OMUS AQUENSIS
IETATIS JESU.

3-3
C-26
R-A

INTRODUCTION

AUX

DÉMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES.

CE LIVRE EST OFFERT

AU TRÈS-RÉVÉREND PÈRE ROOTHAAN,

GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

QUI A BIEN VOULU EN ACCEPTER LA DÉDICACE AVEC LA GRACIEUSE BIENVEILLANCE QU'IL A TOUJOURS ACCORDÉE AUX TRAVAUX DE L'AUTEUR.

INTRODUCTION

AUX

DÉMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES.

PRÉPARATION ÉVANGÉLIQUE HISTORIQUE DU XIX^{e} SIÈCLE,

SUIVIE DE LA CHUTE PRIMITIVE, PROUVÉE PAR LES TRADITIONS, ET DU DOCTEUR STRAUSS JUGÉ PAR SES PAIRS,

PAR

M. L'ABBÉ FRÉDÉRIC-ÉDOUARD CHASSAY,

CHANOINE HONORAIRE DE BAYEUX, PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU SÉMINAIRE DIOCÉSAIN, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME, DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, DES ACADÉMIES DE BORDEAUX, DE REIMS, DE CAEN ET DE DIJON, DES SOCIÉTÉS IMPÉRIALES ACADÉMIQUES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE ET DE CHERBOURG.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

Exister, c'est combattre.

ALMA COLLEGE 210.8 LIBRARY M586 Alma California

1 VOL. PRIX : 8 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1853

43198

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ F.-E. CHASSAY.

Piété.

La pureté du cœur, 2e édition. (Paris, Lecoffre.)

Manuel d'une femme chrétienne, 2e édition. (Mme Poussielgue-Rusand. — Lyon, Pélagaud.)

La femme chrétienne et le monde, 2e édition. (Mme Poussielgue.)

Les difficultés de la vie de famille. (Mme Poussielgue.)

Les devoirs des femmes dans la famille. (Mme Poussielgue.)

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

Les épreuves du mariage. (Mme Poussielgue.)

Histoire de la Révélation.

La chute primitive.

Préparation évangélique du XIXe siècle. (*Introduction aux Démonstrations évangéliques.*)

Histoire de la rédemption, l'incarnation. (Mme Poussielgue.)

Catéchisme historique des incroyants. (*Conclusion des Démonstrations évangéliques.*)

Controverse chrétienne.

Le Christ et l'Évangile, 2e édition, considérablement augmentée. (Lecoffre.)

Défense du christianisme historique, 2e édition, 3 forts volumes. (Mme Poussielgue-Rusand.)

Le mysticisme catholique. (Paris et Lyon, Périsse.)

Les études cléricales. (*Démonstrations évangéliques*, tom. XVIII.)

Le docteur Strauss et ses adversaires en Allemagne. (*Ibidem.*)

Le tableau des apologistes chrétiens. (*Ibidem.*)

L'indicateur apologétique. (*Ibidem.*)

Pierre Bayle. (*Annales de Philosophie chrétienne.*)

Le docteur Klee, sa vie et ses travaux. (*Ibid.*)

Madame de Staël. (*Université catholique.*)

Le docteur Strauss jugé par ses pairs.

JUGEMENT

Des Annales catholiques *de Genève sur ces publications :*

« M. Chassay est auteur d'ouvrages distingués qui sont d'admirables démonstrations du Christianisme. » (*Annales catholiques*, 2e n° de 1852.)

Pour paraître en 1853-55 :

Le christianisme prouvé par les miracles, introduction a la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Jésus, lumière du monde, histoire de la prédication de l'Évangile par Notre-Seigneur

Jésus, Sauveur du monde, histoire de la Passion de Notre-Seigneur.

Les apôtres prédicateurs de l'Évangile.

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

PRÉFACE.

J'ai toujours eu la pensée de réaliser, — selon la mesure de mes forces, et en tenant compte de la différence des époques et des idées, — le vaste plan tracé par Eusèbe dans ses ouvrages apologétiques. Ce plan se résume en quatre mots expressifs : — DÉMONSTRATION ÉVANGÉLIQUE, PRÉPARATION ÉVANGÉLIQUE.

On sait quel est le but de la démonstration évangélique, c'est à cette partie de la controverse chrétienne que se rattachent la plupart des ouvrages que j'ai publiés jusqu'à ce jour, principalement : *Le Dr Strauss et ses adversaires en Allemagne; — Le Christ et l'Evangile;* — la *Défense du Christianisme historique;* — le *Mysticisme catholique*; — la *Pureté du cœur*; — l'*Histoire de la Rédemption*. Tous ces ouvrages sont en effet consacrés à défendre directement l'histoire, le dogme et la morale de l'Evangile.

Aujourd'hui je me propose dans cette nouvelle publication de réaliser la seconde partie du plan d'Eusèbe.

Dans sa *Préparation Evangélique*, le célèbre évêque de Césarée essaye de défendre le christianisme en s'appuyant constamment sur les opinions de ses adversaires les plus décidés. Cette méthode a cela d'excellent qu'elle s'adapte parfaitement aux besoins des intelligences prévenues ou malveillantes, qu'on trouve si fréquemment au sein des sociétés dominées par l'esprit défiant du rationalisme. En effet, quelque loyauté que les écrivains chrétiens s'attachent à mettre dans l'exposé des faits, quelle que soit la bonne foi de leurs raisonnements et la sincérité de leurs convictions, un grand nombre de lecteurs ne les écoutent qu'avec une prévention mal dissimulée et une antipathie secrète. Cette disposition est le résultat inévitable de certaines habitudes invétérées, dont on ne saurait tenir assez compte, quand il s'agit de ramener à la vérité catholique des intelligences si longtemps égarées. C'est précisément ce genre de méfiance, que l'évêque de Césarée constatait chez les philosophes païens de son époque, qui lui inspira la pensée de sa *Préparation évangélique*. Cet esprit, qui n'est pas aussi intraitable qu'à la fin du XVIIIe siècle, est loin d'avoir perdu toute influence. Il se dissimule, il est vrai, la plupart du temps, et souvent il s'ignore lui-même. Le siècle de Voltaire n'est pas mort tout entier ; en cinquante ans ce formidable mouvement d'opposition n'a pu complétement s'arrêter. Il gronde encore sourdement au fond des cœurs et menace à chaque instant la société chrétienne de nouvelles réactions, 1840 et les années qui l'ont suivi ne l'ont que trop prouvé !

Je ne prétends pas cependant contester un progrès véritable dans les intelligences. L'ouvrage que je publie aujourd'hui n'eût pas été possible avant la révolution française. Les adversaires du christianisme lui refusaient alors toute espèce de justice. Ils insultaient avec une ardeur effrénée son histoire, son dogme et sa morale. Grâce à Dieu, il n'en est plus ainsi. Les rationalistes contemporains,—ce livre le prouvera surabondamment,—ont su plus d'une fois se montrer justes envers une religion qui de ses fortes mains a construit la société moderne. Cependant, comme ils conservent toute leur antipathie pour l'ordre surnaturel, tel qu'il est reconnu par la révélation chrétienne, leur témoignage, nous l'espérons, sera favorablement accueilli de nos adversaires, et ils les écouteront sans prévention, quand ils vengeront avec un talent et une science qu'on ne trouve pas toujours dans les écrits de nos apologistes : — l'œuvre des six jours, — l'authenticité du *Pentateuque*, — la législation mosaïque, — les prophéties, — l'autorité de l'Evangile, — la vie, le caractère, la mission du Sauveur, — l'Eglise, ses grands hommes et ses institutions.

Nous les verrons démontrer avec une égale force la nécessité de la révélation chrétienne, en s'appuyant sur l'histoire des religions et des philosophies.

J'ai puisé la plupart du temps ces témoignages éclatants dans les écrits des rationalistes contemporains (1). Je ne me suis guère servi des aveux des protestants que lorsqu'il a été question de l'Eglise ; parce que leurs concessions, en ce qui regarde l'autorité du catholicisme, ont la même valeur que celles des sceptiques décidés. Si je les ai parfois cités en d'autres sujets, ce n'a guère été que pour confirmer ou expliquer les témoignages des écrivains rationalistes, et j'ai toujours eu soin d'indiquer à quelle fraction du protestantisme ils appartiennent.

Mais, dira-t-on peut-être, des autorités ne sont pas des raisons. Sans m'attacher à prouver que pour une multitude d'esprits des raisons ont beaucoup moins de poids que les autorités, je me bornerai à faire remarquer que je ne cite en faveur de mes thèses les écrivains opposés à l'Eglise, que lorsque leurs textes contiennent des faits positifs ou des raisonnements concluants. C'en est assez pour faire comprendre le but et l'esprit d'un travail auquel j'ai dû consacrer un temps considérable, qui m'a demandé de longues recherches, 2) une grande patience ; et qui méritera, je l'espère, pour ces raisons, du moins, l'indulgence de tous ceux qui s'intéressent à la défense des idées chrétiennes.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que je ne prends pas la responsabilité de toutes les propositions, de toutes les appréciations de détail, de toutes les méthodes que renferment les témoignages cités dans cet ouvrage. En pareil cas, c'est l'ensemble qu'il faut juger, et les restrictions malveillantes, les insinuations ironiques, les qualifications injurieuses n'ajoutent que plus de valeur aux aveux que la force de la vérité arrache à ceux qui ont contracté la triste habitude de la combattre ou de la méconnaître.

VILLERS-SAINT-BARTHÉLEMY, 25 juillet 1852.

(1) Je ne cite que rarement les écrivains du dernier siècle, parce que j'ai pensé qu'on écouterait plus volontiers les contemporains. J'ai agi autrement dans la reproduction des objections. J'ai voulu mettre en regard les sarcasmes des Encyclopédistes et les appréciations de la science du XIX^e^ siècle, afin qu'on pût juger du progrès des esprits. D'ailleurs, comme j'ai analysé dans mes précédents ouvrages et dans l'introduction de ce livre, les objections de notre temps, je ne les ai pas toujours reproduites dans la *Préparation Evangélique*.

(2) J'éprouve le besoin de remercier surtout M. l'abbé Dadoue, chanoine de Notre-Dame et secrétaire de Mgr l'archevêque de Paris, MM. les conservateurs de la Bibliothèque impériale, M. l'abbé Heu, vicaire général de Beauvais et supérieur du grand séminaire, à l'obligeance desquels j'ai eu tant de fois recours. Sans les ressources multipliées que m'ont fournies de riches bibliothèques, je n'aurais pu me procurer beaucoup d'ouvrages fort rares.

DISSERTATION PRÉLIMINAIRE.

I.

Des causes du rationalisme et des moyens de le combattre.

J'ai entendu souvent accuser les hommes de ce temps d'un éloignement irrésistible pour l'enseignement des vérités chrétiennes. Si l'on veut éviter toutes les exagérations, on sera bien obligé d'avouer que cette antipathie n'est pas complétement invincible, et qu'on pourrait avec un peu d'intelligence et de zèle ramener autour des chaires de nos églises plus d'un auditeur attentif.

Sans doute les habitudes de frivolité sont enracinées dans bien des âmes. Une partie des classes éclairées paraît même très-peu capable d'une étude vraiment sérieuse. Le seul genre de littérature qu'elle semble pouvoir supporter se borne à quelques articles de journaux et de revues ; mais il est peu de gens qui s'élèvent jusqu'à la lecture d'un ouvrage scientifique ou philosophique. Or, il est de la nature des questions religieuses d'exiger une attention complète, une longue patience, et les problèmes théologiques sont un peu plus graves et plus difficiles à comprendre que les aventures des héros

de M. Alexandre Dumas. Une intelligence amollie par des lectures superficielles est constamment disposée à considérer comme des abstractions chimériques tout ce qui dépasse sa courte vue et à traiter de spéculations sans portée tout ce que l'humanité considère comme ses intérêts les plus sérieux du présent et de l'avenir.

La politique enlève de son côté à beaucoup d'esprits le calme nécessaire pour étudier avec quelque fruit la doctrine chrétienne. Depuis quelques années les clameurs de l'émeute retentissaient sans cesse à nos oreilles, la France semblait un vaste camp où l'on n'entendait plus que le roulement des tambours et les furieuses déclamations des clubs. Lorsque l'ennemi ne dépasse pas la frontière, et que nous avons entre lui et nous la barrière du Rhin ou des Alpes, il n'est pas fort difficile de conserver assez de calme pour les occupations intellectuelles. Mais la guerre qui grondait autrefois bien loin de nous s'était emparée de nos cités et de nos places publiques, qu'elle transformait en champs de bataille. On ne trouvait plus même au fond des solitudes le repos de la pensée et ces tranquilles loisirs, tant de fois vantés par la poésie. Les luttes politiques avaient envahi jusqu'aux plus modestes hameaux qui n'étaient guère plus paisibles que nos villes turbulentes. Le journal, qui vous poursuit partout, partout vous apportait les soucis de la veille et les craintes du lendemain. Il n'était guère facile de s'élever au-dessus de ces agitations pour considérer d'un œil ferme et serein les destinées immortelles de notre âme et les devoirs que lui imposent la grandeur de sa nature et les ordres de Dieu. C'est à peine si le calme commence à renaître.

Malgré ces obstacles sérieux, les classes éclairées sont beaucoup plus bienveillantes pour les idées chrétiennes qu'elles ne l'étaient de 1800 à 1848. Partout où se présente un prédicateur capable de sortir des formes arides de l'enseignement scolastique, une foule avide et recueillie se presse autour de sa chaire : on s'exagère même facilement son mérite et la valeur de ses arguments, et loin de chercher les côtés faibles de ses démonstrations, on les répète et on les loue avec une bienveillance qui n'a rien que de fort encourageant pour les apologistes du christianisme. Cette disposition favorable des esprits tient à la sagesse avec laquelle le clergé français s'est enfermé depuis la révolution de Juillet dans l'exercice d'un ministère dont le pays sent plus que jamais la nécessité sociale.

L'expérience des dernières années prouve en effet que l'influence des idées chrétiennes peut seule préserver la société des plus effrayantes catastrophes. Le rationalisme, même le plus élevé en apparence, tend à faire dominer dans les intelligences un individualisme redoutable; c'est un élément essentiellement dissolvant, puissant pour la critique, mais incapable de donner aux institutions la vie et la durée. Or, la société a besoin avant tout d'unité et de ce dévouement que les croyances chrétiennes peuvent seules conserver dans tous les degrés de la hiérarchie sociale. Les classes supérieures comprendront chaque jour de plus en plus cette grande vérité; déjà le scepticisme épicurien ne leur paraît plus une croyance suffisante pour les nécessités des temps présents, et elles verraient avec satisfaction renaître ces convictions religieuses qui ont fait dans d'autres époques la force et la grandeur de la France, tandis que les excès et les divisions toujours croissantes des opinions antichrétiennes leur inspirent un très-grand éloigne-

ment pour une doctrine qui, après avoir accumulé tant de ruines, n'a réalisé aucune des fastueuses promesses qu'elle a faites.

Dans les premiers temps de la prédication chrétienne, les apologistes de la foi nouvelle opposaient sans cesse aux défenseurs de la philosophie païenne les variations et les contradictions des écoles les plus célèbres et les plus accréditées. Jamais il ne fut possible de répondre à cette accablante objection. Croit-on qu'elle ait perdu sa force, même au XIX^e^ siècle ? Croit-on qu'après tant d'efforts et d'années accumulées la Babel du scepticisme soit moins tumultueuse et moins discordante qu'au temps des Cyprien, des Justin, et des Hermias? On pourrait penser, — à force de l'entendre dire, — que les philosophes incrédules ont dû se mettre enfin d'accord sur toutes les questions capitales qui intéressent l'humanité. Malheureusement, une semblable illusion ne supporte pas l'examen le plus superficiel.

S'agit-il de la nature de l'âme et de sa destinée? Il ne semble pas que les matérialistes et les spiritualistes aient pu parvenir à s'entendre. Les excès du matérialisme révolutionnaire ont, il est vrai, amené, depuis 1815 et l'enseignement de Royer-Collard, une réaction favorable à la spiritualité de l'âme ; mais le matérialisme est loin de se regarder comme vaincu. Des médecins célèbres continuent à professer ouvertement les doctrines de Cabanis et de Broussais ; la plupart des écoles socialistes ne dissimulent pas l'éloignement que leur inspirent les idées du spiritualisme, et, depuis la mort de Hegel, la jeune Allemagne professe avec une audace effrontée le mépris le plus complet pour ces doctrines qu'elle considère comme un des plus fermes appuis de l'*obscurantisme* et du *despotisme*. Ce serait bien autre chose s'il fallait aborder la question de l'origine des idées, qui ne soulève pas moins d'agitations qu'au temps d'Aristote et de Platon, et qui continue de diviser profondément les sensualistes et les idéalistes, sans que les éclectiques aient pu parvenir à les réconcilier ! Quant à l'immortalité de l'âme, sur laquelle les fondateurs du Lycée et de l'Académie étaient si peu d'accord, les solutions proposées par Epicure, par Aristote et par Platon continuent de partager les intelligences séparées du catholicisme. Les uns pensent avec le philosophe de Gargettos, que l'âme périt avec le corps, comme un parfum qui s'évapore, lorsque l'on brise le vase qui le contient ; les autres affirment avec le philosophe de Stagyre que la substance spirituelle n'est pas anéantie, mais que la personnalité ne persévère point. C'est ainsi qu'un coup violent émousse la pointe et le tranchant d'un glaive. Il s'en trouve enfin qui, inclinant à regarder l'âme comme immortelle, avec l'auteur du *Phédon*, se divisent en mille opinions, dès qu'il s'agit de balbutier quelques paroles irrésolues sur ses destinées éternelles. Ainsi la morale se trouve dénuée de sanction, je pourrais ajouter qu'on n'est pas plus d'accord sur son principe, et qu'on arrive encore par là au scepticisme le plus décidé. Les uns, s'attachant aux idées émises par Volney dans son *Catéchisme de la loi naturelle*, donnent pour fondement à la morale un égoïsme plus ou moins modéré. Cette opinion, qui depuis Epicure a joué un si grand rôle dans l'histoire de l'humanité, qui, dans le siècle dernier, a contribué plus que toutes les autres au bouleversement de la société française, tient une place considérable dans les utopies socialistes les plus accréditées.

Qu'est-ce, en effet, que le *fouriérisme*, sinon un appel effronté aux instincts les plus

grossiers des multitudes révolutionnaires? On pourrait même dire que l'inventeur du *phalanstère* a dépassé de beaucoup les théories de l'épicuréisme, et qu'il n'a pas dédaigné les plus folles absurdités du système d'Aristippe. Parlerai-je de l'égoïsme brutal qui semble avoir inspiré l'auteur du *Voyage en Icarie*, livre dont le succès a été si grand et si difficile à comprendre dans un pays autrefois si renommé pour son intelligence. Ce livre, en effet, réduit toutes les aspirations de la nature humaine à la pure satisfaction des besoins matériels? Si l'on pouvait considérer les opinions de M. Proudhon comme une théorie vraiment philosophique, et si l'on s'avisait de prendre au sérieux ses étranges fantaisies sceptiques, l'égoïsme ne serait-il pas la seule conséquence logique qu'on en devrait tirer? Les masses démagogiques traduisent à leur manière le fouriérisme du *Juif-Errant* et toutes les conceptions sociales de la même valeur; et la Jacquerie de 1851 est la dernière expression de ces systèmes égoïstes qui ont toujours le triste privilége d'exposer les sociétés qui les accueillent aux plus formidables dangers.

Sans doute un grand nombre d'incrédules détestent sincèrement les principes de la philosophie égoïste; mais ils compromettent imprudemment la morale en lui donnant une base si peu solide, qu'elle ne saurait résister à la violence des passions intéressées à contester ses décisions. Que devient, par exemple, l'autorité de la loi morale au point de vue du panthéisme et de l'autothéisme (3)? Si vous anéantissez la personnalité humaine, ou si, avec Fichte, vous réduisez Dieu à n'être plus qu'une création du *Moi*, la vertu n'est plus qu'un rêve, et il ne nous reste qu'à répéter le cri de désespoir du dernier des Brutus. Croyez-vous que la philosophie sentimentale de Jean-Jacques Rousseau soit bien propre à contenir l'impétuosité des passions débordées? Nous avons vu ses disciples dévoués, les George Sand et les Daniel Stern, appliquer à la morale et à la vie pratique le principe de l'auteur des *Confessions*, et personne n'ignore avec quelle audacieuse franchise ces deux écrivains ont tiré les dernières conséquences de la philosophie du sentiment. *Delphine* a produit *Consuelo*, et madame de Staël (4) a transmis à ses héritières, les romanciers du *troisième sexe*, ainsi que les appelle spirituellement M. Louis Veuillot, des théories dont on n'apercevait pas au dernier siècle l'immense portée sociale.

Sans doute les philosophies qui donnent pour base à la science des mœurs le sens moral ou bien la sympathie, ont une tendance plus généreuse et plus élevée que les théories dont nous venons de parler; mais, quoiqu'elles les contredisent en beaucoup de points, elles livrent encore la loi du devoir aux capricieuses agitations de l'esprit humain, et ne lui donnent jamais ce caractère de permanence et d'autorité, qui seul peut assurer son influence sur les passions intéressées à la révolte. La morale rationnelle, imaginée par Kant, en prétendant échapper à ces inconvénients, introduit sous d'autres formes cet individualisme qui enlève à la morale son invariabilité essentielle. Le principe de l'utilité générale, tel qu'il a été formulé par Bentham, prétend, il est vrai, se soustraire aux caprices des volontés individuelles, mais il aboutit en dernière analyse à un scepticisme pratique, qui ruine en même temps la notion la plus vulgaire de la vertu. Ainsi nous trouvons dans les intelligences les plus flagrantes contradictions sur cette question comme sur les autres, et

(3) Doctrine de Fichte qui identifie Dieu et le *Moi*.
(4) *Voyez* mon Étude sur Mme de Staël, *Université catholique*.

le rationalisme épuise toutes ses ressources à essayer de résoudre des difficultés qui déconcertent ses partisans les plus habiles et les plus pénétrants. Du reste on n'en sera pas surpris, si l'on ne perd pas de vue que Dieu est la source de tout l'ordre moral, et que les philosophies antichrétiennes n'ont sur la Divinité que des idées vagues et contradictoires. La théodicée du rationalisme n'est pas plus solidement organisée que sa psychologie et sa morale. Là encore on ne trouve qu'une étrange anarchie et qu'une inextricable confusion. Quand Cicéron écrivit son célèbre traité de la *Nature des Dieux*, il semblait naturel que les ténèbres du paganisme permissent à l'esprit humain d'enfanter tant de bizarres systèmes sur l'éternel Architecte de l'univers. Après dix-huit siècles de christianisme, on dirait que le rationalisme ait pris à tâche de fouler aux pieds toutes les lumières de la révélation, et de renouveler les théories les plus excentriques enfantées par les écoles lisme de la Grèce et de l'Asie.

La théodicée du vicaire savoyard compte encore en Europe beaucoup de partisans. C'est le système de la monarchie constitutionnelle appliqué au monde divin. Chaque écrivain de cette école travaille à faire entrer dans la charte qu'il prétend imposer à l'Eternel le mot célèbre de M. Thiers : *Le roi règne et ne gouverne pas.* Chacun réserve ses conditions dans ce nouveau système de barricades, et n'accepte les droits du ciel que sous bénéfice d'inventaire. Les panthéistes, les athées et les sceptiques ont, comme on le pense bien, criblé d'épigrammes ce christianisme décapité, sans parvenir à déconcerter les successeurs de Jean-Jacques Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre et de madame de Staël. Deux admirateurs des auteurs de l'*Emile* et de *Corinne*, Benjamin Constant (5) et Aimé Martin (6), ont conservé parmi nous la tradition du déisme sentimental que le philosophe de Genève a défendu avec un grand éclat. MM. de Lamartine (7), Louis Blanc (8), Jules Simon (9), Emile Saisset (10), Francisque Bouillier (11) Amédée Jacques, Franck (12), peuvent être considérés comme des membres de la même école, école qui compte dans ses rangs beaucoup d'hommes qui désirent éviter les excès les plus révoltants de la théodicée rationaliste. Nous aimons à croire à la sincérité de cette intention chez plusieurs des écrivains que nous venons de citer. Ils s'imaginent, comme M. Cousin, depuis qu'il est dégoûté des folles rêveries de Schelling et de Hegel, pouvoir enfermer la pétulante mobilité des libres penseurs dans la profession de foi du vicaire savoyard. Il est difficile que de semblables illusions puissent se maintenir bien longtemps : chacun veut être à son tour le *messie de l'avenir*, le *prophète de l'idéal*, l'*émancipateur de la raison humaine*. L'individualisme est de sa nature une force irrégulière et capricieuse, qu'aucune puissance humaine ne saurait gouverner. Ceux qui refusent d'accepter la plus grande autorité morale qui soit au monde, ne s'inclineront pas docilement devant l'autorité philosophique des auteurs de *Jocelyn* et de l'*Organisation du Travail!* Nous trouvons, pour notre compte, que le défaut de logique n'est

(5) B. Constant, *De la religion dans son principe.*
(6) A. Martin, *Education des mères de famille.*
(7) A. de Lamartine, *Les Girondins.* — Quelquefois il professe le panthéisme.
(8) L. Blanc, *Histoire de dix ans* et *Révolution française.*
(9) J. Simon, *Histoire de l'Ecole d'Alexandrie.*
(10) E. Saisset, *Essais sur la religion et la philosophie.*
(11) F. Bouillier, *Histoire de la Révolution cartésienne.*
(12) Franck, Jacques, etc., *Dictionnaire des sciences philosophiques.*

pas de leur côté. Les incrédules auraient mauvaise grâce à tomber, comme l'ont fait les calvinistes, dans les incroyables contradictions d'un nouveau synode de Dordrecht. Aussi seront-ils obligés de tolérer toutes les extravagances du panthéisme et même de l'athéisme, à moins qu'ils ne veuillent, comme Rousseau, proscrire, au nom du *libre examen*, les athées de toutes les sectes.

Qu'on ne s'imagine pas que nous signalons des chimères en parlant de de ces monstrueuses erreurs. L'Allemagne protestante tout entière a, depuis Kant, subi le joug honteux du panthéisme, et rien n'annonce qu'elle soit sur le point de se dégager de ses étreintes. Un disciple de Kant, Fichte, après avoir professé un athéisme subtil, se prononça de plus en plus pour la philosophie de Spinoza (13). Joseph de Schelling (14), élève de Fichte, entraîna décidément ses compatriotes dans ces voies périlleuses. Un ami de Schelling, George Hegel, assura dans les universités luthériennes le triomphe des opinions panthéistiques (15).

M. Cousin introduisit, en 1828, les idées de Schelling et de Hegel dans l'enseignement de la philosophie française, et il appela ces deux hommes : — *Mes maîtres et mes amis, les chefs de la philosophie comtemporaine* (16)! M. de Lamennais, quelques années plus tard, abandonnait la philosophie chrétienne pour un panthéisme déguisé (17). A la longue, la contagion s'étendit tellement qu'on vit le directeur de l'Ecole normale, l'instituteur des jeunes professeurs destinés à monter dans les premières chaires de l'Université, reproduire dans un livre célèbre les doctrines de Hegel (18)! De tels faits n'ont pas besoin de commentaire.

Faut-il s'étonner, quand les fonctionnaires de l'Etat se montraient si peu scrupuleux, de voir les socialistes vanter avec enthousiasme la philosophie du panthéisme, qui s'accorde si bien du reste avec les tendances démagogiques? Aussi la retrouvons-nous chez un grand nombre d'écrivains de cette école, chez M. Pierre Leroux comme chez George Sand (19). C'est ainsi qu'elle a pénétré jusque dans les dernières couches de la société, et que, sous les formes les plus grossières, elle a servi d'aliment aux passions revolutionnaires.

Si le déisme a trouvé dans le panthéisme un adversaire acharné, celui-ci n'a pas été moins énergiquement combattu par les partisans de la philosopnie athée. L'humanisme allemand n'est-il pas une négation complète de la divinité? Feuerbach et ses admirateurs se sont montrés dignes de lutter avec les sophistes les plus dégradés de la Grèce, et ils ont, comme eux, poussé le scepticisme jusqu'aux conséquences les plus extravagantes. En France, l'athéisme n'a pas craint de relever le drapeau des Lamettrie et des d'Holbach, et, sous le nom d'*Ecole positive*, il a recommencé la polémique dont le *Système de la nature*

(13) Voir ma *Défense du Christianisme*, tome I^er^.
(14) Cfr *Défense du Christianisme*, t. II^e^.
(15) Cfr *Défense du Christianisme*, t. III^e^.
(16) Cfr Cousin, *Introduction à l'histoire de la Philosophie* — M. Cousin a depuis reculé dans la préface de ses *Pensées* de Pascal.
(17) Cfr F. de Lamennais, *Esquisse d'une Philosophie*. — M. l'abbé Maret (*Théodicée Chrétienne*) a prouvé jusqu'à l'évidence que la théorie de M. de Lamennais ne peut échapper au reproche de panthéisme, malgré ses obscurités volontaires ou non.
(18) Cfr Vacherot, *Histoire de l'Ecole d'Alexandrie*. — Pour la critique, Gratry, *Lettre à M. Vacherot*. — La justice oblige de dire que M. Vacherot a été destitué.
(19) Cfr P. Leroux, *De l'Humanité;* — G. Sand, *Spiridion*.

fut au XVIII^e^ siècle le résumé le plus complet. Personne n'ignore que M. Proudhon s'est acquis une sorte de célébrité d'Erostrate en se déclarant l'ennemi personnel de Dieu. Nous n'avons ainsi échappé à aucune des tristes parodies de la révolution française.

Faut-il s'étonner de ces excès qui feront aux yeux de la postérité la honte éternelle de certains hommes, quand on se rappelle que l'athéisme constitue l'enseignement fondamental des sociétés secrètes? Les curieux documents publiés par M. Hennequin dans ses *Etudes sur l'anarchie contemporaine*, nous présentent sans cesse les chefs les plus actifs et les plus intelligents de la démagogie attaquant la croyance en Dieu, comme la base la plus ferme de cet ordre social, contre lequel ils ont fait, disent-ils eux-mêmes, le *serment d'Annibal!* L'athéisme renaît donc parmi nous sous ses formes les plus dégoûtantes. Comment les défenseurs du rationalisme peuvent-ils se vanter d'avoir évité les excès des siècles précédents et d'avoir mis la *raison* dans l'impossibilité de redonner au monde les tristes spectacles du XVIII^e^ siècle? N'est-ce pas sur la question qui importe le plus à l'avenir des sociétés, sur l'existence même de Dieu, assez de divisions étranges, de contradictions scandaleuses et de révoltantes théories? Et n'avons-nous pas le droit, en écoutant ces clameurs discordantes, de tourner nos regards vers le Dieu vivant que l'Evangile annonce, LE PÈRE QUI EST DANS LES CIEUX?

Comme on devait s'y attendre, les divisions que je signale tournent au profit du scepticisme. Les éclectiques ont fait remarquer avec raison qu'il était le *dernier* mot de la philosophie sensualiste du XVIII^e^ siècle, et ils ont triomphé de la perfection de leurs *méthodes*, qui devait les préserver de tels malheurs. Cette joie naïve n'a pas été de longue durée. On peut arriver par bien des routes au gouffre béant du scepticisme :

Noctes atque dies patet atri janua ditis!

Le doute a bien vite reparu sous des formes, il est vrai, plus sévères, mais avec une puissance et une vigueur qu'il n'avait peut-être jamais eues. Jouffroy, l'homme modèle de la philosophie française contemporaine, Jouffroy l'esprit sage et modeste par excellence, Jouffroy n'a-t-il pas laissé un testament (20) qui éclaire d'une lueur sinistre le présent et l'avenir? Malgré les efforts des politiques, le psychologisme de la méthode écossaise entraîne un grand nombre d'esprits à considérer comme *prématurées* (je n'invente pas ce mot célèbre), les questions relatives à Dieu, à la nature et aux destinées de l'âme. D'autres subissent, quelquefois sans s'en rendre bien compte, les conséquences de leur admiration pour la méthode et les travaux de Kant; ils se pénètrent, en lisant les écrits d'un penseur aussi profondément sceptique, d'un esprit d'hésitation qui finit par leur faire considérer comme problématique tout ce qui se rattache de près ou de loin au monde invisible, et le vide se fait insensiblement dans leur intelligence comme dans leur cœur; leur Dieu se réduit bientôt à n'être qu'une conception plus ou moins changeante, qui subit toutes les modifications de leur intelligence. La tendance profondément sceptique du philosophe de Kœnigsberg se retrouve ainsi dans un grand nombre d'âmes, même dans celles qui prétendent se soustraire le plus facilement aux opinions du rationalisme germanique. Seulement, pour se faire illusion sur sa véritable situation morale, on répète sur tous les

(20) Cf^r^ JOUFFROY, *Mélanges posthumes*, publiés par M. Damiron, — et Pierre LEROUX, *De la mutilation d'un écrit de Jouffroy*.

tons qu'on est un sincère et fidèle disciple de Descartes, et qu'on ne dépasse pas les limites du *doute méthodique*, comme si la pensée qui mène au *doute positif* n'était pas pour beaucoup glissante et rapide! Qu'il est facile de trouver, comme Hermès et ses partisans, des transitions habiles, et de donner au scepticisme lui-même les apparences et jusqu'aux formules de la foi! L'histoire de l'éclectisme le prouve tout aussi clairement que celle de l'hermésianisme.

Le but de l'éclectisme était d'enlever aux adversaires du rationalisme les objections que lui fournissent les contradictions et les variations des doctrines prétendues philosophiques, objections que nous opposons sans cesse et victorieusement aux défenseurs du principe *rationaliste*. Pour absoudre ce principe, M. Cousin a inventé une quasi-légitimité de l'erreur ; il l'a présentée comme une manifestation, imparfaite, sans doute, mais nécessaire, de l'esprit humain, comme une préparation plus ou moins lointaine du règne de la vérité. A ce point de vue, les systèmes, même les plus hétérodoxes, ont leur raison d'être et leur droit dans l'histoire, ce ne sont plus de simples écarts de la pensée humaine, mais des forces ménagées par la Providence pour le triomphe définitif du bien, pour la réalisation du plan de Dieu dans le gouvernement du monde moral. Ainsi le paganisme n'est plus la synthèse confuse de toutes les conceptions et de tous les rêves de l'imagination et des passions, c'est une initiation progressive qui prépare l'avénement de la religion de l'esprit, et, pour me servir d'une expression de M. Quinet : *Les lions couronnés de Persépolis prophétisent comme les animaux mystérieux d'Ezéchiel* (21). Le rôle des systèmes philosophiques s'explique de même par l'impossibilité où est l'esprit humain d'arriver du premier bond à la vérité absolue et par la nécessité de l'éducation progressive de l'humanité. M. Pierre Leroux a trouvé dans sa rude franchise la dernière et la plus incontestable conséquence de cette théorie : L'ATHÉISME EST PROVIDENTIEL ! Mais qu'y a-t-il de plus profondément sceptique qu'un système qui présente les utopies les plus extravagantes comme une condition du progrès moral et religieux ?... Comment voulez-vous qu'on conserve contre l'erreur la légitime antipathie qu'elle doit inspirer à toutes les âmes sincères, quand on entend redire sans cesse qu'elle n'est qu'une conception imparfaite, qu'une préparation nécessaire au triomphe final du juste et du vrai ? C'est de là que viennent assurément cette indulgence coupable pour tant de doctrines qui minent avec activité les fondements de tout ordre social, cette absence de convictions solides, cette mollesse dans les appréciations morales, qui sont la plaie vraiment incurable de la société contemporaine. Le scepticisme le plus invétéré est celui qui s'ignore lui-même, qui s'enveloppe de formes bienveillantes et souvent même religieuses, qui embrasse dans une sympathie banale le crime et la vertu, l'erreur et la vérité, les martyrs et les bourreaux, Voltaire et saint Vincent de Paul, Robespierre et Louis XVI ! Ce scepticisme profond et inguérissable, il est aujourd'hui dans presque toutes les intelligences; il n'est pas, comme on aime à le dire, impuissant et discrédité. il se développe et grandit tous les jours, il menace de tout envahir, et le rationalisme contemporain, après des débuts brillants et en apparence pacifiques, nous donne déjà cette génération d'esprits inquiets et turbulents, compagnons nécessaires des époques d'abaissement et de décadence. Après

(21) Edgar QUINET, *Du Génie des religions*.

avoir commencé par les leçons de MM. Cousin et Guizot, par les savants articles de la *Revue des Deux Mondes*, il nous donne maintenant M. Jacques ou M. Vacherot et la *philosophie démocratique* de la *Liberté de penser !*

. . . . . *Atrum*
Desinit in piscem mulier formosa superne.

Les rationalistes, qui sont si peu d'accord quand il s'agit de remplacer le dogme catholique, ne s'entendent pas même sur le terrain de la négation, et se divisent en plusieurs sectes dont la prétention est d'expliquer d'une manière naturelle les origines de la révélation chrétienne.

Les uns acceptent plus ou moins complétement l'autorité historique des livres saints; mais ils prétendent qu'on doit leur donner une interprétation bien différente de celle que l'Eglise a cru devoir accepter. Si l'on veut bien les en croire, les auteurs de la Bible, aveuglés par les préjugés de leur temps, ont pris pour des événements surnaturels des faits qui s'expliquent fort simplement par les lois de la nature et par le progrès des sciences positives. Souvent même une exégèse plus approfondie que celle des commentateurs catholiques suffit pour faire disparaître du récit biblique tout élément surnaturel; c'est ainsi que le *passage de la mer Rouge*, *les plaies d'Egypte*, *la résurrection du fils de la veuve de Naïm* ne présentent aucune circonstance qu'on ne puisse entendre d'événements ordinaires. En Allemagne les théologiens qu'on appelle *rationalistes* ont donné beaucoup de célébrité à ce système d'exégèse (22), et le docteur Paulus, professeur à Heidelberg, se glorifie du nom d'Evhémère chrétien. La tendance positive de l'esprit français lui donne quelque penchant pour cette école que je nommerais volontiers *école naturaliste*. Eusèbe Salverte, qui s'est acquis une certaine célébrité politique dans les rangs du parti libéral, sous le règne de Louis-Philippe, s'est inspiré de ces opinions dans un gros livre sur les sciences occultes (23), livre qui a obtenu un assez grand succès, et dans lequel l'auteur s'attache surtout à l'explication des miracles de l'Ancien Testament. M. Salvador, dans un ouvrage intitulé : *Jésus-Christ et sa doctrine*, se sert plus d'une fois des procédés de l'exégèse naturaliste. La même réflexion s'applique au travail remarquable sur la *Vie de Jésus* du docteur Strauss, que M. Edgar Quinet a mis à la fin d'*Allemagne et Italie*, et qui a fait au moment de sa publication une très-grande sensation en Europe. Quoique M. Alfred Maury se serve souvent des interprétations de l'exégèse mythiciste (24), il ne dédaigne pas cependant l'emploi des objections naturalistes qu'il puise souvent dans un ouvrage fort connu du docteur Demangeon (25). Si ce médecin n'a pas appliqué à l'Evangile la théorie naturaliste, plusieurs de ses confrères n'ont pas reculé devant cette tâche délicate. Parmi ceux-ci il faut citer en première ligne le docteur Lélut et le docteur Calmeil. Je me borne à citer les maîtres, sans m'attacher à nommer leurs nombreux imitateurs. Tous croient pouvoir expliquer les prophéties, les miracles et les révélations par les phénomènes de l'hallucination, de la théomanie, de la catalepsie et même de l'hystérie. Ils font à la révé-

(22) Cfr ma *Défense du Christianisme historique*.
(23) V. Eusèbe Salverte, *Des sciences occultes*, 2e édition.
(24) Cfr Alfred Maury, *Essai sur les légendes du moyen âge*, — et ses articles exégétiques publiés dans l'*Encyclopédie moderne*, ce recueil a eu déjà plusieurs éditions.
(25) Cfr Demangeon, *Du pouvoir de l'imagination*.

lation une guerre active et d'autant plus redoutable, que leurs publications, destinées à une classe particulière de lecteurs, passent inaperçues des écrivains religieux, qui souvent s'occupent de toutautse chose que de la défense de la révélation. Cependant la plaie s'élargit tous les jours, et le scepticisme pénètre jusqu'au cœur même de la patrie !

Les incrédules qui se croient déjà sûrs de la victoire, ne pensent pas que l'union leur soit nécessaire pour triompher du christianisme. Pendant que les naturalistes essayent d'expliquer *rationnellement*, comme ils le disent, les origines de la révélation chrétienne, en respectant l'authenticité des livres saints et la bonne foi de leurs rédacteurs, les partisans du système mythique, dont le docteur Strauss est devenu la personnification, déclarent avec aplomb que l'hypothèse naturaliste n'est plus à la hauteur de la science contemporaine, qu'elle ne soutient pas un examen sérieux, et qu'elle ne mérite pas plus d'attention que les interprétations voltairiennes du siècle dernier. « Il y a, disent les nouveaux exégètes, une extrême candeur à s'efforcer d'expliquer par la science des recueils de légendes, des récits purement mythiques, composés par des hommes inconnus, sous l'inspiration d'une multitude enthousiaste et visionnaire. Au lieu d'arracher l'une après l'autre les feuilles de cette forêt enchantée, il faut couper par la racine ces arbres qui trop longtemps ont couvert la terre asservie d'une ombre impénétrable. Ce serait subir l'influence des préjugés du moyen âge que de considérer l'Evangile comme ayant une valeur historique *quelconque*. Il n'en a pas plus que les légendes de Zoroastre, d'Apollonius, de Rama, de Lao-tseu, de Confucius, de Krichna, de Bouddha. Il faut appliquer enfin aux mythes chrétiens la critique savante qu'Eugène Burnouf vient de porter dans l'étude des livres sacrés du bouddhisme primitif. La même cause doit produire partout les mêmes effets, et puisque l'inépuisable fécondité de l'esprit humain a produit le christianisme, comme tous les autres systèmes religieux qui se partagent le monde, on doit retrouver dans les légendes chrétiennes ses procédés ordinaires et ses illusions habituelles. Quant à la bonne foi des fondateurs du christianisme, elle ne sera pas mise en question. La science peut sans crainte accorder dans son triomphe un bill d'indemnité aux bateliers visionnaires du lac de Tibériade. Ils ont cru ce qu'ils ont prêché. Il ne faut pas d'ailleurs les rendre responsables du travail des imaginations, qu'ils ont commencé sans doute, mais qu'ils ne devaient pas accomplir. Le christianisme est une œuvre collective et progressive, l'humanité a été dupe d'illusions nécessaires et providentielles ; il n'y a dans tout cela de coupable que la faiblesse de l'esprit humain, qui n'arrive que lentement et par degrés à la pleine possession de la liberté et de la vérité. »

Tous les rationalistes contemporains n'ont pas des fondateurs du christianisme une opinion aussi avantageuse. Le *voltairianisme*, qui s'est de nouveau montré en Allemagne dans les rangs du parti démagogique, prétend qu'il ne faut pas juger avec plus de bienveillance les apôtres et les disciples de Jésus que les autres fondateurs de religions, dont le despotisme enchaîne les progrès de l'humanité. Jésus lui-même ne peut pas être exempté du reproche d'ambition et de vanité folle. Ses rapports avec Jean-Baptiste et plusieurs autres détails de sa vie trahissent la fraude et le calcul. Sa prétendue sainteté n'est qu'une illusion des mystiques, illusion qui repose seulement sur l'absence de documents vérita-

blement historiques. Si nous avions sur sa vie des Mémoires aussi fidèles que ceux que Xénophon nous a laissés sur Socrate, nous nous ferions probablement du Fils de Marie des idées bien différentes. Quant aux écrits des évangélistes, qu'on veut nous présenter comme des documents historiques, ils renferment tant de contradictions et d'absurdités, qu'on ne peut trouver aucune raison de la préférence que l'Eglise leur a donnée sur les évangiles apocryphes. Tous ces ouvrages des premiers siècles portent la trace des maladroits faussaires que la science historique contemporaine doit enfin démasquer.

On peut apprécier par ce rapide tableau l'anarchie qui regne aujourd'hui dans les intelligences. Est-elle arrivée à son dernier terme? Notre patrie, si longtemps déchirée, doit-elle trouver bientôt le bonheur et la gloire dans la paix et dans l'unité? Ce sont là des problèmes que les esprits prudents osent à peine aborder, et dont on n'offrirait que des solutions prématurées.

II.

Voyons maintenant par quels moyens on peut combattre les efforts du scepticisme contemporain.

Nous croyons ne rien exagérer en affirmant que l'ignorance de la religion est très-générale dans la génération contemporaine. Les personnes qu'on a le mieux préparées à la première communion n'ont ordinairement du christianisme qu'une science imparfaite et bornée. Les catéchismes, surtout en province, ne dépassent guère l'exposition des dogmes et des préceptes de la révélation. Aussi quitte-t-on le catéchisme sans soupçonner le caractère rationnel et scientifique des enseignements de l'Eglise; on n'est donc en rien préparé à soutenir les rudes assauts d'une incrédulité qu'on trouve, pour ainsi dire, à la porte du sanctuaire. Les premiers regards qu'on jette autour de soi tombent sur des multitudes complétement indépendantes de toute conviction religieuse. On entend répéter sans cesse que les idées chrétiennes ont fait leur temps, qu'elles ne soutiennent pas l'examen de la science, qu'elles ne conviennent qu'à l'enfance des nations, qu'elles ne peuvent se concilier avec les exigences de la vie et avec les plus légitimes tendances de la nature humaine. Quelque vénération qu'on ait conservée pour son vicaire, on arrive bien vite à tenir peu de compte de son enseignement, quand on le voit universellement contredit par ceux mêmes dont on estime le plus le talent et le caractère. Le doute grandit à mesure que les passions s'éveillent, il entraîne les digues impuissantes qu'on essaye de lui opposer, et il finit par tout envahir et tout dominer. On oublie bien vite, au milieu des agitations de la vie, un enseignement religieux qui ne laisse pas dans l'intelligence de traces durables et profondes.

Dans les premiers siècles de l'Eglise chrétienne, dans cette époque glorieuse où le christianisme, par son énergique activité, triompha de la puissance impériale, de la fureur et des antipathies populaires, et des subtilités de la sophistique épicurienne, les choses ne se passaient pas ainsi. L'instruction religieuse avait un caractère essentiellement apologétique, parce qu'on sentait vivement la nécessité de défendre la foi des catéchumènes contre les attaques de la science païenne et la contagion des mœurs dépravées de la société gréco-romaine. Les hommes les plus illustres de l'Eglise naissante ne dédaignèrent pas le

modeste emploi de catéchiste. Ils ne regardèrent pas comme une tâche indigne de leurs talents le soin de faire germer dans les âmes les doctrines qui devaient purifier et régénérer le monde moral. Aussi ceux qui sortaient de ces écoles célèbres ne redoutaient-ils pas les assauts du rationalisme et donnèrent-ils à l'univers le spectacle d'une foi vivante et d'un dévouement capable des plus grands sacrifices.

La situation présente de l'Eglise a de si frappantes analogies avec l'époque dont je viens de parler, qu'on a le droit d'être surpris de ne pas voir employer les mêmes moyens pour répondre à des besoins semblables. Les chrétiens convaincus et sérieux sont destinés à vivre au milieu d'une société à peu près étrangère aux habitudes et aux idées religieuses. Leur situation est donc essentiellement militante et défensive, et c'est se faire une déplorable illusion que de les préparer pour une existence pleine de quiétude et de sécurité. Nous ne pouvons plus compter sur les jours paisibles du XVII^e^ siècle ; les orages du présent nous annoncent assez clairement que la lutte se prolongera longtemps encore, et que l'Eglise devra combattre peut-être pendant des siècles contre des adversaires infatigables qui semblent renaître de leur cendre. De là évidemment la nécessité rigoureuse d'un enseignement religieux qui prépare les jeunes âmes à la défense de la foi et des traditions auxquelles la France doit les plus belles époques de son histoire.

Je sais bien qu'on croit généralement suppléer à l'insuffisance des catéchismes par la prédication. Le catéchisme est, dit-on, un enseignement essentiellement élémentaire, qui doit être complété plus tard par une instruction sérieuse. Il est vrai que les choses se passent ainsi à Paris, où la doctrine catholique est enseignée dans les chaires sous les formes les plus variées et les plus habiles, quoique les cathéchismes s'y fassent avec un soin et un zèle qui ne se trouvent dans aucun diocèse de France, et qui font le plus grand honneur au clergé de la capitale. Mgr Frayssinous a eu la gloire de fonder à Saint-Sulpice un enseignement véritablement apologétique, qui produisit les plus heureux résultats, et contribua efficacement à réveiller dans les âmes les idées chrétiennes endormies. Mgr de Quélen eut l'heureuse idée de continuer cette grande œuvre, et chargea le R. P. Lacordaire de combattre, dans la chaire de Notre-Dame, le rationalisme dominant. Plus tard le R. P. de Ravignan vint prendre sa part de ce lourd fardeau, et personne n'ignore avec quel succès ces deux illustres religieux travaillèrent à dissiper les préjugés de leur époque. Mgr Affre, pendant toute la durée de son glorieux épiscopat, encouragea vivement l'œuvre des conférences apologétiques, et, lorsque la santé épuisée du R. P. de Ravignan l'eut obligé de quitter le champ de bataille, il chargea MM. Bautain et Plantier, déjà connus par leurs succès dans la chaire, de développer l'enseignement dogmatique de Notre-Dame. Mgr Sibour montra pour cet enseignement le même zèle que son glorieux prédécesseur ; toujours empressé de répandre autour de lui les lumières de la science chrétienne, il a constamment encouragé les prédications de Notre-Dame.

On a donc fait dans le diocèse de Paris tout ce que permettaient les circonstances, et j'ai la conviction que le zélé et infatigable pasteur qui gouverne cette illustre Eglise ne s'arrêtera pas dans la voie de ces salutaires améliorations, dont personne ne pourrait maintenant contester l'importance.

Il semblait naturel que la province suivît l'exemple de Paris et qu'on profitât des améliorations introduites dans l'enseignement de la religion. Malheureusement, les choses ne se passent pas ainsi. Les progrès, même les plus évidents, ont à combattre des habitudes enracinées. Dans quelques localités on a bien, il est vrai, introduit dans les chaires un enseignement apologétique, destiné aux classes éclairées de la société. Ces essais ont été partout couronnés de succès encourageants, mais ils n'ont pas prévalu généralement sur les anciennes méthodes. On croit répondre suffisamment aux besoins du temps en appelant quelquefois de Paris un prédicateur renommé. Je suis loin de blâmer absolument cet expédient, et les succès d'un membre distingué de l'ordre des Frères Prêcheurs, le R. P. Souillard, à Notre-Dame de Caen, que nous avons pu constater dans le diocèse de Bayeux, suffiraient au besoin pour démontrer l'utilité des stations.

Mais le bien produit par les stations est assez peu durable, s'il n'est pas maintenu par des efforts énergiques et constants. Pour obtenir des résultats positifs, deux moyens se présentent, et nous savons qu'on a eu recours à l'un et à l'autre pour organiser en province l'enseignement apologétique.

On peut charger un ou deux prêtres du diocèse de preparer, pour l'Avent et pour le Carême, des conférences historiques et dogmatiques sur les preuves de la révélation. Ces conférences doivent durer plusieurs années et embrasser un ensemble de vérités liées entre elles par un plan méthodique. Il va sans dire qu'on ne peut employer à ce genre de ministère que des prêtres qui joignent à une science étendue et solide, un tact délié, une grande connaissance des préjugés du temps, enfin toutes les qualités nécessaires pour attirer et captiver un auditoire composé d'hommes appartenant aux classes supérieures. Je sais bien qu'on objecte que dans certains diocèses les évêques auront beaucoup de peine à trouver des prédicateurs suffisamment préparés à une mission si délicate, et qu'il y a un véritable danger à confier la défense de la religion à des mains inhabiles et inexpérimentées. Est-il vraiment impossible de trouver pour une œuvre que les circonstances rendent nécessaire, des hommes en état de combattre des opinions qui pénètrent chaque jour plus profondément au sein de la foule? Qui pourra croire qu'un évêque ne rencontrera pas parmi ses grands vicaires, les chanoines de sa cathédrale, les professeurs de son grand séminaire, les directeurs des autres établissements ecclésiastiques, *deux ou trois hommes* en état de lutter contre les doctrines dominantes? J'aime à penser, pour l'honneur du clergé, que dans la patrie de Fénelon, de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon, on saura trouver quelques prêtres capables de défendre l'Evangile de Jésus-Christ!

Si l'on regardait comme impossible la création d'un enseignement apologétique par le ministère des prêtres diocésains, on pourrait facilement s'entendre avec les ecclésiastiques ou avec les religieux qu'on invite à prêcher les stations de l'Avent et du Carême, de façon à rendre plus durables les résultats de ces stations. Il me paraît essentiel, pour atteindre ce but, de conserver le même prédicateur pendant

plusieurs années (26). C'est le seul moyen de pouvoir remplir d'une manière satisfaisante le cadre même le plus étroit d'une démonstration évangélique, et d'échapper aux inconvénients d'une rapidité qui ne satisfera jamais les esprits sérieux.

Du reste, il ne faut pas croire que je borne aux villes l'enseignement apologétique de la religion. Le mal doit être énergiquement combattu partout où il exerce ses ravages. Or, le scepticisme a, comme un torrent, envahi une partie de nos campagnes. C'est à tort qu'on se représente, dans les villes, les populations rurales comme restées fidèles à la tradition des croyances paternelles, et qu'on redit ces vers de Boileau :

> L'innocence, fuyant nos coupables climats,
> Sous le chaume innocent porta ses derniers pas.

Mille causes ont contribué à propager dans les villages les opinions d'un rationalisme, grossier il est vrai, mais entêté et souvent fanatique. Les rapports avec la ville, les journaux irréligieux, les almanachs voltairiens, les déclamations des bourgeois dans leurs jours de *villégiature*, sous Louis-Philippe l'influence des fonctionnaires, les calculs de la politique des différentes oppositions radicales qui craignaient toutes l'influence du clergé, mille causes enfin ont contribué à répandre le scepticisme au sein des populations agricoles. Le mal est infiniment plus profond dans plusieurs départements qu'on ne se l'imagine. On peut, du reste, juger des idées religieuses de quelques provinces par leurs opinions démagogiques. La hache des nouveaux *Jacques* qui menace les châteaux de la noblesse et les villas de la bourgeoisie n'est pas disposée à respecter les autels. Mille professions de foi, répétées chaque jour dans les cabarets socialistes, ne nous permettent pas là-dessus la moindre illusion. On voit donc combien sont immenses les dangers que le christianisme court en France, et combien il faut d'efforts pour arrêter la barbarie qui menace les dernières digues qui protégent la famille, la propriété et la civilisation. Il n'y a pas un jour à perdre, si l'on veut sauver chez nous la société civile et religieuse.

Je sais bien qu'on peut dire que les populations rurales ne sont pas en état d'entendre les questions élevées de la controverse chrétienne. Il est bien vrai qu'elles ne pourront jamais les comprendre, tant qu'elles leur seront présentées sous une forme abstraite et scientifique. Cependant il faut bien croire que le peuple est capable de se rendre compte des motifs de la foi chrétienne, puisqu'il s'est si profondément imbu des sophismes du scepticisme et de la démagogie. Ce qui a fait la popularité du rationalisme, c'est qu'il a su s'offrir aux intelligences les moins cultivées sous des formes élémentaires et souvent dramatiques. Pourquoi les prédicateurs de l'Evangile ne feraient-ils pas ce qu'ont fait les propagateurs de l'incrédulité ? La religion ne peut-elle pas être enseignée par une méthode historique qui la rende abordable aux esprits les plus grossiers et les plus inattentifs ? On ne comprend pas assez quel parti on peut tirer de la nature historique du christianisme pour un enseignement véritablement populaire. Au lieu de s'attacher aux formes sèches et sévères de l'école, on devrait montrer *par les faits*, bien plus que par des discussions métaphysiques, la nécessité, la grandeur et la portée sociale de la révélation.

(26) Il me semble que le R. P. Lacordaire m'a dit que les choses se passaient ainsi à Dijon.

Du reste, la méthode apologétique ne pourra s'appliquer à l'enseignement populaire que par des hommes préparés patiemment à cette tâche laborieuse. Le nombre des prédicateurs appartenant aux ordres religieux étant malheureusement trop borné, on ferait bien de suivre l'exemple de plusieurs évêques, qui ont fondé dans leurs diocèses de petites congrégations de missionnaires qui s'occupent exclusivement d'entretenir dans les campagnes la tradition de la foi et des vertus chrétiennes (27). Le ministère pastoral n'est plus en état de résister aux envahissements du doute. D'ailleurs, la prédication ordinaire n'a jamais suffi à l'imagination ardente du peuple. Il lui faut de temps en temps des pompes inusitées, une parole plus énergique que celle qui retentit ordinairement à ses oreilles, une action plus vive que celle qui s'efforce de le maintenir dans les sentiers du bien. Le ministère pastoral n'est pas conquérant de sa nature, il est difficile d'en attendre sous ce rapport de bien grands résultats, et il nous paraît complétement impossible de compter sur lui pour l'organisation d'un enseignement apologétique que les circonstances rendent indispensable.

Les prêtres qui exercent le saint ministère pensent trop facilement remédier à l'absence d'un enseignement apologétique, en mettant dans les mains des gens du monde des ouvrages de controverse religieuse, auxquels on ne croit pas que le rationalisme le plus décidé puisse jamais résister. Je ne partage pas, je dois l'avouer franchement, une illusion si générale. La plupart de ces livres, même ceux qui sont nouveaux, même ceux qui ont obtenu un grand succès, ne combattent que des erreurs plus ou moins oubliées, et qui n'ont aucune racine profonde dans la génération contemporaine (28). Il y a donc un véritable danger à donner ces productions, d'une théologie plus ou moins médiocre, comme le dernier mot de la science chrétienne. Les laïques, auxquels on redit naïvement ces étranges appréciations, et qui ne trouvent pas dans ces ouvrages la solution des doutes sérieux qui tourmentent leur intelligence, les laïques se prennent à croire que ces doutes ont une base parfaitement solide, et que le christianisme est définitivement condamné par le progrès des lumières et de la philosophie. Tous ceux qui ont étudié avec un peu d'attention la littérature rationaliste, savent si ces prétendues démonstrations du catholicisme répondent à des objections, telles que celles qu'on trouve dans *l'Essai sur les légendes du moyen âge* par M. Alfred Maury, dans les articles du même auteur publiés dans *l'Encyclopédie moderne*, à la *Vie de Jésus* par le Dr Strauss, au *Génie des religions*, à l'*Ultramontanisme*, au *Christianisme et la révolution française* de M. Edgar Quinet, aux travaux du Dr de Wette, de Vatke, de Vater, de Bohlen sur le *Pentateuque*, aux articles théologiques insérés par MM. Jean Reynaud et Pierre Leroux dans l'*Encyclopédie nouvelle*, aux études de physiologie philosophique des Drs Lélut et Calmeil, à la *Liberté de penser*, à l'*Histoire de l'école d'Alexandrie* de M. Vacherot, aux *Essais sur la religion et la philosophie* de M. Saisset, aux attaques dirigées contre le *Nouveau Testament* par Bruno Bauer et Lutzelberger, et à tant d'autres publications dont les doctrines alimentent la polémique des journaux et des revues rationalistes. Donnez à des esprits pénétrés des idées que contiennent ces ouvrages des réfutations même solides des frivoles cinicanes du XVIIIe siècle, vous ressemblerez à des soldats qui se promènent gravement sur le front de l'armée en-

(27) Qu'on me permette de citer l'exemple du diocèse du Bayeux et de proposer comme un modèle la congrégation de Notre-Dame de la Délivrande si bien dirigée par M. l'abbé Saulgt.

(28) Faut-il s'en étonner quand on les voit reproduire à peu près Berger, Guenée et Davoine ?

nemie sans tirer un coup de fusil. Nous ne sommes pas dans l'Angleterre du dernier siècle; où chaque écrit rationaliste suscitait dans les rangs du clergé ou de l'aristocratie une réponse accablante, et où chaque controverse tournait à la confusion des adversaires de la révélation. Certaines réponses qu'on fait aux rationalistes et qui excitent si facilement l'enthousiasme, ne paraîtront jamais sérieuses à ceux qui suivent le mouvement de la controverse contemporaine. Il vaut donc mieux, au lieu de mettre sans discernement dans les mains des laïques des ouvrages sans valeur scientifique, leur conseiller des livres qui répondent vigoureusement et savamment aux difficultés du temps présent. Tels sont les ouvrages du R. P. Perrone, de Jacques Balmès (29), du Dr Mœhler, de S. E. le cardinal Wiseman, du Dr Klee, du Dr Dœllinger, du Dr Alzog (30). Je n'indique que quelques-uns des plus solides; car il serait facile d'en citer plusieurs autres, dont le mérite est universellement reconnu. Ce sont les livres de ce genre que le clergé devrait propager, et on est obligé d'avouer qu'il met souvent à le faire un empressement assez médiocre, et que ses prédilections se portent trop facilement sur des écrits qui ne sont que des résumés affaiblis des travaux apologétiques de Bergier, de Duvoisin, de Guénée et de La Luzerne (31).

Outre la propagation des livres vraiment sérieux, consacrés à la défense de la révélation, il existe une œuvre importante qui pourrait, si elle était plus activement encouragée, contribuer à paralyser en France les efforts perpétuels de l'incrédulité. Je veux parler des *Revues religieuses*, qui n'ont fait jusqu'ici que végéter, parce qu'on ne les a soutenues que fort languissamment. En Allemagne, ces publications sont nombreuses et florissantes. Les Catholiques et les Protestants mettent un zèle égal à les soutenir. Il n'est guère honorable pour la France, que les quelques revues religieuses qui existent dans notre pays aient une peine infinie à conserver un nombre fort restreint d'abonnés, à une époque où les doctrines chrétiennes trouvent dans une multitude de publications quotidiennes ou périodiques tant d'adversaires habiles et passionnés. Au siècle où nous vivons, la chaire ne suffit pas pour propager l'enseignement apologétique. La presse est devenue une puissance considérable, soit pour le bien, soit pour le mal. Les hommes les plus illustres du clergé d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre, n'ont pas cru indigne d'eux de lutter dans la presse périodique contre les envahissements du rationalisme. C'est ce qu'ont fait le R. P. Perrone, le prince de la théologie contemporaine, S. E. le cardinal Wiseman, le docteur Mœhler, Jacques Balmès et tant d'autres. Je crois que le clergé français peut sans rougir marcher sur les traces de ces théologiens illustres, dont l'Europe savante admire les talents!

En étudiant les statistiques littéraires, j'ai été frappé bien des fois du grand nombre d'ecclésiastiques qui s'occupent d'études purement archéologiques. Nul plus que moi n'estime la science sous toutes ses formes, et ne désire voir le clergé occuper une place éminente dans toutes les connaissances humaines et ne jamais oublier ce beau mot de nos livres saints : *Dominus, Deus scientiarum*. Mais la défense de la religion n'est-elle pas la plus pressante affaire? N'y a-t-il pas beaucoup d'inconvénients à laisser le monopole de cette grande cause à des journalistes, écrivains laïques, dont le zèle et la foi vive méritent sans doute

(29) Je ne parle que de ses ouvrages historiques.

(30) Tous ces travaux ont été traduits et jouissent d'une célébrité européenne. Quelques-uns, tels que ceux de S. E. le cardinal Wiseman, ont déjà eu en France un grand succès. M. Migne a mérité la reconnaissance du clergé en les faisant traduire.

(31) Le bel ouvrage de Balmès, *Du Protestantisme et du Catholicisme*, a eu beaucoup de peine à obtenir les honneurs d'une 2e édition. L'admirable ouvrage de Dœllinger, *La Réforme*, est à peine connu!

beaucoup d'éloges, mais dont les études théologiques sont souvent rapides et superficielles? N'est-il pas dit dans le livre sacré : *Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus?* Nous n'aurons pas trop le droit de nous plaindre sans cesse des progrès du scepticisme, si nous ne travaillons selon la mesure de nos forces en toute patience et toute doctrine, *in omni patientia et doctrina*, ainsi que le dit admirablement le grand Apôtre : *C'est une chose facile que d'accuser son siècle d'impiété et de perversité :* ce qui l'est moins, c'est de s'occuper sans cesse à redresser ses préjugés, à lutter contre ses entraînements irréfléchis, à combattre ses passions en un mot, à continuer parmi nous l'œuvre que les apôtres ont accomplie avec une abnégation si complète et un héroïsme invincible. Jamais ils n'ont désespéré de la puissance des doctrines évangéliques ; ils n'ont redouté ni les séductions de l'erreur, ni les subtilités des sophistes, ni les préventions populaires qui paraissaient à cette époque si profondément enracinées.

Mais, ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que les premiers prédicateurs de l'Evangile ont su toujours ménager avec une adresse infinie la faiblesse des âmes qu'ils voulaient faire entrer dans le sein de l'Eglise chrétienne. Je ne veux citer qu'un seul exemple, le discours de saint Paul devant les Aréopagites. Avec quelle habileté l'orateur inspiré loue dans les Athéniens ce qui se trouvait dans leurs cœurs d'émotions religieuses! Il ne dédaigne pas de se servir des expressions mêmes d'un de leurs poëtes pour leur faire mieux goûter les oracles divins, et il semble vouloir respecter toutes les susceptibilités de la vanité hellénique. Puissent les apologistes et les prédicateurs contemporains avoir toujours la même prudence ! Qu'ils n'irritent jamais chez leurs adversaires les répugnances de l'orgueil dans la crainte de réveiller toutes leurs antipathies. Dans un siècle épris de ses lumières ils doivent éviter le mépris imprudent de la vraie philosophie, de la science et des conquêtes les plus glorieuses de l'activité humaine; se borner charitablement à prêcher les dogmes catholiques à des intelligences habituées à toutes les exagérations de l'indépendance rationaliste, sans attacher une trop grande importance à des *opinions* individuelles. En un mot, ils auront toujours devant les yeux l'admirable règle de saint Vincent de Lérins, qu'on oublie trop volontiers dans la défense des idées religieuses : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est.* C'est à cette règle que s'est constamment attaché, pendant toute la durée de ses prédications à Saint-Sulpice, le célèbre évêque d'Hermopolis, Mgr Frayssinous, qui comprenait avec un tact si délicat les nécessités du temps présent, et qui n'avait pas perdu de vue les catastrophes de la révolution française. Il sut constamment, avec toute l'adresse d'une charité ingénieuse et d'une urbanité devenue trop rare, concilier toutes les sympathies à son ministère autant qu'à sa personne. Obligé de combattre le matérialisme voltairien et le misérable athéisme du XVIII^e^ siècle, il se borne à réfuter ces vulgaires erreurs, sans jamais se permettre la moindre allusion blessante, ni aucune de ces personalités qui peuvent aigrir les esprits, mais ne les convertissent jamais. On voit qu'il est plus occupé du triomphe des saines doctrines chrétiennes, que de ces trop faciles succès qu'assurent de frivoles épigrammes. En un mot, il reste toujours fidèle à sa devise si noble et si chrétienne : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.* Je croirais volontiers que l'étude des conférences de Mgr Frayssinous n'a pas été inutile au R. P. de Ravignan, et que le célèbre prédicateur de Notre-Dame s'est inspiré constamment de cet esprit de haute sagesse et de modération soutenue. La modération est en effet une des grandes qualités de cet esprit éminent ; elle a puissamment contribué à ses éclatants succès ; elle a

forcé les plus intraitables adversaires de la Compagnie de Jésus de rendre hommage à sa bonne foi, à son équité et à ses talents. Cependant aucun prédicateur n'a combattu avec plus d'énergie les théories rationalistes, mieux montré tous leurs dangers au point de vue doctrinal, moral et social. Mais en attaquant les opinions erronées, il a su se montrer perpétuellement fidèle aux lois de la prudence et de la charité la plus bienveillante. Un tel homme peut être considéré, à mon avis, comme le modèle du prédicateur et de l'apologiste chrétien au XIX^e^ siècle : on retrouve en effet dans son livre sur la Compagnie de Jésus les qualités dominantes de ses conférences, rien qui sente l'emphase, la rhétorique de Cicéron travestie, les *alinéas* sentencieux, roides et dogmatiques. On voit qu'il veut surtout agir sur les esprits sérieux ; tous ne pourraient pas se rendre un pareil témoignage ? Tous ne pourraient pas non plus se vanter d'être restés si complétement étrangers aux intrigues des partis politiques et aux intérêts passagers du temps présent.

Puissions-nous profiter enfin des leçons cruelles de l'expérience ! On sait ce que la religion a gagné sous la Restauration à l'intervention du clergé dans les affaires de cette époque. L'immense majorité de la nation vit avec la plus grande irritation certains pasteurs des âmes mêler dans leur enseignement une polémique imprudente aux divines paroles de l'Evangile, des mandements devenir un écho des journaux légitimistes, et les cantiques du catéchisme se transformer en refrains de royalisme. Qu'y gagna-t-on ? On combattit des hommes de parti avec les procédés violents qu'emploient les opinions blessées. Aux prônes politiques on opposa des pamphlets révolutionnaires ; aux mandements des évêques de la Chambre haute, des satires voltairiennes ; aux refrains royalistes, les couplets épicuriens de Béranger. Lorsque la révolution de juillet éclata, le clergé fut obligé de lutter contre une sérieuse impopularité, et ce ne fut qu'à force de sagesse et de modération qu'il parvint à reconquérir l'influence légitime que lui méritent ses services, son dévouement et ses vertus. Cette rude leçon ne peut être perdue pour le clergé français. Malheureusement la pente est fort glissante. Dans l'enseignement apologétique du christianisme, sous prétexte de défendre le caractère social de l'Evangile, il arrive fréquemment aux prédicateurs et aux théologiens d'aborder fort imprudemment, à mon avis, les questions les plus brûlantes de la politique contemporaine, et de confondre les intérêts du temps avec les intérêts éternels. La parole du prêtre perd beaucoup de son autorité salutaire, quand les fidèles voient se produire dans la chaire pacifique de la prédication chrétienne, toutes les théories qui défraient la polémique des revues et des journaux. La défense de la révélation présente assez de questions capitales et qui touchent aux intérêts les plus sacrés du genre humain, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'aborder des problèmes compliqués, de réveiller les vieilles querelles qui divisent les différentes classes de la société française, et de transformer le sanctuaire de la paix en un club électoral. Je sais bien qu'on se dit volontiers, pour excuser ces excursions dans le domaine de la science politique, que l'ère sociale du catholicisme est arrivée, et qu'il est temps enfin de le faire entrer dans le domaine des faits. Ce motif est plus spécieux que solide ; car le meilleur moyen de travailler aux intérêts sociaux, c'est de pénétrer les âmes des principes d'abnégation, de charité et de dévouement qui constituent l'esprit de l'Evangile. En combattant sous toutes ses formes l'égoïsme sans cesse renaissant, on assurera bien mieux le triomphe d'idées politiques conformes aux doctrines religieuses, qu'en déclamant aux pieds des saints autels les *premiers Paris* de son journal. Les apôtres ont montré la plus complète indifférence sur des problèmes, auxquels quelques esprits aventureux veulent maintenant donner la première

place dans l'enseignement chrétien, et cependant jamais aucune parole n'a produit dans le monde autant de réformes sociales et d'améliorations salutaires dans l'organisation des pouvoirs politiques. Ils savaient bien que c'est au cœur de l'homme qu'il faut viser, qu'il faut avant tout gouverner et modérer ses passions, réveiller dans son intelligence le sentiment de ses destinées éternelles, et que les fruits de la doctrine céleste du divin Libérateur du monde mûrissent toujours, quand on sait les attendre avec la patience de la foi et la confiance d'une âme vraiment chrétienne. Il serait triste de voir les prédicateurs de l'Evangile partager la pétulance étourdie et les aveugles illusions d'un siècle qui se flatte de réformer l'humanité avec quelques formules, et qui croit remédier à ses douleurs les plus invétérées avec quelques utopies qu'enfante l'oiseuse activité des intelligences exaltées et souffrantes.

Il ne faudrait pas cependant, pour éviter les inconvénients que nous signalons, dissimuler en aucune occasion les maximes de l'Evangile et des écrits apostoliques sur l'origine et les droits du pouvoir, sur les obligations des sujets à l'égard des puissances, en un mot tout ce qui constitue ce qu'on pourrait appeler la politique sacrée de la nouvelle alliance. Sans entrer dans les systèmes du moment, et sans discuter les questions étrangères aux intérêts éternels, il est utile, il est souvent indispensable de rappeler aux âmes religieuses les devoirs sociaux que la révélation divine leur impose incontestablement, et de proclamer sans hésitation les doctrines évangéliques sur les droits de l'autorité, quand même elles pourraient blesser les préjugés de l'époque où nous vivons.

On doit sans cesse faire retentir aux oreilles des générations contemporaines, nourries des doctrines révolutionnaires, ces graves et belles paroles de nos Livres saints :

Que tout le monde soit soumis aux puissances supérieures ; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre.

Celui donc qui s'oppose aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu ; et ceux qui y résistent, attirent la condamnation sur eux-mêmes.

Car les princes ne sont point à craindre, lorsqu'on ne fait que de bonnes actions, mais lorsqu'on en fait de mauvaises. Voulez-vous ne point craindre les puissances, faites bien et elles vous en loueront.

Le prince est le ministre de Dieu pour nous favoriser dans le bien. Que si vous faites mal, vous avez raison de craindre, parce que ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée. Car il est le ministre de Dieu pour exécuter sa vengeance, en punissant celui qui fait de mauvaises actions.

Il est donc nécessaire de vous y soumettre, non-seulement par la crainte du châtiment, mais aussi par un devoir de conscience.

C'est pour cette même raison que vous payez le tribut aux princes, parce qu'ils sont les ministres de Dieu, toujours appliqués aux fonctions de leur emploi.

Rendez donc à chacun ce qui lui est dû, le tribut à qui vous devez le tribut ; les impôts à qui vous devez les impôts ; la crainte à qui vous devez de la crainte ; l'honneur à qui vous devez de l'honneur (32).

(32) St. Paul, *Epître aux Romains*, XIII, 1-8, trad. Sacy.

INTRODUCTION

AUX

DÉMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES

PRÉPARATION ÉVANGELIQUE HISTORIQUE DU XIX^e^ SIÈCLE.

LIVRE PREMIER. — L'ÉDEN.

PREMIERE PARTIE. — *SOURCES DE L'HISTOIRE DE LA RELIGION PRIMITIVE.*

PRÉAMBULE. — *La Religion primitive d'après les rationalistes.*

LE RATIONALISTE. — « C'est un fait incontestable, dit Hume, qu'en remontant au delà d'environ 1700 ans, on trouve tout le genre humain idolâtre, et plus nous perçons dans l'antiquité, plus nous voyons les hommes plongés dans l'idolâtrie. Ce n'est pas la peine d'excepter une ou deux nations tout au plus, dont le théisme n'était pas assez épuré. » (*Hist. nat. de la Relig.*, n° 1, p. 4.) — (33)

« Pour peu, dit-il encore, que l'on médite sur les progrès naturels de nos connaissances, on sera persuadé que la multitude ignorante devait se former d'abord des idées bien basses et bien grossières d'un pouvoir supérieur. Comment veut-on qu'elle se soit élevée tout d'un coup à la notion de l'Etre tout parfait, qui a mis de l'ordre et de la régularité dans toutes les parties de la nature ? Croit-on que les hommes se soient représenté la Divinité comme un esprit pur, comme un être tout sage, tout-puissant, immense, avant de se la représenter comme un pouvoir borné, avec des passions, des appétits, des organes mêmes semblables aux nôtres ? J'aimerais autant croire que les palais ont été connus avant les chaumières, et que la géométrie a précédé l'agriculture. Il serait absurde de supposer que les hommes ont découvert la vérité pendant qu'ils étaient ignorants et barbares ; qu'aussitôt qu'ils ont commencé à s'instruire, ils sont tombés dans l'erreur. » (*Hist. nat. de la Relig.*, n° 1, p. 5 et 6; *Emile*, t. II, p. 314.) — Il ne se peut pas faire que l'homme ait passé du théisme à l'idolâtrie. « Les mêmes raisonnements, dit-il, qui lui ont persuadé l'existence de l'Etre suprême et qui ont répandu cette opinion, devaient encore plus aisément la conserver. Il est infiniment plus difficile de découvrir et de prouver une vérité que de la maintenir lorsqu'elle est découverte et prouvée. » (*Hist. nat. de la Relig.*, n° 1, p. 10.)

« Une nation idolâtre, du nombre des dieux qu'elle adore, en choisit un qu'elle met au premier rang ; on flatte ce dieu, on le courtise, on exalte ses attributs, c'est à qui renchérira sur ses titres ; l'idée qu'on s'en forme s'agrandit de jour en jour : à la fin, enivré d'éloges et d'encens, à force d'exagérations et de pieuses hyperboles, ce dieu devient l'Etre suprême, l'Etre infini, l'être par excellence, le Créateur et le Maître de l'univers. » (*Hist. nat. de la Relig.*, n° 6, p. 53.)

L'auteur du *Système de la nature* n'est pas très-éloigné de l'opinion de Hume. Selon lui, s'il n'existait point de mal dans le monde, l'homme n'aurait jamais pensé à la Divinité. Ce sont les besoins continuels l'inclémence des saisons, les disettes, les contagions, les accidents, les maladies qui l'ont rendu religieux. L'ignorance des causes naturelles lui fait regarder avec étonnement et avec frayeur les phénomènes les plus simples, à plus forte raison les convulsions de la nature, telles que les inondations, les tremblements de terre, les volcans ; il les attribue à des agents invisibles doués d'un

(33) Hume se trouve ici aux prises avec la foule des déistes qui, pour combattre la nécessité de la révélation, soutiennent que le pur théisme a été non-seulement la plus ancienne religion de l'univers, mais la religion de tous les sages, dans tous les siècles et chez toutes les nations ; qu'au milieu des fables et des superstitions de l'idolâtrie, on retrouve toujours la notion d'un Dieu suprême, dont les divinités inférieures n'étaient que les agents et les ministres. (CHERBURY, *De Relig. gentilium ; Philos. de l'Hist.*, c. 30, p. 158 ; *Examen important de Bolingbr.*, *Proœm.* ; *Dict. philos.*, art. *Idolatrie* ; *Examen crit. des Apol. de la Relig. chrét.*, c. 9.)

pouvoir supérieur, et souvent appliqués à troubler sa félicité. C'est donc dans le sein de l'ignorance, des alarmes et des malheurs que les hommes ont puisé les premières notions de la Divinité. (*Syst. de la nat.*, II^e^ part., c. 1; *le Bon Sens*, § 10 et suiv.; *Hist. des établiss. des Europ. dans les Indes*, t. III^e^, 1, 8, p. 302.)

Les anciennes révolutions de la terre ont fait naître les premiers dieux; de nouvelles révolutions en produiraient de nouveaux si les anciens venaient à s'oublier. (*Syst. de la nat.*, II^e^ part., c. 10, pag. 317; *Contagion sacrée*, c. 14, pag. 146.)

C'est évidemment l'ignorance des causes naturelles qui a fait imaginer aux peuples sauvages un pouvoir inconnu, une ou plusieurs intelligences occupées à régir la nature; donc c'est elle qui a inspiré les premiers sentiments de religion.

On ne peut méconnaître la source des notions religieuses lorsqu'on voit que la plupart des nations se sont fait de la Divinité une idée terrible. De là sont venus tous les cultes bizarres, absurdes, cruels, qui ont déshonoré le genre humain; les terreurs paniques dont il a été tourmenté, les sacrifices abominables qui ont souillé les autels. Si l'homme n'avait pas envisagé la Divinité comme une puissance toujours irritée, se serait-il avisé de répandre le sang des animaux pour l'apaiser, d'immoler ses semblables? Les pères auraient-ils eu la barbarie d'égorger leurs propres enfants par un motif de piété? (*Contagion sacrée*, c. 1, pag. 2 et 17; *Syst. de la nature*, II^e^ part., c. 1, pag. 14; *le Bon Sens*, Préface, pag. IV.)

La première théologie de l'homme lui fit, si l'on en croit d'Holbach, d'abord craindre et adorer les éléments ou les génies dont ils étaient, disait-on, animés, ensuite les héros. A force de réfléchir, il crut simplifier les choses en soumettant la nature entière à une intelligence souveraine, à une âme universelle qui mettait tout en mouvement. Il prétend que le grand tout, l'univers, la nature des choses, était le véritable objet du culte de l'antiquité païenne. Orphée nous l'apprend dans un hymne au dieu *Pan*. En distinguant la nature de sa propre énergie, on fit de cette énergie même un être incompréhensible que l'on nomma *Dieu*. Ainsi l'idée de l'unité de Dieu fut une suite de l'opinion que Dieu était l'âme de l'univers; cependant elle ne put être que le fruit tardif des méditations humaines. (*Syst. de la nat.*, II^e^ part., c. 1, p. 16; c. 2, p. 34, 38, 42.)

Selon l'auteur de l'*Antiquité dévoilée par ses usages* et des *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, toutes les religions sont nées de la frayeur et de la tristesse dans laquelle le genre humain a été plongé par le déluge universel; les usages civils de religion de tous les peuples du monde ont un rapport sensible à cette grande révolution; la plupart ont été institués pour en rappeler le souvenir. Quelques individus échappés du naufrage presque général du genre humain, réduits à une misère extrême, conservèrent une idée profonde de la vengeance divine, et furent religieux à l'excès. Ils craignaient sans cesse de voir arriver un nouveau bouleversement du monde, surtout à chaque révolution périodique des astres; tous les mois, toutes les années, tous les sept ans, tous les cinquante ans, ou à chaque centaine d'années, la crainte renaissait. Ces différentes époques furent marquées par des fêtes, c'est-à-dire par des jours d'assemblée, dans lesquelles on commençait par s'affliger, parce que l'on croyait toujours à la fin du monde; ensuite on se réjouissait en voyant chaque période se renouveler et la marche de l'univers continuer comme à l'ordinaire. C'est ce que l'auteur appelle *le génie cyclique et apocalyptique des anciens peuples*. De là encore la frayeur que l'on avait des éclipses et des comètes, parce qu'elles semblaient annoncer un dérangement prochain dans la nature.

A mesure que la terre se repeupla et que les sociétés se formèrent, on sentit la nécessité d'un chef; les hommes excessivement religieux ne voulurent pas d'autre chef ni d'autre souverain que Dieu; aussi tous les anciens gouvernements furent théocratiques. Comme il fallut représenter le *Dieu monarque* par des signes extérieurs, on lui érigea un trône, un palais; on lui établit des officiers et des ministres. Cet usage a produit les plus grands abus: 1° Les signes extérieurs de la présence de Dieu furent divinisés; c'est ce qui a fait naître l'idolâtrie. 2° La frayeur toujours subsistante a inspiré toutes les superstitions, les expiations de toute espèce, les sacrifices sanglants, les victimes de sang humain, la foi aux songes, aux pronostics, etc. 3° Les prêtres revêtus d'abord d'une autorité sans bornes, comme ministres et représentants de la Divinité, en ont abusé pour tromper, pour effrayer, pour subjuguer les hommes et les réduire en esclavage. 4° Lorsque les peuples, lassés de ce joug, ont voulu avoir des rois, ils ont regardé ceux-ci à leur tour comme les lieutenants de la Divinité, comme revêtus du même pouvoir suprême et absolu. De là l'origine du despotisme chez toutes les nations, principalement chez les Orientaux.

—

Les rationalistes contemporains, sans accepter toutes ces théories, s'accordent à présenter la religion primitive comme un fétichisme plus ou moins grossier.

Cette hypothèse va être l'objet des discussions qui suivent.

Chapitre I^er^. — *Causes de l'enthousiasme des savants pour les traditions hindoues.*

Le Rationaliste. — Il faut chercher l'histoire de la religion primitive non pas chez les Hébreux, mais chez les Hindous. « Le témoignage presque unanime des anciens assigne au brahmaïsme, c'est-à-dire à la religion encore aujourd'hui dominante dans l'Hindoustan, la priorité sur toutes les autres croyances de la terre; et les considérations

puisées dans les livres et la langue sacrés des brahmanes, ou prêtres brahmaïques, et dans les monuments architecturaux qui se lient à leur culte, donnent à cette opinion la sanction la plus complète et la mieux fondée. Les preuves que nous en apporterons dans le cours de notre histoire ne laisseront subsister, nous l'espérons, aucun doute à cet égard.

« Les dogmes du brahmaïsme et tout ce qui tient aux rites publics et privés de cette religion sont consignés dans les livres sacrés que l'on désigne sous les noms génériques de *védas*, d'*oupavédas*, d'*angas* et d'*ou pangas*.

« Il y a quatre védas : le *Ritch*, l'*Yadjouch*, le *Sâma* et l'*Atharvana*. Ces livres forment une nombreuse collection d'écrits relatifs à la plupart des sciences divines et humaines. On y trouve des systèmes théogoniques et cosmogoniques, des hymnes à la louange de l'Etre suprême et des intelligences inférieures ; des préceptes moraux, religieux et sociaux ; des règles touchant les cérémonies du culte et toutes les pratiques qui s'y rattachent, tels que les prières, les sacrifices, les purifications, les pénitences, les pèlerinages, les fêtes ; des formules pour la conjuration des esprits, pour l'enchantement des serpents ; l'art d'expliquer les présages et de connaître les jours heureux et malheureux, etc. Chacun des védas est divisé en deux parties. La première comprend les *mantras*, ou prières ; la seconde, les *brâhmanas*, ou préceptes. On appelle *sanhita* l'assemblage complet des hymnes, prières et invocations appartenant à chaque véda. La portion argumentative, ou *védanta*, de la théologie des écritures hindoues, est contenue dans des traités nommés *oupanichads*, science divine. Les védas ont été, en quelque sorte, résumés dans un livre intitulé : *Mânava-dharma-sâstra*, ou les lois de Manou.

« Les oupavédas, ou sous-védas, aussi au nombre de quatre, renferment des notions de médecine, de musique, d'art militaire et d'arts mécaniques.

« On compte six angas. Ces livres ont rapport à l'astronomie, à la grammaire, à la prosodie, et contiennent des commentaires sur les passages obscurs des védas.

« Le premier des quatre oupangas comprend les dix-huit pourânas, poëmes qui ont été composés pour l'instruction et pour le plaisir de l'homme. Le second oupanga traite des facultés intellectuelles ; le troisième énumère les devoirs prescrits par la religion et la morale ; le quatrième est un code de lois civiles et criminelles.

« Outre ces divers livres, il faut encore citer deux compositions épiques : le *Mâha Bhârata*, attribué, comme les pourânas, au poëte Vyasa ; et le *Râmayana*, œuvre du poëte Valmiki.

« Déjà cinq siècles avant notre ère, les brâhmanes assignaient deux mille ans d'ancienneté à la plupart de ces écrits, compilés, disaient-ils, sur des ouvrages antérieurs. Cette prétention se trouve pleinement justifiée, si l'on admet l'opinion d'Holwell et d'Alexandre Dow, qui reportent à cinq mille ans de nous la composition des védas, et celle des pourânas à trois mille quatre cents ans. Au reste, plusieurs circonstances relatées dans les livres hindous fixent, de la manière la plus précise et la plus certaine, à cette dernière époque, la rédaction actuelle de védas. Ainsi, par exemple, des positions célestes y sont indiquées, qui, selon les calculs de nos astronomes, existaient dans le XIVe siècle avant Jésus-Christ, c'est-à-dire il y a environ trois mille deux cents ans. C'est vers le même temps que paraît avoir été rédigé le *Mânava-dharma-sâstra*. Mais, avant ces trois mille deux cents ans, combien de temps n'a-t-il pas fallu, suivant la remarque de Lanjuinais, pour inventer, pour exprimer en langage poli, soit en vers harmonieux, soit en prose mesurée, tant d'idées les plus abstraites, qui constituent le brahmaïsme ; tant d'emblèmes, d'hymnes, de prières et de cérémonies, de réflexions profondes, d'imaginations vaines, de subtilités excessives, d'observations physiques et morales, que l'on trouve accumulés dans ces volumineux recueils !

« Combien de temps aussi n'a-t-il pas fallu pour la formation de la langue de ces védas, le sanskrit, dont la rare perfection atteste une haute civilisation antérieure ! Il est à remarquer que le sanskrit, qui a cessé d'être parlé et qui n'est plus guère entendu que d'un petit nombre de *pandits* ou lettrés, offre des conformités frappantes de mots et de structure avec ce que nous connaissons du zend ou ancien persan, avec le persan moderne, avec d'autres langues de l'Asie, avec le grec, le latin, l'allemand, l'esclavon, et généralement avec toutes les langues de l'Europe anciennes et modernes ; de sorte que l'on peut conclure, de ces affinités, que s'il y a jamais eu une langue primitive, ce titre appartient incontestablement au sanskrit. Ajoutons que du sanskrit dérivent directement les langues sacrées du bouddhaïsme, doctrine qui remonte à plus de mille ans avant Jésus-Christ. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. Ier.) — (34)

L'APOLOGISTE.—« Nous ne pouvons mieux comparer l'état actuel des études faites sur l'Inde, qu'à la manière dont on cultivait la littérature grecque aux XVe et XVIe siècles. Il n'y a pas encore cinquante ans que nous connaissons la langue primitive de l'Inde ; combien ne doit-il pas être difficile d'exercer une critique circonspecte dans les recherches sur la littérature de cette langue ? Or, comme dans le principe des études grecques, l'authentique et l'inauthentique étaient reçus avec une égale confiance, et comme on n'apprit que plus tard à distinguer le nouveau de l'ancien, de même on pourrait bien ne pas savoir encore appliquer avec mesure et finesse la critique la plus élevée aux ou-

(34) J'ai donné une réponse étendue à cette théorie dans *Le Christ et l'Evangile*, et je demande la permission d'y renvoyer.

vrages indiens. Ajoutons qu'un champ d'érudition, resté inculte jusqu'ici, ne peut être défriché, comme il mérite de l'être, sans qu'un certain enthousiasme, une certaine prédilection, voisine de la partialité, ne se mêle aux premiers travaux. On croit ennoblir l'objet de ses études en lui assignant la plus haute antiquité ; on voit tout à travers la lumière de la vénération : pourrait-on n'avoir pas confiance en des témoins qui inspirent un si grand respect ? De tels préjugés accompagneront naturellement une étude passionnée.

« A peine nous sommes-nous affranchis, et pas même radicalement, de la superstition dont nous étions autrefois imbus pour les traditions grecques et romaines. A la vérité, les traditions indiennes sont telles qu'un grand nombre portent l'empreinte de la fausseté, ou du moins de l'incertitude : aussi sommes-nous plus portés au doute qu'on ne l'était au XV^e^ et au XVI^e^ siècle ; mais cependant la prévention est encore trop puissante et s'accommode des traditions par la seule raison qu'elles n'offrent par elles-mêmes aucune raison de douter, quand au contraire on ne devrait les croire qu'autant qu'il y aurait des raisons qui en établiraient la vérité. Si quelquefois aussi l'on entend des voix qui osent nier toute l'antiquité indienne ou la révoquer en doute, c'est qu'elles cèdent à leur antipathie, comme d'autres à leur sympathie ; mais il ne leur est pas donné non plus de se livrer à des recherches calmes et impartiales. Peut-être y a-t-il quelque danger à se porter médiateur et à proclamer un résultat moyen entre ces deux préventions extrêmes ; mais nous devons le courir, car notre objet nous en fait un devoir. » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, ch. 2.)

CHAPITRE II.—*Préjugés légitimes contre l'antiquité des Hindous.*

« La simplicité de l'histoire des Chinois nous a permis d'y jeter un coup d'œil facile. Les Indiens, au contraire, qui, à ce qu'il paraît, n'ont jamais formé un peuple, un Etat, laissent voir aussi dans ceux de leurs récits qui ont quelque apparence d'histoire, peu d'ensemble et presque pas d'accord. D'après les témoignages des hommes les plus versés dans leur littérature, ils n'ont pas d'histoire ; on désespère même de pouvoir jeter, à l'aide des monuments et par d'autres secours de cette nature, quelque jour sur les causes politiques de leur développement (35). Quand donc on pense que les premiers documents qui nous sont parvenus par voie étrangère sur l'état de l'Inde sont postérieurs à l'expédition d'Alexandre le Grand, et qu'ils sont même en fort petit nombre ; que les inscriptions en langue sanscrite et en d'autres dialectes analogues ne remontent pas à une haute antiquité (36) ; que presque tous les aperçus chronologiques des Indiens sont de la plus grande incertitude, et que leurs documents sur les ouvrages d'art et sur la littérature, qu'ils soient anciens ou modernes, portent un caractère fabuleux ; on s'étonne alors de la confiance avec laquelle un grand nombre d'écrivains cherchent, sans examen suffisant, à faire remonter les écrits indiens à la plus haute antiquité.

« On allègue, en faveur de l'antiquité de la civilisation indienne, quelques raisons, telles que les suivantes : l'étonnante grandeur des édifices, qui semblent ne le céder en rien pour l'antiquité aux ouvrages égyptiens, particulièrement les temples souterrains ; quelques aperçus astronomiques dans les écrits indiens ; une langue et des manières de penser antiques ; ainsi que les preuves que l'on croit avoir qu'une grande partie du globe doit sa civilisation aux Indiens. » (RITTER, (37) *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, ch. 1^er^.)

CHAPITRE III.—*De l'astronomie hindoue.*

« Si les aperçus astronomiques, dont on a voulu conclure la haute antiquité de quelques écrits des Indiens, étaient rigoureusement suffisants, et si l'on pouvait démontrer qu'ils ne sont dus ni à l'erreur ni à l'imposture, on pourrait sans doute en induire avec sécurité le résultat qu'on voulait en tirer. Mais autant de semblables calculs astronomiques sont utiles pour la chronologie, lorsqu'ils sont fondés sur des observations exactes et faites d'une manière suivie, autant ils semblent peu utiles lorsqu'ils se réduisent à quelques aperçus sans précision ; et tel est le caractère que nous devons supposer aux écrits astronomiques, les plus anciens des Hindous (38). » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot.)

CHAPITRE IV. — *Caractères de la pensée hindoue.*

« Il s'agit enfin de considérer l'antiquité du caractère de la pensée indienne. Mais on peut dire à ce sujet ce que nous dirons de l'antiquité de la langue : ce caractère ne

(35) JONES, dans les *Asiatical Researches*, I, p. 430, édit. de Londres ; H. T. COLEBROOKE, *ib.* IX, p. 398. Pour avoir une idée de l'esprit peu historique des Hindous, voyez ce que *Wilfort* raconte d'un chroniqueur, *ib.* IX, p. 133, et de la manière dont les Hindous dépaysent les Anglais, *ib.* p. 134. (Note de RITTER.

(36) Une inscription, qui prétend à une haute antiquité, est justement réputée fausse par les connaisseurs. (*Asiatic Researches*, IX, p. 446.) L'inscription la plus ancienne qui ait été déchiffrée semble avoir été composée peu avant ou peu après la naissance de Jésus-Christ (*As. Res.*, I, p. 123, etc. ; IX, p. 444). (Note de RITTER.)

(37) Ritter est protestant, mais ses formules théologiques sont si vagues, qu'on ne sait dans quelle variété des innombrables nuances du protestantisme il faut le classer. Son *Histoire de la philosophie* est du reste un livre fort sérieux, plein de recherches positives et savantes.

(38) Colebrooke, en plaçant, par des raisons astronomiques, la compilation des Védas au XIV^e^ siècle avant Jésus-Christ, appelle cette conjecture *hasardée*. (*As. Res.*, VII, p. 484.) (Note de H. RITTER.) M. Quinet a cité cette conjecture hasardée comme un *fait incontestable!*

prouve rien par lui-même; il n'a force de preuve qu'autant qu'il peut être rapporté à d'autres faits établis par l'histoire; c'est ce qu'il ne faut pas méconnaître. On ne peut contester en effet qu'il y a dû avoir dans l'espèce humaine, au commencement de son développement, une certaine manière de penser enfantine, tant que l'humanité n'eut pas atteint le degré de perfectionnement que nous lui reconnaissons dans les temps historiques. On peut appeler antique cette manière enfantine de penser. Mais un peuple peut rester longtemps à ce degré du développement intellectuel; il peut ne faire qu'y arriver, quand d'autres peuples en sont depuis longtemps sortis. Le caractère de la pensée chez un peuple ne décide donc rien sur son ancienneté. Il serait peut-être nécessaire de suspendre plus longtemps son jugement sur la question qui nous occupe, en attendant de nouveaux renseignements, si le caractère de tous les écrits Indiens, tels que nous les connaissons par la tradition, ne nous en dispensait pas; car il n'y a qu'un homme aveuglé par les préjugés qui puisse ne pas reconnaître que les écrits des Hindous, même les plus anciens, ne portent pas le caractère de l'enfance. Nous ferons encore plusieurs remarques à ce sujet par la suite.

« Toutes ces raisons sont donc insuffisantes pour former une preuve. Mais nous n'affirmerons pas pour cela l'extrême opposé, c'est-à-dire que la civilisation indienne soit plus récente que celle de la plupart des peuples de l'Asie, laquelle est évidemment plus ancienne que la civilisation européenne. Nous sommes même porté à croire que les commencements de la civilisation indienne peuvent bien remonter aussi haut que ceux de la civilisation des Bactes et des Chinois; mais ce n'est là qu'une opinion, parce que, dans l'état actuel des connaissances, nous réputons impossible de trouver là-dessus une décision historique. » (Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, ch. 2.)

Chapitre V. — *De l'architecture hindoue.*

« La grandeur et l'originalité de l'architecture indienne ne décident rien sur son antiquité : l'originalité prouve seulement que les Indiens vivaient dans d'autres rapports que nous; et l'on ne peut tirer d'autre induction de la grandeur, si ce n'est qu'à une certaine époque il y avait chez les Indiens une grande dépense de forces pour rendre leurs communes croyances par de grands ouvrages. Car il peut y avoir une grande architecture à toutes les époques où l'activité d'un peuple trouve un centre de vie commun.

« Les grands colosses des Djchainas, qui ne sont pas très-anciens, prouvent que, dans des temps plus rapprochés de nous, les Indiens n'avaient pas encore perdu le goût pour les grands monuments. (Voy. *As. Res.*, IX, p. 256, 269.) La muraille de la Chine est un des plus grands monuments qui aient jamais existé, et cependant l'époque de sa construction ne remonte pas au delà de 200 ans environ avant Jésus-Christ. » (Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, ch. 2.)

Chapitre VI. — 1° *Perfections et révolutions de la langue hindoue; 2° De l'analogie des idées hindoues avec celles des autres peuples.*

« On a de plus attaché une très-grande importance au caractère de perfection de la langue sanscrite, et l'on a voulu en tirer une preuve de l'antiquité de la civilisation indienne. Je n'en vois pas encore la possibilité, par la raison que l'état de plus ou de moins grande perfection d'une langue déterminée ne semble jamais rien décider sur sa plus ou moins grande ancienneté, que par rapport à un autre perfectionnement de la même langue. Nous savons que plus une langue subit de variations, par suite des révolutions extérieures ou intérieures du peuple qui la parle, plus elle perd de la diversité et de la déterminabilité de ses formes; et que, par conséquent, la langue qui a le moins éprouvé de ces sortes de changements doit surpasser toutes les autres en richesse de formes. Telle apparaît la langue sanscrite aux connaisseurs, d'après leurs recherches. Mais on ne peut pas en conclure l'antiquité des ouvrages composés en cette langue, mais seulement le long temps pendant lequel le peuple indien est resté dans le même état, sans grands changements dans les rapports de la vie. On ne peut pas même en conclure l'antiquité de la langue, car personne ne peut savoir, par la langue même, si certainement elle a subi des révolutions, jusqu'à l'époque où elle est devenue langue écrite; ni combien de temps a duré, dans cette hypothèse, la période de son précédent développement. Nous savons que les écrits composés en sanscrit ne doivent pas être nécessairement anciens, parce qu'il est sûr qu'il n'y a pas très-longtemps que cette langue était encore langue écrite. A supposer donc que l'on puisse distinguer dans la formation de la langue sanscrite différentes périodes, on sera sans doute autorisé à distinguer des ouvrages écrits en cette langue comme plus anciens relativement; mais si nous n'avons pas d'autres moyens historiques de déterminer l'époque d'un premier degré de perfectionnement de la langue, et le temps où, d'après l'histoire du peuple, on peut raisonnablement en placer un second, nous ne sommes toujours pas plus avancés dans la chronologie approximative. La comparaison d'une langue avec une autre est également inutile pour atteindre ce but. En supposant que le sanscrit, le zend, le grec et l'allemand se rapportent à une mère-langue, en accordant même sans preuves que le sanscrit soit cette mère-langue, et que toutes les autres en

soient les filles, il ne suit pas encore de là que l'un des écrits qui nous ont été conservés dans la langue sanscrite soit plus ancien qu'Homère et Sophocle; car la mère peut vivre plus longtemps que les filles et prendre plus tard qu'elles le caractère scientifique ou littéraire. Il ne serait peut-être pas impossible de faire voir que la langue grecque a éprouvé beaucoup plus de révolutions, beaucoup plus de périodes de développement, avant d'avoir atteint la perfection que nous lui trouvons au temps de Sophocle, que n'en a éprouvé la langue indienne jusqu'à Kalidasa; ce qui ne veut pas dire du tout que Sophocle ait vécu plus tard que Kalidasa. On ne peut donc pas absolument déterminer par la langue seule quelle peut avoir été la durée d'une période de la formation d'une langue, en connût-on même les phases particulières.

« Il y a incontestablement un grand espace de temps entre la langue d'Homère et la langue de Sophocle; mais nous ne pouvons l'apprécier que très-imparfaitement, et nous en saurions encore moins, si nous ne pouvions le faire qu'en nous en rapportant, dans nos supputations chronologiques, aux différences de langage. » (Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, ch. 2.)

« Je crois que les autres arguments à l'appui de l'antiquité de la civilisation indienne sont sans force aucune. La raison pour laquelle on a voulu faire découler de l'Inde la civilisation de presque tous les peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, a sa source dans l'opinion très-accréditée maintenant, mais fausse cependant, qui s'efforce de substituer un ordre externe à l'ordre interne dans l'histoire de l'humanité. Si dans l'Inde, en Egypte, en Phénicie, en Chine et en Grèce, nous trouvons les mêmes vues et les mêmes erreurs, ce n'est pas une preuve que l'un de ces peuples les tienne de l'autre par la tradition; pas plus que les mêmes vertus et les mêmes vices chez différents peuples ne sont une preuve des rapports historiques de ces peuples entre eux. Les éléments de la pensée humaine sont partout les mêmes, et l'unité interne de l'espèce humaine lie plus étroitement les peuples entre eux que leur voisinage et tous les autres rapports extérieurs. On ne peut présumer un rapport historique entre plusieurs peuples d'après la similitude des opinions, des croyances, que lorsqu'il ne s'agit pas seulement de quelques éléments de la pensée ou de leur union naturelle et simple, mais lorsqu'on rencontre des séries entières de ces liaisons de pensées et d'idées, et toujours dans un ordre arbitraire. Mais alors encore on ne pourrait pas raisonner de la manière suivante : on trouve chez les Indiens telle chose, chez les Grecs la même chose, donc les Grecs tiennent cela des Indiens; car le contraire pourrait logiquement être tout aussi possible. Pour qu'un semblable argument pût avoir quelque vraisemblance, il faudrait d'abord faire voir que, chez l'un de ces peuples, la série arbitraire des développements successifs s'est produite conformément à la marche de ce peuple dans la civilisation, mais qu'il n'en est pas ainsi chez l'autre; et alors seulement on pourrait conclure que le premier de ces peuples a transmis à l'autre ce qu'il avait trouvé de lui-même. On n'a pas encore tenté une pareille preuve, et aussi longtemps que nous ne pourrons pas faire connaître autrement la marche de la civilisation indienne, nous n'en pourrons absolument rien conclure. Du reste, les différences qui séparent les Indiens des autres peuples sont plus nombreuses et plus essentielles que les ressemblances; et quand même il y aurait en effet certaines ressemblances décisives, cependant il ne pourrait être question d'une tradition sûre, qu'autant que la question préalable de la priorité de la civilisation de l'un ou de l'autre peuple aurait été décidée par d'autres raisons. Autrefois on était porté à dériver la civilisation indienne de la civilisation égyptienne; maintenant c'est le contraire. Je trouve ces deux opinions également dépourvues de raisons suffisantes, puisque la civilisation de ces deux peuples, aussi loin du moins qu'on peut la suivre, laisse apercevoir beaucoup plus de différences essentielles que de ressemblance. » (Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, ch. 2.)

Chapitre VII. — *La civilisation brahmanique n'est pas indigène.*

« Est-il bien vrai que les peuples de l'Inde soient indigènes ? Sur ce point le doute est permis. A côté d'une frappante uniformité de croyance, d'institutions et de mœurs, on remarque des différences non moins réelles de races et de langues. La division des castes n'est pas, elle ne saurait être un ordre de chose réglé par la loi et volontairement consenti; elle est évidemment le produit de la conquête, au moins en ce qui concerne les classes inférieures. Les trois premières, celles des Brâhmanes, des Kchatryas et des Vaisyas appartiennent à la même souche, à en juger par la blancheur de leur peau et par la ressemblance des traits de leur visage; mais les nombreuses subdivisions de la dernière varient à l'infini de physionomie et de couleur. Creuzer estime que les Brâhmanes et les deux castes qui les suivent immédiatement se seront, dans l'origine, répandus lentement du nord au sud dans tout le pays, domptant l'une après l'autre les peuplades qui l'occupaient et les assujettissant par le frein sacré de la religion autant que par la puissance du glaive. Dans cette hypothèse, il est probable que la distinction des castes existait déjà chez ce peuple conquérant, et qu'elle y avait été introduite à la fois par la classification toute logique des

aptitudes spéciales et par la prépondérance hiérarchique qui en découlait; l'habileté du sacerdoce avait ensuite transformé le fait en droit. Il faut croire cependant que l'institution des castes ne se réalisa pas sans opposition. *Les plus anciennes traditions de l'Inde*, dit Creuzer, *semblent avoir conservé le souvenir de luttes terribles entre les deux premières castes, par suite desquelles les Brâhmanes obtinrent cette haute prééminence qui depuis ne paraît pas leur avoir été contestée, au moins par les Kchatryas. Dès lors la domination des prêtres guerriers fut fondée dans le pays du Gange, leur langue prévalut, leur législation théocratique s'affermit et les destinées de la nation se développèrent exclusivement sous leur influence.* » (CLAVEL, *Histoire des religions*, livre Ier, ch. 13.)

CHAPITRE VIII. — *Les livres sacrés de l'Inde et leurs interpolations.*

« En tête de ces monuments il faut placer les Védes au nombre de quatre : le *Rig-Véda*, contenant des hymnes en vers; le *Yadjour-Véda*, renfermant des prières en prose; le *Sama-Véda*, dans lequel sont les chants religieux, et l'*Athar-van* ou *Athar-Véda*, rempli de formules d'expiations et d'imprécations, et prescrivant les sacrifices sanglants et même ceux de victimes humaines. L'authenticité de ce dernier Véda, contestée par Jones et Wilkins, a été défendue par Colebrooke. (*As. Res.*) M. Bentley dans le même recueil a voulu prouver, par des observations d'astronomie et par différents noms de princes mahométans, qu'aucun des Védes n'était antérieur à l'invasion mahométane; mais ces noms, comme plusieurs parties des Védes, ont pu être interpolés. Personne ne prétend que les Védes existent aujourd'hui dans leur état primitif. D'ailleurs l'assertion de M. Bentley serait fondée que si la rédaction des Védes était moderne les idées dominantes n'en seraient pas moins anciennes. Indépendamment des prières (mantras) les Védes contiennent des préceptes et des traités de théologie. La collection des premières s'appelle le Sanhita de chaque Véda, celle des seconds Brâhmanas et Upanishads. (Colebrooke. *As. Res.* VIII, 387, 388.) Les hymnes et les prières ne s'adressent pas toujours à des divinités, mais aussi à des rois que les auteurs louent ou remercient de leurs bienfaits. C'est probablement en chantant un hymne pareil que Calamus se brûla devant Alexandre (ARRIEN). Les Brâhmanas et les Upanishads sont la partie didactique des Védes. Les Upanishads consistent pour la plupart en dialogues entre les dieux, les saints et les éléments; l'Oupnekat qu'Anquetil-Duperron nous a procuré est un extrait des Upanishads, et son titre n'est que le même mot prononcé à la manière persane.

« Après les Védes viennent les Pouranas attribués à Vyasa (*Voyez* plus loin les détails sur Vyasa). Ces Pouranas sont au nombre de dix-huit; ils traitent de la création de l'univers, de sès révolutions, de son renouvellement, de la généalogie des dieux, des exploits des héros distribuant cette histoire fabuleuse entre les époques d'une chronologie idéale, et sous ce rapport ils remplissent dans la littérature de l'Inde la place que les théogonies occupaient en Grèce.

« A coté des Pouranas se présentent les deux grandes épopées indiennes, le Ramayan où sont célébrées les actions de Rama, et le Mahabarat qui raconte les guerres entre les héros des races Pandous et Kourous. Le Bhaguat-Gita en est un épisode. » (Benjamin CONSTANT, *De la Religion*, liv. VI, ch. 5.)

CHAPITRE IX.—*Critique des Védas.*

« Les monuments que nous possédons sur la croyance et le culte des Hindous, bien que nombreux et variés, ne forment point un ensemble. Si quelquefois ils s'éclaircissent les uns par les autres, plus souvent ils se contredisent et se combattent. L'époque d'aucun de ces monuments n'est incontestable; l'authenticité de plusieurs est douteuse, et comme ceux qui sont apocryphes sont toutefois empreints de l'imagination brillante et bizarre et de l'excessive abstraction qui caractérisent les productions littéraires et philosophiques de cette contrée, l'on est d'autant moins en état de fixer les dates, de démêler les opinions primitives et de déterminer la marche et les progrès de ces opinions.

« Les Védes originaux, les Akhovédes sont perdus; les brames en conviennent. Les détails que ces brames communiquèrent à Holwell sur la révélation et sur la transmission de ces livres démontrent que, même depuis leur rétablissement, d'après la tradition, ils furent refondus encore, et que par conséquent la doctrine qu'ils contiennent fut souvent modifiée.

« Suivant ces détails, 4,900 ans avant notre ère, le Dieu suprême, pour réconcilier à lui les esprits tombés, confia d'abord à Brama la loi divine dans un langage céleste. Brama l'ayant traduite en sanscrit en forma les quatre Védes. Mille ans plus tard des brames écrivirent six commentaires sur ces premiers livres. Ces commentaires sur ces premiers livres sont les six angas qui traitent de la prononciation des saintes voyelles, de la liturgie, de la grammaire, du rhythme, de l'astronomie et de la signification des mots mystérieux. Cinq cents ans s'écoulèrent, et de nouveaux commentateurs publièrent une seconde interprétation dans laquelle ils s'écartèrent du sens primitif et interpolèrent beaucoup d'allégories et beaucoup de fables. De là naquirent les quatre Upavèdes contenant les règles de la médecine, de la musique, de la profession des armes et des arts mécaniques, et les quatre Upangas dans le premier desquels on a renfermé plus tard les dix-huit Pouranas. Enfin 3,300 ans après l'apparition des Védas originaux, cinq écrivains inspirés présentèrent une nouvelle rédaction. L'un d'entre eux, Vyasa, l'auteur des Pouranas, est aussi celui du grand poëme épique des Indiens, le Maha-

barat. Mais ce Vyasa pourrait bien n'avoir été qu'un nom générique désignant une série de commentateurs des Védes comme le nom d'Homère désigne probablement les auteurs des premières épopées grecques (39). L'incertitude qui est répandue sur l'époque de Vyasa, et que les efforts de M. Bentley n'ont pu dissiper, nous ferait pencher vers cette opinion (40). Les contradictions des Indiens à cet égard sont manifestes et choquantes. D'une part ils séparent le Ramayan, poëme qu'ils attribuent à Valmiky, du Mahabarat de Vyasa par une distance de 864,000 ans; et de l'autre ils affirment que ces deux poëtes se sont souvent rencontrés et consultés sur la rédaction de leurs poëmes. Quand on leur reproche cette absurdité chronologique, ils échappent à l'objection en recourant à la supposition d'un miracle. Vyasa est de plus un personnage mythologique, tantôt une régénération de Brama née dans le troisième âge, quatre ans après l'entrevue de sa mère avec un Richy, tantôt une incarnation de Wichnou dans le sein de la jeune Caly, demeurée vierge après lui avoir donné le jour. » (Benjamin Constant, *De la Religion*, liv. VI, ch. 3.)

Chapitre X. — *Tradition curieuse sur l'origine de l'Yadjour-Véda.*

« Il existe plusieurs traditions des brames sur la manière dont les Védes ont été révélés ou transmis. Parmi ces traditions il en est une qui indique manifestement une refonte revêtue d'une rédaction mythologique. Vasampagana, disciple fabuleux du fabuleux Vyasa, avait enseigné le Yayour-Véda à Yajnyawaleya; mais cet élève refusant de prendre sa part de la culpabilité d'un meurtre commis involontairement par son maître, celui-ci lui ordonna de vomir ce Yayour qu'il fit aussitôt avaler par ses autres disciples transformés en perdrix; de là le Yayour noir ou souillé. Cependant Yajnyawaleya, dans son désespoir, invoqua le soleil. Une révélation lui fut accordée, un nouveau Yayour descendit du ciel : c'est le Yayour blanc qui remplaça le Yayour impur. » (Benjamin Constant, *De la Religion*, liv. VI, ch. 6.)

Chapitre XI. — *De l'origine des Védas.*

« Il faut d'abord observer en général qu'il n'y a, dans aucune littérature, un aussi grand nombre d'ouvrages que l'on fasse remonter faussement à une haute antiquité, que dans la littérature indienne; ce qui doit être attribué particulièrement à l'ignorance et même au mépris de l'histoire qui, comme on l'a déjà dit, règnent chez les Indiens : l'imposture y est aussi pour quelque chose. Il n'est pas rare de trouver des altérations et des interpolations même dans les ouvrages dont la haute antiquité pourrait être reconnue. Déjà la forme décousue de ces ouvrages provoque justement le soupçon, ainsi que le remarque un savant sanscretan (41); les savants indiens confessent eux-mêmes qu'aucun livre n'est à l'abri des changements et des intercalations, tant qu'on n'en a pas un commentaire suivi. Or si les commentaires n'ont généralement paru que dans la quatrième période de la littérature indienne, on n'est pas trop sûr en général que les livres indiens n'aient point été altérés.

« Examinons-en quelques-uns. Pour ce qui regarde les livres sacrés des Indiens, les Védas, on les croit de la plus haute antiquité, et ils sont certainement plus anciens que tout le reste de la littérature des Hindous, puisqu'il serait difficile de trouver un seul ouvrage indien qui n'en fît pas mention. Nous ne pouvons pas décider s'ils ont été composés ou compilés quatorze ou seize cents ans avant Jésus-Christ (42), parce qu'on n'a pas encore trouvé de chronologie vraisemblable pour cette époque. Les Védas sont de différents auteurs. Ils se composent en partie de prières, en partie de préceptes religieux, en partie de dogmes théologiques, qui n'ont pas la moindre liaison entre eux. Ils ont été rassemblés par Dwapajana, qui est connu sous le nom de Vjasa, c'est-à-dire collecteur ou compilateur, personnage absolument mythique, auquel on attribue une quantité innombrable d'ouvrages. Mais il est à remarquer qu'il n'y a peut-être pas, dans les Indes mêmes, une seule collection complète des Védas, du moins aucun Européen n'en a possédé une pareille (43). Une chose plus remarquable encore, c'est que la disposition de ces livres par les Hindous contribue elle-même à rendre difficile, sinon impossible, de compléter cette compilation. En effet, les Védas sont divisés en quatre parties, qui ont chacune plusieurs subdivisions. Or déjà Vjasa passe pour avoir enseigné ces quatre parties, non pas toutes ensemble, à chacun de ses disciples, mais une partie à l'un, une partie à l'autre. Et comme ses successeurs auraient

(39) C'est l'hypothèse de Wolf.

(40) « Il est remarquable que le nom de Vyasa signifie compilateur (*As. Res.*, III, 378, 392 et 488), et que dans l'une de ses acceptions celui d'Homère exprime des choses mises ensemble (Eurip. *Alcest*, 780). Cette question du reste nous est indifférente. Si Vyasa a été un individu, la tradition dit qu'il a eu plusieurs disciples qui en ont eu eux-mêmes une foule d'autres. Si Vyasa n'était qu'un nom générique, il y a eu plusieurs Vyasa, au point qu'il s'est formé onze cents écoles différentes sur la manière d'interpréter et d'enseigner les Védas. » (Note de Benjamin Constant.)

(41) Guill. de Humboldt, *sur les épisodes du Maha-Bharata, connus sous le nom de Bhagavad Gita*. Berlin, 1826, p. 51, dit : « Il serait vraiment étonnant que ce poëme fût encore aujourd'hui tout entier tel qu'il est sorti des mains de son auteur primitif. » (Note de Ritter.)

(42) « La première supposition est de Colebrooke (*As. Res.*, VII, p. 284), qui a cependant renoncé tacitement à sa conjecture (*As. Res.*, VIII, p. 489). La seconde supposition est de Jones (*Préf. aux Institutions de Manou*, p. XV de la trad. allemande); elle est fondée sur une tradition et sur un calcul très-incertain. » (Note de Ritter.)

(43) Polier prétend à la vérité en avoir apporté une à Paris, mais il est fort douteux qu'elle soit complète. (Note de Ritter.)

fait de même, il suit que tous les Védas ne se sont jamais trouvés en entier dans une même main (44). Mais outre la tradition défigurée des Védas dont nous avons déjà parlé, et plusieurs révélations, il y a aussi des formes nouvelles données à chaque partie; en sorte qu'il y a même deux textes très-différents de toute une partie du Jagour-Véda; la diversité des Védas passe pour avoir été si grande enfin, qu'il y a 1,100 écoles différentes, chacune veut avoir pour son usage des Védas ou des préceptes particuliers. On peut remarquer aussi que c'est une règle chez les Hindous, de ne pas relier les Védas en un seul volume, mais de ne les conserver qu'en feuilles détachées seulement. Chacun voit combien il est facile alors d'ajouter à un semblable recueil. Colebrooke, qui nous a fourni les meilleurs renseignements sur les Védas, rapporte, à la vérité, quelques autres moyens par lesquels on tente de restituer au recueil sa forme primitive; c'est de mettre à contribution les copies des dogmatiques superstitieux, les tables des matières, les glossaires, les commentaires. Mais tous ces moyens ne garantissent l'authenticité du texte que depuis l'époque d'où ils datent. Or, les commentaires, du moins, ne semblent pas remonter très-haut (45) Nous croyons donc avec les savants indiens qu'aucun ouvrage ne peut être considéré comme n'ayant subi aucune altération, tant qu'il n'a pas été complétement commenté; et nous observons que vraisemblablement tous les commentaires des Védas ne portent que sur une seule partie de cet ouvrage; du moins les savants ne connaissent jusqu'ici aucun commentaire complet; nous n'apercevons donc point jusqu'où ont pu aller l'altération et la multiplication de ces anciens écrits.

« Jusqu'ici les Védas ne nous sont connus que très-imparfaitement par des sommaires faits à dessein, ou par des extraits que le hasard à fait rencontrer. Nous les connaissons cependant assez pour y découvrir, non pas seulement des traces, mais des indices très-évidents d'interpolation. Et d'abord, la quatrième partie des Védas, l'Atharvana-Véda, est présumée plus récente que la plupart des anciens écrits des Hindous, puisqu'il n'est ordinairement question dans ceux-ci que de trois Védas, du Ritch-Véda, du Jagour-Véda, et du Saman-Véda. Il est vrai que Colebrooke a cherché à soutenir l'antiquité de ce Véda (46), mais par la raison seulement qu'il est mentionné quelque part dans le Saman-Véda, tandis qu'il faudrait en conclure plutôt (et aussi parce que les autres parties des Védas sont mentionnées en cet endroit) que ce passage même a été composé récemment, soit qu'il l'ait été lors de la compilation des Védas, soit postérieurement; car, avant que les Védas ne fussent formés en recueil, il ne pouvait pas encore être question de leur division. Mais il y a souvent, dans les différentes parties des Védas, des passages dans lesquels les Védas se supposent eux-mêmes ou toutes leurs parties; d'où il résulte avec certitude qu'il y a eu interpolation de l'ouvrage, postérieurement à la formation du recueil. Et si l'on suppose en outre que les Védas ont été composés dans la période la plus reculée de la littérature indienne, on doit alors accorder aussi qu'ils doivent porter l'empreinte de la plus grande simplicité dans la manière de penser en politique et en littérature; et alors encore on doit considérer comme des interpolations des passages qui s'éloignent de l'antique naïveté et trahissent un état avancé de civilisation et de littérature. Sous ce nouveau point de vue encore nous sommes donc forcé de reconnaître que beaucoup de morceaux des Védas sont des interpolations faites par la suite des temps. De ce nombre sont les endroits qui font mention des poëmes épiques des Hindous, des Itihasas, ou de ce qu'on a appelé les Théogonies indiennes, les Pouranas. De plus, il est clair que, même la grammaire, le dictionnaire, la définition des mots difficiles ou vieillis des Védas, que la prosodie, l'astronomie et la logique n'étaient pas inconnus aux auteurs des Védas (47). Outre ces signes non équivoques d'une composition récente, on trouve plusieurs autres vestiges de doctrines qui s'éloignent de la manière religieuse de penser des Hindous dans la plus haute antiquité, et les parties des Védas qui contiennent ces doctrines ont déjà été signalées comme suspectes par l'honorable Colebrooke (48).

« On ne peut nier qu'il n'y ait dans ces Védas plusieurs passages qui ont quelque rapport aux doctrines philosophiques. On les trouve principalement dans les *Oupanischads*, c'est-à-dire dans les sommaires des Brahmanas, qui forment la seconde partie

(44) Des arrangements postérieurs semblent être sortis des premières (*As. Res.*, VIII, p. 381, *not.*), ou bien l'organisation actuelle est-elle récente, ainsi que la tradition à laquelle elle sert de fondement? (Note de RITTER.)

(45) L'un des plus anciens et des plus célèbres commentateurs des Védas, Sankara Atscharja, passe pour avoir vécu il y a 8 ou 900 ans. (*Prabod'h-Chandro' daya or the moon of intellect*, etc., *translated by J. Taylor. London*, 1812, p. v.) (Note de RITTER.)

(46) Ouvrage cité, p. 380.

(47) Colebrooke (t. I, p. 444, 473) donne, dans le premier passage, une explication forcée des commentaires, qui n'en fait cependant pas disparaître la difficulté. (Note de RITTER.)

(48) (L. I, p. 493, etc.) J'ajoute que même les Hindous orthodoxes reconnaissent qu'il y a dans les Védas des passages ajoutés (*Transact. of the royal Asiatic. Society*, I, p. 448). Colebrooke conclut d'une hymne, qui n'est composée ni dans la langue antique du reste des Védas, ni en vers de la façon de ceux de ces livres sacrés, que le corps actuel des Védas a été formé depuis le perfectionnement de la langue et de la poésie indienne (*Ibid.*, p. 461). Ne pourrait-on pas supposer aussi, et plutôt même que ces morceaux ont été introduits dans les Védas depuis la première compilation qui en a été faite? (Note de RITTER.)

de chaque Véda (49). Mais il est clair aussi que tous ces passages ne peuvent servir comme source pour l'histoire de la philosophie indienne, tant qu'on n'aura pas trouvé un moyen de déterminer le temps de leur composition. Je crois même que je ne serais pas sérieusement contredit, si j'exprimais l'opinion que toutes les parties des Védas qui portent un caractère décidément dogmatique n'ont été composées qu'après l'époque où les Védas ont été recueillis en un corps de doctrine, et sur cette collection même et non pas dans la première période de la littérature indienne ; car la dogmatique ne se forme que du texte primitif des Ecritures sacrées. C'est par cette raison que Colebrooke assigne aux Brahmanas et à leurs Oupanischads une origine plus récente qu'aux prières et aux hymnes des Védas (50). Cependant je dois remarquer que les intercalations dans la collection des Védas ne se bornent pas aux parties dogmatiques, mais qu'on trouve aussi des prières qui ont été évidemment composées après la formation du recueil des Védas. » (Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, ch. 2.)

Chapitre XII. — *Origine du Manâva-Dharma-Sâstra.*

« Le second rédacteur des Védas fut Menou, plus connu que le premier comme législateur des Indiens. Le recueil de ses lois est leur plus ancien code; mais ce code n'a été probablement ni l'ouvrage d'un seul homme ni l'œuvre d'un seul siècle; les trois autres rédacteurs, de l'aveu des brames eux-mêmes, se rendirent suspects d'hérésie. Nous n'examinons pas la vérité du récit, mais il indique suffisamment les refontes réitérées de la religion indienne. Tout le monde connaît les importantes déclarations de Wilford sur les falsifications du Pandit qui lui avait fourni les matériaux de sa comparaison entre les fables de l'Inde et celles de l'Egypte. On peut, ce nous semble, en tirer des conséquences graves sur les falsifications des livres indiens en général. Les indigènes eux-mêmes ne contestent point ces falsifications, mais se bornent à les excuser en disant que la corruption du siècle force les sages à prêter aux vérités les plus sublimes l'appui d'une fabuleuse antiquité. S'il était de plus constaté, comme l'affirme l'abbé Dubois, que le climat détruit assez rapidement tous les manuscrits pour forcer les brames à les recopier chaque siècle, on concevrait combien d'interpolations, d'altérations de doctrines devraient en résulter.

« Si l'on réfléchit encore que douze à quatorze cents ans ces monuments ainsi mutilés, ces copies ainsi refondues, ces commentaires dont les auteurs avaient à faire prévaloir une opinion favorite, ont servi soit d'occasion, soit de texte à des ouvrages philosophiques ou métaphysiques dans lesquels chaque secte donnait son système comme le seul primitif et véritable, on appréciera la défiance qu'il faut apporter dans leur examen. En effet, il suffit de les parcourir avec quelque attention pour reconnaître que, loin de contenir une doctrine reçue, ils sont pour la plupart l'ouvrage de réformateurs ou d'inspirés qui voulaient interpréter, épurer, c'est-à-dire modifier et transformer la doctrine reçue.

« Le code de Menou, dit William Jones, « forme un système où le despotisme et la « prêtrise, restreints par l'apparence des « lois, conspirent en réalité pour se prêter « un appui mutuel. Ce système est rempli « de notions absurdes en physique et en « métaphysique, de superstitions. Les céré- « monies sont ridicules, les châtiments ca- « pricieux, souvent atroces, d'autres fois « d'une répréhensible indulgence ; et la « morale même, bien que généralement « rigide, est, sur plusieurs points, par « exemple, sur les serments violés et le « parjure qu'excusent des motifs pieux, in- « concevablement relâchée. » Cet arrêt, qui semble déjà suffisamment sévère, ne l'est pas encore assez aux yeux d'un observateur moins prévenu que le chevalier Jones. *Les brames*, dit Buchanan, *n'ont répandu aucune science utile; ils ont détruit l'histoire, perverti la morale, élevé la puissance de l'autel sur les ruines du trône et de la liberté.* Sous leurs mains, les lois attribuées à Menou, lois qui pouvaient convenir à une monarchie absolue, sont devenues *le système d'oppression le plus abominable et le plus dégradant qu'aient jamais inventé l'artifice et l'ambition.* » (Benjamin Constant, *De la Religion*, liv. VI, chap. 5.)

Chapitre XIII. — *Critique du Manâva-Dharma-Sâstra.*

« Avant de passer à la seconde période de la littérature indienne, nous devons nous occuper encore du recueil des lois indiennes connu sous le titre d'*Institutions de Menou* ou *Manou*. On a supposé, au sujet de cet ouvrage, qu'il tient le milieu pour l'antiquité, entre les Védas et les Itihasas. Je ne puis pas entrer dans les raisons philologiques données en faveur de cette thèse par Jones. (*Préface aux Institutions de Menou*, p. 12, etc.) Jones, d'après une combinaison singulière, fait remonter à huit cents ans avant Jésus-Christ l'usage de cette compilation. Il est impossible de ne pas apercevoir sa superstition pour les choses indiennes.

(49) Je remarquerai en passant que le recueil des Oupanischads, formé par Anquetil Duperron sur une traduction persanne, connue sous le titre d'*Oupnek'hat*, renferme beaucoup d'interprétations fausses et détournées de la doctrine indienne, et par conséquent ne peut servir dans les recherches historiques. (Comp. Rhode, *sur le développement religieux, mythologique et philosophique des Hindous*, 1re part., p. 99.) (Note de Ritter.)

(50) Voy. plus haut, ainsi que la prière dans laquelle les trois parties des Védas sont considérées comme le résultat du sacrifice de l'esprit incarné (*As. Res.*, VII, p. 251). (Note de Ritter.)

Fr. Schlegel, dans son ouvrage sur la langue, la philosophie des Indiens, p. 95, semble assigner aux lois de Manou un âge plus grand encore, puisqu'il les appelle un *monument auquel une saine critique n'attribuera pas une antiquité moindre qu'au plus ancien du monde européen occidental :* elles sont donc plus anciennes que les poésies d'Homère. La prétention de Schlegel a l'air d'un certain défi, fondé sur l'estime de soi-même; nous n'y répondrons pas, bien que la provocation appelle la provocation ; et pour que notre critique ne soit pas regardée comme trop peu saine, nous nous en référons à l'autorité d'autres hommes, dont le jugement diffère de celui de Schlegel. (*Voy.* Schlosser, *Précis de l'histoire universelle ancienne*, 1re partie, 1re section, p. 149; Ruode, *sur la formation des religions*, etc., 1re partie, p. 124, 125).

« Un savant très-versé dans la langue sanscrite assure que les jugements de Jones à ce sujet ne sont pas exempts d'exagération. Il ne me reste donc qu'à évaluer l'âge relatif de ces lois par le contenu même du recueil. Or, il faut observer que cet ouvrage, semblable à beaucoup d'autres de la littérature indienne, n'est qu'une collection d'un grand nombre d'écrits de différente nature, un recueil de lois, mais non pas un code fait sur un plan unique, ou donné par un seul homme. C'est ce que fait assez voir l'Introduction et la conclusion, mais mieux encore les différentes espèces de lois portées contre un seul et même crime, et enfin le désordre du recueil. Il serait donc très-possible que cet ouvrage singulier, qui est rempli des dispositions les plus étranges et de principes pour ces dispositions, se composât de parties dont l'âge serait fort différent. Dans une grande partie des institutions on pourrait retrouver la simplicité antique ; d'autres endroits, au contraire, témoignent de la culture de temps plus voisins de nous, culture qui ne ressemble point au premier développement d'un peuple ; d'autres encore témoignent d'une corruption profonde, et du caractère sauvage et farouche de tout le peuple qui en a rendu les dispositions nécessaires. Il peut bien se faire que le poignard, le poison, la castration, la défiance extrême des principaux personnages entre eux, leurs soupçons contre leurs ministres et contre le peuple, soient très-anciens en Orient ; mais il nous est impossible de croire qu'au commencement de la civilisation d'un peuple on puisse rencontrer la permission de faire un faux témoignage, un athéisme général, et une police aussi raffinée, aussi cruelle, une politique exercée avec une conscience aussi parfaite de l'égoïsme, qu'on le voit prescrit aux princes dans les lois de Manou. Il est encore visible par cet ouvrage même qu'à l'époque de la composition ou plutôt de la collection de ses différentes parties, on n'était plus aussi préoccupé de l'ancienne organisation de la vie indienne, ou de la division par castes, et que déjà différentes opinions s'étaient formées sur les objets de la religion. Tout cela doit servir à prouver que ce n'est pas là un ouvrage de la première littérature des Hindous. Il n'est pas moins évident que les auteurs de ces lois connaissaient non-seulement les Brahmanas et les Oupanischads des Védas, mais encore les Pouranas, les Védangas et les Sastras ; c'est-à-dire, des ouvrages scientifiques sur la grammaire, la métrique, les mathématiques, etc. Il y est aussi question du Nirukta, c'est-à-dire, du glossaire sur les Védas (51). Que ne croirait-on pas, si l'on voulait attribuer une haute antiquité aux écrits grecs qui font mention de semblables connaissances scientifiques ? Les lois de la critique, appliquées dans l'examen des ouvrages de Mercure Trismégiste, d'Orphée et des Sibylles, ne peuvent-elles donc plus servir, lorsqu'il s'agit des ouvrages orientaux ? On n'aurait raison d'exiger d'autres lois pour juger ces derniers ouvrages, qu'autant qu'elles ne seraient pas fondées sur la nature humaine.

« Nous n'avons consacré un examen approfondi à la prétendue haute antiquité de toutes les lois qui composent les institutions de Manou, que parce qu'on a voulu établir celle de la philosophie indienne par celle même de ces lois ; car non-seulement ce recueil de lois renferme plusieurs propositions philosophiques, mais encore il fait mention de deux systèmes de philosophie indienne, la philosophie Niaja et la Mimansa ; et, au lieu d'avoir conclu, comme on l'aurait dû, que puisque des systèmes de philosophie étaient mentionnés dans cet ouvrage, il pouvait n'être pas très-ancien, on en a conclu, au contraire, que l'ouvrage étant ancien, les systèmes de philosophie dont il y est parlé sont anciens. Notre conclusion repose sur la supposition, ou plutôt sur l'assurance que nous avons, que la philosophie n'est pas l'œuvre de l'enfance d'une nation, ni même de la première période de son développement, mais celle de l'âge viril ou de l'âge mûr, chez les peuples comme chez les individus. » (Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, chap. 2.)

Chapitre XIV. — *Critique des Itihasas.*

« L'antiquité des Itihasas n'est pas douteuse : elle tombe incontestablement entre la composition des Védas et le siècle où florissait la poésie indienne ; mais nous ne

(51) On pourrait opposer ceci à l'opinion tendant à soutenir l'ancienneté de la langue du livre des lois de Manou, puisqu'un glossaire n'a pu paraître avant que la langue des Védas n'eût acquis un certain âge. (Comp. préface de *Manou*, II, 105; III, 185; IV. 98, 99, 100; XI, 263; XII, 109, 111.) J'observe ce-

que parmi les peuples étrangers cités par la loi de Manou (X, 44), non-seulement les Chinois et les Perses sont désignés très-clairement, mais aussi les *Javanas*, qui seraient, comme on croit, les Grecs, suivant la dénomination généralement usitée en Orient pour désigner cette nation. (Note de Ritter.)

pouvons pas assigner l'époque précise. Quoique l'on connaisse beaucoup mieux ces ouvrages que les Pouranas et les Védas, nous n'en sentons que mieux les difficultés que la critique doit surmonter avant de pouvoir arriver à quelque certitude sur la littérature indienne, tant l'ancien y est mêlé avec le nouveau. D'abord, quant au *Ramajana*, on l'attribue à Valmiki, ancien sage dont il est déjà parlé dans les Védas; et l'on raconte qu'il n'existait plus en son entier, du temps de Kalidasa, et que nul n'a essayé de le restituer, si ce n'est Kalidasa lui-même. Cette tradition semble prouver au moins que ce ne fut qu'à une époque subséquente que les récits qui forment le Ramajana furent coordonnés et recueillis de manière à former un certain ensemble; je dis un certain ensemble, car cet ensemble est peu rigoureux. Je puis m'en rapporter ici aux recherches de Rhode sur ce poëme; elles démontrent, tant par des raisons intrinsèques que par une ancienne table des matières, qu'un grand nombre d'épisodes et d'autres morceaux plus courts de l'ensemble de ce poëme y ont été introduits postérieurement; ce qui résulte aussi, et particulièrement, de ce que tout le Ramajana est supposé complet dans le recueil actuel. Les épisodes sont si considérables, qu'ils forment, dans le premier livre, les trois quarts du tout.

« Cependant le Ramajana ne mérite pas de notre part un examen très-sérieux, puisqu'il contient peu de philosophie. Le *Maha Bharata*, qui est le second grand poëme héroïque des Indiens, est bien plus important pour nous, particulièrement à cause du fameux épisode connu sous le nom de *Bhagavad-Gita*. Ce poëme porte un caractère philosophique très-prononcé. L'ensemble du Maha-Bharata nous est moins connu que celui du Ramajana; les connaisseurs ne jugent pas que l'ouvrage entier puisse être public, parce qu'il y a trop de choses insignifiantes. On l'attribue aussi au mythique Vyasa. C'est un composé d'épisodes très-variés, qui ont plus ou moins de mérite, en sorte qu'au jugement de Bopp, cet ouvrage pourrait à lui seul former une littérature, ou tenir lieu d'une encyclopédie mythologique, philosophique, poétique et historique. Il n'y a donc pas de doute que c'est moins un ouvrage qu'une réunion d'ouvrages, où peuvent être rassemblées des productions de temps fort différents, et d'un grand nombre d'auteurs d'esprit et de talents divers. Le Bhagavad-Gita doit donc être considéré comme un épisode de cet ouvrage. C'est un long dialogue entre Krischna et Ardschouna, au moment où un combat est près de s'engager, et qui a pour but de convaincre le dernier du devoir d'anéantir les ennemis. La question de l'antiquité de ce dialogue est une question toute différente de celle de l'antiquité du poëme héroïque qu'il renferme.

« Ces épopées, particulièrement le Ramajana, ont été souvent comparées aux poésies d'Homère, sous le rapport de leurs beautés naïves et sans art, de la simplicité de la pensée et de leur haute antiquité. En supposant que les Hindous, à l'époque de la première composition de ce poëme, aient été à peu près au même degré de développement que les Grecs au temple des poésies homériques, il faudrait alors considérer un grand nombre d'épisodes de ces poemes comme des interpolations plus récentes; car on suppose dans ces épisodes non-seulement une forme politique beaucoup plus compliquée que dans les poésies homériques, mais on attache aussi un très grand prix aux vers bien construits et bien cadencés; le perfectionnement même de la science indienne dans les *angas* et dans les *oupangas* est connu des auteurs de ces poëmes, car ils sont au fait de la grammaire, de la métrique scientifique, de la musique, des mathématiques, etc. Je ne rappellerai pas que non-seulement ils établissent un système de philosophie, mais aussi qu'ils connaissent les systèmes de philosophie qui leur sont antérieurs. Je sais combien la comparaison des poésies héroïques indiennes avec celles d'Homère est difficile et même peu naturelle; cependant je crois que toutes les circonstances précédemment rapportées sont des indices que ces poésies ne remontent pas au temps qu'on leur assigne ordinairement. » (Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, ch. 2.)

Chapitre XV. — *Critique des Pouranas.*

« Nous arrivons à la seconde période de la littérature indienne. On peut disputer beaucoup sur ce que nous connaissons de la littérature indienne dans cette période. On place ordinairement dans cette seconde période, outre la composition des deux Itihasas, c'est-à-dire du Ramajana et du Maha-Bharata, celle aussi des dix-huit Pouranas, qui sont attribués à Vyasa. Mais la haute antiquité des Pouranas est fort douteuse, bien qu'ils soient mentionnés dans des parties des Védas et dans les institutions de Manou. Colebrooke les appelle souvent les théogonies des Hindous; mais si l'on en considère le contenu, et que l'on fasse attention qu'ils renferment, outre les théogonies, non-seulement des cosmogonies, des généalogies, de la chronologie et de l'histoire sacrée, mais encore toutes sortes de sciences, même de la législation et de la médecine, on sera porté à les comparer à nos encyclopédies. Cette grande quantité de matières, ainsi recueillies dans un seul ouvrage, suffirait déjà pour rendre suspecte l'antiquité du recueil; car ce ne peut être là que le résultat d'un long développement antérieur. Le genre de poésies des Pouranas donne une idée de la bizarrerie des mythes des Hindous, et du degré excessif de l'exaltation fantastique, telle, du reste, qu'on la rencontre ordinairement dans l'imagination de tous les peuples, lorsque le mauvais goût cherche à enchérir sur l'art révéré des anciens. On serait donc porté à croire qu'au moins une grande partie des Pouranas sont plus récents, quant à leur

réunion totale, que les Itihasas; nous ne serions pas même éloignés de penser qu'un grand nombre d'entre eux, si ce n'est tous, appartiennent, au moins partiellement, à la quatrième période de la littérature indienne. Nous savons du moins que, dans ce dernier espace de temps, le récit poétique n'a pas cessé d'être aimé et cultivé, comme le démontrent particulièrement les nombreux récits mythiques des faits de Raja Boja, qui vivait au XI^e^ siècle de notre ère.] On sait que cinq Pouranas, dans les paragraphes appelés *prophétiques*, parlent de la domination de Raja Boja, ou de la conquête de l'Inde par les mahométans. Enfin, les savants indiens conviennent eux-mêmes que l'un de ces Pouranas les plus célèbres, le Bhagavad Pourana, a été composé, il y a environ six cents ans, par le grammairien Vopadeva. Il résulte au moins de tous ces faits qu'un examen plus approfondi des Pouranas serait indispensable, avant qu'on pût en conclure la haute antiquité de la philosophie indienne. » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, ch. 2).

CHAPITRE XVI. — *Incertitude de l'histoire religieuse de l'Inde.*

« La religion de l'Inde ancienne, ce pays si anciennement peuplé, pourrait bien, si nous le connaissions plus particulièrement, jeter un grand jour sur l'origine des religions en général et sur la naissance et l'affinité des idées religieuses chez la plupart des peuples. Mais, à notre grand regret, les Grecs, nos meilleurs guides pour les recherches de l'histoire ancienne, nous abandonnent ici, et nous sommes, à quelques renseignements de peu d'importance près, réduits aux traditions nationales des Indiens et à leurs livres sacrés, généralement connus sous le nom de *Vedam*, et dont les quatre principaux, intitulés *Paroles divines de l'esprit Tout-Puissant*, doivent avoir été traduits de la langue divine en langue sanscrite, par Brama lui-même. Mais il s'est glissé tant d'altérations et de variantes entre le texte et les explications, QU'IL N'EST GUÈRE POSSIBLE D'EN OBTENIR DES RÉSULTATS POSITIFS. » (Charles de ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Simon-Gunzer, tom. I^er^.)

CHAPITRE XVII. — *L'antériorité de la civilisation hindoue sur les autres civilisations est une pure hypothèse.*

« L'antériorité de la civilisation de l'Inde à telle autre grande civilisation, celle de l'Égypte, par exemple, n'est pas prouvée; l'antériorité de la philosophie indienne à la philosophie grecque l'est à peine, et la filiation de celle-ci ne l'est pas. L'ordre des doctrines de l'Inde sur lequel on a voulu s'appuyer quelquefois pour dérouler le plan providentiel de l'histoire et pour rendre raison des doctrines communiquées aux autres peuples est un ordre arbitraire auquel répugnent et la nature et les faits connus. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, liv. I^er^, § I^er^.)

CHAPITRE XVIII. — *Où faut-il chercher l'histoire primitive de l'humanité ? — Infériorité de traditions pseudo-sacrées comparées au Pentateuque.*

LE RATIONALISTE. — Quand même on conviendrait que les livres des Hindous sont inférieurs à ceux de Moïse, on aurait toujours le droit de leur préférer les Kings et le *Zend-Avesta*. Ces livres leur sont en effet supérieurs soit pour l'antiquité, soit pour la doctrine. (Voy., pour ce qui regarde le *Zend-Avesta*, Jean REYNAUD, *Encyclopédie Nouvelle*, art. ZOROASTRE. — Quant aux livres chinois, Voltaire a été leur plus intrépide apologiste.)

L'APOLOGISTE. — « Mais qui nous servira de guide au milieu de cette immense forêt où tant de voix trompeuses se font entendre et où tant de lumières brillent pour nous égarer? Je n'ai nulle envie d'ajouter une seule syllabe à la foule de rêveries que la mémoire humaine a entassées par volumes; ainsi il ne me suffira pas de séparer des faits traditionnels les conjectures de différentes nations et les hypothèses de leurs philosophes, je chercherai, autant que possible, à apprécier l'époque, le degré de certitude et la valeur réelle des monuments qui nous restent. Le peuple qui est situé à l'extrémité de l'Asie, celui qui se vante de l'antiquité la plus haute, les Chinois n'ont pas d'histoire authentique antérieure à l'année 722 avant notre ère. Les règnes de Fohi et de Hoang-Ti sont mythologiques et tout ce qui précède Fohi, c'est-à-dire le temps des esprits ou des éléments personnifiés, est considéré par les Chinois eux-mêmes comme une fiction allégorique. Le plus ancien de leurs livres qui, dans l'année 176 avant la naissance de Jésus-Christ, a été retrouvé ou plutôt restauré d'après deux exemplaires échappés à l'incendie général de leurs livres, ne contient aucune trace de cosmogonie et se tait sur l'origine de la nation. On y trouve d'abord Yao qui règne de concert avec les montagnes de son empire avec lesquelles il partage les honneurs de son rang, il n'eut qu'à commander, et les étoiles furent observées, les aqueducs construits, les divisions du temps établies à sa voix, le culte et les hiérarchies sociales se disposent et se classent dans le meilleur ordre; il ne nous donne rien moins que la métaphysique chinoise du grand premier Y. Il nous apprend comment 4 et 8 ont été formés de 1 et de 2; comment, après que le ciel se fut ouvert, Puanku et les trois Hoangs ont régné sous la forme de fantômes; car l'histoire humaine ne paraît commencer qu'avec le premier fondateur de leurs lois, Gin-Hoang qui, né sur le mont Hingma, a divisé la terre et l'eau en 9 portions; encore cette sorte de mythologie se développe-t-elle à travers plusieurs générations. Ainsi on ne peut rien fonder sur cette base, à moins peut-être de s'en servir pour déterminer le lieu qu'occupaient les rois et leurs femmes merveilleuses sur ces hautes montagnes de l'Asie, qui leur sont consa-

crées et que le peuple honore dans ses fables les plus anciennes. Ils célèbrent surtout au milieu de ces êtres fabuleux qu'ils appellent rois, une grande montagne située au centre de la terre. . . . . .

. . . . . .

« Ce serait pour nous un trésor inappréciable qu'un recueil des plus vieilles traditions des Hindous ; mais outre que la première secte de Brahmâ a été longtemps étouffée par les disciples de Visnou et de Siva, nous ne possédons dans tout ce qui a été apporté en Europe de leurs monuments religieux que des fables modernes, qui ne sont évidemment qu'une mythologie populaire ou un système d'interprétation philosophique. Elles changent avec les provinces et les tribus ; il nous serait donc probablement aussi difficile de retrouver les Védas originaux que la véritable langue sanscrite, et même les traditions les plus anciennes de ces peuples nous seraient d'un faible secours, puisqu'ils pensent eux-mêmes que la première partie en est perdue. Dans la plupart de ces fables d'origine moderne on aperçoit pourtant le brillant reflet de l'histoire primitive. . . . . .

. . . . . .

« La doctrine de Zoroastre est évidemment un système philosophique qui, s'il n'était pas combiné avec les fables des autres sectes, ne pourrait que très-difficilement être considéré comme une tradition originale, bien qu'il en retrace pourtant quelques caractères. . . . . .

. . . . . .

« Plus nous avançons à l'est entre les montagnes de l'Asie, plus les époques et les traditions du monde primitif se rapprochent et se resserrent. Dans toutes on reconnaît une origine postérieure et l'influence des mythes des contrées plus élevées sur ceux des terres basses. . . . . .

. . . . . .

« Nous ne nous fatiguerons pas à chercher en Egypte des traditions du monde primitif; il est incontestable que les noms de ces anciennes divinités sont des restes d'un système religieux, allié de près à celui des Phéniciens, car on retrouve encore ici l'ancienne Nuit, l'Esprit, le Créateur du Monde, l'argile où sont déposés les germes des choses. D'ailleurs tout ce que nous connaissons de l'ancienne religion de l'Egypte est plein d'obscurités, d'incertitudes, fondé sur des témoignages récents, et les images mythologiques de ce pays ont fortement reçu l'empreinte du climat. Ce serait donc vainement que nous nous arrêterions près de ces vaines idoles ou que nous étudierions les fables des nègres avec l'espérance trompeuse de trouver des traditions du monde primitif, sur lesquelles il nous serait possible d'élever la philosophie de l'histoire la plus ancienne de l'homme. Par là, il ne nous reste en monuments historiques que les traditions écrites que l'on a coutume d'appeler traditions mosaïques. Laissant de côté tout préjugé, même sans entrer dans la question de leur origine, nous savons qu'elles remontent à plus de trois mille ans et que c'est le plus ancien livre qui nous ait été transmis. En le considérant. . . . . .

. . . . . comme un recueil de traditions ou une ancienne philosophie de l'histoire de l'homme, il suffira d'un premier examen de ses pages aussi rapides que simples pour nous en faire apprécier le but et la valeur. . . . . .

. . . . . .

« Si le lecteur n'est point las des simples notions de cette antique tradition quoique présentées sans aucun ornement et dégagées de toute hypothèse, continuons de les examiner après avoir jeté un coup-d'œil sur l'ensemble de ce tableau de la création. Qu'est-ce qui la distingue d'une manière si frappante des fables et des traditions de la haute Asie? la liaison, la simplicité, la vérité. Sous leurs voiles mystérieux ces souvenirs des premiers âges contiennent, il est vrai, un grand nombre de germes d'histoire et de philosophie naturelle; par malheur la confusion qui naît du mélange de tant de traditions non écrites, figurées, sacerdotales et populaires, reproduit l'image du chaos de la création naissante. Débrouillant ces ténèbres, notre philosophe (52) nous a présenté un système qui, par sa simplicité et la sagesse de ses proportions imite l'ordre de la nature même. D'où venaient donc cet ordre et cette simplicité? Nous n'avons besoin que de comparer ses annales aux fables des autres nations pour nous convaincre que les fondements plus solides de sa philosophie sont ceux de l'histoire de la terre et de l'homme.

« *Premièrement.* Il se borne à examiner ce que nos yeux voient et ce que notre intelligence comprend. Quelle question, par exemple, n'a donné lieu à plus de controverses que celle de savoir l'époque de l'origine du monde, l'âge de notre terre et celui de l'espèce humaine? N'a-t-on pas attribué aux nations asiatiques une sagesse infinie, parce qu'elles ont prolongé à l'infini les périodes des temps primitifs? Au contraire, la tradition dont nous parlons a semblé insignifiante et presque puérile, parce que, en opposition apparente avec ce qu'on appelle la raison et le témoignage de la structure du globe, elle traite aussi rapidement que légèrement de la création, et ne donne pas à l'espèce humaine une origine assez ancienne. Nulle injustice plus manifeste. Si Moïse n'eût fait que recueillir d'anciennes traditions, instruit comme il l'était dans les sciences de l'Egypte, il connaissait sans doute ces noms de dieux et de demi-dieux par lesquels les Egyptiens ainsi que tous les autres peuples ont commencé l'histoire du monde. Pourquoi donc ne les fit-il pas intervenir dans cette relation? Pourquoi, par

(52) C'est le nom bizarre que Herder croit devoir donner à l'auteur inspiré du *Pentateuque*.

une sorte de mépris, a t-il resserré l'origine des choses dans une période si brève? Evidemment, pour effacer de la pensée des hommes ce qu'il regardait avec sagesse comme des fables inutiles sinon nuisibles. Avant que la terre fût achevée, c'est-à-dire avant les premiers commencements de l'espèce humaine et de son histoire, il ne pouvait en effet y avoir de chronologie qui en méritât le nom. Que Buffon assigne aux six premières époques de la nature des nombres aussi grands qu'il lui plaira, de vingt-six, trente-cinq, quinze, dix mille ans, l'intelligence humaine, qui sent ses limites, sourit de ces calculs, que l'imagination rassemble, dût-elle admettre l'exactitude du développement des époques elles-mêmes, encore moins l'historien est-il empressé d'en charger sa mémoire. Les chronologies primitives de différentes nations rentrent évidemment dans la même classe que celle de Buffon; elles vont se perdre dans ces âges où régnaient les dieux et les éléments, c'est-à-dire, dans les temps de la formation de la terre, tels que ces nations passionnées pour les nombres infinis se les représentaient d'après les révolutions des cieux ou les symboles obscurs des plus anciennes traditions figurées.

« Ainsi, chez les Égyptiens, le règne de Vulcain, créateur du monde, est indéfini; celui du soleil, son fils et son successeur, dure 30,000 ans, et enfin Saturne et les autres douze dieux règnent 3,984 ans avant les demi-dieux et les hommes, leurs derniers successeurs; il en est de même des traditions de la haute Asie concernant la création et les diverses époques qui l'ont suivie. D'après les Parsis, les saints anges de lumière ont régné 3,000 ans sans ennemis; 3,000 ans suivirent avant l'apparition du taureau monstrueux, d'où naquirent d'abord différentes créatures et enfin Meschia et Meschianè, l'homme et la femme. La première époque des peuples du Thibet se prolonge indéfiniment pendant tout le règne des Lahis; la seconde est de 80,000 ans; la troisième de 40,000; la quatrième de 20,000, d'où ils descendent brusquement à une période de dix années; alors, ils s'élèvent de nouveau, par degrés, jusqu'à un intervalle de 80,000 ans. Les périodes des Hindous avec les métamorphoses de leurs dieux, celles des Chinois, qui remplissent aussi les transfigurations de leurs anciens rois, remontent encore plus haut. Vaines chimères, qui embrassent l'infini et n'eussent enfanté que le néant si elles n'avaient été réduites par Moïse à leur véritable expression, puisque, d'après le rapport même des traditions, elles appartiennent à la description de la création du globe et non à l'histoire de l'homme.

« *Secondement.* Vante-t-on la jeunesse ou la vieillesse du monde? on a également raison. Le noyau du globe est incontestablement de la plus haute antiquité, et de longues révolutions se sont succédé avant que les matières qui l'enveloppent aient été achevées. Ici Moïse laisse à chacun la liberté de déterminer l'époque qu'il lui plaît et de prolonger autant qu'il lui semble convenable le règne d'*Alorus* (la lumière), d'*Uranus* (le ciel), de *Gea* (la terre), d'*Hélios* (le soleil), et ainsi des autres. Il ne calcule point les époques de ce genre, et, pour mieux les éviter, il a enfermé son système descriptif dans la période la plus brève d'une révolution terrestre. Quoi qu'il en soit, l'espèce humaine est d'autant plus jeune que ces révolutions sont plus anciennes et qu'elles ont le plus duré; car, d'après toutes les traditions et suivant la nature même des choses, elle fut la dernière production qui signala l'œuvre du Créateur. Je sais donc gré au naturaliste d'avoir élagué ces anciennes fables toutes monstrueuses; la nature et le genre humain, tels qu'ils sont actuellement, suffisent à remplir le cercle entier de mon intelligence.

« Quant à la création de l'homme, l'historien répète aussi qu'elle eut lieu aussitôt que le permit le développement naturel des choses. « Pendant qu'il n'y avait ni plante, « ni arbre sur la terre, continue-t-il, l'homme, « que la nature a destiné à les cultiver, ne « pouvait pas vivre. Aucune pluie n'arrosait « le sol; mais des vapeurs s'élevèrent, et il « fut formé d'une argile détrempée... animé « du souffle de vie, il devint un être vi- « vant. » Ce simple récit me paraît comprendre tout ce que l'homme est capable de connaître de son organisation même, après la foule d'observations physiologiques qui ont été faites.

« Ainsi, l'homme en recevant le souffle de la vie devint réellement une âme active et libre; de ce moment, il acquit et développa, avec la chaleur vitale, le pouvoir d'agir, de sentir et de penser comme un être qui s'appartient et ne relève que de soi. En cela, la plus ancienne philosophie est d'accord avec les découvertes les plus récentes.

« *Le premier séjour de l'homme fut un jardin*, et ce caractère traditionnel est tel que la *philosophie* (53) seule pouvait l'inventer. Pour l'homme nouveau-né, le genre de vie que favorisait l'Eden était le plus facile, puisque, sans excepter l'agriculture, il n'en est aucun qui n'exige un certain art et une expérience plus ou moins consommée. Ce trait indique ce que confirme la disposition entière de notre être que l'homme n'est pas fait pour l'état sauvage, mais pour une vie paisible et de douces occupations. Aussi, comme l'Auteur des choses n'ignorait pas la destination de ses créatures, l'homme, avec tous les autres êtres, fut créé, pour ainsi dire, dans son élément au centre du genre de vie pour lequel il était né; chacun de ses retours vers la vie sauvage est une dégradation qu'entraînent la nécessité, le climat ou quelque passion à laquelle il a

(53) On ne voit pas trop ce que la *philosophie* vient faire ici. Le docte ministre du saint Evangile a bien peur de prononcer le mot de révélation!

laissé prendre un empire absolu. Partout où ces chaînes ne pèsent pas sur lui, il vit heureux et tranquille suivant le témoignage de son histoire. Rien ne l'a rendu sauvage que le sang des animaux, la chasse, la guerre et les égarements de la société humaine. Dans la plus ancienne des traditions, on ne voit aucun de ces monstres imaginaires qui portent autour d'eux le carnage pendant de longs siècles et remplissent ainsi leur horrible destination. Ces contes barbares n'ont commencé à paraître dans les contrées éloignées et grossières qu'après la dispersion du genre humain. Les poëtes venaient ensuite qui se plurent à les imiter en les exagérant; ils laissèrent leur héritage à l'historien compilateur qui le transmet à son tour au métaphysicien; mais ni les abstractions de la métaphysique, ni les merveilles de la poésie ne donnent une histoire véritablement originale de l'humanité. » (Herder, trad. Quinet, *Idées sur l'histoire de l'humanité*, liv. x, ch. 4.) — Herder était rationaliste décidé.

Chapitre XIX. — *Critique des Kings et du Tao-te-King.*

« Je ne parlerais pas du tout des lignes entières et des lignes brisées de Fou-chi, dans lesquelles les Chinois des temps modernes ont cherché une profonde sagesse, si quelquefois on n'avait pas aussi pensé parmi nous y trouver de la philosophie; mais il est sûr que ces objets de superstition pour les Chinois, dont l'origine remonte aux temps mythiques, ne peuvent servir maintenant qu'à des jeux d'esprit. Quant aux écrits attribués à *Confucius* (Kong-Fou-tseu), et qui sont pour ses compatriotes comme les sources de la sagesse, on peut remarquer que les Chinois réputent quelquefois sagesse tout autre chose que ce que nous regardons comme philosophie; car ces règles de conduite et ces sentences morales répétées jusqu'à satiété, qu'on rencontre dans les écrits de ce sage; ces formes de pratiques extérieures qui s'y trouvent prescrites, et tout cela sans le moindre ensemble, *ne méritent de nous qu'un sourire sur le sérieux plein de roideur qui voudrait faire passer ces maximes pour quelque chose d'important*. Il faut en dire autant des écrits de *Mencius* (Meng-Tseu), commentateur des ouvrages de Confucius. Les œuvres de *Lao-Tseu*, sage chinois, qui doit avoir existé avant Confucius environ 600 ans avant notre ère, sont supérieurs sous le point de vue spéculatif. Toute son histoire est néanmoins remplie de fables inadmissibles, comme l'histoire de Confucius n'est qu'un roman vraisemblable. Les sentences de Lao-Tseu, qu'on voudrait bien expliquer, ce qu'on ne peut faire avec certitude, parce que nous n'avons aucun terme de comparaison, sont encore plus obscures. » (Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot.)

Chapitre XX. — *Critique du Zend-Avesta.*

« Le Zend-Avesta a été composé de plusieurs sortes de fragments de divers ouvrages, en différents temps, écrits dans différentes langues, et contenant différentes doctrines. Il faut surtout faire attention à la différence des langues, si l'on veut avoir un signe extérieur auquel on reconnaisse ce qui est ancien ou nouveau dans ces fragments. Or, il est essentiel de remarquer ici que la dernière partie du *Zend-Avesta*, le *Boun-Dehesch*, n'est pas écrite dans l'ancienne langue zende, mais dans la langue pehlevi. Et c'est précisément dans cette partie que se trouve ce qu'il y a de spéculatif dans le *Zend-Avesta*. Cette spéculation comprend des extraits, des explications, même des interprétations forcées des anciennes lois religieuses. Et si ce n'est assez pour rendre suspecte l'antiquité de ce livre ou plutôt de cette compilation, ajoutons qu'il renferme des fables qui ne s'accordent point avec les anciennes traditions, et des récits qui sont postérieurs à la conquête des Perses par les Arabes (54).

« Quand même les parties spéculatives du Boun-Dehesch pourrait être anciennes, il est néanmoins bien évident que, comme toutes les parties du Zend-Avesta qui sont écrites en pehlevi, elles n'ont pu du moins être composées ou travaillées qu'après un grand changement opéré dans toute la Perse. Or, nous ne pouvons trouver aucune époque où cette révolution puisse être placée avant la conquête de l'empire des Perses par Alexandre le Macédonien (55). » (Ritter, *Hist. de la phil. anc.*, liv. II, ch. 1er.)

Chapitre XXI. — *La Bible est le plus ancien des livres.*

« Sans parler de la grande influence que les monuments littéraires des Hébreux ont exercée sous le rapport religieux, sur une très-grande partie du genre humain, ils offrent un immense intérêt à l'historien, au littérateur, au poëte. Tandis que les Assyriens, les Chaldéens, les Phéniciens et d'autres peuples de l'Orient, ont complétement disparu et ne nous ont rien laissé que leurs noms, tandis que les Égyptiens eux-mêmes, malgré leur haute renommée de science, ne nous ont légué que quelques signes indéchiffrables; les Hébreux seuls, parmi les peuples qui les entouraient, ont arraché à la fureur des temps des monuments dont la haute antiquité défie les plus anciennes productions littéraires de l'Orient et de l'Occident. Une foule de notions historiques sur les peuples de l'Orient nous manqueraient

(54) Rhode s'explique suffisamment là-dessus : *Les traditions religieuses, et tout le système religieux des Bactres, des Mèdes et des Perses*, page 44, etc. (Note de Ritter.)

(55) On croit que le pehlevi ne devint la langue écrite que sous la domination des Parthes : le passage duquel d'autres parties du Zend-Avesta sont écrites, ne commença à fleurir que sous les Sassanides. Rieck (*Sur l'antiquité et l'authenticité de la langue zende et du Zend-Avesta*, trad. par le baron de Hagen, pag. 14, 42) suppose que la traduction pehlevi n'a été faite que sous le Sassanide Ardeschir Babegan, environ 230 ans après Jésus-Christ; mais c'est peu vraisemblable. (Note de Ritter.)

complétement si nous ne pouvions consulter les documents bibliques. C'est dans ces documents seuls que nous trouvons quelques traces de l'histoire primitive du genre humain. » (MUNK, *La Palestine* [56].

CHAPITRE XXII. — *Dédain ridicule du XVIIIe siècle pour la Bible.*

LE RATIONALISTE. — Les livres de Moïse sont un recueil de mythes qui ne méritent aucune attention sérieuse et ne contiennent aucun renseignement sur l'histoire primitive du genre humain. En un mot, il faut accepter les théories du XVIIIe siècle sur le *Pentateuque*, renouvelées plus ou moins complétement de notre temps, par Eichhorn, Gabler, Schelling, Bauer, Hartmann, Vater, de Wette et de Bohlen, etc., et répéter ces paroles de Hume : « Nous voyons d'abord un livre qui nous est présenté par un peuple ignorant et barbare, écrit dans un temps où il était plus barbare encore, et vraisemblablement longtemps après les faits qu'il contient : aucun autre témoignage ne concourt à lui prêter son appui; il ressemble à ces récits fabuleux que toutes les nations nous font de leur origine. Nous lisons ce livre, et nous le trouvons rempli de prodiges et de miracles : il nous décrit un état du monde et de la nature humaine qui n'a rien de commun avec celui d'aujourd'hui ; notre chute de cet état; la destruction du monde par un déluge : le choix arbitraire d'un peuple favori du Ciel, et ce peuple, ce sont les compatriotes de l'auteur, enfin, leur délivrance de l'esclavage, opérée par des prodiges les plus étonnants que l'on puisse imaginer. » (Dixième *essai sur les miracles*, à la fin.)

L'APOLOGISTE. — « En nous exprimant sur le sacerdoce des Hébreux avec une franchise que nous n'avons essayé ni de déguiser, ni d'adoucir, il a été loin de notre pensée d'attaquer la religion de Moïse en elle-même.

« Nous sommes peu disposés à nous réunir à ceux qui ont placé les Juifs au dernier rang des peuples anciens, et représenter leur doctrine comme une superstition farouche et fanatique. Les écrivains du XVIIIe siècle qui ont traité les livres saints des Hébreux avec un mépris mêlé de fureur, jugeaient l'antiquité d'une manière misérablement superficielle, et les Juifs sont de toutes les nations celle dont ils ont le plus mal connu le génie, le caractère et les institutions religieuses. Pour s'égayer avec Voltaire aux dépens d'Ezéchiel ou de la *Genèse*, il faut réunir deux choses qui rendent cette gaieté assez triste : la plus profonde ignorance, et la frivolité la plus déplorable. » (BENJAMIN CONSTANT, *De la religion*, liv. IV, ch. 11.)

Quant aux objections de l'exégèse allemande, elles reposent aussi sur des suppositions arbitraires, qu'on proclame fastueusement le dernier mot de la science historique. M. Edgar Quinet, si peu suspect sur ce point, est obligé de l'avouer.

CHAPITRE XXIII. — *Des objections de l'exégèse allemande appliquée à l'Ancien Testament.*

« Depuis un demi-siècle, le texte de l'Ancien Testament a été examiné de plus près que jamais. L'Allemagne s'est chargée de ce soin. L'esprit de l'homme veut enfin voir clair dans le livre de Dieu. Il reprend, il pèse en ce moment chaque syllabe; il s'acharne à ce jeu du hasard; jamais si rude assaut n'a été donné à la lettre. Que va-t-il arriver? Si l'on ne consulte que *les apparences*, tout est irrévocablement changé par les découvertes de la critique : il faut que l'orthodoxie le confesse elle-même. Si, *après ce premier éblouissement*, on examine les résultats, *on les trouve mêlés à tant de conjectures et d'hypothèses, que l'on désespère de rien fonder encore sur cette base.* En substituant partout l'action vague du temps à la place des personnes, en abolissant toute renommée particulière, a-t-on assez considéré que ce système, qui s'applique facilement aux peuples chez lesquels l'homme disparaît dans la caste, est en contradiction presque continuelle avec le génie de tous les autres? Ce ne sont pas des dynasties héréditaires qui composent leur passé, mais des individus, des figures indestructibles. Pour mieux retrancher Moïse de l'histoire, que ne commencez-vous par en retrancher le peuple hébreu lui-même?

« Qu'importe, au reste, que l'on conteste à Moïse un certain nombre de règlements, de récits, ... , si on lui accorde la pleine possession de l'idée de *Jéhovah*, en quoi consiste véritablement le miracle de la vie? Que sert de faire commencer la théocratie après la destruction de Jérusalem, si on ne lui dispute pas ses doctrines? Qu'elles datent de l'Egypte ou de Babylone, en sont-elles moins extraordinaires pour cela? Réglez, changez, à votre gré, la chronologie des monuments hébraïques, vous ne pourrez nier qu'un même génie ne règne dans tous, *et c'est ce génie qui est à lui seul toute la difficulté.* On a beau l'éloigner par la pensée aux derniers confins de l'antiquité, ou le rapprocher, tantôt le vieillir, tantôt le rajeunir, la raison humaine ne s'en débarrasse pas en le transportant ainsi de siècle en siècle à tous les points de la durée. A la fin, il faut entrer en discussion avec lui; en quelque endroit que se fasse la rencontre, *elle est presque également chanceuse.* » (Ed-

(56) M. Munk est juif rationaliste. Malgré notre éloignement pour ses opinions, nous avouons sans peine que son livre est plein de recherches curieuses et quelquefois approfondies, que nous désirerions vivement trouver plus dégagées de hypothèses du système mythique. Il a rectifié plusieurs des assertions erronées de M. Salvador et montré surabondamment que le panthéisme n'était pas la doctrine de Moïse.

gar QUINET, *Génie des religions*, de la Religion hébraïque.)

Les historiens allemands, qu'on accusera le moins de *préjugés chrétiens*, reconnaissent sans hésitation l'importance scientifique et la valeur du *Pentateuque*, comme monument de l'histoire primitive (57).

CHAPITRE XXIV. — *Authenticité du Pentateuque.*

LE RATIONALISTE. — « Je pense, dit l'auteur de l'*Examen important*, que les Juifs ne surent lire et écrire que pendant leur captivité chez les Chaldéens ; je conjecture qu'Esdras forgea tous ces contes de Peau-d'Ane, au retour de la captivité; il les écrivit en lettres chaldéennes, dans le jargon du pays. Je crois que Jérémie put contribuer beaucoup à la composition de ce roman. »

—

« Moïse n'a pas pu écrire le *Pentateuque*. Il est incertain si de son temps l'art d'écrire était connu ; s'il l'était, l'on écrivait tout au plus en hiéroglyphes. On ne savait encore graver que sur la pierre, le bois, la brique ou le plomb ; toutes ces matières étaient d'un usage trop incommode pour que Moïse ait pu y graver un livre aussi considérable qu'est le *Pentateuque*. Au milieu d'un désert où il manquait de tout, comment aurait-il pu trouver des gravures et des matières propres à faire un livre que l'on pût aisément transporter? Il est dit dans le *Deutéronome* (ch. XXVII, v. 8), et dans *Josué* (ch. VIII, v. 31), que l'on écrivit le *Deutéronome* sur un autel de pierres brutes, enduites de mortier. Peut-on écrire tout un livre sur du mortier (58). ? »

—

« Les peuples errants doivent être les derniers qui ont écrit, parce qu'ils ont moins de moyens que les autres d'avoir des archives et de les conserver; ils ont peu de besoins, peu de lois, peu d'événements ; ils ne sont occupés que d'une subsistance précaire, une tradition orale leur suffit. Croira-t-on que les Arabes vagabonds et voleurs qui errent dans des montagnes de sable aient eu des Thucydides et des Xénophons? Les Juifs, avant Saül, ne paraissent qu'une horde arabe du désert (59) : ils n'ont donc point eu de législateur ni d'historien. »

—

« Philon nous apprend qu'Israël est un terme chaldéen ; que ce nom fut donné par les Chaldéens aux justes consacrés à Dieu. Les Juifs n'appelèrent donc Jacob *Israël*, ils ne se donnèrent le nom d'Israélites que lorsqu'ils eurent quelque connaissance du chaldéen : or, ils ne purent avoir connaissance de cette langue, que lorsqu'ils furent esclaves en Chaldée. Puisque ce nom se trouve dans tous les livres des Juifs, il est clair qu'ils n'ont été écrits qu'après la captivité. Il en est de même des noms *Babel*, *Béthel*, *Jahel*, etc., qui sont tous chaldéens (60). »

« Il y a aussi dans le *Pentateuque* des choses que Moïse n'a pas pu écrire, et qui désignent évidemment la main d'un auteur plus récent. »

« Dans le chapitre XII de la *Genèse*, v. 6, il est dit que quand Abraham arriva dans la Palestine, les Chananéens y habitaient : cette remarque ne peut avoir été faite que par un écrivain qui vivait dans un temps où les Chananéens n'étaient plus dans ce pays-là, par conséquent après la conquête de la Palestine par les Israélites. — Chapitre XIV, v. 14, il est écrit qu'Abraham poursuivit les rois qui avaient pillé Sodome, jusqu'à *Dan* ; or, cette ville ne fut ainsi nommée que sous les juges ; son premier nom était Laïs (61).

« Chapitre XXII, v. 14. La montagne de Moria, sur laquelle Abraham voulut immoler son fils, est appelée *la montagne de Dieu* ; elle ne fut ainsi nommée que plusieurs siècles après, lorsque le temple y fût bâti.

« Chapitre XXXVI, v. 31, l'historien fait l'énumération des princes qui ont régné dans l'Idumée *avant que les enfants d'Israël eussent un roi* ; ce passage démontre qu'il écrivit après l'établissement des rois chez les Israélites (62). »

—

« Il est dit dans la *Genèse*, ch. XXIII, v. 16, qu'Abraham acheta des Héthéens un champ et une caverne pour servir de tombeau à Sara, son épouse, et qu'il les paya quatre cents sicles d'argent, *monnaie de bon aloi* : or, du temps d'Abraham ni même de Moïse, il n'y avait point encore de monnaie frappée au coin. La *Genèse* n'a donc été écrite que dans les temps postérieurs, lorsque l'argent monnayé fut connu. Dans un endroit, nous lisons que ce champ était en Hébron; dans un autre, qu'il était à Sichem : comment concilier tout cela (63) ? »

—

« L'auteur du *Pentateuque* parle ordinairement de Moïse à la troisième personne, ce n'est donc pas lui qui écrivait. Dans quelques endroits du *Deutéronome*, Moïse parle lui-même aux Juifs ; preuve qu'alors l'écrivain copiait les propres termes de Moïse,

(57) On trouvera leurs témoignages dans ma *Défense du Christianisme historique*.

(58) V. *Philosophie de l'Hist.*; *Défense de mon oncle*; *Dict. philos.*, art. Moïse; *Quest. de Zapata*; *Examen important*; *Catéchisme de l'honnête homme*, *la Bible enfin expliquée*; *Quest. sur l'Encyclop.*; *l'Esprit du Judaïsme*; *Analyse de la Religion chrétienne*, par DUMARSAIS, etc. — La plupart des ouvrages cités ci sont de Voltaire.

(59) *Philos. de l'Hist.*, c. 38, § 2.

(60) *Philos. de l'Hist.*, c. 59 : *Quest. sur l'Encyclopédie*, art. Moïse; *Bible expliquée*, p. 84. — C'est un vol fait au P. Hardouin : selon lui, il y a dans l'*Eneide* des gallicismes et plusieurs termes de la basse latinité, qui n'étaient point en usage au temps de Virgile.

(61) *Jud.*, c. XVIII, v. 29.

(62) SPINOSA, *Traité théol. polit.* c. 8; *Bible expliquée*, p. 51, 52, 307, etc. — Il y a dans l'*Eneide* plusieurs choses que Virgile n'a pas pu écrire; le poëte fait allusion à des événements postérieurs au siècle d'Auguste. C'est ainsi que raisonne le P. Hardouin.

(63) *Quest. sur l'Encyclopédie*, art. ARGENT; *Bible expliquée*, p. 59. — Le P. Hardouin reproche aussi des anachronismes à Virgile.

et qu'ailleurs il composait d'imagination. — *Exode*, ch. VI, v. 26 et 27, il est dit : « C'est cet Aaron et ce Moïse auxquels Dieu « commanda de faire sortir de l'Égypte les « enfants d'Israël; ce sont eux qui parlèrent « à Pharaon, » etc. Jamais un écrivain, parlant de lui-même ne s'est ainsi exprimé (64). Le *Pentateuque* dit plusieurs choses que Moïse n'aurait pas pu dire décemment de lui-même : *que Dieu parlait à Moïse face à face, comme un ami à son ami* (*Exode*, ch. XXXIII, v. 11) ; *qu'il était le plus doux des hommes* (*Num.* ; ch. XII, 7. 3, 7, 8) ; *qu'il était un homme divin* (*Deut.*, ch. XXXIII, v. 1.) ; *qu'il n'y eut plus jamais en Israël de prophète semblable à Moïse* (*Deut.*, ch. XXXIV, v, 10). Dans ce même chapitre, sa mort est rapportée ; sans doute, Moïse n'a pas écrit après sa mort. »

Les exégètes protestants de l'Allemagne ont généralement accepté ces théories que nous résumons brièvement :

—

Pour qu'un ouvrage, disent-ils, *puisse être considéré comme émané d'une seule époque et d'un seul auteur, il faut avant tout qu'il soit exempt de répétitions inutiles, de contradictions et d'anachronismes; il faut aussi qu'on y reconnaisse un plan suivi et qu'il y ait unité dans les différentes parties. Or, le* Pentateuque *ne répond pas entièrement à ces exigences de la critique.* . . . . . .

—

Toutes ces difficultés et bien d'autres que nous ne pouvons exposer ici ont gravement compromis la tradition qui veut que le Pentateuque, *dans sa forme actuelle, soit l'ouvrage de Moïse.*

« L'Apologiste. — Pour faire disparaître ces difficultés, on a eu recours à différentes hypothèses....., on a fait remarquer que Moïse était l'auteur classique de la nation, que les prêtres et les lévites étaient obligés de l'étudier, et qu'on le lisait publiquement tous les sept ans. Il n'est donc pas étonnant que les auteurs des siècles suivants aient pris Moïse (65) pour modèle ; il est possible que la langue parlée ait différé de la langue écrite. En outre, on a cité avec raison l'exemple de l'arabe et du syriaque qui, pendant une longue suite de siècles, n'ont subi aucune modification notable. Le style verbeux et prolixe du *Deutéronome* s'explique par la vieillesse de Moïse et on y reconnaît le langage d'un père qui donne ses derniers conseils à ses enfants qu'il va quitter pour toujours. Quant à la difficulté des miracles qu'il n'est pas facile d'éliminer de la sorte, les *supernaturalistes* ne la reconnaissent pas ; car ils admettent les *miracles* dans toute la force du terme. Les *rationalistes*, partisans de l'authenticité, tels que Eichhorn, Rosenmüller et autres font des efforts inouïs (66) pour expliquer les faits les plus invraisemblables d'une manière naturelle en contestant le caractère mythique et épique du *Pentateuque*. Non contents d'avoir réfuté les difficultés élevées par les critiques avancés, les partisans de la tradition ont allégué, en faveur de l'authenticité, un certain nombre de preuves directes qui ne sont pas sans importance, et dont nous allons citer les plus fortes : 1° dans le *Deutéronome*, c'est Moïse lui-même qui parle; lui seul pouvait parler ainsi. Il s'adresse à des hommes qu'il a guidés pendant de longues années, et il leur rappelle souvent les événements dont ils ont été témoins et la protection miraculeuse par laquelle Dieu s'est manifesté à eux. Un auteur plus récent qui eût voulu se faire passer pour Moïse n'aurait pas été capable d'entrer si bien dans toutes les circonstances de la vie de Moïse et de donner à sa composition la véritable couleur des temps et des lieux sans se trahir çà et là par une inadvertance. Or, le *Deutéronome rédigé* par Moïse (ch. XXXI, v. 9 et 24) suppose la rédaction des trois livres précédents ; car Moïse fait souvent allusion aux lois et aux événements rapportés dans ces livres. Enfin les quatre livres supposent la *Genèse* qui, comme nous l'avons dit, est l'introduction indispensable des livres de la loi.

« 2° Le *Pentateuque* renferme un grand nombre de données historiques, politiques et géographiques qui s'adaptent très-bien aux temps de Moïse. La *Genèse*, par ses traditions sur le monde primitif, nous révèle un auteur très-ancien. Un auteur hébreu postérieur à Moïse n'aurait pu posséder une connaissance aussi parfaite de l'Egypte et de l'Arabie que celle qui se révèle dans le *Pentateuque* (67). Et dût-on admettre (ce qui est peu probable) qu'un autre eût cherché à s'approprier ces connaissances par l'étude, il n'aurait pu manquer de se trahir souvent par des inexactitudes et des anachronismes. Dans la *Genèse* (ch. X, v. 11 et 12), la célèbre Ninive est encore une ville de peu d'importance ; la grande ville de l'Assyrie, c'est Résen, dont il n'existe aucune trace dans les autres livres de la Bible. La ville de Tyr, si célèbre dès le temps de David, et dont le nom se trouve déjà dans le livre de Josué (XIX, 29) n'est mentionnée nulle part dans le *Pentateuque;* un auteur récent aurait-il manqué de la placer dans la table généalogique de la *Genèse* (ch. X) à côté de Sidon ? Le *Pentateuque* parle souvent des statues des dieux chananéens et de leurs autels, mais il ne leur connaît pas encore de temples que nous trouvons pourtant à l'époque des sages. C'est donc un auteur très-ancien qui nous parle dans le *Pentateuque ;*

(64) Le P. Hardouin objecte aussi contre l'*Enéide*, que le poëte, au lieu de faire toujours parler les acteurs de son poëme, parle souvent lui-même, ce qui est contraire aux règles du poëme épique.

(65) Ceci explique les rapports de style qu'on trouve en re Moïse et les écrivains postérieurs.

(66) Et fort malheureux. V. ma *Défense du Christianisme historique*, tome 1er, l'Allemagne pensant l'Allemagne française.

(67) Voir sur ces deux questions Hengstenberg, *Les livres de Moïse et l'Egypte*, et Léon de Laborde, *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres.*

alors pourquoi ne serait-ce pas Moïse lui-même?

« 3° La langue hébraïque du *Pentateuque*, quoique, en général, la même que celle des prophètes, offre cependant des particularités que nous ne trouvons dans aucun autre livre de la Bible. On n'y rencontre d'autres mots étrangers que ceux qui sont empruntés à la langue égyptienne; on y rencontre des archaïsmes tels que le masculin נַעַר (*puer*) dans le sens du féminin נַעֲרָה (*puella*), le pronom personnel de la troisième personne הוּא dans le sens de *lui* et d'*elle* (68.) Beaucoup de mots et de tournures de phrases se trouvent particulièrement dans le *Pentateuque* et manquent dans les autres livres de la Bible; en revanche, ces derniers renferment un grand nombre de mots et de phrases qui manquent complétement dans le *Pentateuque* ou qui y sont fort rares (69).

« 4° Le caractère fragmentaire du *Pentateuque*, loin de faire suspecter son authenticité, est plutôt une preuve que Moïse en est réellement l'auteur. Le mélange continuel des récits historiques, des itinéraires et des lois, révèle un auteur contemporain, qui inscrivait dans son journal tout ce qui se passait d'important, ainsi que les lois dictées par l'inspiration du moment. Un auteur postérieur à Moïse aurait séparé les lois du récit historique, il y aurait mis plus d'ordre et de méthode. Les préoccupations du moment et les circonstances différentes dans lesquelles se trouvait Moïse expliquent les répétitions et les légères variations de style (70).

« 5° L'existence d'un livre appelé la *Loi de Jéhova* ou la *Loi de Moïse* se révèle depuis Moïse à toutes les époques de l'histoire des Hébreux. On le mentionne dans le *Livre de Josué* (I, 8; VIII, 31 et *passim*) et dans le livre des *Juges* (III, *b*), composés l'un et l'autre avant la septième année du règne de David; car on y lit que les Jébusites n'ont pu encore être expulsés de Jérusalem et qu'ils y demeurent *jusqu'à ce jour* (*Jos.*, XV, 63; *Juges*, I, 21). Dans les *Psaumes* qui portent le nom de David ou qui lui sont attribués, il est souvent question de la *Thorah de Jéhova* (*Ps.* XIX, v. 8 et suiv., et dans beaucoup d'autres passages), et dans les paroles que David, avant de mourir, adresse à son fils Salomon, il lui parle de la *loi de Moïse* et de ses différentes prescriptions (*I Rois* II, 2). La *Thorah* est également mentionnée dans les *Proverbes* (VI, 23; XXVIII, 4) et par les prophètes des deux royaumes de Juda et d'Israel (*Isaïe* V, 24; *Osée*, VIII, 12). Isaïe parle expressément d'un *livre de Jéhova* (XXXIV, 16). Dans les *livres des Rois*, nous trouvons, outre les fréquentes mentions de *la loi de Moïse* la citation d'un passage du *Deutéronome* (*II Rois*, XIV, 6). Et s'il est vrai que ces documents ne sont pas tous d'une haute antiquité (71), est-il admissible que leurs auteurs, quels qu'ils fussent, aient pu être tous les dupes ou les complices d'une grossière supercherie!.....

« 6° Et qui donc aurait pu composer ou refondre le *Pentateuque*? C'est Ezra (*Esdras*), a-t-on souvent dit, qui a donné au *Pentateuque* sa forme actuelle. Mais alors cette compilation moderne, quoique faite avec des matériaux anciens, n'aurait pas conservé dans toutes ses parties cette pureté de style qui distingue le *Pentateuque*, et dont le livre d'Ezra est si éloigné; nous ne manquerions pas d'y rencontrer quelques-uns de ces mots modernes, qui sont familiers à Ezra et à son époque; d'ailleurs, les Samaritains, dont le *Pentateuque*, à l'exception de quelques variantes de peu d'importance, est entièrement conforme à celui des Juifs n'auraient pas accepté une compilation récente de la main de ceux dont ils étaient les ennemis implacables.

« L'argument tiré du *Pentateuque* samaritain a été appliqué par Jahn, Eichhorn et autres, aux temps antérieurs à l'exil, et on a soutenu que la composition du *Pentateuque* a dû tout au moins précéder le schisme, car les dix tribus adonnées, depuis Jéroboam, à un culte idolâtre, n'auraient pas reçu le *Pentateuque* de la main des prêtres de Juda, pour le laisser ensuite en héritage aux Samaritains.

« D'autres ont supposé que le prêtre Hilkia ou Helcias, qui, sous le roi Josias, *découvrit* dans le temple le livre de la loi (*II Rois*, ch. XXII; *II Chron.*, ch. XXXIV) était lui-même l'auteur de ce livre. Il se serait concerté à cet égard avec le prophète Jérémie, la prophétesse Hulda et quelques autres personnages dans le but de consolider la théocratie et de donner l'impulsion au roi Josias, élève des prêtres et restaurateur du culte de Jéhova. A l'aide de quelques documents écrits et des traditions anciennes, il aurait compilé le *Pentateuque* qu'il prétendit avoir *retrouvé* et qu'il voulait faire passer pour l'ouvrage de Moïse; cette hypothèse a été développée par De Wette, et, indépendamment de lui, par Volney, qui ne connaissait pas les travaux des Allemands. (Voy. *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, ch. 7 et 8.) Mais comment une pareille jon-

(68) Le genre commun, qui, dans la langue plus développée, se distingue en masculin et féminin, appartient évidemment à une époque plus reculée et Hartmann lui-même est obligé d'avouer (p. 647) que ces archaïsmes prouvent la haute antiquité de *quelques-uns des documents et fragments* dont, selon lui, le *Pentateuque* fut successivement composé. (MUNK.)

(69) Jahn a recueilli plus de cent exemples de ch que espèce. En énumérant les mots qui sont particuliers au *Pentateuque*, il s'est abstenu d'y comprendre ceux qui désignent des objets dont il n'y avait pas lieu de parler dans les autres livres. (Voy. *Introductio in libros sacros veteris fœderis*, p. 176.) (MUNK.)

(70) « Tali et non alio stilo scripta a Mose exspectari possunt, qui tot negotiis obrutus, sæpe interruptus frequentibus itineribus et migrationibus de loco in locum distractus per quadraginta fere annos hos libros exaravit, Deuteronomium demum senex et morti proximus scripsit. » (JAHN, p. 177.) (MUNK.)

(71) *V.* Sur leur date véritable GLAIRE, *Introduction à l'Ancien Testament*, et MIGNE, *Scripturæ sacræ Cursus completus.*

glerie aurait-elle pu passer sans opposition ? Est-il admissible que les anciens et tout le peuple se fussent soumis à l'autorité du livre produit par Hilkia, si l'existence antérieure d'un code attribué à Moïse n'avait pas été généralement connue ? Quant au livre retrouvé par Hilkia et qui fit tant de sensation, quelques critiques ont pensé que c'était l'autographe de Moïse, comme le fait entendre le deuxième livre des *Chroniques* (34, 14), ou quelque autre exemplaire précieux qui était déposé dans le temple et qui avait été caché sous les règnes impies de Manassé et d'Amon, durant lesquels les exemplaires en général étaient probablement devenus fort rares. Selon Hartmann lui-même (I, c., p. 572), on reconnaît clairement dans toute la conduite du roi Josias qu'il n'avait jamais douté de l'existence d'un code de Moïse et que son extrême émotion, en entendant faire la lecture de plusieurs passages provenait de ce que leur contenu lui était resté inconnu jusqu'alors. — D'ailleurs, si le *Pentateuque* datait du règne de Josias ou de quelque autre époque depuis David, on n'aurait pas manqué d'y introduire quelques détails sur les ancêtres de la famille royale, à qui on aurait donné une autre origine que celle dérivée d'un inceste (*Gen.*, ch. XXXVIII). La royauté aurait été traitée plus favorablement que ne le fait le *Deutéronome* (ch. XVII, v. 15-20) ; on n'aurait pas reconnu tant de priviléges à la race de Joseph (*Gen.*, XXXXIV, 26 ; *Deut.*, XXXIII, 16) ; on n'aurait pas non plus défendu de faire la guerre aux Moabites, aux Ammonites et aux Edomites, que David combattit avec succès. Moïse et son successeur Josué avaient seuls intérêt à recommander des ménagements à l'égard de ces peuples. » (MUNK, *La Palestine.*)

On trouvera des solutions plus étendues dans le célèbre ouvrage du Dr HENGSTENBERG, écrivain protestant. Cet ouvrage est intitulé : *Authenticité du Pentateuque.* MM. de Valroger et André en ont publié des fragments dans les *Annales de philosophie chrétienne* et, M. Grandpierre en a analysé quelques parties dans son livre sur le *Pentateuque.*

CHAPITRE XXV. — *Résumé du Pentateuque.*

« Les antiques monuments littéraires attribués à Moïse, qui se trouvent en tête de la Bible, sont appelés, par les Juifs, *Thorah* (loi) ; le nom de *Pentateuque* (πεντάτευχος) leur fut donné par les traducteurs grecs, parce qu'ils se composent de *cinq livres*, savoir : la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome.* Ces cinq livres forment un ensemble, dont le but principal est de nous faire connaître l'origine du peuple hébreu et son histoire primitive jusqu'à son établissement dans le pays de Chanaan. Moïse est le centre de cette relation, et sa législation y est exposée, non pas dans un ordre systématique, mais d'après la suite historique des inspirations du législateur et des communications qu'il en fit au peuple. La *Genèse*, qui commence par la création du monde et qui finit par la mort de Joseph, est une introduction indispensable à l'œuvre de Moïse. Après avoir rapporté les antiques traditions sur la création et la généalogie antédiluvienne d'Adam jusqu'à Noé, le seul qui fut jugé digne d'être le propagateur de l'espèce humaine après le déluge, l'auteur nous fait connaître rapidement les peuples qui descendirent des trois fils de Noé. S'arrêtant à la race de Sem, il nous montre, à la dixième génération, Abraham, la souche du peuple hébreu, et il nous fait connaître en détail l'histoire des patriarches qui se termine par la bénédiction donnée par Jacob à ses douze fils, entrant tous dans l'alliance d'Abraham. Ainsi il nous fait voir le Dieu unique qui plane sur l'Univers créé par sa volonté, et qui accorde sa protection toute particulière aux patriarches du peuple hébreu. Le livre de l'*Exode* tire son nom de la *sortie* d'Egypte dont il expose les détails ; il renferme une grande partie des lois civiles, et le récit historique y est continué jusqu'à la construction du Tabernacle. Le *Lévitique* s'occupe principalement du culte, et, en général, des lois qui concernaient les prêtres et les lévites ou dont la sauvegarde leur était confiée. Le livre des *Nombres* renferme plusieurs recensements du peuple hébreu ; le récit, qui y est continué jusqu'à l'arrivée des Hébreux dans les plaines de Jéricho, se trouve interrompu çà et là par des lois qui doivent servir de compléments à celles de l'*Exode* et du *Lévitique*, et par quelques lois nouvelles qui concernent surtout le droit public. Le *Deutéronome* (seconde loi) est la récapitulation de la loi mosaïque dont nous avons déjà parlé et à laquelle se joint la relation des derniers actes de Moïse et de sa mort. » (MUNK, *La Palestine.*)

DEUXIÈME PARTIE. — *AUTORITÉ DU PENTATEUQUE*

CHAPITRE Ier. — *Véracité de la Genèse ou la Création.*

LE RATIONALISTE. — Il n'est pas raisonnable d'admettre avec la *Genèse* une création progressive, l'existence de la lumière avant le soleil, l'œuvre des six jours, enfin toutes les autres circonstances que raconte l'auteur doivent être mises sur la même ligne que les

mythes du même genre qu'on trouve dans le *Zend-Avesta*, le *Manâva-Dharma-Sâstra*, les fragments de Manéthon et de Sanchoniaton, les *Eddas*, et tous les livres pseudo-sacrés.

L'Apologiste. — « Au commencement de la création de la terre et du ciel, dit cet ancien livre (72), la terre était une masse informe et nue, sur laquelle flottait une mer ténébreuse que l'esprit de vie agitait et fécondait dans tous les sens. Or, si nous voulions conclure l'état primitif de la terre d'après nos dernières observations telles qu'elles s'offrent à l'examen et sans aucune hypothèse gratuite, nous retrouverions précisément cette ancienne description. . .

. . . . . .

« La création des choses commença avec la lumière. Ainsi fut déchirée l'ancienne nuit, ainsi furent séparés les éléments. Et sache-t-on que l'expérience ancienne et moderne nous ait révélé un principe de distinction. . . . . différent de la lumière ou, si l'on aime mieux, du feu élémentaire? Universellement répandu, quoique inégalement distribué d'après les affinités des corps toujours mouvant, toujours agissant, fluide et actif par essence, il est si bien la cause de toute fluidité, de toute chaleur et de tout mouvement, que les principes électriques semblent même n'en être qu'une modification; or, comme la vie ne se manifeste que par la chaleur et ne se développe que par le mouvement des fluides; comme non-seulement la semence animale agit d'une manière semblable à la lumière par une force expansive et d'actifs stimulants, mais que de plus on a découvert de la lumière et de l'électricité jusque dans la fructification des plantes, on voit aussi dans cette ancienne cosmogonie philosophique, la lumière figurer comme le premier agent. Non pas qu'il soit question ici de la lumière du soleil, mais de celle qui émane de l'intérieur de la masse organique, et cela est également conforme à l'expérience. Ce n'est point des rayons du soleil que les créatures tirent la vie et l'aliment qui la prolonge, chaque chose renferme en soi une chaleur interne, le roc glacé n'en est point dépourvu; seulement, la vie, l'intelligence et l'activité se développent proportionnellement à la quantité du feu générateur que chaque créature renferme et au degré de pureté qu'il acquiert dans la circulation du mouvement interne. Ainsi se communique la première flamme élémentaire, moins par l'effet d'une éruption volcanique ou d'un amas de substances incandescentes que par une force qui, en séparant les éléments, répandit en eux la chaleur, merveilleuse puissance que la nature a employée pour mettre peu à peu toutes choses en mouvement. Combien ces traditions phéniciennes, qui éveillent, à la lueur des éclairs et au bruit du tonnerre, les principes de la nature qu'elles comparent à un animal endormi, sont plus grossières et plus éloignées de la vérité! Dans le système plus élevé dont nous nous occupons et dont l'expérience confirmera probablement de jour en jour les bases principales, la lumière est l'agent de la création.....

« Cette ancienne relation est le premier *tableau d'un système naturel* où le mot *jour*, qui répond ici à une pensée propre à l'ancien philosophe (73), n'est réellement qu'une échelle de sa division indéterminée. Aussitôt que la lumière exista comme agent de la création, elle opéra à la fois et sur le ciel et sur la terre, elle purifia l'air qui, d'après un nombre infini d'expériences, étant le milieu de la création et servant à la fois dans mille combinaisons à la propagation de la lumière et au développement des êtres soit terrestres, soit aquatiques, ne pouvait être ni purifié, ni élevé à un tel degré de fluidité élastique par aucun autre principe naturel que la lumière ou le feu élémentaire; mais pour cela, il fallut que les matières les plus grossières se déposassent successivement en diverses précipitations qui séparèrent en autant de régions distinctes l'air, la terre et les eaux. La seconde et la troisième opération contribuèrent donc mutuellement à l'accomplissement l'une de l'autre; aussi sont-elles réunies dans le symbole de cosmogonie comme des productions du premier principe, comme le résultat de l'action universelle de la lumière. Qu'elles aient duré des milliers d'années, c'est ce que démontrent d'une manière incontestable la formation des montagnes, les couches des roches et l'excavation des vallées le long des fleuves. Trois agents puissants dominèrent cette grande période : l'eau, l'air et le feu; ceux-là, en multipliant les dépôts, les précipitations, les décompositions; le dernier en se mêlant organiquement, autant que cela pouvait se faire, aux deux autres et à la terre qui se donnait elle-même sa forme.

« Nous arrivons à un autre grand point de vue de ce premier naturaliste. Combien il en est peu de nos jours même qui soient capables d'en saisir toute l'étendue! L'histoire intérieure de la terre, prouve que dans sa formation, les forces organiques de la nature ont agi partout en même temps et se sont développées aussitôt qu'elles l'ont pu. La végétation commença dès que le sol fut suffisamment préparé, quoique les plantes dussent être détruites ensuite par les dépôts successifs de l'air et des eaux. A peine la mer fut-elle purifiée qu'elle fourmilla d'êtres vivants, bien que les débordements en fissent périr peu après des foules innombrables qui servirent de matériaux à d'autres organisations; mais à chaque période les éléments ne renfermaient pas tous les êtres animés qui étaient appelés à y vivre. Les divers genres de créatures se suivirent dans l'ordre que déterminaient

(72) La *Genèse*.

(73) C'est le nom bizarre donné à Moïse par Herder, qui mêle ici des insinuations panthéistiques à ses aveux.

leur nature et l'état de leur élément, et voyez comme notre naturaliste exprime tout cela par une seule parole du Créateur. Quand il appela la lumière et qu'il ordonna ainsi à l'air de s'épurer, à la mer de s'abaisser, à la terre de s'élever, c'est-à-dire quand il mit en mouvement les forces actives de la nature, il commanda *à la terre, à l'eau, à la poussière de produire des êtres organiques chacune dans des genres différents, et à la création de s'animer par les forces organiques que ces éléments renfermaient.* Ainsi parle ce sage, et il ne contredit point ce que nous apprend encore l'examen de la nature.

. . . . . .

« La végétation se montre d'abord, et comme la physique moderne a découvert que beaucoup de plantes en particulier sont nourries par la lumière, il ne fallut pour hâter leur apparition que des rocs brisés par la tempête, un peu de boue délayée et aidée de la chaleur de la création en travail. Le sein fertile de la mer répandit ensuite ses productions et multiplia les progrès de la végétation. Fécondée par ces dépouilles, vivifiée par l'action de la lumière, de l'air et de l'eau, la terre se hâta de produire sans laisser cependant de suivre des gradations nécessaires; car comme les carnivores ne peuvent se passer d'une nourriture animale, ils furent nécessairement précédés des animaux dont ils font leur proie et rien n'est mieux établi dans l'histoire naturelle du globe. Si les couches les plus profondes de la terre présentent des débris d'animaux marins ou herbivores, les dépôts des premiers âges n'offrent que peu ou point de restes de carnivores. C'est ainsi que la création, procédant par une échelle ascendante d'organisation, finit par enfanter l'homme, l'image la plus parfaite d'Elohim (74), la couronne qui compléta l'univers. . . . . .

. . . . . .

« J'approche de la riche description de la création de l'homme, car c'est le sujet de mon livre et le sceau qui lui laisse son empreinte. *Elohim prit conseil en lui-même*, et il grava l'image de ce conseil sur la première ébauche de l'homme : l'intelligence et la réflexion sont donc ses caractères distinctifs. *Il le forma à sa propre image*, et tout l'Orient lui donna l'attitude droite. *Il lui imprima un caractère de domination sur la terre.* Par là l'espèce humaine reçut le pouvoir d'habiter chaque partie du globe et de régner dans tous les climats, comme le représentant d'Elohim. » (Herder (75), *Idées sur l'histoire de l'Humanité*, traduction Edgar Quinet, liv. x, ch. 5.)

Chapitre II. — *La création, telle que la raconte la Genèse, condamne toutes les grandes erreurs.*

« Il ne faut pas chercher, dans le récit de Moïse, des définitions exactes, des données positives, un exposé complet et systématique de la théorie de la terre, tels que Cuvier et ses successeurs eussent pu les tracer six mille ans après; il ne faut pas s'attendre non plus à y trouver des vues sur le système solaire, telles que Copernic et Galilée les ont publiées de leur vivant. Ce n'était point là le but de l'auteur de la *Genèse*; cela n'entrait point dans son plan, cela n'avait aucun rapport avec sa haute et divine mission. Ce qu'il nous a appris sur l'éternité de Dieu et sur l'origine du monde a infiniment plus de valeur que tout ce qu'il aurait pu nous dire sur les mystères cachés dans les entrailles de notre globe, et sur les merveilles que nous voilent les hauteurs des cieux. Car, d'un mot, il a irrévocablement établi la vérité sur un point que l'esprit humain a toujours obscurci, et qui pourtant est d'une souveraine importance pour la foi et la morale. Depuis que cette sentence inspirée a été écrite: *Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre*, toutes les hypothèses contraires ont été à l'avance condamnées et signalées comme de dangereuses erreurs: et d'abord l'éternité de la matière enseignée par les philosophes grecs, qui prétendaient qu'après avoir subsisté pendant longtemps à l'état de chaos, la matière, éternelle comme Dieu, avait été, au bout d'un certain temps, animée, organisée, mais non créée par l'intelligence suprême qui est l'âme de l'univers; puis le système des émanations des philosophes persans, qui admettaient que le monde a existé de toute éternité en Dieu, et que, de même essence que lui, il découle incessamment de son être, comme une expansion de l'éternelle lumière et de l'éternelle vie; après cela, le dualisme des gnostiques, qui prêchaient l'existence simultanée de deux principes coéternels, l'un bon et l'autre méchant, se disputant l'empire du monde; le panthéisme enfin, tant ancien que moderne, qui confond Dieu et le monde, et déifie la nature. Toutes ces doctrines, aussi fatales à la morale qu'à la religion, parce qu'en même temps qu'elles bornent la toute-puissance divine, elles détruisent la responsabilité humaine, ont été combattues et renversées du jour où Moïse, guidé par la sagesse d'en haut, a révélé à l'humanité la grande et féconde vérité d'une création de l'univers, opérée dans le temps par un acte de la puissance créatrice. La matière n'est pas éternelle, car Dieu l'a appelée à l'être par l'effet de son omnipotence; le monde n'est pas Dieu, car, quoique Dieu ait créé le monde, il est différent de lui, indépendant de lui, élevé au-dessus de lui. Le mal qui est dans l'homme et dans le monde ne saurait être imputé à Dieu, car Dieu ne l'a pas produit, il ne pouvait le vouloir; et dans aucun être le mal n'est un élément nécessaire, n'est un principe inhérent à sa nature.

« Ces trois axiomes, qui sont à la base de la théologie et de la morale chrétiennes, ont été popularisés dans le monde par les enseignements de Moïse: on les ignorait avant lui, on les a méconnus après lui; les plus

(74) Un des noms de Dieu dans la *Genèse*.

(75) Voy. sur Herder et ses idées ma *Défense du christianisme*. Il tâche toujours de prêcher le panthéisme.

grands génies se sont égarés en les cherchant; et si aujourd'hui ils ont passé dans toutes les convictions chrétiennes et sont universellement admis, c'est parce qu'ils sont descendus du ciel en terre par voie de révélation. Quand le législateur du peuple hébreu n'eût rendu que ce service à la religion et à la morale, il faudrait lui en tenir compte, et pour atteindre un objet si grave, il eût valu la peine d'écrire le premier chapitre de la *Genèse*. Car, dans ce premier chapitre du *Pentateuque*, il y a plus de vérité sur l'origine de l'univers que dans tous les systèmes de philosophie qui ont paru depuis le commencement du monde. Que dis-je? sur le point particulier de la création, il n'y a de vérité que là; l'erreur est partout ailleurs. . . . . .

. . . . . .

(Grandpierre, *Essais sur le Pentateuque* [76].

Chapitre III. — *Les rapports de la Genèse avec les découvertes géologiques.*

« Qui n'a entendu parler de l'essor prodigieux qu'a pris la géologie depuis un demi-siècle, et des progrès étonnants qu'elle a faits? Si l'on en croit les représentants les plus célèbres de cette science, en France, en Angleterre, en Suisse et en Allemagne, il semble constaté que la croûte épaisse qui enveloppe notre terre et lui sert de surface, se compose de couches diverses de terrains et de rocs superposés les uns au-dessus des autres; que ces formations, de nature différente, appartiennent aussi à des époques très-éloignées; que les stratifications les plus profondes ne renferment aucun débris d'êtres organisés, mais qu'à mesure que l'on s'élève et se rapproche du sol que nous foulons aux pieds, l'on trouve des restes d'animaux dont l'organisation va en se perfectionnant par degrés. Il semble également prouvé que les squelettes d'animaux, enfouis et pétrifiés dans les terrains des différents ordres, ne sont point de même nature que ceux des étages supérieurs ou inférieurs, par conséquent qu'ils n'ont pu leur donner naissance et qu'ils appartiennent à des créations successives. Il est démontré, à ce qu'il paraît aussi, que tous ces fossiles, tant de végétaux que d'animaux, depuis les terrains primitifs jusqu'aux terrains tertiaires, ne représentent aucune des plantes ni aucune espèce des animaux qui vivent actuellement sur la terre, et qu'ils leur sont de beaucoup inférieurs par leur organisation. On a été obligé de reconnaître encore que chaque couche, aujourd'hui enterrée à de grandes profondeurs, a dû se trouver primitivement à la surface de la terre, avec les animaux dont on y découvre les débris, et que toutes elles n'ont pu disparaître que par des formations successives qui sont venues les recouvrir, ou par des révolutions du globe qui les ont abîmées sous les eaux de l'Océan. On est forcé enfin d'accepter, comme un résultat assez positif, que la température de notre terre et la composition de l'atmosphère ont subi, à différentes époques, des variations étonnantes que les circonstances dans lesquelles ont vécu et prospéré les êtres organisés dont on retrouve aujourd'hui les débris, seraient probablement fatales à ceux qui respirent maintenant sur la surface du globe; et que les causes du changement complet des espèces d'une époque à une autre, sont des catastrophes terribles, des crises épouvantables, dont il est difficile de préciser la nature.

« Or, il est évident qu'aucune des révolutions qui ont amené la destruction de toutes ces générations d'êtres ne saurait être attribuée comme cause au déluge noachique. Car, d'abord, les eaux du déluge, quelque profondes qu'elles eussent été, quelque séjour qu'elles eussent fait sur la terre, n'auraient point pu produire dans l'intérieur de la croûte terrestre, à plusieurs lieues de profondeur, des perturbations capables d'expliquer des soulèvements de terrain, des roches en fusion, des animaux pétrifiés dans des masses solides. Ensuite, et nous l'avons déjà dit, aucune des espèces d'animaux fossiles que le géologue extrait aujourd'hui des entrailles de la terre, n'appartient à celles que Noé conserva dans l'arche, et qui se sont propagées jusqu'à nos jours. Rappelons-nous, après cela, que tous les fossiles d'un même lit sont de même espèce, et diffèrent de celles des lits supérieurs ou inférieurs; qu'il y a gradation, perfectionnement successif dans les êtres qu'ils représentent, et qu'il serait impossible de concevoir comment le déluge, engloutissant à la fois tous les êtres vivants, en eût pu trier parfaitement et classer systématiquement les dépouilles dans des espèces de compartiments tout à fait distincts les uns des autres. N'oublions pas enfin qu'aucune des formations dont nous venons de parler ne renferme de fossiles d'homme, et que, tandis que les plus petits animaux, les plus faibles organisations des insectes, des coquilles, par exemple, s'y trouvent admirablement conservés, il n'y paraît pas une trace d'un squelette humain.

« De tout cela que pouvait-on raisonnablement conclure, sinon qu'avant de devenir la demeure de l'homme, notre terre a été le théâtre de révolutions profondes, qui ont successivement métamorphosé sa surface; que, pendant leur durée, des générations entières de plantes et d'animaux ont vécu et péri, et que chacune de ces formations a exigé pour se développer, finir et faire place à une formation subséquente, des périodes incalculables devant lesquelles l'esprit humain recule interdit et confondu.

« Mais alors, comment faire concorder avec le récit biblique cette haute antiquité de notre terre? C'est ce qui paraissait d'abord impossible. Dans le premier moment, on n'a vu autre chose dans toutes ces recherches et dans leurs résultats qu'un esprit de témé-

(76) M. Grandpierre est calviniste et pasteur à Paris. Il appartient à la fraction supernaturaliste des protestants.

rité et d'audace, on s'est alarmé, on a craint, on a tremblé. Il semblait que les bases de la foi chrétienne étaient ébranlées, et que Moïse ne méritait plus aucune créance. Mais peu à peu l'on s'est ravisé, et l'on s'est convaincu qu'à cette nouvelle épreuve la révélation résisterait comme à toutes les autres, et que, de cette crise, elle sortirait victorieuse, comme de toutes celles qu'elle a traversées, comme de toutes celles qu'elle traversera encore. Les faits certains, constatés par la géologie, le récit de la *Genèse* ne les nie point, il les suppose, au contraire, il les avait, à l'avance, à grands traits dessinés, il les avait prophétisés, en quelque sorte.

« En effet, il y a deux hypothèses qui peuvent servir à montrer l'accord des premiers versets de la *Genèse* avec les découvertes les plus récentes de la géologie. Quelle que soit celle que l'on adopte, la révélation est justifiée ; Moïse a prévenu la science moderne et l'a dépassée. Selon la première, l'on explique les deux premiers versets du premier livre de Moïse, de la création de l'univers en général, et les suivants, jusqu'à la fin du chapitre de la formation de notre terre en particulier. A ce point de vue, tout l'espace de temps dont les géologues ont besoin pour expliquer les changements successifs dont notre globe a été le théâtre, avant qu'il devînt la demeure de l'homme, se trouverait supposé par les quelques mots d'introduction que l'écrivain sacré a placés en tête de son livre. Entre le second et le troisième verset l'on pourrait, sans inconvénient, sous-entendre ces espaces plus ou moins considérables pendant la durée desquels la surface de notre globe a subi, par l'eau et par le feu, ces épreuves nombreuses qui devaient la préparer à devenir le séjour de l'homme, et où elle a vu paraître et disparaître ces générations innombrables d'êtres organisés, tour à tour créés et détruits pour faire place à des êtres plus parfaits, tels que ceux que nous voyons aujourd'hui. Avec le troisième verset seulement commencerait la dernière formation, qui donna à notre globe la configuration qu'il a maintenant, le couvrit des végétaux et le peupla des animaux qui s'y sont propagés jusqu'à nos jours, dont le déluge même n'a pu anéantir les races, et qui fut couronnée par la création de l'homme, ce chef-d'œuvre de la toute-puissance. Si l'on adopte cette explication, les six jours ne sont pas des époques ; ce sont des jours de vingt-quatre heures, représentant une division du temps dans laquelle il a plu à la souveraine sagesse de classer les diverses parties de l'œuvre de la dernière création, ou, pour mieux dire, de la dernière formation de notre globe. Et qui pourrait contester à Dieu le droit et la puissance d'assigner ainsi aux divers développements de son œuvre des moments fixes et déterminés, et de créer en six jours, suivant un ordre de succession, ce qu'il aurait pu produire en un instant ? Ainsi, dans le premier verset : *Au commencement Dieu créa les cieux et la terre*, Moïse annoncerait la création de tout ce qui existe, des mondes et de leurs habitants, des étoiles fixes et des planètes, de notre terre et de tous les corps qui composent avec elle le système auquel elle appartient. Le second verset nous présenterait notre terre encore humide et ténébreuse, même après ces révolutions nombreuses que beaucoup d'années et peut-être de siècles n'avaient pu achever. Avec le troisième verset seulement commencerait la dernière période de formation et de création tout ensemble, de formation pour l'enveloppe de la terre, de création pour l'homme et les animaux qui devaient la peupler. Cette dernière opération s'accomplit en six jours, et le septième, Dieu se reposa de son œuvre.

« D'après la seconde hypothèse, les jours sont des époques représentant une durée de temps qu'il nous est impossible d'apprécier au moyen de nos calculs. Chaque jour figure autant de siècles et plus peut-être qu'il ne s'en est écoulé depuis la création de l'homme ; chacune de ces périodes de formation donne lieu à des êtres toujours plus parfaits qui sont à leur tour remplacés par d'autres, jusqu'au moment où Dieu crée l'homme et les animaux qui doivent lui faciliter et lui adoucir le séjour de la terre. Au lieu de six mille ans écoulés depuis la création de l'homme, nous avons peut-être six cent mille ans entre l'époque de la première et de la dernière formation, ou entre le premier et le sixième jour de Moïse. C'est pendant la durée de ces espaces immenses que notre globe se purifie, que des animaux variés y naissent, y vivent et y périssent, et que se transportent, se déposent et se durcissent ces nombreux terrains élevés les uns au-dessus des autres, et qui composent aujourd'hui la croûte solide de la terre. Une observation géologique, faite par tous les savants, semble confirmer cette seconde hypothèse, c'est que la position et la succession des différents fossiles à chaque étage de la croûte terrestre se trouvent précisément dans l'ordre que nous trace l'écrivain sacré. Aux degrés inférieurs, au plus bas étage des terrains de transition, nous trouvons les végétaux et les animaux inférieurs de tous les ordres, tels que les mollusques et les poissons ; plus haut apparaissent les reptiles ; au-dessus des reptiles l'on rencontre les oiseaux ; après les oiseaux, dans des couches plus élevées, se montrent des mammifères, puis viennent les fossiles des animaux supérieurs et des grands quadrupèdes, tandis que les squelettes humains n'ont été découverts que dans les terrains les plus élevés, autrement appelés *diluviens*, et portent ainsi la date d'une époque beaucoup plus récente. Cette coïncidence entre la distribution que fait Moïse de l'œuvre des six jours de la création et la position des différents fossiles dans les nombreuses couches où ils ont été trouvés et observés, est singulièrement frappante, et servira probablement de point de départ à de nouvelles découvertes. Mais, d'un autre côté, il faut convenir que quand on lit le récit de Moïse,

sans système préconçu, sans préjugé géologique, il semble évident que l'auteur de la *Genèse* parle des différentes espèces d'animaux comme ayant été créées pour Adam, et destinées à habiter la terre en société avec lui, et non comme d'êtres progressivement organisés ou graduellement perfectionnés en différents temps, et qui ont paru et disparu avant l'époque de la création de l'homme. Si ce n'était cette considération, il faut convenir que la dernière explication a beaucoup plus de probabilités en sa faveur que la première hypothèse que nous avons exposée.

« Un ami qui a fait de la géologie une étude spéciale et qui, après beaucoup de recherches, a cru devoir adopter la seconde opinion que nous avons rapportée, pense que la grande hypothèse de Laplace, dans sa *Mécanique céleste*, n'est que le commentaire du récit des quatre premiers jours de la *Genèse*, comme toute la géologie est le commentaire des cinquième et sixième jours. En conséquence il distingue les six jours de la création en deux grandes époques de trois jours chaque, que nous ne faisons ici qu'indiquer sommairement.

« 1re Époque. — Physico-chimique. — *Premier jour*. Création de l'univers, et spécialement de la masse qui deviendra notre *système solaire*, — masse fluide, gazeuse (informe et vide). La lumière : premier symptôme de vie physique. Cette masse devient lumineuse et se détache de ce qui n'est pas elle (ténèbres).

« *Deuxième jour*. Séparation de cette masse générale en masses particulières, nécessairement globuliformes. Formation des planètes, entre lesquelles est l'*étendue*, ou les *cieux*. Les eaux, aux masses fluides gazeuses au-dessus de l'étendue, c'est la *terre ;* les eaux au-dessus de l'étendue ou des cieux, ce sont les *planètes* et généralement les astres.

« *Troisième jour*. La concentration (qui est la loi du progrès dans l'ordre de la gravitation qui domine ici) augmente. Elle a pour effet sur notre terre la séparation des terres, des mers, de l'atmosphère, dernier reste de la forme gazeuse. C'est la première moitié du troisième jour. Dans la deuxième moitié de ce même jour, le sec a paru et la végétation naît. Jusqu'ici le développement du monde et de la terre est *physique* et *chimique*. La végétation annonce l'époque *organique*.

« 2e Époque. — Organique. — *Quatrième jour* Les lois du développement des êtres organisés ont pour condition l'ordre des climats, des jours et des nuits, des saisons, etc. L'époque organique commence donc par une grande et dernière crise qui fixe à tout jamais les rapports essentiels des divers corps célestes, spécialement de notre système planétaire, de la terre avec le soleil. Cette grande crise, à laquelle participe notre terre, efface les traces de végétation et de développement antérieur. — Terrains primitifs, *sans fossiles*.

« *Cinquième jour*. Après et avec cette crise, commencent le développement organique et les divers soulèvements dont la géologie trouve les preuves dans l'examen des terrains. Moïse indique les deux causes principales ; ce sont celles de la géologie. Le cinquième jour correspond aux époques diverses comprises depuis les terrains de transition jusqu'aux terrains tertiaires, et Moïse raconte les créations successives des animaux dans l'ordre que constate la géologie.

« Le *sixième jour* correspond aux terrains tertiaires. Premier demi-jour, les mammifères ; second demi-jour, l'homme.

« Puis vient le jour de repos qui couronne l'aurore, mais qui est en dehors d'elle.

« Le déluge suit comme catastrophe de l'*ordre actuel*.

« Ainsi deux époques de trois jours chaque; le troisième, divisé chaque fois en deux demi-jour ; puis le repos ou l'ordre et l'harmonie. Tout semble ici symétrique et normal. L'intelligence divine procède avec ordre. Dans la création, elle semble avoir voulu donner à l'homme la triple leçon du travail, de l'ordre et de l'harmonie.

« On le voit donc, quelque opinion que l'on adopte, que l'on se range du côté de la première, ou que l'on préfère la seconde, ce qui demeure certain, c'est la haute antiquité de notre globe. Mais aussi loin qu'on fasse remonter dans la nuit du passé l'origine de la création, il demeure prouvé que le monde n'est pas éternel... Entre l'éternité de Dieu et le moment où il a créé, il y a tout un abîme. Et que nous importe, après tout, la longue et ténébreuse histoire de notre globe, jusqu'au moment où Dieu ordonne à l'homme de venir habiter la terre ? De quel profit nous aurait été la connaissance de ces catastrophes qui se sont répétées et de ces créations qui se sont renouvelées, dans un passé qui n'a pas d'histoire, puisqu'il n'a pas d'humanité ? L'histoire de notre globe a commencé avec la création de l'homme. Jusqu'à cette époque, Moïse n'avait rien à nous raconter ; il n'avait à nous dire autre chose que ces mots sublimes : *Au commencement Dieu créa les cieux et la terre*. De là, il devait passer rapidement à la création de l'homme, qui vient compléter toutes les séries de créations, et qui elle-même n'a pas six mille ans de date. Ainsi, éternité de Dieu, non éternité du monde ; haute antiquité de notre terre, récente création de l'homme ; ancienneté de notre globe, jeunesse relative de l'humanité : voilà tout ce qui nous importe dans le récit de Moïse, voilà ce qu'il met en évidence et à quoi il faut nous tenir.

« Que l'esprit humain, incessamment actif, se lance dans de nouvelles recherches, que la science marche de progrès en progrès et de découvertes en découvertes, ni l'un ni l'autre ne trouveront jamais la Bible en défaut. La *Genèse* demeurera toujours le plus antique comme le plus vénérable des documents de notre histoire. La véracité des récits qu'elle renferme, l'exactitude des faits qu'elle rap-

porte demeurent incontestables, malgré les attaques de l'incrédulité; et la vraie science, dans ses plus nobles représentants, n'a jamais manqué de lui rendre hommage. C'est ainsi qu'après s'être étonné pendant longtemps que la lumière eût été créée avant le soleil et les astres (v. 3 et 14) et en avoir conclu que Moïse avait ignoré les premières lois de la physique et de l'astronomie, l'on s'est convaincu plus tard que les soleils ne sont point, comme on l'avait cru, des corps lumineux par eux-mêmes, mais qu'opaques de leur nature, ainsi que tous les astres, ils ont dû recevoir la lumière d'ailleurs, par conséquent, que la lumière a pu, a dû être créée avant eux, selon que l'enseigne Moïse. C'est ainsi, encore, que la distribution des fossiles dans les diverses couches de terrain, d'après l'ordre invariable qu'indique le récit de la création, depuis les fougères jusqu'aux quadrupèdes inclusivement, est un fait qui rend aujourd'hui le plus éclatant témoignage à l'authenticité et à la vérité du premier chapitre de la *Genèse*.

« Nous citerons à ce sujet des paroles pleines de sens qui nous paraissent résumer admirablement tout ce qui vient d'être dit et en former la conclusion naturelle. Elles sont d'un homme que ses connaissances spéciales autorisent à tenir un pareil langage : *Puisqu'un livre, écrit à une époque où les sciences naturelles étaient si peu éclairées, renferme cependant en quelques lignes le sommaire des conséquences les plus remarquables, auxquelles il ne pouvait être possible d'arriver qu'après les immenses progrès amenés dans la science par le* XVIII^e^ *et le* XIX^e^ *siècle; puisque ces conclusions se trouvent en rapport avec des faits qui n'étaient ni connus, ni même soupçonnés à cette époque, qui ne l'avaient jamais été jusqu'à nos jours, et que les philosophes de tous les temps ont toujours considérés contradictoirement et sous des points de vue toujours erronés; puisqu'enfin ce livre si supérieur à son siècle sous le rapport de la science, lui est également supérieur sous le rapport de la morale et de la philosophie naturelle, on est obligé de convenir qu'il y a dans ce livre quelque chose de supérieur à l'homme, quelque chose qu'il ne voit pas, qu'il ne conçoit pas et qui le presse irrésistiblement* (77).

« Avant de terminer, qu'il nous soit permis de dire un dernier mot. Dans l'exposé qu'on vient de lire, nous sommes parti du principe, que les résultats les plus généraux de la géologie sont certains et incontestables. Mais cette science ne fait que de naître et se trouve dans un continuel progrès. Il pourrait donc arriver que, plus tard, des problèmes, regardés aujourd'hui comme résolus, fussent ou renversés ou remis en question (78). Dans ce cas, devrions-nous avoir regret à notre travail? Nous ne le pensons pas, puisque nous avons essayé de démontrer qu'au degré de développement où est parvenue la géologie, elle confirme plutôt qu'elle n'ébranle la vérité du récit de Moïse touchant la création (79). » (GRANDPIERRE, *Essais sur le Pentateuque*).

CHAPITRE IV. — *Accord de la Genèse avec la géologie* (80).

« On a sans doute droit d'être surpris de voir des hommes savants et religieux regarder avec jalousie et méfiance l'étude de certains phénomènes de la nature qui fournissent des preuves nombreuses de plusieurs des plus sublimes attributs de la divinité. On peut justement s'étonner en les voyant accueillir avec répugnance ou avec une incrédulité absolue l'énoncé des conséquences que le géologue déduit de l'examen attentif et sévère des faits qui rentrent dans le domaine de ses investigations. De pareils doutes et de telles difficultés proviennent des découvertes faites par la géologie relativement à de très-longues périodes de temps qui se seraient écoulées, avant la création de l'homme. Les esprits que l'on a depuis longtemps accoutumés à dater l'origine du monde et celle de l'espèce humaine à partir d'une ère qui ne remonte qu'à six mille ans environ repoussent toute découverte qui, fondée sur la vérité, exigerait quelque modification dans leurs idées actuelles sur la cosmogonie. Sous ce rapport, la géologie a partagé le sort des autres sciences à leur berceau, en ce qu'elle a été pendant quelque temps regardée comme hostile à la religion révélée. Aussi, de même que les autres sciences, elle deviendra pour la religion, lorsqu'elle sera parfaitement comprise, un appui fort et solide, en ce qu'elle nous convaincra davantage de la puissance, de la sagesse et de la bonté du Créateur.

« Aucun homme raisonnable ne saurait douter que les phénomènes du monde naturel ne doivent tous leur commencement à Dieu. Bien plus, pas un de ceux qui croient que la Bible est la parole de Dieu n'a lieu de craindre rien d'opposé entre ces deux

(77) BOUBÉE, *Géologie populaire*, Paris, 1835, page 66. Nous joignons ici l'indication de quelques ouvrages à consulter sur la matière. — CUVIER, *Discours préliminaires sur les révolutions du globe; Recherches sur les ossements fossiles*, vol. I^er^, p. 58, et vol. III, p. 9. — *Fragments d'une histoire de la terre*, par F. DE ROUGEMONT. — BAKEWEL, *Introduction to geology*. — D.-V. F. LAMOUROUX, *Géographie physique*. — P. SMITH, *On scripture and geology*. — N. WISEMAN, *Rapports entre la science et la religion revélée*. — HOLLAND, *Etude de la nature*, t. II.

(Note de M. GRANDPIERRE.)

(78) En effet, M. Cohston Prévost, dont le système a depuis quelques années conquis beaucoup de suffrages, n'admet pas la théorie de Cuvier. Pour l'accord de son hypothèse avec la *Genèse* on peut consulter FORICHON, *Examen des questions scientifiques*.

(79) Pour tout ce qui regarde la géologie sacrée, on ne peut se dispenser de lire les savants travaux de M. Jéhan, l'un des plus habiles collaborateurs de l'*Encyclopédie théologique*.

(80) J'ai cru devoir conserver les notes de M. Marcel de Serres, quoiqu'il soit catholique, parce qu'elles contiennent l'exposé d'un des systèmes les plus importants sur l'accord de la Bible et de la Géologie.

choses, la parole de Dieu et les résultats de certaines découvertes relatives à la nature de ses ouvrages. Mais dans les sciences, les premiers moments d'une découverte, c'est-à-dire lorsqu'elle est en question, sont toujours des moments de perplexité et d'alarme : tant qu'ils durent l'esprit humain est naturellement circonspect et lent à admettre de nouvelles conclusions en aucun genre de connaissances. Les persécuteurs de Galilée, prévenus contre lui, appréhendaient quelque danger pour la religion dans les découvertes d'une science où un Kepler et un Newton trouvèrent la preuve des plus sublimes et des plus glorieux attributs du Créateur. Un Herschell a dit que *la géologie, par la grandeur et l'élévation des objets dont elle traite, se place indubitablement dans l'échelle des sciences, après l'astronomie.* L'histoire de la structure de notre planète, lorsqu'elle sera bien connue, doit conduire à des résultats moraux aussi importants que ceux qui ont suivi l'étude du mécanisme des cieux. La géologie a déjà prouvé, par les faits physiques, que la surface du globe n'a pas existé de toute éternité dans l'état où elle se trouve maintenant ; mais qu'elle est devenue telle en passant par une série d'opérations créatives qui se sont succédé à des intervalles de temps longs et définis ; que toutes les combinaisons actuelles de la matière ont primitivement existé sous un autre état, et que les derniers atomes des éléments de cette matière, quels que soient les changements qu'elle ait subis, sont et ont toujours été gouvernés par des lois aussi régulières et aussi uniformes que celles qui maintiennent les planètes dans leurs orbites. Tous ces résultats sont en parfaite harmonie avec les plus nobles sentiments de notre cœur et avec la conviction que nous trouvons dans notre raison de la grandeur et de la bonté du Créateur de l'univers. Par conséquent, la répugnance avec laquelle des personnes, remplies d'un zèle sincère pour les intérêts de la religion, ont admis des phénomènes si importants pour la religion naturelle, ne peut s'expliquer que par le défaut de connaissances assez approfondies dans les sciences physiques et par la crainte mal fondée de rencontrer quelque opposition entre les phénomènes de la nature et le récit de la création tel qu'il est dans le livre de la *Genèse*.

« On objecte mal à propos, contre la géologie, que les adeptes de cette science ne sont point encore d'accord sur une théorie de la terre complète et incontestable ; que les premières opinions avancées sur des faits d'une évidence imparfaite se sont évanouies par la suite, en présence de découvertes plus étendues ; que rien de certain n'est donc connu sur l'ensemble du sujet et que toutes les déductions géologiques sont certainement prématurées, dépourvues d'authenticité et conjecturales.

« Nous devons franchement avouer que le temps n'est pas encore arrivé où l'on puisse établir d'une manière fixe et définitive une théorie parfaite de toute la terre, puisque nous ne possédons pas encore tous les faits sur lesquels cette théorie serait éventuellement fondée. Mais en attendant nous avons une grande quantité de phénomènes évidents et incontestables, servant chacun de base à des conclusions importantes, qu'on ne saurait récuser. C'est sur la réunion de ces conclusions, qui s'accumulent par degrés, que reposeront les théories à venir, approchant de plus en plus de la perfection. Le premier, le second et le troisième étage de notre édifice peuvent être construits avec beaucoup de solidité, quoiqu'il puisse encore se passer bien du temps avant que la voûte et le comble rendent le bâtiment complet. En admettant donc que nous avons encore beaucoup à apprendre, nous prétendons que déjà l'on a acquis des connaissances bien exactes, et nous protestons contre le rejet que l'on ferait de parties établies, sous le prétexte que le tout n'est pas encore achevé.

« Il était prudent, sans doute, dans l'enfance de la géologie et dans l'état imparfait de ces sciences physiques qui en forment le seul fondement solide, de ne point entreprendre de comparer le récit de la création fait par Moïse, avec la structure de la terre, alors entièrement inconnue. Le temps n'était pas encore venu où l'on eût fait assez de progrès dans la connaissance des phénomènes de la nature, pour se promettre d'examiner utilement cette question. Mais les découvertes du demi-siècle dernier ont été si loin dans cette partie des connaissances naturelles, que, bon gré mal gré, nous sommes forcés de fixer notre attention sur ce sujet, sans qu'il nous soit permis d'en retarder la discussion. La vérité est que tous les observateurs, quelque différentes que soient leurs spéculations relativement aux causes secondaires qui ont produit les phénomènes géologiques, s'accordent maintenant à admettre que des périodes de temps considérables ont dû s'écouler et ont été une condition essentielle pour la production de ces phénomènes.

« Dans cette partie de notre recherche, il serait donc à propos d'examiner jusqu'à quel point on peut démontrer que le court récit de la création, contenu dans l'histoire de Moïse, s'accorde avec ces phénomènes de la nature qui viendront se placer sous nos yeux dans le cours de cet essai. En effet, il semble que nous ne pouvons nous dispenser d'approfondir cette question, au commencement d'une recherche dont l'objet consistera en une suite d'événements pour la plupart antérieurs de beaucoup à la création de l'espèce humaine. On peut démontrer, je m'en flatte, non-seulement qu'il n'y a aucune contradiction entre la manière dont nous expliquons les phénomènes de la nature et le récit de Moïse, mais encore que les résultats des recherches géologiques jettent une vive lumière sur les parties de cette histoire qui sont différemment enveloppées dans une grande obscurité.

« Les idées que j'énoncerai demandent,

il est vrai, quelques modifications dans l'explication la plus commune et la plus répandue parmi le peuple du récit de Moïse. Les admettre n'est point accuser l'authenticité du texte, ni le sentiment de ceux qui l'ont d'abord autrement interprété, en l'absence de tous renseignements concernant les faits qui ont été découverts seulement dans ces derniers temps. Si sous ce rapport la géologie semble demander quelque légère concession de la part de l'interprète littéral de l'Écriture, on doit être convaincu qu'elle a amplement compensé cette exigence en ajoutant des preuves importantes à l'évidence de la religion naturelle, dans une branche où la révélation ne se proposait pas de porter son flambeau.

« L'erreur de ceux qui cherchent dans la Bible un récit détaillé des phénomènes géologiques, provient de ce qu'ils s'attendent gratuitement à y trouver des renseignements historiques sur toutes les opérations du Créateur en des temps et en des lieux qui ne se rapportent pas du tout à l'espèce humaine. Ne pouvons-nous pas raisonnablement objecter que l'histoire de Moïse est imparfaite, parce qu'elle ne mentionne pas spécialement les satellites de Jupiter et l'anneau de Saturne? de même il nous est permis de désirer quelque chose en n'y trouvant pas l'histoire des phénomènes géologiques dont les détails conviendraient à une encyclopédie des sciences, mais sont étrangers à l'objet d'un livre écrit seulement pour servir de guide dans la croyance religieuse et dans la conduite morale.

« Nous pouvons hardiment demander à ces personnes qui regardent les sciences physiques comme étant du domaine de la révélation, quel est l'objet auquel, à moins d'une communication d'omniscience, la révélation se serait arrêtée sans être entachée de quelque omission d'une moindre importance, mais de la même espèce que celle qu'elles attribuent à l'histoire actuelle de Moïse ; par exemple, la simple révélation de la science de l'astronomie, telle qu'elle était connue de Copernic, aurait semblé imparfaite après les découvertes de Newton, et la révélation de la science de Newton aurait paru insuffisante à Laplace. La révélation de toute la science chimique du XVIIIe siècle aurait paru incomplète, comparée à la science d'aujourd'hui, autant que ce qui est maintenant connu dans cette science paraîtra probablement défectueux avant la fin d'un autre siècle. Si l'on parcourt le cercle entier des sciences, on n'en trouvera aucune à laquelle on ne puisse appliquer cet argument, à moins que nous ne demandions à la révélation un tableau complet de tous les agents mystérieux qui entretiennent le mécanisme du monde matériel. Une telle révélation peut en vérité convenir à des êtres d'un ordre plus élevé que le genre humain, et la possession d'une telle connaissance des ouvrages aussi bien que des voies de Dieu, formera peut-être une partie de notre bonheur dans l'état à venir. Mais, la nature humaine étant composée comme elle l'est, la communication de l'omniscience supposée ci-dessus aurait été donnée à des créatures tout à fait incapables de la recevoir, dans l'état présent ou passé, moral ou physique de l'espèce humaine. En outre, elle n'aurait point été en harmonie avec les desseins de Dieu, qui, dans toutes les choses qu'il nous a découvertes sur son être, a toujours eu en vue d'accorder des connaissances morales, sans se proposer jamais les connaissances intellectuelles.

« On a proposé diverses hypothèses afin de concilier les phénomènes de la géologie avec le court récit de la création que nous trouvons dans l'histoire de Moïse. Les uns ont cherché à attribuer la formation de toutes les roches stratifiées aux effets du déluge de Moïse, opinion qui ne saurait s'allier avec l'énorme épaisseur et les subdivisions presque infinies de ces couches, ni avec les séries nombreuses et régulières des débris animaux et végétaux qu'elles renferment, et qui diffèrent d'autant plus des espèces existantes, que les couches dans lesquelles nous les trouvons sont placées à de plus grandes profondeurs. Une énorme quantité de ces débris appartient à des genres éteints, et ils appartiennent presque tous à des espèces éteintes, qui vivaient, se multipliaient et mouraient aux endroits ou près des lieux où on les trouve maintenant. Ce fait prouve que les couches dans lesquelles on les rencontre s'y formèrent par des dépôts lents et successifs, pendant de longues périodes et à des intervalles de temps prodigieusement éloignés les uns des autres. Ces végétaux et ces animaux éteints n'auraient par conséquent point fait partie de la création à laquelle nous appartenons immédiatement.

« D'autres ont supposé que ces couches se formèrent au fond de la mer pendant l'espace de temps qui s'écoula entre la création de l'homme et le déluge de Moïse, et qu'au moment de ce déluge, des portions du globe, qui, auparavant élevées au-dessus du niveau de la mer, formaient les continents avant le déluge, furent subitement couvertes par les eaux, tandis que l'ancien lit de l'océan s'éleva pour prendre leur place. A cette hypothèse aussi les faits que j'avancerai ci-dessous présenteront des objections insurmontables.

« Une troisième opinion a été mise en avant tant par de savants théologiens que par les géologues, sur des raisons indépendantes les unes des autres, savoir : qu'il n'est pas nécessaire de comprendre les jours de la création de Moïse comme étant un espace de temps de la même longueur que celui qui résulte maintenant de la révolution diurne du globe; mais que ces jours sont des périodes de temps successives d'une fort longue durée chacune. On a soutenu que l'ordre dans lequel sont rangés les débris organiques d'un premier monde s'accorde avec l'ordre suivant lequel est racontée la création dans la *Genèse*. Cette as-

sertion, quoique exacte en apparence jusqu'à un certain point, n'est pas tout à fait appuyée par les faits géologiques. Car il paraît que les animaux marins les plus anciens (81), ainsi que les premiers débris végétaux, se trouvent distribués de la même manière dans les plus basses couches de transition. De sorte qu'il est évident, autant qu'il peut l'être d'après ces débris organiques, que l'origine des plantes et celle des animaux datent de la même époque. Mais, si la création des végétaux a précédé celle des animaux, c'est un fait sur lequel les recherches de la géologie n'ont encore jeté aucun jour. Encore même il n'y a, je crois, aucune solide objection soit critique, soit théologique, contre l'interprétation de ce mot *jour*, comme exprimant une longue période de temps (82). Mais il ne sera point nécessaire d'avoir recours à une telle extension pour concilier le texte de la *Genèse* avec les apparences physiques, si l'on peut démontrer que le temps indiqué par les phénomènes de la géologie peut se trouver dans l'intervalle indéfini qui suit le commencement du premier verset.

« J'ai établi mon opinion dans ma leçon inaugurale publiée à Oxford, en 1820 (pag. 31-32), où j'ai embrassé l'hypothèse *qui suppose que le mot* commencement *a été employé par Moïse dans le premier verset du livre de la* Genèse *pour exprimer une période de temps indéfinie, antérieure au dernier grand changement qui a modifié la surface de la terre, ainsi qu'à la création des habitants actuels tant animaux que végétaux, pendant laquelle période aurait eu lieu une suite d'opérations et de révolutions passées sous silence par l'historien sacré, attendu qu'elles ne se lient point à l'histoire de l'espèce humaine, et que celle-ci ne pouvait en parler que dans le seul but de prouver que la matière de l'u-*

(81) M. Buckland observe avec raison que les plus anciens animaux marins ensevelis dans les couches de transition s'y trouvent avec les premiers débris des végétaux, en sorte que, d'après les faits géologiques, l'origine des plantes et celle des animaux datent de la même époque. Mais il faut bien remarquer qu'il n'en est pas tout à fait de même, lorsqu'on compare les premiers végétaux qui ont vécu sur des terres sèches et découvertes, avec les animaux qui ont eu le même genre d'habitation.

Sans doute il existe des débris d'animaux terrestres à respiration aérienne, aussi profondement enfoncés dans les vieilles couches du globe, que ces végétaux non marins; mais la proportion dans laquelle les uns et les autres s'y trouvent est totalement différente. En effet, ce n'est qu'après les recherches les plus minutieuses, que l'on est parvenu à rencontrer au milieu des terrains de transition et houillers, quelques insectes à respiration aérienne, tandis que les végétaux terrestres sont si abondants dans ces terrains et surtout dans les derniers, que la période à laquelle ils ont appartenu est la plus essentiellement végétale des temps géologiques. Peut-être même la végétation, qui a formé en définitive ces immenses couches de charbon des terrains houillers, était-elle plus active et plus belle que celle qui couvre les lieux où elle est aujourd'hui la plus florissante.

Il se pourrait même, et cette hypothèse semble très-probable, que cette ancienne végétation dût une partie de sa beauté à une absence de presque tout animal terrestre, absence produite peut-être aussi par la plus grande quantité d'acide carbonique répandue pour lors dans l'atmosphère. Ainsi, tandis que cette forte proportion d'acide carbonique a favorisé singulièrement la végétation de ces anciennes époques, d'un autre côté elle a été nuisible à la vie des animaux qui respirent l'air en nature, et dont les traces y sont si rares.

Lors donc que l'Ecriture sainte a considéré la création des végétaux comme antérieure à celle des animaux, elle a eu probablement en vue, non quelques individus isolés de ces derniers, mais la grande généralité des végétaux terrestres, comparée au petit nombre d'animaux également terrestres qui les ont accompagnés. Ainsi, quoiqu'il ne soit pas complétement exact de prétendre que les végétaux ont été produits avant les animaux, ce fait le devient en quelque sorte, lorsqu'on examine la disproportion énorme qui existe entre les uns et les autres. Ainsi s'accorde l'ordre dans lequel le récit de Moïse suppose que la création aurait eu lieu, et l'ordre de succession annoncé par ces débris organiques des plus anciennes époques où il en existe. C'est aussi dans ce sens que le savant auteur du traité, dont le mérite est déjà bien apprécié, admet l'assertion que nous soutenons, comme vraie jusqu'à un certain point, c'est-à-dire, non relativement à la différence de date des êtres des deux règnes, mais à celle de leurs proportions relatives, surtout lorsqu'on considère ceux qui habitaient les terres sèches et découvertes. (M. DE SERRES.)

(82) Nous sommes heureux de voir l'opinion que nous avons professée, soit dans nos cours, soit dans notre travail intitulé *De la Cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques*, partagée par M. Buckland, opinion qui tend à considérer l'expression traduite par jour, plutôt comme une époque d'une longueur indéterminée, que comme un espace de temps analogue pour sa durée à nos jours de vingt-quatre heures. Seulement nous sommes loin de borner cette interprétation au mot hébreu *yom* qui se trouve dans le premier verset de la *Genèse*, et nous croyons devoir l'étendre également à tous les versets suivants. Il paraît, en effet, que le texte hébreu où cette expression est employée ne signifie pas, comme on l'a généralement admis, *du soir et du matin se fit le premier jour*; mais bien, *de la fin jusqu'au commencement ce fut la première époque*, et ainsi de toutes les autres.

Cette interprétation a non-seulement l'avantage de faire considérer, avec les recherches géologiques, les créations successives d'animaux et de végétaux, non comme produites dans des intervalles de temps aussi courts que le sont nos jours de vingt-quatre heures, mais surtout de donner au récit de Moïse un sens raisonnable qu'il n'aurait pas si on adoptait l'opinion la plus généralement admise. On doit d'autant plus suivre ce mode d'interprétation, qu'il est plus conforme au sens littéral du texte hébreu, ainsi que nous croyons l'avoir démontré dans l'ouvrage que nous venons de citer.

Enfin, ce qui achève, ce semble, la démonstration de cette vérité, c'est que, pour admettre le contraire, il faut nécessairement que le commencement du temps où Dieu créa tout ce qui fit les cieux et la terre, ne soit autre chose qu'un intervalle aussi court que nos jours de vingt-quatre heures, dont rien du reste ne marquait encore la fin ni la naissance. Or, comme ces mots : *au commencement*, employés dans le premier verset de la *Genèse*, indiquent une période indéfinie, il doit, ce semble, en être de même de ceux qui désignent les six époques de la création. (M. DE SERRES.)

nivers n'est point éternelle, qu'elle n'existe point par elle-même et qu'elle fut créée dans l'origine par la puissance de Celui qui peut tout.

« C'est une très-grande satisfaction pour moi de voir que la manière dont j'envisage ce sujet, telle que je viens de l'exprimer après en avoir fait l'objet d'une longue méditation, est parfaitement conforme à l'opinion infiniment précieuse du docteur Chalmers, consignée dans le passage suivant, de son *Evidence de la Révélation chrétienne*, chap. VIII.

« *Moïse dit-il jamais que, lorsque Dieu créa le ciel et la terre, il ne se borna pas, au temps dont il est parlé, à les former avec des matériaux qui existaient auparavant? Ou dit-il quelque part qu'il n'y eut pas un intervalle de plusieurs siècles entre le premier acte de la création décrit au premier verset du livre de la* Genèse, *où il est dit qu'il fut fait* au commencement, *et ces opérations plus détaillées dont l'énumération commence au second verset, et qui nous sont décrites comme ayant été faites en tant de jours? Ou bien enfin nous donne-t-il jamais à entendre que dans les généalogies de l'homme il y avait un autre but que de fixer l'ancienneté des espèces? D'où il résulte que l'ancienneté du globe a été laissée aux philosophes comme un libre champ à leurs spéculations.*

« De savants théologiens ont longtemps discuté ce point, savoir : s'il fallait considérer le premier verset de la *Genèse* comme un début renfermant un sommaire du récit de cette nouvelle création dont les détails viennent après dans l'histoire des opérations des six jours suivants, ou comme une affirmation séparée, constatant que Dieu fit le ciel et la terre, sans limiter la période de temps où la puissance créatrice fut mise en action. La dernière de ces opinions convient parfaitement aux découvertes de la géologie.

« Moïse commence son récit par déclarer que, *au commencement, Dieu créa le ciel et la terre.* Ces quelques mots, qui sont les premiers de la *Genèse*, peuvent être à bon droit invoqués par le géologue, comme étant un court exposé de la création des éléments de la matière, à une époque distincte qui précéda les opérations du premier jour. Nulle part il n'est affirmé que ce soit au premier jour que Dieu créa le ciel et la terre, mais bien que ce fut *au commencement*. Ce commencement peut avoir été une époque à une distance incalculable, suivie de périodes indéfinies pendant lesquelles auraient eu lieu toutes les opérations physiques découvertes par la géologie.

« C'est pourquoi le premier verset de la *Genèse* semble indiquer explicitement la création de l'univers: le *ciel*, qui renferme le système des astres, et la *terre*, qui désigne plus spécialement notre propre planète, comme le théâtre futur des opérations des six jours dont la description va suivre. Aucun renseignement n'est donné au sujet des événements étrangers à l'histoire de l'homme, qui peuvent s'être passés sur la terre entre la création de la matière primitive mentionnée au premier verset et l'époque à laquelle l'histoire de cette matière est reprise au second verset. Il n'y a pas même de terme fixé au temps pendant lequel ces événements intermédiaires auraient eu lieu. Des millions de millions d'années peuvent avoir rempli l'intervalle indéfini entre le commencement où Dieu créa le ciel et la terre, et le soir qui est le commencement du premier jour du récit de Moïse.

« Le second verset décrirait l'état de la terre au soir de ce premier jour (car, d'après la manière de compter chez les Juifs, employée par Moïse, chaque jour est supposé depuis le commencement d'un soir jusqu'au commencement d'un autre soir). Ce premier soir peut être considéré comme le terme du temps indéfini qui suivit la création originaire annoncée dans le premier verset, et comme le commencement du premier des six jours suivants pendant lesquels la terre allait être disposée et peuplée d'une manière convenable pour recevoir le genre humain. Dans ce second verset, la terre et les eaux sont mentionnées distinctement, comme ayant déjà l'existence et étant enveloppées dans l'obscurité. L'état en est encore décrit comme un état de confusion et de vide (*tohu-bohu*), expressions qui sont ordinairement rendues par le mot grec (χάος), mot vague et indéfini, qui peut être regardé par le géologue comme indiquant les débris et les ruines d'un premier monde (83). A cette époque intermédiaire finirent les périodes géologiques qui avaient précédé indéfiniment ; une nouvelle suite d'événements commença, et l'ouvrage du premier matin de cette nouvelle création fut la lumière sortant, à la voix de Dieu, de cette obscurité temporaire dont les ruines de l'ancienne terre avaient été couvertes.

(83) Nous ne saurions considérer avec M. Buckland les mots *tohu-bohu*, comme indiquant les débris et les ruines d'un premier monde, car ce serait admettre qu'il aurait existé, avant la création de l'univers, un monde différent de celui offert maintenant à nos regards. Or, rien dans le texte ne peut faire supposer une pareille création, et pour que l'on puisse en juger, nous allons rappeler le texte des premiers versets de la *Genèse*. Nous suivrons la traduction que nous en avons donnée dans l'ouvrage dont nous avons déjà parlé.

« 1° Au commencement, Dieu créa ce qui fut les cieux et la terre ;

« 2° Ce qui fut la terre, était une matière informe et vaporeuse; les ténèbres couvraient l'abîme, et les vents agitaient la surface des eaux ;

« 3° Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut;

« 4° Dieu vit que la lumière était bonne, et il la sépara d'avec les ténèbres ;

« 5° Dieu nomma la lumière jour, et les ténèbres nuit ; de la fin jusqu'au commencement ce fut la première époque, » etc.

Rien dans ce texte ne suppose autre chose qu'une création primitive des cieux et de la terre, qui aurait eu lieu au commencement des temps, et plus tard un arrangement de la terre avec sa forme et ses harmonies actuelles. Ainsi les mots *tohu* et *bohu*, tout en indiquant qu'après sa primitive créa-

« Cette ancienne terre et cette ancienne mer sont mentionnées plus loin dans le neuvième verset, où il fut commandé aux eaux de se réunir en un seul lieu, et à la terre de se montrer à sec. Cette terre sèche est la même dont la matière fut créée, ainsi qu'il est dit au premier verset, et dont la submersion et l'obscurité temporaires sont décrites dans le second. Relativement à la terre et aux eaux, l'apparition de l'une et le rassemblement des autres sont les seuls faits affirmés dans le neuvième verset; il n'y est point dit que la terre ni les eaux aient été créées le troisième jour.

« On peut expliquer de la même manière le quatorzième verset et les quatre suivants. Il semble que ce qu'ils renferment au sujet des luminaires célestes n'y soit relaté que par rapport à notre planète, et plus particulièrement par rapport au genre humain qui allait y être placé. Il n'est point dit que la substance du soleil ni de la lune, ait reçu l'existence au quatrième jour. On peut également inférer du texte que ces corps furent alors préparés et furent destinés à certaines fonctions très-importantes pour le genre humain, savoir : *à donner la lumière à la terre et à régler les jours et les nuits; a être des signes pour les années.* Le fait de leur création avait été consigné auparavant dans le premier verset. Les étoiles ne sont mentionnées qu'en trois mots, presque entre parenthèses, comme s'il était question seulement d'annoncer qu'elles aussi furent faites par la même puissance qui avait fait le soleil et la lune, ces luminaires bien plus importants pour nous. Cette innombrable armée des corps célestes, qui probablement sont tous des soleils, centres d'autres systèmes planétaires, n'est indiquée que très-succinctement, tandis que notre lune, petit satellite, est mentionnée comme n'étant inférieure en importance qu'au soleil. Cela prouve évidemment qu'il n'est ici parlé des phénomènes astronomiques que d'après leur importance relativement à la terre et au genre humain, et pas du tout par rapport à leur importance réelle dans l'univers qui est sans bornes. Il paraît impossible de comprendre les étoiles fixes au nombre des corps dont il est dit qu'ils furent placés dans le firmament du ciel pour répandre leur lumière sur la terre, puisque le plus grand nombre, sans le secours du télescope, y est invisible, à cause de leur éloignement. Le même principe semble convenir à la description de la création qui concerne notre planète. La création de la matière qui la compose en ayant été annoncée dans le premier verset, les phénomènes géologiques, de même que les phénomènes astronomiques, sont passés sous silence, et l'historien va tout droit aux détails, de la création actuelle qui se rapportent le plus immédiatement à l'homme.

« L'explication que je propose ici paraît en outre résoudre la difficulté qui résulterait autrement du récit de l'apparition de la lumière au premier jour, pendant que le soleil, la lune et les étoiles ne sont faits qu'au quatrième jour, où on les voit paraître. Supposons donc que tous les corps célestes, ainsi que la terre, ont été créés à une époque indéfiniment éloignée, désignée par le mot *commencement*, et que l'obscurité décrite au soir du premier jour a été une obscurité temporaire produite par l'accumulation d'épaisses vapeurs *sur la surface de l'abîme.* Dans ce cas, ces vapeurs, en commençant à se dissiper, auront permis à la lumière de paraître sur la terre au premier jour, tandis que la cause excitante de cette lumière était encore dans l'obscurité. Plus tard, l'atmosphère ayant été entièrement purifiée, au quatrième jour, le soleil, la lune et les étoiles auront reparu dans le firmament, pour prendre leurs nouvelles relations tant avec la terre récemment modifiée, qu'avec l'espèce humaine.

« Nous avons la preuve évidente de la présence de la lumière à des périodes de temps longues et éloignées, pendant lesquelles la plupart des formes fossiles éteintes de la vie animale se succédèrent les unes aux autres sur la surface primitive du globe. Cette preuve se trouve dans les débris d'yeux pétrifiés d'animaux que l'on a trouvés dans des formations géologiques de différents âges. Dans un des chapitres suivants, je démontrerai que les yeux des trilobites, conservés dans les couches de transition, étaient construits de telle sorte, qu'ils sont parfaitement semblables à ceux des crustacés existants; que les yeux des ichthyosaurus du lias renfermaient un appareil semblable à l'appareil des yeux de plusieurs oiseaux. Une ressemblance si frappante ne permet pas de douter que ces yeux fossiles n'aient été des instruments d'optique calculés pour recevoir les impressions de la même lumière que le sens de la vue transmet aux animaux vivants et de la même manière

tion le globe était encore dans une sorte de chaos n'indiquent nullement que lorsque le Créateur le disposa pour recevoir les êtres vivants qui devaient l'embellir et l'animer, il fût les restes et les ruines d'un ancien monde privé pendant longtemps de la lumière qui jaillit à la voix de Dieu.

On ne saurait voir non plus une preuve de l'existence de cet ancien monde dans ce qui est dit au neuvième verset de la *Genèse*, que Dieu, ayant séparé les eaux des terres sèches, les continents apparurent pour la première fois. Cette séparation annonce uniquement que jusqu'alors les mers, confondues avec les terres, leur étaient mélangées. Voilà la création de la terre comme des cieux, au commencement des temps, ne peut faire considérer l'arrangement que plus tard Dieu donnera à notre planète, comme une nouvelle création, car ces dispositions étaient pour ainsi dire une suite nécessaire de sa formation et du but pour lequel elle avait été créée.

Ce que nous venons de dire s'applique non-seulement à la terre, mais encore à l'ensemble des corps célestes qui, créés dans le principe des temps, ne furent cependant disposés à répandre la lumière sur notre globe qu'à la quatrième époque, c'est-à-dire, bien longtemps après leur création. (M. DE SERRES.)

qu'eux. Cette conclusion est en outre confirmée par ce fait général, que les têtes de tous les poissons et de tous les reptiles fossiles de chaque formation géologique sont pourvues de cavités destinées à recevoir des yeux, et de trous servant au passage des nerfs optiques. Cependant les cas sont rares où quelque partie de l'œil même soit conservée. L'influence de la lumière est en outre si nécessaire à l'accroissement des végétaux existants, que nous ne pouvons nous empêcher de conclure qu'elle n'ait été également essentielle au développement des nombreuses espèces fossiles du règne végétal, aussi étendues et aussi anciennes que les débris des animaux fossiles.

« Il paraît, et cela est infiniment probable d'après les découvertes récentes, que la lumière n'est point une substance matérielle, mais qu'elle est seulement un effet des ondulations de l'éther, que cet éther infiniment subtil et élastique parcourt tout l'espace et pénètre même l'intérieur de tous les corps. Tant qu'il demeure en repos, il y a obscurité parfaite ; lorsqu'il est mis dans un certain état de vibration, alors est produite la sensation de la lumière. Cette vibration peut être excitée par diverses causes : par exemple, par le soleil, par les étoiles, par l'électricité, par la combustion, etc. Si donc la lumière n'est point une substance, mais est seulement une suite de vibrations de l'éther, c'est-à-dire un effet produit sur un fluide subtil par l'excitation d'une cause ou de plusieurs causes antérieures, on peut dire sans crainte, si cela n'est pas dit dans la *Genèse*, qu'elle a été créée, quoique littéralement on puisse dire qu'elle est mise en action.

« Enfin, en rapprochant le quatrième commandement (*Exod.* xx, 2) des six jours de la création de Moïse, nous voyons que le mot *asah*, *fait*, est celui qui est également employé dans la *Genèse* (i, 7 et i, 16), et que nous avons démontré avoir un sens moins étendu et moins énergique que *bara*, *créé* (83*). Comme il n'exprime pas nécessairement qu'une chose est faite de rien, il peut être employé ici pour exprimer un nouvel arrangement des matériaux qui existaient auparavant.

« Après tout, il faut se souvenir que la question ne roule pas sur l'exactitude du récit de Moïse, mais qu'elle réside entièrement dans l'exactitude de l'explication que nous en donnons. En allant même plus loin, nous devons nous mettre dans l'esprit que l'objet de ce récit a été non d'établir de quelle manière le monde a été fait, mais de faire savoir par qui il a été fait. Comme dans ces premiers jours les hommes avaient un penchant décidé à adorer les objets les plus brillants de la nature, nommément le soleil, la lune et les étoiles, il semblerait que Moïse, dans son histoire de la création, se serait proposé le but important de tenir les Israélites en garde contre le polythéisme et l'idolâtrie des nations dont ils étaient environnés, en leur annonçant que tous ces corps célestes si magnifiques n'étaient pas des dieux, mais qu'ils étaient les ouvrages d'un Créateur tout-puissant, à qui seul appartiennent les hommages du genre humain. » (Buckland [84], *La Géologie et la Minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle*, trad. par M. Faucillon, chap. 2, dans l'*Université catholique*, tom. III, 1re série.)

Chapitre V.—*Appréciation des systèmes de Buckland et de M. de Serres.*

« Le système d'interprétation adopté ici par le docteur Buckland avait déjà été soutenu par des savants catholiques, même avant les découvertes de la géologie ; et l'on ne saurait l'accuser d'être téméraire. Toutefois, si les paroles de la *Genèse* ne le repoussent pas invinciblement, il semble qu'elles ne contiennent rien qui ait pu le suggérer. Pour le démontrer, il faudrait donc des preuves extrinsèques décisives. Or, nous ne voyons pas que les arguments allégués en sa faveur emportent la question. Le système qui présente les six jours comme six époques d'une longueur indéterminée pendant lesquelles auraient eu lieu les révolutions géologiques, ce système, dis-je, semble bien plus naturel, bien plus conforme à la lettre, et même, quoi qu'on dise, aux découvertes scientifiques. Tous

(83*) Nous nous sommes encore à peu près rencontré avec M. Buckland dans la manière d'entendre et d'interpréter les mots *bara* et *asah*. *Bara* paraît assez constamment employé dans la *Genèse*, pour exprimer l'action de créer, tandis que *asah*, quoique traduit le plus ordinairement par *faire*, signifie particulièrement approprier, adapter, arranger ou disposer, et même dompter, subjuguer ou soumettre. Aussi est-ce du verbe *bara* que Moïse se sert lorsqu'il veut exprimer la création des cieux et de la terre ou l'extraction du néant. Il emploie au contraire le verbe *asah* lorsqu'il dit dans le quatorzième verset de la *Genèse* que « Dieu disposa des corps lumineux dans le firmament du ciel pour séparer le jour d'avec la nuit, et servir de signes pour marquer les temps, les jours, les années. »

On voit donc, d'après le texte hébreu, qu'il y a une opposition formelle entre ces deux verbes ; car *asah*, disposer, approprier ou arranger, indique une matière préexistante, sur laquelle la volonté de Dieu opère ; tandis que *bara*, créer, n'en suppose point. Aussi *bara*, disent tous les commentateurs, c'est créer, *id est creare*. Pour en être convaincu, il suffit, ce semble, de comparer le premier verset de la *Genèse* avec le troisième du chapitre second, où on lit *bara l'assoth, creavit ut faceret, creavit ut ordinaret*, ce qui veut dire : Dieu créa la matière au commencement des temps, et la tira du néant pour l'ordonner et lui communiquer ensuite de nouvelles formes.

Le verbe *bara*, employé dans le premier verset de la *Genèse*, exprimerait donc l'action créatrice de Dieu, qui tira du néant la matière qu'il crée, tandis que *asah* se rapporterait à l'acte qui consiste à la disposer dans des formes nouvelles, ou à lui donner des attributs nouveaux. Sans doute il n'existe peut-être dans aucune langue un mot dont l'acception soit aussi étendue que celle que nous attribuons au verbe *bara* ; mais dans quelle langue trouvons-nous la volonté de Dieu opérant une œuvre aussi magnifique et aussi merveilleuse que celle de la création de l'univers. (M. de Serres.)

(84) Buckland est protestant et appartient à la secte anglicane.

ceux qui auront lu sans préoccupation le bel ouvrage de M. de Serres ne pourront, je crois, en disconvenir. Buckland lui-même avoue que ce système est théologiquement et philosophiquement inattaquable; et il ne lui oppose qu'une seule objection, la voici : *Il paraît*, dit-il, *que les animaux marins les plus anciens, ainsi que les premiers débris végétaux, se trouvent distribués de la même manière dans les plus basses couches de transition. De sorte qu'il est évident, autant qu'il peut l'être d'après ces débris organiques, que l'origine des plantes et celle des animaux datent de la même époque. Mais si la création des végétaux a précédé celle des animaux, c'est un fait sur lequel les recherches de la géologie n'ont encore jeté aucun jour.* Or, cette objection ne nous paraît pas insoluble. Nous pourrions peut-être répondre avec M. de Serres : *Sans doute il existe des débris d'animaux terrestres à respiration aérienne aussi profondément enfoncés dans les vieilles couches du globe que les végétaux non marins; mais la proportion dans laquelle les uns et les autres s'y trouvent est totalement différente. En effet, ce n'est qu'après les recherches les plus minutieuses que l'on est parvenu à rencontrer, au milieu des terrains de transition et houillers, quelques insectes à respiration aérienne, tandis que les végétaux terrestres sont si abondants dans ces terrains, et surtout dans les derniers, que la période à laquelle ils ont appartenu est la plus essentiellement végétale des temps géologiques. Peut-être même la végétation, qui a formé en définitive les immenses couches de charbon des terrains houillers, était-elle plus active et plus belle que celle qui couvre les lieux où elle est aujourd'hui la plus florissante. Il se pourrait même, et cette hypothèse semble très-probable, que cette ancienne végétation dût une partie de sa beauté à cette absence de presque tout animal terrestre, absence produite peut être aussi par la plus grande quantité d'acide carbonique répandue pour lors dans l'atmosphère. Ainsi, tandis que cette forte proportion d'acide carbonique a favorisé singulièrement la végétation de ces anciennes époques, d'un autre côté elle a été nuisible à la vie des animaux qui respirent l'air en nature, et dont les traces y sont si rares.—Lors donc que l'Ecriture sainte a considéré la création des végétaux comme antérieure à celle des animaux, elle a eu probablement en vue, non quelques individus isolés de ces derniers, mais la grande généralité des végétaux terrestres qui les ont accompagnés*

« Mais le savant P. Pianciani a résolu cette objection d'une manière beaucoup plus satisfaisante : *Buckland lui-même*, dit-il après avoir cité les paroles de M. de Serres, *ne met point d'animaux terrestres parmi les fossiles des terrains de transition, mais seulement des plantes, presque toutes terrestres, et des animaux marins, et puis, si la grande quantité d'acide carbonique répandue dans l'atmosphère était favorable à la végétation, et contraire à la vie des animaux qui respiraient l'air en nature, ne paraît-il pas plus vraisemblable que ces animaux reçurent l'existence, alors seulement que la quantité de cet acide fut diminuée au point de ne plus leur être nuisible? Quoi qu'il en soit, je répondrais que s'il se trouve dans les terrains de transition une grande abondance de débris végétaux et un petit nombre de débris animaux, ce fait n'indique point que les végétaux et les animaux sont contemporains, mais bien plutôt qu'à l'époque où les uns et les autres furent ensevelis, les plantes avaient eu pour se propager beaucoup plus de temps que les animaux; et par conséquent, l'observation est bien plus favorable que contraire à l'assertion qui présente celle-là comme plus ancienne que celle-ci; elle sera même décisive si l'on restreint cette assertion aux animaux vertébrés, aux poissons, aux reptiles, aux oiseaux, aux cétacés et aux mammifères terrestres, qui sont les seuls dont la* Genèse *fasse une mention expresse.*

« Cette réponse me paraît satisfaisante. On pourrait peut-être y ajouter d'autres observations : Ainsi Moïse, qui ne dicte point un traité de zoologie, ne fait point mention expresse des animaux plus imparfaits, particulièrement de ceux qui sont privés de la faculté locomotive, et qui, il n'y a pas bien longtemps, n'étaient pas même comptés parmi les animaux; dès lors on ne pourrait rien conclure contre, quand même on arriverait à démontrer que quelques-uns de ces êtres obscurs ont été créés à la même époque que le règne végétal avec lequel ils ont de si grands rapports, tels sont les *encrinites* ou les *crinoïdes* (85), qui ont bien plutôt l'apparence de végétaux que d'animaux, et ont été longtemps regardés comme des plantes : tels sont encore les polypes ou les zoophytes, qui ne sont point rares dans les terrains de transition et qui, pour des yeux vulgaires, ressemblent si peu à des animaux, qu'on regarderait comme une grande libéralité de leur accorder une vie végétale. Comment, en vérité, pourrait-on placer les genres *madrépore*, *astrée*, *caryophylla et turbiniola* (86), parmi les *animaux vivants qui nagent dans l'eau, les grands poissons et tous les êtres rampants qui ont la vie et le mouvement*, comme dit la *Genèse* (87)? Quand même Moïse aurait dit d'une manière absolue : *Les animaux ont été créés postérieurement aux plantes* (proposition générale qui ne se trouve pas dans la *Genèse*), ne serait-il pas juste et raisonnable de penser qu'il ne donnait pas à cette expression *d'animaux* un sens plus étendu que ses contemporains? On pourrait ajouter peut-être que Moïse avait seulement en vue les espèces alors vivantes ou celles

(85) *Voyez* Buckland, t. II, planch. 47, 53

(86) Ibid, planch. 54.

(87) *Genèse*, ch. i, v. 20, 21.

analogues aux espèces vivantes, connues en partie de son peuple, et portant le caractère évident pour tous du règne animal.

« Il serait, en effet, assez difficile de prouver qu'il entendait parler de ces pétrifications, qui peuvent bien démontrer au naturaliste l'existence de certaines espèces antiques de mollusques ou de crustacés, mais qui n'ont point d'analogues parmi les espèces actuellement vivantes, et semblent des morceaux de pierre ou de minéral bizarrement conformés par un caprice de la nature, comme on l'a dit; tels sont ces fossiles mystérieux, appelés *trilobites*, que les naturalistes les plus récents divisent en genres, dont les noms dérivés du grec indiquent le caractère obscur et énigmatique; *paradoxus*, *agnostus*, *asaphus*, *calymene* (88).

« Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons mieux clore cette discussion que par ces paroles de Buckland : *Nous rappellerons, en terminant, que ce n'est nullement le récit de Moïse en lui même dont nous mettons en question l'exactitude, mais seulement la manière dont il doit être interprété; et nous devons avoir surtout présent à l'esprit que l'objet de ce récit n'est aucunement d'établir* de quelle manière, *mais bien* par qui *le monde fut créé. Comme il y avait une tendance de l'esprit humain, dans ces premiers âges du monde, à adorer les objets les plus glorieux de la nature, et nommément le soleil, la lune et les étoiles, nous devons croire que Moïse, en racontant la création, eut pour but principal de préserver les Israélites du polythéisme et de l'idolâtrie des nations qui les entouraient, en proclamant que tous ces corps célestes, si pleins de magnificence, n'étaient pas eux-mêmes des dieux, mais seulement l'ouvrage d'un Créateur unique et tout-puissant, auquel seul devait s'adresser l'adoration des hommes.* » (L'abbé H. DE V, *Annales de philosophie chrétienne.*)

CHAPITRE VI.—*Unité de l'espèce humaine.*

LE RATIONALISTE. — Je nie avec Bory de Saint-Vincent, plusieurs naturalistes allemands et français et la plupart des encyclopédistes, l'unité de l'espèce humaine.

Selon Voltaire, les Américains, les nègres, les Albinos, les Hottentots, les Chinois, les Lapons, sont originairement des espèces d'hommes différentes; ils ne sont point descendus d'un père commun. Dieu a semé le genre humain sur le globe, comme il y a fait naître les plantes et les arbres; il décide que la *membrane muqueuse*, espèce de réseau semblable à une gaze noire, qui se trouve entre la peau et la chair des nègres, est la vraie cause de leur noirceur. Il dit que la race des nègres, en changeant de climat, ne blanchit jamais, de même que les blancs transplantés sous la ligne ne contractent jamais la noirceur des nègres, à moins que les races ne se mêlent.

Engel pense de même, que la chaleur du climat n'est point la cause de la noirceur des nègres, puisqu'il y a des peuples blancs sous la ligne; que les nègres ne peuvent jamais devenir blancs, ni les blancs devenir noirs que par le mélange des races. Il juge que les nègres sont la postérité de Caïn; que leur noirceur est un effet de la malédiction portée contre leur père, après le meurtre d'Abel; que tel est le signe que *Dieu mit en lui* pour le préserver d'être tué. Cette opinion lui a valu une sortie vigoureuse de la part de l'historien des établissements des Européens dans les Indes.

Après avoir posé en principe que la différente manière de vivre, jointe à la diversité des climats, peut changer la couleur des hommes, il soutient pourtant que les nègres sont une espèce particulière d'hommes. *La couleur du teint et de la peau*, dit-il, *vient d'une* substance gélatineuse, *qui se trouve entre l'épiderme et la peau. Cette substance est noirâtre dans les nègres, brune dans les peuples olivâtres ou basanés, blanche dans les Européens, parsemée de taches rougeâtres chez les peuples extrêmement blonds ou roux... Enfin, l'anatomie a trouvé l'origine de la noirceur des nègres dans les germes de la génération.* (Voy. *Essais sur l'Hist. gén.*, t. IV, c. 157; *Mélanges de philos.*, t. III, c. 68; *Philos. de l'Hist.*, c. 2 et 8; *Diction. philos.*, art. CHINE; 16e *lettre sur les miracles, etc.* — ENGEL, *Essai sur la population de l'Amérique*, tome IV, I, VII, c. 19. — *Histoire des Etablissements*, tom. III, I, VI, p. 89.—*Histoire des Etabliss.* tom. IV, LXI, p. 120 et 121.)

L'APOLOGISTE. — « Combien d'anciennes fables représentant à l'imagination des monstres humains n'ont pas déjà disparu devant la lumière de l'histoire! et partout où la tradition en perpétue le souvenir, je suis pleinement convaincu qu'un examen plus attentif achèvera d'en montrer la fausseté à tous les yeux. Nous connaissons maintenant ce qu'est l'*orang-outang;* nous savons que la parole lui est refusée et que rien n'autorise à voir en lui un membre de la famille de l'homme. Et quand nous aurons des renseignements plus exacts sur l'*orang-rubub*, sur l'*orang-gouhou*, les hommes des bois de Bornéo, de Sumatra et des îles Nicobar ne tarderont pas à disparaître. Les hommes à pieds recourbés de Malacca, les peuples rachitiques de Madagascar, les hommes moitié femmes qui habitent les Florides et quelques autres méritent qu'on les observe avec autant d'attention que les Albinos, les Dondons, les Patagons et les Hottentots. Gloire aux hommes qui réussissent à faire disparaître du spectacle de la création les fantômes qui en troublent l'harmonie, et de notre mémoire les erreurs qu'on y a introduites! Ils sont pour le royaume de la vérité ce que sont les héros de la mythologie pour le monde primitif : ils diminuent sur la terre le nombre des monstres.

« Je voudrais que l'on n'eût jamais poussé la comparaison de l'homme et du singe jus-

(88) *Ann. delle scienze religiose*, vol. IV, p. 209.

qu'à méconnaître, dans l'échelle animale que l'on cherchait à établir, les degrés et les intervalles déterminés sans lesquels il ne peut en exister aucune. De quel secours, par exemple, l'*orang-outang* rachitique, le *Pygmée* ou le *Pongo* peuvent-ils être pour expliquer la figure du Kamtchadale, la taille du Groënlandais ou celle du Patagon ? car toutes ces formes étaient une conséquence de la nature même de l'homme, et elles eussent existé quand même il n'y eût point eu de singes sur la terre. Et, si l'on va plus loin encore, si l'on fait résulter certaines difformités de notre espèce d'un commerce monstrueux avec ces animaux, cette conjecture, selon moi, n'est pas moins invraisemblable que dégradante. Les pays où l'on trouve le plus de ces prétendues ressemblances avec les singes sont précisément ceux où il n'existe pas de singes, comme cela se voit par la dépression des crânes des Kalmouks et des habitants de Malacca, par les oreilles saillantes des Pevons et des Amicuons, par les mains raccourcies de quelques sauvages de la Caroline et d'autres exemples. D'ailleurs, dès que l'on est revenu de la première surprise des sens, ces premières apparences sont tellement trompeuses que le kalmouk et le nègre ne cessent pas de paraître des hommes même par la forme de la tête, et que les habitants de Malacca se distinguent par des capacités que beaucoup d'autres nations ne possèdent pas au même degré. En effet, jamais le singe et l'homme n'ont appartenu à un seul et même genre, et tout ce que je désire serait d'abolir à jamais cette ancienne fable dont le sens est qu'ils ont vécu ensemble sous diverses contrées, et entretenu un commerce qui n'aurait point été stérile. La nature a fait assez pour chaque genre, en donnant à chacun d'eux la progéniture qui lui est propre. Elle a divisé le genre du singe en une foule d'espèces et de variétés qu'elle a multipliées autant que possible; mais toi, homme, respecte-toi dans tes semblables. Tu n'as pour frères ni le *Pongo* ni le *Gibbon*, mais le nègre et l'Américain. Tu ne devrais donc ni les opprimer, ni les ruiner, ni les égorger, car ils sont hommes aussi bien que toi; mais entre le singe et toi il ne peut y avoir aucune fraternité.

« Enfin, je souhaiterais que les distinctions que l'on a établies entre les différentes espèces d'hommes par un zèle louable pour la science, n'eussent pas dépassé de sages bornes. Quelques-uns, par exemple, ont jugé convenable d'employer le terme de races pour désigner quatre ou cinq divisions dont la situation géographique et surtout la couleur des peuples ont donné la première idée, sans que je puisse voir la raison de cette dénomination. Le mot race se rapporte à une différence d'origine qui n'existe pas, ou du moins qui comprend sous ces classifications générales de pays et de couleurs les races les plus différentes; car chaque nation a une physionomie distinctive aussi bien qu'un langage particulier, et, si le climat leur donne à toutes son empreinte, ou étend sur elles un voile léger, il ne détruit jamais en elles ce caractère original qui s'étend jusqu'aux familles et dont les degrés sont aussi variés qu'imperceptibles. En un mot, il n'y a sur la terre ni quatre, ni cinq races, ni des variétés exclusives : les constitutions rentrent les unes dans les autres, les formes suivent leur type original et ne sont toutes, en résultat, que des ombres du même tableau qui s'étend à travers tous les âges et sur toutes les parties de la terre; elles appartiennent donc moins à un système d'histoire naturelle qu'à une histoire physique et géographique du genre humain. » (Herder, *Idées sur l'histoire de l'humanité*, trad. de Quinet, liv. VII, ch. 1er.)

Chapitre VII. — *Unité du genre humain prouvée par les progrès de la linguistique.*

« Au milieu de tant d'empires dont les traces rapides s'effacent les unes par les autres, qui ne croirait que ces migrations sur la rosée du monde naissant n'ont point laissé de vestiges, ou qu'au moins la généalogie des races humaines est pour jamais perdue ? Loin de là : cette généalogie du genre humain a été retrouvée hier par une découverte qui ne permet point de doute. Des monuments, plus sûrs que des colonnes milliaires, marquent d'âge en âge, non-seulement la filiation, la descendance, le degré de parenté des peuples, mais aussi leur itinéraire dans un temps où ils croyaient ne point laisser de témoins derrière eux. Ces monuments sont les langues humaines, cette découverte est celle de l'affiliation des idiomes de l'Orient avec ceux de l'Occident.

« Si, en effet, les langues de notre Europe ont, comme il est impossible d'en douter, leurs racines dans celles qui ont été originairement parlées dans le bassin du Gange et du golfe Pacifique; si celles d'Homère, de Cambyse, de David, de Valmiki, sont alliées l'une à l'autre; si à l'extrémité même du Nord, vous retrouvez, sous les neiges de l'Islande, la fleur glacée de la parole asiatique, de même que les géologues ont retrouvé l'ivoire de l'éléphant dans les glaces de la Scandinavie et l'empreinte de la végétation de la zone torride tout près du pôle, il résulte évidemment de là que les peuples aujourd'hui les plus étrangers les uns aux autres ont vécu, à l'origine, dans une relation intime; qu'ils ont composé d'abord une grande famille, laquelle puisait la vie sociale à la même source; que leur chemin est indiqué par les vestiges et les échos de la parole qui relie tous les hommes, depuis le premier jusqu'au dernier, dans une même chaîne, tout ensemble physique et spirituelle. Interprétez comme vous le voudrez cette parenté dans les idiomes, toujours vous serez ramené à la nécessité d'une souche centrale de laquelle sont sortis les rameaux de cet arbre de vie que l'on appelle l'histoire. Et cette conclusion, tirée de ce qu'il y a de plus intime dans le génie de l'homme, s'accorde pleinement avec les traditions primitives, qui toutes placent à l'ori-

gine de chaque race une même société, une même humanité ; en sorte que des peuples qui, depuis, avaient cru être séparés par toutes les circonstances de l'organisation sociale, subtilement rapprochés, ne forment plus, aux yeux de la science et de la religion, qu'une même famille ; leur parenté se découvre, comme dans OEdipe, à la fin de la tragédie.» (Edgar QUINET, *Du génie des religions*, de la Révélation par l'organe de la nature.)

CHAPITRE VIII. — *L'unité du genre humain prouvée par l'unité des langues et l'histoire naturelle.*

« Au milieu de la diversité actuelle des langues et de la variété des races, comment retrouver l'unité du langage primitif et l'unité de l'espèce humaine; graves questions dont la solution a occupé et occupe encore beaucoup de savants du premier ordre? Disons d'abord un mot de la première. Les travaux de linguistique ont été poussés, depuis quelques années, avec une ardeur et une persévérance dignes des plus grands éloges. On a formé des collections considérables de mots; l'on a recherché leurs racines, comparé leurs formes grammaticales, et l'on est arrivé à la conclusion que, quelque grand que soit le nombre des nations qui habitent la surface de la terre, et quelque variées que soient les langues qu'elles parlent, il est possible toutefois de les ramener toutes à deux ou trois grands groupes, qui ont donné naissance à toutes les autres. L'affinité des langues sémitiques est incontestable, et il y a longtemps que l'on a prouvé qu'elles sont sœurs; voilà pour les langues des descendants de Sem. De savants et laborieux parallèles établis entre plusieurs langues européennes et les langues de l'Inde ont amené à croire que l'Inde et l'Europe ne sont pas aussi éloignées qu'on le pourrait croire sous le rapport de l'ethnographie et de la linguistique. On est parvenu, en effet, à trouver des affinités remarquables entre l'allemand et le persan, entre le latin et le russe, entre le grec et le sanscrit : voilà pour les descendants de Japhet. L'étude de plus en plus assidue que l'on commence à faire des dialectes de l'Afrique permet déjà de supposer, si ce n'est de conclure, que les Berbers du nord, les Foulahs du centre et les Cafres du sud ne sont point étrangers l'un à l'autre, et que les fils de Cain ont parlé originairement un même langage. Quant au malais, qui avait paru pendant longtemps une langue isolée au milieu de toutes les autres, l'on y a rattaché le javanais et tous les dialectes de la Polynésie et de l'archipel indien. Enfin, les innombrables dialectes de l'Amérique, qui paraissaient n'avoir aucune liaison entre eux, viennent d'être étudiés, comparés, débrouillés, et l'on n'a plus aucun doute que les tribus qui les parlent descendent de peuplades qui ont émigré du nord et de l'est de l'Asie et pénétré en Amérique par le détroit de Behring.

« Dans tous les cas, ce que la science a constaté jusqu'à ce jour, est précisément ce que la Bible enseigne : 1° qu'il y a eu originairement une langue unique ; 2° que la multiplication des langues a eu pour principale cause une révolution puissante et subite, et qu'elle ne s'est pas opérée uniquement par le progrès naturel du développement de l'esprit humain ; 3° que quand même toute autre trace de l'unité primitive de la race humaine aurait disparu, il resterait toujours constant que des nations dont les langues, quoique différentes, offrent cependant dans leurs éléments constitutifs tant de points d'analogie et de ressemblance, appartiennent toutes à une même famille et ne sauraient être sorties de plusieurs berceaux différents. . . . . .

. . . . . .

« La question de l'unité de la race humaine est moins compliquée que celle de l'unité primitive de son langage. Et d'abord, nous avons ici les ressemblances fondamentales les plus frappantes, les analogies les plus concluantes. Blancs et noirs, Mongols et nègres, Français et Esquimaux, Anglais et Malais, Allemands et Hottentots, ont incontestablement une même origine et appartiennent à une même famille. Les traits physiques généraux sont les mêmes ; l'organisation ne diffère pas essentiellement ; les facultés intellectuelles et morales sont analogues ; tous ont une intelligence plus ou moins développée, une sensibilité plus ou moins vive, une conscience plus ou moins délicate. Chez tous l'on retrouve des besoins moraux profonds et identiques ; et, dans les mêmes conditions de culture intellectuelle et d'éducation, ils parviennent au même développement. Il n'est pas sur la terre un être humain qui ne reconnaisse et ne salue avec émotion, dans l'habitant de la partie du globe la plus reculée, son semblable, son frère, son égal, appelé à la même destinée que lui ; et l'œuvre des missions, en amenant au Christianisme et à la civilisation les Bechuanas du cap de Bonne-Espérance et les Lapons du Groënland, l'Australien de la Nouvelle-Zélande et l'Esquimau du nord de l'Amérique, a prouvé que tous ces êtres dégénérés et dégradés ont une âme susceptible de croire, d'espérer, d'aimer, de s'épurer, de s'ennoblir, de se perfectionner sous l'influence régénératrice de l'Evangile et de la grâce.

« La différence de couleur de la peau, de qualité des cheveux, de conformation du crâne, d'ouverture de l'angle facial, s'explique en partie par la différence des climats, des habitudes et de la civilisation. La nature du sol, l'état de l'atmosphère, le degré de la température, ont une influence incalculable sur la forme et la couleur du corps. Les Abyssins et les Arabes, les Mongols et les Hindous appartiennent incontestablement à la race blanche; et pourtant, voyez ce qu'ils sont devenus sous l'action du climat qu'ils habitent. C'est ainsi encore qu'il a suffi d'un séjour de deux ou trois cents ans aux Indes, pour que des Européens y soient devenus

aussi noirs que des habitants du Congo ou de la Guinée. Les mêmes modifications se retrouvent dans les règnes inférieurs de la nature : ainsi transplantées d'un climat dans un autre, certaines plantes varient sensiblement ; ainsi encore, transportés de l'Europe sur la côte de l'Afrique, certains animaux y subissent, au bout de peu de générations, des changements si grands, qu'ils deviennent presque méconnaissables; ainsi encore sous l'action de causes naturelles puissantes, et qui nous sont inconnues, il s'opère dans les individus des variétés étonnantes, qui se propagent ensuite et se transmettent de père en fils à tous les descendants (89). Mais l'action de la pensée, le travail de l'esprit, la force des passions, ont un effet plus puissant et plus immédiat encore sur la conformation du crâne que celle que l'atmosphère et les rayons du soleil exercent simultanément sur la couleur de la peau. Il est prouvé que la prédominance de la sensualité et l'absence de toute vie de l'intelligence se trahissent par des phénomènes frappants dans la diminution du volume du cerveau et dans l'accroissement excessif de la partie postérieure de la tête. Voyez le nègre, qui est essentiellement lascif, dont les passions sensuelles sont surexcitées par un climat brûlant, et dont la pensée est plongée dans un sommeil presque complet : il a le front déprimé, l'angle facial rétréci, l'occiput proéminent à l'excès ; c'est que la vie qu'il mène, les passions pour lesquelles il est indulgent et la triste condition sociale où il est réduit, l'ont ainsi dégradé au physique aussi bien qu'au moral. Placez-le dans d'autres conditions, faites-le instruire, donnez-lui une éducation morale, mettez-le en rapport avec des intelligences élevées, changez sa manière de vivre et ses habitudes, transportez-le, en un mot, au milieu de la civilisation, et vous apercevrez, si ce n'est chez lui, du moins chez ses enfants, et très-certainement chez les enfants de ses enfants, des modifications sensibles dans l'extérieur de son être en général et dans la forme de la tête en particulier. Le front se redressera insensiblement, et les cheveux, de laineux qu'ils étaient, deviendront peu à peu soyeux. De nombreuses expériences faites aux États-Unis et dans les Antilles ont suffisamment prouvé la vérité de cette observation (90).

« Que si les causes que nous venons d'indiquer ne paraissaient pas donner du problème de la diversité de races une solution satisfaisante, l'on pourrait indiquer à l'appui, le péché, le déluge, la Providence.» (GRANDPIERRE, *Essais sur le Pentateuque*).

CHAPITRE IX.—*Causes des variétés de l'espèce humaine et des différences de civilisation.*

« D'où naissent ces diversités sans nombre, ces changements qui se succèdent sans cesse dans l'espèce humaine ? Pourquoi tel pays est-il ou fut-il habité par des hommes d'un esprit éclairé, d'un caractère pacifique, tel autre par des barbares stupides et rabougris ? Ici, des peuples libres et heureux; là, des troupeaux de misérables et vils esclaves, et tout ce mélange bizarre alternant successivement suivant les lieux et les temps ?

« L'éducation de l'homme, c'est-à-dire le développement des facultés et des dispositions assoupies dans l'homme, ou leur destruction, et la direction qui leur est donnée est le produit de mille et mille influences physiques et morales susceptibles d'un nombre infini de combinaisons.

« Les causes physiques peuvent influer sur le moral de l'homme, comme les causes morales sur le physique, et les résultats des destinées des peuples ou de leur état sont, pour la plupart, *cause et effet* en même temps, ou dépendent mutuellement l'un de l'autre et sont entre eux en rapport multiplié d'action réciproque.

« Le climat est la première des influences physiques..... La couleur, les formes extérieures, les traits du visage, en dépendent principalement, et il imprime finalement aux peuples, après une succession de plusieurs générations, un signe distinctif permanent, ou du moins difficile à effacer, qui souvent, même après la plus longue durée d'habitation sous d'autres climats, est devenu indélébile et forme la différence entre ce que nous appelons les races humaines.

. . . . . .

« Le site d'une contrée, son sol, ses productions, et par conséquent les aliments, peuvent être considérés comme faisant partie du climat dans un sens plus étendu. Ils agissent également comme causes physiques sur l'homme extérieur et intérieur.

« Mais ce qui influe sur l'homme plus puissamment que les causes physiques, ce sont les *causes morales*, et surtout la *société*, qu'on peut à juste titre nommer la mère de la civilisation, et même la condition essentielle de notre existence proprement dite.

« Mais la société, cette institutrice qui forme les hommes, peut être différente quant à son étendue, sa durée, son intimité et ses institutions. Diverses circonstances en déterminent les relations et l'influence. Plusieurs de ces circonstances naissent au sein de la société même, et leurs effets réagissent sur elle, ou d'une manière progressive qui consolide et établit l'ordre, ou d'une manière qui le dérange ou le détruit. Ces effets contribuent donc au bien-être et au perfectionnement de l'homme, ou à sa dégénéra-

(89) Voir un exemple remarquable cité par le docteur WISEMAN, de l'*homme porc-épic*, ainsi appelé parce qu'il avait tout le corps couvert de grosses vertues d'un pouce et demi de long, et dont tous les enfants au nombre de six, présentaient les mêmes singularités. (*Discours*, etc., p. 133.) (GRANDPIERRE.)

(90) Doc eur WISEMAN, *Rapports entre la science et la religion révélée*, 2e et 3e discours. — DE ROUGEMONT, *Précis d'ethnographie*, etc., Introd. p. XXVI-XXXIII. (Note de M. GRANDPIERRE.)

tion et à sa perte. Nous pouvons, avec Schlözer, classifier ces circonstances sous les dénominations suivantes : l'*occupation*, la *domination*, la *religion* et les *mœurs*.

« L'*occupation* est à peu près synonyme d'*industrie nourricière*, parce que la principale occupation de l'homme a médiatement ou immédiatement pour but de pourvoir à sa subsistance, au besoin inévitable et toujours renaissant de se nourrir.

« L'histoire de tous les peuples et de tous les temps démontre l'étonnante influence qu'exerce sur l'homme physique et moral la manière de se procurer sa nourriture. La première, et par conséquent celle qui est la plus propre aux peuples les moins civilisés, sont la *chasse* et la *pêche*, car nulle part la terre ne produit d'elle-même suffisamment de quoi faire subsister. L'homme purement chasseur est aussi insociable et presque aussi farouche que l'animal sauvage. L'ichtyophage l'est moins, mais il est plus faible et plus stupide, parce que la pêche n'exige ni tant de force, ni tant de ruses que la chasse. Le premier pas vers la civilisation est l'entretien du bétail qui, néanmoins, d'après le naturel des animaux devenus domestiques, tels que le mouton, le bœuf, le cheval, etc., produit des effets différents. Mais, en général, ce genre d'industrie, favorisant le rapprochement entre les hommes, rend les mœurs plus douces, exige et procure de la dextérité, et donne naissance à des institutions sociales. Cependant les peuples nomades ne peuvent encore passer pour civilisés ; ce n'est que par l'*agriculture* qu'ils cessent d'être barbares. L'agriculture fait vivre un grand nombre d'hommes dans un espace resserré, leur apprend à s'entr'aider, demande de l'activité et de l'ordre, exige l'union et la justice ; elle présuppose donc un ordre social, un gouvernement, des lois, et en outre diverses inventions et connaissances ; elle en entraîne d'autres à sa suite et présente des ressources pour les crises, la sûreté et les jouissances de la vie. Il existe néanmoins un degré de civilisation plus élevé, l'*industrie* et le *commerce*, qui suppléent à ce que l'agriculture a de défectueux, qui, par la transformation et le perfectionnement, donnent une valeur infiniment plus grande à ses produits, font vivre les hommes étroitement en communauté, et les enrichissent même sur un sol ingrat.

« L'industrie et le commerce ne peuvent prospérer que dans un état parfaitement social, et ils le fondent ; ils multiplient les relations communicatives entre les peuples et les individus, fournissent des matières à la réflexion, et des ressources inépuisables aux arts et aux sciences ; ils répandent les idées, les inventions et les découvertes de même que les marchandises, donnent l'éveil aux facultés et aux talents, et les développent. Au surplus, ces divers genres d'industrie nourricière ne sont que rarement tout à fait séparés ; il y a plusieurs peuples chasseurs qui cultivent en même temps l'agriculture ; il y a aussi plusieurs peuples nomades qui font le commerce, etc. On ne peut juger du degré de civilisation que d'après le genre d'occupation prédominant chez un peuple, dans la réunion de conjonctures semblables.

« L'occupation habituelle des peuples influe considérablement aussi sur la forme de leur gouvernement ; la vie agitée des peuples chasseurs et la vie vagabonde des nomades tendent à l'anarchie et à la licence ; l'agriculture et le commerce conduisent à l'observance des lois et à l'ordre social. Cependant la forme et le mode de gouvernement sont fixés par beaucoup d'autres circonstances, d'après le climat et le sol, le caractère national et le degré de civilisation ; souvent aussi par l'effet du hasard, par des influences extérieures, par la manière de penser, le génie et l'autorité de quelques individus ; et la même forme de gouvernement peut, d'après la diversité du caractère des chefs, produire des résultats opposés. Mais les gouvernements et les gouvernants, les lois et les juges ont toujours l'influence la plus positive et la plus répandue sur l'état des peuples. C'est de cette influence que dépend le bien-être ou le malheur public, l'état de civilisation ou de barbarie, le perfectionnement ou la dégénération ; et l'histoire du genre humain, d'après ses caractères distinctifs les plus marquants, est celle des gouvernements et des souverains.

« La *religion*, le trésor le plus sacré qui ait été accordé à l'homme, agit aussi puissamment, quoique moins visiblement, sur l'état de l'homme et des peuples ; car tout homme doué de la pensée et du sentiment croit à un Dieu et à l'immortalité, ou tout au moins il en a quelque pressentiment. Cette idée, quoi que puissent en dire les esprits forts qui la traitent de préjugé, est la base de la morale publique ; elle affermit le pouvoir des lois, détourne de telle action qui échappe à l'œil du législateur ou au bras de la justice, et allége par des consolations et des espérances le fardeau pénible de la vie. Mais cette croyance se montre, selon les peuples et les temps, plus ou moins altérée dans sa pureté par le mélange de la superstition et de l'imposture ; elle a pénétré plus ou moins avant dans le cœur humain ; elle agit avec plus ou moins d'effet sur la conduite, dans la vie publique ou privée ; les législateurs et les souverains s'en sont servis avec plus ou moins de sagesse pour l'avantage de l'humanité, de la politique ou de l'égoïsme ; elle a été plus ou moins soigneusement conservée par ses véritables dépositaires — les prêtres — qui en ont profité ou abusé pour l'enseignement public. Et c'est ainsi que la religion, d'après le caractère distinctif et l'esprit de ses formes, la tendance de ses préceptes, le génie et l'intérêt des prêtres, a contribué tour à tour au perfectionnement et à la dépravation, au progrès des lumières et à l'épaississement des ténèbres, à la civilisation et à la dégénération, au bien public et au malheur des peuples.

« Mais il y a encore toujours différentes manières de mettre en pratique ce que l'industrie demande, ce que le souverain ordonne, ce que les prêtres enseignent ; et la la vie humaine renferme une infinité d'actions qui ne sont point immédiatement en rapport avec l'industrie, les lois ou la religion.

« Ces séries d'actions, ces manières d'agir, quoique souvent elles paraissent uniformes et résultantes d'un accord tacite, s'appellent *mœurs, coutumes, usages*. Leur collection forme une partie intéressante de l'histoire du genre humain et peut faciliter la recherche des causes des plus importantes révolutions, telles que la chevalerie, les rapports réciproques des deux sexes dans la société, le duel (usage prévalant sur les lois), etc.

« Moins les lois sont positives et nombreuses chez un peuple, plus l'empire des mœurs y est répandu, et souvent même elles y suppléent. Elles se conservent quelquefois des siècles entiers dans leur uniformité parmi les peuples dont la civilisation n'est encore guère avancée. Elles sont incertaines et sujettes au changement chez les nations commerçantes dont les populeuses cités renferment un grand nombre d'étrangers. Mais les peuples et les individus, pour la plupart, tiennent à leurs propres mœurs, de préférence à celles qui leur sont imposées par un joug étranger.

« Voilà les principaux motifs de la variété dans l'état de l'espèce humaine. » (Ch. DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. I^er^.)

CHAPITRE X. — *Population de l'Amérique.*

« Les peuples de l'Amérique, à l'exception de quelques variétés dans les races dont l'origine particulière et évidente se présentent en général comme appartenant à une seule race commune ; et, bien qu'ils soient répandus sous tous les climats et les zones de ce vaste continent, ils ne laissent pas d'avoir dans leurs principaux traits une conformité qui les distingue essentiellement de toutes les races du monde ancien. Depuis le pôle arctique jusque vers le pôle antarctique, sous les zones glaciale, tempérée et torride, se retrouve partout le même teint bronzé ou d'un rouge cuivré, sans autre différence que des nuances légères, effet de l'élévation du sol, ou du degré de latitude, ou de quelque autre cause dépendante du climat ou des localités. Dans toute l'étendue de cette partie du monde (toujours sauf quelques exceptions peu nombreuses) les Américains ont la taille élevée, les membres forts et bien proportionnés ; rarement on voit chez eux des êtres difformes ou contrefaits. Ils ont, sous toutes les zones, la chevelure noire, longue, épaisse, rude et luisante, la barbe peu fournie et irrégulièrement plantée, le front bas, les yeux allongés et obliques, les sourcils et les pommettes des joues saillants, le nez camus, les lèvres grosses, les dents serrées et pointues, le visage assez large, quoique avec des traits fort prononcés, l'orbite de l'œil enfoncé, les tempes aplaties, l'os frontal fortement arqué en arrière, et enfin, dans le contour de la bouche une expression de douceur qui contraste avec leur regard sombre ou apathique. Ces signes caractéristiques, dont quelques-uns ont de la conformité avec ceux de la race mongole, tandis que d'autres en diffèrent essentiellement, sont cités, par ceux qui rejettent le dogme d'un Père commun du genre humain, comme une preuve que les Américains sont une race d'une origine toute particulière à la partie du globe qu'ils habitent. Cependant, tant qu'il aura moyen d'expliquer la diversité des races par les influences du sol ou du climat ou de démontrer un mode de connexion ou de progression entre les races, il y aurait de la petitesse à renoncer, faute d'arguments positifs, historiques, ou pour des variétés apparentes de teint et de conformation, à une théorie qui est la base la plus solide de l'humanité et du droit, et que la raison admet.

« En jetant un coup d'œil sur la carte, nous reconnaîtrons non-seulement la possibilité, mais même la facilité, nous dirons plus, la réalité d'un chemin de communication souvent fréquenté entre l'Asie et l'Amérique, dont font preuve les monuments historiques irrécusables. Le détroit de Behring et celui de Cook, au fond du nord, un passage étroit entrecoupé d'îles et fermé par les glaces pendant une grande partie de l'année, conduisait et conduit encore les chasseurs sauvages du pays de Tschukti au continent de l'Amérique qui n'en est guère distant ; et plus loin vers le sud, les îles et les archipels s'étendant en longues lignes courbes, depuis les îles du Japon et le Kamtchatka, en Asie jusqu'à la péninsule d'Alaschka en Amérique, les îles Kouriles, Aléoutiennes et Lisü (îles des Renards), forment un pont naturel pour la facilité de l'établissement des colonies. Une similitude frappante de langage de mœurs, etc., entre les races du nord-est de l'Asie et du nord-ouest de l'Amérique, ainsi que les traditions populaires répandues parmi les nations du nouveau monde, et les monuments qui attestent les établissements fondés par les étrangers, et enfin, malgré la variété des innombrables idiomes américains, la conformité évidente des principaux sons caractéristiques et des noms avec ceux de la langue des Asiatiques (conformité qui se reconnaît même dans le langage des habitants de l'intérieur et des contrées méridionales du continent) convertissent cette probabilité en certitude. Il est hors de doute que plusieurs colonies émigrées de la haute Asie, de la Mongolie et du pays des Toungouses, peut-être aussi du Japon et des îles Kouriles ne se soient établies en Amérique. Plusieurs tribus sorties de la Fionie, des pays des Ostiaks et des Permins, après avoir traversé le détroit de Behring, sont venues dans le Groënland et même jusqu'au Chili, comme semblent le prouver les traits caractéristiques des Puelches. Ces habitants d'une partie de l'Amérique méridionale, de même que les Esquimaux qui habitent la contrée la plus reculée du nord, offrent la ressemblance la

plus frappante avec les Samoyèdes, tandis que les traits de tous les autres peuples américains offrent le caractère distinctif de la race mongole. Il est d'ailleurs possible que cette race d'Esquimaux soit aussi venue de l'ouest au nord-est de l'Amérique, de même que des aventuriers normands y sont venus plus tard par le même chemin; et rien n'empêche de supposer que d'autres essaims sortis d'Europe et même d'Afrique, de même que quelques navigateurs chinois et malais, débarqués sur plusieurs points du nouveau continent, aient, soit en propageant leur espèce dans leur propre race, soit en se mêlant avec les indigènes, implanté le germe de quelques-unes des variétés les plus frappantes dans le tableau d'ailleurs uniforme de la conformation des individus de race américaine. » (Ch. DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. Ier.)

CHAPITRE XI. — *Causes de la couleur des nègres.*

« L'origine des noirs a, dans tous les temps, fait une grande question. Les anciens, qui ne connaissaient guère que ceux de Nubie, les regardaient comme faisant la dernière nuance des peuples basanés, et ils les confondaient avec les Ethiopiens et les autres nations de cette partie de l'Afrique, qui, quoique extrêmement bruns, tiennent plus de la race blanche que de la race noire. Ils pensaient donc que la différente couleur des hommes ne provenait que de la différence du climat, et que ce qui produisait la noirceur de ces peuples était la trop grande ardeur du soleil à laquelle ils sont perpétuellement exposés. Cette opinion, qui est fort vraisemblable, a souffert de grandes difficultés lorsqu'on reconnut qu'au delà de la Nubie, dans un climat encore plus méridional et sous l'équateur même, comme à Mélinde et à Mombaze, la plupart des hommes ne sont pas noirs comme les Nubiens, mais seulement fort basanés, et lorsqu'on eut observé qu'en transportant des noirs de leur climat brûlant dans des pays tempérés, ils n'ont rien perdu de leur couleur, et l'ont également communiquée à leurs descendants. Mais si l'on fait attention, d'un côté, à la migration des différents peuples, et, de l'autre, au temps qu'il faut peut-être pour noircir ou pour blanchir une race, on verra que tout peut se concilier avec le sentiment des anciens; car les habitants naturels de cette partie de l'Afrique sont les Nubiens, qui sont noirs et originairement noirs, et qui demeureront perpétuellement noirs tant qu'ils habiteront le même climat et qu'ils ne se mêleront pas avec les blancs. Les Ethiopiens, au contraire, les Abyssins, et même ceux de Mélinde, qui tirent leur origine des blancs, puisqu'ils ont la même religion et les mêmes usages que les Arabes, et qu'ils leur ressemblent par la couleur, sont, à la vérité, encore plus basanés que les Arabes méridionaux; mais cela même prouve que, dans une même race d'hommes, le plus ou moins de noir dépend de la plus ou moins grande ardeur du climat. Il faut peut-être plusieurs siècles et une succession d'un grand nombre de générations pour qu'une race blanche prenne par nuances la couleur brune, et devienne enfin tout à fait noire; mais il y a apparence qu'avec le temps un peuple blanc, transporté du nord à l'équateur, pourrait devenir brun et même tout à fait noir, surtout si ce même peuple changeait de mœurs et ne se servait pour nourriture que des productions du pays chaud dans lequel il aurait été transporté.

« L'objection qu'on pourrait faire contre cette opinion et qu'on voudrait tirer de la différence des traits ne me paraît pas bien forte; car on peut répondre qu'il y a moins de différence entre les traits d'un nègre qu'on n'aura pas défiguré dans son enfance et les traits d'un Européen, qu'entre ceux d'un Tartare ou d'un Chinois et ceux d'un Circassien ou d'un Grec; et, à l'égard des cheveux, leur nature dépend si fort de celle de la peau, qu'on ne doit les regarder que comme faisant une différence très-accidentelle, puisqu'on trouve dans le même pays et dans la même ville des hommes qui, quoique blancs, ne laissent pas d'avoir les cheveux très-différents les uns des autres, au point qu'on trouve même en France des hommes qui les ont aussi courts et aussi crépus que les nègres, et que d'ailleurs on voit que le climat, le froid et le chaud influent si fort sur la couleur des cheveux des hommes et du poil des animaux, qu'il n'y a point de cheveux noirs dans les royaumes du Nord, et que les écureuils, les lièvres, les belettes et plusieurs autres animaux y sont blancs ou presque blancs, tandis qu'ils sont bruns ou gris dans les pays moins froids. Cette différence, qui est produite par l'influence du froid ou du chaud, est même si marquée, que dans la plupart des pays du Nord, comme dans la Suède, certains animaux, comme les lièvres, sont tout gris pendant l'été et tout blancs pendant l'hiver.

« Mais il y a une autre raison beaucoup plus forte contre cette opinion, et qui d'abord paraît invincible : c'est qu'on a découvert un continent entier, un nouveau monde, dont la plus grande partie des terres habitées se trouvent situées dans la zone torride, et où cependant il ne se trouve pas un homme noir, tous les habitants de cette partie de la terre étant plus ou moins rouges, plus ou moins basanés ou couleur de cuivre : car on aurait dû trouver aux îles Antilles, au Mexique, au royaume de Santa-Fé, dans la Guyane, dans le pays des Amazones, et dans le Pérou, des nègres, ou du moins des peuples noirs, puisque ces pays de l'Amérique sont situés sous la même latitude que le Sénégal, la Guinée, et le pays d'Angola en Afrique; on aurait dû trouver au Brésil, au Paraguay, au Chili, des hommes semblables aux Cafres, aux Hottentots, si le climat ou la distance du pôle était la cause de la couleur des hommes. Mais, avant que d'exposer ce qu'on peut dire sur ce sujet, nous croyons qu'il est nécessaire de considérer tous les

différents peuples de l'Amérique, comme nous avons considéré ceux des autres parties du monde ; après quoi nous serons plus en état de faire de justes comparaisons et d'en tirer des résultats généraux.

« En commençant par le Nord, on trouve, comme nous l'avons dit, dans les parties les plus septentrionales de l'Amérique, des espèces de Lapons semblables à ceux d'Europe ou aux Samoyèdes d'Asie, et, quoiqu'ils soient plus nombreux en comparaison de ceux-ci, ils ne laissent pas d'être répandus dans une étendue de terre fort considérable. Ceux qui habitent les terres du détroit de Davis sont petits, d'un teint olivâtre ; ils ont les jambes courtes et grosses ; ils sont habiles pêcheurs ; ils mangent leur poisson et leur viande crus ; leur boisson est de l'eau pure, ou du sang de chien de mer ; ils sont fort robustes et vivent fort longtemps. Voilà, comme l'on voit, la figure, la couleur et les mœurs des Lapons ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que, de même qu'on trouve auprès des Lapons en Europe les Finnois, qui sont blancs, beaux, assez grands et assez bien faits, on trouve aussi auprès de ces Lapons d'Amérique une autre espèce d'hommes qui sont grands, bien faits et assez blancs, avec les traits du visage fort réguliers. Les sauvages de la baie d'Hudson et du nord de la terre de Labrador ne paraissent pas être de la même race que les premiers, quoiqu'ils soient laids, petits, mal faits ; ils ont le visage presque entièrement couvert de poil, comme les sauvages du pays d'Yédo au nord du Japon. Ils habitent l'été sous des tentes faites de peaux d'orignal ou de caribon (91) ; l'hiver, ils vivent sous terre, comme les Lapons et les Samoyèdes, et se couchent, comme eux, tous pêle-mêle sans aucune distinction. Ils vivent aussi fort longtemps, quoiqu'ils ne se nourrissent que de chair ou de poissons crus. Les sauvages de Terre-Neuve ressemblent assez à ceux du détroit de Davis : ils sont de petite taille ; ils n'ont que peu ou point de barbe ; leur visage est large et plat, leurs yeux gros, et ils sont généralement assez camus. Le voyageur qui en donne cette description dit qu'ils ressemblent assez bien aux sauvages du continent septentrional et des environs du Groënland.

« Au-dessous de ces sauvages qui sont répandus dans les parties les plus septentrionales de l'Amérique, on trouve d'autres sauvages plus nombreux et tout différents des premiers : ces sauvages sont ceux du Canada et de toute la profondeur des terres jusqu'aux Assiniboïls. Ils sont tous assez grands, robustes, forts et assez bien faits ; ils ont tous les cheveux et les yeux noirs, les dents très-blanches, le teint basané, peu de barbe, et point ou presque point de poil en aucune partie du corps ; ils sont durs et infatigables à la marche, très-légers à la course ; ils supportent aussi aisément la faim que les plus grands excès de nourriture ; ils sont hardis courageux, fiers, graves et modérés ; enfin ils ressemblent si fort aux Tartares orientaux par la couleur de la peau, des cheveux et des yeux, par le peu de barbe et de poil, et aussi par le naturel et les mœurs, qu'on les croirait issus de cette nation, si on ne les regardait pas comme séparés les uns des autres par une vaste mer. Ils sont aussi sous la même latitude, ce qui prouve encore combien le climat influe sur la couleur et même sur la figure des hommes. En un mot, on trouve dans le nouveau continent, comme dans l'ancien, d'abord des hommes au nord semblables aux Lapons, et aussi des hommes blancs et à cheveux blonds, semblables aux peuples du nord de l'Europe ; ensuite des hommes velus, semblables aux sauvages d'Yédo ; et enfin les sauvages du Canada et de toute la terre ferme, jusqu'au golfe du Mexique, qui ressemblent aux Tartares par tant d'endroits, qu'on ne douterait pas qu'ils ne fussent Tartares en effet, si l'on n'était embarrassé sur la possibilité de la migration. Cependant, si l'on fait attention au petit nombre d'hommes qu'on a trouvés dans cette étendue immense des terres de l'Amérique septentrionale, et qu'aucun de ces hommes n'était encore civilisé, on ne pourra guère se refuser à croire que toutes ces nations sauvages ne soient de nouvelles peuplades produites par quelques individus échappés d'un peuple plus nombreux. Il est vrai qu'on prétend que dans l'Amérique septentrionale, en la prenant depuis le nord jusqu'aux îles Lucayes et au Mississipi, il ne reste pas actuellement la vingtième partie du nombre des peuples naturels qui y étaient lorsqu'on en fit la découverte, et que ces nations sauvages ont été ou détruites ou réduites à un si petit nombre d'hommes, que nous ne devons pas tout à fait en juger aujourd'hui comme nous en aurions jugé dans ce temps ; mais, quand même on accorderait que l'Amérique septentrionale avait alors vingt fois plus d'habitants qu'il n'en reste aujourd'hui, cela n'empêche pas qu'on ne dût la considérer dès lors comme une terre déserte, ou si nouvellement peuplée, que les hommes n'avaient pas encore eu le temps de s'y multiplier. M. Fabry, que j'ai cité, et qui a fait un très-long voyage dans la profondeur des terres, au nord-ouest du Mississipi, où personne n'avait encore pénétré, et où par conséquent les nations sauvages n'ont pas été détruites, m'a assuré que cette partie de l'Amérique est si déserte, qu'il a souvent fait cent et deux cents lieues sans trouver une face humaine ni aucun autre vestige qui pût indiquer qu'il y eût quelque habitation voisine des lieux qu'il parcourait ; et, lorsqu'il rencontrait quelques-unes de ces habitations, c'était toujours à des distances extrêmement grandes les unes des autres, et dans chacune il n'y avait souvent qu'une seule famille, quelquefois deux ou trois, mais rarement plus de vingt personnes ensemble, et ces vingt per-

(91) C'est le nom qu'on donne au renne en Amérique. (Buffon.)

sonnes étaient éloignées de cent lieues de vingt autres personnes. Il est vrai que, le long des fleuves et des lacs que l'on a remontés ou suivis, on a trouvé des nations sauvages composées d'un bien plus grand nombre d'hommes, et qu'il en reste encore quelques-unes qui ne laissent pas d'être assez nombreuses pour inquiéter quelquefois les habitants de nos colonies ; mais ces nations les plus nombreuses se réduisent à trois ou quatre mille personnes, et ces trois ou quatre mille personnes sont répandues dans un espace de terrain souvent plus grand que tout le royaume de France ; de sorte que je suis persuadé qu'on pourrait avancer, sans craindre de se tromper, que dans une seule ville comme Paris il y a plus d'hommes qu'il n'y a de sauvages dans toute cette partie de l'Amérique septentrionale, comprise entre la mer du Nord et la mer du Sud, depuis le golfe du Mexique jusqu'au nord, quoique cette étendue de terre soit beaucoup plus grande que toute l'Europe.

« La multiplication des hommes tient encore plus à la société qu'à la nature, et les hommes ne sont si nombreux, en comparaison des animaux sauvages, que parce qu'ils sont réunis en société, qu'ils se sont aidés, défendus, secourus mutuellement. Dans cette partie de l'Amérique dont nous venons de parler, les bisons (92) sont peut-être plus abondants que les hommes ; mais de la même façon que le nombre des hommes ne peut augmenter considérablement que par leur réunion en société, c'est le nombre des hommes déjà augmenté à un certain point qui produit presque nécessairement la société. Il est donc à présumer que, comme l'on n'a trouvé dans toute cette partie de l'Amérique aucune nation civilisée, le nombre des hommes y était encore trop petit, et leur établissement dans ces contrées trop nouveau pour qu'ils aient pu sentir la nécessité ou même les avantages de se réunir en société ; car, quoique ces nations sauvages eussent des espèces de mœurs ou de coutumes particulières à chacune, et que les unes fussent plus ou moins farouches, plus ou moins cruelles, plus ou moins courageuses, elles étaient toutes également stupides, également ignorantes, également dénuées d'arts et d'industrie.

« Je ne crois donc pas devoir m'étendre beaucoup sur ce qui a rapport aux coutumes de ces nations sauvages : tous les auteurs qui en ont parlé n'ont pas fait attention que ce qu'ils nous donnaient pour des usages constants et pour les mœurs d'une société d'hommes n'était que des actions particulières à quelques individus souvent déterminés par les circonstances ou par le caprice. Certaines nations, nous disent-ils, mangent leurs ennemis, d'autres les brûlent, d'autres les mutilent. Les unes sont perpétuellement en guerre ; d'autres cherchent à vivre en paix. Chez les unes, on tue son père lorsqu'il a atteint un certain âge ; chez les autres, les pères et mères mangent leurs enfants. Toutes ces histoires, sur lesquelles les voyageurs se sont étendus avec tant de complaisance, se réduisent à des récits de faits particuliers, et signifient seulement que tel sauvage a mangé son ennemi, tel autre l'a brûlé ou mutilé, tel autre a tué ou mangé son enfant, et tout cela peut se trouver dans une seule nation de sauvages comme dans plusieurs nations ; car toute nation où il n'y a ni règle, ni loi, ni maître, ni société habituelle, est moins une nation qu'un assemblage tumultueux d'hommes barbares et indépendants, qui n'obéissent qu'à leurs passions particulières, et qui, ne pouvant avoir un intérêt commun, sont incapables de se diriger vers un même but et de se soumettre à des usages constants, qui tous supposent une suite de desseins raisonnés et approuvés par le plus grand nombre.

« La même nation, dira-t-on, est composée d'hommes qui se reconnaissent, qui parlent la même langue, qui se réunissent, lorsqu'il le faut, sous un chef ; qui s'arment de même, qui hurlent de la même façon, qui se barbouillent de la même couleur. Oui, si ces usages étaient constants, s'ils ne se réunissaient pas souvent sans savoir pourquoi, s'ils ne se séparaient pas sans raison, si leur chef ne cessait pas de l'être par son caprice ou par le leur, si leur langue même n'était pas si simple qu'elle leur est presque commune à tous.

« Comme ils n'ont qu'un très-petit nombre d'idées, ils n'ont aussi qu'une très-petite quantité d'expressions, qui toutes ne peuvent rouler que sur les choses les plus générales et les objets les plus communs ; et quand même la plupart de ces expressions seraient différentes, comme elles se réduisent à un fort petit nombre de termes, ils ne peuvent manquer de s'entendre en très-peu de temps, et il doit être plus facile à un sauvage d'entendre et de parler toutes les langues des autres sauvages, qu'il ne l'est à un homme d'une nation policée d'apprendre celle d'une autre nation également policée.

« Autant il est donc inutile de se trop étendre sur les coutumes et les mœurs de ces prétendues nations, autant il serait peut-être nécessaire d'examiner la nature de l'individu : l'homme sauvage est en effet de tous les animaux le plus singulier, le moins connu, et le plus difficile à décrire ; mais nous distinguons si peu ce que la nature seule nous a donné, de ce que l'éducation, l'imitation, l'art et l'exemple nous ont communiqué, ou nous le confondons si bien, qu'il ne serait pas étonnant que nous nous méconnussions totalement au portrait d'un sauvage, s'il nous était présenté avec les vraies couleurs et les seuls traits naturels qui doivent en faire le caractère.

« Un sauvage absolument sauvage, tel que l'enfant élevé avec les ours, dont parle Connor ; le jeune homme trouvé dans les forêts d'Hanovre, ou la petite fille trouvée dans les

(92) Espèce de bœufs sauvages différents de nos bœufs. (Buffon.)

bois en France, serait un spectacle curieux pour un philosophe ; il pourrait, en observant son sauvage, évaluer au juste la force des appétits de la nature ; il y verrait l'âme à découvert, il en distinguerait tous les mouvements naturels.

« Mais revenons à notre principal objet. Si l'on n'a rencontré dans toute l'Amérique septentrionale que des sauvages, on a trouvé au Mexique et au Pérou des hommes civilisés, des peuples policés, soumis à des lois, et gouvernés par des rois ; ils avaient de l'industrie, des arts, et une espèce de religion ; ils habitaient dans des villes où l'ordre et la police étaient maintenus par l'autorité du souverain. Ces peuples, qui d'ailleurs étaient assez nombreux, ne peuvent pas être regardés comme des nations nouvelles ou des hommes provenus de quelques individus échappés des peuples de l'Europe ou de l'Asie, dont ils sont si éloignés. D'ailleurs, si les sauvages de l'Amérique septentrionale ressemblent aux Tartares, parce qu'ils sont situés sous la même latitude, ceux-ci, qui sont, comme les nègres, sous la zone torride, ne leur ressemblent point. Quelle est donc l'origine de ces peuples, et quelle est aussi la vraie cause de la différence de couleur dans les hommes, puisque celle de l'influence du climat se trouve ici tout à fait démentie ?

« Avant que de satisfaire autant que je le pourrai à ces questions, il faut continuer notre examen et donner la description de ces hommes qui paraissent, en effet, si différents de ce qu'ils devraient être, si la distance du pôle était la cause principale de la variété qui se trouve dans l'espèce humaine. Nous avons déjà donné celle des sauvages du nord et des sauvages du Canada ; ceux de la Floride, du Mississipi et des autres parties méridionales du continent de l'Amérique septentrionale, sont plus basanés que ceux du Canada, sans, cependant, qu'on puisse dire qu'ils soient bruns : l'huile et les couleurs dont ils se frottent le corps les font paraître plus olivâtres qu'ils ne le sont en effet. Coréal dit que les femmes de la Floride sont grandes, fortes et de couleur olivâtre comme les hommes ; qu'elles ont les bras, les jambes et le corps peints de plusieurs couleurs qui sont ineffaçables, parce qu'elles ont été imprimées dans les chairs par le moyen de plusieurs piqûres, et que la couleur olivâtre des uns et des autres ne vient pas tant de l'ardeur du soleil que de certaines huiles, dont, pour ainsi dire, ils se vernissent la peau ; il ajoute que ces femmes sont fort agiles, qu'elles passent à la nage de grandes rivières en tenant même leur enfant avec le bras, et qu'elles grimpent avec une pareille agilité sur les arbres les plus élevés ; tout cela leur est commun avec les femmes sauvages du Canada et des autres contrées de l'Amérique. L'auteur de l'*Histoire naturelle et morale des Antilles* dit que les Apalachites, peuple voisin de la Floride, sont des hommes d'une assez grande stature, de couleur olivâtre et bien proportionnés ; qu'ils ont tous les cheveux noirs et longs ; et il ajoute que les Caraïbes, ou sauvages des îles Antilles, sortent de ces sauvages de la Floride, et qu'ils se souviennent, même par tradition, du temps de leur migration.

« Les naturels des îles Lucayes sont moins basanés que ceux de Saint-Domingue et de l'île de Cuba ; mais il reste si peu des uns et des autres aujourd'hui qu'on ne peut guère vérifier ce que nous en ont dit les premiers voyageurs qui ont parlé de ces peuples. Ils ont prétendu qu'ils étaient fort nombreux et gouvernés par des espèces de chefs qu'ils appelaient *caciques* ; qu'ils avaient aussi des espèces de prêtres, de médecins ou de devins ; mais tout cela est assez apocryphe, et il importe, d'ailleurs, assez peu à notre histoire. Les Caraïbes, en général, sont, selon le P. Dutertre, des hommes d'une belle taille et de bonne mine ; ils sont puissants, forts et robustes, très-dispos et très-sains. Il y en a plusieurs qui ont le front plat et le nez aplati ; mais cette forme du visage et du nez ne leur est pas naturelle : ce sont les pères et mères qui aplatissent ainsi la tête de l'enfant quelque temps après qu'il est né. Cette espèce de caprice qu'ont les sauvages d'altérer la figure naturelle de la tête est assez générale dans toutes les nations sauvages. Presque tous les Caraïbes ont les yeux noirs et assez petits ; mais la disposition de leur front et de leur visage les fait paraître assez gros. Ils ont les dents belles, blanches et bien rangées, les cheveux longs et lisses, et tous les ont noirs ; on n'en a jamais vu un seul avec des cheveux blonds ; ils ont la peau basanée ou couleur d'olive, et même le blanc des yeux en tient un peu. Cette couleur basanée leur est naturelle et ne provient pas uniquement, comme quelques auteurs l'ont avancé, du rocou dont ils se frottent continuellement, puisque l'on a remarqué que les enfants de ces sauvages qu'on a élevés parmi les Européens et qui ne se frottaient jamais de ces couleurs, ne laissaient pas d'être basanés et olivâtres comme leurs pères et mères. Tous ces sauvages ont l'air rêveur, quoiqu'ils ne pensent à rien ; ils ont aussi le visage triste et ils paraissent être mélancoliques. Ils sont naturellement doux et compatissants, quoique très-cruels à leurs ennemis. Ils prennent assez indifféremment pour femmes leurs parentes ou des étrangères : leurs cousines germaines leur appartiennent de droit ; et on en a vu plusieurs qui avaient en même temps les deux sœurs ou la mère et la fille, et même leur propre fille. Ceux qui ont plusieurs femmes les voient tour à tour chacune pendant un mois ou un nombre de jours égal, et cela suffit pour que ces femmes n'aient aucune jalousie. Ils pardonnent assez volontiers l'adultère à leurs femmes, mais jamais à celui qui les a débauchées. Ils se nourrissent de burgaux, de crabes, de tortues, de lézards, de serpents et de poissons, qu'ils assaisonnent avec du piment et de la farine de manioc. Comme ils sont extrêmement paresseux et accoutumés à la plus grande indé-

pendance, ils détestent la servitude, et on n'a jamais pu s'en servir comme on se sert des nègres : il n'y a rien qu'ils ne soient capables de faire pour se remettre en liberté ; et lorsqu'ils voient que cela leur est impossible, ils aiment mieux se laisser mourir de faim et de mélancolie que de vivre pour travailler. On s'est quelquefois servi des Arrouages, qui sont plus doux que les Caraïbes; mais ce n'est que pour la chasse et pour la pêche, exercices qu'ils aiment et auxquels ils sont accoutumés dans leur pays; et encore faut-il, si l'on veut consever ces esclaves sauvages, les traiter avec autant de douceur au moins que nous traitons nos domestiques en France, sans cela ils s'enfuient ou périssent de mélancolie. Il en est à peu près de même des esclaves brésiliens, quoique ce soient de tous les sauvages ceux qui paraissent être les moins stupides, les moins mélancoliques et les moins paresseux; cependant on peut, en les traitant avec bonté, les engager à tout faire, si ce n'est de travailler à la terre, parce qu'ils s'imaginent que la culture de la terre est ce qui caractérise l'esclavage.

« Les femmes sauvages sont toutes plus petites que les hommes. Celles des Caraïbes sont grosses et assez bien faites; elles ont les yeux et les cheveux noirs, le tour du visage rond, la bouche petite, les dents fort blanches, l'air plus gai, plus riant et plus ouvert que les hommes; elles ont cependant de la modestie et sont assez réservées. Elles se barbouillent de rocou, mais elles ne se font pas de raies noires sur le visage et sur le corps comme les hommes. Elles ne portent qu'un petit tablier de huit à dix pouces de largeur sur cinq à six pouces de hauteur ; ce tablier est ordinairement de toile de coton couverte de petits grains de verre; ils ont cette toile et cette rassade des Européens, qui en font commerce avec eux. Ces femmes portent aussi plusieurs colliers de rassade, qui leur environnent le cou et descendent sur leur sein ; elles ont des bracelets de même espèce aux poignets et au-dessus des coudes, et des pendants d'oreilles de pierre bleue ou de grains de verre enfilés. Un dernier ornement qui leur est particulier, et que les hommes n'ont jamais, c'est une espèce de brodequins de toile de coton, garnis de rassade, qui prend depuis la cheville du pied jusqu'au-dessus du gras de la jambe. Dès que les filles ont atteint l'âge de puberté, on leur donne un tablier et on leur fait en même temps des brodequins aux jambes, qu'elles ne peuvent jamais ôter : ils sont si serrés, qu'ils ne peuvent ni monter ni descendre; et, comme ils empêchent le bas de la jambe de grossir, les mollets deviennent beaucoup plus gros et plus fermes qu'ils ne le seraient naturellement.

« Les peuples qui habitent actuellement le Mexique et la Nouvelle-Espagne sont si mêlés, qu'à peine trouve-t-on deux visages qui soient de la même couleur. Il y a dans la ville de Mexico des blancs d'Europe, des Indiens du nord et du sud de l'Amérique, des nègres d'Afrique, des mulâtres, des métis; en sorte qu'on y voit des hommes de toutes les nuances de couleurs qui peuvent être entre le blanc et le noir. Les naturels du pays sont fort bruns et de couleur d'olive, bien faits et dispos ; ils ont peu de poil, même aux sourcils ; ils ont cependant tous les cheveux fort longs et fort noirs.

« Selon Wafer, les habitants de l'isthme de l'Amérique sont ordinairement de bonne taille et d'une jolie tournure. Ils ont la jambe fine, les bras bien faits, la poitrine large ; ils sont actifs et légers à la course. Les femmes sont petites et ramassées, et n'ont pas la vivacité des hommes, quoique les jeunes aient de l'embonpoint, la taille jolie et l'œil vif. Les uns et les autres ont le visage rond, le nez gros et court, les yeux grands et pour la plupart gris, pétillants et pleins de feu, surtout dans la jeunesse; le front élevé, les dents blanches et bien rangées, les lèvres minces, la bouche d'une grandeur médiocre et en gros tous les traits assez réguliers. Ils ont aussi tous, hommes et femmes, les cheveux noirs, longs, plats et rudes; et les hommes auraient de la barbe s'ils ne la faisaient arracher. Ils ont le teint basané, de couleur de cuivre jaune ou d'orange, et les sourcils noirs comme du jais.

« Ces peuples que nous venons de décrire ne sont pas les seuls habitants naturels de l'isthme : on trouve parmi eux des hommes tout différents, et, quoiqu'ils soient en très-petit nombre, ils méritent d'être remarqués. Ces hommes sont blancs ; mais ce blanc n'est pas celui des Européens ; c'est plutôt un blanc de lait, qui approche beaucoup de la couleur du poil d'un cheval blanc. Leur peau est aussi toute couverte, plus ou moins, d'une espèce de duvet court et blanchâtre, mais qui n'est pas si épais sur les joues et sur le front, qu'on ne puisse aisément distinguer la peau. Leurs sourcils sont d'un blanc de lait, aussi bien que leurs cheveux, qui sont très-beaux, de la longueur de sept à huit pouces, et à demi frisés. Ces Indiens, hommes et femmes, ne sont pas si grands que les autres; et ce qu'ils ont encore de très-singulier, c'est que leurs paupières sont d'une figure oblongue, ou plutôt en forme de croissant dont les pointes tournent en bas. Ils ont les yeux si faibles, qu'ils ne voient presque pas en plein jour ; ils ne peuvent supporter la lumière du soleil, et ne voient bien qu'à celle de la lune. Ils sont d'une complexion fort délicate en comparaison des autres Indiens ; ils craignent les exercices pénibles. Ils dorment pendant le jour, et ne sortent que la nuit ; et, lorsque la lune luit, ils courent dans les endroits les plus sombres des forêts, aussi vite que les autres le peuvent faire le jour, à cela près qu'ils ne sont ni aussi robustes ni aussi vigoureux. Au reste, ces hommes ne forment pas une race particulière et distincte ; mais il arrive quelquefois qu'un père et une mère, qui sont tous deux couleur de cuivre jaune, ont un enfant tel que nous venons de le décrire. Wafer, qui rap-

porte ces faits, dit qu'il a vu lui-même un de ces enfants qui n'avait pas encore un an.

« Si cela est, cette couleur et cette habitude singulière du corps de ces Indiens blancs ne seraient qu'une espèce de maladie qu'ils tiendraient de leurs pères et mères. Mais en supposant que ce dernier fait ne fût pas bien avéré, c'est-à-dire qu'au lieu de venir des Indiens jaunes ils fissent une race à part, alors ils ressembleraient aux Chacrelas de Java et aux Bedas de Ceylan, dont nous avons parlé ; ou, si ce fait est bien vrai et que ces blancs naissent en effet de pères et mères couleur de cuivre, on pourra croire que les Chacrelas et les Bedas viennent aussi de pères et mères basanés, et que tous ces hommes blancs qu'on trouve à de si grandes distances les uns des autres sont des individus qui ont dégénéré de leur race par quelque cause accidentelle.

« J'avoue que cette dernière opinion me paraît la plus vraisemblable, et que si les voyageurs nous eussent donné des descriptions aussi exactes des Bedas et des Chacrelas que Wafer l'a fait des Dariens, nous eussions peut-être reconnu qu'ils ne pouvaient pas plus que ceux-ci être d'origine européenne. Ce qui me paraît appuyer beaucoup cette manière de penser, c'est que parmi les nègres il naît aussi des blancs de pères et mères noirs. On trouve la description de deux de ces nègres blancs dans *l'Histoire de l'Académie :* j'ai vu moi-même l'un des deux, et on assure qu'il s'en trouve un assez grand nombre en Afrique parmi les autres nègres. Ce que j'en ai vu, indépendamment de ce qu'en disent les voyageurs, ne me laisse aucun doute sur leur origine : ces nègres blancs sont des nègres dégénérés de leur race : ils ne sont pas une espèce d'hommes particulière et constante ; ce sont des individus singuliers, qui ne font qu'une variété accidentelle ; en un mot ils sont parmi les nègres ce que Wafer dit que nos Indiens blancs sont parmi les Indiens jaunes, et ce que sont apparemment les Chacrelas et les Bedas parmi les Indiens bruns. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette variation de la nature ne se trouve que du noir au blanc, et non pas du blanc au noir ; car elle arrive chez les nègres, chez les Indiens les plus bruns, et aussi chez les Indiens les plus jaunes, c'est-à-dire dans toutes les races d'hommes qui sont les plus éloignées du blanc ; et il n'arrive jamais, chez les blancs, qu'il naisse des individus noirs. Une autre singularité, c'est que tous ces peuples des Indes orientales, de l'Afrique, et de l'Amérique, chez lesquels on trouve ces hommes blancs, sont tous sous la même latitude. L'isthme de Darien, le pays des nègres, et Ceylan, sont absolument sous le même parallèle. Le blanc paraît donc être la couleur primitive de la nature, que le climat, la nourriture et les mœurs, altèrent et changent même jusqu'au jaune, au brun, ou au noir, et qui reparaît dans de certaines circonstances, mais avec une si grande altération qu'il ne ressemble point au blanc primitif, qui en effet a été dénaturé par les causes que nous venons d'indiquer.

« En tout les deux extrêmes se rapprochent presque toujours : la nature, aussi parfaite qu'elle peut l'être, a fait les hommes blancs, et la nature altérée autant qu'il est possible les rend encore blancs ; mais le blanc naturel, ou blanc de l'espèce, est fort différent du blanc individuel ou accidentel : on en voit des exemples dans les plantes aussi bien que dans les hommes et les animaux : la rose blanche, la giroflée blanche, etc., sont bien différentes, même pour le blanc, des roses ou des giroflées rouges, qui, dans l'automne, deviennent blanches, lorsqu'elles ont souffert le froid des nuits et les petites gelées de cette saison.

« Ce qui peut encore faire croire que ces hommes blancs ne sont en effet que des individus qui ont dégénéré de leur espèce, c'est qu'ils sont tous beaucoup moins forts et moins vigoureux que les autres, et qu'ils ont les yeux extrêmement faibles. On trouvera ce dernier fait moins extraordinaire, lorsqu'on se rappellera que parmi nous les hommes qui sont d'un blond blanc ont ordinairement les yeux faibles ; j'ai aussi remarqué qu'ils avaient souvent l'oreille dure ; et on prétend que les chiens qui sont absolument blancs et sans aucune tache sont sourds. Je ne sais si cela est généralement vrai ; je puis seulement assurer que j'en ai vu plusieurs qui l'étaient en effet.

« Les Indiens du Pérou sont aussi couleur de cuivre, comme ceux de l'isthme, surtout ceux qui habitent le bord de la mer et les terres basses : car ceux qui demeurent dans les pays élevés, comme entre les deux chaînes des Cordillères, sont presque aussi blancs que les Européens ; les uns sont à une lieue de hauteur au-dessus des autres, et cette différence d'élévation sur le globe fait autant qu'une différence de mille lieues en latitude pour la température du climat. En effet, tous les Indiens naturels de la terre ferme qui habitent le long de la rivière des Amazones et le continent de la Guyane sont basanés et de couleur rougeâtre, plus ou moins claire. La diversité de la nuance, dit M. de La Condamine, a vraisemblablement pour cause principale la différente température de l'air du pays qu'ils habitent, variée depuis la plus grande chaleur de la zone torride jusqu'au froid causé par le voisinage de la neige. Quelques-uns de ces sauvages, comme les Omaguas, aplatissent le visage de leurs enfants en leur serrant la tête entre deux planches ; quelques autres se percent les narines, les lèvres ou les joues, pour y passer des os de poisson, des plumes d'oiseau, et d'autres ornements ; la plupart se percent les oreilles, et les agrandissent prodigieusement, et remplissent le trou du lobe d'un gros bouquet de fleurs ou d'herbes qui leur sert de pendant d'oreilles. Je ne dirai rien de ces amazones dont on a tant parlé : on peut consulter à ce sujet ceux qui en

ont écrit; et, après les avoir lus, on n'y trouvera rien d'assez positif pour constater l'existence actuelle de ces femmes.

« Quelques voyageurs font mention d'une nation dans la Guyane dont les hommes sont plus noirs que tous les autres Indiens. « Les Arras, dit Raleig, sont presque aussi « noirs que les nègres; ils sont fort vigoureux, « et ils se servent de flèches empoisonnées.» Cet auteur parle aussi d'une autre nation d'Indiens qui ont le cou si court et les épaules si élevées, que leurs yeux paraissent être sur leurs épaules et leur bouche dans leur poitrine. Cette difformité si monstrueuse n'est sûrement pas naturelle, et il y a grande apparence que ces sauvages, qui se plaisent tant à défigurer la nature, en aplatissant, en arrondissant, en allongeant la tête de leurs enfants, auront aussi imaginé de leur faire rentrer le cou dans les épaules. Il ne faut, pour donner naissance à toutes ces bizarreries, que l'idée de se rendre, par ces difformités, plus effroyables et plus terribles à leurs ennemis. Les Scythes, autrefois aussi sauvages que le sont aujourd'hui les Américains, avaient apparemment les mêmes idées, qu'ils réalisaient de la même façon; et c'est ce qui a sans doute donné lieu à ce que les anciens ont écrit au sujet des hommes acéphales, cynocéphales, etc.

« Les sauvages du Brésil sont à peu près de la taille des Européens, mais plus forts, plus robustes et plus dispos; ils ne sont pas sujets à autant de maladies, et ils vivent communément plus longtemps : leurs cheveux, qui sont noirs, blanchissent rarement dans la vieillesse. Ils sont basanés et d'une couleur brune qui tire un peu sur le rouge; ils ont la tête grosse, les épaules large, et les cheveux longs. Ils s'arrachent la barbe, les poils du corps, et même les sourcils et les cils; ce qui leur donne un regard extraordinaire et farouche. Ils se percent la lèvre de dessous pour y passer un petit os poli comme de l'ivoire, ou une pierre verte assez grosse. Les mères écrasent le nez de leurs enfants peu de temps après la naissance. Ils vont tous absolument nus, et se peignent le corps de différentes couleurs. Ceux qui habitent dans les terres voisines des côtes de la mer se sont un peu civilisés par le commerce volontaire ou forcé qu'ils ont avec les Portugais : mais ceux de l'intérieur des terres sont encore, pour la plupart, absolument sauvages. Ce n'est pas même par la force, et en voulant les réduire à un dur esclavage, qu'on vient à bout de les policer : les missions ont formé plus d'hommes dans ces nations barbares que les armées victorieuses des princes qui les ont subjuguées. Le Paraguay n'a été conquis que de cette façon : la douceur, le bon exemple, la charité, et l'exercice de la vertu, constamment pratiqués par les missionnaires, ont touché ces sauvages et vaincu leur défiance et leur férocité : ils sont venus souvent d'eux-mêmes demander à connaître la loi qui rendait les hommes si parfaits; ils se sont soumis à cette loi, et réunis en société. Rien ne fait plus d'honneur à la religion que d'avoir civilisé ces nations et jeté les fondements d'un empire sans autres armes que celles de la vertu.

« Les habitants de cette contrée du Paraguay ont communément la taille assez belle et assez élevée; ils ont le visage un peu long et la couleur olivâtre. Il règne quelquefois parmi eux une maladie extraordinaire : c'est une espèce de lèpre qui leur couvre tout le corps, et y forme une croûte semblable à des écailles de poisson. Cette incommodité ne leur cause aucune douleur, ni même aucun autre dérangement dans la santé.

« Les Indiens du Chili sont, au rapport de M. Frézier, d'une couleur basanée, qui tire un peu sur celle du cuivre rouge, comme celle des Indiens du Pérou. Cette couleur est différente de celle des mulâtres: comme ils viennent d'un blanc et d'une négresse, ou d'une blanche et d'un nègre, leur couleur est brune, c'est-à-dire mêlée de blanc et de noir; au lieu que, dans tout le continent de l'Amérique méridionale, les Indiens sont jaunes, ou plutôt rougeâtres. Les habitants du Chili sont de bonne taille; ils ont les membres gros, la poitrine large, le visage peu agréable et sans barbe, les yeux petits, les oreilles longues, les cheveux noirs, plats et gros comme du crin; ils s'allongent les oreilles, et ils s'arrachent la barbe avec des pinces faites de coquilles. La plupart vont nus, quoique le climat soit froid; ils portent seulement sur leurs épaules quelques peaux d'animaux. C'est à l'extrémité du Chili, vers les terres Magellaniques, que se trouve, à ce qu'on prétend, une race d'hommes dont la taille est gigantesque. M. Frézier dit avoir appris de plusieurs Espagnols qui avaient vu quelques-uns de ces hommes, qu'ils avaient quatre vares de hauteur, c'est-à-dire neuf ou dix pieds. Selon lui, ces géants, appelés *Patagons*, habitent le côté de l'est de la côte déserte, dont les anciennes relations ont parlé, qu'on a ensuite traitées de fables, parce qu'on a vu au détroit de Magellan des Indiens dont la taille ne surpassait pas celle des autres hommes. C'est, dit-il, ce qui a pu tromper Froger dans sa relation du voyage de M. de Gennes; car quelques vaisseaux ont vu en même temps les uns et les autres. En 1709, les gens du vaisseau le *Jacques*, de Saint-Malo, virent sept de ces géants dans la baie Grégoire; et ceux du vaisseau le *Saint-Pierre*, de Marseille, en virent six, dont ils s'approchèrent pour leur offrir du pain, du vin et de l'eau-de-vie, qu'ils refusèrent, quoiqu'ils eussent donné à ces matelots quelques flèches, et qu'ils les eussent aidés à échouer le canot du navire. Au reste, comme M. Frézier ne dit pas avoir vu lui-même aucun de ces géants, et que les relations qui en parlent sont remplies d'exagérations sur d'autres choses, on peut encore douter qu'il existe en effet une race d'hommes toute composée de géants, surtout lorsqu'on leur supposera dix pieds de hau-

teur ; car le volume du corps d'un tel homme serait huit fois plus considérable que celui d'un homme ordinaire. Il semble que la hauteur ordinaire des hommes étant de cinq pieds, les limites ne s'étendent guère qu'à un pied au-dessus et au-dessous : un homme de six pieds est en effet un très-grand homme ; et un homme de quatre pieds est très-petit. Les géants et les nains qui sont au-dessus et au-dessous de ces termes de grandeur doivent être regardés comme des variétés individuelles et accidentelles, et et non pas comme des différences permanentes, qui produiraient des races constantes.

« Au reste, si ces géants des terres Magellaniques existent, ils sont en fort petit nombre ; car les habitants des terres du détroit et des îles voisines sont des sauvages d'une taille médiocre : ils sont de couleur olivâtre ; ils ont la poitrine large, le corps assez carré, les membres gros, les cheveux noirs et plats ; en un mot, ils ressemblent pour la taille à tous les autres hommes, et, par la couleur et les cheveux, aux autres Américains.

« Il n'y a donc, pour ainsi dire, dans tout le nouveau continent, qu'une seule et même race d'hommes, qui tous sont plus ou moins basanés ; et, à l'exception du nord de l'Amérique, où il se trouve des hommes semblables aux Lapons et aussi quelques hommes à cheveux blonds, semblables aux Européens du nord, tout le reste de cette vaste partie du monde ne contient que des hommes parmi lesquels il n'y a presque aucune diversité ; au lieu que dans l'ancien continent nous avons trouvé une prodigieuse variété dans les différents peuples. Il me paraît que la raison de cette uniformité dans les hommes de l'Amérique vient de ce qu'ils vivent tous de la même façon ; tous les Américains naturels étaient ou sont encore sauvages ou presque sauvages ; les Mexicains et les Péruviens étaient si nouvellement policés, qu'ils ne doivent pas faire une exception. Quelle que soit donc l'origine de ces nations sauvages, elle paraît leur être commune à toutes : tous les Américains sortent d'une même souche, et ils ont conservé jusqu'à présent les caractères de leur race sans grande variation, parce qu'ils sont tous demeurés sauvages, qu'ils ont tous vécu à peu près de la même façon, que leur climat n'est pas à beaucoup près aussi inégal pour le froid et pour le chaud que celui de l'ancien continent, et qu'étant nouvellement établis dans leur pays, les causes qui produisent des variétés n'ont pu agir assez longtemps pour opérer des effets bien sensibles.

« Chacune des raisons que je viens d'avancer mérite d'être considérée en particulier. Les Américains sont des peuples nouveaux : il me semble qu'on n'en peut pas douter lorsqu'on fait attention à leur petit nombre, à leur ignorance, et au peu de progrès que les plus civilisés d'entre eux avaient faits dans les arts ; car, quoique les premières relations de la découverte et des conquêtes de l'Amérique nous parlent du Mexique, du Pérou, de Saint-Domingue, etc., comme de pays très-peuplés, et qu'elles nous disent que les Espagnols ont eu à combattre partout des armées très-nombreuses, il est aisé de voir que ces faits sont fort exagérés : premièrement par le peu de monuments qui restent de la prétendue grandeur de ces peuples ; secondement par la nature même de leur pays, qui, quoique peuplé d'Européens plus industrieux sans doute que ne l'étaient les naturels, est cependant encore sauvage, inculte, couvert de bois, et n'est d'ailleurs qu'un groupe de montagnes inaccessibles, inhabitables, qui ne laissent par conséquent que de petits espaces propres à être cultivés et habités ; troisièmement par la tradition même de ces peuples sur le temps qu'ils se sont réunis en société (les Péruviens ne comptaient que douze rois, dont le premier avait commencé à les civiliser : ainsi il n'y avait pas trois cents ans qu'ils avaient cessé d'être, comme les autres, entièrement sauvages) ; quatrièmement par le petit nombre d'hommes qui ont été employés à faire la conquête de ces vastes contrées : quelque avantage que la poudre à canon pût leur donner, ils n'auraient jamais subjugué ces peuples, s'ils eussent été nombreux ; une preuve de ce que j'avance, c'est qu'on n'a jamais pu conquérir le pays des nègres ni les assujettir, quoique les effets de la poudre fussent aussi nouveaux et aussi terribles pour eux que pour les Américains ; la facilité avec laquelle on s'est emparé de l'Amérique me paraît prouver qu'elle était très-peu peuplée, et, par conséquent, nouvellement habitée.

« Dans le nouveau continent, la température des différents climats est bien plus égale que dans l'ancien continent ; c'est encore par l'effet de plusieurs causes : il fait beaucoup moins chaud sous la zone torride en Amérique que sous la zone torride en Afrique ; les pays compris sous cette zone en Amérique, sont le Mexique, la Nouvelle-Espagne, le Pérou, la terre des Amazones, le Brésil et la Guyane. La chaleur n'est jamais fort grande au Mexique, à la Nouvelle-Espagne et au Pérou, parce que ces contrées sont des terres extrêmement élevées au-dessus du niveau ordinaire de la surface du globe ; le thermomètre, dans les grandes chaleurs, ne monte pas si haut au Pérou qu'en France ; la neige qui couvre le sommet des montagnes refroidit l'air, et cette cause, qui n'est qu'un effet de la première, influe beaucoup sur la température de ce climat : aussi les habitants, au lieu d'être noirs ou très-bruns, sont seulement basanés. Dans la terre des Amazones il y a une prodigieuse quantité d'eaux répandues, de fleuves et de forêts : l'air y est donc extrêmement humide, et par conséquent beaucoup plus frais qu'il ne le

serait dans un pays plus sec. D'ailleurs on doit observer que le vent d'est, qui souffle constamment entre les tropiques, n'arrive au Brésil, à la terre des Amazones et à la Guyane, qu'après avoir traversé une vaste mer, sur laquelle il prend de la fraîcheur qu'il porte ensuite sur toutes les terres orientales de l'Amérique équinoxiale : c'est par cette raison, aussi bien que par la quantité des eaux et des forêts, et par l'abondance et la continuité des pluies, que ces parties de l'Amérique sont beaucoup plus tempérées qu'elles ne le seraient en effet sans ces circonstances particulières. Mais lorsque le vent d'est a traversé les terres basses de l'Amérique, et qu'il arrive au Pérou, il a acquis un degré de chaleur plus considérable : aussi ferait-il plus chaud au Pérou qu'au Brésil ou à la Guyane, si l'élévation de cette contrée, et les neiges qui s'y trouvent, ne refroidissaient pas l'air et n'ôtaient pas au vent d'est toute la chaleur qu'il peut avoir acquise en traversant les terres ; il lui en reste cependant assez pour influer sur la couleur des habitants ; car ceux qui, par leur situation, y sont le plus exposés, sont les plus jaunes, et ceux qui habitent les vallées entre les montagnes, et qui sont à l'abri de ce vent, sont beaucoup plus blancs que les autres. D'ailleurs, ce vent, qui vient frapper contre les hautes montagnes des Cordillères, doit se réfléchir à d'assez grandes distances dans les terres voisines de ces montagnes, et y porter la fraîcheur qu'il a prise sur les neiges qui couvrent leurs sommets ; ces neiges elles-mêmes doivent produire des vents froids dans les temps de leur fonte. Toutes ces causes concourant donc à rendre le climat de la zone torride en Amérique beaucoup moins chaud, il n'est point étonnant qu'on n'y trouve pas des hommes noirs, ni même bruns, comme on en trouve sous la zone torride en Afrique et en Asie, où les circonstances sont fort différentes, comme nous le dirons tout à l'heure. Soit que l'on suppose donc que les habitants de l'Amérique soient très-anciennement naturalisés dans leur pays, ou qu'ils y soient venus plus nouvellement, on ne doit pas y trouver des hommes noirs, puisque leur zone torride est un climat tempéré.

« La dernière raison que j'ai donnée de ce qu'il se trouve peu de variétés dans les hommes en Amérique, c'est l'uniformité dans leur manière de vivre : tous étaient sauvages, ou très-nouvellement civilisés ; tous vivaient ou avaient vécu de la même façon. En supposant qu'ils eussent tous une origine commune, les races s'étaient dispersées sans s'être croisées ; chaque famille faisait une nation toujours semblable à elle-même, et presque semblable aux autres, parce que le climat et la nourriture étaient aussi à peu près semblables : ils n'avaient aucun moyen de dégénérer ni de se perfectionner ; ils ne pouvaient donc que demeurer toujours les mêmes, et partout à peu près les mêmes.

« Quant à leur première origine, je ne doute pas, indépendamment même des raisons théologiques, qu'elle ne soit la même que la nôtre : la ressemblance des sauvages de l'Amérique septentrionale avec les Tartares orientaux doit faire soupçonner qu'ils sortent anciennement de ces peuples. Les nouvelles découvertes que les Russes ont faites, au delà du Kamtchatka, de plusieurs terres et de plusieurs îles qui s'étendent jusqu'à la partie de l'ouest du continent de l'Amérique, ne laisseraient aucun doute sur la possibilité de la communication, si ces découvertes étaient bien constatées, et que ces terres fussent à peu près contiguës ; mais, en supposant même qu'il y ait des intervalles de mers assez considérables, n'est-il pas très-possible que des hommes aient traversé ces intervalles, et qu'ils soient allés d'eux-mêmes chercher ces nouvelles terres, ou qu'ils y aient été jetés par la tempête? Il y a peut-être un plus grand intervalle de mer entre les îles Mariannes et le Japon qu'entre aucune des terres qui sont au delà du Kamtchatka et celle de l'Amérique, et cependant les îles Mariannes se sont trouvées peuplées d'hommes qui ne peuvent venir que du continent oriental. Je serais donc porté à croire que les premiers hommes qui sont venus en Amérique ont abordé aux terres qui sont au nord-ouest de la Californie ; que le froid excessif de ce climat les obligea à gagner les parties plus méridionales de leur nouvelle demeure ; qu'ils se fixèrent d'abord au Mexique et au Pérou, d'où ils se sont ensuite répandus dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale et méridionale ; car le Mexique et le Pérou peuvent être regardés comme les terres les plus anciennes de ce continent, et les plus anciennement peuplées, puisqu'elles sont les plus élevées, et les seules où l'on ait trouvé des hommes réunis en société. On peut aussi présumer, avec une très-grande vraisemblance, que les habitants du nord de l'Amérique au détroit de Davis, et des parties septentrionales de la terre de Labrador, sont venus du Groënland, qui n'est séparé de l'Amérique que par la largeur de ce détroit, qui n'est pas fort considérable ; car, comme nous l'avons dit, ces sauvages du détroit de Davis et ceux du Groënland se ressemblent parfaitement : et, quant à la manière dont le Groënland aura été peuplé, on peut croire, avec tout autant de vraisemblance, que les Lapons y auront passé depuis le Cap Nord, qui n'en est éloigné que d'environ cent cinquante lieues ; et d'ailleurs, comme l'île d'Islande est presque contiguë au Groënland, que cette île n'est pas éloignée des Orcades septentrionales, qu'elle a été très-anciennement habitée et même fréquentée des peuples de l'Europe, que les Danois avaient même fait des établissements et formé des colonies dans le Groënland, il ne serait pas étonnant qu'on trouvât dans ce pays des hommes blancs et à cheveux blonds, qui tireraient leur origine de ces Danois, et il y a quelque apparence que les hommes blancs qu'on

trouve aussi au détroit de Davis viennent de ces blancs d'Europe qui se sont établis dans les terres du Groënland, d'où ils auront aisément passé en Amérique, en traversant le petit intervalle de mer qui forme le détroit de Davis.

« Autant il y a d'uniformité dans la couleur et dans la forme des habitants naturels de l'Amérique, autant on trouve de variété dans les peuples de l'Afrique. Cette partie du monde est très-anciennement et très-abondamment peuplée; le climat y est brûlant, et cependant d'une température très-inégale suivant les différentes contrées; et les mœurs des différents peuples sont aussi toutes différentes, comme on a pu le remarquer par les descriptions que nous en avons données. Toutes ces causes ont donc concouru pour produire en Afrique une variété dans les hommes plus grande que partout ailleurs; car, en examinant d'abord la différence de la température des contrées africaines, nous trouverons que la chaleur n'étant pas excessive en Barbarie, et dans toute l'étendue des terres voisines de la Méditerranée, les hommes y sont blancs, et seulement un peu basanés. Toute cette terre de la Barbarie est rafraîchie d'un côté par l'air de la Méditerranée et de l'autre par les neiges du mont Atlas; elle est d'ailleurs située dans la zone tempérée en deçà du tropique : aussi tous les peuples qui sont depuis l'Egypte jusqu'aux îles Canaries sont seulement un peu plus ou moins basanés. Au delà du tropique et de l'autre côté du mont Atlas, la chaleur devient beaucoup plus grande, et les hommes sont très-bruns, mais il ne sont pas encore noirs. Ensuite, au 17e ou au 18e degré de latitude nord, on trouve le Sénégal et la Nubie, dont les habitants sont tout à fait noirs : aussi la chaleur y est-elle excessive. On sait qu'au Sénégal elle est si grande, que la liqueur du thermomètre monte jusqu'à 38 degrés, tandis qu'en France elle ne monte que très-rarement à 30 degrés, et qu'au Pérou, quoique situé sous la zone torride, elle est presque toujours au même degré, et ne s'élève presque jamais au-dessus de 25 degrés. Nous n'avons pas d'observations faites avec le thermomètre en Nubie; mais tous les voyageurs s'accordent à dire que la chaleur y est excessive : les déserts sablonneux qui sont entre la Haute-Egypte et la Nubie échauffent l'air au point que le vent du nord des Nubiens doit être un vent brûlant; d'autre côté le vent d'est, qui règne le plus ordinairement entre les tropiques, n'arrive en Nubie qu'après avoir parcouru les terres de l'Arabie, sur lesquelles il prend une chaleur que le petit intervalle de la mer Rouge ne peut guère tempérer. On ne doit donc pas être surpris d'y trouver les hommes tout à fait noirs : cependant ils doivent l'être encore plus au Sénégal; car le vent d'est ne peut y arriver qu'après avoir parcouru toutes les terres de l'Afrique dans leur plus grande largeur, ce qui doit le rendre d'une chaleur insoutenable. Si l'on prend donc en général toute la partie de l'Afrique qui est comprise entre les tropiques, où le vent d'est souffle plus constamment qu'aucun autre, on concevra aisément que toutes les côtes occidentales de cette partie du monde doivent éprouver et éprouvent en effet une chaleur bien plus grande que les côtes orientales, parce que le vent d'est arrive sur les côtes orientales avec la fraîcheur qu'il a prise en parcourant une vaste mer, au lieu qu'il prend une ardeur brûlante en traversant les terres de l'Afrique avant que d'arriver aux côtes occidentales de cette partie du monde : aussi les côtes du Sénégal, de Sierra-Leona, de la Guinée, en un mot toutes les terres occidentales de l'Afrique, qui sont situées sous la zone torride, sont les climats les plus chauds de la terre, et il ne fait pas, à beaucoup près, aussi chaud sur les côtes orientales de l'Afrique, comme à Mozambique, à Mombaze, etc. Je ne doute donc pas que ce ne soit par cette raison qu'on trouve les vrais nègres, c'est-à-dire les plus noirs de tous les noirs, dans les terres occidentales de l'Afrique, et qu'au contraire on trouve les Cafres, c'est-à-dire des noirs moins noirs, dans les terres orientales.

« La différence marquée qui est entre ces deux espèces de noirs vient de celle de la chaleur de leur climat, qui n'est pas très-grande dans la partie de l'orient, mais excessive dans celle de l'occident en Afrique. Au delà du tropique, du côté du sud, la chaleur est considérablement diminuée, d'abord par la hauteur de la latitude, et aussi parce que la pointe de l'Afrique se rétrécit, et que cette pointe de terre étant environnée de la mer de tous côtés, l'air doit y être beaucoup plus tempéré qu'il ne le serait dans le milieu d'un continent : aussi les hommes de cette contrée commencent à blanchir, et sont naturellement plus blancs que noirs, comme nous l'avons dit ci-dessus. Rien ne me paraît prouver plus clairement que le climat est la principale cause de la variété dans l'espèce humaine, que cette couleur des Hottentots, dont la noirceur ne peut avoir été affaiblie que par la température du climat; et, si l'on joint à cette preuve toutes celles qu'on doit tirer des convenances que je viens d'exposer, il me semble qu'on n'en pourra plus douter.

« Si nous examinons tous les autres peuples qui sont sous la zone torride au delà de l'Afrique, nous nous confirmerons encore plus dans cette opinion. Les habitants des Maldives, de Ceylan, de la pointe de la presqu'île de l'Inde, de Sumatra, de Malaca, de Bornéo, des Célèbes, des Philippines, etc., sont tous extrêmement bruns, sans être absolument noirs, parce que toutes ces terres sont des îles ou des presqu'îles. La mer tempère dans ces climats l'ardeur de l'air, qui d'ailleurs ne peut jamais être aussi grande que dans l'intérieur ou sur les côtes occidentales de l'Afrique, parce que le vent d'est ou d'ouest, qui règne alternativement dans cette partie du globe, n'arrive sur ces terres de l'Archipel indien qu'après avoir

passé sur des mers d'une très-vaste étendue. Toutes ces îles ne sont donc peuplées que d'hommes bruns, parce que la chaleur n'y est pas excessive; mais, dans la Nouvelle-Guinée ou Terre des Papous, on retrouve des hommes noirs, et qui paraissent être de vrais nègres par les descriptions des voyageurs, parce que ces terres forment un continent du côté de l'est, et que le vent qui travese ces terres est beaucoup plus ardent que celui qui règne dans l'Océan indien. Dans la Nouvelle-Hollande, où l'ardeur du climat n'est pas si grande, parce que cette terre commence à s'éloigner de l'équateur, on retrouve des peuples moins noirs et assez semblables aux Hottentots. Ces nègres et ces Hottentots, que l'on trouve sous la même latitude, à une si grande distance des autres nègres et des autres Hottentots, ne prouvent-ils pas que leur couleur ne dépend que de l'ardeur du climat? car on ne peut pas soupçonner qu'il y ait jamais eu de communication de l'Afrique à ce continent austral, et cependant on y retrouve les mêmes espèces d'*hommes*, parce qu'on y retrouve les circonstances qui peuvent occasionner les mêmes degrés de chaleur. Un exemple pris des animaux pourra confirmer encore tout ce que je viens de dire. On a observé qu'en Dauphiné tous les cochons sont noirs, et qu'au contraire de l'autre côté du Rhône, en Vivarais, où il fait plus froid qu'en Dauphiné, tous les cochons sont blancs. Il n'y a pas d'apparence que les habitants de ces deux provinces se soient accordés pour n'élever, les uns, que des cochons noirs et les autres des cochons blancs, et il me semble que cette différence ne peut venir que de celle de la température du climat, combinée peut-être avec celle de la nourriture de ces animaux.

« Les noirs que l'on a trouvés, mais en fort petit nombre, aux Philippines et dans quelques autres îles de l'Océan indien, viennent apparemment de ces Papous ou nègres de la Nouvelle-Guinée, que les Européens ne connaissent que depuis environ cinquante ans. Dampier découvrit en 1700 la partie la plus orientale de cette terre, à laquelle il donna le nom de *Nouvelle-Bretagne* : mais on ignore encore l'étendue de cette contrée; on sait seulement qu'elle n'est pas fort peuplée dans les parties qu'on a reconnues.

« On ne trouve donc des nègres que dans les climats de la terre où toutes les circonstances sont réunies pour produire une chaleur constante et toujours excessive: cette chaleur est si nécessaire, non-seulement à la production, mais même à la conservation des nègres, qu'on a observé dans nos îles, où la chaleur, quoique très-forte, n'est pas comparable à celle du Sénégal, que les enfants nouveau-nés des nègres sont si sensibles aux impressions de l'air, que l'on est obligé de les tenir pendant les neuf premiers jours après leur naissance dans des chambres bien fermées et bien chaudes : si l'on ne prend point ces précautions, et qu'on les expose à l'air au moment de leur naissance, il leur survient une convulsion à la mâchoire qui les empêche de prendre de la nourriture, et qui les fait mourir. M. Littre, qui fit, en 1702, la dissection d'un nègre, observa que le bout du gland qui n'était pas couvert du prépuce était noir comme toute la peau, et que le reste qui était couvert était parfaitement blanc. Cette observation prouve que l'action de l'air est nécessaire pour produire la noirceur de la peau des nègres. Leurs enfants naissent blancs, ou plutôt rouges, comme ceux des autres hommes : mais deux ou trois jours après qu'ils sont nés, la couleur change ; ils paraissent d'un jaune basané qui se brunit peu à peu, et au septième ou huitième jour ils sont déjà tout noirs. On sait que deux ou trois jours après la naissance, tous les enfants ont une espèce de jaunisse : cette jaunisse dans les blancs n'a qu'un effet passager, et ne laisse à la peau aucune impression ; dans les nègres, au contraire, elle donne à la peau une couleur ineffaçable, et qui noircit toujours de plus en plus. M. Kolbe dit avoir remarqué que les enfants des Hottentots, qui naissent blancs comme ceux d'Europe, devenaient olivâtres par l'effet de cette jaunisse qui se répand dans toute la peau trois ou quatre jours après la naissance de l'enfant, et qui dans la suite ne disparaît plus; cependant cette jaunisse et l'impression actuelle de l'air ne me paraissent être que des causes occasionnelles de la noirceur, et non pas la cause première ; car on remarque que les enfants des nègres ont, dans le moment même de leur naissance, du noir à la racine des ongles et aux parties génitales. L'action de l'air et la jaunisse serviront, si l'on veut, à étendre cette couleur : mais il est certain que le germe de la noirceur est communiqué aux enfants par les pères et mères ; qu'en quelque pays qu'un nègre vienne au monde, il sera noir comme s'il était né dans son propre pays, et que s'il y a quelque différence dès la première génération, elle est si insensible qu'on ne s'en est pas aperçu. Cependant cela ne suffit pas pour qu'on soit en droit d'assurer qu'après un certain nombre de générations cette couleur ne changerait pas sensiblement ; il y a, au contraire, toutes les raisons du monde pour présumer que, comme elle ne vient originairement que de l'ardeur du climat et de l'action longtemps continuée de la chaleur, elle s'effacerait peu à peu par la température d'un climat froid, et que, par conséquent, si l'on transportait des nègres dans une province du nord, leurs descendants, à la huitième, dixième ou douzième génération, seraient beaucoup moins noirs que leurs ancêtres, et peut-être aussi blancs que les peuples originaires du climat froid où ils habiteraient.

« Les anatomistes ont cherché dans quelle partie de la peau résidait la couleur noire des nègres. Les uns prétendent que ce n'est ni dans le corps de la peau, ni dans l'épiderme, mais dans la membrane réticulaire qui se trouve entre l'épiderme et la peau ; que cette membrane, lavée et tenue dans

l'eau tiède pendant fort longtemps, ne change pas de couleur et reste toujours noire, au lieu que la peau et la surpeau paraissent être à peu près aussi blanches que celles des autres hommes. Le docteur Towns et quelques autres ont prétendu que le sang des nègres était beaucoup plus noir que celui des blancs. Je n'ai pas été à portée de vérifier ce fait, que je serais assez porté à croire; car j'ai remarqué que les hommes parmi nous qui ont le teint basané, jaunâtre et brun, ont le sang plus noir que les autres; et ces auteurs prétendent que la couleur des nègres vient de celle de leur sang. M. Barrère, qui paraît avoir examiné la chose de plus près qu'aucun autre, dit, aussi bien que M. Winslow, que l'épiderme des nègres est noir, et que s'il a paru blanc à ceux qui l'ont examiné, c'est parce qu'il est extrêmement mince et transparent, mais qu'il est réellement aussi noir que de la corne noire qu'on aurait réduite à une aussi petite épaisseur. Ils assurent aussi que la peau des nègres est d'un rouge brun approchant du noir. Cette couleur de l'épiderme et de la peau des nègres est produite, selon M. Barrère, par la bile, qui dans les nègres n'est pas jaune, mais toujours noire comme de l'encre, comme il croit s'en être assuré sur plusieurs cadavres de nègres qu'il a eu occasion de disséquer à Cayenne. La bile teint en effet la peau des hommes blancs en jaune lorsqu'elle se répand, et il y a apparence que, si elle était noire, elle la teindrait en noir; mais dès que l'épanchement de bile cesse, la peau reprend sa blancheur naturelle; il faudrait donc supposer que la bile est toujours répandue dans les nègres, ou bien que, comme le dit M. Barrère, elle fût si abondante qu'elle se séparât naturellement dans l'épiderme en assez grande quantité pour lui donner cette couleur noire. Au reste, il est probable que la bile et le sang sont plus bruns dans les nègres que dans les blancs, comme la peau est aussi plus noire: mais l'un de ces faits ne peut pas servir à expliquer la cause de l'autre; car si l'on prétend que c'est le sang ou la bile qui, par leur noirceur, donnent cette couleur à la peau, alors, au lieu de demander pourquoi les nègres ont la peau noire, on demandera pourquoi ils ont la bile ou le sang noir; ce n'est donc qu'éloigner la question, au lieu de la résoudre. Pour moi, j'avoue qu'il m'a toujours paru que la même cause qui nous brunit lorsque nous nous exposons au grand air et aux ardeurs du soleil, cette cause qui fait que les Espagnols sont plus bruns que les Français, et les Maures plus que les Espagnols, fait aussi que les nègres le sont plus que les Maures: d'ailleurs nous ne voulons pas chercher ici comment cette cause agit, mais seulement nous assurer qu'elle agit, et que ses effets sont d'autant plus grands et plus sensibles qu'elle agit plus fortement et plus longtemps.

« La chaleur du climat est la principale cause de la couleur noire: lorsque cette chaleur est excessive, comme au Sénégal et en Guinée, les hommes sont tout à fait noirs; lorsqu'elle est un peu moins forte, comme sur les côtes orientales de l'Afrique, les nommes sont moins noirs; lorsqu'elle commence à devenir un peu plus tempérée, comme en Barbarie, au Mogol, en Arabie, etc., les hommes ne sont que bruns; et enfin lorsqu'elle est tout à fait tempérée, comme en Europe et en Asie, les hommes sont blancs: on y remarque seulement quelques variétés qui ne viennent que de la manière de vivre; par exemple, tous les Tartares sont basanés, tandis que les peuples d'Europe qui sont sous la même latitude sont blancs. On doit, ce me semble, attribuer cette différence à ce que les Tartares sont toujours exposés à l'air, qu'ils n'ont ni villes ni demeures fixes, qu'ils couchent sur la terre, qu'ils vivent d'une manière dure et sauvage; cela seul suffit pour qu'ils soient moins blancs que les peuples de l'Europe, auxquels il ne manque rien de tout ce qui peut rendre la vie douce. Pourquoi les Chinois sont-ils plus blancs que les Tartares, auxquels ils ressemblent d'ailleurs par tous les traits du visage? C'est parce qu'ils habitent dans des villes, parce qu'ils sont policés, parce qu'ils ont tous les moyens de se garantir des injures de l'air et de la terre, et que les Tartares y sont perpétuellement exposés.

« Mais lorsque le froid devient extrême, il produit quelques effets semblables à ceux de la chaleur excessive: les Samoyèdes, les Lapons, les Groënlandais, sont fort basanés; on assure même, comme nous l'avons dit, qu'il se trouve parmi les Groënlandais des hommes aussi noirs que ceux de l'Afrique. Les deux extrêmes, comme l'on voit, se rapprochent encore ici: un froid très-vif et une chaleur brûlante produisent le même effet sur la peau, parce que l'une et l'autre de ces deux causes agissent par une qualité qui leur est commune; cette qualité est la sécheresse, qui, dans un air très-froid, peut être aussi grande que dans un air chaud; le froid, comme le chaud, doit dessécher la peau, l'altérer, et lui donner cette couleur basanée que l'on trouve dans les Lapons. Le froid resserre, rapetisse, et réduit à un moindre volume toutes les productions de la nature: aussi les Lapons, qui sont perpétuellement exposés à la rigueur du plus grand froid, sont les plus petits de tous les hommes. Rien ne prouve mieux l'influence du climat que cette race laponne, qui se trouve placée tout le long du cercle polaire dans une très-longue zone, dont la largeur est bornée par l'étendue du climat excessivement froid, et finit dès qu'on arrive dans un pays un peu plus tempéré.

« Le climat le plus tempéré est depuis le 40e degré jusqu'au 50e...; c'est aussi sous cette zone que se trouvent les hommes les plus beaux et les mieux faits; c'est sous ce climat qu'on doit prendre l'idée de la vraie

couleur naturelle de l'homme ; c'est là qu'on doit prendre le modèle ou l'unité à laquelle il faut rapporter toutes les autres nuances de couleur ou de beauté : les deux extrêmes sont également éloignés du vrai et du beau : les pays policés situés sous cette zone sont la Géorgie, la Circassie, l'Ukraine, la Turquie d'Europe, la Hongrie, l'Allemagne méridionale, l'Italie, la Suisse, la France et la partie septentrionale de l'Espagne ; tous ces peuples sont aussi les plus beaux et les mieux faits de toute la terre.

« On peut donc regarder le climat comme la cause première, et presque unique, de la couleur des hommes ; mais la nourriture, qui fait à la couleur beaucoup moins que le climat, fait beaucoup à la forme. Des nourritures grossières, malsaines ou mal préparées, peuvent faire dégénérer l'espèce humaine ; tous les peuples qui vivent misérablement sont laids et mal faits ; chez nous-mêmes, les gens de la campagne sont plus laids que ceux des villes, et j'ai souvent remarqué que dans les villages où la pauvreté est moins grande que dans les autres villages voisins, les hommes y sont aussi mieux faits et les visages moins laids. L'air et la terre influent beaucoup sur la forme des hommes, des animaux, des plantes : qu'on examine dans le même canton les hommes qui habitent les terres élevées, comme les coteaux ou le dessus des collines, et qu'on les compare avec ceux qui occupent le milieu des vallées voisines ; on trouvera que les premiers sont agiles, dispos, bien faits, spirituels, et que les femmes y sont communément jolies ; au lieu que dans le plat pays, où la terre est grasse, l'air épais et l'eau moins pure, les paysans sont grossiers, pesants, mal faits, stupides, et les paysannes presque toutes laides. Qu'on amène des chevaux d'Espagne ou de Barbarie en France, il ne sera pas possible de perpétuer leur race ; ils commencent à dégénérer dès la première génération, et à la troisième ou quatrième, ces chevaux de race barbe et espagnole, sans aucun mélange avec d'autres races, ne laisseront pas de devenir des chevaux français ; en sorte que, pour perpétuer les beaux chevaux, on est obligé de croiser les races en faisant venir de nouveaux étalons d'Espagne ou de Barbarie. Le climat et la nourriture influent donc sur la forme des animaux d'une manière si marquée qu'on ne peut pas douter de leurs effets ; et, quoiqu'ils soient moins prompts, moins apparents et moins sensibles sur les hommes, nous devons conclure, par analogie, que ces effets ont lieu dans l'espèce humaine, et qu'ils se manifestent par les variétés qu'on y trouve.

« Tout concourt donc à prouver que le genre humain n'est pas composé d'espèces essentiellement différentes entre elles, qu'au contraire il n'y a eu originairement qu'une seule espèce d'hommes, qui, s'étant multipliée et répandue sur toute la surface de la terre, a subi différents changements par l'influence du climat, par la différence de la nourriture, par celle de la manière de vivre, par les maladies épidémiques, et aussi par le mélange varié à l'infini des individus plus ou moins ressemblants ; que d'abord ces altérations n'étaient pas si marqués, et ne produisaient que des variétés individuelles ; qu'elles sont ensuite devenues variétés de l'espèce, parce qu'elles sont devenues plus générales, plus sensibles et plus constantes par l'action continuée de ces mêmes causes, qu'elles se sont perpétuées et qu'elles se perpétuent de génération en génération, comme les difformités ou les maladies des pères et mères passent à leurs enfants ; et qu'enfin, comme elles n'ont été produites originairement que par le concours des causes extérieures et accidentelles, qu'elles n'ont été confirmées et rendues constantes que par le temps et l'action continuée de ces mêmes causes, il est très-probable qu'elles disparaîtraient aussi peu à peu et avec le temps, ou même qu'elles deviendraient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, si ces mêmes causes ne subsistaient plus, ou si elles venaient à varier dans d'autres circonstances et par d'autres combinaisons. » (BUFFON, *Histoire naturelle de l'homme.*)

CHAPITRE XII. — *Sem, — Cham, — et Japhet.*

LE RATIONALISTE. — Si l'on parvient à constater l'unité du genre humain, ne doit-on pas considérer comme mythique la division de l'humanité en trois grandes fractions, qu'on dit descendre des trois fils de Noé ?

L'APOLOGISTE. — « L'idée de trois races d'hommes *se trouve dans toutes les traditions*, même dans celles des nègres. La première famille, disent-ils, se composait de trois frères, un noir et deux blancs. Ceux-ci enlevèrent au noir, pendant son sommeil, toutes ses richesses ; ils ne lui laissèrent qu'un peu de poussière d'or et quelques dents d'éléphants. Sous le nom de *Sem*, *Cham*, *Japhet*, la Bible marque la même division qu'a achevé de confirmer la science moderne.

. . . . . .

« Les Indiens descendent dans le lit de l'Indus et du Gange.

. . . . . .

« Tout différents sont les Mèdes, les Persans, qui se précipitent tête baissée des flancs de leur mont sacré, le Bordj, lequel tient aux masses méridionales du Taurus.

. . . . . .

« Ils arrivent ainsi jusqu'aux défilés du Caucase, et sous d'autres noms ils pénètrent en Europe ; race de Japhet, divisée comme son dogme, souvent armée contre elle-même, c'est d'elle que sort, avec la famille celtique et germanique, le double génie de l'Occident.

« Près de cette race habite celle de Sem, qui va prendre racine dans les montagnes entre l'Euphrate et le Tigre. Aucune ne réunit à un tel degré le génie de la religion et celui de l'industrie. La Chaldée, la Phénicie, les Hébreux, Carthage, l'Arabie, voilà les

membres de ce grand corps dont Babylone est le cœur. Elle vivra sous la tente d'Abraham et sur les vaisseaux de Tyr; le désert et la mer, ces deux figures visibles de l'infini, lui appartiennent presque exclusivement; c'est elle qui porte dans son sein Jéhova et le Christ.

« Enfin, plus à l'ouest se trouve la race de Cham, noire, les cheveux crépus, qui, confinant par un vague horizon avec les peuples fabuleux aux têtes de chiens et de loups, consacrant la servitude du corps par la servitude de l'esprit, prend pour Dieu l'animal; agenouillée devant le serpent ou le lion, elle sort par là, en quelque manière, de l'enceinte de la société civile. Les deux autres races la relèguent en Afrique; comme la salamandre, elle va y chercher une terre de feu. »(Edgar Quinet, *Génie des religions*, de la Révélation par la nature.)

Chapitre XIII.—*L'espèce humaine est née en Asie.*

Le Rationaliste. — Il est difficile de comprendre pourquoi la *Genèse* met en Asie le berceau de l'humanité.

L'espèce humaine, composée de races fort différentes, a pris naissance à une époque inconnue, sur les différents points du globe, ainsi que l'affirment plusieurs naturalistes distingués.

Pourquoi choisir l'Asie plutôt qu'une autre contrée pour y placer les premiers hommes? N'est-ce pas là une de ces superstitions bibliques dont on ne voit pas la raison scientifique?

L'Apologiste. — « *Dieu a créé l'homme à son image*, dit la plus ancienne des traditions écrites; *il a créé l'homme et la femme à l'image de Dieu. Après la multitude infinie d'êtres qu'il avait créés il s'arrêta sur le nombre le plus faible, alors il se reposa et ne créa plus rien.*

« C'était le sommet qui terminait la pyramide des êtres vivants.

« Maintenant où ce sommet a-t-il été placé? où la perle de la création a-t-elle jeté son premier éclat? nécessairement au centre des pouvoirs organiques les plus actifs, dans le lieu où la création a été, pour ainsi dire, le plus prodiguée et travaillée avec le plus de soin. N'est-ce pas désigner l'Asie, comme la structure de la terre nous porte d'ailleurs à le conjecturer? C'est là que se trouvent ces immenses plateaux que les eaux n'ont jamais couverts et dont les branches s'étendent au loin dans tous les sens. Nulle part l'attraction des forces actives ne fut plus puissante. C'est là qu'un frottement plus universel a mis partout en circulation le fluide électrique et que les éléments vivants du chaos ont été précipités avec le plus de force et d'abondance. Ainsi que le prouve la configuration du globe, le plus vaste continent s'étend autour de ces montagnes, et leurs sommets sont peuplés d'un nombre prodigieux d'animaux qui probablement erraient déjà dans ces solitudes pleins de vie et d'années quand le reste du monde, noyé sous les eaux, ne laissait encore paraître que des crêtes nues ou couronnées de forêts. La montagne idéale que Linnée s'est représentée comme le sommet de la création existe réellement dans la nature; seulement, au lieu d'une simple élévation, c'est un vaste amphithéâtre (93), une seule montagne dont les chaînes s'étendent en divers climats.

« *Je dois ajouter*, dit Pallas, *que tous les animaux domestiques des contrées méridionales et septentrionales se retrouvent à l'état sauvage dans le climat tempéré du milieu de l'Asie, le dromadaire excepté, dont l'espèce ne dépasse pas l'Afrique ou qui du moins s'accoutume avec peine au climat asiatique. Ce n'est que sur les chaînes de montagnes qui traversent le milieu de l'Asie et une partie de l'Europe qu'il faut chercher le pays originaire du buffle et du bœuf sauvage, du mouffle dont notre brebis descend, de l'ægagre et du bouquetin dont le mélange a produit la race de la chèvre. Le renne qui sert de bête de somme habite les hautes montagnes qui bordent la Sibérie et la couvrent à l'Orient. On le trouve aussi sur la chaîne du mont Ural d'où elle se répand plus au Nord. Le chameau est encore à l'état sauvage dans les grands déserts qui séparent le Thibet de la Chine. Le cochon sauvage habite les bois et les marais de la partie tempérée de l'Asie. Tout le monde connaît le chat sauvage dont notre chat descend. Enfin, il est certain que le jackal a produit la race principale de nos chiens domestiques; mais loin de penser qu'elle n'ait subi aucune altération originelle, je suis persuadé que depuis une époque très-reculée elle s'est mélangée avec le loup commun, le renard et l'hyène, et c'est ainsi que s'explique l'extrême variété de forme et de grandeur qui distingue nos chiens.* Et qui ne sait combien l'Asie, surtout dans les parties méridionales, est riche en productions naturelles? On dirait que la contrée non-seulement la plus étendue, mais encore la plus fertile, s'est elle-même déposée aux pieds des montagnes les plus hautes du globe, pour attirer, depuis l'origine des choses, la plus grande quantité de chaleur organique. L'Asie produit les éléphants les plus industrieux, les singes les plus rusés, les animaux les plus vifs, et même encore, malgré son déclin, si l'on considère la disposition primitive, les hommes les plus intelligents et les plus enthousiastes.

« Que dirons-nous des autres parties du monde? L'histoire démontre que l'Europe a tiré de l'Asie les hommes et les animaux, qui l'ont peuplée et qu'elle était en grande partie couverte d'eau, de forêts et de marais quand le sol plus élevé de l'Asie était déjà cultivé. Nous n'avons que des renseignements très-incomplets sur l'intérieur de l'Afrique. A peine si la forme et la hau-

(93) On sait que les exégètes diffèrent sur la situation du paradis terrestre. Il semble que Moïse place ce jardin sur le plateau de l'Asie centrale ou sur le versant méridional. On le met généralement sur le versant occidental.

teur du plateau qui en occupe le centre nous sont connues de la manière même la plus vague. D'après plusieurs relations il est pourtant probable que dans une partie du monde que les plaines arrosent si rarement et qui se compose d'une grande étendue de terres basses, ce plateau n'égale ni en hauteur ni en longueur ceux du continent asiatique. Ainsi, tout porte à croire que cette contrée est restée plus longtemps cachée sous les eaux, et bien que le climat de la zone torride ait exercé sur le système entier des êtres qui l'habitent l'action la plus puissante, il semble que l'Afrique et l'Europe, comparées à l'Asie, ne soient que des enfants suspendus au sein de leur mère commune. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces trois parties du monde, peuplées en général des mêmes animaux, ne forment dans le fait qu'un seul continent.

« Enfin, si nous considérons les montagnes raides qui traversent l'Amérique en s'élevant à des hauteurs inhabitables, leurs volcans encore brûlants à leurs pieds, des plaines humides de niveau avec la mer ; les productions vivantes ou végétales qui, composées d'une foule de plantes, d'amphibies, d'insectes et d'oiseaux, n'offrent qu'un petit nombre des animaux moins grossiers et plus actifs du vieux monde; si à cela nous ajoutons les informes ébauches de gouvernements des nations indigènes, il sera difficile de concevoir que ce continent ait été habité dès l'origine et avant tous les autres. Comparé à l'autre moitié du globe il présente au philosophe un important problème à résoudre sur la différence de deux hémisphères opposés. La riche vallée de Quito elle-même, pas plus que les montagnes de la Lune en Afrique, ne pourrait que difficilement être considérée comme le berceau du genre humain, quelque disposé que l'on soit à lui accorder ce glorieux avantage et à s'en rapporter d'avance aux preuves que l'avenir peut apporter en sa faveur. » (Herder, *Idées sur l'histoire de l'humanité*, trad. Edgar Quinet, liv. x, ch. 2.)

Chapitre XIV.— *L'histoire des peuples confirme la nouveauté des continents.*

Le Rationaliste. — La chronologie conservée par les anciens peuples étant opposée à celle du *Pentateuque*, on ne voit aucune raison pour l'exalter comme on le fait.

Les Chaldéens. — Il faut d'abord parler de l'antiquité des Chaldéens. Bérose et Diodore de Sicile, racontent que cette nation a des observations astronomiques, qui, jusqu'au temps d'Alexandre le Grand, renferment 472,000 ans au moins ; d'après cela, il est facile de conclure la haute antiquité des Chaldéens.

Les Egyptiens. — Hérodote et Diodore de Sicile parlent de la haute antiquité des Egyptiens, et surtout Manéthon, prêtre d'Héliopolis, qui, par l'ordre de Philadelphe, écrivit l'histoire de sa nation ; et dans cette histoire, il énumère trois ordres de dynasties, embrassant 53,535 ans.

Les Chinois. — On peut en appeler à leurs annales, qui nous disent que trente ou quarante milliers d'années se sont écoulées entre l'origine de la nation chinoise et la monarchie fondée par Fohi.

L'Apologiste.—« Bien qu'au premier coup d'œil, les traditions de quelques anciens peuples, qui reculaient leur origine de tant de milliers de siècles, semblent contredire fortement cette nouveauté du monde actuel, lorsqu'on examine de plus près ces traditions, on n'est pas longtemps à s'apercevoir qu'elles n'ont rien d'historique : on est bientôt convaincu, au contraire, que la véritable histoire, et tout ce qu'elle nous a conservé de documents positifs sur les établissements des nations, confirment ce que les monuments naturels avaient annoncé.

« La chronologie d'aucun de nos peuples d'Occident ne remonte, par un fil continu, à plus de trois mille ans. Aucun d'eux ne peut nous offrir, avant cette époque, ni même deux ou trois siècles depuis, une suite de faits liés ensemble avec quelque vraisemblance. Le Nord de l'Europe n'a d'histoire que depuis sa conversion au christianisme. L'histoire de l'Espagne, de la Gaule, de l'Angleterre, ne date que des conquêtes des Romains ; celle de l'Italie septentrionale avant la fondation de Rome est aujourd'hui à peu près inconnue. Les Grecs avouent ne posséder l'art d'écrire que depuis que les Phéniciens le leur ont enseigné, il y a trente-trois ou trente-quatre siècles; longtemps encore depuis, leur histoire est pleine de fables, et ils ne font pas remonter à trois cents ans plus haut les premiers vestiges de leur réunion en corps de peuples. Nous n'avons de l'histoire de l'Asie occidentale que quelques extraits contradictoires, qui ne vont avec un peu de suite qu'à vingt-cinq siècles (94), et en admettant ce qu'on en rapporte de plus ancien avec quelques détails historiques, on s'élèverait à peine à quarante (95).

« Le premier historien profane dont il nous reste des ouvrages, Hérodote, n'a pas deux mille trois cents ans d'ancienneté (96). Les historiens antérieurs qu'il a pu consulter ne datent pas d'un siècle avant lui (97). On peut même juger de ce qu'ils étaient par les extravagances qui nous restent, extraites d'Aristée de Proconnèse et de quelques autres.

« Avant eux on n'avait que des poëtes, et Homère, le plus ancien que l'on possède,

(94) A Cyrus, environ six cent cinquante ans avant Jésus-Christ. (Cuvier.)

(95) A Ninus, environ deux mille trois cent quarante-huit ans avant Jésus-Christ, selon Ctésias et ce qui l'ont suivi ; mais seulement mille deux cent cinquante, selon Volney d'après Hérodote. (Cuvier.)

(96) Hérodote vivait quatre cent quarante ans avant Jésus-Christ. (Cuvier.)

(97) Cadmus, Pherécyde, Aristée de Proconnèse, Acusilaüs, Hécatée de Milet, Charon de Lampsaque, etc. (*Voyez* Vossius, *de Histor. græc.*, lib. I et surtout son quatrième livre.) (Cuvier.)

Homère, le maître et le modèle éternel de tout l'Occident, n'a précédé notre âge que de deux mille sept cents ou deux mille huit cents ans.

« Quand ces premiers historiens parlent des anciens événements, soit de leur nation, soit des nations voisines, ils ne citent que des traditions orales et non des ouvrages publics. Ce n'est que longtemps après eux que l'on a donné de prétendus extraits des annales égyptiennes, phéniciennes et babyloniennes. Bérose m'écrivit que sous le règne de Séleucus Nicator, Hiéronyme que sous celui d'Antiochus Soter, et Manéthon que sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Ils sont tous les trois seulement du troisième siècle avant Jésus-Christ.

« Que Sanchoniaton soit un auteur véritable ou supposé, on ne le connaissait point avant que Philon de Biblos en eût publié une traduction, sous Adrien, dans le second siècle après Jésus-Christ ; et quand on l'aurait connu, l'on n'y aurait trouvé, pour les premiers temps, comme dans tous les auteurs de cette espèce, qu'une théogonie puérile, ou une métaphysique tellement déguisée sous des allégories, qu'elle en est méconnaissable.

« Un seul peuple nous a conservé des annales écrites en prose avant l'époque de Cyrus ; c'est le peuple juif.

« La partie de l'Ancien Testament que l'on nomme le *Pentateuque* existe sous sa forme actuelle au moins depuis le schisme de Jéroboam, puisque les Samaritains la reçoivent comme les Juifs, c'est-à-dire qu'elle a maintenant à coup sûr plus de deux mille huit cents ans.

« Il n'y a nulle raison pour ne pas attribuer la rédaction de la *Genèse* à Moïse lui-même, ce qui la ferait remonter à cinq cents ans plus haut, à trente-trois siècles ; et il suffit de la lire pour s'apercevoir qu'elle a été composée en partie avec des morceaux d'ouvrages antérieurs (98). *On ne peut donc aucunement douter que ce ne soit l'écrit le plus ancien dont notre Occident soit en possession.*

« Or, cet ouvrage et tous ceux qui ont été faits depuis, quelque étrangers que leurs auteurs fussent et à Moïse et à son peuple, nous présentent les nations des bords de la Méditerranée comme nouvelles... Bien plus, ils nous parlent tous d'une catastrophe générale, d'une irruption des eaux, qui occasionne une régénération presque totale du genre humain, et ils n'en font pas remonter l'époque à un intervalle bien éloigné.

« Les textes du *Pentateuque* qui allongent le plus cet intervalle ne le placent pas à plus de vingt siècles avant Moïse, ni, par conséquent, à plus de cinq mille quatre cents ans avant nous (99).

« Les traditions poétiques des Grecs, source de toute notre histoire profane pour ces époques reculées, n'ont rien qui contredise les annales des Juifs ; au contraire, elles s'accordent admirablement avec elles, par l'époque qu'elles assignent aux colons égyptiens et phéniciens qui donnèrent à la Grèce les premiers germes de civilisation ; on y voit que vers le même siècle où la peuplade israélite sortit d'Egypte pour porter en Palestine le dogme sublime de l'unité de Dieu, d'autres colons sortirent du même pays pour porter en Grèce une religion plus grossière, au moins à l'extérieur, quelles que fussent d'ailleurs les doctrines secrètes qu'elle réservait à ses initiés ; tandis que d'autres encore venaient de Phénicie, et enseignaient aux Grecs l'art d'écrire et tout ce qui a rapport à la navigation et au commerce (100).

« Il s'en faut sans doute beaucoup que l'on ait eu depuis lors une histoire suivie puisque l'on place encore longtemps après ces fondateurs de colonies une foule d'événements mythologiques et d'aventures où des dieux et des héros interviennent, et qu'on ne lie ces chefs à l'histoire véritable que par des généalogies évidemment factices (101) ; mais ce qui est bien plus certain encore, c'est que tout ce qui avait précédé leur arrivée ne pouvait s'être conservé que dans des souvenirs très-confus, et n'aurait pu être suppléé que par de pures inventions, pareilles à celles de nos moines du moyen âge sur les origines des peuples de l'Europe.

« Ainsi, non-seulement on ne doit pas s'étonner qu'il y ait eu dans l'antiquité même beaucoup de doutes et de contradictions sur

(98) Cette hypothèse est loin d'être acceptée universellement ; elle a été longuement combattue d'après les leçons de M. Garnier, supérieur général de Saint-Sulpice, dans la Bible de Genoude, Prolégomènes du *Pentateuque*.

(99) Les Septante à cinq mille trois cent quarante-cinq ; le texte samaritain à quatre mille huit cent soixante-neuf ; le texte hébreu à quatre mille cent soixante-quatorze. (CUVIER.)

(100) On sait que les chronologistes varient de plusieurs années sur chacun de ces événements ; mais ces migrations n'en forment pas moins toutes ensemble le caractère spécial et bien remarquable du XV^e^ et du XVI^e^ siècle avant Jésus-Christ. (CUVIER.)

Ainsi, en suivant seulement les calculs d'Usserius, Cecrops serait venu d'Egypte à Athènes vers 1556 avant Jésus-Christ ; Deucalion se serait établi sur le Parnasse vers 1548 ; Cadmus serait arrivé de Phénicie à Thèbes vers 1695 ; Danaüs serait venu à Argos vers 1485 ; Erdanus se serait établi sur l'Hellespont vers 1449. Tous ces chefs de nations auraient été à peu près contemporains de Moïse, dont l'émigration est de 1491. (*Voyez* d'ailleurs, sur le synchronisme de Moïse, de Danaüs et de Cadmus, DIODORE, lib. XI, dans PHOTIUS, p. 1152.) (CUVIER.)

(101) Tout le monde connaît les généalogies d'Apollodore, et le parti que feu Clavier a cherché à en tirer pour rétablir une sorte d'histoire primitive de la Grèce ; mais lorsqu'on a lu les généalogies des Arabes, celles des Tartares et toutes celles que nos vieux moines chroniqueurs avaient imaginées pour les différents souverains de l'Europe et même pour des particuliers, on comprend très-bien que des écrivains grecs ont dû faire pour les premiers temps de leur nation ce qu'on a fait pour toutes les autres à des époques où la critique n'éclairait pas l'histoire. (CUVIER.)

les époques de Cécrops, de Deucalion, de Cadmus et de Danaüs ; non-seulement il serait puéril d'attacher la moindre importance à une opinion quelconque sur les dates précises d'Inachus (102) ou d'Ogygès (103) ; mais si quelque chose peut surprendre, c'est que ces personnages n'aient pas été placés infiniment plus haut. Il est impossible qu'il n'y ait pas eu là quelque effet de l'ascendant des traditions reçues, auquel les inventeurs de fables n'ont pu se soustraire. Une des dates assignées au déluge d'Ogygès s'accorde même tellement avec l'une de celles qui ont été attribuées au déluge de Noé, qu'il est presque impossible qu'elle n'ait pas été prise dans quelque source où c'était de ce dernier déluge qu'on entendait parler (104). Quant à Deucalion, soit que l'on regarde ce prince comme un personnage réel ou fictif, pour peu que l'on suive la manière dont son déluge a été introduit dans les poëmes des Grecs, et les divers détails dont il s'est trouvé successivement enrichi, il devient sensible que ce n'était qu'une tradition du grand cataclysme, altérée et placée par les Hellènes à l'époque où ils plaçaient aussi Deucalion, parce que Deucalion était regardé comme l'auteur de la nation des Hellènes, et que l'on confondait son histoire avec celle de tous les chefs des nations renouvelées (105).

« C'est que chaque peuplade de Grèce qui avait conservé des traditions isolées les commençait par son déluge particulier, parce que chacune d'elles avait conservé quelque souvenir du déluge universel qui était commun à tous les peuples, et lorsque dans la suite on voulut assujettir ces diverses traditions à une chronologie commune, on crut voir des événements différents, parce que des dates toutes incertaines, peut-être toutes fausses, mais regardées chacune dans son pays comme authentiques, ne se rapportaient pas entre elles. Ainsi de la même manière que les Hellènes avaient un déluge de Deucalion, parce qu'ils regardaient Deucalion comme leur premier auteur, les autochthones de l'Attique en avaient un d'Ogygès, parce que c'était par Ogygès qu'ils commençaient leur histoire. Les Pélages d'Arcadie avaient celui qui, selon des auteurs postérieurs, contraignit Dardanus à se ren-

(102) Mille huit cent cinquante six ou mille huit cent vingt-trois avant Jésus-Christ, ou d'autres dates encore ; mais toujours environ trois cent cinquante ans avant les principaux colons phéniciens ou égyptiens.

(103) La date vulgaire d'Ogygès, d'après Acusilaüs, suivi par Eusèbe, est de mille sept cent quatre-vingt-seize ans avant Jésus Christ, par conséquent plusieurs années après Inachus. (Cuvier.)

(104) Varron plaçait le déluge d'Ogygès, qu'il appelle le *premier déluge*, à quatre cents ans avant Inachus (*a priore cathaclismo, quem Ogygium dicunt ad Inachi regnum*), et par conséquent à mille six cents ans avant la première olympiade, ce qui le porte à deux mille trois cent soixante-seize ans avant Jésus-Christ, et le déluge de Noé, selon le texte hébreu, est de deux mille trois cent quarante neuf ; ce n'est que vingt-sept ans de différence. Ce témoignage de Varron est rapporté par Censorin, *de Die natali*, cap. XXI. A la vérité Censorin n'écrivait qu'en 238 de Jésus-Christ, et il paraît, d'après Jules Africain, ap. Euseb., *Prep. ev.*, qu'Acusilaüs, le premier auteur qui plaçait un déluge sous le règne d'Ogygès, faisait ce prince contemporain de Phoronée, ce qui l'aurait beaucoup rapproché de la première olympiade. Jules Africain ne met que mille vingt ans d'intervalle entre les deux époques ; il y a même dans Censorin un passage conforme à cette opinion : aussi quelques-uns veulent-ils lire dans celui de Varron, que nous venons de citer d'après Censorin, *erogitium* au lieu d'*Ogygium*. Mais qu'est-ce qu'un *cataclysme érogit en*, dont personne n'a jamais parlé ? (Cuvier.)

(105) Homère ni Hésiode n'ont rien su du déluge de Deucalion, non plus que de celui d'Ogygès.

Le plus ancien auteur subsistant où l'on trouve la mention du premier est Pindare (*Od.*, olymp. IX). Il fait abord r Deucalion sur le Parnasse, s'établir dans la ville de Protogénie (première naissance), et y recréer son peuple avec des pierres ; en un mot, il rapporte déjà, mais en l'appliquant à une nation seulement, la fable (de Deucalion) généralisée depuis par Ovide à tout le genre humain.

Les premiers historiens postérieurs à Pindare (Hérodote, Thucydide et Xénophon) ne font mention d'aucun déluge, ni du temps de Deucalion, bien qu'ils parlent de celui-ci comme de l'un des premiers rois des Hellènes.

Platon, dans le *Timée*, ne dit que quelques mots du déluge, ainsi que de Deucalion et de Pyrrha, pour commencer le récit de la grande catastrophe qui, selon les prêtres de Saïs, détruisit l'Atlantide ; mais dans ce peu de mots il parle du déluge au singulier, comme si c'était le seul ; il dit même expressément plus loin que les Grecs n'en connaissaient qu'un. Il place le nom de Deucalion immédiatement après celui de Phoronée, le premier des hommes, sans faire mention d'Ogygès : ainsi, pour lui c'est encore un événement général, un vrai déluge universel, et le seul qui soit arrivé. Il le regarde donc comme identique avec celui d'Ogygès.

Aristote (*Meteor.*, I, 14) semble le premier n'avoir considéré ce déluge que comme une inondation locale qu'il place près de Dodone et du fleuve Achéloüs, mais près de l'Achéloüs et de la Dodone de Thessalie.

Dans Apollodore (*Bibl.* I, § 7) le déluge de Deucalion reprend toute sa grandeur et son caractère mythologique, il arrive à l'époque du passage de l'âge d'airain à l'âge de fer ; Deucalion est le fils du titan Prométhée, du fabricateur de l'homme ; il crée de nouveau le genre humain avec des pierres ; et cependant Atlas, son oncle, Phoronée, qui vivait avant lui, et plusieurs autres personnages antérieurs, conservent de longues postérités. A mesure que l'on avance vers des auteurs plus récents, il s'y ajoute des circonstances de détail qui ressemblent davantage à celles que rapporte Moïse.

Ainsi Apollodore donne à Deucalion un coffre pour moyen de salut ; Plutarque parle des colombes par lesquelles il cherchait à savoir si les eaux s'étaient retirées, et Lucien des animaux de toute espèce qu'il avait embarqués avec lui, etc.

Quant à la combinaison de traditions et d'hypothèses de laquelle on a récemment cherché à conclure que la rupture du Bosphore de Thrace a été la cause du déluge de Deucalion, et même de l'ouverture des colonnes d'Hercule, en faisant décharger dans l'Archipel les eaux du Pont-Euxin, auparavant beaucoup plus élevées et plus étendues qu'elles ne l'ont été depuis cet événement, il n'est plus nécessaire de s'occuper en détail depuis qu'il a été constaté, par les observations de M. Olivier, que

dre vers l'Hellespont (106). L'île de Samothrace, l'une de celles où il s'était le plus anciennement formé une succession de prêtres, un culte régulier et des traditions suivies, avait aussi un déluge qui passait pour le plus ancien de tous (107), et que l'on y attribuait à la rupture du Bosphore et de l'Hellespont. On gardait quelque idée d'un événement semblable en Asie Mineure (108) et en Syrie (109), et par la suite les Grecs y attachèrent le nom de Deucalion (110). Mais aucune de ces traditions ne plaçait très-haut ce cataclysme; aucune d'elles ne refuse à s'expliquer quant à sa date et à ses autres circonstances, par les variations que subissent toujours les récits qui ne sont point fixés par l'Écriture. » Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe*).

Chapitre XV. — *L'antiquité excessive attribuée à certains peuples n'a rien d'historique.*

« Les hommes qui veulent attribuer aux continents et à l'établissement des nations une antiquité très-reculée sont donc obligés de s'adresser aux Indiens, aux Chaldéens et aux Egyptiens, trois peuples en effet qui paraissent les plus anciennement civilisés de la race caucasique, mais trois peuples extraordinairement semblables entre eux, non-seulement par le tempérament, par le climat et par la nature du sol qu'ils habitaient, mais encore par la constitution politique et religieuse qu'ils s'étaient donnée, et dont cette constitution même doit rendre le témoignage également suspect (111).

« Chez tous les trois une caste héréditaire était exclusivement chargée du dépôt de la religion, des lois et des sciences; chez tous les trois cette caste avait son langage allégorique et sa doctrine secrète; chez tous les trois elle se réservait le privilége de lire et d'expliquer les livres sacrés dans lesquels toutes les connaissances avaient été révélées par les dieux eux-mêmes.

« On comprend ce que l'histoire pouvait devenir en de pareilles mains; mais, sans se livrer à de grands efforts de raisonnement, on peut le savoir par le fait, en examinant ce qu'elle est devenue parmi celle de ces trois nations qui subsiste encore : parmi les Indiens. La vérité est qu'elle n'y existe point du tout. Au milieu de cette infinité de livres de théologie mystique ou de métaphysique abstruse que les brahmes possèdent, et que l'ingénieuse persévérance des Anglais est parvenue à connaître, il n'existe rien qui puisse nous instruire avec ordre sur l'origine de leur nation et sur les vicissitudes de leur société : ils prétendent même que leur religion leur défend de conserver la mémoire de ce qui se passe dans l'âge actuel, dans l'âge du malheur (112).

« Après les *Védas*, premier ouvrage révélé et fondement de toute la croyance des Hindous, la littérature de ce peuple, comme celle des Grecs, commence par deux grandes épopées, le *Ramaïan* et le *Mahâbarat*, mille fois plus monstrueuses dans leur merveilleux que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, bien que l'on y reconnaisse aussi des traces d'une doctrine métaphysique du genre de celles que l'on est convenu d'appeler sublimes. Les autres poëmes, qui font avec les deux premiers le grand corps des *Pouranas*, ne sont que des légendes ou des romans versifiés, écrits dans des temps et par des auteurs différents, et non moins extravagants dans leurs fictions que les grands poëmes. On a cru reconnaître dans quelques-uns de ces écrits des faits ou des noms d'hommes un peu semblables à ceux dont les Grecs et les Latins ont parlé; et c'est principalement d'après ces ressemblances de noms que M. Wilfort a essayé d'extraire de ces *Pouranas* une espèce de concordance avec notre ancienne chronologie d'Occident, concordance qui décèle à chaque ligne la nature hypothétique de ses bases, et qui de plus ne peut être admise qu'en comptant absolument pour rien les dates données par les *Pouranas* eux-mêmes (113).

« Les listes de rois que des pandits ou docteurs indiens ont prétendu avoir compilées d'après ces *Pouranas* ne sont que de simples catalogues sans détails, ou ornés de détails absurdes comme en avaient les Chaldéens et les Egyptiens; comme Trithème et

si la mer Noire eût été aussi haute qu'on le suppose, elle aurait trouvé plusieurs écoulements par des cols et des plaines moins élevées que les bords actuels du Bosphore; et par celles de M. le comte Andréossy que, fût-elle tombée un jour subitement en cascade par ce nouveau passage, la petite quantité d'eau qui aurait pu s'écouler à la fois par une ouverture si étroite non-seulement se serait répandue sur l'immense étendue de la Mediterranée sans y occasionner une marée de quelques toises, mais que la simple inclinaison naturelle nécessaire à l'écoulement des eaux aurait réduit à rien leur excédant de hauteur sur les bords de l'Attique.

Voyez, au reste, sur ce sujet la note que j'ai publiée en tête du troisième volume de l'*Ovide* de la collection de M. Lemaire. (Cuvier.)

(106) Denys d'Halicarnasse, *Antiq. rom.*, l. b. 1, c. 61.

(107) Diodore de Sicile, lib. v, cap. 47.

(108) Étienne de Byzance, voce *Iconium*; Zénodote, *Prov.*, cent. vi, n° 10; et Suidas voce *Nannacus*.

(109) Lucien, *de Dea Syra*.

(110) Arnobe, *contra Gent.*, lib. v, p. m. 158, parle même d'un rocher de Phrygie d'où l'on prétendait que Deucalion et Pyrrha avaient pris leurs pierres. (Cuvier.)

(111) Cette ressemblance des institutions va au point qu'il est très-naturel de leur supposer une origine commune. On ne doit pas oublier que beaucoup d'anciens auteurs ont pensé que les institutions égyptiennes venaient de l'Éthiopie, et que le Syncelle, page 151, nous dit positivement que les Ethiopiens étaient venus des bords de l'Indus, au temps du roi Aménophis. (Cuvier.)

(112) *Voyez* Polier, *Mythologie des Hindous*, tom. I^er, pages 89 et 91.

(113) *Voyez* le grand travail de M. Wilfort sur la chronologie des rois de Maghada, empereurs de l'Inde, et sur les époques de Vicramaditya (ou Bikermadjit), et de Salivahanna; *Mém. de Calcutta*, t. IX, in-8°, pag. 82. (Cuvier.)

Saxon le Grammairien en ont donné pour les peuples du Nord (114). Ces listes sont fort loin de s'accorder; aucune d'elles ne suppose ni une histoire, ni des registres, ni des titres: le fond même a pu en être imaginé par les poëtes dont les ouvrages en ont été la source. L'un des pandits qui en ont fourni à M. Wilfort est convenu qu'il remplissait arbitrairement avec des noms imaginaires les espaces entre les rois célèbres (115), et il avouait que ses prédécesseurs en avaient fait autant. Si cela est vrai des listes qu'obtiennent aujourd'hui les Anglais, comment ne le serait-il pas de celles qu'Abou-Fazel a données comme extraites des annales de Cachemire (116), et qui, d'ailleurs, toutes pleines de fables qu'elles sont, ne remontent qu'à quatre mille trois cents ans, sur lesquels plus de mille deux cents sont remplis de noms de princes dont les règnes demeurent indéterminés quant à leur durée.

« L'ère même d'après laquelle les Indiens comptent aujourd'hui leurs années, qui commence cinquante-sept ans avant Jésus-Christ, et qui porte le nom d'un prince appelé *Vicramaditjia* ou *Bikermadjit*, ne le porte que par une sorte de convention; car on trouve, d'après les synchronismes attribués à Vicramaditjia, qu'il y aurait eu au moins trois, et peut-être jusqu'à huit ou neuf princes de ce nom, qui tous ont des légendes semblables, qui tous ont eu des guerres avec un prince nommé *Siliwahanna;* et, qui plus est, on ne sait pas bien si cette année cinquante-sept avant Jésus-Christ est celle de la naissance du règne ou de la mort du Vicramaditjia dont elle porte le nom (117).

« Enfin, les livres les plus authentiques des Indiens démentent, par des caractères intrinsèques et très-reconnaissables, l'antiquité que ces peuples leur attribuent. Leurs *Védas*, ou livres sacrés, révélés selon eux par Brahma lui-même dès l'origine du monde, et rédigés par Vyasa (nom qui ne signifie autre chose que collecteur) au commencement de l'âge actuel, si l'on en juge par le calendrier qui s'y trouve annexé et auquel ils se rapportent, ainsi que par la position des colures que ce calendrier indique, peuvent remonter à trois mille deux cents ans, ce qui serait à peu près à l'époque de Moïse (118). Peut-être même ceux qui ajouteront foi à l'assertion de Mégasthène (119), que de son temps les Indiens ne savaient pas écrire; ceux qui réfléchiront qu'aucun des anciens n'a fait mention de ces temples superbes, de ces immenses pagodes, monuments si remarquables de la religion des Brahmes; ceux qui sauront que les époques de leurs tables astronomiques ont été calculées après coup, et mal calculées, et que leurs traités d'astronomie sont modernes et antidatés, seront-ils portés à diminuer encore beaucoup cette antiquité prétendue des *Védas?*

« Cependant, au milieu de toutes les fables brahminiques, il échappe des traits dont la concordance avec ce qui résulte des monuments historiques plus occidentaux est faite pour étonner.

« Ainsi leur mythologie consacre les destructions successives que la surface du globe a essuyées et doit essuyer à l'avenir; et ce n'est qu'à un peu moins de cinq mille ans qu'ils font remonter la dernière (120). L'une de ces révolutions, que l'on place à la vérité infiniment plus loin de nous, est décrite dans des termes presque correspondants à ceux de Moïse (121).

« M. Wilfort assure même que dans un autre événement de cette mythologie figure un personnage qui ressemble à Deucalion, par l'origine, par le nom, par les aventures et jusque par le nom et les aventures de son père (122).

« Une chose également digne de remarque, c'est que dans ces listes de rois, toutes sèches, toutes peu historiques qu'elles sont, les Indiens placent le commencement de

(114) *Voyez* W. Jones, sur la chronologie des Hindous, *Mém. de Calcutta*, édition in-8°, tom. II, pag. 111; traduction française, p. 164. (*Voyez* aussi Wilfort sur ce même sujet, ibid., tom. V, pag. 241, et les listes qu'il donne dans son travail cité plus haut, tom. IX, p. 116). (Cuvier.)

(115) Wilfort, *Mémoires de Calcutta*, in-8°, tom. IX, p. 155.

(116) Dans l'*Ayeen Acbery*, tom. II, p. 133 de la traduction anglaise. (*Voyez* aussi Heeren, *Commerce des anciens*, 1re volume, 2e partie, page 329.) (Cuvier.)

(117) *Voyez* Bentley, sur les systèmes astronomiques des Hindous et leur liaison avec l'histoire, *Mém. de Calcutta*, tom. VIII, pag. 243 de l'édition in-8°. (Cuvier.)

(118) *Voyez* le mémoire de M. Colebrooke sur les Vedas, *Mém. de Calcutta*, tom. VIII de l'édition in 8°, pag. 493. (Cuvier.)

(119) Megasthènes apud Strabon, lib. XV, pag. 709.

(120) Celle qui a donné naissance à l'âge présent ou *caléyug* (l'âge de terre): elle remonte à quarante mille neuf cent vingt-sept ans (trois mille cent deux ans avant Jésus-Christ). (*Voyez* Legentil, *Voyage aux Indes*, tom. X, p. 235; Bentley, *Mém. de Calcutta*, tom. VIII de l'édition in-8°, p. 212.) Ce n'est que cinquante-neuf ans plus haut que le déluge de Noé, selon le texte samaritain. (Cuvier.)

(121) Le personnage de Satyavrata y joue le même rôle que Noé: il s'y sauve avec sept couples de saints. (*Voyez* Wilkins, *Mém. de Calcutta*, tome Ier in-8°, p. 250, et la traduction française in-4°, pag. 170; et dans le *Bagavadam* [ou *Bagavata*], traduction de Foucher d'Obsonville, page 212.)

(122) Celui-Jvana, ou dans le langage familier Cal-yun, à qui ses partisans peuvent avoir donné l'épithète de *deva*, *Dev* (Dieu), ayant attaqué Chrishna (l'Apollon des Indiens), à la tête des peuples septentrionaux (des Scythes, tels qu'était Deucalion selon Lucien), fut repoussé par le feu et par l'eau. Son père Ganga avait pour l'un de ses surnoms *Pramathesa* (Prométhée); et selon une autre légende il est dévoré par l'aigle Garuda. Ces détails ont été extraits par M. Wilfort (dans son Mémoire sur le mont Caucase, parmi ceux de *Calcutta*, tom. VI de l'édition in-8°, pag. 507) du drame sanscrit intitulé *Hari-Vansa*. M. Charles Ritter, dans son *Vestibule de l'histoire ancienne avant Hérodote*, en conclut

leurs souverains humains (ceux de la race du Soleil et de la Lune) à une époque qui est à peu près la même que celle où Ctésias, dans une liste entièrement de la même nature, fait commencer ses rois d'Assyrie (environ quatre mille ans avant le temps présent[123]. Cet état déplorable des connaissances historiques devait être celui d'un peuple où les prêtres héréditaires d'un culte monstrueux dans ses formes extérieures, et cruel dans beaucoup de ses préceptes, avaient seuls le privilége d'écrire, de conserver et d'expliquer les livres. Quelque légende faite pour mettre en vogue un lieu de pèlerinage, des inventions propres à graver plus profondément le respect pour leur caste, devaient les intéresser plus que toutes les vérités historiques. Parmi les sciences, ils pouvaient cultiver l'astronomie, qui leur donnait du crédit comme astrologues; la mécanique, qui les aidait à élever les monuments, signes de leur puissance et objets de la vénération superstitieuse des peuples; la géométrie, base de l'astronomie comme de la mécanique, et auxiliaire important de l'agriculture dans ces vastes plaines d'alluvion qui ne pouvaient être assainies et rendues fertiles qu'à l'aide de nombreux canaux; ils pouvaient encourager les arts mécaniques ou chimiques, qui alimentaient leur commerce et contribuaient à leur luxe et à celui de leurs temples; mais ils devaient redouter l'histoire, qui éclaire les hommes sur leurs rapports mutuels.

« Ce que nous voyons aux Indes, nous devons donc nous attendre à le retrouver partout où des races sacerdotales constituées comme celle des Brahmines, établies dans des pays semblables, s'arrogeaient le même emploi sur la masse du peuple. Les mêmes causes amènent les mêmes résultats; et en effet, pour peu que l'on réfléchisse sur les fragments qui nous restent des traditions égyptiennes et chaldéennes, on s'aperçoit qu'elles n'étaient pas plus historiques que celles des Indiens.

« Pour juger de la nature des chroniques que les prêtres égyptiens prétendaient posséder, il suffit de rappeler les extraits qu'ils en ont donnés eux-mêmes en différents temps et à des personnes différentes.

« Ceux de Saïs, par exemple, disaient à Solon, environ cinq cents ans avant Jésus-Christ, que, l'Égypte n'étant point sujette aux déluges, ils avaient conservé non-seulement leurs propres annales, mais celles des autres peuples; que la ville d'Athènes et celle de Saïs avaient été construites par Minerve : la première depuis neuf mille ans, la seconde seulement depuis huit mille; et à ces dates ils ajoutaient les fables si connues sur les Atlantes, sur la résistance que les anciens Athéniens opposèrent à leurs conquêtes, ainsi que toute la description romanesque de l'Atlantide (124), description où se trouvent des faits et des généalogies semblables à celles de tous les romans mythologiques.

« Un siècle plus tard, vers 450, les prêtres de Memphis tirent à Hérodote des récits tout différents (125). Menès, premier roi d'Égypte, avait construit, selon eux, Memphis et renfermé le Nil dans ses digues, comme si de pareilles opérations étaient possibles au premier roi d'un pays. Depuis lors ils avaient eu trois cent trente autres rois jusqu'à Mœris, qui régnait, selon eux, neuf cents ans avant l'époque où ils parlaient (mille trois cent cinquante ans avant Jésus-Christ).

« Après ces rois vient Sésostris, qui poussa ses conquêtes jusqu'à la Colchide (126); et au total il y eut jusqu'à Séthos trois cent quarante-un rois, cent quarante-un grands prêtres, en trois cent quarante-une générations, pendant onze mille trois cent quarante ans; et dans cet intervalle, comme pour servir de garant à leur chronologie, ces prêtres assuraient que le soleil s'était levé deux fois où il se couche, sans que rien eût changé dans le climat ou dans les productions du pays, et sans qu'alors ni auparavant aucun dieu se fût montré et eût régné en Égypte.

« A ce trait, qui, malgré toutes les explications que l'on a prétendu en donner, prouvait une si grossière ignorance en astronomie, ils ajoutaient sur Sésostris, sur Phéron, sur Hélène, sur Rhampsinite, sur les rois qui ont fait construire les pyramides, sur un conquérant éthiopien nommé *Sabacos*, des contes tout à fait dignes du cadre où ils étaient enchâssés.

« Les prêtres de Thèbes firent mieux; ils montrèrent à Hérodote, et auparavant ils avaient montré à Hécatée, trois cent quarante-cinq colosses de bois représentant trois cent quarante-cinq grands prêtres qui s'étaient succédé de père en fils, tous hommes, tous nés l'un de l'autre, mais qui avaient été précédés par des dieux (127).

« D'autres Égyptiens lui dirent avoir des

que toute la fable de Deucalion était d'origine étrangère, et avait été apportée en Grèce avec les autres légendes de cette partie du culte grec qui était venue par le nord, et qui avait précédé les colons égyptiens et phéniciens. Mais s'il est vrai que les constellations de la sphère indienne ont au si des noms de personnages grecs; qu'on y voit Andromède sous le nom d'*Antarmadia*, Céphée sous celui de *Capila*, etc., on sera peut être tenté d'en tirer avec M. Wilford une conclusion entièrement inverse. Malheureusement, on commence à douter beaucoup, parmi les savants, de l'authenticité des documents allégués par cet écrivain. (CUVIER.)

(123) BENTLEY, *Mém. de Calcutta*, tome VIII, pag. 226 de l'édition in-8°.

(124) *Voyez* le *Timée* et le *Critias* de Platon.

(125) *Euterpe*, chap. 99 et suivants.

(126) Hérodote croyait avoir reconnu des rapports de figure et de couleur entre les Colchidiens et les Egyptiens; mais il est infiniment plus probable que ces Colchidiens noirs dont il parle, étaient une colonie indienne attirée par le commerce anciennement établi entre l'Inde et l'Europe par l'Oxus, la mer Caspienne et le Phase. *Voyez* RITTER, *Vestibule de l'histoire anc. avant Hérodote*, ch p. 1er. (CUVIER.)

(127) *Euterpe*, chapitre 145.

registres exacts non-seulement du règne des hommes, mais de celui des dieux. Ils comptaient dix-sept mille ans depuis Hercule jusqu'à Amasis, et quinze mille depuis Bacchus. Pan avait encore précédé Hercule (128).

« Evidemment ces gens-là prenaient pour historique quelque allégorie relative à la métaphysique panthéistique, qui faisait, à leur insu, la base de leur mythologie.

« Ce n'est qu'à Séthos que commence, dans Hérodote, une histoire un peu raisonnable, et ce qu'il est important de remarquer, cette histoire commence par un fait concordant avec les annales hébraïques, par la destruction de l'armée du roi d'Assyrie, Sennachérib (129); et cet accord continue sous Nécho (130) et sous Hophra ou Apriès.

« Deux siècles après Hérodote (vers 260 avant Jésus-Christ), Ptolémée Philadelphe, prince d'une race étrangère, voulut connaître l'histoire du pays que les événements l'avaient appelé à gouverner. Un prêtre encore, Manéthon, se chargea de l'écrire pour lui. Ce ne fut plus dans des registres, dans des archives, qu'il prétendit l'avoir puisée, mais dans les livres sacrés d'Agathodæmon, fils du second Hermès et père de Tât, lequel l'avait copié sur des colonnes érigées avant le déluge, par Tât, ou le premier Hermès, dans la terre sériadique (131), et ce second Hermès, cet Agathodæmon, ce Tât, sont des personnages dont quoi que ce soit n'avait parlé auparavant, non plus que de cette terre sériadique ni de ces colonnes. Ce déluge est lui-même un fait entièrement inconnu aux Egyptiens des temps antérieurs, et dont Manéthon ne marque rien dans ce qui nous reste de ses dynasties.

« Le produit ressemble à la source : non-seulement tout est plein d'absurdités, mais ce sont des absurdités propres et impossibles à concilier avec celles que des prêtres plus anciens avaient racontées à Solon et à Hérodote.

« C'est Vulcain qui commence la série des rois divins; il règne neuf mille ans; les dieux et les demi-dieux règnent mille neuf cent quatre-vingt-cinq ans. Ni les noms, ni les successions, ni les dates de Manéthon ne ressemblent à ce qu'on a publié avant et depuis lui; et il faut qu'il ait été aussi obscur et embrouillé qu'il était peu d'accord avec les autres, car il est impossible d'accorder entre eux les extraits qu'en ont donnés Josèphe, Jules Africain et Eusèbe. On ne convient pas même des sommes d'années de ces rois humains. Selon Jules Africain, elles vont à cinq mille cent un ans; selon Eusèbe, à quatre mille sept cent vingt-trois; selon le Syncelle, à trois mille cinq cent cinquante-cinq. On pourrait croire que les différences de noms et de chiffres viennent des copistes; mais Josèphe cite au long un passage dont les détails sont en contradiction manifeste avec les extraits de ses successeurs.

« Une chronique qualifiée d'ancienne (132) et que les uns jugent antérieure, les autres postérieure à Manéthon, donne encore d'autres calculs; la durée totale de ces rois est de trente-six mille cinq cent vingt-cinq ans, sur lesquels le soleil en a régné trente mille; les autres dieux, trois mille neuf cent quatre-vingt-quatre; les demi-dieux deux cent dix-sept; il ne reste pour les hommes que deux mille trois cent trente-neuf ans; aussi n'en compte-t-on que cent treize générations, au lieu des trois cent quarante d'Hérodote.

« Un savant d'un autre ordre que Manéthon, l'astronome Eratosthène, découvrit et publia, sous Ptolémée Evergète, vers 240 avant Jésus-Christ, une liste particulière de trente-huit rois de Thèbes, commençant à Ménès, et se continuant pendant mille vingt-quatre ans; nous en avons un extrait que le Syncelle a copié dans Apollodore (133). Presque aucun des noms qui s'y trouvent ne correspond aux autres listes.

« Diodore alla en Egypte sous Ptolomée Aulète, vers 60 avant Jésus-Christ, par conséquent, deux siècles après Manéthon et quatre après Hérodote.

« Il recueillit aussi de la bouche des prêtres l'histoire du pays, et il la recueillit de nouveau toute différente (134).

« Ce n'est plus Ménès qui a construit Memphis, mais Uchoréus. Longtemps avant lui, Busiris II avait construit Thèbes.

« Le huitième aïeul d'Uchoréus, Osymandyas, a été maître de la Bactriane, et y a réprimé des révoltes. Longtemps après lui, Sésostris a fait des conquêtes encore plus éloignées; il est allé jusqu'au delà du Gange, et est revenu par la Scythie et le Tanaïs. Malheureusement, ces noms de rois sont inconnus à tous les historiens précédents, et aucun des peuples qu'ils avaient conquis n'en a conservé le moindre souvenir. Quant aux dieux et aux héros, selon Diodore, ils ont régné dix-huit mille ans, et les souverains humains quinze mille : quatre cent soixante-dix rois avaient été Egyptiens, quatre Ethiopiens, sans compter les Perses et les Macédoniens. Les contes dont le tout est entremêlé ne le cèdent point d'ailleurs en puérilité à ceux d'Hérodote.

« L'an 18 de Jésus-Christ, Germanicus, neveu de Tibère, attiré par le désir de connaître les antiquités de cette terre célèbre, se rendit en Egypte, au risque de déplaire à un prince aussi soupçonneux que son oncle : il remonta le Nil jusqu'à Thèbes. Ce ne fut plus Sésostris ni Osymandias dont les prêtres lui parlèrent comme d'un conquérant, mais Rhamsès. A la tête de sept cent mille hommes, il avait envahi la Libye, l'Ethiopie, la Médis,

(128) *Euterpe*, 144.
(129) Ibid., 141.
(130) Ibid., 159, et dans le quatrième livre des *Rois*, chapitre, XIX, ou dans le deux ème des *Paral.*, chapitre XXXII.
(131) SYNCELLE, pag. 40.
(132) Ibid., pag. 51.
(133) Ibid., pag. 91 et suivantes.
(134) DIOD. SIC., l.b. I, sect. 2.

la Perse, la Bactriane, la Scythie, l'Asie Mineure et la Syrie (135).

« Enfin, dans le fameux article de Pline sur les obélisques (136), on trouve encore des noms de rois que l'on ne voit point ailleurs. Sothies, Mnevis, Zmarreus, Eraphius, Mestirès, un Semenpserteus, contemporain de Pythagore, etc. Un Ramisès, que l'on pourrait croire le même que Rhamsès, y est fait contemporain du siége de Troie.

« Je n'ignore pas que l'on a essayé de concilier ces listes en supposant que les rois ont porté plusieurs noms. Pour moi, qui ne considère pas seulement la contradiction de ces divers récits, mais qui suis frappé par-dessus tout de ce mélange de faits réels, attestés par de grands monuments, avec des extravagances puériles, il me semble infiniment plus naturel d'en conclure que les prêtres égyptiens n'avaient point d'histoire; qu'inférieurs encore à ceux des Indes, ils n'avaient pas même de fables convenues et suivies; qu'ils gardaient seulement des listes plus ou moins fautives de leurs rois et quelques souvenirs des principaux d'entre eux, de ceux surtout qui avaient eu le soin de faire inscrire leurs noms sur les temples et les autres grands ouvrages qui décoraient le pays, mais que ces souvenirs étaient confus, qu'ils ne reposaient guère que sur l'explication traditionnelle que l'on donnait aux représentations peintes ou sculptées sur les monuments, explications fondées seulement sur des inscriptions hiéroglyphiques, conçues comme celle dont nous avons une traduction (137), en termes très-généraux, et qui, passant de bouche en bouche, s'altéraient, quant aux détails, au gré de ceux qui les communiquaient aux étrangers; et qu'il est par conséquent impossible d'asseoir aucune proposition relative à l'antiquité des continents actuels sur les lambeaux de ces traditions, déjà si incomplètes dans leur temps, et devenues tout à fait méconnaissables sous la plume de ceux qui nous les ont transmises.

« Si cette assertion avait besoin d'autres preuves, elles se trouveraient dans la liste des ouvrages sacrés d'Hermès, que les prêtres égyptiens portaient dans leurs processions solennelles. Clément d'Alexandrie (138) nous les nomme tous au nombre de quarante-deux, et il ne s'y trouve pas même, comme chez les Brahmines, une épopée ou un livre qui ait la prétention d'être un récit, de fixer d'une manière quelconque aucune grande action, aucun événement.

« Les belles recherches de M. Champollion le jeune (139), et ses étonnantes découvertes sur la langue des hiéroglyphes, confirment ces conjectures loin de les détruire. Cet ingénieux antiquaire a lu, dans une série de tableaux hiéroglyphiques du temple d'Abydos (140), les prénoms d'un certain nombre de rois placés à la suite des autres; et une partie de ces prénoms (les dix derniers), s'étant retrouvés sur divers autres monuments, accompagnés de noms propres, il en a conclu qu'ils sont ceux des rois qui portaient ces noms propres, ce qui lui a donné à peu près les mêmes rois, et dans le même ordre que ceux dont Manéthon compose sa dix-huitième dynastie, celle qui chassa les pasteurs. Toutefois, la concordance n'est pas complète : il manque dans le tableau d'Abydos six des noms portés sur la liste de Manéthon, il y en a qui ne ressemblent pas; enfin il se trouve malheureusement une lacune avant le plus remarquable de tous, le Rhamsès qui paraît le même que le roi représenté sur un si grand nombre des plus beaux monuments de l'Égypte avec les attributs d'un grand conquérant; ce serait, selon M. Champollion, dans la liste de Manéthon, le Séthos, chef de la dix-neuvième dynastie, qui, en effet, est indiqué comme puissant en vaisseaux et en cavalerie, et comme ayant porté ses armes en Chypre, en Médie et en Perse. M. Champollion pense, avec Marsham et beaucoup d'autres, que c'est ce Rhamsès ou ce Séthos qui est le Sésostris ou le Sésoosis des Grecs; et cette opinion a de la probabilité dans ce sens que les représentations des victoires de Rhamsès, remportées probablement sur les nomades voisins de l'Égypte, ou tout au plus en Syrie, ont donné lieu à ces idées fabuleuses de conquêtes immenses attribuées, par quelque autre confusion, à un Sésostris; mais dans Manéthon c'est dans la douzième dynastie, et non dans la dix-huitième, qu'est inscrit un prince du nom de Sésostris, marqué comme conquérant de l'Asie et de la Thrace (141). Aussi Marsham prétend-il que cette douzième dynastie et la dix-huitième n'en font qu'une (142); Manéthon n'aurait donc pas compris lui-même les listes qu'il copiait. Enfin, si l'on admettait dans leur entier, et la vérité historique de ce bas-relief d'Abydos et son accord, soit avec la partie des listes de Manéthon qui paraît lui correspondre, soit avec les autres inscriptions hiéroglyphiques, il en résulterait déjà cette conséquence que la prétendue dix-huitième dynastie, la première sur laquelle les

(135) Tacite, *Annal.*, lib. xi, cap. 60.

N. B. D'après l'interprétation qu'Ammien nous a conservée, lib. xvii, cap. 4, des hiéroglyphes de l'obélisque de Thèbes, qui est aujourd'hui à Rome sur la place de Saint-Jean de Latran, il paraît qu'un Rhamestès y était qualifié, à la manière orientale, de seigneur de la terre habitable, et que l'histoire faite à Germanicus n'était qu'un commentaire de cette inscription. (Cuvier.)

(136) Pline, lib. xxxvi, cap. 8, 9, 10, 11.

(137) Celle de Rhamestès dans *Ammien*, loc. cit.

(138) *Stromat.*, lib. vi, p. 635.

(139) *Voyez* le *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, par M. Champollion le jeune, p. 245, et sa *Lettre à M. le duc de Blacas*, pages 15 et suivantes.

(140) Ce bas-relief important est gravé dans le *Voyage à Méroé*, de M. Caillaud, tom. II, planche xxxii.

(141) Syncelle, pag. 59.

(142) *Canon.*, pag. 555.

enciens chronologistes commencent à s'accorder un peu, est aussi la première qui ait laissé sur les monuments des traces de son existence. Manéthon a pu consulter ce document et d'autres semblables; mais il n'en est pas moins sensible qu'une liste, une série de noms ou de portraits, comme il y en a partout, est loin d'être une histoire.

« Ce qui est prouvé et connu pour les Indiens, ce que je viens de rendre si vraisemblable pour les habitants de la vallée du Nil, ne doit-on pas le présumer aussi pour ceux des vallées de l'Euphrate et du Tigre? Etablis, comme les Indiens (143), comme les Egyptiens, sur une grande route du commerce, dans de vastes plaines qu'ils avaient été obligés de couper de nombreux canaux, instruits comme eux par des prêtres héréditaires, dépositaires prétendus de livres secrets, possesseurs privilégiés des sciences, astrologues, constructeurs de pyramides et d'autres grands monuments (144), ne devaient-ils pas leur ressembler aussi sur d'autres points essentiels? Leur histoire ne devait-elle pas également se réduire à des légendes? J'ose presque dire non-seulement que cela est probable, mais que cela est démontré par le fait.

« Ni Moïse ni Homère ne nous parlent encore d'un grand empire dans la haute Asie. Hérodote (145) n'attribue à la suprématie des Assyriens que cinq cent vingt ans de durée, et n'en fait remonter l'origine qu'environ huit siècles avant lui. Après avoir été à Babylone et en avoir consulté les prêtres, il n'en a pas même appris le nom de Ninus comme roi des Assyriens, et n'en parle que comme du père d'Agron (146), premier roi héraclide de Lydie. Cependant il le fait fils de Bélus, tant il y avait dès lors de confusion dans les souvenirs. S'il parle de Sémiramis comme de l'une des reines qui ont laissé de grands monuments à Babylone, il ne la place que sept générations avant Cyrus.

« Hellanicus, contemporain d'Hérodote, loin de laisser rien construire à Babylone par Sémiramis, attribue la fondation de cette ville à Chaldæus, quatorzième successeur de Ninus (147).

« Bérose, Babylonien et prêtre, qui écrivait à peine cent vingt ans après Hérodote, donne à Babylone une antiquité effrayante; mais c'est à Nabuchodonosor, prince relativement très-moderne, qu'il attribue les monuments principaux (148).

« Touchant Cyrus lui-même, ce prince si remarquable, et dont l'histoire aurait dû être si connue, si populaire, Hérodote, qui ne vivait que cent ans après lui, avoue qu'il existait déjà trois sentiments différents; et en effet, soixante ans plus tard, Xénophon nous donne de ce prince une biographie tout opposée à celle d'Hérodote.

« Ctésias, à peu près contemporain de Xénophon, prétend avoir tiré des archives royales des Mèdes une chronologie qui recule de plus de huit cents ans l'origine de la monarchie assyrienne, tout en laissant à la tête de ses rois ce même Ninus, fils de Bélus, dont Hérodote avait fait un Héraclide, et en même temps il attribue à Ninus et à Sémiramis des conquêtes vers l'Occident d'une étendue absolument incompatible avec l'histoire juive et égyptienne de ce temps-là (149).

« Selon Mégasthène, c'est Nabuchodonosor qui a fait ces conquêtes incroyables. Il les a poussées par la Libye jusqu'en Espagne (150).

« On voit que, du temps d'Alexandre, Nabuchodonosor avait tout à fait usurpé la réputation que Sémiramis avait eue du temps d'Artaxerxès; mais on pensera sans doute que Sémiramis, que Nabuchodonosor, avaient conquis l'Ethiopie et la Libye à peu près comme les Egyptiens faisaient conquérir par Sésostris ou par Osymandias l'Inde et la Bactriane.

« Que serait-ce si nous examinions maintenant les différents rapports sur Sardanapale, dans lesquels un savant célèbre a cru trouver des preuves de l'existence de trois princes de ce nom, tous trois victimes de malheurs semblables (151) à peu près comme un autre savant trouve aux Indes au moins trois Vicramadityia, également tous les trois héros d'aventures pareilles?

« C'est apparemment d'après le peu de concordance de toutes ces relations que Strabon a cru pouvoir dire que l'autorité d'Hérodote et de Ctésias n'égale pas celle d'Hésiode ou d'Homère (152). Aussi Ctésias n'a-t-il guère été plus heureux en copistes que Manéthon; et il est bien difficile aujourd'hui d'accorder les extraits que nous en ont donnés Diodore, Eusèbe et le Syncelle.

« Lorsqu'on se trouvait en de pareilles incertitudes dans le Ve siècle avant Jésus-Christ, comment veut-on que Bérose ait pu les éclaircir dans le IIIe, et peut-on ajouter plus de foi aux quatre cent trente mille ans qu'il met avant le déluge, aux trente-cinq mille ans qu'il place entre le déluge et Sémiramis, qu'aux registres de cent cinquante mille ans qu'il se vante d'avoir consultés (153).

« On parle d'ouvrages élevés en des provinces éloignées, et qui portaient le nom de Sémiramis; on prétend aussi avoir vu en

(143) Toute l'ancienne mythologie des Brahmines se rapporte aux plaines où coule le Gange, et c'est évidemment là qu'ils ont fait leurs premiers établissements. (Cuvier.)

(144) Les descriptions des anciens monuments chaldéens ressemblent beaucoup à ce que nous voyons de ceux des Indiens et des Egyptiens; mais ces monuments ne sont pas conservés de même, parce qu'ils n'é aient construits qu'en briques séchées au soleil. (Cuvier.)

(145) *Clio*, cap. 95.

(146) *Clio*, cap. 7

(147) Etienne de Byzance, au mot *Chaldæi*.

(148) Jo Ephe (contre Appion), lib. I, cap. 19.

(149) Diod. Sic., lib. II.

(150) Josèphe (contre Appion), lib. I, cap. 6, et Strabon, lib. XV, pag. 687.

(151) *Voyez* dans les *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, tom. V, le mémoire de Fréret sur l'histoire des Assyriens.

(152) Strabon, lib. XI, pag. 507.

(153) Syncelle, pages 38 et 39.

Asie Mineure, en Thrace, des colonnes érigées par Sésostris (154); mais c'est ainsi qu'en Perse, aujourd'hui les anciens monuments, peut-être même quelques-uns de ceux-là, portent le nom de Roustan; qu'en Egypte ou en Arabie ils portent ceux de Joseph, de Salomon; c'est une ancienne coutume des Orientaux, et probablement de tous les peuples ignorants. Nos paysans appellent *camps de César* tous les anciens retranchements romains.

« En un mot, plus j'y pense, plus je me persuade qu'il n'y avait point d'histoire ancienne à Babylone, à Ecbatane, plus qu'en Egypte et aux Indes; et, au lieu de porter, comme Evhémère ou comme Bannier, la mythologie dans l'histoire, je suis d'avis qu'il faudrait reporter une grande partie de l'histoire dans la mythologie.

« Ce n'est qu'à l'époque de ce qu'on appelle communément le second royaume d'Assyrie que l'histoire des Assyriens et des Chaldéens commence à devenir claire; à l'époque où celle des Egyptiens devient claire aussi, lorsque les rois de Ninive, de Babylone et d'Egypte commencent à se rencontrer et à se combattre sur le théâtre de la Syrie et de la Palestine.

« Il paraît néanmoins que les auteurs de ces contrées, ou ceux qui en avaient consulté les traditions, et Bérose, et Hiéronyme, et Nicolas de Damas, s'accordaient à parler d'un déluge; Bérose le décrivait même avec des circonstances tellement semblables à celles de la *Genèse*, qu'il est presque impossible que ce qu'il en dit ne soit pas tiré des mêmes sources, bien qu'il en recule l'époque d'un grand nombre de siècles, autant du moins que l'on peut en juger par les extraits embrouillés que Josèphe, Eusèbe et le Syncelle nous ont conservés de ses écrits. Mais nous devons remarquer, et c'est par cette observation que nous terminerons ce qui regarde les Babyloniens, que ces siècles nombreux et cette grande suite de rois placés entre le déluge et Sémiramis sont une chose nouvelle, entièrement propre à Bérose, et dont Ctésias et ceux qui l'ont suivi n'avaient pas eu l'idée, qui n'a même été adoptée par aucun des auteurs profanes postérieurs à Bérose. Justin et Velleius considèrent Ninus comme le premier des conquérants, et ceux qui, contre toute vraisemblance, le placent le plus haut ne le font que de quarante siècles antérieur au temps présent (155).

« Les auteurs arméniens du moyen âge s'accordent à peu près avec quelqu'un des textes de la *Genèse*, lorsqu'ils font remonter le déluge à quatre mille neuf cent seize ans; et l'on pourrait croire qu'ayant recueilli les vieilles traditions, et peut-être extrait les vieilles chroniques de leur pays, ils forment une autorité de plus en faveur de la nouveauté des peuples; mais quand on réfléchi que leur littérature historique ne date que du v^e^ siècle, et qu'ils ont connu Eusèbe, on comprend qu'ils ont dû s'accommoder à sa chronologie et à celle de la Bible. Moïse de Chorène fait profession expresse d'avoir suivi les Grecs, et l'on voit que son histoire ancienne est calquée sur Ctésias (156).

« Cependant il est certain que la tradition du déluge existait en Arménie bien avant la conversion des habitants au christianisme; et la ville qui, selon Josèphe, était appelée *le lieu de la Descente*, existe encore au pied du mont Ararat, et porte le nom de *Nachidchevan* qui a en effet ce sens-là (157).

« Nous en dirons des Arabes, des Persans, des Turcs, des Mongols, des Abyssins d'aujourd'hui, autant que des Arméniens. Leurs anciens livres, s'ils en ont eu, n'existent plus; ils n'ont d'ancienne histoire que celle qu'ils se sont faite récemment, et qu'ils ont modelée sur la Bible: ainsi ce qu'ils disent du déluge est emprunté de la *Genèse*, et n'ajoute rien à l'autorité de ce livre.

« Il était curieux de rechercher quelle était sur ce sujet l'opinion des anciens Perses, avant qu'elle eût été modifiée par les croyances chrétienne et mahométane. On la trouve consignée dans leur *Boundehesh*, ou *Cosmogonie*, ouvrage du temps des Sassanides, mais évidemment extrait ou traduit d'ouvrages plus anciens, et qu'Anquetil-Duperron a retrouvé chez les Parsis de l'Inde. La durée totale du monde ne doit être que de douze mille ans: ainsi il ne peut être encore bien ancien. L'apparition de *Cayoumortz* (l'homme-taureau, le premier homme) est précédée de la création d'une grande eau (158).

« Du reste, il serait aussi inutile de demander aux Parsis une histoire sérieuse pour les temps anciens qu'aux autres Orientaux; les Mages n'en ont pas plus laissé que les Brahmes ou les Chaldéens. Je n'en voudrais pour preuve que les incertitudes sur l'époque de Zoroastre. On prétend même que le peu d'histoire qu'ils pouvaient avoir, ce qui regardait les Achéménides, les successeurs de Cyrus jusqu'à Alexandre, a été altéré exprès, et d'après un ordre officiel d'un monarque sassanide (159).

« Pour retrouver des dates authentiques du commencement des empires, et des traces du grand cataclysme, il faut donc aller jusqu'au delà des grands déserts de la Tartarie. Vers l'Orient et vers le Nord habite une autre race, dont toutes les institutions, tous les procédés diffèrent autant

(154) *N. B.* Il est très-remarquable qu'Hérodote ne dit avoir vu des monuments de Sésostris qu'en Palestine, et ne parle de ceux d'Ionie que sur le rapport d'autrui et en ajoutant que Sésostris n'est pas nommé dans les inscriptions, et que ceux qui ont vu ces monuments les attribuent à Memnon. (Voyez *Euterpe*, chap. 106.) (Cuvier.)

(155) Justin, lib. II, cap. 1; Velleius Paterculus, lib. I, cap 7.

(156) *Voyez* Moïse Chorenensis, *Histor. Armen.*, lib. I, cap. 1.

(157) *Voyez* la *Préface* des frères Whiston *sur Moïse de Chorène*, pag. 4.

(158) *Zend-Avesta* d'Anquetil, tome II, page 354.

(159) Mazondi, ap. Sacy, *Manuscrits de la Bibliothèque du roi*, tom VIII, pag. 161.

des nôtres que sa figure et son tempérament. Elle parle en monosyllabes ; elle écrit en hiéroglyphes arbitraires ; elle n'a qu'une morale politique, sans religion, car les superstitions de Fo lui sont venues des Indiens. Son teint jaune, ses joues saillantes, ses yeux étroits et obliques, sa barbe peu fournie, la rendent si différente de nous, qu'on est tenté de croire que ses ancêtres et les nôtres ont échappé à la grande catastrophe par deux côtés différents; mais, quoi qu'il en soit, ils datent leur déluge à peu près de la même époque que nous.

« Le *Chou-King* est le plus ancien des livres des Chinois (160) ; on assure qu'il fut rédigé par Confucius avec des lambeaux d'ouvrages antérieurs, il y a environ deux mille deux cent cinquante-cinq ans. Deux cents ans plus tard arriva, dit-on, la persécution des lettrés et la destruction des livres sous l'empereur Chi-Hoang-Ti, qui voulait détruire les traces du gouvernement féodal établi sous la dynastie antérieure à la sienne. Quarante ans plus tard, sous la dynastie qui avait renversé celle à laquelle appartenait Chi-Hoang-Ti, une partie du *Chou-King* fut restituée de mémoire par un vieux lettré, et une autre fut retrouvée dans un tombeau ; mais près de la moitié fut perdue pour toujours. Or, ce livre, le plus authentique de la Chine, commence l'histoire de ce pays par un empereur Yao, qu'il nous représente occupé à faire écouler les eaux *qui, s'étant élevées jusqu'au ciel, baignaient encore le pied des plus hautes montagnes, couvraient les collines moins élevées, et rendaient les plaines impraticables* (161).

« Ce Yao date, selon les uns, de quatre mille cent soixante-trois, selon les autres, de trois mille neuf cent quarante-trois ans avant le temps actuel. La variété des opinions sur cette époque va même jusqu'à deux cent quatre-vingt-quatre ans.

« Quelques pages plus loin, on nous montre Yu, ministre et ingénieur, rétablissant le cours des eaux, élevant des digues, creusant des canaux, et réglant les impôts de chaque province dans toute la Chine, c'est-à-dire dans un empire de six cents lieues en tout sens ; mais l'impossibilité de semblables opérations après de semblables événements montre bien qu'il ne s'agit ici que d'un roman moral et politique (162).

« Des historiens plus modernes ont ajouté une suite d'empereurs avant Yao, mais avec une foule de circonstances fabuleuses, sans oser leur assigner d'époques fixes, en variant sans cesse entre eux, même sur leur nombre et sur leurs noms, et sans être approuvés de tous leurs compatriotes. Fou-Hi, avec son corps de serpent, sa tête de bœuf et ses dents de tortue, ses successeurs non moins monstrueux, sont aussi absurdes, et n'ont pas plus existé qu'Encelade et Briarée.

« Est-il possible que ce soit un simple hasard qui donne un résultat aussi frappant, et qui fasse remonter à peu près à quarante siècles l'origine traditionnelle des monarchies assyrienne, indienne et chinoise ? Les idées de peuples qui ont eu si peu de rapports ensemble, dont la langue, la religion, les lois, n'ont rien de commun, s'accorderaient-elles sur ce point si elles n'avaient la vérité pour base ?

« Nous ne demandons pas de dates précises aux Américains, qui n'avaient point de véritable écriture, et dont les plus anciennes traditions ne remontaient qu'à quelques siècles avant l'arrivée des Espagnols ; et cependant l'on croit encore apercevoir les traces d'un déluge dans leurs grossiers hiéroglyphes. Ils ont leur Noé, ou leur Deucalion comme les Indiens, comme les Babyloniens, comme les Grecs (163).

« La plus dégradée des races humaines, celle des nègres, dont les formes s'approchent le plus de la brute, et dont l'intelligence ne s'est élevée nulle part au point d'arriver à un gouvernement régulier, ni à la moindre apparence de connaissances suivies, n'a conservé nulle part d'annales ni de traditions anciennes. Elle ne peut donc nous instruire sur ce que nous cherchons, quoique tous ses caractères nous montrent clairement qu'elle a échappé à la grande catastrophe sur un autre point que les races caucasique et altaïque, dont elle était peut-être séparée depuis longtemps quand cette catastrophe arriva (164).

« Mais, dit-on, si les anciens peuples ne nous ont pas laissé d'histoire, leur longue existence en corps de nation n'en est pas moins attestée par les progrès qu'ils avaient faits dans l'astronomie ; par des observations dont la date est facile à assigner, et même par des monuments encore subsistants et qui portent eux-mêmes leurs dates.

« Ainsi, la longueur de l'année telle que les Egyptiens sont supposés l'avoir déterminée d'après le lever héliaque de Sirius, se trouve juste pour une période comprise entre l'année 3000 et l'année 1000 avant Jésus-Christ, période dans laquelle tombent aussi les traditions de leurs conquêtes et de la grande prospérité de leur empire. Cette justesse prouve à quel point ils avaient porté l'exactitude de leurs observations, et fait sentir qu'ils se livraient depuis longtemps à des travaux semblables.

« Pour apprécier ce raisonnement, il est nécessaire que nous entrions ici dans quelques explications.

« Le solstice est le moment de l'année où commence la crue du Nil, et celui que les Egyptiens ont dû observer avec le plus

(160) *Voyez* la préface de l'édition du *Chou King*, donnée par M. de Guignes.

(161) *Chou-King*, traduction française, pag. 9.

(162) C'est le *Yu-Kong* ou le premier chapitre de la deuxième partie du *Chou-King*, pag. 43 à 60.

(163) *Voyez* l'excellent et magnifique ouvrage de M. de Humboldt sur les monuments mexicains. (CUVIER.)

(164) Cette hypothèse est inconciliable avec le texte sacré. Cuvier se montre ici rationaliste.

d'attention. S'étant fait dans l'origine, sur de mauvaises observations, une année civile ou sacrée de trois cent soixante-cinq jours juste, ils voulurent la conserver par des motifs superstitieux, même après qu'ils se furent aperçus qu'elle ne s'accordait pas avec l'année naturelle ou tropique, et ne ramenait pas les saisons aux mêmes jours (165). Cependant c'était cette année tropique qu'il leur importait de marquer pour se diriger dans leurs opérations agricoles. Ils durent donc chercher dans le ciel un signe apparent de son retour, et ils imaginèrent qu'ils trouveraient ce signe quand le soleil reviendrait à la même position, relativement à quelque étoile remarquable. Ainsi ils s'appliquèrent, comme presque tous les peuples qui commencent cette recherche, à observer les levers et les couchers héliaques des astres. Nous savons qu'ils choisirent particulièrement le lever héliaque de Sirius ; d'abord, sans doute à cause de la beauté de l'étoile, et surtout parce que dans ces anciens temps ce lever de Sirius, coïncidant à peu près avec le solstice, et annonçant l'inondation, était pour eux le phénomène de ce genre le plus important. Il arriva même de là que Sirius, sous le nom de *Sothis*, joua le plus grand rôle dans toute leur mythologie et dans leurs rites religieux. Supposant donc que le retour du lever héliaque de Sirius et l'année tropique étaient de même durée, et croyant enfin reconnaître que cette durée était de trois cent soixante-cinq jours et un quart, ils imaginèrent une période après laquelle l'année tropique et l'ancienne année, l'année sacrée de trois cent soixante-cinq jours seulement, devaient revenir au même jour ; période qui, d'après ces données peu exactes, était nécessairement de mille quatre cent soixante-une années sacrées et de mille quatre cent soixante de ces années perfectionnées auxquelles ils donnèrent le nom d'*années de Sirius*.

« Ils prirent pour point de départ de cette période, qu'ils appelèrent *année sothiaque* ou *grande année*, une année civile, dont le premier jour était ou avait été aussi celui d'un lever héliaque de Sirius ; et l'on sait, par le témoignage positif de Censorin, qu'une de ces grandes années avait pris fin en 138 de Jésus-Christ (166) : par conséquent elle avait commencé en 1322 avant Jésus-Christ et celle qui l'avait précédée en 2782. En effet, par des calculs de M. Ideler, on reconnaît que Sirius s'est levé héliaquement le 20 juillet de l'année julienne 139, jour qui répondait, cette année-là, au premier de Thot ou au premier jour de l'année sacrée égyptienne (167).

« Mais non-seulement la position du soleil, par rapport aux étoiles de l'écliptique, ou l'année sidérale, n'est pas la même que l'année tropique, à cause de la précession des équinoxes ; l'année héliaque, surtout lorsqu'elle est éloignée de l'écliptique, diffère encore de l'année sidérale, et en diffère diversement selon les latitudes des lieux où on l'observe. Ce qui est assez singulier cependant, et ce que déjà Bainbridge (168) et le P. Petau (169) ont fait observer (170), il est arrivé, par un concours remarquable dans les positions, que sous la latitude de la haute Egypte, à une certaine époque et pendant un certain nombre de siècles, l'année de Sirius était réellement, à très-peu de chose près, de trois cent soixante-cinq jours un quart ; en sorte que le lever héliaque de cette étoile revient en effet au même jour de l'année julienne, au 20 juillet, en 1322 avant et en 138 après Jésus-Christ (171).

« De cette coïncidence effective, à cette époque reculée, M. le baron Fourier, qui a constaté tous ses rapports par un grand travail et par de nouveaux calculs, conclut que puisque la longueur de l'année de Sirius était si parfaitement connue des Egyptiens, il fallait qu'ils l'eussent déterminée sur des observations faites pendant longtemps et avec beaucoup d'exactitude, observations qui remontaient au moins à deux mille cinq cents ans avant notre ère, et qui n'auraient pu se faire ni beaucoup avant ni beaucoup après cet intervalle de temps (172).

« Certainement ce résultat serait très-frappant si c'était directement et par des observations faites sur Sirius lui-même qu'ils eussent fixé la longueur de l'année de Sirius ; mais des astronomes expérimentés affirment qu'il est impossible que le lever héliaque d'une étoile ait pu servir de base à des observations exactes sur un pareil sujet, surtout dans un climat où *le tour de l'horizon est toujours tellement chargé de vapeurs, que dans les belles nuits on ne voit jamais d'étoiles à quelques degrés au-dessus*

(165) Geminus, contemporain de Cicéron, explique au long leurs motifs. (*Voyez* l'édition qu'en donne M. Halma à la suite du *Ptolomée*, pag. 43.) (Cuvier.)

(166) Tout ce système est développé par Censorin : *De die natali*, cap. 18 et 21. (Cuvier.)

(167) Ideler, *Recherches historiques sur les observations astronomiques des anciens*, traduction de M. Halma, à la suite de son *Canon de Ptolomée*, pag. 32 et suivantes.

(168) Bainbridge, *Canicul.*

(169) Petau, *Var. diss.*, lib. v, cap. 6, pag. 108.

(170) *Voyez* aussi La Nauze, sur l'année égyptienne, *Académie des belles-lettres*, tom. XIV, page 346; et le mémoire de M. Fourier dans le *Grand ouvrage sur l'Egypte, Mémoires*, tom. I^er^, page 803.

(171) Petau, *loc. cit.* M. Ideler affirme que cette rencontre du lever héliaque de Sirius eut aussi lieu en 2782 avant Jésus-Christ. (*Recherches historiques*, dans le *Ptolomée* de M. Halma, tome IV, pag. 67.) Mais pour l'année julienne, 1598 de Jésus-Christ, qui est aussi la dernière d'une grande année, le P. Petau et M. Ideler diffèrent beaucoup entre eux. Celui-ci met le lever héliaque de Sirius au 22 juillet, le premier le place au 19 ou au 20 août. (Cuvier.)

(172) *Voyez*, dans le *Grand ouvrage sur l'Egypte Antiquités, Mémoires*, t. I^er^, pag. 803, l'ingénieux mémoire de M. Fourier intitulé : *Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Egypte.* (Cuvier.)

de l'horizon, dans les seconde et troisième grandeurs, et que le soleil même, à son lever et à son coucher, se trouve entièrement déformé (173). Ils soutiennent que si la longueur de l'année n'eût pas été reconnue autrement, on aurait pu s'y tromper d'un et de deux jours (174). Ils ne doutent donc pas que cette durée de trois cent soixante-cinq jours un quart ne soit celle de l'année tropique, mal déterminée par l'observation de l'ombre ou par celle du point où le soleil se levait chaque jour, et identifiée par ignorance avec l'année héliaque de Sirius; en sorte que ce serait un juste hasard qui aurait fixé avec tant de justesse la durée de celle-ci pour l'époque dont il est question (175).

« Peut-être jugera-t-on aussi que des hommes capables d'observations si exactes, et qui les auraient continuées pendant si longtemps, n'auraient pas donné à Sirius assez d'importance pour lui vouer un culte; car ils auraient vu que les rapports de son lever avec l'année tropique et avec la crue du Nil n'étaient que temporaires, et n'avaient lieu qu'à une latitude déterminée. En effet, selon les calculs de M. Ideler, en 2782 avant Jésus-Christ, Sirius se montra dans la haute Égypte le deuxième jour après le solstice, en 1322 le treizième, et en 139 de Jésus-Christ le vingt-sixième (176). Aujourd'hui il ne se lève héliaquement que plus d'un mois après le solstice. Les Égyptiens se seraient donc attachés de préférence à trouver l'époque qui ramènerait la coïncidence du commencement de leur année sacrée avec celui de la véritable année tropique; et alors ils auraient reconnu que leur grande période devait être de mille cinq cent huit années sacrées et non pas de mille quatre cent soixante-une (177). Or, on ne trouve certainement aucune trace de cette période de mille cinq cent huit ans dans l'antiquité.

« En général, peut-on se défendre de l'idée que si les Égyptiens avaient eu de si longues suites d'observations et d'observations exactes, leur disciple Eudoxe, qui étudia treize ans parmi eux, aurait porté en Grèce une astronomie plus parfaite, des cartes du ciel moins grossières, plus cohérentes dans leurs diverses parties (178).

« Comment la précession n'aurait-elle été connue aux Grecs que par les ouvrages d'Hipparque, si elle eût été consignée dans les registres des Égyptiens, et écrite en caractères si manifestes aux plafonds de leurs temples? Comment enfin Ptolomée, qui écrivait en Égypte, n'aurait-il daigné se servir d'aucune des observations des Égyptiens (179)?

« Il y a plus, c'est qu'Hérodote, qui a tant vécu avec eux, ne parle nullement de ces six heures qu'ils ajoutaient à l'année sacrée, ni de cette grande période sothiaque qui en résultait; il dit, au contraire, positivement que les Égyptiens faisant leur année de trois cent soixante-cinq jours, les saisons reviennent au même point, en sorte que de son temps on ne paraît pas encore s'être douté de la nécessité de ce quart du jour (180). Thalès, qui avait visité les prêtres d'Égypte moins d'un siècle avant Hérodote, ne fit aussi connaître à ses compatriotes qu'une année de trois cent soixante-cinq jours seulement (181); et si l'on réfléchit que les colonies sorties de l'Égypte quatorze ou quinze cents ans avant Jésus-Christ, les Juifs, les Athéniens, en ont toutes apporté l'année lunaire, on jugera peut-être que l'année de trois cent soixante-cinq jours elle-même n'existait pas encore en Égypte dans ces siècles reculés

« Je n'ignore pas que Macrobe (182) attribue aux Égyptiens une année solaire de trois cent soixante-cinq jours un quart; mais cet auteur, récent comparativement, et venu longtemps après l'établissement de l'année fixe d'Alexandrie, a pu confondre les époques. Diodore (183) et Strabon (184) ne donnent une telle année qu'aux Thébains : ils ne disent pas qu'elle fut d'un usage général, et eux-mêmes ne sont venus que longtemps après Hérodote.

« Ainsi l'année sothiaque, la grande année, a dû être une invention assez récente, puisqu'elle résulte de la comparaison de l'année civile avec cette prétendue année héliaque de Sirius, et c'est pourquoi il n'en est parlé que dans des ouvrages du IIe et du IIIe siècle après Jésus-Christ (185), et que le Syncelle seul, dans le IXe siècle, semble citer Manéthon comme en ayant fait mention.

« On prend, malgré qu'on en ait, les mêmes idées de la science astronomique des Chaldéens. Qu'un peuple qui habitait de vastes plaines, sous un ciel toujours pur, ait été porté à observer le cours des astres, même dès l'époque où il était encore nomade, et où les astres seuls pouvaient diri-

(173) Ce sont les expressions de feu Nouet, astronome de l'expédition d'Égypte. (*Voyez* Volney, *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, tome III.) (Cuvier.)

(174) Delambre, *Abrégé d'astronomie*, pag. 217, et dans sa note sur les préparations, *Histoire de l'Astronomie du moyen âge*, pag. iij.

(175) Delambre, *Rapport sur le mémoire de M. de Paravey sur la sphère*, dans le tome VIII des *Nouvelles annales des voyages*.

(176) Ideler, *loc. cit.*, pag. 38.

(177) *Voyez* Laplace, *Système du monde*, troisième édition, pag. 17, et *Annuaire* de 1818.

(178) *Voyez*, sur la grossièreté des déterminations de la sphère d'Eudoxe, M. Delambre dans le premier tome de son *Histoire de l'Astronomie ancienne*, pag. 120 et suivantes.

(179) *Voyez* le Discours préliminaire de l'*Histoire de l'Astronomie du moyen âge* par M. Delambre, pag. viij et suivantes.

(180) *Euterpe*, chap. IV.

(181) Diog. Laert., lib. I, *in Thalet.*

(182) *Saturnal.*, lib. I, cap. 15.

(183) *Bibl.*, lib. I, pag. mea 46.

(184) *Geogr.*, pag. 102.

(185) *Voyez*, sur la nouveauté probable de cette période, l'excellente dissertation de M. Biot, dans ses *Recherches sur plusieurs points de l'astronomie égyptienne*, pag. 148 et suivantes. (Cuvier.)

ger ses courses pendant la nuit, c'est ce qu'il était naturel de penser; mais depuis quand étaient-ils astronomes, et jusqu'où ont-ils poussé l'astronomie? voilà la question. On veut que Callisthène ait envoyé à Aristote des observations faites par eux, et qui remonteraient à deux mille deux cents ans avant Jésus Christ. Mais ce fait n'est rapporté que par Simplicius (186) à ce qu'il dit d'après Porphyre, et six cents ans après Aristote. Aristote lui-même n'en a rien dit; aucun véritable astronome n'en a parlé. Ptolomée rapporte et emploie dix observations d'éclipses véritablement faites par les Chaldéens; mais elles ne remontent qu'à Nabonassar (sept cent vingt-un ans avant Jésus-Christ); elles sont grossières, le temps n'y est exprimé qu'en heures et en demi-heures, et l'ombre qu'en moitiés ou en quarts de diamètre. Cependant, comme elles avaient des dates certaines, les Chaldéens devaient avoir quelque connaissance de la vraie longueur de l'année et quelque moyen de mesurer le temps. Ils paraissent avoir connu la période de dix-huit ans qui ramène les éclipses de lune dans le même ordre, et que la simple inspection de leurs registres devait promptement leur donner; mais il est constant qu'ils ne savaient ni expliquer ni prédire les éclipses de soleil.

« C'est pour n'avoir pas entendu un passage de Josèphe que Cassini et, d'après lui, Bailly ont prétendu y trouver une période luni-solaire de six cents ans, qui aurait été connue des premiers patriarches (187).

« Ainsi tout porte à croire que cette grande réputation des Chaldéens leur a été faite, à des époques récentes, par les indignes successeurs qui, sous le même nom, vendaient dans tout l'empire romain des horoscopes et des prédictions; et qui, pour se procurer plus de crédit, attribuaient à leurs grossiers ancêtres l'honneur des découvertes des Grecs.

« Quant aux Indiens, chacun sait que Bailly, croyant que l'époque qui sert de point de départ à quelques-unes de leurs tables astronomiques avait été effectivement observée, a voulu en tirer une preuve de la haute antiquité de la science parmi ce peuple, ou du moins chez la nation qui lui aurait légué ses connaissances; mais tout ce système si péniblement conçu tombe de lui-même, aujourd'hui qu'il est prouvé que cette époque a été adoptée après coup sur des calculs faits en rétrogradant, et dont le résultat était faux (188). M. Bentley a reconnu que les tables de Tirvalour, sur lesquelles portait surtout l'assertion de Bailly, ont dû être calculées vers 1281 de Jésus-Christ (il y a aujourd'hui cinq cent soixante-douze ans), et que le *Surya-Siddhanta* que les brahmes regardent comme leur plus ancien traité scientifique d'astronomie, et qu'ils prétendent révélé depuis plus de vingt millions d'années, ne peut avoir été composé qu'il y a environ sept cent quatre-vingt-douze ans (189).

« Des solstices, des équinoxes indiqués dans les *Pouranas*, et calculés d'après les positions que semblaient leur attribuer les signes du zodiaque indien, tels qu'on croyait les connaître, avaient paru d'une antiquité énorme. Une étude plus exacte de ces signes a montré récemment à M. de Paravey qu'il ne s'agit que de solstices de douze cents ans avant Jésus-Christ. Cet auteur avoue en même temps que le lieu de ces solstices est si grossièrement fixé qu'on ne peut répondre de cette détermination à deux ou trois siècles près. Ce sont les mêmes que ceux d'Eudoxe, que ceux de Tchéou-Kong (190).

« Il est bien avéré que les Indiens n'observent pas, et qu'ils ne possèdent aucun des instruments nécessaires pour cela. M. Delambre reconnaît à la vérité, avec Bailly et Legentil, qu'ils ont des procédés de calcul qui, sans prouver l'ancienneté de leur astronomie, en montrent au moins l'originalité (191); et toutefois on ne peut étendre cette conclusion à leur sphère; car, indépendamment de leurs vingt-sept ou maisons lunaires, qui ressemblent beaucoup à celles des Arabes, ils ont au zodiaque les mêmes douze constellations que les Egyptiens, les Chaldéens et les Grecs (192); et si l'on s'en rapportait aux assertions de M. Wilford, leurs constellations extra-zodiacales seraient aussi les mêmes que celles des Grecs, et porteraient des noms qui ne sont que de légères altérations de leurs noms grecs (193).

(186) *Voyez* M. Delambre, *Histoire de l'Astronomie*, tom. I, pag. 212. *Voyez* aussi son *Analyse de Geminus*, ibid., pag. 211. Comparez-la avec les Mémoires de M. Ideler *sur l'Astronomie des Chaldéens*, dans le quatrième tome du *Ptolomée* de M. Halma, pag 166. (Cuvier.)

(187) *Voyez* Bailly, *Histoire de l'Astronomie ancienne*; et M. Delambre, dans son ouvrage sur le même sujet, tom. I^er, p. 3.

(188) *Voyez* Laplace, *Exposé du système du monde*, p. 330; et le Mémoire de M. Davis sur les calculs astronomiques des Indiens, *Mém. de Calcutta*, tom. II, pag. 225 de l'édition in-8°.

(189) *Voyez* les Mémoires de M. Bentley, sur l'antiquité du Surya-Siddhanta, *Mém. de Calcutta*, tom. VI, p. 540; et sur les systèmes astronomiques des Indiens, *ibid.*, t. VIII, p. 195 de l'édition in-8°.

(190) Mémoires encore manuscrits de M. de Paravey *sur la sphère de la haute Asie*.

(191) *Voyez* le traité approfondi sur l'astronomie des Indiens dans l'*Histoire de l'Astronomie ancienne* de M. Delambre, tom. I^er, pag. 406 à 556.

(192) *Voyez* le Mémoire de sir Will. Jones sur l'antiquité du zodiaque indien, *Mém. de Calcutta*, tom. II, pag. 289 de l'édition in-8°, et dans la traduction française, tom. II, p. 332.

(193) Voici les propres paroles de M. Wilford, dans son mémoire sur les témoignages des anciens livres hindous touchant l'Egypte et le Nil, *Mémoires de Calcutta*, tom. III, *pag*, 433 de l'édition in-8°: « Ayant demandé à mon pandit, qui est un savant astronome, de me désigner dans le ciel la constellation d'Antarmada, il me dirigea aussitôt sur Andromède, que j'avais eu soin de ne pas lui montrer comme un astérisme qui me serait connu. Il m'apporta ensuite un livre très-rare et très-curieux, en sanscrit, où se trouvait un chapitre particulier sur les Upanacshatras ou constellations extra-zodiacales, avec des

« C'est à Yao que l'on attribue l'introduction de l'astronomie à la Chine : il envoya, dit le *Chou-King*, les astronomes vers les quatre points cardinaux de son empire, pour examiner quelles étoiles présidaient aux quatre saisons, et pour régler ce qu'il y avait à faire dans chaque temps de l'année (194), comme s'il eût fallu se disperser pour une semblable opération. Environ deux cents ans plus tard, le *Chou-King* parle d'une éclipse de soleil, mais avec des circonstances ridicules comme dans toutes les fables de cette espèce; car on fait marcher un général et toute l'armée chinoise contre deux astronomes, parce qu'ils ne l'avaient pas bien prédite (195); et l'on sait que plus de deux mille ans après les astronomes chinois n'avaient aucun moyen de prédire exactement les éclipses de soleil. En 1629 de notre ère, lors de leur dispute avec les Jésuites, ils ne savaient pas même calculer les ombres.

« Les véritables éclipses, rapportées par Confucius dans sa *Chronique du royaume de Lou*, ne commencent que mille quatre cents ans après celle-là, en 776 avant Jésus-Christ, et à peine un demi-siècle plus haut que celles des Chaldéens rapportées par Ptolomée ; tant il est vrai que les nations échappées en même temps à la destruction sont aussi arrivées vers le même temps, quand les circonstances ont été semblables, à un même degré de civilisation. Or, on croirait, d'après l'identité de nom des astronomes chinois sous différents règnes (ils paraissent, d'après le *Chou-King*, s'être tous appelés *Hi* et *Ho*), qu'à cette époque reculée leur profession était héréditaire en Chine comme dans l'Inde, en Egypte et à Babylone.

« La seule observation chinoise plus ancienne, qui ne porte pas en elle-même la preuve de sa fausseté, serait celle de l'ombre faite par Tchéou-Kong vers 1100 avant Jésus-Christ ; encore est-elle au moins assez grossière (196).

« Ainsi nos lecteurs peuvent juger que les inductions tirées d'une haute perfection de l'astronomie des anciens peuples ne sont pas plus concluantes en faveur de l'excessive antiquité de ces peuples que les témoignages qu'ils se sont rendus à eux-mêmes.

« Mais quand cette astronomie aurait été plus parfaite, que prouverait-elle ? A-t-on calculé les progrès que devait faire une science dans le sein de nations qui n'en avaient en quelque sorte point d'autres ; chez qui la sérénité du ciel, les besoins de la vie pastorale ou agricole, et la superstition faisaient des astres l'objet de la contemplation générale ; où des colléges d'hommes les plus respectés étaient chargés de tenir registre des phénomènes intéressants, et d'en transmettre la mémoire ; où l'hérédité de la profession faisait que les enfants étaient dès le berceau nourris dans les connaissances acquises par leurs pères ?

« Que parmi les nombreux individus dont l'astronomie était la seule occupation il se soit trouvé un ou deux esprits géométriques, et tout ce que ces peuples ont su à pu se découvrir en quelques siècles.

« Songeons que depuis les Chaldéens la véritable astronomie n'a eu que deux âges, celui de l'école d'Alexandrie, qui a duré quatre cents ans, et le nôtre, qui n'a pas été aussi long. A peine l'âge des Arabes y a-t-il ajouté quelque chose. Les autres siècles ont été nuls pour elle. Il ne s'est pas écoulé trois cents ans entre Copernic et l'auteur de la *Mécanique céleste*, et l'on veut que les Indiens aient eu besoin de milliers d'années pour arriver à leurs informes théories (197)? » (Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe.*)

« On a eu recours à des arguments d'un autre genre. On a prétendu que, indépendamment de ce qu'ils ont pu savoir, ces peuples ont laissé des monuments qui portent, par l'état du ciel qu'ils représentent, une date certaine et une date très-reculée; et les zodiaques sculptés dans deux temples de la haute Egypte parurent, il y a quelques années, fournir pour cette assertion des preuves tout à fait démonstratives. Ils offrent les mêmes figures des constellations zodiacales que nous employons aujourd'hui, mais distribuées d'une façon particulière. On crut voir dans cette distribution une représentation de l'état du ciel au moment où l'on avait dessiné ces monuments, et l'on pensa qu'il serait possible d'en conclure la date de la construction des édifices qui les contiennent.

« Mais pour en venir à la haute antiquité que l'on prétendait en déduire, il fallut supposer, premièrement, que leur division avait un rapport déterminé avec un certain état du ciel, dépendant de la précession des équinoxes, qui fait faire aux colures le tour du zodiaque en vingt-six mille ans ; qu'elle indiquait, par exemple, la position du point solsticial ; et, secondement, que l'état du ciel représenté était précisément celui qui avait lieu à l'époque où le monument a été construit ; deux suppositions qui en supposaient elles-mêmes, comme on voit, un grand nombre d'autres.

« En effet, les figures de ces zodiaques sont-elles les constellations, les vrais groupes

dessins de Capéya, de Câsyapi assise, tenant une fleur de lotus à la main, d'Antarmada enchaînée avec le poisson près d'elle, et de Parasica tenant la tête d'un monstre qu'il avait tué, dégoûtant de sang et avec des serpents pour cheveux. » (Cuvier.)

(194) *Chou-King*, pag. 6 et 7.

(195) *Chou King*, pag. 66 et suiv.

(196) *Voyez* dans la *Connaissance des temps* de 1809, page 582, et dans l'*Histoire de l'Astronomie ancienne* de M. Delambre, tom. Ier, p. 391, l'extrait d'un Mémoire du P. Gaubil sur les observations des Chinois.

(197) Le traducteur anglais de ce discours cite à ce sujet l'exemple du célèbre James Ferguson, qui était berger dans son enfance, et qui, en gardant les troupeaux pendant la nuit, eut de lui-même l'idée de se faire une carte céleste, et la dessina peut-être mieux qu'aucun astronome chaldéen. On raconte quelque chose d'assez semblable de Jamerey Duval. (Cuvier.)

d'étoiles qui portent aujourd'hui les mêmes noms, ou simplement ce que les astronomes appellent des signes, c'est-à-dire des divisions du zodiaque partant de l'un des colures, quelque place que ce colure occupe?

« Le point où l'on a partagé ces zodiaques en deux bandes est-il nécessairement celui d'un solstice?

« La division du côté de l'entrée est-elle nécessairement celle du solstice d'été? Cette division indique-t-elle, même en général, un phénomène dépendant de la précession des équinoxes? Ne se rapporterait-elle pas à quelque époque dont la rotation serait moindre; par exemple, au moment de l'année tropique, où commençait telle ou telle des années sacrées des Égyptiens, lesquelles, étant plus courtes que la véritable année tropique de près de six heures, faisaient le tour du zodiaque en mille cinq cent huit ans?

« Enfin, quelque sens qu'elle ait eu, a-t-on voulu marquer par là le temps où le zodiaque a été sculpté, ou celui où le temple a été construit? N'a-t-on pas eu l'idée de rappeler un état antérieur du ciel à quelque époque intéressante pour la religion, soit qu'on l'ait observé ou qu'on l'ait conclu par un calcul rétrograde?

« D'après le seul énoncé de pareilles questions, on doit sentir tout ce qu'elles avaient de compliqué, et combien la solution quelconque que l'on aurait adoptée devait être sujette à controverse et peu susceptible de servir elle-même de preuve solide à la solution d'un autre problème, tel que l'antiquité de la nation égyptienne. Aussi, peut-on dire que parmi ceux qui essayèrent de tirer de ces données une date, il s'éleva autant d'opinions qu'il y eut d'auteurs. . . . . .

. . . . . .

« Tous ces efforts d'esprit et de science, en tant qu'ils concernent l'époque des monuments, sont devenus superflus depuis que, finissant par où naturellement l'on aurait commencé si la prévention n'avait pas aveuglé les premiers observateurs, on s'est donné la peine de copier et de restituer les inscriptions grecques gravées sur ces monuments, et surtout depuis que M. Champollion est parvenu à déchiffrer celles qui sont exprimées en hiéroglyphes.

« Il est certain maintenant, et les inscriptions grecques s'accordent pour le prouver avec les inscriptions hiéroglyphiques, il est certain, disons-nous, que les temples dans lesquels on a sculpté des zodiaques ont été construits sous la domination des Romains. Le portique du temple de Dendérah, d'après l'inscription grecque de son frontispice, est consacré au salut de Tibère (198).

« Sur le planisphère du même temple on lit le titre d'*Autocrator* en caractères hiéroglyphiques (199), et il est probable qu'il se rapporte à Néron. Le petit temple d'Esné, celui dont on plaçait l'origine au plus tard entre deux mille sept cents ou trois mille ans avant Jésus-Christ, a une colonne sculptée et peinte la dixième année d'Antonin, cent quarante-sept ans après Jésus-Christ, et elle est peinte et sculptée dans le même style que le zodiaque qui est auprès (200).

« Il y a plus: on a la preuve que cette division du zodiaque, dans tel ou tel signe, n'a aucun rapport à la précession des équinoxes, ni au déplacement du solstice. Un cercueil de momie, rapporté nouvellement de Thèbes par M. Caillaud, et contenant, d'après l'inscription grecque très-lisible, le corps d'un jeune homme mort la dix-neuvième année de Trajan, cent seize ans après Jésus-Christ (201), offre un zodiaque divisé au même point que ceux de Dendérah (202), et toutes les apparences sont que cette division marque quelque thème astrologique relatif à cet individu; conclusion qui doit probablement s'appliquer aussi à la division des zodiaques des temples; elle marque ou le thème astrologique du moment de leur érection, ou celui du prince pour le salut duquel ils avaient été votés, ou tel autre instant semblable relativement auquel la position du soleil aura paru importante à noter (203).

« Ainsi se sont évanouis pour toujours les conclusions que l'on avait voulu tirer de quelques monuments mal expliqués contre la nouveauté des continents et des nations, et nous aurions pu nous dispenser d'en traiter avec tant de détails, si elles n'étaient pas si récentes et n'avaient pas fait assez d'impression pour conserver encore leur influence sur les opinions de quelques personnes. » (Cuvier [204], *Discours sur les révolutions du globe.*)

Chapitre XVI. — *Création panthéiste du Brahmanisme comparée à celle de la Genèse.*

Le Rationaliste. — Parmi les livres sacrés qu'on vante le plus, il faut assurément citer les livres hindous avant tous les autres. Est-ce que ces livres ne donnent pas de la création une notion supérieure à celle que nous trouvons dans la *Genèse*? Pourquoi vouloir accorder aux Hébreux le mo-

(198) Letronne *ibid.*,

(199) Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, pag. xxxviij.

(200) Il., ibid., pages 456 et 457.

(201) Letronne, *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité à l'occasion d'un zodiaque égyptien peint dans une caisse de momie qui porte une inscription grecque du temps de Trajan*; Paris, 1824, in-8°, pag. 39.

(202) Il., ibid., pag. 48 et 49.

(203) On trouvera dans les *Annales de philosophie chrétienne* un ample exposé des travaux de Letronne sur cette question par M. Edouard Carteron.

(204) Cuvier était protestant, et non rationaliste; mais, selon les habitudes reçues dans cette secte, il interprétait quelquefois les livres saints avec une étrange hardiesse; par exemple, il prétendait que la race nègre avait survécu au déluge.

nopole des grandes et saintes idées ? Est-ce que l'Éternel n'a pas fait entendre sa voix sur les hauteurs de l'Himalaya comme sur les sommets du Sinaï? Il n'y a rien à répondre à cette opinion soutenue avec tant d'habileté par MM. Pauthier, de Bohlen, Creuzer, Guigniaut, Clavel, Pierre Leroux, etc.

L'Apologiste. — « Il n'y a pas de *fiat lux* dans la *Genèse* indienne ; car le génie hindou excelle surtout à montrer la méditation du solitaire des mondes avant qu'il ait produit son œuvre. Cette conversation de l'Infini avec lui-même, monologue de l'Esprit dans l'abîme incréé, parole de l'Intelligence pure au milieu du silence du non-être, ouvre cette *Genèse* de cénobites, qui anticipe d'un jour sur la *Genèse* de Moïse ; vous assistez aux délibérations de l'auteur des choses ; il semble entendre le dernier retentissement de l'éternité sur les rives du temps, écho de la voix qui a précédé le monde.

« *Au commencement, il n'y avait ni être, ni non-être ; ni ciel, ni terre ; nul n'était enveloppé dans la félicité d'un autre : il n'y avait ni eau profonde, ni abîme ; la mort n'était pas, ni l'immortalité. Mais Lui vivait sans respirer, seul avec lui-même.*

« Cette solitude infinie est suivie d'une tristesse infinie et, en quelque manière, de la première passion de l'Éternel ; il interroge, il demande : Qui suis-je ? Mais nul ne répond, et une sublime horreur le saisit, égaré seul, sans compagnon, par delà les bornes de toute vie, dans l'abîme de l'éther.

« *Regardant autour de lui, l'Esprit ne vit rien que lui-même, et il eut peur ; c'est pourquoi aujourd'hui l'homme a peur quand il est seul. Cependant il pensa : Il n'est rien hors de moi ; qui craindrais-je? et cette terreur s'éloigna de lui ; mais il ne sentit aucune joie, et c'est pourquoi l'homme est triste quand il est seul.*

« A la terreur succède le désir. Le grand solitaire, l'ascète par excellence, souhaite l'existence d'un autre que lui même ; et ce désir, à peine né, devient le germe des choses. Le dieu se fait homme sous la figure du monde ; le soleil est son regard, les vents son souffle, les rayons sa chevelure, la terre ses pieds, les saints livres ouverts sa parole. Première incarnation.

« Il remplit ainsi de lui-même le non-être. Pour combler sa propre solitude, il parcourt tous les degrés de l'existence, depuis l'infiniment grand jusqu'à l'infiniment petit. Toujours se poursuivant, toujours se dérobant à ses propres étreintes, il forme de sa propre substance chaque couple de créatures, depuis l'éléphant jusqu'aux fourmis et aux plus petits insectes, tombant toujours plus bas, plus il s'efforce de s'atteindre, de se retrouver, de se ressaisir lui-même tout entier dans l'unité de l'esprit incréé.

« De plus, pour se produire dans le monde visible, il a dû se diviser, se limiter. Cet océan sans bords s'est donné un rivage ; ce coursier céleste s'est imposé un frein ; cette âme sans parties s'est partagée entre les diverses formes de créatures comme les membres de la vache consacrée sur l'autel des pasteurs ; d'où l'idée que le monde est un sacrifice permanent de l'Éternel. L'infini souffre dans les bornes du fini ; l'Esprit a sa passion dans les liens du corps. L'ancien des êtres s'offre à lui-même chaque jour en oblation. » (Edgar Quinet, *Génie des religions*, Des religions indiennes.)

Dans les mythes hindous, la notion de la création, ou, pour mieux dire, de l'évolution de Dieu, se présente sans doute sous des formes très-variées ; mais le panthéisme est toujours au fond de cette poésie fantastique, et la *Genèse* conserve toujours sa supériorité. M. Edgar Quinet se charge de le démontrer.

Chapitre XVII. — *Comparaison entre Brahma et Jéhovah.*

« La mer primitive, non encore profanée par la rame ; un désert vivant, qui rejette lui-même toute souillure, que jamais nul voyageur n'a parcouru ; un ciel terrestre qui se confond par delà tout l'horizon avec l'incorruptible éther ; un être incommensurable, à l'haleine de géant, qui tour à tour gronde, murmure, se tait, se meut, s'inquiète, s'apaise, s'endort, et semble créer en rêvant. Quel mystère nouveau ! quel étrange envoyé du Créateur ! quelle source intarissable de formes, de signes, d'emblèmes divins ! Comment cette immensité paresseuse, ciel et terre tout ensemble, moitié dormante, moitié veillante, bercée sur elle-même, toujours ancienne, toujours changeante, dont la forme n'est qu'illusion, ondes, vagues, écume, bulles d'eau, comment cette immensité ne révélerait-elle pas une figure nouvelle de l'infini ? En effet, le dieu nouveau naît de son sein, et toutes les harmonies de Brahma sont avec l'Océan ; lui-même s'appelle le premier-né des eaux ; il flotte depuis l'éternité dans le calice humide d'un lotus ; ses yeux sont tels que le nymphéa. Ame, parfum de l'Océan, sa parole, exhalée du milieu de la mer sans rives, passe comme la brise ; elle est recueillie d'abord par trois solitaires, enfants des eaux. Sa pensée, illusion flottante, sirène éternelle, se balance sur les ondes éternellement pacifiques, et l'œuf du monde surnage comme la couvée d'un invisible alcyon. Ces harmonies sont plus frappantes encore si on les compare à celles du culte précédent ; car, dans la première révélation, l'infini jaillissait, éclatait plus prompt que le rayon de l'aurore ; actif, diligent, instantané, comme l'esprit de la lumière : dans la seconde, le dieu encore humide des flots a, pour ainsi parler, le naturel indolent de l'océan de Golconde : loin d'être dévoré de la soif d'Indra, il se suffit à lui-même, toujours comblé, toujours rassasié, principe de tout, mêlé à tout, *comme le sel à l'eau marine.*

« Ce caractère original achève de se montrer dans le tableau de la création, qui naît d'une rêverie de l'infini au murmure des ondes éternelles ; les pensées de cette grande âme de l'océan intelligible se soulèvent, se

déroulent, s'affaissent l'un dans l'autre ; sans activité, sans volonté, accablé d'une langueur infinie, l'esprit des eaux se réveille à demi ; ses doux yeux de lotus s'ouvrent à la lumière, et dans ce premier regard jeté sur lui-même, il produit tous les types de l'univers visible ; puis il s'assoupit de nouveau, il défaille, et l'univers retombe dans le néant. C'est ainsi, par une contemplation intime, à la manière d'un prêtre dans son ermitage, et au milieu des ablutions que le grand cénobite, l'ancêtre des esprits, produit du dedans au dehors le monde des corps sur le moule de l'âme. QU'IL Y A LOIN DE LA AU DIEU DE LA BIBLE, APPELANT LA CRÉATION DU NÉANT COMME UN ÉMIR DANS LE DÉSERT APPELLE SES SERVITEURS A L'ENTRÉE DE SA TENTE ! » (Edgar QUINET, *Génie des religions*, Des religions indiennes.)

CHAPITRE XVIII. — *Hypothèse rationaliste sur l'origine du genre humain.*

LE RATIONALISTE. — La philosophie ancienne, chez les peuples où la raison avait plus de puissance et plus de liberté, s'était divisée en plusieurs grandes sectes.

Ces sectes, qui se faisaient souvent la guerre, à cause des doctrines opposées et contradictoires qu'elles professaient, s'accordaient cependant en une seule et même doctrine touchant l'état de l'homme primitif, l'origine de la religion, des lois et de la société. Cet accord n'est-il pas une preuve concluante en faveur de l'hypothèse qu'ils admettaient ?

Horace exposait en ces termes la doctrine des Epicuriens sur ce sujet :

« Les premiers humains, comme toutes les brutes, sont sortis des entrailles de la terre. Ils n'étaient alors qu'un troupeau muet et immonde, privé de la raison et de la parole. Pour un peu de glands ou pour une tanière ils se faisaient mutuellement la guerre. C'était au commencement une guerre aux égratignures et aux coups de poings ; ensuite on se battit avec des bâtons, et enfin avec des armes artistement fabriquées. Plus tard ils inventèrent eux-mêmes la parole, formèrent un langage, pour exprimer les sentiments de l'âme, et trouvèrent des noms pour exprimer les choses. A cette époque-là ils cessèrent de guerroyer ; ils commencèrent à bâtir des villes, à les entourer de murailles ; ils firent des lois qui défendaient le vol, le meurtre et l'adultère. Car, même avant Hélène, la femme a été toujours, dans les anciens temps, une cause funeste de guerre parmi les hommes. Adonnés jusque-là aux vagues jouissances de la chair, hors du mariage, comme les bêtes fauves, ils se disputaient la femelle, et se l'arrachaient les uns aux autres par la force ; le plus vaillant en faisait sa proie, comme, dans le troupeau, le taureau le plus fort finit par s'approprier la génisse. Mais ces hommes-là sont morts, ne laissant aucun souvenir, moins encore leurs noms. Si donc tu veux feuilleter les annales et les monuments du monde, tu seras obligé de croire que ce n'est pas la nature qui a pu apprendre aux hommes à discerner le bien du mal, le juste de l'injuste, ce qui est permis de ce qui est défendu, mais que l'unique source de droit a été la crainte de l'oppression (205). »

La doctrine des stoïciens sur le même sujet était parfaitement la même ; comme l'atteste Cicéron :

« Il y eut un temps, dit-il, où les hommes vivaient en vaguant par les campagnes, tout à fait brutes. Ils se nourrissaient des mêmes aliments que les bêtes féroces ; ils ne se conduisaient que d'après les instincts du corps et non d'après les dictées de la raison. On ne professait alors aucune religion divine ; on n'observait aucune loi morale, aucun devoir. Le mariage légitime était inconnu : les pères ne reconnaissaient pas leurs propres enfants, ni les enfants leur propre père. On ne comprenait pas alors les avantages du droit et de l'équité. Tout était ignorance, erreur, abus des seules forces du corps ; et c'était à l'ombre et à l'aide de ces satellites horribles et funestes que s'assouvissaient et régnaient en tyrans les plus aveugles et les plus audacieuses passions (206). »

Cette doctrine, soutenue avec une grande habileté par Hume dans son *Histoire naturelle de la Religion*, n'est-elle pas la seule qu'on puisse admettre, et comme le dit M. Barchou de Penhoën (207), la seule que démontre le progrès de la science ?

CHAPITRE XIX. — *L'état sauvage est une chimère.*

L'APOLOGISTE. — « L'état sauvage a-t-il été l'état primitif de notre espèce ?

« Les philosophes du XVIII^e^ siècle se sont décidés pour l'affirmation avec une grande légèreté.

(205) Cum prorepserunt primis ab imbribus terris,
Mutum et turpe pecus, glandem atque cubilia propter,
Unguibus et pugnis, dein fustibus, atque ita porro
Pugnabant armis, quæ post fabricaverat usus :
Donec verba, quibus voces sensusque notarent,
Nominaque invenere : dehinc absistere bello,
Oppida cœperunt munire, et ponere leges,
Ne quis fur esset, neu latro, neu quis adulter,
Nam fuit ante Helenam mulier teterrima belli
Causa : sed ignotis perierunt mortibus illi,
Quos Venerem incertam rapientes, more ferarum,
Viribus editior cædebat, ut in grege taurus.
Jura inventa metu injusti, fateare necesse est,
Tempora si fastosque velis evolvere mundi.
Nec natura potest justo secernere iniquum,
Dividit ut bona diversis, fugienda petendis.

(206) Nam fuit quoddam tempus cum in agris homines passim, bestiarum more, vagabantur, et sibi victu fera vitam propagabant, nec ratione animi quidquam sed pleraque viribus corporis administrabant. Nondum divinæ religionis, nondum humani officii ratio colebatur, nemo nuptias viderat legitimas, non certos quisquam inspexerat liberos ; non jus æquabile, quid utilitatis haberet, acceperat. Ita propter errorem atque insciitiam, cæca ac temeraria dominatrix animi cupiditas, ad se explendum, viribus corporis abutebatur, perniciosissimis satellitibus. (*De Invent.*, I.)

(207) BARCHOU DE PENHOEN, *Histoire de la philosophie allemande.*

« Tous leurs systèmes religieux et politiques partent de l'hypothèse d'une race réduite primitivement à la condition des brutes, errant dans les forêts et s'y disputant le fruit des chênes et la chair des animaux; mais si tel était l'état naturel de l'homme, par quels moyens l'homme en serait-il sorti?

« Les raisonnements qu'on lui prête pour lui faire adopter l'état social ne contiennent-ils pas une manifeste pétition de principes, ne s'agitent-ils pas dans un cercle vicieux? Ces raisonnements supposent l'état social déjà existant. On ne peut connaître ses bienfaits qu'après en avoir joui. La société dans ce système serait le résultat du développement de l'intelligence, tandis que le développement de l'intelligence n'est lui-même que le résultat de la société.

« Invoquer le hasard, c'est prendre pour une cause un mot vide de sens. Le hasard ne triomphe point de la nature. Le hasard n'a point civilisé des espèces inférieures qui, dans l'hypothèse de nos philosophes, auraient dû rencontrer aussi des chances heureuses.

« La civilisation par les étrangers laisse subsister le problème intact. Vous me montrez des maîtres instruisant les élèves, mais vous ne me dites pas qui a instruit les maîtres; c'est une chaîne suspendue en l'air. Il y a plus, les sauvages repoussent la civilisation quand on la leur présente.

« Plus l'homme est voisin de l'état sauvage, plus il est stationnaire. Les hordes errantes que nous avons découvertes clair-semées aux extrémités du monde connu n'ont pas fait un seul pas vers la civilisation. Les habitants des côtes que Néarque a visités sont encore aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a deux mille ans. A présent comme alors, ces hordes arrachent à la mer une subsistance incertaine; à présent comme alors, leurs richesses se composent d'ossements aquatiques jetés par les flots sur le rivage. Le besoin ne les a pas instruites, la misère ne les a pas éclairées, et les voyageurs modernes les ont retrouvées telles que les observait il y a vingt siècles l'amiral d'Alexandre (208).

« Il en est de même des sauvages décrits dans l'antiquité par Agatharchide (209), et de nos jours par le chevalier Bruce (210). Entourées de nations civilisées, voisines de ce royaume de Méroé si connu par son sacerdoce égal en pouvoir comme en science au sacerdoce égyptien, ces hordes sont restées dans leur abrutissement : les unes se logent sous les arbres en se contentant de plier leurs rameaux et de les fixer en terre; les autres tendent des embûches aux rhinocéros et aux éléphants dont elles font sécher la chair au soleil; d'autres poursuivent le vol pesant des autruches; d'autres enfin recueillent les essaims de sauterelles poussées par les vents dans leurs déserts, ou les restes des crocodiles et des chevaux marins que la mort leur livre, et les maladies que Diodore décrit comme produites par ces aliments impurs, accablent encore aujourd'hui les descendants de ces races malheureuses sur la tête desquelles les siècles ont passé sans amener pour elles ni améliorations, ni progrès, ni découvertes. Nous reconnaissons cette vérité. » (Benjamin Constant, *De la Religion dans son principe et dans ses formes*, tome I^er.)

(208) Voyez *The Periplus of Nearchus*, by D. Vincent, Lond. 1798, et la traduction française de cet ouvrage. Niebuhr, *Descr. de l'Arab*, et Marco-Polo.

(209). Agatharch. *De Rubr. mar.* in *Geogr min.* Hudson I, pag. 37 et suiv.

(210) Bruce, *Voy. en Abyss.*, II, 539; III, 401.

Comme Rousseau s'est attaché à défendre l'hypothèse de l'état de la nature, nous croyons devoir montrer dans quelles folles excentricités l'a jeté son étrange théorie.

Chapitre XX. — *Réfutation de l'hypothèse rationaliste sur l'état primitif du genre humain.*

« On connaît la réponse que le siècle dernier faisait à cette question. L'homme, dans une condition profondément abjecte, s'était élevé par degrés à quelques ébauches d'arts, d'industrie, d'où il avait peu à peu rampé jusqu'au seuil de la vie sociale. Rousseau résume, surtout à cet égard, les opinions de son époque. Relisez son *Discours sur l'origine de l'inégalité des conditions*, vous verrez combien ce lutteur héroïque subit le joug de son temps au moment où il prétend le briser. Hors de toutes les traditions de l'histoire, il se représente dans une forêt abstraite des hommes abstraits. Ces premiers nés du limon, qui reçoivent la mission de créer le monde social, sont en réalité des encyclopédistes du XVIII^e siècle violemment ramenés au chaos. Ces hommes des bois sont surtout grands raisonneurs, dialecticiens austères. Tristement et régulièrement, ils marchent de déductions en déductions. Entre chacun de leurs raisonnements s'écoulent des milliers d'années; ce qui en suppose un plus grand nombre encore entre l'invention de l'hameçon et celle de la hutte de branches. Géomètres et non prophètes, la réflexion lente, l'esprit sceptique, l'âme vide, l'instinct presque nul, ces premiers inventeurs de la société procèdent comme s'ils voulaient la détruire; ils ont le génie qui décompose, non pas celui qui crée. Imagination, poésie, religion, instincts sacrés, ces sentiments qui envahissent l'âme des hommes dès leur apparition sur la terre, sont précisément ceux que Rousseau ne compte pour rien. Il construit de pièces mécaniques une statue très-savante, il ne lui manque que de vivre, voilà l'abstraction : voyons la vérité.

« Si les peuples eussent commencé par les déductions, le syllogisme, la langue didactique de Rousseau, il est évident qu'ils seraient encore occupés à raisonner dans les forêts. De l'animal à l'homme, il n'y a pas eu seulement transmission régulière de la souveraineté sur le globe. Accumulez, en

effet, les siècles sur les siècles ; à cette éternité joignez un progrès non interrompu dans les inventions mécaniques, jamais vous ne déduirez de ces termes le prodige de la civilisation.

. . . . . .

« Si, en effet, quittant de plus en plus l'abstraction, nous recherchons la tradition, que trouvons-nous à l'origine de toutes les histoires, sinon le souvenir d'une vaste inspiration, et comme d'un grand tressaillement qui fait palpiter le cœur des peuples ? Partout la mémoire d'hommes élus, poëtes, prophètes, voyants, prêtres qui, appelant, rassemblant, enseignant, entraînant après eux les races humaines, leur apprennent d'abord à marcher la tête haute à la face de l'univers, et résument le souvenir de toute une époque de ravissements (211). Chez les Grecs, Orphée ; chez les Egyptiens, Hermès ; chez les Persans, Zoroastre ; chez les Indiens, Manou ; chez les Hébreux, Moïse. Tous reçoivent la loi écrite sur la pierre sacrée : même les plus égarés écoutent en naissant la révélation de Dieu par la voix de l'univers. Il n'en est pas un seul dont l'occupation ne soit de saisir, d'interpréter cette parole que l'Eternel prononce dans la création, encore émue de sa présence. On se les dépeint au milieu d'une nature froide, avare, où leur premier soin fut de se défendre contre ses outrages. Mais que dans la vérité il en fut autrement ! La nature somptueuse de l'Orient les accueillit dans un jour de fête, le premier soleil les vêtit de son rayon de pourpre.

. . . . . .

« Faut-il encore à ceci une confirmation ? voyez si les premiers essais de l'humanité sont, en réalité, aussi méprisables que l'abstraction les suppose. Jetez vos regards le plus loin qu'il vous sera possible dans l'horizon du passé, qu'apercevez-vous, que trouvez-vous à l'extrémité des siècles par delà toute chronologie ? des huttes de feuillage ? des abris de roseaux ? tout au contraire, de grands monuments, et comme de grandes pensées debout qui bravent tous les âges. Les pyramides d'Egypte, les temples de Thèbes, ceux de Persépolis, les monuments de Mycènes, voilà les premières huttes du genre humain ; et, dans un autre ordre de choses, les livres de Moïse, les poëmes d'Homère, voilà les livres avec lesquels cet enfant apprend à lire. » (Edgar QUINET, *Du génie des religions*, De la révélation par l'organe de la nature.)

CHAPITRE XXI. — *Nécessité d'une révélation primitive admise par Herder.*

LE RATIONALISTE. — On peut très-bien repousser l'état de nature, sans admettre une révélation primitive. M. Cousin n'a-t-il pas eu raison de considérer (*Introduction à l'histoire de la philosophie*) cette révélation comme un mythe qui cache une profonde vérité ?

L'APOLOGISTE. — « La première impulsion ne vient pas de la nature extérieure, elle ne vient pas de l'homme qui lui était asservi (212) ; force est donc qu'elle sortît d'une puissance étrangère à l'un et à l'autre. Telle est en effet la conséquence où Herder a été conduit. Dans l'impossibilité de donner le mouvement à cet être qu'il a si profondément lié à l'organisme partout où il aperçoit un élément de progrès, la parole encore grossière des rites religieux, un premier degré de civilisation, il prononce que la tradition a fait ces progrès ; non pas une tradition locale que chaque peuple voit naître et se développer dans son sein, qui lui appartient en propre et n'appartient qu'à lui, mais une révélation première, fondamentale, qui, donnée dans tel lieu, dans tel temps, s'est répandue de là sous mille formes différentes chez toutes les nations civilisées. Les peuples même les plus grossiers en ont quelque connaissance dès qu'ils sont parvenus à une loi morale, à une sorte de langage et de culture ; jusque-là leurs capacités, quelque grandes qu'elles puissent être, ne sont point éveillées, et l'image de la pensée divine vaguement répandue dans leur être s'efforcerait en vain de se dégager et de se manifester au dehors par une série d'actes perceptibles.

« Ainsi, il faut qu'il y ait eu un point dans l'espace, un moment dans le temps où Dieu se soit communiqué à l'homme, pour apprendre à cet enfant égaré le chemin qu'il devait suivre ; le trouvant confondu avec le reste des choses, il l'a ramené dans ses voies, il l'a muni d'un langage, d'une forme de religion, il l'a élevé au premier degré de perfectionnement, laissant aux facultés dont il l'avait anciennement doué le soin de faire le reste. » (Edgar QUINET, *Introduction aux idées de Herder.*)

CHAPITRE XXII. — *Législation primitive et divine avouée par Cicéron.*

Les anciens philosophes avaient conservé un souvenir confus d'une législation primitive et divine ; ils étaient persuadés que la force des lois ne pouvait venir que de Dieu.

« Tous les sages ont pensé, dit Cicéron, que la loi n'est point une invention des hommes, ni une convention des peuples, mais la raison éternelle ou la sagesse suprême qui régit l'univers ; que cette loi primitive, à laquelle toutes les autres doivent remonter, est l'Intelligence divine qui commande le bien et défend le mal : de là sont émanées les lois que Dieu a données aux hommes... Les lois humaines ne peuvent

(211) M. Quinet confond à dessein deux époques très-distinctes de l'histoire de l'humanité, l'époque de la révélation primitive et l'époque où naquirent les différents systèmes du paganisme.

(212) Herder suppose à tort que la révélation primitive n'a pas eu lieu immédiatement après la création de l'homme, qui aurait longtemps vécu livré à ses seules ressources. Si cette révélation était nécessaire, comme il l'avoue nettement, pourquoi la différer si longtemps ? Il y a là une évidente inconséquence.

avoir par elles-mêmes la force de nous porter à la vertu et de nous détourner du vice ; ce pouvoir est plus ancien que les nations et les empires ; il est coéternel au Maître souverain qui gouverne le ciel et la terre. En effet, Dieu est essentiellement intelligent et sage : il n'appartient qu'à cette perfection infinie de distinguer ce qui est bien ou mal... Quoique sous le règne de Tarquin il n'y eût encore à Rome aucune loi qui défendît le viol, son fils n'en pécha pas moins contre la loi éternelle, en faisant violence à Lucrèce. Il fut rebelle à la droite raison et à la voix de la nature qui inspire l'horreur du vice et l'amour de la vertu ; loi qui n'a point commencé lorsqu'on l'a écrite, mais qui est aussi ancienne que l'Intelligence divine. La vraie loi, la loi primitive, source de toutes les autres, est donc la raison même du Dieu souverain. » (*De Legibus*, l. II, n. 14 et suiv. ; PLATO, *de Legibus*, l. IV, *in critica et politica.*)

Sophocle, dans Œdipe, s'exprime à peu près de même. *Notre loi est Dieu*, disait Théophraste. — (L. *De mundo*, c. 6, *inter op. Aristot.*)

« La vraie loi, dit encore Cicéron, est la droite raison et la voix de la nature commune à tous les hommes : loi immuable et éternelle qui nous prescrit nos devoirs et nous défend l'injustice ; qui a peu d'empire sur les méchants, mais qui subjugue et gouverne les gens de bien. On ne peut y déroger, ni l'abroger, ni lui opposer une loi contraire ; le peuple ni les magistrats ne peuvent nous y soustraire. Elle n'a pas besoin d'autre organe ni d'autre interprète que de nous-mêmes. Elle n'est point telle à Rome, autre à Athènes ; telle aujourd'hui, différente dans un autre temps, chez tous les peuples, dans tous les siècles, elle est une, éternelle, immuable : par elle Dieu enseigne et gouverne souverainement tous les hommes, lui seul en est l'auteur, l'arbitre, le vengeur. Quiconque ne la suit point est contraire à soi-même et rebelle à la nature ; il trouve dans son propre cœur le châtiment de son crime, quand il échapperait à toutes les peines que peuvent infliger les hommes. » (Dans LACTANCE, l. VI, c. 8.)

CHAPITRE XXIII. — *Le premier homme.*

« Dieu le créa à son image, le forma de la poudre de la terre, souffla dans ses narines une respiration de vie et le fit une âme vivante. Dieu lui donna l'empire de ce monde, et le plaça dans Héden, séjour du bonheur, représenté dans l'Écriture comme un jardin vaste et délicieux, où des eaux salutaires entretenaient une fertilité continuelle. Là, rien ne manquait à ses désirs ; il eut les plantes et les fruits pour nourriture, et les soins d'une culture facile étaient tous ses travaux. Au milieu du jardin s'élevaient l'arbre de vie et celui de la science du bien et du mal ; la seule loi qu'il reçut était de s'abstenir de manger de ce dernier : *Dès le jour que tu en mangeras*, lui avait dit son Créateur, *tu mourras de mort.* C'était peu cependant que l'agriculture, telle qu'elle pouvait être avant que l'homme mangeât son pain à la sueur de son front, lui fût donnée pour exercice de corps ; il fallait un exercice pour son esprit : Adam, roi de la terre, nommait tous les animaux dont Dieu l'avait peuplée. Mais parmi tant de créatures vivantes, il ne trouvait point d'être qui fût semblable à lui ; seul être doué de raison, il voyait quel intervalle sépare l'intelligence de l'instinct ; aucun cœur ne répondait au sien, lorsque le Créateur fit tomber un profond sommeil sur lui ; à son réveil il trouva une compagne, une épouse, et ainsi le récit sacré fait remonter l'institution du mariage au temps de l'innocence. Dans cette sainte et pure union, Adam et Eve coulaient des jours paisibles ; la terre était à eux ; la pureté de leur âme servait de voile à leur nudité ; la connaissance de Dieu, le spectacle d'une nature plus harmonieuse et plus belle encore que celle qui nous environne, occupait leur esprit ; un tel sort leur suffisait ; ils ne désiraient rien de mieux ; ils ne connaissaient rien de mal. Cette félicité eut un terme (*Gen.*, III, 6, etc.). Eve, séduite, séduisit son époux ; la loi divine fut enfreinte ; ils mangèrent du fruit défendu ; dès lors l'idée du péché était née dans leur cœur, leurs yeux s'ouvrirent ; ils s'aperçurent de leur nudité, et on la voit toujours quand on l'a vue un moment. Aussitôt la voix de Dieu se fit entendre ; Adam, plein de trouble et d'effroi, s'était caché, car le trouble de la conscience a commencé dès que le règne de l'innocence a fini ; forcé de paraître en la présence de son Créateur, il fit l'aveu de sa désobéissance, et cette condamnation fut prononcée : *La terre sera maudite à cause de toi ; tu en mangeras les fruits en travaillant tous les jours de ta vie ; elle te produira des épines et des chardons ; tu mangeras l'herbe des champs ; tu mangeras le pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes en poudre ; car tu en as été pris, et parce que tu es poudre, tu retourneras à la poudre.*

« Adam donna le nom d'Eve à sa femme ; le premier vêtement de feuilles, dont ils s'étaient couverts à la hâte, fut remplacé par des robes de peaux, et l'Éternel les mit hors du jardin d'Héden, dont il leur ferma l'entrée. . . . . .

. . . . . .

« La création de l'homme trouve la plus forte et son explication la plus simple dans le dernier verset de la Généalogie donnée par saint Luc (*Luc*, III, 38), que nos versions rendent souvent ainsi : *Enos*, fils de *Seth*, fils d'*Adam*, fils de *Dieu*. C'est toujours là qu'il faut en venir : dès que les mots d'éternité et de hasard sont bien compris, on voit aisément que la race humaine ne peut être ni éternelle ni fortuite ; on remonte à un premier homme, et il faut de force ajouter ce mot, et ce mot seul : *Fils de Dieu*. Cette vérité est fondamentale ; le reste, en comparaison, n'est que secondaire. Il suffit donc

de s'entendre sur les idées de hasard et d'éternel ; or, quand nous sommes témoins d'un concours de circonstances dont nous n'apercevons ni la cause ni la liaison, nous disons : *c'est un hasard ;* dire que l'univers (nous-mêmes y compris) est un grand hasard, c'est dire que l'univers est un concours de circonstances dont nous ignorons la cause ; c'est ne rien dire ; c'est faire l'aveu de notre ignorance. Quant à l'idée d'éternité, bornons-nous à une réflexion ; chacun peut se dire : Si je n'étais pas venu au monde, le monde n'en existerait pas moins ; le genre humain, sans moi, serait encore le genre humain, comme le firmament serait le firmament, comme une forêt serait une forêt, avec quelques étoiles ou quelques feuilles de moins. Si cela est vrai d'un homme, cela est vrai de tous ; tous pourraient ne pas exister ; donc la race humaine n'est point éternelle ; car ce qui est éternel est nécessaire et doit exister. Ajoutons que tous les peuples, sans exception, ont un Adam dans leurs traditions, et selon nous, l'idée de créer, c'est-à-dire de faire quelque chose de rien, idée que l'antiquité profane, à force de vouloir la comprendre, avait rangé au nombre des impossibilités, n'est point une idée humaine ; l'homme, ce nous semble, ne l'aurait jamais conçue ; elle est en dehors de la portée de sa raison ; elle n'est point une pensée de son génie ; elle est un souvenir de son histoire.

« Dieu créa l'homme à son image ; le système d'une ressemblance corporelle ne mérite pas de réfutation sérieuse ; nous savons trop bien ce que c'est que la poudre. Dieu donna à sa créature nouvelle quelque chose de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté ; nous apercevons en nous chaque jour quelques restes de cette ressemblance, la seule possible, la seule d'accord avec notre nature et celle de Dieu. Il fallait au Créateur un modèle, et il ne pouvait avoir de modèle que lui-même.

« Sans nul doute, Adam fut créé adulte ; dès les premiers moments, la force et la raison lui étaient indispensables ; une enfance lui aurait été inutile, et il n'avait pas de mère pour prendre soin de lui.

« L'homme n'a pas perdu sa domination sur les animaux qui peuplent ce globe ; ce que nous en possédons maintenant est une puissance d'industrie : c'était d'abord une puissance plus douce et qui ne demandait ni art, ni effort. Adam créé roi de la terre y voyait tout en paix ; après sa désobéissance, lorsque la terre fut maudite, l'homme perdit en domination autant qu'en bonheur et en sainteté ; il était juste qu'il devînt moins puissant en devenant moins bon.

« Le premier acte de son autorité, le premier exercice de son intelligence, fut de nommer les animaux, à mesure qu'ils paraissaient devant lui ; c'est un droit de maître de nommer ses sujets, et rien n'était plus propre à donner à l'homme une juste idée de la dignité de sa nature, et à servir de premier développement à son intelligence ; toute la science humaine ne consiste qu'à reconnaître et à nommer.

« On a cherché dans tout l'Orient et même hors de l'Asie le jardin d'Héden et les fleuves qui l'arrosaient ; l'on a trop oublié cette malédiction prononcée sur la terre et qui a changé sa culture et sa fécondité ; l'on a trop oublié combien le laps des siècles et les eaux du déluge ont bouleversé le sol, et effacé les vestiges de la première habitation humaine. Que d'exemples on pourrait citer de fleuves qui ont disparu ou pris un autre cours, et dont les noms sont restés ! Le plus essentiel est ici, comme dans toute l'Ecriture, le plus certain ; c'est que la première demeure de l'homme était un lieu de délices, d'abondance, de sérénité, qui convenait à sa nature et suffisait à ses besoins. L'histoire de l'âge d'or vient à l'appui de l'histoire sainte ; c'est évidemment un souvenir, et non un rêve des nations. Cette vie n'est pas assez heureuse pour que les hommes de toutes parts se soient imaginé un état de bonheur, s'il n'y en avait pas eu.

« Le travail d'Adam était de garder, de cultiver le jardin. On voit ici que la première destinée de l'homme n'a point été le repos ; créé pour l'activité, il est resté tel. Et quelle plus douce et plus noble occupation pouvait-il avoir, dès son origine, que d'entretenir la fécondité de la terre qui le nourrissait, et et de veiller sur le globe organisé pour lui ?

. . . . . .

. . . . . .

« Être moral, créé non pas seulement pour le bonheur, mais pour la vertu, Adam devait recevoir une loi ; celle qui lui fut donnée nous étonne aujourd'hui ; nous comparons involontairement nos devoirs à celui qu'Adam eut à remplir, et nous n'y trouvons pas de ressemblance. C'est qu'il n'y en a point entre sa position et la nôtre. Pouvait-il être charitable ou juste ? Non, il était seul ; la justice et la charité supposent au moins deux parties contractantes ; il était sans famille, sans patrie, sans gouvernement ; pouvait-il être désintéressé, cupide ou avare ? La terre et toutes les richesses lui appartenaient, et si près de Dieu, dans quelle idolâtrie courait-il risque de tomber ? Il pouvait s'abstenir bien plus que pratiquer, et ses devoirs devaient être simples, comme ses besoins et ses joies. La loi qui lui fut imposée était une loi d'obéissance, d'humilité et de privation : créature, il devait être soumis ; roi de la terre, il devait être humble, lui qui tenait de Dieu sa gloire ; être sensuel, il devait se modérer dans ses jouissances, savoir se priver et reconnaître que Dieu lui avait assez donné. Le commandement qu'Adam a reçu est donc une loi morale. » (A. Coquerel [213], *Biographie sacrée*, article Adam.)

(215) M. Coquerel est pasteur calviniste à Paris. Selon M. Lenormant, il est socinien et appartient à une fraction avancée du protestantisme.

Chapitre XXIV. — *La nature humaine avant l'éducation.*

Le Rationaliste. — On pourrait comprendre jusqu'à un certain point la nécessité d'une révélation primitive si l'homme ne naissait pas essentiellement bon ; mais depuis Rousseau ce point est hors de discussion. N'est-il donc pas temps de reléguer le dogme du péché originel au rang de ces hypothèses qui ne convenaient qu'aux philosophies spontanées des premiers âges ?

L'Apologiste. — « Les jouissances de la réflexion ne lui (à l'impubère) sont point encore connues, à l'exception de celles qu'il obtient par la ruse, qu'il substitue à la force toutes les fois qu'il veut agir sur un plus puissant que lui. Ce genre de plaisir a beaucoup plus d'attraits pour lui que celui de la bienfaisance, à moins qu'il n'y trouve un moyen d'exercer ses facultés dominantes ; ce qu'il fera, par exemple, pour protéger un enfant plus faible que lui, mais qu'il tourmentera l'instant d'après. En général, il préfère le mal au bien, parce qu'il satisfait davantage sa vanité et qu'il y trouve plus d'émotion : car il lui en faut à tout prix. C'est pour cela qu'on le voit si souvent se complaire à briser les objets inanimés ; il y trouve la double jouissance, fondée sur le besoin de la satisfaction de soi-même, de voir céder une résistance et d'exciter le courroux des personnes raisonnables, ce qui lui semble une victoire dont il jouit délicieusement après s'être soustrait par la fuite au châtiment mérité. C'est d'après le même principe d'action qu'il se délecte dans la torture des animaux ; il savourerait avec le même délice celle des individus de son espèce, s'il n'était retenu par la crainte, car le besoin de la conservation individuelle est aussi chez lui très-prononcé. La compassion le retient bien encore quelquefois, mais elle est peu développée à cet âge chez le sexe masculin ; on la trouve plus souvent, et beaucoup plus prononcée, chez les jeunes filles. Je sais que tous les actes des impubères n'ont pas ce cachet de dépravation : le caractère de bonté que quelques-uns doivent avoir dans la suite commence déjà à se dessiner avant l'époque de la raison ; mais la grande majorité est telle que je viens de la dépeindre, et plus les jeunes garçons sont vigoureux et sentent vivement le besoin de dépenser leurs forces en mouvements extérieurs, plus ils sont portés à mal faire : il n'est guère d'enfant qui n'abuse de sa force sur ceux qui sont plus faibles que lui ; c'est son premier mouvement ; mais les pleurs de sa victime l'arrêtent quand il n'est pas né pour la férocité, jusqu'à ce qu'une nouvelle impulsion instinctive lui fasse commettre la même faute. » (Dr Broussais, *De l'irritation et de la folie*, p. 100.)

—

Que devient, en présence de ces faits, la théorie de la bonté native de la nature humaine ? La psychologie fournit encore d'autres preuves aux défenseurs du dogme chrétien. En effet, ce dogme explique seul d'une manière satisfaisante l'impuissance de l'homme à trouver ici-bas un bonheur assuré, un bonheur qui puisse suffire aux aspirations infinies de son être.

Chapitre XXVI. — *Misères de l'homme considérées comme preuve du péché originel.*

Voici le tableau que nous a tracé de l'homme un ancien philosophe qui n'admettait ni Dieu ni religion : « Parmi les divers animaux la prééminence est due à l'homme ; c'est à son usage que la nature semble avoir destiné toutes ses productions ; mais elle lui fait acheter si chèrement ses dons qu'elle paraît moins agir à son égard comme une mère tendre que comme une cruelle marâtre. Il est le seul des animaux qui ait besoin de vêtements empruntés, pendant qu'elle donne aux autres différentes espèces de couverture : des coquilles, une peau crustacée, un cuir, des pointes, du duvet, des soies, du poil, des plumes, des ailes, des écailles, une toison. Elle a revêtu les arbres et les plantes d'une écorce souvent double pour les garantir du froid et de la chaleur. Au moment de la naissance elle laisse, comme par dédain, l'homme nu et étendu sur la terre, et lui fait commencer sa vie par des cris et par des pleurs ; il n'arrive à aucun enfant de rire avant le quarantième jour. A ce triste début succèdent des liens dont les petits des animaux sont exempts : le fils aîné de la nature, l'animal qui doit commander aux autres a les pieds et les mains enchaînés ; il pleure, il souffre, sans autre crime que d'être né. Quelle folie de penser qu'une telle entrée dans le monde lui donne droit de s'enorgueillir ! Bientôt viennent les maladies, les remèdes plus fâcheux encore, mille manières de guérir toujours remplacées par d'autres. Les animaux sentent d'abord ce qu'ils sont ; ils commencent, les uns à courir, les autres à voler, ceux-ci à exercer leurs forces, ceux-là à nager ; l'homme ne sait rien, s'il n'est instruit, ni marcher, ni parler, ni se nourrir ; la nature ne lui apprend qu'à pleurer. C'est ce qui a fait penser à plusieurs qu'il vaudrait mieux ne jamais naître ou périr d'abord. Les larmes, l'amour effréné des plaisirs, l'ambition, l'avarice, l'attachement excessif à la vie, la superstition, la perspective du tombeau, sont réservés à l'homme seul. Aucun animal n'a une vie plus fragile ni des passions plus violentes, n'est plus troublé dans la frayeur, plus emporté dans la vengeance. Nous voyons les autres sympathiser avec leur espèce, se rassembler, se réunir contre leurs ennemis : les lions n'exercent point leur férocité contre les lions ; les serpents ne dévorent point les serpents ; les monstres marins ne font la guerre qu'à ceux d'une autre espèce : l'homme n'a point d'ennemis plus à craindre que ses semblables. » (Pline, *Hist. nat.*, I, 7, Proœm.)

Le détail de ces misères, auxquelles tout

homme qui ne croit pas en Dieu ne voit point de remède, fit penser autrefois à plusieurs philosophes que les âmes avaient existé avant d'être unies à des corps; qu'elles y étaient enfermées par la justice divine, comme dans une prison, pour y expier par les souffrances de la vie les crimes qu'elles avaient commis dans un autre monde.—(*Voy.* JAMBLIQUE, *Exhort. à la phil.*, c. 8; S. AUG., l. IV *Contre Julien*, c. 12, n. 60.) — Ils soupçonnèrent un péché d'origine.

Les sceptiques du XVIII^e^ siècle, moins clairvoyants que les anciens, ont gémi sur la malheureuse condition de l'homme; ils ont même exagéré sa misère pour avoir sujet d'accuser la Providence.

« Dans cet être sensible, intelligent, pensant, qui se croit l'objet constant de la prédilection divine, nous ne voyons, disent-ils, qu'une machine plus mobile, plus frêle, plus sujette à se déranger par sa grande complication que les êtres les plus grossiers. Les bêtes dépourvues de nos connaissances, les plantes qui végètent, les pierres privées de sentiment sont, à bien des égards, des êtres plus favorisés que l'homme; ils sont au moins exempts des peines d'esprit, des tourments de la pensée, des chagrins dévorants, dont celui-ci est si souvent la proie. » (D'HOLBACH, *Syst. de la nat.*, tome II, c. 5, p. 155; *Le bon sens*, § 94; VOLTAIRE, *Quest. sur l'encycl.*, art. *Homme*, p. 94.)

CHAPITRE XXVI. — *Impuissance de l'homme à être heureux, preuve de sa déchéance.*

« Tant que dure notre jeunesse, le malheur nous étonne plutôt qu'il ne nous effraye; il nous semble que ce qui nous arrive est une anomalie, et notre confiance n'en est point ébranlée. Cette anomalie a beau se répéter, nous ne sommes point désabusés; nous aimons mieux nous accuser que de mettre en doute la justice de la Providence; nous croyons que si nous éprouvons des mécomptes, la faute en est à nous, et nous nous encourageons à être plus habiles; et alors même que notre habileté a échoué mille fois, nous nous obstinons encore à croire. Mais à la fin, soit que quelque grand coup, venant à nous frapper, nous ouvre subitement les yeux, soit que la vie s'écoulant, une expérience si longtemps prolongée l'emporte, la triste vérité nous apparaît; alors s'évanouissent les espérances qui nous avaient adouci le malheur; alors leur succède cette amère indignation qui le rend plus pénible; alors du fond de notre cœur oppressé de douleur, du fond de notre raison, blessée dans ses croyances les plus intimes, s'élève inévitablement cette mélancolique question : *Pourquoi donc l'homme a-t-il été mis en ce monde?*

« Et ne croyez pas, Messieurs, que les misères de la vie aient seules le privilége de tourner notre esprit vers ce problème : il sort de nos félicités comme de nos infortunes, parce que notre nature n'est pas moins trompée dans les unes que dans les autres. Dans le premier moment de la satisfaction de nos désirs, nous avons la présomption, ou pour mieux dire l'innocence de nous croire heureux; mais si ce bonheur dure, bientôt ce qu'il avait d'abord de charmant se flétrit; et là où vous aviez cru sentir une satisfaction complète, vous n'éprouvez plus qu'une satisfaction moindre, à laquelle succède une satisfaction moindre encore, qui s'épuise peu à peu, et vient s'éteindre dans l'ennui et le dégoût. Tel est le dénouement inévitable de tout bonheur humain; telle est la loi fatale à laquelle aucun d'eux ne saurait se dérober. Que si, dans le moment du triomphe d'une passion, vous avez la bonne fortune d'être saisi par une autre, alors, emporté par cette passion nouvelle, vous échappez, il est vrai, au désenchantement de la première; et c'est ainsi que dans une existence très-remplie et très-agitée vous pouvez vivre assez longtemps avec le bonheur de ce monde avant d'en connaître la vanité. Mais cet étourdissement ne peut durer toujours; le moment vient où cette impétueuse inconstance dans la poursuite du bonheur, qui naît de la variété et de l'indécision de nos désirs, se fixe enfin, et où notre nature, ramassant, pour ainsi dire, et concentrant dans une seule passion tout le besoin de bonheur qui est en elle, voit ce bonheur, l'aime, le désire, dans une seule chose qui est là, et à laquelle elle aspire de toutes les forces qui sont en elle. Alors, quelle que soit cette passion, alors arrive inévitablement l'amère expérience que le hasard avait différée; car à peine obtenu, ce bonheur si ardemment, si uniquement désiré, effraye l'âme de son insuffisance; en vain elle s'épuise à y chercher ce qu'elle y avait rêvé; cette recherche même le flétrit et le décolore : ce qu'il paraissait, il ne l'est point; ce qu'il promettait, il ne le tient pas; tout le bonheur que la vie pouvait donner est venu, et le désir du bonheur n'est point éteint. Le bonheur est donc une ombre, la vie une déception, nos désirs un piége trompeur. Il n'y a rien à répondre à une pareille démonstration; elle est plus décisive que celle du malheur même; car dans le malheur vous pouvez encore vous faire illusion, et en accusant votre mauvaise fortune, absoudre la nature des choses; tandis qu'ici c'est la nature même des choses qui est convaincue de méchanceté : le cœur de l'homme et toutes les félicités de la vie mis en présence, le cœur de l'homme n'est pas satisfait. Aussi ce retour mélancolique sur lui-même, qui élève l'homme mûr à la pensée de sa destinée, qui le conduit à s'en inquiéter et à se demander ce qu'elle est, naît-il plus ordinairement encore de l'expérience des bonheurs de la vie que de celle de ses misères. Ce sont là deux des cas où la question se pose; ce ne sont pas les seuls.

« Dans le sein des villes, l'homme semble être la grande affaire de la création; c'est là qu'éclate toute son apparente supériorité, c'est là qu'il semble dominer la scène du monde, ou, pour mieux dire, l'occuper

lui seul. Mais lorsque cet être si fort, si fier, si plein de lui-même, si exclusivement préoccupé de ses intérêts dans l'enceinte des cités et parmi la foule de ses semblables, se trouve par hasard jeté au milieu d'une immense nature; qu'il se trouve seul en face de ce ciel sans fin, en face de cet horizon qui s'étend au loin et au delà duquel il y a d'autres horizons encore, au milieu de ces grandes productions de la nature qui l'écrasent, sinon par leur intelligence, du moins par leur masse; mais lorsque voyant à ses pieds, du haut d'une montagne et sous la lumière des astres, de petits villages se perdre dans de petites forêts, qui se perdent elles-mêmes dans l'étendue de la perspective, il songe que ces villages sont peuplés d'êtres infirmes comme lui, qu'il compare ces êtres et leurs misérables habitations avec la nature qui les environne, cette nature elle-même avec notre monde sur la surface duquel elle n'est qu'un point, et ce monde, à son tour, avec les mille autres mondes qui flottent dans les airs, et auprès desquels il n'est rien : à la vue de ce spectacle, l'homme prend aussi en pitié ses misérables passions toujours contrariées, ses misérables bonheurs qui aboutissent invariablement au dégoût, et alors aussi la question de savoir ce qu'il est et ce qu'il fait ici-bas lui vient; et alors aussi il se pose le problème de sa destination. » (JOUFFROY, *Mélanges philosophiques*; Du problème de la destinée humaine.)

Mais pour mieux montrer quelles sont les conséquences de la négation du péché originel, il faut examiner dans toutes ses applications l'hypothèse de J.-J. Rousseau.

CHAPITRE XXVII. — *La Chute. — Réfutation de l'hypothèse rationaliste.*

« Les anciens accusaient de la présence du mal dans le monde la nature humaine.

« La théologie chrétienne n'a fait que broder à sa façon sur ce thème; et comme cette théologie résume toute la période religieuse qui depuis l'origine de la société s'étend jusqu'à nous, on peut dire que le dogme de la prévarication originelle, AYANT POUR LUI L'ASSENTIMENT DU GENRE HUMAIN, ACQUIERT PAR CELA MÊME LE PLUS HAUT DEGRÉ DE PROBABILITÉ. . . . . .

« Non-seulement donc l'antiquité avait posé dans ses mythes la question de l'origine du mal : elle l'avait résolue, en affirmant sans hésiter la criminalité *ad hoc* de notre espèce.

« Les philosophes modernes ont élevé, contrairement au dogme chrétien, un dogme non moins obscur, celui de la dépravation de la société. *L'homme est né bon*, s'écrie Rousseau dans son style péremptoire ; *mais la société*, les formes et les institutions de la société, *le dépravent*. C'est en ces termes que s'est formulé le paradoxe, ou, pour mieux dire, la protestation du philosophe de Genève.

« Or, il est évident que cette idée n'est que le renversement de l'hypothèse antique, les anciens accusaient l'homme individuel; Rousseau accuse l'homme collectif : au fond, c'est toujours la même proposition.

« Toutefois, malgré l'identité fondamentale du principe, la formule de Rousseau fut accueillie avec enthousiasme et devint le signal d'une réaction pleine d'antilogies et d'inconséquences. Chose singulière! C'est à l'anathème fulminé par l'auteur d'*Emile* contre la société que remonte le socialisme moderne. . . . . .

« Rousseau, en un mot, n'a fait que déclarer d'une manière sommaire et définitive ce que les socialistes redisent en détail et à chaque moment du progrès, savoir, que l'ordre social est imparfait, et que quelque chose y manque toujours; l'erreur de Rousseau n'est pas, ne peut pas être dans cette négation de la société (214) : elle consiste, comme nous allons le faire voir, en ce qu'il ne sut point suivre son argumentation jusqu'à la fin, et NIER TOUT A LA FOIS LA SOCIÉTÉ, L'HOMME ET DIEU.

« Quoi qu'il en soit, la théorie de l'innocence de l'homme, corrélative à celle de la dépravation de la société, a fini par prévaloir: l'immense majorité du socialisme, Saint-Simon, Owen, Fourier, et leurs disciples; les communistes, les démocrates, les progressistes de toute espèce, ont solennellement répudié le mythe chrétien de la chute pour y substituer le système d'une aberration de la société; et comme la plupart de ces sectaires, malgré leur impiété flagrante, étaient encore trop religieux, trop dévots, pour achever l'œuvre de Jean-Jacques et faire remonter jusqu'à Dieu la responsabilité du mal, ils ont trouvé le moyen de déduire de l'hypothèse de Dieu le dogme de la bonté native de l'homme, et ils se sont mis à fulminer de plus belle contre la société.

« Les conséquences théoriques et pratiques de cette réaction furent que le mal, c'est-à-dire l'effet de la lutte intérieure et extérieure, étant chose de soi, anormale et transitoire, les institutions pénitencières et répressives sont également transitoires; qu'en l'homme il n'y a pas de vice natif, mais que le milieu où il vit a dépravé ses inclinations; que la civilisation s'est trompée sur ses propres tendances; que la contrainte est immorale; que nos passions sont saintes; que la jouissance est sainte, et doit être recherchée comme la vertu même, parce que Dieu, qui nous la fait désirer, est saint, et les femmes venant en aide à la faconde des philosophes, un déluge de protestations anti-restrictives est tombé sur le public ébahi.

« Les écrits de cette école se reconnaissaient à leur style évangélique, à leur théisme hypocondre, surtout à leur dialectique en rébus.

« *On accuse, dit M. L. Blanc, de presque tous nos maux la nature humaine ; il faudrait en accuser le vice des institutions sociales ;*

(214) Il ne faut pas être surpris de trouver cette proposition dans la bouche de l'apologiste de *l'anarchie*.

Regardez autour de vous : que d'aptitudes déplacées et par conséquent dépravées? Que d'activités devenues turbulentes, faute d'avoir trouvé leur but légitime et naturel : on force nos passions à traverser un milieu impur ; elles s'y altèrent ; quy-a-t-il de surprenant à cela? Qu'on place un homme sain dans une atmosphère empestée, il y respire la mort..... La civilisation a fait fausse route...., et dire qu'il n'en saurait être autrement, c'est perdre le droit de parler d'équité, de morale, de progrès ; c'est perdre le droit de parler de Dieu. La Providence disparaît pour faire place au plus odieux fatalisme. Le nom de Dieu revient quarante fois, et toujours pour ne rien dire, dans l'*Organisation du travail* de M. L. Blanc, que je cite de préférence, parce qu'à mes yeux il représente mieux qu'un autre l'opinion démocratique avancée et que j'aime à lui faire honneur en le réfutant.

« Ainsi, tandis que le socialisme, aidé de l'extrême démocratie, DIVINISE L'HOMME EN NIANT LE DOGME DE LA CHUTE, ET PAR CONSÉQUENT DÉTRÔNE DIEU, DÉSORMAIS INUTILE A LA PERFECTION DE SA CRÉATURE, ce même socialisme, par lâcheté d'esprit, retombe dans l'affirmation de la Providence, et cela au moment même où il nie l'autorité providentielle de l'histoire.

« Et comme rien parmi les hommes n'a autant de chances de succès que la contradiction, l'idée d'une religion de plaisir, renouvelée d'Epicure pendant une éclipse de la raison publique, a été prise pour l'inspiration du génie national ; c'est par là qu'on distingue les nouveaux théistes des catholiques, contre lesquels les premiers n'ont tant crié depuis deux ans que par rivalité de fanatisme. C'est la mode aujourd'hui de parler à tout propos de Dieu, et de déclamer contre le Pape ; d'invoquer la Providence, et de bafouer l'Église. *Grâce à Dieu, nous ne sommes point athées*, disait un jour *la Réforme ;* d'autant plus, pouvait-elle ajouter par surcroît d'inconséquence, que nous ne sommes pas chrétiens (215).

« Tout ce qui tient la plume s'est donné le mot pour embéguiner le peuple ; et le premier article de la foi nouvelle est que Dieu infiniment bon a créé l'homme bon comme lui ; ce qui n'empêche pas l'homme, sous le regard de Dieu, de se rendre méchant, dans une société détestable.

« Cependant il est sensible, malgré ces semblants, disons même ces velléités de religion, que la querelle engagée entre le socialisme et la religion chrétienne, entre l'homme et la société, doit finir par une négation de la Divinité (216). La raison sociale ne se distingue pas pour nous de la raison absolue, qui n'est autre que Dieu même, et nier la société dans ses phases antérieures, c'est nier la Providence, c'est nier Dieu.

« Ainsi donc nous sommes placés entre deux négations, deux affirmations contradictoires ; l'une qui, PAR LA VOIX DE L'ANTIQUITÉ TOUT ENTIÈRE, mettant hors de cause la société et Dieu qu'elle représente, rapporte à l'homme seul le principe du mal ; l'autre qui, protestant au nom de l'homme libre, intelligent et progressif, rejette sur l'infirmité sociale, ET PAR UNE CONSÉQUENCE NÉCESSAIRE, SUR LE GÉNIE CRÉATEUR ET INSPIRATEUR DE LA SOCIÉTÉ, toutes les perturbations de l'univers.

. . . . . .

. . . . . .

« Les théologiens ont nommé *concupiscence* ou *appétit concupiscible* la convoitise passionnée des choses sensuelles, effet, selon eux, du péché d'origine. Je m'inquiète peu, quant à présent, de savoir ce qu'est le péché originel ; j'observe seulement que l'appétit concupiscible des théologiens n'est autre que *ce besoin de luxe*, signalé par l'Académie des sciences morales comme le mobile dominant de notre époque. . . .

. . . . . .

Maintenant, que l'homme sacrifie à des jouissances luxueuses et anticipées son bien-être personnel, peut-être ne l'accuserai-je que d'imprudence ; mais quand il prend le bien-être de son prochain, bien-être qui devait lui rester inviolable, je dis qu'alors l'homme est méchant, méchant sans excuse.

. . . . . .

« Qui donc expliquera ce mystère d'un être multiple et discordant, capable à la fois des plus hautes vertus et des plus effroyables crimes? Le chien lèche son maître qui le frappe ; parce que la nature du chien est la fidélité, et que cette nature ne le quitte jamais. L'agneau se réfugie dans les bras du berger qui l'écorche et le mange, parce que le caractère inséparable de la brebis est la douceur et la paix ; le cheval s'élance à travers la flamme et la mitraille, sans toucher de ses pieds rapides les blessés et les morts gisant sur son passage, parce que l'âme du cheval est inaltérable dans sa générosité ; ces animaux sont martyrs pour nous de leur nature constante et dévouée. Le serviteur qui défend son maître au péril de ses jours, pour un peu d'or le trahit et l'assassine ; la *chaste* épouse souille son lit pour un dégoût ou une absence, et dans Lucrèce nous trouvons Messaline ; le propriétaire, tour à tour père et tyran, remonte et restaure son fermier ruiné, et répudie de ses terres sa famille trop nombreuse, accrue sous la foi du contrat féodal ; l'homme de guerre, miroir et parangon de chevalerie, se fait des cadavres de ses compagnons un marchepied à l'avancement. Epaminondas et Régulus trafiquent du sang de leurs soldats ; que de preuves m'ont passé sous les yeux! et par un contraste horrible la profession du sacrifice est la plus féconde en lâcheté. L'humanité a ses martyrs et ses

(215) M. Proudhon avoue donc nettement que la cause du théisme et du christianisme sont identiques?

(216) Cette prophétie est la formule favorite des *anarchistes*.

apostats : à qui faut-il encore une fois que j'attribue cette scission ?

« A l'antagonisme de la société, dites-vous toujours ; à l'état de séparation, d'isolement, d'hostilité avec ses semblables, dans lequel jusqu'à présent l'homme a vécu ; en un mot, à cette aliénation de son cœur, qui lui a fait prendre la jouissance pour l'amour, la propriété pour la possession, la peine pour le travail, l'ivresse pour la joie ; à cette fausse conscience enfin, dont le remords n'a cessé de le poursuivre sous le nom de *Péché originel*. C'est quand l'homme, réconcilié avec lui-même, cessera de regarder son prochain et la nature comme des puissances hostiles, c'est alors qu'il aimera et qu'il produira par la seule spontanéité de son énergie ; que sa passion sera de donner, comme elle est aujourd'hui d'acquérir ; et qu'il recherchera dans le travail et le dévouement son unique bonheur, sa suprême volupté. Alors l'amour devenant réellement et sans partage la loi de l'homme, la justice ne sera plus qu'un vain nom, souvenir importun d'une période de violence et de larmes.

« Certes, je ne méconnais ni le fait de l'antagonisme, ou comme il vous plaira de nommer, de l'aliénation religieuse, non plus que la nécessité de réconcilier l'homme avec lui-même ; toute ma philosophie n'est qu'une perpétuité de réconciliations. Vous reconnaissez que la divergence de notre nature est le préliminaire de la société, disons mieux, le matériel de la civilisation. C'est justement le fait, mais, remarquez-le bien, le fait indestructible dont je cherche le sens. . .

. . . . . .

« Ainsi le dogme de la chute c'est la confession spontanée DE CE FAIT AUSSI ÉTONNANT QU'INDESTRUCTIBLE, LA CULPABILITÉ, L'INCLINATION AU MAL, DE NOTRE ESPÈCE. Malheur à moi pécheresse, s'écrie de toute part et en toute langue la conscience du genre humain, *væ nobis quia peccavimus !* . . . . .

. . . . . .

« TOUS LES PEUPLES ONT EU LEURS COUTUMES EXPIATOIRES, LEURS SACRIFICES DE REPENTANCE, LEURS INSTITUTIONS RÉPRESSIVES ET PÉNALES, nées de l'horreur et du regret du péché. Le catholicisme qui bâtit une théorie partout où la spontanéité sociale avait exprimé une idée ou déposé une espérance, convertit en sacrement la cérémonie à la fois symbolique et effective, par laquelle le pécheur exprimait son repentir, demandait à Dieu et aux hommes pardon de sa faute, et se préparait à une meilleure vie. Aussi n'hésité-je point à dire que la Réforme, en rejetant la contrition, ergotant sur le mot *metanoïa*, attribuant à la foi seule la vertu justificative, déconsacrant la pénitence enfin, fit un pas en arrière, et méconnut complétement la loi du progrès. . . . . .

. . . . . .

« L'homme, abrégé de l'univers, résume et syncrète en sa personne toutes les virtualités de l'être, toutes les scissions de l'absolu ; il est le sommet où ces virtualités, qui n'existent que par leurs divergences, se réunissent en faisceaux, mais sans se pénétrer ni se confondre. L'homme est donc tout à la fois, par cette aggrégation, esprit et matière, spontanéité et réflexion, mécanisme et vie, ange et brute ; il est calomniateur comme la vipère, sanguinaire comme le tigre, glouton comme le porc, obscène comme le singe ; et dévoué comme le chien, généreux comme le cheval, ouvrier comme l'abeille, monogame comme la colombe, sociable comme le castor et la brebis (217).» (PROUDHON, *Contradictions économiques*, tome I.)

CHAPITRE XXVIII.— *Traditions universelles sur le déluge, et preuves géologiques.*

LE RATIONALISTE. — « Il n'est resté aucun monument du déluge chez aucune nation du monde. » (VOLTAIRE, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. IGNORANCE, — SAMOTHRACE.)

L'APOLOGISTE. — « Chez les Egyptiens, chez les Chaldéens, les Phéniciens, les Grecs, les Celtes, les Scythes, partout l'on retrouve, soit dans leurs systèmes de mythologie, soit dans leurs rites, soit dans les anciens documents de leur littérature, des traces indubitables d'un déluge universel. Le Nouveau Monde lui-même, le Nord et le Sud de l'Amérique ont fourni des emblèmes et des fragments d'histoire qui se rapportent à ce grand événement ; et non-seulement les habitants du Mexique et du Pérou, mais encore les insulaires de la mer du Sud, récemment découverts, et toutes les peuplades nouvelles que chaque génération inscrit dans les annales de la géographie, ont conservé quelques restes de la tradition du terrible déluge raconté par Moïse. Comment expliquer l'universalité et la ressemblance de ces souvenirs, quelque confus et dénaturés qu'ils puissent nous paraître, autrement que par la solennelle et épouvantable révolution qui leur a donné naissance ? Sur le revers de quelques médailles en bronze de la ville d'Apamée, en Phrygie, on voit un coffre voguant sur les eaux, et dans lequel sont un homme et une femme ; sur le couvercle du coffre est un oiseau, et un autre se balance dans l'air, tenant dans ses pattes une branche d'olivier. Sur l'un des côtés de l'arche se trouvent quelques lettres qui semblent figurer le nom de Noé. On sait que le mont Ararat était dans le voisinage d'Apamée.

« En 1696, on a découvert, dans les environs de Rome, un vase qui représente en grand le sujet du déluge. Il y a plusieurs couples d'animaux et plusieurs figures humaines, toutes dans la position de quelqu'un qui cherche à échapper à une inondation ; toutes les femmes sont portées sur les épaules des hommes. On présume que c'était un des vases dont on se servait dans la célébration de l'*hydrophoria*, en commémoration

(217) Sur la chute on trouvera des détails intéressants dans les ouvrages protestants suivants : GRANDPIERRE, *Essais sur le Pentateuque*, ch. 2, La chute. — HENGSTENBERG, *Christologie*. — Samuel BOCHART, *Opera*, t. III, De Serpente tentatore. — L. BONNET, *L'homme banni d'Eden*.

déluge. » (Docteur WISEMAN, *Rapports entre la science et la religion révélée*, 9e discours.)

« Aux preuves scripturaires et historiques on ajoute des preuves géologiques. L'une des plus frappantes est celle qui est fournie par l'existence des *vallées de dénudation*. L'on sait que l'on désigne ainsi des vallées creusées dans des plateaux élevés par l'action d'un immense courant, qui a laissé à nu sur les parois de la vallée les couches correspondantes du terrain. Or, d'une part, les collines ainsi coupées ont formé originairement une seule et même ligne d'élévation, et, de l'autre, les torrents qui les ont séparées ne sont point de simples rivières, puisque dans les lieux où se trouvent ces vallées aucun agent naturel ne peut les avoir excavées. D'où il suit que leur existence ne saurait être attribuée à une autre cause que celle de violents courants tels que ceux qui ont pu et dû se former par l'écoulement des eaux du déluge.

« Les blocs erratiques sont une autre preuve. Plusieurs de nos lecteurs ont entendu parler de ces longues lignes de rochers posés sur le terrain, dans une direction constante du nord-est au sud-ouest, et qui, à partir des régions polaires, s'étendent jusqu'en Angleterre et en Allemagne. Plusieurs de ces blocs ont trente à soixante pieds de hauteur, et pèsent plusieurs milliers. On a calculé que le torrent qui les a transportés n'a pas dû avoir moins de deux mille cinq cents pieds de profondeur. L'on a expliqué l'origine de ce courant, ou par la fusion subite des glaciers des Alpes, lors du dernier soulèvement de cette chaîne, ou en supposant qu'à l'époque du déluge plusieurs montagnes, ayant été soulevées, ont chassé avec violence les mers dont elles sont venues prendre la place. Ce ne sont là que des hypothèses, mais qui rendent compte d'une manière assez satisfaisante de l'existence des blocs erratiques (218).

« Passons à un autre phénomène géologique : ce sont les *cavernes à ossements*, aussi récemment découvertes. On appelle ainsi certaines cavités naturelles que l'on trouve en Angleterre, dans le Jura, dans le midi de la France, en Amérique, et où, sous une couche de terre peu profonde, se trouve réuni un mélange considérable de débris de toutes sortes d'animaux, dont la plupart appartiennent à des espèces qui existent encore. Comment rendre raison de cette accumulation de fossiles d'animaux de toute espèce à la surface du sol, et dans un espace de quelques pieds carrés, autrement que par une inondation qui les y a entraînés ou surpris ?

« L'uniformité des effets produits par le déluge peut donc être considérée comme une preuve de son universalité. Mais d'autres faits viennent encore corroborer le témoignage de nos saints livres, quant à la date qu'ils assignent à cette immense révolution. Et ici les données sont si positives, et les calculs si précis, que la preuve revêt presque la force d'une démonstration. Nous voulons parler des deltas formés à l'embouchure des rivières par l'accumulation des alluvions, du mouvement et de la marche des dunes de sable sur les bords de la mer, et des détritus que l'on rencontre au pied des hautes montagnes. L'on connaît, avec une rigoureuse exactitude, la quantité de dépôt que forment annuellement les alluvions du Nil en Égypte, et du Pô dans l'Adriatique. L'on sait également, grâce aux persévérants travaux de l'infatigable de Bremontier, le chemin que parcourent les dunes dans un espace de temps donné, soit dans le département des Landes, soit sur les côtes de la Hollande. L'on a calculé aussi la quantité de détritus et de débris que l'action de l'air, de l'eau et du vent détache chaque année des flancs des montagnes et accumule à leur base. Eh bien, toutes ces supputations, basées sur des phénomènes incontestables et faites avec un immense talent et une consciencieuse exactitude, établissent qu'il n'y a pas plus de quatre à cinq mille ans que ces alluvions ont commencé à se former, que ces dunes ont ouvert leur marche vers l'intérieur, et que ces détritus ont jeté leurs premiers débris. Or, c'est précisément là l'époque où le déluge noachique a dû renouveler la face de la terre, en déterminant la forme de nos continents actuels, le cours de nos rivières et la hauteur de nos montagnes. » (GRANDPIERRE, *Essai sur le Pentateuque.*)

CHAPITRE XXIX. — *Vérité essentielle des récits de la Genèse.*

CONCLUSION.

« On ne saurait nier que la terre existe depuis infiniment plus longtemps que l'espèce humaine. Elle porte dans son sein et sur sa superficie des vestiges indubitables de divers changements de forme, et il est incontestable que plusieurs mondes ou séries d'êtres animés se sont éteints sur sa surface, avant que l'homme y prît naissance. D'après les diverses couches internes dont se compose son enveloppe et où se montrent dans une admirable variété, tantôt des indices de feu ou d'eau, tantôt des pétrifications de plantes et d'animaux dont l'espèce originale ne se retrouve plus en vie ; d'après les masses d'animaux marins et de plantes marines pétrifiées qu'on découvre sur les cimes des monts les plus élevés ; d'après les morcellements de montagnes, d'îles et de côtes maritimes, et plusieurs autres phénomènes géognostiques, les physiciens ont démontré jusqu'à l'évidence ces thèses importantes et prouvé que notre globe fut jadis, et peut-être immédiatement avant sa dernière grande révolution, un océan universel qui couvrait toute la terre. Mais le naturaliste le plus pénétrant ne peut établir que des conjectures sur l'écoulement des eaux de cet océan universel, sur la manière dont la terre s'est

(218) Ce paragraphe et le précédent sont, avec quelques modifications, empruntés à l'ouvrage du Dr WISEMAN, *Discours analytique*. (GRANDPIERRE.)

élevée du fond des abîmes et a produit une nature végétale et animale. Moïse NOUS A RACONTÉ CES MERVEILLES EXACTEMENT ET EN DÉTAIL, avec l'assurance de l'observateur clairvoyant . . . . . .

. . . . . .

« IL DÉCRIT AUSSI AVEC UN SENS PROFOND L'ORIGINE DE L'HOMME, chef-d'œuvre et but de la création terrestre ; l'homme est formé de la terre, car la matière première de son corps est la terre ; mais son âme raisonnable, qui habite ce corps, est d'extraction divine, telle qu'une *émanation* (219) de l'Esprit céleste, à la ressemblance duquel elle est formée. Il lui a été donné une compagne qui est la chair de sa chair, et le sang de son sang, pour en être inséparable et ne faire qu'un avec lui. Comment ne pas reconnaître que c'est de lui (Adam, l'homme terrestre) et d'elle (Eve, mère des vivants) que nous descendons tous, puisque nous avons tous le même naturel, la même essence et la même destination ?

« C'est avec la même vérité philosophique que Moïse rapporte l'histoire du premier couple humain. Sa première demeure fut un jardin, c'est-à-dire une contrée agréable, fertile, telle qu'il la fallait pour la sustentation de l'homme qui vient de naître exempt d'artifice, dénué d'expérience. La situation géographique du Paradis est également décrite, de manière que l'historien philosophique (220), dégagé de prévention, y reconnaît le siége primitif de notre espèce (221.) » (Ch. DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, tom. I.)

CHAPITRE XXX. — *Conclusions de Bory et d'Ampère.*

Le colonel Bory de Saint-Vincent, peu suspect d'enthousiasme pour la Bible, conclut, dans son *Essai sur l'homme*, de la manière suivante : « La Genèse, qui nous fait connaître l'histoire de la création, est un ouvrage au sens duquel l'histoire naturelle prête tout l'appui de ses vérités. »

L'illustre et religieux Ampère commentait ainsi cette conclusion :

« Ou Moïse avait dans les sciences une instruction aussi profonde que celle de notre siècle, OU IL ÉTAIT INSPIRÉ. Moïse n'avait pas évidemment à sa disposition les faits géologiques de notre époque ; il n'avait pas en physique, en chimie, en astronomie, les connaissances nécessaires pour en tirer des inductions scientifiques : IL FAUT DONC CHERCHER DANS UNE SOURCE PLUS ÉLEVÉE L'EXACTITUDE DE SON RÉCIT. » (AMPÈRE, *Revue des deux mondes*, Théorie de la Terre.)

TROISIÈME PARTIE. — *LA RÉVÉLATION PRIMITIVE PROUVÉE PAR LES TRADITIONS.*

CHAPITRE Ier. — *Système rationaliste sur les traditions de la révélation primitive.*

LE RATIONALISTE. — La religion des premiers hommes était le fétichisme. Voltaire a fait remarquer avec beaucoup de raison que si cette religion avait été telle que Moïse le suppose, elle aurait laissé dans l'histoire une multitude de traces : en effet, la création du monde par un Dieu tout-puissant, la chute primitive, l'intervention du génie du mal, dans cette révolte des ancêtres de l'espèce humaine, le bonheur de l'Eden, la promesse d'un rédempteur, le déluge, etc., étaient des événements de nature à laisser une trace profonde dans la mémoire des hommes. On conçoit facilement que de pures traditions locales restent ensevelies dans la nuit des temps ; mais il n'en peut être ainsi des faits racontés par Moïse. Si ces faits n'ont pas laissé de souvenirs durables dans l'histoire universelle, le récit de Moïse n'est pas digne de foi.

L'APOLOGISTE. — Lorsque Voltaire faisait ces objections, il ne croyait pas que le progrès de la science historique démentît si vite toutes ses suppositions. Depuis l'époque où il écrivait ces lignes, une vive lumière a éclairé toutes les traditions du passé. Les livres sacrés de la Perse, de l'Inde, de la Chine, etc., ont été l'objet d'études approfondies ; d'intrépides voyageurs, franchissant avec les ailes de la vapeur les bornes du monde connu des anciens, nous ont fait connaître les traditions des peuplades lointaines de l'Océanie, des tribus des deux Amériques, aussi bien que les souvenirs des hordes qui, dans l'Asie centrale, s'inclinent devant les autels du chamanisme. Les races les plus oubliées, les Finnois et les Esquimaux, ont vu la science moderne pénétrer le mystère de leurs légendes nationales. Ces merveilleuses investigations, qui sont aux yeux de la postérité l'éternel honneur du XIXe siècle, ont démontré d'une manière irrécusable la véracité du récit de la *Genèse*. Ce qui est digne de l'attention de tous les esprits méditatifs, c'est que les traces de la religion primitive ne se retrou-

(219) Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien peu le mot *émanation* exprime l'idée biblique.

(220) Cette réflexion fait probablement allusion aux facéties de Voltaire sur la géographie de l'Eden.

(221) On peut voir là-dessus les travaux du ministre protestant Samuel BOCHART, *Géographie sacrée* et *Sermons sur la Genèse*, serm. 10.

vent pas seulement chez les peuples savants et conservateurs de l'Inde et de la Chine, mais encore et d'une manière plus frappante chez les races abruties de l'Océanie, chez les tribus errantes dans les savanes américaines, chez ces hordes asiatiques qui ne connaissent d'autre horizon que celui de leurs steppes stériles. L'argument du rationalisme se retourne ainsi contre lui-même, et de cette objection dont il triomphait sort une des preuves les plus éclatantes de la révélation primitive. Ce résultat éclatant du progrès de la science prouve que tôt ou tard elle devient une confirmation de la vérité catholique. C'est là un fait que nous livrons aux méditations de ces esprits timides qui sont toujours disposés à s'inquiéter du progrès scientifique, comme si tôt ou tard tous les travaux de l'esprit humain ne devaient pas servir à rendre plus éclatante la couronne qui brille sur le front de la révélation chrétienne. L'exemple que nous avons cité n'est pas le seul qu'on puisse produire en faveur de cette thèse. Au XVIII^e^ siècle, le moyen âge était apprécié de la manière la plus fausse par les écrivains catholiques eux-mêmes. Depuis que cette grande époque a été sérieusement étudiée en Allemagne et en France, les siècles de foi ont trouvé des apologistes jusque dans les rangs des hommes qui ne dissimulent pas leur antipathie pour la révélation ou pour le catholicisme. Ainsi, grâce aux progrès de cette science pour laquelle les hommes religieux ne sont pas toujours assez justes, on commence à envisager sous un jour tout nouveau le passé de l'Eglise, son influence, ses grands hommes et ses institutions. Cet ouvrage fournira, je l'espère, la preuve de toutes ces assertions. Au lieu donc de fermer les yeux à la lumière, nous devons rendre grâce à celui qui dans la sainte Ecriture s'appelle lui-même le dieu des sciences, *Dominus, Deus scientiarum.*

CHAPITRE II. — *Traces de la révélation primitive dans toutes les religions.*

« Le savant docteur Sckucford remarque (222) que les anciennes nations conservèrent longtemps des usages qui annonçaient une religion primitive, universelle, dont il s'était conservé des traces dans les rites et dans les cérémonies de leur culte religieux; et il met au nombre de ces usages les sacrifices expiatoires et impétratoires, soit les sacrifices des animaux, où l'on faisait couler le sang des victimes, soit les simples oblations du vin, de l'huile, des fruits et productions de la terre. On élevait des autels, on dressait des monceaux de pierres, tels que celui que Jacob éleva pour y répandre de l'huile et le consacrer à l'Eternel. Toutes ces coutumes et ces cérémonies pratiquées par les patriarches furent admises par les gentils, qui d'abord ne les firent servir qu'au culte du vrai Dieu, et qui dans la suite les transportèrent au culte sacrilége des idoles (223). »

(222) *Connexion de l'histoire sacrée et de l'histoire profane*, t. I. — Sckucford était un théologien anglican.

CHAPITRE III.

ARTICLE I^er^. — *Souvenirs de l'Unité de Dieu dans les religions hindoues.*

« Le théisme se rencontre dans presque tous les livres sacrés de l'Inde. Le symbole des brames enseigne que l'adorateur du Dieu unique n'a pas besoin d'idoles. Le Bedang, personnifiant dans une fable très-longue sur la création du monde tous les attributs de ce Dieu unique, rapporte à lui seul l'origine de toutes les choses. Les lois de Manou combinent ce dogme avec celui d'une fatalité absolue, le Dirm-Shaster le proclame en réduisant tous les récits qui semblent contrarier l'unité de Dieu à des manifestations particulières de la Providence. Le Bagavadam accumule des fables sans nombre pour inculquer et faire triompher cette unité.

« Tantôt il raconte que l'un des pères de l'espèce humaine, voulant connaître la nature divine, s'imposa de sévères pénitences, et par la force de ses jeûnes et de ses macérations fit sortir de son front une flamme brillante. Tous les dieux en furent effrayés et cherchèrent un asile auprès de Brama, de Schiven et de Wichnou. Ces trois divinités supérieures se présentèrent au pénitent. Alors se prosternant devant elles : *Je ne reconnais qu'un Dieu*, leur dit-il; *lequel de vous est ce Dieu véritable? dites-le-moi pour que je l'adore.* Les trois dieux lui répondirent : *Il n'existe entre nous aucune différence. Un seul être est à la fois le créateur, le conservateur et le destructeur. L'adorer sous l'une de ces trois formes, c'est lui rendre hommage sous toutes les trois.* » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. VI, ch. V, tome III.)

ARTICLE II. — *Le culte du Dieu suprême est la plus ancienne religion de la Perse.*

« Pendant le cours des quatre dynasties, disent les légendes des Perses, les hommes, étroitement unis à Dieu, ne reconnaissaient qu'une seule divinité, ne suivaient qu'une seule loi. Mais cette religion simple et pure embrassa bientôt l'adoration des corps célestes; et des hommages publics, assujettis à des cérémonies et à des rites multipliés, furent adressés aux génies planétaires. Les saines notions s'effacèrent peu à peu; la méchanceté des créatures terrestres et aériennes s'accrut en proportion. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 1.)

ARTICLE III. — *Doctrine du Zendavesta sur le Dieu suprême.*

L'Avesta, ou vulgairement le Zendavesta, est le recueil des documents originaux de l'antique religion des mages. On l'attribue à Zoroastre. Cette précieuse collection forme

(223) LÉLAND, *Nouv. Démonst. évangélique*, t. I, p. 98 et 99. — Léland était presbytérien.

deux parties distinctes, l'une écrite en zend et l'autre en pehlvi, dialecte de la première langue, et qui paraît lui être postérieur. Les livres zends, tous canoniques, comprennent le vendidad, l'izechné et le vispéred ; ces trois ouvrages ont chacun leurs subdivisions, et composent le vend dad sadé, l'ieschts-sadé et le sirouzé. Ils traitent de la source primitive des choses, des êtres, de la création et de l'histoire de l'homme ; on y trouve également des préceptes relatifs aux devoirs à observer envers Dieu, envers le prochain et envers la patrie, et des notions d'astronomie et d'histoire naturelle. . . . . .

. . . . . .

« Suivant ces livres inspirés, le premier de tous les êtres est Zeruané-Akérémé, le temps sans bornes, à qui l'on donne ce nom, parce qu'on ne saurait lui assigner aucune origine. Il est tellement enveloppé dans sa gloire, sa nature et ses attributs sont si peu accessibles à l'intelligence humaine, qu'il faut se borner à lui payer le tribut d'une silencieuse vénération. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 1.)

Article IV. — *Zervané-Akérémé supérieur à Ormuzd.*

« Au-dessus du duel d'Ormuzd et d'Ahriman, se trouvait, il est vrai, l'être en soi indivisible, impassible, incommunicable, Akérémé, l'Eternel caché dans les nuages du dogme ; mais cette idée, cette unité mystérieuse était, pour ainsi dire, accablée par le tumulte de l'univers aux prises avec lui-même. Les créatures faisaient trop de bruit pour que le Créateur pût parler assez haut et tant que durait la mêlée. Ce Dieu souverain, spectateur solitaire retiré sur les hauteurs du dogme comme Xerxès sur la montagne en face de Salamine ; disparaissait nécessairement des choses et des esprits. La Perse devait périr par la lutte qu'elle avait instituée. » (Edgar Quinet, *Génie des religions*, Religions de l'Asie occidentale.)

Article V. — *Tradition du Dieu suprême dans la religion primitive de la Chine.*

« Il y avait au-dessus de toutes les divinités sensibles un être supérieur, invisible, immatériel, tout-puissant, qui animait, entretenait et gouvernait le monde, et dans le sein duquel toutes les créatures vivantes devaient un jour se réunir en se purifiant par l'exercice de la vertu.

« On voit néanmoins que, sous le règne de Chao-hao, dès l'an 2597 avant notre ère, cette notion d'une intelligence pure s'était généralement effacée ; que les esprits du ciel, des eaux et des montagnes, recevaient seuls les hommages des peuples, et qu'il ne régnait plus qu'une idolâtrie grossière, entourée de toutes les pompes extérieures des sacrifices. Environ quatre-vingts ans après, l'empereur Tchouen-hio fit cesser cet état de choses, ramena la doctrine à son caractère spiritualiste, et se créa souverain pontife du culte réformé, s'attribuant exclusivement le privilége de sacrifier à l'Être-Suprême. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. II, ch. 4.)

Article VI. — *Traditions du Dieu suprême chez les Egyptiens.*

« Amon-Ra est l'être incréé, immuable, tout-puissant, l'auteur, le conservateur et l'âme de la nature. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 4.)

Article VII. — *Traditions égyptiennes sur Kneph.*

« Selon d'autres, les Egyptiens appelaient Kneph le Dieu souverain unique, éternel (224) ; on le représentait avec un œuf sortant de sa bouche, pour rappeler qu'il avait créé l'univers par sa parole ; et ce symbole de la puissance créatrice se retrouve aussi dans l'Inde (225). Les habitants de la Thébaïde rendaient même à Kneph un culte exclusif ; et tandis qu'on levait dans toutes les autres provinces un tribut pour la nourriture des animaux sacrés, ils en étaient seuls exempts, dit Plutarque, *parce qu'ils ne reconnaissaient point d'autre dieu que le Dieu éternel*, qu'ils nommaient Kneph (226). »

Article VIII. — *Témoignage de Jamblique sur la croyance des Egyptiens au Dieu suprême.*

« Selon les Egyptiens, dit Jamblique, le premier des dieux a existé seul avant tous les êtres. Il est la source de toute intelligence et de tout intelligible ; il est le premier se suffisant à soi-même. Incompréhensible, le Père de toutes les essences (227). »

Article IX. — *Traditions du sintoïsme japonais sur le Dieu suprême.*

« Suivant les dogmes du sintoïsme, il existe un Etre suprême à qui obéissent des divinités subalternes appelées *sin* ou *kami* » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. II, ch. 5.)

Article X. — *Traditions du chamanisme sur le Dieu suprême.*

« Les chamans croient en un Dieu suprême, créateur de l'univers. Ce Dieu porte des noms différents, suivant les nations qui l'adorent. On l'appelle *Boa* (Bouddha) chez les Tongousses ; *Toutka*, chez les Kamtchadales. Il est tout-puissant, tout savant, invisible, et il réside au ciel, dans le soleil, ou dans quelque autre planète brillante. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. II, ch. 5.)

Article XI. — *Traditions des Eddas sur le Dieu suprême.*

« A défaut de lumières sur la religion druidique que l'on cherche vainement dans les historiens latins, on en trouve abondamment dans les poésies qu'ont laissées les

(224) Jamblique. *De Myst.*, sect. VIII.

(225) *Hist. des Rit. relig. des Indes*, part. VIII, t. VI, p. 296.

(226) *De Isid. et Osirid., oper.*, t. II. — Il semble que Kneph était le dieu suprême de la Thébaïde.

(227) Jamblique. *De Mysteriis Ægypt.*

bardes islandais. De ces poésies, il a été formé deux recueils connus sous le nom d'ancienne et de nouvelle *Edda*, mot qui signifie aïeule. L'ancienne Edda fut composée, ou plutôt compilée, sur des poëmes d'une date très-reculée, par Sœmond Sigfusson, surnommé Frode, ou le savant, qui était né en Islande, vers l'an 1057. Ce qui reste de cette Edda comprend quatre parties : la *Voluspa*, ou l'oracle de la sibylle Vola, fille de Heimdall, le portier des dieux; le *Vaftrudnis-maal*, discours du géant Vaftrudnis; le *Howamaal*, discours d'Odin; enfin le *Runa-Kapitule*, ou chapitre runique. Le tout se divise en trente-sept chants, fables, ou sagas; treize traitent de la théogonie et de la cosmogonie scandinaves; vingt et un, des exploits attribués aux héros mythiques; les trois autres, de dogmatique et de morale; mais, comme le livre de Sœmond était volumineux, obscur et peu propre à faciliter l'étude de la littérature nationale, Snorro Sturleson le réduisit, cent vingt ans après, en un traité de mythologie poétique plus méthodique et plus intelligible : c'est ce traité que l'on nomma la nouvelle Edda.

. . . . . .

« Le Dieu suprême, que l'Edda appelle Alfader (père de tout), et qui répond au Teutat des Gaulois, était éternel; il avait fabriqué le ciel, la terre et l'air, et les hommes, à qui il avait donné une âme immortelle. » (Clavel, *Histoire des religions*, livre iv, ch. 2.)

C'est par erreur qu'on prend souvent Odin pour le Dieu suprême de la mythologie contenu dans les Eddas; il n'en est que le fondateur.

Article XII. — *Traditions des Scandinaves sur Odin.*

« La religion scandinave a été continuellement enrichie par les dogmes et les mythes de l'Asie.

« On donne pour fondateur à cette religion un personnage appelé *Odin*. Il serait trop long de rapporter toutes les opinions contradictoires émises sur ce novateur, dont quelques écrivains graves se sont attachés à démontrer l'existence historique. M. Lebas, entre autres, le présente comme un chaman, chef d'une colonie de prêtres, qui vint du Caucase et se fit passer pour une incarnation de l'ancien dieu-soleil. Dans cette hypothèse, le nom d'Odin n'eût été qu'une corruption de celui de Bouddha. Selon le même historien, ce chaman avait pour but de faire expulser les vieilles divinités et de fonder une théocratie nouvelle; mais les peuples se montrant attachés à leur ancien culte, un système mixte fut formé, et Odin obtint une place parmi les dieux indigènes. Mallet fait de ce réformateur un guerrier. » (Clavel, *Histoire des religions*, livre iv, ch. 2.)

Article XIII. — *Traditions des Slaves sur le Dieu suprême.*

« Selon Procope, les Slaves adoraient dans l'origine un Dieu unique appelé *Bog*. Ce Dieu avait créé l'univers; mais, indifférent à la conservation et à la destinée de son œuvre, il en abandonnait la direction au hasard. Plus tard, à l'exemple des Orientaux, les Slaves distinguèrent dans l'unité divine deux principes opposés, l'un bon, l'autre méchant. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. iv. ch. 3.)

Article XIV. — *Traditions du Dieu suprême chez les Lithuaniens.*

« Les Lithuaniens se rapprochaient e plus des Scandinaves par leurs croyances et leurs institutions religieuses. Leur Dieu suprême se nommait Odin. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. iv, ch. 4.)

Article XV. — *Traditions des Péruviens sur le Dieu suprême.*

« Ils faisaient de Pachacamac un être immatériel, auteur du bien, principe de la vie. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. iii, ch. 6.)

Article XVI. — *Traditions des Tupinambas sur le Dieu suprême.*

« Les Tupinambas croyaient en un être suprême, qu'ils nommaient tour à tour Tupa et Mairemonan. Ce dieu n'avait ni commencement ni fin; il était le créateur du ciel et de la terre. Une fois, il s'était incarné, sous le nom de Sumé, dans le corps d'un enfant, pour soulager la misère de son peuple; et c'est à cette époque qu'il avait enseigné aux hommes la culture du manioc. Peu de temps avant sa disparition, il avait imprimé sur un rocher la trace de ses pieds, comme autrefois Bouddha sur le Samanhéla, dans l'île de Ceylan. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. iii, ch. 7.)

Article. XVII. — *Traditions des Caraïbes sur le Dieu suprême.*

« Suivant les anciens voyageurs, les Caraïbes admettaient une divinité suprême, éternelle comme le ciel qu'elle habitait, et qui, par un acte de sa toute-puissance, avait, à une époque reculée, tiré la terre et la mer du néant. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. iii, ch. 7.)

Article XVIII. — *Traditions des sauvages de la Colombie sur le Dieu suprême.*

« Cachimana, le bon principe, règle le cours des saisons, et fertilise la terre. C'est lui qui procure les chasses et les pêches abondantes, et qui fait ployer les arbres sous le poids du fruit dont ils sont chargés. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. iii, ch. 6.)

Article XIX. — *Tradition du Dieu suprême chez les Mexicains.*

« Au degré le plus élevé de leur hiérarchie céleste, les Mexicains plaçaient un être suprême immatériel, invisible, dont le nom, *Teotl*, semblerait dériver du *theos* des Grecs. Teotl était le principe de vie; il était tout par lui-même et possédait tout en lui. On ne

lui rendait point de culte; tous les hommages, tous les vœux étaient offerts aux divinités inférieures, à qui il avait remis le gouvernement de l'univers immédiatement après l'avoir créé. » (CLAVEL, *Histoire des religions.*, liv. III, ch. 4.)

ARTICLE XX. — *Traditions des Esquimaux sur le Dieu suprême.*

« L'Etre d'en haut, disent-ils, est et sera toujours inconnu des hommes, qui ne savent ni son nom ni sa forme. » (CLAVEL, *Histoire des religions* liv. III, ch. 5.)

ARTICLE XXI. — *Traditions des Floridiens sur le Dieu suprême.*

« Les tribus qui habitaient la presqu'île de la Floride admettaient un Dieu suprême, souverainement bon, qui, du ciel où il résidait, répandait sur la terre ses bénignes influences. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

ARTICLE XXII. — *Traditions des Hurons et des autres tribus du Canada sur le Dieu suprême.*

« Selon la doctrine des Hurons, qui était commune à toutes les tribus du Canada, le grand Esprit contenait tout, paraissait et agissait en tout, et donnait la vie et le mouvement à toutes choses. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

ARTICLE XXIII. — *Traditions des Virginiens sur le Dieu suprême.*

« Le bon principe résidait dans les cieux; il était éternel, parfait, souverainement heureux. . . . . .

. . . . . .

« Les Virginiens rapportaient que le Dieu éternel, ayant résolu de créer le monde, produisit d'abord le soleil, la lune et les étoiles; qu'ensuite il forma une classe de dieux qu'il chargea du soin de compléter son œuvre, et qu'il leur remit le gouvernement de l'univers. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

ARTICLE XXIV. — *Traditions océaniennes sur le Dieu suprême à Bornéo et à Sumatra.*

« Le Dieu principal de la plupart d'entre eux se nomme *Diouta;* ils le considèrent comme le grand ouvrier du monde, et joignent au culte qu'ils lui rendent des hommages religieux aux mânes de leurs ancêtres. Les Battas de Sumatra adorent Dibata-assi-assi, créateur et maître de l'univers. Cet être suprême a produit trois autres dieux, qui ne sont que les ministres de ses volontés. Les Battas vénèrent également les âmes de leurs pères et les prennent à témoin de leurs serments. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

A Viti. — « En tête, se place Ouden-hei, qu'on nomme plus habituellement Ouden-hi. C'est le père et le maître des autres divinités, et le créateur du ciel, de la terre et de tout ce qui existe. » (CLAVEL, *Histoire pittoresque des religions*, t. II.)

ARTICLE XXV. — *On trouve dans tous les cultes la tradition du Dieu suprême, selon Voltaire.*

« Je crains toujours de me tromper ; mais tous les monuments me font voir avec évidence que les anciens peuples policés RECONNAISSAIENT UN DIEU SUPRÊME. Il n'y a pas un seul livre, une médaille, un bas-relief, une inscription, où il soit parlé de Junon, de Minerve, de Neptune, de Mars et des autres dieux, comme d'un être formateur, souverain de toute la nature. Au contraire, les plus anciens livres profanes que nous ayons, Hésiode et Homère, représentent leur *Zéus* comme seul lançant la foudre, comme seul maître des dieux et des hommes : il punit même les autres dieux ; il attache Junon à une chaîne, il chasse Apollon du ciel.

« L'ancienne religion des Bracmanes s'explique d'une manière sublime sur l'unité et la puissance de Dieu.

« Les Chinois, tout anciens qu'ils sont, ne viennent qu'après les Indiens. Ils ont reconnu un seul Dieu de temps immémorial; point de dieux subalternes, point de génies ou démons intermédiaires. L'empereur fut toujours le premier pontife, la religion fut toujours auguste et simple. C'est ainsi que ce vaste empire, quoique subjugué deux fois, s'est toujours conservé dans son intégrité ; qu'il a soumis ses vainqueurs à ses lois; et que, malgré les crimes et les malheurs attachés à la race humaine, il est encore l'état le plus florissant de la terre (228).

« Les mages de la Chaldée, les Sabéens ne reconnaissaient qu'un seul Dieu suprême, et l'adoraient dans les étoiles qui sont son ouvrage.

« Les Persans l'adoraient dans le soleil. La sphère posée sur le frontispice du temple de Memphis était l'emblème d'un Dieu unique et parfait, nommé *Knef* par les Egyptiens.

« Le titre de *Deus optimus maximus* n'a jamais été donné, par les Romains, qu'au seul Jupiter *hominum sator atque deorum.* On ne peut trop répéter cette grande vérité (229).

« Cette adoration d'un Dieu suprême est confirmée depuis Romulus jusqu'à la destruction entière de l'empire et à celle de sa religion. Malgré toutes les folies du peuple qui vénérait des dieux secondaires et ridicules, et malgré les épicuriens, qui, au fond, n'en reconnaissaient aucun, il est avéré que les magistrats et les sages adorèrent (230) dans tous les temps, un Dieu souverain. » (VOLTAIRE, *Questions sur l'Encyclopédie.*)

(228) Bien des gens ne sont guère de cet avis et peuvent avoir raison.

(229) Le prétendu Jupiter, né en Crète, n'était qu'une fable historique ou poétique, comme celle des autres dieux. *Jovis*, depuis *Jupiter*, était la traduction du mot grec *Zeus.* (VOLTAIRE.)

(230) On verra plus tard, quand il sera question du paganisme, combien il y a d'exagération dans ces conclusions, dont Benjamin Constant lui-même a tant de fois constaté l'inexactitude.

ARTICLE XXVI. — *La Tradition sur le Dieu suprême est universelle selon Benjamin Constant.*

« Chez les Indiens SCHIVEN, quelquefois INDRA et BRAMA dans les Vèdes (231); chez les Perses ZERVAN-AKERNE, chez les Scandinaves ALFADER, chez les Egyptiens KNEPH, occupent une place à part et règnent sur les autres dieux. » (Benjamin CONSTANT, *De la Religion*, liv. x, ch. 2.)

CHAPITRE IV.

ARTICLE Ier. — *Traditions des Hindous sur les anges et les démons.*

« L'univers est peuplé d'une foule de divinités chargées de missions spéciales et désignées sous les noms génériques des *dévas*, ou bons génies, et d'*asouras*, ou génies malfaisants. »

. . . . . .

« Les dévas sont presque toujours en guerre avec les asouras. Dans les combats qu'ils se livrent, les uns et les autres sont sujets aux blessures et à la mort; mais leurs *gourous* ou *atchâryas*, qui sont leurs directeurs spirituels et leurs médecins, les guérissent et les rappellent à la vie. Les dévas sont au nombre de trente crores ou trois cent millions; et les asouras au nombre de quatre-vingts crores ou huit cent millions; ceux-ci sont voués à Siva; les autres à Vichnou. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. I, ch. 3.)

ARTICLE II. — *Traditions hindoues sur la chute des anges identifiée avec celle de l'homme.*

« Dans l'origine, les intelligences célestes formaient une multitude de légions, commandées par des chefs particuliers, qui, à leur tour, obéissaient aux trois divinités supérieures: Brahma, Vichnou et Siva. Ces intelligences jouissaient d'un immense pouvoir et d'une félicité sans bornes. Heureuses de leur condition, la plupart d'entre elles ne cessaient de chanter les louanges de l'être souverain, et de se montrer les dociles ministres de toutes ses volontés. Les autres, au contraire, qu'on nommait *asouras* supportaient impatiemment le joug salutaire auquel elles étaient soumises; car l'orgueil et l'ambition avaient trouvé accès dans leur âme. Cédant aux suggestions de Mahechâsoura, leur chef, ils levèrent enfin l'étendard de la révolte et tentèrent de s'emparer du gouvernement de l'univers. A la nouvelle de leur rébellion les anges fidèles furent frappés de surprise et d'indignation; *et, pour la première fois, le ciel connut la douleur.* Cependant, avant de sévir contre les coupables, l'Eternel voulut essayer de les faire rentrer dans le devoir par la douceur et persuasion: il leur députa donc les trois émanations directes, Brahma, Vichnou et Siva, qui firent d'inutiles efforts pour les ramener à de meilleurs sentiments. Alors Dieu investit Siva de sa toute-puissance, et lui ordonna de chasser du swarga les asouras révoltés et de les plonger dans l'abîme. Mais c'était une entreprise difficile; et, quoi qu'elle fît, l'armée entière des dévas commandée par Indra, ne put parvenir à la réaliser; la lutte fut longue et acharnée; à la fin, Mahechâsoura, métamorphosé en buffle, après avoir soutenu pendant cent ans des combats continuels, vainquit Indra et les siens, et les expulsa eux-mêmes des demeures célestes. » (CLAVEL, *Histoire des religions* liv. I, ch. 5.)

ARTICLE III. — *Traditions chinoises des Tao-sse sur Satan, identifiées avec celles du déluge.*

« Il éclata dans le ciel une révolte, dont Kong-Kong fut l'instigateur et le chef. Pour rendre l'univers malheureux, il excita le déluge, brisa les liens qui unissaient le ciel et la terre, et accabla les hommes de tant de maux qu'ils ne pouvaient les supporter. Emue de compassion pour les souffrances de la race humaine, Niu-Va déploya ses forces toutes divines, combattit Kong-Kong, le défit entièrement et le chassa. Cette victoire obtenue, elle rétablit les quatre points cardinaux. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. II, ch. 4.)

ARTICLE IV. — *Traditions chinoises des Tao-sse sur les anges, les saints et les démons.*

« Le ciel, la terre et les enfers sont peuplés de génies de diverse nature. Immédiatement au-dessous de Chang-Ti, ou le souverain suprême, sont les cinq Chang-Ti secondaires, ou les esprits des éléments, qui président aux cinq parties du ciel, aux cinq saisons dont l'année se compose, aux cinq dynasties qui doivent tour à tour régner sur les dynasties du milieu. » . . . . . .

« A la suite de ces cinq génies viennent, dans l'ordre hiérarchique, les *hien*, ou saints, c'est-à-dire les âmes des hommes qui, par de pieuses pratiques, et par l'exercice de toutes sortes de vertus, ont mérité de retourner à leur source divine. Prosternés aux pieds de Chang-Ti, ils nagent dans les délices d'une éternelle félicité. »

. . . . . .

. . . . . .

« Enfin, il y a des esprits malfaisants nommés *tchimoei*, *sie-chin*, et, plus communément, *ngo-kouei*. Ceux-ci vivent en hostilité continuelle avec les hommes et avec les chin. Sans l'intervention des derniers, ils ne manqueraient pas de troubler les airs, d'exciter les vents et les orages. »

. . . . . .

« Ils effrayent le monde par la perversité de leur nature et par l'énormité de leurs crimes. Tel féroce tyran, telle femme aux conseils funestes, cités avec opprobre dans les annales de l'empire, n'étaient en réalité que des ngo-kouei déguisés. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. II, ch. 4.)

(231) Brama, qui est souverain dans les livres sacrés, n'occupe jamais que le second rang dans les fables. Il est supplanté par Siva ou Wich ou suivant les diverses sectes. Cela tient à l'abolition de son culte. (Benjamin CONSTANT.)

ARTICLE V. — *Traditions des Égyptiens sur Satan.*

« Le principe du mal et du désordre était Typhon, frère et ennemi d'Osiris. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. II, ch. 4.)

ARTICLE VI — *Traditions du Zend-avesta sur les anges.*

« Au moyen de la parole (honover), Ormuzd fabriqua l'univers. D'abord il créa à son image six génies, nommés *Amschaspands*, qui entourent son trône, qui sont ses organes auprès des esprits inférieurs, auprès des hommes, qui lui en transmettent les prières, obtiennent pour eux sa faveur et lui servent eux-mêmes de modèle de pureté et de perfection.

. . . . . .

« Ormuzd créa ensuite des génies des deux sexes, nommés *Izeds*, au nombre de vingt-huit, qui, de concert avec lui et avec les amschaspands, veillent au bonheur, à la pureté, à la conservation du monde, dont ils sont les gouverneurs. Ils servent pareillement de modèles aux hommes, et se rendent les interprètes de leurs vœux et de leurs prières.

. . . . . .

« Ormuzd créa en outre un troisième ordre d'esprits purs, infiniment plus nombreux que les premiers : ce sont les férouers, prototypes, modèles de tous les êtres, idées que le premier-né du temps sans bornes consulte toujours avant de procéder à la formation des choses. Par eux, tout vit dans la nature. Ils sont placés au ciel comme des sentinelles vigilantes contre Ahrimane, et ils portent à Ormuzd les prières des hommes pieux, qu'ils protégent, qu'ils purifient de toutes souillures et affranchissent de tout mal. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 1.)

ARTICLE VII. — *Traditions du Zend-Avesta sur Satan.*

« Par opposition à la lumière, à Ormuzd, naquirent les ténèbres ou Ahrimane, le second-né de l'Eternel; le mauvais principe, la source de toute impureté, de tout vice, de tout mal. Emané, comme Ormuzd, de la lumière primitive, et non moins pur que lui, mais ambitieux et plein d'orgueil, Ahrimane était devenu jaloux du premier-né. Sa haine et son orgueil l'avaient fait condamner par l'Etre suprême à habiter, pendant une période de douze mille ans, les espaces que n'éclaire aucun rayon de lumière, le noir empire des ténèbres. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 1.)

ARTICLE VIII. — *Traditions du Zend-Avesta sur les démons et sur leur révolte.*

« Pendant qu'Ormuzd créait et disposait les choses pures, Ahrimane ne demeurait pas oisif. De son côté, il donnait l'existence à une multitude d'êtres malfaisants comme lui. Aux sept amschaspands il opposait sept archi-devs, destinés à paralyser leurs efforts pour le bien, et mettre le mal à sa place.

. . . . . .

« Pour résister aux izeds et aux férouers, Ahrimane produisait l'immense cohorte des devs, qu'il chargeait de répandre dans le monde les douleurs physiques et morales, la fausseté, la calomnie, l'ivresse, les maladies, la pauvreté.

. . . . . .

« Il y avait, en outre, des génies d'un ordre inférieur, auxquels les archiders et les devs commandaient, et qui exécutaient aveuglément leurs ordres.

« Les deux créations, céleste et infernale, étaient achevées ; mais Ormuzd régnait encore seul sur la terre. Il s'était écoulé jusque-là deux périodes de trois mille ans chacune. Au commencement du troisième âge, c'est-à-dire dans le cours du septième des douze millénaires, Ahrimane, à la tête de tous ses devs, fit invasion dans l'empire d'Ormuzd et parvint jusque dans les cieux. L'entreprise était si téméraire, que, dès les premiers pas, l'armée des devs s'arrêta, et qu'Ahrimane lui-même ne put se défendre d'un frémissement de crainte. Néanmoins, sous la forme d'un serpent, il s'élança du ciel sur la terre, pénétra jusqu'au centre de notre planète, s'insinua dans tout ce qu'elle contenait ; dans le taureau primordial où étaient déposés les germes de toute vie organique, qu'il altéra ; dans le feu, ce symbole visible d'Ormuzd, qu'il souilla par le contact de la fumée de la terre. Après ce premier succès, Ahrimane et les siens, sentant grandir leur courage, s'élancèrent de nouveau vers le ciel, répandant de tous côtés l'impureté avec les ténèbres. Mais ce triomphe du mal fut de courte durée. Revenu bientôt de la surprise où l'avait jeté cette agression soudaine, le premier-né du temps sans bornes réunit autour de lui les amschaspands, les izeds, les férouers, les hommes justes, et, avec l'aide de cette innombrable armée, il refoula l'ennemi dans les profondeurs de Douzakh, après un combat de quatre-vingt-dix jours et d'un nombre égal de nuits. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 1.)

ARTICLE IX. — *Traditions du sintoïsme japonais sur les anges, les saints, les démons, la chute.*

« Les sept Kamis sont les esprits célestes. »

. . . . . .

« Le ciel est peuplé d'autres sin, qui ne sont que des hommes déifiés pour prix de leurs vertus ou de leurs exploits, et que la nation regarde comme des génies tutélaires. On donne à ceux-ci le nom général de *siongo-sin.* »

. . . . . .

« Un énorme serpent enveloppe de deux replis de son corps le tronc de l'arbre duquel toutes choses sont issues ; deux génies, celui-ci à tête de chien, celui-là à tête de cerf, serrent dans leurs mains la gueule du serpent ; la queue du reptile est contenue par les efforts d'un sin et de deux rois, l'un

desquels a quatre visages. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. II, ch. 5.)

ARTICLE X. — *Traditions des Eddas sur les démons et sur Satan.*

« Indépendamment de tous leurs dieux, les Scandinaves en admettaient plusieurs autres dont les penchants étaient mauvais. Au premier rang il faut placer Loke, le calomniateur des dieux, le grand artisan des tromperies, l'opprobre des dieux et des hommes.

« Loke avait un beau visage, mais ses inclinations étaient inconstantes et son esprit méchant. Souvent il exposa les dieux aux plus grands périls, et, chaque fois, il les en garantit par ses artifices ; il avait pour femme Signie, qui était aussi cruelle que lui : de cette union naquirent Nare et plusieurs autres fils. Loke eut aussi, de la géante Angerbode, trois redoutables enfants : le loup Fenris, le grand serpent de Midgard (la demeure du milieu), et Héla (la mort). Cette famille de mauvais esprits se complétait par les géants et les nains. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 2.)

ARTICLE. XI.—*Traditions du chamanisme sur les anges et les saints.*

« Suivant les prêtres du chamanisme, l'Être suprême a partagé le gouvernement du monde et la direction des destinées de l'homme entre un grand nombre de dieux inférieurs, bons et mauvais : les premiers obéissent directement à ses ordres ; les derniers dépendent du chef appelé Boun par les Tongousses et Kanna par les Kamtchadales. Cette espèce de Satan supérieur occupe le premier rang après la Divinité universelle. ». . . . . .

. . . . . .

« Outre ces divers esprits, les chamans vénèrent encore leurs aïeux, leurs héros, et les prêtres défunts, comme autant de saints dont les dieux se servent en qualité de conseillers, et qui intercèdent auprès d'eux en faveur des vivants. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. II, ch. 5.)

ARTICLE XII. — *Traditions des Slaves sur les anges et les démons.*

« Au-dessous de toutes les divinités les Slaves plaçaient des génies de différentes sortes. Les domotroi, que les Polonais appelaient *Numéias* et les Moraviens *Sstoks*, étaient des esprits domestiques.

. . . . . .

« Les gostos étaient des esprits malfaisants. Un d'entre eux, Marowit, qu'on nommait aussi Kikimora, était représenté avec une tête de lion, des bras ramassés, couverts de plumes et d'écailles, et une longue robe à fleurs. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. IV, chap. 3.)

ARTICLE XIII. — *Traditions des Slaves sur Satan.*

« Czernobog (le dieu noir), ou Zlebog (le dieu malfaisant), répandait parmi les hommes l'infortune, la douleur et la misère. On le figurait sous la forme d'un lion debout prêt à s'élancer sur sa proie et entouré des images de la mort. On lui offrait des sacrifices sanglants. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 3.)

ARTICLE XIV. — *Traditions des Péruviens sur Satan.*

« Ils opposaient au dieu suprême Cupaï, esprit méchant, auteur du mal, dont ils ne prononçaient le nom qu'avec tous les signes d'un profond mépris. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 6.)

ARTICLE XV.—*Traditions des Virginiens sur Satan.*

« Le mauvais génie, disaient-ils, se préoccupait essentiellement des choses de ce monde ; il se plaisait à enfanter tous les maux, à bouleverser l'ordre de la nature. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

ARTICLE XVI. — *Traditions des Hurons et des Algonquins sur les anges.*

« Ils pensaient que tout homme avait un génie tutélaire qui, à l'exemple de nos anges gardiens, l'avertissait de ce qu'il devait faire et de ce qu'il fallait éviter. Ces génies étaient appelés *okki* par les Hurons, *manitou* par les Algonquins et par la plupart des autres peuples de cette région. Chaque guerrier adoptait un symbole qui représentait à ses yeux ce manitou protecteur. Il s'adressait à lui dans les entreprises périlleuses, ou lorsqu'il ambitionnait quelque faveur particulière. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

ARTICLE XVII. — *Traditions des Floridiens sur Satan.*

« Ils croyaient aussi à l'existence d'un mauvais génie appelé *Toïa*, qui contrariait sans cesse les desseins bienfaisants de la Divinité. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

ARTICLE XVIII. — *Traditions des Tapuyas sur Satan.*

« Ils adoraient un génie malfaisant appelé *Houcha*, qui commandait à d'autres génies de même nature, et qui voulait être imploré avec mystère. Toutefois, il semblait se jouer des prières et des vœux qui lui étaient adressés, et le caprice seul était le mobile des faveurs et des grâces qu'il accordait. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 7.)

ARTICLE XIX. — *Traditions des Caraïbes sur les anges et les démons.*

« Absorbée dans la jouissance de son bonheur ineffable, la Divinité suprême était indifférente à la destinée de son œuvre, et ne songeait pas même à punir les offenses dont elle pouvait être l'objet de la part des mortels. Elle avait abandonné le gouvernement de l'univers à des dieux secondaires ou génies, d'instincts opposés, qui se livraient des combats perpétuels. Les uns,

appelés *chemens*, étaient essentiellement bons ; ils pourvoyaient à tous les besoins des hommes et les protégeaient contre les attaques que leurs adversaires dirigeaient sans cesse contre eux ; les autres, nommés *maboyas*, ou *zèmes*, se plaisaient, au contraire, à répandre tous les maux dans le monde, à soulever les tempêtes, à lancer la foudre, à enfanter les épidémies, la disette et mille autres fléaux. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 6.)

ARTICLE XX. — *Traditions des sauvages de la Colombie sur Satan.*

« Le mauvais principe qu'on appelle ou *Yrocan*, ou *Onatipa*, ou *Jolokiamo*, s'étudie à nuire aux hommes, à rendre les bois déserts et la terre stérile. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 6.)

ARTICLE XXI. — *Tradition des Tupinambas sur les anges, Satan, les démons, l'immortalité.*

« Les bons génies, apoïaneuès, dépendaient directement de Tupa ; ils étaient les exécuteurs de ses décrets souverains, les instruments de sa bienfaisance ; c'étaient eux qui, suivant les besoins de la terre, dissipaient les nuages qui interceptaient les rayons du soleil, ou faisaient tomber les rosées ou les pluies fécondantes. Les oniaoupias, ou mauvais génies, avaient pour chef immédiat Géropari. Ils répandaient la stérilité sur les campagnes, faisaient naître les maladies et tous les autres fléaux qui affligent l'humanité. »

. . . . . .

« Les Tupinambas croyaient à une vie future. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 7.)

ARTICLE XXII. — *Des génies bons et mauvais à Taïti et à Java.*

« On adresse partout des vœux aux personnes qui éternuent. *Que le bon Atoua te réveille !* ou bien : *Que le mauvais Atoua ne t'endorme pas !* est la formule usitée à Taïti dans cette occasion.

. . . . . .

« Voici, d'après Rienzi, les modifications principales qui y ont été *apportées* dans l'île de Java. Aux divinités originaires, ces insulaires ont *ajouté* une hiérarchie de génies bons et mauvais, dont nous reproduisons et les noms et l'emploi. Les uns habitent les grands arbres et errent pendant la nuit, cherchant les occasions de faire le mal et de porter préjudice aux hommes ; on les appelle *banaspati*. Les autres, que l'on nomme *kubo-kamali*, sont les soutiens des voleurs et en général de tous les infracteurs des lois ; ils prennent ordinairement la forme du buffle, et souvent aussi celle des maris, dans l'intention de tromper les femmes. Les *barkasahan* résident dans l'air et n'ont point de demeures fixes. Viennent ensuite les *wiwi*, qui revêtent l'apparence de grandes femmes et enlèvent les enfants ; puis les *prayangan*, qui se métamorphosent en de séduisantes jeunes filles, et, par ce moyen, ensorcellent les hommes et les rendent insensés. Les *damnit* sont de bons génies à face humaine, gardiens des maisons et des villages, qu'ils défendent contre les entreprises des malfaiteurs. Enfin les *dadoungawon* sont tout à la fois les patrons des chasseurs et les protecteurs des bêtes fauves. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, tome II.)

ARTICLE XXIII. — *Traditions sur les génies bons et mauvais en Océanie.*

A Bali (232). — « Au-dessous d'elles (les divinités bienfaisantes), sont des génies malfaisants appelés *djiinns*, source de tous les maux qui affligent l'humanité. Ils résident également en divers lieux de la terre et gardent leurs asiles avec un soin jaloux. Malheur à l'imprudent qui s'en approche ! il ne tarde pas à être victime de la colère de ces esprits ombrageux et méchants.

. . . . . .

A Célèbes. — « Ils croient à des esprits malfaisants (*empong*), auxquels ils adressent des vœux, et en l'honneur desquels ils s'imposent des privations qui tiennent du tabou, que nous verrons particulièrement établi parmi les Polynésiens.

. . . . . .

Aux Philippines. — « Les Aétas, sauvages noirs des Philippines, dont ils sont les premiers habitants, n'ont aucune idée d'une vie future, de récompenses pour les bonnes actions, de punitions pour les mauvaises. Ils croient seulement à l'existence de certains esprits malfaisants qui résident dans l'air, et auxquels ils donnent le nom de *nono*. Des prêtresses appelées *catalona* et *babaïlana* président au culte de ces méchants génies et leur sacrifient des porcs, des cocos et du riz.

. . . . . .

A Formose. — « On sacrifie de même à de malins génies et on leur fait des offrandes de porcs, de riz et de fruits.

. . . . . .

En Australie. — « Les idées et les pratiques religieuses des habitants de la Nouvelle-Hollande, ou Australie, diffèrent peu de celles des Papous. Ceux-là professent une sorte de manichéisme, qui admet un génie bienfaisant appelé *Coyan* et un méchant esprit nommé *Potoyan*, sans cesse en lutte l'un contre l'autre et ne songeant qu'à nuire aux hommes ou à les protéger. Le premier agit constamment au grand jour ; le second se plaît dans les ténèbres. Il rôde toutes les nuits autour des habitations, épiant l'occasion de satisfaire ses féroces instincts.

. . . . . .

A Tonga. — « Les divinités de Tonga sont divisées en deux classes : les *hotoua*, c'est-

(232) Je choisis à dessein, pour l'exposé des traditions, les faits les moins connus, et surtout ceux qui ne peuvent s'expliquer par des rapports avec les Juifs.

à-dire les dieux bons, et les *hotoua-hou*, qui sont les dieux mauvais. Les premiers distribuent équitablement le bien et le mal dans le monde, suivant qu'ils croient utile et juste de récompenser et de punir; les seconds, obéissant à leurs méchants instincts, s'appliquent uniquement à faire le mal, mais capricieusement, sans but et sans acception de personnes. C'est à eux qu'on attribue les contrariétés et les déboires de la vie. Ils envoient dans le sommeil les songes effrayants et les cauchemars.

. . . . . .

A Taïti. — « Les Taïtiens croyaient que l'âme est immortelle; et, suivant eux, cette immortalité n'était pas particulière à l'âme humaine; les âmes des animaux et des plantes en jouissaient également. Lorsque celle d'un homme était près de s'échapper, elle voltigeait autour des lèvres du mourant. De méchants esprits, errant autour de la maison, la guettaient au passage et tâchaient de s'en saisir. Leur échappait-elle, elle était conduite par de bons génies au séjour de la nuit où les dieux s'en repaissaient à plusieurs reprises; ensuite elle était déifiée et devenait un esprit impérissable qui pouvait visiter le monde et inspirer les vivants. Le ciel des bienheureux s'appelait *mira*. On lui donnait aussi le nom de *rohuto-noanoa* (littéralement paradis parfumé). Il était situé au nord-ouest de Raïatéa, sur la montagne Temehani-unaiima, qui n'était visible que pour les esprits, où abondaient les parfums les plus suaves, des plantes d'une verdure éternelle, et où l'on goûtait d'ineffables délices qui ne s'épuisaient jamais. Ce paradis n'était pas le seul où les âmes allassent se réunir. Les navigateurs que l'Océan avait engloutis trouvaient, dans les profondeurs de l'abîme, des palais de corail enrichis des productions les plus variées, des régions enchantées couvertes des dons les plus précieux de la nature.

. . . . . .

Aux Carolines. — « Dans ces commencements, l'homme ne connaissait point la mort, ou du moins ce n'était qu'un court sommeil qui ne durait que depuis le dernier jour du déclin de la lune jusqu'à celui où l'astre reparaissait à l'horizon. Cet état de choses ne tarda pas à cesser. Outre les élus-mélafir, ou bons génies, qui habitent l'univers, il y a de méchants esprits qu'on nomme *élus-mélafir*, lesquels ne s'appliquent qu'à mal faire et à rendre l'homme malheureux. Ils paraissent avoir pour auteur Morogrog, qui, ayant été chassé du ciel pour ses façons grossières et inciviles, apporta sur la terre le feu, inconnu jusqu'alors. Un de ses pareils, Erigiregers, substitua, à la mort temporaire dont l'homme était affligé, une mort qui ne devait plus avoir de fin. L'homme est doué d'une âme qui lui survit, et qui, selon qu'il a été bon ou méchant, va habiter des lieux de punition ou de récompense.

. . . . . .

A Haouaï. — « La troisième classe se compose d'esprits malfaisants, constamment occupés à nuire. Ceux-ci n'ont point de prêtres et sont, de la part des sorciers, l'objet de conjurations et d'exorcismes. » (Clavel, *Histoire des religions*, tome II, liv. III.)

Article XXIV. — *Universalité de la tradition sur les anges et les démons*

« Les Egyptiens, dit Celse, ont trente-six démons qu'ils appellent *décans* ou *dieux éthérés*. Trois sont attachés à chaque dieu supérieur, et chaque démon commande à des intelligences inférieures, ce qui porte leur nombre à trois cent soixante. Ces démons ne sont point absorbés dans la contemplation comme le dieu suprême; ils agissent sans cesse, et leur activité est infatigable. Les uns sont purs et bienfaisants, protégent les mortels, les avertissent, les secourent. . . . . .

. . . . . .

« La nature des autres est impure et malfaisante; une queue de serpent trahit leur malignité. C'est la race des géants vaincus par Horus ou Hercule et dont le sang, mêlé à la terre, a produit la vigne, présent dangereux qui, versant dans les veines des humains le sang d'une race criminelle, les jette dans un funeste délire. Le chef de ces mauvais génies est Typhon. . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Il en est de même de la démonologie des Perses. Elle constitue une hiérarchie de génies bons et mauvais qui, indépendamment du rang qu'ils occupent dans la religion publique, ont des significations astronomiques, cosmogoniques et métaphysiques. Toutes les mesures du temps sont personnifiées. Les Fervers, idées prototypes conçues dans l'esprit du premier être, deviennent des créatures vivantes, parce que la pensée divine confère la vie. Les hommes, les astres, les animaux ont tous leurs Fervers particuliers; ces Fervers sont la source de toute pureté, de toute abondance, de toute beauté. Le ruisseau limpide descend-il de la montagne pour féconder la plaine, un Ferver le dirige. Les arbres se couvrent-ils de fruits ou d'ombrage, les prairies de fleurs, les champs de moissons; c'est l'œuvre des Fervers, pour qui l'homme doit prier et qu'il doit en même temps invoquer sans cesse. Opposés aux Fervers, les mauvais génies s'agitent. La démonologie indienne est peu différente de celle de l'Egypte. Indra remplace Osiris, Moisazour Typhon, et les Dévétas ou les Daints, au nombre de plusieurs millions à figure monstrueuse, les démons subalternes. Indra est en même temps le maître du firmament; à ses côtés sont les éléments et les astres esclaves de sa volonté. . . . . .

. . . . . .

« Les anciens Gallois avaient une démonologie presque identique. . . . . .

. . . . . .

« Hésiode parle de dieux subalternes et

de démons veillant sur les hommes ; il avait puisé dans des traditions méridionales ces idées qu'il entassait confusément et sans les comprendre. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. X, ch. 3, tome IV.)

ARTICLE XXV. — *Universalité de la tradition sur Satan.*

« Comme Loke est le mauvais principe chez les Scandinaves, et Typhon chez les Egyptiens, deux planètes exercent chez les Chaldéens une influence pernicieuse. Enfin les Gaulois et les Germains, et à l'autre extrémité du globe les Mexicains révéraient des divinités méchantes (233). Si le panthéisme des Indiens les a portés à confondre avec l'Etre suprême la force destructive dans la personne de Schiven, ils ont fait néanmoins du principe du mal un être à part, Maïsasour (234), chef des anges rebelles qui les entraîne à la révolte, et qui est précipité avec eux dans l'Onderah, séjour des ténèbres ; une moitié de la nature est soumise à son empire. . . . . .

. . . . . .

Les promesses annoncent que le dieu du mal sera vaincu, et qu'en attendant on peut le désarmer. Oromaze doit remporter une victoire définitive, et jusqu'alors Arimane est contenu par les imprécations des mages. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. X, ch. 4, tom. IV.)

CHAPITRE V.

ARTICLE Ier. — *Les quatre âges des Hindous, décadence progressive du genre humain*

« Dans le Krita-Youga, la justice, sous la forme d'un taureau, *se maintient ferme sur ses quatre pieds ;* la vérité règne, et aucun des biens acquis par l'homme ne provient de l'iniquité. Mais, dans les âges suivants, par l'effet de l'acquisition illicite des richesses et de la science, la justice perd successivement un pied ; les avantages honnêtes diminuent graduellement d'un quart, et l'empire de la fausseté, de la fraude et du vol s'établit. Pendant le premier âge, les hommes, exempts de maladies, vivent quatre cents années, et voient tous leurs vœux accomplis ; dans le Tréta-Youga et les âges suivants, leur existence diminue par degré d'un quart de sa durée ; certaines vertus sont particulières à chacun des quatre âges. L'austérité domine pendant le premier ; la science divine, pendant le second ; l'accomplissement du sacrifice ou le culte sincère, pendant le troisième ; et, pendant le quatrième, la libéralité seulement : telle est la succession invariable des créations et des destructions du monde, et des circonstances qui les accompagnent.

« Toutefois, la volonté du Souverain Etre n'a pas formé l'univers pour l'éternité ; un moment viendra où toutes les créatures divines et humaines, où leurs éléments eux-mêmes rentreront dans le néant. Cette catastrophe, appelée le *Mâha-Pralaya*, aura lieu à la fin d'une période de cent années, de chacune trois cent soixante-sept *kalpas*, ou jours de Brahmâ, comprenant un total de trois cent dix billions quarante milliards d'années solaires. La moitié de ce cycle est écoulée. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. I, ch. 2.)

ARTICLE II. — *Traditions du Zend-Avesta sur la chute de Meschia et Meschiane (Adam et Eve).*

« Leurs premières années s'écoulèrent dans l'innocence, car ils avaient été créés pour le ciel ; mais ils se laissèrent séduire par Ahrimane, et Meschiane fut la première qui céda aux suggestions du tentateur. D'abord ils acceptèrent de sa main une coupe pleine du lait d'une chèvre ; et, à peine eurent-ils goûté de ce breuvage, qu'ils sentirent les atteintes du mal qui leur avait été inconnu jusque-là. Encouragé par ce premier succès, Ahrimane leur présenta des fruits. Ils les portèrent à leur bouche ; cette faute les rendit sujets à la mort et leur fit perdre la béatitude à laquelle ils étaient destinés. Cinquante ans après leur chute, dont ils porteront la peine dans les lieux infernaux jusqu'à la résurrection, ils mirent au monde deux enfants, Siameck et Veschak, et moururent enfin à l'âge de cent ans. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. 4, ch. 1.)

ARTICLE III. — *Cérémonie des Perses rappelant la chute.*

« Les nouveau-nés étaient portés à l'Ateschgâh, après avoir été scrupuleusement lavés, dans le but de purifier leur âme. Le mage prenait l'enfant et le passait au-dessus de la flamme de l'autel, pour achever de le sanctifier. A sept ans, cet enfant se rendait au temple. Le Mobed lui enseignait quelques prières, lui faisait boire de l'eau et mâcher de l'écorce de grenade ; ensuite il le plongeait dans une cuve pour effacer les dernières traces de sa souillure originelle. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 1.)

ARTICLE IV. — *Le mythe de Prométhée rappelant la chute et la rédemption.*

« Après avoir donné un aperçu des recherches mythologiques qui durent exercer une grande influence et sur la philosophie des premiers temps et sur la constitution dogmatique des mystères, revenons aux orphiques. Comme toutes les théologies de l'antiquité, la théologie orphique supposait le règne successif de plusieurs générations divines, puis un dogme particulier à cette doctrine était la prophétie

(233) Parmi leurs divinités malfaisantes, Tl cacolobat occupe le premier rang, c'est un hibou doué d'intelligence qui se plaît à effrayer les hommes et qui leur fait du mal. (Benjamin CONSTANT.)

(234) L'orthographe des noms hindous est fort incorrecte dans Benjamin Constant. Nous renvoyons pour cette question au savant *Dictionnaire des religions* de M. l'abbé Bertrand. M. Mohl a prouvé que le nouveau système de M. l'abbé Guérin ne supporte pas l'examen.

d'un règne futur et meilleur après la chute de Jupiter. . . . . .

. . . . . .

« Phanès fut le nom orphique du maître futur. On disait Bacchus dans les mystères bachiques, et l'opinion de l'instabilité du royaume de l'Olympe devint si populaire au v^e^ siècle, qu'Eschyle, pythagoricien, il est vrai, et fort dévot, sinon tout à fait initié aux mystères dont on l'accusa d'avoir dévoilé les secrets, fit prédire clairement à son Prométhée le renversement de Jupiter : « Et « pourtant ce Zeus, malgré l'orgueil qui « remplit son âme, il sera humble un jour. « L'hymen qu'il prépare le renversera du « haut de sa puissance; il tombera du trône, « il sera effacé de l'empire : ainsi s'accom- « pliront les imprécations de Cronos... Qu'il « aille donc s'asseoir dans sa sécurité, ras- « suré par ce bruit qui roule dans l'étendue; « qu'il secoue dans sa main le dard en- « flammé ! Vain appareil..... tant il sera ter- « rible cet ennemi qu'il se prépare mainte- « nant à lui-même ? »

« Il est bon de voir ce grand poëte s'élever par son génie jusqu'à des symboles qu'il surprend à l'initiation, résumer les plus nobles aspirations religieuses de son siècle et ses plus fortes conceptions, préparer peut-être même un dogme pour l'avenir et ENSEIGNER LA RÉDEMPTION à sa manière. Prométhée est le symbole de la prévoyance divine ou de la sagesse dans l'homme et de l'invention de tous les arts : « Avant moi « ils voyaient, mais ils voyaient mal; ils en- « tendaient, mais ils ne comprenaient pas; « semblables aux fantômes des songes, ils « vivaient depuis des siècles confondant pêle- « mêle toutes choses... Comme la frêle fourmi « ils habitaient sous terre dans des cavernes « profondes où ne pénétrait pas le soleil... Ils « agissaient toujours au hasard, sans réflexion. « Enfin je leur enseignai... C'est moi qui « inventai... J'ai mis fin aux terreurs que « l'avenir inspirait aux mortels... J'ai placé « dans leur âme d'aveugles espérances... Et « puis je leur ai donné le feu... Ces êtres, « qui ne durent qu'un jour, possèdent le feu « resplendissant ! » Or, ce Prométhée souf- fre; innocent rédempteur des hommes, IL ATTEND SON PROPRE RÉDEMPTEUR. *Quel fut son crime ? Il aima trop les hommes !* Contre l'injustice de Jupiter, ce dieu d'un jour, car *il est toujours un maître dur celui qui commande depuis peu*, il invoque les éléments de la vie : « Divin éther ! vents à l'aile ra- « pide ! sources des fleuves ! flots innom- « brables qui ridez la mer, et toi, terre ! « nourrice du monde ! soleil, œil qui voit « tout !... » Il invoque surtout la terre, cet *être unique adoré sous tant de noms*, et l'é- ther, ce principe vivifiateur, et sa mère Thémis : « Ma mère, auguste divinité ! et « toi, éther, qui fais rouler sur le monde le « flambeau de la lumière, voyez mes injustes « tourments ! » Les mystères d'Eleusis, les dogmes orphiques, la plus haute religion de l'antiquité, se font jour dans ces invocations sublimes ! » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne* [255], liv. II, § 1.)

ARTICLE V. — *Traditions des Esquimaux sur le péché originel, le déluge.*

« La mort est l'œuvre de la femme ; après une longue suite d'années, un déluge couvrit la surface du globe et détruisit tous les hommes, à l'exception d'un seul, qui, frappant la terre d'un bâton, en fit sortir une femme nouvelle, à l'aide de laquelle il repeupla le monde. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

ARTICLE VI. — *Traditions américaines sur le péché originel et la tour de Babel.*

« Il n'y a pas jusqu'aux Juifs qui, à une époque reculée, n'aient *apporté* (236) aux Américains les traditions bibliques du péché originel et d'une sorte de tour de Babel renversée par la colère divine et suivie de la confusion des langues. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, tome II, liv. III.)

ARTICLE VII. — *Tradition océanienne sur le péché originel.*

« Parmi les pratiques publiques et privées de la religion, les prêtres océaniens ont *introduit* les purifications, les oblations, la continence, l'abstension de certains aliments, la séparation des sexes aux heures des repas, prescrite par le *Mânava-dharma-sâstra*. Ils ont établi une sorte de circoncision et un baptême qui a la plus grande analogie avec celui des chrétiens. Ainsi, à la Nouvelle-Zélande, des femmes trempent un rameau vert dans un vase rempli d'eau, et s'en servent pour asperger le front du nouveau-né ; dans l'île de Rotouma, le chef de tribu, qui cumule souvent les fonctions sacerdotales avec l'autorité civile et militaire, dont il est investi en vertu de son rang, frotte le visage de l'enfant avec de l'huile de coco mêlée à de l'eau salée, et lui impose ensuite un nom.

. . . . . .

A la Nouvelle-Zélande. — « Les Néo-Zélandais ont un baptême qu'ils appellent *toinga*. Cinq jours après sa naissance, l'enfant est placé par sa mère sur une natte que supportent deux morceaux de table ou de bois. Toutes les femmes invitées à la cérémonie trempent, l'une après l'autre, une branche d'arbre dans un vase plein d'*ouaï-tapa* ou d'*ouaï-toï*, d'eau baptismale, et en aspergent au front le nouveau-né. C'est en ce moment qu'on lui impose un nom, qu'il devra porter toute sa vie, à moins qu'il ne se distingue à la guerre par quelque action d'éclat. Dans ce cas, en lui donnant un nom nouveau, on procède à un nouveau baptême. Les paroles prononcées en cette occasion sont habituellement celles-ci : *Que*

(235) Quoique cet ouvrage ait trop souvent le ton absolu des publications rationalistes, il atteste des études sérieuses, et contient un grand nombre de faits en peu de mots, chose assez rare dans les livres de ce genre.

(236) *Apporté*, est bien inventé !

mon enfant, dit la mère, *soit baptisé ! Puisse-t-il, comme la baleine, être furieux, être menaçant, pour la vie ! qu'à cet enfant la nourriture soit fournie par l'atoua de son père, pour la mort ! Puisse-t-il se maintenir en santé et en joie, pour la vie ! Puisse-t-il recevoir sa nourriture, quand ses os seront relevés, pour la mort !* » CLAVEL, *Histoire des religions*, tom. II, livre III.)

ARTICLE VIII. — *Universalité de la croyance en la chute.*

« Soumis aux impressions du plaisir et de la douleur, l'homme chercha à se rendre compte de ce mélange de bien et de mal qui n'avait pour lui d'autre terme que la mort, et il en trouva l'explication (237) dans l'existence d'anges bons et mauvais, dont les uns s'attachaient à lui nuire et les autres à le protéger. Mais cette solution ne satisfaisait point sa conscience. Il leva cette difficulté, en supposant que parmi les anges, ministres du Très-Haut, il avait éclaté une révolte inspirée par l'orgueil et par l'ambition, et qu'un châtiment terrible avait été infligé aux rebelles, qui n'avait fait que les endurcir dans leur faute et les plonger plus avant dans le crime. Cette *hypothèse* fut pour l'homme un trait de lumière : elle lui suggéra la raison du bien et du mal dont il était tour à tour affecté ; il pensa que le premier père de sa race, séduit par les mauvais anges, s'était, lui aussi, soustrait à l'obéissance qu'il devait à la Divinité, et que sa postérité avait été frappée des mêmes châtiments et soumise aux mêmes expiations. Telle est, en termes généraux, l'OPINION DE L'ANTIQUITÉ SUR LA CHUTE DU PREMIER HOMME. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, Introduction.)

ARTICLE IX. — *Universalité de la tradition sur le péché originel, avouée par Voltaire et Boulanger, et plusieurs philosophes grecs.*

Voltaire, dans sa *Philosophie de l'Histoire*, avoue que la chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de presque tous les peuples (*Philos. de l'Hist.*, c. 17, p. 87). Zoroastre en a fait un dogme de sa religion (*Zend.-Avesta*, t. II, p. 378, 392). L'auteur de l'*Antiquité dévoilée par ses usages* prétend retrouver chez toutes les nations des vestiges de cette tradition (*Antiq. dévoilée*, t. III, à la fin). On la retrouve chez les Hindous. Elle n'était pas inconnue aux philosophes grecs ; ils avaient imaginé la préexistence des âmes dans une autre vie où elles ont péché, ils regardaient l'union de ces âmes avec le corps comme une punition de leurs crimes passés (HUET, *Quæst. Alnet.*, I, II, c. 9). Saint Augustin s'est servi de cette erreur même pour montrer aux pélagiens l'universalité de la croyance du péché originel. (*Contre Julien*, I, IV, chap. 12 et 15) (238).

ARTICLE X. — *Cette universalité est avouée par B. Constant.*

« Pour peu que l'homme rentre en lui-même, il est averti de sa double tendance et de la lutte constante qu'il soutient dans son propre cœur, théâtre de combats toujours renaissants, dont il est spectateur surpris et misérable victime. En vain travaille-t-il à rétablir une harmonie dont il n'est point destiné à jouir sur la terre, tandis qu'il s'abandonne à l'une de ces moitiés discordantes, il ne saurait imposer silence à l'autre. L'innocent succombe à la tentation, le coupable au remords. L'opposition du bien et du mal dans l'univers extérieur a donné lieu au dogme du mauvais principe. L'opposition du bien et du mal dans l'intérieur de l'homme a donné lieu à l'idée d'une chute, d'une transgression, d'un péché originel. NOUS EN TROUVONS DES TRACES DANS TOUTES LES MYTHOLOGIES. ELLES NOUS PARLENT TOUTES D'UNE FAUTE DONT LA SOUILLURE S'EST TRANSMISE DU PREMIER INDIVIDU DE LA RACE HUMAINE JUSQU'A LA GÉNÉRATION PRÉSENTE, ou même d'un crime qui, ayant précédé la création, explique notre dépravation et justifie notre misère actuelle. . . . . .

. . . . . .

« Sans doute cette notion pénétra dans les systèmes philosophiques des Grecs. Les disciples d'Orphée, dit Platon dans le *Cratyle*, appelaient le corps une prison, parce que l'âme y est dans un état de punition jusqu'à ce qu'elle ait expié les fautes qu'elle a commises dans le ciel, et la même hypothèse fut reçue dans les mystères empreints des doctrines étrangères. » . . . . . .

. . . . . .

« *Les âmes qui s'abandonnent aux plaisirs des sens*, dit-il aussi dans le *Phédon*, *restent sur la terre et entrent dans de nouveaux corps : celles qui ont travaillé à se dégager de toute souillure se retirent, après la mort, dans un lieu invisible. Là*, continue-t-il dans le second *Timée*, *le pur s'unit au pur, le bon à son semblable, et notre essence immortelle à l'essence divine.*

« Voyez encore l'allégorie du règne de Saturne dans le dialogue du *Politique*. Les Indiens s'expriment presque dans les mêmes termes. L'âme unie à un corps, disent-ils, est emprisonnée dans l'ignorance ; il la pêche comme une grenouille dans la gueule d'un serpent jusqu'à ce que, par la pratique de la contemplation et de la pénitence, ces âmes se réunissent de nouveau et pour toujours à la divinité. »

« La fable de Pandore et celle des quatre âges du monde, dont l'idée première fut transportée de l'Orient en Grèce, ne se lient au culte populaire que par des traditions qui ne les modifient en rien. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, l. X, ch. 6. t. IV.

(237) Si ces *expications* étaient le résultat d'un travail philosophique, elles n'auraient point le caractère d'universalité qu'on leur reconnaît. Rien n'est varié comme le résultat des conceptions de l'imagination.

(238) J'ai longuement développé cette preuve dans mon travail sur *la chute primitive*.

CHAPITRE VI.

Article I^er^. — *Traditions du Zend-Avesta sur le Rédempteur.*

« Dans le cours du quatrième âge, lorsque les hommes, livrés à Ahrimane, seront devenus la proie de tous les maux, et que le monde approchera de sa fin, Ormuzd suscitera un sauveur, le prophète Sosioch, pour préparer le genre humain à la résurrection générale. Bientôt une comète, l'astre malfaisant, Gourzscher, trompant la surveillance de la Lune, s'élancera furieux sur la terre. Alors les bons et les méchants sortiront à la fois de leurs demeures, reprendront leurs corps, et tout sera rétabli comme au premier jour de la création. »

(Clavel, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 1.)

Article II. — *Traditions sur le Dieu médiateur chez les Chinois, les Perses, les Hindous et les Scandinaves.*

« Fohi remplissait cette fonction dans l'ancienne religion chinoise, Mithras dans celle des Perses. Plusieurs incarnations occupent la même place dans la mythologie des Indiens, et bien que le Nord soit naturellement peu enclin aux raffinements de ce genre, Thor est quelquefois considéré comme un médiateur entre la race divine et la race humaine. » (Benjamin Constant, *De la Religion*, liv. X, ch. 7, tome IV.)

Article III. — *Universalité de la croyance au Médiateur.*

« A cette idée des peines et des récompenses futures venait s'en joindre une autre qui soutenait le courage des bons et leur permettait d'espérer que la médiation d'un Être suprême viendrait rapprocher le moment où Dieu irrité suspendrait les effets de sa colère et jetterait un voile sur le passé ; la croyance en ce médiateur, en ce messie, était générale dans l'antiquité ; les Indiens l'appelaient *Crichna* ou l'*Azuré* ; il était fils d'une Vierge ; les Chinois le nommaient *Kioun-tse;* les Perses, *Sosiosh*; les Chaldéens, *Dhouvanai;* les Egyptiens, *Pronthom-phanées ;* Platon l'appelait l'*Amour*. » (Clavel, *Histoire des religions*, Introduction.)

Article IV. — *Le Médiateur devait naître d'une Vierge.*

« Les Scythes rapportaient leur origine à une Vierge accouchée par un prodige d'un enfant qu'ils nommaient *Scytha*. Une Vierge était mère de Tagès. Les Chinois, dont les traditions tiennent manifestement à d'anciens dogmes sacerdotaux, disent que la naissance de Fo-Hi fut miraculeuse en ce qu'il n'eut point de père. Xaca, dans l'une de ses apparitions au Tibet, et Mexit-Li et Vilzliputzli au Mexique, sortirent du sein d'une jeune fille étrangere aux mystères de l'hymen. Les Asiomis, Dioscures indiens, qui, doués d'une beauté comme d'une jeunesse éternelle, parcourent à cheval le globe en guérissant les maux du corps et de l'âme, sont nés d'une cavale que l'astre du jour imprégna de ses rayons. Sita, l'épouse de Rrama, eut un sillon pour berceau, et la plus glorieuse des incarnations de Wichnou est celle où, sous le nom de Crishna, il vit le jour sans que sa mère eût subi les caresses d'un homme. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. XI, ch. 6, tome IV.)

Article V. — *Traditions sur la virginité.*

« La plupart des prêtresses d'Hercule, de Minerve, de Diane et de Cérès, en Grèce, étaient astreintes à une continence plus ou moins longue. Mais les Grecs adoucissaient d'ordinaire les privations prescrites par la religion, soit en leur assignant un terme, soit en ne les imposant qu'à une époque où l'âge amortit le besoin des sens. Les prêtresses d'Hercule, à Thespis, étaient seules soumises à une virginité perpétuelle.

« Le polythéisme sacerdotal consacre ces privations plus sévèrement. Chaque pagode aux Indes a un grand prêtre auquel le mariage est interdit. Les Jouis et les Saniossis font vœu de continence (239), et les moines du Tibet et de Siam, parvenus aux grades supérieurs de leur hiérarchie, prennent le même engagement : son infraction est punie de mort (240). Le célibat était ordonné aux prêtres de la déesse Centéotle, au Mexique, et les Japonais dans leurs pèlerinages sont obligés de s'abstenir des plaisirs de l'amour même avec leurs épouses légitimes..... La chasteté était dès les temps les plus anciens une condition indispensable à la divination chez une classe de gymnosophistes, et les Semnai, qui observaient les astres et prédisaient les choses futures, étaient des vierges sacrées.

« Les provinces péruviennes envoyaient à la cour un certain nombre de jeunes filles, dont les unes étaient immolées et les autres vouées à la virginité. On connaît les châtiments terribles qui les attendaient, si elles n'étaient pas inaccessibles à la séduction : le feu les consumait vivantes, ou la terre s'ouvrait pour les engloutir. Le même sort menaçait les trois cents vierges de Carangua. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. XI, ch. 2, t. IV.)

Article VI. — *Du célibat dans les mystères.*

« Le renoncement aux plaisirs des sens, hommage que le polythéisme sacerdotal rend partout à ses dieux jaloux, était un des devoirs prescrits tant aux initiés qu'aux hiérophantes qui les recevaient. Celui d'Eleusis était obligé à la continence dès le moment

(239) « Ils peuvent emmener leurs femmes dans leur solitude, mais sans avoir de commerce avec elles. » (Note de B. Constant.)

(240) Personne, dans la secte de Bouddha, n'arrive à l'état de bienheureux hors du célibat (*As Res.*, VI, 48.) L'une des sectes de la religion lamaïque permet le mariage à ses prêtres, l'autre le leur défend ; comme de raison, la plus sévère est la dominante. (Note de B. Constant.)

qu'il entrait en charge. Les prêtresses des Dionysies à Athènes juraient entre les mains de la femme de l'archonte-roi qu'elles étaient pures, même de tout commerce avec leurs époux. » Benjamin Constant, *De la religion*, liv. XIII, ch. 4, tome V.)

CHAPITRE VII

Article Ier. — *Traditions des Hindous sur le paradis et l'enfer.*

« Indépendamment des sept swargas, ou monde supérieur de purification, il existe encore dans les régions célestes cinq lieux de délices, où sont envoyées les âmes des asouras pénitents lorsqu'elles ont atteint les divers degrés de perfection que la Divinité a jugés nécessaires pour qu'elles y soient admises.

. . . . . .

« Dans les sept patalas, ou globes intérieurs, sont distribués vingt et un narakas, ou enfers. Ce sont les Tâmisra et l'Andhatâmisra, lieu de ténèbres; le Mahârôrava et le Rôrava, séjour des larmes; le Naraka proprement dit; le Kâlasoûtra; le Mahânaraka; le Sandjîvana; le Mahâvitchi, fleuves aux grandes vagues; le Tâpana et le Sampratâpana, séjour des douleurs; le Sambâta; le Sakâkola; le Koudmala; le Poûtimrittika, lieu infect; le Loasankou, place des dards de fer; le Ridjîcha, lieu où les méchants sont exposés au feu dans une poêle à frire; le Panthâna; la rivière Sâlmali; l'Asipatravana, forêt dont les feuilles sont des lames d'épées; et enfin, le Lohadaraka. » (Clavel, *Histoire des religions*, livre Ier, ch. 5.)

Article II. — *Traditions sur le ciel et l'enfer à Ceylan.*

« Les habitants de Ceylan comptent vingt-six paradis, vers lesquels les justes s'élèvent successivement en retournant par intervalles dans un corps humain jusqu'à ce qu'ils parviennent enfin au séjour de la félicité complète. . . . . .

. . . . . .

« Les paradis supérieurs sont consacrés à des plaisirs plus purs, la contemplation l'extase. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. IX, ch. 8, t. IV.)

Article III. — *Traditions du Zend-Avesta sur le ciel et l'enfer.*

« Dès la création des choses, les âmes des hommes ont été produites par Ormuzd et placées dans Gorotmane, l'empire de la lumière. De là il faut que, mêlées et confondues avec leur ferouer, elles descendent sur la terre pour s'y unir à des corps et pour y accomplir le pèlerinage de cette vie. Au moment où une âme se sépare du corps qui lui servait d'enveloppe, elle trouve sur son passage les izeds et les devs qui s'en disputent la possession. Avant d'être abandonnée aux mains des uns ou des autres, elle doit subir un sévère examen; escortée par les génies bons ou mauvais, elle se présente à l'entrée du pont Thchinevad, qui conduit de ce monde périssable à Beherth', le monde qui ne finit point; là, siégent Ormuzd, et Bahman son assesseur, qui l'interrogent et prononcent sur son sort. Si la sentence lui est favorable, elle traverse le pont et est accueillie à l'extrémité par les transports de joie des Amschaspands, qui lui ouvrent tous les trésors de la béatitude céleste. Si, au contraire, le divin tribunal juge à propos de lui infliger une peine, elle est précipitée dans l'abîme, où les devs lui font endurer les plus affreux tourments. Cependant Ormuzd proportionne la rigueur et la durée du châtiment à la grandeur des fautes; les prières et les bonnes œuvres des parents et des hommes saints ont le pouvoir d'en rapprocher le terme. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 1.)

Article IV. — *Traditions du sintoïsme japonais sur le paradis et l'enfer.*

« Toutes les âmes sont traduites, après la mort, devant les juges célestes. Celles des hommes vertueux ont accès dans le *Ta-ka-a-ma-wa-ra*, ou le plateau élevé du ciel, où elles deviennent kami ou génies bienfaisants; les âmes des méchants sont plongées dans le *ne-no-kou-ni*, ou le royaume des racines, c'est-à-dire dans l'enfer. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. II, ch. 5.)

Article V. — *Traditions des Egyptiens sur la vie future.*

« La doctrine égyptienne enseignait qu'après sa séparation du corps, l'âme humaine était susceptible d'éprouver trois états différents, selon les œuvres qu'elle avait accomplies sur la terre : avait-elle été tout à fait exempte de souillures, elle passait dans un séjour d'éternelle félicité; s'était-elle abandonnée sans frein à ses instincts vicieux, elle allait souffrir à jamais dans un lieu de supplice; quelque bien avait-il tempéré le mal qu'elle avait fait, elle était soumise à des renaissances successives dans de nouveaux corps, dans des formes d'animaux, jusqu'à ce qu'elle eût suffisamment expié ses fautes. Ces trois phases de la destinée de l'âme répondent au paradis, à l'enfer, au purgatoire du christianisme. . .

. . . . . .

« Les Égyptiens renfermaient ordinairement dans les tombeaux un écrit tracé en caractères hiéroglyphiques ou en signes hiératiques qui, sous le nom de *Livre des manifestations à la lumière*, présentait le tableau des épreuves que l'âme avait à subir après avoir dépouillé son enveloppe matérielle. Cet ouvrage, dont on a recueilli un certain nombre de copies, contenait en outre des indications relatives à l'embaumement des corps, au transport des momies dans les hypogées ou excavations funéraires, et des prières adressées à toutes les divinités qui pouvaient décider de la destinée des morts. Nous en avons extrait les détails qui vont suivre. On supposait qu'après avoir traversé diverses régions mystiques, l'âme, conservant encore l'apparence de sa forme terrestre, parvenait enfin sur *la montagne sa-*

crée de l'occident, dans l'Amenthi, prétoire de l'autre vie, où elle avait à répondre de ses œuvres. Osiris, le juge suprême, y était assis sur un trône resplendissant; sa tête était couverte du pschent ou tiare royale, qu'ornaient un large diadème, le disque du soleil et deux cornes de bouc. Devant lui se dressait un autel couvert d'offrandes, consistant en pain, en viandes, en grenades et en fleurs de lotus ; plus bas, sur un piédestal, reposait un animal à forme monstrueuse, mélange de crocodile et d'hippopotame, qu'on nommait *Oms :* c'était le cerbère égyptien. Non loin de là siégeaient quarante-deux juges assesseurs, ou jurés, qui assistaient le dieu dans ses fonctions judiciaires. Thôth, un style à la main, inscrivait sur une large tablette les réponses des âmes, et le résultat de la pesée de leurs actions, qui se faisait dans une balance à deux plateaux, placée au centre du prétoire, c'était le Tetritra-Goûpta des Hindous, le greffier infernal. A l'entrée de ce lieu redoutable, l'âme était reçue par Thmé, président des quarante-deux jurés, qui s'efforçait de la rassurer. Thmé portait d'une main un sceptre ; de l'autre, une croix à anse, symbole de la vie céleste. Aussitôt qu'elle était introduite, l'âme allait s'agenouiller, les bras élevés, dans une attitude suppliante devant les quarante-deux jurés, qui étaient rangés sur deux files; puis ces jurés et les autres divinités examinaient la conduite qu'elle avait tenue pendant son séjour sur la terre. Ses actions étaient successivement placées dans les plateaux de la balance, les bonnes dans le plateau de gauche, les mauvaises dans celui de droite ; Horus et Anubis, debout près de l'instrument, estimaient les poids relatifs des deux bassins ; Thôth les inscrivait sur sa tablette et faisait connaître le résultat à Osiris, qui prononçait la sentence suprême. Les âmes bienheureuses allaient habiter l'hémisphère supérieur, celui de la lumière ; là, le front paré d'une plume d'autruche, symbole de leur pureté, elles se reposaient des luttes qu'elles avaient soutenues sur la terre contre les mauvaises passions; elles faisaient des offrandes aux dieux, et tour à tour elles cueillaient les fruits des arbres célestes ou se jouaient dans les eaux d'un vaste bassin, imprégnées de la plus suave fraîcheur. L'hémisphère inférieur, celui des ténèbres, était l'asile des âmes réprouvées, qui y subissaient les tourments les plus cruels : les unes étaient fortement liées à des poteaux, et les gardiens, brandissant leurs glaives, leur reprochaient les crimes qu'elles avaient commis ; les autres étaient suspendues la tête en bas ; celles-ci, les mains attachées sur la poitrine, et la tête coupée, marchaient en longues files ; celles-là, les mains nouées derrière le dos, traînaient sur la terre, le cœur arraché de leur sein. Dans d'immenses chaudières on faisait bouillir des âmes vivantes, soit sous la forme humaine, soit sous celle d'oiseaux, ou seulement leurs têtes et leurs cœurs. » (Clavel, *Histoire des religions.*)

Article VI. — *Traditions du chamanisme sur la vie éternelle.*

« L'âme des hommes et celle des animaux sont immortelles. L'état des hommes et des animaux après leur mort est une continuation de leur état actuel. Il y aura une résurrection. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. II, ch. 5.)

Article VII. — *Traditions des Eddas sur le ciel et l'enfer.*

« C'est dans le palais d'Odin, appelé *Valhalla*, que devaient aller demeurer, jusqu'à la fin du premier monde, les âmes des bienheureux, des hommes qui avaient versé leur sang à la guerre. . . . . .

. . . . . .

Les hommes lâches et criminels allaient, après leur mort, dans le sombre Niflheim (séjour des scélérats). Au centre était la fontaine Verjehner, d'où coulaient neuf fleuves : l'angoisse, l'ennemi de la joie, le séjour de la mort, la perdition, le gouffre, la tempête, le tourbillon, le rugissement et le hurlement. Un dixième fleuve, le bruyant, coulait près des grilles du séjour de la mort. Le Niflheim était la demeure de Héla. Odin lui avait donné le gouvernement de neuf mondes, afin qu'elle y distribuât des logements aux hommes qui mouraient de maladies ou de veillesse. Héla habitait plusieurs appartements défendus par de fortes grilles. Sa grande salle était la douleur ; sa table, la famine ; son couteau, la faim ; son valet, le renard ; sa servante, la lenteur ; sa porte, le précipice ; son vestibule, la langueur ; sa tente, la malédiction. . . . . .

. . . . . .

Après la destruction du monde actuel les justes iront habiter Gimle, lieu de délices, second Valhalla. Alors aussi, et lorsque le Niflheim aura été englouti dans cette conflagration générale, Alfader fabriquera une demeure, appelée *Nastrond* (le rivage des morts), qui sera située sur le point le plus éloigné du soleil, et dont les portes seront tournées vers le nord. Elle ne sera composée que de cadavres de serpents ; le poison y pleuvra par mille ouvertures ; des torrents y couleront dans lesquels se débattront les parjures, les assassins et les suborneurs de femmes mariées; un dragon noir ailé volera sans cesse à l'entour, et rongera le corps des malheureux qui y seront renfermés. » (Clavel. *Histoire des religions*, liv IV, ch. 2.)

Article VIII. — *Traditions des Slaves sur l'immortalité.*

« Les Slaves croyaient en une vie future ; mais ils n'admettaient, selon toute apparence, que des lieux de punition pour les méchants. Peut-être supposaient-ils que les bons étaient suffisamment recompensés par la satisfaction d'avoir fait le bien pendant leur vie. La mort était considérée comme une divinité; on l'appelait *Flinz*, et on la figurait tantôt sous la forme d'un squelette, tantôt sous celle d'un vieillard, tenant une torche à la main, portant un lion sur ses épaules, et

debout sur un bloc de silex. *Trizna* protégeait les morts et les monuments funéraires. Viélona était le dieu des âmes, que Nija recueillait pour les conduire dans les demeures infernales. Là régnait Nia, que les Moraviens nommaient Mérot et les Vendes Paklun, avec son épouse Nimra. Les morts étaient traduits à son tribunal pour y être jugés. Radamas, comme le Rhadamanthe des Grecs, lui servait d'assesseur. Sa cour était complétée par les sudices ou parques, qui comptaient les jours des mortels, et par les tananis, qui exécutaient ses terribles arrêts. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 3.)

ARTICLE IX. — *Traditions des Tapuyas sur l'immortalité.*

« Les Tapuyas admettaient l'immortalité de l'âme, avec des peines pour les méchants et des récompenses pour les bons. Néanmoins, le privilége de cette vie future était refusé à quiconque périssait par accident, parce que l'on supposait que la catastrophe qui l'avait atteint était un effet de la colère céleste, qu'il avait provoquée par quelques crimes secrets. Hors ce cas-là, l'âme, à sa séparation du corps, se dirigeait vers l'occident, et parvenait à l'entrée d'une plaine couverte de tristes marécages ; là, les juges des morts lui faisaient subir un interrogatoire, et prononçaient ensuite leur arrêt. Si la sentence lui était favorable, un démon la transportait au delà des lacs et lui ouvrait l'accès des lieux de béatitude, où elle avait en abondance du miel, des fruits et du gibier. Si, au contraire, le jugement emportait condamnation, l'âme errait misérablement sur ces bords désolés, sans qu'il lui fût permis de concevoir jamais l'espérance d'un meilleur sort. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 7.)

ARTICLE X. — *Traditions des Caraïbes sur l'immortalité de l'âme.*

« La croyance en l'immortalité de l'âme se liait à ce système (le système religieux des Caraïbes). La principale âme avait son siége dans le cœur. A la mort, celle-ci se rendait dans le ciel sous la conduite du chémen qui lui avait servi de guide pendant la vie, et elle y goûtait à tout jamais une félicité sans bornes. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 6.)

ARTICLE XI. — *Traditions des Esquimaux sur l'immortalité.*

« Lorsqu'elles abandonnent le corps, les âmes vont habiter trois demeures diverses. La première est au-dessus des nuages, dans la région de la lune. Abritées sous des tentes, les âmes entourent un grand lac, dont les bords abondent en gibier de toute espèce et les eaux en excellent poisson.

. . . . . .

Le second paradis, résidence particulière des Torngarruk, est placé sous les rochers qui forment la limite de la terre. Le soleil y brille de tout son éclat et n'est jamais voilé par les nuages ; les chasseurs y trouvent en abondance des animaux de toute sorte ; les pêcheurs, des poissons variés et principalement des phoques, dont les têtes repoussent quand on les a coupées. On n'admet dans ce lieu de béatitude que les âmes des morts qui ont affronté avec courage les plus terribles dangers, et celles des femmes qui ont succombé pendant le travail de l'enfantement. La troisième est l'asile des expiations, des tourments et des supplices. C'est le palais de la méchante femme, du génie malfaisant (241), éternel adversaire de Torngarruk. Cette femme y vit seule avec son fils Ouitikka, qui n'est pas moins méchant qu'elle. L'accès de ce palais est défendu par des monstres marins, par des phoques, et par des chiens féroces qui sont retenus par des chaînes, comme le cerbère tricéphale qui, suivant les païens, gardait les portes des enfers. Une seule lampe, alimentée par une cuve dans laquelle nagent des oiseaux aquatiques, éclaire ce lieu de désolation. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

ARTICLE XII. — *Traditions des Hurons sur l'immortalité.*

« Les Hurons admettaient l'immortalité de l'âme, sans la considérer néanmoins comme immatérielle. Ce n'était suivant eux qu'une ombre, qu'une image animée de leur corps, qui après sa séparation conservait toujours les mêmes inclinations qu'elle avait eues pendant la vie. Elle allait alors habiter des lieux de délices ou de souffrances, selon qu'elle avait inspiré de bonnes ou de méchantes actions. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

ARTICLE XIII. — *Traditions des Virginiens sur l'immortalité de l'âme.*

« Suivant le système virginien, l'âme humaine ne périssait pas avec le corps ; elle était punie ou récompensée dans une autre vie, selon le bien ou le mal qu'elle avait fait dans celle-ci. Toutefois, le privilége de l'immortalité n'appartenait qu'aux prêtres et aux Werowances ou nobles Virginiens ; le menu peuple en était formellement exclu. Le lieu de béatitude était fixé au soleil couchant, au delà des montagnes. Les bienheureux, la tête couronnée de plumes, le visage bariolé de traits de diverses couleurs, y goûtaient d'inexprimables délices, dont le principal consistait à savourer la fumée d'un excellent tabac. Dans le popo-guno, ou l'enfer, les réprouvés étaient plongés dans une fosse ardente, et renaissaient sans cesse pour être de nouveau dévorés par les flammes, ou bien ils restaient suspendus dans les airs, s'attendant à chaque instant à être précipités dans le brasier. Les Virginiens assuraient que des morts étaient souvent revenus dans le monde pour instruire leurs parents et leurs amis de ce qui se passait

(241) C'est le Stan des Esquimaux.

dans ces lieux de souffrances. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

Article XIV. — *Traditions des Floridiens sur le ciel et l'enfer.*

« Ils avaient foi dans l'immortalité de l'âme, et supposaient que les hommes vertueux étaient transportés au ciel, où ils jouissaient, au milieu des étoiles, d'une béatitude sans bornes et sans fin. Quant aux méchants, une demeure spéciale leur était assignée dans les précipices des montagnes qui régnaient vers le Nord; ils y enduraient toutes les rigueurs du froid et y avaient sans cesse à se défendre contre la fureur des ours et des autres animaux de proie. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

Article XV. — *Traditions océaniennes sur la vie à venir.*

A Formose. — « Les Formosans ont foi dans une vie à venir et dans un lieu de récompense, où les bons parviennent sans obstacle, en traversant un pont étroit formé d'un seul bambou, tandis que ce pont se rompt sous les pas des méchants qui essayent de le franchir, et qui vont s'ensevelir dans une fosse profonde pleine de matières immondes et empestées.

. . . . . .

A la Nouvelle-Guinée. — « Ainsi que les insulaires des Philippines et des Mariannes, ceux de la Papouasie, ou Nouvelle-Guinée, ne rendent guère d'hommages qu'aux âmes des morts.

. . . . . .

En Australie. — « Ces peuples ont des notions confuses d'une existence future, et croient à la résurrection des corps.

. . . . . .

A Viti. — « Les Vitiens admettent le dogme de la vie future; suivant eux, lorsque l'âme se sépare du corps, elle va se réunir à l'essence d'Ouden-Hi, d'où elle est émanée.

. . . . . .

A la Nouvelle Zélande. — « L'espèce humaine est douée d'une âme immortelle, qui a sa source dans l'*hippah* (probablement le sein de Maoui-potiki), et qui, après la dissolution du corps, va habiter un autre monde, où elle est récompensée ou punie, suivant les actions bonnes ou mauvaises qu'elle a inspirées dans cette vie terrestre. Ainsi les esprits des justes et des braves, au moment où ils se séparent de leur enveloppe périssable, plongent dans la mer, vers le cap Nord, à l'endroit appelé *Reingle*, et se rendent par cette voie dans l'Ata-mira, lieu de délices, pareil au Valhalla des Scandinaves.

. . . . . .

« Les âmes des bienheureux sont autant de bons génies qui, sous le nom d'étoua, s'attachent aux vivants, les inspirent, les protégent et remplissent auprès d'eux tous les offices attribués à nos anges gardiens. Celles des damnés constituent des génies malfaisants, nommés *tii*, qui se vouent à une tâche tout opposée, et qui, de même que nos malins esprits, ne songent qu'à nuire aux hommes, et à les pousser au mal. » (Clavel, *Histoire des religions*, tom. II, liv. III.)

Article XVI. — *Croyances des Océaniens sur le ciel.*

« Partout les voyageurs trouvèrent professée la croyance en une vie future, avec des récompenses pour les âmes des bons et des peines pour les âmes des méchants, celles-ci infligées dans un enfer, celles-là décernées dans un paradis, le plus communément appelé *Mérou*, et qui présente la même idée que le mont Mérou des brâhmanes. Par une singularité non moins étrange, un de ces paradis, celui des insulaires de la Nouvelle-Zélande, est de tous points semblable au Valhalla des anciens Scandinaves. » (Clavel, *Histoire des religions*, tome II, liv. III.)

Article XVII. — *Universalité de la croyance en la vie future.*

« Chaque peuple d'accord sur l'ensemble de ce système (la vie future), variait sur les détails. » (Clavel, *Histoire des religions*, Introduction.)

Article XVIII. — *Universalité des traditions sur l'enfer*

« L'Edda en compte deux, le Niflheim et le Nastrond; les Indiens tantôt trois, tantôt quatorze, et quelques sectes jusqu'à quatre-vingts. Chez les Perses il y en avait sept; il y en a cinq chez les Birmans, trente-trois chez les Japonais, trois au Tibet, mais subdivisés en dix-neuf régions où les peines sont diversifiées.

« Les enfers des Tibétains sont Gnielva-Jong-Scijangsa et Nesmé. Le Gnielva est divisé en deux zones, celle du froid et celle du chaud, partagées chacune en huit autres. Dans cette dernière les damnés sont couchés sur une terre recouverte d'un fer rouge. Ils avalent du feu liquide : ils sont écrasés entre deux rochers, puis mis dans des cuillères ardentes avec lesquelles les démons remuent le fer et le plomb fondus : ils sont sciés en deux, ou jetés sur des épées brûlantes, ou écartelés en quatre, en huit, en trente ou en soixante parties. (Georg. *Alphab. Tib.* p. 183, 265, 266.)

« Les enfers des livres Zends sont placés au bord d'une onde fétide, noire comme la poix, froide comme la neige. Les âmes condamnées s'y agitent sans cesse. Une fumée épaisse sort de cet antre ténébreux, et l'intérieur est rempli de scorpions et de serpents. L'Infurin des Gaulois est une contrée impénétrable aux rayons du jour. Des animaux venimeux sont les compagnons et les bourreaux des habitants de cette affreuse demeure. Des loups affamés les dévorent. Ils invoquent la mort, mais en vain. Après avoir servi de proie aux bêtes farouches, ils renaissent pour leur offrir une pâture nouvelle. Les plus coupables sont étendus dans une sombre caverne au milieu d'innombrables reptiles. Un poison qui les

brûle tombe sur eux goutte à goutte. Partout règne un froid si perçant que ces ombres misérables seraient bientôt converties en glace, si elles n'étaient destinées à des douleurs sans fin.

« Les Indiens, malgré la douceur de leurs dispositions naturelles, n'ont pas des enfers moins épouvantables. Yama juge des morts, prononce la sentence. Ceux qui ont négligé les préceptes de la religion sont punis durant un nombre d'années égal aux cheveux qui couvrent leurs têtes. Les athées sont percés de part en part en tombant sur des armes aiguës. Les contempteurs des brames sont coupés en pièces et jetés dans le feu. L'adultère embrasse des simulacres rougis par la flamme. Des corbeaux au bec d'airain déchirent l'infidèle qui a renié sa caste. Le meurtrier d'un homme ou d'un animal est plongé dans un gouffre infect. Le voluptueux marche pieds nus sur des ronces. Le calomniateur chargé de chaînes est nourri d'aliments immondes. L'avare est dévoré par des vers insatiables. Celui dont la main sacrilége a immolé une vache devient une enclume vivante frappée par un marteau brûlant. Le faux témoin roule de roc en roc, teignant de son sang leurs pointes acérées, et les corps de ces infortunés composés d'une matière impalpable se rejoignent comme le vif-argent pour subir de nouveaux supplices.

. . . . . .

« Partout on voit des juges pour ceux qui descendent aux enfers, et des supplices pour les coupables.

« Yama, comme on l'a vu, est aux Indes le juge des enfers. A l'entrée de chaque enfer des Birmans sont placés des juges. Tout le monde connaît les arrêts célèbres prononcés en Égypte aux bords du fleuve, image de celui que les ombres traversaient. On sait qu'avant de procéder à la cérémonie funéraire, un tribunal de quarante juges examinait la conduite du mort et décidait s'il méritait l'honneur de la sépulture. En cas d'affirmative on invoquait les dieux du monde souterrain, présidés par Sérapis. Ce tribunal des dieux paraît assemblé sur un cercueil égyptien déposé au muséum britannique et dont Zoëga nous donne l'explication (*de Obelisc.* 308). Un rouleau de papyrus enseveli avec une momie que l'expédition d'Égypte nous a procurée reproduit le même tableau. (Denon, *Voy. en Égypte.* Planche 141.) Cet antiquaire ingénieux, mais un peu léger, y reconnaît à tort une initiation. Osiris y siége avec ses attributs ordinaires, ayant devant lui une fleur de lotus, symbole de la vie éternelle, et une lionne. Une petite figure humaine est pesée dans une grande balance par deux génies à têtes d'animaux, l'un de chien faisant allusion aux inclinations matérielles ; l'autre d'épervier, emblème de la nature divine. Ces génies ont tous deux une main sur la balance et semblent plaider devant Osiris. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. IX, ch. 8, t. IV.)

CHAPITRE VIII.

Article Ier. — *Tradition hindoue sur les eaux primitives.*

« Le monde fut d'abord caché sous les eaux, et les eaux étaient dans Atmâ. De tout temps, elles furent grosses du monde. Ces eaux sont les eaux sans rivages. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. Ier, ch. 2.)

Article II. — *Souvenir d'Adam dans la tradition hindoue.*

« Manou s'approcha de Sataroupa ; et de ce contact naquirent les êtres humains : le premier homme Adimo, la première femme Pukriti. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. Ier, ch. 2.)

Article III. — *Traditions des Taïtiens et des nouveaux Zélandais sur la création de la femme.*

« Une tradition des Taïtiens rappelle, avec une exactitude parfaite, ce que dit la *Genèse* des Juifs à propos de la création de la femme. Cette légende rapporte qu'un jour le dieu Taaroa, ou le créateur, plongea l'homme dans un profond sommeil et lui enleva un os (*ivi*), dont il lui fit une compagne.

« La création du premier homme est l'œuvre des trois Maouï ; mais Maouï-Ranga-Rangui, ou Dieu le père, y eut la principale part ; c'est lui aussi qui forma la femme d'une des côtes de l'homme, que, préalablement, il avait endormi d'un profond sommeil. » (Clavel, *Histoire des religions*, t. II, liv. III.)

Article IV. — *Traditions des Hindous sur le déluge.*

« Vaivaswata régna en personne dans le royaume d'Aoude, pendant la durée du dernier âge d'or.

« C'est sous ce regne qu'eut lieu un déluge universel. Le Mâha-Bhârata raconte ainsi qu'il suit les circonstances de ce grand événement : « Le saint monarque Vaivas-« wata se livrait aux plus rigoureuses aus-« térités ; un jour qu'il s'acquittait de ses « pratiques de dévotion sur les bords de « la Virini, un petit poisson lui adressa la « parole pour le prier de le retirer de la « rivière, où il serait inévitablement la « proie des poissons plus gros. Vaivaswata « le prit et le plaça dans un vase plein « d'eau, où il finit par grossir tellement « que le vase ne pouvait plus le contenir ; « et Manou fut obligé de le transporter « successivement dans un lac, puis dans le « Gange, et enfin dans la mer. Le poisson « continuait toujours à grossir. Chaque fois « que Manou le changeait de place, le « poisson, tout énorme qu'il était, devenait « facile à porter et agréable au toucher et à « l'odorat. Lorsqu'il fut dans la mer, il « adressa ainsi la parole au saint person-« nage : *Dans peu, tout ce qui existe sur la « terre sera détruit. Voici le temps de la sub-« mersion des mondes; le moment terrible de la « dissolution est arrivé pour tous les êtres mo-« biles et immobiles. Tu construiras un fort*

« *navire, pourvu de cordages, dans lequel tu* « *t'embarqueras avec les sept richis, après* « *avoir pris avec toi de toutes les graines ; tu* « *m'attendras sur ce navire, et je viendrai à toi* « *ayant sur la tête une corne qui me fera reconnaître.* Vaivaswata obéit ; il construisit « un navire, s'y embarqua, et pensa au « poisson, qui se montra bientôt. Le saint « attacha un câble très-fort à la corne du « poisson, qui fit voguer le navire sur la « mer avec la plus grande rapidité, malgré « l'impétuosité des vagues et la violence de « la tempête, qui ne laissait distinguer ni « la terre ni les régions célestes. Le poisson « traîna ainsi le vaisseau pendant un grand « nombre d'années, et le fit enfin aborder « sur le sommet du mont Himâlaya, où il « ordonna aux richis d'attacher le navire. « *Je suis Brahmâ, seigneur des créatures,* dit-il « alors ; *aucun être ne m'est supérieur. Sous* « *la forme d'un poisson, je vous ai sauvés du* « *danger. Manou que voici va maintenant* « *opérer la création.* Ayant ainsi parlé, il « disparut Et Vaivaswata, après avoir pratiqué des austérités, se mit à créer tous « les êtres (242). » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. Ier, ch. 3.)

Article V. — *Traditions du sintoïsme japonais sur le déluge.*

« Peï-ron est le nom de l'ancien souverain d'une île voisine de Formose, qui régnait sur des peuples dissolus. Un songe l'avertit que l'île serait détruite par les eaux, lorsqu'il verrait une tache rouge souiller la face de deux idoles révérées dans le pays. Un incrédule, pour prouver au roi la vanité des craintes que ce songe lui faisait éprouver, alla, pendant la nuit, marquer de rouge le visage des idoles, et, sans le savoir, donna le signal de la catastrophe annoncée. A la vue de cette marque menaçante, le roi s'embarqua en toute hâte avec sa famille, emportant ce qu'il avait de plus précieux. A peine fut-il parti, qu'un affreux déluge submergea l'île entière, et engloutit tous les habitants. Le roi aborda sur les côtes de la Chine. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. II, ch. 5.)

Article VI. — *Tradition du déluge chez les Mexicains.*

« Dans le quatrième âge, ou l'âge de l'eau, qui comprend sept mille six cent huit années, une immense inondation a couvert la surface de notre planète ; tous les hommes ont été convertis en poissons, à l'exception d'un d'entre eux, nommé *Coxcox*, et de sa femme *Xochiquetzal*, qui parvinrent à se sauver dans un tronc d'arbre. La peinture montre le Noë mexicain, assis sur un tronc d'arbre couvert de feuilles, flottant à la surface des eaux. La tradition commune variait sur ce point. Suivant elle, Coxcox et sa femme s'étaient réfugiés dans une barque immense et avaient sauvé avec eux leurs enfants, un couple de chaque espèce d'animaux, et des échantillons de toutes les semences ; l'esquif s'était arrêté sur le pic de Colhuacan, et une colombe blanche, d'autres disent un colibri, avait reçu la mission de s'assurer que les eaux s'étaient écoulées. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 4.

Article VII. — *Tradition des Tupinambas sur le déluge.*

« Un déluge avait jadis submergé la terre ; le genre humain avait péri, à l'exception d'un vieillard nommé Témendaré, qui s'était réfugié avec sa sœur sur la cime d'un palmier. C'est de ce couple qu'étaient sorties les générations existantes. » (Clavel, *Histoire des religions.*)

Article VIII. — *Tradition des Hurons sur Abel et Caïn, et sur le déluge.*

« Ataentzic (243) mit au jour deux enfants, qui furent de grands chasseurs et vécurent dans une haine irréconciliable. L'un des deux, à la suite d'une querelle, expira sous les coups de son frère et s'envola vers le ciel. L'île où le fratricide avait été accompli s'accrut peu à peu et s'étendit dans la forme où nous voyons la terre. Dans la suite des temps, un horrible déluge couvrit toute la surface du globe. A ce désastre, il n'échappa qu'un seul homme appelé *Messou*, qui repeupla le monde, en s'unissant à une famille de la race du rat musqué. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

Article IX. — *Traditions des tribus des Floridiens sur le déluge.*

« Ils adressaient particulièrement leurs hommages au soleil, à qui ils attribuaient la création de l'univers et qu'ils considéraient comme la source de la vie de tous les astres. Suivant leurs traditions, cet astre ayant, à une époque reculée, cessé de paraître pendant un intervalle de vingt-quatre heures, son absence avait occasionné un effroyable déluge ; les eaux du lac Théomi étaient débordées et avaient couvert la surface de la terre et les montagnes les plus élevées elles-mêmes ; une seule de ces montagnes, celle d'Olaimi, avait échappé à l'inondation générale et dérobé à la mort un petit nombre d'hommes qui étaient parvenus à en gagner le sommet, Lorsqu'ensuite le soleil avait reparu, l'ardeur de ses rayons n'avait pas tardé à tarir les eaux et à remettre la terre dans son état primitif. C'est depuis ce grand événement que les Floridiens rendaient un culte au soleil et qu'ils entouraient d'une vénération particulière la montagne d'Olaimi qui avait servi de refuge à leurs ancêtres. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

Article X. — *Tradition du déluge chez les Muyscas.*

« Bochica eût joui d'un bonheur sans

(242) Sur la tradition hindoue du déluge, on peut consulter le travail publié par M. Nève, dans les *Annales de philosophie chrétienne.*

(243) La première femme.

mélange s'il n'avait un jour épousé Chia ou Huythaca, horrible créature qui s'étudiait sans cesse à faire du mal. Un jour, cette femme se livra à d'abominables sortiléges destinés à faire déborder la rivière Funza. L'effet de ses conjurations ne se fit pas attendre : les eaux se répandirent hors de leur lit et inondèrent en un instant la plaine entière de Bogota, entraînant et détruisant tout sur leur passage. Hommes et animaux périrent dans cet effroyable désastre, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux qui parvinrent à gagner le sommet des plus hautes montagnes. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 6.)

ARTICLE XI. — *Tradition du déluge à Taïti.*

« Les annales de ces îles font aussi mention d'un déluge qui, de même que celui de Noé, aurait couvert la surface de la terre. Courroucé contre les hommes, qui se montraient rebelles à ses lois, Taaroa résolut de les submerger. L'exécution de ce dessein ne se fit pas attendre. En un instant, la terre fut couverte par les eaux, à l'exception de quelques *aurou* ou points saillants, qui demeurèrent au-dessus du niveau de la mer et devinrent les îles actuelles de Taïti. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, tome II, liv. III.)

CHAPITRE IX.

Unité des traditions

« Lorsqu'on remonte jusqu'aux plus obscures des époques historiques, l'on n'aperçoit plus dans la nuit des siècles que quelques masses énormes, que les ténèbres rendent à la fois plus confuses et plus imposantes, et qui, séparées entre elles par des abîmes, conservent les traits d'UNE ÉTONNANTE SIMILITUDE.

« En parcourant l'Europe, l'Asie et ce que nous connaissons de l'Afrique, en partant de la Gaule ou même de l'Espagne, et en passant par la Germanie, la Scandinavie, la Tartarie, l'Inde, la Perse, l'Arabie, l'Éthiopie, l'Egypte, nous trouvons partout des usages pareils, des cosmogonies semblables, des corporations, des rites, des sacrifices, des cérémonies, des coutumes et DES OPINIONS AYANT ENTRE ELLES DES CONFORMITÉS INCONTESTABLES; et ces usages, ces cosmogonies, ces corporations, ces rites, ces sacrifices, ces cérémonies, ces opinions, nous les retrouvons en Amérique dans le Mexique et dans le Pérou.

« C'EST VAINEMENT QUE L'ON VOUDRAIT ASSIGNER POUR CAUSE A CES CONFORMITÉS DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES INHÉRENTES A L'ESPRIT HUMAIN. IL ÉCLATE DANS PLUSIEURS DÉTAILS DES RESSEMBLANCES SI EXACTES SUR DES POINTS SI MINUTIEUX, QU'IL EST IMPOSSIBLE D'EN TROUVER LA RAISON DANS LA NATURE OU DANS LE HASARD; et ce que nous apprenons journellement des antiquités de l'Inde, la manière dont les savants anglais reconnaissent dans les traditions de cette contrée les dates principales de l'histoire juive et les fables de la religion grecque, romaine et scandinave, l'espèce de concordance qui en résulte pour les annales de ces peuples, toutes ces choses ont redonné dans ces derniers temps UNE VRAISEMBLANCE PRESQUE IRRÉSISTIBLE A L'HYPOTHÈSE D'UN PEUPLE PRIMITIF, SOURCE COMMUNE, TIGE UNIVERSELLE, MAIS ANÉANTIE, DE L'ESPÈCE HUMAINE. N'EST-CE PAS A CE PEUPLE QUE NOUS DEVRIONS DEMANDER LE POINT DE DÉPART DE LA RELIGION, AU LIEU DE LE CHERCHER CHEZ QUELQUES MISÉRABLES HORDES (244)? » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. I, ch. 8, t. I.)

(244) J'aurais pu donner de plus longs détails sur cette question capitale des traditions; mais je me propose d'y revenir.

LIVRE DEUXIEME — LE SINAI.

PREMIÈRE PARTIE.—*MOISE LIBÉRATEUR.*

CHAPITRE Ier. —*Causes de la vocation d'Abraham et des Hébreux.*

LE RATIONALISTE.— On ne parviendra jamais à faire comprendre les motifs qui ont déterminé l'Eternel à choisir Abraham et le peuple hébreu pour leur confier la garde de la révélation divine.

L'APOLOGISTE— « Le nom d'Abraham est, sans contredit, celui qui est le plus généralement conservé dans la mémoire des hommes. Il ouvre les traditions, les cultes, les annales d'une foule de peuples différents; l'Asie est encore pleine de sa gloire; le juif, le chrétien, le musulman, remontent d'un commun accord jusqu'à lui: aussi des fables sans nombre se sont mêlées à son histoire; les rêveries des rabbins, les imaginations des poëtes, les inexactitudes, des narrateurs, les attaques des incrédules, l'ont de siècle en siècle défigurée. On a voulu reconnaître Abraham parmi les dieux et les héros des divers paganismes; on l'a considéré comme un personnage allégorique, un être imaginaire, le génie d'un astre, le chef d'une école d'astrologues et de mages. Tant de souvenirs et de fables supposent nécessairement un grand fonds de vérité : comment la mémoire d'Abraham ne se serait-elle pas perdue, s'il n'avait été célèbre durant sa vie que comme possesseur de riches troupeaux, errant avec sa famille de contrée en contrée? Il faut

plus que cela pour remplir trois continents de sa renommée ; combien de ses contemporains dont les noms sont oubliés seraient devenus à ce prix illustres comme lui ! tant de gloire ne peut être un hasard. Fidèle à notre plan, nous ne nous occuperons point de sa célébrité fabuleuse; et cherchant à le connaître seulement par l'Écriture, Abraham sera pour nous l'ami de Dieu, le dépositaire des promesses divines, le premier gardien spécial de la vérité religieuse (*Jac.* II, 23).

« Vers le temps de sa naissance, l'idolâtrie envahissait le monde de toutes parts; quoique plus lente dans sa marche, la civilisation avançait; les arts les plus utiles à la vie étaient depuis longtemps découverts; ces grandes sociétés qu'on appelle nations se formaient selon les limites naturelles des fleuves, des montagnes, des mers, et se séparaient de plus en plus par la différence toujours croissante des langues. Les premiers empires étaient fondés; le genre humain commençait à oublier son berceau, la guerre avait déjà fait des conquérants et des opprimés: la vente et l'esclavage des hommes menaçaient d'en abrutir un grand nombre: l'union des deux sexes, ce point fondamental de tout code religieux et civil, était presque arbitraire, et partout mal réglée ; l'hospitalité, dont on sentait le besoin, était presque la seule vertu du jour; l'oisiveté de la vie nomade laissait à l'imagination tout son empire sur les passions de la chair, et, les forces du corps humain n'ayant pas encore eu le temps de dégénérer, les mœurs étaient abominables, au point que la polygamie même ne pouvait les satisfaire.

« Cependant les vérités premières, descendues jusqu'au déluge par la race de Seth, sorties de l'arche avec Noé, avaient été confiées à la postérité de Sem, qui commençait à les oublier; le père d'Abraham avait connu l'idolâtrie, et jamais plus qu'à cette époque la grande connaissance des hommes, l'unité de Dieu et la promesse d'un rédempteur n'ont couru risque de s'effacer de leur mémoire. Le genre humain aurait certainement perdu de vue ces deux fanaux de ce monde; un homme, puis une famille, puis une nation pouvait garder et entretenir leur lumière : l'époque était donc venue d'en choisir le dépositaire. Alors Dieu appelle Abraham, le destine à servir de premier et de meilleur modèle de cette foi demandée à tous, et l'envoie dans une contrée centrale, promise pour patrie à sa postérité, située presque à distance égale des trois continents, au fond de ce vaste golfe où l'homme a navigué pour la première fois, dont les rivages ont été le théâtre de toute la civilisation antique et qui dans la suite des temps devait être le grand chemin de communication des arts, des sciences, des armes et des cultes. Chose admirable de voir la vérité ériger son trône au milieu du monde sur lequel elle devait régner, et le moyen âge l'a si bien compris que, dans son ignorance géographique, il plaçait Jérusalem au centre de la terre.

« Le nom d'Abraham commence donc une des grandes ères de l'histoire de l'humanité et de la marche progressive de la religion. Avec lui, les relations jusqu'alors établies entre Dieu et l'homme changent. Avant sa vocation, il n'y a point de peuple de Dieu, point de race dépositaire, point de gardien spécial des deux grandes vérités, l'unité de Dieu et la promesse d'un Sauveur ; les doctrines et les espérances sont également confiées à tous, à la race de Caïn autant qu'à la postérité de Seth, et, après le déluge, aux premières colonies formées en Afrique et en Europe, par les descendants de Cham et de Japhet, et aux familles issues de Sem et demeurées en Asie. Avec Abraham s'ouvre un nouvel ordre de choses ; la Providence, attentive aux dangers de laisser les vérités saintes se perdre dans l'idolâtrie, modifie son plan pour le salut et le progrès de l'humanité. Abraham est choisi pour gardien spécial de la vérité; il transmet ce mandat à la postérité. Ce système se prolonge jusqu'à ce que l'Evangile le rende inutile; en vain le polythéisme couvre le monde de ses mensonges, la connaissance d'un seul et vrai Dieu ne périt point, et pour qui sait comprendre ces soins immenses de la Providence, tout le mosaïsme, tout l'Ancien Testament est expliqué : Abraham n'est pas le père des Juifs, il est le père des croyants ; voilà les grands traits du tableau.

« Toutes les promesses qu'il a reçues sont du même genre ; elles n'offrent que des bénédictions annoncées pour des époques indéterminées. Aussi toute la foi d'Abraham consiste à attendre, à espérer ; on peut dire qu'il vivait dans l'avenir, et l'on voit par là combien la foi s'accorde avec notre nature ; car nous ne faisons ici-bas qu'attendre avec plus ou moins de joie ; la vie humaine n'est qu'une continuelle expectative; nos regards, malgré nous, sont toujours fixés sur un avenir plus ou moins incertain et éloigné; le présent ne nous suffit jamais, nous y ajoutons sans cesse le futur. Est-il étrange après cela que Dieu, seul maître du présent et de l'avenir, nous demande de nous confier en lui? Ce n'est pas seulement un devoir, c'est une nécessité de notre nature, et c'est par une admirable dispensation que, dans la vie du père des croyants, tout a été toujours remis au lendemain.

. . . . . .

« Le caractère d'Abraham est tout entier dans sa foi, et se développe si facilement dans les vicissitudes de sa vie, que l'on connaît son cœur dès qu'on a lu son histoire. Prudent et circonspect jusqu'à la timidité dans ses relations avec l'Eternel, s'il est permis de parler ainsi, il a montré le plus de constance et d'énergie ; il a plus vécu avec Dieu qu'avec les hommes. En Égypte et à Guérar, sa ruse deux fois si mal ourdie sert de preuves à sa droiture ; facile et tendre dans son affection pour son neveu, fidèle dans son alliance avec Mamré et ses frères, généreux envers les rois de Salem, de Guérar et de Sodome, il montre la plus touchante délicatesse dans ses relations avec

les Héthiens, au sujet du tombeau de son épouse. Malgré sa puissance, sa richesse et sa gloire, sa vie n'offre pas la moindre trace d'orgueil, et admirable dans son humilité il l'est encore plus dans sa foi, qui ne s'est jamais démentie depuis les plaines de Caran jusqu'au sommet du Morija; qui est pure de doute et d'impatience, qui, d'épreuve en épreuve, sut espérer contre l'espérance (*Rom.* IV, 18.), qui comptait peut-être sur une résurrection avant que ce monde en eût vu et garantie par ses œuvres, lui mérita le titre le plus glorieux qui n'est donné qu'à lui seul, d'*ami de Dieu*, est la première preuve historique que la Providence sait bien choisir parmi les hommes celui dont elle a besoin pour une œuvre déterminée : Abraham s'est montré digne de commencer l'alliance de Dieu » (A. COQUEREL, *Biographie sacrée*, art. *Abraham.*)

CHAPITRE II. — *Abraham. — Joseph. — Les Juifs en Egypte.*

LE RATIONALISTE. — On peut révoquer en doute l'existence d'Abraham ; ce nom était connu des Indiens et des Perses ; la loi de Zoroastre était nommée *Millat Ibrahim ;* or Abraham ne peut être tout à la fois le *Bramah* des Indiens, le Zoroastre des Perses et le patriarche des Hébreux ; le même homme ne peut être père de deux nations aussi différentes que le sont les Juifs et les Ismaélites. (VOLTAIRE, *Dict. philos. et Quest. sur l'Encyclop.*, art. *Abraham.*)

Les exégètes allemands, qui regardent la *Genèse* comme une épopée, considèrent comme des légendes l'histoire d'Abraham et de Joseph. Quelques savants ont aussi cru que les aventures de ce dernier étaient tirées d'un ancien conte arabe. (VOLTAIRE, *Dict. philos.*, art. *Joseph* ; *Bible expliquée*, p. 106, 112.)

Voltaire pense que les Juifs, qu'on fait venir d'Abraham, étaient une colonie d'Arabes bédouins, et il affirme que c'est le sentiment de plusieurs savants.

L'APOLOGISTE. — « Deux siècles s'étaient écoulés depuis que les descendants de Noé s'étaient dispersés et avaient abandonné les plaines de Schinear, lorsque Abram, né l'an 1947 (nommé dans la suite Abraham, et issu de Sem par Peleg), vint d'Ur en Chaldée ou de la Mésopotamie septentrionale, s'établir au midi à Haran et de là, plus tard, en Canaan (2022). Le pays de Canaan n'étant alors encore que faiblement peuplé, il est probable que l'émir étranger (c'est la désignation qu'on lui donnerait de nos jours) trouva le long du Jourdain, et plus avant dans le pays, des pâturages en suffisance pour ses nombreux troupeaux. Les habitants l'appelèrent Eber, c'est-à-dire venu d'au delà (de l'Euphrate), d'où dérive le nom d'Hébreu que portent ses descendants. Mais non-seulement les *Hébreux*, qu'on nomme aussi *Israélites* d'après un surnom énigmatique de son petit-fils Jacob, et les Juifs ainsi nommés d'après Juda, fils de ce dernier et père d'une nombreuse postérité, mais encore plusieurs tribus arabes font remonter leur origine jusqu'à lui. Ses vertus, sa dignité patriarchale et ses richesses le rendirent célèbre pendant sa vie, et même de nos jours les peuples de l'Orient ne le nomment qu'avec vénération.

. . . . . .

. . . . . .

« Joseph, l'un des fils de Jacob, parvenu à la dignité de grand visir du roi d'Égypte, et qui par sa sagesse et ses vertus méritait une telle fortune, fit venir son père et ses frères en Egypte où, sans se mêler avec les Egyptiens, ils continuèrent de vivre en nomades dans le pays de Gosen qu'on leur avait cédé (probablement dans les pacages et les déserts autour du mont Casius et plus loin vers le midi). » (Ch. de ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. I.)

CHAPITRE III. — *Abraham n'est pas un mythe.*

« Abraham n'est pas inconnu à l'histoire profane. Bérose, cité par Josèphe, parle d'un homme juste, grand et versé dans les choses célestes, qui vivait parmi les Chaldéens à la dixième génération après le déluge, et Josèphe croit avec raison qu'il est ici question d'Abraham. L'historien Nicolas de Damas, cité par le même auteur, dit qu'Abraham, sorti de Chaldée avec une armée, se rendit d'abord à Damas, où il régna quelque temps avant d'entrer dans la terre de Canaan. Josèphe ajoute que, encore de son temps, un village des environs de Damas fut appelé la *demeure d'Abraham.* Selon Justin (I, 36, c. 2), Abraham fut le quatrième roi de Damas. Les livres des Sabéens parlent des croyances monothéistes d'Abraham et des dissensions qui s'élevèrent à ce sujet entre lui et les habitants de la Chaldée, et qui l'obligèrent à émigrer, après avoir perdu tous ses biens. Les Arabes, qui surnomment Abraham *Kalil allah* (l'ami de Dieu), nom qu'il porte déjà dans l'Epître de saint Jacques (II, 23), professent pour ce patriarche un grand respect ; ils le font voyager à la Mecque, où, aidé par Ismaël, il construit le temple de la Caaba. Ils débitent sur la vie du patriarche un grand nombre de fables, puisées en partie dans les écrits des rabbins. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE IV. — *Du rôle de la race d'Abraham dans l'histoire de l'humanité.*

« La famille d'Abraham devient le centre de la croyance monothéiste. Le patriarche reconnaît Jéhova comme le créateur du ciel et de la terre (*Gen.* XIV, 22), et il voit en lui la justice absolue, le juge de toute la terre, qui récompense le bon et qui punit le méchant, mais qui, dans sa bonté, pardonne aussi au coupable pour l'amour du juste (*Ib.*, XVIII, 25, 26). Ainsi, sur le seuil de l'histoire des Hébreux nous rencontrons, dans Jéhova, le Dieu universel, et non pas un dieu national ou le dieu local de la Palestine, comme l'ont prétendu quelques critiques bornés. Avec Moïse cette croyance deviendra la religion d'un peuple; . . .

. . . . . .

. . . . sous les prophètes nous verrons le monothéisme se préparer à devenir la religion universelle de l'humanité. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE V. — *Grandeur de la destinée du peuple hébreu.*

« Au milieu des nations que nous avons vues passer comme des ombres sur le sol sacré de la Palestine, et dont les noms ont à peine échappé à l'oubli, il se présente un peuple célèbre par sa fortune et ses revers, plus célèbre encore par l'influence qu'il a exercée sur une grande partie du genre humain. Quoiqu'il ne fût point appelé à fonder un grand empire, à subjuguer les hommes par la force des armes, quoiqu'il n'excite point notre étonnement par des faits éclatants ni par de grands monuments d'art et de sciences, et qu'aucune ruine même ne signale son existence sur le sol qu'il a habité près de quinze siècles, son nom impérisable restera toujours gravé dans la mémoire des hommes. Son monument, c'est le livre des livres, ce flambeau qui a éclairé les peuples et qui doit les éclairer encore ; ses ruines, c'est lui-même, dispersé au nord, au midi, à l'est, à l'ouest, survivant à tous ses revers, renaissant toujours de ses cendres et se tenant par un lien invisible, par une idée. La mission qui lui a été confiée n'est pas de ce monde; il a pu se méprendre quelquefois sur sa doctrine et rêver par moments une grandeur terrestre ; mais l'éclat dont quelques-uns de ses rois ont su s'entourer était l'œuvre d'un moment qu'un autre moment venait anéantir, car il ne devait posséder sur la terre que tout juste l'espace qu'il lui fallait pour se déployer, pour vivre sa vie terrestre, pour se pénétrer de sa mission et développer son idée, jusqu'à ce que le moment fût venu de la communiquer au monde étonné, et d'élever son étendard sur les ruines des puissants empires, sur les tombeaux des grandes nations. . .

. . . . . .

« La mission du peuple hébreu fut au delà de la terre et des belles formes de la nature ; elle se résume dans ces mots : *connaître Dieu et le faire connaître*, non par les détours d'une subtile métaphysique, mais par une révélation immédiate, par les inspirations de la foi. Nous tenons ainsi les deux points extrêmes de son histoire. Elle commence avec le patriarche qui, au milieu de peuples idolâtres adorateurs de la nature créée, proclama l'existence d'un Dieu créateur; elle finit par le Messie, c'est-à-dire par le triomphe de la foi monothéiste sur le polythéisme des gentils. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE VI. — *Élévation des idées religieuses, et abrégé de l'histoire des Juifs.*

« Trois peuples surtout nous ont légué un héritage qui est la partie la plus solide du fonds des modernes. Aux Grecs nous devons la science et l'art, aux Romains le droit et la politique, aux Juifs la religion. Le théâtre, la statuaire et la philosophie grecque, la législation romaine, Tite-Live commenté par Machiavel, par Montesquieu, Napoléon imitant César, le *Pentateuque* et l'*Évangile*, sont d'illustres témoignages de cette transmission des idées. Nous voudrions aujourd'hui caractériser le peuple qui mit au monde le christianisme.

« Une analyse attentive découvre dans le génie des peuples vraiment historiques les mêmes lois de composition que dans l'esprit d'un homme complet et fort. Comme chez l'individu bien doué, il y a dans toute nation qui a su devenir illustre une réunion de qualités contraires concourant toutes au même but. C'est dans ces oppositions, dans ces contrastes qu'éclate la vie, et les contradictions mènent à l'unité. Entre l'Egypte, la Syrie, la Phénicie, les Cananéens et les autres tribus barbares de l'Arabie, un petit peuple fut enclavé, dont les passions, l'intelligence et les aventures ont beaucoup instruit le genre humain. Il a dans son sang toutes les ardeurs du ciel embrasé sous lequel il a tour à tour dressé ses tentes et bâti des villes ; il aime avec fureur tout ce qui parle aux sens, et il semblerait devoir, comme les peuples qui l'entourent, se livrer à toutes les fantaisies du symbolisme oriental, mais il est disputé victorieusement à cet attrait par l'énergie de sa raison. Le peuple juif conçoit fortement les idées et les principes ; il a dans l'esprit une puissance singulière d'abstraction qui ne ressemble pas à la subtilité du génie grec. C'est quelque chose de plus simple et de plus mâle. Il y a des moments où les grossiers besoins de son imagination et de son tempérament l'entraînent à l'imitation des mœurs et des religions étrangères : l'heure du regret, du remords, ne tarde pas à sonner. Il a des chefs qui lui font faire de ses erreurs une rude pénitence qu'il accepte, et s'il oublie parfois les devoirs, la mission que lui enseigne sans relâche la voix de son législateur et de ses prophètes, c'est-à-dire l'adoration d'un Dieu un et invisible, il finit toujours par y revenir, convaincu et châtié. Voilà donc comprise et pratiquée par tout un peuple l'idée d'un seul Dieu, au milieu même de la toute-puissance du polythéisme chez les autres nations : c'était le triomphe de l'esprit et de la raison sur l'imagination et sur les sens.

. . . . . .

« Si le Dieu des Hébreux est le maître de l'univers qu'il a créé, il est en même temps le Dieu particulier de la race d'Abraham, qui est son peuple de prédilection et comme son patrimoine. S'il est invisible, il fait tout, il dispose de tout, il anime la nature et il constitue la loi. Ni dans le tabernacle, ni plus tard dans le temple, il n'y aura d'image pour le représenter : dans le plus profond du sanctuaire il n'y a rien qu'un exemplaire sacré de la loi, qui est la parole de Dieu même. L'hébraïsme, et c'est là son originalité au milieu de toutes les idolâtries qui couvraient la terre, est la religion de la

parole. Dieu parle continuellement à son peuple ; il l'avertit, il le harangue sans relâche par des messagers célestes, par un homme privilégié qui, sous son inspiration, écrit la loi : c'est Moïse ; enfin par des prophètes à la fois orateurs et poëtes, qui, toujours et partout, dans les prospérités comme dans l'exil, sur les rives du Jourdain et sur celles de l'Euphrate, sont la voix du Seigneur. On commence à comprendre comment ce peuple, d'abord si léger, si inconstant, qui abandonne si souvent Jéhova pour d'autres divinités, finit par devenir persévérant et opiniâtre. L'idée d'un seul Dieu, la sainteté de sa loi, l'éternité de son alliance, n'avaient pénétré dans l'esprit des Juifs que lentement ; mais une fois admises elles n'en sortirent plus, elles y régnèrent avec une puissance qui s'étendait aux plus minutieux détails du culte et de la vie. Aussi les Grecs et les Romains reprochaient surtout aux Juifs une superstition intraitable et odieuse.

« Cette nation détestée n'était connue au dehors que par son insociable orgueil et des rumeurs calomnieuses. On ignora longtemps les grandes idées, les vérités universelles que renfermait la loi et qui étaient comme dérobées à la vue du genre humain par des mœurs et une langue qu'on ne comprenait ni à Rome ni dans Athènes. Comment soupçonner que le Juif, qui avait pour l'étranger un front si dur, professait chez lui des principes d'où découlaient l'égalité, la fraternité des hommes ?

. . . . . .

« L'histoire des Juifs n'est pas moins remarquable que leur caractère. Que de contrastes ! que de scènes charmantes et majestueuses ! que de catastrophes ! Les destinées des Hébreux s'ouvrirent par la vie nomade : les patriarches étaient surtout de riches pasteurs, séjournant sous la tente, cherchant pour leurs troupeaux les meilleurs pâturages et les sources d'eau les plus vives. Quand Moïse eut tiré les Hébreux d'Egypte, l'aspect de ce peuple changea. Une fois établi dans la Palestine, dont une partie surtout, la Galilée, était d'une fécondité heureuse, il se plia aux mœurs sédentaires de l'agriculture, il commença de s'élever à cette unité religieuse et politique qui devait le marquer d'un signe particulier parmi les nations. De nombreux obstacles entravèrent ce travail. Il fallut combattre des voisins belliqueux et redoutables, les Philistins, les Arabes nomades. Les Hébreux étaient eux-mêmes partagés en tribus dont chacune était gouvernée par ses anciens et ses chefs : néanmoins, telle fut la puissance de la loi promulguée par Moïse, que cette espèce de république fédérative gravita de jour en jour vers l'unité, qui fut représentée par un gouvernement monarchique. Après les juges, les Juifs eurent des rois, et ils furent alors un peuple puissant dont la renommée se répandit au dehors. Non-seulement David fut un réformateur politique et un poëte immortel, mais aussi un conquérant actif ; non-seulement il éleva dans Jérusalem, reprise sur les Jébuséens qui la possédaient encore, le siége de l'unité nationale et religieuse, mais il recula les frontières de son royaume par de considérables empiétements sur la Syrie et l'Idumée. C'est Salomon qui devait bâtir le temple, en appelant dans Jérusalem toute l'opulence et aussi toute la mollesse de l'Asie. Il eut un vaste sérail. Cependant la plupart des tribus trouvèrent insupportable un pouvoir qui n'avait plus l'austère uniformité de la loi, mais tous les caprices d'un despotisme voluptueux. Dix d'entre elles se séparèrent de la capitale et formèrent le royaume d'Israël ; le royaume de Juda se composa de Jérusalem et de la tribu de Benjamin. Ainsi se brisait l'unité politique préparée par le génie de Moïse, constituée enfin par David, et qui trouva son apogée dans les premières années du règne de Salomon, jusqu'au jour où celui-ci éleva des temples aux idoles et aux dieux des femmes étrangères qui avaient gagné et corrompu son cœur. Dans les tribus soumises aux rois d'Israël, et même dans le royaume de Juda, le culte de Jéhova eut à subir la coupable concurrence d'autres divinités. Des guerres intestines entre ces héritiers fratricides de David mirent le comble à l'anarchie, à la faiblesse des Hébreux, qui tombèrent à la fin entre les mains redoutables de quelques grands dominateurs de l'Orient, et qui furent emmenés à Babylone comme un troupeau d'esclaves. Lorsque Alexandre entreprit de venger l'Occident des injurieuses invasions de l'Asie, les traditions les plus accréditées veulent qu'il se dirigea vers Jérusalem après avoir fait tomber les murailles de Tyr. Il se rendit au temple, et, quand il y eut offert les sacrifices indiqués par le grand prêtre, ce dernier lui montra le livre de Daniel, dans lequel il était écrit qu'un Grec renverserait l'empire des Perses. Alexandre lut cette prophétie avec une joie profonde, mais sans trop de surprise : il trouvait naturel que la Providence se fût occupée de lui avant qu'il parût sur la terre. Après la mort du vainqueur de Darius, la Judée passe sous la domination des rois de Syrie ; elle entre en collision d'abord avec l'esprit grec, puis avec la puissance romaine. Ce fut la politique des Séleucides de répandre dans toutes les parties de leur empire la civilisation grecque ; ils espéraient ainsi acquérir la force morale qui leur manquait. Ils résolurent un moment de détruire la religion des Juifs. Un des Antiochus consacra le temple de Jéhova à Jupiter Olympien, des fêtes furent instituées en l'honneur de Bacchus, et les Juifs durent sacrifier à des divinités qu'ils abhorraient. Ce sont là de ces entreprises criminelles qui doublent toujours les forces d'un peuple insulté, poursuivi dans ce que ses mœurs ont de plus intime et son droit de plus sacré. Le patriotisme des Juifs se signala par d'héroïques résistances dont la race des Macchabéens eut tout l'honneur. La puissance romaine avançait tou-

jours comme un irrésistible flot. Pompée entra dans Jérusalem, non plus avec la bienveillance d'Alexandre, mais avec l'orgueil d'un vainqueur dont la curiosité dédaigneuse voulut même pénétrer jusqu'au fond du sanctuaire. C'en est fait, Rome et Jérusalem soutiennent l'une contre l'autre une implacable guerre; la lutte et le dénouement seront terribles. Rome s'entêtera à faire tomber cette nationalité opiniâtre qui ne veut pas, comme le reste du monde, courber la tête, et c'est ainsi qu'aux malheurs de Jérusalem, si durement éprouvée depuis des siècles, si éloquemment pleurée par ses prophètes, vient s'ajouter une ruine irréparable. Le temple ne se relèvera plus. Qu'on place par la pensée à travers toute cette tragique histoire les grandes figures de ces poëtes sacrés qui tour à tour avertissent, épouvantent et consolent, qu'on s'y représente les enseignements et la vie morale répandus par les docteurs de la loi, par les trois sectes des saducéens, des pharisiens et des esséniens, ayant des solutions différentes pour les problèmes de la religion et de la philosophie, puis, qu'on décide s'il y a beaucoup d'histoires dignes d'être comparées en importance et en grandeur aux annales du temple juif.

« Il y a dans ces annales une continuité de traditions vraiment admirable et tout à fait indépendante des solutions que peut donner la critique à certaines difficultés. La grandeur de l'ensemble reste inaltérable au milieu des doutes, des conjectures, des systèmes qu'élèvent les sciences philologiques sur la question de savoir par qui, à quelle époque furent écrites plusieurs parties de l'Ancien Testament. La création du monde et le commencement du genre humain forment les premiers anneaux d'une chaîne historique qui s'étend presque sans interruption depuis le *Pentateuque* jusqu'au dernier livre des Macchabées. Viennent ensuite les ouvrages de l'historien Josèphe: c'est encore un Juif qui tient la plume, mais ce Juif écrit en grec (245) et dans l'intérêt des Romains. » (LERMINIER, *Hébraïsme et christianisme*, dans la *Revue des deux mondes*, nouvelle série, t. XVI.)

CHAPITRE VII. — *Conservation providentielle du théisme hébraïque et ses caractères essentiels.*

« La religion hébraïque, la plus pure de toutes celles dont l'histoire ancienne fasse mention, comme base de la doctrine chrétienne, mérite particulièrement l'attention de l'historien.

« Si nous considérons les grands avantages de la religion hébraïque sur celles de tous les autres peuples (car ce n'est que par les Hébreux que nous savons que ce peuple reconnaissait aussi un seul Dieu, Etre suprême, créateur, souverain modérateur de l'univers, d'une nature purement spirituelle et qui, par conséquent, ne peut être représenté sous aucune image); si nous réfléchissons à la transmission successive et non interrompue de ces notions, depuis l'existence primitive de ce peuple jusqu'à ses derniers temps; et si nous jetons un coup d'œil sur l'enchaînement des événements merveilleux qui conservèrent à ce peuple son indépendance et la foi intacte de ses pères, nous ne pouvons nous empêcher de penser que les idées religieuses ACCORDÉES A L'ESPÈCE HUMAINE DÈS SON ORIGINE, comme le bien le plus précieux, ayant nécessairement dû être altérées dans la suite des temps, lors de la dispersion et de la démoralisation des tribus, et par le déraisonnement, les passions et l'imposture, suite des agitations du naturel encore indompté et du défaut d'organisation sociale, la Providence, réglant d'après les lois de la nature l'ÉDUCATION DU GENRE HUMAIN, a dirigé le cours des événements de manière que ces saintes et antiques traditions se sont conservées pures et se sont transmises dans une seule tribu, pour se reproduire sous des formes plus parfaites et plus sublimes, dans des conjonctures plus favorables, et lorsque l'espèce humaine, devenue plus sage avec le temps, serait mieux disposée à les accueillir de nouveau. Le but des lois de Moïse était de maintenir l'indépendance de la nation juive, en conservant dans toute sa pureté le culte de Jéhova; c'est pour cette raison que ces lois données au peuple de la part de Dieu, et même celles qui, d'après leur but plus spécial, sont politiques, civiles et diététiques, font toutes partie de la constitution religieuse des Hébreux. Les dogmes étaient peu nombreux, et Moïse, sans recourir aux formules orales qui dégénèrent aisément en vains sons, ni aux images, puisqu'il n'en est point qui puissent dignement représenter la Divinité, chercha à conserver l'ancienne doctrine dans toute sa pureté, sa dignité et sa force, uniquement par les cérémonies qui annonçaient la mystérieuse majesté d'un Dieu invisible, et qui inspiraient à l'âme un saint effroi, par des fêtes qui rappelaient aux Israélites les prodiges que Dieu avait opérés en leur faveur et qui cimentaient le lien national. . . . . .

. . . . . .

« Il était naturel que tant que les Israélites furent un peuple nomade, ils célébrassent leur culte divin sous une tente (tabernacle), où ils conservaient religieusement les tables de la loi dans l'*arche d'alliance;* mais dès qu'ils eurent des établissements fixes, ainsi que des richesses, Salomon fit construire le célèbre temple de Jérusalem qui (à l'exception des synagogues schismatiques de Dan et de Bethel), fut le seul pendant toute sa durée, et réunit toute la nation par un nouveau lien.

(245) Il est vrai que Josèphe écrivit d'abord l'histoire de la guerre des Juifs contre les Romains en hébdo-syriaque; mais il en fit lui-même une traduction grecque, et de cette manière Vespasien et Titus purent lire le récit de leurs exploits. (Note de M. LERMINIER.)

« Malgré les diverses modifications que subit la loi de Moïse, malgré le penchant à l'idolâtrie que les Juifs manifestèrent souvent, et malgré les changements qui survinrent dans les formes politiques, le dogme fondamental resta toujours le même, et la captivité de Babylone ne fit qu'augmenter le zèle des Israélites.

« Moïse, qui proclama si hautement la majesté d'un Dieu suprême, qui en prêcha les commandements avec tant d'ardeur, n'a rien dit de l'*immortalité de l'âme*... (246). Ce n'est point par l'*Ecriture*, mais simplement par la tradition que nous avons connaissance du zèle que les Juifs témoignèrent pour la doctrine après la captivité de Babylone. Il n'y a point de doute que cette tradition ne remonte à la plus haute antiquité; car la conviction de l'existence d'un Dieu tout-puissant et d'un législateur moral semble incompatible avec la croyance décourageante d'un anéantissement total. Peut-on présumer d'ailleurs que dans leurs fréquentes tribulations, les Hébreux eussent été privés de cette consolante perspective, dont il est certain que leurs tyrans d'Egypte étaient convaincus, et que leurs grossiers voisins, les *Cananéens*, avaient eux-mêmes selon toute probabilité? » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Simon Gunzer, t. I.)

CHAPITRE VIII.— *Des préjugés contre Moïse et sa législation popularisés par le voltairianisme*

« Hâtons-nous d'exposer les faits. Ils prouveront l'erreur des philosophes qui ont dénoncé Moïse comme l'apôtre du despotisme : ils prouveront que loin de fonder, ainsi qu'on ne cesse de le prétendre, une théocratie dans le sens que ce mot entraîne aujourd'hui, sa loi repoussa le genre de théocratie qui régnait en Egypte, pour y substituer une démocratie tempérée, un gouvernement basé sur la supériorité naturelle de l'intelligence; une véritable constitution d'Etat, comme la nomme Bossuet, librement acceptée par la nation soumise à son empire : enfin, ils dévoileront toute la moralité des obligations constantes imposées par ce prophète, soit aux citoyens entre eux, soit dans leurs rapports avec les autres hommes.

« Sans doute les préjugés à détruire sont nombreux, datent de loin et s'étayent pour la plupart de raisons spécieuses et d'autorités imposantes. Mais la vérité historique ne s'épouvante pas devant les préjugés. Voltaire surtout a formé contre Moïse et ses disciples une école des plus étendues : son génie, absorbé par quelques hautes pensées pour le triomphe desquelles TOUS LES MOYENS LUI PARURENT CONVENABLES, ne découvrit jamais dans ce peuple que la base des abus contre lesquels sa haine pour l'hypocrisie et l'intolérance avait dirigé ses redoutables armes. SES ERREURS DE FAIT ET DE RAISONNEMENT SONT DONC SI GRAVES, QU'ELLES NE COMPORTENT PAS DE RÉFUTATION SÉRIEUSE, et que les publicistes les plus renommés de nos jours se sont vus forcés de déclarer « que les écrivains du XVIIIe siècle, qui ont « traité les livres saints des Hébreux avec « un mépris mêlé de fureur, JUGEAIENT L'ANTIQUITÉ D'UNE MANIÈRE MISÉRABLEMENT SUPERFICIELLE; que les Juifs sont, de toutes « les nations, celle dont ils ont le plus mal « connu le génie, le caractère, les institutions religieuses, et que, POUR S'ÉGAYER « AVEC VOLTAIRE AUX DÉPENS D'EZÉCHIEL OU « DE LA GENÈSE, IL FAUT RÉUNIR DEUX CHOSES « QUI RENDENT CETTE GAIETÉ ASSEZ TRISTE, « LA PLUS PROFONDE IGNORANCE, ET LA FRIVOLITÉ LA PLUS DÉPLORABLE. »

« Jean-Jacques au contraire, ayant appliqué son âme à la recherche de la vérité absolue, comprit, sans la résoudre, toute l'importance de la question; et après avoir reconnu que ce législateur avait osé faire d'une troupe errante et servile un corps politique, un peuple libre, il s'écria avec son éloquence habituelle : *Tout homme peut graver des tables de pierre, ou acheter un oracle, ou feindre un secret commerce avec quelque divinité... Celui qui ne saura que cela pourra même assembler par hasard une troupe d'insensés, mais il ne fondera jamais un empire... La loi judaïque, toujours subsistante, annonce encore aujourd'hui le grand homme qui l'a dictée, et tandis que l'orgueilleuse philosophie ou l'aveugle esprit de parti ne voit en lui qu'un heureux imposteur, le vrai politique admire dans ses institutions ce grand et puissant génie qui préside aux établissements durables.*

. . . . . .

« Un célèbre auteur allemand, Herder, l'a dit avec sagesse: IL N'EST AUCUNE DES LOIS DE MOÏSE QUI NE DONNE LIEU A DE PROFONDES RÉFLEXIONS : *faites pour dominer le génie national dans les moindres circonstances*, ... *elles comprennent depuis les plus hautes combinaisons de l'ordre social jusqu'aux moindres détails de la vie domestique. Ce vaste système d'institutions ne fut pas l'œuvre d'un moment. Le législateur y ajouta ce que les circonstances réclamaient; et avant sa mort, il voulut lier à jamais la nation à la constitution politique qu'il lui avait donnée.*» (SALVADOR (247), *Institutions de Moïse*, tom. I.)

CHAPITRE IX — *Vie de Moïse jusqu'à l'Exode.*

LE RATIONALISTE. — « Les incrédules recherchent si Moïse a existé; si un seul des écrivains profanes a parlé de Moïse avant

(246) M. Munk a réfuté cette erreur si répandue, et j'ai reproduit son savant travail.

(247) M. Salvador est juif rationaliste. Ses *Institutions de Moïse* ont contribué puissamment à la réhabilitation du peuple hébreu et méritent sous beaucoup de rapports la réputation qu'elles ont.

M. Dupin a réfuté les idées de l'auteur sur le procès de Jésus-Christ, et M. l'abbé Maret, sa théodicée. J'ai moi-même donné une réfutation abrégée de ses idées sur les origines du christianisme dans les *Démonstrations évangéliques*, t. XVIII.

que les Hébreux eussent produit leur histoire en grec ; si l'homme dont les Hébreux ont fait leur Moïse n'est pas le *Misen* des Arabes ils recherchent pourquoi Josèphe ne cite aucun auteur égyptien qui ait parlé des miracles de Moïse. Ils se fondent sur des passages des livres de Moïse pour prouver que ces livres n'ont pu être écrits que sous les rois..... ils ne disent pas..... Moïse a trompé six cent mille soldats, mais ils disent qu'il est impossible que Moïse ait eu six cent mille soldats ; cela supposerait près de trois millions d'hommes ; et il est impossible que soixante-dix Hébreux, réfugiés en Egypte aient produit trois millions d'habitants en deux cent cinq ans. Il n'est pas probable que, si Moïse avait eu trois millions de suivants à ses ordres et Dieu à leur tête, il se fût enfui comme un lâche ; il n'est pas probable que, s'il a écrit, il ait écrit autrement que sur des pierres ; il n'est pas probable que le dépôt de ces pierres se soit conservé quand les Juifs furent esclaves après Josué. Il n'est pas sûr que Moïse ait écrit ; il ne l'est pas même que Moïse ait existé. D'ailleurs toute la théogonie des Juifs semble prise des Phéniciens. » (*Seconde lettre sur les miracles*, p. 31 et suivantes.)

Les rationalistes allemands adoptent le fond de ces raisonnements.

L'Apologiste. — « L'éducation de Moïse, et les premiers événements de sa vie, tels qu'ils sont racontés dans le *Pentateuque* même, donnent l'explication la plus naturelle du développement extraordinaire de ses facultés intellectuelles. Il sera libre ensuite à chacun de corroborer, suivant son esprit et sa propre conscience, les faits positifs par des raisons d'une autre nature : ainsi, après avoir dit que ce législateur était instruit de toute la sagesse divine et humaine, dont un grand et noble génie peut être orné, Bossuet ajoute : *L'inspiration ne fit que porter à la dernière certitude et perfection ce qu'avaient ébauché l'usage et les connaissances du plus sage des empires.* (*Politique sacrée*, Dédicace.)

« Dans le vingtième siècle avant notre ère, suivant la chronologie comparée du texte sacré, de Manéthon et des monuments, une famille de bergers, originaire de l'Arabie ou de la Chaldée, avait quitté le pays de Chanaan, voisin de la Phénicie, pour se transporter en Egypte, elle comptait parmi ses ancêtres Héber (248), d'où lui vient le nom d'Hébreux, et le patriarche Abraham, célèbre dans toutes les contrées orientales. Un de ses membres, appelé Joseph, avait été élevé, par un concours de circonstances singulières, au rang de premier ministre de ce royaume. Le pharaon, c'est-à-dire le roi, quatrième monarque de la dynastie des pasteurs, qui, après avoir violemment subjugué l'Egypte, cherchait à y consolider sa domination, les accueillit avec bienveillance (249), et leur assigna pour demeure la terre de Goscen, située entre les branches les plus orientales du Nil, et fertile en pâturages. Là les Hébreux conservèrent le culte de leurs pères, qui avaient adoré un être infini et unique, qu'aucune forme ne peut représenter ; et leur postérité, jouissant de l'abondance et de la paix, s'accrut dans la progression la plus étonnante. S'ils ne s'allièrent pas avec les habitants du pays, ce n'est pas eux-mêmes qu'il faut personnellement accuser, car ils avaient contracté des mariages avec d'autres peuples, la cause en est surtout dans l'espèce d'horreur que le vulgaire égyptien manifestait contre les étrangers.

« Plusieurs siècles s'étaient écoulés, lorsque le retour des anciennes dynasties changea leur sort. Une politique cruelle s'appesantit sur eux, et les priva à la fois de toute protection intérieure, et de la faculté de retourner dans leur première résidence. *Agissons prudemment*, dit-on dans le conseil des nouveaux pharaons, *de peur qu'ils ne se multiplient, et que s'il arrivait quelque guerre, ils ne se joignissent aux ennemis, ou ils ne quittassent malgré nous l'Egypte.*

« On les arracha donc à leurs foyers ; on les condamna à la servitude, aux travaux les plus durs, à bâtir péniblement des villes, parmi lesquels Rahamsès et Pithom. Enfin, pour réduire leur nombre, sans se priver des avantages qu'ils procuraient, on ordonna que tous les mâles nouveau-nés seraient pendant quelque temps voués à la mort.

« Dans ces malheureuses circonstances, vers le milieu du XVI^e^ siècle avant notre ère, Jocabed, femme d'un Hébreu nommé Amram, donna le jour à Moïse. Trois mois entiers sa naissance resta secrète ; mais dans la crainte de ne pouvoir le dérober plus longtemps aux recherches, sa mère préféra le confier aux flots du Nil, que de le voir tomber entre les mains de ses bourreaux. Elle enduisit de bitume une petite corbeille de jonc, et le déposa, sous la surveillance de sa jeune sœur, parmi les roseaux qui bordaient le rivage. La fille du pharaon, suivie de ses femmes, alla se baigner de ce côté ; elle découvrit la corbeille, et l'ayant fait ouvrir, elle fut attendrie à l'aspect d'un enfant très-beau, qui lui tendait les bras en pleurant. *Je ne t'abandonnerai pas*, dit-elle ; *tu seras mon fils, et tu porteras le nom de* Moïse, *parce que je t'ai* tiré des eaux (250) ; et comme la sœur de l'enfant s'approcha aussitôt pour lui proposer une nourrice,

(248) Le mot héb eu *eber* s gn fie *au delà;* l'on a d t que ce nom lui avait été donné parce qu'il venait d'*au-delà* l'Euphrate ; ou bien, en mettant son sejour en Arabie, parce qu'il venait de l'Ethiopie, qui est *au delà* de la mer Rouge. (Note de M. Salvador.)

(249) Ce n'est pas à cause de leur qualité de pasteurs qu'il les r çut, car il semble que Joseph ne l'en avertit que lorsqu'ils furent en Egypte. (*Gen.* XLVI, 32.) (Note de M. Salvador.)

(250) Vocavitque nomen ejus Moyses dicens quia de aqua tuli eum (*Exod.*, II, 10).

Il est donc probable que le nom de *Moïse* avait

elle confia son allaitement à Jocabed, sans savoir qu'elle était sa propre mère. »

. . . . . .

« Un jour, en allant visiter ses frères, il vit un agent du gouvernement égyptien, qui maltraitait indignement un Hébreu; il s'élança sur l'oppresseur, le combattit, le tua et cacha son corps sous le sable. Le lendemain, il rencontra deux Hébreux qui se battaient : *Pourquoi frappes-tu ton frère?* dit-il à l'offenseur. *Que t'importe! qui t'a établi prince ou juge sur nous? Veux-tu faire de moi comme de l'Egyptien?*

« Cette réponse éveilla ses craintes et causa son salut; car l'événement, présenté au roi sous les plus noires couleurs, avait déjà fait dicter l'ordre de le saisir et de lui ôter la vie.

« Il s'enfuit donc de l'Egypte, et il se retira dans une contrée à l'orient de la mer Rouge, non loin du Sinaï, laquelle portait le nom de *Madian*, comme le pays des Madianites, situé sur les confins de la Palestine. Il y arrivait à peine, que, sous ses yeux, plusieurs bergers chassèrent quelques jeunes filles d'un puits où elles abreuvaient leurs troupeaux. Sans songer à leur nombre et à sa qualité d'étranger, Moïse vola au secours des jeunes filles, et seul, armé de son bâton, il fit quitter la place aux pasteurs.

« Leur père, appelé Jéthro, prêtre du pays, fut touché de son dévouement, l'accueillit, et lui donna bientôt pour épouse Séphora, dont il eut deux fils.

« Devenu pasteur de son beau-père, Moïse promena sa science et ses méditations dans les vallées du Sinaï et d'Horeb, et sur les bords de la mer Rouge.

. . . . . .

« Alors il se proposa non-seulement de rendre la liberté à ses frères, mais de former un peuple qui deviendrait à jamais l'étonnement, peut-être un jour le type des nations.

« Toutefois, avant de mettre à exécution ses desseins, que de difficultés ne se présentèrent pas à sa pensée, que d'objections ne s'adressa-t-il pas à lui-même? Il redoutait surtout un bégaiement auquel il était sujet depuis son enfance et qui le força de s'attacher son frère aîné Aaron, doué de l'organe sonore dont l'homme qui doit émouvoir des masses retire des avantages si grands. Il redoutait la puissance égyptienne, et l'indifférence avec laquelle les Hébreux accueilleraient ses énergiques paroles : enfin toutes ses incertitudes s'évanouirent (251). » (SALVADOR, *Institutions de Moïse*, tom I.)

. . . . . .

une racine égyptienne qui d'après Philon (*Vita Mosis*), serait *mos* signifiant l'eau. Mais d'autres ont remarqué que la fille de Pharaon n'avait donné ce nom à l'enfant, qu'après son allaitement, de sorte que la *mère* de Moïse elle-même l'aurait imaginé la première. MICHAELIS traite de cet objet dans une *Dissertation sur les noms propres sacrés.* (Hal. 1729.) (Note de M. SALVADOR.)

(251) « A l'âge de quatre-vingts ans, au plus cinquante ou soixante de notre époque, il rentra en Égypte. Combien sa position diffère de celle de tous les législateurs! Lycurgue, Numa, Dracon, Solon, au milieu d'hommes réunis, déjà soumis à des lois et possesseurs d'une patrie, sont portés par le cours ordinaire des choses à leurs fonctions élevées : Confucius dicte paisiblement de sages préceptes à ses concitoyens.

. . . . . .

« Mais Moïse arrive seul, sans force matérielle à sa disposition; les hommes dont il va faire un peuple n'ont point de patrie : avant de leur proposer des lois, il faudra pour ainsi dire les conquérir eux-mêmes, triompher de leurs oppresseurs, du découragement dont ils sont saisis, et d'une foule effrayante de circonstances contraires !...

« Moïse en Egypte se hâta de se découvrir aux anciens ou aux plus expérimentés des Hébreux. L'usage s'était conservé parmi ce peuple de soumettre ses différends aux vieillards qui se réunissaient, comme un conseil de famille, autant que pouvait le permettre l'oppression dans laquelle ils vivaient. Le gouvernement avait établi des commissaires qui les forçaient à remplir leur tâche, et qui, choisissant à leur tour des agents inférieurs parmi les opprimés, les rendaient responsables, ainsi que les chefs de famille, de la négligence ou de l'insubordination des détachements rangés sous leurs ordres. Moïse exposa ses desseins aux anciens, leur promit la liberté, répondit à leurs objections, commanda la confiance.

« Mais les fils de Jacob avaient allié aux sages pensées de leurs aïeux la plupart des superstitions égyptiennes; mais la servitude, qui pesait sur eux depuis tant d'années, avait, autant que la superstition, énervé leurs âmes; car une longue servitude est comme un trop long sommeil, qui, loin de ranimer l'homme, le dispose à dormir encore.

. . . . . .

« Bientôt convaincus de la mission de Moïse, tous les Hébreux témoignèrent la résolution de le suivre. Alors, appuyé des anciens qui représentaient eux-mêmes tout Israël, il alla supplier le pharaon, de la part du Dieu puissant et terrible, de briser des chaînes trop pesantes. Mais ce successeur de Ramessès Miamoun, qui est le Ramsès V des monuments, l'Aménophis III des chronologistes, donna l'ordre d'aggraver leurs travaux, afin qu'ils ne s'amusassent plus à écouter des paroles de mensonge. « Je sais, dit Moïse à ses frères effrayés des conséquences fâcheuses de ses démarches, qu'il ne nous laissera point sortir de ce pays de plein gré, et que vous ne serez retirés de la servitude qu'à la suite de grands jugements, qu'avec une *main forte et un bras étendu;* mais abjurez vos craintes, l'heure de la délivrance est arrivée. »

. . . . . .

« Une foule d'étrangers les suivit et fut incorporée à la nation. Cette masse se divisait en douze corps principaux, dont chacun faisait remonter son origine à l'un des fils de Jacob et portait son nom. La première tribu était celle de Ruben, fils aîné de ce patriache; ses membres s'appelaient les Rubénites; la seconde, celle de Siméon ou des Siméonites; la troisième, de Lévi; la quatrième, de Juda ou des Juifs, dont par extension et par abus, le nom a été donné à tous les enfants d'Israël. Les autres tribus étaient celles de Dan, de Zabulon, de Joseph, qui fut divisée en deux tribus, Ephraïm et Manassé, et de Benjamin. » (SALVADOR, *Institutions de Moïse*, tome I.)

CHAPITRE X. — *Miracles de l'Exode passés sous silence par M. Salvador. Miracles devant Pharaon.*

« Le moment décisif arriva (252). Ayant conduit un jour ses troupeaux près du mont Horeb, il vit un buisson qui était enflammé sans être consumé par le feu. Ne pouvant se rendre compte de ce phénomène il voulut s'approcher pour l'examiner de près. Une voix se fait entendre du milieu du buisson et l'avertit qu'il se trouve sur un terrain saint. Il ne peut plus douter que c'est Jéhova qui se révèle dans cette vision miraculeuse ; tous les sentiments qui l'ont agité depuis si longtemps, sa confiance en Dieu, sa méfiance de sa propre capacité, ses hésitations, se retracent ici dans un dialogue qui s'établit entre lui et la Divinité. (Voy. *Exode*, ch. III.) Il est enfin convaincu que c'est lui que Dieu a choisi pour délivrer son peuple de l'esclavage et pour lui faire connaître de nouveau le Dieu de ses pères comme l'*être absolu*. EHYÉ (JE SUIS), tel est le nom sous lequel Dieu veut se faire annoncer à son peuple, en se faisant connaître comme le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. » (MUNK, *La Palestine.*)

Moïse et le buisson d'Horeb.

« L'entretien de l'Horeb où Dieu révèle ses desseins, est une des pages les plus étonnantes que main mortelle ait tracées. On y voit, pour ainsi dire, la présence de Dieu, et ce n'est plus le Dieu seulement des patriarches ; le langage ici, moins familier peut-être et moins touchant, est plus imposant et plus élevé. Un trait surtout a fait l'admiration de tous les âges. C'est la parole : JÉ SUIS CELUI QUI SUIS ! Toute la plénitude de la Divinité est dans ce mot-là. Aucune définition n'est plus simple, plus claire, plus profonde ; y ajouter, c'est l'affaiblir ; en retrancher, c'est impossible, et la masse d'idées qu'elle renferme est incommensurable. Ce mot seul, à qui savait s'en souvenir et l'apprécier, démontrait l'unité de Dieu, et opposait à l'idolâtrie une invincible barrière. Quelle obligation n'a-t-on pas au christianisme d'avoir rendu populaire une expression si sublime ! C'est parce que Dieu avait dit aux Juifs par la bouche de Moïse : JE SUIS CELUI QUI SUIS, que saint Jean a pu dire deux mille ans après : DIEU EST CHARITÉ (*I Joan.* IV, 8).

« Le feu du buisson de l'Horeb, la verge changée en serpent, la main lépreuse et guérie, ont servi à remplir Moïse du courage dont il avait besoin, surtout dans les premiers moments. Pour persuader à un homme sans gloire, sans armée, sans alliance, et qui n'est encore à la tête ni d'une conspiration, ni d'une révolution, que libérateur de ses concitoyens, il changera le sort de deux peuples, certes, ces prodiges n'étaient pas trop. Il fallait cette conviction à Moïse, et une remarque fort simple doit lever ici les doutes de l'incrédulité. Ces miracles n'ont été accordés que pour Moïse ; il était seul au moment où la puissance divine les a opérés : quel intérêt, dans la suite, avait-il à les raconter, s'ils n'étaient pas vrais ? un mensonge n'a point d'effet rétroactif. » (Athanase COQUEREL, *Biographie sacrée*, art. *Moïse.*)

« Moïse prit la résolution de retourner en Égypte ; il fit ses adieux à son beau-père et emmmena sa femme et ses deux fils, Gerson et Eliézer. En chemin il fut menacé d'un grand danger, probablement la grave maladie de l'un de ses fils, qu'il avait négligé de circoncire. Séphora, attribuant à cette négligence la subite indisposition de son fils, fit l'opération et le danger cessa. C'est là le sens le plus probable des paroles obscures de l'*Exode* (ch. IV, v. 24-26). Il paraît que Moïse renvoya immédiatement sa femme et ses enfants auprès de son beau-père, qui les lui ramène plus tard (*Ib.*, XVIII, 5). Près du mont Horeb il rencontra son frère Ahron, dont le concours lui avait été annoncé par la voix divine dans le buisson ardent, et qui, plus éloquent que lui, devait être, auprès des Hébreux et du roi d'Égypte, l'interprète de ses inspirations divines. Les deux frères arrivés en Égypte commencèrent par rassembler les chefs des tribus israélites. Il fut probablement difficile de ranimer l'espérance d'un peuple abattu par un long esclavage, en lui parlant au nom d'un Dieu qu'il avait presque oublié et à côté duquel il paraît avoir adoré quelques-unes des divinités locales de l'Égypte. Mais l'éloquence d'Ahron parlant par l'inspiration de Moïse, et les signes qu'ils donnèrent pour s'accréditer comme envoyés de Dieu finirent par leur gagner la confiance du peuple.

« Ils firent ensuite une première démarche auprès du roi d'Égypte pour lui demander d'accorder aux Hébreux la permission de se retirer dans le désert à une distance de trois journées, afin qu'ils pussent offrir des sacrifices à Jéhova leur Dieu. Pharaon les reçut fort mal, disant qu'il ne connaissait pas le dieu Jéhova. Il augmenta les travaux des Hébreux et les fit traiter encore plus durement. Moïse fut découragé un moment par ce malheureux résultat ; mais la voix divine le rassura, en lui rappelant les promesses faites aux patriarches. Il tâcha de consoler le peuple, et accompagné de son frère Ahron, il se présenta de nouveau à Pharaon. Moïse était alors âgé de quatre-vingts ans et Ahron en avait quatre-vingt-trois. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XI. — *Miracles de l'Exode supprimés par M. Salvador. — Plaies d'Égypte.*

« Selon le récit traditionnel, Moïse et Ahron, en se présentant de nouveau devant le roi, essayèrent d'abord de le convaincre de leur mission divine par un miracle. Ahron jeta son bâton par terre et il fut changé en

(252) M. Munk analyse souvent ainsi les livres saints sans commentaire, en se bornant à reproduire de temps en temps son opinion en faveur du système mythique.

un serpent. Mais Pharaon n'en fut point ému, les magiciens d'Egypte ayant fait le même miracle. Il arriva alors une série de phénomènes fondés, en grande partie, dans l'état physique du pays, mais qui cependant se présentèrent d'une manière extraordinaire et à des saisons inaccoutumées, et que Moïse savait toujours annoncer d'avance. Ce sont là les *dix plaies* de l'Egypte que nous allons énumérer rapidement : 1° Toutes les eaux du Nil et des lacs se corrompent et sont changées en sang, et les Egyptiens sont forcés de creuser des puits pour avoir de l'eau potable. 2° Les grenouilles se multiplient d'une manière effrayante et couvrent toute l'Egypte. 3° Les hommes et les bestiaux sont tourmentés par des moucherons innombrables, ou, comme s'exprime le texte, toute la poussière de la terre est changée en moucherons. 4° Une autre espèce d'insectes nuisibles remplissent les maisons et fourmillent sur le sol, dont ils détruisent la végétation. 5° Une mortalité enlève tous les bestiaux des Egyptiens. 6° Des pustules enflammées se forment dans les hommes et les animaux. 7° Une forte grêle accompagnée d'éclairs et de tonnerre ravage les campagnes. 8° Des nuées de sauterelles viennent couvrir toute la surface du pays; elles dévorent tout ce que la grêle avait épargné. 9° D'épaisses ténèbres couvrent tout le pays. 10° Tous les premiers-nés des Egyptiens sont enlevés par une mort subite.

« Toutes les fois que Pharaon se voyait délivré d'une plaie, ou que ses magiciens pouvaient produire quelque chose d'analogue, son cœur s'endurcissait, et il refusait de laisser partir les Hébreux. Avant l'arrivée de la dernière plaie, Moïse, prévoyant que ce coup serait décisif, prévint les Hébreux de se tenir prêts à partir. Il leur ordonna de tuer un agneau par famille le quatorzième jour de la lune du printemps, après midi, et d'en manger la chair rôtie, avec du pain sans levain et des herbes amères. Les Hébreux devaient faire ce repas pendant la nuit, à la hâte, en costume de voyage et le bâton à la main, et ils devaient mettre du sang de l'agneau sur les portes de leurs maisons, afin que le *destructeur* des premiers-nés reconnût les demeures des Hébreux et *passât* devant leurs portes. De là ce repas et toute la cérémonie que Moïse ordonna de répéter chaque année, en commémoration du grand miracle, reçut le nom de *Pœcach* (Pascha, Paques). Au milieu de la nuit, une main invisible porta la désolation dans toutes les familles des Egyptiens, en frappant tous les premiers-nés des hommes et des animaux (253). Les Egyptiens effrayés insistèrent alors auprès du roi pour qu'il laissât partir les Hébreux. Dans la nuit même Pharaon fit appeler Moïse et Ahron et les pressa de faire sortir leur peuple dans le désert, en leur permettant d'emmener même leurs troupeaux. » (Munk, *La Palestine.*)

Chapitre XII. — *De l'enlèvement des vases égyptiens.*

« Qui s'imaginerait que ce fut un abus de confiance de leur part qui les mit en possession de toutes ces choses? *Les enfants d'Israël sortirent en armes du pays d'Egypte.* Voilà le fait consigné dans le texte, reconnu par la Vulgate, et sur lequel il ne peut s'élever de contestation sérieuse. Bien plus, le mot hébreu qui signifie *emprunter*, signifie aussi *requérir;* et le texte nous apprend que les fils de Jacob *butinèrent* sans résistance, les Egyptiens. Comment donc se fait-il que cette même Vulgate ait traduit en ces termes : *Vous direz à tout le peuple, que chaque homme demande à son ami, et chaque femme à sa voisine, des vases d'or et d'argent?* Quoi! les Hébreux, si horriblement opprimés, auraient eu chacun un ami Egyptien, et ils étaient six cent mille hommes au-dessus de vingt ans!... Quoi! six cent mille hommes, et même soixante mille capables de combattre, demandent au même jour, à la même heure, par tout le pays, les choses les plus précieuses que possèdent leurs oppresseurs, et on les leur accorde de *plein gré!* Ils les demandent, après que neuf plaies sont tombées sur l'Egypte, et la Vulgate cite cela comme un prêt *amical;* et elle ne voit pas que le mot hébreu signifie non-seulement un ami, mais le prochain, le voisin, de sorte que l'ordre fut donné à chaque Hébreu de *butiner* l'Egyptien qui serait le plus près de lui, le mieux à sa portée. De nos jours encore, toute armée conquérante *invite* les habitants des pays qu'elle traverse à lui délivrer de l'argent et des vivres. C'est une invitation de ce genre que firent les six cent mille hommes à qui l'on devait la plus large compensation pour tant d'années de travaux. S'il y eut miracle, il consista en ce que l'âme des Egyptiens surnaturellement énervée, leur céda de bonne grâce (254). » (Salvador, *Institutions de Moïse*, tome I.)

Chapitre XIII. — *Miracles de l'Exode supprimés par M. Salvador. — Passage de la mer Rouge.*

Le Rationaliste. — Les rationalistes n'ajoutent pas une grande foi aux récits que Moïse fait de la sortie d'Egypte.

Ils disent avec raison que Moïse a travesti en prodige surnaturel un phénomène très-ordinaire; que dans le bras de la mer Rouge qui aboutit à Suez, le flux et le reflux sont très-sensibles; que, dans le temps du reflux, les eaux laissent à sec au moins une demi-lieue de terrain à l'extrémité du golfe; que Moïse, qui connaissait les lieux, sut profiter habilement du moment du reflux pour faire passer les Hébreux, que Pharaon, s'étant engagé imprudemment dans le même

(253) *Voy.* sur la destruction des premiers-nés Coquerel, *Biographie sacrée*, art. *Moïse.*

(254) *Voy.* sur cette question la savante dissertation du ministre protestant, le Dr Hengstenberg, *Authenticité du Pentateuque*, Théologie du *Pentateuque*, et Grandpierre, *Essais sur le Pentateuque.*

passage quelques heures après et au moment du flux, perdit la tête avec son monde, et se trouva submergé par les flots. Ils confirment cette conjecture par l'aveu de l'historien Josèphe, qui compare ce passage avec celui des soldats d'Alexandre, sur les bords de la mer de Pamphilie, et n'ose affirmer qu'il y ait eu du surnaturel.

Enfin, ils le contestent, parce qu'aucune nation du monde n'en a entendu parler.

L'Apologiste. — « Le roi d'Egypte, ayant appris que les Hébreux, au lieu de se borner à une excursion de trois journées, s'étaient engagés dans les défilés et avaient essayé de s'enfuir, se repentit de les avoir renvoyés. Il était loin d'ailleurs de voir dans cette marche détournée et indécise un plan combiné, et il croyait que le peuple s'était égaré. Il se mit donc à leur poursuite avec six cents chariots d'élite et avec une grande masse de cavalerie et de fantassins, et les atteignit dans la plaine près de Pi-hahirôth. Campés dans cette plaine, les Hébreux avaient devant eux, à l'est, le golfe de Suez, à droite et à gauche les montagnes, et derrière eux ils voyaient l'armée des Egyptiens. Sans un secours miraculeux, ils étaient perdus. Déjà ils élevaient de violents murmures contre leurs chefs; mais Moïse les rassura : *Ne craignez rien*, dit-il; *restez tranquilles, et vous verrez le secours que l'Eternel vous donnera aujourd'hui; car, après avoir vu les Egyptiens en ce jour, vous ne les reverrez jamais.* La nuit arriva, une violente tempête venue de l'est sépara les eaux du golfe, à l'endroit où les Hébreux étaient campés, et fraya un passage au milieu des flots, qui, dit le texte, s'amoncelèrent à droite et à gauche. La colonne de feu et de fumée se plaça derrière les Hébreux et déroba leur fuite aux Egyptiens, qui, voyant le feu immobile, ne se doutèrent pas du mouvement que Moïse faisait opérer à son peuple pendant toute la nuit, pour lui faire traverser le golfe. Le passage s'opéra probablement tout près du mont Attaka, où la mer a maintenant six lieues de largeur, et le matin les Hébreux se trouvèrent campés sur le rivage oriental du golfe vis-à-vis de la montagne. Là se trouvent des sources que les Arabes appellent *Ayoun Mousa* (sources de Moïse), et où ils placent traditionnellement le passage des Hébreux.

« Au point du jour les Egyptiens virent encore de loin la colonne de feu et de fumée, mais ils n'aperçurent plus le camp des Hébreux, ce qui porta le trouble et le désordre parmi eux; tel est le sens des paroles de l'*Exode* (xiv, 24) : *Et l'Eternel avait jeté un regard sur le camp des Egyptiens, à travers la colonne de feu et de nuage, et avait mis en désordre le camp des Egyptiens.* Leur premier mouvement fut de se mettre en toute hâte à la poursuite des Hébreux, sans penser aux dangers qui les menaçaient. Ils se hasardèrent à suivre les fugitifs dans le lit du golfe, avec leurs chariots et leurs chevaux; mais les chariots ne pouvaient pas rouler, et la marche fut très-pénible (*Ib.*, 25). Le vent d'est avait cessé, et les flots retournèrent et coupèrent la retraite aux Egyptiens qui furent engloutis dans la mer. Ce miracle éclatant fut célébré par Moïse dans un cantique qui nous a été conservé dans l'*Exode* (ch. xv).

« Tel est exactement le sens du récit biblique traduit dans notre langage vulgaire. Dès qu'on admet la vérité historique de ce récit, il devient impossible d'expliquer ce grand événement par les phénomènes ordinaires, qu'on a pu observer dans la contrée traversée par les Hébreux. Toutes les hypothèses qu'on a faites à ce sujet ne suffisent pas pour expliquer en même temps et la délivrance des Hébreux et le désastre des Egyptiens. Si la basse marée avait seule favorisé le passage des Hébreux (en admettant que le passage se soit effectué près de Suez et qu'une si grande masse d'hommes, de femmes et d'enfants ait pu traverser le golfe en peu d'heures), on ne comprendrait pas que les Egyptiens eussent été assez insensés pour les suivre, sachant que la mer ne pouvait pas tarder à revenir. . . . .

. . . . . .

« Les efforts des rationalistes ont échoué sur ce point comme sur beaucoup d'autres. » (Munk, *La Palestine.*)

Chapitre XIV. — *Importance et but des miracles de l'Exode.*

« Cette sortie de la maison de servitude unissait pour jamais l'histoire et la religion, le patriotisme et la foi d'Israël; l'existence des Juifs comme peuple est dès lors intimement liée à leur culte; cela est si vrai, que cela dure encore sous nos yeux. Ainsi, le dernier fléau a donné lieu à l'institution de la *Pâque*, institution qui assurait la perpétuité de la religion mosaïque. Personne ne contestera que la possession de Canaan, promise à Abraham, ne fût indispensable aux destinées réservées à sa postérité; chez les Hébreux, le citoyen et le fidèle étaient un; on ne pouvait être l'un sans l'autre. Retranchez des annales simples la sortie d'Egypte et ses merveilles, l'édifice religieux et civil d'Israël n'a plus de base; les faits ne répondent plus aux promesses, la patrie d'Israël n'est presque qu'une patrie ordinaire, et le tabernacle et le temple n'ont plus le même prix, élevés sur une terre où les Hébreux sont arrivés sans que Dieu ait brisé leurs fers. Enfin, ces dix fléaux, qui ont duré environ un an, suivent une progression si terrible; ils ont, pour ainsi dire, une couleur si locale; ils conviennent si bien à ces temps, à ces climats, à ces peuples; le moyen d'exécution qui revient toujours est si simple et si imposant; le renvoi au lendemain après les menaces est si miséricordieux et si sage, qu'il est plus facile de croire ces faits réels qu'imaginés. Quels moyens, d'ailleurs, d'en imposer à deux peuples sur de tels sujets? Ce sont ici les commencements d'Israël, comme nation; voyez combien vide les races païennes ont douté des commencements de leur histoire,

quoiqu'elles en aient gardé le souvenir; les Juifs se sont souvenus des leurs, et, de plus, n'en ont jamais douté; leurs annales et leurs poésies fourmillent de preuves de cette vérité; c'est même un phénomène moral digne de remarque que les Juifs aient si souvent douté des promesses et des menaces de Dieu pour l'avenir, et jamais de ses œuvres passées.

. . . . . .

« Tous ces fléaux avaient aussi pour but de confondre l'idolâtrie des Egyptiens, pour en désabuser ceux des Israélites qui s'y étaient laissés entraîner; les animaux sacrés de l'Egypte mouraient sous le coup de ces désastres infligés à la voix de Moïse : contre ces diverses calamités, l'Egypte invoquait un dieu spécial qu'elle trouvait impuissant à la défendre, et les trois jours de ténèbres accusaient le culte des astres et surtout l'adoration du soleil, si chers aux peuples et aux rois du Nil. Sous ce point de vue, les dix plaies sont autant de scènes terribles, où Dieu s'est servi de la nature pour combattre l'idolâtrie. » (A. Coquerel, *Biographie sacrée*, art. *Moïse*.)

Chapitre XV. — *Vains efforts des rationalistes pour expliquer les plaies d'Egypte et les événements qui suivirent jusqu'à la mort de Moïse.*

Le Rationaliste. — On peut expliquer si naturellement les miracles que Moïse a racontés dans l'*Exode*, qu'il suffit d'un exemple pour démontrer cette assertion. La manne n'est qu'une espèce de résine qui coule d'un arbrisseau, et dont l'esprit légendaire a voulu faire un pain céleste. (Voyez le *Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle*, art. *Manne*.)

L'Apologiste. — « Tout ce qui se passa jusqu'à la délivrance des Hébreux est enveloppé pour nous d'un voile mystérieux, et la raison humaine doit renoncer à se rendre un compte exact des causes et des effets. Dans les *plaies* par lesquelles les oppresseurs des Hébreux furent si cruellement frappés, on reconnaît bien quelquefois les phénomènes particuliers à l'Egypte; mais LES RATIONALISTES ONT FAIT DE VAINS EFFORTS POUR EXPLIQUER TOUS LES DÉTAILS D'UNE MANIÈRE NATURELLE. Il faut donc ou reconnaître le miracle dans toute la force du terme, ou bien ne voir partout que des mythes, et reconnaître dans les récits du *Pentateuque* le caractère de l'épopée. Il en est de même des événements qui succèdent à la sortie d'Egypte jusqu'à la mort de Moïse. » (Munk, *La Palestine*.)

Chapitre XVI. — *La délivrance des Hébreux est celle de l'humanité.*

« Cependant la seconde époque des migrations commence. L'Asie regorge de peuples, de traditions. Il faut qu'elle déborde; quinze cents ans avant le Christ, les peuples pasteurs nomades, qui avaient partagé l'Egypte, sont expulsés; ils vont fonder Tyr, quittant le désert pour la mer. Une émigration plus solennelle les suit. Moïse entraîne le peuple hébreu; il remonte le golfe de Suez, tourne le pays de Canaan, vient longer la mer Morte par l'est, et pénètre dans la Judée par le côté opposé à l'Egypte. Ce peuple, encore humide des eaux de la mer Rouge, entonne le cantique : « Je célébre-« rai l'Eternel. L'Eternel est ma force. Il a « précipité dans la mer le cheval et le cava-« lier. » C'est là son premier cri en venant au monde, car ce moment marque véritablement la naissance du peuple hébreu, jusque-là retenu dans la nuit de la servitude. Cet hymne de grâces donne le ton à toute sa poésie; l'écho s'en retrouvera dans le chant de Deborah, dans les *Psaumes*, dans les prophètes, surtout dans Isaïe. Plus tard, il sera transformé dans l'*Apocalypse;* c'est le cri de l'humanité pour la première fois sortie de la maison de servitude, de la terre des castes, du temple du polythéisme et de la matière. Jeté de siècle en siècle, il retentit encore aujourd'hui dans toutes les églises de la chrétienté, où il rappelle non plus seulement l'affranchissement d'un peuple, mais l'affranchissement du monde, non plus la seule migration hors de l'Egypte, mais la migration de l'âme du milieu des sens dans la terre promise de l'éternité. A l'égard des Hébreux, leur société entière est fondée sur le souvenir des migrations, puisque leur institution principale, la Pâque, n'en est que la représentation solennelle. Tout un peuple assistait, ce jour-là, debout, la ceinture aux reins, avec le vêtement du voyageur, au repas qui était la commémoration de son pèlerinage sur la terre. Ces voyages furent, en effet, pour les Hébreux, la cause d'une transformation qui ne fut nulle part aussi complète. Errants, ils deviennent sédentaires; pasteurs, ils se font agriculteurs; ils quittent le désert, ils entrent dans des villes : Jérusalem s'élève comme la tente de tout un peuple; Jéhovah n'est plus le Dieu nomade du désert de l'égarement; son tabernacle errant se fixe; il est désormais le Dieu, non-seulement un, mais immuable, celui dont les fondements ne passeront pas, qui convertira le monde à son unité comme à son immutabilité; il possède un temple, et l'époque de cette construction devient elle-même l'ère fondamentale de l'histoire des Hébreux. » Edgar Quinet, *Du Génie des religions*, De la révélation par l'organe de la nature.)

Chapitre XVII. *Israël au désert. — Promulgation du Décalogue au Sinaï.*

« La mer Rouge, avant de former l'isthme de Suez, se divise en deux branches étroites, qui s'avancent dans les terres, dont l'une à l'occident, se nommait le golfe Héropolitain, et l'autre à l'opposite, le golfe Elantique. C'est le premier que Moïse a passé.

« On a douté si, lorsque Moïse assainit les fontaines de Mara, en y jetant un morceau de bois, il opère un prodige ou applique un remède. Si ce bois n'a été qu'un

signe, pourquoi, a-t-on demandé, n'a-t-il pas étendu sa verge sur ces eaux, comme sur tant d'autres? Cette question oiseuse ne mérite pas tant d'attention. On ne connaît aucun arbre qui ait la propriété de rendre saines et potables des eaux saumâtres et nitreuses, et quand il en existerait, où Moïse aurait-il trouvé une assez grande quantité de ce bois pour épurer l'eau nécessaire à cette multitude et à ses troupeaux? il semble donc évident que ce bienfait a été un miracle pareil à celui d'Elisée, près de Jéricho, et dont le bois jeté a été le signe. Malgré la fable racontée par l'historien des Juifs, il est probable qu'il existait à Mara plusieurs sources; si le prodige avait été simplement annoncé sans être accompagné d'un signe, les incrédules Hébreux auraient cru avoir découvert une source saine; la simple formalité de jeter une branche d'arbre ou un morceau d'écorce dans l'eau, prévenait cette incrédulité.....

« Le miracle de la manne a ouvert un champ aux imaginations les plus bizarres. C'est sans ombre de fondement qu'on a confondu cette nourriture miraculeuse, avec la manne, sorte de gomme qui coule des feuilles de certains arbres et se fige en tombant. Tous les détails du récit attestent un prodige, et les Hébreux, s'ils avaient trouvé autour de leurs tentes la manne ordinaire, ne se seraient pas écriés dans leur surprise : *qu'est-ce que cela?* le goût, la forme, la couleur, la manière d'apprêter cet aliment, ont divisé les commentateurs; c'est un de ces sujets sur lesquels on ne peut rien dire; il faut s'en tenir aux détails que fournit l'Ecriture, et qui n'offrent que des comparaisons (*Exod*, XVI, 14, etc. *Nom.* XI, 7, etc. *Neh.* IX, 15, etc.). On peut faire sur ce prodige la même remarque déjà proposée sur les prodiges de multiplication; tel que celui d'Elie à Sarepta; car la continuité du miracle n'y change rien; un jour pour Dieu ressemble à un autre jour, et il était fort inutile de tenter, comme l'ont fait quelques critiques, le calcul approximatif de la quantité de manne qui tombait chaque matin : le pèlerinage dans le désert rendait indispensable de nourrir le peuple élu avec le froment des cieux, selon la belle expression du Psalmiste (*Ps.* LXXVIII, 24). Comptez les révoltes ourdies sous prétexte de manquer de vivres : que serait-il arrivé sans ce bienfait extraordidaire? La sécurité qu'inspirait au peuple et à ses chefs ce secours quotidien était nécessaire à l'établissement des institutions de Moïse et à l'exécution du jugement des quarante années. Une forte preuve de la vérité de ces récits est dans le nom même donné à cette nourriture sainte. Qu'est-ce? (*man*) avaient dit les Hébreux (*Ex.* XVI, 15), en la voyant pour la première fois, et de là le nom de manne: voilà bien la simplicité de la vérité, voilà bien un exemple de l'imagination ingénue du peuple, qui, sans recherche et sans réflexion, ajoute un terme à sa langue et attache à un objet nouveau une dénomination de son choix. Jamais un imposteur n'aurait inventé ce nom. Remarquons encore quelle est la force de l'habitude; un prodige journalier n'a pas préservé les Hébreux de l'idolâtrie, et peut-être foulaient-ils aux pieds la manne en dansant autour du veau d'or.

« Le miracle de la source, jaillissant sous la verge de Moïse, et qui s'est renouvelé environ quarante ans après dans un autre campement, consiste dans l'ouverture livrée tout à coup aux eaux. Toutes les montagnes ont des sources cachées dans leurs flancs; elles s'ouvrent un passage par leur force naturelle, ou bien la main de l'homme creuse le sol et les découvre; pourquoi la puissance divine ne ferait-elle pas ce que la nature et l'art ont fait mille fois? La parole de Dieu, selon le Psalmiste, fend les rochers (*Ps.* LXXVIII, 16; CXIX, 8).

« Le bras levé de Moïse, attitude d'invocation et de prière, . . . la lance de Josué devant Haï, ... apprennent à Israël dès son premier combat que son Dieu était le Dieu des armées; la sentence qui a condamné cette génération à périr dans le désert, n'était pas encore rendue; il était sage qu'avant de commencer la conquête de Canaan, Israël eût fait l'essai de ses armes et de la protection de l'Eternel dans les combats.

« Les merveilles du Sinaï, l'un des plus magnifiques tableaux de l'Ecriture, ont subi de la part de l'incrédulité deux attaques distinctes : l'une, plus récente et destinée à réparer la vieille maladresse de l'autre. Longtemps on s'est contenté de considérer ces récits comme un tissu de fables, bonnes pour remplir les premières pages de l'histoire d'un peuple ami du merveilleux, et qui a voulu comme tant d'autres, que son berceau fût entouré de prodiges. Mais à la longue on s'est aperçu que ce peuple, sorti de l'enfance, n'en avait jamais douté, que ces prodiges avaient laissé une empreinte ineffaçable dans ses annales, ses lois, ses poésies, ses traditions, et qu'une fête annuelle en avait consacré le souvenir; force a été de reconnaître ici un fond de vérité; alors, changeant de plan d'attaque, on est convenu de voir ici une haute preuve du génie de Moïse : son peuple voulait des miracles; il en a fait pour appuyer ses lois, et, seul sur le Sinaï, avec Josué pour acolyte, possédant d'ailleurs de grandes connaissances pyrotechniques, Moïse a mis le feu à d'immenses amas de naphte, substance qui abonde dans ces contrées, et du milieu de cet incendie, il a crié les dix Commandements. La patience échappe quand on veut réfuter ces absurdités. Suivons une marche plus sûre : pour reconnaître l'utilité de ces prodiges, une épreuve est facile; qu'on relise le récit, on sentira une impression involontaire de terreur et de solennité pénétrer jusqu'au fond de l'âme; c'est la sainte horreur des poëtes; qu'on poursuive alors et qu'on relise le Décalogue, il semblera plus saint et plus sublime. Si la lecture après tant de siècles émeut ainsi, qu'aura-ce été de la vue? Et

c'est précisément cette impression que Dieu a voulu produire sur son peuple. La horde indisciplinée, naguère esclave et en partie idolâtre, qui s'appelait du beau nom d'*Israël*, et que Moïse eut tant de peine à empêcher de rentrer dans la maison de servitude, était incapable d'apprécier le mérite philosophique, social et religieux du Décalogue ; cette loi si simple, si complète, n'eût été à ses yeux qu'une ordonnance commune. Il fallait de la terreur pour la rendre respectable, pour qu'elle devînt la base de la religion, de la législation et de l'état politique des Hébreux. Ces phénomènes n'ont donc pas été un vain spectacle ; ils ont servi de sanction à cette ordonnance fondamentale ; la forme était indispensable au fond, et cette promulgation seule était digne du Décalogue. » (A. Coquerel, *Biographie sacrée*, art. *Moïse*.)

Chapitre XVIII. — *Explications naturelles de la manne impossibles.*

« La contrée dans laquelle il faut chercher le désert de Sîn possède encore aujourd'hui beaucoup de tamarisis qui donnent la manne (255). Plusieurs voyageurs y ont même trouvé une espèce de manne qui tombe de l'air et qui s'attache aux pierres, aux branches ou à l'herbe ; si leurs observations sont exactes, ce ne peut être que la manne végétale, qui est attirée par l'air, d'où elle retombe (256). Mais si on réfléchit que cette manne ne se trouve que dans la presqu'île du Sinaï et seulement pendant les mois de juin et de juillet, tandis que, selon la Bible, les Hébreux en recueillirent tous les jours, pendant quarante ans, et sur toute leur route jusqu'à Edréi et à Guilgal ; que d'ailleurs la récolte ne produit maintenant, dans les meilleures années, que cinq à six cents livres, et que la substance n'est pas non plus assez dure pour être écrasée dans un mortier ou dans un moulin, comme nous le lisons dans les livres des *Nombres* (ch. II, v. 8) (257), IL FAUDRA RENONCER A EXPLIQUER LE RÉCIT BIBLIQUE PAR LES FAITS NATURELS QU'ONT OBSERVÉS LES VOYAGEURS. » (Munk, *La Palestine*.)

Chapitre XIX. — *Moïse libérateur d'Israël ; grandeur de son caractère.*

Le Rationaliste. — Moïse, non content de s'arroger un pouvoir despotique, a voulu encore le faire passer à sa tribu : il donne le souverain sacerdoce à son frère, et les ministères inférieurs aux lévites : double injustice. La tribu de Lévi avait été flétrie par le testament de Jacob ; il était donc indécent de lui confier les fonctions du culte divin. — (*Esprit du judaïsme*, avant-prop., p. ij et xiij, et c. 2, p. 44 ; *Tableau du genre humain*, p. 23 ; *Tableau des saints*, c. 1 ; *Bible expliquée*, p. 134 ; Morgan, t. II, p. 134.)

Moïse est un orgueilleux ; il se vante de ses succès, de ses vertus, des faveurs qu'il a reçues de la Divinité. — Il travaille à inspirer le même orgueil à sa nation ; il lui dit qu'il n'y a sous le ciel aucun peuple que Dieu favorise autant qu'elle, qui ait des lois aussi parfaites : c'est ce qui a inspiré aux Juifs le mépris, la haine, l'intolérance envers les autres nations. (*Esprit du judaïsme*, c. 3, p. 53.) On reproche à Moïse plusieurs traits de cruauté : le premier est d'avoir armé les lévites contre les adorateurs du veau d'or, et d'en avoir fait égorger vingt-trois mille : c'est en récompense de cette barbarie que la tribu de Lévi fut mise en possession du sacerdoce. Il fit massacrer vingt-quatre mille Israélites parce qu'ils avaient eu commerce avec des filles madianites. (*Esprit du jud.*, c. 2, p. 43 ; *Philos. de l'hist.*, c. 40 ; *Quest. sur l'Encyclop.*, art. Contradiction, p. 118 ; *Bible expliquée*, p. 153, 154, 196 ; *Encyclop.*, art. *Vingtième*, ajouté ; *Tableau des saints*, c. 1 ; *Tableau du genre humain*, p. 24 ; S. Aug., *contra advers. legis et prophet.* l. I, c. 16, n. 32, 33. Il cite les Manichéens.)

La rigueur des lois de Moïse décèle en lui un caractère atroce. Ainsi raisonnaient les Manichéens. (S. Aug., *contra Adimantum*, c. 8.)

Peu de temps après tous ses crimes, mourut ce prophète sanguinaire, si respecté par les Juifs et par les chrétiens, qui, malgré tant de forfaits, s'obstinent à voir en lui un ami de Dieu, favorisé de ses ordres, et n'agissant que par lui. Des yeux moins prévenus verront en lui un imposteur ambitieux et cruel, un fourbe souvent maladroit, qui, après avoir pris de l'ascendant sur un peuple ignorant, grossier, d'une crédulité presque incroyable, le gouverna à l'aide des prêtres, qu'il avait mis à portée de continuer à exercer sur lui l'empire le plus absolu jusqu'à son entière destruction. En un mot, nous voyons que Moïse ne s'est proposé que de se servir du nom de Dieu, des prestiges, des fables qu'il avait lui-même inventées, et de la crédulité des Hébreux, pour les soumettre à son propre joug, et ensuite à celui de lévites, qui, par leur zèle, l'aidèrent pendant toute sa vie à établir son pouvoir. (*Esprit du judaïsme*, c. 2, p. 57.)

L'Apologiste. — « Condamné à périr dans les eaux, il fut sauvé par la fille du roi, reçut à la cour une éducation soignée et fut initié dans les sciences des prêtres égyptiens. Mais la nature ou Dieu l'avait comblé de dons bien supérieurs aux avantages que l'on peut retirer de l'éducation ; UNE AME

(255) C'est Ehrenberg qui nous fournit les meilleurs renseignements sur cet arbrisseau qu'il appelle *tamarix mannifera*. Ses branches, piquées par un insecte qu'il nomme *coccus maniparus* et dont il donne la description, transsudent une substance que les Arabes recueillent de la terre, et qu'ils mangent avec le pain comme du miel. (Voy. *Symbola physicæ*, *Insecta* ; I, tab. 10.) (Note de M. Munk.)

(256) On peut voir différentes hypothèses sur cette *manne du ciel*, comme l'appellent les Arabes, dans Ædman, *Sammlungen*, 6e cahier, ch. 1. (Note de M. Munk.)

(257) *Voy.* Burckhardt, *Travels*, p. 600.

ÉLEVÉE ET FERME, BRULANT DE L'AMOUR DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA LIBERTÉ, ET DOUÉE DE TOUTES LES DISPOSITIONS A LA SAGESSE ET A LA VERTU. . . . . .

. . . . . .

« Le peuple que Moïse a emmené hors de l'Egypte n'était sous aucun rapport tel que l'exigeait l'accomplissement de ses grands desseins. Il voulait conquérir un pays habité par des peuplades belliqueuses et faire des Israélites une nation libre, indépendante et fermement attachée au culte de *Jéhova*. Mais leur long esclavage en Égypte avait abruti leur esprit; accoutumés à la servitude, ils redoutaient une liberté qu'il fallait acheter par des sacrifices, et la moindre privation leur faisait regretter les oignons d'Egypte. Ils étaient en outre arrogants, effrénés comme l'esclave qui croit avoir brisé ses fers, rebelles à leur propre chef, s'il ne s'en ourait journellement des foudres menaçantes de Jéhova, et plus propres à piller et à dévaster les pays, qu'à former un état policé. Moïse reconnut donc l'impossibilité de réussir, avec une telle génération, dans l'exécution de ses projets, et fonda ses espérances sur la génération suivante qui, composée d'hommes nés libres dans le désert, mais néanmoins soumis à l'ordre et aux lois et réunis étroitement en un seul peuple par le culte de Jéhova, pût un jour, dans le pays reconquis de ses pères, sans se mêler à d'autres peuples, et sans dégénérer, soutenir son indépendance et sa dignité. Tel était le but ingénieux et sublime pour lequel Moïse avait combiné toutes ses mesures, et qui explique même la dureté avec laquelle il traita les Cananéens. » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. I.)

CHAPITRE XX — *Désintéressement sublime de Moïse*

« Aaron était sans contredit l'homme le plus digne, par son esprit et par son éloquence, de remplir les fonctions de grand pontife. Les éminents services qu'il avait rendus dans la sortie d'Egypte, lui avaient déjà mérité la reconnaissance du peuple; et la politique même commandait à Moïse de prévenir tout mécontentement de sa part. *Lorsque Dieu*, dit Josèphe, *eut inspiré au législateur d'établir son frère pour sacrificateur suprême, parce qu'il en était le plus digne, Moïse assembla le peuple, lui représenta les vertus d'Aaron, le zèle pour le bien public qui l'avait souvent porté à hasarder sa vie; et tous approuvèrent ce choix avec la satisfaction la plus vive.*

« Si ces motifs étaient insuffisants pour détruire jusqu'au dernier doute sur le désintéressement absolu du législateur, je rappellerais que ses deux fils se perdirent sans distinction dans les rangs des simples lévites; qu'il déploya souvent sur sa propre famille son inflexible impartialité; que l'homme qu'il proposa pour son successeur n'était membre ni de cette famille, ni de sa tribu; enfin qu'il dépendit de sa volonté de prendre le titre de roi, et de se faire encenser comme un dieu. Mais, il nous le déclare lui-même, sa véritable ambition consista à devenir le *roi des hommes justes*, en d'autres termes, aussi juste qu'il est possible à l'humanité. « *Ce fut un grand et noble désintéressement de la part de Moïse*, s'écrie un historien allemand, *de n'avoir anéanti la liberté ni à son profit ni pour son frère;... et cependant l'oppression eût été facile envers un peuple que, si longtemps, il avait fallu tenir dans l'état errant des nomades. Les Israélites, ingrats, abandonnèrent les descendants de leur grand prophète: du temps des juges, on les voit dans le besoin.* » (SALVADOR, *Institutions de Moïse*, t. III.)

CHAPITRE XXI. — *Moïse est le plus grand caractère des temps antiques.*

« Moïse a été tout ce qu'un grand homme peut être, un grand homme, un grand prophète; aucune gloire ne lui manque. Il est remarquable que ceux qui n'ont point ajouté foi à sa mission aient rendu justice à son génie; plus on a rabaissé l'une, plus on a relevé l'autre, sans daigner s'apercevoir qu'en ne lui attribuant qu'une sagesse humaine, on attaquait sa véracité pour rehausser son mérite. Si bien des incrédules sont tombés dans cet extrême, bien des interprètes ont trop fait pencher la balance du côté opposé, et n'ont pas vu l'homme à force de regarder le prophète. Considérons l'un et l'autre; l'inspiration divine n'est pas donnée dans le cas où la sagesse humaine suffit. . . . . .

. . . . . .

« Il est évident par l'ordre des faits et par le témoignage d'Étienne (*Act.* VII, 25) que l'idée de délivrer Israël est venue d'abord humainement à Moïse, et la mort de l'Egyptien surtout le prouve. Il faudrait connaître les détails de cette rencontre pour en juger; dans *l'Exode*, le fait est raconté sans blâme et sans éloge, mais sans excuse, et l'on voit qu'Etienne dans son apologie est loin de condamner Moïse. Cependant quelle force d'âme ne fallait-il pas pour concevoir et entreprendre un tel dessein! L'histoire ancienne et moderne a rendu fameux les citoyens ou les chefs qui ont appelé un peuple esclave à briser ses fers, et qui ont commencé seuls la lutte contre la tyrannie; Moïse est le premier exemple de cet héroïsme, et cette gloire encore lui appartient. Le prophète, il est vrai, a fait oublier le citoyen; mais le plus souvent les premiers libérateurs d'une nation opprimée, sortis pour la délivrer de l'exil ou de l'oubli, ont à venger des affronts et à réclamer des biens qui leur sont propres. Moïse sort du milieu des délices d'une cour; Moïse a tout à perdre; il n'a rien à gagner; le vrai patriotisme est toujours généreux; Israel devait tout espérer d'un tel homme, et si un long esclavage ne l'avait abruti, il se serait levé à sa voix. C'est un trait sublime d'humilité, que d'avoir si peu parlé dans l'*Exode* de ces grands projets. . . . . .

. . . . . .

« Nous aimerions mieux livrer à l'admiration accoutumée des fidèles le caractère de Moïse que d'en essayer le tableau. S'il est un panégyrique impossible, c'est le sien; il est tout entier dans sa vie, et aucun éloge ne peut le faire ressortir. Une réflexion nous frappe cependant; tous les grands hommes de l'histoire sainte, autant que de l'histoire profane ont leur vertu dominante: Abraham a la foi; Joseph, la bonté; David, la repentance; Jonathan, la générosité; Elie, la ferveur; mais quelle est la vertu dominante de Moïse? on ne peut la trouver. Ce n'est ni la fermeté, ni la persévérance, ni le courage, ni le désintéressement, ni le patriotisme, ni la confiance en Dieu, ni la douceur, ni l'humilité, ni l'abnégation de soi-même; c'est tout: ses vertus sont égales entre elles; la plus belle est toujours celle qui est en action, et quand on songe qu'il possédait toutes les connaissances de son siècle et qu'il ne lui manquait non plus aucun des talents qui font un grand homme, sans faire toujours un homme vertueux, on aime Moïse, comme s'il vivait encore; on s'humilie devant tant de gloire et surtout devant la sagesse suprême qui a suscité cet homme extraordinaire au moment même où Israël et le monde en avaient besoin. Le christianisme doit sanctionner cette juste admiration, et ne jamais oublier ses obligations à Moïse; le salut vient des Juifs (*Joan.*, IV, 22), et Moïse a fait les Juifs. Avouons-le sans crainte: Moïse, comme homme, est au moins l'égal de tous les apôtres; celui avec lequel on peut mieux le comparer est saint Paul, et certes, les commencements de saint Paul donnent la supériorité à Moïse; en un mot, il a été aussi grand qu'un humain pouvait être, avant l'Evangile. Son œuvre qui a été de constituer le peuple dépositaire de la vérité religieuse, et de faire en sorte que le monde pût attendre, sans périr moralement, la venue du Messie, était évidemment au-dessus de la conception, au-dessus des forces d'un mortel; son œuvre prouve donc son inspiration. Le théisme qu'il enseigne est trop pur pour avoir jailli du sein des ténèbres de son époque par le seul effort du génie humain, et sans la connaissance du vrai Dieu que devenait l'attente du Sauveur? aussi toute l'histoire de l'humanité se résume en ces deux mots: *La Loi a rendu l'Evangile possible.* La Loi *a été conducteur pour amener le Christ* (*Gal* III, 24). Le mosaïsme est un moyen, le christianisme est un but; en effet, malgré sa sainteté et sa grandeur, le mosaïsme n'a rien de définitif et n'est qu'un accident de l'histoire de notre race. C'est que tout est petit, en comparaison du christianisme. » (Athanase Coquerel, *Biographie sacrée*, art. *Moïse*).

Chapitre XXII — *Parrallèle de Moïse et d'Aaron.*

« Jamais peut-être deux frères n'ont eu des caractères aussi différents, n'ont été moins égaux en génie et en gloire qu'Aaron et Moïse. Le premier était un homme simple, sincère et bon, mais faible et timide; l'humble docilité avec laquelle il attend toujours avant d'agir les ordres et les conseils de son frère moins âgé que lui, montre qu'il reconnaissait son infériorité; son cœur est resté fermé à l'envie; c'est là peut-être son plus grand éloge. Mais abandonné à lui-même, il s'égare; son manque de fermeté l'a seul entraîné à devenir pour un jour le prêtre d'une idole, sans vouloir cesser d'être celui de l'Eternel; il a été jaloux comme il a été idolâtre, à l'instigation d'autrui, et pour un moment. Cet homme si faible est admirable à la mort de ses fils, parce que c'est un malheur domestique à supporter, et non un devoir public à remplir; son silence alors est sublime, c'est le comble de la résignation, sans orgueil et sans désespoir; les esprits faibles sont mieux instruits par les épreuves que par les triomphes, et la vision sur le mont Sinaï a moins sanctifié le cœur d'Aaron que la perte de ses deux enfants. Digne d'occuper la seconde place, il était incapable de remplir la première, et si Moïse n'avait été législateur, jamais Aaron n'aurait été pontife. » (Athanase Coquerel, *Biographie sacrée*, art. *Aaron.*)

Chapitre XXIII.—*Services rendus par Moïse au genre humain.*

« Le monde doit a Moïse un bienfait immense. Lorsque dépourvue de toute croyance, désolée par le doute, abâtardie par la corruption, la terre entière redemandait un culte, et que ce culte, d'après l'état des lumières, *ne pouvait être que le théisme* (258) celui des Juifs servit d'étendard et l'on vit l'homme renaitre a tout ce qu'il y a de noble et de précieux dans la vie, en renaissant à la religion. Merveilleuse dispensation de la puissance qui décide de nos destinées; des choses qui semblaient n'avoir aucun rapport entre elles, soit par leur époque, soit par leur nature, se combinèrent à l'instant requis pour diriger l'espèce humaine vers le but qu'elle devait atteindre. Douze siècles avant Platon Moïse donna au théisme un corps qui permit à cette notion sublime de se conserver jusqu'au moment où l'intelligence devint capable de la concevoir. . . . . .

. . . . . .

« Sans Moïse il est probable que tous les efforts de la philosophie n'auraient abouti qu'a plonger le genre humain dans le panthéisme ou l'athéisme voilé, dans lequel sont allées se perdre de concert la religion et la philosophie des Indiens. »(Benjamin Constant, *De la religion*, livre II, ch. 2.)

(258) S'il en est ainsi, pourquoi en plein XIXe siècle le polythéisme triomphe-t-il encore aux Indes, en Chine, au Thibet, à Ceylan, en Tartarie, etc.?

DEUXIÈME PARTIE. — *MOISE LÉGISLATEUR.*

CHAPITRE I^er^. — *La législation mosaïque n'est pas un mythe.*

LE RATIONALISTE. — « Il n'est plus permis d'imiter les théologiens, français qui ne connaissent même pas les arguments des critiques modernes. Ceux-ci ont contesté l'authenticité de cette législation elle-même, et n'ont voulu accorder à Moïse que le *Décalogue*, ou, comme dit de Wette, *ses linéaments*. Le grand et vénérable législateur disparaîtrait, selon eux, dans un nuage mythique, et il ne resterait de lui qu'un nom, autour duquel on aurait groupé dans la suite des temps toutes les lois que le développement de l'état des Hébreux fit naître successivement à différentes époques. Voici les principaux arguments sur lesquels s'appuie cette opinion que de Wette a poussée jusqu'à sa dernière extrémité (259).

« 1° Du temps de Moïse on n'avait pas encore fait assez de progrès dans l'art d'écrire, pour que nous puissions supposer que le chef des Hébreux ait manié cet art avec facilité. Quand même Moïse aurait appris à écrire en Egypte, l'écriture égyptienne ne pouvait lui servir pour rédiger en Hébreu, et à cette époque les Hébreux, nomades et ignorants, n'avaient pas encore d'écriture. Outre cela, il aurait été difficile, ou même impossible, de tracer un aussi grand nombre de lois sur la pierre, car on ne connaissait pas encore d'autres matériaux.

« 2° Il n'est pas croyable (quand on supposerait à Moïse la plus grande facilité d'écrire), que le chef d'un peuple nomade et sans discipline ait pu, au milieu de préoccupations aussi graves et en errant dans le désert, rédiger un code renfermant des lois assez compliquées et qui supposent une civilisation avancée. D'un côté, le temps lui aurait manqué ; d'un autre côté, il se serait adressé à des hommes incapables de le comprendre et de suivre ses lois. Une grande partie de ces lois paraît devoir son origine à une longue expérience et à des circonstances locales de la Palestine, comme, par exemple, les lois sur la vente et le rachat des maisons (*Lév.*, ch. XXV), sur la royauté (*Deut.*, ch. XVII, v. 14-20), etc. Comment supposer que Moïse se soit abandonné à des spéculations abstraites, sans aucune application possible, puisqu'il n'avait pas même la faculté de faire exécuter la loi de la circoncision (260), établie depuis Abraham ?

« 3° Le législateur est quelquefois en contradiction avec lui-même. Ainsi, par exemple, selon l'*Exode* (XXI, 3) et le *Deutéronome* (XV, 12), l'esclave hébreu est rendu à la liberté dans la septième année de son service. Selon le *Lévitique* (XXV, 40), il l'est au Jubilé.

« 4° Dans toute l'histoire des Hébreux, jusque vers l'exil de Babylone, nous ne trouvons pas la moindre trace de l'observance des lois concernant l'année sabbatique et le Jubilé ; bien au contraire, on agit quelquefois comme si ces lois n'existaient pas (261). »

L'APOLOGISTE. — « 1° Sans entrer ici dans un examen approfondi sur l'antiquité de l'art d'écrire, ... sans examiner si la priorité doit être attribuée aux Egyptiens ou bien aux Phéniciens qui auraient appris cet art des Babyloniens, nous constaterons pour le moment les aveux de Hartmann qui refuse de croire que Moïse ait pu écrire les lois qu'on lui attribue, mais qui se voit forcé de reconnaître que, chez les Egyptiens comme chez les Phéniciens, l'art d'écrire remontait bien au delà des temps de Moïse (262). *Moïse*, dit-il encore (p. 588), *a pu facilement se familiariser avec l'écriture égyptienne, mais elle lui était inutile pour l'hébreu qui appartient à une autre famille de langues.* Nous sommes parfaitement d'accord avec Hartmann sur la différence totale qui existe entre le copte (ou l'égyptien) et l'hébreu ; mais les Grecs n'ont-ils pas adopté l'alphabet phénicien ? Les Persans, les Turcs et les Indiens musulmans n'ont-ils pas adopté l'alphabet arabe ? D'un autre côté, si nous admettons (ce qui est plus probable) que les Hébreux ont adopté l'alphabet des Phéniciens, ou que les uns et les autres l'ont reçu de l'autre côté de l'Euphrate, rien ne s'oppose à ce que nous supposions les Hébreux familiarisés avec l'art d'écrire longtemps avant leur sortie d'Egypte, ce qui est accordé par Gésénius, dans son Histoire de la langue hébraïque (263) quoique cet auteur ne soit nullement favorable à l'authenticité du Pentateuque. Quant aux matériaux, Eichhorn a démontré avec beaucoup de sagacité que, déjà du temps de Moïse, on a pu se servir, pour écrire, de la toile égyptienne ; et dût-on admettre les observations sceptiques de Vater (264), il nous resterait toujours les feuilles de palmier, et surtout les peaux, dont l'usage, selon Hérodote (v. 58), remonte à une haute antiquité.

(259) *Voy* DE WETTE, *Kritik der israelitischen Geschichte*, p. 251 et suiv.

(260) Voy. *Jos.* ch. V, v. 5 et 7.

(261) Voy. MICHAELIS, *Mosaisches Recht*, t. II, § 76.

(262) *Historisch-Kritische Forschungen*, etc., p. 583, 601 et 615. Bohlen est plus conséquent, et dans sa manie de critique, il efface d'un trait de plume toutes les traditions sacrées et profanes, et avance hardiment que l'écriture sémitique (de laquelle dérive l'écriture grecque), ne remonte pas au delà du X^e^ siècle avant Jésus-Christ. — (Voy. *Die Genesis*, p. XL.) (Note de M. MUNK.)

(263) *Geschichte der hebræischen sprache und schrift*, p. 142.

(264) *Commentar.* p. 527-531.

Hartmann (p. 637) se contente de reproduire l'observation puérile d'un autre auteur, qui refuse d'admettre l'usage des peaux pour l'époque mosaïque, parce que le tannage a dû répugner aux Egyptiens qui professaient un si grand respect pour les animaux, et qu'il est contraire aux lois de pureté communes aux Egyptiens et aux Hébreux. Le savant critique a oublié que ces lois de pureté renferment elles-mêmes des dispositions concernant les *ustensiles de cuir* (*Lév.*, ch. XIII, v. 48, etc,), et que les prêtres employaient à leur usage la peau des holocaustes (*Ib.*, ch. VII, v. 8). En somme, les critiques les plus forts ont dû se borner à justifier leur scepticisme à l'égard de la loi mosaïque, mais ils n'ont pu produire aucune preuve directe contre la tradition qui attribue la rédaction des lois à Moïse lui-même, et leurs différentes hypothèses se contredisent les unes les autres. De Wette lui-même, qui dans ses ouvrages critiques soutient que les premières traces d'une loi écrite se trouvent sous le règne de Josias, et qu'aucune des parties de cette loi ne remonte au delà de l'époque de David, avoue naïvement dans son *Archéologie* (§ 277), que la rédaction de plusieurs documents considérables, attribuée par le *Pentateuque* à Moïse lui-même, *n'a rien d'invraisemblable* (265). »

« 2° Moïse, en rédigeant ses lois, avait en vue les générations futures qui devaient vivre en Palestine dans un État policé et régulièrement constitué, et il déposa entre les mains de Josué, des anciens et des prêtres, la constitution qu'il avait longtemps méditée. Par sa profonde intelligence et par l'instruction qu'il avait reçue en Égypte, il a pu prévoir un état de choses qui n'existait pas encore pour son peuple et régler même les cas éventuels. Pour la génération nomade du désert, il se borna probablement au Décalogue et à quelques autres lois fondamentales; les élus à qui il communiqua l'ensemble de ses lois étaient capables de le comprendre. Dans les quarante ans qu'on passa dans le désert, Moïse a pu trouver largement le temps de méditer toutes les parties de sa législation et de les mettre par écrit, même en étant forcé de se servir de matériaux incommodes. Nous avons déjà fait voir que l'opinion qui ne fait durer que deux ans le séjour des Hébreux dans le désert, n'a aucune base solide et est contraire à une saine critique historique.

« 3° Parmi le petit nombre de contradictions apparentes que de Wette a signalées dans la partie législative du Pentateuque, nous avons cité la plus forte. Mais il est évident que si, dans le Lévitique, le législateur fait durer la servitude de l'esclave hébreu jusqu'à l'année jubilaire, il veut indiquer la dernière limite possible de cette servitude, et il parle de l'esclave qui s'est soumis volontairement à prolonger son service au delà des six années légales, en se faisant percer le bout de l'oreille (*Exode*, XXI, 6; *Deut.* XV, 17).

« Il est naturel que dans le chapitre du *Lévitique*, où Moïse règle les droits de propriété de manière à maintenir toujours l'équilibre entre les tribus et entre les familles d'une même tribu, il n'oublie pas le plus incontestable des droits, celui de l'indépendance de la personne, et, après avoir concédé à l'individu la faculté de disposer de sa personne pour un long espace de temps (*in sæculum*) (*Exod.* XXI, 6) (266), il dit que cet espace ne pourra dépasser l'époque du Jubilé, où l'équilibre doit être rétabli sous tous les rapports.

« 4° Les lois concernant l'année sabbatique et le Jubilé ressortent tellement de l'esprit général de la constitution mosaïque, basée sur l'agriculture et l'égalité, que nous ne pouvons les attribuer qu'au législateur primitif. Personne n'en a pu concevoir l'idée aux époques postérieures, quand l'industrie, le commerce et le luxe s'étaient introduits parmi les Hébreux, et, si ces lois ne furent pas observées, c'est qu'elles étaient devenues impraticables, dès qu'on s'était écarté de l'esprit primitif de la constitution. D'ailleurs, la non observance de quelques lois ne prouve pas que ces lois n'aient pas existé; on sait que presque tous les rois d'Israël, et, en partie, les rois de Juda, étaient opposés à la constitution théocratique de Moïse, et quelquefois les prêtres eux-mêmes se faisaient les instruments de leur impiété. (Voy. *II Rois*, ch. XVI, v. 10-16.)

« Nous avouons du reste que la *rédaction* des lois a pu, avec le temps, subir quelques modifications; nous en trouvons un exemple frappant dans la loi fondamentale, dont il serait absurde de contester l'authenticité; l'*Exode* et le *Deutéronome* nous offrent deux rédactions du Décalogue, qui présentent des variantes notables. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE II. — *Raison de la législation mosaïque.*

LE RATIONALISTE. — Il est impossible de rendre compte de la législation donnée par Moïse, qui n'est qu'un tissu de dogmes bizarres, de préceptes arbitraires et de rites superstitieux, empruntés aux Indous et aux Egyptiens.

L'APOLOGISTE. — « C'est ici le lieu de dire un mot de la législation de Moïse en général; nous ne pouvons parcourir une à une toutes ses lois; le plus court et le plus sûr est de les diviser en trois classes: lois religieuses, lois civiles et lois sanitaires; les lois religieuses avaient toutes pour but de prévenir l'idolâtrie, à laquelle Israël était si enclin, et de conserver dans ce monde la grande vérité

(265) *Lehrbuch der hebræischjüdischen Archæologie*, deuxième édition, Leipzig, 1830, p. 288.

(266) Le mot hébreu *olam* (æculum) désigne souvent un long espace de temps indéterminé. (Voy. *Isaïe*, ch. XXXII, v. 14 et 15, où les mots עוֹלָם (*in æternum*) sont clairement traduits par un עַד (*donec*). (Note de M. MUNCK.)

préparatoire de l'Evangile, l'unité de Dieu ; de là les entraves mises aux relations d'Israël et de nations voisines; de là les peines si sévères contre toute profanation, toute impiété; de là tant de rites, de cérémonies, de sacrifices, qui forçaient le peuple sans relâche de s'occuper de son culte et de sa foi. Les lois civiles ont pour but de changer une horde en une nation, une tribu nomade et pastorale, en un peuple sédentaire et agricole ; de lui inspirer le sentiment de sa dignité et l'amour de la patrie, de l'accoutumer à l'ordre dans les généalogies et les alliances, à la paix intérieure, à la justice, à la probité sociale, et à la guerre que sa position géographique et la défense de son culte devaient si souvent allumer. Les lois sanitaires sont toutes calculées sur l'ardeur de ce climat, sur la nécessité d'une propreté constante, sur la manière de vivre de ces temps, sur le danger de divers aliments, sur le penchant à la volupté si fort parmi les peuples d'Orient, sur la fréquence de diverses maladies, principalement des lèpres et des autres maladies de la peau. En rangeant sous un de ces titres, en examinant sous un de ces rapports chaque loi de Moïse, on en découvrira aisément la sagesse et l'utilité. » (Coquerel, *Biographie sacrée*, art. *Moïse.*)

Chapitre III. — *Le Décalogue.*

« On y reconnaît aisément la loi naturelle, complétée et sanctionnée par le dogme de l'unité de Dieu. C'est là ce qui en fait le monument le plus admirable de l'antiquité sacrée; c'est là ce qui élève Moïse au-dessus de tous les législateurs. On trouve dans les codes antiques des païens, tous cependant postérieurs à Moïse, des lois sages et des préceptes sublimes; mais, sans parler d'autres imperfections et d'autres lacunes, l'unité de Dieu y manque toujours; cette grande place est vide, ou remplie d'idoles ; de là vient que les païens, dans toute leur législation civile, dans toutes leurs doctrines morales, ont cherché le bien en tâtonnant; on voit que leurs ordonnances n'ont point de base, tandis que dans le Décalogue tout est positif et formel, et que chaque article forme un seul sens clair, entier, qu'un enfant peut saisir et qui convient encore aujourd'hui à tous les hommes. On a dit que le sermon sur la montagne prouve l'Evangile; le Décalogue prouve le mosaïsme. Aussi a-t-il survécu à l'ancienne économie; le tabernacle est plié pour jamais; le temple pour jamais est détruit; le sacrifice perpétuel a pris fin; la Loi et les prophètes sont accomplis (*Matt.* v. 17); tout le mosaïsme est mort, le Décalogue seul, adopté par le christianisme, vit et vivra à jamais. » (Coquerel, *Biographie sacrée*, article Moïse.)

Chapitre IV. — *Théodicée du mosaïsme.*

Le Rationaliste. — Moïse prêche évidemment aux Juifs un Dieu corporel; il prétend avoir vu Dieu et lui avoir parlé, et on ne peut voir que les corps. Il attribue à Dieu une voix, un souffle, des yeux, des mains, des pieds, les actions et les passions humaines. Il est impossible que les Juifs aient pu entendre tout cela d'un Dieu pur esprit. — (Tindall, c. 8, p. 76, etc.; *Emile*, t. II, p. 313; *Lettre à M. de Beaumont*, p. 35.)

Moïse ne propose à l'adoration des Juifs qu'un Dieu local et particulier: le Dieu d'Abraham et de ses descendants n'est point le Dieu des autres nations. *Jéhovah* est *le Dieu* d'Israël, comme Chamos est celui des Ammonites, Béelphegor ou Moloch celui des Moabites, Dagon celui des Philistins, Apis celui des Egyptiens.

Moïse d'ailleurs n'attribue point à Dieu une providence générale sur l'univers ; selon lui, Dieu n'est occupé que de son peuple, et oublie tous les autres : c'est un Dieu injuste, partial, fait pour eux seuls, qui leur donne toute son attention, au préjudice des autres créatures, un Dieu insociable, jaloux de tous les autres dieux, et envieux des hommages qu'on leur rend. Ces idées noires que les Juifs ont eues de la Divinité les ont rendus eux-mêmes insociables, injustes, cruels envers les autres peuples. (Julien *dans S. Cyrille contre Julien*, l. III, p. 99; l. IV, p. 148; les Manichéens dans S. Aug. *contra Adimantum*, c. 10; *contra Faustum*, l. XXV, c. 1; Morgan, *Moral philos.*, t. I, p. 257, 258; t. II, p. 62 et 64; *Esprit du judaïsme*, c. 3, p. 50; c. 12, p. 173; *Questions sur l'Encyclopédie*, art. Ignorance, p. 180; *Bible expliquée*, p. 251, etc.)

L'Apologiste. — « On a vu dans ce qui précède que la connaissance d'un *Etre suprême, créateur du ciel et de la terre*, remonte jusqu'à Abraham. Moïse le caractérise comme l'*Etre* par excellence Yahwe (CELUI QUI EST); illimité par rapport au temps, car il a toujours été et il sera toujours; illimité par rapport à l'espace, car il est partout, au ciel comme sur la terre, et il ne saurait être représenté sous aucune forme visible. Cet être est l'unité absolue : *Ecoute, Israël, l'Eternel notre Dieu; l'Eternel est unique* (*Deut.*, VI, 4), tel est le principe fondamental du mosaïsme, telles sont les paroles que l'Israélite encore aujourd'hui, récite dans sa prière du matin et du soir, paroles qui l'ont souvent accompagné au martyre et qu'il prononce sur le lit de mort.

« C'est un préjugé très-répandu que le Dieu de Moïse, le Dieu Jéhova (pour nous conformer à la prononciation généralement adoptée) est le *Dieu national* des Hébreux, supérieur aux dieux des autres nations, qui néanmoins existent à côté de lui. Pour détruire ce préjugé, le passage du *Deutéronome* que nous venons de citer pourrait seul suffire; car il nous fait voir dans Jéhova le Dieu unique et universel ; mais nous appellerons l'attention des lecteurs sur quelques autres passages qui prouveront que Moïse était aussi avancé dans les doctrines monothéistes qu'il est possible de l'être. Comment le Dieu qui, dès les premiers mots du *Pentateuque*, est représenté comme l'auteur de

toute la création, ne serait-il que le roi d'un petit peuple? N'est-ce pas lui qui, voyant la corruption de la race humaine, fait arriver le déluge pour détruire tous les mortels? (*Gen.*, VI, 13.) Il est le juge de toute la terre (*Ib*, XVIII, 25), le Dieu des esprits de tous les mortels (*Nomb.*, XVI, 22; XXVII, 16). Jéhova seul est Dieu, dans les cieux en haut et sur la terre en bas, et il n'y en a pas d'autre (*Deut.*, IV, 39). *Moi seul*, dit Jéhova, *je suis, et il n'y a pas d'autre Dieu avec moi; je tue et je vivifie, je frappe et je guéris, et personne ne peut se sauver de ma main* (*Ib.*, XXXII, 39). Partout enfin Jéhova est représenté comme le maître absolu de la nature créée par lui; les lois de la nature sont à sa disposition, il les interrompt à son gré et il opère des *miracles* (267). Il est évident que lorsque çà et là, les dimensions infinies de l'Être universel paraissent se retrécir et qu'il se manifeste dans des limites plus restreintes, ce sont des *images* adaptées à la conception des masses, qui n'étaient pas encore capables de s'élever au point de vue dans lequel se plaça Moïse. Si Jéhova est le roi du peuple hébreu qu'il prend sous sa protection spéciale, c'est que les patriarches hébreux ont été les premiers à reconnaître et à proclamer l'Être suprême; c'est que le peuple hébreu à été le premier à lui consacrer un culte, et que, PAR UNE INSPIRATION SURNATURELLE, Moïse a pu communiquer aux Hébreux une doctrine à laquelle l'esprit humain, abandonné à lui-même et à son développement naturel, ne devait arriver qu'après une longue suite de siècles. Sous ce rapport les Hébreux sont le peuple élu, le peuple de Jéhova; et en proclamant cette élection, Moïse ne proclame qu'un fait qui appartient à l'histoire. *A Jéhova*, dit-il, *sont les cieux, et les cieux des cieux, la terre et tout ce qui s'y trouve; mais il a trouvé plaisir en tes ancêtres pour les aimer, et il a élu leur postérité après eux (c'est-à-dire) vous, parmi toutes les nations comme (on le voit) aujourd'hui* (*Deut.*, X, v. 14, 15).

. . . . . .

. . . . . .

« Jéhova, être unique et infini, être immatériel que l'on ne peut apercevoir que *par derrière* (*Exode*, XXXIII, 23), c'est-à-dire par son reflet, créa l'univers; le chaos lui-même, la matière informe, sortit du néant par la volonté divine : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre; mais la terre était* TOHOU WABOHOU (*dans un état chaotique*). Tel est le commencement de la *Genèse*. La parole divine développe le chaos, et, en six périodes ou journées toute la nature et ses différents règnes naissent successivement; l'œuvre est couronnée par la création de l'homme qui est fait à l'image de Dieu.

« Parmi les attributs que Moïse donne à la Divinité, dans ses rapports avec l'homme, la justice est au premier rang; Dieu est souvent présenté dans le *Pentateuque* comme un juge sévère, et Moïse insiste d'autant plus sur ce point qu'il avait affaire à un peuple abruti par un long esclavage et dont l'obéissance ne pouvait être obtenue que par la crainte. Mais Moïse enseigne aussi que Dieu est bon et miséricordieux, qu'il supplée par sa grâce au manque de mérite, et ceux-là sont dans une profonde erreur qui disent que le Dieu de Moïse n'est que redoutable, toujours prêt à la vengeance et au châtiment. Dans la *Genèse* nous voyons Dieu guider les patriarches avec une condescendance toute paternelle; et dans le désert il soutient son peuple, qu'il a élu par un amour spontané (*Deut.* VII, 8), *comme un homme porte son fils* (*Ib.*, I, 31). Dans un passage où Moïse nous fait connaître les attributs de Dieu dans ses rapports avec l'homme, il s'exprime ainsi : JÉHOVA EST UN DIEU MISÉRICORDIEUX ET CLÉMENT, INDULGENT, ABONDANT EN GRACE ET EN FIDÉLITÉ, GARDANT SA GRACE JUSQU'A MILLE (GÉNÉRATIONS), PARDONNANT L'INIQUITÉ, LE CRIME ET LE PÉCHÉ. *Cependant il n'innocente pas (complétement), il punit l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération* (*Exode*, ch. XXXIV, v. 6 et 7). » Evidemment Moïse veut nous faire sentir par ces paroles que la grâce et la bonté de Dieu l'emportent sur sa justice; que par cette grâce, le bien que l'homme fait laisse des traces impérissables *jusqu'à la millième génération*, tandis que les conséquences du mal cessent promptement *à la troisième ou à la quatrième génération*. Il est évident que ces derniers mots ne sont qu'une locution qui signifie *un court espace de temps*, car Moïse dit ailleurs (*Deut.* XXIV, 16) *que les pères ne sauraient être punis pour les enfants, ni les enfants pour les pères.*

(267) « *Le Dieu des Israélites*, dites-vous, *est un Dieu national*, plus grand que les dieux des autres peuples, qui pourtant existent à côté de lui... Est-il vrai que le Dieu qui s'annonce comme le créateur du ciel et de la terre, et de tout ce qui y existe, qui est appelé par Abraham *le Juge de toute la terre* (*Gen.*, ch. XVIII, v. 25), et par Moïse *le Dieu des esprits de tous les mortels* (*Nom.*, ch. XVI, v. 22, et ch. XXVII, v. 16), qui est dans le ciel comme sur la terre, et à côté duquel il n'y a pas d'autre Dieu (*Deuter.*, ch. IV, v. 39, et ch. XXXII, v. 39), qui est un dieu unique (*Idem*, ch. VI, v. 4); — est-il vrai que ce Dieu n'est, d'après Moïse, que le roi du peuple hébreu; et n'est-il pas évident que les expressions de l'Ecriture qui ont pu donner lieu à cette erreur, ne sont que des allégories adaptées à la conception des masses qui étaient encore dans une complète ignorance sur la sublime Divinité qui se manifestait à elles? Dans les Psaumes et les livres prophétiques nous voyons l'idée de la Divinité de plus en plus spiritualisée, à mesure que le peuple se familiarise avec cette idée. Aussi la division devient-elle de plus en plus manifeste et tranchée entre ceux qui avancent et ceux qui restent en arrière, entre les adorateurs d'un seul Dieu et les idolâtres, et lorsque Israël et Juda tombent victimes de leurs luttes intestines, leur Dieu reste debout, car il n'est pas le Dieu d'une nation, mais celui de tout l'univers. Ils ont perdu leur patrie, mais leur croyance est plus pure et plus forte, et cette croyance les console sur la terre de l'exil. » (MUNK dans la *Bible de Cahen*, tome IV.)

« Quant aux rapports de l'homme avec la Divinité, c'est la morale qui doit en former la base. » (Munk, *La Palestine.*)

Chapitre V. — *Le théisme juif comparé aux théodicées de l'antiquité.*

« Nous voyons Moïse naître dans un pays adonné aux superstitions les plus grossières, au sein d'une tribu regardée comme immonde et plus ignorante encore que le reste du peuple. Or le théisme n'est pas compatible avec un tel degré d'ignorance. Comment donc Moïse a-t-il devancé son siècle? On a voulu faire honneur de son théisme à l'Egypte. On a pensé que, gendre d'un prêtre égyptien, il avait pu connaître les doctrines secrètes du sacerdoce de cette contrée et en composer sa religion. Cette opinion nous paraît tout à fait erronée. Quand nous exposerons les diverses philosophies des peuples barbares et les mystères des Grecs, dans lesquels ces philosophies s'étaient introduites, nous aurons occasion de montrer combien le théisme qui s'y amalgamait avec le panthéisme ressemblait peu à la notion de l'unité de Dieu, telle que les livres hébreux nous la présentent, simple, claire, établissant entre la Divinité et les hommes des rapports moraux. Ce dernier caractère constitue la différence essentielle qui sépare ces deux espèces de théisme : il n'y avait rien que de cosmogonique dans le Dieu suprême des philosophies sacerdotales. Ce Dieu n'était que la réunion des forces occultes de la nature personnifiées dans une abstraction, bien que ces deux mots semblent se contredire, ou la confusion de tous les attributs de ce genre disséminés entre les divinités populaires; l'absence de toute providence particulière, la privation d'intelligence et d'individualité, en étaient les traits distinctifs. A la vérité, lors du déclin du polythéisme, toutes les opinions s'étant introduites en Grèce, dans les mystères, un théisme moins abstrait, plus susceptible de devenir une religion réelle, y fut admis non comme système dominant, mais comme l'un des systèmes entre lesquels les prêtres choisissaient celui qui convenait à chaque initié.

« Mais ceci n'a aucun rapport avec le théisme de Moïse, antérieur de douze siècles. Moïse, avec une sagacité merveilleuse, parle à des hommes grossiers la langue qui leur convient, et cependant il ne plie que rarement sa doctrine aux exigences de leur grossièreté. Ses concessions consistent dans les mots plus que dans les choses; ce sont des nuages passagers qui n'obscurcissent que pour un instant ce qu'il y a de sublime dans les notions de l'Être suprême. Les questions oiseuses, les problèmes insolubles, sont soigneusement écartés.....

« Le prophète du mont Sinaï échappe également à ces écarts d'une imagination déréglée qui répandent sur les cultes populaires, dont les prêtres repaissent la multitude, un vernis tour à tour révoltant, résultat qui précipite le théisme philosophique de l'Inde dans un labyrinthe dont le terme est inévitablement l'athéisme ou le panthéisme; l'athéisme, puisque, forcé de ne procéder que par négation, le raisonnement transforme en une négation la Divinité même; le panthéisme, puisque, ne reconnaissant, sous mille apparences illusoires, qu'une seule substance, il absorbe l'univers dans son auteur, substitue au sentiment religieux on ne sait quel enthousiasme qui s'enivre de phrases sonores, ôte de la sorte à la religion, tout ce qu'elle a de consolant, de tendre et de moral, en lui laissant tout au plus une forme imposante et une majesté stérile. Dans le récit de la création, il n'est parlé ni d'une matière inerte et rebelle qui gêne le Créateur, ni d'un œuf mystérieux, ni d'un géant mis en pièces, ni d'une alliance entre des forces aveugles et des atomes sans intelligence, ni de la nécessité qui enchaîne la raison, ni du hasard qui la trouble (268).» (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. IV, chap. 11.)

Chapitre VI. — *Comparaison du Dieu des Kings et du Dieu de la Bible.*

« Le rationalisme, c'est la religion de l'Etat; la foi positive, c'est l'hérésie; où est l'esprit fort, là est le pontife.

« Arrivés à ce terme il est aisé de résoudre la question qui contient toutes les autres : pourquoi les Chinois ont vécu isolés du reste des peuples; car ce n'est pas la grande muraille qui les sépare du monde; mais en fondant leur société hors de Dieu, qui ne voit qu'ils l'ont en quelque manière fondée hors de l'alliance du genre humain? Privés d'une religion positive, ils manquent de l'organe par où les peuples pouvaient se lier avec eux d'un lien spirituel; et de là il était naturel qu'ils fussent les derniers à entrer dans la grande communion du monde social. Toutes les civilisations ont commencé à se pénétrer, à s'unir étroitement par l'échange mutuel de leurs croyances. Plus une société a été pleine de Dieu, plus elle a servi d'aliment à toutes les autres; mais si l'on suppose un peuple chez lequel la religion soit réduite à n'être qu'une ombre, il n'y aura aussi qu'une ombre de paternité, de solidarité, d'association entre cet Etat et la famille universelle, et si l'on allait jusqu'à admettre une société visiblement athée, on s'apercevrait bientôt qu'il serait absolument impossible de la faire rentrer jamais dans la communion des autres. A ses deux extrémités opposées, l'Asie a pour satellites la Judée et la Chine, deux peuples également isolés, ou, pour ainsi dire, également sortis de l'orbite du genre humain. Mais sous ces ressemblances apparentes que de différences effectives! La solitude des Hébreux est remplie par Jéhovah; du sommet du Liban, le Dieu de vie embrasse les

(268) Cette question capitale de la controverse religieuse a été traitée avec beaucoup de pénétration et de science par M. l'abbé C. M. André, dans son *Moïse révélateur.*

rivages du monde habité, la Grèce, l'Italie, les Gaules, l'Espagne, qu'il doit encercler dans l'alliance d'Abraham. Au contraire, le stérile Chang-Ti de la Chine, tournant le dos à l'avenir, contemple les mers stériles de l'Océanie. Impuissant à venir s'associer, à peine si, du milieu des flots, il voit au loin surgir quelques îles éparses comme l'écaille de la tortue marine sur laquelle il inscrit ses énigmes.

« Perdue ainsi au bout de l'univers, on découvre un jour par delà l'Océan une société qui a pour principes l'égalité de tous ses membres, la seule prééminence de l'intelligence, la seule aristocratie du mérite personnel. Tout y est exactement mesuré, calculé, pondéré sur les seules lois de la nature humaine; le bon sens y est l'unique idole, et au moment où, sur la foi de ces merveilles, l'admiration de l'Occident va éclater pour ses antipodes, il se trouve, avec plus d'attention, que ce chef-d'œuvre ne peut ni se mouvoir, ni respirer, ni vivre, et que tant de sagesse aboutit à créer un sublime automate. Pourquoi cela? Parce que l'homme y est privé d'un idéal supérieur à lui-même. La société hébraïque a gravité vers Jéhovah, la société grecque vers Jupiter; le monde chrétien gravite vers le Christ, et dans cet effort de la terre vers le ciel est renfermé tout le secret de la vie sociale. Mais dans la société chinoise, l'homme, n'ayant pour but que l'homme, trouve sa fin dans son point de départ, il faut qu'il étouffe dans les bornes de l'humanité. En faisant la vertu trop commode, il l'a rendue impossible, car le malheur est qu'il n'est pas fait pour le milieu; que dès qu'il vise à la médiocrité, il atteint au-dessous; qu'en renonçant au ciel, il déchoit de la terre, que s'il ne brigue la vie absolue, il s'arrête au néant. Dans cette société naine tout est tronqué par le faîte. A la morale manque l'héroïsme, à la royauté la muse royale, aux vers la poésie, à la philosophie la métaphysique, à la vie l'immortalité, parce qu'au sommet de tout manque le Dieu. On s'épargne le danger en s'épargnant la grandeur, on évite le scepticisme en évitant la croyance; pour n'avoir pas de Chéronée on s'abstient de Salamine. Gens éternellement dignes d'envie, dites-vous, voilà cinq mille ans qu'ils durent! Je le crois bien. Dans ces milliers d'années, je doute qu'ils aient vécu un jour. » (Edgar Quinet, *Du génie des religions*, Des religions de la Chine.)

Chapitre VII. — *Athéisme pratique de la Chine et de ses livres sacrés.*

Le Rationaliste. — C'est à tort qu'on nous vante si souvent la théodicée de Moïse; on trouve en effet dans les livres sacrés des Chinois et des Hindous une notion de Dieu beaucoup plus élevée et beaucoup plus philosophique.

L'Apologiste. — « Il est aisé de concevoir que dans un peuple où la représentation de l'univers frappe les esprits plus que l'univers lui-même, la nature descendue au second rang sera plutôt observée qu'adorée : le temple sera un observatoire. L'homme met son œuvre à la place de celle de Dieu; il se sépare de l'univers. Sans entrer dans l'art, il s'égare dans l'artifice. Cette source de pensées religieuses que le spectacle de la nature, le besoin même d'y résister, éveillaient dans l'Inde, est nécessairement tarie pour la Chine, peuple enfant, qui, la tête courbée prématurément sur la page où il épèle les lettres souveraines, a oublié la voûte des cieux et le reste du genre humain. La vie s'étant épuisée subitement faute d'un lien avec l'infini pour la renouveler, cette société, fondée sur le régime de la famille patriarcale en quelque sorte pétrifiée, stéréotypée, est tout ensemble la plus jeune et la plus vieille que l'on puisse se figurer, semblable à ces mammifères antédiluviens dont la nature a éternisé la forme au moment où elle leur ôtait la vie. Ce qui, dans l'histoire, est le trait distinctif de ce peuple, c'est que, dès le berceau, il a représenté le déisme ou, pour mieux dire, le rationalisme en Orient. Son dieu, sans figure, sans voix, grand empereur du néant, est le ciel suprême, habitacle du vide, mais du vide sans profondeur, sans amour, sans haine. Il a l'unité, et il est vrai que cela seul, conformément aux principes établis plus haut, entraîne pour conséquence l'égalité originelle des hommes : point de castes, peu de traces d'esclavage, hormis pour l'étranger et même jusqu'à un certain point dans la famille, l'exclusion de la polygamie; mais, d'autre part, il est sans vie, sans personnalité, sans âme. Au milieu de tant de paroles d'avertissements, de conseils qui, dans les livres canoniques, sortent de la bouche des rois, des ministres, des sages, jamais le dieu ne parle, n'agit, ne paraît. Sans préférence, sans inclination pour personne, son impartialité est celle de la mort. Ce ciel auguste, impassible, insondable, dont les empereurs brisent quand ils le veulent les communications avec la terre, lieu commun, fiction politique placée à la tête de la constitution sociale, qu'est-ce autre chose que le culte des Encyclopédistes ou plutôt la fête de l'Être suprême, inaugurée par un peuple érudit au sortir du chaos? Aussi voulez-vous mesurer tout ce que peuvent faire la terre sans le ciel, la vie sans l'immortalité, l'homme sans le dieu, considérez la Chine.

. . . . . .

« A proprement parler, le cœur de l'État n'a jamais battu. Sur un dieu pétrifié s'est moulée une société pétrifiée. Vous voyez passer avec une rapidité singulière les familles régnantes, vingt-deux dynasties se renversent les unes les autres sans que ces changements de personnes entraînent aucune variation dans les choses, les conditions, les coutumes. Vous diriez que ces révolutions, qui s'agitent sans idées à la surface des choses, s'accomplissent dans le néant, et, par la suite de ces réflexions, vous arrivez à cet étrange et incontestable résultat que le peuple qui a le plus souvent changé de gou-

vernements et de maîtres est celui qui est resté le plus immuable dans son institution primitive. Qui doute, si dans l'Occident le principe religieux venait à s'exténuer, que l'on ne vît les peuples s'agiter non indifféremment, mais convulsivement, dans le désespoir, élever, renverser les princes, changer, renouveler à tout propos le nom des chefs, les formes de l'autorité, sans réussir à imprimer le moindre mouvement, la moindre amélioration efficace au principe de la société, roue d'Ixion condamnée éternellement à tourner dans le vide.

. . . . . .

« Au reste, la société chinoise a pris elle-même soin de se juger dans un monument plus étrange que ceux dont je viens de parler. Plus de six siècles avant l'ère chrétienne les empereurs ont fait recueillir comme un tribut dans tous leurs domaines les chants populaires, afin de saisir dans le vif la pensée de l'empire sur les lèvres des hommes, avant qu'elle ait été modifiée par la réflexion ou par l'art. C'est sans doute dans ces chants surpris dans la bouche des soldats, des laboureurs, des mercenaires, que doivent se retrouver avec ingénuité les croyances natives qui manquent aux classes lettrées; or si l'on excepte quelques mots adressés presque furtivement à l'esprit patron de la famille, on est étonné de voir que le déisme est là aussi populaire que la mythologie du panthéisme l'est partout ailleurs dans l'antiquité orientale. Au lieu du ciel peuplé de l'Himalaya, qu'on se figure dans les imaginations du peuple un ciel dépouillé par le souffle des steppes de Mongolie; à peine quelques génies inférieurs maintenus ou dégradés par l'empereur, qui les évoque, les destitue à son gré; quelques bandes de djinns, qui se rassemblent pour partir au moment de la chute des dynasties; dans les moments de détresse une exclamation au ciel bleu, *cæli cærulei*, bientôt réprimée par une réflexion sceptique; une prière au vide, le souhait de trouver la fleur d'oubli en cherchant des simples pour l'incantation de la tortue. D'ailleurs, au milieu des sentiments les plus intimes, nulle espérance, nulle trace d'un Dieu qui voit et qui sonde les cœurs. Chacun souffre, se plaint isolément, sans que ces chants de détresse qui s'élèvent de cette foule d'individus de toute condition, depuis le mendiant jusqu'à l'empereur, se réunissent nulle part dans un centre commun. *Je suis pareil au mûrier dépouillé de ses rameaux : je souffre, mais qui s'en inquiète? qui le sait? Quis novit?* Cet aveu de la solitude intérieure revient sous toutes les formes, et il n'est, je pense, aucune poésie qui atteste davantage l'isolement de la créature privée de Dieu. On sent que l'homme trop enchaîné à la terre fait effort pour s'élancer vers la nue. L'artisan au milieu de son ouvrage, le soldat sur la tour, le laboureur en semant le mil, l'eunuque dans le palais, l'ouvrier au pied de la grande muraille, envient la cigogne, la grue, les bandes d'oies sauvages qui traversent librement l'éther. *Voilà que les corbeaux des montagnes fendent l'air de leurs ailes immobiles; ils semblent se reposer en volant, et moi je suis rongé de soucis. Qu'ai-je fait au ciel? quel crime ai-je commis?* L'homme captif de la société jette ainsi ça et là un cri d'angoisse au milieu de l'empire, comme l'oiseau affamé qui traverse le désert de Cobi; mais ce cri, ne trouvant point d'écho dans le ciel ni sur la terre, expire sur ses lèvres sans s'élever jusqu'à la prière, sans descendre jusqu'au blasphème. D'autres fois c'est une voix de malheur, un avertissement funèbre qui s'élève on ne sait d'où, contre un empereur, une dynastie condamnée, et cette voix qui interroge le ciel n'est jamais suivie d'aucune réponse. *Cœlum augustum, quantus est splendor tuus! ecquid te nostri non capit miseratio?* Que l'on se représente, si cela se peut, les psaumes hébreux sans Jéhovah. Il resterait dans le malheur un gémissement, un sanglot dans la joie, une exclamation, un soupir. C'est aussi là le dernier effort de la poésie chinoise : privée d'ailes sacrées, il faut qu'elle retombe aussitôt qu'elle s'élance. L'homme appelle, le dieu se tait, et le silence est éternel.

« Conformité, complicité de la religion, de la poésie, de la philosophie, dans la crainte d'entreposer la médiocrité dans l'idéal, le juste milieu de l'infini. Ces chants de la foule commentés par Confucius font partie des livres liturgiques, l'instinct de l'artisan, la réflexion du penseur, s'étant parfaitement accordés pour laisser à Dieu une place aussi faible que possible dans les sentiments, les idées et les affaires de l'homme. Le Chi-King est le rituel d'un peuple d'esprits forts. » (Edgar QUINET, *Du génie des religions*, Religions de la Chine.)

CHAPITRE VIII. — *Comparaison des conséquences sociales du panthéisme hindou et du monothéisme hébreu.*

« Je tiens pour certain que la caste est le panthéisme institué dans l'Etat. La société orientale, formée à l'image de son dieu, se compose comme lui de parties subordonnées les unes aux autres. La première caste, celle des prêtres, est née de sa bouche (269); la seconde, de ses bras; la troisième, de ses cuisses; la dernière, au teint noir, est formée de ses pieds (270). Comme en s'incarnant dans le monde physique il est tombé de chute en chute dans les formes les plus infimes de la nature, il fallait, par analogie, qu'il se trouvât une échelle, un abîme de dégradations continues dans la *Genèse* sociale. En un mot, les parties de l'Etat sont éternellement, immuablement assujetties les unes aux autres, ainsi que les membres visibles de la divinité même; et puisque la famille divine se compose de

(269) *Lois de Manou*, liv. I, st. 31.

(270) *Bhagvata Purana*, ed. Burnouf, p. 105.

trois personnes étrangères les unes aux autres, et pour ainsi dire de TROIS DIEUX ENNEMIS (270*), il y a aussi trois parties (271) principales et séparées dans la famille du genre humain : partout au sommet le sacerdoce ; puis les classes militaires, d'où sortent les rois ; à l'égard de l'industrie, qui a pour but de dompter la nature, il est évident qu'elle ne peut être qu'impie dans une société qui repose sur l'adoration des forces de l'univers vivant; d'où la conséquence que les commerçants doivent occuper le dernier rang de cette organisation, aux limites mêmes de la mort religieuse et civile. Au-dessous d'eux sont les classes des laboureurs, des artisans, qui, vivant dans une lutte perpétuelle avec cette même nature dont ils corrigent, réprimment, asservissent la puissance, vivent par là même dans un état permanent de désobéissance, de révolte religieuse ; ce qui forme la pire espèce d'esclavage, puisqu'ils ne peuvent vivre sans travailler, ni travailler sans pécher, ni pécher sans être rejetés hors de la loi civile. Labourer, n'est-ce pas déchirer le sein de la déesse (272) ? Défricher les forêts, n'est-ce pas souiller sa verte chevelure (273) ? Il suit encore de là que la doctrine, faisant elle-même partie du dieu, ne peut être communiquée qu'à ceux qui sont purs, ce qui revient à dire que pour recevoir l'enseignement il faut déjà avoir la sainteté, et que les livres divins sont éternellement fermés à ceux auxquels ils manquent le plus (273*). Cercle maudit qui aliène de Dieu tous ceux qui ne le possèdent pas par droit de naissance. Pour ôter l'espérance de la terre il fallait commencer par lui interdire le ciel.

« Par là on voit clairement où est le fondement de l'organisation des castes ; il est évident qu'il tient au principe même des religions orientales ; et ces idées s'enchaînent si nécessairement, que pour réformer les inégalités sociales il eût fallu réformer la nature même du dieu en proclamant son indivisibilité absolue ; de telle sorte que l'on ne pouvait ni modifier les lois de la famille sans bouleverser le dogme, ni changer le dogme sans changer la famille. L'histoire des religions antiques n'étant rien autre chose qu'un démembrement continu de la divinité première, il en est résulté un démembrement tout semblable dans l'ordre civil. Au commencement, à l'époque patriarcale des Védas, la société est une comme le dieu. Nulle trace d'inégalité d'origine ; plus tard, l'État se divise ; les castes se multiplient, en même temps que les membres de l'unité souveraine ; et lorsque enfin les dieux inférieurs fourmillent de toutes parts, que l'Être semble lui-même se dissoudre et s'aliéner dans le ciel, je vois sur la terre presque autant de castes aliénées de l'État que d'industries et de familles.

« Ce qui achève de confirmer cette idée, c'est que, où le panthéisme a régné dans la loi, la caste a fait le fondement de l'ordre social ; où ce principe a manqué, elle n'a pu s'établir. Voyez la Chine ! Cela est plus frappant encore à l'égard des Hébreux, car si la défaite d'une race suffisait pour consacrer la déchéance sociale, nul peuple n'eût été si tôt réduit en caste. Où n'a-t-il pas été conduit en captivité ? En Égypte, en Chaldée, en Perse, partout on le rencontre les mains liées derrière le dos, flagellé par les guerriers et les sacerdoces d'Asie. Mais le vrai prodige dans l'histoire du peuple hébreu, c'est qu'on ait réduit son corps en esclavage et non pas son esprit. Il est resté un, indivisible, insoumis, comme son Dieu. Dans l'ordre civil, il n'a été absorbé par aucune des sociétés qui l'ont vaincu, parce que dans l'ordre religieux son culte n'est devenu le complément d'aucun autre. Sa personnalité, son individualité a été sauvée avec celle de Jéhovah ; sous cette cuirasse divine, il a résisté, même dans l'esclavage, à tout le poids de l'Orient, et lorsqu'il a été le maître, il n'a point établi dans son sein, sauf la tribu des lévites, les inégalités sociales qui partout ailleurs étaient flagrantes. Une égalité sublime éclate entre les Hébreux, qui n'ont entre eux que Jéhovah pour terme de comparaison. D'un côté l'Éternel, de l'autre le peuple hébreu, voilà les deux pouvoirs politiques de la grande charte de Judée. N'est-ce pas au sortir de la charrue que Saül monte au trône ? David n'a-t-il pas été berger ? Les prophètes ne naissaient-ils pas souvent de la dernière classe du peuple ? Amos n'appartenait-il pas à la condition la plus pauvre, qui partout ailleurs en Asie avait moins de prix qu'un insecte ? Égalité de tous les membres de la cité temporelle devant le roi des cieux, voilà la constitution d'où devait sortir la religion universelle.

. . . . . .

« Ce qui n'était vrai que pour le peuple hébreu, le Christ l'a étendu à la terre entière ; par lui chaque homme est devenu habitant de la grande Sion. » (Edgar QUINET, *Du génie des religions* Des religions indiennes.)

(270*) C'est là la fameuse trinité hindoue dont on a osé faire sortir le dogme chrétien (*V. le Christ et l'Evangile*).

(271) *Lois de Manou*, liv. I, st. 49.

(272) Quelques personnes approuvent l'agriculture; mais ce genre de vie est blâmé par les sages, puisque le bois armé d'un fer tranchant déchire la terre et les animaux qu'elle renferme. (*Lois de Manou*, liv. X, st. 84.) (Note de M. QUINET.)

(273) Pour avoir coupé des arbres portant fruits, des cepées, des lianes, des plantes grimpantes ou des plantes rampantes en fleurs, on doit répéter cent prières du Rig-Véda. (*Lois de Manou*, liv. II, st. 142. (Note de M. QUINET.)

(273*) *Lois de Manou*, liv. II, st. 36.

CHAPITRE IX. — *Comparaison de la théodicée égyptienne avec celle de la Genèse.*

« La Genèse égyptienne, tant de fois comparée à la *Genèse* hébraïque, en diffère surtout, parce que chaque journée répond à une incarnation particulière et qui forme autant de dynasties divines que d'époques dans la création. D'abord apparaît l'être irrévélé, éternellement insondable, Jupiter Ammon, le bélier bleu couleur du ciel, puis son épouse mystérieuse, qui tisse elle-même éternellement son voile de ténèbres, Athor, la *Dame de Nubie*, la mère qui tient sur ses genoux, qui allaite à ses mamelles le dieu enfant manifesté, révélé, incarné sous la figure du monde naissant par lequel se complète la famille éternelle. . . . . .

. . . . . .

« Ajoutez que le dogme commun à tout l'Orient est jeté ici dans le moule de la vallée d'Egypte, car il était naturel que le dieu s'incarnât pour les Egyptiens sous la double figure du soleil et du fleuve dans lequel il se mire. C'est lui qui, avec les eaux mystérieuses, apporte et retire la vie, messie attendu chaque année dans l'Ancien Testament de ce monde altéré. Il arrive : la terre, son épouse, se couvre de fleurs et de fruits. Il se retire, tout meurt. D'où sortent ses ondes lumineuses ? Qui le sait ? Personne n'en a vu la source. Peut-être elles jaillissent des mamelles de la ténébreuse Athor. D'ailleurs leur retour est fixé à des époques immuables : en faut-il davantage pour lui attribuer une sagesse, une bonté, une vertu souveraines ? Si le sauvage d'Amérique croit entendre la voix du grand Esprit dans la voix de la cataracte du Niagara, comment le peuple égyptien ne croirait-il pas l'entendre aussi dans celle du fleuve qui roule en même temps l'ombre des colonnes et des obélisques, nés de toute éternité comme autant de plantes sacrées sur ses rivages ? Théologie, poésie, nées au bord des flots : le soleil et le fleuve, le ciel et l'eau, le firmament et la terre semblent s'y mirer et s'y confondre incessamment dans chacun de leurs emblèmes. Le ciel tout entier apparaît comme un fleuve radieux, un Nil éthéré qui roule ses vagues dans les cataractes du firmament. Les astres naviguent dans des nacelles d'or remorquées par les génies de la Nubie. Hermès-Pilote sonde l'abîme, d'autres fois le dieu tient le gouvernail du vaisseau de l'univers, il le dirige à travers les brisants pendant que les âmes des rois accourent à sa rencontre des deux côtés de l'abîme.

« Il s'ensuit naturellement que le dieu doit reproduire dans sa vie toutes les vicissitudes du soleil et du fleuve. Chaque année il renaît, il grandit à vue d'œil; il éclate, déborde dans les esprits; puis vient le moment où, après s'être étalé dans sa puissance, il tarit sous le sable, et ce n'est pas seulement le fleuve qui se retire en même temps que le soleil vient à pâlir, c'est la nature entière qui, frappée d'une mystérieuse douleur, se couvre de deuil ; car plus elle est splendide dans les climats du midi, plus aussi elle semble dépouillée pendant son court hiver : tout s'enfuit ou se meurt ; l'oiseau sacré disparaît, le scarabée lui-même redevient invisible. Le dieu est frappé, il se meurt en chaque chose, son sang cesse de circuler dans les veines des plantes desséchées ; plus de murmures, plus d'essaims, plus de bourdonnements de vie, plus rien de cette ivresse sacrée dont la terre un peu auparavant était encore saisie. Comment dans cette langueur répandue sur la face du monde ne pas reconnaître la pâleur du dieu mourant ? Sans doute le dieu méchant, Typhôn, a desséché de son souffle la source vive de la lumière, et comme tout était fondé sur le prodige permanent de la vie organique, c'était la foi même qui était menacée quand ce miracle, cette révélation, venait à diminuer et à manquer. Une plainte immense, furieuse, s'élevait du milieu de ce peuple privé pour un moment de sa fête accoutumée. L'Egypte tout entière se couchait dans sa vallée comme dans son tombeau, à l'imitation du dieu. Les prêtres se frappaient la poitrine, des pèlerinages lamentables allaient de ville en ville ; on entendait des voix qui criaient : *Le dieu est mort !* Qu'est-ce à dire ? Rien, sinon que l'homme s'était mis à adorer la nature, et qu'en la voyant se flétrir il était frappé d'épouvante, il sentait que son idole lui échappait, il ne savait à quoi se prendre : il ne restait qu'à célébrer l'agonie, la passion de cette divinité défaillante. » (Edgar QUINET, *Du génie des religions*, Des religions de l'Asie occidentale.)

CHAPITRE X. — *La Théodicée du paganisme produisait nécessairement l'esclavage, et celle de Moïse l'anéantissait.*

« Avant de sortir de l'Orient, si l'on veut saisir la dernière conséquence de ses dogmes, on finit de degré en degré par rencontrer, loin du jour qui luit pour tous, au-dessous de la caste la plus infime, où se conserve du moins une ombre d'association, par delà les derniers confins du monde civil, un homme sans nom, sans parents, sans enfants, sans alliance, qui éternellement seul au milieu de la foule, supporte agenouillé tout le fardeau social, comme les colosses de pierres qui supportent la frise des temples. Il est, pour ainsi dire, muet, n'ayant point d'art, de poésie, de loi, de droit. Ce n'est ni un homme ni une chose; et cependant s'il cesse d'être, le monde antique ne peut subsister un seul jour ; car c'est un néant nécessaire, duquel tout part, auquel tout vient aboutir dans la société païenne. il n'appartient pas à une cité en particulier, Il se trouve dans chaque cité ; il fait le lien commun de l'Orient et de l'Occident : Persépolis, Athènes, Héliopolis, qui diffèrent en tout, ne se ressemblent que par l'esclave. Les empires, les institutions changent ; lui seul demeure inaltérable. Le temps passe sur sa tête courbée sans l'atteindre ; exclu

des principaux rites de la religion, relégué tout ensemble hors de Dieu et de l'humanité, il ne peut ni vivre ni mourir.

« Mais cette destinée, qui la lui a faite? Lorsque Montesquieu assigne pour première cause la tyrannie et le climat énervant de l'Orient, il est trop aisé de répliquer que la liberté des États grecs était fondée sur la servitude aussi bien que le despotisme de l'Asie; que d'ailleurs l'esclave se trouve dans le Nord comme dans le midi; qu'il a vécu partout où l'homme peut vivre. Lorsque Rousseau, après Hobbes, cherche cette origine dans la guerre, il est d'accord avec les jurisconsultes de l'antiquité, pour s'appuyer, comme eux, sur une fausse étymologie; seulement il s'arrête au fait, sans remonter au principe, et toujours il faut se demander où était la sanction de cette inégalité, et comment, pendant des milliers d'années, la société humaine a pu l'accepter, sans que nulle objection éclatante s'élevât contre elle, non pas même en théorie, ni de la part du vainqueur, ni de la part du vaincu. Le philosophe avait sur ce point la même opinion que le peuple; le sophisme, qui renversait tout, ne respectait que l'esclavage : par où il est aisé de voir qu'un pareil assentiment reposait non pas seulement sur la violence, mais sur la consécration d'un principe : c'est ce principe que je voudrais découvrir.

« POINT DE POLYTHÉISME SANS ESCLAVAGE; j'en conclus qu'un certain rapport doit exister entre l'un et l'autre. De cette première idée, si je passe à l'examen plus attentif du paganisme, je m'assure bientôt que la servitude originelle y est écrite en caractères ineffaçables. Les peuples orientaux et grecs admettaient entre les hommes des inégalités natives telles, que les uns étaient de droit divin les serviteurs des autres. Je ne m'en étonne plus. Pour fondement de cette opinion, ils admettaient des dieux esclaves. Comment échapper à la servitude? Ils l'avaient consacrée dans le dogme. Levez les yeux vers les cieux du polythéisme; que voyez-vous? De sphère en sphère une hiérarchie de divinités différentes de races et quelquefois de couleurs, qui relèvent les unes des autres par un éternel vasselage. Au faîte de cette organisation, un Osiris, un Jupiter tyran, semblable à un Pharaon, à un Agamemnon terrestre; au-dessous de ce maître, une oligarchie de grands dieux oisifs, satrapes, patriciens immortels, qui ont accompli leur tâche quand ils ont respiré l'encens et vidé leur coupe d'ambroisie; à leurs pieds, un peuple de démons inférieurs, véritables prolétaires qui se consument en stériles travaux, loin des clartés du jour. Ne sont-ce pas des esclaves diligents, ces Titans qui, les fers aux pieds et aux mains, sont enfermés pêle-mêle dans les ténèbres, comme dans un ergastule du Tartare; ces rameurs célestes qui remorquent les planètes dans leurs nacelles d'or; ces cyclopes qui, dans un atelier de géants, forgent nuit et jour les flèches ardentes du soleil, le trident de Neptune, sans compter cette tourbe de Telchines, de Cabires phéniciens, qui polissent les métaux et réparent l'univers vieillissant? Tant d'ouvriers infatigables cachés dans l'intérieur de la terre, dans les plis des nuages, dans les grottes des mers, au pied de bouc, à l'œil de flamme, toujours courbés sur leur œuvre, sans joie, sans sourire, sans repos; ces génies égyptiens, à face d'oiseaux de proie, qui soutiennent sur leurs épaules la voûte des cieux; ce Prométhée, lié plus étroitement au rocher que le serf à la glèbe : n'est-ce pas là une plèbe divine, qui n'a d'autre droit que la douleur sans remède, le travail sans pécule et sans émancipation?

« Par la cité céleste jugez de la cité terrestre, le pis est que le sentiment de l'injustice, la plainte, ne pouvaient même naître dans le cœur de l'homme asservi. Comment l'esclave aurait-il trouvé son partage unique? Ne savait-il pas qu'il y avait des dieux qui vivaient ensevelis comme lui dans un labeur sans salaire? Le vieux Saturne, enchaîné comme lui, n'avait aussi qu'un jour de liberté? De qui attendre un affranchissement interdit aux immortels? L'ouvrier ne pouvait être moins résigné que le Cyclope, ni le rameur du Nil moins que le pilote de la nef d'Osiris, ni le berger moins que le Faune errant sans abri dans les forêts. La philosophie même n'avait rien à corriger dans une institution qui ne pouvait ni cesser d'être, ni se modifier, que tout le reste ne croulât avec elle. Polythéisme, esclavage, ces deux systèmes s'appelaient, s'engendraient l'un l'autre. En acceptant le premier, l'antiquité se condamnait à maintenir le second.

« Que fallait-il donc pour y remédier? Détruire la société antique, non pas la réformer. Pour effacer la servitude sur la terre, il fallait commencer par l'effacer dans le ciel, en rendant à Dieu son indépendance, sa liberté plénière, ou, ce qui renferme tout, son unité. A peine avez vous affranchi l'Éternel, que vous en voyez sortir, comme conséquence nécessaire, l'affranchissement et l'unité du genre humain. Si Dieu est partout égal à lui-même, l'homme fait à son image est partout l'égal de l'homme. Non-seulement le principe des castes disparaît, mais la servitude perd sa sanction. Elle peut encore continuer en se déguisant sous d'autres noms; mais sa base est ruinée : il y a dans le ciel une sainte famille; il y aura sur la terre une famille de peuples.

« Sur ce principe, on voit naître en Orient une émancipation progressive, à mesure que l'on s'éloigne du polythéisme. Le peuple qui, dans l'antiquité, représentait la doctrine de l'unité de Dieu, avait en théorie aboli l'esclavage au moins pour ceux de sa race : dans la loi de Moïse, on ne pouvait ôter la liberté à un Hébreu pour plus de six ans, ce qui équivaut à un véritable affranchissement. Si ce commandement, qui revient dans l'*Exode*, dans le *Deutéronome*, dans les Prophètes, n'a pas été exécuté à la lettre, c'était un idéal qui dominait toute la législation. L'esprit d'égalité était enraciné dans

la loi, alors même que l'exemple du reste de l'Orient s'opposait à ce qu'elle fût scrupuleusement mise en pratique. Où trouverait-on une contradiction plus frappante avec le génie de toute l'antiquité, que chez le législateur qui dit à son peuple : *Souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Égypte, et que l'Éternel ton Dieu t'en a racheté!* Depuis ce moment, le peuple hébreu se considère comme la propriété de Jéhovah ; il ne peut s'aliéner entre les mains d'un autre possesseur. » (Edgar QUINET, *Du Génie des religions*, De la religion hébraïque.)

CHAPITRE XI. — *Morale du mosaïsme.* (MUNK, *La Palestine.*)

LE RATIONALISTE. — La loi de Moïse ne commandait point la vertu, ne proscrivait point le vice. (MORGAN, *Moral. philos.*, tom. I, p. 27.)

Il ne faut donc pas s'étonner si une telle religion a tellement corrompu les Juifs, qu'un écrivain du XVIII^e^ siècle a pu en faire ce portrait : *Ils adoraient un Dieu corporel, un Dieu local ; ils ne connaissaient pas la vie future ; ils offraient des sacrifices de sang humain ; ils toléraient l'idolâtrie ; ils mêlaient des imprécations à leurs prières. Voilà leur religion. L'habitude du meurtre, l'impudicité la plus effrénée, la cruauté des anthropophages, les séditions continuelles ; une haine aveugle contre les autres nations : telles étaient leurs mœurs.*

L'APOLOGISTE. — « Quant aux rapports de l'homme avec la Divinité, c'est la morale qui doit en former la base. Malgré le grand nombre d'observances cérémonielles prescrites dans la loi de Moïse, celles-ci n'y occuppent qu'un rang secondaire. Ce qui rend l'homme digne de la Divinité, dont il est l'image sur la terre, c'est la sainteté et la morale. Le grand nombre de préceptes moraux que renferme le *Pentateuque* ne laissent aucun doute sur la tendance morale de la loi mosaïque. L'homme, dit Moïse, est créé à l'image de Dieu ; Dieu, le suprême bien, est la réunion de toutes les vertus à leur plus haute puissance ; l'homme doit tâcher de s'approcher autant que possible de son modèle céleste ; la sainteté, l'amour de Dieu, est, selon Moïse, la base des relations de l'homme avec le Créateur : *Vous serez saints, car moi, Jéhovah, votre Dieu, je suis saint* (*Lev.* IX, 2). *Tu aimeras Jéhovah, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces* (*Deut.* VI, 5). Dans un autre endroit il dit (*Deut.* X, 12 et suiv.) : *Et maintenant, ô Israël, qu'est-ce que Jéhovah, ton Dieu, te demande, sinon de craindre Jéhovah, ton Dieu, de marcher dans toutes ses voies, de l'aimer et de le servir de tout ton cœur et de toute ton âme?* Vous circoncirez le prépuce de votre cœur, *et vous n'endurcirez plus votre cou ; car Jehovah, votre Dieu est le Dieu des dieux et le maître des maîtres, le Dieu grand, fort et redoutable, qui ne fait pas acception de personne, et n'accepte point de don corrupteur, qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger pour lui donner du pain et un vêtement.*

« Dans ce passage Moïse, faisant allusion à la circoncision, signe extérieur de l'alliance de Dieu avec les descendants d'Abraham, fait sentir que ce signe ne suffit pas sans *la circoncision du cœur*, c'est-à-dire sans que l'homme ouvre son cœur au sentiment moral, qui seul peut le mettre en rapport avec la Divinité. Ce sentiment doit se manifester par une conduite pure, par des mœurs chastes que la loi de Moïse commande avec une grande sévérité, et par la charité envers le prochain. C'est l'amour qui doit présider aux rapports des individus : TU AIMERAS TON PROCHAIN COMME TOI-MÊME, JE SUIS JÉHOVAH (*Lev.* XIX, 18). L'homme ne doit nourrir aucun sentiment de haine contre son prochain, et, s'il a à s'en plaindre, il doit s'expliquer franchement avec lui (*Ib.*, 17) ; il ne doit pas se laisser entraîner à la calomnie ni à la vengeance (*Ibid.*, 16, 18), et il doit faire le bien à son ennemi (*Exode*, XXIII, 4, 5). L'Hébreu ne doit faire aucune distinction entre son compatriote et l'étranger, et il doit aimer l'étranger comme lui-même (*Lev.* XIX, 34). VOUS AIMEREZ L'ÉTRANGER, CAR VOUS ÉTIEZ ÉTRANGERS DANS LA TERRE D'ÉGYPTE (*Deut.* X, 19). Pour que les Hébreux n'imitent pas à cet égard la conduite inique des Egyptiens, dont ils avaient été victimes si longtemps, Moïse revient très-souvent sur l'amour de l'étranger, et, à cette occasion, il rappelle souvent aux Hébreux leur séjour d'Égypte. L'étranger jouissait comme l'Hébreu de toute la protection des lois (*Deut.* I, 16 ; XXIV, 17) ; pauvre, il avait droit à la bienfaisance publique tout aussi bien que l'Hébreu (*Deut.* XIV, 29). L'esclave étranger, il faut le traiter avec humanité ; il prend part aux réjouissances publiques dans les jours de fête (*Deut.* XVI, 11, 14) ; maltraité par son maître, il est affranchi (*Exod.*, XXI, 26, 27). Il est sévèrement défendu de trahir l'étranger qui vient chercher un refuge dans le pays des Hébreux ; l'esclave échappé à la cruauté de son maître ne peut lui être livré ; il pourra s'établir au milieu des Hébreux partout où il lui plaira, et il ne sera nullement inquiété (*Deut.* XXIII, 16, 17).

« Il nous serait impossible de citer ici tous les préceptes moraux de la loi mosaïque ; mais ce que nous venons de dire suffira pour faire ressortir la tendance morale de cette loi. D'ailleurs, en posant les bases du *prophétisme* dont nous parlerons plus loin, Moïse assura lui-même le développement de son système de morale ; il laissa aux prophètes qui viendraient après lui le soin de faire prévaloir la morale sur les pratiques extérieures..... Ce qui du reste donne à la moralité de l'individu sa véritable valeur, c'est le libre arbitre que Moïse reconnaît à l'homme : chaque individu devient par là le maître de ses actions ; il peut les mettre d'accord avec le suprême bien, ou devenir l'ouvrier du mal. Le mal, comme nous l'avons vu, est quelque chose d'individuel ; il ne ré-

side ni dans Dieu, ni dans la création émanée de lui; il n'a aucune existence réelle, et il n'existe que par rapport à l'individu qui seul en est responsable. La vie et le bien, la mort et le mal sont dans ses mains. » (*Deut.*, XXX, 15, 19.) (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XII. — *Résumé de la morale de la religion hébraïque.*

« Les principaux caractères de la morale écrite d'Israël sont la franchise et la simplicité. . . . . .

. . . . . .

« Au sujet des rapports entre individus, la morale commande la bienveillance, l'amour, l'assistance, l'indulgence réciproques. . . .

. . . . . .

« Comme devoir envers la patrie, elle ordonne aux citoyens, non-seulement de remplir la volonté des lois, et d'élever leurs esprits jusqu'aux grandes vérités desquelles ces lois découlent, mais de la remplir avec affection et zèle; d'être imbus d'un amour sans cesse actif pour le bien, d'une haine sans cesse active contre l'oppression. Ecoute, Abner, disait le grand pontife Joad, formant avec les principaux capitaines de l'armée et avec les anciens d'Israël une conjuration qui devait rendre à la loi son pouvoir et au peuple ses droits :

> Je sais que l'injustice en secret vous irrite,
> Que vous avez encore le cœur israélite;
> Le ciel en soit loué! mais ce secret courroux,
> Cette oisive vertu, vous en contentez-vous?

« *Ce n'est pas en affligeant ton âme un jour, en te couvrant d'un sac et de cendres, que tu te rendras agréable au Dieu d'Israël*, s'est déjà écrié, d'une voix digne de traverser les siècles, le prophète Isaïe, *mais en dénouant les liens de la méchanceté, en détruisant toute espèce de joug, en laissant aller libres ceux qui sont foulés, en brisant toute oppression* (274). *Alors ta lumière éclôra comme l'aube du jour; la guérison de tes maux commencera à l'instant; la justice marchera devant toi, et la gloire suprême sera ton arrière-garde* (275).

« Celui qui ne connaît pas le texte des lois et les règlements, disent les docteurs, et qui ne s'occupe pas des discussions à ce sujet, est indigne d'habiter parmi les hommes. Deux ou trois individus qui se promènent, ou qui font ensemble un repas, ne doivent pas se quitter sans avoir parlé quelques instants de la loi; car là où il n'y a pas de vie politique, il n'y a point de loi; et là où il n'existe pas de loi, il n'existe pas de peuple.

« Enfin, la morale doit présider aux rapports des peuples. J'ai démontré la grande erreur qu'il y avait à dire que la loi de Moïse inspirait, par principe, de l'inimitié aux Hébreux envers les peuples étrangers. J'ai prouvé, au contraire, qu'elle leur recommandait la justice pour tous, et qu'elle leur donnait l'assurance qu'un jour toutes les nations seraient également heureuses. Mais, outre l'amour de la justice et l'espérance d'un bonheur commun, il doit exister entre les peuples dont la réunion forme l'humanité, comme entre les citoyens qui forment le peuple, une affection puissante qui les intéresse les uns à la prospérité des autres, et qui fasse dominer chez eux cette pensée, que, pour le bien parfait de chacun, le bien de tous est indispensable. Or, ce sentiment ne fut pas assez développé chez les Hébreux: le temps et l'état des choses s'y opposèrent. Comment le législateur aurait-il excité ce peuple à prendre une part active aux événements de l'extérieur, quand il était si difficile de maintenir l'union de ses propres éléments!

« *Vous ne ferez rien contre l'équité, ni dans le jugement, ni dans ce qui sert de règle. N'opprimez pas votre prochain; ne gênez jamais l'étranger; n'affligez ni l'orphelin ni la veuve; ne convoitez point ce qui appartient à autrui; ne vous appropriez rien ni par la ruse, ni par la violence; ne parlez point mal du sourd, et ne mettez rien devant l'aveugle pour le faire tomber. Ne soyez pas délateur au milieu du peuple.*

« A ces préceptes de stricte justice succèdent d'autres préceptes d'une morale plus élevée: l'amour du prochain, le respect aux vieillards, l'oubli des injures, le bien rendu pour le mal, l'obligeance réciproque, l'hospitalité.

« *Aime ton prochain comme toi-même, qu'il soit citoyen ou étranger. Que ta femme soit ta bien-aimée. N'aie rien de plus cher qu'un ami* (276). *Levez-vous devant les cheveux blancs et honorez l'ancien.* La raison de cela, disent les talmudistes, est qu'il faut songer aux vicissitudes qui ont passé sur sa tête. Mais il existe une raison plus forte encore: chaque génération est, à l'égard des générations suivantes, comme un père auprès de ses enfants. La sagesse d'un siècle résulte de ses efforts joints aux efforts des siècles antérieurs; et c'est aux dépens de leur repos que nos aïeux nous ont légué l'expérience. Nous livrerions-nous donc à l'orgueil? Userions-nous contre eux d'ingratitude, de cette arme odieuse que nos descendants tourneraient bientôt contre nous?

« *Ne te venge point. Ne dis point : Je*

(274) Celui qui dit au méchant (en pouvoir): Tu es juste, sera maudit par les peuples, détesté par les nations; mais ceux qui le réprimandent leur seront agréables et la bénédiction se répandra sur eux (*Prov.* XXIV, 24.)

(275) M. Salvador ne se borne pas à citer dans ce passage les textes du *Pentateuque*, il les explique par d'autres tirés de différents livres de l'Ancien Testament.

(276) *Amicus quem diligis sicut animam tuam* (*Deut.* XIII).

« Deux valent mieux qu'un, dit l'Ecclésiaste; si l'un des deux tombe, l'autre relèvera son compagnon.

« Malheur à celui qui est seul, parce que, étant tombé, il n'aura personne qui le relève. Trois sont encore plus sûrs, la corde à trois bouts ne se rompt pas si aisément (IV, 10, 12). »

ferai à cet homme-là comme il m'a fait ; je lui rendrai le mal que j'en ai reçu. L'homme patient vaut mieux que l'homme fort (277), *et celui qui maîtrise son cœur, mieux que l'homme qui prend des villes. Quand ton ennemi sera tombé, ne t'en réjouis point ; Dieu détournerait sa colère de dessus lui sur toi. Offre-lui à manger quand il a faim, à boire s'il a soif. Si tu trouves son bœuf ou son âne égarés, ne manque pas de les lui ramener ; si tu vois son âne abattu sous la charge, porte-lui du secours.*

« *Reprenez-vous les uns les autres. Soyez hospitaliers ; que l'étranger participe à vos festins de réjouissance ; que l'esclave réfugié chez vous y trouve sûreté et liberté. Quand vous entrerez dans la vigne d'autrui, vous pourrez manger des raisins jusqu'à satiété ; mais vous n'en emporterez point : quand vous entrerez dans ses blés, vous pourrez froisser quelques épis dans la main ; mais gardez-vous d'y porter la faucille.* . . .

. . . . . .

. . . . . .

« *Que le salaire de l'ouvrier ne demeure pas chez toi jusqu'au lendemain du jour où il a demandé le prix de son travail. Garde-toi de faire le moindre tort au mercenaire pauvre, qu'il soit citoyen ou étranger ; mais donne-lui son salaire avant que le soleil ne se couche, car il est pauvre et il s'attend à le recevoir.*

« On a vu que le travail était une obligation formelle imposée au peuple en général et à tous les individus en particulier : *Vous vous reposerez le septième jour ; mais après vous être occupés les six jours précédents.* Salomon a dépeint la mollesse sous des traits qui n'ont pas été dédaignés par nos plus grands poëtes : *Un peu dormir, un peu sommeiller, étendre les bras, rester couché* (278), *voilà ce que tu fais ; et la pauvreté viendra à ta rencontre, et la disette s'emparera de toi comme un homme armé. Parle moins et travaille plus.*

« On a vu les divers droits des étrangers pauvres, de la veuve et de l'orphelin ; leurs droits sur les dîmes de la troisième année ; sur l'angle du champ à moissonner ; sur les restes des épis, des fruits de la vigne, et des oliviers après la première cueillaison. Moïse les confirme en disant : *Fais en sorte qu'il n'y ait jamais chez toi de pauvres abandonnés. Tu n'endurciras pas ton cœur, mais tu leur donneras sans regret. Quand ton frère sera tombé dans la pauvreté et qu'il tendra vers toi ses mains défaillantes, tu le soutiendras ; tu en feras de même pour l'étranger.*

« A des vues morales sont dus les préceptes suivants, qui, en raison de l'époque, supposent un très-haut degré de philosophie : *Tu ne consulteras ni prétendus magiciens, ni devins, ni ceux qui pronostiquent des jours heureux ou malheureux, usent d'augures ou d'enchantements; qui consultent des esprits, disent la bonne aventure, interrogent les ombres : tu ne te feras pas d'incisions en pleurant les morts, et jamais tu n'imprimeras sur ton corps ni figure ni marque quelconques.*

« Après avoir frappé les actions contraires à l'ordre naturel, la loi dit à la femme, au propre comme au figuré, de ne point revêtir l'habit de l'homme, et à l'homme de ne pas revêtir celui de la femme, suivant la coutume de certains prêtres d'Egypte.

« Enfin Moïse n'a point oublié l'humanité envers les animaux ; il a déjà défendu d'atteler ensemble à la charrue l'âne et le bœuf, à cause de la difficulté qu'aurait l'un de suivre l'autre ; il a ordonné de ne pas emmuseler le bœuf qui foule les grains, pour exprimer qu'on doit lui accorder sa part des avantages qu'il procure.

« *Si en marchant dans un chemin tu trouves sur un arbre ou à terre un nid d'oiseau avec des petits ou des œufs couverts par la mère, tu pourras prendre les petits ou les œufs, mais tu laisseras à la mère sa liberté.* » (Salvador, *Institutions de Moïse*, t. III.)

Chapitre XIII. — *Sublimité de la morale de Moïse.*

« La révélation faite à Moïse, nous la reconnaissons dans la partie des livres hébreux où toutes les vertus sont recommandées, l'amour filial, l'amour conjugal, l'hospitalité envers l'étranger, la chasteté, l'amitié qu'aucune autre législation n'élève au rang des vertus, la justice et même la pitié, bien que l'époque de la pitié ne fût pas encore venue, car cette époque c'est le christianisme. Là est la voix divine, là est la manifestation du ciel sur la terre ; et c'est là seulement qu'on ne peut se tromper en lui rendant hommage, parce qu'elle répond à tous les sentiments, ennoblit et épure toutes les affections, devance les lumières et fait pénétrer dans l'âme, au sein de la barbarie, des vérités que la raison n'aurait découvertes que beaucoup plus tard.

(277) On se souvient de l'admirable traduction de J.-B. Rousseau :

Est-on héros pour avoir mis aux chaînes
Un peuple ou deux ? Tibère eut ce bonheur.
Est-on héros en signalant ses haines
Par la vengeance ? Octave eut cet honneur.
Est-on héros en régnant par la peur ?
Séjan fit tout trembler, jusqu'à son maître.
Mais de son ire émoudre le tranchant,
Savoir se vaincre et réprimer les flots
De son orgueil, c'est ce que j'appelle être
Grand par soi-même, et voilà mon héros.

(278) Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
Se tire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.
J'ferai remarquer que l'image de Salomon est beaucoup plus exacte que celle de Boileau. — L'homme laborieux, comme l'homme livré à la mollesse, est las de parler, succombe sous l'effort, étend les bras, et ferme l'œil avant de s'endormir. Le poëte hébreu suit une marche inverse : il cite d'abord le dormir commun à tous les êtres. Après avoir dormi, l'homme laborieux se lève, mais la mollesse sommeille ; quand elle est lasse de sommeiller, elle étend les bras, et elle reste couchée sans fermer l'œil. (Note de M. Salvador.)

« De toutes les législations anciennes, celle de Moïse est incontestablement dans sa théorie (qu'il faut séparer de la pratique, parce que le sacerdoce s'emparait de celle-ci), la plus hospitalière envers les étrangers et la plus humaine envers les esclaves. C'est la seule qui accorde aux premiers l'admission dans les assemblées du peuple à la troisième génération (*Deuter.* XXIII, 7, 8). On sait avec quelle rigueur les Romains refusaient aux étrangers les droits politiques. Le même mot signifiait primitivement dans la langue latine un étranger et un ennemi. La législation hébraïque est aussi la seule qui donne à l'esclave quelques garanties contre la cruauté et l'avarice du maître. Ainsi le théisme même prématuré et en disproportion avec toutes les idées contemporaines aurait dès lors, sans l'action des prêtres qui le dénaturèrent, exercé sa bienfaisante influence, destiné qu'il est à faire un jour de toutes les nations une seule nation, et de tous les hommes un peuple de frères. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. IV, ch. 11, tome XXI.)

CHAPITRE XIV. — *Lois morales de l'antiquité comparées au Décalogue.*

Il est humiliant pour notre orgueil de trouver que les maximes de la sagesse humaine peuvent se renfermer dans quelques pages. Et dans ces pages encore, combien d'erreurs! les lois de Minos et de Lycurgue ne sont restées debout, après la chute des peuples pour lesquels elles furent érigées, que comme les pyramides des déserts, immortels palais de la mort.

LOIS DE ZOROASTRE. — Le temps sans bornes et incréé est le créateur de tout. La parole fut sa fille; et de sa fille naquit Ormuzd, dieu du bien, et Ahriman, dieu du mal.

Invoque le taureau céleste, père de l'herbe et de l'homme.

L'œuvre la plus méritoire est de bien labourer son champ.

Prie avec pureté de pensée, de parole et d'action (279).

Enseigne le bien et le mal à ton fils âgé de cinq ans (280).

Que la loi frappe l'ingrat (281).

Qu'il meure le fils qui a désobéi trois fois à son père.

La loi déclare impure la femme qui passe à un second hymen!

Frappe le faussaire de verges.

Méprise le menteur.

A la fin et au renouvellement de l'année observe dix jours de fêtes.

LOIS INDIENNES. — L'univers est Vichnou.

Tout ce qui a été, c'est lui; tout ce qui est, c'est lui; tout ce qui sera, c'est lui.

Hommes, soyez égaux.

Aime la vertu pour elle; renonce au fruit de tes œuvres.

Mortel, sois sage, tu seras fort comme dix mille éléphants.

L'âme est Dieu.

Confesse les fautes de tes enfants au soleil et aux hommes, et purifie-toi dans l'eau du Gange (282).

LOIS ÉGYPTIENNES. — Cnef, dieu universel, ténèbres inconnues, obscurité impénétrable.

Osiris est le dieu bon; Typhon le dieu méchant.

Honore tes parents.

Suis la profession de ton père.

Sois vertueux; les juges du lac prononceront après ta mort sur tes œuvres.

Lave ton corps deux fois le jour et deux fois la nuit.

Vis de peu.

Ne révèle point les mystères (283).

LOIS DE MINOS. — Ne jure point par les dieux.

Jeune homme, n'examine point la loi.

La loi déclare infâme quiconque n'a point d'ami.

Que la femme adultère soit couronnée de laine et vendue.

Que vos repas soient publics, votre vie frugale, et vos danses guerrières (284).

(Nous ne donnerons point ici les lois de Lycurgue, parce qu'elles ne font en partie que répéter celles de Minos.)

LOIS DE SOLON. — Que l'enfant qui néglige d'ensevelir son père, que celui qui ne le défend point, meure.

Que le temple soit interdit à l'adultère.

Que le magistrat ivre boive la ciguë.

La mort au soldat lâche.

La loi permet de tuer le citoyen qui demeure neutre au milieu des dissensions civiles.

Que celui qui veut mourir le déclare à l'archonte et meure.

Que le sacrilége meure.

Epouse, guide ton époux aveugle.

L'homme sans mœurs ne pourra gouverner (285).

LOIS PRIMITIVES DE ROME. — Honore la petite fortune.

Que l'homme soit laboureur et guerrier.

Réserve le vin aux vieillards.

Condamne à mort le laboureur qui mange le bœuf (286).

LOIS DES GAULES OU DES DRUÏDES. — L'univers est éternel, l'âme immortelle.

Honore la nature.

Défendez votre mère, votre patrie, la terre.

Admets la femme dans tes conseils.

Honore l'étranger, et mets à part sa portion dans ta récolte.

Que l'infâme soit enseveli dans la boue.

N'élève point de temple, et ne confie l'histoire du passé qu'à la mémoire.

Homme, tu es libre : sois sans propriété

(279) *Zend Avesta.*

(280) XENOPH., *Cyr.*; PLAT., *de Leg.*, lib. II.

(281) XENOPH., *ibid.*

(282) *Pr. des Br.-Hist., of Ind.*; DIOD. SIC., etc.

(283) HÉROD., lib. II; PLAT. *de Leg.*; PLUT., *de Is. et Osir.*

(284) ARIST., *Pol.*; PLAT., *de Ley.*

(285) PLUT., *in Vit. Sol.*; TIT. LIV.

(286) PLUT., *in Num.*; TIT. LIV.

Honore le vieillard, et que le jeune homme ne puisse déposer contre lui.

Le brave sera récompensé après la mort, et le lâche puni (287).

Lois de Pythagore. — Honore les dieux immortels, tels qu'ils sont établis par la loi.

Honore tes parents.

Fais ce qui n'affligera pas ta mémoire.

N'admets point le sommeil dans tes yeux avant d'avoir examiné trois fois dans ton âme les œuvres de ta journée.

Demande-toi : Où ai-je été? Qu'ai-je fait? Qu'aurai-je dû faire?

Ainsi, après une vie sainte, lorsque ton corps retournera aux éléments, tu deviendras immortel et incorruptible : tu ne pourras plus mourir (288).

Chapitre XV. — *De l'immortalité de l'âme chez les Hébreux.*

Le Rationaliste. — Les Juifs puisèrent chez les Perses les premières notions des récompenses et des châtiments d'une autre vie, par conséquent du dogme de l'immortalité de l'âme et de la résurrection des morts..... Il n'est point fait mention d'un article si important dans aucun des livres de Moïse; sa loi ne parle nulle part d'un dogme fait pour servir de base à toute religion révélée. Ce législateur ne propose aux Juifs que des récompenses et des châtiments temporels, sans indiquer rien qui puisse même faire soupçonner l'existence d'une autre vie.

Ce dogme ne commence à paraître que dans le second livre d'*Esdras*, écrit quatre cents ans avant l'ère chrétienne.... Daniel, captif à Babylone, est le premier des écrivains hébreux qui parle de la résurrection des morts et du dogme d'une autre vie...

Du temps de Jésus même, le dogme de la résurrection ne paraît point avoir été encore généralement adopté par les Juifs; ce réformateur de la loi mosaïque ne fait aucun reproche aux Saducéens qui niaient cette résurrection (*Esprit du judaïsme*, c. 10, p. 144; *Christian. dévoilé*, c. 8, p. 108; *Dict. philos.* et *Questions sur l'Encyclop.*, Ame, etc.; *Philosophie de l'histoire*, c. 25; *Examen important*, c. 3; *Traité sur la Tolérance*, c. 13; *Lettres à M. de Beaumont*, p. 82; *Bible enfin expliquée*, p. 92 et 163, etc.; Morgan, t. I, p. 447; t. II, p. 215, 217.)

L'Apologiste. — « Nous pensons qu'on s'est fort exagéré l'absence de tout dogme sur l'existence future, dans la religion juive. Moïse parle dans le *Deutéronome* de l'évocation des morts, et les écrivains sacrés font à l'immortalité de l'âme des allusions fréquentes.

« L'histoire de la Pythonisse d'Endor prouve que l'opinion d'un séjour que les morts habitaient était une opinion vulgaire. Isaïe représente le roi de Babylone entrant dans leur demeure et poursuivi des moqueries et des sarcasmes de ceux qui l'y ont précédé (xxvi, 19). Ezéchiel compare le rétablissement des Juifs dans leur ancienne prospérité à la résurrection. L'on peut opposer un passage de Job (xix, 25-27). Elie, en ressuscitant l'enfant de la veuve, demande à Dieu de faire revenir l'âme de l'enfant, et l'âme rentre dans ce corps déjà sans vie (*Rois*, xvii, 3). L'*Ecclésiaste*, à côté de son matérialisme digne d'Epicure (288*), dit que la poussière retourne à la terre d'où elle est venue, et l'âme à Dieu qui l'a créée (xii, 7). Daniel divise en deux catégories ceux qui sont couchés dans la poudre, et dont les uns se relèveront pour la vie éternelle et les autres pour l'opprobre et le châtiment (xxii, 2, 3). Tobie (ii, 15-28) compte sur la vie que Dieu donnera à ceux qui ont une foi ferme et qui marchent dans ses voies avec confiance. Il est enfin parlé, dans plusieurs endroits de la Bible, de Bélial, le roi des ombres, qui gouverne ceux qui ne sont plus. Du temps des Machabées les Juifs prient pour leurs morts. Les Machabées meurent en espérant une vie meilleure, et leur mère les encourage par cet espoir (*Machab.*, *II*; Josèphe, — Guénée pag. 86).» (*Voy.* le même, pag. 94, sur le séjour des morts (*Schéôl*) et de plus Goffres, I, 499; et Staudlin, *Relig. magaz.* — (B. Constant. *De la relig.*, liv. ix, ch. 7.)

Chapitre XVI. — *Les Hébreux ont cru à l'immortalité de l'âme.*

« *Les Hébreux*, dites-vous, *ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme.* Au premier coup d'œil ce reproche paraît plus fondé que l'autre (de faire de Jéhovah un Dieu national), et je me vois obligé, pour y répondre, d'entrer dans de plus longs détails. On a souvent répété, sur la foi de Voltaire et d'autres détracteurs de la Bible, qu'il n'y a dans ce livre aucune mention d'une vie future, et que les Hébreux ignoraient complétement l'immortalité de l'âme. Ce reproche, reproduit avec tant d'affectation dans le dernier siècle, et même encore de nos jours, n'avait pas le mérite de la nouveauté (289).

« Au moyen âge, les écrivains arabes, moins intéressés que les chrétiens à reconnaître aux Juifs la croyance à une vie future que Jésus trouvait dans les livres de Moïse, les Arabes, dis-je, reprochaient à ces livres de ne pas parler de cette croyance. L'historien Aboulféda dit: « Dans la Thora (290) « on ne fait point mention de la résurrection « ni de la vie future, on n'y blâme pas les « choses mondaines, et on n'y recommande « pas l'abstinence. »

« Je n'insisterai pas sur la réponse que, se-

(287) Tac., *de Mor. Germ.*; Strab. Cæs., *Com. Edda.*, et .

(288) Ces citations sont tirées du *Génie du Christianisme*.

(288*) On trouvera plus loin une réponse à cette assertion.

(289) En France, l'école de Voltaire a abordé cette question avec peu de connaissance de cause. En Allemagne, elle a été agitée avec plus de profondeur; elle y fut soulevée pour la première fois dans les *Fragments de Wolfenbuttel*, publiés par Lessing (Note de M. Munk.)

(290) La loi de Moïse.

lon l'Évangile de saint Matthieu, Jésus aurait faite aux Saducéens; elle me paraît peu habile, et sent trop la méthode rabbinique (291). Mais quel sens voulez-vous donner à cette expression si souvent répétée dans le *Pentateuque : être réuni à son peuple ou à ses ancêtres?* On a dit qu'il s'agit tout simplement de la sépulture, et on a pensé à des caveaux où étaient déposés les restes des membres d'une même famille (292); mais on ne s'est pas donné la peine de vérifier tous les passages de la Bible où cette expression se trouve et où la *réunion aux ancêtres* est expressément distinguée de la sépulture. Abraham est *réuni à son peuple*, mais il est enseveli dans le caveau qu'il avait acheté près d'Hébron, et où Sara seule est enterrée. La mort de Jacob est rapportée dans les termes suivants (293) « Jacob, ayant achevé de don-« ner des ordres à ses fils, retira ses pieds « dans le lit, expira, et *fut réuni à ses peuples.* » Ensuite le corps est embaumé; les Égyptiens célèbrent le deuil pendant soixante-dix jours, et ce n'est qu'après ce long espace de temps que Joseph conduit les restes de son père au pays de Chanaan, pour les enterrer auprès d'Abraham et d'Isaac. Aaron meurt sur le mont *Hor* et y est enterré; aucun membre de son peuple n'y repose, et pourtant il est *réuni à son peuple* (294). Il en est de même de Moïse qui meurt sur le mont *Abarim*, et dont personne même ne connaissait le tombeau (295). Voilà plus d'exemple qu'il n'en faut pour prouver que la *réunion aux ancêtres* est autre chose que la sépulture, et que les Hébreux du temps de Moïse croyaient à un séjour où les âmes se réunissaient après la mort.

« Ce séjour était dans l'intérieur de la terre (296), sombre et triste, à peu près comme le *Nadès* (ἅδης) des Grecs et *l'Orcus* des Romains; les Hébreux l'appelaient *Scheôl*, שאול, et il en est clairement parlé dans le *Pentateuque*. Jacob, en recevant la nouvelle de la mort de Joseph, dit : *Je descendrai en deuil auprès de mon fils dans le* Scheôl (297). Ce Scheôl, serait-ce la tombe? Mais Jacob croyait son fils déchiré et dévoré par une bête féroce, et il ne pouvait espérer que ses ossements reposeraient auprès de ceux de Joseph.

« Moïse défend sévèrement la *nécromancie* (298); cette défense elle-même ne suppose-t-elle pas la croyance à la durée de l'âme (299)?

« Je dois ici m'élever contre l'interprétation de M. Cahen, qui traduit le passage que je viens de citer, par les mots suivants : *Je descendrai pleurant vers mon fils dans la tombe.* Dans la note, tout en citant la version des Septante εἰς ᾅδου, M. Cahen dit qu'il faut entendre ici par le mot *Scheôl la fosse sépulcrale, le tombeau.* Cette interprétation non-seulement est inadmissible, comme je l'ai observé pour le passage en question, mais il résulte avec évidence de la plupart des passages de la Bible où se trouve le mot Scheôl, que c'est un séjour des morts, semblable au *Tartare.* Les ombres qui l'habitent sont appelées רפאים, *rephaim* (les faibles). Dans le sublime poëme sur la chute du tyran de Babylone, que nous trouvons parmi les prophéties d'Isaïe (ch. 14), le *Scheôl* tremble à l'arrivée du tyran, et les *rephaim* s'émeuvent. Dans le même livre (ch. xxxviii, v. 10), il est question des *portes du Scheôl;* dans Job (ch. xvii, v. 16), de ses *verroux;* dans les *Prov.* (ch. ix, v. 18), de ses *vallées.* Il mérite d'être observé que le mot שאול, bien loin d'être nom générique dans le sens de *tombe*, est toujours considéré comme nom propre, et n'a *jamais l'article.* Cette circonstance m'a frappé surtout dans les passages où le mot *Scheôl* se trouve en parallélisme avec un autre mot qui a l'article, comme, par exemple, *Habac.*, ch. 2, v.

(291) M. Bonnetty fait sur ce passage la remarque suivante :

« Elle nous paraît, au contraire, répondre parfaitement à la demande, et apporter une preuve sans réplique, pour les Saducéens, de l'immortalité de l'âme. Les Saducéens parlaient à Jésus d'une femme qui avait eu sept maris, et lui demandaient auquel des sept maris elle appartiendrait lors de la résurrection. Jésus leur répondit : « Vous êtes dans l'er-« reur, ne sachant pas les Ecritures ni la puissance « de Dieu. Car à la résurrection il n'y aura point « de mariage, ni de femme à prendre ou à donner; « mais les hommes seront comme les anges de « Dieu dans le ciel. — Pour ce qui est de la *résur-« rection* des morts, n'avez-vous point lu ce que « Dieu a dit parlant à vous : *Je suis le Dieu d'A-« braham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob?* Il « n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. » (*Matth.*, xxii, v. 29)

« En effet, Abraham, Isaac et Jacob étaient morts au moment où Dieu s'exprimait ainsi en parlant à Moïse (*Exode*, chap. iii, v 6). Si donc Dieu est le Dieu des *vivants*, il fallait nécessairement qu'ils vécussent quelque part malgré leur *mort*, et, ainsi, que l'âme fût *immortelle.* Ce n'est donc pas sans raison que l'Evangéliste ajoute que la foule comprit cette réponse, et l'*admira dans sa doctrine.* »

(292) M. Cahen lui-même était d'abord tombé dans cette erreur, en traduisant (*Genèse*, ch. xxv, v. 8 et 17) les mots ויאסף אל עמיו par *il fut enseveli auprès des siens;* mais il a été obligé plus tard de se rendre à l'évidence. (Voy. *Genèse*, ch. xxxv, 5 et ch. xlix, v. 29, et 33.)

(293) *Genes.* xlix, 33.

(294) *Nomb.*, xx, 24. *Deuter.*, xxxii, 51.

(295) *Deuter.*, loc. cit., et xxxiv. 4.

(296) Voy. *Num*, xvi, 30, 33; *Deuter.*, xxxii, 22; *Ps.* lxxxvi, 13.

(297) *Gen.* xxxvii, 33.

(298) *Lev.* xix, 31; xx, 6; *Deuter.* xviii, 11.

(299) Le passage du *Deutéronome* est bien clair : Moïse défend qu'il se trouve parmi les Israélites quelqu'un qui *interroge les morts,* דרש אל המתים. On a douté du sens à donner au mot אוב; mais il résulte avec évidence de plusieurs passages de la Bible que ce mot désigne aussi une espèce de *nécromancie.* (Voy. *I Sam.*, xxviii, 7 et suiv., *Isaïe*, viii, 19.) Plusieurs savants, et entre autres Selden (*De Diis Syris syntagm.*, i, cap. 2), ont adopté l'opinion de Josephe et des Septante, en donnant au mot אוב le sens de *ventriloque;* ce sens

5, et *Cant.* (VIII, 6), où on lit בשאול et כבוות. Le mot s'est conservé dans la langue syriaque, où שׁאול signifie *enfer* ou *purgatoire*. Les rationalistes les moins attachés au dogme, et qui n'ont vu dans la Bible que ce que la saine raison leur y a fait voir, n'ont pu s'empêcher de reconnaître aux anciens Hébreux la croyance à une vie future. (*Voy.* entre autres MEYER, *Commentatio de notione Orci apud Hebræos*; les articles רפאים et שאול dans le Dictionnaire de M. GESENIUS, et M. PAULUS, *Philologische Clavis über die Psalmen*, *Ps.* VI, 6, et *Ps.* LXXXVIII, 11.)

« Dans les livres des Prophètes, les traces de la doctrine de l'immortalité se présentent plus clairement que dans le *Pentateuque*, et il résulte même de quelques passages, que les croyances populaires admettaient une différence après la mort entre les âmes des vertueux et celles des méchants. Dans le premier livre de *Samuel* (300), une simple femme dit à David : *L'âme de mon maître sera enveloppée dans le faisceau de la vie auprès de Jéhovah ton Dieu, mais il frondera l'âme de tes ennemis dans le creux de la fronde.*

« Dans le même livre (301), Saül fait évoquer par la pythonisse d'Endor l'ombre du prophète Samuel, qui dit au roi (302) : *Demain, toi et tes fils vous serez avec moi.* Tout ce récit ne prouve-t-il pas que l'auteur du livre, ainsi que ceux pour qui il écrivait, croyaient à l'existence de l'âme de Samuel, et à une espèce d'Orcus où les âmes se réunissaient ?

« Quand le prophète Elie prie Dieu de ressusciter l'enfant de la veuve de Sarephta, il s'exprime ainsi (303) : *Seigneur, mon Dieu, que l'âme de cet enfant revienne dans son corps.* Sa prière est exaucée, et *l'âme de l'enfant revient dans son corps, et il revit* (304).

« Mais la doctrine de l'immortalité de l'âme est encore plus clairement énoncée dans le livre de *Kohéleth* (Ecclésiaste) : *Lorsque l'homme va à la maison de l'éternité* (305), *la poussière retourne à la terre, telle qu'elle était, mais l'esprit retourne vers Dieu qui l'a donné* (306).

« Tous ces passages prouvent combien il était téméraire de soutenir que les Hébreux ignoraient absolument la permanence de l'âme après la mort. Mais, demandera-t-on, pourquoi Moïse n'en a-t-il pas fait un dogme de sa religion ? Pourquoi les prophètes après lui, qui tous manifestent la tendance de spiritualiser ce qui restait de matériel dans le culte de Moïse, n'ont-ils jamais parlé d'une manière explicite de cette croyance consolante ? Il ne sera pas difficile de répondre à cette objection. L'esprit humain a conçu la doctrine de l'immortalité de l'âme de trois manières différentes : 1° comme dogme religieux, n'ayant pour base que la tradition et la croyance, et c'est sous cette forme qu'elle se présente chez tous les peuples de l'antiquité ; 2° comme *philosophème*, se fondant sur la pure spéculation, sans admettre des données positives, telle qu'elle a été présentée par quelques philosophes anciens et modernes ; et 3° comme croyance religieuse, épurée par la spéculation philosophique, telle que nous la voyons en général dans le judaïsme moderne et le christianisme. Le dogme abandonné à lui-même conduit à la superstition et au matérialisme (307) ; le philosophème ou la spéculation non-seulement ne peut trouver accès dans l'esprit des masses, mais j'ose soutenir que la doctrine de l'immor-

paraît plutôt appartenir au mot ידעני ; la version chaldaïque rend ce mot par זכורך, *zacourou*, et Photius rapporte un passage de Jamblique d'après lequel les Babyloniens appelaient le ventriloque *sachoura* (σαχχουρα). (*Voy.* PHOT., *Myriobiblon*, cod. 94, éd. Hœsch. et Schott, page 241. (Note de M. MUNK.)

(300) Ch. XXV, 29.

והיתה נפש אדני צרורה בצרור החיים את יהוה אלהיך ואת נפש איביך יקלענה בתוך כף הקלע.

Les meilleurs commentateurs, tant israélites que chrétiens, s'accordent à trouver dans ces mots une allusion aux récompenses et aux châtiments dans la vie future. (*Voy.* entre autres MENASSÉ BEN ISRAEL, *De resurrectione mortuorum*, lib. I., cap. 11 ; et Edouard POCOCK, *Append. notarum miscellan.*, *ad Portam Mosis*, cap. 6). Ce dernier cite le commentaire arabe de Rabbi Tanchoum de Jérusalem, et je crois utile de reproduire ici une partie de sa citation : « L'opinion de tous les commentateurs à l'égard de ce verset (dit Rabbi Tanchoum), c'est qu'il renferme un enseignement sur l'état où se trouvera l'âme, et sur ce qu'elle deviendra après s'être séparée du corps. On distingue deux états différents : Il y a des âmes qui occupent un degré élevé et une place fixe auprès de leur maître, qui vivent éternellement, sans plus mourir, sans être anéanties ; il y en a d'autres qui sont le jouet des flots de la nature, qui ne peuvent se fixer, ni se reposer, et qui ne trouvent dans leur immortalité que douleurs éternelles, et angoisses perpétuelles, semblables à la pierre qui, sortie de la fronde, tournoie dans l'air, selon la force du frondeur, et tombe ensuite par la force naturelle de sa gravité. Mais l'âme n'a ni gravité qui puisse la faire tomber, ni légèreté par laquelle elle puisse s'élever ; elle est donc sans cesse en butte à la stupeur, à l'inquiétude, à la tristesse et à la douleur jusqu'à un temps infini. »

Maïmonides, dans son commentaire sur la *Mischna*, cite également ce verset du livre de *Samuel*, en parlant de l'immortalité de l'âme (*Voy.* l'*Introduction* au dixième chapitre de *Synhédrin*.) (Note de M. MUNK.)

(301) Ch. XXVIII, 7 et suiv.

(302) Ch. XXVIII, 19.

(303) 1er livre *des Rois*, XVII, 21

(304) Ibid., 22.

(305) Ch. XII, 5.

(306) « Il est vrai que dans ce livre, qui paraît être composé de différents fragments de philosophie, il y a d'autres passages qui expriment des doutes sur l'immortalité de l'âme, mais ces doutes eux-mêmes prouvent l'existence de cette doctrine chez les Hébreux. » (MUNK.) — « M. Munk, ajoute M. Bonnetty, aurait pu dire plutôt que dans ce livre il y a deux interlocuteurs, un *croyant*, et l'autre *impie*. Ce qui explique suffisamment les doutes. »

(307) Nous n'avons pas besoin de faire observer que nous laissons à M. Munk la responsabilité de plusieurs idées qui terminent cet article

talité représentée d'une manière purement spéculative, ne peut jamais s'affermir solidement, même dans les esprits les plus philosophiques; j'ose soutenir que la lecture du *Phédon* n'a jamais porté la conviction dans l'esprit de qui que ce soit, sans qu'on eût apporté à cette lecture un germe de croyance; ou du moins ce ne fut qu'une conviction momentanée, due plutôt à l'éloquence entraînante du poëte qu'au raisonnement du philosophe, et c'est sans doute un de ces moments d'entraînement qui coûta la vie à Cléombrote, s'il est vrai (comme nous le lisons dans une épigramme de Callimaque) qu'il sauta dans la mer sans aucun autre motif que celui d'avoir lu le *Phédon* de Platon (308). Le seul moyen de répandre la doctrine de la permanence de l'âme sous une forme qui eût de la dignité et en même temps des chances de succès, c'était d'en appeler à la croyance, c'est-à-dire à une voix intérieure qui nous dit que Dieu est la bonté et la justice; que l'homme vertueux, dont la carrière terrestre est parsemée d'épines, doit enfin trouver une compensation dans une autre vie, et d'épurer cette croyance, en la spiritualisant et en la détachant de tout matérialisme, auquel l'esprit humain ne s'abandonne que trop facilement. Mais cette épuration elle-même n'est possible que lorsque les esprits sont parvenus à un haut degré de culture. Aussi voyons-nous la doctrine de l'immortalité avorter chez tous les peuples anciens; elle se présente chez les Indiens et les Egyptiens (309) sous la forme de métempsycose; chez les Parsis, comme chez les anciens peuples de l'Europe, elle est défigurée par les fables les plus absurdes, et dans l'islamisme même, elle est entachée d'un sensualisme révoltant.

« Les Hébreux du temps de Moïse n'étaient certainement pas plus aptes que les autres peuples à concevoir une doctrine toute spirituelle; telle qu'elle existait, elle était peu digne du déisme de Moïse. Il ne pouvait guère l'encadrer dans son système religieux, et il aimait mieux la laisser subsister comme croyance populaire que d'en faire un dogme religieux qui fût en désaccord avec son monothéisme; car il savait bien que tôt ou tard ce monothéisme bien compris devait faire naître des idées plus pures sur l'âme et son immortalité, et l'effet moral que ce dogme aurait dû avoir pour le moment était aussi bien ou peut-être mieux produit par les récompenses et les châtiments temporels dont parle Moïse. Je ne puis m'empêcher de citer à ce sujet les paroles d'un des plus célèbres écrivains de l'Allemagne; Frédéric Schlegel, en parlant de l'utilité que peut avoir pour nous l'étude de la littérature indienne, fait sentir combien nous apprenons par là à apprécier les vérités de l'Ecriture-Sainte, et sa supériorité sur tout ce que l'Orient a produit (310) : « Le contraste de l'erreur, dit-il, nous montre la vérité dans une lumière nouvelle et « plus brillante, et en général l'histoire de « la plus ancienne philosophie, c'est-à-dire « de la manière de penser des Orientaux, « offre le commentaire extérieur le plus « beau et le plus instructif sur l'Ecriture-« Sainte. Ainsi, par exemple, celui qui con-« naît les systèmes religieux des plus anciens « peuples de l'Asie ne s'étonnera point que « la doctrine de la Trinité (311), et surtout « celle de l'immortalité de l'âme, soient plu-« tôt indiquées dans l'Ancien Testament, et « légèrement touchées, que développées « avec détail et posées comme bases de la « doctrine religieuse. On ne pourra guère « soutenir avec quelque vraisemblance, « même historique, que Moïse, initié dans

(308) Ἄξιον οὔτε ποθὼν θάνατον κακὸν, ἀλλὰ Πλάτωνος, Ἓν τὸ περὶ ψυχῆς γράμμ' ἀναλεξάμενος. Cicéron fait mention de cette épigramme dans ses *Tusculan. (Quæst.*, lib. I, ch. 84). (Note de M. MUNK.)

(309) Hérodote (lib. II, ch. 123) attribue bien clairement aux Egyptiens la doctrine de la métempsycose : ..... Τοῦ σώματος δὲ καταφθίνοντος, ἐς ἄλλο ζῷον αἰεὶ γονόμενον ἐνδύεται, κ. τ. λ. L'auteur des *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois* (DE PAW) prétend que Hérodote s'est trompé, et que c'est lui aussi qui a induit en erreur Clément d'Alexandrie, Diogène Laërce et Philostrate (tom. II, pag. 169); mais, comme à l'ordinaire, il ne cite pas d'autorités suffisantes pour prouver cette prétendue erreur d'Hérodote. Il dit dans la note : « Servius, le commentateur de Virgile, attribue aussi une opinion singulière aux Egyptiens, mais *qui est manifestement fausse*, » et il veut parler sans doute de ce que Servius observe, dans son commentaire sur l'*Enéide* (iv. III, vers. 68), que les Egyptiens tâchaient de conserver longtemps le corps des défunts, pour que l'âme leur restât soumise, et qu'elle ne pût de sitôt passer dans d'autres corps. Je crois, au contraire, que ce passage de Servius mérite de fixer l'attention en ce qu'il renferme la clef des contradictions qui existent entre les anciens auteurs par rapport à la métempsycose chez les Egyptiens. On avait de la peine à comprendre comment un peuple qui croyait à la métempsycose pouvait attacher tant d'importance à la conservation des corps; selon Servius ce serait justement cette croyance qui aurait donné aux Egyptiens l'idée d'embaumer les corps, pour préserver l'âme de la transmigration, qui, selon la croyance populaire, ne pouvait avoir lieu qu'après l'entière destruction du corps, ce qui s'accorde parfaitement avec les expressions d'Hérodote : Τοῦ σώματος καταφθίνοντος. Au reste, la transmigration des âmes humaines dans des corps d'autres animaux se trouve représentée sur beaucoup de monuments égyptiens. (Voy. *Description de l'Egypte*, vol. II, pag. 165 et suiv.) (Note de M. MUNK.)

(310) *Ueber die Sprache und Meisheit der Indier*, pag. 190 et 199.

(311) Sous le rapport de la Trinité, Schlegel partage l'erreur de plusieurs autres écrivains, philosophes ou mystiques, qui ont prétendu trouver dans l'Ancien Testament des allusions à cette doctrine. (MUNK.)

Dans *le Christ et l'Evangile* j'ai prouvé que les Hébreux avaient eu connaissance du dogme de la Trinité. Quant aux connaissances des païens sur ce point et aux différents systèmes qu'on a construits là-dessus, je suis obligé encore de renvoyer les lecteurs au même ouvrage.

« toute la sagesse des Egyptiens, ait ignoré « ces doctrines, généralement répandues « chez les peuples les plus civilisés de l'an- « tique Asie. Mais si nous considérons que « chez les Indous, par exemple, c'était jus- « tement à cette haute vérité de l'immorta- « lité de l'âme que s'attachait la plus gros- « sière superstition avec des liens presque « indissolubles, nous nous expliquerons fa- « cilement le procédé du législateur divin, « même sous le rapport extérieur. »

Et si telle fut en effet la pensée de Moïse et des prophètes, elle n'a été que trop justifiée par la suite; car plus tard, quand la doctrine de l'immortalité de l'âme devint pour les juifs un dogme religieux (probablement pendant l'exil de Babylone), et qu'elle prit la forme sous laquelle elle a passé dans le christianisme, elle ne put encore être conçue d'une manière toute spirituelle. Ainsi, sans parler de la résurrection des corps, doctrine commune aux juifs modernes et aux chrétiens, mais qui, certes, n'a jamais été dans la pensée de Moïse ni des prophètes avant l'exil de Babylone (312), la métempsycose elle-même ne manquait pas de partisans; on en trouve des traces dans le Nouveau Testament (313), et quelques cabalistes n'ont pas craint de l'ériger en dogme (314), quoiqu'elle fût en contradiction manifeste avec la résurrection des corps. Mais les plus grands représentants du judaïsme moderne ont fait justice de ces doctrines matérielles (315). R. Saadia Gaon, cabaliste lui-même, s'élève avec force contre la métempsycose (316), et Maimodines n'a pu cacher son éloignement pour la doctrine de la résurrection des corps, telle que l'ont conçue la plupart des théologiens juifs et chrétiens (317); et toutes les doctrines que les rabbins philosophes du moyen âge ont professées sur l'âme d'une manière spéculative,

(312) La doctrine de la *résurrection* a eu son origine chez les Mages, et il en est souvent question dans les livres de Zoroastre (Voy. *Zend Avesta*, par Anquetil du Perron, tome II, pag 411). De Perse elle a passé chez les Juifs, pendant l'exil de Babylone. Nous trouvons une allusion à cette doctrine dans l'une des allégories d'*Ezéchiel* (ch. xxxvii). Dans *Daniel*, elle est érigée en dogme religieux; mais le livre que nous possédons sous le nom de *Daniel* ne remonte probablement pas au delà de l'époque des Machabées. (Munk.)

(313) Voici le passage que cite M. Munk : « Comme Jésus passait, il vit un homme qui était aveugle-né; — alors ses disciples lui demandèrent : Maître, est-ce pour ses péchés ou pour ceux de son père ou de sa mère, qu'il est né aveugle?

« Nous ne concevons pas, dit M. Bonnetty, comment M. Munk a pu voir là des traces de la *transmigration* des âmes; il y a tout au plus des traces de la *transmigration* ou de la *transmission* du *mérite* et du *démérite*, ce qui est bien différent. D'ailleurs, quelle que fût la pensée des apôtres, Jésus y coupa court en disant :

« Ce n'est ni pour ses péchés ni pour ceux de son père et de sa mère (qui il est aveugle), mais afin que les œuvres de Dieu paraissent en lui. » (*Jean*, ix, 1, etc.)

(314) Ils l'appellent גלגול הנשמות, *la révolution des âmes;* ils parlent aussi d'une autre transmigration, qu'ils appellent עבור, *ibbour* (*impregnation*) : c'est lorsque l'âme d'un défunt passe un certain temps dans le corps d'un homme vivant, qui alors a deux âmes. (Note de M. Munk.)

(315) Nous sommes étonné, dit M. Bonnetty, de voir M. Munk partager cette opinion. La résurrection des corps était connue des Juifs fort avant la captivité de Babylone. On en trouve des preuves dans ce fameux passage de *Job* : « Je sais que mon « Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je « me relèverai de la terre, que je serai de nouveau « revêtu de ma dépouille mortelle; que je verrai « mon Dieu dans ma chair. Cette espérance repose « dans mon cœur (ch. xix, 25). »

« Il nous semble que ce passage valait la peine d'être discuté. M. Munk nierait-il l'authenticité du livre de Job, ou bien partagerait-il l'opinion de ceux qui attribuent ce livre à Daniel ou à Salomon? Mais alors il fallait dire quelques mots pour réfuter l'opinion des talmudistes (*Baba-Batra*, ch. I), et de la plupart des rabbins, lesquels, de concert avec les Pères grecs et syriens, croient que ce prêtre a été composé par Moïse, probablement avant la sortie d'Egypte. D'ailleurs, nous croyons que tous les dogmes primitifs n'ont pas été consignés dans la Bible. La tradition en conservait un grand nombre. La croyance même des Mages ne pouvait leur venir que de cette tradition. »

(316) « J'ai trouvé des hommes, dit R. Saadia, qui s'appellent Juifs, et qui néanmoins croient la métempsycose...; il y en a même qui pensent que l'âme de l'homme passe dans l'animal, et celle de l'animal dans l'homme; ce sont des absurdités et des folies, etc. » (*Voy.* l'ouvrage de R Saadia, intitulé האמונות ותדעות (*Les croyances et les opinions*, liv. VI, chap. 7). (Munk.)

(317) Dans son commentaire sur la *Mischna* (Synhédrin, ch. 10.), Maimonide fait mention deux fois de la résurrection. Dans le premier passage il dit : « Quant à la résurrection des morts, elle appartient aux doctrines fondamentales de la loi de Moïse, et quiconque n'y croit pas a rompu toute liaison avec la religion juive; ce sont les justes qui ressusciteront. » Et dans l'autre passage: Le treizième article, *c'est la résurrection des morts, que nous avons déjà expliquée.*

(ואלקאעדה אלתאלתה עשר תחי'ת המתי'ם וקו ג'אזהא)

C'est ainsi que Maimonide a glissé sur son treizième article de foi, quoiqu'il s'en soit beaucoup occupé sur les douze premiers. Dans plusieurs parties de la *Main Forte*, יחזקה, où il revient sur tous les articles de foi; par exemple, dans les traités *Kessodé*, *Hatthorah*, *Déoth*, *Tkeschousah*, il indique à peine son treizième article, et il n'en dit pas un mot dans son célèbre *Guide des égarés*. Il écrivit plus tard un petit traité sur la résurrection des morts, pour éloigner de lui tout soupçon d'hérésie; mais il n'en donne que des idées vagues, qui étaient bien loin de satisfaire les partisans de cette doctrine. Parmi ces derniers on distingue *Nachmanide*, ou *R. Moïse ben Nachman*, qui a consacré un chapitre à cette matière dans son *Thorath Adam*, et qui (comme l'a observé Abravanel), s'approche le plus des opinions des théologiens chrétiens sur la résurrection. (Munk.)

« D'après la lecture même de cette note, dit avec raison M. Bonnetty, il nous semble au contraire prouvé que Maimonide croyait à la résurrection. Parce qu'il ne s'est pas étendu ici sur cet article, il me semble qu'il est peu logique de conclure, en opposition à son assertion formelle, qu'il n'y croyait pas. »

les anciens rabbins, dans leur langage poétique, mais plus populaire, les avaient déjà résumées par les paroles suivantes : « Il « n'en est pas du monde futur comme de ce « monde-ci ; il n'y a dans le monde futur ni « manger, ni boire, ni procréation, ni né« goce, ni envie, ni haine, ni passion ; mais « là les justes sont assis, la tête couronnée, « et jouissant de l'éclat de la majesté di« vine (318).» (MUNK.)

« Malgré les notes où nous avons cru devoir relever quelques opinions de M. Munk, ajoute le directeur des *Annales*, nous ne pouvons que rendre justice à son travail et au ton de modération et de bonne foi qui y règne. Nous croyons cependant qu'il a négligé plusieurs raisons qui nous semblent être d'un grand poids dans cette question.

« La première, c'est que l'immortalité de l'âme étant crue de divers autres peuples, tels que les Perses, les Egyptiens, etc., il s'ensuit que c'était un dogme de la tradition primitive ; or, il est bien difficile de supposer que les Hébreux aient ignoré un de ces dogmes, eux qui étaient les gardiens les plus fidèles de cette tradition, eux qui avaient vécu si longtemps parmi les Egyptiens.

« La deuxième raison, c'est que, si l'immortalité de l'âme n'avait pas été un dogme de la croyance, comment les prophètes et les prêtres n'auraient-ils pas réclamé, eux qui étaient si sévères à ne laisser introduire aucune croyance étrangère, eux qui ne cessaient de répéter qu'on ne devait croire que ce qui avait été cru de leurs pères ; si donc ce dogme a passé, sans être contredit, dans quelques-uns de leurs livres après la captivité de Babylone, c'est qu'il était déjà connu et bien auparavant.

« Mais la dernière et la plus forte preuve de l'immortalité de l'âme est celle que Moïse a inscrite en tête de son livre de la *Genèse*, lorsqu'il fait dire à Dieu : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* (319). Comment aurait-on pu regarder comme fait à l'image de Dieu un être qui eût été tout matière et qui fût mort en entier au bout de quelques jours ? Autant eût valu dire que les animaux eux-mêmes étaient créés à l'image de Dieu. Et qu'on ne vienne pas nous opposer que les anciens n'étaient pas assez *spirituels* pour discerner cette *ressemblance* qui s'appliquait à la *spiritualité* de l'âme et à son *immortalité* ; c'est là une erreur des savants modernes, qui, connaissant si peu de chose des croyances antiques, croient qu'elles étaient toutes grossières et toutes matérielles ; c'est une grande aberration. Ce que nous découvrons depuis peu des spéculations métaphysiques des Indous et des Chinois nous prouve qu'ils ont poussé les abstractions de la pensée aussi loin que nous, plus loin peut-être ; aussi croyons-nous fermement que, lorsqu'ils se disaient créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, les Hébreux savaient que, comme lui, ils étaient spirituels, et, comme lui, immortels. »

CHAPITRE XVII. — *Caractère du culte hébraïque avant Moïse.*

LE RATIONALISTE. — Moïse n'a représenté Dieu aux Juifs que comme un monarque sensible aux présents, avide d'offrandes et de sacrifices, pointilleux sur l'étiquette de son culte. Toute la religion judaïque ne consistait qu'en cérémonies, les vertus intérieures n'y entraient pour rien.

Le Dieu des Juifs semble ne s'être révélé que pour être le pourvoyeur et l'intendant des prêtres, qui ne furent eux-mêmes que de véritables bouchers, dont les mains furent toujours baignées dans le sang des hommes et des animaux ; il est le Dieu des armées, de la guerre et du carnage. (*Esprit du Judaïsme*, c. 3, p. 49 ; c. 12, p. 172). Voltaire soutient que les Juifs n'ont appris à prier Dieu que pendant la captivité de Babylone, que les savants en conviennent assez unanimement. « En effet, dit-il, dans « le *Lévitique* et le *Deutéronome* des Juifs, « il n'y a pas une seule prière publique, « pas une seule formule. » (*Philos. de l'hist.*, c. 44. — *Questions encyclopédiques*, art. ORAISON.)

L'APOLOGISTE. — « Le culte des patriarches avait la plus grande simplicité ; ils n'avaient pas de temple, ils adressaient des prières à la Divinité et lui offraient des sacrifices dans tous les lieux et sans avoir des époques fixes pour leurs actes de dévotion. Ils préféraient cependant les hauteurs et l'ombre des bois comme des lieux plus propres à faire naître le recueillement et les sentiments de piété. Dans les endroits où ils avaient reconnu plus particulièrement la manifestation de la Divinité, ils posaient des pierres en monument, et ils les consacraient avec de l'huile, et ces monuments restaient toujours pour eux un objet de respect et de pieux souvenir (*Gen.* XXVIII, 18 ; XXXV, 14). En Egypte les Hébreux avaient conservé quelque notion de Jéhovah, le Dieu de leurs pères, mais il paraît que les pratiques religieuses des Egyptiens ne restèrent pas sans influence sur les Hébreux ; le culte pur de l'époque patriarcale disparut peu à peu pour faire place à des pratiques idolâtres. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XVIII. — *Symbolisme du culte mosaïque.*

« Récemment l'Allemagne a vu paraître un ouvrage savant et grandiose *sur les symboles du culte mosaïque* (320). Dans l'introduction de cet ouvrage, nous lisons le passage suivant : « Les recherches modernes sur

(318) *Thalmud de Babylone, Baracoth.* f. 7, recto.
(319) *Et ait ; Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* (*Gen.*, I, 26.)
(320) *Symbolik des mosaischen cultus.* M. Grandpierre a traité avec étendue cette question capitale dans ses *Essais sur le Pentateuque*, ch. XXIV. La loi cérémonielle et le tabernacle, 3.8—382

les religions de l'antiquité ont eu pour résultat cette certitude indubitable, que la forme matérielle des cultes païens a un caractère figuré, et qu'elle ne doit pas être prise seulement comme quelque chose d'extérieur. Or, le culte mosaïque serait au-dessous et non pas au-dessus de tous les cultes païens, si seul il faisait une exception et si les hommages qu'on y rend à la Divinité n'étaient autre chose qu'une pompe extérieure, un aliment pour les sens grossiers du vulgaire, un plaisir des yeux. Bien au contraire, nous avons dans le mosaïsme un motif de plus qui nous oblige d'accorder à la forme matérielle de son culte un caractère figuré. Le principe distinctif et caractéristique du mosaïsme est l'unité et la spiritualité de Dieu, comme nous l'enseigne le Décalogue dans le premier et dans le deuxième commandement, dans lequel on défend très-énergiquement de représenter la Divinité par une image quelle qu'elle puisse être. Or, avec un être invisible, purement spirituel, sans forme ni image, on ne peut se mettre dans un rapport réel que d'une manière invisible et spirituelle, et jamais ce qui est matériel ne saurait produire un rapport purement spirituel. Ainsi donc, de même que l'objet du culte mosaïque est un Dieu immatériel, invisible, spirituel, de même la forme matérielle de ce culte ne saurait être en elle-même le but, mais l'image et la représentation d'un rapport spirituel. » (Munk, *La Palestine.*)

Chapitre XIX. — *Moïse a-t-il trop multiplié les rites, exagéré les impuretés légales ?*

« En étudiant les anciens cultes de l'Orient, bien loin de faire un reproche à Moïse des pratiques et des cérémonies qu'il prescrit aux Hébreux, on sera étonné, au contraire, qu'il ait pu entreprendre une si immense réforme, en réduisant à si peu de chose les innombrables pratiques par lesquelles tout l'Orient crut honorer ses divinités, et en proscrivant toutes celles qui n'avaient pour base que la superstition et qui ne s'accordaient pas avec le monothéisme et la morale. On comprendra en même temps l'antipathie que Moïse tâcha d'inspirer aux Hébreux pour les cultes étrangers, afin qu'ils conservassent pure et intacte la sublime doctrine qu'il leur avait révélée. . . . . .

. . . . . .

« En comparant, sous ce rapport, les lois des Hébreux avec celles des Indous et des Egyptiens, on trouvera que Moïse a beaucoup simplifié les pratiques de pureté, en abolissant tout ce qui n'était fondé que sur des superstitions et en ne laissant subsister que ce qui pouvait être utile à l'hygiène publique et aux mœurs. Mais la pureté corporelle avait encore un autre but plus élevé ; elle était le symbole de la pureté intérieure, et elle est mise par le législateur dans un intime rapport avec le culte de Jéhovah et avec la sainteté qu'exigeait ce culte. » (Munk, *La Palestine.*)

Chapitre XX. — *De quelques symboles du culte mosaïque.*

« Le symbole de la création qui était achevée le septième jour (*Exod.* xx, 11 ; xxxi, 17) ; le tabernacle représente la résidence de Jéhova au milieu des Hébreux (*Exod.* xxv, 8) ; la circoncision est le symbole de l'élection du peuple hébreu (*Genes.* xvii. 11). Les fêtes, outre leur sens *agronomique*, devaient rappeler de grands souvenirs historiques : la Pâque et ses rites devaient perpétuer la mémoire des grands miracles qui signalèrent la sortie d'Égypte (*Genes.* xii) ; la fête des Tabernacles devait rappeler aux Hébreux leur séjour dans le désert (*Lev.* xxiii, 43). De même nous verrons quelques autres rites dans lesquels on reconnaît facilement le caractère symbolique. » (Munk, *La Palestine.*)

Chapitre XXI. — *Cérémonies mosaïques.*

« La loi cérémonielle donnée au peuple d'Israël par le ministère de Moïse n'est point un vain appareil sans signification et sans but. L'on se tromperait grossièrement, si l'on n'y voyait que la pompe d'un culte propre tout au plus à éblouir les yeux d'un peuple enfant, et à le contenir dans le respect par la majesté et l'éclat des observances religieuses. Le tabernacle n'est pas uniquement le palais terrestre du roi du ciel ; les prêtres ne sont pas les courtisans de ce monarque magnifique ; les ustensiles du temple ne sont pas les meubles précieux et les riches décorations de ses appartements royaux ; les sacrifices ne sont pas de simples marques de respect et de reconnaissance ; les purifications et les ablutions ne représentent pas les convenances de l'étiquette adoptées à la cour du Roi des rois. Cette manière d'envisager le culte mosaïque est étroite et mesquine, elle demeure à la superficie des choses et ne pénètre pas dans l'esprit véritable de cette institution ; elle en méconnaît le caractère essentiellement religieux et moral, elle contredit les intentions avouées du législateur, et se met en opposition directe avec les déclarations les plus expresses du Nouveau Testament.

« Sans doute, il faut en convenir, le culte lévitique dans sa forme extérieure, dans son apparence visible, participe de la nature de toute religion symbolique, et offre, sous ce rapport plus d'un trait de ressemblance avec les religions de l'antiquité. Le peuple juif, autant, plus peut-être, que les autres nations du monde ancien, était incapable de s'élever à l'idée pure, de considérer la vérité abstraite, de saisir le dogme religieux, sans le secours des signes figuratifs et l'appui des pratiques religieuses. Pour arriver à Dieu, il lui fallait la création ; comme marche-pied pour monter au ciel, il lui fallait la terre.

« Dans ce sens, le Seigneur s'est accommodé à sa faiblesse, et lui a donné la re-

ligion, si ce n'est la meilleure, du moins la plus appropriée à ses besoins. Mais quelle différence entre les symboles du paganisme et ceux du mosaïsme ! Là, la nature est prise comme objet du culte et de l'adoration; les forces de la création sont divinisées; Dieu est confondu avec le monde visible; son unité, sa personalité, disparaissent et se perdent dans la doctrine du destin; l'être qui a conscience de lui-même, qui est indépendant, et qui se détermine d'après les règles éternelles de la vérité et de la justice, est sacrifié aux lois aveugles d'une nécessité fatale et désolante. Or, là où il n'y a en Dieu ni individualité ni conscience, comment y aurait-il dans l'homme liberté et moralité? Aussi le culte païen exprime-t-il partout et toujours, dans ses symboles, des rapports physiques, matériels, grossiers, entre l'homme et la nature : il ne faut pas trop s'en étonner, puisque, d'après lui, la nature c'est l'être, c'est la vie de Dieu lui-même. De plus, ce culte manque d'harmonie, parce que les idées mêmes qu'il a charge d'exprimer sont privées d'unité. Ni dans sa religion, ni dans ses symboles, le principe moral ne ressort, ne domine : pour le représenter il faudrait le posséder; or, comme il lui manque, il ne saurait le produire.

« Il en est tout autrement de la religion de l'Ancien Testament. L'unité et la spiritualité de Dieu sont deux doctrines qui lui servent de base. Le créateur du monde, le protecteur d'Israël, Jéhovah est un Dieu personnel; la création est un acte libre de sa toute-puissance; elle n'existe que par lui, mais elle n'est pas lui; elle est un reflet de sa divine majesté, mais elle ne le comprend pas tout entier. Comme l'Eternel a une existence indépendante du monde, il a aussi une volonté libre, sainte, qu'il a révélée à Israël. Le but de cette révélation est d'amener son peuple à avoir communion avec lui; mais cette communion avec lui n'est possible que par la sainteté. Moralité et paix, sainteté et bonheur, sont, dans le système de Moïse, deux termes inséparables : ils résument toute la morale du judaïsme, comme l'unité et la spiritualité de Dieu expriment sommairement toute sa théologie. Or voilà les grands principes que le culte symbolique de l'ancienne alliance met partout en relief. Jéhovah est un Dieu personnel, libre et saint; il n'y a de communion possible avec lui que par la sainteté, c'est-à-dire, par le dévouement à ses lois clairement révélées dans sa parole. Le péché lui est en abomination, il l'a maudit, il le punira: tel est l'abrégé de la doctrine et de la loi cérémonielle du Pentateuque. Ce que la doctrine enseigne, les symboles le figurent; ce que la parole de Jéhovah révèle, les cérémonies le montrent aux yeux. Le symbole est un corps, la cérémonie est une enveloppe qui mesure une idée spirituelle, une vérité religieuse, non pour les cacher ou les absorber, mais pour les rendre plus saisissables, plus saillantes, plus impressives. Dans leurs détails comme dans leur ensemble, les lois lévitiques proclament, au moyen de figures, ce que le Décalogue déclare expressément par la parole, à savoir que, pour s'approcher de Dieu, le pécheur doit se réconcilier avec le Saint des saints, rompre avec le péché, et purifier son cœur et ses œuvres.

« Elle est, elle aussi, un enseignement, une doctrine; mais un enseignement qui tombe sous le sens; mais une doctrine exprimée par des signes. Ce sont les rapports primitifs, naturels, nécessaires entre l'homme et Dieu, manifestés par des cérémonies qui en fixent la nature, l'esprit et le but. Le peuple juif, comme toutes les nations de l'antiquité, réclamait ce mode de révélation; il lui était indispensable, il était un auxiliaire à sa foi et à sa piété, et si l'on niait ce caractère spirituel de la loi mosaïque, on la ravalerait au-dessous des religions du paganisme, dont les plus sensibles et les plus grossières dans leurs symboles eurent toutes pour but, à un degré plus ou moins élevé, l'enseignement religieux. A cette considération générale sur la nécessité et le but de la loi cérémonielle, l'on peut en ajouter d'autres, non moins frappantes. « Ainsi la loi « cérémonielle se proposait de réveiller dans « l'homme la conscience du péché, et de lui « inspirer le besoin de la redemption. Dans « ce sens elle était un joug pesant, qui fai- « sait soupirer le pécheur après la déli- « vrance (*Act.* xv, 10); » elle était un maître sévère, dont les rudes châtiments étaient destinés à presser l'âme travaillée et chargée de se réfugier vers le Christ (*Gal.* v, 1).

« De plus, ses nombreuses pratiques, les détails multipliés de son culte, qui enlaçaient la vie comme dans un vaste réseau, et qui pesaient de tout leur poids sur chaque instant de l'existence, étaient bien propres à mettre un frein aux caprices d'un peuple grossier, intraitable, toujours prêt à la révolte; à imposer des bornes à sa sensualité, et à le retenir dans la crainte du Seigneur. Une discipline moins sévère n'eût pas produit cet effet; des cérémonies moins nombreuses n'eussent pas fait également son éducation.

« Il s'agissait aussi d'attacher Israël à sa religion, et d'assurer tout à la fois la durée de cette nation et la perpétuité de son culte. Or c'est à quoi répondait parfaitement cette multitude d'observances. Car, comme l'a fort judicieusement observé l'auteur de l'*Esprit des lois : Une religion chargée de beaucoup de pratiques attache plus à elle qu'une autre qui l'est moins, et l'on tient beaucoup aux choses dont on est continuellement occupé* (321).

« Il fallait enfin unir étroitement entre eux les Hébreux, et les tenir séparés des peuples étrangers. A cet égard la loi cérémonielle servait de mur de séparation entre le peu-

(321) *Lettres de quelques Juifs*, etc., tom. Ier, p. 167.

ple d'Israël et les nations idolâtres, et les empêchait de former des relations (322). Ces observances singulières, ces pratiques différentes, ces usages diamétralement opposés étaient tout autant de barrières qui empêchaient le mélange et la confusion. A un moment donné, ces barrières devaient tomber et permettre à l'Eglise d'entrer en lutte ouverte avec le paganisme. En soi, le culte mosaïque était, comme l'a fort bien caractérisé un apôtre, un ensemble de *faibles et misérables rudiments* (*Gal.* IV, 9); mais il avait une bonté relative, et cette bonté relative il nous faut savoir l'apprécier. » (GRANDPIERRE, *Essais sur le Pentateuque.*)

CHAPITRE. XXII. — *Explication des rites mosaïques.*

« La supériorité de la religion de Moïse ne se borne pas à la doctrine, elle s'étend jusque sur les rites. Ceux que les livres juifs prescrivent, quelque bizarres qu'ils paraissent à nos esprits empreints d'une civilisation plus avancée, sont moins sanguinaires, moins corrupteurs, moins favorables à la superstition que ceux des peuples asservis au polythéisme sacerdotal.

« Les actes de la plupart des nations sacerdotales étaient calculés de manière à accréditer les superstitions sur lesquelles reposait la puissance des prêtres, les augures, l'explication des songes, l'évocation des morts. La loi de Moïse interdit à plusieurs reprises ces appels faits par l'imposture à la crédulité. « Vous n'userez point d'augures ni d'autres genres de divinations (*Levit.* XIX, 26.) » *Et qu'il ne se trouve personne parmi vous qui consulte les devins, ou qui observe les songes et les augures, ou qui use de maléfices, de sortiléges et d'enchantements, ou qui consulte ceux qui ont l'esprit de Python et qui se mêlent de deviner ou qui interrogent les morts pour apprendre la vérité.* (*Deuter.* XVIII, 10, 11).

« Quand nous retracerons les cérémonies, les coutumes, les modes d'adoration de ces peuples, nous verrons toujours en première ligne les sacrifices humains et les fêtes obscènes. Les Hébreux durent à Moïse d'être préservés de ce double opprobre.

« NOUS LE DIRONS DONC AVEC D'AUTANT PLUS DE CONVICTION QUE NOTRE OPINION S'EST FORMÉE LENTEMENT ET, POUR AINSI DIRE, MALGRÉ NOUS : L'APPARITION ET LA DURÉE DU THÉISME JUIF DANS UN TEMPS ET CHEZ UN PEUPLE ÉGALEMENT INCAPABLE D'EN CONCEVOIR L'IDÉE ET DE LA CONSERVER, SONT A NOS YEUX DES PHÉNOMÈNES QU'ON NE SAURAIT EXPLIQUER PAR LE RAISONNEMENT.

« Voltaire a prétendu que les Hébreux avaient immolé des victimes humaines. Des excès de terreur et de superstition ont entraîné tous les peuples à ces pratiques abominables, mais jamais elles n'ont fait partie du culte habituel des Hébreux comme de celui de l'Inde, de l'Egypte et des Gaules. La loi de Moïse les défend expressément (*Levit.* XX, 23. *Deuter.* XII, 31). S'il rentrait dans notre sujet d'examiner en détail toutes les parties de la législation de Moïse, nous ferions facilement ressortir la même supériorité des lois hébraïques sur des points qui n'ont pas avec la religion un rapport direct. Tandis que nous n'apercevons en Perse qu'une servitude qu'aucune loi, aucune habitude ne tempère, en Egypte qu'une oppression constante et monotone, exercée tour à tour par le sacerdoce et par la royauté, tandis que nous cherchons vainement dans ces pays l'objet d'une admiration si puérile, quelques traces de garanties pour ce qui n'était pas ou prêtre ou soldat : nous voyons dans les institutions de Moïse des semences de liberté qu'on ne peut méconnaître et qui semblent, comme sa doctrine religieuse, mises en réserve pour des temps meilleurs. A côté du législateur paraît un conseil composé des anciens de la nation, et qui délibère et prononce sur toutes les affaires importantes. Le seul objet qu'il faille excepter, c'est le dogme de l'unité divine sur lequel Moïse ne tolère point de contestation et qui, en effet, était son moyen principal et même unique de transformer les Hébreux en un peuple indépendant, ne pouvait être révoqué en doute sans mettre en péril toute son entreprise. Mais sur tout le reste Moïse consulte les anciens du peuple (*Exod.* IV, 29).

« Lors de l'adoption solennelle de la loi il est entouré de ce sénat choisi par le peuple (*Deuteron.*, I, 13). Ce sénat décidait de la guerre et de la paix, et, pour légitimer la guerre, le consentement de tous les Hébreux était requis. *Vous voici tous, enfants d'Israel; voyez ce que vous avez à faire* (*Jud.* XX, 7). Certes ce n'est pas un faible mérite dans Moïse, sorti de la terre d'Egypte où la division en castes était consacrée, d'avoir repoussé cette flétrissante institution. Il eût mieux valu sans doute étendre plus loin cette égalité et ne pas créer un sacerdoce privilégié; mais le bien même a son époque que rien ne devance; le moment de l'affranchissement de l'espèce humaine n'était pas arrivé. Cet affranchissement n'a été prononcé que par le divin auteur de la loi chrétienne. Encore alors ses successeurs se sont-ils hâtés de violer ses préceptes. Moïse ne pouvait aller si loin, et cependant, si nous étudions soigneusement les livres hébreux, nous y verrons le germe de l'abolition plus ou moins éloigné du privilége sacerdotal. *Il arrivera un temps*, dit Jérémie, *où la loi sera écrite au fond de tous les cœurs, où les uns n'auront plus besoin d'enseigner leurs prochains ni leurs frères, ni de leur répéter : Connaissez Jéhovah, car tous le connaîtront depuis le plus petit jusqu'au plus éminent* (*Jérémie*, XXXI, 33, 34). Une circonstance qui n'est pas indifférente et qui nous semble jeter un grand jour sur le sujet que nous traitons, c'est la liberté que Moïse accorde aux prophètes, lors même que ceux-ci ne sont pas de l'ordre sacerdotal, et il est surtout important de remarquer qu'il défend

(322) *Ephes.* II, 14.

cette liberté contre ses partisans les plus dévoués. *Un jeune homme courut à Moïse, et dit : Voilà Eldad et Médad qui prophétisent dans le camp. Aussitôt Josué, fils de Nun, qui était un des jeunes hommes qui servaient Moïse lui dit : Moïse mon seigneur, empêchez-les. Mais Moïse répondit : Avez-vous donc des sentiments de jalousie en ma considération? Plût à Dieu que tout le peuple du Seigneur eût le don de prophétie et que le Seigneur répandit son esprit sur eux* (*Nombres*, XII, 27-29). Comparez cette libéralité de sentiments dans Moïse avec les institutions d'Egypte où il y avait aussi une classe de prêtres nommés *prophètes* mais tirés de l'ordre sacerdotal et héréditaires. Enfin un passage du *Deutéronome* (XVII, 14) prouve que Moïse prévoyait la royauté, c'est-à-dire la fin du gouvernement des prêtres. Il l'annonce sans la désapprouver. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. IV, ch. 11.)

CHAPITRE XXIII. — *Caractère véritable du sacerdoce hébraïque établi contre le* XVIIe *siècle.*

LE RATIONALISTE. — Moïse, pour favoriser sa famille, établit le gouvernement théocratique, c'est-à-dire le gouvernement des prêtres, le plus vicieux et le plus funeste de tous : à ces traits reconnaît-on un sage, un envoyé de Dieu ? (*Esprit du Judaïsme*, avant-prop. p. ij et XIIJ, et c. 2, p. 44 ; *Tableau du genre humain*, pag. 23 ; *Tableau des saints*, c. 1 ; *Bible enfin expliquée*, pag. 134 ; MORGAN, tome II, pag. 134.)

L'APOLOGISTE. — « Qu'on se transporte au temps où vivait Moïse, qu'on se pénètre des nombreuses difficultés qu'il avait à vaincre, et tous les détails de son institution s'expliquent d'eux-mêmes.

« Au milieu d'hommes ignorants et enclins aux superstitions les plus funestes ; au milieu de douze tribus répandues dans douze provinces, livrées surtout à l'agriculture et dirigées par leurs assemblées, leur sénat et leurs magistrats particuliers, il reconnut la nécessité d'un moyen propre à lier fortement ces diverses parties du corps politique, d'un moyen qui appelât sans cesse leurs regards vers le même but et qui prévînt les désavantages reprochés aux républiques fédératives, où l'intérêt de chaque province doit l'emporter, dit-on, sur l'intérêt général. Ses craintes étaient d'autant mieux fondées que, malgré ses efforts, les tribus se jetèrent souvent dans les routes contraires et se firent les unes aux autres un mal qui finit par retomber sur toute la nation.

« Après avoir divisé la tribu de Joseph en deux tribus qui furent Manassé et Ephraïm, et avoir ainsi reconnu treize tribus au lieu de douze, il répandit l'une d'elles parmi toutes les autres, en lui imposant les obligations indiquées. En même temps il institua les sacerdotes ou les ministres principaux du culte, et les lévites destinés aux fonctions secondaires.

« Le pontife, ou grand sacerdote (cohengadol), qui leur servait de président, et qui était comme l'organe suprême du texte de la loi, ne s'éloignait pas du temple, situé dans la ville capitale.

« Le centre de système particulier de conservation et d'union que devait former la tribu de Lévi, correspondait en conséquence au centre même de la république, et le conseil des sacerdotes vivait, pour ainsi dire, sous le même toit que le conseil national qui tenait ses séances dans une portion du temple même.

« Un brillant appareil entourait la place occupée par le texte original de la loi souveraine, excitait l'attention des citoyens, et faisait tourner au profit des lois et de la patrie le goût qu'ont eu les peuples de tous les âges pour les spectacles pompeux.

« De ce centre le système de conservation et d'union s'étendait jusque dans les dernières extrémités d'Israël ; et jusque là il exerçait son influence, non-seulement en ramenant vers le point commun des esprits disposés à diverger, mais en mettant sans cesse, sous les yeux de tous, la loi, à laquelle était attachée leur fidélité particulière.

. . . . . .

« L'étude, l'examen et la manifestation de la loi entraient dans le devoir public, mais la tribu de Lévi fera, par état et chaque jour, ce qui est laissé à la volonté libre et à la conscience de ses frères des autres tribus. Or la différence qui existe sous ce premier point de vue entre les prêtres égyptiens et les sacerdotes hébreux n'est-elle pas radicale, infinie ? Ceux-là faisaient eux-mêmes les lois, cachaient leurs livres aux regards du vulgaire, les changeaient à leur gré et les mettaient en action ; (323) ceux-ci au contraire n'étaient chargés que de conserver intact, comme un dépôt, et d'exposer sans cesse à tous les yeux le texte de la loi fondamentale reconnue par le peuple !...

« Quant à l'autre partie de leurs fonctions, relatives au culte, elle n'est pas entièrement fermée au reste des citoyens. Tout hébreu pouvait, sous le nom de *naziréen* qui veut dire *séparé*, se consacrer à Jéhovah, pour un temps plus ou moins long. Mais il appartenait aux seuls sacerdotes-nés de remplir les grandes cérémonies, de sacrifier les victimes ; et cela était impérieusement dicté par l'état des mœurs.

« Les enfants de Lévi demeuraient soumis à l'égalité de la loi. « *Lex major sacerdotio*, dit le principe ; la loi commande au sacerdoce. » Ils étaient jugés, en présence du peuple, par les magistrats communs : c'est du haut conseil que le grand sacerdote relevait. *A senatu sacerdos judicatur.* Comme les autres tribus, celle de Lévi payait la taxe du *demi-sicle*, qu'on demandait tous les ans aux

(323) Ce que M. Salvador dit des prêtres égyptiens doit se dire de toutes les corporations sacerdotales qui dirigeaient les cultes de l'Asie, comme Benjamin Constant l'a solidement établi.

citoyens pour des choses d'utilité publique ; comme les autres, elle était tenue de verser son sang pour le pays : une foule de soldats et de vaillants capitaines sortirent de ses rangs.

. . . . . .

« Chez les Romains, le collége des pontifes avait dans sa juridiction les adoptions, les mariages, les funérailles, les testaments, les serments, les vœux, les consécrations, la rédaction des annales, la disposition du calendrier, et la fixation, mais en concours avec les jurisconsultes, des règles et formes des procédures judiciaires, et de toutes les choses qui tenaient au droit sacré.

« Dans la prétendue *théocratie* (324) des Hébreux (et y a-t-il rien de plus digne de remarque?), leurs fonctions furent loin d'obtenir une extension si grande. Ils n'étaient nécessaires ni au moment de la naissance des citoyens, ni dans les mariages, ni à leur mort. *La circoncision se faisait aussi dans les maisons particulières*, dit Fleury, *sans ministère de prêtres ou de lévites. Leurs mariages n'étaient revêtus d'aucune cérémonie de religion, si ce n'est des prières du père de famille et des assistants, pour attirer la bénédiction de Dieu... Tout se passait entre parents et amis ; ce n'était qu'un contrat civil.* Une loi expresse les empêchait d'assister aux funérailles; ils n'avaient pas la charge de disposer le calendrier et d'intercaler les jours pour mettre l'année lunaire en harmonie avec l'année marquée par le soleil. Ce n'était pas à leurs mains, mais à celles des anciens et des chefs du peuple qu'étaient confiés les registres du dénombrement, qui avaient quelque rapport avec les registres actuels de l'état civil.

« Mais lorsqu'une question de quelque importance, soit judiciaire, soit administrative, avait été débattue par une assemblée de province, sans amener de résultats satisfaisants, on la portait dans la ville capitale, au grand conseil et aux sacerdotes : ceux-ci la décidaient dans le sens de la *lettre* de la loi, dont ils étaient les conservateurs-nés ; ceux là, profitant de leur avis, y ajoutaient *l'esprit* de cette loi. . . . . .

« *Quand il sera pour vous trop difficile de juger entre meurtre et meurtre, entre cause et cause, entre plaie et plaie, et toutes les choses qui sont un sujet de débats dans vos villes, vous vous rendrez dans la ville capitale, vers les sacerdotes, et vers le juge* (qu'il ne faut pas prendre ici pour un seul homme, mais pour un être collectif) : *vous les interrogerez, et ils vous diront ce que porte le droit.*

. . . . . .

« Gardons-nous d'être injustes à l'égard des sacerdotes; de leur attribuer les principales fautes politiques qui ébranlèrent l'Etat, et surtout de faire reposer, comme on le répète chaque jour, l'emploi du mot *théocratie* sur l'idée que le gouvernement fut, sinon par le droit, du moins par le fait, entièrement livré à leurs mains. Ce n'est pas en qualité de grand pontife que Moïse gouverna la nation; il n'était que simple lévite par sa naissance; il n'offrit des victimes qu'avant que le sacerdoce légal fût institué : c'est comme chef et législateur d'un peuple qu'il avait arraché à l'esclavage. Son successeur Josué, chef comme lui de la nation, appartenait à la tribu d'Ephraïm. Sous sa magistrature, le pontife Eléazar présida, de concert avec ce juge, la commission des douze citoyens qui, sous les yeux des tribus, réglèrent le partage des terres ; et le sacerdote Phinée, son fils, fut mis par le peuple à la tête des dix députés envoyés aux hommes de Ruben et de Gad, pour leur faire des remontrances sur quelques démarches auxquelles les autres tribus avaient donné une fausse interprétation. Hors de là, l'histoire ne parle d'eux que pour le simple service du culte ; bien plus, elle ne nomme pas les sacerdotes dans l'assemblée solennelle du peuple que tint Josué vers la fin de sa vie, et où tous les fonctionnaires actifs du gouvernement sont désignées, savoir: les anciens d'Israël, les chefs des tribus, les juges proprement dits, et les officiers civils ou hommes d'autorité. » (SALVADOR, *Institutions de Moïse*, tome I.)

CHAPITRE XXIV. — *Le sacerdoce mosaïque comparé aux sacerdoces païens.*

« Moïse était bien loin de vouloir introduire parmi les Hébreux des *castes* semblables à celles des Egyptiens.

. . . . . .

« Au fond, tous les Hébreux étaient égaux devant Dieu et devant les lois; ils formaient tous ensemble *un règne de prêtres, un peuple saint* (*Exode*, XIX, 6), et s'il est vrai que les prêtres seuls pouvaient s'approcher de l'intérieur du sanctuaire, le livre de la loi était ouvert à tous, le sanctuaire de la doctrine religieuse était accessible au dernier des Hébreux comme au grand prêtre. . . . .

. . . . . .

« Il y a une immense différence entre les prêtres des Hébreux et la *caste sacerdotale* des Indous et des Egyptiens ; et nous devons encore ici admirer la sagesse du législateur qui sut ainsi, d'un coup, abolir les distinctions de castes, et qui pourtant, pour céder à l'esprit du siècle, en conservait la forme. On sait que les Indous se divisent en quatre castes: les prêtres ou théologiens, les guerriers, les marchands et les serfs; les premiers sortirent de la tête de *Brahma*, les derniers de ses pieds. Chaque caste a ses attributions particulières; la dernière n'a qu'un seul devoir, celui d'obéir toujours aux autres castes, sans jamais leur manquer de respect. Toute liaison entre les castes est sévèrement défendue ; les enfants qui naissent des unions mixtes forment des races

(324) On peut bien dire que la république des Hébreux était une *théocratie*, en ce sens qu'elle reconnaissait Jéhovah pour souverain, et c'est ainsi que M. Munk a entendu ce mot; mais si l'on veut dire par là *gouvernement des prêtres*, ce mot ne peut plus s'appliquer à la démocratie hébraïque. En tenant compte de cette distinction, les rationalistes se seraient épargné bien des déclamations.

maudites, dont les différentes subdivisions sont indiquées dans les lois des Indous avec les détails les plus minutieux.

« Chez les Hébreux il n'y a pas de trace de ces distinctions. Le grand prêtre pouvait se marier avec la plus humble vierge d'Israël, pourvu qu'elle eût toujours eu des mœurs irréprochables. L'Hébreu ne respectait dans le prêtre que le serviteur de Dieu ; il n'est jamais question d'une obéissance passive, et le sacerdoce ne donnait aucun privilége civil.

« Il paraît que, chez les Egyptiens, la séparation des castes était beaucoup moins sévère que chez les Indous, et que les prêtres, en Egypte, avaient cédé aux rois les premiers honneurs et le suprême pouvoir, sauf à prendre la meilleure part des impôts ; mais toute la puissance intellectuelle se trouvait entre leurs mains ; les arts et les sciences étaient des *mystères* accessibles aux seuls initiés, et le peuple restait plongé dans la plus profonde ignorance et abandonné à la plus grossière idolâtrie. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XXV. — *Mesures prises par Moïse pour conserver l'égalité.*

« Moïse semble avoir dit à son peuple : « Vous êtes égaux, vous célébrerez tous en « commun la Pâque. C'est là le signe de vo- « tre fraternité, de votre égalité, de votre « unité. Mais je sais que vos travaux de- « mandent que chacun de vous soit livré à « lui-même ; vous êtes un peuple de pas- « teurs et d'agriculteurs. Les Egyptiens vous « méprisaient comme tels. Montrez-leur que « vous pouvez être un peuple aussi moral « qu'eux. Ils vivent en commun dans des « villes, classés en prêtres et en guerriers. « Vous étiez chez eux de la dernière caste qui « vit individuellement, et même vous étiez « au dernier rang de cette dernière caste. « Soyez un peuple. L'Eternel vous a choisis. « Or vous ne serez un peuple que si vous « pratiquez la sociabilité, qui fait que les « castes supérieures de l'Egypte sont un « peuple. Travailleurs et non guerriers ni « prêtres, vivez donc comme vit la dernière « caste, dans la non-communauté, dans l'in- « dividualisme, dans l'*égoïsme* (325), dans « l'inégalité ; mais tous les sept jours, tous les « sept ans et toutes les sept fois sept ans, « redevenez égaux. Rappelez-vous que vous « avez été esclaves, que vous êtes de la caste « inférieure. Vous êtes forcés de vivre en- « core de la vie de cette caste, mais ennob- « blissez cette vie en respectant parmi vous « ceux qui seront le plus condamnés au tra- « vail. Le Seigneur vous donne six portions « du temps pour l'inégalité ; la septième est « à lui, il la consacre à l'égalité. Vous serez « inégaux six jours de la semaine, mais tous « les sept jours vous redeviendrez égaux, « car parmi vous le serviteur ne travaillera « pas plus que le maître ce septième jour. « Il y aura parmi vous des riches et des « pauvres, et les riches tendront par l'ava- « rice à tout envahir. Mais tous les sept ans « vous redeviendrez égaux, car la septième « année le pauvre comme le riche jouira « librement des bienfaits de Dieu. L'inéga- « lité sera portée parmi vous à ce point qu'il « y aura des hommes sans propriété, des « Hébreux qui se vendront à leurs frères, et « vous qui avez été esclaves en Egypte, vous « aurez des esclaves ; — mais toutes les sept « fois sept ans vous redeviendrez égaux, et « cette fois l'égalité sera plus marquée, car « cette fois la propriété retournera à ses an- « ciens maîtres, les héritages seront refaits « sur le pied de l'égalité (325*), et l'Hébreu « qui se sera vendu deviendra libre. Cette fois « la Pâque ne sera pas un vain nom, ce sera « bien la Pâque des égaux, le repas égali- « taire. » Voilà cette admirable législation (admirable pour l'antiquité). . . . . .

. . . . . .

« Il suffit de lire la Bible pour y retrouver expressément et en propres termes les sentiments que nous venons de prêter à Moïse, et pour apercevoir dans la Pâque et le Sabbat réunis le plan d'une législation dirigée vers l'égalité. Mais la Pâque n'ayant pu être autre chose qu'un signe général de nationalité et de fraternité, le Sabbat, qui remédie à son insuffisance, devient une loi sacrée et de premier ordre. Le travail individuel étant fatalement nécessaire, Moïse remédie aux inconvénients de ce travail individuel par la cessation obligatoire de ce travail qu'il appelle Sabbat (la cessation, le repos). Toutes les fêtes et la Pâque elle-même deviennent ainsi des Sabbats. Cette cessation du travail, ce repos dans le but de rétablir autant que possible l'égalité au milieu d'une société abandonnée à l'individualisme, est si bien le fond et l'essence de la législation de Moïse, que le précepte de garder les Sabbats revient sans cesse comme si c'était toute la loi.

« *Vous garderez mes* SABBATS *et vous révérerez mon sanctuaire ; je suis l'Eternel.* (*Levit.* XXVI, 2 ; XX, 30, et *passim.*) (326)

« Mais comment imposer à ces travailleurs égoïstes et nécessairement tournés vers l'oppression de leurs semblables par leur cupidité, comment, dis-je, leur imposer cette cessation de travail, ce repos réparateur de l'inégalité ? Il fallait donner de ce repos une raison, Moïse l'a fait : c'est la création du monde en six jours et le repos de Dieu au septième. . . . . .

(325) On sait que les socialistes appellent *égoïsme* et *individualisme* tout ce qui est contraire à leurs théories.

(325*) Il ne faut pas perdre de vue que si la loi empêchait les agrandissements des propriétaires, afin de conserver le caractère agricole de la nation, les terres qu'ils avaient primitivement reçues étaient *complétement inviolables* dans toutes les circonstances, comme le prouve l'histoire de la vigne de Naboth. Voyez du reste le chapitre XXVI.

(326) Il est bien évident pour tout lecteur même qui n'a qu'une légère teinture du *Pentateuque*, que l'importance du Sabbat se rattache à d'autres idées.

. . . . . .

« Ainsi, la création du monde ou son gouvernement vient en aide à la législation, et la législation ne *semble* être autre chose qu'une imitation et une copie de l'œuvre divine :

« *Et Dieu eut achevé au septième jour l'œuvre qu'il avait faite, et il se reposa au septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite.*

« *Dieu bénit le septième jour et il le sanctifia, parce qu'en ce jour il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée en agissant* (*Genèse*, ch. II, v 2, 3).

« Cette base jetée, les commandements suivent. D'abord le Décalogue, où, à côté des commandements les plus augustes de la loi sociale, le repos du septième jour prend place comme tout aussi sacré que la défense de commettre un meurtre ou le précepte d'honorer son père :

« *Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. Tu travailleras six jours et tu feras toute ton œuvre ; mais le septième jour est le repos de l'Eternel ton Dieu ; tu ne feras aucune œuvre ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui est dans tes portes.*

« *Car l'Eternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer et tout ce qui est en eux, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié* (*Exod.* XX, 8-11).

« Mal prit à un des Israélites quand ils étaient encore dans le désert, de n'avoir pas obéi strictement à ce précepte du Décalogue : il fut condamné à mort et lapidé par le peuple (*Num.* XV.)

« Puis dans le livre détaillé des lois et des préceptes, le *Lévitique*, au chapitre des fêtes, le sabbat de la semaine est de nouveau présenté comme la première des fêtes :

« *L'Eternel parla aussi à Moïse, disant : Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Ce sont ici les fêtes solennelles de l'Eternel que vous publierez, et les saintes convocations, ce sont ici mes fêtes solennelles.*

« *On travaillera six jours, mais au septième jour, qui est le sabbat du repos, il y aura une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre, car c'est le sabbat à l'Eternel dans toutes vos demeures* (*Levit.* XXIII, 1-3).

« Jusque-là dans la Bible un voile mystérieux dérobe le sens de ce commandement si formel du repos. Mais enfin le sens profond de cette institution se révèle dans l'établissement de la semaine d'années ou de l'année sabbatique et du carré de cette semaine d'années amenant le Jubilé ; pour le coup il est impossible là de ne pas voir clairement le but de la législation mosaïque :

« *L'Eternel parla aussi à Moïse sur la montagne de Sinaï, disant :*

« *Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays que je vous donne, la terre se reposera, ce sera un sabbat à l'Eternel.*

« *Pendant six ans tu sèmeras ton champ et durant six ans tu tailleras ta vigne et recueilleras son rapport.*

« *Mais en la septième année il y aura un sabbat de repos pour la terre : ce sera un sabbat à l'Eternel*

« *Tu ne sèmeras point ton champ et tu ne tailleras point ta vigne.*

« *Tu ne moissonneras point ce qui viendra de soi-même, de ce qui sera tombé en moissonnant, et tu ne vendangeras point les raisins de ta vigne qui ne sera point taillée : ce sera l'année du repos de la terre.*

« *Mais ce qui proviendra de la terre l'année du sabbat servira de nourriture à toi, à ton serviteur, à ta servante, à ton mercenaire et à l'étranger, lesquels habitent avec toi.*

« *Et à tes bêtes et aux animaux qui sont en ton pays, tout son rapport sera pour manger.*

« *Tu compteras aussi sept semaines d'années, savoir sept fois sept ans et les jours de ces sept semaines d'années te reviendront à quarante-neuf ans ;*

« *Et tu feras sonner la trompette d'un son éclatant le dixième jour du septième mois ; au jour, dis-je, des propitiations vous ferez sonner la trompette par tout votre pays, et vous sanctifierez l'année cinquantième, et vous publierez la liberté par le pays à tous ses habitants. Ce sera pour vous l'année du Jubilé, et vous retournerez chacun en sa possession et chacun en sa famille.*

« *Cette année cinquantième vous sera l'année du Jubilé ; vous ne sèmerez point et ne moissonnerez point ce que la terre rapportera d'elle-même ; vous ne vendangerez point les fruits de la vigne qui ne sera point taillée ;*

« *Car c'est l'année du Jubilé, elle vous sera sacrée ; vous mangerez ce que les champs rapporteront cette année-là.*

« *En cette année du Jubilé vous retournerez chacun en sa possession.*

« *Or, si tu fais quelque vente à ton prochain ou si tu achètes quelque chose de ton prochain, que nul de vous ne foule son frère ;*

« *Mais tu achèteras à ton prochain à proportion des années qui se seront écoulées depuis le Jubilé ; on te fera de même la vente selon le nombre des années de rapport.*

« *Selon qu'il y aura plus d'années, tu augmenteras le prix de ce que tu achètes et selon qu'il y aura moins d'années, tu le diminueras, car on te vend le nombre des récoltes.*

« *Que nul de vous donc ne foule son prochain, mais craignez votre Dieu, car je suis l'Eternel votre Dieu...*

« *La terre ne sera point vendue absolument, car la terre est à moi et vous êtes étrangers et habitants chez moi*

« *Vous permettrez aussi, dans toute la terre de votre possession, le droit de rachat pour la terre.*

« *Si ton frère est devenu pauvre et vend quelque chose de ce qu'il possède, celui qui a le droit de rachat, c'est-à-dire celui qui sera*

proche parent viendra et rachètera la chose vendue par son frère.

« *Que si cet homme n'a personne qui ait le droit de rachat, mais qu'il ait pu trouver lui-même ce qu'il faut pour le rachat de ce qu'il a vendu,*

« *Il comptera les années depuis la vente faite et restituera le surplus à l'homme auquel il l'avait faite, et ainsi il rentrera dans sa possession.*

« *Mais s'il n'a point trouvé ce qu'il faut pour le lui rendre, la chose qu'il aura vendue sera entre les mains de celui qui l'aura achetée jusqu'à l'année du Jubilé; alors l'acheteur en sortira au Jubilé et le vendeur retournera dans sa possession...*

« *Et quand ton frère sera devenu pauvre auprès de toi, qu'il se sera vendu à toi, tu ne le serviras point de lui comme on se sert des esclaves.*

« *Mais il sera chez toi comme serait le mercenaire et l'étranger, et il te servira jusqu'à l'année du Jubilé.*

« *Alors il sortira d'avec toi avec ses enfants et il s'en retournera dans sa famille, et il rentrera dans la possession de ses pères;*

« *Car ils sont mes serviteurs parce que je les ai tirés du pays d'Égypte; c'est pourquoi ils ne seront point vendus comme on vend les esclaves.* . . . . . .

« *Tu ne lui seras point un maître rigoureux, mais tu craindras ton Dieu.*

« *Et pour ce qui est de ton esclave et de ta servante qui seront à toi, achète-les des nations qui sont autour de vous. Vous achèterez d'elles l'esclave et la servante;*

« *Vous pourrez aussi en acheter d'entre les enfants des étrangers qui demeurent avec vous-même, de leurs familles nées et accrues dans votre pays, et vous les posséderez,*

« *Et vous les laisserez comme un héritage à vos enfants après vous, afin qu'ils en héritent la possession, et vous vous servirez d'eux pour toujours; mais pour ce qui est de vos frères, les enfants d'Israël, nul ne dominera rigoureusement sur son frère...* (*Lev.* XV).

« Ai-je besoin d'ajouter quelque chose au sens si clair, si manifeste de ces paroles? Est-il rien de plus évident, je le demande, que l'esprit d'une telle législation? L'idée égalitaire n'est-elle pas marquée dans ces pages de la Bible en caractères aussi majestueux qu'ineffaçables? Et quand on voit ainsi se révéler le sens profond du sabbat judaïque, ne serait-on pas tenté, je le répète, de croire que le sabbat divin, après les six jours de la création, n'est qu'une adroite préparation au sabbat humain destiné à procurer aux hommes le plus d'égalité possible?

« Encore une fois, je repousse cette idée, je ne crois pas, certes, que la création du monde en six jours et le repos au septième ait été une fraude employée par Moïse pour étayer sa législation. Il suffirait, comme je l'ai déjà remarqué, de retrouver ailleurs ce septième jour. . . . . .

(327) Les traditions viennent des faits.

. . . . . .

« Pour sentir que Moïse a été conduit à sa Genèse des sept jours ainsi qu'à sa législation sabbatique par une antique doctrine à la fois physique et morale, cosmogonique et législative, qui ne lui était pas particulière, mais qui était répandue dans tout l'ancien monde. » (Pierre Leroux, *de l'Égalité*, IIe part., ch. 11).

Chapitre XXVI. — *Les moyens employés par Moïse pour empêcher la formation des castes s'expliquent par les circonstances.*

« Les moyens auxquels ce législateur eut recours doivent être considérés plutôt sous le rapport du but qu'il se proposait que dans leur propre nature; ils offriraient sans contredit de graves inconvénients hors des circonstances qui les lui dictèrent. Que voulait-il? des limites à l'inégalité : que craignait-il? la formation de castes semblables à celles de l'Égypte, qui commenceraient à acquérir d'une manière légale les propriétés des plus petits citoyens, qui s'en empareraient ensuite, soit par force, soit par adresse, et se rendraient les maîtres de tout le pays. On prévoit dès lors ce qu'il fit : il permit la circulation des terres, mais en la soumettant à des règles par lesquelles les agglomérations constantes des propriétés deviendraient impossibles; et il reconnut que si le citoyen était libre de disposer durant toute sa vie, et même pour quelque temps après, du patrimoine que ses aïeux avaient reçu de la nation, il ne pouvait pas s'en défaire d'une manière absolue et empiéter sur les droits de ses descendants. » (Salvador, *Institutions de Moïse*, t. I.)

Chapitre XXVII. — *La famille d'après la loi mosaïque.*

« La grande question dans la constitution de la famille, c'est le *mariage*. Nous devons donc considérer tout d'abord quelle est, selon la loi mosaïque, la position de la femme et quels sont les liens qui l'attachent à l'homme. Déjà dans la création de la femme (*Gen.* II, 20-24), nous reconnaissons la tendance de lui faire une position bien plus élevée que celle qu'elle occupait généralement chez les peuples de l'Orient, excepté peut-être chez les Égyptiens et chez les Indous. Selon la tradition mosaïque, la femme est une portion de l'homme, créée pour être son aide, et entièrement semblable à lui. L'auteur de la *Genèse* cherche même à établir l'égalité de l'homme et de la femme par une observation d'étymologie : en hébreu, la femme est appelée *Ischah*, parce qu'elle fut prise du *Isch* (homme). Toute la tradition n'a pu *se former* (327) que chez un peuple où la femme jouissait de beaucoup d'indépendance et où l'on reconnaissait sa dignité relativement à l'homme, ce dont toute l'antiquité hébraïque rend les plus éclatants témoignages. La liberté dont nous voyons la femme hébraïque jouir, avant

et après le mariage, fait un contraste frappant avec la séquestration de la femme dans l'Orient moderne. Nous rappellerons les femmes qui, conduites par Miriam, sœur de Moïse, célèbrent publiquement par des chants et des danses la miraculeuse sortie d'Égypte (*Exod.* xv, 20) : les femmes pieuses qui se livraient habituellement à des actes de dévotion à l'entrée du tabernacle (*Exod.* xxxviii, 8); les filles de Siloh qui dansaient dans les vignes, n'ayant d'autres gardiens que leur innocence, et que les jeunes gens pouvaient librement aborder (*Juges*, xxi, 21); les femmes de toutes les villes d'Israël, qui, après la victoire remportée par David sur les Philistins, sortent au-devant du roi Saül, et, en le complimentant par des chants et des danses, savent mettre dans leurs paroles une ironie qui devient la première source de la jalousie de Saül et de son inimitié contre David (*I Sam.* xviii, 6-8). Nous voyons quelquefois des femmes arriver aux plus hautes dignités. Déborah, femme inspirée ou prophétesse, a su se placer à la tête de la république; c'est elle qui encouragea Barak à aller combattre Sisera, et elle le suit au combat (*Juges*, 4). C'est, grâce au rôle indépendant que jouent les femmes chez les Hébreux, qu'Athalie peut exercer sa tyrannie pendant six années. Plus tard, sous le roi Josias, la prophétesse Hulda jouit d'une telle considération, que le grand prêtre Hilkia et les grands dignitaires de la couronne vont lui demander des conseils (*II Rois*, xxii, 14). Dans toutes les classes de la société hébraïque, la femme mariée conserve un haut degré d'indépendance à côté de son mari. La femme de Manoé, mère de Samson, se rend seule dans les champs, et son mari est absent (*Juges*, xiii, 9); Abigaïl, femme du riche Nabal, avertie par un serviteur du danger qui menace son mari qui a offensé David, part, sans rien dire à son mari, pour aller conjurer l'orage (*I Sam.* xxv, 14-37). La princesse Michol, voyant un jour son époux, le roi David, s'abandonner à de trop vives démonstrations de joie et danser parmi le peuple, ne craint pas de venir lui adresser de grands reproches (*II Sam.* vi, 20). La femme de la ville de Sunem, qui offrait souvent l'hospitalité au prophète Élisée, part avec un serviteur pour aller voir le prophète, et quand son mari lui demande le motif de son voyage, elle refuse de répondre (*II Rois*, iv, 22-24). Tous ces exemples prouvent que l'indépendance de la femme avait de profondes racines dans les mœurs des Hébreux, basées sur les traditions patriarcales. Le récit poétique de la *Genèse* exprime un sentiment qui était général chez les Hébreux, et le législateur n'avait pas besoin d'insister sur ce point. Cette position de la femme paraît exclure la polygamie, qui, en effet ne se rencontre chez les Égyptiens que par exception, tandis que la monogamie était la règle générale. Qu'on se rappelle ces paroles de la *Genèse* (ii, 24) : *Que l'homme abandonne son père et sa mère, et s'attache à sa femme et qu'ils deviennent une seule chair.* Qu'on lise la belle description de la *femme forte* à la fin du livre des *Proverbes*, et beaucoup d'autres passages de la même nature, et on restera convaincu qu'un peuple qui avait de tels adages n'a pu reconnaître pour état normal la polygamie et la vie oisive et immorale des harems. Plusieurs lois du *Pentateuque* paraissent également supposer la monogamie comme la règle commune. Si plusieurs rois, et notamment Salomon, ont donné l'exemple de la polygamie et ont tenu des harems, ils se sont mis en opposition flagrante avec les mœurs de la nation et avec la loi positive (*Deut.* xvii, 17). Nous ne nions pas cependant que quelques lois de Moïse supposent la bigamie comme une chose légitime, et que la polygamie elle-même n'est nulle part directement défendue. Mais si l'on réfléchit que dans l'idée d'un Hébreu, c'était le plus grand malheur que de n'avoir pas d'enfants, que l'Hébreu vivait en quelque sorte dans l'avenir, et que l'amour de la postérité réglait en grande partie sa conduite dans le présent, on ne s'étonnera pas que la loi lui ait laissé la faculté d'avoir recours à un second mariage, lorsque le premier est resté stérile. . . . . .

« Nous arrivons aux rapports que la loi établit entre les parents et les enfants, et à leurs devoirs réciproques. Le respect dû aux pères et mères est une des lois fondamentales des Hébreux et forme un des *dix commandements*. Malheur à celui qui aurait violé cette loi ! L'enfant, qui se portait à des voies de fait contre ses parents, qui refusait de leur obéir, ou qui prononçait une malédiction contre eux, était puni de mort. Le père surtout, comme chef de famille, exerçait un pouvoir très-étendu sur ses fils, même quand ils étaient majeurs et mariés, sur les femmes et les enfants de ses fils, et sur ses filles non mariées; les vœux prononcés par ces dernières, sans le consentement du père, étaient nuls comme ceux que la femme prononçait sans le consentement de son mari (*Nomb.*, xxx). Les filles pouvaient même être vendues comme esclaves (c'est-à-dire louées pour un certain temps) par leur père (*Exod.* xxi, 7). A l'époque des patriarches, les pères de famille avaient eu le droit de juger les membres de la famille et de décréter même la peine de mort contre eux (*Gen.* xxxviii, 24). La loi de Moïse enlève aux pères ce droit absolu et les oblige de faire juger leurs enfants par les tribunaux (*Deut.* xxi, 19). Le législateur n'entre pas dans les détails de l'éducation, il exige seulement, dans l'intérêt de la religion et de la constitution, que les enfants mâles, destinés à devenir à leur tour chefs de famille, et qui, dès le huitième jour après leur naissance, devaient entrer par la circoncision dans l'alliance divine (*Lév.* xii, 3), soient instruits dans la loi et connaissent les détails de la sortie d'Égypte et de tout ce que Dieu avait fait en faveur du peuple hébreu. Pour le reste, l'éducation

des enfants des deux sexes n'était enchaînée par aucune loi; tout devait dépendre des sentiments des parents et des usages du temps.....

« Le pouvoir paternel cessait pour les filles au moment de leur mariage; mais pour les fils il devait durer jusqu'à la mort du père; car les fils, n'ayant pas encore de propriété territoriale à eux, continuaient, même après leur mariage, à travailler pour le compte du père et à être nourris par lui, excepté peut-être quand un fils avait épousé une héritière et avait acquis une propriété. Malgré les rapports qui ne cessaient d'exister entre le père et le fils, l'un ne pouvait être rendu responsable des crimes de l'autre (*Deut.* XXIV, 16). Il paraîtrait que plus tard les créanciers des parents avaient le droit de réclamer les services des enfants (*II Rois*, IV, 1); mais il ne se trouve pas de trace de ce droit dans les lois mosaïques.

« Selon les coutumes patriarcales l'aîné des fils exerçait une certaine autorité sur ses frères et jouissait de certains priviléges; la dignité de *zakén* ou *ancien* passait sans doute d'aîné en aîné. Moïse ne porte aucune atteinte directe à cette coutume patriarcale; mais il ne consacre légalement que le droit du fils aîné de prendre deux portions dans l'héritage du père, et encore fallait-il que cet aîné fût le *commencement de la force* du père, comme s'exprime le *Deutéronome* (XXI, 17), c'est-à-dire qu'il fût son enfant *premier-né;* d'où il résulte que si l'aîné des fils avait été précédé d'une fille, il ne jouissait d'aucun privilége par rapport à l'héritage. La même loi défend de transporter arbitrairement ce droit du premier-né sur le fils d'une femme préférée, ce qui est une censure directe contre le patriarche Jacob qui avait accordé le double héritage à Joseph, premier-né de Rachel. On voit du reste que ce droit n'a rien de commun avec ce qu'on a appelé *droit d'aînesse* dans les temps modernes. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XXVIII. — *Les femmes n'étaient pas esclaves en Judée.*

« Dans les grandes assemblées du peuple, et lors de l'adoption générale des lois, les femmes avaient leur rang. Le législateur les comprit expressément dans l'alliance publique. Au retour de la captivité de Babylone elles prêtèrent, comme les hommes, leur serment d'adhésion. C'est en elles surtout que résidait la faculté de transmettre tous les droits : le fils d'un esclave et d'une femme israélite était homme libre. Tel fut le principe de la loi qui ordonnait aux sacerdotes de prendre des femmes de leur tribu; il n'existait de certitude absolue que dans la filiation par les femmes : aussi notre loi salique a-t-elle eu besoin de la fiction, que celui-là est le père qui est l'époux.

« D'après le principe de Moïse, les femmes qui manifestaient une intelligence supérieure, n'étaient pas exclues des fonctions publiques. L'esprit de Dieu s'arrêtait sur elles comme sur les citoyens. Hulda, la prophétesse, qui demeurait dans le collége à Jérusalem, était consultée par les rois; on a vu l'illustre Déborah juge suprême, guerrière et poëte; on a vu la mère du roi Asa régente par le testament de son époux; la veuve d'Alexandre Jannée, portant, pendant près de dix ans, le sceptre.

« L'état des femmes chez les Hébreux n'avait donc rien de comparable à l'idée qu'on se faisait des femmes de l'Orient. Elles remplissaient le rôle de véritables citoyennes, soumises à ce titre aux conditions exigées par leur propre nature, l'intérêt de la patrie, l'intérêt sanitaire et les circonstances : libres par les lois, pour me servir des expressions de Montesquieu, mais captivées par les mœurs. Les enfants d'Israël auraient-ils oublié, sans une noire ingratitude, qu'ils devaient à la sensibilité d'une femme la conservation de leur législateur livré à la merci des flots? auraient-ils oublié qu'elles leur avaient plusieurs fois donné le signal de la délivrance? Dans la législation romaine, après avoir été le patrimoine du père, la femme devenait celui du mari, qui avait sur elle droit de vie et mort. Un étranger pouvait leur intenter l'action en adultère, sans la participation de leur époux. A Sparte, elles étaient citoyennes, sacrifiant tous les sentiments à l'amour de la patrie. Athènes les voyait plus frivoles, adonnées à la toilette et aux plaisirs. Elles avaient la faculté de porter devant un tribunal leurs plaintes conjugales; témoin, la jeune et tendre Hyparète, femme d'Alcibiade. Comme elle présentait aux juges l'écrit accusateur, l'infidèle parut soudain, la prit dans ses bras et l'entraîna sans résistance aux applaudissements de tout le peuple dont il avait fasciné les yeux. Enfin Mahomet céda à sa position, quand il grava ces paroles du Coran : « Les hommes sont supé-
« rieurs aux femmes, parce que Dieu leur a
« donné la prééminence sur elles, et qu'ils les
« dotent de leurs biens. Les femmes doivent
« être obéissantes et taire les secrets de leurs
« époux, puisque le ciel les a confiées à leur
« garde. Les maris, qui ont à souffrir de leur
« désobéissance, peuvent les punir, les laisser
« seules dans leur lit, et même les frapper.
« La soumission des femmes doit les mettre
« à l'abri des mauvais traitements. »

« Si les Hébreux les eussent considérées comme des esclaves, Salomon et son imitateur auraient-ils rappelé sans cesse à l'homme ses devoirs envers elles? Auraient-ils dit qu'une bonne femme vaut mieux que toute chose; qu'elle prolonge la vie de son époux; qu'elle est pour sa maison, comme le soleil pour le monde?

. . . . . .

« Auraient-ils écrit ces autres sentences qui, en retraçant l'abus de leurs facultés, prouvent sans réplique la liberté positive de ces facultés mêmes? La femme sage élève sa maison, la folle la ruine de ses mains. Autant vaudrait arrêter le vent qu'une femme querelleuse. La malignité d'une femme lui change le regard, et pâlit son

visage : elle fait soupirer son mari même au milieu des festins. Méfie-toi de celle qui a l'œil hardi. La langue d'une femme qui s'arrête avec tous les passants est un fléau. Que la femme n'ait pas une autorité trop grande ; elle en abusera contre son mari. Il est trois choses que mon cœur redoute, et une quatrième qui me change le visage : la calomnie de toute une ville, une émeute populaire, et une fausse accusation; mais la jalousie d'une femme, voilà ce qui cause au-dessus de tout la tristesse et la douleur.

« Enfin, si la servitude eût pesé sur leurs têtes, les filles de Sion auraient-elles chanté la gloire et les malheurs de leur patrie? se seraient-elles armées pour la défendre ; et l'amour de ses lois eût-il survécu dans leurs cœurs ? » (Salvador, *Institutions de Moïse*, t. II.)

Chapitre XXIX. — *L'esclavage chez les Hébreux.*

« Il me reste à parler d'un élément essentiel de la famille hébraïque, je veux dire les *esclaves*.

« Le principe de l'esclavage est reçu par Moïse comme un fait qui avait des racines trop profondes dans les mœurs du temps pour qu'un législateur eût pu l'attaquer directement. Près de douze siècles plus tard, les deux plus grands philosophes du pays le plus civilisé trouvent ce principe tellement naturel qu'ils n'ont pas un seul mot énergique pour le désapprouver. Platon n'a pas seulement daigné le discuter, et Aristote soutient qu'il y a des classes d'hommes que la nature a créées pour être esclaves. Pour l'esclave, dit-il, il ne peut être question d'amitié et de droit; il est un *instrument vivant*. Moïse, ne pouvant abolir l'esclavage, tâcha du moins de fixer la position des esclaves par des lois toutes en leur faveur et qui révèlent l'humanité du législateur et sa sympathie pour une classe malheureuse. Les esclaves étaient de deux espèces : hébreux ou étrangers. Les premiers ne sont pas des esclaves proprement dits; ils doivent être considérés comme des serviteurs à gages (*Lév.* xxv, 40 53), qui consentent à faire le sacrifice de leur liberté pour un temps limité, pendant lequel ils offrent à leur maître le double des avantages qu'il aurait pu retirer d'un simple journalier (*Deut.* xv, 18); de son côté, l'esclave a l'avantage d'être payé d'avance pour tout le temps du service. Ce temps ne peut dépasser six ans, à moins que l'esclave ne se plaise tellement dans la maison de son maître qu'il témoigne le désir d'y rester; alors il se présente avec son maître devant les magistrats pour prendre un engagement solennel devant Dieu ; le maître lui perce avec un poinçon le bout de l'oreille, et par cette marque de servitude, il l'acquiert de nouveau jusqu'au Jubilé, époque du rétablissement général de la liberté et de l'égalité.

« En renvoyant son esclave au bout des six années légales, le maître doit lui donner un riche cadeau en menu bétail et en fruits de toute espèce (*Deut.* v, 14); si, pendant son service, l'esclave hébreu a consenti à se marier avec une des esclaves (étrangères) de la maison de son maître, sa femme et ses enfants ne peuvent partager avec lui le bénéfice de la liberté. Si un Hébreu est entré comme esclave au service d'un étranger établi en Palestine, il a le droit de se racheter lui-même ou d'être racheté par un de ses proches parents sans attendre l'écoulement des six années légales ou l'arrivée du Jubilé. (*Lev.* xxv, 47-55).

« En général, l'Hébreu ne pouvait devenir esclave que de deux manières : ou en se vendant lui-même pour cause de pauvreté (*Lev.* xxv, 39), ou en étant vendu judiciairement pour vol, lorsqu'il était trop pauvre pour payer l'amende imposée aux voleurs (*Exod.* xxii, 2). Voler un homme libre pour le traiter en esclave ou pour le vendre, était un crime qui entraînait la peine capitale (*Exod.* xxi, 16; *Deut.* xxiv, 7). Nous avons déjà dit que le père avait le droit de vendre sa fille ; on voit maintenant que ce droit se réduit à celui de placer sa fille comme domestique pour six ans. Pour adoucir une position qui ne pouvait être que le résultat d'un cruel besoin, et pour garantir la jeune fille des dangers qui menaçaient son innocence, le législateur recommande au maître de lui donner le droit d'épouse ou d'aider lui-même à la faire racheter ; si le fils du maître en a fait sa maîtresse, elle doit être traitée comme une fille véritable, et conserver tous ses droits d'épouse légitime si le fils veut prendre une autre femme à côté d'elle (*Exod.* xxi, 7-11).

« Pour l'esclave étranger, les lois étaient moins paternelles, mais également pleines de bienveillance. Les étrangers ne pouvaient devenir la propriété des Hébreux que par une acquisition légale ou en étant faits prisonniers de guerre. On a déjà vu que l'esclave qui s'était enfui d'un pays étranger devenait homme libre en touchant le sol des Hébreux. Le prix moyen d'un esclave était de trente sicles (*Exod.* xxi, 32) ; mais ce prix variait selon l'âge et le sexe, et se réglait probablement sur celui que la loi fixe pour les individus dont on avait fait vœu de payer la valeur au sanctuaire (*Lev.* xxvii, 2-7). Moïse défend sévèrement de traiter les esclaves avec dureté : si le maître frappe son esclave de manière à lui mutiler quelque membre ; par exemple, s'il lui casse seulement une dent, il est obligé de le rendre libre immédiatement (*Exod.* xxi, 26, 27); si l'esclave meurt sous les coups du maître, *il sera vengé* (*Ibid.*, 20), c'est-à-dire le maître sera puni selon la gravité des circonstances ; selon le droit traditionnel, il pourra même être puni de mort, et tel paraît être, en effet, le sens des mots : *il sera vengé*. En outre Moïse accorde aux esclaves plusieurs bénéfices : ils prenaient part au repas du sabbat (*Exod.* xx, 10), institué, en partie, en leur faveur (*Deut.* v, 14) ; ils pouvaient,

comme les pauvres de toutes les classes, s'approprier les produits spontanés des terres pendant l'année sabbatique (*Lev.* XXV, 6); ils partageaient les repas des dîmes, etc. (*Deut.* XXII, 18), et les joies des fêtes (*Deut.* XVI, 11, 14). L'esclave, qui s'était soumis à la circoncision, partageait le repas solennel de l'agneau pascal avec les autres membres de la famille (*Exod.* XII, 44). Quel contraste entre ces lois pleines d'humanité et le traitement barbare que subissaient les esclaves chez les Grecs et les Romains, et naguère encore dans les colonies! Chez les Hébreux les esclaves supérieurs, qui dirigeaient les travaux des autres, devenaient souvent les amis intimes du maître et les gérants de tous ses biens, et ils pouvaient espérer même devenir ses héritiers, comme nous le voyons déjà dans l'histoire d'Abraham qui, avant d'avoir des enfants, avait destiné tous ses biens à son esclave Eliézer (*Gen.* XV, 3). Dans le 1er livre des chroniques (2, 34) on parle d'un esclave égyptien, qui épousa la fille de son maître; celui-ci, n'ayant pas de fils, l'esclave devenu son gendre continua sa ligne généalogique. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XXX. — *Les ouvriers et les pauvres dans la loi mosaïque.*

« La probité et la bienveillance doivent présider aux rapports du maître et de l'ouvrier mercenaire, indigène et étranger. On doit payer l'ouvrier chaque jour avant le coucher du soleil; attendre jusqu'au lendemain serait un grand péché. Les produits spontanés de l'année sabbatique doivent aussi profiter à la classe ouvrière.

« Les pauvres, en général, avaient certains droits qui devaient les garantir contre un dénûment complet. Outre un grand nombre de préceptes moraux qui recommandent les pauvres à la bienfaisance et à une protection spéciale, la loi leur assurait certains revenus qui ne pouvaient leur être refusés. Le propriétaire ne pouvait récolter ce qui croissait sur la limite de son champ, de sa vigne, de son plant d'oliviers, etc., ni revenir sur les endroits où la faux, la serpe et le bâton avaient passé, sans tout enlever, ni ramasser ce qui était tombé çà et là, ni faire chercher une gerbe qui par hasard avait été oubliée dans les champs. Tous ces objets appartenaient de droit aux veuves, aux orphelins et aux pauvres en général, indigènes ou étrangers. Ils pouvaient aussi s'emparer de tout ce qui croissait pendant l'année sabbatique (*Lev.* XXV, 16). Enfin les repas des dîmes étaient institués principalement en leur faveur (*Deut.* XIV, 29.). Toutes ces institutions ne permettaient pas que la profonde misère régnât jamais dans une famille hébraïque, surtout si l'on réfléchit que tous les cinquante ans, ceux qui étaient appauvris rentraient de droit dans leurs anciennes possessions. Aussi la loi mosaïque ne connaît-elle point les *mendiants* proprement dits : et, chose bien remarquable, ce mot ne se trouve même nulle part dans l'Ancien Testament. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XXXI. — *La loi mosaïque inspirait-elle la haine des étrangers?*

LE RATIONALISTE. — « Moïse apprend aux Juifs à se croire le seul peuple chéri de Dieu, à regarder les autres comme exécrables et maudits, à concevoir une aversion et un mépris invincible pour eux. Ce n'était pas là le moyen d'inspirer de l'estime pour leur religion, ni de détromper les idolâtres de leurs erreurs. » (*Sixième lettre à Sophie*, etc.) « Les Juifs regardaient les étrangers comme des animaux immondes. C'était une absurdité de croire que Dieu ne s'était révélé qu'à eux, qu'il était leur Dieu plutôt que celui des Egyptiens et des Chananéens; ce préjugé a été la source de leur incrédulité à l'Evangile. » (MORGAN, t. I, p. 257.)

L'APOLOGISTE. — « Quant aux étrangers, la loi agraire s'opposait, il est vrai, à ce qu'ils pussent acquérir des propriétés dans le pays des Hébreux; mais il leur était permis de s'y établir et de se livrer à toute espèce d'industrie autorisée par la loi du pays. Devant les tribunaux ils étaient parfaitement égaux aux Hébreux. La loi recommande leurs pauvres à la charité publique et leur donne des droits égaux à ceux des pauvres indigènes. Les descendants des Egyptiens et des Iduméens établis en Palestine pouvaient, à la troisième génération (*Deut.* XXIII, 9), obtenir la naturalisation, en se soumettant à la circoncision telle qu'elle était pratiquée par les Hébreux, comme signe extérieur de l'alliance de Dieu avec la race d'Abraham (*Exod.* XII, 48). Il en était probablement de même des descendants de toutes les autres nations; la loi n'excepte du droit de naturalisation que les Cananéens, les Ammonites et les Moabites. Les hommes dont les parties génitales avaient été mutilées étaient également exclus des droits de citoyen; de même les bâtards et leurs descendants (*Deut.* XXIII, 2 et 3). ON VOIT PAR CE QUE NOUS VENONS DE DIRE SUR LES ÉTRANGERS, QUE LA LOI MOSAÏQUE NE RESPIRE NULLEMENT CET ESPRIT D'ISOLEMENT ET CETTE HAINE ENVERS LES ÉTRANGERS QUE, PAR UN ANCIEN PRÉJUGÉ, ON EST CONVENU DE LUI ATTRIBUER, et que peut-être on a pu reprocher quelquefois aux Juifs après l'exil de Babylone, surtout à l'époque romaine, lorsque leur patriotisme, exalté de plus en plus par l'oppression, leur inspira pour les oppresseurs la plus profonde aversion.

« Un fait qui prouve que les préceptes pleins d'humanité que la loi mosaïque donne à l'égard des étrangers furent réellement suivis par les anciens Hébreux, c'est que les étrangers affluaient en masse dans la Palestine, et que Salomon, pour faire exécuter ses vastes travaux, put trouver 153,600 ouvriers étrangers établis dans le pays (*II Chron.* II, 16). LES LOIS HÉBRAÏQUES ÉTAIENT SOUS CE RAPPORT BIEN PLUS HUMAINES QUE CELLES DES GRECS ET DES ROMAINS. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XXXII. — *Causes de l'extermination des Chananéens.*

LE RATIONALISTE.—Il est impossible d'expliquer la partie de la législation mosaïque qui regarde les Chananéens, sinon par l'impitoyable rigueur du caractère de Moïse, qu'un écrivain allemand a justement comparé à Robespierre.

L'APOLOGISTE. — « Quant aux mœurs des peuples de Chanaan, la Bible nous en fait un tableau bien sombre. Dans les lois de Moïse il est question de vices et de crimes dont le nom seul nous fait frémir, et qui, cependant, étaient dans les habitudes et les mœurs des peuplades chananéennes. Les passages les plus instructifs sous ce rapport se trouvent dans quelques chapitres du *Lévitique* (ch. XVIII-XX). Le législateur hébreu donne des ordres sévères pour préserver son peuple de toutes les abominations auxquelles les Chananéens se livraient habituellement; puis il ajoute : *Vous observerez mes statuts et mes lois, et vous ne ferez pas de ces abominations, l'indigène, comme l'étranger qui séjournera parmi vous. Car toutes ces abominations, les gens du pays qui étaient avant vous les ont faites, et la terre est devenue impure. Prenez garde que la terre ne vous vomisse, si vous la souillez, comme elle a vomi la nation qui était avant vous* (*Levit.* XVIII, 26-28).

« Ce qui rendait encore plus effrayants les crimes des Cananéens, c'est qu'ils étaient prescrits en partie comme pratiques de leur culte, et comme des choses agréables à leurs divinités. On honorait Moloch par le meurtre des enfants ; on honorait Astarté par la plus abominable débauche. Nous allons ici jeter un coup d'œil sur les croyances et le culte des anciens habitants de la Palestine. . . . . .

. . . . . .

« La religion des Cananéens, comme de tous les peuples de l'Asie occidentale, était basée sur le culte de la nature. Le soleil, la lune, les planètes, les éléments, étaient leurs seules divinités. Le dieu supérieur s'appelait BAAL (maître) : il représentait le soleil, comme le principe fructifiant de la nature, et il était représenté comme le seul *maître du ciel*. Ce dieu était représenté par des statues appelées *Hannanin*, qui étaient placées sur ses autels (*II Chron.* XXXIV, 4) ; on lui donnait pour emblèmes des chevaux et des chars (*II Rois*, XXIII, 11). Outre ce dieu, qui est ordinairement désigné dans la Bible par le mot *hab-baal* (avec l'article), nous trouvons plusieurs Baals accompagnés d'une épithète, et désignant soit quelques divinités particulières, soit le dieu supérieur par rapport à ses différentes attributions. Tels sont : 1° BAAL-PHEOR (*Béelphégor*), dieu des Moabites. L'événement raconté dans le XXV^e^ chapitre des *Nombres* indique assez clairement que l'on rendait à ce dieu un culte infâme ; les rabbins et les Pères de l'Eglise savent donner les détails les plus singuliers sur les obscénités de ce culte, et sur l'étymologie du mot *Pheor*. Saint Jérôme, dans son commentaire sur Osée (ch. IX), compare ce dieu à Priape dont il avait l'emblème caractéristique. Quant à son nom, il vient probablement du mont *Pheor*, dans le pays de Moab, qui était le siége principal de son culte. 2° BAAL-BERITH. Ce nom signifie *dieu d'alliance*, et non pas *Baal de Berytus*, comme le dit Bochart. On peut le comparer au *Jupiter pistius* ou *deus fidius*. Après la mort du juge Gédéon, les Hébreux idolâtres adorèrent ce dieu, qui avait un temple à Sichem. 3° BAAL-ZEBOUB (dieu des mouches), qui donnait des oracles à Ekron, dans le pays des Philistins. C'était probablement une divinité tutélaire à laquelle on avait recours contre les mouches, qui, dans ces contrées, deviennent souvent un grand fléau.

« A côté de Baal brillait ASTHORETH, appelée par les Grecs ASTARTÉ ; c'est elle que Jérémie appelle *la reine du ciel*. Le nom d'Astoreth a probablement une origine indo-germanique, et signifie *astre*. Dans la Bible elle est souvent appelée *Aschéra* (la fortunée) ; elle portait aussi le nom de *Baala* (*Baaltis*), féminin de Baal (Eusèbe, I, c.). Dans l'origine, cette déesse représentait sans doute la *lune;* mais, plus tard, par l'influence d'autres cultes voisins, on lui donna aussi les emblèmes et les attributions de plusieurs autres divinités, notamment de *Vénus*. Elle fut représentée primitivement avec des cornes de taureau, comme l'Isis égyptienne, ce qui la caractérise suffisamment comme déesse de la lune. Il paraît que le principal siége de son culte était de tout temps à Sidon ; mais elle était adorée par toutes les peuplades chananéennes. Elle avait donné son nom à la ville d'*Astharoth-Karnaïm*, dans la Pérée, et nous trouvons aussi ses temples chez les Philistins (*I Sam.* XXXI, 10). Cette déesse de la volupté ne demandait pas de sang ; on lui offrait des gâteaux, on lui brûlait de l'encens, et on lui faisait des libations (*Jerem.* XL, 19). La jeunesse des deux sexes lui sacrifiait son innocence, et le salaire de leur infamie appartenait au trésor du temple ; les personnes qui se livraient à ces abominations s'appelaient *saintes* ou *consacrées*.

« Le barbare culte de MOLOCH offre un singulier contraste avec celui d'Astarté : là, c'est la volupté la plus effrénée, ici le dernier degré d'atrocité et de barbarie. Le dieu *Moloch* ou *Molech*, dont le nom correspond au mot *roi*, est considéré par plusieurs savants comme identique avec Baal. A la vérité, quelques passages de Jérémie paraissent favorables à cette opinion ; le prophète, en parlant de la vallée de Ben-Hinnom, où les Hébreux idolâtres célébraient le culte de Moloch, s'exprime ainsi (ch. XIX, 5) : *Et ils ont bâti les hauteurs de Baal, pour brûler leurs enfants dans le feu, en holocaustes à Baal ;* et dans un autre endroit (ch. XXXII, 35) il dit : *Et ils ont bâti les hauteurs de Baal, qui sont dans la vallée de Ben-*

Hinnom, pour faire passer (par le feu) leurs fils et leurs filles (consacrés) à Moloch. Mais l'identité des deux divinités ne résulte pas positivement de ces passages qui prouvent seulement que les adorateurs de Baal honoraient aussi leur dieu par des sacrifices humains. D'un autre côté, ce que les auteurs profanes rapportent du culte de Saturne chez les Carthaginois, s'accorde parfaitement avec ce que les traditions juives nous apprennent sur Moloch, qui, sans doute, représentait chez les Chananéens la planète de Saturne. Dans l'astrologie des Orientaux, cette planète, appelée *Kewân*, était considérée comme un astre malfaisant. Les rabbins disent que la statue de Moloch était de bronze, et qu'on la chauffait d'en bas; elle avait les mains tendues, et quand elles étaient brûlantes, on y plaçait l'enfant destiné au sacrifice, qui se consumait avec des cris lamentables. Les prêtres battaient les tambours, afin que le père ne s'émût pas à la voix de son fils. C'est à peu près de la même manière que Diodore de Sicile (liv. XX, ch. 14) décrit le culte de Saturne chez les Carthaginois : *Il y avait chez eux une statue de bronze représentant Kronos (Saturne); elle avait les mains tendues et inclinées vers la terre, de sorte que l'enfant qu'on y mettait tombait en roulant dans un gouffre plein de feu.* Les Carthaginois, d'origine chananéenne ou phénicienne, avaient conservé les croyances et les usages de leurs ancêtres, et nous pouvons appliquer aux Chananéens ce que Diodore dit des Carthaginois. . . . . .

. . . . . .

« En résumé, la religion des Chananéens, basée sur le culte des astres, divinisait les choses créées, et ne reconnaissait pas le Créateur. Elle consacrait des actes inhumains et une révoltante dissolution des mœurs, et elle favorisait une grossière superstition, qui dégradait l'homme et lui faisait perdre sa dignité et son indépendance. IL FAUT BIEN SE PÉNÉTRER DE L'ESPRIT DE CETTE RELIGION, POUR COMPRENDRE LE DÉGOUT QU'ELLE INSPIRAIT A UN HOMME COMME MOÏSE, ET LES MESURES SÉVÈRES QU'IL PRESCRIVIT AUX HÉBREUX, POUR LES PRÉSERVER, S'IL ÉTAIT POSSIBLE, DE TOUT CONTACT AVEC LES PEUPLES CHANANÉENS. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XXXIII. — *Extermination des Chananéens.*

Nous aurions tort de lui en demander compte, en le jugeant d'après les principes du droit des gens, consacrés par la civilisation moderne. Vis à vis des Chananéens Moïse se trouva dans une position exceptionnelle, et il fut obligé de les mettre hors la loi. Nous avons vu que deux maximes fondamentales formaient la base de la législation mosaïque : le monothéisme et l'égalité. Pour consacrer un temple au Dieu unique et établir l'égalité des citoyens par une division territoriale, il fallait tout d'abord un pays et une nation. La conquête d'un pays quelconque était indispensable pour faire cesser l'état nomade des Hébreux et les transformer en nation. Le pays de Chanaan était le plus propre à la conquête : là reposaient les cendres des patriarches; des familles hébraïques y avaient conservé des possessions, et une antique tradition en faisait le patrimoine des Hébreux, comme Dieu lui-même l'avait juré aux patriarches. L'intérêt de quelques peuplades idolâtres était peu de chose quand il s'agissait de gagner un terrain pour le culte monothéiste, qui de là devait se répandre sur la terre. Si les Chananéens étaient restés à côté des Hébreux avec leur culte barbare et leurs mœurs corrompues, le but du législateur était manqué; il fallait donc les combattre à outrance, les forcer de fuir ou les exterminer. Moïse n'avait que cette alternative, ou de renoncer à sa grande idée ou de se montrer inhumain à l'égard des Chananéens; homme d'action et d'énergie, et profondément pénétré de sa mission divine, il n'hésita pas à sacrifier ces peuplades au salut de son peuple et de l'humanité. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XXXIV. — *Lois militaires des Hébreux.*

« Si, par une circonstance quelconque, les Hébreux se trouvaient dans le cas d'attaquer une ville hors du pays de Chanaan, ils devaient commencer par offrir une capitulation. Si la ville se soumettait volontairement, on se contentait de la rendre tributaire; mais si elle était prise par la force des armes, on tuait tous les hommes qui s'y trouvaient (c'est-à-dire tous ceux qui pouvaient avoir pris les armes), et on emmenait en captivité les femmes et les enfants (*Deut.* XX, 10-15). Cette loi de la guerre pourrait nous paraître cruelle; mais elle ne l'était pas au point de vue des peuples anciens. On sait avec quelle cruauté les Romains traitaient les habitants des villes vaincues. On massacrait jusqu'aux femmes, aux enfants et aux vieillards; les magistrats avaient le corps déchiré par des verges, ce qu'on appelait *virgis cædere*, ou *corpora lacerare virgis*. Les personnages les plus distingués parmi les vaincus, et souvent les rois, après avoir servi au *triomphe* du général romain, étaient froidement assassinés dans le capitole. Et cependant ces mêmes Romains se plaignaient de la cruauté des Carthaginois, dont les lois de guerre étaient encore bien plus barbares et sans doute analogues à celles des Phéniciens ou Chananéens. On mutilait les prisonniers en leur coupant les pouces et les orteils (*Juges*, I, 7), ou en leur crevant les yeux (*I Sam.* XI, 2); on fendait le ventre aux femmes enceintes et on écrasait les nourrissons (*II Rois*, VIII, 12). En face de ces usages barbares le législateur des Hébreux ne pouvait que se montrer sévère; on verra même, dans la loi du *Deutéronome* que nous venons de citer, un pas en avant pour introduire un droit de guerre plus humain. Nous rappellerons encore que la loi mosaïque désapprouve le ravage inutile du territoire ennemi, et qu'elle ordonne aux assiégeants de laisser

intacts les arbres fruitiers (*Deut.* xx, 19). Mais on reconnaîtra surtout l'humanité du législateur dans ce qu'il ordonne à l'égard de la femme captive : si le soldat hébreu désirait posséder une captive, il ne le pouvait qu'après certaines formalités et après lui avoir permis de pleurer ses parents pendant un mois. Alors seulement il pouvait la considérer comme sa femme ; mais si ensuite elle ne lui plaisait plus, il ne devait pas la traiter en esclave, mais la rendre à la liberté. » (Munk, *La Palestine.*)

Chapitre XXXV. — *Utilité des lois sanitaires de Moïse.*

« Les lois prohibitives du *Pentateuque* ont principalement en vue le tempérament général des Hébreux et les maladies les plus redoutables et les plus communes dans le climat qu'ils étaient destinés à habiter. Les avantages d'une vie simple, et le caractère tranché qu'elles imprimaient à la législation, n'arrivent que comme conséquences ; car il est bien certain qu'une législation qu'on établit sur des principes différents des autres, doit amener des résultats qui ne sont pas identiques.

« La peau qui recouvre toutes les parties extérieures du corps humain se continue dans toutes les parties intérieures sous une autre dénomination, et avec des modifications marquées.

. . . . . .

« Il n'existe pas une seule femme, quelque peu occupée de sa beauté, qui n'en sache autant, à ce sujet, que le médecin le plus habile ; qui ne puisse dire l'influence qu'obtiennent, sur la souplesse et la fraîcheur de la peau et du teint, un régime adoucissant, l'éloignement des causes irritantes, les lotions extérieures et les rafraîchissants intérieurs. C'est absolument le même principe qui dirigea Moïse : au lieu de gerçures, de boutons, de taches, de rougeurs, il avait à combattre des affections dégoûtantes qui s'emparaient de toute la surface de l'individu, ou de ses membres, qui le rongeaient et lui occasionnaient d'horribles souffrances.

« Pour les aliments (car je parlerai plus loin des lotions), il vanta d'abord l'usage du lait. Le pays d'Israël, quoique produisant avec abondance du vin et d'autres fruits, est appelé *la terre de lait et de miel.* De beaux troupeaux en fournissaient d'excellente qualité. Le lait est encore aujourd'hui l'un des meilleurs conseils à donner aux personnes atteintes de maladies de la peau rebelles.

« La distinction qu'il établit entre les animaux ruminants ayant le pied fourchu, l'ongle divisé, et ceux à qui toutes ces conditions ou l'une d'elles manquent, suffisait à ses desseins. Les premiers, qui comprennent le bœuf, le mouton, le chevreau, le daim, le chevreuil, etc., étaient permis. Il défend les autres : le chameau, à chair fade et pesante ; le lapin, le lièvre, auquel Hippocrate et les anciens attribuaient le pouvoir d'échauffer et d'engendrer le *tempérament mélancolique;* le porc, que les Egyptiens avaient en horreur, et dont l'usage occasionne encore dans cette contrée les maladies lépreuses.

« Parmi les animaux aquatiques, il ne rejette que ceux qu'on regardait comme dépourvus d'écailles et de nageoires, voulant faire allusion aux espèces qui se traînent dans la vase. De ce nombre furent rangés les coquillages, qui disposaient, à ce qu'on prétend, aux coliques accompagnées de plusieurs symptômes d'une vive irritation. Une loi de Numa avait exclu les poissons sans écailles des festins en l'honneur des dieux.

« On a observé, dit le professeur d'hygiène « Tourtelle, que les ichtyophages étaient « très-sujets à la lèpre et aux autres mala- « dies cutanées ; de sorte que l'on doit ban- « nir l'usage du poisson en général, toutes « les fois qu'il y a disposition à ces mala- « dies. Les Egyptiens, ayant remarqué que « dans les pays surchargés de vapeurs hu- « mides, comme la Basse-Egypte, il favo- « risait l'éléphantiasis, le regardaient avec « une horreur.... augmentée encore chez le « vulgaire par l'idée que la mer était l'i- « mage de Typhon, ennemi de la famille « d'Osiris. »

« Mais Moïse n'avait étendu ses défenses que sur un petit nombre : tous nos poissons de mer et d'eaux courantes, la sole, le brochet, le turbot, le merlan, la truite, le saumon, le thon, le rouget, etc., etc., auraient eu la liberté de paraître sur la table des Hébreux. Il en était de même des gallinacées et de tout le gibier ; on ne rejetait que les oiseaux de proie à chair coriace et indigeste, l'aigle, le faucon, le vautour, le milan, le corbeau, le hibou, etc., etc., plusieurs animaux auquels on se garde de toucher aujourd'hui : les rats, les taupes, des insectes que les peuples de l'Orient avaient coutume de manger, et quelques espèces dont il est impossible de déterminer la nature. La fine graisse ne fut pas réprouvée, comme on l'a dit, mais le suif et l'usage du sang ; et cela pour deux motifs, afin de rendre la chair plus saine, et afin de prévenir la coutume sauvage qui consistait à tirer une partie du sang de l'animal, longtemps avant de le tuer.

« Les précautions sanitaires s'étendaient à l'animal lui-même. On rejetait ceux qui étaient morts naturellement ou qu'un autre animal avait privés de la vie ; on recherchait avec soin, si, dans la poitrine ou le bas-ventre, il n'existait pas quelques circonstances qui fissent soupçonner un état malsain. Les Egyptiens imprimaient un cachet d'argile sur les animaux qui présentaient toutes les conditions exigées ; et l'application de ce cachet était confiée à des personnes obligées de s'instruire dans divers livres de l'art de juger les animaux bons pour les sacrifices.

« Le même usage passa chez les Hébreux,

dont les bouchers devaient connaître une foule de détails sur les instruments de leur profession ; sur l'endroit du corps où il fallait frapper l'animal, sur la manière de laisser égoutter le sang, d'appliquer le cachet, et autres choses de ce genre, qui ont donné naissance à de très-graves abus parmi les Juifs dispersés. » (SALVADOR, *Institutions de Moïse*, t. III.)

CHAPITRE XXXVI. — *Essence de la Constitution mosaïque.*

« Nous avons déjà parlé de la constitution patriarcale du peuple hébreu et des modifications qu'y apporta Moïse, sur le conseil de son beau-père Jethro. Mais ces modifications elle-mêmes, provoquées par les besoins du moment, n'étaient que provisoires. Tout en laissant subsister, selon l'usage généralement établi en Orient, la division du peuple en *tribus*, *familles* et *maisons* (division qui avait l'avantage de fournir des représentants donnés par la nature elle-même et dont on était habitué à respecter l'autorité), le législateur voulut cependant que toutes les tribus formassent dorénavant une seule *société*, un corps de *nation* régi par la même loi. Les tribus fédérées devaient quitter la vie nomade et s'établir à tout prix dans le pays de Chanaan, dont les traditions patriarcales avaient fait leur propriété. Là elles devaient former un Etat fédératif basé sur deux maximes invariables, quelle que pût être d'ailleurs la forme du gouvernement que les événements et la volonté de la nation pussent faire prévaloir un jour : 1° *Jéhovah*, l'être unique et absolu, est le chef suprême du peuple hébreu, qui ne doit reconnaître l'existence d'aucun autre Dieu. Il gouverne par *la loi* qui doit être exécutée par le chef ou les chefs visibles que le peuple voudra se donner, sans qu'il soit permis de rien ajouter à cette loi ni d'en rien retrancher; 2° l'agriculture est la base de la constitution; chaque famille (à l'exception des familles lévites) a sa propriété inaliénable. Tous les Hébreux sont cultivateurs ; ils sont tous égaux devant la loi. Il n'y a ni serfs, ni bourgeoisie, ni noblesse ; car tous les Hébreux sont les serviteurs de Jéhovah.

« On peut donc avec Josèphe donner à l'état des Hébreux le nom de *Théocratie*, dans ce sens que la loi, émanée de Dieu et ayant pour base le monothéisme, exerçait seule chez les Hébreux un pouvoir absolu ; mais il faut se garder d'attacher au mot *théocratie* l'idée d'une *forme* particulière de gouvernement et surtout d'y voir un synonyme de *hiérarchie* et de penser à un *régime sacerdotal*. Nous avons déjà parlé du sacerdoce des Hébreux, et on a pu se convaincre que le nom de *pouvoir de l'Etat* lui conviendrait fort peu. Quant à la forme du gouvernement que Moïse voulut établir, elle est essentiellement démocratique. Il est évident que le législateur des Hébreux penchait pour une démocratie tempérée, mais dont la royauté n'est pas absolument exclue. La loi mosaïque laisse à la nation la faculté d'élire un roi, pourvu que son choix ne tombe pas sur un étranger; mais elle veut que ce roi n'ait pas beaucoup de cavalerie pour ne pas dépendre de l'Egypte; qu'il n'ait ni un harem ni de grands trésors. Il devra toujours porter avec lui un exemplaire de la loi, pour apprendre à craindre Dieu et à observer tout ce que prescrit la loi divine, *afin que son cœur ne s'élève pas au-dessus de ses frères, et qu'il ne se détourne pas de la loi, ni à droite ni à gauche*. C'est là tout ce que la loi écrite dit de la royauté (*Deut.* XVII, 14-20). On voit qu'il s'agit d'un simple pouvoir exécutif confié à un seul. Dans la suite de notre histoire nous parlerons de la royauté telle qu'elle fut constituée plus tard. Ici nous nous occupons de la constitution mosaïque pure et de l'ensemble des lois sociales, dont nous allons faire connaître les points principaux autant que le permettent les limites qui nous sont imposées. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XXXVII. — *Résumé de la législation mosaïque.*

« L'existence politique, qui absorbe toutes les autres existences, est le peuple ou Israël. En d'autres termes le peuple hébreu est un et indivisible ; cette unité se nomme Israël ; il se compose de douze tribus ou provinces, subdivisées en districts et communes (328).

« Tous les Hébreux sont égaux et frères ; les étrangers affiliés deviennent des frères ; ceux qui, sans adopter toute la loi de l'Etat, veulent vivre parmi eux, sont regardés et traités comme des amis.

« L'Hébreu n'est assujetti qu'à la loi : il ne reconnaît de pouvoir absolu dans aucun homme en particulier, dans aucune assemblée particulière. Tout ce que la loi ne défend pas lui est permis, on ne peut l'obliger à faire que ce qu'elle commande.

. . . . . .

. . . . . .

« Tout Hébreu peut remplir les fonctions publiques auxquelles il est propre. Les conditions légales sont au nombre de trois : la science, la sagesse, une bonne renommée. Tout fonctionnaire doit compte au peuple de ses actions.

« Les fonctionnaires sont : 1° les anciens du grand conseil d'Israël (*zikné Israël*), qui forment la *tête* du peuple. . . . . .

. . . . . .

«... 2° Les anciens des tribus et des villes (*zikné chibtim, zikné éarim*) sont pour elles comme le grand conseil pour tout le peuple; 3° les chefs de la force publique (*sarim*), depuis ceux qui commandent à dix hommes jusqu'aux chefs des tribus et du peuple ;

(328) J'aurais pu citer bien des fois sur ces questions le travail étendu et intéressant de M. CELLÉRIER, ministre protestant de Genève. *Esprit de la législation mosaïque*, 2 vol. in-8°; mais j'ai préféré citer des écrivains rationalistes, comme MM. Munk et Salvador.

4° les juges ordinaires (*chophetim*); 5° les officiers civils ou hommes d'autorité (*choterim*); 6° les (329) orateurs prophètes (*roïm* ou *nabiim*); 7° enfin, les lévites et sacerdotes (*leviim* et *cohanim*), auxquels la nature des circonstances fit accorder héréditairement la charge spéciale de conserver le texte des lois, de publier sans cesse cette parole écrite de Jéhovah, et de remplir le culte.

« L'autorité du juge suprême (*chophet*), ou consul à vie, qui dirige la force publique, et qui préside quelquefois le sénat, ne prenait le caractère dictatorial qu'à la guerre. Ils furent remplacés dans leurs fonctions par les rois. Ce changement dans l'ordre du gouvernement était laissé à la merci du peuple.

« Le roi (*melek*) est désigné par le grand conseil des anciens, confirmé par la magistrature sacerdotale, institué par l'assemblée du peuple. Il ne peut exiger arbitrairement de l'argent des citoyens, ni s'adonner au luxe, ni s'élever avec orgueil au-dessus de ses frères. Chaque jour il lit quelque partie de la loi, pour l'exécuter tout entière. S'il la viole avec connaissance de cause, sa déchéance suit de droit.

« Le travail est d'obligation pour tous les citoyens d'Israël. Leur position relative, autant qu'un intérêt bien entendu, leur fit regarder l'agriculture comme la principale source des richesses. Viennent ensuite l'industrie et le commerce.

« Le partage des terres s'accomplit par la voie du sort. Les lots sont proportionnés au nombre des personnes qui composent chaque tribu et chaque famille.

« Le principe qui a fait répandre la tribu de Lévi parmi toutes les autres, commande de ne lui accorder aucune position dans le partage. Elle est dédommagée au moyen du revenu que ses frères lui payent. Ses intérêts matériels se trouvent par là sous la dépendance générale du peuple, et la forcent à s'occuper de la conservation de la loi, qui garantit ses droits et son existence.

« L'état des choses, et les difficultés qui se rencontraient pour préserver l'égalité, firent recourir à des mesures destinées à empêcher qu'il n'y eût de grands propriétaires perpétuels; l'amour des lois et de la patrie et le bonheur public devaient suivre la division perpétuelle des propriétés.

« Le principe de ces mesures forme la loi absolue; leur nature offre l'exemple le plus remarquable du point de vue relatif.

« Le droit de vie et de mort réside dans la nation. L'accusé est publiquement jugé par ses pairs. Il faut plusieurs témoins, d'une moralité reconnue. Son droit de défense est aussi illimité qu'on puisse le concevoir.

« La loi, très-sévère en principe, exige dans l'application des conditions nombreuses, pour balancer sa sévérité.

« La peine de mort se présente sous trois aspects : la mort donnée au coupable, la mort civile, et la mort prématurée dont est naturellement menacé tout individu qui s'écarte de l'ordre convenable à l'homme et au peuple.

« Les juges ordinaires, choisis par les citoyens, décident de toutes les questions relatives aux intérêts privés, et de tous les délits. Les officiers civils, ou hommes d'autorité chargés de la police des villes, conduisent devant eux les contrevenants et les témoins appelés à déposer. S'il s'agit de l'interprétation de la loi, les questions sont portées au petit conseil des anciens des villes et des tribus, et de là aux petits conseils et au grand conseil séant à Jérusalem.

« Tout Hébreu est soldat dès l'âge de vingt ans. Les citoyens désignent leurs officiers; le commandant de l'armée les institue. Il fait choix à son tour des hommes qui se distinguent par leur intelligence et leur courage.

« La nécessité exige une conquête qui n'entre pas d'une manière absolue dans le cadre de la loi.

« Ce n'est qu'après cette conquête que les Hébreux sont une nation dans toute l'étendue du mot. Ils établissent des relations amicales et commerciales avec les peuples étrangers : ils sont libres d'envoyer des ambassadeurs et d'en recevoir. Leurs guerres doivent toujours porter le caractère défensif : si l'ennemi se présente en trop grand nombre et ne demande que le tribut, il faut céder pour le moment; s'il menace la loi de l'Etat, on ne doit plus compter son infanterie, sa cavalerie, ni ses chariots, il faut mourir ou vaincre.

« L'Hébreu qui s'établit chez un peuple étranger doit attacher l'idée de son propre bonheur au bonheur de ce peuple.

« La population du pays est la conséquence et la preuve de la sagesse de sa législation. Elle croît en raison de l'abondance et de la sécurité que procurent le travail et les lois : cette abondance à son tour est accrue par la population elle-même.

« Le célibat est réprouvé (330). L'autorité paternelle a ses limites. . . . . .

. . . . . .

« Les femmes sont de véritables citoyennes, soumises, à ce titre, à quelques lois particulières, en rapport avec ce qu'il y a de particulier dans leur nature, dans le climat qu'elles habitent, et dans les mœurs.

« L'adoration de l'Eternel; la recherche continelle de sa *parole* qui est le droit, la raison et l'utilité nationale; l'amour du pays; la connaissance des lois; l'horreur de la servitude et des coutumes superstitieuses de l'époque; l'attachement des citoyens les uns envers les autres; une

(329) L'idée de faire entrer les prophètes dans la hiérarchie des fonctionnaires hébreux paraît difficile à soutenir, à moins qu'il ne s'agisse de l'institution religieuse connue sous le nom de : *Collèges des prophètes*, encore cela est-il fort hypothétique.

(330) L'exemple d'Elie, ce invincible défenseur des lois mosaïques, suffit seul pour prouver la légèreté de pareilles assertions.

excessive bienveillance pour l'étranger ; une tolérance positive ; le pardon des injures ; le devoir de rendre le bien pour le mal ; la foi du serment ; le respect pour les femmes ; l'honneur rendu aux parents, aux vieillards, aux sages, aux magistrats, aux guerriers ; l'hospitalité ; le zèle de l'amitié ; la bienfaisance active envers les étrangers, comme envers les nationaux, forment la morale écrite d'Israël.

« Des règlements particuliers ont en vue la santé publique et la conservation de la simplicité des mœurs, au sein même de l'opulence.

« Le but des statuts du culte est de régulariser d'anciens usages, de donner le change à des coutumes funestes, de ramener les esprits vers l'unité éternelle, le peuple et la loi, et de servir de rempart aux principes.

« Les assemblées générales et particulières, à époques fixes, sont regardées comme la plus puissante sauvegarde de cette loi. » (Salvador, *Institutions de Moïse*, tom. III.)

Chapitre XXXVIII. — *Moïse et Zoroastre. — L'ordre social en Perse.*

« Le gouvernement de Perse (331) avait pour principe (soutenu d'un côté par une arrogance insigne, reconnu de l'autre par le plus abject esprit de servitude), que le roi était non-seulement maître, mais encore propriétaire absolu de tout le pays et de ses habitants ; il était par conséquent au-dessus des lois ; il pouvait disposer à son gré des personnes et des choses, regarder comme sa propriété particulière les travaux et les tributs des peuples, et donner à sa majesté redoutée l'aspect le plus imposant par l'appareil de la pompe et même par les formes extérieures d'un culte religieux.

« Cette majesté cependant ne se montrait qu'à un petit nombre de sujets ; et ce n'était que sur ceux qui l'approchaient de près que la terreur ou le respect produisait son effet. La destinée des peuples était dans les mains des satrapes, qui, revêtus d'un pouvoir illimité et entourés d'une magnificence presque royale, régnaient dans les provinces en qualité de représentants du despote. Les habitants opprimés avaient à payer non-seulement les impôts (qui depuis Darius étaient en quelque sorte fixés) et les dons à faire au roi, ainsi que les frais exorbitants d'une cour nombreuse et splendide, mais encore l'entretien onéreux des voluptueux satrapes et de leur brillant cortége. Ils étaient en outre obligés de fournir à la subsistance des troupes et à l'entretien de tous ceux à qui le roi donnait des assignations sur certaines villes ou districts. Ce qui restait de fortune à l'habitant, et même sa personne, était sans cesse à la merci de la violence ou de l'arbitraire.

« Sous le gouvernement même des rois débonnaires, les favoris, les eunuques, les femmes exerçaient une tyrannie impudente ; car le monarque, élevé dans le sérail dès l'enfance, énervé par les jouissances, retenu par les entraves de l'étiquette, n'était guère plus qu'un mannequin, jouet de ses esclaves. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. Ier.)

Chapitre XXXIX. — *Moïse et Lycurgue. — Les lois de Sparte.*

« Il persuada à ses concitoyens, quelle étonnante victoire ! de renoncer à toute propriété qui pût produire une disproportion trop marquante dans les fortunes, et à se dépouiller ainsi de l'un des plus précieux avantages de la vie sociale, pour serrer plus étroitement les liens de la société. Dès lors tout immeuble cessa d'être propriété particulière, et les biens mobiliers, car il était impossible de les constituer en propriété commune, furent bornés au plus simple nécessaire. Les terres furent divisées de manière que chaque *Spartiate*, chaque habitant de la Laconie eût l'usufruit d'une portion de terrain suffisante à son entretien et à celui de sa famille ; mais il ne lui était pas permis de cultiver lui-même son champ ; car dans ce cas l'agricole industrieux fût devenu plus riche que le cultivateur indolent ; c'étaient les *Ilotes* qui furent chargés de ces travaux, et pour détruire jusqu'à l'idée de richesse, tout l'or et l'argent furent proscrits, on introduisit la monnaie de fer, et les Spartiates, par des lois sévères, furent contraints à se réduire à la plus grande simplicité dans leurs habitations, leur mobilier, leurs vêtements et leur nourriture. Non-seulement la culture des terres et l'exercice des arts mécaniques, mais les sciences spéculatives et les beaux-arts, leur furent encore bien plus sévèrement interdits. La patrie ne leur demandait que le civisme, des bras robustes et un dévouement sans réserve.

« Mais comment Lycurgue s'y prit-il pour trouver des citoyens disposés à de si grands sacrifices, animés d'un tel amour pour la patrie et doués d'une telle énergie ? C'est à l'éducation qu'il eut recours : car elle commençait avec la naissance et même avant, et durait toute la vie. On habituait dès l'enfance les filles spartiates à des jeux et à des exercices continuels qui, bien que blessant les sévères lois de la pudeur, endurcissaient leurs corps et les rendaient propres à donner le jour à des enfants robustes Un grand nombre de préceptes, parmi lesquels il y en avait de cruels et de contraires à la délicatesse des mœurs, relativement au choix d'un époux et à l'exercice des droits conjugaux, devaient assurer à la république des mariages bien assortis et des enfantements heureux, et les enfants qui venaient au monde avec une conformation débile étaient voués à la mort. L'État se chargeait des enfants censés assez vigoureux pour supporter l'éducation spartiate ; les enlevait dès les premières années aux soins ma-

(331) Je choisis, pour les comparer avec les lois de Moïse, deux des législations les plus vantées de l'antiquité, l'une en Asie, l'autre en Europe. Toutes les deux mènent à l'anéantissement de la propriété.

ternels, leur faisait donner indistinctement et en commun une éducation dont la base était la sobriété, l'habitude du travail et de la fatigue, l'adresse quant aux exercices militaires et l'amour de la patrie. De là, l'institution de ces jeux gymniques continuels ; ces essais pour l'habituer à la faim, à la soif, à la douleur ; cette émulation qu'on excitait parmi la jeunesse ; cette déférence sans réserve pour les vieillards, ce silence respectueux avec lequel on écoutait les préceptes de patriotisme qu'on cherchait à leur inculquer dans toutes les occasions, même pendant leurs courts repas, et les maximes d'une conduite sage, discrète et pleine de noblesse. Une telle éducation, proportionnée aux divers âges de l'homme, durait toute la vie. Les jeunes gens et les vieillards assistaient aux repas publics (sissites). Le citoyen le plus distingué ne pouvait se soustraire à la vigilance publique, la moindre faute n'échappait point à la censure. La loi veillait sur toutes les actions. La chasse, les exercices guerriers, les jeux gymnastiques, n'étaient interrompus que par des guerres véritables, qui vraiment étaient moins fatigantes. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Cette organisation a sans doute opéré des prodiges ; elle a dompté les penchants naturels les plus fougueux, enfanté les exploits les plus brillants, formé les guerriers les plus intrépides, les patriotes les plus enthousiastes, et même les femmes les plus héroïques ; elle a élevé *Sparte* au plus haut degré de puissance et de splendeur dans toute la Grèce, et, après une durée non interrompue de plus de cinq cents années, elle sut inspirer encore l'admiration dans sa décadence et enfin dans sa chute. Cependant cette organisation, aux yeux d'un scrutateur pénétré du sentiment de la véritable humanité et de l'intérêt social de l'Etat, doit paraître plutôt vicieuse qu'excellente.

« D'abord Lycurgue n'a pas assez apprécié la dignité et les droits de l'homme ; car comment, pour assurer la liberté de dix mille citoyens et l'existence tout au plus supportable de trente mille autres, aurait-il pu condamner plusieurs centaines de milliers d'hommes à la misère et à l'oppression la plus révoltante ? L'opprobre et les maux de la servitude qui accablaient les *Ilotes* étaient inséparables d'une constitution qui déclarait cette espèce d'hommes *propriété de l'Etat*, qui fondait sur leurs travaux la conservation de la race prédominante, qui exposait leurs biens à la merci du caprice et qui laissait leurs vies, comme celles d'animaux sauvages, en proie à la cruauté d'une jeunesse avide de combats. Nous voyons malheureusement aussi chez d'autres peuples des esclaves et ce qu'on nomme, contre tout sentiment d'équité, droit de servitude ; mais nulle part, comme à Sparte, une telle iniquité ne se trouvait inhérente à la constitution ; nulle part elle ne se trouvait portée à un tel excès.

« Continuons notre analyse. Qu'a fait Lycurgue pour le bonheur des Spartiates libres, de ce peuple de prédilection ? Le Spartiate a fait à l'Etat le sacrifice de ses propriétés, de son aisance, des véritables douceurs de la vie ; il a renoncé aux agréments de l'industrie, à la félicité domestique, aux muses ainsi qu'aux sentiments de pure humanité, et a reçu, en compensation de tant de sacrifices, la morgue du soldat et le vertige du patriotisme. N'a-t-il donc pas ainsi négligé le but pour les moyens ? Les exercices militaires et les entretiens patriotiques ne sont pas la seule destination de l'homme ; et il est incontestable que l'observance ponctuelle des lois de Lycurgue devait laisser un triste vide dans l'esprit, le cœur et la vie habituelle, et que la nature violentée se vengerait infailliblement tôt ou tard.

« Aussi s'est-elle vengée, et LA CONSTITUTION DE LYCURGUE A-T-ELLE ENFANTÉ DES MONSTRUOSITÉS. » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. I^er^.)

CHAPITRE XL. — *Puissante originalité du mosaïsme.*

« Dans tout ce qui précède, les religions de l'Orient, nées les unes des autres, forment une même église. Le culte de la parole et de la lumière a jailli du premier hymne ; à ce foyer s'est allumé le génie de l'Asie ; il a pénétré jusque dans le cœur de l'Afrique. Mais entre eux, vivant de la même vie, ces cultes sont assis, comme sur un trépied, sur le dogme de la Trinité (332). Mais ici la difficulté commence : Où est le lien de la Judée avec cette église universelle de l'Orient profane ? Comment l'ordonner dans cette vaste unité ? A quelle société la rattacher de préférence ? Sera-ce à l'Egypte, comme on l'a essayé tant de fois ? Du sacerdoce de Memphis à celui de Jérusalem, d'Hermès à Moïse, d'Osiris à Jéhovah, où est la succession, l'enchaînement ? Ne les cherchons pas ici ; nous ne les trouverions pas. De même que, dans la nature, il se rencontre souvent dans l'échelle des êtres organiques un intervalle, un hiatus que l'on ne peut remplir, de même entre Osiris et Jéhovah, il n'y a pas seulement un progrès de formes, une marche ascendante, une succession régulière : entre l'un et l'autre est une révolution. Dirai-je qu'Adonaï, Eloha, n'est rien autre chose que le développement successif du Baal de Babylone, de l'Adonis de Phénicie, de l'Hercule de Tyr ? Pas davantage. Que l'on relève par une progression continuelle le génie de ces dieux, ils n'atteindront jamais, et après aucune série, jusqu'à l'idée de Jéhovah. Corrigez, embellissez, achevez, tant que vous le voudrez, Baal ou Astarté, jamais des dieux du Chanaan vous ne ferez le Dieu de Moïse. Pourquoi cela ? Parce que, incarnés dans

(332) Sur les prétendues trinités du paganisme, je renvoie à ce que j'en ai dit dans *Le Christ et l'Evangile.*

l'univers, ils sont un avec lui, parce que la terre forme leurs pieds, le ciel leur tête, les étoiles leur regard; au lieu que la nature n'est pas même un vêtement pour Jéhovah; il peut la refaire, la briser, s'il lui plaît. Les vents ne sont pas son souffle; ils sont ses envoyés. Les étoiles ne sont pas ses regards, elles sont ses esclaves. Le monde n'est pas son image; il n'est pas son écho; il n'est pas sa parure; il n'est pas sa lumière; il n'est pas sa parole. Qu'est-il donc? Il n'est rien devant lui.

. . . . . .

« Voyez, en effet, quelle infranchissable barrière il étend autour de lui, et comme il se sépare de tout en même temps qu'il tient à tout! N'oubliez pas qu'il ne se révèle pas comme Indra au milieu de la nature des tropiques, où tout provoque à l'idolâtrie, à la pluralité des formes; ni comme Ormuzd sur les monts de la Bactriane, près de sources enflammées d'où jaillit le culte du foyer; ni sur les bords du Nil, de l'Euphrate, où chaque vague peut cacher une divinité murmurante. Où donc a-t-il voulu paraître?..... Dans le désert, c'est à dire dans un lieu où la nature est absente, où le monde s'arrête, où il n'est rien qui puisse entrer en rivalité avec lui, où personne n'habite que lui-même, où son ombre est son unique compagnon. Il se révèle dans la nudité de l'Horeb, comme le Christ dans la nudité de Bethléem. C'est la patrie naturelle du Dieu jaloux. Partout au loin, la nature déchirée, sacrifiée, l'univers disparu, ni fleuve, ni source à adorer, ni bois, ni métal pour en faire un simulacre; pas même une voix, hormis celle de la foudre; mais partout la face de Jéhovah, seule brillante dans le vide de l'immensité, l'Esprit seul debout au milieu de son temple invisible. Et la race d'hommes qui doit nourrir cette révélation dans son cœur, où est-elle née? Dans le désert. Les patriarches qui l'ont reçue, quels sont-ils? Des Arabes du désert. Moïse qui l'a renouvelée, qui est-il? Un berger du désert. Où les tribus font-elles leur éducation de quarante années? Au milieu des pierres d'Arabie, ce peuple grave en son cœur de pierre l'enseignement du désert. Toujours le désert se montre à l'horizon, quand vous prononcez le nom de Jéhovah..... Remarquez que la nature avait été adorée si longtemps, que, lorsqu'elle a dû être détrônée, il a fallu entraîner les peuples loin d'elle pour les enfermer dans le sépulcre du monde. C'est la raison de cette retraite extraordinaire du peuple hébreu parmi les sables de l'égarement. L'humanité se recueille; au milieu du silence de l'univers, le miracle du Dieu-Esprit se consomme dans son cœur. » (Edgar Quinet, *Du génie des religions;* De la religion hébraïque).

Chapitre XLI. — *Le peuple hébreu prépare seul le règne de l'Evangile.*

« Au fond de la Méditerranée, sur les confins des trois parties du monde, vivait un petit peuple ignoré et méprisé des autres : c'étaient les Hébreux, qui avaient été subjugués successivement par les Assyriens, les Perses, les rois de Syrie. Toujours conquis sans jamais cesser de former une nation, ils refusaient obstinément de mêler leur race privilégiée à toutes les autres. LEURS ANNALES ÉTAIENT LES PLUS ANCIENNES ET LES MIEUX SUIVIES, LEURS INSTITUTIONS LES PLUS MORALES, LEURS COUTUMES LES MOINS INHUMAINES. C'ÉTAIT LE SEUL PEUPLE OU LA RELIGION FUT LA LOI SOCIALE, LE SEUL OU LA GUERRE NE FUT PAS LE BUT UNIQUE DE LA VIE, LE SEUL QUI CONSERVAT PRÉCIEUSEMENT LE DOGME DE L'UNITÉ DE DIEU, BASE DE SON UNITÉ POLITIQUE; LE SEUL OU L'ESCLAVAGE FUT TEMPORAIRE ET LA FAMILLE HONORÉE; LE SEUL, ENFIN, QUI MIT TOUTES SES ESPÉRANCES DANS LA VENUE D'UN SAUVEUR QUI VIENDRAIT RÉGÉNÉRER LE MONDE PAR LA DESTRUCTION DE SA TRIPLE ERREUR SOCIALE. » (Lavallée, *Histoire des Français*, tom. Ier.)

LIVRE TROISIÈME. LE PROPHÉTISME.

Chapitre Ier. — *Principaux livres historiques de l'Ancien Testament composés depuis le Pentateuque.*

Le Rationaliste. — Les livres historiques contenus dans le canon des Juifs ne peuvent être considérés comme des documents sérieux. Ce sont des recueils de mythes, indignes de toute espèce d'attention.

L'Apologiste. — « Il paraît que les Hébreux possédaient des ouvrages très-étendus sur l'histoire nationale. Les livres des *Rois* renvoient très-souvent aux Annales des rois de Juda et d'Israël. Depuis le temps de David nous trouvons à la cour des rois hébreux un fonctionnaire appelé *mazkir*, mot qu'on pourrait rendre par *moniteur*, et qui désigne très-probablement l'*historiographe* chargé de rédiger les événements mémorables de chaque règne. Ces Annales furent continuées jusque vers l'époque de l'exil; on les cite, pour la dernière fois, sous le règne de Joïakim. Malheureusement, ces Annales sont perdues pour nous, de même que les histoires particulières de plusieurs règnes, composées par différents prophètes. Les livres historiques qui nous restent des anciens Hébreux, outre les documents du *Pentateuque* dont nous avons parlé dans d'autres endroits, sont les livres de *Josué*, des *Juges*, de *Samuel* et des *Rois*.

« Le livre de *Josué*, tant par le style que par l'esprit religieux qui y prédomine, a les plus intimes rapports avec le *Pentateuque*. . . . . .

. . . . . .

« Le livre des *Juges* fut écrit probablement sous les premiers rois. Il se compose de deux parties : la première, qui va jusqu'à la fin du chapitre XVI, renferme des traditions sur les juges d'Israël, et montre ce que pouvait, dans les temps de détresse, l'énergie d'un chef suprême. Avec le XVII^e^ chapitre commence la seconde partie, où l'auteur, sans doute pour montrer l'avantage d'une royauté héréditaire, raconte les désordres auxquels s'abandonnèrent les Hébreux du temps de la république. Selon un passage de l'introduction (I, 21), les Jébusites occupaient encore Jérusalem à côté des Hébreux, ce qui montre que le livre fut écrit avant la huitième année du règne de David. Dans la seconde partie (XVIII, 30) on lit que les prêtres de l'idole de Micha exercèrent leurs fonctions auprès des Danites *jusqu'à la captivité (des habitants) du pays*. Eichhorn conclut de là que cette partie fut ajoutée par un autre auteur après la conquête de Samarie par les Assyriens. Mais les mots que nous venons de citer ont l'air d'une glose; dans tous les cas, il me semble qu'ils ne peuvent guère se rapporter à l'exil des dix tribus, car nous savons par les livres des *Rois* que Jéroboam plaça l'un de ses veaux d'or dans la ville de Dan, où il n'était plus question de l'idole de Micha, et où certainement, pendant les règnes de David et de Salomon, le culte de Jéhova avait été rétabli. Nous croyons donc que tout le livre des *Juges* fut écrit au commencement du règne de David. . . .

. . . . . .

« Les deux livres de *Samuel* et les deux livres des *Rois*, qui, dans la version grecque et dans la Vulgate, s'appellent *les quatre livres des Rois*, renferment une histoire suivie du peuple hébreu, depuis la naissance de Samuel jusqu'à l'exil de Babylone. Ils portent en général un caractère d'authenticité historique. . . . . .

. . . . . .

« Les quatre livres se lient très-naturellement les uns aux autres; on y reconnaît un plan bien suivi et une grande conformité de langage. Quelques légères variations de style s'expliquent par la variété des documents anciens dont on se servit pour composer ces livres et dont souvent on a inséré des extraits textuels. L'unité du récit et du langage fait penser naturellement que les quatre livres sont du même auteur; or, comme il est parlé, à la fin du dernier livre, de la mise en liberté du roi Joïakim, dans la trente-septième année de sa captivité, et de la pension qui lui fut accordée pendant tout le reste de sa vie, l'auteur n'a pu écrire avant les vingt ou trente dernières années de l'exil de Babylone. . . . . .

. . . . . .

« Le rédacteur a puisé dans des documents en partie très-anciens et dont les auteurs furent contemporains des événements racontés. Du nombre de ces documents furent principalement les histoires particulières de différents règnes et les Annales des deux royaumes, dont nous avons parlé plus haut. Ce qui prouve avec évidence que l'auteur copiait souvent textuellement les documents originaux, c'est qu'il dit quelquefois que tel état de choses dure encore *jusqu'à ce jour* tout en parlant de circonstances qui nécessairement durent cesser avec la chute de l'Etat des Hébreux, comme, par exemple, le vasselage de plusieurs peuplades chananéennes, tributaires des Hébreux (*I Rois*, IX, 21). Nous pouvons donc considérer les quatre livres de *Samuel* et des *Rois* comme les débris et le résumé de l'ancienne littérature historique des Hébreux.

« Dans les *Chroniques* ou *Paralipomènes*, nous possédons un autre résumé des anciennes Annales des Hébreux. Les deux résumés, quoique quelquefois plus détaillés l'un que l'autre, offrent des passages qui s'accordent littéralement, reproduisant l'un et l'autre les mêmes documents. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE II. — *Josué et la conquête.*

LE RATIONALISTE. — En se chargeant d'exécuter les ordres de Moïse contre les tribus chananéennes, Josué montra qu'il était digne d'être le successeur et l'ami de ce législateur barbare.

L'APOLOGISTE. — « Josué est certainement sous un rapport l'homme le plus extraordinaire qui ait paru sur la scène du monde : car c'est le seul conquérant dont les conquêtes étaient justes. Il est facile de s'apitoyer sur le sort des nations exterminées; l'incrédulité s'est plu à parler le langage de la pitié, et dans ses adroites lamentations n'a jamais considéré la question que d'un côté. Dieu a donc voulu, a-t-on demandé mille fois, déposséder les Chananéens pour établir les Israélites ? Oui, et c'est ici le lieu de dire avec le Psalmiste (*Ps.* XXXIV, 1) : *La terre appartient au Seigneur, la terre habitable, avec tous ceux qui l'habitent.* Mais Dieu a voulu plus; Dieu (*Gen.*, XV, 16) a voulu punir les nations chananéennes, et ce châtiment terrible servait de leçon aux Hébreux (*II Pierre*, II, 6; *Jude*, 7). Il ne faut pas oublier que ces peuples avaient reçu un avertissement extraordinaire dont il ne tenait qu'à eux de profiter. La destruction des villes de la plaine du temps d'Abraham et de Loth; la mer Morte était le monument perpétuel des jugements de Dieu contre l'idolâtrie; elle y est encore, quoiqu'on l'oublie, en affectant de pleurer les victimes de Josué et sur le bitume de ses bords, ces peuples indignes avaient conservé leurs simulacres et leurs abominations ! Cette grande catastrophe ne leur avait rien appris; cependant on ne doit pas se représenter ces nations comme des hordes de

barbares ; les contrées au sud et à l'est de la Méditerranée étaient à cette époque les plus civilisées ; c'était l'Europe de ce temps, et l'Écriture montre assez combien la terre promise était riche, peuplée et florissante ; mais cette civilisation n'était qu'une corruption profonde ; trois traits principaux distinguent les mœurs chananéennes : idolâtrie, cruauté et volupté, vices qui s'accordent aisément, qui s'engendrent, se raffinent, se perpétuent l'un par l'autre et qui ont toujours distingué l'école phénicienne et syrienne ; le peu que l'on sait de l'histoire profane de ce temps vient à l'appui de l'Histoire sainte, et nous montre les rivages de l'Europe comme bien moins policés et corrompus, et servant d'asile aux victimes, de théâtre aux aventuriers, peut-être même de retraite aux sages du midi. L'idolâtrie surtout (*II Chron.*, XXVIII, 3), avec ses sacrifices humains qui étaient partout en usage, l'idolâtrie, le seul mal qui n'ait point de bornes, et qui de ténèbres en ténèbres rejette l'homme au-dessous de la brute, parce que la raison ainsi aveuglée ne vaut pas l'instinct, l'idolâtrie était enracinée au point que pour ôter les idoles, il fallait ôter les adorateurs. Deux remarques sont essentielles ici ; c'est que dans le christianisme, accoutumé au culte en esprit et en vérité, on se représente mal le danger de l'idolâtrie ; certes, il était grand, puisque, même tant de siècles après, la captivité de Babylone a été nécessaire pour l'extirper d'Israël ; ensuite, on ne juge communément de l'idolâtrie que par celle des Grecs et des Romains, qui était toute de poésie et de politique ; mais une idolâtrie antérieure a régné qui était toute de vices, et de vices tellement abominables et déhontés que nos yeux mêmes sont trop purs pour les voir, et nos esprits pour les deviner ; la moitié des lecteurs de ces lignes ne les soupçonnent même pas. C'est celle-là que Dieu a punie et extirpée, parce qu'il ne pouvait la pardonner ; et, si l'on cherche bien, l'on verra qu'après la conquête de Chanaan elle a beaucoup diminué : là était son foyer principal ; elle a encore trouvé des sanctuaires ; elle a commis encore des horreurs, parce que les vices ne meurent pas comme les hommes, mais cette dispensation de Dieu a été utile à d'autres peuples qu'aux Juifs. Bientôt après Josué, les premiers héros vengeurs des droits de l'humanité, les premiers législateurs et réformateurs païens ont paru, et combien il est remarquable que cette faible aurore de justice ait brillé peu après l'extermination des peuples chananéens : d'ailleurs, il fallait une patrie à Israël ; à Dieu seul il appartenait de la choisir ; et quelle sagesse profonde dans l'établissement des dépositaires de la vraie religion, sur les lieux mêmes où l'idolâtrie avait été si horrible et si justement punie ! A tant de preuves, nous reconnaissons avec humilité dans la conquête de Chanaan un grand acte de justice, nécessaire aux destinées du genre humain ; il est impossible de dire ce que le monde serait devenu, si ce foyer d'idolâtrie, de cruauté et de sensualité n'eût pas été divinement éteint. Que savons-nous ? L'Evangile peut-être aurait été inutile, ou peut-être l'on aurait attendu quatre mille ans de plus, avant de le recevoir.

« Une remarque d'une extrême importance est que l'anathème divin contre Chanaan, l'installation en ce pays de la race dépositaire de la vérité religieuse, s'est trouvée d'accord avec les lois de la guerre de ces siècles reculés. C'est ainsi que la Providence se sert des mœurs et des passions du jour pour l'accomplissement de ses desseins ; la guerre alors ne se faisait point d'armée à armée, mais de peuple à peuple ; toute conquête était une extermination ; on faisait régulièrement le sac d'une ville après le siége, et un assujettissement entraînait toujours ou un massacre ou un esclavage. Le christianisme seul a adouci le droit de la guerre, et puisque, en dépit de la puissance de l'Evangile, on a vu même sous son empire des guerres d'une férocité antique, est-il étrange qu'il s'en trouve dans l'antiquité ? Là seulement elles sont à leur place, s'il y a pour ces horreurs une place légitime dans l'histoire de l'humanité.

« Les détails de la conquête achèvent de l'expliquer, et justifient le point de vue sous lequel nous l'avons considérée. Le passage miraculeux du Jourdain était nécessaire, non-seulement à cause de l'élévation des eaux dans cette saison, le mois d'avril, où le fleuve n'est pas guéable, et pour encourager les Israélites, mais surtout pour leur apprendre que Moïse revivait en Josué. L'histoire sainte offre un autre exemple d'une dispensation pareille, au moment où Elisée remplace Elie ; c'est le même dessein et le même prodige. Josué fait entrer le peuple dans la conquête comme Moïse l'avait fait entrer dans la liberté ; la génération nouvelle, pour qui la manne allait cesser de tomber, se voyait aussi protégée que celle de l'Egypte ; les terreurs des Chananéens ont commencé, et ce grand miracle, confirmant la vocation du chef d'Israël, lui obtint cette confiance, cette subordination indispensable au succès de son entreprise ; aucune révolte en effet n'a éclaté sous lui. . . . . .

. . . . . .

« Josué est un des beaux caractères de l'Ecriture ; les événements au milieu desquels il est placé semblent plus grands que lui ; cette illusion nuit peut-être à sa gloire, et, comme sa vie offre peu d'épreuves, ses vertus ont peu d'éclat. Mais si on y regarde de près, on verra qu'il est constamment tenu à la hauteur de son ministère, doué des talents qui font l'homme d'Etat et l'homme de guerre et qui se rencontrent souvent réunis. Si sa tâche a été moins brillante que celle de Moïse, il s'est montré digne de lui succéder. Brave sans témérité, actif sans précipitation, sachant se faire

obéir sans être impérieux, il ne néglige aucun soin, aucun avantage, aucun devoir ; dans le passage du Jourdain, le jugement de Hacan, le siége de Haï, il n'oublie rien pour que le miracle produise une impression profonde, pour que l'arrêt soit reconnu juste, pour que la victoire soit assurée. La génération qu'il commandait, meilleure que celle de l'Égypte, lui a mieux obéi ; ministre des anathèmes divins, il les exécute sans faiblesse, mais avec calme et sans fureur ; sa piété est douce, sa confiance inébranlable ; jusque dans les adieux si touchants qu'il a laissés à son peuple, on reconnaît en lui l'élève de Moïse, et pour dernier trait, c'est un conquérant sans orgueil et sans ambition. » (Athanase COQUEREL, *Biographie sacrée*, article JOSUÉ.)

CHAPITRE III. — *Les Juges.*

LE RATIONALISTE. — L'histoire des Juges telle qu'elle est racontée dans le livre de ce nom ne mérite aucune foi. C'est une compilation d'événements légendaires, faite par la caste sacerdotale, à une époque tout à fait inconnue.

L'APOLOGISTE. — « *Sous le nom de Juge*, dit Josèphe, *les Hébreux donnaient une autorité suprême au citoyen le plus distingué par son courage et ses talents militaires.* Souvent il présidait le sénat, toujours il commandait l'armée. A sa voix, tous les citoyens étaient tenus de se rendre dans un lieu désigné, pour y prendre des déterminations générales. Mais hors de ses fonctions, il n'avait d'autre marque distinctive que le respect qu'inspiraient sa dignité et sa personne.

« Ne perdons pas de vue les deux positions où se trouva le peuple. Avant la conquête, il ne formait qu'un corps d'armée, qui avait besoin d'être dirigé par un chef permanent revêtu d'une sorte de dictature. Mais après l'établissement définitif des tribus, le juge n'exécutera rien, si ce n'est à la guerre, que de l'autorité expresse du sénat. Tous les écrivains qui en ont parlé tombent d'accord sur ce point. *Les juges n'avaient pas la puissance souveraine*, dit un des plus modernes, M. Pastoret, *ils ne ressemblaient pas aux chefs des autres nations ; ils ne portaient pas le diadème ; ils n'étaient pas entourés de satellites nombreux ; on ne levait pour eux aucun tribut,... Ce n'est que lorsqu'il fallait combattre qu'on leur laissait toute l'autorité*, jusqu'au droit de vie et de mort.

« Cette espèce de consulat à vie pouvait rester vacant pendant un temps plus ou moins long, toujours soumis à la loi, il était accompagné d'une popularité qui ne se démentit jamais : aucun des juges n'abusa ostensiblement de son pouvoir, et, sous leur gouvernement, le peuple hébreu jouit de périodes de repos dont on ne voit pas beaucoup d'exemples chez la plupart des autres peuples Pourquoi renonça-t-il à cette forme républicaine? On en verra plus tard la cause : le repentir suivit de près....

« Moïse est le premier juge. Il proposa pour son successeur Josué, fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm, qui n'était ni son parent ni son allié, mais qu'il avait reconnu doué des talents nécessaires pour l'accomplissement de l'entreprise. L'élévation du nouveau magistrat fut consacrée par une triple sanction ; celle du sénat, celle du grand pontife, et celle du peuple qui, à l'heure où il prit le commandement, lui dit : « *Nous consentons à t'obéir, sous condition que tu obéiras toi-même à la loi et que tu suivras la route tracée par Moïse.*

« Il fut vaillant à la guerre, il conquit la majeure partie de la terre promise, il en traça le partage, il fit renouveler par le peuple sa libre sanction aux lois fondamentales, et sous ce rapport, on ne sera pas étonné de la vénération qui lui est accordée. Pourquoi ne désigna-t-il pas son successeur ? Il aurait empêché les tribus de tomber dans la grande faute commise par les Chananéens, qui ne s'étaient pas défendus en commun, et leur aurait fait éviter peut être le joug étranger.

« Le troisième juge fut Hotniel, de la tribu de Juda, qui les délivra du roi de Mésopotamie et qui procura au pays, pendant les quarante années de sa judicature, la plus parfaite paix. De son temps, vers la fin du quinzième siècle avant notre ère, les Pélopides arrivèrent de l'Asie Mineure à Argos, et donnèrent leur nom au Péloponèse : Minos régnait dans la Crète.

« Le quatrième juge, Ehud ou Aod, de la race benjaminite, présenta d'une main au roi de Noab le tribut auquel il avait assujetti les Hébreux depuis dix-huit ans, et de l'autre le perça de son épée. A la tête des guerriers d'Ephraïm, il chassa du territoire l'ennemi, et quatre-vingts ans de repos furent le fruit de ses exploits.

« Samgar, le cinquième juge, remporta des avantages signalés sur les Philistins ; mais à sa mort, un roi de Chanaan triompha des Israélites, qui élevèrent à la judicature une femme d'une capacité et d'une vaillance peu commune, l'illustre et poétique Débora. Assise à l'ombre d'un palmier sur la montagne d'Ephraïm, et entourée des anciens et des chefs des tribus, elle leur donnait les plus sages conseils. Bientôt elle les appela tous aux armes ; elle traça les dispositions militaires, combattit Sisera, chef de l'armée ennemie, qui depuis vingt ans tyrannisait le pays, fut victorieuse et chanta sa victoire.

. . . . . .

« Or, le pays fut en paix pendant quarante ans. Ensuite Gédéon vainquit les Madianites, les Amalécites, et une troupe considérable d'Arabes, qui depuis sept ans ravageaient la contrée. Dans l'excès de leur reconnaissance, ses concitoyens lui offrirent la couronne héréditaire. *Ni moi, ni mes fils*, s'écria ce juge, *ne devons dominer sur vous ; que Jéhovah, que la Loi seule soit votre maître.*

. . . . . .

« Les autres juges furent successivement : Tola, vers la fin du XII^e^ siècle, époque à laquelle correspondait la fondation de l'em-

pire des Assyriens, par Ninus, fils de Bel, l'expédition des Argonautes dans la Colchide, et la guerre des sept chefs contre Thèbes, terminée par leurs fils, les Epigones; Jaïr, de la tribu de Manassé; Jephté, contemporain de la guerre de Troie, qui finit en 1184, et qui, ayant donné lieu à une foule de petits États de se réunir, fit de la Grèce un ensemble politique vivant. Ce juge fut témoin des plus sanglantes discordes entre les enfants de Galaad et les hommes d'Ephraïm. Ceux-ci reprochèrent aux Galaadites d'avoir traversé leur pays pour aller faire la guerre au roi d'Ammon, sans leur demander ni leur participation, ni leur consentement. Ils perdirent la bataille, et les vainqueurs s'étant emparés des passages du Jourdain, forcèrent dans leur cruauté tous les fugitifs à répéter le mot *chibolet* (un épi), avec lequel ils distinguaient les Ephraïmites, qui ne savaient pas le prononcer autrement que *sibolet*, et soudain leur donnèrent la mort.

« Le juge Ibsan, de Bethléem, fut père de trente fils et de trente filles; le juge Elon était de la tribu de Zabulon, et Abdon de la tribu d'Ephraïm. A sa mort, parut Samson. » (Salvador, *Institutions de Moïse*, t. II.)

Chapitre IV. — *Réfutation des calomnies de Volney contre Samuel.*

Le Rationaliste. — Les adversaires du christianisme ne partagent point l'admiration que la Bible veut inspirer pour Samuel. Ils ont insinué que c'était un enfant adultérin du grand prêtre. Anne, sa mère, affligée de n'avoir point d'enfants d'Elcana, son mari, s'adresse au grand prêtre Héli... Elle mit au monde un fils qu'elle nomma *Samuel*; le grand prêtre voulut bien se charger de son éducation. Il sembla prendre l'intérêt le plus tendre à cet enfant, obtenu par ses soins. (*Esprit du judaïsme*, c. 4, p. 67.)

. . . . . .

Samuel eut, disent-ils, des songes et des visions qui le firent regarder comme un prophète. Il paraît qu'il avait prédit au peuple mécontent de ses prêtres, que le Seigneur voulait ôter le sacerdoce de la maison d'Héli. Après la mort tragique du grand prêtre et de ses deux fils, rien ne s'opposa plus aux vues de Samuel; assuré de longue main de la confiance du peuple, il lui fut très-aisé de s'emparer du sacerdoce et du gouvernement. En conséquence, il remplit les fonctions de sacrificateur, il rétablit le culte. (*Esprit du judaïsme*, c. 4, p. 67.)

. . . . . .

La demande du peuple, qui désirait un roi, déplut au prophète, parce qu'il ne voulait point que le pouvoir sortît de ses mains ou de celles de ses enfants. Il dit au peuple, de la part du Seigneur, les choses les plus propres à le dégoûter de l'idée d'avoir un roi; cependant, les Israélites insistèrent, et le Seigneur se trouva forcé de se conformer aux volontés de son peuple. (*Esprit du judaïsme*, c. 4, p. 69; *Bible enfin expliquée*, p. 294.)

Le prophète jeta les yeux sur Saül : il y a lieu de croire que la chose avait été arrangée de longue main. Samuel crut sans doute trouver dans le nouveau roi un homme entièrement dévoué à ses ordres. Ainsi, après avoir sacré Saül pour apaiser les clameurs du peuple, Samuel le renvoya chez lui, où il vécut en simple particulier pendant plusieurs années : durant ce temps, le saint homme continua de gouverner comme auparavant. (*Esprit du judaïsme*, ibid.; Morgan, t. Ier, p. 293.)

Les habitants de Jabès-Galaad, assiégés par les Ammonites, ont recours à Saül; ce prince, qui n'osait encore agir en son propre nom, envoya des ordres au nom de Samuel pour rassembler le peuple, se mit à la tête, défit les Ammonites et sauva son pays. Le succès gagna au roi l'affection et la confiance du peuple. Samuel, forcé de céder au vœu général, proposa d'aller à Galgala renouveler l'élection du roi. L'homme de Dieu ne pardonna jamais à Saül les succès qui lui avaient attiré l'affection de ses sujets : à compter de ce moment, il y eut une mésintelligence continuelle entre eux; Samuel traversa continuellement les desseins de son roi, et tâcha de les faire échouer. (*Esprit du judaïsme*, c. 4, pag. 70 et 71; *Bible enfin expliquée*, p. 302 et suiv.; Morgan, t. Ier, p. 293.)

Le roi, voulant marcher contre les Philistins, ne put le faire, parce que le prophète le fit attendre sept jours à Galgala, où il avait promis de se rendre pour un sacrifice. Les Philistins, profitant de l'absence du roi, remportèrent une victoire complète sur les Israélites, qui n'avaient point leur monarque à leur tête. L'homme de Dieu, peu touché des maux de sa patrie, espérait sans doute que cet échec rendrait Saül odieux, et faciliterait le projet qu'il avait déjà formé de le déposer, et de donner son royaume à un autre. Cependant, le roi, lassé d'attendre, et voyant que l'armée se mutinait et désertait, ordonna que l'on offrît les sacrifices, sans attendre le prophète. Celui-ci arriva lorsque tout était fini; il fit au roi des reproches sanglants, pour avoir eu la témérité d'empiéter sur les fonctions sacerdotales : crime pour lequel il le déclara déchu de la couronne. Saül ne put jamais apaiser le saint homme, qui lui-même, contre la loi de Moïse, usurpait depuis longtemps la dignité de grand prêtre : elle fut par la suite restituée à Achias, petit-fils d'Héli, à qui elle appartenait par le droit de naissance. (Morgan, ibid.; *Esprit du judaïsme*, ibid.)

. . . . . .

Saül vainquit les Amalécites, et fit Agag, leur roi, prisonnier; il osa l'épargner contre les ordres de Samuel : le saint homme lui en fit des reproches amers, lui déclara que le Seigneur le rejetait à cause de son humanité. (*Bible expliquée*, p. 310 et suiv.; Morgan, t. Ier, p. 298.)

Samuel, en possession de faire et de dé-

faire les rois, suscita un concurrent à Saül; il sacra secrètement David, fils de Jessé; après quoi il arrangea les choses de manière à produire ce traître à la cour de Saül, dont il épousa la fille. Sa faveur continua jusqu'à ce que le roi, son beau-père, s'aperçut de ses menées et de ses projets appuyés par le prophète, qui empoisonna les jours de Saül, au point de le plonger dans la plus noire mélancolie. Samuel, de son côté, prêcha la révolte et le désordre au nom du Seigneur; telle fut la source de la guerre presque continuelle qui s'éleva dans la suite entre les rois des Hébreux et leurs prophètes. Chez ce peuple superstitieux, il s'établit deux puissances qui furent toujours en guerre. (*Esprit du judaïsme*, c. 4, p. 72; *Bible expliquée*, p. 311; MORGAN, t. 1er, p. 299.)

L'APOLOGISTE. — « Les idées généralement répandues sur le compte de Samuel sont fausses. L'œuvre de Volney intitulé *Samuel inventeur du sacre des rois*, est un contre-sens perpétuel.

« Samuel fut-il grand prêtre ou seulement prêtre des Hébreux, et agit-il jamais en cette qualité?

« Usurpa-t-il un pouvoir qui revenait légitimement aux enfants du grand pontife Héli? Est-ce dans l'intérêt de la prétendue théocratie, et en vertu d'un titre usurpé, qu'il protesta contre la proposition qui lui fut faite d'établir un roi? Est-ce en vertu d'un pouvoir usurpé, et contrairement à la loi, qu'il déposa Saül et qu'il fit passer la royauté dans une autre maison? La théocratie des modernes, enfin, peut-elle tirer quelque avantage de son histoire?

« A toutes ces questions, Volney et la foule répondent affirmativement. Je vais prouver le contraire par des faits irrécusables. Il n'est pas besoin de dire que j'écarte, pour le moment, tout ce qui tient aux mœurs de l'époque, et tous les accidents miraculeux sur lesquels je me suis déjà expliqué en parlant des prophètes.

« Samuel, né d'un simple lévite d'Ephraïm, comme le prouve sa généalogie, fut voué au naziréat, qui imposait quelques observances spéciales et qui permettait aux citoyens de toutes les tribus de participer à certaines fonctions de la tribu de Lévi. Mais le naziréat conduisait-il au sacerdoce? mais le simple lévite pouvait-il devenir pontife? Jamais. Les enfants d'Aaron seuls étaient sacerdotes, seuls ils pouvaient prétendre au pontificat. La loi est expresse : « Les simples lé-« vites n'approchaient ni des vaisseaux du « sanctuaire, ni de l'autel. » Samuel en fut donc exclu par le droit; et par le fait, cette dignité resta dans la famille d'Héli jusqu'au règne de Salomon. Cela ne peut soulever le moindre nuage. Jamais personne versée dans la matière n'a porté Samuel dans la succession des pontifes. Qu'on lise les *Chroniques* : ce sont les fils de Phinées, fils d'Héli, qui se montrent jusqu'à l'heure où la branche cadette d'Aaron est remplacée par la branche aînée. Qu'on lise Josèphe; il nous apprend que la dignité sacerdotale est toujours demeurée dans la famille d'Aaron, sans que nuls autres aient été reçus à l'exercer.

« Mais Samuel, a-t-on dit, sacrifiait les victimes de sa propre main; il fit faire des sacrifices, il ne les accomplit pas lui-même, il ne pouvait les accomplir; c'était réservé aux seuls sacerdotes : et si Moïse immola des victimes, c'est pour l'instituer, car il n'existait pas encore de sacerdoce légal. Mais je veux admettre que Samuel ait exécuté lui-même les sacrifices : qu'en faudrait-il conclure? Le contraire de l'opinion reçue. Il est incontestable que cet Hébreu jugea le peuple; il est incontestable que des membres de la famille d'Aaron vivaient alors. En quoi auraient consisté les empiéments de la théocratie? en ce que le pontife se fût emparé d'une partie des fonctions du juge. Bien loin de là, c'est le juge qui s'empare d'une partie des fonctions du pontife. En supposant vrai le fait que je conteste, c'est donc sur la prétendue théocratie, et non de la part de la théocratie qu'il y aurait eu empiétement. Et remarquez que la qualité de simple lévite qu'avait Samuel, loin de lui donner des droits, rendait son cas plus grave : rien d'aussi sacré que la hiérarchie dans les théocraties réelles; la loi en faveur de la famille d'Aaron s'exprime d'une manière irrévocable, et ce n'est que dans l'absence complète de cette famille qu'un lévite aurait pu être appelé à la remplacer.

« Mais enfin il était pontife, celui qui parlait toujours au nom de Jéhovah? Nouvelle erreur. On a vu que dans l'État tout se traitait au nom de ce Dieu, que ce nom appartenait au domaine public, et que l'emploi qu'en faisait légalement un fonctionnaire quelconque, ne prouvait en aucune manière qu'il appartînt à la caste sacerdotale, ou qu'il travaillât pour elle.

« Ainsi, Samuel ne fut jamais pontife; il fut juge, comme le texte l'indique à chaque page, chef politique de la nation; de son temps vivait un grand pontife éclipsé par la suprématie de ce magistrat de la république. On aperçoit donc aussitôt toute l'importance de ce premier fait que Volney et tant d'autres ont matériellement altéré.

« Et dans quelle série d'erreurs son idée dominante n'a-t-elle pas jeté ce philosophe!

« Samuel, pris en grande amitié par le pontife Héli, fut élevé dans le temple. Mais ce vieillard avait deux fils, sujets de scandale pour tout le pays; ils s'emparaient dans les sacrifices d'une part des victimes à laquelle ils n'avaient aucun droit; ils couchaient, dit le texte, avec les femmes qui s'assemblaient par troupes à la porte du tabernacle. Leur père les réprimanda avec faiblesse : alors un homme de Dieu, un homme sévère d'Israël, lui adressa à lui-même de violents reproches. Ainsi dit l'Eternel : « Je vous ai élevés à la sacrificature, « j'ai déterminé les oblations auxquelles vous « deviez prétendre, pourquoi vous êtes-vous « mal conduits? Pourquoi, en ton particulier,

« as tu honoré tes fils plus que moi-même, « et as-tu souffert qu'ils se soient engraissés « du meilleur des offrandes de mon peuple ? « C'est pourquoi ta maison, qui devait mar- « cher perpétuellement devant moi, éprou- « vera un autre sort. Tu verras un rival dans « le tabernacle, au temps où j'enverrai toute « sorte de biens en Israël; nul de tes des- « cendants ne deviendra vieux : je m'établi- « rai un nouveau pontife fidèle, qui agira « selon mon cœur et mon âme, et je lui édi- « fierai une maison inébranlable. » En effet, Salomon, dit le livre des *Rois*, déposa Abiathar, qui avait été jusque-là grand pontife, et le remplaça par Sadoc; de sorte que la parole de l'Éternel fut accomplie, cette parole qu'il avait prononcée à Silo contre la maison d'Héli.

« Rien de plus précis que tout cela, et cependant Volney se figure que ce rival, ce nouveau pontife, tout ce discours se rapporte à Samuel. Il va plus loin : pour accommoder les choses à sa pensée, il altère le texte, et au lieu de ces mots : « Je m'établirai un pon- « tife fidèle qui agisse selon mon cœur et « mon âme, et je lui édifierai une maison « assurée, » il écrivit ceux-ci, destinés à faire allusion au gouvernement de Samuel : « Et je me susciterai un prêtre selon mon « cœur et selon mon esprit, *pour gouverner* « *toute sa vie.* » La faute est d'autant plus grande que Volney substitue la raillerie à la dignité de l'histoire. Le juste effroi que lui causait la théocratie est la seule raison qu'il puisse invoquer; Voltaire lui avait servi d'exemple. Mais qui oserait aujourd'hui suivre les traces de Voltaire, de cet esprit unique, comme le concours des circonstances au milieu desquelles il brilla; de ce génie puissant dont la constante volonté fut de faire, pour ainsi dire, table rase.....

« Mais quels événements naturels portèrent Samuel à la judicature? Voilà la deuxième question.

« Élevé sous les yeux du juge pontife, présent à toutes les assemblées des anciens qui aidaient le juge de leurs lumières, sans cesse occupé de la loi et des intérêts du peuple, Samuel, né avec du génie, attira bientôt à lui l'attention générale. *En croissant il ne se rendit pas seulement agréable à Dieu*, dit la Bible, *mais aux hommes, à ses concitoyens. Aucune de ses paroles ne tombait par terre, et ce fut bientôt une chose reconnue depuis Dan jusqu'à Bersabée, que Samuel serait un jour prophète de l'Éternel;* capable de comprendre ce que voudrait l'Éternel pour le bien de tous, par conséquent d'être chef du peuple.

« Ainsi, c'est l'opinion publique qui le proclame d'avance, et ses qualités personnelles qui sont la première cause de son élévation. Volney, en reconnaissant d'une manière formelle ces qualités mêmes, renverse de sa propre main l'échafaudage avec lequel il transforme l'âme d'un républicain sévère en un politique astucieux de nos cours modernes. Là où l'égalité de la loi existait, où tous les citoyens avaient droit à toutes les fonctions, hors le sacerdoce, un homme de la trempe de Samuel ne devait-il pas, par la force même des choses, par la volonté de Jéhovah comme par la volonté du peuple, arriver à la plus haute magistrature?

« Durant les derniers jours de la malheureuse judicature d'Héli, ses fils, étrangers à ses vertus, avaient péri dans la bataille. L'arche sainte, envoyée par les anciens au milieu de l'armée, pour exciter son courage, était tombée au pouvoir de l'ennemi, et les Philistins avaient rétabli leur domination, qui durait depuis vingt ans, lorsque le peuple s'adressa à Samuel pour secouer le joug : *Renversez vos idoles, revenez à l'Éternel, à l'amour des lois et de la patrie, et faites publier une assemblée générale dans les plaines de Mispa.* C'est là qu'il exerce pour la première fois la judicature; il ordonne des sacrifices, il invoque le ciel, ranime la confiance, met en déroute les ennemis, les rejette hors des frontières, reprend toutes les villes perdues, et force l'étranger à demander la paix. Ensuite ses vues se tournent vers l'administration du pays. Il va chaque année se convaincre par lui-même comment la justice est rendue dans les divers districts d'Israël; il applique enfin tout son esprit, toute son âme à la chose publique. Voilà ses titres. Volney les récuse-t-il? Non. « On ne peut discon- « venir que Samuel *n'ait gouverné avec pru-* « *dence et talent, puisque tout le temps de son* « *administration fut paisible* au dedans et au « dehors. »

« Dans un âge avancé, il crut pouvoir se reposer sur ses deux fils de quelques-uns des soins qu'il prenait; sa confiance et celle du peuple furent trompées. Les anciens des tribus profitèrent de cette circonstance pour lui demander un roi à l'instar des nations voisines. C'était au commencement du onzième siècle avant notre ère, dans le temps même où, après la mort de Codrus, Athènes remplaçait par la république la royauté à laquelle elle avait été jusque-là soumise. Les anciens s'étaient persuadé, depuis les jours de Gédéon, qu'un chef permanent et héréditaire les protégerait mieux contre les ennemis; qu'il ferait agir avec plus d'ensemble les forces militaires des tribus qui avaient été souvent asservies, parce que les peuples voisins s'étaient jetés sur chacune d'elles en particulier, et avaient assuré leur domination avant que les autres eussent joint leur secours aux forces de la tribu attaquée. Ils n'apercevaient que le bon côté de la chose; d'ailleurs, la simplicité des juges ne satisfaisait plus leur imagination. Mais quel rapport existait-il entre la conduite des fils de Samuel et l'établissement d'un roi? Il fallait les punir et réparer leurs injustices. C'est ce que leur dit le juge : *Point de détour, il ne s'agit pas des personnes, vous en voulez à Jéhovah, vous exigez une nouvelle forme de gouvernement.* . . . . . .

. . . . . .

« Comme juge, président du grand conseil, Samuel dut chercher avec ses collègues l'homme convenable. Ses yeux se portèrent

sur Saül, fils de Kis, pour deux raisons naturelles: l'une que Saül, appartenant à une des moindres tribus et à une famille plus considérée par ses vertus privées que par sa fortune, ne serait pas disposé à s'enorgueillir; l'autre, d'un grand poids chez les anciens, qu'il avait la prestance imposante qu'on regardait comme un attribut nécessaire des héros. *C'était un jeune homme d'élite, superbe, à qui nul autre des enfants d'Israël ne pourrait être comparé; car il les dépassait tous de toute la tête.*

« Laissons le moyen auquel Samuel eut recours pour l'attirer au lieu où il donnait une fête publique..... Il reçoit dans le festin, à son grand étonnement, la place et le morceau d'honneur; il a ensuite une longue conférence avec le juge, qui, le lendemain, à l'heure de son départ, lui verse sur la tête une petite fiole d'huile pure, et le baise, en lui disant: *Jéhovah te donne l'onction pour que tu sois le conducteur de son peuple.*

« Cependant ce juge fait publier une assemblée générale, pour connaître sur qui tomberait définitivement le choix de Dieu.

. . . . . .

« Quand les tribus se présentèrent, le sort tomba sur celle de Benjamin, ensuite sur la famille de Matri, ensuite sur Saül, fils de Kis. On le tira du lieu où dans son trouble il avait été se cacher et on le conduisit au milieu du peuple, qui cria: « Vive le roi! » Alors Samuel lut à haute voix, non pas sa prophétie menaçante, mais les articles de la loi fondamentale relatifs à la royauté; et il écrivit toutes ces paroles dans un livre, comme avait fait Josué, lorsque, dans les plaines de Sichem, il offrit la loi à l'acceptation libre du peuple.

« Mais en ce jour Saül ne fut pas institué, parce qu'une minorité jalouse avait murmuré, sur ce fondement qu'elle ne le croyait pas capable de remporter de victoires. Il fit bientôt ses preuves, et dans l'assemblée générale de Guilgal, tout le peuple l'établit roi et se livra à des réjouissances.

« Aussitôt le juge, se démettant de la partie de ses fonctions qui avait rapport au commandement de la force publique, s'écria: « Me voici: mes cheveux sont blanchis « par l'âge, et j'ai marché à votre tête de- « puis ma jeunesse jusqu'à ce jour. Répon- « dez! De qui ai-je pris le bœuf ou l'âne? « Qui ai-je foulé? A qui ai je causé le moin- « dre tort? Je ferai restitution. » Un cri unanime s'éleva: « Tu n'as foulé, tu n'as « opprimé personne; tu n'as rien pris à qui « que ce soit. — Vous et votre roi, vous « êtes donc témoins qu'il n'a rien été trouvé « de répréhensible en moi? — Nous en « sommes témoins. » Alors le vieux magistrat, absous par le jugement du peuple, fit la censure de ce peuple lui-même, rappela toutes ses fautes, sa dernière imprudence, et finit par lui dire: « Maintenant du moins, obéissez « scrupuleusement à la loi; ne vous occu- « pez plus de ces choses de néant qui con- « duisent à la servitude, et vous pourrez « encore être heureux; mais si vous suivez « une route contraire, j'en prends le ciel à « témoin, vous et votre roi, vous serez con- « sumés. » O savant Volney! aviez-vous assez réfléchi sur toutes les circonstances de la vie de Samuel? Quoi! dans les temps les plus difficiles, « dans un Etat démocrati- « que, » pour me servir de vos propres expressions, « comme était celui des Hébreux, « chez un peuple de *paysans* répandus sur « un territoire coupé de montagnes, de bois, « de ravins, où chaque famille vivait sur sa « propriété;..... où l'exercice du pouvoir « était soumis à une opinion morcelée, flot- « tante, susceptible de beaucoup de vicissi- « tudes, » ce juge procure à son pays l'indépendance et une longue paix; il joint à la *prudence* et au *talent* l'intégrité la plus parfaite; et parce que vous le croyez revêtu d'un titre qu'il n'eut jamais, vous vous précipitez sur lui avec une violence dont s'offenserait la vérité elle-même!

« Saül régnait depuis deux ans, et loin de revenir de ses préventions contre la royauté, Samuel sentait de plus en plus le besoin de l'arrêter dans ses écarts, et projetait un coup d'Etat susceptible d'inspirer à tous les rois à venir et la crainte de Dieu et le respect de la loi.

« Les hostilités, contre toute autre nation que celle de Chanaan, ne pouvaient commencer sans un ordre exprès du conseil: Samuel avait fait dire à Saül de ne point offrir les sacrifices qui précédaient la bataille avant qu'il ne fût lui-même arrivé dans le camp. Mais au septième jour, dans la perplexité où il était de voir tous ses guerriers l'abandonner, Saül prit sur lui de sacrifier l'holocauste, quand le vieux magistrat parut et lui dit d'une voix sévère: « Qu'as-tu fait? Tu as agi follement; il ne « t'appartenait pas d'enfreindre l'ordre de « Jéhovah: ton règne, qui aurait été affermi « sur Israël, chancelle et cessera bientôt. »

« C'est dans les plaines de Guilgal, témoins de son élévation, que ces menaces reçurent leur accomplissement. Saül avait mis en déroute les Amalécites, qui, semblables aux Bédouins du désert, se jetaient subitement sur le pays sans déclaration préalable de guerre, le mettaient à feu et à sang, et s'en retournaient chargés de butin, jusqu'à l'heure d'une nouvelle irruption. Mais, contre la volonté formelle de la loi, il s'était emparé de leurs bagages et de leurs troupeaux, et avait ramené, dans le dessein peut-être d'en obtenir une rançon, leur chef, tombé vivant entre ses mains.

« Samuel accourut, suivi des anciens du peuple, et, à la face de toute l'assemblée, il dit au roi: « Pourquoi as-tu ramené ce « chef, ces brebis, ces bœufs? La loi te le « défendait, devais-tu la violer? As-tu ou- « blié qu'étant de peu d'importance à tes « propres yeux, tu as été fait chef des tribus « et oint au nom de l'Eternel pour exécuter « les lois qu'il t'avait imposées. En vain tu « prétends que le peuple s'est emparé de « ces troupeaux pour en faire des sacrifices, « tu ne devais pas le permettre. Ce n'est

« point aux holocaustes et à la graisse fu-
« mante des moutons que notre Dieu prend
« plaisir, mais à l'obéissance scrupuleuse
« aux lois : transgresser ce qu'elles com-
« mandent est à ses yeux la plus grande
« des idolâtries. Puisque tu as rejeté la pa-
« role de l'Eternel, que tu avais jurée, il te
« rejette à son tour. » A ces mots, Saül, pour le fléchir, l'arrêta par le pan de son manteau, qui se déchira entre ses mains : « Vois ce manteau déchiré, » s'écria le républicain inexorable, « l'Eternel, de même, « a déchiré aujourd'hui la royauté que tu « portais pour la donner à ton prochain, qui « sera meilleur que toi. »

« Après avoir ressenti la plus vive douleur de la déposition de Saül, que l'intérêt de la loi et du pays avait dictée, Samuel et les anciens tournèrent leurs regards vers un jeune homme de la plus grande espérance, le fils puîné d'Isaïe, de la tribu de Juda. Il était blond, de belle taille et d'une belle figure ; il avait la réputation de bien jouer de la harpe, d'être plein de dispositions guerrières et de parler avec sagesse.

« Samuel eut mission de lui annoncer ses destinées et de verser sur sa tête l'huile pure, comme on avait fait à Saül. Ce fut le dernier acte apparent de sa vie publique : ses vieux jours s'écoulèrent dans la retraite, où il ne cessa pas d'enseigner la science de l'Eternel, et d'éveiller dans les esprits de ceux qui l'entouraient une prophétique exaltation. David, poursuivi par Saül, trouva protection chez lui pendant quelque temps. Ensuite il mourut, et tout Israël versa des larmes sur sa tombe.

« Ainsi finit ce grand homme, qui est placé par les Hébreux immédiatement après Moïse. » (SALVADOR, *Institutions de Moïse*, tome II.)

CHAPITRE V. — *Travaux de Samuel pour la conservation de la Loi.*

« A Rama, ou Ramathaïm-Sophîm, sur la montagne d'Ephraïm, dans le canton de Benjamin, vivait un lévite, nommé *Elkanah*, qui avait deux femmes : Hannah et Peninnah. Il avait probablement épousé la seconde à cause de la stérilité de la première, qui possédait tout son amour (*I Sam.*, I, 5). Tous les ans il se rendait à Siloh avec toute sa famille pour offrir des sacrifices dans le sanctuaire de Jéhovah. Un jour, au repas qui suivait ordinairement le sacrifice, Hannah, mortifiée par sa rivale Peninnah, qui était entourée de ses fils et de ses filles, se rendit devant le sanctuaire pour épancher devant Dieu son âme affligée, faisant vœu, si elle avait un fils, de le consacrer au service de Dieu. Elle pria à voix basse ; Héli, qui l'observait et qui voyait le mouvement de ses lèvres sans entendre sa voix, croyait que c'était l'effet de l'ivresse, et il lui fit une réprimande. Mais ayant appris la cause de son affliction, il la consola en l'assurant que sa prière serait exaucée ; Hannah partit consolée et pleine d'espoir. La prédiction s'accomplit dans la même année. Hannah mit au monde un fils, à qui elle donna le nom de Samuel. Après l'avoir sevré probablement à l'âge de deux ans, elle le conduisit à Siloh et le remit à Héli pour le consacrer au sanctuaire comme naziréen. Samuel, élevé par le grand prêtre, fut employé sans doute au service ordinaire des lévites. Il se faisait remarquer par sa piété ; on voyait en lui un favori de Dieu, et il était généralement aimé. Il avait tous les jours l'occasion d'observer la conduite indigne des fils d'Héli, qui devait révolter son innocente piété et laisser une profonde impression dans son âme. Sa jeune imagination s'exalta pour Jéhovah et pour sa loi, qu'il voyait si indignement outragés, et il se sentit de bonne heure la vocation de rétablir la doctrine de Moïse dans sa pureté primitive. . . . . .

. . . . . .

« Héli et ses fils étant morts, il n'y eut pour le moment ni schophet ni grand prêtre en Israël, et personne ne provogua le retour de l'arche à Siloh. Samuel, encore trop jeune pour se mêler des affaires publiques, retourna, à ce qu'il paraît, dans sa ville natale ; c'est là que nous le retrouvons plus tard. Le joug des Philistins, depuis leur dernière victoire, avait dû devenir de plus en plus dur ; mais l'oppression produisit un bon effet moral, et toutes les tribus des Hébreux sentirent, plus que jamais, le besoin de se grouper autour de Jéhovah. (*I Sam.*, VII, 2.)

« Vingt ans s'étaient passés depuis que l'arche sainte avait été transportée à Kiryath-Yaarîm, lorsque Samuel, après avoir médité en silence l'œuvre de la réforme, et croyant le peuple suffisamment préparé pour ses grands projets, sortit de sa retraite pour se mettre à la tête de ses concitoyens, et pour les engager à reconquérir leur indépendance. Il les exhorta d'abord à quitter toute espèce de culte idolâtre pour n'adorer que Jéhovah, qui seul pouvait les délivrer du joug des Philistins. Voyant les Hébreux sincèrement disposés à se laisser guider par lui et à former un ensemble compacte autour des symboles du Dieu unique, il fit convoquer à Mispah une assemblée générale. Là, les représentants du peuple confessèrent hautement qu'Israël avait péché en s'écartant du culte de Jéhovah ; en signe de pénitence on jeûna ce jour-là et on fit des libations d'eau. Samuel fut solennellement proclamé schophet d'Israël.

« Samuel sentait bien qu'il faudrait du temps et beaucoup d'efforts réunis pour faire réussir l'œuvre qu'il méditait, et pour lui donner des chances de durée. L'expérience de tout ce qui s'était passé depuis la mort de Josué ne lui permettait pas de se faire des illusions sur la force et la stabilité d'une loi écrite, sans autre garantie que la sanction du peuple obtenue par la force des circonstances, et sans qu'il y eût toujours à la tête de la nation des hommes qui sussent faire respecter cette loi. . . . . .

. . . . . .

« Il fallait donc des hommes qui sussent interpréter la loi, en inspirant la vie et le mouvement à la lettre morte, des hommes entrant dans le vrai sens de la loi, et participant, pour ainsi dire, de l'inspiration du législateur. Le principe de la communication de l'esprit de Moïse avait été proclamé déjà par ce législateur lui-même, et il l'avait appliqué dans une circonstance particulière. Il s'agissait, pour Samuel, d'en profiter pour la fondation d'un institut permanent, d'un collége d'*orateurs inspirés*, ou, comme on est convenu de l'appeler, d'une *école de prophètes*. Du moins c'est du temps de Samuel que nous voyons paraître pour la première fois les *associations* ou *confréries de nebiim* (prophètes), et c'est avec raison qu'on a considéré Samuel comme leur fondateur et leur chef. Loin du bruit des armes et de la trompette guerrière, les jeunes prophètes chantaient les louanges de Jéhovah aux sons plus doux du luth, de la flûte et de la harpe, et dans une paisible retraite, ils méditaient sur Dieu et sur le vrai sens de la loi. Ils vivaient ensemble dans plusieurs villes, où ils occupaient des quartiers particuliers, et ces villes sont généralement celles où se tenaient les assemblées publiques et que Samuel visitait habituellement. Nous les trouvons à Rama, patrie et résidence de Samuel, où ces prophètes habitaient un quartier appelé *Nayôth* (demeures); là leur assemblée était présidée par Samuel lui-même; nous en verrons également à Béthel, à Guilgal et à Jéricho. Ces confréries étaient destinées à exercer une grande influence et à prendre rang parmi les pouvoirs de l'Etat, en représentant la loi, selon son véritable esprit, vis-à-vis des prêtres souvent trop attachés au culte matériel, et vis-à-vis du pouvoir exécutif dont elles devaient empêcher les empiétements.....

« La paix que Samuel avait établie dans le pays, le noble usage qu'il ne cessait de faire de cette paix pour affermir les institutions et pour consolider l'unité et la prospérité de la nation, faisaient naturellement apprécier aux Hébreux tous les avantages qu'il y avait à être gouverné par un chef habile et ferme. Il eût été facile à Samuel de se faire proclamer roi; mais il considérait l'établissement de la royauté comme étant en opposition avec le véritable esprit de la Loi. Dans ses institutions, il voyait une garantie suffisante contre une nouvelle anarchie, et il pouvait espérer que désormais la nation ne manquerait plus d'hommes qui pussent la gouverner dignement et la protéger, grâce à son unité, contre les ennemis du dehors.

« Samuel, assez avancé en âge et se sentant trop faible pour supporter seul toutes les charges de l'administration, voulut partager les fonctions de schophet avec ses deux fils, Joël et Abiâh, qu'il installa comme juges à Beërséba, à l'extrémité méridionale de la Palestine. Mais les fils ne marchèrent pas sur les traces de leur père; de graves plaintes s'élevèrent contre leur administration; car ils se laissaient guider par leur intérêt personnel, et, au lieu de l'intégrité de Samuel, on ne voyait chez eux que corruption et injustice.

« Les représentants de la nation pensaient avec effroi aux dangers qui menaçaient le pays, si Samuel venait à mourir. Ils désiraient ardemment que Samuel se donnât un successeur qu'il pût guider lui-même pendant le temps qu'il lui restait à vivre, et qui, animé de l'esprit du prophète, sût maintenir dans la nation la paix, l'unité et l'indépendance. Mais, en même temps, ils voulaient assurer au pays tous ces avantages pour un avenir plus éloigné; ils demandèrent donc que le successeur de Samuel fût investi d'un pouvoir héréditaire et qu'on lui donnât le titre de *mélech* (roi). Samuel redoutait ce titre et les droits étendus qu'il donnait à celui qui le portait. En même temps il y voyait une grave atteinte contre la constitution, selon laquelle Jéhovah seul devait régner sur les Hébreux par sa loi. Néanmoins, comme il était exempt de toute ambition personnelle, sa conscience et l'esprit divin qui le pénétrait lui faisaient un devoir d'obéir à la volonté de la nation qui s'était prononcée par l'entremise des anciens. Toutefois, il voulut essayer d'abord de fléchir cette volonté par des avertissements salutaires, en montrant ce que pouvait devenir entre les mains d'un tyran le pouvoir formidable qui lui aurait été confié. Il fit à l'assemblée le plus sombre tableau de la *conduite d'un roi;* à la place de la liberté, il montra aux Hébreux le plus dur esclavage, leurs fils et leurs filles employés aux corvées et à des travaux de toute espèce, leurs biens dîmés ou confisqués au profit des courtisans. *Et alors*, ajouta-t-il, *vous gémirez sur le roi que vous vous serez choisi; mais Jéhovah ne vous répondra pas.* Le peuple néanmoins persista dans sa demande. Samuel alors renvoya l'assemblée en lui promettant de se charger de l'importante mission qui lui était confiée.

« Le vénérable prophète avait trop d'amour pour son pays et pour les institutions qu'il avait cherché à consolider pour ne pas désirer que les événements donnassent un démenti à ses sinistres prédictions. Il obéit à regret à la volonté nationale, mais il obéit sincèrement et sans arrière-pensée. Il lui importait de trouver un homme capable de réunir les suffrages des représentants et qui cependant n'eût pas encore par lui même assez d'importance pour oser se mettre au-dessus des institutions; il lui fallait un homme qui se laissât guider par lui et à qui il pût inculquer ses principes. Il dut fixer tout d'abord son attention sur la tribu de Benjamin, au milieu de la quelle il vivait et qui, étant la moins considérable, offrait par sa faiblesse le plus de garanties contre l'usurpation et le despotisme. Quoique habitué à agir avec prévoyance et à mûrir ses projets par une longue méditation, Samuel dut, dans cette circonstance nouvelle, s'abandonner aux inspirations du moment, et plein de confiance dans la voix divine qu'il avait cru entendre si souvent en lui-même, il se proposa de la suivre dans l'acte solennel qu'il devait ac-

complir. La Providence le mit bientôt en rapport avec un homme qui paraissait parfaitement convenir à ses vues. . . . .

. . . . . .

« Il prit une fiole d'huile qu'il répandit sur sa tête, et lui annonça, en l'embrassant, que Jéhovah l'avait *oint* pour être le chef de son peuple. L'*onction*, probablement le symbole de l'inviolabilité, remonte, chez les Hébreux, à la plus haute antiquité ; elle se présentera aussi dans l'initiation des prophètes (*I Rois*, XIX, 16), pouvoir spirituel établi par Samuel. Il n'est donc pas étonnant que Samuel donne l'*onction* à Saül, destiné à être revêtu du pouvoir suprême. Loin de vouloir faire de Saül un instrument des prêtres, il lui confère, par l'onction, une inviolabilité égale à celle du souverain pontife, et bientôt il essaye de le faire entrer dans l'*association des prophètes*. On voit qu'il n'y a rien de plus innocent que l'acte symbolique de l'*onction* accompli par Samuel sur un élu..... Volney qui, pour combattre le *droit divin*, croyait devoir s'en prendre à la Bible, a singulièrement dénaturé tous les faits. . . . . .

. . . . . .

« En résignant sa judicature, Samuel ne renonça nullement à toute influence politique ; il se proposa, au contraire, de surveiller le nouveau roi et de lui retirer sa protection dès qu'il cesserait d'être un fidèle vassal de Jéhovah et de sa loi. Dans l'idée de Samuel la royauté ne devait être qu'une judicature permanente et héréditaire, et les institutions devaient rester ce qu'elles avaient été jusqu'alors. Aussi Saül n'est-il en quelque sorte qu'un schophet, c'est-à-dire un chef républicain, portant le titre de roi. .

. . . . . .

« Avant de quitter Samuel, jetons encore un coup d'œil rapide sur sa belle carrière de schophet et de prophète. Dans tous ses actes nous reconnaissons l'homme sévère et énergique, qui, animé d'un zèle ardent pour Jéhovah et pour sa loi, ne se laisse arrêter par aucun obstacle et marche droit à son but, avec la ferme conviction que c'est l'esprit de Dieu qui l'anime et qui lui dicte ses actions. Exerçant à la fois un pouvoir politique et un pouvoir spirituel, il restaura sous un double rapport l'État des Hébreux qu'il trouva sans unité politique, sans loi, sans culte. Il éveilla l'esprit public, réunit toutes les tribus sous un seul drapeau, et, après leur avoir fait secouer le joug des Philistins et obtenir pour longtemps une paix honorable, il les prépara à lutter avec succès contre ces ennemis implacables dont les attaques devaient se renouveler sans cesse. En même temps il déracina l'idolâtrie, et, par l'établissement de l'institut prophétique, il releva la religion mosaïque sans trop favoriser le pouvoir sacerdotal et le culte matériel, mais aussi sans y porter aucune atteinte. . . . . .

. . . . . .

« Forcé par la volonté de la nation de coopérer à l'établissement de la royauté, il limite le pouvoir du nouveau roi par une convention écrite. Il guide le roi par ses conseils et tâche de lui inculquer les principes d'une théocratie spiritualiste et un respect profond pour les lois de l'État. Dès qu'il s'aperçoit que le roi n'est pas toujours disposé à observer la Loi dans toute sa rigueur, il veut assurer l'avenir de son pays et de la constitution, en choisissant un vassal plus fidèle de Jéhovah, le roi souverain du peuple hébreu. Rien ne peut le fléchir, car, il faut l'avouer, son caractère était énergique et absolu, et ne brillait ni par la douceur ni par les sentiments tendres. . . . .

. . . . . .

« L'époque avait besoin d'un homme de cette trempe, et Samuel, l'homme de cette époque, devait être tel qu'il a réellement été. Une critique sans portée et pleine de préjugés a seule pu présenter la conduite de Samuel comme le résultat d'une vanité humaine et de l'ambition déçue. Samuel ne gagna rien pour lui par l'élection de David, de même qu'il n'avait rien perdu personnellement par les usurpations de Saül. Tout ce qu'il faisait était dans l'intérêt de son pays et de sa nation, selon un vaste plan sagement calculé. Au reste, le peuple lui-même lui rendit des témoignages unanimes de sa probité et de sa justice absolues ; et la postérité, voyant en lui le restaurateur de la loi et de la religion, n'hésita pas à le placer à côté de Moïse. Selon le poëte sacré, les ministres de Dieu qui invoquent son nom, et dont il exauce les prières, sont Moïse, Aaron et Samuel (*Ps.* XCIX, 6) ; et Dieu dit par la bouche du prophète Jérémie (XV, 1) : *Quand même Moïse et Samuel se présenteraient devant moi, mon affection ne serait plus pour ce peuple.* L'*Ecclésiastique* (ch. XLVI, 16-23), en faisant l'éloge des hommes illustres de l'antiquité, assigne à Samuel une des plus belles places dans l'histoire des Hébreux, et en quelques mots, il fait ressortir les principaux traits de ce grand homme, *restaurateur du gouvernement et des lois, prophète divin, vainqueur des ennemis, juge incorruptible et d'une probité à toute épreuve.* » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE VI. — *Samuel et l'établissement de la royauté*

« Le rôle de Samuel a été passif en ces moments difficiles. On l'a soupçonné de s'être opposé à l'établissement de la royauté dans son intérêt, dans le désir de garder le pouvoir; toutes les circonstances, toutes les paroles de ces récits peuvent, a-t-on dit, être considérées comme des mesures de prudence, ou comme les réserves, les artifices, les délais d'un ambitieux qui espère encore; on a mis beaucoup d'adresse à y voir partout cette arrière-pensée, et l'on est arrivé à soutenir que Samuel, forcé de plier, garde de l'autorité ce qu'il peut en conserver, jette la nouvelle couronne sur le front qui consent à s'humilier devant lui, choisit d'abord un guerrier rustique pour régner sous son nom, ensuite un jeune berger qui sera plus docile, les oint tous deux, pour sanctifier par la religion l'ascendant qu'il

vent prendre; dans ce système, Saül est rejeté, parce qu'il a le courage de ne plus obéir : il n'y a pas un mot dans leurs entretiens qui ne trahisse ses desseins secrets, dont ils étaient tombés d'accord sur la terrasse dans la maison de Rama; le vénérable prophète disparaît, et il reste à sa place un politique astucieux et habile. Les faits répondent de toutes parts à ces accusations ingénieuses. Ce profond politique aurait mieux fait d'employer son art et son génie à prévenir cette révolution, dont il ne paraît pas avoir eu le plus léger soupçon avant de la voir éclater. Tant de sécurité avant l'événement s'accorde mal avec l'adresse qu'on lui suppose après; on oublie, en attribuant toute sa conduite à une ambition trompée, que Samuel, déjà vieux, avait partagé l'autorité avec ses fils; on oublie que rien n'aurait été plus facile que de se mettre à la tête des mécontents qui refusent de reconnaître le nouveau roi, au lieu de renouveler son couronnement pour les apaiser; on oublie qu'il lui restait l'autorité de prophète, plus douce pour un vieillard et souvent égale à celle du trône; on oublie qu'après avoir prononcé sur Saül les deux condamnations qu'il s'est attirées, on ne trouve pas dans la suite des récits, un seul mot, un seul fait, qu'on puisse contourner de manière à en conclure que Samuel ait gagné même une ombre d'autorité à ces tristes jugements. Ces preuves en sa faveur sont scripturaires; en voici une qui l'est moins, et à ce titre elle aura la force que donne l'impartialité : sans doute c'est le trait d'un politique habile de donner le sceptre à un homme incapable de régner, et qu'il pourra conduire à son gré; certes, alors, Samuel était à la fois très-habile et très-peu habile; il connaissait bien mal les hommes, car s'il avait cherché par tout Israël un caractère moins flexible, un esprit plus rude, plus impatient, plus actif que celui de Saül, on peut douter qu'il en eût trouvé; et, doué du talent nécessaire pour méditer et préparer un choix qu'on lui impute, aurait-il choisi si mal? Enfin, dans le système que nous combattons, le sacre de David est absolument inexplicable; que dans un âge très-avancé, Samuel, par intérêt, par intrigue, et dans l'espoir d'en tirer parti, ait été, seul et sans amis au milieu des terreurs des anciens de Bethléem, chercher le fils cadet de l'un d'eux, sans songer à la jalousie des six frères; qu'il ait voulu opposer ce jeune homme à Saül, vainqueur des Philistins et des Amalécites, encore au faîte de sa puissance, dont rien n'annonçait le déclin; que cette élection, communiquée peut-être à Isaïe, ait été tenue secrète et se soit lentement ébruitée; qu'après cette cérémonie, Samuel retourne dans sa retraite et laisse les événements suivre leur cours, sans y prendre part; certes, il faut que ce monde ait bien changé pour que ces faits aient été des menées ambitieuses en leur temps; il est absurde d'y voir de la politique; mais il est facile d'y voir de la foi.

. . . . . .

« L'extermination des Amalécites commandée par Samuel n'offre, comme les guerres de Josué, que les difficultés ordinaires de cette question. Ce peuple, l'un des plus anciens de ces contrées, et qui paraît avoir été longtemps l'un des plus civilisés et des plus puissants, mais aussi des plus cruels, fut le premier ennemi qui attaqua les Hébreux au sortir de l'Egypte (*Exod.*, XVII, 8, etc.) : c'était braver tous les prodiges de cette délivrance, à peine accomplie, et prendre parti pour les oppresseurs; c'était, selon la belle expression de Moïse, lever les mains contre le trône de l'Eternel. La sentence de condamnation fut alors divinement prononcée, renouvelée vers la fin du pèlerinage (*Deut.*, XXV, 17, etc.), et remise au temps où Israël, en paix avec ses voisins, serait maître en Chanaan. Depuis lors, la haine contre Israël était devenue héréditaire, et les Amalécites avaient saisi toutes les occasions propices de faire des incursions sanglantes sur le territoire des Hébreux : sous Ehud (*Jug.*, III, 13), sous Gédéon (*Jug.*, VI, 3; VII, 12; X, 12) : Samuel, comme prophète, a simplement déclaré que le jour était venu d'exécuter le jugement divin, qu'un antique oracle (*Nomb.*, XXIV, 20) appuyait. On a dit, contre la justice de la sentence, qu'elle n'a été remplie qu'environ 400 ans après qu'elle a été rendue; étrange objection, de trouver mauvais que Dieu accorde un long répit à un peuple qu'il a proscrit, pour s'être opposé, dès le principe et sans relâche, à ses desseins hautement proclamés par une foule de prodiges ! » (COQUEREL, *Biographie sacrée*, article SAMUEL.)

CHAPITRE VII. — *Grandeur du règne de David.*

LE RATIONALISTE. — Dans ce brigand vénéré, que les livres des Hébreux ont appelé par excellence un homme selon le cœur de Dieu, et que les chrétiens regardent encore comme le modèle des rois, nous ne voyons qu'un rebelle, un voleur, un adultère, un assassin, un monstre de luxure et de cruauté, qui se souille à chaque instant par les actions les plus noires. Avant et après être monté sur le trône par l'assistance des prêtres, sa vie n'est qu'un tissu de trahisons, de parjures et de forfaits. En un mot, dans un tel homme, nous ne pouvons apercevoir un ami de Dieu, mais un ami des prêtres, un homme selon leur cœur. (*Esprit du Judaïsme*, c. 5; MORGAN, t. I^er^, p. 300; t. II, p. 83; *Bible enfin expliquée*, p. 324.)

L'APOLOGISTE. — « David fut un prince sage et d'un caractère énergique, et son règne, considéré en général, fut glorieux. Il vainquit et soumit tous les peuples voisins et ennemis d'Israël : les Philistins, les Amalécites, les habitants de la fertile Idumée, les Moabites et les Ammonites, et toutes les tribus chananéennes qui restaient encore. Par la mémorable guerre mésibénienne il s'empara d'une grande partie de la Syrie, et sa domination s'étendit depuis l'Egypte jus-

qu'à l'Euphrate et vers les montagnes de l'Arménie. Il conclut un traité de commerce avec Tyr, d'où il fit venir les cèdres qui furent employés à la construction de son palais à Jébus (citadelle de Jérusalem conquise sur les Jébusites). » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. Ier.)

CHAPITRE VIII. — *David fortifie la nationalité hébraïque.*

« Les Hébreux durent à David l'indépendance du pays, leur gloire, et une prépondérance décidée sur tous les peuples qui ne leur avaient jusque-là laissé aucun repos. Malgré les taches qui déparent sa vie, ce roi a des droits positifs à une place brillante parmi les chefs des nations. Ce n'est pas l'étendue du pays sur lequel un homme a dominé qui détermine la nature de son génie ; mais sa conduite publique, et le parti qu'il a tiré de sa position, et de toutes les choses à sa portée ; sous ce rapport, que de chefs de petits Etats ont développé plus d'intelligence dans leur étroite sphère que des gouverneurs de grands empires qui étonnent par les masses qu'ils régissaient ! On sait que la première action de David fut de renverser, d'un coup de fronde, un Philistin d'une taille gigantesque dont les provocations journalières jetaient du déshonneur sur l'armée d'Israël. Mais à la tête de troupes nombreuses, ses succès allèrent croissant ; mais rien n'explique mieux son élévation et sa renommée nationale que les détails rapportés par les *Chroniques*. Les femmes le trouvaient beau ; les jeunes gens l'aimaient ; les vieillards avaient une grande estime pour sa modestie et la grâce de ses paroles ; les guerriers admiraient sa bravoure, enfin tout le peuple était charmé de lui. . . . . .

. . . . . .

« Lorsque la jalousie trop bien fondée de Saül, dont sa harpe avait souvent calmé les frénétiques transports, l'eut environné de dangers, Jonathan prépara sa fuite ; et ils s'embrassèrent en se jurant une amitié éternelle. Sa vie devint aventureuse. . . . .

. . . . . .

« Deux fois il put frapper le roi Saül qui le poursuivait à outrance, et deux fois il ménagea ses jours en accompagnant cet acte de loyauté de nombreux témoignages de soumission et de respect. Le roi, s'abandonnant à l'émotion de son âme, lui dit alors ces mots qui sont devenus célèbres : « Tu es plus juste que moi et que per« sonne, car tu rends *le bien pour le* « *mal.* » . . . . . .

. . . . . .

« Après la mort de Saül, David, âgé de trente ans, régna en Juda ; mais Isboseth, fils de Saül, étant soutenu par le vaillant Abner, son proche parent, conserva quelque temps la puissance sur les autres tribus ; il mourut victime d'un assassinat, et David punit les coupables qui allèrent près de lui se glorifier de l'avoir délivré d'un ennemi. Sept ans et demi s'étaient écoulés depuis qu'il avait été reconnu en Juda, lorsque toutes les tribus lui accordèrent le titre de roi : mais cette division, qu'une trop longue guerre avait envenimée, laissa un funeste levain qui se développa dans la suite. Ses premiers soins furent d'enlever aux Jébuséens la forteresse de Sion, située sur la plus méridionale des trois montagnes que renferme Jérusalem, et de la rebâtir : on la nomma *Cité de David*. En même temps il fit de Jérusalem le centre du gouvernement, le lieu où, selon la recommandation du législateur, devaient se trouver l'arche, le temple et le conseil national. La force publique armée reçut une organisation générale ; on mit en vigueur des règlements dont Moïse avait jeté les bases. . . . . .

. . . . . .

« Mais ce qui regarde la guerre n'est pas la seule cause des grands souvenirs que David a laissés chez le peuple hébreu. Il s'occupa de l'intérieur ; il organisa le culte national ; il suppléa au vide que le manque d'hommes instruits de la loi, dans certains districts, offrait pour l'administration de la justice. Il avait la volonté d'être un roi juste ; c'est dans le Dieu *vérité, équité*, que son âme cherchait la force. Jamais, malgré l'éclat de ses armes, il ne méconnut le pouvoir de la loi ; jamais il ne mit en question les droits du peuple à qui il devait la couronne. Voilà le beau côté de son histoire. Mais il paya un large tribut aux passions humaines et à la barbarie de son âge. Il fut très-cruel envers quelques peuplades qui lui avaient donné de justes sujets de plainte ; c'est pourquoi les anciens et les prophètes lui dirent que ce n'était pas à lui de bâtir le temple, parce qu'il avait versé trop de sang. Par une odieuse politique plutôt encore que par superstition, il livra les restes de la famille de Saül, hormis les fils de Jonathan, à la vengeance des Gabaonites. Non content de brûler d'amour pour la femme d'un de ses capitaines, il le chargea de la missive qui le conduisait à la mort. Et combien l'intérêt redouble en faveur de ce brave Urie qui, envoyé à Jérusalem pour y porter des dépêches, refuse d'entrer dans sa maison, et couche en plein air, s'écriant : « A Dieu ne plaise que je m'abandonne « aux douceurs du repos et à la volupté, « tandis que mes frères d'armes sont expo« sés à l'intempérie du ciel et aux traits de « l'ennemi ! »

« Ce crime ne pouvait être saisi par la loi. Urie était mort en combattant avec beaucoup d'autres guerriers : il fut puni par la nature même des choses, par le fatal exemple donné à ses fils, par le mécontentement du peuple et par tous les maux que ce mécontentement entraîna. « Ecoute, lui « dit le prophète Nathan ; il y avait dans une « ville deux hommes, l'un riche et l'autre « pauvre : le pauvre ne possédait qu'une « brebis qui avait grandi avec ses enfants, « mangeant près de lui, buvant dans sa « coupe, et dormant sur son sein, comme

« si elle eût été sa fille. Or, un voyageur « est arrivé chez l'homme riche qui, pour « épargner son troupeau, s'est emparé de la « brebis du pauvre et l'a servie à l'étranger. » A ces mots, l'indignation de David éclata : « Dieu est vivant, cet homme serait digne « de mort ; qu'il rende quatre brebis pour « une ! Tu es cet homme-là, répliqua Na- « than, et tu as fait pis encore ; l'Eternel se « charge de t'en punir. »

« Mais ici, quel intérêt nouveau ne se reporte pas sur David ! quelle renommée a été acquise au prix d'autant de revers, d'angoisses et de déchirements ! quelles entrailles paternelles ont éprouvé de plus profondes blessures ! quelle lyre enfin a fait entendre des chants plus magnifiques et plus douloureux ! Chassé par Saül, accusé par des hommes perfides, longtemps incertain de son existence, obligé de mendier un asile sur la terre étrangère, combattu entre les obstacles qu'il rencontre et le sentiment de sa supériorité qui l'exalte, sans cesse en activité comme citoyen, comme soldat, comme capitaine, comme roi, rendu criminel par l'amour et regagné par le repentir, il va voir dans sa propre famille l'épée tirée contre lui-même ; et son dernier désespoir sera de ne pouvoir plus pardonner à son barbare fils.

« Absalon, déjà coupable de s'être cruellement vengé d'une offense sur un de ses frères, leva l'étendard de la révolte. La crainte de ne pas obtenir le trône excitait son ardeur. Il s'était fait de nombreux partisans par sa grâce naturelle, par les promesses qu'il répétait chaque jour de corriger tous les abus, par sa popularité. David fut forcé de quitter à pied Jérusalem. Un nouveau conseil d'anciens est soudain convoqué. Achitopel, homme résolu qui avait abandonné le roi, dit à Absalon : « Tu as « deux choses à faire pour te maintenir, « d'abord te compromettre aux yeux de ton « père, à tel point que tes partisans n'aient « plus à redouter une réconciliation qui les « exposât à porter la peine de tout ce qui se « passe ; ensuite marcher sans retard contre « le roi, mettre ses agents en fuite, et le « frapper lui-même. » Le premier conseil eut son exécution ; Absalon, sur la terrasse du palais, coucha avec les femmes de son père. Mais Cusaï, intime ami du roi, qui avait feint de se ranger du parti vainqueur, empêcha l'effet du second ; on décida d'assembler des forces nombreuses pour assurer le succès du combat, et pendant ce temps David fit ses dispositions. Lorsque ses troupes allant se ranger en bataille défilèrent en sa présence, il dit à tous les capitaines : « Hélas ! épargnez le jeune homme, épar- « gnez mon fils ! » Bientôt un courrier arriva en toute hâte dans la ville où on l'avait forcé de rester. Sa première question fut : « Le jeune homme a-t-il survécu ? » A la nouvelle de sa mort, un cri déchirant lui échappa ; il s'enferma dans la chambre qui était au-dessus de la porte de la ville, et là, marchant à grands pas, il pleurait, il se couvrait le visage de ses mains, et il répétait : « Mon fils Absalon ! Absalon mon fils ! « ô mon fils ! » . . . .

« Mais voyez ici l'étendue des droits du citoyen. Après tant de troubles, David, déjà légalement institué, dut obtenir de nouveau la sanction générale. Il resta assis à la *porte du royaume*, et toutes les tribus discutèrent à l'envi pour savoir si l'on rappellerait le roi. Ce n'est que lorsqu'ils furent d'accord, comme s'il n'y avait eu qu'un seul homme, que les habitants de Juda lui envoyèrent dire : *Reviens*, et furent à sa rencontre à Guilgal, où les députés des autres tribus se rendirent aussi. . . . . .

. . . . . .

« Après avoir fait, sans la participation des anciens, un recensement du peuple qui fut blâmé, et auquel on attribua une peste survenue à la même époque, David mourut, dans la quarantième année de son règne, vers l'an 1000, un siècle environ avant les jours présumés où le génie d'Homère remplit la Grèce.

. . . . . .

« Sans doute l'histoire offre des conquérants plus grands que lui, des administrateurs plus profonds, des moralistes plus méthodiques, des poëtes d'un goût plus pur et plus régulier ; mais elle ne cite AUCUN CHEF DE PEUPLE QUI AIT RÉUNI CES DIVERSES FACULTÉS A UN DEGRÉ SI HAUT, DONT LE CŒUR, LE JUGEMENT, L'IMAGINATION ET LE BRAS AIENT EU TANT DE FORCE. » (SALVADOR, *Institutions de Moïse*, t. II.)

CHAPITRE IX. — *Apologie de David contre Bayle et Voltaire.*

« Il laisse à son successeur un royaume fortifié et parfaitement organisé, et un pouvoir respecté au dedans et au dehors. Par lui les tribus des Hébreux étaient devenues une nation indépendante, et avaient atteint un degré de civilisation qui les plaçait bien au-dessus de tous les peuples voisins. David avait exercé la plus grande influence sur l'éducation religieuse et politique de sa nation, et son mérite est d'autant plus grand qu'il avait tout puisé dans lui-même et dans les antiques institutions de sa race sans rien emprunter à aucune civilisation étrangère. Malgré ses écarts comme homme et comme chef politique, il était un fidèle vassal du roi Jéhovah ; ses fautes s'expliquent par la vivacité de ses sentiments, par les mœurs du temps et par l'enivrement des succès et de la gloire ; car d'ailleurs il montra un profond et sincère repentir. Dans ses poésies, c'est toujours Dieu que nous voyons au fond de ses pensées et de tous ses sentiments, et ce Dieu, il croit le servir mieux par les expressions d'un cœur pur que par les cérémonies d'un culte extérieur, comme il le dit lui-même dans plusieurs de ses psaumes. Sa confiance en Dieu lui faisait supporter le malheur avec une noble résignation. Le peu de détails que nous connaissons de sa vie nous montrent maint trait de noblesse

et de générosité; sa tendresse de père alla jusqu'à la faiblesse. . . . . .

. . . . . .

« L'historien ne jugera pas David avec les préjugés de ceux qui, comme Bayle et Voltaire, croient devoir s'acharner sur tous les grands caractères bibliques. Le fait est qu'il réalisa en partie l'idéal de l'État mosaïque, et que sous plusieurs rapports, il fit faire à sa nation un progrès immense. A la fin de son règne le peuple hébreu se trouva à l'apogée de sa gloire, la postérité lui rendit justice à tel point que plus tard son règne servait de type à la future gloire des Hébreux ou au règne messianique. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE X. — *Caractère de David.*

« David doit être considéré comme le fondateur de la monarchie israélite; ses conquêtes ont rempli les promesses que reçut Abraham (*Gen.* XV, 18), et son règne a préparé la splendeur de celui de Salomon; il doit être compté parmi les grands personnages de l'ancienne révélation qui ont pris le plus de part aux événements précurseurs de l'Evangile, et dont les vertus, les talents et les passions ont le plus influé sur le sort du peuple choisi. Son histoire offre peu de difficultés; sa conduite en présente beaucoup, et nul héros de l'Ecriture n'a trouvé plus de panégyristes et plus d'accusateurs.

. . . . . .

« C'est ici le lieu de proclamer ce grand principe, sans lequel la Bible est un livre inexplicable...., ce principe qui commence à Adam et descend jusqu'à Malachie. Ce principe qu'on ne doit jamais perdre de vue, et que nous avons franchement suivi dans tout cet ouvrage; que la Bible raconte le bien comme le mal, et n'approuve pas tout ce qu'elle raconte, avec cette règle, *tout est sauvé;* histoire du monde, la Bible ressemble au monde; l'ivraie, dans chaque sillon, est mêlée au bon grain; aucun personnage de l'Ecriture n'est parfait, parce que tous sont des hommes; une seule voix a pu dire sur la terre : qui me convaincra de péché (*Jean*, XII, 46; *I Pierre*, II, 22)? Cette exception est unique, donc elle est divine.

« Prenons les récits scripturaires dans toute leur simplicité, et gardons-nous de ces préventions qui condamnent ou justifient sans discernement. Un seul mot a fait naître ces vives contestations, dont l'incrédulité a tiré un si grand parti. Saint Paul, réunissant deux passages de l'Ancien Testament (*Act.*, XIII, 22; *I, Sam.*, XIII, 14; *Ps.* LXXXIX, 21), a rappelé ce témoignage : « J'ai trouvé David, dit l'Eternel, un homme selon mon « cœur, et qui fera toute ma volonté. » Certes, il l'a faite, car ceci se rapporte incontestablement à la vie publique, non à la vie privée de David. Un roi n'est pas seulement un homme, il est un roi; et cela est vrai pour les Juifs plus que pour tout autre peuple de la terre. Evidemment toutes les dispensations dont la postérité d'Abraham a été l'objet, ont eu pour but unique de préparer la venue du Messie, en conservant vivante dans ce monde la connaissance de l'unité de Dieu. Cette grande vérité avait pour constante ennemie l'idolâtrie, qui avait envahi la terre, et à laquelle les Juifs eux-mêmes étaient si fortement enclins; leur premier pontife a dressé une idole; sous les juges, ils ont cent fois adoré; leur premier roi a consulté une pythonisse; Salomon le sage, le constructeur du Temple, a été idolâtre; ensuite de règne en règne, dans les deux royaumes de Juda et d'Israël, l'idolâtrie à chaque instant reparaît; David lui seul est entièrement pur de ce reproche; non-seulement il n'en a pratiqué, mais il n'en a souffert aucune; loin de là, il a rendu le culte du désert propre à un peuple florissant, riche et civilisé; il a complété les institutions de Moïse, si négligées avant lui; il a mis un ordre si admirable dans la religion, qu'on s'y est conformé même au retour de Babylone (*Esd.*, III, 10; *Neh.*, XII, 24, etc.). Dans la tranquillité du christianisme, nous ne sentons pas le danger de l'idolâtrie; avant l'Evangile, ce danger était immense. David l'a détourné autant qu'il était humainement possible de le faire, c'était là toute la volonté du Seigneur, et cette gloire a valu à David le titre d'homme selon le cœur de Dieu.

. . . . . .

« Après tous ces éclaircissements, il sera plus facile de se faire une juste idée de son caractère; prompt à céder aux premières impressions, sa conduite en dépendait souvent, il ne savait pas rester longtemps égal à lui-même; souvent sévère et plus souvent généreux, ses propres offenses étaient celles qu'il cherchait le moins à venger; il a épargné, il a pleuré ses ennemis. Plein d'amour pour sa patrie, il se croyait tout permis pour elle; son règne est celui d'un grand roi, et l'on parlerait bien plus de son génie, s'il avait régné sur une autre nation que le peuple élu. Ardent en tout, d'une activité infatigable, doué d'une imagination vive et ardente, il lui était plus facile de croire, de prier, de chanter, que de pratiquer; « que « mon père et ma mère se retirent vers toi, « dit-il au roi de Moab, jusqu'à ce que je « sache ce que l'Eternel fera de moi; » c'est ainsi que pour lui-même il ne s'est jamais inquiété de rien, et s'est confié en la bonté Divine. Sa piété est toute brûlante de ferveur, d'amour, de reconnaissance; on voit qu'il n'aimait rien tant que la gloire de Dieu. Sa foi aussi forte et aussi vive que celle d'Abraham, était plus ardente, plus exaltée, plus poétique, sans être aussi tranquille, aussi simple, aussi douce, nul n'est tombé plus bas que lui; le meurtre d'Urie est une lâche et froide atrocité; mais avec quelle force David se relève! qu'il est imposant et sublime dans sa pénitence! lui seul peut-être pouvait se rendre respectable encore après un pareil forfait, et s'il n'est pas un modèle de vertu, David est le plus admirable de repentir; en un mot, son caractère l'entraînerait à être extrême en tout, en vertus, en péchés, en remords, en conquêtes, en

foi, en amitié; juger avec une parfaite justice un homme si extraordinaire est peut-être impossible; un prophète seul peut en tracer le portrait assez fidèlement pour dire : Tu es cet homme-là. » (Athanase Coquerel, *Biographie sacrée*, article *David*.)

Chapitre XI. — *Le théisme des psaumes comparé à celui des anciens philosophes.*

« Je m'étonne infiniment de la sublimité des livres sacrés, qui furent composés chez des peuples d'ailleurs ignorants et *abrutis* (333). Je pourrais citer ici quantité de passages de la sainte Bible, et je ferais voir que nul peuple, et même nulle secte de philosophes, n'a parlé de Dieu avec autant de grandeur et de vérité que les Juifs. Je m'en tiendrai au *Psaume* CIII, monument précieux que la Grèce la plus savante n'aurait pas désavoué. Je n'aurais pas de peine à faire voir que l'image de la création, telle qu'il la présente, est mieux confirmée, par les faits, qu'aucun système de philosophie naturelle. Mais, sans entrer dans aucune discussion épineuse, je vais en exposer brièvement une explication raisonnée. Après l'invocation, David décrit l'origine des choses; et s'adressant à Dieu, il dit : .... *Extendis cœlum sicut pellem, qui tegis aquis superiora ejus.*

« Vous étendez la voûte du ciel comme « un pavillon, et vous en couvrez la partie « supérieure par la masse des eaux. »

« Le Prophète présente d'abord la création du ciel et des étoiles; et c'est probablement dans cette vue, qu'il commence par représenter Dieu comme environné de lumière : *Amictus lumine sicut vestimento ;* « couvert de lumière, comme d'un vêtement. » Cette précession est d'autant plus admissible, que nous voyons dans la *Genèse* la création de la lumière, et la distinction des jours et des nuits avant tout le reste. Ici donc la formation de la terre devient postérieure à celle du soleil, ce qui est très-conforme au système planétaire, et surtout à l'attraction. Il est bien vrai que Moïse parle de la création du soleil et des étoiles après la formation de la terre et la production des végétaux : mais n'était-ce pas dire que l'existence des astres ne dut être regardée comme réelle, que lorsque les animaux créés purent contempler l'éclat et l'immensité des cieux? Ce n'est qu'à l'instant qu'ils commencèrent à jouir de la vie que l'univers devint sensible; et c'est de ce point seulement que sa beauté peut dater à l'égard des êtres sortis des mains du Tout-Puissant.

« Dieu étend les eaux dans la région supérieure; c'est comme si l'on disait que l'action de la chaleur nouvelle a fait monter les vapeurs; et ces vapeurs étaient d'autant plus abondantes, que la terre n'était alors qu'un noyau enseveli sous les eaux. Cette disposition, déjà probable par elle-même, doit l'être bien plus aux yeux de ceux qui prétendent que la terre s'est détachée du soleil, ou qui font de nous une comète dénaturée; car si le globe a été dans un état de mollesse ou de fusion, l'humidité a dû former sa couche extérieure et concentrique.

« *Tu ponis nubem ascensum tuum, tu ambulas super pennas ventorum.*

« Vous marchez sur les nuages, et vous « vous promenez sur l'aile des vents. »

« La terre à peine lancée sur la tangente de son orbite : voilà l'action des vents produits par les rayons solaires qui raréfient l'atmosphère; voilà les nuées qui se ramassent et qui cheminent; voilà les météores et les orages qui se préparent. C'est apparemment dans le même sens que la *Genèse* a dit :

« *Et Spiritus Dei ferebatur super aquas.*

« L'Esprit de Dieu était porté sur les « eaux. »

« *...Tu fundasti terram super stabilitatem suam, non inclinabitur in sæculum sæculi.*

« C'est vous, Seigneur, qui avez assis la « terre sur des fondements inébranlables. »

« La terre prend une assiette déterminée : ses parties gravitent vers le centre de leur système, et s'appuient par une réaction mutuelle. On ne peut entendre ici que la gravitation centrale; et cette opinion est d'autant plus surprenante, que les Hébreux étaient beaucoup trop grossiers pour l'imaginer, et leurs voisins beaucoup trop ignorants pour la leur apprendre.

« *Abyssus sicut vestimentum amictus ejus; super montes stabunt aquæ.*

« Les eaux de l'abîme l'environnaient « comme un vêtement, les flots couvraient « le front des montagnes. »

« Ici le futur ne fait point d'équivoque, parce qu'en langue hébraïque il s'emploie souvent pour le passé. David déclare que la terre était renfermée dans l'eau, et que les flots couvraient les montagnes : il y avait donc des éminences, des *anfractuosités;* et cela devait être ainsi, puisque les marées et les vents agitaient la masse des mers et sillonnaient nécessairement une terre encore molle et limoneuse.

« *Ab increpatione tua fugient ; a voce tonitrui tui formidabunt.*

« Aux accents de votre voix, les vagues « émues ont pris la fuite, et les éclats de « votre tonnerre les ont fait trembler. »

« Voici l'instant où la terre achève de prendre sa consistance : les parties trop molles se resserrent; la voûte surchargée des cavernes se crève, et les eaux s'y précipitent en mugissant, quelque ouragan a pu déterminer la révolution en bouleversant les mers; et c'est au bruit des tonnerres que s'est creusé le lit de l'Océan.

« *Posuisti terminum quem non transgredientur, neque convertentur operire terram.*

(333) C'est l'idée qu'on se faisait des Hébreux à cette époque, malgré les protestations de Guénée. Les Grecs étaient alors le type de la perfection sociale. Ce préjugé empêchait de comprendre le caractère de cette forte race, agricole et guerrière.

« Votre bras a posé le terme où leur « colère viendra se briser, et elles ne cou- « vriront plus la face de la terre.»

« Maintenant les eaux sont emprisonnées dans l'abîme, parce que la terre, consolidée par une gravitation perpétuelle, ne risque plus d'éprouver de grands affaissements.

« *Tu emittis fontes in convallibus.... expectabunt onagri in siti sua.*

« C'est vous qui faites jaillir les fon- « taines du sein humide des vallées... les « animaux les attendent pour apaiser leur « soif. »

« Les fontaines font entendre leurs murmures dans les vallées; car aussitôt que les monts eurent dégagé leur tête, ils purent arrêter les brouillards. Mais il fallut du temps pour remplir les réservoirs cachés, et les eaux ne coulèrent pas tout de suite en corps de ruisseaux. Les bêtes altérées attendaient que le sein des rochers s'ouvrît; David nous peint ensuite les forêts déployant leur verdure; ensuite les oiseaux qui l'égayent, puis les quadrupèdes qui s'en nourrissent; et l'homme, fait pour régner sur la nature, sort le dernier des mains du Créateur. » (*Le Théisme* [334])

Chapitre XII. — *Sublimité de la poésie sacrée des Hébreux.*

« Plus que toutes les œuvres poétiques de l'antiquité, la poésie des Hébreux pénètre dans les profondeurs du cœur humain; seule elle peut s'adresser aux hommes de tous les temps et de tous les climats, parce qu'elle est la plus sublime expression du sentiment humain animé par le souffle divin et qu'elle emprunte ses images aux beautés de la nature, et non pas aux fables des traditions locales. » (Munk, *La Palestine.*)

Chapitre XIII. — *La poésie sacrée.*

Barrère, le trop célèbre conventionnel (335) a publié, en 1785, l'*Eloge* d'un poëte du XVIIIe siècle, Lefranc de Pompignan, et il lui a fait à chaque page un mérite de sa foi. Voici quelques extraits de cet *Eloge* relatifs à la poésie sacrée :

« Elevant ses regards vers la Divinité, ne trouvant plus dans l'antiquité profane l'aliment que son âme cherchait, il se consacre à la lecture des livres saints. Il parcourt les antiques monuments de la religion dans un siècle où une philosophie orgueilleuse s'élève sur les débris de la croyance de nos pères, où la poésie semble attaquer notre foi, où l'ode voit sa majesté prostituée en célébrant les crimes des héros et des dieux du paganisme.

« A cet affligeant spectacle, demandera-t-on quelles furent les pensées de Pompignan? Il arme contre les impies des talents que n'avaient pas séduits leurs doctrines. Il se dévoue à la traduction des Ecritures presque inaccessibles à notre langue, pour confier les beautés de celle des Hébreux à l'art sublime qu'on voulait dégrader; et le courage de ses travaux va répondre à la grandeur de ses desseins.

« Loin de nous ce préjugé récent que le genre de l'ode a perdu le grand intérêt qui l'animait chez les païens, comme si l'Esprit divin n'inspirait pas aux hommes plus d'ascendant et de puissance que la stupide religion du paganisme, et la vaine gloire de ses héros, comme si les merveilles de la nature et les promesses de l'Etre suprême ne saisissaient pas les poëtes d'un enthousiasme aussi soudain que le spectacle des jeux pythiques ou des courses néméennes! C'EST DANS LES LIVRES SAINTS QUE SONT DÉPOSÉS DEPUIS LES PREMIERS SIÈCLES LES GRANDS INTÉRÊTS DU GENRE HUMAIN, et les grands mouvements de la poésie. Ce fut la religion qui dicta des cantiques à Moïse, des hymnes à David, des odes aux Prophètes; quels poëmes sublimes la reconnaissance de législateur des Juifs et les longs repentirs de leur roi ne produisirent-ils pas dans la langue hardie et pittoresque des Hébreux!

« Aussi *nos poëtes n'ont jamais été supérieurs à eux-mêmes que lorsqu'ils ont puisé dans les sources sacrées.* Ne fut-ce pas en traduisant quelques psaumes que Racan offrit les plus grandes beautés? Racine n'a-t-il pas pris dans les livres saints ce ton d'inspiration qui règne dans *Athalie*, et cet accent sublime qu'on remarque dans ses cantiques? Rousseau, transporté par la beauté et la véhémence des chants de David, ne donna-t-il pas à l'ode cette pompe et cette hardiesse de figures dont notre langue ne paraissait pas susceptible? » (Barrère.)

Chapitre XIV. — *Sublimité des Psaumes.*

Le Rationaliste. — Les psaumes attribués à David qu'on a insérés parmi nos livres sacrés ne méritent nullement la réputation qu'ont voulu leur faire les écrivains chrétiens. Ce qu'on nomme en général poésie sacrée est très-inférieur aux magnifiques compositions du génie païen.

L'Apologiste. — « Le psaume, qui résume à la fois tous les sentiments, est la vraie poésie du miracle. Sous sa verge il fait tressaillir les montagnes, tarir les flots de la mer. Dans ses bonds lyriques, il déconcerte les habitudes de l'esprit, comme le miracle les habitudes de la nature.

« Que sera-ce si de plus la langue des *psaumes* a le caractère, l'accent particulier de Jéhovah; si elle semble sortir de sa bouche ardente au milieu du brasier du désert; si en elle tout est mouvement, vie, personnalité; si les attributs sont eux-mêmes des êtres, les êtres des actions; si les différences des temps sont souvent à peine indiquées : s'ils sont quelquefois pris indistincte-

(334) Je ne connais pas l'auteur de cet ouvrage, qui est du XVIIIe siècle, et j'ignore à quelle école il appartenait.

(335) Voy. De Barante, *Histoire de la Convention.*

ment l'un pour l'autre; si le présent tout entier manque d'expressions dans les verbes, comme un point indiscernable entre le passé et l'avenir? Ne sera-ce pas la grammaire de l'Éternel, ou tout au moins celle d'un peuple qui, privé de la possession, de la conscience de l'actuel, se sent, pour ainsi dire, hors des limites précises de la durée? Que l'on cherche dans une langue semblable les formes de l'épopée, celles du drame, on découvrira à leur place un hymne éternel qui s'accroît d'âge en âge, en même temps que le livre de la Loi se développe peu à peu avec le génie et l'institution du sacerdoce.

. . . . . .

« Au milieu de ces sentiments inspirés par le génie du sacerdoce et de la royauté, il en est d'autres qui ne trouvaient aucune expression dans le reste du monde. L'abattement, les pensées cuisantes, tout ce qui compose le fond de la vie intérieure est là rassemblé comme un trésor sous la couronne d'un roi de Juda; car la personnalité de l'homme a éclaté avec celle de Dieu. Partout ailleurs les divinités ne se plaisaient qu'aux choses colossales; elles conduisaient volontiers les astres dans leurs demeures; mais elles laissaient sans s'en inquiéter les pensées s'égarer dans la nuit des esprits. Il n'était pas même permis de les invoquer en secret. Voici au contraire un Dieu qui habite par delà tous les mondes, et qui, dans cet éloignement, écoute les plaintes encore muettes au fond du cœur. Il traverse l'immensité, il arrive pour prêter l'oreille; il fait entrer l'homme dans l'intimité de l'infini. » (Edgar QUINET, *Du génie des religions* De la religion hébraïque.)

CHAPITRE XV. — *Analyse du livre de Job.*

« Nous avons déjà eu l'occasion de parler du rang distingué qu'occupe le livre de *Job* dans les monuments de la poésie hébraïque. « Les secrets de la Providence divine et du « régime de l'univers sont impénétrables « aux faibles mortels; l'homme ne saurait « connaître les voies de l'Être infini; il doit « s'humilier devant le Tout-puissant et se « résigner à sa volonté. » Telle est la thèse qu'un des plus grands poëtes de l'antiquité a développée dans le magnifique tableau que nous présente le poëme de *Job*. Probablement tout n'est pas fiction dans ce poëme; (336) il dut exister une antique tradition arabe parlant d'un homme très-pieux nommé *Job*, qui, riche et heureux, fut subitement accablé de grands malheurs qu'il supporta avec résignation, et qui ensuite, en récompense de sa vertu, fut l'objet des plus grandes faveurs de la Divinité. Le prophète Ézéchiel considérait sans doute le pieux Job comme un personnage historique, en le plaçant à côté de Noé et de Daniel (*Ézéch.*, XIV, 14 et 20). Dans le prologue, qui est écrit en prose, l'auteur, après nous avoir fait connaître Job et sa fortune florissante, nous transporte dans le ciel, où nous voyons Jéhovah entouré de ses anges. Au milieu d'eux se trouve *Satan* (l'adversaire), qui vient de parcourir la terre et qui fait dans le tribunal céleste les fonctions d'accusateur. On sait comment Job, sur les insinuations de Satan, qui refuse de reconnaître aux mortels une piété désintéressée, est privé successivement de sa fortune et de ses enfants et affligé d'une horrible maladie. Job supporte tout avec résignation. Trois de ses amis viennent le voir; sept jours se passent dans un morne silence, enfin Job prend la parole pour maudire le jour de sa naissance, et c'est ici le commencement du poëme. Les amis, avec leurs idées vulgaires de la justice absolue, prétendent justifier la Divinité, en supposant à Job des péchés secrets; ses souffrances, selon eux, ne peuvent être qu'un châtiment mérité. Job réfute leurs arguments, en protestant de son innocence, et il en appelle à Dieu lui-même devant lequel il voudrait pouvoir plaider sa cause (ch. XIII). Trois fois la lutte recommence, sans que la question soit plus avancée; à la troisième conférence, un seul des amis s'anime encore contre Job, qui, dans la chaleur de la lutte, s'est laissé aller jusqu'à douter de la justice divine, en dépeignant le bonheur dont souvent les impies jouissent dans ce monde (ch. XXI); le second ami ne sait que répéter quelques lieux communs, et le troisième garde le silence. Fort de son innocence, et ayant fait taire ses adversaires, Job reprend seul le raisonnement avec plus de calme; il arrive à conclure que la sagesse suprême est impénétrable aux mortels, que la crainte de Dieu est l'unique sagesse de l'homme, qui n'a qu'à se résigner à la volonté divine (ch. XXVI). Un jeune enthousiaste se trouve là, qui a écouté les débats avec un silence respectueux; mais voyant que les vieux amis de Job ne trouvent plus rien à dire, il s'approche avec arrogance, et promet de résoudre le problème. Il fait un long discours plein de pompeuses images; mais on ne voit pas où il en veut venir, et il ne sait produire aucun argument nouveau. Alors Dieu apparaît lui-même dans un orage, et, reprochant à Job la témérité avec laquelle il a prétendu juger les voies secrètes de la Providence, il lui pose des questions sur les mystères de la nature et Job reste muet et confondu. L'homme ne peut que contempler avec étonnement les œuvres de la création; tout est pour lui un profond mystère et il oserait juger les desseins impénétrables de la Providence divine? » (MUNK, *La Palestine*).

CHAPITRE XVI. — *Le livre de Job n'est pas, comme l'affirme M. Quinet, un manifeste de scepticisme.*

« Dans le pays de Hus, en Arabie ou en Mésopotamie, un homme juste possédait

(336) Ce livre, quoique la forme en soit poétique, a toujours été considéré par les Hébreux, comme complétement historique.

des biens immenses, sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents couples de bœufs, cinq cents ânesses, il était père de sept fils et trois filles qui faisaient son bonheur; il jouissait de l'amour et du respect de tout le pays; sa fortune n'avait point altéré son âme; il n'était devenu ni dur, ni perfide, ni orgueilleux.

« Un jour l'Éternel, donnant audience à tous les génies, dit à celui du mal : « D'où « viens-tu ? — De parcourir la terre. — Que « penses-tu de mon serviteur Job, qui n'a « pas d'égal pour la justice et la bonté ? — « Que son mérite est peu de chose; tu l'as « comblé de biens, tu l'as satisfait dans tous « ses désirs; mais éprouve-le par la souf- « france, et nous verrons s'il ne s'élève « pas contre toi. — J'y consens. Prends « tout pouvoir sur ce qui lui appartient, « hormis sur sa personne. » A ces mots, l'esprit du mal disparut.

« Un homme de la maison de Job arrive tout haletant et lui dit qu'une troupe venue de Séba s'est emparée de ses bœufs et de ses ânesses, qu'elle a passé tous ses gens au fil de l'épée; un second messager lui annonce qu'un feu terrible tombé du ciel a consumé ses brebis et ses serviteurs; un troisième, que ses chameaux sont devenus la proie des Chaldéens; un quatrième, qu'un effroyable vent du désert a renversé la maison de son fils aîné, où tous ses autres enfants faisaient un festin.

« Job déchire son manteau, se jette à terre et s'écrie : « Je suis sorti nu du sein de ma « mère; je rentrerai dans la terre tout nu. « L'Éternel m'enlève ce qu'il m'avait donné: « que son nom soit béni !

« Dieu dit au mauvais génie : « Eh bien ! « Malgré les coups dont nous avons frappé « mon serviteur, sans qu'il les méritât, a-t- « il dévié de son intégrité ? — Cela est « vrai; l'homme prend son parti tant qu'il « n'est pas atteint dans sa personne; mais « livre-le-moi tout entier, et nous verrons. « — Je te l'abandonne; seulement, respecte « sa vie. »

« Job est bientôt en proie aux maladies les plus affreuses. Loin de le consoler, ses amis l'accusent, et prétendent que ces maux envoyés par le ciel sont une preuve naturelle de sa méchanceté. Il répond avec résignation que le malheur visite souvent l'homme le plus intègre; mais ses contradicteurs lui font un crime de ces paroles qui tendraient à établir que le monde est mal ordonné, puisque le méchant serait épargné et le juste puni. L'imagination la plus brillante préside à tous ces débats; ce sont les premiers pas de la philosophie morale, revêtue d'une robe poétique : l'éloquence de la douleur portée au désespoir y déploie surtout sa richesse.

« Périsse le jour où je vis la lumière, et « la nuit où l'on dit qu'un enfant mâle était « né ! que d'obscurs nuages les couvrent; « que les étoiles des cieux n'y brillent « point... Pourquoi ne suis-je pas mort au « moment où je sortis du sein de ma mère ? « pourquoi m'a-t-on reçu sur les genoux ? « pourquoi m'a-t-on présenté des mamelles ? « Je serais couché, je dormirais, je reposerais « là où il n'y a plus de tourments. Ah ! que « la vie n'est-elle refusée à celui dont le « cœur est tout amertume; qui appelle la « mort sans qu'elle lui réponde, et qui la « trouverait préférable à tous les trésors ?

« Quels sont mes crimes ? Ai-je eu re- « cours au mensonge ? Ai-je tendu des piè- « ges à autrui ? Ai-je oublié que mes servi- « teurs étaient mes égaux ? que nous avons « tous été engendrés de la même manière ? « Ai-je refusé au pauvre ? Ai-je laissé pleu- « rer la veuve ! N'ai-je pas élevé l'orphelin, « comme eût fait son propre père ?... Ai-je « mis ma confiance dans l'or ? Me suis-je « enflé de mes richesses ? Ai-je éprouvé la « moindre joie du malheur de celui qui me « haïssait ? L'étranger a-t-il passé la nuit hors « de ma demeure ? N'a-t-elle pas toujours été « ouverte au voyageur ? O Éternel ! c'est toi « qui m'as formé; ce n'est pas moi qui t'ai « demandé de me faire naître; allége donc « ma souffrance, ou accorde-moi de mourir. »

« Alors Dieu descend dans un tourbillon épais pour mettre un terme à toute discussion. Il se plaint de l'homme qui préfère s'élever contre lui que de penser à des lois générales sous lesquelles tout doit se ranger; il fait sentir à Job sa faiblesse intellectuelle; il lui fait sentir que la raison des choses les plus simples lui échappe. Le poëte accumule dans sa bouche des apostrophes pleines de grandeur.

« Job, prépare-toi comme un vaillant « homme ! je t'interrogerai et tu me montre- « ras ta science. Où étais-tu quand je jetais « les fondements de la terre ? Depuis que « tu es au monde, as-tu commandé au jour « et désigné à l'aurore le lieu où tu voulais « qu'elle se levât ? Les gouffres de la mer, « le fond des abîmes, les portes de la mort, « se sont-ils découverts à toi ? Fais paraître « à ton gré les constellations, conduis la « petite Ourse et les étoiles; dispose du gou- « vernement des cieux. Les nuées t'obéi- « ront-elles quand tu leur demanderas de « l'eau; et la foudre, docile à tes ordres, « viendra-t-elle te dire : Me voici ? » Ensuite, passant aux qualités des animaux, il fait cette description du cheval, que tant de poëtes ont imitée :

« As-tu donné sa force au cheval et son « hennissement éclatant comme le tonnerre ? « il bondit aussi léger que l'insecte, et le « souffle de ses narines répand la terreur; « il frappe du pied, et fier de sa vigueur, il « marche à la rencontre de l'homme armé. « Rien ne l'épouvante, ni l'épée, ni les flè- « ches qui sifflent autour de lui, ni le fer « de la lance et du javelot. Au son de la « trompette, il frémit, il creuse la terre, et « dans son impatience, il semble dire : A- « lons... Comment, pourquoi toutes ces « choses existent-elles ? veuille me l'ap- « prendre. »

« Job ne peut les expliquer. Dieu pardonne ses doutes, et après lui avoir accordé

la grâce de ses amis, qui avaient tant abusé de sa position, il le rend plus heureux qu'auparavant. Ainsi finit le poëme dont la moralité est un OPTIMISME CONSOLATEUR destiné à attacher au sentiment de nos peines les plus cruelles la certitude qu'elles ne seront pas perdues pour un bien universel, dont l'effet se répandra sur nous-mêmes ou sur l'avenir. » (SALVADOR, *Institutions de Moïse*, tome III.)

CHAPITRE XVII. — *Apogée de la nationalité hébraïque.— Salomon.*

LE RATIONALISTE. — L'histoire des Hébreux sous leurs premiers rois ne présente aucune certitude historique ; elle ne s'éclaircit que beaucoup plus tard, lorsque la conquête les met en rapport avec les nations étrangères.

L'APOLOGISTE. — « Le nom de Salomon se répandit au loin ; on accourait de toutes parts le visiter ; tous les étrangers le proclamèrent le plus sage et le plus aimable des rois. Une reine, arrivant du fond de l'Arabie, entra dans Jérusalem, entourée de toute la pompe de l'Orient, et jugea le monarque encore au-dessus de sa renommée. Les richesses immenses que David avait accumulées pour bâtir le temple, et celles que procura le commerce au nouveau roi, firent circuler l'or et l'argent à tel point, qu'on ne le considérait pas plus que le *plomb et les pierres*. Toute sa vaisselle était d'or, et le reste de l'ameublement de la maison royale et du palais de la reine, qui s'appelait *la maison du Liban*, correspondait à cette magnificence.

« Mais tout son luxe, ses devoirs publics et ses plaisirs particuliers, ne l'empêchaient pas de se livrer avec ardeur à l'étude. L'histoire naturelle avait pour lui un puissant attrait. Il parla, dit-on, des plantes, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope ; il traita des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles et des poissons. Plusieurs hommes de Juda, dont on a conservé les noms, Ethan, Héman, Darda, Calcol, parcouraient la même carrière ; il les surpassa tous. Enfin mille cinq cantiques, et non pas cinq mille, sortirent de sa bouche, et trois mille apologues. Alors la perspicacité et la sagesse des Orientaux et des Egyptiens furent éclipsées, et les Hébreux, enthousiasmés d'un si grand roi, s'endormirent quelque temps sur les infractions des lois dans lesquels on le vit peu à peu entraîné.

« Si la philosophie consiste en partie à se replier sur soi-même pour examiner et comparer les impressions qui nous arrivent, soit directement, soit par transmission, quels droits n'a pas Salomon, ou l'intelligence que ses écrits représentent, à compter parmi les Pères de la sagesse ? Quel esprit est plus positif et plus *expérimental*? quel homme a marché plus droit vers les hautes questions et a plus éprouvé l'inquiétude qu'éveille le le besoin de la science ? Que l'on compulse tous les livres de philosophie morale et d'observation de mœurs passés et présents, on ne trouvera pas, dans le même nombre de pages, un nombre supérieur d'aperçus ingénieux et de fortes pensées. » (SALVADOR, *Institutions de Moïse*, tome II.)

CHAPITRE XVIII. — *Divisions de la nationalité hébraïque.*

« Salomon monta sur le trône l'an 2969. La renommée de sa sagesse l'avait devancé et donnait au peuple les plus belles espérances. Il n'y répondit qu'imparfaitement et pendant peu de temps. Après avoir affermi sa domination par la destruction de ses adversaires, il soumit, à la vérité, les faibles restes des Chananéens, mais il perdit l'importante Idumée et Damas, la plus belle de toutes les conquêtes de David ; et si dans les commencements il seconda l'industrie de son peuple, établit un commerce avantageux avec l'étranger, embellit Jérusalem d'édifices superbes et fit fleurir la littérature hébraïque par ses encouragements et son exemple, il anéantit tous ces heureux effets par ses prodigalités, son luxe et son despotisme. . . . . .

. . . . . .

« Salomon se déshonora même enfin par une honteuse superstition et l'idolâtrie. .

. . . . . .

« Cependant, après la mort de Salomon (l'an 3009), le feu de la sédition se ralluma par l'imprudente dureté de Roboam, son fils. S'étant refusé à diminuer les impôts excessifs, il souleva contre lui dix tribus de la race de David. Celles de Juda et de Benjamin lui restèrent fidèles ; Jéroboam devint roi des autres. De cette manière, l'empire resta longtemps divisé en deux royaumes ennemis qui s'appelèrent *Juda* et *Israël*.

« L'un et l'autre recélaient dans leur sein, d'après leurs rapports intérieurs et extérieurs, le germe de la destruction ; car, la scission religieuse s'étant jointe à la politique, toute réconciliation sincère devenait impossible, et les forces des deux royaumes étant à peu près égales, la continuité de leurs discordes devait les épuiser réciproquement. Outre cela, le caractère des deux peuples et celui des cours dégénéraient de plus en plus ; le parjure et la perfidie, la fureur et l'égarement, ainsi que les vices de toute espèce, souillent maintenant les pages de l'histoire des Israélites.

« C'est dans ces entrefaites que, sous de féroces conquérants, s'éleva la puissance menaçante de la nouvelle Assyrie et de la nouvelle Babylone, à laquelle les rois d'Égypte, alarmés et envieux, opposèrent la leur. Juda et Israël, par leur position entre ces deux Etats belligérants et par leur affaiblissement, suite de leur démoralisation, durent nécessairement devenir la victime de cette lutte. Ces calamités furent prévues par des hommes éclairés qui, animés d'un enthousiasme patriotique, s'élevèrent avec énergie contre les malheurs et la corruption de leur temps. Ces sages sortaient des écoles des prophètes, florissantes depuis Samuel, où se formèrent nombre de respectables et intrépides défenseurs des droits du peuple et du culte du vrai Dieu. . . . .

. . . . . .

« Isaïe, issu de sang royal, fut un des prophètes qui se signalèrent le plus par la richesse de ses idées et par la force de ses images.

« Ses prophéties, ainsi que celles des autres sages, ne furent accomplies que trop tôt à l'égard d'Israël et de Juda. » (DE ROTTECK, *Histoire générale*, t. Ier.)

CHAPITRE XIX. — *Restauration du culte mosaïque chez les tribus schismatiques.—Elie.*

LE RATIONALISTE. — Ce qu'il y a de plus certain dans l'histoire juive, c'est que l'État fut perpétuellement troublé par les visionnaires fanatiques qu'on a décorés du beau nom de *prophètes*. Les plus audacieux furent certainement Élie et Élisée, qui continuèrent la tradition des projets ambitieux de Samuel.

L'APOLOGISTE. — « La cour de Samarie formait le plus grand contraste avec celle de Jérusalem. Tandis que Josaphat ne cessait de faire les plus grands efforts pour rétablir le culte de Jéhovah dans toute sa pureté, Achab, qui surpassa en impiété tous les rois d'Israël, non content du culte des veaux d'or, et dominé par sa femme phénicienne *Izabel* (fille d'Ethbaal, roi de Sidon), avait introduit le culte de Baal et d'Astarté, qui avaient des temples et des autels dans la ville de Samarie. Le débordement du paganisme phénicien jeta le trouble et le désordre dans le pays d'Israël, où nous voyons naître des collisions sanglantes entre les adorateurs de Baal et le petit nombre de partisans zélés que comptait encore le culte de Jéhovah. Le parti des premiers était devenu fort nombreux ; Baal n'avait pas moins de quatre cent cinquante prêtres ou prophètes à son service, et Astarté en comptait quatre cents, tous nourris aux frais d'Izabel (*I Rois*, XVIII, 19). Forts de toute l'énergie d'une reine fanatique et cruelle, ils sévissaient avec une extrême fureur contre les prophètes de Jéhovah, qu'ils tâchaient d'exterminer (*Ib.*, v. 4). . . .

. . . . . .

« Le pays d'Israël ne pouvait sortir de cette malheureuse situation que par un coup violent ; il fallut un homme énergique, plein de courage et de dévouement, pour entraîner les indécis et pour faire triompher la sainte cause de Jéhovah et de la nationalité hébraïque contre la tyrannique fureur de la princesse phénicienne. Comme ce sont toujours les situations qui produisent les hommes, Israël, dans ces temps calamiteux, vit paraître un sauveur qui entreprit à lui seul, sinon d'accomplir, du moins de préparer une révolution, et de renverser la dynastie impie qui voulut effacer jusqu'aux dernières traces du culte national. Cet homme fut le prophète Élie, le héros de cette époque. . . . . .

. . . . . .

« Il bravait par son courage et sa constance, les fureurs d'Izabel et faisait trembler maintes fois le roi Achab, qui, tout en le détestant, ne put lui refuser son respect. Comme Samuel, il était inflexible. . . .

. . . . . .

« Il fit tous ses efforts pour faire triompher le nom de Jéhovah sur l'odieux culte des Phéniciens; et lorsque, sur la fin de ses jours, il dut laisser son œuvre inachevée, il se donna un successeur qui pût la continuer et l'accomplir. . . . . .

. . . . . .

« Le prophète Élie, né à Thisbé, ville du canton de Nephthali, au midi de Kédès, mais établi dans le pays de Galaad (*I Rois*, XVII, 1), se présente un jour devant le roi Achab, pour lui annoncer que, pendant plusieurs années, il n'y aurait ni rosée ni pluie. Puis il s'échappe et se cache près du torrent de Crith, où il est nourri par les corbeaux, qui lui apportent du pain et de la viande, tous les matins et tous les soirs. Au bout de quelque temps, le torrent s'étant desséché par le manque de pluie, le prophète, par l'ordre de Dieu, se rend à Sarepta, ville phénicienne, au midi de Sidon, où il est reçu dans la maison d'une pauvre veuve. Celle-ci n'a plus qu'une très-petite provision de farine et d'huile ; le prophète, en demandant à la veuve de lui en faire un petit gâteau, lui annonce en même temps, au nom du Dieu d'Israël, que son peu de farine et d'huile ne diminuera pas et lui suffira toujours pour nourrir sa famille jusqu'à ce que la disette ait cessé. Après quelque temps, le fils de la veuve étant tombé malade, et ayant déjà cessé de respirer, Élie le rappelle à la vie. Depuis plus de deux ans le pays d'Israël était désolé par la famine, lorsque le prophète Élie, inspiré par Jéhovah, retourne à Samarie pour annoncer au roi Achab qu'il y aura enfin de la pluie. Chemin faisant, il rencontre le pieux Obadiah, envoyé par le roi à la recherche de fourrage pour les bestiaux. « Est-ce bien toi, mon « maître Élie ? » dit Obadiah au prophète en se prosternant devant lui. « C'est moi, « répond Élie ; va dire à ton maître : Élie « est ici. » Obadiah hésite d'abord, craignant qu'Élie ne disparaisse de nouveau, et que le roi, qui avait déjà fait tant de vaines recherches pour le retrouver, n'en soit que plus irrité. Obadiah supplie le prophète de ne pas l'exposer à la colère du roi, lui qui, au risque de sa propre vie, a soustrait cent prophètes de Jéhovah à l'homicide fureur d'Izabel, en les cachant, par cinquante, dans deux cavernes, et en leur donnant à manger et à boire. Élie le rassure en protestant qu'il est décidé à attendre le roi. Celui-ci, averti par Obadiah de la présence du prophète, va à sa rencontre : « Est-ce toi, « désolateur d'Israël? » dit le roi à Élie. « Ce n'est pas moi, répond le prophète, qui « ai désolé Israël ; c'est plutôt toi et ta fa« mille, vous qui avez abandonné les com« mandements de Jéhovah, et qui êtes allés « après les Baals. » Élie exige ensuite que le roi fasse rassembler tous les prêtres de Baal et d'Astarté sur le mont Carmel; là, le peuple reconnaîtra quel est le vrai Dieu. Achab consent à cette épreuve ; sur son or-

dre, les prêtres idolâtres se rendent sur le Carmel, où le peuple accourt en foule. Elie reproche au peuple son indécision, et le presse de se déclarer pour Jéhovah ou pour Baal ; mais on ne lui répond que par un profond silence. « Eh bien, dit Elie, qu'on « nous donne deux taureaux ; que les prê- « tres de Baal en choisissent un, qu'ils le « coupent en pièces et le mettent sur le « bois, mais sans y mettre du feu ; moi j'en « ferai de même avec l'autre taureau. Vous « invoquerez votre dieu, et moi j'invoquerai « Jéhovah, et le dieu qui répondra par le feu « sera reconnu pour le vrai Dieu. » Le peuple ayant accepté cette proposition, les prêtres de Baal, après avoir apprêté leur taureau, ne cessent de crier depuis le matin jusqu'à midi : « O Baal, exauce-nous ! » Mais c'est en vain, Baal ne répond pas. — « Criez plus fort, dit Elie avec ironie, « votre dieu est peut-être plongé dans la « méditation ; il se peut qu'il soit en « voyage, ou peut-être même dort-il, et vos « cris l'éveilleront. » Les prêtres redoublent leurs cris, en gesticulant comme des inspirés et en se faisant des incisions selon leurs coutumes superstitieuses ; mais tout est vain, Baal reste inexorable.

Elie alors, prenant douze pierres, selon le nombre des tribus d'Israël, improvise un autel sur lequel il place son sacrifice ; il y verse de l'eau en abondance, et forme un conduit d'eau autour de l'autel. Sur sa prière, le feu descend du ciel et consume le sacrifice avec toute l'eau qui entoure l'autel. Le peuple, plein d'étonnement, s'écrie : « Jéhovah « est le vrai Dieu. » Elie, profitant de l'enthousiasme qui vient de se manifester, ordonne de saisir les prêtres de Baal ; on les traîne au torrent de Kison, où ils sont tous massacrés. Le roi Achab, qui a assisté à ce spectacle horrible, est averti par Elie qu'une forte pluie va arroser la terre, et qu'il aura à peine le temps d'arriver à son palais. Achab part aussitôt pour Yezreël, où il avait un palais ; Elie le précède en courant à pied. Le roi entre dans Yezreël, lorsque déjà la pluie descend par torrents ; il raconte à Izabel tout ce qui s'est passé, et la reine jure de venger sur Elie la mort des prêtres de Baal. Le prophète a le temps de s'enfuir ; il traverse le pays de Juda jusqu'à Beërseba. Accablé de fatigues, l'homme de Dieu éprouve, pour la première fois, un découragement momentané, et demande à mourir. Il s'endort au milieu du désert ; un ange le réveille et lui apporte de la nourriture ; et ayant repris ses forces, il peut entreprendre un voyage de quarante jours. Il arrive au mont Horeb et se repose dans ces lieux saints, où jadis Moïse avait eu ses visions célestes. Couché dans une caverne, il entend la voix divine qui lui demande : « Que fais-tu ici, Elie ? » Et il répond : « J'ai montré un zèle ardent pour Jéhovah, le « Dieu des armées ; car les enfants d'Israël « ont abandonné ton alliance, ils ont dé- « moli tes autels et fait mourir par le glaive « tes prophètes ; je suis resté moi seul, et « on cherche à m'ôter la vie. » — « Sors, « reprend la voix, et tiens-toi près de la « montagne ! » Aussitôt une violente tempête s'élève, la terre tremble, les éclairs brillent, le tonnerre gronde ; puis tout se calme, et la Divinité s'annonce par un doux retentissement. Elie sort et s'enveloppe le visage avec son manteau. Encore une fois, la voix divine lui demande : « Que fais-tu « ici, Elie ? » Et le prophète fait encore une fois la même réponse. » (Munk, *La Palestine.*)

Chapitre XX. — *Fin de la mission d'Elie. — Elisée.*

« Alors Elie reçoit l'ordre de prendre le chemin de Damas, de sacrer Hazaël comme roi de Syrie, et Jéhu, fils d'un certain Josaphat, et petit-fils de Nimsi, comme roi d'Israël, et de se donner à lui-même un successeur dans Elisa, fils de Saphat, d'Abel-Mehola. . . . . .

. . . . . .

« Nous le verrons agir, à l'avenir, comme prophète de Jéhovah, selon le plan de son maître Elie. Celui-ci ne se montre plus publiquement comme chef politique et religieux et nous n'aurons à rapporter de lui que quelques faits isolés. . . . . .

« Un certain Naboth, à Yezreël avait une vigne près du palais du roi, Achab, désirant joindre cette vigne à son jardin, demanda à Naboth de la lui céder pour de l'argent, ou pour une vigne meilleure. Mais Naboth refusa de vendre l'héritage de ses ancêtres, ce dont le roi se montra fort affligé. Izabel, ayant appris la cause de son chagrin, le consola en lui promettant qu'il aurait la vigne de Naboth. Elle envoya des ordres, au nom du roi, aux autorités de Yezreël, pour faire accuser Naboth de haute trahison. On gagna de faux témoins qui affirmèrent que Naboth avait blasphémé contre Dieu et contre le roi : il fut condamné à mort et lapidé. Izabel avertit son époux de la mort de Naboth, et l'engagea à confisquer son bien. Achab s'étant rendu à la vigne de Naboth pour en prendre possession, le prophète Elie vint l'y trouver. « As- « tu assassiné pour hériter ? dit-il au roi ; « ainsi a parlé Jéhovah : A l'endroit où les « chiens ont léché le sang de Naboth, ils lé- « cheront aussi ton propre sang. » — « Viens « tu encore me trouver, mon ennemi ? » s'écria le roi. — « Oui, dit le prophète ; parce « que tu t'es livré au crime, le malheur fon- « dra sur toi ; ta maison aura le sort de « celles de Jéroboam et de Baasa, et les « chiens dévoreront Izabel sous les remparts « de Yezreël ! ». . . . . .

. . . . . .

« Pendant le court règne d'Achazia, qui ne dura pas beaucoup plus d'un an, Mésa, roi de Moab, qui, comme ses prédécesseurs, avait reconnu la suzeraineté du roi d'Israël, refusa de payer son tribut. Il avait déjà fourni cent mille agneaux et cent mille moutons avec leur laine ; car le pays des Moabites était, de tout temps, riche en brebis, et l'est encore aujourd'hui. Une chute grave que fit

Achazia, à travers un grillage de la plate-forme du palais de Samarie, l'empêcha de prendre des mesures pour soumettre les Moabites. Élevé dans le culte de Baal et dans les superstitions de l'idolâtrie, Achazia envoya des messagers à Ekrôn, dans le pays des Philistins, pour interroger le célèbre oracle de Baalzeboub sur l'issue de sa maladie. Le prophète Élie, indigné de cet outrage fait au Dieu d'Israël, sortit une dernière fois de sa retraite, pour arrêter en chemin les messagers d'Achazia. « N'y a-t-il pas de Dieu en « Israël, leur dit le prophète, pour que vous « alliez consulter Baalzeboub, dieu d'Ekrôn? « Allez dire à votre roi qu'il ne descendra « plus du lit sur lequel il est monté; car il « mourra. » Les messagers étant revenus auprès d'Achazia, pour lui raconter ce qui s'était passé, le roi envoya deux fois un capitaine avec cinquante hommes pour s'emparer d'Élie; mais toutes les deux fois. .

. . . . . .

Le prophète fit tomber, sur les capitaines et leurs soldats, un feu du ciel qui les dévora. Un troisième capitaine, envoyé avec cinquante hommes, demanda grâce au prophète, qui se rendit lui-même auprès du roi pour prédire sa mort. Achazia mourut en effet des suites de sa chute; comme il n'avait point de fils, son frère Joram lui succéda. » (Munk, *La Palestine.*)

Chapitre XXI. — *Caractères de la mission d'Élie.*

« Le ministère d'Élie et de son successeur Élisée offre le dernier et le plus puissant effort de la Providence pour sauver les dix tribus et les retirer des ténèbres croissantes de l'idolâtrie. Aussi Élie est après Moïse le plus grand prophète de l'économie de la Loi; son origine, comme celle de Melchisedech, est perdue; tout est mystérieux et sublime dans son histoire, et pour en bien juger, il faut avant tout se transporter au siècle où il a vécu. C'était le temps où le nom de Dieu a été le plus mis en oubli; Achab et Jésabel avaient formé le dessein de ruiner à jamais le culte du Seigneur, et d'établir à sa place celui de Baal. Le royaume de Juda, plus heureux sous Josaphat, était aussi plus fidèle, et c'était le royaume des dix tribus qui avait le plus besoin d'oracles; aussi est-il à remarquer qu'Élie, si nous possédons toute son histoire, n'a jamais mis le pied dans Jérusalem. A quel excès d'infidélité devaient être descendues les dix tribus, puisque Dieu même est obligé de dire à son prophète qu'il lui reste des serviteurs pour combattre les exemples et les fureurs d'Achab? Pour retirer Israël des ténèbres de plus en plus profondes de l'idolâtrie, il fallait un homme tel qu'Élie, animé d'un zèle aussi ardent, revêtu d'un pouvoir aussi extraordinaire; et Dieu, qui mesure ses secours sur les besoins de ses enfants, lui a réparti des dons qui l'élevèrent au second rang parmi les prophètes; si cette génération avait pu être convertie, il l'aurait régénérée.

« Que si l'on reprend un à un les prodiges de son histoire pour en discuter la sagesse ou la vérité, on reconnaît que tous se tiennent et qu'on doit les admettre ou les nier ensemble. Ils sont tous d'un genre tellement divin, s'il est permis de parler ainsi, que l'on ne peut accuser Élie d'artifices ou de déceptions; ce n'est pas ainsi que l'on trompe. La ressource reste d'accuser l'historien de mensonge; mais qui peut lire avec bonne foi ces récits, sans y voir le cachet de la vérité? Les tableaux du séjour d'Élie chez la veuve de Sarepta, de l'épreuve offerte aux prêtres de Baal, des phénomènes magnifiques dont Horeb fut le théâtre, sont tracés avec une sublimité si naïve et si simple, que la foi naît de l'admiration, et qu'un esprit sincère ne peut s'empêcher de dire comme le peuple: C'est l'Éternel qui est Dieu!

« La mort des soldats d'Achazia peut faire accuser Élie de trop de sévérité; mais le feu du ciel était-il donc à sa disposition? Dans cette circonstance, Élie accuse et le ciel punit. Ces soldats lui donnent, par respect ou par moquerie, le titre d'homme de Dieu: était-ce par respect? alors ces Hébreux devaient ils conduire celui qu'ils connaissaient pour un envoyé du Seigneur devant un tyran qui méditait sa perte; était-ce par moquerie, comme la réponse d'Élie le donnait à entendre? cette injure était un vrai blasphème, et la Loi punissait de mort le blasphémateur. Les archers de Saül refusent de frapper les sacrificateurs de Nob; si les émissaires d'Achazia avaient suivi cet exemple, le ciel aurait gardé ses feux. Le Christ (*Luc*, IX, 54), il est vrai, réprimande ses disciples, quand ils veulent imiter cette action d'Élie, mais sans prononcer le moindre blâme sur le prophète, et ce souvenir de ce jugement n'est qu'une preuve de la divine supériorité de l'Évangile sur l'ancienne alliance.

« Élie est l'homme le plus énergique, le plus ardent de l'Ancien Testament; son caractère est tout entier dans ce mot de David que les disciples de Jésus ont appliqué à leur maître (*Ps.* LXIX, 10): *Le zèle de ta maison m'a rongé* (*Jean*, II, 17). Plein de courage et de foi, le profond désir de ramener Israël au culte du vrai Dieu a rempli toute sa vie. Son désespoir même est une preuve de sa ferveur; il n'y a qu'un jour d'abattement dans toute sa carrière, et chargé d'une mission si pénible, c'est peu de ne s'être découragé qu'une fois; tous les témoignages possibles de la gloire divine semblaient avoir été épuisés sur le Carmel, et quel miracle, quel ministère pouvait changer une génération que ce sacrifice n'avait touché qu'un instant? Élie, désabusé de son désespoir, comprit que la charité du Seigneur est au-dessus de toutes ses œuvres, et recommença, tel qu'auparavant, tous ses travaux. Il n'a jamais tremblé devant Achab, Jésabel ou leur fils, et au milieu de tant de dangers, il n'a craint que la corruption de son siècle. Un tel homme ne devait pas mourir. » (Athanase Coquerel, *Biographie Sacrée*, article *Élie.*)

CHAPITRE XXII. — *Parallèle d'Elisée et d'Elie.*

« Le ministère d'Elisée fait suite à celui d'Elie. Le Thisbite, malgré son zèle ardent et les dons extraordinaires dont il fut revêtu, n'avait pu venir à bout de régénérer les dix tribus, la perversité de son siècle avait été plus forte que lui ; la miséricorde divine, loin d'être lassée, n'a point voulu laisser son ouvrage inachevé ; Elisée fut chargé de le poursuivre. Les circonstances sont les mêmes du temps de ces deux prophètes, et l'on reconnaît dans leur mission le même plan, le même esprit. Quoique Elisée ait souvent cherché à imiter Elie, ils ont mis en œuvre, chacun son caractère, des pouvoirs peut-être égaux ; Elie avait plus d'ardeur, Elisée plus de sensibilité ; l'un savait mieux confondre, l'autre mieux consoler ; le Thisbite marche droit à son but, et se souvient toujours que Dieu est grand en conseils et puissant en moyens (*Jer.*, XXXII, 19) : le fils de Saphat suit des voies plus détournées, et semble se rappeler que les cheveux mêmes de nos têtes sont comptés (*Matth.*, X, 30) ; tout est imposant et solennel dans les miracles d'Elie ; son successeur s'attache plus à faire contraster les moyens et les effets. . . . .

. . . . . .

« Cet esprit de détail était propre à frapper les Hébreux, et c'est ici le lieu d'observer combien le ministère de ces deux grands prophètes, consacré surtout au royaume d'Israël, devait convaincre toute la postérité d'Abraham qu'elle était vraiment la race élue. Sous des rois plus fidèles, le royaume de Juda, où la tribu de Lévi s'était réfugiée presque entière, qui comptait la cité sainte parmi ses villes, et le temple parmi ses monuments, qui seul offrait à Dieu le culte de son choix, avait bien moins besoin de prophéties, de prodiges, de fléaux ; et, de tout temps, le bon berger a surtout envoyé ses serviteurs vers les brebis égarées. . .

. . . . . .

« Tout annonce en Elisée un homme d'un esprit conciliant et paisible ; il était humble et doux de cœur, peu maître de ses émotions et se défiant de lui-même. On voit qu'il lui en coûte pour s'indigner, et ses longues relations avec la Sunamite, son intimité avec les fils des prophètes, qu'il traite plutôt en amis qu'en disciples, montre combien il savait se faire aimer. Il ne se laisse point abattre par les péchés et les calamités de son siècle ; il fait mieux, il pleure. . . . . .

. . . . . .

Son dévouement à la patrie, sa magnanimité ne l'abandonne ni dans les horreurs de la guerre, ni dans celles de la famine, et le malheur d'autrui, mérité ou non, lui déplaisait toujours. On admire plus Elie, mais on aime plus Elisée, et nul n'a mieux accordé les humbles devoirs d'un simple israélite et les hautes fonctions d'un envoyé divin. » (ATHANASE COQUEREL, *Biographie Sacrée*, article *Elisée*.)

CHAPITRE XXIII. — *Histoire abrégée des prophètes.*

LE RATIONALISTE. — Les prophètes ressemblaient aux *devins*, aux *augures*, aux *aruspices*, aux *pythies*, qui trompaient chez les païens la crédulité du peuple. (*Esprit du judaïsme*, c. 9, p. 116.)

—

Il paraît par la Bible que, pour prophétiser, les prophètes s'enivraient ou faisaient des exercices violents propres à s'étourdir et à s'aliéner l'esprit ; ce qui parut communément au peuple un effet surnaturel.

Il fallait des instruments de musique pour se disposer à l'inspiration. Les corybantes, les galles ou prêtres de Cybèle, ceux de la déesse de Syrie, les devins des sauvages faisaient de même. (MORGAN, t. I^er^, p. 22 ; *Esprit du jud.*, note p. 123 ; *De l'homme*, t. II, p. 102).

—

La profession des prophètes consistait, à prédire l'avenir ou à préparer les événements, à haranguer le peuple, à remuer les passions et allumer son fanatisme, à lui montrer des tours de force, à l'étonner par des prodiges, à se mêler des affaires d'Etat, et à porter le trouble parmi leurs concitoyens. (*Esprit du jud*, c. 9, p. 121 et 124 ; MORGAN t. I^er^, p. 303).

—

Les prophètes n'ont jamais déclamé contre les vices et n'ont donné aucune leçon de vertu. (MORGAN, t. I^er^, p. 323 ; t. II, p. 209.)

L'APOLOGISTE. — « A cause de l'étendue de leurs livres, on donne le nom de grands prophètes à Isaïe, Jérémie et Ezéchiel. Que de choses choquantes à nos yeux qui convenaient à l'état des mœurs et qui s'expliquent par la nature du langage ! On se souvient des héros d'Homère.

« Isaïe, de la tribu de Juda, et contemporain de Romulus, vécut dans le deuxième siècle qui précéda la captivité de Babylone, et prophétisa sous quatre rois, Osias, Joathan, Achas et Ezéchias. Il écrivit ces belles paroles que je rappellerai plus d'une fois et qui renferment toute la Loi et les Prophètes : « Penses-tu que ce soit en affligeant ton âme « un jour, en jeûnant, en courbant ta tête « comme un jonc et en te couvrant d'un sac « et de cendres, que tu te rendras agréable à « Jéhovah ? Voici plutôt ce qui lui plaît : « Dénouez les liens de la méchanceté, rom- « pez les chaînes de la servitude ; laissez « aller libres ceux qui sont foulés ; brisez « toute oppression. »

« Son style est pur, élégant et pompeux. Les prédications contre l'Assyrie, Damas, l'Egypte, Babylone, et ses censures aux gouvernants hébreux et à tout le peuple, sont pleines de force et de poésie : tantôt il a recours à des menaces directes pour les épouvanter, tantôt il frappe leur imagination par des emblèmes heureux.

« Jérémie qui vécut avant et pendant la captivité de Babylone, fut contemporain de Pythagore : on le regarde comme un des

chefs du sanhédrin. Quoique sacerdote par sa naissance, sa voix s'éleva avec le plus de force contre les sacerdotes de son temps. Les maux dont il fut le témoin et la victime imprimèrent dans son âme la couleur mélancolique qui caractérise ses écrits. Si son style est loin de la correction et de la noblesse d'Isaïe, il abonde en grands sentiments et en grandes pensées. On a prétendu, sans preuve, qu'il mourut en Egypte, victime de son zèle à prêcher les Juifs.

. . . . . .

« Ezéchiel est aux yeux de Grotius le plus savant des prophètes, le plus versé dans la connaissance de l'état politique et commercial de l'Orient. Il commença à prophétiser à Babylone durant la captivité : ses rapports avec les Chaldéens lui firent adopter le langage emblématique, qui lui a attiré le reproche d'une obscurité fréquente. Son style, très-recherché ou soigné, se fait remarquer par la force et la vivacité des apostrophes. »

M. Salvador cite ensuite quelques-unes de celles qu'il adresse à la puissante Tyr, qui, loin de s'opposer aux conquêtes du roi d'Assyrie, s'était réjouie imprudemment de la chute de Jérusalem, qu'elle regardait comme une rivale importune.

. . . . . .

« Les douze petits prophètes réunis en un seul livre, sont : Osée, de la tribu d'Issachar, contemporain d'Isaïe, dont il se rapproche par la pureté du style ; Joël, de la tribu de Ruben : il suppose qu'après les jours de dispersion et de douleur, l'Eternel assemblera les envoyés de toutes les nations dans la vallée de Josaphat ; Amos, d'abord simple pasteur, déploie des connaissances étendues ; Abdias, de Sichem, prêche contre l'Idumée ; Jonas est célèbre.

. . . . . .

Michée se nourrit de l'idée d'une sainte alliance entre les peuples ; le pathétique Nahum, irrité contre le roi d'Assyrie, lui dit : « Ta blessure est douloureuse, il n'y a « plus de remède : ceux qui l'apprendront « battront des mains ; car est-il quelqu'un « qui n'ait pas ressenti les effets de ta ma« lice ? » Habacuc, après avoir prêché contre les Chaldéens, s'enfuit à leur approche ; Sophonie est plein de sollicitude pour Jérusalem ; Aggée et Zacharie, au retour de la captivité de Babylone, excitent les Hébreux à relever leurs murailles, et à ne plus offenser la Loi, sous peine de nouveaux malheurs ; enfin Malachie osait dire aux sacerdotes de son temps : « Vous avez violé le « pacte ; vous avez quitté le chemin de la « Loi ; c'est pourquoi l'Eternel vous a rendus « méprisables et abjects aux yeux de tout le « peuple. » (Salvador, *Institutions de Moïse*, tom. Ier.)

Chapitre XXIV. — *Doctrine des prophètes et leurs ouvrages.*

« Les prophètes, tels qu'ils nous apparaissent dans leurs propres écrits, sont des hommes doués d'une haute intelligence, pleins de zèle pour Jéhovah, le Dieu unique, et pour sa doctrine ils puisent leurs inspirations divines dans leur enthousiasme pour la vraie religion, et ils se mettent constamment en rapport avec Jéhovah, dont ils s'appellent les *serviteurs* et les *messagers*. Dieu, la religion, la morale sont les principaux objets de leurs discours ; même lorsqu'ils se présentent comme orateurs politiques, ils rattachent leurs paroles à un ordre d'idées purement religieux. La religion qu'ils prêchent est le culte tout spirituel de la Divinité ; les sacrifices et les autres pratiques du culte sont des manifestations extérieures du sentiment religieux, qui n'ont aucune valeur sans la pureté des intentions et la piété intérieure (*Isaïe*, I, 11-17). La gloire de l'homme ne consiste ni dans les richesses, ni dans la force matérielle, ni même dans le savoir, mais uniquement dans la connaissance de Dieu, dans la pratique de la vertu, de la charité et de la justice (*Jérém.*, IX, 22). En un mot, propager la connaissance et le culte du vrai Dieu, spiritualiser la loi de Moïse, en faire ressortir la tendance morale, tel était le principal but des prophètes ; ils sont constamment les précepteurs du peuple, auquel ils prêchaient leurs doctrines sur la place publique ou dans le parvis du temple, et en même temps ils se font les représentants du peuple auprès des rois, aidant de leurs conseils les bons souverains, blâmant les méchants avec une franchise par laquelle souvent ils s'attirent de cruelles persécutions.

. . . . . .

« Les prophètes improvisaient leurs discours qui avaient ordinairement une forme poétique et se distinguaient de la prose élevée par l'élan de l'imagination, par des images sublimes et souvent par un certain rhythme et par le parallélisme propre à la poésie hébraïque. . . . . Ils s'inspiraient quelquefois au son des instruments de musique (*II Rois*, III, 15), et, pour mieux agir sur leur auditoire, ils joignaient souvent à leurs paroles des images en action, ou des actes symboliques. » (Munk, *La Palestine.*)

Chapitre XXV. — *Les prophètes et les prophéties sur les empires accomplies.*

« Dans cet isolement le peuple hébreu était sans cesse oppressé par le grand secret que lui seul possédait dans l'univers ; il savait qu'il était le confident de l'Eternel, il prêtait l'oreille à ses invisibles messages, il subissait toutes les incantations de la solitude ; une voix lui disait qu'il portait l'avenir dans son sein, qu'il valait mieux que sa destinée. A son insu, le travail de l'avenir le tourmentait ; il en était à la fois orgueilleux et accablé : toujours il était sur le trépied, et la prophétie ne pouvait manquer d'être le ton dominant de sa poésie et de son culte.

« Pourquoi n'avons-nous point trouvé de voyants chez les Indiens, les Persans, les Egyptiens ? Le prophète à la place du prêtre se montre ici clairement pour la première fois. Dans les cultes panthéistes il n'y a rien

qu'un éternel présent; les générations se confondent entre elles, plutôt qu'elles ne se succèdent. Qu'attendre de l'avenir dans ces sociétés? Pourquoi l'appeler, pourquoi le redouter? Le dieu n'est-il pas enchaîné par la fatalité, l'homme par la caste? Où est l'espérance au milieu de ces liens qu'aucun messie ne doit venir briser? A peine si en Egypte on trouve perdu dans les sables un oracle, celui d'Ammon, avare de paroles qu'il faut provoquer. Que sont les devins de Chaldée à côté de Daniel? Ce n'est que dans le sein du peuple hébreu qu'éclate véritablement le génie de l'avenir, car son Dieu est libre.

. . . . . .

« Avec la personnalité divine, le miracle de la liberté éclate dans le monde, les vieilles institutions s'ébranlent, les temps, jusque-là enveloppés, se déroulent; l'avenir, comme un livre fermé, s'ouvre enfin; aussitôt l'homme se sent pressé de le feuilleter, et le dévore par avance.

. . . . . .

« Le ministère des prophètes est une base essentielle de sa constitution, qui repose sur un double sacerdoce. Celui de la tribu de Lévi est héréditaire; il maintient, il consacre la tradition, et plusieurs de ses traits lui sont communs avec le sacerdoce du reste de l'Orient; mais, indépendant de cette caste, s'élève un sacerdoce libre, personnel, spontané: c'est celui des voyants. Ils veillent pour empêcher la confusion de Jéhovah et de Baal.

. . . . . .

« Leurs paroles étaient d'abord soumises au rhythme; elles pouvaient être chantées. Plus tard ils se contentèrent de la prose parlée; mais toujours ils eurent une intelligence profonde des temps dans lesquels ils vécurent. Les premiers dans l'antiquité ils s'aperçurent que le vieil Orient était mort; ils célébrèrent par avance ses funérailles. Dans un temps où les empires d'Egypte, de Babylone, étaient encore debout, quand rien en apparence n'en annonçait la ruine, ils eurent le sentiment assuré que c'était fait de cette société. Où puisaient-ils cette science? Le dieu de l'histoire vivait en eux. Du faîte de l'idée de l'unité divine, comme du haut d'une tour merveilleuse, ils dominaient tout l'horizon de l'antiquité; ils voyaient d'une vue distincte crouler les vieux systèmes religieux qui les entouraient, et avec les divinités surannées tomber les sociétés, les empires, les Etats qu'elles avaient soutenus jusque-là. C'est dans l'histoire religieuse qu'ils lisaient l'histoire politique et civile; la mort des dieux leur enseignait par avance la mort des peuples. Lorsque aucun temple n'avait encore chancelé, que les sacerdoces orientaux étaient dans une paix profonde, quelles voix étranges interrompent ce silence? *Prophétie contre Babylone!* En effet, l'empire des Mèdes est né à l'écart, il sort de son obscurité; il vient à point nommé subjuguer Babylone. *Prophétie contre l'Egypte!* En effet, Cyrus sort de la cabane des bergers; son successeur est au berceau. Ils se lèvent; Cambyse fait battre de verges les ossements des pharaons. *Prophétie contre Damas et le royaume d'Ephraïm!* En effet, ces royaumes vont être enlevés comme des nids d'oiseaux par l'oiseleur de Chaldée. Chacune des paroles des prophètes semble être un jugement de Dieu, tant l'exécution est prompte. Du lieu élevé (337) où leurs esprits habitaient, rapides ambassadeurs de la politique sacrée, ils découvrent le plan de la Providence, pendant qu'il demeure encore caché dans l'ombre à tout le reste de la terre.

. . . . . .

« Combien, au reste, ce serait atténuer les prophètes de ne voir en eux que les tribuns du désert! Ils ne brisent les peuples les uns par les autres, la Judée par la Chaldée, la Chaldée par l'Assyrie, l'Assyrie par la Perse, que pour faire éclater davantage la puissance de leur Dieu, seul debout au milieu de ces ruines; ils ne heurtent si violemment les empires les uns contre les autres qu'afin d'en faire jaillir l'ange lumineux de Jéhovah. Loin d'être enfermés étroitement dans l'enceinte d'une cité, d'une race d'hommes, ils sont, comme la tradition les appelle, des orateurs de Dieu qui lisent l'avenir là où il se forme, c'est-à-dire en Dieu même. Telle est la hauteur de leur trépied, qu'ils embrassent tout l'horizon de l'histoire, et que chaque siècle est compris comme un flot dans cette vision de l'Océan des temps; car ils ne prophétisent pas seulement une série d'accidents, d'événements, comme les oracles grecs. Ils annoncent un changement social, une cité, une humanité nouvelle. Le règne de David est pour eux un âge d'or qu'ils étendent à tout l'avenir. Ils voient d'avance, avec la restauration de ce règne idéal, l'unité de Dieu s'emparer de la terre, et cette idée réparer le vieux monde. C'est dans ce sens que l'on a dit avec raison qu'il y a plus qu'une République de Platon dans un seul chapitre d'Isaïe. En effet, les prophéties ne se sont-elles pas accomplies?

. . . . . .

« Jéhovah, *esclave* dans Babylone, n'a-t-il pas détrôné le dieu de Babylone? La fraternité des peuples ne succède-t-elle pas à l'antique inimitié? L'Ancien Testament ne renfermait-il pas implicitement le Nouveau, comme le bouton renferme la fleur? La face de la terre n'a-t-elle pas été renouvelée comme l'humanité même? Et si ces choses sont encore incomplètes, chaque homme, à son insu, ne travaille-t-il pas pour reconstituer l'empire de David, suivant le plan divin aperçu à l'origine par ces hommes divins? Car toutes les pensées de Dieu, aussi

(337) Une doctrine élevée ne suffit pas pour prévoir toutes les circonstances de l'avenir, il faut pour cela une intervention de la Providence. (Cf. KEITH, *Evidence des Prophètes*, traduction Faton, dans les *Démonstrations Evangéliques*.)

bien que ses œuvres, sont enveloppées dans une première pensée suprême, et les hommes qui ont les premiers possédé cette idée ont possédé réellement la science de tous les temps, de toutes les formes à venir. » (Edgar QUINET, *Du génie des religions;* De la religion hébraïque.)

CHAPITRE XXVI. — *Les rois de Juda et d'Israël.*

LE RATIONALISTE. — Il est impossible de se reconnaître dans le labyrinthe de l'histoire juive jusqu'à la domination romaine. C'est un dédale inextricable d'événements contradictoires, dénués d'exactitude, de chronologie, de vraisemblance.

L'APOLOGISTE. — « Les détails des guerres entre les rois d'Israël et les rois de Juda, des guerres contre les Ammonites, les Iduméens, les Arabes, les Egyptiens, les Syriens, les rois d'Assyrie, remplissent les annales de ce peuple. Tantôt vaincu, tantôt vainqueur, entraîné vers l'idolâtrie et ramené à la loi primitive, faisant des rois et les précipitant de leur trône ensanglanté, les jugeant à leur mort et leur accordant ou leur refusant, à l'exemple des Egyptiens, les honneurs de la sépulture royale, il arrive à l'époque où les tribus d'Israël transportées en Orient par le roi d'Assyrie devancent d'un siècle environ les deux tribus de Juda et de Benjamin, écrasées par des armées de Babylone.

« Les rois de Juda sont au nombre de vingt; en général le trône passe paisiblement du père au fils : plusieurs se distinguèrent par des vertus. 1. Roboam mourut vers l'an 958; 2. Abiam, son fils, trois ans après; 3. Asa vécut dix ans sous la régence de Maaca, sa mère; 4. Josaphat, ami de la paix et de la justice, voulut rétablir la navigation sur la mer Rouge; il mourut en 891; 5. Joram, cruel comme Athalie, sa femme; 6. Ochosias, tué par Jéhu; 7. Athalie; 8. Joas meurt par suite d'une conspiration, 838; 9. Amasias, vainqueur des Iduméens, battu par Joas, roi d'Israël, 811; 10. Osias ou Asarias, grand guerrier, protecteur des arts et de l'agriculture, mort trois ans environ avant la fondation de Rome, 759; 11. Joathan, son fils vertueux; 12. Achaz appelle l'étranger; 13. Ezéchias, pieux, vertueux, brave, économe et chéri du peuple, règne vingt-cinq ans, 689; 14. Manassé remplace le culte de Jéhovah par le culte phénicien; emmené captif en Assyrie, il est rendu à la liberté et soutient la cause des Assyriens contre l'Egypte; 15. Son fils Ammon, tyran, protége le culte des idoles, et périt par une conspiration, 642; 16. Josias rétablit le culte de Jéhovah; on retrouve le livre original de la Loi. (Les deux règnes précédents expliquent comment il s'était égaré, et ne prouvent en aucune manière que des copies n'existassent point dans les autres villes de Juda; il meurt en 611 :) 17. Joachas, détrôné par le pharaon Néco; 18. Joakim (prophète Jérémie); 19. Jéhoakim, son fils, transporté en Babylone; 20. Sédécias, son oncle, établi roi par Nabuchodonosor, ensuite pris dans le siége de Jérusalem, 583; les Babyloniens lui crèvent les yeux, massacrent ses enfants et l'emmènent captif.

« Dix-neuf rois d'Israël : 1. Jéroboam; 2. Nadab, son fils, tué en 953 par 3. Baasa; 4. Ela, fils de Baasa, tué en 929 par 5. Zimri, qui est forcé de se tuer lui-même; 6. Omri; 7. Son fils Achab (prophète Elie); 8. Ochosias, fils d'Achab, mort en 896; 9. Joram, son frère, tué en 883 par 10. Jéhu (prophète Elisée); 11. Joachas, fils de Jéhu, mort en 856; 12. Joas, fils de Joachas; 13. Jéroboam II, fils de Joas; 14. Son fils Zacharie, 772, tué par 15. Sellum, qui fut tué un mois après par 16. Ménahem; 17. Son fils Phacéia fut tué en 750 par 18. Phacée, qui fut tué par 19. Osée, lequel est emmené en captivité par Salmanazar, trente-six ans après la fondation de Rome. » (SALVADOR, *Institutions de Moïse*, t. II.)

CHAPITRE XXVII. — *Zorobabel. — Esdras. — Néhémie. — Les Machabées. — Hérode. — Ruine de la nationalité hébraïque.*

« Cyrus ayant permis (l'an 3455) aux Juifs de retourner dans le pays de leurs pères, 42,000 personnes seules profitèrent de cette permission. Les autres, et même les plus riches, préférèrent leurs nouveaux établissements de Babylone à leur patrie déserte. Les premiers, conduits par Zorobabel, rejeton de l'antique race royale, et par le grand prêtre Josué, entreprirent avec ardeur la reconstruction du temple et de la ville sainte. Après de longs combats avec les Samaritains qui avaient leur propre temple à Garizim, la paix se rétablit sous Darius Hystaspe. Ce ne fut qu'alors et après l'arrivée d'autres colonies amenées par Esra et Néhémia, que le peuple, croissant peu à peu en nombre, commença à jouir des avantages d'une organisation régulière. Le roi de Perse conserva l'autorité suprême, et les satrapes eurent la surveillance particulière. Mais l'administration intérieure était, d'après les lois et les usages de leurs ancêtres, confiée au grand prêtre et à un sanhédrin, et les Juifs, quoique sujets d'une monarchie despotique, goûtaient, à un degré éminent, les avantages de la liberté civile et les douceurs de la prospérité. Voilà ce qui explique la répugnance avec laquelle les Juifs se soumirent à Alexandre, qui cependant les traita aussi avec ménagement.

« Après la mort d'Alexandre, la Judée fut démembrée par Antigone et Ptolémée, et ensuite par les princes de la race de Séleucus et de celle de Ptolémée. Sous le premier de cette dernière race, beaucoup de Juifs furent traînés en Egypte, d'autres y furent attirés, et après la bataille d'Ipsus (l'an 3683), la domination égyptienne fut établie dans toute la contrée. Mais un siècle après, sous Antiochus le Grand, toute la Judée devint une province syrienne, et se félicita d'abord de ce changement, jusqu'à ce qu'elle sentît l'oppression du rapace et fanatique Antigone Epiphanès. Les Juifs exaspérés se soulevèrent contre lui (l'an 3816), sous la

conduite du grand prêtre Mathathias et de ses vaillants fils, et un nouveau royaume de Judée prit naissance ; car le héros à cheveux blancs, commandant une poignée de braves, et après sa mort les magnanimes frères Judas, Jonathan et Simon, repoussèrent dans plusieurs combats les attaques des Syriens et relevèrent par leurs exploits le courage de la nation, qui se soumit peu à peu entièrement à leur conduite, surtout lorsque le pontificat échut à Jonathan. Le désordre affreux qui régnait dans le royaume de Syrie, seconda les efforts des Machabées (c'est ainsi que s'appelait la race de Judas, d'après son surnom *Machab*, marteau) ; on la nommait aussi *Asménaïque* (nom auquel on donne plusieurs interprétations différentes), et Simon, revêtu de la dignité d'ethnarque (prince), affranchit pour jamais (l'an 3841) son pays du tribut annuel payé jusqu'alors, ainsi que de la domination des Séleucides. Son fils Hircan consolida la liberté de nouveau menacée, et affermit la puissance du royaume en subjuguant les Samaritains et les Iduméens.

« Les successeurs de ce vaillant prince prirent le titre de rois, et le rapide accroissement de la population de ce royaume, qui s'agrandissait par des guerres heureuses, le rendit aussi puissant qu'il l'avait été sous les règnes de David et de Salomon. Les trésors que renfermait la capitale étaient même plus considérables que dans ces temps-là. Mais la lutte entre les Pharisiens et les Sadducéens, factions opposées et irréconciliables, d'abord religieuses, puis devenues politiques, remplit l'Etat de troubles et de désordres, et la grandeur croissante de Rome fit bientôt évanouir tout espoir d'indépendance.

« La discorde dans la maison royale accéléra la catastrophe. La rivalité des deux frères Hircan et Aristobule, qui tous deux aspiraient à la couronne, occasionna, par l'intervention des Romains, l'élévation de l'Iduméen Antipater, sage et vaillant ministre d'Hircan, qui transmit à la mort l'autorité à son fils. Celui-ci, à l'aide des Romains, défit les Parthes qui avaient, au prix de beaucoup de sang, donné pour maître à la Judée Antigone, fils d'Aristobule, vainquit ce rival lui-même et consolida ainsi sa propre puissance sur les débris de celle de la race des Asménaïques (l'an 3947). Cependant il n'était roi que sous le bon plaisir des Romains, et la Judée n'était plus qu'un royaume de nom. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Hérode le Grand, roi de Judée, l'exterminateur de la maison des Macchabées, qui pendant les guerres civiles de Rome avait constamment été l'ami du parti vainqueur, et à qui, dans les derniers temps, Auguste avait accordé une augmentation considérable de territoire, releva l'éclat et la prospérité de son royaume, reconstruisit le temple avec magnificence, embellit Jérusalem et plusieurs autres villes du pays et mourut dans la seconde année de notre ère.

« Conformément à la décision d'Auguste, le royaume fut partagé entre les trois fils d'Hérode, Archélaüs, Philippe et Antipas. Cependant, les Romains y commandèrent en maîtres jusqu'au moment où Hérode Agrippa, petit-fils de Hérode le Grand, obtint, par la faveur de Caïus et de Claude, le gouvernement de tout l'Etat avec le titre de roi. A sa mort (l'an 44) cessa la prétendue indépendance. Des gouverneurs romains administrèrent le royaume, quoiqu'on eût laissé, par grâce, une petite partie au jeune Agrippa.

« Nonobstant l'oppression que la force des armes et le despotisme exerçaient sur les Juifs, ceux-ci jouaient depuis longtemps à Rome même un rôle important, soit comme agents de change, banquiers, marchands, soit comme portion nombreuse du peuple que des meneurs habiles faisaient crier et agir dans l'intérêt de leur faction. Généralement parlant, ils étaient haïs, même méprisés des Romains ; mais leurs richesses étaient un appât à l'avidité du butin. Les exactions continuelles des gouverneurs augmentaient la répugnance des Juifs pour le joug des Romains. D'anciennes prophéties, qui annonçaient la venue d'un Messie, nourrissaient dans les opprimés l'espoir de la délivrance. Les vexations révoltantes du gouverneur Gessius Florus firent éclater enfin une sédition générale parmi les Juifs (l'an 66). Jérusalem et toutes les places fortes du continent, tombèrent en leur pouvoir ; le préfet de Syrie fut battu. Néron fit marcher contre eux le général Vespasien avec des forces nombreuses. Les efforts, la fureur, le désespoir des Juifs, furent sans succès. La destinée que la sagesse clairvoyante avait prévue et prédite, et que l'esprit du peuple ainsi que les conjonctures du temps rendaient inévitable, s'accomplit dans toute son étendue. Battus, cruellement massacrés dans plusieurs combats sanglants, les Juifs au désespoir s'acharnaient à combattre malgré l'inégalité de leurs forces. Ils étaient encore maîtres de leur capitale, lorsque Vespasien, proclamé *imperator* par son armée, se rendit à Rome, abandonnant à son fils le soin de terminer la guerre. Cette ville infortunée devint le théâtre de toutes les calamités que puisse concevoir l'imagination la plus sinistre. La division survenue entre les partis combla la mesure des maux.

« Les défenseurs de la même ville s'entre-déchirèrent dans des combats réels, et, accumulant forfaits sur forfaits, appelèrent sur leurs têtes le courroux du vainqueur. Ce ne fut qu'après avoir donné l'assaut, et à travers les flammes et les monceaux de cadavres qu'il put se frayer un passage dans les rues de Jérusalem. Les hurlements du désespoir retentirent lors de la chute de la ville de David et de l'écroulement de son temple vénéré ; onze cent mille habitants, si on en croit Josèphe (Flavius), perdirent la vie dans cette guerre, où furent faits cent mille

prisonniers. Le reste de la nation fut dispersé dans divers pays, mais conserva, malgré sa dégradation, son attachement à la loi de Moïse, son fanatisme aveugle et sa croyance à la venue du Messie. L'empereur Adrien ayant fait construire sur l'emplacement de la cité sainte une ville profane, Ælia Capitolina, et sur la montagne de Sion un temple à Jupiter, Bar-Cocheba (fils de l'étoile), le prétendu Messie, marcha contre lui à la tête des bandes nombreuses, animées par la vengeance et le désespoir. Adrien, de son côté, rappela ses légions de la Grande-Bretagne pour les opposer à ces forcenés. Près de six cent mille combattants perdirent la vie, beaucoup furent vendus en esclavage; la destinée des autres fut une dispersion totale, l'asservissement et l'opprobre. Mais depuis ce temps là et jusqu'à nos jours les descendants de cette nation remarquable se sont maintenus sans se mêler aux autres peuples dont ils sont méprisés et qu'ils haïssent à leur tour, et vivent opiniâtrément fidèles à leur vieille croyance, à leurs dogmes et à leurs traditions, ennemis de toutes les innovations, sans égards aux circonstances des temps et des lieux, momies vivantes du monde ancien. » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. S. Gunzer, tome Ier.)

LIVRE QUATRIÈME. -- LE PAGANISME.

PREMIÈRE PARTIE. — *LES RELIGIONS.*

CHAPITRE Ier. — *Les apologistes du paganisme.*

LE RATIONALISTE. — Un savant auteur anglais a composé un ouvrage célèbre destiné à faire l'apologie du paganisme; il a traité ce sujet avec toute la sagacité et l'érudition possible.

Lord Herbert de Cherbury, dans son livre *De Religione Gentilium* pose pour principe que toute religion véritable doit professer les cinq dogmes suivants: 1° qu'il y a un Dieu suprême; 2° qu'il doit être le principal objet de notre culte; 3° que ce culte consiste principalement dans la piété intérieure et dans la vertu; 4° que nous devons nous repentir de nos péchés, et qu'alors Dieu nous les pardonnera; 5° qu'il y a des récompenses pour les justes, et des supplices pour les méchants. Il entreprend de prouver que ces cinq vérités ont été connues et professées dans la religion grecque et romaine.

Il remarque d'abord que chez les anciens le nom de *Dieu* n'avait pas le même sens que nous lui donnons; il ne signifiait pas toujours le Créateur unique et le souverain maître de toutes choses, mais seulement un être d'une nature supérieure à la nôtre. Il ajoute que le commun des Grecs et des Romains, même plusieurs philosophes, étaient persuadés que le Dieu suprême renfermé pour ainsi dire en lui-même, et uniquement occupé de son bonheur, avait abandonné le soin de l'univers à des génies ou intelligences d'une nature inférieure à la sienne et leur avait confié le sort des hommes. Il en conclut que le culte rendu à ces dieux de second ordre était symbolique et relatif, et ne dérogeait point au culte dû au Créateur.

Ainsi, dit-il, les païens ont adoré les astres, parce qu'ils les croyaient animés; les éléments, parce qu'ils les envisageaient comme une production de la divinité. Ils ont honoré le ciel sous le nom de Jupiter, l'air sous celui de Junon, le feu sous ceux de Vulcain et de Vesta, l'eau sous l'emblème de Neptune, la terre sous ceux de Pluton, de Cybèle, de Rhéa, de Cérès, etc. Ils honoraient ainsi le Créateur dans ses bienfaits. Apollon est le soleil; Diane est la lune; Vénus, Mars, Saturne, Mercure sont les planètes ainsi nommées. Le titre *optimus maximus*, constamment donné au Dieu suprême, attestait sa providence; les personnages dont nous venons de parler n'en étaient que les lieutenants.

On croyait que le culte intérieur, la reconnaissance, la confiance, la soumission, étaient dus au Dieu suprême; les païens dans leurs peines élevaient les yeux au ciel et invoquaient la Divinité unique: les cérémonies, l'encens et les sacrifices étaient pour les dieux inférieurs.

Les honneurs divins accordés aux héros bienfaiteurs de l'humanité étaient un témoignage public de la croyance de l'immortalité de l'âme et des récompenses promises à la vertu. Hercule, Bacchus, Esculape, Romulus ou Quirinus étaient des modèles que l'on proposait aux peuples: le nom de *dieux* qu'on leur donnait ne signifiait que *saints* ou *bienheureux*. Ce que l'on disait des enfers faisait assez comprendre qu'il y avait des supplices réservés aux méchants. En divinisant les vertus, en leur bâtissant des temples, on apprenait aux hommes qu'elles étaient le seul moyen de parvenir au bonheur éternel. Ainsi furent honorées la piété, la concorde, la paix, la pudeur, la bonne foi, l'espérance, la droite raison sous le nom de *Mens*, etc., auxquelles on avait érigé des autels.

Les expiations faisaient souvenir que l'homme criminel doit se repentir et changer de vie pour se réconcilier avec la Divi-

nité et prévenir les châtiments dont il est menacé; souvent même on lui ordonnait des jeûnes et des aumônes. S'il s'est glissé des fables et des absurdités dans la religion, si les pratiques d'abord innocentes sont devenues criminelles et ridicules, l'on ne doit point s'en prendre au peuple, mais aux prêtres qui avaient intérêt à les introduire et à les fomenter pour rendre leur ministère nécessaire. Les sages n'ont cessé de réclamer contre ces abus.

L'auteur ajoute que les Pères de l'Eglise, en attaquant le paganisme, n'en ont présenté que le côté désavantageux, qu'ils ont passé sous silence ce qu'il y avait de bon et d'utile.

Tel est le système dont le lord Herbert de Cherbury s'applaudissait comme d'une découverte plus heureuse que toutes celles d'Archimède, et qu'il a encore soutenu dans ses autres ouvrages. En effet, ce système ingénieux et profond justifie le paganisme, et la raison démontre complétement l'inutilité de la révélation chrétienne. Les opinions qui viennent d'être exposées ont été adoptées par un grand nombre d'écrivains. Ils affirment que tous les philosophes babyloniens, persans, égyptiens, scythes, grecs et romains, admettaient un Dieu suprême, un Dieu unique; que toutes les autres divinités n'étaient que des êtres intermédiaires (338), que l'unité de Dieu et la vie future était expressément enseignées dans les mystères; qu'il n'y eut jamais de peuple ni de gouvernement *idolâtre* dans la force du terme; que les païens ne furent jamais assez insensés pour regarder une statue comme un dieu ou comme un être animé; qu'ils n'étaient pas plus idolâtres que nous le sommes en rendant un culte aux images; que le fond de leur mythologie était très-raisonnable. (*Christian. dévoilé*, c. 7, p. 91; *Mélanges de littér.*, tom. III, c. 61; *Suites des Mélanges*, tom. IV, p. 343; *Philos. de l'Hist.*, c. 23, p. 112; c. 30, p. 138; c. 50 p. 251; *Dict. philos.*, art. *Idolâtrie*, *Religion*; *Encycl.*, art. *Idolâtrie; Traité sur la Tolér.*, c. 7, p. 50; *De la Félicité publique*, sect. 1, c. 2, pag. 156; *Quest. sur l'Encyclop.*, art. *Adorer*, *Idolâtrie*, etc.)

Vous supposez très-mal à propos que le culte public et les fables avaient effacé chez les païens la notion d'un seul Dieu; les poëtes l'ont professée publiquement sur le théâtre d'Athènes. L'aurait-on souffert si ce dogme n'avait été universellement cru et connu, ou s'il avait été incompatible avec la religion dominante? Dans les *Troyennes* d'Euripide, acte IV, Hécube fait cette apostrophe singulière à Jupiter: « Puissant moteur de l'univers, vous dont la terre même est le trône; être impénétrable à nos lumières, qui que vous soyez, soit une nature nécessaire, soit l'esprit des mortels, je vous adore. C'est vous dont l'équité, par des routes secrètes, conduit les choses humaines à ses fins. » (*Théâtre des Grecs*, t. IV, c. 13.)

Vos apologistes citent eux-mêmes cet autre passage de Sophocle:

« Dans la vérité il n'y a qu'un Dieu, il n'y en a qu'un qui a formé le ciel, la terre, la mer et les vents. Cependant la plupart des mortels, par une étrange illusion, dressent aux dieux des statues de pierre, de cuivre, d'or et d'ivoire, comme pour avoir une consolation présente dans leurs malheurs. Ils leur offrent des sacrifices, ils leur consacrent des fêtes, s'imaginant vainement que la piété consiste dans ces cérémonies. » (Eusèbe, *Prép. évang.* 1, 13, c. 13.)

Didyme d'Alexandrie, dans un traité de la Trinité a cité, l. II, c. 27, deux passages, l'un de Platon, ancien poëte comique, l'autre de Philémon, qui établissent l'unité de Dieu aussi clairement que celui de Sophocle. (*Voyez* Daniel, traduit par les Septante, 3e Dissert., p. 403 et 405.)

Or, les poëtes, en tenant ce langage, ont suivi ou la croyance commune, ou les opinions philosophiques: dans le premier cas, il en résulte que l'unité de Dieu était la croyance commune; dans le second, il s'ensuit que du moins les philosophes ont connu clairement et professé hautement l'unité de Dieu.

Les abus de la religion païenne n'avaient pas d'influence sur la morale. « Jetez les yeux, dit Rousseau, sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires. Parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette prodigieuse diversité de mœurs et de caractères, vous trouverez partout les mêmes idées de justice et d'honnêteté, partout les mêmes notions du bien et du mal. L'ancien paganisme enfanta des dieux abominables qu'on eût punis ici-bas comme des scélérats et qui n'offraient pour tableau du bonheur suprême que des forfaits à commettre et des passions à contenter. Mais le vice armé d'une autorité sacrée descendait en vain du séjour éternel; l'instinct moral le repoussait du cœur des humains. En célébrant les débauches de Jupiter, on admirait la continence de Xénocrate; la chaste Lucrèce adorait l'impudique Vénus; l'intrépide Romain sacrifiait à la peur; il invoquait le dieu qui mutila son père, et mourait sans murmure de la main du sien: les plus méprisables divinités furent servies par les plus grands hommes. La sainte voix de la nature, plus forte que celle des dieux, se faisait respecter sur la terre, et semblait reléguer dans le ciel le crime avec les coupables. » (*Emile*, tom. III, pag. 98.) — Voltaire va plus loin: il affirme que ni chez les Romains ni chez les Grecs, il n'y eut jamais de temple dédié à Mercure fripon, à Vénus l'impudique, à Jupiter l'adultère. — (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. VIII, in-12, p. 300.)

L'Apologiste. — « Les chapitres qui suivent réfuteront complétement tous ces apologistes du paganisme.

(338) On voit que le système de M. de Lamennais n'est pas nouveau.

CHAPITRE II. — *Des apologies du paganisme, imaginées par les Allemands.*

« Aux encyclopédistes français a succédé l'école allemande, qui, relevant les doctrines d'Alexandrie, a réhabilité le paganisme avec assez d'éclat pour donner quelque ombrage tant aux sceptiques qu'aux croyants de nos jours. Le panthéisme de Schelling marqua le commencement de cette restauration; et la nouvelle Alexandrie eut de l'autre côté du Rhin ses Jamblique et ses Julien. Mêler indifféremment, sans presque nulle acception d'époques, les doctrines qui se sont suivies souvent à de longs intervalles dans le développement des cultes, c'est le caractère de cette école nouvelle, QUI A DÉPENSÉ A REFAIRE LES DIEUX TOUT LE GÉNIE QUE D'AUTRES ONT MIS A LES DÉTRUIRE. La chronologie étant supprimée, les siècles confondus, nivelés par cette hardie synthèse, le spectacle de la durée n'existe plus; histoire sans progrès, sans déclin, parce qu'elle est sans succession. On ne sent plus les croyances naître, grandir, vieillir; de la religion, vous ne voyez pas, par une transformation continue, sortir la poésie, de la poésie la science, de la science le doute. Plus de nuances, plus de variations, plus de révolutions dans le travail du monde intérieur, mais une foi immobile sous un ciel immobile. L'individualité des peuples, celle des dieux, la figure des temps s'efface par degrés, sous une impression d'égalité, d'identité absolue, qui ramène insensiblement toutes les différences à un même culte, à un même dogme, à un même livre, à un même Dieu. L'ouvrage de Gœrres (339) représente l'esprit de cette école, au même titre que celui de Volney représente l'école des Encyclopédistes. On dirait qu'il s'est proposé de recueillir dans un moment abstrait tous les moments, ou plutôt d'effacer de l'histoire la notion du temps; en sorte que si l'homme pouvait juger l'humanité au point de vue de l'Eternel, je ne doute pas que ce ne fût, en effet, par quelque méthode de ce genre. Dans cette histoire artificielle (340), où les sociétés naissantes reçoivent un reflet des sociétés surannées, où tous les points de la durée se rapprochent jusqu'à se confondre, où l'enfance s'explique par la vieillesse, Eden par Alexandrie, chaque époque est industrieusement composée, mélangée, formée de toutes les autres. » (Edgar QUINET, *Génie des religions*, De la tradition.)

CHAPITRE III. — *Séductions du panthéisme.*

« Rival de l'athéisme le panthéisme se présente avec des arguments non moins forts et sous des couleurs plus séduisantes. A la vue de tous ces êtres partiels semblables à des songes fantastiques rentrant dans le tout indéfinissable pour en ressortir et y rentrer de nouveau, qui n'est tenté quelquefois de révoquer en doute ces vaines apparences et de n'apercevoir dans cet univers qu'une seule substance réelle dont les courtes modifications sont pareilles au reflet de l'ombre qui se projette impalpable ou de l'astre des nuits qui se mire dans les eaux?

« Nous irons plus loin : lorsque le sentiment n'est pas arrêté par l'impérieux besoin d'espérances morales, il trouve lui-même quelque charme à se plonger dans le panthéisme. Il existe entre nous et dans toutes les parties de la nature, les animaux, les plantes, les vents qui gémissent, l'onde qui murmure, les cieux tantôt sereins qui semblent nous appeler dans un océan de lumière, tantôt voilés et qu'on dirait sympathiques avec nos douleurs, je ne sais quelle mystérieuse correspondance qui paraît nous révéler que nous sommes tous portions d'un même être, arrachés de son sein par une séparation violente, mais si passagère qu'elle est presque illusoire et devant y rentrer pour abjurer cette division qui nous tourmente et cette individualité qui nous pèse. La disposition de notre âme au panthéisme est telle que la mysticité dans toutes les religions, comme l'abstraction extrême dans toutes les philosophies, aboutit à ce résultat. Comparez les vers de Xénophane, la prose éloquente de Pline, les symboles des brahmes, les hymnes des Sufiz persans, les allégories des nouveaux Platoniciens, les expressions de quelques sectes mahométanes, celles des Japonais et des lettrés chinois, l'ivresse de nos quiétistes, la métaphysique nouvelle d'une philosophie allemande, vous y trouverez le panthéisme exposé diversement ou même quelquefois en paroles merveilleusement semblables. ET CEPENDANT LE PANTHÉISME N'EN EST PAS MOINS DESTRUCTIF DE TOUTE DISTINCTION ENTRE LE CRÉATEUR ET LES CRÉATURES, DE TOUTE JUSTICE DISTRIBUTIVE ET DE TOUTE PROTECTION SPÉCIALE DANS L'UN, DE TOUT MÉRITE MORAL ET DE TOUTE PRIÈRE EFFICACE DANS LES AUTRES, en un mot de tout ce qui satisfait le sentiment religieux. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. VI, ch. 3.)

CHAPITRE IV. — *Complicité du panthéisme et du polythéisme, surtout dans l'Inde.*

« Les commentateurs de Vèdes se sont appliqués à donner aux textes une interprétation panthéistique (341). La puissance universelle, dit l'un d'eux, cette puissance qui resplendit dans le soleil et régit l'esprit de l'homme, est dans le diamant son éclat, dans les arbres et dans les plantes leur sève,

(339) Cet ouvrage a été écrit par J. Gœrres avant sa conversion. (Cf. *ma Défense du Christianisme historique*, tom. Ier, La réaction religieuse.)

(340) Le même reproche peut s'adresser au célèbre ouvrage de CREUZER, *Religions de l'antiquité*, traduit et complété par M. Guigniaut à l'aide du travail de J. Gœrres.

(341) Dans le Chondogya Upanischad, qui se rapporte au Sama-Véda, Aswapati blâme les sages rassemblés autour de lui de ce qu'ils regardent l'âme universelle comme un être individuel. Cette âme, leur dit-il, est tout ce qui existe. (B. CONSTANT.)

dans l'être vivant son âme; elle est aussi le créateur et la providence et la force qui conserve; elle projette et absorbe tout; elle est le soleil et tous les dieux, tout ce qui se meut et tout ce qui est immobile dans les trois mondes dont il est parlé. La philosophie védantiste va plus loin. elle repousse cette trinité de mondes (trilokya), elle n'en admet qu'un que l'illusion multiplie; la reconnaissance de cette illusion constitue la divinité, qui existe seule, et l'univers n'est qu'un fantôme sans réalité. La substance de l'âme, le sentiment qu'elle a de son existence, ses connaissances, ses perceptions, toutes ces choses sont Dieu lui-même, dit le symbole des brahmes. Tout ce qui a été de tout temps est Dieu, tout ce qui est est Dieu, tout ce qui sera est encore Dieu. Toi, moi, tous les êtres sont Wichnou. « Repousse « toute notion de diversité, et vois l'univers « dans ton âme. » Et le Bagavadam, oubliant tout à coup son thème favori, enseigne qu'il n'y a rien dans le monde qui ne soit Wichnou, que cet être unique prend différentes formes, qu'il agit de différentes manières, mais que tout n'est qu'un avec lui, et que la substance de tous les corps, de toutes les âmes, n'est autre chose que la science rentrant dans elle-même après une séparation apparente. Mais c'est surtout dans le Bhaguat-Gita que cette doctrine est développée; c'est là que Crischna, se définissant lui-même, dit qu'il était au commencement de toutes choses tout ce qui existe, mais inaperçu; que depuis il est tout ce qui a été et tout ce qui sera, et que hors de lui il n'y a qu'illusion. « Je suis, continue-t-il, le sa« crifice et le culte, le parfum et l'invoca« tion, le feu et la victime, la génération et « la destruction, le soleil et la pluie, l'im« mortalité et la mort, l'être et le néant (342. » Le panthéisme éclate même dans les notions particulières sur chaque divinité. Brahma est à la fois chaque homme individuellement et collectivement, il est la race humaine, ce qui fait qu'il naît et meurt tous les jours, parce qu'à chaque instant des êtres naissent et d'autres meurent, et il meurt aussi tous les cent ans, parce que c'est le terme le plus long de la vie mortelle.

« Mais de même que nous avons vu les partisans du théisme rattacher soigneusement leur doctrine aux fables populaires, de même les panthéistes, loin de les dédaigner, les consacrent dans l'exposé d'un système qui semblerait devoir les exclure. . . .

. . . . . .

« Crischna, dans son enfance, dérobait aux nymphes le lait de leurs troupeaux. Elles s'en plaignirent à Yasoda, sa nourrice. Le dieu, pour toute réponse, ouvrit sa bouche vermeille, et Yasoda surprise y aperçut l'univers entier dans toute sa splendeur. Qui ne voit ici le panthéisme se voilant sous une légende qu'il consacre, tout en établissant une doctrine destructive de toute légende?

. . . . . .

. . . . . .

« D'autres fois le panthéisme réintroduit le polythéisme en sous-ordre par des détours dont il est curieux d'observer la subtilité. Adorer l'Etre suprême qui renferme tous les êtres, c'est s'adorer soi-même, disent les panthéistes, et cette adoration doit être prohibée. Mais il est permis de rendre un culte aux parties de la divinité qui sont supérieures l'une à l'autre, et ce culte peut s'adresser légitimement aux simulacres dans lesquels cette divinité est forcée de descendre par la puissance des invocations.

« Les cérémonies ont de même une tendance double. L'apothéose de tous les instruments qui servent à les célébrer, des vases, des trépieds, des pavillons ou pondels, des herbes mêmes qui deviennent autant de dieux qu'on adore, sont du panthéisme, ainsi que les hommages offerts aux outils de toutes les professions, à la fête de Gahoury, l'un des noms de Paravatti, femme de Schiven. Le laboureur se prosterne devant ses charrues, ses pioches, ses faucilles; le maçon devant sa truelle et sa règle; le charpentier devant la scie et la hache; le barbier invoque ses rasoirs, l'écrivain son stylet de fer, le guerrier ses armes, le pêcheur ses filets, le tisserand ses métiers; le cultivateur sacrifie au fumier qui doit servir d'engrais à ses terres. Mais si ces rites mystiques rappellent au brahme, imbu de sa doctrine occulte, son unité abstraite, la transformation d'objets matériels en divinités particulières inculque au vulgaire la pluralité des dieux.

« On peut en dire autant des saintes épopées, le Ramayan et le Mahabarat. Le panthéisme perce fréquemment dans le Ramayan, et l'on y trouve également et la doctrine des trois mondes enseignée par les Vèdes et la notion sacerdotale qui attribue aux dieux l'invention de toutes les sciences et de tous les arts. Cette notion sert d'introduction à l'ouvrage, et l'épisode des deux oiseaux, dont l'un, tué par un chasseur et regretté par sa compagne, dicte à la pitié de Valmiki le rhythme harmonieux que Brahma consacre, est raconté avec un charme particulier. Quant au Mahabarat, le Bhaguat-

(342) *Bhag.-Gita*, trad. angl., pag. 80; il ajoute encore : « L'âme n'est pas une chose dont on puisse dire qu'elle a été, qu'elle est ou qu'elle sera; elle est sans naissance, constante, éternelle, incorruptible, impuisable, indestructible, universelle, permanente, immuable, inaliénable. J'ai toujours été ainsi que toi, ainsi que tout ce qui existe. » (*Bhag.-Gita*, traduction anglaise, pag. 35-37.) Il est assez remarquable qu'en affirmant ainsi l'immortalité de l'âme dans le sens du panthéisme le Bhaguat-Gita répande en même temps sur cette opinion des doutes qu'il déclare impossibles à dissiper. « Soit que tu regardes l'âme, dit Crischna, comme d'éternelle durée, ou que tu penses qu'elle meurt avec le corps, tu n'as nul motif de t'affliger. A quoi bon gémir de ce qui est inévitable? L'état antérieur des êtres est inconnu; leur état présent est seul manifeste, leur état futur ne peut être découvert. » (*Bh.-Git.*, trad. angl., pag. 37-38.) Ceci confirme nos assertions sur les contradictions inhérentes aux philosophies sacerdotales. (B. CONSTANT.)

Gita en faisant partie, la doctrine panthéiste y est plus manifeste encore ; mais la poésie entraîne nécessairement les poëtes à remplir les abstractions par des images et des récits où l'individualité reprend sa place. Si la couleur de ces épopées est plus solennelle et plus philosophique dans un certain sens que celle des rapsodies homériques, les dieux du Ramagan ne sont pas moins individuels, pas moins passionnés, pas moins diversifiés dans leurs caractères, leurs penchants, leurs volontés, que les dieux d'Homère. Cette variété, qui ne se concilie avec le panthéisme que par une série de raisonnements difficiles à saisir et à suivre, doit en détruire l'effet populaire. La multitude à laquelle une interdiction jalouse ferme ces volumes sacrés est toutefois admise à les entendre réciter dans les cérémonies où elle est spectatrice, et ce qu'ils lui enseignent ne peut que la confirmer toujours davantage dans sa croyance au panthéisme. » (Benjamin Constant, *De la religion*, livre VI, chapitre 5.)

Chapitre V. — *Origine et causes du fétichisme.*

« Amour, terreur, adoration de la vie en toutes choses, ardeur, puissance, ivresse de la bête fauve, alors que la nature des tropiques rugissait autour de la société naissante, que l'âme charnelle de l'Afrique passait tout entière dans la civilisation des Pharaons, que le ferment des déserts inconnus se soulevait dans le cœur des cités et que l'écho de la patrie des monstres éclatait par la voix d'Osiris. Pour expliquer le principe de ces rites, il faudrait retrouver le tableau de la vie organique, au temps où ils ont commencé ; car aujourd'hui nous sommes accoutumés à fouler aux pieds la race des animaux ; ils sont domptés, subjugués, enchaînés, au lieu qu'alors ils étaient les maîtres. Ils n'avaient senti ni le frein ni l'aiguillon, ils avaient encore leur liberté, leur force, leur fierté premières. Au milieu de cela, quelle merveille pour l'homme encore nouveau ! La vie germe, fourmille sous ses pas. Au sein d'une nature violente qui enfante avec fureur, il est, pour ainsi dire, plongé dans un prodige perpétuel ; il ne peut marcher sans fouler un miracle. Tout s'agite, bourdonne, fermente, depuis la fleur de eaux qui germe dans le mystère jusqu'au scarabée, fleur vivante. De quelque côté qu'il tourne ses yeux, il retrouve des êtres sans parents, sans ancêtres, poussière sacrée qui se féconde elle-même. A la fin il rencontre dans la solitude un être plus puissant que lui, une intelligence qui prévoit et connaît ce qu'il ignore. C'est un serpent, un lion, un épervier. Ils règnent sans rivaux dans une partie du désert. Leurs mouvements, leur lever, leur coucher, leur migration, sont réguliers comme ceux des astres. Ils sont muets ; et c'est ce qui ajoute au mystère, car l'homme ne peut les interroger. Ils possèdent une science secrète, car ils pressentent le changement des saisons. Ils trouvent dans leurs migrations le chemin qui n'est tracé nulle part. Tantôt ils rugissent et tout se tait autour d'eux comme si c'était la voix de la nature même ; tantôt ils sont immobiles comme les hiéroglyphes vivants de la création. Ne sont-ce pas eux qui possèdent se secret de l'univers ? Que de prophéties attachées à leurs pas ! Souvent le plus infime en sait autant que le plus grand. L'humble scarabée, en se revêtant de sa tunique d'or, ne marque-t-il pas le retour de la saison féconde ? L'ibis ne marche-t-il pas gravement comme un hiérophante au-devant des flots du Nil, en leur montrant le chemin ? L'affreux cynocéphale, à la chevelure semblable à celle des momies, imitateur de l'homme, errant loin des villes, n'est-ce pas le premier né des flancs de la première nuit ? D'ailleurs, tandis que l'homme arrive nu sur la terre, il trouve la place occupée par des souverains légitimes qui lui disputent le trône du monde. De génération en génération, le lion n'est-il pas le roi du désert, le crocodile le roi du fleuve, l'aigle le roi du ciel ? Que vient faire ce prétendant de la veille ? et où son droit est-il écrit ? J'imagine que l'esclave courbé sous sa tâche a envié plus d'une fois l'aile de l'oiseau ou les pieds des chevaux du désert pour se dérober au servage héréditaire. Lorsqu'il levait la tête vers les pyramides, ouvrage de ses mains, qu'il voyait l'épervier de Nubie descendre en souverain sur leur faîte comme dans sa demeure naturelle, n'était-il pas bien près de le regarder comme le messager vivant de l'intelligence ailée qui planait sur sa tête ? Que j'oublie pour un moment ce que je tiens de la civilisation et du christianisme, aussitôt je m'aperçois combien le prodige permanent de la nature vivante au milieu de la nature morte a dû frapper, étonner, ravir l'homme encore *nu de corps et d'esprit*, à la vue de certains animaux qu'il a crus être les dieux ou les rois de tous les autres. Au milieu même du dernier siècle, ne s'est-il pas trouvé un grand esprit, Buffon, qui, par la force du génie, a retrouvé quelque chose de ces impressions de l'homme naissant ? Dans ces descriptions du lion de l'aigle, de l'éléphant, n'a-t-il pas prêté une majesté surprenante, une sorte de royauté à ces grands représentants de la nature animale ? L'homme n'est-il pas souvent surpassé et comme détrôné dans ces tableaux par ces rois de la solitude, qui semblent seuls libres et indépendants au milieu de l'assujettissement de la société civile ? Au lieu de l'homme de génie aidé de toute l'expérience du passé, figurez-vous au berceau même des choses l'homme égaré dans le désert de la nature ; il ne se contentera pas du langage poétique, il attribuera quelque chose de sacré à ces souverains de la création animale. Le serpent mystérieux se déroulera comme le fleuve sacré dans la vallée en se repliant sur lui-même, il marquera l'année éternelle. Le bélier de Jupiter Ammon précédera le troupeau des créatures ; il y aura sur la terre comme dans le ciel des constellations vi-

vantes. Les villes du lion, du chacal, du crocodile, se dresseront au seuil de la Nubie, et tout le génie de l'Afrique indomptée fermentera, mugira dans le sein de son Isis; car je vois bien que l'homme a pu adorer l'animal ; mais je ne vois pas aussi clairement qu'il ait jamais adoré l'homme. Idole pour idole, quand il a voulu déroger il a mieux aimé encore diviniser le bélier ou le scarabée que le grand roi de la Perse, de l'Egypte ou de l'Inde. » (Edgar QUINET, *Du Génie des religions*, Religions de l'Asie occidentale.)

CHAPITRE VI. — *Gradation du paganisme. — Le fétichisme.—Sabéisme.—Anthropolâtrie.*

« Dans toutes les religions anciennes, ce culte rendu aux objets, aux puissances naturelles ou aux phénomènes (généralement appelé *fétichisme*, dénomination générale, mais non assez précise), s'aperçoit comme base, et souvent depuis, dans l'état de perfectionnement, comme forme prédominante; mais les objets eux-mêmes devaient être différents entre eux, ainsi que les degrés de vénération qu'on leur portait, selon la différence des pays, des climats, des besoins et des mœurs. Ces objets étaient les tempêtes et le tonnerre, l'eau et le feu, les éléments en général et les météores. C'étaient aussi le sol fertile, le fleuve dont les inondations fécondaient ou ravageaient la terre ; dans des espaces plus resserrés, c'étaient tantôt quelque source d'eau vive, quelque arbre dont l'ombre ou les fruits étaient salutaires ; tantôt de simples plantes, des animaux utiles ou nuisibles, et des masses inanimées; mais de préférence à tous ces objets, l'on vénérait le soleil, source de la lumière, de la fertilité et de la vie; la lune, dont la douce majesté parle au cœur, et toutes les constellations.

« Le culte des astres peut être considéré comme une espèce principale des formes de religion, parce qu'il est par lui-même plus noble que le fétichisme ordinaire, et qu'il élève l'âme; et, en outre, parce qu'au moyen des études astronomiques, qu'il occasionne ou auxquelles il tient, il a donné naissance à des systèmes bien plus ingénieux, et qu'il a principalement contribué à fixer les dogmes et les usages des peuples les plus importants de l'histoire; car, lorsqu'on eut commencé à sonder, d'après les règles de la science, le cours des astres et leurs périodes, ce qui vraisemblablement eut lieu d'abord en Egypte, et qu'au moyen des révolutions des astres on chercha le moyen le plus sûr de mesurer les années et les saisons, on fut obligé de distinguer les diverses étoiles et leurs groupes, ceux surtout au travers desquels se dirige le cours apparent du soleil et des planètes, par des noms particuliers et des figures imaginaires, dont on prit tout naturellement l'idée dans les travaux de l'agriculture, les phénomènes des saisons, ou dans d'autres objets terrestres qui, par une légère liaison d'idées avec la constellation, se rattachaient à sa période ou à sa région. On choisit aussi des expressions figurées pour indiquer les divers phénomènes célestes, de même que les variations dans le rapprochement et l'éloignement des astres entre eux et relativement au soleil, par exemple : *Conjonction* et *disjonction, amour* et *haine, puissance* et *victoire*, etc. Par le fréquent emploi de ces expressions se perdit presque inévitablement leur signification d'abord simplement figurée, et l'on confondit le signe avec la chose désignée, le terrestre avec le céleste.

« Ces expressions, prises pour la plupart de quelque analogie avec les qualités et les relations humaines, firent, comme précédemment dans le fétichisme vulgaire, appliquer aux divinités des idées d'actions et de passions humaines ; elles firent considérer une série de thèses symboliques comme une suite d'événements réels, et composer une histoire des dieux à l'instar de celle des hommes ; de là naquit une *troisième classe* de systèmes religieux.

« Cette classe c'est la *déification de quelques hommes après leur mort*. Car puisqu'on se figurait les dieux descendus à l'espèce humaine et assujettis aux faiblesses, aux passions et aux destinées de l'homme ; puisqu'on s'était habitué à se les représenter comme des hommes qui jadis avaient vécu sur terre, il était tout naturel que des hommes réels, qui s'étaient distingués par leur sagesse et leur vertu, par leur bienfaisance ou leur courage, et qui, par là, s'étaient élevés au-dessus de l'humanité commune, fussent considérés comme des dieux ou issus des dieux, et placés après leur mort dans les cieux, soit par un sentiment volontaire de reconnaissance, soit par une adulation servile, soit par la volonté suprême des souverains.

« Néanmoins, le nombre des hommes divinisés (à l'exception des religions grecque et romaine) ne fut jamais fort grand. La saine raison repoussait ces apothéoses, qui ne purent jamais se concilier avec les systèmes de religion qui avaient pour base la philosophie et la méditation ; mais par contre *l'idolâtrie*, dans un sens plus étroit, se répandit d'autant plus généralement. Nous la trouvons associée au *fétichisme* aussi bien qu'au culte divin, rendu à des hommes déifiés. » (C. DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. I.)

CHAPITRE VII. — *Un culte plus épuré n'empêchait pas le fétichisme de se maintenir.*

« Chez presque tous les peuples soumis au polythéisme sacerdotal, le culte des animaux, celui des pierres, des arbres, celui de petits simulacres, grossièrement façonnés ; et, chez les tribus plus particulièrement guerrières, celui des lances et des épées, viennent combler l'intervalle immense qui sépare les habitants des cieux de ceux de la terre.

« Les Germains dont les prêtres dirigeaient les hommages vers des divinités invisibles ou célestes, l'air, l'eau, la nuit, le soleil, la voûte des cieux, n'en avaient pas moins

pour fétiches des animaux et des arbres ; ils arrosaient ces derniers de sang, ils jetaient des victimes dans les fleuves. C'était une combinaison des deux cultes; et la superstition qui suppose encore aujourd'hui chaque rivière de l'Allemagne habitée par une nymphe séduisante et trompeuse que le peuple désigne sous le nom de *Nix* et qu'il accuse de l'enlèvement de ceux qui périssent dans les ondes, en est probablement une réminiscence.

« La religion astronomique des Etrusques n'excluait ni l'adoration de leurs pierres bétyles ou animées, ni les hommages rendus au pivert prophétique, à la lance guerrière et aux chênes couverts de mousse, dans les fôrêts de l'ancien Latium.

« C'est avec les dieux de cette dernière espèce que les communications sont les plus fréquentes et les plus directes. Toutes les fêtes égyptiennes, celle d'Héliopolis exceptée, étaient consacrées aux dieux animaux, et c'était en leur nom que se rendaient les oracles. Les individus se partagent ces déités secondaires : chaque homme et chaque tribu se choisissent dans le nombre un protecteur spécial ; c'est ce qui arrivait en Egypte pour les animaux, c'est ce qui arrive encore aujourd'hui aux Indes pour les pierres consacrées. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. VI, ch. 2.)

Chapitre VIII. — *Influence des prêtres sur la formation du paganisme.*

« Les prêtres forment une époque principale dans l'histoire de la religion et du genre humain. Il est déjà question d'eux dans les temps les plus reculés de l'histoire. Ce ne sont cependant pas eux qui ont fait la religion, car c'est à elle qu'ils doivent leur existence. Mais ils ont cultivé et fait éclore ce germe ; ils l'ont fait pousser et ont dressé l'arbrisseau. Ce sont eux qui ont donné de la consistance et de la durée à ce qui auparavant était vague et chancelant, qui ont converti le pressentiment en dogme, et le songe en réalité positive ; ils ont soutenu la croyance par des formules, la dévotion par des cérémonies ; ils ont substitué la gêne des consciences à la liberté, et soumis à leur puissance les pensées les plus secrètes. Faisant donc leur affaire principale de ce qui, pour les non initiés, n'était qu'une impression momentanée, une émotion passagère, les prêtres, guidés ou séduits par l'intérêt ou par l'imagination, purent aisément allonger le fil des traditions sacrées, convertir en système artificiel la croyance simple de l'enfant de la nature et, selon le degré de leurs lumières ou de leur bonne volonté, porter dans le cœur humain le germe du perfectionnement ou celui de la corruption. Ce ne fut qu'alors que se montrèrent en foule les religions savantes, les symboles et les mythes, qui retinrent les idées religieuses des sectateurs comme sous le charme d'un cercle magique, subordonnèrent le naturel au positif et l'étouffèrent quelquefois, établirent une ligne de séparation entre les divers systèmes religieux, et en multiplièrent le nombre à l'infini.

« Mais une observation de la plus haute importance jette ici une lumière aussi étonnante qu'admirable sur le besoin le plus sacré du cœur humain ; c'est que, malgré toute la variété et les changements de formes du culte, les points principaux sont les mêmes et l'idée fondamentale se montre permanente. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, trad. Gunzer, tome I.)

Chapitre IX. — *Origine et histoire des oracles du paganisme.*

« L'histoire des religions anciennes fait moins fréquemment mention des mystères que des *oracles*, dénomination sous laquelle on n'entend pas uniquement les endroits sacrés, où une certaine divinité, à l'aide d'un organe quelconque, prononçait ses arrêts ou donnait la solution des questions qu'on lui soumettait, mais qui signifie aussi tous les moyens et les voies que la superstition a imaginés, pour parvenir à la connaissance de la volonté divine et de l'avenir. L'homme est sans cesse tourmenté du désir inquiet de soulever le voile qui couvre ses destinées, et son âme éprouve parfois des sensations dont il ne peut se rendre raison, et qu'il appelle *pressentiments*, parce qu'il y suppose une connexion secrète entre son âme et quelque événement futur ; car son propre individu est pour lui le point central d'où il considère le monde entier ; il rapporte tout à lui seul et n'hésite pas à s'imaginer que, pour son intérêt personnel, les dieux suspendront la marche de la nature, et que les astres régleront leur cours au gré de sa destinée. Des fourbes adroits surent tirer parti de cette faiblesse, et si l'on nous demande qui fut l'inventeur de l'astrologie, nous répondrons dans le sens de Voltaire, que ce fut quelque espiègle qui eut affaire à un sot. Les prêtres reconnurent tout l'avantage qu'ils pouvaient tirer de cette superstition. Des législateurs même, qui y aperçurent un moyen efficace de diriger l'esprit du peuple, la favorisèrent ; et l'art de scruter l'avenir dans les astres, dans les entrailles des animaux, dans le vol des oiseaux, dans les songes, etc., devint une science établie sur des règles fixes, généralement cultivée et regardée comme sacrée.

« C'est ainsi que s'expliquent aussi les oracles proprement dits, tels que ceux d'Ammon en Libye ou de Delphes en Grèce, qui furent pendant plusieurs siècles l'objet d'une vénération religieuse et auxquels les plus sages de l'antiquité rendirent hommage par leurs écrits et leurs actions.....

« Il y eut des oracles dont la renommée s'étendit fort loin au delà de leur propre pays et parmi les peuples étrangers. Tel fut celui de Jupiter-Ammon dans l'Oasis du désert de Libye que nous venons de citer. Le culte de cette divinité avait été apporté par *Méroé* à Thèbes en Egypte, et transféré de là à Ammonium ; et il paraît que l'oracle de Dodone, d'une bien plus haute antiquité,

eut la même origine. L'oracle de Delphes, quoique d'une origine moins ancienne, fut bien plus renommé quant à la vénération publique, au crédit et à l'opulence dont il jouissait.

« C'était là qu'Apollon, par l'organe de la pythonisse, femme pour l'ordinaire instruite dès l'enfance par les prêtres et dont l'éducation avait troublé la raison, donnait aux députés des divers Etats de la Grèce, aux rois des peuples étrangers et à une multitude innombrable de particuliers, des réponses prophétiques qui, plus d'une fois, décidèrent du sort des empires, et influèrent principalement sur celui de la Grèce, en maintenant l'union parmi le peuple et en servant d'appui aux gouvernements. Mais lorsque les gouvernements cessèrent d'être populaires et que les gouvernants en Grèce n'eurent plus besoin du suffrage de leur Dieu dont l'improbation aurait pu leur déplaire, Apollon se borna dès lors à prononcer les oracles dans les affaires des particuliers et finit par garder le silence. » (C. DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. I.)

CHAPITRE X. — *Gradations du paganisme égyptien.*

« Parmi les divers systèmes de religion, celui de l'Egypte se distingue principalement, aussi bien par son antiquité que parce qu'il fut la source de plusieurs autres. Mais les causes qui jettent sur l'histoire de l'Egypte un voile mystérieux sont, d'après la nature des choses, d'un double effet, et nous sommes réduits à nous en tenir à de simples conjectures.

« Le culte divin en Egypte n'était nullement un culte uniquement rendu aux astres, ou fondé sur l'astronomie physique et mathématique (comme le prétendent plusieurs savants), mais il était bien plus ancien que l'astronomie, et quoique les astres eussent alors déjà part à la vénération publique, ce n'était que parce que, comme plusieurs autres grands corps dans la nature, ils faisaient une impression plus profonde sur les sens. Les eaux bienfaisantes du Nil, la terre fertile, tous les phénomènes de la nature, les animaux et les plantes même dont l'influence était particulièrement salutaire ou importante, étaient les objets d'un culte; et le caractère distinctif de la religion égyptienne n'est autre que le *fétichisme*, qui, dans les commencements, aussi grossier que chez les autres peuples de l'Afrique, se perfectionna au moyen des propriétés particulières du sol et du climat de l'Egypte, s'épura et s'éleva par des spéculations de la caste éclairée des prêtres, se régla d'après les besoins de l'agriculture, de la santé, etc., et s'allia aux découvertes qui se firent successivement depuis en physique et en astronomie. Une langue et une écriture symboliques enrichirent cette religion de mythes nouveaux; la variété des cultes produits par celle des divers noms, les progrès ou la marche rétrograde des sciences dans les colléges des prêtres, et enfin le mélange des idées grecques avec l'ancienne religion du pays, augmentèrent la confusion, et de là s'établit le système énigmatique et embrouillé que, déjà du temps d'Hérodote, les prêtres égyptiens ne surent plus expliquer, et que les Grecs, qui partout ne voulaient voir que leurs propres divinités, interprétèrent encore plus mal. » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, t. I.)

CHAPITRE XI. — *Fétichisme des religions égyptiennes.*

« Nous y voyons d'abord l'adoration des animaux (343). Le chat reçoit les honneurs divins à Bubaste, le bouc à Mendès, le taureau à Hiéropolis, l'aigle et l'épervier à Thèbes et à Philes, le singe à Arsinoé, le crocodile sur le lac Mœris, l'ichneumon dans la préfecture héracléotique; ailleurs l'ibis, la musorrique, le chien, le coq, le lion; à Eléphantine et à Syène l'axyrinque, le lépidate et l'anguille. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. VI, ch. 4.)

CHAPITRE XII. — *Dualisme de Zoroastre.*

« D'après cette doctrine il existe un être suprême et purement spirituel appelé *Zeruane Akerène* (temps sans mesure) qui, conjointement avec *Honover* (la parole créatrice), a produit deux êtres divins, l'un bon, *Ormuz*, et l'autre méchant, *Ahriman* (Arimase). Ces deux êtres sont les principes des autres esprits et du monde corporel et la source des biens et des maux. *Ormuz* avec six autres *Amschaspands* sont les princes de la lumière, et ils forment le premier ordre des esprits célestes. Les Yzèdes, qui président aux éléments et aux parties de la nature, sont subordonnés aux princes de la lumière et sont les génies du bien. *Ahriman* avec six autres *dews*, princes des ténèbres, et un grand nombre de *dews* inférieurs sont les adversaires d'Ormuz. Tous les hommes, les animaux, les plantes et généralement tout ce qui dans le monde corporel est bon, pur et utile, appartient à l'empire d'*Ormuz*. Celui d'Ahriman se compose de tout ce qui est méchant, impur et nuisible. Celui qui sert fidèlement Ormuz sera donc pur et bienfaisant; il fera prospérer l'empire d'Ormuz par la procréation et l'éducation d'enfants dociles et bons, par la culture des productions de la terre, l'amélioration du sol, l'entretien des animaux utiles, et par les atteintes qu'il portera à l'empire d'Ahriman, ennemi d'Ormuz, en détruisant tout ce qui est impur ou nuisible. Il maintiendra la pureté de son corps par de fréquentes lustrations, et celle de son âme par la prière, en implorant l'être suprême pour tous les serviteurs d'Ormuz. Ce sera sur le sommet des montagnes, entouré d'une atmo-

(343) Les Egyptiens n'adoraient ni les plantes ni les animaux; Isis et Osiris étaient le véritable objet de leur culte. (VOLTAIRE, *Quest. sur l'Encyclop.*, art. *Histoire*.) Jugez de son exactitude!

sphère pure, ou devant le feu sacré, le plus digne emblème de la divinité, ou du moins en se tournant vers le soleil qu'il pratiquera ses exercices de piété. L'âme de celui qui aura satisfait à tous ces devoirs sera, après la mort, portée sur les ailes de l'air dans le royaume de la lumière devant Ormuz qui l'accueillera avec le sourire de la bienveillance. L'âme du méchant s'enfuira en frémissant dans le royaume des ténèbres où règne le terrible *Ahriman*. Cependant le temps des châtiments aura son terme et tout le mal se changera en bien, Ahriman même et ses dews deviendront bons, et il n'y aura plus alors qu'un seul empire, celui d'Ormuz. » (Ch. DE ROTTECK, *Histoire générale*, t. I.)

CHAPITRE XIII. — *Absurdité de la religion des Perses.*

« Chez les Perses le coq symbolique, Hufraschmodad, cet oiseau céleste, vainqueur d'Eschem, monstre ennemi des hommes et qui les poursuit pour les dévorer ; Hufraschmodad, sentinelle du monde, terreur des mauvais génies, lui dont l'œil perçant s'étend sur toute la terre, dont le bec est une lance acérée et qui, trois fois le jour et trois fois la nuit, veillant sur la demeure des justes, appelle les hôtes de l'air d'une voix sonore pour qu'ils défendent la source sainte d'Arduissour, eau vierge et primitive émanation d'Oromaze; les Amschaspans dont plusieurs ont des figures d'animaux et président aux sept planètes ou sont peut-être les sept planètes mêmes ; Hom, l'arbre de la vie, à la fois arbre et prophète, séjour de l'âme de Zoroastre qui passa plus tard dans le corps d'une vache ; Honover, la parole puissante proférée par Ormuzd et qu'il n'a pas jusqu'à ce jour cessé de prononcer ; le taureau Abudad qui renferme les germes de toutes choses; la vache Purmaje chantée dans le Schah-Nameh, sont évidemment l'alliance du culte des animaux, des pierres et des arbres avec une doctrine tantôt dualistique et tantôt panthéiste, suivant que Zervan-Akerène, le temps sans bornes, est le seul principe ou qu'Oromaze et Arimane sont deux principes égaux.

« Oromaze qui, d'après les expressions usitées, naquit le premier de la semence de l'Eternel ; Oromaze, quelquefois l'infini, parce que la lumière est infinie et alors semblable à Zervan-Akerène, est tour à tour l'aigle et l'épervier. Mithras, le soleil dans la science, est dans la cosmogonie un dieu médiateur à l'aide duquel la création s'opère. Zervan-Akerène lui-même est tantôt une puissance génératrice, le temps sans bornes, tantôt un symbole astronomique, la grande période de douze mille années. Djemschid est l'année solaire, l'inventeur de la science et un invincible conquérant. Des animaux fabuleux, mélange chimérique de l'oiseau, du poisson, du bouc et du singe, figurent les astres. Un monstre également fantastique représente également les voies impures, œuvre d'Arimane ; et la licorne est le symbole des espèces pures créées par Ormuzd. Behram, l'Yzed du feu, sorti de son sein est tantôt un jeune guerrier, tantôt un coursier plein d'ardeur, un bœuf laborieux, un agneau paisible; le chien Soura, qui garde au haut des cieux les étoiles fixes, veille de là sur la race humaine et protége sa fécondité.

« Si la cosmogonie des Perses est moins obscène que celle des Indous, cette différence tient peut-être à l'époque où les livres Zend furent composés, et à l'influence de la civilisation sur une réforme tardive. Ce que les Indiens expliquaient par l'acte de la génération; les Perses l'attribuaient à la séparation des ténèbres et de la lumière, de l'eau et du feu. Cependant la distinction des sexes existe entre ces deux éléments, et la réunion des sexes dans le Dieu suprême Mithras est à la fois le soleil mâle et le soleil femelle. Kaiomortz, le premier homme, jouit également de ce double attribut. La semence du taureau, tombée sur la terre, recueillie par Ormuzd, purifiée par le soleil, gardée pendant quarante ans par deux génies tutélaires, transformée en un arbre qui présentait l'image d'un homme et d'une femme et qui engendra Meschia et Meschiane, offre des détails non moins indécents que les histoires de Brahma et de Saraswati, de Bhavani et de Schiven.

« Au milieu de cette mysticité, de ces hommages rendus à un Dieu unique, de ce dualisme, de ce panthéisme, de ces cosmogonies monstrueuses, nous trouvons chez les Perses un polythéisme positif pratiqué par le peuple, invoqué par les rois et auquel le sacerdoce consent fréquemment à s'associer. Xerxès immole sur les bords du Scamandre mille bœufs à la Minerve troyenne, et les mages offrent par ses ordres des libations aux héros de la contrée. Après la tempête qui détruit leur flotte, les Perses sacrifient aux vents, à Thétis et aux Néréides. Leur roi, maître d'Athènes, charge les bannis athéniens de monter à la citadelle et d'y adorer leurs dieux conformément à leurs rites. Mardonius envoie consulter les oracles de la Grèce, recommandant à son messager d'aller partout où il serait admis pour connaître les décrets des dieux.

« Datis, général de Darius, fait brûler pour 300 talents d'encens sur les autels d'Apollon. Il se croit obligé de renvoyer dans son temple une statue de ce dieu enlevée par les Perses. Le respect de Tissapherne envers la Diane d'Ephèse sert de moyen oratoire à Cicéron pour aggraver l'impiété de Verrès. Si les Perses marchent contre le temple de Delphes, ce n'est point qu'ils contestent au dieu qu'on y vénère ses droits aux honneurs célestes, mais, comme Hérodote le dit formellement, pour en porter les trésors à Darius qui avait, continue l'historien, une connaissance parfaite des richesses que ce temple renfermait. Les faits que nous empruntons à Hérodote ne consistent point en rumeurs vagues, en opinions puisées dans des sources peu sûres ou défigurées à la manière des Grecs ; ce sont des faits positifs

sur lesquels cet historien ne pouvait se tromper. Xénophon, qui par son expédition en Asie avait acquis quelque connaissance des traits principaux de la religion perse, nous parle de sacrifices offerts au soleil, à Jupiter et à plusieurs autres divinités. Il décrit la nature et les rites de ces sacrifices, et, ce qui est bien plus décisif, il nous montre Cyrus le Jeune invoquant les dieux tutélaires de l'empire qu'il veut conquérir. Aspasie ou Milta sa maîtresse, se croyant redevable à Vénus de son élévation, lui érige une statue. Après la mort de son amant, elle devient prêtresse de la Vénus assyrienne, dont Artaxerxe consacre le culte, et les successeurs de ce monarque lui élèvent des temples dans leurs villes les plus considérables et les enrichissent de présents immenses. Les Perses sont donc, en dépit des livres zends et de la doctrine savante et abstraite de leurs mages, RESTÉS POLYTHÉISTES JUSQU'A LA CHUTE DE LEUR EMPIRE SOUS LE RÈGNE DU DERNIER DARIUS, et par conséquent avant que l'invasion grecque eût dénaturé leur croyance ils adoraient une image du soleil et des simulacres d'or et d'argent, et, si nous en croyons Tacite dont nous n'avons aucune raison de révoquer en doute l'autorité, ils ont persisté dans le polythéisme longtemps après. Ainsi en Perse comme ailleurs le fétichisme, le polythéisme, la science, l'histoire, la métaphysique, la cosmogonie, tout se rencontre, se mêle et se confond. Si les livres zends, réforme commandée par le pouvoir et exécutée par le calcul, refonte artificielle et plus ou moins arbitraire d'une croyance déjà ancienne et graduellement modifiée par une vieille civilisation, œuvre rédigée enfin par l'ordre du despotisme temporel contre l'autorité théocratique ; si les livres zends, disons-nous, semblent s'être affranchis de quelques dogmes et de quelques pratiques révoltantes, le sacerdoce, conservant et regagnant son empire, exerça son influence ordinaire. Toutes les institutions, tous les préceptes furent empreints de son esprit ; son culte surchargé de pratiques ne laissait à l'homme aucun instant de relâche ; la notion de l'impureté le poursuivait sans cesse, le troublait dans toutes ses actions ; il se consumait en invocations, en purifications, en expiations multipliées. Ces devoirs factices étaient mis au rang des premiers devoirs, et le mécanisme des rites pesait sur le sentiment et l'étouffait. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. VI, ch. 7.)

CHAPITRE XIV. — *Absurdité de la religion syrienne.*

« Le même spectacle nous frappe chez les Syriens. Leur divinité principale est le soleil qui, tandis que son char brillant roule sur leurs têtes, habite au milieu d'eux dans une pierre de forme ronde. Ici le fétichisme se mêle à l'astronomie ; mais pour éviter des répétitions, nous ne parlerons que des traits particuliers à chaque peuple.

« Un œuf est tombé dans la mer, disent les habitants de l'Hiéropolis syrienne, les poissons l'ont porté jusqu'au rivage, les colombes l'ont couvé, Vénus en est éclose : Voilà la cosmogonie motivant le fétichisme. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. VI, ch. 7.)

CHAPITRE XV. — *Absurdité de la religion chaldéenne.*

« Nous voyons à la fois chez les Chaldéens, le chien, le coq et le bouc adorés par le peuple, l'antropomorphisme qui en modifie les formes extérieures, Saturne avec le corps d'un homme et la tête d'un singe, Jupiter avec celle d'un vautour ; Oannès, dieu, poisson d'abord, puis législateur et prophète, avec la tête et les pieds d'un homme, rentrant dans la mer tous les soirs et en ressortant tous les matins pour donner aux mortels des lois et leur révéler le cours des astres ; les dieux en même temps symboles des planètes, c'est-à-dire la science, prêtant à ces conceptions grossières un sens plus relevé ; les calculs astronomiques servant de base à la mythologie et racontés au vulgaire comme les actions des immortels ; les arbres plantés au nom des divinités qui président à chaque étoile, et demeures de ces divinités quand elles se rapprochent des humains ; l'astrologie formant une grande chaîne qui descend du ciel sur la terre et dont une extrémité tient à la science des prêtres et l'autre à la croyance du peuple ; plus tard la métaphysique recherchant les causes après que la science a enregistré les faits ; le théisme sous le nom primitif de lumière incréée, et tout à côté le dualisme comme un esprit ténébreux ennemi du bon principe ; enfin les cosmogonies revêtant d'images sanglantes ou obscènes les hypothèses métaphysiques : des êtres à deux têtes ou hermaphrodites nés de la nuit et de l'eau ; la hideuse Omorca partagée en deux par Bélus ; sa mort causant celle de tout ce qui a vie ; ses deux moitiés formant le firmament qui nous couvre et le globe que nous habitons ; Bélus se coupant la tête à lui-même, les races animées naissant de la terre détrempée de son sang ; Tauthé et Apassou, principe actif et passif, frère et sœur, mari et femme, engendrant le monde visible ; Bélus reparaissant comme s'il naissait pour la première fois, personnage mythologique, historique et cosmogonique, représentant le Demiourgos ou l'ordonnateur qui donne à l'homme l'intelligence et crée le soleil, la lune et les autres planètes. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. VI, ch. 7.)

CHAPITRE XVI. — *Fétichisme du paganisme africain.*

« Le culte de l'animal, voilà le signe de la race de Cham, le rite de l'Afrique. Ni la lumière ni la parole ne pouvaient lui enseigner sa croyance, l'une et l'autre sont trop subtiles pour elle ; il faut que son génie inférieur aille chercher les traces divines, non dans un prodige social, mais

dans le cœur de l'épervier et du lion, liturgie de l'intelligence esclave ! première sanction du *Code noir!* L'homme, en s'agenouillant devant l'animal, consacre sa dépendance autant qu'il est en lui ; il fait de l'Afrique la terre nourricière de la servitude ; car outre ces simulacres il y avait des dieux vivants dans l'enceinte des temples, crocodiles ornés de pendants d'oreilles, de bracelets d'or ; lionnes couvertes de tapis brodés et devant lesquelles brûlait l'encens; chiens hurlant dans les processions, serpents allaités dans les sanctuaires. Ne voit-on pas de nos jours même les Africains depuis la Libye jusqu'au Sénégal, adorer les principaux animaux de leur désert? Nées de cette race, les tribus, qui formèrent peu à peu les castes inférieures de l'Egypte, amenèrent avec elles, l'une après l'autre, le dieu hurlant, rugissant, glapissant, qu'elles avaient aperçu dans la solitude. Lorsqu'elles furent réunies, le sacerdoce qui les forma en société régulière adopta toutes ces divinités d'origine africaine. Plus tard, ce culte fut relevé par la civilisation qui, sans renier l'instinct populaire, l'éleva jusqu'à un idéal d'où naquit le sphinx. L'Asie en le formant mit la couronne de l'intelligence sur le front de l'Afrique. » (Edgar QUINET, *Du Génie des religions*, Des religions de l'Asie occidentale.)

CHAPITRE XVII. — *Absurdité de la religion étrusque.*

« L'adoration des oiseaux, des chênes et des lances chez les Etrusques à côté de leur Tina, le dieu suprême, la nature, la cause première et la destinée immuable; et de Janus, le conservateur, le médiateur qui préside au temps et qui est le temps lui-même, l'astronomie et l'astrologie dans les livres de la nymphe Bigois, le théisme attribué à Fagès, le dualisme sous le nom de Montus et de Védius, la démonologie tour à tour astronomique et métaphysique, l'inceste cosmogonique de Janus et de Camazène et les dieux hermaphrodites offrent la même combinaison. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. VI, ch. 7.)

CHAPITRE XVIII. — *Fétichisme de la religion des Germains.*

« Le système religieux des Germains (ou en général des nations du Nord, car les principaux traits de ce système dans les contrées les plus reculées du nord et dans une partie de l'occident semblent être les mêmes) porte, autant que nous pouvons en juger au travers des ténèbres qui couvrent son origine, les marques caractéristiques du FÉTICHISME, de la DÉIFICATION DES HOMMES, et aussi, mais à un degré inférieur, celles du culte des images. Cette religion, de même que les autres, a ses fêtes, ses sacrifices, ses oracles et sa croyance aux divinités malfaisantes. Alfadur (344), la Divinité suprême, étant trop au-dessus de l'intelligence d'hommes grossiers qui ne conçoivent que par les sens, paraît avoir été moins en vénération que les dieux et les déesses inférieures et surtout les héros déifiés. Le nom d'*Ase* donné à ces demi-dieux, ainsi qu'à *Wodan* ou *Odin*, le premier d'entre eux, a fait supposer que c'étaient des héros de l'Asie. Nous n'apprécierons pas cette conjecture. » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, tome I.)

CHAPITRE XIX. — *Absurdité des religions du Nord.*

« Passons maintenant à l'occident et au nord ; voyons d'abord les Scandinaves, les Germains, toutes les nations connues sous le nom de Celtes, ayant pour idoles des arbres, des animaux, des cailloux, des ormes et de plus le soleil, les éléments, les étoiles. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. VI, ch. 7.) Benjamin Constant cite ensuite une multitude de preuves.

CHAPITRE XX. — *Les religions de l'Inde au point de vue rationaliste.*

LE RATIONALISTE. — Toutes les religions viennent de la presqu'île indienne. Le christianisme lui-même n'est qu'un développement du brahamanisme et du bouddhisme (345). On trouve en effet dans ces deux grands systèmes religieux toutes les idées fondamentales de la doctrine chrétienne : l'unité de Dieu, la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, les pratiques ascétiques, la confession, les litanies, les ordinations sacerdotales, les chapelets, etc., etc. L'idolâtrie qu'on a tant reprochée au système religieux de l'Inde n'est pas réelle. Le culte qu'ils rendent aux divinités inférieures se rapporte au Dieu éternel et invisible Brahm, ou bien à Adi-Bouddha. C'est cet Adi-Bouddha qu'on adore dans les couvents du bouddhisme si bien décrits dans le *Foë-Kouë-Ki*, et qui ressemblent d'une manière si frappante aux monastères du catholicisme. Les membres de ces communautés ont inventé, dans les solitudes du Thibet, toute la hiérarchie catholique, le pape, les cardinaux, les évêques et les prêtres.

CHAPITRE XXI. — *Théologie des Védas.*

L'APOLOGISTE. — « Dans la majeure partie des Védas, il n'est question que de la religion *naturelle* (346), c'est-à-dire que les forces de la nature, qui se manifestent à l'homme de la manière la plus énergique et la plus surprenante, telles que les étoiles et les éléments, sont honorées comme autant de divinités : il n'y est pas question, au contraire, de l'incarnation de Dieu sous la forme humaine. Colebrooke observe, à la vérité, que dans quelques parties du quatrième Véda, il est question du

(344) Alfader.

(345) Je renvoie pour l'examen étendu de ces graves difficultés au *Christ et l'Évangile*.

(346) Le fétichisme n'est pas du tout la religion naturelle.

culte de Rama et de Crischna, mais il signale ces passages comme ceux qui trahissent une origine récente, tant parce que toute la quatrième partie des Védas est suspecte, que parce que ce culte n'est pas d'accord avec le caractère du reste des Védas. Quant au culte primitif de la lune et du soleil chez les Hindous, une preuve de sa grande antiquité me semble résulter de ce que leurs héros et leurs rois étaient considérés comme fils de la lune et du soleil. L'animation universelle et la révolution générale de la nature, comme conformes à la doctrine de l'émanation et comme favorables à celle de la métempsycose, semblent donc faire partie des croyances fondamentales des Hindous. Ces idées se retrouvent aussi dans toutes leurs doctrines subséquentes; de là une grande vraisemblance en faveur de cette opinion des interprètes : que les nombreuses divinités mentionnées dans les Védas peuvent se réduire à trois, l'air, le feu et le soleil, mais que ces trois divinités n'en représentent au fond qu'une seule, celle que l'index de Ritch-Véda appelle la grande âme. Ce qui confirme encore cette opinion, c'est qu'en général les formes, les attributs de chaque divinité particulière ne sont point déterminés dans les Védas, mais que la confusion de ces divinités perce à travers les différents noms et les formules d'invocation diverses; de telle sorte qu'on peut encore y reconnaître le sentiment de l'unité de Dieu. Chez un peuple dont la religion part essentiellement de l'unité de sa caste sacerdotale, le sentiment de l'unité de Dieu ne pouvait se perdre facilement. Mais ce monothéisme est sans doute mêlé d'une très-grande variété de formes polythéistiques. Peut-être n'y a-t-il rien de plus instructif dans l'antiquité indienne que la transparence, si je puis ainsi dire, de sa mythologie, qui nous fait connaître comment, au sentiment général de la divinité, s'unit le sentiment particulier qui en fait naître les phénomènes divers, et comment, par conséquent, de l'idée d'un seul Dieu naît l'idée de plusieurs dieux. » (Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, ch. 2.)

Chapitre XXII. — *Théologie des Itihasas.*

« On trouve dans les Itihasas un tout autre point de vue religieux, qui est cependant tiré des Védas mêmes. On y honore les héros et les prêtres pénitents. C'est la marche naturelle de toutes les religions polythéistiques, que des hommes divinisés et des dieux faits hommes soient substitués aux forces divinisées de la nature. Il fallait déjà avoir un développement historique considérable et d'un intérêt général pour avoir commencé à faire des héros, des prêtres, et, en général, de tous les bienfaiteurs de l'humanité, ou, de tous les parfaits modèles de bien, des objets d'une vénération universelle. Indra lui-même, roi des dieux inférieurs, ou bien encore la divinité en général (car on ne peut attendre ici une grande précision), qui signifiait d'abord le firmament, est représenté dans les poëmes héroïques comme un homme qui s'était élevé à la dignité divine par des sacrifices; Rama et Crischna ont apparu comme hommes, et se sont ensuite élevés au rang des dieux : il en est de même de Bouddha, lorsqu'il est honoré comme avatar de Vischnou. De là un véritable polythéisme, le culte de plusieurs dieux, et non un culte d'un seul dieu sous différentes formes. Car la personnification de la divinité exige nécessairement des unités de dieux exactement limitées. Il faut remarquer, comme caractère de la mythologie indienne, que ce ne sont pas proprement les actions héroïques qui méritent l'apothéose, mais les sacrifices par excellence, c'est-à-dire les sacrifices de chevaux, ou les expiations et les mortifications de tous les appétits terrestres. Si un roi fait un sacrifice de chevaux, ou qu'il s'ensevelisse dans la solitude des déserts pour se livrer à des actes d'austérité, et s'abîmer dans la contemplation la plus profonde, *alors Indra et les dieux tremblent dans le ciel*, de crainte qu'il ne les précipite de leur trône, car eux-mêmes ne sont pas autrement parvenus à leur dignité céleste. C'est ainsi que l'imagination des Hindous, se portant sur les hommes et sur les phénomènes de la nature, qu'elle humanisait, y vit la divinité tantôt plus haut, tantôt plus bas, et peupla le ciel indien de dieux sans nombre. » (Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot.)

Chapitre XXIII. — *Théologie des Pouranas.*

« Le principe du polythéisme authropolatrique ne fut pas plutôt parvenu à la conscience, comme il est arrivé dans le bouddhisme, qu'il dut s'engager dans la religion des brahmanes un combat contre lui et contre les pratiques qui en étaient la conséquence, afin de séparer de la religion l'élément polythéistique qui s'y était mêlé dans la seconde période de son histoire. La manière dont tout cela est arrivé s'aperçoit facilement dans le perfectionnement encore subsistant de la religion des brahmanes. Elle renferme tout le panthéon des dieux, créés et embellis par l'invention poétique; mais elle allie tout cela avec la doctrine de l'unité de Dieu, puisqu'elle admet qu'il n'y a qu'un Dieu, le Dieu véritable et suprême, et que tous les autres dieux, que croit le vulgaire, sont ses serviteurs, ou, comme pensent les sages Indiens, les créations fantastiques de sa maja, de son imagination décevante. Or, il était naturel qu'avec cette manière de penser, différentes opinions s'élevassent sur la question de savoir quel est parmi tous les dieux, le Dieu suprême, le Dieu vrai. Quelques-uns honorent comme tel Brahma, d'autres Crischna, d'autres Sira, etc., et tous ne peuvent manquer de trouver dans ce mélange de fables de toutes couleurs des preuves à l'appui de leur opinion. La religion des brahmanes s'est ainsi divisée en plusieurs sectes, toutes divergentes par les

opinions sur l'objet le plus digne de leur adoration. Je présume que la source de toutes ces croyances religieuses se trouve dans les Pouranas; nous savons du moins que quelques-uns des Pouranas appartiennent au sivaïsme, d'autres au vischnouïsme ; et les titres des autres Pouranas font présumer quelque chose de semblable. » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. II, ch. 2.)

CHAPITRE XXIV. — *Extravagance de la Trimourti hindoue.*

« Maya la trompeuse, sœur et fille du tout-puissant; Maya, le désir de Brahm, l'amour éternel, et en sa qualité d'amour, l'illusion embrase son père d'ineffables et incestueuses flammes.

« Génisse tricolore, rouge, noire et blanche, et par la réunion de ces trois couleurs, emblème des trois forces qui créent, conservent et détruisent, elle enfante les forces décevantes qui peuplent le monde des apparences. Elle change le mensonge en vérité, la vérité en mensonge, cachant l'être universel qui existe derrière les êtres partiels QUI N'EXISTENT PAS.

« Les idées fondamentales de cette cosmogonie se retrouvent partout. Suivant une tradition, Ady-Sakty, la force originaire, enfanta les trois dieux en la Trimourty réunie en un seul corps. Elle en devint éperdument amoureuse et elle épousa ses enfants. Suivant une autre tradition, d'Ady-Sakty, l'énergie qui crée, naquit Siva, l'énergie qui tue. Celui qui existait seul, dit le Yajour-Vède, fut saisi de crainte, mais il ne fléchit. « Qu'ai-« je à craindre puisque je suis seul ? » Et il fut saisi d'amour; mais que lui servit l'amour dans sa solitude? Et il désira l'existence d'un autre. L'Eternel se divisa alors en deux êtres. La femme, redoutant l'inceste, prit diverses formes ; elle se changea en vache et lui en taureau ; en jument, lui en étalon; en chèvre, lui en bouc; en brebis, lui en bélier, et ainsi les diverses espèces furent créées depuis l'éléphant colossal jusqu'à l'insecte imperceptible.

. . . . . .

« D'après un autre récit, les regards des trois dieux qui n'existaient encore qu'en idée se rencontrèrent sur un même point. C'est ainsi que naquit la déesse blanche qui est la Trimourty, vierge sous une triple forme, mais qui est en même temps Sarasvati, fille de Brahma et Bahvani, femme de Schiven. Celle-ci célébrait par des danses sa joie d'être créée, et de son sein s'échappèrent les trois œufs d'où les trois dieux sortirent. Ici apparaît l'œuf cosmogonique qui se rencontre dans les traditions de tous les peuples, cet œuf moitié d'or, moitié d'argent, dont une portion forme le ciel, une autre la terre ; dont le germe est l'astre du jour, le jaune les montagnes, les veines les fleuves, et dont la chaleur tour à tour brûlante et fertilisante durcit les rochers insensibles ou donne la vie aux êtres animés. Mais par une suite de contradictions particulières aux cosmogonies, enveloppes d'une métaphysique subtile, le CRÉATEUR DEVIENT LUI-MÊME LA CRÉATURE DE L'ŒUF qu'il produit, et c'est de cet œuf brisé qu'il sort la première fois qu'il se manifeste.» (B. CONSTANT.)

CHAPITRE XXV. — *Absurdité des incarnations hindoues.*

« Wichnou revêt d'abord la forme d'un poisson. Bientôt amphibie, il étend son action sur la terre et la mer ; s'élevant ensuite plus haut dans le règne animal, il devient un sanglier vigoureux et redoutable ; plus tard encore roi des animaux, il ajoute au corps du lion la tête de l'homme. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, livre VI.)

CHAPITRE XXVI. — *Réalité de l'idolâtrie hindoue.*

« Qui ne voit que pour la foule ignorante et crédule le sens littéral de ces récits dans lesquels les dieux se combattent, se détruisent, se réconcilient, où les vestiges du fétichisme se font remarquer en eux et où il est question de leurs naissances et de leurs mariages, ne saurait être contre-balancé par un axiome métaphysique qui, n'offrant qu'une abstraction, fait le plus souvent descendre la divinité du rang d'être moral à celui de substance ? C'est l'énonciation d'une philosophie, ce n'est pas l'enseignement d'une religion ; ce que les fables inculquent les rites le confirment. Dans les cérémonies nuptiales on invoque Brahma, Wichnou, Schiven, Devendren, les douze Addytios, les huit Vanouras, les neuf Brahmas, les onze Rouddras, les Siddas, les Saddias, les Navadas, les sept grands pénitents, les neuf planètes, enfin tous les dieux dont les noms se présentent à la mémoire. Le théisme n'a donc jamais été la croyance publique de l'Inde. Les sectes mêmes qui le professent en dévient sans cesse. Les adorateurs exclusifs de Schiven lui associent Bhavani, sa femme ; ceux de Wichnou rendent en même temps un culte à Radha, l'une de ses favorites ; d'autres, qui prétendent n'offrir leur hommage qu'à Rama, y comprennent Sita, son épouse, ou vénèrent les deux époux réunis. On voit dans la mythologie indienne des dieux en lutte avec les géants, souvent opprimés par eux, contraints par les pénitences ou subjugués par les malédictions, et se soumettant, malgré leur puissance à ce qui leur est le plus pénible. Chaque temple, chaque pagode atteste la pluralité des dieux, leurs métamorphoses, leurs faiblesses, leurs vices. Le temple de Tirumatou rappelle le triomphe du géant Eruniaschken sur les dieux et les hommes réunis, les prières de Brahma qui engagèrent Wichnou à retirer la terre de l'abîme où ce géant l'avait plongée, les ruses du dieu pour vaincre sous la forme d'un sanglier ce terrible adversaire. La figure de Devendren retrace ses amours illégitimes et sa punition, d'abord indécente, puis bizarre. La preuve que le théisme n'a jamais été la croyance en vigueur jaillit des écrits mêmes

des prêtres philosophes partisans du théisme. Les uns, timides et réservés, ne s'ouvrent aux adeptes qu'en leur prescrivant un profond silence. Ainsi, quand dans l'Ouppanoyana, le père du néophyte lui enseigne l'existence d'un Dieu unique, maître souverain, principe de toutes choses, il ajoute que c'est un mystère incommunicable au vulgaire stupide et dont la révélation attirerait sur la tête du coupable les plus grandes calamités. Les autres plus sincères combattent le polythéisme ouvertement; mais l'on ne combat de la sorte qu'une doctrine encore existante. Personne de nos jours chez les mahométans ni chez les chrétiens n'écrirait contre le polythéisme.

« Au moment où nous livrons à l'impression cette feuille, quelques brochures déjà anciennes dans l'Inde, mais peu connues en Europe, nous parviennent et semblent destinées à corroborer la vérité que nous établissons. Ces brochures, dont la première a paru en 1817, sont l'ouvrage d'un brahmine nommé *Rommohun-Roy*, qui, s'étant déclaré contre l'idolâtrie et pour le théisme, est persécuté par sa caste, et serait victime de l'intolérance sacerdotale s'il n'était sous la protection du gouvernement anglais. Suivant la même marche que tous les réformateurs, il affirme d'abord que la doctrine qu'il recommande est la religion qu'ont pratiquée les ancêtres des Indiens actuels, qu'elle est enseignée dans les Pouranas et les Tantras aussi bien que dans les Vèdes; que beaucoup de commentaires écrits par les plus célèbres théologiens, Vyasa et Sanchara-Achyraa en tête, proclament l'unité de l'être invisible (*A defense of the Hindoo*, etc., by Rammohun-Roy; Calcutta, 1817). Mais il ajoute que, bien que plusieurs brahmes soient parfaitement convaincus de l'absurdité du culte des idoles, ces conceptions erronées ont prévalu, que les Européens qui cherchent à pallier les traits révoltants de l'idolâtrie indienne en prétendant que tous les objets de cette idolâtrie sont considérés comme des représentations emblématiques de la divinité suprême, font trop d'honneur à ses compatriotes; que les Indiens d'aujourd'hui croient fermement à l'existence réelle de dieux et de déesses sans nombre qui possèdent dans leurs fonctions respectives, un pouvoir complet et indépendant; que pour se concilier les idoles, et non le vrai Dieu, des temples sont bâtis, des cérémonies pratiquées; que dire le contraire passe pour une hérésie. (*Translation of on abridgment of the Vedant* préface, Calcutta, 1818.) Certes c'est un aveu bien récent, bien positif et bien authentique; c'est un brahme qui le publie, un brahme partisan du théisme, rougissant des erreurs de son pays, bravant la persécution pour l'éclairer. Il finit par ces paroles : « En suivant le sentier que me tracent ma conscience et ma sincérité, né que je suis dans « la caste des brahmes et brahme moi-même, « j'ai encouru les plaintes, les reproches, les « menaces de mes parents les plus proches; « leurs préjugés sont invétérés, leur bien-« être temporel repose sur ses préjugés; « mais quelque accumulés que soient mes « dangers et mes souffrances, je les sup-« porte avec tranquillité, le jour arrivera où « mes efforts seront envisagés avec justice, « avec reconnaissance peut-être, et dans tous « les cas, qu'importent les hommes, si je « suis agréable à celui qui voit nos ac-« tions et qui les récompense. » Qu'on nous parle à présent du théisme pur, antique et constant des brahmes qui persécutent le théisme en 1818 ! » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. VI, ch. 5.)

Chapitre XXVII. — *Fétichisme des religions hindoues*

« Le culte des arbres, des quadrupèdes, des oiseaux, des pierres, s'est conservé dans l'Inde jusqu'à nos jours, en s'associant à l'adoration des dieux supérieurs par l'union mystique qui leur assigne pour demeure ces objets matériels. Brahma, Wichnou et Schiven sont censés résider dans le kopo, et prendre quelquefois naissance dans certains cailloux. Les pierres de Wichnou sont appelées par les Indiens salagramas; on les trouve dans une rivière du royaume de Népaul. Elles sont noires, rondes et souvent percées en plusieurs endroits. Alors on suppose que Wichnou s'y est introduit en reptile. Quand les Indiens croient y découvrir quelque ressemblance avec une guirlande de fleur ou le pied d'une vache, ils disent que Lachmi, femme de Wichnou, s'y est cachée avec lui. Les pierres que Schiven habite sont nommées banling (*As. Res.*, VII, 240). Les rochers que les *premiers chrétiens* appelaient *cunni diaboli*, parce qu'ils les supposaient l'asile des divinités païennes, sont adorés dans l'Inde; les dévots traversent à plusieurs reprises l'ouverture quand elle est assez grande, ou y mettent le pied ou la main, quand le corps ne saurait y pénétrer; c'est, disent-ils, une purification (*As. Res.*, VI, 502). Routren se plaît à se renfermer dans l'outrochou. Le dieu de la pagode de Perwuttum n'est qu'une pierre informe, et toutes les fois qu'une maladie ou un accident quelconque atteignent l'habitant d'un village, tous ses concitoyens se réunissent pour chercher une pierre noire, sanctuaire mystérieux de la divinité; quand ils l'ont trouvée, ils la portent en pompe et lui dressent des autels.

« Les Indiens rendent un culte à l'éléphant, à l'aigle, à l'épervier, au corbeau, au singe, au scarabée qui est chez eux, comme en Egypte, un symbole astronomique, parce que ses cornes et l'éclat de ses ailes figurent l'astre du jour; au cygne, dont la blancheur éclatante, bravant le contact de l'onde qui l'entoure, est l'emblème de l'âme traversant, pour s'unir à Dieu, les tentations du monde terrestre qui l'assiégent sans la souiller. Ils choisissent leurs taureaux sacrés d'après les mêmes règles que les Egyptiens.

« Le colonel Pearse ayant dit à un Indien que les Egyptiens adoraient un taureau et

choisissaient ce dieu d'après une marque à la langue, et qu'ils adoraient aussi des oiseaux et des arbres, cet Indien répondit que cette religion était celle de tous ses compatriotes, qu'ils reconnaissaient le taureau divin de la même manière et qu'ils rendaient un culte à différents arbres et à différents oiseaux. (*As. Res.*)

« Les sectateurs de Schiven observent régulièrement le jour dédié à cette divinité quadrupède qui porte Schiven dans les airs, dont les trois cornes sont les Vèdes, et qui est tellement redoutable à l'injustice que le règne de celle-ci ne commence que là où finit la queue du taureau. La vache est invoquée comme représentant Surabhi, dispensatrice des félicités, Budrani, la bien-aimée de Schiven, sous la figure d'une génisse, Lachmi, la belle compagne de Wichnou, qui parfois revêt la même forme et repose sur le sein de son amant. L'histoire de la vache Nandini, si poétiquement racontée par Calidasa, dans le Rhagu-Vansa ; celle de la vache Bahula, qui demande la vie à un tigre, épisode charmant des Itihasas (347), sont des embellissements de ces souvenirs du fétichisme (348). Les oiseaux fantastiques, Garouda (349) et Arouna, sont des fétiches idéalisés qui se rattachent à l'astrolâtrie. Arouna, faible, imparfait, est l'aurore qui précède le soleil et ne répand qu'une lumière douteuse. Garouda est ce soleil dans toute sa pompe, le type de la vérité, la monture de Wichnou.

« Les mêmes réminiscences se font remarquer dans des sectes plus modernes, les Djainas hérétiques, détestés des brahmes et dont nous ne pouvons parler ici qu'en passant, pour ne pas nous détourner de notre sujet, associent à chacun de leurs saints ou pénitents déifiés, un animal qui lui sert d'emblème. Enfin dans les forêts et sur les montagnes du Carnatique, ainsi que sur divers points de la côte du Malabar, le fétichisme subsiste encore dans son intégrité. Plusieurs tribus de sauvages nomades n'adorent que leurs démons ou génies individuels, et ne rendent point de culte aux grandes divinités du pays. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. IV, ch. 5.)

Chapitre XXVIII. — *Violences faites aux dieux dans le paganisme sacerdotal, surtout dans l'Inde.*

« Lorsque d'excessives chaleurs, nous apprend Plutarque, amènent en Egypte une peste dévorante ou d'autres malheurs, les prêtres portent en silence, entourés des ténèbres de la nuit, dans des lieux écartés, quelques-uns des animaux sacrés qu'ils adorent. Ils s'efforcent d'abord de les effrayer par des menaces ; mais si ces dieux sont inexorables et si le mal dure, les prêtres les dévouent et les immolent. Les Thraces lançaient durant l'orage des flèches contre le ciel pour punir le dieu dispensateur de la foudre, et le vent du midi ayant desséché les citernes des Psylles, peuple de Libye, ils résolurent de déclarer la guerre à la divinité qui dirigeait le vent du midi. Les Indiens de nos jours, mécontents de leurs dieux, les accablent d'injures, et ceux d'entre eux qui ont en main l'autorité ferment la porte de leurs temples avec des fagots d'épines afin qu'on ne puisse y pénétrer pour y offrir des sacrifices. Aux Indes les mantrams et plus encore les deux irrésistibles formules Bala et Attibala attirent les immortels sur la terre (350). Les mantras ou mantrams sont des prières ou formules consacrées, qui ont la vertu d'enchaîner les dieux et qui leur imposent une obéissance dont ils ne sauraient s'affranchir. L'univers, disent les Indiens, **est au pouvoir des dieux, les dieux au pouvoir des mantrams, les mantrams au pouvoir des brahmes ; donc les brahmes sont plus que des dieux.** (Dubois, I, 168, 186-194.) Dans l'Attereya Brachmana du Rigueda, la puissance des prêtres est élevée fort au-dessus de celle des dieux. Ni les flèches divines, y est-il dit, ni les bras des mortels n'atteignent celui pour qui des brahmes instruits célèbrent l'Abischeca, cérémonie dans laquelle on répand sur celui qui en est l'objet une liqueur composée d'eau et de miel. (*As. Res.*, VIII, 407.) Dans plusieurs espèces de sacrifices et notamment dans les cérémonies funéraires, le prêtre demande aux fidèles s'il faut que les dieux assemblés descendent ; il commande ensuite à ces dieux de s'asseoir sur l'herbe sacrée, puis il les congédie et leur permet à tous de se retirer dans leurs habitations.

« Un danger pourtant est à craindre pour les prêtres dans l'exercice de cette juridiction mystérieuse. Les dieux peuvent n'être pas dociles. Il faut au sacerdoce une excuse. De là vient la notion qu'un oubli, une négligence, une souillure, enlèvent à la céré-

(347) Les *Itihasas* sont une collection de récits ou de chants mythologiques. Les images de Bhuti et de son fils sont adorées dans plusieurs temples ; et le jour de leur fête, l'extrait des Itihasas qui les concerne est lu ou chanté solennellement. (B. Constant.)

(348) L'adoration de la vache s'est tellement conservée dans l'Inde, qu'en 1808 les Anglais, qui allaient à la recherche des sources du Gange, virent une plaine fertile et d'une étendue considérable dont un Indien, qui avait tué par hasard une vache, avait à grands frais fait l'acquisition pour la transformer en un pâturage expiatoire où des troupeaux de vaches paissaient en liberté. (*As. Res.*, XI, 510). (B. Constant.)

(349) Le Garouda n'est un oiseau fantastique d'après ses formes et ses couleurs que dans la mythologie. Le Garouda réel est un aigle de la plus petite espèce, qui fait aux serpents une guerre acharnée. Mais, par une suite naturelle de l'association des idées, cet oiseau profite de la vénération des Indiens pour le Garouda fabuleux. En tuer un serait un sacrilège, et les Indiens se rassemblent pour lui rendre une espèce de culte et lui jeter de la nourriture qu'il saisit adroitement dans les airs. (B. Constant.)

(350) *Ramayan*, p. 258. (*Voy.*, pour plusieurs autres exemples de dieux contraints par les invocations des prêtres, Guigniaut.)

monte son efficacité. Si la prière dans la bouche du prêtre est douée d'une si vaste influence, la malédiction n'est pas moins puissante. Nous avons traité ce sujet... Nous nous bornons ici à ce qui concerne la juridiction du sacerdoce sur les dieux atteints par ses malédictions. Bouddha, maudit par une de ses amantes dont il a dédaigné les feux, est abandonné de tous ses adorateurs. La fille de Tarouka, demi-dieu ou puissant génie, est transformée en monstre par l'anathème d'un sage. Un autre enlève à Rama par le même moyen les lumières sublimes qui appartiennent à sa nature céleste, et Parwatti voit tomber son culte, parce qu'un pénitent outragé prononce contre elle des imprécations dans sa colère. Les dieux de l'Egypte sont exposés aux mêmes périls. « Nous arrêterons, disaient leurs prêtres, le « vaisseau du soleil ; nous livrerons au jour « les mystères de l'abîme ; nos commande- « ments seront respectés des dieux, ou NOUS « LES FERONS PÉRIR S'ILS RÉSISTENT (351). » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. IX, ch. 4.)

CHAPITRE XXIX. — *Infirmités des dieux dans le paganisme sacerdotal, surtout chez les Hindous et les Scandinaves.*

« Nous avons vu chez les Grecs Apollon se faire expier du meurtre du serpent tombé sous ses coups. Odin, qui a tué le géant Ymer pour créer le monde, a besoin de même d'une expiation, et la mort de Balder est expliquée ainsi par les mythologues. Aux Indes, Indra, qui a teint ses mains coupables du sang de ses compagnons, se plonge dans les eaux pour expier ce crime.

« Les aliments mêmes des dieux sont apprêtés sur le modèle de ceux des hommes. Le vin les réjouit dans Homère presque autant que le nectar ; les compagnons d'Odin s'enivrent de bière. . . . . .

. . . . . .

« Les dieux du Ramayan accourent en foule pour prendre leur part du sacrifice, et les peuples de la Bohême, dans leurs plaintes contre Charlemagne, disaient : « Il nous « empêche de préparer pour nos dieux affa- « més les mets du soir. »

« Les dieux du sacerdoce ne sont point doués d'une force sans bornes. Leurs efforts sont vains pour tendre l'arc de Rama. Thor a besoin de revêtir la ceinture magique pour reprendre sa vigueur, comme Junon de se reposer avec ses coursiers après avoir fendu les nuages pour hâter la prise de Troie ; et Veidar, ainsi que Mercure, doit la rapidité de son vol à des sandales miraculeuses qui le soutiennent dans les cieux et sur les eaux.

« De tristes infirmités menacent ces dieux. Hother est privé de la lumière du jour ; ils succombent à la fatigue. Le bocage où Rama et sa fidèle épouse se reposèrent dans leurs voyages et baignèrent leurs pieds fatigués, ombrage encore la montagne de Kimour. Le malheur les atteint souvent ; frappés d'une calamité imprévue, ils font sept fois le tour du monde avec une vélocité prodigieuse en poussant des cris lamentables. Freya, sœur et femme d'Odin, désolée comme Cérès ou Isis, parcourt tous les climats cherchant son époux, et de là les différents noms qu'elle porte chez les divers peuples. Siva et Wichnou perdirent un jour la belle Parvatty et répandirent tant de larmes qu'un lac se forma, appelé encore de nos jours le *Lac des pleurs*. Ces divinités imparfaites sont accessibles à l'effroi : Saraswatti, perdue dans le désert et que les démons poursuivaient de cris horribles, se cacha dans sa terreur au fond de la terre, et ne reparut que bien loin sous la forme d'une fleur. Le plus grand des maux, la vieillesse, n'épargne pas ces dieux. Une pomme les rajeunit : elle est sous la garde de la déesse Iduna. Une fois elle leur fut enlevée, et bientôt leurs cheveux blanchirent, et leurs mains tremblantes soulevaient à peine le poids de leurs armes. Leur vue est faible et circonscrite. Lorsque le Gange, quittant le ciel, vint couler sur la terre, ils abandonnèrent leurs célestes demeures afin de s'assurer de près de cette révolution prodigieuse.

. . . . . .

. . . . . .

« L'immortalité, cet attribut douteux des dieux de la Grèce, n'est pas un privilége plus assuré aux divinités du sacerdoce. Elles travaillent sans cesse à conquérir l'amrita, breuvage merveilleux qui la confère et que le sort a caché au fond des mers. Balder meurt piqué par la ronce ; les dieux délibèrent s'ils ne feront pas subir à Loke un trépas douloureux, et Freya tremble pour les jours d'Odin.

« Ainsi bornés dans leurs forces physiques, ces dieux le sont encore dans leurs facultés morales. Gna est leur messagère quand ils veulent savoir ce qui se passe parmi les hommes, comme Iris est celle des dieux de l'*Iliade*. Odin découvre la terre du haut de son trône ; mais ce sont deux corbeaux perchés sur ses épaules qui lui racontent tout ce qu'ils observent. Un géant l'importune par sa renommée : le dieu veut s'assurer si la science de ce rival surpasse la sienne. Freya le retient et lui déconseille une lutte dangereuse. « Les dieux impar- « faits, lui répond-il, ont souvent besoin « des lumières humaines. » Elle l'accompagne alors de ses vœux. « Puisses-tu, s'écrie- « t-elle, avoir assez de science ! » Mais la source même où cette science se puise n'est pas en son pouvoir ; Mimis la garde ; Odin n'en peut approcher sans qu'il le permette et se voit contraint, pour désarmer ce sur-

(351) Plusieurs siècles après Xerxès, l'un de ses successeurs, Sapor II, l'adversaire de Julien dans la guerre où périt ce prince, soupçonnant ses dieux de combattre pour les Romains au siége de Nisibis, leur lança des flèches dans sa colère. (JULIEN, *Orat.* I et II ; THÉODORET, II, 26 ; ZOSIME, III). (B. CONSTANT.)

veillant jaloux, de lui laisser un de ses yeux en gage. Aussi l'erreur est-elle souvent le partage de ces dieux. Dans le premier âge le but de l'Éternel fut déçu, sa volonté fut éludée. Cette notion d'un dieu qui se trompe ou que les ruses des créatures parviennent à tromper rappelle la fable de Prométhée, et prouve la ressemblance des deux polythéismes sous l'un des rapports les plus importants.

« Mais c'est surtout par leurs passions et leurs vices que les divinités sacerdotales sont semblables aux dieux de l'*Iliade*; ni la débauche, ni la cruauté, ni le parjure ne les font reculer. « Vous vous prêtez aux « désirs des hommes plus qu'aucune fem- « me, » dit Loke à la déesse Iduna. Lachmi, femme de Wichnou, saisie pour Comodeva d'une ardeur effrénée, quitte son époux et poursuit sans pudeur l'amant qui la repousse... Dans le Nord, Odin, par ses volages amours, déshonore le rang qu'il occupe. Les autres dieux le privent de l'empire et se choisissent un autre maître; et ce n'est qu'après dix années qu'il regagne leur bienveillance, et que, chassant son compétiteur, il reprend son autorité. Cette tradition a probablement un fondement historique... Mais dans l'esprit et dans la bouche du peuple, elle tendait à le convaincre des déréglements et de la licence de ses dieux. Dans le Midi, Brahma se rend coupable de vol et subit la peine d'un larcin honteux par la perte de son héritage. Ces dieux ne reculent point devant le parjure. Au mépris de leurs serments ils tuent l'architecte qui leur a construit la citadelle qu'ils habitent; et telle est leur réputation de perfidie, qu'un guerrier qu'ils appellent dans leur sein ne veut entrer au milieu d'eux qu'armé de toute pièce. Lié par des engagements solennels envers Ravana, Brahma s'occupe de les rompre à l'instant même où il vient de les contracter. Ce même Brahma, loin d'être touché des sacrifices d'un monarque plein de piété, cherche à découvrir quelque négligence ou quelque oubli qui rende le sacrifice inutile. Odin sème par ses prestiges la discorde entre un roi de Suède et un roi de Danemark, comme le fils de Saturne trompe Agamemnon pour venger Achille, tandis qu'Indra, jaloux des austérités d'un solitaire, revêt, pour le séduire, un génie perfide des attraits d'une courtisane. . .

. . . . . .

. . . . . .

« L'envie les tourmente au sein de leur splendeur et de leur pouvoir. Le plus grand crime, dit le Ramayan, c'est l'orgueil, c'est-à-dire la confiance de l'homme en ses propres forces. Wichnou, dans sa neuvième incarnation, poursuit sans pitié un roi qu'il fait périr malgré ses prières, et dont le seul tort est une prospérité trop constante. Les sectateurs du dieu célèbrent encore aujourd'hui par une fête cette victoire facile et cruelle. Malecheren, roi de Mahabalipour, racontent les brahmines des sept pagodes, ayant embelli sa résidence, les dieux jaloux submergèrent une ville qui rivalisait de magnificence avec le séjour céleste. . . .

. . . . . .

« Des dieux si imparfaits par leur nature physique, si vicieux par leurs attributs moraux, ne pouvaient pas plus que ceux des Grecs inspirer à leurs adorateurs une vénération profonde et sincère. Les traditions sacerdotales ne sont pas moins que la mythologie homérique remplies de fables qui montrent les hommes prêts à se révolter contre les dieux. En Scandinavie, ils vivent retranchés dans une citadelle, et leur portier, Heimdall, garde soigneusement le pont qui faciliterait l'entrée de leur demeure. Hothar et Biorcan défient au combat tout l'Olympe du Nord et Odin lui-même. Gylfe brise dans la main de Thor sa pesante massue. Aux Indes le monde est à peine créé qu'un géant chasse du ciel et de la terre toutes les divinités. Un simple mortel les perce à coups de flèches. Plus tard, frappées de terreur à l'aspect d'un roi couvert de gloire et que ses austérités rendent invincible, elles multiplient, pour lui résister, leurs yeux, leurs têtes, leurs bras, qui brandissent des armes nouvelles. En Égypte enfin, les dieux se transforment en animaux, se dérobant ainsi aux mortels qui les surpassent en audace et en force. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. IX, ch. 3.)

Chapitre XXX. — *La famille hindoue et la famille chrétienne.*

« Les femmes sont protégées au même titre que les fleurs du chemin, les lianes, les gazelles des forêts, la rosée du matin, et toutes les choses splendides de la création. Leur condition est, sinon efficacement relevée, du moins ornée, fêtée par la loi, qui leur fait de la grâce une obligation civile : « Que les noms des femmes soient « agréables, doux, harmonieux, faits pour « l'imagination, de bon augure, terminés « en longues voyelles, et semblables à des « paroles de bénédiction. » Elles ont, en quelque sorte, un droit poétique, quoique, dans la réalité, leur existence soit étouffée par la polygamie. Car, si dans l'Occident l'union du Christ et de son Église, une, indivisible, est la figure spirituelle, le principe du mariage chrétien : au contraire, en Orient, l'union multiple du dieu et de la nature, les épousailles innombrables et toutes légitimes de Brahmâ, sont la figure et le principe religieux du mariage oriental. L'Indien peut épouser toutes les castes régénérées dont se compose l'État, de même que le dieu a épousé chacune des formes animales, végétales ou brutes dont se compose la hiérarchie de l'univers. Voilà le fondement sacré de la polygamie, qui n'est rien que le principe du panthéisme appliqué à l'institution de la famille; et si l'on suit cette idée, on trouve encore que dans ce mariage du dieu et de la nature, le premier est tout, et le reste n'est qu'apparence, fiction, néant : image de cette triste famille orientale dans laquelle le chef absorbe en

lui tous les droits, toute l'existence, PUISQUE LA MÈRE ET LES ENFANTS, ÉTANT SES PREMIERS ESCLAVES, SONT UN VÉRITABLE NÉANT DEVANT LUI....

« D'ailleurs la véritable famille en Asie, c'est la caste, qui est aussi le trait particulier du droit oriental ; nul ne peut sortir de celle dans laquelle il est né ; chacune a ses rites et ses vertus particulières ; ce qui suppose dans le même Etat plusieurs sociétés établies, assises l'une sur l'autre. » (Edgar QUINET, *Du Génie des religions*, Des religions indiennes.)

CHAPITRE XXXI. — *Tableau vrai du Brahmanisme.*

« Les législations hindoues et les auteurs des « Pouranas, dit Colebrocke (*As. Res.*, VII, « 277), ont accumulé une foule de préceptes « ridicules par leur minutie et souvent par « leur absurdité. Tantôt ils se rapportent à « la diète, interdisent tout à fait plusieurs « aliments, prohibent l'usage habituel de « quelques autres ; tantôt ils règlent la ma- « nière dont on peut accepter la nourriture « qui est présentée, la main qui doit l'offrir, « la feuille sur laquelle il faut qu'elle repose, « l'heure des deux repas du matin et du « soir, les lieux où ces repas sont permis, « ceux où ils deviendraient un crime, et « parmi ces derniers sont toutes les espèces « de navires, ce qui tient peut-être à la « haine de la mer, caractère du sacerdoce « aux Indes comme en Egypte. Ils indi- « quent les convives près desquels il est « licite de s'asseoir (le fils est de ce nombre, « tandis que la femme en est exclue), l'atti- « tude qu'on doit conserver quand on est « assis, le point de l'horizon qui doit fixer « les regards, et surtout les précautions à « prendre pour éviter en s'isolant tout attou- « chement impur. Nous verrons plus loin « l'effet de ces préceptes multipliés sur la « morale qu'elles dénaturent et pervertissent « plus qu'on ne le croit. »

« L'habileté funeste des brahmes, leur invincible ténacité, ont triomphé en dernier ressort et des bienfaits de la nature et des progrès de l'intelligence. Cruellé au milieu d'un peuple doux, stationnaire, malgré le germe de perfectionnement qu'elle contient ; absurde dans ses récits populaires, sanguinaire et obscène dans ses rites, minutieuse dans les devoirs qu'elle impose, monstrueuse dans ses cosmogonies, livrée dans ses hypothèses métaphysiques à toutes les aberrations auxquelles est condamné notre esprit, en dépit et peut-être à cause des formes qu'il se crée pour se diriger, telle est la religion qui pèse sur l'Inde. Son excessive spiritualité ne la préserve ni des notions les plus grossières ni des images les plus repoussantes. . . . . .

. . . . . .

« On pourra nous opposer plusieurs détails ; ceux mêmes que nous avons donnés sur l'influence naturelle du climat de l'Inde serviront à nous combattre avec un avantage apparent ; mais si nos adversaires sont de bonne foi, qu'ils répondent aux questions suivantes : n'y a-t-il pas eu, n'y a-t-il pas encore fétichisme aux Indes ?

« Les prêtres de cette contrée, en se partageant entre diverses doctrines plus raffinées que la croyance du peuple, ne laissent-ils pas peser sur ce peuple une religion publique entée sur le fétichisme ?

« Les principales doctrines entre lesquelles ces prêtres se partagent ne sont-elles pas le théisme, le panthéisme et l'athéisme ?

« Le théisme même ne va-t-il pas se perdre dans des subtilités qui lui enlèvent ce qu'il y a de religieux pour ne lui laisser que ce qu'il y a d'abstrait ?

« Ces doctrines, bien que liées plus ou moins habilement à la religion publique, ne demeurent-elles pas étrangères de fait à cette religion dont elles ne changent ni les dogmes ni les rites ?

« Cette combinaison d'une métaphysique qui se résout souvent en incrédulité dans les classes savantes, avec une superstition toujours grossière dans la masse de la nation, ne produit-elle pas les plus déplorables conséquences ? — N'est-ce pas en vain que le théisme offre aux Indiens un système, tantôt consolant par ses espérances, tantôt sublime dans sa sérénité ? N'est-ce pas en vain que le panthéisme les invite au repos, l'émanation au perfectionnement, la philosophie en général au mépris des superstitions vulgaires ? Les divinités de la multitude ne sont-elles pas des êtres individuels, séparés les uns des autres, que les dévots implorent suivant leur désir du moment : Indra pour les plaisirs des sens, Lachmi pour prospérer dans leurs entreprises, Atri et ces ancêtres pour avoir des enfants, Agny quand ils veulent séduire par la beauté, Roudra quand ils veulent vaincre par la force ? Les brahmes ne persistent-ils pas avec tant d'obstination dans l'enseignement de leurs anciennes fables que ceux de Gangotri racontent encore, que les glaçons des rochers du Gange sont les cheveux de Mahadéva ? L'abbé Dubois n'a-t-il pas vu célébrer la fête de Ragara-Pantchamy en l'honneur des serpents qu'on cherche dans leurs repaires pour leur offrir du lait et des bananes ? Et le Pongol des vaches n'est-il pas une solennité de l'Inde actuelle où les fidèles se prosternent devant ces animaux ?

« Voilà au fond tout ce qui nous importe ; or aucune de ces questions ne peut être résolue par la négation. C'EST DONC BIEN A TORT QU'ON PRÉTEND ÉLEVER LA RELIGION DE L'INDE AU-DESSUS DE TOUTES LES ANCIENNES RELIGIONS, ET QUE LES DÉVOTS D'ESPÈCE NOUVELLE LA PLACENT DE NOS JOURS PRESQUE A CÔTÉ DU CHRISTIANISME. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. VI, ch. 6.)

CHAPITRE XXXII. *Légendes de Bouddha* (352).

« Bouddha est désigné à Ceylan sous le nom

(352) On les a plus d'une fois comparées à l'Evangile.

de Sommonacodom, à Siam sous celui de Godâma, à la Chine sous celui de Fô, quelquefois sous celui de Tamo, représenté au Tibet par le grand Lama. Il n'en a pas moins tous les caractères d'une incarnation indienne, bien que la secte qu'il a fondée ait substitué postérieurement les apothéoses aux incarnations. On reconnaît ces caractères dans les miracles qui établirent sa supériorité sur Bommazo, dieu qui lui disputait l'empire et qui défia imprudemment son habileté. Caché dans le centre de la terre comme un grain de sable imperceptible, Bommazo fut découvert par le regard perçant de Bouddha, qui, sommé de se cacher à son tour, se plaça dans le sourcil de Bommazo même, et laissant son rival le chercher vainement dans les quatre grandes îles et dans les deux mille de moindre étendue, au fond de l'Océan, sur les sommets inaccessibles de Zetchiavala et jusque sur la cime du Mieumo, trompa ses efforts et le contraignit de s'avouer vaincu. Dans une autre légende, Bouddha n'est que Wichnou qui s'incarne pour détruire les tripouras, trois géants féroces habitant des villes enchantées dont les murs étaient d'or, de cuivre et de fer, et qu'ils transportaient à l'aide d'ailes immenses et de l'invocation du Lingam partout où ils voulaient étendre leurs ravages. Wichnou-Bouddha les vainquit par ses prédications et par ses prodiges. Il n'en est pas moins considéré comme l'auteur d'une hérésie détestable, et la malveillance des brahmes éclate dans tous leurs récits. Les dieux du brahmaïsme, après avoir adoré Bouddha presque malgré eux, lui refusent leur aide, et s'il est quelquefois confondu avec eux, le plus souvent son rang d'avatar n'établit entre lui et les trois grands objets du culte des Hindous que des relations accidentelles et interrompues. Cependant cette défaveur jetée sur l'ennemi de la division en castes n'affaiblit point son caractère divin. La différence fondamentale du spiritualisme brahmanique et du matérialisme bouddhiste ne devient perceptible que lorsqu'on laisse de côté les rites publics et les traditions qui motivent ces rites pour s'attacher exclusivement à la doctrine philosophique ou secrète. Du reste, l'extérieur des deux religions, leurs cérémonies, leurs sacrifices, leurs établissements sacerdotaux, leur tendance à la vie contemplative, ont maintenu entre elles une ressemblance que déguise en vain leur haine réciproque.

. . . . . .

. . . . . .

« Les Chéritras ou livres sacrés des uns, ont une analogie évidente avec les poëmes épiques des autres. Le Rama-Kien des Siamois paraît n'être qu'une traduction du Ramayan avec moins de poésie et de charme. Partout dans leurs fictions, comme dans la mythologie orthodoxe, on voit tantôt un pénitent, saisi d'une dévotion mystique à l'aspect d'un figuier flétri, commander aux éléments par ses austérités; tantôt un rajah percé par une lance magique, parce qu'il veut s'approcher d'une belle que cette lance animée a sous sa garde; ici un alligator se plonge dans l'Océan, enlaçant de ses replis une jeune princesse qui échappe par miracle à cet amant redoutable; là un éléphant aspire à la main d'une autre princesse qu'il n'est préservée de cet hymen bizarre que par les macérations d'un solitaire et la valeur d'un héros; plus loin le tigre et le taureau, unis d'une étroite amitié, obtiennent des prières d'un richi la figure humaine. Crichna, Bhagavatti, Rama, se retrouvent dans ces fables sous des noms à peine modifiés. » (Benjamin Constant, *De la Religion*, liv. VI, ch. 5.)

Chapitre XXXIII. — *Athéisme du bouddhisme.*

« Les jeûnes, les austérités, les macérations et les supplices dans lesquels ne devrait se précipiter que la dévotion la plus sincère et la plus exaltée, le brame et le bonze se les imposent : le brame, dont la doctrine secrète est un panthéisme qui ne saurait admettre aucun culte, le bonze, véritable athée, puisqu'il ne reconnaît, sous un autre nom, qu'un monde matériel sans intelligence.

« Fô, disent les bouddhistes,— après avoir enseigné durant toute sa vie, qu'avaient signalée des mortifications admirables, des dogmes revêtus, malgré leur abstraction excessive, d'une couleur religieuse, rassemble près de son lit de mort les disciples qu'il honorait d'une confiance particulière, pour leur déclarer qu'il ne leur avait enseigné jusqu'alors que sa doctrine extérieure. « Ma doctrine secrète, continua-t-il, la vérité unique, le fruit de toutes les méditations de l'intelligence et ce qu'elle découvre par les plus sublimes efforts, C'EST QUE RIEN N'EXISTE : TOUT EST ILLUSION, IL N'Y A DE RÉEL QUE LE VIDE ET LE NÉANT. » Ses auditeurs reçurent avec respect cette confidence, elle devint leur doctrine occulte; mais ils ne cessèrent ni de mettre en tête de leurs ouvrages la même formule que les brahmes, le mot *Om*, symbole des attributs de la Divinité (*As. Res.*, IV, 175), ni de pratiquer des cérémonies et de se livrer à des pénitences dont une foi vive peut seule faire un devoir.

« Le bonze et le brahme, réservant pour eux la doctrine intérieure qui n'annonce à l'homme que l'absorption ou le néant, proclament en public l'immortalité de l'âme individuelle et promettent la félicité d'une autre vie à qui les enrichit et à qui les honore. Cette combinaison dont nous traçons ici les traits fondamentaux diffère ensuite dans les détails suivant les climats, les situations locales, le génie des peuples, leurs habitudes, les hasards mêmes qui influent sur leur destinée. Le fond ne varie pas; nous le prouverons en appliquant successivement les principes que nous avons posés à la religion de l'Égypte et à celle de l'Inde. . . . . .

. . . . . .

« Fô a laissé derrière lui les codes sacrés.

En les lisant, le fidèle se délivre des machinations des esprits immondes, s'ouvre les voies de la rédemption, soustrait son âme à la renaissance, se préserve de la pauvreté, parvient aux honneurs, se guérit des maladies et gagne par la foi le *Nieban* ou *Nivani*, félicité éternelle qui consiste dans l'absence de tout changement, dans la perte de toute individualité, dans l'anéantissement de tout sentiment, de toute connaissance, de toute pensée. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. VI, ch. 3.)

Chapitre XXXIV. — *La base du bouddhisme est la doctrine du néant.*

« De quelque manière qu'on interprète et qu'on torture la doctrine de Fô, LE TERME ET LA BASE DE CETTE DOCTRINE SONT LE VIDE ET LE NÉANT. LES ANCÊTRES DU GENRE HUMAIN SONT SORTIS DU NÉANT, ILS Y SONT RENTRÉS, NOUS Y RENTRERONS TOUS. Tous les êtres animés et inanimés ne sont différents qu'en apparence, comme la neige, la glace et la grêle ne sont que des formes diverses de l'eau. La matière existe seule. La naissance, la mort, le crime, la vertu, les souillures et les purifications sur cette terre, tout est illusion. On peut, si l'on met du prix à éviter le mot d'athéisme, appeler ce système un panthéisme matérialisé; mais il part des mêmes principes que l'athéisme, il aboutit aux mêmes conséquences, et la confidence du réformateur à ses disciples sur son lit de mort, confidence qui, si elle n'est pas un fait historique, exprime au moins le fond du système, dépose contre les subtilités que ses disciples invoquent pour se laver de l'accusation qui leur est intentée par toutes les autres sectes. Néanmoins, chez les bouddhistes comme chez les brames orthodoxes, toutes les hypothèses coexistent, et de plus, par une suite des précautions que nous avons indiquées plus haut, cette classe d'hommes entretient le peuple dans des opinions toutes contraires. Elle se conforme aux rites extérieurs, les vante, les impose, et la tradition nous la montre sortant d'auprès de son maître expiré pour étonner le peuple par l'austérité de ses macérations et la ferveur de ses invocations religieuses. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. VI, ch. 5.)

Chapitre XXXV. — *Tableau vrai du nihilisme bouddhiste.*

« Le pyrrhonisme d'Asie n'est pas celui de l'Occident. En ses plus extrêmes ébranlements le ciel reste peuplé, le doute a encore ses idoles et l'athéisme ses dieux. Le sceptique d'Asie laisse aux siens la puissance plénière sur la nature et sur le temps, il ne leur conteste que l'éternelle durée; et lorsque d'examen en examen, de doute en doute, la philosophie est descendue jusqu'à l'idée du vide, cet abîme, où l'Européen s'arrête en défaillant, n'est pour l'Oriental que le passage à un système de croyance plus épurée. Le néant, pour ainsi dire, outre-passé par l'abstraction, devient un néant fécond qui, renfermant la négation de tout le créé, c'est-à-dire de toute vie, de toute forme, de toute limite particulière, ne laisse subsister que l'absolu, affranchi de toute alliance avec le temps et l'espace, dieu du vide qui, hors de la lumière et des ténèbres, siége par delà le monde sans nul rapport avec lui, aux bornes mêmes de la pensée dans ces régions subtiles où l'esprit de l'homme s'évanouit faute de pouvoir respirer. Jamais le christianisme, au cœur même du moyen âge, n'a porté contre la matière un anathème si absolu, puisque le monde visible n'est pas seulement pour l'Oriental plein de fragilité, d'infirmité, c'est encore une imposture. Il veut arracher le masque dont l'univers se couvre; dans ce temps, qui est l'âge héroïque de la philosophie, l'esprit humain combat véritablement à nu. Pour mieux résister à la matière, il commence par se poser en victorieux aux derniers confins de l'idéal. A cette extrémité, et comme aux antipodes de la nature et de la tradition tout ensemble, il retrouve une autre foi, un autre ciel, un autre dieu, et des derniers efforts de la philosophie pour tout renverser, on voit sortir la révélation de Bouddha, qui compte encore aujourd'hui plus de croyants que le christianisme et l'islamisme. Las de tout croire, l'homme se met un jour à tout nier; par ce chemin opposé, mais suivi jusqu'au bout, il rencontre le même infini dont il ne peut se débarrasser. Comme il avait spéculé sur l'être, maintenant, par ennui du réel, IL SPÉCULE SUR LE RIEN. Il l'enfle, il le gonfle, il le multiplie, il le fouille, il le creuse; arrivé à ce comble du néant, il découvre au fond de cette basse-fosse une nouvelle immensité, tant il est vrai que nier, c'est encore croire. Dans la religion de Brahma il aspirait à saisir, incarner son dieu en toutes choses; dans celle de Bouddha il aspire à le distinguer, à l'éliminer de tout ennemi du réel, dégoûté de l'idéal, adorateur de l'impossible.

« Evidemment le spiritualisme ainsi exalté ne pouvait, à aucun prix, s'accommoder des croyances naïves du panthéisme populaire des Védas, malgré l'interprétation qu'en avaient donnée les prêtres. Qu'y avait-il de commun entre cet Indra patriarcal tel que nous l'avons dépeint, toujours avide de breuvage, et ce dieu subtil, Bouddha, si insatiable de spiritualité, de privations, de renoncements, qu'il se plonge dans le vide pour mieux se purifier des souillures de la lumière et de la vie? Il devait rejeter comme une profanation la lettre trop grossière des livres canoniques, et par là provoquer contre lui la haine réunie des peuples et des brahmanes. Combien une doctrine FONDÉE SUR LA RÉVÉLATION DU NÉANT ne prêtait-elle pas à l'accusation d'athéisme! le moyen qu'il y échappât! Le rapport du brahmanisme au bouddhisme est celui de l'affirmation absolue à la négation absolue : ils se repoussent mutuellement avec la même violence que deux électricités contraires. . . . . .

. . . . . .

Si les monuments connus étaient plus nombreux, il faudrait ici se donner à loisir le spectacle d'une métaphysique qui, en se popularisant, devient une religion. Car on ne retrouve pas dans l'histoire des cultes un second exemple aussi frappant de la manière dont un système philosophique descend dans l'imagination des peuples pour y prendre un corps, un visage, jusqu'à ce que, changeant de nom, il s'appelle légende. Qui consentirait à croire que des empires aussi grossiers ou aussi vastes qu'une partie de la Chine, de Ceylan, de Java, du Tibet, reposent sur cette métaphysique subtile, si l'on ne voyait jusque dans le fond de la Mongolie, cet être impersonnel, cet absolu impalpable, ce Bouddha, ce grand Christ du vide, s'incarner dans le sein de la vierge mongole, sous sa tente, abandonnée au milieu du vide éternel des steppes? A peine né, ce fils du néant se dérobe à sa mère, qui se désole de ne pouvoir seulement le saisir sans toucher la terre; il s'enfuit, il sort de la tente, emporté par l'éléphant bleu; il disparaît, il atteint, il traverse les dernières limites de l'horizon, il s'élance dans les steppes célestes où rien n'existe. C'est de là qu'il domine, éternellement invisible, éternellement impassible, les cieux mongols que régissent à sa place des dieux mortels aux ailes d'oiseaux de proie. Tous attendent une providence, habitent parmi les monceaux de pierres qu'entassent mystérieusement les devins, les pèlerins à l'extrémité des déserts, et les cieux du Tibet éternellement vides pèsent au loin sur des empires aussi vides que leur divinité. » (Edgar QUINET, *Du génie des religions;* Des religions indiennes.)

CHAPITRE XXXVI. — *De la fraternité bouddhiste, comparée à la charité chrétienne.*

« Si maintenant on cherche quelles ont dû être les conséquences sociales de ce dogme nouveau, on trouve d'abord que le bouddhisme est à quelques égards l'opposé du panthéisme, puisque son dieu, loin d'être mêlé à l'univers, est, pour ainsi parler, absent de tout le créé. Dans la trinité des brahmanes les trois personnes composaient une sorte de polythéisme. Trois dieux, ou plutôt trois religions d'origine diverses, ennemies les unes des autres, éternisaient l'idée de la différence essentielle des castes dans l'Etat. Au contraire, dans la religion nouvelle, le premier membre de la triade de Bouddha a seul une valeur réelle, ce qui détruit dans le vif la racine même du polythéisme, et cette unité de Dieu ainsi proclamée dans le dogme a pour conséquence immédiate l'idée de l'unité du genre humain, laquelle entraîne l'abolition des castes. Cette conséquence a été en effet déduite par le bouddhisme avec une intrépidité de logique qui semble n'appartenir qu'à l'Occident. Le christianisme lui-même, dans sa charité la plus pure n'a pas proclamé plus irrévocablement l'égalité de tous les hommes. Le génie oriental veut la faire toucher du doigt : « La « distinction des races, dit un de ces *abolitionnistes* de la haute Asie est marquée « par celle de l'organisation ; ainsi le pied « de l'éléphant est autre que celui du che- « val, le pied du tigre est autre que celui « du taureau ; mais jamais je n'ouïs dire que « le pied d'un soudra différât de celui d'un « brahmane. De même, en ce qui regarde les « oiseaux, on distingue l'aigle, l'épervier, « la tourterelle, le perroquet, par le plu- « mage, le vol, la couleur, le bec ; mais prê- « tres, guerriers, laboureurs, artisans, sont « semblables par la chair, par la peau, par « le sang, par la figure, par les os : tous les « hommes pareils au dedans et au dehors « ne sont assurément qu'une seule caste. » Sans presque changer de mots, c'est le raisonnement que Shakspeare place dans la bouche du juif du moyen âge.

« Telle est la théorie. Mais de ce spiritualisme né du dernier effort de l'homme pour douter que pouvait-il sortir en réalité, si ce n'est une morale négative et une société pour ainsi dire toujours occupée à se dissoudre elle-même? En effet, puisque le dogme exige l'abolition de toute personnalité privée ou collective, cette croyance livrée à elle-même conduit d'abord à la réprobation des idées de nation, de peuple, d'Etat, de gouvernement. . . . . .

. . . . . .

« Le pis est que la conséquence rigoureuse du dogme se résout DANS L'EXTINCTION ABSOLUE DE L'HUMANITÉ ET DE LA NATURE. » (Edgar QUINET, *Du génie des religions;* Des religions indiennes.)

CHAPITRE XXXVII. — *Mythologie du bouddhisme et comparaison de sa théologie avec l'Evangile.*

« Le bouddhisme contient une métaphysique et une mythologie ; la première très-abstraite, la seconde très-abondante et très-confuse. La partie dogmatique du bouddhisme joue naturellement un faible rôle dans le récit du voyageur (353). La partie mythologique et légendaire y joue au contraire un rôle considérable ; c'est d'elle en conséquence que nous devrons principalement nous occuper. Les bouddhistes ne manquèrent certes pas de l'imagination nécessaire pour composer une mythologie. Cependant ils ont trouvé commode de s'emparer de la mythologie toute faite du brahmanisme, sans renoncer à y joindre leurs propres inventions : d'ailleurs c'est du brahmanisme qu'ils sont sortis ; ils ont été d'abord une secte réformée qui, peu à peu, est devenue une religion indépendante et hostile. Aussi ils ne rejettent point Brahma, ils ne l'excluent point du panthéon bouddhique, mais ils lui assignent une place inférieure à Bouddha.

« Cette place varie dans les divers trai-

(353) Le rédacteur du *Foë-Kouë-Ki.*

tés mythologiques. Tantôt on lui donne à gouverner la plus grande des trois agrégations de l'univers, qui contient, avec beaucoup d'autres choses, mille millions de soleils ; c'est ce qu'on peut appeler un pis-aller assez consolant et une retraite fort honorable ; tantôt il est un personnage moins imposant, il est seulement « le premier des vingt dieux qui « sont nommés comme ayant des fonctions « et une protection à exercer à l'égard des « autres êtres. On lui donne le titre de roi, « faible dédommagement du rang de dieu « suprême : — il est strict observateur des « préceptes et sait gouverner la troupe des « brahmanes. » Ici l'arrogance du culte nouveau et triomphant perce à travers les hommages un peu dérisoires qu'elle accorde à l'ancienne divinité détrônée par Bouddha. C'est comme le pacifique royaume du Latium donné au bonhomme Saturne en dédommagement de l'Olympe où s'assied Jupiter.

« Ailleurs, le bouddhisme a pactisé moins arrogamment avec le brahmanisme. Il a conservé à la trinité brahmanique son triple rôle de création, de conservation et de destruction ; seulement il a fait émaner les trois grands dieux, Brahmâ, Wichnou et Siva, ainsi que les dieux inférieurs, du suprême Bouddha. Tels sont les arrangements, et, pour ainsi dire, les traités qu'ont faits ensemble les deux religions. Telles sont les conditions qu'a imposées et les indemnités qu'a octroyées le dieu vainqueur aux dieux vaincus.

« Quant au dogme proprement dit, je ferai seulement remarquer qu'il a produit ce qu'il est dans l'essence de tout dogme fécond de produire, l'hérésie ; il est souvent question, dans le Voyage de Fa-Hian et dans d'autres livres bouddhiques, des philosophes hétérodoxes. Du temps de Bouddha, il y avait déjà, selon la tradition, quatre-vingt-seize sectes d'hérésie; les bouddhistes appellent *vues* les diverses opinions des hérésiarques. Parmi elles, on retrouve les spéculations métaphysiques les plus raffinées ; dans toutes les religions la métaphysique est la mère de l'hérésie. Mais arrivons aux légendes sur Bouddha. L'histoire réelle du personnage qui a fondé le bouddhisme et lui a donné son nom est impossible à retrouver sous l'amas de fables dont trente siècles et trente peuples l'ont surchargée. Jamais la biographie ne fut plus complétement ensevelie sous la légende. La science, en rapprochant les traditions indiennes, chinoises, cingalaises, birmanes, japonaises, tibétaines, tartares, sur l'origine du bouddisme, a pu seulement déterminer avec une grande vraisemblance l'époque de l'apparition de Bouddha, et la fixer vers le milieu du x^e^ siècle avant Jésus-Christ (554). Le Voyage de Fa-Hian confirme cette date, à laquelle d'autres recherches avaient conduit M. Rémusat. Ce voyage change un peu les idées qu'on pouvait se faire sur le lieu d'où le bouddhisme a commencé à se propager. Il place le berceau de cette religion dans l'Inde centrale au bord du Gange, tandis qu'on l'avait à tort transporté dans le Behar méridional.

« Il paraît que Bouddha est né aux environs d'Aoude, et, au sud, sa prédication n'a pas passé le Gange. Voilà à peu près tout ce que l'on peut dire historiquement de ce grand réformateur, dans lequel ses sectateurs ont vu une incarnation divine, incarnation qui a été précédée et sera suivie d'une infinité d'incarnations du même genre, de milliers d'autres Bouddhas.

« De plus, les nombreuses nations qui ont adopté le bouddhisme ont prêté à son fondateur des aventures plus extraordinaires les unes que les autres. L'imagination avait un champ presque illimité pour les produire; car Bouddha a parcouru une série incalculable d'existences. « Le nombre de mes nais- « sances et de mes morts, dit-il, ne peut se « comparer qu'à celui des arbres et des « plantes de l'univers entier. On ne pour- « rait compter les corps que j'ai eus. Moi- « même je ne puis énoncer les renouvelle- « ments et destructions du ciel et de la terre « que j'ai vus. » Ainsi, on n'eut pas à rêver seulement une vie, mais des vies innombrables de Bouddha. Et la légende put se multiplier à l'infini comme le dieu lui-même.

« Bouddha a une biographie antérieure à sa naissance. Il a commencé par être un homme ordinaire, cherchant la sagesse, puis, de degrés en degrés, à travers des millions d'existences, il s'est élevé au rang de boddisatwa (uni à l'intelligence); il a été roi de l'univers; il est monté au ciel de Brahmâ; il a été Brahmâ ; la durée de la vie d'un Brahmâ est de deux régénérations du monde, ou deux mille six cent quatre-vingt-huit millions d'années. Il était à la fois un dieu dans le ciel et sur la terre un saint roi. Mais dans cet état de béatitude, Bouddha est saisi du désir de sauver les hommes.

. . . . . .

« La légende raconte comment Sakya-Mouni, le dernier apparu des Bouddhas, le fondateur du bouddhisme actuel, a été amené à sa résolution d'affranchir l'homme et de sauver le monde.

« Bouddha est fils d'un roi puissant qui, le voyant triste et rêveur, lui a donné trois épouses accomplies. Chacune d'elles a vingt mille vierges à son service, toutes d'une exquise beauté et pareilles aux nymphes du ciel. Malgré ces soixante mille femmes, qui toutes s'occupent à le soigner et à l'amuser par leurs concerts, le jeune prince n'ouvre point son âme à la joie. Il est tourmenté du désir de connaître la vraie doctrine ; les ministres de son père conseillent de faire voyager le prince pour le distraire de sa méditation.

(554) M. Eugène Burnouf lui donne une origine plus moderne. (V. sa savante *Introduction à l'Histoire du Bouddhisme indien.*)

« Mais un Dieu qui veut l'y ramener se place quatre fois devant ses pas, sous un déguisement différent. C'est d'abord sous l'aspect d'un vieillard.

« Le prince demande : *Qu'est-ce que cet homme?* et ses serviteurs lui répondent : *C'est un homme vieux.* — *Qu'est-ce que c'est que vieux?* demande-t-il encore, et on lui fait une peinture énergique et lugubre des misères de cet homme, « dont les organes « sont usés, dont la forme est changée, qui « a le teint flétri, la respiration faible, et « dont les forces sont épuisées; il ne di- « gère plus ce qu'il mange; ses articulations « se disloquent; s'il se couche ou s'assied, « il a besoin des autres; s'il parle, c'est « pour regretter ou pour se plaindre; le reste « de sa vie n'est propre à rien. Voilà ce « qu'on appelle un vieillard. » Le jeune prince, après avoir fait lui-même quelques réflexions sur la vieillesse qu'il compare à un char brisé, revint plus triste qu'il n'était parti. La douleur qu'il avait eue, pensant que tous étaient soumis à cette grave infortune, ne lui permit de goûter aucune joie.

« Le prince sort de nouveau. Son père avait défendu que rien de fétide ou d'immonde se trouvât sur la route. Mais le dieu, qui d'abord s'était déguisé en vieillard, prend cette fois la forme d'un malade gisant au bord du chemin. « Ses yeux ne voyaient « pas les couleurs, ses oreilles n'entendaient « pas les sons, ses pieds et ses mains cher- « chaient le vide; il appelait son père et sa « mère et s'attachait douloureusement à sa « femme et à ses enfants. » Le prince demanda : *Qu'est-ce que ceci?* ses serviteurs lui répondirent : *C'est un malade.* — *Qu'est-ce qu'un malade?* reprit le prince. Ils répondirent : *l'homme est formé de quatre éléments. Chaque élément a cent et une maladies qui se succèdent alternativement.* Suit une peinture de l'état de maladie. Le prince réfléchit que lui-même peut être semblable à ce malheureux; il pense à la triste condition des hommes, et il s'écrie : *Je regarde le corps comme une goutte de pluie; quel plaisir peut-on goûter dans le monde?*

« Un autre jour, le dieu se changea en un homme mort qu'on portait hors de la ville. Le prince demanda : *Qu'est-ce que cela?* Les serviteurs lui répondirent : *C'est un mort.* — *Qu'est-ce qu'un mort?* reprit le prince. Ici, un horrible tableau des suites physiques de la mort. Le prince poussa un long soupir, prononça quelques vers mélancoliques, et s'en revint à son palais, considérant tristement que tous les êtres vivants étaient soumis aux tourments et aux douleurs de la vieillesse, de la maladie et de la mort. Il en était tellement attristé, qu'il ne mangeait plus.

« Enfin, le dieu se déguise en religieux, et révèle au prince la vraie doctrine, par laquelle on s'élève au-dessus des misères de la vie et des vicissitudes de l'être, en supprimant les désirs, et en atteignant, par la quiétude, à la simplicité du cœur. Quand un homme est parvenu à ce point d'abnégation, les sons et les couleurs ne peuvent le souiller, les dignités ne peuvent le fléchir; il est immobile comme la terre, IL EST DÉLIVRÉ DE L'AFFLICTION ET DE LA DOULEUR, ET IL OBTIENT LE SALUT PAR L'EXTINCTION.

« Telles sont les quatre initiations par lesquelles cette curieuse légende conduit le fondateur du bouddhisme à l'absorption suprême, morne refuge offert par cette religion contemplative et mélancolique contre l'agitation, la douleur, la mortalité, essence de la vie.

« Dans la suite de la légende, le dieu emploie un autre moyen pour éclairer Bouddha sur la misère des êtres vivants. Les ministres du roi, voulant toujours distraire le jeune prince, proposent de lui faire voir les travaux de l'agriculture.

« Le prince considérait ceux qui labouraient; en creusant la terre, on en fit sortir des vers..... Un corbeau vint les becqueter et les mangea. Le dieu fit aussitôt paraître un crapaud qui les poursuivit et les avala; puis un serpent à replis tortueux sortit d'un trou et dévora le crapaud; un paon s'abattit en volant et piqua le serpent; un faucon se saisit du paon et le dévora; un vautour fondit sur le faucon à son tour, et le mangea.

« Bouddha est ému de compassion en voyant que tous les êtres vivants s'entre-dévorent ainsi, et ce mouvement de pitié l'élève à son premier degré de contemplation.

« Enfin, de peur qu'il n'hésite encore à se séparer du monde, les dieux appellent l'esprit de satiété dans son palais. Tandis qu'on dormait, toutes les parties du palais furent changées en tombeaux; les femmes du prince et leurs suivantes changées en cadavres, dont les ossements étaient dispersés. Le prince, voyant les salles du palais changées en tombeaux, et, parmi ces tombeaux, les oiseaux de proie, les renards, les loups, les oiseaux qui volent et les bêtes qui marchent; voyant que tout ce qui existe est comme une illusion, un changement, un songe, une voix, que tout retourne au vide, et qu'il faut être insensé pour s'y attacher, fait seller son cheval, et va dans la solitude et la contemplation s'affranchir des douleurs des trois mondes.

« Dans ces légendes poétiques et populaires respirent les deux sentiments qui ont inspiré le bouddhisme, une profonde commisération pour la souffrance universelle des êtres, et par suite une aversion quiétiste pour la vie, un besoin immense d'échapper aux troubles de l'existence, de se plonger, de se noyer dans l'océan de l'infini, pour ne plus sentir à la surface l'agitation des flots.

« Ce qui se rapporte à la conversion de Bouddha est la partie de la légende qui caractérise le mieux la doctrine de son héros. Mais il est beaucoup d'autres récits intéressants mentionnés dans la relation du voyageur chinois, ou rapportés dans les notes

des éditeurs (355). Telle est la naissance merveilleuse de Bouddha issu d'une vierge, événement salué par les dieux, les génies, les prêtres des autres religions, enfin par tous les êtres; telles sont les tentations de diverses natures auxquelles il fut exposé, tantôt par les charmes des trois filles de Jaspe, qui voulaient le troubler dans sa solitude, et que d'un mot il changea en vieilles femmes, de sorte, dit la légende, qu'elles furent obligées de se servir de bâton pour retourner d'où elles étaient venues; tantôt de la part d'un mauvais esprit son ennemi, qui, à la tête de dix-huit cent mille démons, s'efface de l'épouvanter par ses prestiges...

« Ces démons prirent la forme de lions, « d'ours, de rhinocéros, de tigres, d'élé- « phants, de bœufs, de chevaux, de chiens, « de porcs et de singes; on en voyait qui « avaient des têtes d'animaux sur des corps « humains, d'autres qui avaient des corps « de serpents venimeux, et des têtes de « tortues à six yeux; il y en avait à plu- « sieurs têtes, avec des dents et des griffes « crochues; ils portaient des montagnes sur « le dos, faisaient sortir de leur bouche du « feu, des tonnerres et des éclairs. » . . .

. . . . . .

« Enfin, la mort de Bouddha, c'est-à-dire SON ABSORPTION DANS L'ESSENCE ABSOLUE OU LE VIDE INFINI, est une circonstance dont le souvenir revient plusieurs fois dans le récit de Fa-Hian. . . . . .

« Plusieurs des pratiques de dévotion usitées dans les couvents bouddhiques rappellent des pratiques monacales ou ecclésiastiques d'Europe. Le chapelet y est fort en vogue, les cloches y retentissent jour et nuit; chaque monastère a des reliques de Bouddha, ici c'est une de ses dents, là un os de son crâne; c'est son bâton, son manteau, sa marmite; la plus étrange des reliques de Bouddha, c'est son ombre; il y a même quelque traces de la confession. Aucune des observances machinales qu'on a pu reprocher à l'*ascétisme matériel de l'Espagne et de l'Italie* (356) n'approche de l'usage singulier des roues de prière. On colle sur ces roues ou cylindres des morceaux de papier sur lesquels sont écrites divers oraisons. Au lieu de réciter les oraisons, on tourne la roue, et cette opération compte aux assistants comme s'ils eussent récité la prière. C'est prier à tour de bras. Ce que ne dit pas Fa-Hian, c'est que, dans certains endroits, on a tellement simplifié le travail que les roues en question tournent par l'effet d'un poids suspendu, comme un tourne-broche, ou du vent, comme les moulins. Ces dévots sont pour la prière comme était pour la danse cet envoyé persan, qui dans un bal, s'émerveillait de ces gens qui dansaient *eux-mêmes*.... Eux aussi ont trop de la superbe apathie orientale pour prier eux-mêmes. . . . . .

(355) MM. Abel Rémusat, Klaproth et Landresse, traducteurs et éditeurs du *Foë Koué Ki*

« Il ne manque à cette sublime invention bouddhique que l'application de la machine à vapeur : mais les Anglais sont dans l'Inde, et il ne faut désespérer de rien. . . . . .

. . . . . .

« Mais sous ces analogies, qu'on ne m'accusera pas de déguiser, que peut-être on me reprochera tout aussi injustement de faire trop ressortir, SE CACHE UNE DIFFÉRENCE PROFONDE, RADICALE, DONT LES CONSÉQUENCES SE RETROUVENT PARTOUT DANS LES DEUX RELIGIONS, LA DIFFÉRENCE DU THÉISME AU PANTHÉISME. Le Christ est le fils de Jéhovah. Le christianisme a reçu du judaïsme la notion du Dieu auquel nous croyons, du Dieu vivant, du Dieu fort, du Dieu bon, c'est-à-dire du Dieu libre, du Dieu créateur, du Dieu aimant; et le christianisme a été une religion de liberté d'action et d'amour. Le bouddhisme, au contraire, qui n'a pu se dégager du vieux panthéisme indien, au sein duquel il a pris naissance, LE BOUDDHISME N'A JAMAIS CONNU D'AUTRE DIEU QU'UN DIEU MORT; car il est sans individualité, sans conscience de son être; un dieu soumis à la fatalité, car le monde émane nécessairement de son sein; un dieu qui n'aime point, car il n'y a pour lui ni mauvais, ni bon; lui-même ne peut être dit bon ou mauvais, chaque distinction se perdant au sein de sa ténébreuse et indiscernable unité. Aussi toute la tendance morale du bouddhisme s'en est ressentie. Les vertus actives qu'il prescrit n'ont été considérées que comme des degrés inférieurs conduisant à une perfection plus haute; et cette perfection a été L'ANÉANTISSEMENT DE L'ACTIVITÉ HUMAINE. La fin suprême de l'homme a été de perdre le sentiment de son moi, de renoncer à sa liberté, de s'élever au-dessus des affections les plus pures, au-dessus de la distinction du bien et du mal, d'arriver à un état où la différence de l'être et du non-être elle-même disparût, où il ne restât plus, comme le disent les bouddhistes, que le VIDE. Et ainsi cette religion, qui à son point de départ s'adressait aux meilleures tendances de la nature humaine, et se rencontrait avec le christianisme, entraînée par l'idée panthéistique qui la domine, n'a pas plus échappé que les autres religions de l'Inde aux conséquences de cette idée, aux extravagances du quiétisme oriental; s'élevant de sphère en sphère par tous les degrés de la contemplation, elle s'est précipitée à travers les cieux dans un abîme. Le bouddhisme a tenté ce que saint Irénée reprochait aux gnostiques, quand il leur disait : « VOUS AVEZ VOULU DÉPASSER « DIEU ! » (J.-J. AMPÈRE, *Revue des deux Mondes*, 4e série, t. X.)

CHAPITRE XXXVIII. — *Le système religieux gréco-romain au point de vue rationaliste.*

LE RATIONALISTE. — Les Grecs et les Romains ont été calomniés par les Pères de

(356) L'ascétisme de sainte Thérèse et de Bellarmin est-il donc si matériel?

l'Eglise. Ils étaient trop sensés, trop avancés dans les arts, la philosophie et la civilisation, pour avoir sur la divinité les idées grossières qu'on leur attribue. Si quelques intelligences vulgaires prenaient à la lettre les fables du paganisme, telles n'étaient pas les opinions du plus grand nombre, et tous les esprits un peu cultivés n'adoraient en réalité qu'un seul Dieu, créateur et conservateur du monde, qui gouvernait l'univers par des lois d'une sagesse infinie, proscrivait tous les vices et récompensait toutes les vertus. Les monuments de la philosophie grecque, qui sont encore dans nos mains, nous prouvent que c'était là la philosophie de Pythagore, d'Anaxagore, de Socrate, de Platon, d'Aristote, de Zénon. Si dans l'origine on avait pu se méprendre sur le véritable sens de la religion, ces grands esprits dissipèrent bien vite les nuages accumulés par les superstitions populaires; ils proclamèrent hautement dans leurs écoles et en présence du peuple l'unité de Dieu, et ils eurent la gloire d'être ainsi les véritables précurseurs de l'Evangile et les défenseurs de la vérité éternelle que le Père céleste fait briller aux yeux de tous les hommes, sans acception de religion et de nation.

Chapitre XXXIX. — *Gradations de la religion hellénique.*

L'Apologiste. — « 1° La base de ce système était, comme partout, le culte rendu à des objets corporels et aux forces de la nature.

« 2° A la multitude des divinités indigènes se joignirent encore celles qui furent apportées en Grèce, et surtout d'Egypte et de Phénicie par des émissaires du dehors, par les colons, et en général par les relations commerciales avec les nations étrangères. Mais les Grecs n'adoptèrent pas servilement les mythes étrangers; ils les réformèrent d'après leurs propres idées et leur fertile imagination, les entremêlèrent à leurs traditions, les lièrent à l'histoire de leurs héros, et rassemblèrent ainsi des matériaux, confus à la vérité, mais en assez grande abondance pour alimenter la verve des poëtes.

« 3° Car ce furent les poëtes et non pas les prêtres, ni les législateurs, ni les savants qui perfectionnèrent et établirent sur des bases fixes la religion des Grecs. Aussi éloignés du fétichisme grossier que des doctrines métaphysiques abstraites, ils ne s'écartèrent pas des idées qu'enfantait l'imagination ardente du peuple, et leur mythologie devint le tableau vivant de la nature et du monde.

« 4° Il y avait déjà longtemps que l'imagination féconde des Grecs avait peuplé de divinités le ciel, la terre, les éléments et tous les règnes de la nature. Tout ce qui avait mouvement, ou manifestait quelque faculté, leur donnait l'idée d'une vie, et comme ils rapportaient tout à eux-mêmes, c'était l'idée de la vie humaine. L'anthropomorphisme n'a dominé dans aucune religion autant que dans celle des Grecs. Tous les dieux indigènes et étrangers se présentaient à leur imagination sous une figure humaine, tous leurs dogmes symboliques étaient revêtus des formes de l'histoire, tous les hommes distingués étaient divinisés. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, trad. Simon Gunzer, t. I^er.)

Chapitre XL. — *Cosmogonie d'Orphée* (357).

« Une cosmogonie a été conservée sous le nom d'Orphée, mais il faut dans cette cosmogonie distinguer deux éléments : l'un remonte à une haute antiquité, l'autre au contraire appartient aux temps de la philosophie. Les philosophes syncrétiques des premiers siècles de notre ère essayèrent de concilier les anciennes traditions toujours subsistantes qui présentaient, sous le nom d'*Orphée*, un dogme matérialiste au sujet de l'origine du monde polythéiste, au sujet de la nature des dieux, avec les doctrines orphiques de formation plus récente qui admettaient une cause efficiente, unique et intelligente. Ils attribuèrent à Orphée de lointaines pérégrinations comme à tous les anciens sages, ils supposèrent qu'à son retour d'Egypte, le poëte avait remplacé la *théogonie* par les *hymnes* et abhorré son ancienne superstition. De là la fameuse *palinodie d'Orphée*, de là les interprétations spiritualistes de la cosmogonie, interprétations que l'on voulut regarder comme conformes à la pensée d'Orphée, à sa pensée la plus intime. Mais un écrivain chrétien d'un génie plus sévère nous déclare expressément que la doctrine d'Orphée fait naître les dieux et qu'elle place l'origine du monde dans les éléments; lui-même nous fait connaître cette cosmogonie dont on retrouve ensuite les fragments et les autorités dans les livres syncrétiques. Il est vrai que les mêmes écrivains et Athénagore aussi en reproduisent plusieurs versions, mais ces versions ne diffèrent pas essentiellement.

« L'eau est le premier principe de toutes choses. De l'eau croupissante est né *ilys* (le limon), et de ces deux l'animal dragon qui avait une tête de lion et au milieu du corps la face d'un dieu. Ce dieu a nom Hercule ou le Temps. D'Hercule naquit un œuf immense qui, couvé par son père, se rompit en deux parties sous ses efforts. La partie supérieure s'accomplit en un ciel parfait, et l'inférieure tomba et fut la terre. Et ainsi la terre parut déesse au corps divin. Le ciel s'accoupla avec elle, et engendra les femelles Clotho, Lachésis et Atropos, et les mâles aux cent mains, Cattus, Gygès, Briarée, et les cyclopes Brontès, Stéropès et Argus, et il les précipita tous dans le Tartare quand

(357) On a vanté tant de fois la théologie des anciens poëtes grecs, que j'ai cru utile d'en dire un mot

il eut compris qu'il devait être par eux dépossédé de l'empire. Alors la terre irritée lui donna pour fils les Titans.

« Alors la Terre auguste engendra les jeunes Uraniens que d'autres appellent du « surnom de Titans pour qu'ils tirassent « vengeance du grand ciel étoilé. »

« La même cosmogonie se retrouve avec quelques variantes et sous bonne garantie dans un autre écrivain, de sorte qu'on ne peut douter ni de son authenticité en tant qu'orphique, ni de son antiquité qui se révèle à première vue. L'existence du principe humide au commencement des choses, l'action divine de la force et du temps, enfin la production d'un œuf qui contient le monde en germe, ce sont là des idées toutes primitives. Quelques traditions plaçaient l'œuf au premier commencement, ce qui revenait à supprimer le court symbole par lequel Athénagore en explique la naissance, et qui peut-être ne fut ajouté qu'un peu plus tard; mais il faut que cet œuf soit porté sur l'élément humide ou sur la vase. Il n'y a aucune opposition entre cette cosmogonie et quelques idées qu'on trouve ça et là attribuées à Orphée. Si par exemple, trois premiers principes sont mentionnés, *la nuit, la terre, le ciel*, on peut penser qu'au sein de la nuit primitive la terre et le ciel préexistent dans l'œuf dont il n'est pas parlé. Damascius, d'après un disciple d'Aristote, Eudème, attribue aussi la nuit comme premier principe à Orphée et en même temps à Homère. Mais les traditions qui, après avoir supposé le temps avant tout, font ensuite arriver l'air ou l'éther d'un côté comme principe actif formateur théogonique, de l'autre le chaos, hiatus immense qui n'a *ni fond, ni terme, ni place*, comme principe passif, celles-là nous semblent se rapporter à une cosmogonie différente de la première et probablement moins ancienne.

« Quoi qu'il en soit, il est facile de reconnaître dans ces doctrines cosmogoniques plusieurs idées analogues à celles d'Hésiode. Comme dans le poëme d'Hésiode, une théogonie suivait la cosmogonie d'Orphée, et cette théogonie était si conforme aux idées les plus anciennes des Grecs sur les dieux, qu'un païen même au siècle des Antonins n'en parle qu'avec indignation; mais bientôt l'interprétation survint, et peut-être durant le siècle où les orphiques enseignaient l'immortalité de l'âme et l'expiation, leur théologie s'était déjà beaucoup modifiée. » (Renouvier, *Manuel de philosophie ancienne*. liv. II, 1.)

Chapitre XLI. — *Cosmogonie d'Epiménide, d'Onomacrite, d'Eumélus, et d'Acusilas.*

« L'un des plus anciens poëtes grecs est Épiménide le Crétois, contemporain de Solon, surnommé l'*Expiateur*, célèbre par sa longue vie et par un sommeil symbolique de cinquante-sept ans dans une caverne. Ce sage mystique fut appelé, durant une peste, dans la ville d'Athènes, qu'il purifia à l'aide d'autels sans dédicace, de nombreux sacrifices, et peut-être du sang de deux hommes. Rien ne peint mieux et la Grèce et cette époque qu'un appel ainsi fait à un homme, à un étranger qui tient de lui-même sa mission de prêtre. On reconnaît une religion en travail et cette dure *loi de crainte*, sous l'empire de laquelle un peuple regarde tout mal comme une punition, et fait élever des autels sanglants à une divinité inconnue par un inconnu habile dans les secrets divins. Épiménide était extatique, inspiré, en délire, dit-on; il prédisait l'avenir, et passait pour un homme au-dessus de la condition humaine. Il laissa un long poëme théogonique, un autre sur Minos et Rhadamante, un troisième sur les Argonautes, et un traité des sacrifices. L'air et la nuit étaient les principes premiers de sa cosmogonie. Quelques mots, livrés aux interprétations les plus diverses, sont tout ce qu'on peut connaître de ces grands poëmes; mais ces quelques mots seuls prouvent déjà la liberté d'esprit qui présidait aux conceptions des poëtes divins. Si l'air et la nuit étaient les principes d'Épiménide, le feu, l'eau et la terre étaient ceux d'Onomacrite, l'un des auteurs des poésies orphiques, et celui-là même qui fut chassé d'Athènes pour avoir falsifié les prédictions de Musée. Deux historiographes très-anciens aussi, Eumélus et Acusilas, considérés par quelques-uns comme n'ayant fait que changer la forme du poëme d'Hésiode, semblent cependant s'en être écartés, en quelques parties du moins. Acusilas, après avoir pris le chaos pour principe, puis la Nuit et l'Érèbe pour premier couple, leur fait engendrer l'Ether, l'Amour et la Prudence, de sorte que l'Amour ne peut jouer le même rôle dans cette cosmogonie que dans celle d'Hésiode, et la même remarque est à faire, si l'on s'en rapporte à une autre tradition suivant laquelle Acusilas aurait donné la Nuit pour mère à l'Amour et l'Éther pour père. Cet Acusilas était de fort peu antérieur à l'invasion médique et Argien de nation; sa cosmogonie était, comme à l'ordinaire, suivie d'une théogonie. » (Renouvier, *Manuel de philosophie ancienne*, liv. II, § 1er.)

Chapitre XLII, — *Théogonie d'Hésiode.*

« Laissant de côté toute prétention à dévoiler la pensée pure et dégagée de symboles de l'auteur de la théogonie, il est aisé de faire ressortir du seul plan du poëme certains dogmes qui ne furent pas perdus pour les siècles suivants. D'abord nous voyons la *théogonie* enveloppée dans une *cosmogonie*, et cette idée compose déjà tout un système. Les dieux se dégagent du chaos comme le monde, bien loin que leur action soit nécessaire à sa naissance et à son développement; un seul Dieu cependant préexiste comme le chaos, et c'est l'Amour. . . . . .

. . . . . .

« Grâce au principe de l'Amour qui vit dans le chaos, des ténèbres s'élance la lumière, et de la terre le ciel; plus tard sou-

lement, et unie à ce ciel qui est procédé d'elle, la terre produit l'Océan stérile et les sources nourricières, et divers couples dont les dieux, tous renfermés dans *Chronos* et *Rhéa*, font partie. On sait comment ensuite *Chronos* mutile *Ouranos* pour le punir d'avoir plongé ses enfants dans l'abîme, et comment, pour avoir dévoré les siens, *Chronos* est à son tour mutilé par Zeus, son propre fils: L'histoire de ces générations et de ces combats forme le sujet de la théogonie où nous n'avions à chercher ici qu'un principe philosophique; ce principe, nous l'avons trouvé, c'est l'origine de toutes choses dans l'élément inférieur et aveugle qu'une cause de vie, l'amour, élève jusqu'aux éléments développés, et fait apparaître à la lumière avec des formes de plus en plus parfaites. Ce même principe, si naturellement inspiré à des hommes qui n'ont pas encore abandonné la contemplation de la nature pour celle de la pensée, et la mythologie pour la méthode, se trouve être au fond celui d'une ancienne cosmogonie attribuée à Sanchoniaton et aux Phéniciens, et dont quelques idées, mêlées, il est vrai, et en désordre, ont été conservées par Eusèbe, d'après un commentateur grec, Philon de Byblos. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, liv. II, § 5.)

CHAPITRE XLIII. — *Immoralité de la théodicée hellénique.*

« Les Grecs veulent tirer de leurs dieux le même parti que les sauvages de leurs fétiches. L'intérêt vient souiller la nouvelle forme vers laquelle le sentiment s'était élancé.

« Pour supposer que les dieux favorisent nos désirs inconstants, nos passions avides ou effrénées, il faut les imaginer sensibles aux dons, aux sacrifices, aux offrandes. Aussitôt les voilà mercenaires, et tels sont en effet les dieux de l'*Iliade*.

« Ce n'est point la morale, ce n'est point l'équité, ce sont les sacrifices qui décident de leur conduite. Si Minerve protége les Athéniens, c'est qu'ils lui présentent des gâteaux d'un blé pur, des agneaux sans tache, des béliers dont elle se plaît à contempler les cornes dorées; Jupiter est touché de compassion pour Hector, non parce que ce héros défend son père et sa patrie, mais parce qu'il a toujours chargé les autels de ce dieu de vins, de mets et de parfums exquis; Diane, négligée par les Étoliens, envoie contre eux un sanglier furieux; Protée déclare à Ménélas qu'il ne rentrera dans sa patrie qu'après avoir offert des sacrifices aux dieux de l'Égypte. Attirés par le vœu d'une hécatombe, les habitants des demeures éthérées descendent pour intervenir dans les circonstances les moins importantes. Apollon dirige lui-même dans les jeux près du tombeau de Patrocle la flèche de Mérion, dont le rival a négligé d'acheter son assistance. Les Grecs tiennent à leurs dieux le même langage que les sauvages adressaient à leurs fétiches, et dans leurs propres entretiens ces dieux se reprochent mutuellement comme des actes d'ingratitude l'oubli des taureaux, des chèvres et des victimes choisies que les guerriers qu'ils abandonnent avaient immolées sur leurs autels.

« Ainsi la religion est de nouveau pervertie. Le polythéisme n'est plus supérieur au fétichisme qu'en apparence. Les objets que l'on consacre aux dieux sont d'un plus grand prix; mais la relation qui s'est établie entre la divinité et l'homme est la même.

. . . . . .

« Les dieux, par les premières modifications qui se sont glissées dans leur caractère, composent une société d'êtres plus puissants que les mortels et qui vendent à ces derniers leur protection en échange de présents et de victimes. Accordant des faveurs par des motifs intéressés, ils les accordent aux coupables comme aux innocents. Non-seulement les criminels peuvent se flatter de regagner leur bienveillance par des offrandes et des sacrifices, mais les mêmes moyens leur concilient les secours célestes dans les entreprises les plus condamnables. Pandarus promet à Phœbus cent agneaux nouveau-nés s'il le seconde dans sa perfidie. Egisthe suspend dans les temples des présents, prix d'un adultère. Alors toute confiance s'anéantit; les vices des dieux se multiplient par une gradation que le raisonnement rend inévitable, et ils arrivent au plus haut point de perversité et de corruption. De la vénalité ils passent à la perfidie. Les hommes ne sont point sûrs de leur assistance même quand les sacrifices sont agréés par eux. Ils les acceptent et préparent aux suppliants de nouveaux malheurs.

. . . . . .

« Les dieux d'Homère sont ce que nous serions dans nos accès de passion et de violence avec la certitude de l'impunité. Ils ne respectent pas les lois les plus saintes des peuples qui les adorent. Sous ce rapport seul ils s'affranchissent de l'imitation des actions humaines; ils violent jusqu'à l'hospitalité si sacrée dans ces temps barbares, Hercule tue son hôte Iphitus et n'en est pas moins reçu dans l'Olympe. Jupiter savoure à loisir le spectacle du carnage; il se réjouit de voir les dieux se combattre avec fureur; il passe les nuits à méditer des projets funestes; il sacrifie toute l'armée grecque à l'orgueil d'Achille et aux sollicitations de Thétis; il envoie sur la terre Até, sa fille, la source de tous les maux. L'injustice de ce maître du tonnerre est peinte très-énergiquement par Minerve. « Il reviendra, dit-« elle, plein de courroux, dans les cieux, il « nous saisira tous, les innocents comme les « coupables. » Mais Minerve elle-même n'est ni moins cruelle, ni moins perfide. Quand elle veut assouvir sa haine, elle entraîne Hector à sa perte par la ruse la plus révoltante. Elle permet qu'Ulysse et Diomède lui consacrent les dépouilles de Dolon, massa-

crê par eux au mépris d'une promesse solennelle. Elle applaudit ainsi que Neptune à la férocité du fils de Pélée insultant au cadavre de son ennemi vaincu. Apollon recourt pour tromper Patrocle à un artifice dont un mortel rougirait. Les enfants de Latone immolent à leur mère une famille innocente. Junon, pour satisfaire plus librement sa vengeance, livre à son époux les nations les plus adonnées à son culte, les plus soigneuses de ses autels. Tous les dieux poursuivent Bellérophon de leur haine injuste.

« D'autres fois ils se font les instigateurs du crime. Mercure enseigne à Autolycus à dérober avec adresse. Vénus, irritée contre Diomède, corrompt sa femme Egialée ; pour se venger de la mère de Myrrha, elle pousse sa fille au crime. Lorsque Hélène paraît ébranlée par les remords, elle la force à persévérer dans l'adultère, et ce n'est point une allégorie : l'amour n'entre pour rien dans la nouvelle faiblesse d'Hélène ; Vénus l'y contraint par des menaces grossières et presque brutales. Hélène, en cédant à la terreur, adresse à Vénus d'injurieux reproches, et son discours est surtout remarquable par l'idée qu'il donne des rapports que la religion des temps héroïques suppose entre les dieux et les hommes.

. . . . . .

« Les dieux, ainsi rabaissés dans les qualités morales dont le sentiment religieux s'était complu à les décorer, perdent aussi en grande partie les attributs que dans son respect il leur avait conférés : l'infini, l'immensité, l'éternité, l'immortalité même Leur vue s'étend au loin parce qu'ils sont placés au sommet du monde ; mais ils ne voient point tout ce qui s'y passe. Quand ils veulent connaître les événements de la terre, ils y font descendre des messagers qui les leur rapportent. Pour apercevoir à la fois les Troyens et les Grecs, Jupiter se place sur le mont Ida. Pendant qu'il a les yeux fixés sur la Thrace, Neptune, malgré son ordre, porte des secours aux Grecs, et Neptune lui-même aurait ignoré le danger de ces Grecs qu'il favorise si, du haut d'une montagne où il s'était assis par hasard, il n'eût découvert leur flotte menacée et les Troyens triomphants. Ascalaphe est tué à l'insu de Mars, son père, qui n'apprend sa mort que de la bouche de Junon. Minerve, bien que la pénétration dût être sa qualité distinctive, se plaint avec amertume de n'avoir pas prévu l'avenir. Les dieux ne jouissent de la lumière du jour que lorsque l'Aurore la leur ramène ; souvent ils cèdent au sommeil ou succombent à la fatigue. Junon reproche à Jupiter de rendre inutile ses travaux et ses sueurs et les fatigues de ses coursiers. Mercure se plaint d'avoir à traverser l'Océan inhabitable, plaine vaste et déserte que n'embellissent point les habitations humaines. Quand ils veulent mettre une armée en déroute, ils se défient de leur vigueur naturelle, ils ont recours à des moyens qui, tenant de la magie, trahissent d'autant plus l'insuffisance des forces divines ; ils agitent aux yeux des combattants l'égide redoutable qui sème partout la terreur. Sans doute, ils sont en général plus forts que les hommes. Minerve repousse d'un souffle la lance d'Hector, Junon s'indigne de rencontrer des obstacles dans une entreprise qu'un mortel même pourrait achever. Achille reconnaît en frémissant qu'Apollon peut défier sa vengeance ; mais leurs forces n'en sont pas moins limitées. La beauté des déesses est due à l'huile d'ambroisie, à cette huile immortelle qui donne à leurs charmes un nouvel éclat ; la pureté de leur sang à ce que la même ambroisie remplace le froment brisé sous la pierre et la grappe foulée par le vendangeur ; la rapidité de leur marche à la vélocité des merveilleux coursiers qui les traînent, car les dieux ne peuvent agir sur les hommes sans s'en rapprocher, et leur simple volonté ne saurait les transporter d'un lieu dans un autre. Minerve et Mercure ont des sandales miraculeuses qui les soutiennent sur la mer immense et sur la terre qui s'étend au loin. Ils revêtent les formes qu'ils veulent, mais ils sont souvent reconnus malgré leurs déguisements. La seule faculté des dieux qui ne soit pas limitée, c'est celle d'entendre. Ils entendent de partout, bien qu'ils ne voient pas de partout. Les hommes ont besoin qu'ils entendent et n'ont pas besoin qu'ils voient. Un peuple de muets donnerait à ses dieux une vue bien plus longue. . .

. . . . . .

« L'idée de la mort se sépare assez vite des conjectures de l'homme sur l'essence divine ; la mort étant ce qu'il craint le plus, il se hâte d'affranchir les dieux de cette dure condition de sa propre vie. Cependant ceux d'Homère ne sont pas encore immortels dans la signification absolue de ce mot. Les infirmités de la vieillesse ne les respectent pas toujours. Des accidents imprévus, leurs discordes intestines, l'audace des humains peuvent mettre un terme à leur carrière. Hercule vole le trépied de Delphes. Apollon veut le combattre et le tuer, et Jupiter s'empresse de séparer ses deux fils. Vulcain, précipité du ciel par sa mère, ne conserve la vie que grâce au secours de Thétis. Jupiter, trompé par le Sommeil, le cherche dans tout l'Olympe pour le faire périr dans les ondes. Mars, enchaîné par les Aloïdes, gémit treize mois dans un cachot obscur, et déjà sa force était épuisée, lorsque Mercure le délivra. Instruit du sort de son fils Ascalaphe, le même dieu jure de le venger, dût-il mourir de la main de Jupiter. Enfin, suivant l'une des traditions grecques et probablement la plus ancienne, le serment du Styx avait pris son origine dans la supposition que les eaux de ce fleuve étaient mortelles pour les dieux. Dans la suite d'autres traditions remplacèrent celle-ci ; le serment par le Styx devint un engagement inviolable, nous disent Hésiode et Apollodore, parce que Styx, la fille de l'Océan, avait combattu

les Titans rebelles. Ainsi les fables se succèdent quand les idées changent.

« Rabaissés jusqu'à la nature de l'homme, les dieux empruntent ses mœurs et ses habitudes. Vulcain, que Vénus a trompé, redemande à son père les présents qu'il a faits pour obtenir la main de cette déesse infidèle. Jupiter donne la Sicile à sa fille Proserpine. Mars, ayant tué le fils de Neptune, est jugé par un tribunal de dieux sur la colline où l'aréopage tenait ses séances. Apollon chante et prophétise dans les festins célestes comme les rhapsodes et les devins aux banquets des rois. Diane et Apollon, ayant tué le serpent Python, viennent à Egialée pour être purifiés de ce meurtre, et le même dieu, ayant mis à mort un brigand spoliateur de Delphes, se fait expier en Crète. Aussi longtemps que l'usage des chars est peu fréquent parmi les mortels, les dieux vont à pied. Les mers, les montagnes, les déserts mettent des obstacles à leur marche. Ils évitent dans leurs voyages les contrées inhospitalières qui leur refuseraient la nourriture qui leur appartient, nourriture souvent pareille à celle des hommes, ou qui tout au plus n'en diffère que parce qu'elle se compose d'une substance plus pure et plus éthérée.

« Les festins des dieux sont une imitation très-frappante des coutumes terrestres à une époque où les puissances physiques remplissaient exclusivement les moments d'intervalle que la guerre laissait aux chefs des nations. Dans ces festins, les dieux, qui d'autres fois semblent se repaître de la fumée des sacrifices, prennent leur part de la nourriture des hommes. Jupiter aime à s'arrêter chez les Ethiopiens dont la piété lui dresse des tables splendides couvertes de mets délicieux propres à réparer sa force épuisée et à le délasser de ses fatigues. Iris envoyée en message est impatiente de s'acquitter de sa commission pour retourner en Egypte prendre sa part d'un festin. Neptune oublie à table sa haine contre Ulysse, passe en Ethiopie dix-sept jours et n'aperçoit le roi d'Ithaque que le dix-huitième. L'homme ne saurait conserver un respect profond pour de pareils êtres, et leur volonté, cessant d'être respectée, devient importune. Il essaye donc de s'en affranchir, et chez un peuple barbare dont toutes les habitudes sont belliqueuses, l'idée de résister est voisine de celle de combattre, aussi voyons-nous d'audacieux guerriers attaquer les immortels, les blesser, les charger de fers. Otus et Ephialte plongent Mars dans un cachot et l'y laissent languir au delà d'une année. Idas combat Apollon à coups de javelots. Bacchus se dérobe à Lycurgue par la fuite : Laomédon menace Phœbus et Neptune de les transporter dans quelque île éloignée et de les vendre après leur avoir coupé les oreilles. Ces combats ne sont point dans Homère des allégories, mais des traditions parfaitement conformes à l'esprit d'une religion qui ne voyait dans les dieux que des hommes plus puissants. Lorsque Vénus est blessée par Diomède, elle souffre des douleurs cruelles et ne pourrait regagner l'Olympe si Mars ne lui offrait son char et ses coursiers. Quelques moments après ce dieu lui-même n'échappe qu'avec peine au fils de Tydée et peu s'en faut que le coup qu'il reçoit ne le tue ou ne le mutile. Hercule avant son apothéose atteint de ses traits Junon à la poitrine et Pluton à l'épaule ; la flèche déchirante y reste attachée, et le maître des enfers se traîne avec effort, jusqu'au ciel où Péan d'une main habile étanche le sang et guérit la plaie. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. VII, ch. 6.)

Chapitre XLIV. — *Anthropomorphisme du paganisme hellénique.*

« Le caractère qui distingue la nation grecque entre toutes les autres, c'est celui que l'on nomme en théologie *anthropomorphisme;* c'est la croyance à des dieux-hommes doués de formes humaines, de passions humaines. Aucune race ne posséda cette habitude intellectuelle au même degré que la race grecque, dont la religion populaire née du polythéisme d'Homère nous représente dans tout leur naturel les dieux anthropomorphes. Si l'on étudie attentivement l'esprit grec sous toutes les formes de son développement, on y découvrira la pensée de cette importance et de cette grandeur de l'homme que l'anthropomorphisme consacre toujours. Dans les arts, les caractères d'utilité, de solidité, de symétrie, la recherche du pur et du beau sans exagération, l'absence de toute idée de grandeur surhumaine et d'infini, nous révèlent surtout l'esprit grec, et tout cela c'est de l'anthropomorphisme. En politique, la Grèce nous présente des institutions républicaines ; la liberté des cités et celle des citoyens, ses lois, témoignent du plus vif attachement au principe de l'individualité humaine. En morale, nous admirons la liberté presque absolue de l'examen personnel, l'indépendance de la pensée, la fière domination des sages sur la nature et sur les événements et partout nous reconnaissons l'anthropomorphisme. C'est à cette heureuse tendance enfin qu'il faut attribuer les progrès rapides de la méthode de l'analyse de la pensée, des sciences mathématiques et de tout ce qui est psychologie et rationalisme en Grèce.

« Ce caractère, sous le nom *d'esprit* universel, de *division* et *d'inaptitude à toute grande association politique et morale*, a été parfaitement reconnu aux peuples grecs par un homme à qui son tact infini (358) a fait distinguer dans cet esprit un ennemi à combattre. » (Renouvier, *Manuel de philosophie ancienne*, l. II, § 1er.)

(358) J. de Maistre.

CHAPITRE XLV. — *Anthropolâtrie du paganisme hellénique.*

« La grande âme du monde vivait dans le sein azuré de son Jupiter ; il tenait dans sa main la chaîne des êtres, comme le Brahmâ de l'Inde. De la flûte de Pan s'exhalait l'harmonie universelle ; elle avait sept tuyaux pour marquer l'accord des sept planètes. Les immortels jouaient en naissant avec des astres d'or. Sur le mont OEta, les danses circulaires des prêtres figuraient l'orbe invisible des étoiles ; et l'orgie de Bacchus marchait vêtue de la robe traînante d'Asie. Cependant malgré tant de conformités extérieures, on appliquait peu à peu un sens tout nouveau à d'antiques symboles. Jusque-là l'homme n'avait adoré que la nature : il va commencer à s'adorer lui-même. C'est le rite de la Grèce qui se personnifie de mille manières, sous la figure des Olympiens. En leur attribuant ses propres actions, elle les fait complices de son passé. Époques à demi oubliées, génie particulier des races et des tribus, origines, guerres, alliances, tout ce qu'a renfermé la vie sociale dans des temps privés de mémoire, est résumé dans les vies olympiennes, qui se grossissent de chacun des nuages de la tradition. En même temps que les travaux d'Hercule représentent ceux du soleil dans les douze demeures de l'année, ils figurent les travaux de la race des Doriens dans leurs demeures changeantes, depuis la Thrace jusqu'au Péloponèse. Au lieu des pensées immuables de la nature, les pensées capricieuses des peuples remplissent, assiégent, informent peu à peu l'âme des Olympiens. Le dieu vit du souffle de l'homme ; c'est-à-dire que le principe de la religion a changé ; l'orgueil humain s'est relevé ; le dogme de l'incarnation, sur lequel reposait tout l'Orient, a disparu. Ce n'est plus la divinité qui descend sur la terre et qui prend par pitié le visage de l'homme ; c'est l'homme que l'essor de sa pensée élève jusqu'à la région suprême. Du milieu du vil troupeau des êtres, le pasteur Ganymède est emporté au sein de l'infini par l'aigle souverain ; le genre humain boit le nectar ; il s'enivre ; sa volonté devient sa loi, l'héroïsme son dogme. Et comment cette révolution dans les croyances n'aurait-elle pas produit une ère nouvelle dans la société civile ? Le peuple, après s'être couronné sur l'Olympe, pouvait-il chercher ailleurs qu'en lui-même la source légitime de la puissance, de l'autorité, du droit ? Il ne dépend plus, il ne relève plus que de lui-même. Par où l'on voit le rapport de ces religions nouvelles avec la forme politique du monde grec et romain. Appliqué à la vie sociale, le système d'apothéose des races ou de l'humanité tout entière avait pour conséquence évidente le gouvernement de l'humanité par elle-même ou par les races consacrées, ce qui n'est rien autre chose que le système de la démocratie ou de l'aristocratie tant de la Grèce que de l'Italie. La théocratie est remplacée par la république. Athènes et Rome jaillissent tout armées, comme Minerve, du front du genre humain déifié. » (E. QUINET, *Du génie des religions* ; De la tradition.)

CHAPITRE XLVI. — *Adoration de l'homme dans les Césars.*

« On vit la doctrine d'Évhémère passer dans les lois, dans les mœurs, c'est-à-dire, le despotisme dans le ciel sanctionner le despotisme sur la terre. Une suite d'hommes placés au faîte du monde civil, les Césars, grands prêtres de la théologie nouvelle, se proclament dieux de la descendance légitime des Osiris ou des Jupiter ; et en faisant leur apothéose, ils n'étaient rien que des logiciens qui s'appliquaient les doctrines de leur temps en matière de religion, puisque le peuple les plaçait dans le ciel quand ils omettaient de s'y ranger eux-mêmes. N'est-ce pas la conclusion de la plupart des vies des Césars dans Suétone ? Il fut mis au rang des dieux, « non pas de bouche seulement « mais par la persuasion du peuple, » *non ore modo, sed et persuasione vulgi* (359). Le paganisme est-il assez dénaturé ! de chute en chute, le dieu est devenu empereur. Comment s'appelle-t-il ? Il s'appelle César ; puis tombant toujours plus bas, il s'appelle Caligula, Claude, NÉRON ! » (E. QUINET, *Du génie des religions*, De la tradition.)

CHAPITRE XLVII. — *Apologie des mystères du paganisme.*

LE RATIONALISTE. — « Outre la religion dominante et le culte en général, il existait presque partout une *doctrine occulte*, communiquée aussi par les prêtres à un petit nombre d'élus, ou enseignée par quelques philosophes profanes, comme le résultat de leurs recherches. Ce fait, surtout quant à la doctrine transmise par les prêtres, est constaté par l'histoire d'un grand nombre de peuples. Nous entendons par cette doctrine, les *mystères* ; il en est déjà fait mention dans les temps de la plus haute antiquité, et ils exerçaient alors la plus importante influence.

« Il y avait plusieurs sortes de mystères distincts entre eux quant au but et à l'effet. Les uns ne consistaient que dans des cérémonies du culte dont la célébration mystérieuse semblait un hommage plus profond rendu à la majesté divine ou remplissait l'âme d'un effroi religieux. — D'autres mystères consistaient en associations de personnes pieuses qui, par certains actes de dévotion ou par des règles de conduite particulières, tâchaient de s'élever à un plus haut degré de perfection morale. La troisième espèce de mystères était celle dont les initiés, par des études secrètes, avaient acquis la connaissance d'objets qui sont d'un intérêt majeur et éternel, mais dont la révélation est dangereuse aux esprits vulgaires. Il y avait cependant plusieurs degrés d'initiation. Les degrés inférieurs, où l'on se bornait aux

(359) SUÉTONE, lib. I, p. 158

préparations, aux épreuves ou à de vains prestiges tels qu'aux grandes Eleusinies, pouvaient être conférés à un grand nombre d'aspirants, même à des femmes et à des enfants, mais l'entrée du sanctuaire n'était réservée qu'à un petit nombre d'élus. Ceux-ci suffisaient pour empêcher la flamme salutaire de s'éteindre et pour répandre au dehors et dans toute la nation la quantité de lumière qu'exigeaient les conjonctures et l'état général de la civilisation. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, trad. Simon-Guazer, t. Ier.)

Chapitre XLVIII. — *Influence prétendue des mystères sur la formation du christianisme.*

Le Rationaliste. — « Il est vrai que parmi les premiers philosophes, plusieurs et des plus grands furent partisans des mystères, au lieu que plus tard la philosophie témoigna souvent du mépris aux nouvelles sectes mystiques descendues des sectes anciennes. Mais ces sectes méprisées, successivement enrichies et par leur développement propre et par de nombreux emprunts à l'Orient, formaient néanmoins la vraie religion de la Grèce, et cette religion ne fut pas sans influence sur la formation et sur les progrès du christianisme. En résumé nous avons considéré deux formes dans la religion grecque : l'une, populaire, exclusivement anthropomorphique, qui se trouva de bonne heure insuffisante, au moins pour les esprits cultivés ; l'autre, mystique, dogmatique, aux symboles complexes et variés, et qu'il serait difficile de reconstruire à toutes ses époques. Celle-ci eut pour base la doctrine de l'expiation et de l'immortalité de l'âme ; elle fut enseignée dans les mystères et finit par se fondre durant l'ère alexandrine et romaine avec le syncrétisme au milieu duquel la religion chrétienne naquit, grandit, et duquel elle triomphe. » (Renouvier, *Manuel de philosophie ancienne*, liv. II, §. I.)

—

« Dans le chaos des superstitions populaires, il y eut une institution salutaire qui empêcha une partie du genre humain de tomber dans l'abrutissement, ce sont les mystères ; tous les auteurs grecs et latins qui en ont parlé, conviennent que l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses après la mort étaient annoncées dans cette cérémonie sacrée. On y donnait des leçons de morale ; ceux qui avaient commis des crimes les confessaient et les expiaient. On jeûnait, on se purifiait, on donnait l'aumône. Toutes les cérémonies étaient tenues secrètes sous la religion du serment pour les rendre plus vénérables. » (*Philosophie de l'hist.*, c. 23, 37 ; *De la félicité publique*, sect. 1re, c. 2, pag. 155.)

—

« Un instinct de christianisme agitait le monde à son insu. Il y avait déjà des siècles que les mystères des temples de l'Égypte, de la Grèce et même de la Gaule initiaient un petit nombre d'élus au dogme sacré et incommunicable de l'unité de Dieu. » (Lavallée, *Histoire des Français*, t. Ier.)

Chapitre XLIX. — *De la substance des mystères.*

L'Apologiste. — « Les mystères de la secte continrent à la fois et le culte public et les doctrines secrètes de ces croyances. Mais au lieu que chez les nations gouvernées par les prêtres ces deux choses étaient en réalité deux cultes à part, puisque la masse de la nation n'était jamais admise à la connaissance de la doctrine cachée, elles furent réunies dans les mystères grecs, et la portion matérielle et grossière devint un vestibule où les initiés étaient retenus plus ou moins longtemps pour pénétrer ensuite plus ou moins avant dans le sanctuaire. Tous les rites, toutes les pratiques sévères ou indécentes, toutes les doctrines, et dans ce nombre les plus impies comme les plus religieuses, composent dans l'Orient la doctrine secrète des prêtres, la suprématie d'un dieu sur les autres. . . . . .

. . . . . .

« La supposition d'une dégradation de l'âme avant son habitation dans un corps mortel et par un effet de l'impureté de la matière l'espérance de sa réascension graduelle jusqu'à la Divinité, le théisme comme principe et comme résultat du système d'émanation où se perdant au fond dans le panthéisme, le dualisme, l'athéisme, tous ces dogmes, persans, égyptiens, indiens, furent consignés dans les mystères des Grecs. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. XII, ch. 6.)

Chapitre L. — *Doctrine des mystères sur Dieu.*

« Le dualisme, élément essentiel du polythéisme sacerdotal, était l'une des explications des Eleusinies. . . . . .

. . . . . .

« La même hypothèse se reproduisait dans les Mithriaques. Le théisme (360) dépeupla le ciel de ses innombrables divinités pour les remplacer par un seul être invisible, incorporel, ineffable, tout-puissant, mais inaccessible aux vœux et aux prières ; ou le panthéisme, ôtant au dieu du théisme son existence séparée, le fit rentrer dans la substance dont tous les êtres sont formés. L'athéisme lui-même devint partie de la révélation mystérieuse comme une communication dernière, une marque de confiance intime, le résultat d'une étude profonde, un secret infini qui ne se transmettait qu'à un si petit nombre d'élus, avec tant de cérémonies, après de telles préparations, qu'il était entouré d'une obscurité presque sacrée. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. XIII, ch. 4.)

(360) Par ce mot B. Constant entend le déisme.

CHAPITRE LI. — *De la métempsycose dans les mystères.*

« La métempsycose, opinion étrangère à la religion populaire de la Grèce, mais inhérente à celle de l'Egypte et de l'Inde, était l'une des doctrines les plus développées et qu'on révélait avec le plus de solennité dans les mystères. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. XIII, ch. 4.)

CHAPITRE LII. — *En quoi consistait la morale des mystères.*

« L'initiation devient une condition indispensable de la félicité après cette vie ; à ce prix les corybantes flattaient leurs adeptes d'une éternité bienheureuse. Ce sont les mystères, dit Proclus, qui retirent les âmes de cette prison matérielle et mortelle pour les réunir aux dieux. Le but de l'initiation, ajoute Arrien dans Epictète, est d'empêcher que la partie divine de l'homme ne soit plongée dans le bourbier ténébreux et n'éprouve des obstacles à son retour vers la divinité. Aristophane, Eschine et Sophocle, cité par Plutarque, représentent les initiés comme bienheureux. A ce seul titre, eux seuls pouvaient espérer des récompenses dans un autre monde. Les punitions sont le partage exclusif et inévitable des profanes. . . .

. . . . . .

« Les Athéniens se considèrent comme obligés de se faire initier avant de mourir. On initie les enfants dès l'âge le plus tendre, les mourants à l'agonie ; on revêt les morts d'habits d'initiés, d'habits d'hiérophantes...

« Pour graver cette opinion plus profondément dans les âmes, on avait de nouveau recours à des représentations dramatiques. Des troupes d'initiés paraissaient aux yeux des récipiendaires, sur des prairies émaillées de fleurs, comme d'heureux habitants de l'Elysée, environnés d'une lumière brillante et pure, couronnés de lauriers et revêtus de robes d'une blancheur éclatante.

« Les expiations acquirent une merveilleuse efficacité, et ces expiations s'achetèrent..... Les ministres des Orphiques assiégeaient la porte des riches, promettant à quiconque participerait à leurs cérémonies une immortalité durant laquelle il boirait des vins délicieux, la tête chargée de couronnes ; les profanes, couverts de boue, devaient partager les châtiments des Danaïdes. Les Orphiques ajoutaient, à la vérité, que ces traitements seraient la récompense de la justice ou la punition de l'iniquité ; mais un initié dans leur langage était toujours un homme juste, et nul n'était injuste que celui qui avait dédaigné l'initiation.

« Il n'est pas étonnant que les philosophes se soient élevés avec force contre cette partie des mystères. Platon, qui nous a fourni ce que nous avons rapporté sur les Orphiques, se livre contre eux à toute l'amertume d'une vertueuse indignation. Diogène disait qu'il était absurde que des brigands et des meurtriers pussent acquérir, en participant à quelques rites, une éternelle félicité, tandis qu'Epaminondas et Agésilas, faute d'être initiés, seraient précipités au fond du Tartare ; Démosthènes et Théophraste les flétrissaient également. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. XIII, chap. 4).

CHAPITRE LIII. — *Des rites licencieux dans les mystères.*

« La valeur attachée à la continence n'excluait point l'adoration des symboles obscènes. Leur simulacre avait été introduit par les Pélasges ; à Samothrace, l'on montrait aux Thesmophories la représentation du Ctéis. Les canéphores des Dionysiaques portaient dans la corbeille sacrée le phallus qu'on approchait des lèvres du récipiendaire. . . .

Ce fut par les mystères Lernéens qui se célébraient en Argolide en l'honneur de Bacchus que s'introduisit l'usage de placer des phallus sur les tombeaux ; il y fut, comme en Egypte, l'emblème de la force productrice qui tire la vie de la destruction et en même temps celui de l'immortalité de l'âme et de la métempsycose. Ce culte secret était accompagné en Grèce, comme la religion publique chez d'autres nations, des cérémonies les plus licencieuses. De jeunes filles, le sein découvert, formaient des danses obscènes aux fêtes d'Adonis. La débauche qui souillait ces fêtes est décrite complaisamment par Ovide, amèrement par Juvénal, et celle des mystères sabasiens est déplorée pathétiquement par les premiers Pères, Clément d'Alexandrie et autres.

« L'*Aulularia* de Plaute roule sur les aventures d'une fille devenue grosse dans une fête mystérieuse. L'élévation du phallus usitée dans les mystères était un rite égyptien apporté en Grèce par Mélampe (SAINTE-CROIX, *Des mystères*, p. 17). Les indécences du culte de Bacchus à Sicyone (BAYLE, art. BACCHUS), l'obscénité de celui de Cérès et de Proserpine en Sicile (DIODORE, V, 4), où la grossièreté des paroles était prescrite, parce que c'était ainsi, disait-on, qu'on avait arraché un sourire à la déesse au désespoir, l'infamie des mystères sabasiens (CICÉRON, *De Nat. Deor.*, III, 13 ; SAINTE-CROIX, 437-439) sont des faits authentiques. La fable de Pasiphaé, représentée dans les mystères de Samothrace, était la transplantation des plaisirs contre nature que nous avons vu faire partie des cultes sacerdotaux. « Ce « que les mystères d'Eleusis ont de plus « saint, dit Tertullien (*Adv. Valent.*), ce qui « est si soigneusement caché, ce qu'on n'est « admis à connaître qui fort tard, c'est le « simulacre du phallus. » Un passage de Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe, prouve que ces institutions où les modernes ont cherché l'amélioration de la morale et la pureté du théisme, réunissaient la férocité et la licence. « Veux-tu, dit-il, voir les or« gies des Corybantes ; tu n'y verras qu'as« sassinats, tombeaux, lamentations des « prêtres, les parties naturelles de Bacchus « égorgé portées dans une caisse et présen-

« tées à l'adoration. Mais ne t'étonne pas « si les Toscans barbares ont un culte si « honteux. Que dirai-je des Athéniens et « des autres Grecs dans leurs mystères de « Déméter ? » « Notez que l'auteur parle du culte des Toscans en général, par conséquent de leur culte public, et que relativement aux Grecs il parle seulement de leurs mystères. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. XIII, ch. 4.)

CHAPITRE LIV. — *Sacrifices humains dans les mystères.*

« On a nié les sacrifices humains pratiqués dans les mystères, et l'on a soupçonné de calomnie les chrétiens qui avaient imputé à leurs adversaires ces rites odieux. Mais indépendamment du témoignage des historiens et des Pères de l'Eglise, celui de Porphyre, qu'on ne peut soupçonner d'un motif de haine, est positif et irrécusable. « Dans les Dionysies, dit-il, à Chio et à Té« nédos, un homme était immolé en mé« moire de la fable de Bacchus mis en piè« ces par les Titans. » Il était si notoire du temps d'Adrien que les Mithriaques étaient souillées par des rites pareils, qu'il crut nécessaire de les prohiber expressément. Ils subsistèrent malgré sa défense, et les victimes servaient aux extispices. Une ancienne tradition à laquelle Euripide se réfère, fixe le sacrifice d'une fille d'Erechthée précisément à l'époque où les mystères d'Eleusis furent institués. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. XIII, ch. 4.)

DEUXIÈME PARTIE. — *LA PHILOSOPHIE.*

CHAPITRE Ier. — *Apologie des philosophes anciens.*

LE RATIONALISTE. — Les philosophes indiens, grecs et romains, etc., ont professé la religion naturelle, ou le déisme ; ils ont enseigné clairement l'unité de Dieu (361), sa providence, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses de la vie à venir, toutes les vérités essentielles de la morale : en consultant leurs écrits on peut former un système de religion très-complet, aussi parfait et plus utile que l'Evangile. Puisque ces grands hommes en sont venus à bout sans le secours de la révélation, il est donc démontré que la raison humaine est capable de construire ce grand édifice que nous jugeons impossible. Burigny, dans son *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, s'est attaché à prouver ce fait important. (*Examen crit.*, c. 9.)

L'APOLOGISTE. — Les faits vont répondre, mieux que les raisonnements, à ces ingénieuses théories.

CHAPITRE II. — *Panthéisme, quiétisme et fatalisme de la philosophie védanta.*

« Si l'on trouve la védanta en opposition avec toutes les autres doctrines des philosophes indiens, on voit bien comment il en résulte un fondement d'un point de vue particulier ; mais ce serait accorder trop d'importance à cette polémique, que de croire que tout le système de la védanta repose là-dessus. La védanta ne paraît pas être exempte des difficultés qu'elle reproche aux autres systèmes. Nous trouvons aussi, dans les traditions qui sont en notre possession, un grand nombre de contradictions, qui résultent peut-être du mélange de diverses doctrines. Cependant, une opinion générale, qui peut avoir servi de base à la védanta, ressort de ces contradictions mêmes.

« Si la védanta rejetait l'opposition entre le principe matériel et l'âme, C'EST QU'ELLE VOULAIT FAIRE DE LA NÉCESSITÉ UN PRINCIPE DE TOUTES LES CHOSES DANS LE MONDE, et unir ainsi la cause effective et la cause matérielle. Si elle soutient contre la pasoupata que Dieu ne régit ni le monde, ni les corps, ni les âmes, elle pense qu'il est plutôt lui-même dans toutes les choses. Telle est l'idée dominante de la védanta, que Dieu, l'âme suprême, sens pur, raison pure, pensée pure, sachant tout et pouvant tout, est la source de toutes choses, quoique immuable, et qu'il est lui-même répandu dans toutes

(361) Ecoutons sur ce point les judicieuses réflexions de l'abbé d'Olivet : « Tous les anciens philosophes auraient proféré cet acte de foi, *Je crois l'existence de Dieu* : mais, en la réduisant à sa juste valeur, cette proposition dans la bouche de Straton ou dans celle d'Epicure signifie, *Je crois l'existence d'une nature inanimée ;* dans celle des stoïciens, *je crois l'existence d'un principe intelligent quoique matériel ;* dans celle d'Anaxagore ou de Platon, *je crois l'existence d'un esprit infini qui a formé l'univers, mais qui ne l'a pas créé et ne le gouverne point* (*Theol. des philos.*, Conclus., p. 135). » Pendant que les déistes s'évertuent à prouver que les anciens philosophes ont admis un Dieu suprême dans le même sens que les Juifs et les Chrétiens, toute la secte des matérialistes s'élève hautement contre cette assertion ; ils soutiennent que ceux qui ont parlé d'un seul Dieu ont entendu sous ce nom *le grand tout*, la nature entière, ou le monde qu'ils ont divinisé. L'auteur du *Système de la nature* s'efforce de le montrer par des passages de Varron, de Cicéron, de Pline, d'Apulée, de Maxime de Madaure, et par un hymne d'Orphée adressé au dieu Pan. Selon lui, la croyance des philosophes était le panthéisme et non le monothéisme ; l'idée de l'unité de Dieu n'est venue qu'à la suite de l'opinion que ce dieu était l'âme de l'univers ; elle n'a pu être que le fruit tardif des méditations humaines. (*Syst. de la nat.*, t. II, c. 2, pag. 35 et 42.)

choses. DIEU EST TOUT et distinct de tout être individuel, précisément parce qu'il est le tout. IL EST par cela même ET CE QUI EST CHANGÉ ET CE QUI CHANGE. Quand leurs adversaires leur objectent que l'effet et la cause doivent être des choses différentes, la védanta répond par une foule d'exemples qui sont au moins tirés du développement des choses vivantes. Les cheveux et les ongles croissent et sortent du corps animé auquels ils appartiennent, une nature inanimée se convertit en vers. De même que le lait qui contient de la présure se change en fromage, et l'eau en glace, ainsi Brahma prend différentes formes sans moyen extérieur ou sans organe. De même que l'araignée tire sa toile de son propre corps et l'y fait rentrer, ainsi Brahma crée le monde et le détruit. Tout ceci résulte de l'idée qu'un seul et même être vivant et conscient de lui-même produit tout changement dans le monde, et cependant reste le même dans la vicissitude de toutes les propriétés. C'est pourquoi la védanta ne veut voir aucune différence entre ce dont on jouit et l'être qui jouit; c'est pourquoi elle cherche aussi à réfuter l'observation de ses adversaires, que le contraire ne peut provenir du contraire, leur faisant voir qu'ils sont en contradiction avec ce principe, puisqu'ils admettent que le sensible résulte de l'insensible, le grand du petit.

« La védanta trouve, comme on le remarquera facilement, les principaux arguments en faveur de la doctrine dans la supposition DONT LA PHILOSOPHIE INDIENNE EST EN GÉNÉRAL EMPREINTE, SAVOIR QUE LA DIVERSITÉ DES PHÉNOMÈNES NE CONCERNE POINT L'UNITÉ DE L'ESSENCE. Ainsi l'âme n'est pas effleurée dans son essence, quoique les phénomènes les plus divers se passent en elle; ainsi la suprême intelligence ne subit aucun changement dans son être, en conséquence de celui des choses qui sortent de son sein. Sous ce rapport, l'idée de l'identité de l'être est si fermement établie, que c'en est fait par rapport à lui de tout changement qui peut se produire dans l'essence. C'est pourquoi l'on dit aussi de Dieu, quoiqu'il doive tout tirer de son sein et le convertir en toutes choses, qu'il est cependant sans figure et sans forme, inaccessible aux états cosmiques, impassible et immuable, pareil au pur cristal qui reçoit en apparence différentes couleurs, mais qui réellement reste toujours semblable à lui-même. Lumière, il est semblable à celle du soleil ou de la lune, qui paraît différente quoiqu'elle reste constamment la même, selon qu'elle éclaire des objets différents. L'esprit est comparable à l'espace pur dans lequel tout existe et tout change, sans qu'il en subisse la moindre altération. La différence entre ce qui perçoit la perception et ce qui est perçu n'est pas sensible en lui; il est sans diversité; celui qui le regarde sans cesse comme divers meurt.

« Cette opinion n'a rien de contradictoire avec le désaccord de l'ancienne védanta, comme l'appelle Colebrooke, avec la nouvelle, lorsque celle-ci ne présente tout ce qui arrive dans le monde que comme une apparence et une illusion de la Maja. Elle pouvait regarder tout ceci comme phénomène, et même comme fait et action de Dieu; mais elle voulait sans doute dire par là que la diversité et la mutabilité de tous les phénomènes ou actes de Dieu n'apportent en lui aucune manière d'être, et n'expriment point aux autres la vérité de son essence. Chaque phénomène fait seulement connaître qu'il est, sans donner une idée de ce qu'il est. Ils se ressemblent tous à cet égard; ils sont tous, à ce titre qu'ils portent en eux la vérité de Brahma et qu'ils participent à son être. On pourrait cependant dire d'eux qu'ils ne sont pas, par la raison qu'ils ne sont point son essence, et ne l'expriment pas. De là, les mots célèbres : *Tu es lui, ce mien esprit est Brahma; je suis lui.* Il s'appelle en conséquence, tantôt l'éther, tantôt la lumière, tantôt l'œil de Brahma; il est grand et petit, mais tous les contraires qui apparaissent dans le monde sont aussi nés de Brahma; il n'est ni long ni court, ni gros ni petit, ni d'une manière ni d'une autre. Il fait partie de toutes les formes, pénètre tout, sans qu'il ait aucune forme, sans qu'il soit nulle part. Peut-être est-ce par cette raison aussi qu'ils disent que Brahma ne se change pas entièrement en les phénomènes cosmiques.

« Il est donc facile de concevoir comment cette doctrine peut se représenter l'essence divine sous des formes très-sensibles, tout en voulant qu'elle soit conçue indépendamment de ces formes. C'est en conséquence du mode de représentation sensible sous lequel la védanta conçoit l'activité créatrice de Dieu, qu'elle admet tout à fait arbitrairement que la quatrième partie de Dieu est seule descendue dans ce monde et que les trois autres parties ne quittent jamais le ciel. Les sectateurs de cette doctrine conçoivent la création, ou plutôt l'émanation cosmique de Dieu, comme un acte de volonté toute-puissante, sans qu'il se soit proposé par là un dessein particulier. Cette émanation est éternelle et donne naissance à une infinité de mondes différents. Des degrés inférieurs de l'existence découlent des degrés supérieurs. L'éther est d'abord sorti du sein de la divinité; l'air s'est ensuite formé de l'éther, le feu de l'air, l'eau du feu, et la terre de l'eau. Les cinq éléments se résolvent ensuite les uns dans les autres en suivant un ordre inverse, et rentrent ainsi dans Brahma. Tout ce qui compose ce monde émané de Dieu, et qui n'est point l'un de ces cinq éléments, résulte de leur composition. Il faut mettre aussi au nombre de ces choses les enveloppes des âmes, enveloppes qui sont plus ou moins subtiles et dont une plus fine est entourée d'une plus grossière. L'enveloppe la plus intérieure est l'entendement; autour de l'entendement se déroule le sens interne, qui est lui-même entouré des organes du corps.

« Mais l'âme n'est pas conçue par la vé-

danta comme une émanation ou transformation de Brahma, mais bien comme une partie de lui-même. Elle est, par rapport au souverain Seigneur de toutes choses, non comme le serviteur au maître, comme celui qui est dominé à celui qui domine, mais comme la partie au tout. Elle est l'étincelle d'un feu flamboyant, sans commencement et sans fin, comme Brahma. La naissance et la mort ne la concernent point ; ce que nous appelons ainsi, par rapport à l'âme, ne signifie qu'un rapport de l'âme avec l'enveloppe corporelle qu'elle revêt un instant. Dans cette habitation, dans cette union avec le corps, elle souffre, tombe dans les ténèbres, et se trouve soumise à la vertu et au vice. Elle est donc passive, mais cependant pas purement passive, comme l'enseigne la sankhya ; elle est aussi active, car elle est une partie de la force créatrice qui forme tout. Ainsi liée au corps, elle meurt plusieurs fois en passant de corps en corps. Telle est l'agitation constante et le malheur de l'âme. Quand le corps meurt, elle fait sa migration, revêtue d'une forme légère, et s'élève insensible jusqu'à la lune pour y recevoir sa récompense ou son châtiment. Elle est ensuite convertie de nouveau, au moyen des éléments, en plantes et en embryon animal ; elle parcourt ainsi un cercle de métamorphoses, sans jamais arriver au repos, à moins de s'affranchir de la métempsycose par le moyen qu'indique la védanta.

. . . . . .

« Il y a donc plusieurs degrés d'affranchissements dont cette école de théologie philosophique semble s'être fait beaucoup d'idées fantastiques. L'un de ces degrés est représenté comme l'effet d'une force surhumaine, d'un pouvoir magique. On croit aussi que celui qui honore Brahma sous une forme particulière, et non comme Dieu suprême, reçoit sa récompense particulière de ce qu'il a honoré. L'âme est représentée, d'une manière très-sensible, comme s'élevant insensiblement de la région terrestre aux sphères supérieures, à l'aide d'une force divine qui la domine. On admet aussi une union imparfaite du yôghi avec Dieu, union qui doit consister dans l'affranchissement de la métempsycose en cette calpa, c'est-à-dire en ce monde, tandis que l'yôghi y est encore soumis dans d'autres calpas. L'âme y demeure toujours enveloppée d'un corps léger. On pense bien que sur des choses que l'imagination peut se représenter de tant de manières, il peut y avoir des opinions fort différentes.

« Cependant, comme on l'a dit, le moyen d'agir conformément au devoir, dont fait partie une réflexion profonde, particulièrement lorsqu'on est assis, n'est qu'un moyen d'un autre moyen ; il doit conduire à la science, il doit préparer l'âme à la connaissance divine. Mais cette connaissance est l'unique moyen par lequel on puisse atteindre l'entier affranchissement qui conduit à une félicité parfaite. Cette science est le seul instrument qui puisse briser le lien de la passion ; le bonheur ne peut être atteint sans elle. Elle est représentée comme la connaissance immédiate, comme la vue de Brahma, par laquelle il aperçoit clairement qu'il est un avec ce qui découle de lui et avec tout ce qui participe à son essence. Brahma n'est pas connu par perception ; il n'est aperçu qu'en esprit. L'âme doit revenir sur elle-même et se dépouiller de l'ignorance où elle est de son essence, pour que l'esprit brille de tout son éclat dans l'être simple : elle se reconnaît alors comme le Brahma sans tache ; alors elle est unie à Dieu ; la science même doit alors disparaître, puisqu'elle ne fait qu'un avec l'âme. L'âme, semblable à un fleuve qui se jette dans la mer, l'âme se précipite dans Dieu et s'y perd. MAIS DÈS QUE LA SCIENCE EST ATTEINTE, LES PÉCHÉS PASSÉS SONT EFFACÉS, ET LES FAUTES A VENIR RENDUES IMPOSSIBLES. De même que l'eau ne mouille point celui qui connaît Dieu, le nœud du cœur est brisé ; tous les doutes sont dissipés, et tous les travaux passés. IL N'Y A PLUS NI VERTU NI VICE. L'un et l'autre sont enchaînés, et peu importe que la chaîne soit d'or ou de fer, l'éternelle liberté ne les permet plus (362). » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. XII, ch. 5.)

CHAPITRE III. — *Philosophie Nyaya et Vaiséchika.*

Cette philosophie se présente avec un caractère purement scientifique. Kanada, son fondateur, a développé un système atomistique qui ne paraît pas impliquer l'athéisme, comme celui d'Épicure ; mais, comme le fait remarquer Ritter (363), ses idées théologiques nous sont trop peu connues, pour qu'on puisse les apprécier avec une certaine connaissance de cause. Du reste, ce qu'on sait des autres systèmes de la philosophie hindoue permet de supposer qu'elles s'éloignent beaucoup du véritable théisme.

CHAPITRE IV. — *Dualisme, Fatalisme et Quiétisme de la philosophie Sankhya.*

« La nature et l'âme, ou les principes du phénomène corporel et du phénomène spirituel, sont opposées entre elles, de la même manière précisément que leurs phénomènes. Le corporel pur et son principe sont donc conçus comme quelque chose entièrement dépourvu de conscience, comme quelque chose d'aveugle, mais qui agit et forme extérieurement avec ce défaut de conscience, à la vérité sans rien produire de nouveau, mais cependant en changeant constamment de rapports

(362) Sur les systèmes indous il faut consulter COLEBROOKE, trad. G. Panth er. C'est dans cette source qu'ont puisé jusqu'ici les historiens de la philosophie. — M. CHARMA et M. l'abbé BOURGEAT ont écrit d'une manière intéressante l'histoire de la philosophie orientale, mais à deux points de vue différents.

(363) RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, liv. XII, ch. 5.

et de formes, tandis qu'au contraire l'âme est l'opposé de tout cela, et n'a rien de commun avec le principe du corporel, si ce n'est qu'elle est principe comme celui-ci, c'est-à-dire non produit, non devenu. Ainsi, de même que la nature ou la matière est aveugle, de même au contraire l'âme, quant à son essence, est douée de la connaissance; de même que la nature est active et productrice, de même l'âme, quant à son essence, n'est ni cause ni productrice; elle est étrangère dans le monde. Cette doctrine repose donc sur la conscience de l'opposition spécifique entre le corporel et le spirituel, opposition qui est transportée aux principes de l'un et de l'autre, et qui sert ainsi de fondement à un DUALISME RIGOUREUX. La sankhya ne se distingue d'autres doctrines dualistiques qui ne se rapportent au même principe, que parce qu'elle considère le principe du phénomène intellectuel comme multiplicité, tandis que le principe du phénomène corporel doit être une unité qui peut néanmoins revêtir différentes formes.

. . . . . .

« Ce n'est que de l'union de ces deux principes que résulte le monde, d'après la sankhya; mais ces deux principes jouent en cela un rôle opposé, qui est la conséquence de leur nature. L'Oriental, ami du repos, ne devait pas concevoir l'âme de la même manière que le Grec plein d'activité et de vie. Elle n'est pas pour lui une force formatrice, cause de l'ordre et de la beauté dans le monde, dominant et vivifiant la matière; on ne trouve au contraire en elle ni plaisir ni force pour agir : contempler, telle est son essence; le regard seul peut passer d'elle dans les forces aveugles de la nature; elle n'est pas produite, mais elle ne produit pas non plus. Il ne faut jamais perdre de vue, dans l'étude de la doctrine de la sankhya sur les choses et les phénomènes cosmiques, que l'âme n'est absolument pour rien dans leur production, mais qu'elle ne doit être que passive à l'égard des phénomènes que produit la nature en rapport avec elle. L'AME EST SANS ACTIVITÉ OU ACTION : étrangère dans ce monde, elle ne prend que l'apparence de l'action dans son union avec la nature, de même que la nature corporelle ne prend dans son rapport avec l'âme que l'apparence de la passion ou de la sensation. Au contraire, LA FORCE ACTIVE, DANS LA FORMATION DU MONDE, EST L'AUTRE PRINCIPE, LE PRINCIPE NON PRODUIT, MAIS PRODUCTEUR; C'EST UN ÊTRE VIVANT, MAIS QUI SE DÉVELOPPE AVEUGLÉMENT. De même que le lait qui sert d'aliment à l'enfant agit sans conscience, de même la force génératrice de la nature agit sans savoir ce qu'elle fait; elle est comme la danseuse, qui se fait voir au cercle des spectateurs; elle fait en sorte qu'elle soit vue de l'âme; elle exécute une œuvre qui ne peut lui être rendue par l'âme, parce que celle-ci manque de qualités actives. Une image qui est employée à plusieurs fins par les philosophes indiens sert à la sankhya pour expliquer ce rapport. Les deux principes du monde s'unissent l'un à l'autre dans la création, comme l'aveugle et le paralytique, l'un pour conduire et être porté, l'autre pour porter et être conduit. L'âme n'a pas la force de marcher et d'agir; la nature n'a pas la faculté de voir son chemin. Ce qui manque à l'une, l'autre le lui donne; et ainsi résulte d'elles deux la création dans ses phénomènes intellectuels et corporels.

. . . . . .

« L'IDÉE DU DIEU SUPRÊME NE SIGNIFIE POUR CES PHILOSOPHES QUE LE PREMIER ÊTRE PRODUIT. ILS NIENT EXPRESSÉMENT UN DIEU INDÉPENDANT DE LA NATURE. » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. XII, ch. 5.)

CHAPITRE V. — *Système panthéiste et quiétiste de l'Yoga.*

« Nous avons encore un mot à dire sur l'yoga, cette fille présumée de la sankhya. Nous serons court, parce que nous n'avons là-dessus que des documents très-insignifiants.

. . . . . .

« Nous pouvons toutefois signaler l'importante lacune que nous sommes obligé de laisser ici en renvoyant au *Bhagavad-Ghita*, dans lequel doit être exposée la doctrine de l'yoga. Puissent bientôt les sanscritains, qui ont à leur disposition de plus grands trésors, nous donner une explication plus sûre de cette doctrine, car, d'après les indications que nous avons déjà mentionnées précédemment, et d'après d'autres signes encore, on ne peut pas admettre que le Bhagavad-Ghita contienne la philosophie yoga pure.

« La doctrine exposée dans ce poëme se rattache à la sankhya, en tant qu'elle oppose l'âme et la nature, et qu'elle affranchit les âmes de la migration par la connaissance de la nature. Les deux membres de cette opposition sont entre eux comme la matière et celui qui la connaît, comme ce dont on jouit et celui qui en jouit, comme l'acteur et le spectateur. Reste cependant la supposition que la naissance de toutes choses n'a son origine que dans l'union de la nature avec l'âme, que cette union est rapportée à un esprit supérieur qui donne ce monde, qui est le principe de l'âme et de la nature, et qui leur sert par conséquent de lien; car quoique LA NATURE SOIT DITE ÉTERNELLEMENT ET SANS COMMENCEMENT, néanmoins l'idée que Dieu, esprit suprême, ou L'AME SOUVERAINE, est créateur du monde, est dominante, en sorte que le défaut de commencement de la nature ne peut signifier autre chose, si ce n'est qu'elle est en Dieu, de toute éternité; car on regarde généralement comme un principe, que tout ce qui existe est éternellement dans sa cause, de telle sorte que l'action du créateur consiste uniquement à tirer de son propre sein les choses cosmiques pour les faire passer à l'existence; ELLES SORTENT DE DIEU, qui est conçu en conséquence, comme ayant le double attribut sexuel représenté par la cause active et la cause passive, idée qui se repré-

sente souvent dans les doctrines de l'émanation, ou bien cette opinion signifie encore que TOUT CE QUI EXISTE VÉRITABLEMENT DANS CE MONDE DOIT ÊTRE REGARDÉ COMME UNE PARTIE DE LA DIVINITÉ. L'opposition entre le principe et ce qui en est découlé, est indiquée par les idées du simple et du divers. C'est à quoi se rapporte aussi la différence entre l'âme suprême et les âmes isolées dans le monde, mais cependant de manière qu'un troisième membre s'y ajoute, savoir, l'âme non divisée dans le monde, qui est au sommet de la réalité, et dont l'idée ne peut signifier autre chose si ce n'est l'âme particulière en tant qu'elle est parvenue à la connaissance parfaite de son unité et de son identité avec Dieu, et s'est ainsi affranchie des liens du phénomène.

« De même donc que cette opinion s'éloigne de la doctrine sankhya, puisqu'elle ne fait pas dériver les phénomènes des âmes particulières dans leur union avec la nature, quelle que puisse être cette union, mais de l'âme suprême qui embrasse tout, elle doit de même chercher une autre voie pour parvenir à la tranquillité et à l'affranchissement de l'âme. Elle reconnaît, à la vérité, la science des principes comme indispensable à l'affranchissement de l'âme, mais il va sans dire qu'elle entend par là une autre science, non simplement la source de l'essence de l'âme, comme différente de la nature, mais comme la source d'un principe de la nature et des âmes particulières. Il faut ajouter à cela qu'elle suit d'une manière plus fidèle les doctrines des Védas que la sankhya, ce qui fait que la foi est aussi considérée par elle comme une condition de l'absorption en Dieu. CETTE ABSORPTION EST DÈS LORS CONÇUE COMME UNE UNION DE L'AME A DIEU, DANS LAQUELLE MÊME L'AME DEVIENT DIEU ; l'âme est alors souverainement heureuse, elle goûte un repos parfait, repos qui ne doit pas être interrompu par le mouvement des principes qui continuent leur action dans la nature, car ces principes émanant de Dieu ne sont en nous que par l'action divine. Ils agissent conformément à sa volonté, en sorte qu'il est de notre devoir de les laisser se manifester en nous, sans en redouter un trouble dans notre être. Dieu est l'offrande de la douceur, Dieu est la victime, Dieu est le feu de l'autel ; c'est lui qui accomplit le sacrifice, et Dieu est gagné par celui qui n'a en vue que Dieu seul dans ses actions. » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot., liv. XII, ch. 5.)

CHAPITRE VI. — *Conséquences nihilistes de la philosophie hindoue.*

« L'originalité de la philosophie du Gange ne consiste pas dans l'invention du syllogisme ou des catégories d'Aristote. Je la résume tout entière dans cette question, que je vois posée au fond de chaque système : COMMENT L'HOMME PEUT-IL DEVENIR DIEU ? C'est l'excès d'ambition spirituelle uni à l'excès d'humilité, qui est le propre de la pensée indienne. Car en même temps que l'homme, éveillé sous l'arbre de la science, prétend, comme dans la Bible, DEVENIR NON-SEULEMENT ÉGAL A DIEU, MAIS DIEU LUI-MÊME ; d'autre part, cette arrogance est aussitôt troublée par le sentiment contraire; et il s'avoue que pour se déifier il faut d'abord qu'il renonce à la conscience de lui-même, en sorte qu'il ne parvient à s'adorer qu'après s'être anéanti, et que LA CONSOMMATION DU DIEU NE S'ACHÈVE EN LUI QUE LORSQU'IL N'Y RESTE PLUS RIEN DE L'HOMME. Se dépouiller de tous les liens de cet univers, se distinguer de la nature pour mieux échapper à la métempsycose, se fermer le retour dans l'enceinte des choses finies; s'élancer, hors de la région des sens, dans le domaine de l'immuable ; s'y perdre, s'y évanouir, s'y rassasier d'extase, s'y abîmer à jamais dans un quiétisme éternel: tel est le but du sage. Par la contemplation passive de l'être, il devient Brahma lui-même; d'où il suit que moins il a conscience de ses mouvements internes, plus il est près de son apothéose; et que si le sommeil est l'image fidèle de la vie absolue, la mort seule en est le commencement. L'orgueil naissant de la philosophie orientale se cache ici sous l'excès du désintéressement et de la sainte indifférence. . . . . .

« Au commencement, la philosophie indienne est tout orthodoxe; ennemie du raisonnement, elle ne s'appuie que sur l'autorité de la révélation de Brahma; elle ne reconnaît point d'autres vérités que celles qui sont contenues dans les Védas interprétés par les saints. . . . . .

« Enfin il est une dernière époque. Armée de tous les procédés du doute, la philosophie s'insurge contre le dogme; elle met en poudre la tradition, elle peuple le monde de stériles atomes; ACHARNÉE A TOUT DÉTRUIRE ELLE SE DÉVORE ELLE-MÊME. L'INDE ENTRE ALORS DANS SON DIX-HUITIÈME SIÈCLE ; ELLE A SES HELVÉTIUS, SES ENCYCLOPÉDISTES, ET SUR LE SEUIL DES PAGODES SE FONDE LA THÉORIE DU NÉANT ABLOLU. » (Edgar QUINET, *Du génie des religions*, Des religions indiennes.)

CHAPITRE VII. — *Vie et légende de Lao-Tseu.*

« La doctrine de Tao fut coordonnée et fixée par Lao-Tse, qui vivait six cent quatre ans avant notre ère ; il était né de parents agriculteurs, dans le royaume de Thsou, état feudataire chinois, qui forme aujourd'hui les provinces de Hou-Pe et de Hou-Nan. On ne sait rien de sa jeunesse; mais on pense qu'elle fut consacrée à l'étude. A quarante ans il était historiographe et archiviste d'un roi de la dynastie Tcheou. Plus tard il fut investi d'un mandarinat d'un rang inférieur. Animé du désir d'augmenter son savoir, il visita les provinces de l'empire, et fut le premier des philosophes chinois que l'histoire présente comme ayant été chercher des lumières à l'étranger. La sagesse de Lao-Tse attira près de lui un grand nombre de disciples qui recueillaient avide-

ment ses paroles et qui manifestaient pour lui le plus vif enthousiasme et la vénération la plus profonde. L'engouement dont il était l'objet fut poussé à ce point qu'après sa mort il passa pour un dieu, et que sa doctrine toute philosophique fut convertie en une véritable religion. La légende que ses sectateurs ont fabriquée sur son compte dit : « qu'il a précédé la formation du monde ; « qu'il est la pure essence du ciel ; que sa « nature appartient à celle des intelligences « divines ; que, bien que, dans les âges « successifs, il se soit incarné dans des « formes corporelles diverses, il n'y eut ce- « pendant pour lui aucun jour de naissance ; « qu'il étendit et transforma le ciel et la « terre, et qu'il en a opéré et en opérera « le renouvellement pendant des séries de « périodes incalculables. » La légende ajoute que sa mère le conçut par l'influence d'une grande étoile tombante, et qu'elle le porta quatre-vingt-un ans dans son sein. Cette longue grossesse mécontenta le maître qu'elle servait ; il la chassa de sa maison et la força d'errer longtemps dans la campagne. Enfin, s'étant reposée sous un prunier, elle mit au monde un enfant dont les cheveux et les sourcils étaient blancs ; elle lui donna d'abord le nom de l'arbre sous lequel il était né. S'apercevant ensuite qu'il avait les lobes des oreilles fort allongés, elle l'appela *Li-Eulh ;* mais le peuple, à raison de la couleur de ses cheveux, le nomma *Lao-Tse*, vieillard-enfant, et *Lao-Kiun*, vieux prince. (*Voy.* sur cette légende le *Christ et l'Evangile.*)

« De son propre aveu, Lao-Tse n'a rien innové dans la doctrine du Tao. « Je ne fais, « dit-il, qu'enseigner ce que d'autres ont « déjà enseigné avant moi. » Le livre qu'il a laissé a pour titre : *Tao-te-King*, le livre de la raison suprême et de la vertu. Il est écrit en vers irréguliers, terminés par des rimes souvent répétées ; et les maximes qu'il contient sont formulées avec une extrême concision. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. II, chap. 4.)

Chapitre VIII. — *Cosmogonie du Tao-te-King de Lao-Tseu, complétée par les traditions de ses disciples.*

« Suivant le *Tao-te-King*, où se trouve consignée la croyance antique des Tao-Tse, c'est la raison suprême qui a engendré les êtres matériels. « Avant cette génération, ce n'é- « tait qu'une confusion complète, un chaos « indéfinissable ; au milieu de ce chaos il y « avait une image indéterminée, confuse, in- « distincte ; des êtres, mais des êtres en ger- « mes ; un principe subtil et vivifiant, qui « était la vérité ; un principe de foi, Tao, la « raison suprême. Ce n'était qu'un silence « immense, un vide incommensurable, sans « formes perceptibles. Seul, cela existait, « infini, immuable, et circulait dans l'espace « illimité, sans éprouver aucune altération. » C'est de ce chaos que sont issus tous les êtres. Le Tao a produit un, un a produit deux, deux a produit trois, trois a produit tout ce qui est. L'universalité des êtres repose sur le principe féminin, et embrasse, enveloppe le principe mâle ; un souffle fécondant entretient en eux l'harmonie.

« La première création du Tao est le Taï-Ki, principe mystérieux, dont le nom signifie grand comble. Cette métaphore est empruntée de la forme des toits, dont le faîte s'appelle *ki*. « Or, de même que tous les « chevrons sont appuyés sur le faîte d'un « toit, de même aussi toutes choses sont ap- « puyées sur le premier principe. » Les Tao-Sse disent que le Taï-Ki a engendré deux effigies, c'est-à-dire deux matières, l'une parfaite, nommée *yang*, l'autre imparfaite, nommée *yn ;* celle-ci passive, celle-là active ; ou le ciel et la terre, la clarté et l'obscurité, le chaud et le froid, le sec et l'humide, et toutes les autres qualités opposées de la matière, sur lesquelles roule la conservation du monde visible. Les éléments sont le résultat de parcelles yn et de parcelles yang, sorties du Taï-Ki et combinées entre elles. Ces éléments ou (hing) sont le feu (ho), l'eau (choui), la terre (tou), le bois (mon), et le métal (kin) ; ils se confondent avec les cinq planètes : Saturne répond à la terre, Jupiter au bois, Mars au feu, Vénus au métal, Mercure à l'eau. Les planètes ou les éléments, en y joignant le soleil (ge), et la lune (yeu), forment ce que les Tao-Sse appellent *les sept gouvernements*, les sept provinces du monde.

« Lorsque la création fut complète, chacun des cinq éléments a produit une dynastie de rois des hommes. Ces cinq dynasties éteintes, le premier élément en a produit une nouvelle ; le second également, et ainsi de suite ; et cette opération se renouvellera, sans interruption et nécessairement, jusqu'à la consommation des siècles. Sous chaque dynastie, l'élément qui l'a produite exerce sa domination sur le monde ; son avénement se manifeste par des prodiges : avec le règne du bois apparaît un dragon vert ; les arbres et les plantes sont d'une beauté et d'une vigueur extraordinaires ; avec le règne de l'élément igné se montre un corbeau de feu ; avec celui de la terre un immense dragon jaune, et les récoltes sont abondantes ; sous le règne du métal, les mines d'argent ne sont plus assez vastes pour contenir les richesses qu'elles enfantent, et les animaux ont une couleur argentée ; sous le règne de l'eau, enfin, tombent des pluies abondantes ; les fleuves rompent leurs digues et submergent les campagnes.

« La substance des choses engendrées, parut Pouan-Kou ou Pan Kou, le grand architecte des choses de l'univers (*yu-chi*), qui la coordonna et lui imprima les formes.

« Le travail de Pan-Kou dura dix-huit « mille ans. Le ciel s'élevait chaque jour de « dix pieds ; la terre s'épaississait d'autant, « et Pan-Kou grandissait dans la même pro- « portion. L'œuvre terminée, il mourut, sa « tête devint une montagne ; de ses veines « sortirent les fleuves et les rivières ; ses « cheveux poussèrent des feuilles et for-

« mèrent des forêts ; les poils de son corps « furent changés en herbe. » La terre, son ouvrage le plus connu, se nomme le *Royaume du milieu ;* à la surface se dressent cinq montagnes, dont le Kouen-Lun ou le Taï-Kan, avec une ceinture d'arbres tong, occupe le centre. Elle est entourée par la *vallée lumineuse,* dont les quatre points cardinaux sont appelés, savoir : l'orient, *yang-kou ;* le midi, *nan-kiao ;* l'occident, *moeï-kou,* la vallée obscure ; le nord, *yeou-tou,* la cour des ténèbres. Elle est limitée par quatre mers (*lesse-kaï*) ; au sommet du mont Kouen-Lun, près des portes célestes, est une fontaine, *la fontaine Jaune*, dont l'eau donne l'immortalité, et qui est la source de quatre fleuves, dont les flots roulent vers les quatre parties du monde ; dans les dessins qui représentent la formation de l'univers, on voit Pan-Kou le maillet et le ciseau en main, dégrossissant les immenses blocs de granit qui flottent confusément dans l'espace : à travers les ouvertures que sa main a pratiquées, on aperçoit le soleil, la lune et les étoiles. Près de lui sont les quatre animaux sacrés : le dragon (*loung*), reptile aérien ; le ki-lin, quadrupède fantastique qui a le corps du daim recouvert d'écailles, la queue du bœuf, le pied du cheval, et la tête armée d'une corne qui se termine par un bouton de chair ; le fong-hoang, dont le plumage écaillé réfléte les cinq couleurs, et la tortue mystérieuse, portant sur sa carapace l'histoire du monde antérieur, écrite en lettres à tête de crapaud.

« Les *San-Hoang*, ou les trois puissances « productrices, c'est-à-dire le ciel, la terre « et l'homme, succédèrent à *Pan-Kou*. Cha- « cune de ces trois puissances est un assem- « blage de moules particuliers, où se forment « des êtres analogues à cette puissance, et « qui peuvent se modifier, se transformer, « passer dans une classe supérieure ou in- « férieure. Une masse de plomb, une fleur, « un arbre, un animal immonde, un sage, « résultent des mêmes particules de subs- « tances premières jetées successivement « dans les moules divers. »

« A ce triple règne correspondent trois périodes d'une durée de dix mille huit cents ans chacune, et les trois premières d'une révolution complète en douze périodes, après laquelle notre monde épuisé cessera de produire, et rentrera dans le chaos primitif pour se reformer ensuite et subir éternellement des créations et des destructions successives. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. II, chapitre 4.)

Chapitre IX. — *Philosophie égoïste des poëtes gnomiques.*

« Il faut rapprocher des Sages de la Grèce, considérés comme moralistes, toute une classe de poëtes qui vivaient dans le même siècle ou peu après, et qu'on a nommés *gnomiques*, c'est-à-dire sententieux. Auprès de ceux-ci plaçons Ésope, le pauvre esclave, qui dut agir vivement sur les esprits par ses fables dans un temps où l'homme, encore tout près de la nature, pouvait aisément accorder une partie de son intelligence aux bêtes, et, en quelque sorte, les faire à son image, comme il avait fait les dieux dans les poëmes héroïques. La morale si connue d'Ésope a beaucoup d'analogie avec celle des Sages. On y remarque un même genre d'idées, naïves et matérielles, et quelque chose aussi du même égoïsme. Les poésies gnomiques présentent un caractère semblable, pourvu qu'on ait soin d'en écarter les additions postérieures. Solon, Mimnerme, Théognis, Phocylide et Simonide, ont en effet servi plus d'une fois de prête-nom aux syncrétistes, et un poëme entier de Phocylide est évidemment chrétien. Au contraire, si nous retranchons des fragments qui nous sont parvenus, tous ceux qui portent l'empreinte de l'esprit alexandrin, il y reste une pensée très-uniforme qui rappelle fréquemment, même dans Solon, les poëtes érotiques, presque contemporains des gnomiques : Alcée, Sapho, Ibycus, Anacréon. Une seule idée religieuse, vague et telle à peu près que l'anthropomorphisme grec suffisait à la produire, se rencontre dans cette éthique primitive : c'est l'idée de la puissance divine et des châtiments qu'elle peut infliger aux mortels. TOUTE LA MORALE EST, AU SURPLUS, DIRIGÉE VERS LA PENSÉE DES BIENS ET DU BONHEUR DE LA TERRE, et une multitude de sentences est fidèlement représentée par ces quelques vers de Théognis : « Pour éviter la misère et pour la « fuir, précipitez-vous dans la mer du haut « des rochers les plus élevés. » Et ces vers ne sont que la contre-partie d'une prière de Mimnerme : « Veuille la Parque trancher le « fil de mes jours à l'âge de soixante ans, « sans maladie ni douleur. » (Renouvier, *Manuel de philosophie ancienne*, liv. II, § 2.)

Chapitre X. — *Panthéisme et polythéisme de Pythagore et de ses successeurs.*

« L'enseignement religieux de Pythagore et ses relations avec les principaux sanctuaires de son temps ne permettent pas de douter qu'il ait cru à l'intelligence divine et à la Providence. Dieu devait lui apparaître, en soi, comme l'être accompli, l'invariable personne qui réside en la suprême unité, et Dieu dans l'univers comme LA TOUTE VOYANTE LUMIÈRE, LE PRINCIPE DES NOMBRES, LE FEU QUI COURT A TRAVERS LA CRÉATION POUR ANIMER LES INTELLIGENCES, L'AME DU MONDE, EN UN MOT, DONT LES AMES PARTICULIÈRES SONT TIRÉES, comme on le dit plus tard lorsque les mots furent imposés aux idées. Mais quand Pythagore enseignait la religion plutôt que la doctrine du Cosme, il devait parler des dieux, des héros, d'Apollon et de Mercure, de Bacchus et d'Hercule, et non certes de l'unité première et des hypostases divines. De même que l'eau de Thalès ou l'infini d'Anaximandre avaient la puissance de produire des dieux, de même l'éther, éternel élément des âmes, avait fourni les pouvoirs supérieurs à l'homme. Ces dieux, les vrais dieux du peuple, qui n'en a jamais

connu d'autres, pouvaient seuls être en relation continuelle avec la faiblesse humaine, accepter les sacrifices, inspirer les oracles, récompenser ou punir les morts, régler, par la justice et par la loi, l'émission et les évolutions des âmes dans les corps. . . . .

. . . . . .

« Les pythagoriciens nos compatriotes, « écrivait Cicéron, n'ont jamais douté que « nos âmes ne soient parvenues de l'âme « universelle de Dieu. » Entre nous et les dieux et les animaux mêmes, suivant une autre manière de présenter ce dogme, il existe une sorte de communauté, parce qu'un souffle unique gouverne le monde et nous unit avec eux. Toutes les choses se mêlent et s'apparentent les unes avec les autres par le changement des formes, toutes communient en Dieu, et comme dit Virgile :

Esse apibus partem divinæ mentis, et haustus
Ætherios dixere, deum namque ire per omnes
Terras. . . . . .
Hinc pecuaes, armenta, viros, genus omne ferarum
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas.
Scilicet huc reddi deinde ac resoluta referri
Omnia ; nec morti esse locum. sed viva volare
Sideris in numerum atque alio succedere cœlo.

« Écoutons enfin ce vieux poëte latin qui semble pénétré de l'esprit de l'école italique, et qui s'énonce avec tant de force et de précision :

Quicquid est hoc omnia animat, format, alit, auget, creat,
Sepelit recipitque in sese omnia, omniumque idem est pater
Indidemque eadem, quæ oriuntur, de integro atque eodem occidunt.

« Nous avons vu plus haut que cet être universel, envisagé en lui-même, était l'unité, en tant que cette unité se brise, il est l'univers et l'ensemble des êtres ; et enfin, parce que cette unité est à la fois la lumière, le feu qui vivifie et l'intelligence qui gouverne et qui ordonne, il est la providence du monde. Dieu est donc, selon l'école d'Archytas et de Philolaüs, la cause, la nature et la fin de tous les êtres en ce qu'ils ont de réel ; et c'est l'opposition du vide infini à la monade, ou, comme nous dirions aujourd'hui du néant à l'être, qui est le principe de la manifestation divine appelée monde.

« Il est cependant une place réservée dans cette doctrine, comme dans l'empirisme ionien, pour la pluralité des dieux. Ces atomes animés qui voltigent dans l'air ne sont pas seulement pour les pythagoriciens des âmes humaines séparées de leur corps, mais ils sont aussi, en très-grand nombre, des âmes héroïques et divines ; les songes nous viennent d'elles ; et par leur moyen a lieu la divination. Elles influent sur la santé des animaux et de l'homme ; et les pratiques d'expiation et de purification se rapportent à elles. Quant aux grands dieux de la Grèce, on pouvait placer leur vie dans les corps célestes, en donnant à Jupiter le feu central et le soleil à Apollon. IL NE PARAÎT MÊME PAS QUE LES PYTHAGORICIENS AIENT PRIVÉ LES DIEUX DES FONCTIONS QUE LEUR DONNAIT LA MYTHOLOGIE, puisque Mercure était pour eux le collecteur des âmes dans les éléments, leur ordonnateur et le ministre des peines et des récompenses, » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. I.)

CHAPITRE XI. — *Anaxagore donné comme inventeur du théisme.*

LE RATIONALISTE. — « Anaxagore fut regardé comme le premier qui eut émis l'idée d'une intelligence créatrice au-dessus du monde.

. . . . . .

« L'intelligence est pour lui le premier principe, seule, simple et nette entre toutes choses, et à ce principe il donne deux attributs, la connaissance et le mouvement : *l'intelligence*, dit-il, *a mû l'univers*. Ailleurs, enfin, Aristote prête cette belle parole au philosophe : « *Ce qui pense doit être sans mélange, afin de commander, c'est-à-dire afin de connaître*. Cette unité suprême, cause de l'ordre et de la création, on la nomma plus tard Dieu, entendement divin. Mais Anaxagore la nommait intelligence, esprit, νοῦς, et il lui reste, comme on sait, un glorieux sobriquet de ce nom qui dominait son ouvrage. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. I.)

CHAPITRE XII. — *Des prédécesseurs d'Anaxagore.*

L'APOLOGISTE. — « Avant d'aller plus loin dans la doctrine d'Anaxagore sur les parties primitives des choses, il est nécessaire de se pénétrer de ses idées sur la force motrice. Il appelait cette force *esprit* (νοῦς). D'où lui vint l'idée que l'esprit est le principe moteur et ordonnateur dans le monde ? c'est ce qu'on expliquera facilement par le degré de développement que l'esprit grec avait atteint de son temps. Car déjà dans les physiciens précédents, comme dans Anaximène, nous avons trouvé qu'on cherchait dans l'âme le principe qui anime et qui meut le monde, que ce principe joue un assez grand rôle dans les activités rationnelles créées par Diogène d'Apollonie à peu près du temps d'Anaxagore, et qu'avant cette époque même Héraclite et Xénophane, dont nous connaîtrons plus tard la doctrine, avaient déjà cherché le principe de toutes choses dans un être intelligent (364). CETTE PARTIE DE LA PHILOSOPHIE D'ANAXAGORE NE PARAÎT DONC PAS ÊTRE UN AUSSI GRAND PROGRÈS QUE L'ONT CRU UN GRAND NOMBRE D'ÉCRIVAINS ; elle repose sur le même principe qui servit de base aux autres doctrines analogues, dont nous avons déjà parlé, je veux dire, sur la connaissance que l'ordre des choses du monde doit avoir sa raison dans un être intelligent. L'affinité de ces opinions s'apercevra facilement, si l'on fait attention qu'Anaxagore ne distinguait pas entre l'es-

(364) Cela n'a rien de surprenant, car cette idée était traditionnelle.

prit et l'âme ; et surtout si l'on remarque qu'il appelait l'esprit la cause du beau et du juste ; car, comme l'action d'ordonner était, suivant lui, l'occupation de l'esprit, et comme, pour établir l'ordre, il faut voir dans le passé et dans l'avenir, il donna aussi à l'esprit la vue du passé et de l'avenir. Nul doute qu'il n'ait pensé, à cette occasion, au mouvement régulier des astres. Cette contemplation lui était si agréable, et la science de la nature avait pour lui un si vif attrait, qu'il pensait que la vie était un plus grand bien que le néant, par cela seul que nous pouvons contempler le ciel, le cours du soleil et de la lune.

« Il semble qu'Anaxagore a voulu fonder sa doctrine, que l'esprit est la force motrice, d'une manière assez raisonnable, et qui prouve quelque dialectique, puisqu'il combat les deux suppositions extrêmes : l'une, que le hasard n'est qu'une cause motrice, car le hasard est la cause inconnue à l'esprit de l'homme, et l'autre, que le monde est régi par le destin ; car le destin n'est qu'un mot vide de sens. En rejetant ces deux hypothèses, il se trouve naturellement conduit à reconnaître qu'une cause intelligente supérieure gouverne tout dans le monde. » (RITTER *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. III, ch. 8.)

CHAPITRE XIII. — *Imperfections ridicules de la théodicée d'Anaxagore.*

« Nous trouvons que la puissance indépendante de l'esprit était limitée par Anaxagore ; et comme, en général, il ne prend pas la conception d'infini dans son acception stricte, la puissance de l'esprit ne devait donc être pour lui qu'une puissance limitée, puisque, suivant son point de vue dualistique, l'esprit n'a pas sous sa puissance la qualité immuable des éléments primitifs, mais qu'il y est au contraire asservi dans la formation du monde. L'activité de l'esprit est donc réduite à l'ordonnation des éléments de différentes espèces par le mouvement (κοσμεῖν, διακοσμεῖν), de telle sorte que la raison de toute existence dans le monde ne se trouve point dans l'esprit. Ce qui a été la cause de plusieurs objections déjà élevées parmi les anciens, contre le système d'Anaxagore, c'est qu'il ne fait pas organiser les choses par l'esprit, qu'il n'en fait pas la cause de l'arrangement du monde, donnant la préférence à l'air, à l'éther, à l'eau, et à mille autres choses qu'il est absurde de charger d'un pareil rôle ; que L'ESPRIT N'EST POUR LUI QU'UN INSTRUMENT POUR LA FORMATION DU MONDE, et qu'il ne le fait servir que pour répondre à la nécessité de cette formation, tout le reste ayant d'ailleurs plus de part à l'arrangement des choses, que l'esprit lui-même.

. . . . . .

« Suivant lui, l'esprit n'a d'abord mis en mouvement que peu de choses, ensuite davantage, et ainsi de plus en plus ; mais le mouvement même, qui est essentiellement circulaire, sans doute par la considération dominante du point de vue astronomique, favorise, accélère la propagation du mouvement et de la séparation ; ou comme Anaxagore s'exprime lui-même à ce sujet : « Lorsque l'esprit eut commencé un mouvement, « il isola tout ce qui était mû, et tout ce qu'il « mit en mouvement il le sépara ; mais la « circulation des choses mues et isolées les « fit encore séparer bien davantage. » Or, il semble d'après cela que l'esprit est la première cause de tout mouvement, mais qu'il ne met pas de suite toutes choses en mouvement avec une puissance illimitée ; au contraire, il meut peu de choses d'abord, puisque son action ne peut commencer que sur de petites masses ; mais ce qui a une fois été mu reste en mouvement et propage lui-même le mouvement, afin que l'action de l'esprit puisse passer à d'autres parties de la masse encore en repos.

. . . . . .

« Si maintenant nous faisons attention que l'esprit n'est né ni ne peut être conçu inactif, on apercevra clairement qu'Anaxagore s'était fait l'idée d'une formation du monde sans commencement. Néanmoins, Aristote fait dire à Anaxagore que l'esprit agit depuis un certain temps, et que le mouvement a succédé à un repos qui avait toujours duré. C'est en conséquence de cette conception du mouvement qu'Eudème demandait aussi qu'est-ce qui empêche qu'un jour l'esprit ne fasse cesser tout mouvement ? Le fondement de ces deux manières de concevoir le mouvement, c'est l'opinion qu'il n'est pas de l'essence de l'esprit de mouvoir et d'ordonner les choses. Mais si cette opinion n'était point celle d'Anaxagore, il ne resterait plus qu'à supposer qu'Aristote s'en est tenu aux expressions littérales de ce philosophe relativement à un état antérieur d'immobilité absolue, et à un commencement d'activité motrice de l'esprit ; et il faudrait partager l'opinion de Simplicius, qui pense qu'Anaxagore n'a parlé d'un commencement du mouvement que par esprit de méthode, c'est-à-dire pour expliquer génériquement la formation du monde.

« Dès qu'Anaxagore fut entré dans la considération des phénomènes particuliers de la nature, il dut chercher à confirmer par là ses principes généraux ; mais sans doute qu'il ne sut que faire de l'esprit pour expliquer ces phénomènes, parce que déjà la ferme concaténation des éléments primitifs sensibles semblait exclure toute explication rationnelle des propriétés de ces éléments. Aussi ne voit-on nulle part qu'une conception féconde se soit présentée à Anaxagore, suivant laquelle il eût pu déterminer l'action de l'esprit. C'est même là ce qui a été cause que les anciens l'ont accusé de peu de conséquence dans son explication de la nature. Nous trouvons, en effet, que toutes celles de ses explications physiques qui nous ont été transmises, sont absolument sans aucun retour à l'esprit ; elles consistent toutes à rattacher phénomène à phé-

nomène d'une manière très-arbitraire, suivant l'expérience limitée d'alors.

. . . . . .

« Sa cause motrice même, l'esprit, intervient dans l'explication de la vie animale ; car, pour lui, L'ESPRIT NE DIFFÈRE PAS AU FOND DE L'AME ANIMALE, et il semble moins avoir établi qu'interprété une différence entre ces deux choses, lorsqu'il dit que la cause générale motrice, c'est l'esprit, et la cause particulière motrice dans un système particulier d'homéoméries, c'est l'âme. Il faut remarquer comment, dans la contemplation des êtres animés, IL DIVISE EN QUELQUE SORTE L'ESPRIT, et parle d'un petit et d'un grand, ou comment il dit aussi que tout esprit est égal à tout autre, comme s'il n'y avait pas un seul esprit, mais plusieurs qui fissent mouvoir le monde. Il ne faut assurément pas prendre ces expressions à la lettre, mais elles démontrent cependant qu'Anaxagore n'a pas embrassé d'une manière plus étroite l'unité de l'esprit moteur, que l'unité de la masse infinie qui reçoit le mouvement. Si l'on suit les traces de sa doctrine, où il traite de cette identité de l'esprit et de l'âme, on avouera que l'idée qu'Anaxagore se faisait de l'esprit infini n'était pas exempte d'un grand nombre de déterminations limitatives. C'était d'ailleurs une suite naturelle de son dualisme, qui ne pouvait pas refuser une certaine réaction de la chose mue sur la force motrice. Aussi trouvons-nous qu'il concevait l'esprit dans la dépendance de la masse corporelle à laquelle il est uni, puisqu'il considérait le sommeil comme un effet du corps sur l'âme. Et, en général, il était impossible qu'il n'eût pas des idées indignes de la force de l'esprit, puisqu'il considérait comment l'esprit, qui est pour lui partout identique, paraît entravé par les corps dans les phénomènes finis des êtres animés. La chose devait d'autant plus lui apparaître ainsi, qu'il avait étendu plus loin l'action de l'esprit, la trouvant non-seulement dans les hommes, mais encore dans les animaux et dans les plantes; car les plantes sont des êtres vivants enracinés dans la terre, doués de désirs, de plaisir et de peine, et même d'intelligence et de connaissance. Comme si Anaxagore eût complétement méconnu l'activité indépendante de l'esprit, telle qu'elle est du moins dans les êtres vivants; il semble presque qu'il ait fait dépendre tout développement intellectuel de la formation des organes corporels. Du moins une expression très-déterminée rappelle à ce sujet comment il cherchait à expliquer l'activité intellectuelle des êtres vivants par la composition mécanique du corps. Car, remarquait-il, quoique les animaux non raisonnables aient quelques avantages sur l'homme dans certaines parties, celui-ci est cependant le plus raisonnable de tous, parce qu'il a des mains, et qu'il peut, par ce moyen, et à l'aide de l'expérience, de la mémoire, de la science et de l'art, faire servir tous les autres animaux à son utilité. Il est facile de voir par là quelle idée Anaxagore se faisait d'une intelligence particulière, fût-elle conçue comme partie de l'esprit universel, quelle idée il se faisait de l'esprit universel lui-même : il le concevait comme une force dépendante de la composition des corps. Il fut, je crois, conduit à cette opinion, parce qu'il conçut sa doctrine sur l'esprit dans le but d'expliquer la nature animée. » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. III, ch. 8.)

CHAPITRE XIV. — *Curieux jugement de Socrate et d'Aristote sur Anaxagore.*

« Comme des fous, disait Socrate, les philosophes répondent oui et non sur les questions les plus claires, et il faisait l'énumération de tous ces jugements insensés ; il cherchait à montrer en même temps que la recherche des causes matérielles n'était bonne qu'à engendrer le doute, et il reprochait à Anaxagore de ne lui avoir su donner qu'une espérance, avec son νοῦς qui laissait tout à faire à de stupides éléments.

. . . . . .

« Platon fait dire à Socrate dans un de ses dialogues, que, séduit d'abord par la pompeuse annonce d'Anaxagore, il avait cru apprendre de lui en quoi consiste le bien de chaque chose et de toutes, et quel est ce *mieux* que l'intelligence ordonnatrice s'est proposé de construire ; mais qu'il avait été bien désappointé lorsque, au lieu de la science du bien et du mal, il ne s'était vu offrir que la science de l'air, de l'éther et de l'eau et des autres niaiseries de ce genre : ainsi ferait un savant qui, pour expliquer l'état de Socrate assis et attendant le supplice, étudierait la construction des os et des muscles de Socrate. Aristote, à son tour prétend qu'Anaxagore emploie bien l'intelligence comme une machine pour la génération du monde, mais que, du reste, il ne l'appelle à son secours que pour les cas indispensables, et quand il n'aperçoit pas d'autres causes. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. I.)

CHAPITRE XV. — *Socrate au point de vue rationaliste.*

LE RATIONALISTE. — « Ce n'est pas sans émotion qu'il nous est donné de nous représenter, en remontant vingt-deux siècles, l'admirable intelligence de ce sage, en qui la vie et la philosophie étaient si intimement unies : étrange personnalité, mais la plus forte peut-être et la plus accomplie au sens moral, que nous trouvions dans l'histoire. Il est beau de contempler dans un seul homme, en leur vivante origine, la force et la simplicité des cyniques, la douceur d'esprit des cyrénaïques, les idées et le culte du beau de Platon, l'analyse et les définitions d'Aristote, la religion des stoïciens, le dur scepticisme de Pyrrhon, le scepticisme doux de la nouvelle académie, la vertu d'Épictète et la morale de Jésus. Représentons-nous, c'est un de ces spectacles que notre civilisation affaiblie ne saurait reproduire avec le calme grand et naturel de la vie an-

tique, ce penseur qui s'avance pieds nus sur la place d'Athènes, entouré de ses amis, dissertant sur la justice, sur la Providence ou sur l'amour! Au milieu de la molle, de l'élégante jeunesse attique, imaginons un *Silène*, vieillard au gros ventre, au front rebondi, au nez retroussé, aux yeux saillants; voyons-le marcher, puis s'arrêter et s'animer en parlant jusqu'à se frapper et à se gratter la tête; cet homme qui prête à rire aux grâces athéniennes, quand il parle il est armé d'une dialectique à laquelle nul n'a jamais résisté; à table il est supérieur aux excès mêmes, au camp il est insensible à la fatigue et au froid; c'est lui qui, à Potidée, sauva la vie d'Alcibiade en le portant plusieurs stades sur les épaules; c'est lui qui, à Délium, se retira comme un lion, combattant à l'arrière-garde, et dans sa retraite même, faisant face à l'ennemi. Ce même homme, saisi quelquefois par la force de la pensée, demeure immobile en quelque lieu qu'il se trouve, plongé dans la contemplation intérieure: au point qu'un jour, étant à l'armée, il passa vingt-quatre heures en extase, du lever du soleil à son lever. Enfin Dieu lui a donné une voix intérieure pour diriger ses actions, et cette voix lui parle souvent et ne l'a jamais trompé; car les grâces de l'esprit se cachent sous la rudesse de ce corps; derrière ce Silène une divinité réside, et ce génie qui parle dans l'âme est le génie du monde moderne. Aussi, qui n'a profondément admiré l'humanité dans la vie de Socrate! qui n'a connu Dieu dans sa mort! qui n'a pleuré quand il a bu la ciguë!

. . . . . .

« Le dévouement de Socrate fut entier, mais il fut utile; et quand on s'est représenté cette vie isolée du juste, du fort, de l'impassible au milieu de la république ingrate, mobile, que sa seule présence accusait, la condamnation et la mort de Socrate n'ont plus rien qui puisse étonner.

« Telle est la cause dominante à laquelle ressortit toute la destinée de l'homme qui le premier entre les anciens, entre les philosophes, fut un homme véritable et lié à ses semblables, à la fois un citoyen, un sage et un révélateur de ce républicain si soumis à la loi, de cet adorateur de l'idéal de la patrie qui plaça la paternité de l'État au-dessus de celle du sang, qui fut attaché au sol natal et à la société de ses compatriotes au point de ne pas comprendre qu'il lui fût possible de vivre ailleurs, de ne quitter Athènes qu'une seule fois en sa vie, pour voir les jeux à l'isthme de Corinthe, et de porter l'amour de la cité jusqu'à l'indifférence pour les champs, et qui cependant, au sein de cette étroite enceinte d'une ville antique, annonça une morale pure comme la pensée divine, que l'humanité entière pouvait entendre, et qui brisait les liens des coutumes antiques. Devant ce principe souverain de la mission de la vie et de la mort du précurseur de Jésus il ne faut pas nier les motifs secondaires de la condamnation, mais il faut les réduire à leur rang.

. . . . . .

« Ainsi mourut pleinement possédé par la vérité l'homme dont la philosophie s'était emparée, suivant l'expression de Platon, et en qui la force et la raison semblaient s'être incarnées. Est-ce un homme, est-ce un prophète, EST-CE UN DIEU celui qui, possédé par l'esprit, s'oublie lui-même, et comme envoyé par Dieu à la patrie, consacre divinement sa vie aux autres hommes; celui qui, voyant sa mission accomplie et que son Dieu se tait, dédaigne de vouloir vivre en se défendant contre l'injustice, enseigne et moralise ses juges, et se condamne à être nourri au prytanée; celui dont la suprême impassibilité, disons mieux, dont l'insensibilité toute divine au milieu des cris et des larmes confond l'imagination, élève et réjouit le cœur en le brisant, parce qu'elle lui révèle le ciel au delà de la mort et la providence au-dessus du mal? Tout est de l'homme en Socrate, pendant qu'il vit; tout révèle un dieu dans sa mort. La grande figure de ce sage ne s'élève pas au milieu des mythes, mais elle appartient tout entière à l'histoire; elle plane sur elle. Si cependant le sage est homme, en lui du moins l'homme et l'humanité se divinisent: car il se sait immortel en buvant la ciguë (365). Contemplons le plus haut idéal de la croyance et de la raison de l'homme réalisé dans la vie terrestre en celui dont la divinité exauça si bien la prière: *Donnez-moi la beauté intérieure de l'âme.* » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. I.)

CHAPITRE XVI. — *Apologie de la vie de Socrate, de sa doctrine et de sa morale.*

LE RATIONALISTE. — « Socrate, fils de Sophronisque et de Phénarète, naquit à Athènes le 6 du mois de Targélion de l'an 470 avant Jésus-Christ. Nous connaissons sa vie et sa doctrine par les *mémoires* de Xénophon et les *dialogues* de Platon; mais comme ces deux écrivains ne représentent pas Socrate de la même façon, leur témoignage doit être contrôlé l'un par l'autre. Diogène de Laërte et Athenée ont aussi raconté sur Socrate beaucoup de détails empruntés pour la plupart au livre de ses ennemis (366), et qui doivent, pour

(365) Proinde cum hujus modi quælam lego de talibus viris, vix mihi tempero quin dicam: SANCTE SOCRATES, ORA PRO NOBIS! (ÉRASME, *Conviv. relig.*) L'impassibilité de Socrate est loin de détruire l'effet que son martyre et sa sainteté peuvent produire sur les âmes des lecteurs de l'*Apologie* et du *Phédon*. Les raisons esthétiques de ce fait seraient longues à déduire; mais nous ne croyons pas qu'on puisse lire sans attendrissement ces deux sublimes ouvrages, dont jamais poëte ou philosophe n'a depuis atteint la perfection. (RENOUVIER.)

(366) Tous ceux qui peignent Socrate autrement qu'on veut le présenter ne méritent donc aucune croyance? L'*Encyclopédie* récuse de même le témoignage de Cicéron, de Plutarque et d'Athénée lorsqu'ils disent du mal d'Épicure!

cette raison, inspirer une extrême défiance. On peut aussi lire avec fruit le *Traité du génie de Socrate* par Plutarque.

« La biographie de Socrate contient peu d'événements ; toute sa vie se passa à philosopher en public. D'abord sculpteur comme son père, il put, grâce aux secours et aux conseils de Criton, riche Athénien, se livrer sans réserve à son goût pour la philosophie. Ce génie de Socrate, qui ne le quittait jamais, et l'avertissait toujours quand il était sur le point de mal faire, n'était sans doute dans sa pensée que la voix plus présente de la conscience, et peut-être cédait-il UN PEU à l'influence des idées mythologiques en la personnifiant. On sait que le physionomiste Zopyre lui ayant attribué les penchants les plus vicieux, Socrate déclara qu'en effet il était né avec de mauvaises inclinations qu'il avait vaincues à force d'attention sur lui-même (367). On sait aussi tous les chagrins que lui causa l'humeur de sa femme Xantippe. Les accusations élevées contre ses mœurs NE PEUVENT ÊTRE QUE DES CALOMNIES (368). Sa vie tout entière, sa doctrine, celle de Platon, son disciple, le mettent hors d'atteinte. Appelé par les lois à combattre pour le pays, à Potidée il sauva Alcibiade ; à Délium il sauva Xénophon. Membre du sénat élu par le sort, sous la tyrannie des Trente, il s'opposa seul à un jugement inique, et résista à la colère aveugle de la multitude. Il avait contre lui les sophistes qu'il avait démasqués ; les prêtres qui considéraient comme une impiété ce culte de la providence divine qui apprenait aux hommes à mépriser les faux dieux ; les politiques, aux yeux desquels la religion établie était une institution nécessaire au maintien de l'État. La comédie des *Nuées*, antérieure d'environ vingt-quatre ans au procès de Socrate, ne fit qu'exprimer les haines et les défiances qu'il excitait, et en les exprimant leur donna une nouvelle force. Socrate, qui avait toujours été partisan de l'aristocratie, eut contre lui les événements qui firent peser sur ses concitoyens une aristocratie tyrannique, et rendirent sa doctrine politique impopulaire. Anytus, homme influent du parti démocratique, le fit dénoncer par Mélitus, poëte obscur, comme coupable d'impiété ; et Socrate, condamné à mort, refusa de s'échapper de sa prison et but la ciguë à l'âge de soixante-dix ans. — Rien ne peut dispenser de lire, au moins dans la traduction de M. Cousin, trois dialogues de Platon qui contiennent le récit de cette fin héroïque ; *L'apologie de Socrate, le Criton et le Phédon.*

. . . . . .

. . . . . .

« Socrate donne en même temps le précepte et l'exemple d'une pure et sereine morale. Il ne fallait rien moins que ces belles maximes, enseignées avec tant de simplicité, de noblesse et de douceur, et cette vie, passée tout entière sur la place publique, sous les yeux du peuple, dans la pratique de toutes les vertus, couronnée par une fin héroïque, pour rendre à la philosophie la dignité qui lui appartient, et la sauver du décri où elle commençait à tomber. Socrate réussit sur les deux points si complétement, qu'après sa mort les Sophistes disparaissent entièrement et laissent la place à des écoles entourées de respect, qui, par l'emploi réfléchi et attentif des méthodes, marchent à la conquête de la vérité.

. . . . . .

. . . . . .

« Ce n'est pas cependant qu'il n'ait eu aucune doctrine. Socrate avait une doctrine s'il n'avait pas de système ; il suivait avec intérêt les recherches des physiciens sur la nature, se séparant d'eux au moment où ils prenaient des résultats pour des causes, et refusaient de rien admettre de plus durable, de plus éternel que le monde visible ; il prenait aux idéalistes leurs croyances à des lois supérieures qui gouvernent le monde, à un Dieu parfait qui fonde ces lois et les applique ; il ne leur laissait que leurs chimères sur les rapports numériques, toute cette géométrie que le bon sens ne pouvait accepter. Il était peut-être moins près que les Eléates de la notion métaphysique de la perfection divine ; mais il comprenait et il sentait bien mieux la providence. Sa morale n'avait pas l'austérité de la morale de Pythagore ; mais pour être plus douce et plus praticable, elle n'était ni moins sainte, ni moins pure. » (Jules SIMON, *Manuel de Philosophie.*)

CHAPITRE XVII. — *Des défauts qu'on peut reprocher à Socrate.*

L'APOLOGISTE. — « On ne peut se dissimuler qu'on remarque dans le plus sage des Athéniens une confiance en lui-même quelquefois poussée à l'excès, dégénérant presque en arrogance et en disposition à s'exagérer son importance et son mérite. Cette faiblesse n'avait point échappé à la verve satirique d'Aristophane (369), et Alcibiade y fait allusion dans *le Banquet* de Platon (370), au milieu des éloges qu'il donne à Socrate. On peut considérer comme marques ou effets de cette haute opinion qui le rendait si sûr de lui-même, le danger auquel il expose, sans y songer, ses jeunes amis, en les conduisant chez la courtisane Théodota, au moment où elle pose pour un peintre, et en les faisant assister à une conversation où il donne à cette femme des conseils sur les moyens à

(367) Sic volo, sic jubeo.

(368) En fait de moralité, le témoignage de l'auteur de la *République* est vraiment d'un grand poids ! De telles réflexions dépassent les limites de la plaisanterie.

(369) *Nuées*, v. 357 et suiv.

(370) P. 254-272 du t. X, de l'éd. de Deux Ponts. Deux mots employés par Platon et Xénophon, sont caractéristiques, Socratis ὑπερφυΐα (*ib.*, p. 265), et μεγαληγορία, XÉN., *Apol.*, § 1. (STAPFER.)

employer pour captiver les hommes (371); ses attaques ironiques et ses questions captieuses, qui semblent souvent avoir pour but plutôt d'embarrasser que de convaincre et d'instruire utilement les gens qu'il interroge (372); l'usage qu'il fait de l'oracle louangeur du dieu de Delphes; la croyance en son génie, parfois voisine de la superstition et de l'entêtement, et les insignifiants services d'intérêt purement personnel auxquels il ravale son intervention dans plus d'un cas, par exemple, pour lui éviter d'être sali par un troupeau de cochons (373); un trop grand mépris pour les jugements du public, et une propension à se singulariser, qui le suivit jusque dans les camps de Potidée et d'Amphipolis : une liberté de censure politique, exercée avec trop peu de ménagement pour les lois fondamentales de l'État, et (ce qui est grave) nécessairement nuisible à sa grande entreprise de réforme morale. Il serait pourtant injuste d'oublier que le spectacle de la corruption sociale que les sophistes et les démagogues empiraient sous ses yeux, et les marques de prédilection dont il se croyait honoré par la Divinité, expliquent assez cette fierté qui, on ne peut le nier, souvent accompagnée de l'expression du dédain, ne prit néanmoins jamais le caractère de l'orgueil ou du mépris des hommes.

« On ne doit pas non plus perdre de vue que ce n'est qu'au flambeau d'une lumière plus pure, d'une lumière dont Socrate lui-même sentit le besoin, puisqu'il l'avait invoquée et presque annoncée (374), que nous avons pu reconnaître ce qui lui a manqué, et que nous sommes devenus des juges si clairvoyants et si sévères. On peut encore, à la clarté de ce flambeau céleste, reconnaître d'autres taches dans le caractère, d'autres faiblesses dans la conduite de Socrate. Pour éloigner l'idée d'avoir influé sur les actions d'Alcibiade et de Critias; il joue sur les mots, et déclare n'avoir jamais rien enseigné à personne (375). Il simule fréquemment une haute admiration pour des discoureurs qu'il méprisait. La crainte des infirmités de la vieillesse lui fait négliger les soins par lesquels il aurait pu diminuer les préventions répandues contre lui, et éviter sa condamnation (376). Il parle, avec un éloge sans restriction, de Thémistocle, dont les brillantes qualités étaient ternies par tant d'immoralité (377). Il témoigne, pour des métiers utiles et nécessaires, un mépris tout à fait indigne d'un appréciateur éclairé et philanthrope de la véritable valeur morale (378). Il prédit comme immanquable la dépravation progressive du fils d'Anytus, et annonce, d'un ton presque triomphant, les chagrins qu'il finira par donner à son père (379). Il affirme positivement (380) que ce n'est pas injuste en soi de tromper les autres et de leur porter préjudice ou de leur nuire; que tout dépend des intentions et des personnes.

« Il présente comme un homme digne de louanges celui qui surpasse ses amis en bienfaisance et ses ennemis en mauvais traitements (381). Il permet positivement des exceptions *graves* aux principes de la chasteté, se bornant à recommander à ceux qui les violeraient de choisir des instruments de leurs viles jouissances entièrement dépourvus d'attraits (382). Il est enfin impossible de ne pas se demander s'il y avait de la dignité à prendre *le masque* d'une passion souvent exprimée dans des termes choquants (383), quoique avec l'intention de gagner l'attachement de jeunes gens vains de leur beauté, et de tourner ces liaisons à leur avantage moral. » (STAPFER, écrivain calviniste, article *Socrate*, dans la *Biographie* de Michaud).

CHAPITRE XVIII. — *Polythéisme de Socrate.*

« J'éprouve toujours une crainte plus « qu'humaine quand il s'agit de nommer « un dieu par son vrai nom. » Telles sont les paroles que Platon met dans la bouche

(371) *Mémor.*, I, 3. ch. II.

(372) *Voy.* Une dissertation de F. G. E. ROST, *Socratis ἀπομνημονεύματα, pueris non temere commendanda*, Leipzig, 1800, in-4°, où on trouve plusieurs exemples de raisonnements sophistiques qu'on est fâché de voir sortir de la bouche de Socrate, surtout les inconcevables artifices employés pour dépayser et confondre le jeune Euthydème. L. IV, ch. 2. (Note de STAPFER.)

(373) PLAT., *Génie de Socrat.*, c. 10, t. III, p. 341, édit. Wyttenb.

(374) *Voy.* l'expression du besoin et de l'attente d'une révélation qui supplée à l'impuissance de la raison humaine, dans le morceau peut-être le plus remarquable de tous ceux qu'offrent les écrivains de l'antiquité à la fin du second *Alcibiade* de Platon, ch. 13 et 14, éd. de Koeppen, t. V, p. 150 et suiv., éd. Bipont. (Note de STAPFER.)

(375) PLAT. *Apol.*, ch. 20.

(376) *Mémor.* l. IV, c. 8, § 8; XÉN. *Apol.* § 8.

(377) *Mémor.* l. II, ch. 6, § 13. Platon va tout dans ce même Thémistocle le premier auteur de la corruption générale et de la décadence de l'Etat. *Gorgias*, p. 148, 50, 55, t. IV, éd. Bip., ch. 71 suiv. Findeis. (Note de STAPFER.)

(378) XÉN. *Œcon.*, ch. 4, § 3.

(379) XÉNOPH. *Apol.*, § 29 suiv. Ce jugement, prononcé au moment de la condamnation de Socrate, a, dans sa bouche, presque l'air de représailles contre son accusateur victorieux. (Note de STAPFER.)

(380) *Memor.*, IV, ch. 2, § 13-19.

(381) Ib., II, ch. 6, § 35, κακῶς ποιεῖν. Meiners cherche vainement à adoucir le sens de cette expression. (Note de STAPFER.)

(382) *Mémor.*, I, ch. 3, § 14. Antisthène, le plus fidèle des disciples de Socrate, semble, dans un récit cynique, rapporté par Xénophon (*Voyez* son *Banquet*, ch. IV, 38), vouloir montrer comment il s'y prend pour suivre le conseil de son maître. Schneider donne au passage des *Memorabilia*, un sens encore plus révoltant, arraché comme malgré lui, à sa bonne foi philologique (*Voy.* son éd. de 1790, p. 45), mais nullement nécessaire et repoussé par une foule de considérations. Note de STAPFER.)

(383) Il faut voir sur cette question LUCIEN, *Dialogues*, — DIOGÈNE LAERCE, *Vies des philosophes*. Ils sont beaucoup moins indulgents que Stapfer.

de Socrate, et qui nous semblent exprimer l'état de la conscience du maître et de celle des disciples relativement au polythéisme. En effet, le polythéisme s'accorde si bien, dans son caractère essentiel, avec la philosophie des anciens en général, et nous avons pu nous en assurer jusqu'ici; il apparaît si intimement lié à la langue et aux idées de la Grèce; enfin il semble partie si intégrante du développement religieux et mystique du platonisme, qu'il y aurait lieu de s'étonner beaucoup s'il eût été flétri d'abord dans cette école et repoussé de la pensée de Socrate. Mais, quoique reconnue dans ce qu'elle avait d'universel, cette religion n'en demeurait pas moins indéterminée; toutes ses formes, ou vulgaires ou nouvelles, étaient naturellement soumises au doute respectueux et à l'indéfinissable ironie de Socrate et de Platon. Le caractère essentiel du polythéisme consiste en cette croyance qu'il existe une multitude d'êtres intermédiaires entre la connaissance et le bien suprême, d'une part, et la nature humaine de l'autre; que ces êtres, qui sont des dieux, veillent de près sur notre vie, et qu'ils dirigent par les songes, par les oracles ou par d'autres moyens, les actions des hommes pieux. Or, Socrate admettait l'existence de ces dieux et de ces modes de révélation divine. Averti par une voix qu'il attribuait à *quelque chose de démonique* en lui, par une voix qui lui parlait d'elle-même dans les circonstances importantes, mais plutôt pour le détourner de ce qu'il aurait entrepris que pour l'y engager, il croyait reconnaître à ce signe la sollicitude d'une divinité présente à son âme : toujours disposé d'ailleurs à humilier son savoir propre et à rabaisser la valeur de ses leçons, il semblait penser que les progrès rapides faits auprès de lui, sous l'influence de son regard et de son contact, par les esprits jeunes et sympathiques auxquels il enseignait l'amour, progrès si fugitifs quand ces esprits venaient à perdre sa présence, étaient dus à l'action continuelle de son démon qui les protégeait; et quand il eut comparu devant le tribunal, quand il eut prononcé son apologie et provoqué sa sentence de mort sans que la voix se fût fait entendre, il crut que LE DIEU était content (384), qu'il acceptait son sacrifice, et qu'il lui permettait de mourir. Enfin il est si vrai que cette voix était pour lui la voix d'un dieu, bien qu'il ne pût exactement déterminer la nature de cette divinité ni son mode de présence en lui, qu'il répondait à l'accusation d'athéisme : « Comment croi-« rais-je qu'il y a quelque chose de démo-« nique en moi si je ne croyais aux dé-« mons, et comment croirais-je aux démons « si je ne croyais d'abord en Dieu ? »

« La voix intérieure de Socrate était donc une révélation analogue aux autres révélations divines reçues par le culte athénien, et peut-être ne différait-elle de ces dernières qu'en ce qu'elle lui était personnelle (384*). Socrate était si loin de nier, soit les autres révélations, soit le culte en général, que, consulté par ses amis, et la voix ne disant rien, IL LES ENVOYAIT A L'ORACLE DE DELPHES, et voulait qu'ils interrogeassent Apollon d'une manière sérieuse et précise comme leurs ancêtres l'avaient toujours fait (385); IL CROYAIT A LA DIVINATION ET AUX SONGES, IL CROYAIT QUE LES DIEUX VEILLENT ATTENTIVEMENT ET DE PRÈS SUR L'HOMME DE BIEN et qu'ils inspirent toutes ses actions (386) : de telle sorte que toute la différence entre les autres hommes et lui pouvait dans sa pensée se réduire à ce qu'il était l'objet d'une POSSESSION DIVINE plus spéciale dont son étude profonde et suivie de lui-même avait pu le rendre digne. Aussi Socrate offrait-il souvent AUX DIEUX, soit publiquement, soit dans sa maison, de simples sacrifices, HOMMAGES D'UN COEUR PÉNÉTRÉ, aux auteurs et aux bienfaiteurs de l'homme; il les priait de lui accorder *le bien* (387). En un mot, cet amant soumis et passionné de la patrie, ce citoyen dévoué aux lois, et que le *Criton* nous montre refusant de les éluder après les avoir bravées, cet homme enfin qui avait toute la foi de l'antiquité en révélant une morale qui préparait sa ruine, cet homme pratiquait le culte de son siècle et de son pays.

. . . . . .

« Quand il sentit ses jambes s'appesantir, ainsi que l'avait annoncé le *serviteur des Onze*, il se coucha et garda le silence jusqu'à ce que, le froid montant au cœur, il se découvrit en disant : *Je dois un coq à Esculape; Criton, acquitte ma dette.* Et *guéri de la vie présente*, il s'abandonna aux dieux (388). »

(384) Les apologistes de Socrate prennent souvent la précaution de traduire par *Dieu* où il y a *le Dieu*.

(384*) Nous ne décidons ainsi la nature tant controversée du démon de Socrate que suivant la pensée que Socrate lui-même en avait apparemment; quant à l'opinion qu'on peut s'en faire aujourd'hui, citons, il est vrai sans la comprendre, celle que Ritter a exprimée : « Il faut entendre par cette voix une irritabili é particulière du sentiment, qui s'annonçait comme une sorte de pressentiment. » TOUTE EXPLICATION RATIONNELLE DU DEMON DE SOCRATE, EST NECESSAIREMENT INSIGNIFIANTE et manque son but. Toute explication physiologique se réduit à produire des confirmations et des exemples, tout explication mystique est personnelle à celui qui la donne. (Note de M. RENOUVIER.)

(385) XÉNOPHON, *Retraite des dix mille*, III. cf. CICÉRON, *de Divinatione*, I, 54.

(386) XÉNOPHON, *Memor. Socr.* I, *et* IV, pour les songes. PLATON, *Criton*, p. 129 et 130.

(387) XÉNOPHON, *Mémor. Socr.*, I.

(388) PLATON, *Phédon*, passim. — Les malades sacrifiaient un coq à Esculape en reconnaissance de leur guérison. Une opinion qui remonte à Racine, le fils aîné du tragique (*Lettre à son père dans les Œuvres de leur père*), et à Lamothe-Levayer, veut que l'on considère ces mots, *nous devons un coq*, comme un simple proverbe qui ne suppose pas la croyance à Esculape et la pratique de son culte. MAIS CETTE OPINION N'EST FONDÉE QUE SUR LE DÉSIR DE MÉCONNAÎTRE LE POLYTHÉISME DE SOCRATE. ELLE TOMBE DEVANT LES TÉMOIGNAGES FORMELS DE XÉNOPHON A CE SUJET. (Note de M. RENOUVIER.)

(Renouvier, *Manuel de philosophie ancienne*, t. I.)

Chapitre XIX. — *Réflexions sur la superstition des philosophes à propos de Socrate.*

« Les législateurs avaient pris soin d'introduire des pratiques religieuses dans la plupart des actes solennels de la vie civile; et le peuple, qui n'en connaissait ni le but ni l'origine, mais qui s'attache toujours à ce qui frappe les sens, vénérait sans les comprendre ces antiques symboles. Les esprits les plus éclairés acceptaient en partie ce joug. Si les prêtres athéniens, instruments d'une politique conservatrice, condamnèrent Socrate à mort, comme ennemis des dieux paternels, il ne faut pas en conclure que ce sage et ferme génie, qui portait un regard si pénétrant sur les systèmes métaphysiques d'Anaxagore et d'Empédocle, et qui démêlait avec tant de finesse et de netteté les artifices de la sophistique, fut exempt lui-même de toute croyance superstitieuse. Quand il avait déjà bu la ciguë, et qu'il sentait sa vie s'écouler : *Nous devons*, disait-il, *un coq à Esculape*. Il mourut avec ces mots sur les lèvres : TOUS LES ANCIENS EN ÉTAIENT LA. Le principe du polythéisme ne résista pas aux premiers travaux philosophiques, mais les conséquences qu'il avait déposées dans les mœurs lui survécurent; on vénérait les vieux symboles sans les comprendre; on les interprétait pour les rendre encore plus sacrés; on subissait l'ascendant des siècles; le patriotisme s'y mêlait, car les nations anciennes avaient leurs dieux, qui représentaient leurs lois et leurs traditions.

. . . . . .

« Ceux qui adoraient la divinité, sans croire aux fables mythologiques et qui respectaient le culte comme culte, sans croire à l'efficacité particulière d'une cérémonie et à la supériorité d'un temple sur un autre, arrivaient peu à peu, non pas à dédaigner les pratiques, ou du moins les pratiques d'un ordre élevé, mais à les admettre toutes également, quelle que fût leur origine. De son côté, le peuple, qui conservait la lettre des traditions admettait les dieux vaincus à côté des dieux vainqueurs, et ajoutait à la fois un dieu à l'Olympe, une province à l'empire. Ainsi la philosophie et l'ignorance concouraient au même but; les religions tendaient à se confondre dans une religion unique; et ce même principe de l'indifférence des religions, qui chez nous aurait fait fermer tous les temples, poussait un Romain dans le temple de Sérapis, un Égyptien dans celui de Jupiter. On ne comprenait pas alors, ce que l'influence du christianisme a depuis rendu évident pour tous, qu'une religion s'appuie sur la parole même de Dieu, sur sa parole explicite; qu'elle ne peut par conséquent qu'être vraie tout entière ou fausse tout entière; qu'il n'y a d'autre alternative que de l'accepter telle qu'elle est, sans y rien ajouter, sans y rien changer, ou de la rejeter radicalement; qu'il faut croire ce qu'elle croit, nier ce qu'elle nie, et qu'enfin ce n'est admettre aucune religion que de les admettre toutes.

. . . . . .

« Les Athéniens avaient érigé un autel avec cette inscription : Aux dieux d'Asie, d'Europe et d'Afrique; aux dieux inconnus et étrangers. Tel était le sens véritable de l'émancipation religieuse du monde païen. Les impostures découvertes étaient signalées et châtiées sans scrupule; on livrait à l'indignation publique les doctrines impies, quoique enseignées par des prêtres, et les castes sacerdotales qui surveillaient d'un œil jaloux l'entrée de leurs sanctuaires, et niaient la divinité des autres dieux. Mais la religion, le culte, les cérémonies, les oracles, conservaient leur empire sur les esprits.

« La fusion qui venait de s'opérer entre l'Orient et l'Occident avait fourni de nouveaux aliments à la curiosité et à la superstition. Les mages, les gymnosophistes, les prêtres égyptiens, les Juifs, apportaient à l'envi leurs traditions et leurs doctrines. Tous ces oracles obscurément connus de l'antiquité grecque, ces pratiques superstitieuses que les contemporains de Périclès méprisaient et redoutaient à la fois, dans le lointain où il leur était donné de les apercevoir, toute cette sagesse était enfin livrée en proie à l'avidité des philosophes. Ils n'en voulaient rien ignorer ni rien perdre. S'ils sont supérieurs aux initiations qu'ils reçoivent, c'est qu'ils ont appris le secret de chercher de grandes pensées sous des apparences frivoles, c'est que tout se transforme à leurs yeux en symboles d'une sagesse profonde. Ils sont savants et subtils dans leurs superstitions; mais ils sont superstitieux. Ils donnent en réalité aux oracles la sagesse qu'ils croient y trouver; mais ces oracles n'en sont pas moins pour eux des oracles. Ils se raillent des prêtres qui ferment leurs temples aux autres dieux; mais dans chacun de ces dieux ils ne voient qu'un nom nouveau du même dieu, et dans tous ces cultes des sacrifices également vénérables, quoique différents. Ils font justice des fables purement poétiques dont ils savent mieux que personne la formation et l'origine; mais s'ils rejettent la mythologie d'Homère, ils divinisent toutes les forces de la nature, et peuplent le ciel et la terre d'anges, de dieux et de démons.

. . . . . .

« Que firent les Alexandrins (389)? . .

. . . . . .

« Plotin est tout entier à la métaphysique, et ses écrits n'offrent que rarement la trace des superstitions communes à son siècle. Mais Porphyre donne déjà le spectacle de l'esprit philosophique aux prises avec la superstition. La lutte de la réflexion et de la

(389) Il faut remarquer qu'ils étaient plus heureux que Socrate, puisqu'ils avaient vu briller la lumière du christianisme.

crédulité se montre partout dans ses écrits. Tantôt il se plaint des philosophes de son temps qui se pressent autour des statues des dieux ; il ne veut honorer Dieu, θεὸν ἐπὶ πᾶσιν, que par un silence religieux et de solennelles méditations sur la nature divine; il chantera ses perfections dans un hymne consacré à sa gloire; il purifiera son cœur, et se rendra, autant que possible, semblable à Dieu. Voilà quel sera son culte. A l'exemple de Plotin, qui a réfuté l'astrologie, il démontre l'absurdité des opérations magiques, les dieux soumis au pouvoir de l'homme, effrayés par des menaces, mis au service de l'injustice, évoqués en égyptien, comme s'ils n'entendaient que cette langue, ou qu'un vain son possédât quelque pouvoir (390). Tantôt, il raconte lui-même des évocations et des maléfices, comme dans la *Vie de Plotin* (391) ; il décrit toutes les sortes d'anges et de démons, il proscrit l'usage des viandes, parce que tout corps sensible porte des effluves des démons matériels, et que les cadavres d'animaux en sont chargés; il condamne les âmes de ceux qui se sont suicidés à errer autour de leurs corps sans pouvoir y rentrer; il admet que le pouvoir prophétique appartient à certains animaux, et qu'on en devient participant en mangeant leur chair. Jamblique va encore plus loin dans la même voie. Grâce à la méthode d'interprétation, il justifie toutes les cérémonies païennes, le culte même du phallus. « Les « illuminés, dit-il, marchent sur les eaux, « traversent les flammes, sont enlevés dans « les airs. Leurs membres grandissent ; une « gerbe de feu descend sur leur tête ; une « musique céleste se fait entendre. . . . .

. . . . . .

« Dupes ou imposteurs, ils donnèrent enfin au monde le spectacle de toutes les contradictions : platoniciens et éclectiques, mystiques et rationalistes, à la fois sceptiques et superstitieux en matière religieuse, partisans déclarés et excessifs de l'unité absolue de Dieu, et derniers défenseurs du polythéisme.

« Pendant qu'ils se perdent ainsi, et que le monde marche à grands pas vers la barbarie, l'immobilité de l'Eglise la sauvait. » (Jules Simon, *Histoire de l'Ecole d'Alexandrie*, t. I.)

Chapitre XX. — *Platon au point de vue rationaliste.*

Le Rationaliste. — « Une doctrine philosophique doit rendre raison de tout ce qui est. La philosophie recherche les causes et les principes : sa tâche est d'expliquer le monde ; et quoique le monde sensible occupe le dernier rang dans l'échelle des êtres, s'il n'est pas un pur néant, il a une cause; il faut la trouver. La méthode de Platon, qui n'est autre que la dialectique, nous apprend à rapporter le monde sensible au monde idéal, comme une copie à son modèle. C'est avoir fait beaucoup, sans doute ; mais qu'est-ce que le modèle sans l'ouvrier? Que les idées qui sont des essences éternelles existent à part en dehors du monde sensible, ou qu'elles soient, comme Platon le croyait très-probablement, les formes de la pensée divine, comment pourraient-elles produire elles-mêmes leur propre image? Les idées ne sont pas des forces, elles ne sauraient être des causes immobiles. Comment auraient-elles produit le mouvement et la vie? S'il faut des causes pour les phénomènes et les individus, il en faut aussi pour les universaux et pour les lois. Le monde entier est plein d'harmonie ; si chaque genre a son principe séparé, et que, au-dessus de ce principe, il n'y ait pas une intelligence unique, une puissance unique, d'où vient cet accord de toutes les parties de l'univers qui conspirent ensemble à un but commun? La méthode dialectique qui a ramené chaque classe à l'unité par le moyen de l'idée, n'a pas achevé sa tâche, tant qu'il reste quelque multiplicité dans l'objet de nos conceptions : le doute reste, l'inquiétude subsiste, l'esprit ne sent pas cette sécurité parfaite qu'il éprouve quand sa curiosité sur un point est assouvie, et que de cause en cause, de principe en principe, il est arrivé à la raison dernière, sur laquelle tout le reste repose, et qui, se suffisant à elle-même, ne repose plus sur rien. C'est à l'unité et à la perfection absolue, c'est à l'être qui existe par lui-même, et par lequel existent l'être, le mouvement et la vie, c'est à Dieu que notre raison aspire et que la dialectique nous conduit.

« Le Dieu de Platon est à la fois l'ouvrier qui a fait le monde et la providence qui le conserve. Dieu est l'être nécessaire ; il possède la plénitude de l'être ; il est la cause première et l'intelligence.

« Il y a pourtant dans le système de Platon une limite à la perfection et à la puissance de Dieu. Certes, on ne peut pas dire que Platon admette deux principes ; car une de ses plus grandes gloires est d'avoir démontré la parfaite unité du monde, qui prouve invinciblement l'unité absolue de Dieu. Mais tout en proclamant une cause unique, il admet quelque chose que cette cause n'a point produit : la matière ; et pour lui, la matière, ce n'est pas le corps, c'est ce quelque chose qui ne peut être nommé, qui n'a point de forme, mais qui est susceptible d'en recevoir; c'est le sujet d'inhérence auquel appartiennent les essences et les qualités. Il faut au sculpteur un modèle et un bloc de marbre ; il faut au dieu de Platon, outre les idées, qui sont le modèle du monde, la matière qu'il façonne à l'image des idées; il est l'artisan et l'ouvrier du monde; il en est le roi, le père, et la providence : il n'en est pas le créateur.

« Dieu, les idées, la matière, c'est de là que le monde doit sortir. L'ouvrier, l'œil fixé sur son modèle, façonne la substance et produit le monde sensible, à l'image de ce monde idéal qu'il contemple au dedans

(390) *Lettre à Anébon.*

(391) *Vie de Plotin*, c. 10.

de lui. Le monde est un, puisqu'il n'y a qu'un modèle et qu'un ouvrier; de tous les êtres qui ont pris naissance, il est le meilleur, puisqu'il est le produit de l'ouvrier le plus parfait, et la copie du modèle le plus beau.

. . . . . .

. . . . . .

« Cette philosophie est toute morale, *car elle fait tout dépendre de l'intelligence et de la liberté. Platon n'est pas moins grand dans la morale et dans la politique*, qui ne sont que les applications et les conséquences de toute sa doctrine.

. . . . . .

. . . . . .

« La doctrine de Platon, dont toutes les parties s'enchaînent, et qui ne fait qu'un seul tout, n'est pas, comme on l'a dit, une magnifique hypothèse, *mais une philosophie pleine de raison et de sagesse.* » (Jules SIMON, *Manuel de philosophie.*)

Selon M. Saisset, les *Dialogues* de Platon sont l'ÉVANGILE DE LA PHILOSOPHIE.

CHAPITRE XXI. — *La création platonicienne et le polythéisme de Platon.*

L'APOLOGISTE. — « D'abord pourquoi l'univers a-t-il été fait? L'auteur était bon, exempt d'envie; il a voulu que toutes choses devinssent autant que possible semblables à lui. Il a donc mis l'ordre et la beauté dans l'agitation désordonnée des choses sensibles; mais le plus beau, c'est ce qui est intelligent: il n'y a pas d'intelligence sans âme; l'auteur mit donc une âme dans le corps du monde, qui devint de la sorte UN ANIMAL INTELLIGENT par la providence divine? *Il en fit un animal composé de tous les autres animaux visibles*, et imité de l'être dont tous les êtres intelligibles sont des parties; un animal unique ainsi que son modèle, puisque, s'ils étaient doubles, un animal supérieur, un modèle supérieur les envelopperait tous deux; un être enfin sphérique, animé, solitaire, se suffisant à lui-même, se connaissant et s'aimant, UN DIEU BIENHEUREUX.

« L'âme du monde fut toutefois créée avant le corps, afin qu'elle lui commandât, plus ancienne et par sa naissance et par sa vertu (392). Voici comment Dieu la composa: de *l'essence immuable indivisible* et de *l'essence divisible qui naît continuellement dans les corps*, il fit une troisième essence, idée intermédiaire entre les deux autres et de la nature du *même* et de *l'autre* à la fois. Puis, mêlant et réduisant en une seule idée ces trois essences, de sorte que *l'autre* et le *même* demeurassent unis par la violence, il obtint l'essence de l'âme. Alors Dieu divisa cette âme: il en tira sept parties telles que, la première étant représentée par l'unité, les six autres le fussent par les nombres, 2, 3, 4, 9, 8, et 27. Ensuite dans ces deux progressions, 1, 2, 4, 8, et 1, 3, 9, 27, il inséra des moyens qui furent autant de parties à tirer de l'essence de l'âme, et il prit au lieu de la progression des doubles celle-ci : 1, $\frac{2}{3}$, $\frac{64}{81}$, $\frac{8}{9}$, $\frac{27}{32}$, $\frac{216}{243}$, 2, $\frac{8}{9}$, $\frac{64}{81}$, $\frac{8}{9}$, 3, $\frac{27}{32}$, $\frac{216}{243}$, 4, $\frac{8}{9}$, $\frac{64}{81}$, $\frac{16}{9}$, 6, $\frac{27}{16}$, $\frac{216}{243}$, 8 et au lieu de la *progression des triples* celle-ci : 1, $\frac{3}{2}$, 2, 3, $\frac{9}{2}$, 6, 9, $\frac{27}{2}$, 18, 27, dont il retrancha ceux qui sont déjà contenus dans la première. Quand ce mélange fut ainsi divisé, Dieu le scinda en deux dans toute sa longueur et, croisant les deux parties l'une sur l'autre, il arrondit en cercle chacune d'elles, l'une intérieure, l'autre extérieure.

. . . . . .

« Nous avons distingué deux espèces d'êtres: les modèles intelligibles et leurs copies sensibles; mais il faut qu'une troisième essence serve de réceptacle à toutes les choses engendrées. Les éléments naturels se transforment les uns dans les autres, toutes les qualités sont instables; il ne faut donc voir rien de plus en eux que des apparences produites en un *sujet* unique. On peut dire ainsi qu'il existe trois sortes d'êtres : le père qui fait, la mère qui reçoit, le fils, nature intermédiaire et produite. Cette mère sans forme, et propre à les recevoir toutes, n'est rien en soi ; elle n'existe qu'en tant que sujet d'un accident déterminé. Cette nourrice de la génération c'est le *lieu éternel, l'espace*, le *théâtre* des choses que nous apercevons comme en songe. Avant la création elle recevait sans ordre les formes des éléments : les corps se choquaient, mais ils tendaient à s'unir entre semblables au même lieu, de sorte que l'eau, l'air, la terre et le feu sensibles étaient déjà démêlés lorsque l'ouvrier apporta dans le monde les idées et les nombres, et que *l'intelligence* vint s'unir à la *nécessité* pour régler l'univers.

« Tout corps est profond; tout ce qui est profond est terminé par des plans; toute base plane est triangulaire ou composée de triangles; tout triangle, enfin, est rectangle ou se divise en deux rectangles. Parmi les triangles rectangles, l'isocèle et surtout le scalène, dont l'hypoténuse est double du petit côté, occupent le premier rang. Ce dernier est l'élément dont se composent trois corps réguliers : le tétraèdre, l'octaèdre et l'icosaèdre, dont les faces se forment de triangles équilatéraux, réductibles. Chacun a six triangles rectangles, scalènes, qui jouissent de la propriété indiquée. Un quatrième corps régulier, le cube, se réduit à des triangles isocèles rectangles, qui sont ses éléments. Cela posé, l'ouvrier, qui voulut assujettir les corps à la forme et au nombre, donna la forme cubique à la terre, à raison de sa stabilité; seule, entre les éléments, elle ne peut se transformer dans les autres, parce que le triangle élémentaire qui la compose n'est pas de même nature que ceux qui composent les autres éléments. A ceux-ci il donna les trois autres formes : au feu, la plus mobile de tous, la pyramidale, l'octaédrique à l'air ; l'icosaédrique à l'eau ;

(392) Il s'agit ici du corps organisé du monde et non de la *matière* dont un corps fut formé. (Note de M. RENOUVIER.)

et ces trois éléments peuvent se changer les uns dans les autres, comme tous composés d'éléments scalènes rectangles, tandis qu'aucun d'entre eux ne peut se transformer en terre. Il restait un cinquième, corps régulier, mais qui n'était pas réductible aux mêmes éléments que les quatre premiers. Dieu le fit servir à tracer le plan du monde.

« Rien n'est visible sans le feu, rien n'est solide et tangible sans la terre ; Dieu composa donc d'abord de terre et de feu le corps de l'univers. Mais entre ces deux éléments il fallait un lien. Entre deux solides, l'insertion d'un seul moyen n'était pas possible, comme elle l'eût été entre deux surfaces ; Dieu en inséra deux, l'air entre le feu et l'eau, l'eau entre l'air et la terre : de là la situation respective des éléments de l'harmonie du monde. Toutes les parties des éléments furent employées pour que le corps tout entier demeurât exempt d'altération. Enfin, la forme la plus convenable à l'animal qui réunit en lui tous les animaux lui fut donnée ; c'est la forme qui réunit toutes les formes, c'est la forme sphérique, entre toutes la plus semblable à elle-même. Les organes étaient d'ailleurs inutiles au monde, n'y ayant rien en dehors de lui. Sa surface fut donc polie ; mais un mouvement lui fut donné, un mouvement propre à sa forme et convenable à l'esprit et à l'intelligence : et ainsi fut accompli le divin univers.

« Lorsque le monde, CETTE IMAGE DES DIEUX ÉTERNELS, commença à se mouvoir, à vivre et à penser aux yeux du père qui l'avait engendré (393), celui-ci admira son œuvre et se réjouit, et la voulut rendre plus semblable encore à son modèle. Ne pouvant la faire éternelle, il produisit le temps, le temps, image mobile de l'éternité, éternité réglée par le nombre, et dont le ciel fut la mesure. Cette existence du temps, dont nous appliquons mal à propos les notions à l'être immuable sans passé et sans avenir, il l'attacha à l'existence du monde, où les choses sont, étaient, seront ; et il fit pour cela le soleil, la lune et les cinq autres astres errants, dont les révolutions devaient fixer et maintenir les nombres du temps. Aux sept planètes il assigna les sept orbites du cercle de l'*autre*, et en même temps il les soumit à la révolution constante du cercle du *même*, par lequel elles furent toutes emportées.

« La lune fut placée au premier cercle et au plus voisin de la terre ; le soleil au second, afin qu'il éclairât l'immensité, et que, par lui, tous les êtres inanimés participassent à la connaissance du nombre. Lucifer et l'astre sacré de Mercure vinrent ensuite et firent leurs révolutions dans le même temps que le soleil, mais mus par une force contraire, tellement que le soleil atteignit Mercure et Vénus, et fut de même atteint par eux. Mars, Jupiter et Saturne occupèrent les trois derniers cercles, et accomplirent leurs révolutions, Saturne dans le même temps que Mercure, Mars et Jupiter en une période commune, et la Lune plus vite que toutes les autres. Ainsi, les vitesses des astres furent d'autant plus grandes que leurs orbites étaient plus vastes, et tous, emportés à la fois par leur mouvement propre et par le mouvement universel du *même*, ils décrivirent en réalité des spirales dans le ciel. Ces diverses révolutions composèrent autant d'unités, mesures du temps : le jour et la nuit, le mois, l'année, les années planétaires, que tous les hommes n'observent pas, et la principale unité, la grande année, à l'expiration de laquelle toutes les positions des astres redeviennent respectivement les mêmes qu'à l'origine.

« A CES DIEUX CÉLESTES, les premiers des animaux créés, doués de l'intelligence du bien, sphériques et placés dans des corps de feu, l'ouvrier donna deux mouvements ; le premier uniforme de rotation sur soi, symbole du *même* ; le second en avant, composé de la révolution du même et de celle de l'*autre*, et il leur refusa tous les autres genres de mouvement. La terre, enfin, notre nourrice, qui s'enroule autour de l'axe par lequel notre univers est traversé, il en fit la gardienne et la productrice du jour et de la nuit. ELLE EST LA PLUS ANCIENNE DES DIVINITÉS DE L'INTÉRIEUR DU CIEL et la première entre toutes. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

Qu'on relise maintenant le premier chapitre de la *Genèse* et que l'on compare !

CHAPITRE XXII. — *Origine et destinée de l'homme d'après Platon.*

« Dieu forma les animaux suivant quatre espèces et d'après le modèle qui préexistait dans l'animal intelligible. Ainsi naquirent les démons, et tous les êtres terrestres, aériens et aquatiques. Les démons, doués d'un corps de feu, formèrent des chœurs de danse dans le ciel ; mais nous ne pourrions en décrire ici toutes les figures. Quant aux autres démons, il faut accepter leur généalogie comme elle nous est donnée par la tradition des familles divines des hommes. Il faut, suivant l'usage, ajouter foi aux récits qui nous sont faits, même sans preuves et sans vraisemblance. Ainsi la terre et le ciel engendrèrent l'Océan et Tétys ; ceux-ci, Cronos, Rhée et leurs frères. De Cronos et de Rhée naquirent Zeus, Héra

(393) Ces *dieux éternels* sont évidemment les idées, les pures essences. On a vu quelquefois dans ce passage une *trinité* composée des *idées*, de l'*âme du monde* et du *Père*. Mais d'abord, POUR QU'IL PUT ÊTRE SÉRIEUSEMENT QUESTION D'UNE TRINA UNITAS, IL FAUDRAIT QUE L'ON PUT ASSIMILER L'AME DU MONDE AVEC LE DIEU, QUI EN EST L'AUTEUR DE TOUTE ÉTERNITÉ. C'EST CE QU'ONT FAIT LES PLATONICIENS, VRAIS AUTEURS DE LA TRINITÉ DONT NOUS PARLONS ; MAIS PLATON LUI-MÊME REGARDE LE MONDE COMME UN DIEU IMMORTEL ET CRÉÉ, NON ÉTERNEL. A défaut de trinité, faut-il voir une *triade* de divinités dans ce passage : MAIS PLATON RECONNAÎT ENCORE D'AUTRES DIEUX, LA TERRE ET LES PLANÈTES, PAR EXEMPLE ? (Note de M. RENOUVIER.)

et leurs frères que nous connaissons, ainsi que leurs descendants.

« Lorsque tous les démons furent nés, et ceux que nous connaissons et ceux qui ne se révèlent pas toujours, celui qui a engendré tout cet univers leur dit: « Dieux qui procédez des dieux, vous dont je suis l'ouvrier « et le père, vous que j'ai faits, vous êtes immortels parce que je le veux. Engendrés « vous pourriez périr; mais le méchant se « complaît à détruire une œuvre parfaite: « vous ne mourrez point. Un lien plus fort « que celui qui réunit vos parties vous maintiendra dans la vie; c'est ma volonté. Mais « écoutez: pour la perfection de ce monde « trois espèces mortelles restent à naître. Si « je les faisais moi-même, elles seraient « dieux. Appliquez-vous donc à les former « en imitant l'action par laquelle je vous ai « produits. Je vous donnerai la partie divine « et immortelle de ces êtres, afin qu'ils puissent s'attacher à la justice et à vous. Ajoutez « à cette partie divine une partie mortelle. « Formez des animaux, donnez-leur la nourriture et l'accroissement et reprenez-les « à leur mort (394). » Il dit, et dans le même vase où il avait composé l'âme du monde il jeta les restes du premier mélange. L'essence invariable et pure y fut seulement remplacée par une autre deux et trois fois moins parfaite. Ainsi l'ouvrier forma autant d'âmes qu'il y avait d'astres, et, donnant une âme à chacun d'eux afin qu'il la portât comme sur un char, il leur expliqua à toutes l'univers et ses décrets. Il les fit naître égales, mais il les soumit aux sensations et aux passions que les changements de la matière devaient amener dans les corps qui leur seraient donnés. Il voulut que la justice et l'injustice consistassent à dompter ses passions ou à leur obéir, que toute âme ayant bien vécu revînt après la dissolution de son corps à l'astre qui lui avait été affecté, que les astres passassent d'un corps d'homme à un corps de femme, et que successivement, de vie en vie elles revêtissent des formes de plus en plus imparfaites et conformes aux penchants qu'elles auraient montrés, jusqu'à ce que par la raison elles eussent fait dominer en elles le mouvement du *même* sur celui de *l'autre*, et qu'elles se fussent ainsi rendues dignes de remonter à leur condition première (395).

« A l'issue de la première vie humaine des âmes, les deux sexes commencèrent à exister séparés, et les organes de la génération furent produits, car les hommes qui avaient vécu en lâches et en injustes furent vraisemblablement changés en femmes. Les oiseaux provinrent de ces hommes innocents et légers qui ne connaissent pas de meilleur juge des choses que la vue; les bêtes sauvages, de tous ces paresseux, ignorants en philosophie, dont les corps se sont penchés vers la terre et développés dans leurs moins nobles parties. Le nombre des pieds mesura leur abaissement, et ceux qui rampent furent les plus bas d'entre eux. Enfin la quatrième espèce, qui vit dans l'eau, fut formée des moins intelligents des êtres, de ces âmes souillées, condamnées à respirer une eau trouble et pesante au lieu d'un air pur et léger. Et maintenant, comme autrefois, les animaux sont transformés les uns dans les autres suivant que leurs âmes acquièrent ou perdent l'intelligence. L'âme humaine, même plongée dans le corps d'une bête sauvage, ne perd pas le pouvoir d'animer un corps d'homme : elle a entrevu la vérité : le propre de l'homme est de comprendre l'universel, et son intelligence est le souvenir de ce que son âme a vu quand elle suivait la course divine, laissant les êtres pour l'être et contemplant les idées.

« On peut comparer l'âme aux forces réunies d'un attelage ailé et d'un cocher. Le cocher et les coursiers des dieux sont d'une origine céleste; mais les nôtres sont d'origine et de nature bien mélangées, et nos deux coursiers ont des caractères différents. L'âme cependant plane dans l'éthérée tant qu'elle conserve ses ailes. Vient-elle à les perdre, elle s'attache à un corps solide, et ce composé se nomme vivant et mortel; car pour cet animal immortel qui a corps et âme, Dieu, nous ne faisons que le conjecturer sans en avoir la pensée rationnelle et l'idée. La vertu des ailes est de porter en haut vers le divin, c'est-à-dire vers le vrai, vers le beau, vers le bien. Zeus conduit le premier son char ailé; puis vient l'armée des dieux et des démons divisée en onze tribus, car Hestia seule demeure immobile au palais des immortels. Les dieux s'avancent légèrement, suivis des âmes qui peuvent les suivre et qui, victorieuses de leur mauvais coursier, subissent glorieusement cette dernière épreuve.

« Les dieux s'élancent dans leur course au-dessus du ciel inférieur; ils se placent au-dessus de la voûte convexe, et tandis que le mouvement de la sphère les emporte, ils contemplent avec la pure intelligence les essences sans couleur, sans figure, impalpables; ils se pénètrent de la science de l'immobile. Les âmes qui suivent le mieux ce vol divin élèvent la tête de leur cocher au-dessus de la surface du ciel, et tandis que le char demeure au-dessous, elles participent au mouvement circulaire. D'autres s'élèvent et s'abaissent; elles entrevoient quelques essences. D'autres enfin luttent entre elles et contre le mouvement qui les entraîne; elles combattent, elles se blessent, elles s'épuisent en efforts inutiles, et s'abaissant de plus en plus, elles finissent par se repaître de conjectures au lieu de se nourrir de vérités.

(394) Voilà le polythéisme justifié et la création et tous les droits qu'elle entraîne abandonnés par le Dieu suprême.

(395) On voit que la théorie d'immortalité platonicienne, si souvent comparée au dogme évangélique, n'est qu'une copie des idées orientales les plus grossières.

« C'est une loi de l'*inévitable* que toute âme qui est parvenue à suivre les dieux et à voir quelqu'une des essences soit toujours admise à continuer ses voyages. Celle au contraire qui s'appesantit dans le vice et dans l'oubli tombe; elle anime un homme à la première génération. Il y a neuf catégories de conditions humaines qui sont distribuées aux âmes selon leurs mérites et selon les essences qu'elles ont connues. La première est celle d'un amant de la sagesse, de la beauté, des muses et de l'amour; la deuxième, celle d'un roi juste ou d'un guerrier; la troisième, celle d'un politique ou d'un économe. Viennent ensuite les trois conditions, de l'athlète ou du médecin, du devin ou de l'initié, du poëte ou de l'artiste. Enfin les trois dernières sont celles de l'artisan ou du laboureur, du sophiste ou du démagogue et du tyran. De mille en mille années chaque âme entreprend une nouvelle vie. Chaque vie est suivie d'un jugement, puis d'une peine ou d'une récompense, à l'issue desquels il est donné à l'âme de choisir volontairement une autre existence. Mais le philosophe quand il a cherché là vérité d'un cœur simple, ET TOUT HOMME QUI A BRULÉ POUR LES JEUNES GENS D'UN AMOUR PHILOSOPHIQUE (396), peuvent, après trois vies semblables, recouvrer leurs ailes, tandis que les autres âmes ne parviennent à ce résultat qu'après dix mille ans et dix existences.

« Dieu fit donc l'animal immortel, et LES DIEUX FIRENT LES ANIMAUX MORTELS. Ils donnèrent un corps à l'âme comme un char pour la porter, et à cette âme immortelle ils ajoutèrent une âme mortelle, siége du plaisir et de la douleur, de l'audace et de la peur, de la colère, de l'espérance et de l'amour. Ils renfermèrent les deux révolutions divines de l'âme dans un corps sphérique, la tête, faite à l'imitation du corps de l'univers, et ils lui assujettirent les membres, organes de la locomotion, et le corps tout entier. Mais la seconde âme, siége des affections fatales, ils craignirent de la loger trop près de la première. Divisée en deux parties, ils la placèrent dans le tronc : la partie bestiale, entre le diaphragme et le nombril, et la partie virile et courageuse entre le diaphragme et le cou (397). Cette dernière partie, à l'aide de laquelle la raison commande aux passions et aux désirs par une noble colère, eut le cœur pour sentinelle, et pour modérateur ce corps mou, le poumon, qui reçoit les liquides rafraîchissants dans ses pores et qui s'en sert pour apaiser le feu du cœur. Quant à l'autre partie de l'âme mortelle, attachée à son ratelier comme une bête féroce, elle fut voisine du foie, qui, sur les ordres de la pensée réfléchie sur la surface polie, dut tour à tour l'adoucir ou l'épouvanter par sa douceur et par son amertume. Par compensation à ses misères la divination fut accordée à cette âme : la divination (398), compagne de la folie et de la maladie, et les songes, dont l'interprétation, il est vrai, ne lui appartient pas. . . . . .

. . . . . .

« Tout ce que nous venons d'enseigner serait vrai s'il était tout à coup déclaré tel par quelque oracle. Mais jusqu'ici nous pouvons affirmer au moins qu'il EST PLEINEMENT VRAISEMBLABLE. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE XXIII. — *Des vrais caractères de l'amour socratique ou platonique.*

« La grande raison qui fit préférer l'homme à la femme comme objet de l'*amour platonique*, c'est que l'immatérialité de cet amour qui est tout idéal quand il est ce qu'il doit être, c'est que le culte de la science qui en est le moyen et la connaissance du bon et du beau qui en est la fin, ne permettent guère qu'il se développe qu'entre deux philosophes, l'un maître et l'autre disciple. Il est vrai que les âmes attachées à Mars, à Junon, etc., selon l'esprit du mythe, ont aussi leur amour qui doit différer de celui des âmes philosophiques attachées à Jupiter. Mais Platon porte sur les femmes un jugement très-dur. Il les regarde comme propres à tout et en tout comme inférieures aux hommes (*République*, VI, p. 264). Ainsi, quelques exceptions qu'il reconnût à cette loi (id., *ibid.*), Platon devait penser que LE PLUS HAUT AMOUR SE RAPPORTE NÉCESSAIREMENT A L'HOMME. Il faut même avouer que la beauté virile semblait au philosophe supérieure à la beauté de la femme, puisqu'il prenait celle-là pour type (*mythe du Phèdre*, p. 59). On sait combien cette forme du goût du beau et combien l'amour des jeunes hommes étaient communs en Grèce. En Elide, en Béotie, LES MOEURS ÉTAIENT D'UNE EXTRÊME IMPURETÉ. Les idées et les divers préjugés qui dirigent la galanterie moderne dans ce qu'on appelle *le monde* étaient jadis les mêmes à Athènes et à Lacédémone, SAUF QU'ILS NE SE RAPPORTAIENT PAS AUX FEMMES (*Banquet*, pag. 257-260). Il résulte aussi clairement des témoignages des anciens sur ce point, que dans les pays où l'honneur et l'amitié dans l'amour dominaient le principe sensuel SANS TOUTEFOIS L'EXCLURE, IL S'ÉTAIT FONDÉ SUR L'AMOUR ENTRE HOMMES UNE SORTE DE CHEVALERIE (*sic*), QUI ENTRETENAIT DANS LES CITÉS ET DANS LES AMES L'HONNEUR, LE COURAGE ET LA PROBITÉ, ET QUI DÉVELOPPAIT DANS LE COEUR HUMAIN LES DÉLICATESSES DU SENTIMENT ET TOUTES LES NOBLES PENSÉES (399). L'OPINION DU BIEN-AIMÉ JOUAIT DANS SES RELATIONS IDÉALES LE MÊME RÔLE QUE L'OPINION

(396) Procédé moral pour échapper à la loi cruelle des transmigrations !

(397) Tel est le spiritualisme tant vanté de Platon. Il est difficile d'imaginer une conception plus chimérique et plus grotesque.

(398) De là l'utilité des oracles.

(399) Je demande pardon au lecteur de reproduire de pareilles comparaisons; mais elles font trop bien connaître la profonde corruption du rationalisme ancien pour que je puisse les supprimer.

DE LA DAME DANS LA CHEVALERIE DU MOYEN AGE ; AUSSI LES TYRANS QUI VOULAIENT TARIR LES SOURCES DU COURAGE PROSCRIVAIENT L'AMOUR EN MÊME TEMPS QUE LA GYMNASTIQUE ET LA PHILOSOPHIE. » (ÉLIEN, *Hist. divers.*, III, 9, 10, t. XII ; PLATON, *Banquet*, pag. 257 ; ATHÉNÉE, *Deipnosoph.*, XIII, pag. 561 et 602). (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. III, 104, 105.)

CHAPITRE XXIV. — *Fatalisme de la morale platonicienne.*

« Nous savons que Platon adoptait ce grand principe de Socrate, qui consiste à identifier la vertu avec la science du bien.

. . . . . .

« Puisque toutes les vertus dépendent de la science du bien dont elles émanent comme autant de rayons, tous les vices, au contraire, et l'intempérance, et l'injustice, et le mensonge, naissent de l'ignorance. Nul ne fait le mal volontairement, nul ne connaît le bien sans le faire. Mais, supposé qu'un homme pût vouloir être injuste, il faudrait reconnaître que l'âme, en cela semblable aux sens, aux instruments, aux animaux domestiques et aux esclaves, est foncièrement meilleure quand le vice en elle est volontaire que lorsqu'il est involontaire. Dans le premier cas, l'âme possède la science et la puissance ; dans le second, tout n'est en elle qu'ignorance et faiblesse : il n'y a plus de vertu. Si donc il existe un homme qui fasse le mal par sa volonté, sachant, voyant qu'il est mal, cet homme est homme de bien, mais comment approuverait-on une conclusion si étrange (400) ? » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE XXV. — *Analyse de la République de Platon.*

« La *République*, partagée en dix livres, est sans contredit le morceau le plus complet qu'ait façonné la philosophie artiste du fils d'Ariston. La pensée y déploie toute son audace, la poésie toutes ses richesses, l'art toute son industrie ; comme le temps n'était pas bien loin où Socrate avait bu la ciguë, la spéculation n'avait pas tort de chercher des voiles et des allégories. Le dialogue commence par une discussion sur le *Juste*, entre Glaucon, Polémarque, Adymante, Nycérate et quelques autres qui revenaient d'une fête célébrée au Pirée, et il se termine par un magnifique symbole de croyance et de foi à l'immortalité de l'âme. Quand Socrate a confondu les sophistes par une ironie aussi divertissante et plus profonde que la plaisanterie d'Aristophane, quand il a établi qu'il y a une justice indépendante des accidents humains et des caprices du paradoxe, il laisse entrevoir qu'il aurait à montrer un modèle de République où les hommes seraient parfaitement justes et heureux ; il est pressé peu à peu par ses amis de dérouler, de développer sa pensée ; il est merveilleux de saisir comment, dans le dialogue de Platon, Socrate est toujours forcé dans ses retranchements pour découvrir le fond de ses idées, pour se dévoiler lui-même, et comment ce qu'il y a de plus hardi et de plus novateur s'enveloppe et se sauve dans l'harmonie et la suavité des formes.

« Mais laissons de côté ces délicatesses de l'art, brisons cette économie ingénieuse pour abstraire du dialogue même les idées fondamentales qui le constituent.

« Comment l'État dont vous parlez, Socrate, est-il possible ? A cet interlocuteur, Socrate ne craint pas de répondre que peut-être cet État est vraiment impraticable, et que, si la République qu'il représente est impossible, c'est que jamais on ne verra une société gouvernée par les philosophes. Cependant à la philosophie seule devrait être remis le gouvernement des choses humaines. « Mais, poursuit Socrate, bien que nous ne « devions jamais voir une société ainsi ré- « glée, construisons toujours une Républi- « que que gouvernera la philosophie. » C'est-à-dire que Platon ne craint pas d'élever une société idéale qui contrarie sur tous les points la légalité non-seulement athénienne, mais grecque.

« OR, LA PHILOSOPHIE QUE SOCRATE APPELLE AU GOUVERNAIL EST LA SCIENCE DU BIEN EN SOI, LE TRIOMPHE DE L'HOMME SUR TOUTES LES PASSIONS, LA PURETÉ LA PLUS ÉCLATANTE DE L'AME, SA RESSEMBLANCE LA PLUS COMPLÈTE AVEC DIEU, AVEC LE TYPE ÉTERNEL. C'est revêtue de cette gloire immortelle que la philosophie conduira la société, divisée en trois classes, les magistrats, les guerriers, le peuple. Les magistrats seront sages par excellence ; les guerriers défendront la patrie ; le peuple s'appliquera surtout à l'agriculture, méprisera les métiers et les arts mercenaires. Cette division découle de la triplicité des facultés morales ; la raison est représentée par les magistrats, le courage par les guerriers, et les passions par le peuple : ainsi, passions et peuple, courage et soldats, magistrats et raison, voilà la société conçue par Platon : « Vous êtes tous « frères, dit Socrate aux citoyens de sa « République, mais le Dieu qui vous a for- « més a fait entrer de l'or dans ceux d'entre « vous qui sont propres à gouverner, voilà « pourquoi ils sont les plus précieux : il a « mêlé de l'argent dans la formation des « guerriers, du fer et de l'airain en façon- « nant les laboureurs et les autres artisans. » Alors, dans une déduction subtile et laborieuse, Platon établit un rapport qui est parfait entre l'homme individuel et l'État : l'homme et l'État seront justes aux mêmes conditions, la justice de l'âme résultera de l'accord et de la subordination de la raison, du courage et des passions : la justice de l'État sortira de l'harmonie hiérarchique

(400) Platon, qui proclame la liberté humaine dans sa *théodicée*, EST FATALISTE DANS SA MORALE. Nulle part il ne semble s'être enquis de la nature de la volonté et du libre arbitre. (Note de M. RENOUVIER.)

entre ceux qui pensent et gouvernent, ceux qui défendent la cité et ceux qui l'enrichissent. La même trinité anime l'âme et la République.

« Que se passera-t-il dans cet Etat ainsi constitué? DES CHOSES ASSEZ SINGULIÈRES. Tout y sera en commun, les biens, les femmes et les enfants; l'Etat développant sa pensée philosophique par l'éducation, formant les magistrats, les guerriers et le peuple à leurs différentes vocations, loi et raison universelle, est partout, au sommet, au centre, à la base; il absorbe les individus qui n'empruntent leur valeur que de lui seul; il envahit la famille, IL DÉVORE TOUS LES DROITS DE L'HUMANITÉ; et le despotisme philosophique, auquel l'élève Platon, en fait, suivant l'expression d'Homère, UN MANGEUR D'HOMMES. Pas de propriété : car les membres de l'Etat ne doivent participer que de lui, ne vivent que d'une vie commune, dénués d'une indépendance qui troublerait l'ordre et l'harmonie; il faut donc que l'individu n'ait rien en propre, qu'il ignore le *tien* et le *mien*, que tous les biens soient communs, appartenant à tous et à personne. Mais le système ne s'arrêtera pas là; car la logique est donnée pour enfanter les erreurs comme les vérités. Platon passe des biens à l'humanité même, aux femmes et aux enfants; il est sans pitié; il les dépouille de leur personnalité, qui est, pour ainsi dire, leur vêtement et leur robe, et il les livre nus et dégradés à cette impitoyable communauté qui doit en faire comme un patrimoine social. Il faut chercher dans la *République* même les détails et les combinaisons de ce mélange, délire de la métaphysique platonicienne (401). Il est donc vrai que c'est seulement au début du monde moderne, sous la double influence du christianisme et des mœurs germaniques, que l'humanité a eu le sentiment profond et unanime de l'individualité humaine, puisque voilà le spiritualiste et mystique Platon qui méconnaît le caractère sacré de la femme, son égalité naturelle avec l'homme, l'individualité du père transmise aux enfants, et QUI SE MONTRE AUSSI IGNORANT QUE LE DERNIER ESCLAVE PAÏEN SUR LES DROITS LES PLUS CHERS A LA NATURE HUMAINE.» (LERMINIER [402], *Philosophie du Droit*, Platon.)

CHAPITRE XXVI. — *Du sort des femmes dans la République de Platon.*

« Entre amis tout est commun. Que l'ordre de l'Etat au sujet des enfants et des femmes soit réglé par ce grand précepte. Que l'éducation de la femme soit la même que celle de l'homme. Que la femme s'exerce nue au gymnase et qu'elle devienne guerrière. La chienne doit garder le troupeau comme le chien, et y être dressée, et il n'importe guère que l'homme engendre et que la femme enfante : cette différence est ici sans poids. Que les femmes des guerriers soient communes entre les guerriers, et que les enfants ignorent leurs pères et les pères leurs enfants. Tout homme, toute femme, dit plus loin Platon, regarderont comme leurs fils les enfants nés de sept à dix mois après l'époque de leur mariage. Il sera bon que les femmes se marient de vingt à quarante ans, les hommes de trente à cinquante-cinq; que les magistrats soient chargés d'assortir les mariages, de veiller à la perfection de la race; et quand les permissions de mariage se tireront au sort, d'exclure les mauvais sujets par des fraudes pieuses. Les guerriers qui se seront signalés pourront au surplus obtenir des permissions plus fréquentes. Mais tout mariage accompli sans ordre, sans prières et sans sacrifices, sera réputé œuvre de ténèbres et vrai sacrilége. Au delà des âges fixés, et seulement alors, que l'approche de l'homme et de la femme devienne libre, sauf quelques cas d'inceste et à la condition expresse de l'avortement volontaire ou de l'exposition des enfants. L'intérêt, les plaisirs, la parenté deviendront ainsi communs, et sur la communauté se fondera l'union. L'homme oubliera cette vie misérable que lui faisait son intérêt propre. Le guerrier sera plus heureux que n'est aujourd'hui le vainqueur d'Olympie. La femme combattra près de l'homme, et l'enfant même ira s'instruire au camp. Tout lâche passera dégradé dans la tribu des laboureurs. Au plus brave il sera permis de donner des baisers aux jeunes guerriers, et de choisir sa femme entre toutes les femmes. Le guerrier mort en combattant, le vieillard vertueux qui vient de s'éteindre, seront honorés comme des héros, génies tutélaires des survivants. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE XXVII. — *Théories sociales de Platon comparées à l'Evangile.*

« Laissons le savant et consultons l'utopiste. Aristote, l'homme du fait, n'a pu nous révéler que le fait du temps où il écrivait, le fait de l'antiquité, savoir : la guerre, l'antagonisme, l'esclavage, et, théorisant ce fait, il n'a pu en déduire que la doctrine que nous avons vue, savoir, le droit du plus fort déguisé par lui sous le nom de plus intelligent. Cette doctrine, qui n'est pas plus morale que celle de Hobbes, ou plutôt qui est exactement celle de Hobbes, nous a fait horreur. Puisqu'il nous faut absolument avoir la mesure exacte de ce que les anciens ont connu en fait d'égalité

(401) Les gardiens (hommes ou femmes) se chargeront de la nourriture des enfants, conduiront les mères au bercail tant qu'elles auront du lait et feront en sorte qu'aucune d'elles ne puisse reconnaître son enfant. (Note de M. LERMINIER.)

(402) M. Lerminier, que je citerai souvent, et à la science é endue duquel je me plais à rendre hommage, a été longtemps un des apologistes les plus ardents du rationalisme. Ses anciennes opinions ont subi de profondes modifications; car il est devenu un des principaux collaborateurs de l'*Assemblée nationale*, journal religieux et monarchique. Du reste, les ouvrages dont je tirerai des témoignages sont antérieurs à son entrée dans la rédaction de l'*Assemblée nationale*.

humaine, ou ce qui revient au même pour nous, en fait de justice, interrogeons Platon. Ouvrons sa *République*. Le titre qu'il lui a donné n'est-il pas *Dialogue de la justice?* Et voilà Socrate, le plus juste des hommes de l'antiquité, qui discourt sur la justice et qui, se débarrassant de toute entrave, imagine à son gré une république fondée sur l'idée même du beau, sur le type le plus éthéré que son âme puisse concevoir. Ah! nous allons sans doute être satisfaits. Platon doit avoir mieux connu l'égalité humaine qu'Aristote. . . . . .

. . . . . .

« On sait que Socrate craignait de dire ce secret qu'il redoutait tant de laisser échapper et qu'il se fait arracher avec une sorte de violence par ses amis, c'est la communauté des femmes et la communauté des enfants. Socrate en effet s'est trompé sur ce point, il n'y a pas à en douter. Le genre humain n'a pas admis et n'admettra jamais une communauté qui détruirait radicalement l'individualité humaine. Mais est-ce seulement en cela que Socrate a commis le crime involontaire qu'il redoutait tant de commettre? et n'a-t-il pas erré d'une façon aussi dangereuse sur d'autres points, ou plutôt n'est-ce pas parce qu'il a erré ailleurs en un point capital, que sa solution générale, s'étant trouvée faussée, l'a entraîné nécessairement à ces fausses conséquences? Exemple bien remarquable du lien intime qui unit toutes les parties de la morale entre elles, qui unit aussi entre elles la morale et la politique, enfin qui réunit au fond la morale, la politique et la religion! C'est parce que Socrate s'est trompé au sujet des esclaves, qu'il s'est trompé si prodigieusement sur l'amour et le mariage; c'est parce qu'il a manqué le beau dans la politique, qu'il l'a manqué dans la morale, et c'est pour cela aussi que sa religion n'a pas été celle de l'humanité et qu'il a fallu attendre le christianisme. Socrate, comme on va le voir, n'a pas conçu clairement l'égalité humaine; et, n'ayant pas conçu l'égalité humaine, il n'a pas conçu davantage l'égalité civique; il a donc plutôt songé à organiser des castes dans sa république que des fonctions. Puis, pour réparer le défaut de ces castes, il a été entraîné à l'abolition de la famille, et par conséquent du mariage. C'est quand il en est là qu'il craint de commettre un crime involontaire : le crime était déjà commis. . . . . .

. . . . . .

« Eclairés, je le répète, par dix-huit siècles de christianisme, il nous est aisé aujourd'hui de voir les défauts de la politique, de la morale et de la religion de Socrate; les défauts de cette république que Platon dansson enthousiasme appelle *la plus belle qui fut jamais*. Oui, Socrate, oserions-nous dire, vous vous êtes trompé sur le sujet du beau, du bon, du juste et de l'honnête; et vous vous êtes trompé sur ce sujet non-seulement là où vous avez craint l'erreur, mais aussi là où vous vous exprimiez avec toute confiance et où vous vous avanciez librement comme un homme qui croit marcher sur des fondements solides. C'est qu'au point où vous avez vécu, sublime penseur, l'humanité était trop peu formée encore pour qu'il fût possible à votre âme, toute divine qu'elle fût, d'oser concevoir l'égalité humaine. . . . . .

. . . . . .

« Il ne reste plus à Socrate qu'à conclure. Et il conclut en effet par ce grand mot de *Justice*, qui équivaut pour lui à la vertu et à la perfection. Or, où trouve-t-il cette justice? Ecoutez bien :

« Socrate. — *La république est juste parce que chacun des trois ordres qui la composent fait uniquement ce qui est de son devoir.*

« Voilà le dernier mot de Socrate et de Platon en fait de justice humaine. La justice, c'est qu'il y ait trois ordres dans l'Etat, des bergers, des chiens, un troupeau; que les magistrats soient d'habiles bergers, les guerriers les chiens actifs de ces bergers, et la multitude le troupeau obéissant de ces chiens et de ces bergers.

« Elevons ici notre voix contre Socrate, avec toute la certitude que nous donne la moralité d'aujourd'hui.

« Non, le but de la politique n'est pas de former un Etat composé de trois hommes d'essences diverses : une brute sous le nom d'artisan, un gardien de troupeau sous le nom de guerrier, et un homme intellectuel sous le nom de magistrat. Le but de la politique est de faire que tout homme soit le plus possible un homme complet. . . . .

« Il est évident que Platon a tué l'homme au profit de son idéal de société. Mais il y a plus, c'est qu'il n'a même pas rencontré cet idéal. Et lorsque ce grand artiste, épris de son œuvre, s'écrie : « Voilà la plus belle ré- « publique qui fut jamais, » nous sommes en droit de lui dire que nous en concevons une plus belle. Sa république n'est constituée qu'en apparence, elle n'est parfaite qu'en apparence, elle n'est le type de la justice qu'en apparence; il lui manque quelque chose, l'âme, l'unité. . . . . .

. . . . . .

« Mais je vais plus loin et je dis à Platon que, suivant ses principes mêmes, sa conclusion rend ses prémisses absurdes ou réciproquement. Car où est, ô Platon! votre homme juste dans une telle république? Votre république est juste, je le veux bien, mais il n'y a plus d'hommes justes. Un homme juste, avez-vous dit, est celui dans lequel l'intelligence gouverne le sentiment et la sensation. Sont-ce vos artisans qui sont justes? Ils n'ont pas d'intelligence qui gouverne en eux; car c'est une intelligence étrangère qui les gouverne. Ils n'ont pas de sentiment qui vienne en aide à la raison qui leur manque; car le sentiment est la force qui réside au camp de vos guerriers. Sont-ce de même vos guerriers qui sont justes? Non; car l'intelligence rectrice est hors d'eux, dans le secret sanctuaire de leurs magistrats et de leurs prêtres. Il n'y a donc que

ces derniers qui soient justes : mais le sont-ils, occupés qu'ils sont de gouverner par la ruse l'appétit irascible de leurs élèves les guerriers, et foulant aux pieds comme un vil bétail les artisans et les esclaves! Donc dans votre république il n'y aura pas un seu. homme juste suivant votre définition, ou du moins le plus grand nombre ne sera pas juste. Ainsi la justice, dans le sens même où Socrate l'expose, est bannie de cette république sans laquelle pourtant Socrate ne voit pas de justice sur la terre.

« Et s'il n'y a pas d'homme juste dans une telle république, comment la république elle-même pourrait-elle être juste ? Cette justice, cette perfection que Socrate voit dans sa république, n'est donc, comme je l'ai déjà dit, qu'apparente; elle n'est que dans les mots et n'a rien de réel. L'intelligence placée au sommet de cette société n'est pas une intelligence normale, car les hommes en qui elle réside sont supposés n'être qu'intelligence ; ils diffèrent autant des autres hommes, pour employer la comparaison familière à Platon, que le berger diffère de son chien et de son troupeau. Quelle sympathie les ferait s'intéresser a ce troupeau ? Aucune. Or, qu'est-ce que l'intelligence ainsi séparée du sentiment et de la réalité présente et sensible ? Un fort mauvais guide, susceptible des erreurs les plus graves et exposé aux plus profondes ténèbres. D'ou viendrait l'inspiration vraie à cette intelligence ainsi étrangère à l'humanité ? Ces vieillards sublimes sans cœur et sans entrailles que Platon met à la tête de sa cité pourraient bien, s'ils étaient de bonne foi, entraîner l'humanité dans un ascétisme insensé, ou s'ils se laissaient gagner aux passions de la terre, devenir d'habiles hypocrites et de grands mystificateurs.

. . . . . .

« Le sentiment à son tour n'est chez Platon qu'un courage aveugle, presque fanatique, superstitieux. Ces guerriers de Platon, que l'on conduit par d'habiles ressorts, ressemblent aux serviteurs du Vieux de la Montagne . . . . . Enfin, la sensation, trop méprisée, avilie, foulée aux pieds, se venge en se redressant comme un serpent. Les passions les plus impures doivent agiter cette tourbe d'esclaves qui composent le peuple dans la cité de Platon. Ainsi rien n'est normal dans cette république : ni l'intelligence, ni le sentiment, ni la sensation. Après avoir détruit de fond en comble l'œuvre divine qui est l'homme, Platon n'arrive dans son œuvre artificielle, la société, qu'à UN VÉRITABLE MONSTRE.

« C'est que Platon, je le répète, n'a pas compris le vrai rapport de l'homme et de la société. Il a imaginé de faire vivre artificiellement l'homme par la société. En effet, l'homme vit et doit vivre par la société, mais il doit vivre par elle naturellement. J'entends par là qu'il doit rester homme et vivre *au complet* suivant sa nature, même en vivant par la société ; or, il ne peut vivre *au complet* sans être *par lui-même*, et par conséquent sans que la société ne soit hors de lui, ne soit autre chose que lui. Il s'en distingue donc radicalement et complétement, en même temps qu'il est identique avec elle. Voilà le mystère que Platon n'a pas compris.

« Il y a réellement identité entre l'homme ou le citoyen et la société. Mais au lieu de la véritable identité qui doit exister entre eux on peut saisir une identité fausse, et c'est ce qu'a fait Platon.

« Il y a également une différenciation réelle et certaine à établir entre l'homme ou le citoyen et la société; mais au lieu de la véritable différence, on peut en saisir une fausse, et c'est aussi ce qu'a fait Platon. Lorsque Platon dit à son citoyen : « Tu seras artisan, guerrier, ou magistrat dans la république, et tu ne seras pas autre chose, tu ne seras plus homme, » il établit à la fois et du même coup une identification fausse de l'homme avec la société et une différenciation fausse de l'homme avec cette même société. . . .

. . . . . .

« Platon, en disséminant dans trois parties diverses de la société l'intelligence, le sentiment, la sensation, et en les localisant d'une façon absolue, n'a fait évidemment que reproduire l'Inde et l'Egypte. Au lieu d'une espèce humaine il en a trois et il est précisément au niveau des Védas : « De sa « bouche (répondant à la tête), de son bras « (répondant à la poitrine et au cœur), et de « ses pieds (la partie qui supporte et qui « touche à la terre), le souverain maître, di- « sent les *lois de Manou*, produit pour la pro- « pagation de la race humaine le brahmane, « le chatria et le soudra (liv. I) (403). » Voilà l'Inde, voilà l'Egypte : qu'ajoute donc à cela le génie grec dont Platon est la plus belle incarnation ? Comment, après avoir reconnu l'existence absolue du brahmane (*le philosophe* ou *magistrat*), du chatria (*guerrier*) et du soudra (*artisan*), comment, dis-je, Platon échappera-t-il à la conscience de ce principe qui est la permanence éternelle des castes? J'ai déjà dit comment il s'efforce d'y échapper; c'est en abolissant radicalement toute hérédité, toute propriété, toute individualité. . . . . .

. . . . . .

« Ecoutez-le résumer dans les *Lois* l'esprit de sa *République*.

« La plus belle cité, la meilleure forme de « gouvernement et les meilleures lois sont « celles où l'on pratique le plus à la lettre « dans toutes les parties de l'Etat l'ancien

(403) Le texte que je cite ajoute une quatrième caste, les *vaysias* qu'il dit sortis de la cuisse de Brahma tandis que les soudras sont sortis de ses pieds. Mais il me paraît évident que l'importance acquise par les vaysias (propriétaires et commerçants) fut seule cause de cette distinction entre eux et les soudras. (Note de M. LEROUX.)

« proverbe qui dit que *tout est véritablement commun entre amis*. Quelque part donc que « cette cité arrive ou qu'elle doive arriver un « jour, que les femmes soient communes, « les enfants communs, les biens de toute « espèce communs et qu'on apporte tous les « soins imaginables pour retrancher du com- « merce de la vie jusqu'au *nom même* de pro- « priété; de sorte que les choses mêmes que « la nature a données en propre à chaque « homme deviennent en quelque sorte com- « munes autant qu'il se pourra, comme les « yeux, les oreilles, les mains; et que tous « les citoyens s'imaginent qu'ils voient, qu'ils « entendent, qu'ils agissent en commun; « que tous approuvent et blâment de concert « les mêmes choses; que leurs joies et leurs « peines roulent sur les mêmes objets; en « un mot, partout où les lois useront de tout « leur pouvoir à rendre l'Etat parfaitement « un, on peut assurer que c'est là le comble « de la vertu politique, et quiconque es- « sayera d'assigner à la société un *autre terme* « n'en trouvera ni de meilleur ni de plus « juste. Dans une telle cité, qu'elle ait pour « habitants des dieux ou des enfants, des « dieux qui soient plus d'un seul, la vie se « passe dans la joie et le bonheur; c'est pour- « quoi il ne faut point chercher ailleurs le « modèle d'une république parfaite, mais on « doit s'attacher à celui-ci et en approcher « le plus qu'il se pourra. » (*Lois*, liv. v.). . . . . .

« On peut, il est vrai, opposer Platon à lui-même, on peut lui répondre: Si le principe suprême de la société est que tout soit commun entre amis, faites d'abord qu'il n'y ait dans la société que des amis. Or, c'est ce que vous êtes loin de faire. Quelle prétendue association d'amis en effet que celle où il y aurait trois ordres aussi distincts que vos magistrats, vos guerriers, vos laboureurs! Quelle unité que celle d'une société divisée en trois sociétés, d'une nation divisée en trois nations!

« On peut encore répondre à Platon que le moyen par lequel il s'efforce de corriger son erreur des castes est lui-même une erreur, et qu'après avoir fait une distinction trop forte entre les hommes, il établit ensuite entre eux une communauté trop forte, qu'il détruit ainsi l'homme de deux façons : d'abord par la distinction, ensuite par la confusion : 1° en le divisant des autres hommes, en le séparant de l'unité totale; 2° en le confondant avec les autres hommes, en l'absorbant complétement dans le grand nombre qui forme chacune des unités partielles qu'il distingue dans l'Etat. . . . . .

« *Vous êtes tous frères!* quelle belle parole.....! Socrate est admirable quand il rend cet oracle de la fraternité de tous les hommes. Il s'aproche de Jésus. Mais remarquez qu'à l'instant même la lumière qui l'éclairait s'obscurcit et qu'il retourne aux Védas, au monde oriental, aux castes, quand il ajoute : « Mais parmi vous les uns « sont d'or, les autres d'argent, les troisiè- « mes d'airain. » S'il en est ainsi, nous ne sommes donc pas frères! Nous ne sommes pas semblables, car nous ne pouvons pas nous comprendre, étant doués de facultés si diverses et étant de natures véritablement incommunicables! C'est là le point que Socrate n'a pas franchi et qu'il a fallu Jésus pour franchir.

« Les Védas, je le répète, disent aux Indiens : Vous êtes tous frères, c'est-à-dire, vous êtes tous sortis de Brahma; mais les uns sont sortis de sa tête, les autres de sa poitrine, les derniers de ses pieds. Socrate ne renverse pas le régime des castes quand il dit aux uns : Vous êtes faits d'or; aux autres : Vous êtes faits d'argent; aux derniers : Vous êtes faits d'airain. Il fallait que Jésus montât sur la montagne et s'écriât : *Bienheureux les pauvres d'esprit!*

« J'ai été longtemps sans comprendre cette parole de Jésus. Prise pour un dédain de l'intelligence, elle ne serait ni vraie ni sensée. Que veut-elle donc dire (404)? Elle est une protestation contre ce droit tiré de l'intelligence dont se targue Platon, comme Aristote, pour maintenir le régime des castes. Elle signifie : Vous êtes tous de la même nature, vous êtes tous un composé d'or, d'argent et d'airain, c'est-à-dire, de connaissance, de sentiment et de sensation. Mais ceux mêmes dans lesquels l'airain domine sont appelés comme les autres, ils ne sont pas moins que les autres dans le royaume du ciel....

« Ne niez donc pas le droit aux pauvres d'esprit, ne les reléguez pas dans une caste; ils sont appelés comme les autres; ne dites pas qu'ils sont sortis du pied de Brahma et qu'ils conserveront éternellement la trace de cette origine; ne dites pas qu'ils ne sont qu'airain, et n'en faites pas le grossier piédestal de votre statue à tête d'or.

« Voilà ce qu'a dit Jésus. » (Pierre Leroux [405]. *De l'Egalité*, IIe partie, ch. 3.)

Chapitre XXVIII. — *Platon ne regardait pas sa République comme un pur idéal.*

« Nous croyons devoir conclure de certains passages de la *République* (VII, *sub fin.*, et IX, *sub fin.*) que Platon regardait sa république comme possible à réaliser. L'histoire de sa vie, qu'on trouvera partout et dont les lettres apocryphes qui lui sont attribuées (trad. de Cousin, t. XIII) peuvent être regardées comme d'assez bons documents, prouve qu'il avait fondé quelques illusions sur l'amitié que le tyran Denys de Syracuse avait voulu lui témoigner. On

(404) Il est inutile de faire remarquer que cette interprétation empruntée à M. Pauthier dans sa traduction de Colebrooke fait au texte une violence manifeste.

(405) Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les idées théologiques de M. Pierre Leroux, que j'ai d'ailleurs analysées et réfutées dans *Le Christ et l'Évangile*

connaît assez les voyages de Platon en Sicile et les déceptions qu'il y éprouva..... Est-il nécessaire d'avertir le lecteur chrétien que notre admiration pour le génie même politique du philosophe ne neutralise en rien la répulsion que nous inspirent quelques-unes de ses institutions odieuses et barbares? En deux mots, le principe de la communauté nous semble contraire à la nature humaine, dont il tend à anéantir ou à atrophier la moitié. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE XXIX. — *Jugement d'Aristote sur la République de Platon.*

« Le vice essentiel et fondamental de la République de Platon, dit Aristote, consiste en ce que le philosophe veut réduire la cité à l'unité. Dans l'ordre réel, la cité n'est pas une, elle est multitude ; et si Platon pouvait atteindre son but, il anéantirait la cité, car l'individu seul est un. Les hommes satisfont plus aisément à leurs besoins dans la famille qu'isolés, et dans l'Etat que dans la famille. Ce qui a le moins le caractère de l'unité est donc préférable à ce qui l'a le plus. Il est vrai que l'unité, à certains égards, est une bonne chose ; mais l'unité de Platon est une unité sans variété, unité sous tous les rapports, unité fausse, insupportable et monotone unisson. La question du bonheur est ici la même que celle de l'unité. Platon veut sans doute que sa République soit heureuse; mais le bonheur de tous est-il donc indépendant du bonheur de chacun? Et qui est heureux dans la République? Ce ne sont assurément pas les chefs ; seraient-ce les artisans?

« La communauté absolue ne produirait pas l'union dans la République de Platon. Que tous les citoyens puissent dire : mon fils ou mon champ, en désignant les mêmes objets, cette *totalité*, ce *mien* seraient excellents dans leur sens partitif; ils sont sans force ni valeur dans leur sens collectif. Les hommes attachent, en fait, peu d'intérêt à ce qui ne leur est pas propre ; un cousin sûr et bien déterminé leur est plus cher qu'un frère douteux ; une propriété vague, ils la négligent ou la dilapident. Ainsi, la possession et les affections, causes de tout intérêt et de tout attachement, sont renversées par Platon ; il bannit les vertus avec les vices. S'il n'y a pas d'avarice, il n'y a pas non plus de libéralité sans propriété. Le plaisir de faire le bien disparaît avec le plaisir d'avoir ; et l'amour de soi, cet irréprochable sentiment que nous tenons de la nature, se trouve confondu par le législateur avec l'égoïsme, qui consiste à s'aimer plus qu'on ne doit. Combien il vaudrait mieux inspirer aux citoyens, en leur laissant des propriétés individuelles, les bonnes et communes affections qui peuvent leur en faire partager les fruits! Les hommes sont naturellement égaux : il faut donc, afin d'établir la concorde, compenser les inégalités que le pouvoir entraîne ; il faut que chacun soit destiné à son tour au commandement et à l'obéissance. Entre les ordres divers et tranchés de la République de Platon, il naîtra au contraire des antipathies et des luttes. Comment les tenir toujours séparés? Les ressemblances n'indiqueront-elles jamais les pères? Qui dirigera la culture? L'ordre des laboureurs sera-t-il régi comme les autres? La communauté des enfants ne produira-t-elle pas des incestes? Enfin ne répugne-t-il pas de penser que la nature ait destiné les femmes, comme les femelles des animaux, aux mêmes fonctions que les mâles (406)? » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE XXX. — *Comparaison des théories sociales de Platon et d'Aristote.*

« Mettez de côté cette sublime idéalité de Platon, cette sorte d'esprit prophétique qui l'inspire ; prenez la forme de sa pensée au lieu de l'essence même de sa pensée ; arrêtez-vous à son idée au lieu de pénétrer dans ce qui est caché sous cette idée, et Platon n'est pas supérieur en moralité à Aristote. Quand Platon s'occupe de ses guerriers, de ses artistes, il est plein d'humanité, d'onction, de tendresse. On peut dire qu'alors sa pensée s'élève jusqu'à l'intuition de la vérité absolue. Mais le champ et ce que l'on pourrait appeler l'espace de cette pensée ne s'étend pas au delà de cette caste favorisée d'où Platon fait sortir comme d'une pépinière ses naturels philosophiques, ses sages, ses magistrats. L'humanité tout entière est concentrée pour lui dans ce petit espace : il la voit sous cette forme, ailleurs il ne la voit plus. Ne lui parlez pas de la troisième caste, de la multitude, *ignobilis vulgus*. A peine s'il daigne songer qu'elle existe.

« L'essence de sa pensée est donc dans ce qu'il dit de cette caste; en elle, je le répète, il sent et il aime l'humanité tout entière, et c'est ainsi et de cette façon limitée qu'il est grand, sublime, plein de tendresse, comme je viens de dire, et admirablement religieux. Mais en tant que sa pensée s'arrête à ce cercle, elle est grossière et immorale. . . . . .

. . . . . .

« Aussi rien de plus futile à mon gré que ces questions si souvent posées et débattues sur Aristote et Platon : lequel est le plus républicain, le plus favorable à la cause du peuple, le plus humain pour les esclaves, le plus partisan de l'égalité? Si j'avais à prononcer sur ces questions oiseuses, j'avoue qu'en prenant les choses à la lettre, je donnerais l'avantage à Aristote. Tant Platon a perdu pour ainsi dire d'humanité dans cette concentration exclusive qui lui fait tout voir dans l'intelligence, Aristote! moins exclusif que son maître, est ainsi un peu plus républicain que lui, un peu plus hu-

(406) ARISTOTE, *Politique*, II, 1, 2 et 3.

main en faveur des esclaves, un peu plus partisan de l'égalité. . . . . .

« Aristote, bien qu'il parte du même principe que son maître, l'intelligence, puisque c'est sur l'intelligence qu'il fonde l'esclavage, admet cependant une sorte d'égalité de tous les hommes libres, et la société lui paraît une association, un contrat dans l'intérêt de tous. Le bonheur de tous lui paraît donc mériter les soins du législateur; il ne sacrifie donc pas absolument les industriels aux artistes et aux savants. Chez Platon, je l'ai déjà dit, vous chercherez vainement, soit dans la *République*, soit dans les *Lois*, un seul passage où il s'occupe avec quelque soin de la troisième caste, celle des artisans et des laboureurs, du peuple en un mot, de la classe la plus nombreuse de sa République comme de toute société. S'agit-il des guerriers et des magistrats, il ne tarit point dans ses explications sur l'éducation qu'il faut leur donner; il ouvre pour eux tout le trésor de son génie, il montre en leur faveur le lien encyclopédique des sciences entre elles, et l'influence des arts pour bien diriger et gouverner le cœur humain. Mais nulle éducation pour le peuple. On ne sait même si la communauté qu'il admet pour les guerriers s'étend à cette caste. Peut-être ne croyait-il pas la multitude capable de la concevoir et de la pratiquer. Il ne s'explique pas du moins à ce sujet. Il semble qu'il ait regardé comme indigne du législateur de rien prévoir des lois que la sagesse des bergers, aidés du courage et du dévouement des chiens, pourrait donner au troupeau. A plus forte raison n'a-t-il aucun souci des esclaves. S'occuper d'eux serait pour lui une profanation. L'esclave est évidemment pour lui, comme pour Aristote, quelque chose de plus ressemblant à la brute qu'à l'homme. Il cite, à propos des esclaves, le mot si profond d'Homère : *Quand un homme tombe dans l'esclavage, Jupiter lui enlève la moitié de son âme;* mais il ne cherche pas s'il est licite d'ôter à l'homme son âme ou la moitié de son âme, et s'il n'y a pas quelque droit qui protége encore l'homme ainsi dégradé. Il est évidemment là-dessus, je le répète, de l'avis d'Aristote : l'esclave n'est pour lui qu'une propriété. Écoutez les lois qu'il rend, lorsque, dans son second traité, ayant délaissé, comme trop supérieur à l'humanité, sa république modèle, il condescend à faire des règlements pour la réforme de la société de son temps.

« Quiconque aura tué un esclave *en sera « quitte pour se purifier*, si cet esclave lui « appartient. Si c'est celui d'un autre, tué « par colère, il dédommagera le maître. Si « un esclave frappe un homme libre, soit « étranger, soit citoyen, il sera livré garrotté « à l'homme libre qu'il a frappé. Celui-ci le « mettra dans des entraves, et après l'avoir « battu à coups d'étrivières aussi longtemps « qu'il jugera à propos, sans néanmoins faire « aucun tort au maître de l'esclave par de « trop graves blessures, il le lui rendra ainsi « que lui-même le traite suivant la loi que « voici : Tout esclave qui aura frappé une « personne libre sera remis garrotté à son « maître par celui qu'il a frappé, et son « maître le tiendra dans les fers jusqu'à ce « que l'esclave ait obtenu sa grâce de la « personne qu'il a maltraitée. » (*Lois*, liv. IX.)

« Aristote, certes, n'a rien de plus cruel, malgré ses aphorismes que j'ai cités. Au contraire, il mitige autant qu'il peut la barbarie de l'esclavage quand il parle de la pratique qu'on doit en faire. D'ailleurs, il s'est au moins donné la peine de discuter la question, et de chercher la raison du droit du plus fort dans le droit du plus intelligent. Platon a un tel dédain pour ce qui n'est pas doué, à ses yeux, d'intelligence, qu'il ne discute même pas quand il s'agit de ce sujet. Il y a un endroit dans sa *République* où il se demande si ses guerriers combattront pour faire du butin. Il trouve cela indigne d'eux, et à ce propos il exprime le vœu que les peuples de la Grèce cessent de faire des esclaves les uns sur les autres. Mais ce n'est pas l'esclavage qu'il blâme.

« Sur la question des femmes, Platon n'est pas supérieur à Aristote. Aristote, après avoir parlé du rapport entre le maître et l'esclave, ajoute : « Le rapport des sexes est « analogue : l'un est fait pour commander, « l'autre pour obéir (*Politiq.*, liv. I, ch. 2); » et ailleurs : « L'administration de la famille « repose sur trois sortes de pouvoirs : ce- « lui du maître, celui du père et celui de « l'épouse. L'esclave est absolument privé « de volonté, la femme en a une, mais en « sous-ordre; l'enfant n'en a qu'une incom- « plète. Il en est de même des vertus mo- « rales. » (*Ibid.*, ch. 5.) Platon, il est vrai, assimile souvent la femme à l'homme; il admet des guerrières qui recevraient la même éducation que les guerriers; mais est-ce là comprendre l'égalité de l'homme et de la femme? Ses guerrières seraient nécessairement inférieures à ses guerriers, et par conséquent, cette assimilation ne ferait qu'augmenter, ou plutôt décupler, la distance entre les deux sexes. Platon le reconnaît, et n'y voit aucun mal. Il est évident que, pour lui comme dans son système, les femmes ne sont que des hommes inférieurs. De là aussi toutes ses erreurs sur l'amour, de là cette intervention des magistrats dans l'union des sexes et la reproduction qui AVILIRAIT L'HUMANITÉ ET LA RAVALERAIT AU RANG DES ANIMAUX.

« Mais Platon n'a pas eu de la femme une idée supérieure à celle que s'en formait Aristote. Il n'est pour elle plus libéral qu'en apparence. Il n'a pas compris son égalité en tant qu'épouse et mère, et voilà pourquoi, tout en l'assimilant à l'homme, il se trouve réellement qu'il ne l'élève pas au même rang que lui, mais qu'au contraire il la lui livre sans droit, comme un être inférieur. L'amour, transformé en récompense légale « pour ceux qui se seront signalés à « la guerre ou ailleurs, » ne rappelle-t-il pas les plus tristes abus de la féodalité? Que

devient la femme là où on dispose d'elle sans cesse, et où elle n'est que la conquête et la proie d'un sexe plus vaillant? C'est faute d'avoir connu l'égalité du fort et du faible, de la femme et de l'homme, de l'enfant qui pousse son premier vagissement, et du père qui l'a donné naissance, que Platon a écrit son cinquième livre de la *République*, où l'âme humaine, telle que le progrès des siècles l'a faite aujourd'hui, est affreusement offensée. JE DÉFIE QU'ON LISE CE CINQUIÈME LIVRE SANS UN HORRIBLE SERREMENT DE COEUR. QUELLE LÉGISLATION, EN EFFET, QUE CELLE QUI SUPPRIME L'AMOUR VÉRITABLE, QUI ANÉANTIT LE MARIAGE, ET QUI FINALEMENT NÉCESSITE, AUTORISE, ORDONNE LES AVORTEMENTS, LES EXPOSITIONS, ET LE MEURTRE DES ENFANTS! Tous ces soins des magistrats-bergers de Platon, « pour que le « troupeau ne dégénère point, » ces *fêtes* accompagnées de sacrifices et d'épithalames, qu'ils donnent « pour mieux cacher leur « manége, car autrement le troupeau serait « exposé à une sédition ouverte; » et le *tirage au sort* où « l'on ménage les choses si « adroitement que les méchants sujets se « prennent à la fortune et non aux magis- « trats du malheur de se voir exclus; » et le *bercail commun*, où l'on porte les enfants aussitôt après leur naissance, « en sorte « qu'aucune mère ne puisse jamais recon- « naître le sien; » et la licence accordée aux hommes et aux femmes après un certain âge, et les horribles réserves que cette liberté concédée entraîne pour que la République n'en souffre pas, et enfin cet *endroit secret* et inconnu « où l'on cachera comme « il convient les enfants des méchants sujets, « et même ceux des autres qui auraient « quelque difformité, » TOUT CELA AUJOURD'HUI NOUS FAIT HORREUR!

« On le voit donc, faute d'avoir connu l'égalité humaine, l'artiste Platon n'outrage pas moins l'humanité que son disciple le savant Aristote; je ne sais même s'il ne lui fait pas de plus cruels outrages. En tous cas, les siens sont plus douloureux, parce qu'ils partent d'un cœur plus ami et plus dévoué: c'est le coup de poignard de Brutus. L'humanité peut dire à Platon: « Et toi aussi, « mon fils! » (Pierre LEROUX, *De l'Egalité*, IIe partie, ch. 5.)

CHAPITRE XXXI. — *De la prétendue origine platonicienne du christianisme.*

LE RATIONALISTE. — « Sans Moïse et sans Platon le christianisme n'existerait pas. Il est sorti de la loi promulguée par le sauveur des Hébreux, et il s'est incorporé à la doctrine orientale façonnée par l'artiste Athénien. » (LERMINIER, *De l'arianisme*, dans la *Revue des deux mondes*, 4e série, tom. XXVI.)

« Il est visible que la doctrine chrétienne du Verbe n'est qu'une transformation des idées éternelles du philosophe grec. Aristote et les stoïciens contribuèrent à cette heureuse transformation (407). » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE XXXII. — *La Trinité n'est pas dans Platon.*

L'APOLOGISTE. — « Déjà les platoniciens du premier et du second siècle, tels que Philon le Juif (408), Alcinoüs (409), et beaucoup d'autres, avaient prétendu trouver la Trinité dans Platon. Cela même ne suffit pas à Plotin, qui la retrouve aussi dans Anaxagore, Héraclite, Empédocle et Aristote. Jamais peut-être l'abus de l'éclectisme n'a été poussé plus loin. On comprend à la rigueur une tentative qui a pour but de montrer la Trinité dans Platon; la seconde hypostase, celle-là seulement, dans Aristote, et la première dans *Parménide*; mais quelle analogie entre la *Théodicée* de Plotin et celle d'Empédocle! et qu'il y a loin du dieu immobile et intelligent d'Aristote, qui n'agit que comme cause finale, à la trinité de Plotin, à la fois une et multiple, et qui comprend au premier rang de ses hypostases l'unité, supérieure à l'intelligence, et au dernier l'âme active, cause mobile du mouvement! De quoi se compose la prétendue trinité que Plotin a découverte dans Parménide? du premier un qui est l'un absolu, du second qui est le multiple, et du troisième qui est à la fois un et multiple (410). Ce second un, qui est multiple, est sans doute le monde intelligible des idées, et le troisième un, qui dépend à la fois du premier et du second, ne peut être que l'âme. Grâce à un tel système d'interprétation, Platon peut déclarer que son opinion sur les trois natures est conforme à celle de Parménide, καὶ σύμφωνος οὕτω καὶ αὐτὸς ἐστι τ. τ. ὑποστάσεσι ταῖς τρισίν (411).

« L'allégation relative à Platon a plus d'importance et mérite seule d'être discutée. Voici le texte de Plotin: « C'est pour « les raisons que nous venons d'exposer que « Platon a dit: Tout est autour du roi de « tout; il est la cause de toute beauté; ce qui « est autour du second ordre est autour du « principe second, et ce qui est du troisième « ordre autour du troisième principe. Platon « a dit aussi que la cause elle-même avait « un père, et que la cause ou le δημιουργός « produit l'âme dans le vase où elle opère le « mélange du même et du divers, la cause « est le νοῦς, et son père, c'est le bien en soi, « c'est-à-dire ce qui est au-dessus du νοῦς, « au-dessus de l'essence; ainsi Platon sa- « vait que le bien engendre l'esprit, et que « l'esprit engendre l'âme (412). » Dans ce texte, Plotin fait allusion à trois passages de Platon; le premier est extrait de la seconde lettre attribuée à Platon; le second se rapporte au *Timée*, et le troisième au sixième livre de la *République*.

(407) On trouvera une réfutation étendue de cette objection dans *Le Christ et l'Évangile*

(408) *De la formation du monde*, p. 4 et 5.

(409) *Introd. à la doct. platonicienne.*

(410) PLOTIN, *Ennéad.* 5, l. 1, c. 8.

(411) *Enn.* 5, l. 1, c. 8.

(412) *Enn.* 5, l. 1, c. 8.

« Commençons par écarter le passage extrait de la seconde lettre; Bœckh et M. Cousin ont victorieusement démontré que cette lettre ne saurait être authentique, et quand elle le serait, la phrase dont il s'agit, quoique sans cesse invoquée par les partisans de la trinité platonicienne, ne peut être considérée de bonne foi que comme une espèce d'énigme, sur laquelle il est impossible d'appuyer une hypothèse de quelque valeur.

« Voyons maintenant ce que Plotin peut légitimement conclure du *Timée* : une des questions les plus controversées parmi les Alexandrins était de savoir si la qualité de δ μιουργός devait être attribuée à l'intelligence ou à l'âme; cette question . . . . . était d'une importance capitale, et Plotin la résolvait en attribuant à l'âme et à l'âme seule la production du monde. Persuadés que Plotin avait admis comme eux la doctrine de la Trinité, les Alexandrins étaient naturellement conduits à rechercher quelle avait été selon lui la nature du Δημιουργός, et sur ce point purement historique leurs dissentiments n'étaient pas moins grands que sur la question capitale. Le principal argument de ceux qui interprétaient Plotin en disant que pour lui l'âme était le Δημιουργός, se tirait du livre des *Lois*, où Platon, réfutant les athées et démontrant la providence divine, appelle toujours Dieu une âme. D'ailleurs, l'immobilité absolue du νοῦς était un dogme unanimement accepté dans l'école; et qui ne sait que le Dieu de Platon est le même qui se meut lui-même, τὸ αὐτὸ ἑαυτὸ κινοῦν? » Lorsque Platon définit l'âme, dans ce même livre des *Lois*, il ne la définit pas autrement : « Quelle est la dé-« finition de ce qu'on appelle âme? en est-il « une autre que celle qu'on vient de don-« ner? une substance qui a la faculté de se « mouvoir elle-même : τὴν δυναμένην αὐτὴν κινεῖν κίνησιν (413). »

« Il l'appelle formellement et à plusieurs reprises le premier principe de la génération et du mouvement, la cause de tout changement et de tout mouvement en tout ce qui existe, μεταβολῆς τε καὶ κινήσεως ἁπάσης αἰτία ἅπασι (414). D'un autre côté, divers passages du *Phédon*, de la *République*, mais surtout le *Timée* presque tout entier, fournissaient la preuve que le Δημιουργὸς était l'intelligence. En effet, dans ce dialogue, Dieu est toujours représenté comme étant le premier principe intelligent, et celui qui pense immédiatement les choses intelligibles; aussi Plotin n'hésite-t-il pas à déclarer que le Δημιουργός de Platon est le νοῦς et à se mettre ainsi en désaccord formel avec la doctrine de son maître. Nous n'examinerons pas ici la valeur de ces deux opinions : dans une école panthéiste, il est peu de questions plus graves que celle de déterminer si le monde est la pensée ou l'action de Dieu; mais pour Platon, qui sépare complétement Dieu et le monde, ce point a certainement moins d'importance, et il n'est pas étonnant qu'il se soit contenté de rapporter la production du monde à Dieu, sans rechercher si c'est l'âme ou l'intelligence de Dieu, qui est le Δημιουργός. Tout ce qui nous importe, c'est de savoir s'il y a réellement, dans le dieu de Platon, une âme et une intelligence distinctes l'une de l'autre; or, sur ce point, il ne peut guère y avoir de difficultés. En thèse générale, Platon admettait entre l'esprit et l'âme la même distinction que les Alexandrins; la preuve en est partout dans ses dialogues, et notamment dans le *Phédon*. Il dit, dans le *Timée*, qu'une intelligence ne peut exister que dans une âme, νοῦν δ' αὖ χωρὶς ψυχῆς ἀδύνατον παραγίνεσθαι (415).

« Il est vrai que Platon applique immédiatement ce principe au monde (416) et que la présence d'une âme, nécessaire à une intelligence bornée, peut ne pas l'être à l'intelligence absolue. Mais, dans les *Lois*, après avoir représenté l'âme avec tous les caractères de la providence divine, Platon ajoute : « L'âme, qui est Dieu, appelle toujours à son « secours l'intelligence, qui est également « Dieu, pour opérer ces divers mouvements. » Καὶ πᾶσιν οἷς ψυχὴ χρωμένη, νοῦν μὲν προσλαμβάνουσα ἀεὶ θεὸν, θεὸς οὖσα (417).; et dans le *Philèbe* il attribue à Dieu une âme et une intelligence, en se fondant sur ce même principe qu'une âme est nécessaire à l'existence d'un esprit; voici ce passage que Plotin n'a pas cité et qui peut paraître plus décisif que celui du *Timée* : Σοφία μὲν καὶ νοῦς ἄνευ ψυχῆς οὐκ ἄν ποτε γενοίσθην. Οὔκουν ἐν μὲν τῇ τοῦ Διὸς ἕρεῖς φύσει βασιλικὴν μὲν ψυχὴν, βασιλικὸν δὲ νοῦν ἐγγίγνεσθαι, διὰ τὴν τῆς αἰτίας δύναμιν (418). Au reste, ce que Plotin veut établir, ce n'est pas seulement qu'il y a en Dieu une intelligence et une âme, mais surtout que la seconde est le produit de la première; et c'est ce que ne nous prouve pas le passage du *Timée* auquel il fait allusion, et ce dont on chercherait vainement la trace dans les autres écrits de Platon; il est très-vrai que dans le *Timée* le Δημιουργός produit l'âme du monde; il est très-vrai que ce monde ainsi animé est appelé un Dieu, οὗτος δὲ πᾶς ὄντος ἀεὶ λογισμὸς θεοῦ περὶ τὸν ποτὲ ἐσόμενον θεὸν (419); mais cette âme n'est pas l'âme de Dieu, parce que, dans le système de Platon, le monde est en dehors de Dieu; parce que dans cette âme du monde, Dieu place une intelligence (420); parce qu'enfin cette qualification de Dieu que Platon donne au monde, il la donne également aux idées, aux astres, aux dieux de la mythologie, et quelquefois même à l'homme (421). Jusqu'ici, nous n'avons donc trouvé que des présomptions assez fortes pour établir que le Dieu de Platon

(413) *De Leg.*, x, p. 896.
(414) *Ibid.*, p. 896 et 899.
(415) *V.* le *Timée*, édit. H. Martin, p. 88.
(416) Διὰ δὴ τὸν λογισμὸν τόνδε, νοῦν μὲν ἐν ψυχῇ, ψυχὴν δὲ ἐν σώματι συνιστὰς. *Ibid.*
(417) *De leg.*, x, p. 897.
(418) *V.* le *Philèbe*, p. 30.
(419) *V.* le *Timée*, éd. Martin.
(420) Ib., p. 88.
(421) Ib., p. 110.

est une intelligence dans une âme, sans pourtant que cette âme soit le produit de cette intelligence. Mais Plotin ajoute que, selon Platon, le Δημιουργός, c'est-à-dire l'intelligence, a une cause, et que cette cause est au-dessus du νοῦς, au-dessus de l'essence. Ces expressions sont empruntées au VI^e^ livre de la *République*, et c'est le dernier passage que nous avons à examiner; le voici tout entier dans la traduction de M. Cousin (422) : « Tu peux dire que les « êtres intelligibles ne tiennent pas seule« ment du bien ce qui les rend intelligibles, « mais encore leur être et leur essence, quoi« que le bien lui-même ne soit point essence, « mais quelque chose fort au-dessus de l'es« sence en dignité et en puissance (423). « Grand Apollon, s'écria Glaucon en plaidant, « voici du merveilleux ! C'est ta faute aussi, « reprit Socrate; pourquoi m'obliger à dire « ma pensée sur ce sujet ? » Ici non-seulement le bien est placé au-dessus de l'être, et par conséquent de l'intelligence ; mais il est considéré comme la source de l'intelligence et de l'être. Platon avait dit aussi dans le *Parménide* : Οὐδαμῶς ἔν οὐσίας μετέχει (424) et quelques lignes plus bas : οὐδ' ἄρα ἔννοια ἐστὶν αὐτῷ, οὐδὲ λόγος, οὐδέ τις ἐπιστήμη, οὐδὲ αἴσθησις, οὐδὲ δόξα. Cette doctrine sur la nature de l'unité est même, ainsi que nous l'avons vu, le terme suprême, la conclusion nécessaire de toute la dialectique. Ainsi tous les éléments de la trinité de Plotin sont réellement dans Platon le bien supérieur à l'être et source de l'être, l'intelligence et l'âme. Mais, 1° quoique l'unité absolue, ou le bien, soit présentée comme la source d'où l'être et l'intelligence découlent, aucune filiation n'est établie entre l'âme et l'intelligence; 2° cette doctrine de l'unité absolue, qui fait, à vrai dire, le fond de la philosophie alexandrine, n'apparaît que deux fois dans Platon, la première dans le *Parménide*, la seconde dans la *République* ; encore semble-t-il chaque fois céder à une nécessité qu'il repousse tout aussitôt. « Est« il possible qu'il en soit ainsi, dit-il dans « le *Parménide* ? Je ne puis le croire (425). » Et dans les *Lois* : « C'est ta faute, pourquoi « m'obliger à dire ma pensée ? » La polémique d'Aristote prouve avec évidence que le τὸ ἐν ἐπέκεινα τῆς οὐσίας ne tenait pas plus de place dans l'enseignement de Platon que dans ses livres; 3° quand même Platon aurait admis l'unité avec l'âme et l'intelligence, est-ce là la trinité proprement dite ? si ce sont trois dieux différents, comme le soutenait Théodore d'Asiné, que devient ce dogme fondamental de cette divinité à la fois une et multiple ? est-il permis d'attribuer à Platon, sur deux passages isolés et incomplets, une théorie qui serait, s'il l'avait admise, le point capital de sa philosophie ? comment expliquer le silence d'Aristote ? celui de l'antiquité tout entière jusqu'au temps de Philon le juif ? S'il s'agissait de quelque auteur dont les ouvrages sont perdus, on pourrait peut-être, à l'aide de ces deux fragments, supposer dans Platon une théorie de la trinité; mais quand nous avons tous ces écrits, dans une doctrine si souvent discutée et reproduite, une telle méthode d'interprétation ruinerait à jamais toute certitude historique. » (Jules Simon, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, t. I^er^.)

(422) T. X, p. 57.

(423) Οὐκ οὐσίας ὄντος τοῦ ἀγαθοῦ, ἀλλ' ἔτι ἐπέκεινα τῆς οὐσίας πρεσβείᾳ καὶ δυνάμει ὑπερέχοντος. *De Rep.*, l. VI, p. 509

Chapitre XXXIII. — *Le dieu d'Aristote, fantôme sans providence.*

« Il existe une essence éternelle, immobile et distincte des objets sensibles : cette essence est indivisible et sans parties; elle est sans puissance et sans étendue, immodifiable et inaltérable, car tous les mouvements sont postérieurs au premier mouvement qu'elle produit et qu'elle ne partage pas.

« On peut élever des difficultés sur la nature de l'intelligence divine. Où serait sa divinité si la pensée résidait comme endormie en elle ? elle pense donc. Mais si une pensée dépend d'un autre principe qu'elle-même, elle n'existe essentiellement qu'en puissance; si elle a un objet et que cet objet soit variable, elle se meut, elle se fatigue, et d'ailleurs l'intelligible peut alors sembler plus noble que l'intelligence. Dieu pense donc un objet unique, le bien; mais le bien n'est que l'intelligence même : ainsi, tandis que la science, l'opinion, le raisonnement et la sensation se rapportent à un objet différent de soi, l'intelligence divine, au contraire, demeure en soi, et sa *pensée est la pensée de la pensée*. Demandera-t-on enfin si l'intelligible est composé dans la pensée divine, de sorte que celle-ci change et parcoure successivement les parties d'un ensemble ? Mais l'homme lui-même qui pense à des objets composés, l'homme, a de certains instants fugitifs, saisit indivisiblement le bien (426). Ainsi saisit le bien suprême l'éternelle pensée qui comprend son objet dans un instant indivisible et qui se pense éternellement. Aristote nie ainsi toute réalité de l'intelligence divine. En identifiant l'objet à la pensée, c'est-à-dire au sujet qui pense, il nie toute pensée. Dieu, ainsi conçu, est l'absolu des modernes et le bien pur de Platon. Aucune providence ne peut lui être attribuée.

« L'acte est antérieur à la puissance; il existe un moteur immobile et des êtres éternels; des moteurs qui sont mus et qui ne varient point; tout un monde enfin dont le bien par excellence est le premier principe, dont les mouvements, que produit

(424) Voy. le *Parménide*, p. 141, 142.

(425) Ἦ δύνατον οὖν περὶ τὸ ἓν ταῦτα οὕτως ἔχειν; οὐκουν ἔμοιγε δοκεῖ. Ib. p. 142.

(426) *Métaphysique*, XII, 9.

cette cause finale, engendrent la diversité, en qui la matière et la puissance fondent les contraires et permettent le mal, mais un mal périssable et dépendant, inférieur même à la puissance.

« Ainsi notre doctrine nous conduit à un seul principe d'ordre et d'harmonie. A la multitude des membres ou des essences qui nous donnait pour monde une collection d'épisodes au lieu d'un vrai poëme, nous substituons un directeur unique, Dieu, cause finale et source première de tous les mouvements. « N'aie qu'un chef, a dit Ho« mère, mauvaise est l'autorité de plu« sieurs. » Ainsi, l'ordre et le bien existent doublement dans l'univers comme dans une armée. Ils y règnent par leur cause, c'est le général; ils y résident en soi, parce que tout être y a sa place marquée. Tout s'ordonne en vue d'une existence unique ainsi qu'au sein d'une famille; toutes les fonctions sont réglées, et le principe de chacune est la nature même de l'être qui l'accomplit. Les êtres s'avancent tous, et nécessairement en se séparant les uns des autres; mais, dans leurs fonctions diverses, ils conspirent tous à l'harmonie de l'ensemble (427). » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE XXXIV. — *Polythéisme d'Aristote.*

« L'essence divine du moteur immobile est-elle unique, ou faut-il en supposer plusieurs afin d'expliquer le monde? grave question, que nul philosophe n'a résolue. Au mouvement éternel et uniforme du ciel nous avons attribué pour cause un être premier, unique et immobile en soi. Mais il est encore d'autres mouvements éternels, ceux des planètes, nouveaux mobiles constants, sphériques, infatigables, essences qu'emporte une révolution qui leur est propre et dont la fin doit se trouver aussi en de nouvelles essences immobiles et inétendues. IL Y AURA DONC AUTANT DE DIEUX QUE DE MOUVEMENTS INDÉPENDANTS AU CIEL; et comme il existe incontestablement plus de mouvements qu'il n'y a de mobiles, nous déterminerons leur nombre avec les astronomes, et nous connaîtrons par là celui des moteurs immobiles. Il ne peut exister aucun mouvement qui n'ait le mouvement d'un astre pour objet et qui ne soit dirigé par une essence première, immobile, sa cause finale. Le nombre de ces essences est donc le même que celui de ces mouvements. Cependant il n'existe qu'un ciel, il n'existe qu'un monde, il n'existe qu'un moteur immobile et qu'un Dieu. Tout ce qui est multiple, quand il ne serait tel que sous le rapport du nombre, a nécessairement quelque matière, puisqu'il n'est identique et un que sous le rapport de la forme. Or, la première essence est immatérielle, elle a son unité, sa perfection, sa fin en soi; elle est une entéléchie. Unique est donc le moteur immobile, et unique le ciel qui est mû d'une manière éternelle et continue.

« Une antique tradition, venue jusqu'à nous, enveloppée de mythes, nous enseigne que les astres sont des dieux et que la divinité embrasse la nature. L'anthropomorphisme et les fables ont un but civil ou politique, ils furent inventés pour le bien du vulgaire; mais ELLE EST DIVINE ASSURÉMENT, CETTE TRADITION QUE LES ESSENCES PREMIÈRES SONT DES DIEUX. Plusieurs fois peut-être les sciences et les arts ont été perdus et retrouvés par les hommes, et l'on peut croire que nous avons ici les restes heureusement sauvés des opinions d'un ancien âge. C'est ainsi seulement que nous acceptons la croyance des anciens et de nos pères. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE XXXV. — *Aristote nie l'immortalité de l'âme.*

« Parmi les corps mixtes composés des premiers éléments, il faut distinguer deux genres de produits. Les uns, imparfaitement mêlés, sont ces météores accidentels, passagers, de la terre ou de l'atmosphère. Les autres, résultats d'une combinaison parfaite, sont des corps homogènes, doués d'une forme propre, et que la division ne réduit pas à leurs principes. Telles sont les parties des corps organisés dont les quatre qualités et les cinq éléments concourent à former les organes. La fin de l'organisation, qui, dans l'ordre de la raison, mais non dans l'ordre des temps, est antérieure à son principe matériel et à sa cause motrice, c'est la forme, l'essence, la vie; c'est l'âme, dont la nature est pleine en quelque sorte, puisque l'humidité est dans la terre, le souffle dans l'humidité, la chaleur animale partout, et que dans la terre humectée s'engendrent les animaux et les plantes; et la nature marche incessamment par degrés insensibles de l'inanimé à l'animé; elle s'élève d'être en être, d'un mouvement continu, qui épuise tous les intermédiaires et qui efface toutes les limites.

« L'âme n'est pas une essence mobile par soi, cause et origine de tout mouvement; car ce qui se meut a dû être mû; il occupe un lieu; il est, en puissance, divisible à l'infini. L'âme n'est ni corps, ni composée de corps, ni harmonie des parties du corps; elle n'est pas cet être incorporel qui, selon

(427) *Metaphys.*, XII, 10. L'ordre qui supplée à la Providence est, on le voit, cette *cause finale* qui préside aux mouvements de la *nature* et qui tend vers le bien, vers la pensée suprême, Dieu, premier moteur, dont la nature a la connaissance à divers degrés dans les êtres qui la composent, et dont l'amour la fait mouvoir. Dans ses ouvrages exotériques (destinés à tous), Aristote *parlait tout autrement de la Providence*. On peut même en voir des exemples dans sa *Morale* et dans sa *Politique*, c'est-à-dire dans celles de ses œuvres exotériques qui sont destinées à une plus grande publicité que les autres. (Note de M. RENOUVIER.)

les fables des pythagoriciens, entrerait dans le premier corps venu, comme l'art de bâtir dans une flûte. Si l'âme commande au corps, ce n'est pas de même que le maître commande à l'esclave ; si elle l'emploie comme instrument, ce n'est pas qu'elle en soit indépendante ; elle lui appartient, elle est de lui, en lui, JAMAIS SANS LUI ; ELLE N'EST PAS UNE ESSENCE, ELLE N'EST PAS UN SUJET QUI EXISTE EN SOI, elle est la forme même et la suprême actualité du corps.

. . . . . .

« Une grande, une dernière question reste à résoudre. Les espèces et les genres n'étant rien, rien en dehors des êtres singuliers, l'homme, cet individu né d'un autre individu, cette essence composée qui existe en vertu d'une cause finale qui est son but, d'une cause matérielle puisée dans les éléments, d'une cause formelle qui est l'essence même et en soi, d'une cause externe, son père, et d'une autre cause motrice encore, le soleil et le cercle oblique, l'homme qui doit mourir a-t-il en lui quelque chose de survivant et d'éternel ? Lorsque l'ensemble de la matière et de la forme vient à se dissoudre, un certain principe peut-il persister ? NON, SI L'ON ENTEND PARLER DE L'AME ; Oui, s'il s'agit de l'intelligence. La différence universelle de la puissance et de l'acte doit se marquer dans l'âme ; il est en elle un principe qui devient tout, il en est un autre qui fait tout, semblable à la lumière, par laquelle les couleurs passent de la puissance à l'action. Cette intelligence active est pure de tout mélange, elle est dégagée, elle est impassible par son essence qui est l'acte même. C'est ainsi que la science, lorsqu'elle est en acte, se confond avec la chose qui est sue. Impérissable, au-dessus des atteintes de la vieillesse qui affaiblit ses *organes* sans la toucher elle-même, son impassibilité est absolue. Ni le raisonnement, ni l'amour, ni la haine, ne sont des passions qui lui appartiennent et qui l'affectent ; mais toute affection se rapporte à ce qui possède l'âme en tant qu'il la possède ; et quand il est corrompu, la pure intelligence demeure sans amour et sans souvenir, parce que ces choses n'étaient pas d'elle, mais du sens commun qui a péri. Ainsi impassible, elle paraît plus divine. Elle existe absolument, et non dans le temps où l'intelligence en puissance la précéderait : de sorte qu'on ne saurait dire d'elle que tantôt elle pense et tantôt ne pense pas. Seule séparable, elle est immortelle, éternelle ; seule impassible, aucune mémoire ne lui peut être attribuée, car la mémoire n'appartient qu'à ce qui est passif. Mais l'intelligence passive est mortelle et, sans l'intelligence active (428), elle est incapable de penser. On doit conclure de ces passages qu'ARISTOTE NIE LA PERMANENCE DE L'AME EN TANT QUE DOUÉE DE MÉMOIRE ET SERVANT DE SUBSTRATUM A UNE PERSONNALITÉ DISTINCTE. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

(428) Aristote, *De l'âme*, III, 5.

CHAPITRE XXXVI. — *Idées sociales d'Aristote.*

« Ce même Aristote, qui déploie sur la propriété et *la nature de l'homme la raison la plus droite*, échoue tristement devant le problème de la liberté humaine. Toutefois, on s'étonnera moins de trouver dans sa *Politique* une justification rationnelle de l'esclavage, si l'on ne perd pas de vue qu'observateur des faits, homme d'Etat autant que philosophe, Macédonien positif, il s'attachait surtout à la réalité. Comment pouvait-il tomber dans l'esprit du contemporain d'Alexandre de réprouver l'esclavage, fondement de la constitution sociale ? J'admire que le spiritualiste Platon, que n'arrêtait pas le respect de l'ordre établi, qui dans ses spéculations hardies bravait son siècle, n'ait rien trouvé d'humain et de novateur contre une telle institution. Mais dès que ces philosophes ne soupçonnaient même pas devoir condamner l'esclavage, ils étaient naturellement amenés à vouloir le justifier en vertu même de la nature des choses. Aristote ne se dissimule pas que quelques-uns ont prétendu que le pouvoir du maître était contre nature. Il y avait donc protestation même dans l'antiquité. Mais il ne s'arrête pas à l'objection ; il estime que l'art de posséder est nécessaire à la vie ; que parmi les instruments qu'on possède, les uns sont animés, les autres inanimés. « Ainsi pour « le pilote, le gouvernail d'un vaisseau est « un instrument inanimé, et le matelot qui « veille à la proue un instrument animé ; « car dans les arts le manouvrier est une « sorte d'instrument ; de même une chose « qu'on possède est un instrument utile à la « vie, et la somme des choses possédées une « multitude d'instruments ou d'outils ; l'es- « clave est en quelque sorte une propriété « animée, et en général tout serviteur est « comme un instrument supérieur à tous « les autres. » Aristote consent à animer l'esclave, non pour le réhabiliter, mais pour l'avilir et le condamner à jamais. Il s'enfonce encore davantage dans son raisonnement. « Dans l'homme nous trouvons la relation « de l'âme et du corps. Qui obéit à l'âme ? « Le corps. Dans le monde physique nous « voyons la relation des animaux à l'homme, « et l'homme leur commande. De plus entre « le mâle et la femelle, c'est la femelle qui « obéit au mâle. Donc, tous les êtres entre « lesquels il y a autant de différence qu'en- « tre l'âme et le corps, entre l'homme et « l'animal, sont esclaves par nature, et c'est « pour eux un avantage d'être esclaves, et « la nature a même voulu marquer les corps « des hommes libres et ceux des esclaves, « en donnant aux uns la force convenable « pour leur destination, aux autres une sta- « ture droite et élevée qui les rend peu « propres aux travaux serviles, mais utiles « dans les emplois civils et de la guerre. » Détestable argumentation, tellement absurde

qu'à l'instant même Aristote la rétracte, en avouant que souvent il arrive que certains individus n'ont que le corps des hommes libres, tandis que d'autres n'en ont que l'âme ; mais le philosophe est si fort persuadé de l'indignité naturelle de l'esclave, qu'en énumérant les différentes vertus humaines, il demande si les esclaves ont besoin d'avoir de la vertu ; il établit que ceux qui commandent ont besoin d'avoir d'autres vertus que ceux qui obéissent ; que, pour l'esclave, il ne lui faut que très-peu de vertus, seulement le strict nécessaire pour ne pas manquer à ses travaux, soit par indocilité ou défaut de courage. Est-ce assez de déraison et d'inhumanité ? Et cependant c'est le même philosophe qui a rétabli sur certains points l'individualité humaine contre les excès de Platon ; mais, pour détruire l'esclavage, il a fallu que l'antiquité elle-même s'écroulât. » (LERMINIER, *Philosophie du droit*, Aristote).

CHAPITRE XXXVII. — *Appréciation des théories sociales d'Aristote.*

« Voulez-vous savoir jusqu'à quel point l'homme a pu méconnaître son propre caractère dans son semblable, mépriser sa propre image, repousser sa propre nature et la vouer aux supplices? Ouvrez les livres de politique les plus graves de l'antiquité, et entre tous, prenez le livre d'Aristote, le type sans contredit le plus vrai et en tant que vrai, le plus élevé de l'antiquité tout entière.

« Je ne sais vraiment par quel incroyable égarement un écrivain de nos jours a pu proposer sérieusement de vulgariser Aristote et de le répandre partout jusque dans les chaumières, comme un évangile politique *digne de notre époque.* Il n'y a pas un prolétaire aujourd'hui dont la moralité politique ne soit supérieure à celle d'Aristote.

« Toute la politique d'Aristote se peint et se résume dans cette première phrase de son livre, où il donne pour fondement à la société non pas le droit, mais l'intérêt : « Tout Etat, dit-il, est évidemment une association fondée *sur l'intérêt.* Les hommes « ne faisant jamais rien *qu'en vue de leur « avantage personnel*, il est clair que toutes « les associations visent à satisfaire des intérêts et que les plus importants de tous « doivent être l'objet de la plus importante « des associations, de celle qui renferme « toutes les autres, et celle-là on la nomme « précisément Etat et Association politique. » (Liv. I, ch. 1.)

« Hobbes, qui avait médité Aristote, avait-il donc tort de conclure que la société naturelle des hommes était un état de guerre et d'antagonisme, et que la loi seule et la domination établissaient un droit parmi eux? Il ne faisait en cela qu'interpréter Aristote, et lorsqu'il reprochait à son maître d'avoir eu la faiblesse de définir ailleurs l'homme un animal sociable, comme s'il y avait quelque sympathie réciproque des hommes entre eux, il ne faisait que le rectifier et le rappeler à ses propres principes.

« Or, le monde où vivait Aristote présentait un homme libre sur trente-neuf esclaves, et Aristote trouve cette situation normale et légitime ! Le voilà donc qui prend pour base de la société l'intérêt, et qui commence par fouler aux pieds l'intérêt de trente-neuf hommes sur quarante !

« Quel sophisme sa raison lui suggère-t-elle pour cela ? On le connaît ce sophisme. Qui n'a pas lu sa célèbre discussion de l'esclavage ou qui n'en a pas entendu parler? L'esclave est hors de la cité et n'a aucun droit, et il n'a aucun droit parce qu'il est d'une nature inférieure.

« Mais quoi ! cette nature inférieure ne peut-elle pas s'élever, se perfectionner, se transformer? Et si cela est, pourquoi ne lui accorderiez-vous pas un droit *virtuel*, un droit en puissance d'être, un droit limité, restreint quant au présent, mais que l'avenir pourra réaliser? Mais Aristote ne veut rien reconnaître à l'esclave. Lui, c'est-à-dire, l'antiquité tout entière, les Grecs, les Romains ont décidé que l'esclave serait toujours esclave, toujours plus semblable à l'animal qu'à l'homme, toujours une créature inférieure, et ils ont lancé un anathème éternel sur les Barbares et sur les esclaves... Que la justice de Dieu s'accomplisse donc et que les esclaves et les Barbares écrasent à leur tour ces fiers citoyens !

. . . . . .

« Au nom de toute l'antiquité Aristote établit qu'entre les esclaves et leurs maîtres il n'y a pas de convention, et qu'entre les libres toute convention est fondée sur l'intérêt, double outrage à la nature de l'homme ! Voici les phrases d'Aristote ; lisez et voyez si la justice éternelle a pu souffrir de pareilles leçons, et si le droit méconnu n'a pas dû renverser un monde d'où ressortaient de tels enseignements :

« Il est évident, dit Aristote, au nom de la « civilisation grecque-romaine, que parmi « les hommes, les uns sont naturellement « libres et les autres naturellement esclaves, « et que pour ces derniers l'esclavage est « aussi utile qu'il est juste. » (*Pol.*, liv. I, ch. 2.) Voilà ce que la vérité éternelle a déclaré faux et que la justice éternelle a déclaré injuste. Les esclaves et les Barbares ont répondu à Aristote en adoptant une *Genèse* qui disait : *Dieu a fait l'homme à son image, et nous sommes tous sortis d'Adam :*

« Quand on est inférieur à ses semblables, « dit encore Aristote, autant que le corps « l'est à l'âme, la brute à l'homme, et c'est « la condition de tous ceux chez qui l'*emploi des forces corporelles est le meilleur « parti à espérer de leur être*, on est esclave « par nature. Pour ces hommes-là, ainsi « que pour les autres êtres dont nous venons de parler, le mieux est de se soumettre à l'autorité d'un maître, car il est « esclave par nature celui qui peut se donner à un autre, et ce qui précisément le « donne à un autre, c'est de ne pouvoir aller

« qu'à ce point de comprendre la raison « quand un autre la lui montre, mais de ne « pas la posséder en lui-même. » (*Pol.*, liv. I, c. 2.) Au nom de la raison, Aristote fait ici le plus grand outrage possible à la raison, car la raison nous révèle qu'il n'y a pas d'homme semblable à la brute, et que tout homme étant, ainsi que nous-mêmes, intelligence et sentiment en même temps que sensation, le *meilleur parti* à espérer d'un tel être n'est pas l'emploi exclusif de ses forces corporelles. Que votre esclave ait moins d'intelligence que vous, cela est possible, mais êtes-vous donc souverainement intelligent pour que son intelligence ne puisse pas aider la vôtre, suppléer en quelque chose à la vôtre, combler le déficit de la vôtre ? Dès que vous lui reconnaissez une étincelle d'intelligence, vous ne raisonnez pas bien en la niant, et vous êtes injuste en l'anéantissant autant qu'il est en vous de le faire. Voilà encore ce que la raison éternelle, si témérairement invoquée par Aristote, a condamné ; elle a montré le défaut et l'imperfection de la raison chez ces maîtres qui niaient la raison dans leurs esclaves. Ils ne savaient pas, ces maîtres si pleins d'orgueil, que la raison de chacun est empruntée à la raison de tous, et qu'empêcher la raison de se développer et de se manifester chez une si grande partie du genre humain, c'était restreindre l'océan de raison où nous puisons tous notre lumière. La Providence a voulu que la raison des esclaves vînt augmenter le domaine où ces hommes superbes puisaient leur raison.

« Au surplus, Aristote, c'est-à-dire l'homme antique, se trahit sur ce point ; car arrivant à l'éducation il ne veut pas qu'on en donne à l'esclave : « La vertu, dit-il, n'est néces- « saire à l'esclave que dans la proportion « de cet étroit devoir de ne point négliger « ses travaux par intempérance ou paresse. » (*Ibid.*, ch. 5.) Voilà qui est misérable, il faut en convenir, et qui révèle l'intérêt égoïste du maître. Aristote, pour être digne de sa thèse, aurait dû soutenir que l'esclave n'était pas susceptible d'éducation ni de vertu.

« Ce n'est pas Aristote comme génie, on le pense bien, que je censure ici, c'est l'homme antique. En plusieurs points de sa discussion on voit le génie naturel d'Aristote aux prises avec la réalité de son temps. Il convient que bien des esclaves donnent un démenti à sa doctrine, que bien des hommes libres la démentent également par leurs vices et leur ignobilité. Il regrette que le Créateur n'ait pas mieux marqué dans la stature du corps et dans les traits du visage la distinction des deux natures. Mais le préjugé l'emporte, et il n'en persiste pas moins partout dans son principe : « Le pouvoir du « maître est absolu et sans contrôle (*Ibid.*, « ch. 5). — L'esclave est absolument privé « de volonté (*Ibid.*). — L'esclave est une « partie du maître ; c'est une partie de *son* « *corps*, vivante bien que séparée (*Ibid.*, ch « 2). — L'esclave fait partie de sa pro- « priété. » (*Ibid.*, ch. 3.) — Et enfin parlant de l'acquisition des biens il va jusqu'à dire : « Ainsi la guerre est encore en quelque « sorte un moyen naturel d'acquérir puis- « qu'elle comprend cette chasse que l'on « doit donner aux bêtes fauves et aux « hommes qui, nés pour obéir, refusent de « se soumettre, c'est une guerre que la na- « ture a faite elle-même légitime. » (*Ibid.*, ch. 3.) Qu'aviez-vous à répondre, descendants d'Aristote, quand les Turcs prenaient vos fils et vos filles pour recruter leurs sérails ? Car, comme si c'était un calcul de la justice exacte de la Providence, les Grecs ont été livrés aux plus durs des barbares, et l'esclavage s'est exercé sur eux plus que sur aucune autre race. » (Pierre Leroux, *de l'Égalité*, IIe partie, ch. 3.)

Chapitre XXXVIII. — *Décadence de la philosophie d'Aristote.*

Nous avons vu dans les chapitres précédents « Platon et Aristote presque au sortir des mains de Socrate, encore tout pénétrés de son esprit et de sa méthode, diviser d'abord la philosophie grecque en deux grands systèmes qui, bien que *retenus en de sages limites* (429) par le génie plein de bon sens de ces deux grands hommes, inclinent pourtant vers l'idéalisme et vers le sensualisme et se rapportent davantage, l'un à l'école ionienne, l'autre à l'école pythagoricienne. Une analyse rapide sans doute, mais exacte, a dû vous en convaincre ; mais si cette analyse ne suffisait pas à votre conviction, vous pouvez consulter un dialecticien bien autrement sûr que moi, le temps, l'histoire qui sait tirer infailliblement des principes qu'on lui confie les conséquences qu'ils recèlent et qui éclaire ces principes de la lumière de leurs conséquences. Je vous ai dit que le système d'Aristote se rapportait davantage au sensualisme ionien et le système de Platon à l'idéalisme pythagoricien. Interrogeons les faits et l'histoire. Qu'a fait des principes de Platon l'école platonicienne ? Qu'a fait des principes d'Aristote l'école péripatéticienne ?

« ..... Après la mort de Platon, cinq hommes soutiennent à l'Académie la philosophie platonicienne avec talent et avec fidélité ; cette fidélité est ici précieuse à constater. Eh bien ! quel caractère a pris le platonisme entre les mains de ces disciples si fidèles à leur maître et surtout du plus illustre, Xénocrate ? Je lis dans Aristote que Xénocrate définit l'âme un nombre qui se meut lui-même. C'est une maxime pythagoricienne. On voit encore par un passage de Stobée que Xénocrate ramena dans la philosophie la langue de la théologie astronomique des pythagoriciens.....

Voyons ce qu'est devenue de son côté l'école d'Aristote.

(429) On a pu juger de la *sagesse* de ces limites !

« Au premier coup d'œil que je jette sur la liste des platoniciens et des péripatéticiens, je suis frappé de trouver surtout des moralistes parmi les platoniciens, et, au contraire, des physiciens parmi les péripatéticiens. Ainsi Théophraste a laissé un nom dans l'histoire naturelle, et Straton de Lampsaque était appelé le *physicien*. Voyons donc ce que ces physiciens ont fait du péripatétisme. Théophraste, selon Cicéron, attribue le caractère de divinité tantôt à l'intelligence, ce qui est la pure doctrine d'Aristote, mais tantôt aussi au ciel et à tout le système astronomique. En morale ce même Théophraste, dont vous avez encore un ouvrage assez insignifiant, *les Caractères*, place la vertu dans le bonheur seul. Mais voici, ... quelque chose de plus net. Dicéarque enseigne, d'après Cicéron, qu'il n'y a point d'âme, que l'âme est un mot, *nomen inane;* que cette force par laquelle nous agissons et nous sentons, n'est pas autre chose que la vie répandue également dans tous les corps ; que ce qu'on appelle âme est inséparable du corps ; qu'elle n'est qu'un corps, une matière une et simple dans son essence, mais dont les différents éléments sont arrangés et tempérés entre eux, de manière à produire la vie et le sentiment. Aristoxène le musicien, sorti également de l'école d'Aristote, regarde l'âme comme une vibration du corps, comme la résultante des différents éléments et mouvements du corps, et ce qu'on appelle en musique l'harmonie. Ce que Dicéarque et Aristoxène avaient fait pour l'âme, Straton le physicien le fit pour Dieu. Selon lui, ce que l'on appelle Dieu, intelligence et puissance divine n'est pas autre chose que la puissance de la nature dépourvue de toute conscience d'elle-même. Il n'y a pas besoin de dieux pour expliquer le monde ; tout s'opère et s'explique par l'enchaînement nécessaire des causes et des effets, par les poids et les contre-poids de la nature. Le monde est un pur mécanisme, l'espace n'est que le rapport de distance des corps entre eux, le temps le rapport des événements. En métaphysique tout est relatif, et le vrai et le faux se réduisent à de purs mots. Pour la morale, Straton s'en était peu occupé. Enfin, dans un commentaire inédit d'Olympiodore sur le *Phédon* de Platon, commentaire qui est à la Bibliothèque du roi, je trouve une polémique jusqu'ici inconnue de ce même Olympiodore en faveur de l'immortalité de l'âme contre Straton le physicien. Le peu de moralistes que renferme la liste des successeurs immédiats d'Aristote ne sont que des rhéteurs sensualistes. VOILA OU, UN SIÈCLE APRÈS LA MORT D'ARISTOTE, SON ÉCOLE ÉTAIT ARRIVÉE (430). » (COUSIN, *Histoire de la philosophie au* XVIIIe *siècle*, 8e leçon.)

CHAPITRE XXXIX. — *Les stoïciens.*

LE RATIONALISTE. — Aucun esprit impartial ne méconnaîtra les analogies qui existent entre le christianisme et la philosophie des stoïciens. Ceux-ci non-seulement reconnaissaient l'unité de Dieu, mais encore ils proclamaient la loi du devoir, la morale du sacrifice, l'anéantissement des passions sensuelles, en un mot, tous les grands principes qui forment l'essence de l'Evangile ; ils ajoutèrent à toutes ces doctrines sublimes l'enseignement du dogme de la fraternité. On peut donc affirmer hardiment que si la théologie spéculative des chrétiens vient de Platon, leur théologie morale a été empruntée aux disciples de Zénon.

L'APOLOGISTE. — « Le stoïcisme a trois parties : la morale est sa raison et son but : la logique et la physique ne sont que secondaires, eu égard à la vertu pratique. La logique de Zénon, où, sur les traces d'Aristote, il essaye une théorie de la perception, nous inquiète peu. Dans sa physique il reconnaissait la matière en Dieu. La matière n'a pas été créée ; elle existe de toute éternité ; Dieu l'a travaillée et façonnée et il vit au milieu de ce monde qui est son ouvrage et son temple. Comme la matière est entièrement inerte, passive, et ne reçoit son animation que de Dieu, la dualité primitive, posée par Zénon, se résout en unité de substance, en un PANTHÉISME INCONTESTABLE.

« Et ainsi Dieu incorruptible et incréé, ouvrier de ce monde, absorbe lui-même toute la substance et la répand harmoniquement en dehors de lui-même.....

« Si Dieu est le monde lui-même, les développements sont les lois de Dieu. Tout ce qui se développera sera donc à la fois prévu, arrêté par Dieu et nécessaire comme lui. Le destin et la providence seront donc même chose et se confondront dans l'unité du panthéisme stoïque. Alors l'homme sera libre en se mettant en rapport avec la nature, et il trouvera la vertu dans la ressemblance avec Dieu ; pour se rapprocher de ce type immortel, il supprimera les passions et les affections de l'humanité ; il fera son âme insensible à tout, au plaisir comme à la peine, ne permettra à rien des créatures et des choses humaines de lui être nécessaire ; et s'appuyant sur sa raison solitaire, il contemplera Dieu : tel est le sage dont Sénèque célèbre la constance : *Non potest ergo quisquam aut nocere sapienti aut prodesse. Quemadmodum divina nec juvari desiderant nec lædi possunt, sapiens autem vicinus proximusque diis consistit, excepta mortalitate similis deo. Ad illa nitens, pergensque excelsa, ordinata, intrepida, æquali et concordi cursu fluentia, secura, benigna, bono publico natus, et sibi, et aliis salutaris, nihil humile concupiscet, nihil flebit, qui rationi, innixus per humanos casus divino incedet animo.* (A. SENECA, *De Constantia sap.*, cap. 8.)

« Le souverain bien pour le stoïcien sera donc l'honnête et le juste en soi ; il pratiquera la justice sans songer à aucune récompense. Voici encore Sénèque qui crie à l'homme : *Te justum esse gratis oportet, et*

(430) Voir aussi RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, II, 240-42.

nullum justæ actionis præmium majus et quam justum esse. (*Epist.* 113.) Ainsi, vivre conformément à la nature, qui est Dieu ; être juste *gratis*, défendre sa liberté morale de l'atteinte des passions et des disgrâces humaines, rester inébranlablement libre, et demander, quand il le faut, à la mort et à son épée un refuge contre les accidents extérieurs, tel est le catéchisme du stoïque, telle est la vie qu'il est admirable pour lui de clore par un suicide à propos. S'il se hâte, s'il meurt avant le temps, s'il se frappe en écolier, on ne l'estimera pas ; mais si une mort majestueuse et volontaire le dérobe, à l'heure convenable, aux opprobres de la tyrannie et de l'adversité, c'est aux applaudissements du portique qu'il ira se confondre dans le sein de cette divine nature dont il s'est constamment proposé la ressemblance laborieuse. » (Lerminier, *Philosophie du droit, Les stoïciens.*)

Chapitre XL. — *Panthéisme, matérialisme et polythéisme des stoïciens.*

« En même temps que les stoïciens faisaient accomplir un progrès à la théorie des idées, par l'identification de l'idée à la pensée de l'âme, nous avons vu qu'ils renonçaient à la méthode socratique, en réduisant toutes les pensées à une forme universelle dont *l'imagination* leur fournissait le type. Considérant tout ce qui est comme corporel, tout ce qui peut être nommé comme attribut de quelque sujet sensible, ils devaient, pour être conséquents, remonter jusqu'à l'ancienne philosophie. Aussi reprirent-ils la doctrine d'Héraclite, et ils la systématisèrent en distinguant, ce qu'Héraclite n'avait peut-être pas fait, le principe actif du principe passif dans le monde. Mais cette distinction n'apporta pas de changement aux résultats définitifs de la spéculation. Il existe, suivant les stoïciens, deux principes, l'un efficient, qui est Dieu, la raison en soi ; l'autre patient, qui est la matière dénuée de qualités. C'est dans la matière que Dieu construit toutes choses. Il existe quatre éléments qui ont leurs qualités propres et qui diffèrent essentiellement des principes. Les principes sont des corps sans forme, ils sont incorruptibles ; les éléments sont *formés*, corruptibles, ils nous représentent ce qui paraît le premier, ce qui disparaît le dernier lors de la composition ou de la résolution des choses. Tout ce qui existe est corporel, au jugement de Zénon ; la cinquième nature, appliquée par les philosophes à l'explication de l'intelligence et du sentiment, doit être rejetée ; le feu est cette nature unique par qui toutes choses sont engendrées ; ni ce qui est produit, ni le principe efficient, ne peuvent être exempts de corps : la vérité même est un corps, et si le *vrai* n'en est pas *un*, c'est qu'il est la proposition, l'énoncé, tandis que la vérité, qui est la science énonciatrice de toutes les propositions, est identique à un certain état de l'âme. Il n'y a que quatre choses incorporelles à proprement parler : l'énoncé, le lieu, le temps et le vide. Le temps est l'intervalle du mouvement du monde ; le vide est ce qui, pouvant être occupé par le corps, ne l'est cependant pas. Le lieu ne doit donc pas différer du vide ; considéré comme occupé, il est le réceptacle du corps.

« Dieu et le monde, l'esprit et la matière, distincts par la pensée, coexistent en un seul et même tout. Dieu réside au sein du monde et pénètre les corps de toutes parts, il en est l'âme et la nature universelle. Ainsi le *monde* peut être envisagé de trois manières : d'abord comme Dieu, le créateur des formes particulières de l'essence universelle, être incorruptible, inengendré, ouvrier qui a mis l'ordre en toutes choses, et qui, à l'expiration de certaines périodes de temps, reprend le tout en lui-même et le consume pour de nouveau le produire à l'existence ; puis comme l'ordre même du ciel et des astres ; enfin comme l'ensemble de ces deux choses. On voit que si Dieu habite le monde et se confond avec lui, il en est indépendant néanmoins, puisqu'il le produit et qu'il le détruira, et dans ce sens on a pu dire que les stoïciens admettaient un être éternel séparé de la matière. Mais Dieu n'en est pas moins pour cela conçu comme nature, et la nature est ce feu constructeur qui procède méthodiquement à la génération ; esprit intelligent et igné, en qui réside l'art, qui, par lui-même sans forme, revêt toutes les formes qu'il veut et se rend semblable à tout, qui contient en lui toutes les raisons séminales en vertu desquelles chaque chose arrive fatalement à l'être, et qui, parcourant le monde et le pénétrant, change de nom selon les changements de la matière qu'il anime. Enfin, au Dieu suprême, éternel et sans forme, au dieu nature que nous appellerions aujourd'hui la manifestation vivante et phénoménale du premier, il faut ajouter les dieux. Tels sont en effet le monde, et les astres, et la terre, et l'intelligence dans l'éther.

« En général, dans la théologie stoïcienne, on reconnaît autant de noms à Dieu que l'Être unique a d'attributs. Tout ce qui exprime une force, une cause première des effets célestes ; la nature, raison présente au monde et à toutes ses parties ; le destin, cause des causes ; la providence qui règle l'univers ; l'esprit de qui nous tenons la vie ; le monde, le tout, qui tout entier dans ses parties se soutient par lui-même, tout cela c'est Dieu. Il est cette unité totale en laquelle nous sommes contenus ; nous lui sommes associés, nous sommes ses membres, et de même qu'au-dessus, au delà de cette force unique et multiple, réalisée dans la création, le Dieu créateur et destructeur subsiste, de même au-dessous d'elle et comme ses premiers, ses plus exellents produits, doués de suprématie sur tous les autres, subsistent au moins temporairement les dieux doués de personnalité : le premier de tous est la personne du monde.

« Le monde est un être vivant, animé, raisonnable. Ce qui raisonne, en effet, est

meilleur que ce qui ne raisonne pas ; mais le monde est ce qu'il y a de meilleur, donc il raisonne. Il est de même doué de toutes les perfections qu'on peut imaginer. Comment pourrait-on concevoir qu'une partie d'un tout dénué de sentiment sentît ? Et cependant il est des parties du monde qui sentent. L'inanimé, l'irraisonnable, comment sauraient-ils produire l'âme et la raison ? Le monde les produit ; il est donc raisonnable et animé. Si enfin nous voyions croître sur un olivier des flûtes mélodieusement résonnantes, et sur un platane des cordes numériquement vibrantes, ne dirions-nous pas que le platane et l'olivier savent la musique ? Le monde a donc une âme, et il est sage, puisqu'il produit des animaux et des sages. Le feu est le principe de la vie du monde, il en constitue l'âme. Le principe vital de l'animalité, celui des plantes, résident dans la chaleur. La chaleur est la cause de la digestion, de la croissance, du battement des veines et du cœur, en un mot, de ce mouvement régulier par lequel la vie se produit, avec lequel elle s'arrête. Les pierres mêmes contiennent un feu que le choc en fait jaillir ; les entrailles de la terre, l'eau des puits, l'eau des mers, recèlent la chaleur. La liquidité en est un effet, car l'eau se durcit quand le froid y domine. L'air, émané de l'eau, bien que le plus froid des éléments, n'est pas absolument froid. Enfin, la quatrième partie de l'univers est le feu lui-même. C'est de là qu'il se répand sur toutes les régions du monde, et cet élément, qui pénètre et vivifie tout, a la souveraine raison en partage. Mais il faut dans l'esprit du monde, comme dans celui de l'homme, une partie principale et souveraine où la vie et la connaissance soient centralisées. Cette partie est le ciel, périphérie extrême du monde, suivant Chrysippe et Posidonius. Le même Chrysippe la fixe ailleurs, dans l'éther le plus pur et le plus subtil. C'est de l'éther aussi que parle Antipater. Enfin Cléanthe nomme le soleil. Le soleil n'est pas composé de cette chaleur destructive dont nous nous servons pour préparer nos aliments, mais de la douce chaleur qui vivifie les corps animés, ainsi que le prouve sa bienfaisante influence sur la nature ; il est donc animé, et, comme lui, le sont les autres astres qui naissent dans le feu céleste, appelé ciel ou éther. C'EST LE SOLEIL QUI EST LE MAÎTRE DE L'UNIVERS ET QUI RÈGNE SUR LUI D'APRÈS CLÉANTHE ; C'EST L'ÉTHER SUIVANT ZÉNON ET LE PLUS GRAND NOMBRE DE SES DISCIPLES. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE XLI. — *Genèse des stoïciens et destinée de l'univers. — Fatalisme et mortalité des âmes.*

« Au commencement, enseignaient les stoïciens, celui qui est en soi transforma en eau l'essence universelle au moyen de l'air. Cette intervention de l'air dans le feu avant qu'il existe aucun élément déterminé représente l'opposition, la lutte intervenant dans l'unité primitive, afin que la génération soit expliquée. L'air est, en effet, le froid essentiel, et c'est par lui que le feu se modifie. Cette remarque est nécessaire à l'intelligence de la genèse des stoïciens. Voici donc, disent-ils, quelle fut la transformation du feu. Par l'air, il se changea en eau ; de l'eau se déposa la terre, tandis que sa partie la plus subtile se tourna en air. L'air enfin se subtilisant encore, l'éther se produisit tout autour, ainsi que le soleil et les étoiles qui tirèrent leur nourriture de la mer. La substance embrasée s'affaissa d'abord à son milieu, puis de proche en proche alla s'éteignant. Le feu qui persistait à l'extrémité par l'effet de la résistance du milieu, se changea alors en son contraire (en élément froid, en air) ; il s'éleva aux parties supérieures et le tout commença de s'ordonner. Du mélange des quatre éléments naquirent les plantes, les animaux et toutes les espèces de l'être. De même que la semence est contenue dans le fœtus, cet être, qui est la raison séminale du monde, la déposa dans l'élément humide, et par elle il rendit la matière heureusement apte à la génération graduée des choses.

« Aux quatre éléments qui composent le monde se rapportent quatre qualités : au feu la chaleur, à l'air le froid, à l'eau l'humidité, à la terre la sécheresse. Leur indistincte union forme l'essence dénuée de qualités, la matière. Séparés, ils se placent depuis le ciel jusqu'à nous dans l'ordre suivant lequel nous les avons nommés, et la terre occupe le milieu ; deux d'entre eux sont essentiellement légers, l'air et le feu ; les deux autres sont pesants, et, par légèreté ou pesanteur, il faut entendre la tendance à s'éloigner ou à se rapprocher du milieu. La force qui tient les éléments associés, qui groupe les corps, se manifeste à trois états différents ; dans les pierres, dans le bois, c'est *l'habitude*, une sorte de cohérence des parties, principe de dureté, de densité et même de couleur, dont la cause doit être attribuée à l'air que contiennent les corps ; dans les plantes, c'est la *nature* ; et dans les animaux, c'est l'*âme*. L'enfant, dans le sein de sa mère, se nourrit suivant la *nature* et végète ; mais après l'enfantement, l'âme se forme par une sorte de trempe due au refroidissement que cause l'air : ainsi naît l'*esprit*, et c'est de ce refroidissement que l'âme, ψυχή, tire son nom ; elle ne laisse pas d'être légère et subtile en vertu de son principe igné. Cet esprit, qui se meut de soi et vers soi, est un air analogue à l'éther, et qui tombe avec lui sous une raison commune, car la nature admet des combinaisons et des mélanges : il y a mélange lorsque les qualités se fondent intimement, comme dans le fer incandescent et dans nos âmes ; il y a tempérament quand il ne s'agit que d'un mélange humide, et, combinaison, lorsque les qualités transforment entièrement, dans le composé, ainsi qu'on le voit par les transmutations pharmaceutiques. Enfin, au-dessus des âmes communes des êtres animés qui surpassent déjà la nature

et l'habitude, il faut encore placer *l'âme raisonnable*, dont l'habileté se déploie dans l'industrie et dans les arts, et, au-dessus de cette âme enfin il faut honorer l'âme universelle, loi suprême des êtres à laquelle se doivent unir et conformer les autres âmes.

« On peut donc envisager de trois manières l'élément du monde : il est feu d'abord, car tout se fait de lui par le changement, et tout se résout en lui; puis il revêt les formes des quatre éléments : feu seul, il compose le soleil; air et feu, la lune; air et feu, terre et eau, tous les êtres animés; en dernier lieu, l'élément est ce qui fait procéder de soi toutes choses jusqu'à leur fin, puis les rappelle et les résout en soi dans le même ordre, ou encore le mouvement spontané, la raison-principe, l'éternelle force qui meut chaque chose à son but, comme la terre vers sa nourriture, ensuite l'en fait revenir. Il existe, en effet, une matière première de tous les êtres, perpétuelle, invariable, dont les parties seules changent, se mêlent et se séparent naissent et périssent. Chaque chose est double en quelque sorte; elle porte en elle *l'essence et l'être* : la première s'étend partout; elle va de côté et d'autre sans augmenter ni diminuer, et cependant elle ne demeure pas la même toujours, le second demeure au fond le même, et cependant il augmente et diminue, et subit les contraires sans se distinguer en rien de l'autre, avec qui il est parfaitement confondu. Or, le monde est corruptible : il l'est dans ses parties, qui se changent les unes dans les autres et par conséquent périssent; il l'est dans son entier, parce qu'il est né de la raison des choses qui ne sont intelligibles que sensiblement, et qu'il est sujet à l'envahissement de l'humidité ou de la sécheresse. Le soleil rend peu à peu la lune et les autres astres semblables à lui; et ces dieux, et tous les autres, en grand nombre, tendent à dépérir par l'inflammation. Tous, d'ailleurs, sont engendrés, et Zeus seul est éternel. ZEUS NE CESSE AINSI DE S'ACCROÎTRE, et l'âme du monde, loin de dépérir ou de se séparer comme l'âme humaine, attire, au contraire, à soi toutes choses jusqu'à ce qu'elles les ait absorbées et consumées.

« On peut comparer Zeus et le monde à l'homme, et la providence divine à son âme : lorsque l'embrasement universel aura lieu, Zeus, qui est le seul dieu incorruptible, se retirera dans la providence, et tous deux demeureront dans l'unique substance de l'éther. Alors les âmes des hommes, ces esprits innés qui persistent après la mort, dissolution des composés, mais qui cependant sont corruptibles, RENTRERONT TOUTES DANS L'AME UNIVERSELLE DONT ELLES SONT DES PARTIES. Jusque-là s'étend leur durée, mais là elle s'arrête. Peut-être même les âmes des sages sont-elles les seules qui puissent persister SI LONGTEMPS.

« Tels sont les deux états de l'univers : quand le monde est tout en feu, il devient à lui-même son âme et sa *partie souveraine;* lorsqu'il se tourne en humide et que l'âme demeure au dedans, il est alors âme et corps, il est composé, et les choses ont lieu tout autrement. Cette révolution survient périodiquement et ne manque jamais, de sorte qu'alternativement tout se fait de l'unité, et, les choses se dissolvant dans l'ordre même où elles se sont formées, l'unité se fait du tout. C'est l'ordre du destin qui est identique à Zeus. Le destin est suivant Zénon cette force qui meut la matière identiquement et selon les mêmes lois; il diffère peu de la providence et de la nature. Chrysippe le nommait tantôt la force *spirituelle*, qui administre régulièrement l'univers, tantôt la raison du monde, ou du monde gouverné par la providence, tantôt cette raison par laquelle ce qui fut a été, ce qui est est, ce qui sera doit être; et souvent il remplaçait ce mot de raison par ceux de vérité, de cause, de nature et de nécessité, comme exprimant divers attributs d'une même essence.

« LE FATALISME QUI DOIT ÊTRE UN APPENDICE NÉCESSAIRE DE TOUT PANTHÉISME, APPARAÎT D'UNE MANIÈRE REMARQUABLE dans la définition de la cause et de l'effet donnée par Zénon. La cause, disait-il, est un corps, et l'effet est son attribut; la cause est ce par quoi quelque chose arrive, et, la cause étant donnée, l'effet doit nécessairement suivre. De là ces définitions du destin qui se rapportent à l'ordre des événements dans le monde : le destin est la « cause connexe des êtres, « l'ordre physique et combiné de toutes les « choses éternellement liées les unes aux « autres par un enchaînement inamovible. » Deux grands ordres de questions se rattachent à cette théorie du destin : celles qui touchent à la liberté..... Les stoïciens traitent de celles-ci sans avoir égard aux autres, et ils les résolvent d'un mot.

« Puisque le monde est fait pour les dieux et pour les hommes, objectait-on aux stoïciens qui admettaient le principe de finalité dans l'univers, et puisque les choses sont régies par la providence, comment le mal peut-il exister? Mais, répond Chrysippe, nulle chose ne peut exister sans son contraire et qu'à la condition de son contraire; il n'y aurait pas de justice si la justice n'était quelquefois violée, et le courage ne se comprend que par l'opposition de la lâcheté. Il est vrai que les maux n'entrent pas intentionnellement dans l'ordre de la nature, mais ils doivent y paraître comme liés à de grands biens et provenant des mêmes causes : ainsi le vice accompagne nécessairement la vertu, et la maladie vient avec la santé, parce que l'organisation du corps la comporte. Le monde des stoïciens est un corps accompli, parfait, mais dont les parties ne sont pas parfaites. Comment le seraient-elles, n'existant pas en soi et n'étant que relatives au tout? Le bien et le mal se rapportent a l'économie de l'ensemble.

« Il faut considérer la doctrine théologique et physique des stoïciens comme UN PANTHÉISME VITALISTE, où les trois grands systè-

mes de l'empirisme se trouvent mêlés(431).» (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne.* t. II.)

CHAPITRE XLII. — *Attachement des stoïciens au polythéisme.*

« Puisqu'ils regardaient le monde comme la vie de Dieu ou comme Dieu lui-même, mais qu'ils admettaient en même temps l'opposition des choses individuelles entre elles dans le monde, il était naturel qu'ils y vénérassent comme divins des êtres individuels d'une force extraordinaire. Ils parlaient, à peu près comme Platon, de dieux engendrés, ET SE RAPPROCHAIENT ENCORE PLUS QUE LUI DES IDÉES POLYTHÉISTIQUES DU PEUPLE. Plus l'esprit léger de leur siècle inclinait à une tendance au scepticisme et à la dispute à l'égard de la religion populaire, tendance entretenue par les doctrines des sceptiques, des épicuriens et des nouveaux académiciens, tous ennemis naturels des stoïciens, PLUS CES DERNIERS DEVAIENT SE SENTIR PORTÉS A PROTÉGER LE FONDEMENT HISTORIQUE DES SENTIMENTS RELIGIEUX POPULAIRES, et à inspirer à leurs disciples le respect des puissances supérieures auxquelles l'homme est soumis. Ils n'approuvaient pas, ils est vrai, tout ce que les opinions du peuple établissaient au sujet des dieux et de leur culte ; mais ils conservèrent ce qui, d'après eux, était l'essence de l'ancienne religion, et l'interprétaient à leur manière, en se permettant un jugement plus libre encore sur les formes accessoires du culte et sur leur sens. C'est ainsi que Zénon rejetait le culte des images et des temples, car, dit-il, ces choses, comme œuvre de l'art, n'ont rien de sacré. Mais l'opinion générale qui admet des dieux et des apparitions de dieux n'est point à mépriser, et ils cherchaient aussi à concilier cette opinion avec leur physique. Ils rapportaient beaucoup des dieux populaires aux grands corps célestes, au soleil, à la lune et aux étoiles ; d'autres aux éléments, aux saisons et à d'autres phénomènes physiques, même à des hommes qui ont acquis l'immortalité, à des vertus et à des arts qui sont d'une grande utilité pour les hommes ; en quoi il faut se rappeler que toutes ces choses sont pour eux des corps et des forces vivantes ; mais ils ne regardaient tous les dieux de cette espèce que comme des dieux inférieurs; ce sont des dieux engendrés, des dieux périssables ; tous retournent, lors de la combustion du monde, à leur origine commune, au dieu suprême, Jupiter, la source de toute vie, qui n'est ni engendré ni périssable. C'EST AINSI QUE LES STOÏCIENS CHERCHAIENT A SAUVER, PAR UNE LIBRE INTERPRÉTATION, L'ANCIENNE MYTHOLOGIE ET SES FABLES. Il est évident qu'ils n'y furent pas conduits, comme on l'a cru, par la crainte des persécutions, mais PAR UNE SAINTE VÉNÉRATION DE LA CROYANCE DU PEUPLE, et parce qu'ils se croyaient aussi en droit d'interpréter cette croyance dans leur sens. Nous n'apercevons donc dans leurs vues religieuses qu'une croyance artificielle, telle qu'elle naît ordinairement dans des temps où les hommes voudraient se rapprocher de nouveau de l'antique simplicité de la conviction immédiate, parce qu'ils ont encore le sentiment de l'énergie de ces temps, mais ne peuvent plus fonder leur besoin de croire que par le moyen de l'examen scientifique, ce qui les fait tendre à la tranquillité d'esprit, sans cependant la leur procurer. C'est par la même raison que les stoïciens, en suivant cette direction, furent portés à défendre plus d'une opinion superstitieuse qui était nécessairement liée au maintien du polythéisme, et pouvait se concilier avec leurs vues philosophiques. C'EST AINSI QU'ILS DÉFENDAIENT LA VÉRITÉ DES ORACLES, LA DIVINATION, L'ONIROSCOPIE ; choses sur lesquelles Chrysippe écrivit des ouvrages volumineux. » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, LIV. XI, CH. 4.)

CHAPITRE XLIII. — *Immoralité du stoïcisme.*

« Tandis que les stoïciens d'un côté se montrent si scrupuleux que de défendre même des choses de soi insignifiantes, mais qui sont marquées d'un caractère d'impiété par une superstition religieuse, d'un autre côté ILS PERMETTENT AU SAGE PRESQUE TOUT, pourvu qu'il ne soit poussé à l'action ni par le plaisir ni par l'intérêt. Pour ne pas parler de leur apologie du mensonge intéressé, de l'amour pour les jeunes garçons, du suicide, de la prostitution, de leur mépris pour la sépulture et de beaucoup d'autres choses semblables, ils permettent au sage des actions QUI RÉVOLTENT LA NATURE et qu'il est à peine permis de nommer. Ils ne trouvent point contre nature l'usage de la chair humaine comme aliment ; les unions comme celle d'Œdipe et de Jocaste sont pour eux choses indifférentes. » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. XI, chap. 5.)

CHAPITRE XLIV. — *Aberrations du stoïcisme*

« *Première aberration.* Toutes les actions sont conformes ou non conformes à la raison. Toutes les actions qui sont conformes à la raison ont cela de commun d'être conformes à la raison ; elles sont donc égales l'une à l'autre dans cette abstraction de la conformité à la raison, de là l'égalité de toutes les bonnes actions. Toutes les mauvaises actions ont cela de commun aussi d'être non conformes à la raison ; elles sont donc égales entre elles dans l'abstraction de la non conformité à la raison ; de là dans quelques stoïciens et surtout dans les stoïciens romains qui ont gâté, exagéré et rapetissé le stoïcisme, ce paradoxe ridicule que toutes les mauvaises actions sont égales entre elles, qu'ainsi ne pas dire la vérité ou tuer est aussi mal l'un que l'autre, puisqu'il y a mal également des deux côtés.

(431) RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, arrive aux mêmes conclusions. Je ne l'ai pas cité dans la crainte d'être long. Je renvoie ceux qui voudront étudier cet exposition au *Christ et l'Evangile*.

« *Autre aberration.* La raison est le tout de l'homme ; la conformité à la raison est la règle unique des actions et le caractère moral des actions est la mesure unique du bien et du mal. Donc l'homme vertueux a le plus grand bien, le plus grand bonheur, donc il est le plus heureux ; or, si dans le bonheur on comprend la liberté, la beauté, la richesse, etc., il faut avouer que celui qui se conforme à la raison est libre, beau, riche, etc.

« *Autre aberration*, qui tient à ce qu'il y a de plus grand dans le stoïcisme. Qui empêche l'homme de se conformer toujours à la raison ? la passion. La passion, voilà donc l'ennemi qu'il s'agit de combattre. A merveille. De là le courage, l'énergie morale, la magnanimité, la constance, si bien exprimés dans l'école stoïque par le mâle précepte Ἀνέχου, *sustine*, supporte : supporte les chagrins qui s'engendrent de la lutte amère contre tes passions, compte pour rien la révolte intérieure de tes plus chers sentiments et tous les maux que la fortune t'enverra : la calomnie, la trahison, la pauvreté, l'exil, les fers, la mort même. C'est là, ... le fond de toute morale, et on ne peut trop rendre hommage, trop applaudir à une pareille maxime ; mais il faudrait que cette maxime, *supporte*, fût suivie de celle-ci : Agis, sois utile à tes semblables ; ne combats pas seulement tes passions personnelles, mais combats aussi les passions des autres qui sont un obstacle à l'établissement de la raison en ce monde, et qui troublent l'ordre moral des sociétés humaines..... A la maxime admirable Ἀνέχου, *supporte*, le stoïcisme ajoute la maxime Ἀπέχου, *abstiens-toi*, excellente encore dans certaines limites, déplorable quand elle est trop étendue. Le stoïcisme l'a poussée jusqu'à l'APATHIE..... LA MORALE STOÏCIENNE, à parler rigoureusement, N'EST AU FOND QU'UNE MORALE D'ESCLAVE, excellente dans Epictète, inutile au monde dans Marc-Aurèle. Le stoïcisme est essentiellement solitaire : c'est le soin exclusif de son âme sans égard à celle des autres ; et comme la seule chose importante est la pureté de l'âme, quand cette pureté est trop en péril, quand on désespère d'être victorieux dans la lutte, on peut la terminer comme l'a terminée Caton, αὐτοχειρία. Ainsi la philosophie n'est plus qu'un apprentissage de la mort, et non de la vie ; elle tend à la mort par son image, l'apathie et l'ataraxie, ἀπαθεία καὶ ἀταραξία, et se résout définitivement en un ÉGOÏSME SUBLIME. Vous voyez que c'est précisément la contre-partie de l'épicuréisme. Comme celui-ci représente le sensualisme grec dans sa dernière expression, la morale, ainsi le stoïcisme représente l'idéalisme de Pythagore et de Platon poussé dans la pratique à leurs dernières conséquences de grandeur et d'EXTRAVAGANCE. » (COUSIN, *Histoire de la philosophie au* XVIII^e^ *siècle*, 8^e^ leçon.) — *Voy.* aussi *le Christ et l'Evangile.*

CHAPITRE XLV. — *Les grandes écoles philosophiques dans leurs rapports avec le polythéisme.*

« La philosophie des alexandrins (432) n'est point une doctrine absolument nouvelle, indépendante du passé, et libre de toute tradition. Elle a au contraire de profondes racines dans la philosophie grecque antérieure. Elle en sort, non pas accidentellement, mais nécessairement, à tel point qu'elle peut en être considérée comme la suite et la fin. Elle a conscience de son origine : elle aime tout ce qui s'y rattache de près ou de loin : elle sent qu'elle appartient au vieux monde, que sa mission est de conserver le passé en le transformant et en l'expliquant, mais non de le détruire. De là son goût pour la conciliation et l'éclectisme, et sa répugnance pour les réformes et les innovations ; de là son effroi et sa haine pour toute doctrine qui prétend retrancher quoi que ce soit du vénérable héritage transmis par l'antiquité philosophique et religieuse, pour la religion de Moïse et la gnose, comme pour le christianisme. Comment cette philosophie, qui avait rêvé et réalisé jusqu'à un certain point la communion de toutes les doctrines de l'antiquité dans le sein d'une vaste synthèse, eût-elle vu venir avec indifférence une doctrine qui s'annonçait comme la seule vraie, la seule divine ? elle qui avait eu tant de peine et qui avait dépensé tant d'érudition et de science à réconcilier tous les dogmes et à réunir tous les dieux, comment n'eût-elle pas résisté aux prétentions de cette religion nouvelle, qui ne reconnaissait rien en dehors de son dogme et de son Dieu ?

« La philosophie alexandrine dut donc se joindre au polythéisme pour combattre l'ennemi commun. Mais en même temps elle comprit que cette vieille religion de la nature et des sens avait fait son temps ; qu'elle ne pouvait plus, telle qu'elle était, suffire aux besoins religieux de l'époque, et qu'il fallait la transformer pour la faire vivre. Aussi la vit-on partout expliquer, élever le dogme, épurer et régénérer le culte. Continuant l'œuvre d'Apollonius de Thyane, les alexandrins vont de contrée en contrée, réformant le culte local et le rappelant constamment aux lois de la plus pure et de la plus sévère morale. Il faut ajouter que leur esprit éclectique et leur tendance constante à tout rapporter aux antiques traditions les disposaient merveilleusement à cette tâche. Ce fut moins pour sauver et défendre le polythéisme qu'ils en tirèrent une métaphysique si profonde, que parce qu'ils croyaient *à priori* que tout doit être au fond de ces mythes antiques. On se tromperait gravement si on ne voyait dans toute cette tentative qu'une manœuvre habile inspirée par la nécessité. Du reste, la nature et l'état du polythéisme favorisait merveilleusement l'exégèse alexandrine. Aucun texte

(432) Il ne faut pas perdre de vue que l'école d'Alexandrie est postérieure au christianisme. La liaison des idées m'oblige de laisser ici ce qui la regarde.

qui la retienne, aucune autorité qui l'enchaîne. Elle a le champ libre et peut à son gré transformer le fond même des traditions. C'est ce qu'elle fera. Nous allons la voir substituer, à la faveur de ses subtiles interprétations, une croyance nouvelle à la vieille mythologie, et doter le polythéisme d'une théologie, d'une psychologie, d'une morale idéalistes ; elle soufflera son esprit dans les vieux sanctuaires ; elle y transportera les principes de sa métaphysique personnifiée dans les anciens dieux. Rien ne serait plus curieux que l'histoire complète et détaillée des tentatives faites par tous les alexandrins pour fonder la philosophie des mythes. Nous devons nous borner à une rapide analyse.

« Si toutes les écoles de la philosophie grecque n'ont pas respecté les croyances religieuses, IL EST A REMARQUER QUE LES ÉCOLES SPIRITUALISTES ET IDÉALISTES ONT MONTRÉ CONSTAMMENT UNE ADMIRATION PROFONDE ET UN GOUT DÉCIDÉ POUR LES MYTHES ANTIQUES. Pythagore est un prêtre et un moraliste qui veut purifier la religion populaire par la doctrine plus élevée et plus philosophique des mystères, plutôt qu'un philosophe qui fonde un système nouveau. Les Eléates s'attaquent avec énergie aux superstitions populaires et aux fausses représentations de la Divinité, mais ils sont pleins de respect pour les dogmes sérieux. Socrate traite sévèrement les croyances du peuple et des prêtres, et les rappelle au respect des dieux et aux éternelles lois de la morale ; MAIS SA VIE ENTIÈRE TÉMOIGNE DE SON ATTACHEMENT A LA RELIGION DE SA PATRIE : on connaît la vénération profonde de Platon pour les antiques mystères, et avec quel empressement il rattache ses propres convictions aux dogmes de la tradition orphique. Ce n'est jamais la religion elle-même qu'il attaque, mais les poëtes, interprètes infidèles de cette religion et les prêtres de son temps, qui en avaient perdu le sens profond. Il blâme Homère d'avoir prêté aux dieux les passions et les faiblesses des hommes : il raille Eutyphron. Et à certaines histoires ridicules ou scandaleuses que le vulgaire raconte sur les dieux, il oppose les principes éternelles de la morale dont les actes attribués aux dieux seraient une violation. QUANT A LA RELIGION DES ANCIENS THÉOLOGIENS, D'ORPHÉE, DE LINUS, etc., IL A PLUS QUE DU RESPECT POUR ELLE, IL A DE LA FOI. . . . . .

. . . . . .

. . . Le stoïcisme montre plus de goût qu'Aristote pour la mythologie, et la juge bien plus favorablement. Cette sympathie s'explique par plusieurs raisons : d'abord on connaît la tendance constante des stoïciens à se conformer aux croyances communes, ensuite leur théologie, en réduisant Dieu à n'être que l'âme du monde, et en représentant les diverses puissances de la nature comme autant de formes du principe divin, se rapprochant singulièrement du polythéisme. Ainsi la multitude des divinités mythologiques trouvait une explication toute naturelle dans leur doctrine. Dieu s'appelle *Zeus* (433), comme cause de la vie ; comme présent dans l'éther, *Athéné* (434) ; dans le feu, *Héphaïstos* (435) ; dans l'air, *Héra* (436) ; dans l'eau, *Posidon* (437) ; dans la terre, *Cybèle* ; sous la terre, *Pluton* (438). Les stoïciens parlent, à l'exemple de Platon, de dieux engendrés, et vénèrent comme divins les hommes d'une puissance extraordinaire. Ce n'est pas qu'ils approuvent toutes les superstitions populaires. Zénon rejette le culte des images et des temples, par la raison que ces choses sont des œuvres de l'art et non de la nature, laquelle seule est sacrée (439). Enfin les stoïciens respectent la croyance populaire, non-seulement en ce qui regarde l'existence des dieux, mais encore en ce qui concerne leur apparition. Du reste toutes les divinités de la mythologie étaient considérées par eux comme des dieux engendrés et mortels, qui retournent, au moment de l'embrasement universel, au Dieu suprême, Jupiter, source de toute vie et de toute existence (440).

« Le retour de la philosophie aux doctrines de Pythagore et de Platon ramène partout le respect et la sympathie pour la théologie des mystères. La philosophie, renfermée jusqu'à l'enceinte des écoles, descend dans les temples, et essaye d'y renouer la chaîne des traditions mystérieuses. Associant déjà étroitement sa destinée à celle du polythéisme, elle prétend le régénérer, soit en rattachant sa mythologie à une sagesse antique supérieure, source de toute science et de toute religion, soit en restaurant son culte d'après les principes d'un spiritualisme exalté. Presque tous les philosophes de cette époque, Apollonius de Tyane, Plutarque, Apulée, Cronius, Numénius, sont des pythagoriciens ou des platoniciens plus adonnés aux recherches mythologiques et aux pratiques du culte qu'aux pures spéculations de la science. » (VACHEROT, *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, liv. II.)

CHAPITRE XLVI. — *Influence des stoïciens et des épicuriens sur la décadence romaine.*

« La philosophie grecque avait envahi le monde romain ; mais les doctrines progressives de Platon et d'Aristote avaient été dénaturées par le stoïcisme et l'épicuréisme, PHILOSOPPIES ANTI-SOCIALES, que Rome exa-

(433) Jupiter.
(434) Minerve.
(435) Vulcain.
(436) Junon.
(437) Neptune.

(438) PLUT., *De placit. phil.*, I, 7. — DIOG. LAERT., VII, 147. — CICER., *De nat. deor.*, n° 24.
(439) CLEM. ALEX., *Strom.*, V, 581.
(440) PLUT., *De stoïc. rep. De placit. phil.*, I, 7. — CICER., *De nat. deor.*, I, 14, 15, n° 25.

géra encore pour sa ruine. Le stoïcisme, morale de solitaire et d'esclave, qui réprouvait la nature, éteignait les passions, faisait de l'homme un être apathique, immobile, égoïste, avait peu de prosélytes à cause de sa dignité dédaigneuse et de son rigorisme exclusif, et il témoigna toute son impuissance sociale lorsque, placé sur le trône avec les Antonins, il resta insensible et aveugle devant les maux de l'humanité. Mais la doctrine d'Epicure, qui admettait le plaisir comme but de la vie, l'utile comme base du droit, et finissait par le matérialisme le plus grossier et l'égoïsme le plus complet, la doctrine d'Epicure avait envahi tous les rangs de la société. Lucrèce lui prêtait le charme de ses beaux vers « pour « délivrer les âmes des chaînes de la reli« gion (441) ; » et Rome, qui avait vu César déclarer en plein sénat que tout finissait à la mort (442), Rome entière battait des mains au théâtre en entendant ces mots : *Après la mort, rien; la mort elle-même, rien* (443).» (LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. I.)

CHAPITRE XLVII. — *Appréciation de la morale de l'épicuréisme.*

LE RATIONALISTE. — « Les Grecs et les Romains n'avaient pas une véritable idée de la vertu : celle des Spartiates n'était qu'une férocité brutale; le patriotisme des Romains donnait la sanction à tous les crimes utiles à leur pays.

« Pythagore, Platon, Socrate, ne nous ont donné que des notions mystiques ; les stoïciens n'ont été que des moines; les platoniciens de simples théologiens, les cyniques des imprudents et des insensés ; les académiciens des disputeurs; les pyrrhoniens des brouillons ; Epicure seul a fondé la morale sur la nature. Quant à la morale des philosophes, elle se borne communément à des notions vagues, à quelques maximes ou sentences éparses, à quelques réflexions très-bonnes et très-vraies quelquefois, mais qui ne tiennent à rien et souvent se détruisent réciproquement.»(*Syst. social*, 1re part. ch. 4.)

L'APOLOGISTE. — « Voyons à quelle morale conduiront la canonique et la physique d'Epicure (444). Reprenons-la à son point de départ, savoir, les sensations en tant qu'agréables ou désagréables : τὰ πάθη ; s'il n'y a pas d'autres phénomènes moraux primitifs que ceux-là, quelle règle appliquer à des sentiments agréables ou désagréables, sinon la recherche des uns et la fuite des autres, αἵρεσις, φυγή? Et à quoi peut-on arriver en fuyant les sensations pénibles et en recherchant les sensations agréables ? Au plaisir et en général au bonheur, ἡδονή. Mais les plaisirs sont fort différents entre eux : il y a les plaisirs du corps et il y a les plaisirs de l'esprit. Le plaisir en tant que plaisir est égal à lui-même; il n'y a pas de plaisir qui ait en soi plus de valeur qu'un autre ; mais si tous sont égaux en dignité, ἀξία, ils ne sont point égaux en intensité, ils ne sont point égaux en durée, ils ne sont point égaux quant à leurs suites. Et ces différents caractères sont loin d'aller toujours les uns avec les autres. Première distinction qui conduit Epicure à une distinction plus générale et dans laquelle réside l'originalité de sa philosophie.

« Le plaisir le plus vif est celui qui suppose le plus grand développement de l'activité physique ou morale ; c'est là ce qu'Epicure appelle ἡδονὴ ἐν κινήσει, le plaisir du mouvement. Or, la condition de ce plaisir est d'être mélangé de plaisir et de peine. C'est le bonheur de la passion dont la jouissance est inquiète et les conséquences souvent amères. Aristippe n'avait pas été plus loin que ce bonheur ; mais Epicure a très-bien vu que c'était là un bonheur secondaire et accessoire qu'il faut saisir quand on le rencontre sur sa route, mais dont il faut user avec une extrême sobriété et qu'il faut toujours subordonner au bonheur de la paix, ἡδονὴ καταστηματική. En effet, où celui-là n'est pas y a-t-il quelque bonheur possible ? Quand l'âme n'est pas en paix, il n'y a pas de bonheur, il n'y a que du plaisir. Ne repoussez pas le plaisir, ἐν κινήσει ; mais prenez-le sous la condition de ne pas mettre en péril la paix de l'âme, le bonheur, καταστηματική ; il faut donc opposer aux attraits des plaisirs la raison qui calcule non-seulement leur intensité, mais leur durée, mais leurs suites. L'application de la raison aux passions est la morale ; de là la vertu et la vertu suprême, la sagesse, φρόνησις. Sans vertu, sans sagesse, plaisirs agités, féconds en tristes conséquences, avec la sagesse avec la vertu, moins de plaisirs agités, mais repos et bonheur de l'âme.

« Epicure n'a donc jamais songé à se passer de la vertu, et en ceci je le défends et le distingue d'Aristippe ; mais il n'a jamais pensé non plus à donner à la vertu une excellence qui lui soit propre. Il n'en a fait qu'un moyen de bonheur, il l'a considérée uniquement par ses conséquences.

« Vous ne pouvez vous passer de vertu, sans quoi les contradictions et les misères du plaisir vous attendent; le soin de votre utilité personnelle vous impose donc la vertu. La morale sociale, comme la morale privée, n'est aussi fondée que sur l'utilité. La société est un contrat, elle ne se soutient que parce que les deux parties contractantes observent le contrat. Et pourquoi l'observent-elles ? Parce qu'elles ont intérêt à l'observer. Telle est, selon Epicure, la base unique du droit. Objecteriez-vous à Epicure que dans beaucoup de cas une des parties contractantes a intérêt à ne pas observer le

(441) LUCRÈCE, liv. IV.
(442) SALLUSTE, *Guerre de Catilina*.
(443) SÉNÈQUE LE TRAGIQUE.
(444) Comme Epicure lui-même a trouvé un apologiste dans l'*Encyclopédie*, art. *Epicuréisme*, j'ai cru devoir en dire quelques mots; mais j'ai cru inutile de répondre à l'apologie que fait ce recueil des *Cyrénaïques*, des *Cyniques*, etc. — Il suffit pour l'apprécier d'ouvrir une histoire de la philosophie.

contrat? Épicure répondrait que si l'une des parties contractantes ne considère que le plaisir du moment, l'avantage immédiat, elle violera le contrat ; — mais que si elle considère l'avenir, elle verra qu'elle a besoin d'observer le contrat dans beaucoup plus de cas qu'elle n'a besoin de le violer, et que par conséquent elle s'impose un sacrifice momentané dans son intérêt même; de sorte que l'utilité personnelle enseignerait encore la vertu. Bien répondu, mais pas encore assez bien. . . . . Oui, quand il y a de l'avenir et des chances ultérieures; mais quand il n'y a pas d'avenir, quand il s'agit de violer le contrat ou de périr? Placez qui vous voudrez entre un devoir et la mort; quel est ici l'avenir, quelles sont les chances réservées, quelle est la base du calcul de l'intérêt personnel? Songez qu'il n'y a pas d'autre vie, et la mort à l'heure même; nul avenir d'aucun genre, ni dans ce monde, ni dans l'autre; il s'agit ou de violer le contrat ou de se perdre sans retour. Si donc pour observer ou violer le contrat vous n'avez d'autre règle que votre utilité, soit dans le présent, soit dans l'avenir, il est clair qu'alors vous violerez légitimement le contrat.

« Tel est le droit naturel, telle est la morale sociale d'Épicure. Non-seulement ELLE RENVERSE PAR LA LA SOCIÉTÉ qu'elle met à la merci d'un mauvais calcul, mais elle la détruit encore par un autre côté. Épicure place beaucoup moins le bonheur dans la jouissance agitée des plaisirs positifs que dans la possession de ce plaisir presque négatif qui est la tranquillité de l'âme. Or, en se mêlant à la vie pratique, en contractant des liens de famille, en étant époux et père, on court bien des risques, en compromet singulièrement l'ἡδονὴ καταστηματική ; on la compromet bien davantage si on veut être citoyen, magistrat, guerrier, si on entre dans les affaires publiques. Épicure conclut qu'il faut bien se garder d'introduire le trouble dans son âme en y faisant place aux affections domestiques ou au patriotisme plus dangereux encore, et l'épicuréisme se résout en un parfait égoïsme décoré du beau nom d'impossibilité, ἀταραξία. Sorti de la sensation comme base unique, IL ARRIVE D'ABORD AU MATÉRIALISME ET A L'ATHÉISME ENFIN EN MORALE, A L'ÉGOÏSME ABSOLU, PRIVÉ ET PUBLIC, égoïsme qui, s'il est conséquent, et si l'âme a de l'énergie, pousserait légitimement, comme nous l'avons vu, à l'iniquité et au crime. » (COUSIN, *Histoire de la philosophie au* XVIIIe *siècle*, 8e leçon.)

CHAPITRE XLVIII. — *L'épicuréisme jugé par les rationalistes modernes et par les philosophes anciens.*

« Polybe atteste que l'épicuréisme, devenu presque général chez les Grecs, corrompit les mœurs, altéra les principes du gouvernement, causa la chute de leurs républiques. Bolingbroke et Montesquieu remarquent que cette même philosophie, portée à Rome, y produisit le même effet. L'auteur du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire, convient que du temps de César et de Cicéron, les sénateurs et les chevaliers romains, plongés dans l'athéisme, étaient des voluptueux, des ambitieux, tous très-dangereux, et qu'ils perdaient la république. (*Dict. philosophique*, art. ATHÉES.) Dans un autre ouvrage il s'attache à montrer, par une multitude d'exemples, que l'athéisme peut tout au plus laisser subsister les vertus sociales dans la tranquille apathie de la vie privée ; mais qu'il doit porter à tous les crimes dans les orages de la vie publique. « Une société particulière d'athées, qui ne se disputent rien et qui perdent doucement leurs jours dans les amusements de la volupté, peut durer quelque temps sans trouble ; mais si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes. » Telle est sa conclusion. (*Homélie sur l'athéisme.*) Les tendances de l'athéisme épicurien ne sont pas jugées moins sévèrement par Plutarque.

« La morale d'Épicure, dit ce philosophe, a-t-elle, je ne dis pas égorgé les tyrans ; a-t-elle produit, je ne dis pas un héros, un législateur, un chef de nation, un ministre de quelque roi, un défenseur du peuple, un homme qui ait souffert pour la justice, qui soit mort pour elle ; mais un homme qui se soit seulement embarqué pour sa patrie, qui ait fait pour elle la moindre dépense? Qu'on nous en cite un seul qui ait travaillé pour le bien public. Métrodore, une fois en sa vie, fit un voyage de quarante stades (une lieue et demie) pour rendre un service à un certain Mithra, officier du roi Lysimaque ; Épicure en écrivit des lettres à tout l'univers : c'était l'effort d'une vertu sublime. Qu'auraient-ils dit, si, comme Aristote, ils eussent rebâti leur patrie, et s'ils l'eussent, comme Théophraste, remise deux fois en liberté? Le Nil n'eut point produit assez de papier pour célébrer tant de gloire. Mais ce qui me paraît insupportable, ce n'est point que, de tous les philosophes, ils soient les seuls qui ne fournissent point leur contingent à la société, tandis que les poëtes mêmes, jusqu'aux comiques, plaident la cause du bien public et les lois. C'est que, s'ils parlent du gouvernement, c'est pour défendre d'y prendre aucune part; s'ils parlent de l'éloquence, c'est pour la mettre au rabais; s'ils parlent de la royauté, c'est pour vanter le bonheur des courtisans. Ils tournent en ridicule les héros amis de la liberté et de la gloire *Qu'était-ce qu'Epaminondas? peu de chose, un corps sans âme, une âme de bois ; encore n'avait il que l'écorce : quelle mouche le piquait, pour aller courir comme un fou par tout le Péloponèse, tandis qu'il pouvait rester chez lui tranquillement assis, la tête dans son bonnet?* » (PLUTARQUE, *contre Colotès*, c. 29 et 30.)

Ce reproche de Plutarque n'est point une fausse imputation; Épicure, dans le portrait

du sage, a dit : « Le sage n'a ni femme ni enfants ; il n'est ni magistrat ni chef dans sa nation. » (*Morale d'Épic.*, par BATTEUX, pag. 272.) A quoi sert-il donc dans le monde ?

L'épicuréisme dogmatique n'a pas produit chez les modernes des effets moins merveilleux. Cardan s'est peint lui-même (*De immort. anim.*), comme un homme frivole et vain, plein de mépris pour la religion, vindicatif, envieux, sombre et mélancolique ; adonné à la magie, fourbe et perfide, ingrat, débauché, calomniateur, sans probité et sans pudeur. Averroès se permettait les friponneries, qu'il croyait utiles à sa réputation. Vanini fut aussi déréglé dans ses mœurs qu'il était absurde dans ses opinions.

CHAPITRE XLIX. — *Causes du développement du scepticisme depuis Socrate jusqu'à Ænésidème.*

« L'épicuréisme et le stoïcisme, nés à peu près ensemble, se sont développés l'un avec l'autre et l'un par l'autre. Ils ont remplacé le péripatétisme et le platonisme dans la philosophie grecque, et leur lutte ardente et leur développement relatif ne s'arrêtent qu'un siècle à peu près avant l'ère chrétienne. C'est dans cet état que la philosophie grecque a passé à Rome, où, cultivée sans aucune originalité spéculative, mais poussée à toutes ses extrémités dans la pratique par ces âmes énergiques, elle n'a produit que le sensualisme grossier qui a déshonoré la décadence de l'empire avec quelques saillies de vertu outrée et stérile. Je demande s'il était possible que l'esprit humain s'arrêtât à l'une ou à l'autre de ces deux doctrines ? je demande s'il était possible que du sein de la lutte qu'elles ont produite ne sortît pas le scepticisme ? Oui. . . . . il en est sorti et de toutes parts. Il est d'abord sorti de l'idéalisme ; de là, la nouvelle Académie.

« La nouvelle Académie est, en effet, sceptique ; mais comment l'est-elle ? Ces scepticisme a bien l'air de couvrir des intentions dogmatiques. L'école de Platon ne put voir sans quelque ombrage s'élever l'école épicurienne et l'école stoïque ; et, pour les combattre, elle eut recours à l'ironie de Socrate et à la dialectique de Platon, dont elle abusa. C'est ainsi que se forma dans l'Académie ce nouveau caractère que représente la nouvelle Académie. Elle commença donc sous Arcésilas à attaquer les deux dogmatismes excessifs de Zénon et d'Épicure, et surtout celui de Zénon ; mais comme au fond dans la pensée de la nouvelle Académie était encore le dogmatisme, elle se garda bien d'aller jusqu'à la dernière extrémité du scepticisme, ce qui eût ruiné jusqu'au platonisme. Aussi, Arcésilas se contente de combattre vivement le dogmatisme des stoïciens ; il combat, par exemple, la maxime stoïque que l'image φάντασμα qui naît de la sensation est conforme à son objet polémique depuis bien souvent renouvelée, d'abord par Carnéade, qui en fit une des bases du scepticisme académique, puis dans la scolastique par Occam, puis, plus tard, par Arnould, plus tard, enfin, par Berkeley, Hume et l'école écossaise. Il recommande le doute, à la manière de Socrate, comme principe de toute philosophie. Carnéade, un des hommes les plus habiles de la nouvelle Académie, s'épuisa dans un combat contre Chrysippe. Il a dit lui-même : « Si Chrysippe n'était pas né, « il n'y aurait pas eu de Carnéade. » Son scepticisme se réduit au probabilisme τὸ πιθανον, c'est-à-dire à un dogmatisme affaibli. Aussi, quelques années après, lui, Philon de Larisse, fait un compromis avec l'école opposée et démasque le dogmatisme caché de l'Académie. Il dit assez ingénieusement que le vrai académicien ressemble à un sage médecin qui, appelé près d'un malade (et ce malade. . . . c'est ici le pauvre esprit humain) commence par lui parler avec vivacité de sa maladie, du danger qu'il court (c'est-à-dire de la faiblesse de l'esprit humain, de l'incertitude des opinions), et qui ensuite combat à outrance l'avis de ses confrères, les médecins avec lesquels il consulte (la polémique contre l'épicuréisme et le stoïcisme), mais qui enfin conclut par un avis dogmatique sans doute, mais sagement dogmatique.

« Mais il était réservé au sensualisme de produire le véritable scepticisme, et, il est à remarquer qu'en général nous avons vu jusqu'ici le scepticisme sortir de cette école et se rattacher toujours directement ou indirectement à l'empirisme. Un siècle avant l'ère chrétienne d'une école de physiciens et de médecins et de médecins empiriques, est sorti un nouveau scepticisme avec Ænésidème. » (COUSIN, *Histoire de la philosophie au XVIII^e siècle*, 8^e leçon.)

CHAPITRE L. — *Socrate et Platon produisent Arcésilas et Carnéade.*

« Arcésilas, né dans l'Eolie, s'attacha successivement à plusieurs maîtres, vint à Athènes et quitta l'école de Théophraste pour l'académie de Polémon et de Cratès, ces dieux, ces restes de l'âge d'or, ainsi qu'il les appela. Les temps du doute étaient venus. A l'ardente et dogmatique audace des anciens sophistes avait succédé la méthodique suspension d'esprit des sceptiques. Les souvenirs de *l'âge d'or* étaient affaiblis. Successeurs de Socrate, PLATON ET ARISTOTE N'AVAIENT PU EMPÊCHER PYRRHON DE PARAÎTRE. Arcésilas renonça donc à toute affirmation, frappé de l'opposition de la raison avec elle-même, et il entreprit de soutenir le pour et le contre. Il étudia Platon, il le médita, et des discours de Socrate il conclut que ni l'esprit ni les sens ne nous peuvent rien apprendre de certain ou qui entraîne irrésistiblement notre assentiment. Successeur de Polémon à l'Académie, il *prétendit renouveler le principe de Socrate, le principe du doute*, et cela sans même garder la réserve de Socrate : je sais que je ne sais pas. Cette réserve était toute la méthode ; elle supposait l'idée du savoir, elle était grosse de science ; la faire à son tour

eût été s'obliger d'indiquer un critérium de certitude, et Arcésilas faisait profession de n'en point connaître. Il employa les journées entières à la dispute et ne laissa pas de livres, car un tel homme n'enseignait pas ; il réduisait seulement ses contemporains à la sagesse. D'accord avec les stoïciens à mépriser l'opinion, si le sage consent, disait-il, il doit opiner ; mais il ne doit pas opiner, donc il ne doit pas consentir..

« Les sceptiques dont nous renonçons à exposer ici les opinions sur la logique, afin de réunir en un seul corps leur puissante doctrine, existaient déjà depuis un demi-siècle. En quoi différait d'eux Arcésilas ? Il est difficile de le savoir. Le disciple de Pyrrhon, Timon, dont les Silles popularisaient le scepticisme, réclame presque Arcésilas pour un des siens : « Voilà, dit-il, celui qui « porte sous sa poitrine le plomb de Ménédème, ou Pyrrhon aux fortes chairs, ou « Diodore. » « Je nagerai vers Pyrrhon, lui « fait-il dire ensuite à lui-même, ou vers le « tortueux Diodore. » Mais ailleurs aussi, Timon reproche aux académiciens leur *fade bavardage*. Les sceptiques étaient sévères et concis, au moins à cette époque, tandis que l'Académie était loquace et contentieuse.

« ARCÉSILAS PRÉTENDAIT SE RATTACHER A SOCRATE ET A PLATON, ET CE FUT TOUJOURS L'AMBITION DE LA NOUVELLE ACADÉMIE D'ÊTRE LA FILLE LÉGITIME DE L'ANCIENNE. « Arcésilas, « disait un contemporain, nous présente Pla« ton par-devant, Diodore au milieu, Pyr« rhon par derrière. » Peut-être même cet académicien platonisait-il avec ses amis les plus intimes et n'était-il armé du doute qu'au dehors, en cela, semblable à plusieurs de ses successeurs qui doutaient comme lui, mais qui, s'il eût fallu croire, auraient choisi de croire Platon. Quoi qu'il en soit, qu'Arcésilas supprimât le *vrai*, le *faux*, le *croyable*, qu'il regardât comme la vraie fin du sage de retenir son assentiment en toutes choses, on ne peut douter que tel n'ait été son enseignement public. Mais qu'en même temps il reconnut la nécessité d'un critérium pour la conduite de la vie, et qu'il adoptât la *vraisemblance rationnelle* au moyen de laquelle on peut distinguer ce qui est bien fait et propre à rendre heureux, c'est ainsi ce qui paraît établi.

. . . . . .

« Carnéade de Cyrène, successeur de Lacyde, qui lui-même avait succédé à Arcésilas, fut le principal auteur de la théorie de la *crédibilité*, qu'il substitua à celle de la certitude.

. . . . . .

« On a donné d'ordinaire le nom de *moyenne Académie* à l'école d'Arcésilas, et de *nouvelle* à l'école de Carnéade. De l'un de ces deux hommes à l'autre on peut observer une chute marquée de l'idéalisme à l'empirisme. Cette chute fut déterminée par l'autorité des stoïciens et des épicuriens ; et, s'il est vrai que Carnéade ait enseigné le platonisme en secret, on ne peut trop admirer la peur qu'il avait de ses propres opinions et le soin qu'il prenait de les déguiser ; car cet admirable parleur n'avait pas une seule fois donné occasion à son disciple Clitomaque de penser qu'il eût accordé son consentement à quelque opinion philosophique que ce fût.

« *Telle était la philosophie grecque lorsquelle pénétra dans la société romaine.* Ces académiciens, qui représentaient tous, comme Arcésilas, Platon par-devant, Diodore au milieu, Pyrrhon par derrière, ou plutôt des images bien affaiblies de Platon, de Diodore et de Pyrrhon, répondaient merveilleusement au besoin du temps. Ils étaient grands parleurs, érudits habiles, prêts à tout enseigner à leurs vainqueurs, et sans doute aussi très-accommodants en affaires politiques, puisqu'ils n'avaient guère de conviction qui les pût gêner.

. . . . . .

« On nous a conservé de curieux témoignages de l'impression que produisirent à Rome trois ambassadeurs d'Athènes, trois philosophes, Carnéade, Diogène le stoïcien, Critolaüs le péripatéticien, environ un siècle et demi avant notre ère.

« L'académicien avait la parole impétueuse et forte, le disciple du Lycée parlait élégamment, celui du Portique avec simplicité et retenue. Caton le censeur pensa qu'il fallait se hâter de renvoyer ces hommes, si l'on ne voulait courir le risque de ne plus savoir discerner le vrai : il avait entendu Carnéade.

. . . . . .

« Carnéade, à Rome, avait disserté sur la morale qui devait surtout intéresser les hommes politiques. Au grand scandale des justes de ce temps, il avait tour à tour établi et réfuté le principe de la justice. Clitomaque, son disciple, exposa systématiquement la doctrine entière du doute académique, et dédia ses ouvrages à deux Romains, un poëte et un consul. Philon de Larisse, disciple de Clitomaque, combattit le critérium des stoïciens, sans nier qu'en elles-mêmes les choses fussent compréhensibles. Il admit que le vrai pouvait être compris, mais non de telle sorte que l'on fût assuré que le faux ne pût l'être de même. Après lui, Antiochus d'Ascalon alla plus loin, et se convertit publiquement de la nouvelle académie à une sorte de stoïcisme modifié.

. . . . . .

« De là la quatrième et la cinquième académie, dont quelques auteurs ont tenu compte. Antiochus et Philon donnèrent tous deux des leçons à Cicéron ; ils lui communiquèrent sans doute ce scepticisme doux, mêlé de sympathie pour Platon et pour Zénon, mais légèrement entaché de syncrétisme, qui est le caractère dominant de ses ouvrages.

. . . . . .

« On peut dire que deux méthodes différentes et contraires furent puisées dans

l'enseignement de Platon. Les penseurs qui cherchèrent dans ses dialogues une science parfaitement arrêtée, rationnellement démontrée, de Dieu, du monde et de l'homme, mais qui furent en même temps difficiles sur les preuves et portés à la critique, tombèrent graduellement dans l'ignorance qui s'avoue. De là la nouvelle académie, qui aimait Platon, mais QUI ACCEPTAIT SUR PAROLE SON DOUTE ET LE DOUTE DE SOCRATE. Ceux qui, livrés à la même recherche, SE CONTENTÈRENT DU VRAISEMBLABLE, AUQUEL PLATON AVAIT RÉDUIT LES PLUS BELLES PARTIES DE SES OUVRAGES, et qui, acceptant de lui les mythes, y accordèrent une foi religieuse, puis à l'aide de l'interprétation, complétèrent à leur gré le système de théologie dont ils avaient besoin, tombèrent dans le mysticisme. Les néoplatoniciens d'Alexandrie, issus de l'école d'Ammonius Saccas, représentent ce vaste côté du platonisme. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE LI. — *Décadence générale de la philosophie grecque. — Les sceptiques triomphent.*

« Peu d'années après la mort de Socrate naquit Pyrrhon, le fondateur de l'école sceptique, *l'un des plus profonds penseurs* et l'un des hommes les plus vénérés de l'antiquité.

. . . . . .

« Pyrrhon était un *Socrate tranquille et résigné*. Il détruisait la sophistique et ne tendait pas à la remplacer. Socrate eut le génie de la critique et celui des révolutions qui créent; Pyrrhon, après avoir mis en ruines le monde de la science, voulut établir à jamais *la stabilité* de l'homme, de l'homme seul, au milieu de l'instabilité de toutes choses. Indifférent à tout ce qui est extérieur, *il ne changeait rien à la coutume*. De là le bonheur du grand prêtre si opposé à la vie agitée du guerrier Socrate et au martyre qu'il souffrit pour une idée.

. . . . . .

« A l'expiration de toute période encyclique du développement des idées dans l'humanité, lorsque la sagesse est devenue philosophie, que la philosophie a cessé d'être tout individuelle, que les systèmes se sont opposés, que les contradictions des sens, de la raison seule, et de la raison avec les sens se sont révélées, il doit arriver trois choses; d'abord de dogmatique qu'elle était, la science se fait négative : de là les sophistes; puis, l'ancienne science, ainsi niée par elle-même, est une seconde fois niée en vertu d'une méthode nouvelle; mais cette méthode aspire, à son tour, à fonder un nouveau savoir : de là la philosophie critique, représentée par Socrate dans l'antiquité. Enfin les contradictions venant à reparaître dans la méthode qui n'est que le retour sur soi de l'esprit humain, toutes les antinomies passent du monde à la pensée, qui comprend le monde; l'esprit se renferme en son indépendante virtualité; il n'affirme, ni ne nie, mais il refuse de croire, il doute, et le scepticisme est né. Le sceptique admet le phénomène, le fait ou sensible ou intellectuel, pourvu qu'il soit présent à la pensée; mais il s'interdit d'accorder sa foi à quelque réalité qu'on lui présente, parce que, dit-il, à tout fait un fait s'oppose, et à toute assertion une autre assertion. Ainsi se produit le doute sous la forme d'un nouveau phénomène semblable aux autres, la *suspension*, qui est, en un mot, tout le pyrrhonisme. Et à peine la *suspension* a-t-elle eu lieu que *l'imperturbabilité* paraît.

« Le créateur du scepticisme assiste, dans sa longue vie, aux vicissitudes de la philosophie après Socrate. Il avait dépassé sa trentième année que Platon vivait encore. Il traversa l'enseignement d'Aristote, celui de l'Académie, celui du Lycée, et vit fonder les écoles d'Epicure et de Zénon. C'est au milieu de ces agitations de la pensée grecque que le vieillard, élevé prématurément au doute absolu, se montra si admirablement indifférent, dit son disciple, à la vaine sagesse des sophistes, et vivant, dans son immuable pensée, sans s'inquiéter de la nature ou de l'origine de chaque chose, seul entre les hommes se comporta à la manière d'un DIEU.

. . . . . .

« Pyrrhon n'écrivit rien : il était *modeste*. Mais Timon de Phlionte, son disciple, que les anciens nommaient son interprète, son *prophète*, occupa dans l'école sceptique la place que Zénon, disciple de Parménide, avait occupée dans l'école d'Elée.

. . . . . .

« Les disciples de Pyrrhon furent connus sous quatre noms principaux, qui nous présentent un abrégé de leur doctrine. On les nomma philosophes *Zététiques*, *sceptiques*, *éphectiques* et *aporétiques*. Le premier nom nous les fait connaître comme *chercheurs* : ils poursuivent la science; le second, comme *examinateurs* : ils comparent, étudient; c'est le second état de la recherche, celui où le chercheur s'aperçoit qu'il n'a pas trouvé; le troisième, comme *en suspens* : c'est l'état d'équilibre ou de suspension qui suit la recherche infructueuse; le quatrième enfin comme *douteurs* : c'est l'état final sous le point de vue du savoir.

. . . . . .

« Après qu'Aristote eut donné sa théorie de la démonstration, l'école sceptique eut à faire de nouveaux efforts, et elle s'éleva bien au-dessus des sophismes isolés dont l'école de Mégare fatiguait les péripatéticiens. Telle est, ce nous semble, l'origine des *cinq modes de suspension* en parties anciens, en partie nouveaux, qui tirent leur unité de l'intention de réfuter la doctrine du syllogisme et des principes indémontrables. Ces cinq modes sont admirablement ingénieux et puissants par eux-mêmes et par la liaison qui les réduit en un seul tout. On les attribue aux *nouveaux sceptiques*, c'est-à-dire aux successeurs d'Enésidème,

et ailleurs aux *disciples d'Agrippa* ; d'où nous concluons que ce dernier systématisa contre les commentateurs d'Aristote qui vivaient de son temps, les arguments que Timon avait dû déjà diriger contre les premiers péripatéticiens, quand il se demandait s'il était permis de poser une hypothèse au début de la science. Peut être Agrippa doit-il être regardé comme le véritable rénovateur du scepticisme après Ænésidème, qui ne l'avait relevé que dans l'intérêt d'une autre doctrine.

. . . . . .

« Ænésidème, l'*illustre* auteur des arguments qui furent développés par les sceptiques de la seconde époque, avait exposé tous les motifs de doute dans un grand ouvrage intitulé *Raisons des pyrrhoniens*. Dans le cours de ces huit livres, dédiés à l'académicien Lucius Tubéro, Ænésidème signalait la différence du scepticisme et de la nouvelle académie, fondée sur ce que celle-ci niait dogmatiquement la possibilité de connaître, et posait d'ailleurs l'être, le non-être, le croyable, le bien et le mal comme si elle les eût connus : il présentait ensuite un rapide aperçu de la méthode sceptique. Passant aux détails, il analysait dans le second livre les incompréhensibles notions du *vrai*, de la *cause*, de la *passion*, du *mouvement* et de la *génération*. Dans le troisième, il établissait les *contradictions* attachées en particulier à l'idée du *mouvement* et à celle de la *sensation*. Dans le quatrième il argumentait contre les *signes*, puis (comme application sans doute) contre les idées de la *nature*, du *monde* et de *Dieu*. Dans le cinquième il revenait à la *cause* envisagée physiquement, et il énumérait les huit modes vicieux de la recherche des causes. Enfin, dans les trois derniers, il s'occupait du *bien* et du *mal*, des *vertus* et des opinions forgées à leur sujet par les philosophes, et de la *fin* de l'homme, qu'il montrait ne pouvoir être comprise ni comme bonheur, ni comme plaisir, ni comme prudence, ni en aucune autre façon. On voit qu'en ajoutant à celles des parties de ces cinq premiers livres que nous avons analysées d'après Sextus, les recherches des écoles d'Élée et de Mégare, dont Ænésidème avait fait, suivant toute apparence, un grand usage, on peut croire posséder la doctrine sceptique dans toute son étendue. . . .

. . . . . .

« Relevé par Ænésidème, le scepticisme se perpétua sans interruption, encore invisible ou obscur aux lieux où régnaient l'esprit d'Épicure et l'esprit transformé de Zénon, mais de plus en plus puissant partout où s'était conservé génie de la science grecque. Bientôt il n'eut plus pour ennemis que les hommes de foi et les savants positifs qui séparaient du savoir la discussion des principes : il représenta donc l'unique science générale et rationnelle, L'UNIQUE PHILOSOPHIE DES DERNIERS TEMPS DE L'ANTIQUITÉ.

« Outre son traité des *Raisons des pyrrhoniens*, Ænésidème avait donné aux sceptiques un livre des *hypotyposes pyrrhoniennes*, un livre *contre la science*, un livre sur la *recherche* (sur la zététique), et peut-être d'autres encore ; son contemporain, son ami, Leuxis, avait écrit un ouvrage sur les *doubles raisons*, c'est-à-dire apparemment une sorte de traité des antinomies.

« Après eux, sans parler d'Agrippa, qui n'est pas porté sur la liste de succession de l'école sceptique, on cite surtout Ménodote, disciple d'Antiochus de Laodicée, disciple lui-même du second successeur d'Ænésidème. Ménodote vivait sous Marc-Aurèle. Il fut le maître d'Hérodote de Tarse, et ce dernier le fut de Sextus, qui vécut vers le temps de Septime-Sévère, au commencement du IIIe siècle. Sextus réunit en un corps de doctrine les arguments épars des pyrrhoniens ; il fit malheureusement oublier les livres peut-être plus concis et plus originaux de ses devanciers ; mais, incontestablement plus habile et plus savant que les autres compilateurs anciens, il prépara de précieux documents pour l'histoire de la philosophie.

« Durant la première période de son développement, le scepticisme avait trouvé de nombreux partisans chez les médecins ; il en fut de même durant la seconde. Zeuxis, Ménodote, Hérodote, Sextus, Saturninus, disciples de ce dernier, étaient tous médecins : ils passaient pour appartenir à la secte des empiriques. De là le surnom d'Empirique donné à Sextus (445).

« Sextus a laissé trois grands ouvrages, dont le premier, sous le titre d'*Hypotyposes pyrrhoniennes*, présente en abrégé le plan du scepticisme, c'est-à-dire les modes de la suspension, l'histoire et la critique du dogmatisme en logique, en physique, en morale, celles des principaux dogmes connus, et le relevé des différences de l'école sceptique et de toutes les autres écoles. L'analyse de cet ouvrage nous conduirait à exposer de nouveau les principes que nous avons fait connaître, et qui depuis Pyrrhon jusqu'à Sextus ne varièrent jamais. Au début de son livre, Sextus s'identifie avec le sceptique en général : le philosophe et l'homme même se présentent en lui comme des vivants modèles du chercheur et du docteur : « A l'égard des choses que nous énoncerons, « dit-il, nous ne prétendons pas aller jusqu'à « les poser universellement telles que nous « les dirons, mais de chacune *nous rapporterons d'une manière historique ce qui nous paraîtra actuellement.* »

« Les deux autres ouvrages, réellement distincts et que l'on confond souvent sous le même nom, exposent au lecteur un développement plus étendu de la critique pyrrhonienne. Dans le premier, cette critique s'applique à la série des arts libéraux des anciens : grammaire, rhétorique, géométrie,

(445) Quoique Sextus soit postérieur au christianisme, j'ai cru devoir ne pas laisser inachevé ce curieux tableau de l'agonie de la philosophie ancienne.

arithmétique, astrologie et musique. Dans le second, elle s'applique à la doctrine en général, d'abord à la logique, puis à la physique, ensuite à la morale. Le premier traité est, on le voit, dirigé *contre les savants*, le second, *contre les philosophes*.

Il n'entre pas dans notre plan d'examiner ici, même rapidement, « les objections générales de Sextus contre les principes et les hypothèses qui leur servent d'origine et de fondements, et contre les méthodes dont elles font usage. Occupons-nous encore ici des philosophes. Le traité de Sextus nous offre d'abord en deux livres une histoire précieuse des opinions des philosophes sur le critérium du vrai; une réfutation de ces opinions, fondée sur le mystère que l'homme est à lui-même et sur les contradictions de la raison et des sens, de la pensée et de l'imagination opposées entre elles et à elles-mêmes; puis une critique de la notion du vrai, de la théorie des signes et de la démonstration: nous connaissons les principes de cette analyse sceptique. Les deux livres sur la physique traitent, l'un de la matière même de la connaissance, à savoir : des principes naturels, de Dieu, de la cause et de l'objet, du tout et de la partie, et de la nature du corps; l'autre des idées essentielles qui règlent cette connaissance, le lieu, le temps, le mouvement, le nombre et la génération. Opposer les dogmes philosophiques les uns aux autres, montrer ensuite qu'on ne saurait affirmer la vérité de l'un quelconque d'entre eux, sans être conduit à nier quelque autre vérité tout aussi apparente, telle est encore ici la méthode de Sextus. Il croit, dit-il, à l'existence des dieux, comme tous les hommes, et il les honore d'un culte d'autant plus pieux, qu'il ignore plus profondément leur essence et qu'il n'ose la chercher. Il fait voir qu'entre l'athéisme des philosophes naturalistes dont le prétendu dieu n'est pas vivant, et l'absurde anthropomorphisme de ceux qui soumettent cet être incompréhensible au changement et à tous les maux en *l'animalisant*, la pensée ne peut se fixer sans impiété. De même entre un dieu inerte et un dieu auteur du mal, on ne peut s'arrêter à aucun intermédiaire. Sextus passe enfin à la morale: il examine suivant sa méthode historique et critique les notions du bien et du mal; il se demande si ces notions ont un objet dans la nature, et, en supposant qu'elles en aient un, si l'homme peut vivre heureux. Il s'attache à montrer que la suspension d'esprit qui nous borne aux phénomènes présents, et qui nous affranchit de toute science du bien et du mal, est l'état que le philosophe doit se proposer d'obtenir, mais la véritable conclusion de ce livre et du scepticisme, conformément à la pensée de Pyrrhon, c'est qu'il existe une coutume qui régit toutes choses, et non pas un art de vivre que l'homme puisse enseigner à l'homme. » (Renouvier, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

Chapitre LII. — *Faut-il accepter de confiance les éloges donnés par M. Renouvier au génie de Sextus-Empiricus et des sceptiques ?*

« Sa renommée tient à ce qu'il est le seul écrivain sceptique dont nous ayons des œuvres complètes. Son mérite, par rapport aux travaux des autres sceptiques, n'est pas facile à apprécier; il pourrait tenir à ce que Sextus a recueilli peut-être d'une manière plus complète qu'aucun autre les raisons sceptiques contre les dogmatiques, ce qui a fait que ses écrits ont mis dans l'oubli les travaux des sceptiques antérieurs; car ses qualités intellectuelles ne sont pas bien remarquables d'ailleurs, et l'on ne peut lui accorder beaucoup d'esprit d'invention. Nous voyons plutôt que son attaque contre les dogmatiques est d'une longueur ennuyeuse; qu'il allègue contre eux ce qui fait à la question et ce qui n'y fait pas; et qu'à peine est-il capable d'apprécier la force de ses arguments. Aussi ne donne-t-il pas son traité de la doctrine sceptique pour quelque chose de nouveau; mais il parle au nom de son école dont il veut faire connaître le lieu commun : rarement il parle de l'auteur d'un caractère sceptique spécial. On voit que de son temps le scepticisme, comme d'autres écoles, avait dégénéré en une tradition savante ; et il était si inévitable que dans la simple tradition, il était si inévitable que la pensée qui était au fond de cette tradition s'affaiblît, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le faire voir, que Sextus ne sut pas estimer à leur véritable valeur respective le rapport des tropes découverts par les sceptiques postérieurs. Aussi, n'est-il pas capable d'exposer dans un bon ordre les principes des sceptiques; il fait plutôt voir le décousu de leur juxtaposition, par sa manière légère de répondre; et nous devons encore faire remarquer particulièrement la longueur de ses expositions. Ainsi, quoiqu'il dise souvent qu'il veut éviter d'être long et ne pas toujours répéter la même chose, ses livres sont cependant remplis de répétitions. La chose n'était assurément pas facile d'après l'ordre d'un grand nombre de ses recherches; car il aime à quitter la réfutation du général ; il remarque comment alors peut aussi être réfuté le particulier ; mais pour plus de sûreté, il veut encore faire cette réfutation, ce qui ramène naturellement toutes les questions en général. Il avoue lui-même qu'il n'est pas trop difficile dans le choix de ses principes; mais il s'en excuse par la comparaison habituelle du sceptique au médecin. Par amour pour l'humanité, il veut la guérir de la maladie du dogmatisme ; or, de même que le médecin emploie des remèdes héroïques contre les maladies graves, et des remedes d'une moindre énergie contre des maladies peu graves, de même le sceptique possède des arguments puissants pour ceux qui sont fortement attaqués de la maladie de l'opinion dogmatique; mais il fait aussi atten-

tion de ne pas employer des arguments faibles et peu vraisemblables contre ceux qui n'auraient que peu d'inclination à l'opinion dogmatique. Dans le fait il dut trouver faibles beaucoup de ses raisons, puisqu'il n'hésite pas à faire usage des sophismes les plus vides contre les dogmatiques, tout en reprochant cependant aux dialecticiens de se donner une peine inutile pour les résoudre; toutefois on peut bien vraisemblablement l'excuser sur ce point par l'habitude de son école. » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. XII, ch. 4.)

CHAPITRE LIII. — *Philosophie romaine. — Tendances sceptiques de Cicéron.*

« Cicéron était assurément l'un des hommes les mieux doués pour représenter l'esprit d'une époque. Aussi les deux grands caractères de la sienne se réunissent-ils en lui : LE SCEPTICISME ET L'ÉCLECTISME (446). « Nous vivons au jour le jour, dit-il quelque « part : qu'une PROBABILITÉ vienne à frapper « notre esprit, nous parlons aussitôt. » Et ailleurs : « Ma parole ne fixe pas la certitude comme ferait celle d'Apollon pythien; mais, comme un homme tout simple entre plusieurs autres, je conjecture le probable : où chercherais-je, en effet, quelque chose qui soit plus que semblable à la vérité? Il n'est rien de si téméraire, de si indigne du sage, et de sa constance, et de sa gravité, que de soutenir, sans concevoir le moindre doute, une chose qui n'est pas encore assez explorée, et qu'on ne connaît pas suffisamment. Nous donc qui nous rendons au probable, nous sommes également prêt à réfuter sans obstination, et à nous entendre réfuter sans colère. Les choses en elles-mêmes sont obscures, le jugement de l'homme est faible. Nous poursuivons cependant la vérité, nous désirons ardemment de la connaître; nous mettons tout en œuvre pour que nos juges se forment une opinion, et la plus vraisemblable possible ; mais quant à nous, il nous est plus facile de croire que d'être assurés du vrai. Ainsi du moins, nous demeurons libres, parmi ces partisans obligés de la certitude, qui se tiennent accrochés à quelque système, comme au premier rocher que le hasard leur a fourni, au milieu des flots, dans la tempête. Il faut cependant, dit Cicéron, un principe à la raison, une règle à la vie; mais si nous ne les trouvons dans le certain, nous les avons au moins dans le probable, et cela suffit. A l'exemple de Socrate et de Carnéade, nous tairons notre opinion, nous réfuterons celle d'autrui, et, en toute question, nous rechercherons ce qui approche le plus de la vérité. »

. . . . . .

« Probables ou certains, il n'est pas, pour Cicéron, de principes une fois admis et posés jusqu'à la fin : NOS IN DIEM VIVIMUS ; et tel est le seul éclectisme possible, car si l'on reconnaît une règle à la pensée, quelle qu'elle soit, de celles qui fondent une méthode, la philosophie existera tout entière contenue dans cette règle, et il n'y aura jamais lieu de choisir. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE LIV. — *Théologie de Cicéron. — Ses fluctuations. — Impression que lui fait l'argument traditionnel. — Il incline à la physique fataliste de Straton, et admet en définitive un Dieu, âme du monde matériel, soumis aux lois de la nature et sans providence.*

« Ce qu'il voulait établir a rapport aux doctrines de Dieu et de l'âme humaine. Il reconnaît l'influence qu'exerce sur notre vie morale la persuasion d'une providence divine qui a l'œil sur les bons et sur les méchants, d'une législation suprême de Dieu dans nos âmes. Les convictions religieuses lui semblent extrêmement importantes pour le gouvernement de la cité, et il pense avec Platon que la législation doit avant toutes choses s'occuper du culte des dieux. Ces doctrines se recommandent encore à son attention, parce qu'il cherche à élever les hommes à la connaissance de sa propre dignité, laquelle se manifeste particulièrement en ce que l'homme, seul de tous les êtres terrestres, a l'idée de la connaissance de Dieu, que son âme est un principe immortel, d'origine divine. Car ce n'est pas la forme sensible et passagère du corps qui est l'homme, mais l'esprit que chacun a reçu en partage. C'est ainsi que chaque homme est un dieu qui meut ce corps, de la même manière que le Dieu suprême meut le monde. Déjà il fait entendre ici comment il est porté à concevoir l'âme humaine; il voudrait la reconnaître comme une substance immortelle et libre, qui exerce une puissance à elle propre sur le corps, et par ce moyen aussi sur les autres choses, comme un être enfin qui est d'espèce divine.

« Mais ces opinions, qu'il caresse, n'ont sans doute pas des fondements assez fermes dans sa philosophie; elles semblent même ne les rendre que plus chancelants. On sait comment Cicéron, dans son traité de la *nature des dieux*, oppose à la doctrine des épicuriens et à celle des stoïciens le doute de l'Académie, comment il voudrait accuser les épicuriens d'un athéisme déguisé, mais comment il trouve insuffisantes toutes les preuves des stoïciens en faveur de l'existence des dieux, et comment enfin il conclut en disant que l'admission ou la non-admission des dieux dépend absolument du sentiment individuel; mais aussi il ne dissimule pas qu'il est plus porté pour l'opinion des stoïciens que pour les doutes de l'Académie; seulement il ne regarde pas leurs raisons comme probantes, mais simplement

(446) C'est là toute la philosophie des siècles de décadence; l'éclectisme sert alors de voile au scepticisme.

comme vraisemblables. Il nous semble donc que c'est à tort que l'on a voulu révoquer en doute sa croyance en Dieu et aux dieux, en se fondant sur les doutes qu'il oppose aux raisons des stoïciens. Nous croyons qu'il est tout à fait de l'opinion qu'il fait exprimer à Cotta, que l'on doit croire à la religion de ses pères, mais que la philosophie a le droit de ne pas s'en tenir à cette foi, et doit donner des preuves de l'existence des dieux. Il regarde les preuves des stoïciens comme si faibles, qu'elles semblent lui rendre douteuse une chose qui de soi ne l'est pas. On peut cependant reconnaître qu'il accordait à ces preuves une sorte de force; et si nous devions dire quelle était celle à laquelle il en reconnaissait le plus, nous nous déciderions pour celle qui est tirée de l'accord de tous les peuples à croire des dieux. Car, quoiqu'il l'attaque également, son point de vue le ramène cependant en définitive à reconnaître une certrine liaison entre le divin et l'esprit humain, liaison sur laquelle repose tout ce qu'il y a de grand dans les choses humaines, et qui se révèle en général dans l'idée du divin, qui nous est naturelle. Mais dans ces doutes sur les raisons des stoïciens, il y a une chose particulièrement digne de remarque, qui résulte de son point de vue de la nature, et qui a par conséquent une grande force sur lui. C'est qu'il a l'habitude d'opposer la nature au divin, en sorte qu'il y a pour lui, d'un côté, un Dieu sans nature; de l'autre, une nature sans Dieu. Cette opposition résulte à ses yeux de ce que rien dans la nature n'a lieu sans cause, que tout arrive en vertu de la nécessité forcée d'une série d'effets, à laquelle aucune réflexion, aucun dessein raisonnable ne pourrait rien changer. Il conçoit donc la nature comme un développement nécessaire sans raison, et oppose aux stoïciens, qui cherchaient à concevoir les événements naturels réguliers du monde comme un développement de la force divine et raisonnable, la conséquence que la fièvre et les maux qui affligent régulièrement le monde devraient aussi être regardés alors comme quelque chose de divin. Au raisonnement qui passe de l'ordre et de la beauté du monde à l'existence d'une cause divine raisonnable, qui ordonne et forme le monde, il oppose donc l'opinion que tout a été produit et subsiste suivant des lois éternelles par la puissance de la nature, en conséquence de la pesanteur et des mouvements nécessaires des corps; et il avoue qu'il est embarrassé entre l'opinion des stoïciens et la doctrine de Straton.

« L'influence que cette opinion physique dut exercer sur lui sera mieux appréciée encore quand nous aurons vu son opinion sur le divin. Il pense quelquefois, à la vérité, que nous ne pouvons absolument pas connaître le divin, parce qu'il échappe à nos sens, et que les perfections des vertus que nous pouvons admettre ne peuvent pas lui être attribuées; mais il ne peut cependant pas renoncer complétement, lorsqu'il conçoit l'idée de Dieu, à le concevoir de quelque manière, et à distinguer, par des caractères déterminés, son idée d'autres idées. On ne s'attend pas à voir Cicéron déterminer parfaitement ces caractères par une définition scolastique; seulement il les indique par-ci par-là, et les exprime avec la retenue du doute. D'abord, quoiqu'il ne parle ordinairement, à la manière des anciens, que du divin en général ou d'une pluralité de dieux, il reconnaît cependant la nécessité d'admettre un Dieu suprême comme créateur, ou du moins comme régulateur de toutes choses. Il le considère alors comme un esprit qui est libre et sans mélange de quoi que ce soit de mortel, percevant et mouvant tout, et lui-même doué d'un éternel mouvement. Cette opinion sur Dieu tient à la persuasion que Cicéron laisse partout apercevoir de la parenté et de l'analogie qui existe entre Dieu et l'esprit humain; ce qui précisément le porte à regarder le Dieu suprême comme l'âme du monde, et à se prévaloir en faveur de cette opinion, de celle attribuée à Aristote, que Dieu est l'émisphère le plus excentrique, qui règle et contient en lui le mouvement des autres sphères. On peut déjà voir par là que, s'il appelle Dieu un esprit, cela ne signifie point une substance parfaitement spirituelle ou incorporelle. Dieu et sa nature spirituelle une fois supposés, il nous laisse libre de le considérer comme FEU, OU COMME AIR, OU COMME ÉTHER, et nous trouvons en général qu'il suit l'opinion commune de ses contemporains, opinion qui était sortie du matérialisme stoïque, et suivant laquelle le SPIRITUEL N'ÉTAIT CONSIDÉRÉ QUE COMME UNE ESPÈCE PARTICULIÈRE DU CORPOREL. Mais, en suivant cette manière de concevoir l'esprit divin, il dut être d'autant plus incertain s'il ne reconnaîtrait pas que tout le divin doit être conçu comme soumis aux lois générales et nécessaires de la nature. Quelque habitué qu'il paraisse à opposer le divin au naturel, cependant le divin finit aussi par lui apparaître comme quelque chose de naturel, et il le dispose de manière à n'en faire plus qu'une seule et même chose avec la série infinie des causes et des effets, qu'il trouve incompatible avec la liberté de la volonté raisonnable. On ne comprend pas bien comment la providence des dieux est alors possible; car, observe Cicéron, il y a trop à dire contre l'opinion que les dieux ont bien tout arrangé et qu'ils ont toujours eu l'homme en vue. Ils nous ont donné la raison; mais ils devaient savoir aussi quel fatal présent ils nous faisaient là. Le stoïcien lui-même n'ose pas affirmer que tout, jusqu'aux plus petites choses, révèle la volonté de Dieu. Les dieux peuvent bien ne se soucier que du grand et négliger le petit (447). » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. XII, chap. 2.)

(447) Di magno curant, parva negligunt.

CHAPITRE LV. — *Fluctuations de Cicéron sur la nature de l'âme, sur sa destinée et sa liberté.*

« Nous avons vu comment ses opinions sur le divin tiennent intimement à l'idée qu'il se faisait de l'âme humaine, puisqu'il est porté à regarder l'âme comme une partie du divin dans le monde. C'est pourquoi tous ses doutes sur la nature des dieux retombent sur l'âme de l'homme. Il ne la conçoit pas comme une substance purement corporelle; il ne faut pas demander quelle en est la nature, la forme, la demeure. Elle pourrait avoir son siége dans la tête, comme elle pourrait être d'une matière différente des éléments terrestres. De quelque manière cependant qu'on veuille la concevoir, toujours est-il certain qu'elle est, qu'elle se manifeste par son activité propre, de la même manière que Dieu se révèle dans ses ouvrages. Cicéron est porté à lui accorder l'immortalité comme à une partie du divin et de l'éternel; et pour s'en persuader, il a recours de préférence à tous les argumens de Platon à l'appui de cette thèse, sans toutefois en être parfaitement convaincu, car il engage à ne pas y compter aveuglément; et pour se rassurer contre le doute que la mort pourrait être un mal, il s'approprie le raisonnement douteux de Socrate dans l'Apologie, que dans le cas où nous devrions cesser d'être après la mort, la mort elle-même ne serait pas un mal; car celui qui n'est pas, qui n'a ni sens ni sensation, ne peut endurer aucun mal. Nous sommes disposés, par son opinion personnelle, à espérer sur ce sujet quelque chose de mieux; car son point de vue moral le porte à se former une idée plus digne de la nature humaine et de sa destination, à laquelle se rattache très-étroitement la persuasion de l'immortalité de l'âme. Aussi exprime-t-il volontiers et fréquemment cette persuasion dans les ouvrages qui ont plutôt pour but la popularité que la rigueur philosophique. Parmi les raisons qu'il allègue en faveur de l'immortalité de l'âme, la religion générale et l'accord unanime des peuples forment encore le point capital. Il pouvait d'autant mieux suivre ici la foi des ancêtres, qu'il la trouve d'accord avec la doctrine des philosophes les plus distingués; mais il y a sans doute aussi dans cette croyance quelque chose qui lui répugne, car il ne peut regarder que comme fabuleux tout ce qu'on raconte des peines du Tartare; il croit seulement pouvoir espérer une vie plus heureuse de l'âme après la mort; il ne peut pas se laisser épouvanter par la superstition qui fait redouter la mort.

« On a déjà dit précédemment que, parmi les doctrines sur la nature de l'âme, Cicéron attachait une importance particulière à la question de la liberté de la volonté. On conçoit que la tendance dominante à la pratique devait le porter à défendre le libre arbitre contre toutes les attaques qu'on pouvait tirer de l'hypothèse d'un destin inflexible. Il se montre donc très-porté à affirmer la liberté intérieure. Il accorderait plutôt que toute proposition n'est pas vraie ou fausse que d'accorder que tout obéit au destin. Néanmoins il espère n'être pas réduit à cette extrémité; mais nous ne pouvons savoir comment il pensait y échapper, puisque son ouvrage sur le destin renferme une lacune à l'endroit même où il semble avoir exposé son opinion là-dessus. La manière dont il s'explique sur la nécessité du sort et sur la liberté ne semble pas cependant promettre une solution fondamentale à la question.

. . . . . .

« Il semble, en dernière analyse, qu'il ne croit à la nécessité morale d'admettre la liberté, que parce que si les événements étaient invariablement nécessaires, aucune action ne serait digne d'éloge ou de blâme, et que les peines et les récompenses paraîtraient injustes. » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, liv. XII, ch. 2.)

CHAPITRE LVI. — *Cicéron apologiste de l'esclavage.*

« Il vante aussi l'étendue de la république romaine, en comparaison de la petite république que Platon avait peinte pour modèle, et justifie la domination du peuple romain par la force des armes sur les autres peuples, au moyen des mêmes raisons qui lui servent à justifier, avec Platon et Aristote, l'esclavage (448). » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, tom. IV, liv. XII, chap. 2.)

CHAPITRE LVII. — *La philosophie sous les Césars.*

« Vers le commencement de l'ère chrétienne, les grandes écoles de la philosophie grecque, après avoir jeté tant d'éclat, s'éteignaient obscurément dans des travaux de commentateurs sans utilité et sans portée. Carnéade (449), le seul philosophe peut-être parmi les successeurs de Platon, avait transformé l'Académie en une école à demi sceptique, qui, sous un semblant de modération et de retenue, avait les inconvénients du scepticisme sans en avoir la grandeur. L'école péripatéticienne végétait sous Crattippe (450); Nicolas Damascène (451), Alexandre d'Égée, Adraste et Alexandre d'Aphrodisée (452), ne sont que des commentateurs érudits, ingénieux, sans valeur philosophique. Lucrèce venait de mourir (453). Sa grande et sublime poésie, consacrée au dogme d'Epicure, avait illustré le poëte sans anoblir la doctrine. La matière, la nécessité, la mort, n'ont rien en soi de poétique. La

(448) Il faut lire sur Cicéron l'excellente étude publiée par M. l'abbé Laurent dans les *Annales de philosophie chrétienne*.

(449) Né 217 ans avant Jésus-Christ

(450) Fl. 48 ans avant Jésus-Christ.

(451) Fl. sous Auguste.

(452) IIe siècle.

(453) 50 ans avant Jésus-Christ.

poésie de Lucrèce n'est pas dans sa désolante philosophie; elle est toute dans les nobles et fécondes idées qu'il étale en vers magnifiques, avant de les combattre et de les détruire. Après lui l'école se traîne, sans rien produire, jusqu'au satirique Lucien (454), dont la renommée n'appartient pas à la philosophie. Les stoïciens sont plus nombreux; ils avaient fait fortune parmi les Romains. Quand on se prit, à Rome, à cultiver la philosophie, les stoïciens et les nouveaux académiciens attirèrent à eux tous les esprits. La *noblesse* des principes de l'Académie, sa modération en toutes choses, le caractère d'*élévation* et de douceur tout à la fois de ses prescriptions morales séduisaient les hommes éclairés et diserts, qui ne voyaient comme Cicéron, dans la philosophie, qu'une branche trop négligée de la littérature. Les stoïciens, au contraire, réussissaient par l'austérité de leur morale, qui rappelait les anciennes mœurs de la république. Pour les uns comme pour les autres, la philosophie n'était guère qu'une occasion d'amplifications oratoires, qu'un délassement de l'esprit après des occupations plus graves; et chacun choisissait l'école qui allait le mieux à ses goûts, à son talent, au caractère de son style. Le maître de Néron, le fastueux Sénèque, est un stoïcien (455). Il ne s'en souvint que pour mourir.

. . . . . .

Que de temps perdu, disait Sénèque! *perdu en disputes de mots, en subtilités, en recherches oiseuses! En avons-nous donc de trop, pour être si prodigues?* SAVONS-NOUS VIVRE? SAVONS-NOUS MOURIR (456)? » (J. SIMON, *Histoire de l'école d'Alexandrie*, t. I.)

CHAPITRE LVIII. — *Variations des philosophes anciens sur la Divinité.*

Voulez-vous savoir ce que, d'après Cicéron, la science des Grecs a su apprendre au monde sur la première et la plus importante des vérités, l'existence et la nature de Dieu? ouvrez les trois énormes livres qu'il a composés sur ce sujet.

Voici ce qu'il dit : « Dans la multitude des questions que la philosophie a souvent entamées sans avoir pu jamais les résoudre, l'une des plus difficiles et des plus obscures, c'est la question de *la nature des dieux*. Sur ce grand sujet, les hommes les plus savants ont émis des opinions si diverses et si contradictoires entre elles, que, par ce seul fait, on est autorisé à penser que le principe de toute philosophie n'est que la sottise, et que les académiciens sont bien sages en refusant leur assentiment aux doctrines philosophiques, comme à des choses incertaines et obscures (457).

« Ensuite Cicéron, en la personne de Velléius, l'un des interlocuteurs dans ces dialogues, fait cette observation importante : « que si la majorité des philosophes est d'accord dans l'opinion bien vraisemblable qu'il y a des dieux, c'est parce qu'on n'a consulté d'abord que la nature, la croyance universelle, qui nous disent à tous qu'il y a un Dieu; mais que, lorsqu'on a voulu raisonner sur la nature de ce Dieu, la raison de ces mêmes philosophes s'est trouvée si faible, leurs opinions si extravagantes et si opposées, qu'on n'a pas eu le courage de les entendre et de les suivre dans cette discussion. Ayant tout combattu et tout nié, ce n'est pas leur faute s'il reste encore dans le monde quelque trace de religion et de piété, puisqu'ils ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour les détruire, en enseignant que les dieux ne se donnent aucune peine des choses humaines (458). »

« Or, voulez-vous les connaître, continue l'interlocuteur, ces opinions? je vais vous les rappeler; mais vous y verrez moins les étonnantes et miraculeuses pensées des philosophes qui raisonnent, que les extravagances de fiévreux qui rêvent (459)?

« La stupidité des platoniciens tient du prodige. Dieu doit être pour eux la figure ronde, parce que, pour Platon, la figure ronde est la plus parfaite et la plus belle, et qu'il faut que Dieu ait la plus belle et la plus parfaite. Mais puisque chacun doit suivre sa raison, et ne se reporter qu'à sa raison dans le jugement des choses, que peut-il me répondre, Platon, si j'affirme que Dieu est et doit être d'une figure conique, cylindrique, pyramidale ou carrée; puisque, pour ma raison à moi, ce n'est pas le rond, mais le carré, la pyramide, le cylindre et le cône, qui sont les plus jolies et les plus parfaites de toutes les figures (460).

« Pour Thalès, Dieu est cette intelligence qui, ayant tout pétri avec de l'eau, le premier de tous les éléments, a formé le monde,

(454) IIe siècle.

(455) Mort 65 ans après Jésus-Christ. Il faut citer parmi les stoïciens, Arius, ami d'Auguste, qui, à sa considération, protégea les établissements scientifiques d'Alexandrie; Théon, Chérémon, chef de la bibliothèque d'Alexandrie, appelé à Rome par Néron; Sotion d'Alexandrie, le maître de Sénèque. (J. SIMON.)

(456) Tantum nobis vacat? Jam vivere, jam mori scimus? SENEC., *ep.* 45.

(457) « Cum multæ res in philosophia satis explicatæ sint; tum perdifficilis et perobscura quæstio est de *natura deorum*; in qua tam variæ sunt doctissimorum hominum, tamque discrepantes sententiæ, ut magno argumento esse debeat : causam, id est principium philosophiæ esse, insciente; prudenterque academicos a rebus incertis assentionem cohibuisse. » (*De Nat. deor.*, lib. I.)

(458) « Pierique qui, quod maxime verisimile est, et quo omnes, duce natura, vehimur. Deos esse dixerunt, tanta sunt in varietate et dissentione constituti, ut eorum molestum sit enum rare sententias Sunt qui omnino nullam hab re censent humanarum rerum procurationem deos : quorum si vera sententia est, quæ potest esse pietas, quæ sanctitas, quæ religio? » (*Ibid.*)

(459) « Audi tanta portenta et miracula, non disserentium, sed somniantium. » (*Ibid.*)

(460) « Admirabar tarditatem eorum (platonicorum) qui Deum rotundum esse volint, quia ea forma nullam neget esse pulchriorem Plato. At mihi vel cylindri, vel quadrati, vel coni, vel pyramidis videtur esse formosior. » (*Ibid.*)

et, tout en soutenant que Dieu doit être incorporel, Thalès l'unit à l'eau comme à un corps, afin que Dieu puisse opérer avec le secours d'un corps ; comme si une intelligence ne pouvait pas exister sans corps (461).

« Anaximandre pense que les dieux, à des intervalles différents, naissent et meurent comme les hommes. Rien de plus absurde ; car on ne peut admettre Dieu à moins qu'il ne soit éternel (462).

« Anaximène établit que l'air est Dieu ; que ce Dieu ayant été engendré, n'en est pas moins immense et sans fin. Autre absurdité ; car tout ce qui naît doit mourir, et tout ce qui a un principe a aussi une fin (463).

« Anaxagore a été le premier de tous les philosophes à penser que l'ordre des êtres et leur manière d'exister a été l'œuvre de la force et de la raison d'un esprit infini, n'ayant pas de corps extérieur. Mais moi je proteste ne pouvoir comprendre avec ma raison, et en conséquence ne pouvoir admettre qu'une simple intelligence incorporelle soit capable de sentiment et d'action sur les corps (464).

« Pour le crotoniate, le soleil, la lune, toutes les étoiles et toutes les âmes des hommes sont des dieux. Mais peut-on souffrir une pareille extravagance qui attribue à des choses mortelles la divinité et l'immortalité (465)?

« Pythagore croit que Dieu est une grande âme, infuse et mêlée à la nature corporelle tout entière ; et que de cette âme, comme des parties détachées d'un tout, naissent nos âmes ; de sorte que ce pauvre Dieu est obligé à se voir à chaque instant déchirer et mettre en lambeaux. Et d'ailleurs Pythagore aurait à expliquer comment l'homme est si ignorant ; peut-il rien ignorer, l'être qui est une partie de Dieu et Dieu lui-même (466).

« Xénophane affirme que Dieu est tout ce qui est infini, uni à une intelligence. Cette opinion, d'un côté, est aussi absurde que celle des autres, puisqu'elle admet une intelligence sentant, quoiqu'elle n'ait pas de sens ; et, de l'autre côté, cette opinion est plus absurde que celle des autres, parce que l'infini ne peut pas être sensible ni composé (467).

« Parménide, en parlant de la similitude de la couronne, a imaginé je ne sais quoi d'entièrement poétique et factice, qu'il appelle *stéphanon* (mot grec signifiant couronne). Ce *stéphanon* est l'orbite de l'univers, contenant la lumière et la chaleur et environnant le ciel ; et c'est cet orbite qui, pour Parménide, est Dieu. Pour moi, tout cela est un jeu d'imagination ; je ne puis y voir, d'aucune manière, ni la figure ni le sens de Dieu (468).

« Quant à Empédocle, qui a fait quatre dieux des quatre éléments dont se composent les choses, tout en croyant avoir mieux raisonné que les autres, il s'est trompé plus honteusement que les autres. Car il est évident que ces quatre éléments naissent et meurent ; et par cela même, il est évident qu'ils ne peuvent pas être Dieu (469).

« Je mets hors de question Protagore ; car, ayant dit qu'il ne sait rien de certain à l'égard des dieux, ni s'il y en a ou s'il n'y en a pas, ni ce qu'ils peuvent être, il donne assez à croire qu'il n'admet point de divinité (470).

« Nous en ferons de même à l'égard de Démocrite ; car lui aussi, ayant soutenu qu'il n'y a rien d'éternel, tout étant variable et changeant, il a ôté Dieu du monde, de manière à n'en laisser aucune trace (471). »

Mais l'interlocuteur de Cicéron va encore plus loin ; et il remarque que, dans cette importante question les philosophes, en ne suivant tous que leur propre raison, sont en plein désaccord non-seulement chacun avec tous les autres, mais aussi chacun avec lui-même. De sorte que non-seulement ce qui est vrai pour un philosophe ne l'est

(461) « Thales aquam dixit esse initium rerum, deum autem eum mentem quæ ex aqua cuncta fingeret. Si dii esse possunt sine sensu, sed mente, cur aquam adjunxit, si ipsa mens constare potest vacans corpore. » (*De Nat. deor.*)

(462) « Anaximandri opinio est, nativos esse deos longis intervallis orientes, occidentesque. Sed non deum, nisi sempiternum intelligere, qui possumus? »

(463) « Anaximenes aerem deum statuit, eumque gigni, esseque immensum et infinitum, quasi non omne quod ortum sit mortalitas consequatur! » (*Ibid.*)

(464) « Anaxagoras primus omnium rerum descriptionem et modum mentis infinitæ vi et ratione confici voluit. Cingi corpore externo ei non placet. Aperta et simplex mens, nulla re adjuncta, quæ sentire possit fugere intelligentiæ nostræ vim et notionem videtur. » (*Ibid.*)

(465) « Crotoniates qui soli et lunæ, reliquisque sideribus animoque divinitatem dedit, non sensit esse mortalibus rebus immortalitatem dare. » (*Ibid.*)

(466) « Pythagoras, qui censuit animum esse per naturam rerum omnem intentum et commeantem, ex quo animi nostri caperentur, non vidit distractione humanorum animorum dilacerari et dilaceratum deum. Cur autem quisquam ignoraret animus hominis si deus esset? »

(467) « Xenophanes, qui, mente adjuncta, omne præterea quod esset infinitum deum voluit, de ipsa mente reprehenditur ut cæteri. De infinito autem vehementius, in quo nihil neque sentiens neque conjunctum esse potest. »

(468) « Parmenides commentitium quiddam coronæ similitudine effecit : *stephanon* appelat, continentem ardore lucis orbem, qui cingit cœlum, quem appellat deum, in quo neque figuram divinam neque sensum quisque suspicari potest. (*Ibid.*) »

(469) « Empedocles in deorum opinione turpissime labitur ; quatuor naturas, ex quibus omnia constare vult, divinas esse censet, quas et nasci et exstingui perspicuum est (*Ibid.*). »

(470) « Neque vero Protagoras, qui sese negat de dis habere quod liqueat, sint, non sint, quoque sint, quidquam videtur de natura deorum suspicari. » (*Ibid.*)

(471) « Quid Democritus? Cum neget esse quidquad sempiternum, quia nihil semper suo statu manet ; deum ita tollit omnino, ut nullam opinionem ejus reliquam faciat. » (*Ibid.*)

pas pour un autre, mais ce qui pour un philosophe est vrai aujourd'hui ne l'est pas le lendemain.

« Si, pour prouver, dit-il, l'inconstance des philosophes dans leurs propres opinions, je voulais faire l'histoire des variations de Platon, je n'en finirais jamais. Il suffit de remarquer que dans le même livre intitulé *Timée*, et dans le même livre des *Lois*, tantôt il est évident pour Platon que Dieu, le père de ce monde, est l'être qu'on ne peut pas nommer, qu'on ne doit pas même essayer de connaître ce qu'il est; et tantôt il est aussi évident, pour le même Platon, que Dieu peut être nommé, et qu'on peut affirmer ce qu'il est. Car c'est Platon qui dit que l'univers entier, le ciel et la terre, les astres et les âmes des hommes, sont Dieu. Quant à moi, je ne vois rien d'évident dans tout ceci que la légèreté, la contradiction et la niaiserie (472). La raison de Xénophon, disciple de Socrate, n'est pas moins inconstante. Lui aussi tantôt fait dire à Socrate qu'on ne doit pas examiner de quelle forme est Dieu; et tantôt il dit que Dieu n'est que le soleil, dont la forme nous est connue. Tantôt Dieu n'est qu'un, pour Xénophon; et tantôt il y a pour lui aussi plusieurs dieux. Tout cela est de la même force que l'opinion de Platon, que je viens de rapporter, et mérite qu'on en fasse le même cas (473).

« Mais, en fait de changements d'avis sur ce même sujet, personne ne saurait surpasser Aristote : si nombreuses et si contradictoires sont ses opinions sur Dieu, que cependant il nous les présente toutes et toujours comme également vraies et également certaines. Car, pour Aristote, tantôt la divinité n'est qu'une intelligence, et tantôt elle n'est que le monde; tantôt, entre l'intelligence-Dieu et l'intelligence-monde, il y a un autre Dieu qui préside au monde et à l'intelligence; et tantôt Dieu n'est que le feu céleste. Mais Aristote, qui a tout vu par sa raison, n'a pas vu ce que je vois par la mienne, à savoir qu'il est en contradiction ouverte avec lui-même. Car le ciel n'est, au fond, qu'une partie de ce même monde dont Aristote a fait ailleurs un seul Dieu (474).

« Xénocrate, condisciple d'Aristote, sans être plus ferme que lui dans ses évidences, est plus fantasque dans ses extravagances. Il était certain pour Xénocrate qu'il n'y a que huit dieux. Les cinq premiers dieux sont les cinq planètes qu'on connaît. Le sixième dieu, ce sont les étoiles fixes, qu'on ne doit considérer que comme les membres différents d'un même et simple dieu. Le septième dieu est le soleil, et le huitième la lune (475).

« Mais Héraclite, élève de la même école de Platon, à la comédie sérieuse de Xénocrate a ajouté force de contes ridicules, bons pour les enfants. Car pour lui tantôt Dieu est le monde, tantôt l'intelligence, tantôt les planètes; et lorsqu'il fait de Dieu un être corporel, il lui refuse toute espèce de sens; et lorsqu'il dit que Dieu n'est qu'intelligence, il en varie la figure, et dans le cours de son ouvrage se rappelant qu'il avait laissé derrière lui le ciel et la terre, il revient sur ses pas, et du ciel et de la terre il daigna faire deux autres dieux (476).

« Il semble qu'en fait de légèreté et d'inconstance dans ses propres opinions, on ne puisse pas aller plus loin que les philosophes que je viens de citer. Il n'en est cependant pas ainsi. Théophraste est allé encore au delà, au point qu'il s'est rendu tout à fait intolérable. Car tantôt il accorde à une intelligence unique la nature divine et la principauté du monde; tantôt il défère tout cela aux signes du zodiaque, au ciel et aux étoiles (477).

« Il n'y a que votre Zénon le stoïcien qui puisse disputer à Théophraste la palme de la légèreté et du ridicule. Il avait commencé par dire qu'il n'appartenait qu'aux philosophes de sa trempe et de son calibre d'avoir une opinion certaine, déterminée et toujours la même à l'égard de Dieu (478), et cependant personne, sur ce même sujet, n'a plus souvent que lui changé d'opinion. Pendant quelque temps il ne reconnut que l'air pour son dieu. Dans la suite, le dieu de Zénon fut une certaine raison environnant, investissant, pénétrant toute la nature. Depuis, tantôt c'étaient les astres, tantôt c'étaient les années, les mois et les saisons, qui étaient des dieux, et, après avoir créé et adoré tant de dieux, un beau jour il finit par les nier tous; ayant nié dans son com-

(472) « De Platonis inconstantia longum est dicere; qui, in *Timæo*, patrem ejus mundi nominare negat posse; in *Legum* autem libris, qui sit omnia deus, inquiri opportere non censet; idem in *Timæo* et in *Legibus* dicit et mundum deum esse et cœlum et astra et terram et animos. Quæ et per se sunt falsa *perspicue*, et inter se vehementer repugnantia. » (*Ibid.*)

(473) « Xenophon eadem fere peccat; fuit enim Socratem disputantem formam dei quæri non oportere; eumdemque solem et animum deum dicere; et modo unum dicere deum, modo plures, quæ sunt in eisdem erratis fere ac ea quæ de Platone diximus. » (*Ibid.*)

(474) « Aristoteles quoque multa habet; modo enim menti tribuit omnem divinitatem, modo mundum deum dicit esse; modo quemdam alium præficit mundo. Tum cœli ardorem deum dicit esse; non intelligens cœlum mundi esse partem quem alio loco ipse designavit deum esse. » (*Ibid.*)

(475) « Nec vero ejus condiscipulus Xenocrates, in hoc genere prudentior. Deos enim octo esse dicit : quinque eos qui in stellis vagis nominantur; unum qui ex diversis quasi membris simplex sit putandus deus : septimum solem adjungit, octavumque lunam. » (*Ibid.*)

(476) « Ex eadem Platonis schola Heraclitus puerilibus fabulis refercit libros. Modo mundum, tum mentem divinam esse putat, errantibus etiam stellis divinitatem tribuit, sensuque deum privat, ejusque formam mutabilem esse vult : codemque libro rursus terram et cœlum refert in deum. » (*Ibid.*)

(477) « Nec vero Theophrasti ferenda inconstantia est; modo enim menti divinum tribuit principalem, modo cœlo, tum autem signis sideribusque cœlestibus. » (*Ibid.*)

(478) « Est enim philosophi de diis immortalibus habere non errantem et vagam, ut academici, sed, ut nostri stabilem certamque sententiam » (*Lib.* II.)

mentaire sur la *Théogonie* d'Hésiode, que l'homme ait aucune idée innée, aucun sentiment naturel de Dieu (479).

Ce riche patrimoine de la raison philosophique de Zénon ne périt pas avec lui : Cléante, son disciple, en hérita, et en fit son profit pour y ajouter des variations et des folies nouvelles. Car, pour Cléante, tantôt c'est l'intelligence et l'âme de la nature qui est dieu; et tantôt le vrai dieu est infailliblement le feu, qu'il appelle *éther* ; et poussant encore plus loin le courage du délire, tantôt il imagine une certaine forme ou image de divinité séparée de toute autre chose, et tantôt il établit que c'est dans la raison seule de l'homme qu'il faut chercher la divinité (480).

« Parvenu à ce point, l'interlocuteur de Cicéron ne peut s'empêcher de pousser un profond cri de détresse, et de prononcer cette triste exclamation, que je recommande particulièrement aux rationalistes, aux défenseurs de l'aptitude, de la raison à découvrir, à deviner Dieu par ses seuls moyens. « Ainsi, selon Cicéron, ce Dieu qu'on nous dit si facile à connaître à l'aide de la raison, et dont on prétend que chacun porte les traces dans les perceptions claires de son esprit, reste toujours inconnu ; nous ne savons pas où le rencontrer, où le voir; nous ne le comprenons pas, un nuage épais le cache toujours à nos yeux (481). »

« Dans les *Questions académiques*, Cicéron dit : « Zénon et presque tous les stoïciens pensent que le Dieu souverain est l'air; et que cet air a un esprit qui gouverne tout. Mais voici Cléante, disciple de Zénon, et lui aussi stoïcien du premier rang, venant nous assurer que ce n'est pas l'air, mais le soleil, qui est le maître du monde, qui domine et gouverne le monde. Ainsi la dissension et la discorde qui règne parmi les plus grands savants sur ce sujet nous condamne, nous autres pauvres humains, à ne pas savoir au juste qui est notre véritable seigneur et notre dieu, et si nous devons rendre à l'air ou au soleil le culte de nos hommages et de nos adorations (482). »

Mais en en ayant assez pour lui-même dans tout ce qu'il vient de dire, Velléius ne croit pas en avoir assez pour les autres. Il continue donc à exposer au long les impiétés de Perse, disciple lui aussi de Zénon, et pour lequel Dieu n'est qu'*un mot* que la reconnaissance publique a attribué aux inventeurs des choses utiles à la vie humaine, et aux inventions utiles elles-mêmes (483). Et, après avoir passé en revue l'ignoble multitude des dieux chimériques et inconnus que Chrysippe, l'interprète le plus astucieux des extravagances des stoïciens, avait imaginés (484), Velléius achève par ce dernier trait le tableau des égarements du rationalisme en théodicée : « Je vous ai mis sous les yeux, je ne dirai pas les jugements des philosophes, mais les rêveries d'hommes en délire; et, en vérité, les fables scandaleuses de la raison poétique, qui ont fait tant de mal aux mœurs par leur trompeuse douceur, ne sont elles-mêmes ni plus laides ni plus absurdes que ces monstrueuses erreurs de la philosophie (485). »

Chapitre LIX. — *Variations des philosophes anciens sur l'âme.*

« Il y a des philosophes, dit Cicéron (486), qui pensent que la mort n'est que la séparation de l'âme et du corps : d'autres croient qu'à la mort il n'y a nulle séparation; que l'âme et le corps finissent en même temps; que rien de l'homme ne survit à la mort de l'homme. Mais ceux même qui attribuent la mort à une séparation sont divisés en trois opinions différentes : pour quelques-uns, l'âme en sortant du corps se dissipe tout à fait dans le néant; pour d'autres, elle continue à subsister pendant quelque temps; pour d'autres, elle subsiste toujours (487).

« Ne demandez pas surtout ce que c'est que l'âme, où elle réside, d'où elle vient (488). Voici ce qu'on répondrait :

« Pour certains philosophes, l'âme n'est que le cœur. Pour Empédocle, ce n'est pas

(479) « Zeno (ut ad vestros, Balbe, veniam) alio loco æthera deum dicit, aliis libris rationem quamdam per omnem pertinentem naturam, ut divinam esse effectam putam. Idem astris hoc tribuit, tum annis, mensibus annorumque mutationibus. Cum Hesiodi *Thegoniam* interpretatur, tollit omnino incitas perceptas que cognitiones deorum. » (*De Nat. deor.*)

(480) « Cleantes, Zenonis discipulus, tum ipsum mundum deum dicit esse, tum totius naturæ menti, atque animo hoc nomen tribuit, tum ardorem qui æther nominatur, certis imum deum judicat idem, quasi delirans; tum fingit formam quamdam et speciem deorum, tum divinitatem omnem tribuit astris, tum nihil ratione divinius. » (*Lib.* I)

(481) « Sic fit ut deus ille, quem mente noscimus atque in animi ratione tanquam in vestigio volumus reponere nusquam prorsus appareat. » (*Ibid.*)

(482) « Zenoni et reliquis fere stoicis æther videtur summus deus, mente præditus, quo omnia regantur. Cleantes, qui quasi majorum gentium est stoicus, Zenonis auditor, solem dominari et rerum potiri putat, itaque cogimur, dissentione sapientum, dominum nostrum ignorare, quippe qui nesciamus soli an æthori serviamus. » (*Quæst. acad.*)

(483) « Persæus Zenonis auditor, eos dicit, esse habitos deos a quibus magna utilitas, ad vitæ cultum, esset inventa, ipsasque res utiles et salutares deorum esse vocabulis nuncupatas. » (*Questions acad.*)

(484) « Chrysippus, qui stoicorum somniorum vaferrimus habetur interpres, magnam turbam congregat ignotorum deorum. » (*Ibid.*)

(485) « Exposui non philosophorum judicia, sed delirantium somnia; nec enim multo absurdiora sunt ea quæ, poetarum vocibus, ipsa sua suavitate, nocuerunt. » (*Ibid.*) (La traduction des textes est du R. P. Ventura de Raulica.)

(486) La traduction de ces fragments est du P. Ventura.

(487) « Sunt qui discessum animi a corpore putant esse mortem; sunt qui nullum censent fieri discessum, sed una animum et corpus occidere, animumque cum corpore exstingui. Qui discedere animum censent, alii statim dissipari, alii diu permanere, alii semper. » (*Tuscul*, lib. I)

(488) « Quid sit porro ipse animus, aut ubi, aut unde, magna dissentio est. » (*Ibid.*)

le cœur qui est l'âme, mais c'est le sang, dont le cœur est entouré. Ceux-ci affirment que c'est une portion du cerveau qui exerce les fonctions de l'âme; ceux-là nient absolument que l'âme soit cœur ou cerveau, et pour eux l'âme en est distincte, et ne fait que résider soit au cœur, soit au cerveau, comme dans son siége (489).

« La raison philosophique de Zénon le stoïcien lui persuada que l'âme n'est que du feu; à Aritoxène, qui était musicien et philosophe en même temps, cette même raison fit croire que l'âme n'est que le mouvement continuel des fibres du corps, produisant quelque chose de semblable à ce qui se fait par le jeu de la voix et la vibration des cordes, et qui s'appelle *harmonie* (490).

« Xénocrate dit que l'âme n'est qu'un nombre; car, ajoute-t-il, la force des nombres est immense dans la nature : c'est ce que Pythagore avait affirmé avant lui (491).

« L'imagination de Platon ne se contenta pas d'une seule âme, elle en créa trois, correspondant à trois principes différents : la *raison*, qu'il plaça dans la tête; la *colère*, qu'il fixa dans la poitrine; et la *convoitise*, qu'il cacha au-dessous du diaphragme (492).

Mais, tandis que Platon donnait à l'homme trois âmes, « l'avarice de Dicéarque lui en refusait même une seule. Sa *raison* lui avait révélé que l'*âme* n'est qu'un mot dépourvu de sens; que l'homme est corps et rien autre qu'un corps, organisé par la nature pour se tenir debout et pour sentir (493). »

« Pour Aristote, l'âme n'est qu'une substance, résultant d'un cinquième élément; il appelle l'âme *entéléchie*, c'est-à-dire une espèce de mouvement qui se continue sans interruption (494). »

« Or, après avoir rappelé ces grossières extravagances, Cicéron s'écrie : « De ces opinions différentes, dont chaque philosophe nous a présenté la sienne comme la seule vraie, il n'y a qu'un Dieu qui puisse savoir quelle est réellement la vraie. Les philosophes, par leurs dissentiments, nous laissent là-dessus dans une incertitude complète, et ne nous permettent pas même de savoir laquelle de ces opinions est la plus probable (495). »

Mais ce qui suit, dans cet important dialogue, est bien plus grave par rapport à la question qui nous occupe.

Cicéron dit à son auditeur : « S'il te plaît de croire que l'âme peut, après la mort, monter au ciel, tu n'as qu'à t'en tenir aux opinions d'autres philosophes qui paraissent alimenter cette espérance (496). »

L'auditeur répond : « Pour moi, j'aime à croire que l'âme monte au ciel après la mort; et s'il n'en est pas ainsi, je tiens à me persuader et à croire toujours qu'il en est ainsi (497). »

Cicéron reprend : « Tu n'as pas besoin pour cela que je vienne à ton aide. Je ne pourrais jamais t'en dire autant ni aussi bien que Platon, avec sa puissante éloquence dans son livre *De l'Ame*. Eh bien! tu n'as qu'à parcourir attentivement ce livre, tu y trouveras tout ce que tu pourras désirer (498). »

Mais, après avoir fait ce magnifique éloge du livre de Platon sur l'âme, Cicéron met dans la bouche de son auditeur cette profession de foi sceptique : « Tu me conseilles de lire Platon pour me persuader de l'immortalité de l'âme : je te jure que je l'ai fait, et plusieurs fois; mais je ne saurais m'expliquer comment il se fait que, pendant cette lecture, je crois, ce me semble, à l'immortalité; mais aussitôt que j'ai fermé le livre, et que je me mets à réfléchir sur ce que je viens de lire, cette croyance m'abandonne, et il n'en reste pas la plus légère trace dans mon esprit (499). »

Et, loin de s'étonner de ce résultat, Cicéron trouve très-naturelle cette incrédulité, même après cette lecture; car il dit : « Tu as raison; en vérité, il est bien difficile de prouver par le raisonnement la permanence de l'âme après la mort (500). »

(489) « Aliis cor ipsum animus videtur. Empedocles animum censet cordi suffusum sanguinem. Aliis pars quædam cerebri visa est animi principatum tenere. Aliis nec cor ipsum placet, nec cerebri partem quamdam esse animum, sed alii in corde, alii in cerebro dixerunt animo esse sedem et locum. » (*Tuscul.*, lib. I.)

(490) Zenoni stoico animus ignis videtur. Aristoxenus, musicus idemque philosophus, animum esse ait intentionem vel incitationem ipsius corporis quamdam, velut in cantu et fidibus, quæ harmonia dicitur. » (*Ibid.*)

(491) « Xenocrates animum numerum dixit esse, cujus vis, ut etiam ante Pythagoræ visum erat, in natura maxima esset. » (*Ibid.*)

(492) « Plato triplicem fixit animum cujus principia, id est, *rationem* in capite posuit, *iram* in pectore, *cupiditatem* subter præcordia collocavit. » (*Ibid.*)

(493) « Dicæarchus nihil esse omnino animum, et hoc esse nomen totum inane; nec esse quidquam nisi corpus unum et simplex; ita figuratum, ut, temperatione naturæ, vigeat et sentiat. » (*Ibid.*)

(494) « Aristoteles ait : « Animus est substantia « profecta a quinta essentia, » et ipsum animum *entelechiam* appellat, quasi quamdam continuatam motionem et perennem. » (*Ibid.*)

(495) « Harum sententiarum quæ vera sit deus aliquis viderit. Quæ vero similis magna quæstio est. » (*Ibid.*)

(496) « *Marcus*. Reliquorum sententiæ spem afferunt, si forte hoc delectat, posse animos in cœlum pervenire. »

(497) « *Auditor*. Me vero delectat; idque ita puto esse; deinde etiamsi non sit, mihi tamen persuaderi velim. »

(498) « *Marcus*. Quid tibi opere nostro opus est? Nam eloquentia Platonem superare possumus? Evolve diligenter ejus librum *De Animo* : amplius quod desideras nihil erit. »

(499) « *Auditor*. Feci, mehercule, sæpius; sed nescio quando, dum lego, assentior; cum posui librum, et mecum ipse de immortalitate cœpi cogitare, assensio omnis illa dilabitur. »

(500) « Arduum est exponere animos post mortem remanere. » (*Ibid.*)

CHAPITRE LX. — *Variations des philosophes anciens sur le souverain bien.*

Il en a été de même sur la grande question du souverain bien, qui, d'après Cicéron même, est la règle de la vie et le fondement de tous les devoirs : *in quo tota vitæ ratio continetur.*

Pour Hérille, le souverain bien consiste dans la science; pour Théophraste, dans la richesse; pour Pyrrhon, dans l'apathie; pour Zénon, dans l'indifférence; pour Callisthène, dans l'absence de toutes les douleurs; pour Aristippe, dans la possession de tous les plaisirs; pour Aristote, dans les jouissances de l'esprit; pour Epicure, dans les jouissances du corps. Et quoique Platon et Cicéron aient placé le souverain bien dans la vertu et l'honnêteté de la vie, cependant, comme ces mots de *vertu* et d'*honnêteté*, sous la plume de ces grands écrivains, étaient d'une étonnante élasticité, ils n'ont pas empêché ces grands hommes d'encourager tous les désordres et de sanctionner tous les vices.

L'on sait que pour Platon c'étaient des choses légitimes que les amours masculins (501) et la communauté des femmes. Cicéron approuve la vengeance; Zénon, le suicide; Sénèque, la prostitution; et d'autres, l'infanticide, l'adultère, l'assassinat. Le vertueux Caton plaçait, par son exemple, le souverain bien, savez-vous où? dans l'ivresse; puisque Horace, son panégyriste, nous a dit que le grand Caton, ce grand saint du paganisme, n'était au fond qu'un ivrogne ne puisant que dans le vin la force de son âme et de sa vertu : *Narratur et prisci Catonis sæpe mero caluisse virtutem.* (HORAT., *Od.*)

CHAPITRE LXI. — *Résultats de la philosophie grecque.*

« AINSI, DEUX SIÈCLES APRÈS NOTRE ÈRE, LE RÉSULTAT DE TOUT CE GRAND MOUVEMENT DE LA PHILOSOPHIE GRECQUE AVAIT ÉTÉ LA DESTRUCTION DE TOUT DOGMATISME ET LA SUBSTITUTION D'UNE ÉCOLE SCEPTIQUE SUR LA SCÈNE DE LA PHILOSOPHIE A TOUTES LES ÉCOLES QUI L'AVAIENT JUSQU'ALORS OCCUPÉE. APRÈS TANT D'AGITATIONS, LE SCEPTICISME CONDAMNAIT L'ESPRIT HUMAIN A L'ATARAXIE, A LA SUSPENSION ABSOLUE DE TOUT JUGEMENT, A L'IMMOBILITÉ! » (COUSIN, *Histoire de la philosophie au* XVIIIe *siècle*, 8e leçon.)

CHAPITRE LXII. — *Aveux de Bolingbroke sur l'impuissance de la philosophie ancienne.*

« Un déiste fameux a fait sur l'ancienne philosophie des aveux très-importants : il faut que la vérité ait été bien puissante pour les lui arracher. Bolingbroke convient que l'unité, les perfections, la providence de Dieu, sont la base de la religion. Après avoir soutenu contre Locke que les païens les connaissaient, il est forcé d'avouer que les premiers hommes ont été dans la plus grande incertitude sur la première cause; que la variété des phénomènes leur a fait imaginer plusieurs causes; qu'en conséquence le polythéisme et l'idolâtrie ont prévalu partout; cette erreur, selon lui, s'accorde mieux avec les idées naturelles de l'esprit humain que la croyance d'un premier être intelligent, créateur, conservateur et gouverneur de toutes choses (BOLINGBR., *OEuvres*, t. III, p. 253, 259) ; que le culte de tous ces êtres imaginaires fit disparaître le seul vrai Dieu et le culte qui lui était dû ; que les législateurs crurent qu'il était dangereux de guérir la superstition populaire, et qu'il valait mieux la confirmer. » (*Ibid.*, t. IV, p. 51, 80, 461.)

« Après avoir dit d'abord que la vérité était enseignée dans les mystères, il tourne en ridicule ceux qui se flattent de connaître ce qui s'y passait, puisqu'ils étaient couverts d'un profond secret. Il observe ailleurs que ces mystères ne firent rien changer au culte public. (*Ibid.*, p. 58, 74.)

« Il prétend que les philosophes connaissaient l'unité de Dieu aussi bien que nous, mais qu'ils négligèrent de l'adorer, et se conformèrent au culte public; qu'entraînés par le torrent, ils laissèrent le peuple suivre les leçons des prêtres dans un temps où le vrai théisme passait pour athéisme. Il avoue que Jésus-Christ trouva le monde plongé dans l'erreur sur ce premier principe de religion, et qu'en établissant le christianisme il a contribué à détruire le polythéisme et l'idolâtrie. (BOLINGBROKE, *OEuvr.*, tom. IV, 48, 200, 243.) Il remarque que, quoique les théistes s'accordent à donner à Dieu toutes les perfections possibles, ils ne s'accorderont jamais lorsqu'ils viendront au détail (*Ibid.*, t. IV, p. 235); que les philosophes, qui admettaient une monade ou la première unité, l'avaient réduite à une *non entité*, à un être idéal et abstrait, et qu'ils l'avaient entièrement banni du système de ses ouvrages. (*Ibid.*, t. IV, p. 466.)

« Quant à la morale, tantôt il loue et tantôt il blâme les anciens philosophes : il juge que les législateurs avaient très-bien établi les devoirs de société ; mais il est obligé de convenir que la loi de nature a souvent été confondue avec plusieurs lois absurdes et contradictoires dans tous les temps et dans tous les pays, et étouffée par les coutumes de la société. (*Ibid.*, t. V, p. 15, 105.) Il affirme que, dans la spéculation, rien ne peut paraître plus propre à confirmer les obligations morales qu'une révélation vraie ou que l'on croit vraie ; que la croyance des récompenses et des peines de la vie future ne peut être établie sur un autre fondement que sur la révélation ; que sur cette base elle produira certainement du bien et ne peut faire aucun mal » (*Ibid.*, p. 100, 153, 268, 488.) (502)

(501) Ces théories des disciples de Socrate jettent une vive lumière sur la nature de l'*amour socratique*, comme parle Voltaire.

(502) Personne n'était plus capable que Bolingbroke de sentir ce que l'ancienne philosophie avait de bon ou de mauvais : il l'avait étudiée avec soin; il était déiste décidé, il n'a rien omis pour détruire les preuves de la révélation. Si, malgré l'intérêt du

CHAPITRE LXIII. — *Aveux de Cicéron, de Locke et de Burigny, etc., sur la nécessité de la révélation chrétienne.*

Cicéron, qui possédait à fond les lois de sa patrie et celles de la Grèce, reconnaît que « les lois humaines, soit celles qui ordonnent, soit celles qui défendent, ne suffisent point pour porter les hommes aux bonnes actions et pour les détourner des mauvaises..... »

« Ce serait une grande folie, dit-il ailleurs, de s'imaginer que les lois et les institutions des peuples ne commandent rien que de juste. » (*De Leg.*, l. I, c. 4 et 15.) Cependant ce même orateur n'hésite pas de dire que le seul cahier des lois des douze tables lui paraît plus précieux que tous les livres moraux des philosophes.

Le lord Bolingbroke, ardent défenseur du déisme, est forcé de convenir que « la loi naturelle a été altérée et affaiblie dans tous les âges et dans toutes les contrées par une foule de lois absurdes et contradictoires, et par des coutumes vicieuses, qui, quoique indépendantes des lois, avaient la même force... Les lois et les coutumes inventées par la bizarrerie humaine forment un nuage épais, qui, enveloppant de toutes parts la loi naturelle, la dérobe aux yeux. Quelques rayons percent le nuage, mais ils n'y jettent qu'une lueur faible et incertaine, que les yeux les plus clairvoyants ne peuvent apercevoir, si le nuage n'est entièrement dissipé. » (*Œuvres de* BOLINGB., t. V, p. 15 et 105.)

Locke a fait la même réflexion. « Qu'elle est vaine et imparfaite, dit-il, cette raison qui, chez les peuples les plus civilisés de la terre, n'a pu empêcher les hommes de tuer les enfants en les exposant, ni même leur persuader qu'une coutume barbare, qui détruisait une partie de l'humanité, était un crime contre la nature! » (*Christian., raisonn.*, t. II.)

Enfin Burigny, après avoir cherché avec le plus grand soin, dans les écrits des philosophes, tout ce qu'ils ont dit de bien sur le dogme et sur la morale, finit par avouer « qu'il n'y a eu aucune secte qui n'ait soutenu des erreurs considérables, et qu'il n'est aucun de ces sages si vantés auquel on ne puisse reprocher des vices essentiels. » (*Théol. païenne*, t. II, c. 34 et 36.)

CHAPITRE LXIV. — *Les anciens philosophes avouent eux-mêmes la nécessité de la révélation.*

Il est étrange qu'on nous vante les lumières des anciens philosophes, pour déprécier la révélation, pendant qu'eux-mêmes en reconnaissent franchement la nécessité, et se plaignent des courtes vues de l'esprit humain, en fait de religion. Le lecteur pèsera la force de témoignages qui renversent de fond en comble les prétentions des rationalistes.

Jamblique avoue sur ce point l'impuissance de la philosophie : « Il est clair, dit-il, que l'homme doit faire ce qui est agréable à Dieu ; mais il n'est pas facile de le connaître, à moins qu'il ne l'ait appris de Dieu même ou des génies, ou n'ait été éclairé d'une lumière divine. » (*Vie de Pythagore*, c. 28.)

Il dit ailleurs « qu'il n'est pas possible de bien parler des dieux, si ces dieux ne nous instruisent eux-mêmes. » (*De Myster.*, sect. 3, c. 18.) Enfin, il fait à Dieu cette prière : « Otez ce nuage qui est sur les yeux de notre esprit, afin que, comme dit Homère, nous puissions connaître Dieu et l'homme. » (*Théol. païenne*, par DE BURIGNY, t. II, c. 17, p. 91.)

Simplicius répète cette même prière à la fin de son commentaire sur Epictète. Porphyre fait le même aveu. (PORPHYRE, *De Alestin*, t. II, p. 53.)

Platon, Aristote, Plutarque, regardent les dogmes d'un Dieu créateur du monde, de sa Providence, de l'immortalité de l'âme, non comme des connaissances acquises par le raisonnement, mais comme d'anciennes traditions. (PLATON, *De Legib.*, t. IV ; ARISTOTE, *De Mundo*, c. 6 ; PLUTARQUE, *De Isid. et Osir.*)

Le même Platon donne pour avis à un législateur de ne jamais toucher à la religion, de peur de lui en substituer une moins certaine que celle qu'il trouve établie ; « car il doit savoir, ajoute le philosophe, qu'il n'est pas possible à une nature mortelle d'avoir rien de certain sur cette matière. » (Dans l'*Epinomis*.) Dans le même ouvrage il reconnaît que la piété est la vertu la plus désirable : « Mais qui sera en état de l'enseigner, dit-il, si Dieu ne lui sert de guide. »

Dans le *Second Alcibiade*, il fait dire à Socrate : « Il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes... Jusqu'alors il vaut mieux différer l'offrande des sacrifices que de ne savoir en les offrant si on plaira à Dieu ou si on ne lui plaira pas. » Il conclut ailleurs qu'il faut ou recourir à quelque dieu ou attendre du ciel un guide, un maître, qui instruise l'homme sur ce sujet. (Liv. IV *des Lois*.) Enfin, il veut que l'on consulte l'oracle sur tout ce qui concerne le sacrifice et le culte des dieux : « car nous ne savons rien de nous-mêmes sur tout cela, dit-il, et nous ne saurions mieux faire que de suivre exactement les décisions de l'oracle. » (*Livre des Lois*, I, 4.)

Dans le *Phédon*, après que Socrate a dit ce qu'il pense sur l'immortalité de l'âme et sur la vie à venir, un de ses disciples répond : « La connaissance claire de ces choses dans cette vie est impossible ou du moins infiniment difficile... Le sage doit

système, il a été forcé d'en reconnaître la nécessité, quelles conséquences n'avons-nous pas droit d'en tirer contre les folles prétentions de nos adversaires ?

donc s'en tenir à ce qui paraît plus probable, à moins qu'il n'ait des lumières plus sûres, ou la parole de Dieu lui-même qui lui serve de guide. »

Mélissus de Samos, disciple de Parménide, disait que « nous ne devons assurer aucune chose concernant les dieux, parce que nous ne les connaissons pas. » (Diog. Laerce, l. IX, § 24.)

Plutarque commence son traité sur *Isis et Osiris*, en disant « qu'il convient à un homme sensé de demander aux dieux toutes les bonnes choses, mais surtout de lui demander la connaissance de Dieu autant que les hommes sont capables de la recevoir, parce que c'est le plus grand don que Dieu puisse faire à l'homme, ou que l'homme puisse obtenir de la bonté divine. »

Simplicius dit après Epictète, « que l'homme instruit ou par Dieu lui-même ou par sa propre expérience, en différentes manières et par des sacrifices différents, cherche à se rendre Dieu favorable. » (*Manuel d'Epict.*, t. I, p. 211 et 212.)

« C'est par une grâce toute particulière des dieux, disait l'empereur Marc-Aurèle, que je me suis souvent appliqué à connaître véritablement quelle est la vie la plus conforme à la nature; de sorte qu'il n'a pas tenu à eux, à leurs inspirations ni à leurs conseils, que je ne l'aie suivie; et si je ne puis pas encore vivre selon ces règles, c'est ma faute; cela vient de ce que je n'ai pas obéi à leurs avertissements, ou plutôt, si je l'ose dire, à leurs ordres et à leurs préceptes. » (*Réflexions morales*, t. I, à la fin.)

Selon Proclus, « un homme sage doit commencer par prier les dieux, avant de méditer sur la nature divine; car nous ne connaîtrons jamais ce qui regarde la divinité que nous n'ayons été éclairés de la lumière céleste. » (*In Platon. Theol.*, c. 1.)

L'empereur Julien, quoique ennemi déclaré de la révélation chrétienne, convient qu'il en faut une. « On pourrait peut-être, dit-il, regarder comme une pure intelligence, et plutôt comme un dieu que comme un homme, celui qui connaît la nature de Dieu. » (*Lettre à Themistius.*) « Si nous croyons l'âme immortelle, ce n'est point sur la parole des hommes, c'est sur celle des dieux mêmes, qui peuvent seuls connaître ces vérités. » (*Lettre à Théodore, pontife.*)

Celse rapporte le passage dans lequel Platon dit « qu'il est difficile de découvrir le Créateur ou le père de ce monde, et impossible de le faire connaître à tous; il en conclut que, selon Platon, cette étude ne convient pas à tout le monde. » (Dans *Orig.*, I, 7, n. 42.) Hésiode lui-même implore le secours d'une divinité en commençant la Théogonie; il reconnaît qu'il a besoin d'une inspiration pour chanter la naissance du monde. Ce n'est pas sans raison que les païens avaient préposé une divinité aux opérations de l'esprit.

Les philosophes postérieurs à l'ère chrétienne, Porphyre, Jamblique, Hiéroclès, Proclus, Apulée, Apollonius, etc., malgré leur haine contre le christianisme, avouaient la nécessité d'une lumière surnaturelle pour apprendre la science de Dieu et la manière dont il veut être honoré. Au lieu d'accepter avec gratitude le secours que Dieu leur offrait dans l'Evangile, ils aimèrent mieux recourir aux mystères du paganisme, à la théurgie, à un prétendu commerce immédiat avec les esprits ou génies; ils se plongèrent plus profondément dans les erreurs du polythéisme.

Chapitre LXV. — *Impuissance de la philosophie antique comparée à l'influence du christianisme*

« Le philosophe ancien des premiers temps est l'homme qui, à l'époque où se perd le sens des plus antiques symboles, où la guerre commence à n'être plus tout, où les cités se donnent des lois, où les sociétés s'assoient sur l'esclavage, où les passions se polissent, c'est l'homme, disons-nous, qui, noble, riche, intelligent, interroge un sacrificateur incapable de lui répondre, et dès lors entreprend de se faire lui-même savant et raisonneur. Il regarde autour de lui et se trouve isolé dans le monde; dès lors il voyage pour retrouver les traditions perdues; il voit l'Egypte et quelquefois l'Inde; il revient érudit, mais discret, habitué à cacher ses connaissances sous des énigmes, ou à n'en répandre quelques-unes que d'après une juste mesure dans l'intérêt de sa sûreté, de sa réputation ou de l'organisation des villes nouvelles. Cet homme enfin a son système à lui, quelques disciples, une vie fort simple et souvent pacifique; il se fait petit centre au milieu des choses qui s'agitent autour de lui, tient toujours quelques maximes prêtes pour l'occasion, et professe d'ailleurs la plus grande estime pour le vieux culte et pour les dieux. Tel est à peu près le sage de la Grèce, une puissance tout individuelle dans l'Etat et dans la religion; et plus tard, quand les doctrines philosophiques se forment, se précisent et s'agrandissent en s'éloignant de leur confuse origine, on a des puissances dans la raison, des sectes parmi les heureux du monde; mais ce n'est pas là cette sagesse qui aime à se donner à tous, dût-elle, pour tous, se faire un peu petite, et qui ouvre son sein à cette pauvre humanité combattue dans le choc incessant des opinions et des principes; en un mot, la philosophie des anciens a ses profanes aussi, et, sous le nom de l'opinion, les sages livrent au mépris toute connaissance née des sens et de la croyance naturelle dans les âmes vulgaires, de même qu'ils rejettent sous le nom de passion tout ce qui tend à arracher l'homme à l'égoïsme.

« Mais eux, parcimonieusement recrutés parmi les esprits les plus vigoureux et les plus indépendants, se transmettent les uns aux autres leur forte science; ils se plongent dans la solitude profonde de leur raison, ils s'élèvent jusqu'à la haute vérité qu'ils ont rêvée, et pleins de dédain pour cette pauvre humanité qui ne peut les suivre, con-

damnée qu'elle est à errer sans cesse en proie aux opinions et aux passions, ils s'éloignent du monde et ne vivent plus qu'avec leur divine chimère et face à face avec elle. Où ne trouve-t-on pas des traces de ce caractère antique, depuis les austérités monacales et le dogme secret des pythagoriciens, les élucubrations des éléates, la science supra-mondaine de Platon, les abstractions d'Aristote, et l'oubli complet de l'humanité sacrifiée par Epicure ou par Zénon, soit à la volupté, soit à l'immuable vertu de chaque égoïsme, jusqu'aux plus beaux vers des poëtes ?

Nil dulcius est bene quam munita tenere
Edita doctrina sapientum templa serena.
Despicere, unde, quas alios, passimque videre
Errare, atque viam palantes quærere vitæ !

« Il fallait que la société tout entière s'ébranlât..... ; il fallait que la religion devînt universelle, selon ce mot *catholique* qui n'est pas le moins beau de ceux que le christianisme a adoptés, et que la philosophie elle-même trouvât dans la religion, à la fois, un point de départ, un appui pour les efforts de la raison.

« Ce principe fut celui de la fraternité ; quand il s'annonça dans le monde, il put sembler que l'homme allait renaître tout entier devant le but moral nouveau qui lui était proposé..... Un orage gronda pendant plusieurs siècles au sein duquel apparurent seulement, comme de prodigieux éclairs, la rénovation de la race humaine, la disparition de l'esclavage, et l'institution d'une classe cléricale savante, recrutée dans tous les rangs de la société, depuis les plus élevés jusqu'aux plus intimes. Un but apparut dans la reconstitution du monde social, un but pratique, un but de charité qui fut marqué à toutes les intelligences ; et il est permis de croire qu'au milieu de ces grandes controverses philosophiques où furent condamnés sous tant de formes, et Pélage, et le fatalisme, et la doctrine des deux principes, il y eut quelque préoccupation du caractère pratique des dogmes repoussés ou consacrés. » (Renouvier, *Manuel de philosophie moderne*, Introduction.)

Chapitre LXVI. — *Causes de l'impuissance de la philosophie antique et nécessité de la révélation.*

« Il s'agit essentiellement pour nous de montrer que le commencement de l'histoire moderne est tel qu'il ne pouvait être fondé par aucune connaissance, être rencontré ni sur une route empirique ni sur une route philosophique. Ce qui est promis ne peut naturellement être découvert par l'expérience ; d'autre part, on peut se convaincre que la connaissance philosophique a besoin de l'excitation de l'expérience pour se développer. Bien que par nature elle s'élance du présent et du passé vers l'éternel et vers le but final de toutes choses, la philosophie ne peut pourtant rien promettre dans l'avenir, à moins que l'expérience de la marche des choses permette de le conclure. Le principal but qu'elle ait à remplir consiste à exprimer dans une pensée scientifique l'état actuel de la culture de l'humanité. Mais tant que les hommes vécurent sous la puissance du péché, dans une discorde incessante, ne réfléchissant, ne faisant un effort qu'en vue d'un lucre, perfectionnant uniquement de jour en jour les inventions qui semblaient garantir la perte prochaine d'un peuple dans l'intérêt d'un autre, ils ne pouvaient voir dans la vie qu'un conflit d'efforts opposés, lesquels devaient se limiter mutuellement, et étaient impuissants à reproduire une conséquence une en soi. La véritable espérance dans une vie parfaite était incompatible avec cet état : on se pouvait promettre une amélioration, mais non la délivrance de tout mal. Et quiconque est sans espérance ne peut, du haut d'une pensée philosophique, si ferme qu'il ait pu l'établir, se promettre la réalisation de ce qu'il n'espère pas. . . . . .

. . . . . .

« L'antiquité prophétisait bien la fin des choses, mais elle-même ne pouvait croire fermement à ses prophéties. L'humanité devait enfin sortir de cet état de division profonde qui persistait au sein de sa conscience, et embrasser avec résolution le dernier des deux partis qu'elle avait à prendre : . . . .

. . . . . .

« La philosophie elle-même dut subir l'influence du sentiment chrétien et en être modifiée profondément. Elle avait besoin de cette réparation spirituelle, car elle était fort impuissante à élever les cœurs vers les espérances qui seules peuvent nous inspirer de donner à notre vie une convenable extension. La preuve de ce que nous avançons se trouve dans l'histoire de la philosophie, et les dernières phases de cette histoire sont ici notre point d'appui (503). Dans la philosophie ancienne, comme nous pouvons le supposer démontré, domine l'opinion que l'imperfection est inséparable par essence de la vie dans laquelle nous nous trouvons engagés, et que, quelque loin que nous en portions le développement, la vie, en tant que moyen imparfait, est hors d'état de nous conduire à la perfection. Faut-il s'éloigner de la vie plein d'un désespoir profond, et chercher la paix pour son âme dans l'immolation de toutes les passions, dans le renoncement à tous les biens terrestres comme à de pures vanités ? Ou faut-il, reconnaissant la vérité de la vie et de ses biens, poursuivre la carrière sans tenir compte de son but suprême, sans se soucier de l'atteindre ? Quelque parti qu'on pût adopter, on ne pouvait être en possession de la juste connaissance du véritable sens de la vie, et la philosophie ancienne ne devait toujours conclure que sur des données insuffisantes. » (Ritter, *Histoire de la philosophie chrétienne*, trad. Trullard, t. I.)

(503) Voy. *Histoire de la philosophie ancienne*, par Ritter, trad. française de N. C. J. Tissot, t. IV, p. 559 et suiv.

TROISIÈME PARTIE. — *RÉSULTATS DU PAGANISME.*

CHAPITRE Ier. — *Caractères du paganisme gréco-romain.*

« LE POLYTHÉISME N'AVAIT JAMAIS ÉTÉ UNE RELIGION, si par ce mot on entend un système de croyances uniformes, immuables, exprimées dans un terme précis et maintenues par une autorité souveraine et infaillible. C'ÉTAIT UN CHAOS de traditions plus ou moins vagues, dans lesquelles, sous des formes variées à l'infini, on pouvait à peine distinguer un fond commun. Dans le principe, l'austère religion des Latins ressemblait fort peu à la riante mythologie des Grecs. Vers la fin de la république, à l'époque où les mœurs, les arts, la littérature des vaincus pénétrèrent dans la société romaine, les dieux de la Grèce envahirent les temples latins et s'y maintinrent désormais à côté des dieux indigènes; de là deux systèmes mythologiques, dont l'un s'efface de plus en plus et va se perdre dans les épaisses ténèbres du sanctuaire, et dont l'autre, au contraire, brille au frontispice du temple, et devient la religion des poëtes et des beaux-esprits de Rome. Si, de la Grèce et de l'Italie on passe aux provinces orientales de l'Empire, on y rencontre des systèmes religieux qui n'ont rien de commun avec les dieux d'Athènes et de Rome; un mysticisme profond respire dans toutes les pratiques religieuses de l'Orient, tandis que le fond des croyances gréco-latines est le matérialisme. La diversité des institutions religieuses éclate au foyer même du polythéisme : chaque peuple, chaque cité, chaque temple de la Grèce à son dieu et son culte de prédilection; l'unité religieuse, perdue dans cette multitude de traditions locales, ne reparaît que dans les arts et la poésie. Homère, Hésiode, Pindare, sont les seuls interprètes dont l'autorité soit universellement reconnue. Si on pouvait soulever le voile qui couvre l'origine du polythéisme latin, il est probable qu'on y retrouverait une variété de formes analogues; tout porte à croire que cette diversité se porta en Italie longtemps après la conquête romaine, et que l'unité religieuse n'y fut jamais aussi complète que l'unité politique. Enfin, dans les religions de l'Orient, l'identité d'esprit et de tendances générales n'excluait point les différences de culte et même de doctrine. Les communications fréquentes de la Grèce et de l'Asie et la fondation de villes grecques en Orient, avait favorisé le mélange des idées religieuses; les deux sociétés avaient ouvert leurs sanctuaires aux dieux étrangers. L'Asie mineure et les îles qui l'avoisinent étaient le principal théâtre de cette fusion des cultes d'origines diverses : ici dominait la mythologie grecque dans des formes orientales; là, au contraire, le panthéisme de l'Orient se cachait sous des noms grecs; ailleurs, les traditions des deux pays s'étaient mélangées dans des proportions à peu près égales. Ainsi, trois grands systèmes de mythologie, profondément divers d'origine, de doctrine et de culte, et dans chacun une infinie variété de formes, telle était la constitution du polythéisme. Avant l'avénement du christianisme, l'empire était livré à une foule de superstitions locales; chaque peuple ou plutôt chaque cité pratiquait son culte par esprit de tradition et par habitude plutôt que par un sentiment intime de foi. Le monde ancien vivait dans une complète anarchie religieuse, et rien ne ressemblait moins à une croyance universelle que le polythéisme. Bien différente du monde moderne, qui offre une grande variété d'institutions politiques au sein de l'unité religieuse, la société antique présentait le tableau de l'infinie diversité des institutions au sein de l'unité politique.

« D'une autre part, aucune des croyances dont se composait le polythéisme ne réunissait les conditions d'une véritable religion. TOUTE INSTITUTION RELIGIEUSE QUI ASPIRE A DURER DOIT POSSÉDER TROIS CHOSES : 1° UNE DOCTRINE SÉRIEUSE QUI INSPIRE LA FOI PAR LA SEULE VERTU DE SES DOGMES; 2° UN CODE SACRÉ, C'EST-A-DIRE UNE COLLECTION DE LIVRES OU SOIT DÉPOSÉE TOUTE LA DOCTRINE; 3° UNE ÉGLISE, C'EST-A-DIRE UN CORPS DE PRÊTRES FORTEMENT ORGANISÉ ET PLUS OU MOINS INDÉPENDANT DU POUVOIR POLITIQUE, QUI SOIT EXCLUSIVEMENT CHARGÉ DE CONSERVER, D'INTERPRÉTER ET DE DÉVELOPPER LA TRADITION (504), SOIT ÉCRITE, SOIT ORALE. Tel est, par exemple, le mosaïsme..... Or, rien de tout cela ne se trouve dans les institutions religieuses comprises sous le nom de polythéisme. D'abord toutes ces croyances n'ont pour base que des traditions populaires vagues, incohérentes et incomplètes. Ces traditions ressemblent plutôt à des légendes qu'à des dogmes. Venues on ne sait d'où, formées on ne sait comment, elles saisissent l'imagination du peuple et des poëtes, et par là deviennent un texte perpétuel de superstitions et de fictions. Dans toute la Grèce, Homère et Hésiode sont les seuls interprètes de cette théologie, dont les titres divins n'ont jamais pu être retrouvés. Le

(504) Il suit de là que le protestantisme est une institution religieuse sans force et sans avenir. Du reste la désorganisation, toujours croissante, des sociétés protestantes prouve suffisamment leur défaut de stabilité. Les faits sont ici plus éloquents que tous les raisonnements : *Facta loquuntur.* (Cf. Amand SAINTES, *Histoire du rationalisme en Allemagne*, et l'ouvrage anglais du D. PUSEY sur la même question.) Il n'est pas inutile de remarquer que ces deux théologiens sont protestants, et que le premier a quitté l'Église catholique pour le protestantisme.

polythéisme, il est vrai, institue des *mystères* pour recueillir, purifier, conserver, et même développer la tradition populaire. Il est à croire que dans le fond du sanctuaire où se réunissent les initiés, une théologie savante s'élaborait, bien supérieure aux superstitions du peuple et aux fictions des poëtes (505). Mais cette œuvre des mystères n'a jamais vu le jour. Il en transpire bien quelque chose dans les vers des poëtes théologiens. Hésiode, Théognis, Pythagore, Simonide, et beaucoup d'autres, nous semblent des initiés qui ont puisé leurs inspirations ailleurs que dans les légendes populaires; mais ces rares et fugitifs échos d'une sagesse *révélée* ne suffisent point à constituer un enseignement dogmatique; la science des prêtres reste ensevelie dans l'ombre et le silence des temples; les peuples s'enfoncent de plus en plus dans la superstition de la légende; les poëtes interprètent les mythes au gré de leur imagination; les philosophes fondent une théologie indépendante sur les axiomes de la raison, invoquant vaguement la tradition des mystères à l'appui de leurs théories. Le polythéisme n'a jamais eu ni code religieux ni autorité théologique pour conserver et maintenir une doctrine orthodoxe. La liberté d'interprétation y est sans limites. L'autorité politique, plutôt que théologique, qui préside à l'administration du culte, en protége et en maintient sévèrement les formes extérieures; mais elle n'impose ni règle ni discipline à la foi des croyants. Il lui suffit qu'on professe et qu'on pratique la religion de la patrie; elle n'a nul souci de l'orthodoxie des doctrines. Malheur à celui qui s'abstient de paraître au temple! il sera poursuivi et condamné comme ayant violé les lois de l'Etat. Mais s'il plaît à un poëte d'offrir à la superstition des peuples une fiction nouvelle, il peut le faire en toute sécurité. Aussi faut-il voir quelle diversité d'interprétations engendre cette faculté laissée à chacun d'entendre la tradition à sa manière! Le peuple a sa croyance, laquelle n'est point celle des poëtes et encore moins celle des philosophes. Les poëtes eux-mêmes sont loin d'être d'accord entre eux. La théologie d'Homère ressemble peu à celle d'Hésiode.

«Les philosophes aussi commentent chacun la tradition à leur point de vue. L'Ecole d'Ionie y cherche son naturalisme empirique, et l'Ecole Italique affecte d'y retrouver son idéalisme. Nulle époque, nulle religion des temps modernes, ne pourrait donner l'idée d'une pareille liberté. Le protestantisme le plus libre n'est pourtant jamais complétement abandonné aux caprices de la raison individuelle. Si aucune autorité hiérarchique ne l'enchaîne, le texte même des livres sacrés le retient dans les limites d'une orthodoxie plus ou moins large (506). La pensée humaine a toujours prise sans doute sur les textes les plus précis; l'histoire de l'exégèse allemande atteste son audace et sa puissance: mais elle ne peut changer ni supprimer le texte même (507). L'exégèse antique ne connaît pas de bornes, comme elle ne rencontre ni texte qui puisse circonscrire la critique, ni commentaire qui puisse la diriger, elle se donne pleine carrière, explique, imagine, invente, sans autre guide que l'imagination, s'il s'agit d'un poëte, ou la raison, s'il s'agit d'un philosophe. Quelle tradition aurait résisté à une pareille licence? Qu'on suppose les doctrines du polythéisme à leur origine aussi précises, aussi claires, aussi complètes qu'elles l'étaient peu, il est évident que le défaut de textes et l'absence de toute autorité les livrent à l'anarchie et à la dissolution. La puissance des textes est démontrée par la force et la durée de toutes les institutions. Toutes les religions qui ont duré avant ou après le polythéisme avaient, indépendamment de la vertu de leur doctrine, un code et une église. C'est ainsi que les institutions religieuses du haut Orient ont résisté au temps et aux révolutions, et n'ont pu être entamées même par le christianisme. Le polythéisme, au contraire, manquant de ces deux conditions, n'est jamais parvenu, même aux jours de la foi primitive, à se constituer en religion. Il est resté à l'état de tradition vague, corrompue par les superstitions populaires, embellie par les fictions des poëtes, transformée en spéculations métaphysiques par les philosophes. Il n'a jamais vécu d'une vie qui lui fût propre; il n'a point duré par la seule vertu de sa doctrine ou la force de son organisation. Dans ses plus beaux jours, il a toujours dû en partie sa puissance à l'autorité politique, et son génie au prestige de ses poëtes et de ses sages. Dans sa longue décadence, il fait encore illusion. On le croit puissant sur les âmes, parce qu'il déploie partout la pompe de ses fêtes aux acclamations de la cité, parce qu'il intervient dans tous les détails de la vie privée; mais ce n'est là qu'une puissance et un éclat d'emprunt. La religion ne vit plus que par la cité. C'est toujours en apparence la religion qui préside, mais en réalité c'est la politique qui gouverne toutes les choses divines et humaines. Le culte n'est plus qu'une branche, la plus honorée, il est vrai, des services publics; les prêtres ne sont que les premiers magistrats de

(505) *Voy.* la question des mystères du paganisme.

(506) C'est là une illusion très-grande. On pourra juger de l'orthodoxie, plus ou moins large des écoles protestantes, par les nombreux détails que j'ai donnés dans *La défense du Christianisme historique.*

(507) Encore une illusion! Est-ce que le D. Strauss ne supprime pas d'un trait de plume les quatre évangélistes? Est-ce que Schleiermacher ou le D. de Wette n'ôtent pas du canon les livres de Moïse? (Cf. pour les détails *La défense du Christianisme.*)

la cité. L'identification de la cité et de la religion a toujours été l'état normal du polythéisme dans sa prospérité comme dans sa décadence. Tant que la cité fleurit dans le monde grec ou dans le monde romain, elle couvre de son patronage la faiblesse des institutions religieuses; elle supplée au défaut de textes par la prescription de la loi, et à l'absence de toute autorité théologique par la surveillance de sa police. C'est grâce à la cité que le polythéisme a pu durer sans code et sans église. Aussi, quand la cité vint à périr, sa décadence mit à nu l'impuissance et la misère de ses croyances abandonnées à l'imagination des poëtes et au scepticisme des philosophes, et sa chute en entraîna rapidement la ruine. » (VACHEROT, *Histoire critique de l'Ecole d'Alexandrie*, liv. II, Polythéisme et Christianisme.)

CHAPITRE II. — *Confusion des éléments du paganisme gréco-romain au moment de la prédication chrétienne.*

« Rome, en détruisant les gouvernements politiques des nations vaincues, n'avait eu garde de toucher à leurs institutions civiles et religieuses : toutes purent conserver sous le joug de la conquête leurs lois et leurs dieux. La politique impériale fit plus : assez indifférente elle-même au culte national, elle protégea et adopta jusqu'à un certain point les croyances religieuses des pays conquis. Elle admit aux honneurs du Panthéon tous les dieux connus de l'univers, et réserva une place au temple pour chaque divinité nouvelle que l'enthousiasme des sectes ou la superstition des peuples viendrait à saluer. Les dieux de la Grèce furent les premiers qui envahirent les sanctuaires latins; ils furent bientôt confondus avec les dieux indigènes dans un commun sentiment de respect et de foi (si l'indifférence religieuse de l'époque permet l'emploi de ce mot). Bientôt même, dans la poésie, dans la littérature, dans les arts et les écoles, la mythologie grecque éclipsa la mythologie latine. Vint ensuite le tour des dieux de l'Orient; ceux-là ne furent jamais déclarés dieux de l'empire, mais ils obtinrent le droit de cité. Sérapis et Mithra eurent leur temple à Rome. Du reste, grâce à l'indifférence universelle (508), tous ces dieux de l'Italie, de la Grèce, de l'Orient, du monde entier, se rencontraient, se touchaient, sans se heurter. Dans toutes les parties de l'empire, la domination romaine, en multipliant les communications entre les peuples, favorisait le rapprochement et la fusion des idées religieuses. Il semble un moment que le génie de Rome va réaliser à la fois l'unité politique et l'unité religieuse du monde. Toutes les religions vivent en bon accord dans l'immense étendue de l'empire : nulle guerre, nulle polémique, ne trouble la sécurité des différentes croyances. A voir ce silence et cette apparente harmonie entre tous les dieux du polythéisme, on serait tenté de croire que la religion de l'empire plane sur tous ces cultes divers, comme une croyance universelle et supérieure. Mais jamais, au contraire, le monde n'a été plus complétement livré à l'anarchie religieuse. Tous ces cultes ne se rapprochent pas pour se réunir; ils ne font que s'altérer et se dénaturer par le contact, et perdre chacun leur physionomie nationale par le mélange de traditions étrangères. La communication des croyances entre elles, loin de conduire à l'unité, aboutit à une nouvelle diversité. Jusqu'ici les religions, profondément étrangères les unes aux autres, se conservaient dans toute leur pureté originelle : il y avait autant de cultes que de peuples différents. Maintenant, chaque culte, sous l'influence des doctrines hétérogènes, se divise et se subdivise à l'infini. D'une autre part, aucun des cultes de l'empire n'est en mesure de dominer ou d'absorber les autres; aucun ne tend à s'étendre au dehors et à conquérir. Le prosélytisme, signe de l'esprit de vie, les a tous abandonnés; tous ces dieux s'isolent et s'enferment dans leurs temples, d'où ils se bornent à s'exclure réciproquement : la superstition est partout, le fanatisme nulle part. La religion de l'empire semble plus large et plus conciliante; elle invoque tous les dieux et honore tous les cultes. Mais cette prétendue religion n'est qu'une politique inspirée à la fois par l'indifférence universelle et le génie de l'administration romaine. Elle ne concilie ni ne rallie les diverses croyances du polythéisme; elle ne les rapproche que par la tolérance. Son Panthéon n'est point le temple des dieux vivants, c'est le tombeau de toutes les religions du passé. La vraie religion de l'empire, c'est la loi, supérieure à tous les cultes qu'elle prescrit, protége ou tolère.

« Tel est l'état religieux du monde à l'avénement du christianisme. La religion n'est plus une foi intime et vivante dans les âmes; c'est une simple habitude pour le peuple, pour les grands une pure politique, pour les poëtes et pour les artistes un souvenir immortel et une source assez froide, mais toujours abondante d'inspirations littéraires. Les insignes de la religion se montrent partout; mais le sentiment religieux y manque. Les temples, toujours ouverts, ne se remplissent qu'aux jours de célébration officielle. La foule suit encore les fêtes, mais seulement comme un spectacle qui charme les yeux. Ce n'est pas que la vie religieuse soit éteinte dans le monde à cette époque; au contraire, même avant l'avénement du christianisme, elle commence à renaître et à se répandre dans tout l'empire. Mais elle n'a plus son foyer dans les temples; elle s'est retirée dans les écoles philosophiques et chez quelques prêtres enthousiastes qui, comme Apollonius de Thyane, s'efforcent de restaurer les cultes en les épurant. Le polythéisme, en ce moment, est

(508) Cette *indifférence* que le sang chrétien ne pouvait rassasier.

comme un arbre immense qui couvre encore le monde de son majestueux feuillage; la séve ne circule plus du tronc aux branches; l'arbre, frappé au cœur depuis longtemps, est mort et desséché; mais il reste toujours debout profondément enraciné dans le sol, et résiste, par l'immobilité de sa masse, aux coups du temps et aux attaques du scepticisme. Il semble toujours protéger la société qui le porte; mais l'ombre qu'il répand est mortelle au sentiment religieux : elle frappe d'engourdissement et de stérilité tout ce qui, sur ce sol, aspire à la vie et au développement. Arts, littérature, morale, religion, le polythéisme conserve tout à l'état de cadavre. Toutes les œuvres qu'inspire cette muse du passé sont tristes et froides comme la mort. Il communique à toutes choses sa torpeur et son impuissance; il dessèche la véritable imagination et glace la foi sincère; il étouffe partout la pensée de l'avenir; il émousse dans les plus nobles âmes le sens du beau et du divin; enfin s'il règne, c'est comme l'esprit de ténèbres sur un empire des morts. » (Vacherot, *Histoire critique de l'Ecole d'Alexandrie*, liv. II.)

Chapitre III. — *Anarchie religieuse au sein du polythéisme.*

« Qu'on jette les yeux sur la société antique, telle que ses monuments écrits nous la représentent, et l'on sera d'abord émerveillé de l'isolement du sage au sein des masses populaires; déjà la religion, qui parle à chaque homme pour le gouverner plus que pour l'instruire, qui lui remplit l'univers de divinités et le met en contact avec quelqu'une d'elles à tout instant de sa vie, la religion ne le lie pas à ses semblables, mais ELLE LE FORTIFIE PLUTÔT DANS SON ÉGOÏSME. C'est à peine si elle semble se proposer de donner à tous une même croyance, un même Dieu; elle ne leur livre la divinité que morcelée : chaque cité, chaque maison, chaque individu a la sienne, ET AVEC LES DIEUX CHANGENT AUSSI LE DOGME ET LA MORALE, les lois et les usages; une seule unité domine toutes ces disparités choquantes, et celle-là c'est l'intérêt sacré du dieu ou du prêtre, du noble ou du fils de dieu, du riche, de l'homme libre surtout; c'est le mépris commun de toutes ces castes pour le vulgaire et pour l'esclave.

« S'il est, au-dessus de tous ces fragments de religion qui constituent le paganisme, une seule religion-mère que l'antiquité ait reconnue, c'est dans les mystères (509) qu'elle se tenait cachée; et mystère c'est tout dire, car le vulgaire en est éloigné, car le profane y est maudit, et quelques privilégiés seuls occupent le sanctuaire et l'exploitent. Comment la philosophie qui n'est d'abord que la protestation de l'individu contre la science religieuse commune, et par conséquent la recherche d'un nouveau savoir par des voies individuelles, comment livrerait-elle à tous les hommes Dieu et la vérité que la religion leur voile ou leur dérobe? » (Renouvier, *Manuel de philosophie ancienne*, Introduction.)

Chapitre IV. — *Fatalisme des religions antiques.*

« Tantôt une destinée immuable, irrésistible, pèse sur les dieux et sur les hommes. Nous aurions beau, disent les Indiens, descendre dans le *naraka* (l'enfer), établir notre demeure dans le séjour de Brahma, ou le paradis d'Indra, nous précipiter dans les abîmes de la mer, gravir le sommet des plus hautes montagnes, habiter les plus affreux déserts ou la cité la plus magnifique, nous réfugier auprès de Zamo (le dieu des morts), nous ensevelir dans les entrailles de la terre, affronter les périls des batailles sanglantes, séjourner au milieu des insectes les plus venimeux, ou nous élever jusqu'au monde de la lune, notre destinée ne s'accomplirait pas moins, et il ne nous arriverait que ce qu'il n'est pas en notre pouvoir d'éviter. (Dubois, II, 199.) Personne, disent les sages, ne meurt avant son heure. Rien n'est fortuit en ce monde. Une destinée irrévocable règle tout. (*Mahabarad*, dans l'épisode de Damayanti.) C'est par la volonté du destin que l'enlèvement de Sita s'effectue malgré l'intérêt que les immortels prennent à Rama. La fatalité tibétaine, qui a créé le monde par un tourbillon et par un déluge, a fixé, par des lois invariables, tous les événements depuis le commencement des êtres jusqu'à leur fin. Tous les dieux de la Scandinavie essayent vainement de résister au décret fatal qui condamne Balder à la mort. En vain Freya obtient de tous les êtres vivants ou inanimés le serment d'épargner les jours du dieu qu'elle protége, il périt blessé par la ronce que la déesse avait oublié ou dédaigné de solliciter. Mais ce récit même renferme une contradiction manifeste. Sans la négligence de Freya, l'arrêt du sort ne se fût pas accompli. D'autres fois les dieux ont dans le principe quelque autorité sur la destinée; mais lorsqu'une fois ils ont prononcé, ils ne sauraient revenir sur leurs propres décrets. A la naissance de chacun, Brahma inscrit sur sa tête le sort qui l'attend, et que rien alors ne peut modifier, et il juge ensuite les mortels selon leurs œuvres, inconséquence qui se reproduit partout. Odin, dès l'origine du monde, a tout déterminé par des lois irrévocables, et néanmoins ses guerriers se consument en efforts constants pour éviter un trépas paisible qui les priverait du valhalla. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. IX, ch. 5.)

Chapitre V. — *Impiété et contradictions des doctrines sacerdotales ésotériques.*

« Les livres indiens contiennent, indépendamment des récits fabuleux et des rites prescrits, des systèmes de métaphysique nombreux et variés. Les mages se divisaient en plusieurs sectes, et nous apercevons chez les Egyptiens la même diversité. Ce qui est remarquable, c'est que les hypothèses

(509) Cette hypothèse, comme le prouve B. Constant, est insoutenable.

qui dominaient le plus dans les doctrines sacerdotales étaient subversives de toutes les notions religieuses. C'était le panthéisme, c'était un théisme abstrait qui impliquait l'inutilité de toute adoration, et l'inefficacité de toute prière ; c'était enfin l'athéisme sous diverses formes. Les prêtres chaldéens, dans leur doctrine secrète, rapportaient l'origine des choses à une nécessité sans intelligence, à une force sans volonté. Cette même nécessité, cette même force, disaient-ils, président par leurs lois immuables au gouvernement du monde ; tous les êtres qui existent, produits sans but, formés sans durée, sortent du chaos pour y rentrer. La pensée n'est que le résultat fortuit d'éléments aveugles. Il n'y a point de séjour à venir où les vertus soient récompensées, où les crimes soient punis. . . . . .

. . . . . .

« Ouvrez ce qui nous reste des livres sacrés de toutes les nations courbées sous le joug théocratique, en n'oubliant pas que ces livres étaient exclusivement destinés aux prêtres, vous y verrez tantôt un panthéisme qui, confondant le monde et son auteur, réduisait tous les êtres aux modifications apparentes d'une seule substance éternelle, tantôt la négation de toute intelligence présidant à l'ordre de l'univers, et une nécessité aveugle et matérielle substituée à toutes les conceptions que le sentiment religieux suggère ou réclame.

« Ce fait a été remarqué bien avant nous par un grand nombre d'observateurs instruits et éclairés, qui sont arrivés par diverses routes, et non sans surprise, à ce résultat unanime et bizarre, que LA DOCTRINE SECRÈTE DES SACERDOCES ANCIENS ÉTAIT SUBVERSIVE NON-SEULEMENT DES RELIGIONS PARTICULIÈRES AU NOM DESQUELLES ILS GOUVERNAIENT, MAIS DE TOUTE RELIGION QUELCONQUE. Nous ne nous distinguons de nos prédécesseurs qu'en deux points.

« Premièrement, ils n'avaient constaté qu'un fait ; nous en avons recherché et indiqué la cause. . . . . .

« En second lieu, ils avaient conclu de ce fait que les systèmes irréligieux composaient exclusivement la doctrine secrète qu'ils considéraient comme un ensemble cohérent, se rattachant à une pensée unique autour de laquelle se seraient groupées, portions secondaires d'un édifice régulier, des idées toutes du même genre, homogènes entre elles, exemptes de contradictions et concourant par leur amalgame et leur harmonie à la démonstration de la pensée première. Notre opinion est tout opposée : nous croyons que les corporations sacerdotales de l'antiquité n'avaient point une doctrine unique, et nous en voyons la preuve dans les faits et l'explication dans la manière dont s'était formée leur doctrine secrète. . . . . .

. . . . . .

« A mesure qu'elles s'étendirent, que d'autres vinrent en accroître la masse ou que des conjectures, des suppositions, des systèmes vrais ou faux s'y associèrent, la doctrine secrète s'élargit. Les faits observés graduellement, les découvertes successives, les hypothèses résultant de ces faits et de ces découvertes s'y placèrent pour ainsi dire par couches.

« Les prêtres ajoutaient toujours et ne retranchaient jamais. Ils ajoutaient toujours, parce que ces additions leur étaient commandées pour maintenir leur doctrine au niveau de leur propre intelligence ; ils ne retranchaient jamais, parce que tout retranchement est une innovation, et que d'ailleurs l'unité de la doctrine n'importait nullement aux corporations prises dans leur ensemble. Que voulaient-elles ces corporations ? Dominer? Elles avaient pour moyens un culte public imposé comme un joug et maintenu par des lois inflexibles. Leur doctrine intérieure n'avait de rapports avec le vulgaire que parce qu'elle lui inspirait plus d'admiration pour les dépositaires de secrets augustes et impénétrables. La nature, la cohérence de ces secrets, étaient sous ce point de vue une chose fort indifférente: l'intelligence individuelle s'attache aux opinions, l'esprit de corps choisit les armes et voit avec une indifférence égale les vérités et les erreurs. La variété des hypothèses servait de plus merveilleusement les prêtres dans les explications qu'ils avaient à donner aux initiés et aux étrangers. Des réponses partielles appropriées aux dispositions des auditeurs étaient ce qui convenait le mieux, et plus ces systèmes étaient nombreux et divers, plus l'arsenal du sacerdoce était inépuisable.

« Prenons pour exemple les prêtres d'Égypte : ils satisfaisaient le crédule Hérodote en lui montrant l'analogie de leurs fables et de celles de la Grèce ; ils flattaient le penchant de Platon en lui présentant comme leur pensée intime les notions de la plus subtile métaphysique ; ils se rabaissaient avec Diodore à des interprétations purement humaines, et les événements de l'histoire, retracés sous des formes symboliques, avaient, à les entendre, servi de base à la religion que le peuple révérait sans la comprendre. Ils caressaient ainsi dans chacun son opinion favorite, suivant sa ténacité dans cette opinion ou sa facilité à la modifier.

« Ainsi les hypothèses les plus opposées coexistaient sous le même voile et désignées par le même nom. Tout à côté des systèmes athées ou panthéistiques, le théisme, le dualisme, peut-être même le scepticisme (510) avaient aussi leur place, et chacun de ces systèmes se partageait encore en plusieurs branches.

« Le panthéisme s'alliait quelquefois au spiritualisme, la matière étant conçue alors comme une illusion de l'esprit pur. C'est ainsi qu'il se présente dans l'Inde moderne et qu'il se présentait probablement dans l'Égypte an-

(510) Ce fait est constaté par les travaux de Colebrooke.

cienne (511). D'autres fois il s'identifiait au matérialisme et ce qui n'était qu'une forme devenait la substance unique, l'esprit n'étant qu'un résultat mensonger des modifications apparentes de cette substance. Tel il règne au Tibet, à Ceylan, à la Chine. Ailleurs la substance unique divisible à l'infini faisait d'atomes innombrables et imperceptibles les parties constitutives du grand tout qui n'en demeurait pas moins toujours immuable, et toujours identique. Le théisme aussi se séparait en deux catégories distinctes. Tantôt subissant le joug de la logique, il perdait tout ce qu'il y a de doux et de consolant, et n'offrait plus à l'homme cette providence particulière dont l'amour immense accueille nos prières, admet nos repentirs, nous absout de nos fautes, compatit à nos douleurs. Le Dieu créateur du monde lui avait imprimé des lois générales immuables que nulle supplication, nul mérite, nul appel à la justice ou à la bonté ne pouvaient fléchir. A dater de l'instant où ce monde avait reçu l'impulsion divine, tous les événements, nous dirons plus, tous les sentiments, toutes les pensées, s'étaient rangés sous un enchaînement nécessaire que rien n'avait pu, que rien ne pouvait rompre. Les causes avaient dû produire, elles devaient produire à jamais leurs effets inévitables, et de la sorte le théisme n'était dans le fond qu'une forme plus animée d'une invincible fatalité, triste et décourageante hypothèse que repousse le sentiment; car s'il n'exige point, comme le fétichisme intéressé du sauvage, que l'être auquel il rend hommage satisfasse les passions terrestres et prête aux penchants effrénés et aux désirs même coupables un appui mercenaire; il implore une voix qui lui réponde, une approbation qui le soutienne, une sympathie céleste qui le ranime quand l'injustice et l'adversité l'accablent. En lui contestant cet espoir, vous le refoulez mécontent sur lui-même, et il est tenté de se détacher d'une croyance privée de toute chaleur et de toute vie. D'autres fois, déviant de sa rigueur primitive, le théisme se combinait avec l'émanation. Les êtres séparés de Dieu et toujours plus impurs à mesure qu'ils s'éloignaient de leur source, pouvaient néanmoins s'y réunir par des épurations successives. Ce système évidemment contenu dans la doctrine secrète des Egyptiens en est bientôt sorti pour s'introduire dans la croyance publique. Seulement (et ici nous reconnaissons le sacerdoce) les libéralités, la soumission aux prêtres et l'observance exacte des rites commandés par eux ont été les moyens épuratoires.

« Le dualisme se présentait de même sous deux formes : celle qui accordait une parité complète, une force égale, une égale durée au principe du bien et au principe du mal; et celle qui, réduisant ce dernier à la qualité d'être inférieur, réservait au premier une victoire définitive.

« On a prétendu que le scepticisme avait toujours été étranger aux doctrines occultes du sacerdoce. Nous concevons que de tous les systèmes le scepticisme était celui que les prêtres devaient cacher le plus soigneusement : l'affirmation a toujours quelque chose d'imposant, elle annonce la science ou elle implique l'autorité. Elle peut se présenter comme une découverte, réunir autour d'un centre ceux qui la professent et les pénétrer d'un intérêt commun. Mais le scepticisme qui ne permet pas l'affirmation, qui ne rassemble ses partisans que pour les disperser de nouveau comme des troupes légères tombant au hasard sur quiconque elles rencontrent, le scepticisme dont la tendance est de désunir et de dissoudre et qui révoque en doute toute juridiction, la sienne comprise, est ce qu'il y a de plus répugnant à l'esprit sacerdotal. Cependant un écrivain qui a longtemps et attentivement observé les brahmes nous parle d'une école de brahmes sceptiques, et, bien que nous ne puissions accorder à cet écrivain ni des lumières étendues ni une critique solide, son témoignage, quand il s'agit d'un fait positif, n'est pas sans valeur.

« Il est, en effet, difficile de penser que parmi des hommes qui, protégés par les ténèbres dont ils s'entouraient, abordaient de tous les côtés des questions inévitablement et éternellement insolubles, aucun n'ait été poussé vers le scepticisme,.... terme que la raison avait à considérer comme un abri dès qu'elle cesse de le regarder comme un écueil. Si dans les doctrines du sacerdoce on n'a pas aperçu le scepticisme, c'est que ce système a dû plus qu'un autre être dérobé aux classes inférieures destinées à croire et qui ne devaient pas soupçonner que leurs maîtres étaient réduits à douter.

« Toutes ces doctrines étaient entassées dans la philosophie secrète des prêtres, prêtes à se confondre plutôt qu'à se combattre, car deux causes se réunissaient pour rendre cette confusion facile. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. VI, chap. 3.)

Chapitre VI. — *Dépravation enseignée par la morale du paganisme*

« Chez les Perses, enterrer un chien, jeter de l'eau sur le feu; chez les Egyptiens, causer involontairement la mort d'un animal sacré; aux Indes, franchir, en s'approchant d'un membre d'une autre caste, la distance ordonnée, ou rompre une branche de figuier ou tuer un serpent, sont des actions non moins sévèrement défendues que la violence, la tyrannie et le meurtre. . . . . .

. . . . . .

« Suivant le code des Gentous, l'homme qui lit un shaster hétérodoxe est aussi coupable que s'il avait tué son ami. Le Bhagvat-Gita place l'amour du travail et l'industrie de pair avec l'intempérance et les désirs déréglés. . . . . .

(511) Ce point n'est pas douteux, comme le prouve l'histoire des philosophies sacerdotales de l'Inde.

. . . . . .

« L'absolution des crimes les plus noirs est attachée à une crédulité implicite ou à des pratiques minutieuses et même fortuites, à des rites qui ne supposent ni amélioration, ni réparation, ni repentir à la vue d'un temple, à l'ombrage d'un arbre, à l'attouchement d'une pierre, à la ablution dans les eaux de certains fleuves, à la répétition mécanique de certaines paroles, à la lecture de certains textes sacrés ; ou, ce qui est plus avilissant encore pour la religion et plus corrupteur pour les hommes, l'expiation s'obtient à prix d'argent, et l'indulgence, ou plutôt la connivence divine, devient l'objet d'un trafic honteux. »

Benjamin Constant cite ensuite plusieurs faits qui servent de preuves à ses assertions :

« Tout Indien, quelle qu'ait été sa conduite, est sauvé lorsqu'il meurt dans un lieu saint ou en tenant en main la queue d'une vache, ou lorsqu'il est plongé mourant dans le Gange ou qu'il y est jeté après sa mort, ou, enfin, lorsqu'il secoue sur lui une branche d'arbre trempée dans l'eau de ce fleuve. » (Roger, *Pagan. ind.*)

« Le nom Wichnou, prononcé sans intention, a le pouvoir d'effacer tous les crimes.

« Les cérémonies et les ablutions prescrites purifient l'homme des actions les plus coupables, disent les brahmes dans leurs prières expiatoires. (*Recherch. asiat.*, v. 360.) C'est un des inconvénients des idées d'impureté et de purification. L'homme passe facilement de la notion de la purification à celle que ces purifications l'absolvent de ses fautes.

« Dans une inscription sanscrite, trouvée près de Gya, on lit ces mots : « Amara Deva « a bâti le saint temple qui purifie du péché. « Un crime égal à cent sera expié par la vue « de ce temple, un crime égal à mille par « l'attouchement, un crime égal à cent mille « par l'adoration. » (*As. Res.*, I, 286.) « Le pardon de tous les péchés est attaché à la visite du temple consacré à Rama dans l'île de Ceylan. » (Paulin, *Syst. brahman.*)

« Il suffit de voir le Kolpo ou le Toulochi pour être relevé de tous ses péchés.

« Nous avons déjà parlé de l'efficacité des eaux du Gange ; les mourants, dont on humecte la bouche avec l'eau de ce fleuve, sont purifiés de tous leurs péchés. « (*Préf. du Bhag.* LXII, LXX.)

« Les syllabes *om*, *am*, *oum*, composent une prière très-efficace pour la rémission de tous les péchés. Les brahmes attribuent aussi un pouvoir expiatoire à certains mots répétés cent fois ou mille fois de suite. (*As. Res.*, v. 356.) Lorsque les paroles mystérieuses ont été prononcées sur la victime, dit le chapitre de sang que nous avons cité ailleurs, Brahma et toutes les autres divinités s'assemblent en elle, et quelque péché que le sacrificateur ait commis, il devient pur et irréprochable (*As. Res.*). La répétition d'une sentence des Védas absout des péchés les plus graves. » (*Lois de Manou*, XI, 260) Les Chinois, qui professent la religion de Fô, croient qu'en répétant les mots *Omito-fo* ils obtiennent une absolution plénière.

« L'idée de pénitence subit, en général, dans les religions sacerdotales, une modification singulière relativement à la morale. Les Talapoins (*voy.* Laloubère, *Rel. de Siam*) et les prêtres des Druses (Niebuhr, *Voy en Arab.*, II, 429) déclarent que la pénitence est nécessaire ; mais que les profanes, loin de s'en charger eux-mêmes, doivent s'en remettre à des prêtres qu'ils payent. Avec cette précaution, ils peuvent commettre impunément des péchés que d'autres expient valablement en leur place. » (Benjamin Constant, *De la religion*, liv. XII, ch. 11.)

Chapitre VII. — *Immoralité de la société grecque.*

« La guerre dans les temps héroïques, la science pure ou la dialectique dans les temps métaphysiques, si l'on peut ainsi parler, constituèrent pour les hommes une vie à part dans l'antiquité. Les mœurs des camps, les usages de la palestre, plus tard les discours académiques, l'enseignement de la politique, de l'éloquence, de la physique, favorisèrent une séparation tranchée de la vie des hommes et de la vie des femmes. Qu'une guerre survînt, et les guerres survenaient souvent, les femmes demeuraient seules dans la cité avec les vieillards et les enfants. A l'assemblée publique, au gymnase autour d'un sophiste, les hommes goûtaient des plaisirs ignorés de leurs femmes, et Socrate passait la journée entière et quelquefois les nuits hors de sa maison *dans l'intérêt de la science*, comme il passait des mois entiers au camp dans l'intérêt de la patrie. Il résulta de la transmission de ces mœurs *mâles* depuis le siècle d'Homère jusqu'au siècle de Platon et au delà, que L'AMOUR ET LE SENTIMENT DU BEAU REVÊTIRENT DANS L'ESPRIT DE L'HOMME DES FORMES ÉTRANGÈRES A LA FEMME et à tout ce qui tient d'elle : la douceur et les grâces furent flétries du nom d'efféminées. Cet attendrissement du cœur que nous recherchons auprès des femmes et les délicatesses du sentiment que nous admirons dans leur âme FURENT SACRIFIÉS AU CULTE DE LA BEAUTÉ VIRILE ; l'art imita la forme de l'homme comme la plus parfaite et la reproduisit savamment avec tous ses caractères dans les statues de Mars, d'Apollon, de Mercure, d'Hercule ou de Bacchus. De son côté, la science donne toujours à la femme un rôle subordonné à l'homme dans la création ; enfin ceux des sentiments humains qui dans le monde chrétien ont produit la chevalerie, la galanterie et toutes les institutions relatives à l'amour, à l'honneur et à la beauté, se déployèrent surtout dans les rapports et dans la société exclusive des hommes. » (Renouvier, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

CHAPITRE VIII. — *Immoralité des religions païennes.*

« En Egypte, les femmes forment des danses lascives autour du taureau, divinité de Lycopolis (512). On a vainement nié la prostitution religieuse des Babyloniennes ; des traces de cette coutume s'aperçoivent en Lydie, dans la Phénicie (513) et à Carthage. Les prophètes juifs se plaignent fréquemment de ce que les prêtres des faux dieux séduisaient les Israélites par des pratiques impudiques (514). Ezéchiel s'élève contre la fabrication du phallus et reproche aux Juives de rendre à ce simulacre les hommages dus à Jéhovah. En effet, nous le voyons érigé en pompe dans le temple de Jéhovah même. Lors de l'apostasie d'Osias, roi de Juda, le culte de Priape fut introduit dans le royaume. Josias abattit les cabanes des efféminés qui étaient dans la maison du Seigneur, et ces efféminés n'étaient que des prêtres idolâtres qui célébraient des rites obscènes. Des cérémonies semblables souillaient la religion du Mexique. Parmi les fêtes auxquelles donne lieu dans le Ramayan la réception de Bourroutta, figurent au premier rang des danses de courtisanes. De jeunes Indiennes dansent aussi, le sein découvert, devant les pagodes. Les nouvelles mariées offrent à ces images hideuses les prémices de la virginité qu'elles vont perdre, et, chose remarquable, cette pratique est pareille en tout à celle que les Romains adoptèrent lors du mélange de tous les polythéismes (515). Dans le culte de Cali les sacrifices humains, les jouissances illicites et les chants obscènes sont simultanément ordonnés (516). L'âpreté des climats du nord ne préserve point leurs habitants des excès honteux d'une superstition raffinant sur elle-même. Les Scandinaves, à la fête de Thor, dans la nuit la plus longue de l'année, se livraient, disent plusieurs Sagas, à des débauches de tous les genres, et les jeunes prêtresses de Freya servaient aux plaisirs du dieu ou de ses ministres. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. XI, ch. 4.)

(512) On peut consulter, pour connaître les indécences du culte égyptien HEEREN, (*Africa*, p. 668), Hérodote (II, 60) sur celui d'Isis en particulier (*ib.*, 51), et sur celui de Diane à Bubaste (*ib.*) avec les notes de Larcher (II, 267, 268). *V.* aussi les fragments de Pindare dans STRABON (*liv.* XVII). (B. CONSTANT.)

(513) SELDEN, *de Diis Syris. Synt.*, II, 7, p. 234; *Ac. Inscr.*, XXVIII, 59. AUGUST., *de Civ. Dei*, IV, 10. On y adorait, ainsi qu'en Syrie et en Assyrie, le phallus sous le nom de Péor ou de Pégor, et les jeunes filles lui sacrifiaient leur virginité (BOYER, *ad Seld.*, 235 et suiv.; MICHAEL., *Mos. Recht*). Isis pendant ses courses reste dix ans en Phénicie, suivant une tradition du pays, faisant le métier de courtisane. (S. EPIPH., édit. Petav., t. II.) (B. CONSTANT.)

(514) Belphégor, un des dieux des idolâtres ennemis des Juifs, avait des formes priapiques et l'on célébrait en son honneur des rites licencieux (KIRCHER, *Ædia ægyp*, I, 333). Un passage de la Bible nous porterait à croire que des pratiques du même genre eurent lieu chez les Juifs lors de l'adoration du veau d'or (*Exod.*, XXXII). (B CONSTANT.)

CHAPITRE IX. — *De la prostitution légale dans les cultes païens.*

« Plusieurs écrivains de l'antiquité témoignent que ces cérémonies dévotes et voluptueuses étaient pratiquées dans divers pays de l'Orient et notamment à Babylone. Le prophète Jérémie, dans sa lettre adressée aux Juifs destinés à être conduits captifs dans cette ville, leur apprend l'existence de cet usage. Le géographe Strabon en fait aussi mention ; mais Hérodote est celui qui le décrit avec plus de détails. . . . . .

. . . . . .

« Le même historien ajoute : « Une coutume à peu près semblable s'observe en « quelques endroits de l'île de Chypre. »

. . . . . .

« Un pareil lieu consacré à la même divinité et destiné au même culte existait chez les Phéniciens sous le nom de *Succath Benoth* ou *Siccath Venoth*. Ces mots signifient *tentes des filles*. On croit avec beaucoup de raison que le nom *Vénus* en est dérivé. Valère-Maxime nous apprend que dans ce lieu se rendaient les jeunes Carthaginoises; et que, sous les auspices de la déesse elles se livraient religieusement à la brutalité des étrangers et acquéraient au prix de leur virginité une somme qui servait à les marier. . . . . .

. . . . . .

« La déesse de la génération était chez les Arméniens nommée *Diane Anaitis*. Strabon nous apprend que ces peuples lui rendaient un culte particulier: ils lui consacraient les prémices de leurs esclaves, de leurs filles, même des filles les plus qualifiées. Ces filles se prostituaient dans le temple de la déesse : alors seulement elles étaient dignes du mariage, et les hommes s'honoraient de les épouser.

« C'était une pratique commune chez les Lydiens que les nouvelles mariées se prostituassent avant d'habiter avec leurs maris ; mais, le mariage une fois consommé, elles devaient à leurs maris une fidélité inviola-

(515) On peut consulter MEINERS, *Crit. Gesch.* I, 263; HALMITON *New account of the East-Indies*. L'obscénité des figures du temple de Schiven, à Elephantine, surpasse, dit Heeren, tout ce que l'imagination la plus corrompue pourrait concevoir (*Inde*, 322). Rien n'est plus licencieux que l'histoire de la déesse Mariothale, et le culte de Dourga est un mélange de férocité et de débauche. (SCHLEG., *Weish der Ind.*, p. 119.) (B. CONSTANT.)

(516) LAFLOTTE, p. 216. Chez quelques tribus indiennes (MOORE's *Narration of the operations of captain Little's Detachm of the Mahratta army*, p. 45; id. MEIN. *C. G.* II, 264) et dans quelques temples du Mexique (KIRCH., *Æd. Æg.* 15) des fêtes solennelles offraient la représentation théâtrale des plaisirs contre nature. Creutzer rapporte un fait semblable sur les mystères de Samothrace. Antoinette Bourignon (*Vie continuée*) fait du péché contre nature l'incarnation du diable. Serait-ce qu'à son insu et par la lecture de quelques mystiques des premiers siècles imbus de traditions empruntées à des religions sacerdotales, ces traditions s'étaient mêlées à l'extravagance de ses propres conceptions? (B. CONSTANT.)

ble; il n'y avait point de grâce pour celles qui s'en seraient écartées.

« Toutes les filles dans le pays lydien, « dit Hérodote, se livrent à la prostitution ; « elles y gagnent leur dot, et continuent ce « commerce jusqu'à ce qu'elles se ma- « rient. »

« Pomponius Méla dit la même chose de celles des Augiles, peuple de l'Afrique. Elles reçoivent tous les hommes qui s'offrent avec un présent, et, plus le nombre de ceux qui sacrifient à leurs charmes est grand, plus elles en sont honorées.

« Les Nasamons, peuples de la Libye, observaient le même usage : « Lorqu'un d'eux, « dit Hérodote, se marie, la mariée accorde « ses faveurs la première nuit de ses noces à « tous les convives, et chacun lui fait un « présent qu'il a apporté de sa maison »

« La prostitution était en honneur à Naucratis en Egypte : les filles de cette ville passaient pour les plus belles courtisanes de ce pays, et quelques-unes se sont rendues célèbres, telles que *Rhodope et Archidice.* Ces prostitutions de filles avant leur mariage semblent au premier abord étrangères au culte, mais lorsqu'on les rapproche de l'usage des prostitutions religieuses, on y remarque de grands rapports; et il est évident qu'elles en dérivent. Il en est de même des courtisanes de l'antiquité. On croirait que le libertinage et les profits qui en peuvent résulter étaient les seuls motifs de leur profession; mais l'on doit savoir que ces courtisanes si nombreuses et si célèbres dans la Grèce officiaient dans le temple de Vénus et qu'elles y étaient les uniques prêtresses de cette divinité. D'ailleurs il est certain que les mêmes prostitutions religieuses qui avaient lieu à Babylone, dans toute la Phénicie et dans d'autres parties de l'Orient, étaient dans le principe en vigueur à Paphos, dans l'île de Chypre, à Samos, à Corinthe, à Amathonte et à Hermione, où l'on voyait plusieurs temples de Vénus.

. . . . . .

« Flore paraît être une des plus anciennes divinités génératrices que les Romains aient adorées ; la Vénus est bien plus moderne.

« Les 1er, 22 et 28 avril étaient consacrés à honorer, sous différents noms, la mère de la génération des êtres.

« Les cérémonies de ces fêtes rappellent les prostitutions religieuses des Orientaux. L'hymne intitulé *Pervigilium Veneris*, ou la veillée de Vénus, offre des traits de conformité. On y voit que les Romains, à l'exemple des Phéniciens et des Grecs, dressaient des tentes ou des cabanes de feuillages. . . . . .

. . . . . .

« L'obscurité naissante de la fin du jour, l'ombre des arbres, l'abri de ces tentes formées de branches de myrtes, symbole des amours fortunées, enhardissaient les désirs et dérobaient quelques alarmes à la pudeur. . . . . .

. . . . . .

« Dans les pays où les prostitutions religieuses n'étaient pas connues, il se pratiquait des cérémonies qui leur ressemblaient. Dans le temple de Bélus, à Babylone, chaque nuit une femme choisie était conduite par un prêtre et couchée sur un lit magnifique situé dans le sanctuaire. . . . . .

. . . . . .

« La même chose, dit encore Hérodote, « arrive à Thèbes en Egypte, s'il faut en « croire les Egyptiens, car il y couche une « femme dans le temple de Jupiter thébéen, « et l'on dit que ces femmes n'ont commerce « avec aucun homme. La même chose s'ob- « serve aussi à Patarès en Lycie, lorsque le « dieu honore cette ville de sa présence; « alors on enferme la grande prêtresse la « nuit dans le temple. »

« A Jagrenat, ville de l'Inde, les prêtres de Wichnou, pendant les huit jours que dure la fête de ce dieu, conduisent encore dans le vaste temple qui lui est consacré une vierge qui y passe la nuit pour épouser le dieu et le consulter sur la stérilité ou l'abondance de la récolte prochaine. . . .

. . . . . .

« On connaît les dissolutions des mystères célébrés chez les Grecs d'Alexandrie en l'honneur d'Isis, de ceux d'Athènes célébrés par la secte des *Baptes* en l'honneur de *Cotytto* ou de *Vénus la populaire :* on peut y joindre les mystères de Flore, de Bacchus, de la bonne déesse chez les Romains. . .

. . . . . .

« Les Dionysiaques des Grecs étaient fort indécentes; mais il paraît que les Bacchanales des Romains les surpassaient encore. La civilisation ajoute ses vices aux institutions vicieuses déjà consacrées. Tite-Live nous a laissé un tableau révoltant des désordres qui se pratiquaient dans ces assemblées nocturnes et religieuses. . . . .

. . . . . .

« Des crimes d'un autre genre s'ourdissaient dans ces assemblées nocturnes. On y préparait des poisons, on y disposait des délations et de faux témoignages, on fabriquait des testaments, on projetait des assassinats.

« On y trouvait des initiés de toutes les classes et même des Romains et des Romaines du premier rang : leur nombre était immense. Ce n'était plus une société, c'était un peuple entier qui partageait ces désordres abominables et conjurait même contre l'Etat. C'est sous ce dernier rapport que le consul *Posthumius* fit envisager cette agrégation lorsqu'il la dénonça au sénat de Rome, et cette seule considération peut-être détermina ce sénat superstitieux à porter atteinte à la religion en abolissant ces assemblées abominables : elles furent dissoutes l'an de Rome 564. » (Dulaure, *Hist. des Cultes.*)

Chapitre X.— *Universalité du culte des symboles obscènes.*

« Il a fleuri longtemps en Egypte, en Syrie, en Perse, dans l'Asie Mineure, en Grèce, en Italie, etc, il était et il est encore en vigueur dans l'Inde et dans quelques parties

de l'Afrique. Il s'est même propagé jusqu'en Amérique. Lorsque les Espagnols firent la découverte de cette partie du monde, ils trouvèrent ce culte établi chez les Mexicains. »

. . . . . .

Chez les Egyptiens. — « Le phallus, chez ce peuple, recevait des honneurs divins, était placé dans les temples. On le promenait en procession dans les campagnes, et aux fêtes célébrées en l'honneur du dieu-soleil, Osiris ou Bacchus, il figurait avec distinction.

. . . . . .

« Il y avait en Egypte des mystères affectés au culte particulier du phallus. Diodore de Sicile nous apprend que ceux qui voulaient parvenir au sacerdoce, commençaient par s'y faire initier.

. . . . . .

« Vivant Denon, dans son voyage d'Egypte, a vu ces phallus isolés sculptés dans les temples et souvent répétés.

. . . . . .

« Les phallus isolés et dans une très-petite proportion se trouvent en grand nombre en Egypte. Ils sont ordinairement de porcelaine de différentes couleurs et étaient portés comme des *amulettes.* »

En Palestine. — « Les Moabites et les Madianites, peuples voisins de la Palestine, adoraient un dieu appelé Baal-Phégor ou Beel-Poor. Les premiers écrivains du christianisme qui ont parlé de cette divinité, tels que Jérôme, Rufin, Isidore de Séville et plusieurs savants commentateurs de la Bible, s'accordent à dire que cette divinité était la même que *Priape.*

« Les Hébreux, toujours curieux d'imiter les pratiques superstitieuses de leurs voisins, se firent initier au culte de *Beel-Phégor.* Ils forniquèrent avec les filles des Moabites, ils mangèrent de leurs sacrifices et adorèrent leurs dieux.

« Car il n'en faut pas douter, ce *Beel-Phégor* était une idole à phallus située sur la montagne de *Phégor* ou *Phagor,* dont le nom a servi à la composition de celui de cette divinité. C'était le Priape des Grecs et des Romains, comme plusieurs écrivains en conviennent. »

. . . . . .

En Syrie. — « A l'extrémité de la Syrie et sur les bords de l'Euphrate était *Hiéropolis* ou la ville sacrée. Dans son enceinte s'élevait un temple renommé par sa grandeur et sa magnificence. Jamais dans aucune contrée de la terre le phallus ne fut plus honoré que dans ce lieu, jamais on ne lui éleva des monuments plus imposants, plus colossaux. »

. . . . . .

En Phénicie. — « En Phénicie, pays voisin de la Syrie, le phallus était encore en honneur, et, comme ailleurs, on l'associait au culte du soleil. Cet astre y était adoré sous le nom d'*Adonis* ou de *Seigneur.* »

. . . . . .

En Phrygie. — « Si l'on se reporte en Phrygie, on trouve le culte du phallus associé également à celui du soleil et fondé sur une fable pareille. »

En Assyrie. — « Diodore de Sicile nous apprend que les Egyptiens n'étaient pas les seuls qui honorassent le phallus : plusieurs autres peuples les imitaient à cet égard. Dans l'Assyrie comme dans la Phénicie, le phallus figurait dans les mystères et dans les pompes religieuses. »

. . . . . .

En Perse. — « Le géographe *Ptolémée* témoigne que le symbole de la reproduction des êtres était consacré non-seulement chez les Assyriens, mais encore chez les Perses. »

. . . . . .

Aux Indes. — « L'intérieur des pagodes et leur extérieur offrent des peintures et des sculptures bien faites pour blesser les yeux de tout autre peuple que les Indiens : il s'y trouve souvent des scènes d'une indécence révoltante. Les pagodes, les chemins, les lieux destinés à loger les voyageurs que les Perses nomment *caravanserais* et les Indiens *chaudercis,* offrent partout le *linga ou phallus.* La pagode de *Villenar,* située à deux petites lieues de Pondichéry, contient dans son enceinte une tour consacrée au *linga.*

« La célèbre et antique pagode de *Jagrenat,* celle non moins ancienne d'*Elephanta* près de Bombay, dont *William Alen* a dessiné les bas-reliefs en 1784, offrent les tableaux les plus indécents qu'une imagination corrompue puisse concevoir. »

. . . . . .

En Amérique. — « Lorsqu'on fit la découverte du Mexique, on trouva dans la ville de *Panuco* le culte particulier du phallus bien établi. Sa figure était adorée dans les temples.

. . . . . .

« Les naturels de l'île de *Haïti,* depuis nommée Saint-Domingue, rendaient aussi un culte au phallus. »

. . . . . .

En Grèce. — « Les *grandes Dionysiaques* (517) duraient pendant trois jours. Quatorze prêtresses choisies par l'archonte roi et présidées par son épouse figuraient dans cette solennité.

. . . . . .

« Voici quelle était ordinairement l'ordonnance de cette pompe religieuse: La marche s'ouvrait par des bacchantes qui portaient des vases pleins d'eau, ensuite s'avançaient de jeunes vierges recommandables par la pureté de leurs mœurs et par leur naissance, appelées *canéphores,* parce qu'elles portaient des corbeilles d'or remplies des prémices de tous les fruits où se trouvaient des serpents apprivoisés, différentes fleurs, quelques objets mystiques, comme le sésame, le sel, la férule, le lierre, des pavots, des gâteaux de forme ombilicale, des *pla-*

(517) Fêtes de Bacchus.

centa, et notamment le *phallus* couronné de fleurs.

. . . . . .

« On doit juger que de telles scènes religieuses devaient facilement dégénérer en abus. Aussi tout ce que l'ivresse et la débauche ont de plus dégoûtant était audacieusement offert aux yeux du public. »

. . . . . .

A Rome. — « Ce peuple dont l'ambition sans bornes fut le fléau du monde, qui acquit sa gloire aux dépens du bonheur de tant de nations, qui toujours vainqueur par ses armes fut à la fin vaincu par ses vices ; qui s'élevant au plus haut degré de puissance ne tomba qu'avec plus d'éclat, et qui, après avoir fatigué l'espèce humaine du poids de sa grandeur, devint l'objet de son mépris ; ces Romains si fiers, si turbulents, si dominateurs, surent-ils, dans les temps mêmes où ils remplissaient la terre subjuguée du bruit de leurs exploits, résister aux atteintes des préjugés honteux ? Surent-ils se défendre contre des superstitions ridicules, enfants de l'ignorance qui insultent à la raison, dégradent l'homme et le ramènent vers la barbarie ? Non : leur faiblesse, leur aveugle crédulité, leur soumission absolue à leurs prêtres, forment avec leur courage et leur caractère indépendant et impérieux un contraste frappant. Quelques légères formalités oubliées pendant la cérémonie des sacrifices, quelques nuances dans la couleur des entrailles des victimes, quelque rencontre imprévue, le vol d'un oiseau dirigé d'un certain côté, des poulets qui mangeaient peu ou qui ne mangeaient pas, et mille autres puérilités, suffisaient pour jeter l'effroi dans l'âme de ces grands hommes, pour arrêter une armée prête à livrer bataille, changer de grandes résolutions, suspendre des entreprises importantes et régler les destinées de l'empire. Ces fiers conquérants du monde tremblaient devant un misérable devin,

« Avec cette pusillanimité de raison on sent que les Romains durent être assujettis à tout ce que les cultes avaient de plus absurde. Ils enrichirent même leur religion de toutes les superstitions des peuples qu'ils avaient vaincus. Les Etrusques, les Egyptiens, les Grecs, les Perses, les Thraces, les Phrygiens, les Phéniciens, les Gaulois mêmes, fournirent leur contingent.

« Une infinité d'objets étaient des dieux pour les Romains ; aussi l'histoire n'offre-t-elle point de peuple qui se soit asservi à une aussi grande quantité de superstitions ni qui ait rendu honneur à un plus grand nombre de divinités. La cité seule de Rome contenait plus de dieux que d'habitants, quoique le nombre de ces derniers se montât, dit-on, à plusieurs millions.

« Ainsi le culte du *phallus* et de Priape ne devait pas être oublié. Cette divinité y fut longtemps en grande vénération.

. . . . . .

« Considéré comme une amulette, comme un fétiche portatif, le *phallus* recevait le nom de *Fascinum* et était d'un usage très-fréquent chez les Romains qui ne connaissaient point de préservatif plus puissant contre les charmes, les malheurs et les regards funestes de l'Envie. C'était ordinairement une petite figure du *phallus* en ronde bosse de différentes matières, quelquefois c'était une médaille qui portait l'image du *phallus*. On les pendait au cou des enfants. On les plaçait sur la porte des maisons, des jardins, des édifices publics. Les empereurs au rapport de Pline, en mettaient au-devant de leurs chars de triomphe. Les vestales, lorsqu'on célébrait des sacrifices à Rome, lui rendaient un culte. » (Dulaure, *Histoire abrégée des différents cultes ;* Des divinités génératrices.)

« Sous le nom d'*Ouré*, le bouc Mendès est honoré par des danses lascives à la Nouvelle-Zélande, et l'on retrouve dans plusieurs autres îles des vestiges non moins caractérisés de l'adoration du phallus. » (Clavel, *Histoire des religions*, t. II, l. III.)

Chapitre XI. — *Les sacrifices humains dans le paganisme.*

« Les Mexicains immolaient des prisonniers, des femmes, des esclaves. (Robertson, *Hist. of Amer.*) A la consécration du grand temple du Mexique par Ahuitzal, huitième roi de cette contrée, il y eut soixante à soixante-dix mille prisonniers de sacrifiés. (Clavigero, IV, § 21-23.) Dans une autre occasion, cinq mille captifs furent égorgés en un seul jour. Le nombre des victimes humaines se montait annuellement à plus de deux mille. Les Mexicains les mangeaient dans de certaines fêtes après le sacrifice. Ils faisaient danser devant la statue de Centéotle une esclave revêtue des habits de la déesse et la tuaient ensuite.

« Ils offraient trois esclaves à Texcat-Zoucat, le dieu du vin ; des enfants à la déesse des fleurs ; et aux fleuves des hommes, et des femmes aux montagnes. (Clavel, *ibid.*) Les mêmes rites se pratiquaient en l'honneur de Vitzliputzli. Les simulacres de plusieurs divinités étaient faits d'une pâte pétrie de sang humain. Il y avait d'immenses bâtiments où l'on déposait les têtes des victimes. Les Espagnols en comptaient jusqu'à cent trente-six mille. (Lopez de Gomara, *Histoire des Indes occidentales*, chapitre 82.) Un certain nombre de captives parées comme l'idole périssait sur l'autel de la déesse Huirtourhaal, qui présidait aux salines, et le sacrificateur dansait ensuite, leur tête à la main. (Gomara, *ibid.*)

« Les Gaulois honoraient de la même manière Teutatès, Taranis et leur Mercure qu'ils nommaient Hésus. Les Scandinaves vouaient à Odin ceux que leur livrait le destin des batailles. Quand ils célébraient la mémoire des héros, ils en informaient leurs mânes par des envoyés mis à mort sur leurs tombes.

« A Lethra en Zélande on sacrifiait tous les neuf ans 99 hommes, autant de chevaux et autant de coqs. (Dithm. Merseb., *Chron.*, I,

12; Reysler, 159-326; Mall. *Introduction à l'histoire du Danem.* 116.)

« On s'efforce inutilement, dit Rübs (*Einleit. zur Edda*, p. 29-30) de nier les sacrifices humains des Scandinaves; des témoignages unanimes les attestent. Dithmar de Merseburg constate cet usage chez les Danois, Adam de Brême chez les Suédois, plusieurs autres écrivains chez les peuples du Nord en général. Les historiens le prouvent par des monuments et des faits positifs. Dans le temple de Thor était un grand vase d'airain de forme ronde destiné à recevoir le sang des animaux et des hommes. Près d'un autre temple était une pierre, la pierre de Thor, Thorstein, où l'on cassait les reins aux victimes. Les Islandais, craignant d'être forcés de se convertir au christianisme, essayèrent de détourner ce péril en réunissant un grand nombre d'étrangers, de captifs et même de leurs concitoyens qu'ils choisirent pour les massacrer au pied des autels.

« Les forêts de la Germanie du temps des Romains étaient un objet d'épouvante pour les voyageurs dont les regards étaient frappés sans cesse d'arbres arrosés de sang et de squelettes suspendus aux branches. *Lucis propinquis (apud Germanos) barbaræ aræ apud quas tribunos ac primorum ordinum centuriones mactavere* (au camp de Varus, Tacit., *Ann.*, I, 61). «Les Germains, dit « le même auteur, adorent surtout Mercure « en lui sacrifiant des hommes (*Germ.*, X). » Il décrit les cérémonies pratiquées en l'honneur d'Hertha, la terre. Des esclaves lavaient le simulacre de la déesse puis étaient noyés dans un lac (*ibid.*, XL). Ce lac était probablement situé dans l'île de Rugen, car les habitants de cette île racontent encore aujourd'hui que leurs ancêtres avaient consacré des vierges aux plaisirs du diable, et montrent le lac au fond duquel on les précipitait quand elles avaient cessé de lui plaire.

« Les habitants de la Sicile apaisaient par de semblables offrandes aux fils d'une nymphe et de Jupiter. Diodore nous raconte qu'Amilcar, assiégeant Agrigente, immola, suivant la coutume des Carthaginois, un enfant à Saturne. » (Diod., XIII, 24).

« Il jeta cette victime à la mer, ce qui paraît tenir au culte des éléments. Le même historien nous parle aussi d'une statue de Saturne à Carthage dans les mains de laquelle on plaçait les enfants destinés à l'holocauste et qui les laissait tomber sur des brasiers ardents. Par une de ces conformités qui feraient croire à l'origine commune de tous les peuples, il y a dans le palais du Samorin, roi de Calicut, une idole qu'on faisait rougir au feu pour placer des enfants dans sa bouche, et nos missionnaires à la Chine nous apprennent qu'un prince qu'ils nomment *Vau-Vé*, fit construire une espèce d'automate jouant aux échecs contre les victimes désignées qu'on mettait à mort, si elles perdaient la partie. » (*Mém.* du P. Amyot à M. de Guignes, inséré dans les *Observations sur le Chou-King.*)

« De nos jours encore les Chinois jettent leurs enfants dans les rivières en l'honneur de l'esprit du fleuve. » (*Mém. sur les Chinois*, II, 400.) Ceci n'est point en contradiction avec ce que nous avons dit de l'athéisme chinois. Les craintes religieuses étant indestructibles, le fétichisme et ses pratiques se placent sous l'athéisme des mandarins comme sous le panthéisme des brahmes. (*As. Kes.*, II, 378.)

« Au Tonkin on empoisonne les enfants qu'on offre aux dieux; à Laos on les enterre. Les Phéniciens pratiquaient des rites non moins féroces.

« Les Perses, dans leur invasion en Grèce, ensevelirent vivants neuf jeunes garçons et neuf jeunes filles, et la reine Amestris, parvenue à une extrême vieillesse, fit mourir ainsi quatorze rejetons des plus illustres familles, en signe d'actions de grâces aux dieux infernaux.

« On aperçoit sur les ruines de Persépolis des figures enchaînées prêtes à recevoir le coup mortel. Les Ethiopiens immolaient des hommes en l'honneur du soleil et de la lune, les Egyptiens en haine de Typhon, et les bas-reliefs de leurs temples représentent par divers emblèmes ces pratiques cruelles. Le plaisir qu'éprouve la divinité par le sacrifice d'une tortue, disent les Indiens, ne dure qu'un mois; celui qu'elle reçoit du sacrifice d'un crocodile dure trois mois; une victime humaine lui cause un plaisir de mille ans; trois victimes humaines un plaisir de cent mille ans. Le chapitre de sang de Calica-Pouran contient de très-longs préceptes sur les rites à observer, et les sculptures d'Éléphanta, près de Bombay, en retracent l'image. En Arabie, la tribu des Koréishites sacrifiait des filles à sa divinité Alura, et les Dumasiens un adolescent au commencement de l'année. Un roi captif fut égorgé avec une pompe religieuse par le chef des Sarrasins que les Romains soldaient comme auxiliaires. Le père de Mahomet avait lui-même été dévoué à ce genre de mort, et cent chameaux avaient racheté sa vie. Enfin, pour abréger ces affreux détails, ajoutons en peu de mots que chez les Scythes les captifs, chez les Taures tous les étrangers, chez les Hérules des vieillards, chez les Thraces des vierges, chez les Frisons des enfants périssaient au pied des autels. Le sacrificateur des Sarmates buvait le sang des victimes, et les mêmes horreurs étaient en usage chez les Bretons et les Espagnols.

« Tournons maintenant nos regards vers la Grèce. Nous verrons sans doute dans les temps les plus anciens ses habitants se livrer comme tous les autres peuples aux abominables pratiques que nous venons de décrire. Nous ne parlons point ici du sacrifice d'Iphigénie ni de celui des filles d'Erechtée par leur propre père. Ces événements, qui remontent à l'époque mythologique des annales grecques, peuvent être relégués au rang des fables; mais il est certain que les Arcadiens et les tribus de l'Achaïe faisaient périr des hommes sur les autels de Jupiter et de Diane. Aux siècles les plus reculés

d'Athènes, on immolait un homme et une femme lors de l'expiation de la ville. Dans les premiers temps de Sparte les Lacédémoniens mettaient à mort des enfants et des prisonniers de guerre. Tel fut le sort de trois cents Messéniens tombés dans les fers. Les Argiens, maîtres de Mycènes, offrirent aux dieux la dîme de leurs captifs.

. . . . . .

« Au contraire, dans les Gaules soumises au sacerdoce, ces sacrifices subsistèrent toujours malgré la sévérité des lois romaines. Les druides profitèrent pour les perpétuer de l'indépendance que rendaient aux peuples asservis des guerres civiles. Cet usage se prolongea chez les Francs et les Goths jusqu'au VIIIe siècle et ce qui est horrible, mais constaté, les chrétiens leur vendaient des esclaves pour être immolés. De nos jours encore, malgré les efforts des Anglais vainqueurs, les Indiens jettent dans le Gange des hommes qui sont dévorés par des requins. Les familles avides de postérité s'engagent à restituer de la sorte aux dieux le cinquième des enfants qui leur sont accordés, et des matelots européens ont vu dans ces dernières années des parents impitoyables repousser dans les flots un jeune garçon qui se sauvait à la nage. . . . . .

. . . . . .

« Haquin, roi de Norwége, et Dag, le onzième successeur d'Odin, immolèrent leurs fils. Aune le Vieux livra neuf des siens au couteau sacré pour obtenir que sa vie fût prolongée. . . . . .

. . . . . .

« Les druides jugeaient des choses futures tant par la chute des victimes que par les palpitations de leurs membres et le ruissellement de leur sang. Les Péruviens en multipliaient le nombre jusqu'à ce que les présages fussent favorables. Les Cimbres les disséquaient pour lire dans leurs entrailles. Les Lusitaniens les foulaient aux pieds pour provoquer des convulsions prophétiques. Les Scythes répandaient leur sang sur un glaive, et le sort se faisait connaître à la manière dont ce sang coulait; l'agonie avait de la sorte sa signification mystérieuse, et la curiosité, devenue féroce, s'armait contre la nature. . . . . .

. . . . . .

« Chez les Scandinaves, non-seulement les richesses des princes étaient consumées avec les armes qui leur avaient servi à les conquérir, mais leurs esclaves étaient massacrés et leurs femmes enterrées ou brûlées avec eux. Celles des caciques de Saint-Domingue subissaient le même sort, soit par une résignation volontaire, soit par la contrainte exercée sur elles pour les réduire à l'obéissance. En Perse et en Ethiopie, les courtisans revêtus de certaines dignités devaient mourir avec le monarque. Au Mexique et au Pérou les frères du roi périssaient avec lui, et malgré l'exception introduite d'ordinaire par les prêtres en leur propre faveur, celui qui présidait au culte privé du prince était enfermé dans son tombeau. On enterrait avec le roi des Scythes sa concubine, son échanson, son cuisinier, son ministre, ses écuyers, des chevaux, et à l'expiration de l'année cinquante de ses serviteurs étranglés étaient placés à cheval autour de sa sépulture. Les Ephtalites renfermaient un certain nombre de guerriers dans la tombe de leurs généraux morts en combattant. Chez les Japonais, qui conservent soigneusement les formes d'une religion sacerdotale dont le fond a disparu, on ensevelit des soldats et des esclaves avec les chefs de l'armée et de la cour. La coutume qui contraignait les femmes à mourir avec leurs maris avait été en vigueur chez les Gaulois, car César nous dit que de son temps elle était à peine abolie; elle subsistait chez les Hérules, et nous la retrouvons aux Indes.

« Les deux femmes de l'Indien Cètes, officier de l'armée d'Eumène, après la mort d'Alexandre, furent la proie des flammes. Cette pratique défie les lois européennes à Bénarès et à Bombay, et ce sont les brahmes qui traînent au bûcher les malheureuses victimes, tantôt les enivrant de parfums et de liqueurs spiritueuses, et les étourdissant d'une musique bruyante, tantôt les poursuivant de l'idée de l'opprobre et même employant la violence pour consommer l'affreux sacrifice; car si la veuve se rétracte lorsque la cérémonie est commencée, la force est permise pour la contraindre à l'achever. . . . . .

. . . . . .

« Chez les Mexicains, tantôt on traînait les victimes par les cheveux jusqu'au haut de la pyramide sur laquelle elles devaient périr, tantôt on les écorchait en vie, et les prêtres se revêtaient de leur peau sanglante; tantôt on les jetait dans un brasier ardent pour les en retirer avec des crochets pendant qu'elles respiraient encore et les égorger sur l'autel. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. X, chap. 2.)

CHAPITRE XII. — *Sacrifices humains chez les Natchez.*

« La coutume barbare d'enfermer dans le même tombeau le chef qui mourait et les officiers de sa maison s'était introduite parmi les tribus des Natchez; et là elle constituait un véritable massacre. Le jour de la naissance d'un de ces chefs, chaque famille lui faisait hommage de ses enfants nouveau-nés. Dans le nombre, beaucoup étaient choisis pour le servir, et, dès qu'ils avaient atteint l'âge voulu, ils étaient pourvus de quelque emploi domestique approprié à leurs aptitudes spéciales; façonnés à une obéissance aveugle, aucun d'eux n'eût osé refuser sa tête, si son maître la lui avait demandée. Ils étaient tenus d'honorer ses funérailles en mourant avec lui pour aller le servir dans l'autre vie. Le jour où ils avaient à remplir ce suprême devoir, ils se revêtaient de leurs plus belles parures et se rendaient au temple, où le peuple les attendait. Là ils exécutaient des danses et des chants, puis ils passaient à leur cou une corde terminée par un nœud cou-

lant, qui servait aux prêtres à consommer le funèbre sacrifice. Toutes les femmes du défunt se vouaient à la mort et étaient enterrées avec lui. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 5.)

Chapitre XIII. — *Sacrifices sanglants chez les Scandinaves et les Gaulois.*

« On a vu que les druides entretenaient le feu sacré dans leurs temples ; ils n'avaient pas une moindre vénération pour les arbres, et particulièrement pour le chêne, dont le fruit était à leurs yeux un autre emblème de la vie. Dans l'origine, les sacrifices qu'ils offraient aux dieux consistaient dans les prémices de leur récolte ; plus tard, ils immolèrent des animaux ; ceux qu'ils sacrifiaient à Odin étaient des chevaux, des chiens, des faucons, des coqs, des taureaux. Mais enfin, comme ils enseignaient la doctrine de la métempsycose, c'est-à-dire que l'âme ne meurt point et ne fait que changer de corps, ils en vinrent à penser qu'ils pouvaient prolonger la vie d'un homme en tranchant les jours d'un autre homme. Les peuples du Nord considéraient le nombre neuf comme sacré et particulièrement chéri des dieux; de là ils fixaient l'époque des sacrifices humains à chaque neuvième mois ; la cérémonie durait neuf jours, et on immolait neuf victimes. Mallet nous a conservé la description de ce qui se passait à Upsal pendant ces sanglantes exécutions. Le roi, le sénat et les citoyens des classes élevées étaient tenus d'y assister en personne et d'apporter leurs offrandes pour leurs dieux. Les étrangers accouraient en foule à cette solennité, dont l'accès n'était interdit qu'aux hommes dont l'honneur avait souffert quelque tache ou qui notoirement avaient manqué de courage. En temps de guerre, on choisissait, par la voie du sort, parmi les captifs, ceux qui devaient être immolés. Lorsqu'un fléau sévissait sur la nation, la victime était prise parmi les citoyens, et cette victime était le roi lui-même, si l'on pouvait supposer que ce fût lui qui avait excité le courroux des dieux. C'est ainsi que le premier roi de Vermelande fut brûlé en l'honneur d'Odin, pour faire cesser une peste qui ravageait le pays. Les rois, à leur tour, n'épargnaient pas le sang de leurs sujets; plusieurs même ont répandu celui de leurs propres enfants. Un roi de Suède offrit ses neuf fils à Odin pour que ce dieu prolongeât ses jours. Quand on sacrifiait des animaux, il étaient frappés au pied de l'autel ; on ouvrait leurs entrailles pour y lire l'avenir, et l'on en faisait cuire la chair, qu'on servait dans des festins préparés pour l'assemblée. Les sacrifices humains s'accomplissaient de diverses manières. Tantôt les victimes, couchées sur l'autel, étaient étouffées ou écrasées ; tantôt on faisait couler le sang, et les prêtres tiraient leurs augures du degré d'impétuosité plus ou moins grand avec lequel il jaillissait ; le plus souvent on consultait leurs entrailles palpitantes : on répandait le sang sur les images des dieux, sur les autels, sur le mur, sur le peuple et sur les arbres du bois sacré. Quelquefois on précipitait la victime dans une source profonde ou dans un puits, dans le voisinage du temple. La victime disparaissait-elle au moment de sa chute, on inférait de là que la terre, à qui on l'avait offerte, acceptait le sacrifice ; si, au contraire, elle demeurait à la surface de l'eau, on jugeait que la déesse en refusait l'hommage, et la victime était pendue à un arbre du bois sacré ; on la détachait ensuite pour la brûler en l'honneur de Thor; et si la fumée s'élevait à une grande hauteur dans les airs, c'était signe que l'holocauste avait été agréable au dieu. De quelque manière qu'on immolât les hommes, le sacrificateur prononçait cette formule : *Je te dévoue aux dieux*, ou bien : *Je te dévoue pour la bonne récolte, pour le retour de la bonne saison.* Toujours la cérémonie se terminait par des festins où l'on déployait une grande magnificence; les convives buvaient immodérément et portaient des toasts en l'honneur des dieux. Dans les Gaules, les sacrifices avaient lieu, en général, de la même façon ; mais il arrivait aussi qu'on élevait au milieu de la nuit, dans la forêt sacrée, un colosse d'osier dans le vide duquel étaient entassés des infortunés dévoués à la mort ; les pieds du colosse reposaient sur un immense bûcher; un druide y mettait le feu en chantant, et les victimes étaient bientôt dévorées par les flammes. Il était anciennement d'usage que, lorsqu'un chef venait à mourir, on brûlât ses dépouilles, et qu'on jetât dans le même bûcher les officiers et les esclaves qu'il avait aimés le plus. » (Clavel, *Histoire des religions*, liv. IV, ch. 2.)

Chapitre XIV. — *Sacrifices humains chez les Muyscas.*

« La ville de Sogamoso renfermait un temple consacré au soleil. On y faisait tous les quinze ans un sacrifice humain, qui marquait l'ouverture d'une nouvelle indiction ou cycle de quinze années. M. de Humboldt nous a conservé le détail de cette curieuse cérémonie. La victime était appelée *guesca*, c'est-à-dire errant, sans demeure. C'était un enfant arraché à la maison paternelle, dans un village qui avait le privilége exclusif de fournir cet impôt du sang. Le guesca était élevé avec beaucoup de soin dans le temple du Soleil jusqu'à l'âge de dix ans. Lorsqu'il avait atteint cet âge, on le promenait par les chemins que Bochica avait parcourus pour instruire les peuples, et qu'il avait rendus témoins de ses miracles. A quinze ans révolus, la victime faisait une nouvelle promenade solennelle. On la conduisait vers une colonne qui paraît avoir servi à mesurer les ombres solsticiales ou équinoxiales, et les passages du soleil par le zénith. Les prêtres suivaient le guesca, masqués comme les anciens pontifes de l'Egypte.

. . . . . .

« Ceux-ci étaient couverts de masques à faces de grenouilles, par allusion au premier signe de l'année muysca; ceux-là offraient

la ressemblance de Fomagata, le génie du mal, qui avait un seul œil, quatre oreilles et une longue queue. Dès que la procession qui rappelle, ajoute M. de Humboldt, les pompes astrologiques des Chinois et la fête d'Isis des anciens Egyptiens, était arrivée au terme de sa course, on liait le guesca à la colonne, qui s'élevait dans une place circulaire, et il était percé d'une nuée de flèches; on lui arrachait immédiatement le cœur qu'on offrait au roi-soleil, à Bochica. Son sang était recueilli dans des vases sacrés. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, ch. 6.)

CHAPITRE XV. — *Sacrifices sanglants chez les Mexicains.*

« Il n'y avait pas une cérémonie publique, pas une fête religieuse de quelque importance qui ne fût accompagnée de sacrifices sanglants. Quelque acharnés que fussent les combats qu'ils livraient à leurs ennemis, les Aztèques mettaient tous leurs soins à faire des prisonniers, non par un sentiment d'humanité, mais pour fournir des hosties aux autels de leurs dieux. S'il faut en croire Cortès, Montézuma lui avoua qu'il lui eût été facile de réunir à son empire la république de Tlascala, mais qu'il s'était refusé cette gloire dans la crainte de manquer d'ennemis, et par conséquent de victimes.

« Le moment du sacrifice arrivé, le malheureux qu'on devait immoler, paré comme le dieu auquel on le dévouait, assistait, entouré de ses bourreaux, à la fête, aux jeux, aux danses, aux divertissements du jour, et était conduit ensuite au temple sous l'escorte d'une garde nombreuse.

. . . . . .

. . . . . .

« Puis, dépouillé de ses vêtements et les mains libres, le captif était traîné sur la plate-forme du temple par les six sacrificateurs. Ces prêtres l'étendaient sur la pierre fatale; quatre lui contenaient les pieds et les mains; le cinquième lui passait au cou un cercle de bois figurant un serpent replié sur lui-même, et le topilzin lui ouvrait la poitrine, en arrachait le cœur, le présentait au soleil, le jetait aux pieds de l'idole, et, le reprenant aussitôt, l'introduisait dans la bouche de la statue ou lui en frottait les lèvres, le brûlait enfin et en conservait précieusement les cendres. Après cette terrible exécution, le corps de la victime, repoussé du pied par les prêtres, allait rouler jusqu'au bas du Téocalli.

« Dans quelques-unes de leurs fêtes, les Aztèques permettaient qu'une des victimes désignées disputât sa vie contre un des sacrificateurs; mais il fallait que le captif qui jouissait de ce privilége fût un des chefs ennemis revêtu d'un haut grade et distingué par sa valeur. Dans ce cas, on l'attachait par un pied à une grande roue de pierre, on l'armait d'une épée et d'un bouclier, et son adversaire se présentait à lui avec les armes, mais libre de ses mouvements. Demeurait-il vainqueur dans cette lutte inégale, non-seulement il échappait au supplice qui lui était réservé, mais encore il obtenait les honneurs que les lois conféraient aux guerriers nationaux les plus illustres, et le prêtre vaincu expirait à sa place.

« La plupart des temples de l'empire nourrissaient chaque année un prisonnier de distinction qui en représentait la principale divinité et dont le règne éphémère se terminait sur la pierre des sacrifices. Ces exécutions sacrées n'étaient point isolées; les dieux mexicains, avides de victimes, voyaient chaque fois leurs autels ensanglantés par l'immolation d'un grand nombre de captifs. Les historiens attestent qu'une seule de ces cruelles offrandes coûtait quelquefois la vie à plus de vingt mille infortunés. Dans le nombre il arrivait souvent que plusieurs étaient littéralement écorchés; des ministres subalternes, couverts de leurs peaux sanglantes, se répandaient dans la ville en dansant, sollicitant des présents de tous les habitants qu'ils rencontraient sur leur passage et se vengeant des refus qu'ils éprouvaient en frappant au visage avec cette horrible dépouille ceux qui les leur avaient faits. » (CLAVEL, *Histoire des religions*, liv. III, chapitre 4.)

CHAPITRE XVI. — *Sacrifices humains chez les Océaniens.*

« On ne trouve pas à Java de ces fanatiques dont tant d'autres pays offrent l'affligeant spectacle.... En revanche, les brahmanes sont impitoyables pour les veuves; et aucune d'elles n'échappe au supplice du bûcher. Il est, du reste, à remarquer que, contrairement à ce qui se passe dans l'Inde, cette affreuse coutume n'atteint pas les femmes de la caste sacerdotale.

. . . . . .

« *A Sumatra.* — Les Battaks vénèrent également les âmes de leurs pères et les prennent à témoins de leurs serments. La coutume horrible de l'anthropophagie s'est perpétuée parmi eux; mais c'est moins parce que leurs instincts les y portent que pour se conformer à leur code religieux, qui remonte à la plus haute antiquité et qui prescrit impérieusement ces sanglants sacrifices. Néanmoins, le nombre des cas où l'on doit dévorer les hommes diminue de jour en jour, et les vieillards, entre autres, sont maintenant dispensés de subir cette fatale nécessité.

. . . . . .

« *A Viti.* — Leurs idées superstitieuses les poussent en certaines occasions à commettre des actes d'une odieuse cruauté. C'est ainsi que, lorsqu'un mari meurt avant sa femme, celle-ci est étranglée le jour où il expire et est enterrée avec lui.

. . . . . .

« *Nouvelle-Zélande.* — Tous les peuples de la Polynésie accomplissent des sacrifices humains et se repaissent le plus souvent de la chair des victimes. Les Néo-Zélandais trouvent la sanction de ces meurtres et de

ces affreux repas dans les légendes de leurs dieux, où l'on voit, en effet, qu'une lutte fratricide s'étant engagée entre Maoui-Moua et Maoui-Potiki, le dernier fut tué et dévoré par son aîné.

. . . . . .

« A la mort d'un chef, on accomplit des sacrifices humains. Il arrive habituellement que, pour témoigner de la profonde douleur que lui cause la perte qu'elle a faite, la veuve elle-même s'ôte volontairement la vie. L'usage veut aussi qu'on immole plusieurs esclaves, autant pour apaiser le courroux toujours présumé de l'ouai-doua, en désignant des victimes à ses coups, qu'afin de pourvoir le défunt de serviteurs dans l'autre monde. Les victimes dévouées ne sont pas égorgées sur les autels; elles sont tuées à l'improviste par un des parents du mort. Bien qu'elles doivent être enterrées avec le chef auquel elles ont appartenu, les prêtres et les assistants ne se font aucun scrupule de se nourrir de leur dépouille. En temps de guerre, lorsqu'un chef ennemi est tombé sur le champ de bataille, le parti vainqueur offre le corps en holocauste à l'atoua de la tribu. Les arikis le dépècent, en plaçent les morceaux sur des charbons ardents et les rôtissent. Par intervalles, ils en prennent quelques-uns, qu'ils mangent avec recueillement, pendant qu'ils consultent le dieu sur le résultat final de la lutte. Annoncent-ils que les offrandes ont été favorablement accueillies, les guerriers se disposent à combattre de nouveau et à poursuivre leurs succès; dans le cas contraire, renonçant aux avantages obtenus, ils déposent les armes et se retirent dans leurs foyers. Durant les cérémonies du sacrifice, « les « chefs sont assis en cercle autour des vic« times, la tête cachée dans leurs nattes, et « gardant un profond silence, pour éviter « de troubler ces augustes mystères, ou de je« ter sur eux un regard profane. » La solennité achevée, ce qui reste de la chair sacrée est distribué entre les chefs et les principaux guerriers. La part du chef supérieur s'augmente de quelques morceaux qu'il destine à ses amis. Si la longueur de la route à parcourir ne permet pas de supposer que ce mets humain puisse arriver intact à sa destination, le prêtre y applique une baguette appelée *rakau-tabou*, l'y laisse reposer quelques instants, durant lesquels il fait une prière; puis retire cette baguette, l'enveloppe dans une natte et la confie à une personne tabouée, qui en a la garde jusqu'au retour de la tribu. Alors le rakau-tabou est mis en contact avec les aliments des privilégiés à qui étaient destinées les parts du festin qui n'ont pu être transportées; et lorsque l'ariki les a consacrées par de nouvelles prières, ces aliments contractent les vertus dont eussent été douées les chairs sacrées elles-mêmes.

. . . . . .

« *A Tonga.* — Parmi les autres pratiques religieuses, il faut citer en outre le toutounima, qui consiste à faire l'amputation d'une phalange ou petit doigt, dans le but d'obtenir le rétablissement de la santé de quelque grand personnage; et le nandgia, sacrifice plus barbare encore, auquel on attribue le même résultat. « Quand le nandgia doit « avoir lieu, dit Mariner, ce qui est ordinaire« ment annoncé par un homme inspiré des « dieux, la malheureuse victime, est sou« vent un propre enfant du malade, ou du « moins fourni par son ordre. Son corps « est ensuite successivement transporté sur « une espèce de litière, devant les chapelles « des différents dieux. Une procession so« lennelle de prêtres, de chefs, et de ma« taboulés, revêtus de leurs nattes et portant « au cou des guirlandes de feuilles vertes, « l'accompagne, et, à chaque station du « prêtre, s'avance et supplie son dieu de « conserver la vie du malade. »

. . . . . .

« *A Taïti.* — Les hosties immolées sur les autels des dieux étaient des chiens, des porcs et des hommes. Lorsqu'un des derniers devait être sacrifié, le choix tombait ou sur un prisonnier de guerre ou sur quelque malheureux qui avait excité la colère du roi ou celle des prêtres. Les victimes humaines manquaient-elles, le roi, à la sollicitation des prêtres, faisait parvenir une pierre au chef d'un des districts. Si le chef acceptait cet envoi, il s'engageait par cela même à fournir la victime nécessaire. La famille à laquelle appartenait l'holocauste était considérée comme tabou ou dévouée. C'était elle qui avait le triste privilége de payer, à l'exclusion de toute autre, cet impôt du sang; aussi était-il difficile d'en saisir les membres, qui, dans la prévision du sort qui les attendait, cherchaient un refuge dans les montagnes.

. . . . . .

« *A Noukahiva.* — Les sacrifices humains sont l'accompagnement obligé de leur apothéose (des chefs); aussi est-elle l'époque d'hostilités entre les tribus, lorsqu'on n'a pas une victime toute prête.

« Ces horribles sacrifices, qui n'ont complétement cessé que là où le christianisme est devenu dominant, subsistent en outre comme cérémonie funéraire dans la plupart des îles de cette partie du monde. Quelques tribus de Célèbes immolent une jeune vierge sur la tombe de leurs chefs; à Timor, dans le royaume de Sonnebâya, on avait coutume, il y a peu de temps encore, d'enfermer deux esclaves vivants dans le sépulcre du roi dont on célébrait les obsèques; dans les îles de Bali et de Lombock, on brûle les veuves sur le bûcher de leurs maris; et dans celles de Viti, de Tonga et de la Nouvelle-Zélande, ces infortunées sont contraintes de s'arracher elles-mêmes la vie. » (Clavel, *Histoire des religions* t. II, l. III.)

Chapitre XVII. — *De l'anthropophagie dans le paganisme.*

« Il n'est que trop vrai qu'il y a eu des anthropophages; nous en avons trouvé en Amérique : il y en a même encore; et les

Cyclopes n'étaient pas les seuls, dans l'antiquité, qui se nourrissaient quelquefois de chair humaine. Juvénal rapporte que, chez les Égyptiens, ce peuple si sage, si renommé pour ses lois; ce peuple si pieux, qui adorait des crocodiles et des oignons, les Tintirites mangèrent un de leurs ennemis tombé entre leurs mains. Il ne fait pas ce conte sur un ouï-dire; ce crime fut commis presque sous ses yeux : il était alors en Égypte, et à peu de distance de Tintire. Il cite à cette occasion les Gascons et les Sagontins, qui se nourrirent autrefois de la chair de leurs compatriotes.

« En 1725, on amena quatre sauvages du Mississipi à Fontainebleau; j'eus l'honneur de les entretenir. Il y avait parmi eux une dame du pays, à qui je demandai si elle avait mangé des hommes : elle me répondit très-naïvement qu'elle en avait mangé. Je parus un peu scandalisé. Elle s'excusa, en disant qu'il valait mieux manger son ennemi mort que de le laisser dévorer aux bêtes; et que les vainqueurs méritaient d'avoir la préférence. . . . . .

. . . . . .

« *Marco Paolo* ou Marc Paul dit que, de son temps, dans une partie de la Tartarie, des magiciens, ou les prêtres (c'était la même chose), avaient le droit de manger de la chair des criminels condamnés à mort. Tout cela soulève le cœur; mais le tableau du genre humain doit souvent produire cet effet. . . . . .

. . . . . .

« Le jésuite Charlevoix, que j'ai fort connu, et qui était un homme très-véridique, fait assez entendre, dans son *Histoire du Canada*, pays où il a vécu trente années, que tous les peuples de l'Amérique septentrionale étaient anthropophages, puisqu'il remarque, comme une chose fort extraordinaire, que les Acadiens ne mangeaient point d'hommes en 1711.

« Le jésuite Brébeuf raconte qu'en 1640, le premier Iroquois qui fut converti, étant malheureusement ivre d'eau-de-vie, fut pris par les Hurons, ennemis alors des Iroquois. Le prisonnier, baptisé par le P. Brébeuf, sous le nom de Joseph, fut condamné à la mort. On lui fit souffrir mille tourments, qu'il soutint toujours en chantant, selon la coutume du pays. On finit par lui couper un pied, une main et la tête; après quoi les Hurons mirent tous les membres dans la chaudière : chacun en mangea, et on en offrit un morceau au P. Brébeuf. . .

. . . . . .

« La relation des Indes et de la Chine, faite au VIIIe siècle par deux Arabes, et traduite par l'abbé Renaudot, n'est pas un livre qu'on doive croire sans examen, il s'en faut beaucoup; mais il ne faut pas rejeter tout ce que ces deux voyageurs disent, surtout lorsque leur rapport est confirmé par d'autres auteurs qui ont mérité quelque créance. Ils assurent que, dans la mer des Indes, il y a des îles peuplées de nègres qui mangeaient des hommes. Ils appellent ces îles *Ramni* : le géographe de Nubie les appelle *Ramnis*, ainsi que la *Bibliothèque orientale* d'Herbelot.

« Marc Paul, qui n'avait point lu la relation de ces deux Arabes, dit la même chose quatre cents ans après eux. L'archevêque Navarette, qui a voyagé depuis dans ces mers, confirme ce témoignage.

« Texeira prétend que les savants se nourrissaient de chair humaine, et qu'ils n'avaient quitté cette abominable coutume que deux cents ans avant lui; il ajoute qu'ils n'avaient connu des mœurs plus douces qu'en embrassant le mahométisme.

« On a dit la même chose de la nation du Pégu, des Cafres, et de plusieurs peuples de l'Afrique. Marc Paul, que nous venons déjà de citer, dit que, chez quelques hordes de Tartares, quand un criminel avait été condamné à mort, on en faisait un repas.

« Ce qui est plus extraordinaire et plus incroyable, c'est que les deux Arabes attribuent aux Chinois mêmes ce que Marc Paul avance de quelques Tartares : « Qu'en général les Chinois mangent tous ceux qui « ont été tués. » Cette horreur est si éloignée des mœurs chinoises qu'on ne peut la croire. Le P. Parennin l'a réfutée, en disant qu'elle ne mérite pas de réfutation.

« Cependant, il faut bien observer que le VIIIe siècle, temps auquel ces Arabes écrivirent leurs voyages, était un des siècles les plus funestes pour les Chinois. Deux cent mille Tartares passèrent la grande muraille, pillèrent Pékin, et répandirent partout la désolation la plus horrible. Il est très-vraisemblable qu'il y eut alors une très-grande famine. La Chine était aussi peuplée qu'aujourd'hui. Il se peut que, dans le petit peuple, quelques misérables aient mangé des corps morts. Quel intérêt auraient eu ces Arabes à inventer une fable si dégoûtante? Ils auront pris peut-être, comme presque tous les voyageurs, un exemple particulier pour une coutume du pays.

« Sans aller chercher des exemples si loin, en voici un dans notre patrie, dans la province même où j'écris. Il est attesté par notre vainqueur, par notre maître, Jules César. Il assiégeait Alexie dans l'Auxois : les assiégés, résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et manquant de vivres, assemblèrent un grand conseil, où l'un des chefs, nommé *Critognal*, proposa de manger tous les enfants l'un après l'autre, pour soutenir les forces des combattants. Son avis passa à la pluralité des voix. Ce n'est pas tout, Critognal, dans sa harangue, dit que leurs ancêtres avaient déjà eu recours à une telle nourriture dans la guerre contre les Teutons et les Cimbres.

« Citons le témoignage de Montaigne : il parle de ce que lui ont dit les compagnons de Villegagnon, qui revenaient du Brésil.... Il certifie que les Brésiliens mangeaient leurs ennemis tués à la guerre.....

« Si Anacréon et Tibulle étaient nés Iro-

quois, ils auraient donc mangé des hommes? » (Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie.*)

Chapitre XVIII. — *Iniquités du droit social dans la société païenne.*

« Si vous ne voulez d'égalité que dans la cité, l'égalité ainsi restreinte et dépouillée de son caractère d'universalité, n'est plus un principe, mais un intérêt. Ce n'est plus l'égalité, car c'est l'égalité et l'inégalité à la fois, c'est le droit pour les uns et l'absence de droit pour les autres; c'est la constitution d'un privilége et l'établissement de deux natures et de deux situations essentiellement différentes qui à leur tour en engendrent une multitude d'autres, lesquelles servent de degré et de transition entre l'homme hors de la cité qui n'a aucun droit et l'homme de la cité qui a tous les droits. Passer de l'un de ces états à l'autre, s'introduire dans la cité, devient le but de l'activité humaine; et de là le jeu des révolutions. L'étranger, l'ennemi, ne s'introduit dans la cité qu'en passant par l'asservissement, par l'esclavage, par l'émancipation. Des couches différentes d'hommes plus ou moins éloignées du privilége se superposent donc les unes sur les autres et tendent sans cesse à renverser les couches supérieures sans cesser pour leur compte d'écraser celles qui sont au-dessous d'elles. Ainsi guerre hors de la cité, guerre dans la cité, lutte sous tous les aspects, antagonisme de toute sorte, voilà le spectacle que présente le genre humain à cette époque. Qu'entend-on alors par cette égalité après laquelle on aspire? Ce n'est pas vraiment l'égalité qu'on demande, c'est la rivalité avec les supérieurs, et la domination sur ceux qu'on laisse derrière soi. Ainsi restreinte, l'égalité n'est réellement qu'une conception mesquine et digne seulement de l'enfance de l'humanité. L'ère dans laquelle ces choses se passent n'est pas l'ère de l'égalité, mais seulement l'ère de la liberté pour un petit nombre. C'est la liberté en effet, c'est-à-dire un droit égoïste et personnel que l'on revendique sous le nom d'égalité.

« L'antiquité n'a pas connu autre chose; elle a aimé la liberté, mais elle n'a pas aimé l'égalité. Les anciens parlent à tout propos d'égalité; mais l'égalité pour eux était loin d'être une doctrine, c'était au contraire un moyen de faire que quelques hommes fussent libres aux dépens d'une multitude de leurs semblables. » (Pierre Leroux, *de l'égalité*, II^e^ partie, ch. 3.)

Chapitre XIX. — *L'infanticide en Chine.*

« Il serait à souhaiter, sans doute, que l'opinion la plus commune qu'on a des Chinois en Europe fût bien fondée : on croit que n'ayant pu réussir dans les sciences qui dépendent immédiatement du génie, ils ont dirigé leurs efforts vers une science qui dépend uniquement de la raison, c'est-à-dire, la morale. On ose nous assurer qu'ils ont porté la morale à un degré de perfection où il n'a jamais été possible d'atteindre en Europe ; mais je suis fâché de n'avoir pu découvrir, après tant de recherches, la moindre trace de cette philosophie si sublime ; et cependant je ne crois pas avoir manqué absolument de pénétration en un point si essentiel.

« Les Chinois ont été extrêmement éloignés d'avoir trouvé les bornes du pouvoir paternel ; je ne crois pas même qu'ils les aient cherchées ; car, outre le droit de vendre, leurs législateurs ont donné au père le droit de vie et de mort, pour autoriser l'infanticide, qui se commet dans ce pays-là de différentes manières. Ou les accoucheuses y étouffent les enfants dans un bassin d'eau chaude, et se font payer pour cette exécution ; ou on les jette dans la rivière après leur avoir lié au dos une courge vide, de sorte qu'ils flottent encore longtemps avant que d'expirer. Les cris qu'ils poussent alors feraient frémir partout ailleurs la nature humaine ; mais là on est accoutumé à les entendre, et l'on n'en frémit pas. La troisième manière de s'en défaire est de les exposer dans les rues, où il passe tous les matins, et surtout à Pékin, des tombereaux sur lesquels on charge ces enfants ainsi exposés pendant la nuit, et l'on va les jeter dans une fosse où l'on ne les recouvre point de terre, dans l'espérance que les mahométans en viendront tirer quelques-uns. Mais, avant que ces tombereaux, qui doivent les transporter à la voirie, surviennent, il arrive souvent que les chiens et surtout les cochons, qui remplissent les rues dans les villes de la Chine, mangent ces enfants tout vivants.

« Je n'ai point trouvé d'exemple d'une telle atrocité, même chez les anthropophages de l'Amérique. Les Jésuites assurent qu'en un laps de trois ans, ils ont compté neuf mille sept cent deux enfants ainsi destinés à la voirie : mais ils n'ont pas compté ceux qui avaient été écrasés à Pékin sous les pieds des chevaux ou des mulets, ni ceux qu'on avait noyés dans les canaux, ni ceux que les chiens avaient dévorés, ni ceux qu'on avait étouffés au sortir du ventre de la mère, ni ceux dont les mahométans s'étaient emparés, ni ceux qu'on a défaits dans des endroits où il n'y avait pas de Jésuites pour les compter. » (*Recherches sur les Egyptiens et les Chinois.*)

Chapitre XX. — *La société grecque dans Athènes et dans Lacédémone.*

« Peut-être, en regardant de près, ne verrons-nous dans la république d'Athènes qu'une populace mal organisée, vaine, légère, ambitieuse, jalouse, intéressée, incapable de se conduire elle-même et ne pouvant souffrir dans ses chefs la fortune qu'elle partage avec eux... Un peuple injuste pour ses alliés, ingrat pour ses chefs et cruel pour ses ennemis, ajoutons inhumain envers ses esclaves, lubrique et déréglé à l'excès. La loi qui condamnait à la mort quiconque proposerait d'employer à d'autres usages l'argent destiné pour les spectacles, suffit pour le couvrir d'opprobre !

« Si nous revenons sur les Spartiates.... est-ce une nation? Ils ne cultivent pas la terre, ils en méprisent les productions et se font un mérite de s'en passer autant qu'il leur est possible. Est-ce une société ? mais les liens de famille, ceux du mariage, la paternité, l'amour, l'amitié, y sont des choses inconnues; les femmes ne sont liées à leurs maris que d'une manière précaire et incertaine; les enfants n'appartiennent point à leurs pères, la nature est condamnée au silence, une voix supérieure se fait seule entendre; la patrie possède tout, prétend à tout, réclame tout; et cependant elle ne donne, elle n'offre, elle ne promet rien..... Si sa constitution n'a rendu les hommes ni plus vertueux, ni plus heureux, ce qui revient au même ; si elle n'a fait ni le bonheur de Sparte, ni celui de ses voisins, serons-nous encore assez aveugles pour lui prodiguer notre enthousiasme sur la foi de Xénophon et de Plutarque ? »

Après avoir peint la cruauté et la perfidie des Spartiates envers les Ilotes leurs esclaves : « La plume m'échappe des mains, ajoute l'écrivain rationaliste, en racontant de pareilles horreurs; mais mon indignation tombe moins sur les Spartiates que sur les auteurs qui nous transmettent froidement ces faits épouvantables et s'étendent avec complaisance sur les louanges du peuple barbare qui s'en est rendu coupable....

« Il eût été du moins à souhaiter que la conduite des autres Grecs eût contrasté avec celle des Lacédémoniens; mais nous ne pouvons dissimuler que l'humanité fut une vertu presque généralement ignorée parmi ces peuples.... Nous sommes contraints d'avouer que ce qu'on appelle LE BEL AGE DE LA GRÈCE FUT UN TEMPS DE TORTURE ET DE SUPPLICE POUR L'HUMANITÉ. » (*De la félicité publique*, t. 1er, c. 3, p. 25 et suiv.; *Quest. sur l'Encycl.*, art. *Gouvernement*, sect. 2.)

CHAPITRE XXI. — *La liberté chez les Grecs et les Romains.*

« Les anciens, quoique fort zélés pour la liberté, ne nous en ont pas transmis des idées bien précises; cette liberté fut souvent pour eux, ainsi que pour les modernes, un mot vague, une divinité inconnue, qu'ils adoraient sans la définir. Pour les Athéniens, la liberté ne fut que la licence effrénée d'un peuple vain, léger, injuste, cruel avec gaieté, qui souvent crut l'exercer en commettant les crimes les plus noirs et les plus opposés à ses vrais intérêts. Quelle pouvait être la liberté d'un peuple qui punissait le mérite et la vertu par l'ostracisme et la ciguë, ou qui persécutait avec une fureur aveugle les Aristide, les Socrate, les Phocion ?

« Les Romains se crurent libres dès qu'ils n'eurent plus de Tarquins; dupes d'un mot, ils furent dans tous les temps de la république des esclaves inquiets et turbulents, guidés par des tribuns ambitieux, qui les soulevèrent à tous moments, et quelquefois avec raison, contre des sénateurs et des patriciens confédérés contre les lois de Rome, pour exercer sur les plébéiens et l'usure et la tyrannie la plus dure; impatientés de leur joug, à la suite des dissensions, des guerres civiles et des proscriptions sanglantes, affaiblis par leurs fureurs, ces fiers Romains tombèrent sous le joug d'un dictateur, qui les transmit, comme son héritage, à des empereurs détestables, sous lesquels ces ennemis du nom royal furent des esclaves, très-satisfaits d'avoir *du pain et des spectacles*, et dans les cœurs desquels il ne fut plus possible de réveiller aucun sentiment de liberté.

« On nous montre les Pompée, les Caton, les Cicéron, les Brutus, comme des champions et des martyrs de la liberté romaine; tandis qu'en regardant les choses de plus près, on trouvera qu'ils n'ont été réellement que les défenseurs et les victimes des prétentions injustes d'un sénat tyrannique, dont l'ambitieux César prétendit affranchir ses concitoyens. Celui-ci, sous prétexte de délivrer sa patrie du joug d'une aristocratie oppressive, secondé par ses légions, la mit dans ses propres fers. Ainsi le peuple le plus libre devint l'esclave volontaire d'un citoyen rempli de courage et d'artifice, qui, après l'avoir gagné par des largesses, des spectacles, des exploits glorieux, sut habilement se servir du beau nom de liberté pour l'enchaîner à jamais. » (D'HOLBACH, *Système social.*)

CHAPITRE XXII.— *La famille avant Jésus-Christ.*

« L'organisation domestique était l'imitation, ou pour mieux dire, l'élément de l'organisation sociale. Le père de famille existait seul socialement : c'était le dieu de la maison ; il en était seul prêtre et magistrat ; il donnait son nom à sa famille, à ses clients, à ses esclaves. La femme et les enfants vivaient dans un état de passivité qui différait peu de la servitude ; l'homme avait droit de vie et de mort sur eux comme sur ses esclaves : ils étaient, dit Aristote, sa propriété animée et une partie de lui-même. On divisait la famille, comme élément social, en âme et en corps : l'âme, c'était le mari ; le corps, c'était la femme avec les enfants, les esclaves, les terres. Les mots de père et de mari étaient dans presque toutes les langues anciennes, synonymes de maître ; ceux d'enfant et de femme synonymes d'esclave. Les femmes s'ignoraient elles-mêmes, et n'imaginaient pas qu'elles dussent avoir d'autre puissance sur l'homme que par les sens; les philosophes se demandaient même si elles étaient susceptibles de vertus (518). Partout on les achetait (518*); partout la polygamie, soit ouverte, soit déguisée sous le nom de divorce, était en usage. La prostitution était honorée, ordonnée même par la religion et par la loi : elle se pratiquait

(518) ARISTOTE, *Morale*, liv. I, ch. 5.

(518*) Id., *Politique*, liv. II, ch. 8.

dans les lieux les plus sacrés et jusque sur les autels (519). Le monde était plein de temples à Vénus l'adultère et la courtisane; il n'y en avait pas un à l'amour conjugal. A Sparte, les femmes étaient des êtres sans pudeur et sans délicatesse, qu'on se prêtait mutuellement, d'après les lois de Lycurgue, pour donner de beaux enfants à la république (520). A Athènes, on les louait à prix d'argent, on les enfermait dans leurs maisons, et elles ne trouvaient d'influence qu'en se faisant courtisanes. A Rome, elles étaient comptées par la loi dans la classe des choses, tellement qu'à défaut de titre on pouvait les réclamer d'après l'usage et la possession d'une année entière; on les tuait pour la faute la plus légère, pour avoir dérobé une clef ou bu du vin (521); on les répudiait sous les prétextes les plus frivoles, ou quand elles étaient vieilles, ou pour amasser des dots. En Gaule, elles étaient encore plus méprisées et plus maltraitées : considérées comme esclaves, elles travaillaient autant et plus que les hommes, et même cultivaient seules la terre. Quant aux enfants, partout on tuait ceux qui naissaient infirmes et maladifs; partout on les exposait, pour arrêter l'excès de la population.

« D'après cela, il n'y avait point de sainteté dans le mariage et dans la paternité : c'étaient plutôt des fonctions de citoyens que des dilections d'hommes (522). L'amour de la famille n'existait pas; point de mœurs domestiques et d'existence intérieure : les affections individuelles étaient peu fortes, excepté peut-être l'amitié ; ENCORE PRENAIT-ELLE ORDINAIREMENT LA FORME LA PLUS ABOMINABLE, AUTORISÉE NÉANMOINS PAR LES MOEURS ET PAR LES LOIS (523). Enfin les sentiments doux et les idées délicates étaient presque ignorés. La vie publique absorbait la vie privée, l'Etat effaçait la société. Voilà pourquoi l'histoire des anciens est toute dans les faits extérieurs et non dans les sensations intimes; voilà pourquoi nous ne connaissons d'eux que la place publique et non le foyer domestique; voilà pourquoi il nous semble que l'antiquité n'ait eu de l'homme que la tête et point le cœur.

« En résumé définitif, le monde ancien ignorait presque entièrement les trois grandes passions du monde moderne : la foi, la liberté et l'amour. » (LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. Ier.)

(519) HÉRODOTE, liv. II et III. — STRABON, liv XVI.

(520) PLUTARQUE, *Vie de Lycurgue*.

(521) PLINE, liv. XIV, c. 13.

(522) « Si la nature eût été assez bienfaisante pour nous donner l'existence sans les femmes, nous serions débarrassés d'une compagnie très-importune. » Ainsi parla Métellus Numidicus le censeur devant le peuple romain; et il ajouta « qu'on ne devait considérer le mariage que comme le sacrifice d'un plaisir particulier à un devoir public. » AULUGELLE, I. 16. — *Voy.* aussi XÉNOPHON, au traité de Hiéron, et PLUTARQUE, *Œuvres morales*, p. 600 (LAVALLÉE).

(523) *Voy.* PLUTARQUE, *Vies de Solon et d'Agésilas*; PLATON, t. II, p. 229; *Morale* d'Aristote, liv. II; ARISTOPHANE, LUCIEN, ATHÉNÉE, etc. (LAVALLÉE.)

(524) « La guerre est un moyen d'acquérir; la chasse en fait partie. On use de ce moyen non-seulement contre les bêtes, mais contre les hommes, qui, étant nés pour obéir, refusent de le faire. Cette sorte de guerre est dans le droit naturel. » (*Politique* d'Aristote, liv. I, ch. 8.) (LAVALLÉE.)

(525) « Non tam vilis quam nullus, » dit la loi romaine.

CHAPITRE XXIII. — *La guerre avant Jésus-Christ.*

« La triple erreur du monde ancien avait pour conséquence l'état de haine perpétuelle entre les races, parmi les sociétés, dans les familles : donc la guerre était l'état normal de l'antiquité. Religion, organisation politique, intérêt privé, tout y portait : *acquérir* et *conquérir*, voilà le but de l'activité individuelle et sociale (524); c'était la grande science, le grand instrument d'industrie.... Aussi la guerre était-elle pleine de férocité et de désespoir : aussi *malheur aux vaincus !* Cette terrible sentence, qui résume tout le droit des gens dans l'antiquité, fut prononcée par les Gaulois dans l'incendie de Rome ; et elle fut longuement répétée par les Romains contre tous les peuples et contre les Gaulois eux-mêmes. C'est que ceux-ci n'avaient que la folie de la guerre et que ceux-là en avaient le génie ; c'est que les Gaulois semblaient ne combattre que par volupté sauvage, pour du sang, pour des esclaves, pour de l'or, et que les Romains avaient un but unique, l'empire du monde. » (LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. Ier.)

CHAPITRE XXIV. — *Tableau de la servitude universelle au moment de l'avénement du Christ.*

« Les religions anciennes étaient toutes de forme, non de sentiment, parlant à l'esprit, non au cœur, uniquement des instruments politiques qui n'avaient point pour but l'amélioration morale des individus ; c'étaient des coutumes locales, non des vérités générales, des affaires d'Etat, non de conscience. Donc, aucune communauté de croyance, aucune unité sympathique ne pouvait unir non-seulement les races entre elles, non-seulement les diverses sociétés qu'elles formaient, mais même les éléments de ces sociétés, les familles.

« Dans l'antiquité, il n'y avait pas, pour ainsi dire, de genre humain, mais deux espèces d'hommes : les possesseurs et les possédés, les maîtres et les esclaves, les nobles et les clients. Les premiers étaient sacrés, avaient le nom, le culte, la terre et la famille ; les seconds étaient « non pas seulement vils, mais nuls (525), » et ils n'avaient ni nom, ni dieux, ni biens, ni famille : les maîtres, c'étaient des hommes; les esclaves, c'étaient des choses. Cette grande division de l'espèce humaine en deux classes si différentes, née de la guerre et du droit du

plus fort, était pourtant un premier progrès de l'humanité : au lieu de tuer ou de manger son ennemi, on avait préféré le conserver pour se servir de lui comme d'une chose ; aussi avait-on sur cette propriété, comme sur les autres, le droit le plus complet d'user et d'abuser ; de sorte que l'esclave était, au gré du maître, exploité comme machine, vendu comme bétail, détruit comme ennemi ; et même, chez certains peuples, il était sacrifié sur le tombeau de son maître pour aller le servir dans l'autre monde L'esclavage fut pour la société ancienne le but principal et le moyen le plus puissant d'activité ; ce fut l'instrument de ses richesses, le secret de ses monuments, la pierre angulaire de sa civilisation. Agriculture, industrie, commerce, beaux-arts, tout était entre les mains des esclaves ; « les hommes libres, ayant « besoin, disait-on, d'être oisifs pour prati- « quer la vertu et exercer les fonctions du « gouvernement (526). » Aussi l'on en vint à croire que l'esclavage était essentiel à l'humanité : il n'y a point de société sans esclaves, dirent les philosophes ; et l'esprit le plus vaste de l'antiquité, Aristote, prétendit « que, parmi les hommes, les uns sont des « êtres libres par nature, les autres des créa- « tures pour lesquelles il est utile et juste « de vivre dans la servitude ; que les es- « claves ne diffèrent des bêtes qu'en ce qu'ils « sentent la raison dans les hommes libres, « sans en voir l'usage pour eux-mêmes ; que « ces instruments animés ne sont capables « que de la vertu nécessaire pour vaquer à « leurs travaux ; enfin, que les dieux leur « ont départi la force convenable pour les « occupations serviles, comme aux hommes « libres l'intelligence pour le commande- « ment (527). » Les anciens attribuaient vulgairement l'invention de l'esclavage aux Spartiates, petit peuple de la Grèce, dont les institutions étaient regardées comme modèles, bien qu'elles outrageassent tous les sentiments de la nature ; et ces hommes farouches justifiaient cette renommée en se montrant les plus terribles des maîtres. Ils avaient déclaré perpétuel l'état de guerre contre leurs esclaves, et tous les ans ils envoyaient leurs enfants les chasser et les tuer par partie de plaisir et comme exercice militaire. Chez les Romains, il y avait deux sortes de maîtres, les patriciens et les plébéiens : ceux-là, espèces de génies terrestres et de demi-dieux, ayant seuls les fonctions civiles et religieuses ; ceux-ci, originairement esclaves, qui parvinrent à être les égaux de leurs maîtres par un travail et une lutte uniques dans l'histoire ancienne. Au-dessous des uns et des autres, venait une immense multitude d'esclaves qu'ils avaient acquis par leurs guerres perpétuelles, et dont ils faisaient une effroyable consommation pour leurs plaisirs privés et dans leurs fêtes publiques, en les faisant tuer les uns les autres. Cependant, comme la chasse aux hommes était leur grande et unique industrie, les esclaves devinrent si nombreux dans leur empire, qu'il fut défendu de les vêtir d'un costume particulier, de peur qu'ils ne vinssent à se compter (528) ; que plusieurs fois ils se révoltèrent et leur firent courir les plus grands dangers ; enfin, que l'esclavage fut définitivement la cause de leur ruine. Chez les Gaulois, il n'existait que deux classes d'hommes qui fussent quelque chose, les prêtres et les guerriers : les prêtres, interprètes de la loi et possesseurs de la science ; les guerriers, exécuteurs de la loi et possesseurs de la famille et de la terre. Le reste de la population était dans la servitude, les uns comme clients, c'est-à-dire comme attachés aux guerriers qui les faisaient travailler, les menaient à la guerre et avaient sur eux le droit des maîtres sur leurs esclaves ; les autres comme serfs, c'est-à-dire comme instruments aveugles incorporés à la terre et suivant sa destinée (529).

« En résumé, ce que les anciens appelaient *liberté* n'était que la possession exclusive de tous les droits pour quelques hommes ; ce qu'ils appelaient *patrie* (530) n'était que la possession exclusive pour les mêmes hommes de tous les biens. Eux seuls formaient le peuple et l'Etat, tout le reste était *étranger* et *ennemi* (531). Aussi l'amour de la liberté et de la patrie était-il le sentiment le plus puissant de l'antiquité ; conserver et accroître la *race* (*gens*) était le but principal auquel tendaient toutes les lois religieuses et politiques, toutes les forces individuelles et sociales. Les pensées et les actions des hommes libres, des patriciens, des nobles, étaient employées toutes à défendre leur *chose politique* contre les esclaves, les plébéiens, les clients ; en cela était le devoir, le dévouement, la vertu. » (Lavallée, *Histoire des Français*, t. Ier.)

Chapitre XXV. — *Insouciance du monde païen mourant.*

« La société antique arrive à son dernier moment sans le savoir ; elle va mourir et elle ne le pressent pas. Nulle part vous ne trouverez chez elle le deuil, la plainte, qui précèdent la chute. Réunissez tous les poëtes qui assistent à ce moment suprême d'une civilisation, ce n'est qu'image de paix, satisfaction du présent dans Théocrite, Bion, Moschus, Lucien, Longus ; le monde grec meurt en souriant. Jamais la pensée leur vint-elle de s'inquiéter de la ruine des croyances ! l'histoire ne leur ayant pas encore montré à nu la chute d'une société, l'idée ne leur vint pas qu'une civilisation puisse disparaître de la terre. Aussi ils assistent de corps,

(526) Aristote, *Morale*, liv. VII, ch. 8.
(527) Aristote, *Politique*, liv. IV et V ; *Morale*, liv. I.
(528) Sénèque, *De la Clémence*, liv. I, ch. 24.
(529) César, liv. II, ch. 13.

(530) *Patria res patrum.* (Lavallée.)
(531) Les deux mots étaient synonymes : *hostis vel peregrinum*, dit la loi des douze tables. (*Voy.* Cicéron, *De Officiis*, lib. I, XII ; et Varron, *De lingua latina*, lib. IV.) (Lavallée.)

non d'esprit, à l'agonie d'un monde; au lieu d'en recueillir les plaintes, d'en marquer les pulsations, quand chaque moment vaut un siècle, ils vont chercher dans l'imitation homérique une vie fictive. Déjà la société antique a disparu, ils chantent encore l'âge de Saturne. » (Edgar QUINET, *Le christianisme et la révolution française.*)

CHAPITRE XXVI. — *Dernières résistances du paganisme.*

« Veut-on savoir quelle fut, à la nouvelle du christianisme, la dernière tentative des religions païennes? Si ces cultes eussent pu conserver l'administration du monde, je suis persuadé que c'eût été par le moyen qu'ils essayèrent. Au bruit de la doctrine qui ravivait les morts, le paganisme lui-même se ranima comme un affreux Lazare. Il jeta encore dans son agonie une lueur extraordinaire ; voyant de quel côté penchait le monde, il consuma sa dernière heure à se transfigurer. Chose incroyable! ce corps délabré essaya de lutter de jeunesse, de spiritualité, d'idéalité, de pureté, avec la parole nouvelle. Cet effort fut soutenu dans Alexandrie par les plus nobles intelligences, les Porphyre, les Proclus, les Plotin, les Julien; car la philosophie sentait qu'elle avait frappé trop fort la foi antique : pour sauver la religion, elle lui prêtait ses doctrines ; de là ces dieux des corps qui soudain se convertissent en dieux de l'esprit, emblèmes de la métaphysique la plus subtile. Le paganisme ainsi réparé, exalté, rentre dans l'école de Platon en même temps que les saints Pères (532). Par cette conversion, il trompe un moment le monde, d'autant plus qu'à cette heure suprême, il ne se confiait pas aux dieux exténués de la Grèce et de Rome. Mais il appelait du fond de l'Orient des divinités moins connues, qui tenaient de l'éloignement un reste de prestige. C'est pour cela que le Mithra des Persans, le dieu de la lumière, purificateur, rédempteur, médiateur (car il portait tous les titres de la foi nouvelle), fut partout opposé dans l'Occident au dieu de l'Evangile. Vêtu de la robe des Mèdes, armé du poignard sacré, ce Mithra fut véritablement le dernier lutteur qui combattit pour le monde profane. Les empereurs, au nom de la vieille société, propagèrent son culte avec une ardeur désespérée ; sous un masque mystique, il se répandit dans les Gaules et dans l'Allemagne, partout affectant les formules du christianisme ; mais il était trop tard; il rencontra partout l'image des douze messagers de la Judée qui l'avaient devancé. En ce moment, ce dieu, nourri de la lumière du soleil persan, disparut devant la lumière invisible du Christ : ce fut le dernier jour du paganisme. Ces religions en mourant s'étaient contredites elles mêmes. Elles avaient voulu transformer leurs idées corporelles en une idéalité mystique : dans cette révolution, elles s'évanouirent. » (Edgar QUINET, *Du génie des religions*, De la tradition.)

CHAPITRE XXVII. — *Vrai tableau de la décadence romaine.*

« Le peuple vivait matériellement du présent et ne croyait à aucun avenir; il aimait les maîtres qu'il s'était donnés, d'autant qu'ils étaient plus despotes et cruels ; privé des élections, méprisant toute industrie, même les armes, vivant en guenilles sur la place publique (533), il demandait à ses tyrans favoris du pain, des spectacles et des supplices; et les Néron et les Caligula, fidèles à leur mandat populaire, « aimaient avec « fureur ce que le peuple aimait, contri- « buaient de tout leur pouvoir et même de « leur personne à ses plaisirs (534), » enfin servaient à cette oisive et impure majesté les dépouilles du monde vaincu, le sang des gladiateurs et les têtes des patriciens. La société romaine n'était plus qu'un cadavre qui s'en allait en poussière. L'esclavage, avec son cortége de cruautés et de corruptions, avait détruit en elle la force politique, vicié la vie intérieure, desséché les derniers éléments de conservation. On ne se mariait plus; au lieu d'enfants, on avait des affranchis; les races s'étiolaient; il n'y avait plus de famille. Rome étalait toutes ses lèpres à découvert : les combats du cirque, l'exposition des enfants, la prostitution légale des femmes, l'apothéose d'Antinoüs, l'arbitraire dans les supplices, la mort prodiguée comme jouissance et comme spectacle dans les théâtres et dans les festins, enfin cette épouvantable débauche où l'imagination délirante s'ingéniait à des prodiges de vice, et dans laquelle il n'y avait ni sexe, ni parenté, ni humanité. C'ÉTAIT UNE ORGIE UNIVERSELLE où l'on se hâtait de dépenser plaisirs et souffrances, richesses et misères; et quand on en lit les détails dans Tacite, Suétone, Juvénal, on se prend à appeler de tous ses désirs la marche des terribles destructeurs de ce peuple maudit; et l'on bénit avec transport le sang versé par les héros du Christ pour laver cet infâme égout de la société romaine. » (Théophile LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. 1er.)

CHAPITRE XXVIII. — *Atroces superstitions à l'avénement de Jésus-Christ.*

« Le polythéisme, compté par les Romains au nombre des « instruments de gouverne- « ment, » avait suivi la destinée de leurs institutions politiques. Le pouvoir public conjurait en vain l'incrédulité par ses pompes religieuses; les prêtres avaient beau entasser les dieux dans le Capitole et repeu-

(532) Cette hypothèse n'a aucune base, comme l'a prouvé le P. BALTUS dans sa *Défense des SS. Pères accusés de platonisme.*

(533) Le recensement fait par César donna 450,000 citoyens, dont 320,000 presque tous d'origine servile, étaient dans la plus complète misère; ils n'en exerçaient pas moins tous les droits politiques dans cet empire de 120 millions d'habitants. (LAVALLÉE.)

(534) *Grandeur et décadence des Romains*, ch. 15.

pler le ciel muet et désert avec les monstres qui gouvernaient Rome ; la religion ancienne était abandonnée, et les dieux (534*) moqués sur la scène, à la tribune, dans les livres (535). Aux élégances du culte hellénique avaient succédé les difformités du culte égyptien, qui, à force de jongleries sauvages et impudiques, de rites sanglants et grotesques, cherchait à ranimer la crédulité. Toutes les impostures et les superstitions se déchaînaient sur ce peuple « que « ses dieux avaient abandonné » : on consultait les sorciers, on déterrait les morts, on égorgeait les enfants pour lire l'avenir dans leurs entrailles. L'univers semblait frappé de délire : « Les hommes de tout âge « et de tout état, dit Plutarque, saisis d'un « désespoir frénétique, déchiraient leurs ha« bits, et se roulaient dans la fange en criant « qu'ils étaient maudits des dieux (536). » (LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. I.)

CHAPITRE XXIX. — *Tableau du monde au moment de la prédication apostolique.*

« L'ancien polythéisme est tombé, un autre le remplace, occulte, sombre, bizarre, auquel chacun se livre et dont chacun rougit. Aux cérémonies régulières des pontifes succèdent les courses tumultueuses des prêtres isiaques, derniers auxiliaires et alliés suspects d'un culte expirant, tour à tour repoussés et rappelés par ses ministres désespérant de leur cause ; missionnaires turbulents et méprisés, danseurs indécents, prophètes fanatiques, mendiants importuns, les cheveux épars, le corps déchiré, la poitrine sanglante, privés de leur sexe qu'ils ont abjuré, de leur raison qu'ils ont étourdie, ils promènent les simulacres ou les reliques des divinités dans les bourgs et les villages ; ils remplissent l'air de leurs hurlements, ils étonnent la foule par des contorsions grotesques, ils l'effrayent par des convulsions hideuses, et cette foule, que ne touchaient plus les pompes antiques, sent sa dévotion ranimée par cette irruption de jongleurs sauvages, chez des peuples qu'on croit éclairés. Les pratiques ordinaires, qui ne suffisent plus à la superstition devenue barbare, sont remplacées par le hideux taurobole où le suppliant se fait inonder du sang de la victime : de toutes parts pénètrent dans les temples, malgré les efforts des magistrats, les rites révoltants des peuplades les plus dédaignées. Les sacrifices humains se réintroduisent dans la religion et déshonorent sa chute, comme ils avaient souillé sa naissance. Les dieux échangent leurs formes élégantes contre d'effroyables difformités. Ces dieux empruntés de partout, réunis, entassés, confondus, sont d'autant mieux accueillis que leurs dehors sont plus étranges. C'est leur foule que l'on invoque, c'est de leur foule que l'imagination veut se repaître. Elle a soif de repeupler n'importe de quels êtres le ciel qu'elle s'épouvante de trouver muet et désert. Les sectes se multiplient, les inspirés parcourent la terre, l'autorité politique ne sait plus comment conjurer à la fois l'incrédulité qui menace ce qui existe et les doctrines délirantes qui veulent remplacer ce qui existait. Elle contracte avec les pontifes du culte ébranlé d'impuissantes alliances. Elle s'épuise en exhortations inutiles encore plus que pathétiques. Elle s'arme pour le passé, mais elle ne réussit qu'à en maintenir la trompeuse apparence, tandis que la raison dispute l'avenir aux erreurs inattendues qui le réclament comme leur conquête.

« Ces erreurs ne sont point le partage exclusif de la classe ignorante. Le délire envahit tous les rangs de la société. Les Romains les plus efféminés, les femmes les plus délicates gravissent, prosternés, les degrés du Capitole et se félicitent d'arriver au faîte les genoux ensanglantés. Dans le palais des empereurs et dans les appartements des dames romaines, on voit tous les monstres de l'Égypte, des simulacres à tête de chien, de loup, d'épervier, et ces scandaleux symboles, montrés autrefois dans les mystères comme emblèmes de la force créatrice, mais devenus les objets à la fois de la dérision et de l'adoration publiques, et ces statues panthées, indiquent l'énigmatique assemblage et le mélange de tous les dieux.

« Tout cela néanmoins ne satisfait pas l'espèce humaine. Elle retrouve la terreur, mais elle cherche envain la croyance, et c'est de croyance qu'elle aurait besoin. Le même Plutarque nous peint les hommes de tous les états, riches, pauvres, vieux, jeunes, tantôt saisis, sans cause visible, d'un désespoir frénétique, déchirant leurs vêtements, se roulant dans la fange, criant qu'ils sont maudits des dieux ; tantôt reprenant, en parlant de ces dieux par l'habitude et par vanité, le ton du persiflage et de l'ironie, puis consultant dans quelque réduit obscur des sorciers, des vendeurs d'amulettes et de talismans, parcourant la nuit les cimetières pour y déterrer les restes des morts, égorgeant des enfants ou les faisant périr de faim sur des tombes pour lire le destin dans leurs entrailles ; enfin, malgré leur nature énervée, bravant la douleur ainsi que le crime, et soumettant à des macérations incroyables leurs corps fatigués de voluptés, comme pour faire violence à la puissance inconnue qu'ils semblent chercher à tâtons et pour arracher aux enfers ce qu'ils n'espèrent plus obtenir des cieux.

« D'où vient ce désordre moral A UNE ÉPOQUE OU LA PHILOSOPHIE A ÉTENDU PARTOUT SES ENSEIGNEMENTS et où les lumières semblent avoir dissipé les ténèbres de l'ignorance ? L'HOMME S'APPLAUDIT D'AVOIR REPOUSSÉ TOUS LES PRÉJUGÉS, TOUTES LES ERREURS

(534*) des Grecs. On changeait de superstitions, voilà tout.

(535) *Voy.* les *Dialogues* de LUCIEN et CICÉRON, *De Natura deorum*.

(536) PLUTARQUE, *de Superstit.*, lib. III. — JUVÉNAL, sat. VI.

ET TOUTES LES CRAINTES ; TOUTES LES ERREURS SEMBLENT DÉCHAINÉES ! ON A PROCLAMÉ L'EMPIRE DE LA RAISON, ET TOUT L'UNIVERS EST FRAPPÉ DE DÉLIRE, TOUS LES SYSTÈMES SE FONDENT SUR LE CALCUL, S'ADRESSENT A L'INTÉRÊT, PERMETTENT LE PLAISIR, RECOMMANDENT LE REPOS ET JAMAIS LES ÉGAREMENTS NE FURENT PLUS HONTEUX, LES AGITATIONS PLUS DÉSORDONNÉES, LES DOULEURS PLUS POIGNANTES. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, liv. I, ch. 2.)

CHAPITRE XXX. — *Nécessité de la révélation chrétienne.*

« IL ÉTAIT TEMPS QUE LE CHRISTIANISME ARRIVAT; TOUTES LES VOIES AVAIENT ÉTÉ ESSAYÉES DANS LA PHILOSOPHIE, LA POÉSIE, LA SCIENCE. LES INTELLIGENCES ÉTAIENT A BOUT, LES ÉPREUVES FINIES, LES MYSTÈRES COMBLÉS. APRÈS TANT D'EFFORTS, ON AVAIT EMBRASSÉ UNE ABSTRACTION ; ON TOUCHAIT AU DÉSESPOIR ; IL FALLAIT OU MOURIR OU SE RENOUVELER DANS LE SEIN DE L'ÉTERNEL. LE GENRE HUMAIN, HALETANT, ÉPUISÉ, DÉGOUTÉ DE LUI-MÊME, FIT COMME LE DISCIPLE BIEN-AIMÉ ; IL PENCHA LA TÊTE, ET SE REPOSA DANS L'AMPLE SEIN DU CHRIST. » (Edgar QUINET, *Du génie des religions*, De la Tradition.)

LIVRE CINQUIÈME. -- LA REDEMPTION.

CHAPITRE I^er^. — *L'authenticité des Evangiles au point de vue rationaliste.*

LE RATIONALISTE. — La seule preuve valable pour constater l'authenticité d'un écrit, est de montrer qu'il a été connu et nommément cité par les contemporains comme étant de l'auteur dont il porte le nom : or, aucun auteur, contemporain des apôtres, n'a cité nos Evangiles sous le nom des auteurs auxquels ils sont attribués; donc toutes les preuves que l'on allègue sont nulles et insuffisantes.

—

Il y a un grand nombre d'évangiles apocryphes, supposés dès le premier siècle, qui ont eu autorité pendant un certain temps : donc le prétendu zèle des fidèles à conserver les vrais Evangiles ne prouvent point leur authenticité. Ces évangiles apocryphes ont été cités par les Pères apostoliques ; les plus savants critiques en conviennent ; il y a plusieurs passages de ces Pères qui ne sont point dans nos Evangiles, et qui se trouvaient dans les évangiles apocryphes : donc il est incertain si les textes que nous alléguons sont tirés des uns plutôt que des autres. Le fait est d'autant plus douteux que les Pères apostoliques n'ont point nommé nos Evangiles, et que la plupart de leurs passages ne s'y trouvent point mot pour mot. On ne sait même si ces passages sont tirés de quelques livres, ou s'ils ont été retenus par tradition. (*Examen critique*, c. 1 ; *Histoire critique de Jésus-Christ*, préface, p. xvj ; *Réflexions importantes sur l'Evangile*, p. 129.)

—

Dans la deuxième lettre de saint Clément de Rome, n° 12, on lit : Quelqu'un interrogea le Seigneur pour lui demander quand son règne viendrait ; il répondit : Lorsque deux ne seront qu'un ; lorsque ce qui est dehors ressemblera à ce qui est dedans ; lorsqu'il n'y aura plus ni mâle ni femelle. Saint Clément d'Alexandrie a remarqué qu'on trouvait ces paroles dans l'Evangile des Egyptiens : donc saint Clément de Rome les avait prises dans cet évangile. (*Questions sur l'Encyclop.*, art. *Apocryphe.*)

—

Le second passage allégué par les adversaires de l'Evangile est aussi de saint Clément. Dans sa première lettre, n° 23, on lit : Loin de nous l'Ecriture où il est dit : Malheureux sont ceux qui ont l'esprit double et chancelant, et qui disent : Nous avons ouï dire toutes ces choses à nos pères ; nous voici parvenus à la vieillesse, et rien de tout cela ne nous est arrivé. Sa seconde lettre porte, n° 11 : Il est dit dans les prophéties : Malheureux sont ceux qui ont l'esprit double et le cœur chancelant, qui disent : Nous avons ouï dire toutes ces choses à nos pères, et en attendant de jour en jour, nous n'en avons rien vu. Ce texte doit être tiré de quelque livre apocryphe. (*Examen critique*, c. 2, p. 8.)

—

On peut opposer les paroles de saint Barnabé, n° 4. Le Fils de Dieu dit : Résistons à toute iniquité, et prenons-la en aversion. Cette sentence, de l'aveu du P. Ménard, n'est point dans nos Evangiles. . . .

Enfin, dans l'épître de saint Ignace aux Smyrniens, on lit, n° 3 : Lorsqu'il (Jésus) vint à ceux qui étaient avec Pierre, il leur dit : Prenez, touchez-moi et voyez que je ne suis point un esprit sans corps. Eusèbe dit qu'il ne sait où saint Ignace avait pris ces paroles ; mais saint Jérôme nous apprend qu'elles se trouvaient dans l'Evangile selon les Hébreux ; il a jugé que saint Ignace les en avaient tirées.

—

Il est incertain si la plupart des axiomes de Jésus-Christ, répétés par les premiers Pères, sont tirés de quelques livres, ou si ce sont des sentences de Jésus-Christ, trans-

mises aux disciples par le canal de la tradition. (*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, ch. 1, p. 12.)

—

Voltaire, s'appuyant sur l'autorité de Fréret, affirme que les Evangiles n'ont été écrits que plus de quarante ans après l'année où nous plaçons la mort de Jésus; qu'il n'ont été faits que dans des langues étrangères, et dans des villes très-éloignées de Jérusalem, comme Alexandrie, Corinthe, Ephèse, Antioche, Ancyre, Thessalonique, toutes villes d'un grand commerce, remplies de thérapeutes, de disciples de Jean, de Judaïtes, de Galiléens, divisés en plusieurs sectes; que de là vient le grand nombre d'Evangiles tous différents les uns des autres, parce que chaque société particulière et cachée voulait avoir le sien, que les quatre qui nous sont restés ont été écrits les derniers. — (*Quest. sur l'Encyclop.*, art. *Athéisme*, sect. 4, p. 321.)

—

Jusqu'à présent il est demeuré pour constant qu'il y a eu des évangiles apocryphes ou supposés dès les premiers temps de l'Eglise; on en connaît au moins cinquante, qui tous ont eu des partisans. Cette multitude d'impostures démontre que parmi les premiers fidèles, les uns étaient des fourbes, les autres des hommes simples et crédules, fort aisés à tromper. Au milieu de ce chaos il a été impossible de discerner quels étaient les vrais ou les faux évangiles. (*Examen crit.*, c. 1, p. 15 et 18; *Examen import.*, c. 13; *Hist. crit. de Jésus-Christ*, préface, p. xv.)

—

Les quatre Evangiles n'ont commencé à être connus que sous Trajan, et même sous Adrien; jusqu'alors ces écrits avaient été cachés dans les archives des églises, et étaient entre les mains des prêtres qui pouvaient en disposer à leur gré. Les pasteurs qui succédèrent aux apôtres eurent le plus grand soin de soustraire ces livres aux regards de tous ceux qui n'étaient pas initiés aux mystères de la religion. Parmi les docteurs des premiers chrétiens, il s'est trouvé un grand nombre de pieux faussaires, qui, pour faire valoir leur cause, ont supposé et forgé des livres et des fables de toute espèce. Ainsi ceux qui peuvent déposer de l'autorité des Ecritures se sont tous rendus fameux par des fraudes pieuses, telles que les lettres de Jésus-Christ, les Sibylles, etc. Ils ajoutaient foi à des livres pleins de rêveries, tels que le pasteur d'Hermas, l'Evangile de l'enfance, etc. Leur témoignage est donc absolument nul. (Tindal, c. 11, p. 145; *Hist. critiq. de Jésus-Christ*, préf., p. v, xv; *Examen critiq., de la vie et des ouvrages de saint Paul*, c. 3, p. 27; *Examen critique des apol.*, c. 1, p. 19; *Dix-huitième lettre sur les miracles*, et *Catéch. de l'hon. Homme*, p. 110, etc., etc.)

—

Si les dépositaires des Livres saints ont cru que les hommes devaient juger par eux-mêmes de ce qui est vrai ou faux, agréable ou désagréable à Dieu, ils n'ont pas pu être tentés de commettre aucune fraude; mais s'ils ont pensé que certaines opinions étaient nécessaires au salut, ils ont dû se croire obligés en conscience de les fausser partout. Telle a été la manie de ceux qui ont supposé de faux livres, qui ont corrompu ceux d'autrui, qui ont dressé des symboles et des formulaires, qui ont mis leur propre parole à la place de la parole de Dieu. Les malédictions prononcées contre les faussaires ne peuvent épouvanter ces gens-là. (Tindal, c. 11, p. 141; Celse dans Orig., I, II, n° 27.)

—

C'est le concile de Nicée qui, en 325, a fait le triage des Evangiles; parmi une cinquantaine qui existaient pour lors, il en choisit seulement quatre et rejeta les autres. Ce fut, dit-on, un miracle qui décida de ce choix: à la prière des évêques, les livres inspirés allèrent d'eux-mêmes se placer sur un autel. Avant cette époque, il n'y avait donc encore aucun catalogue de ces livres qui fût généralement avoué. En laissant de côté le prétendu miracle, il est évident que le concile n'a eu aucune règle certaine pour se guider dans sa décision. Quand il en aurait eu, il s'agit d'un fait, et un concile ne peut être infaillible sur les faits; la foi des chrétiens, fondée sur une pareille décision, ne peut être inébranlable; c'est une autorité purement humaine. A proprement parler, c'est Constantin qui lui a donné toute sa force, et qui a obligé tout le monde à recevoir comme inspirés les quatre Evangiles. (*Hist. critique de Jésus-Christ*, p. xvij, xx, xxij.)

—

Il y a dans les Evangiles des choses qui n'ont pas pu être écrites par les disciples de Jésus-Christ, et avant la destruction de Jérusalem. Dans Saint Matthieu, xxiii, Jésus-Christ dit aux Juifs: « Tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombera sur vous, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. » Or, nous lisons dans Josèphe qu'il y eut, pendant le siége de Jérusalem, un Zacharie, fils de Barak, assassiné entre le temple et l'autel, par la faction des zélés; par là l'imposture est aisément découverte. Il est dit dans ce même Evangile: « S'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit à vos yeux comme un païen et un publicain. » Il n'y avait point d'*Eglise* du temps de Jésus et de Matthieu; ce terme, qui ne fut adopté par les chrétiens que dans la suite des temps, quand il y eut parmi eux une forme de gouvernement. Matthieu, qui avait été publicain lui-même, aurait-il voulu comparer aux païens les chevaliers romains chargés du recouvrement des impôts? Cette idée est destructive de toute administration. Un faussaire se trahit toujours par quelque endroit. (*Examen import.*, c. 13, pag. 79; *Dict. philos.*, art: *Christianisme*: *Munimen fidei*, II^e^ part., c. 22.)

—

On a beau nier que les premiers chrétiens aient falsifié les Évangiles, c'est un fait incontestable ; ils en ont ôté tout ce qui pouvait dévoiler l'imposture ; ils les ont arrangés à leur gré. Celse le leur reprochait déjà au IIe siècle. Origène est forcé de convenir que le texte était altéré dans une infinité d'endroits, par la hardiesse des copistes. Victor de Tmuis, auteur du VIe siècle, nous apprend que, sous le règne d'Anastase, les Évangiles furent corrigés et réformés comme ayant été composés par des ignorants. L'abbé Houtteville a employé deux pages pour ruiner la conséquence ; mais il n'en résulte pas moins que l'altération si bien marquée a été faite (*Nouv. lib. de penser*, p. 109, 110; *Analyse de la relig. chrét.*, p. 32; *Hist. crit. de Jésus-Christ*, préf., p. xiij. — *Amica collatio*, p. 211.)

Les exégètes allemands contemporains ont aussi fourni, contre l'authenticité des Évangiles, les arguments les plus forts (537.)

CHAPITRE II. — *Authenticité des Évangiles.*

L'APOLOGISTE. — « Convient-il de croire que Jésus ait réellement existé, ou bien faut-il conclure, du silence des écrivains juifs contemporains, que son souvenir n'est que le fruit pieux de l'imagination d'une école appliquée à revêtir ses doctrines d'un symbole vivant? (538) Telle est l'une des premières questions qui s'offre à l'esprit, et qui se résout tout entière, comme je l'avais annoncé, en faveur de l'existence réelle.

« Le silence des écrivains juifs, en effet, obtient des explications faciles (539). . .

. . . . . .

« D'ailleurs, outre les présomptions fournies par l'état de la Judée, où tout se prêtait à des convictions et à des enseignements analogues à ceux que Jésus-Christ proclama, les traditions des quatre évangélistes reconnus s'accordent avec toutes les œuvres des apôtres et avec la multitude secondaire des récits apocryphes pour affirmer en commun son existence. Or, à quelque idée qu'on s'arrête en définitive, touchant ces traditions, il est impossible, après un examen attentif, de ne pas les adopter dans leur ensemble pour des monuments véritables ; il est impossible surtout de ne pas s'avouer que, dans la supposition de la non-existence de Jésus, la puissance d'esprit, nécessaire aux auteurs pour concevoir et pour faire agréer si vite tous les détails d'une si étrange fiction, serait, sans contredit, de beaucoup supérieure à la puissance que ces monuments mêmes, comparés avec leur époque, obligent d'accorder à leur principal personnage (540).

« Ensuite, est-ce à d'autres hommes que des Juifs que l'invention des tableaux évangéliques pourrait être attribuée convenablement ? à quelque génie de l'Orient ou à des platoniciens d'Alexandrie ? Mais comment croire que des savants étrangers se fussent réunis et succédé dans l'ombre pour composer une œuvre où la science, prise selon son acception commune, est loin de jouer un rôle essentiel ; une œuvre destinée à donner une haute importance à une petite nation qui était alors en proie au sort le plus malheureux ; une œuvre enfin dans laquelle le lieu de la scène, le héros, les figures accessoires, tout le matériel, appartiennent à cette nation même, et où chaque ligne exige, pour être comprise, la connaissance rigoureuse de son histoire, de ses lois et de ses mœurs anciennes, des localités, des préjugés, du langage, des opinions populaires, des sectes, du gouvernement et des diverses classes de Juifs existant aux époques où les événements sont rapportés ?

« Il y a plus : S'étonnerait-on que Jésus n'ait rien laissé de sa main, ni sur sa vie ni sur sa doctrine ; qu'il n'ait confié à personne en particulier le soin d'y suppléer ? Mais lors même que la nature des croyances qui l'animaient et les limites de temps dans lesquelles il était convaincu de voir leur réalisation, n'expliqueraient pas suffisamment ces motifs, l'usage hébraïque de communiquer les enseignements par la tradition orale bien plus que par l'écriture, et l'exemple des docteurs contemporains les plus célèbres du pays, empêcheraient encore de tirer de ce fait aucun argument décisif contre son existence.

« Dès que le nouvel institut, dans son accroissement, eut dépassé toutes les espérances que ses promoteurs eux-mêmes avaient pu former ; dès que l'impulsion, qui naît d'un premier succès, en quelque genre que ce soit, eut assuré à leur esprit plus de prévoyance et de suite, ...

. . . . . .

« une grave nécessité se fit sentir parmi eux, celle d'obtenir plus d'harmonie dans une association qui avait ses membres dispersés au loin. Il leur importait de prévenir l'effet des récits et des légendes qu'un zèle inconsidéré ou de dangereux interprètes se plaisaient déjà à répandre sur le compte de leur chef ; il leur importait d'enlever les conditions fondamentales de leur dogme, ses formes et sa moralité à toutes les vicissitudes qui sont le partage naturel des instructions confiées à la parole.

« C'est pourquoi, indépendamment des œuvres apostoliques secondaires et de leurs auteurs, deux apôtres et deux disciples des apôtres, aidés de leurs collègues et de leurs adhérents, s'appliquèrent à imiter, en faveur du nouveau peuple, les livres de l'ancienne loi et les traditions sacrées de leurs aïeux. . .

(537) On les trouvera dans ma *Défense du Christianisme historique.*

(538) C'est l'hypothèse de Dupuis et de Volney.

(539) Ce silence n'est pas réel, comme je l'ai prouvé ailleurs.

(540) Jean-Jacques, entre autres, a présenté cette observation avec son éloquence accoutumée : « Au fond c'est reculer la difficulté, dit-il, sans la détruire. Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent composé ce livre qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet... L'*Évangile a des caractères si parfaitement inimitables que l'inventeur en serait plus grand que le héros.* » (*Émile*, profess. de foi du vicaire.) (Note de M. SALVADOR.)

. . . . . .

« Ce sont les quatre Évangiles, ainsi appelés d'un mot tiré du prophète Isaïe et traduit en langage grec. Sa signification, *nouvelle joyeuse*, répond à leur objet essentiel ; ils publiaient que la grande nouvelle de délivrance, de joie et de paix futures, sur laquelle les prophètes avaient fait reposer l'espérance d'Israël et de toutes les nations, allait obtenir son accomplissement. . . .

. . . . . .

« Comment, en effet, sans ce caractère presque accidentel, qui est inhérent au premier projet de la composition des Évangiles, pourrait-on concevoir l'existence de quatre versions originales au lieu d'une seule bien précise, bien complète, bien avouée dans les moindres détails par le maître ou du moins par ses douze disciples intimes ? Pourquoi des récits différents sur des actes qui ne pouvaient s'effectuer que d'une manière ?

. . . . . .

. . . . . .

« Dans le sens habituel de l'histoire la plupart des difficultés disparaissent. Le fait le plus simple, transcrit à la même heure par plusieurs témoins, présente souvent des accessoires multipliés, des disparates profondes.

. . . . . .

. . . . . .

« Ainsi, Matthieu, Juif de la Palestine, est le premier en date et le plus précieux des évangélistes sous le rapport de l'histoire et de l'exactitude locale. Appliqué avec les hommes qui concoururent à son œuvre à prêcher les Juifs indigènes auxquels Jésus avait exclusivement porté la parole, il semble dominé par le besoin de répondre aux principales résistances qui sortaient du sein de ces Juifs eux-mêmes. Les deux évangélistes Luc le médecin et Marc qu'on a coutume de citer pour l'un des confidents de Pierre, appartiennent aux Juifs hellénistes.

. . . . . .

. . . . . .

« Enfin le représentant de la troisième et dernière phase de l'origine du christianisme, le théologien, le poëte de l'association nouvelle est un Juif de la tribu de Nephtali : Jean, devenu apôtre de l'Asie. . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Loin de trouver à redire aux différences, aux contradictions mêmes qui se rencontrent dans ce quadruple monument, ces différences en constituent donc la vraie richesse ; elles l'agrandissent en conservant l'empreinte involontaire et naïve des hommes et des circonstances, et en le rattachant, avec tous les autres écrits de l'école naissante, à des monuments d'une date plus reculée et à l'état général de l'époque et des lieux.

« Aussi dans la noble carrière que toutes ces données ouvrent aux recherches de l'esprit on doit éprouver sans cesse la crainte de manquer de la sagacité et du sentiment nécessaires pour rendre à des combinaisons graves et passées la réalité et la vie sans lesquelles il n'y aurait aucune espérance de leur faire rien produire de nouveau ; mais on se gardera du moins de prétendre que les renseignements ne suffisent point et qu'ils n'offrent plus les moyens de rétablir les faits principaux à leur place. Ce serait trop contraire à la dignité de la pensée humaine de n'avoir pas laissé de traces profondes là où elle a exercé au plus haut degré son pouvoir. Les premiers souvenirs des choses véritablement grandes ne s'effacent point, et quelque vieux que soit un arbre qui s'est élevé avec majesté sur la terre, ses racines existent encore, quoique cachées, et ne demandent que des bras patients ou robustes pour être mises à découvert. » (SALVADOR, *Jésus-Christ et sa doctrine*, l. II, t. I.)

CHAPITRE III. — *Authenticité des Évangiles démontrée par les preuves externes.*

« Notre discussion actuelle se bornera aux livres universellement admis, non pour ce qui tient à chaque livre en particulier,

. . . . . .

. . . . . mais pour ce qui concerne ces écrits en général. Nous recevons les livres de cette classe comme les ouvrages authentiques de Matthieu, Marc, Luc, Jean et Paul, pour les mêmes raisons que nous croyons authentiques les ouvrages attribués à Thucydide, à Xénophon, à Polybe, à Cicéron, à César, à Tite-Live, etc., parce qu'ils ont été reçus comme tels, sans contradictions, depuis les premiers temps, lorsqu'il était facile de prendre les meilleures informations, et parce qu'ils ne contiennent rien qui excite le moindre soupçon contraire ; et cet argument, quand on l'applique aux écrits sacrés, est beaucoup plus fort que lorsqu'on l'applique à la plupart des écrivains profanes, puisque les témoignages allégués à l'appui de l'authenticité du Nouveau Testament, tiennent de plus près au temps auquel ses auteurs vivaient, que les témoignages que l'on a apportés en faveur de plusieurs classiques grecs et romains dont on n'a jamais mis en doute l'autorité. Ceux-ci n'ont été lus, dans l'origine, que par une seule nation, et dans un seul coin du monde, tandis que le Nouveau Testament a été lu et reçu comme authentique dans les trois parties du globe, par ses adversaires et ses amis, dans les pays les plus éloignés et les plus différents pour le langage et les mœurs, tandis qu'il a été reconnu dans toutes les sociétés chrétiennes, comme un ouvrage des apôtres et des évangélistes, non-seulement par les chrétiens orthodoxes, mais aussi par ceux qui s'écartaient de la règle de foi établie, avec la différence que ceux-ci, en reconnaissant que les ouvrages étaient en général authentiques, prétendaient que quelques passages étaient corrompus, jusqu'à ce qu'il se soit élevé, dans l'est de l'Asie, une secte ignorant la littérature et la langue des Grecs, qui a cru devoir prononcer que le Nouveau Testament était supposé, parce que les préceptes de l'Évangile contredisaient les

préceptes de la philosophie. Mais, si ces écrits avaient été fabriqués dans la période qui s'est écoulée entre la mort des apôtres et les premiers témoignages en faveur de leur authenticité, comment aurait-il été possible de les introduire à la fois dans les diverses communions chrétiennes dont les rapports étaient gênés par la distance des lieux et la différence du langage ? D'ailleurs, ceux des disciples des apôtres qui vivaient encore, n'auraient pas manqué de découvrir et de confondre l'imposture.

« On croit qu'il suffit en général, pour établir l'authenticité des ouvrages d'un auteur classique, que quelque ancien ait simplement parlé de l'ouvrage comme Cicéron, Hirtius et Suétone l'ont fait des descriptions que César a tracées de ses campagnes, sans citer les passages du livre même ; mais on peut faire cette objection : « Il se peut que César ait écrit un traité de ce genre ; mais comment pouvons-nous être assurés que les commentaires que nous lui attribuons, comme à leur auteur, soient les mêmes que Cicéron, Hirtius et Suétone ont lus ? Est-il croyable que César soit l'auteur d'une histoire dans laquelle il y a de si fréquentes remarques au désavantage des Germains, remarques qui font naître des soupçons sur leur timidité, quand on dit, au commencement de l'ouvrage, que les Gaulois eux-mêmes reconnaissaient que les Germains leur étaient supérieurs en bravoure ! De pareils soupçons peuvent-ils venir d'un général qui devait en grande partie le succès de la bataille de Pharsale à ses auxiliaires Germains, circonstance encore dont il n'est pas fait mention dans « la guerre civile ? » Sont-ce ces commentaires si fort loués par Cicéron et Hirtius, et auxquels celui-ci appliquait l'observation, *præcepta, non prœbita facultas scriptoribus videtur* ? Se peut-il que ces commentaires aient existé du temps de Florus qui décrit aussi la bataille de Pharsale, et estime à 300,000 le nombre des combattants dans les deux armées, indépendamment des auxiliaires, tandis que le nombre cité dans les commentaires est si fort inférieur ? Florus pouvait-il connaître mieux que César l'état de l'armée, et aurait-il négligé de tirer ses informations des meilleures sources, si les commentaires avaient alors existé ?

« Tout critique versé dans la littérature classique ne répondrait pas sérieusement à ces objections contre l'authenticité de César, il se contenterait d'un sourire de mépris.

« Cependant, quelque faibles et triviaux que ces arguments puissent paraître, ils sont plus forts que ceux que l'on pourrait appliquer avec raison aux écrits du Nouveau Testament, qui non-seulement sont cités par les premiers Pères, comme étant écrits par ces évangélistes et ces apôtres auxquels nous les attribuons, mais cités et expliqués si fort au long, qu'il n'y a pas moyen de douter que les écrits auxquels ils font allusion ne soient les mêmes que ceux qui nous ont été transmis sous ce titre.

« En effet, les objections que l'on a faites jusqu'ici n'ont pas même une apparence de probabilité, et quand elles sont réduites aux termes les plus simples, elles reviennent à cette question : N'est-il pas possible que le Nouveau Testament ait été supposé ? Ainsi, l'on conclut du possible à l'existence : *a posse ad esse*, conclusion qui chasserait du monde plusieurs des productions les plus estimées de l'antiquité.

. . . . . .

« On a objecté aussi que les différents évangélistes se contredisent les uns les autres. Si les exemples que l'on donne à l'appui de cette assertion étaient mieux choisis qu'ils ne le sont, s'ils allaient même jusqu'à la démonstration, il ne s'ensuivrait pas que les Evangiles n'ont pas été écrits par ceux dont ils portent les noms, mais seulement que leurs auteurs ne sont pas infaillibles. Ceux qui étudient avec soin une partie quelconque de l'histoire ancienne ou moderne, y trouveront non-seulement des contradictions apparentes, mais des contradictions réelles. Cependant, personne ne supposera que les écrits d'historiens, tels que Tite-Live, Josèphe ou Tacite, soient supposés.

« Il y a dans le Nouveau Testament plusieurs passages qui diffèrent des récits de Josèphe, cet écrivain qui jette un si grand jour sur l'histoire évangélique, qu'il mérite d'être étudié avec beaucoup de soin (541). Or, en supposant qu'il fût impossible de résoudre ces difficultés par quelque conjecture critique, que l'on ne pût concilier le commencement du second chapitre de saint Luc avec la relation de Josèphe ou de Tacite, ni le récit que saint Luc fait sur Theudas, avec le premier de ces historiens, il y aurait encore à décider lequel de ces auteurs a raison, et en supposant qu'on décidât en faveur de Josèphe, et que saint Luc eût commis une erreur sur le temps, en donnant une fausse date à la rébellion de Theudas, cela ne combattrait point l'authenticité des *Actes des apôtres*, mais seulement l'inspiration de l'auteur. Le cas serait très-différent, si dans les *Actes des apôtres* on pouvait trouver des passages dans lesquels les événements racontés seraient postérieurs à la mort de l'auteur, comme, par exemple, le récit du faux messie Barchochebas, qui vivait du temps d'Adrien ; alors on serait fondé à conclure que le livre a été écrit plus tard ; mais on n'a rien cité de semblable qui milite contre les *Actes des apôtres*, ou contre quelque autre partie du Nouveau Testament. Enfin, pour récapituler les six chefs sus-mentionnés, 1° on ne peut prouver que quelqu'un ait douté de l'authenticité du Nouveau Testament, dans le temps où il parut ; 2° on ne peut rien alléguer d'où l'on puisse conclure qu'il soit supposé ;

(541) LARDNER, vol. VII, p. 30.

3° après la mort des Apôtres il ne s'est point écoulé une longue période pendant laquelle le Nouveau Testament ait été inconnu ; au contraire, il est cité par les contemporains des apôtres, et les rapports du second siècle, sont plus nombreux encore ; 4° on ne peut produire contre lui aucun argument tiré de la nature du style, puisqu'il est exactement ce qu'on pouvait attendre des apôtres, un Grec juif, et non un Grec attique; 5° on n'y raconte aucun fait qui soit arrivé après leur mort; 6° on n'y soutient aucune doctrine qui contredise les principes connus des auteurs, puisqu'il n'existe aucun ouvrage des apôtres outre le Nouveau Testament.

. . . . . .

« *Impossibilité d'une fraude d'après la nature même de la chose.* — On a dit, dans le premier chapitre de cet ouvrage, que saint Pierre avait cité les épîtres de saint Paul, et l'on a donné là raison pour laquelle ces citations sont si rares dans le Nouveau Testament ; parce qu'elles étaient alors trop récentes pour être généralement connues, et non parce que les apôtres ne connaissaient pas leurs ouvrages respectifs ; or, saint Jean, l'un de ces apôtres, vécut jusqu'après la mort de Domitien, et pendant sa vie aucun imposteur n'aurait été assez sot pour imaginer et répandre des ouvrages sous son nom et sous celui des autres apôtres, et en supposant même une tentative aussi absurde, ils n'auraient pas été reçus sans contradiction dans toutes les Eglises chrétiennes des trois parties du globe. Il est également impossible qu'on les ait inventés depuis sa mort jusqu'au milieu du second siècle, puisqu'il y eut pendant ce temps des disciples immédiats de Jean, et depuis le milieu du second siècle jusqu'aux siècles suivants, les récits sont trop nombreux pour admettre la supposition d'une fraude plus tardive.

« *Témoignages des Pères et des autres écrivains chrétiens des premiers siècles.* — Dans notre recherche sur l'origine de ces livres, il est naturel de diriger notre attention sur les personnes qui les ont lus et étudiés ; il faut donc se diriger ici par le témoignage des Pères des premiers siècles; ou si leurs ouvrages sont perdus, par les fragments recueillis et conservés par le soigneux Eusèbe. Les Pères apostoliques, comme on les appelle, Ignace et Polycarpe, qui parlent de livres particuliers du Nouveau Testament, méritent surtout d'être cités, puisqu'il est prouvé par leurs écrits que, dès le premier siècle, le Nouveau Testament existait et était reçu comme authentique.

. . . . . .

« Nous pouvons citer au commencement du second siècle le témoignage de Papias, qui connut les filles de Philippe, dont il est parlé dans les *Actes des apôtres*, et par conséquent plusieurs disciples immédiats des apôtres, et après Papias, Justin, martyr, qui a écrit dès l'an 133 du christianisme. Et dès lors le nombre de ceux qui ont cité et commenté le Nouveau Testament est si considérable qu'aucun sceptique ne peut recourir à la supposition, ou que tous les écrits de ces Pères soient supposés, ou que le Nouveau Testament ne fût pas regardé alors comme ancien et authentique. Au troisième siècle, le nom d'Origène mérite d'être particulièrement remarqué : c'était un écrivain érudit, un critique judicieux ; il connaissait beaucoup d'auteurs anciens que nous ne connaissons nullement. Mais si je voulais introduire la longue suite des Pères qui paraissent successivement comme témoins en faveur du Nouveau Testament ; si je voulais citer ce qu'ils disent en faveur de son authenticité, ce serait non-seulement trop long, mais ce serait inutile après les travaux de Lardner (542) et les Less (543).

. . . . . .

« *Témoignages des hérétiques des premiers siècles.* — La preuve que l'on tire des écrivains hérétiques des premiers siècles sert mieux encore à prouver l'authenticité du Nouveau Testament que celle des Pères orthodoxes ; non-seulement les premiers falsifiaient ou expliquaient mal certains passages, mais ils retranchaient ceux qu'ils ne pouvaient concilier avec leurs opinions particulières. Or, cette circonstance est une preuve positive qu'ils reconnaissaient le Nouveau Testament pour être, à l'exception de ces passages, l'ouvrage des apôtres. Ils pouvaient nier qu'un apôtre fût un docteur infaillible, et retrancher ses écrits du canon, mais jamais ils n'ont prétendu que l'apôtre n'en fût pas l'auteur. Cet aveu, dans la bouche d'un adversaire, est la meilleure preuve qu'on puisse donner, et comme elle a été donnée dans un temps et avec des circonstances, où, si on avait pu élever ces objections, on les aurait infailliblement produites, cet aveu prouve invinciblement que le Nouveau Testament est bien l'ouvrage des apôtres.

. . . . . .

« Si je voulais réunir ces témoignages, ce chapitre serait disproportionné avec le reste de l'ouvrage et nécessiterait des recherches qui ne seraient pas à leur place dans une introduction générale au Nouveau Testament.

. . . . . .

« *Témoignages des juifs et des païens en faveur de l'authenticité du Nouveau Testament.* — Les témoignages des juifs et des païens en faveur de l'authenticité du Nouveau Testament, sont aussi importants que ceux que nous venons de citer, et Lardner en a fait une ample collection dans un livre écrit dans ce but. On peut citer des auteurs païens, qui de fort bonne heure considérèrent le Nouveau Testament comme un ouvrage des apôtres et des évangélistes, et Chrysostome remarque avec raison, dans sa vie homélie, sur la Ire *épître aux Corinthiens* que Celse et Porphyre, deux ennemis

(542) *Crédibilité de l'histoire évangélique.*

(543) *Histoire de la religion.*

du christianisme, sont des témoins puissants en faveur de l'antiquité du Nouveau Testament, puisqu'ils n'auraient pu argumenter contre les préceptes de l'Evangile si ce livre n'avait déjà existé.

. . . . . .

« Je n'en appellerai pas au témoignage de Lucien. . . . . .

« Celse, son contemporain, qui écrivit contre les chrétiens, dans la seconde moitié du IIe siècle, nomme les livres du Nouveau Testament, et en cite des passages, de sorte qu'il est certain que c'étaient les mêmes livres que nous avons à présent. Mais au lieu de grossir cette introduction des extraits de Celse, je renvoie mes lecteurs aux ouvrages de Lardner.

. . . . . .

« Le témoignage de Porphyre est encore plus important que celui de Celse. Il vivait à la vérité cent années plus tard, mais cette différence est amplement compensée par son profond savoir, et la sévérité de son examen critique des écrits sacrés. Il naquit l'an 233, de parents tyriens, et fut appelé *Malcha ;* il est aussi désigné sous le nom de *Batanien* de *Basan*, le pays de sa naissance.

. . . . . .

« Mill, dans ses prolégomènes, a réuni brièvement les objections de ce philosophe contre des passages du Nouveau Testament, et Lardner l'a fait plus au long dans ses témoignages des Juifs et des païens, ch. 37, sect. 7, où il remarque que dans le peu de fragments qui nous restent, il est fait mention des Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Jean, des *Actes des apôtres* et de l'*Epître aux Galates*. Que ne pourrions-nous pas conclure si nous avions tous les avantages de Porphyre, puisque Jérôme parle de nombreux passages qui étaient les objets de sa critique. Or on voit d'après les objections mêmes que les livres auxquels Porphyre fait allusion, sont les mêmes que nous possédons et qu'il ne songea jamais à nier qu'ils fussent écrits par les apôtres et les évangélistes, que, comme auteurs de ces écrits, il déclare non lettrés et incapables de citer exactement même le Vieux Testament. Quant à saint Paul, il lui fait des accusations différentes.

. . . . . .

« Il en avait tous les moyens que donne le talent naturel, et il était bien placé pour découvrir si le Nouveau Testament était l'ouvrage des apôtres et des évangélistes, ou s'il fut imposé au monde après la mort de ses prétendus auteurs. Mais on ne trouve nulle part la trace de ce soupçon, et Porphyre n'a pas eu l'idée de croire ce livre supposé.

. . . . . .

« *Versions anciennes.* — Une autre forte preuve en faveur de l'antiquité du Nouveau Testament, se tire des versions anciennes, dont quelques-unes remontent jusqu'au Ier siècle, comme une version syriaque et plusieurs versions latines; celles-ci ont plus d'hébraïsmes et de syriacismes que l'original; ainsi elles ont été faites par des Juifs de naissance et sont des productions du Ier siècle. Comme j'examinerai ces versions fort au long, je me contente d'en faire mention ici. Mais un livre qui fut lu universellement et d'aussi bonne heure, en Orient dans la version syriaque, en Europe et en Afrique dans la version latine, peut avoir des titres à une haute antiquité. » (J.-D. Michaelis (544), *Introduction au Nouveau Testament*, trad. Chenevière, t. I.)

Chapitre IV. — *Preuves internes de l'authenticité des Évangiles.*

Le style du Nouveau Testament. — La première et la principale des preuves internes de l'authenticité du Nouveau Testament, c'est son langage ; il est écrit dans un style remarquable, non-seulement pour ceux qui sont familiers avec les auteurs classiques grecs, mais pour ceux même qui ne connaissent que les écrits des Pères. Il se distingue surtout par des hébraïsmes et des syriacismes nombreux, circonstance que l'on a trop souvent considérée comme une faute, qu'une pieuse ignorance a tâché d'effacer même dans ce siècle, ne voyant pas que ces déviations de la pureté grecque sont une forte présomption en faveur de ce livre. E les prouvent qu'il a été écrit par des Hébreux d'origine et qu'il est une production du Ier siècle, puisqu'après la mort des Juifs convertis au christianisme, on ne trouve pas d'exemples de Juifs qui aient prêché l'Evangile, et les Pères chrétiens, pour la plupart, ignoraient totalement l'hébreu. On peut trouver cette marque caractéristique dans tous les livres du Nouveau Testament, quoiqu'à des degrés différents, même dans les *Epîtres* de saint Paul et les *Actes des apôtres ;* bien que les premières montrent suffisamment que leur auteur possédait fort bien le grec, et que dans les derniers il y ait beaucoup d'exemples de pureté et même d'élégance. Ces idiomes n'ont point un air d'artifice et de dessein prémédité, puisqu'ils sont tels qu'on devait les attendre de personnes qui employaient une langue que l'on parlait dans la contrée qu'elles habitaient, mais non la dialecte de leur pays; et si le Nouveau Testament eût été une fraude imaginée dans le IIe ou le IIIe siècle, son auteur, afin de mieux déguiser son entreprise, doit avoir cherché à imiter le style que l'on devait attendre des Apôtres; supposition absolument incroyable; car la classe inférieure des chrétiens manquait trop de critique pour apercevoir ces diverses ombres, et elle avait trop peu de goût pour exécuter l'entreprise avec succès pendant que les savants Pères du IIe siècle et des deux suivants employèrent leurs talents à rechercher l'authenticité d'écrits déjà reçus; et si les Pères de ces

(544) On trouvera l'exposé des opinions socinniennes de Michaëlis dans ma *Défense du Christianisme historique.*

siècles eussent été disposés à tromper, ils n'en avaient pas trop les moyens, puisque, ne sachant ni l'hébreu ni le syriaque, ils n'avaient pu introduire des hébraïsmes et des syriacismes dans leurs écrits. Les Nazaréens, au contraire, qui entendaient l'hébreux, ne recevaient que l'évangile de saint Matthieu; ainsi, l'accusation d'avoir fabriqué les autres écrits sacrés ne doit pas porter sur eux. Ceux qui connaissent les écrivains orientaux peuvent seuls sentir quelle est la difficulté d'imiter le style oriental; et les nouvelles écrites récemment par des hommes de génie et de goût, sous le nom de *Contes orientaux*, sont aussi éloignées du style asiatique qu'elles le sont de l'européen. S'il était vrai que le Nouveau Testament fût une fraude, il faudrait supposer que les chrétiens du IIe et du IIIe siècle pouvaient faire une imitation qu'il n'était pas possible de distinguer d'un original. Au contraire, le langage des premiers Pères, qui n'est pas toujours du grec pur, n'a pas de ressemblance avec celui du Nouveau Testament, sans excepter les ouvrages du petit nombre de ceux qui savaient l'hébreu, Origène, Épiphane ou même Justin, martyr, né en Palestine.

Chapitre V.

AUTRE PREUVE INTERNE DE L'AUTHENTICITÉ DES ÉVANGILES.

1. Evangile et l'histoire contemporaine.

« *Rapport entre les récits du Nouveau Testament et l'histoire de ce temps.* — Celui qui entreprend de fabriquer plusieurs écrits, et de les attribuer à des gens qui vivaient dans une période antérieure, s'expose au danger éminent de ne pas être d'accord avec l'histoire, les mœurs du siècle auquel il rapporte ses récits, et le danger augmente si ces récits portent sur des parties qui ne sont point citées dans l'histoire générale, mais qui n'appartiennent qu'à une seule ville, une secte, une religion, une école. De tous les livres qui aient jamais été écrits, si le Nouveau Testament est une fraude, il n'en est aucun où elle puisse être mieux découverte; la scène de l'action n'est pas bornée à un seul pays, elle s'étend dans les plus grandes villes de l'empire romain; on y fait allusion aux usages et aux principes des Grecs, des Romains, et quant aux Juifs, ces allusions s'étendent jusqu'aux niaiseries et aux folies de leurs écoles. Un chrétien, Grec ou Romain, qui aurait vécu au IIe ou au IIIe siècle, quoique aussi versé dans les écrits des anciens qu'Eustathius ou Asconius, n'aurait pas bien connu la littérature juive, et un juif converti dans ce temps, même le plus savant rabbin, aurait peu connu la Grèce et Rome. Si donc le Nouveau Testament, après les recherches les plus sévères, se trouve en harmonie avec l'histoire, les usages et les opinions du Ier siècle, et si la coïncidence paraît d'autant plus parfaite qu'on l'examine de plus près, il faut en conclure qu'une fraude si étonnante est au-dessus de l'habileté de l'homme.

« Je n'entrerai pas dans le détail des nombreux exemples qu'on peut citer; Lardner a si admirablement rempli cette tâche (545), que je me bornerai à quelques remarques particulières.

. . . . . .

« Quand on voit que des passages obscurs, qui ont embarrassé les commentateurs les plus savants, peuvent s'expliquer par une connaissance plus détaillée de l'histoire particulière du temps, cela prouve suffisamment que le Nouveau Testament n'est pas une invention des siècles postérieurs. » (J. D. Michaelis, *Introduction au Nouveau Testament*, trad. Chenevière, t. I.)

Chapitre VI. — *Sublimité, originalité, véracité de l'Evangile.*

« Ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à quiconque même ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage; jamais la plus parfaite sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant. » (J.-J. Rousseau, *Emile*, tom. IV, pag. 105.)

« La majesté des Ecritures m'étonne, la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe: qu'ils sont petits près de celui-là! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs! quelle grâce touchante dans ses instructions! quelle élévation dans ses maximes! quelle profonde sagesse dans ses discours! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses! quel empire sur ses passions! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation? Quand Platon peint son juste imaginaire couvert de tout l'opprobre du crime et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ: la ressemblance est si frappante que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronique au Fils de Marie? Quelle distance de l'un à l'autre! Socrate, mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate avec tout son esprit fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale; d'autres avant lui l'a-

(545) 1re partie de la *Crédibilité de l'hist. évang.*

vaient mise en pratique : il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait, il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que la justice ; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer sa patrie ; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété ; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure, dont lui seul a donné les leçons et l'exemple ? Du sein du plus furieux fanatisme, la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples. La mort de Socrate philosophant tranquillement avec ses amis est la plus douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure ; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, LA VIE ET LA MORT DE JÉSUS SONT D'UN DIEU. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile soit inventée à plaisir ? Ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire ; il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet : Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette morale, et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » (*Emile.*)

« Nous reconnaissons l'autorité de Jésus-Christ, parce que notre intelligence acquiesce à ses préceptes et nous en découvre la sublimité. Elle nous dit qu'il convient aux hommes de suivre ces préceptes, mais qu'il était au-dessus d'eux de les trouver. Nous admettons la révélation comme émanée de l'esprit de Dieu sans en savoir la manière ; pourvu que nous sachions que Dieu a parlé, peu nous importe d'expliquer comment il s'y est pris pour se faire entendre. Ainsi, reconnaissant dans l'Evangile l'autorité divine, nous croyons Jésus-Christ revêtu de cette autorité, nous reconnaissons une vertu plus qu'humaine dans sa conduite, et une sagesse plus qu'humaine dans ses leçons. Voilà ce qui est bien décidé pour nous. Nous ne respectons pas précisément ce livre sacré comme livre, mais comme la parole et la vie de Jésus-Christ.

« Rien ne peut se comparer à l'Evangile ; mais sa sublime simplicité n'est pas également à la portée de tout le monde. Il faut conserver ce livre sacré comme la règle du maître. » (J.-J. ROUSSEAU, *Lettres de la Mont.*, liv. IV. pag. 282.)

« L'Evangile est sublime, et le plus fort lien de la société. » (J.-J. ROUSSEAU, *Contrat social*, De la religion civile.)

« Nous sommes d'accord sur tant de choses, que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois, nul homme au monde ne respecte plus que moi l'Evangile. C'est à mon gré le plus sublime de tous les livres ; quand tous les autres m'ennuient, je prends celui-là avec un nouveau plaisir, et quand toutes les consolations me manquent, jamais je n'ai recouru en vain aux siennes. » (J.-J. ROUSSEAU, *Correspond.*)

CHAPITRE VII. — *Authenticité des écrits de saint Jean et de saint Paul.*

« Les questions qui se sont élevées depuis longtemps et surtout depuis quelques années sur l'authenticité de l'*Apocalypse* et de plusieurs autres écrits apostoliques sont étrangères à nos recherches. Que ces ouvrages soient de saint Jean et de saint Paul ou d'autres écrivains du christianisme, ils datent dans tous les cas du 1^er^ siècle de notre ère, et dès lors ils constatent les faits que nous en tirons avec la même garantie, quels qu'en soient les auteurs. Nous dirons pourtant que les raisons que MM. Schleiermacher et Brestschneider ont fait valoir, le premier contre l'authenticité des *épîtres à Tite* et *à Timothée*, le second, contre celle de l'*évangile*, des *épîtres* et de l'*Apocalypse* de saint Jean, nous paraissent victorieusement combattues ainsi que ces écrivains semblaient le désirer eux-mêmes par les réponses de quelques-uns des critiques les plus distingués de nos jours. La considération que certains gnostiques ont rejeté les épîtres de saint Paul est balancée par celle que beaucoup d'entre eux s'appuient sur les ouvrages de saint Jean. » (MATTER (546), *Histoire du gnosticisme*, t. I, ch. 2.)

CHAPITRE VIII. — *Défaut d'originalité du livre du docteur Strauss.*

LE RATIONALISTE. — Personne n'ignore le nom et les travaux du docteur Strauss. Sa *Vie de Jésus* jouit d'une célébrité européenne. Or ce livre établit d'une manière invincible les propositions suivantes :

Que les Évangiles n'ont pas été rédigés par les auteurs dont ils portent les noms ;

Que ces livres, réputés sacrés, sont un tissu de mythes invraisemblables et contradictoires ;

Que c'est avec une grande peine qu'on en tire quelques renseignements historiques, dont on doit conclure que la vie de Jésus a été fort simple et fort prosaïque, dénuée de tous les ornements que lui a prêtés la crédulité des premiers chrétiens (547).

L'APOLOGISTE. — « On a souvent demandé d'où peut venir l'immense retentissement de l'ouvrage du docteur Strauss. Cette cause

(546) M. Matter est protestant et appartient à l'école socinienne.

(547) On trouvera un exposé complet de ce système dans ma *Défense du Christianisme historique*

n'est point dans le style de l'écrivain. Ce langage triste, nu, géométrique, qui, pendant quinze cents pages, ne se déride pas un moment, ce n'est point là la manière d'un amateur de scandales. Quant à ses doctrines, il n'est pas, je crois, une de ses propositions les plus audacieuses qui n'ait été avancée, soutenue, débattue avant lui. Comment donc expliquer le prodigieux éclat d'un ouvrage qui semble fait de la dépouille de tous? Mais lorsqu'on vit qu'il était comme la conséquence mathématique de presque tous les travaux accomplis au delà du Rhin depuis cinquante ans, et que chacun avait apporté une pierre à ce triste sépulcre, l'Allemagne savante tressaillit et recula devant son œuvre; c'est là ce qui se passe dans ce pays depuis trois ans.

« En effet, si l'on y suit pour un moment l'esprit qui a régné dans la philosophie, dans la critique et dans l'histoire, on s'étonne seulement que cette conséquence ait tardé si longtemps à paraître. On ne peut manquer de voir que le docteur Strauss a eu des précurseurs dans chacun des chefs d'école qui ont brillé depuis un demi-siècle et qu'il était impossible qu'un système tant de fois prophétisé n'achevât pas de se montrer.» (Edgar QUINET, *Allemagne et Italie*, t. II.)

CHAPITRE IX. — *Caractère et critique du livre de Strauss.*

« L'impression du vide immense que laisserait l'absence du Christ dans la mémoire du genre humain ne lui coûte pas un soupir. Sans colère, sans passion, sans haine, il continue tranquillement, géométriquement la solution de son problème. Est-ce à dire qu'il n'ait pas le sentiment de son œuvre et que sapant l'édifice par la base il ignore ce qu'il fait? Non, sans doute; mais c'est une chose propre à l'Allemagne que ce genre d'impossibilité. Les savants y ont tellement peur de toute apparence de déclamation qui pourrait déranger l'assiette de leurs systèmes, qu'ils tombent à cet égard dans un défaut tout opposé. Ce que la rhétorique est pour nous en France, les formules le sont pour les Allemands: une prétention qui, changée en habitude, finit par devenir naturelle. Ils prennent volontiers dans leurs livres la figure inexorable de la fatalité sur son siége d'airain. A la lecture de tel ouvrage vous prendriez l'auteur pour une âme de bronze que rien d'humain ne peut atteindre. . . . . .

. . . . . .

« Je reconnaîtrai que dès l'ouverture de cette histoire on voit clairement que LE SYSTÈME EST CONÇU PAR AVANCE, QU'IL NE NAÎT PAS NÉCESSAIREMENT DES FAITS, QU'AU CONTRAIRE L'AUTEUR, AVEC LA FERME VOLONTÉ DE TOUT Y RAMENER, NE S'EN DÉMETTRA DEVANT AUCUN OBSTACLE, QUE PAR LA IL EST ENTRAÎNÉ A UNE INTOLÉRANCE LOGIQUE QUI RESSEMBLE A UNE SORTE DE FANATISME ET RAPPELLE AVEC PLUS DE SANG-FROID ET DE MATURITÉ L'ESPRIT EXTERMINATEUR DE DUPUIS ET DE VOLNEY. J'ai même quelque sérieuse raison de croire que, revenu de la première fougue de la discussion, il ne serait pas éloigné d'admettre la justesse de cette critique. Un second reproche que je ferai à cet ouvrage, parce que la critique allemande n'y a pas assez insisté, c'est que l'intelligence et la connaissance, il est vrai prodigieuse des livres, y semblent étouffer le sentiment de toute réalité. Au milieu de cette négation absolue de toute vie, vous êtes vous-même tenté de vous interroger pour savoir si vos impressions les plus personnelles, si votre souffle et votre âme ne sont pas aussi par hasard une copie d'un texte égaré du livre de la fatalité et si votre propre existence ne va pas soudainement vous être contestée comme un plagiat d'une histoire inconnue. Dès que l'auteur rencontre un récit qui sort de la condition des choses les plus ordinaires, il déclare que cette narration ne renferme aucune vérité historique et qu'elle ne peut être qu'un mythe. Or n'est-ce pas appauvrir et ruiner la nature et la pensée que de les mettre ainsi tout ensemble sur ce lit de Procuste? N'accepter pour légitime que les impressions conformes au génie d'une société inerte, à la manière de la société présente, n'est-ce pas borner étrangement le cœur de l'homme? Sommes-nous donc si assurés d'être en tout la mesure du possible? O docteur! que de miracles se passent dans les âmes et que la connaissance des livres ne nous enseignera pas. Que l'enthousiasme et l'amour et les révolutions sont là-dessus nos grands maîtres! Qu'ils savent de choses que toutes les bibliothèques du monde ne nous enseigneront jamais! . . . . . .

. . . . . .

« D'autres fois l'auteur substitue à la simplicité des Ecritures une abstraction qui me semble répugner étrangement à leur génie. Ainsi la rencontre de Jésus et de la Samaritaine auprès d'un puits le renvoie naturellement à celles d'Eliézer et de Rébecca, de Jacob et de Rachel, de Moïse et de Séphora. Ces ressemblances, fortifiées, il est vrai, de plusieurs circonstances tirées du dialogue, le conduisent à sa conclusion ordinaire, que ce récit n'est rien autre chose qu'un mythe. Je le veux bien; mais ceci admis, la difficulté augmente; cette courte narration qui portait un tel cachet de simplicité, que va-t-elle devenir? Une formule de la philosophie de l'histoire. La Samaritaine au bord du puits est l'emblème d'un peuple impur qui a rompu l'alliance avec Jéhovah. Le dialogue tout entier n'est que la figure des relations des premiers chrétiens avec les Samaritains. Mais comme l'auteur nie que ces relations aient jamais existé en effet, il ne nous reste plus que le symbole d'un symbole, la figure d'un rêve, l'ombre d'une ombre. Ici le sol manque sous les pas. De bonne foi, ces abstractions rédigées en légendes ne sont-elles pas tout le contraire de l'esprit des Evangiles? L'auteur est ici dans les théories modernes, dans la synthèse de Hégel. Il est dans le XIXe siècle, il n'est plus dans le Ier.

« Ailleurs je regrette qu'après s'être enseveli dans la littérature des rabbins et du *Talmud*, il n'ait pas eu recours plus souvent aux voyages modernes qui peignent la vie de l'Orient. Je suis convaincu qu'il aurait trouvé dans le spectacle des peuples du Levant quelques traits qui auraient éclairé son sujet. Il eût fait plus, il eût tempéré par là sa tendance évidemment trop constante à tout réduire en abstractions. S'il eût un peu plus approché de ces rivages des apôtres, les scènes du lac de Galilée, le Christ endormi dans l'orage, les flots apaisés par ses paroles, ne lui eussent plus, j'imagine, paru seulement des fictions sans corps, imitations érudites du passage de la mer Rouge ou figures de la vertu embarquée sur un océan orageux.

« Sans entrer dans plus de détails, combien de questions me resteraient encore à examiner! Si l'époque du Christ était propre à l'invention d'une mythologie? en quoi la science d'Alexandrie pouvait contrôler les imaginations de Jérusalem, ce qui conduirait à l'examen de l'esprit de critique dans le monde romain; si trente ans ont dû suffire à l'établissement d'une tradition toute fabuleuse? si le ton des évangiles apocryphes n'est pas fort distinct de celui des livres canoniques? si les *Actes des apôtres* tenus pour avérés ne présentent pas des récits analogues à ceux des évangélistes? si les paraboles dans les monuments primitifs ne sont pas expressément séparés du récit, et si, par conséquent, la démarcation de l'histoire et de l'allégorie n'a pas été observée par les écrivains eux-mêmes? la préface de l'*Évangile* selon saint Luc si raisonnée, si méthodique, si philosophique, est-ce bien là l'introduction d'un recueil de mythes? Les *Épîtres* de saint Paul ne portent-elles pas une telle empreinte de réalité que ce témoignage rejaillit sur l'époque précédente? et cet homme si semblable à nous, si voisin de nous, que nous le touchons de nos mains, ne plaide-t-il pas pour la vérité, pour l'intégrité historique des personnages que nous n'atteignons que par son intermédiaire. Voilà autant de points qu'il faudrait examiner de près (548). A l'égard de la comparaison des Evangiles et des poëmes d'origine populaire, je l'accepte et je dis : Charlemagne a été transfiguré par les imaginations du moyen âge; mais sous la fable était cachée l'histoire, sous la fiction des douze paladins il y a l'auteur des *Capitulaires*, le conquérant des Saxons, le législateur et le guerrier. Comment sous la tradition des apôtres n'y aurait-il qu'une ombre? Il me suffira aujourd'hui de livrer ces questions aux réflexions des lecteurs qui m'auront suivi jusqu'ici.

« Ce qui ne peut manquer de frapper ceux qui entreront plus avant dans cet examen, c'est qu'au point de vue de l'auteur, le christianisme serait un effet sans cause. Comment cette figure dépouillée du Christ, ombre dont il ne reste aucun vestige appréciable, larve errante dans la tradition, aurait-elle dominé tous les temps qui ont suivi? Je vois l'univers moral ébranlé, mais le premier moteur m'échappe. Si dans le Nouveau Testament il n'y a point de spontanéité, d'où est sortie la vie? Le monde civil serait-il né d'un plagiat? Si la nouvelle loi n'est rien autre chose que la reproduction de l'ancienne, si l'esprit de création n'a éclaté nulle part, si le miracle du renouvellement du monde ne s'est point accompli, que faisons-nous ici et que sommes-nous dans les murailles de l'ancienne cité? Ce qui démontre en effet la grandeur personnelle du Christ, ce n'est pas tant l'Évangile que le mouvement et l'esprit des temps qui lui ont succédé. Je ne saurais rien des Écritures et le nom même de Jésus serait effacé de la terre, qu'il me faudrait toujours supposer quelque part une impulsion toute-puissante vers le temps des empereurs romains. Lorsque M. Strauss dit à cet égard : « Nous regardons l'invention de « l'horloge marine et des vaisseaux à va- « peur comme au-dessus de la guérison de « quelques malades de Galilée, » il est visible qu'il est la dupe de son propre raisonnement; car enfin il sait bien comme moi que le miracle du christianisme n'est pas dans cette guérison, mais bien plutôt dans le prodige de l'humanité étendue sur son grabat, puis guérie du mal de l'esclavage, de la lèpre des castes, de l'aveuglement de la sensualité païenne et qui subitement se lève et marche bien loin du seuil du vieux monde. Il sait bien que le prodige n'est pas tout entier dans l'eau changée en vin aux noces de Cana, mais plutôt dans le changement du monde par une seule pensée, dans la transfiguration soudaine de l'ancienne loi, dans le dépouillement du vieil homme, dans l'empire des Césars frappé de stupeur comme les soldats du Sépulcre, dans les barbares dominés par le dogme qu'ils ont vaincu, dans la réforme qui le discute, dans la philosophie qui le nie, dans la révolution française qui croit le tuer et ne sert qu'à le réaliser. Voilà les miracles qu'il fallait comparer à ceux de l'astrolabe et de l'aiguille aimantée.

« Quoi! cette incomparable originalité du Christ ne serait qu'une perpétuelle imitation du passé, et le personnage le plus neuf de l'histoire aurait été perpétuellement occupé à se former, ou, comme quelques personnes le disent aujourd'hui, à se poser d'après les figures des anciens prophètes! On a beau objecter que les évangélistes se contredisent fréquemment les uns les autres, il faut avouer à la fin que ces contradictions ne portent que sur des circonstances accessoires, et que ces mêmes écrivains s'accordent en tout sur le caractère même de Jésus-Christ. Je sais bien un moyen sans réplique pour prouver que cette figure n'est qu'une

(548) Je crois avoir répondu à toutes ces questions, dont il n'est pas besoin de faire sentir l'importance, dans ma *Défense du Christianisme historique*.

invention incohérente de l'esprit de l'homme. Il consisterait à montrer que celui qui est chaste et humble de cœur selon saint Jean est impudique et colère selon saint Luc; que ses promesses, qui sont spirituelles selon saint Matthieu, sont temporelles selon saint Marc. Mais c'est là ce que l'on n'a point encore tenté de faire, et l'unité de cette vie est la seule chose que l'on n'ait point disputée. Sans nous arrêter à cette observation, excepterons-nous pour tout expliquer la tradition populaire, c'est-à-dire le mélange le plus confus que l'histoire ait jamais laissé paraître, un chaos d'Hébreux, de Grecs, d'Égyptiens, de Romains, de grammairiens d'Alexandrie, de scribes de Jérusalem, d'Esseniens, de Sadducéens, de Thérapeutes, d'adorateurs de Jéhovah, de Mithra, de Sérapis? Dirons-nous que cette vague multitude, oubliant les différences d'origines, de croyances, d'institutions, s'est soudainement réunie en un seul esprit pour inventer le même idéal, pour créer de rien et rendre palpable à tout le genre humain le caractère qui tranche le mieux avec tout le passé et dans lequel on découvre l'unité la plus manifeste? On avouera au moins que voilà le plus étrange miracle dont jamais on ait entendu parler et que l'eau changée en vin n'est rien auprès de celui-là! Cette première difficulté en entraîne une seconde; car loin que la plèbe de la Palestine ait elle-même inventé l'idéal du Christ, quelle peine ces intelligences endurcies n'avaient-elles pas à comprendre le nouvel enseignement? Ce qui demeure de la lecture de l'Évangile si on la fait sans système conçu par avance, sans raffinement, sans subtilité, n'est-ce pas que la foule et les disciples eux-mêmes sont toujours disposés à saisir les paroles du Christ dans le sens de l'ancienne loi, c'est-à-dire dans le sens matériel? N'y a-t-il pas contradiction perpétuelle entre le règne tout spirituel annoncé par le Maître et le règne temporel attendu par le peuple? La plupart des paraboles ne finissent-elles pas par ces mots ou d'autres équivalents : « A « la vérité il parlait ainsi, mais eux ne l'en« tendaient pas? » Preuve manifeste, preuve irréfragable que l'initiative, l'enseignement, c'est-à-dire l'idéal, ne venaient pas de la foule, mais qu'ils appartenaient à la personne, à l'autorité du Maître, et que la révolution religieuse, avant d'être acceptée par le plus grand nombre, a été conçue et imposée par un législateur suprême.

« Si quelque chose distingue le christianisme des religions qui l'ont précédé, c'est qu'il est l'apothéose, non plus de la nature en général, mais de la personnalité même. Voilà son caractère dans son commencement et dans sa fin, dans ses monuments et dans ses dogmes. Comment ce caractère manquerait-il à son histoire? S'il n'eût dominé exclusivement dans l'institution nouvelle, celle-ci n'eût été qu'une secte de la grande mythologie de l'antiquité. Au contraire, le genre humain l'en a profondément distingué, parce qu'elle s'est en effet établie sur un fondement nouveau. Le règne intérieur d'une âme qui se trouve plus grande que l'univers visible, voilà le miracle permanent de l'Évangile. Or ce prodige n'est pas une illusion ni une allégorie, c'est une réalité. De la même manière que dans le paganisme la nature palpable, la mer, la nuit primitive, le chaos sans rive, ont servi de base véritable aux inventions des peuples, de même ici l'âme infinie du Christ a servi de fondement à toute la théogonie chrétienne; car qu'est-ce que l'Évangile, sinon la révélation du monde intérieur?

« En cet endroit je rencontre un étrange raisonnement. On dit : Le premier terme d'une série ne peut être plus grand que celui qui la termine. Ce serait là un effet contraire à la loi de tout développement; d'où l'on infère que Jésus, étant le premier dans la progression des idées chrétiennes, a dû nécessairement rester au-dessous de la pensée et des types des générations suivantes. De cette proposition il résulterait également que Jésus céderait la place à saint Paul, saint Paul à saint Augustin, saint Augustin à Grégoire VII.....

« Et sur ce terrain mobile chacun se détruisant l'un l'autre, et n'y ayant plus rien de fixe dans la conception du saint, du juste, du beau, du vrai, qui sait si nous ne nous trouverions pas en définitive être le terme ascendant de cette échelle de sainteté? Car nous aussi nous sommes à l'extrémité d'une série. On prouverait tout aussi bien par là qu'entre Homère et Virgile, c'est le second qui fut le maître. Mais depuis quand l'inspiration de la beauté, de la justice, de la vérité, est-elle une progression arithmétique ou géométrique? On voit qu'il ne s'agit plus du Christ seul, mais bien du principe même de toute personnalité, et que cela va à nier la vie même. Pour moi je reste persuadé que la personne du Christ fait tellement partie de l'édifice de l'histoire depuis dix-huit cents ans, que si vous la retranchez, toute autre doit être niée par la même raison et au même titre, et sans se déconcerter aucunement il faut admettre comme conséquence inévitable une humanité sans peuples ou plutôt des peuples sans individus, générations d'idées sans formes, qui meurent, renaissent pour mourir encore au pied de l'invisible croix où reste éternellement suspendu le Christ unipersonnel du panthéisme.

« L'auteur exprime d'ailleurs cette conclusion aussi nettement qu'on peut le désirer, lorsqu'il résume sa doctrine dans cette sorte de litanie métaphysique :

« Le Christ, dit-il, n'est pas un individu, « mais une idée, ou plutôt un genre, à « savoir l'humanité. Le genre humain, voilà « le Dieu fait homme, voilà l'enfant de la « vierge visible et du père invisible, c'est-à« dire de la matière et de l'esprit; voilà le « Sauveur, le Rédempteur, l'Impeccable; « voilà celui qui meurt, qui ressuscite, qui « monte au ciel. En croyant à ce Christ, à

« sa mort, à sa résurrection, l'homme se « justifie devant Dieu. » Je cite ces paroles non-seulement parce qu'elles résument tout le système de l'auteur, mais aussi parce qu'elles sont l'expression la plus claire de cette apothéose du genre humain à laquelle nous avons tous plus ou moins concouru depuis quelques années.

« Dépouiller l'individu pour enrichir l'espèce, diminuer l'homme pour accroître l'humanité, voilà la pente ; on met sur le compte de tous ce que l'on n'oserait dire de soi. L'amour-propre est en même temps abattu et déifié ; cette idée à une certaine grandeur titanique qui nous enchante tous. Cette grandeur est-elle réelle et ne nous abusons-nous pas étrangement les uns les autres? Voilà la question. Si l'individu ne peut pas lui-même être le juste, le saint par excellence ; s'il n'est pas *un même esprit avec Dieu;* s'il est incapable de s'élever au suprême idéal de la vertu, de la beauté, de la liberté, de l'amour, qu'est-ce à dire ? et comment ces attributs deviendront-ils ceux de l'espèce? Dites-moi combien il faut d'hommes pour faire l'humanité? Deux, trois individus atteindront-ils cet idéal ? Si ceux-là ne suffisent pas, trois mille, trois cent mille, trois millions, qu'importe le nombre, y réussiront-ils davantage ? Entassons tant que nous le voudrons ces unités vides, le résultat sera-t-il moins vide qu'elles? Ne voyons-nous pas que nous faisons-là un travail insensé, que si la personne humaine n'est qu'un néant aliéné de Dieu, comme nous le décidons, les peuples aussi de leur côté ne sont que des collections de néant et qu'en ajoutant les nations aux nations, les empires aux empires, quelque beaux noms que nous leur donnions, Inde, Assyrie, Grèce, Rome, empires d'Alexandre, de Charlemagne, de Napoléon, nous avons beau multiplier les zéros, nous n'enfantons que le rien, et que toujours prétendant à l'infini, nous ne faisons en réalité qu'embrasser dans l'humanité un plus parfait néant, puisqu'il est le composé de tous ces néants ensemble ? Si cela est vrai, il en résulte que toute vie, toute grandeur comme toute misère relèvent de l'individu. Supposé donc que nous voulions nous exalter avec tout le genre humain, il ne faut pas renier la dignité de la personne, tout le génie même du christianisme est de l'avoir consacrée d'une manière absolue; car si la vie de Dieu-fait homme a un sens compréhensible pour tous, irrécusable pour tous, c'est qu'elle montre que dans l'intérieur de chaque conscience habite l'infini aussi bien que dans l'âme du genre humain et que la pensée de chaque homme peut se répandre et se dilater jusqu'à embrasser et pénétrer tout l'univers moral . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Si l'on insiste pour savoir en quoi consiste cette mésintelligence, je dirai clairement que le panthéisme tente aujourd'hui de se substituer en Allemagne à l'esprit de l'Evangile et que c'est à cela que se réduit tout le débat. Jusqu'à quel point l'institution chrétienne est-elle assez souple pour que cette seconde réformation puisse s'achever sans rupture? Le Dieu tout personnel du crucifix peut-il devenir le Dieu substance sans que les peuples s'aperçoivent de ce changement, tous les gradations seront ménagées et insensibles? Tout est contenu dans ces paroles. Le Christ sur le calvaire de la théologie moderne endure aujourd'hui une passion plus cruelle que la passion du Golgotha. Ni les pharisiens, ni les scribes de Jérusalem ne lui ont présenté une boisson plus amère que celle que lui versent abondamment les docteurs de nos jours. Chacun l'attire à soi par la violence, chacun veut le recéler dans son système comme dans un sépulcre blanchi. Quelle transfiguration va-t-il subir? Le Dieu de Jacob et de saint Paul deviendra-t-il le Dieu de Parménide, de Descartes (549), et de son disciple Spinosa? Nous vivons tous à notre insu dans l'attente de cette grande, de cette unique affaire. » (Edgar QUINET, *Allemagne et Italie*, t. II.)

CHAPITRE X. — *Le système de l'hallucination n'est pas applicable à l'Evangile.*

LE RATIONALISTE. — Il n'est pas nécessaire de nier avec le docteur Strauss l'authenticité des Evangiles. Les faits prétendus miraculeux contenus dans la Bible peuvent s'expliquer naturellement. Citons un exemple : Les livres sacrés des chrétiens contiennent une multitude de récits d'apparitions, d'extases, de révélations. Or les travaux des médecins modernes sur les hallucinations donnent de ces faits l'explication la plus satisfaisante. Ce point a été démontré par les docteurs Calmeil, Demangeon, Lélut, Leuret, etc. M. Alfred Maury a parfaitement compris l'importance de ces découvertes pour l'explication des origines du christianisme.

L'APOLOGISTE. — Prenons pour exemple la vision de Zacharie, c'est-à-dire un des faits évangéliques auxquels M. Maury devrait appliquer le plus volontiers sa théorie naturaliste de l'extase et de l'hallucination, et voyons avec Strauss ce qu'il faut penser d'une théorie aussi insoutenable dans le cas dont il s'agit :

« Le changement le plus léger que l'on pourrait introduire dans ce récit, en séparant, d'après le principe des rationalistes (550), le fait simple du jugement qu'en ont porté les personnes intéressées ; le changement le plus léger, dis-je, serait que, tout en laissant subsister, comme chose réelle et indépendante de l'imagination, l'ap-

(549) On ne voit trop ce que Descartes fait ici, entre Parménide et Spinosa. (*Voy.* dans cette collection la *Biographie de Descartes et ses écits apologétiques.*).

(550) Les naturalistes.

parition de l'ange et le mutisme de Zacharie, on se contentât de l'expliquer d'une manière naturelle. On s'en rendrait raison pour l'angelophanie, en supposant que ce fut un homme qui se montra à Zacharie, et qui dit réellement ce que celui-ci crut entendre, mais qui fut pris par le prêtre pour un messager céleste. Cette explication, vu les accessoires, est trop invraisemblable pour qu'on ne se sentît pas obligé de faire un pas de plus, de transformer la vision externe en une vision interne, et de transporter tout l'événement du terrain physique sur le terrain psychologique. L'opinion de Bahrdt fait une transition à cette opinion; car en supposant que ce que Zacharie prit pour un ange peut avoir été un éclair, il attribue à l'imagination de Zacharie la plus grande partie de toute la scène. Mais jamais personne, dans un état mental ordinaire, ne créera, à la vue d'un simple éclair, une pareille série de discours et de réponses. Il fallut donc supposer un état mental particulier. Les uns imaginèrent une défaillance causée par l'effroi de l'éclair, défaillance dont il n'y a aucune trace dans le texte, qui ne parle pas même d'une chute comme dans les *Actes des apôtres*, IX, 4; d'autres, laissant de côté l'éclair, songèrent à un rêve : or Zacharie n'a pu avoir un rêve pendant qu'il était dans le temple occupé à encenser. De la sorte, on est forcé d'invoquer, avec Paulus, des extases même dans l'état de veille, extases pendant lesquelles l'âme donne à des images subjectives un caractère objectif, c'est-à-dire prend, pour des êtres réels, des formes imaginaires qui flottent devant elle. De telles extases ne sont certainement pas communes; mais, dit Paulus, plusieurs circonstances concouraient pour provoquer en Zacharie un état aussi extraordinaire. Ces circonstances sont : le long désir d'avoir de la postérité, la fonction glorieuse de faire, dans le sanctuaire, monter, avec l'encens, les prières du peuple jusqu'à Jéhovah; enfin peut-être aussi, avant sa sortie de chez lui, une sollicitation de sa femme semblable à celle de Rachel à Jacob! L'esprit, ainsi excité, dans la demi-obscurité du sanctuaire, il pense, tout en priant, à l'objet de ses souhaits les plus ardents; il espère maintenant ou jamais d'être exaucé, et par conséquent il est disposé à en voir un signe dans tout ce qui pourra se montrer. La fumée de l'encens qui s'élève, éclairée par les lampes du lustre, forme des figures; le prêtre s'imagine y apercevoir une figure céleste qui l'effraye d'abord, mais que bientôt il croit entendre lui accorder l'accomplissement de son désir. A peine un doute léger commence-t-il à naître dans son cœur, que le prêtre, pieux jusqu'à l'excès, se regarde aussitôt comme coupable, se croit réprimandé par l'ange à ce sujet; et ici encore une double explication devient possible : ou bien une apoplexie paralyse réellement pour quelque temps sa langue, ce qu'il reçoit comme une juste punition de son doute, jusqu'à ce qu'il retrouve la parole dans la joie qu'il ressent lors de la circoncision de son fils; de sorte que cette circonstance du mutisme est conservée comme fait extérieur, physique, mais sans miracle : ou bien la perte de la parole doit aussi être conçue psychologiquement, c'est-à-dire que Zacharie, par une superstition juive, s'interdit lui-même, pour quelque temps, l'usage de sa langue, qu'il s'accusait d'avoir mal employée. Ranimé par cette vision extraordinaire, le prêtre, conformément aux indications qu'il a reçues, retourne auprès de sa femme, et elle devient une seconde Sara.

« Telle est l'explication de Paulus sur l'apparition de l'ange; toutes les autres y rentrent essentiellement ou bien y sont réduites, n'étant pas soutenables évidemment. On peut dire d'abord qu'elle n'évite même pas le merveilleux, qu'elle se donne tant de peine pour écarter; car son auteur avoue lui-même que la plupart des hommes n'ont aucune idée d'une vision semblable à celle qui est supposée ici. S'il est vrai que de tels états extatiques surviennent dans des cas particuliers, toujours est-il qu'ils exigent ou une disposition particulière dont aucune trace d'ailleurs ne se montre chez Zacharie, et qui n'est pas non plus supposable à cause de son age avancé, ou bien une circonstance extérieure précise qui manque absolument ici; car un désir de progéniture si longtemps entretenu ne se manifeste plus avec une violence extatique, et l'encensement du temple ne pouvait pas mettre hors de lui un prêtre âgé, vieilli dans le service. Ainsi Paulus n'a fait que changer un miracle de Dieu en un miracle du hasard. Or dire qu'à Dieu rien n'est possible, ou que rien n'est impossible au hasard, ce sont des assertions également précaires et aussi peu scientifiques l'une que l'autre.

« Mais même de ce point de vue, le mutisme de Zacharie n'est expliqué que d'une manière très-insuffisante. Car admettons, avec l'une des explications, que ce mutisme ait été produit par une attaque d'apoplexie, la véritable difficulté n'est pas celle que Paulus prétend y trouver, à savoir qu'un prêtre devenu muet aurait été obligé de cesser aussitôt ses fonctions, d'après *III Mos.*, XXI, 16 et suiv., et que néanmoins Zacharie (XXIII) ne quitta Jérusalem qu'à l'expiration de sa semaine de service; car, ainsi que Lightfoot l'a déjà remarqué, la perte de la parole, survenue miraculeusement, quand même ce miracle n'aurait d'existence que dans l'imagination, ne peut être mis sur le même rang qu'un mutisme, effet d'un défaut naturel. Mais il faut s'étonner avec Schleiermacher que Zacharie, malgré cette attaque d'apoplexie, retourne chez lui, plein, du reste, de santé et de vigueur, de sorte que, malgré cette paralysie partielle, il aurait conservé assez de force pour que son désir de postérité s'accomplît. Ce serait encore par une coïncidence toute particulière que justement le jour de la circoncision de l'enfant, la langue du père se serait déliée; car, si

c'est là un effet de l'excès de la joie, cette joie aurait dû être plus grande le jour de la naissance que plus tard, lors de la circoncision, époque où Zacharie devait déjà être habitué à la possession de son enfant.

« Suivant l'autre explication, Zacharie ne peut pas parler, non parce qu'il en est empêché physiquement, mais parce qu'il croit (persuasion qu'on expliquera psychologiquement) ne pas devoir parler; mais cela est contraire au sens textuel de Luc. Car tous les passages que Paulus accumule pour prouver que οὐ δύναμαι peut signifier non-seulement qu'on ne peut pas *réellement*, mais encore qu'on n'ose pas, que prouvent-ils contre le clair enchaînement de tout le récit? En effet, si peut-être, à toute force, on voulait entendre ainsi la phrase narrative, il ne peut pas leur parler, οὐκ ἠδύνατο λαλῆσαι αὐτοῖς (v. 22), toujours est-il que, dans la vision prétendue de Zacharie, l'ange, s'il avait voulu lui défendre et non l'empêcher physiquement de parler, ne lui aurait pas dit: *Tu seras condamné au silence, ne pouvant pas parler*, καὶ ἔσῃ σιωπῶν, etc. (v. 20); mais il lui aurait dit: sache te taire et n'essaye pas de parler, De même aussi, les mots, *il demeure muet*, (v. 21) ne s'entendent naturellement que d'un véritable mutisme. Dans ce point de vue, on suppose et il faut supposer que le récit évangélique reproduit exactement ce que Zacharie raconta lui-même sur ce qui lui était arrivé; si donc on nie qu'il y ait eu réellement mutisme, comme cependant Zacharie déclare qu'un mutisme réel lui a été annoncé par l'ange, il faudrait admettre que, tout en restant capable de parler, il s'est cru muet; ce raisonnement conduirait à le regarder comme fou, et il ne faut pas, sans y être contraint par le texte, attribuer au père de Jean une aliénation mentale.

« Un point encore dont l'explication naturelle ne s'inquiète pas assez, c'est que, d'après elle, la prédiction, résultat d'un état extatique aussi peu ordinaire, se serait accomplie avec une incroyable exactitude. Sur aucun autre terrain, le rationaliste n'ajouterait foi à une pareille coïncidence avec une prédiction faite pendant une vision. Eh quoi! si le docteur Paulus lisait qu'une somnambule, dans une extase, a prédit une naisance extrêmement improbable d'après les circonstances, qu'elle a présagé non-seulement un enfant en général, mais encore un enfant particulier, qu'elle a annoncé avec détail le développement futur de son intelligence et sa position dans l'histoire, et que tout cela s'est réalisé de point en point, serait-il disposé à accepter une pareille coïncidence? Certes, il n'accorderait à aucun homme, dans quelque état qu'il soit, le pouvoir de jeter si loin le regard dans le plus mystérieux atelier de la nature productive; il se plaindrait qu'on outrage la liberté humaine, complétement anéantie, s'il est possible de déterminer d'avance tout le développement intellectuel et moral d'un homme, comme la marche d'une pendule, et il déclarerait inexact dans l'observation et tout à fait suspect un récit qui rapporterait comme réellement arrivées des choses aussi impossibles. Pourquoi n'agit-il pas de même pour notre récit du Nouveau Testament? Pourquoi trouve-t-il ici admissible ce qu'il regarderait ailleurs comme inadmissible? Est-ce qu'il règne, dans l'histoire biblique, des lois différentes de celles qui règnent dans le reste de l'histoire? Il faut que le rationaliste fasse cette supposition, s'il accepte comme croyable dans l'histoire évangélique ce qu'il repousse ailleurs comme incroyable; mais alors c'est retourner au point de vue surnaturel; car, admettre que les lois, qui règlent tout le reste, n'ont pas d'empire dans l'histoire évangélique, c'est le propre du surnaturalisme. » (S. D. F. Strauss, *Vie de Jésus*, trad. 2. Littré, I^re^ section, I^er^ ch., § 17.)

Chapitre XI.

L'hypothèse naturaliste ne peut s'appliquer a l'Évangile.

Art. I. — *Résurrection de la fille de Jaïre.*

Le Rationaliste. — Si la théorie des hallucinations explique les visions du Nouveau Testament, les autres sciences ont par leurs progrès fourni des autres faits qu'il contient l'interprétation la plus satisfaisante. La chimie, la physique, l'exégèse, etc., tendent chaque jour à prouver que tous les événements de la vie de Jésus sont conformes aux lois de la nature. Ce résultat a été parfaitement établi en France par M. Eusèbe Salverte dans son livre sur les *Sciences occultes*, et en Allemagne par le docteur Paulus dans ses *Commentaires sur le Nouveau Testament* (551).

L'Apologiste. — « L'explication naturelle procède ici avec une confiance toute particulière; car elle croit avoir en sa faveur la propre déclaration de Jésus, quand elle soutient que la jeune fille n'était pas réellement morte, mais qu'elle était dans un état de défaillance semblable au sommeil. Et, non-seulement des commentateurs décidément rationalistes comme Paulus, ou des demi-rationalistes comme Schleiermacher, mais encore des théologiens décidément surnaturalistes comme Olshausen, croient, en raison de la déclaration de Jésus dont il s'agit, ne pas devoir songer à une résurrection. Le commentateur nommé en dernier lieu attache une importance particulière à l'opposition qui se trouve dans le discours de Jésus, et pense que, puisqu'aux mots — *elle n'est pas morte*, — sont joints les mots, — mais elle dort, — les premiers ne peuvent pas être entendus simplement dans ce sens; — *elle n'est pas morte, puisque j'ai le dessein de la réveiller*; — ce qui est fort singulier, puisque si cette addition indique que la jeune fille n'est pas morte,

(551) Voir son système développé dans la *Défense du Christianisme*.

c'est seulement parce que Jésus a le pouvoir de la ressusciter. On invoque en outre ce que Jésus dit touchant Lazare (*Joan.* XI, 14), passage où les expressions *Lazare est mort*, Λάζαρος ἀπέθανε, forment exactement la contrepartie des expressions que nous examinons en ce moment : — *l'enfant n'est pas mort.* — Mais précédemment aussi, Jésus avait dit de Lazare : cette maladie n'est pas mortelle, αὕτη ἡ ἀσθένεια οὐκ ἔστι πρὸς θάνατον (*v.* 4). Il nie donc aussi dans le passage de Jean la mort de Lazare ; il soutient comme ici que c'est un simple sommeil, et cependant, il parlait, dans le cas de Lazare, d'un véritable mort. En conséquence, Fritzsche a certainement raison quand il paraphrase ainsi les paroles de Jésus dans le passage que nous examinons : *Ne regardez pas la jeune fille comme morte, mais croyez qu'elle dort, car elle va bientôt revenir à la vie.* D'ailleurs, quand, plus loin, Matthieu (*v.* 5) fait dire à Jésus *Les morts ressuscitent*, νεκροὶ ἐγείρονται, cet évangéliste, n'ayant encore jusque-là raconté aucune résurrection, paraît avoir songé à celle-là même.

« Mais indépendamment de la fausse interprétation des paroles de Jésus, l'explication naturelle a encore plusieurs autres difficultés. Sans doute on ne contestera pas que dans plusieurs maladies il ne puisse survenir des états qui simulent la mort ; on ne contestera pas non plus que, à cause de l'imperfection de la médecine parmi les Juifs d'alors, une syncope n'ait pu être prise facilement pour une mort véritable. Mais alors, d'où Jésus a-t-il su qu'il n'y avait qu'une mort apparente chez cette jeune fille ? Quand bien même le père lui aurait rapporté, avec toute exactitude, la marche de la maladie, quand bien même il aurait eu une connaissance préalable de l'état où se trouvait la jeune fille, ainsi que le suppose l'explication naturelle, toujours est-il que l'on est en droit de demander comment il peut assez compter sur ses vagues indications pour déclarer, précisément d'après l'interprétation que les rationalistes donnent à ses paroles, que l'enfant n'était pas mort, contradictoirement à l'assertion des témoins oculaires et sans avoir vu encore la malade. C'eût été une témérité, c'eût été même une folie, si Jésus n'avait pas eu par voie surnaturelle, une connaissance assurée du véritable état des choses. Mais alors on quitte le point de vue de l'explication naturelle. Paulus va plus loin ; le membre de phrase : — *Jésus prit la main*, — et le membre de phrase : — *l'enfant ressuscita*, — qui sont sans doute réunis chez Matthieu fort étroitement, le sont encore davantage par les mots — *aussitôt* — et — *sur-le-champ*, — dans les deux autres évangélistes ; eh bien ! cela n'empêche pas Paulus d'intercaler, entre ces deux membres de phrase, un traitement médical qui dura quelque temps ; et Venturini n'hésite pas à nommer un à un les remèdes qui furent employés ! Olshausen, pour combattre de pareilles atteintes portées arbitrairement au texte, soutient fermement, et avec raison, que dans l'opinion des narrateurs, la parole vivifiante de Jésus, et nous pouvons ajouter le contact de sa main munie d'une force divine, furent les intermédiaires de la résurrection de la jeune fille. » (J.-D.-F. Strauss, *Vie de Jésus*, trad. Littré.)

Article II. — *L'hypothèse naturaliste ne peut s'appliquer à l'Evangile. — Résurrection de Lazare.*

« Moins dans la troisième histoire de résurrection qui est propre à l'Evangile de Jean, et où Lazare est non un homme mort récemment ou que l'on porte au tombeau, mais un mort enterré depuis plusieurs jours, moins, dis-je, il semble que l'on puisse songer à une explication naturelle, plus les rationalistes ont employé d'artifices et de développements pour lever les difficultés. . .

. . . . . .

« L'explication naturelle s'appuie sur les mêmes prémisses que dans le récit précédent, à savoir qu'un homme déposé depuis quatre jours dans un tombeau, a pu être rappelé à la vie, et que la chose, possible en soi, l'est encore davantage en raison de la coutume juive ; possibilité que nous ne contesterons pas ici dans le sens absolu. Cela posé, elle commence en faisant une supposition que nous ne devrions peut-être pas laisser passer, c'est que Jésus s'informa exactement des conditions de la maladie auprès du messager que les sœurs du malade lui envoyèrent, et que la réponse qu'il fit à ce messager : *Cette maladie n'est pas mortelle*, etc., αὕτη ἡ ἀσθένεια οὐκ ἔστι πρὸς θάνατον (*v.* 4) n'est qu'une conclusion tirée par lui des renseignements qu'on lui donna, et n'exprime que la conviction qu'ils lui inspirèrent, que la maladie n'était pas mortelle. Il est une particularité de la conduite subséquente de Jésus, qui s'accorderait très-bien avec cette manière d'apprécier l'état d'un ami, c'est qu'après le message reçu, il demeura encore deux jours dans la Pérée (*v.* 6). En effet, d'après la supposition faite par l'explication naturelle, il put juger que sa présence à Béthanie n'était pas d'une nécessité urgente. Mais comment se fait-il que ces deux jours étant écoulés, non-seulement il se résolve à y aller (*v.* 8), mais encore qu'il conçoive une tout autre idée de l'état de Lazare, et que même il ait la nouvelle positive de sa mort, qu'il annonce aux apôtres, d'abord d'une manière figurée (*v.* 11), puis ouvertement (*v.* 14) ? Ici l'explication naturelle éprouve une notable solution de continuité, qu'elle ne rend que plus frappante en imaginant un second messager, qui apporte au bout des deux jours à Jésus la nouvelle de la mort de Lazare survenue pendant l'intervalle. Le rédacteur de l'Evangile n'a pas du moins eu connaissance d'un second message, autrement il en aurait fait mention ; car le silence qu'il garde sur ce message donne à tout le récit une autre apparence, à savoir que Jésus a

eu d'une manière miraculeuse, connaissance de la mort de Lazare. Jésus, lorsqu'il fut décidé à se rendre à Béthanie, dit aux apôtres qu'il voulait réveiller Lazare endormi. κεκοίμηται... ἐξυπνίσω (*Joan.* XI, 11)... L'explication naturelle se rend compte de cette circonstance en supposant que Jésus conclut, des renseignements fournis par le messager qui lui annonça la mort de Lazare, que ce dernier n'était que dans un état léthargique. Mais, ici pas plus que plus haut, nous ne pouvons attribuer à Jésus une témérité assez peu sage pour qu'il ait donné, avant d'avoir vu le prétendu mort, l'assurance positive qu'il vivait encore. Au point de vue de l'explication naturelle, les paroles que Jésus prononce en cette occasion font une nouvelle difficulté ; il dit, en effet, à ses apôtres (*v.* 15) qu'il se réjouit à cause d'eux de ne s'être pas trouvé à Béthanie avant et pendant la mort de Lazare, *afin qu'ils croient*.

« L'explication que Paulus donne de ces paroles, c'est que Jésus aurait craint que la mort de Lazare, survenue en sa présence, n'eût ébranlé leur foi en lui. Elle a d'abord contre elle la remarque de Gabler ; le verbe πιστεύω ne peut pas avoir, sans autre explication, la signification négative de : *ne pas perdre la foi*, que l'on rendrait bien plutôt par une phrase telle que celle-ci : *Afin que votre foi ne vous abandonne pas*, ἵνα μὴ ἐκλείπῃ ἡ πίστις σοῦ (voy. *Luc.*, XXII, 32). En second lieu, on ne montrera nulle part que les apôtres se soient fait une idée de Jésus comme Messie telle que la mort d'un homme ou même d'un ami eût été incompatible avec sa présence.

« A partir de l'arrivée de Jésus à Béthanie, le récit évangélique devient un peu plus favorable à l'explication naturelle. A la vérité quand Marthe lui dit (*v.* 21 *et seq.*) que s'il avait été présent, son frère ne serait pas mort ; quand elle ajoute : *Mais je sais que, même à présent, tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous accordera*, ἀλλὰ καὶ νῦν οἶδα ὅτι ὅσα ἂν αἰτήσῃ τὸν Θεὸν, δώσει σοι ὁ Θεός, ces expressions paraissent renfermer, d'une manière non méconnaissable, l'espérance de voir le défunt rappelé à la vie par la puissance de Jésus. Mais Jésus lui donnant l'assurance que son *frère ressuscitera*, ἀναστήσεται ὁ ἀδελφός σου, elle répond découragée : *Oui, au dernier jour* (*v.* 24). Cette réponse prête des secours à une explication qui dès lors suppose, rétroactivement à l'expression précédente de Marthe (*v.* 22), un sens mal précisé, à savoir, que même aujourd'hui, et bien qu'il n'ait pas conservé la vie à son frère, elle a cependant foi en Jésus, comme étant celui à qui Dieu accorde toutes ses demandes, c'est-à-dire comme étant le favori de la Divinité, le Messie. Mais Marthe ne dit pas : *Je crois*, πιστεύω, elle dit : *Je sais*, οἶδα, et la tournure : *Je sais que telle ou telle chose se fera, pourvu que tu le veuilles*, est une forme ordinaire, mais indirecte, de la prière, d'autant moins méconnaissable ici, que l'objet de la demande est clairement manifesté par l'opposition qui avait précédé. Il est donc clair que Marthe veut dire : « Tu « n'as pas empêché, il est vrai, la mort de « mon frère ; mais il n'est pas trop tard, « même maintenant, et, sur ta demande, « Dieu le rendra à toi et à nous. » Sans doute il faut admettre que Marthe change de sentiment, puisque l'espérance qu'elle avait à peine exprimée est déjà éteinte dans sa réponse (*v.* 24). Mais cela ne doit pas beaucoup nous surprendre chez une femme qui, ici et ailleurs, se montre très-mobile ; et, dans ce cas particulier, on s'en rend suffisamment compte par la forme de l'assurance qu'avait donnée Jésus. En effet, à sa demande indirecte, Marthe avait espéré un assentiment précis ; mais Jésus ayant répondu d'une manière tout à fait générale et avec une expression par laquelle on avait coutume de caractériser la résurrection à la fin des temps (ἀναστήσεται), elle réplique, moitié piquée, moitié découragée, qu'elle sait que Lazare ressuscitera au dernier jour. L'explication naturelle fait justement tourner à son profit cette expression de Jésus si générale, et les expressions encore plus indécises : *Je suis la résurrection*, etc. ; ἐγώ εἰμι ἡ ἀνάστασις, κ. τ. λ, et elle dit que Jésus était encore loin de songer à un résultat extraordinaire ; en conséquence, il ne donne à Marthe que des consolations générales, promettant que lui, le Messie, procurera une résurrection future et une vie bienheureuse à ceux qui auront cru en lui. Mais plus haut Jésus avait parlé (*v.* 11) avec assurance à ses apôtres d'un réveil de Lazare ; il faudrait donc qu'il eût changé de sentiment pendant cet intervalle ; or, on ne trouve aucun motif à un changement. De plus, quand Jésus, sur le point de procéder à la résurrection de Lazare, dit à Marthe (*v.* 40) : *Ne vous ai-je pas dit que, si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu ?* Οὐκ εἶπόν σοι, ὅτι ἐὰν πιστεύσῃς, ὄψει τὴν δόξαν τοῦ Θεοῦ, il fait évidemment allusion au verset 23, dans lequel il entend, par conséquent, avoir prédit la résurrection qu'il va opérer. S'il ne la caractérise pas d'une manière plus précise, et s'il cache de nouveau la promesse à peine donnée relativement au *frère*, ἀδελφός, en des promesses générales pour celui *qui croit*, πιστεύων (*v.* 25 *et seq.*), il le fait à dessein, afin d'éprouver la foi de Marthe et d'agrandir son horizon.

« A ce moment Marie sort avec un cortége, et ses pleurs touchent Jésus au point de lui arracher des larmes. C'est une circonstance que l'explication naturelle invoque avec une confiance particulière ; elle demande si Jésus, dans le cas où il aurait été sûr de la résurrection de son ami, ne se serait pas approché avec la joie la plus vive de ce tombeau, duquel il avait la conscience de pouvoir à l'instant même le retirer vivant. En conséquence, elle entend les mots *il frémissait*, ἐνεβριμήσατο (*v.* 33) *frémissant*, ἐμβριμώμενος (*v.* 38) d'un effort violent pour comprimer la douleur que lui avait causée la mort de son ami, douleur qui se fit jour par des larmes, ἐδάκρυσεν. Mais l'étymologie d'après laquelle

ce mot signifie *fremere in aliquem* ou *in se*, et l'analogie de l'usage dans le Nouveau Testament, où il n'a jamais que la signification de *faire des reproches à quelqu'un* (*Matth.*, IX, 30 ; *Marc*, I, 43 ; XIV, 5), montrent que ἐμβριμᾶσθαι exprime un mouvement de colère, non de douleur ; et, dans le cas particulier où il est joint, non au datif d'une autre personne, mais au mot τῷ πνεύματι et ἐν ἑαυτῷ, il devrait être entendu d'un mécontentement muet et retenu. Cette signification conviendrait très-bien au verset 38, où ce mot est répété ; car les Juifs ayant dit auparavant : *Cet homme, qui a ouvert les yeux d'un aveugle, ne pouvait-il pas faire que Lazare ne mourût pas* Οὐκ ἠδύνατο οὗτος, ὁ ἀνοίξας τοὺς ὀφθαλμοὺς τοῦ τυφλοῦ, ποιῆσαι ἵνα καὶ οὗτος μὴ ἀποθάνῃ ; cette remarque appartient en tout cas, à des gens *qui se scandalisent*, puisque l'acte antérieur de Jésus les empêchait de comprendre sa conduite actuelle, et, à son tour, sa conduite actuelle de comprendre cet acte antérieur. La première fois que ἐμβριμᾶσθαι (*Joan.* XI 33) est employé, les larmes que chacun versait peuvent paraître avoir excité en Jésus plutôt un sentiment de tristesse que de mécontentement ; mais il est possible aussi qu'il ait fortement désapprouvé le peu de foi, ὀλιγοπιστία, qui se manifestait. Si Jésus lui-même fondit en larmes, cela prouve seulement que son mécontentement sur la génération incrédule qui l'entourait devint de la tristesse en s'adoucissant, mais non que la tristesse ait été, dès le commencement, le sentiment qui le remplissait. Enfin, quand les Juifs (v. 36), apercevant les larmes de Jésus, disent entre eux : *Voyez combien il l'aimait*, ἴδε, πῶς ἐφίλει αὐτόν, cela paraît être plutôt contre que pour ceux qui considèrent l'émotion de Jésus comme de la douleur occasionnée par la mort de son ami, et comme un sentiment de sympathie avec la douleur de ses sœurs ; car, de même que le caractère de la narration de Jean fait, en général, attendre une opposition entre le sens véritable de la conduite de Jésus, et la manière dont les spectateurs la comprennent, de même en particulier les Juifs, οἱ Ἰουδαῖοι, sont toujours, dans cet Evangile, ceux qui entendent mal, ou interprètent mal les paroles et les actions de Jésus. On invoque encore le caractère ordinairement si doux de Jésus, à qui ne conviendrait pas la dureté qu'il aurait montrée s'il s'était choqué des larmes si naturelles de Marie et des autres (552) ! Mais le Christ de Jean n'est nullement étranger à une pareille manière de penser. Celui qui, au *Seigneur de cour*, βασιλικός, le suppliant innocemment de venir dans sa maison guérir son fils, adresse la leçon sévère : *Si vous ne voyez des signes et des miracles, vous ne croyez point*, ἐὰν μὴ σημεῖα καὶ τέρατα ἴδητε, οὐ μὴ πιστεύσητε (*Joan.* IV, 48) ; celui qui, voyant les apôtres blessés de la dure allocution du VIe chapitre, les prévient par des paroles aussi incisives : *Cela vous scandalise-t-il?* Τοῦτο ὑμᾶς σκανδαλίζει ; *et vous, ne voulez-vous point aussi vous en aller?* μὴ καὶ ὑμεῖς θέλετε ὑπάγειν (*Joan.* VI, 62, 68) ; celui qui repousse l'observation de sa propre mère se plaignant du manque de vin, lors de la noce de Cana, par ces mots ci-après : *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi?* τί ἐμοὶ καὶ σοί, γύναι (*Joan.* II, 4) ; celui qui éprouvait le plus vif mécontentement dans toutes les circonstances où les hommes ne comprenant pas ses actions et ses pensées supérieures, se montraient pusillanimes ou importuns ; celui-là, dis-je, avait ici une raison toute particulière de ressentir un pareil mécontentement Ainsi, comme, d'après cette interprétation du passage, il n'est nullement question d'une douleur de Jésus causée par la mort de Lazare, l'explication naturelle perd l'appui qu'elle croyait trouver dans cette particularité. Dailleurs, dans l'autre explication du verbe ἐμβριμᾶσθαι, l'émotion momentanée qu'il éprouva par sympathie avec ceux qui pleuraient, peut très-bien se concilier avec la prévision qu'il avait de la résurrection de Lazare (553). Et comment les paroles des Juifs, qui lui reprochaient de n'avoir pas fait pour Lazare ce qu'il avait fait pour un aveugle, auraient-elles été propres, ainsi que le soutiennent les interprètes rationalistes, à exciter en Jésus l'espérance que Dieu, en ce moment, ferait peut-être pour lui quelque chose de signalé ? Les Juifs exprimaient, non l'espérance qu'il pouvait ressusciter le mort, mais la conjecture que, peut-être, il aurait été en état de conserver la vie du malade. Marthe, en disant que, maintenant encore, le Père lui accordera ce qu'il demandera, avait donc été déjà au delà du dire de ces Juifs ; de sorte que, si de pareilles espérances avaient été excitées pour la première fois en Jésus par quelque chose d'extérieur, elles auraient dû l'être dès auparavant, et par conséquent avant ces larmes de Jésus dont on s'appuie pour prétendre qu'un pareil espoir ne s'était pas encore éveillé en lui.

« Lorsque Jésus ordonne qu'on ôte la pierre du sépulcre, Marthe dit : *Seigneur, il sent déjà, car il y a quatre jours qu'il est là*, Κύριε, ἤδη ὄζει, τεταρταῖος γάρ ἐστι (*Joan.* XI, 39). Ces expressions ne prouvent pas que la putréfaction eût déjà réellement commencé, et qu'un retour naturel à la vie fût impossible ; c'est ce que les interprètes surnaturalistes ont accordé de leur côté (554), car elles peuvent être une simple conséquence de l'intervalle de quatre jours qui s'était déjà écoulé. Mais Jésus, écartant l'observation de Marthe, insiste pour qu'on ouvre le tombeau (*v.* 40), et il dit que, pourvu qu'elle croie, elle verra *la gloire de Dieu*, ὄψει τὴν δόξαν τοῦ Θεοῦ ; comment aurait-il pu prononcer ces paroles, s'il ne s'était pas senti, de la manière la plus précise, la puissance de ressusciter Lazare ? D'après Paulus, ces paroles signifiaient,

(552) Lucke, II, s. 388.
(553) Flatt, l. c. s. 104 ; Lucke, l. c.

(554) Flatt, s. 106 ; Olshausen, 2, s. 269 (2te Auflage).

seulement, en général, que celui qui est plein de confiance obtient, d'une façon quelconque, une manifestation glorieuse de la Divinité. Mais quelle manifestation glorieuse de la Divinité y avait-il à obtenir en ouvrant le tombeau d'un homme enseveli depuis quatre jours, si ce n'est sa résurrection? Et quand Marthe assure que la putréfaction a déjà dû s'emparer de son frère, quel sens les paroles de Jésus, dans leur opposition avec celles de Marthe, peuvent-elles avoir, si ce n'est qu'il s'agit ici de préserver Lazare de la putréfaction? Mais pour apprendre avec toute certitude ce que les mots : *gloire de Dieu*, δόξα τοῦ Θεοῦ, signifient dans notre passage, on n'a qu'à se reporter au verset 4, où Jésus avait dit que la maladie de Lazare n'était pas *mortelle*, πρὸς θάνατον, mais était survenue *pour la gloire de Dieu*, ὑπὲρ τῆς δόξης τοῦ Θεοῦ. Ici, l'opposition que renfermaient les mots : *non mortelle*, prouvent invinciblement que les mots δόξα τοῦ Θεοῦ indiquent la glorification de Dieu par la vie de Lazare, et, puisqu'il était déjà mort, par sa résurrection ; espérance que Jésus ne pouvait se hasarder à faire naître, justement dans le moment le plus décisif, sans avoir une certitude supérieure qu'elle serait accomplie (555). Aussitôt après l'ouverture du tombeau, et avant d'avoir crié au mort : *Sortez dehors* ; δεῦρο ἔξω, il remercie son Père d'avoir exaucé sa prière. Au point de vue de l'explication naturelle, cela est présenté comme la preuve la plus manifeste, non pas qu'il a rappelé Lazare à la vie par cette parole, mais que, en jetant le regard dans le tombeau, il l'a aperçu déjà ranimé. On ne devrait pas, en vérité, attendre un pareil argument de théologiens qui connaissent l'évangile de Jean. Combien ne lui est-il pas familier (par exemple, dans l'expression : *le Fils de l'Homme fut glorifié*, ἐδοξάσθη ὁ Υἱὸς τοῦ Ἀνθρώπου) de représenter comme déjà accompli ce qui se commence seulement, et ce qui va se faire! Combien, dans ce cas particulier, n'était-il pas convenable de relever la certitude que Jésus avait d'être exaucé, en indiquant comme déjà réalisé l'accomplissement de la prière! D'ailleurs, de quelles fictions n'a-t-on pas besoin pour expliquer ultérieurement, soit comment Jésus s'aperçut que Lazare était revenu à la vie, soit comment ce dernier avait pu y revenir? Entre l'enlèvement de la pierre et la prière du remerciement adressée par Jésus, dit Paulus, est l'intervalle décisif où s'opère le résultat surprenant; il faut qu'alors Jésus, encore éloigné de quelques pas, se soit aperçu que Lazare vivait. A quel signe? demanderons-nous. D'où lui venait un coup d'œil si prompt et si sûr? et pourquoi à lui et à nul autre? On conjecture qu'il reconnut par des mouvements le retour à la vie; mais avec quelle facilité ne pouvait-il pas se tromper, puisque le mort gisait dans une grotte obscure? quelle précipitation que de déclarer, sans un examen plus attentif, avec tant de rapidité et de précision, la conviction où il était de la vie de Lazare! Ou, si les mouvements du prétendu mort étaient forts et non méconnaissables, comment pouvaient-ils échapper aux assistants? Enfin, comment Jésus pouvait-il signaler, dans sa prière, l'événement qui allait s'accomplir, comme une manifestation de sa mission divine, s'il avait la conscience d'avoir, non opéré, mais seulement aperçu la résurrection de Lazare? Pour prouver la possibilité naturelle du retour de la vie chez Lazare, déjà enterré, les rationalistes invoquent le peu de connaissance que nous avons des circonstances de sa mort supposée, la promptitude de l'enterrement chez les Juifs, puis, la fraîcheur de la grotte, la forte odeur des aromates, et enfin le courant d'air chaud qui, au moment où la pierre fut enlevée, entra et vint le ranimer. Mais tous ces détails ne s'élèvent pas au-dessus du plus bas degré de la possibilité, lequel est égal à la plus haute invraisemblance, ce qui rend impossible de concevoir la certitude avec laquelle Jésus annonça d'avance le résultat (556). Ces annonces précises de ce qui va se faire, formant le principal obstacle à une explication naturelle de ce paragraphe, ont été par conséquent l'objet de la critique des rationalistes, et ils ont essayé de se délivrer de l'embarras qu'elles leur causaient en supposant qu'elles ne proviennent pas de Jésus lui-même, mais qu'elles ont pu être ajoutées par l'évangéliste d'après l'événement. Paulus même a trouvé entre autres l'expression *je le réveillerai*, ἐξυπνίσω αὐτόν (*Joan.* xi, 11) beaucoup trop précise, et il s'est hasardé à conjecturer que le narrateur avait omis, après l'événement, un *peut-être* atténuant dont Jésus s'était servi. Gabler a développé cette supposition; non-seulement il partage la conjecture de Paulus, mais encore il est disposé à mettre uniquement sur le compte de l'évangéliste les mots *pour la gloire de Dieu* ὑπὲρ τῆς δόξης τοῦ Θεοῦ (*v.* 4). De même verset 15, où il est dit : *Je me réjouis à cause de vous, de ce que je ne m'y suis pas trouvé afin que vous croyiez*, χαίρω δι' ὑμᾶς, ἵνα πιστεύσητε, ὅτι οὐκ ἤν ἐκεῖ, il suppose que Jean, après l'événement, a renforcé quelque peu les expressions de Jésus. Enfin, même pour les paroles de Marthe (*v.* 22) : *Je sais que, même à présent, tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous l'accordera*, il accepte la pensée qu'il y a là une addition du fait de l'évangéliste (557). De cette façon, l'explication naturelle s'est re-

(555) Flatt, s. 97, f.

(556) Sur ce point comparez particulièrement Flatt et Lucke. (Dr Strauss.)

(557) L. c., 7, 272 ff. Neander aussi ne se montre pas éloigné d'une pareille conjecture au sujet du verset 4 (VIII, 349). Tandis que ces expressions paraissent à Gabler appartenir, non à Jésus, mais à Jean, elles ont paru à Dieffenbach, dans *Bertholot's Krit. Journal*, 5, 8, 7 ff., ne pas appartenir même à Jean, et attendu qu'il regarde le reste de cet évan-

connue impuissante à se tirer, par ses propres ressources, des difficultés que présente le récit de Jean; car, si, pour s'y établir, elle est obligée d'effacer plusieurs passages justement les plus caractéristiques, elle avoue implicitement que le récit, tel qu'il nous est donné, n'est pas susceptible d'être interprété naturellement. A la vérité, les passages dont on constate, en les écartant, l'incompatibilité avec l'explication rationaliste, ont été choisis avec beaucoup de parcimonie; mais les détails dans lesquels nous sommes entrés montrent que, si l'on voulait mettre sur le compte de l'évangéliste toutes les particularités de ce paragraphe qui répugnent à l'opinion des rationalistes, il ne resterait, pour ainsi dire, rien de tout ce qu'il renferme qui ne dût être considéré comme une fiction postérieure. Ainsi, ce que nous avons fait nous-mêmes, pour les deux récits de résurrection examinés auparavant, a été implicitement fait pour la dernière et la plus remarquable histoire de cette espèce, par les différents essais d'explication qui se sont succédé, à savoir qu'il ne reste plus que l'alternative, ou d'admettre comme surnaturel l'événement, ou, si comme tel on le trouve incroyable, de nier le caractère historique de la narration. » (Strauss, *Vie de Jésus*, trad. Littré.)

Chapitre XII. — *Résumé de la vie de Notre-Seigneur Jésus Christ.*

Le rationaliste. — Nous voyons en Jésus un législateur obscur, qui depuis sa mort s'est acquis une célébrité à laquelle il n'y a pas lieu de présumer qu'il ait prétendu de son vivant. Sa religion, destinée d'abord uniquement à la populace la plus vile de la nation, la plus abjecte, la plus crédule, la plus stupide de la terre, est devenue peu à peu la maîtresse des Romains, le flambeau des nations, la souveraine absolue des monarques européens, l'arbitre des destinées des peuples, la cause de l'amitié ou de la haine qu'ils se portent, le ciment qui sert à fortifier leurs alliances ou leurs discordes, le levain toujours prêt à mettre les esprits en fermentation. En un mot, nous verrons un artisan enthousiaste, mélancolique, et jongleur maladroit, sortir d'un chantier pour séduire les hommes de sa classe, échouer dans tous ses projets, être puni comme un perturbateur public, mourir sur une croix; et cependant, après sa mort, devenir le législateur et le dieu d'un grand nombre de peuples, et se faire adorer par des êtres qui se piquent de bon sens. (*Hist. critique de Jésus-Christ*, préface, p. 10 et 11.)

Quant à la révolution dont Jésus est l'auteur, elle a été le triomphe d'un idéalisme visionnaire, d'une morale contraire aux plus légitimes penchants de la nature humaine, la cause de la ruine de l'empire, de la décadence des sciences, des arts et de la philosophie, en un mot le triomphe du fanatisme et de la barbarie sur la civilisation et les lumières.

L'apologiste. — « Nous croyons ne devoir donner ici qu'un résumé succinct de la vie et des actes de Jésus-Christ. L'auteur croit devoir rappeler à cette occasion qu'il professe la religion juive : ne pouvant accepter tous les faits tels qu'ils sont rapportés, ni faire intervenir ici la critique historique, il doit se borner à donner une simple relation d'après les Evangiles, laissant chacun libre d'apprécier les faits selon ses convictions (558). . . . . .

. . . . . .

« Jésus naquit dans l'avant-dernière ou au commencement de la dernière année du règne d'Hérode (quatre ou cinq ans avant l'ère vulgaire), dans la petite ville de Bethléem, où ses parents, établis à Nazareth, s'étaient rendus. . . . . .

. . . . . .

« Sa mère, appelée *Miriam* ou *Marie*, était fiancée du charpentier Joseph, qui faisait remonter sa généalogie au roi David; mais Joseph ne passait pas pour être le père réel de Jésus, à qui l'on attribuait une naissance surnaturelle. Ayant eu connaissance de l'ordre sanguinaire d'Hérode, qui vouait à la mort les enfants de Bethléem, Joseph et Marie s'enfuirent en Egypte avec leur enfant. Après la mort d'Hérode, ils revinrent en Palestine; se méfiant du tyran Archélaüs, ils renoncèrent au séjour de Bethléem, et allèrent s'établir de nouveau à Nazareth en Galilée; ce fut là que Jésus reçut sa première éducation. Les Evangiles gardent un profond silence sur la jeunesse de Jésus et sur la manière dont il fut élevé. Ils nous disent seulement que dans sa douzième année, étant venu à Jérusalem avec ses parents, pour célébrer la pâque, il alla s'asseoir dans le temple, au milieu des docteurs, pour les écouter et les interroger, et qu'il étonna tout le monde par les connaissances profondes qu'il manifesta dès un âge si tendre. Nous ne le retrouvons ensuite qu'à l'âge de trente ans, recevant le baptême, dans les environs de la mer Morte, par Jean, fils du prêtre Zacharie et d'Elisabeth, cousine de Marie. Jean, né six mois avant Jésus (*Luc.*, I, 36), menait dans le désert de Juda la vie austère de naziréen, annonçant dans ses discours l'approche du règne messianique, invitant le peuple à faire pénitence et purifiant ceux qui s'assemblaient autour de lui par l'acte symbolique du *baptême*, dans les eaux du Jourdain. Lorsque Jésus vint se faire baptiser par Jean, celui-ci reconnut en lui le Messie, dont il se déclara lui-même le précurseur. Jésus se retira ensuite dans le désert, où il resta quarante jours pour méditer son plan;..... et étant sorti victorieux de toutes les épreuves, il résolut de com-

gile comme rédigé par cet apôtre, il a admis que ces passages étaient des interpolations. (Note du Dr Strauss.)

(558) J'ai établi leur véritable caractère dans l'*Histoire de la Rédemption*, la *Défense du Christianisme*, *Le Christ et l'Evangile*, et le but de ce travail me force d'y renvoyer.

mencer immédiatement l'œuvre de la régénération du peuple juif. . . . . .

. . . . . .

« Jésus, ayant assemblé quelques disciples, parcourut diverses contrées de la Galilée, et prêcha avec beaucoup de succès dans différentes synagogues. Ayant trouvé un accueil moins favorable à Nazareth, où ses discours causèrent un grave tumulte et mirent sa vie en danger (*Luc.* IV, 24-29), il se retira à Capharnaoum, et attira de plus en plus l'attention des habitants par les discours qu'il prononçait dans les synagogues les jours de sabbat et par la guérison extraordinaire de plusieurs malades. A la fête prochaine de Pâques, il fit le pèlerinage de Jérusalem ; ce fut la première Pâque qu'il célébra depuis le commencement de sa vie publique. Il se créa des partisans dans la capitale ; un pharisien, nommé *Nicodème*, vint le voir pendant la nuit pour lui déclarer qu'il voyait en lui un envoyé de Dieu et pour être instruit par lui dans un entretien particulier (*Joan.* III) ; ce fut le même pharisien qui, plus tard, parla en sa faveur dans le sein du synédrium (*Joan.* XVII, 50-51). Jésus, après s'être arrêté pendant quelque temps en Judée, retourna en Galilée en passant par le pays de Samarie, et ce fut près de Sichem qu'il eut le célèbre entretien avec la Samaritaine. Il resta deux jours parmi les Sichémites, qui, malgré leur haine pour les Juifs, ne purent résister à la force de ses paroles, en sorte que plusieurs d'entre eux restèrent convaincus que Jésus était le Messie attendu par eux comme par les Juifs. Arrivé à Cana, en Galilée, Jésus reçut la visite d'un seigneur de la cour d'Hérode Antipas, qui lui demanda de guérir son fils malade ; Jésus, dit-on, opéra cette guérison sans visiter le malade (*Joan.* IV, 46-53). En Galilée il fit encore plusieurs autres miracles ; puis, ayant traversé, avec quelques disciples, le lac de Génésareth, pendant une tempête qui se calma à sa parole, il arriva dans les environs de Gadara. . . . .

. . . . . .

« Revenu à Capharnaoum, il continua ses cures merveilleuses. La foule qui s'assembla autour de lui étant devenue de plus en plus nombreuse, il choisit douze disciples, qui devaient partager avec lui l'œuvre de sa mission. Sur une des montagnes de Galilée, il leur exposa, ainsi qu'à la foule réunie, les principes de morale et les règles de conduite que devaient suivre les fidèles ; le discours que Jésus prononça dans cette circonstance est appelé *le sermon sur la montagne*. Après un autre voyage en Pérée, où il reçut un message de Jean-Baptiste, qui était alors emprisonné à Machérous, il se rendit à Jérusalem pour y célébrer une seconde fois la fête de Pâques. Déjà la renommée de ses actes miraculeux et de ses discours l'avait précédé dans la capitale, et son arrivée y fit une grande sensation. La guérison d'un paralytique qu'il opéra publiquement au jour du sabbat, près d'une piscine appelée *Béthesda*, souleva contre lui les Pharisiens, qui voyaient dans cet acte une profanation du sabbat ; la manière dont il se défendit les irrita encore davantage, et dès lors ils épièrent toutes ses démarches et l'accusèrent hautement de plusieurs actions qui étaient contraires à leurs principes religieux. Dans un nouveau voyage que Jésus fit en Galilée, il continua ses prédications et ses miracles. Après la mort de Jean-Baptiste, Jésus, ayant su que ses démarches étaient également suspectes à Hérode Antipas, passa en Pérée sur le territoire du tétrarque Philippe. En vain il chercha à se dérober pour quelque temps aux yeux de la foule ; partout où il allait, aux frontières de la Phénicie, dans le district de Decapolis ou des *dix villes*, il se voyait reconnu et suivi du peuple qui réclamait son secours. Déjà il pressentait le sort qui l'attendait et en parlait souvent à ses disciples. Néanmoins nous le trouvons à Jérusalem, au milieu de l'hiver, à la fête des Machabées ou de l'inauguration du temple. Pour éviter le danger qui le menaçait, il quitta encore une fois la capitale et, après avoir parcouru pendant quelque temps la Pérée et la Galilée, il résolut d'aller à Jérusalem célébrer sa dernière pâque et y accomplir sa destinée. Il serait inutile de raconter ici en détail son entrée solennelle dans Jérusalem comme roi-messie, sa dernière réunion avec ses disciples au repas de la pâque, son arrestation, son procès sommaire et sa mort. Tout le monde connaît les récits des Evangiles ; on sait comment la résurrection de Jésus, affirmée par ses disciples, devint le symbole d'une nouvelle doctrine qui, rejetée par la grande majorité des Juifs, était destinée à changer la face du monde païen. » (MUNK, *La Palestine.*)

CHAPITRE XIII. — *Portrait du Christ.*

« *Jean* baptisait et prêchait sur le bord du Jourdain ; il annonçait aussi le Messie, et le nombre de ses partisans était considérable.

« C'est au milieu de ce peuple, au milieu de ces circonstances qu'apparut *Jésus*. Il entraîna les disciples de Jean ; le reste de la foule et les autres prophètes se turent. Il prêcha avec la tranquille majesté d'un esprit revêtu d'une mission supérieure, et qui n'avait d'autres fonctions sur la terre que d'y établir la vérité, la piété et l'amour entre les mortels. Sérieux, mesuré dans ses actions, ingénu, simple et sublime dans ses discours, son âme semblait calme, transparente et profonde comme l'éther céleste ; souverainement doux et aimant, un zèle saint contre l'impiété et les vices grossiers dont la vue l'affligeait, pouvait seule l'émouvoir et le passionner un instant : voilà comme ses quatre historiens nous ont dépeint *Jésus*. S'il n'était pas tel, certes il faut admirer le génie qui a inventé un idéal aussi parfait, et plus encore le hasard qui a fait uniformément inventer le même idéal à quatre évangélistes, qui probablement n'ont pu tous se donner le mot ; mais s'il était tel, comme on

n'en peut douter, de quelle nature était donc cet être extraordinaire, qui ne ressemble à aucun des grands hommes dont l'histoire nous a transmis l'image, et dont la vie sans tache, comme sans affectation, ne laisse pas entrevoir une seule des faiblesses de l'humanité ?

« *Jésus*, pendant les courtes années de sa prédication, jeta les semences impérissables d'une doctrine d'adoration pure, d'amour et de justice.

. . . . . .

« Un père, une famille, un culte, un amour. Cette idée était prodigieuse pour ce siècle ; elle l'était bien plus encore, naissant et s'établissant dans la Judée.

. . . . . .

« *Jésus* la donne pour précepte unique, la développe, l'applique à tous les cas; ordonne à ses apôtres, hommes simples et sans lettres, d'aller la répandre parmi tous les peuples, en leur annonçant qu'elle fructifierait partout. Ils vont, ils parlent, et le monde devient chrétien ; cependant *Jésus*, poursuivi par le fanatisme des prêtres de l'ancienne Loi, fut au milieu des bourreaux et des supplices ce qu'il avait été au milieu de ses disciples : un modèle plus qu'humain de patience et de fermeté, de douceur et de sublimité. « Mon Père (il priait ainsi pour ses « persécuteurs) pardonnez-leur, car ils ne « savent ce qu'ils font. »

« Il fallait cette dernière épreuve pour qu'il offrît un exemple pratique des plus difficiles vertus. Après cela, rien ne lui restait plus à faire : TOUT ÉTAIT CONSOMMÉ ! » (Charles VILLERS, *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther.*)

CHAPITRE XIV. — *Caractère du Christ et de sa doctrine.*

« Je ne puis m'empêcher de dire qu'une des choses qui me charment dans le caractère de Jésus, n'est pas seulement la douceur des mœurs, la simplicité, mais la facilité, la grâce et même l'élégance. Il allait aux noces pour y faire du bien ; il jouait avec les enfants ; il mangeait chez les financiers ; son austérité n'était point fâcheuse. Il était à la fois indulgent et juste, doux aux faibles et terrible aux méchants. Sa morale avait quelque chose d'attrayant, de caressant, de tendre ; il avait le cœur sensible, il était homme de bonne société. Quand il n'eût pas été le plus sage des mortels, il en eût été le plus aimable. » (J.-J. ROUSSEAU, *Lettres de la montagne*, liv. IV, pag. 261).

« Le christianisme est, dans son principe, une religion universelle qui n'a rien d'exclusif, rien de local, rien de propre à tel pays plutôt qu'à un autre. Son divin auteur, embrassant également tous les hommes dans sa charité sans bornes, est venu lever la barrière qui séparait les nations et réunir tout le genre humain dans un peuple de frères : « car, en toute nation, celui qui le craint et « qui s'adonne à la justice lui est agréable « (*Act.* XXXV). » Tel est le véritable esprit de l'Evangile. » (*Lettres de la mont.*, liv. IV, pag. 100.)

« Le christianisme, rendant les hommes justes, modérés, amis de la paix, est très-avantageux à la société. » (*Ibid.*, pag. 191.)

« Le christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asile à ses détracteurs, après l'avoir si cruellement et si vainement persécuté ; l'empire romain y trouva des ressources qu'il n'avait plus dans ses forces ; ses missions lui valaient mieux que des victoires ; il envoyait des évêques réparer les fautes de ses généraux, et triomphait par ses prêtres quand ses soldats étaient battus. C'est ainsi que la France, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avares et mille autres reconnurent enfin l'autorité de l'empire après l'avoir subjugué, et reçurent, avec la loi de l'Evangile, celle du prince qui la leur faisait annoncer. » (*Projet de paix*, pag. 410.)

« Les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères, et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort. » (*Contrat social.*)

« Soyons hommes de paix, soyons frères, unissons-nous dans l'amour de notre commun Maître, dans la pratique des vertus qu'il nous prescrit, voilà ce qui fait le vrai chrétien. » (*Lettres de la montagne*, liv. IV, pag. 184.)

« Bayle a très-bien prouvé que le fanatisme est plus pernicieux que l'athéisme : et cela est incontestable ; mais ce qu'il n'a eu garde de dire, et qui n'est pas moins vrai, c'est que le fanatisme, quoique sanguinaire et cruel, est pourtant une passion grande et forte, qui élève le cœur de l'homme, qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux, et qu'il ne faut que mieux diriger pour en tirer les plus sublimes vertus ; au lieu que l'irréligion, et en général l'esprit raisonneur et philosophique, attache à la vie, efféminé, avilit les âmes, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'abjection du moi humain ; car ce que les intérêts particuliers ont de commun est si peu de chose, qu'il ne balancera jamais ce qu'ils ont d'opposé.

« Si l'athéisme ne fait pas verser le sang des hommes, c'est moins par amour pour la paix que par indifférence pour le bien ; peu importe au prétendu sage comme tout aille, pourvu qu'il reste au repos dans son cabinet. Ses principes ne font pas tuer les hommes ; mais ils les empêchent de naître, en détruisant les mœurs qui les multiplient, en les détachant de leur espèce, en réduisant toutes les affections à un secret égoïsme aussi funeste à la population qu'à la vertu. L'indifférence philosophique ressemble à la tranquillité de l'État sous le despotisme ; c'est la tranquillité de la mort : elle est plus destructive que la mort même.

« Ainsi le fanatisme, quoique plus funeste dans ses effets immédiats que ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit philosophique, l'est beaucoup moins dans ses conséquences. D'ailleurs, il est aisé d'étaler de belles

maximes dans les livres; mais la question est de savoir si elles tiennent bien à la doctrine, si elles en découlent nécessairement; et c'est ce qui n'a point paru clair jusqu'ici. Reste à savoir encore si la philosophie, à son aise et sur le trône, commanderait bien à la gloriole, à l'intérêt, à l'ambition, aux petites passions de l'homme, et si elle pratiquerait cette humanité si douce qu'elle vante la plume à la main.

« Par la pratique c'est autre chose; mais encore faut-il examiner. Nul homme ne suit de tout point sa religion, quand il en a une; cela est vrai. La plupart n'en ont guère, et ne suivent pas celle qu'ils ont; cela est encore vrai: mais enfin quelques-uns en ont une, la suivent du moins en partie; et il est indubitable que des motifs de religion les empêchent souvent de mal faire, et obtiennent d'eux des vertus, des actions louables qui n'auraient point eu lieu sans ces motifs. Tous les crimes qui se font dans le clergé comme ailleurs ne prouvent point que la religion soit inutile, mais que très-peu de gens ont de la religion.

« Nos gouvernements modernes doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes; il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires: cela se prouve par le fait, en les comparant aux gouvernements anciens. La religion, mieux connue, écartant le fanatisme, a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement n'est point l'ouvrage des lettres: car partout où elles ont brillé, l'humanité n'en a pas été plus respectée. Les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des empereurs de Rome, les Chinois en font foi. Que d'œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Evangile! Que de restitutions, de réparations la confession ne fait-elle pas faire chez les catholiques! Combien les approches des temps de la communion n'opèrent-elles pas de réconciliations et d'aumônes! Combien le jubilé des Hébreux ne rendait-il pas les usurpateurs moins avides! Que de misères ne prévenait-il pas! La fraternité légale unissait toute la nation; on ne voyait pas un mendiant chez eux. » (J.-J. Rousseau.)

Chapitre XV. — *Jésus, sauveur du monde.*

« Lorsque Jésus vint sur la terre, toutes les religions étaient mortes et tous les peuples étaient mourants. Sa mission fut de renouveler les croyances et les empires. On peut nier qu'il ait ressuscité les morts, mais on ne peut nier qu'il ait ressuscité le genre humain; le titre de Sauveur de l'univers qu'il se donne lui-même, ne saurait trouver un incrédule; il faut l'honorer comme un bienfaiteur si l'on ne veut l'invoquer comme un Dieu. Et voyez seulement de quel effroyable chaos il vint tirer le monde! Rome livrée à Tibère, élevant des temples à Tibère, adorant les crimes de Tibère, trouvant dans les férocités de Tibère le type des héros, dans ses dépravations les attributs d'un dieu; l'univers entier suivant l'exemple de Rome et s'ensevelissant dans cette abjection. Point d'union morale entre les peuples; la terre devenue un marché d'esclaves; les nations livrées au fer des soldats; les droits de l'homme méconnus; les droits des sociétés violés; un peuple privilégié et tous les autres barbares; les vainqueurs disant toujours: *Malheur aux vaincus!* les philosophes repoussant l'espérance et disant toujours: *Meurs!* à l'infortuné; le sang humain coulant sur les autels pour réjouir des idoles auxquelles on ne croyait plus, et dans les spectacles publics, pour réjouir une populace aussi vile que ces dieux. Voilà où en était la civilisation au moment de la venue de Jésus-Christ. Oh! l'admiration est sans bornes lorsqu'elle vient à percer la nuit infernale où il fit briller sa lumière. Dans toutes les institutions religieuses de la Grèce et de Rome il n'y avait pas alors une idée, un principe, un sentiment qui pût régénérer les nations; la vertu même sur le trône n'aurait pas suffi à leur rendre la vie. Dieu permit qu'on en fît l'essai, sans doute pour nous laisser voir toute la profondeur du mal, et le dernier souffle de la sagesse antique s'exhala avec les Antonins inutilement pour le monde.

« C'est que pour sauver le monde il ne suffisait pas de relever ses ruines, il fallait tout renouveler: la morale, les idées, les gouvernements et les peuples. Jésus-Christ vint à temps pour l'humanité, et son avénement sublime aux dernières heures de la grande république témoigne de la Providence.

« Pour bien comprendre l'œuvre de la régénération universelle il faudrait, pour ainsi dire, mettre en présence les deux périodes historiques, peindre le peuple roi dans sa gloire et dans sa liberté, les peuples de l'Evangile dans leur civilisation et dans leurs progrès. Mais ces tableaux ont été tracés si souvent que toute répétition nouvelle serait fastidieuse; supposant donc les faits connus je résume l'histoire des temps anciens et des temps modernes par l'idée morale qui les caractérise.

« L'idée morale de l'antiquité, c'est l'amour de la patrie. Tous les prodiges des anciennes républiques reposent sur cette base vigoureuse, mais étroite. L'idée morale des temps modernes c'est l'amour du genre humain; la bienveillance universelle, qui est l'esprit de l'Evangile, embrasse l'humanité tout entière.

« Il est douloureux de le remarquer, mais on ne trouve pas dans toute l'antiquité un seul sage, un seul législateur qui, en fondant les lois de son pays, ait eu égard au bonheur des autres peuples.

« Cette vertu nouvelle, Jésus-Christ la donne aux nations, et c'est d'un sentiment inconnu du monde entier qu'il fait sortir le salut du monde. Un enfant instruit dans les dogmes de la haine et du fanatisme... vient tout à coup enseigner l'amour du genre humain... Moïse n'était que le libérateur d'un peuple; Jésus sera le sauveur de l'univers.

Quelle humanité ! quelle charité ! comme il se dépouille du vêtement de sa caste ! comme il secoue l'orgueil national ! comme il brise les chaînes de la superstition et du despotisme ! Juif, il ne prononce pas anathème, il n'appelle pas la vengeance et l'extermination, il ne parle pas de sauver les Juifs, mais le monde. Son règne est celui de l'indulgence et de la paix. Il n'est pas venu conquérir avec le fer, frapper avec la foudre, mais adoucir avec la parole et civiliser avec l'amour.

« Ainsi, c'est à Jésus-Christ que le genre humain doit le sentiment de son unité. Combien de vérités ne vivaient alors qu'en lui et auraient pu s'éteindre et mourir avec lui ! Il y eut un moment où tout l'avenir du globe se trouvait renfermé dans une seule âme.

« Le genre humain s'humiliait devant des idoles, et lui seul il annonce le dieu créateur, le dieu inconnu, un Dieu.

« L'assentiment de tous les peuples consacrait l'esclavage, et lui seul il dit aux peuples : « Tous les peuples sont libres parce « que tous les hommes sont frères. »

« Les sages s'étaient réservé toutes les vérités morales; ils ne réglaient les actions de l'homme que par les lois politiques. Les vertus de Rome et de Sparte sont écrites dans leur constitution et non dans leur religion. »

« Jésus seul sur la terre comprend que cette œuvre du législateur est incomplète, qu'elle resserre notre âme dans des limites trop étroites et brise l'essor de sa vertu. Seul il sait que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de vérités. Ces vérités, inconnues jusqu'à lui, il les présente sous la forme facile et gracieuse d'une instruction toute populaire. A la sagesse abstraite des philosophes il substitue une sagesse simple, précise, sublime, faite pour l'homme, puisqu'elle arrive à son cœur aussitôt qu'à son oreille sans fatigue, sans travail, comme une réminiscence d'un sentiment qui reposait dans son âme et qu'il doit emporter dans le ciel.

« La plus haute vertu jusqu'à lui était de mourir pour le petit coin de terre où l'on avait reçu la vie : les limites du pays traçaient les limites de l'humanité. A présent le Sauveur vient nous dire : Notre patrie c'est le globe, notre famille c'est le genre humain, notre père c'est Dieu. Mesurez la grandeur de ces paroles et voyez quelle origine elles nous donnent, quelle morale elles répandent et quelle destinée elles nous promettent ! Les anciens disaient « Il faut « aimer sa famille plus que soi-même et sa « patrie plus que sa famille. » De là civilisation parcellaire, guerre éternelle.

« Jésus-Christ ajoute : « Et le genre hu« main plus que sa patrie. » De là civilisation universelle, morale invincible, paix générale. Amour filial envers Dieu, amour fraternel envers les hommes. Loi céleste et terrestre, le plus haut point de perfection où l'âme puisse atteindre ! Remarquez bien que c'est d'une loi de la nature que Jésus-Christ fait ressortir sa religion, que c'est dans le cœur humain qu'il prend ses commandements. Avant lui, et j'appuie à dessein sur cette pensée, les institutions politiques traçaient seules les devoirs du citoyen; la morale humaine ne touchait au culte religieux que par les intérêts matériels, rien n'unissait l'homme à Dieu; on était vertueux pour la patrie, l'Evangile nous fit vertueux pour l'humanité et pour le ciel. En coordonnant ainsi la morale et la religion, l'amour de Dieu et des hommes, Jésus remédia d'un seul coup à l'insuffisance de la morale sans religion des philosophes et à la fatalité de la religion sans morale des païens. Ainsi furent condamnées à jamais toutes les violences religieuses. Aimer Dieu et les hommes, ce n'est pas égorger les hommes pour plaire à Dieu. Le père ne demandera pas le sang de ses enfants, et les enfants ne répandront pas le sang de leurs frères. L'amour veut le bonheur de l'objet aimé, et quiconque lui impose les crimes de la colère et de la haine, brise la loi de la nature et substitue la pensée d'un homme à la pensée de Dieu. Maintenant pesons les doctrines, résumons les principes. Nous avons dit :

« La religion est au peuple ce que l'âme est au corps.

« Or, la religion des anciens, si poétique dans ses formes, si humaine dans son essence, ne renfermant aucun élément de progrès, et une religion stationnaire ne pouvant subsister chez un peuple en progrès, nous en avons conclu que tout développement de l'intelligence était interdit aux sociétés anciennes sous peine de mort.

« Ceci peut jeter quelque lumière sur un passage de la *République* où Platon pose en principe qu'il est dangereux de dire la vérité au peuple, qu'il faut ménager ses croyances religieuses, et que même dans certains cas c'est un devoir d'entretenir les préjugés du vulgaire. Ainsi chez les anciens la plus haute philosophie tolérait l'erreur, bien plus elle l'enseignait.

« Cette pensée de la *République* était l'arrêt de mort de tous les peuples de l'antiquité. Platon avait compris que la religion et les institutions de la Grèce étant fondées sur l'erreur, tout devait s'écrouler à la première manifestation de la vérité. » (Aimé Martin, *Éducation des mères de famille*, liv. IV, ch. 2.)

Chapitre XVI. — *Jésus, père des pauvres et des opprimés.*

« Peu avant le temps que l'on assigne communément à la vie de Jésus il s'éleva chez les seuls Juifs plusieurs sauveurs ou libérateurs apôtres ou christs, tous pleins de foi et de zèle, tous zélateurs, *zelotæ*, avec mission prétendue divine d'annoncer la parole de Dieu et d'accomplir sa volonté, c'est-à-dire de rendre l'indépendance aux nations, le bonheur au peuple, en un mot de rétablir la nature humaine dans sa dignité et sa puissance, l'homme dans ses droits et

sa destinée. Mais la plupart, enfants de leur siècle et aussi matériels que lui, ne voyaient pour résister à la force que la force brutale, pour dompter la violence que les armes, pour compenser les maux soufferts par les opprimés, que de les pousser à se venger de leurs oppresseurs, pour émanciper les esclaves, que de livrer leurs maîtres enchaînés, pour relever une nation asservie, que d'en faire un peuple conquérant. Aussi périssaient-ils par le fer dans lequel ils avaient mis leur confiance. Dépourvus de toute énergie morale comme ils l'étaient de tout motif d'action supérieur à ceux d'orgueil et d'égoïsme, au premier choc contre une masse plus lourde et plus compacte que celle qu'ils offraient eux-mêmes, ils étaient renversés et leur tentative sans dévouement réel s'évanouissait sans résultat utile pour leurs contemporains et pour l'humanité.

« Tel ne fut pas le destin de la doctrine de Jésus. Elle aussi était une œuvre d'émancipation, c'est-à-dire de dignité humaine, d'égalité, c'est-à-dire de justice éternelle. On ne pouvait parler aux hommes au nom de Dieu qu'à condition de leur annoncer une *bonne nouvelle*, celle de leur bonheur futur auquel ils sentaient qu'ils avaient droit, dont ils se voyaient momentanément frustrés et dont ils hâtaient le retour de tous leurs vœux, de toute leur âme. La volonté de Dieu, pour qui comprenait son époque et les besoins du cœur de l'homme, devait nécessairement être la restauration du droit humain. Mais Jésus donne à ces vérités sublimes une signification nouvelle toute spirituelle et toute morale.

« Laissant de côté pour le moment, la liberté et l'égalité réelles, positions terrestres qui n'étaient pas encore possibles : il ne posa pas moins ces éléments de toute vérité et de toute équité sociale, mais simplement comme étant de toute éternité dans les desseins de son Père, du Père de tous les hommes, dans les vues de la Providence. Comme les messies charnels des Juifs il s'insurgea, mais contre l'égoïsme humain seulement, par la victoire qu'il remporta sur cet ennemi formidable..... Il enseigna aux hommes qu'on peut en triompher, et le despotique, c'est-à-dire l'égoïste empire romain fut sapé par sa base. Comme les autres libérateurs, il ne voulait que Dieu pour maître sur la terre; mais il ordonnait d'obéir aux despotes établis, du moins jusqu'à ce que la véritable indépendance pût se réaliser. Selon Jésus, le partage de l'homme en dehors ou plutôt au-dessus des événements de cette vie est exclusivement d'aspirer au règne de Dieu qui n'est pas de ce monde et n'y fait pas de bruit, n'y brille d'aucun éclat pendant lequel toute injustice disparaîtra, toute inégalité sera compensée, tout mal réparé, toute souffrance convertie en joie. C'était raviver la foi dans l'éternelle justice de Dieu.....; progrès immense qui força le monde, appelé à y participer, à se faire chrétien. . . . . .

« Cependant, autant que la chose était praticable dès lors même, ce règne si désiré devait se matérialiser (559), et la volonté de Dieu être faite *sur la terre comme au ciel*, mais sans moyens matériels eux-mêmes, sans contrainte, par conséquent sans violence, mais par la seule conviction morale, la persuasion surtout, en d'autres termes, par l'enseignement et le prosélytisme, mais librement et spontanément; non comme le tentaient les Juifs révoltés contre les oppresseurs, mais entre les opprimés; non par la chute immédiate des tyrans, mais par l'égalité et la fraternité des victimes qui tôt ou tard auraient amené cette chute. A cet effet, à ceux qui montraient le désir d'atteindre à une perfection plus grande que celle des observateurs à la lettre de la loi de Dieu, Jésus conseillait de vendre leurs biens et d'en donner le prix aux indigents. Et bientôt ses apôtres et ses premiers disciples, s'emparant de cette idée qu'une sage interprétation rendait aussi fertile que lumineuse, créèrent une communauté où les riches formaient de leur superflu un fonds social commun pour les besoins de ceux qui ne l'étaient pas, au moyen duquel ils purent dire avec le plus noble et le plus juste orgueil qu'il n'y avait pas de pauvres parmi eux. Ainsi, sans conquête ni révolte, Jésus émit l'idée et ses disciples jetèrent les fondements d'une association libre.....

« J'ai dit *association libre* parce que ce n'est que de cette manière, sous cette forme exclusivement, que les idées ..... de Jésus pouvaient être réalisées. La liberté seule organise la liberté qui par essence ne relève que d'elle-même. La contrainte ne saurait engendrer que la servitude. Quand même le législateur des chrétiens aurait eu tout le pouvoir des despotes romains, il n'eût jamais réussi à établir sa communauté de frères à coups de constitutions et d'institutions, de lois et de sanctions pénales : institutions et lois, et lui-même, eussent bientôt succombé sous l'égoïsme de ses sujets même les plus servilement soumis. C'était tout autre chose lorsque Jésus, sans autre autorité que celle de la vérité et de la justice, appelait les hommes ses amis ..... à la charité universelle, au dévouement sans bornes jusqu'au sacrifice dont il allait leur donner l'exemple, celui de la vie, lorsque ceux qui étaient convaincus par son ascendant moral se donnaient spontanément le baiser fraternel, et que la seule peine dont étaient frappés ceux qui ne croyaient pas ou ne croyaient plus était de les déclarer hors de la communauté formée par les autres. C'était tout autre chose lorsque les apôtres, sans pour cela instituer des tribunaux auxquels ils ne pouvaient d'ailleurs attribuer aucune force coactive, se contentaient d'imputer à péché aux fidèles toute espèce de

(559) C'est-à-dire se réaliser.

contestation et de procès, excluaient du royaume de Dieu en ce monde et en l'autre les fourbes, les injustes et les avares, aussi bien que les idolâtres, les adultères et les abominables; imposaient l'obligation de souffrir l'injustice plutôt que de s'en venger, de se laisser tromper plutôt que de défendre violemment son droit, et décidaient, si malgré cela quelque différend s'élevait dans l'Eglise, qu'il serait débattu non devant les juges infidèles, méchants (les gentils), mais qu'il serait aplani par l'arbitrage conciliateur des saints, des frères, de ceux, en un mot, qui, destinés à juger le monde, étaient mieux que personne capables de régler équitablement les petits intérêts de la vie.

« Ce fut ainsi que Jésus et les apôtres fondèrent *l'association libre* des chrétiens qui finit par absorber la société impériale romaine. Imposée par l'autorité régnante d'un Titus, par exemple, ou d'un Marc-Aurèle, comme loi constitutive de l'Etat, et soutenue par les lois qu'elle aurait dictées, les châtiments qu'elle aurait infligés, la force dont elle aurait disposé sans réserve, cette association eût été sans puissance et sans avenir, je dis plus, elle n'eût même pas été possible. . . . . .

. . . . . .

« La vieille société était usée, vermoulue, pourrie jusqu'en ses fondements. . . . .

. . . . . .

« La doctrine de Jésus au contraire répondait aux besoins éternels et toujours vivants du cœur de l'homme, et plus qu'à tous autres, à ceux qui se faisaient sentir alors le plus impérieusement; elle retrempait l'âme humaine flétrie par l'oubli et la violation des devoirs moraux les plus essentiels à l'humanité; elle rendait au peuple, qui ne connaît pas les plaisirs de l'imagination et ne s'occupe guère du mécanisme du gouvernement, mais qui en tout état de cause veut trembler en effet et adorer sincèrement, des objets réels de crainte et d'espérance. Elle dut opérer comme par enchantement la révolution que rien ne pouvait plus empêcher ni même retarder dans les idées, les mœurs, les habitudes, la croyance, la religion, les institutions, les lois, les hommes, le siècle. Profondément dégoûtés du monde réel où ils vivaient et qui ne leur offrait que misère, oppression, iniquité, les hommes se précipitèrent en foule vers ce royaume céleste dont ils trouvaient l'image mal effacée au fond de leurs cœurs.

. . . . . .

. . . . . .

« Quoique ce ne fût qu'après la mort seulement que les chrétiens se crussent assurés d'une manière absolue de jouir des bienfaits de la fraternité établie par le Christ, néanmoins nous avons vu que les apôtres avaient essayé de faire résulter ces mêmes bienfaits de la fondation ici-bas des premières communautés de fidèles. Ce ne fut pas un faible appât pour les malheureux, les opprimés, à qui principalement la bonne nouvelle était destinée et auxquels on l'annonçait, que la certitude d'échapper pour toujours aux horreurs de la misère et de trouver tout à la fois avec des consolateurs, des amis, des frères, de quoi satisfaire sans se prostituer, sans se vendre, sans s'humilier même, aux premiers besoins de la vie. Lors même que la communauté chrétienne, telle que l'avaient instituée les apôtres, eût cessé d'exister, le sentiment de charité sans bornes qui en avait été la base continua pour quelque temps encore à bannir de la société, vraiment humaine, surgie, sous le nom d'Eglise, de la fange de la corruption et de l'égoïsme de l'empire romain, le hideux dénûment qui ne cesse d'appeler sur la tête des opulents les malédictions dont Jésus les a foudroyés.

« Ainsi à l'abri de toute atteinte des ennemis de l'humanité, les tyrans auxquels il se dérobait par la mort pour aller jouir dans sa véritable patrie des ineffables douceurs du royaume éternel, le chrétien trouvait dès cette vie terrestre et sous les yeux même de ses oppresseurs, qui torturaient son corps sans lasser sa constance, sans épuiser son énergie, sans tuer son âme, un avant-goût du règne de liberté et d'égalité que Dieu lui destinait en récompense de son dévouement et de ses sacrifices.

« C'était bien réellement là l'évangile des affligés..... C'était une religion toute de consolation et d'espoir qu'il fallait aux hommes, une religion pour les malheureux qui devaient trouver dans les promesses d'un avenir meilleur quelque compensation à toute une vie d'esclavage, d'opprobres et de douleur. Aux prétendus sages, aux puissants de la terre, le christianisme n'offrait qu'une perspective terrible dans le compte qu'il les appelait à rendre après cette vie de leur long monopole de la science humaine.....

« Dès lors ce que la sagesse antique dans ses secrets mystères avait jamais proclamé de plus sublime, devenu doctrine populaire et publique, fut à la fois une source intarissable de lumières pour les simples auxquels le christianisme révélait les vérités grandes et fondamentales de tout savoir humain et de consolation pour les malheureux si longtemps écrasés sous les jouissances des privilégiés de ce monde. Le peuple crut, et la plus morale des espérances humaines le fit participer dès cet instant au bien-être que l'éternelle justice répartira un jour également entre tous les hommes qui en seront dignes. » (DE POTTER, *Histoire du christianisme*; Introduction, LXXIII-XCVI.)

CHAPITRE XVII. — *Pourquoi Jésus-Christ a été haï.*

« Un homme paraît au milieu des hommes. Son apparition m'est signalée par de furieuses clameurs, des plus hautes jusqu'aux plus basses régions de la société, un peuple presque entier est soulevé contre lui. La voix universelle le désigne au supplice. Je m'approche, je m'informe et je raisonne : est-ce un ambitieux? non: une mul-

titude a voulu en faire son roi, et il a pris la route du désert. Est-ce un agitateur politique ? non; il enseigne à payer fidèlement le tribut, à rendre à César ce qui est à César. Parcourant les différents sujets de haine qui peuvent naître chez un peuple, je rencontre sur mon chemin l'envie. Il est riche peut-être, trop riche peut-être au milieu de tant de misère ? non ; il n'a pas un lieu où reposer sa tête. Eh bien donc ! il faut qu'il ait commis quelque grand crime, ou porté une atteinte violente à la morale publique ? Rien de semblable, quel qu'il puisse être au fond du cœur, sa conduite est à l'abri de toute accusation, et même de tout soupçon.

« Quand j'ai épuisé toutes les suppositions je me dis: on ne hait pas cet homme pour aucun mal qu'il ait fait, il faut donc qu'on le haïsse pour le bien qu'il a fait. Et comme en général, la vertu, à l'état de mitigation où nous l'avons réduite, n'excite pas la haine, il faut que la sienne soit d'une qualité supérieure. Et comme elle blesse et irrite tout le monde, il faut qu'elle ait en elle quelque chose que le cœur de l'homme, pris en général, ne peut souffrir. Et comme ce n'est pas pour quelques faits particuliers qu'on la hait, mais pour elle-même, pour ce qu'elle est en général, il faut qu'elle soit éclatante de pureté. Et comme ce peuple ne peut attendre le moment où cette vertu sera livrée à la mort et disparaîtra de la terre, il faut qu'elle soit divine. Faites comme vous voudrez, admirateurs de la morale de Jésus-Christ, mais qui ne voulez de lui que la morale ; c'est pour sa morale qu'il a été crucifié ; c'est sa morale qu'on a attachée à la croix. Non, dites-vous, c'est sa doctrine. Laissons les mots, et voyons les choses. Je voudrais savoir quelle partie des enseignements de Jésus-Christ n'est pas de la morale ; je voudrais savoir si la proclamation des droits de Dieu, la nécessité de fléchir sa justice, de chercher son pardon, la reconnaissance que provoque sa miséricorde, l'obligation de vivre pour la reconnaissance, l'imitation de ses voies et de son caractère, le recours à sa grâce et à son esprit, si tout cela n'est pas de la morale, tout aussi bien de la morale que le système de vos devoirs de fils, de père, d'époux et de citoyen. L'Évangile est de la morale d'un bout à l'autre, et, qui plus est, une seule morale bien liée, bien continue ; une seule idée morale se développant, par sa propre énergie, se ramifiant, coulant de son propre poids, dans toutes les pentes que lui préparent le cœur humain et la vie. Essayez de soulever l'un des bouts de la chaîne, sans mouvoir et entraîner l'autre, essayez de couper en deux cette chaîne de diamant. Cela est tellement impossible, tout est tellement lié, tellement un et indissoluble dans le système de l'Évangile, la morale tire tellement sa nature et sa qualité du dogme, ou plutôt une partie de la morale de l'autre partie, que j'ose bien vous assurer que cette chose quelconque que vous avez cru emporter de l'Évangile sous le nom de morale, n'est point la morale évangélique, mais une morale vulgaire et sans saveur, telle que la raison eût pu vous la donner.

« C'est donc bien la vérité morale que les hommes ont crucifiée en la personne de Jésus-Christ. C'est pour la vérité morale qu'il a été haï, n'ayant pas mérité la mort pour le mal, il l'a méritée par la sainteté. La marque que sa doctrine était vraie, c'est qu'il a été mis en croix ; car il n'y a que l'excès du vice ou le comble de la vertu qu'on puisse haïr ainsi, et comme en lui la parfaite vertu était naturellement accompagnée de la plus haute lumière, il a prévu et prédit qu'il serait haï, et que ses disciples, en tant que dépositaires et distributeurs de la même vérité, seraient aussi haïs. « Vous serez haïs de « tous à cause de mon nom. Je vous envoie « comme des brebis au milieu des loups. » C'est avec ces bénédictions qu'il les envoie dans le monde. C'est son legs d'amour à ceux qui ne recevaient aucune autre mission de sa part que de publier la miséricorde de Dieu sur la race humaine. Les générations chrétiennes se sont fidèlement transmis l'héritage, sinon des mêmes douleurs, du moins de la même haine. Les chrétiens ont pu la mériter moins forte que Jésus-Christ, ... mais le christianisme, pris en lui-même, a conservé intact son patrimoine ; il est toujours haï quand il n'est pas méprisé. La tolérance qu'on lui accorde ne contredit point cette assertion, si cette tolérance est enracinée dans le mépris. Le christianisme bien connu est haïssable ou adorable ; et j'ai vu telle âme hésiter longtemps flottante entre la haine et l'adoration, et, quelque médiocre ou quelque caché, ou quelque prudent, ou quelque heureux que soit un chrétien, il faut presque toujours qu'il reçoive quelque éclaboussure de cette haine. Mais c'est un péché que de la chercher. « Il « faut, autant qu'il dépend de nous, avoir « la paix avec tous les hommes. » C'est, de plus, une grande déraison que de mesurer sa valeur à la haine dont on jouit, cette haine n'est pas si soucieuse des proportions. D'ailleurs, il faut bien s'assurer si c'est Christ qu'on hait en nous, ou nous en Christ. Quand l'imprudence, la témérité, l'orgueil, la dureté, nous ont rendus odieux, gardons la haine pour nous ; elle nous revient ; n'en faisons pas hommage à celui qui ne fut haï que parce qu'il était souverainement bon. » (Vinet *Essais de philosophie morale*) (560.)

Chapitre XVIII. — *Douceur de l'Evangile.*

« L'esprit général de l'Evangile c'est l'amour de l'humanité, c'est l'indulgence pour la faiblesse, c'est le pardon pour le repentir,

(560) M. Vinet, écrivain distingué, était ministre protestant dans le canton de Vaud, et supernaturaliste.

c'est plus encore, c'est la bienveillance et la bienfaisance pour nos ennemis. J'entends Jésus sur la croix priant pour ses bourreaux.... Je l'entends sur la montagne dire à ses disciples : « Il est écrit : Vous aimerez « votre prochain et vous haïrez votre en- « nemi; et moi, je vous dis : Faites du bien « à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux « qui vous persécutent et vous calomnient, « afin que vous soyez les enfants de votre « Père qui est dans les cieux, qui fait lever « son soleil sur les bons et sur les méchants « et pleuvoir sur les justes et sur les in- « justes. »

« Entendez-vous? voilà la loi de la nature. Le soleil se lève sur les bons et sur les méchants et la morale du Christ n'est que l'expression de cette loi. Vous imiterez Dieu, vous saisirez sa pensée dans ses bienfaits éternels pour la transporter divinement autour de vous....

« Partout la même douceur et la même morale, partout les disciples du Christ sont appelés, non à combattre, mais à instruire. Leurs armes, c'est la persuasion; leur conquête, c'est le cœur. Dans ses derniers entretiens avec ses apôtres, lorsque, en épanchant son âme, Jésus s'explique sur les moyens de répandre la vérité, il les exhorte à se dévouer comme autant de victimes au salut des hommes, car ils sont envoyés tels que des brebis au milieu des loups. Ils pardonneront, ils béniront, ils instruiront : LE MAITRE N'EST PAS VENU POUR CONDAMNER LE MONDE, MAIS POUR LE SAUVER.

» Telle est la doctrine de l'Évangile. Toutes les pages du Livre en sont empreintes et toutes les actions de Jésus y répondent. Ainsi aimer les hommes, plaindre les méchants, faire du bien à nos ennemis, c'est imiter Dieu notre Père qui est dans le ciel et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. » (Aimé MARTIN, *Education des mères de famille.*)

CHAPITRE XIX. — *Morale de Jésus-Christ comparée aux doctrines du temps.*

« Jésus ne vient point comme un simple prophète envoyé par Dieu pour convertir son peuple et lui rappeler sa loi méconnue. Il s'annonce comme le Fils de Dieu lui-même qui est descendu du ciel pour révéler aux hommes la volonté de son Père. . . . .

. . . . . .

« Jésus s'annonce en même temps comme fils de David et roi d'Israël. Il ne vient pas simplement pour prédire la délivrance d'Israël, mais aussi pour l'accomplir. C'est lui qui réalisera toutes les promesses faites par Dieu à son peuple. Seulement ces promesses ont été jusqu'ici mal comprises. Le royaume d'Israël, où le peuple de Dieu doit reparaître glorieux et triomphant à la tête des nations, n'est pas de ce monde. La terre de Judée est vouée aux ruines; le fer et le feu passeront de nouveau sur elle. De plus grands malheurs, de plus cruelles humiliations attendent le peuple de Dieu. Il verra détruire sa ville sainte, il verra tomber son temple, il assistera à la dispersion de tous les enfants d'Israël. Malheur alors à ceux qui auront méconnu le Fils de Dieu! Quant aux fidèles, cette épreuve sera pour eux la dernière.

. . . . . .

« Du reste, il n'est point venu détruire la Loi ni les Prophètes, mais les accomplir. Seulement la Loi périt sous le formalisme des prêtres : il faut lui rendre l'esprit, la liberté, la vie. Car, comme le dira un apôtre du Christ : *La lettre tue et l'esprit vivifie.* La doctrine de Jésus, sa parole, sa vie entière est une continuelle protestation contre le pharisaïsme. Il prêche rarement dans la synagogue et dans le temple, et quand il le fait, c'est moins pour dogmatiser que pour confondre les sophismes de la scolastique pharisienne. Il prêche dans le désert, sur la montagne, sur les bords de la mer, ou même au milieu des flots toujours en présence de cette nature à laquelle il emprunte tour à tour la simplicité ou la majesté de son langage. La pensée de sa prédication est d'une profonde sagesse; c'est toujours la Loi dans son esprit et dans sa vérité. Sa parole rejette les formules comme un vêtement incommode et se déploie simple et libre en paraboles et en récits. Il n'affecte point les subtilités de la science comme les docteurs de la Loi, ni les rigueurs de la plus austère pratique comme les Pharisiens. Profondément versé dans la science des sages, il recherche le commerce des simples d'esprit et de cœur. « Laissez, dit-il à ses disciples qui écartent « les enfants, ces petits venir à moi. » Plus sévère sur la pureté et la chasteté que la Loi, qui ne condamne que l'acte sans atteindre le désir et l'intention, Jésus confond dans sa charité toutes les classes, toutes les conditions, toutes les erreurs. Il parle à une Samaritaine, vit avec des publicains, sauve la femme adultère par une parole sublime accablante pour les Pharisiens, guérit les malades un jour de sabbat. Jésus n'enseigne point une doctrine nouvelle; mais quoi de plus nouveau que sa parole, sa vie, sa personne? La tradition évangélique est plus qu'un dogme, c'est un esprit, c'est un principe de vie. La lumière et la science viendront plus tard. Cet esprit nouveau ne détruit pas seulement le formalisme pharisien; il transforme la Loi elle-même. La Loi de Moïse était une loi de crainte, le Christ la convertit en une loi de dévouement et d'amour. « Aimez Dieu, aimez-vous les uns « les autres; ces deux commandements com- « prennent toute la Loi. » C'est surtout dans le sermon sur la montagne que se montre cette opposition de l'esprit ancien et de l'esprit nouveau de la Loi. Là Jésus relève tout ce que les docteurs méprisent, et méprise tout ce qu'ils honorent. Il réhabilite la simplicité d'esprit et de cœur, l'humilité, la pauvreté. « Si vous ne devenez comme de pe- « tits enfants, vous n'entrerez point dans le « royaume des cieux... Mon Dieu, tandis que « vous avez caché ces choses aux simples et « aux petits... Bienheureux les pauvres d'es- « prit, parce que le royaume des cieux est à

« eux. Bienheureux ceux qui sont doux, « parce qu'ils posséderont la terre. Bienheu- « reux ceux qui pleurent, parce qu'ils se- « ront consolés. » Mais qu'y a-t-il de plus nouveau que ces paroles ? « Vous avez ap- « pris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne « tuerez point ; mais moi je vous dis que « quiconque se mettra en colère contre son « frère méritera d'être condamné par le ju- « gement. Vous avez appris qu'il a été dit « aux anciens : Vous ne commettrez point « d'adultère ; mais moi je vous dis que qui- « conque aura regardé une femme avec un « mauvais désir pour elle a déjà commis l'a- « dultère dans son cœur. Vous avez appris « qu'il a été dit : Œil pour œil et dent pour « dent ; et moi je vous dis de ne point ré- « sister au mal qu'on veut vous faire ; mais « si quelqu'un vous a frappé sur la joue, « présentez-lui encore l'autre. Vous avez « appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre « prochain et vous haïrez votre ennemi ; et « moi je vous dis : Aimez vos ennemis, fai- « tes du bien à ceux qui vous haïssent et « priez pour ceux qui vous persécutent. »

« Jésus défend à Pierre de tirer l'épée contre ceux qui viennent le saisir, et prie sur la croix pour ses bourreaux.

« Voilà une loi vraiment nouvelle..... inconnue à l'antiquité grecque et romaine. La Grèce et Rome avaient connu et pratiqué la justice, le dévouement, l'égalité, la fraternité, mais seulement dans les limites étroites de la cité. Ce n'était pas dans l'homme, mais dans le citoyen, qu'elles voyaient un égal et un frère. L'antiquité a de la pitié et même de la sympathie pour le faible et le pauvre ; mais elle n'a jamais honoré ni aimé la faiblesse et la pauvreté. Si le Grec ou le Romain pardonnent les injures, c'est par sentiment de leur force ou par dévouement à la cité ; mais ils ne vont jamais jusqu'à bénir la main qui les frappe ou aimer le cœur qui les hait. La morale de Socrate, la plus pure et la plus parfaite qui soit sortie de la société grecque, n'est encore que la morale de la cité. Socrate lui-même, ce type vivant de la perfection antique, est un citoyen pénétré du juste, un artiste épris du beau. La vertu antique, quoi que fassent la religion et la philosophie, se ressent toujours plus ou moins de son origine ; elle est avant tout la force (ἀρετή), et le juste de l'antiquité est toujours un héros, c'est-à-dire un athlète. Il faut que cette société, si vaine de ses institutions, si fière de ses vertus politiques, en ait contemplé la misère et l'impuissance pour aspirer enfin vers d'autres vertus et une autre société. Il faut qu'elle meure à la cité pour renaître à l'humanité. Déjà la philosophie stoïcienne commence à comprendre l'unité du genre humain et rêve une république universelle ; elle proclame l'amour des hommes, non comme une loi de l'intérêt, mais comme un sentiment du cœur essentiel à la nature humaine. La philosophie de Sénèque a de douces paroles, plutôt le sentiment de la misère commune qui inspire les philosophes et les poëtes de ce temps qu'une sympathie véritable.

« *Non ignara mali miseris succurrere disco.*

« Pour entendre les vrais accents de l'amour et de la fraternité, il faut quitter cette terre orgueilleuse d'Occident et s'enfermer dans le plus pauvre pays de l'Orient, là où le sentiment religieux d'un peuple opprimé emprunte la voix de l'inspiration prophétique pour exposer ses plaintes et ses espérances. Cette race courageuse et pure est le type le plus profond et le plus pathétique de la personnalité. Nul peuple ne sait comme elle la loi morale, parce que nul n'a autant souffert, autant combattu. Toujours faible, elle a appris à détester le règne de la violence ; toujours victime, elle a appris à aimer la justice. ELLE EN SAIT PLUS SUR LES MYSTÈRES DE LA VIE QUE CETTE HEUREUSE ET NOBLE GRÈCE, RICHE DE TOUTE LA SAGESSE DE SES PHILOSOPHES ; elle en sait plus que le mystique Orient plongé dans l'ivresse de ses extases. Son histoire n'est qu'une longue passion. Elle a passé sa vie dans les larmes de l'exil ou dans les angoisses de la guerre civile. LA JUDÉE EST VRAIMENT LE COEUR DE L'HUMANITÉ, comme la Grèce en est la pensée. . . . . .

« Pour revenir à l'Evangile, il y a loin encore de la justice stoïcienne, suprême degré de la morale antique, à la loi du Christ, telle que la proclame le discours de la montagne. Dans cette loi le principe de la vertu est en quelque sorte changé. Ce n'est plus dans l'énergie personnelle, cet attribut des forts, qu'elle réside, c'est dans l'attribut des doux et des faibles, dans l'amour. L'amour devient la source de toute puissance et de toute perfection. Les vertus de l'amour remplacent les vertus de la force ; à l'orgueil, à l'impassible fermeté, sont substitués la bonté, la douceur, le dévouement. Le principe de la guerre est détruit ; la nouvelle loi doit amener le règne de la paix, de l'égalité et du bonheur parmi les hommes. » (VACHEROT, *Histoire critique de l'école d'Alexandrie* ; Introduction, liv. II.)

CHAPITRE XX. — *Le christianisme termine toutes les agitations intellectuelles du monde païen.*

« Quand on examine sans aucun genre de prévention les divers systèmes religieux et philosophiques qui ont précédé dans le monde l'établissement du christianisme, on demeure tellement frappé de la simple et majestueuse supériorité de ses doctrines, qu'on ne sait plus quelle origine leur assigner, si ce n'est celle qu'elles s'attribuent elles-mêmes. Le fondateur de ce nouveau système le communique avec une confiance à la fois si positive et si pure, si étrangère à toute espèce de doutes ou d'hypothèses, de raisonnements ou de sophismes ; ses disciples l'exposent devant les docteurs de la Palestine, les sages de la Grèce, les érudits de l'Egypte et les prêtres de Rome, avec une

candeur si admirable, et ce système termine d'une manière si brillante les plus belles discussions qui avaient occupé les sanctuaires et les écoles du monde ancien, que l'influence directe de l'Être suprême, si elle se voit quelque part dans les institutions des hommes, doit se reconnaître dans cette religion qui réunit les vérités éparses dans toutes les autres et qui les présente dégagées de tout ce qui les altérait ailleurs... Le christianisme met à la place de chaque problème une croyance dont l'homme peut s'enorgueillir plus que de toute autre croyance, et, tout en séparant dans les anciennes discussions avec une autorité divine l'erreur de la vérité, il revêt cette dernière du double sceau de la raison et de la révélation. Il se montre même très-philosophique en ce que, venant après tant de systèmes, il n'essaye plus d'établir *métaphysiquement* ce que, dans l'ordre actuel des choses, la métaphysique ne saurait établir, et en ce qu'il donne comme un produit de la révélation ce que la révélation seule peut nous donner.

« Si le christianisme se place de cette manière au-dessus de toutes les spéculations de la métaphysique, d'un autre côté il s'élève au-dessus de toutes les traditions de la mythologie, et c'est ainsi qu'il se caractérise comme religion universelle accessible à tous les peuples et aux intelligences de tous les degrés. » (Matter, *Histoire du gnosticisme ;* Introduction.)

Chapitre XXI. — *État du monde au moment de la prédication de l'Évangile et réformes du christianisme.*

« Quelle a été en fait et en réalité cette révolution presque universelle qui a changé les hommes et les choses, les institutions, les idées et la société tout entière; cette révolution qui, il y a près de deux mille ans, a commencé l'ère moderne et du nom des disciples de Jésus, s'est appelée *chrétienne?*

« Pour bien s'en rendre compte il faut se reporter à l'époque où l'on prétend que le christianisme a pris naissance. Le despotisme, c'est-à-dire la force dépourvue d'intelligence et de vie; le despotisme, toujours brutal, souvent stupide et maniaque des empereurs, pesait sur la république romaine, et le despotisme des Romains pesait sur l'univers civilisé; despotisme le plus positif, le plus matériel, le plus stationnaire, le plus lourd qu'avaient pu engendrer la conquête et la violence, qu'avaient pu maintenir l'avilissement et la corruption. Le mépris de l'homme, de l'humanité, était arrivé à un point dont, dans nos mœurs actuelles, on se fait difficilement une idée. Il n'y avait plus sur la terre que quelques maîtres oppresseurs et un monde d'opprimés, d'ilotes; ceux-ci flétris par le besoin et le mépris, abrutis par la misère, brisés par le malheur et la servitude; ceux-là gorgés d'or, blasés par la monotonie de la jouissance, détendus par l'absence de tout obstacle, de toute contrariété, de tout désir, consumés par le dégoût de la toute-puissance et l'ennui de la satiété. Plus de liens sociaux ni moraux entre les hommes, plus d'unité de foi et surtout plus de sympathie, de charité, de générosité, de dévouement, d'amour; tout était envie, antagonisme, discorde, haine; la prospérité n'était qu'au prix de l'injustice, le bonheur au prix de l'égoïsme; la méchanceté seule donnait du plaisir, la dureté, la cruauté des jouissances; l'espérance semblait morte au fond des cœurs; s'il avait jamais été permis de croire que le ressort moral de l'humanité était brisé sans retour, c'eût été alors. . . . . .

. . . . . .

« Le christianisme, en mettant *de droit* un terme à l'état de dégradation et de malheur sous lequel gémissait l'espèce humaine, fonda son empire sur quiconque était lésé dans sa dignité ou dans son bien-être, c'est-à-dire sur la presque totalité des hommes d'alors. . . . . .

. . . . . .

« Avant l'établissement du christianisme, la vie était pour l'homme un présent de si peu de valeur que les malheureux s'empressaient de la vendre aux riches, qui achetaient le plaisir de la leur ôter au prix d'une faible somme d'argent qu'ils assuraient aux héritiers de leurs victimes. . . . . .

. . . . . .

« L'avilissement où était tombée l'humanité lors de la prédication du christianisme était dû en grande partie à l'esclavage; les maîtres pouvaient disposer de leur propriété, les esclaves, comme ils voulaient. Ils les tuaient pour les punir, comme le chasseur colère tue le chien peu intelligent ou paresseux. Ils les exposaient et les abandonnaient comme on jette un meuble usé ou inutile. Ils les faisaient servir à leurs atroces divertissements, et les meilleurs des empereurs romains, un Trajan dont le paganisme s'honore, et un Philippe que le christianisme a revendiqué, en sacrifièrent par milliers aux plaisirs barbares de l'ancien peuple-roi. Cependant l'esclave était homme. Eh bien! la force, indépendamment de l'homme, le pouvoir de l'homme lorsqu'il disposait de la force, furent tout; l'humanité elle-même, rien. Le christianisme réhabilita l'humanité. » (De Potter, *Histoire du christianisme*, Introduction, lxxi-cxxix.)

Chapitre XXII. — *Iniquités du droit social de la société païenne réparées par Jésus-Christ.*

« Nous avons maintenant la mesure exacte de ce que les anciens connurent en fait d'égalité, et tous les beaux sentiments républicains, affichés par leurs historiens, leurs poëtes et leurs philosophes, ne peuvent plus nous faire illusion. Nous sommes certains que, n'ayant pas connu les droits de l'homme, ils n'ont pas connu les droits du citoyen; en d'autres termes qu'ayant grossièrement violé l'égalité humaine dans les esclaves, ils n'ont eu aucune idée véritable de l'égalité dans la cité. Nous avons

vu que les plus moraux et les plus intelligents d'entre eux n'ont pas su ce que c'est que le droit et n'ont pu donner par conséquent aucune base certaine à la politique; mais que, dans la plus haute exaltation de leur être, ils ne sont arrivés, comme Aristote, qu'à consacrer le fait ou, comme Platon, qu'à idéaliser ce fait dans une forme erronée; en sorte que malgré leur prodigieux génie, ils n'ont connu que la société à esclaves qu'ils avaient sous les yeux, c'est-à-dire une société sans droit et sans principes, ou une société idéale qui, étant, pour ainsi dire, la quintessence de l'autre, se trouve être à la fois plus sublime et plus absurde, puisqu'elle consacre, régularise et sanctifie, pour ainsi dire, tous les défauts de la première. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Les républiques grecques ressemblaient à ces petites îles de verdure qui se forment quelquefois sur la lave des volcans : le feu qui doit détruire un jour ces oasis leur donne, en attendant la catastrophe, un air de bonheur et de fête; il semble que toutes les forces de la nature, qui n'engendrent dans l'abîme aucune créature vivante, se concentrent pour produire à la surface un miracle de végétation. Quel volcan sous les cités grecques que ce monde barbare qui leur fournissait leurs esclaves et qui semblait n'exister que pour alimenter le loisir de leurs citoyens pendant la paix, exercer leur activité dans la guerre, et exalter en tout temps leur personnalité et leur orgueil! Aristote, Platon et tous les autres commencent toujours par dire : Je suppose que ce volcan restera éternellement inerte; je suppose que cette lave sera la dernière; je suppose que ce feu central ne nous donnera jamais d'autres émanations que celles que nous en recevons aujourd'hui; cela posé, j'édifie ainsi ma république. Et à la base de leur république ils placent des couches d'hommes sous le nom d'esclaves. Cette base a manqué un beau jour et l'édifice a été ruiné.

« Il y a jusque dans l'architecture des anciens un symbole de cette vérité. Les architectes grecs et romains n'employaient-ils pas souvent des cariatides qui semblaient supporter leurs monuments? Et ces cariatides, c'étaient... quoi? des barbares, des hommes enchaînés, des esclaves. Les cariatides se sont fatiguées de servir ainsi de soutien, et, s'étant levées ont renversé l'édifice comme Samson renversa les piliers de Gaza. Il était absurde en effet, il était injuste, infâme, que sur trente ou quarante créatures humaines il n'y eût qu'un homme véritable. Il fallait donc un autre monde que le monde d'Alexandre et un autre idéal que la République de Platon. . . . . .

. . . . . .

« Pour cette refonte du genre humain où les esclaves devaient se transformer en hommes libres, la Grèce eût été un trop misérable théâtre. Tout le bassin de la Méditerranée et l'horizon le plus lointain possible autour de ce lac n'étaient pas une trop vaste scène pour une pareille révolution. De là la fortune de Rome et son œuvre à la suite de la Grèce. Une petite peuplade d'Italie fut chargée d'asseoir provisoirement le monde à cette fin qu'un jour le monde fût affranchi et sauvé. Rome, ou plutôt le patriciat romain, travailla cinq cents ans à cet asservissement. La Grèce tomba dans Rome, une multitude de peuples eurent la même destinée. Puis le nœud qui tenait subjugués tous ces éléments se rompit; ce nœud c'était la cité des patriciens. Un assaut général fut donné à cette cité. Les Latins dans la guerre sociale, les plébéiens dans la guerre civile, les esclaves dans la guerre servile, la détruisirent à qui mieux mieux. Alors il n'y eut plus qu'une grande confusion; mais c'était là le monde demandé par la Providence pour la venue d'un idéal nouveau. Cet assemblage violent d'une multitude de races diverses, cette unité grossière, matérielle, sans principe, se personnifia dans un homme et s'appela *César*.

« Qu'est-ce que l'empire, qu'est-ce que César? Une multitude rassemblée de tous les points de l'univers, sans droit, sans idéal, sans moralité, sans religion, qui attend Jésus-Christ. Dans cette ombre de l'ancienne société il n'y avait plus réellement ni patriciat, ni plèbe, ni patrons, ni clients, ni Romains, ni alliés, ni libres, ni affranchis, ni maîtres, ni esclaves, car tous étaient esclaves : il n'y avait plus qu'une multitude confuse et un homme au-dessus de cette multitude : *Cæsar, morituri te salutant*. Le genre humain dépendant d'un homme, quel solennel spectacle et quelle leçon! Tout le droit de l'ancienne société résumé légitimement dans le droit d'un homme devenu le maître de tous! Le seul représentant des hommes libres, le seul investi du pouvoir despotique des pères sur les enfants, des maîtres sur leurs esclaves, le seul citoyen et le seul sénateur, et cet homme, aveugle, ignorant, livré à ses passions, souvent insensé, niant les dieux et la vie future comme Jules César, scélérat comme Néron, ou troublé comme Caligula, quelle épreuve et combien ces temps étaient marqués d'un sceau divin! Mais ce n'est pas tout, la Providence voulait qu'il y eût le plus d'hommes possibles convoqués à ce rendez-vous. Il fallait que les races qui avaient si longtemps fourni d'esclaves le monde romain vinssent elles-mêmes occuper la scène. Rome avait été au loin chercher les barbares; ils venaient à leur tour fondre sur elle. Les voici qui accourent des quatre coins de la terre. Que veulent-ils? qui les pousse ainsi? Interrogez Attila ou Alaric, ils répondent qu'une force inconnue les pousse. Une force! laquelle? Ils l'ignorent, mais ils sont appelés, ils marchent. Rome, contre laquelle ils marchent, avait-elle su davantage autrefois ce qu'elle faisait lorsqu'elle marchait contre eux? Les oracles du Capitole étaient-ils plus clairs que ceux des

forêts de la Germanie? Demandez à Cicéron ou à Virgile pourquoi Rome a fait la conquête du monde, ils n'en savent rien. Le christianisme est le mot de cette énigme : Rome a fait la conquête du monde, et les barbares à leur tour ont fait la conquête de Rome, pour que la solidarité, la fraternité et l'unité du genre humain commencent précisément. En effet, au moment où l'unité matérielle s'établit sous Auguste et Tibère, - - apparaît un homme. . . . . .

« Il faut laisser à Jésus toute la gloire de son œuvre. Avouons qu'en mettant de côté ce qui avait été dit avant lui dans l'Orient (561), ce que Jésus vint dire à l'Occident était bien nouveau. Lisez, relisez toute la littérature classique de la Grèce et de Rome, où trouverez-vous dans cette littérature la religion de l'humanité, où trouverez-vous l'unité du genre humain envisagé comme un seul être? Vous n'y trouverez pas seulement la fraternité humaine conçue sentimentalement : à plus forte raison l'idée métaphysique qui fait de cette fraternité une connaissance et un dogme manque-t-elle complétement dans toute cette littérature. Il faut descendre jusque vers le temps où parut Jésus pour trouver chez les anciens quelques accents d'humanité analogues à son Évangile. Hormis un vers de Terence, quelques mots de Cicéron, quelques phrases de Sénèque, l'antiquité tout entière n'a rien d'où on puisse conclure, je ne dis pas la solidarité réciproque du genre humain et l'unité de l'espèce humaine, mais la fraternité des hommes dans l'acception la plus vulgaire. La première fois que le sentiment de l'humanité collective s'exprima à Rome, ce fut un affranchi, un enfant de Carthage enlevé à sa famille et nourri par les Romains comme esclave, qui le formula, et cette formule était si nouvelle qu'elle frappa d'étonnement tout le monde.

« La première fois, dit saint Augustin, « qu'on entendit prononcer à Rome sur la « scène ce beau vers de Térence

« *Homo sum, humani nihil a me alienum puto,*

« il s'éleva dans l'amphithéâtre un applaudissement universel ; il ne se trouva pas « un seul homme dans une assemblée si « nombreuse, composée des Romains et des « envoyés de toutes les nations déjà soumises ou alliées à leur empire, qui ne « parût sensible à ce cri de la nature. » Ce cri était nouveau en effet, et il est remarquable, je le répète, que ce soit un affranchi qui ait fait entendre aux Romains ce cri précurseur de l'Évangile. Au surplus, ce cri ne fut pour les Romains qu'un beau vers tombé au milieu d'eux dans leurs jeux du théâtre, et l'on peut dire que Térence lui-même fut comme les sibylles qui ne comprenaient pas ou ne comprenaient qu'à moitié ce que le dieu leur inspirait de dire. Après Térence, nul chez les Romains n'alla dans cette voie plus loin que lui. Cicéron peut bien répéter et admirer le vers de Térence, il parlera même volontiers d'un lien de charité qui doit unir le genre humain tout entier, *charitas humani generis;* mais de cette intuition que conclut-il? Rien. Il semble qu'il n'a entrevu la fraternité humaine que pour en tirer quelques phrases sonores. Il faut venir jusqu'à Sénèque pour avoir quelque chose de plus précis. Sénèque parle d'une bienfaisance universelle qui s'étend à tous les hommes, aux esclaves comme aux hommes libres, et qui dérive, dit-il, d'une obligation naturelle. *Quid liberalitatem tantum ad togatos vocat? Hominibus prodesse natura jubet, servi liberine sint, ingenui an libertini, justæ libertatis an inter amicos datæ quid refert? Ubicunque homo est, ibi beneficio locus est.* (*De Vit. beat.*, c. 24). Mais quand Sénèque s'exprimait de la sorte, les esprits avancés étaient déjà au seuil de la religion nouvelle, et pendant qu'il dissertait sur ce point comme sur toute autre idée accessoire, Jésus, dont cette idée était la doctrine, mourait sur la croix.

. . . . . .

. . . . . .

« L'antiquité avait eu un Décius qui s'était jeté dans le gouffre pour sauver Rome, elle avait eu un Socrate qui avait mieux aimé mourir que mentir; voici un Décius aussi supérieur au premier que l'humanité l'est à Rome; voici un Socrate qui ne se contente pas de souffrir la mort quand elle vient, mais qui ayant reçu une plus grande mission va lui-même au-devant de la mort ! » (Pierre Leroux, *De l'Egalité*, IIe partie, ch. 6 et 7.)

Chapitre XXIII. — *Révolution sociale opérée par le christianisme.*

« Aristote lui-même, l'homme de la raison, prit l'assentiment de tous les peuples pour une loi de la nature ; de l'usage il conclut le droit. Ne pouvant reconnaître l'homme dans les abjections de l'esclave, il annonça une race inférieure faite pour servir comme le cheval est fait pour porter, ne s'apercevant pas que ces abjections qu'il prenait pour le caractère d'une espèce étaient l'œuvre de l'esclavage et non l'œuvre de la nature.

« La vie morale des peuples s'est donc agrandie d'une pensée qui manquait à Socrate, à Platon, à Aristote..... Jésus-Christ la fit entendre du haut de la croix.....

« Ce fut une grande révolution que cette seule pensée jetée au milieu d'un monde de maîtres et d'esclaves. Rome régnait encore sur toute la terre, et sur toute la terre il y avait des marchés où l'homme vendait et achetait l'homme. La pensée de Jésus-Christ ne fut comprise que des victimes; le reste, peuples, rois, moralistes, sophistes, n'y vit qu'une conception idéale, une théorie qu'on pouvait discuter, peut-être le

(561) On a vu plus haut ce qu'il faut penser de ces prétendues merveilles.

rêve d'un philosophe, et tout à coup la volonté vertueuse du monde civilisé est sortie de ce rêve. » (A. Martin, *De l'éducation des mères de famille*, l. IV, ch. 2.)

Chapitre XXIV. — *Grandeur de la révolution morale opérée par le christianisme.*

« Quelques hautes intelligences cherchaient dans Platon la solution des problèmes de l'humanité; et l'école d'Alexandrie, qui, plus tard, voulut être la rivale du christianisme, se jetait, en désespoir de cause, dans les folies du mysticisme. D'autres voulaient restaurer le vieux culte, y introduire la morale et l'unité : ils ne faisaient que le bouleverser et le rendre méconnaissable. Sénèque, tourmenté par un pressentiment chrétien, invoquait les droits de l'humanité pour les esclaves, divinisait la vertu et prêchait l'immortalité de l'âme (562). La philosophie orientale sortait de l'Arménie et répandait, avec ses doctrines sur l'origine du bien et du mal, son spiritualisme ardent et mystique. Enfin « les malheurs de la « guerre, les captivités, le commerce, avaient « commencé la dispersion des Juifs et jeté « les feuillets de leurs livres sacrés dans « l'univers (563). »

« L'espèce humaine était travaillée par une soif universelle de croyances; elle appelait la lumière; elle aspirait à la vérité; elle entrevoyait qu'il était quelque chose au-delà de ce gouffre où elle étouffait; elle se ruait de tous ses efforts à la porte de l'avenir, et retombait impuissante et désespérée.

« Tout à coup voici que douze hommes, pauvres et ignorants, partent de la Judée « pour aller instruire toutes les nations; » ils proclament l'amour de Dieu et des hommes, et jettent au milieu de ce monde classé par le glaive et basé sur l'esclavage le dogme de la paix et de la fraternité universelles.

« Dieu a fait, disent-ils, d'un seul homme « le genre humain..... nous sommes tous « la race de Dieu (564). » C'était la *bonne nouvelle* si longtemps attendue ! La pauvreté, la faiblesse, la souffrance, avaient enfin des dieux ! La foi, l'amour et la liberté allaient naître en l'homme, trésors nouveaux qui devaient régénérer ses sentiments et ses idées, changer son cœur et sa raison, lui donner une autre vie. A l'idolâtrie des patriciens qui divinisaient la forme, l'égoïsme, les sens, succédait une religion..... de sentiment, d'abnégation, d'esprit. Le type de la religion hellénique, c'était le plaisir, c'était Vénus sortant du sein des eaux; le symbole du christianisme, c'était la douleur, c'était Jésus mourant sur la croix.

« Les commencements de la nouvelle religion furent très-rapides, grâce à la réunion de tous les peuples en un seul empire; « la cité-maîtresse, dit saint Augustin, avait « été chargée d'imposer aux nations non-« seulement son joug, mais sa langue, pour « qu'abondât la foule des interprètes de « l'Evangile (565). »

« On le vit prêché presque en même temps à Jérusalem et à Rome; la Grèce et l'Asie l'adoptèrent..... la Gaule ne le reçut que vers le IIe siècle, mais sa foi fut pleine d'ardeur et d'énergie (566). Comme le christianisme n'était pas une réforme scientifique et spéculative qui dût se renfermer dans une école ou dans un temple, mais une réforme morale, pratique, universelle, qui avait un caractère éminemment humain et social, ceux qui l'embrassèrent les premiers furent les pauvres, les ignorants, les esclaves, les femmes, et ensuite ces ardentes intelligences qui y étaient disposées par un long désir de croyances.

« La religion s'empara de toute l'existence de l'homme : par le baptême, elle l'initia à la société chrétienne, et, par les autres sacrements, elle sanctifia tous les actes de sa vie civile; « sur le fondement de la charité, « fin de la religion, âme des vertus et abrégé « de la loi, tous les états de la vie humaine « furent perfectionnés. » La femme, que le Christ avait émancipée dans sa mère, trouva dans le célibat une nouvelle existence, libre et indépendante; la vierge chrétienne fut un être supérieur et honoré; dès lors le mariage, sanctifié et corroboré, devint une alliance entre égaux, « et cette sainte so-« ciété n'eut plus de fin que celle de la vie. « Les supérieurs apprirent qu'ils sont ser-« viteurs des autres et dévoués à leur bien; « les inférieurs reconnurent l'ordre de Dieu « dans les puissances légitimes, lors même « qu'elles abusent de leur autorité (567). » Ainsi la société religieuse, vigoureuse de jeunesse, s'installa dans la société civile toute décrépite, et forma au milieu de ce monde corrompu de maîtres et d'esclaves un *peuple* chaste et libre, plein d'avenir sur la terre, parce que sa religion, en lui apprenant à la mépriser, lui apprenait aussi à y faire son devoir. Dieu, en se faisant homme, avait donné un prix infini à l'humanité. » (Théophile Lavallée, *Histoire des Français*, t. I.)

Chapitre XXV. — *Le christianisme n'est pas révolutionnaire.*

« Jésus avait dit : *Rendez à César ce qui appartient à César*. On avait tenté de faire de lui un tribun politique; il ne donna pas dans le piége : il rendait à César ce qui lui appartenait, parce qu'il avait l'ambition de fonder quelque chose de plus grand que César.

« Saint Paul, consulté par des chrétiens

(562) Sénèque, *De Benefic.*, cap. 28, 29, 30.
(563) Villemain, *Mélanges littéraires*, t. III.
(564) *Actes des apôtres*, XVII.
(565) *De Civit. Dei*, lib. XIX, cap. 7.
(566) C'est à Lyon, en 177, sous Marc-Aurèle, qu'on place les premiers docteurs et les premiers martyrs de la Gaule : le premier docteur est l'évêque saint Irénée, disciple de saint Polycarpe; le premier martyr est une femme, une esclave, sainte Blandine. (Note de M. Lavallée.)
(567) Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*.

qui ne savaient comment accorder leur nouvelle doctrine avec la domination qui pesait sur eux, Romains opprimés par Tibère, Claude et Néron, et qui avaient encore quelques souvenirs de la liberté antique, leur recommande d'obéir aux puissances du monde :

« *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim potestas, nisi a Deo; quæ autem sunt, a Deo ordinatæ sunt.*

« *Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit; qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt :*

« *Nam principes non sunt timori boni operis, sed mali. Vis autem non timere potestatem? bonum fac et habebis laudem ex illa.*

« *Dei enim minister est tibi in bonum. Si autem malum feceris, time : non enim sine causa gladium portat. Dei enim minister est ; vindex in iram ei qui malum agit.*

« *Ideo necessitate subditi estote, non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam.*

« *Ideo enim et tributa præstatis ; ministri enim Dei sunt, in hoc ipsum servientes.*

« *Reddite ergo omnibus debita : cui tributum, tributum ; cui vectigal, vectigal ; cui timorem, timorem ; cui honorem, honorem.*

« *Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis ; qui enim diligit proximum, legem implevit.* » (Epist. ad Romanos, XIII.)

« Ainsi, tout pouvoir vient de Dieu, et les supériorités sociales proviennent de la nature des choses. Résister au pouvoir, à l'idée de pouvoir, c'est résister à ce qui a été décrété par Dieu, et prononcer ainsi soi-même sa propre condamnation. Il n'y a pas à craindre les puissances de la terre, quand on veut faire une bonne œuvre, mais seulement quand on veut en faire une mauvaise. Voulez-vous donc n'avoir rien à appréhender du pouvoir ? faites le bien, et vous serez loué par cette même puissance. » (Lerminier, *Philosophie du Droit*, le christianisme.)

Chapitre XXVI. — *Le christianisme a-t-il, comme on le dit, ruiné la philosophie?*

« Nous remarquerons que la philosophie chrétienne commença au milieu de circonstances qui n'étaient point favorables à son développement, et que le christianisme n'avait nullement amenées. La philosophie, qui s'était développée chez les peuples anciens, était, chez ces peuples vieillis, en pleine décadence lorsque le christianisme éclata. Où sont les philosophes significatifs, puissants pendant le Ier et le IIe siècle après le Christ ? La physique, pour nommer une branche de la science, était alors entièrement négligée, ainsi que les recherches sur les principes fondamentaux de la connaissance. L'influence du génie romain entretenait toujours un certain intérêt pour les recherches morales ; mais seulement en tant qu'elles concernaient la vie privée; d'ailleurs, ce même génie entraînait la philosophie à un éclectisme pâle et languissant, qui ne pouvait nourrir qu'un scepticisme sans raison. D'un autre côté, les doctrines orientales apparaissaient pour raviver les questions qui se trouvent dans la direction transcendante, mais aussi pour briser la forme sévère de l'investigation scientifique. Au IIIe siècle, s'élançant dans les plus hautes régions spirituelles, la philosophie néoplatonicienne prétendit élever encore l'ancienne puissance de la pensée philosophique. Cette tendance et d'autres analogues furent évidemment suscitées par le christianisme, et les recherches des Pères de l'Eglise pouvaient se placer en regard de celles des néoplatoniciens, sans craindre de perdre à la comparaison. A l'époque où parut le néoplatonisme, pour ne pas dire sous son influence, les recherches philosophiques sur la vie morale furent abandonnées, ensevelies, nous ne pouvons le méconnaître : nous avons affaire en ces temps à des peuples dont la force productive décline et meurt; et quand même le christianisme n'eût pas éclaté, ils n'étaient guère capables d'enfanter en philosophie que ce qui a coutume de naître d'une faible réminiscence de temps passés.

« Lorsque les peuples modernes eurent remplacé les peuples anciens sur le théâtre de l'histoire, pouvait-on s'attendre à ce que la philosophie accomplît aussitôt de grands progrès ? Nous convenons que, jeunes et libres comme ils étaient, les peuples modernes possédaient un esprit ardent pour la réflexion scientifique elle-même; mais ce zèle ne pouvait avoir chez eux une longue vie : presque toutes les conditions de durée lui manquaient.

« Une des révolutions les plus remarquables et les plus puissantes dans l'histoire les avait portés à la suprématie dans les plus belles contrées de l'Europe ; mais des ennemis les environnaient toujours, ils étaient désunis entre eux, et tourmentés d'un continuel désir de mouvements nouveaux ; leur caractère belliqueux s'était exaspéré extraordinairement au milieu des violences qui accompagnent le combat, la conquête et le repos défiant; ils s'étaient mêlés en partie avec les anciens habitants des pays qu'ils avaient subjugués; les populations mélangées devaient peu à peu se fondre l'une dans l'autre. Pour que les nationalités modernes, qui avaient émergé tout à coup, pussent entrer dans le mouvement de l'ancienne civilisation européenne, fussent en état de recueillir en quelque sorte la succession des anciens peuples, et pussent continuer l'histoire, il leur fallait avant tout s'approprier successivement ce qui avait été créé par leurs prédécesseurs : tâche qui ne fut naturellement remplie d'abord qu'à grand'peine. On n'eut donc pas longtemps à penser au développement de la philosophie. On doit savoir gré au christianisme, non-seulement d'avoir fourni à cette époque un pont entre le passé et le présent, outre la religion qu'il apportait, mais encore d'avoir conservé quelques germes de l'ancienne culture scientifique, et d'avoir gardé pour les temps ultérieurs une excitation aux

pensées philosophiques. Sans doute le christianisme pénétra chez les peuples modernes comme un élément étranger, une importation étrangère, et il causa naturellement chez eux une scission qui éclata dans une opposition violente entre le clerc et le laïque, entre les aspirations spirituelles et les tendances temporelles; mais cette division était inévitable du moment que les peuples modernes devaient recueillir les fruits de l'ancienne civilisation. Il ne pouvait exister qu'une philosophie exclusive, qui s'appliquât particulièrement aux interêts les plus prochains de l'Eglise chrétienne, qui éclairât une seule partie de la vie rationnelle, la vie religieuse, et répandît de là une faible lumière sur le reste des choses. Cependant une autre philosophie n'était-elle point possible dans un temps qui, agité des mouvements les plus contraires, manquait du repos indispensable aux recherches scientifiques? et ne se trouvant point dans la vie retirée des cloîtres, n'existait-elle pas ailleurs? Certainement la philosophie scolastique, qui apparut en ces circonstances, mérite nos respects et notre reconnaissance, bien qu'elle ait agi plus tard avec une autorité tyrannique contre les connaissances scientifiques qui commençaient à s'étendre et à s'ouvrir une voie nouvelle. La religion chrétienne prépara du moins à la science, pendant les orages du moyen âge, une petite place qui inspirait la paix et la sécurité.

« C'est un fait que PENDANT LE MOYEN AGE, LOIN D'ÊTRE ÉTOUFFÉE, LA PHILOSOPHIE FUT PLUTÔT ENCOURAGÉE ET FAVORISÉE PAR LA DOCTRINE ECCLÉSIASTIQUE.

. . . . . .

« En résumé, nous devons le reconnaître, la foi de l'Eglise chrétienne n'entrava point réellement la philosophie; elle ne la réduisit pas à une pure domesticité; mais elle la guida plutôt, augmenta son domaine, fut pour elle un appui et une précieuse conseillère; enfin la foi apprit à la philosophie à se retrouver dans les enseignements chrétiens. . . . . .

« Nous ne doutons pas que la religion chrétienne, en dissuadant, en guérissant des préjugés et du désespoir des anciennes religions, n'ait imprimé à la philosophie elle-même une puissante impulsion, ne l'ait pénétrée jusqu'au cœur, et n'ait préparé la réflexion à l'importante solution des problèmes les plus élevés. . . . . .

« Repoussant donc les accusations qui ont été portées avec partialité contre le christianisme et contre son influence sur la philosophie, nous soutenons au contraire que non-seulement la religion chrétienne n'a pas exercé sur la philosophie une action négative, mais qu'elle lui a donné plutôt un élan nouveau, en lui proposant de nouveaux problèmes et en exigeant d'elle une investigation nouvelle et plus profonde. De même que le christianisme éveillait en général une nouvelle vie dans l'humanité, qui se promettait la victoire sur toutes les maladies, sur toutes les faiblesses de la vie antérieure, sur les obstacles puissants de la nature, sur les hésitations de la volonté; de même cette vie nouvelle devait se répandre dans toutes les branches de l'activité humaine, et elle ne pouvait manquer d'avoir les conséquences les plus importantes pour la philosophie, devant laquelle s'ouvraient de tous côtés des horizons aussi spacieux que la nouvelle vie spirituelle était étendue. Naturellement la philosophie s'engagea dans une direction qui aboutissait surtout à la vie religieuse, et nous avouons que sous ce rapport elle représentait un point partiel; mais sans point partiel il ne se formerait, pour ainsi parler, aucun pôle dans la vie humaine. . . .

« Les doutes qui se sont élevés au sujet de l'influence salutaire exercée par l'esprit du christianisme sur le développement de la philosophie, ne peuvent donc provenir que de ce que cette influence ne s'est pas tout d'abord répandue de tous côtés. » (RITTER, *Histoire de la philosophie chrét.*, trad. Trullard, t. I.)

CHAP. XXVII. *Le christianisme a toujours défendu la liberté morale en maintenant les droits de la grâce.*

« Soutenir qu'il est de l'essence du christianisme de détruire la liberté humaine, c'est en vérité tenir trop peu compte de toutes les données de la théologie, de la philosophie et de l'histoire. Prétendre que l'opposition de la religion et de la philosophie représente celle du fatalisme et de la liberté, c'est confondre d'une manière étrange l'usage libre de la raison, qui constitue en effet l'essence de toute philosophie avec la liberté morale, la responsabilité des œuvres, qui sont choses toutes différentes. Oui, sans doute, la religion parle au nom de Dieu, et fait la part petite à la raison libre; mais la religion, comme la philosophie, reconnaît et ne peut pas ne pas reconnaître la liberté morale; ou, pour mieux dire, toute grande religion, comme toute grande philosophie, s'efforce d'expliquer la liberté morale et de la régler. Il arrive souvent sans doute que, pour l'expliquer, on la compromet et on la détruit; mais c'est un malheur qui arrive aux philosophes tout aussi souvent qu'aux théologiens. Jansénius, Calvin et Spinosa, l'un catholique, l'autre protestant, le troisième philosophe, ont été également conduits par leur système à méconnaître et à nier le libre arbitre. Pélage n'était-il pas un théologien? C'est au nom de la théologie qu'il a nié la grâce, comme c'est au nom de la philosophie que Hobbes et Collins ont nié le libre arbitre. Rien n'est donc plus artificiel que cette opposition qu'on imagine entre la philosophie et la religion; rien n'est plus évident, au contraire, que la distinction qu'on méconnaît entre le libre examen et la liberté morale. . . . . .

« Que le christianisme, tout en maintenant avec force la doctrine de la grâce, laquelle, aux yeux d'un philosophe, a un sens très-profond et garde au sein du rationalisme une valeur durable, ait toujours réservé les droits du libre arbitre, c'est ce qu'il est trop facile de prouver. Jésus-Christ, l'homme-Dieu, n'est-

il pas le type de la liberté morale? son sacrifice, qui se renouvelle chaque jour sur l'autel, n'a-t-il pas été volontaire? Ne considérez Jésus-Christ que comme le type de l'humanité, est-ce un mystique? est-ce un quiétiste? est-ce même un contemplatif? Quoi! la religion du Christ, qui a affranchi la femme et l'esclave, et a appelé à la dignité morale des millions de créatures dégradées, serait la religion de la fatalité! Mais tous ses dogmes la condamnent. Le dogme même du péché originel, loin d'exclure la liberté morale, l'implique et la suppose.

« L'Église a-t-elle été sur ce point infidèle à l'exemple du Christ et à l'esprit de l'Evangile? a-t-elle jamais autorisé le fatalisme, le quiétisme? Pélage, sans doute, a été condamné pour avoir nié la grâce; mais les manichéens, les prédestinatiens, les priscillianistes, qui niaient le libre arbitre, n'ont-ils pas été frappés en même temps des anathèmes de l'Église? On citera tel père ou tel docteur; mais aucun père n'est l'Eglise; saint Augustin lui-même, si grand qu'il puisse être, n'est pas l'Eglise et ne l'engage pas par ses sentiments. Il a adopté dans toute leur terrible puissance les dogmes de la grâce et de la prédestination. Il a épuisé son ardent génie contre Pélage et Célestius; mais il a combattu Manichée; eût-il incliné au fatalisme, incliner, pour un ferme génie, n'est pas tomber. Fût-il tombé, il n'a pas entraîné l'Eglise (568) dans sa chute.

« Quand l'augustianisme exagéré est devenu le calvinisme et le luthéranisme, l'Eglise l'a-t-elle épargné? Les conciles du v^e^ siècle n'ont-ils pas eu leur écho dans le concile de Trente? La part du libre arbitre, celle du mérite des œuvres, n'ont-elles pas été faites d'une main ferme et prévoyante? Un siècle plus tard, nous retrouvons dans le jansénisme une sorte de calvinisme déguisé, l'Eglise n'a-t-elle pas fait encore entendre sa voix? Les motifs temporels, les intrigues des jésuites ont eu leur influence; qui le conteste? qui ne sait la part qu'a eue Louis XIV à la condamnation de Fénelon? qu'importe? l'Histoire impartiale constate ces influences diverses; elle voit, elle pèse tout dans ses équitables mains; elle flétrit l'intrigue partout où elle la rencontre, même dans les conseils de la papauté; mais aussi elle sait reconnaître la sagesse de l'Eglise, qui, pendant une longue suite de siècles, par les Pères, par les conciles, à travers mille révolutions, a maintenu l'équilibre dans les deux éléments de la vie, l'élément de la grâce et l'élément de la liberté. Pourquoi la philosophie, pourquoi l'histoire, ne rendraient-elles pas cet hommage à l'Eglise? La sagesse de l'Eglise ne fait-elle pas honneur à l'esprit humain? ne représente-t-elle pas la raison même, devant qui expirent toutes les extravagances et toutes les folies des hommes, qui maintient contre tout faux système ces deux droits éternels de l'humanité, le droit d'être soutenu dans sa course pénible ici-bas par la main divine, le droit de participer à sa destinée et de lui imprimer le sacré caractère de la responsabilité morale. Aveugles ennemis, détracteurs indiscrets des institutions religieuses, qui ne voyez pas qu'en les défigurant, c'est la raison même que vous insultez, c'est à l'humanité même que s'adressent vos outrages. » (SAISSET, *Renaissance du Voltairianisme* dans *la Revue des deux mondes.*)

CHAPITRE XXVIII. — *D'Alembert justifie le christianisme des divers reproches qu'on lui fait.*

« On trouve toute une *apologie* de la religion, dans une lettre de d'Alembert à l'impératrice Catherine :

« Il est, dit-il, un lien plus puissant que « tous les autres, auquel l'Europe entière « doit aujourd'hui l'espèce de société qui « s'est perpétuée entre ses membres, le « christianisme. Méprisé à sa naissance, il « servit d'asile à ses détracteurs, après « l'avoir si cruellement et si vainement per- « sécuté.

« Quelques *prétendus esprits forts* disent « que le christianisme est gênant; c'est « avouer qu'on est incapable de porter le « joug des vertus qu'il commande. Il est « *nuisible*, disent-ils; c'est fermer les yeux « aux avantages les plus sensibles, les plus « indispensables qu'il procure à la société. « *Ses devoirs excluent ceux du citoyen;* c'est « le calomnier manifestement, puisque le « premier de ses préceptes est de remplir « les devoirs de son état. *Il favorise le des- « potisme, l'autorité arbitraire des princes;* « c'est méconnaître son esprit, puisqu'il dé- « clare, dans les termes les plus énergiques, « que les souverains, au tribunal de Dieu, « seront jugés plus rigoureusement que les « autres hommes, et qu'ils paieront avec « usure l'impunité dont ils auront joui sur « la terre. *La foi qu'exige le christianisme, « contredit et humilie la raison;* c'est insulter « à l'expérience et à la raison même, que « de regarder comme humiliant un joug qui « soutient cette raison toujours vacillante, « toujours inquiétante, quand elle est aban- « donnée à elle-même.

« Que deviendrait donc le monde? que « deviendraient ceux qui l'habitent, si par « la douceur de ses consolations, par l'at- « trait de ses espérances, par les contempla- « tions inestimables qu'elle offre aux mal- « heureux, la religion n'adoucissait dans « cette vie les maux inévitables à chaque « individu, et plus encore aux gens de bien? « C'est surtout dans l'inégalité des con- « ditions, dans l'inexacte distribution des « honneurs et des récompenses, que cette « religion fait connaître la douceur de son « empire et la sagesse de ses lois, qui tem-

(568) J'ai répondu aux difficultés qu'on tire de la doctrine de saint Jean, de saint Paul et de saint Augustin, dans le *Mysticisme catholique*, je prends la liberté d'y renvoyer mes lecteurs. On voit quelle est la gravité de la question.

« pèrent et réparent autant qu'il est possible « les adversités humaines.

« Comme l'ordre de la société exige pour « son propre soutien, de la subordination, « de la dépendance, de la fatigue ; comme « la corruption de l'humanité répand sur le « général et sur le particulier des peines, « des travaux, des oppressions, des injus- « tices, quel homme pourrait se soumettre « aux rigueurs d'un partage si cruel à la « nature, sans une lumière qui lui apprend « à supporter les amertumes de son sort, « sans un contre-poids qui réprime les sou- « lèvements d'une sensibilité trop souvent « juste, sans une loi de soumission qui lui « fait accepter par des vues surhumaines « tout ce qui peut blesser son esprit et ré- « volter son cœur ? Le mal du chrétien n'est, « aux yeux de la foi, qu'un mal passager, « et toujours propre à lui mériter des ré- « compenses éternelles. Le mal du philo- « sophe est un aiguillon pour sa malice, un « sujet pour ses révoltes, un ferment pour « son humeur, un motif d'industrie et d'i- « niquité.

« Par la religion seule, les maux cessent « d'être ce qu'ils sont ; par elle seule, souf- « frir est un moindre mal que de goûter les « douceurs de la vie au préjudice de sa « conscience et de ses devoirs ; par elle « seule, l'homme élevé au-dessus de lui- « même se dérobe en quelque sorte aux « mauvais traitements, à la persécution, à « l'iniquité, pour se reposer, sous ses aus- « pices, dans un centre de bonheur et de « paix au-dessus de tous les revers. » (D'ALEMBERT, cité par H. BRETONNEAU.)

CHAPITRE XXIX. — *Les grands hommes du christianisme selon d'Alembert.*

« On pourrait produire aisément la liste des grands hommes qui ont regardé la religion comme l'ouvrage de Dieu ; liste capable d'ébranler même avant l'examen les meilleurs esprits, mais suffisant au moins pour IMPOSER SILENCE A UNE FOULE DE CONJURÉS, ennemis impuissants de quelques vérités nécessaires aux hommes, que Pascal a défendues, que Newton croyait, que Descartes a respectées. » (D'ALEMBERT, *Éloge de Bernouilli.*)

CHAPITRE XXX. — *Attachement des plus grands génies aux doctrines du christianisme.*

« Bacon a dit : « Un peu de science nous « éloigne de la religion ; beaucoup de science « y ramène. » Et comme lui, la plupart des hommes qui ont agrandi la sphère de nos connaissances, ceux à qui le monde doit ses plus belles découvertes : mathématiciens, physiciens, astronomes, qu'ils se nomment Descartes ou Newton, Pascal ou Malebranche, Leibnitz ou Euler, Colomb ou Copernic, tous, ou presque tous, ont eu la foi religieuse, ont accepté la croyance et pratiqué le rite. Au bout des pensées les plus grandes, arrivés à la dernière limite des solutions humaines, ils ont rencontré la Divinité, ce moteur invisible et présent sans lequel rien ne s'explique.

« C'est Newton, le devin des lois générales de la nature, qui écrit : « Dieu régit tout, « non pas comme l'âme du monde, mais « comme souverain absolu de ce qui existe. « Et c'est à raison de cette puissance sans « bornes qu'il fut appelé le maître éternel, « *Pantocratos*. Nous ne pouvons avoir l'idée « de la substance de Dieu ; mais nous con- « naissons ses propriétés et ses attributs, « nous voyons ses créations si parfaites et « si sages. La puissance, la providence et « les causes finales, voilà en effet ce qui « constitue la divinité. Sans elles, il ne « resterait plus que le destin ou la na- « ture. »

« Plus tard encore, il expliquait, dans ses *lettres à Bentley*, comment il voulait que l'on interprétât son système de l'attraction et de la gravitation des corps. « On ne peut « comprendre, disait-il, que la matière brute « et inanimée puisse, sans la médiation de « quelque autre chose qui ne soit point ma- « tière, agir sur une autre matière, et affec- « ter celle-ci sans un mutuel contact, ce qui « pourrait avoir lieu si la gravitation était, « comme Epicure le prétend, essentielle et « inhérente à la matière. Voilà pourquoi je « vous ai prié de ne pas m'attribuer cette « opinion, que la gravitation est innée. Ad- « mettre qu'elle soit innée, inhérente et es- « sentielle à la matière, de sorte qu'un corps « puisse agir sur un autre corps à travers le « vide et la distance qui les séparent, sans « le concours d'un agent par qui l'action et « la force de ces corps soient transmises de « l'un à l'autre, est à mes yeux la plus « grande absurdité que l'on puisse conce- « voir, et aucun homme, je pense, ne peut « y tomber pour peu qu'il soit capable de « raisonnement en matière philosophique... « Maintenant je voudrais ajouter que l'hypo- « thèse de la matière fortuitement répandue « dans l'espace est, à mon avis, inconciliable « avec l'hypothèse de la gravitation innée. « Il faudrait un pouvoir surnaturel pour « mettre d'accord les deux hypothèses, « c'est-à-dire qu'il faudrait reconnaître avant « tout l'existence d'une divinité ; car, s'il y « a en effet une puissance de gravitation « innée, il est impossible maintenant que les « matières dont se composent la terre, les « planètes et les étoiles, s'en échappent de « manière à se trouver répandues fortuite- « ment à travers les cieux, à moins qu'un « pouvoir surnaturel n'intervienne. Or, ce « qui n'est possible à présent qu'à un pou- « voir surnaturel était évidemment impos- « sible autrefois sans le concours du même « pouvoir. »

« Voilà Newton articulant des réserves expresses pour qu'on n'arguât point de son système contre les croyances religieuses. Le grand homme fit plus encore. Dans ses heures de loisir, quand, fatigué de calculs mathématiques, il reposait sa tête sur des études plus consolantes et moins arides, il commenta les Ecritures et chercha à établir

la vérité de leur chronologie par des preuves astronomiques. Ce fut l'un des derniers ouvrages de Newton, le moins connu de tous, et fort curieux à connaître. Il l'intitula : *Observations sur les prophéties de l'Ecriture sainte, particulièrement sur les prophéties de Daniel et sur l'Apocalypse de saint Jean.*

« Après Newton il faut citer Leibnitz, son rival, son contemporain, comme si un seul génie de cette trempe n'eût pas suffi à ce siècle ; Leibnitz, qui trouvait le même jour, presque à la même heure que Newton, les éléments du calcul différentiel et infinitésimal, et qui était ensuite obligé de se défendre contre une accusation de plagiat. Leibnitz alla plus loin que Newton comme écrivain religieux. Il fit sa *Théodicée* (justice de Dieu) pour réfuter Bayle; il répondit au socinien Wissowatius, qui avait attaqué la croyance trinitaire; il entretint une longue correspondance avec Bossuet, pour ramener à une communion unique les catholiques et les protestants. Nulles démonstrations n'ont été plus détaillées, plus méthodiques que les siennes. A propos de l'accord de la foi et de la raison, il écrivait : « La théologie et « la philosophie, ou la foi, est la vérité que « Dieu a révélée d'une manière extraordinaire ; et la raison est le rapport ou l'enchaînement de toutes les vérités, mais particulièrement des vérités où l'esprit humain « peut atteindre naturellement sans être « aidé avec la foi. La foi est pour la raison « ce qu'est l'expérience même, car la raison, « consistant dans l'enchaînement des vérités, se sert de celles que l'expérience lui « a fournies pour les combiner avec celles « qu'elle découvre par ses propres lumières, « et en tire des conclusions. »

« Euler, disciple de Leibnitz, ressuscita la forme syllogistique que Newton avait détournée, et l'appliqua à la discussion religieuse avec une grande puissance de démonstration. Dans son rôle double de mathématicien et de philosophe chrétien, Euler remplit sa carrière avec la théorie des nombres et la défense de la révélation contre les esprits forts.

« Au nombre des hommes célèbres que le scepticisme conduisit à la croyance, il serait injuste d'omettre Descartes, dont le point de départ, en tout, fut l'incrédulité ; qui, doutant d'abord de lui-même, de son existence, de sa forme, ne fut conduit à s'admettre et à se reconnaître pour quelque chose qu'à l'aide de sa fameuse formule : « Je pense, donc je suis. » Sa méthode, pour s'assurer de l'existence de Dieu, n'est ni moins subtile, ni moins singulière : « Par « exemple, dit-il, je voyais bien que, supposant un triangle, il fallait que ses trois « angles fussent égaux à deux droits ; mais « je ne voyais rien pour cela qui m'assurât « qu'il y eut au monde aucun triangle ; au « lieu que, revenant à examiner l'idée que « j'avais d'un être parfait, je trouvais que « l'existence y était comprise en même fa« çon qu'elle est comprise en celle d'un « triangle, que ses trois angles sont égaux « à deux droits, ou en celle d'une sphère, « que toutes ses parties sont également « distantes de son centre, ou même encore « plus évidemment, et que, par conséquent, « il est pour le moins aussi certain que « Dieu, cet être si parfait, est ou existe, « qu'aucune démonstration de géométrie ne « saurait être. » Et plus loin, dans ce même morceau de la *Méthode :* « Enfin, s'il y a en« core des hommes qui ne soient pas assez « persuadés de l'existence de Dieu et de leur « ame, par les raisons que j'ai apportées, je « veux bien qu'ils sachent que toutes les « autres choses dont ils se croient peut« être plus assurés, comme d'avoir un corps, « et qu'il y a des astres et une terre et cho« ses semblables, sont moins certaines. »

« C'est une chose digne pourtant de quelque méditation que cet accord des esprits voués aux sciences positives, dans leurs appréciations religieuses. . . . . .

. . . . . .

« Nous avons vu Newton, Bacon, Leibnitz, Euler, Descartes, mettre l'autorité de leur parole et de leur foi au service des vérités religieuses. Bien d'autres savants ont fait comme eux. Nous avons cité Malebranche, Pascal, Copernic et Colomb ; il faudrait remplir toutes ces colonnes de noms, pour dresser la liste de tous, Tycho-Brahé, Kepler, Galilée, Stahl, Cavendish, Linnée, Réaumur, Spallanzani, Jussieu, Sydenham, Boerhaave, Haller, Hoffman, Grotius, L'hopital, Puffendorf, Domat, Montesquieu; notabilités scientifiques dont il serait impie de suspecter la conscience et de nier le talent (569).

« Démontrer la vérité de la religion par le mérite des hommes qui y ont cru, qui l'ont plaidée et pratiquée, telle est la véritable théologie de notre époque.....

« On a raison d'invoquer l'homme que les prêtres du dernier siècle ont le plus outrageusement persécuté, et le livre qu'ils ont voué au bûcher : Jean-Jacques Rousseau et l'*Emile*. . . . . .

. . . . . »

(Cet article est tiré de l'*ancien Constitutionnel*.)

Chapitre XXXI. — *Bienfaits du christianisme.*

« L'époque durant laquelle la philosophie suspendit ses évolutions, ou du moins se consuma en développements partiels, fut cependant extrêmement favorable au perfectionnement de l'humanité. Même abstraction faite de toutes les hypothèses qui planent sur l'histoire, je veux dire de toutes les promesses de notre religion, dont l'accomplissement, rejeté au-delà du temps, ne peut

(569) On trouvera cet argument longuement développé dans *La biographie des croyants célèbres*, 4 vol. in-8°, et dans Henri Bretonneau, *La religion triomphante* (*Voy.* aussi Nonnotte, *Les philosophes des premiers siècles ;* Frayssinous, *Conférences*).

naturellement être certifié en réalité, nous croyons cependant que personne de ceux qui connaissent l'histoire et savent y distinguer ce qui importe de ce qui a peu de signification, ne pourra ici nous contredire. C'est une époque qui tendit à opérer entre l'Occident et l'Orient une union plus vivante, plus spirituelle, à dissoudre par là l'esprit national des anciens états, et tout ensemble à préparer la fondation d'états nouveaux. On ne serait méconnaître quel prodigieux changement résulta de la diffusion de la pensée religieuse orientale au sein de l'Occident: ce fut d'abord une fermentation d'éléments de diverse nature; puis, à la fin, la forme religieuse qui s'était développée parmi les juifs et transformée dans le christianisme après de nombreuses vicissitudes, remporta la victoire sur toutes les autres doctrines. Dès lors les peuples, les états européens qui menaient l'histoire de l'humanité depuis des siècles, adorèrent les premiers le Dieu qui n'avait point sur la terre de contrées de prédilection, qui ne s'était point choisi de nations particulières pour lui complaire et pour l'honorer, mais dont la providence veillait sur tous les hommes également; dès lors aussi se fonda, auprès de l'état civil, une communauté ecclésiastique qui, brisant les anciennes nationalités, réunit Grecs, Romains, barbares, sous la domination d'un chef, et porta consciencieusement en soi la prétention de comprendre le genre humain tout entier, afin d'éveiller un autre intérêt, un intérêt plus général que celui qu'avait pu inspirer le patriotisme chez les peuples de l'antiquité. Il faudrait méconnaître le sens général de l'histoire de l'humanité, pour vouloir contester la haute signification de cette révolution intellectuelle; car, dès l'instant qu'elle s'opéra, l'histoire de l'humanité fut instituée; auparavant il n'existait que des histoires de peuples isolés qui, malgré leur contact, malgré l'accord extérieur qui régnait entre eux, ne conçurent pourtant point qu'un intérêt commun, universel, devait être le foyer de leur vie intérieure.

« Mais on sait assez quelle grande influence l'introduction de la religion orientale dans la vie des peuples européens a exercée sur la marche de l'histoire moderne. On sait comment les premiers germes de civilisation chez les peuplades germaniques et slaves s'y rattachent étroitement, comment les peuples européens ont trouvé dans la doctrine chrétienne la condition de leur harmonie entre eux et leur point d'opposition avec les peuples asiatiques, enfin comment la vérité et notre manière même actuelle de penser et d'agir sont subordonnées au christianisme. Si l'on n'embrasse pas les conséquences vastes et éloignées de l'époque dont nous parlons, on est tout à fait étranger à la religion chrétienne. On ne peut apprécier justement toute l'importance de ces conséquences qu'autant qu'on est attaché soi-même au christianisme, et qu'on reconnaît en lui non-seulement une force puissante, mais encore la vraie et seule vraie religion. Dans ces conditions on sera convaincu que l'époque désignée ici renfermait le principe d'une civilisation qui doit de plus en plus dominer le monde et cimenter son union, que depuis ce temps il s'est répandu un esprit qui doit doter les hommes de biens immuables. » (RITTER, *Histoire de la philosophie chrétienne*, trad. Trullard, t. I.)

CHAPITRE XXXII. — *Impossibilité de remplacer le christianisme.*

« On peut espérer remplacer la religion chrétienne et en général les religions positives par la philosophie, ou par une religion nouvelle ou par la simple religion naturelle. Si absurdes que puissent paraître à des esprits sérieux, à des hommes d'expérience et de pratique, ces deux dernières solutions du problème, discutons-le rapidement.

« Au XVIII^e^ siècle, la religion naturelle était fort à la mode. Cette chimère s'est évanouie au premier souffle de l'expérience. La religion naturelle, telle au moins qu'on l'entendait au XVIII^e^ siècle, n'a qu'un malheur, c'est qu'elle n'existe pas; c'est un être d'imagination et de fantaisie. J'appellerais religion naturelle un certain corps de dogmes religieux et de règles morales qui seraient communs à tout le genre humain, qu'on trouverait identiques, permanents, éternels chez tous les hommes sauvages ou civilisés, anciens ou modernes: un tel corps de doctrines n'existe pas. Il n'y a qu'un seul point commun à tous les systèmes religieux, c'est l'idée de Dieu; mais je défie d'articuler un dogme précis qui se rencontre au sein de tous les cultes.

« Otez les religions, vous n'ôtez pas le germe de l'idée religieuse et morale, mais vous le rendez stérile. Quand un éloquent écrivain du siècle dernier prétendit écrire le symbole de la religion naturelle sous l'inspiration de la seule nature, il l'écrivait en effet sous la dictée d'une philosophie préparée par le christianisme. Ce n'est pas l'homme de la nature qui parle dans la *Profession de foi du vicaire Savoyard*, c'est un prêtre devenu philosophe. L'homme de la nature est un être de fantaisie, rêvé par l'imagination des philosophes du XVIII^e^ siècle. Ce fantôme s'est évanoui, que la religion naturelle aille le rejoindre.

« La religion nouvelle est-elle une pensée plus sérieuse? Qu'on veuille bien s'entendre; il ne peut être question ici que d'une religion positive, c'est l'hypothèse que nous discutons. Une religion positive a un dogme; elle a une morale, un culte, des symboles, des ministres, des autels. La religion païenne avait tout cela; quand la religion chrétienne est venue la détruire et s'y substituer, elle a offert aux hommes d'autres dogmes, d'autres symboles, une autre morale, d'autres autels. Est-ce une révolution de ce genre qu'on nous propose? Allons-nous avoir un nouveau messie, des révélateurs comme Moïse ou Orphée, un conquérant-prophète comme Mahomet? Faut-il

discuter sérieusement de telles folies ? Songerait-on à une transformation du christianisme ? Autre chimère, autre folie qu'une expérience décisive a déjà plusieurs fois condamnée.

« Conserver les symboles d'une religion positive en y faisant pénétrer un esprit nouveau, telle a été l'entreprise, audacieuse et stérile, d'une école célèbre. Des hommes de génie y ont mis la main. Un empereur y a épuisé son génie et les ressorts du gouvernement le plus puissant qui fut jamais. Cette tentative a échoué. Ce qui a été impossible au III^e^ et au IV^e^ siècle de l'ère chrétienne sera-t-il praticable aujourd'hui ? Où sont les Plotin, les Porphyre, les Julien du XIX^e^ siècle ? Mais supposez qu'il se rencontre de plus grands hommes encore pour entreprendre un tel dessein ; ils ne détruiraient pas la nature des choses ; il est aussi impossible de conserver un symbole en en changeant l'esprit, que de faire passer une âme d'un corps dans un autre. Une révélation nouvelle, un christianisme nouveau, ce ne sont donc que des illusions et des chimères propres à repaître des imaginations malades, et qui ne peuvent séduire un instant un esprit raisonnable et un peu versé dans l'histoire du genre humain.

« Nous sommes persuadés d'avance que M. Michelet repousse également ces deux systèmes, et qu'il est au fond aussi éloigné de vouloir confier le ministère spirituel des sociétés modernes à une religion nouvelle, que de l'abandonner à la religion naturelle, ce qui revient, comme on l'a vu, à la supprimer. L'illusion de ceux qui espèrent une religion nouvelle est encore respectable, car enfin ils veulent un ministère spirituel. Seulement ils n'en savent pas les conditions; mais ceux qui parlent de la religion de la nature et qui s'entendent eux-mêmes ne veulent pas de religion du tout. Ce sont là ces incorrigibles athées dont la race est loin d'être éteinte, et qui sont convaincus que toute religion est inutile, et que, puisqu'ils s'en passent, leurs semblables peuvent bien aussi s'en passer.

. . . . . .

« Arrivons au point le plus sérieux de cette controverse. Il y a dans le monde moderne deux puissances spirituelles, la religion chrétienne et la philosophie; tout le reste n'existe que dans l'imagination des faiseurs d'utopies. La philosophie est-elle capable, à l'époque où nous sommes, d'exercer à elle seule le ministère spirituel? Voilà la véritable question.

« Nous nous adressons ici aux hommes pratiques, non pas aux hommes d'imagination qui s'exaltent dans la solitude du cabinet, non pas aux hommes à qui la haine du catholicisme ou simplement celle des Jésuites ôte la faculté d'apprécier sainement les choses, mais aux hommes qui connaissent à la fois les limites de la spéculation et les nécessités de la vie pratique et nous leur demandons ce qu'ils pensent du dessein de confier à la philosophie toute seule, réduite à ses seules ressources et dans l'hypothèse de la dissolution prochaine des institutions religieuses, l'exercice universel du ministère spirituel dans les sociétés modernes. Il ne s'agit pas ici d'avoir plus ou moins de courage, mais d'avoir plus ou moins de bon sens, de connaître ou de ne pas connaître la nature humaine, de savoir ou de ne pas savoir ce que peut la philosophie, et quelles sont les conditions de son développement parmi les hommes. Voilà les philosophes chargés de parler aux hommes de Dieu et de la vie future; les voilà en face de l'humanité, chargés de suffire à ce besoin religieux, l'honneur et le tourment de la nature humaine, le plus universel, le plus impérieux de tous. Les âmes d'élite ne sont pas les seules où le sentiment religieux vive et se déploie. Nulle âme humaine n'y est étrangère. L'homme du peuple, courbé sur le sillon, s'arrête pour songer à Dieu, pour se relever dans cette pensée. Il sent peser sur lui le fardeau de la responsabilité morale et le mystère de la destinée humaine. Qui lui parlera de Dieu ? Seront-ce les philosophes? Les philosophes font des livres, qu'importe au peuple qui ne les peut lire, et qui, s'il les lisait, ne les comprendrait pas? Se représente-t-on Kant et Locke prédicateurs de morale et de religion ? D'ailleurs, tout besoin universel de la nature humaine demande un développement régulier. Si ce besoin est laissé à lui-même, il se déprave, il s'égare. Supposez le peuple le plus éclairé de l'Europe moderne privé d'institutions religieuses; voilà la porte ouverte à toutes les folies. Les sectes vont naître par milliers, les rues vont se remplir de prophètes et de messies. Chaque père de famille sera pontife d'une religion différente. Si donc la philosophie veut exercer le ministère spirituel, il faut qu'elle lutte contre cette anarchie des croyances individuelles, qu'elle donne aux hommes un symbole de foi, un catéchisme : on ne fera pas lire apparemment aux ouvriers les *Méditations* de Descartes ou *la Théodicée* de Leibnitz. Or, ce catéchisme si nécessaire, qui le composera? Un concile de philosophes? Qui désignera leurs pouvoirs à ces nouveaux docteurs? On peut se passer à la rigueur d'une Eglise et d'un Pape ; mais encore faut-il un Evangile. Quel homme osera dire : Voilà l'Evangile de l'humanité? et s'il en est un assez orgueilleux pour le dire, où trouvera-t-il un autre qui le veuille croire ? » (SAISSET, *Renaissance du Voltairianisme.*)

CHAPITRE XXXIII. — *L'histoire du christianisme est celle du monde.*

« Le christianisme est le fait le plus général du monde moderne, celui qui domine de sa colossale grandeur tous les phénomènes de l'histoire. De lui découlent, comme d'une source féconde qui aurait jailli à la parole de Dieu, toutes les idées sur lesquelles ont vécu jusqu'à ce jour les nations

européennes ; en lui est renfermé le principe qui, depuis dix-huit siècles, entretient et provoque l'activité du monde ; à lui se rattachent, comme à la cause la plus générale, les agitations de la pensée et celles de la vie sociale ; car on peut affirmer qu'*il ne s'est pas produit un fait ou une idée qui n'ait eu en vue le christianisme, soit pour le constituer ou pour l'exploiter, soit pour le défendre ou le combattre.* L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME EST L'HISTOIRE DU MONDE. . . . . .

« Le monde se faisait vieux et les dieux mouraient ; le ciel était vide, la terre opprimée, la morale obscurcie, les individus isolés dans leurs jouissances ou leur misère ; l'égoïsme, ce dernier dieu des sociétés expirantes, régnait, et son action dissolvait à petit bruit la civilisation romaine. D'où le monde pouvait-il attendre le salut de l'homme, la régénération sociale ? La philosophie grecque ne s'était adressée qu'à la raison d'un petit nombre, et elle était trop savante et trop subtile pour exercer sur les masses une salutaire influence.

« Qui donc se chargerait de populariser la morale, d'inoculer pour ainsi dire la vie spirituelle à cette foule d'opprimés, de pauvres et d'esclaves qui semblaient à jamais déshérités du bonheur dans le présent et de l'espérance dans l'avenir ? Du fond de la Judée sortit une parole, puissante et douce à la fois, qui brisa la fatalité de l'esclavage, convia les hommes à la fraternité et à l'amour, et promit aux affligés que le règne de la justice viendrait un jour. Jamais l'espoir d'un meilleur avenir n'avait été si clairement formulé, jamais consolation plus directe n'avait été donnée au malheur. Aussi, comme il y avait beaucoup d'infortunés, beaucoup ajoutèrent foi en la parole qui annonçait que les hommes étaient fils du même Père, tous égaux devant Dieu. » (Emile BARRAULT, cité dans H. BRETONNEAU.)

CHAPITRE XXXIV. — *Lutte du christianisme contre le paganisme.*

« Après la mort du Christ, la foi évangélique se répand sur tout l'empire, comme un feu dévorant. Le polythéisme contenait le monde, sans le posséder réellement. La religion nouvelle ne l'a pas plutôt touché, qu'elle le saisit, le pénètre, le vivifie, le transforme. La parole des apôtres n'est pas seulement un flambeau qui éclaire les esprits ; c'est une semence féconde qui engendre des hommes nouveaux. Partout la prédication apostolique fonde des églises dans l'empire, en Orient, en Grèce, en Italie. Dès son début le christianisme possède toutes les conditions de force et de durée qui manquaient au polythéisme, il a pour code les deux Testaments et les lettres des apôtres, pour interprètes les Pères de l'Eglise, pour autorité souveraine les conciles, pour organe de la parole sainte un clergé sorti de l'élection populaire. Partout où il se propage, il s'organise en même temps ; il se propose au monde à la fois comme une doctrine et comme une société. Quand cette société parut sur la scène, combien elle dut frapper d'étonnement le vieux monde endormi dans le despotisme impérial et dans les traditions mortes du polythéisme avec sa foi intolérante, son infatigable prosélytisme, sa prodigieuse activité d'organisation.. . . . . .

. . . . . .

« Ces pénitences solennelles qui effrayaient et édifiaient l'Eglise tout entière, quel spectacle pour une société accoutumée au silence et à l'immobilité ! Le polythéisme n'avait connu ni les conciles ni l'élection populaire des prêtres. En livrant ainsi la parole sainte au bruit et à l'éclat des grandes assemblées, il eût craint de la profaner ou de la jeter au vent. C'est dans le silence des initiations et au plus profond des sanctuaires qu'il rendait ses oracles ou cherchait sous le voile mythologique le sens métaphysique des traditions religieuses ; et quand ses prêtres avaient découvert cette sagesse *mystérieuse*, ils se gardaient bien de la répandre au dehors. C'était un secret redoutable qui restait enseveli dans le sanctuaire ou dans la société de quelques initiés. Quant à l'institution du sacerdoce, jamais le polythéisme n'avait eu la pensée de le confier aux caprices de l'élection populaire (570) ; les fonctions religieuses étaient héréditaires ; l'administration du culte restait jusqu'à extinction entre les mains d'un certain nombre de familles. La société chrétienne présente l'aspect contraire. Le polythéisme avait besoin du mystère et de la solitude : la nouvelle religion s'inspire du bruit et de la foule.

. . . . . .

. . . . . .

« Le vieux monde ne comprit point d'abord la beauté et la grandeur de ce spectacle ; il ne vit qu'agitation et désordre là où se manifestait le principe d'un ordre nouveau. Mais tout ce qui cherchait la foi et la vie embrassa avec enthousiasme une société dans laquelle tous les instincts de la nature humaine recevaient satisfaction. L'homme nouveau y trouvait une doctrine simple et sublime pour sa foi religieuse, et pour tous ses instincts de sociabilité d'admirables pratiques. L'égalité, la fraternité, présidaient à toutes les relations des chrétiens de la primitive Eglise ; la charité n'était pas seulement un sentiment, mais une institution faisant partie du culte ; partout où l'on s'assemblait pour prier, on s'occupait des pauvres. L'homme antique y retrouvait tout le mouvement et tout l'intérêt des scènes populaires du Forum.

« Tel apparut le christianisme au monde étonné : puissant par sa doctrine, sa foi, son code, son église, il rencontrait dans l'empire un chaos de croyances surannées, sans unité, sans vie réelle et intime, sans organisation ; la victoire ne pouvait être douteuse, toutefois

(570) Sur cette question des élections, sur leur véritable nature, sur les erreurs répandues sur ce sujet, il faut consulter le P. PÉTAU, *De hierarchia.*

la lutte fut longue : le polythéisme, comme toutes les anciennes puissances, était protégé par le prestige des souvenirs, l'influence des habitudes, le commerce des muses, et enfin par cette force d'inertie que l'esprit conservateur prête toujours aux vieilles institutions. Dès le début de la lutte, son impuissance se révèle ; attaqué par la parole, il se défend ou plutôt se laisse défendre par la persécution, il n'oppose point doctrine à doctrine. il cache ses dogmes comme s'il en avait honte.

. . . . . .

« Dès le début, le christianisme attira les regards et provoqua les violences du gouvernement impérial ; mais la société nouvelle ne fit que croître et multiplier sous le fer des bourreaux ; l'arbre de la croix, arrosé du sang des martyrs, élevait de plus en plus sa tige, et étendait ses rameaux dans toutes les parties de l'empire. Déjà il couvrait le monde quand la persécution de Dioclétien révéla à la politique impériale l'impuissance de ses tentatives et la force de ses adversaires. La société chrétienne, encore fort inférieure en nombre au paganisme dans toute l'étendue de l'empire, se trouvait en majorité dans les provinces qui allaient devenir le centre de l'empire ; et dans toutes les autres provinces, elle suppléait à l'infériorité numérique par l'ardeur de son prosélytisme et la puissance de son organisation.

« C'est alors que la philosophie intervint activement dans la lutte. Jusque-là, elle avait repoussé la nouvelle doctrine comme une superstition d'origine étrangère, mais elle s'était peu émue de ses progrès ; elle l'avait combattue plutôt par répugnance pour les nouveautés de l'Orient que par intérêt pour le polythéisme, dont elle avait elle-même tant de fois dévoilé les misères et les absurdités : telle paraît être la tendance de la polémique de Celse et de Porphyre. Mais après la persécution de Dioclétien, la philosophie comprit que la civilisation ancienne tout entière était compromise dans le péril du polythéisme, et que la ruine des temples entraînerait infailliblement celle des écoles, elle prit donc parti pour les vieilles croyances, et tenta de les sauver en les régénérant. » (Vacherot, *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, liv. II.)

LIVRE SIXIÈME. L'EGLISE.

PREMIÈRE PARTIE. — *L'ÉGLISE DANS LE MONDE ROMAIN.*

Chapitre Ier. — *Propagation du christianisme dans tout l'univers.*

Le Rationaliste. — La propagation du christianisme ne remédia à aucun des maux de l'humanité. Les premiers chrétiens furent des révolutionnaires fanatiques, que divisèrent perpétuellement des querelles de mots, et qui méritèrent par leur esprit séditieux la sévérité des lois romaines. Plus tard ce fut l'autorité des empereurs convertis qui fut la cause principale de l'extension du christianisme. En vain Julien, grand esprit et ferme courage, voulut rétablir la tolérance religieuse. Les discussions des Ariens, des Nestoriens, des Eutychiens, des Monothélites, aggravèrent tous les maux de la société religieuse. L'Église, dans ces discussions désastreuses, dominée par des moines visionnaires, condamna souvent la doctrine qu'elle avait primitivement professée, comme dans l'affaire de l'arianisme. Enfin le mahométisme mit heureusement fin à tous ces troubles, en assurant en Orient le triomphe d'une doctrine plus rationnelle que celle de Jésus.

L'Apologiste. — « Le temps approchait où, selon les prédictions de Moïse et des prophètes, il paraîtrait un Sauveur en Israël. Le peuple, n'attachant de prix qu'aux biens terrestres, demandait un *messie temporel* qui rétablît le trône de David dans une plus grande splendeur et qui élevât le peuple juif au-dessus de toutes les nations de la terre. Les prophéties avaient annoncé que le Messie prêcherait l'ancienne doctrine sainte dévoilée et perfectionnée, non-seulement aux Juifs, mais à toutes les nations de la terre, qui seraient alors susceptibles de la comprendre.

« Le Messie parut. Jésus-Christ, le Sauveur du monde, le divin instituteur des hommes, naquit à Bethléem en Judée d'une Vierge de la race déchue de David, quatre mille ans environ après la création du monde (l'an 3983) et (selon la supputation ordinaire) 753 ans après la fondation de Rome. Après avoir vécu dans une condition obscure parmi les mortels, qu'il éclaira par sa sagesse plus qu'humaine et par la sublimité de sa morale, il abandonna aux élus d'entre ses disciples le soin de continuer l'édifice dont il avait jeté les fondements. Ces hommes simples et vulgaires, mais inspirés de l'esprit de leur maître, répandirent les germes qui, se développant successivement, devaient produire, parmi les peuples de la terre, les plus beaux fruits de l'humanité, la vertu et la connaissance de la vérité.

« Peu de siècles suffirent pour propager dans tous les pays, depuis les rives du Gange jusqu'à l'Océan atlantique, la religion chrétienne entièrement victorieuse dans la plu-

part de ces Etats et commençant du moins à jeter des racines dans les autres. Il en résulta une immensité de conséquences quant à leur nombre et à leur importance. La naissance du christianisme est un des principaux anneaux de la chaîne des événements postérieurs du monde.

« Quelles sont les causes de cette admirable révolution? Comment le christianisme a-t-il remporté la victoire dans l'Orient et dans l'Occident, chez les peuples grossiers comme chez les plus civilisés, et comment les bases sur lesquelles il est fondé sont-elles devenues à jamais inébranlables?

« Comment ne pas reconnaître la première et la principale cause de la propagation du christianisme dans l'excellence interne de cette doctrine, avec laquelle le paganisme ne saurait soutenir la comparaison sous aucun rapport? . . . . . .

. . . . . .

« Il y avait d'ailleurs dans la loi de Moïse beaucoup de points qui n'étaient relatifs qu'à des circonstances de temps et de lieux; d'autres qui ne concernaient que les formes extérieures du culte, et d'autres qui se rapportaient à la venue future du Messie. Ce fut Jésus qui enleva cet échafaudage; il se borna à prêcher les vérités éternelles et générales, recommanda l'amendement du cœur et la pratique des devoirs de l'humanité.

« La religion chrétienne est en outre la seule qui soit de nature à devenir universelle; cette doctrine, qui ne reconnaît point de divinité locale, mais un Dieu unique et pour tous, qui n'enjoint ni l'adoration, ni la destruction de certaines plantes ni de certains animaux, qui ne prescrit point de régime de vie particulier en raison du climat, qui ne tolère point la polygamie, qui n'ordonne point de guerres et ne promet ni triomphes ni domination, mais qui proclame l'égalité des hommes et des peuples, qui prêche la charité, la paix et la tolérance, cette religion-là seule, de même que la raison et l'humanité, peut devenir le lien général de l'espèce humaine.

« Cette doctrine divine fut entendue dans son plus pur sens par les premiers chrétiens, professée avec persévérance et proclamée avec ardeur par la parole et les actions. Le zèle des chrétiens se manifesta non-seulement dans la défense de leur loi, comme l'avaient fait les Juifs, nation dont ils étaient sortis, mais encore dans la propagation de cette loi. C'était un devoir de religion de communiquer à tous les hommes ce qui était annoncé pour eux tous. Tout prosélyte devenait apôtre du dogme dans un sens plus ou moins étendu, en proportion de ses relations ou de ses facultés. Plusieurs même se firent de cette obligation générale la principale affaire de leur vie et (les missionnaires des temps les plus récents en fournissent encore la preuve) portèrent l'Evangile aux peuples les plus éloignés, affrontant les fatigues et les dangers, bravant les obstacles de la nature et des hommes.

« L'exemple, d'ailleurs, donnait du poids au précepte. Le contraste de la conduite vertueuse et irréprochable des premiers chrétiens avec la perversité du siècle édifiait les païens. Les mœurs pures des chrétiens, leur union, leur amour réciproque, leur libéralité (ils introduisirent fréquemment parmi eux l'entière communauté des biens), leur vie paisible et innocente, parlaient au cœur de l'homme de bien et le disposaient à la conviction.

« Mais les empereurs et les magistrats ne virent pas d'un œil aussi favorable les progrès de la nouvelle doctrine, et nous nous étonnons avec raison que les Romains ne démentissent qu'à l'égard des chrétiens les principes de cette tolérance qu'ils affectaient pour toutes les autres religions, et que non-seulement les tyrans, mais même les empereurs les plus cléments et les plus éclairés persécutassent les sectateurs du christianisme. Mais les diverses religions qui jouissaient de la protection des Romains exerçaient entre elles la même tolérance, et leurs dogmes différents étaient basés sur le même principe. Les chrétiens au contraire (de même que les Juifs qui, pour cette raison, étaient l'objet d'une haine pareille,) avaient non-seulement un culte religieux tout particulier, mais ils manifestaient en outre un mépris insultant et une aversion vraiment haineuse, pour toutes les autres religions et surtout pour celle du peuple dominant. Par leurs discours et leurs actions ils étaient en état d'hostilité ouverte avec le paganisme. » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. I.)

CHAPITRE II. — *La Pentecôte.*

« Le maître avait dit à ses apôtres: « Aussitôt que vous serez plusieurs ensemble, « mon esprit sera avec vous. » Et en effet ils ne se trouvent pas plutôt réunis que l'esprit de Dieu les visite et les remplit de confiance et de force. Ils sortent tout à coup de leur retraite, et se répandent dans la foule où ils prêchent Jésus ressuscité avec un courage et un enthousiasme qui étonnent le peuple. Ils convertissent à leur croyance une multitude de Juifs et d'étrangers. Bientôt une première communauté de fidèles s'établit à Jérusalem même à côté de la grande synagogue des Juifs indigènes et des nombreuses synagogues particulières de Juifs grecs, Syriens, Alexandrins, etc. Cette petite Eglise, berceau de la grande société chrétienne qui devait comprendre le monde, rayonne bientôt, grâce à l'ardente prédication des apôtres, dans toutes les parties de la Judée et dans les contrées voisines où les Juifs habitaient en grand nombre. » (VACHEROT, *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, Introduction, l. II, Le christianisme.)

CHAPITRE III. — *Caractère et mission de saint Paul.*

« L'œuvre de saint Paul est immense dans la fondation du christianisme. Il porte la parole aux Gentils et les affranchit des pra-

tiques de la loi de Moïse..... Et en même temps qu'il émancipe la doctrine nouvelle, il la maintient contre toutes les innovations qui répugnent à sa raison éminemment pratique. Il condamne également l'ascétisme qui interdit le mariage et l'usage des viandes, le mysticisme naissant de la Gnose, les tendances ultra-démocratiques de certaines sectes chrétiennes de la Judée, l'inspiration impatiente d'autres sectes qui attendaient chaque jour la résurrection. Voilà ce qu'il fait pour la doctrine; ce qu'il fait pour l'Eglise naissante dépasse toute croyance. Il fonde, il organise partout en courant; sa voix soulève et entraîne les multitudes; les Eglises naissent sous ses pas et croissent sous sa main comme par enchantement. Quand il meurt, la semence de la parole chrétienne germe partout, en Asie, en Grèce, à Rome; elle n'a plus qu'à se développer pour devenir l'arbre qui couvrira le monde. Quelle œuvre et quel homme! Une intelligence supérieure et capable de parler aux Grecs le langage de la métaphysique la plus élevée; l'esprit hardi et souple d'un grand novateur qui n'a rien du sectaire; un génie pratique et politique merveilleusement propre à organiser et à conserver les conquêtes de sa parole; une activité prodigieuse, un courage à toute épreuve, une éloquence sublime, saint Paul réunissait tout, et jamais plus grande mission ne fut accomplie par un plus grand apôtre. Quand on a suivi cette vie si laborieuse, si agitée, si pleine d'œuvres, si féconde en résultats, on comprend qu'à la fin de son apostolat le héros du christianisme rappelle ses services méconnus avec ce noble orgueil d'un vétéran qui compte ses blessures et qu'il s'écrie : « Sont-ils mi-
« nistres de Jésus-Christ? Quand je devrais
« passer pour imprudent, j'ose dire que je
« le suis encore plus qu'eux. J'ai plus souf-
« fert de travaux, plus reçu de coups, plus
« enduré de prisons, je me suis vu souvent
« tout près de la mort. J'ai été battu de
« verges par trois fois, j'ai été lapidé une
« fois, j'ai fait naufrage trois fois, j'ai
« passé un jour et une nuit au fond de la
« mer. » (571) (Vacherot, *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, Introd. l. II, Le Christianisme.)

Chapitre IV. — *Apologie de saint Paul.*

« Comme saint Paul ne fut pas disciple du Christ pendant son ministère, comme plusieurs zélotes, entre les Juifs et d'autres hérétiques, s'offensèrent de sa doctrine, on lui disputa son droit au nom et à la dignité d'apôtre du Christ, surtout en Galatie et à Corinthe. Quoiqu'il ait triomphé de ses ennemis, et qu'il les ait réduits au silence pendant sa vie, quelques hérétiques ont refusé plus tard de le reconnaître pour un envoyé du Christ. Sa mission divine est assez prouvée par ses miracles et les dons du Saint-Esprit. Je n'ai pas le loisir de m'étendre, comme je le voudrais, sur ce sujet; mais je dirai un mot des principales objections qui, dans les temps modernes, ont été faites contre la mission divine de saint Paul. Qu'il ait volontairement et méchamment trompé le monde, c'est une assertion trop absurde pour l'avancer, car il est impossible de concevoir quel avantage il aurait pu espérer de cette imposture; il vivait du travail de ses mains; il perdit son crédit parmi les Juifs en prêchant l'Evangile; il se jeta lui-même dans l'inquiétude et le malheur; il fut enfin obligé de sceller sa doctrine de son sang. Si nous considérons encore le calme de l'âme qu'on ne peut feindre, et qui perce dans toute la seconde *Epître à Timothée*, alors qu'il allait mourir, on ne peut le prendre pour un misérable imposteur déçu dans ses espérances. Voici l'histoire ridicule que, selon Epiphane (572), les Ebionistes faisaient courir sur saint Paul. « Saint Paul, disent-ils, qui
« reconnaissait lui-même être né à Tarse,
« était païen; arrivé à Jérusalem, il fut épris
« de la fille d'un grand prêtre (573) juif; afin
« de l'obtenir en mariage, il se soumit à la
« circoncision. Malgré cela il fut déçu dans
« son espoir, et alors il devint ennemi de la
« religion juive, au point de se résoudre à
« prêcher le christianisme comme l'un des
« plus sûrs moyens de le renverser. » Ce récit est si absurde qu'il porte avec lui sa réfutation.

« D'autres prétendent que saint Paul était un enthousiaste, et qu'il avait moins l'intention de tromper les autres qu'il ne se trompait lui-même. On dit que l'apparition du Christ à saint Paul, sur la route de Damas, fut une vision fantastique, et le résultat de l'imagination exaltée de saint Paul; que ce fut un tonnerre qu'il prit pour la voix du Christ, et qu'il crut être une vocation du ciel, et que son pouvoir d'opérer des miracles aussi bien que la faculté de le communiquer aux autres était purement idéal. On répond communément à cette objection que le zèle qu'il avait déployé pour la loi et contre le Christ rendait impossible qu'il se persuadât faussement d'avoir vu le Christ et d'avoir été choisi pour un de ses apôtres; mais cette réponse est peu satisfaisante, car les enthousiastes se jettent toujours dans les extrêmes, et sont très-disposés, dans certaines circonstances, à imaginer des choses directement opposées à leurs premiers sentiments. C'est pourquoi je proposerai les questions suivantes :

« 1° Si l'apparition du Christ à saint Paul, telle qu'elle est rapportée dans le IXe chapitre des *Actes*, n'était qu'une vision imaginaire et un fantôme qui se présenta à l'esprit agité de saint Paul, pourquoi ses com-

(571) Pour les développements je renvoie à ce que j'ai dit de la mission de saint Paul dans *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, t. II, 1re édition, Témoignage de saint Paul.

(572) *Hæres.*, 30, § 16.

(573) On a soin de ne pas nommer le grand prêtre. (Michaelis.)

pagnons virent-ils, entendirent-ils aussi une partie de ce qui se passa ?

« 2° Comment saint Paul put-il imaginer avoir opéré certains miracles qu'il n'avait jamais opérés ? Ses sens ne devaient-ils pas lui prouver le contraire ? Comment pouvait-il croire qu'il communiquât à d'autres le don des langues, s'ils ne parlaient pas des langues qu'ils avaient ignorées jusque-là ? Saint Paul, les sociétés chrétiennes auxquelles il écrivait, ses collaborateurs étaient-ils privés de la vue et de l'ouïe, au point d'imaginer ces choses, si réellement elles n'étaient jamais arrivées ? Les prophètes des Cévennes, pendant le siècle dernier, étaient les plus grands enthousiastes du monde ; jamais ils n'imaginèrent le contraire de ce qu'ils voyaient et entendaient, et quoiqu'ils eussent la hardiesse de prophétiser qu'ils ressusciteraient les morts, jamais ils n'essayèrent d'en faire l'expérience ; mais on prétend que saint Paul se persuada à lui-même, pendant près de vingt ans, qu'il faisait ce qu'il ne faisait point, et que plusieurs milliers de personnes se joignaient à lui pour croire le contraire de ce qu'elles voyaient. Cela est-il possible ?

« 3° Quel enthousiaste ou quel fanatique se lança jamais dans la morale, sans être séduit par son imagination à inventer un système extravagant ? Cependant, nous ne trouvons rien, dans la morale enseignée par saint Paul, qui ne soit raisonnable et en harmonie avec une morale philosophique.

« 4° Quand un homme est assez frénétique, et a la tête assez en désordre pour que la chaleur de son imagination le porte à sceller son erreur dans son sang, sa résolution est ordinairement accompagnée d'une véhémence folle et du désespoir..... Mais quand saint Paul vit la mort s'approcher, son âme fut calme et raisonnable ; il supporta le martyre avec courage, mais il ne le chercha point : au contraire, il se défendit aussi bien qu'il le put, et sentit l'appréhension ordinaire et si naturelle qu'éprouve un homme lorsqu'il s'attend à perdre la vie. » (J.-D. Michaelis, *Introduction au Nouveau Testament*, t. IV.)

Chapitre V. — *Les premiers chrétiens.*

« La vie des premiers chrétiens est sans doute le meilleur commentaire de l'Evangile ; si près du Maître les disciples n'ont pu se tromper. La doctrine étant entrée dans la société, la société devenait l'expression de la doctrine. Mais les témoignages sont rares à cette époque. Les premiers chrétiens écrivaient peu, occupés qu'ils étaient à sceller leur foi par le martyre. A peine quelques lignes sont-elles parvenues jusqu'à nous, monument précieux, mais incomplet d'une religion toute nouvelle et dont l'auteur fixe lui-même la date en se qualifiant disciple des apôtres. « Les chrétiens, « dit-il, ne sont pas un peuple à part, ils « n'ont point de villes qui leur soient propres. Répandus sur toute la surface de la « Grèce et jusque chez les barbares, ils ob- « servent les usages de chaque pays dans « les vêtements, la nourriture et la vie com- « mune, formant néanmoins entre eux une « société régie par des lois admirables et « une morale à laquelle on n'eût jamais « pensé que des hommes pussent atteindre. « Ils sont sur la terre comme des hôtes qui ne « font que passer. Ils trouvent partout des con- « citoyens et partout ils se regardent comme « étrangers. Ils se marient ainsi que les autres « hommes et ils ont des enfants de leur ma- « riage, mais ils ne les sacrifient pas. La table « est commune entre eux et offerte à tous, « mais la couche nuptiale est inviolablement « respectée. Revêtus d'un corps de chair, ils « ne vivent point selon la chair. Habitants « du globe, leur patrie n'est point sur le « globe, elle est dans le ciel. Ils obéissent « aux lois établies, mais par la sainteté de « leurs mœurs ils surpassent la sagesse de « ces lois. Ils aiment tous les hommes, et « tous les hommes les persécutent ; on ne « les connaît point, et on les méprise ; ils « pratiquent le bien, et on les punit comme « des malfaiteurs : calomniés, condamnés, « jetés dans les arènes ou sous la main san- « glante des bourreaux, opposant toujours « l'amour à l'insulte et les bénédictions aux « outrages, ils trouvent la gloire au sein de « l'opprobre et la vie éternelle au milieu « des supplices. C'est là qu'on les voit se « réjouissant comme devant bientôt cesser « de vivre pour devenir immortels. Les « Juifs leur font la guerre, les Grecs les per- « sécutent ; mais ni les uns ni les autres « ne peuvent rendre raison de la haine « qu'ils leur portent. » Tels étaient les premiers chrétiens, et cette exquisse admirable d'une vie toute consacrée à la vertu, l'auteur la termine par cette noble image que les disciples du Christ sont aux peuples parmi lesquels la Providence les envoie, ce que l'âme est au corps qu'elle dirige et qu'elle inspire ; car les chrétiens travaillent à éclairer les nations qui les persécutent, comme l'âme travaille à conserver, à purifier le corps qui la retient captive. Ils sont la lumière du monde et la partie sublime de l'humanité.

« Voilà comment les premiers qui purent entendre la voix des apôtres comprirent les paroles de Jésus-Christ. Ils ne demandent à la terre que la vie du corps, et toute leur ambition se tourne vers le ciel. Ils obéissent aux lois établies et ils surpassent ces lois par la sainteté de leurs mœurs. Tous les hommes les persécutent, et ils aiment leurs persécuteurs, et ils opposent toujours les bénédictions aux outrages. » (574) (Aimé Martin, *Education des mères de famille*, liv. IV, ch. 3.)

Chapitre VI. — *Souffrances et combats des premiers chrétiens.*

« Dès la naissance du christianisme, ses

(574) *Voy.* pour le développement de cette question, *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, t. II,

progrès furent immenses. Adorés comme des dieux ou poursuivis à coups de pierres (575), les apôtres parcouraient l'empire, faisant partout des prosélytes, fondant des églises, consacrant des prêtres. Quinze ans après la mort de Jésus-Christ (576), cinq apôtres et des prêtres, sous la présidence de saint Pierre, ouvrent à Jérusalem le premier de tous les conciles. Bientôt Néron donna le signal des persécutions (577); Domitien, Trajan, Adrien, Sévère, Maximin, Décius, Valérien, Dioclétien, l'imitèrent jusque dans les raffinements de sa cruauté. Ni les bourreaux, ni les victimes ne se lassèrent. Dans l'ivresse de la toute-puissance, Néron avait brûlé Rome pour repaître ses yeux de l'incendie. Il fallait détourner la haine du peuple; l'empereur accusa de son crime les chrétiens, que la populace abhorrait comme ennemis des dieux. On les couvrait de peaux de bêtes pour les faire déchirer par les chiens. On les revêtait de tuniques soufrées, et ils servaient de torches pendant la nuit. L'empereur illuminait ses orgies de ces clartés sinistres. Les juifs, comme les gentils, poursuivaient les chrétiens de leur haine. La pure et austère morale des convertis, leur obéissance au prince, ne les sauvaient pas. On leur imputait à crime de lèse-majesté le refus de reconnaître par des actes la risible divinité des empereurs; leur mépris des vaines idoles était traité d'athéisme et d'impiété. Leurs assemblées étaient défendues; ils les tinrent secrètes. Un bruit s'accrédita que, dans ces réunions clandestines, des incestes étaient commis, des enfants égorgés, leurs chairs dévorées. L'orgueil romain se révoltait à l'idée d'une secte juive, d'un Dieu crucifié, d'une religion d'esclaves qui mettait l'humilité au nombre des vertus. Les mauvaises mœurs, les doctrines pernicieuses ou impies des hérétiques carpocratiens, basilidiens, montanistes, etc., qui déjà se multipliaient en conservant le nom de chrétiens, fournissaient des aliments à la haine et entretenaient l'erreur. Les apôtres cependant et leurs successeurs enseignaient partout, au péril de leur vie, le dogme et la morale de l'Évangile (578). Ils l'annonçaient au peuple et aux empereurs; ils publiaient des apologies où tout était expliqué, rétabli selon la vérité : Justin le Martyr, sous Adrien; Athénagore, sous Marc-Aurèle; Tertullien, pendant la persécution de Sévère. Le paganisme était attaqué sans pitié dans ces apologies, ses odieux mystères mis à nu. En même temps, les évêques, attentifs à l'intégrité de la foi, condamnaient et réfutaient les hérésies; la liste en est déjà longue dans saint Irénée, qui écrivait à la fin du second siècle de notre ère. Tous ces écrits répandaient, même en dehors des églises, la connaissance du dogme chrétien; pour vaincre le mépris des philosophes, les apologistes avaient appelé les lettres profanes au secours de leur foi, et rivalisaient avec les plus grandes renommées d'érudition et d'éloquence. Les convertis étaient partout; toutes les villes, toutes les provinces en étaient pleines. Si, dans les premières années, on avait pu se méprendre sur le caractère de cette révolution toute pacifique, il fut bien vite évident qu'il s'agissait non d'une émeute populaire ou d'une superstition, mais d'une doctrine sérieuse, élevée, complète, et qu'il fallait approfondir d'abord, si on voulait la réfuter. . . . . .

« Tandis que le christianisme acquérait cette importance capitale, et arrivait, dans l'espace de quelques années, à préoccuper tous les esprits de ses triomphes et de ses doctrines; au milieu de ces grandes scènes populaires à toute une ville, quittant ses travaux, il venait écouter la prédication évangélique, où des légions entières demandaient le baptême, où les plus nombreuses églises choisissaient pour évêque un homme du peuple, sans lettres, sans autre recommandation que ses vertus, et le contraignaient par la violence à accepter l'autorité spirituelle; où l'on voyait des évêques, ignorants ou érudits, désarmés de tous moyens apparents d'influence, ou puissants par leur éloquence et leurs lumières, traîner tout un peuple à leur suite comme un troupeau docile, lui enseigner leur morale, lui imposer leurs pratiques, et changer profondément ses pensées et toute sa vie; les persécutions et les attaques croissaient avec la gloire de la religion, les empereurs et les proconsuls redoublaient de cruauté, les philosophes, divisés entre eux sur tous les points, s'accordaient pour combattre le christianisme; Celse l'épicurien, le platonicien Porphyre (579), attaquaient la religion nouvelle au nom de leurs principes opposés. La tâche des successeurs des apôtres était rude. Il fallait répondre aux arguments des philosophes, lutter avec eux d'érudition et de subtilité, repousser la calomnie, faire entendre la vérité aux empereurs; il fallait continuer l'œuvre de l'apostolat, gagner des prosélytes aux dogmes incompréhensibles de la trinité,

(576) Et vocabant Barnabam Jovem, Paulum vero Mercurium, quoniam ipse erat dux verbi. Sacerdos quoque Jovis qui erat ante civitatem, tauros et coronas ante januas afferens, cum populis volebat sacrificare (*Actes des apôtres*, XIV, 11, 12). Superveniunt autem quidam ab Antiochia et Icomo Judæi, et persuasis turbis lapidantesque Paulum, traxerunt extra civitatem, existimantes eum esse mortuum (*Actes des apôtres*, XIV, 18).

(576) *Actes des ap.*, XV, 6 sqq.

(577) SUET., *Nero*, 16.

(578) *Voy.* pour le développement de cette question, *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, t. II, 1re édition, Témoignage des apôtres.

(579) Quelqu'un ayant demandé à Apollon à quel dieu il devait s'adresser pour retirer sa femme du christianisme, Apollon lui répondit : « Il vous serait peut-être plus aisé d'écrire sur l'eau ou de voler, que de guérir l'esprit blessé de votre femme. Laissez-la donc dans sa ridicule erreur chanter, d'une voix lugubre, un dieu mort, condamné à une mort cruelle par des juges équitables. » (PORPHYRE, cité par saint Augustin, *Cité de Dieu*, l. XIX, c. 23.) (J. SIMON.)

de l'incarnation, de la résurrection, faire embrasser une morale austère, une vie de dévouement et de sacrifices à des hommes élevés dans la morale relâchée du paganisme; il fallait enfin combattre des ennemis domestiques, étouffer les hérésies, les réfuter, définir les vérités de la foi, organiser et gouverner les églises. Voilà ce que les fondateurs du christianisme eurent à accomplir en moins de trois siècles, à travers les persécutions. (Jules SIMON, *Histoire de l'école d'Alexandrie*, t. I.)

CHAPITRE VII. — *Effets de la propagation du christianisme.*

« Les effets de cette propagation du christianisme furent incalculables.....

« I. Une religion fondée sur l'humanité et la paix, prêchant comme commandement divin tous les devoirs de la justice et de la charité, sous la promesse de récompenses et de châtiments éternels, devait nécessairement, si elle dominait dans les cœurs de ses prosélytes, amener le règne de la vertu, celui de la félicité et de tous les perfectionnements dont l'homme soit susceptible dans la vie ordinaire et sociale. Cependant la religion ne peut que modérer et refréner les penchants sensuels de la nature humaine contraires à la morale, elle ne saurait les anéantir. Le christianisme a affermi les bons dans la voie du bien; il a enthousiasmé les cœurs pour l'héroïsme de la vertu: il a prévenu une multitude innombrable de fautes occultes contre les lois naturelles ou positives; il a adouci en général le caractère des nations, et leur a aplani la route du perfectionnement moral... .

« II. Mais aussi le christianisme, autant par son esprit en général, que par diverses institutions particulières, a opéré dans certaines sphères un bien qu'on ne saurait assez apprécier. Sans le dogme bienfaisant de l'égalité entre tous les hommes, l'ancien esclavage, qui rabaissait au niveau des choses vénales la moitié de l'espèce humaine, aurait continué de subsister dans sa révoltante barbarie, ou l'oppression du système féodal du moyen âge aurait fini par dégénérer en esclavage complet. La liberté telle que Jésus-Christ la prêche a beaucoup plus de charmes, elle est plus générale et fait plus d'impression que celle qu'annoncèrent Solon, Lycurgue et tous les autres législateurs humains. La doctrine de Jésus-Christ a rompu des chaînes sans nombre et a donné à l'esprit une élévation qui le fait jouir de la liberté même dans les fers. En outre, par la monogamie le christianisme a posé la base fondamentale de l'ordre social et de la civilisation humaine, et ses préceptes de l'amour du prochain ont placé la charité dans le cœur le plus sauvage.

« III. Mais ce sont principalement les constitutions civiles qui, même sous un double rapport, ont retiré de grands avantages de l'influence du christianisme. D'après cette doctrine qui sert fort à propos de base aux décisions du droit public philosophique, les autorités publiques existantes sont sacrées, inviolables, à l'abri de la fureur insolente des factions et des atteintes d'un peuple effréné. Mais en même temps l'autorité publique a ses bornes qui lui sont assignées. *Rendons à Dieu ce qui est à Dieu*, et le chef suprême de l'état est, de même que le dernier du peuple, soumis aux commandements de la religion et aux préceptes de l'Église, dont il fait partie. Il est laïque, il doit comme tout autre laïque porter respect à l'autel et aux ministres sacrés de l'autel, et ne peut se permettre aucun empiétement sur leurs fonctions saintes. Il y a plus encore: les obligations des souverains étant aussi celles qu'impose la conscience, le prêtre peut même, contre les tyrans, soit dans les gouvernements aristocratiques, soit dans les États monarchiques, contre lesquels la constitution civile n'offre aucune ressource défensive, élever au nom de Dieu la voix avec autant d'énergie que le font au nom du peuple ses mandataires dans les gouvernements représentatifs.

. . . . . .

« L'établissement d'une religion fondée sur les livres saints exige la connaissance des écritures ou en rend l'étude nécessaire; et c'est ainsi que l'Évangile parvenant aux peuples du nord devint en partie la cause de l'introduction d'une écriture nationale particulière (comme Ulphilas inventa l'alphabet gothique pour la traduction de sa bible), et en partie la clef de la littérature de l'ancien monde classique. Les résultats les plus satisfaisants et les plus rapides auraient pu en naître pour la culture de l'esprit chez les Germains, si l'esprit belliqueux et sauvage de la nation n'eût été alimenté et fortifié par d'autres circonstances, et si l'oppression toujours croissante des communes n'eût entravé l'essor du génie. Dans ces entrefaites néanmoins, par la puissance merveilleuse de l'écriture couvait, du moins en silence, l'étincelle du savoir humain, même dans les mesquines bibliothèques des couvents, même aussi dans de simples actes ou documents d'église, pour répandre plus tard, sous des auspices plus heureux, une lumière plus vive parmi les peuples. » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. II.)

CHAPITRE VIII. — *Phases diverses de la chute du paganisme.*

« Le paganisme est lent à s'éteindre; une longue traînée de flamme suit encore cette planète qui va s'éclipser. Depuis l'époque de l'apparition chrétienne, jusqu'au moment où le paganisme est chassé du monde, des siècles s'écoulent. Ce feu sacré ne veut pas mourir: l'étincelle semble expirer, puis renaît, puis meurt de nouveau, puis reparaît à différents intervalles, et fait encore, après de longues années, briller sa clarté vacillante dans les sanctuaires oubliés de Vénus et d'Apollon: tant il y a de puissance vitale dans les institutions qui ont vécu. L'obstination avec laquelle la religion païenne se ménagea,

jusque dans les derniers temps un petit empire au milieu du monde chrétien, est prouvée par les écrits des Pères de l'Église, par les médailles et les monuments. Cinq siècles de combats n'anéantirent pas les traces d'un culte autrefois puissant.

« On peut diviser ce combat de cinq cents années en quatre périodes historiques : La première comprend le laps de temps qui s'écoula depuis l'introduction de la nouvelle foi dans l'empire, jusqu'à la lutte des deux croyances, sous le règne des Antonins. La seconde renferme les divers mouvements de la lutte, encore indécise entre le christianisme et le paganisme ; elle s'arrête à Constantin. La troisième, consacrée au triomphe de la religion nouvelle sous Constantin et ses successeurs, voit cependant la foi ancienne reparaître avec éclat, et se maintenir obstinément sous Julien. La cinquième période de ce tableau, si grand et si varié, comprend les dernières tentatives du paganisme pour garder ou reconquérir son influence : elles disparaissent sous Théodose, mais en laissant encore quelques vestiges, que l'on ne voit s'effacer entièrement que sous Justinien. Un allemand, élève du théologien Shrœck, le professeur Tschirner, a esquissé la première de ces époques. M. Beugnot, se renfermant dans les limites que traçait autour de lui l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a donné une histoire de la destruction du paganisme en Occident. L'ensemble de cette belle œuvre reste encore à remplir : cadre magnifique qui appelle une main puissante, et qui, sans doute, l'attendra longtemps encore.

« Si vous eussiez visité l'empire romain à l'époque où les Antonins occupaient le trône, vous n'eussiez pas soupçonné le mouvement qui se préparait. Tout était encore païen ; partout s'élevaient les temples des anciennes divinités : cirques, jeux funèbres, pompes sacrées, attiraient encore, sinon la même foule et la même vénération, du moins un grand concours de peuple et un respect traditionnel. Les divinités locales étaient adorées, les autels fumaient, les holocaustes n'avaient pas cessé ; on s'apercevait à peine que les sectateurs des vieux rites étaient moins empressés, et que le nombre des personnes qui attachaient de l'importance à la connaissance approfondie de la religion diminuait chaque jour. Toutes les formes extérieures étaient respectées : on pouvait prendre pour un lieu commun de tous les temps les murmures du prêtre qui se plaignait de voir le nombre des victimes décroître, et celui des incrédules augmenter. A la surface, point de changements ; dans les profondeurs et à la base du paganisme, une maladie secrète, sapant lentement l'organisation du vieux culte, devait le faire succomber tôt ou tard aux effets d'une invisible et constante morsure.

« Avant le règne d'Alexandre-Sévère, les chrétiens n'ont point de temples ; tout se passe dans les souterrains. Cette société, qui doit envahir et ensevelir la société romaine, est inaperçue ; elle a son culte, mais secret et domestique ; ses espérances, mais modestes ; son monde à part, mais encore humble, n'osant lever la tête et sortir de la foule. Souffrante et militante, elle s'accroît avec mystère ; elle a ses temples dénués d'ornements, sa religion cachée dans le sanctuaire de la famille. Les chrétiens, à cette époque, étaient considérés, non comme des membres d'une secte, mais comme des hommes singuliers qui s'isolaient du reste du monde, ne prenaient point part aux amusements publics, se renfermaient dans un austère silence, et se faisaient haïr par leurs vertus mêmes ; cette différence de mœurs impliquait un dédain amer pour les hommes, crime impardonnable à leurs yeux. La masse de la société repoussait de son sein ce petit groupe hostile. Le peuple lapidait les chrétiens ; l'autorité se montrait à peu près indifférente à leur sort. La populace les abhorrait, impatiente du mépris qu'ils témoignaient pour elle, et s'écriait sans cesse : *Les chrétiens; aux lions! qu'on les égorge!*

« Leur nom, maudit par la foule, était d'ailleurs obscur autant que détesté. Lois, habitudes, langage, ne l'acceptaient pas encore. De temps en temps, les hommes du pouvoir entendaient dire que le peuple se soulevait contre les juifs ; en certaines localités, ces soulèvements étaient terribles. Quand le peuple était mécontent, on tuait quelques membres de la caste abhorrée; on les dépeçait en lambeaux ; la persécution ne venait pas du pouvoir et n'avait rien de systématique. Néron les pendait et les crucifiait, « parce qu'ils étaient, dit Tacite, odieux au genre humain. »

« Domitien frappait les chrétiens parmi les membres de sa propre famille, ne voulant pas la laisser envahir par les souillures des mœurs juives. A la même époque, saint Paul parcourait librement l'empire. Les parents de Jésus-Christ, qui devaient redouter la vengeance de l'autorité, étaient épargnés par sa générosité dédaigneuse. Les préfets des provinces satisfaisaient le peuple en livrant au bourreau, de temps à autre, quelque victime chrétienne ; même en Palestine, certaines traditions populaires, qui attribuaient la domination future du monde à une caste juive, armaient contre elle les plus viles, mais aussi les plus nombreuses passions. Les lettres de Pline le Jeune prouvent que la persécution n'eut rien de politique. Le cri populaire s'élevait-il contre cette race, les autorités sévissaient ; si l'humanité leur commandait la clémence, la voix publique les poussait à la férocité. La loi devait sévir contre le crime de lèse-majesté divine ; et chaque jour les chrétiens s'en rendaient coupables. Aussi les plus cléments des empereurs, entraînés par les flots de la passion générale, obéissant d'ailleurs à la législation romaine, frappaient-ils les chrétiens

« Dans une époque plus reculée, lorsque l'institution romaine était vigoureuse, on n'aurait pas laissé un seul chrétien vivant.

Mais, sous les empereurs, tout s'affaissait ; au-dessus de la masse nationale, assez cruelle pour égorger les chrétiens, se trouvaient les gouvernants, aveugles et assoupis, qui ne prévoyaient pas le danger couru par la société chancelante. La persécution des chrétiens et leur extermination ressortaient de l'instinct populaire, et n'avaient encore rien de politique.

« Au sein du christianisme couvait une vieille tradition de révolte contre les institutions romaines ; révolte humble et honteuse d'abord, qui se dissimulait sous la forme d'une négation, et qui ressemblait à la timide protestation de l'esclave. Sous les Antonins, la position du chrétien change : il fait valoir son titre de sujet romain ; il en a tous les droits ; il en conserve les privilèges. Les apologistes approchent du trône avec modestie, il est vrai ; ils représentent une secte peu nombreuse, mais avec courage ; ils viennent réclamer contre leurs ennemis, contre les préjugés vulgaires, contre l'irritation des masses. On les écoute quelquefois avec bonté, quelquefois avec indifférence. Quant à la populace, elle ne s'y trompe pas ; elle pressent vaguement que, dans un avenir éloigné, cette nouvelle secte portera préjudice à l'ancienne religion ; les vieux dieux s'ébranlent, gardent leurs formes extérieures ; ils dépérissent en secret ; la chute des idoles s'annonce. N'entraînera-t-elle pas la chute de Rome ? Un faisceau étroitement serré rattachait et liait ensemble l'agriculture, la conquête, la loi civile et la loi religieuse ; une fois le faisceau rompu, tout devait périr. » (Philarète Chasles, *Etudes sur les premiers temps du christianisme.*)

Chapitre IX. — *Les évêques des premiers siècles.*

« Sous les empereurs chrétiens, les évêques furent des gens riches et savants, qui appartenaient aux familles les plus distinguées. La plupart avaient rempli des charges publiques, et conservèrent, dans l'épiscopat, leur existence romaine.

« Le peuple, accoutumé d'avance à les respecter, les prit pour pasteurs, quand les relations de l'Eglise avec le gouvernement ou des églises entre elles devinrent plus nombreuses, plus étendues, plus compliquées, et exigèrent une science plus grande et une condition sociale plus élevée : « Il fallait, « dit Sidoine, qu'ils fussent aussi propres « à intercéder pour les corps auprès des « juges de la terre que pour les âmes auprès « du juge céleste (580). » Alors les prélats devinrent des hommes universels et eurent une vie incroyablement active : philosophes et orateurs, ils écrivaient contre les hérétiques et instruisaient les fidèles ; magistrats et pères du peuple, ils gouvernaient la cité, administraient les biens de leur église, soulageaient les misères publiques par leurs richesses, jugeaient et défendaient les citoyens ; ils prêchaient l'Evangile aux populations des campagnes, voyageaient à travers les bandes de barbares ou de Bagaudes, résistaient aux tyrannies des agents impériaux, et étaient sans cesse en péril de leur vie. Leur autorité s'accrut continuellement de celle que perdaient tous les pouvoirs en décadence ; leurs devoirs se multiplièrent avec les dangers de l'empire, et toutes les choses humaines et divines durent passer entre leurs mains. » (Th. Lavallée, *Histoire des Français*, t. I.)

Chapitre X. — *Les évêques et les philosophes, ou saint Cyprien et Apulée.*

« C'est un curieux phénomène que la création de la société chrétienne. Combattue pendant quatre siècles par le fer, le feu, la dent des bêtes féroces, la haine du peuple, la colère des empereurs et l'invasion des barbares, elle s'est emparée du monde ; par quel miracle ? Je ne trouve l'énigme résolue ni chez les historiens théologiques, ni chez les historiens philosophes. Les uns expliquent tout par l'action de la Providence ; les autres par le hasard de la destinée. Mais comment se forma et se soutint l'organisation de l'Eglise chrétienne au IIIe siècle ? conspiration permanente, pacifique, toujours étouffée, jamais vaincue ! Quels furent son administration, sa hiérarchie, son mode d'action politique ? république sans armée, conjuration sans poignards, nation de martyrs résignés, qui se tiennent debout en face de la société armée, sous le glaive des proconsuls ; décimés, mutilés, abattus ! A eux le triomphe, à leurs ennemis et à leurs bourreaux la défaite et la honte !

« Saint Cyprien fut un des grands promoteurs de ce triomphe. Pour la connaissance exacte de la société chrétienne au IIIe siècle, il n'y a pas de meilleur enseignement que les œuvres et surtout les lettres de saint Cyprien. Ce ne fut pas seulement un saint docteur, un homme éloquent et un martyr, ce fut un grand administrateur et un homme politique de premier ordre. Sur lui roule toute l'organisation catholique de son époque. Il en est le directeur et le maître. Jusqu'où doit aller la résistance ; quelles concessions peut-on faire au pouvoir ; par quels ressorts doit-on détruire les hérésies et ramener le grand corps épars du monde chrétien à l'unité et à l'énergie d'une vie commune ; comment encourager les faibles, modérer les violents, rappeler les infidèles, effrayer les parjures, lasser les adversaires, apaiser les populations, communiquer avec les frères éloignés, maintenir l'obéissance, corriger les excès, contenir les fougues du zèle, donner tour à tour et à propos des conseils, des ordres, des exemples, des anathèmes, et enfin son sang ; par quel mélange de foi héroïque et de prudence assidue conduira-t-on à bien la grande entreprise d'une réforme universelle, qui embrassera la vie et la mort, le monde et les siècles ? Ces en

(580) *Lettres de* Sidoine, liv. VII épît. 9.

seignements se trouvent dans la vie et les œuvres de Thascius Cyprianus, évêque de Carthage; ils s'y trouvent avec une précision et une simplicité que Richelieu ou William Pitt auraient admirées. Il n'avait pas de licteurs et n'agissait que sur les âmes. Tantôt il se cachait dans ses domaines, à plusieurs lieues de la capitale; tantôt on l'exilait dans une petite ville du littoral. Du fond de la retraite et de l'exil, il continuait son œuvre de sagacité, de courage, de prévision et de prudence; assignant les aumônes, distribuant les revenus; envoyant des messagers à Rome et en Espagne; souvent attaqué, même par des chrétiens, se défendant contre eux; ralliant ses amis; posant des bornes et des règles; affermissant chaque jour l'autorité de son empire; s'abstenant de toute démarche inutile ou compromettante; et ne venant recevoir la mort de la main du bourreau qu'au moment où toutes les autres tâches sont accomplies, et où Dieu n'a plus à lui demander que ce sacrifice.

« La naissance et l'accroissement de la société chrétienne s'expliquent d'un mot: c'est le triomphe de la force morale sur la force physique (581). Autour de saint Cyprien, à Carthage, vous voyez un petit groupe compacte d'hommes pris dans toutes les classes, et réunis par le dégoût commun que leur inspirent les mœurs païennes, par une commune foi et une commune espérance: ouvriers, tailleurs, lingères, rhéteurs, philosophes, magistrats, riches et pauvres; on remarque dans ce nombre un ancien acteur et un roulier. La tête et l'extrémité du monde romain s'entendent pour abjurer Rome. Les plus éclairés et les plus illustres se donnent la main pour cette œuvre; la révolte des uns émane de l'intelligence; celle des autres, de la misère. Il y a des chrétiens dans le palais des empereurs, et dans les bouges et les tavernes de Numidie. Cependant, le centre de la société romaine, les classes moyennes, bourgeois, soldats, marchands, ne s'ébranlent pas. On sacrifie aux dieux, on se livre aux voluptés; on jure fidélité aux très-saints empereurs; et la masse a plus de mépris encore que de haine pour ces chrétiens que l'on prend pour des Juifs révoltés, êtres ridicules qui se détachent du grand corps social, protestent par leur silence, et n'ont pas même la force et l'autorité d'une rébellion armée.

« Tout marche de son train ordinaire, jeux du cirque, gladiateurs, dix empereurs par année, nouvelles sectes philosophiques, nouveaux dieux au Panthéon. Mais dans le monde païen, tout croule. Dans le monde chrétien, tout s'élève. Il n'y a que ruines d'un côté; de l'autre, il n'y a que germes. Thascius Cyprianus, exilé dans la petite ville de Curube, en Afrique, est plus puissant que Valérien et Gordien, empereurs. Ceux-là commandaient à des corps, Cyprien commandait à des volontés. Les empereurs trônaient sur un empire pourri, sur un paganisme ridé, sur des populations ennuyées, sur des armées avides, des sénateurs abrutis, des courtisans qui avaient plus de vices au cœur que de plis à leur robe. Thascius dirigeait quelques centaines d'âmes dévouées, prêtes à tout, profondément mécontentes de leur état, retrempées par l'exercice des vertus, heureuses de se régénérer par l'héroïsme, et mettant leur espoir dans l'autre vie. La matière politique manquait aux empereurs païens, et ce qui le prouve, c'est que Marc-Aurèle, Antonin, Trajan, Julien, grands hommes, n'ont pu qu'endormir ou retarder l'anéantissement de l'organisation romaine. Sous la main des évêques catholiques, au contraire, l'élément politique abondait; il se réfugiait là, occupant peu de place, faisant peu de bruit, actif sous ce petit volume, et bon à tous les usages de conquête ou d'organisation. Aussi, à mesure que la société païenne s'enfonce et s'abîme, la petite société chrétienne la domine et la dompte.

« La coutume des politiques modernes, c'est de confondre la force matérielle avec la force réelle, les lois avec les mœurs, la puissance brutale avec la vie morale, ce qu'il y a d'extérieur avec ce qu'il y a d'intime. Au IIIe siècle, les proconsuls et les patriciens, les juges et les sénateurs, environnés de faisceaux, munis de lois excellentes, approvisionnés de richesses, protégés par des armées, croyaient leur société bien forte, parcequ'elle avait tout l'appareil extérieur de la force; elle fut débordée et renversée par ce petit groupe de rebelles paisibles, ayant à leur tête quelques évêques, gens de lettres ou sénateurs habiles; ce groupe avait concentré en lui seul l'élément politique. Il savait attendre, persévérer, croire, aimer, souffrir, se dévouer; enfin vivre et mourir. Les païens ne savaient plus que jouir et combattre.

« Les cadres de la société romaine subsistaient, mais l'âme de la discipline romaine était morte. Au contraire, le christianisme vivait dans les âmes avant d'avoir ses lois fixes. La révolte chrétienne, sourde et timide, bien que profonde, manquait d'*organisation* (582) précise. Saint Cyprien, saint Augustin, saint Jérôme, saint Salvien, saint Martin, saint Ambroise, cent autres accomplirent cette œuvre épineuse et sublime.

« Saint Cyprien fut un de ceux qui considérèrent leur entreprise sous l'aspect le plus pratique et le plus applicable; il porta dans ce travail nouveau et redoutable une expérience politique de l'ordre le plus rare et une sagacité consommée. Tous les actes de sa vie d'évêque sont des faits politiques;

(581) Ce n'est que reculer la difficulté; car d'où vient cette force morale miraculeuse dans ce monde abâtardi?

(582) C'est une vaine prétention que de faire naître la hiérarchie au IIIe siècle. Saint Paul disait: « Spiritus sanctus posuit episcopos regere Eccle- « siam Dei. »

tous ont eu une valeur appréciable et une action sur la société de son temps. Voilà ce que n'a pas dit Gibbon, dont la légèreté mérite tant de reproches et qui n'a voulu voir dans le christianisme qu'un accident concourant à la ruine du monde antique. C'était la mort même du monde antique; et dans cette mort, une naissance, comme il arrive toujours.

« Tacite et Juvénal, Sénèque et Lucain l'avaient prévue et prédite. Les dogmes philosophiques de l'antiquité militaient contre l'organisation ou plutôt la corruption impériale. Avant que la révolte du sens moral se régularisât sous le nom du Christ, le stoïcien et le platonicien se détachaient, sinon par les mœurs, au moins par les préceptes, d'une société qui portait les stigmates de Tibère, de Néron, d'Héliogabale et de Commode. La portion pure et féconde des doctrines alla se confondre dans le grand fleuve du christianisme; les abominations du culte des sens, les théories folles ou stériles, nées de la dépravation ou de la sénilité, restèrent adhérentes au monde ancien. Dans la lutte du bon et du mauvais principe qui s'établit alors, le mal fut vaincu en définitive, bien qu'il eût pour lui le glaive, le nombre, l'habitude, quelquefois le talent. Nous avons dit que la masse était païenne; toutes les campagnes l'étaient. Les esprits cultivés tenaient au paganisme. Peu de chrétiens ont eu autant d'esprit et de vivacité de style que Lucien ou Apulée; ces hommes sont stériles. Comparez-les à saint Cyprien, à Salvien, à saint Jérôme. Chez les uns, le vice mourant s'agite et chante pour s'amuser; chez les autres, une vertu naissante, une force au berceau, bégayent le code d'un nouvel univers. Les uns ne sont que les successeurs de Pétrone; les autres sont les prédécesseurs de Bossuet. Les uns achèvent de dissoudre; les autres commencent à fonder.

« Placez en face l'un de l'autre Apulée et Cyprien. Ils ont vécu dans la même ville, à Carthage, qu'ils ont illustrée. Apulée était un grand mythologue et un philosophe célèbre. Après avoir passé sa vie à recueillir les fables de la vieille religion et à en expliquer les symboles, il les a tressés et réunis dans cette guirlande énigmatique et éclatante qu'il a nommée l'*Ane d'or*. On ne peut imaginer un style qui ait plus de prestige, de fascination et de variété que le sien. Il se joue, il se plie, il se prête, il s'élève, il redescend, il module dans tous les tons imaginables. Il sait railler, peindre, médire, conter, déclamer, raisonner selon le besoin. Il emprunte des teintes à toutes les palettes; il mêle ensemble la fécondité ingénieuse des Grecs, les ornements africains, les singularités de l'Egypte, les voluptés milésiennes, les mythes sévères du gnosticisme, les mystérieuses formules d'Éleusis, les obscénités sotadiques, l'élégante impureté de Pétrone, les récits merveilleux de l'Arabie. Vous croyez, en parcourant son livre, découvrir tous les débris confondus du polythéisme, et comme les restes d'un immense festin que le paganisme a donné au monde et que les convives abandonnent; couronnes de roses tachées de lie, idoles baignées de libations, plats d'or et cristaux portant des sentences philosophiques, tapisseries représentant la guerre, la chasse et l'amour, lyres aux cordes détendues, draperies souillées; et au fond de tout cela, la mélancolie profonde qui suit l'orgie éteinte et la débauche affaissée. Il ne vous apprend rien, il ne vous instruit de rien.

« Il vous laisse triste et trouble de toutes ces images émouvantes ou funèbres. La vie, aperçue dans un tel livre, n'a pas de sens, pas même celui du plaisir. Y a-t-il des dieux? La volupté est-elle un bien? La vertu existe-t-elle? L'homme a-t-il des devoirs? Son existence a-t-elle un but? Il n'en sait rien. Toutes ces questions sérieuses reculent, dans le roman d'Apulée, à une distance infinie, et apparaissent plus terribles sous la fantasmagorie qui les cache. Apulée vous parle de rites, c'est-à-dire de superstitions; d'amulettes et de prodiges, c'est-à-dire d'enfantillages; d'aventures bizarres, c'est-à-dire d'une fatalité frivole. Le paganisme, étendu sur le lit de mort, s'adresse à vous par sa bouche et vous dit son impuissance extravagante; il vous ouvre tous les trésors de sa pensée, pauvres trésors, radotages brillants. Une société qui produit de telles œuvres est condamnée. Elle n'a plus rien de fort, rien de sain, rien de grand. Les principes lui manquent, et les principes sont l'air vital que les sociétés respirent.

« Saint Cyprien est l'expression de la société chrétienne, comme Apulée est l'expression de la société païenne. Chez le chrétien, tout est complet et arrêté: ce qu'on doit croire, ce qu'on doit dire et ce qu'il faut faire. Point de contes, point d'équivoque, point de mythes; un sérieux et une douceur extrêmes, l'unité du style répondant à l'unité des pensées, toute la théorie morale exposée simplement, des préceptes pour toutes les situations, des encouragements pour toutes les âmes; un système bien lié, ayant ses limites, son centre et ses rayons. Les récits amusants d'Apulée étincelaient comme des lueurs nocturnes sur un tombeau. Les enseignements lumineux de Cyprien brillent comme une auréole sur un berceau. On sent que la vie et l'espoir, l'avenir et la force appartiennent à la petite armée qui choisit pour guides les doctrines de Cyprien. Elle aura besoin de peu, elle vivra chaste, elle sera charitable, elle souffrira noblement, elle mourra de même. Que faut-il de plus pour s'élever au rang des grands peuples? La force matérielle et l'audace active lui manquent. L'une et l'autre lui seront données par l'avenir, lorsque l'énervement des populations démoralisées les aura livrées sans défense au sceptre des eunuques et à la lance des Huns. Alors la force morale, longtemps éprouvée, surgira au-dessus des con-

quérants et des vaincus ; le christianisme sera intronisé, et le monde appartiendra aux descendants de Cyprien, d'Augustin et de Jérôme. Alors on reconnaîtra quelle était la vraie cité, la vraie société; de celle qui, avec l'apparence de l'organisation, cachait son cadavre sous des lambeaux de pourpre, ou de celle qui, ne prétendant à aucun pouvoir, humiliée et battue, possédait la vie et la force réelles. C'est un enseignement pour les nations qui, en se détachant de tout principe, croiraient pouvoir y suppléer par des lois.

« On voit chez saint Cyprien le détail des lois et jusqu'aux minutes de l'administration jaillir de quelques principes arrêtés. Les modernes prétendent créer les idées au moyen des lois; on sait comment ils y réussissent.

. . . . . .

« Les épîtres de ses correspondants offrent des documents non moins curieux sur l'état de l'Eglise et de la société. La plupart écrivent un latin aussi mauvais que celui du clergé de Rome à cette époque. Celerinus et Lucianus se servent d'un jargon singulier et convenu; jargon sublime, car il exprimait l'héroïsme et conduisait à la mort. — « Severianus a joui d'une confes- « sion fleurie. » Cela veut dire : « Le sang « de Severianus a coulé. » — « Saturninus « a confessé fortement dans la torture des on- « gles. » Cela signifie : « Saturninus, déchiré « par des crochets de fer, n'a pas abjuré le « Christ. » On sent, au milieu de cette diction barbare et de cet argot populaire, la conviction et la force d'âme. Il faut voir comment ces hommes parlent de la vie, de la mort et des souffrances.

« La tribulation est venue, dit Lucianus, « et, selon l'édit de l'empereur, nous avons « reçu l'ordre de mourir par la faim et la « soif. On nous a renfermés dans des ca- « veaux pour y mourir par la faim et la soif, « et aussi par la fumée du feu. Notre op- « pression était intolérable, telle que nul « n'aurait pu la soutenir : *pressura nostra « intolerabilis, quam nemo portare posset.* « Ceux qui, Dieu le voulant, sont morts, « sont Bassus, dans les mines; Mappalicus, « pendant la question; Fortunien, au cachot; « Paul, après la torture; Fortunat, Victori- « nus, Victor, Herenus, Credula, Herena, « Donatus, Firmus, Venustus, Fructus, « Julia, Martial, Ariston, morts de faim. « Nous les suivrons bientôt; voici cinq « jours que l'on nous donne une petite « ration de pain et une mesure d'eau in- « suffisantes. » Celerinus s'exprime avec la même résolution, en aussi mauvais latin; il est impossible de faire de plus admirables barbarismes.

« Cyprien, ancien philosophe, homme de lettres, orateur, reprend les mêmes idées et leur imprime la forme élégante et énergique de son talent consommé. Avant de mourir lui-même, il chante l'hymne de gloire en l'honneur de ce Celerinus qui a résisté à la torture et scellé de son sang sa révolte obstinée contre le paganisme. « Pen- « dant dix-neuf jours, enfermé, chargé de « fers, lié au poteau, son âme est demeurée « libre. Plus fort que ses peines, plus « grand que ses bourreaux, plus calme que « ses maîtres, plus haut que ses tyrans, « il a foulé de ses pieds enchaînés ceux qui « le terrassaient. Il est couvert de bles- « sures, et ses blessures resplendissent; « ses chairs meurtries et glorieuses pen- « dent en lambeaux qui disent sa gran- « deur. »

« Il fallait à Cyprien une mort sublime, pour que cette éloquence, cette prudence, cette politique, portassent dans l'avenir leur caractère véritable. Cyprien couronna bien l'œuvre de sa vie. Il se rendit au premier ordre du proconsul.

« Tu es Thascius Cyprianus? lui dit le « maître. — Je le suis. — Tu t'es donné pour « père et pour guide à des hommes sacri- « léges? — Oui. — Les très-sacrés empe- « reurs te commandent d'accomplir les cé- « rémonies. — Je ne le puis. — Pense à toi. « — Fais ce qui t'est ordonné. Ma résolu- « tion est juste et je n'ai plus besoin de « penser. — Ton esprit est depuis longtemps « sacrilége. Tu as rassemblé des conspira- « teurs ennemis de Rome. Les sacrés em- « pereurs n'ont pas pu te ramener aux « autels romains. Auteur et porte-étendard « du forfait le plus odieux, tu serviras de « leçon à ceux que tu as égarés et réunis « pour le crime. Ton sang rétablira la disci- « pline. — Je remercie Dieu ! »

« On conduisit à six milles de Carthage, dans un champ, ce héros et ce sage, que l'Eglise a placé au rang des saints. Là il eut la tête tranchée. C'est assurément un des personnages les plus remarquables de l'histoire. » (Philarète Chasles, *Études sur les premiers temps du christianisme.*)

Chapitre XI. — *Les persécutions. — Aveuglement des philosophes païens.*

« La purification intérieure de l'homme individuel était le but immédiat du christianisme ; mais elle entraînait nécessairement l'amélioration de l'homme social ; la révolution politique suivait invinciblement la révolution morale, et de l'affranchissement spirituel de l'individu dérivait l'établissement matériel de la liberté des peuples. La société chrétienne qui, par sa morale et ses sacrements, ébranlait la loi et la société civile, qui avait un gouvernement, des assemblées, des chefs, des revenus, ne se forma donc pas sans opposition de la part du pouvoir impérial. « Haïssez et punissez « les fauteurs des religions étrangères, di- « sait Mécène à Octave, parce que ceux qui « introduisent des dieux nouveaux enga- « gent à suivre des lois étrangères, et que de « là naissent des unions par serment et des « associations, choses dangereuses dans une

« monarchie (583). » D'ailleurs, Rome comptait le dieu des Juifs parmi les dieux qu'elle avait vaincus; le vouloir faire régner, c'était renverser les fondements de l'empire, c'était haïr les victoires et la puissance du peuple romain (584). Les empereurs persécutèrent donc les chrétiens comme ennemis des dieux, hostiles à la chose romaine, et convaincus, dit Tacite, de la haine du genre humain. On les regardait comme des insensés et des furieux; on les accusait de tous les crimes, on les chargeait de toutes les calamités de l'empire, on dénaturait leurs doctrines, qu'on livrait au mépris et au ridicule; on appelait les supplices sur ces novateurs « qui exci- « taient à la révolte, disait Celse, les es- « claves, les femmes et les enfants. » Leurs adversaires leur imputaient à folie ou à crime leurs plus hautes vertus : « C'est « une chose inouïe, écrivait Lucien, que « l'empressement de ces hommes pour leurs « frères : si quelques-uns d'entre eux tom- « bent dans le malheur, ils n'épargnent « rien; ces misérables se figurent qu'ils « vivront après leur vie; ils méprisent la « mort, et plusieurs s'abandonnent volon- « tairement au supplice (585). » Lorsque la philosophie monta sur le trône avec Marc-Aurèle, elle ne fut pas plus clairvoyante : ce disciple d'Epictète, qui cherchait la vérité avec tant de bonne foi et avait un sentiment si exquis de ses devoirs, eut le malheur de ne pas reconnaître des frères dans ces chrétiens obscurs qu'il méprisait par orgueil philosophique, et qu'il persécutait par préjugé politique : mais tous ces outrages, toutes ces haines, tous ces supplices ne purent arrêter la propagation évangélique : les chrétiens souffrirent tout sans révolte et sans murmure; ils ne se défendirent que par leurs vertus, leurs écrits et leur constance à mourir pour la vérité; on eut beau en tuer, le nombre de ceux qui souffraient l'emportait toujours, et en définitive la victoire demeura à la religion de la souffrance. « Nous nous multiplions à me- « sure que vous nous moissonnez, disait « Tertullien aux empereurs; les chrétiens « naissent du sang des martyrs. Nous ne « sommes que d'hier, et déjà nous remplis- « sons tout ce qui est à vous, les cités, les « camps, les palais, le sénat, le forum; « nous ne vous laissons que vos temples. » Et Pline justifiait ces éloquentes paroles en écrivant à Trajan : « Cette superstition a « infecté non-seulement les villes, mais les « campagnes; les temples sont presque « abandonnés; les sacrifices solennels sont « interrompus, et les victimes ne trouvent « plus d'acheteurs (586)... » Il y avait à peine un siècle que le Christ était né! l'apôtre saint Jean venait de mourir! » (Lavallée, *Histoire des Français*, t. I.)

(583) Dion Cassius. liv. xlii, ch. 36.
(584) Bossuet, *Histoire universelle*, p. 320.
(585) Lucien, *In Peregrino*. — *Histoire ecclésiastique* de Fleury, t. I.

Chapitre XII. — *Julien au point de vue rationaliste.*

Le Rationaliste. « Les panégyristes de Constantin et les censeurs de Julien étaient du parti vainqueur; leur voix couvrit celle de leurs adversaires et retentit seule dans les siècles suivants, jusqu'à ce qu'enfin dans les temps modernes la philosophie et la saine critique, pesant les allégations dans une juste balance, cessa de juger sur de vaines déclamations et exposa les caractères dans leur vrai jour; d'après le jugement, *Julien* paraît aux yeux de la postérité comme l'un des plus grands et des plus magnanimes empereurs. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, trad. S. Gunzer, t. I.)

Chapitre XIII. — *La persécution hypocrite. — Julien l'apostat.*

L'Apologiste. — « Si la persécution de Julien ne fut pas sanglante, ou du moins si elle ne ramena pas les horreurs de la persécution de Dioclétien, elle n'en fut que plus habile et plus redoutable. Son caractère propre est la ruse; sa haine contre les chrétiens est une haine de sophiste grec, à laquelle les cachots ne suffisent pas sans la raillerie. Dès son avénement au trône, il avait rappelé les catholiques, que les ariens avaient fait exiler sous Constance, parce que rien ne convenait mieux à ses vues que d'entretenir dans l'Eglise les divisions intestines. Il se vantait avec hypocrisie de ce prétendu bienfait : « Les prélats des Galiléens « devraient m'aimer (587). Je les ai mieux « traités que mon prédécesseur. Sous son « règne, ceux qu'ils appellent les hérétiques (les catholiques, traités d'hérétiques « par les ariens) ont été poursuivis, mas- « sacrés; des villages entiers ont été sacca- « gés et détruits; je les ai rappelés, rétablis « dans leurs biens. Mais quoi! j'ai mis des « bornes à leur ambition, voilà mon crime. » Ce n'était pas son seul crime, et s'il avait en effet rétabli dans leurs biens un grand nombre de chrétiens, il avait des ressources pour les en déposséder de nouveau : « Telle « a été ma clémence envers les Galiléens « que je leur ai laissé tout pouvoir de re- « noncer aux dieux et de vivre dans l'im- « piété. Mais ceux qu'ils appellent ariens « s'étant portés contre les valentiniens aux « excès les plus coupables, j'ai résolu de « leur venir en aide pour l'accomplissement « d'un précepte admirable de leur loi. J'ai « confisqué les richesses dont ils s'étaient « gorgés sous le règne précédent, et je les « ai rendus pauvres et dignes du royaume « des cieux qu'ils attendent. » Sous Constantin on avait défendu, sous peine de mort, de conserver chez soi les livres d'Arius; Julien détruisait aussi, quand il le pouvait, les livres chrétiens; car il écrit à Ecdicius :

(586) Pline, liv. x, ép. 97. — Eusèbe, liv. iii, ch. 33.
(587) *Lettre aux Bactriens.*

« Vous me rendrez le service personnel de « faire chercher tous les livres de Geor- « ges. Il en avait de philosophie, de rhé- « torique; un grand nombre contenant les « doctrines de ces impies Galiléens. Je « voudrais détruire ces derniers sans ex- « poser les autres à périr. » Enfin un dernier trait achèvera de caractériser la conduite de Julien dans sa lutte contre le christianisme : « Ceux qui enseignent, dit-il, « quel que soit l'objet de leur enseignement, « doivent être de bonnes mœurs et ne pas « propager ces opinions nouvelles qui of- « fensent la conscience publique; ils doi- « vent élever la jeunesse dans l'amour des « anciens. Homère et Hésiode sont des « poëtes; mais ce sont aussi des théolo- « giens : je ne veux pas qu'on les enseigne « sans y croire. Si les Galiléens pensent « que leur doctrine est fausse et insensée, « qu'ils se taisent, on ne leur demande pas « de mentir; mais comme on ne leur de- « mande pas d'enseigner, rien ne les oblige « à donner le triste spectacle d'un homme « qui méprise une doctrine et l'enseigne « pour gagner quelques drachmes.

« Jusqu'ici on pouvait donner quelques « lâches raisons pour ne pas aller au tem- « ple; aujourd'hui que nous jouissons de la « liberté, qu'ils aillent au temple ou qu'ils « renoncent à Homère pour Matthieu ou « Luc, et aux temples des dieux pour les « églises des Galiléens..... »

« NON CONTENT DE CES RUSES INFAMES, JULIEN EN ÉTAIT VENU DANS LES DERNIERS TEMPS A DES EXÉCUTIONS SANGLANTES. Il les colorait de quelque prétexte pour ne pas mentir ouvertement à ses principes de tolérance. Il faisait jeter de l'eau lustrale dans les fontaines; il en faisait arroser les viandes dans les boucheries, et si quelque chrétien refusait de s'en nourrir, il était coupable de désobéissance, on le menait au supplice. » (Jules SIMON, *Histoire de l'école d'Alexandrie*, t. I.)

CHAPITRE XIV. — *Esprit borné et persécuteur de Julien l'apostat.*

« Julien, qui succéda à l'empereur Constance, n'était ni un grand homme, ni même un grand philosophe. Plus estimable, sans contredit, que les princes chrétiens qui avant lui venaient de gouverner l'empire, il était loin cependant de ces empereurs vraiment vertueux, qui, en petit nombre, avaient honoré Rome païenne, et dont, s'ils n'avaient été d'heureux accidents, les fastes de la monarchie pouvaient à bon droit s'enorgueillir.

« Ambitieux de gloire, Julien eut le bon esprit de comprendre qu'en son siècle il n'y avait plus que la vertu qui fût une distinction, et il résolut de valoir mieux que ses contemporains, afin de ne pas être confondu avec eux. Il serait téméraire de dire qu'à une époque de héros il n'ait été qu'un homme ordinaire; mais il est plus que probable que s'il n'avait été précédé des règnes de Constantin et de Constance, le sien se serait perdu dans la foule des règnes vulgaires, dont l'histoire n'a conservé que l'étiquette.

. . . . . .

« Julien, plutôt superstitieux lui-même, comme le lui reproche Ammien Marcellin (588), qu'observateur modéré des superstitions de ses ancêtres, était de plus sectaire fanatique et intolérant. C'est là ce que la vraie philosophie ne lui pardonnera jamais (589).

. . . . . .

« Il épousa aveuglément les querelles d'un parti usé et avili.

. . . . . .

« Il s'abaissa jusqu'à discuter avec ses antagonistes en opinions, à leur rendre injures pour injures, et, ce qui est pis, à employer contre eux la force que lui donnait le pouvoir, à défaut d'arguments que ne pouvait plus lui fournir la foi qu'il avait embrassée. Une conduite aussi insensée, aussi antiphilosophique, lui fit sentir qu'il ne lui suffisait pas d'être l'ennemi des chrétiens, que les dévots d'entre les gentils confondaient le plus souvent avec les nombreuses écoles de philosophes, mais qu'il devait aussi se constituer l'adversaire de la philosophie elle-même, de celle bien entendu qui n'arborait pas, comme son fanatisme, les couleurs du dogmatisme religieux et de l'intolérance sacerdotale.

. . . . . .

« A la suite d'une longue série d'empereurs païens et persécuteurs du christianisme, Julien aurait peut-être, ce qui eût été le seul parti juste à prendre, accordé à la secte nouvelle la liberté et la paix; probablement il aurait même cherché à se signaler en embrassant le christianisme, pour s'en faire le pacificateur. Venant après Constantin, il ne fut ni assez sage, ni assez réellement grand pour corriger les abus du règne de cet empereur, sans cependant donner dans des excès opposés, devenus alors également blâmables et dangereux. Rien n'empêchait que Julien,

(588) Superstitioni magis quam sacrorum legitimis observator. (AMMIAN. MARCELLIN., *Histor.*, l. XXV, p. 294.)

Cet auteur reproche aussi à Julien ses interminables sacrifices où il immolait les bœufs et les moutons par centaines, et pour lesquels il faisait venir de loin et à grands frais les oiseaux les plus rares. (*Ibid.*; l. XXII, p. 225.) (DE POTTER.)

(589) Était-ce d'un philosophe l'action de Julien qui ne voulut ni recevoir les envoyés de la ville de Nisibe, menacée par les Perses, ses ennemis et ceux de l'empire, ni leur accorder le moindre secours, et cela seulement parce que cette ville n'était habitée que par des chrétiens? Pour qu'il cessât de regarder tous les Nisibiens comme des criminels dignes de tomber au pouvoir des barbares, et qu'il consentît à les traiter à l'égal de ses autres sujets, il fallait que, contre leur conviction, ils rouvrissent les temples des dieux, et qu'ils y fissent des sacrifices! La conduite de Julien trahit tout à la fois en cette circonstance, manque de sens et défaut de cœur. (SOZOMÈNE, *Hist. eccles.*, l. V, c. 3, t. II, p. 183.) (DE POTTER.)

sentant ou du moins croyant sentir l'inanité et erronéité du christianisme, n'y renonçât ouvertement, ou même que, voulant professer extérieurement un culte quelconque, il ne revînt à celui de ses pères et d'une grande partie des sujets de son empire. Mais tout lui faisait une loi de permettre aux chrétiens le libre exercice du leur; il devait éviter soigneusement toute velléité de prosélytisme (si funeste lorsque c'est le pouvoir qui affecte le zèle) en faveur de l'ancienne religion de l'empire, et jusqu'à l'ombre de l'intolérance pour ceux qui l'avaient abandonnée.

« D'ailleurs, que prétendait le nouvel empereur? . . . . . rétablir le paganisme? Cela était évidemment impossible, comme contraire aux lumières du siècle, ainsi qu'au progrès que l'élan qui venait d'être communiqué à l'esprit humain lui avait déjà fait faire, et qu'il était par cela seul appelé à lui faire faire encore. En effet, quelque peu estimables que fussent alors par eux-mêmes les chrétiens pris en masse, néanmoins on ne pouvait se dissimuler que les questions agitées par eux, ou du moins soulevées et posées à leur occasion, n'eussent imprimé à la civilisation du monde un mouvement que Julien, bien que maître de ce monde, n'était pas assez puissant pour arrêter. Vouloir en revenir aux folies du polythéisme, c'était tenter un pas rétrograde.

. . . . . .

« Julien, oncle de l'empereur, sévit contre les chrétiens d'Antioche et fit des martyrs. Voulant profaner les objets consacrés au culte, il s'assit sur les vases enlevés aux églises. « Mais, dit Sozomène, Dieu le punit « à l'instant : des vers lui rongèrent l'anus « et les testicules, et il tomba mort. »

« A Ascalon et à Gaza, les femmes se joignirent aux bourreaux pour faire mourir les chrétiens plus lentement et plus cruellement : elles les perçaient de leurs aiguilles. On ouvrait le ventre aux prêtres et aux vierges consacrées à Dieu, et on les bourrait d'avoine afin de les faire manger par les cochons. L'empereur ne blâma pas ces atrocités; il trouva même fort naturel que les gentils se fussent vengés de cette manière sur quelques Galiléens, comme il les appelait, de ce que la secte entière avait fait souffrir aux adorateurs des anciens dieux de l'empire.

« A Héliopolis en Phénicie, les vierges furent exposées toutes nues, pour venger Vénus du tort que lui avait fait le christianisme, en portant l'empereur Constantin à défendre que les vierges païennes fussent plus longtemps prostituées en l'honneur de la déesse; ensuite on les mit à mort et leurs entrailles furent jetées à dévorer aux cochons. Les Héliopolitains mangèrent eux-mêmes le foie d'un diacre qui, sous l'empereur Constantin, avait brisé plusieurs idoles. D'autres chrétiens furent brûlés vifs; leurs temples devinrent la proie des flammes. L'évêque arien d'Héliopolis, Marc d'Aréthuse, est horriblement couvert de plaies par des vieillards, des femmes et des enfants, qui s'acharnèrent sur lui, et puis exposé aux abeilles dont les piqûres rendent sa mort effroyable.

« Quant à Julien lui-même, il mettait tout en œuvre pour que la persécution contre les chrétiens allât aussi loin que possible, le martyre seul excepté, qu'il leur enviait comme la preuve d'un grand courage, et dont il craignait l'effet moral accoutumé sur le peuple, celui de multiplier le nombre des partisans d'une religion qui inspirait un aussi généreux mépris des tourments et de la mort.

« Du reste, l'empereur ne se contenta pas de chercher à affaiblir ses adversaires; il voulut aussi fortifier les siens, et préparer au gentilisme une durée pour ainsi dire éternelle. A cet effet, il l'organisa sur le modèle du christianisme, dont il admirait beaucoup la hiérarchie et l'administration. A l'instar des chrétiens, il fit fonder des hôpitaux pour les malades, et des hospices pour les pauvres; il enrégimenta et classa ses prêtres comme étaient classés ceux des chrétiens, et leur défendit de fréquenter les théâtres et les cabarets; il ordonna de les déposer s'ils avaient femmes, enfants ou esclaves chrétiens; il fixa, pour les cérémonies religieuses et les prières, des heures invariables et un mode régulier; il institua des prêtres pénitentiaires chargés de remettre les péchés des gentils; il bâtit des monastères d'hommes et de femmes, voués à la contemplation des dogmes spéculatifs de la philosophie païenne. Mais le miracle qu'il voulait opérer était impossible : on ne ressuscite pas les morts. En outre, quand même il l'eût pu, son règne ne fut pas assez long pour y parvenir. » (De Potter, *Histoire du christianisme*, t. II.)

Chapitre XV. — *L'Eglise ne doit pas son établissement aux empereurs, qui l'ont plutôt gênée dans son action.*

« Dix ans séparent à peine le décret de Milan du commencement de la dixième persécution ordonnée par Dioclétien à Nicomédie. L'Église, qui, en si peu de temps, de persécutée devint triomphante, célébra, sous l'autorité de l'empereur, le concile de Nicée, où tous les dogmes furent établis conformément aux Ecritures et à la tradition, où les hérésies nouvelles furent condamnées et les anciennes condamnations renouvelées, où l'on arrêta définitivement la forme du symbole. L'Eglise, désormais protégée par les empereurs et bientôt leur maîtresse, avait peu de chose à gagner dans ce changement. Il est vrai qu'il n'y eut plus de martyrs, mais le monde était devenu chrétien pendant l'ardeur des persécutions; la toute-puissance impériale n'avait rien pu contre l'Eglise, et ne pouvait pas davantage pour la protéger. L'hérésie d'Arius, qui naissait alors, apportait de nouvelles semences de trouble. Si l'empereur se faisait arien, qu'avait-on gagné à devenir religion d'Etat? Le succès-

sœur de Constantin embrassa ouvertement l'arianisme. Lui-même voulut présider le concile de Milan et imposer aux évêques le symbole d'Arius. Il prétendit avoir reçu en songe l'ordre d'expliquer la foi suivant les doctrines d'Arius; il s'écria que le ciel, en lui accordant la victoire sur ses ennemis, témoignait assez de la pureté de sa doctrine ; que sa volonté devait passer pour règle. Il tira l'épée dans le concile et commanda que les évêques fussent menés au supplice ; mais il se contint, et ne les condamna qu'au bannissement. Ce fut bien pis encore au concile de Rimini: l'empereur tint les évêques renfermés pendant sept mois, exercés par toutes les rigueurs de la pauvreté, jusqu'à ce qu'ils eussent l'un après l'autre succombé à l'hérésie. Constance mort, l'empire tomba à Julien. Saint Athanase, évêque d'Alexandrie, était alors la ferme colonne de la foi catholique. Il avait sous Constance combattu contre les dogmes d'Arius; Julien lui suscita un nouvel ennemi en relevant le polythéisme. » (Jules Simon, *Histoire de l'école d'Alexandrie*, t. I.)

Chapitre XVI. — *Origines de la vie monastique.*

Le Rationaliste. — « Une institution étrangère à la religion chrétienne quant au fond, mais entée de bonne heure sur le christianisme, et qui eut la plus grande influence sur l'Eglise et sur l'État, appelle maintenant notre attention ; c'est le *monachisme*. Les principes *ascétiques*, qui servent de base au système monastique, sont bien plus anciens que le christianisme. . . . . .

. . . . . .

« La philosophie et l'humanité condamnent le monachisme. Il n'y a que l'esprit naturellement ou nécessairement existant dans le monachisme qui puisse fixer notre opinion : et l'examen approfondi nous fait reconnaître que l'esprit du monachisme tend à réprimer les penchants de la nature, et que son essence consiste dans une dévotion affectée et dans la pratique extérieure de bonnes œuvres. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, t. II.)

L'Apologiste. — « La fin du IVe siècle et le Ve nous offrent un phénomène nouveau et extraordinaire. Dès le IIe siècle il y eut parmi les chrétiens une classe d'hommes qui travaillaient à s'élever à un degré suprême de sainteté, en pratiquant des exercices religieux, en s'abstenant de certains aliments, en renonçant à tous les plaisirs du monde, en s'assujettissant à toutes sortes de privations : on les nommait *ascètes*, d'un mot grec qui signifie exercice. Ces ascètes étaient bien les précurseurs des moines, mais ce n'étaient pas encore des moines ; ils vivaient dans le monde, et un de leurs exercices avait pour objet de résister aux séductions qu'il offre, plutôt que de les fuir. Le premier ascète qui vécut en solitaire ou *ermite* fut saint Paul de Thèbes (en Egypte), qui, ayant échappé à la persécution de Dèce, en 249, se retira, à l'âge de quinze ou vingt ans, dans une caverne de la Thébaïde, et y passa près de quatre-vingt-dix ans, se nourissant de dattes et portant pour tout vêtement des feuilles de palmier. Trente ans après lui, un autre Egyptien, saint Antoine, s'était aussi retiré dans le désert, mais il ne vécut pas en ermite ; il rassembla autour de sa chétive demeure, toutefois à des distances déterminées, d'autres habitations, nommées *laures*, où des ascètes, qualifiés d'*anachorètes*, vivaient sous sa direction : il devint ainsi le père de la vie monacale. Averti par une vision céleste qu'il existait dans le désert un ascète plus parfait que lui, il alla le chercher et arriva près de saint Paul pour recueillir son dernier soupir et pour l'enterrer. Saint Antoine mourut en 356, âgé de près de cent un ans.

« Saint Pacôme (590), un de ses disciples, perfectionna la vie monacale en réunissant les anachorètes dans des demeures communes (*cœnobia*), mais isolées (*monasteria*), que l'Eglise latine appela ensuite *claustra* (cloîtres), parce que les ascètes y vivaient renfermés. Saint Pacôme fut l'auteur de la première règle et fonda aussi un monastère pour les femmes ; d'Egypte, la vie monacale se répandit en Palestine, en Syrie, et enfin dans toute la chrétienté.

« Elle fut rendue utile à la société par les soins de saint Basile vers la fin du IVe siècle, et ensuite par saint Augustin.

« Ces deux pères donnèrent des règles particulières aux cénobites, sans les astreindre encore à des vœux; il était toujours permis aux ascètes de quitter leurs monastères. La profession solennelle de chasteté ne fut introduite que dans le VIe siècle.» (Schoell, *Cours d'histoire des Etats européens*, trad. franç., t. I.)

Chapitre XVII.—*Les moines d'Orient trouvent Dieu au désert.*

« Un trait frappant dans les premières époques du christianisme est la soif de solitude. Quand la vieille société se dissout, les hommes n'ont plus rien à se dire les uns aux autres, et pourtant ce n'est pas la haine de la société qui les chasse hors des villes au milieu des sables. Tout au contraire, à mesure que la solitude morale augmente dans les villes, à Alexandrie, Byzance, Athènes, les hommes vont dans le désert pour recommencer la société en renouvelant leur alliance avec Dieu. Ils s'aperçoivent que la vie n'est plus où elle avait coutume d'être, dans les institutions, dans l'aréopage, dans le forum, au foyer domestique ; par amour de la vraie vie ils fuient un monde qui n'est plus qu'apparence. Comme des oiseaux qui pressentent les orages, ils s'éloignent, ils vont bâtir au loin la cité nouvelle dans des lieux et sur un plan qu'aucune invasion de barbares ne pourra atteindre. Au temps de saint Basile, de saint Jérôme, de

(590) *Pachomius.*

saint Augustin, il y avait un reste de forum et d'aréopage ; on y contrefaisait encore çà et là les grandes choses de Rome et d'Athènes. Partout le monde antique se drapait ; il jouait le vivant dans les lois, les discours dans une ombre de sénat. Comment des hommes nouveaux, qui partaient de Tagaste ou d'Illyrie, attirés par la majesté des noms, n'auraient-ils pas été stupéfaits d'abord, révoltés ensuite, quand, au lieu des choses, ils ne trouvaient plus qu'une fiction, un mensonge ! Ils fuyaient épouvantés dans le fond des rochers, là où jamais l'homme n'avait mis le pied. Ils tombaient à genoux, et le moindre insecte qui cherchait sa pâture, œuvre vraie du Dieu vrai, leur semblait marcher dans la voie droite cent fois mieux que ne faisaient Rome et Athènes sous leur masque de théâtre. Le moindre murmure de l'eau était un discours véridique pour des oreilles fatiguées des sophismes de Byzance. L'homme se séparait de l'homme, cela est vrai, et jamais pourtant il n'avait été moins seul, car il allait converser avec Dieu. Chacun prend un chemin particulier vers la solitude. Mais cette solitude est peuplée ; tous ont le même compagnon et sont occupés de la même pensée. Si les corps ne se voient plus, les esprits se touchent, ils sont incomparablement plus voisins que lorsqu'ils discutaient ensemble sur la place publique, sans pouvoir se concilier. Séparés en apparence, ils habitent en commun dans la même idée. De ce désert il n'y a qu'un pas au type et au renouvellement de la société moderne fondée sur l'individualité et l'association tout ensemble. » (Edgar QUINET, *Le christianisme et la revolution française.*)

CHAPITRE XVIII. — *Les moines d'Orient trouvent au désert les lois de la société nouvelle.*

« On a accusé ces solitaires d'avoir donné le signal de la dissolution sociale en se retranchant du monde. Je remarque au contraire que rien n'était moins oisif ni plus peuplé que leur solitude, puisqu'ils avaient partout l'infini pour compagnon. La pensée qui les poussait vers les lieux les plus sauvages n'était pas un esprit de destruction ; c'était bien plutôt le désir de retrouver à la place d'une société morte le type de toute société vivante, de toute alliance dans une communion renouvelée avec Dieu. Ils renouaient avec lui le contrat social qui venait d'être rompu. Pendant que la cité humaine s'écroulait, ils puisaient dans la contemplation de la cité éternelle l'esprit des lois qui devait relever les murailles abattues ; on peut même dire avec exactitude qu'en ces temps le génie de l'isolement était sur la place publique et le principe de la société dans l'ermitage. L'âme du monde civil soufflait du fond des solitudes, ce qui me fait penser que le commencement de toute société se marque par un recueillement semblable de l'homme qui va chercher sa loi dans le livre du désert. Zoroastre sur le Bordj, Manou au bord du Gange, Orphée dans la Thrace, que sont-ils, sinon les anachorètes du monde naissant, comme Antoine, Paul, Athanase, sont les anachorètes du monde renouvelé ? » (Edgar QUINET, *Du génie des religions*, Des religions de l'Asie occidentale.)

APOLOGIE DES MOINES D'ORIENT.

CHAPITRE XIX. — *Les moines d'Orient ont conservé le caractère pratique du christianisme.*

« Le christianisme, attiré vers les excès de l'abnégation orientale, résiste pourtant par la puissance d'action et d'amour qui est en lui. . . . . .

. . . . . .

« Il résiste également à la tendance de l'esprit oriental vers le quiétisme, bien qu'il semble par moment la partager. On sait que les contemplatifs indiens s'élèvent de vide en vide jusqu'au vide absolu, jusqu'à la grande absorption au sein de laquelle ils s'abîment, et perdent de vue l'univers et eux-mêmes.

« C'est ainsi que, dans le plus élevé des degrés de renoncement énumérés par l'abbé Paphunce, on est tellement absorbé par la contemplation, qu'on ne voit plus les objets extérieurs ; Paphunce parle de ceux qui, détournant leur cœur de toutes les choses présentes, ne les considèrent pas seulement comme passagères, mais comme *non existantes*, et comme une vaine fumée qui se résout en un néant.

« Ne croit-on pas entendre un sanyasi de l'Inde, aspirant à se détacher du monde, au point de devenir insensible à la présence des êtres ? N'est-ce pas l'idée de la maya indienne, idée selon laquelle l'univers est une grande illusion, un immense rêve sans réalité ?

« Mais non, sur cette pente où le génie de l'Orient entraîne et égare le génie chrétien, le génie chrétien s'arrête. L'homme, qui allait se perdre dans le gouffre de la contemplation, se ressaisit lui-même par la charité ; la conclusion n'est pas ce qu'elle serait aux Indes, le solitaire ne conclut pas à l'isolement absolu, à l'anéantissement de la volonté au sein de l'infini ; il conclut à la charité, à la charité qui est Dieu.

« Et ce solitaire, c'est celui qu'on nomme le taureau du désert (*Bubulus*) ! un peu plus loin, le même Paphunce ajoute qu'il ne sert à rien de mépriser la substance de ce monde, qui est indifférente, et qui n'est ni bonne ni mauvaise, si l'on conserve les penchants coupables du cœur, si l'on ne s'élève pas à l'amour des hommes, et il commente assez éloquemment l'admirable passage de saint Paul :

« *Quand je pourrais enlever des montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'une cymbale retentissante.*

« Voici, dans un ordre d'idées moins élevé, un autre exemple de ce sentiment de modération chrétienne qui corrige les excès de l'enthousiasme et de la macération. Les

solitaires attachent un prix infini au mérite du jeûne. On est touché de les voir renoncer à ce mérite pour accomplir les devoirs de l'hospitalité.

« Partout on rompait le jeûne à l'arrivée de Cassien et de Germain. Comme ils s'en étonnaient, un vieux cénobite leur répondit: « Le jeûne sera toujours avec moi, mais « vous n'y serez pas toujours. Plus tard je « pourrai compenser ce relâchement par des « privations plus rigoureuses. »

« Le plus grand triomphe que la charité pouvait obtenir de ces bons religieux, c'était le sacrifice de leurs austérités, au moins pour un moment, sauf à reprendre plus tard sur la nature ce qu'on accordait à l'hospitalité.

« Peut-être sera-t-on surpris que la première des vertus monastiques, selon saint Antoine, le chef et le père de ces hommes de la solitude, soit la vertu de discernement, *discretio*. C'est que les faits bizarres que j'ai rapportés ÉTAIENT DE VÉRITABLES EXCEPTIONS; j'ai voulu citer tout d'abord les plus prononcées. CE QUI EST HABITUEL, CE QUI DOMINE PARMI LES SOLITAIRES, C'EST LA SAGESSE ET LA MESURE. Les plus expérimentés d'entre eux, ceux à qui les longues austérités qu'ils ont subies donneraient plus de droits d'en prescrire de pareilles, sont précisément ceux qui exhortent les Pères à fuir la singularité, à ne pas chercher à se surpasser les uns les autres en mortifications. Ils recommandent la sobriété jusque dans l'abstinence, et la modération jusque dans la prière. Ils veulent qu'elle soit courte, de peur qu'elle ne soit tiède; l'un d'eux dit avec assez de vivacité: « Quand notre « prière est encore toute fervente, il faut « l'arracher, pour ainsi dire, aux dents de « l'ennemi. »

« Les récits de Cassien sont remplis de punitions que des religieux imprudents se sont attirées par l'excès de leur zèle. En voici un exemple qui mérite d'être cité: c'est l'histoire de l'abbé Paul.

« Cet abbé Paul était arrivé, dans le repos « et le silence de la solitude, à une telle pu- « reté de cœur, qu'il ne pouvait supporter « qu'on offrît à ses regards, je ne dis pas un « visage de femme, mais même les vête- « ments qui appartiennent à ce sexe. Un jour, « comme il se rendait avec l'abbé Arche- « bius à la cellule d'un frère plus âgé, il ren- « contra par hasard une femme, et, blessé « d'une telle rencontre, oubliant l'objet de « sa pieuse visite, il s'enfuit vers son mo- « nastère d'une telle vitesse, qu'il n'aurait « pas couru plus rapidement pour éviter le « lion et le dragon le plus terrible. Il ne put « être fléchi par les cris et les prières de « l'abbé Archebius, qui l'engageait à pour- « suivre sa route et à se rendre auprès du « saint vieillard qu'ils s'étaient proposé de « visiter.

« Bien que Paul fût conduit par l'amour « de la chasteté et de la pureté, cependant, « parce qu'il n'avait pas agi suivant la « science, mais avait passé les bornes de la « discipline et d'une juste sévérité (croyant « qu'il fallait fuir non-seulement la fami- « liarité des femmes, qui de vrai est fort « nuisible, mais encore avoir leur visage en « horreur), il fut frappé d'une telle puni- « tion, que tout son corps étant paralysé, aucun « de ses membres ne pouvait faire son office; « non-seulement les mouvements des mains « et des pieds, mais encore ceux de la lan- « gue, par lesquels se font entendre les sons « de la voix, étaient suspendus, et les oreilles « elles-mêmes avaient perdu la faculté d'en- « tendre, de sorte qu'il n'était plus qu'une « masse immobile et insensible. Il fut ré- « duit à un tel état, que les soins des hom- « mes ne pouvaient lui être d'aucune utilité, « et qu'il lui fallut recourir à la vigilance « attentive des femmes. On le porta dans un « monastère de saintes filles qui, avec le dé- « vouement de leur sexe (*femineo obsequio*), « lui donnaient les aliments et les boissons « qu'il ne pouvait demander, même par signe, « et ces soins se continuèrent pendant qua- « tre années, jusqu'à la fin de sa vie. »

« Il n'est besoin de rien ajouter pour faire sentir la grâce naïve de cette histoire, dans laquelle on voit un saint homme qui, pour expier son éloignement immodéré des femmes, est condamné aux soins délicats de leur charité.

« On est souvent étonné de trouver chez ces solitaires, chez ces hommes étrangers à la société, une connaissance profonde, raffinée, des replis et des détours du cœur; une foule d'observations ingénieuses sur l'enchaînement mutuel des différentes vertus et des différents vices.

« Le besoin d'étudier le cœur humain pour le diriger vers un but élevé et difficile, avait révélé à ces moines les secrets de l'âme. Cassien dit quelque part: « Les diverses « sortes de passions dont nous étions la « proie sans les connaître, nous étaient ex- « posées, dans leurs causes et leurs rap- « ports, avec tant de clarté, qu'il nous sem- « blait les voir offertes en spectacle devant « nos yeux. »

« Dans la pensée qu'on va lire, n'y a-t-il pas une vue profonde, exprimée avec bonheur? Peut-on mieux faire comprendre que l'activité humaine doit être dirigée vers le bien pour ne pas produire le mal? « Notre cœur est comme la meule d'un moulin; il faut qu'il tourne et qu'il broie quelque chose, que ce soit du froment ou de l'ivraie (591). » (AMPÈRE, *Histoire de la littérature française avant le* XIIe *siècle*, t. I.)

CHAPITRE XX. — *Caractère social des monastères orientaux.*

« Pendant les trois premiers siècles, i.

(591) On trouvera des détails étendus sur les moines d'Orient au chapitre que je leur ai consacré dans le *Mysticisme catholique*. Par une coïncidence que la vérité historique peut seule produire, j'ai fait, en faveur de ces moines tant diffamés, plusieurs des observations mises en avant par M. Ampère, dont je ne connaissais pas le remarquable ouvrage.

n'était pas besoin d'aller au désert pour chercher l'idéal de la vie chrétienne ; l'Eglise, très-sévère alors, ne souffrait dans ses rangs que les chrétiens dignes d'y trouver place ; on avait d'ailleurs assez à combattre pour exercer les vertus actives de l'âme ; la persécution tenait lieu du désert, c'est ce qui a inspiré à saint Jean de Damas cette belle parole : « Les martyrs de la pénitence n'ont commencé qu'après les martyrs de la foi. » Quand l'Eglise eut triomphé, par suite de sa nouvelle position, sa pureté primitive venant à s'altérer, il y eut lieu, pour les âmes énergiques et pures, de protester par la retraite et l'isolement contre cet amollissement des mœurs du christianisme ; c'est ce qui arriva dans le courant du IV^e^ siècle, après la victoire de l'Eglise sous Constantin ; un peu avant cette époque, le mouvement dont je parle avait commencé.

« Saint Paul fut le premier anachorète ; il le devint par circonstance et presque par hasard. Fuyant les persécutions de Dioclétien, il se réfugia dans le désert, et là, prit le goût de la vie contemplative, telle qu'il la trouvait pratiquée parmi les thérapeutes.

« Après saint Paul paraît saint Antoine ; mais Antoine n'est pas un anachorète, c'est un cénobite, c'est le fondateur de la vie cénobitique ; le premier il rassembla les solitaires et en forma une société. Ainsi, presque dans l'origine, l'esprit de sociabilité, qui est l'esprit chrétien, se produit manifestement dans cette institution du monachisme qu'on a souvent présentée comme antisociale. Après saint Antoine, qui, des anachorètes a fait des cénobites, vient le soldat Pacôme, qui discipline avec encore plus d'énergie cette milice du désert, Pacôme qui serre encore plus le lien social. Il rassemble les divers monastères, les divers groupes de moines qu'avait formés saint Antoine, compose une société générale de toutes ces sociétés particulières, et devient ainsi le fondateur des congrégations religieuses, des ordres monastiques. Vous voyez le progrès : Paul est ermite, saint Antoine agrége les solitaires isolés, Pacôme réunit ces groupes en une vaste association.

. . . . . .

. . . . . .

« Ce n'est pas tout ; le principe de sociabilité est tellement inhérent à la morale chrétienne, que des voix graves s'élèveront non-seulement contre des égarements tels que ceux que j'ai signalés, mais encore en faveur de la vie en commun des cénobites. Une de ces voix est celle d'un grand saint, de saint Basile, législateur du monachisme en Orient. Saint Basile, après avoir donné quelques préceptes pour les anachorètes, se prononce de la manière la plus énergique en faveur de la supériorité incomparable de la vie cénobitique, c'est-à-dire se prononce pour l'association et contre l'isolement. Voici ce qu'il dit à la louange de ceux qui vivent en communauté :

« D'abord ils reviennent à ce qui est bon « par sa nature, en embrassant la vie en « commun ; car j'appelle la plus parfaite, « cette communauté de laquelle toute propriété particulière est bannie, de laquelle « sont absentes toutes discussions, toute inquiétude, toute division, toute dispute ; « dans laquelle tout est commun, les âmes, « les pensées, les corps, et tout ce qui peut « servir à la nourriture et à l'entretien de « la vie, Dieu lui-même, la piété, la sagesse, « les combats, les couronnes ; où beaucoup « ne sont qu'un ; où l'individu n'est pas isolé, « mais vit dans tous. »

« Au sujet de la règle, il se fait adresser cette question : Faut-il vivre isolé ou en société quand on a quitté le siècle ? Il répond :

« Je sais que la vie à plusieurs est de « beaucoup préférable, et d'abord il n'y a « aucun de nous qui puisse se suffire à lui-« même, quant aux besoins des corps ; mais « dans les nécessités de la vie, nous avons « tous besoin les uns des autres .... Dans « la vie solitaire, ce que nous possédons est « inutile et ce qui nous manque ne peut « être suppléé, car le Créateur a voulu que « nous fussions nécessaires les uns aux autres, afin que par là nous fussions unis... « La vie solitaire n'a qu'un seul but, c'est « que chacun travaille pour son utilité, et « cela est manifestement contraire à la loi « de charité qui a rempli l'apôtre, et qui « consiste à ne pas chercher son propre « avantage, mais celui d'un grand nombre, « afin d'être sauvé. »

« C'est l'organisateur de la vie monastique qui parle ainsi, qui va jusqu'à dire que la vie isolée est manifestement contraire à la loi de charité. Il allègue éloquemment contre les sectateurs de ce genre de vie des arguments tirés de la nécessité d'accomplir les vertus chrétiennes : l'humilité, la patience, la miséricorde.

« C'est à eux que l'apôtre pourrait dire : *Ce ne sont pas ceux qui connaissent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ceux qui l'accomplissent seront justifiés ;* car le Seigneur, à cause de sa grande bonté, ne s'est pas contenté de la science, qui n'est que dans les paroles, mais pour nous donner clairement et manifestement un exemple de l'humble accomplissement de la charité, il s'est ceint et a lavé les pieds des apôtres ; et toi, de qui laveras-tu les pieds ? qui serviras-tu ? après qui te placeras-tu ? comment seras-tu le dernier, si tu es seul ?

« On a beaucoup exagéré l'oisiveté des moines. En Occident, l'histoire de la vie monastique est, pendant bien des siècles, presque toute l'histoire de l'activité humaine. Les couvents renferment les écoles et les bibliothèques ; au XIII^e^ siècle, quand les ordres prêcheurs courent le monde, semant la parole chrétienne dans les villages, sur les routes, dans les carrefours, partout, ils ne sont pas oisifs. Plus tard, ces ordres sont remplacés par la société des Jésuites, qu'on ne saurait accuser d'être oisive ; ce n'est pas non plus à leurs adversaires de Port-Royal, à ces hommes dont l'activité littéraire et scien

tilique était aussi infatigable que leurs vertus, ce n'est pas à eux que l'on peut adresser le reproche d'oisiveté. Pour en revenir aux commencements du monachisme, même dans les pays les plus naturellement contemplatifs, sous le ciel d'Orient, en Syrie, en Egypte, dans la première fureur de la vie cénobitique, les solitaires ne passaient pas leurs jours en prières et en méditations; ils agissaient, ils travaillaient. Non-seulement ils tissaient des nattes et des corbeilles de jonc, mais ils s'occupaient d'agriculture, de divers métiers et même de la construction des vaisseaux; au milieu du IV^e^ siècle, chaque cloître d'Egypte avait construit son navire. C'est vers ce temps que Palladius, visitant les monastères d'Egypte, dans le seul cloître de Panoples, qui contenait trois cents moines, trouva quinze tailleurs, sept forgerons, quatre charpentiers et quinze corroyeurs; c'était un peu comme chez les Moraves. Le produit du labeur des frères était envoyé dans les villes pour être distribué aux pauvres. Sans parler de cette activité matérielle, il ne faut pas croire que les solitaires restassent en dehors des mouvements qui agitaient l'Eglise et la société. Ils prenaient une part active à ces luttes d'opinions qui partageaient tous les esprits. Les moines de l'Egypte ne furent point étrangers à la querelle de l'arianisme. Saint Antoine descendit de sa montagne à l'âge de cent ans, et vint, dans les rues d'Alexandrie, défendre l'opinion de saint Athanase. Les idées d'Origène passionnèrent et divisèrent les couvents de l'Egypte et de la Palestine; et ce n'était pas seulement aux discussions théologiques que les moines prenaient une part active, rien de ce qui se passait dans la société ne leur était indifférent; sans cesse du fond de leur désert ils se trouvaient en contact avec les puissants du siècle; sans cesse ils avaient occasion de prendre le parti des faibles et des opprimés; Isidore de Peluse écrivait au maître d'un esclave qui s'était réfugié dans la solitude: « Je ne savais pas qu'un homme « qui aime le Christ, lequel nous a tous affranchis par sa grâce, eût encore des esclaves. »

« Saint Antoine recevait une lettre de Constantin, et il disait à ses religieux: « Ne vous « étonnez pas que l'empereur nous écrive, « car l'empereur est un homme comme nous; « mais étonnez-vous que Dieu ait écrit sa loi « pour l'homme. » Répondant à Constantin, il lui disait de se souvenir que le Christ était seul un roi éternel, de penser au jugement dernier et aux pauvres.

« Enfin, Macédonius, qu'on nommait *Critophage*, parce qu'il ne vivait que de grains d'orge, paysan syrien assez grossier, qui ne savait pas le grec, paraissait dans Constantinople quand l'empereur Théodose menaçait la ville d'Antioche de sa colère, venait demander grâce pour cette ville, et, rencontrant les commissaires impériaux, il arrêtait leurs chevaux par la bride, et les commissaires impériaux descendaient de cheval et se prosternaient devant le moine, et alors Macédonius leur disait: « L'empereur s'irrite parce qu'on a brisé ses statues qu'il est « facile de remplacer; il veut tuer des hommes, lui qui ne pourrait créer un cheveu « de leur tête. » (Ampère, *Histoire de la littérature française avant le* XII^e^ *siècle*, t. I.)

Chapitre XXI. — *Les controverses théologiques des premiers siècles au point de vue rationaliste.*

Le Rationaliste. — « On ne se querellait pas sur les idées, mais seulement sur des formules de mots que la mémoire avait peine à retenir et que le jugement ne pouvait aucunement saisir; on ne discutait pas avec la plénitude des facultés d'un esprit libre, mais avec le rétrécissement d'esprit, résultat de préjugés enracinés, et de l'aveuglement de la fureur des partis, d'après des règles d'idées positives, circonscrites de toutes parts par les fantômes effrayants d'une imagination en délire ou par les décisions arbitraires de l'autorité. En considérant ces disputeurs qui, s'arrogeant le mérite de la sainteté, faisaient consister leur gloire, le but de leur existence à argumenter sur des mots inintelligibles; qui, tandis que leur esprit était retenu dans les entraves les plus resserrées, s'imaginaient planer dans les cieux et pénétrer l'immensité de la nature divine; présomptueux malgré la petitesse de leur esprit, décisifs malgré leur ignorance; ambitieux dans leur servitude, intolérants dans leur fanatisme, on ne peut se défendre d'éprouver tour à tour pour eux et pour tout leur siècle la pitié et l'indignation, le mépris et l'horreur. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, tr. Gunzer, t. II.)

Chapitre XXII. — *Raison des controverses théologiques.*

L'Apologiste. — « Les controverses théologiques ont autrefois troublé le monde, et maintenant elles font si peu de bruit qu'à peine sait-on s'il en existe, et que l'on dit communément que le temps en est passé. Notre esprit positif est prompt à mépriser comme de chimériques puérilités des débats qui ne paraissent toucher que des intérêts spirituels. Qu'importent à un siècle industriel ces besoins auxquels le *pain ne suffit pas?* Qu'importe à un siècle politique le *royaume qui n'est pas de ce monde?* Déjà les philosophes qui nous ont précédés concevaient difficilement que la société se fût tant agitée pour des questions aussi vaines, à leur sens, que ténébreuses: et, tout en se passionnant à propos de l'*Encyclopédie* ou des deux musiques, ils s'étonnaient que leurs aïeux eussent daigné s'émouvoir pour la prédestination, ou les deux natures de la personne divine. Hume ne peut retenir une dédaigneuse pitié en racontant les discordes religieuses de sa patrie; on dirait, à l'entendre, que Laund et Vane, Hollis et Ludlow étaient de faibles esprits. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Lorsque l'histoire nous enseigne qu'une question a dans un temps fortement ému les esprits, loin que nous soyons en droit de conclure de ce qu'elle est oubliée, que les hommes aient eu leurs disputes sur des chimères, il est plus raisonnable de rechercher par quel point elle touchait aux vérités, qui seules ont le droit et le pouvoir de fixer longtemps l'attention de la raison. Nous verrons presque toujours qu'elles ont dans un sens mérité l'intérêt qu'elles ont obtenu, bien plus qu'elles en méritent encore, et peuvent se rattacher à telle ou telle des questions qui les ont remplacées dans l'esprit ou plutôt dans le langage des hommes. Il n'est guère de croyances, jadis fortes et honorées, qui, considérées ainsi, ne se relevassent dans l'estime générale ; il est peu de dominations morales qui ne reprissent part au respect de l'humanité. La religion, pour parler sur-le-champ de la plus imposante des croyances et des dominations, la religion se représenterait bientôt comme la forme la plus puissante que jamais ait revêtue la recherche de la vérité. Ses dogmes et ses mystères, sa théorie et ses problèmes retrouveraient, même aux yeux de ceux qui n'y croient plus, une certaine importance et leur genre de réalité. On se sentirait moins prompt à passer avec mépris sur les questions qu'elle pose et qu'elle agite, et il est peu de controverses théologiques qui ne redevinssent dignes de l'attention de la philosophie. La plupart en effet de ceux qui considèrent humainement la religion n'ont guère d'autre souci que de la trouver fausse. Il faut à tout prix qu'elle soit une vision gratuite, une claire imposture ; c'est, à leurs yeux, un caprice de l'esprit humain ou un effet accidentel des causes politiques. L'esprit humain n'a point de telles fantaisies, et les hasards des affaires humaines n'amènent point de tels résultats.

« Il n'y a pas d'incident au monde qui pût conduire les hommes à s'occuper longtemps et passionnément de ce qui n'est pas, à creuser le vide, à secouer le néant. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Si ce point de vue ne manque pas de justesse, on sent que les controverses théologiques sont loin d'offrir, à notre siècle même, aussi peu d'intérêt qu'il le semble. Ce n'est pas dans le temps où l'esprit philosophique saurait le mieux les généraliser qu'elles devraient cesser de l'occuper. D'où vient donc qu'elles ne l'occupent pas, et que ceux mêmes qui se piquent de suivre les progrès intellectuels de l'humanité se font gloire de les dédaigner ?

« La politique en est une des principales causes. Tout a pris de nos jours un caractère politique, même les controverses, qui, en d'autres temps, n'eussent agité que des savants et divisé des universités. Les idées sont aujourd'hui appréciées surtout par leur influence sur le sort de l'humanité. Il est devenu difficile de raisonner en théorie, car on ne pense que dans un but, et la foule des esprits qui prêtent maintenant attention à la guerre des opinions ne regarde qu'aux résultats. Hommes de partis que nous sommes tous, nous ramenons toutes choses aux idées qui nous préoccupent et nous enflamment. Il suit que la portion la plus élevée de toutes les doctrines, celle qui touche le moins immédiatement à l'application, celle dont les conséquences pratiques sont le moins apparentes ou le plus lentes à se montrer, est négligée comme un superflu scientifique, comme une récréation de l'esprit indifférente à la société. Telles nous paraissent aujourd'hui la plupart des questions théologiques. Il n'y a d'exception que pour celles qui touchent directement les faits. Ainsi on prononce chaque jour encore les noms d'ultramontains et de gallicans, de Port-Royal et de Jésuites ; ainsi les limites de l'autorité civile et de la puissance ecclésiastique donnent encore naissance à de fréquentes contestations. Mais la portée politique de toutes ces questions est évidente : aussi, la plupart du temps, est-ce dans un esprit politique qu'on les considère, c'est-à-dire moins dans l'esprit politique que dans l'application. S'agit-il des limites des deux puissances, on ne se risque pas de remonter à la source même du pouvoir pour déterminer la sphère et le mode de son action ; renouvelle-t-on la distinction de l'Église romaine et de l'Église nationale, on se garde de s'enfoncer dans la recherche de la nature du gouvernement de l'Église, et l'on évite la question abstraite de l'infaillibilité ; rappelle-t-on les maximes des jansénistes, on laisse de côté leurs opinions sur la grâce et la prédestination, quelque liées qu'elles paraissent avec leurs opinions sur la morale, à leur tour si étroitement liées avec leurs principes d'indépendance en matière d'autorité. » (Charles DE RÉMUSAT, *Passé et présent, Des controverses.*)

CHAPITRE XXIII. — *Importance et grandeur des discussions théologiques des premiers siècles.*

« La divinité de Jésus-Christ reconnue par le concile de Nicée, une nouvelle question se présente et tout le monde s'en préoccupe aux IV^e^ et V^e^ siècles. Quel est le problème qui tient ainsi la terre en suspens ? Rien ne vous paraîtra peut-être plus subtil, et pourtant l'avenir social de dix siècles est dans ce mot. Demandez aux diacres, aux évêques, aux peuples chrétiens de Byzance, de Chalcédoine, aux catéchumènes des déserts quelle idée occupe et trouble leur esprit ; ce n'est pas l'approche des barbares ; non, la menace des massacres ne les réveille pas, tant ils sont absorbés par la nécessité de pousser jusqu'au bout la logique chrétienne. Si Jésus-Christ est Dieu-Homme, voici la question que l'esprit humain se pose aussitôt : ce Dieu-Homme a-t-il une double nature, une double volonté, l'une divine, l'autre humaine ? N'oubliez pas que tou-

l'univers tremble sous les pas des barbares ; chaque jour ils font un pas, on entend déjà leurs clameurs, et pourtant l'humanité chrétienne ne peut se détacher des questions qui viennent de s'élever; elle ferme l'oreille à tout autre bruit, elle dit la première, en l'étendant au monde, ce mot de la Convention : « Périsse l'univers plutôt « qu'un principe.» Les Pères écrivent dans la solitude, les conciles se rassemblent au bruit de la terre ébranlée ; et à la fin le monde occidental décide qu'il y a dans le Christ deux natures, deux volontés ; que la première est de Dieu, la seconde de l'homme. Il était temps que la question fût résolue ; le moment, d'après les barbares viennent clore toute discussion.

« Elle n'est pas, il semble, destituée de grandeur, cette persistance de l'esprit humain à suivre la logique des idées divines au milieu du renversement des États. Il fallait bien que les hommes, qui s'obstinaient sous le bélier à résoudre ces questions, pressentissent au moins de quelle importance elles seraient dans l'avenir. Vous êtes tentés d'abord de croire qu'ils n'ont ajouté qu'un trait nouveau, une idée à la figure de Jésus-Christ. Mais cette idée, s'incarnant dans l'histoire, va porter pendant mille ans tout le monde social.

. . . . . .

« Ce peu de mots suffisent pour montrer les dogmes sous un esprit nouveau. Comment n'être pas frappé de cette logique souveraine qui établit à l'origine de l'histoire moderne un certain nombre d'idées divines ; lesquelles deviennent aussitôt la substance et la loi des événements et des révolutions politiques? On explique ordinairement le moyen âge, la féodalité, par l'arrivée des barbares ; ils ne sont qu'une cause secondaire : la première est dans les dogmes, moules profonds où viennent se jeter et se fondre les peuples nouveaux. Dans ce sens, les conciles des quatre premiers siècles sont les véritables assemblées constituantes du monde moderne. Chacune de leurs décisions imprime un mouvement particulier à la terre; il semble d'abord qu'ils ne règlent qu'une politique sacrée; mais ce conseil divin se traduit sur la terre dans les faits, les lois, la formation des États, la succession des races. Cessez donc de chercher dans les abstractions de l'école le plan idéal sur lequel se bâtit la société vivante ; cette cité des idées qui domine et qui règle le monde politique et social des modernes, est elle-même une réalité : elle vit dans les dogmes; c'est là la vraie et la plus haute philosophie de l'histoire. » (Edgar Quinet, *Le christianisme et la révolution française.*)

Chapitre XXIV. — *Le rationalisme et l'hérésie.*

« L'esprit humain, dans le pressentiment d'une dignité supérieure, dans la conscience de sa vaste activité, dans la joie de parvenir à s'élancer dans les hautes régions d'où découle toute existence et de pénétrer les profondeurs immenses qui voilent le mystère de la vie, se roidit quand on veut lui imposer du dehors ce qu'il se croit capable de découvrir en lui-même. Souvent il regarde comme une barrière indigne de lui la prétention de lui assigner une source suprême de toutes connaissances, parce que, dans son orgueilleuse suffisance, il croit porter en lui la vie et la force, pouvoir séparer à sa volonté la lumière des ténèbres, et fonder sur l'indépendance de son jugement la différence entre le bien et le mal. C'est ainsi que dans tous les temps, l'ancienne défection s'est renouvelée sous mille formes, mais toujours la même dans sa nature. Il est vrai, l'Eternel, dans sa miséricorde, a envoyé celui qui est le chemin de la vérité et de la vie, et par lequel les enfants égarés doivent retourner auprès de leur père; mais pour les uns, ce chemin n'était qu'une de ces innombrables voies qui, dans tous les temps, pouvaient être tracées par les hommes les plus distingués ; ils ne regardaient cette vérité que comme une de celles qui avaient été découvertes en grand nombre par des génies supérieurs, et cette vie uniquement comme un phénomène particulier à l'existence universelle dont le problème ne peut jamais être résolu dans sa mystérieuse obscurité. Les autres, au contraire, reconnaissaient et acceptaient ce chemin, cette vérité et cette vie, comme un fait, mais soumettaient, soit le mode de connaissance, soit la mesure de l'acceptation, au jugement ou à la volonté des hommes. L'erreur des uns et des autres ne diffère que par la forme; la première appartient exclusivement à un système qui ne veut pas connaître le christianisme, et la seconde à celui qui n'admet la vérité de la divinité du christianisme qu'autant que la faculté de connaître donnée à l'homme peut les admettre. La première erreur procède avec plus d'indépendance et de loyauté ; l'autre avec plus de partialité et de séduction : l'une et l'autre sont la racine de cette inimitié contre l'Eglise, inimitié qui attaque principalement la doctrine sur laquelle elle repose, ou qui la dénature. » (Hurter, *Histoire du Pape Innocent III et de ses contemporains*, t. III.)

Chapitre XXV. — *Influence funeste des hérésies dans les premiers siècles.*

« La société chrétienne marchait donc rapidement à la puissance universelle, et l'unité religieuse aurait pu donner quelques siècles d'existence au monde romain, si des hérésies ne fussent venues embarrasser les progrès du christianisme, retarder l'unité et détruire l'empire. Le fondement philosophique de la religion chrétienne, c'est la foi, ou l'abnégation de la raison individuelle par la soumission à l'autorité divine ; mais l'esprit de l'homme est travaillé sans cesse par un besoin de discussion et d'examen ; et, dès que la doctrine évangélique eut proclamé la foi, il y eut protestation. Obscures, rares et faibles pendant les temps de persé-

cution, les hérésies devinrent publiques, nombreuses et redoutables après la victoire. Presque toutes naquirent de l'esprit subtil et de l'imagination allégorique des Grecs : c'étaient les filles des anciennes écoles philosophiques ; mais elles déshonorèrent leur origine par un déplorable enchaînement de folies, de crimes et de puérilités. L'Occident, moins sophistique et plus froid, en fut moins troublé que l'Orient ; il les repoussa comme par instinct, accepta avec simplicité toutes les décisions de l'Eglise, qui, dès lors, mit en lui sa force et son espoir ; et c'est par lui que la civilisation chrétienne a été conservée et fécondée. » (Théophile Lavallée, *Histoire des Français.*)

Chapitre XXVI. — *Coup d'œil sur les hérésies des premiers siècles jusqu'à Eutychès.*

« Déjà dans les deux premiers siècles de l'Eglise, lorsqu'il ne resta plus d'hommes qui eussent connu les apôtres dont l'instruction venait directement de la bouche de Jésus-Christ, outre les opinions bizarres qu'eurent Basilide, Saturnin et Carpocras, la secte des gnostiques, fondée sur un mélange de ce qui se trouve dans l'Evangile et l'Apocalypse de saint Jean avec les idées de Platon, fit des prosélytes. Mais son empire s'étendit peu, parce que l'érudition indispensable pour saisir la doctrine des gnostiques fut toujours un obstacle à ce que le bas peuple l'adoptât.

« Un siècle après, un homme de Barcé, ville de la Libye Cyrénaïque, Sabellius, se mit à enseigner (vers 260) qu'il n'y a en Dieu qu'une seule personne qui est le Père, duquel le Fils et le Saint-Esprit ne sont que des attributs, des émanations ou des opérations, mais non des personnes existantes. Et pour rendre son idée sensible et plus facile à comprendre, il employa cette image : « Dieu le Père est comme la substance du so- « leil ; le Fils en est la lumière, et le Saint-Es- « prit la chaleur. » Cette opinion, que Sabellius avait modifiée sur celle d'hérésiarques plus anciens que lui, se répandit dans la Mésopotamie, fut adoptée par quelques adeptes à Rome, et pénétra même jusqu'en France, où elle fut combattue par saint Denis. . . .

. . . . . .

« Cependant Donat n'avait porté atteinte qu'à la discipline ; mais bientôt Arius, attaquant le dogme, émit l'opinion que « le « Fils de Dieu, Jésus-Christ, n'était pas la « même personne que le Père, qu'il en « était distinct, et ne lui était pas égal en « toutes choses. » . . . . . .

. . . . . .

« Pendant plus d'un siècle, l'hérésie d'Arius avait agité le monde chrétien, lorsque celle du moine breton Pélage et de son disciple Célestin vint encore augmenter, vers 405, le trouble de l'Eglise et la division parmi les fidèles. Cette fois on parla contre le péché originel ; on le présenta comme contraire à la justice et à la bonté de Dieu ; soutenant que s'il était prudent de baptiser les enfants, ils ne laisseraient pas cependant d'avoir la vie éternelle, quand ils n'auraient point reçu ce sacrement. En somme, Pélage, par une suite d'arguments établis d'après les propositions précédentes, attaquait la grâce et ses effets qui rendent l'homme chrétien, et tendait à ruiner enfin tout l'édifice du catholicisme. La secte des pélagiens, qui ne trouva guère moins de partisans que l'arianisme, donna lieu à des discussions entre plusieurs évêques fameux. . . .

. . . . . .

« Douze ans étaient à peine écoulés qu'une hérésie nouvelle se manifesta et donna lieu à de nouvelles disputes, à une condamnation et à des scandales qui multiplièrent encore les opinions contraires et divergentes par lesquelles les chrétiens étaient déjà désunis. Un homme touchant à la vieillesse, qui s'était toujours fait distinguer par la modestie de son caractère et sa profonde piété, un patriarche de Constantinople, Nestorius avança tout à coup, en prêchant le jour de Noël : « que Marie n'a point enfanté un Dieu, parce « que ce qui est né de la chair est chair ; « que la créature n'a pu mettre au monde « le Créateur, mais un homme instrument « de la Divinité. » Ajoutant comme correctif à ces paroles qui auraient donné à penser qu'il ne croyait pas à l'union du Verbe au Fils de Marie : « Mais Dieu a ressuscité « celui dans lequel il s'est incarné ; j'a- « dore donc, disait Nestorius, l'habit à « cause de celui qui le porte ; j'adore celui « qui paraît au dehors, à cause du Dieu ca- « ché qui en est inséparable. » (Delécluze, *Grégoire VII, saint Thomas d'Aquin, saint François d'Assise.*)

Chapitre XXVII. — *Le gnosticisme.*

« Déjà dès les premiers temps du christianisme la pureté du dogme fut altérée par les extravagances des gnostiques. Ces visionnaires, se piquant de connaissances plus profondes, avaient puisé leurs opinions sur les choses dans la philosophie des Orientaux et des Grecs et même aussi en partie dans les synagogues, et ils cherchèrent à introduire dans le christianisme ou même à lui opposer leurs idées défigurées par les rêveries de leur propre imagination ou par les vues spéculatives de l'imposture. Du centre (*pleroma*) de la Divinité, semblables aux rayons qui partent d'un océan de lumière, émanent les *Eones*, esprits puissants, les uns bons, les autres méchants, qui ont formé notre monde imparfait, et ceux qui le gouvernent, et qui guident et égarent aussi parfois les hommes. Les gnostiques chrétiens prétendent que le plus grand et le meilleur de ces Eones fut Jésus-Christ, auquel plusieurs attribuent la dignité du *Logos* de Platon avec des qualités secondaires contradictoires.

« Sous la dénomination commune de gnostiques on désigne plusieurs sectes diverses, plusieurs visionnaires ou imposteurs particuliers. Les manichéens ont aussi quelque affinité avec les gnostiques. Cette

dénomination dérive de Manès, Perse d'origine (592), qui transmit dans le christianisme le dogme des mages, admettant deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, et qui chercha à concilier d'une manière bizarre ses propres rêveries avec les préceptes de Zoroastre et de Jésus. Cette hérésie fut celle que les orthodoxes eurent le plus en horreur. Le nom de manichéen dans un sens plus étendu fut employé généralement comme flétrissure, pour désigner les ennemis de l'Eglise.

« L'école gnostique se signala aussi dans la pratique par un caractère d'enthousiasme et d'exaltation fanatique. Cependant ils suivirent, — selon les idées et le caractère de leurs différents apôtres, — les voies les plus opposées. Chez les uns, le dogme favorisait les excès dans les jouissances sensuelles; les autres prêchaient l'austérité des mœurs, l'abstinence et la mortification de la chair. » (Charles De Rotteck, *Histoire générale*, [t. II.)

Chapitre XXVIII. — *Différentes formes du gnosticisme.*

« Les gnostiques eurent pour instituteurs et pour chefs Simon, dit le *Magicien*, Ménandre, Ebion, Colorbase, Prodicus, Nicolas, Saturnin, Basilidès, Carpocrate, Cérinthe, Marcion, Valentin, Hermogène, Cerdon et autres rêveurs du même genre : leurs opinions, quelque nom qu'ils aient pris, sont à peu de chose près les mêmes, et servent également à prouver la faiblesse et l'extravagance de l'esprit humain..... La plupart d'entre eux reconnaissaient une infinité de puissances surhumaines ou surnaturelles, qu'ils appelaient des *forces*, des *vertus*, et qu'ils soumettaient au principe unique, suprême et absolu : c'étaient leurs *Eons*. Par ce moyen ils expliquaient, tant bien que mal, les vices qu'ils croyaient découvrir, soit dans la disposition universelle des choses, soit dans l'organisation particulière de l'entendement humain, les puissances secondaires ayant été particulièrement chargées, par l'Etre éternel, de la fabrication des mondes et des créatures intelligentes qui les habitent; lesquels avaient ainsi dû nécessairement participer de leur imperfection. Ils donnaient à ces puissances dépendantes les noms les plus barbares et les plus ridicules, et ils avaient imaginé sur leur généalogie des contes plus absurdes sous tous les rapports et moins poétiques que les fables de la théogonie des anciens.

« Parmi les gnostiques, les uns acceptaient la loi de Moïse, s'y conformaient et même n'observaient qu'elle; d'autres l'avaient en horreur et la repoussaient avec mépris. Telle secte ne voyait dans le Christ que sa divinité, et le faisait descendre du ciel avec son corps aussi immortel que lui-même, son enveloppe terrestre ayant été pour les hommes une simple illusion de leurs sens : telle autre, au contraire, ne reconnaissait en lui que l'humanité seule, le faisant naître, à la façon de tous les hommes, de Joseph et de Marie qu'ils supposaient unis en mariage légitime, ou tout au plus du commerce, mais simplement charnel, de Marie avec l'Esprit-Saint. L'un substituait au Christ mourant le Cyrénéen Siméon ou Simon; l'autre le faisait mourir naturellement pour qu'il ressuscitât en son temps avec le commun de ses semblables. Presque tous s'accordaient à nier la résurrection des morts comme l'entendaient et l'entendent encore les catholiques; et ceux qui ne rejetaient pas toute résurrection avaient inventé, pour se la rendre admissible, une espèce de corps particulier, aérien, et que l'on pouvait appeler spirituel lorsqu'on le comparait au corps matériel qu'il avait mission de remplacer au dernier jugement.

« Venons maintenant aux crimes imputés aux gnostiques par leurs frères, les chrétiens d'autres sectes. Ces crimes sont d'avoir institué des mariages abominables, aussi contraires aux droits de la nature qu'à ceux de toute morale et de toute religion quelconque. S'il en faut croire leurs accusateurs, les gnostiques proscrivaient les mariages ordinaires, comme un reste impur de l'ancienne Alliance, et propres seulement à perpétuer la matière, principe de toute corruption, de tout mal, de toute malédiction, ainsi que la race humaine, aussi essentiellement souillée que le sont la matière elle-même dont elle est formée et la source créatrice d'où elle tire son origine. Ils avaient la virginité en grande vénération; mais cette virginité était uniquement la stérilité du commerce des deux sexes. Ils s'adonnaient du reste aux voluptés les plus sales, au libertinage le plus éhonté. Selon les écrivains ecclésiastiques, ils avaient établi et sanctionné la communauté des femmes : ils prohibaient rigoureusement la conception des enfants; et quand le hasard voulait qu'une vierge, c'est-à-dire dans leur langage une femme qui n'eût pas encore enfanté, conçût, ils détruisaient son fruit, et se nourrissaient de ses membres palpitants, à peine formés, qu'ils avaient arrachés aux entrailles maternelles. Leurs assemblées religieuses étaient des réunions de débauche, leurs repas sacrés des festins d'anthropophages. Ils croyaient à la magie, et ils la cultivaient comme science, composaient des philtres, interrogeaient l'esprit de prophétie, ajoutaient foi aux prestiges et étaient sans cesse couverts d'amulettes, d'*abraxas* et d'autres images et caractères, auxquels ils attribuaient des effets miraculeux.

« Après des accusations aussi graves, il serait superflu de nous arrêter aux reproches moins importants qui ont été faits aux gnostiques. . . . . .

. . . . . .

« Nous ajouterons plutôt quelques mots sur ceux d'entre les sectaires dont nous parlons, qui, non contents, disent les au-

(592) Il fut mis à mort par ordre du roi en 277. (De Rotteck.)

teurs catholiques, d'avoir organisé leurs propres vices et leurs abominations en système, cherchèrent en outre à donner à ce code monstrueux un effet rétroactif, en proposant à la vénération des fidèles les hommes dont la tradition et l'histoire ont tracé les portraits les plus repoussants. Tels étaient les *caïnites*. Leurs héros et leurs saints sont : Caïn, Esaü, Coré et ses compagnons, les habitants de Sodome, Judas Iscariote, etc. Ils détestaient les hommes bons et vertueux comme des êtres sans force et sans énergie, la vertu n'étant à leurs yeux qu'une honteuse et indigne faiblesse. C'est probablement en se fondant sur le même principe que les marcionites faisaient descendre Jésus-Christ aux enfers pour en retirer Caïn, Coré, Dathan et Abiron, et ceux qui leur avaient ressemblé, y abandonnant sans secours et sans espoir Abel, Enoch, Noé, Abraham, Isaac et tous les hommes à qui les livres sacrés des Juifs et des chrétiens ont accordé la palme de la vertu et de la perfection.

« Quoi qu'il en soit des dogmes secrets, des pratiques religieuses et de la vie privée de ces sectaires, toujours est-il qu'ils se répandirent et se propagèrent avec rapidité dans toutes les provinces de l'empire et particulièrement en Orient. Du temps où vivait l'historien évêque Epiphane, c'est-à-dire vers la fin du IV^e^ siècle, les *encratites* étaient établis dans la Pisidie, la Phrygie brûlée, les provinces d'Asie, l'Isaurie, la Pamphylie, la Cilicie, la Galatie, etc., à Antioche et à Rome. Les *cataphryges* vivaient dans la Cappadoce, la Galatie, la Phrygie, la Cilicie et à Constantinople. Les *tatiens* avaient semé leurs opinions *valentiniennes* dans tout l'Orient, et les *marcionites* avaient pénétré à Rome, dans toute l'Italie, en Egypte, en Palestine, en Arabie, en Syrie, en Chypre, dans la Thébaïde, la Perse, etc. . . . . .

. . . . . .

« Au reste, les sectes dont les catholiques ont laissé une peinture tout à la fois si horrible et si dégoûtante, étaient toutes nées et s'étaient fixées dans l'Orient. L'imagination des peuples de ces contrées, plus vive et plus ardente que celle des Occidentaux, les entraînait facilement dans ces spéculations oiseuses, et leurs passions, plus fortes et plus impérieuses, étaient intéressées au soutien de mystères qui, une fois corrompus dans leur but, semblaient faits pour les favoriser. . . . . .

« Les principales sectes gnosticiennes sont celles des simoniens, ménandriens, adamites, nazaréens, ébionites, nicolaïtes, secundiens, ascodrupites, colorbasiens, barbéliotes ou naasiniens, ou stratiotiques, ou phémionites, ptolémaïtes, séthiens ou ophites, c'est-à-dire adorateurs du serpent qui le premier avait rendu à l'homme le signalé service de lui faire connaître le bien et le mal, etc., etc. » (De Potter, *Histoire du christianisme*, t. III.)

Chapitre XXIX. — *Le gnosticisme en Espagne. — Priscillien.*

« Un Egyptien, né à Memphis et appelé *Marc*, avait introduit en Espagne, vers le milieu du IV^e^ siècle, les dogmes déjà corrompus du gnosticisme. Agape, dame noble de cette province, et le rhéteur Helpide furent ses premiers disciples. Priscillien se joignit bientôt à eux, et ne tarda pas à mériter de devenir le chef de toute la secte, à laquelle il donna même son nom. Depuis lors, en Europe, gnostiques et priscillianistes ne furent plus qu'une même chose.

« Priscillien était doué de toutes les qualités nécessaires pour faire promptement de nombreux sectateurs à sa doctrine ; car le mérite des opinions proposées à la croyance des peuples leur paraît toujours être en rapport direct avec le mérite du prédicateur qui cherche à les répandre. Or, Priscillien était jeune, d'une belle figure et d'une naissance distinguée, riche, spirituel et savant. Il avait l'esprit ardent et inquiet, avec beaucoup de propension et de disposition pour la dispute. Egalement habile à saisir les circonstances favorables qui s'offraient à lui, et inébranlable dans sa résistance courageuse aux revers de la fortune, rien ne lui manquait pour la mission qu'il se donnait de fonder une secte nouvelle. Il souffrait patiemment, l'on dirait presque volontiers, la faim, la soif et les veilles. Les plus grandes et les plus pénibles privations ne lui coûtaient rien lorsque la nécessité les imposait, ou même lorsque seulement elles lui paraissaient utiles à sa cause et propres à lui attirer le respect du vulgaire. Il tira surtout le plus grand avantage du prosélytisme zélé des femmes, qu'il avait eu l'art de gagner à ses desseins.

. . . . . .

« Sulpice-Sévère, qui nous l'apprend, appelle les priscillianistes une exécrable secte de gnostiques, qui enveloppait du mystère le plus impénétrable sa superstition honteuse et jusqu'à ses moindres actes. Priscillien avait mêlé aux dogmes des gnostiques ceux de Manichée et de plusieurs autres hérésiarques, nous disent les prétendus orthodoxes, ses historiens. Il y ajouta, comme règle de conduite nécessaire dans les circonstances où l'on se trouvait, la permission, l'ordre même de dissimuler, de mentir et de se parjurer en toute confiance, chaque fois qu'il était possible de se dérober par ce moyen aux recherches et aux persécutions des ennemis de la nouvelle doctrine et de ses sectateurs. Les priscillianistes se mêlaient donc sans scrupule, en tout lieu et en toute occasion, avec les catholiques ; ils se soumettaient, du moins en apparence, à leurs cérémonies ; ils observaient leurs rites, et reniaient même sans hésiter leurs propres opinions, celles qui les constituaient en droit une secte séparée des autres chrétiens, leurs frères. « Jurez, par-« jurez-vous, avait dit Priscillien à ses

« prosélytes, mais ne trahissez jamais le « secret. »

. . . . . .

« Mais, sur ces entrefaites, l'armée de la Bretagne avait créé empereur Maxime qui ne tarda pas à étendre son pouvoir jusque sur les Gaules.

. . . . . .

« Maxime, bon d'ailleurs par caractère, mais séduit et dépravé par les coupables sollicitations de ces prêtres, chargea du procès des sectaires son préfet, Evode, homme dur et cruel; et bientôt le glaive des lois menaça la tête des hérétiques. Convaincus de maléfices, d'avoir enseigné et pratiqué une doctrine obscène, de s'être assemblés, la nuit, dans des réunions de débauche, avec des femmes perdues de mœurs, de s'être dépouillés de tous vêtements pour adresser en commun leurs prières à Dieu, plusieurs priscillianistes furent condamnés à mort. Les autres furent exilés et leurs biens confisqués au profit du trésor; car, ajoute Sulpice-Sévère, l'empereur, outre ses autres motifs de rigueur, avait encore eu celui de convoiter les dépouilles des gnostiques.

. . . . . .

« Avant de terminer l'histoire des gnostiques d'Espagne, nous devons faire mention de la conduite remarquable (593) du célèbre Martin, évêque de Tours, envers les personnages qui s'étaient distingués d'une manière si horrible pendant les tristes procès auxquels le priscillianisme avait donné lieu à cette époque. Les partisans d'Ithace et des autres dénonciateurs et accusateurs des priscillianistes, s'étaient, sous la protection immédiate de l'empereur Maxime, mis à l'abri des reproches et du blâme des autres évêques catholiques, justement scandalisés de leur honteux et atroce acharnement contre les hérétiques. Les ithaciens en schisme ouvert avec ces évêques avaient si bien réussi à fasciner l'esprit du prince qui venait d'établir le siége de sa cour à Trèves, qu'il se faisait un devoir de les protéger contre leurs collègues et contre toute l'Eglise des Gaules, qui se montrait disposée à les accabler sous les foudres spirituelles. Cette prédilection marquée de l'empereur avait cependant fini par attirer peu à peu au parti d'Ithace nombre de pasteurs, qui, pour plaire au souverain et parvenir à la cour, avaient communiqué avec l'évêque espagnol et, de cette manière, épousé sa cause. Déjà un nouvel édit était signé pour recommencer les poursuites contre les hérétiques d'Espagne, et pour les traîner du tribunal au supplice. Beaucoup de saints, aussi orthodoxes que vertueux, dit l'écrivain que nous traduisons, allaient être enveloppés dans cet arrêt de proscription générale : la pâleur de leur teint, leurs regards baissés vers la terre, et les vêtements négligés dont ils avaient coutume de se couvrir, devaient en cette circonstance déposer fortement contre eux et les exposer à une mort certaine.

« Ce fut alors que Martin se rendit auprès de Maxime.

« Les évêques coupables tremblèrent à son approche. Ils craignaient l'effet du jugement qu'allait porter leur austère collègue sur l'esprit des peuples attentifs à la décision qu'il prononcerait, et ils se croyaient perdus sans ressources si Martin refusait de les soutenir, en refusant de se mettre en communion religieuse avec eux. La chose leur parut même si importante qu'ils supplièrent l'empereur d'interposer son autorité suprême, pour prévenir le coup qu'ils redoutaient. Maxime envoya à la rencontre de l'évêque de Tours un officier chargé de lui demander catégoriquement la *paix* pour les pasteurs que la cour avait pris sous son égide, ou, en cas d'hésitation, de lui interdire l'entrée de la ville. Martin, qui voulait à tout prix voir l'empereur, promit ce qu'on exigeait de lui.

« Admis à la présence de Maxime, Martin ne s'intéressa que pour les malheureux. Il commença par implorer la grâce de deux partisans de Gratien, qui, pour être demeurés trop constamment attachés à leur ancien maître, s'étaient attiré la haine du nouveau souverain, son ennemi. Après cette demande, il parla vivement en faveur des hérétiques en jugement, pour lesquels il sollicita un entier pardon, ou du moins l'assurance qu'ils auraient la vie sauve. Maxime évita longtemps de répondre à l'évêque. Plusieurs motifs le poussaient à ne pas se rendre à ses désirs : le principal était le besoin et l'envie qu'il avait de confisquer à son profit les biens des priscillianistes, qu'il convoitait aussi avidement que les ithaciens leur sang. Ceux-ci s'empressèrent de représenter à l'empereur combien l'exemple donné par Martin était funeste à son autorité. Ils ne cessèrent de répéter que la mort de Priscillien non-seulement avait été inutile, mais qu'elle serait funeste si l'évêque de Tours était, après son supplice, reçu à le défendre, et à se constituer tout à la fois l'apologiste de l'hérésie et le vengeur des hérétiques : Que le prince y prenne bien garde ! ajoutèrent-ils, la moindre condescendance de sa part va armer, de toute l'autorité d'un pasteur aussi téméraire, l'audace de Théogniste qui a osé, à lui seul et sans consulter personne, condamner des évêques catholiques, et Maxime lui-même d'après les ordres duquel ces évêques avaient fidèlement agi.

« L'empereur alors, sans cependant vouloir tout d'un coup rebuter le courageux Martin qui ne s'exposait à toute sa colère qu'en invoquant les droits imprescriptibles de la religion et de l'humanité, tâcha de le convaincre ou du moins de le séduire pour l'attirer à son parti. Il l'assura que les pris-

(593) Cette conduite est une preuve éclatante de la tolérance des évêques catholiques dans ces temps agités.

cillianistes avaient été condamnés et exécutés pour leurs crimes contre l'État, et nullement pour hérésie, ni à la demande des évêques ; que Théogniste avait été mû, non par l'amour de Dieu et de son prochain, mais par la haine qu'il nourrissait contre Ithace ; qu'enfin cet évêque, dans sa levée de boucliers contre les prétendus persécuteurs de Priscillien, n'avait réussi à se faire appuyer par aucun de ses collègues.

« Mais tous ses efforts furent vains : Martin demeura inébranlable, et Maxime ordonna aux bourreaux d'exécuter les sentences déjà prononcées contre les nouveaux accusés. A ce coup inattendu, Martin ne résiste plus. Il viole la loi du devoir qu'il s'était lui-même imposé, et sacrifiant sa propre conscience à l'obligation de sauver avant tout la vie à tant d'infortunés, il déclare qu'il est prêt à participer à la communion religieuse des ithaciens, si, à ce prix, on lui promet d'épargner ceux que l'on venait de condamner si cruellement. Maxime lui accorda sa demande, et le lendemain l'évêque de Tours assista à l'ordination de Félix, saint personnage, dit Sulpice-Sévère, et qui méritait de recevoir la consécration épiscopale d'une manière plus canonique et plus légitime.

« Depuis ce moment, Martin crut devoir pleurer comme un crime l'acte d'humanité en faveur duquel il avait fait violence à ses scrupules religieux ; et malgré les consolations qu'un ange descendu tout exprès du ciel pour le remercier d'avoir su si à propos céder à des circonstances difficiles, lui apporta, disent les auteurs sacrés, en personne, le digne évêque gaulois se condamna à une espèce de pénitence pour le reste de ses jours, se retira entièrement du monde, et refusa obstinément, pendant les seize années qu'il vécut encore, d'assister à aucune assemblée d'évêques, à aucun des conciles que ses collègues lui indiquèrent. » (De Potter. *Histoire du christianisme*, tom. III.)

Chapitre XXX. — *Comparaison du christianisme traditionnel et du gnosticisme.*

« Née de la *tradition* des apôtres qu'elle s'était proposé de développer et d'ériger en doctrine, la gnose perdit bientôt de vue son origine et sa mission et se laissa emporter aux plus hardies spéculations de l'Orient. C'en était fait du christianisme si elle eût réussi à l'entraîner dans ses voies. Cette conception si haute, mais si abstraite, du principe suprême des choses ; ce grand système des émanations au sein duquel va se perdre l'idée dominante du christianisme, la notion du Verbe, ce symbolisme si riche, mais si compliqué, que la gnose emprunte à l'Orient pour en couvrir ses doctrines ; cette cosmologie étrange qui ne voit dans la création que l'acte d'un Dieu en délire, et dans le monde qu'une œuvre de misère, de désordre et de mal ; cette horreur de la matière, cette indifférence pour les œuvres poussée jusqu'à l'immoralité, cet orgueil immense qui renouvelle la distinction des castes et réserve la mission du Rédempteur à une race privilégiée ; ce mysticisme effréné qui prétend, sans le secours de la vertu, emporter l'âme dans le sein de Dieu sur les ailes de la pure contemplation et qui ne peut franchir les innombrables intermédiaires que le système des émanations a semés entre l'homme et Dieu ; cette métaphysique de rêveurs sublimes, cette morale de solitaires et d'ascètes, étaient contraires au génie simple, pratique, profondément social et populaire de la nouvelle doctrine. Le christianisme pouvait-il accepter une théologie qui, ainsi que le dit Plotin, veut aller au Père sans passer par le Fils ? Pouvait-il accueillir une psychologie qui professait l'inégalité essentielle des hommes et ne prenait souci que de quelques natures d'élite. Enfin, pouvait-il, quelles que fussent ses aspirations vers un autre monde, abandonner au génie du mal le monde que l'homme habite, au risque de n'être suivi que par quelques âmes contemplatives ? La gnose replongeait dans les abîmes du mysticisme oriental cette éclatante lumière du Verbe qui avait enfin révélé au monde les mystères de la nature divine. Le christianisme en revenait au Dieu impénétrable de l'Orient, au ténébreux Bythos. Cette doctrine ne faussait pas seulement la pensée chrétienne, elle en ruinait l'avenir en réduisant aux proportions d'une secte mystique cette Église naissante qui devait embrasser tous les peuples du monde et confondre dans son sein tous les rangs de la société. Le christianisme se garda de ce redoutable écueil ; loin de se laisser captiver par les riches conceptions de la gnose, il s'en sépara brusquement et la combattit à outrance. » (Vacherot, *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, Introduction, liv. II, La Gnose.)

Chapitre XXXI. — *L'arianisme était-il une querelle de mots ?*

« Une opinion qui remonte aux premiers temps du christianisme, qui n'a jamais péri, qui a partagé l'Église, qui a reparu au moyen âge et après la réforme, qui a trouvé place dans l'âme de Milton, dans la pensée de Newton, de Clarke, de Priestley, n'est pas une opinion sans valeur, qu'on puisse traiter légèrement. L'attaquer comme fit saint Hilaire de Poitiers, c'était donc une chose sérieuse ; IL Y ALLAIT DE TOUT LE CHRISTIANISME, DE TOUTE L'ÉGLISE ; IL Y ALLAIT DE TOUTE L'HISTOIRE MODERNE. En effet, supposez que l'arianisme eût triomphé ; croyez-vous que, atteint dans son principe, la divinité du Verbe, le christianisme eût eu la même force, la même puissance pour dominer les esprits et les âmes ; s'il eût fallu subordonner les personnes, distinguer dans le mystère, mesurer pour ainsi dire la divinité du Christ, croyez-vous que la foi du moyen âge eût été ce qu'elle a été, eût fait ce qu'elle a fait ? Pour ne parler que du plus grand événement de ces temps, les croisades ont bien eu quelque influence sur les destinées générales du monde ; croyez-vous qu'on les

eût entreprises dans une pensée arienne? Non, certes; l'Europe chrétienne ne pouvait se soulever pour aller au bout du monde conquérir un tombeau que si c'était le tombeau d'un Dieu.

« On dit : Mais il y a dans tout cela beaucoup de subtilité, toutes ces disputes roulent sur des nuances, sur des expressions controversées, sur un mot, sur une lettre; et, en effet, le débat était entre les partisans de *l'omoussion* et ceux de *l'omoioussion*, ceux qui vou'aient la consubstantialité des deux personnes, et ceux qui n'admettaient qu'une simple similitude de substance; ainsi, toute la discussion roulait sur un iota.

« Qu'importe quel signe divise les hommes, quand la pensée que ce signe représente est profondément distincte, quand toutes les tendances sont différentes, quand les résultats dans l'histoire sont différents. Une cocarde amie ressemble souvent à une cocarde ennemie; vous vous moquez d'une opinion qui a pour signe un *iota*, mais faut-il tant de signes pour rendre une grande idée? La plus grande de toutes n'a pas été exprimée par le mot le plus long : il n'y a que quatre lettres dans le nom de Dieu.

« Quant aux minuties, aux subtilités de ces discussions, je dirai que je ne sais pas un ordre de recherches dans lequel des détails, minutieux en apparence, ne jouent un rôle considérable. En général, à mesure qu'on approfondit les choses, ce qui, au premier coup d'œil, a pu sembler minutieux et subtil, paraît essentiel et décisif. Prenez tous les genres de connaissances, ce sont les points les plus délicats qui seuls intéressent les véritables savants. Dans les études historiques, les investigations déliées de la philologie; dans les sciences naturelles, l'observation et l'analyse, poussées à leurs dernières limites, ont bien aussi leurs minuties, et ces minuties sont de la plus grande importance. En botanique, par exemple, c'est à propos des petits objets observés et disséqués à la loupe, des infiniment petits de la végétation que s'agitent aujourd'hui les questions vitales de la science. Ce n'est pas en contemplant un chêne, mais c'est en étudiant au microscope le pollen et la poussière du pollen des plantes qu'on parvient à soupçonner quelque chose des mystères de l'organisation et des secrets de la vie. Il en est de même de diverses questions d'un intérêt plus général. Pour les hommes qui naîtront dans un avenir plus reculé, beaucoup de distinctions qui nous préoccupent, et avec raison, ne paraîtront-elles pas un jour singulièrement subtiles? Quand, par le laps des siècles, la tradition de nos débats politiques se sera perdue, qu'un homme superficiel de l'avenir vienne à jeter les yeux sur les discussions de ces temps oubliés, voyant, par exemple, que c'était une grande chose alors de savoir si le roi devait *régner* ou *gouverner*, il dira : Comment pouvait-on se passionner pour de telles questions qui reposaient sur une nuance de langage? Si cet homme de l'avenir parlait ainsi, c'est qu'il n'aurait pas étudié notre temps et ne nous comprendrait pas; et si, sans nous comprendre, il nous méprisait ou nous raillait, cet homme de l'avenir serait un ignorant et un sot. Ne faisons pas comme lui, étudions et comprenons le passé. » (Ampère, *Histoire de la littérature avant le* XIIe *siècle*, t. Ier.)

Chapitre XXXII.— *Les précurseurs d'Arius. — Les ébionites. — Artémon, Théodote, les cérinthiens, Carpocrate.*

« Les *ébionites* étaient Juifs de secte; ils le furent surtout après leur séparation de la grande Eglise chrétienne : cette séparation, comme nous l'avons vu plus haut, eut lieu à la destruction de Jérusalem, c'est-à-dire lorsque l'Eglise de cette ville, réfugiée à Pella, se sépara elle-même de la Synagogue, qu'elle rejeta les lois et les cérémonies juives, etc., etc. Il y avait deux espèces d'ébionites : les uns croyaient en Jésus-Christ, né de Joseph et de Marie, vrai Juif et voulant que tout le monde le fût; ils accusaient saint Paul d'apostasie, pour avoir déserté le judaïsme et fondé la religion chrétienne; leur évangile était celui selon les Hébreux. Les autres, qui suivaient un évangile selon saint Matthieu, peu différent de celui que nous avons conservé, soutenaient, à la vérité, que Jésus n'est qu'un homme, mais ils lui accordaient une vierge pour mère : ils observaient le sabbat avec les Juifs, et célébraient le dimanche avec les chrétiens. (Saint Epiphane et Théodoret.) Selon Cérinthe, Jésus était un homme, né comme les autres, mais juste, sage, tempérant, doué en un mot de toutes les vertus. Le Christ descendit sur lui, lors de son baptême, sous la forme d'une colombe, et alors commença sa mission divine, qu'il accomplit en instruisant les hommes : ce Christ se retira avant la passion, et Jésus fut crucifié.

« Outre l'opinion commune aux sectaires précédents, concernant l'humanité de Jésus-Christ, les *carpocratiens* partageaient encore toutes les idées des *gnostiques*, et étaient, comme eux, fiers de leur prétendue science, fort supérieure à celle des autres chrétiens. Ils n'admettaient qu'un seul principe, mais qui avait confié la création et le gouvernement des choses terrestres aux anges qu'ils appelaient *vertus*. Ils avaient des portraits sculptés et peints de Jésus-Christ, faits, disaient-ils, par Pilate, qu'ils couronnaient de fleurs, ainsi que les portraits de Pythagore, de Platon, d'Aristote, et qu'ils adoraient. Saint Epiphane dépeint les *carpocratiens* comme des espèces de magiciens qui se livraient par principe au luxe, à la mollesse, aux plaisirs, au libertinage des femmes, et même à la sodomie, de peur qu'ayant négligé de jouir d'un des biens de la vie, puisque toutes les actions humaines sont bonnes en elles-mêmes, ils ne fussent obligés de renaître après leur mort pour se montrer moins scrupuleux.

« Artémon faisait de Jésus un homme né d'une vierge, plus grand que les prophètes.

Les apôtres, disait-il, ont commencé à pervertir le sens des saintes Écritures; leurs successeurs ont fait le reste, et ils ont enseigné, contre toute vérité, que Jésus-Christ est Dieu lui-même. » (Théodoret, *loco cit.*)

« Il paraît que le Byzantin Théodote, surnommé, du métier qu'il faisait, le *Corroyeur*, avait été condamné par l'évêque de Rome, Victor, ce qu'Eusèbe objecte avec raison aux unitaires, qui prétendaient gratuitement que l'Église tout entière avait partagé leurs opinions jusqu'à ce même Victor inclusivement; il leur oppose aussi saint Justin, Miltiade, Tatien, saint Clément, saint Irénée et Méliton, qui tous ont soutenu la divinité de Jésus (594). » (De Potter, *Histoire du christianisme*, t. II.)

Chapitre XXXIII. — *Les précurseurs d'Arius. — Paul de Samosate.*

« La doctrine de Paul excita, plus que celle de tous ses devanciers, l'attention des évêques qui voulaient qu'un dieu fût l'auteur immédiat du christianisme. Né à Samosate en Syrie, il était, par la toute-puissante protection de la reine Zénobie, monté sur le siége épiscopal d'Antioche, et, de cette ville, répandait les dogmes qui jetaient l'épouvante parmi les partisans de la divinité de Jésus-Christ. Selon l'évêque Paul, le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont indivisibles et ne forment qu'un Dieu unique. Le Fils n'a point de substance par lui-même, mais il existe dans la Divinité: il est le Verbe de Dieu qui descendit sur la terre et habita dans Jésus; et celui-ci ne différa ainsi des hommes ordinaires que par le choix de la Providence, dont il fut appelé à seconder les desseins éternels.

« Les brillantes qualités personnelles de Paul de Samosate, l'importance du siége qu'il occupait, le grand nombre de partisans que sa position et sa doctrine avaient conciliés à ce chef de secte, tout contribua à faire prendre à ses adversaires la résolution d'arrêter le torrent à sa source. Dès l'an 265, les évêques les plus influents de l'Asie s'étaient, de toutes parts, rendus à Antioche, pour examiner les opinions de Paul. On en comptait environ six cents, accompagnés chacun des prêtres et des diacres de son diocèse. L'évêque d'Antioche connaissait l'horreur de ses juges pour les idées qu'il n'avait pas encore professées aussi ouvertement alors qu'il le fit par la suite; il crut devoir les voiler dans la circonstance, et il eut l'art de présenter ses opinions sous un jour si favorable, il discuta le point en contestation avec tant de finesse et de subtilité, qu'à l'unanimité les Pères du concile le renvoyèrent absous et le laissèrent à la tête de son gouvernement spirituel, avec jouissance entière de tous ses droits et de toutes ses prérogatives.

. . . . . .

« L'adroit Paul, à peine n'eut-il plus lieu de craindre les évêques d'Asie, dont la mort avait fait disparaître les plus redoutables, tandis que le grand éloignement des autres rendait une nouvelle réunion en concile contre lui très-difficile, cessa de dissimuler ses véritables opinions et de déguiser, comme il l'avait fait en présence de ses adversaires, son dogme favori, savoir, que Jésus a été un homme ordinaire.

« Les conquêtes de Zénobie, en Orient, favorisaient singulièrement l'évêque Paul dans son projet de se faire chef d'une secte chrétienne, qu'il voulait ne pas séparer, d'une manière trop tranchante, du judaïsme dans le sein duquel les disciples de Jésus avaient puisé le fondement de leur doctrine.

. . . . . .

« Néanmoins, toute la protection de Zénobie ne put empêcher Paul d'être finalement condamné et déposé par ses collègues.

. . . . . .

« Eusèbe nous a conservé, dans son Histoire, l'épître synodique qui fut écrite à cette occasion; elle renferme des traits si curieux sur le caractère de Paul, ou du moins sur celui que ses ennemis les catholiques lui prêtaient, quoique les évêques signataires eussent reconnu eux-mêmes l'inutilité qu'il y avait à examiner les actions d'un homme désormais indifférent autant qu'étranger à l'Église, que nous en copierons les principaux passages. . . . .

. . . . . .

« La lettre synodique d'Antioche est adressée à Denys, évêque de Rome, et à Maxime, évêque d'Alexandrie. En tête sont les noms des principaux Pères qui composaient l'assemblée; les autres sont désignés en masse sous la dénomination d'évêques; il en est de même des prêtres et du peuple. Une inquisition sévère des mœurs et de la conduite de Paul, depuis son entrée dans le monde, forment le corps de l'épître. « Pauvre « par lui-même, y est-il dit, n'ayant rien « hérité de ses parents, n'exerçant ni art ni « métier, en un mot, dans l'état le plus « complet de mendicité, l'évêque d'Antio- « che parvint en très-peu de temps à une ex- « trême opulence: des concussions, des bri- « gues, le crime même et le sacrilége furent « ses moyens de fortune.

« Il promet, sans réserve, protection et se- « cours à quiconque s'adresse à lui, et trompe « également tous ses clients, après en avoir « sans peine tiré de grosses sommes d'ar- « gent, que ne refuse jamais celui qui dé- « sire sortir des embarras d'une affaire épi- « neuse et contentieuse. Paul est enflé d'os- « tentation et d'orgueil; les dignités du monde « sont les seuls objets de son ambition, et « il aime mieux être appelé ducénaire qu'é- « vêque. Il se promène arrogamment dans « la place publique, lisant, devant tout le « monde, les lettres qu'il a reçues, et dic- « tant les réponses à ses secrétaires. La foule « le précède, la foule le suit; et cette inso-

(594) Il ne faut pas perdre de vue qu'ils étaient tous antérieurs au concile de Nicée.

« lence hautaine déverse sur notre sainte « religion une envie sans bornes et une « haine dont les suites sont incalculables.

« La même fastueuse ambition éclate dans « les assemblées religieuses auxquelles il « préside. Il n'y vise qu'à la pompe mondaine et à ce vain apparat qui impose aux « ignorants et aux esprits faibles. Un trône « entouré d'une espèce d'estrade a été élevé « au milieu de l'église par son ordre ; il y « a fait ajouter tous les accessoires des tribunaux civils, tels qu'ils sont construits « dans les places publiques, et a fait conserver à chaque chose le nom qu'elle porte « dans le style judiciaire.

« En parlant au peuple, Paul gesticule « d'une manière inconvenante ; il bat des « mains et fait continuellement résonner « tout l'édifice du bruit que font ses pieds « sur les planches de la tribune. Il blâme, « il punit même ceux qui l'écoutent avec la « gravité et la modestie que la maison de « Dieu et les vérités qu'on y annonce requièrent. Pour lui plaire, il faut l'applaudir comme on fait au théâtre, en agitant « des mouchoirs, en poussant des cris ; il « faut imiter, en un mot, toutes les contorsions d'un extravagant enthousiasme, que « ses partisans, tant hommes que femmes, « se permettent par son ordre. Dans ses discours il déchire la mémoire des docteurs « de notre loi qui ne sont plus ; s'il loue, ce « n'est jamais que lui-même, et encore ne « sont-ce pas les qualités essentielles à un « évêque qu'il exalte, ce sont ses propres « prétentions de sophiste et d'imposteur. »

« Les Pères du concile d'Antioche rapportent ensuite que l'évêque de cette ville avait substitué aux psaumes qu'on était dans l'habitude de réciter dans l'Eglise en l'honneur de Jésus-Christ, des cantiques que chantaient les femmes, et où il n'était question que de lui seul ; qu'il faisait prêcher au peuple que Jésus est né de la terre, et que lui est un ange envoyé du ciel, qu'il fermait les yeux sur les vices de son clergé pour le tenir par ce moyen dans une honteuse dépendance. Les prêtres se sachant criminels, n'osaient élever la voix contre un évêque qui, quoiqu'il les connût pour ce qu'ils étaient, ne les accusait, ni ne blâmait leur conduite. Au contraire, Paul les comblait d'honneurs et de richesses ; ils étaient tous attachés à ces biens terrestres, et tous l'aimaient avec ardeur et le servaient avec dévouement. » (De Potter, *Histoire du christianisme*, t. II.)

Chapitre XXXIV. — *Histoire de l'arianisme.*

« La victoire se décida pour l'esprit nouveau prêché par saint Paul, et l'Eglise s'éleva sur la défaite de la Synagogue désertée et proscrite. Mais au sein même de la communion chrétienne, il resta des traces de la doctrine vaincue. Entre le mosaïsme et le christianisme, la filiation était si directe, et dans le combat l'étreinte avait été si rude, que l'esprit novateur de l'Evangile fut, au milieu même de ses triomphes, poursuivi par d'opiniâtres réminiscences de la religion juive. Vers le milieu du IIIe siècle vivait à Ptolémaïs, ville de la Thébaïde, qui du temps de Strabon était la plus considérable après Memphis, Sabellius, dont malheureusement le système ne nous est qu'imparfaitement connu. Sabellius, s'il faut en croire Epiphane, avait emprunté sa doctrine à un évangile apocryphe répandu en Egypte, et dont le rédacteur s'était surtout inspiré de la théosophie juive d'Alexandrie. D'après cet évangile, l'enseignement du Christ eût été double, comme celui des philosophes grecs. A la foule le Christ aurait annoncé un Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; mais aux adeptes d'élite il aurait appris que le Père, le Fils et le Saint-Esprit n'étaient que trois faces, trois applications différentes d'une souveraine unité. C'était une transformation du monothéisme de l'ancienne loi, et les Pères de l'Eglise ne s'y trompaient pas, car ils reprochaient aux sabelliens de judaïser. Le sabellianisme enseignait, autant qu'il est permis de le reconnaître à travers l'obscurité des temps, l'identité du monde et de Dieu. Il disait que le Fils n'avait été qu'une forme de l'unité divine tombée passagèrement dans l'humanité, et que le Saint-Esprit était la présence permanente de la Divinité dans l'Eglise. D'après Sabellius, le Fils et le Saint-Esprit n'agissaient donc pas, soit avant l'époque de la création, soit avant la rédemption ; ils n'étaient que des révélations ultérieures de Dieu, révélations qui se manifestèrent quand le Père se décida à créer le monde, puis à y intervenir directement. Et quelle est la conséquence de la doctrine sabellienne sur la Trinité ? c'est que l'homme n'est pas tombé. Le christianisme n'est plus une rédemption, mais seulement une évolution nouvelle de la Divinité, évolution qui n'est peut-être pas la dernière.

« Ainsi reparaissait la doctrine de l'unité absolue. Avant Sabellius, Praxéas et Noëtus l'avaient enseignée. Le sabellianisme devait être bientôt suivi d'une autre hérésie qui, dans l'histoire des débats théologiques, se développe sur une longue parallèle. Sabellius confondait le monde et Dieu ; vint Arius qui isolait Dieu du monde, en plaçant entre Dieu et le monde un être intermédiaire. Cette fois c'était Platon qui faisait invasion dans le dogme chrétien ; c'était sa doctrine, riche de tous les développements et de toutes les transformations qu'elle devait aux enseignements et aux systèmes de l'école d'Alexandrie, qui entreprenait, au sein même de l'Eglise, de modifier profondément les bases du christianisme.

« Un théologien allemand, enlevé trop tôt à la science, Jean-Adam Mœhler (595) a fait sur l'arianisme de profondes études qu'il a

(595) On trouvera une notice étendue sur la vie et les travaux de J.-A. Mœhler dans la *Défense du christianisme historique.*

livrées au public sous la forme d'une biographie d'Athanase. Dès qu'il commença à s'instruire de l'histoire ecclésiastique, Mœhler, qu'une foi sincère attachait au catholicisme, fut frappé de la grande figure de l'illustre adversaire d'Arius. La vie agitée d'Athanase, son courage, sa doctrine, les trésors de sagesse et d'éloquence renfermés dans ses écrits, produisirent sur le théologien allemand une impression assez profonde pour l'engager à consacrer à ce Père de l'Eglise un ouvrage considérable où il traiterait à fond la question même qui fut l'objet des travaux, la cause des malheurs, la source de la gloire du grand évêque. Mœhler, qui depuis enrichit la théologie catholique d'une *Symbolique* à laquelle les écrivains protestants ont répondu par de savantes controverses, commença sa carrière d'écrivain par une *Histoire d'Athanase le Grand et de l'Eglise de son temps en lutte avec l'arianisme*. Ce livre répond tout à fait à ce que les théologiens et les jurisconsultes appellent une histoire interne. Mœhler ne s'est point occupé de rechercher l'ordre chronologique et l'authenticité des écrits d'Athanase. Montfaucon et Tillemont avaient pris ce soin. C'est à la doctrine même de l'évêque d'Alexandrie, à ce qu'elle a de plus intime, de plus profond, de plus spécialement catholique qu'il s'est attaché. Aussi après la lecture de son livre, on connaît Athanase jusque dans les derniers replis de sa théologie à la fois si orthodoxe et si spirituelle.

. . . . . .

« Quelle était, avant l'apparition d'Arius, la véritable croyance de l'Eglise sur le dogme de la Trinité ! Mœhler attache la plus grande importance à prouver que la croyance de l'Eglise a toujours été semblable à elle-même, que les développements, les éclaircissements qu'elle a reçus n'en détruisent pas l'identité constante à travers les premiers siècles. Il passe en revue tous les Pères. Dans les temps les plus rapprochés des apôtres, Clément de Rome, Hermas et Barnabé parlent de Jésus comme du *Seigneur*. Toujours ils le confondent avec Dieu. Quant au Saint-Esprit, il inspire la foi à l'homme et ne laisse subsister dans son cœur ni doute ni hésitation. Rien ne provoquait les successeurs immédiats des apôtres à insister particulièrement sur la distinction du Fils et du Saint-Esprit ; la discussion et la polémique n'avaient pas encore porté sur ce point. Avec saint Ignace et saint Irénée, des symptômes de controverse se déclarèrent ; saint Ignace fut contemporain tant des *ébionites* que des *docètes*. Aux yeux des premiers, Jésus était bien un envoyé de Dieu, mais il était né comme les autres hommes. Pour les docètes gnostiques, ils niaient que Jésus-Christ eût pris un corps véritable : il avait dû lui suffire de revêtir des apparences humaines, il ne s'était point uni à une enveloppe charnelle, comme notre âme est unie au corps humain. Cette union eût été indigne de la Divinité, et elle était inutile au but que s'était proposé Dieu d'instruire les hommes. Ignace combattait les ébionites et les docètes. Aux uns il opposait la divinité du Christ, aux autres son humanité, et il élaborait une doctrine complète sous le feu de cette double polémique. Saint Irénée continua la même lutte. Il démontra que le Rédempteur devait être à la fois dieu et homme : dieu afin d'unir les hommes au divin et à l'incorruptible ; homme, afin de pouvoir réellement servir de modèle à l'humanité dans ses souffrances et ses combats. Au IIe siècle de l'ère chrétienne, Justin s'éleva non pas contre les hérétiques, mais contre les païens et les Juifs. Philosophe, il s'était fait chrétien, et il se proposa de se porter médiateur entre le platonisme et l'Evangile. Selon Justin, Jésus est le *Logos* de Dieu sous une forme particulière, le *Logos* personnifié. Toute sagesse humaine est une émanation, une communication du *Logos* ; la philosophie païenne l'est aussi d'une manière imparfaite et tronquée : dans la plénitude des temps, le *Logos* divin a paru lui-même. . . . . .

. . . . . .

« Mœhler, qui évidemment dans cette partie de son livre, continue Bossuet travaillant à réfuter Jurieu, ne craint pas d'affirmer que pendant les deux premiers siècles la doctrine constante et générale de l'Eglise reposait sur ces trois points : 1° le Christ, vrai Fils de Dieu, est vraiment Dieu et un avec le Père ; 2° il est une personne différente du Père, le Créateur du monde, et par conséquent celui qui a de tout temps révélé le Père, et qui, dans la plénitude des temps, s'est fait homme ; 3° le Saint-Esprit est considéré et adoré comme une personne divine. Voilà la croyance : quant aux preuves spéculatives et bibliques sur lesquelles on l'appuyait, Mœhler est obligé de convenir qu'elles ne sont pas toujours bonnes. Les expressions des premiers Pères manquent souvent aussi d'exactitude et de clarté ; mais il ne faut ni juger trop sévèrement ces expressions et ces preuves, ni vouloir en tirer des inductions contraires à l'orthodoxie. En un mot, la croyance était orthodoxe, mais l'explication de la croyance était souvent défectueuse (596).

. . . . . .

« Arius n'est ni un métaphysicien original, ni un théologien de premier ordre : c'est un propagateur brillant et courageux d'idées dont la conception ne lui appartient pas. Une grande connaissance de tout ce qui avait été dit avant lui, une dialectique déliée, un style à la fois plein de souplesse et d'éclat, le double talent d'écrire en prose et en vers, tels étaient les avantages avec lesquels se produisit le prêtre libyen, cet Africain qui

(596) On trouvera plus loin toutes les assertions essentielles de Mœhler défendues par M. Jules Simon, malgré les réclamations de MM. Saisset, Vach rot, et des nombreux apologistes contemporains de l'arianisme.

tenait beaucoup du Grec. Quant à l'esprit de conduite, un grand art pour s'insinuer dans l'esprit des hommes, une persévérance qui savait attendre, souffrir et recommencer à propos, une constance sans roideur et sans vanité qui lui permettaient de faire sur la forme des concessions nécessaires, tout en gardant à l'esprit de sa doctrine une fidélité inflexible : voilà les qualités qui soutinrent Arius dans sa longue et orageuse carrière. C'étaient son génie et sa politique de rester au sein de l'Eglise tout en la révolutionnant; plutôt que de se séparer, il se rétractera sur plusieurs points; il s'humiliera : c'est comme prêtre, c'est comme membre reconnu de la hiérarchie qu'il veut changer la foi de l'Eglise et les bases du christianisme.

« Voici le début d'un poëme d'Arius, qu'il avait intitulé *Thalie :* « Conformément à la « croyance des élus de Dieu, de ceux qui ont « l'expérience de Dieu, des fils saints, des « orthodoxes, de ceux qui possèdent la sa« gesse, qui ont l'esprit cultivé, de person« nes versées dans la science de Dieu, de « ceux qui sont savants en toute chose. J'ai « marché sur leurs traces ; je suis allé en « harmonie avec eux, moi le célèbre qui ai « souffert pour la gloire de Dieu, car, ins« truit par Dieu, j'ai reçu la sagesse et la « connaissance. » On voit dans cet exorde le double orgueil du chef de secte et du littérateur qui aspire ouvertement à subjuguer les esprits. Arius avait encore composé des chants populaires, et il avait réussi à les mettre dans la bouche des matelots, des artisans, des voyageurs. Lui-même, à la manière de Socrate, entrait dans les maisons d'Alexandrie, et répandait ses opinions dans des entretiens familiers. Sur les places publiques, on voyait les partisans d'Arius interroger les femmes et les jeunes gens.

. . . . . .

« Tout éclatait à la fois, les révoltes incurables de l'esprit humain contre ce qui est incompréhensible, et les dernières conséquences du platonisme longtemps opprimé par l'orthodoxie. Mœhler dit que, tout en admettant que la doctrine arienne s'accorde avec celle de Platon sur la Trinité, il ne suffit pas, pour expliquer l'apparition de l'arianisme, de dire qu'il a été créé par les idées de Platon. Nous en tombons d'accord : les dispositions inhérentes à la nature humaine durent compter pour beaucoup dans le succès d'Arius. Que d'esprits furent charmés d'échapper à l'obligation de croire à des mystères qui leur répugnaient, tout en restant dans le sein de la religion nouvelle ! Tous les instincts et toutes les sympathies rationalistes accueillirent avidement une hérésie qui les satisfaisait. Toutefois, en considérant les causes de la propagation rapide des principes de l'auteur de la *Thalie*, il faut maintenir la juste influence du platonisme, qui était à la fois l'origine et le ferme appui des opinions d'Arius. C'était une force immense pour les ardents disciples de l'hérésiarque, c'était pour les prosélytes qu'il faisait un encouragement notable de savoir que les doctrines si séduisantes avaient pour garant le plus profond interprète de la philosophie, et que les matelots du port d'Alexandrie pensaient comme Platon.

« Athanase n'occupait pas encore le siége épiscopal d'Alexandrie quand les doctrines d'Arius commencèrent à se répandre. Ce fut l'évêque Alexandre qui, dès l'année 320, dut s'élever contre les opinions et contre les succès du prêtre libyen. Il écrivit plusieurs lettres à Arius; il convoqua un concile composé des évêques suffragants d'Alexandrie ; mais devant cette assemblée Arius resta ferme et profita de l'occasion pour tracer de ses sentiments un exposé lucide. Alexandre et ses suffragants l'excluent de la communion de l'Eglise. Arius, loin d'accepter cette sentence, s'adresse à Eusèbe de Nicomédie pour la faire révoquer. Eusèbe répondit favorablement à cet appel, et entama à ce sujet une correspondance avec Alexandre. De son côté, Arius se donnait beaucoup de mouvement pour sa défense : il écrivit à plusieurs évêques qui avaient été autrefois ses amis et ses condisciples; il passa en Palestine pour s'assurer de nouveaux partisans; il se rendit à Nicomédie auprès d'Eusèbe, qui gagna aux nouvelles opinions Constance, sœur de l'empereur. Les femmes en général se déclarèrent pour les innovations de l'arianisme. Epiphane raconte que dès l'origine plusieurs centaines de vierges consacrées au Seigneur embrassèrent cette hérésie. Ces défections allumèrent la colère de l'évêque Alexandre, qui, dans sa lettre, parle avec mépris des femmes ariennes. Cependant Eusèbe de Nicomédie, qui avait tout à fait adopté les doctrines de son protégé, s'adressa à Paulin, évêque de Tyr, pour l'engager à écrire en leur faveur, en s'appuyant sur l'Ecriture sainte ; en outre, de concert avec l'évêque de Césarée et plusieurs prêtres, il déclara l'innocence d'Arius. Enfin, pour employer les expressions de Théodoret, on ne voyait plus en Egypte et en Palestine combattre comme autrefois les chrétiens et les gentils ; mais les chrétiens, membres d'un même corps, se combattaient entre eux.

« Ce fut pour Constantin un rude embarras d'avoir à s'entremettre et à se prononcer entre des discussions aussi ardentes et aussi délicates.

. . . . . .

« Aussi son mécontentement fut vif. Il ordonna aux deux partis de se taire et de ne plus troubler les esprits par leurs opinions. Dans une lettre adressée tout à la fois à Arius et à Alexandre, il donna tort à tous deux, à l'un pour avoir soulevé une question insoluble, à l'autre pour avoir voulu y répondre. Toutes ces controverses, ajoutait-il, étaient vaines et frivoles ; elles ne méritaient pas tant de bruit. D'ailleurs, ces discussions empêchaient l'empereur d'exécuter son projet de visiter la Syrie et l'Egypte, car il ne voulait pas être le témoin d'aussi déplorables discordes.

« C'était la colère d'un homme politique. Comment ! le christianisme se divisait et se discréditait au moment où le maître du monde lui tendait la main pour le faire monter au trône ! Les païens étaient encore puissants ; ils murmuraient, ils frémissaient, et les chrétiens leur rendaient l'espérance par le spectacle de leurs contradictions et de leurs luttes ! Constantin avait raison, comme homme d'Etat, de condamner l'inopportunité d'un pareil schisme ; mais, au point de vue du chrétien, il avait tort de déclarer frivole la question qu'agitaient l'un contre l'autre Arius et Alexandre. On voit que le néophyte impérial était encore bien neuf dans les matières théologiques, et l'on reconnaît là le chrétien temporisateur qui attendit l'heure de la mort pour recevoir la grâce efficace du baptême.

« Mais les guerres de doctrines et d'idées ne s'apaisent pas au commandement de l'autorité politique, et, comme le raconte l'historien Socrate, ni Arius, ni Alexandre ne se laissèrent persuader par la lettre de l'empereur. D'ailleurs, cette question que Constantin réputait futile n'était pas autre chose que le fondement même de la foi chrétienne. Il s'agissait de savoir, comme le dit un historien moderne de l'Eglise, si Jésus-Christ était dieu ou créature, et si tant de martyrs avaient été idolâtres en adorant une créature, ou s'ils avaient adoré deux dieux, supposé que Jésus-Christ étant dieu, ne fût pas le même dieu que le Père. Nous ajouterons, pour poser la question en d'autres termes et sous un autre aspect, qu'il s'agissait de savoir si la philosophie reprendrait par une voie détournée tout le terrain qu'elle avait perdu, et si l'Evangile se trouverait n'être plus qu'une traduction populaire de l'idéalisme platonicien.

« Voilà quel était l'intérêt décisif, quand Constantin, sur l'avis de plusieurs évêques, rassembla un concile pour résoudre une question qu'il ne pouvait trancher lui-même. On peut dire qu'avant la première séance tenue à Nicée, la solution était décrétée d'avance dans l'esprit de la majorité des Pères. Il y eut environ trois cent dix-huit évêques à Nicée. Sur ce nombre, vingt-deux seulement défendirent les opinions d'Arius, et encore quelques-uns, à la fin du concile, se détachèrent de la majorité. Ce fut donc à une majorité de trois cents voix qu'il fut voté que le Fils était de la même nature que le Père, et qu'il lui était *consubstantiel;* c'était déclarer que le Fils n'avait pas été créé, et que de toute éternité il avait coexisté avec le Père; c'était enfin préférer à une explication rationnelle un mystère incompréhensible, et c'est cela même qui, malgré des révoltes partielles, était conforme aux sentiments et aux désirs du monde tel qu'il se comportait au IVe siècle.

. . . . . .

« Le rationalisme que représentait Arius pouvait bien inquiéter l'Eglise et la diviser, mais il n'était pas alors assez puissant pour lui imposer ses commentaires et ses formules.

« Il y avait au sein du concile un homme qui comprenait avec profondeur et vivacité l'incalculable portée de ce débat ; c'était Athanase. Il avait suivi à Nicée l'évêque Alexandre, il avait discuté avec Arius dans des conférences préparatoires qui avaient précédé l'ouverture officielle de l'assemblée, il avait pénétré tout ce qu'il y avait chez son adversaire de subtilité d'esprit, de souplesse dans la conduite, de persévérance dans la volonté, et il ne partageait pas la confiance de l'empereur, qui s'imaginait que la décision du concile devait tout terminer, tant Constantin connaissait mal les théologiens et les philosophes! Dans la prévision que les ariens saisiraient la première occasion pour se relever et pour faire reparaître tout ce qu'ils gardaient caché au fond du cœur, Athanase écrivit ce qu'il avait dit au sein du concile, et son argumentation orale devint sous sa plume une polémique complète. Ce qui domine dans les développements d'Athanase, c'est la nécessité de l'entière divinité du Christ, si l'on veut que la religion nouvelle soit efficace et puisse tenir toutes ses promesses. Nous avons besoin d'un rédempteur, dit Athanase, d'un rédempteur qui soit dieu, qui, par sa nature, soit notre seigneur; car si le rédempteur n'était pas vrai Dieu, les hommes n'auraient fait que retomber dans une nouvelle idolâtrie. Ce raisonnement conduisit le prêtre orthodoxe à retourner contre les ariens le reproche de polythéisme que ceux-ci dirigeaient contre les chrétiens. Si les partisans d'Arius, ajoutait Athanase, regardent le Fils et le Saint-Esprit comme des créatures nées hors de Dieu, et si cependant ils les adorent, ils introduisent de nouveau plusieurs dieux.

« Autre point de vue. Il n'y a que la croyance à la vraie divinité du Christ qui puisse donner aux hommes la certitude que la grâce qui réside en Jésus est immuable et éternelle. Satan faisait une guerre perpétuelle aux hommes, et si un être fini, une créature, avait été le médiateur, l'homme serait resté toujours soumis à la mort. En un mot, si Jésus-Christ n'est pas le vrai Dieu, tout est incertain, tout chancelle, et c'est seulement en croyant à sa divinité que l'homme peut être sûr de son salut, du rachat de ses péchés, et d'une félicité éternelle.

« Cet argument à la fois logique et pratique est reproduit sous mille formes. Il y avait dans Athanase un mélange de subtilité dialectique et de passion chrétienne. Quoi de plus ingénieux que de reprocher aux doctrines rationnelles d'Arius une tendance à l'idolâtrie, et d'un autre côté quoi de plus conforme à l'essence même du dogme chrétien que de faire tout dépendre de la divinité du Christ? Cette polémique désigna Athanase comme le défenseur le plus puissant que pouvait trouver l'orthodoxie; elle lui servit de degré pour monter au siége épiscopal que rendit vacant en 326 la mort

d'Alexandre, et le choix du peuple l'appela au périlleux honneur de diriger l'Église dans une ville où les sectes et les partis entretenaient une agitation continuelle (597). » (Lerminier, *De l'arianisme*, dans la *Revue des deux mondes*, 4e série, t. XXVI.)

Chapitre XXXV. — *Athanase le Grand dans ses luttes contre l'arianisme.*

« Dans ces temps de troubles les espérances ainsi que les forces de l'Église catholique ne furent soutenues que par l'héroïsme d'Athanase, le défenseur immortel et le martyr de la doctrine de Nicée. Il combattit sans relâche, par ses écrits et par ses actions, dès le commencement et pendant les quarante-sept années de son épiscopat, pour l'égalité divine du Fils, sans se laisser jamais abattre par les persécutions, ni par les souffrances, toujours soutenu par son courage dans les situations les plus désespérées, et cette lutte fut en général victorieuse et le couvrit de gloire. Il fut contraint cinq fois d'abandonner son siége et erra proscrit et fugitif pendant vingt ans entiers; mais le dévouement enthousiaste de ses diocésains, l'assistance publique et secrète des moines, la part que prit à son sort tout le monde catholique, et principalement l'habileté et le succès avec lesquels il sut profiter de tous les changements de circonstances, le ramenèrent toujours en triomphe au milieu des siens. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. II.)

Chapitre XXXVI. — *La Trinité antérieure au concile de Nicée.*

« Le concile de Nicée en Bythinie, le premier des conciles généraux, où assistèrent trois cent dix-huit évêques, et où l'on arrêta la formule du symbole, n'eut lieu que sous Constantin, en 325, après le triomphe définitif de l'Église; mais les écrits de Justin, d'Athénagore, de saint Irénée, de saint-Clément et de saint Denys d'Alexandrie, de Tertullien, d'Origène, qui tous expliquent le dogme de la Trinité, et défendent contre les hérétiques l'intégrité de la doctrine, précèdent la publication des *Ennéades*, et même l'enseignement de Plotin à Rome. « N'avons-« nous pas un même Dieu, dit saint Clément « qui occupe le siége de Rome dès le 1er siècle, « un même Christ, un même esprit de grâce « répandu en nous ? » (598) On lit dans *Le Pasteur* de saint Hermas: « Seigneur, lui « dis-je, montrez-moi premièrement ce que si-« gnifient cette pierre et cette porte.—Ecoute, « me dit-il, elles sont l'une et l'autre une « figure du Fils de Dieu.... le Fils de Dieu « subsiste avant toutes les créatures, et il « était même dans le conseil du Père lorsqu'il « s'agissait de les faire sortir du néant (599).. « Je lui dis ensuite: Quelle est donc cette « tour?— C'est l'église, me répondit-il.— Et « ces vierges? ajoutai-je.— C'est l'Église, ce « sont les différents dons du Saint-Esprit(600). « Tout esprit qui vient de Dieu n'attend point « qu'on l'interroge: mais comme il a un prin-« cipe divin qui vient d'en haut et qui « émane du Saint-Esprit, il dit tout de lui-« même (601). » Voici, dans saint Ignace, la divinité de Jésus-Christ et sa distinction hypostatique : « C'est le Père qui met la grâce « en eux par Jésus-Christ (602). Jésus-Christ, « étant dans l'unité du Père avant tous les « siècles, est venu enfin se montrer au mon-« de en ces derniers temps (603). Jésus-« Christ, étant uni avec son Père, n'a rien « fait sans lui, ni par soi-même, ni par ses « apôtres..., il n'y a qu'un seul Jésus-Christ « qui, par son excellence, est au-dessus de « toutes choses; accourez donc tous ensemble « comme à un seul temple de Dieu, à un « seul Jésus-Christ, qui est engendré d'un « seul Père, qui existe en lui seul et qui « s'est réuni à ce seul principe (604). » « On « ne doit attendre la guérison, dit ailleurs « saint Ignace, que d'un seul médecin qui « a eu une véritable chair et une âme vé-« table, qui a été engendré et non engendré? « qui, dans son humanité, a été Dieu: . . . . . « . . . . . qui « est né de Marie et de Dieu, qui d'abord a « été passible, et qui depuis est devenu im-« passible et glorieux, Jésus-Christ, Notre-« Seigneur. Vous êtes, dit-il encore, des « pierres destinées et préparées pour la cons-« truction du temple de Dieu le Père, qui « doivent être élevées au haut de l'édifice « par la croix de Jésus-Christ et par le mi-« nistère du Saint-Esprit (605). » Saint Jean exprime le dogme de la Trinité : « Nous ado-« rons le Créateur du monde, à la seconde « place, le Fils, et à la troisième, l'Esprit pro-« phétique (606). Le Fils est Dieu, il l'est et « le sera toujours, Θεὸς καλεῖται καὶ υἱὸς ἐστί, « καὶ ἔσται (607). » Les preuves abondent dans saint Clément d'Alexandrie (608) et dans Tertullien. Nous nous bornerons à transcrire ici tout entier ce passage décisif de la réfutation de Praxée, par Tertullien, c. 11: « Ainsi cha-« que personne n'est pas toutes les personnes « quoique toutes les personnes se ramènent « à l'unité, par l'unité de la substance qui

(597) *Voy.*, pour plus de développements, l'ouvrage aussi orthodoxe que savant de Mœhler, *Athanase et l'Eglise de son temps*, trad. Cohen.

(598) Nonne unum Deum habemus, et unum Christum? atque unus et spiritus gratiæ qui effusus est super nos? (Saint Clément, *I Epist. ad Cor.*, xlvi; cf. epist. I, Barnab., c. xii.)

(599) Saint Hermas, *Le pasteur*, l. iii, similitude 9, par. xii.

(600) *Ibid.*, par. xiii.

(601) Saint Hermas, l. ii, préc. 10, par. ii.

(602) Saint Ignace, *Epit. aux Magnés.*, v. 5.

(603) *Ibid.*, v. 6, 7.

(604) Saint Ignace, *Epit. aux Ephésiens*, v. 7.

(605) *Ibid.* 9. J'ai cité, sans scrupules, les épîtres de saint Ignace, celle de saint Barnabé, et *Le Pasteur* de saint Hermas, parce que si ces ouvrages ne sont pas authentiques, ils sont certainement anciens. On les trouve cités dans des auteurs du second et du troisième ordre. [Simon.]

(606) Saint Justin, apol. I, n. 13.

(607) *Tryph.*, c. 58.

(608) Clem. Alex., *Pædagog.*, lib. III.

« leur est commune, et conservent par là « cet ordre sacré d'une unité qui comprend « dans son sein les trois personnes du Père, « du Fils et du Saint-Esprit; elles sont trois, « non par ordre de perfection, mais par « ordre de génération; non par la substance, « mais par l'essence; non par le pouvoir, « mais par l'appropriation. Il n'y a dans cette « trinité qu'une seule substance, un seul « pouvoir, une seule perfection absolue, sous « les noms et les personnes du Père, du Fils « et du Saint-Esprit (609). » (J. Simon, *Histoire de l'école d'Alexandrie*, t. I^er^.)

Chapitre XXXVII. — *La Trinité est-elle empruntée à Plotin?*

« Il est naturel de se demander quelles sont les analogies entre la Trinité chrétienne et celle de Plotin, si Plotin s'est inspiré des idées chrétiennes, ou les premiers Pères de celles de Plotin. Ces recherches ont été faites à plusieurs reprises avec un entraînement passionné qui n'a pas peu contribué à jeter de l'obscurité sur une question d'ailleurs délicate. Il n'y avait pas lieu à tant de colères. Il s'agit d'éclaircir un fait historique et rien de plus. Quand on prouverait que la trinité de Plotin est vraiment la trinité chrétienne, il n'en résulterait rien contre Plotin qui, en sa qualité de philosophe, est parfaitement libre de prendre la vérité où il la trouve, ni même contre le christianisme, à moins que l'on ne pût prouver en même temps que ce dogme n'existait pas dans la primitive Eglise et qu'il y a été transporté peu de temps avant le concile de Nicée par des transfuges du néoplatonisme. Tout ce qui attaque la perpétuité de la foi porte une atteinte mortelle à l'autorité de l'Eglise, dont l'unité est la première condition et la première nécessité; hors de là elle n'a rien à craindre, et toutes les analogies qu'on pourrait découvrir entre la doctrine chrétienne et une doctrine philosophique, ne prouve rien, ni contre la religion, ni contre l'école.

« Parmi les écrivains ecclésiastiques qui se sont préoccupés de cette question, les uns, pour ôter sans doute toute vraisemblance à l'opinion qui fait sortir la foi chrétienne du dogme platonicien, s'attachent à montrer qu'il n'existe point d'analogies entre le symbole de l'Eglise et l'opinion des alexandrins, ou reconnaissent ces analogies et soutiennent que Plotin n'est qu'un chrétien apostat : d'autres, pour montrer au contraire combien le dogme de la Trinité est nécessaire et sacré, le retrouvent non-seulement dans Plotin, mais dans Platon lui-même; et parmi ces derniers, il faut compter quelques-uns des Pères les plus illustres, saint Justin le martyr (610), Eusèbe (611), Théodoret (612), saint Augustin. Nous avons d'autant moins à nous occuper de ces démonstrations contradictoires, que nos conclusions sont toutes négatives. Nous pensons que le dogme de la Trinité n'est pas dans Platon, et que la Trinité de Plotin n'a que des analogies purement verbales avec la Trinité chrétienne. » (J. Simon, *Hist. de l'Ec. d'Alex.* t. I^er^.)

Chapitre XXXVIII. — *La Trinité ne vient ni de Plotin ni des platoniciens.*

« Il faut donc renoncer à trouver la Trinité dans la philosophie grecque avant le néoplatonisme. Cette riche part du développement de la pensée humaine est fermée aux défenseurs de l'Eglise qui croient de son intérêt de trouver partout le dogme de la Trinité, il ne leur reste qu'à se rejeter sur les antiques religions de l'Inde et de l'Egypte (613). D'un autre côté, les adversaires de la foi chrétienne ne peuvent soutenir leur thèse favorite du platonisme des Pères (614) qu'à condition de supposer des emprunts faits aux écoles contemporaines, à Philon, à Numénius, aux Egyptiens. Malheureusement pour ces prétentions contradictoires, TOUTES CES TRINITÉS N'ONT DE COMMUN QUE LE NOM. Celle de Plotin, la plus profonde parmi les trinités philosophiques, porte des caractères qui la séparent à jamais de la trinité chrétienne ET EXCLUENT TOUTE IDÉE DE COMPARAISON. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Lorsqu'il démontre qu'il y a plusieurs hypostases en Dieu, il s'appuie sur le dogme de l'unité de Dieu et sur la nécessité d'un intermédiaire entre l'absolu et le mobile; lorsqu'il insiste sur la triplicité des hypostases, il le fait en prouvant que les trois hypostases qu'il a reconnues sont nécessaires et qu'une quatrième serait inutile. C'est donc surtout la nature des hypostases, leurs fonctions et leurs rapports que nous devons considérer; car c'est cela seul qui est propre à Plotin et cela seul aussi qui constitue à ses yeux la nature de la Trinité.

« Il est très-difficile de déterminer le sens du mot hypostase. Une hypostase n'est pas un être séparé puisqu'il y a, selon Plotin, un seul Dieu et trois hypostases divines. Ce n'est pas matière ὕλη, ὑποκείμενον, car toute

(609) Quasi non sic quoque unus sit omnia, per sub tantiæ concordiam unitatem et nihilominus custodiatur œconomiæ sacramentum, quæ unitatem in trinitate disponit, tres dirigens, Patrem, et Filium, et Spiritum sanctum; tres autem non statu, sed gradu; nec substantia, sed forma; nec potestate, sed specie, unius autem substantiæ et potestatis et unius status, quia unus Deus, ex qua gradus et formæ et species in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti deputantur. (Cf. *Saint Athanase*, par J. A. Mœhler, Est. .)

(610) *Apologie* II, 5.

(611) *Prép. Evang.* XI, 20.

(612) *Thérap.*, I. 2.

(613) Je demande permission de renvoyer les lecteurs aux longs détails que j'ai donnés sur cette importante question dans *Le Christ et l'Evangile*.

(614) *Voy.*, sur le prétendu platonisme des Pères, le P. Baltus, *Défense des SS. Pères accusés de platonisme*. On l'a reimprimée sous ce titre : *Pureté du christianisme*.

matière enferme un développement, toute matière est quelque être en puissance, et Dieu qui est en acte n'a pas même de matière. Ce n'est pas essence, car essence, c'est être ou du moins objet spécial et séparé d'une définition. La première hypostase est τὸ ἐπέκεινα οὐσίας. Ce n'est pas substance, c'est-à-dire force existante en soi, produisant, s'il y a lieu, les phénomènes, et constituant l'identité de l'être sous la multiplicité des phénomènes produits. La séparation de substance étant la séparation la plus complète, s'il y a trois substances, il y a trois dieux, et d'ailleurs il n'y a de δύναμις, de force capable de modifier ou de produire en dehors d'elle-même que dans la troisième hypostase, de force produisant seulement en soi que dans la seconde ; l'unité absolue qui est au-dessus de l'être et qui pourtant est une hypostase ne saurait être une force, une substance. Ce n'est pas non plus un attribut ou fonction, car un même être qui agit de trois façons différentes ou qui possède trois attributs, n'est pas une trinité, c'est un seul être en une seule hypostase. On ne distingue pas ses attributs ou ses fonctions avec le soin que Plotin met à distinguer les trois hypostases de Dieu ; on n'établit entre elles ni hiérarchie, ni ordre de génération. Or, si le mot hypostase ne signifie ni essence, ni être, ni substance, ni matière, ni force, ni puissance ; s'il ne signifie ni attribut, ni fonction, ni manière d'être, quel en est le sens précis, c'est ce qu'il paraît impossible de déterminer. Dans le premier livre de la cinquième *Ennéade* (615), après avoir exposé la prétendue trinité de Parménide, Plotin ajoute : « Καὶ σύμφωνος αὖτω « καὶ αὐτός ἐστι ταῖς φύσεσι ταῖς τρισίν, ainsi Par- « ménide, est d'accord avec nous sur la doc- « trine des trois *natures*. » Plotin dit aussi dans le cinquième livre de la même *Ennéade* (616) en parlant de l'intelligence divine, καὶ θεὸς αὕτη ἡ φύσις. Que conclure de ces passages et de quelques autres du même genre? Que le mot d'hypostases n'offrait pas un sens précis à Plotin lui-même, puisqu'il le remplace par le mot de φύσις, évidemment employé dans ces circonstances comme un terme vague destiné à exprimer une certaine séparation dont le caractère demeure inconnu et non dans le sens précis que Plotin lui a quelquefois donné. Cela est si vrai, que Plotin, dans un autre passage, déclare que les trois hypostases existent dans la même nature Ὥσπερ δὲ ἐν τῇ φύσει τριττὰ ταῦτὰ ἐστι τὰ εἰρημένα (617.)

. . . . . .

. . . . . .

« On a fait diverses hypothèses pour donner un sens à la trinité de Plotin. Les commentateurs du Ve siècle ont pensé que les trois hypostases de Plotin étaient trois dieux distincts inégaux en rang et en puissance, ce qui laissait subsister l'unité; participant tous trois et participant seuls à la nature divine, ce qui laissait subsister le lien étroit qui les unit et l'abîme qui les sépare des autres existences ; mais ce n'est pas là le sens de Plotin. Plotin parle d'un Dieu et non de plusieurs dieux ; il parle d'un individu et non d'une classe. Enfin l'on trouve dans Proclus quelques traces obscures d'une autre explication de la Trinité qui en changerait entièrement le caractère. Elle consiste à prendre les trois hypostases divines pour les trois degrés de la science que nous pouvons posséder de Dieu. Dieu reste immobile dans sa nature simple et toujours identique; mais, selon la force de notre esprit ou la puissance des efforts que nous faisons vers lui, nous ne le connaissons que par ses œuvres, ou nous nous élevons à la contemplation de son essence. Les hommes les plus abandonnés à leurs sens n'ignorent pas l'existence d'un Dieu, cause du monde, ils ont même quelque grossière idée de sa nature; rien ne s'est fait sans cause, il faut à tout ce qui existe une cause première et parfaite. Quelle est cette perfection divine? C'est ce que ces esprits appesantis ne sauraient concevoir; ils se construisent un Dieu à leur image, un infini qui n'est que le fini idéalisé, et à cet être chimérique ils attribuent la création et la conservation de l'univers. Tout n'est pas faux dans leur croyance. Dieu est parfait comme ils le croient, il est cause créatrice et providentielle comme ils le croient. Ils ont raison de rapporter tout à lui; ils ne se trompent pas sur sa fonction, mais seulement sur la nature de son acte et sur son essence. Qu'ils apprennent à se contenter moins facilement, qu'ils comparent d'une façon plus attentive et plus scientifique la nature du fini et celle de l'infini, ils pourront alors se démontrer à eux-mêmes l'immutabilité de Dieu et arriver jusqu'à la conception du premier intelligible. Enfin les âmes amoureuses, après avoir traversé les expiations et franchi tous les degrés indiqués dans le *Banquet* de Platon, pénètrent jusqu'à l'idée même inaccessible aux profanes, où resplendit tout entière l'ineffable majesté de Dieu. Cette interprétation a le mérite d'être conforme aux idées des alexandrins, qui distinguaient l'opinion vulgaire ou les sciences secondes, la science proprement dite, c'est-à-dire la philosophie et enfin l'extase, et qui apportaient si peu de constance dans leurs spéculations, qu'il n'est pas rare de voir le même philosophe construire un jour sa théorie de trois points de vue et un autre jour de trois points de vue différents. Cependant cette interprétation même doit céder devant les raisonnements que Plotin accumule pour démontrer l'existence de l'âme, celle du νοῦς, celle du τὸ ἕν, non comme trois transformations successives du même principe, mais comme trois hypostases coexistantes dans le même Dieu, ayant chacune

(615) Ch. 8.
(616) Ch. 3.
(617) *Ennead.*, V, l. 1, c. 10.

ses caractères durables, nécessaires, opposés à ceux des deux autres. Lorsque l'on passe de la considération de l'âme à l'étude de l'esprit, l'âme ne s'évanouit pas, elle reste au-dessous de la nouvelle hypostase à laquelle on s'élève, et Plotin s'occupe autant d'établir les rapports qui existent entre les hypostases divines que de démontrer les hypostases elles-mêmes. Il faut donc conclure que toute tentative pour donner un sens précis au mot hypostase, et par conséquent à la trinité de Plotin, serait vaine.

« Le dogme de la Trinité est obscur dans le christianisme; mais un dogme révélé, un dogme imposé peut être obscur ; il n'en est pas de même d'un dogme trouvé qui ne peut être admis que sur démonstration. Aussi l'Eglise a-t-elle soin d'appeler ce dogme un mystère; mais un mystère, en philosophie, ce n'est pas même une doctrine fausse, ce n'est rien.

« Dès que l'on quitte la notion même de la trinité, le nombre trois, le mot d'hypostase, etc...., pour entrer dans la considération des diverses hypostases qui constituent la nature divine, le dogme chrétien et le dogme alexandrin deviennent précis et déterminés, et en même temps l'opposition la plus complète se manifeste entre l'un et l'autre.

« La première hypostase de la trinité de Plotin a pour premier caractère d'être au-dessus de l'être, ἐπέκεινα τοῦ ὄντος. Plotin, à la vérité, ne va pas jusqu'à dire qu'elle est un non-être, mais Proclus le dira plus tard en ajoutant seulement que, quoi qu'elle soit un non-être, μὴ ὄν, on ne peut pas dire qu'elle n'est rien, μηδέν.

« Que Plotin, en dépassant la dernière limite de l'être, ait entrevu que le τό πρῶτον ne devait pas subir les conditions de ce qui est après lui, et qu'il ait voulu l'affranchir des lois que notre raison impose à tout le reste, c'est ce qui ressort évidemment du caractère de sa doctrine.... mais autre chose est de déclarer que l'être n'est pas univoque en Dieu et dans la créature, autre chose d'établir au sommet de la dialectique une sorte de Dieu néant; ET C'EST CE DIEU NÉANT QUE PLOTIN ADMET. Comparez-le à la première personne de la trinité chrétienne, à Dieu le Père qui s'exprime ainsi sur lui-même : *Je suis celui qui suis. Je suis l'alpha et l'oméga !*

« Il est vrai que cette expression du Père se trouve aussi dans Plotin. Il l'emprunte à Platon qui s'en est servi dans le *Timée*. Mais lorsque Plotin emploie ce mot de Père, il veut dire Père du monde et non pas de la seconde hypostase. Il attribue ce caractère au δημιουργὸς c'est-à-dire à la troisième personne et non à la première. Au contraire, le symbole approprie au Père la qualité de Créateur : Πιστεύω εἰς τὸν Θεόν, πατέρα παντοκράτορα, ποιητὴν οὐρανοῦ καὶ γῆς. « Je crois en « Dieu le Père tout-puissant, Créateur du « ciel et de la terre.... et en Jésus-Christ son « Fils. » Si la créafion n'est attribuée à Dieu le Père que par appropriation, c'est-à-dire si elle est l'œuvre commune des trois personnes divines, c'est une différence de plus avec la philosophie de Plotin, qui attribue la qualité de δημιουργὸς à la troisième hypostase et à elle seule. Ce fut à partir de Plotin une des questions les plus fréquemment agitées dans l'école de savoir si c'est l'esprit ou l'âme qui produit le monde.

« La seconde hypostase de la trinité de Plotin est l'esprit, ὁ νοῦς, qu'il appelle aussi le λόγος ou le verbe. L'esprit est l'intelligence la plus parfaite appliquée à la connaissance du monde intelligible ou de l'αὐτόζωον.

« L'esprit de Dieu connaît-il autre chose que ce monde intelligible ? Connaît-il ce qui est au-dessous de lui, les hommes, le monde sensible ? Non certes, il n'y a rien de tel dans Plotin. On y peut trouver quelques pages éloquentes sur le dogme de la providence, mais ce qu'elles contiennent de sérieusement philosophique doit être interprété dans le sens de l'ordre universel et de la direction constante du κόσμος vers le bien. Dieu est le bien en soi, il est aussi la cause du bien parce que tout émane de lui et que tout y retourne ; mais il ne fait pas volontairement, librement le bien des créatures, il ne les aime pas, il ne les connaît pas. S'il a une initiation, une action proprement dite, ce n'est pas le τὸ ἕν, ce n'est pas le νοῦς qui l'exercent, c'est la ψυχὴ ὑπερκόσμιος hypostase inférieure au νοῦς, et cette troisième hypostase est reléguée au dernier rang précisément parce qu'elle est active. Le νοῦς n'est donc pas comme le Verbe chrétien, une intelligence qui connaît directement le monde ; ce n'est pas surtout une providence, ce que les chrétiens appellent la sagesse de Dieu. Le Dieu de Plotin ne gouverne pas et le monde auquel il préside immobile suit sans sa participation les éternelles lois qui résultent à la fois de la nature de Dieu et de cette mystérieuse puissance qui fait comme le fond du paganisme, et que les alexandrins subissaient encore malgré eux, l'εἱμαρμένη. Il n'y a pas plus de différence entre celui qui est et l'unité supérieure à l'être qu'entre le νοῦς absorbé dans la contemplation de l'αὐτόζωον et Jésus-Christ fait homme, c'est-à-dire unissant dans la même hypostase la nature divine et la nature humaine, la nature immuable et une nature particulière et mobile. Le Verbe chrétien, exempt de mouvement comme Dieu, s'y assujettit par un mystère et établit une alliance incompréhensible entre la terre et le ciel. Le Verbe de Plotin reste dans son éternité, et toute son action s'arrête à la première sphère au-dessous de lui, à l'éternelle émanation de lui-même qu'il produit nécessairement et dans sa propre substance.

« Enfin la troisième hypostase de Plotin et la troisième personne de la Trinité présentent la même analogie dans les noms et la même différence essentielle. Le nom d'Esprit, attribué dans la langue française à la troisième personne divine, ne doit pas faire illusion ; c'est l'esprit, le souffle, *spiritus*, ἅγιον πνεῦμα, et par conséquent c'est le ψυχη,

ou l'âme. Ce n'est pas comme la seconde personne l'esprit, la raison, l'intelligence, *mens, verbum, sapientia*, νοῦς, λόγος. La troisième personne de la Trinité chrétienne s'appelle l'Esprit saint, le don de Dieu (618), l'amour (619); elle partage aussi avec la seconde personne les noms de sagesse et d'intelligence; mais tandis que tous les effets de l'amour de Dieu pour les hommes lui sont attribués, tandis qu'elle est l'auteur de la charité, la source des lumières et de la grâce sanctifiante, le consolateur en un mot; tandis qu'on la rend présente à l'esprit et au cœur de l'homme, ce qui déjà la distingue profondément de la ψυχὴ ὑπερκόσμιος, jamais la qualité de δημιουργὸς, réservée par Plotin à la troisième hypostase, n'est attribuée au Saint-Esprit, et nous voyons au contraire qu'elle est appropriée tantôt au Père et tantôt au Fils. IL N'Y A DONC PAS IDENTITÉ, IL N'Y A PAS MÊME ANALOGIE ENTRE LES TROIS PERSONNES DE LA TRINITÉ CHRÉTIENNE ET LES TROIS HYPOSTASES DE PLOTIN.

« L'unité d'un seul Dieu en trois personnes ou hypostases différentes, voilà jusqu'ici toute la ressemblance que nous avons trouvée entre la trinité de Plotin et la trinité chrétienne. Mais chacune des hypostases du Dieu de Plotin diffère radicalement des personnes divines correspondantes dans le dogme chrétien, et l'opposition n'est pas moins grande quand on considère non plus les personnes elles-mêmes, mais leurs relations diverses. Ainsi, dans la doctrine chrétienne, le Père, le Fils et le Saint Esprit se connaissent et s'aiment entre eux. Le Père aime le Fils et il en est aimé, l'Esprit connaît le Père et le Fils; il a de l'un et de l'autre une connaissance également complète, également directe. Dans Plotin au contraire, chaque hypostase connaît et aime exclusivement l'hypostase qui la précède, et demeure étrangère aux hypostases inférieures. L'unité, qui n'a rien au-dessus d'elle, ne connaît et n'aime rien, et Plotin ne prononce qu'en tremblant qu'elle s'aime et se connaît elle-même (620). Il dirait avec Spinosa: « Nul ne peut désirer d'être aimé « de Dieu, car ce serait désirer que Dieu « cesse d'être parfait (621). » Dans sa trinité, l'objet de la connaissance et de l'amour de la troisième hypostase, c'est la seconde et non la première. L'âme, chez Plotin, émane du νοῦς, comme le νοῦς de l'unité; le Saint-Esprit dans la doctrine chrétienne ne procède pas seulement du Fils, mais il procède à la fois du Père et du Fils. Si Plotin dit dans un seul passage que l'âme vient de l'un et de l'esprit, c'est parce que l'esprit étant lui-même dérivé de l'un, l'âme en dérive à son tour par une sorte de seconde filiation: ce n'est pas là le sens de la procession du Saint-Esprit, qui procède également du Père et du Fils. Enfin, la seconde émanation hypostatique est pour Plotin fatale comme la première; au contraire le Saint-Esprit est produit par un acte de la volonté du Père et du Fils qui s'aiment comme étant l'infinie perfection. Le Saint-Esprit est le résultat de cette volonté et de cet amour.

« En même temps que l'appropriation des fonctions divines est plus spéciale chez Plotin, la distinction des hypostases est moins formelle. L'incarnation de Jésus-Christ, l'opération par laquelle le Saint-Esprit féconde Marie, sans rien ôter à la consubstantialité des personnes divines, les sépare plus profondément que Plotin n'a pu le faire, leur donne en quelque sorte à chacune une physionomie particulière, et justifie le nom de πρόσωπα que l'Eglise leur a donné et dont Plotin n'a pas fait usage.

« Mais ce qui constitue une différence radicale entre les deux doctrines, ce qui exclut toute idée d'une origine commune, c'est que le Dieu de Plotin renferme trois hypostases inégales, et que par conséquent il n'est pas un dieu parfait. On a beaucoup disputé sur l'arianisme prétendu de saint Irénée, c'est-à-dire sur certaines opinions émises par l'historien des premières hérésies et qui auraient pu s'interpréter dans le sens de l'arianisme. Nous n'avons pas à rechercher ici sur les traces du P. Petau et de Huet, ces phrases équivoques d'un Père de l'Eglise dont l'orthodoxie est d'ailleurs assez prouvée par l'ensemble de ses écrits. Qui ne sait que sur des matières aussi délicates on ne doit s'attacher qu'au sens général d'une doctrine, et qu'il est presque impossible de garder toujours dans les détails cette réserve, cette juste mesure qui côtoie l'erreur sans y tomber et qui combat une hérésie sans paraître favorable à l'hérésie opposée? Ce n'est pas du sentiment d'un Père qu'il s'agit, c'est de la doctrine même du christianisme, dont l'Eglise universelle est assurément, même au point de vue de la fidélité purement historique, le juge le plus compétent et le plus sûr. Si haut que l'on remonte dans l'histoire de l'Eglise, l'égalité des personnes divines, c'est-à-dire la perfection de la nature divine sous les trois hypostases, est évidemment la doctrine orthodoxe; (622) et les hérésies mêmes, qui ont eu pour objet de subordonner une personne à une autre, et qui toutes ont été condamnées dès leur naissance, en sont une preuve de plus. C'est que la pluralité des hypostases intervient dans le christianisme pour s'appliquer au mystère de la rédemption et non pour rendre compte de la production du monde. Lorsque les Pères et les apologistes essayent de rendre compte du mystère de la

(618) JOANN., IV. Cf. MATT., XXVIII.
(619) Saint Augustin, *de Trinitate*, I, 15, ch. 7.
(620) *Enn.* VI, l. VIII, c. 15.
(621) SPINOSA, *Ethique*, Ve part., prop. 19.
(622) Nous recommandons ces sages réflexions à MM. de Potter, Schwegler, Vacherot, et à tant d'autres qui prétendent que les Pères anténicéens étaient ariens. (*Voy.* sur cette grave question MŒHLER, *Athanase*; le célèbre ouvrage de BULLUS, [BULL], *Defensio fidei Nicænæ*; Mgr GINOULHIAC, *Histoire du dogme catholique.*)

Trinité, ils recourent à des analogies tirées de la nature humaine; c'est-à-dire qu'ils font entendre alors qu'il y a trois personnes en Dieu, parce que la puissance, l'intelligence et l'amour sont également nécessaires à la perfection du souverain bien. Rien dans tout cela ne ressemble à un intermédiaire entre la perfection absolue de la première personne et l'imperfection du monde. Si Jésus-Christ est médiateur, il n'en est pas moins Dieu. Il accepte la fonction de médiateur par bonté, par condescendance; il revêt la nature humaine, mais il conserve entière la nature divine; il n'est pas une nature intermédiaire entre Dieu et l'homme: au contraire, la théorie de la Trinité a évidemment pour origine, dans l'école d'Alexandrie, le besoin de concilier les nécessités de la dialectique et celles de la production du monde.

« C'est parce que la dialectique a pour terme suprême le τὸ ἓν ἁπλοῦν, et que cette unité ne peut engendrer le monde sans perdre sa définition, c'est pour cela que la nature de Dieu enveloppe, outre la perfection absolue, des hypostases inférieures qui rapprochent Dieu du monde en le diminuant. Oter à l'école d'Alexandrie cette hypostase supérieure à l'être, à l'intelligence, et dans laquelle ne réside aucune force, aucune puissance créatrice, c'est lui ôter son mysticisme que cette hypostase seule lui a rendu nécessaire; c'est lui ôter ce principe devenu célèbre que l'intelligence parfaite est inférieure à l'unité, et la force créatrice à l'intelligence, c'est lui ôter par conséquent tout ce qui la constitue, tout ce qui, dans l'histoire, lui imprime un caractère; en un mot, c'est l'anéantir. S'il en est ainsi, A QUEL TITRE POURRAIT-ON RAPPROCHER LA TRINITÉ ALEXANDRINE DE LA TRINITÉ CHRÉTIENNE? ENTRE CES DEUX DOCTRINES IL N'Y A PAS UN PRINCIPE COMMUN. Les chrétiens n'admettent ni l'unité supérieure à l'être, ni l'infériorité de l'intelligence par rapport à l'unité, ni celle de la puissance par rapport à l'intelligence. Ils ne proscrivent ni ne subordonnent la raison; ou s'ils admettent un principe qui la surpasse et devant lequel elle doit s'humilier, ce n'est aucune faculté de la nature humaine; c'est la voix même de Dieu parlant aux hommes en termes explicites par ses prophètes et par son Fils. Enfin s'ils ne vont pas chercher la perfection dans les hauteurs où les alexandrins se sont perdus, ils évitent cette triste contradiction d'une école réduite à détruire de ses mains son propre ouvrage, à démontrer d'abord que Dieu doit être inactif s'il est parfait, et ensuite qu'il agit s'il est véritablement le Dieu du monde.

« Ce n'est pas assez de dire qu'aucun des principes essentiels qui caractérisent l'école d'Alexandrie, et sur lesquels est fondé le dogme de la trinité dans Plotin, ne se retrouve dans le christianisme. Il faut aller plus loin, IL FAUT DIRE QUE LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU CHRISTIANISME SONT EN CONTRADICTION DIRECTE AVEC CEUX DE L'ÉCOLE. La première personne de la Trinité chrétienne possède la plénitude de l'être et de la puissance; loin de se dégrader en prenant la condition de créateur, le Dieu chrétien construit le monde pour sa propre gloire; lorsque son Fils revêt la nature humaine pour devenir médiateur entre la terre et le ciel, il n'en demeure pas moins, dans cette alliance mystérieuse, en pleine et entière possession de la perfection absolue. Il est médiateur entre la terre et le ciel, pour que les hommes puissent mériter la vie éternelle, pour qu'ils puissent, par lui, s'élever jusqu'à la connaissance et la possession du vrai Dieu; tandis que les hypostases inférieures du Dieu de Plotin, au lieu d'élever le monde à Dieu, font incliner la nature de Dieu vers le monde.

« Il est donc absolument impossible de se servir du christianisme d'Ammonius pour donner une origine chrétienne à la philosophie de Plotin, ou de la philosophie de Plotin pour donner une origine philosophique à la doctrine chrétienne. Il n'y a entre la trinité de Plotin et la trinité chrétienne que des analogies verbales, que l'histoire explique aisément; les différences au contraire sont si profondes, que quiconque n'est pas absolument étranger à la métaphysique, et aux deux doctrines dont il s'agit, ne peut hésiter à les reconnaître. » (J. SIMON, *Histoire de l'école d'Alexandrie*, t. I)

CHAPITRE XXXIX — *Condamnation des erreurs sur la Trinité et l'Incarnation.*

« Le premier concile œcuménique, eut lieu à Nicée en 325, en présence de l'empereur. Eusèbe prétend que Constantin montra tant de respect pour le clergé qu'il ne prit place en sa présence qu'après en avoir reçu la permission des évêques. Le concile était composé d'environ trois cent vingt évêques, avec une suite nombreuse de prêtres. Tous furent entretenus pendant deux mois aux frais du fisc. Un jeune diacre d'Alexandrie, Athanase, préludant à la haute réputation à laquelle il parvint dans la suite, se distingua par la force avec laquelle il combattit les formules d'Arius; ce fut lui principalement qui fit triompher le dogme de l'Eglise. Arius fut déclaré hérétique et fut exilé; ses écrits furent condamnés au feu. Trois cent dix-huit évêques signèrent un symbole ou formulaire qui déclarait le Fils de même substance (*homoousios*) avec le Père, et anathématisait ceux qui disaient qu'il n'existait pas avant d'avoir été procréé, qu'il était de ce qui n'existe pas, ou d'une autre substance. Un petit nombre d'évêques, tels qu'Eusèbe, refusèrent de signer le symbole; mais cet évêque et Théognis, évêque de Nicée, y accédèrent ensuite, déclarant qu'ils n'avaient refusé leur signature que parce que le synode avait condamné sous le nom d'ariennes des opinions qu'Arius n'avait véritablement pas professées.

. . . . . .

« La *consubstantialité du Verbe* avait été

prononcée comme article de foi par le concile de Nicée ; mais cette assemblée n'avait rien déterminé sur l'essence du Saint-Esprit, parce qu'il ne s'était pas manifesté de dissentiment sur cette question. Ce cas arriva après 360. Macédonius, évêque déposé de Constantinople, en parlant du Saint-Esprit, l'appela une créature de Dieu.... Saint Basile le Grand, saint Grégoire de Nazianze et saint Grégoire de Nysse, soutenaient son essence divine. Une autre question s'éleva sur la nature du Verbe, et Apollinaire tomba dans une hérésie. Il y avait dans le IVe siècle deux savants de ce nom, père et fils, tous les deux établis à Antioche. Julien l'Apostat ayant interdit aux chrétiens la lecture des écrits des païens, Apollinaire père choisit des sujets du Vieux Testament pour les revêtir des formes de la poésie épique et de la tragédie, et offrir ainsi aux chrétiens une littérature nouvelle, qui pût en même temps les édifier et les amuser. Le fils essaya de donner à un discours de Jésus la forme des dialogues platoniques. Ce fut lui qui devint hérésiarque : il s'était persuadé que le Verbe avait été pour Jésus-Christ ce qu'est l'âme spirituelle pour le commun des hommes : car, comme les platonistes, il donnait à l'homme deux âmes, l'une animale, l'autre spirituelle. Ce qui fit tomber Apollinaire dans cette erreur, c'est l'exagération de quelques orthodoxes, qui poussaient le dogme de la consubstantialité de Jésus-Christ jusqu'à dire que le corps du Sauveur était de la même substance que Dieu ; Apollinaire voulut restreindre la consubstantialité à l'âme.

« Toutes ces hérésies furent condamnées par le second concile général, que Théodose le Grand convoqua en 381 à Constantinople. Ce concile accorda aussi à l'évêque de cette ville le premier rang après celui de Rome, en motivant cette faveur sur la circonstance qu'il était évêque de la nouvelle Rome. Ce canon a par la suite éprouvé beaucoup de difficultés de la part des Papes, parce que l'évêque de Constantinople, devenu patriarche, prétendit, en sa qualité d'évêque de la nouvelle Rome, occuper le premier rang lorsque Rome cessa d'être la capitale de l'empire romain.

« Le troisième concile général fut tenu à Ephèse en 431, par l'ordre de l'empereur Théodose II. Une contestation sur la personne de Jésus-Christ y donna lieu. Nestorius, évêque de Constantinople, choqué de l'épithète de mère de Dieu que quelques saints Pères avaient donnée à la vierge Marie, voulait qu'on remplaçât cette expression par celle de mère de Jésus-Christ, qu'il trouva préférable à la première, parce que celle-ci pouvait conduire à l'arianisme.

. . . . . .

« Le concile d'Ephèse, présidé par saint Cyrille, condamna l'évêque Nestorius et ses amis, et les destitua..... Il fixa en même temps le dogme de l'unité de la substance en approuvant formellement l'expression de mère de Dieu, qui depuis ce temps est admise par l'Eglise. Les adhérents de Nestorius se séparèrent de l'Eglise catholique et fondèrent une communion séparée, qui existe encore en Orient, sous deux patriarches ou *catholicos* ; l'un à Karemid en Mésopotamie ; l'autre en Perse. Ces nestoriens s'appellent l'*Eglise chaldéenne*. Il y a dans l'Indostan des nestoriens réunis à l'Eglise catholique, qui ont conservé la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres : on les nomme *chrétiens de Saint-Thomas*.

« Après avoir fait triompher le dogme de l'unité de la substance de Jésus-Christ, les évêques catholiques prononcèrent celui de ses deux natures. Le chef d'un couvent situé près de Constantinople, l'abbé Eutychès, un des zélés défenseurs de l'unité de la substance, fut accusé de se servir d'expressions qui paraissaient indiquer qu'il regardait la nature divine et la nature humaine de Jésus-Christ comme confondues en une seule nature.

« Le quatrième concile général, assemblé en 451 à Calcédoine, condamna cette doctrine et décida que Jésus-Christ a deux natures, non séparées, non sujettes à confusion, mutation, division ni séparation, mais réunies en une seule personne (*prosopon*) et en une seule substance (*hypostase*)...

« Les eutychiens, qu'on appelle *monophysites*, se sont maintenus dans les pays soumis aux musulmans, et se divisent aujourd'hui en trois branches, les jacobites, sous un patriarche qui demeure à Karamid en Mésopotamie, se donne le titre de patriarche d'Antioche et se nomme toujours Ignace ; les Coptes, ou chrétiens d'Egypte, sous le patriarche du Caire, et les Arméniens, sous quatre patriarches. » (Schoell, écrivain protestant, *Cours d'histoire des Etats européens*, t. I, trad. franç.)

Chapitre XL. — *Des eutychiens et des nestoriens après leur condamnation.*

« Une nature incarnée en Jésus-Christ, tel fut le cri de guerre qui retentit hostilement dans les Eglises de l'Egypte, des provinces romaines en Asie, et bientôt aussi en Arménie, en Nubie et en Abyssinie, où il se fait encore entendre de nos jours sur quelques points. Les monophysites tirent, du moins pour la plupart, leur dénomination communes de jacobites, de Jacques Bardée, syrien de naissance, qui releva et rallia, au VIe siècle, leur parti qu'avaient affaibli des revers et des discordes intérieures. Le ressentiment des persécutions remplit les provinces et principalement l'Egypte de scènes de trouble et de massacres, et en facilita la conquête aux Sarrasins.

« Les nestoriens se séparèrent de l'Eglise orthodoxe dans le même temps que les monophysites, mais dans une direction opposée. Ils fondèrent en Perse, où leur prescription les fit accueillir comme ennemis de l'empire romain, sur des bases solides, une Eglise qui, par le zèle des missionnaires et à la faveur de diverses circonstances

propices, s'étendit successivement jusqu'aux extrémités de l'Asie, en Sibérie, dans la Chine et dans l'Inde (où de nos jours encore les chrétiens nommés *Thomistes* vivent aux côtes du Malabar.) . . .

. . . . . .

Le chef de cette Eglise, le *catholique* ou patriarche de Babylone, c'est-à-dire des résidences royales alternatives aux bords du Tigre, jouit longtemps des honneurs suprêmes parmi les communes dispersées. Quelques-unes des plus éloignées s'éteignirent dans la suite, la dépendance des autres s'affaiblit peu à peu, et trois chefs (à Mossul, à Amida et à Van) se partagèrent la domination. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, trad. Günzer, t. II.)

Chapitre XLI. — *Dernières phases de l'eutychianisme. — Les monothélites.*

« Héraclius revint vainqueur de son expédition contre les Perses, la vingt-huitième année de son règne. L'Orient allait enfin goûter quelques années de paix et de bonheur, si, par une fatalité attachée à cet âge, l'empereur n'eût voulu joindre à ses lauriers militaires ceux de la controverse et de l'orthodoxie triomphantes. A son arrivée à Hiéropolis, le syrien Athanase, *catholique* ou général, chef, autrement patriarche des *jacobites*, vint à sa rencontre. Leur entretien ne roula naturellement que sur les matières théologiques alors si à la mode.

« L'eutychianisme était encore dans toute sa vigueur. La Syrie surtout lui avait assuré un asile; et là, sous les noms variés de théodosiens, monophysites, théopaschites, trithéites, arméniens, julianistes, sévérites, acéphales, jacobites, aphthartodocites, agnoètes et d'une infinité d'autres, les partisans d'une seule nature en Jésus-Christ continuaient à enseigner leurs dogmes favoris. L'on s'était enfin lassé de les persécuter avec le même acharnement qu'on y mettait lorsqu'ils avaient pour la première fois répandu leurs idées oiseuses. Les nestoriens, ennemis des eutychiens, et les plus directement opposés à leurs doctrines, n'étaient eux-mêmes pas détruits. Zénon leur enleva l'école publi que d'Edesse. Héraclius les chassa de la grande église de cette ville, et rendit aux catholiques l'exercice du culte dominant.

« Il voulut aussi essayer d'attirer les principaux chefs des eutychiens par la douceur, et voici comment il s'y prit. Il promit à Athanase le patriarcat d'Antioche, à condition seulement qu'il reconnaîtrait l'orthodoxie du concile de Chalcédoine et admettrait comme catholiques les dogmes que les Pères y avaient déclarés tels. L'adroit syrien consentit sans aucune difficulté, mais, manifestant aussitôt l'ardeur la plus vive pour s'instruire à fond des vérités d'une secte dont il embrassait les opinions avec toutes leurs conséquences, le patriarche jacobite demanda à l'empereur si l'on était obligé d'accorder à Jésus-Christ, avec ses deux natures, deux volontés et deux actions différentes. Héraclius, embarrassé par cette question imprévue, voulut cependant répondre : mais avant de le faire, il s'adressa aux évêques les plus famés de son empire. Il écrivit donc à Serge, alors patriarche catholique de Constantinople, et lui soumit ses doutes; Serge en conféra longuement avec Cyrus, évêque de Phasis en Colchide; et, tous deux décidèrent sans hésiter qu'une seule volonté et une action simple devaient suffire à la personne de Jésus-Christ . . . . . .

. . . . . .

« Héraclius en écrivit à Rome. L'évêque de cette ville, qui croyait n'avoir plus désormais grand'chose à espérer ou à craindre de l'empire d'Orient, et qui d'ailleurs ne raisonnant jamais, suivait toujours inflexiblement les principes une fois posés par l'Eglise, se déclara, sans hésiter et sans réserve, pour l'opinion opposée, savoir celle de deux volontés, qui découlait naturellement du dogme dont ses prédécesseurs avaient tant contribué à assurer la catholicité dans l'empire chrétien. Héraclius, loin de renoncer à ses prétentions théologiques, n'y persévéra que plus obstinément lorsqu'il eut senti qu'on lui résistait. Il profita bientôt de la vacance du siége patriarcal d'Alexandrie pour y placer, au lieu de Georges qui venait de mourir, le monothélite Cyrus. On préluda par des écrits à des combats plus sérieux, et, en attendant, le monothélisme fut exposé et soutenu par les pasteurs qui s'en étaient déclarés les chefs.

. . . . . .

« L'empereur Constantin Pogonat mit tout en œuvre pour substituer l'opinion catholique aux opinions erronées et impies des patriarches constantinopolitains Serge et Pyrrhus, et, à cet effet, il convoqua le sixième concile général. Cette assemblée œcuménique, composée de deux cent quarante-neuf évêques *aimables* (c'est ainsi qu'ils sont qualifiés dans les actes), et tenu l'an 680, s'étaya principalement des décisions des nombreux conciles que l'on avait depuis peu célébrés dans l'Occident comme pour lui préparer les voies : elle détermina catégoriquement le dogme de deux volontés en Jésus-Christ, et de ses deux actions, et lança les mêmes anathèmes qu'avait déjà lancés le pape Martin.

« Mais les moines de Syrie, qui avaient fait éclore le monothélisme, s'opposèrent à la décision de la totalité de la communion catholique. » (De Potter, *Histoire du christianisme*, t. III.)

« Les peuples voisins partagèrent leur fanatisme, sous le nom de maronites (dérivé de Jean Maron, leur fondateur), ou de mardaïtes; les monothélites, repoussés dans les défilés du Liban, effacèrent, par leur héroïsme incomparable, la tache de l'hérésie. » (De Rotteck, *Histoire générale*. t. II.)

CHAPITRE XLII. — *L'arianisme chez les barbares.*

« Mais dans l'Occident l'hérésie des ariens revint à la suite des nations barbares qui conquirent les provinces romaines de l'empire d'Occident. Ulphilas, l'apôtre des Goths, avait, à ce qu'il paraît, signé franchement l'acte de foi des ariens de Rimini, et le poison de l'hérésie, qu'il communiqua à ses disciples, se répandit avec d'autant plus de rapidité parmi ces barbares, qu'étant enseigné dans l'idiome de ces peuples, il l'emporta facilement sur la profession de foi des apôtres orthodoxes latins. C'est ainsi que toutes les races des Goths, de même que les Vandales, les Bourguignons, les Suèves, les Longobards furent infectés d'une contagion qui avait cessé ses ravages dans le monde romain.

« Cependant l'épée de Bélisaire et les édits de Justinien relevèrent en Afrique et en Italie la croyance d'Athanase; les armes des Francs eurent le même succès dans les provinces gauloises des Bourguignons et des Visigoths; ces derniers, maîtres de l'Espagne, ne cheminèrent dans la voie du salut que par suite de la conversion de Reccared (586), et les Longobards encore plus tard (après l'an 600), par les efforts de la reine Theudelinde et du Pape Grégoire le Grand; et c'est ainsi que s'éteignit le funeste incendie qui avait troublé le monde pendant trois siècles. » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Günzer, t. II.)

CHAPITRE XLIII. — *L'arianisme prépare le mahométisme.*

« La plus redoutable et la plus vivace des hérésies fut celle d'Arius : elle était née du platonisme, que certains sophistes voulaient introduire dans la doctrine évangélique; et, à l'ombre d'une métaphysique très-obscure, elle en venait à détruire le mystère de la Trinité, en admettant que le Père seul était incréé. C'était nier en réalité la divinité de Jésus-Christ : question vitale pour le christianisme, qui devenait ainsi une doctrine inventée, non une religion révélée; c'était déclarer que son fondateur était faillible, donc que l'Evangile n'était pas l'expression dernière de la morale, et, par conséquent, qu'un législateur mieux inspiré pourrait apporter un jour une loi plus parfaite. Si l'arianisme eût triomphé, il réduisait le christianisme à n'être qu'une secte platonicienne, étroite, éphémère, esclave du despotisme impérial, et il faisait retourner le genre humain dans les voies du passé. Cependant, comme il était plus méthodique et mieux raisonné que les autres hérésies, il donna une vive excitation aux intelligences qui s'endormaient trop rapidement dans la foi, et il força le catholicisme à énoncer plus explicitement ses croyances.

« La doctrine d'Arius, d'abord protégée, ensuite persécutée par les empereurs, eut ses évêques, ses conciles, et sembla destinée à dominer l'empire. L'Orient, toujours disputeur et léger, l'adopta avec empressement; l'Occident la repoussa, surtout la Gaule, qui fournit contre elle de redoutables adversaires. Alors les ariens tendirent la main aux barbares voisins de l'empire, convertirent à leurs dogmes les Goths, les Bourguignons, les Vandales, et ruinèrent ainsi l'avenir de ces peuples. L'Église combattit l'hérésie avec une activité et une énergie extrêmes; elle avait à sa tête Athanase, patriarche d'Alexandrie, génie profond et intrépide, qui parvint à replacer sur sa base l'édifice chrétien ébranlé. Elle développa glorieusement sa doctrine au concile de Nicée, enfin sortit victorieuse de cette tourmente; mais ce ne fut qu'après deux cents ans de combats; et nous allons voir l'arianisme se mêler à tous les événements qui vont suivre. L'hérésie resta même définitivement en Orient, où elle engendra de nombreuses sectes; au VIIe siècle, Mahomet viendra pour recueillir et féconder ce fatal germe; enfin l'arianisme existe encore. » (Th. LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. I.)

CHAPITRE XLIV. — *Le mahométisme, conséquence des hérésies chrétiennes antérieures — Le Coran, plagiat du christianisme.— Lâcheté et apostasie des hérétiques de l'Orient.*

« Pendant que le christianisme faisait des conquêtes dans l'Occident, il perdait dans l'Orient ses anciennes provinces. Lès idées chrétiennes avaient été dénaturées en Asie par les hérésies . . . . . .

L'ARIANISME ALLAIT PORTER SES FRUITS.

« L'Arabie, qui était restée presque entièrement étrangère au monde grec et romain, était habitée par des peuples, les uns nomades et sauvages, les autres sédentaires et civilisés, la plupart idolâtres, quoique le judaïsme et le christianisme comptassent quelques sectateurs parmi eux. Le temple de la Caaba, dans la Ville de la Mecque, était le plus célèbre de l'Arabie; il avait pour pontifes les Heschemites, qui prétendaient descendre d'Ismaël, et étaient en même temps chérifs ou princes de leur tribu. Un membre de cette famille, Mahomet, né en 570, homme d'une imagination puissante et d'un génie merveilleux, après avoir étudié les livres des Hébreux et des chrétiens, s'annonça comme envoyé de Dieu pour expliquer les lois de Moïse et du Christ et continuer leur œuvre; il dit que l'Evangile avait été la voie du salut pendant six siècles, mais que, les chrétiens ayant oublié les lois de leur fondateur, il était le *Paraclet* dont la venue avait été prédite; le plus parfait et le dernier des prophètes (623). En conséquence il résuma toutes les hérésies, arienne, nestorienne, eutychienne (624) etc.,

(623) *Le Coran*, traduction de Savary.

(624) Le nestorianisme et l'eutychéisme étaient des hérésies nées de l'arianisme. La première reconnaissait deux personnes; la seconde, une seule nature en Jésus-Christ. (LAVALLÉE.)

les mêla à des pratiques juives, les accorda avec les mœurs arabes, et proclama « l'u-« nité de Dieu sans compagnon, » l'immortalité de l'âme, le jugement dernier; il admit l'esclavage et la polygamie; il imposa en pratique la circoncision, l'aumône, le jeûne, l'abstinence du vin, les ablutions journalières; il voua à la mort les polythéistes et les idolâtres, et recommanda une sorte de tolérance envers les peuples du *temple* et du *livre*, c'est-à-dire les chrétiens et les juifs, descendants d'Abraham comme les Ismaélites. Enfin il entacha cette œuvre bâtarde d'un principe qui devait inspirer à ses sectateurs l'esprit aveugle du prosélytisme et de la conquête, LA PRÉDESTINATION FATALE (625), d'où la religion nouvelle fut appelée *islamisme*, c'est-à-dire abandon absolu à Dieu. Le livre de Mahomet fut le *Coran* (lecture), tissu de sublimités et d'extravagances, de préceptes et de déclamations, de législation et de poésie; code religieux, civil, militaire, qui n'est qu'un immense plagiat de l'Evangile : « aussi il serait plus « exact, dit un historien du moyen âge, « d'appeler ses sectateurs hérétiques qu'in-« fidèles; mais la force de l'usage a pré-« valu (626). »

« L'islamisme, prêché à la Mecque, y fut persécuté; et Mahomet, condamné à mort par le cheik Abou-Sophian, se réfugia à Médine avec ses disciples (622). De cet événement date l'ère des *mahométans*, appelée *hégyre* (fuite). Médine reconnut le prescrit comme prophète et comme souverain. Alors il déclara que Dieu lui ordonnait de propager sa religion par le glaive, « le glaive, di-« sait-il, qui ouvre le ciel et l'enfer. » Il commença donc la guerre d'aventures à la façon des Arabes nomades et pillards; au bout de sept ans il entra dans la Mecque en vainqueur, et bientôt après il soumit toutes les tribus de l'Arabie à sa doctrine et à ses armes (629). Il mourut ne laissant de ses dix-sept femmes qu'une fille, nommée *Fathime*, mariée à son disciple Ali (632).

« Les chefs arabes élurent pour lui succéder comme pontife et comme souverain Aboubeker, qui prit le titre de *khalife* ou vicaire; mais Ali, qui prétendait à l'héritage de son beau-père, protesta contre cette élection. Sous le kalifat d'Aboubekre, la guerre sainte, prescrite par Mahomet contre tous les peuples, commença : la religion et l'empire des Arabes se propagèrent avec une merveilleuse rapidité. Héraclius, empereur d'Orient, fut vaincu et la Syrie conquise sous les deuxième et troisième kalifes, Omar et Othman (634). Jérusalem, ville sainte aux yeux des mahométans comme aux yeux des chrétiens, tomba au pouvoir des Arabes (637). La Cilicie, la Mésopotamie et l'Egypte furent facilement soumises; LES HABITANTS DE CES PAYS, ÉTANT NESTORIENS OU EUTYCHIENS, ACCUEILLIRENT LES CONQUÉRANTS COMME DES LIBÉRATEURS, ET S'EMPRESSÈRENT D'EMBRASSER LEUR RELIGION. L'empire des Perses, qui était en pleine décadence, fut attaqué et conquis, et la race des Sassanides disparut avec la religion des mages (651).

« Le quatrième kalife fut Ali (655). Alors commencèrent les divisions religieuses des mahométans en *shiites* et *sonnites*. Les shiites regardent les trois premiers khalifes comme des usurpateurs, et Ali comme le vrai vicaire du prophète; les sonnites prétendent que la sainteté a réglé l'ordre de succession, et qu'Ali est inférieur à ses trois prédécesseurs. D'ailleurs les deux sectes diffèrent dans quelques dogmes et observances et se traitent mutuellement de sacriléges. La doctrine des Alides, moins entachée de fatalisme, se rapproche davantage de celle des chrétiens (627).

« Un fils d'Abou-Sophian, Moaviah, chef des Ommyades, se révolta contre Ali et prit le titre de kalife. Ali fut assassiné, et le kalifat, après de sanglantes discordes, resta dans la famille de Moaviah pendant quatre-vingt-dix ans (660). Le siége de l'empire fut transféré à Damas. Les conquêtes continuèrent; l'Afrique septentrionale fut soumise; Carthage définitivement détruite; l'empire d'Orient morcelé sur toutes ses frontières, Constantinople assiégée six fois sans succès. Partout les disciples de Moïse et de Jésus furent invités à admettre la révélation plus parfaite de Mahomet, et n'obtinrent la liberté de conscience qu'à condition d'un tribut; PARTOUT LES HÉRÉTIQUES CHRÉTIENS MONTRÈRENT POUR LES MAHOMÉTANS UN ATTACHEMENT SINCÈRE ET CORDIAL (628). » (Théophile LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. I.)

CHAPITRE XLV. — *Dogme, morale. — Culte du mahométisme. — Causes de sa rapide propagation. — Affreux despotisme.*

« Cette doctrine se lie d'une manière fort étroite avec la croyance des juifs et des chrétiens.... C'est une seule religion éternelle, enseigne-t-elle, que Dieu annonça dans plusieurs révélations successives, mais qui se rapprochent toujours plus de l'intégrité en proportion des besoins ou de l'intelligence des hommes, par ses élus et ses envoyés, et surtout par six prophètes qui apparurent dans l'éclat le plus radieux de la gloire. Ces six prophètes sont : Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, dont chacun a prêché, mais seulement jusqu'à l'apparition de son successeur toujours plus grand, les vrais moyens suffisants de salut; Mahomet, dont la venue fut prédite par Jésus-Christ, comme celle de ce dernier l'avait été par Moïse, est le plus grand de tous, et il n'en viendra plus après lui.

« Non-seulement l'unité, mais encore la

(625) Ce principe s'est depuis établi en Occident sous le nom de protestantisme et de jansénisme.

(626) Jacques DE VITRY, *Histoire des Croisades.*, liv. I.

(627) Cette division subsiste encore aujourd'hui plus que jamais : les Persans sont shiites, et les Turcs sonnites. (LAVALLÉE.)

(628) Gibbon, t. X, p. 335.

spiritualité, et l'infinité de Dieu sont des points de doctrine que le Coran enseigne avec une sévérité philosophique. Dieu est le maître du monde matériel et moral, il peut tout, il sait tout, il est souverainement bon, rien n'arrive que par la prédestination (629). . . . . .

. . . . . .

« Le Coran proclame en outre l'immortalité de l'âme et promet des récompenses infinies aux élus et des punitions terribles aux réprouvés. . . . . .

. . . . . .

« Il admet aussi l'existence d'un enfer particulier, le plus tempéré de tous, et qui n'est pas éternel (la durée de la peine proportionnellement aux fautes, est de 900 à 7,000 ans), pour les zélés croyants qui n'ont péché que par leurs œuvres.

« Les œuvres que le Coran prescrit sont bonnes, celles qu'il interdit sont mauvaises. L'islamisme (c'est le nom de la religion de Mahomet : la partie dogmatique s'appelle *îman*, et la partie pratique *dîn*), enjoint les préceptes généraux de la morale, surtout ceux de la justice, et fait du devoir indéfini de la bienfaisance une loi qui en étend l'exercice jusqu'au dixième des revenus quelconques : la circoncision, l'abstinence du vin, et l'observance d'un jeûne sévère annuel, pendant tout le mois de ramadan sont encore des obligations imposées à tous les sectateurs. Le vendredi de chaque semaine est fixé pour l'exercice public du culte divin, qui consiste en prières et en discours édifiants, et chaque musulman est tenu de faire, en quelque lieu qu'il se trouve, cinq fois par jour, la prière, après avoir fait ses ablutions. Il doit, pendant ces actes de dévotion, diriger ses yeux et son esprit vers la Kebla (du côté de l'horizon où est situé le saint temple de la Mecque). . . . . .

. . . . . .

« C'est également un devoir de religion, ou du moins une œuvre très-méritoire de faire au moins une fois dans sa vie le pèlerinage de la Mecque. Finalement le Coran prescrit la propagation de l'islamisme soit par la persuasion, soit par la force : cependant c'est à l'autorité suprême qu'il appartient de résoudre la guerre en pareil cas; quant à l'individu, l'on n'exige de lui qu'une soumission volontaire.

« Tous les préceptes les plus essentiels, tant pour la foi, que pour la conduite, sont contenus dans le Coran. Ce livre (appelé *lecture*) est sacré, comme la divinité, et tracé, de toute éternité, par les rayons de la lumière sur les tables des décrets immuables de l'Être suprême. Une copie de ce livre, transcrite sur du papier, reliée en soie et en pierreries, fut apportée par l'archange Gabriel dans la plus basse région du ciel et révélée au prophète, chapitre par chapitre. Celui-ci en donna connaissance à ses disciples; mais ni ses révélations, ni ses communications ne se firent régulièrement, ni avec suite, mais seulement selon le besoin du moment, c'est-à-dire, selon les circonstances, ou le caprice du prophète. Ces disciples mirent soigneusement par écrit ce qu'il leur annonçait ainsi, et conservèrent les feuilles détachées dans une châsse commune. Après la mort du prophète, Abubeker en fit un recueil qu'Othman publia sous le nom de Coran, l'an 30 de l'hégire.

« Pour prouver l'origine divine de son livre, Mahomet défie audacieusement les anges et les hommes de produire quoique ce soit qui égale en excellence un seul de ses *sura* (c'est le nom des chapitres du Coran). En effet, ce livre est marqué au coin du génie; il renferme des idées sublimes, des vérités éternelles, des réflexions qui élèvent l'âme; mais l'on ne saurait y méconnaître l'inévitable manque d'érudition d'un homme qui, ne sachant ni lire ni écrire, restreint dans la sphère étroite des communications de vive voix, était exclu du commerce instructif des sages ses contemporains. . . . . .

« Non-seulement le Coran ou les paroles purement divines qui sortaient de la bouche du prophète, mais encore le Sunnah, le sommaire de tout ce qu'il avait prêché de parole ou d'exemple, est regardé comme sacré et obligatoire par la secte principale des musulmans. Les parents et les amis de Mahomet recueillirent ces souvenirs édifiants et les transmirent de bouche aux générations suivantes. Mais un déluge de traditions inexactes vint se mêler aux vraies, et ce ne fut que 200 ans après la mort de Mahomet que le pieux Al-Bochari sépara ces dernières, dont le recueil, du consentement des sectes dominantes, fut publié comme loi permanente. . . . . .

« Mahomet n'a point opéré de miracles, et n'a jamais prétendu en avoir le don, mais ses sectateurs lui en ont attribué. . . .

. . . . . .

« Il s'était à peine écoulé un siècle depuis la fuite de Mahomet à Médine que l'islamisme était déjà la religion dominante depuis les frontières de l'Inde jusqu'à l'océan Atlantique. Pour expliquer ces contrastes frappants, il suffit de remarquer que l'empire de Mahomet ne s'éleva pas seulement comme une révolution religieuse, mais encore comme une révolution politique, et qu'il s'étendit et s'affermit par la force combinée de la persuasion et des armes.

« On ne saurait contester que la religion mahométane ne surpasse infiniment en mérite toutes les autres, à l'exception de la religion chrétienne. . . . . .

. . . . . .

« Cette doctrine anima donc les premiers prosélytes du zèle le plus ardent, même le plus fanatique, et dès que les premiers obstacles, qui sans doute auraient pu l'étouffer dès le berceau, furent vaincus, elle se répandit comme un torrent de feu parmi les tribus arabes. Lorsque celles-ci réunies sous

(629) La prédestination est entendue ici dans un sens fataliste.

l'étendard du prophète, allèrent le déployer dans les contrées au delà du désert. L'ardeur des chrétiens et des mages ne fut plus capable d'arrêter leur marche; car le glaive du vainqueur impose silence au raisonnement et à la haine, et d'après l'état politique du monde, la victoire était infaillible aux Arabes. Les deux empires de Byzance et de Perse, touchant à leur dissolution, partage héréditaire de tous les gouvernements despotiques, étaient affaiblis et venaient d'épuiser leurs plus précieuses ressources dans une guerre sanglante réciproque. Les Sarrasins, au contraire, se présentèrent sur la scène du monde dans la plénitude de la vigueur de la vie, dans l'audacieuse sécurité d'une nation jeune et inspirée d'un saint enthousiasme. Dans de telles conjonctures, il était facile qu'une révolution, surtout en Asie, comme l'histoire de ce continent en offre de fréquents exemples, fît, de même qu'un torrent, des progrès rapides et toujours croissants.

« L'islamisme ne sut pas remporter sans éclat de plus beaux triomphes, comme le firent les confesseurs de la foi de Jésus-Christ. Il condamnait à la mort les païens qui refusaient de se convertir. Il imposait la servitude ou des tributs aux chrétiens et aux juifs qui ne rendaient pas hommage à Mahomet. Le glaive levé sur la tête des prisonniers de guerre les forçait d'adopter le Coran, et leurs enfants étaient contraints, par milliers, de fréquenter les écoles où s'enseignait la nouvelle doctrine. Chaque prosélyte forcé devenait à son tour l'instrument d'une propagande coërcitive, et la révolution religieuse marcha d'un pas égal avec la révolution politique.

« Mais l'empire séculier de Mahomet et son pouvoir religieux s'accrurent aussi tous deux par la soumission volontaire. La cause du vainqueur trouve toujours des partisans, et la foule se laisse entraîner par le torrent. Les promesses séduisantes contenues dans le Coran, pour ce monde-ci et pour l'autre, ébranlèrent l'opinion de ses plus ardents ennemis. Les esprits faibles trouvèrent fort commode d'acquérir la liberté et l'aisance à la simple condition de réciter une formule. Les païens éclairés échangèrent de meilleure foi leurs erreurs nationales contre les dogmes plus raisonnables de Mahomet . . .

. . . . . .

« Enfin les esprits ambitieux, ou les caractères, avides de richesses, en général tous ceux qui étaient tourmentés de l'inquiétude turbulente de leur esprit, ou qui gémissaient sous le poids des circonstances, se réjouirent d'un changement de choses qui promettait l'occasion de faire valoir leurs talents ou de satisfaire leurs passions.

« Mahomet fut lui-même le grand prêtre et le seul prêtre de son culte. Sa dignité de prophète rendait sa personne sacrée. Ses premiers successeurs exercèrent ainsi que lui, comme grands prêtres et dans l'acception la plus stricte du terme, comme seuls imams, le droit et la fonction de prêcher dans la Mosquée, d'exhorter le peuple à la piété, de lui réciter des prières et de prier avec lui. L'esprit de la religion n'en exige pas davantage ; tout musulman est prêtre pour son propre compte ; il peut faire sa prière et ses ablutions tout seul et où bon lui semble. Les articles de foi sont peu nombreux et extrêmement simples. Ce culte n'a ni mystères, ni cérémonies symboliques dont la célébration doive se faire par une classe d'individus particulière. C'est le même livre qui renferme les préceptes purement religieux et les devoirs sociaux ; ce sont les mêmes personnes, les magistrats et les juges, qui veillent à l'accomplissement des uns et des autres ; mais dans les mosquées ce sont les citoyens les plus âgés et les plus vénérables qui exercent les fonctions d'Iman (remplaçant en quelque sorte le khalife). Mais si Mahomet n'a point établi de prêtres, il a encore moins voulu des moines. Il s'est déclaré hautement contre les vœux monastiques, qui, dit-il, offensent la nature et par conséquent l'Etre suprême. Néanmoins, dans sa religion, mais seulement 300 ans après sa mort, se sont introduits quelques moines tels que les dervis, les fakirs, etc.

« Les articles de foi et les devoirs furent impérativement annoncés par Mahomet au nom de Dieu. La parole du prophète et sa parole seule était la loi des croyants. Le pouvoir sacerdotal et civil réunis se transmirent dans leur plénitude, sans partage et sans restrictions, après la mort de Mahomet, à ses successeurs qui, surtout lorsqu'ils eurent transféré de l'Arabie où l'esprit d'indépendance inné chez les habitants du désert s'opposait à l'enracinement du despotisme, le siége de l'empire dans la Syrie et dans l'Asie mineure, devinrent les souverains les plus absolus. Les despotes mêmes de l'Asie se virent et se voient encore quelquefois restreints dans l'exercice du pouvoir par l'orgueil des grands ou des satrapes, par les prérogatives de quelques tribus ou classes du peuple, par des principes de gouvernement que de vieilles traditions ont rendus sacrés, ou du moins par l'autorité indépendante du corps des prêtres. Les khalifes, après avoir par la force des armes établi leur trône héréditaire au milieu d'un peuple servilement disposé à l'obéissance, effacèrent, par la monstrueuse réunion de l'autocratie religieuse et séculière, jusqu'au dernier vestige de liberté et d'indépendance; car la loi écrite (le Coran), qu'en qualité de successeurs du Prophète ils pouvaient interpréter à leur gré, était une base inébranlable sur laquelle reposait leur autorité souveraine. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, trad. Günzer, t. II)

Chapitre XLVI.—*Effets du mahométisme par rapport au christianisme.*

« Nonobstant la tolérance dont le Coran et les ordonnances des khalifes laissaient jouir les chrétiens au moyen d'un impôt, le christianisme dans la plupart des pays de la domination mahométane, se trouvait, par les

apostasies volontaires ou par l'effet naturel d'une oppression permanente, ou de traitements durs, soit totalement extirpé, soit réduit à un déplorable état de dépérissement.

« Ce n'est pas seulement en enlevant aux chrétiens des possessions si importantes, mais c'est peut-être plus encore, en arrêtant leurs progrès, que l'islamisme a nui au christianisme. Dans toute l'étendue de la domination et des colonies des mahométans en Asie et en Afrique, les missions chrétiennes étaient restreintes, abolies ou interdites, et presque partout une puissance malfaisante venait s'interposer dans les relations entre les chrétiens et les gentils. L'Asie centrale, la patrie des mages où déjà germaient en plusieurs endroits les semences du christianisme, devint alors le siége de l'empire de Mahomet. Les Perses, pusillanimes ou tièdes dans leur foi, embrassèrent presque tous l'islamisme, il n'y en eut qu'un très-petit nombre, qui demeurèrent fidèles à la religion de leurs pères, dans les montagnes arides du Kerman et dans celles qui bordent l'Indus, mais principalement dans l'Aderbeidschan, sur le Mont-Elborz, où siége encore aujourd'hui le grand prêtre et brûle le feu sacré . . . . . .

. . . . . .

« Les nations païennes de la Haute Asie qui renversèrent plus d'une fois les Etats situés au midi, les Turcomans, les Tartares, les Turcs de diverses races et de divers noms adoptèrent presque partout, après que la première ivresse de la victoire se fut dissipée, les mœurs, les institutions, la religion des vaincus. Elles fussent devenues chrétiennes, si le christianisme eût fleuri dans l'Asie centrale; mais le Coran leur fut offert au lieu de l'Evangile et leur conversion, en affermissant le mahométisme, jeta les semences d'une inimitié constante entre l'Orient et l'Occident. » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Günzer, t. II.)

CHAPITRE XLVII. — *Réponse aux apologistes de l'islamisme.*

« Je remarque dans les déistes une affectation à relever et à mettre en beau la religion mahométane. Ne serait-ce point en vue de faire disparaître les avantages que la religion chrétienne a sur elle? Certes, quand des gens qui se piquent de raisonner, et qui, frappés de l'aveuglement et des préventions du reste des hommes, semblent prendre le parti de la droite raison et de l'évidence; que des gens qui font profession de ces principes avancent néanmoins dans des livres qu'ils ont eu tout le temps d'examiner, des raisonnements très-minces, des réflexions pitoyables, ne donnent-ils pas tout lieu de croire qu'ils se sont du moins laissés éblouir par quelque intérêt secret? Veut-on opposer livre à livre? L'Evangile contient cent maximes de douceur, de charité, de support, d'éloignement enfin pour la violence, pour une qu'on rencontre dans l'Alcoran. Veut-on opposer conduite à conduite?.... Quelle différence dans les maximes des chrétiens et des Turcs! A entendre quelques auteurs, vous diriez que la maxime la plus sacrée des Turcs est de souffrir toutes les religions, moyennant un léger tribut de ceux qui s'éloignent de la dominante. Mais, sans compter que Mahomet lui-même a étendu sa domination et sa religion par les armes et en répandant le sang de ceux qui refusaient de se soumettre à ses lois, au lieu que les premiers prédicateurs de l'Evangile n'ont opposé à leurs persécuteurs que la patience et leur propre sang; sans compter qu'encore aujourd'hui les Turcs, animés du même esprit que leur fondateur, se font un devoir de religion de ne faire jamais avec les chrétiens d'alliance de paix, mais de se borner à des trèves, comme s'ils étaient obligés de n'abandonner jamais le dessein de les détruire; appellerons-nous un léger tribut le tribut des enfants qui servent à entretenir le corps (630) des janissaires? Se borne-t-on à un léger tribut, quand on ne cesse de vexer, de piller, de harceler les chrétiens, et surtout les ecclésiastiques? On sait que les patriarches grecs sont déposés suivant le caprice des grands visirs, et décapités même sur les plus légers prétextes..... Enfin, se flatte-t-on de ne rencontrer que des lecteurs qui n'auront jamais lu l'histoire des Turcs, qui ne sauront point que les mahométans sont divisés en plusieurs sectes qui se haïssent à la fureur, et qu'il n'y a que la fuite qui puisse garantir du dernier supplice un homme qui abandonne l'Alcoran pour passer à la religion chrétienne?

« On peut juger de l'esprit tolérant des mahométans par ce trait que rapporte N. Carré, dans son voyage des Indes Orientales, t. I : « A Carnicha, dit-il, ville assez considé-« rable de Perse, j'assistai à une fête célèbre « qu'ils appellent le *Nouroux*, et qu'ils célè-« brent tous les ans le 10 de la lune de mai. « Dès le matin, toute la ville est en rumeur, « et les habitants de la campagne y arrivent « de toutes parts pour honorer la fête. Toutes « les rues sont pleines de monde; les fenê-« tres et les toits ne présentent pas un spec-« tacle peu agréable, par une quantité de « femmes et d'enfants dont ils sont remplis. « La cérémonie commence par une marche « confuse de toutes sortes de gens qui ren-« dent étroites les plus grandes rues. Tout « ce monde suit une espèce de bière, cou-« verte des plus riches étoffes, parsemée de « fleurs et environnée de cassolettes et de « parfums. Cette bière avance lentement, « portée sur les épaules de six hommes nus; « mais c'est une chose affreuse de les voir « tout couverts du sang, qu'ils tirent du corps « à coups de couteau, pour honorer *Mortus* « *Aly* : c'est ainsi qu'ils nomment le per-« sonnage dont ils prétendent célébrer la « mort par cette sanglante tragédie.

« Cependant ils sont entourés de joueurs

(630) Corps d'élite, détruit par Mahmoud.

« d'instruments qui, s'accordant le mieux « qu'ils peuvent à la voix des *Molas* (ce sont « les prêtres du pays), font un concert lu- « gubre qui ne met que de l'horreur dans « l'esprit de ceux qui y font attention. Cette « marche fait quelques tours dans les rues, « ensuite elle se rend dans la grande place, « où l'on trouve au milieu une tente magni- « fique, destinée à recevoir le cercueil d'Aly. « Quand il y fut posé, les *Molas* se rangè- « rent autour, et, avec la symphonie, re- « commencèrent les lamentations. Cela dure « jusqu'à ce que la populace, armée de bâ- « tons, de pierres, d'épées même et de sa- « bres, se sépare en deux corps, comme deux « armées qui sont en présence et se prépa- « rent à donner. Aussitôt la musique cesse, « et il n'y a partout qu'un silence religieux « qui tient les spectateurs dans le respect et « dans l'attente du combat. Le plus ancien « *Mola* prend un livre et lit toute la vie « d'Aly. On l'écoute tranquillement; mais, « lorsque, vers la fin, il vient à lire comment « Aly, pour la défense de leur culte, a été « massacré indignement, alors, comme si « c'était le signal du combat, les deux partis « se choquent de furie, et frappent à ou- « trance, avec aussi peu de ménagement que « s'ils combattaient contre leurs plus cruels « ennemis. Ils assomment leurs propres « citoyens, leurs amis, leurs parents; ils dé- « peuplent une ville qui est bien aise d'être « dépeuplée, tant la superstition a gagné les « hommes et leur a apprêté de maux. Après « une heure de combat, les *Molas* les firent « cesser à grand peine; ces enragés étaient « acharnés les uns sur les autres.

« Le tumulte étant fini, les hommes desti- « nés à cet emploi firent ranger le peuple, « et ayant ramassé tous les corps morts qui « étaient couchés sur la place, ils les appor- « tèrent proche de la tente. Il y en avait un « assez grand nombre, et la place retentissait « des acclamations du peuple et des louanges « qu'on donnait à ces malheureux qui s'é- « taient sacrifiés. On fit ensuite approcher « les parents de ceux dont on avait reconnu « les corps, et l'un des *Molas* fit un discours « à leur honneur, comme on en faisait, dans « l'ancienne Grèce, à l'honneur des citoyens « qui avaient été tués en combattant vaillam- « ment. La substance de son discours fut « qu'une fin si noble était le commencement « d'une vie glorieuse et immortelle; que « pour ceux qui avaient perdu leurs proches « ils ne devaient point les regretter, mais « qu'ils devaient seulement songer à les imi- « ter et à les suivre. Personne ne pleurait « dans un si grand sujet de pleurer; et la « force de la superstition était telle, que tout « en dansant et pleins de joie, ils emportè- « rent ces cadavres et les mirent en terre « avec des cérémonies qui ne ressemblaient « en rien à des funérailles. » (Collins.)

DEUXIÈME PARTIE. — *L'EGLISE AU MOYEN AGE.*

Première Section. — *La Papauté.*

Chapitre Ier. — *Mission de la papauté.*

Le rationaliste. — S'il est une institution digne de l'exécration du genre humain, c'est la papauté. Ce pouvoir détestable, né d'usurpations audacieuses, s'est soutenu par l'abus de la force, par la ruse, par l'exploitation de toutes les mauvaises passions. Le moyen âge, qui est l'époque de son apogée, est aussi le temps où il a le mieux mérité la haine de tous les nobles cœurs. Il a foulé aux pieds les peuples, sanctionné toutes les tyrannies, rendu impossible, pendant des siècles, le progrès de la société européenne, qui n'est sortie de la barbarie que par les généreux efforts de quelques princes supérieurs à leur siècle, tels que les Henri IV, les Frédéric II, les Philippe le Bel, etc., qui ont osé lutter contre la tyrannie sacrée qui trop longtemps pesa sur l'univers.

L'apologiste. — « La colonne capitale, celle qui soutient tout l'édifice du système hiérarchique, le lien principal de l'unité de l'Église, c'est la primatie du Pape de Rome.

« Les apôtres saint Pierre et saint Paul avaient été mis à mort dans le Cirque de Rome, par l'ordre tyrannique de l'empereur Néron; c'est sur leurs tombeaux objets de la vénération publique et d'un pieux effroi, sanctifiés par des miracles, que s'est érigé le trône merveilleux de l'Église et du monde.

« Nul observateur impartial ne contestera l'influence bienfaisante de la primatie papale sur l'unité, la force de l'Église et la propagation de la foi, et si, pour empêcher que la communion libre des chrétiens ne succombât sous l'anarchie ou la haine des schismatiques, et pour assurer au pouvoir ecclésiastique une indépendance paisible et une unité d'action, au moyen d'un point central commun, il fut utile et sage d'ériger une primatie, c'est à l'évêque de Rome que cette primatie semblait devoir être déférée de préférence à tout autre. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, t. II.)

Chapitre II. — *La papauté au moyen âge jusqu'à saint Grégoire le Grand.*

« Quand les invasions eurent tout renversé, il y eut un point qui, restant lumineux, servit à rallier le monde. Dans cette époque la papauté se sent grandir le cœur

et rien n'est plus beau en effet que de voir en ce moment cette puissance à qui tout réussit sans qu'elle ait besoin d'aucun effort violent..... Dans la ruine des anciens éléments de socialibilité, ELLE SURNAGE COMME UNE ARCHE D'ALLIANCE, âge de force, de modestie, admirablement personnifié par Grégoire Ier. . . . . .

. . . . . .

« Les œuvres morales de saint Grégoire ont peu d'éclat, encore moins d'invention; mais, au milieu du débordement des violences mérovingiennes, il est impossible de ne pas être frappé de vénération pour tant de placidité. Sans avouer ouvertement leur ambition, les Papes sentent que l'avenir vient à eux, qu'ils n'ont besoin de rien faire pour le précipiter. Une joie intérieure, une sérénité extraordinaire, éclatent dans leur langage, leurs lettres, leurs homélies; eux seuls semblent sourire quand tout le reste du monde se noie dans le sang; ils habitent alors une région infiniment supérieure à celle où se déchire la société politique et civile : ILS RÈGNENT ET MÉRITENT DE RÉGNER. » (Edgar QUINET, *Le Christianisme et la Révolution.*)

CHAPITRE III. — *La papauté avant l'établissement du domaine temporel. — Saint Grégoire le Grand.*

« Le plus illustre de tous les Papes des premiers six siècles est saint Grégoire Ier, surnommé avec raison le Grand. Né vers 540 à Rome, où son père était sénateur, il se voua d'abord à la carrière civile; mais vers 575 il se fit moine. Le Pape Pélage II l'envoya, en 579, comme son apocrisiaire (nonce) à Constantinople. A la mort de ce pontife, en 590, il fut nommé, malgré lui, son successeur. Comme Souverain Pontife il montra la plus grande activité, tant pour convertir les païens que pour établir l'autorité du Saint-Siége.

« On en voit un exemple dans l'histoire des Anglo-Saxons. Il maintint avec vigueur son rang contre le patriarche de Constantinople, Jean le Jeûneur, qui après avoir été le plus humble des moines, déploya une grande fierté comme prince de l'Église, et prit le titre de patriarche universel. Saint Grégoire adopta alors celui de *serviteur des serviteurs de Dieu.*

« Saint Grégoire montra le caractère le plus vénérable comme évêque, et la plus grande prudence comme homme d'État. Rome lui doit d'avoir été préservée de la domination des Lombards. Il employa de la manière la plus noble les richesses de l'Église, en faisant venir des grains de Sicile pour les distribuer aux indigents, en fondant des hôpitaux et des maisons de charité, et en faisant distribuer de l'argent, du pain, du vin, de la viande aux pauvres. Les temps étaient si malheureux, que les monastères étaient regardés comme les lieux de refuge pour ceux qui n'avaient ni abri, ni moyens de subsistance. L'empereur Maurice se crut obligé de défendre aux couvents l'admission de tout fonctionnaire public, et de tout individu portant dans l'intérieur de la main la marque qui indiquait l'état de soldat. Ce fut saint Grégoire qui donna au culte cette pompe nécessaire à la multitude et édifiante pour toutes les classes de fidèles. Il mettait une grande importance au perfectionnement du chant d'église, et donnait lui-même des leçons de musique à la jeunesse, dans une école qu'il fonda pour cela. Le chant des chœurs, qu'il a introduit en Occident, est nommé d'après lui, *chant grégorien.* Son instruction pour les ministres de la religion a été pendant plusieurs siècles le manuel du clergé. » (SCHOELL, *Histoire des Etats Européens*, trad. franç., t. Ier.)

CHAPITRE IV. — *Origine du pouvoir temporel des Papes.*

« Ces titres de vicaire du Christ et de chef de l'Église universelle, qui étaient accordés aux évêques de Rome presque sans contestation, leur avaient inspiré depuis longtemps la pensée de faire succéder à l'empire d'Occident un empire dont ils seraient le centre. Mais pour y parvenir, il leur fallait acquérir une consistance territoriale, une indépendance politique que les révolutions précédentes n'avaient pu leur donner, et qui semblaient plus que jamais compromises par les ennemis qui les entouraient. Les Lombards, maîtres de l'Italie septentrionale, faisaient de continuels efforts pour envahir le territoire de Rome, les Arabes s'étaient emparés de la Sicile et avaient mis le pied dans l'Italie méridionale; enfin les empereurs d'Orient, qui, depuis l'expulsion des Ostrogoths, traitaient les Romains en ennemis et étaient regardés par ceux-ci comme des étrangers, accablaient les Papes d'humiliation, leur faisaient payer à prix d'or la confirmation de leur élection, et leur ôtaient toute influence sur les chrétiens d'Orient, qui ne reconnaissaient pour chef que le patriarche de Constantinople.

« Cependant les Papes prenaient plus réellement de jour en jour possession de Rome; et LEUR DOMINATION ÉTAIT FONDÉE SUR LES TITRES LES PLUS RESPECTABLES, DES VERTUS ET DES BIENFAITS. Dans cette ville, plus que partout ailleurs, les circonstances avaient poussé les évêques à hériter de tous les pouvoirs : élus par le peuple, ils le nourrissaient de leurs revenus et le défendaient par leur courage; vicaires temporels d'un souverain absent et mal obéi, ils étaient, de plus, les magistrats uniques d'une cité où le régime municipal s'était fortifié, qu'ils avaient plusieurs fois sauvée des barbares, et où ceux-ci, par un bonheur unique, ne s'étaient jamais établis. Enfin, Rome était restée plus romaine que toutes les autres parties de l'empire; tout ce qui était encore romain dans l'Occident, avait toujours les yeux sur elle et, par la force de l'habitude et des souvenirs, cherchait sur les bords du Tibre des maîtres et des lois : la Papauté apparaissait comme une sorte de pouvoir national intermédiaire entre le passé

et le présent, SEUL APTE A REMPLIR LE VIDE LAISSÉ PAR LA DISPARITION DU POUVOIR IMPÉRIAL » (Théophile LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. I^er^.)

CHAPITRE V. — *La Papauté du moyen âge comparée aux souverainetés et aux législations contemporaines.*

« Il faudrait être frappé d'aveuglement, pour ne pas s'apercevoir qu'à travers toutes les entreprises audacieuses qu'ont tentées les pontifes romains, pour affermir et étendre la puissance temporelle du Saint-Siége, il règne dans les actions, dans les écrits et les institutions de la plupart d'entre eux, UN INSTINCT DE JUSTICE ADMIRABLE, si on le compare aux fantaisies officielles des princes de la terre, leurs contemporains. En général, les Papes ont défendu les faibles et les opprimés; presque toujours ils ont bravé les souverains les plus puissants de leurs temps, pour les arrêter au moment où aucun de leurs pareils n'était assez puissant lui-même pour les empêcher de commettre une cruauté, une injustice ou une impiété. La vie de Grégoire VII *qui aima la justice et hait l'iniquité*, comme il put dire de lui en mourant, est pleine de ces pieuses témérités qui lui faisaient braver le plus puissant monarque de son temps, parce que ce prince était injuste et sans foi dans ses promesses (631-32). Innocent III, qui marcha sur les traces de Grégoire, mais en reculant indéfiniment le but déjà proposé, Innocent III, dont la sévérité envers les rois eut ordinairement pour objet le perfectionnement moral de leur conduite, est encore le souverain en Europe qui ait eu le premier l'idée de substituer aux lois barbares du moyen âge, le grand acte qui a servi de point de départ au développement de la jurisprudence qui règne aujourd'hui. L'abolition *des sentences par le sang, le rejet des prétendus jugements de Dieu, des duels judiciaires*, au moyen desquels les causes étaient jugées selon l'usage féodal, a eu lieu sous le règne d'Innocent III; et ce décret fut très-vraisemblablement le résultat de la volonté de ce Pontife, si versé dans l'étude et la connaissance des lois.

« En ne considérant même les choses que du point de vue temporel, rien n'est donc plus facile à comprendre que l'entraînement des classes faibles, pauvres et tyrannisées vers le gouvernement ecclésiastique, qui annulait en quelque sorte la force matérielle et brutale, et établissait des principes tendant à faire rendre justice à qui de droit, sans avoir égard au rang, sans s'inquiéter de la puissance ou de la faiblesse, quelles qu'elles fussent, de ceux qui avaient des différends à régler . . . . . .

. . . . . .

« En consultant l'histoire des conciles, depuis le XI^e^ siècle jusqu'au XV^e^, on voit donc l'action pontificale constamment employée, à l'extinction de la simonie, de l'incontinence et du luxe dans l'ordre du clergé, trois vices que ce corps avait contractés depuis que les lois et les mœurs féodales l'avaient englobé avec le reste de la société. Aussi les Pontifes, malgré leurs prétentions excessives en tant que souverains, se trouvent-ils placés COMME LES DÉFENSEURS DES OPPRIMÉS, COMME LES SOUTIENS DE LA JUSTICE EN EUROPE; aussi le pontificat, dès le VIII^e^ siècle, devint-il populaire. » (DELÉCLUSE, Grégoire VII, Saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin.)

CHAPITRE VI. — *Antécédents de saint Grégoire VII. — Nicolas I^er^.*

LE RATIONALISTE. — Nicolas I^er^ se signala en donnant l'exemple de ces usurpations sur le temporel des princes, qui devaient rendre si odieux les règnes de Grégoire VII et d'Innocent III.

L'APOLOGISTE. — « Nicolas I^er^ est un des plus grands Pontifes qui aient occupé la chaire de saint Pierre depuis saint Léon I^er^ et saint Grégoire le Grand. Il fut ordonné et couronné en présence de l'empereur Louis II, et c'est le premier exemple d'un Pape qui ait été couronné. Après cette cérémonie, l'empereur quitta Rome, et le Pape lui fit une visite dans son camp. Lorsque Louis le vit arriver, il alla au-devant de lui, descendit de son cheval et conduisit celui du Pape par la bride : ce qui prouve jusqu'à quel point les princes portaient déjà le respect pour le chef de l'Église..... Ces princes s'empressèrent de nommer les Papes arbitres de leurs différends..... Si Nicolas I^er^ travailla avec ardeur à consolider sa suprématie spirituelle, il fut en même temps le protecteur de l'innocence opprimée, le vengeur des injustices et le conservateur des bonnes mœurs. Sa conduite envers un prince qui croyait pouvoir se mettre au-dessus des lois et de la morale, mérite les plus grands éloges.

« Lothaire II, roi des pays qui, d'après lui, ont été nommés *Lotharingia*, voulant se séparer de la reine Thietberge, pour épouser Walrade, sa maîtresse, qui était sœur de Gauthier, archevêque de Cologne, ne connut pas le meilleur moyen de se débarrasser de son épouse légitime que de l'accuser d'un crime abominable commis avant son mariage. Thietberge prouva son innocence, d'après la jurisprudence du temps, par l'épreuve de l'eau bouillante; Lothaire ne voulut pas admettre cette justification, on prétendit que l'ordalie avait été frauduleuse : enfin, il arracha à la malheureuse princesse, par des menaces, l'aveu de tout ce qu'on lui avait reproché; elle fut condamnée à terminer sa vie dans un cloître; mais ayant trouvé moyen d'en échapper, elle se retira auprès de Charles le Chauve, roi de France, et retracta sa confession. Toute la nation croyait Thietberge innocente, et il s'éleva un cri général contre Lothaire; mais les évêques prirent parti contre elle, soit qu'en effet ils fussent convaincus de sa culpabilité, soit que le roi les eût intimidés,

(631-32) C^t^ st Henri IV, tant vanté par les écrivains voltairiens.

soit même qu'ils eussent été corrompus par les promesses de l'archevêque de Cologne, comme les historiens l'assurent. Deux synodes tenus à Aix-la-Chapelle autorisèrent Lothaire à se remarier : il épousa publiquement Waldrade. La reine porta plainte à Rome ; Nicolas, qui pouvait se regarder comme juge compétent, tant parce qu'il s'agissait d'une cause matrimoniale, que parce que la partie plaignante était d'un rang royal, et surtout parce qu'il était question de protéger l'innocence opprimée, ordonna que l'affaire fût examinée une seconde fois, dans un concile qui fut tenu à Metz, en présence de deux légats. Mais ces prélats, gagnés par Lothaire, ne suivirent pas les instructions que le Pape leur avait données ; au lieu de faire seulement une enquête pour mettre le Pape en état de décider, ils prononcèrent eux-mêmes, et confirmèrent la sentence du synode d'Aix-la-Chapelle : les archevêques de Trèves et de Cologne allèrent à Rome, pour solliciter la sanction de ce jugement. Si Nicolas n'avait eu d'autres but que de faire reconnaître sa qualité de juge suprême, il pouvait être satisfait : mais ses vues étaient pures, il fut indigné des irrégularités qu'on avait commises, et de la corruption qui avait joué un rôle dans cette affaire. Un concile, réuni à Rome en 863, condamna celui de Metz, et Theutgaud, archevêque de Trèves, et Gauthier, archevêque de Cologne, furent dépouillés de toute puissance épiscopale. Le Pape menaça de la même punition toute autre évêque qui ne se soumettrait pas à cette décision, et fit connaître ces ordres à tous les évêques d'Occident en se plaignant de la conduite criminelle du roi Lothaire, « si toutefois on « pouvait appeler roi celui qui ne savait pas « dompter ses passions honteuses. »

« Les deux archevêques protestèrent contre l'acte par lequel le Pape avait traité des prélats, *ses égaux en dignité* (633), comme s'ils appartenaient au clergé de son diocèse; et se sauvèrent auprès de l'empereur Louis II, frère de leur souverain, qui se trouvait à la tête d'une armée à Bénévent. Ce prince entra d'abord dans une fureur extraordinaire, il marcha sur-le-champ à Rome. Nicolas Ier s'enferma dans la ville Léonine, où il fut bloqué. Avec tout l'appareil qui pouvait émouvoir les fidèles, il fit faire des prières pour que le Seigneur détournât le danger dont son Eglise était menacée. Louis II, frappé de terreur par un songe et par la mort subite d'un soldat qui avait commis un sacrilége, renvoya les archevêques en Lorraine, et quitta Rome le troisième jour de son arrivée; il est probable qu'avant de partir il fit quelque traité avec le Pape, et promit d'abandonner la mauvaise cause de son frère.

« Charles le Chauve et Louis le Germanique ayant interposé leur autorité auprès de leur neveu, et l'opinion publique s'étant hautement prononcée contre lui, Lothaire sentit la nécessité de céder. Il s'humilia devant le Pape en lui envoyant, à titre d'ambassadeur, Ratold, évêque de Strasbourg, et promettant de se soumettre à son jugement suprême; le roi espérait peut-être, qu'en sacrifiant les deux archevêques récalcitrants contre l'autorité du Pape, il obtiendrait pour lui-même une décision favorable ; mais ce prince connaissait peu Nicolas Ier. Un légat du Pape parut au concile assemblé à Attigny ; ce synode décréta que la reine qui était toujours à la cour de France, serait remise entre les mains du légat qui, au nom du Pape, avait garanti qu'elle serait rétablie dans ses droits d'épouse et de reine. Le légat la conduisit à la cour de Lothaire II, auquel il la remit, après avoir reçu le serment de douze seigneurs Lorrains, que le roi la traiterait comme il devait. Le légat emmena Waldrade avec lui en Italie; mais elle lui échappa en route, et Lothaire, qui ne pouvait vivre sans elle, engagea Thietberge à demander elle-même la dissolution de son mariage, sous prétexte qu'elle avait acquis la preuve que Waldrade avait eu, sur la main du roi, des droits antérieurs aux siens. Cette intrigue échoua auprès de l'inflexible Nicolas ; le pontife déclara qu'il ne consentirait jamais au mariage du roi avec Waldrade, quand même la nullité de sa première union serait prouvée.

« On peut dire que le procès dont nous venons de donner le sommaire, commence une nouvelle époque dans l'histoire de la puissance papale. Il était démontré dès lors, d'une part, que les rois étaient obligés de reconnaître le tribunal du Pape, et de respecter son autorité, au moins dans les affaires dont la connaissance appartient à l'Eglise, et de l'autre, que le Souverain Pontife était le juge de tous les évêques; car quoique les deux prélats eussent protesté contre la sentence qui les destituait, cependant l'un deux prit ensuite le parti de la soumission, et l'autre, qui persista dans son opposition, ne trouva pas d'appui dans ses confrères, qui se bornèrent à intercéder pour lui. Quant aux autres princes Carlovingiens qui vivaient à cette époque, ils approuvèrent par leur silence la conduite du Pape : bien plus, ils excitèrent Nicolas Ier contre leur neveu. Les peuples applaudirent à la fermeté du Pape, et apprirent avec plaisir qu'IL EXISTAIT UN RECOURS CONTRE LA VIOLENCE DES ROIS. » (SCHOELL, *Histoire des Etats européens*, trad. franç. t. II.)

(633) Au point de vue protestant.

CHAPITRE VII. — *Des Papes sous l'influence de Hildebrand.*

ARTICLE Ier — Saint Léon IX et le schisme des Grecs.

LE RATIONALISTE. — Avant de parvenir au trône pontifical, l'ambitieux Hildebrand sut s'emparer de l'esprit des Papes et diriger toutes leurs pensées vers le but odieux qu'il essaya d'atteindre lorsqu'il fut devenu Pape sous le nom de Grégoire VII.

L'Apologiste. — « Les Romains ayant envoyé des jésuites en Allemagne pour prier Henri III de nommer le successeur de Poppon, cet empereur, qui se trouvait à Worms, entouré de princes et d'évêques, délibéra avec eux sur le choix qu'il devait faire. Toutes les voix se réunirent en faveur de Brunon, fils de Hugues, comte d'Egisheim, château situé près de Colmar, et évêque de Toul. Le saint prélat se décida avec peine à accepter cette dignité, et d'après le témoignage de deux auteurs, dont l'un, l'archidiacre Wibert, était contemporain, et l'autre, saint Brunon, évêque de Segni, a vécu à la fin du XI^e^ siècle, l'évêque de Toul n'accepta qu'à condition que le clergé et le peuple de Rome l'éliraient librement. D'après le deuxième de ces biographes et selon le témoignage d'un historien du XII^e^ siècle, mais très-digne de foi, saint Léon IX (car tel est le nom sous lequel Brunon fut connu par la suite), en se rendant par Rome, passa par Cluny. Hildebrand, prieur de ce célèbre monastère, lui représenta si vivement l'indignité de monter sur le trône pontifical à la voix d'un laïque, que le pape résolut de se rendre à Rome en habit de pèlerin. Hildebrand avait déjà joué un rôle à Rome, sous Grégoire VI; il y accompagna Brunon, qui fut unanimement élu Souverain Pontife (634).

« En disposant plusieurs fois de suite, d'une manière presque arbitraire, du trône pontifical (car nous en verrons encore un exemple après la mort de saint Léon IX), l'empereur Henri III avait moins en vue d'exercer des actes de haute souveraineté et d'affermir sa puissance en Italie, que de réformer l'Eglise, en extirpant les vices qui s'y étaient glissés. La source du mal était dans la simonie, ou dans les moyens honteux par lesquels les prélats de toute la chrétienté parvenaient ordinairement à leur dignité. La simonie et la corruption des mœurs du clergé, l'une et l'autre si pernicieuses à la religion, se tenaient par la main; car comment espérer que des pasteurs, qui avaient acheté leur dignité à prix d'argent ou par des bassesses, se distingueraient par des vertus et serviraient d'exemples à leurs ouailles? Ce n'était pas par le secours d'archevêques et d'évêques parvenus à leurs places par simonie, que l'empereur pouvait se flatter d'opérer la réforme qu'il désirait si ardemment. Il l'attendait de chefs de l'Eglise, qui ne devaient qu'à leurs vertus la haute dignité à laquelle ils seraient placés. C'était là le noble but qu'il s'était proposé en nommant Pape un Suger, un Poppon, un Brunon, et par la suite encore un Guebhard.

« Son espérance ne fut pas déçue. Clément II, à peine installé, avait convoqué, en 1047, un concile à Rome, et annoncé le projet de réformer l'Eglise, et de commencer cette opération par l'extirpation de la simonie; mais ni lui, ni son successeur n'avaient eu le temps d'exécuter leurs projets salutaires. Saint Léon IX mit la main à l'œuvre avec un zèle et une persévérance qui doivent faire bénir sa mémoire. Il est probable que le plan qu'il suivit avait été concerté avec l'empereur. Dès qu'il fut arrivé à Rome, au mois d'avril 1047, il convoqua un concile; non content d'y annoncer son projet de réforme, il commença à l'exécuter en faisant déposer quelques évêques italiens, convaincus de simonie: il voulait même faire déclarer nulles toutes les ordinations faites par des évêques simoniaques; cette proposition causa un grand tumulte, et Pierre de Damien, écrivain contemporain digne de foi, dit que le clergé romain et plusieurs évêques déclarèrent que, si ce décret était rendu, plusieurs églises resteraient sans desservant, et les saints mystères ne pourraient plus être célébrés (635).

« On produisit un décret de Clément II, portant que ceux qui avaient été ordonnés par des simoniaques pourraient exercer leurs fonctions après quarante jours de pénitence. Léon IX céda sur ce point, pour éviter un plus grand mal.

« Après le concile, le Pape se rendit, par la France, en Allemagne, toujours dans la vue de guérir les maux de l'Eglise. Au mois d'octobre 1049, il tint un concile à Reims et y fit déposer quatre évêques simoniaques. Il s'adressa ensuite aux prélats qui se trouvaient présents au concile, et exhorta ceux qui étaient parvenus à leur siége par simonie, à confesser leur délit, et aux autres à dénoncer toutes les irrégularités qui étaient à leur connaissance.

« Au mois de novembre Léon IX présida un concile à Mayence. Au carême de l'année suivante, nous trouvons ce Pontife au concile de Siponto, dans la Pouille, où deux archevêques simoniaques furent déposés. Léon passa son règne à voyager d'un pays à l'autre: partout où un évêque, par sa simonie ou l'irrégularité de ses mœurs, avait donné du scandale, le Pape paraissait pour punir le coupable et réparer le mal.

« En 1052, Léon IX se trouvant à Worms, conclut, comme souverain, un arrangement avantageux avec Henri III. L'évêché de Bamberg, en vertu de la disposition de saint Henri II, son fondateur, devait au Pape un tribut annuel de 100 marcs d'argent, avec une haquenée blanche. La cour de Rome prétendait aussi que le même monarque lui avait donné l'abbaye de Fulde, mais cette donation était contestée. En compensation de tous les droits que l'Eglise de Rome avait, ou prétendait avoir sur Bamberg et

(634) Il y a quelques variantes sur ce fait. D'après quelques auteurs, Brunon ne passa pas à Cluny; en se rendant de Toul à Worms, il visita le couvent de Moyenvic dans les Vosges, y connut le moine Humbert qu'il emmena avec lui à Rome. Mais il n'en est pas moins constaté qu'il vit aussi Hildebrand en deçà des Alpes, se fit suivre par ce prêtre et le nomma sous-diacre de l'Eglise de Rome. [Schoell.]

(635) Opusc., VI, c. 35.

Fulde, l'empereur céda au Pape la ville de Bénévent, mais sans son territoire, composant le duché de ce nom.

« En 1053, Léon IX fit la guerre aux Normands de la Basse Italie. Cette expédition fut malheureuse ; . . . . . .

. . . . . .

de retour à Rome, le Pape mourut le 19 avril 1054.

« Ce fut sous le règne de ce saint Pontife que le schisme entre les Eglises d'Orient et d'Occident se consomma. Les disputes entre elles, qui avaient d'abord été une affaire personnelle entre Photius et Nicolas Ier, finirent par tourner en une dissension religieuse. La communication entre les deux Eglises ne fut pas entièrement rompue, mais on s'accoutuma de plus en plus à se regarder comme ennemis. La Bulgarie continua de former une province du patriarcat de Constantinople ; d'un autre côté, le renouvellement de la dignité impériale à Rome entretint le mécontentement de la cour de Byzance. Au commencement du xe siècle, il s'éleva dans l'Orient une dispute sur la légitimité des quatrièmes mariages, qui fut décidée d'une manière entièrement opposée au sentiment de l'Eglise d'Occident. Cependant le xe siècle ne vit pas se renouveler les disputes scandaleuses du ixe, et la discorde ne fut qu'un feu caché sous la cendre.

« Mais au milieu du xie elle éclata d'une manière qui rendit toute réconciliation impossible. Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, s'avisa, sans y avoir été provoqué, d'attaquer dans une lettre adressée en 1053 à Jean, évêque de Trani, toute l'Eglise occidentale. Il lui reprocha l'usage du pain azyme dans l'eucharistie, « cette « boue sèche que Moïse ordonna de man- « ger une fois par an à de misérables Juifs, « tandis que la pâque des chrétiens, cette « fête joyeuse, exigeait un pain auquel le « levain eût donné de la chaleur et du « goût. » Il lui reprocha encore de jeûner le jour du sabbat, tandis que l'Evangile nous apprend que ce jour-là les disciples de Jésus avaient arraché des épis pour s'en nourrir ; ainsi, disait-il, les Occidentaux qui à Pâques mangent du pain azyme et jeûnent le jour du sabbat, ne sont ni juifs ni chrétiens ; ils ressemblent aux léopards, dont le poil n'est ni blanc ni noir. Ils ne sont toutefois pas entièrement païens, car ils mangent la chair d'animaux étouffés dans leur sang, qui en est l'âme. Enfin il joignit à ces reproches celui de ne pas chanter l'*alleluia* dans le Carême.

« Il n'est pas question dans cette lettre de la procession du Saint-Esprit, de la seconde personne de la Trinité, ni du célibat des prêtres, les deux grandes pierres d'achoppement entre les chrétiens de Constantinople et ceux de Rome ; et l'on serait tenté de trouver cette querelle ridicule, si elle n'avait des choses sacrées pour objet. Le cardinal Humbert, moine de Moyenvic, que Léon IX avait amené à Rome, se trouvant à Trani lorsque cette lettre arriva, la traduisit en latin et l'apporta au Pape. On sut en même temps que le fougueux patriarche, non content d'avoir lancé cette diatribe déplacée, avait fait fermer toutes les églises latines à Constantinople et enlever aux Occidentaux tous leurs couvents.

« Léon IX ne put laisser sans réponse un écrit où l'on reprochait à son Eglise des usages juifs ; il en résulta une correspondance qui ne fit qu'augmenter l'animosité. L'empereur Constantin IX, monarque, fut très-fâché de la dispute que son patriarche avait commencée dans un moment où l'union avec le Pape lui était très-nécessaire pour se débarrasser des Normands en Pouille et en Calabre. Il invita le Pape à prêter les mains au rétablissement de la concorde. Léon envoya trois ambassadeurs à Constantinople, pour travailler à la paix : l'un d'eux fut le cardinal Humbert. Ce dernier présenta à l'empereur une réfutation de la lettre de Cérularius, que Constantin fit publier en langue grecque. Un moine du monastère de Studium, nommé Nicétas Pectoratus, écrivit un mémoire très-faible de raisonnement contre l'Eglise latine, et s'attacha surtout au célibat des prêtres, qu'il trouva contraire à la loi divine. Mais soit respect pour l'empereur, qui voulait absolument étouffer la dispute, soit conviction, le moine, après une conférence avec les légats de Rome, abjura ses erreurs. » (Schoell, *Cours d'histoire des États européens*, t. III, trad. franç.)

Article II. — Le schisme des Grecs, avant Michel Cérularius. — Photius.

« La haine qui divisait les Grecs et les Latins était aussi ancienne que leurs relations réciproques, ou du moins que l'assujettissement de la Grèce par Rome. Le ressentiment des injustices que les Grecs avaient souffertes était aigri par la conviction intime de leur supériorité morale, et le mépris réel ou feint qu'ils laissaient entrevoir pour des maîtres qui leur étaient étrangers les dédommageait ou les soulageait. . . . . .

. . . . . .

« Dans cet état de choses et cette disposition des esprits, la concorde, d'ailleurs de peu de durée, n'était qu'apparente ou feinte, quelquefois l'effet de circonstances accidentelles éphémères. . . . . .

. . . . . .

« Ignace, patriarche de Constantinople, fut déposé par une décision arbitraire de l'empereur Michel III et remplacé par Photius. Mais le pape Nicolas Ier prit les intérêts d'Ignace, et fulmina l'excommunication contre le successeur intrus. Celui-ci entra ouvertement dans la lice et combattit le Pape. . . . . .

. . . . . .

« Peu de temps après, Photius fut déposé par Basile Macédon, assassin et successeur de Michel. L'Eglise romaine célébra cette victoire dans un concile, à Constantinople

(869), et prononça de nouveau la condamnation de Photius; mais la mort d'Ignace ayant amené un nouveau changement, Photius fut réhabilité et trouva un puissant appui dans l'amitié du Pape Jean VIII, plus fidèle à ses affections personnelles qu'aux principes du Saint-Siége. Cette faveur cependant ne fut pas de longue durée. Après la mort de Basile, Photius, déposé pour la seconde fois, mourut dans la disgrâce de l'empereur et du Pape.

« Cet état de mésintelligence, sans réconciliation formelle et sans prolongation ouverte des débats entre le siége de Rome et celui de Constantinople, subsista pendant le x^e^ et la première moitié du xi^e^ siècle. Enfin la rupture éclata par l'orgueil du patriarche Michel Cérularius. » (Charles DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Günzer, t. II.)

ARTICLE III. — Caractère de Michel Cérularius.

« Cérularius, patriarche de Constantinople, homme inquiet et turbulent, est le premier moteur des nouveaux troubles. Dans une lettre qu'il a soin de rendre publique, à l'exemple de Photius, il accuse les Latins d'employer du pain sans levain dans la célébration de l'Eucharistie. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« A ce grief, Cérularius en ajoute d'autres tout aussi importants. Il reproche aux moines latins de ne s'abstenir ni du sang, ni des viandes étouffées, de manger du lard et de permettre à leurs confrères malades ou infirmes l'usage de la viande. Il raille les évêques de ce qu'ils portent des anneaux comme des mariés : il insulte les prêtres auxquels il fait un crime de ne point laisser croître leur barbe, et de se borner à une seule immersion dans l'administration du baptême. » (Emilien LAVIGNE, *Précis philosophique de l'histoire de l'Eglise*, xi^e^ siècle.)

ARTICLE IV. — Décadence de l'Eglise grecque depuis le IX^e^ siècle.

« Je l'avoue volontiers, plus je considère ce fameux schisme, moins je peux y trouver l'explosion d'une pensée impétueuse, d'une conviction spontanée qui s'élance sans calcul. Il me semble que la Grèce cherche elle-même une occasion de rupture, qu'elle essaie pendant plusieurs siècles avec un rare esprit de politique, sur quel sujet elle pourra se brouiller avec les Latins sans se compromettre...

« De cet ESPRIT DE CALCUL MIS DANS LE DOGME, il ne me serait pas difficile de déduire toutes les destinées de l'Eglise grecque. Combien de fois, en parcourant la Morée, l'Attique, les Cyclades, je me suis obstiné vainement à chercher la Grèce moderne. Où était-elle? Qu'avait-elle fait pendant cinq siècles? Au temps que Dante écrivait en Italie, quel poëme avait-elle composé? où étaient ses basiliques, ses monuments écrits? Je m'obstinais à les chercher de vallée en vallée, et LA CHIMÈRE DE LA GRÈCE BYZANTINE ME FUYAIT A CHAQUE PAS. Dans Mécènes, Corinthe, Argos, Athènes, je trouvais quelques chapelles décrépites formées de tronçons païens, véritables plagiats de marbre au pied des temples de Jupiter Panhellénien. Le Christ semblait le vaincu, Jupiter le vainqueur. Où était l'écho de saint Basile et de saint Chrysostôme? Depuis des siècles les cigales seules emplissaient de leur voix l'église déserte (636). » (Edgar QUINET, *Le Christianisme et la Révolution française*).

ARTICLE V. — Des Papes sous l'influence de Hildebrand. — Victor II.

« Les Romains étaient tellement habitués à recevoir un Pape des mains de l'empereur, qu'après la mort de Léon IX, ils envoyèrent le sous-diacre Hildebrand en Allemagne pour prier Henri III de leur donner un pontife de son choix et de sa nation. Hildebrand, d'accord avec les députés romains, ses collègues, supplia l'empereur de conférer cette dignité à Guebhard, fils du comte de Calw, évêque d'Eichstœdt; l'empereur eut de la peine à se séparer de ce prélat, qui était un de ses conseillers les plus affidés. On a supposé que c'était précisément pour priver Henri III des conseils d'un homme énergique et qui ne s'était pas montré très-favorable à la cour de Rome, que Hildebrand insista sur l'élection de Guebhard, dont il parvint enfin à vaincre la répugnance pour la dignité papale.

« L'élection de Guebhard eut lieu au concile de Mayence tenu au mois de mars 1055, et il prit le nom de Victor II. Il continua l'ouvrage commencé par Léon IX, et envoya Hildebrand en France pour réformer les mœurs du clergé de ce pays. Ce légat tint à Lyon un synode, où il déposa six évêques convaincus de simonie et d'autres délits. Victor lui-même réprima avec beaucoup de vigueur la désobéissance des moines du Mont-Cassin, qui avaient élu un abbé sans sa permission et sans celle de l'empereur. L'élection fut cassée, et Frédéric, frère de Godefroi, duc de Lorraine, fut nommé.

« L'année suivante, 1056, Victor II se rendit à Goslar où Henri III l'avait invité pour une conférence; il trouva ce prince mourant, et contribua à assurer la succession au jeune Henri IV. A la mort de Henri III s'ouvre une nouvelle époque pour la puissance pontificale, qui, depuis ce moment, s'éleva rapidement à une monarchie universelle. » (SCHOELL, *Histoire des Etats européens*, trad. fr. t. III.)

ARTICLE VI. — Des Papes sous l'influence de Hildebrand. — Etienne IX.

« Victor II, étant mort le 28 juillet 1057, l'élection de son successeur fit voir qu'il existait un parti opposé à l'autorité impériale. L'empereur Conrad avait conféré le margraviat de Toscane avec le duché de Lucques à Boniface, qui était déjà comte de Modène, Reggio, Mantoue et Ferrare. Ce seigneur, riche et magnifique, fut assassiné

(635) Voyez sur l'impuissance de l'église photienne, J. DE MAISTRE, *Du Pape*.

en 1052; il laissa un fils mineur, nommé Frédéric, et deux filles, Béatrix et Mathilde. Béatrix, veuve de Boniface, épousa Godefroi, duc de la Basse-Lorraine, un des vassaux les plus turbulents de l'empereur Henri III. Godefroi se mit en possession de la Toscane et gouverna ce pays, d'abord conjointement avec le jeune Frédéric, et, depuis la mort de ce prince en 1055, avec Mathilde, devenue, par la mort de sa sœur, seule héritière du margrave Boniface. Godefroi avait un frère, nommé Frédéric, qui, étant chancelier de l'église de Rome, avait été un des trois légats de Léon IX à Constantinople. Comme il revint chargé de beaucoup d'argent, Henri III le soupçonna d'avoir conclu à Constantinople, au nom de son frère, un traité désavantageux à l'autorité impériale, et voulut le faire arrêter. Frédéric échappa au danger en se retirant au couvent du Mont-Cassin. Nous venons de voir qu'en 1055 il en fut nommé abbé.

« Ce fut ce prélat que les Romains élurent Pape le 2 août 1057; il prit le nom d'Etienne IX. Ce Pontife forma le dessein de conférer la dignité impériale à son frère Godefroi, pour ensuite chasser, à forces réunies, les Normands d'Italie; mais après un règne de huit mois, la mort vint arrêter l'exécution de ses projets. Avant de mourir il recommanda de différer l'élection de son successeur jusqu'à l'arrivée du cardinal Hildebrand, qui était en mission auprès de l'impératrice Agnès, mère de Henri IV; cependant la faction de Tusculum ne tint aucun compte de cet avis; Godefroi, comte de Tusculum, à la tête d'une troupe armée, fit élire Jean, évêque de Vellétri, qui prit le nom de Benoît X. Les grands et les cardinaux qui ne reconnurent pas cet intrus, prièrent l'impératrice Agnès de leur envoyer un pape. Hildebrand revint d'Allemagne avec l'ordre de faire nommer Gérard, qui était alors évêque de Florence. Ce candidat ayant été agréé par les Romains, Hildebrand le fit élire le 28 décembre 1058 à Sienne dans un concile, et le couronna quelques mois après. Le nouveau Pontife prit le nom de Nicolas II. » (Schoell.)

Article VII. — Des Papes sous l'influence de Hildebrand. — Nicolas II.

« Afin de régulariser les élections futures, Nicolas II publia au concile de Rome de 1059 un décret portant que, le Saint-Siége vacant, les cardinaux évêques avec les cardinaux clercs délibéreraient sur l'élection d'un nouveau Pape, et que le reste du clergé, ainsi que le peuple, y donnerait son consentement, sauf toutefois, dit le décret, l'honneur et le respect dus à notre cher fils Henri, présentement roi et qui sera un jour empereur, comme nous l'espérons de la grâce de Dieu, et comme déjà nous l'avons accordé par l'intermédiaire de son ambassadeur, le chancelier du royaume de Lombardie; sauf aussi le droit de ses successeurs qui l'auront personnellement obtenu du Siége apostolique. Les évêques portant le titre de cardinaux étaient ceux d'Ostie, de Porto, Santa-Ruffina, d'Albe, de Sabine, de Tusculum ou Frascati et de Prœneste, qui formaient proprement les vicaires du Pape comme évêque de l'Eglise patriarcale du Latran. Les cardinaux-clercs étaient les curés des paroisses dépendantes des quatre autres églises patriarcales de Rome. Les cardinaux diacres qui, par le décret de 1059, ne prenaient part à l'élection du Pape que comme le reste du clergé, étaient les chefs des établissements de charité auxquels appartenaient des chapelles qu'on nommait *diaconie*.

« Il est évident que l'intention de Nicolas II, ou plutôt de l'archidiacre Hildebrand qui le gouvernait, était non-seulement de rendre les élections moins tumultueuses et plus réglées, mais aussi de les faire entièrement dépendre du haut clergé de Rome, et de diminuer ou d'annuler l'influence des empereurs.

« Une seconde démarche de Nicolas II, qui devint décisive pour l'établissement de la monarchie universelle que le cardinal Hildebrand projetait, sans doute, dès ce temps-là, ce fut la création des duchés de Pouille et de Calabre en faveur des Normands et comme fiefs de l'Eglise; elle est de l'année 1059, et nous la rappelons seulement ici à cause des suites immédiates qu'elle eût. Nicolas II se fit accompagner à Rome d'une troupe de fidèles normands, par le moyen desquels il détruisit la faction de Tusculum, en soumettant Palestrina, Tusculum et les différentes places fortes dont les familles nobles étaient en possession, après les avoir usurpées plutôt sur l'empereur que sur l'Eglise.

« Un troisième événement important du règne de Nicolas II, c'est la soumission de la métropole de Milan, dont les archevêques avaient jusqu'alors maintenu leur indépendance du Siége apostolique. Une dissension qui s'était élevée dans cette Eglise au sujet de la simonie et du célibat des prêtres, fournit au Pape l'occasion d'y envoyer deux légats, savoir Pierre de Damien, cardinal évêque d'Ostie, un des prélats les plus célèbres du XIe siècle, et Anselme évêque de Lucq es. Le peuple de Milan refusa de reconnaître l'autorité de ces légats; il s'attroupa et excita un grand tumulte dans lequel Pierre de Damien risqua de perdre la vie. Mais la présence d'esprit de ce prélat et son éloquence remportèrent une victoire décidée sur la populace. Il démontra à la multitude que l'Eglise de Milan appartenait comme fille à celle de Rome, parce que saint Pierre et saint Paul l'avaient fondée par leurs disciples saint Nazaire, saint Gervais et saint Protais; il leur dit que le grand saint Ambroise lui-même avait reconnu l'Eglise de Rome comme sa maîtresse et exhorta les Milanais à ne pas lever les mains contre leur mère. Le peuple se calma, l'archevêque et son clergé se soumirent à la discipline que les légats lui imposèrent, et bientôt après, l'archevêque parut dans un synode à Rome où il occupa la première place après le Pape,

mais en lui promettant obéissance, et reçut de sa main la bague au moyen de laquelle les rois d'Italie avaient jusqu'alors intronisé les archevêques de Milan. » (SCHOELL.)

ARTICLE VIII. — Des Papes sous l'influence de Hildebrand. — Alexandre II.

« Nicolas II avait fait jurer aux princes normands, ses vassaux, qu'après sa mort ils ne reconnaîtraient pour Pape que celui que les cardinaux auraient nommé conformément à son règlement. Cependant, à sa mort arrivée le 22 juillet 1061, il y eut des troubles et une élection schismatique. Ce qui se passa alors est différemment raconté par les historiens, selon le parti auquel ils étaient dévoués. Nous tâcherons de démêler la vérité dans ces récits contradictoires.

« A la mort de Nicolas II la faction de Tusculum, ou peut-être les grands de Rome en général, mécontents du décret de ce Pape qui les privait de leur droit d'élection, envoyèrent des députés au jeune Henri et à sa mère, pour leur demander un Pape. Le cardinal archidiacre Hildebrand, de son côté, ne voulant pas encore heurter ouvertement l'autorité de la cour, dépêcha le cardinal Etienne vers l'impératrice; mais ce député ne fut pas admis en présence de Henri et d'Agnès, et il rapporta les lettres qu'il avait été chargé de remettre (637). L'impératrice appela les évêques d'Italie à Bâle où elle tint une diète qui ensuite s'étant formée en concile, cassa l'ordonnance de Nicolas II, et nomma, le 28 octobre, Pape Cadolaüs, évêque de Parme, qui prit le nom d'Honoré II. Celui qui contribua davantage à cette élection, fut Guibert, chancelier du royaume d'Italie et ministre de confiance d'Agnès. Son neveu, Bernard, évêque de Halberstadt, fut nommé commissaire pour installer le Pape, qui marcha sur Rome avec des troupes qu'il avait rassemblées en Lombardie. Car Hildebrand, instruit du mauvais succès de sa démarche conciliante, n'avait plus gardé de mesures; forts de l'appui des Normands, les cardinaux, dont il était l'âme, avaient nommé Pape, le 30 septembre 1061, Anselme, évêque de Lucques, qui prit le nom d'Alexandre II, et fut couronné sans demander la confirmation de Henri IV. Mais au mois d'avril Honoré II parut devant Rome; la faction de Tusculum lui livra le château Saint-Ange, les troupes d'Alexandre furent battues et lui-même se vit obligé de se retirer. Bientôt cependant la face des affaires changea; le duc Godefroi vint au secours du Pape; Cadolaüs fut bloqué pendant deux ans au château Saint-Ange. Enfin il trouva moyen de s'en échapper. Peut-être même les affaires auraient-elles pris une tournure favorable pour lui, sans la révolution qui priva Agnès de la régence de son fils.

« L'archevêque Hannon, qui la remplaça, se déclara aussitôt pour Alexandre, assembla un concile dans un endroit que les écrivains du temps nomment *Osbor*; et y fit reconnaître Alexandre II.

« Le crédit de Hildebrand fut si grand sous le règne de ce Pape, que son ami Pierre de Damien fit ce distique sur lui :

Papam rite colo, sed te prostratus adoro;
Tu facis hunc Dominum, te facit ille Deum.

« Enfin à la mort d'Alexandre, en 1073, il fut promu lui-même par des suffrages unanimes à la papauté. Il n'ignorait pas qu'en Allemagne on le regardait comme l'auteur du désagrément que Henri IV avait éprouvé au sujet de la dissolution de son mariage; craignant en conséquence que de ce côté on ne fît quelque difficulté de le reconnaître, il détourna avec la plus grande dextérité, en même temps avec l'apparence d'une noble franchise, le coup qui le menaçait. Il retarda sa consécration, et écrivit à Henri IV qu'ayant été obligé d'accepter pour la forme la dignité pontificale, il espérait que l'empereur le débarrasserait de ce fardeau; qu'il l'en priait avec d'autant plus d'instance qu'il prévoyait que, comme Pape, il aurait nécessairement des rapports désagréables avec lui, parce qu'il ne pourrait jamais se résoudre à laisser impunis les excès auxquels l'empereur se livrait. Henri IV envoya à Rome un de ses ministres, le comte Eberard de Nellenbourg, pour examiner les circonstances d'une élection aussi unanime qu'avait été celle de Hildebrand; mais comme il était impossible d'y découvrir aucune irrégularité, ni la moindre trace de simonie, Henri IV aurait eu mauvaise grâce à refuser sa confirmation : elle fut donnée, et le nouveau Pape fut couronné le 29 juin 1073, sous le nom de GRÉGOIRE VII.

« LE GRAND HOMME COMMENCE UNE NOUVELLE ÉPOQUE DANS L'HISTOIRE. » (SCHOELL, *Histoire des Etats européens*, t. III, trad. franç.)

CHAPITRE VIII. — *Saint Grégoire VII, au point de vue rationaliste.*

LE RATIONALISTE. — « A la mort d'Alexandre, Hildebrand s'élance au trône pontifical. Les formalités requises, même d'après l'édit de Nicolas II, pour la validité de l'élection, ne l'arrêtent pas : il dédaigne, avec une orgueilleuse affectation, le consentement de l'empereur. Que dans son impatience de régner, le nouveau Pape, Grégoire VII, se soit débarrassé, par le poison, de ses deux prédécesseurs immédiats, comme plusieurs de ses contemporains l'en accusent, c'est ce que nous ne saurions admettre sur la foi des plus violents ennemis de ce Pontife. A la vérité Hildebrand, que ses complaisances envers l'empereur Henri III avaient placé au premier rang du conseil papal, entraîna ses prédécesseurs dans des entreprises funestes : c'est ainsi qu'il poussa

(637) Ce fait, que Léon d'Ostie passe sous silence, est attesté par un témoin irrécusable, par le célèbre cardinal Pierre de Damien, évêque d'Ostie, dans ses *Discept. synodal.* p. 412, ed. Lugd. (SCHOELL.)

Léon IX à la guerre si malheureuse contre les Normands ; qu'il détermina Alexandre II à prendre la tiare, sans consulter l'empereur ; mais ces conseils, ne fussent-ils même que des suggestions perfides, ne suffiraient pas à faire accueillir l'accusation d'attentats odieux, et d'ailleurs non prouvés.

« Le gouvernement ecclésiastique change tout à fait sous le pontificat d'Hildebrand. Les anciennes libertés, minées depuis longtemps, sont renversées. Cet ambitieux pontife usurpe les droits et les priviléges des conciles, des évêques et des sacrés colléges. Non content d'avoir érigé une monarchie absolue et universelle dans l'Église, il veut encore faire descendre tous les souverains de la terre au rang de ses vassaux.

« Feignant d'oublier que les Papes doivent à la France la dignité qui les environne, et les domaines qu'ils possèdent, il soutient que ce royaume est tributaire du Saint-Siége ; il ordonne à son légat d'en exiger le tribut. La sommation du légat est reçue avec mépris : le tribut est refusé. Les prétentions de Grégoire sont plus respectées en Espagne : le roi d'Aragon et Bernhard, comte de Besalu, accueillent sa demande, et consentent à une redevance annuelle ; leur exemple est suivi par les autres princes espagnols. Guillaume le Conquérant, sommé d'acquitter les arrérages du *denier de saint Pierre*, et de rendre hommage au Pape pour le royaume d'Angleterre, comme fief du Siége apostolique, accorde la première demande ; mais il refuse la seconde, en déclarant qu'il ne tient son royaume que de Dieu et de son épée. L'intrépide Grégoire n'ose se heurter contre le caractère bien connu de l'illustre conquérant. Plus respectueux que Guillaume envers le Souverain Pontife, ou plutôt moins confiants dans leur ascendant sur l'esprit des peuples qu'ils gouvernent, presque tous les autres rois de l'Europe se déclarent humblement feudataires du Saint-Siége.

« Mais c'est en Italie que Grégoire VII obtient le plus grand et le plus véritable succès. Mathilde, fille de Boniface, duc de Toscane, veuve de Godefroi, duc de Lorraine, devenue indépendante par la mort de sa mère Beatrix, fait donation de ses Etats et de ses trésors au Pape, vicaire de saint Pierre. Nous croyons qu'un zèle pieux entraîna seul Mathilde à cet acte de faiblesse : l'âge, le caractère, les qualités physiques de Grégoire VII répugnent à toute autre interprétation. Dans la suite, Mathilde ayant contracté un second mariage avec Welph, ou Guelph, fils du duc de Bavière, elle put annuler son acte de donation ; mais, s'étant bientôt séparée de son nouvel époux, pour des motifs qu'aujourd'hui la pudeur empêcherait de proférer, elle confirma ses premières dispositions en faveur d'un autre *vicaire de saint Pierre*. Grégoire VII était mort depuis longtemps.

« Élever le clergé au-dessus de tous les pouvoirs, tel fut certainement le but de Grégoire VII, durant son pontificat. Avant tout, il voulut rendre ce corps digne de la suprématie à laquelle il le destinait. Il entreprit, malgré de puissants obstacles, de ramener les prêtres aux bonnes mœurs et au respect des choses sacrées. Un concile, tenu à Rome, renouvelant les lois des premiers Papes contre la *simonie*, défendit l'achat et la vente des bénéfices ecclésiastiques. La même assemblée décida que les prêtres ne pourraient plus se marier et que ceux qui avaient des femmes ou des concubines les renverraient sur-le-champ, sous peine d'être dégradés. Les prêtres s'élevèrent avec force contre le décret qui leur ordonnait le célibat ; ils refusèrent de quitter leurs femmes, se déchaînèrent en injures contre le Souverain Pontife, et excitèrent d'effroyables tumultes dans presque toutes les provinces européennes. La plupart aimèrent mieux abandonner leurs bénéfices que leurs femmes. Cependant, la persévérance de Grégoire VII assura bientôt un triomphe paisible à la loi du célibat.

« Les troubles occasionés par le décret contre la simonie ne furent pas sitôt apaisés. L'intérêt des princes, habitués dès longtemps, malgré les réclamations des Papes et les plaintes des peuples, à trafiquer des hauts emplois de l'Église, était blessé par ce décret. La résistance fut grande, parce qu'elle trouvait un appui dans les armes : elle produisit la fameuse guerre des *investitures*.

« En donnant au clergé des territoires avec les champs, les forêts et les châteaux qui en dépendaient, les souverains pensaient pouvoir traiter les ecclésiastiques donataires comme leurs autres vassaux. On sait que ces derniers, avant de prendre possession des terres que les empereurs et les princes leur avaient données, étaient obligés de se rendre à la cour, afin de prêter serment de fidélité au donateur, suzerain du fief. Cette coutume fut étendue aux évêques et aux abbés qui, lorsqu'ils avaient obtenu ou, pour parler plus juste, acheté leur nomination, devaient se présenter devant leur souverain, lui prêter le serment d'usage ; après quoi ils recevaient l'*anneau* et la *crosse*, emblèmes de leurs fonctions, signes de leur investiture.

« Il y avait ici manifeste usurpation du droit qu'avaient les chrétiens réunis d'élire leurs pasteurs ; Grégoire VII n'y vit qu'une profanation des symboles épiscopaux, et c'est pour la faire cesser qu'il provoqua, du concile de Rome, le décret dont nous venons de parler. L'empereur Henri IV promit de concourir à l'extirpation de la simonie ; mais poussé par les évêques d'Allemagne, il refusa de renoncer au droit d'élire les évêques et les abbés, ainsi qu'à celui de l'investiture. Excommunié, du moins implicitement, il crut pouvoir persister dans son refus.

« Malheureusement, ce prince était environné d'ennemis, secrets ou déclarés, qui attendaient avec impatience l'occasion de se révolter contre leur souverain. Grégoire VII

avait entendu leurs vœux : il y trouvait un puissant appui; il eut l'air de ne vouloir que les satisfaire. L'astucieux pontife commença par ordonner à l'empereur de venir sur-le-champ à Rome, afin d'y présenter, devant un concile, la justification de divers crimes qu'on lui imputait. Indigné d'un tel excès d'insolence, Henri IV, dans un synode composé d'évêques allemands, tenu à Worms, fit déposer Grégoire : un nouveau Pape fut élu. A cette nouvelle, Grégoire fulmina la sentence formelle d'excommunication contre l'empereur, l'exclut tout à la fois de l'Eglise et du trône de ses ancêtres; ensuite, oubliant son caractère de premier dépositaire de l'Evangile, il poussa la fureur de la vengeance jusqu'à dégager les sujets de Henri IV du serment de fidélité qu'ils avaient prêté à leur légitime souverain.

« La guerre ainsi déclarée, les puissances civiles et ecclésiastiques se divisèrent en deux factions, dont l'une prit le parti du Pape et l'autre celui de l'empereur. Les gentilshommes de Souabe, le duc Rodolphe à leur tête, furent des premiers à se révolter contre Henri. Pressés de revenir à l'obéissance envers leur souverain, ils déclarèrent qu'ils attendraient les ordres du Pape; cependant, Henri serait suspendu de la dignité royale, et descendrait au rang d'un simple particulier; son royaume serait confisqué, s'il ne rentrait, au bout d'un an, dans le sein de l'Eglise, et s'il ne se faisait absoudre de l'anathème qu'il avait encouru.

« Les amis de ce prince inexpérimenté lui conseillèrent d'aller en Italie, et d'implorer en personne la clémence du Pape. Henri eut la faiblesse de céder à ce conseil ignominieux. Après avoir traversé les Alpes, au milieu d'un hiver rigoureux, il arriva dans le mois de février, à la forteresse de Canuse, où le Pape résidait pour lors avec la comtesse Mathilde. Le prince suppliant oublia sa dignité, au point de rester trois jours, en plein air, à la porte de la forteresse, les pieds nus et la tête découverte, sans autre habit qu'un vieux morceau de drap qui cachait à peine sa nudité. Enfin, le quatrième jour il fut admis à l'audience du Pape, qui lui accorda, non sans difficulté, l'absolution, mais qui refusa de le rétablir sur le trône avant la tenue du congrès auquel il lui fut permis d'assister, à condition que, durant cet intervalle, il ne porterait les ornements ni n'exercerait les fonctions de la royauté.

« Dans sa pusillanimité, l'empereur souscrivit à ces honteuses conditions. Les évêques et les princes d'Italie l'en firent rougir; ils exigèrent qu'il violât ses conventions : Henri ne vit, aux suites de sa faiblesse, d'autre remède que le parjure. Par ce changement inopiné, il fournit un nouveau prétexte de révolte à ses anciens ennemis, les princes confédérés de Souabe et de Saxe, qui le déclarèrent déchu du trône, et nommèrent à sa place Rodolphe, duc de Souabe. Cette entreprise de sujets révoltés excita dans l'Allemagne et l'Italie un incendie bien violent. En effet, les Normands, possesseurs des provinces méridionales, et les troupes de Mathilde soutenaient avec succès la cause de Grégoire contre les Lombards, partisans de Henri, tandis que ce prince faisait la guerre en Allemagne contre Rodolphe et les confédérés. Grégoire, peu assuré sur les suites d'une guerre dont le succès était douteux, observa pendant quelques temps une apparente neutralité; mais encouragé par la bataille de Fladenheim, dans laquelle Henri fut défait, il lança de nouveau l'anathème contre le prince vaincu et reconnut Rodolphe comme roi légitime des Germains, en lui envoyant une couronne d'or pour prix de son dévouement au Saint-Siége. Plusieurs évêques d'Italie et d'Allemagne firent sentir à Henri l'énormité de ce dernier outrage; ils le déterminèrent à se venger. Grégoire VII fut déposé, pour la seconde fois, dans un concile de Mayence et dans un synode de Brixen, en Tyrol. Henri n'avait de bonheur que lorsqu'il se montrait courageux. Son dernier acte d'autorité fit prendre à ses affaires une tournure avantageuse; il fut complétement victorieux dans une bataille qu'il livra au duc de Souabe, sur les bords de l'Elster : Rodolphe, que Grégoire avait proclamé invincible, y reçut une blessure dont il mourut bientôt, en maudissant les prêtres qui l'avaient poussé dans la rébellion et en implorant le pardon de son souverain. Henri, débarrassé de son ennemi le plus formidable, porta la guerre en Italie; il battit plusieurs fois les vaillantes troupes de Mathilde, et mit le siége devant Rome, qu'il réussit à prendre, après en avoir été deux fois repoussé. Grégoire, assiégé dans le château Saint-Ange, touchait au moment de satisfaire à la vengeance de l'empereur, tant de fois et si cruellement outragé, lorsque Robert Guiscard vint le délivrer pour le conduire à Ravenne, où ce pontife ne tarda pas de terminer une vie beaucoup plus agitée par les mouvements de l'ambition, qu'occupée des véritables intérêts de l'Eglise. Du reste, c'est à dessein que nous avons passé sous silence les odieuses machinations contre la vie de l'empereur Henri IV, dont on l'accuse; la source de ces accusations nous a paru déjà suspecte : c'en est assez pour nous les faire rejeter.

« Grégoire VII doit-il être mis au nombre des grands hommes? Cette question est résolue d'une manière tout opposée par deux autorités fort importantes, Bayle et Voltaire. Même en déplorant l'abus qu'il en fit, on ne peut nier que ce Pape n'eût de grandes et rares qualités.

« Doué d'une sagacité prodigieuse qu'il avait exercée sur les hommes de son siècle, il savait à propos céder ou se roidir. Après avoir parfaitement apprécié les obstacles, bien fixé le but, il se retirait en se sauvant de l'humiliation, ou s'avançait armé d'une constance et d'un courage que rien n'était capable d'ébranler. Ses entreprises auda-

cieuses ne peuvent paraître insensées qu'aux gens qui jugent de tous les temps par le temps où ils vivent. Grégoire VII connut au juste la mesure de son siècle; il savait ce qu'il pouvait oser. Il ne réussit pas complétement, mais il a droit à être regardé comme le fondateur d'une double puissance, si habilement cimentée qu'elle a pu résister aux orages de plusieurs siècles, et, ce qui est beaucoup plus, aux excès de la plupart de ceux qui devaient la maintenir en la faisant respecter. Si Voltaire eût prolongé de quelques années le cours de sa longue carrière, il aurait été forcé de convenir que, depuis Grégoire VII, quelques hommes ont obtenu le nom de *grand*, par des entreprises bien moins habilement conçues, et dont les résultats sont loin d'avoir obtenu la même durée. » (Emilien Lavigne, *Précis de l'histoire de l'Eglise*, XIe siècle.)

Chapitre IX. — *La vie de saint Grégoire VII dans ses détails. — Réponse aux objections de M. Lavigne.*

L'Apologiste. — « Plus les desseins d'Hildebrand, qui prit le nom de Grégoire VII, étaient vastes, plus il usa de prudence dans les premiers moments de son élévation. Quand le comte de Nellembourg fut envoyé par Henri IV à Rome, pour demander aux cardinaux et aux seigneurs comment ils s'étaient permis d'élire un Pape sans l'approbation du roi, Grégoire VII le reçut avec une extrême déférence, et lui répondit que si les Romains l'avaient élu, ils n'avaient pu néanmoins le déterminer à se laisser ordonner, et qu'il attendait qu'un ambassadeur vînt lui apporter le consentement du roi. Le comte de Nellembourg rapporta cette réponse à Henri, qui s'en montra satisfait, et donna des ordres pour le sacre du nouveau Pape. Il importait à Grégoire de s'asseoir sans conteste sur le trône pontifical, et s'il est vrai que le lendemain du jour où l'enthousiasme des Romains l'avait salué Pape, il écrivit une lettre à Henri IV dans laquelle il le conjurait de ne pas ratifier son élection, cette dissimulation lui avait paru nécessaire pour endormir les soupçons du roi et des évêques allemands.

« Dès qu'il fut Pape reconnu par l'Allemagne, il se mit à promener sur l'Europe des regards assurés, et il commença d'entrer en rapport avec elle par l'envoi de nombreux légats qui devaient apparaître en maîtres parmi les différents peuples, comme les proconsuls de Rome républicaine. En Espagne, il envoya le cardinal Hugues le Blanc, qui déclara à la noblesse que la Péninsule était un antique patrimoine de saint Pierre, et qui donna au comte de Roucy, seigneur français, tout ce qu'il pourrait conquérir sur les infidèles. Il écrivit en Allemagne pour annoncer que des légats viendraient bientôt de sa part se concerter avec Henri IV sur les intérêts communs de l'Eglise et de la royauté. Comme le corps humain, disait-il dans une de ses lettres, reçoit la lumière au moyen de deux yeux, de même le corps de l'Eglise doit être gouverné et éclairé au moyen de deux pouvoirs, le sacerdoce et l'empire. Henri répondit à Grégoire qu'il sentait la nécessité de l'union de ces deux grandes puissances. Il confessa ses péchés et promit de faire tout ce que demanderait le Pape. Cette soumission pénétra de joie Grégoire VII, qui n'en pouvait encore connaître les motifs. La docilité d'Henri IV provenait du mauvais état de ses affaires; la Saxe et la Thuringe étaient en pleine révolte. Les seigneurs saxons ne pouvaient pardonner au roi de leur préférer les Souabes : le roi n'avait pas paru à une assemblée générale qu'il avait convoquée lui-même à Goslar, et ils lui avaient envoyé trois de leurs principaux chefs pour lui demander de démolir les forts élevés sur leur territoire, d'accorder une égale attention à toutes les parties de son royaume, de renoncer à ses flatteurs et à ses plaisirs. Henri se contenta de répondre qu'il avait été toujours juste envers tous et qu'il n'avait jamais manqué aux devoirs de la royauté. Cette dédaigneuse réponse provoqua une insurrection générale qu'Henri ne crut pouvoir combattre qu'avec le secours des *Luticiens*, et avec l'alliance de la Bohême et du Danemark. Rassemblés à Gerstungen, les Saxons convinrent secrètement de nommer un autre empereur, de couronner Rodolphe de Souabe, et de détrôner Henri IV, quand il viendrait à Cologne passer les fêtes de Noël.

« Cependant Grégoire VII continuait à se mêler des affaires de l'Europe; il arrêtait les empiétements de Jaromir, frère de Wratislas, duc de Bohême, sur l'évêché d'Olmutz. Il profitait des félicitations que lui adressait sur son avénement l'empereur de Constantinople, Michel VIII, pour lui témoigner le désir de voir se rétablir l'union entre l'Eglise grecque et l'Eglise romaine. Dans l'intérieur de l'Italie, Landolphe VI, prince de Bénévent, se reconnut vassal du Pape; Richard Ier, beau-frère de Robert Guiscard et duc de Capoue, prêta serment de fidélité à Rome. Philippe Ier, roi de France, reçut les reproches de Grégoire VII, pour n'avoir pas voulu donner gratuitement l'investiture du siége épiscopal de Mâcon à Landri, archidiacre d'Autun. Mais c'était surtout par l'Allemagne que le Pape devait saisir la direction politique de l'Europe. Rodolphe de Souabe le conjurait de se constituer médiateur; une première lettre de Grégoire, adressée à plusieurs évêques et seigneurs de la Saxe, ne put ni calmer le ressentiment des partis, ni arrêter les desseins du roi, qui voulait tenter le sort des armes. Mais la supériorité des Saxons jeta le découragement dans l'armée royale, et Henri, après être resté quelque temps en présence des révoltés, fut contraint de souscrire à une paix humiliante. Déjà les forts de Vokenrode et de Spatenberg avaient été abattus, quand il apprit que non-seulement les remparts de Harzbourg, mais le château de l'église même avaient été rasés par les paysans avec une fureur qui avait épou-

vanté jusqu'aux seigneurs saxons. A cette nouvelle son indignation fut si vive, qu'il envoya sur-le-champ des ambassadeurs à Rome pour accuser le peuple d'avoir porté une main sacrilége sur les choses saintes et brûlé la maison de Dieu. Grande fut la surprise de Grégoire de s'entendre invoquer comme juge par le roi même des Allemands! Et dans le même temps il n'épargnait rien pour accroître son autorité; sur la prière de l'empereur Michel VIII, que menaçaient les Turcs Seljoucides, déjà maîtres de Nicée, Grégoire adressait une lettre à tous les chrétiens pour les exciter à secourir Constantinople. L'épître du Pape ne mit pas d'armée en campagne; mais elle témoignait de sa prééminence sur les peuples et les Églises de la chrétienté.

« Enfin, un an après son élévation au pontificat, Grégoire VII jugea le moment venu de découvrir l'étendue de ses desseins. Son audace s'était accrue de toute sa patience. Il ouvrit à Rome un concile général auquel il invita, par lettre, tous les évêques de la Lombardie. Dans ce synode furent rédigés quatre canons contre la simonie et l'incontinence des clercs. On arrêtait dans ces décrets: 1° qu'aucun clerc ne devait obtenir une dignité ou un emploi ecclésiastique par voie de simonie, c'est-à-dire par le moyen de l'argent; 2° que personne ne devait conserver une église avec de l'argent; que personne ne devait se permettre d'acheter ou de vendre les droits d'une église, car, disait-on, l'Ecriture sainte, les décrets du concile et les sentences des Pères condamnent les vendeurs et les acheteurs de dignités ecclésiastiques, et jusqu'aux entremetteurs de ce commerce; 3° que toute fonction de l'autel était interdite aux clercs incontinents, qu'aucun prêtre ne se permît d'épouser une femme, et que s'il en avait une, il la renvoyât sous peine de déposition; que personne ne fût élevé au sacerdoce sans avoir promis solennellement de garder une continence perpétuelle; 4° que le peuple n'assistât pas aux offices d'un clerc qui aurait désobéi aux décrets apostoliques. Ainsi la réforme de l'Eglise était ouvertement annoncée, et du sein de son synode, Grégoire dévoilait sa pensée aux yeux de l'Europe. Les décrets, à la fois réformateurs et révolutionnaires, furent répandus partout et rencontrèrent en Allemagne une violente opposition. Les clercs concubinaires étaient nombreux au delà du Rhin; ils accusèrent le Pape de vouloir contraindre les hommes à vivre comme des anges, et de les précipiter dans la débauche à force de leur imposer la sainteté. Pour combattre avec avantage ces résistances, Grégoire chercha par tous les moyens à se concilier Henri IV; il lui écrivit deux longues lettres où il le félicitait de la bonne intention qu'il avait manifestée, suivant les rapports des légats, d'extirper la simonie et le concubinage des clercs, où il le confirmait dans ces excellents desseins; il l'y entretenait aussi des affaires générales de l'Europe, il lui exposait la triste situation des chrétiens d'Orient, et l'opportunité d'une croisade, d'autant plus nécessaire que l'Eglise de Constantinople demandait à se réunir au Saint-Siége. Grégoire ne négligea pas non plus de s'adresser à d'autres princes, à Rodolphe de Souabe, à Berthold de Carinthie. Il désirait, par une habile douceur, prévenir la résistance, mais il était déterminé à combattre tout ce qui lui ferait obstacle. Il excommunia Robert Guiscard, qui n'avait pas voulu lui prêter le même serment de fidélité que les autres princes de l'Italie; il menaça de ses foudres Philippe Ier, qui, disait-il, avait pillé des églises et extorqué de grosses sommes d'argent à des marchands italiens venus en France. Il fut plus doux envers Guillaume le Conquérant, dont il estimait les talents politiques, et dont il redoutait un peu l'altière indépendance. Il intervint dans les troubles de la Hongrie, et rappela au roi Salomon que son royaume était une propriété de la sainte Eglise romaine, depuis que le roi Etienne s'était soumis à saint Pierre. COMMENT NE PAS ADMIRER CET HOMME QUI NE CRAINT PAS DE SE METTRE AUX PRISES AVEC LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE, POUR LA CHANGER AU MOYEN DE LA RÉFORME DE L'ÉGLISE? Au surplus, il ne veut pas qu'on le regarde comme un novateur aventureux et fantasque; il proteste qu'il ne fait que promulguer les antiques prescriptions des Pères de l'Eglise: *Je ne parle pas d'après mon sens individuel*, écrit-il à l'archevêque de Cologne, *non de nostro sensu exsculpimus*. C'était le mot d'un politique, car, dans les affaires humaines, il faut se garder des caprices, même quand ces caprices auraient un air de grandeur. Henri IV songeait toujours à se venger des Saxons: il était parvenu à rassembler une armée nombreuse, et il put enfin goûter le plaisir de la victoire dans les plaines de Hohenbourg. Ce triomphe le rendit arrogant et hautain, et il ne voulut plus reconnaître personne au-dessus de lui, pas même le Pape. Il n'avait pas vaincu un peuple belliqueux pour obéir à un prêtre qui n'avait d'autre arme que la parole. Aussi, à la mort de l'évêque de Liége, il nomma, pour lui succéder, Henri, chanoine de Verdun, homme exercé au métier des armes, et dont il attendait des services militaires. Il donna un archevêque aux Milanais, qui déjà en avaient deux, et Milan se trouva posséder trois pontifes, comme Rome trente ans auparavant.

« Toutefois Henri ne voulait pas engager une lutte ouverte avec le Pape, tant qu'il n'aurait pas entièrement soumis les Saxons. Aussi il entama avec Grégoire une correspondance, pour lui donner, pendant quelque temps encore, le change sur ses desseins. Les Saxons, affaiblis non moins par leurs divisions que par leur défaite, consentirent, pour obtenir la paix, aux plus humiliantes conditions. On éleva dans la plaine d'Ebra un trône, où Henri vint prendre place pour recevoir la soumission des princes de Saxe et de Thuringe, désarmés et captifs. Ces

malheureux chevaliers furent confinés dans des forteresses lointaines, et leurs domaines partagés entre les vainqueurs. L'armée impériale se répandit dans les villes et les châteaux de la Saxe. C'est alors que l'empereur, délivré de toute inquiétude, crut pouvoir se passer de ménagements envers Rome. Il nomma précipitamment un évêque à Bamberg, avant que le prédécesseur du nouvel élu eût été jugé suivant les lois ecclésiastiques; il donna l'anneau abbatial à des clercs que n'avait pas désignés l'élection des chapitres. Enfin, il demanda au Pape de déposer les évêques qui avaient pris les armes contre lui. De leur côté, les Saxons avaient, à l'insu de Henri, fait parvenir leurs plaintes au Saint-Siége; ils accusaient le roi de ne songer qu'à la chasse et aux plus licencieux plaisirs, de consulter, sur le choix des évêques et des abbés, des prêtres dissolus et des femmes de mauvaise vie, de sacrifier à Vénus et non pas à Jésus-Christ. Ils demandaient au Pape d'aviser à ce qu'un nouveau roi fût choisi dans une assemblée générale des princes.

« Grégoire VII était donc solennellement saisi d'un grand procès entre l'empereur et ses sujets. Il voulut mettre dans sa justice une solennelle fermeté. Déjà, avant les plaintes des Saxons, il avait écrit à Henri pour se plaindre du choix de quelques évêques. Il lui adressa une autre lettre, dans laquelle de nouvelles remontrances se joignaient aux anciens griefs; il finissait par le menacer de l'excommunication, et le sommer de comparaître à Rome pour se disculper devant un synode des crimes dont on l'accusait. La colère de Henri ne connut plus de bornes; il chassa les légats, et convoqua dans le plus court délai un concile à Worms. Les évêques et les abbés s'y rendirent en foule. Le cardinal Hugues le Blanc, devenu l'irréconciliable ennemi de Grégoire VII, apporta à cette assemblée un long écrit, diatribe virulente contre le Pape, acte d'accusation extravagant et calomnieux. On l'y accusait de se livrer à la magie et d'adorer le diable, de donner de fausses interprétations aux Écritures, d'avoir conspiré contre la vie du roi, d'avoir osé jeter dans le feu le corps sacré du Seigneur, de s'être attribué le don de prophétie. Après la lecture de ce libelle et une délibération qui dura deux jours, le concile dressa un acte de déposition du Souverain Pontife, que signèrent tous les évêques présents, et qu'Henri se hâta de notifier au sénat et au peuple de Rome, en l'accompagnant d'une lettre injurieuse adressée au moine Hildebrand. « Je te renonce pour Pape, lui écri» vait le roi, et je te commande, en qualité » de patrice de Rome, d'en quitter le siége. » Ce fut un clerc de Parme, nommé Roland, qui se chargea de porter à Rome cette injurieuse missive et le décret du concile; il eut le courage de les produire devant l'assemblée des évêques réunis dans l'église de Latran, et présidés par le Pape. Grégoire VII tranquillement prit les pièces, les lut lui-même, et leva la séance. Le lendemain, en présence de cent dix évêques, il prononça la sentence d'excommunication, déliant tous les chrétiens des serments qu'ils avaient prêtés à Henri d'Allemagne, et il ne négligea pas, après la clôture du concile, d'adresser une longue lettre aux évêques, ducs, comtes et barons de l'empire, dans laquelle il s'attachait à démontrer la justice de sa conduite. C'était un appel à l'opinion de l'Europe.

« Les effets de l'excommunication ne se firent pas attendre. Ce fut à Utrecht que l'ambassadeur du roi, venant de Rome, lui apporta la terrible sentence. Henri affecta d'abord une grande indifférence, et l'évêque Guillaume, qui lui était tout à fait dévoué, osa, le jour de Pâques, en pleine chaire, injurier le Pape, et se moquer de l'anathème lancé contre le roi; mais il mourut subitement dans d'atroces douleurs, en s'écriant qu'il était damné. Le peuple fut rempli d'épouvante. D'autres partisans de l'empereur périrent aussi par des accidents imprévus, et plusieurs de ceux qui tenaient prisonniers les princes saxons les mirent en liberté, sans l'autorisation du roi, et ces princes délivrés, relevant l'ancienne ligue, se remirent à l'œuvre pour reconquérir les libertés saxonnes. Tout conspirait contre Henri. Rodolphe de Souabe et Berthold de Carinthie l'abandonnèrent. Les Saxons écrivirent au Pape pour lui demander s'ils pouvaient élire un autre roi, et la réponse fut affirmative. A Tribur, les princes et les grands d'Allemagne délibérèrent pendant sept jours, et rappelèrent tous les griefs qu'ils avaient contre le roi. Le Rhin séparait Henri des confédérés, et le malheureux monarque leur envoyait messages sur messages, prodiguant les prières, les promesses, offrant pour l'avenir toutes les satisfactions désirables. Enfin il obtint, après de nombreux refus, qu'une diète générale serait convoquée à Augsbourg dans laquelle on supplierait le Pape de vouloir bien se rendre; on devait y terminer tous les différends, y régler toutes les affaires; il était aussi stipulé que, si, dans l'espace d'un an, Henri n'était pas parvenu à se faire absoudre de l'excommunication, il serait déchu du trône. Ces conditions étaient dures, et cependant le roi dut s'estimer heureux d'y souscrire. Il se rendit à Spire, où il resta quelque temps dans un complet isolement, pour mieux se conformer au traité. De leur côté, les princes envoyèrent à Rome des ambassadeurs, pour prier le Pape de se rendre à Augsbourg. Grégoire répondit sans hésiter que, malgré les rigueurs de l'hiver, il se trouverait au milieu d'eux, en Allemagne, le 2 février 1077. Pouvait-il hésiter à venir confirmer par sa présence le rôle qu'il ambitionnait d'arbitre souverain entre les peuples et les rois?

« Les mêmes motifs qui faisaient arriver Grégoire en Allemagne engagèrent Henri à le prévenir. L'humiliation sembla moins grande au roi d'aller trouver le Pape que de

comparaître devant lui à Augsbourg, au milieu de sujets victorieux et révoltés. Quelques jours avant Noël de l'an 1076, il quitta Spire avec sa femme Berthe, son jeune enfant et un seul domestique. Il traversa la Bourgogne, passa par Besançon, longea le Jura jusqu'au lac de Genève, acheta le passage des Alpes et une escorte jusqu'en Italie au prix d'une province entière, de la Bourgogne, qu'il dut céder à Adélaïde, veuve d'Othon de Suze. Le sacrifice était grand, mais à tout prix il fallait passer outre. Cependant l'hiver éclatait dans toute sa rigueur; la glace couvrait les rivières et même le Rhin. La neige obstruait tous les chemins et tous les sentiers. Avec de l'or, Henri trouva des guides à travers les montagnes. Les hommes se traînaient sur les pieds et sur les mains; la reine eut un traîneau fait avec des peaux de bœuf; mais les chevaux succombèrent presque tous. Enfin, à travers mille fatigues et mille dangers, le roi arriva à Turin, puis à Plaisance, et se dirigea vers Canosse par Reggio.

« Par un singulier contraste, plusieurs en Italie attendaient Henri comme un vengeur. Le clergé italien, surtout en Lombardie, désirait ardemment l'humiliation et la déchéance du Pape; et comme on croyait que l'empereur ne venait que pour y travailler, on se pressa autour de lui, on le conduisit jusqu'à Canosse au milieu de cris de joie et d'espérance. Etrange cortége pour un suppliant qui venait demander au Pape de le relever de l'excommunication ! Dans la forteresse de Canosse se trouvaient auprès de Grégoire VII Azzo, margrave d'Este, Hugues, abbé de Cluny, quelques princes d'Italie, Adelaïde de Suze avec son fils Amédée, enfin la princesse Mathilde. Grégoire ne s'était pas attendu à ce qu'Henri traverserait les Alpes pour tomber à ses pieds; mais il résolut de tirer de cet incident imprévu le plus grand parti possible. Aux prières de l'empereur, transmises par Mathilde, il répondit que si le repentir de Henri était véritable, il devait, comme pénitence, déposer la couronne et se déclarer indigne du titre de roi. Ces conditions parurent trop dures même à ceux qui entouraient le Pape. Enfin Grégoire consentit à ce qu'Henri s'approchât et fût amené dans la seconde enceinte de la forteresse. Le roi y resta un jour entier, pieds nus, dans le jeûne et sous l'habit d'un pénitent. Il attendait la sentence du Pape; il l'attendit un autre jour, et un troisième encore. Enfin le quatrième, transi de froid, pâle, exténué, il put paraître devant le Pape, qui leva l'anathème. Henri s'engageait à se rendre à Augsbourg, au milieu de la diète que présiderait Grégoire, et à se soumettre au jugement du Pape, quel qu'il fût. Quand il eut reçu le serment de l'empereur, le Pape célébra la messe; après la consécration, il dit à haute voix : « Je veux que le corps de « Notre-Seigneur Jésus-Christ que je vais « prendre soit aujourd'hui une preuve de « mon innocence. Je prie le Tout-Puissant « de dissiper tout soupçon si je suis innocent, « et de me faire mourir subitement si je « suis coupable. » Et il communia aux acclamations du peuple. Puis se tournant vers l'empereur : « Faites, mon fils, lui dit-il, ce « que vous m'avez vu faire; prenez cette « autre partie de l'hostie, afin que cette « preuve de votre innocence ferme la bouche « à tous vos ennemis et m'engage à être « votre défenseur le plus ardent. » A cette proposition inattendue, Henri se troubla, et, après avoir conféré quelques instants avec ses amis, il demanda que cette terrible épreuve fût remise au jour de la diète générale. Le Pape y consentit.

« L'indignation fut vive en Italie contre l'empereur : on ne pouvait lui pardonner d'avoir si fort abaissé la puissance royale, et quand il reprit la route de Reggio, il fut obligé de camper hors des villes, qui refusaient de lui ouvrir leurs portes. Cet abandon et ce mépris lui inspirèrent sur sa conduite un repentir amer, et tout à coup, passant à une autre extrémité, il rompit avec le Pape, et même chercha à s'emparer de sa personne par surprise. Mais sa ruse échoua, et n'eut d'autre effet que d'empêcher Grégoire de se rendre à Augsbourg. Aussi les affaires de l'Allemagne prirent un autre cours; les princes germains, fatigués de la conduite de Henri, élurent définitivement pour roi Rodolphe de Souabe, et l'anarchie fut complète. A la grande surprise des Saxons, Grégoire résolut de ne se prononcer ni pour l'un ni pour l'autre des deux rois; il persévéra dans son projet de venir en Allemagne pour juger lui-même lequel des deux avait droit à l'empire. Les Saxons firent éclater leur mécontentement.

« Nous savons, très-saint Père, écrivirent-« ils au Pape, que vous n'agissez que dans « des intentions louables et par des vues « profondes; mais comme nous sommes trop « grossiers pour les pénétrer, nous nous con-« tentons de vous exposer que ce ménage-« ment des deux partis a pour résultat la « guerre civile, le meurtre, le pillage, l'op-« pression des pauvres, la spoliation des « biens ecclésiastiques, l'abolition des lois « divines et humaines. » Grégoire répondit pour se justifier, et il y eut entre lui et les Saxons de nombreuses négociations. Henri, de son côté, après de puissants préparatifs contre Rodolphe, lui avait livré une bataille qui, malgré une issue douteuse, avait un peu relevé sa fortune.

« L'Allemagne n'occupait pas seule la pensée de Grégoire VII; il donnait aussi ses soins au reste de l'Europe. Il était en correspondance avec le roi de Danemark, avec Alphonse, roi de Castille; il s'occupait du clergé de France, et adressait à Philippe Ier d'assez vives remontrances. Mais en Angleterre il rencontrait une résistance dont il ne put triompher; car, tout en protestant de son respect pour le Pape, Guillaume le Conquérant défendait au clergé anglais de correspondre avec Rome sans sa permission, et soumettait tous les décrets ecclésias-

tiques à la sanction de sa royale autorité. L'Angleterre avait déjà les instincts de la séparation et de l'indépendance. Cependant les affaires de l'Allemagne revenaient toujours plus pressantes et plus compliquées. Les envoyés de Rodolphe de Souabe parurent dans le septième synode que Grégoire VII ouvrit à Rome, et présentèrent contre Henri IV une suite de griefs dont la gravité arracha au Pape une nouvelle excommunication et la reconnaissance formelle de Rodolphe comme roi des Allemands. Dès qu'Henri reçut cette nouvelle, il convoqua à Mayence une assemblée du clergé et de la noblesse, et il y fit décider la réunion immédiate d'un concile à Brixen. Dans cette ville du Tyrol, trente évêques et un grand nombre de princes et seigneurs, *optimatum exercitus*, portèrent un décret qui déposait et vouait à la damnation éternelle Hildebrand, le nécromancien, le moine possédé de l'esprit infernal, le déserteur de la véritable foi. Puis les évêques élurent unanimement pour Pape Guibert de Ravenne, sous le nom de Clément III. Ainsi désormais la chrétienté était partagée entre deux Papes et deux empereurs.

« L'adversité s'approchait peu à peu de Grégoire VII et s'apprêtait à lui demander de nouveaux témoignages de force et de grandeur. Rodolphe de Souabe, qu'il avait reconnu, mourut frappé d'un coup mortel à la fin de la bataille d'Elster qu'il venait de gagner, payant la victoire de sa vie. Cette catastrophe imprévue devait bientôt ramener en Italie Henri IV, qui ne tarda pas, en effet, à inviter ses fidèles sujets à le suivre au delà des monts. Tous les ennemis du Pape en Lombardie tressaillaient d'espérance. Grégoire, sans s'épouvanter, chercha un appui dans Robert Guiscard, qui estimait de son côté qu'une réconciliation avec Rome doublerait sa puissance; mais il arriva que, par son alliance avec Robert, le Pape devint l'ennemi de l'empereur grec, qui se mit à rechercher l'amitié de l'empereur d'Allemagne. Enfin, Henri IV passa en Italie avec une armée nombreuse. Après un court séjour à Vérone, il envahit les États de Mathilde, assiégea Florence, qui dut capituler, et arriva devant les murs de Rome avec l'antipape Guibert. Ses troupes campèrent dans les prairies de Néron, devant le fort Saint-Pierre, et elles y restèrent deux ans, exposées aux sorties et aux insultes des Romains. Henri IV se dédommageait de ces humiliations sur les domaines de Mathilde, dont il ne put cependant abattre le courage. Cette femme héroïque parvint même à envoyer au Pontife une somme d'argent considérable. Enfermé dans Rome, Grégoire n'épargnait rien pour fortifier les âmes des défenseurs de l'Eglise : « Reprenez « courage, leur disait-il, concevez une vive « espérance; fixez vos regards sur l'éten- « dard du Roi éternel, où il est écrit : *C'est « dans votre patience que vous posséderez « vos âmes.* » Mais à la troisième année du siége, la persévérance des Romains se prit à défaillir. Henri était revenu devant Rome plus ardent et plus résolu à tout employer pour triompher. Il emporta la cité Léonine; il éleva un fort sur le mont Palatin. Unissant à la force la ruse et la corruption, il séduisit par des présents plusieurs des principaux citoyens; puis il rendit la liberté à quelques évêques captifs, et laissa pénétrer dans Rome tous ceux qui voulurent y entrer. Aussi, autour de Grégoire, les plaintes commencèrent à éclater; on le supplia de prendre le pays en pitié, de se réconcilier avec Henri; et comme le Pape fut inflexible, le mécontentement du peuple le contraignit à se retirer, avec ses partisans, au château Saint-Ange. Enfin, après plusieurs alternatives de découragement, de nouveaux efforts pour le Pape et de sentiments favorables à l'empereur, les Romains ouvrirent la porte de Latran à Henri, qui fit une entrée solennelle avec l'antipape Guibert. Le rival de Grégoire fut installé sur le Saint-Siége, sous le nom de Clément III; Henri reçut la couronne impériale, et s'établit dans Rome comme dans sa propre maison : *Romam ut propriam domum habere cœpit.* Cependant Robert Guiscard, qu'appelait à grands cris Grégoire VII, rassemblait une armée de trente mille hommes d'infanterie avec six mille cavaliers, et le bruit de sa marche détermina Henri à quitter Rome avec Clément. L'arrivée de Guiscard fit trembler les Romains, qui avaient déposé Grégoire; ils refusèrent l'entrée de leur ville au Normand, qui trouva le moyen de pénétrer la nuit dans Rome, et la désola sans pitié. Pendant trois jours, la cité pontificale fut au pillage; peu s'en fallut que toutes les églises et toutes les basiliques fussent incendiées. Le Pape fut ramené par son libérateur au palais de Latran; puis il se détermina à quitter Rome; il se rendit au mont Cassin, et de là à Salerne.

« Grégoire se séparait des Romains parce qu'il les méprisait : il était d'ailleurs arrivé à ce moment suprême où l'homme abdique volontiers la vie; il était las, et il se mit à oublier les combats qu'il avait livrés, les services qu'il avait rendus, dans la lecture des livres saints et de l'histoire ecclésiastique. Ses forces déclinaient aussi. Au mois de mai 1085, il lui devint impossible de se lever. Rangés autour de son lit, les cardinaux et les évêques qui lui étaient restés fidèles écoutaient ses discours. Il leur disait qu'il les recommandait avec instance au Dieu souverainement bon. Il leur défendait de reconnaître personne pour Pape, qui n'eût été élu et ordonné d'après les saints canons et l'autorité des apôtres; enfin, comme il sentit approcher la mort, il prononça ces paroles qui furent les dernières : « J'ai aimé la justice et j'ai haï « l'iniquité; c'est pourquoi je meurs dans « l'exil (638). »

(638) « Dilexi justitiam et odii iniquitatem : propterea morior in exsilio. »

« Jamais destinées individuelles ne se sont mêlées davantage à l'histoire du monde; et voilà une biographie qu'il fallait esquisser, puisqu'elle enveloppe tous les intérêts d'un siècle. L'homme est original, et son œuvre grande. Nous ne nous arrêterons pas à relever curieusement les singularités qui distinguent le génie même de Grégoire VII, la violence de ses passions, les aspects tragiques de cette intraitable volonté, non plus que le poétique épisode de son intimité avec Mathilde, dont la grande âme sut le comprendre et l'aimer. Il faut laisser le soin du portrait de cette figure sacerdotale aux artistes qu'aura séduits la sublime étrangeté du sujet. Nous désirons seulement caractériser avec exactitude l'étendue et la portée de l'œuvre même, que les successeurs de Grégoire VII se transmirent comme un héritage sacré, renfermant la volonté de Dieu sur les sociétés humaines.

« On peut résumer par un seul mot toute la pensée de Grégoire VII; ce mot est le pouvoir, et ce qu'il appelait la liberté de l'Eglise n'était autre que la domination de cette Eglise sur les royaumes et les principautés. S'en étonner et s'en plaindre, serait indiquer qu'on ne comprend pas le siècle où vivait Hildebrand. Il était nécessaire, deux cent cinquante ans après Charlemagne, qu'un pouvoir général revînt à la surface et à la tête des affaires de l'Europe, et ce fut un signe du progrès de la liberté humaine que ce pouvoir fût plutôt la tiare que l'épée... Que de grandeur, que d'unité dans la pensée de Grégoire VII! L'Eglise romaine a été fondée par Dieu; elle se personnifie dans le Pape, qui est le représentant de la puissance divine; elle se recrute dans les élections libres; elle est indépendante devant les rois et au milieu des peuples; sa divine origine la rend supérieure à l'Etat et à la royauté, dont les pouvoirs sont humains, limités et conditionnels: ceux qui la servent n'appartiennent qu'à elle, car ses membres ont rompu tout lien avec la chair et le monde; le prêtre est libre et n'obéit qu'au Pape. Le Pape ne peut et ne doit être jugé par personne; il lui appartient de déposer les empereurs et les rois, de nommer et de déposer les évêques sans convoquer le synode. Par son ordre et son autorisation, un inférieur peut accuser son supérieur; principe nouveau qui amenait tous les hommes et portait toutes les causes à son tribunal. Il y avait dès lors pour toute l'Europe une loi, une juridiction suprême; la chrétienté avait une forme, une constitution; les Etats de l'Europe étaient comme les membres d'un même corps, et si le Pape, pour nous servir des paroles de Bossuet, se donnait de grands mouvements pour rendre le Saint-Siége maître et propriétaire de tout le royaume du monde, il organisait la solidarité européenne sous la consécration de la religion. Ainsi, les grands principes d'ordre, d'unité, de hiérarchie et de pouvoir s'établissaient avec autorité. » (Lerminier, *La Papauté au moyen âge*, dans la *Revue des Deux mondes*, 4e série, t. XXII.)

(639) On trouvera une violente diatribe contre ce Pape dans son *Histoire politique de l'Eglise*.

Chapitre X. — *La vie de saint Grégoire VII dans son ensemble. — Réponse aux objections de M. de Vidaillan* (639).

« Des guerres confuses et multipliés étaient la vie ordinaire de la société féodale, où chacun avait le droit de se faire justice soi-même, puisqu'il n'y avait pas de pouvoir public pour gouverner les existences et les passions individuelles. Aussi les châteaux se multipliaient-ils en tous lieux; faibles et puissants s'empressaient à couvrir le sol de ces lourdes masses bâties sans art, sans commodité, sans portes, sans jour, en même temps qu'ils cherchaient à empêcher leur construction chez les autres, les premiers essayant de se protéger seuls, les seconds voulant dominer seuls. On fortifiait tout, les montagnes et les fleuves, les villas des Romains et les manoirs des Francs, les églises, les couvents, les portes et les rues des villes. Les arènes de Nîmes et d'Arles, les arcs de triomphe de Saintes et de Reims furent transformés en forteresses, et devinrent les uns des asiles de sûreté, les autres des repaires de brigands. Il n'y eut bientôt plus un escarpement sans son épaisse et sombre tour, nid d'aigle, d'où le châtelain fondait sur les voyageurs et les paysans pour les rançonner.

« La force brutale était donc l'unique maîtresse de la société et en perpétuait les misères et l'anarchie. Les rois et les princes ne songeaient qu'à assouvir sur les peuples leurs passions rapaces, féroces et impudiques. La guerre était toute l'existence des barons, qui couraient sans cesse par les chemins pour vider une querelle, chercher du butin, avoir des aventures. Le peuple des vilains et des serfs était livré à des souffrances perpétuelles; les champs restaient incultes et déserts, et les famines étaient si affreuses, « qu'il semblait désormais que ce « fût un usage consacré que de manger de « la chair humaine (640). »

« Toute civilisation semblait anéantie; l'humanité allait retomber dans l'état sauvage: « La corruption déborde partout, écri- « vait Pierre Damien; le monde n'est plus « qu'un abîme de méchanceté et d'impudi- « cité (641). »

« Il n'y avait plus d'espoir que dans l'Eglise; mais l'Eglise elle-même, devenue toute matérielle et féodale, envahie par des barons sanguinaires, plongée dans l'immoralité la plus profonde, était menacée de ruine. Deux grandes plaies la rongeaient au cœur: c'étaient le mariage des prêtres et les investitures séculières.

« Il semble reconnu par tous les peuples, même par ceux de l'antiquité, que toute fonction sacerdotale s'accorde peu avec le mariage et que rien n'est plus agréable à Dieu que la continence. Le christianisme

(640) Raoul Glaber, liv. IV, ch. 4.
(641) *Epîtres* de Damien, liv. I et II.

donna à cette idée une sanction divine; il imposa le célibat aux prêtres pour avoir en eux des hommes tout spirituels, insoucieux d'intérêts privés, attachés entièrement à la grande famille chrétienne; il voulait faire du clergé, non une caste égoïste et stationnaire, qui se serait viciée en moins d'un siècle, mais un corps plein de dévouement et de grandeur, qui puisât dans la chasteté une perpétuelle énergie. Cette loi de la plus haute discipline et d'où dépendait l'avenir du christianisme était presque partout outrageusement violée; la plupart des prêtres étaient mariés ou vivaient publiquement avec des concubines (642).

« Depuis que les évêchés et les abbayes étaient devenus de véritables souverainetés féodales, la liberté des élections n'existait plus, et la violence ou la corruption donnaient seules les dignités ecclésiastiques. Les rois en faisaient le plus honteux trafic: sous prétexte de conférer la possession des fiefs attachés à ces dignités, ils s'attribuaient directement l'investiture des évêchés et des abbayes, les donnaient à leurs courtisans, et recevaient d'eux, non-seulement l'hommage et le service militaire, mais des dons d'argent et les complaisances les plus sacriléges.

« Avec un clergé marié, simoniaque, vendu aux princes, composé presque entièrement d'hommes de sang et de débauche, l'Église était perdue; et pour comble, la papauté se trouvait mise à l'encan comme les autres évêchés. Outre les châtelains pillards des environs de Rome qui les tenaient en servitude, les Pontifes avaient pour maîtres, depuis Otton le Grand, les rois de Germanie, qui les nommaient directement et exerçaient tout le pouvoir dans Rome. Ils n'étaient plus que les chapelains des Césars, laissaient l'Italie dans l'esclavage, et semblaient avoir oublié les projets de leurs prédécesseurs. Cependant les empereurs ne cessaient de se présenter à la société européenne comme un centre légitime d'autorité; ils prétendaient non-seulement faire de tous les peuples un seul peuple dont ils seraient les chefs, mais transporter leur séjour à Rome, et créer un empire qui réunirait la puissance politique des Césars à la puissance morale des vicaires du Christ, qui serait, selon le titre orgueilleux que se donnait l'Allemagne, *le saint empire romain*. Si l'épée des Teutons eût réalisé ce projet, si l'esprit féodal eût fait de l'Église un grand fief relevant de l'empire, la civilisation européenne était anéantie. La force brutale ne pouvait être le lien fédératif des États chrétiens : c'était l'esprit qui devait gouverner cette société si matérielle. La foi était l'unité du monde féodal; l'Église devait être la patrie commune de tous les chrétiens, et le gouvernement de cette fédération religieuse ne pouvait appartenir qu'à la papauté. Elle seule était capable de réfréner les royautés jeunes et barbares, de corriger les mœurs et les lois, de défendre les peuples, de se faire l'institutrice des princes et des nations; elle seule devait prendre la dictature pour sauver le monde. « La réforme doit partir de « Rome, écrivait Pierre Damien, comme de « la pierre angulaire du salut des hommes. « Au milieu des dangers imminents et des « abîmes sans fond qui menacent d'englou« tir l'univers chancelant sur sa base, l'É« glise romaine est le port unique. »

« Un homme vint effectuer cette grande œuvre de la réforme de la société par l'Église, et donner à l'Église le gouvernement du monde.

« Bruno, évêque de Toul, venait d'être élevé au siége pontifical par l'empereur Henri III, et il s'en allait à Rome (1048). En passant par l'abbaye de Cluny, il rencontra un moine nommé Hildebrand, fils d'un charpentier de la Toscane, « homme très« versé dans les saintes lettres et orné de « toutes les vertus : » c'était le génie créateur qui devait commencer la monarchie universelle de l'Église. Ce moine lui démontre que son élévation est nulle et criminelle, que le droit à toute fonction ecclésiastique émane de l'élection libre des fidèles, que l'Église doit être indépendante du pouvoir temporel, sortir de l'égoïsme féodal, redevenir plébéienne et évangélique. Bruno, étonné et convaincu, se dépouille de la pourpre; pieds nus, un bâton à la main, il s'en va à Rome avec Hildebrand, et se soumet à l'élection du peuple. Il est élu, sous le nom de Léon IX, et convoque un concile où, sous l'influence du moine de Cluny, les élections simoniaques sont déclarées nulles et les prêtres mariés déchus du sacerdoce. Cette nouveauté excite un tumulte universel : on s'écrie que le monde va manquer de prêtres et se voir privé du service divin; mais malgré les clameurs et la résistance, Léon et Hildebrand commencent la réforme. Dix évêques de la Gaule sont déposés, et plusieurs barons excommuniés pour leur vie licencieuse et le pillage des biens ecclésiastiques. Il sort des monastères des missionnaires intrépides qui parcourent l'Europe en prêchant la pureté et le spiritualisme de l'Église : le peuple s'exalte à leurs paroles, soutient la réforme par ses violences, arrache de l'autel et maltraite les prêtres simoniaques ou mariés.

« Léon meurt. Ses successeurs, élus sous l'influence d'Hildebrand et gouvernés par lui, continuent son œuvre. Nicolas II (643),

(642) En Bretagne, dit un contemporain, certains prêtres avaient jusqu'à dix femmes et même davantage. (*Script. rer. francic.*, t. XI, p. 88.) (LAVALLÉE.)

(643) Dans la cérémonie du couronnement de Nicolas II, « Hildebrand mit sur la tête du Pape une couronne royale, sur le cercle intérieur de laquelle on lisait : *Corona de manu Dei*, et sur le second cercle : *Diadema imperii de manu Petri.* » (BENZO, *De rebus Henr. III*, liv. VII, ch. 2.) (LAVALLÉE.)

homme savant et tout évangélique, veut donner à l'Église un conseil perpétuel, semblable au sénat de l'ancienne Rome, gardien et dépositaire des idées du Saint-Siége, politique éternelle et incarnée des Papes : il fait des curés de Rome, qu'il appelle *cardinaux*, les électeurs perpétuels de la papauté. C'est par eux que les élections seront affranchies de l'intervention des empereurs, des intrigues des barons, des violences de la populace ; c'est à eux que le Saint-Siége déléguera sa puissance pour qu'ils aillent l'exercer dans les provinces de la monarchie théocratique. La présence de ces *légats* du vicaire de Dieu mettra tout en mouvement ; les souverainetés, les juridictions, les pouvoirs de tout genre cesseront devant eux ; ils changeront les États, soulèveront les peuples contre les rois, distribueront les couronnes ;.... remueront le monde avec un pardon ou un anathème ; la paix et la guerre sembleront tomber des plis de leur robe de pourpre.

. . . . . .

. . . . . .

« Cependant le moine Hildebrand, après avoir gouverné l'Eglise sous quatre Papes pendant vingt ans, était monté sur le trône pontifical sous le nom de Grégoire VII (1073). Son plan était formé tout d'un jet dans sa tête : mettre la moralité et l'ordre dans la société à la place de la force et de l'anarchie, faire de l'Europe une république chrétienne, et en donner le gouvernement à un prêtre élu comme le plus digne d'être le vicaire du Christ. Ce projet gigantesque devait rencontrer d'immenses obstacles, car il devait s'attaquer à tout ce qui avait pouvoir dans la société, l'aristocratie féodale, les royautés, le clergé ; mais GRÉGOIRE ÉTAIT UN GÉNIE VASTE, FÉCOND, INFLEXIBLE, PLEIN DE LA FOI LA PLUS ARDENTE ET LA PLUS PURE, L'HOMME LE PLUS VERTUEUX ET LE PLUS GRAND DE SON SIÈCLE. Si la monarchie théocratique semblait une œuvre d'ambition personnelle, il savait qu'elle avait des bases plébéiennes, et que la masse populaire, serve et opprimée, verrait avec transport dans le Pape son représentant et son défenseur. Le Christ n'avait-il pas dit : « Que celui d'entre vous « qui veut être le premier soit votre servi- « teur ? » Grégoire était le *serviteur des serviteurs de Dieu* ; sa cause devait être celle de l'esprit contre la matière, de la liberté contre le pouvoir, de la démocratie naissante contre la tyrannie féodale.

« Une si grande révolution avait besoin d'une armée spéciale et dévouée : déjà Grégoire avait pour lui la partie plébéienne du clergé, les moines, l'église pauvre, austère, farouche, qui se recrutait parmi les serfs ; mais il lui fallait tirer la partie aristocratique du clergé du régime féodal et des liens du siècle, pour la mettre dans la dépendance du Saint-Siége. « L'Eglise n'est pas libre, « disait-il, parce que ses ministres ont été « institués par les hommes du monde ; il faut « qu'elle le devienne par son chef, le pre- « mier des chrétiens, le soleil de la foi, le « Pape, qui tient la place de Dieu, puisqu'il « gouverne son royaume sur la terre. » Et il ordonne aux prêtres mariés de quitter leurs femmes ou le sacerdoce ; il dépose plusieurs prélats simoniaques ; il interdit les investitures aux princes ; enfin, s'appuyant des fausses décrétales qui étaient alors en pleine autorité, il exige de tout le clergé le serment de foi et l'hommage lige, le réclamant pour lui seul et malgré tout autre serment prêté aux princes. « La suprématie et les droits de « saint Pierre, dit-il, sont supérieurs aux « droits et à la suprématie de toute créature « humaine (644). » Un soulèvement presque universel répond à ces décrets. Le clergé l'appelle insensé et hérétique, déchire ses bulles, repousse à main armée ses légats : « Qu'il cherche des anges, disait-il, pour « gouverner les églises ; car nous aimons « mieux abandonner la prêtrise que le ma- « riage (645). » Les princes résistent et exigent que les prélats, en rompant leurs liens de vassalité envers eux, abandonnent les biens attachés à leurs siéges. Mais Grégoire, en faisant sortir le clergé de son isolement féodal, prétend qu'il garde ses terres ; il veut la supériorité des prélats comme prêtres et leur indépendance comme propriétaires : « Autant l'or est au-dessus « du plomb, écrit-il, autant la dignité épis- « copale est au-dessus de la dignité royale ; « la première a été établie par la bonté divine, « la deuxième par l'orgueil humain (646).... « Je suis décidé à résister jusqu'au sang, « plutôt que de satisfaire aux volontés « des princes et de me jeter avec eux dans « l'abîme.... » La société féodale est ébranlée par ces audacieuses prétentions ; mais, plein de foi dans ses idées, ne reculant devant aucune de leurs conséquences, il continue à énoncer, avec une pompe presque naïve, ses principes sur la nature et les droits du pouvoir spirituel, principes qui ont été plus tard réunis dans un écrit, connu sous le nom de *Sentence du Pape* (*Dictatus papæ*).

« Le Pape est l'évêque universel ; il est indubitablement saint et ne se trompe jamais. A lui seul appartient de faire de nouvelles lois. Nul ne peut infirmer ses décrets, et il peut abroger ceux de tous. Aucune créature humaine n'a puissance de le juger ; son nom est le nom unique dans le monde. Lui seul peut revêtir les insignes de l'empire ; tous les princes doivent baiser ses pieds. Lui seul dépose et absout les évêques, constitue ou abolit les églises, assemble et préside les conciles ; lui seul destitue les empereurs ; c'est devant lui que les sujets accusent leurs princes, et c'est lui qui les dégage du serment de fidélité (647).

(644) *Conc.* de LABBE, t. X, p. 379.
(645) MABILLON, *Annales de Saint-Benoît*, t. V, p. 634.
(646) LABBE, t. X, liv. IV, ép. 2.
(647) LABBE, t. X, p. 110.

« Ayant ainsi déclaré incontestables des droits à peine énoncés jusqu'à lui, il se mêle de tout, des gouvernements et des individus, des États et des familles. Il déclare aux habitants de la Sardaigne et de la Hongrie qu'ils sont vassaux du Saint-Siége, il apprend aux Espagnols que leurs conquêtes sur les Maures lui appartiennent; il défend aux Russes d'officier en langue vulgaire, l'Église gardant dans son empire la langue romaine, dont elle fait la langue de la civilisation; il prescrit aux évêques de Pologne de ne couronner désormais aucun roi sans l'ordre du Saint-Siége; il renouvelle les décrets sur la paix de Dieu, et défend de tenter le Seigneur par les combats et les épreuves judiciaires; il apprend à toutes les puissances que le droit émane de la sainteté, et que toute fonction est une charge.

« Quiconque, dit-il, vit en état habituel « de péché n'est ni prince ni évêque. Il fournit aux rois les armes de l'humilité pour « comprimer les tempêtes et les flots de leur « orgueil (648); il leur apprend que l'Église « romaine leur a conféré le pouvoir, non pour « leur propre gloire, mais pour le salut de « leurs peuples; il leur adresse des avis, « des réprimandes, des menaces; enfin, il « enseigne, exhorte, punit, corrige, juge, « décide, car tout lui est soumis, et les affaires spirituelles et temporelles doivent « être portées à son tribunal. » Voici la lettre qu'il écrit aux évêques de France :

« Entre tous les princes qui, par une cupidité abominable, ont vendu l'Église de « Dieu, nous avons appris que Philippe, roi « des Français, tient le premier rang. Cet « homme, qu'on doit appeler tyran et non « roi, est la tête et la cause de tous les maux « de la France. Il a sa vie souillée par des infamies et des crimes, et, incapable de « gouverner, il lâche non-seulement la « bride au peuple pour mal faire, mais « l'excite par son exemple à des actions « honteuses. Il ne lui a pas suffi de mériter « la colère divine par l'oppression des égli- « ses, l'adultère, les rapines, les parjures « et d'autres abominations, il vient de « commettre un crime tellement honteux « qu'il est inouï même dans les fables : il « vient, comme un brigand, d'arrêter des « marchands qui se rendaient à une foire « de France et de leur enlever des sommes « immenses. S'il ne veut pas s'amender, « qu'il sache qu'il n'échappera pas au glaive « de la vengeance apostolique. Je vous or- « donne alors de mettre son royaume en « interdit; si cela ne suffit pas, nous tente- « rons, avec l'aide de Dieu, par tous les « moyens possibles, d'arracher le royaume « de France de ses mains; et ses sujets, « frappés d'un anathème général, renon- « ceront à son obéissance s'ils n'aiment « mieux renoncer à la foi chrétienne. Quant « à vous, sachez que si vous montrez de la « tiédeur, nous vous regarderons comme « complices du même crime, et que vous « serez frappés du même glaive (649). »

« Philippe, tremblant devant ce langage inouï, s'humilia, promit de s'amender, et retomba dans les mêmes vices. Tous les autres princes plièrent comme lui devant cette souveraineté nouvelle, qui n'avait ni soldats, ni sujets, ni trésors, mais qui, avec un mot magique, retranchait les rois de la race des chrétiens, puissance désobéie dans Rome, mais vénérée au loin; despotisme absolu et universel, mais qui tenait lieu de liberté au peuple, parce qu'il abaissait tout ce qui était au-dessus de lui.

« Cependant il était un souverain qui ne pouvait courber la tête sous la main du Pontife et laisser la monarchie théocratique s'établir : c'était l'empereur Henri IV, glorieux de la pourpre des Césars et de la triple couronne de Germanie, de Lorraine et de Provence. « Le patronage du monde en- « tier, disait-il, lui appartenait (650), » et il rêvait la destinée de Charlemagne et d'Otton le grand. Brave, actif, éclairé, IL ÉPOUVANTAIT SES SUJETS PAR SES DÉBAUCHES, SES CRUAUTÉS, SES PERFIDIES; aucun prince ne vendait plus scandaleusement les dignités de l'Église : il les donnait, en dérision des décrets du Pape, aux ennemis de la réforme ou à ses courtisans les plus déhontés. Les Saxons et les Thuringiens, lassés de sa tyrannie, se révoltent (1074).

« Nous t'obéirons, disent-ils, tant que tu « seras roi pour l'édification, non pour la ruine « de l'Église; sinon, nous combattrons jus- « qu'à la mort pour l'Église de Dieu. » Après plusieurs batailles indécises, ils lui déclarent qu'il a commis des crimes si abominables envers sa femme, ses amis, ses sujets, « qu'il a perdu les droits du mariage, « les honneurs de la chevalerie et toute fonc- « tion séculière, » et dans une diète tenue à Wurtzbourg, « tous s'accordent à dire qu'il « est indigne de porter la couronne. » Henri implore humblement l'appui du Pape, avoue ses crimes et déclare qu'il est prêt à lui obéir en tout. Puis il se tourne contre les Saxons, les bat complétement et livre leur pays à la dévastation la plus sauvage. Ceux-ci portent plainte à Grégoire : « L'Empire est « un fief du siége de Rome, disent-ils; ainsi « le Pape et le peuple romain doivent aviser « à choisir pour roi, dans une assemblée des « princes, un homme plus digne de porter « la couronne : il est temps de rendre à « Rome son droit de faire les rois. » Le Pape somme l'empereur de comparaître à Rome pour se disculper de ses crimes dans un concile. Henri chasse les légats, convoque un concile à Worms et fait déposer Grégoire comme hérétique, magicien, flatteur de la populace, « usurpateur de l'empire, bête « féroce et sanguinaire (1076). »

« Tu as foulé aux pieds, lui écrit-il, les « oints du Seigneur comme des serfs, et « ainsi tu as gagné la faveur de la multitude,

(648) *Chron.* de Lamb. d'Aschaffemburg.
(649) Labbe, t. X, liv. x, épi. 5, 18, 32, 35.

(650) Otto de Frey-ingen, liv. vi, ch. 7.

« tu t'es soulevé contre la puissance royale « et nous a menacé de nous l'enlever, comme « si les royaumes étaient en tes mains..... « Condamné par le jugement des évêques « et par le nôtre, quitte le siége que tu as « usurpé. Moi, Henri, roi par la grâce de « Dieu, je te dis avec nos évêques : Descends, « descends ! » Un clerc ose porter cette sentence à Rome; le peuple se jette sur lui, et il eût été massacré si Grégoire ne l'eût couvert de son corps. Alors le pontife se lève de sa chaire et adresse à saint Pierre ces paroles :

« Saint Pierre, prince des apôtres, écoutez « votre serviteur : Pour l'honneur de la « sainte Eglise, de la part du Dieu tout-puis- « sant et par votre autorité, je défends à « Henri qui, par un orgueil inouï, s'est « élevé contre votre Eglise, de gouverner le « royaume teutonique et l'Italie; j'absous « tous les chrétiens du serment qu'ils lui « ont fait, et je défends à qui que ce soit de « le servir comme roi; car celui qui veut « donner atteinte à l'autorité de votre Eglise « mérite de perdre la dignité dont il est re- « vêtu; et parce que ce prince a refusé de « m'obéir comme chrétien, je le charge d'a- « nathèmes en votre nom, afin que les peu- « ples sachent que vous êtes Pierre, et que « les portes de l'enfer ne prévaudront pas « contre l'Eglise de Dieu (651). »

« Jamais il n'y avait eu une pareille sentence « portée contre un empereur (652); » elle obtint néanmoins un plein succès. Colportée et prêchée par les moines dans les villes et les campagnes, elle eut un retentissement prodigieux. A cette époque où la loi, muette, prosternée sous le glaive, rampait dans une boue ensanglantée, n'était-ce pas chose admirable de voir le chef du monde, dans la plénitude de sa puissance, au milieu de ses escadrons d'hommes de fer, forcé de quitter la pourpre et le trône à la voix éloignée d'un pauvre vieillard qui n'avait pas un soldat pour sa garde ! La force avait donc quelque chose au-dessus d'elle ! les oppresseurs avaient donc un tribunal où ils devaient répondre ! Le Pape était donc réellement le vicaire de Dieu ! Le peuple s'inclina avec admiration devant cette puissance qui rendait la loi chrétienne commune à l'empereur et au serf, et tout se souleva contre Henri. Vainement il essaya de faire la guerre : vaincu en tous lieux, abandonné de tous, réduit à une misère extrême, il vit les seigneurs de l'Empire « résolus de se dé- « faire d'un prince né pour le malheur de « ses sujets (653), » procéder à une nouvelle élection. Il sollicita humblement un délai, et l'obtint sous condition qu'il s'abstiendrait de toute fonction royale, et qu'il se soumettrait en tout au jugement du Pontife. Il partit au milieu de l'hiver le plus rude, sans argent et sans escorte, traversa les Alpes, et alla chercher Grégoire, qui était au château de Canossa, près de Reggio. Pendant trois jours, il se tint à la porte du château, à jeun, couvert d'un cilice, les pieds nus dans la neige, implorant et ne pouvant obtenir une audience (1077). Enfin le Pontife céda, malgré ses convictions, et sur les prières de sa chaste et courageuse amie, Mathilde d'Este. Henri parut comme un criminel devant son juge; et Grégoire leva l'anathème sous condition qu'il se soumettrait à son jugement dans une diète des princes allemands, et que jusqu'à ce moment il ne prendrait aucune part au gouvernement de l'Etat.

« Henri ne remplit aucune de ses promesses : il ranime ses partisans et recommence la guerre. Les seigneurs allemands convoquent une diète à Forcheim et élisent à sa place Rodolphe de Souabe. L'Allemagne et l'Italie se partagent entre les deux rois. Grégoire, pendant quatre ans, refuse de se prononcer pour l'un ou pour l'autre, et c'est seulement sur les plaintes réitérées des Saxons, qu'il excommunia de nouveau Henri et ordonna d'obéir à Rodolphe, qui lui prête hommage lige (654). Alors aveuglé par la grandeur de ses desseins, ses succès et ses dangers, il poursuivit son but avec une fougue imprudente, avec une rigueur inflexible. Les princes, les évêques, les docteurs se soulèvent contre ce terrible niveleur, « dont le devoir était d'abaisser les rois. » L'opinion publique s'ébranle : « Il est inouï, « disait-on, que les évêques de Rome aient « le pouvoir de diviser les royaumes, d'a- « néantir le nom des rois, qui remonte à « l'origine du monde, de changer à leur gré « les oints du Seigneur, et de les réduire « comme des vilains, à la condition du « peuple (655). » Grégoire est forcé de se défendre; il le fait dans des écrits pleins de verve et de science (656), et en même temps il continue son rôle de maître du monde. Il dépose Boleslas, roi de Pologne, qui avait tué un évêque; il met la Corse sous la protection du Saint-Siége; il donne des ordres aux rois de Danemark et de Castille; il sollicite un prince maure en faveur des chrétiens d'Afrique, « au nom du Dieu commun « que tous deux ils adorent. » Il blâme l'abbé de Cluny d'avoir reçu moine un duc de Bourgogne : « Vous avez laissé cent mille chré- « tiens sans protecteur, lui dit-il; on « trouve assez de moines craignant Dieu, « mais trouve-t-on beaucoup de bons prin- « ces (657) ? » Il donne la dignité royale au duc de Dalmatie, il reçoit la foi du comte de

(651) Muratori, *Script. rer. italic.*, t. III, p. 335.

(652) Otto de Freysingen, *De gestis Frederici*, liv. I. ch. 4.

(653) Otto de Freysingen.

(654) Ce fut alors qu'il lui envoya, dit-on, en signe d'investiture, une couronne d'or sur laquelle était écrit : *Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolfo.* (Lavallée.)

(655) Lettre de l'évêque de Verdun, Ap. Marrenne, *Thesaurus antiquit.*, t. I, p. 220.

(656) Il reste de cet homme prodigieux plus de dix-huit mille lettres ! et c'est là qu'est toute l'éloquence, toute l'histoire du temps. (Lavallée.)

(657) Labbe, t. X, liv. VI, ép. 17.

Provence et de plusieurs autres vassaux de l'empire; il invite Guillaume le Bâtard à lui faire hommage de sa couronne d'Angleterre, il demande à Philippe de France le tribut d'un denier par maison, alléguant étrangement l'exemple de Charlemagne.

« Cependant Henri avait des succès : il fait déposer Grégoire dans un concile et élire un nouveau Pontife, Guibert de Ravenne (1080). La guerre déchirait l'Allemamagne, l'Italie, la Loraine, la Provence. Rodolphe est tué dans une bataille. Henri pénètre en Italie. Hilbebrand, menacé de ruine et peut-être de mort, ne rabaisse rien de sa hauteur : « Nous ne voulons qu'une « chose, dit-il, c'est que l'Eglise opprimée « et bouleversée revienne à sa splendeur « première. » Et il ordonne aux Germains d'élire un nouvel empereur. Mais il n'avait à opposer à l'armée de Henri que les forces de Mathilde d'Este, souveraine d'une partie de la haute Italie, qui consacrait ses richesses et ses vertus à la réalisation des projets du Saint-Siége. Aussi le découragement venait-il parfois à s'emparer de lui : « Lorsque « mes regards tombent sur moi-même, écri- « vait-il, je sens que ma vaste entreprise « est au-dessus de mes forces. O Dieu! « si tu avais imposé mon fardeau à Moïse « ou à Pierre, je crois qu'ils en auraient « été accablés (658) ! »

« Les troupes de Mathilde furent battues, et Henri arriva devant Rome (1001). Le siége de cette ville dura trois ans. Grégoire était inébranlable : « Que le roi, disait-il, renou- « velle sa pénitence, s'il veut obtenir son « absolution. » Rome fut prise d'assaut, le Pape se réfugia dans le château Saint-Ange et excommunia les vainqueurs (1084). Enfin arriva la défense qu'il avait préparée au Saint-Siége pour les temps du danger : c'était Robert Guiscard et ses Normands qui chassèrent les Impériaux et donnèrent au Pape un asile dans Salerne. A quelques mois de là, Grégoire épuisé, mais non abattu, résigné dans ses revers et constant dans ses idées, mourut en disant : « J'ai aimé la jus- « tice et haï l'iniquité, voilà pourquoi je « meurs en exil (1085). » (659) (Lavallée, *Histoire des Français*, t. I^er^.)

Chapitre XI. — *Les adversaires des idées de Grégoire VII ne peuvent lui refuser le titre de saint.*

« Comment se fait-il donc que cet homme a trouvé cependant des esprits forts et purs qui ont reconnu en lui un pontife inspiré de Dieu, un prêtre venu sur la terre pour changer le plomb en or et consolider l'Eglise sur des fondements inébranlables? Pourquoi les écrivains, ecclésiastiques et laïques, qui ont blâmé avec le plus de violence la prétention qu'il s'est arrogée de soumettre tous les souverains de la terre au Saint-Siége, ont-ils été forcés de louer en ce pontife la fermeté inébranlable qu'il a employée pour rétablir la discipline ecclésiastique? Et enfin, par quelle raison secrète, moi qui ne puis me défendre de blâmer et son inflexible rigueur et les nouveautés dangereuses qu'il a introduites dans le monde politique, ne puis-je cependant m'empêcher de reconnaître en Grégoire VII un homme, je ne dirai pas d'une capacité extraordinaire, mais ce qui est bien plus rare, d'une force d'âme et d'une pureté d'intention qui justifient presque la qualité de saint qui lui a été donnée?

« *J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs en exil*, a-t-il osé dire en mourant, à cette heure où il est si difficile de mentir. Et en effet, si l'on a pesé attentivement les actes de la vie de ce pontife, on reconnaîtra que loin d'avoir travaillé dans un intérêt personnel ou temporel, toutes ses idées, tous ses efforts et jusqu'à ses fautes mêmes, ont eu pour objet constant l'extinction des deux vices qui gangrenaient la société à cette époque, la simonie et la débauche, auxquelles se livraient tous les grands, ecclésiastiques comme laïques.

« Pour faire ressortir tout ce qu'il y a de courageux dans la conduite de Grégoire à ce sujet, peut-être eût-il fallu peindre avec des couleurs plus vives et dans des tableaux plus détaillés, l'effronterie avec laquelle les grands et le haut clergé trafiquaient des dignités les plus saintes, les déportements honteux auxquels se livraient les ecclésiastiques de tout rang. » (Delécluze, *Grégoire VII, saint François d'Assise, saint Thomas d'Aquin.*)

Chapitre XII. — *Le règne de Grégoire VII est la dictature de la vertu.*

« Laissons ces Papes Jean XII, Jean XIII, Benoît VII, Jean XV, ces Héliogabales du Saint-Siége. . . . . .

. . . . . .

« Pourquoi faut-il redire ces choses? est-ce pour profiter de ces misères? Au contraire, c'est pour montrer quel ressort prodigieux est caché dans cette institution, puisque le moment où vous la voyez souillée et déshonorée pour toujours est celui où elle atteint sa plus haute splendeur; nous venons de la laisser dans la boue, elle va remonter au ciel. Nous quittons les saturnales de la papauté du x^e^ siècle, nous nous trouvons déjà en face des austérités de Grégoire VII . . . . . .

. . . . . .

« Quand on lit les lettres de cet empereur de l'Eglise, on voit que son grand cœur était continuellement déchiré par la situation de la chrétienté et par les obstacles terribles qu'il rencontrait à sa réforme dans les seigneurs du clergé . . . . . .

. . . . . .

« Combien de fois n'est-il pas arrivé que dans les moments de péril le grand peuple de l'Eglise tournait les yeux vers Grégoire VII, comme s'il eût absorbé en lui toute la chrétienté!

(658) Labbe, t. X, liv. v, épi. 21.

(659) Otto de Freysingen, liv. vi, ch. 36.

. . . . . .

« Au milieu des entreprises continuelles de la violence, tracer dans l'humanité une enceinte de flammes où la force aveugle n'entrerait jamais, faire du sacerdoce une race sacrée, un peuple d'élection, un refuge assuré, une condition indépendante à l'abri des passions des rois, des princes, des barons ; la fierté seule de cette idée étonnait le XI^e^ siècle; il a fallu un cœur de feu et de bronze pour aller jusque-là. . . . . .

. . . . . .

« Il s'élève au sommet de l'édifice social tel qu'il le comprend, et sa devise, qui contient tout son système, est celle-ci : « Ne « touchez pas mes prêtres, mes christs. » *Nolite tangere christos meos.* D'autres fois il ajoute : « Celui qui les touche, touche la « pupille de mes yeux. » *Qui vos tangit pupillam tangit oculi mei.* Tout ce qu'il entreprend a pour résultat d'établir des garanties absolues au profit de cette société particulière qui s'appelle le clergé. Il faut que les puissants de la terre apprennent ce que c'est qu'un prêtre, *quanti vos estis*, ce qu'il peut, *quid potestis*, et que le monde se soumette à sa charte.

« Spectacle nouveau que celui d'une âme qui saigne en secret à chaque blessure de l'homme d'Eglise dans toute l'étendue de la chrétienté. Du fond de la Hongrie ou de l'Angleterre, inquiétude, plainte, angoisse, le moindre soupir du prêtre va retentir dans le cœur de Grégoire VII. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Remontant d'un seul bond à l'esprit du christianisme dans sa force première (660), Grégoire VII a senti qu'il portait en lui la conscience du moyen âge ; de là, le droit d'interdit, d'excommunication, qui enlevait aux empereurs leurs empires, n'était qu'une conséquence naturelle et légitime. Dans le monde chrétien, les pouvoirs politiques sont fondés sur l'esprit; il faut qu'il y ait quelque part une autorité supérieure qui les ôte et qui les donne au nom de la pensée. J'aime à voir ce grand homme, les yeux fixés sur l'idéal du royaume spirituel, exercer une terreur morale sur les royaumes politiques à mesure qu'il s'écartent de ce modèle. Quand l'âme des peuples était encore endormie, qu'ils étaient séparés les uns des autres par des barrières infranchissables, il fallait bien qu'une personne morale fût la conscience vivante du monde de l'esprit. A ce moment d'une organisation barbare, la conscience de chaque peuple est, pour ainsi dire, hors de lui-même ; mais du moins, elle existe quelque part, elle vit dans le Vatican. Pendant que le serf est penché sur la glèbe et le bourgeois tout occupé de sa misère présente, il y a sur la terre un homme qui, avec les yeux de l'aigle, discerne, suit les projets de l'empereur, du roi, des nobles, de l'évêque. Quelquefois il avertit les rois qu'il sait ce qui se passe au fond de leur esprit. Avec cette lumière de l'âme, il voit dans l'épaisseur des murailles, des donjons, des églises, et il balance, il brandit incessamment sur le monde l'épouvante de la mort spirituelle. . . . . » (Edgar Quinet, *Le Christianisme et la Révolution française.*)

Chapitre XIII. — *Saint Grégoire VII s'explique par son temps, siècle de fer.*

« Grégoire VII, dit Heeren, dans un mémoire couronné par l'Institut de France, paraît différent, selon qu'on le regarde avec les yeux de son siècle ou avec ceux du nôtre; car le même plan qui serait aujourd'hui un crime contre l'humanité, pouvait être alors un bienfait pour elle ; mais la justice de l'histoire exige qu'on choisisse le premier point de vue.»

« Lui-même, dans quelques-unes de ses lettres, et les auteurs des chroniques du temps appellent son siècle un siècle de fer. La dégénération du système féodal avait rompu presque tous les liens de la société civile : les princes étaient sans puissance ; les grands presque indépendants; tout ce qui n'était pas de leur classe, plongé dans l'esclavage. La violence, les attentats de toute espèce, étaient à l'ordre du jour; les ministres de la religion étaient accusés, non-seulement d'être les complices de ces excès, mais aussi d'en être les principaux auteurs.

« Grégoire VII conçut l'idée d'être le réformateur du monde chrétien, en le soumettant à sa domination. Il se sentait en lui-même la force et les talents nécessaires pour jouer ce rôle. Il était du petit nombre des mortels à qui la nature donne assez de pénétration pour bien juger leur siècle dans tous ses rapports, pour en connaître toutes les faiblesses et toutes les forces, et pour bâtir sur cette connaissance leur vaste projet. Ce qui paraît impossible à la foule devient facile à ces êtres privilégiés; elle appelle témérité ce qui n'est que le fruit de la plus profonde connaissance et de la plus ferme volonté. » (Heeren, cité dans Schœll, *Etats Européens*, t. III.)

« On ne peut s'empêcher d'admirer l'étendue du coup d'œil, la profonde connaissance du cœur humain, ainsi que l'audacieux génie de l'homme qui osa s'engager dans une lutte aussi générale contre les penchants les plus irrésistibles de la nature et qui la termina victorieusement. » (De Rotteck, *Histoire générale*, trad. Gunzer, t. II.)

Chapitre XIV. — *Tolérance de saint Grégoire VII opposée à ceux qui l'ont accusée d'une intraitable rigueur.*

« La maladie des hérésies passa alors en Occident. Vers le milieu du IX^e^ siècle Gotteschalk, moine d'Orbais, par une doctrine erronée sur la prédestination, et dans le XI^e^ siècle Béranger, archidiacre d'Angers, par ses attaques contre la transsubstantiation,

(660) Il n'abdiqua donc pas l'esprit du christianisme, comme l'affirme M. Lerminier.

préludèrent aux disputes qui s'élevèrent ensuite.

« Les opinions de l'un et de l'autre, mais surtout celles de Béranger, sapaient le fondement du système dogmatique de l'Eglise latine; cependant les lois pénales des empereurs contre ces sortes d'innovations étaient tellement tombées dans l'oubli, que le moine Gotteschalk ne fut puni que par une pénitence corporelle, et Béranger, contre lequel tout l'Occident n'avait jeté qu'un seul cri, et que quatre ou cinq conciles avaient condamné, échappa à toute punition, GRACE A LA TOLÉRANCE DE GRÉGOIRE VII, qui réprouva sa doctrine, sans permettre qu'on persécutât sa personne. » (SCHOELL, *Cours d'histoire des Etats européens*, trad. franç., t. V.)

CHAPITRE XV. — *Caractère des réformes de saint Grégoire VII. — Réponse aux objections de sir Robert Griesley, baronnet* (661).

« Grégoire VII ayant reçu la confirmation impériale, fut consacré Pape le 29 juin 1073. Tout ce que cet homme extraordinaire avait fait étant encore cardinal, n'était qu'une suite de préparatifs pour réaliser le plan tracé par lui en secret, et à l'exécution duquel il mit la main dès qu'il se vit affermi sur le siége apostolique. S'il n'avait voulu que concentrer dans les mains du Pape toute la plénitude de la puissance ecclésiastique, nous ne trouverions rien de gigantesque dans son entreprise, puisque les prédécesseurs de Grégoire VII avaient preque atteint ce but; mais son objet était de soustraire l'Eglise à toute autorité étrangère, et particulièrement à celle de l'Etat, et de dépouiller tout à fait la puissance séculière d'une influence qu'à ses yeux elle ne possédait que par usurpation. « On n'a pas rougi, » dit-il dans une lettre que la Chronique de Verdun nous a conservée, « on n'a pas rougi de « traiter l'Epouse de Dieu comme une vile « esclave, et tandis que, dans tous les pays « du monde, la plus malheureuse des femmes « peut librement choisir un époux, confor- « mément aux lois de son pays, on ne per- « met pas à la sainte Eglise, qui est la fian- « cée de Dieu et notre mère, de se réunir « légalement à son fiancé. »

« Il n'y a nul doute sur la réalité de cette partie du plan de Grégoire VII; mais quelque vaste qu'il soit, on prétend que ce Pape ne s'est pas tenu dans ses limites, et que ses vues se portaient bien au delà. Non-seulement l'Eglise devait être indépendante, mais il fallait qu'elle dominât sur la puissance temporelle. Il faut convenir que toutes les paroles, toutes les démarches de Grégoire VII, prouvent que tel était l'objet de son ambition; néanmoins, comme on ne peut concevoir qu'un homme d'un esprit si perçant ait cru à la possibilité d'y parvenir, on a supposé que, prévoyant la lutte longue et difficile entre le sacerdoce et l'empire que sa réforme soulèverait, il a jugé nécessaire de mettre dans la balance de la puissance ecclésiastique plus de poids qu'il n'en fallait pour maintenir l'équilibre, afin qu'elle eût quelque chose à perdre sans trop monter. Il est certain, d'un autre côté, que quelques-uns des successeurs de Grégoire, en poursuivant l'exécution de son plan, passèrent toutes les bornes de la modération.

« Les moyens vigoureux que Grégoire VII employa pour rendre l'Eglise indépendante ont été jugés bien sévèrement et avec beaucoup d'injustice par une postérité qui a prétendu à l'épithète de philosophique; elle n'a vu, dans toute la conduite de Grégoire, qu'une ambition frénétique et des prétentions démesurées. Mais, en admettant que les personnes qui ont porté ce jugement sur le fondateur de la puissance ecclésiastique n'aient pas été séduites, soit par leur haine pour une religion qui a trouvé son plus ferme appui dans cette institution, soit par d'autres préventions, toujours est-il certain que, sans considérer dans quel temps vivait Grégoire, elles ont envisagé son ouvrage sous un point de vue qui ne permet plus d'apprécier à leur juste valeur les actions d'un Souverain Pontife du XIe siècle.....

« Le XIe siècle, dans sa pieuse simplicité, ne voyait dans le Pape que le vrai vicaire de Jésus-Christ sur la terre, revêtu, par institution divine, d'une autorité absolue, afin de gouverner l'Eglise pour le bien de tous; et si le troupeau des fidèles, plein de confiance et de respect, s'en rapportait pour son salut au chef de l'Eglise, qui était le père commun, celui-ci, de son côté, n'était pas moins convaincu de la mission divine par laquelle il était appelé à être sur la terre le représentant de Dieu même. Ceux qui, dans cet échange de sentiments religieux, de confiance et d'amour, ne voient que la superstition des uns et la fourbe des autres, donnent la mesure d'un esprit trop rétréci pour s'élever à des idées grandes et sublimes, et prouvent la fausseté de leur jugement, qui, s'arrêtant à quelques actes isolés, fait dériver d'une source impure toutes les sensations qu'eux-mêmes ne sont pas susceptibles d'éprouver. Plus l'homme extraordinaire qui nous occupe se sentait de force pour exécuter ce qu'il croyait un devoir prescrit par Dieu même, plus aussi il devait tendre à agrandir son empire, plus il devait opposer de fermeté aux royaumes du monde, quand ils empiétaient sur les droits de l'Eglise, plus enfin il devait exiger avec force ce qui procurait le bien-être de celle-ci. Car devant l'Eglise instituée pour établir sur la terre le royaume de Dieu, cessait toute autre considération. Sans doute il était difficile qu'un homme atteignît sans broncher un but placé si haut; mais l'idée du danger ne pouvait naître dans l'âme de Grégoire.

. . . . . .

« On prétend que le système de Grégoire VII est contenu en vingt-sept propo-

(661) Voy. *La Vie et le Pontificat de Grégoire VII*, violente diatribe protestante contre ce grand Pape.

sitions qu'il doit avoir mises par écrit ou dictées, et qui de là sont connues sous le titre de *Dictées*; mais quoique cet écrit ne renferme pas une maxime ni un précepte que ce Pape n'ait pratiqué ou enseigné, il est très-douteux cependant qu'il en soit l'auteur. Il existe une source plus certaine pour connaître les idées de Grégoire sur l'autorité des Papes et sur leurs rapports avec la puissance séculière. Ce sont ses lettres, indubitablement authentiques, dont la collection, composée originairement de onze livres, est intitulée *Registrum Gregorii VII*. Les propositions suivantes en sont extraites :

« L'Eglise actuelle n'est pas exempte de « péchés, parce qu'elle n'est pas libre, étant « enchaînée par le siècle et par des hommes « du siècle ; ses prétendus serviteurs ne le « sont pas véritablement, parce qu'ils ont « été institués par des hommes du siècle « et n'existent que par ceux-ci. »

« La religion a une lutte pénible à soutenir : le cœur humain est refroidi envers « la parole de Dieu ; la foi a été foulée aux « pieds. »

« L'Eglise doit redevenir libre ; elle doit « le devenir par son chef, par le prince de « la chrétienté, par le soleil de la foi, par le « Pape. Il faut qu'il débarrasse les serviteurs de l'autel des liens où les tient la « puissance séculière. »

« De même que les esprits ne deviennent « visibles que par le moyen d'un corps « qu'ils revêtent, de même que l'âme ne « peut agir sans intermédiaire, de même « que ni les esprits ni le corps n'existent « sans moyens de conservation, de même « aussi la religion n'existe-t-elle pas sans « l'Eglise, ni l'Eglise sans la possession de « biens qui assurent cette existence. De « même que, dans le corps, l'esprit se « nourrit par le temporel, de même fait « l'Eglise par des possessions en terre. Il « est du devoir de celui qui porte le glaive, « c'est-à-dire de l'empereur, de veiller à ce « qu'elle en reçoive, et qu'elle les conserve. « C'est pourquoi l'empereur et les grands « séculiers sont nécessaires pour l'Eglise, « qui n'existe que par le Pape, comme « celui-ci n'existe que par Dieu. »

« Le monde est gouverné par deux lumières, par une grande, le soleil, et par « une petite, la lune. Le pouvoir apostolique est comme le soleil, le pouvoir « royal comme la lune. Ainsi que la lune « ne jette qu'une lumière empruntée du « soleil, de même les empereurs, les rois « et les princes ne tiennent leur autorité « que du Pape, qui est par Dieu. Ainsi la « puissance du Saint-Siége est élevée au-« dessus de celle des trônes, et les rois « doivent au Pape soumission et obéissance. Puisque le Pape est par Dieu, tout « est sous lui ; tous les ecclésiastiques et « tous les séculiers doivent paraître devant « son tribunal ; il doit les instruire, les « exhorter, corriger, et juger. »

« L'Eglise de Rome est la mère de toutes « les Eglises de la chrétienté ; toutes lui « sont subordonnées, comme des filles le « sont à leur mère. C'est elle qui se charge « de toutes leurs tribulations ; elle leur demande respect, égards, obéissance. Mère « commune de toutes, elle commande sans « restriction à tous et à chacun de ses « membres, fussent-ils empereurs, rois, « princes, archevêques, évêques ou abbés. »

« Voici comment ce Pape, dans une lettre à Alphonse, roi de Castille, s'explique sur les calomnies de ses ennemis : « Si l'on « scrute la cause de la haine de mes enne-« mis et des jugements iniques qu'ils portent sur moi, on trouvera qu'ils sont « offensés, non par quelque tort que je « pourrais avoir fait, mais parce que je « soutiens la vérité et m'oppose à l'in-« justice. Il m'aurait été facile de faire de « ces hommes mes serviteurs et d'en obte-« nir de plus riches présents encore que « beaucoup de mes prédécesseurs, si j'a-« vais préféré taire la vérité et faire sem-« blant d'ignorer leur méchanceté. Mais « indépendamment de la brièveté de la vie « et du mépris que méritent les biens du « monde, j'ai considéré que jamais per-« sonne n'a mérité d'être nommé un évêque « qu'en souffrant la persécution pour la « justice, et par ce motif j'ai résolu de « m'attirer plutôt l'inimitié des méchants « en obéissant aux commandements de « Dieu, que de m'exposer à sa colère en « leur plaisant par des injustices. »

« Un fourbe peut tenir ce langage, il est vrai ; mais celui de Grégoire VII a été constamment le même, et toute sa conduite prouve qu'il s'était proposé de faire adopter son système au risque d'y trouver sa propre perte.

« Voici ce que, au commencement de son règne, il dit, en parlant de Henri IV, au duc Godefroi ; on y reconnaîtra le même caractère : « Je ne crois pas le céder à qui « que ce soit, en sollicitude et en vœux « pour sa gloire présente et future. J'ai ré-« solu de profiter de la première occasion « qui se présentera pour lui faire, par des « légats, des représentations charitables et « paternelles sur les choses qu'exigent le « bien-être de l'Eglise et l'honneur de la « dignité royale. S'il m'écoute, je me ré-« jouirai de son salut comme du mien pro-« pre ; car il peut le gagner, si, s'attachant « à la justice, il obéit à mes conseils. Si « cependant, ce que je ne souhaite pas, il « me payait de mon amour par la haine, et « que, renonçant à la justice divine, il ré-« pondait à l'honneur dont il a été jugé « digne, par le mépris de Dieu, dans ce cas « Dieu préservera que ne tombe sur moi sa « menace, lorsqu'il a dit : Maudit soit « l'homme qui refuse son glaive au sang ! « Car il ne m'est pas permis de négliger, par « des considérations personnelles, la loi de « Dieu, ou de dévier de la route de la jus-« tice pour la faveur des hommes ; car l'a-

« pôtre dit : *Si je voulais plaire aux hommes, « je ne serais pas un serviteur de Dieu.* »

« Nous avons vu qu'avant Grégoire VII l'empereur Henri III, convaincu de la nécessité d'une réforme dans l'Eglise, avait tracé un plan d'après lequel cette réforme devait se faire par le Pape, avec l'assistance de la puissance séculière ; mais tous les beaux projets de cet excellent prince s'évanouirent par sa mort prématurée. Jamais la corruption des mœurs ne fut plus grande que sous son fils. Les évêchés, les abbayes et tous les bénéfices ecclésiastiques se vendaient publiquement par les courtisans. Un fait seul suffit pour donner une idée de la perversité de prélats qui avaient obtenu leurs places par des moyens si infâmes. Il fut donné en 1603, le jour de la Pentecôte, en présence de Henri IV, par l'évêque de Hildesheim. Ce prélat était en contestation avec l'abbé Fulde, qui prétendait avoir rang avant lui, et il résolut de la terminer par les armes. Il cacha derrière l'autel un de ses vassaux avec des gens armés, et leur ordonna de sortir de leur retraite au signal qu'il leur donnerait. La suite de l'abbé de Fulde ayant réitéré ses prétentions, comme l'évêque s'y attendait, ses soldats quittèrent leur embuscade et chassèrent les gens de l'abbé ; mais bientôt ceux-ci revinrent avec une troupe de gens armés. Il fut livré alors dans l'église un combat sanglant ; l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux, monta en chaire et excita ses gens au meurtre, jusqu'à ce qu'ils eurent remporté la victoire. Henri IV, après s'être vainement efforcé de mettre fin à cette scène horrible, eut de la peine à se sauver de l'église.

« Grégoire VII reprit le plan de Henri II ; mais, convaincu qu'il ne pourrait l'exécuter avec l'aide de la puissance séculière, il s'en chargea seul, et résolut de réformer à la fois l'Eglise, en extirpant le vice radical dont elle souffrait, qui était la simonie, et l'Etat en réprimant l'anarchie et le pouvoir arbitraire. Mais pour se faire obéir par l'une et par l'autre, il fallait s'emparer d'un pouvoir élevé au-dessus de tous les autres ; ainsi Grégoire imagina un despotisme salutaire qui peut avoir retardé les progrès des connaissances humaines ; mais il mit des bornes à la dissolution des mœurs.

« Comme la simonie était principalement pratiquée aux cours de France et d'Allemagne, Grégoire commença par écrire à Philippe Ier et à Henri IV, pour les exhorter à mettre fin à ce scandale. Les deux princes répondirent d'un ton soumis ; Henri IV reconnut qu'il avait grièvement péché et ne méritait pas d'être qualifié de fils par le Pape ; il promit de s'amender et implora l'asistance et les conseils du Saint-Père, pour s'y conformer absolument.

« Au commencement de l'an 1074, Grégoire convoqua à Rome un concile où la simonie fut proscrite ; mais ce fut un autre décret de ce concile qui fit la plus vive sensation en Europe et dont l'exécution éprouva la plus grande résistance. Il ordonna le célibat du clergé. Personne ne devait être promu à un bénéfice ecclésiastique sans avoir fait vœu de chasteté ; aucun laïque ne devait assister à un acte religieux fait par un prêtre marié. Cette ordonnance tenait intimement au plan de Grégoire, car si l'Eglise devait être entièrement indépendante de l'Etat, il fallait briser, à l'égard des ecclésiastiques, les liens qui attachent l'homme marié à la société. Le célibat avait toujours été regardé dans l'Eglise comme le plus haut degré de sainteté parmi les hommes ; l'opinion publique en faisait un devoir aux prêtres, et des évêques intéressés le favorisaient en préférant les moines aux prêtres mariés, pour se délivrer de l'obligation de pourvoir au sort des veuves et des enfants de ces derniers. Cependant vers la fin du xe siècle le célibat n'était rien moins que généralement usité ; aussi les ordonnances de Grégoire VII qui le prescrivaient furent-elles reçues en plusieurs endroits avec des cris d'indignation et de révolte. L'archevêque de Mayence osa à peine les publier ; il fixa d'abord à ses clercs un délai de six mois pour se défaire de leurs concubines, comme il appelait leurs femmes ; ensuite il convoqua un synode à Erfurt, où il s'éleva un si grand tumulte qu'il fut obligé de congédier l'assemblée. Altmann, évêque de Passau, ne fut pas mieux traité par les clercs de son diocèse. Plusieurs évêques se joignirent aux récalcitrants, Otton, évêque de Constance, donna à ses clercs une permission expresse de se marier.

« A tout ce bruit Grégoire VII opposa une calme résistance. Il eut soin de faire donner une grande publicité à la partie du décret qui menaçait de l'excommunication les laïques qui assisteraient à la messe d'un prêtre marié. Comme les peuples n'étaient nullement disposés en faveur des prêtres ayant femme, le Pape les mit par là dans ses intérêts ; en plusieurs endroits la populace força même les prêtres de renvoyer leurs épouses. Ceux qui s'y refusaient étaient injuriés, maltraités, chassés, quelquefois battus jusqu'à la mort. Ainsi, il arriva que tous se décidèrent successivement à se séparer de leurs femmes, et dans moins d'un siècle l'intention de Grégoire VII était remplie.

« Le Pape fit alors, probablement au commencement de 1075, une nouvelle démarche beaucoup plus décisive et qui a eu autant de résultats importants que celle qui ordonnait le célibat. Il défendit l'investiture par les laïques. Nous avons vu que, dans les Etats gouvernés par le régime féodal, les évêchés, les abbayes et les autres emplois ecclésiastiques appartenaient à la classe des fiefs ou bénéfices dont le seigneur, à qui ils étaient dévolus par la mort de chaque titulaire, disposait de nouveau par un acte solennel qui, dans le langage féodal, est nommé investiture. L'investiture des évêques et abbés se faisait moyennant la tradition d'un anneau et d'une crosse, symboles de leur dignité. Tous les prélats étaient en même temps possesseurs de terres ayant

qualité de fiefs, et obligés comme tels à diverses obligations de la nature de celles qui étaient imposées à tout vassal envers son seigneur; ces obligations féodales remplaçaient, à cette époque, celles qui dans nos états modernes attachent le sujet au souverain; car avec l'ignorance où l'on était dans ces siècles sur les principes du droit politique, on ne connaissait pas d'autre supériorité du chef de l'état sur son vassal que celle qui résultait de la féodalité. Ainsi, enlever au seigneur direct la faculté de donner l'investiture à un prélat, c'était le dépouiller de tous ses droits de souveraineté et rendre le bénéficiaire absolument indépendant de l'autorité séculière. C'est précisément ce que Grégoire voulait..... Son décret défendait à tout ecclésiastique de prendre l'investiture d'un bénéfice de la main d'un laïque, sous peine de destitution, et à tous les laïques sans exception, sous peine d'excommunication, de donner l'investiture à un ecclésiastique. Ce décret fut envoyé dans toute la chrétienté comme le seul moyen d'éviter la simonie.

« Tel fut le premier acte d'hostilité dans ce qu'on a nommé la guerre entre l'empire et le sacerdoce.

« Quelle était cependant la disposition où se trouvait Grégoire VII en commençant cette guerre? Écoutons-le épancher son cœur dans le sein de l'amitié. C'est ainsi que, vers la fin du mois de janvier 1075, il s'exprime dans une lettre adressée à Hugues, abbé de Cluny.

« Je voudrais qu'il fût possible que tu « connusses toute la tribulation que je souf- « fre, et toute l'étendue des peines qui « journellement s'accroissent pour m'accabler; la compassion te tournerait vers « moi, ton cœur s'épancherait en un tor- « rent de larmes; tu tendrais la main au « pauvre de Jésus-Christ, qui a tout créé et « qui gouverne l'univers, et la part que tu « prendrais à ses maux soulagerait ce mal- « heureux. Combien de fois n'ai-je pas sup- « plié le Seigneur de m'enlever de cette vie « ou de se servir de moi comme d'un ins- « trument pour le bien de l'Église, et ce- « pendant il ne m'a pas arraché aux tribu- « lations, et ma vie n'a été encore d'au- « cune utilité à cette mère à laquelle il m'a « enchaîné! Une douleur sans fin, une tris- « tesse universelle, m'assiégent de tous « côtés : l'Église d'Orient est poussée par « le diable vers le schisme, et cet ennemi « invétéré perd les chrétiens par les mem- « bres mêmes de leur communion, de ma- « nière que pendant que le chef les tue en « esprit, eux-mêmes font mourir leurs con- « sorts en chair, afin que la grâce divine « ne les appelle pas un jour à résipiscence. « D'un autre côté, quand mon œil tombe « ou sur l'occident, ou sur le midi, ou sur « le septentrion, je trouve à peine un évê- « que légitime et qui gouverne le peuple « chrétien par l'amour du Christ, et non « par une ambition mondaine; et parmi les « princes séculiers, je n'en connais pas un « seul qui préfère la gloire de Dieu à son « propre honneur et la justice à l'argent. « Quant à ceux au milieu desquels j'habite, « ces Romains, ces Lombards, ces Nor- « mands, je leur ai souvent dit que je les es- « time pires que les juifs et les païens. Re- « tournant sur moi-même, je me sens tel- « lement affaissé sous le poids de ma propre « action, que la seule miséricorde du Christ « peut me sauver. Car si l'espoir d'une « meilleure vie et celui d'être utile à l'É- « glise ne me soutenaient, rien ne pourrait « me retenir dans Rome, où (Dieu m'en est « témoin) la force seule m'a fait habiter « depuis vingt ans. Ainsi, flottant entre la « douleur tous les jours renaissante, et l'es- « poir qui, hélas! s'éloigne continuellement « davantage, je suis battu par les tempêtes « et je vis en ne cessant de mourir. J'attends « celui qui m'a enchaîné, et qui malgré moi « m'a fait retourner à Rome, et m'y a im- « pliqué dans mille dangers, et je lui dis « fréquemment : Hâtez-vous, Seigneur, et « ne vous faites pas attendre; dépêchez- « vous pour qu'il n'y ait pas de retard, et, « pour l'amour de la bienheureuse Vierge « et de saint Pierre, délivrez-moi! Mais « comme dans la bouche du pécheur la « louange n'est pas agréable à Dieu, et que « sa prière n'est pas sitôt exaucée, je te « prie, je te supplie de recommander à ceux « dont la piété mérite d'être exaucée, d'in- « tercéder pour moi auprès de l'Éternel, « avec cette charité qu'ils doivent sentir « pour notre mère commune, l'Église uni- « verselle. Et puisque nous devons em- « ployer nos deux mains pour réprimer la « fureur des méchants, et que nous som- « mes forcés, à la place des princes qui né- « gligent leur devoir, à défendre la vie des « religieux, je t'exhorte fraternellement à « me prêter, autant que tu le pourras, ton « assistance en admonestant, priant, et « exhortant ceux qui aiment saint Pierre, « afin que si véritablement ils veulent être « ses fils et ses soldats, ils ne lui préfèrent « pas les puissances de la terre, qui ne « peuvent accorder que des faveurs mépri- « sables et transitoires, tandis que Jésus- « Christ promet des biens véritables et « éternels (632).» (Schoell, *Cours d'histoire des États européens*, trad. franç., t. III.)

Chapitre XVI. — *Grandeur de l'Église après la mort de saint Grégoire VII.*

« Si Grégoire VII et Henri IV arrivaient à se ressembler par leurs malheurs, les causes qu'ils soutinrent étaient loin d'avoir la même fortune. L'Église triomphait : sa domination spirituelle, son autorité générale, s'établissaient tous les jours; elle était reconnue de plus en plus comme le lien commun des peuples, comme l'expression une et suprême de la pensée de Dieu, du christianisme.

« La preuve de cet état nouveau de l'Eu-

(632) Grégor. *Epist.* II, 49, ap. Hardlin. t. VI, p. 1, p. 1297.

rope ne se fît pas attendre ; dix ans après la mort de Grégoire VII, le mouvement des croisades éclata. Il était depuis longtemps dans la pensée de quelques hommes ; Silvestre II (663), Hildebrand lui-même, avaient conçu d'employer la force de tous les chrétiens pour délivrer le tombeau du Christ ; mais comment exécuter ce grand dessein ? Au xe siècle, rien n'était possible ; au milieu du xie tout n'était pas mûr. » (LERMINIER, *La Papauté au moyen âge*, dans *La Revue des Deux Mondes*, 4e série, t. XVIII.)

CHAPITRE XVII. — *Fin de la querelle des investitures. — Cette question, soulevée par saint Grégoire VII, était-elle une vaine querelle ?*

« Ce fut Calliste II qui, enfin, termina la querelle des investitures par le célèbre concordat de 1122. A Worms, dans une assemblée générale de l'empereur, des princes et des États de l'Allemagne, on rédigea un écrit où le Pape Caliste, parlant à Henri V, lui accordait que les élections des évêques et des abbés du royaume teutonique se fissent en sa présence, sans violence ni simonie ; l'élu devait recevoir les régales par le sceptre, excepté ce qui appartenait à l'Eglise romaine, et en faire les devoirs qu'il doit faire de droit. Celui qui aura été sacré dans les autres parties de l'empire devait recevoir de l'empereur les régales dans six mois. « Je « vous prêterai secours, disait le Pape à l'em« pereur, selon le devoir de ma charge, « quand vous me le demanderez. Je vous « donne une vraie paix et à tous ceux qui « sont ou ont été de votre parti du temps de « cette discorde (664). » De son côté, l'empereur, dans un autre écrit, disait que, par amour de Dieu, de la sainte Eglise et du Pape, il remettait toute investiture par l'anneau et la crosse, et accordait dans toutes les églises de son royaume et de son empire les élections canoniques et les consécrations libres. Il restituait à l'Eglise romaine les terres et les régales de saint Pierre, qui lui avaient été ôtées du vivant de son père ou sous son propre règne, et qu'il possédait ; il promettait d'aider fidèlement à la restitution de celles qu'il ne possédait pas (665). M. de Maistre fait très-bien ressortir l'importance de la question des investitures au moyen âge, quand il dit : « Les Papes ne disputent « pas aux empereurs l'investiture par le « sceptre, mais seulement l'investiture par « la crosse et l'anneau. Ce n'était rien, dira-« t-on. Au contraire, c'était tout. Et com« ment se serait-on si fort échauffé de part « et d'autre, si la question n'avait pas été « importante ? Les Papes consentirent à l'in« vestiture par le sceptre, c'est-à-dire qu'ils « ne s'opposaient point à ce que les prélats, « considérés comme vassaux, reçussent de « leur seigneur suzerain, par l'investiture « féodale, *ce mère et mixte empire* (pour parler « le langage féodal), véritable essence de fief « qui suppose, de la part du seigneur féodal, « une participation à la souveraineté, payée « envers le seigneur suzerain, qui en est la « source, par la dépendance politique et la « loi militaire. Mais ils ne voulaient point « d'investiture *par la crosse et par l'anneau*, « de peur que le souverain temporel, en se « servant de ces deux signes religieux pour « la cérémonie de l'investiture, n'eût l'air de « conférer lui-même le titre et la juridiction « spirituelle, en changeant ainsi le bénéfice « en fief ; et, sur ce point, l'empereur se vit « à la fin obligé de céder. » (LERMINIER, *La Papauté au moyen âge.*)

CHAPITRE XVIII. — *Les Papes animés de l'esprit de saint Grégoire VII font les croisades.*

« Grégoire VII ouvre la liste des souverains pontifes de cette époque. Il a été amplement question dans les chapitres précédents du plan que cet homme extraordinaire avait conçu pour rendre la puissance spirituelle indépendante de celle des princes séculiers, et même, s'il se pouvait, pour l'élever au-dessus d'elle ; des succès qu'il a eus, des revers qu'il a éprouvés. Grégoire VII régna depuis 1073 jusqu'au 25 mai 1085.

« Il se passa une année après sa mort jusqu'à l'élection de *Victor III*, et quelque temps encore avant que le nouveau Pape pût se résoudre à entrer en fonctions, et que la comtesse Mathilde l'installât par la force des armes à la place de Guibert, archevêque de Ravennes, que l'empereur Henri IV avait fait élire sous le nom de Clément III. Victor III prêcha une expédition contre les Arabes d'Afrique, et accorda le pardon de leurs péchés à tous ceux qui y prendraient part. Cette expédition peut être regardée comme l'avant-coureur des croisades. Les soldats de la foi détruisirent les plus grandes villes des Arabes et massacrèrent 100,000 infidèles. Victor III mourut le 16 septembre 1087.

« Il y eut de nouveau une vacance de cinq mois, jusqu'à ce que le parti de la comtesse Mathilde, assemblé à Terracine, parce que Rome tenait toujours pour Clément III, pro-

(663) *Voy.* la belle monographie de Sylvestre II [Gerbert], par le docteur HOCK, trad. par M. l'abbé Axinger.

(664) Ego Calixtus, etc., concedo electiones episcoporum et abbatum Teutonici regni qui ad regnum pertinent, in præsentia tua fieri, absque simonia et absque violentia.

. . . . Electus autem regalia per sceptrum a te recipiat, et quæ ex his jure tibi debet, faciat... Do tibi veram pacem, et omnibus qui in parte tua sunt vel fuerunt tempore hujus discordiæ. (*Corps diplomatique du droit des gens*, t. I, p. g. 67.)

(665) « Ego Henricus, etc., dimitto Deo, et sanctis ejus apostolis Petro et Paulo et sanctæ catholicæ Ecclesiæ omnem investituram per annulum et baculum, et concedo in omnibus ecclesiis fieri electionem et liberam consecrationem, possessiones, et regalia beati Petri quæ a principio hujus discordiæ usque ad hodiernam diem, sive tempore patris mei, sive etiam meo, ablata sunt ; quæ habeo, eidem sanctæ romanæ Ecclesiæ reddo : quæ aut non habeo, ut restituantur fideliter adjuvabo. » (*Ibid.*)

clama, le 12 mars 1088, le cardinal Otton d'Ostie, qui prit le nom d'*Urbain II*. Né en France, élevé à Reims, sous les yeux du fameux fondateur des Chartreux, nommé ensuite prieur de Cluny, il avait été appelé à Rome par Grégoire VII, et il fut un des conseillers les plus affidés de ce Pape. Il eut d'abord beaucoup de peine à se maintenir dans l'île du Tibre, où quelques dévots eurent soin de son entretien; mais en 1089, les Romains chassèrent Clément III et reçurent Urbain II. L'antipape s'empara de nouveau du château Saint-Ange en 1091 et en resta maître jusqu'en 1097. »(Schoell, *Cours d'histoire des Etats européens*, trad. franç., t. IV.)

Chapitre XIX. — *Causes légitimes de la croisade.*

Le Rationaliste. — « Ces entreprises, odieuses en principe, furent, désastreuses dans leurs résultats. » (Emilien Lavigne, *Histoire philosophique de l'Eglise*, XIII^e^ siècle.)

L'Apologiste. — « Dans le X^e^ siècle, l'Afrique, l'Egypte, la Syrie, se séparèrent du khalifat de Bagdad, et formèrent, sous les descendants d'Ali ou les Fathimites (666), le khalifat du Caire, qui fit à celui de Bagdad une guerre acharnée. Les Fathimites, maîtres de Jérusalem, persécutèrent les chrétiens de la Syrie, et ceux-ci adressèrent des plaintes fréquentes à leurs frères d'Occident (667); mais ces plaintes ne furent pas entendues tant que l'Europe fut dans le travail d'enfantement de la société féodale. Lorsque cette société se fut assise, que la ferveur religieuse se ranima, et que les Latins commencèrent leurs pèlerinages à la terre sainte, la pitié de l'Occident se porta sur la Syrie, où tant de chrétiens, et les pèlerins eux-mêmes, avaient à souffrir; mais cette pitié s'exhala pour lors en vœux inutiles, et la voix de Silvestre II, proclamant le premier la nécessité d'une guerre sainte, ne fut pas entendue.

« Cependant, la religion de Mahomet retrempait son esprit de conquête par la conversion de nouveaux peuples barbares: les Turcs, race tartare originaire des pays à l'orient de la Caspienne, étaient sortis de leurs plaines incultes vers le VIII^e^ siècle, avaient conquis la Perse, et s'étaient faits musulmans. Les khalifes de Bagdad se confièrent à cette milice farouche, qui s'empara bientôt de tout le pouvoir, ne laissa que les honneurs et l'autorité pontificale aux vicaires du prophète, et les garda respectueusement prisonniers dans Bagdad (945). Une nouvelle horde turque, les seljoukides, dont les chefs prirent le titre de sultan, aggrava encore l'abaissement des khalifes; mais elle battit les Fathimites, s'empara de l'Egypte, de la Syrie, de l'Asie-Mineure, et rendit à l'empire de Mahomet son ancienne grandeur. Cette horde se divisa en plusieurs dynasties. La plus puissante était celle des sultans d'Iran ou de la Perse, qui fit revoir à Jérusalem l'étendard des Abassides, et tint les chrétiens dans la plus rude captivité; la plus avancée était celle des sultans de Roum, établie à Nicée, qui essayait déjà de passer le Bosphore de Thrace.

« La Grèce se voyait donc, comme au temps de Thémistocle, menacée par l'invasion asiatique, mais elle était maintenant incapable de l'arrêter elle-même. Rien de plus misérable que les hommes du Bas-Empire; ils étaient possédés d'une fureur de controverses théologiques, qui a été le scandale et la honte de l'esprit humain. Orgueilleux de leurs sciences dégénérées, de leur civilisation abâtardie, de leur esprit futile et rusé, les lâches descendants des Hellènes, séparés obstinément de la confédération chrétienne, méprisant et haïssant les peuples nouveaux de l'Occident, qu'ils appelaient barbares, se passionnaient pour des jeux de mots en face des sauvages propagateurs de l'islamisme.

« Cependant les Latins, pleins de foi, de loyauté et de bravoure, haïssaient les Sarrasins, non pas seulement comme des infidèles, mais comme les ennemis des lumières et de la liberté. Dans la multitude c'était une idée instinctive; chez les Papes, c'était une idée précise et raisonnée. Le génie de Grégoire VII avait deviné qu'il y avait là une guerre préservatrice, une lutte d'existence pour le christianisme; il avait vu avec effroi que l'Evangile, déjà banni de l'Afrique, était encore traqué en Asie; que le Coran pénétrait en Europe par les Pyrénées, la Sicile, le Bosphore; il avait convoqué tous les chrétiens à la guerre sainte, la seule raisonnable qu'ils dussent faire; il avait accueilli les cris de détresse des empereurs d'Orient, et leur avait promis d'avance l'aide des Latins; il avait écrit à tous les mécontents de l'Europe, aux seigneurs en révolte contre les rois, aux princes en révolte contre l'empereur, enfin à Henri IV lui-même, en s'offrant pour chef de l'expédition.

« Voici sa lettre à Henri IV: « Les chrétiens d'outre-mer, dont un grand nombre est massacré chaque jour comme des troupeaux, ont envoyé humblement vers moi pour me prier de les secourir, afin que la religion chrétienne ne soit pas chez eux, ce qu'à Dieu ne plaise, tout à fait anéantie. Et moi, touché d'une vive douleur jusqu'à désirer la mort, car j'aimerais mieux mourir que de les abandonner et de commander à l'univers au gré d'un orgueil charnel, j'appelle, j'anime tous les chrétiens à défendre la loi du Christ, à sacrifier leur vie pour leurs frères, et à faire briller la noblesse des enfants de Dieu. Les Italiens et les ultramontains ont, par l'inspiration divine, accueilli mes conseils. Déjà plus de cinquante mille hommes sont prêts, s'ils peuvent m'avoir pour chef et pour pontife dans

(666) Le khalifat du Caire dura de 908 à 1171. (Lavallée.)

(667) *Voy* dans le t. IX des *Script. rer. franc.*, la lettre de Hélie, patriarche de Jérusalem, à Charles le Chauve et à tous les prélats et seigneurs francs. (Lavallée.)

cette expédition, à se lever en armes contre les ennemis de Dieu ; et ils veulent, sous ma conduite, parvenir jusqu'au tombeau du Seigneur ; mais comme un si grand dessein a besoin de sérieux conseils et de puissants secours, je vous demande les uns et les autres, parce que si je fais ce voyage, ce sera à vous, après Dieu, que je confierai la garde de l'Église romaine. » (*Ép.* de Grég., apud Labbe, t. X.)

« Dans le plan gigantesque qu'il avait conçu, la guerre de l'Europe contre l'Asie n'eût été qu'une conséquence de la monarchie universelle de l'Église. Il n'eut pas le temps d'aller jusque-là ; la nécessité de réformer la société féodale, avant de la soulever contre l'ennemi commun, occupa toute sa vie. D'ailleurs il fallait, pour que sa voix fût entendue, que son projet fût devenu la passion de la foule. Son idée fermenta pendant vingt ans ; Victor III et Urbain II, ses disciples et ses successeurs, la mûrirent ; et bientôt tout le monde fut convaincu que c'était un devoir pour les Latins d'aller à la délivrance de la terre sainte.

« C'était une guerre juste et nécessaire ; les chrétiens étaient les légitimes possesseurs des pays que les Turcs envahissaient ; il y avait en Asie dix à douze millions d'hommes qu'on ne subjuguait pas seulement comme ennemis, mais qu'on égorgeait comme chrétiens ; la charité, l'honneur, l'intérêt commandaient aux Européens de les sauver. La cause était commune, et, comme le disaient les prédicateurs de la guerre sainte, « ce sont les « infidèles qui nous ont attaqués les pre- « miers, notre glaive ne fait que repousser « le leur (668). » La fédération chrétienne et la fédération musulmane se trouvaient placées en face l'une de l'autre : « Bagdad « était la capitale de la race et de la loi des « Sarrasins, comme Rome était la capitale « de la race et de la loi des chrétiens ; le « khalife occupait en Asie la même place « que tient le Pape en Europe (669). » Les deux peuples ou les deux religions ne pouvaient se mêler, s'entendre, traiter ensemble ; entre eux il ne devait y avoir qu'une guerre à mort. Les musulmans n'avaient jamais cessé d'être agresseurs et envahisseurs. Il avait fallu, au VIIIe siècle, le marteau des Francs pour les empêcher d'atteindre le but éternel de l'ambition asiatique, la conquête de l'Europe ; depuis, prenant une autre route, ils avaient mis le pied en Italie, et maintenant ils mesuraient des yeux les murailles de Constantinople. C'était aux chrétiens à les arrêter, à les repousser de la terre d'Europe, à les combattre même en Asie, non pour les contraindre à croire, mais pour les empêcher de nuire et de persécuter (670). Les deux chefs des musulmans et des chrétiens convièrent donc également leurs sujets à la guerre *sainte* ; l'Asie et l'Europe se donnèrent rendez-vous dans la cité de David, comme autrefois dans les eaux de Salamine et les champs de Platée, pour y vider leur vieille querelle sous les étendards nouveaux du Christ et de Mahomet.

« Les croisades furent donc des guerres de défense et de propagande chrétienne, guerres légitimes et populaires, dont le succès semblait certain, car le mahométisme était en décadence, les khalifes esclaves, l'islamisme divisé en deux khalifats, alors que le christianisme était en progrès, les Papes maîtres du pouvoir temporel, et la monarchie de l'Église complète. Tout était d'ailleurs en Europe disposé pour ces guerres, et les faits et les esprits : l'Église réunissait en un faisceau et dans une seule main toutes les forces chrétiennes, en même temps que la réforme du clergé et ses prédications avaient ranimé la foi : la population et les richesses s'étaient accrues depuis un siècle d'une manière prodigieuse ; la chevalerie inspirait l'amour de la guerre et ouvrait carrière aux imaginations pour rêver des royaumes à conquérir, des opprimés à défendre, le Saint-Sépulcre à délivrer ; les esprits étaient avides d'illusions et de merveilles ; les lances ne pouvaient reposer aux poings de ces fous de gloire et d'aventures ; il y avait dans toutes les têtes et les mains de ce temps une ardeur et une turbulence que la trêve de Dieu était inefficace à contenir, et qui cherchaient des aliments partout, en Italie, en Angleterre, en Espagne ; il fallait répandre au dehors cette activité dévorante. » (Lavallée, *Histoire des Français*, t. I.)

Chapitre XX. — *La première croisade.*

« La description que les pèlerins faisaient, à leur retour, de l'état du pays où le Seigneur était né, et qui maintenant était souillé par les impuretés de l'islam, excita dans les peuples le désir de s'armer pour aller arracher la Palestine aux infidèles.

« La grande âme de Grégoire VII conçut le plan de profiter de cette disposition des esprits pour entreprendre la conquête de Jérusalem. Lui-même voulait se mettre à la tête de l'expédition : une lettre, qu'il adressa en 1074 à Henri IV, roi d'Allemagne, en fait foi. Mais les événements subséquents l'empêchèrent de donner suite à ce projet.

« Le projet conçu, en 1074, par Grégoire VII, devait être réalisé par un instrument beaucoup moins noble. Un certain Pierre d'Amiens, surnommé l'*Ermite*, parce qu'il avait choisi la vie des cénobites, revenant d'un pèlerinage à Jérusalem, parut, en 1094, devant le Pape Urbain II, lui remit des lettres du patriarche et fit un tableau touchant des maux que les chrétiens, et particulièrement les pieux pèlerins, avaient à souffrir de l'insolence des Turcs. Jésus-Christ lui-même, assura-t-il, lui était apparu en

(668) *Lettres de saint Bernard.*

(669) Jacques de Vitry, liv. III. — Jacques de Vitry et les autres historiens latins appellent le khalife le *pape des musulmans*, de même que Michel et les autres historiens arabes appellent le Pape *khalife des chrétiens*. (Lavallée.)

(670) Saint Thomas d'Aquin.

songe et lui avait ordonné d'appeler toute la chrétienté à la délivrance du Saint-Sépulcre.

« Urbain encouragea le pieux *fanatisme* de l'Ermite. Il le chargea de parcourir l'Italie et la France, d'annoncer partout la mission qu'il avait reçue du Sauveur, et de préparer ainsi les esprits à ce qu'il résolut de faire lui-même. Le saint Ermite exécuta sa commission avec le plus grand succès ; la renommée de son éloquence et de l'enthousiasme dont il était plein le précédait ; partout on vit en lui l'envoyé de Dieu même. Son extérieur contribuait à renforcer l'effet de ses prédications. La faim, la soif et les fatigues avaient répandu la maigreur sur sa figure ; les pieds et la tête nus, le corps couvert de haillons qu'une corde retenait sur ses hanches, un crucifix à la main, il montait un animal analogue à son triste accoutrement, un âne chétif. Mais sa voix tonnante, le feu qui sortait en éclairs de ses yeux enfoncés, trahissaient son génie ; le zèle dont il était dévoré, la sévérité de sa vie, commandaient le respect. Partout où la foule se rassemblait, dans les églises, sur les grandes routes, dans les carrefours, il adressait la parole au peuple ; ses prédications populaires excitaient toutes les passions, entraînaient tous les cœurs. De faibles vieillards reprenaient leurs armes rouillées pour suivre la croix ; des enfants débiles essayaient de brandir la lance. . . . . .

. . . . . .

« Urbain II convoqua un concile à Plaisance pour le mois de mars 1095. Il fut si nombreux qu'il fallut le tenir en plein champ. Plus de 5,000 ecclésiastiques, 30,000 laïques y arrivèrent ; il s'y présenta des ambassadeurs d'Alexis Comnène, implorant des secours contre les Turcs. La harangue pathétique du Pape tira les larmes des yeux ; beaucoup de personnes formèrent le vœu de marcher contre les infidèles.

« Mais c'était dans sa patrie, parmi un peuple plus susceptible d'enthousiasme, plus porté aux entreprises militaires, c'était en France qu'Urbain II voulut frapper les grands coups. Le 18 novembre 1095, s'assembla par son ordre à Clermont en Auvergne un concile qui dura jusqu'au 28. Pierre l'Ermite, son précurseur, s'y trouva ; deux cent trente-huit archevêques, plus de trois cents abbés et une foule de seigneurs y arrivèrent. Le Pape les harangua dans une place publique, car Clermont n'avait pas d'édifice assez spacieux pour recevoir la multitude ; il représenta d'une manière si touchante la profanation des lieux saints, la misère et l'opprobre des chrétiens, que toute l'assemblée cria comme d'une seule voix : *Dieu le volt ! Dieu le volt !*

« Le Pape ayant donné à l'assemblée le signal de s'agenouiller, le cardinal Grégoire Papi, qui fut ensuite Pape sous le nom d'Innocent II, prononça, au nom de tous, la confession, et le Pape leur donna l'absolution après avoir ordonné que tous ceux qui se consacraient à la sainte expédition portassent une croix sur le front ou sur l'habit ; c'est cette circonstance qui a fait naître le nom de croisés et de croisade. Aimar (Adémar) de Monteil, évêque du Puy, se mit à genoux devant le Pape et demanda la permission de prendre la croix. Urbain II la lui accorda, le nomma son légat et général de l'armée des croisés, et lui attacha lui-même une croix de drap rouge sur l'épaule droite. Bientôt après, Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le plus puissant vassal du roi de France, suivit cet exemple. Le départ de l'armée fut fixé au mois d'août 1096.

« Le mouvement que le concile de Clermont imprima à l'Europe dura près de deux siècles. Des armées de croisés partirent de France, d'Angleterre, d'Italie, et même du Nord ; on compte que près de sept millions d'hommes se précipitèrent sur l'Asie. L'absolution de tous les péchés était promise aux croisés ; l'Eglise s'engageait à prendre en dépôt les biens qu'on abandonnait. Tous les intérêts cessaient de courir du jour où un débiteur partait pour la terre sainte ; l'Eglise devait avoir soin des veuves et des orphelins. Si l'espérance d'une récompense céleste n'était pas assez forte pour faire entreprendre un voyage long et périlleux, le plaisir d'échapper à des créanciers importuns, et la perspective de recueillir un riche butin en Grèce et en Asie, étaient plus puissants. Les paysans, dont le sort était fort dur dans ces siècles de barbarie, abandonnaient volontiers la charrue pour courir après une liberté qui n'existait pas pour eux dans leur patrie.

« On peut regarder les croisades comme une seconde émigration des peuples, mais différente de celle du v^e^ siècle en ce que ce n'est plus le besoin de trouver un établissement pour des peuplades entières, pour des familles composées d'un chef, de femmes et d'enfants, qui les produisit ; c'est l'amour des aventures, c'est le genre humain parvenu à un âge de vigueur, c'est la civilisation portée à un point où elle crée des héros tels qu'on a peints ceux du temps des Argonautes et du siége de Troie, c'est l'esprit spéculatif du commerce, ce sont toutes ces causes réunies qui ont fait naître ce phénomène.

« Dans cette effervescence générale, les peuples germaniques restèrent un peu plus calmes que les autres ; ils étaient trop occupés de leurs discordes civiles pour pouvoir penser à une expédition lointaine. Seulement quelques troupes de vagabonds se réunirent sous la bannière de prêtres turbulents qui sentaient une plus grande vocation pour guerroyer que pour dire la messe. Plaçons ici les noms des princes français qui prirent part à la première croisade : ces colosses s'élèvent dans l'histoire comme des monuments aussi merveilleux que les pyramides d'Egypte auxquelles le voyageur croit à peine après les avoir vues.

« Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, vieux guerrier, renonça à sa patrie,

pour consacrer ses derniers jours au service du Saint-Sépulcre. Sous sa bannière se réunirent les croisés du Languedoc et de la Provence, et par la suite beaucoup de Lombards.

« Hugues, frère de Philippe Ier, roi de France et, par son mariage, comte de Vermandois, était à la tête de beaucoup de Français. Peut-être se croisa-t-il pour ne pas partager l'ignominie d'un frère qui se laissait dominer par ses passions. Hugues fut un prince d'une probité égale à sa bravoure.

« Robert III, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le Conquérant, engagea son duché à son frère cadet, le roi d'Angleterre, pour les frais de son expédition. C'était un prince valeureux, mais peu sage, passionné et d'un caractère léger.

« Un autre Robert, comte de Flandre, prince vaillant, mais peu propre au commandement, avait les Flamands sous ses ordres.

« Rotrou II, comte de Perche, chevalier fameux pour ses exploits, et qui passa sa vie à guerroyer contre les Infidèles, soit en Palestine, soit en Espagne, ainsi que Gaston IV, vicomte de Béarn.

« Etienne, comte de Blois et de Chartres, renommé pour la sagesse de ses conseils plutôt que pour son intrépidité. Il était riche en possessions.

« Godefroy de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, et ses frères Baudouin et Eustache, comte de Boulogne. Les deux aînés vendirent le duché de Bouillon au chapitre de Liége, celui de Lorraine à Henri, comte de Limbourg, enfin le comté de Stenay à l'évêque de Verdun, et l'empereur Henri IV confirma la cession de la Lorraine. Godefroi avait sous ses ordres les Lorrains et les Allemands, au nombre de 70,000 fantassins et 10,000 chevaux, mais il n'était pas, comme on l'a représenté quelquefois, général en chef. Si les croisés reconnaissaient un chef, c'était Aimar de Monteil, évêque du Puy. Les trois frères ont sans doute beaucoup contribué au succès de l'entreprise ; cependant les historiens orientaux parlent plus des exploits du vieux Raymond de Saint-Gilles que des leurs.

« Les Italiens se rassemblèrent sous les étendards de Boémond, prince de Tarente, fils aîné de Robert Guiscard et frère de Roger, duc de la Pouille. Boémond était le plus politique des princes croisés; mais, plus rusé que sincère, il déshonorait la chevalerie par un caractère intéressé. Tancrède, son neveu, si fameux par le poëme du Tasse, l'accompagnait. » (Schoell, *Cours d'histoire des États européens*, trad. franç., t. III.)

Chapitre XXI. — *Résultats des croisades appréciés par le protestantisme.*

« Les croisades hâtèrent en général les progrès de la civilisation en Europe. Les soldats du Christ traversèrent des pays où l'état social se trouvait sur un point plus élevé, où des connaissances et des idées nouvelles vinrent frapper leur esprit, où des traces des sciences et des lettres s'étaient conservées. Quelque méprisable que nous paraisse la littérature byzantine lorsque nous la comparons aux beaux siècles des lettres helléniques, elle était cependant au-dessus de tout ce que l'on connaissait en Occident; et si le bon goût n'est autre chose que le jugement du bon sens éclairé par l'instruction et le savoir, le goût des Grecs, quoique dégénéré par suite d'une fausse érudition, offrait encore une abondante instruction à l'ignorance des Latins. La ville de Constantinople qui n'avait pas, comme Rome, été dévastée par les barbares, était riche en monuments des arts; la vue de cette magnificence dut frapper l'imagination des croisés et faire naître en eux le désir de transplanter dans leur patrie une partie de ces merveilles, et de faire naître à leurs compatriotes les agréments d'une vie embellie par les arts et par les inventions de l'industrie. L'agriculture, les manufactures, les arts, le commerce et les sciences gagnèrent par les communications qui s'ouvrirent entre l'Orient et l'Occident. Les peuples musulmans mêmes, qui avaient puisé leur instruction dans les écoles des Arabes, fournirent une foule d'idées nouvelles aux chevaliers latins qui ne connaissaient que leur bréviaire et leur épée. Ce fut par leur communication avec les Arabes que les Occidentaux connurent cette architecture bizarre que les Italiens ont nommée *gothique*, parce qu'ils appelaient ainsi tout ce qui ne tenait pas à l'antiquité classique. . . . . .

. . . . . .

« Pour nous étendre un peu sur les conséquences des croisades, nous les diviserons en immédiates et en éloignées.

« Les suites salutaires peuvent être rangées sous les rubriques suivantes : accroissement de l'autorité royale; consolidation de l'institution de la noblesse ; progrès du commerce; origine des communes et du tiers-état ; origine de la classe de paysans libres par l'affranchissement des serfs.

« Les croisades ne furent pas dans tous les pays aussi favorables à l'affranchissement de l'autorité royale, qu'elles le seraient devenues si les princes eussent pu profiter des occasions de réunir à leur couronne les fiefs que rendait vacants l'extinction des familles dont les derniers rejetons périrent en terre sainte. En Allemagne les lois s'y opposaient ; les rois d'Angleterre en étaient empêchés par les combats qu'ils avaient à soutenir contre ces vassaux puissants et factieux; mais les rois de France profitèrent largement de ce moyen d'agrandir leurs domaines. Indépendamment de cet avantage, les princes en retiraient un autre des croisades. Elles les débarrassèrent, soit pour toujours, soit pour un temps au moins, des vassaux les plus mutins. Ceux qui revenaient étaient souvent sans moyens de troubler l'État; pour subvenir aux frais de leur expédition, ils avaient vendu leurs domaines aux églises et aux couvents, qui par suite

d'une sage économie ne manquaient jamais de l'argent nécessaire pour faire des acquisitions.

« Les croisades donnèrent à la noblesse féodale le caractère chevaleresque qui lui devint propre, et des formes plus déterminées. Elles nourrirent le courage héroïque, l'enthousiasme religieux et cette exaltation de l'amour, qui devint la mère de la galanterie : heureuse compensation de la rudesse des mœurs et de l'ignorance des chevaliers. Par l'invention des armoiries et des noms de famille, par l'institution des ordres religieux militaires, la noblesse reçut un caractère vraiment distinctif. . . . . .

. . . . . .

« Le commerce et la navigation gagnèrent prodigieusement par les croisades. Les républiques d'Italie, Venise, Gênes et Pise fournissaient aux croisés des vaisseaux de transport pour se rendre en terre sainte, et tandis qu'enflammés de l'enthousiasme religieux dont toute la chrétienté était saisie, les bons chevaliers dilapidaient la fortune de leurs enfants pour arracher le Saint-Sépulcre à l'opprobre d'être foulé par les pieds des musulmans, les négociants républicains calculaient tranquillement l'avantage qu'ils pourraient tirer du *fanatisme* de ces pieux pèlerins en leur prêtant à grands prix des embarcations. Leurs flottes allaient et venaient continuellement entre l'Europe et l'Asie pour apporter aux soldats de la croix des vivres dont ils manquaient, et profiter de leur détresse en les vendant à grand prix. Ces flottes rapportaient d'Orient des étoffes de soie, des épiceries et d'autres marchandises dont l'Occident manquait. Leur exemple fut suivi par les villes maritimes de France : elles fondèrent à cette époque ce commerce du Levant qui fait une des principales sources des richesses de la France et qui peut y faire craindre tout changement dans l'état politique des contrées orientales, lequel ouvrirait dans quelque partie de ces provinces une influence prépondérante à quelque autre puissance.

« Les Allemands ne restèrent pas oisifs pendant l'activité générale des autres nations. Les Flamands, les Frisons, les habitants de Brême et de Lubeck, équipèrent des flottes tant pour le transport des croisés que pour chercher des marchandises qu'ils pussent porter dans les pays du Nord, à Wisby et à Nowgorod.

« L'origine des communes fut une des conséquences les plus salutaires des croisades. Les progrès de l'industrie, la protection que les souverains lui accordaient et le soin qu'ils mirent à réprimer le désordre du système féodal firent fleurir les villes. Jusqu'alors les habitants des villes, s'ils n'étaient nobles ou ecclésiastiques, ne jouissait d'aucune liberté civile ; nous ne dirons pas politique, car à peine au xe siècle l'esprit humain s'était-il élevé à l'idée d'un ordre de choses où tout homme prend part, soit au gouvernement de son pays, soit au moins à l'administration de la ville où il est fixé. La condition de ces bourgeois n'était guère préférable à celle des habitants de la campagne attachés à la glèbe. Ils étaient gouvernés par des comtes qui, devenus héréditaires, exerçaient un pouvoir sans contrôle. Le changement qui arriva dans ce régime fut une des suites des croisades, par l'éloignement des comtes, dont les villes profitèrent.

« Les villes de la Lombardie, enrichies par le commerce, furent les premières à secouer ce joug, vers le commencement du xiie siècle. Les habitants formèrent des associations municipales qu'ils nommèrent *communes*, et en vertu desquelles ils se donnèrent un régime républicain. Les plus puissantes, se fiant à leurs populations nombreuses, s'arrogèrent ce droit; d'autres obtinrent pour cela des concessions que le plus souvent elles payèrent par de grosses sommes. Secouant l'autorité des comtes ou gouverneurs impériaux, elles se donnèrent des magistrats populaires ou des consuls, et instituèrent des gouvernements libres, sauf la souveraineté de l'empereur romain ; pour défendre leur liberté, elles établirent des milices bourgeoises. Bientôt elles étendirent leur indépendance jusqu'à contracter des alliances, faire des guerres, conclure des traités de paix.

« Les villes maritimes de Gênes, Lucques et Pise, enhardies par leur position et fières de leurs richesses, furent les premières à s'émanciper et à prendre une forme de gouvernement vraiment républicaine. Nous ne plaçons pas Venise dans cette ligne. Cette ville, quoique tenant presque à l'Italie, était regardée comme faisant partie de l'empire grec. Placée dans les lagunes de la Vénétie et ne possédant pas un pouce de terre sur le continent, elle devait sa liberté non à des titres usurpés ou achetés, mais à la résignation de ses fondateurs qui avaient préféré la pauvreté et l'indépendance à la conservation de leur fortune, quand l'esclavage devait en être le prix....

« L'exemple de Gênes, Lucques et Pise, fut suivi par Milan, Pavie, Lodi, Asti, villes extrêmement puissantes dans le moyen âge, Crémone, Come, Parme, Plaisance, Vérone, Padoue, Vicence, Trévise et d'autres villes de la Lombardie ; car l'autorité impériale se maintint plus longtemps en Toscane et dans la Romagne. A peine ces villes se sentirent-elles libres qu'elles voulurent dominer. Elles s'emparèrent des châteaux de la noblesse situés sur leur territoire, ou forcèrent les possesseurs à se faire bourgeois en se soumettant au régime municipal qu'elles avaient établi. . . . . .

. . . . . .

« Le mal est souvent à côté du bien ; mais les résultats sont estimés heureux quand le bien prédomine. Tel a été, sans aucun doute, le cas de l'établissement des communes, auxquelles nous devons nos institutions, nos gouvernements paternels, notre industrie, nos lumières. En France, cette révolution salutaire se fit sans secousse, et sans causer de guerres. Louis le Gros

fut le premier roi qui depuis 1108 octroya ou vendit aux habitants des villes de ses domaines le droit de se donner des gouvernements municipaux. Les seigneurs trouvèrent dans cette invention un moyen de se procurer des fonds qu'ils pussent porter aux républiques maritimes d'Italie et aux infidèles de la terre sainte. Ils s'empressèrent de vendre de semblables priviléges aux villes de leurs domaines ; et vers la fin du XIIIe siècle il n'existait peut-être plus une seule ville en France qui ne jouît d'un régime municipal plus ou moins privilégié.

« Cette révolution salutaire se fit un peu plus tard en Allemagne, mais elle y prit une plus grande extension. Les villes immédiatement soumises à l'empereur obtinrent successivement une masse de priviléges et d'immunités qui égalaient cette espèce d'indépendance, nommée en terme de droit *quasi-souveraineté* ou *supériorité territoriale*, qu'usurpèrent dans leurs territoires les ducs, comtes, margraves, dynastes, ainsi que les évêques, abbés et autres vassaux immédiats. A l'exemple de l'Italie, de la France et de l'Allemagne, les communes furent établies en Angleterre et dans les autres Etats.

« L'affranchissement des serfs fut une suite naturelle de l'établissement des communes. Les rois, par politique, en donnèrent l'exemple; les nobles l'imitèrent par besoin. Bonacorsi, capitaine du peuple de Bologne, fit en 1256 passer la loi de l'affranchissement pour le territoire de cette ville. Ainsi l'exemple de la liberté fut donné par une république. Tous les citoyens de Bologne qui avaient des serfs étaient obligés de les présenter devant le magistrat ; et celui-ci les affranchissait en payant au maître une certaine taxe à titre d'indemnité. D'autres villes et des seigneurs imitèrent ce procédé. En France les affranchissements commencèrent à une même époque avec l'établissement des communes. Louis X affranchit, en 1315, par une loi générale, tous les serfs de la Couronne : il disait dans le préambule de son édit que la servitude est contraire à la nature, qui veut que tous les hommes naissent libres et égaux; que son royaume était nommé le royaume des Francs et qu'il était juste que la réalité fût d'accord avec le nom. En Allemagne les manumissions devinrent fréquentes depuis le XIIIe siècle. Les paysans affranchis furent soumis à l'obligation de payer un cens annuel à leurs anciens seigneurs.

« Telles furent les conséquences salutaires qui résultèrent immédiatement des croisades, et qui FORMÈRENT UNE COMPENSATION BIEN SUPÉRIEURE AUX MAUX QUI EN FURENT LA SUITE. » (SCHOELL, *Cours d'histoire des États européens*, trad. franç. t. IV.)

CHAPITRE XXII. — *Résultats des croisades appréciés par le rationalisme allemand.*

« Malgré leur issue malheureuse et leur résultat affligeant sous plusieurs rapports, ces étonnantes expéditions, considérées dans leur ensemble et sous un point de vue plus élevé, ont produit, surtout et directement pour l'Europe, mais indirectement pour l'humanité entière, des effets salutaires.

« Une des causes principales de la longue barbarie du moyen âge fut l'isolement des nations, ce cercle tracé autour de presque chacune d'elles, dans lequel se trouvaient resserrées leur existence active et passive, leurs idées et leurs sensations. Les croisades firent sortir les peuples européens sur un théâtre commun d'activité qui les entremêla et multiplia à l'infini leurs relations réciproques. La sphère de la connaissance des hommes et des pays s'agrandit aux yeux étonnés des croisés et se dévoila par eux aux regards de tous les peuples de l'Occident. Toute connaissance porte son fruit; l'esprit humain fait valoir les trésors dont il est possesseur; toute idée nouvelle engendre à son tour, soit d'elle-même, soit par sa liaison avec des idées antérieurement conçues, d'autres idées nouvelles; et de la masse des idées existantes dans les individus se forme un fonds commun qui devient celui du siècle ou de la génération. Quiconque envisagera de ce point de vue l'influence des croisades, et réfléchira au trafic mutuel et progressif des idées, des opinions, des mœurs, des usages de même que des marchandises, entretenu, pendant deux siècles, par des voies sans nombre, entre l'Orient et l'Occident, reconnaîtra dans ces guerres saintes, si souvent improuvées ou déplorées, la source d'un esprit du temps entièrement nouveau et d'autant meilleur et plus noble qu'il fut le produit d'un plus haut degré d'élévation dans les communications sociales et de la multiplication des connaissances ; il n'hésitera pas à attribuer aux croisades l'augmentation d'activité des facultés intellectuelles qui se manifesta dès le commencement de ces expéditions lointaines, les progrès du bon goût et des sciences, le raffinement des mœurs et le perfectionnement des institutions sociales, l'accroissement d'intérêt qu'inspiraient les affaires de la patrie, et celles de l'Europe en général. . . . . .

« Il serait sans doute fort instructif et intéressant sous une foule de rapports d'entrer dans les détails que présente cette manière de voir, mais cela nous écarterait de notre but. Nous nous bornerons ici à n'exposer qu'une seule des suites de ces croisades, qui nous semble plus importante, plus satisfaisante que toutes les autres, c'est leur influence sur les progrès de la liberté.

« Les croisades considérées en elles-mêmes, pour la plupart le résultat de la libre volonté même des inférieurs, furent une sphère d'activité libre, et contribuèrent par conséquent à faire éclore ou à élever dans l'esprit, par la jouissance ou l'élévation qu'elles lui donnèrent, l'amour et l'orgueil de la liberté.

« L'intention qui fit entreprendre ces expéditions donna aussi l'éveil aux idées de liberté et humilia l'orgueil des maîtres. Aux yeux de Dieu, en l'honneur duquel on combattait dans cette guerre sacrée, les petits et les pauvres sont les égaux des grands. Pénétré de cette idée, Godefroy de Bouillon se défendit de ceindre le diadème dans les lieux où le Sauveur avait porté une couronne d'épines ; ce fut dans cet esprit que les plus nobles chevaliers se vouèrent au traitement des malades et des blessés de la condition la plus obscure, et que les princes et les seigneurs reconnurent l'obligation de traiter avec affection les chrétiens leurs frères. Les camps des croisés étaient naturellement,—et même de droit,—des asiles contre l'oppression et la servitude.

« Voilà pourquoi les opprimés de toute espèce accoururent se rallier sous l'étendard de la croix ; et les seigneurs en Europe, dans la crainte de perdre leurs serfs par ces croisades, s'abstinrent d'abuser de leurs droits.

« Ajoutons à ces motifs qu'un grand nombre de seigneurs, pour subvenir aux frais de leur équipement, aliénèrent leurs biens et leurs droits. De cette manière les simples particuliers acquirent, à bon marché, la propriété des biens-fonds, et, ce qui leur était encore bien plus précieux, l'affranchissement des corvées et des liens de la servitude.

« L'affaiblissement de la puissance des nobles, résultant de ces aliénations ainsi que de la ruine totale d'un grand nombre de familles arrogantes, fut un nouveau gain pour la liberté commune.

« Cette liberté ainsi affermie ou régénérée produisit des fruits précieux ; non-seulement elle releva le courage et la force nécessaires à l'industrie, engendra l'aisance et la consistance politique, mais encore elle répandit des charmes sur la vie, inspira le goût de jouissances plus recherchées et favorisa ainsi la culture des arts et des sciences. Les richesses et les belles-lettres contribuèrent à leur tour au progrès de la liberté, en multipliant les ressources physiques et les lumières indispensables à la connaissance du bon droit.

« En Italie, l'opulence que les croisades y relevèrent dès leur commencement contribua aux progrès de la liberté et des sciences. Ces expéditions militaires procurèrent des richesses immenses aux villes d'Italie, surtout aux villes maritimes, telles que Venise, Gênes, Pise dans la Haute-Italie, Amalfi et autres dans la Basse-Italie, soit par les convois sur mer des troupes et des pèlerins, soit par la vente et le transport des approvisionnements de guerre et de bouche, soit par des priviléges commerciaux dans les pays conquis, ou enfin par des concessions de territoire sur les côtes et dans les îles de l'Archipel et de la mer d'Asie. Tous ces avantages tournèrent au profit de la liberté. L'opulence des villes d'Italie leur servit à défendre leur indépendance et à fonder leur puissance politique.

« Les progrès de l'esprit suivirent, quoique avec moins de rapidité, ceux de la liberté civile. » (Charles de Rotteck, *Histoire générale*, trad. S. Gunzer, t. II.)

Chapitre XXIII. — *Résultat des croisades apprécié par le rationalisme français.*

« Le résultat politique était obtenu ; la fédération chrétienne avait reculé ses frontières jusqu'à l'Euphrate ; quatre états chrétiens étaient fondés, avant-postes de l'Europe contre l'Asie, propriétés communes, conquises par un effort commun, confiées à la défense commune ; Constantinople était à l'abri des Turcs ; les empereurs d'Orient rentraient en possession de la moitié de l'Asie Mineure et des îles voisines ; la puissance musulmane, extravasée, était refoulée pour trois siècles dans son lit ; la civilisation de l'Evangile pouvait suivre désormais sans crainte et sans danger la lente série de ses développements. Les croisades révélèrent à l'Europe chrétienne le grand fait de son unité ; la monarchie de l'Eglise était démontrée en action ; toutes les populations avaient marché sous une même bannière, par un mouvement libre, spontané, général. « Les croisés, malgré la diversité des lan« gues, s'étaient montrés comme un peuple « de frères unis dans un même esprit par « l'amour du Seigneur (671). » Une commotion violente fut donnée à tous les esprits, à toutes les facultés, à toutes les existences. On était sorti de l'isolement féodal ; on promenait ses regards sur un vaste horizon ; on se mettait en contact avec de nouveaux hommes, de nouvelles choses, de nouvelles idées. La féodalité reçut un immense échec ; elle s'était remuée, elle était sortie de ce qui faisait sa force, de ses châteaux et de ses terres ; les petits fiefs se fondirent dans les grands, parce que leurs possesseurs les vendirent pour se faire les hommes des ducs ou des rois croisés, et les grands fiefs devinrent des centres de société qui firent cesser l'esprit de localité ; les communes accrurent leur importance et leur grandeur par le commerce et l'absence des seigneurs ; le nombre des hommes libres s'augmenta. La croix devint une sorte d'affranchissement ; le serf et le seigneur avaient eu les mêmes souffrances dans la croisade ; et les sentiments de fraternité évangélique furent réveillés entre eux par la communauté de but et d'existence. Les progrès matériels et intellectuels furent très rapides : le commerce connut de nouvelles routes ; l'industrie de nouveaux moyens. » (Lavallée, *Histoire des Français*, t. I.)

Chapitre XXIV. — *Alexandre III défend l'indépendance de l'Italie et continue contre l'empereur Frédéric Barberousse l'œuvre de saint Grégoire VII.*

« Alexandre III, dont le pontificat, le

(671) Foulcher de Chartres.

plus long du XIIe siècle, dura vingt-deux ans, et pendant lequel quatre antipapes se succédèrent, sut imprimer une direction systématique à la résistance désespérée des Lombards. Après avoir excommunié Frédéric en s'autorisant des anathèmes de Grégoire VII contre Henri IV, il forma une vaste ligue de Rome, de Venise et des villes lombardes, et une guerre générale recommença avec plus d'acharnement. Frédéric entra un instant dans Rome, mais la contagion se mit dans son armée ; il voulut entamer quelques négociations qui furent repoussées par le Pape, et il fut obligé de repasser les monts pour tenter d'armer l'Allemagne contre l'Italie. Mais l'Allemagne, fatiguée, se refusait à de nouveaux efforts, et Frédéric fut condamné à une inaction de cinq ans, que mirent à profit les villes lombardes pour relever leurs affaires, leurs murailles et leurs finances. Enfin, en 1174, Frédéric put rentrer en Italie à la tête d'une formidable armée ; il brûla Suze, mais il fut obligé de s'arrêter quatre mois devant Alexandrie, ville nouvelle bâtie par les Lombards, qui, par reconnaissance, l'avaient baptisée du nom même du Pape Alexandre III ; l'empereur ne put la prendre. Alors quelques négociations furent nouées de part et d'autre, mais sans résultat. Une nouvelle armée vint renforcer les troupes allemandes, et à quinze mille de Milan, la bataille de Lignano, perdue par Frédéric, assura l'indépendance italienne. Cette fois les négociations furent reprises pour ne plus avorter. Le Pape et l'empereur se virent à Venise et jurèrent la paix. Frédéric n'avait pas de peine à renoncer au schisme et à ne plus soutenir les antipapes ; il n'était pas non plus difficile de rétablir la paix entre l'empire d'Occident, le roi des Deux-Siciles et l'empire d'Orient ; mais c'était un épineux problème que de définir les droits de l'empereur et des villes lombardes. Comme sur ce point on ne pouvait s'entendre, on convint, pour ne pas empêcher la paix désirée de tous, d'une trêve de six ans pendant laquelle les droits de part et d'autre demeureraient en suspens. Les six années écoulées, personne ne voulut recommencer la guerre, et dans une diète à Constance, en 1183, fut rédigé un traité définitif, base du droit public et témoignage écrit des libertés de l'Italie. L'empereur y renonçait aux droits régaliens dans l'intérieur des villes ; il reconnaissait aux cités confédérées le droit de lever des armées, de s'entourer de murailles, et d'exercer dans leur enceinte la juridiction tant civile que criminelle ; mais il se réservait l'investiture des consuls, le serment de fidélité qui devait se renouveler tous les dix ans, et les appels dans les causes civiles dont l'objet surpasserait la valeur de vingt-cinq livres impériales (672). Ainsi, un siècle après la mort de Grégoire VII, les rapports de l'Allemagne et de l'Italie commençaient à devenir réguliers et pacifiques. Dans la lutte de trente ans qui amena la paix de Constance, les deux pays eurent chacun un grand homme. Alexandre III a un tout autre aspect que Hildebrand, il continue son œuvre par d'autres moyens ; c'est déjà aux intérêts positifs, à la liberté italienne, à l'ambition naissante de Venise, à l'indépendance lombarde qu'il demande le triomphe de l'Eglise. Les revers le trouvent souple et ferme à la fois, les prospérités ne le jettent pas dans le danger des prétentions excessives ; il signe avec l'empereur une paix opportune ; pendant son exil en France, il sait se faire honorer du roi Louis, et garder toute la majesté du pontificat. » (LERMINIER, *La Papauté au moyen âge*, dans *La Revue des Deux-Mondes*, 4e série, t. XVIII.)

CHAPITRE XXV. — *La Papauté défend l'indépendance italienne contre les Hohenstauffen.*

« L'Italie, comme tous les pays de race et de législation romaines, avait vu la féodalité s'établir chez elle moins largement et moins profondément que dans les pays de race et de législation germaniques. Les municipes romains n'avaient jamais cessé d'y exister ; l'aristocratie n'y était pas maîtresse à la fois de tous les droits et de tous les biens ; enfin l'Italie n'était point partagée, comme la France, en une multitude de souverains indépendants : elle n'en connaissait qu'un, l'empereur, à qui l'on obéissait mal, qu'on voyait rarement, qu'on haïssait comme étranger. Les villes n'avaient donc pas à lutter pour leur liberté, chacune contre un seigneur, mais toutes contre un seigneur commun ; elles avaient contre lui mêmes intérêts et même antipathie, et elles profitèrent si bien des guerres entre les maisons de Souabe et de Saxe, qu'elles devinrent, surtout dans la Lombardie, de véritables républiques. Frédéric Barberousse, neveu de Conrad de Hohenstauffen, lui succéda (1152) : c'était un homme plein d'ambition et d'énergie qui se proposait Charlemagne pour modèle, et qui, n'ayant que l'ombre du pouvoir impérial, n'en regardait pas moins les autres souverains comme ses lieutenants, et les appelait dédaigneusement les *rois provinciaux*. De telles prétentions ne pouvaient être admises par les successeurs de Grégoire VII ; et la maison de Hohenstauffen leur en devint si odieuse, que le Saint-Siége ne cessa de lutter contre elle jusqu'à destruction. Frédéric chercha d'abord à rattacher à l'empire l'ancien royaume de Bourgogne, où les seigneurs étaient indépendants, et pour cela il épousa l'héritière de Regnaud III, septième comte de Bourgogne ; il tint ensuite une diète à Besançon, et s'y fit rendre hommage par les archevêques de Lyon et de Vienne, le comte

(672) On peut lire la teneur de ce traité dans les savantes recherches de SIGONIUS, *De Regno Italiæ*, lib. XIV (édition de Milan, t. II des *Œuvres complètes*, pag. 811 812). (LERMINIER.)

de Viennois, Guigue V (673), le comte de Savoie, Humbert III, et les autres seigneurs de l'ancien royaume (1158). De là il descendit en Italie avec une armée formidable, soumit toutes les villes, détruisit Milan de fond en comble, et se fit couronner empereur à Rome. En vain les descendants de Romulus réclamèrent leur indépendance : « Vous avez hérité du nom, leur dit-il; « mais nous, Germains, nous avons hérité « du pouvoir romain. » Le souverain pontificat pouvait seul donner aux cités d'Italie l'unité nécessaire pour résister à l'épée des eutons; Alexandre III se déclara donc « le défenseur de la liberté italienne, » excommunia l'empereur, et délia les sujets du serment de fidélité (1160). Alors il se forma entre les villes lombardes une ligue redoutable qui lutta pendant vingt ans contre les prétentions impériales.

« Les noms de Guelfes et de Gibelins passèrent dans la presqu'île, et désignèrent les partisans des Papes ou de l'indépendance italienne, et ceux des empereurs ou de la domination teutonique. La querelle des investitures se renouvela avec une violence extrême; et les Papes énoncèrent ouvertement que la couronne impériale était vassale du Saint-Siége. Frédéric, après sept expéditions inutiles en Italie, fut forcé, par le traité de Venise, de reconnaître l'indépendance des républiques lombardes; et les projets du saint Empire romain furent encore réduits à néant (1177). Mais les empereurs n'abandonnèrent pas ces projets, et tournèrent constamment leur ambition vers l'Italie. Ce fut la perte des Hohenstauffen. Les souvenirs de l'empire de Charlemagne les égarèrent : au lieu de faire comme les rois de France, d'assurer l'hérédité du trône dans leur maison, de centraliser autour d'eux les petits états d'Allemagne et de donner ainsi à leur patrie cette unité que les nations acquièrent si laborieusement, et qui est la condition vitale de leur grandeur, ils voulurent être empereurs d'Occident, et tournèrent tous leurs regards vers cette Rome où se donnait la couronne impériale; mais ils rencontrèrent là un double obstacle insurmontable : la haine des Italiens pour les Teutons, l'opposition de la Papauté à l'empire. Ils furent vaincus, et leur maison anéantie. La féodalité devint plus anarchique et plus vigoureuse que jamais dans l'Allemagne, et cette belle nation cherche encore aujourd'hui cette unité que la France doit à sa royauté intelligente. » (LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. I.)

(673) De tous les seigneurs du pays appelé aujourd'hui Dauphiné, qui se rendirent indépendants après la mort de Rodolphe III, les comtes d'Albon devinrent les plus puissants. Maîtres de Grenoble et de Vienne, ils prirent le titre de comtes et ensuite de dauphins de Viennois. Guigue V était le cinquième son ordre. (LAVALLÉE.)

(674) *On views of Europe in midle age*, t. II de la traduction française, p. 328 et suiv. « Qu'il me soit permis, dit M. de Saint-Chéron, d'exprimer mon étonnement au sujet d'une note de l'historien des croisades, M. Michaud, qui recommande l'ouvrage *érudit et impartial* de Hallam. *Erudit*, peut-être; *impartial*, pas le moins du monde. M. Michaud fera bien de modifier cette note dans une nouvelle édition. » (Voyez *Histoire des Croisades*. 4e édition, t. III, pag. 80, note 1re.)

CHAPITRE XXVI. — *Innocent III au point de vue protestant.*

« Le pontificat d'Innocent III fut dans les « annales des Papes l'époque où l'esprit « d'usurpation prit son plus grand essor. « Les efforts de Rome avaient pour but trois « objets principaux : une souveraineté indépendante, la suprématie de l'Eglise chrétienne et la soumission des princes de la « terre; c'est à ce pontife qu'il était donné « d'arriver à ce triple résultat..... Sous son « pontificat, Constantinople fut prise par les « Latins; et quoiqu'il *pût paraître* regretter « cette diversion des croisés qui empêcha « de recouvrer la terre sainte, il *dut* en effet « se réjouir de l'obéissance du nouveau patriarche et de la réunion de l'Eglise « grecque. »

. . . . . .

Hallam continue et parle des reproches adressés par Innocent au roi d'Aragon, au sujet de l'altération des monnaies : « Je ne « fais aucun doute de sa sincérité en cette « occasion, et dans plusieurs autres où il « intervint dans les affaires civiles. Un génie « supérieur tel qu'Innocent III, quelque dis« posé qu'il soit à tout sacrifier à son ambi« tion, ne peut jamais être indifférent à la « beauté de l'ordre social, ni au bonheur du « genre humain. Mais, à en juger par la cor« respondance de cet illustre pontife, sa plus « grande jouissance consistait dans l'*étalage* « d'un pouvoir illimité.... Une connaissance « profonde du droit ecclésiastique, une at« tention continuelle à tout ce qui se passait « dans le monde, et un zèle infatigable, sou« tenaient cette intrépide ambition (674). » (HALLAM, *L'Europe au moyen âge.*)

CHAPITRE XXVII. — *Innocent III au point de vue rationaliste.*

« Innocent III, digne émule de Grégoire VII, ne mit pas moins d'ardeur à la poursuite de ses conquêtes temporelles. Il s'empara d'Ancône, de Spolète et d'Assise, qu'il prétendit avoir été injustement aliénées du patrimoine de saint Pierre. Soutenant, comme son prédécesseur et son modèle, que les Papes étaient, de droit divin, possesseurs de la terre entière, il donne les duchés de Bohême, de Bulgarie et de Valachie, et le royaume d'Aragon, sous condition que les donataires se reconnaîtraient solennellement feudataires du Siége apostolique. Il anéantit le pouvoir impérial à Rome, en soumettant à la juridiction pontificale le préfet de cette ville qui, jusqu'alors, n'avait agi qu'au nom de l'Empereur; et, en forçant le roi de France à reprendre Ingelburge, l'imitateur

zélé de Grégoire VII fit voir qu'il savait conserver aux Papes une de leurs plus précieuses attributions, la haute inspection sur la conduite des rois. Tant de coups d'audace ont fait placer le nom d'Innocent III à côté du nom de Grégoire VII par les zélateurs du pouvoir pontifical. Ces deux pontifes eurent en effet plusieurs traits de ressemblance; mais, supérieur peut-être en talents à celui qu'il prit constamment pour modèle, il s'en faut beaucoup qu'Innocent fût capable de la même constance à suivre un plan mûrement formé. » (Emilien LAVIGNE, *Précis philosophique de l'Histoire de l'Eglise*, XIIIe siècle.)

CHAPITRE XXVIII. — *Opinions intermédiaires sur Innocent. — Opinion de M. Michelet.*

M. Michelet s'est prononcé sur Innocent III avec ce mélange de sympathie et de répulsion, d'opinions fausses et vraies, caractère particulier du talent de cet historien qui manque de ce calme souverain, de cette rectitude imperturbable de jugement que l'inaltérable possession de la vérité peut seule donner. Ainsi, M. Michelet a très bien vu l'influence d'Innocent sur son siècle, la conformité de ses doctrines avec celles des contemporains, l'enthousiasme populaire de la croisade contre les Albigeois, la férocité de ceux que Hume appelle *les plus innocents et les plus pacifiques des hommes;* il nous montre Innocent arrêtant les rigueurs, prenant la défense du comte de Toulouse et de ses fils; et cependant M. Michelet laisse peser sur la mémoire de ce grand pontife non-seulement le reproche d'ambition, de despotisme, de cruauté, la responsabilité *de l'exécration immense* qui serait retombée sur l'Eglise; mais, ce qui est plus grave, il nous le représente mourant inquiet, la conscience agitée, doutant de sa mission (675).

CHAPITRE XXIX. — *Opinion de M. Capefigue, sur Innocent III.*

« *L'histoire de Philippe-Auguste* *, par M. Capefigue, est souvent citée dans l'ouvrage de M. Hurter, qui semble prendre un malin plaisir à signaler les fautes de cet appréciateur peu équitable d'Innocent III. Je ne sais dans quelle école placer ce fécond écrivain. Si j'ai bonne mémoire, M. Capefigue a débuté sous la Restauration, par un panégyrique de saint Vincent de Paul, couronné par la Société des bonnes études; dans les préfaces de ses livres, dans ses brochures politiques, il se présente comme un conservateur des saines traditions; il dirige aujourd'hui un journal (676) qui se donne pour le représentant et le défenseur des doctrines monarchiques et catholiques, et cependant vous rencontrez dans ses nombreuses publications historiques de fréquentes attaques contre l'Eglise; nulle part l'action de celle-ci et de la Papauté n'a été plus mal comprise, plus mal présentée que dans l'*Histoire de Philippe-Auguste*. Un des singuliers reproches adressés par M. Capefigue aux Papes, c'est d'avoir *resserré tout dans les limites des dogmes catholiques* (677). Avec l'idée que M. Capefigue paraît se faire de la mission de la Papauté, il ne faut pas s'étonner si Innocent III obtint fort peu son approbation. Il ne nous le montre jamais que exalté par l'ambition, la colère, la fureur, la violence. Les accusations de M. Capefigue, au sujet de la cruauté déployée par Innocent dans la croisade contre les Albigeois, sont d'autant plus impardonnables sous sa plume qu'il trace la peinture la plus exacte de cette guerre, qui était tout à la fois une lutte terrible de religion et de race, plus populaire encore en Europe que la croisade contre les Sarrasins; et M. Capefigue prend soin de citer des documents, des lettres du Pape, qui attestent que, loin d'exciter à la rigueur, il blâmait ses légats, combattait l'entraînement et la sévérité des conciles de la province, du concile général de Latran, accueillait avec faveur et plaidait lui-même la cause du comte de Toulouse et de son fils! A quoi bon écrire l'histoire d'après les témoignages les plus authentiques, pour laisser contredire ses jugements par les faits et les documents placés sous les yeux des lecteurs? M. Capefigue n'en a pas moins saisi toute la grandeur du pontificat d'Innocent III : « Ce Pape, dit-il, est le seul pon-
« tife contemporain de Philippe-Auguste,
« qui ait montré cette vaste et active capa-
« cité embrassant l'univers catholique. Il
« n'est pas une question domestique, se
« rattachant à des têtes couronnées, à des
« barons, à des châtelains; pas une que-
« relle privée ou publique entre les rois,
« pas un différend entre les barons, les
« abbayes et les monastères, qui n'appelle
« sa vigilance. Sa vaste correspondance est
« encore un des grands monuments du
« moyen âge. Ses légats, ses cardinaux
« parcouraient les empires, les provinces,
« prescrivaient des lois, jetaient des inter-
« dits, semaient des anathèmes, et tout
« courbait la tête devant les foudres aposto-
« liques. On ne peut se faire une idée de
« cette autorité levant des armées par une
« bulle et des indulgences, dirigeant la
« politique des Etats, se mêlant du gouver-
« nement de la France, de l'Angleterre, de
« l'Empire, et *tout cela par le seul ascendant*
« *des opinions*. Partout où je rencontre une
« grande capacité, j'aime à la saluer; et,

(675) *Hist. de France*, t. II, p. 420 à 529.

* Cette appréciation des anciens travaux de M. Capefigue est d'un écrivain religieux, M. DE CUÉNOT. Depuis la publication de ce jugement, M. Capefigue dans un travail sur l'Eglise primitive m'a paru s'exprimer en homme qui accepte les prérogatives surnaturelles du christianisme.

(676) L'*Europe*, journal quotidien.

(677) *Hist. de Philippe-Auguste*, t. II, p. 377. (Voyez aussi t. III et IV, *passim*.)

« disons-le, Innocent III domine son siècle « bien autrement que Philippe-Auguste et « les princes contemporains (678). »

CHAPITRE XXX. — *Triomphe de la réforme entreprise par S. Grégoire VII. Vie et pontificat d'Innocent III.*

« La vie d'Innocent III est un sujet bien fait pour séduire un esprit qui se croit la vocation d'écrire l'histoire. Son importance n'est inférieure à aucune des biographies les plus illustres des temps anciens et modernes; elle offre l'apogée du moyen âge. L'auteur qui s'en est emparé, M. Frédéric Hurter, ne saurait être compté, sans doute, parmi ces hommes du premier ordre qui écrivent l'histoire avec une autorité souveraine, et qui sont la gloire d'une littérature, comme Bossuet, Gibbon, Jean de Muller; mais au-dessous de ces hauteurs inaccessibles à la foule, il est encore de belles places. Si M. Hurter n'a pas le génie de l'histoire, il en a bien le goût, l'esprit et le culte. Il y a vingt ans qu'en parcourant la collection des lettres du Pape Innocent III, il conçut l'idée d'écrire son histoire. Depuis, à travers les devoirs d'une vie active, il n'a jamais négligé de rassembler les matériaux de ce grand travail. Il nous raconte lui-même qu'il ne tarda pas à comprendre que la vie d'un tel homme, centre et souvent moteur de tous les événements de son siècle, ne pouvait être séparée de ses relations multipliées avec ses contemporains. La vie d'un Pape au moyen âge, dit fort bien M. Hurter, est un fragment de l'histoire universelle. D'ailleurs, la lecture attentive des écrits d'Innocent lui révéla combien la vie de ce Pape s'était transformée dans celle de l'Eglise, et alors la figure de l'homme dont il avait entrepris d'écrire l'histoire, lui apparut dans sa lumineuse splendeur. Voilà de l'enthousiasme naïf et sincère. M. Hurter a la passion de l'impartialité historique (679): protestant, président du consistoire du canton de Schaffhouse, il a *historiquement*, pour le catholicisme au moyen âge, une admiration profonde; nous disons *historiquement*, car il a soin de distinguer expressément la vérité de l'histoire de la vérité du dogme. « Que la croyance qui fai- « sait agir Innocent III, écrit M. Hurter, con- « sidérée en elle même, soit vraie ou fausse, « conforme ou non à la doctrine de l'Evan- « gile, bien ou mal fondée sur la parole de « Jésus-Christ, c'est une question d'un haut « intérêt, qui appartient à la polémique théo- « logique, mais dont l'historien n'a pas à « s'occuper. Il suffit à l'histoire de savoir « que cette croyance dominait à une époque, « et se liait à une institution qui exerçait une « souveraine et universelle influence. » Nous ne pouvons qu'applaudir à tant de sagacité et répéter, avec l'écrivain de Schaffhouse, qu'il n'est rien de plus injuste que de répudier les plus hautes qualités de l'intelligence et du caractère, uniquement parce que nous n'approuvons pas les formes extérieures et les circonstances accidentelles avec lesquelles elles ont dû se manifester. . . .

. . . . . .

« Le biographe d'Innocent III commence son livre par des détails sur la jeunesse du grand Pape dont il va dérouler l'histoire. L'origine des Conti, aïeux d'Innocent, remonte à une époque beaucoup plus reculée que celle indiquée par les documents écrits qui existent encore. Du jour où elle se fixa à Rome cette famille brilla pendant six siècles du plus vif éclat. Au XII^e^ siècle, un de ses rejetons, le comte Trasmondo, épousa une Romaine, nommée Claricie, de la maison des Conti; il eut de ce mariage une fille et quatre fils dont le plus jeune vint au monde vers l'an 1160 ou 1161; son père le fit baptiser sous le nom de Lothaire : c'est Innocent III. On sait peu de chose des premières années de Lothaire, de son enfance; seulement il dut à sa noble origine, qui lui faisait compter trois cardinaux parmi ses plus proches parents, d'entrer à l'école de saint Jean de Latran. De Rome il se rendit à Paris dont la souveraineté scientifique attirait l'élite de de la jeunesse européenne. Lothaire suivit de préférence les leçons de Pierre, chantre de la cathédrale, qui méritait une grande estime par la pureté de sa doctrine; il s'honora toujours d'un pareil maître, et, quand il fut élevé sur le trône pontifical, il lui conféra tour à tour l'évêché de Cambrai et l'archevêché de Sens. C'était surtout l'Ecriture sainte, et son application aux discours publics destinés au clergé et au peuple, qui occupait Lothaire; néanmoins il ne négligeait pas la sagesse humaine. Le livre de Boëce, *de Consolatione philosophiæ*, ce manuel des hommes d'état et des savants au moyen âge, avait pour lui un grand attrait; l'histoire affermissait sa raison, et l'antique poésie charmait ses loisirs. C'est pendant ce séjour à Paris qu'on place un voyage en Angleterre, où il aurait été s'agenouiller sur le tombeau de Thomas Becket, martyr de la cause de l'Eglise : quelles pensées s'élevèrent alors dans son âme, et le fils du noble comte ne songea-t-il pas dans sa prière à continuer l'ouvrage du fils du charpentier?

« De Paris, Lothaire alla à Bologne. Les nombreuses ordonnances, les décisions et réponses qu'il rendit quand il fut Pape, attestent qu'il y étudia profondément le droit canonique. Enfin il retourna à Rome et reçut les ordres sacrés; il obtint un canonicat à Saint-Pierre. Grégoire VIII, qui ne régna que cinquante sept jours, lui conféra le sous-diaconat; ce fut son oncle maternel, Clément

(678) *Histoire de Philippe-Auguste*, t. II, p. 575, 376.

(679) Cette bonne foi a porté bonheur à M. Hurter. Le célèbre historien a solennellement abjuré le protestantisme, comme tant d'illustres protestants de notre époque; il est maintenant, je crois, professeur à l'université de Vienne. M. de Saint-Cheron a publié une brochure sur la vie, les travaux et la conversion de M. Hurter.

III, qui remplaça Grégoire. Le nouveau Pape nomma son neveu, âgé de trente ans, cardinal-diacre, et lui conféra le titre de l'église de Saint-Sergius et de Saint-Bacchus, titre qu'il avait lui-même porté. Nommé cardinal, après avoir donné ses premiers soins à son église, dont il releva les murs et orna l'intérieur, il s'occupa activement des affaires générales, auxquelles l'associait sa nouvelle dignité. Ces occupations lui valurent la connaissance des personnages marquants de tous les royaumes chrétiens, et des amitiés auxquelles plus tard il resta fidèle. Sous le règne de Célestin III, il prit moins de part à l'administration de l'Église; depuis longtemps sa famille et celle du nouveau Pape étaient ennemies. C'est à cette époque qu'il composa un livre *des Misères de la vie humaine*. . .

. . . . . .

« Célestin III tomba malade vers la fête de Noël 1197; aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir, Lothaire, accompagné de quelques cardinaux, vint à l'église de Saint-Jean de Latran célébrer l'office des morts pour le défunt. Les cardinaux devaient, conformément aux anciens usages, s'assembler le second jour après la mort du Pape, pour célébrer ses funérailles et procéder, le troisième jour, à l'élection ; mais ils jugèrent nécessaire de se hâter, pour prévenir toute influence extérieure qui aurait pu prévaloir au préjudice de la liberté de l'Église. Aussi, le jour même de la mort de Célestin, ils s'assemblèrent dans un couvent près du Scaurus; ils s'y crurent plus en sûreté contre les Allemands qui occupaient le pays jusqu'aux portes de Rome. Jean de Salerne obtint dix voix, d'autres cardinaux portèrent leurs suffrages sur Octavien ; mais celui-ci déclara qu'il regardait le cardinal Lothaire comme plus digne que lui-même du pontificat. Son exemple entraîna Jean de Salerne, qui fit la même déclaration, et tous les cardinaux reportèrent unanimement leurs voix sur un homme de trente-sept ans qui suppléait à l'âge par l'éclat du talent; c'était bien une élection digne du Saint-Esprit. On assure que pendant la séance trois colombes voltigèrent au-dessus du couvent, et que la plus blanche des trois prit son vol à la droite de Lothaire, quand il se fut mis à la place que devait occuper l'élu. Le peuple accueillit par des cris de joie la nouvelle de cette élection extraordinaire. Appuyé sur deux cardinaux, Lothaire se rendit à Saint-Jean de Latran pour prier l'Éternel, pendant que ses frères chantaient le *Te Deum*, et les cérémonies accoutumées s'accomplirent. Cependant le nouveau Pape n'était encore que diacre, il fallait qu'il fût sacré prêtre et évêque avant d'être solennellement installé sur le trône du Prince des apôtres: ce ne fut que six semaines après l'élection qu'il fut nommé Pape, dans l'église de Saint-Pierre. « Le symbolisme de ces siècles, « dit notre historien, qui donnait une « pensée profonde à tout acte de la vie, qui « plaçait dans la main gauche de l'empe- « reur une pomme d'or remplie de cendre, « afin que l'éclat extérieur lui rappelât la « splendeur du trône, et la cendre cachée « la destruction rapide de sa personne; ce « symbolisme posa sur la tête du Pape une « couronne de plumes de paon, afin qu'il « n'oubliât jamais que ses regards, comme « les yeux de ces plumes, devaient être di- « rigés de tous côtés. Les brûlantes et abon- « dantes larmes versées pendant cette im- « posante solennité par Lothaire, qui prit « le nom d'Innocent III, trahirent toute la « violence de son émotion. »

Le second livre de l'histoire de M. Hurter est consacré à exposer l'état de l'Europe et de l'Orient, au moment de l'intronisation du nouveau Pape. Le trône de l'empire était vacant, et le choix de celui qui devait s'y asseoir était d'un bien haut intérêt pour l'Église romaine. En France régnait Philippe-Auguste dans tout l'éclat de la jeunesse, ayant cinq ans de moins qu'Innocent, et ne cédant pas à celui-ci en fermeté. Richard d'Angleterre, par suite de ses luttes continuelles avec la France, vivait beaucoup moins dans son île que dans ses provinces d'outre-mer. En Espagne, Alphonse de Castille, malheureux dans les combats qu'il livrait aux Maures, avait perdu Calatrava, Alarcos, et faisait aussi la guerre au roi Léon. Les royaumes scandinaves étaient encore le théâtre de scènes sanglantes, et la protection vigilante de Rome pouvait seule empêcher que le christianisme y fût étouffé sous l'oppression de persécuteurs victorieux. En Hongrie, Bela III, roi juste et sévère, avait dans ses états départi à l'Église cette liberté que les Papes s'efforcèrent de lui faire octroyer partout ailleurs; il mourut peu de temps après l'élection d'Innocent. A Constantinople, Isaac l'Ange avait été jeté du trône dans les fers par le crime de son frère Alexis; dans quelques années, l'empire grec tombera au pouvoir des Vénitiens et des Français. En Égypte et dans les pays où Saladin avait si puissamment régné, ses fils et son oncle Saffeddin se faisaient une guerre qui permettait aux chrétiens de respirer un peu. Dès la première lettre qu'il écrivit, Innocent exprima les principes sur lesquels devait reposer son administration. « Il est de notre devoir, disait-il, de faire « fleurir la religion dans l'Église de Dieu, « de la protéger là où elle fleurit. Nous vou- « lons que pendant toute notre vie le chris- « tianisme soit obéi, respecté, et que les « établissements religieux prospèrent de « plus en plus. »

« Le grand âge de son prédécesseur avait apporté quelque retard dans la marche des affaires. Aussi, dès le jour de son élection, même avant d'être sacré comme chef de l'Église, il se livra avec ardeur au travail. Il s'astreignit lui-même à des habitudes modestes, ne voulut pas qu'on servît plus de trois mets sur la table, et congédia ses pages en leur donnant les moyens de devenir chevaliers. Il ne permit plus aux cardinaux de recevoir de l'argent pour l'expédition des affaires, afin de couper court aux plaintes,

aux accusations qui s'élevaient déjà contre la vénalité romaine. . . . . .

. . . . . .

« Innocent dut aussi songer à rétablir son autorité à Rome même et dans ses provinces. Il profita de la joie du peuple à son élection pour faire disparaître, dans la personne du sénateur, la dernière trace de l'indépendance des Romains, comme il supprima, dans la personne du préfet, la dernière trace de la suzeraineté impériale. Puis il s'occupa des parties éloignées des domaines de l'Église. Il fit rentrer dans une complète obéissance la Marche d'Ancône et la Romagne, malgré les entreprises de Markwald d'Anweiler, chevalier alsacien. Il soumit aussi le duché de Spolète, le comté de Bénévent et d'autres seigneuries. En Sicile, Constance, veuve de l'empereur Henri, et tutrice d'un enfant, qui plus tard sera Frédéric II, cherchait sa force dans le lien féodal avec le Saint-Siége. Elle envoya des ambassadeurs à Innocent, avec la mission de recevoir, au lieu et nom de Frédéric, en fief du Pape, le royaume de Sicile, le duché de la Pouille et la principauté de Capoue, aux mêmes conditions qui avaient existé jusqu'à ce jour entre le Souverain Pontife et les rois, tant le Pape était alors invoqué comme le protecteur et le supérieur des princes !

« Mais il est remarquable qu'Innocent III apporta beaucoup de ménagements dans l'exercice de cette suprême autorité. Ainsi, dans les affaires de l'Allemagne, il laissa l'élection d'Othon s'accomplir librement et sans aucune intervention de sa part; il attendit que les divisions qui déchiraient l'empire provoquassent un appel à son tribunal. Envers Philippe-Auguste, pour son divorce avec Ingelburge, il fut inflexible au fond, patient et plein de douceur dans la forme : il ne se lassa jamais de remontrer au roi que la dignité royale ne peut être au-dessus des devoirs d'un chrétien; il lui déclara que, malgré son attachement pour la maison royale, qui dans tous les orages ne s'était jamais séparée de l'Église romaine, il serait obligé de lever contre lui sa main apostolique. Les royaumes de Léon et de Castille, celui de Portugal, érigé sous la consécration d'Alexandre III; la Norwége, la Hongrie, l'Islande, où les ecclésiastiques furent adjurés de ne plus se livrer à l'assassinat, à l'incendie, à la débauche, et de ne plus exciter l'indignation par la multitude de leurs péchés; tous ces pays reçurent d'Innocent des conseils paternels, des remontrances sévères, des directions politiques. Pour s'en assurer, il ne faut que lire ses lettres si belles et si pleines, lettres à la rédaction desquelles, s'il ne les a pas toutes écrites lui-même, il a évidemment coopéré. C'étaient ses dépêches,

« L'Europe n'absorbait pas toute sa pensée, et il n'oubliait pas l'Orient. S'il travaillait à fonder l'ordre en Italie et dans le royaume de Sicile, à terminer les dissensions de l'Allemagne, à rétablir la paix entre la France et l'Angleterre, c'est qu'il voulait armer l'Europe pour venger les chrétiens de la Palestine, c'est qu'il songeait à faire rentrer Bysance dans la grande unité catholique. Il avait dit un jour publiquement à Rome : « Jésus-Christ pleura sur Jérusa-« lem : aujourd'hui il ne nous reste aussi « que des pleurs. Les routes de Sion sont « désertes, parce que personne ne veut se « rendre à une fête : les ennemis du Christ « l'emportent. » Il envoya des évêques à Pise, à Gênes, à Venise, pour exhorter les fidèles à remplir leurs devoirs envers le Crucifié. Il rappela aux Vénitiens que, sous prétexte qu'ils ne vivaient que du commerce et de la navigation, il ne leur était pas permis de pourvoir les Sarrasins, par échange ou par commerce, de munitions de guerre, de fer, de chanvre, de poix, de clous, de cordes, de bois, d'armes, de galères, de vaisseaux. Déjà les intérêts positifs conspiraient contre la religion. Rien n'était plus propre à assurer le succès d'une croisade que la coopération de l'empereur grec. Innocent III employa tout pour déterminer Alexis à prendre part à la guerre contre les ennemis de la foi. Il lui envoya des légats pour négocier tant avec lui qu'avec le patriarche, au sujet de la délivrance du saint sépulcre et de la réunion des deux Églises; mais le ton hautain des lettres du Pape choqua l'empereur : « Si Jérusalem est « au pouvoir des gentils, répondit-il, c'est « une preuve que Dieu est toujours irrité « contre les crimes des chrétiens, et que la « parole du prophète, *Ils règnent pour eux « et non par moi, car ils ne me connaissent « pas*, s'applique aux rois. Quant à la réu-« nion avec l'Église romaine, la meilleure « union consisterait à voir chacun renoncer « à sa volonté personnelle. Au surplus, si « le Pape veut soumettre les doctrines con-« troversées à l'Examen d'un concile, l'Église « grecque s'y trouvera. » Mais rien ne décourageait Innocent dans ses projets de croisade; il continua de solliciter les puissances de l'Europe; il peignit de nouveau au roi de France les malheurs de Jérusalem; il lui dit qu'il devait non-seulement permettre aux croisés de partir, mais les y forcer. Il envoya des pouvoirs étendus à Foulques, curé de Neuilly, ardent missionnaire qui enflammait de son éloquence les populations de France et des Pays-Bas. Enfin, la noblesse se leva encore une fois pour la délivrance des lieux saints, et envoya demander des vaisseaux à Venise pour le transport de l'armée chrétienne en Orient. Mais ici s'ouvre une scène nouvelle qui devait former un notable contraste avec les triomphes des chrétiens à Jérusalem et à Ptolémaïs.

« Parmi les villes d'Italie qui alors rivalisaient de puissance, Pise, Gênes et Venise, c'était la cité de Saint-Marc qui avait le plus de forces et d'avenir. Elle avait déjà lancé sur mer des flottes de deux cents vaisseaux; elle étendait son autorité sur toutes les côtes de la Méditerranée; elle commer-

çait avec Constantinople, où même les Vénitiens possédaient quelques rues spécialement habitées par eux ; avec Naples, la Sicile, avec le roi d'Arménie. La foire de Venise devint bientôt la plus riche et la plus fréquentée de l'Europe ; c'était le dépôt des produits de tous les pays des trois parties de la terre. Au moment où les croisés envoyèrent des députés à la république, elle nourrissait contre Constantinople d'ardents désirs de vengeance, et Dandolo, qui, à quatre-vingt-dix ans, avait toute la vivacité d'un jeune homme, épiait toujours le moment d'être l'instrument heureux des passions de son pays. On sait que les croisés ne purent tenir les conditions stipulées, et que Dandolo leur proposa de se racheter par la conquête de Zara, que le roi de Hongrie avait enlevé à la république. Ils acceptèrent cette façon militaire de payer leurs dettes, et ils emportèrent une ville chrétienne, malgré la défense du Pape.

« Quel changement dans les cœurs ! quelle altération de la foi ! Voilà les croisés devenus des espèces de *condottieri*, prêtant leur épée même contre les chrétiens et n'étant plus sensibles qu'au plaisir de la guerre, sans plus songer à Jérusalem. En vain les bourgeois de Zara ont suspendu des crucifix aux murs de la ville, en vain le Pape a transmis aux croisés par ses légats les plus expresses défenses, les croisés ne respectèrent pas plus l'image de Dieu que son Vicaire, et ils pillèrent la ville la plus riche de la Dalmatie. « Satan vous a poussés à « porter vos premières armes contre un peu- « ple chrétien, leur écrivit Innocent quand « il apprit la prise de Zara; vous avez offert « au diable les prémices de votre pèlerinage. « Vous n'avez dirigé votre expédition ni « contre Jérusalem, ni contre l'Egypte. La « vénération pour la croix que vous portez, « l'estime pour le roi de Hongrie et pour « son frère, l'autorité du Siége apostolique, « qui vous avait envoyé des ordres précis, « auraient dû vous détourner d'un pareil « crime. Nous vous exhortons à ne pas con- « tinuer la destruction au delà de ce qui est « déjà fait, à restituer tout le butin aux « envoyés du roi de Hongrie, sans quoi « vous serez déclarés passibles de l'excom- « munication que vous avez méritée, et « déchus de tous les bienfaits de la croisade « qui vous sont promis. » Les princes français reconnurent leur faute, et envoyèrent à Rome le savant maître Jean de Noyon et deux chevaliers pour apaiser le Pape, qui accepta leur repentir, faute de mieux. Mais d'autres déplaisirs attendaient Innocent; il apprit par son légat le traité que les croisés venaient de conclure avec Alexis pour remettre ce dernier en possession du trône de Byzance. Il se hâta de leur écrire : « Vous ne devez pas vous imaginer, leur « mandait-il, qu'il vous soit permis d'atta- « quer l'empire grec, parce que cet empire « ne reconnaît pas le Siége apostolique, ou « parce que l'empereur a précipité son frère du trône. Vous n'êtes pas juges de ces « faits, et vous avez pris la croix pour ven- « ger, non cette injustice, mais l'injure faite « au Christ. Nous vous exhortons sérieuse- « ment à renoncer à cette entreprise, et à « vous diriger, sans commettre aucune vio- « lence, sur la terre sainte; sinon, nous ne « pouvons vous assurer le pardon. » Vaines remontrances ! L'armée chrétienne n'aspirait plus à Jérusalem, mais à Constantinople, à ses richesses, à ses plaisirs, aux émotions nouvelles que devait leur donner la ville *aux deux mers*, non moins illustre que Rome, aussi chrétienne que Jérusalem, voluptueuse comme Babylone. Il faut lire dans M. Hurter la description de Byzance, morceau traité par l'historien avec l'érudition la plus pittoresque. Quelle impression, remarque-t-il avec vérité, ne devait pas exercer sur les esprits des chevaliers habitués à la solitude de leurs châteaux ou à la pauvreté des villes occidentales, cette cité impériale qui n'était qu'une suite de palais, d'églises, de couvents dans lesquels des milliers de religieux se consacraient au service de Dieu ! Et leur surprise en contemplant les chefs-d'œuvre qui avaient orné Rome et les villes de la Grèce ! Si les Latins avaient pris Constantinople malgré le Pape, ce dernier ne devait pas moins chercher à tirer profit de cet événement inattendu. Il reçut d'Alexis la promesse de reconnaître le pape comme successeur du prince des apôtres, et d'employer tous ses soins à soumettre l'Eglise d'Orient au Saint-Siége. Plus tard, il s'étonne que le patriarche n'ait pas encore fait acte d'adhésion et d'obéissance à l'Eglise romaine en demandant le *pallium*. Quand Baudouin fut élevé au trône de Byzance par ses pairs, il écrivit au Pape, à l'empereur d'Allemagne, à tous les évêques, pour les engager à exciter, parmi les nobles et les roturiers, le désir de venir prendre part aux immenses trésors temporels et spirituels que renfermait sa capitale. Il pensait que le Saint-Père contribuerait à sa propre gloire et à celle de l'Eglise universelle, en convoquant un concile à Constantinople, en l'honorant de sa présence et en réunissant la nouvelle Rome à l'ancienne. Il invita des maîtres et des disciples de Paris à se rendre en Grèce pour restaurer les sciences dans le pays qui avait été leur berceau. Outre les richesses spirituelles, leur mandait-il, les avantages temporels vous attendent en foule. Plus tard il envoya un grand nombre de jeunes Grecs à Paris, afin de s'instruire dans les arts, les sciences et le service divin de l'Occident. Innocent répondit qu'il mettait l'empire de Baudouin sous la protection de saint Pierre ; il l'engagea à ne rien négliger pour la réunion des deux Eglises.

« A présent, dit-il, Samarie s'adressera à « Jérusalem, et personne ne cherchera plus « le Seigneur à Dan ou à Bethel, mais tout « le monde ira à *Sion*. » Un nouveau patriarche fut ordonné à Constantinople ; il reçut le pallium et prêta serment d'obéissance au Siége apostolique; il reçut expressément du

Pape le privilége de couronner les empereurs grecs. Venise était alors si puissante à Byzance, qu'elle avait arraché au patriarche la promesse de ne choisir que des Vénitiens pour chanoines à Sainte-Sophie. Le Pape déclara l'engagement illicite, et ordonna qu'il ne fût pas exécuté, sous peine d'excommunication. Une ambassade solennelle fut envoyée à Rome par le patriarche, pour y porter des réclamations et y demander des conseils sur un grand nombre d'objets. Cependant l'impossibilité de conserver longtemps Constantinople, et d'en faire le centre fortifié d'où l'on devait conquérir la terre sainte, devenait toujours plus grande, si l'on ne recevait pas de l'Occident des renforts considérables. Innocent ne se lassait pas de réclamer de nouveaux secours auprès des princes de l'Europe; mais les émigrations qui se faisaient en Orient étaient plus funestes qu'utiles au nouvel empire latin. C'étaient des moines quittant leurs cellules, des troupes nombreuses d'ecclésiastiques envahissant les provinces où devait être introduit le rite catholique; et ce n'étaient pas les plus pieux et les plus purs qui arrivaient: le monde avait le triste spectacle d'une lutte sans fin entre le clergé grec et le clergé romain, entre les laïques et les prêtres, pour des possessions et des revenus. Innocent, supérieur à toutes ces convoitises, s'attachait à maintenir la justice, à faire tomber la fatale séparation entre les deux Eglises, à réprimer les abus qui lui étaient dénoncés, comme les excès et l'insolence des Templiers, et sa douleur était de ne pouvoir arracher à l'Europe des secours efficaces pour les chrétiens d'Orient.

« En France, la lutte contre les Albigeois occupait la noblesse; l'Espagne combattait comme à l'avant-garde de l'Europe à l'ouest, et l'Angleterre était déchirée par les divisions de Jean-sans-Terre avec ses barons. Enfin les faibles rois de Jérusalem et de Chypre ne purent pas même rester unis contre les ennemis de la foi chrétienne. Ce n'était déjà plus pour l'Europe le temps des aventures désintéressées, et les hommes positifs du XIII^e^ siècle n'avaient déjà plus la foi de leurs pères. La religion seule n'était plus assez puissante pour faire traverser la mer aux chrétiens et les échauffer à la conquête d'un tombeau. Aussi, au lieu d'aller à Jérusalem, on s'est arrêté à Constantinople; ce n'est pas la religion qui prospère, c'est le commerce: Venise devient l'entrepôt de l'Asie et de l'Europe; ses flottes sillonneront la mer Noire; ses marchands s'empareront du commerce de blé, de sel, de fourrures de la Crimée; ils recevront près de la mer d'Azof les produits du midi de l'Asie; ils approvisionneront les marchés de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas. Cependant la science aura aussi ses profits; les trésors de l'antiquité s'épanchent sur l'Europe, qui, jusqu'alors exclusivement chrétienne, acquiert la preuve qu'avant elle il y eut tout un monde intellectuel et moral. Le Grec vient à Paris; le Parisien visite Byzance; on se mêle, on se compare, et il se trouve que c'est la religion qui a provoqué ces progrès du commerce et de la science. Ainsi, dans la continuité des siècles, tous les éléments de l'humanité viennent tour à tour demander et obtenir satisfaction, car Dieu n'a pas donné le temps aux peuples et aux hommes pour qu'ils fissent toujours la même chose.

« Mais il nous faut assister à une des plus puissantes révoltes de l'esprit d'hérésie et de liberté contre l'Eglise catholique. En commençant son récit de la guerre contre les Albigeois, M. Hurter remarque judicieusement que plus les développements d'une institution sont brillants, plus l'esprit humain met d'activité à rechercher son côté faible; il s'attache d'autant plus à en épier les perfections, que cette institution s'efforce de perfectionner son organisation intérieure par une hiérarchie fortement constituée. Deux espèces d'adversaires s'élevèrent au sein de l'Eglise. Les uns cherchaient surtout à attaquer la doctrine déclarée par l'Eglise la seule vraie, la seule qui unisse l'homme à Dieu; les autres dirigeaient leurs armes principalement contre les formes extérieures, en prenant pour prétexte les exagérations de quelques hommes. Les premiers se rattachent, dès les commencements de la foi évangélique, à la doctrine des deux principes du bien et du mal, doctrine devenue en Perse une croyance populaire et que Manès voulut mêler avec le christianisme. Les manichéens se multiplièrent rapidement sans que les lois sévères des empereurs de Constantinople parvinssent à les anéantir. Au VII^e^ siècle, ils reçurent le nom de *pauliciens*, soit d'un certain Paul qui renouvela l'ancienne doctrine, soit à cause de la vénération dont ils faisaient profession pour les écrits de l'apôtre Paul. Quand ils se répandirent de plus en plus de l'Euphrate vers l'Asie mineure, les empereurs cherchèrent à les détruire; ils en déportèrent aussi beaucoup dans la Thrace, dans les vallées de l'Hémus, et c'est ainsi que le germe de leur doctrine passa en Europe. Ils entrèrent en relation avec les peuples occidentaux par les expéditions militaires ou par le commerce. Au commencement du XI^e^ siècle, ils s'introduisirent en Italie, et firent, surtout à Milan, de nombreux prosélytes. De là, dit-on, leur doctrine fut apportée par une femme en France, et à Orléans quelques savants ecclésiastiques abandonnèrent la foi de l'Eglise. Rejetant la plupart des dogmes établis et prétendant à des connaissances plus hautes, ils prenaient volontiers le nom de *purs*, καθαροι; au surplus ils se partagèrent eux-mêmes en des sectes nombreuses. M. Hurter s'est livré, sur ces hérésies, à de curieuses recherches. Mais si l'erreur des catharéens tombait surtout sur le dogme, il y avait une autre grande secte qui attaqua principalement l'Eglise au point de vue de la vie pratique. L'histoire d'Innocent III raconte comment Pierre Waldo,

riche bourgeois de Lyon, et ses disciples dirigèrent leur agression contre l'Eglise visible. Elle a été corrompue, disaient-ils, par les possessions temporelles, tandis que chez eux, au contraire, on peut trouver la doctrine du Christ et des Apôtres en paroles et en actions. Aussitôt qu'Innocent fut élevé sur le siége apostolique, il s'occupa des sérieux dangers que courait l'Eglise, de l'audace avec laquelle l'hérésie levait la tête; il considérait qu'elle avait été adoptée dans le midi de la France par presque toute la noblesse, que les plus grands seigneurs lui accordaient protection, qu'elle comptait des adeptes même parmi les abbés et les chanoines, et qu'elle se propageait rapidement dans la haute Italie. Aussi voulut-il consacrer toutes les forces de l'État Romain et des autres pays chrétiens à la détruire; on peut dire qu'elle avait trois capitales, la ville de Léon en Espagne, Toulouse en France et Milan en Italie. Déjà, pour le midi de la France, le Pape Alexandre III avait convoqué un synode à Albi en 1176, et, deux années plus tard, envoyé un cardinal à un abbé de l'ordre de Citeaux à Toulouse, pour ramener les hérétiques par une discussion pacifique. Efforts inutiles; Toulouse s'entêtait de plus en plus dans l'hérésie. Les franchises municipales dont jouissait cette cité rendaient ses habitants orgueilleux et indociles aux ordonnances de l'Eglise. Les hérétiques avaient pour protecteurs le vicomte Raymond Roger de Béziers, seigneur de Carcassonne, le vicomte de Béarn, le comte de Comminges, le comte de Foix, et le comte d'Armagnac. A la cour de chaque seigneur provençal, des troubadours se réunissaient qui répandaient leurs railleries sur les choses saintes, sur les évêques et les prêtres, sur les moines et les nonnes. Les chevaliers ne vouaient plus leurs fils à l'état religieux; presque tous les seigneurs ne présentaient aux évêques que des fils de fermiers pour devenir curés, et d'après l'ancien proverbe : *J'aimerais mieux me faire juif que de faire telle ou telle chose*, la noblesse disait : *J'aimerais mieux me faire prêtre.* Enfin, Innocent III représenta au roi de France que le temps était venu où le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel devaient coopérer ensemble pour la défense de l'Eglise et se prêter un mutuel appui, afin que le bras séculier écrasât ceux qui ne se laisseraient pas retirer du péché par la doctrine ecclésiastique. Il dit au roi que son devoir lui commandait de se lever, d'employer la force qui lui avait été accordée par Dieu, et, s'il ne pouvait marcher en personne contre les impies, d'envoyer son fils ou tout autre personnage puissant. Un jour il lui écrivit avec une éloquente vivacité « Levez-vous, et ju-« gez ma cause ! Ceignez l'épée ! Veillez sur « l'unité entre la royauté et le sacerdoce : « unité désignée par Moïse et par Pierre, « et les pères des deux Testaments. Ne lais-« sez pas l'Eglise faire naufrage dans ces « contrées ! Courez à son secours ! Combat-« tez avec l'épée les hérétiques qui sont « encore plus dangereux que les Sarrasins. »

« La croisade contre les Albigeois est racontée par M. Hurter de la manière la plus détaillée; sa narration est attachante, puisée à toutes les sources contemporaines, impartiale, sympathique pour les opprimés, mais exposant avec justice la raison des choses; elle dégage Innocent III d'une responsabilité qui serait inique, si on voulait lui imputer les excès et les emportements du farouche Montfort. Nous regrettons que l'historien suisse n'ait pu profiter, dans la rédaction de son travail, d'un poëme historique récemment édité par le savant M. Fauriel (680); il y aurait trouvé des descriptions dont la dramatique réalité eût prêté à ses pages de nouvelles couleurs. Mais il résulte du récit de notre historien que si le Pape Innocent a pris l'initiative de cette croisade, s'il a provoqué Philippe-Auguste et le terrible Montfort, il n'a jamais autorisé et a souvent ignoré les rigueurs excessives de ses légats et les cruautés de l'armée catholique. Quant au fond des choses, à l'idée d'extirper l'hérésie, elle est si naturelle, qu'on s'étonnerait qu'elle n'eût pas animé ce grand Pape. Rome ne pouvait consentir à l'hérétique indépendance de Toulouse, Paris pas davantage, et dans leur entreprise combinée contre le midi de la France, Innocent III et Philippe-Auguste furent les agents légitimes et nécessaires, le premier, de la religion pour remettre de coupables dissidents sous le joug de l'unité; le second, de la monarchie pour attirer à elle ces précieuses et belles provinces.

« L'Allemagne et l'Angleterre occupèrent beaucoup Innocent pendant les dernières années de sa vie. Oubliant la persévérance avec laquelle Innocent l'avait soutenu contre les usurpations et les menaces de Philippe de Souabe, son ancien rival, l'empereur Othon s'était mis à envahir, en Italie, les possessions de l'Eglise; il reprenait toutes les prétentions de l'empire quant au temporel, tout en reconnaissant le Pape comme chef de la chrétienté dans toute l'extension de ses attributions spirituelles; il menaçait aussi la Pouille et le royaume de Sicile, dont le jeune roi Frédéric était sous la protection du Saint-Siége. L'excommunication qu'Innocent prononça contre Othon fut fatale à l'empereur; elle releva le courage des partisans des Hohenstaufen, qui voulaient le déposer pour mettre sur le trône un rejeton de cette maison. Une partie des princes allemands déclara sa déchéance, et fit offrir la couronne au jeune roi de Sicile; Frédéric l'accepta, et Othon vit s'ouvrir devant lui une succession de disgrâces que termina la bataille de Bouvine, journée célèbre où la féodalité germanique, qui avait formé une vaste ligue contre la monarchie

(680) *Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois*, écrite en vers provençaux par un poëte contemporain, traduite et publiée par N. Fauriel, 1837.

française, succomba devant sa grandeur naissante.

« En Angleterre, Innocent III n'eut pas le même bonheur qu'en Allemagne ; car il fut entraîné à soutenir un prince indigne, Jean-sans-Terre, et à lutter contre le parti populaire des barons, réclamant le respect et l'octroi solennel des libertés nationales. Il ordonna aux barons de renoncer à la grande charte qu'ils avaient arrachée. « Renoncez, « leur mandait-il, à cette convention hon- « teuse ; réparez envers le roi les dommages « que vous lui avez causés, et il vous ac- « cordera alors spontanément ce qu'il pourra « raisonnablement vous concéder. » Comme les barons persévérèrent, il les excommunia. Apprenant que Louis, fils de Philippe-Auguste, avait fait alliance avec eux, il écrivit au père, au fils et aux évêques de France, pour les exhorter à ne pas faire cause commune avec des excommuniés. Les Anglais reçurent avec indifférence l'excommunication. Pourquoi le Pape, disaient-ils, se mêle-t-il des choses temporelles ? Le Pape veut-il être le successeur de Constantin, et non celui de saint Pierre ? Louis passa en Angleterre, et, après avoir soumis la plus grande partie de son nouveau royaume, il envoya des députés l'excuser auprès d'Innocent, qui ne voulut rien entendre et l'excommunia. Quelque temps après, le Pape se rendit à Pérouse, où il voulait travailler à pacifier l'Italie, toujours dans le dessein d'une croisade en Orient, quand il fut attaqué d'une fièvre-tierce qui dégénéra bientôt en fièvre aiguë. Il en souffrit plusieurs jours sans soupçonner le danger de la maladie, et sans s'abstenir des oranges dont il avait l'habitude. Il s'ensuivit une paralysie, un assoupissement et la mort. Innocent mourut le 16 juillet 1216, dans la cinquante-sixième année de son âge, après avoir occupé le Saint-Siége pendant dix-huit ans, six mois et sept jours. Un an avant sa mort, il avait convoqué un concile général à Saint-Jean de Latran, où furent présents les ambassadeurs de l'empereur de Constantinople, des rois de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Hongrie, de Chypre, les représentants de beaucoup d'autres provinces et de plusieurs villes. On compta jusqu'à deux mille deux cent quatre-vingt-trois personnes qui avaient le droit d'assister aux assemblées. Dans ce concile qu'il ouvrit par un sermon, Innocent III condamna toutes les hérésies, déclara déchus de toute souveraineté les princes fauteurs des hérésies, accorda les mêmes indulgences aux catholiques qui se croisèrent contre les hérétiques qu'à ceux qui iraient en terre sainte, prit sous sa protection les Grecs réunis à l'Eglise romaine, établit quatre patriarches à Constantinople, à Alexandrie, à Antioche, à Jérusalem ; régla les élections et les ordinations pour toute l'Eglise, rendit la communion annuelle obligatoire pour les chrétiens, défendit d'établir de nouveaux ordres religieux, et renouvela les prescriptions contre la simonie.

« M. Hurter nous représente Innocent comme étant d'une moyenne taille et d'une complexion délicate ; aussi fut-il attaqué plusieurs fois de graves maladies. Il était doué d'une grande pénétration, d'une mémoire heureuse, de courage et de prudence tout ensemble. Sévère aux récalcitrants, bienveillant pour les humbles, il avait la plus haute idée de la puissance de l'Eglise. L'Eglise était à ses yeux un royaume qui n'a point de frontières, dans lequel il n'y a point de distinction de peuples, sur lequel aucun souverain ne possède de droits. Il avait si fort élevé la papauté que, dans un écrit composé peu de temps après sa mort, on lisait que, s'il avait vécu seulement dix années de plus, il eût réduit toute la terre sous son pouvoir et répandu chez tous les peuples une seule et même croyance. Au milieu de toutes ces affaires, Innocent n'oublia jamais qu'il devait servir de modèle à tous dans l'accomplissement des fonctions ecclésiastiques. Il attachait une grande importance à élever les esprits par la prédication des vérités de l'Evangile ; il prêchait en langue vulgaire devant le clergé et le peuple, il fit recueillir un certain nombre de ses sermons et les envoya comme présent à l'abbé Arnault de Cîteaux. Il composa aussi un ouvrage sur l'instruction des princes, et des dialogues entre Dieu et un pécheur. Il aimait les sciences ; on prétend qu'il fut même versé dans la médecine. Dans une lettre à l'archevêque d'Athènes, il fit un pompeux éloge de la cité de Minerve, et il eut toujours pour l'université de Paris les sentiments d'une bienveillante amitié.

« Nous ne saurions nous séparer du livre de M. Hurter sans le signaler comme une mine inépuisable de faits de toute espèce ; non-seulement M. Hurter a écrit une biographie d'Innocent III, mais son ouvrage est encore une histoire générale du moyen âge pendant le premier quart du XIII^e^ siècle. Sur tous les pays où a dû tomber le regard du Pape, non-seulement sur ceux dont le développement historique datait déjà de plusieurs siècles, mais sur ceux dont la barbarie toute vive n'avait reçu que d'hier le baptême du christianisme, comme la Norwége, le Danemark, la Suède, la Prusse, la Pologne, la Hongrie, la Servie, la Livonie, la Bulgarie et l'Arménie, dont il fallait ramener le culte hétérodoxe à l'unité de l'Eglise latine, l'histoire de M. Hurter livre au lecteur les plus intéressants détails, et le fruit qu'on en retire est la connaissance complète des mouvements de tous les peuples à cette grande époque. La lumière, il est vrai, n'est pas également étendue sur toutes les parties de ce vaste récit, et la lecture de cette volumineuse histoire est un peu laborieuse. Toutefois on peut l'étudier avec confiance dans la traduction de MM. Saint-Chéron et Haiber. M. Hurter, après avoir pris connaissance de leur travail pour le premier volume, l'a complétement approuvé, leur a transmis pour les deux autres des communications inédites, et a protesté d'avance contre toute autre traduc-

tion qui ne pourrait avoir ce caractère de scrupuleuse exactitude. M. Saint-Chéron mériterait de trouver, dans le suffrage de M. Hurter, la récompense de ses consciencieux efforts.

« Maintenant, si nous nous interrogeons pour bien nous rendre compte de l'impression et de l'image qu'a laissées dans notre esprit la figure d'Innocent III, nous voyons dans ce Pape un homme politique du premier ordre, croyant sincèrement à la vérité du christianisme et aux droits divins de l'Église, dont il est à la fois le serviteur et le chef, mais mettant dans la poursuite de ses desseins une raison très-positive et une modération très-habile. Quelquefois son langage est enthousiaste et sa parole violente, comme lorsqu'il s'écrie, à la nouvelle de l'expédition du fils de Philippe-Auguste en Angleterre; *Glaive, glaive, sors du fourreau ;* mais presque toujours il montra dans sa conduite beaucoup de tact et une haute justice. S'il excommunie Othon, c'est après y avoir été provoqué, tant par les agressions de l'imprudent empereur que par le mécontentement d'une grande partie de la noblesse allemande, qui veut mettre sur le trône un Hohenstaufen. Il écrit aux évêques français qu'il n'a jamais songé à diminuer la juridiction et le pouvoir du roi Philippe Auguste. « Bien loin, dit-il, de vouloir attirer à moi la juridiction des autres, je ne « suis pas en état d'accomplir convenablement la mienne; *je ne m'ingère pas davantage dans les affaires des fiefs.* » Il fit tout pour empêcher la prise de Constantinople par les Latins; l'événement une fois accompli, il en tira profit pour l'unité catholique avec une grande intelligence et une incorruptible équité. Dans Grégoire VII perce toujours le moine ardent..... il y a du grand seigneur dans Innocent III; son pontificat est pour la papauté ce que fut le règne de Louis XIV pour la monarchie. Innocent éprouva des contrariétés, mais pas de véritables revers; il mourut avant de se brouiller au vif avec le roi de France, au sujet des affaires anglaises, avant d'avoir à lutter contre l'empereur Frédéric, dont il avait protégé en Sicile la royale enfance. Son règne fut long, sans l'être trop, et reste dans l'histoire comme l'expression la plus complète des prospérités catholiques. » (Lerminier, *La Papauté au moyen âge*, 4e série, t. XVIII de la *Revue des deux mondes.*)

Chapitre XXXI. — *Innocent III défend contre Philippe-Auguste la sainteté du mariage.*

« Malgré les préceptes évangéliques, les idées chevaleresques, l'amélioration des femmes et le pied d'égalité où elles s'étaient placées vis-à-vis des hommes par leur éducation, leurs vertus et même leurs vices, il y avait dans les mœurs des princes un reste de la barbarie franque qui les portait au mépris de la sainteté du mariage. Philippe Ier, Louis VI, Louis VII, avaient répudié leurs femmes; presque tous les seigneurs de France, et surtout ceux du midi, avaient eu successivement quatre à cinq épouses; les rois normands et angevins d'Angleterre s'étaient souillés de toutes sortes de débauches. Les Papes avaient sévi avec emportement contre ces scandales qui minaient dans sa base la société nouvelle : ils savaient que « le moyen le plus efficace « de perfectionner l'homme, c'est d'ennoblir « et d'exalter la femme (681); » et au médiocre succès qu'obtinrent leurs exhortations, on se demande ce que serait devenue la sainte institution du mariage sans leur morale intervention.

« Philippe-Auguste, ayant perdu sa première femme, épousa Ingelburge de Danemark en 1194; mais le lendemain même de ses noces et sans raison aucune, il la renvoya, assembla un concile d'évêques qui lui étaient dévoués, et fit prononcer la dissolution de son mariage. La pauvre femme du Nord, qui ignorait la langue française, ne comprit sa sentence que par des signes; alors ELLE POUSSA LE CRI QUE TOUS LES OPPRIMÉS ET TOUS LES FAIBLES CONNAISSAIENT : ROME! ROME! Mais déjà Philippe avait épousé Agnès de Méranie. Innocent III s'emporta contre ce double scandale, menaça longtemps Philippe des foudres de l'Église, et mit enfin son royaume sous l'interdit. Cette peine était moins juste, mais plus efficace et dangereuse que l'excommunication. Elle jeta un grand trouble dans toute la France, qui se soumit humblement à la sentence du Pape; mais comme les deux existences du citoyen et du chrétien étaient intimement confondues, en suspendant les offices de la vie religieuse, on suspendait en réalité les actes de la vie civile; et cette double cause pouvait exciter les peuples à la révolte. Philippe, plein d'orgueil et du sentiment de sa puissance, résista : « Il « chassa de leurs siéges et dépouilla de « leurs biens les évêques qui observaient « l'interdit, persécuta ses barons, extorqua « à ses bourgeois d'innombrables exactions (682). » Enfin il voulut apaiser les murmures à force de duretés et de hauteurs; mais la clameur générale le contraignit bientôt à plier. Il renvoya Agnès et demanda un jugement. Un concile fut assemblé à Soissons, les débats ouvrirent les yeux à Philippe sur la fausse voie où il était entré, et, sans attendre sa sentence, il reprit Ingelburge et partit avec elle de la ville, « envoyant dire « aux Pères du concile qu'il ne voulait plus « se séparer d'elle, 1201, (683). » C'était sa-

(681) Grégoire X disait en 1266 : « Si toutes les reines du monde devenaient lépreuses, et que les rois nous demandassent la permission de se marier à d'autres, nous la refuserions, quand bien même toutes les maisons royales devraient périr faute d'enfants. (Lavallée.)

(682) Guillaume de Nangis, ad an. 1199. — Rigord, *Vie de Philippe.*

(683) Guillaume de Nangis, ad an. 1199. — Rigord, *Vie de Philippe.*

gement comprendre que la royauté *n'était pas encore assez forte pour lutter contre l'Eglise* (684). Le roi de France, redevenu l'ami du clergé, reprit dès lors tout son ascendant politique. » (LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. I.)

CHAPITRE XXXII. — *Innocent III, défendu par les protestants allemands. — Réponse aux objections de M. Lavigne.*

« Après Célestin III, le Siége pontifical fut occupé par UN DES PLUS GRANDS PAPES QUI S'Y SOIENT ASSIS. Ce vieillard étant mort en 1198, les cardinaux élurent à sa place le cardinal Lothaire, de la famille des comtes de Segni, qui prit le nom d'*Innocent III*. Ce Pape n'avait que trente-sept ans, mais son érudition lui avait donné une grande considération, et bientôt il fit admirer sa fermeté, sa prudence et l'habileté avec laquelle il sut faire tourner les événements à l'avantage de la puissance ecclésiastique. Ses principes étaient ceux de Grégoire II, et il ne manquait ni du courage ni de la constance nécessaire pour exécuter le plan de ce Pape; les circonstances le favorisèrent plus qu'aucun de ses prédécesseurs depuis celui qu'il prit pour modèle. Il eut encore sur lui l'avantage de trouver les fondations de l'édifice qu'il voulait ériger déjà posées : car si aucun des successeurs de Grégoire n'avait pu achever le plan de ce pontife, ils ne s'étaient au moins pas relâchés de ces prétentions que l'opinion publique s'était accoutumée à regarder comme légitimes.

« Le premier soin du nouveau pontife fut de consolider sa puissance temporelle, qui devait servir de base à l'édifice de sa domination. Il força le préfet de Rome, nommé par l'empereur, de lui prêter l'hommage-lige, et lui donna par le symbole du manteau l'investiture de sa charge, mais seulement après lui avoir fait jurer de la résigner dès qu'il en serait requis. C'était mettre fin subitement à toute autorité de l'empereur. Il requit ensuite les habitants de la Marche d'Ancône, qui étaient déjà très-portés à la révolte, et ceux du duché de Spolète, de chasser les seigneurs allemands que Henri VI leur avait donnés. Ces deux seigneurs offrirent de se reconnaître vassaux de l'Église de Rome et de payer tribut au Pape; leur soumission fut refusée et ils furent obligés de retourner en Allemagne. C'est ainsi qu'Innocent III posa les fondements de ce qu'on appelle l'État ecclésiastique. Il essaya aussi de réunir l'ancien Exarchat, y compris la Romagne et les terres de la comtesse Mathilde; mais il éprouva une résistance qui l'engagea à différer cette réunion jusqu'à des temps plus favorables. Nous verrons qu'elle ne fut consommée que sous Rodolphe de Habsbourg. N'espérant pas de réduire la Toscane sous son obéissance, il exhorta les villes de ce duché à se rendre indépendantes et à former une confédération pour la défense de leur liberté. Florence, Lucques, Volterre, Prato, San-Miniati et d'autres obéirent à cet appel; Pise, Pistoia, Poggibonzi, restèrent fidèles à leur souverain. Depuis les brouilleries de Frédéric Barberousse avec Henri le Lion, on appelait Guelfe en Italie tout ennemi des empereurs et par suite tout ami de la liberté populaire, et Gibelin tout partisan des empereurs, tout royaliste et tout ami du gouvernement aristocratique. Ainsi la ligue dont Florence était le chef-lieu était une alliance guelfe; celle de Pise était gibeline. Ces deux noms continuèrent en Italie de désigner deux partis opposés, même lorsqu'il n'y avait plus de Hohenstaufen et que les Guelfes étaient devenus entièrement étrangers à ce pays.

« La situation du royaume de Sicile était telle que le Pape pouvait la désirer. Henri VI n'avait laissé qu'un fils à peine âgé de quatre ans. L'impératrice Constance, mère de cet enfant, entourée de factions, n'ayant pas un ami auquel elle pût se fier, résolut de s'en faire un qui fût assez fort pour la tirer de tous ses embarras : elle se jeta entre les bras du Pape, réclama sa protection pour son orphelin, et sollicita pour elle-même et pour le jeune Frédéric l'investiture du royaume des Deux-Siciles. Innocent III sentit sur-le-champ l'avantage qu'il pourrait tirer des circonstances. La cour de Rome se repentait depuis longtemps d'avoir accordé aux rois de Sicile le fameux privilége de la monarchie de Sicile. . . . . .

. . . . . .

« A peine la bulle du Pape relative à ces innovations fut-elle publiée que l'impératrice Constance mourut; c'était au mois de décembre 1198. Par son testament elle avait confié la tutelle du jeune roi au Pape, comme au suzerain, avec une pension annuelle de 30,000 pièces d'or.

« Aussitôt qu'Innocent III connut le testament, il députa en Sicile un légat pour prendre en main le gouvernement; mais les grands du royaume, chargés de l'éducation du jeune prince, refusèrent de lui obéir; le Pape fut obligé d'envoyer des troupes afin de se mettre en possession de la régence et de réprimer la révolte de plusieurs grands vassaux, qui voulaient profiter de l'occasion pour se rendre indépendants.

« Le gouvernement papal peut avoir été nuisible, sous quelques rapports, à la Sicile, mais ce qui est certain, c'est que la fermeté de son tuteur sauva à Frédéric son patrimoine. On peut dire aussi que la contestation sur la monarchie de Sicile, qui, sous un autre ordre de choses, se serait sans doute prolongée, fut entièrement étouffée, puisqu'on ne pouvait pas refuser au régent le droit d'exercer la puissance ecclésiastique

(684) Consolez-vous, elle le deviendra sous Louis XIV et sous Louis XV, et vous verrez alors légitimer des bâtards, fruits d'un double adultère, et les richesses de la France s'engloutir dans le *Parc-aux-Cerfs!*

par un légat. Innocent III négocia le mariage de son pupille avec Constance, fille d'Alphonse II, roi d'Aragon, et veuve d'Emeric, roi de Hongrie. Il eut lieu en 1209, lorsque Fréderic n'avait pas encore atteint sa quinzième année. . . . . .

. . . . . .

« Philippe-Auguste, roi de France, veuf d'Isabelle d'Artois, avait épousé, le 12 août 1193, Ingelburge, fille de Waldemar Ier, roi de Danemark. Cette princesse était fort jeune et parfaitement belle; néanmoins au moment où il devait consommer le mariage, le roi fut saisi d'une répugnance invincible qui le força de la quitter. Un parlement assemblé à Compiègne en 1193 eut assez de complaisance pour déclarer le mariage nul, sous le ridicule prétexte qu'Ingelburge était parente à un degré prohibé de la première épouse de Philippe-Auguste. La jeune reine qui n'avait ni appui ni conseil, et qui ignorait jusqu'à la langue du pays où on l'avait fait venir pour la déshonorer, ne comprenant rien à la procédure dont elle était l'objet, s'écria à plusieurs reprises : *Male France ! Male France ! Roma ! Roma !* Sur les réclamations du roi de Danemark, le Pape Célestin III prit connaissance de l'affaire; mais Philippe-Auguste, sans avoir égard à l'appel interjeté par Ingelburge, épousa, en 1196, Agnès de Méranie, fille du duc Bertold IV. A peine Innocent III fut-il assis sur la chaire pontificale que, se rappelant qu'il était le protecteur de l'innocence opprimée et le vengeur des mœurs outragées, il s'arma des censures de l'Eglise, mit le royaume de France en interdit, et força le roi à reprendre Ingelburge.

« Alphonse IX, roi de Léon, avait été obligé, en 1192, de se séparer, pour cause de parenté, de son épouse, une infante de Portugal; mais ayant épousé ensuite une infante de Castille qui était sa parente (685), Innocent III lança contre lui les foudres de l'excommunication, dont il ne fut relevé qu'en rompant cette union.

« En 1204, Pierre II, roi d'Aragon, vint à Rome pour se faire couronner par le Pape, auquel il jura fidélité et obéissance en se rendant tributaire de l'apôtre saint Pierre. Calojean, roi de Bulgarie, reçut du Pape la couronne en 1203, et se soumit à l'Eglise de Rome, et le Pape éleva l'archevêque de Bulgarie au rang de patriarche. Ainsi fut terminé un différend qui avait été dans l'origine une des causes du schisme entre Rome et Constantinople.

Innocent III décida enfin comme arbitre suprême différentes contestations qui s'étaient élevées sur la succession aux trônes de Danemark et de Hongrie.

« Ce Pape ne déploya pas moins de zèle et d'activité dans le gouvernement de l'Etat ecclésiastique. Persuadé qu'une administration impartiale de la justice est la sauvegarde des Etats, il ne la confia qu'à des hommes éclairés et d'une probité reconnue. Trois fois par semaine il tenait consistoire pour s'occuper des affaires publiques. L'attention qu'il apportait à les examiner, la sagacité avec laquelle il débrouillait les choses qui présentaient le plus d'embarras; l'équité qui brillait dans ses jugements, le firent respecter comme le RESTAURATEUR DE L'ORDRE PUBLIC. Ses lettres qui nous sont parvenues peuvent passer pour des modèles de décisions juridiques. » (SCHOELL, *Cours d'Histoire des Etats européens*, traduction française, t. IV.)

CHAPITRE XXXIII. — *Défense d'Innocent III par les protestants suisses.—Jean de Müller. — Réponse aux objections de Hallam.*

« En Suisse, Jean de Müller (686), en Allemagne, Wilken, Raumer, ont rendu hommage au génie et aux vertus de ce pontife. Les courtes paroles du célèbre Jean de Müller sont trop significatives pour que je ne les reproduise pas : « Fort instruit dans « toutes les sciences de son temps, ce prélat, qui était parvenu à la dignité pontifi« cale à l'âge de trente-sept ans, s'exprimait « avec éloquence en latin et en italien, et « joignait à une grande fermeté de carac« tère, de la douceur et de l'aménité. Simple « et économe dans toutes ses habitudes, il « poussait la bienfaisance jusqu'à la prodiga« lité. Innocent III remplit envers le jeune Fré« déric (686*) les devoirs de tuteur en prince « magnanime et en loyal chevalier. » (JEAN DE MULLER, *Histoire universelle*, t. II, ch. 9.)

CHAPITRE XXXIV. — *Apologie d'Innocent III par les protestants suisses.—Hurter. — Réponse à M. Michelet.*

« Il y a bientôt vingt ans que l'auteur de cette histoire, en parcourant la collection des lettres du Pape Innocent III, conçut le projet de consacrer ses loisirs à l'exposition de l'immense activité de cet homme, dans la personne duquel la Papauté parvint incontestablement à son degré le plus élevé de puissance. Cette pensée se représenta souvent, se développa, devint plus claire et plus précise, prit une forme de plus en plus déterminée; dès cette époque, j'ai commencé à rechercher et à recueillir les matériaux de cette histoire, au milieu des devoirs d'une vie très-occupée, et le plus riche trésor de documents s'est offert à moi dans les deux collections de la correspondance du règne d'Innocent (687).

(685) Elle était sa nièce à la mode de Bretagne. (SCHŒLL.)

(686) C'est à tort que M. de Saint-Chéron le dit allemand. Il était compatriote de M. Hurter et naquit à Schaffhouse, où l'illustre historien a été ministre et président du consistoire.

(686*) C'est ce même Frédéric II, qui devait tant au Pontife romain, qui devint, sous Grégoire IX, un si ardent persécuteur de la papauté.

(687) « Epistolarum Innocentii III, Romani Pontifi« cis libri undecim : accedunt gesta ejusdem Innocen« tii et prima ejus lectio Decretalium composita a Rai« nerio, diacono et monacho Pompeiano. Stephanus « Baluzius Tutelensis in unum collegit, magnam « partem nunc primum edidit, reliqua emendavit. » Fol. 2 vol. Parisiis, 1622. Cet ouvrage, très-rare, est

« Avant d'avoir parcouru, dans toute son étendue et sa variété, la sphère d'action au milieu de laquelle était placé Innocent, l'auteur comprit que la vie d'un homme, le centre et le mobile de tous les événements, même les moins importants, dont l'éminente position et la haute personnalité constituaient, pour ainsi dire, le battement de cœur de l'humanité européenne, ne pouvait être exposée en la séparant de ses relations multipliées avec ses contemporains. L'existence d'un Pape du moyen âge est un fragment de l'histoire universelle, et celle-ci, sans le chef de l'Eglise, perd cette base centrale, la source de cette vie qui circule dans toutes les parties du corps européen.

« Plus l'auteur parvint à saisir la manière dont Innocent envisageait le monde, sa conviction sur le caractère essentiel et l'importance de la Papauté, sur la nécessité de maintenir la suprématie absolue, l'extension illimitée, la plénitude de ses droits, sa profonde connaissance de tous les devoirs que lui imposait cette haute idée du pontificat, plus les écrits de ce Pape révélèrent à l'auteur combien la vie entière d'Innocent s'était transformée dans celle de l'Eglise, plus la figure de l'homme dont il avait entrepris d'écrire l'histoire lui apparut dans sa lumineuse splendeur. L'égalité de la conduite d'un tel homme sur une vaste scène et au milieu du changement rapide des événements, cette vie toujours d'accord avec elle-même, parce qu'elle repose sur une idée fondamentale; le langage clair et précis d'Innocent dans toutes les grandes circonstances, rendent plus facile de suivre le cours de son existence, de la reproduire avec fidélité, de pénétrer dans l'intimité de son âme.

« Tel était Innocent. Il avait le sentiment de la plus haute destination du pontificat, la volonté de la réaliser; il la regardait comme une institution établie par Dieu lui-même pour la direction de l'Eglise et le salut du genre humain. Que la croyance qui le faisait agir, considérée en elle-même, soit vraie ou fausse, conforme ou non à la doctrine de l'Evangile, bien ou mal fondée sur la parole de Jésus-Christ, c'est une question d'un haut intérêt, qui appartient à la polémique theologique, *mais dont l'histoire n'a point à s'occuper*. Il suffit seulement à l'histoire de savoir que cette croyance dominait à une certaine époque, et se liait à une institution qui exerçait une souveraine et universelle influence. A mettre les choses au pis, on peut éluder toute espèce d'objection, en prétendant que les institutions dont le genre humain a besoin pour ses intérêts les plus élevés, changent et ne peuvent pas toujours rester les mêmes. C'est sur ce principe que se sont fondés les plus accrédités d'entre les historiens, qui, reconnaissant dans le christianisme une révélation de Dieu, admettent l'influence salutaire et conservatrice de la papauté à l'époque dont nous parlons, ainsi que la grandeur morale et intellectuelle des hommes qui occupèrent dans ces temps la chaire de saint Pierre. Quoi de plus injuste que de répudier les sublimes qualités de l'intelligence et du caractère, uniquement parce que nous n'aprouvons point les formes extérieures et les circonstances accidentelles avec lesquelles elles ont dû se manifester? Parmi ces dernières individualités, aucune ne paraît supérieure à Innocent, si nous considérons la pénétration de son coup d'œil, ses connaissances, son infatigable activité, sa dignité morale, sa grandeur, quand il parle de sa fonction qui est celle même de Dieu, son humilité qui se montre dans toute sa personne. Et lorsque nous contemplons et ce qu'il a voulu et ce qu'il a fait, nous pouvons dire : Innocent a eu la conscience claire de ce qui a été entrevu obscurément par Grégoire VII; ce qui était en germe sous celui-ci, a reçu son entier développement du génie d'Innocent; la pensée, pour laquelle Alexandre III a souffert et combattu si longtemps avec une inflexibilité digne des anciens Romains, a été diversement appliquée par Innocent dans une position moins attaquée; et dans cette longue série de prédécesseurs et de successeurs, tous animés et plus ou moins pénétrés d'une seule et même idée, Innocent apparaît comme celui chez lequel cette idée est arrivée à son plus haut degré de précision et d'énergique influence.

« Le but principal de cette histoire, c'est la réfutation de tant d'opinions erronées, de tant de préjugés, d'assertions fausses sur la papauté pendant le moyen âge, et en particulier sur Innocent III. Mais la seule polémique permise à un historien, c'est d'opposer, avec une fidélité scrupuleuse l'original, soit à l'idéal que la réalité laisse bien au-dessous, soit à la caricature qui se plaît à défigurer l'original lui-même. Parmi tous les hommes qui, dans le cours des siècles, ont acquis une haute importance historique, nuls n'ont plus souvent éprouvé que les Papes, et Innocent plus encore qu'aucun autre, le malheur d'être mal jugés, parce qu'ils l'ont été sans considérer, comme on le devait, le temps où ils ont vécu et les devoirs de leur charge.

« C'est précisément dans un travail comme celui-ci que devaient se rencontrer la fidé-

complété par l'ouvrage plus rare encore : « Diplomata, chartæ, Epistolæ et alia documenta ad res « Franco-Hispanicas spectantia, ex diversis regni, externarumque regionum archiviis ac bibliothecis jussu Regis « Christianissimi multorum eruditorum curis, plurimum ad id conferente congregatione S. Mauri « erutа. Notis illustrarunt et ediderunt. L. G. O. Feudrix de Brequigny, F. J. G. La Porte de Theil. « Fol. 2 vol. Parisiis, 1791. » Cette collection contient dans le 1er volume une édition plus complète des *Gesta Innocentii*, que celle qui se trouve dans la collection de Baluze et dans Muratori. *Script. rer. Ital.*, t. III. Le deuxième volume est rempli entièrement des lettres qui manquent dans Baluze

lité et la vérité ; il fallait que chacun fût mis à même de suivre pas à pas l'auteur, afin de vérifier l'exactitude de son récit, si, aveuglé par une prédilection partiale, il n'avait pas choisi les couleurs les plus brillantes et adouci les ombres. Voilà pourquoi l'homme qui est représenté dans ce livre parle si souvent lui-même, afin qu'il fasse connaître ses opinions, ses convictions, ses projets. La justice, à laquelle a droit même un criminel, celle d'écouter ses paroles, lorsque l'impartialité ne peut soupçonner ni équivoque ni dissimulation, cette justice l'auteur a dû la montrer envers un Pape du moyen âge.

« Si l'étendue de cet ouvrage paraît trop considérable, qu'on réfléchisse à l'abondance des faits les plus divers qui se pressent dans un règne de dix-huit ans, et parmi ces faits, il en est à peine un seul qui n'ait pas subi l'influence d'Innocent. Parcourez la scène sur laquelle son œil vigilant et attentif devait s'arrêter, veiller, diriger : depuis l'Islande jusqu'aux rives de l'Euphrate, depuis la Palestine jusqu'aux royaumes Scandinaves ! La restauration de la puissance temporelle et la lutte contre les complots des grands seigneurs turbulents dans le centre du gouvernement de l'Église; en Sicile, la conservation, la protection et la défense vigoureuse du pays, la division qui dura dix ans, puis les troubles de l'Allemagne et l'ordre à peine rétabli, de nouvelles désunions, l'opposition du pouvoir impérial et du pouvoir pontifical, de nouveaux bouleversements; en France, la longue lutte pour le maintien des lois de l'Église contre la volonté du roi dans l'affaire du divorce de Philippe-Auguste contre Ingelburge, la propagation et la destruction de l'hérésie dans le sud du royaume, l'agrandissement du pouvoir royal par la conquête de la Normandie et la brillante victoire de Bouvines, qui sauva la France; en Angleterre, l'administration d'un roi capricieux, l'élection de l'archevêché de Cantorbéry, le royaume changé en fief du Pape ; en Espagne, la victoire remportée près Las-Navas de Tolosa, qui paralysa irrévocablement la puissance des Maures, sans parler de bien d'autres faits importants; que de choses, concernant non-seulement l'Église, en Norwége, en Danemark, en Suède, en Pologne, en Hongrie, qui exigeaient des conseils, des soins, une direction, des ordres émanés de Rome ! L'Arménie, la Bulgarie, la Servie, réunies à l'Église romaine; de là, des négociations, des arrangements, des ordonnances ; de plus, le christianisme propagé en Estonie, en Prusse, consolidé en Livonie, tous ces pays rattachés au centre suprême de la vie chrétienne ; enfin, ce qui a été constamment le plus grand et le dernier but de tous les efforts et de tous les actes d'Innocent, la délivrance de la terre sainte, les croisades, la prise de Constantinople, la fondation d'un empire latin, la réunion de l'Église grecque à l'Église romaine; sous le rapport ecclésiastique, une affluence plus considérable d'affaires que sous aucun autre règne, une foule de questions décidées qui étaient restées sans solution depuis un grand nombre d'années ; enfin, un concile général, la fondation de deux nouveaux ordres religieux, ceux de Saint-Dominique et de Saint-François ; certes, tous ces faits, rassemblés en un seul tableau, exigeaient un récit largement développé. »

Dans la courte préface de son second volume, M. Hurter répond à deux des principales accusations dirigées contre Innocent ; l'acceptation de l'hommage du royaume d'Angleterre et la croisade contre les Albigeois.

« Les engagements, contractés par l'Angleterre envers le Saint-Siége, peuvent encourir un juste blâme ; mais ce blâme, loin de s'adresser à celui qui a accepté ces engagements, doit retomber, au contraire, seulement sur celui qui les a formés. Si un seigneur pouvait donner ses propriétés en fief à un évêque ou à un couvent, pourquoi un roi n'aurait-il pu donner son royaume en fief à celui qui régnait sur tous les évêques et sur tous les couvents ?

« Les événements qui eurent lieu dans le sud de la France ont donné, dans tous les temps, matière aux accusations les plus graves contre Innocent. Ici, il faut distinguer deux choses : l'entreprise en elle-même, et son exécution. On ne peut pas condamner absolument la première, à moins de transposer dans ce siècle les idées si différentes de notre époque. Toutes les fois que le royaume de Dieu est considéré comme un *fait* soumis à une forme déterminée, toute séparation de ce royaume, et, bien plus, toute tentative pour le transformer, doit apparaître comme une révolte. Mais il était réservé à notre siècle de préconiser toute révolte comme chose digne d'éloges. Si les idées, sous l'influence desquelles gémissent plusieurs peuples de l'Europe, jettent de plus profondes racines, le temps ne sera pas éloigné où les efforts des princes, pour ramener à l'obéissance leurs sujets révoltés, subiront le même jugement que celui porté sur les mesures employées par Innocent contre les hérétiques du sud de la France. L'intégrité de l'État doit-elle être moins défendue que celle de l'Église ? Ce n'est pas la faute d'Innocent si ceux qui étaient chargés de l'exécution de ses ordres, subordonnèrent le but de la croisade à des vues uniquement personnelles. Cette histoire montrera combien de fois Innocent, assailli par les rapports de ses légats et des évêques français, s'est vu obligé de choisir entre la justice et sa confiance dans les délégués de son autorité. » (Hurter, *Innocent III*, trad. Haiber, Introduction.)

Chapitre XXXV. — *Apologie d'Innocent III par La Porte du Theil. — Réponse à M. Capefigue.*

« En 1791, dit M. A. de Saint-Chéron, un savant de la race épuisée des Valois, des Du Cange, des Mabillon, M. de La Porte du

Theil (688), publia dans le *Recueil des chartes, actes et diplômes relatifs à l'histoire de France*, les lettres, jusqu'alors inédites, d'Innocent III ; elles formaient deux volumes de supplément au grand travail de Baluze. Les recherches auxquelles fut entraîné du Theil pour éditer ces nouvelles lettres, leur lecture attentive, lui firent apparaître le Pape Innocent III sous un jour tout autre que celui dans lequel il avait été habitué à le contempler. Il se livra donc à une étude plus approfondie de sa vie et de son siècle, songeant à écrire son histoire. Le premier fruit de ce travail fut inséré, en l'an IX, dans le tome VI des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut national de France*. Ce curieux mémoire est divisé en cinquante sections qui sont autant de chapitres, et traitent des événements les plus importants du pontificat d'Innocent. Quand on se représente les opinions si inébranlablement arrêtées sur Innocent III, l'état des études historiques pendant la révolution française, la disposition des esprits à cette époque à l'égard du catholicisme, on ne peut trop admirer la conscience, l'impartialité, l'élévation d'idées et de sentiments que révèle l'originale apologie de du Theil. Ce travail est fort peu connu ; il est enfoui dans un recueil qui n'est consulté que par des érudits ; on me saura gré de reproduire quelques fragments de ce beau mémoire historique (689).

« Le nom d'Innocent III réveillera toujours « le souvenir d'un des personnages qui ont « figuré avec le plus d'éclat sur la scène du « monde, et dont l'impartiale philosophie « aura le plus de peine à définir exactement « les vertus et les défauts. Je dis les défauts ; « non que j'ignore combien ce terme paraîtra « doux à ceux qui ont lu les écrits tant his- « toriques que polémiques, où ce Pape a été « formellement accusé et taxé de véritables « vices..... Mais, lorsqu'on s'est livré à une « étude réfléchie de l'histoire de son pontifi- « cat, on ne sait quel degré de croyance tout « lecteur équitable doit accorder à des im- « putations qui, la plupart, à l'examen, pa- « raissent visiblement avoir été, dans l'ori- « gine, dictées, du moins exagérées, par l'es- « prit de parti..... Si l'ambition dans un « prince temporel, quand elle semble moti- « vée par de grandes et importantes causes, « quand elle peut extérieurement paraître « tenir moins à la vanité personnelle de « l'homme qu'à la gloire du rôle qui lui est « confié sur le théâtre de l'univers ; quand « elle marche à son but, entourée du cortége « des qualités les plus estimées et presque « toujours les plus utiles aux Etats, je veux « dire une fermeté d'âme à l'épreuve, une « constance inébranlable dans ses projets, un « zèle infatigable pour la chose publique, « une pureté de mœurs sans reproches ; « quand elle est de plus soutenue d'une « habileté rare dans les affaires, d'une supé- « riorité reconnue de talents naturels et de « lumières acquises, d'une adresse peu com- « mune à tirer parti de tous les événements « favorables à son dessein, soit qu'on les ait « préparés ou fait naître soi-même, soit qu'ils « arrivent naturellement ; enfin, quand elle « est couronnée par des succès brillants et « constants, et suivie d'effets éclatants, dont « plusieurs, dus à un désir louable et à un « effort heureux pour opérer le bien, vont « réellement au bonheur des peuples et à « l'avantage des sociétés humaines et de la « religion ; si, dis-je, au milieu de pareilles « circonstances, l'ambition pouvait trouver « grâce auprès du moraliste indulgent, qui « longtemps aurait cherché, sans la trouver « chez les hommes, la vertu pure et sans « mélange, on conviendrait peut-être que, « de tous les princes dont l'influence pré- « pondérante, n'importe par quels moyens, « s'est fait irrésistiblement sentir sur la sur- « face de la terre, Innocent n'a pas été celui « dont l'ambition ait eu le moins de pallia- « tifs et d'excuses. »

« Du Theil fait suivre ce préambule d'un tableau général et contradictoirement exposé des actions d'Innocent III et de sa conduite dans tous les différents pays de la chrétienté. C'est un résumé très-habilement rédigé de toutes les accusations vulgarisées contre Innocent ; voici la réponse de du Theil, elle réfute tous les historiens que nous avons nommés, depuis Bossuet et Fleury jusqu'à M. Michelet.

« ACTIONS ET CONDUITE D'INNOCENT III, EX- « POSÉES D'APRÈS UN EXAMEN APPROFONDI ET « IMPARTIAL.

« *En Espagne.* — En effet, si les différents « princes de l'Espagne éprouvèrent de sa « part tant d'obstacles à leurs unions illici- « tes, les lois canoniques l'exigeaient : l'E- « glise avait, depuis longtemps, porté ses « lois ; le devoir de son chef était de les « faire observer. Et combien de fois, d'ail- « leurs, les rois de Castille et d'Aragon ne « durent-ils pas à son assistance leurs suc- « cès contre les Sarrasins !

« *En France.* — Qui pourrait refuser des « éloges à sa fermeté chrétienne, quand on « le voit quinze ans occupé à soutenir con- « tre un roi puissant, digne sans doute d'es- « time et d'amour de la part de ses sujets fi- « dèles, mais égaré par le caprice et la pas- « sion, la cause d'une princesse infortunée, « devenue innocemment l'objet d'un injuste « dégoût et d'une persécution cruelle de la

(688) La Porte du Theil n'est cité ici ni comme rationaliste ni comme protestant. Il était sincèrement catholique. L'importance de ce document m'a cependant décidé à le reproduire.

(689) Voici le titre : *Mémoire biographique sur* ROBERT COURÇON *avec analyse et extrait de six lettres inédites du Pape* INNOCENT III ; t. VI des *Notices et Manuscrits*, p. 130 à 222, 506 à 616. La Porte du Theil était conservateur de la bibliothèque royale ; il est mort en 1815. On a de lui encore un mémoire plein de faits neufs et curieux sur Ingeburge. Les savants allemands ont très-bien su apprécier le mérite de notre compatriote et mettre à profit sa science historique. (SAINT CRÉNON.)

« part de son époux. La triste Ingelburge, « également intéressante par sa vertu, sa « beauté, ses malheurs, loin de sa patrie, « loin de ses parents, seule au milieu d'une « cour étrangère, et livrée sans défense au « pouvoir sans bornes de son persécuteur, « périssait sans retour, si, du haut du Vati- « can, un bras infatigable ne l'eût soutenue « constamment. Grâce à l'inflexible Inno- « cent, enfin la justice l'emporta. Sans doute « les Français durent applaudir au triomphe « du pontife, lorsqu'ils virent reprise par son « époux, et replacée sur son trône, cette « reine malheureuse dont l'histoire nous « attendrit encore aujourd'hui. Sans doute, « et ceci n'est pas une vaine ou simple con- « jecture, mais un fait prouvé, leur roi dut à « cet acte de justice et d'humanité le retour « marqué de l'affection de ses sujets, et par « conséquent aussi ces efforts incroyables « et généreux de la part de la noblesse et de « ses fidèles communes qui, l'année sui- « vante, dans les champs de Bouvines, enchaî- « nèrent la victoire prête à leur échapper. « Dès lors il sera vrai que l'honneur et l'a- « vantage de cette journée, qui rendit aux « lis leur splendeur éclipsée, à Philippe sa « gloire obscurcie, furent le fruit de la lon- « ganimité du pontife qui, durant le cours « de cette affaire, sans le moindre intérêt « personnel, se montra invariablement l'ap- « pui de la veuve et le vengeur de l'inno- « cence.

« *En Angleterre.* — S'il est difficile d'ex- « cuser totalement sa conduite dans les affai- « res d'Angleterre, et s'il faut avouer que les « intérêts temporels du Saint-Siége furent « l'objet visible de sa politique à l'égard du « roi Jean, on ne peut nier aussi que même « dans ce pays, en mille occasions, il n'ait « prolongé, soutenu et fait vaincre la cause « de la justice contre le plus détestable des « princes.

« *En Allemagne.* — Le différend qui divisa « si longtemps l'Allemagne n'était pas facile « à juger. A parler impartialement, ce ne « fut point une injustice réelle de la part « d'Innocent d'avoir préféré la cause d'Othon « à celle de Philippe de Souabe. Aussitôt « après la mort de ce dernier, Othon perdit « la bienveillance de son protecteur; mais « certainement il ne la perdit que par sa « propre ingratitude et par son infidélité à « remplir des engagements volontaires, au- « thentiques et sacrés. Une neutralité par- « faite entre les deux rivaux eût été sans « doute plus louable, plus convenable dans « le père commun de tous les chrétiens. « Mais toujours résultera-t-il du récit des « historiens les plus dignes de foi que, pen- « dant le cours de ces longs débats, le pon- « tife ne cessa jamais de veiller au maintien « de la discipline ecclésiastique en Germa- « nie, et punit sévèrement, dans son propre « parti, des prélats puissants qui déshono- « raient leur caractère.

« *Dans le Nord, en Prusse, Livonie et Po- « logne.* — Dans les affaires du Nord, il put, « même il dut nécessairement être souvent « trompé par des rapports infidèles et inté- « ressés. De tous les événements sur lesquels « il influa dans ces contrées éloignées, ce « qui nous est connu avec le plus de certi- « tude, c'est la conversion d'un grand nom- « bre de païens, due à des soins infatiga- « bles de sa part et dignes du poste où le « ciel l'avait élevé.

« *En Hongrie, en Grèce.* — Les excès et « les crimes commis dans les croisades du « midi demeurent sans excuses pour les croi- « sés. Il n'est que trop vrai, ces guerres « dont le motif, dans un siècle non philoso- « phe, égara même *des rois les plus sages*, « furent l'occasion de bien des désordres, « on peut dire de bien des forfaits honteux « à l'humanité, surtout à l'humanité chré- « tienne. Mais examinons les faits, il devien- « dra certain et prouvé qu'Innocent en res- « sentit le plus vif chagrin. Loin de favori- « ser le mal, il l'eût voulu punir; il l'eût « puni sans doute, s'il eût pu se faire obéir « ou seulement écouter. Mais sa sévérité « n'eût servi qu'à avilir son autorité et à dé- « truire le peu de fruits avantageux qui pût « se retirer de ces trop fameuses expéditions, « et qui, dans le temps où vivait le pontife, « devait lui paraître inestimable : je parle « de l'extirpation de l'hérésie dans les royau- « mes chrétiens, ou de la conquête de la « terre sainte sur les infidèles.

« *En Italie.* — La puissance temporelle du « Saint-Siége, en Italie, s'accrut beaucoup, « et presque en un instant, sous son règne. « Mais si à peine monté sur le trône, à peine « couronné de la tiare, il vit et le peuple de « Rome, depuis longtemps indocile, devenu « tout à coup plus soumis, et les provinces « qui, jadis sujettes à l'autorité pontificale, « en avaient été soustraites dans le dernier « siècle par les empereurs, se ranger, pres- « que sans coup férir, sous son obéissance, « n'est-il pas juste de faire honneur à sa « fermeté, à ses talents, à sa réputation, à « son habileté, d'une révolution non san- « glante, qui, après tout, ne faisait que ren- « dre au siége pontifical son ancien éclat, « plutôt que de l'accuser en cela d'une am- « bition déshonorante dans un souverain « pontife? La protection qu'il accorda au « jeune Fréderic, resté orphelin dans son bas « âge et commis à sa tutelle, ne fut pas gra- « tuite à beaucoup près; mais les services « qu'il lui rendit furent grands; et le nom « de ce prince, quoi que puissent dire ses « panégyristes ou les détracteurs des Papes, « restera toujours entaché par un reproche « fondé d'ingratitude envers la cour de Rome, « qui avait pris soin de son enfance et tra- « vaillé efficacement à sa grandeur.

« *Dans Rome.* — Innocent n'a point né- « gligé les intérêts de ses parents. Rome a « vu longtemps subsister dans l'enceinte de « ses murs de superbes édifices, des tours « menaçantes que, soit par pure ostentation, « soit pour cimenter en effet la puissance « des siens, il avait, dit-on, fait élever avec « des frais qu'il eût mieux employés en sui- « vant l'esprit de l'Evangile; et, de nos

« jours, il existe encore dans sa famille près « de s'éteindre, des traces marquées de la « libéralité dont il usa envers son frère, « tant aux dépens des terres ecclésiastiques « que par des concessions peut-être peu li- « bres et arrachées au roi mineur, son pu- « pille. Mais disons aussi, combien ne reste- « t-il pas de preuves plus frappantes de sa « générosité envers les églises et les monas- « tères, de sa sollicitude et de son amour « pour les pauvres? Enfin ces tours, ces « édifices, ces monuments, soit réels, soit « supposés, de l'orgueil et de l'ambition « dont il fut plus ou moins justement « accusé, sont tombés, et leurs ruines « affaissées, échappant aujourd'hui aux « recherches curieuses de l'antiquaire et du « voyageur, ne sauraient plus déposer au- « thentiquement des vices qui lui furent « reprochés, et ne peuvent plus offusquer « l'œil du jaloux, ni choquer les regards du « censeur rigide. L'hospice du Saint-Esprit, « qu'il a doté de ses biens patrimoniaux, cet « établissement utile, le plus beau, le plus « grand, le mieux ordonné peut-être qui « existe encore actuellement, je ne dis pas « dans la ville reine des cités, je dis dans « aucune société civile de l'Europe, l'hos- « pice du Saint-Esprit reste, et recommande « à l'équitable postérité, aux hommes sen- « sibles, amis de l'indigent et du malade, la « mémoire d'Innocent III, dont la pieuse « munificence l'a inébranlablement fondé.

« Conclusions. — Innocent III doit paraî- « tre, en total, bien plus digne d'éloges que « de blâme.

« Si on ajoute à cette faible ébauche les « souvenirs de son habileté dans les sciences « auxquelles on s'appliquait de son temps, « de son érudition dans les belles-lettres, de « sa pénétration dans les causes de jurispru- « dence, de son intégrité habituelle dans les « jugements, de l'autorité jusqu'à présent « encore inébranlable de la plupart de ses dé- « cisions en matière de droit ecclésiastique, « de son application infatigable aux soins du « gouvernement, de son aptitude au travail, « de la pureté de ses mœurs, généralement « reconnue; enfin d'une foule de qualités « distinguées que ses détracteurs les plus « violents n'ont guère pu lui refuser, ne de- « meurera-t-on point persuadé qu'il fut plus « digne d'éloges que de blâme? »

« La guerre des Albigeois ayant servi de prétexte pour les plus violentes récrimina- tions contre Innocent III, je termine cette ci tation par cet autre fragment du mémoire de du Theil :

« *Exposé de la conduite personnelle d'Inno- « cent III, dans l'affaire des Albigeois, de- « puis son exaltation sur le trône ponti- « fical.*

« De tous les chefs et ministres de l'E- « glise, pontifes, évêques, abbés ou moines, « qui, soit par piété mal entendue, soit par « zèle imprudent, soit par erreur, soit par « ambition hypocrite, depuis l'origine de « cette sanglante querelle, en avaient ou fo- « menté le germe, ou accéléré l'explosion, « ou dirigé les effets, ou prolongé les suites, « Innocent III était peut-être celui dont la « conduite, extérieurement, devait paraître « la plus excusable, celui qui avait le moins « de reproches à se faire. Lorsque à son avé- « nement au trône pontifical, le rôle qui « venait de lui être confié sur le théâtre du « monde, et son amour pour la foi chré- « tienne, lui avaient fait une loi de veiller à « ce qui troublait alors le catholicisme, on « est fondé à croire que, à l'égard des Albi- « geois, une intention vraiment pure dirigea « ses premières démarches, décida le choix « de ses premiers légats, dicta ses premiè- « res instructions. Depuis, dans le cours « de son pontificat, il parut encore habi- « tuellement se tenir en garde contre tout « ce que les suggestions de l'intérêt mon- « dain pouvaient mêler d'injustice à l'œuvre « de la foi : surtout depuis que l'ambition « de Simon de Monfort fut devenue l'ali- « ment funeste et pernicieux d'une guerre « si cruellement prolongée, le Pape, on n'en « peut douter d'après les monuments histori- « ques, résista souvent aux efforts réunis des « apôtres inhumains qui, sans scrupule d'em- « ployer, pour le malheur de Raymond et « de ses peuples, l'autorité et le pouvoir « émanés du Saint-Siége, ne cherchaient « qu'à séduire le père commun de tous les « chrétiens, à l'animer contre le prince dont « un bas et vil intérêt leur faisait assurer la « ruine, à faire sanctionner par l'Église la « plus injuste des usurpations. Non-seule- « ment les lettres du pontife, mais l'histoire, « mais les actes originaux constatent que, « personnellement, il ne se prêta qu'à la « dernière extrémité, et après avoir été « trompé jusqu'au bout, à légitimer les con- « quêtes de Simon de Montfort. Longtemps « il repoussa les insinuations du nonce Thé- « dise, ministre artificieux, avare, cruel, « j'ai presque dit féroce et barbare. Toutes « les fois que Raymond avait pu faire en- « tendre sa propre voix, ou faire parvenir « sa justification aux oreilles du pontife, « celui-ci l'avait toujours écouté, et avait « recommandé aux chefs tant ecclésiasti- « ques que laïques de la croisade, de mieux « ménager la justice et d'accorder les égards « dus à l'humanité, avec leur zèle enflammé « pour la religion. Vaines exhortations! il « était trop tard pour modérer une si forte « impulsion. Innocent III lui-même, n'osant « ou ne croyant pas devoir retirer entière- « ment sa confiance à ses ministres, qui « avaient l'art de lui en imposer, peut-être « aussi, croyant peu sincères toutes les of- « fres et les protestations du comte de Tou- « louse, qui véritablement n'avait jamais « paru bien détaché du parti des novateurs, « ou plutôt encore, craignant de laisser ef- « fectivement enraciner une hérésie dont « les progrès avaient dû l'épouvanter, In- « nocent III n'osait pas interposer fortement « une autorité qui pouvait, vu les circons- « tances, se trouver compromise. Ce fut « ainsi que bientôt il se vit engagé à sanc- « tionner lui-même une œuvre foncièrement

« inique : la spoliation entière de l'infortuné Raymond. Mais on ne peut nier que ce n'ait été, pour ainsi dire, malgré lui. « Notamment à l'époque dont je parle, et « lorsqu'il envoya Robert légat en France, « il était loin de vouloir animer davantage « les peuples; les instructions données à « son nouveau légat n'étaient propres qu'à « les détourner de prendre part à la guerre « contre les Albigeois, en dirigeant leur zèle « ardent vers un objet plus excusable, c'est-« à-dire le secours de la terre sainte, gé-« missant alors sur les lois des Sarrasins, « qui l'avaient presque entièrement recon-« quise. » (La Porte du Theil.)

Chapitre XXXVI. — *Grégoire IX continue contre Frédéric II le plan de saint Grégoire VII.*

« Grégoire IX (690), neveu d'Innocent III, « succéda à Honorius en 1227 : « C'était un « vieillard d'une réputation sans tache, disait « Frédéric lui-même, d'une moralité incon-« testée, qui, par sa science, sa piété, son élo-« quence, brillait au milieu de ses contempo-« rains comme une étoile dans le ciel.» Plein des idées de Grégoire VII et résolu d'asservir le monde à l'unité catholique, il suspectait les projets ambitieux de Fréderic, voyait avec horreur sa vie licencieuse et sa cour pleine de musulmans, de Juifs, de courtisanes. » (Lavallée, *Histoire des Français*, t. I.)

Chapitre XXXVII. — *Grégoire IX se sert des ordres mendiants pour lutter contre la renaissance du sensualisme et du scepticisme.*

« La fédération chrétienne sentait peu à peu se disjoindre ses liens, moins par les prétentions de Frédéric II que par l'indépendance des opinions, qui se manifestait en tous lieux. L'hérésie avait fait une profonde plaie à la monarchie pontificale. On commençait à tout discuter, le pouvoir des Papes, les droits des souverains, la liberté des individus. La métaphysique d'Aristote prenait une autorité presque égale à celle de l'Evangile; la dialectique se jouait des questions les plus graves; l'esprit soulevait les opinions les plus hardies. Le clergé lui-même semblait las du joug de la foi; il ne songeait qu'à amasser des richesses; il faisait cause commune avec les seigneurs pour opprimer les pauvres; il envahissait, sous prétexte de péché, toutes les juridictions, et faisait prononcer par ses tribunaux des jugements iniques. La vie des prêtres était pleine de désordre et de sensualité; les églises étaient devenues des lieux de débauche; on y jouait, on y traitait d'affaires et de plaisirs, on y étalait un luxe indécent; les fêtes *des fous* et *des ânes* déshonoraient le sanctuaire.

« Grégoire IX voulut retremper le clergé dans la source plébéienne, et institua les ordres mendiants de Saint-François et de Saint-Dominique. Ces religieux d'un nouveau genre devaient mener une vie, non pas contemplative, mais pratique, pour remplacer le clergé séculier dans toutes ses fonctions; ils devaient se mettre dans la plus basse des conditions sociales, pour rappeler la pauvreté et l'humilité évangéliques; ils devaient n'avoir de supériorité que par la science et le dévouement, être ambulants et sans patrie, ne vivre que d'aumônes, ne posséder rien en propre; enfin ils devaient n'avoir qu'un maître, le Pape, et, dévoués pleinement à lui, être ses missionnaires, ses messagers, ses collecteurs..... Soustraits à la juridiction épiscopale, chargés de l'éducation populaire, les moines mendiants devinrent une milice redoutable, toute sortie du peuple, toujours mêlée à lui, parlant son langage, portant ses vêtements grossiers, mangeant son pain noir : théologiens savants et orateurs populaires, pleins d'exaltation mystique, d'humilité et d'esprit de pénitence, ils régénérèrent l'Eglise dans l'esprit des peuples, et firent taire ses justes murmures contre les richesses, l'orgueil et les débauches du clergé. » (Lavallée, *Histoire des Français*, t. I.)

Seconde Section. — *La vie monastique.*

Chapitre Ier. — *Saint Benoît et les Bénédictins.*

Le Rationaliste. Les moines d'Occident corrompirent profondément l'esprit du christianisme. Ils se montrèrent toujours comme un des plus sérieux obstacles au progrès des lumières et de la civilisation. Paresseux, ignorants, avides d'or, de plaisir et de puissance, dévoués aveuglément au despotisme romain, ils ont mérité les reproches des savants protestants et l'antipathie du monde civilisé.

L'Apologiste. « Né en 480, dans le duché de Spolète, saint Benoît fonda, en 527, douze couvents près de Subiaco, dans les environs de Rome, et, en 528, le célèbre monastère du Mont-Cassin, dans le royaume de Naples. Il rédigea les premiers statuts qu'on connût en Occident, car les règles que les cénobites suivaient auparavant étaient plutôt des coutumes particulières à chaque établissement,

(690) Schœll, ordinairement très-modéré, a très-mal compris le caractère et les actes de ce Pontife.

que de véritables statuts d'ordre, saint Benoît imposa aux religieux des vœux indissolubles, par lesquels, renonçant à jamais au monde, ils se consacraient absolument au service de Dieu. Il ne borna pas les occupations de ses disciples à des exercices pieux : Ils étaient obligés de travailler de leurs mains, de s'appliquer aux études, de s'occuper de l'éducation des enfants. La révolution qu'opéra la règle de saint Benoît rendit l'institution des couvents bienfaisante pour l'Europe occidentale. Au lieu de se livrer uniquement aux méditations et aux rêves d'une vie contemplative, ou de se perdre dans des subtilités dogmatiques, les Bénédictins furent des hommes actifs et industrieux. Nous verrons sortir de leur sein ces apôtres zélés qui, renonçant à tous les agréments de la vie, supportant toutes les peines et toutes les privations, méprisant tous les dangers, allèrent porter la lumière de l'Évangile à des nations barbares, et sacrifièrent leur vie pour atteindre un but si utile à l'humanité, si glorieux à celui qui y parvenait. Au milieu des déserts on vit s'élever des couvents dont les habitants défrichèrent les terres alentour, desséchèrent les marais, éclaircirent les forêts et préparèrent le sol à recevoir une population que, sans ces pieux ouvriers, il n'aurait jamais connue. Des hameaux, des villages, des villes considérables, s'élevèrent bientôt autour de la demeure de la piété. Dans les contrés peuplées le zèle avec lequel ces solitaires remplissaient leur mission, leur industrie infatigable, leur vie réglée, devinrent pour les voisins un exemple encourageant, qui produisit les suites les plus heureuses. Dans les temps de troubles, de guerres et de vengeances, dans lesquels nous allons entrer, les couvents offraient un asile au malheur, et une retraite à celui qui était fatigué du tumulte de la vie. L'amour des lettres et des arts s'étant perdu chez les fils dégénérés des anciens maîtres du monde, et n'ayant pas encore pris racine parmi les peuples germaniques, les couvents étaient les seuls dépôts où les trésors de la littérature se conservèrent pour les générations futures. » (Schoell, *Cours d'histoire des Etats européens*, t. I.)

Chapitre II. — *Réformes de saint Benoît d'Aniane.*

« Benoît n'était pas son nom primitif ; on ignore celui qu'il portait : il était Goth de race, et né en 751, dans le diocèse de Maguelonne, en Septimanie, où son père était comte. Envoyé dès son enfance à la cour de Pépin le Bref, il y fut page, échanson, homme de guerre, et prit part à plusieurs expéditions de Charlemagne. En 774, sans qu'aucun détail nous soit resté sur les aventures de sa vie laïque, on le voit y renoncer et se faire moine dans l'abbaye de Saint-Seine. Il y devint bientôt le plus respecté des moines, si respecté que l'abbé étant mort, on voulut lui en conférer le titre : singulier rapport, vous le voyez, entre sa destinée et celle du grand réformateur qu'il avait adopté pour modèle ! Comme saint Benoît de Nursia s'était d'abord refusé au vœu des moines de Vicovaro, Benoît d'Aniane repoussa celui des moines de Saint-Seine : Ils n'étaient pas, dit-il, capables de supporter la règle sévère qu'il voulait rétablir ; ils ne tarderaient pas à se soulever contre lui. Les moines insistèrent ; mais Benoît, plus obstiné que son patron, prit le parti de quitter l'abbaye. Vers l'an 780, il retourna dans la Gaule méridionale, et, toujours fidèle à l'exemple de saint Benoît, se fit ermite sur les bords d'un petit ruisseau, l'Aniane, dans le diocèse de Maguelonne. Sa célébrité l'accompagna, grandit même dans son ermitage ; une foule de compagnons, déjà moines ou avides de l'être, se rassemblèrent autour de lui, et bientôt il se vit obligé de bâtir un grand monastère, où il appliqua dans toute sa rigueur la réforme qu'il se proposait.

« Cette réforme n'était au fond qu'un retour à la règle primitive de saint Benoît, dont je vous ai entretenu avec détail, et que dans la plupart des monastères le relâchement de la discipline avait fait abandonner. Benoît d'Aniane la publia de nouveau, et recueillant en même temps les diverses règles données aux monastères depuis leur origine jusqu'à son temps, il en forma le *Codex regularum*, véritable corps de droit de la société monastique, et le répandit dans la Gaule franque. Non content de remettre ainsi la loi sous les yeux de ceux qui devaient lui obéir, il entreprit la réforme pratique des monastères ; et, soit par lui-même, soit par des disciples de son choix, l'accomplit en effet dans ceux de Gellone et du Languedoc, de l'île Barbe près de Lyon, de Saint-Savin en Poitou, de Cormery en Touraine, de Massay en Berry, de Saint-Mesmin près d'Orléans, de Marmünster en Alsace, et plusieurs autres. Une si grande œuvre attira bientôt sur son auteur la considération du peuple et de Charlemagne. En 794, on voit Benoît siéger au concile de Francfort, et y prendre part à la condamnation de l'hérésie des adoptions dans la personne de Félix, évêque d'Urgel. En 799, et par l'ordre de Charlemagne, il se rend à Urgel avec l'archevêque Leidrade pour prêcher les hérétiques. Enfin, en 815, Louis le Débonnaire l'appela auprès de lui, le fit abbé d'un grand monastère qu'il venait de fonder à Jude, dans le voisinage d'Aix-la-Chapelle ; et, en 817, Benoît présida l'assemblée tenue spécialement à Aix-la-Chapelle pour la réforme des ordres monastiques, assemblée uniquement composée de moines et d'abbés, et dont il avait probablement provoqué la convocation. » (Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II.)

Chapitre III. — *Les moines prêchent le christianisme parmi les barbares.*

« Au milieu des guerres et des révolutions qui désolèrent l'Europe dans le VII^e^ et le VIII^e^ siècle, l'œil repose avec satisfaction sur les pieux moines qui, étrangers aux troubles de ce monde, armés seulement

d'un crucifix et d'un bréviaire, parcoururent en pèlerins les régions habitées par des barbares et couvertes d'épaisses forêts, s'arrêtant tantôt dans une ville pour y prêcher l'Évangile, tantôt dans un désert pour y construire un ermitage et défricher des terres qui jusqu'alors n'avaient produit que des ronces.

« Les évêques de Cologne, de Noyon, de Tongres, envoyèrent des apôtres parmi les Francs septentrionaux qui n'avaient pas suivi l'exemple de Clovis pour se faire baptiser. Saint Amand convertit les habitants de Gand ; saint Remocle fonda les abbayes de Stablo et Malmédy, et mourut évêque de Maestricht en 652, après la démission de saint Amand. La magnifique église cathédrale de Liége, consacrée à la mémoire de saint Lambert, qui avait été tué en 707, devint l'occasion de la fondation de cette ville. Saint Goar, Aquitain, s'établit sur le Rhin, où une ville de son nom conserve sa mémoire ; il y opéra des conversions et des miracles. L'Irlande a possédé de bonne heure beaucoup de religieux instruits, et envoyé des missionnaires au continent. Saint Colomban, élevé dans le fameux couvent de Bangor, passa la mer avec douze compagnons pour se fixer dans un endroit sauvage des Vosges : il fonda Luxeuil, et par la suite le couvent de Bobbio près de Pavie, où il mourut en 615. Saint Gall, un de ses compagnons, choisit pour demeure un désert dans le voisinage du lac de Constance, et donna naissance à la ville de Saint-Gall.

« Un autre Irlandais se consacra à prêcher le christianisme ; ce fut saint Kilian. Son zèle le porta dans les environs de Wurzbourg, ville de l'ancien royaume de Turinge et faisant partie de l'Austrasie. Il baptisa, en 687, le duc Geybert, mais fut assassiné bientôt après. Sous le règne de Théodot, duc de Bavière, saint Emmeran, Franc de naissance, voulant se rendre comme missionnaire auprès des Avares, s'arrêta à Ratisbonne : son zèle pour le christianisme lui valut, en 654, la palme du martyre. Saint Rupert, ou Robert, ou Chrodobert, que Théodore III invita à se rendre dans le même pays, fonda sur les ruines de l'ancien Juvavium une église qui devint l'origine de la ville et de l'archevêché de Salzbourg ; il y mourut en 718. Vers la même époque saint Corbinian fonda l'église de Freisingen.

« Un moine anglais, saint Egbert, entreprit la conversion des Frisons, des Danois, des Rugiens et des Saxons, qui parlaient la langue des conquérants de la Grande-Bretagne. Il fut empêché lui-même de mettre la main à l'œuvre, mais il envoya au delà de la mer diverses compagnies de missionnaires. Il fut très-difficile de faire goûter le christianisme aux Frisons ; ils détestaient une religion que professaient les Francs, leurs ennemis. Saint Wigbert, un des missionnaires envoyés par Egbert, la leur prêcha sans succès pendant deux ans. Saint Willibrod, autre Irlandais, qui arriva en Frise en 691, fut un peu plus heureux. Pepin d'Héristal, qui s'intéressait vivement à ses succès, l'envoya, en 696, à Rome, où le Pape Sergius Ier le consacra archevêque des Frisons ; et ce fut depuis ce moment que les Papes s'aperçurent de l'avantage qu'ils pourraient tirer des missions envoyées en Allemagne. Au retour de Willibrod, le maire du palais lui donna pour demeure le château que les Romains avaient appelé *Trajectum*, et que les indigènes nommèrent Witabourg : c'est là l'origine de l'évêché d'Utrecht.

« Après avoir plusieurs fois tenté de recouvrer son indépendance, Radbod, duc des Frisons, fut obligé, en 716, de se soumettre aux Francs : il promit aussi de se faire chrétien. On envoya saint Wolffram, évêque de Sens, pour assister saint Willibrod. Radbod était sur le point de se faire baptiser, lorsqu'il s'avisa de demander à Wolffram où étaient ses ancêtres, au ciel ou dans l'enfer. L'évêque ayant répondu qu'ils étaient sans doute damnés, Radbod déclara qu'il était décidé à aller les joindre. Popp, son successeur, accepta le baptême, et après la soumission définitive du pays, en 734, toute la nation des Frisons embrassa le christianisme. Willibrod mourut en 736, après avoir exécuté une grande partie du plan d'Egbert.

« Mais le plus célèbre parmi les missionnaires de cette époque, le vrai apôtre du christianisme en Allemagne et le fondateur de la puissance du Pape dans ce pays, est Winfried, plus connu sous le nom de saint Boniface. Né vers 680 à Kirton en Devonshire, il quitta, en 718, le couvent où il s'était fait moine, pour prêcher l'Évangile aux païens. Il se rendit d'abord à Rome, accompagné de lettres de recommandation de Daniel, évêque de Winchester. Après avoir reçu des instructions du Pape Grégoire II, il alla en Frise et aida pendant trois ans saint Willibrod dans ses travaux apostoliques. Il quitta ensuite la Frise pour aller en Hesse, et fonda un couvent à Amœnebourg ; mais en 723 le Pape le rappela à Rome pour lui donner de nouvelles instructions et les pouvoirs dont il avait besoin pour établir partout, avec le christianisme, l'autorité du Saint-Siége. Grégoire II changea son nom en celui de Boniface, le consacra évêque sans diocèse déterminé, et lui fit jurer sur le tombeau de saint Pierre de ne jamais se séparer de l'Église de Rome, et de s'opposer à tous les évêques qui s'aviseraient de désobéir à cette Église. Il lui remit des lettres de recommandation pour Charles Martel, pour le clergé franc, pour les grands parmi les Thuringiens, et pour les Thuringiens et les Saxons en masse.

« Muni d'ordres de Charles Martel, adressés aux personnes qui pouvaient protéger Boniface, celui-ci retourna en Hesse, et y déploya un grand zèle. Près de Geismar il y avait un chêne sacré, pour lequel les idolâtres avaient une grande vénération ; Boni-

face le fit couper et en employa le bois pour la construction de l'église de Saint-Pierre à Fritzlar. De là il alla prêcher l'Evangile en Thuringe. Partout où il arrivait, il détruisait le culte des idoles. A Ohrdruf, dans le comté de Gleichen (691), il forma une école pour l'éducation de missionnaires, et pour le perfectionnement du jardinage et de l'agriculture. Grégoire II étant mort en 731, Grégoire III, son successeur, le nomma archevêque, et lui envoya le pallium.

« Après un nouveau voyage fait à Rome, en 738, saint Boniface organisa les églises de Bavière, qui furent distribuées en cinq diocèses, Salzbourg, Freisingen, Ratisbonne, Passau et Neubourg. Pendant qu'il était occupé en Bavière, un autre missionnaire, saint Pyrmin, évêque de Meaux, travaillait à la conversion des Allemands. Beaucoup de couvents en Alsace et en Souabe lui doivent leur origine, et entre autres la fameuse abbaye de Reichenau. Pirmaséus dans les Vosges rappelle la mémoire de cet apôtre.

« Après avoir achevé l'organisation de la Bavière, saint Boniface établit les évêchés d'Eichstædt, de Wurzbourg, de Burabourg, près de Fritzlar et d'Erfurt. En 744 il posa les fondements d'un monastère qui fut nommé Fulde, d'après la rivière qui l'arrosait. Il eut la satisfaction de voir cette pépinière de missionnaires parvenir promptement à un grand lustre ; car au lieu de sept moines qui s'y fixèrent avec Sturm, premier abbé de Fulde, on y en comptait, avant la mort de cet abbé, plus de quatre cents, et Fulde devint bientôt une des fondations les plus riches d'Allemagne.

« L'évêché de Cologne étant devenu vacant en 744, le Pape Zacharie l'érigea en métropole pour saint Boniface ; mais l'année suivante Mayence fut, à la place de Cologne, créé archevêché en faveur de ce prélat. Parvenu à un âge de plus de soixante-dix ans, saint Boniface se chargea encore d'une mission parmi les Frisons, qui étaient retombés dans l'idolâtrie; mais, en 755, il fut surpris, près de Dokum, par une troupe de païens, qui, pour venger leurs dieux, le tuèrent avec cinquante-trois de ses compagnons. Son cadavre fut transporté à Fulde. » (Schoell, *Histoire des Etats européens*, trad. française, tom. I.)

Chapitre IV. — *Ordres religieux du* XI *et du* XII*e siècle. — Les Bons hommes.*

« Vers la fin du XI*e* siècle le goût pour la vie monacale se ranima avec une ardeur extraordinaire. Non content de peupler de nombreuses colonies de religieux les couvents existants, il porta les nouveaux anachorètes à en bâtir d'autres pour y vivre d'après les règles plus sévères que celles qu'on observait alors ; malgré la réforme de Bernon, la vie qu'on menait à Cluny ne leur paraissait pas assez sainte. Nous allons indiquer les plus remarquables parmi ces nouveaux ordres.

« Celui des *Bons hommes* fut fondé vers 1076 par Etienne de Thiers (*de Tigerno*), noble auvergnat, qui se retira sur la montagne de Muret près de Limoges, et y mena une vie de pénitent. Au bout de quelque temps le bruit de sa sainteté rassembla autour de lui quelques disciples auxquels il donna une règle modelée sur celle de saint Benoît qu'il avait vu pratiquer dans les couvents de la Calabre. Il refusa le titre d'abbé, se contentant de celui de correcteur. Il mourut en 1124. Quoiqu'il eût demeuré près de cinquante ans dans son désert, une abbaye voisine éleva cependant des prétentions sur l'emplacement qu'il avait habité ; les humbles Bons hommes, qui fuyaient toute dispute, l'abandonnèrent pour se retirer à Grandmont, à quelque distance de Muret. Ils emportèrent le corps de leur maître et l'enterrèrent dans un endroit secret ; mais les miracles qui s'y opérèrent le trahirent et y attirèrent la foule. » (Schoell, *Cours d'histoire des Etats européens*, trad. franç., t. V.)

Chapitre V. — *Les ordres religieux du* XI *et du* XII*e siècle. — Les Chartreux.*

« Saint Bruno de Cologne, chanoine de Reims, savant théologien, fonda, en 1084, l'ordre des Chartreux, ainsi nommé d'après la Chartreuse, solitude du Dauphiné, et fameux par l'austérité de sa règle et la constance avec laquelle il l'a observée. Comme la parole était presque absolument interdite à ces religieux, on les employa à copier des livres « afin que, ne pouvant prêcher de « bouche, ils le fissent du moins par écrit. » (Schoell, *Cours d'histoire des Etats européens*, trad. franç. t. V.)

Chapitre VI. — *Les ordres militaires au point de vue rationaliste.*

« Pour s'assurer contre les dangers qui les environnent, les chrétiens de Jérusalem instituent trois ordres de chevalerie, par la suite des temps devenus bien fameux. Le plus ancien est celui des *Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, ainsi nommé d'un hôpital de la ville sanctifiée, et dédié à *saint Jean-Baptiste*. Le but de leur institution était d'apporter secours et soulagements aux pèlerins que la piété entraînait vers le tombeau du Christ, à travers les insultes et les périls.

« Quoi qu'en aient pu dire des philosophes moroses et chagrins, le cœur de l'homme est originairement enclin à s'élancer au-devant de l'infortune : présenter un appât à sa bonté naturelle ; c'est être assuré d'amener une riche proie. Les chevaliers hospitaliers avaient placé leur ordre sous l'invocation de l'humanité, autant que sous la dédicace de saint Jean. Ne nous étonnons pas si leur fortune s'accrut avec une telle rapidité, et dans des proportions si colos-

(691) Appartenant à la maison de Hohenlohe, sous la souveraineté de Gotha (aujourd'hui Cobourg. (Note de Schoell.)

sales, qu'à la naissance de cet ordre on voit *Raymond du Puy*, son fondateur, entreprendre de terminer la guerre contre les musulmans à ses propres dépens, et sans autre secours que celui de *frères*, ses subordonnés. Des gardes-malades, sortant de leur hospice, abandonnant les chevets des lits auprès desquels ils ont fait vœu de veiller, jetant loin d'eux les vêtements conformes à l'humilité de leur ministère, renonçant aux touchantes exhortations qu'inspire la charité, pour prendre les armes, s'encourager au meurtre, endosser la cuirasse, couvrir leur tête d'un casque, et profiter des cris de haine et de vengeance, offriraient, dans de meilleurs temps, un spectacle fort singulier ou fort triste. A cette époque, personne n'en est choqué; bien plus, *Baudouin II*, roi de *Jérusalem*, et le Pape lui même, y applaudissent.

« Les hospitaliers peuvent donc s'organiser militairement tout à leur aise. Ils se divisent en trois classes : la première est celle des *chevaliers*, ou soldats de naissance; la seconde comprend *les prêtres* chargés de diriger les consciences; à la troisième sont relégués *les frères servants*, ou soldats de basse condition.

« Quant au second ordre, l'esprit de son institution était essentiellement militaire. *Les Templiers* durent leur naissance à *Hugues des Payens* et à *Geoffroy de Saint-Omer;* leur nom à un palais voisin du *Temple de Jérusalem*, que Baudouin II leur céda. . .

. . . . . .

« Le troisième ordre dont il nous reste à parler est celui des *chevaliers Teutoniques de Sainte-Marie de Jérusalem*. Cet ordre, miparti des deux précédents, fut vraisemblablement institué lors du long siége de Saint-Jean-d'Acre, en faveur des assiégeants, qui eurent beaucoup à souffrir avant de pouvoir occuper cette ville. Il dut sa fondation à des princes allemands, c'est pourquoi la noblesse allemande y était seule admise. » (Emilien Lavigne; *Précis philosophique de l'histoire de l'Eglise*, XIIe *siècle.*)

Chapitre VII. — *Ordres religieux du* XIe *et du* XIIe *siècle. — Ordres militaires. — Ordre de Saint-Jean.*

« Dès les temps les plus anciens, la foi et la charité avaient attiré une foule de chrétiens vers le pays des miracles, des grâces spirituelles et du salut. Mais depuis que ce pays était tombé au pouvoir des infidèles, l'Occident retentissait de plaintes sur l'incertitude où l'on était de trouver à se loger, incertitude qui augmentait les difficultés du voyage. La charité chrétienne s'efforça d'y pourvoir par l'établissement d'hôtelleries à l'usage des pèlerins, et l'on en retrouve des traces dès les premiers temps (692). Quand les marchands italiens parcouraient les côtes de Syrie et d'Egypte, l'espoir des profits temporels n'avait pas encore tellement absorbé leurs pensées, qu'ils n'éprouvassent aussi le désir de visiter sans trouble les lieux saints, et d'en rapporter avec eux le consolant souvenir (693). Mais, en arrivant dans la ville sainte, ils n'y trouvaient que des musulmans et quelques prêtres grecs; ils y cherchaient vainement le culte de l'Eglise d'Occident. En conséquence, en l'an 1048 quelques marchands d'Amalfi, qui étaient d'ailleurs bien vus des habitants des côtes d'Egypte et de Syrie, pour l'avantage qu'ils tiraient de leur commerce, s'adressèrent au calife d'Egypte, Mostanser-Billah, par l'entremise de ses favoris, en le priant de leur permettre de construire une église et un couvent à Jérusalem. Cette demande leur ayant été accordée sans peine, ils choisirent un emplacement tout près de l'église du Saint-Sépulcre, et la dédièrent à la sainte Vierge (694). Le couvent devait être donné à des Bénédictins du mont Cassin, sous la direction d'un abbé, et ils devaient être chargés d'héberger les pèlerins de l'Occident. Des dons pieux leur furent envoyés tous les ans d'Italie, tant pour l'entretien des voyageurs que pour celui des religieux eux-mêmes (695). En attendant, comme il n'eût pas été convenable que les femmes fussent reçues dans cette maison, ils fondèrent pour elles un petit couvent séparé, dédié à sainte Madeleine, et dans lequel de pieuses femmes soignaient les pèlerins (696). Les voyageurs aux saints lieux augmentaient, les infidèles leur faisaient souffrir de nombreuses avanies, l'espace ne suffisait plus dans l'ancien couvent pour recevoir tous ceux qui s'y présentaient; alors les religieux résolurent de construire une nouvelle hôtellerie pour les hommes, et se bornèrent, pour la nourriture et les vêtements, au plus strict nécessaire, afin de pouvoir consacrer plus d'argent à leur réception. Ils joignirent à cette maison une maison de prière sous l'invocation de saint Jean (697). Il paraît qu'un peu plus tard l'hôtellerie des pèlerins se sépara du couvent.

« Car avant que les croisés fussent arrivés dans la terre sainte, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, un Français, Gérard, présidait fidèlement et pieusement à cette hôtellerie, sous le titre de gardien, placé là par l'abbé. Bientôt il s'adjoignit quelques hommes pleins de dévotion, endossa un froc avec une croix blanche par-dessus, et donna quelques règles à sa communauté. La supérieure de l'hôtellerie des femmes, qui s'appelait Agnès, et qui était d'une famille noble

(692) Mabillon, *Ann. ord. S. Bened.*, lib. XXXVII, parle d'une de ces hôtelleries située dans la vallée de Josaphat. Hurter.

(693) Guil. Tyr., XVIII, 4.

(694) On l'appela *S. Maria de Latina*, selon J. de Vitry, et le couvent fut nommé *Monasterium de Latina*. Guillaume de Tyr., XVIII, 5. (Hurter.)

(695) Guil. Tyr., XVIII, 5.

(696) *Monasteriolum.*

(697) On ne dit pas si c'était saint Jean Baptiste ou saint Jean l'évangéliste. Les avis des auteurs sont partagés à cet égard. (Hurter.)

de Rome, l'imita. Indépendamment de la prière, des veilles et des jeûnes, le dévouement de ces âmes pieuses alla au point de ne manger que du pain de son, afin de pouvoir garder le pur froment pour les malades. Ils regardaient les malheureux comme des maîtres qu'ils devaient tenir de servir. Il est même possible que, dans certaines circonstances, des ennemis de la foi chrétienne aient été accueillis dans l'hospice. En effet, Saladin donna une preuve de générosité en permettant aux frères, que dans plus d'une occasion il avait rencontrés parmi ses plus vaillants ennemis, de rester, après la prise de Jérusalem, pendant une année entière dans leur maison, afin d'assurer la guérison complète des malades et des blessés (698).

« Quoiqu'il y ait des auteurs qui ont dit que Gérard avait rendu, pendant le siége, des services aux chrétiens, il est plus probable que, précisément pour empêcher qu'il ne leur en rendît, ses ennemis l'auront fait charger de chaînes (699); mais ce qui est certain, c'est qu'immédiatement après la prise de la ville sainte, un grand nombre de malades et de blessés trouvèrent dans cet hospice de l'accueil, des soins et la guérison. Godefroy de Bouillon ayant visité l'établissement, en fut si charmé, qu'il lui fit don de la seigneurie de Montboire dans le Brabant, et lui assura des revenus dans toutes les villes qu'il avait conquises, ou qu'il pourrait conquérir par la suite, et notamment toutes les successions qui s'ouvriraient dans la terre sainte, sans qu'il se présentât d'héritier légitime pour les recueillir. Après l'éclatante victoire de Joppé, Baudouin témoigna sa reconnaissance au Seigneur des armées par des dons plus considérables encore; il abandonna à l'hospice et aux pauvres de Jésus-Christ la dixième partie de tout le butin. Bientôt sa renommée s'étendit dans toute l'Europe, où les chevaliers, à leur retour, pleins de reconnaissance pour les bienfaits qu'eux-mêmes ou quelques fidèles compagnons d'armes en avaient reçus, enflammèrent tous les cœurs du désir de payer leur dette à un établissement où tant de personnes avaient retrouvé la vie et la santé. Ce qui contribua encore à sa réputation, ce fut que quelques chevaliers, lorsqu'ils jugèrent que le principal but de leur expédition était atteint, entrèrent eux-mêmes dans cette association charitable et chrétienne, donnant ainsi au vœu qu'ils avaient fait en partant une forme différente, mais plus durable. Quatorze ans à peine après la prise de Jérusalem, des maisons issues de celle-là étaient établies dans sept lieux différents, sur les côtes de la Méditerranée; les pèlerins y trouvaient accueil et entretien, jusqu'à ce qu'ils pussent continuer leur voyage, pour lequel souvent même on leur fournissait des bâtiments. L'argent qui arrivait de tous les côtés procurait le moyen de rendre à la cause tous les services possibles, jusqu'à lever des troupes. Dès l'an 1113, l'institut et la communauté passèrent au nombre de ceux que l'Eglise reconnaissait et appuyait, le Pape Pascal lui ayant assuré sa protection, la possession incontestée de tous ses biens présents et à venir situés dans les deux parties du monde, l'exemption des dîmes sur toutes les terres cultivées, et, enfin, la liberté de se choisir un chef, indépendant de toute intervention séculière. Alors Gérard fit construire une magnifique église, à l'endroit où l'on dit qu'avait demeuré le prêtre Zacharie; il y ajouta des habitations pour des frères, et des chambres pour recevoir les pèlerins, les pauvres et les malades (700).

« Gérard gouverna pendant dix-neuf ans son institut florissant, et y exerça la piété, l'autorité et la charité chrétienne. Après sa mort, les frères élirent Raymond du Puy, un de ces chevaliers qui, après la prise de Jérusalem, avaient échangé leur armure de fer contre les vêtements de lin du garde-malade, pour être gardien de l'hospice.

. . . . . .

« Peu de temps après l'élection de Raymond, neuf chevaliers se réunirent, soutenus par de l'argent que leur fournirent les hospitaliers, mais dans un but différent du leur et qu'à cette époque on regardait comme éminemment chrétien; c'était celui de défendre les pèlerins contre les brigands et les voleurs de grands chemins, déployant ainsi leur amour pour les chrétiens leurs frères, d'une manière qui ne les obligeait pas à renoncer à leur goût pour leur ancien métier des armes. Mais au bout de dix ans l'association de ces chevaliers avait pris un élan rapide; conformément au but de son institution, elle continua, même pendant la trêve, la guerre contre les princes infidèles, et elle en acquit une importance qui fit oublier ses projets primitifs et leur donna le caractère d'une lutte religieuse. Ces chevaliers devinrent en quelque manière l'armée permanente de la terre sainte.

« Alors beaucoup d'entre eux qui s'étaient consacrés au pacifique service des malades contemplèrent d'un œil de regret l'épée qu'ils avaient déposée, la lance qu'ils avaient abandonnée. L'exemple de cette autre association semblait démontrer que dans les combats pouvait briller aussi un rayon de cette charité chrétienne qui avait donné naissance à leur institut, puisque, sans renoncer à sa destination primitive, elle épurait l'autre et lui posait de justes limites en bornant ses combats exclusivement à ceux qu'elle livrait aux infidèles (701). C'est pourquoi plus tard Raymond divisa l'association tout entière en trois parties composées des frères militaires, spirituels, et servants (702), et dès l'an 1130 Innocent II parut donner les

(698) Vertot, I, 202.
(699) Guil. Tyr., VII, 23.
(700) Vertot, I, 45.
(701) Vertot, I, 52.
(702) Jacques de Vitry, *Hist. Hierosol.*, c. 65, p. 104.

plus grands éloges à leur fidélité et à leur dévouement, non-seulement quant au service des malades, mais encore quant à la protection qu'ils accordaient aux voyageurs qui arrivaient ou qui partaient. Lorsque leurs rangs s'éclaircissaient, les frères, dont un grand nombre habitaient toujours les possessions dans les contrées de l'Occident, se rendaient avec joie à l'appel du grand maître et accouraient renforcer le bataillon des combattants (703). Avec cela le produit des vastes propriétés qu'ils possédaient dans tous les royaumes de la chrétienté leur procurait le moyen de payer des soldats, ce qui a dû nécessairement avoir constamment lieu dans la suite, puisque la place de commandant des troupes soldées devint une des plus hautes dignités de l'ordre et qui, lorsque les circonstances changèrent, continua toujours à subsister de nom (704). Dès l'origine on institua des receveurs à qui toutes les maisons établies dans les divers pays remettaient tous les ans une certaine somme pour être envoyée à Jérusalem (705) ; car les chevaliers ne s'occupaient pas seulement de délivrer les fidèles par les armes, ils traitaient aussi de leur rançon, et ils payèrent, sous cette dénomination, des sommes considérables à Saladin, après la prise de Jérusalem. De même quand des malheurs nouveaux exigeaient de nouveaux secours de l'Occident, c'étaient eux qui servaient de messagers pour aller les réclamer (706).

« C'est ainsi que nous voyons, à compter du moment où le roi Baudouin commença à régner sur le royaume nouvellement fondé jusqu'à celui où l'on en défendait les derniers débris, cette association chevaleresque paraître toujours dans les premiers rangs : tantôt renverser avec un courage irrésistible les bataillons infidèles, tantôt animée du doux espoir d'une récompense éternelle, semer le champ de bataille de ses morts, plutôt que de souiller par la fuite à la fois son honneur de chevaliers et sa foi aux promesses de la croix. Tel, en combattant Saladin devant Saint-Jean-d'Acre, tomba le grand maître Roger de Moulins, au milieu des cadavres de ses braves compagnons qui avaient en vain essayé d'arracher les vaincus aux mains des ennemis (707). Ainsi mourut quelque temps après, à Ascalon, Garnier de Naplouse, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Tibériade, comme Joubert, leur prédécesseur à tous deux, avait succombé à la douleur qu'il ressentit de la honteuse trêve conclue par Baudouin IV avec Saladin (708). Mais si, comme nous l'avons dit, leurs rangs s'éclaircissaient parfois, chaque nouvelle croisade leur amenait des guerriers pour compléter l'ordre, de sorte qu'il pouvait toujours se présenter renouvelé devant l'ennemi. Car alors même que tout le monde se sauvait, comme à la bataille du Château du roi Baudouin, près du Jourdain (709), les chevaliers maintenaient encore leur position. A l'assaut du Mont-Thabor, en 1218, leur épée fraya la route, et leur sang marqua celle de la victoire; et encore à Damiette on reconnut que l'armée des assiégeants n'aurait pu se soutenir sans les secours de tout genre que les chevaliers lui prêtèrent. Et ce courage de la foi qui éclatait en eux sur le champ de bataille, ils ne le démentaient pas dans les fers, où ils souffraient la mort plutôt que de devoir la vie, les honneurs et les richesses à l'apostasie (710).

« Mais leurs combats contre les infidèles ne se bornèrent pas à la Palestine. Les Turcs sentirent la pesanteur de leur bras sur les rives du Cydnus, et le roi Léon d'Arménie leur dut le salut de son royaume (711) ; c'est pourquoi il se mit sous leur protection, lui et son petit-fils Rupin. Honorius III la réclama de nouveau en faveur de ce dernier, afin qu'ils le défendissent contre quiconque voudrait lui nuire, de quelque manière que ce fût. En Espagne, ils se joignirent aux associations chevaleresques fondées en ce pays, dans le but particulier de le reconquérir et de le conserver aux rois chrétiens. Ils combattirent avec le roi Alphonse II d'Aragon; à la demande d'Honorius III, ils accoururent au secours du château d'Albuquerque, depuis longtemps resserré par une armée d'assiégeants. Dans la bataille de Navas de Tolosa, réunis au plus fort de la mêlée, ils soutinrent pendant longtemps le fardeau d'un combat indécis, et, plus tard, ils contribuèrent grandement à la conquête du royaume de Valence par don Jayme (712). » (HURTER, *Tableau des institutions et des mœurs de l'Église au moyen âge*, t. III, traduction Cohen.)

CHAPITRE VIII. — *Ordres militaires du XIIe siècle. — Le Temple.*

« Bien que depuis l'entrée de Godefroi de Bouillon dans la ville sainte, Jérusalem fût redevenue accessible aux Chrétiens d'Occident, et que beaucoup de lieux, qui rappelaient le souvenir du séjour de l'Homme-Dieu, fussent rouverts aux pieux désirs de ceux qui voulaient les visiter pour raffermir leur foi, néanmoins le pouvoir des armes

(703) On en voit un exemple dans MATTH. PARIS, ad. ann. 1237, p. 308. (HURTER.)

(704) Sous celui de *Turcopoliers*. Dans l'origine les turcopoliers étaient une espèce de cavalerie légère (GUILL. TYR., XIX, 24). Ce nom désignait du reste, dans l'Orient, une personne née d'un père turc et d'une mère grecque. (ALB. AQUENS., *Hist. Hieros.*, V, III). Les Templiers avaient aussi un turcopolier (WILHEM, II, 564). (*Voyez* encore DU CANGE sur ce mot.) (HURTER.)

(705) JACQUES DE VITRY, c. 65.

(706) Le grand maître Roger de Moulins faisait partie de l'ambassade envoyée en 1184 au Pape Lucius III, pour solliciter de nouveaux secours en faveur de la terre sainte. VERTOT, I, 180. (HURTER.)

(707) VERTOT, I, 190.

(708) GUILL. DE TYR., XXII, 1.

(709) Id., XXI, 21.

(710) VERTOT, *passim*.

(711) *Ep.* XIII, 119.

(712) VERTOT, I, 325.

chrétiennes ne s'étendait pas encore tellement sur le pays, l'empire des fidèles ne reposait pas encore sur des fondements assez stables, pour que le pèlerin pût parcourir en sûreté la terre sainte d'une extrémité à l'autre, ni suivre l'élan de son cœur sans courir de grands dangers. Des bandes d'Arabes, de Bédouins, d'Egyptiens, couvraient la Palestine; des brigands épiaient le pèlerin sans défense, et trop souvent une mort violente atteignait le Chrétien qui était venu chercher sa régénération. Ce spectacle affligea le chevalier Hugues des Payens (713) et Godefroi de Saint-Omer. Ils crurent remplir le vœu qu'ils avaient fait en se croisant, s'ils consacraient leur courage et leurs armes à défendre les pèlerins contre ces dangers. Ils s'unirent en conséquence, en l'an 1118, avec six autres chevaliers, auxquels vint se joindre, quelques années après, Hugues de Provence, fondateur de Cîteaux. Hugues des Payens fut fait maître de cette petite association (714). A l'activité des chevaliers, ils devaient unir l'ordre sévère et l'humilité des religieux de la règle des chanoines réguliers (715), et se réjouir par l'idée que la Mère bien-aimée de Dieu leur accordait sa protection pleine de grâce.

« Les associés firent part de leur projet au roi Baudouin II, et firent, entre les mains du patriarche Gormond, qui venait d'être élu, le triple vœu de chasteté, de pauvreté, et d'obéissance, auquel ils ajoutèrent celui de consacrer leur vie à la défense des pèlerins contre les attaques des brigands et des voleurs (716). Comme ils étaient en effet fort pauvres, le roi Baudouin leur assigna pour demeure provisoire (717) une aile de son palais, bâti sur l'emplacement du temple de Salomon (718), et dont il avait pris le nom. Ce nom passa à l'association (719), et par suite aussi aux maisons qu'elle posséda dans l'Occident (720). Ils reçurent un terrain (721) des chanoines de l'église du Sépulcre du Sauveur (722), pour y élever un arsenal ainsi qu'une hôtellerie pour les pèlerins. Ils tiraient leur subsistance des aumônes que leur faisaient le roi, les grands du royaume, le patriarche et les prélats, ainsi que les frères hospitaliers; quelques donations leur furent aussi faites (723). Ils n'avaient pas de costume particulier; ils mettaient indifféremment tous les habits qu'on leur donnait (724). Ils vécurent, pendant neuf ans, dans une sainte pauvreté et dans la vie commune (725). Cette pauvreté était si grande, que Hugues des Payens et Godefroi de Saint-Omer ne possédaient, dit-on, qu'un seul cheval à eux d'eux, et c'est pour cela qu'en mémoire d'une origine si humble, le sceau de l'ordre représenta plus tard deux chevaliers assis sur le même cheval (726). Mais il n'y avait pas encore deux ans depuis l'établissement de l'association, lorsque le comte Foulques d'Anjou, plus tard roi de Jérusalem, quoique marié à cette époque, s'y fit agréger, pendant son pèlerinage, et, de retour dans ses Etats, lui assura un revenu annuel de 30 livres (727). D'autres seigneurs français suivirent son exemple (728). On assure même que Guillaume V, comte de Montpellier, fit construire, en 1122, une maison pour eux dans sa ville (729).

« Il est du moins certain que la renommée de leurs pieux efforts était parvenue jusque dans l'Occident. Et comment pouvait-il en être autrement? Tous ceux qui, sous leur protection, étaient arrivés, à l'abri de tous les dangers, jusqu'aux lieux saints, ne devaient-ils pas le proclamer? « Puisse Dieu « ne pas oublier dans l'éternité ce que tu as « fait pour l'amour de lui, puisque de comte « tu es devenu chevalier; de riche, pauvre! » écrivait saint Bernard au comte Hugues de Champagne, en apprenant qu'il était entré dans la communauté. Le roi Baudouin pouvait, moins que tout autre, méconnaître les services que l'association rendait aux fidèles; aussi attachait-il avec raison une grande importance à lui assurer à l'avenir la subsistance, à donner de l'extension à l'ordre et à l'attacher à l'Eglise par l'approbation de son chef. Excité, soit par la lettre au comte de Champagne dont nous avons cité un passage, soit par la grande autorité dont l'abbé Bernard jouissait dans toute la chrétienté, ce fut à lui que Baudouin recommanda la compagnie, afin d'obtenir ce qu'il désirait pour elle. Il lui écrivit une lettre qu'il confia aux chevaliers André de Monbar (730), et Gonde-

(713) Les Payens sont un village sur la Seine, au-dessus de Troyes. L'*Art de vérifier les dates* fait de ce Hugues un comte de Champagne, et l'*Histoire des chevaliers du Temple*, Paris, 1789, I, 4, prétend, avec moins de vraisemblance, qu'il était d'une famille langue locienne. Selon Dupuy, *Hist. des Templiers*, p. 2, il aurait été originaire de Naples. (Hurter.)

(714) Lors du traité avec les Vénitiens de l'an 1125 (Dandolo, *Chron.*, dans Murat. ss. xxi, 276), il signa : *Magister Templariorum*. Il fallait donc qu'il jouit déjà d'une certaine considération dans le royaume de Jérusalem. (Hurter.)

(715) Guill. de Tyr, xii, 7.

(716) *Id.*, *ibid.*

(717) Jacques de Vitry, c. 65.

(718) Jacques de Vitry dit: « ad templum Domini; » mais c'est une erreur.

(719) Dans les documents anglais on les appelle même : Fratres militiæ templi Salomonis. *Monast. Angl.*, II. 522 sq. (Hurter.)

(720) Le Temple, à Londres et à Paris.

(721) Jacques de Vitry, c. 65.

(722) Templum Domini, en opposition au temple de Salomon dont nous avons parlé. (Hurter.)

(723) Guill. de Tyr., l. c. — Jacques de Vitry, c. 65.

(724) J. de Vitry, c. 65. — Guill. de Tyr, xii, 7.

(725) Ce sont les paroles de Jacques de Vitry.

(726) Matth. Par., *Hist. minor.* D'autres disent que l'on voulait marquer par là l'union intime qui regnait entre les membres de l'ordre. (Hurter.)

(727) Orderic Vital, dans Duchesne, *Hist. Norman.*, p. 871.

(728) *Ibid.*

(729) *Hist. du Languedoc.*, I, 387.

(730) Il était oncle maternel de saint Bernard (*Hist. des Temp.*, I, 4) ou du moins son parent. (S. Bern., ep. 288.) Du Cange prétend, au mot *Tem-*

mar, et dans laquelle il appuyait les vœux que ceux-ci formaient pour obtenir du Pape la confirmation et une règle. Il ne croyait pas pouvoir les adresser à une personne qui eût plus de crédit auprès du Pape et des souverains de l'Europe. Il pria en même temps saint Bernard de rédiger pour eux une Règle, convenable à la vie qu'ils étaient destinés à mener au sein du tumulte de la guerre (731).....

« En fort peu de temps la renommée de cet ordre de chevalerie s'étendit avec tant de succès dans l'Occident, que des princes se retirèrent du monde, et mettant de côté, pour l'amour de Jésus-Christ, les vanités et les plaisirs de la terre, se firent agréger à cette sainte milice (732). Chacun fut saisi d'admiration, et les hommes les plus distingués de leur temps ne tarissaient point dans leurs éloges. Saint Bernard composa, à la prière de Hugues, un petit écrit pour recommander les frères aux fidèles, et pour les exhorter eux-mêmes à la constance dans leur lutte contre les ennemis de la religion; il y compare cette chevalerie spirituelle à la chevalerie mondaine (732*).....

« Cette nouvelle chevalerie inspirait un grand intérêt à Bernard; il ne négligeait aucune occasion de la vanter et de la recommander: « Tournez, je vous en conjure, « écrivait-il un jour au patriarche de Jéru« salem, tournez vos regards sur les cheva« liers du Temple, ouvrez votre cœur com« patissant à ces braves champions de l'É« glise (733). » Ces sentiments étaient partagés par son contemporain, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Il assura au maître Evrard qu'il avait toujours été singulièrement attaché à l'ordre, et qu'il l'avait salué à sa naissance comme la lumière d'un nouvel astre. Ses membres étaient des moines pour les vertus, des chevaliers par les exploits (734). Le célèbre prieur des Chartreux, Grégoire V, désirait vivement voir le maître Hugues, pendant son séjour en France; mais un si grand bonheur ne lui ayant pas été accordé, il voulut du moins s'en dédommager en entretenant avec lui une correspondance, et en lui indiquant les moyens de combattre non-seulement les infidèles, mais encore les ennemis de son propre salut. On compara les chevaliers du Temple aux Machabées qui exposèrent leur vie pour l'avantage de leurs frères, et plus tard à un vase odorant dont le parfum s'étend partout le monde. . . . . .

. . . . . .

« Bardés de fer, des pieds jusqu'à la tête, la cotte d'armes passée par-dessus la cuirasse d'acier, le lourd cimeterre suspendu au côté et la longue lance à la main, on voyait les chevaliers du Temple partout où le danger était le plus grand, le combat le plus acharné, la mêlée la plus épaisse. Jamais ils ne demandaient combien il y avait d'ennemis, mais seulement où ils étaient. Lorsque leur bataillon serré partait pour le combat, on voyait flotter devant eux leur drapeau blanc et noir (735), avec cette inscription, si bien d'accord avec l'esprit de leur institution : *Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam!* En silence ou récitant les prières qu'ils ne pouvaient pas dire alors dans l'église, ils se tenaient immobiles ou chargeaient les infidèles en bon ordre, et avec autant de prudence que de courage (736), sans crainte, et se fiant à la protection du Dieu des armées, un petit nombre d'entre eux a souvent fait prendre la fuite à un ennemi dix fois plus fort (737); il leur était défendu de fuir et même de se retourner, sans l'ordre du maître. Et s'ils rendirent d'éminents services au royaume de Jérusalem par leur vaillance, ils ne lui furent pas moins utiles par leurs conseils, et il était rare que l'on y entreprît quelque chose d'important sans avoir consulté leur grand maître.

« Plus d'une campagne, plus d'une vallée, plus d'une ville assiégée d'Orient, furent témoins des glorieuses victoires que remportaient, ou du mépris de la mort que montraient ces frères d'armes. Si en 1138, près de Habesin, le maître Robert de Craon, qui revenait d'Antioche, ne put défendre, au prix de la mort de plusieurs de ses compagnons (738), les Chrétiens chargés de butin, contre l'attaque des Turcs (739), quatorze ans plus tard, ce fut principalement aux efforts réunis des Templiers et des Hospitaliers que la ville sainte dut de ne pas tomber aux mains de ses anciens maîtres (740). Le désastre de Panéas où plusieurs chevaliers périrent, et où le grand maître Bertrand de Blanquefort devint prisonnier (741), fut suivi au bout de quelques années par un autre plus grand encore près de Harenc; là, de soixante chevaliers sept seulement survécurent à la défaite des soldats et des

plarii, qu'en 1165, époque où il devait être fort âgé, il fut fait grand maître; mais ce fait est réfuté d'une manière qui paraît assez péremptoire dans l'*Histoire des Templiers*, I, 95. (HURTER.)

(731) Voy. la lettre de Baudouin à Bernard, dans DU PUY, *Hist. de l'ordre militaire du Temple*, p. 85. (HURTER.)

(732) GUILL. DE TYR. XII, 7.

(732*) Il faut lire dans HURTER, t. III, p. 131, le magnifique portrait, tracé ici par Bernard, de la chevalerie spirituelle.

(733) S. BERN., ep. 178.

(734) PETR. VEN., ep. VI, 26.

(735) JACQUES DE VITRY, c. 65. Cette bannière s'appelait *Beauséant*. (Voy. DU CANGE sur ce mot.) (HURTER.)

(736) JACQUES DE VITRY.

(737) Jacques de Vitry dit poétiquement qu'un seul d'entre eux mettait en fuite mille ennemis, et deux, dix mille. (HURTER.)

(738) C'est là probablement la défaite dont parle MATTH. PARIS, qui la place à tort dans l'année 1154, dont aucun événement ne s'y rapporte. Il dit que dans cette occasion *tous* les chevaliers du Temple furent tués; mais il faut lire *la plupart*. (HURTER.)

(739) GUILL. DE TYR, XV. 6.

(740) *Id.*, XVII, 20.

(741) *Id.*, XVIII, 13.

Templiers (742). Cette bravoure extraordinaire les rendait formidables, même aux Assassins, sur qui eux seuls osèrent venger la mort du comte Raymond de Tripoli, et qu'ils réussirent à rendre tributaires (743). Saladin lui-même fut étonné de leur courage lorsqu'il vit leur grand maître réuni à celui des Hospitaliers et n'ayant sous ses ordres que 130 chevaliers et 400 frères d'armes, tenir tête à son armée entière sur les bords de la petite rivière de Kischon. Ils avaient entendu l'appel qui leur avait été fait d'imiter les Machabées et de combattre pour la foi, pour l'Eglise et pour les lieux saints, sans compter les ennemis (744), mais dans le seul but de prouver leur courage par une mort glorieuse. Tous ses compagnons d'armes gisant déjà étendus autour de lui, le maréchal des Templiers, Jacques de Maille, soutenu par un seul Hospitalier, abattait tout ce qui se présentait à lui et répondait ainsi aux sommations qu'on lui faisait de se rendre, jusqu'à ce qu'enfin une grêle de flèches, de pieux, de javelots, écrasa plutôt qu'elle ne vainquit celui dont personne n'osait plus approcher (745). A cette vue, les Sarrasins, admirant son cheval blanc et sa brillante armure, s'écrièrent avec joie que le saint Georges des Francs était mort. Et pourtant ils donnèrent à ce vaillant guerrier des marques de respect; ils jetèrent de la poussière sur son corps et posèrent son épée sur leur propre cœur, comme si par là ils avaient fait passer son courage dans leur âme. Quelque temps après cette journée arriva celle de Tibériade, où tout le poids du combat s'appesantit sur les chevaliers ; abandonnés par le comte de Tripoli, ils vendirent si cher la victoire aux ennemis de leur foi que l'ordre fut presque anéanti, du moins dans cette région. La mémoire encore fraîche de cette bataille funeste, ils se jetèrent près d'Acre, avec un petit nombre de braves qui étaient venus se ranger sous leur auguste bannière de victoire ou de mort, au-devant de l'armée de Saladin, pour sauver celle des Chrétiens, et leur grand maître, déjà couronné des lauriers de tant de victoires, y trouva la palme des martyrs (746), ainsi que son successeur Gauthier. A Damiette, ils repoussèrent à la fois l'attaque de l'armée des infidèles et une vigoureuse sortie de la garnison, et là, comme partout ailleurs, ils se montrèrent les premiers au combat et les derniers à la retraite, l'effroi des ennemis et les protecteurs des Chrétiens. Déjà, précédemment, leur maître Evrard des Barres avait sauvé Louis VII à la malheureuse expédition de Damas et l'avait secouru dans l'épuisement du trésor de l'armée, service dont le roi fit part avec reconnaissance à l'abbé Suger, son ministre, en lui ordonnant de punir tous les délits commis dans ses Etats contre les chevaliers, comme s'ils l'avaient été contre lui-même, et de leur en procurer le dédommagement de toutes les manières possibles (747). . . . . .

. . . . . .

« Quoique l'ordre eût son principal siége dans la terre sainte, ses rameaux s'étendaient sur tous les pays de l'Europe ; et quoique l'Orient fût le théâtre de ses plus beaux exploits, il ne laissa pas de donner dans d'autres régions des preuves de sa valeur (747*).

« Ce n'est pas sur le champ de bataille, où lance contre lance, épée contre épée décident de la vie ou de la mort, où l'on est animé par l'amour de la victoire ou du carnage, où l'on met sa confiance dans la force de son bras ou dans son héroïque valeur, ce n'est pas là que l'homme a besoin du courage le plus inébranlable, de la foi la plus robuste, mais bien là où la parole prononcée avec fermeté devient l'arbitre du triomphe ou de l'échafaud. On peut citer des exemples brillants de chevaliers qui, tombés dans les mains des infidèles, préférèrent mourir plutôt que d'abandonner leur foi. Le grand maître Othon de Saint-Amand ayant été fait prisonnier après la funeste journée de Panéas, Saladin lui proposa de l'échanger contre son neveu. « Que Dieu me préserve, « répondit le prisonnier, de donner un si « dangereux exemple et de conseiller à « d'autres la lâcheté par l'espoir d'un « échange ! Un Templier ne doit donner « pour sa rançon que sa ceinture ou son « coutelas. Vaincre ou mourir, c'est ma de- « vise et la loi de l'ordre ! » Il resta donc en prison et mourut quelques mois après, à Damas, dans un étroit cachot (748). Ainsi, après la bataille de Nittin ou Tibériade, à laquelle le roi Guy avait été poussé par l'ardeur irréfléchie du grand maître, il n'y en eut pas un qui hésitât un seul instant entre l'islamisme ou la mort. Et quand Saladin leur eut annoncé qu'ils devaient se préparer tous à périr (749), l'un d'eux nommé *Nicolas* éprouva un désir si ardent d'obtenir la couronne du martyre, qu'il perça la foule pour être le premier à le souffrir (750). » (Hurter, *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge*, trad. Cohen.)

(742) Guill. de Tyr, xix, 10.

(743) Ils furent obligés de payer tous les ans à l'ordre 2,000 byzantins. *Hist. des Templiers.* i, 112.

(744) *Chron. terræ sanctæ*, dans dom Martène, *Coll. ampl.*, v, 549.

(745) *Hist. Hieros.*, dans *Gesta Dei per Francos*, i, 1151.

(746) *Hist. Hieros.*, dans *Gesta Dei per Francos*, i, 1184.

(747) Sugerii Abb. *Ep.*, dans Duchesne, *SS. Hist. Franc.*, iv, 510 seqq.

(747*) Hurter raconte ici les immenses services qu'ils rendirent en Espagne et en Portugal contre les infidèles, et en France contre les albigeois.

(748) On peut comparer à ce récit le portrait désavantageux qu'en trace Guill. de Tyr, xxi, 29. (Hurter.)

(749) *Hist. Hieros.*, in *Gesta dei per Francos*, i, 1153.

(750) *Ibid.* Saladin n'accorda plus tard la liberté qu'au grand maître et au roi, contre la cession d'Ascalon. (Hurter.)

CHAPITRE IX. — *Ordres religieux du* XIe *et du* XIIe *siècle. — Ordres militaires. — Les chevaliers Teutoniques.*

« Après la conquête de Saladin, l'armée chrétienne était campée devant Saint Jean-d'Acre, où elle souffrait de mille maux réunis. L'aspect des Chrétiens allemands, leurs compatriotes, qui gisaient çà et là sans secours et en proie à tous les besoins, engagea des bourgeois de Lubeck et de Brême, qui, au nombre de quatre cents, avaient suivi à la croisade le comte Adolphe de Holstein, à chercher les moyens de leur être utiles. Ils transformèrent la voile d'un grand vaisseau en une tente, sous laquelle ils rassemblèrent les blessés et les malades, et entreprirent de les soigner. Afin de se faire reconnaître des soldats, chacun de ces bienfaisants gardes-malades jeta sur ses épaules un morceau de la voile, auquel ils attachèrent une croix noire. Puis, quand, à la nouvelle de la mort de l'empereur Frédéric, le comte Adolphe se prépara à retourner en Europe, ces bourgeois confièrent le soin de la tente au chapelain et au chambellan du duc Frédéric de Souabe. Ceux-ci se persuadèrent que le salut de leur âme était attaché au scrupuleux accomplissement du devoir qui leur avait été imposé. Ils remplacèrent la tente par une maison à laquelle ils annexèrent une chapelle, toujours en l'honneur de la Sainte Vierge, et ils donnèrent à tout l'édifice le nom de l'Hôpital de Notre-Dame de la Maison Teutonique. Bientôt après, des hommes honorables se réunirent à eux pour soigner les malades; parmi ces hommes il s'en trouva d'une naissance noble qui désiraient exercer pour Jésus-Christ une chevalerie à la fois spirituelle et temporelle, et plaire à Dieu également dans le soin des pauvres malades et dans les combats pour la conquête de la terre sainte. Ils réunirent donc en eux les devoirs distincts des deux ordres qui les avaient précédés, posèrent les fondements d'une nouvelle association qui ne tarda pas à pouvoir se placer à côté des deux autres pour l'autorité et l'influence. Aussi les a-t-on comparés à la triple corde, qu'il n'est pas facile de rompre (751).

« Cette association trouva un protecteur dans le duc Frédéric. Dans une assemblée solennelle de tous les princes spirituels et temporels de l'Orient et de l'Allemagne, on délibéra sur la forme à donner à l'ordre et sur le but qu'il devait se proposer; puis chacun des assistants donna l'accolade de chevalier à l'une des personnes qui se présentèrent à cet effet. Elles étaient au nombre de quarante, et le duc en ayant accordé l'autorisation, ils procédèrent à l'élection d'un maître : leur choix tomba sur Henri de Walpot de Bassenheim. Le duc envoya ensuite les frères Gerlach et Jean au Pape Clément III pour lui demander la confirmation du nouvel institut; elle eut lieu le 12 février 1191. Cette confirmation fut suivie de celle de l'empereur Henri VI; de sorte que l'association, reconnue à la fois par le pouvoir spirituel et temporel, acquit dès lors une existence réelle et parfaitement légitime (752).

« Quand bientôt après les Chrétiens se furent emparés de Saint-Jean-d'Acre, Walpot acheta contre le rempart, près de la porte Saint-Nicolas, un terrain sur lequel il construisit une maison pour servir d'habitation aux chevaliers, un hospice pour recevoir les pèlerins et les malades, et une chapelle comme à Jérusalem. Malheureusement, le fondateur et le protecteur de cet ordre de chevalerie, le brave et prudent duc de Souabe, n'entra point vivant dans cette chapelle. Il y fut inhumé, étant mort le 20 janvier 1191, à la grande affliction de l'armée, et après avoir livré à l'ennemi une bataille qui avait duré trois jours.

« Walpot de Bassenheim gouverna l'ordre pendant dix ans, durant lesquels il avait augmenté considérablement ses forces, et s'était distingué par maint glorieux exploit, sans pourtant que l'histoire nous ait rien transmis de l'état de l'ordre pendant cette époque. Après qu'Othon de Carpen eut prodigué les plus tendres soins aux frères et l'accueil le plus généreux aux pèlerins et aux malades dans ses hospices de Saint-Jean-d'Acre et de Jérusalem (753), la grande maîtrise passa à Hermann de Bart, sous lequel, par suite des secours que ses chevaliers donnèrent au roi d'Arménie contre le sultan de Cogni, leur nombre se trouva réduit à dix, et lui même, blessé dans cette campagne, vint mourir à Acre, le 20 mars 1210. Par ces événements, l'ordre se trouva placé, sous le rapport des services qu'il rendait à l'empire chrétien dans l'Orient, sur le même rang que ses deux aînés; aussi le successeur de cet Hermann, du même nom que lui, et de la noble maison de Salza, dans le duché de Meissen, n'eut-il pas beaucoup de peine, dans une grande maîtrise de huit années, à porter son ordre à un si haut point de prospérité qu'à sa mort il comptait près de deux mille chevaliers..... Toutefois, cet élan extraordinaire ne fut pas uniquement l'effet de l'activité et de la prudence d'Hermann, mais encore d'une réunion d'heureuses circonstances, par suite desquelles l'ordre Teutonique devint pour les frontières du nord de l'Europe ce que celui des chevaliers de Calatrava fut pour le sud-ouest. » (HURTER, *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge*, trad. Cohen, t. III.)

CHAPITRE X. — *Ordres religieux du* XIe *et du* XIIe *siècles. — Les Humiliés.*

« Saint Henri II, dans sa première expédition d'Italie, au commencement du XIe siècle, où l'un des empereurs, ses successeurs,

(751) JACQUES DE VITRY, p. 1084.
(752) HÉLYOT. III, 69.
(753) Le sultan Saladin permit à quelques frères de continuer, avec leurs servants, à se consacrer, dans cet hospice, au service des malades. *Chron. eq. ord. Teuton.*, dans MATTH., *Anal.* V, 666. (HURTER.)

avait transporté en Allemagne comme prisonniers, non-seulement plusieurs nobles, mais aussi un certain nombre de familles industrieuses de Lombardie qui, s'étant réunies en une société, continuèrent ce genre de vie, lorsque par la suite elles eurent permission de retourner dans leurs foyers. Mettant en commun tous leurs biens, ces individus se nourrissaient du travail de leurs mains, en exerçant le genre d'industrie que chacun d'eux avait appris. La plupart d'entre eux, hommes et femmes, fabriquaient des draps; ils portaient des habits grossiers, vivaient très-sobrement et employaient leurs économies à des actes de charité. Les nobles se firent prêtres. Dans le XII^e^ siècle, les hommes se séparèrent de leurs femmes, et il s'établit ainsi parmi eux deux ordres, l'un de religieux et de religieuses qui, continuant de s'occuper de la fabrication du drap, vivaient saintement dans les mêmes maisons; l'autre de prêtres. Innocent III confirma, en 1201, les trois classes et leur donna une règle qui avait beaucoup de rapport avec celle de saint Benoît. Cet ordre maintint pendant des siècles une grande réputation de sainteté, et donna un exemple mémorable de moines réunissant à la retraite et à l'abstinence une vie active et laborieuse. Mais, comme toutes les institutions dégénèrent, nous verrons les vices et les abus se glisser dans l'ordre des Humiliés, et l'ordre détruit finalement pour un grand crime (754). » (SCHOELL, *Histoire des États européens*, t. V.)

CHAPITRE XI.—*Les ordres religieux du* XI^e^ *et du* XII^e^ *siècle.— Saint Bernard et les Bernardins.*

« Saint Robert, religieux de Molème (abbaye qu'il avait fondée), se retira vers 1098, avec vingt de ses compagnons, dans les déserts de Cîteaux, à cinq lieues de Dijon, où ces religieux vécurent dans toute la première austérité de saint Benoît. La sévérité de leur règle fut cause qu'ils ne reçurent pas de novices, et leur institut se serait probablement éteint sans l'arrivée de saint Bernard, qui donna à cet ordre une grande célébrité et le nom de Bernardins. Saint Bernard, né en 1091, dans le village de Fontaine, en Bourgogne, de parents nobles appartenant à l'illustre maison de Châtillon, unissait à un esprit élevé, courageux et entreprenant, l'amour de la vie solitaire et contemplative, le goût de la méditation et une âme religieuse. Il brilla pendant quelque temps dans l'université de Paris, qui possédait alors les plus célèbres professeurs de l'Europe; mais il préféra bientôt à la dissipation de la grande ville une retraite où il pût se vouer sans trouble à l'étude des saintes Ecritures et aux exercices de dévotion. Non content de la choisir pour lui-même, il tâcha d'inspirer le même penchant à ses amis et à ses parents; son éloquence entraîna trente de ses compagnons d'études, son père et ses cinq frères. Bernard ne choisit pas un couvent riche et célèbre, tel que l'abbaye de Cluny, dont les solitaires étaient fréquemment visités par des princes, et même quelquefois par des Papes; il trouva ce qu'il cherchait dans l'obscur couvent de Cîteaux, qui, par sa pauvreté et la rigidité de sa règle, effrayait même les plus dévots.

« La résignation d'un jeune homme de vingt-trois ans, le zèle avec lequel il s'acquittait de ses devoirs religieux, la vie exemplaire qu'il menait, son hilarité au milieu des privations et des tourments qu'il s'imposait, excitèrent l'admiration générale. La réputation du jeune saint attira beaucoup de monde, et bientôt le cloître de Cîteaux ne suffit plus au grand nombre de religieux qui voulaient apprendre à mourir par l'exemple des habitants de cette maison. Il fallut en fonder une nouvelle. On choisit pour emplacement un désert affreux sur la rivière d'Aube, qui n'avait été jusqu'alors qu'une retraite de voleurs. Le nouveau couvent fut nommé *Clairvaux*, et Bernard, âgé alors de vingt-cinq ans, en fut le premier abbé. Ce désert, qu'il défricha de ses propres mains, ne tarda pas à devenir célèbre dans le monde chrétien. Un écrivain du temps le décrit comme une vallée profonde renfermée entre de hautes montagnes et d'épaisses forêts; en descendant des hauteurs, on la voyait couverte d'hommes laborieux travaillant à remplir la tâche qui leur était imposée. « Au « milieu du jour il y règne, dit-il, le silence « de la nuit, interrompu seulement par le « bruit des bêches et par le chant des pieux « laboureurs. Ce silence fait une telle im« pression sur les passants, qu'aucun laïque « n'oserait parler *de choses mondaines.* »

« Le nom de Bernard se répandit au loin avec le bruit de ses lumières et de ses vertus. On lui attribuait des miracles; Bernard lui-même, pénétré d'une foi vive, était persuadé que Dieu pourrait opérer des prodiges pour le succès d'entreprises qui aboutissaient à sa gloire, et sans doute ce n'était pas un petit miracle que l'autorité qu'un pauvre moine exerça sur son siècle. Des personnes de toutes les conditions venaient voir l'abbé de Clairvaux, demander ses conseils, recevoir ses instructions. Il était en liaison avec les membres les plus considérés du clergé, comme avec les plus grands seigneurs, qui tous rendaient hommage à la supériorité de son génie, à l'éclat de ses vertus. Il fut consulté et employé dans les affaires les plus importantes de l'Eglise. Dans toutes les occasions il tonnait contre les désordres et les abus qui s'étaient glissés dans l'Eglise, et contre les vices du clergé. Tous les opprimés, tous les malheureux trouvaient en lui un protecteur, un défenseur. Il ne craignait ni de s'ériger en avocat de l'indépendance de l'Eglise contre les puissances de la terre, ni de contredire les Papes lorsque leurs démarches lui pa-

(754) Pour une tentative d'assassinat sur saint Charles Borromée, Pie V supprima l'ordre en 1571. (SCHOELL).

raissaient préjudiciables au bien de la chrétienté. En 1130, Louis le Gros le nomma arbitre pour décider entre les Papes Anaclet II et Innocent II. Bernard prononça en faveur de celui-ci, et son éloquence engagea le concile de Reims, assemblé le 19 octobre 1131, à se ranger sous l'obédience de ce pontife. Il accompagna Innocent II dans l'entrevue qu'il eut avec Lothaire II, et ensuite à Milan et à Rome. Ce fut lui qui réconcilia le clergé de Milan avec celui de Rome et refusa la dignité d'archevêque, que le clergé et le peuple de cette ville s'étaient réunis pour lui offrir.

« L'activité qu'il montra au concile de Sens, en 1140, a été quelquefois blâmée. Il s'agissait, dans cette assemblée, de la condamnation d'*Abailard*. Cet homme, aussi célèbre dans l'histoire ecclésiastique que dans les romans, naquit en 1079, à Palais, en Bretagne, fief de son père. Avec la plus belle figure il possédait tous les dons de l'esprit, une éloquence entraînante, une ardeur pour l'étude, à laquelle rien n'était comparable que son ambition. Il ne s'appliqua pas seulement à toutes les branches des sciences et de l'érudition, il cultivait les arts ; la nature lui avait donné une belle voix, et son cœur sensible lui apprit à mettre de l'âme dans son chant. A Paris, où il se rendit à l'âge de vingt-et-un ans, Guillaume de Champeaux, le plus grand dialecticien du temps, fut son maître. La théologie dogmatique et la philosophie scolastique, qui étaient intimement unies, furent ses principales études ; il y joignit l'exégèse, ou l'interprétation de la Bible d'après le texte original, et la lecture des auteurs classiques latins et grecs. La nouvelle lumière qu'il répandit sur les sciences, et les combats de dialectique qu'il soutint contre les plus fameux professeurs, firent une grande sensation et lui acquirent à la fois de la célébrité et des ennemis. Bientôt il dirigea lui-même une chaire, d'abord à Melun, ensuite à Corbeil ; la jeunesse studieuse quitta en foule Paris pour suivre ses leçons, jusqu'à ce qu'enfin il s'établit dans la capitale. On vint alors de toutes les parties de la France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne, pour entendre cette merveille. On a compté qu'une vingtaine de cardinaux et plus de cinquante évêques ou archevêques sont sortis de son école. Saint Bernard lui-même fut un de ses auditeurs.

« Abailard avait passé l'âge des passions, il avait trente-neuf ans, lorsque arriva la fameuse aventure qui est si généralement connue et qui l'engagea à se faire moine à Saint-Denis en 1119. Ses élèves l'y suivirent, et la haine de ses ennemis eut une nouvelle pâture. Sa propre imprudence leur fournit des armes. S'élevant contre une opinion généralement reçue et à laquelle l'abbaye où il vivait devait sa fondation, il nia que saint Denys l'Aréopagite eût été l'apôtre des Gaules. Soit zèle pour la religion, soit jalousie, deux professeurs de Reims dénoncèrent au concile de Soissons de 1122 un traité sur la Trinité, qu'Abailard avait composé à la demande de ses disciples, qui désiraient une explication de ce dogme d'après des principes purement philosophiques. Il intitula ce livre : *Somme de la science sainte*. L'entreprise d'Abailard était téméraire et dut nécessairement échouer ; cependant son ouvrage est un phénomène d'érudition et d'esprit. Le concile reconnut qu'il renfermait des hérésies et obligea Abailard à le brûler de sa main.

« Chassé de l'abbaye de Saint-Denis, Abailard bâtit près de Nogent-sur-Seine un couvent, auquel il donna le nom de *Paraclet*, ou le Consolateur, sous lequel l'Evangile désigne le Saint-Esprit. Nommé abbé de Saint-Gildas de Ruys en Bretagne, il céda le Paraclet aux religieuses d'Argenteuil et à Héloïse, leur prieure, qui avait été son épouse, qu'il aimait toujours, et qu'il revit alors après une séparation de onze ans. Depuis 1126 jusqu'en 1136 il gouverna l'abbaye de Saint-Gildas ; en vain voulait-il en devenir le réformateur ; la réputation de l'amant d'Héloïse l'empêcha de réussir dans ce projet, qui demandait un prélat de mœurs irréprochables.

« En 1136, Abailard retourna à Paris, où il ouvrit une école sur le mont Sainte-Geneviève, qui fut extrêmement fréquentée. L'ouvrage de la Théologie chrétienne, qu'il publia alors, devint le signal d'une nouvelle persécution qui fut dirigée contre lui, et ce fut l'occasion où saint Bernard déploya contre son adversaire toute l'ardeur de son zèle pour l'orthodoxie. Les reproches que le fondateur de Clairvaux fit aux mœurs et aux sentiments mondains du fondateur de Paraclet sont justifiés par les lettres d'Abailard ; et si saint Bernard trouvait dans sa doctrine un composé des erreurs d'Arius, de Pélage et de Nestorius, il faut convenir que la tentative d'Abailard d'établir une harmonie entre les mystères du christianisme et la philosophie était au moins très-imprudente. En effet, la spéculation, en faisant naître des doutes, ... , pouvait facilement ébranler les fondements de la foi. Abailard, qui avait demandé à justifier sa doctrine devant un concile, parut devant celui de Sens en 1140 ; il fut confondu par saint Bernard. On censura sa doctrine, en réservant sa personne au Saint-Siége, auquel il en avait appelé. Il trouva un asile chez Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, et passa le reste de ses jours dans la retraite. Pierre le réconcilia avec l'Eglise et avec saint Bernard. Il mourut en 1142, au prieuré de Saint-Marcel, près de Châlons-sur-Saône, où on l'avait envoyé pour respirer un air plus pur qu'à Cluny. » (SCHOELL, *Histoire des États européens*, t. V.)

CHAPITRE XII. — *Les ordres religieux du* XIe *et du* XIIe *siècle. — Congrégation de Saint-Victor.*

« L'intérêt qu'inspire le nom de l'époux d'Héloïse nous a écartés des ordres menas-

tiques fondés dans le XI^e^ et le XII^e^ siècle : nous y sommes ramenés par celui qui est attaché au nom de Guillaume de Champeaux, le maître d'Abailard.

« Epuisé par ses efforts pour soutenir sa réputation dans l'école épiscopale de Paris, ce savant engagea Louis VI à construire près des murs de cette ville, à un endroit qu'on nommait *Cella vetus*, une abbaye qui fut consacrée à saint Victor de Marseille. Champeaux s'y retira et fonda une congrégation de chanoines réguliers que confirma une bulle du Pape Pascal II. Le premier abbé ne fut pas Guillaume de Champeaux, il avait été promu à l'évêché de Châlons; ce fut Gilduin, un de ses disciples. Ceux ci continuèrent à se vouer à l'enseignement, et bientôt l'école de Saint-Victor devint une des plus célèbres de France. Les abbayes de Saint-Vincent et de la Victoire de Senlis, et près de quarante autres accédèrent à la congrégation de Saint-Victor, et par la suite celle de Sainte-Geneviève de Paris y fut réunie. La bibliothèque de Saint-Victor, dont Rabelais se moque, fut enrichie en 1632 de celle de Henri de Bouchet, et en 1707 de celle de Cousin, le traducteur des historiens bysantins : elle se trouve aujourd'hui incorporée à la bibliothèque du roi. La place où était située l'abbaye est aujourd'hui un marché au vin. » (SCHOELL, *Histoire des Etats européens*, trad. franç., t. V.)

CHAPITRE XIII. — *Ordres religieux du XI^e^ et du XII^e^ siècle. — Fontevrault.*

« L'abbaye de Saint-Victor, quoique soumise à une règle, ne fut pas proprement un ordre monastique; il n'en est pas ainsi de celle de Fontevrault dont nous allons parler, et qui est antérieure à la fondation de Champeaux. Robert d'Arbrissel (Albresec, près Reims), un des hommes les plus capables et les plus éloquents du XI^e^ siècle, s'était fait une occupation particulière de la conversion des femmes de mauvaise vie. En 1100, il fonda dans la *vallée de Fontevrault*, en Poitou, deux monastères sous la règle de saint Benoît, dont l'un était dédié à saint Jean l'Evangéliste, pour des hommes. Comme Jésus-Christ, en mourant, avait donné son disciple pour fils à sa Mère, la supérieure des femmes eut toute l'autorité sur les hommes, qu'il obligea de dépendre entièrement de ses ordres. Herlande de Champagne fut la première supérieure de cet institut, qui eut bientôt une si grande vogue parmi le sexe, qu'il fallut bâtir trois couvents pour les femmes, le grand Moûtier pour trois cents vierges et femmes, la maison de Saint-Lazare pour cent vingt malades, et celle de la Madeleine pour les pénitents. » (SCHOELL, *Histoire des Etats européens*, t. V.)

CHAPITRE XIV. — *Ordres religieux du XI^e^ et du XII^e^ siècle. — Les Prémontrés.*

« En 1120, Barthélemy, évêque de Laon, fonda à Prémontré, dans son diocèse, un ordre devenu très-célèbre. Il se servit pour cela de saint Norbert, natif de Xanten, d'une famille noble, qui avait été chapelain de Henri V et homme du monde avant sa conversion. Le monastère de Prémontré devint bientôt une des institutions les plus célèbres : les riches abbayes de Cappenberg en Westphalie, d'Ursperg en Souabe, et de Strahow, près Prague, en sont sorties. Ce qui contribua surtout à faire répandre cet ordre, surtout en Allemagne, ce fut la nomination de saint Norbert comme archevêque de Magdebourg, qui eut lieu en 1126. » (SCHOELL, *Histoire des Etats européens*, trad. franç., t. V.)

CHAPITRE XV. — *Ordres religieux du XI^e^ et du XII^e^ siècle.*

Ordre du Saint-Esprit. — « L'ordre du Saint-Esprit de Montpellier, est nommé à Rome du Saint-Esprit *in Sassia*. Il était d'abord purement séculier et avait un but de bienfaisance. Sans parler de la fable qui le fait remonter à sainte Marthe, nous en rapporterons seulement ce qui est historique. Guy de Montpellier, fils de Guillaume, seigneur de cette ville, bâtit vers la fin du XII^e^ siècle à Montpellier un grand hôpital, et forma avec des personnes laïques une confrérie pour soigner les malades. Lorsque, le 23 avril 1198, Innocent III confirma cette institution de charité, elle avait déjà deux maisons à Rome, une à Bergerac, une à Troyes et quelques autres. Comme tous les membres étaient séculiers, le Pape, par une circulaire, exhorta tous les évêques et prélats à ne pas empêcher que l'on fît des legs et des donations à ces hôpitaux. Il faut qu'Innocent III ait eu une grande confiance dans le zèle et la charité de ces hommes pieux, puisque ayant en 1204 fait reconstruire sur un plus grand pied l'ancien hôpital fondé sous le nom de Sainte-Marie *in Sassia* par Ina, roi de Westsex, il appela les frères de Montpellier pour leur confier cet établissement, qu'il réunit à celui de Montpellier. Il leur adjoignit des ecclésiastiques qui s'obligeaient par un vœu formel de se consacrer au soin des malades, ce que les Hospitaliers proprement dits ne faisaient que par une simple obligation. Les aumônes recueillies en Italie, en Sicile, en Angleterre et en Hongrie, étaient réservées à l'hôpital de Rome; celles des autres pays, à la maison de Montpellier. Depuis ce moment, l'ordre du Saint-Esprit se composait de religieux obligés par un vœu, et de laïques qu'on regardait comme des chevaliers. Les chefs des hôpitaux s'appelaient précepteurs ou commandeurs, et, comme dans les ordres militaires, on nommait *responsio* la rétribution annuelle que les commandeurs payaient au grand maître ou général, c'est-à-dire au commandeur de Montpellier. » (SCHOELL, *Cours d'histoire des Etats européens*, trad. franç., t. V.)

CHAPITRE XVI. — *Les ordres mendiants du XIII^e^ siècle au point de vue rationaliste.*

LE RATIONALISTE. — « Dans le grand nombre de communautés religieuses que ce siècle vit fonder, il en est plusieurs dont l'exis-

tence d'un jour, mentionnée par quelques historiens ecclésiastiques, peut à peine être constatée. Ce serait abuser du temps que de faire apparaître ici des fantômes de moines qui ne purent imposer même à l'esprit grossier de leurs contemporains. Il doit suffire que nous fassions connaître avec exactitude les associations monastiques, qui, à raison de leur durée, ou de leur influence sur les événements, ont acquis le droit de figurer dans l'histoire.

« C'est uniquement sous le premier rapport que nous parlons des frères *Servites*, ainsi nommés parce qu'ils se consacraient au service de la bienheureuse Vierge Marie. Un établissement beaucoup plus utile et bien plus dans les voies chrétiennes est celui des Mathurins, qu'on appelle aussi Frères de la Trinité, ou Religieux de la Rédemption des captifs. Ces moines contractaient l'obligation d'aller en Palestine racheter les Chrétiens prisonniers des mahométans. Le même esprit de charité ne présida point à la formation des deux autres ordres célèbres, ceux des Dominicains et des Franciscains. Nous allons en montrer l'origine.

« Dominique, natif du village de Caiaroga, en Espagne, chanoine d'Osma, descendant de l'illustre maison des Guzman, fut le plus fougueux partisan de la suprématie du Pape. Il s'indignait à l'idée qu'on pût la méconnaître. Résolu de rétablir à tout prix l'unité dans l'Église, il se rend en France, afin de soumettre les albigeois. Sa logique, son éloquence, seuls moyens dont, jusqu'alors, il pouvait disposer, ne peuvent toucher les dissidents. Alors il se rend à Rome, et obtient du Pape l'autorisation de fonder un nouvel ordre qui travaillera sur toutes choses à l'extirpation de l'erreur, à la destruction des hérétiques. En principe, cette congrégation vivait sous la règle de saint Augustin; depuis, Dominique lui imposa la discipline monastique. Ses membres devaient faire abandon de leurs possessions, de leurs revenus, se lier au vœu de pauvreté, et ne subsister que d'aumônes. Le nom de Frères Prêcheurs, qui leur convint tant qu'ils se bornèrent à prêcher les hérétiques, fut changé plus tard en celui de *Dominicains :* ce dernier titre rappelait leur fondateur, et ne faisait pas contradiction avec les nouveaux moyens de conversion qu'ils adoptèrent. Les Prêcheurs reçurent partout un bon accueil, mais nulle part aussi brillant qu'en Angleterre. A Londres, les échevins leur donnèrent deux rues entières, sur le bord de la Tamise, pour y bâtir un couvent. Ce quartier se nomme encore *Black-Friars*, ou *moines noirs*. Il est surprenant que les réformés anglais aient conservé, sur un des points les plus fréquentés de leur capitale, un nom qui rappelle le triomphe des plus cruels ennemis de la réforme.

« François, fils d'un marchand de la ville d'Assise, en Ombrie, est le père des Franciscains. L'excès de la débauche le conduisit à l'excès de la piété. Son cœur, longtemps bouleversé par les passions, aspirait au calme de la retraite. François sollicite d'Innocent III le privilége d'établir une nouvelle communauté. Il promet, dans ses disciples, d'ardents prédicateurs d'une obéissance aveugle aux volontés du Pape. L'autorisation est accordée. Honorius III la confirma par la suite, en y ajoutant des prérogatives immenses. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

« Les Franciscains, les Dominicains, les Carmes et les Ermites de Saint-Augustin formaient les quatre ordres mendiants.

« A peine institués, les moines mendiants remplissent la chrétienté de leurs querelles. Les priviléges dont ils jouissent les rendent odieux aux évêques; l'insubordination qui les caractérise les porte à la révolte contre leurs chefs; le désir de tout envahir les brouille avec les écoles; l'ambition de primer les fait se déchirer entre eux. » (Emilien Lavigne, *Précis philosophique de l'histoire de l'Eglise*, XIIIe siècle.)

Chapitre XVII. — *Ordres religieux du XIIIe siècle. — Les Carmes.*

« L'Apologiste. — Vers le milieu du XIIe siècle un certain Berthoud, Calabrais, fonda un couvent sur le mont Carmel en Palestine, à la place où, selon la tradition, le prophète Elie avait vécu. En 1209 le patriarche de Jérusalem lui donna une règle très-austère, que le Pape confirma. En 1238 l'ordre fut transporté en Chypre, d'où il se répandit en Europe. Comme en 1254 il existait encore quelques Carmes français du couvent de la Palestine, saint Louis leur donna à Paris le fameux monastère qui est devenu la pépinière de tous les couvents de Carmes en France et en Allemagne. » (Schoell, *Histoire des Etats européens*, trad. franç., t. V.)

Chapitre XVIII. — *Ordres du XIIIe siècle. — Les Servites.*

« Sept sénateurs ou négociants de Florence, parmi lesquels se trouvait Bonfilio Monaldi, tous les sept membres d'une confrérie à la gloire de la sainte Vierge, se trouvant réunis le jour de l'Assomption 1232, eurent une vision qui leur ordonnait de renoncer au monde. Ils vendirent tout ce qu'ils possédaient pour en distribuer le prix aux pauvres, se couvrirent d'habits de bure et de chaînes de fer, et se nourrirent d'aumônes. La légende dit qu'un enfant à la mamelle, en les voyant dans cet état, s'écria : *Voilà les serfs de la Vierge*, et que l'évêque de Florence leur conseilla de garder ce nom. Telle est l'origine des Servites de la Vierge, ou Servites, dont le premier couvent fut au mont Senario dans les environs de Florence. Alexandre IV confirma cet ordre en 1255, et Monaldi en fut le premier général. On appela aussi les Servites Frères de la Passion de Notre-Seigneur, et Frères de l'*Ave-Maria*. Les Blancs-Manteaux en France en ont été une branche. » (Schoell, *Histoire des Etats européens*, t. V.)

CHAPITRE XIX. — *Ordres du XIII^e^ siècle — Les Augustins.*

« Après ces ordres nous parlerons d'un autre qui a joué un rôle moins actif dans le monde, mais que nous ne pouvons passer sous silence, parce que ce fut de son sein que sortit l'auteur de la révolution religieuse du XVI^e^ siècle, différentes congrégations d'ermites et de moines mendiants, savoir : deux de Saint-Guillaume, trois de Saint-Augustin, dont deux s'appelaient particulièrement d'après le bienheureux Jean le Bon, et l'autre d'après le désert de Brictine. Le Pape Alexandre IV réunit ces cinq congrégations en un seul ordre sous le nom d'Ermites de Saint-Augustin, par une bulle du 9 avril 1256. Il leur donna pour premier général Lanfranc; mais, quelque temps après, les Guillelmites, à leur demande, furent séparés de cet ordre. L'institution des Ermites de Saint-Augustin fut dès l'origine divisée en quatre provinces, la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. La place de sacristain du Pape, qui n'est pas sans influence, fut toujours réservée à un Augustin. L'ordre n'a reçu sa constitution définitive qu'au XVI^e^ siècle, et ce ne fut qu'en 1567 que Pie V reçut ses membres parmi les moines mendiants, et leur assigna la quatrième place, savoir après les Dominicains, les Franciscains et les Carmes. » (SCHOELL, *Histoire des Etats européens*, trad. franç., tome V.)

CHAPITRE XX. — *Ordres du XIII^e^ siècle. — Les Dominicains.*

« Les Franciscains et les Dominicains se disputent l'ancienneté de leurs ordres. Dominique Guzman naquit, en 1170, au bourg de Calancega, en Castille, d'une famille noble. Après avoir étudié la théologie à Palencia, il fut nommé sous-prieur de la cathédrale d'Osma, et accompagna son évêque dans un voyage au midi de la France, où, comme nous l'avons dit, il déploya contre les albigeois un grand zèle, qui se manifesta surtout dans les efforts qu'il fit pour ramener ces brebis égarées dans le bercail de l'Eglise. Il consacra sa vie à la prédication et fonda à Toulouse une petite société de prédicateurs ambulants, qui firent vœu de pauvreté et s'efforcèrent de surpasser les Vaudois par l'austérité de leur vie. En 1215, il alla à Rome avec Foulques, évêque de Toulouse, et obtint d'Innocent III, malgré le décret du concile de Latran qui défendait la fondation de nouvelles religions ou ordres, la promesse de confirmer son institution quand il aurait choisi une règle déjà introduite dans l'Eglise. Saint Dominique et ses amis adoptèrent la règle de saint Augustin, mais avec plus de sévérité; ils y ajoutèrent nommément le vœu d'une pauvreté absolue. Ils bâtirent leur premier couvent à Toulouse.

« Le Pape Honorius III confirma l'ordre sous le nom de Frères Prêcheurs, dans trois bulles données en 1216 et 1217. Frère Matthieu, que Dominique fit nommer chef de l'ordre, établit, en 1217, une maison de Prêcheurs à Paris. Du nom de la rue où cette maison était située, les Dominicains furent nommés Jacobins en France. Saint Dominique lui-même fonda, en 1220, le second couvent de son ordre à Bologne; c'est un des plus magnifiques que l'ordre ait possédés. C'est par erreur qu'on a regardé ce saint comme l'auteur de l'inquisition : il est probable (755), toutefois, que ses prédications contribuèrent à la fondation de ce tribunal. Il mourut le 6 août 1221, couché à terre sur la cendre, revêtu d'un cilice et ceint d'une chaîne de fer.

« L'ordre des Frères Prêcheurs se répandit avec une telle promptitude, qu'au bout de cinq ans, en 1221, il possédait soixante couvents dans les huit provinces d'Espagne, de France, de Provence, de Lombardie, de Hongrie, d'Allemagne, d'Angleterre et de l'Etat ecclésiastique. Sept ans plus tard, on augmenta le nombre de provinces des quatre suivantes : la Dace, la Pologne, la Palestine et la Grèce. En 1277, l'ordre comptait quatre cent dix-sept couvents. Ce qui contribuait sans doute à cette propagation de l'ordre, c'est qu'il ne fallait à ces moines qu'une maison, une église et un cimetière, sans aucune dotation de biens-fonds. . . . . .

. . . . . .

« Pour entretenir une communication intime et perpétuelle entre la religion et le peuple, ils fondèrent ce qu'on appelle le tiers ordre de Saint-François, le tiers ordre de Saint-Dominique. Ces ordres se composaient de laïques, auxquels des circonstances domestiques ou civiles ne permettaient pas de faire des vœux prescrits ni de vivre dans les couvents, mais qui, par cette affiliation, devenaient les serviteurs fidèles de l'ordre et participaient au trésor de bénédiction qui constituait la seule propriété des Frères Mineurs et Frères Prêcheurs.

« Saint Dominique fut encore le fondateur d'un autre ordre ou d'une confrérie qui s'est maintenue sous une forme particulière en Espagne et en Portugal. Dans la retraite de son cloître, ce saint s'occupa des moyens de protéger les biens ecclésiastiques, qui, dans les temps où il vivait, étaient en proie à la cupidité des hérétiques. Il appela à lui des personnes du monde, auxquelles il imposa, outre le vœu de chasteté conjugale, l'obligation de défendre les biens de l'Eglise. Cette confrérie fut appelée les *Frères de la chevalerie de Jésus-Christ* (756). Après sa mort, la confrérie prit le nom d'ordre de la Pénitence de saint Dominique. » (SCHOELL, *Histoire des Etats européens*, trad. fr., t. V.)

(755) *Probable* est assez naïf. Il faut lire sur ce point le R. P. LACORDAIRE, *Vie de saint Dominique.*

(756) *Voy*, pour tout ce qui regarde saint Dominique et son ordre, le R. P. LACORDAIRE, *Vie de saint Dominique;* et son époque et *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs.*

CHAPITRE XXI. *Illustration des successeurs de saint Dominique.*

« Il y avait à peine vingt deux ans que Dominique était mort, et Grégoire IX venait de le canoniser. A ce patriarche et fondateur de l'ordre, avait succédé le P. Jourdain, qui en avait encore relevé l'éclat. Raimond de Peynafort, docteur célèbre, avait succédé au frère Jourdain, et enfin Jean surnommé le Teutonique était le quatrième général de l'ordre, lorsque Thomas se disposait à y entrer. D'ailleurs, l'influence de cette compagnie célèbre se faisait déjà sentir non-seulement en Europe, mais dans presque toutes les parties du monde connu. L'Allemagne profitait autant des beaux exemples que des savantes leçons d'Albert le Grand ; Hugues de Saint-Cher, depuis cardinal, édifiait tout le pays de Liége, dont il était comme l'oracle. . . . . .

. . . . . .

« Quant à Jean de Vicence, toute la Lombardie retentissait du bruit de ses prédications et même de ses miracles. C'était lui, et en effet l'histoire l'atteste, qui tant par la pureté de ses sentiments que par l'éclat de sa parole avait gagné le cœur et l'esprit de toutes les populations italiennes. Partout où il passait pour prêcher l'Evangile, non-seulement on recevait avec respect ses saintes instructions, mais on le consultait pour la conduite ordinaire de la vie, et l'on se conformait à toutes les décisions qu'il avait prises. Au milieu des factions et des haines qui divisaient alors les hommes, les familles et les cités, dans toute l'Italie, Jean de Vicence apparaissait comme un ange, et ramenait l'union et la paix. A sa voix, on remettait les dettes, on ouvrait les prisons, on renonçait aux usures, et les inimitiés les plus invétérées s'éteignaient. Les citoyens, les villes, les prélats et les pontifes eux-mêmes, le prenaient pour arbitre ; et il était rare que son intervention n'amenât pas les plus heureux résultats.

« L'Espagne, berceau de saint Dominique, voyait fleurir ses enfants, héritiers de son zèle. Mais l'Apôtre du Nord, le thaumaturge du XIII^e siècle, saint Hyacinthe, fut peut-être l'homme le plus extraordinaire de l'ordre. Après avoir porté la parole de Dieu à toutes les populations du royaume de Pologne et à celles de Bohême, il avait parcouru la grande et la petite Russie, la Livonie, la Suède et le Danemark. Pendant que son frère en Dieu, Cessas, et quelques autres de ses compagnons continuaient ses travaux, le zèle d'Hyacinthe, ne trouvant pas un emploi suffisant en Europe, le fit aller jusqu'aux bords de la mer Noire, aux îles de l'Archipel et sur les côtes de l'Asie, combattant partout avec la parole l'infidélité, le schisme et l'hérésie. Il parvint à faire recevoir le baptême à plusieurs musulmans, à proclamer ouvertement le nom de Jésus-Christ à des peuples barbares, et, pendant son retour, il fit bâtir des couvents pour son ordre en Poméranie, en Prusse, sur les côtes de la mer Baltique, dans la presqu'île de Gédan, dans l'île de Rugen et dans la plupart des provinces de la Moscovie, où il établit des séminaires d'hommes apostoliques, d'où sortirent les premiers évêques des Lithuaniens, des Livoniens, des Cumans et de plusieurs autres peuples que les Dominicains avaient convertis à la foi catholique. » (DELÉCLUZE, *Grégoire VII, saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin.*)

CHAPITRE XXII. — *Ordres du XIII^e siècle. — Les Franciscains.*

« Saint François d'Assise, fils de Pierre Bernardoni, riche négociant de cette ville d'Ombrie, naquit en 1182 sur la paille d'une étable où sa mère s'était retirée par ordre d'un ange. Il fut nommé Jean. C'est à cause de la facilité avec laquelle, dans le commerce avec les négociants français qui venaient voir son père, il apprit leur langue, qu'il obtint le nom sous lequel il s'est rendu célèbre. Pendant son enfance sa grandeur future fut annoncée par plusieurs miracles que rapporte saint Bonaventure, auteur de la plus ancienne biographie du P. Séraphique (titre que porte saint François) d'où toutes les autres ont découlé. Son père, regardant comme une preuve de folie les aumônes exagérées que le fils faisait aux pauvres, le traduisit devant l'évêque pour le faire interdire ; mais le futur saint se dépouilla de tous les vêtements qu'il portait sur son cilice, renonça à son père, revêtit des haillons et se fit adopter par un mendiant. Ayant entendu lire les paroles de l'Evangile, où le Sauveur dit à ses apôtres : *Ne portez ni or, ni argent, ni autre monnaie dans vos bourses, ni sac pour le voyage, ni deux tuniques, ni sandales, ni bâton ;* aussitôt, rempli d'une joie inexprimable, il dit : « Voilà ce que je cherche, voilà ce que « je désire de tout mon cœur. » Il jeta ses souliers, son bâton et sa besace, et ne garda qu'une tunique à laquelle tenait un capuchon et qu'il releva par une corde en guise de ceinture.

« Ainsi vêtu il parcourut le pays, prêchant la pénitence. Il eut bientôt quelques disciples. Leur nombre s'étant accru en 1210 jusqu'à onze, il pensa qu'il était temps de leur donner une règle. Les vœux d'une aveugle obéissance, de la chasteté la plus sévère et de la pauvreté, en furent les bases. Le vœu de pauvreté fut pris dans le sens le plus absolu, de manière que les religieux renoncèrent à toute espèce de propriété, et que jusqu'aux meubles les plus indispensables dont ils se servaient, aux livres et à l'habit que chaque moine revêtait, tout appartenait à la communauté. Aucun ne pouvait accepter de l'argent, si ce n'est dans une extrême nécessité ou pour un frère malade. L'ordre lui-même ne put posséder que l'absolu nécessaire. Ses membres s'appellent Frères Mineurs, comme étant les derniers des moines. Ils doivent rechercher de préférence la société des pauvres, des malades, des lépreux, des mendiants ; eux-mêmes sont astreints à mendier leur pain, si le travail

de leurs mains est insuffisant pour le leur fournir.

« Le Pape Innocent III, auquel saint François se présenta en 1210 pour obtenir la confirmation de sa règle, venait de se prononcer contre la multiplication des ordres monastiques. Il refusa d'abord de faire une exception, mais des visions célestes l'avertirent de son erreur. En conséquence, il approuva verbalement la règle, sans toutefois la confirmer dans les formes.

« Saint François obtint ensuite des Bénédictins une église située près Assise et nommée église de Notre-Dame des Anges ou de la Portioncule, que lui-même avait anciennement fait rebâtir: elle devint la première maison et le chef lieu de l'ordre des Frères Mineurs. Ce fut dans le courant de l'année 1212 que les prédications de saint François opérèrent si vivement sur une jeune dame d'Assise, nommée *Claire*, qu'elle renonça au monde et fonda l'ordre nommé second ordre de Saint-François, ou des Pauvres Dames; on l'appelle aussi ordre des Damianistes, d'après l'église de Saint-Damien, près d'Assise, ou enfin ordre de Sainte-Claire. La règle que saint François lui donna en 1224 fut confirmée par la cour de Rome. Lui-même résolut alors d'aller comme missionnaire prêcher l'Evangile aux infidèles. Il parcourut l'Afrique septentrionale, l'Espagne et le Portugal, et assista au concile de Latran de 1215, où son ordre obtint la confirmation formelle du Pape. En 1219 et 1220, il prêcha en Egypte. Nous passons sous silence les pénitences que saint François s'imposa, les miracles qu'il fit, les visions qu'il eut: toutes ces choses n'appartiennent pas à l'histoire profane. Le saint mourut dans la quarante-cinquième année de son âge, le 4 octobre 1226.

« L'ordre de Saint-François est un de ceux qui se sont le plus multipliés en Occident, et l'on prétend qu'après tous les couvents qu'il perdit par la réformation du XVI^e^ siècle, il en existait encore plus de 7,000 au commencement de la révolution française, lesquels contenaient plus de 115,000 religieux. » (Schoell, *Cours d'histoire des Etats européens*, traduction franç., t. V.)

Chapitre XXIII. — *Esprit admirable et nouveau de la règle de saint François d'Assise, son caractère, son influence.*

. . . . . .

« Ce qu'il y a de particulier dans sa règle, ce qui s'éloigne complétement de celle de la plupart des fondateurs d'ordres qui avaient paru jusqu'à ce jour, c'était la défense de posséder aucune propriété en commun et l'obligation de ne vivre que d'aumônes, ce qui ne se retrouve nulle part ailleurs. La pauvreté était aux yeux de François une chose si précieuse que quand, par hasard, il rencontrait quelqu'un qui paraissait plus pauvre que lui, il se faisait des reproches de s'être laissé surpasser.

« Mais il y a une observation qui ne doit point échapper à notre attention. Dans tous les ordres que nous avons passés en revue jusqu'à présent, nous avons trouvé un certain accord et, avec un principe toujours à peu près le même, des différences qui tenaient plus aux formes accidentelles ou au but secondaire qu'ils se proposaient. Les religieux de Cluny voulaient rétablir la règle de saint Benoît dans sa pureté primitive, et les Chartreux se distinguer en outre par une plus grande austérité; les Cisterciens préférèrent, dans les premiers temps, user les forces de leur corps à labourer la terre, et ceux de Prémontré, au contraire, appliquèrent celles de leur esprit à cultiver les cœurs par la prédication et le soin des âmes; Jean de Matha regardait la délivrance des prisonniers captifs chez les infidèles comme la tâche la plus belle que pût se proposer le chrétien qui voulait unir sa propre sanctification à une charité active; Gui de Montpellier croyait employer plus utilement encore sa charité en venant au secours des pauvres malades; mais dans l'institution de François d'Assise, le principe chrétien paraît avoir été compris d'une manière toute différente, il se présente avec une tout autre forme; son but n'est pas non plus le même (quoique tout ce qui est chrétien ait au fond le même but), enfin les moyens qu'il emploie pour parvenir à son but diffèrent aussi. On a coutume de comparer François à son contemporain Dominique, et de les juger d'après le même principe, parce qu'on les regarde tous deux comme les fondateurs d'associations chrétiennes qui acquirent plus tard une grande influence. En effet, si l'on ne considère que le résultat, la comparaison peut offrir quelque justesse; mais si l'on juge les deux hommes individuellement et d'après leurs qualités distinctives, on reconnaîtra entre eux des différences essentielles. Dominique se modèle complétement d'après les anciens fondateurs d'ordres, et ce qui distingue particulièrement son institut consiste dans le but spécial que lui présentaient, comme urgent et indispensable, les circonstances locales au milieu desquelles il vivait. François, au contraire, a réellement introduit quelque chose de nouveau dans l'Eglise : il a saisi de nouveaux éléments de la vie chrétienne, il s'est servi de ces éléments pour donner à son association une forme nouvelle, dans laquelle il introduit un esprit nouveau comme elle. Cet esprit ne tarda pas à prendre un développement plus considérable, et, sous beaucoup de rapports, plus indépendant, et à conduire ceux qui le suivaient, tantôt vers le bien, tantôt vers le mal, mais toujours par des routes qui lui sont demeurées propres.. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« François fut, sans contredit, une de ces natures grandes et merveilleuses qui rassemblent toutes les forces de leur esprit et tous les penchants de leur cœur dans le foyer du christianisme, afin de les em-

ployer tous exclusivement à la solution du plus difficile de tous les problèmes : celui de subordonner complétement le présent aux promesses de l'avenir. S'il adopta la forme austère qu'il choisit et s'il y mit une si grande rigueur, il faut en accuser les propensions du temps où il vivait, en admettant qu'une manière de voir et d'agir que notre siècle est hors d'état même de comprendre puisse devenir un sujet d'accusation. Mais ce qu'il y aurait de plus contradictoire, ce serait d'accorder d'une part notre admiration à la gravité morale et au détachement de tous les besoins matériels d'un Zénon et de ses disciples, et de l'autre de ne regarder qu'avec mépris les vertus auxquelles la foi chrétienne a pu seule donner le mouvement, la persévérance et le succès. Quand on voit des natures d'hommes qui repoussent loin d'eux les biens temporels, qui se soumettent avec joie à la plus complète indigence, qui bornent leurs nécessités aux choses les plus indispensables, qui vont au-devant des plus éminents dangers de mort, dans le seul but d'annoncer Jésus-Christ, qui préfèrent se subordonner à d'autres plutôt que de leur commander, qui exhortent tout le monde à la charité et à l'humilité, et exercent eux-mêmes ces vertus envers tout le monde ; il ne faudrait pas, en vérité, qu'une génération qui se laisse diriger en tout par des sentiments diamétralement opposés à ceux-là se permît de juger légèrement de semblables natures. Nous connaissons d'autres routes qui conduisent vers le ciel, mais faut-il traiter d'insensé celui qui choisit la plus rude et la plus escarpée, parce qu'il la croit la plus sûre (757) ?

« Plusieurs traits de la vie de François annoncent un esprit délicat et une douceur qu'au premier aspect on croirait inconciliable avec la sévérité de la règle qu'il s'était imposée à lui-même et à ses compagnons... Bien qu'il plaçât une vie active au-dessus des efforts de la science, il reconnut néanmoins le mérite du frère Antoine, et il lui ordonna de se livrer à l'étude de la théologie...

« Or, de quelque manière que l'on conçoive tout ce que nous venons de dire, la personne de François, son apparence extérieure, la façon dont il se posait en face du monde, dont il comprenait le christianisme et cherchait à le réaliser en lui-même et en d'autres, nous sommes convaincu que la génération actuelle, avec ses idées et ses goûts, ne pourra jamais se mettre à la place des contemporains de ce saint homme. Ceux qui se montreront les plus raisonnables ne méconnaîtront pas l'action d'une force morale surprenante, excitée par l'absorption complète de sa personne dans l'abîme de l'amour divin, tel qu'il s'ouvre devant l'homme qui s'identifie par la foi avec le Sauveur du monde ; mais ils avoueront en même temps que, sous l'empire d'un développement tout différent de l'organisme du genre humain, il devient absolument impossible que rien de semblable se reproduise. Par la même raison, d'autres croient pouvoir nier jusqu'à l'existence de ce phénomène remarquable, à l'aide de quelques railleries facilement inventées et d'un petit nombre de mots sans réplique. Il nous semble que l'apparition de François et son influence sur ses contemporains peuvent être considérées comme identifiées avec le mouvement des croisades. De même que, dans celle-ci, la foi, partant du centre, parcourait et enflammait la vie de la chrétienté, et poussait ses membres aux combats et à la mort pour manifester cette foi, de même François usa de son inconcevable influence sur les cœurs pour les ramener vers ce centre, par les privations et les souffrances, par la charité et l'espérance : or, ce centre était Jésus-Christ, tel qu'en qualité de rédempteur du monde il se présentait à l'esprit des hommes de ce temps. En n'oubliant jamais ce que nous venons de dire, nous reconnaîtrons ce que saint François a manifesté par ses paroles et par ses écrits, et comment il l'a confirmé par ses discours et par ses actions. La charité qui a ses racines en Dieu et qui découle de Dieu, fut l'âme de sa vie, le pivot de son existence. Quoi qu'il en soit, si l'on peut se figurer une limite aux exigences de la loi, et si les mortels restent toujours à une distance immense de ces dernières limites, il n'en est pas de même de la charité ; elle n'a point de bornes, non plus que celui de qui elle tire sa source et en qui elle trouve sa perfection ; elle est douée d'une puissance dont ne peuvent avoir une idée que le très-petit nombre d'hommes qui se sont confirmés en elle. Ces hommes ont franchi les bornes de la loi ; ils se meuvent dans un espace libre où la loi n'est pas mise de côté, mais transformée en un élément infiniment plus pur et plus spirituel ; élément qui à ceux qui ont le bonheur d'y pénétrer, ou, pour mieux dire, d'en être doués, accorde des forces qui n'admettent aucune mesure, aucun calcul, aucune expérience, qu'il est plus facile de nier que de concevoir, de connaître ou même de regarder comme possible. » (Hurter, *Tableau des institutions et des mœurs de l'Église au moyen âge*, traduction Cohen, t. III.)

Chapitre XXIV. — *Services rendus par le tiers ordre de Saint-François.*

« En étudiant la vie de cet homme, on est frappé du calme et de la pénétration d'esprit avec lesquels il jugeait ses propres actes.

. . . . . .

« Mais c'est dans le complément qu'il a

(757) Ces hommes, dit quelque part le spirituel *Claudius*, ont travaillé et couru pour arriver au ciel, tandis qu'aujourd'hui on se flatte d'y parvenir plus facilement au moyen de systèmes métaphysiques. (Hurter.)

donné à son institution, en créant le *tiers ordre*, que l'on s'aperçoit de tout ce qu'il y avait de prudent et de fort dans l'âme de cet homme. Il dut nécessairement connaître la rigidité excessive de son ordre, à la difficulté que l'on eut à s'y soumettre dès son établissement. Cependant il en maintint la règle, dans l'espoir que, quelque limité que fût le nombre de ceux qui la suivraient, ce bataillon sacré, en pratiquant la pauvreté et en prêchant la foi et la pénitence, rallierait toujours à lui et soutiendrait le courage de ceux qui voudraient combattre pour Dieu et pour son Eglise. Mais cette précaution prise, et ce corps d'élite formé, il crut nécessaire de composer un peuple saint, pieux, où pussent être comprises les personnes de tous rangs, de toutes professions et des deux sexes, vivant chez elles, mais soumises à une règle religieuse facile à pratiquer, et qui ne les détournât pas tout le jour des occupations de la vie pratique.

« On rapporte que l'idée de cette modification de son institut lui fut suggérée par la rencontre qu'il fit d'un de ses camarades de jeunesse, lequel, après avoir exercé le commerce et s'être enrichi, était revenu à Dieu, s'efforçait de se conformer à la vie chrétienne et inspirait ces sentiments à sa femme. Les deux époux, visités par François (1221), le consultèrent pour savoir de quelle manière ils devaient ordonner leur vie, pour la sanctifier. Il leur fit prendre préalablement des habits simples et modestes, de couleur grise, avec une corde à plusieurs nœuds pour ceinture, et leur dit que depuis peu il avait pensé à établir un troisième ordre, où les gens mariés pourraient vivre saintement; et il ajouta qu'il ne tarderait pas à leur faire connaître la règle. En effet, il mit ce projet à exécution, et combina ainsi le plan de vie religieuse destiné aux personnes vivant dans le monde.

« Pour être admis à faire partie de cette congrégation, il fallait professer la foi catholique et une obéissance complète à l'Eglise. On était interrogé par les ministres et les visiteurs qui, après un an d'épreuves favorables, consentaient à l'admission du candidat. En entrant dans l'ordre d'où l'on ne pouvait sortir pour rentrer dans le siècle, que dans le cas seulement où l'on avait l'intention de s'engager dans un autre canoniquement approuvé, on prenait l'engagement de se vêtir d'habits simples, de couleur grise. La soie, les broderies, les fourrures étaient interdites; et dans le complément de la toilette, on n'admettait que les toisons d'agneau, les sacs et les bourses de cuir. On renonçait aussi aux fêtes, aux bals et à la vue des histrions. Les *frères et les saints du tiers ordre*, outre l'observation scrupuleuse des jeûnes, devaient se confesser et communier au moins trois fois l'an, à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. Les femmes mariées ne pouvaient être admises qu'avec le consentement, ouvert ou tacite, de leurs maris.

« Parmi les conditions expressément imposées aux récipiendaires, il y en a quatre qui, bien que fondées sur la loi chrétienne, ont eu pour objet particulier de mettre un frein aux désordres civils si communs alors dans les différents états de l'Italie. Dans toutes ces petites républiques, où les révolutions étaient alors si fréquentes, et qui, pour la plupart, étaient exposées aux représailles des Guelfes et des Gibelins tour à tour vainqueurs et vaincus, il s'était élevé des haines entre les villes, entre les citoyens et les familles mêmes, qui entraînaient continuellement des confiscations, des querelles et des meurtres, à la suite desquels la fortune et la vie des citoyens étaient sans cesse compromises. Dans l'intention d'apporter remède à ces affreux désordres, François mit dans la règle de son tiers ordre que, pour y être admis, il fallait d'abord se réconcilier avec son prochain, en faisant la paix devant un magistrat, selon l'usage de ce temps; puis restituer le bien que l'on aurait injustement acquis; ensuite il défendit le port et l'usage des armes, excepté dans le cas où il s'agirait de défendre l'Eglise ou le pays; enfin il voulut que les frères du tiers ordre se tinssent toujours prêts à mourir, non-seulement comme Chrétiens, mais comme citoyens, en les obligeant à faire leur testament. Cette précaution, ainsi que la défense de porter des armes, était commandée par les désordres de la société à cette époque, lorsque les lois et la jurisprudence étaient encore si mal ordonnées, qu'il n'y avait rien de plus difficile à faire valoir que les droits d'héritage, quand un père de famille était mort sans tester.

« Les ministres et les visiteurs, chargés de présider à l'exécution de la règle, n'étaient jamais nommés que pour un temps; leur charge les obligeait non-seulement de surveiller les frères, mais d'aller chez ceux qui étaient malades et de les faire assister par d'autres frères à tour de rôle. Leur droit d'inspection s'étendait jusqu'à faire des réprimandes et infliger même des pénitences. Et lorsqu'un frère délinquant renouvelait sa faute jusqu'à trois fois, on l'excluait de la congrégation, et cette punition était annoncée publiquement.

« Cette règle remarquable se termine par le vingtième article, qui lui imprime son caractère particulier, car le fondateur avait l'intention d'engager ceux qui feraient partie de l'ordre, plutôt par leur conscience que par des serments et un vœu. Aussi cette constitution se termine-t-elle par ces paroles : « Au surplus, toutes les prescriptions « susdites, que les frères et les sœurs de cet « ordre sont tenus d'observer, d'après les « commandements divins et les statuts de « l'Eglise, ne leur sont point imposées sous « peine de péché mortel, mais pour qu'ils « s'efforcent de remplir ces devoirs et qu'ils « reçoivent avec humilité la pénitence qui « leur serait imposée, dans le cas où ils les « transgresseraient. — *Cæterum in præmissis « omnibus ad quæ fratres et sorores hujus « ordinis, ex divinis præceptis vel statutis te- « nentur Ecclesiæ, nullum ipsorum ad morta-*

« lem culpam nolumus obligari, sed imposi-
« tam sibi pœnitentiam pro trangressionis
« excessu, prompta humilitate recipiat, et ef-
« ficaciter studeat adimplere. »

« Il est évident que cette institution était merveilleusement combinée, premièrement, pour donner aux personnes de toutes les classes de la société le moyen de mener chez elles une vie chrétienne, sans être forcées de s'enfermer dans des monastères ; secondement, pour mettre un frein aux fureurs haineuses des passions politiques, et enfin satisfaire à ce besoin d'association qui avait entraîné tant de gens à se jeter dans le tourbillon des sectes hérétiques, dont l'Europe était alors inondée. La vie religieuse, la vie morale et civile, y gagnèrent, et le Saint-Siége trouva un appui solide dans les Frères Mineurs qui formèrent son armée, tandis que les Frères du tiers ordre devinrent son peuple. » (Delécluze, *Grégoire VII, saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin*, t. I.)

Chapitre XXV. — *Ordres du XIIIe siècle. — Les Mathurins et l'ordre de la Merci.*

« Nous finissons le dénombrement des nouveaux ordres fondés dans cette période par deux institutions infiniment respectables, auxquelles les croisades et les guerres d'Espagne ont donné lieu ; institutions dont les membres, en poursuivant, avec un zèle que rien ne put refroidir, un but vraiment charitable, ont rendu de grands services à l'humanité.

« Jean de Matha, fils d'un gentilhomme provençal, touché du sort des nombreux captifs qui gémissaient dans l'esclavage en Afrique et en Orient, se réunit à son ami Félix de Valois, pour travailler à leur délivrance, en formant un ordre qui se ferait une affaire de recueillir des aumônes pour aller racheter des esclaves. Innocent III confirma cet ordre en 1198, et lui donna le nom d'ordre des Trinitaires. On l'appela aussi de la Rédemption des captifs, et, en France, les Mathurins, parce que leur première maison fut fondée près d'une chapelle consacrée à saint Mathurin. Comme les Trinitaires étaient obligés, par leur règle, de faire tous leurs voyages à âne, le peuple les nommait aussi les frères aux ânes. Ils n'ont pas cessé jusqu'à ce jour de travailler avec des moyens bornés, mais avec un zèle bien respectable, à diminuer les horreurs de la traite des blancs que les puissances maritimes, si sensibles au sort des noirs, laissent faire en présence de leurs flottes. En Allemagne, en Hollande et en Angleterre, la faux de la réformation, et en France celle de la révolution, ont passé sur cette institution admirable.

« Le but que Jean de Matha s'était proposé est poursuivi par un second ordre du même genre, celui de *Notre-Dame de la Merci*, fondé par Pierre Nolasque, gentilhomme du Languedoc, et confirmé par Grégoire IX en 1230. Cet ordre a son siége en Espagne, mais principalement en Amérique. Il existait aussi en France. » (Schoell, *Cours d'histoire des Etats européens*, traduct. franc. t. V.)

Chapitre XXVI. — *Les moines en Occident. — Conclusion.*

« Il est incontestable que BEAUCOUP DE MONASTÈRES ONT PRODUIT UN BIEN INFINI. Tant que l'indigence réelle imposa aux moines l'obligation de travailler, leurs utiles travaux, et plus tard lorsqu'ils furent devenus puissants, leurs richesses et leur autorité fertilisèrent maint désert et convertirent des forêts, des marais et des landes en campagnes riantes et nourricières. Souvent les monastères répandirent l'aisance dans des contrées lointaines ; leur luxe et leur opulence même servirent à alimenter l'industrie. Les arts et les sciences recueillirent aussi dans les couvents ou par eux des moissons plus précieuses. C'est dans les monastères qu'au moyen âge les muses trouvèrent des asiles qui les mettaient — assez mesquinement sans doute — à l'abri du tumulte des armes. Nombre de monastères et d'ordres religieux se sont principalement adonnés aux sciences, et leurs collections, leurs écoles, leurs travaux scientifiques ont toujours porté des fruits précieux, bien que souvent contraires au but des fondateurs de ces établissements ou des auteurs de ces ouvrages. Les missionnaires, — pour la plupart sortis des couvents, — ont rendu des services immenses à la géographie, à l'anthropologie et même à la majeure partie des branches du savoir humain ; et par leur but vraiment bienfaisant et charitable certains ordres particuliers, tels que les Frères hospitaliers, les Pères de la rédemption des captifs, etc., se sont acquis les titres les plus sacrés à la reconnaissance et à la vénération publiques. En un mot, dans tous les ordres religieux et à toutes les époques un grand nombre de moines se sont individuellement distingués par leurs vertus, leur piété sincère, leurs talents et leur zèle pour le bien de l'humanité. » (De Rotteck, *Histoire générale*, t. II.)

Troisième Section. — *Les Hérésies.*

Chapitre Ier. — *Les précurseurs de la réforme Gottschalk, ou l'idée calvinienne au IXe siècle.*

Le Rationaliste. — Les hérétiques furent au moyen âge les représentants de l'indépendance de la pensée. Ils prêchèrent presque tous une doctrine supérieure à celle de l'Eglise officielle.

Les Gottschalk, les Scot Erigène, les Béren-

ger, les Abailard, les Arnauld de Brescia, les Albigeois, les Vaudois, Wikliff, Jean Hus, Jérôme de Prague, etc., furent les glorieux précurseurs de la réforme. S'ils n'ont pas réussi comme les grands réformateurs du XVI^e^ siècle, ils ont eu du moins l'honneur d'ébranler le despotisme ecclésiastique, qui devait succomber plus tard sous la puissante main de Luther.

L'Apologiste. — « Un moine, Saxon d'origine, appelé *Gottschalk*, vivait dans l'abbaye de Fulde, sous la discipline de l'abbé Raban, que je vous ai déjà nommé, plus tard archevêque de Mayence, et l'un des théologiens les plus célèbres du temps. Gottschalk, par des causes qu'on ignore, ne voulut plus rester moine dans cette abbaye, et parvint à faire annuler son engagement monastique. Raban le prit à ce sujet en grande malveillance. Gottschalk quitta l'abbbaye de Fulde, et se retira en France dans celle d'Orbais, située au diocèse de Soissons, par conséquent sous la juridiction d'Hincmar comme métropolitain. Vers l'an 827, Gottschalk, on ne sait à quelle occasion, alla en pèlerinage à Rome. En revenant, il s'arrêta dans une vallée du Piémont, chez un comte du lieu, nommé Eberhard ; il eut là, soit avec le comte Eberhard, soit avec Nothing, évêque de Vérone, qui s'y trouvait également, de longues conversations théologiques, et soutint que bons et mauvais, élus et réprouvés, étaient également, et de tout temps, prédestinés par la toute-puissance et la toute-prescience divine, à leur sort actuel et futur. L'évêque de Vérone, choqué de cette opinion, soit qu'elle lui fût nouvelle, ou depuis longtemps contraire, la dénonça à Raban devenu archevêque de Mayence, et l'engagea à la combattre. Raban, déjà prévenu contre Gottschalk, écrivit au comte Eberhard qu'il avait chez lui un hérétique. Gottschalk accusé partit sur-le-champ pour aller se défendre. On le voit à Mayence en 848, et il adresse à Raban la justification de sa conduite. Mais elle fut condamnée dans le concile qui se réunit à Mayence la même année ; et, par ordre du concile, Raban écrivit à Hincmar :

« Que votre dilection sache qu'un certain « moine vagabond, nommé Gottschalk, qui se « dit ordonné prêtre dans votre diocèse, est « venu d'Italie à Mayence, semant de nou- « velles superstitions et une opinion funeste « touchant la prédestination de Dieu, et indui- « sant les peuples en erreur ; car il dit qu'il y « a prédestination de Dieu à l'égard des bons « comme à l'égard des méchants, et que, dans « ce monde, il y a certains hommes que la pré- « destination de Dieu contraint de marcher à la « mort, et qui ne peuvent se corriger de l'er- « reur et du péché, comme si Dieu, dès le com- « mencement, les avait faits incorrigibles... « Ayant naguère entendu de sa propre bou- « che cette opinion dans un concile tenu à « Mayence, et l'ayant trouvé incorrigible, de « l'aveu et par l'ordre de notre très-pieux « roi Louis, nous avons décidé, après l'avoir « condamné ainsi que sa pernicieuse doc- « trine, de vous le renvoyer, afin que vous « le reteniez dans votre diocèse d'où il est « sorti irrégulièrement, et que vous ne lui « permettiez pas d'enseigner plus longtemps « l'erreur et de séduire le peuple chrétien. « A ce que j'ai entendu dire, il a déjà séduit « beaucoup de gens, et les a rendus moins « dévoués à l'œuvre de leur salut ; car ils « disent : *Que me servira de travailler au « service de Dieu ? Si je suis prédestiné à la « mort, je n'y échapperai jamais ; et si je suis « prédestiné à la vie, quand même j'agirais « mal, j'irai sans nul doute au repos éternel.* »

« Hincmar était au fond peu théologien ; l'esprit de gouvernement, l'habileté pratique, dominaient en lui, et il n'avait pas fait des Pères une étude très-attentive. Lorsque la lettre de Raban lui parvint, il jugea Gottschalk et ses opinions selon l'instinct du bon sens, beaucoup plus que d'après une science théologique vaste et profonde. Il était d'ailleurs hautain et despote : Gottschalk agitait les fidèles et résistait à ses supérieurs. Hincmar le fit aussitôt, en 849, condamner par un concile tenu à Kiersy-sur-Oise, et, se flattant de le dompter par la force, il donna ordre qu'il fût fustigé publiquement, et sommé de se rétracter et de jeter au feu ses écrits. Mais l'arrogance du despotisme ne pressent jamais l'obstination de la conscience ; Gottschalk résista à tout, et fut enfermé dans les prisons du monastère de Hautvilliers, où on le traita avec une extrême rigueur. » (Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II.)

Chapitre II. — *La réforme avant la réforme. — Jean Erigène.*

« Il règne parmi les érudits beaucoup d'incertitude sur la date de sa naissance et sur sa patrie. L'incertitude sur sa patrie me paraît mal fondée : son double nom l'indique clairement. Jean Erigène, Jean le Scot, c'est Jean l'Irlandais. L'Irlande s'appelait anciennement *Erin*, et son peuple était de la même race que la population des hautes montagnes d'Ecosse, les *Scots*. Le nom *Erigène* désigne donc la patrie de Jean, et celui de *Scot* sa race, sa nation. Toutes les petites difficultés, toutes les laborieuses conjectures des érudits, tombent devant ce simple fait.

« Quant à la date de la naissance de Jean, elle est plus difficile à déterminer, et je n'entrerai point à ce sujet dans une discussion minutieuse et sans résultat. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il naquit dans les premières années du IX^e^ siècle, de l'an 800 à l'an 815. On ignore où se passa son enfance, où il fit ses premières études. Sa science cependant, d'accord avec les probabilités naturelles, donne lieu de croire que ce fut en Irlande. De tous les pays de l'Occident, l'Irlande fut assez longtemps, vous le savez, celui où les lettres se maintinrent et prospérèrent au milieu du bouleversement général de l'Europe.

« Une tradition qu'on trouve répandue de bonne heure attribue à Jean le Scot un voyage en Orient, en Grèce, en particulier ;

et on lit, dans un manuscrit déposé à la bibliothèque d'Oxford, une phrase de lui qui semble l'indiquer :

« Je n'ai laissé, dit-il, sans le visiter, aucun lieu, aucun temple, où les philosophes eussent coutume de composer et de déposer leurs ouvrages secrets ; et parmi les savants à qui j'ai pu supposer quelque connaissance des écrits philosophiques, il n'y en a pas un que je n'aie questionné (738).

« Il n'indique, vous le voyez, aucun lieu, aucune époque ; cependant ses paroles semblent se rapporter à un pays où les anciens philosophes ont vécu et travaillé. Aucun autre monument ne fournit du reste sur ce voyage aucune lumière, et la science de Jean le Scot, en fait de littérature grecque, ne me paraît pas une preuve concluante. Quoi qu'il en soit, vers le milieu du IXe siècle, c'est en France, à la cour de Charles le Chauve, qu'on le voit établi pour y passer sa vie. On a aussi beaucoup disputé sur la date de son arrivée ; on a voulu la reculer jusque vers l'an 870 ; l'erreur me paraît évidente. Plusieurs documents indiquent que Jean était lié avec saint Prudence avant que celui-ci fut évêque de Troyes ; or, saint Prudence devint évêque en 847 : c'est donc probablement de 840 à 847 que Jean le Scot passa en France, attiré peut-être par une invitation de Charles le Chauve. . . .

. . . . . .

« Quand nous n'aurions, sur l'étude que fit Jean le Scot des philosophes grecs, aucune assertion directe et positive, le langage de ses contemporains nous révélerait clairement la direction et le caractère de ses travaux. Je vous ai dit quelle rumeur excita, parmi les théologiens, son traité sur la prédestination, écrit à la demande d'Hincmar, et contre Gottschalk. . . . . .

. . . . . .

« Le caractère des écrits et des idées de Jean le Scot est clairement empreint dans l'accusation portée contre lui : c'est pour des *raisonnements purement humains*, et, selon ses propres paroles, *philosophiques*, c'est comme *érudit* et *versé* dans la *science des écoles*, qu'il est dénoncé. . . . . .

. . . . . .

« Accusateurs et juges, les simples clercs et les assemblées de l'Église sont donc unanimes dans leur jugement sur Jean et le caractère de ses ouvrages.

« Écoutons-le parler lui-même ; il se caractérise et se peint comme l'ont peint ses ennemis.

« Son traité sur la prédestination débute ainsi :

« Comme tout moyen d'atteindre à une « pieuse et parfaite doctrine, en recherchant « avec ardeur et découvrant sûrement la « raison de toutes choses, réside dans cette « science et cette discipline que les Grecs « appellent *philosophie*, nous croyons né- « cessaire de parler en peu de mots de ses « divisions et classifications. . . . . .

. . . . . .

« N'est-ce pas là évidemment le langage d'un homme, philosophe bien plus que théologien, qui prend dans la philosophie son point de départ, et s'efforce de la confondre, de la concilier du moins avec la religion, soit parce qu'en effet il les considère comme une seule et même science, soit parce qu'il a besoin du bouclier de la religion contre les attaques dont il est l'objet ?

« Ailleurs, dans son ouvrage *sur les divisions de la nature* :

« Il faut suivre en toutes choses l'auto- « rité de la sainte Écriture, car la vérité y « est renfermée comme dans un secret « asile ; mais il ne faut pas croire que, pour « faire pénétrer en nous la nature divine, « la sainte Écriture se serve toujours des « mots et des signes propres et précis ; elle « use de similitudes, de termes détournés « et figurés, condescend à notre faiblesse, « et élève, par un enseignement simple, « nos esprits encore grossiers et enfan- « tins. »

« Qui ne reconnaît là un effort, bien souvent tenté, pour échapper à la rigueur des textes ou des dogmes, et pour introduire, dans l'étude de la religion, quelque liberté d'esprit sous le voile de l'explication et de l'allégorie ?

« On n'en saurait douter. Avant même de regarder au fond des idées de Jean le Scot, à n'en juger que par les traditions qui nous restent sur ses travaux, par le langage de l'Église et de ses ennemis, et le sien propre, le caractère philosophique éclate dans la vie et l'esprit de cet homme, il diffère essentiellement des théologiens ; c'est à l'antiquité qu'il se rattache, c'est de la science antique qu'il entretient ses contemporains.

« Le christianisme, pour s'établir en fait, avait eu à vaincre toutes sortes d'ennemis, les gouvernements, les peuples, les prêtres et les païens, le pouvoir civil comme le pouvoir religieux, les lois comme les mœurs. Mais, dans l'ordre intellectuel, le néoplatonisme alexandrin avait été son seul adversaire. Rationnellement parlant, c'était entre les néoplatoniciens d'Alexandrie et les chrétiens que la question s'était posée. Dès le second siècle, il se fit, entre les deux doctrines, entre les deux écoles rivales, quelques tentatives de conciliation ou plutôt d'amalgame. . . . . .

. . . . . .

« Historiquement, le caractère des travaux de Jean le Scot est donc incontestable. Il était au IXe siècle le représentant, l'interprète de cette tentative d'amalgame, commencée dès le IIe siècle et si active au Ve, entre le néoplatonisme alexandrin et la théologie chrétienne. C'est sous cet aspect qu'il se présente dans la succession des faits et des noms propres ; il est le dernier anneau de cette chaîne dont une pieuse illusion avait tenté de placer le premier dès Athènes

(738) Wood, *Hist. et antiquit. univers. Oxon.* in fol., 1674, t. I, p. 15.

même, au sein des écoles de l'ancienne philosophie.

« Sortons maintenant de l'histoire, et pénétrons dans le fond même des idées : cherchons dans les ouvrages de Jean le Scot, et en les rapprochant, soit de ceux des néoplatoniciens d'Alexandrie, soit de ceux des théologiens chrétiens de son temps, si en effet c'est aux doctrines néoplatoniciennes qu'ils se rattachent, s'ils essayent vainement de les reproduire et les infuser dans le christianisme.

« Je ne puis songer, vous le comprenez sans peine, ..., à entreprendre ici, entre le néoplatonisme alexandrin et le christianisme, une comparaison un peu étendue et précise. Je suis forcé de m'en tenir à quelques grands traits, aux caractères les plus généraux des deux doctrines; ils suffiront, j'espère, pour les bien distinguer, et montrer clairement à laquelle Jean le Scot appartient.

« Au premier coup d'œil, et en négligeant les questions les plus spéciales, deux différences essentielles se font remarquer entre le néoplatonisme alexandrin et le christianisme : 1° le néoplatonisme est une philosophie, le christianisme une religion. Le premier a pour point de départ la raison humaine; c'est à elle qu'il s'adresse, c'est elle qu'il interroge, c'est en elle qu'il se confie. Le point de départ du second est au contraire un fait extérieur à la raison humaine; il s'impose à elle au lieu de l'interroger. De là suit que le libre examen domine dans le néoplatonisme, c'est sa méthode fondamentale et sa pratique habituelle; tandis que le christianisme proclame l'autorité pour son principe, et procède en effet par voie d'autorité. De là suit encore que, bien que le néoplatonisme alexandrin, à en juger par le langage et l'apparence de ses écrits, se présente sous un aspect infiniment mystique, au fond son principe est rationnel; tandis que le christianisme primitif, qui est au contraire très-positif et très-simple, a cependant un principe surnaturel. Il y a donc dans le point de départ des deux doctrines une diversité radicale.

« 2° Si nous dépassons cette question du point de départ et de la méthode préliminaire de toute philosophie, pour entrer dans le fond même des idées, une seconde différence essentielle nous frappera. La doctrine dominante du néoplatonisme alexandrin, c'est le panthéisme, l'unité de la substance et de l'être, l'individualité réduite à la condition de pur phénomène, de fait transitoire. L'individualité, au contraire, est la croyance fondamentale de la théologie chrétienne. Le Dieu des chrétiens est un être distinct, qui communique et traite avec d'autres êtres, auquel ceux-ci s'adressent, qui leur répond dont l'existence est souveraine, mais non unique. Entre bien d'autres symptômes, la diversité des deux doctrines en ce point se revèle clairement dans l'idée qu'elles se forment de l'avenir de l'homme au delà de son existence actuelle. Que fait des êtres humains le néoplatonisme au moment de leur mort? Il les absorbe dans le sein du grand tout, il abolit toute individualité. Que fait au contraire la doctrine chrétienne? Elle perpétue l'individualité jusque dans l'infini; à l'absorption des êtres individuels elle substitue l'éternité des peines et des récompenses; en sorte qu'à ne jeter même sur les deux doctrines qu'un coup d'œil rapide, dans le fond des idées comme dans le point de départ, la diversité est radicale, et se résume surtout dans les deux traits essentiels que je viens d'indiquer.

« Maintenant, ..., n'est-il pas vrai que si nous retrouvons, entre la philosophie de Jean le Scot et la théologie chrétienne de son époque, les mêmes différences, la filiation de ses idées et leur affinité avec le néoplatonisme alexandrin sera aussi certaine par le fond même des idées, qu'elle nous a paru évidente par les traditions historiques?

« Indépendamment de sa traduction des œuvres prétendues de Denys l'Aréopagite et de quelques traités perdus ou encore manuscrits (759), il nous reste de Jean le Scot deux grands ouvrages : 1°. Son traité *De Prædestinatione*, dont je vous ai déjà entretenus; 2° un traité intitulé : Περὶ φύσεως Μερισμου, *De la Division de la nature*, et qui contient l'exposition systématique de ses idées sur l'homme et l'univers.

« De ces deux ouvrages seuls, je tirerai les citations que je vais mettre sous vos yeux. Le premier se trouve dans la collection des écrits relatifs à la querelle d'Hincmar et de Gottschalk, publiée par le président Mauguin. Mais, par un malheur contre lequel j'ai vainement lutté, je ne saurais vous offrir du second, qui est le plus important, une analyse complète et dont je garantisse l'exactitude, car je n'ai pu le découvrir dans aucune des bibliothèques de Paris. Il a été publié à Oxford en 1681, par Thomas Gale, en un volume in-folio. On a mis, dans les diverses bibliothèques publiques une extrême complaisance à en faire pour moi la recherche; il n'y existe point. Je l'ai fait demander en Angleterre; il ne m'est pas encore arrivé. J'ai donc été obligé de me contenter des extraits et des nombreuses citations que j'en ai trouvés dans plusieurs histoires de la philosophie et surtout dans deux dissertations allemandes, dont Jean le Scot est l'objet spécial (760). Je dirai même, en passant, qu'il m'a été démontré, par l'examen attentif que j'en ai fait, que plu-

(759) Entre autres un traité de la *Vision de Dieu*, dont Mabillon avait vu le manuscrit dans la bibliothèque de Clairmarest, près Saint-Omer, et qui commençait par ces mots: « Omnes sensus corporei nascuntur ex conjunctione animæ et corporis. » (Guizot.)

(760) L'une est intitulée *Jean Scot-Erigène, ou de l'Origine d'une philosophie chrétienne et de sa mission sainte*, par M. Hiort, Copenhague 1823; l'autre: le *Mysticisme du moyen âge dans son berceau*, par H. Schmid, Iéna 1824. (Guizot.)

sieurs des écrivains étrangers qui ont parlé de cet ouvrage ne l'ont pas eu, non plus que moi, tout entier sous les yeux. Ils auraient dû en avertir leurs lecteurs.

« Je prends d'abord la première question, la question préliminaire de toute doctrine, celle du point de départ et de la méthode. Je viens de vous montrer quelle était, en ceci, la différence radicale du néoplatonisme alexandrin et de la théologie chrétienne, et comment l'un avait pour principe la raison, l'autre l'autorité. Voici quelques-uns des passages où Jean le Scot exprime à ce sujet sa pensée :

« I. La nature (il appelle *nature* l'univers, l'ensemble des choses créées) et le temps ont été créés ensemble, mais l'autorité ne date point de l'origine du temps et de la nature. C'est la raison qui est née au commencement des choses, avec le temps et la nature. La raison elle-même le démontre. L'autorité est dérivée de la raison, nullement la raison de l'autorité. Toute autorité qui n'est pas avouée par la raison paraît sans valeur. La raison, au contraire, invinciblement appuyée sur sa propre force, n'a besoin de la confirmation d'aucune autorité. L'autorité légitime ne me paraît être que la vérité découverte par la force de la raison et transmise par les saints Pères, pour l'utilité des générations postérieures (761).

« II. Il ne faut pas alléguer les opinions des saints Pères, surtout si elles sont connues de beaucoup de gens, à moins qu'il n'y ait nécessité de fortifier par là le raisonnement aux yeux des hommes, qui, inhabiles dans le raisonnement, cèdent plutôt à l'autorité qu'à la raison (762).

« III. Le salut des âmes fidèles consiste à croire ce qu'on a raison d'affirmer sur le principe unique de toutes choses, et à comprendre ce qu'on a raison de croire (763).

« IV. La foi n'est autre chose, à mon avis, qu'un certain principe duquel commence à dériver, dans une nature raisonnable, la connaissance du Créateur (764).

« V. L'âme en elle-même est inconnue ; mais elle commence à se manifester à elle-même et aux autres dans sa forme, qui est la raison (765).

« VI. Je ne suis pas tellement épouvanté de l'autorité, je ne redoute pas tellement la fureur des esprits peu intelligents, que j'hésite à proclamer hautement les choses que démêle clairement et démontre avec certitude la raison ; ce sont d'ailleurs des sujets dont il ne faut traiter qu'avec les sages, pour qui rien n'est plus doux à entendre que la vérité, rien plus délicieux à rechercher quand on s'y applique, rien plus beau à contempler quand on la trouve.

« Jamais philosophe, à coup sûr, n'a plus nettement exprimé le caractère rationnel de son point de départ, qui est celui de toute philosophie. Le dernier passage indique même clairement que la lutte était engagée entre ce principe et celui de l'autorité, et que Jean n'hésitait pas à la soutenir. Le dévouement à la *vérité* et à la *liberté* s'y peint en quelques mots avec une pénétrante énergie.

« Il va plus loin et indique çà et là dans le cours de son livre quelques-uns des principes de la méthode philosophique, avec une précision d'autant plus remarquable qu'il la viole souvent lui-même, et, comme l'école néoplatonicienne, procède souvent tout autrement que du connu à l'inconnu, et par la voie de l'observation. Voici quelques-uns de ces textes :

« VII. La vraie marche du raisonnement peut aller de l'étude naturelle des choses sensibles à la contemplation pure des choses spirituelles (766).

« VIII. Si nous ne voulons pas nous étudier et nous connaître nous-mêmes, c'est que nous ne désirons pas de nous élever à ce qui est au-dessus de nous, c'est-à-dire à notre cause ; car il n'y a nulle autre voie pour parvenir à la plus pure contemplation du souverain modèle que de bien regarder son image, qui est voisine de nous (767).

« IX. Bien loin d'être de peu d'importance, la connaissance des choses sensibles est grandement utile à l'intelligence des choses intelligibles. Car de même que, par les sens, on parvient à l'intelligence, de même, par la créature, on retourne à Dieu (768).

« L'esprit scientifique, la méthode d'observation et d'induction ne sont-ils pas là clairement opposés à l'esprit théologique, à la méthode d'autorité et de déduction?

« Dépassons le vestibule de la philosophie ; entrons dans l'intérieur même du temple. L'affinité de Jean le Scot avec le néoplatonisme alexandrin n'y éclatera pas moins. Lui aussi, il est essentiellement panthéiste, et n'hésite pas à le dire, avec tous les embarras, il est vrai, qui sont inhérents à cette doctrine, et la condamnent à l'incohérence, à l'absurdité, dans les termes mêmes par lesquels elle s'efforce de se produire, mais aussi ouvertement, aussi conséquemment (si le mot *conséquence* peut ici s'employer) que ses plus illustres prédécesseurs.

X. « La cause de toutes choses, qui est Dieu, est à la fois simple et multiple. La bonté (l'essence) divine se répand, c'est-à-dire se multiplie dans toutes les choses qui existent... et ensuite, par les mêmes voies, cette même bonté, se dégageant de l'infinie variété des choses qui existent, revient se concentrer dans l'unité simple qui comprend toutes choses, laquelle est en Dieu et est Dieu. Ainsi Dieu est tout, et tout est Dieu (769).

(761) *De Divisione naturæ*, l. I, p. 39.
(762) *Ibid.*, l. IV, p. 81.
(763) *Ibid.*, l. II, p. 81.
(764) *Ibid.*, l. V, p. 41.
(765) *Ibid.*, l. II, p. 71.
(766) *De Divisione naturæ*, l. V, p. 227.
(767) *Ibid.*, p. 268.
(768) *Ibid.*, l. III, p. 119.
(769) Dedic. *ad S. Maximi schol. in Gregorium Nazianz.*

eût pas eu tant de danger à se montrer tel de son temps.

« Dans les ouvrages qui nous restent de lui, malgré l'allure roide et pédantesque de l'argumentation scolastique, on aperçoit dans l'économie des matières ainsi que dans le choix des citations qui sont entassées, l'homme d'esprit qui cherche et doute toujours. Cette disposition frappe surtout en lisant un ouvrage théologique de lui, dont le titre seul : *Sic et non* (oui et non, le pour et le contre), indique qu'on restera indécis comme l'auteur sur toutes les questions qui y sont posées et résolues ordinairement d'une manière imparfaite. . . . .

. . . . . .

« Abailard a fondé une école nouvelle qui eut pour principe et limite extrêmes de n'admettre que ce qui a été démontré et prouvé par la raison. Je dis principe et limite extrêmes, car on pense bien qu'Abailard n'en eut pas tiré rigoureusement les conséquences, dans le cas où il aurait eu la conscience du danger de l'arme nouvelle qu'il venait de forger. Cependant, si dans les siècles postérieurs à celui où il a vécu, cette application de la méthode philosophique à la théologie servit plus particulièrement à ébranler les traditions que l'Eglise romaine s'est toujours efforcée de conserver pures, Abailard ne put échapper de son vivant aux censures que les résultats inévitables de sa nouvelle méthode devaient lui attirer, et après avoir été attaqué, et combattu, il subit des condamnations. Saint Bernard, son contemporain, dont la foi était ardente et l'esprit simple et droit, ne prit pas le change sur le résultat des arguments philosophiques du jeune professeur, et il lança contre lui ces paroles, qui déterminent d'une manière très-précise de combien de degrés Abailard déviait de la véritable foi théologique : « Parle-« t-il de la Trinité, dit le grand saint, il sent « Arius ; lorsqu'il traite de la grâce, on croi-« rait entendre Pélage, et sur la personne « de Jésus-Christ il s'exprime comme Nesto-« rius (*Cum de trinitate loquitur sapit Arium, « cum de gratia sapit Pelagium, cum de per-« sona Christi sapit Nestorium*). » En somme, l'opinion d'Abailard sur le grand mystère était celle de Sabellius, présentée, ou plutôt déguisée sous des formes plus subtiles et plus compliquées, mais qui tendaient à prouver qu'en Dieu il n'y a qu'une seule personne, et que le Fils et le Saint-Esprit ne sont que des attributs ou des émanations, mais non des personnes subsistantes. Ainsi, après huit siècles, c'était la plus ancienne hérésie et la plus dangereuse qui se reproduisait, mais cette fois menaçante et assistée de la *raison*.....

« Ce grand événement intellectuel fut accompagné de circonstances qui ont déterminé l'une des plus importantes révolutions dans les idées des chrétiens occidentaux. Abailard, depuis l'an 1108, où il avait atteint sa vingt-neuvième année, jusqu'en 1140, c'est-à-dire pendant l'espace de trente-deux ans, à obtenu dans l'enseignement des succès dont il n'y avait pas eu d'exemples jusque-là, et que l'on serait disposé à révoquer en doute, s'ils n'étaient attestés par des écrivains dignes de foi et qui en ont été témoins. C'est à Paris, là où déjà étaient établies des écoles fameuses, celle du cloître (Notre-Dame) et celle de Saint-Victor, qu'Abailard vint en fonder une nouvelle qui en fit élever d'autres, soit pour appuyer la sienne, soit pour la combattre, mais dont le tout ensemble, en se combinant par la suite, constitua l'université de Paris. Le mérite et la célébrité de son principal adversaire en matière religieuse, Guillaume de Champeaux, son ancien maître, contribuèrent singulièrement à augmenter la renommée de l'illustre élève à qui, d'ailleurs, ses malheurs et des talents agréables avaient déjà valu la faveur populaire. Tout concourut donc à augmenter l'éclat de son nom et à faciliter la propagation de ses doctrines. Mais les livres où il en fit l'exposition, le *Pour et le contre*, l'*Introduction à la Théologie*, et *la Théologie chrétienne*, ne tardèrent pas à amonceler l'orage qui devait éclater sur sa tête. Déjà, après quelques années de professorat, 1122, Abailard, cité au concile de Soissons, avait été obligé de brûler de sa propre main son livre de *la Trinité*. Mais en en 1140, lorsqu'il était parvenu à l'âge de soixante ans, après la publication de ses trois derniers traités, une nouvelle accusation, préparée contre lui par Guillaume de Saint-Thierry, fut soutenue par saint Bernard, qui dit en cette occasion : « Nous avons en France « un nouveau théologien, le disciple d'un « ancien maître (Roscelin), qui dans sa jeu-« nesse jouait avec l'art de la dialectique, et « maintenant délire à propos des saintes « Ecritures. Tous ses efforts ont pour objet « de ressusciter les doctrines condamnées « et tombées dans l'oubli, et d'entasser ses « propres erreurs sur celles des autres. Per-« suadé qu'il n'ignore rien de ce qui est en « haut et sur la terre, il dirige ses yeux « vers le ciel, scrute la profondeur des des-« seins de Dieu, et revient effrontément nous « dire des paroles qu'il n'est permis à au-« cun homme de prononcer ; et dans sa pré-« somption, il se croit si bien préparé à « rendre raison de tout, qu'il entreprend de « prouver ce qui est au-dessus et même « contre la raison. » A l'occasion des mêmes livres et en s'élevant contre Abailard et les théologiens, qui comme lui employaient les artifices de la dialectique, Gauthier de Saint-Victor, de l'école de Saint-Anselme de Cantorbéry, d'accord avec saint Bernard, s'écrie, en parlant des novateurs : « Ces rhéteurs, « animés par le souffle et l'esprit d'Aristote, « le maître par excellence en dialectique, « ont déjà vomi et vomissent encore aujour-« d'hui des erreurs et des hérésies, lors-« qu'avec toute la légèreté scolastique, ils « traitent des ineffables mystères de la Tri-« nité et de l'Incarnation. »

« Abailard était âgé de soixante ans lorsqu'on lui adressa ces graves reproches ; mais, soit présomption de sa part ou que sa cons-

cience le tranquillisât sur ses opinions, il sollicita, pour se justifier, l'ouverture d'un concile, que l'archevêque Henri Sanglier, célébra le 2 juin 1140, à Sens, en présence du roi de France Louis le Jeune. Abailard fut confondu, dit-on, à la première interpellation que lui fit saint Bernard, puis on censura sa doctrine en réservant sa personne au Saint-Siége, auquel il avait appelé. Le Pape Innocent II le condamna comme hérétique, fit brûler ses livres, et ordonna qu'il fût enfermé. Mais, s'étant désisté de son appel, Abailard se retira à l'abbaye de Cluny, où il consacra à la pénitence les deux années qui lui restèrent à vivre, car il mourut le 21 avril de l'an 1142, au prieuré de Saint-Marcel de Châlons. » (Delécluze, *Grégoire VII, saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin.*)

Chap. V.— *Caractère d'Abailard.*

« La France allait, au XIIe siècle, sortir de son obscurité et entrer en partage de cette illustration que l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie devaient aux empereurs, à Guillaume le Conquérant et à Grégoire VII. La royauté réussissait à réduire quelques vassaux, et les communes commençaient à conquérir leurs franchises. A côté de ces résultats politiques, les luttes de la religion et de la science s'élèvent; le breton Abailard, qui était entré à Paris la première année du XIIe siècle, explique la théologie par la dialectique, met en balance Aristote avec Jésus-Christ, et compare les trois personnes de la Trinité aux divers termes d'un syllogisme, explication que de nos jours Hégel a reproduite. A trente-neuf ans, ses passions s'allument, et auprès de lui Héloïse devient le type de la femme s'approchant de la science par l'amour. . . . . .

« S'il faut en croire son dénonciateur, Guillaume, abbé de saint Thierry, il enseignait, entre autres choses, que le Saint-Esprit est l'âme du monde (778); que nous pouvons vouloir et faire le bien par le libre arbitre, sans le secours de la grâce; que ce n'est pas pour nous délivrer de la servitude du démon que Jésus-Christ s'est incarné et qu'il a souffert; que les suggestions du démon se font dans les hommes par les moyens physiques; qu'il n'y a de péché que dans le consentement au péché et le mépris de Dieu; qu'on ne commet aucun péché par le plaisir, le désir et l'ignorance, mais que ce sont des dispositions naturelles. C'était trop pour le XIIe siècle, et la pétulance de son génie avait emporté l'amant d'Héloïse dans des hardiesses trop périlleuses » (Lerminier, *La Papauté au moyen âge*, dans la *Revue des deux mondes*, 4e série, t. XVIII.)

Chapitre VI. — *Arnauld de Brescia.*

« La ville des Papes était alors dans une singulière anarchie; l'élève d'Abailard, Arnauld de Brescia, avait prêché, dans toute l'Italie, des principes nouveaux. Condamné par un concile à Latran, il s'était réfugié à Zurich, dont la position était telle, dit Jean de Muller, dans son *Histoire de la Suisse*, que chaque progrès de l'Allemagne et de l'Italie était un bonheur pour cette commerçante et religieuse cité. Arnauld de Brescia, dit encore l'historien (779), prêcha sa doctrine aux hommes de Zurich; elle fut reçue par beaucoup de citadins et de campagnards; quelques-uns soutinrent leur opinion dans les diètes, et la transmirent à leurs petits-fils, avec une foi ferme contre laquelle vint échouer l'éloquence de saint Bernard. Pendant l'exil d'Arnauld, les Romains avaient établi un gouvernement républicain. Quand il fut de retour, il voulut ressusciter les formes politiques de l'antiquité, faisant un bizarre mélange des souvenirs de la République romaine et des traditions de la primitive Église. Sa perte fut le gage d'une réconciliation entre le Pape Adrien IV et Frédéric Barberousse.

« Voici comment l'infortuné disciple d'Abailard a été dépeint par un contemporain, Otton de Fresingen, historien de Frédéric Barberousse, peu favorable aux opinions nouvelles : « C'était un homme d'un esprit « assez subtil; toutefois son éloquence pré« sentait plus de mots que d'idées. Aimant la « singularité, il se précipitait avec ardeur dans « les opinions nouvelles; c'était un de ces « esprits merveilleusement propres à élever « des hérésies, des schismes et des troubles. » Quand, après avoir étudié, il repassa de France en Italie, il prit l'habit religieux pour mieux tromper la foule; il se mit à tout censurer, à tout déchirer; il n'épargna personne; il se montrait le détracteur des clercs et des évêques, le persécuteur des moines; il ne flattait que les laïques. Et qu'enseignait cet Arnauld, si sévèrement traité par Otton? Il disait « que les clercs qui possédaient des « biens, que les évêques qui avaient des droits « régaliens, et que les moines qui avaient des « domaines, ne pouvaient, en aucune manière, « espérer faire leur salut; que toutes ces cho« ses appartenaient au prince temporel, et de« vaient, par un effet de sa munificence, n'être « que le partage des laïques (780). » Ainsi voilà un novateur qui, pour mieux lutter contre

(778) « Quod Spiritus sanctus sit anima mundi. »
(779) *Histoire de la Suisse*, livre I, ch. 14.
(780) « Is quidem naturæ non hebetis plus tamen verborum profluvio quam sententiarum pondere copiosus. Singularitatis amator; novitatis cupidus. Cujusmodi hominum ingenia ad fabricandas hæreses schismatumque perturbationes sunt prona. Is a studiis a Gallia in Italiam revertens, religiosum habitum, quo amplius deprehendi posset, induit, omnia lacerans, omnia rodens, nemini parcens : clericorum ac episcoporum derogator, monachorum persecutor, laicis tantum adulans. Docebat enim nec clericos proprietatem, nec episcopos regales, nec monachos possessiones habentes aliqua ratione salvari posse : cuncta hæc principis esse, ab ejusque beneficentia in usum tantum laicorum cedere oportere. » (*De gestis Fred.*, lib. II, cap. 20.) Jean de Muller, que nous avons déjà cité, dit aussi qu'Arnauld enseigna « que le diable avait séduit le clergé par des richesses et par une gloire périssable, et

l'Eglise, se jette du côté des rois, au point de les déclarer dispensateurs uniques des biens de la terre. » (Lerminier, *La Papauté au moyen âge* dans la *Revue des deux mondes*, 4e série, t. XVIII.)

Chapitre VII. — *Origines historiques du dualisme des Albigeois.*

« Dans tous les siècles, plus l'homme apportait de sagacité à résoudre quelques-unes des questions suprêmes qui concernent son espèce, plus il lui sembla difficile de concilier l'existence du mal moral en lui-même et celle des maux divers qui se produisent dans la nature, avec la croyance en un créateur sage et bienfaisant, conservateur du monde. Déjà, dans la plus haute antiquité, il n'avait pas manqué d'hommes, dans ces contrées qui furent le berceau du genre humain, qui s'étaient efforcés d'approfondir l'ordre moral du genre humain. Restreints à leur propre raison manquant de tout guide, plusieurs de ces philosophes ne purent se l'expliquer qu'en admettant l'existence de deux principes indépendants, l'un l'auteur de toute lumière et de tout bien, et l'autre de toutes ténèbres et de tout mal. Zoroastre paraît leur avoir donné le premier les noms d'Ormusd et d'Ahriman; mais l'idée en était plus ancienne. Partout où nous la rencontrons dans l'antiquité il n'est pas nécessaire de la faire venir de la Perse; il est probable que chez chaque peuple tout penseur qui était abandonné à sa propre raison en a eu connaissance. Cette doctrine semble être devenue en Perse une croyance populaire, et la religion des Gaures (aujourd'hui à peu près éteinte) en fut le culte. Le christianisme ayant trouvé aussi des confesseurs dans ce pays, un certain Manès essaya, au IIIe siècle, d'approprier la religion nouvelle à ces anciennes doctrines de son peuple, ou peut-être de faire passer ces doctrines dans le christianisme. Quoique celui-ci, comme révélation divine fût détruit par ce mélange, dans ses éléments les plus intimes, néanmoins l'hérésie se propagea à l'aide des superstitions des habitants. Sous des dénominations chrétiennes, ils adoptèrent les formes de leur ancien culte, et le nom du docteur qui avait réalisé cette réunion devint celui de la secte. Les manichéens se répandirent promptement en Perse, sans que les lois sévères des empereurs byzantins parvinssent à les anéantir. Bien au contraire, ils débordèrent bientôt hors de ce pays.

« Au VIIe siècle, ils reçurent le nom de pauliciens, soit d'un certain Paul qui rajeunit l'ancienne doctrine par l'autorité qu'il avait su acquérir, soit à cause de leur vénération particulière pour la personne et les écrits de l'apôtre Paul. Quoique les pauliciens, affublés de leur dénomination nouvelle, massent toute communauté avec les manichéens, néanmoins l'admission de deux forces fondamentales indépendantes, dont l'une est une source du bien et l'autre origine du mal, trahissait leur origine. Lorsqu'ils se répandirent de plus en plus de l'Euphrate vers l'Asie mineure, les empereurs de Byzance craignant que leur Eglise ne courût quelque danger, cherchèrent à les détruire; ce qui donna lieu à des guerres longues et sanglantes, et dans lesquelles la fortune fut alternative, jusqu'à ce qu'enfin les hérétiques succombèrent sous la supériorité des forces grecques. De nombreuses troupes d'entre eux furent transportées, en différentes fois, dans la Thrace, dans les vallées de l'Hémus, et c'est ainsi que le germe de leur doctrine passa en Europe. Ils entrèrent en relation avec les peuples occidentaux par les expéditions militaires ou par le commerce.

« Au commencement du XIe siècle, ils s'introduisirent en Italie, et trouvèrent principalement à Milan des partisans et des faveurs. De là, dit-on, leur doctrine fut apportée par une femme en France, où quelques savants ecclésiastiques abandonnèrent à Orléans la foi de l'Eglise. De semblables erreurs ont pu se glisser dans bien des pays, avant que l'apparition audacieuse des docteurs encouragés par le nombre des sectaires éveillât l'attention des évêques. Presque partout où cette hérésie devenait visible on trouvait des communes déjà organisées; à l'aide de leur nom, ils réussissaient à prendre racine pendant l'obscurité d'une longue existence. Rejetant la plupart des dogmes, toute règle, tous les usages de l'Église, ayant une certaine prétention à des connaissances plus pures, ils ne repoussent pas le nom de *Purs*, que ce surnom ait été adopté par eux dans leur orgueil, ou qu'il leur ait été donné par dérision. De même que le nom de *Populicanis* rappelait le souvenir de leur second fondateur, de même, ils reçurent dans le commencement, en France, le nom du pays d'où ils partirent d'abord pour se répandre dans le reste de l'Europe. Diverses dénominations désignaient les provinces ou les villes où ils étaient particulièrement nombreux, ou ce qui, dans leurs usages, la manière d'enseigner leur doctrine, la forme de leurs vêtements, paraissait extraordinaire au peuple; quelquefois aussi, elles désignaient le métier de ceux parmi lesquels ils trouvaient beaucoup de partisans. D'autres noms exprimaient le mécontentement qu'ils inspiraient; on ne peut indiquer l'origine de plusieurs autres dénominations, surtout de celle de *Patariens*, sous laquelle ils étaient principalement connus dans la haute Italie. » (Hurter, *Innocent III*, trad. Haiber et Saint-Chéron, t. III.)

Chapitre VIII. — *Les précurseurs de la réforme. — Théologie des Albigeois.*

« Quoique leur doctrine dût subir bien des transformations et des changements, dans la longue suite de temps qui s'écoula

qu'il se servait de la matière en elle-même indifférente, pour détruire le règne de Dieu. (Note de M. Lerminier.)

depuis Manès et sur la vaste route que ses erreurs eurent à parcourir pour pénétrer jusque dans l'ouest de l'Europe, on ne peut cependant pas méconnaître, dans leurs principales idées, leur origine manichéenne et cette *gnosis* qui, sous une enveloppe chrétienne, voulait mêler des doctrines païennes (781) avec une doctrine révélée. Suivant le sort inévitable de la majeure partie des sectes, elles dégénérèrent en plusieurs variétés, selon que dans les divers pays quelques docteurs jugèrent à propos d'ajouter ou de retrancher à la doctrine commune. La réponse que fit un jour un de ces sectaires, rentré dans le giron de l'Eglise, à l'archevêque Arnold de Cologne : « Ils regardent « comme faux et sans fondement tout ce « que l'Église croit et fait, » désigne le mieux l'esprit de leur doctrine et de leur tendance; et Innocent n'était donc pas injuste envers eux, quand il déclara qu'ils étaient en opposition flagrante contre les chrétiens.

« Toutes les nuances de ces hérétiques avaient cela de commun, c'est qu'elles attribuaient au monde visible un autre auteur qu'au monde invisible ; et la seule différence entre elles, c'est que les uns croyaient que Dieu, outre le monde invisible, a créé aussi la matière, et d'autres admettaient l'éternité de la matière, et restreignaient l'acte de la création à la puissance de donner la forme. L'esprit malin est le créateur, ou simplement le *formateur* de tout ce qui est corporel. Le dualisme en général conduisait à beaucoup d'opinions extravagantes. Leur système sur l'origine du monde matériel les conduisait à s'abstenir de manger d'aucune matière animale; un autre motif, c'est que les animaux étaient produits par un mélange impur : les poissons seuls faisaient exception.

« Pour les mêmes raisons, les plus rigides d'entre eux rejetaient le mariage comme n'étant qu'une prostitution sous une autre forme; d'autres permettaient le mariage, mais seulement avec une vierge; et après la procréation du premier enfant les époux étaient obligés de se séparer; les libertins, au contraire, se livraient aux désirs de la chair, sans aucune répugnance, et même d'une manière révoltante : car, disaient-ils l'homme ne tient pas son origine de Dieu, mais du péché. C'est l'esprit malin qui a créé l'homme, mais il a été obligé de le laisser pendant trente années sans pouvoir lui donner une âme ; alors, il parvint à séduire deux esprits du trône céleste que le Très-Haut, pour les punir, bannit dans le corps de l'homme. Toutes les âmes (créées en même temps) sont, suivant eux, des esprits déchus qui, pour arriver à leur pureté primitive, doivent se purifier par une transmigration dans divers corps ; cette purification ne peut se faire que par les bonnes œuvres, et eux seuls peuvent enseigner le moyen de la pratiquer. Il n'y a point de péchés véniels ; tous les péchés méritent également la mort ; cependant leur punition est restreinte à ce monde. Ils ne croyaient ni à un purgatoire, ni à une résurrection ; l'arbre reste couché, tel qu'il est tombé, vers le sud ou vers le nord ; car la chair et le sang ne peuvent jamais hériter du royaume de Dieu, et le corps n'est que l'instrument de l'âme. On peut donc enterrer dans les églises le cadavre des hommes, sans avoir égard à leurs vertus, ou les enfouir dans la terre, partout où l'on voudra. C'est pourquoi aussi l'intercession pour les morts n'est d'aucun secours. Il paraît que quelques-uns sont allés encore plus loin et ont élevé des doutes contre l'immortalité et contre tout ce que nous ne pouvons pas voir de nos propres yeux. Plusieurs d'entre eux déduisaient de la prescience de Dieu une nécessité inévitable de tous les événements, et ils contestèrent non-seulement aux hommes, mais à Dieu lui-même, le libre arbitre, du moins la science du bien et du mal et la possibilité de l'éviter.

« Ils étaient assez versés dans la connaissance du Nouveau Testament, et savaient tout aussi bien défendre leurs opinions que combattre les doctrines de l'Eglise avec des citations qu'ils expliquaient à leur manière. Une partie d'entre eux admettait plusieurs livres de l'Ancien Testament, d'autres au contraire le rejetaient tout entier ; car il leur paraissait en contradiction avec le Nouveau, enseignant un Dieu changeant, menteur, cruel, et non un Dieu pur. Les auteurs de l'Ancien Testament aussi ne sont pas purs ; le diable en est le véritable auteur ; les patriarches et les prophètes sont ses serviteurs ; Moïse a été un magicien. Ce n'est pas non plus un bon esprit qui habitait dans Jean-Baptiste, car il n'aurait pas laissé percer quelque doute sur le Christ, en lui envoyant deux disciples, ce qui est toujours condamnable et mortel. Le Christ n'avait qu'un corps en apparence, et Marie, que l'on appelle sa mère, a été un archange. Ce n'est pas le Christ, mais un démon, auquel il a prêté sa forme, qui a souffert sur la croix, qui est mort ; le véritable Christ n'est pas devenu homme et n'a pas été visible. Il y en avait d'autres qui admettaient comme vrais tous les faits de l'Evangile, touchant le Christ ; mais ils soutenaient que tout cela s'est passé dans un autre monde, où la Bible a été écrite. Ceux enfin qui croyaient que le Christ avait eu un corps véritable sur la terre, prétendaient cependant qu'il l'avait déposé pour son ascension au ciel et l'avait abandonné à la corruption. Ni lui ni les apôtres n'ont fait de miracles ; tout cela a un sens métaphorique ; pour eux, la résurrection de Lazare ne signifie rien autre chose que la conversion de Lazare à la foi chrétienne.

(781) Il va sans dire que nous ne donnons les Albigeois comme précurseurs de la réforme que dans leurs attaques contre l'Eglise. Leur théosophie dualiste diffère essentiellement de celle des protestants, quoique le fatalisme de ces derniers implique toutes les conséquences pratiques du dualisme.

« Ils rejetaient tous les sacrements. Le pain de la cène est du pain comme tout autre. Il n'y a point de transsubstantiation, car, dans ce cas, le corps du Christ devrait s'accroître tous les jours, ou il serait consommé depuis longtemps, eût-il été aussi grand qu'une montagne. Lors de l'institution de la cène, le Christ a présenté du pain véritable, et a touché son propre corps en prononçant ces paroles : « Ceci est mon corps. » C'est pourquoi ils n'entendaient par le corps du Christ que leurs propres personnes, et par le boire et le manger du Christ, l'audition de sa parole. Dieu d'ailleurs a dit : « Je veux « de la miséricorde et point de sacrifice, » et par conséquent point de sacrifice catholique de l'autel. Le baptême et tout autre sacrement n'est, par la même raison, rien autre chose qu'un piége du diable. Le baptême n'est d'aucune utilité aux enfants, car ils ne peuvent avoir aucune croyance, parce qu'ils n'ont aucune connaissance, et la croyance de leurs parents ne leur profite pas. Il est dit à la vérité : le Christ a baptisé avec de l'eau ; mais on ne peut entendre par là que la prédication de l'Evangile : si Dieu est partout, on l'invoque mieux dans un appartement solitaire que dans l'église. Ils parlaient avec mépris des prières de l'Eglise et reprochaient à celle-ci de corrompre l'Oraison dominicale, parce qu'on omet la fin et que le prêtre ne prononce pas lui-même les paroles : « Délivrez-nous du mal. » La véritable ordination du prêtre, disaient-ils, n'est conférée que chez eux ; d'autres prêtres étant eux-mêmes souillés, ne peuvent purifier personne ; étant eux-mêmes maudits, ne peuvent bénir personne. La véritable Eglise se trouve uniquement chez eux ; là sont les justes, les chastes, les véridiques ; dans l'Eglise catholique, il n'y a que des adultères, des avares, des ambitieux, des loups ravisseurs ; celui qui s'unit à elle court à sa perte. L'Eglise catholique est une caverne de voleurs, elle est la prostituée de l'Apocalypse, elle ne mérite pas le nom d'Eglise ; car elle aime les richesses et la magnificence ; elle a des couvents de moines, tels que le Christ n'en a jamais voulu ; ce n'est pas lui qui en est le fondateur, mais le Pape Sylvestre. Il est probable qu'ils reconnaissaient le Christ pour le seul évêque invisible de l'Eglise.

« Selon eux, on ne doit jamais faire le signe de la croix, ni porter ce signe, ni l'ériger. Le crucifiement est une honte, tant pour le Christ que pour l'homme, et le symbole de ce supplice est la tache que l'on voit sur la bête dont il est dit dans l'Apocalypse : « celui qui ne l'adore pas, sera mis à mort ; » c'est pourquoi eux aussi sont persécutés. Ils rejetaient les images, appelaient les cloches les trompettes du diable, repoussaient les autels, les ornements et les vases d'église, l'huile sacrée, la tonsure, la couronne d'épines du Sauveur, les pèlerinages ; ne voulaient donner nulle part des dons volontaires ni payer les dîmes, disant qu'on n'avait aucun besoin des ecclésiastiques. L'homme n'a le droit ni d'en punir un autre de la peine de mort, ni de l'exclure de l'Eglise ; c'est ainsi que l'homme usurpe les fonctions de Dieu qui s'est réservé la vengeance. Tout serment est un mal, surtout le serment prêté sur l'Evangile et les reliques ; ils dénaturaient à ce sujet la doctrine de l'Eglise qui, suivant eux, n'ordonna jamais de prêter serment sur les Evangiles et les reliques, mais qui voulait seulement porter les hommes à une plus grande vénération pour eux, en permettant de les toucher.

« Comme à l'époque dont nous parlons on ne pouvait se représenter aucun individu sans un chef auquel il fût soumis, on croyait qu'il y avait dans un coin retiré de la Bulgarie une espèce de pape auquel ils obéissaient en matière de foi. On a de la peine à admettre ceci autrement que comme une simple présomption. Mais en supposant que ce pape eût existé réellement, il ne pouvait maintenir aucune autre unité de doctrine que celle d'inimitié contre l'Eglise ; car la foule de subdivisions dans lesquelles les catharéens se séparèrent, et la diversité de leurs opinions sur les points les plus importants de la doctrine, démontrent suffisamment cette assertion. En général, l'admission d'une autorité, en matière de foi, ne paraît pas avoir été dans l'esprit de cette hérésie. De même, le nom d'évêque, que les écrivains catholiques donnent au premier chef de ce parti dans leurs résidences principales, a été emprunté aux usages de l'Eglise. Au-dessous de ce chef, il y en avait un autre qui était appelé le fils aîné ; après celui-ci venait le plus jeune fils, ensuite l'aide. Après la mort du chef, le fils aîné lui succédait, et celui-ci était remplacé par le plus jeune fils, à la place duquel la commune en élisait un nouveau. Ils s'inclinaient devant leurs premiers chefs et leur demandaient la bénédiction. Plusieurs de leurs docteurs servaient de messagers pour la propagation de leurs doctrines ; et comme ils avaient aussi des femmes pour aides, il paraît qu'ils étaient quelquefois accompagnés par celle-ci : ce qui fournit ample matière à leurs adversaires pour débiter beaucoup de récits scandaleux sur leur compte. Ils avaient une doctrine secrète qui n'était pas communiquée à tous, mais seulement à quelques-uns d'entre eux ; d'après ce degré d'initiation, ils se divisaient, comme les anciens manichéens, en deux classes, les parfaits et les croyants ; celui qui passait d'une classe à l'autre, n'était trouvé capable d'entrer dans la première que lorsqu'on s'était assuré de lui par de longues épreuves. L'admission dans leur communauté devait être précédée de la renonciation à l'Eglise (car ils regardaient comme en état de damnation celui qui n'était pas des leurs); ensuite le postulant, revêtu d'un vêtement noir, les cierges allumés, était introduit dans le cercle des frères réunis autour du chef. Leur acte principal, qui remplaçait le baptême et en même temps l'absolution des péchés, était l'imposition des mains et s'appelait *consolation*. Ils la regardaient

comme indispensable pour obtenir la félicité, non que ce fût la main (une chair d'origine impure), mais bien la prière dite pendant cet acte qui opérait la purification. Tout homme sans distinction d'âge pouvait y participer. S'agissait-il de l'absolution des péchés, même des péchés mortels? alors le chef se lavait les mains, plaçait le Nouveau Testament sur la tête de celui qui était à réconcilier, récitait sept fois la prière du Seigneur et le commencement de l'Evangile de saint Jean, et l'exhortait à mettre toute sa confiance dans la *consolation*. Mais l'acte était regardé comme inefficace, lorsque le chef lui-même était coupable d'un péché mortel; c'est pourquoi il fallait le répéter plusieurs fois. La *consolation* était ordinairement précédée d'une confession publique, cependant seulement en termes généraux. Toutes les transgressions étaient punies également, sans distinction de la faute, ni de celui qui la commettait. On rompait tous les jours le pain au dîner et au souper, en disant les actions de grâces, et on le distribuait parmi les assistants. Ils récitaient souvent l'Oraison dominicale. On prétend qu'ils demandaient à ceux qui étaient mortellement malades, s'ils aimaient mieux aller au ciel comme martyrs ou comme confesseurs. Quand ils choisissaient le premier cas, on les étouffait avec un drap; dans l'autre, on les faisait mourir en les privant de nourriture et de boisson; ce que l'on faisait aussi, assure-t-on, quand quelqu'un n'avait plus la force de dire le *Pater noster*.

« Pendant les dix-sept ans que Reiner a passés dans la communauté de ces hérétiques, il n'a jamais vu ni prier dans la solitude, ni répandre des larmes sur les péchés, ni témoigner du repentir. Ils donnaient peu d'aumônes, et, comme dans les persécutions ils trouvaient facilement pour de l'argent et des gens qui les cachaient, et de l'indulgence chez les juges, et de la protection chez les princes et chez les évêques mêmes, ils avaient très-grand soin de ramasser des trésors, non pas toujours par le travail, mais souvent par l'usure; et bien loin d'avoir permis la communauté des biens, ils attachaient, dit-on, une grande importance au mot *mien* par rapport à la propriété; de plus, l'orgueil de secte ne leur manquait pas: Chez nous, disaient-ils, on trouve les véritables bonnes œuvres qui, seules, ont de la valeur, car la foi n'est pour rien quant aux œuvres. Ils se vantaient de leur jeûne comme le seul qui fût agréable à Dieu, et ils attachaient une grande importance, non-seulement à ne jamais prêter de serment, mais en général (parce que l'homme peut si facilement se tromper) à ne jamais soutenir avec précision quelque chose comme vrai; mais c'est précisément par là qu'ils devinrent équivoques dans leur langage, employèrent des paroles à double entente dans leurs justifications, s'écartèrent de la question dans leurs réponses. Tout ce qu'il leur répugnait de faire en public, ils se le permettaient avec d'autant plus de licence en particulier. Les chrétiens fidèles à l'Eglise les fuyaient avec horreur.

« Ils déployaient une grande activité pour la propagation de leur doctrine, et connaissaient tous les moyens secrets de s'emparer des esprits; s'introduisant dans les maisons, et assurant dans un langage habile et séduisant qu'on ne rencontrait la vérité évangélique, la tranquillité et la sérénité de l'âme que chez eux; ils cherchaient surtout, sous des dehors de piété, à circonvenir les malades, avant qu'un prêtre ne fût arrivé pour les visiter. Ils écrivaient les principaux articles de leur doctrine sur des billets, les plaçaient dans des endroits solitaires, afin qu'ils fussent découverts par des prêtres et donnés par ceux-ci à leurs ministres. On lisait sur ces feuilles: Cet écrit a été composé au ciel, porté sur la terre par des anges, et l'odeur de ces billets (ils étaient parfumés de musc) devait attester leur origine: ils firent çà et là des dupes parmi quelques-uns des prêtres simples. Partout où ils pensaient pouvoir se présenter plus hardiment; ils tentaient d'interpréter faussement les ordonnances des évêques, même pour soutenir leur doctrine, de rendre suspects ceux qui voulaient les réfuter, et de leur faire une mauvaise réputation chez le peuple; mais craignaient-ils quelque danger, ils pratiquaient extérieurement tous les usages de l'Église, se mettaient à genoux, recevaient avec ferveur l'Eucharistie, et protestaient qu'ils étaient de vrais chrétiens. Les récits de leurs profanations criminelles de l'Ecriture sainte, de leur fureur sauvage contre les images, même contre celles du crucifié, de leurs abominables sacrilèges dans les églises, de leur cruauté contre les prêtres, enflammaient la haine contre eux; ou bien la persécution qui leur enlevait la sécurité et la vie, avait tellement dissous tous les liens, qu'ils croyaient n'exercer par de pareilles actions que le droit naturel des représailles. Quoiqu'ils fussent poursuivis par des guerres cruelles dans le sud de la France, ils s'étendirent néanmoins, dans le premier tiers du XIIIe siècle, depuis Constantinople jusqu'en Espagne. Ils tenaient leurs assemblées dans l'État romain, et avaient dans plus d'une ville de la Lombardie plus d'écoles et plus d'auditeurs que les docteurs de l'Eglise; ils attiraient le peuple à des conférences religieuses publiques, prêchaient leur doctrine sans crainte, et afin d'acquérir une plus grande habileté pour défendre leurs opinions, ils envoyaient même des jeunes gens à l'Université de Paris. Un de leurs anciens chefs évalua le nombre de ceux de la classe des parfaits à quatre mille cinq cents des deux sexes; quant à leurs adhérents, on ne pouvait pas en évaluer le chiffre.» (Hurter, *Innocent III*, trad. Haiber et Saint-Chéron, t. III.)

Chapitre IX. — *Les Albigeois et les Francs-Maçons.*

« On pourrait plutôt présumer que prouver que cette secte n'a jamais été entière-

ment éteinte, qu'elle s'est de plus en plus cachée pour échapper à la vigilance permanente de l'Église, et à la sévérité avec laquelle le pouvoir temporel la traitait, sous le voile du mystère qu'elle osait à peine soulever, elle couva une haine d'autant plus envenimée contre l'Église, et une rancune d'autant plus violente contre le pouvoir. Si nous comparons l'organisation intérieure et les tentatives dirigées contre les bases spirituelles et temporelles de la société, par une secte de la révolution française, les Francs-Maçons, avec ce que nous connaissons de l'hérésie des cathariens, on remarquera de nombreux rapprochements, dans toutes les deux, la même séparation de l'homme de toute autorité supérieure à celle qu'il reconnaît en lui-même, et la même haine contre les institutions sociales, mais principalement contre l'Église et ses ministres; les mêmes mystères communiqués seulement à ceux dont on s'était assuré par une longue épreuve; la même obligation sévère de garder le secret confié, même envers les parents les plus proches; les mêmes chefs inconnus à la foule, la même division en provinces sous des chefs particuliers, les mêmes signes dans la manière de parler et dans les gestes pour ceux qui se reconnaissent et s'entendent; de sorte qu'il serait presque permis de dire que les Francs-Maçons ont travaillé de nos jours à faire triompher l'œuvre de leurs ancêtres par tout ce bouleversement qui, depuis un demi-siècle, ruine les fondements de la société européenne. » (HURTER, *Histoire du Pape Innocent III*, trad. Saint-Chéron.)

CHAPITRE X. — *Raisons de la guerre contre les Albigeois.*

« Le midi de la Gaule semblait destiné à former une nation à part. Ses villes étaient grandes, libres, industrieuses; ses habitants se glorifiaient de leurs richesses et de leurs lumières; ses mœurs chevaleresques, ses fêtes splendides, ses relations de commerce avec les Arabes, ses cours d'amour, les chants hardis de ses troubadours, faisaient de ce pays un monde distinct, aimé de l'Espagne, jalousé de l'Italie, haï de la France, mais qui inspirait tant d'enthousiasme à ses habitants qu'ils l'appelaient communément le paradis terrestre (782). Ainsi que dans toutes les contrées de droit romain, la féodalité n'y avait pris que des racines peu profondes; le régime municipal y était en pleine vigueur, et l'aristocratie bourgeoise regardait en face l'aristocratie seigneuriale. Sa langue, l'une des plus riches et des plus harmonieuses que l'homme ait parlées, était connue et admirée de tous les beaux esprits, et elle pensa devenir l'idiome national de l'Italie; mais il n'est sorti de cette langue, toute belle qu'elle fût, ni un grand ouvrage, ni un homme de génie qui aient fait pour la Provence ce que la *Divine Comédie* et Dante devaient faire un siècle plus tard pour l'Italie. Sa prose, pédantesque et légiste, n'a donné que de futiles et ennuyeux écrits; sa poésie ne semble qu'une musique fugitive; ses écrivains sont tous également gracieux, élégants, sonores; mais ils ne traitent pas des sujets graves et philosophiques; l'amour libertin est l'objet ordinaire de leurs chants; rarement on leur trouve de la force et de l'enthousiasme, ils n'ont que de l'esprit. Ce n'est pas là la poésie instinctive et dévergondée des nations jeunes; c'est celle d'un peuple vieux et usé avant l'âge; on sent qu'il n'a pas d'avenir; et sa disparition si rapide s'explique d'ailleurs par l'examen intérieur de ce monde singulier. Au-dessous du clinquant de civilisation dont il se pare, ON DÉCOUVRE UNE CORRUPTION RAFFINÉE, de la subtilité d'esprit, des sentiments faux, l'amour du gain, l'orgueil des richesses (783), la folie de la prospérité, de la mauvaise foi dans les relations, de la politesse sans bienveillance, DE LA CRUAUTÉ FROIDE ET RÉFLÉCHIE. La civilisation de la Gaule méridionale ressemble à celle du Bas-Empire ou à celle des Arabes.

« Un peuple si étranger à la constitution temporelle de l'Europe devait naturellement tendre à s'éloigner de sa constitution spirituelle : aussi une hérésie nouvelle s'était répandue dans le midi, « depuis Béziers jusqu'à Bordeaux (784). » Elle était née de la secte des pauliciens, sorte de manichéens chassés de l'Asie, dans le VI^e^ siècle, par les empereurs grecs, et qui s'étaient dispersés dans l'Occident. Leurs doctrines s'y propagèrent lentement et sourdement, principalement dans le midi de la Gaule, où l'arianisme avait régné longtemps avec les Visigoths. On appelait ces hérétiques *Albigeois* et *Patarins*. . . . . .

« Presque toute la population des villes embrassa l'hérésie, qui eut sa hiérarchie, ses pontifes, ses missionnaires, et qui fut protégée par les princes. « L'erreur gagna « jusqu'aux prêtres; les églises étaient « abandonnées et ruinées; les plus nobles « étaient les plus infectés, et entraînaient « la multitude (785). » Les troubadours, si influents sur l'opinion publique, aidaient, par leurs chants, à la propagation de l'hérésie. La poésie, déjà si licencieuse, s'empara des mœurs corrompues du clergé, les satirisa, non avec la moquerie naïve des gens du Nord, mais avec une verve de colère inépuisable, et popularisa ainsi dans le midi la haine contre l'Église. Le nom de prêtre de-

(782) Poëme sur la guerre des Albigeois, par un troubadour contemporain, traduit et publié par M. Fauriel, p. 213. (LAVALLÉE.)

(783) Dans une fête où Henri II d'Angleterre, Alphonse d'Aragon et Raymond VI de Toulouse assistaient, un simple chevalier fit labourer un arpent de terre et y sema 30,000 sous; un autre fit cuire tous les mets au feux des flambeaux de cire; un troisième fit brûler trente de ses chevaux. (Note de M. LAVALLÉE.)

(784) Poëme traduit par Fauriel, p. 5.

(785) *Gervais de Douvre*, p. 441.

vint une injure, et en plusieurs lieux on chassa et on maltraita les moines. Toulouse fut regardée comme la Rome de la nouvelle religion, et on y tint, en 1167, un concile où se rendirent les députés des Eglises albigeoises de tous pays et même d'Asie. . . . . .

« Ces nouveautés n'avaient pas échappé à l'œil clairvoyant des Papes. L'Eglise avait le gouvernement général de la société ; et le principe « hors de l'Eglise, point de salut, » était la base du droit chrétien féodal. En effet, au temporel, l'ordre social était si fondamentalement catholique, que toute protestation contre l'autorité exclusive et inflexible de l'Eglise était un acte véritable d'insurrection politique ; ne plus croire, c'était conspirer ; renoncer à l'Eglise, c'était renier la patrie européenne et briser le lien social. Au spirituel, l'idée que « la vérité « une et universelle a droit de poursuivre « par la force les conséquences de son unité « et de son universalité » était dans tous les esprits ; et l'exercice de ce droit terrible aux mains des Papes était reconnu même de leurs ennemis. Ainsi si l'hérésie des Albigeois l'emportait, c'en était fait de la fédération chrétienne ; la croissance de l'Europe était incomplète et avortée. De plus, si la tentative municipale et démocratique du Midi réussissait, si ce représentant du vieux monde, avec son esprit de conservation, triomphait, c'était un coup mortel à la féodalité du Nord, à ce nouveau monde qui avait en lui l'esprit de mouvement. Enfin, si les pays de langue provençale devenaient une nation, l'unité nationale de la France et sa fortune étaient perdues. » (Lavallée, *Histoire des Français*, t. I.)

Chapitre XI. — *Les précurseurs de la réforme. — Les Vaudois.*

« Comme déjà, dans des siècles précédents, diverses oppositions s'étaient élevées contre l'Eglise catholique, oppositions dont les Vaudois admirent les idées dans leur doctrine, et comme les sectes, tout aussi bien que les familles, ont leur orgueil de noblesse, orgueil qui croit rehausser la dignité du présent par une très-ancienne origine, plusieurs prétendaient que les Vaudois remontaient jusqu'au temps du Pape Sylvestre (ils attribuaient, ainsi que les catharéens, la corruption de l'Eglise à ce Pape), ou du moins ils pensaient pouvoir reporter leur origine à l'évêque Claude de Turin et leur nom aux habitants des vallées du Piémont. On croyait trouver le sommaire de leur doctrine dans un ancien poëme composé en langue provençale, qui a été sans doute composée un siècle avant celui d'Innocent ; on a fait aussi de ces Vaudois les prédécesseurs de ces chrétiens qui vivent encore aujourd'hui, séparés de l'Eglise catholique, dans les vallées du Piémont.

« Ce qui est plus certain, c'est que la secte devait moins son origine, que sa réunion, sa consolidation et une plus grande activité dans son prosélytisme, à un riche bourgeois de Lyon, nommé *Pierre Waldo* ; il y eut peut-être moins innovation dans la doctrine, que propagation (avec plus d'audace et plus de partisans) de ce que d'autres avaient autrefois déjà enseigné dans diverses contrées, même à Rome. On raconte qu'un certain nombre de bourgeois honorables étaient assis devant leurs maisons, discourant sur divers objets, comme c'était l'usage dans cette ville pendant l'été. Tout à coup, l'un d'eux tomba mort. L'impression profonde produite par cet événement sur tous les assistants détermina Pierre Waldo, homme opulent, à leur prêcher le néant de la vie terrestre, la nécessité d'amender leurs cœurs et de se livrer à une vie plus pieuse ; dans toutes les occasions, il portait l'attention de ses auditeurs sur ces idées. Ses riches aumônes lui attirèrent beaucoup de pauvres, et il publiait ses opinions devant une multitude toujours croissante. Afin de retenir ceux qui l'écoutaient par une autorité de quelque valeur, un pauvre écolier (Waldo n'était pas instruit) traduisit pour de l'argent l'Evangile et quelques autres livres de l'Ecriture sainte ; et un grammairien lui traduisit en langue du pays quelques sentences des Pères de l'Eglise. Il lut souvent ces écrits afin de les fixer dans sa mémoire, et de pouvoir les communiquer aux autres ; après de longues méditations, il s'arrêta à la résolution de tendre vers la perfection évangélique par une pauvreté volontaire. Aussitôt qu'il se vit entouré d'une quantité suffisante de partisans, il les envoya deux à deux, dans les villages d'alentour, pour annoncer sa doctrine. Ils se concilièrent les esprits par leur simplicité, et leur détermination de renoncer aux biens temporels leur valut le nom de *pauvres de Lyon*, eux-mêmes se nommaient les *humbles*. Waldo, dit-on, expédia deux de ses disciples à Rome pour demander la permission d'enseigner sa doctrine ; mais le Pape répondit qu'il n'était pas prudent de confier les âmes des fidèles à des laïques. Quoiqu'ils ne songeassent pas dans le commencement à se séparer de l'Eglise catholique, cela eut lieu cependant de fait par le droit qu'ils prirent d'enseigner partout. Ils attirèrent insensiblement sur eux l'attention de l'évêque de Lyon. Celui-ci voulant leur défendre la prédication, Waldo lui répondit par ces paroles : « Il faut obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes » L'Eglise les laissa faire pendant longtemps, se bornant à des explications, à des exhortations adressées par les évêques, au rejet de leur doctrine, à des conférences religieuses. Rien ne put ni les effrayer ni les convaincre.

« L'envie, disaient-ils, a inspiré aux ecclé- « siastiques l'idée de nous défendre l'ensei- « gnement et la prédication, parce que nous « prêchons mieux qu'eux, parce que nous « sommes plus écoutés qu'eux. » Des demi-savants, des maîtres de la science qui n'avaient point de succès, se joignirent à eux ; d'autres peuvent avoir cherché, par leur entrée dans cette société, une protection ou une justification pour la divergence de

leurs opinions avec la doctrine de l'Eglise; la secte fit des progrès.

« Leur principale attaque fut dirigée contre l'Eglise visible : « Elle a été corrompue par « les possessions temporelles ; chez eux au « contraire on peut trouver la doctrine du « Christ et des apôtres en paroles et en ac- « tion. » Comme les catharéens, ils appelaient l'Eglise la prostituée de Babylone, pleine de tous les vices; ils donnaient au Pape le nom de chef de l'erreur, aux prélats ceux de scribes, de pharisiens et d'assassins, parce qu'ils faisaient la guerre. Ils n'avaient pas le droit de réclamer l'obéissance, car il ne doit pas y avoir de hiérarchie dans l'Eglise, tous sont égaux; c'est pourquoi il faut rejeter les dénominations de pape, d'évêques, etc. Aucun ecclésiastique n'a le droit de recevoir les dîmes, de posséder des biens, d'avoir des tenanciers, des bénéfices, des priviléges, des franchises ; tous peuvent bien travailler comme les apôtres travaillaient. Les conciles, les synodes, la juridiction des paroisses sont inutiles; fonder ou doter des couvents et des églises, c'est une chose mauvaise. Il faut forcer les ecclésiastiques à prendre la bêche, en leur retirant leurs revenus. Ces principes obtenaient crédit, gagnaient des partisans, fortifiaient la secte par l'espérance de la prompte réalisation de toutes ces promesses.

« Ils critiquaient tous les sacrements. La cène est du pain cuit; chacun, même un laïque, peut la distribuer, mais il faut que cette distribution soit faite sous les deux espèces et tous les jours. Le baptême ne sert à rien ; pourquoi un évêque seul pourrait-il donner la confirmation? Le chant d'église n'est qu'une criaillerie de l'enfer, l'institution en elle-même est absurde, le temps employé au chant est un temps perdu, et cet usage n'a été introduit que sous le Pape Grégoire. Le baiser de paix n'a aucune signification. Un mauvais prêtre n'a le pouvoir de donner l'absolution à personne, un bon laïque le peut mieux que lui, et entendre mieux que lui la confession. On ne doit imposer ni une forte pénitence ni une pénitence publique. Le mariage n'est point un sacrement, il ne doit être empêché par la consanguinité, ni corporelle, ni spirituelle. Une femme qui est rétablie de ses couches n'a pas besoin de bénédiction ; le prêtre n'a pas besoin du célibat. L'extrême-onction n'a été inventée que pour multiplier les prêtres. Pourquoi une ordination spéciale pour conférer l'extrême-onction? Tout laïque honnête est aussi un prêtre. A quoi bon la tonsure et les prières en latin?

« Les anciens décrets de l'Eglise et les décisions des anciens Pères n'avaient pas plus de valeur à leurs yeux que l'excommunication, l'absolution et les concessions de grâces de l'Eglise. Excepté Dieu et les apôtres, personne n'est saint; ainsi, la vie, les miracles, les reliques, l'invocation, les fêtes des saints sont sans utilité; le médiateur suffit. La tradition était à leurs yeux une institution pharisienne, et il n'y a point de sens caché dans la Bible qui contient tout ce qui est nécessaire au salut ; la Bible en langue vulgaire a autant de valeur qu'en langue latine. Les rites catholiques ne sont pas fondés sur l'Evangile. Le Vaudois niait que dans l'office sacré, Dieu fût apaisé, les anges honorés, les saints loués, les âmes arrachées au purgatoire, les démons chassés, les fidèles unis avec les esprits bienheureux et associés aux biens célestes, consolés dans leurs peines. Pour repousser les fêtes, ils prétendaient que tous les jours se ressemblent; c'est pourquoi ils travaillaient en secret pendant les fêtes. Ils n'observaient pas du tout les jeûnes, tournaient en dérision toutes les consécrations d'hommes, d'églises, de cimetières, de vases destinés aux saints usages, et une église entourée de murs n'avait pas plus de prix à leurs yeux qu'un grenier, ils l'appelaient une maison de pierre ; car Dieu n'habite pas les temples construits par la main des hommes, et on peut l'invoquer tout aussi bien dans sa chambre que dans l'église. Ils regardaient l'ornement des églises comme un péché; pourquoi n'aime-t-on pas mieux vêtir les pauvres que des murs? C'est dommage de perdre les étoffes qui pourrissent sur l'autel. Les ornements des prêtres ne leur plaisaient pas davantage. Les cierges, l'encens, l'eau bénite, sont choses superflues, absurdes ; ils regardaient les images, les tableaux comme une idolâtrie, la croix comme un morceau de bois semblable à tout autre, le signe de la croix comme une vaine habitude; c'est pourquoi ils ne se levaient pas plus quand on la portait dans la rue que lorsque le prêtre se tournait pendant la messe vers le peuple ; ils ne se découvraient pas quand on donnait la bénédiction. Ils n'attachaient aucun prix au lavement des pieds, aux pèlerinages, au respect pour les tombes des fidèles, aux processions faites en signe de joie ou de deuil. Suivant eux, on forçait les hommes à aller à l'église pour procurer un lucre aux prêtres. Un corps peut être enterré partout avec le même droit. Les messes pour le repos des âmes, les quatre-temps, l'offrande, le son des cloches, la visite aux tombeaux et les legs sont sans aucun but. Ni les saints ni les vivants ne peuvent rien faire en faveur des défunts; les saints ne s'occupent ni ne se soucient d'eux, et parmi les vivants ce que l'un fait ne profite pas à l'autre; chacun est rétribué selon le bien ou le mal qu'il fait. Il n'y a point de purgatoire, ou du moins il n'y en a pas avant le jour du jugement. L'homme devient immédiatement bienheureux ou damné; si l'on pense donc pouvoir faire quelque chose en faveur des défunts, il faut considérer que ceux qui sont dans le ciel n'en ont pas besoin, et que ceux qui sont dans l'enfer n'en retireront aucune utilité. On rapporte aussi qu'ils regardaient tout parjure comme un péché mortel, et beaucoup d'entre eux auraient mieux aimé souffrir la mort que de se parjurer; s'ils regardaient la trahison de l'un des leurs comme le plus grand péché, il faut

attribuer cela non-seulement à la nature d'une pareille société qui fraternise plus étroitement, mais aussi aux dangers continuels dont ils se voyaient menacés. Ils paraissent avoir emprunté des Catharéens leur division en *parfaits* et en *imparfaits*, ce qui ne nous semble pas se concilier avec l'esprit de leur doctrine, à moins qu'ils ne l'aient adoptée plus tard, à une époque où la persécution provoqua une réunion ou une fusion de ces deux espèces d'adversaires de l'Église catholique. » (HURTER, *Histoire du Pape Innocent III*, trad. Saint-Chéron.)

CHAPITRE XII. — *Les réformateurs avant la réforme. — Wikliffe.*

« Jean Viklef (ou Wikliffe) (né à Wikliffe, 1324), prêtre séculier et professeur de théologie à l'université d'Oxford enseigna des dogmes peu différents, quant à l'essentiel, de ceux des grands réformateurs qui parurent plus tard. Il condamnait la multiplicité des cérémonies du culte, le dogme de la transsubstantiation, la souveraineté de l'Église romaine, l'opulence du clergé, le monachisme et surtout les ordres mendiants. Il soutenait que la sainte Écriture était la seule règle de la foi, et que la grâce divine était le seul moyen de salut.

« Ces dogmes furent généralement goûtés; mais ils allumèrent la haine du clergé. Le pape Grégoire XI fit poursuivre Viklef comme coupable d'hérésie, mais la protection puissante du duc de Lancastre et d'autres seigneurs mirent ce dernier à l'abri de toute atteinte. Il mourut (1385) à Lutterworth où il était curé, et les foudres de l'excommunication ne firent que passer sur sa tombe.

« Ses disciples (on les appelait, à l'instar d'autres hérétiques Lollbards et Beghards) répandirent les opinions du réformateur, soit clandestinement, soit publiquement, avec plus ou moins de fidélité, en Angleterre même et à l'extérieur; mais nulle part avec tant de succès qu'en Bohême.

« Ce fut là qu'au commencement du XVe siècle Jean Huss (professeur, puis recteur de l'université de Prague, né en 1373) et Jérôme de Prague, son ami, firent éclater la grande révolution. » (CH. DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Simon Günzer, t. Ier.)

CHAPITRE XIII. — *Les réformateurs avant la réforme. — Jean Huss.*

« L'empereur Charles IV régnait en Bohême, lorsqu'en l'année 1373, Jean Huss naquit dans ce royaume, au bourg de Hussinetz, d'où il tira son nom. Cet enfant, destiné à causer dans son pays et dans toute l'Allemagne un si profond ébranlement, reçut le jour comme Luther, d'honnêtes paysans qui n'épargnèrent aucun sacrifice pour son éducation; bonnes et simples gens, qui ne pensaient qu'à lui assurer un avenir heureux, en le faisant si bien instruire dans les lettres sacrées et profanes, sans songer qu'ils ornaient alors de tous leurs soins une victime pour le sacrifice.

« Huss acheva ses études à Praschatitz, ville voisine du lieu de sa naissance, et ensuite sa mère, devenue veuve, le conduisit elle-même à Prague, pour y prendre ses degrés dans la célèbre université de cette capitale. Les contemporains nous ont transmis une circonstance fort peu grave de ce voyage, mais qui peint d'une façon toute naïve le caractère simple et touchant de cette digne et excellente femme. Ayant pris avec elle une oie et un gâteau pour en faire don au recteur, chemin faisant l'oie s'échappa. Cet incident fâcheux parut d'un funeste augure à la pauvre mère, qui, tombant à genoux, demanda pour son cher enfant la bénédiction de Dieu, et poursuivit sa route, partagée entre le regret et la perte qu'elle avait faite et l'inquiétude d'un semblable présage.

« L'histoire ne nous a conservé sur la jeunesse de Jean Huss que fort peu de ces détails précieux où l'on aime à étudier les développements d'un grand caractère, et par lesquels l'homme mûr se révèle quelquefois tout entier dans l'enfant. . . .

. . . . . .

« On s'accordait à reconnaître en lui un esprit élevé, une parole facile et persuasive et une moralité exemplaire. « Jean Huss, « dit le jésuite Balbinus, qui d'ailleurs ne « lui est point favorable, était plus subtil « encore qu'éloquent; mais la modestie et « la sévérité de ses mœurs, sa vie austère « et irréprochable, son visage pâle et mé- « lancolique, sa grande douceur et son affa- « bilité envers tous, même envers les plus « humbles, persuadaient mieux que la plus « grande éloquence. »

« Huss fit de rapides progrès dans ses nouvelles études, et ses talents se produisirent bientôt avec éclat. Il avait pris les ordres, comme faisaient alors la plupart des lettrés et des savants, et ne se distingua pas moins dans l'Église que dans l'académie. Sa réputation parvint à la cour du roi Wenceslas, qui avait succédé, en 1378, à son père Charles IV sur le trône héréditaire de Bohême et sur le trône impérial. La seconde femme de ce prince, la reine Sophie de Bavière, choisit Huss pour son confesseur; il se fit des amis nombreux et puissants, autant par la faveur de cette reine que par son mérite personnel. Toutefois sa célébrité ne date que de l'année 1404, et la chapelle de Bethléem, qu'il desservait, fut le véritable berceau de sa renommée.

« Les livres de Wykliffe étaient alors connus à Prague : le mariage de Richard II, roi d'Angleterre, avec Anne, sœur du roi de Bohême, ayant rapproché ces deux pays, de nombreux rapports s'étaient établis entre eux, et un jeune bohémien, au retour d'un voyage en Angleterre, rapporta d'Oxfort les ouvrages du grand hérésiarque. Jean Huss les lut; mais des opinions si hardies l'étonnèrent alors sans le convaincre, et même, si nous en croyons Théobald,

l'un des écrivains les mieux informés, Jean Huss aurait parcouru d'abord les écrits de Wykliffe avec une pieuse épouvante. Il donna le conseil au jeune homme de les brûler ou de les jeter dans la Moldau.

Bientôt cependant un grand nombre d'exemplaires des œuvres de Wykliffe furent apportés en Bohême, et Huss prit de ses doctrines une opinion beaucoup plus favorable. . . . . .

« Mais une révolution religieuse était encore loin de sa pensée, et il fallut pour l'y porter des circonstances inouïes. . . . . .

« Diverses circonstances favorisaient merveilleusement en Bohême le libre mouvement des esprits. . . . . .

« Le roi de Bohême, Wenceslas, avait été, à cause de ses vices, dépouillé, en 1400, de la dignité impériale par la diète de Francfort; irrité de sa déposition, il gardait rancune au pape, qui l'avait approuvée. Indifférent d'ailleurs à un réveil intellectuel dont il lui était impossible d'apprécier la cause ou de prévoir les suites, il tolérait le mouvement réactionnaire beaucoup moins par prédilection pour les partisans d'une réforme que par haine pour leurs adversaires. La reine Sophie couvrait en toute liberté les premiers, et surtout Jean Huss, de sa puissante protection.

« A mesure que se prolongeait le schisme, Huss étudiait plus sérieusement les écrits de Wykliffe, et il en parlait avec plus de louanges. Il ne se présentait ni comme chef de secte, ni comme novateur; il ne réclamait des autres pour lui-même, ni admiration, ni soumission, ni éloges; il tirait sa force de l'autorité de la parole divine qu'il prêchait dans sa chapelle de Bethléem avec un zèle infatigable, et que les prêtres avaient, disait-on, tellement défigurée ou voilée, qu'il semblait que cette sainte parole se produisît alors en Bohême pour la première fois.

« Moins hardi que Wykliffe, Jean Huss admettait en principe la plupart des dogmes fondamentaux de l'Église romaine, rejetés par le premier. Dans quelques-uns, tels que l'efficacité des prières pour les morts, l'adoration et l'excommunication des prêtres, il blâmait beaucoup moins le principe que l'abus. Il semblait parfaitement d'accord avec Wykliffe sur trois points seulement, mais chacun d'une importance extrême, et qui sont : l'appel à l'Écriture comme seule autorité infaillible; la nécessité de ramener le clergé à la discipline et aux bonnes mœurs, soit en le privant de toute intervention dans les affaires temporelles, soit en le dépouillant des biens dont il faisait un mauvais usage; et, enfin, la dispensation des pouvoirs spirituels aux prêtres par le Saint-Esprit, en raison de leur pureté intérieure, et seulement autant qu'ils seraient aptes à les recevoir et dignes d'en user. . . . . .

« Le 20 décembre 1409, Alexandre V publia une bulle contre ses doctrines sans le désigner particulièrement. Défense était faite par cette bulle de prêcher dans des chapelles particulières et d'enseigner en aucun lieu la doctrine de Wykliffe; elle invitait l'archevêque à poursuivre les contrevenants comme des hérétiques, avec l'assistance du bras séculier, et à supprimer par toutes sortes de voies les livres de Wycliffe. Huss répondit : « J'en appelle d'Alexandre mal informé à Alexandre mieux informé. »

« Cependant l'archevêque obéissait, suivant d'ailleurs en cela son inclination personnelle. Déjà l'année précédente, il avait exigé que tous les détenteurs des livres de Wykliffe les apportassent au palais épiscopal; enhardi par la bulle du pontife, il fit brûler, sans autre information, plus de deux cents volumes. . . . . .

« L'archevêque alla plus loin, et cita Jean Huss à son tribunal, pour y répondre de sa doctrine. Là, entre autres griefs, il lui reprocha d'avoir nié la vertu des sépultures en terre bénite et consacrée; d'avoir dit que les dépouilles des morts pouvaient reposer dans les champs et dans les forêts tout aussi bien que dans les cimetières. « Et pourtant, mon cher fils, ajouta l'archevêque, vous « n'ignorez pas de combien de fléaux le ciel « a jadis frappé la Bohême, à cause des sé- « pultures profanes. — S'il m'est échappé « quelque chose, par erreur ou par oubli, « contre la foi chrétienne, répondit Jean « Huss, je m'en corrigerai. » L'archevêque, dans l'esprit duquel les ordres du pape et l'influence de la cour agissaient en sens contraire, n'osa poursuivre, et congédia Jean Huss. Mais, le dimanche suivant, celui-ci monta en chaire et dit : « C'est chose « étrange, mes chers Bohémiens, qu'on dé- « fende d'enseigner des vérités manifestes, « et surtout celles qui brillent en Angleterre « et autres lieux. Ces sépultures particu- « lières, ces cierges et ces cloches, ne ser- « vent à rien qu'à remplir les bourses des « prêtres avares, et ce qu'ils appellent ordre « n'est autre chose que confusion. Croyez- « moi, ils veulent vous enchaîner par de « tels commandements; mais vous romprez « vos chaînes. » . . . . . .

« Jean XXIII fit poursuivre avec rigueur, devant de nouveaux commissaires, la procédure commencée. . . . . .

« Alors se montra dans son vrai jour le caractère de Jean Huss. . . . . .

« Là se révèle aussi toute l'indécision de sa pensée : il ne conteste point, en principe, l'autorité qu'il rejette en réalité; il voit encore, dans le pape, le successeur de saint Pierre, quoique indigne et dépouillé de tout pouvoir spirituel; il s'adresse aux cardinaux en termes humbles et soumis; il proteste de son innocence, il est prêt à la prouver par le martyre, il prie Dieu enfin d'éclairer le pontife, son persécuteur. . .

. . . . . .

« Ses doctrines cependant avaient une signification plus haute que celle qu'il s'avouait à lui-même. Il protestait de son attachement à l'Église catholique et de son respect pour elle : il ne voulait pas s'en séparer, et il en ébranlait les bases à son insu, en maintenant pour les fidèles le droit d'examiner ses décrets avant de s'y soumettre. Qui ne voit que d'une part l'obéissance à une Église qui se dit immuable et infaillible, et d'autre part l'examen, l'appel au critérium intérieur, à la conscience, sont deux choses contraires et qui s'excluent? Jean Huss crut-il pouvoir les accorder? pensa-t-il avoir réussi? Il serait difficile de le dire; nous ne pouvons même comprendre comment il serait parvenu, sur ce point, à se faire illusion à lui-même; mais il est certain qu'il tenta de concilier ces deux principes ennemis, et qu'il porta ainsi dans son sein le germe d'une lutte violente sans trêve et sans terme. Ce fut là le problème redoutable et insoluble qui agita sa vie et qui précipita sa fin. Ses combats intérieurs, la réaction d'un cœur droit et ferme contre la force de l'idée préconçue et de l'habitude, se révèlent ingénument dans une lettre qu'il écrivit de sa retraite à son ami Jean Barbat.

« Pour me raffermir dans la douce paix « de mon esprit, dit-il, j'ai rappelé en moi-« même la vie et la parole du Christ et celle « de ses disciples (*Act.*, IV). J'ai rappelé de « quelle manière Anne, grand prêtre, et « Caïphe, et Jean, et Alexandre, et toute la « race des prêtres, en s'adressant aux apô-« tres, leur défendaient de parler et d'ensei-« gner au nom de Jésus. Mais Pierre et « Jean, répondant, leur dirent : Jugez vous-« mêmes s'il est juste, en présence du Sei-« gneur, que nous vous écoutions plutôt « que Dieu..... Et ces mêmes prêtres leur « ayant encore une fois défendu de prêcher, « ils répondirent (*Act.*, V) : *Il faut obéir à « Dieu plutôt qu'aux hommes.* Saint Jérôme « a dit : Si le maître ou l'évêque prescrit « des choses qui ne sont point contraires à « la foi ou aux Écritures, le serviteur est « tenu d'obéir; mais s'il commande ce qui « leur est contraire, il faut obéir plutôt au « maître de l'esprit qu'à celui du corps. « Saint Augustin dit de même dans son ser-« mon sur ces paroles du Seigneur : « Si « une puissance terrestre vous commande « ce que vous ne devez pas faire, méprisez « cette puissance et craignez une puissance « plus haute..... » Nous devons donc résis-« ter au diable et aux hommes lorsqu'ils « nous suggèrent quelque chose contre « Dieu, et en cela nous ne résistons pas, « mais nous obtempérons à l'ordre de Dieu « lui-même. Grégoire dit aussi dans ses « instructions morales : Sachez qu'il ne faut « jamais faire le mal par obéissance. Saint « Bernard dit aussi dans une de ses lettres : « Faire le mal d'après l'ordre de qui que ce « soit, ce n'est pas obéir, mais désobéir. » Voilà ce que Jean Huss rappelle pour s'affermir, pour s'encourager lui-même dans la prédication de la parole malgré la défense des prêtres. Cependant il trahit aussi dans cette même lettre l'inquiétude de ses pensées. « Il est vrai, dit-il, que les païens, les « juifs, les hérétiques, se fondent tous sur le « même précepte de l'obéissance qui est due « à Dieu. Hélas! il aveugle ceux qui ne sont « pas chrétiens, mais non les apôtres et les « vrais disciples du Christ. »

« Qui ne reconnaît dans cette parole un vœu ardent plutôt qu'une conviction sérieuse? Qui ne voit là le cri d'un cœur droit et sûr de lui-même, plutôt que l'argument d'une raison lumineuse et forte?

« Jean Huss s'appuie plus loin dans cette même lettre de cette parole de saint Paul : « Si un ange même descendait du ciel et « s'il prêchait un Évangile différent de ce-« lui que nous prêchons, qu'il soit ana-« thème! » A plus forte raison, pensait-il, doit-il être ainsi à l'égard de ceux qui ne sont pas des anges, mais des hommes charnels, prêtres, évêques ou papes, et qui enseignent non-seulement un Évangile différent de celui de Jésus, mais qui défendent même d'enseigner, de prêcher celui-ci.

« L'opposition si grande entre la vie de tant de Papes, de cardinaux et de prêtres, et l'exemple de Jésus et de ses apôtres, est pour Jean Huss la source d'une poignante douleur. L'indignation qu'il éprouve arme sa parole de traits mordants et acérés; souvent alors, trop vivement subjugué par son émotion impétueuse, il montre dans son langage moins de mesure que de fougue, et l'on y reconnaît plutôt l'emportement téméraire d'un sectaire que la sagesse d'un apôtre.

« Il écrivit alors plusieurs traités remarquables. Le plus important est celui de l'*Église*, d'où furent tirés la plupart des articles qui le firent condamner. Il publia vers le même temps un traité fort court et fort énergique sous le titre des *six Erreurs*. La première était l'erreur des prêtres qui se vantaient de faire le corps de Jésus-Christ dans la messe. . . . . .

. . . . . .

« La seconde consistait à dire : *Je crois aux papes et aux saints* : Jean Huss soutient qu'il ne faut croire qu'en Dieu. *La troisième* était la prétention des prêtres de pouvoir remettre la peine et la coulpe du péché à qui il leur plaît. L'obéissance aux supérieurs, quelque chose qu'ils commandent, était la *quatrième* erreur. *La cinquième* consistait à ne point distinguer dans l'effet une excommunication juste d'une autre qui ne l'est pas. Enfin la *sixième* erreur, c'est la simonie, que Jean Huss appelle une hérésie, et dont il accuse la plus grande partie du clergé.

« Ce petit ouvrage, qui attaquait surtout le clergé, fut affiché à la porte de la chapelle de Bethléem; il parcourut rapidement toute la Bohême, et son succès fut immense.

« Jean Huss écrivit aussi à cette époque

son traité de l'*Abomination des moines*, suffisamment expliqué par son titre, et enfin les *Membres de l'antechrist*, violente et fougueuse diatribe contre le pape et sa cour; ses épreuves, les obstacles qu'il rencontra et les persécutions auxquelles il fut en butte paraissent avoir aigri son humeur, dont l'amertume passa toute dans ces derniers écrits. » (E. DE BONNECHOSE, *Les réformateurs avant la réforme*, t. I.) — (Cet écrivain paraît protestant.)

« Jean Huss, cité devant le concile de Constance, réfusa de se rétracter et mourut sur le bûcher, (786) ainsi que son disciple Jérôme de Prague.

CHAPITRE XIV. — *Les réformateurs avant la réforme. — Caractère de Jérôme de Prague.*

« Caractère audacieux et téméraire, vaste intelligence, parole éloquente et emportée, ces avantages et ces défauts se trouvaient réunis en Jérôme.... Il avait étudié à Oxford et soutenu des thèses brillantes à Paris, contre Gerson, et dans les plus célèbres universités de l'Europe. Il n'attendit pas jusqu'à son retour en Bohême pour se signaler par une vive opposition contre l'Eglise romaine. Emprisonné à Vienne comme fauteur de Wykliffe, et délivré à la requête de l'université de Prague, il vint retrouver Jean Huss dans cette ville, et ne garda bientôt plus de mesure à l'égard du Pape et des cardinaux. Entre autres problèmes, il posait hautement celui-ci, savoir : Si le Pape avait plus de pouvoir qu'un autre prêtre, si le pain de l'Eucharistie, ou le corps du Christ, avait plus de vertu dans la messe du pontife romain que dans celle de tout autre officiant. Un jour Jérôme et quelques amis représentèrent sur une muraille, d'un côté, les disciples du Christ suivant pieds nus leur maître monté sur une ânesse, et de l'autre ils peignirent le Pape et les cardinaux en grand appareil, sur des chevaux superbes, et précédés, suivant l'usage, de tambours et de trompettes. Ces peintures furent exposées en public, et l'on conçoit l'effet qu'elles durent produire sur une multitude ardente et exaltée. On assure qu'un autre jour ce même Jérôme, discutant avec un moine et irrité d'une opposition trop vive, poussa la violence jusqu'à jeter son interlocuteur dans la Moldau. Le moine gagna la rive. « Mais, dit le naïf chroni- « queur, il se trouva qu'il avait perdu le fil « de ses arguments, et il fut hors d'état de « poursuivre la discussion. » Tel était Jérôme de Prague, en qui ses contemporains ont reconnu une puissance intellectuelle supérieure à celle de Jean Huss. . . . . .

. . . . . .

« Jérôme, d'ailleurs, si supérieur par ses qualités éminentes à la plupart de ses contemporains, appartenait par ses défauts à son siècle, époque malheureuse où un esprit d'audace et de violence agitait toutes les classes de la société et provoquait de toutes parts de sanglants désordres. » (EMILE DE BONNECHOSE, *les Réformateurs avant la réforme*, t. I.)

CHAPITRE XV. — *Les Hussites.*

« Les Bohémiens, à la nouvelle du supplice affreux de leur réformateur chéri et de son généreux ami Jérôme de Prague, se soulevèrent. Nicolas de Hussiniez, seigneur de l'endroit natal de Jean Huss, et Jean de Troeznow, surnommé *Ziska*, se mirent à leur tête et campèrent, avec une nombreuse armée, sur une montagne, dans le cercle de Jechin. Les Taborites (nom donné aux troupes de ce camp, appelé Tabor, qui dans la suite fut transformé en ville) répandirent bientôt dans tout le pays les maux de la guerre civile. Ils escaladèrent l'hôtel-de-ville de Prague même, précipitèrent une partie des sénateurs par les fenêtres, sur les lances des ennemis qui les attendaient en bas, et exercèrent nombre d'autres atrocités (30 juillet 1419). Le roi Wenceslas, dont l'oisive insouciance avait encouragé les séditieux, mourut aussitôt de colère et d'épouvante.

« Son successeur par droit d'hérédité fut l'empereur Sigismond, qui se fit couronner à Prague, mais qui ne put maintenir son autorité contre le peuple irrité; ses cohortes de satellites furent réduites en poussière par les masses du peuple qui combattait pour ses droits et sa croyance; et quelque nombreuses que fussent les troupes que le zèle des catholiques, l'assistance des États d'Allemagne et de la Hongrie, les provocations du Pape à la croisade, et les édits de l'empire, lui avaient procurées, leur résistance fut impuissante; à peine purent-elles soutenir la vue de l'ennemi qu'exaltait l'enthousiasme. Du fond de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie que leur abandonna le tremblant Sigismond, les hussites se répandirent en Allemagne pour y assouvir leurs fureurs vengeresses. Des monceaux de cadavres, des villes et des villages en cendres, indiquèrent les traces de leur passage. La terreur précédait la marche de Ziska. Dans l'état de cécité il battit encore ses ennemis, et après sa mort (1424), sa peau, retentissant sur un tambour, les fit encore trembler.

« Après lui, les Procopes s'illustrèrent par leurs victoires et se signalèrent par leurs cruautés. L'un d'eux commandait les taborites (nom de l'un des partis des hussites qui s'étaient divisés); ils repoussèrent une nouvelle attaque de la grande armée allemande, et exercèrent leurs vengeances sur la Saxe, la Franconie et la Bavière. Berlin, Magdebourg et Ratisbonne virent les drapeaux de ces invincibles guerriers; Procope, destructeur de cent villes et de quatorze cents villages, retourna en Bohême avec trois mille chariots chargés de butin.

« Les princes de l'empire, assemblés à la diète de Nuremberg (1431), résolurent une nouvelle expédition générale. Cent mille guerriers se réunirent sous les drapeaux de

(786) Ce supplice fut aussi celui d'Arnauld de Brescia.

Frédéric de Brandebourg. On s'avança jusqu'à Tauss dans le cercle de Pillnitz. Là se répandit la nouvelle de l'arrivée du gros de l'armée des hussites. Une terreur panique s'empara aussitôt des esprits; les troupes se débandent, et les hussites criant victoire, se précipitent sur les fuyards et en massacrent onze mille.

« Dans ces entrefaites, un nouveau concile, comme nous l'avons déjà dit, s'était rassemblé à Bâle. Les membres de cette assemblée se montrèrent disposés à une réconciliation. Les hussites, de leur côté, étaient las de la guerre. Les négociations s'entamèrent. L'œuvre de la paix s'accomplit par la désunion qui s'était mise entre les hussites. Les modérés, qui ne demandaient que l'usage du calice dans la communion et quelques autres points encore moins importants, furent admis par les compactates de Prague (30 novembre 1433) dans le giron de l'Eglise orthodoxe, d'où les taborites (ainsi se nommait le parti des plus fanatiques) furent repoussés. Les calixtins prirent alors les armes contre leurs infortunés frères, et Procope fut battu et tué dans une bataille décisive livrée par Mainhard de Neuhaus, chef des calixtins (1434). Toute opposition cessa dès lors. Les Bohémiens, vaincus seulement par leurs propres frères et entièrement affaiblis, tombèrent aux pieds de Sigismond et le reconnurent pour leur roi (1436). » (C. DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. Günzer, t. II.)

QUATRIÈME SECTION. — *La Société religieuse et civile.*

CHAPITRE Ier — *Le moyen âge au point de vue rationaliste.*

LE RATIONALISTE. — « Il est une série d'époques dont la physionomie, tristement uniforme, fatigue autant l'historien qui est chargé d'en tracer l'empreinte, que le lecteur curieux de l'étudier. Le sceptre universel, tombé aux mains des Papes, comme tout-puissant moyen d'humilier les rois et d'opprimer les peuples; sinon l'absence totale des lumières, du moins une doctrine pédantesque, insensée; l'esprit d'aventure, compagnon naturel de l'esprit de chevalerie, introduit abusivement dans le système religieux, afin d'ensanglanter le berceau d'une religion de paix..... Ici, de même qu'en toute autre histoire, l'écrivain et le lecteur ont souvent besoin de surmonter leur dégoût. » (Emilien LAVIGNE, *Précis philosophique de l'histoire de l'Eglise*, XIIIe siècle.)

CHAPITRE II. — *Erreurs étranges des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles sur le moyen âge.*

L'APOLOGISTE. — « Par la plus funeste des erreurs que l'ignorance de l'histoire ait accréditées, le moyen âge, qui n'était inférieur à la société ancienne que sous le rapport intellectuel, QUI LUI ÉTAIT, SOUS LE RAPPORT POLITIQUE, ÉGAL, SOUS LE RAPPORT MORAL, SUPÉRIEUR, le moyen âge était considéré comme un temps d'absurdité scientifique, de barbarie sociale, de fanatisme religieux. L'antiquité grecque et romaine apparaissait comme un état de civilisation à jamais regrettable, et les siècles écoulés depuis Constantin jusqu'à Luther comme des temps déplorables, où l'espèce humaine, revenant en arrière, avait été plongée dans un abrutissement voisin de l'état sauvage. Le XVIe siècle, avec son enthousiasme pour les trésors intellectuels de l'antiquité, avait commencé cette erreur; le XVIIe, malgré son inspiration chrétienne et monarchique, l'avait continuée; le XVIIIe devait la propager, la développer, l'enraciner de telle sorte, qu'elle est encore aujourd'hui populaire. La société du moyen âge étant l'œuvre complète du christianisme, et celui-ci ayant été le marteau principal qui démolit l'ancien monde, le christianisme fut considéré par la philosophie nouvelle comme le symbole et la cause de la barbarie, comme l'ennemi dont la défaite devait entraîner celle des restes de la féodalité, et commencer l'ère des sociétés modernes. » (Théophile LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. III.)

Mais il s'agit de réfuter en détail et par les faits l'idée que les trois siècles précédents se faisaient du moyen âge.

CHAPITRE III. — *Les Barbares, fléau de Dieu contre Rome.*

« Rome s'était donné le Rhin et l'Euphrate pour limites de son empire, et si elle combattait encore avec les Germains d'un côté, les Parthes de l'autre, c'était pour les tenir en respect, non pour les conquérir. Mais dès que le torrent des Barbares eut cessé d'être refoulé, il reprit sa marche naturelle vers les pays riches et civilisés : la digue allait bientôt être franchie. Cependant « Rome, « qui n'aperçoit à ses frontières que des « solitudes, croit n'avoir rien à craindre; et « nonobstant c'est dans ces camps vides que « le Tout-Puissant rassemble l'armée des « nations. Plus de quatre cents ans sont né« cessaires pour réunir cette innombrable « armée, bien que les Barbares, pressés « comme les flots de la mer, se précipitent « au pas de course, un instinct miraculeux « les conduit; s'ils manquent de guides, les « bêtes des forêts leur en servent. Ils ont « entendu quelque chose qui les appelle du « septentrion et du midi, du couchant et de « l'aurore. Qui sont-ils ? Dieu seul sait leurs « véritables noms. Aussi inconnus que les « déserts dont ils sortent, ils ignorent d'où « ils viennent, mais ils savent où ils vont :

« ils marchent au Capitole, convoqués qu'ils « se disent à la destruction de l'empire ro- « main comme à un banquet (787). » (Théophile LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. I.)

CHAPITRE IV. —*Desseins de Dieu sur les Barbares.*

« Les tableaux merveilleux des temps anciens, les grandeurs de la Grèce et de Rome se perdent maintenant dans les ténèbres qui commencent à couvrir l'horizon historique, et les dernières lueurs de vie d'un monde dépérissant de vieillesse s'éteignent. C'est maintenant une génération nouvelle, un nouveau théâtre des événements, une autre vie humaine qui se présente à nos regards. D'un côté, du sein des forêts du Nord, et de l'autre du fond des déserts de l'Arabie, se débordent des peuples inconnus, ou assoupis jusqu'à ce moment dans l'inertie, et semblables aux vagues d'une mer irritée, ils viennent inonder la surface du monde romain, dont l'édifice, depuis longtemps ruiné dans ses fondements et ébranlé jusqu'à son faîte, s'écroule avec un fracas horrible. Ce que, pendant des milliers d'années, l'esprit humain avait créé, ce que les efforts de tant de générations avaient soigneusement cultivé, ce que l'expérience sans cesse vigilante avait perfectionné et consolidé, les monuments de la force, du génie, des vertus de l'ancien monde, tout est tombé en ruines. Destinée malheureusement méritée et à peine digne de regrets! Depuis longtemps la perversion avait corrompu ou détruit les mœurs et étouffé le germe des vertus. L'espèce humaine (représentée par la partie la plus nombreuse et la plus civilisée) était devenue un vil troupeau, entièrement à la discrétion du berger, et propriété inerte du maître; uniquement adonnée aux plaisirs des sens, elle méconnaissait entièrement le but de l'humanité et la dignité de l'homme. Ces Romains qui avaient si honteusement dégénéré de la vertu et de la gloire de leurs ancêtres, qui sans rougir rampaient dans la poussière devant les images de leurs dieux et de leurs héros, qui dédaignaient la liberté et ne la regardaient que comme une fable des temps anciens, qui n'espéraient, ne souhaitaient même que la servitude, comment eussent-ils jamais pu se relever de leur abaissement? Cette génération était pervertie sans retour. L'espérance, à moins qu'un nouveau déluge ne vînt submerger la race entière, ne pouvait renaître qu'à la suite d'une commotion violente et générale. Considérées de ce point de vue, les hordes barbares dans leurs courses désastreuses se présentent à nos yeux comme les fléaux d'une justice vengeresse et les instruments cruels, mais indispensables d'une régénération salutaire.

« Mais qu'avons-nous à attendre de ces Barbares? pouvons-nous espérer qu'après avoir asservi leurs fureurs dévastatrices, ils élèveront soudain un nouvel édifice exempt de défauts, et que sur la surface du monde souillé de sang et de crimes, avili par l'esclavage, ils fonderont l'empire de la paix, de la liberté et de la justice? Cette supposition contredit le cours ordinaire de la nature, et surtout de la nature humaine. Ce n'est que par une marche lente, susceptible à la vérité d'être interrompue ou accélérée, mais nullement par un élan subit d'un extrême à l'autre, que peut être atteint le but de la nature soit morale, soit physique: et plus les êtres qu'elle a produits sont nobles, plus leur acheminement à la perfection est lent. C'est dans toute la vigueur d'un naturel non affaibli par les dérèglements, non atteint de la corruption des mœurs romaines qu'apparaissent ces peuples vengeurs, mais privés des lumières de la science et des leçons de l'expérience d'une race qui leur est étrangère. Dans leur marche pesante ils écrasent indistinctement les monuments de la sagesse et de la vertu, comme ceux de la démence et du vice; dans leur ardeur féroce et irréfléchie ils parcourent des ruines sans respect pour les trésors du sol classique, et indifférents pour les images instructives d'un temps passé qu'ils ne connaissent pas. C'est en eux-mêmes qu'ils avaient alors à développer les germes assoupis de l'humanité, à se frayer la route de la civilisation, les anciennes voies suivies jadis avec succès par la génération actuellement éteinte, et abandonnées seulement dans les derniers temps, étant ensevelies sous des ruines. Mais des siècles entiers pouvaient s'écouler avant que ces barbares sentissent la nécessité ou éprouvassent le besoin d'améliorer leur condition, et dans cet intervalle la rouille dans laquelle ils croupissaient, pouvait s'épaissir et s'endurcir. Heureux encore, si du moins ils conservaient la vigueur qui, dans des conjonctures plus favorables, pouvait être employée à des constructions nouvelles et difficiles; heureux si quelques lueurs des beaux jours de l'antiquité venaient dissiper les ténèbres qui couvrent leur travaux, si sous les décombres dédaignés de l'ancien édifice ils trouvaient quelques fondements ou colonnes bien conservées et qu'ils s'en servissent pour affermir et perfectionner le leur! . . . . . .

. . . . . .

« C'est sous cet aperçu que se manifeste à nos yeux le caractère général de tout le moyen âge, aussi bien que le caractère particulier des diverses périodes dans lesquelles il se subdivise naturellement. Dans la première se perd au sein des ténèbres de la Barbarie le domaine des peuples nomades, mais les rayons affaiblis du soleil sur son déclin entretiennent, du moins, sur la terre classique, une lueur de crépuscule; tandis que le christianisme se propageant parmi les Barbares du Nord dans leur noble vigueur juvénile, les garantit d'un abrutissement total, et produit à travers la nuit des siècles suivants les fruits heureux de l'humanité pour des temps plus prospères. »

(787) CHATEAUBRIAND, *Etudes historiques*, t. I, p. 15.

(Charles de Rotteck, *Histoire générale*, trad. Günzer, t. II.)

Chapitre V. — *L'Église marche au-devant des Barbares.*

« Il s'est passé quinze siècles pendant lesquels le christianisme, pour le bonheur du monde, n'était pas voilé ni chassé de la politique. Quand des hordes barbares, se pressant les unes les autres en longue et frémissante traînée, depuis les steppes d'Asie, l'Oural et l'Altaï jusqu'au Rhin, inondèrent l'Europe occidentale et méridionale, qui est allé à eux, et les a civilisés? — Le christianisme. — Qui s'est porté médiateur entre les brutaux conquérants, Goths, Vandales, Suèves, Alains, Bourguignons, Saxons, Francs, Hérules, Huns, et les peuples conquis? — Le clergé et surtout l'épiscopat catholique. — Quel est l'homme devant lequel s'est arrêté, saisi de respect, Attila, le fléau de Dieu? — Ce fut un pape chrétien; ce fut saint Léon. — Si le christianisme n'eût pas fait de politique, si les évêques ne se fussent pas mêlés du temporel, c'en était fait de la civilisation, le genre humain eût rétrogradé jusqu'à Nemrod. L'histoire de l'origine de la monarchie française en particulier est tout entière dans ce mot d'un savant historien anglais : *le royaume de France est un royaume fait par des évêques.* » (Michel Chevalier dans le procès des saints-simoniens.)

Chapitre VI. — *Services rendus à la science et à la liberté par l'Église au moment de l'invasion des Barbares.*

« Un des plus grands reproches que l'on fasse aux peuples teutoniques qui ont mis fin à l'empire romain d'Occident, est d'avoir détruit en même temps la littérature romaine. Il est vrai que ces peuples méprisaient les sciences et les arts, qui, d'après leurs préjugés, avaient abâtardi le courage des Romains, et que, sous leurs mains accoutumées à manier le glaive et la massue, plus d'un monument des beaux-arts périt, plus d'une école fut anéantie. Mais d'un autre côté la littérature romaine, telle que ces Barbares la trouvèrent, méritait à peine d'être nommée ainsi; et si les écrivains du VIe siècle étaient encore un peu plus mauvais que ceux du Ve, ce n'était pas la faute des conquérants. Ces écrivains n'ont fait que suivre la pente sur laquelle la littérature avait commencé à déchoir depuis le IIe siècle.

« Si malgré le dégoût que les peuples barbares avaient pour les sciences, il s'est conservé quelques traces de l'ancienne littérature des Grecs et des Romains, nous en avons l'obligation au christianisme. Le clergé ne put se passer d'une teinture des lettres, et il en devint le seul dépositaire. Bientôt il s'aperçut de l'avantage que l'instruction lui donnait; les gens d'église furent pendant longtemps chargés exclusivement du maniement des affaires d'État, et les places de chanceliers, de ministres, de notaires, de secrétaires, leur furent réservées. Ce fut ainsi que le mot de *clerc*, perdant sa signification originaire, devint synonyme d'homme de lettres.

« Les conquérants du Nord ne pouvaient recevoir la civilisation par une littérature qu'ils méprisaient et qui n'existait presque plus; la Providence voulut que ce bienfait parvint à l'Europe moderne d'une source plus pure et plus sainte. Le christianisme, que ces peuples trouvèrent établi, devint l'instrument qui les tira de la barbarie. Incapables d'élever leurs âmes à la simplicité de la doctrine évangélique, ils seraient peut-être restés indifférents pour la religion chrétienne, ou l'auraient même proscrite, s'ils ne l'avaient trouvée entourée d'une pompe qui frappa leur imagination, et appuyée sur une Église qui leur demandait plus de foi que de raisonnement, et leur imprima un sentiment moral qui seul put les préparer à la culture intellectuelle. Quelle que fût la décadence du peuple romain, il s'était maintenu à un degré de civilisation, et il possédait des institutions sociales que l'Église protégea contre les dévastations des Barbares.

« Aussitôt qu'elle eut établi son autorité sur ces peuples, elle s'occupa des moyens d'adoucir la férocité de leurs lois et de les faire exécuter avec plus de justice. Ce fut l'Église qui posa les fondements de ces constitutions qui assurèrent aux citoyens de l'État plus de part au bien-être général, que le peuple n'en avait eu sous la domination des Romains. En participant au gouvernement, les évêques mirent des bornes au pouvoir arbitraire des grands, qui jusqu'alors n'avaient vu dans l'établissement de l'ordre social qu'un moyen de faire la guerre. L'introduction du christianisme fit cesser, ou rendit moins fréquentes parmi les Francs, les Anglo-Saxons, les Visigoths et les Lombards, les révolutions sanglantes qui faisaient tomber ces États des mains d'un usurpateur dans celles d'un autre. Un prince soutenu par l'Église trouvait dans l'influence politique et religieuse des évêques un appui contre la turbulence des partis. Le christianisme épura les mœurs, adoucit les sentiments, abolit l'esclavage et rajeunit les nations usées par les excès de la civilisation elle-même.

« Il est vrai que le clergé fit augmenter, sous certains rapports, la sévérité des lois; mais au lieu de lui en faire un reproche, il faut convenir que ce fut par la rigueur même avec laquelle les lois furent exécutées, que l'humanité gagna. Si l'Église contribua à faire abroger les lois qui permettaient d'expier chaque crime par une composition en argent, c'est qu'elle mettait un prix plus élevé à la vie d'un homme, et qu'elle voulait détruire l'impunité que les riches achetaient avec un peu d'argent. Si parmi les dispositions pénales que les évêques introduisirent dans la législation des Francs et des Visigoths, il y en a de minutieuses; si les punitions qu'elle prescrivaient n'étaient pas toujours dignes d'hommes libres, au moins ces lois accoutumèrent les Barbares

au joug salutaire d'un ordre social dont le but était le maintien de la paix publique.

« A une époque postérieure l'Église eut le mérite de contribuer à l'institution du tiers-état; dans celle qui nous occupe, son influence dut se borner à protéger le faible contre l'oppresseur. Néanmoins elle put faire davantage pour une autre classe d'hommes plus malheureuse. Dans les provinces de l'empire romain qu'ils envahirent, les Barbares du Nord trouvèrent le système de la servitude établi parmi les vaincus; eux-mêmes l'avaient connu dans leurs forêts. En acquérant des propriétés foncières, l'Église acquit des serfs; car à défaut de paysans libres qui n'existaient pas, les terres étaient exploitées par des serfs, qui formaient la principale partie de l'inventaire d'un bien rural. L'Église ne pouvait donner la liberté à ces esclaves sans anéantir la valeur des terres et livrer à la misère des gens qui n'avaient pas de propriété. Ce qu'elle ne fit pas dans ses domaines, elle ne pouvait l'exiger des autres. Cependant elle fit une chose qui prépara la classe des esclaves à sortir de l'état d'humiliation où elle se trouvait plongée : elle accorda fréquemment les ordres sacrés à des serfs de ses domaines, qui, par l'obéissance à laquelle ils étaient accoutumés, y étaient plus propres que les hommes libres parmi les nations indigènes. » (Schoell, *Histoire des Etats européens*, trad. française, t. I.)

Chapitre VII. — *La prédication chrétienne pendant l'invasion des Barbares. — Saint Césaire.*

« Saint Césaire naquit à la fin du v^e^ siècle, en 470, à Châlons-sur-Saône, d'une famille considérable, et déjà célèbre pour sa piété. Dès son enfance, ses dispositions, soit intellectuelles, soit religieuses, attirèrent l'attention de l'évêque de Châlons, saint Silvestre, qui le tonsura en 488, et le voua à la vie ecclésiastique. Il y débuta dans l'abbaye de Lérins, où il passa plusieurs années, se livrant à de grandes austérités, et souvent chargé de la prédication et de l'enseignement intérieur du monastère. Sa santé en souffrit; l'abbé de Lérins l'envoya à Arles pour se rétablir, et en 501, aux acclamations du peuple, il en devint évêque.

« Il occupa le siége d'Arles pendant quarante-un ans, de 501 à 542, et fut, durant tout cet intervalle, le plus illustre et le plus influent des évêques de la Gaule méridionale. Il présida et dirigea les principaux conciles de cette époque : les conciles d'Agde en 506, d'Arles en 524, de Carpentras en 527, d'Orange en 529, tous les conciles où furent traitées les grandes questions de doctrine et de discipline du temps, entre autres celle du semi-pélagianisme. Il paraît même que son activité n'était pas étrangère à la politique. Il fut exilé deux fois de son diocèse, en 505 par Alaric, roi des Visigoths, et en 513 par Théodoric, roi des Ostrogoths, parce que, disait-on, il voulait livrer la Provence, et notamment la ville d'Arles, au roi des Bourguignons, sous l'empire duquel il était né. Que l'accusation fût ou non fondée, saint Césaire fut très-promptement rendu à son diocèse, qui le réclamait avec passion.

« Sa prédication y était puissante, et l'une des principales sources de sa renommée. Il nous reste de lui environ cent trente sermons, nombre bien inférieur à ce qu'il en a prêché. On pourrait les distribuer dans les quatre classes que je viens d'indiquer; et, par une circonstance qui fait honneur à saint Césaire, les sermons de doctrine ou de morale religieuse sont plus nombreux que les allégories mystiques ou les panégyriques de saints. C'est parmi ceux-là que je prendrai quelques passages propres à vous faire connaître ce genre de littérature et d'éloquence.

« Dans un sermon intitulé *Avertissement aux fidèles pour qu'ils lisent les divines Ecritures*, saint Césaire les presse de ne pas s'adonner uniquement à leurs affaires temporelles, de veiller sur leur âme, de s'en occuper avec sollicitude :

« Le soin de notre âme, mes très chers « frères, dit-il, ressemble fort à la culture « de la terre : de même que, dans une terre, « on arrache certaines choses afin d'en se- » mer d'autres qui seront bonnes, de même « en doit-il être pour notre âme : que ce « qui est mauvais soit déraciné, ce qui est « bon, planté..... que la superbe soit arra- « chée et l'humilité mise à sa place; que « l'avarice soit rejetée, et la miséricorde « cultivée..... Personne ne peut planter de « bonnes choses dans sa terre, s'il ne l'a « débarrassée des mauvaises; ainsi tu ne « pourras planter dans ton âme les saints « germes des vertus, si tu n'en as d'abord « arraché les épines et les chardons des « vices. Dis-moi, je t'en prie, toi qui disais « tout à l'heure que tu ne pouvais accom- « plir les commandements de Dieu parce « que tu ne sais pas lire, dis-moi qui t'a « enseigné de quelle façon tailler ta vigne, « à quelle époque en planter une nouvelle? « Qui te l'a appris? Ou tu l'as vu, ou tu l'as « entendu dire, ou tu as interrogé d'habiles « cultivateurs. Puisque tu es si occupé de « ta vigne, pourquoi donc ne l'es-tu pas de « ton âme? Faites attention, je vous en « prie, mes frères, il y a deux sortes de « champs : l'une est à Dieu, l'autre à « l'homme; tu as ton domaine, Dieu a le « sien : ton domaine, c'est la terre; le do- « maine de Dieu, c'est ton âme : est-il donc « juste de cultiver ton domaine et de négli- « ger celui de Dieu? Lorsque tu vois ta terre « en bon état, tu te réjouis : pourquoi donc « ne pleures-tu pas en voyant ton âme en « friche? Nous n'avons que peu de jours à « vivre en ce monde sur les fruits de notre « terre : tournons donc notre plus grande « application à notre âme....., travaillons-la « de toutes nos forces, avec l'aide de Dieu, « afin que lorsqu'il voudra venir à son « champ, qui est notre âme, il le trouve « cultivé, arrangé, en bon ordre; qu'il y

« trouve des moissons, non des épines; du « vin, non du vinaigre, et plus de froment « que d'ivraie (788). »

« Les comparaisons empruntées à la vie commune, les antithèses familières frappent singulièrement l'imagination du peuple; et saint Césaire en fait un grand usage. Il veut recommander aux fidèles de se comporter décemment à l'église, d'éviter toute distraction, de prier avec recueillement :

« Quoiqu'en beaucoup de sujets, mes très « chers frères, dit-il, nous ayons souvent à « nous réjouir de vos progrès dans la voie « du salut, il y a cependant certaines choses « dont nous devons vous avertir, et je vous « prie d'accueillir volontiers, selon votre « usage, nos observations. Je me réjouis et « je rends grâces à Dieu de ce que je vous vois « accourir fidèlement à l'église pour entendre les lectures divines; mais si vous voulez compléter votre succès et notre joie, « venez-y de meilleure heure : vous le « voyez, les tailleurs, les orfévres, les forgerons se lèvent de bonne heure, afin de « pourvoir aux besoins du corps; et nous, « nous ne pourrions pas aller avant le jour « à l'église pour y solliciter le pardon de « nos péchés?..... Venez donc de bonne « heure, je vous en prie....., et une fois arrivés, tâchons, avec l'aide de Dieu, qu'aucune pensée étrangère ne se glisse au milieu de nos prières, de peur que nous « n'ayons autre chose sur les lèvres, autre « chose dans le cœur, et que, pendant que « notre langue s'adresse à Dieu, notre esprit n'aille s'égarer sur toutes sortes de « sujets..... Si tu voulais soutenir auprès « de quelque homme puissant quelque affaire importante pour toi, et que tout à « coup, te détournant de lui et interrompant la conversation, tu t'occupasses de je « ne sais quelles puérilités, quelle injure ne « lui ferais-tu pas? quelle ne serait pas contre toi sa colère? Si donc, lorsque nous « nous entretenons avec un homme, nous « mettons tous nos soins à ne point penser « à autre chose de peur de l'offenser, n'a-« vons-nous pas honte, lorsque nous nous « entretenons avec Dieu par la prière, lorsque nous avons à défendre devant sa « majesté si sainte les misères de nos péchés, n'avons-nous pas honte de laisser « notre esprit errer çà et là, et se détourner « de sa face divine? Tout homme, mes frères, « prend pour son Dieu ce qui absorbe sa « pensée au moment de la prière, et semble « l'adorer comme son Seigneur..... Celui-ci, « tout en priant, pense à la place publique, « c'est la place publique qu'il adore; celui-là a devant les yeux la maison qu'il « construit ou répare; il adore ce qu'il a « devant les yeux; un autre pense à sa vigne, « un autre à son jardin..... Que sera-ce si la « pensée qui nous occupe est une mauvaise « pensée, une pensée illégitime? si, au milieu de notre prière, nous laissons notre « esprit se porter sur la cupidité, la colère, « la haine, la luxure, l'adultère? Je vous en « conjure donc, mes frères chéris, si vous « ne pouvez éviter complétement ces distractions de l'âme, travaillons de notre « mieux et avec l'aide de Dieu pour n'y « succomber que le plus tard qu'il se « pourra (789). »

« Même en traitant des sujets plus élevés, en adressant à son peuple des conseils plus graves, le ton de la prédication de saint Césaire est toujours simple, pratique, étranger à toute intention littéraire, uniquement destiné à agir sur l'âme des auditeurs. Il veut provoquer en eux cette ardeur aux bonnes œuvres, ce zèle actif qui poursuit le bien sans relâche.

« Beaucoup de gens, mes très-chers « frères, dit-il, pensent qu'il leur suffit pour « la vie éternelle de n'avoir pas fait de mal : « s'il s'en trouve par hasard qui s'abusent « par cette fausse tranquillité, qu'ils sachent « positivement qu'il ne suffit à aucun chrétien d'avoir seulement évité le mal, s'il « n'a pas accompli, autant qu'il était en son « pouvoir, les choses qui sont bonnes; car « celui qui dit : *Eloigne-toi du mal*, nous « dit aussi : *Fais le bien*.

« Celui qui croit qu'il lui suffit de n'avoir « pas fait le mal, quoiqu'il n'ait pas fait le « bien, qu'il me dise s'il voudrait de son « serviteur ce qu'il fait pour son seigneur : « y a-t-il quelqu'un qui veuille que son ser-« viteur ne fasse ni bien ni mal? Nous exi-« geons tous que nos serviteurs, non-seule-« ment ne fassent pas le mal que nous leur « interdisons, mais encore qu'ils s'acquit-« tent des travaux que nous leur imposons. « Ton serviteur serait plus gravement coupable s'il te dérobait ton bétail, cependant « il n'est pas exempt de faute s'il ne le garde « qu'avec négligence. Il n'est pas juste que « nous soyons envers Dieu, comme nous ne « voulons pas que nos serviteurs soient en-« vers nous.

« Ceux qui croient qu'il leur suffit de n'a-« voir pas fait le mal ont coutume de dire : « *Plût à Dieu que je méritasse d'être trouvé « à l'heure de la mort tel que je suis sorti du « sacrement du baptême!* Sans doute il est « bon à chacun d'être trouvé pur de fautes « au jour du jugement, mais c'en est une « grave de n'avoir point avancé dans le bien. « Il suffit d'être tel qu'il est sorti du sacre-« ment du baptême; il n'a pas eu le temps « de s'exercer aux bonnes œuvres, mais ce-« lui qui a eu le temps de vivre, et est de-« venu d'âge à faire le bien, il ne lui suffira « point d'être exempt de fautes, s'il a voulu « aussi être exempt de bonnes œuvres. Je « voudrais que celui qui désire être trouvé tel « à la mort qu'il était au sortir du baptême me « dît si, lorsqu'il a planté une nouvelle vigne, « il voudrait qu'au bout de dix ans elle fût « telle que le jour où il l'a plantée. S'il a greffé « un plant d'oliviers, lui conviendrait-il qu'il « fût au bout de plusieurs années tel que le « jour où il l'a greffé! S'il lui était né un fils,

(788) Acc. *Op.* t. V, col. 509, 510.

(789) Saint Aug. *Op.*, t. V, co 471-473.

« qu'il regarde s'il voudrait qu'après cinq ans « il fût au même âge et de la même taille qu'au « jour de sa naissance. Puisque donc il n'y a « personne à qui cela convient pour les choses qui sont à lui, de même qu'il se plaindrait si sa vigne, son plant d'oliviers et son fils, ne faisaient aucun progrès, qu'il se plaigne lui-même s'il voit qu'il n'a fait aucun progrès depuis le moment où il est « né en *Christ* (790). »

« Et ailleurs, dans un sermon sur la charité :

« Ce n'est pas sans raison, vous le comprenez bien, que je vous entretiens si « souvent de la vraie et parfaite charité. Je « le fais, parce que je ne connais aucun remède si salutaire ni si efficace pour les « blessures des pécheurs. Ajoutons que, « quelque puissant que soit ce remède, il « n'y a personne qui, avec l'aide de Dieu, « ne puisse se le procurer. Pour les autres « bonnes œuvres, on peut trouver quelque « excuse ; il n'y en a point pour le devoir « de la charité ; quelqu'un peut me dire : « *Je ne puis pas jeûner ;* qui peut me dire : *je* « *ne puis pas aimer ?* On peut dire : *A cause* « *de la faiblesse de mon corps, je ne puis pas* « *m'abstenir de viandes et de vin ;* qui peut me « dire : *je ne puis pas aimer mes ennemis, ni* « *pardonner à ceux qui m'ont offensé?* que « personne ne se fasse illusion, mes très-« chers frères, car personne ne trompe « Dieu..... Il y a beaucoup de choses que « nous ne pouvons tirer de notre grenier ou « de notre cellier ; mais il serait honteux de « dire qu'il y a quelque chose que nous ne « pouvons tirer du trésor de notre cœur ; car « ici nos pieds ne se lassent point à courir, « nos yeux à regarder, nos oreilles à entendre, nos mains à travailler : nous ne pouvons alléguer aucune fatigue pour excuse ; « on ne nous dit point : *Allez à l'Orient pour* « *y chercher la charité, naviguez vers l'Occident et rapportez-en l'affection.* C'est en « nous-mêmes et dans nos cœurs qu'on « nous ordonne de rentrer ; c'est là que nous « trouverons tout. . . . . .

« Mais, dit quelqu'un, je ne puis, en aucune façon, aimer mes ennemis. Dieu te « dit dans les Ecritures que tu le peux ; toi « tu réponds que tu ne le peux pas : regarde « maintenant, qui faut-il croire de Dieu ou « de toi ?... Quoi donc ! tant d'hommes, tant « de femmes, tant d'enfants, tant et de si « délicates jeunes filles ont supporté d'un « cœur ferme, pour l'amour du Christ, les « flammes, le glaive, les bêtes féroces, et « nous ne pouvons supporter les outrages « de quelques insensés ! et pour quelques petits maux que nous a faits la méchanceté « de quelques hommes, nous poursuivons « contre eux, jusqu'à leur mort, la vengeance « de nos injures ! En vérité, je ne sais de « quel front et avec quelle conscience nous « devons prétendre à partager avec les « saints la béatitude éternelle, nous qui ne « savons pas suivre leur exemple, même dans « les moindres choses (791). »

« Ceci, vous le voyez, n'est pas dépourvu de verve ; le sentiment en est vif, le tour pittoresque ; nous touchons presque à l'éloquence.

« Voici un passage qui fait bien plus que d'y toucher. Il est douteux que le sermon auquel je l'emprunte soit de saint Césaire ; il contient quelques imitations presque textuelles des Pères orientaux, notamment d'Eusèbe et de saint Grégoire, mais peu importe ; il est à coup sûr de quelque prédicateur du temps, et le caractérise aussi bien que ce que je viens de citer. Il a été prêché le jour de Pâques ; il célèbre la descente de Jésus-Christ aux enfers, et sa résurrection :

« Voilà, dit le prédicateur, vous avez en-« tendu ce qu'a fait de son plein gré notre « défenseur, le Seigneur des vengeances. « Lorsque, pareil à un conquérant, il atteignit, brillant et terrible, les contrées du « royaume des ténèbres, à sa vue les légions « impies de l'enfer, effrayées et tremblantes, « commencèrent à s'interroger en disant : « Quel est ce terrible qui est resplendissant « d'une blancheur de neige ? Jamais notre « tartare n'a reçu son pareil ; jamais le monde « n'a vomi dans notre caverne quelqu'un « de semblable à lui : c'est un envahisseur, « non un débiteur ; il exige, et ne demande « pas ; nous voyons un juge, non un suppliant ; il vient pour ordonner, non pour « succomber ; pour ravir, non pour demeurer. Nos portiers dormaient-ils lorsque ce « triomphateur a attaqué nos portes ? S'il « était pécheur, il ne serait pas si puissant ; « si quelque faute le souillait, il n'illumine-« rait pas d'un tel éclat notre tartare. S'il « est Dieu, pourquoi est-il venu ? S'il est « homme, comment l'a-t-il osé ? S'il est « Dieu, que fait-il dans le sépulcre ? S'il est « homme, pourquoi délivre-t-il les pé-« cheurs ?... D'où vient-il, si brillant, si « fort, si éclatant, si terrible ?... Qui est-il, « qu'il franchisse avec tant d'intrépidité nos « frontières, et que non-seulement il ne « craigne pas nos supplices, mais qu'il dé-« livre les autres de nos chaînes ?... Ne se-« rait-ce pas par hasard celui dont notre « prince disait dernièrement que, par sa « mort, nous recevrions l'empire sur tout « l'univers ? Mais si c'est lui, l'espoir de « notre prince l'a abusé ; lorsqu'il croyait « vaincre, il a été vaincu et renversé. O « notre prince... qu'as-tu fait, qu'as-tu voulu « faire ? Voilà que celui-ci, par son éclat, a « dissipé tes ténèbres ; il a brisé tes cachots, « rompu tes chaînes, délivré tes captifs et « changé leur deuil en joie. Voilà que ceux qui « étaient habitués à gémir sous nos tour-« ments nous insultent à cause du salut « qu'ils ont reçu ; et non-seulement ils ne « nous craignent plus, mais encore ils nous « menacent. Avait-on vu jusqu'à présent les

(790) S. Aug., *Op.* t. V, col. 431, 432.

(791) S. Aug. *Op.* t. V, col. 451, 452.

« morts s'enorgueillir, les captifs se réjouir ? « Pourquoi as-tu voulu amener ici celui « dont la venue rappelle à la joie ceux qui « naguère étaient désespérés ? On n'entend « plus aucun de leurs cris accoutumés, « aucun de leurs gémissements ne reten- « tit (792) !... »

« Certes, quand on trouverait dans le *Paradis perdu* un tel passage, on n'en serait pas étonné, et ce discours n'est pas indigne de *l'Enfer* de Milton.

« Il n'est pas, du reste (et c'est une bonne raison pour ne pas le lui attribuer) dans le ton habituel de la prédication de saint Césaire. Elle est en général plus simple, moins ardente; elle s'adresse aux incidents communs de la vie, aux sentiments naturels de l'âme. Il y règne une bonté douce, bien plus, une intimité véritable avec la population à laquelle le prédicateur s'adresse; non-seulement il parle à ses auditeurs un langage à leur portée, le langage qu'il croit le plus propre à agir sur eux; mais il s'inquiète de l'effet de ses paroles; il voudrait leur enlever tout ce qu'elles peuvent avoir de blessant, d'amer : il réclame en quelque sorte indulgence pour sa sévérité :

« Quand je fais ces réflexions, je crains « qu'il ne s'en trouve qui s'irritent plutôt « contre nous que contre eux-mêmes : notre « discours est offert à votre charité comme « un miroir : et ainsi qu'une matrone, lors- « qu'elle regarde son miroir, corrige sur sa « personne ce qu'elle y voit de défectueux, « et ne brise pas le miroir ; de même, « lorsque quelqu'un de vous aura reconnu « sa difformité dans un discours, il est juste « qu'il se corrige plutôt que de s'irriter « contre le prédicateur, comme contre un « miroir. Ceux qui reçoivent quelque bles- « sure sont plus disposés à la soigner qu'à « s'irriter contre les remèdes; que personne « donc ne s'irrite contre les remèdes spiri- « tuels; que chacun reçoive non-seulement « patiemment, mais encore de bon cœur, « ce qui lui est dit de bon cœur : il est « bien connu que celui-là s'éloigne déjà du « mal, qui reçoit de bon cœur une correction « salutaire; celui à qui ses défauts déplai- « sent commence à prendre goût à ce qui « est bon, et autant il s'éloigne des vices, « autant il s'approche des vertus (793). »

« Il poussait même la sollicitude jusqu'à vouloir que ses auditeurs l'interrogeassent et entrassent en conversation avec lui.

« C'était pour lui une très-grande joie, disent ses biographes, lorsque quelqu'un le provoquait à expliquer quelque point obscur; et lui-même nous y excitait fréquemment en nous disant : « Je sais que « vous ne comprenez pas tout ce que nous « disons; pourquoi ne nous interrogez- « vous pas, afin de pouvoir l'entendre ? Les « vaches ne courent pas toujours au-devant « des veaux; souvent aussi les veaux accou- « rent aux vaches, afin d'apaiser leur faim « aux mamelles de leur mère. Vous devez « agir absolument de même, afin qu'en « nous interrogeant vous nous poussiez à « chercher le moyen d'exprimer pour vous « le miel spirituel (794). »

« On aurait peine à comprendre qu'un tel langage n'exerçât pas sur la masse du peuple beaucoup d'influence; celle de saint Césaire était grande en effet, et tout atteste que peu d'évêques possédaient comme lui l'âme de leurs auditeurs. » (Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II.)

Chapitre VIII. — *L'évêque au moyen âge. — Saint Thomas Becket au point de vue rationaliste.*

Le Rationaliste. — « Henri II, roi d'Angleterre, fatigué de voir les ecclésiastiques trouver presque toujours l'impunité dans les tribunaux composés de leurs pairs, entreprend de soumettre le clergé à la juridiction civile. A cet effet il publie quelques lois, appelées *Constitutions de Clarendon*, parce qu'un concile, tenu à Clarendon, les avait approuvées. *Thomas Becket*, archevêque de Cantorbéry, donne le signal de désobéissance aux constitutions; il les attaque ouvertement, comme préjudiciables aux droits divins de l'Eglise en général, et aux prérogatives du Pape en particulier. Chassé d'Angleterre, à raison des séditions qu'il excite, ce prélat turbulent obtient bientôt son rappel, par la double médiation du pape et du roi de France. Loin de reconnaître l'indulgence de son souverain, Becket en profite pour fomenter de nouveaux troubles. Dans l'impatience que lui cause un prêtre factieux, Henri laisse échapper quelques paroles indiscrètes, qui doivent avoir un funeste résultat. Quatre gentilshommes anglais, croyant servir leur souverain, assassinent Becket sur les marches de l'autel. A cette nouvelle, Pascal que le roi de France irrite, menace Henri de toutes les foudres de l'Eglise. Henri, pour éviter le danger, est obligé de se soumettre à une pénitence rigoureuse : il subit encore la honte de voir mettre au rang des saints et des martyrs, Becket, le plus rebelle de ses sujets.

« Ne nous étonnons pas de voir un souverain puissant contraint de courber son front devant un prêtre : l'esprit du temps le voulait ainsi; cet esprit, les rois égarés par une fausse apparence de leurs intérêts, avaient contribué puissamment à le former : ils devaient en supporter les conséquences. Mais la justice nous force de remarquer que Henri II fut complétement innocent du meurtre de Thomas Becket; il fit même tout son possible pour l'empêcher (795). »

(792) S. Aug. *Op.* t. V, col. 283 284.
(793) S. Aug. *Op.* t. V, col. 480.
(794) *Vita sancti Cæsarii*, c. 20 c. dans les *Acta sanct. ord. S. Bened.*, t. I, p. 667.
(795) Ce portrait rappelle celui qu'a tracé Hume, *Histoire d'Angleterre*.

(Emilien LAVIGNE. *Précis philosophique de l'histoire de l'Eglise*, XII^e^ siècle.)

CHAPITRE IX. — *L'évêque au moyen âge. — Saint Thomas Becket. — Réponse à M. Lavigne.*

« L'APOLOGISTE.—Louis, si faible de moyens matériels, avait sur son rival (796) un avantage moral plus puissant encore que la suzeraineté : c'est qu'il était dévot, ami et serviteur de l'Église, pendant que Plantagenet était FÉROCE, LIBIDINEUX, IMPIE (797) et contempteur du clergé. Ce fut contre l'Église que la fortune de Henri II alla se briser. Le clergé d'Angleterre avait acquis, depuis Guillaume le Conquérant, une grande puissance : ses richesses étaient immenses, ses élections libres, ses juridictions très-étendues. Le peuple aimait les priviléges de l'Église, surtout ses tribunaux, plus doux et plus justes que ceux des barons, et auxquels il recourait sans cesse pour se mettre à l'abri de leurs rapacités et de leurs violences. Les immunités ecclésiastiques semblaient donc les libertés du pays, et l'archevêque de Cantorbéry, chef du clergé anglais, le rival du roi. Henri, voulant s'affranchir de ces libertés et de ce rival, fit nommer au siége pontifical de Cartorbéry Thomas Becket, homme de race saxonne, qui était devenu, par ses talents, chancelier d'Angleterre : c'était le favori du roi, le plus souple et le plus mondain de ses courtisans. Mais à peine Thomas fut-il revêtu de sa nouvelle dignité qu'il devint un autre homme, le plus austère des prélats, humble avec les petits, fier avec les grands, aussi saint dans sa doctrine que dans ses mœurs. Henri fit publier, par un parlement de barons et d'évêques dévoués à ses volontés, les *constitutions de Clarendon*, qui mettaient pleinement l'Église dans la main du roi, lui livraient les richesses, les élections, les juridictions ecclésiastiques, forçaient le clergé au service militaire, enfin permettaient au noble excommunié, pour n'avoir pas comparu devant un tribunal ecclésiastique, d'attaquer l'évêque et ses biens à main armée. Thomas refusa d'obéir à ces constitutions ; « il combattit jusqu'au sang « pour les moindres droits de l'Église, dé- « fendit jusqu'aux dehors de cette sainte « cité (798) ; » et, déjà populaire par sa sainteté, il le devint encore plus par sa résistance. Alors le roi conçut contre son ancien ami la haine la plus implacable ; il l'accabla de vexations, et l'accusa même devant la cour des barons de trahison dans son office de chancelier. Thomas, condamné injustement, en appela au pape et s'enfuit en France (1164). Henri écrivit à Louis VII de ne pas donner asile à celui qu'il appelait l'ex-archevêque ; mais le roi lui répondit : « Qui donc l'a déposé? Je suis roi aussi ; « mais je n'ai pas le pouvoir de dépouiller le « moindre de mes clercs. D'ailleurs il est de « l'ancienne dignité des rois de France de « défendre les exilés contre leurs persécu- « teurs. J'ai reçu l'archevêque de Cantor- « béry des mains du pape, *qui est seul mon* « *Seigneur sur la terre;* c'est pourquoi je ne « l'abandonnerai ni pour roi, ni pour em- « pereur, ni pour aucune personne au « monde. »

« Thomas se retira dans un couvent, et excommunia les ministres de Henri. Celui-ci en devint presque fou ; il déchirait ses habits, rugissait comme une bête fauve, mangeait la paille de son lit ; il menaçait de se faire musulman, s'humiliait devant Louis VII, s'alliait à l'empereur. La querelle était devenue très-grave, et elle agita presque toute la chrétienté : c'était toujours LA GUERRE DE L'EMPIRE ET DU SACERDOCE, DES POUVOIRS MATÉRIEL ET MORAL, DU DESPOTISME ET DE LA LIBERTÉ ; aussi la popularité de Thomas fut-elle immense ; mais il fut mal soutenu par Alexandre II, qui, occupé alors à défendre l'indépendance italienne, ménagea Henri II.

« Cette affaire donna plus de soucis à Plantagenet que toutes ses guerres ; mais elle ne lui fit pas négliger ses agrandissements. Il négocia un mariage entre la fille de Conan IV et son fils Geoffroy, et engagea Conan à céder ses États à ses deux enfants. Louis VII s'efforça inutilement d'empêcher cet accord ; et Henri II, au nom de son fils, exerça le pouvoir souverain sur la Bretagne (1166). Les Bretons se soulevèrent et cherchèrent l'appui de Louis ; en même temps, les seigneurs du Poitou, les comtes de la Marche et d'Angoulême s'insurgèrent et s'aidèrent aussi du faible roi de France ; mais l'activité de Henri triompha de cette double guerre. Les Aquitains se soumirent, et Henri fit couronner son fils duc de Bretagne (1169). Cependant le mariage de Geoffroy avec Constance, fille de Conan, ne fut célébré que treize ans après, et Conan lui-même vécut encore deux ans. Ainsi la Bretagne fut en réalité conquise par les Plantagenet, et elle suivit les destinées de cette famille.

« Enfin la paix fut conclue à Montmirail, entre Louis et Henri (1169). Celui-ci institua son fils aîné, Henri, duc de Normandie, d'Anjou et du Maine, et son deuxième fils Richard, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine ; tous deux firent hommage à Louis VII, et Geoffroy, comme duc de Bretagne, à son frère aîné. On chercha inutilement dans les mêmes conférences à réconcilier Plantagenet et l'archevêque de Cantorbéry ; ce ne fut qu'après six années de troubles et de négociations que le roi d'Angleterre, menacé d'excommunication et inquiet du mécontentement des peuples, s'en alla chercher Thomas, qui était abandonné de tous et réduit à mendier. Il le traita avec amitié et respect, « n'osa pas même dire un mot de ces coutu-

(796) Henri II.

(797) Tels sont au moyen âge tous les adversaires de l'Eglise : les Henri IV, les Henri II, les Frédéric II, les Guillaume le Roux. (*Voy.* DE MONTALEMBERT, *Vie de saint Anselme.*)

(798) BOSSUET, *Histoire des variations des égl. protest.*, p. 207.

« mes d'Angleterre qu'il avait voulu jus-
« qu'alors maintenir avec tant d'obstination,
« n'exigea aucun serment de Becket ni des
« siens, lui rendit tous ses biens et ceux de
« son église, et se déclara prêt à lui donner
« le baiser de paix (799). »

« Thomas retourna en Angleterre, malgré les conseils de Louis, malgré la certitude où il était lui-même de sa mort prochaine ; il fut accueilli avec transport par le peuple. Henri était resté en Normandie. La querelle recommença, et l'archevêque refusa d'absoudre les barons excommuniés. A cette nouvelle, Henri, plein de colère, s'écria : « Ne se trouvera-t-il donc personne, entre « tant de serviteurs que j'ai nourris, qui me « délivre de ce prêtre (800) ? » A ces mots, quatre chevaliers se dévouèrent pour venger l'injure de leur maître; ils passèrent en Angleterre et assassinèrent l'archevêque, au pied de l'autel, dans l'Église de Cantorbéry (1170).

« Un meurtre aussi patent, aussi sacrilége, était chose monstrueuse et inouïe; il n'y eut qu'un cri dans l'Europe contre Henri II; et Louis VII, plein d'indignation, écrivit au pape : « Que le glaive de saint Pierre sorte « du fourreau pour venger le martyr de « Cantorbéry ! Son sang crie au nom de « l'Église universelle. » Henri fut épouvanté: déjà ses États de France étaient mis en interdit ; il trembla qu'une excommunication ne lui enlevât tous ses sujets mécontents ; il s'humilia, promit, donna de toutes parts, et parvint à force d'argent et d'habileté à arrêter la sentence. Mais il n'obtint son absolution qu'en reconnaissant tenir l'Angleterre comme fief du Saint-Siége, en abolissant les constitutions de Clarendon, en promettant de prendre la croix, en payant un tribut pour la croisade (1172). Thomas fut déclaré saint et martyr; et Henri, obligé d'invoquer publiquement celui dont il avait désiré, sinon ordonné la mort, s'en vengea en mettant en sûreté ses meurtriers (801). » (Théophile Lavallée, *Histoire des Français*, t. I.)

Chapitre X. — *Saint Thomas Becket. — Doit-on lui reprocher l'hypocrisie dans sa conversion ?*

« Ce fut Thomas Becket qui abreuva Henri II de chagrins. C'était le premier Anglais ou Anglo-Saxon qui depuis la conquête fût parvenu à une dignité élevée. Nommé chancelier par Henri II, il avait étalé un faste extraordinaire ; élevé en 1161 à la dignité d'archevêque de Cantorbéry et premier personnage du royaume après le roi, on le vit réformer subitement son luxe, s'astreindre à la vie la plus austère, se soumettre à toutes les mortifications de la chair, et partager son temps entre la prière, les études et les fonctions épiscopales. Les écrivains modernes n'ont trouvé dans cette conversion soudaine de l'homme le plus mondain, qu'un masque pour cacher l'ambition la plus démesurée ; mais il faut remarquer que cette hypocrisie admise sans preuve n'a jamais été reprochée à Becket par les nombreux ennemis qu'il se fit à la cour de Henri II. » (Schoell, *Histoire des États européens*, trad. française, t. V.)

Chapitre XI. — *Le Sacerdoce au moyen âge.*

« Le Christ naît, et bientôt le monde semble retomber dans l'organisation orientale, que les sociétés grecque et romaine avaient eu tant de peine à briser. Si vous ne considérez que les apparences, tout est semblable dans la hiérarchie de l'Orient et dans celle du moyen âge. Voyez et comparez ! Le clergé catholique qui couvre l'Occident vers le xe siècle, n'est-ce pas la caste des brahmanes ? Des barons, *partout soumis au sacerdoce* (802), partout oppresseurs des classes conquises, voilà sans doute la classe militaire des Indes, de l'Égypte, de la Perse. Les bourgeois des villes qui ont obtenu, acheté, la concession d'une charte, n'est-ce pas la classe des commerçants des lois de Manou ? Au bas de cette échelle, le serf diffère-t-il beaucoup du soudra ? . . . .

. . . . . .

« Est-il donc vrai que le monde soit rejeté dans l'ancienne servitude ? Je pense, au contraire, qu'il touche à l'égalité, c'est-à-dire à la réconciliation des castes, puisque l'ordre sacerdotal, qui ailleurs a tout divisé, va tout réunir ici. En Orient, l'enfant succédant à son père dans le temple, la tradition de l'Église étant ainsi toute charnelle, cette possession absolue du dieu était le patrimoine exclusif de la caste interdite même aux rois; tandis que le clergé du moyen âge est éternellement ouvert, comme la doctrine même, aux autres classes. C'EST DANS SON SEIN QUE SE RÉCONCILIERONT, APRÈS LEURS LUTTES SÉCULAIRES, LES BRAHMANES ET LE PARIA. Partout ailleurs est l'inégalité ; dans le cloître seul, le roi mérovingien, carlovingien, devient l'égal ou l'inférieur du serf né de la glèbe. Le Frank et le Romain, le vainqueur et le vaincu, s'unissent dans la fraternité du monastère. *Frère, il faut mourir*, voilà le lien de toutes les castes, de tous les débris, de toutes les inégalités, du passé. Classe sacerdotale, militaire, commerçante, eupatrides, patriciens, plébéiens, soudras, affranchis, prolétaires, serfs, main-mortables, esclaves publics, privés, de la terre ou de la personne, sous quelques noms que l'inégalité des conditions se soit montrée exprimée dans l'histoire, toutes ces différences vont se perdre et s'évanouir dans le sacerdoce moderne, de même que les dieux grands et petits, de la terre et des eaux, de la plaine ou de la montagne, vont se perdre dans la

(799) *Epîtres* de saint Thomas, liv. v, ép. 45.

(800) C'est cette odieuse provocation que M. Lavigne appelle : PAROLES INDISCRÈTES !

(801) M. Michelet, dans le portrait qu'il a tracé de saint Thomas, se sépare aussi complétement des données de l'école voltairienne.

(802) Les Vies de Grégoire VII, d'Alexandre III, de Grégoire IX, de Boniface VIII, etc., montrent ce qu'il faut penser de cette prétendue soumission des souverains de ce temps-là à l'autorité ecclésiastique.

suprême unité du Dieu chrétien. La hiérarchie cessant dans le ciel, cesse aussi peu à peu d'être consacrée sur la terre ; l'égalité qui règne entre les personnes de la famille céleste, s'établit dans la famille civile ; de l'unité du Dieu naît enfin la conscience de l'unité du genre humain. »(Edgar Quinet *Du Génie des religions.* Des Religions indiennes).

« L'influence que le clergé exerçait sur la moralité des fidèles était d'autant plus bienfaisante que la justice et la police étaient défectueuses. Chaque évêque était obligé de faire annuellement la tournée de son diocèse pour présider à l'examen de la conduite des prêtres et des laïques par une espèce de tribunal de censure, qu'on appelait *Send*, mot corrompu de synode. Tous les fidèles étaient astreints, sous peine d'excommunication, de se présenter à ce tribunal. Il était composé de sept notables d'une réputation intacte, que les évêques choisissaient et auxquels ils faisaient jurer qu'ils ne leur celeraient pas la vérité ; ensuite de quoi on les interrogeait sur tous les délits secrets qui pouvaient avoir été commis dans leurs cantons et sur les vices qui y étaient en vogue. » (Schoell (803), *Histoire des Etats européens*, trad. française, t. II.)

Chapitre XII. — *Le sacerdoce au moyen âge. — Les chanoines.*

« Vous avez vu, sous les premiers Carlovingiens, l'ordre et la vie rentrer dans le gouvernement civil ; vous allez, à la même époque, et par les mêmes causes, assister dans l'Église au même fait.

« Il n'a pas besoin de démonstration, il éclate de toutes parts. De Pepin le Bref à Louis le Débonnaire, il est impossible de ne pas être frappé du mouvement de réforme qui se prononce et se propage dans l'Eglise gallo-franque. L'activité et la règle y reparaissent en même temps. . . . . .

. . . . . .

« Vingt conciles seulement avaient été tenus dans le VII^e^ siècle, et sept seulement dans la première moitié du VIII^e^. A partir de Pépin ils redeviennent fréquents : voici le tableau de ceux qui se réunirent sous les rois Carlovingiens :

ROIS.	DATE de l'avénement et de la mort.	NOMBRE des CONCILES.	
Pepin le Bref. . . .	752-768	14	en 16 ans.
Charlemagne. . . .	768-814	33	en 46 ans.
Louis le Débonnaire.	814-840	29	en 26 ans.
Charles le Chauve.	840-877	69	en 37 ans.
De la mort de Charles le Chauve à l'avénement de Hugues Capet	877 987	56	en 110 ans.
		201	en 235 ans.

« Ce seul fait atteste dans la société ecclésiastique le retour de l'activité, de la vie. Et cette activité ne se contentait pas de tenir des conciles, de régler les affaires immédiates et spéciales du clergé ; elle s'étendait aux besoins de la société religieuse, en général de tout le peuple chrétien, dans l'avenir comme dans le présent. C'est le temps du perfectionnement définitif de la liturgie ; les écrits abondent sur les offices ecclésiastiques, leur célébration, leur histoire, et les règles s'établissaient à la suite des écrits. C'est aussi le temps où furent rédigés la plupart des *Pénitentiels*, ou codes des pénalités ecclésiastiques, qui réglaient le rapport des pénitences aux péchés : ils variaient souvent de diocèse à diocèse, et parurent en grand nombre avant qu'aucun n'acquît une autorité un peu étendue. Alors aussi se multiplièrent les *homiliaires*, ou recueils de sermons à l'usage des prêtres et des fidèles. Tout témoigne en un mot, à cette époque, une grande ardeur de travail et de réforme, réforme poursuivie soit par le pouvoir civil, qui concourt très-activement au gouvernement de l'Eglise, soit par l'Eglise elle-même, appliquée à rétablir dans son propre sein la règle et le progrès.

« Deux réformes spéciales, entreprises et accomplies par des individus isolés, la formation de l'institut des chanoines et le rétablissement de la règle parmi les moines, attestent le même mouvement et contribuèrent puissamment à l'accélérer.

« Vers l'an 760, Chrodegand, évêque de Metz, frappé du désordre qui régnait dans le clergé séculier et de la difficulté de gouverner des prêtres épars, vivant isolément et chacun à sa façon, entreprit de soumettre à une règle uniforme ceux de son église épiscopale, de les faire habiter et vivre en commun, de les constituer enfin en une association analogue à celle des monastères. Ainsi naquit l'institution des chanoines : le désordre des temps en fut l'occasion, l'ordre monastique le modèle. Chrodegand s'appliqua à rendre l'assimilation aussi complète qu'il le put. La règle, en 34 articles, qu'il donna aux premiers chanoines, est presque textuellement empruntée à la règle de Saint-Benoît. Les travaux, les délassements, les devoirs, tout l'emploi du temps des chanoines, y sont réglés ; les repas doivent être pris en commun, les vêtements uniformes. Une différence fondamentale subsiste, il est vrai, entre les deux instituts ; les chanoines peuvent posséder des propriétés privées, tandis que, chez les moines, le monastère seul possède. Mais dans le détail de la vie, la ressemblance est minutieuse, et on s'est évidemment appliqué à la chercher.

« Il fallait bien que l'institution répondît aux besoins du temps, car elle se propagea avec rapidité ; beaucoup d'évêques imitèrent Chrodegand ; l'organisation du clergé des églises épiscopales en chapitres devint

(803) Schœll est un savant historien protestant très-enclin à l'impartialité. M. Bretonneau dit qu'il est mort catholique. Quoi qu'il en soit, il a contribué plus que personne à ruiner les préjugés du XVIII^e^ siècle.

générale ; en 785, 789, 802 et 813, on voit le pouvoir civil et ecclésiastique la sanctionner avec empressement. Enfin, en 826, Louis le Débonnaire fait rédiger en 145 articles, dans un concile tenu à Aix-la-Chapelle, une règle des chanoines, qui reproduit et étend celle de Chrodegand ; et il l'envoie à tous les métropolitains de son royaume, pour qu'elle soit partout appliquée et devienne la discipline uniforme des églises (804). » (Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II.)

Chapitre XIII. — *Le missionnaire au moyen âge. — Saint Boniface.*

« Depuis le Ve siècle, la papauté s'était mise à la tête de la conversion des païens. Le clergé des divers Etats d'Occident, occupé soit de ses devoirs religieux locaux, soit de ses intérêts temporels, avait à peu près abandonné cette grande entreprise : les moines seuls, plus désintéressés, continuaient à s'en occuper avec ardeur. L'évêque de Rome se chargea de les diriger, et ils l'acceptèrent en général pour chef. A la fin du VIe siècle, Grégoire le Grand accomplit la plus importante de ces conversions, celle des Anglo-Saxons établis dans la Grande-Bretagne. Par ses ordres, des moines romains partirent pour l'entreprendre. Ils commencèrent par le pays de Kent, et Augustin, l'un d'entre eux, fut le premier archevêque de Cantorbéry. L'Eglise anglo-saxonne se trouva ainsi, en Occident, *la seule* qui, au VIIe siècle, dût son origine à l'Eglise romaine. . . . . .

. . . . . .

« Par une conséquence naturelle, et aussi à cause de la similitude des idiomes, ce fut surtout avec des moines anglo-saxons que les Papes entreprirent la conversion des autres peuples païens de l'Europe, entre autres des Germains. Il suffit de parcourir les Vies des saints des VIIe et VIIIe siècles, pour se convaincre que la plupart des missionnaires envoyés aux Bavarois, aux Frisons, aux Saxons, Willibrod, Rupert, Willibald, Winfried, venaient de la Grande-Bretagne. Ils ne pouvaient travailler à cette œuvre sans entrer en relation fréquente avec les Francs d'Austrasie et leurs chefs. Les Austrasiens touchaient de toutes parts aux peuples d'outre-Rhin, luttaient sans cesse pour les empêcher d'inonder de nouveau l'Occident. Ne fût-ce que pour pénétrer dans ces contrées barbares, les missionnaires avaient besoin de traverser leur territoire et d'obtenir leur appui. Aussi ne manquaient-ils pas de le réclamer. Grégoire le Grand ordonna aux moines même qu'il envoyait dans la Grande-Bretagne, de passer par l'Austrasie, et les recommanda aux deux rois Théodoric et Théodebert, qui régnaient alors à Châlons et à Metz. La recommandation fut bien plus nécessaire et plus pressante quand il s'agit d'aller convertir les peuplades germaines. Les chefs Austrasiens, de leur côté, Arnoult, Pepin de Herstall, Charles Martel, ne tardèrent pas à pressentir quels avantages pouvaient avoir pour eux de tels travaux. En devenant chrétiennes, ces peuplades incommodes devaient se fixer, subir quelque influence régulière, entrer du moins dans la voie de la civilisation. Les missionnaires d'ailleurs étaient d'excellents explorateurs de ces contrées, avec lesquelles les communications étaient si difficiles ; on pouvait se procurer, par leur entremise, des renseignements, des avis : où trouver d'aussi habiles agents, d'aussi utiles alliés ? Aussi l'alliance fut-elle bientôt conclue. C'est en Austrasie que les missionnaires qui se répandent en Germanie ont leur principal point d'appui ; c'est de là qu'ils partent, là qu'ils reviennent ; c'est au royaume d'Austrasie qu'ils rattachent leurs conquêtes spirituelles ; c'est avec les maîtres de l'Austrasie d'une part, et les Papes de l'autre, qu'ils sont dans une intime et constante correspondance.

« Parcourez la vie, suivez les travaux du plus illustre et du plus puissant d'entre eux, saint Boniface, vous y reconnaîtrez tous les faits que je viens de vous faire entrevoir. Il était Anglo-Saxon, né vers 680, à Kirton dans le comté de Devon, et s'appelait *Winfried*. Moine de très-bonne heure dans le monastère d'Exeter, et plus tard dans celui de Nutsell, on ne sait d'où lui vient le dessein de se vouer à la conversion des peuples Germaniques ; peut-être ne fit-il que suivre l'exemple de plusieurs de ses compatriotes. Quoi qu'il en soit, dès l'an 715, on le voit prêchant au milieu des Frisons ; la guerre sans cesse renaissante entre eux et les Francs austrasiens le chassent de leur pays ; il retourne dans le sien, et rentre au monastère de Nutsell. En 718, on le rencontre à Rome, recevant du pape Grégoire II une mission formelle et des instructions pour la conversion des Germains. Il va de Rome en Austrasie, s'entend avec Charles-Martel, passe le Rhin, et poursuit avec une infatigable persévérance, chez les Frisons, les Thuringiens, les Bavarois, les Cattes, les Saxons, son immense entreprise. Sa vie entière y fut dévouée, et c'était toujours à Rome que se rattachaient ses travaux. En 723, Grégoire II le nomme évêque ; en 732, Grégoire III lui confère les titres d'archevêque et de vicaire apostolique ; en 738, Winfried, qui ne porte plus que le nom de Boniface, fait un nouveau voyage à Rome, pour y régler définitivement les rapports de l'Eglise chrétienne qu'il vient de fonder avec la chrétienté en général ; et pour lui, Rome est le centre, le Pape est le chef de la chrétienté. . . . . .

. . . . . .

« Un scrupule m'arrête, et j'ai besoin de l'exprimer : je crains que vous ne

(804) M. Guizot est protestant ; mais il est difficile de dire à quelle école il appartient. Je crois que ses opinions ont changé plus d'une fois. Il s'est montré socinien dans ses notes sur Gibbon.

soyez tentés de voir surtout, dans cette conduite de saint Boniface, la part des motifs purement temporels, des combinaisons ambitieuses et intéressées : c'est assez la disposition de notre temps ; et nous sommes même un peu enclins à nous en vanter, comme d'une preuve de notre liberté d'esprit et de notre bon sens. Oui,..... jugeons toutes choses avec pleine liberté d'esprit, que le bon sens le plus sévère préside à tous nos jugements ; mais sachons bien que partout où nous rencontrerons de grandes choses et de grands hommes, il y a eu d'autres mobiles que nos combinaisons ambitieuses et des intérêts personnels. Sachons bien que la pensée de l'homme ne s'élève, que son horizon ne s'agrandit que lorsqu'il se détache du monde et de lui-même ; et que si l'égoïsme joue dans l'histoire un rôle immense, celui de l'activité désintéressée et morale lui est, aux yeux de la plus rigoureuse critique, infiniment supérieure. Boniface le prouve comme tant d'autres : tout dévoué qu'il était à la cour de Rome, il savait, au besoin, lui parler vrai, lui reprocher ses torts, et la presser de prendre garde à elle-même. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Mais un fait parle plus haut que toutes les lettres du monde. Après avoir fondé neuf évêchés et plusieurs monastères, au point le plus élevé de ses succès et de sa gloire, en 753, c'est-à-dire à 73 ans, le missionnaire Saxon demanda et obtint l'autorisation de quitter son archevêché de Mayence, de le remettre à Lulle, son disciple favori, et d'aller reprendre chez les Frisons, encore païens, les travaux de sa jeunesse. Il rentra en effet au milieu des bois, des marais et des barbares, et y fut massacré en 755, avec plusieurs de ses compagnons.

« A sa mort, la conquête de la Germanie au christianisme était accomplie. » (Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II.)

Chapitre XIV.—*Le prédicateur au moyen âge.*

« *Saint Colomban.* — Je passe à une prédication d'une autre nature, moins régulière, moins sage (que celle des évêques), mais non moins puissante, à celle des missionnaires. J'ai nommé saint Colomban comme le type de cette classe d'hommes. Il était né en 540, non en Gaule, mais en Irlande, dans le pays de Leinster ; il fit ses études ecclésiastiques et devint moine dans le monastère de Benchor, situé au nord de l'Irlande, dans l'Ulster. Ce qu'il avait à faire comme moine, et en Irlande, ne suffit pas à son activité ; et en 585, déjà âgé de quarante-cinq ans, il passa en France avec douze moines de son monastère, dans le seul but de la parcourir et d'y prêcher. Il prêcha en effet, en voyageant de l'ouest à l'est, avec un succès prodigieux, attirant partout le concours du peuple et l'attention des grands. Peu après son arrivée en Bourgogne, le roi Gontran le conjura d'y rester. Il s'établit au milieu des montagnes des Vosges, et y fonda un monastère. Au bout de très-peu de temps, en 590, le nombre croissant de ses disciples et l'affluence du peuple le forcèrent de chercher un lieu plus vaste et plus accessible ; il descendit au pied des montagnes, et y fonda le monastère de Luxeuil, qui devint bientôt très-considérable. . . . . .

. . . . . .

« Vers 609, un violent orage s'éleva contre lui à la cour du roi de Bourgogne, Théodoric II, et, avec son énergie accoutumée, il aima mieux abandonner son monastère que faiblir un moment. . . . . .

. . . . . .

« La lutte se prolongea quelque temps ; le missionnaire fut enfin forcé de quitter la Bourgogne. Théodoric le fit conduire jusqu'à Nantes, où il essaya de s'embarquer pour retourner en Irlande ; une circonstance inconnue, dont ses biographes ont fait un miracle, l'empêcha de passer la mer ; il reprit la route des pays de l'est, et alla s'établir dans les États de Théodebert, frère de Théodoric, en Suisse, sur les bords du lac de Zurich, puis du lac de Constance, et enfin du lac de Genève. De nouveaux troubles le chassèrent encore de ce séjour ; il passa en Italie, et y fonda, en 612, le monastère de Bobbio, où il mourut le 21 novembre 615, objet de la vénération de tous les peuples au milieu desquels il avait promené son orageuse activité.

« Elle est empreinte dans son éloquence : peu de monuments nous en sont restés ; une prédication pareille était bien plus improvisée, bien plus fugitive que celle d'un évêque. Nous n'avons de saint Colomban que la règle qu'il avait instituée pour son monastère, quelques lettres, quelques fragments poétiques, et seize *instructions* qui sont des sermons véritables, prêchés soit pendant quelque mission, soit dans l'intérieur de son monastère. Le caractère en est tout autre que celui des sermons de saint Césaire ; il y a beaucoup moins d'esprit, de raison, une intelligence bien moins fine et variée de la nature humaine et des diverses situations de la vie, bien moins de soin à modeler l'enseignement religieux sur le besoin et la capacité des auditeurs. Mais, en revanche, l'élan de l'imagination, la fougue de la piété, la rigueur dans l'application des principes, la guerre déclarée à toute espèce d'accommodement vain ou hypocrite, y donnent à la parole de l'orateur cette autorité passionnée qui ne réforme pas toujours et sûrement l'âme de ses auditeurs, mais qui les domine et dispose souverainement, quelque temps du moins, de leur conduite et de leur vie. » (Guizot, *Civilisation en France*, t. II.)

Chapitre XV. — *Le moine au moyen âge. — Saint Bernard au point de vue rationaliste.*

Le Rationaliste. — « Ce moine possédait une sorte d'éloquence (*sic*) qui ne s'acquiert que dans la retraite et par la méditation.

Son langage paraîtrait outré, plein d'un enthousiasme ridicule à une nation policée : il n'en était que plus propre à mettre en mouvement un peuple fanatique et barbare. » (Emilien LAVIGNE, *Précis philosophique de l'Histoire de l'Eglise*, XIIe siècle.)

CHAPITRE XVI. — *Le moine au moyen âge. — Saint Bernard. — Réponse à M. Lavigne.*

L'APOLOGISTE. — « Bernard (1091-1153) (805), abbé de Clairvaux et réformateur de l'ordre de Cluny, était aimé et obéi des grands et des petits, des nations et des rois; c'était l'oracle de son siècle plus encore par la vertu que par la science. Sa foi était simple et ferme, sa piété ardente et éclairée, son amour de la vérité et son dévouement au bien de la nature la plus élevée et la plus pure. Il prit part à toutes les affaires de l'Europe, et n'avait d'autre mission, d'autre pouvoir que sa renommée; peu d'hommes ont été chargés de plus de travaux : diplomate universel, pacificateur des Etats, écrivain plein d'élégance et d'onction, il régnait en despote sur les intelligences, apaisait les schismes, dirigeait les conciles, instruisait le clergé, gourmandait les Papes, fondait cent soixante couvents, et répandait ses disciples dans toute la chrétienté. » (LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. I.)

CHAPITRE XVII. — *La science du moyen âge au point de vue voltairien.*

LE RATIONALISTE. — « Lanfranc (806) et Anselme, qui furent tous les deux archevêques de Cantorbéry, pensent qu'on peut employer les lumières de la raison pour éclaircir et prouver les vérités du christianisme. On leur doit la théologie philosophique à laquelle la rage d'argumenter fit succéder, dans la suite, CE SYSTÈME DE TÉNÈBRES, appelé *scholastique*, parce qu'on le professait dans les écoles. Les deux prélats anglais avaient manifesté le noble dessein d'allier la foi avec la raison, la religion avec la philosophie. Leurs successeurs en vinrent A METTRE LES MOTS A LA PLACE DES IDÉES (807), ET A SE PERSUADER QUE LES SONS TOUT SEULS FORMAIENT UN SENS (808).

« Par la méthode de Lanfranc et d'Anselme on est amené à réduire toutes les doctrines de la religion en système permanent et lié : on traite la théologie en forme de science. La première production dans ce genre, qui mérite quelque attention, est le cours complet et universel de théologie que composa, vers la fin de ce siècle, Hildebert, archevêque de Tours.

« De tous les auteurs moraux, Anselme, archevêque de Cantorbéry, est le seul qu'on puisse citer ici avec éloge. Les théologiens mystiques publient les fruits de leurs extases. On est inondé de Traités sur l'*union*, la *contemplation divine*, l'*amour pur*, l'*amour divin*, etc. . . . . .

. . . . . .

« L'exemple des Grecs excite l'émulation des Latins. Sous les auspices de quelques souverains et de plusieurs Papes, de nombreux établissements d'instruction publique sont ouverts en France et en Italie.

« L'université de Paris, l'académie de Bologne, l'école de Salerne, les colléges d'Angers et de Montpellier, se distinguent par la réputation de leur enseignement et l'affluence de leurs étudiants. Toutefois des puérilités dont les Grecs surent se garantir ridiculisent la philosophie des écoles latines. Aux anciennes arguties touchant les universaux, on ajoute des discussions inintelligibles sur le *genre* et l'espèce (809). Si l'on s'en rapporte à un écrivain contemporain, probablement exagérateur, ces discussions firent perdre plus de temps que les Césars n'en avaient employé à conquérir l'univers; elles coûtèrent plus de richesses que Crésus n'en posséda jamais. Entre les réalistes et les nominaux, comme pour épaissir les ténèbres, vient se placer un tiers parti, qui prend le nom de *formalistes*. » (Emilien LAVIGNE, *Précis philosophique de l'Histoire de l'Eglise.*)

CHAPITRE XVIII. — *La théologie au moyen âge. — La Somme théologique de saint Thomas d'Aquin.*

L'APOLOGISTE. — « Ce fut enfin le 28 octobre 1257 que Thomas d'Aquin, après avoir fait son principe ou acte public, dans la salle de l'évêché de Paris, à l'admiration de toutes les facultés réunies, fut reçu docteur, ainsi que Bonaventure.

« Il était parvenu à sa trente et unième année, et il ne lui en restait plus à vivre que dix-sept, qu'il employa à écrire la plupart des ouvrages qui nous restent de lui, et qui forment dix-huit volumes in-folio. Toutes ses productions, sous forme de commentaire, de critique et de traités, ont pour objet principal l'étude et l'exposition de l'Ecriture sainte, et l'enseignement de la science théologique, dans le but de fortifier la foi en l'éclairant. Entre les nombreuses productions de Thomas d'Aquin, il y en a une cependant qui domine toutes les autres, non-seulement par l'importance de son objet, mais par l'ordre et l'étendue de sa composition; c'est la *Somme théologique*,

(805) Le portrait que M. Michelet fait de saint Bernard met peut-être mieux en relief son grand caractère et son influence.

(806) M. Charma a publié une curieuse monographie de Lanfranc, dans laquelle il le venge savamment des accusations de M. Augustin Thierry.

(807) Saint Thomas, saint Bonaventure, etc., *mettaient les mots à la place des idées! Risum teneatis.*

(808) *Voy.* là-dessus l'ouvrage de M. OZANAM, *Dante et la philosophie catholique.* Le religieux auteur y montre tout le ridicule de ces grotesques imputations. (*Voy.* aussi MGR. DE SALINIS, *Précis de l'histoire de la philosophie.*)

(809) M. Lavigne déclare absurde tout ce qu'il ne comprend pas, travers commun dans son école. Voltaire ne s'est-il pas moqué tout à la fois de Descartes, de Dante et de saint Thomas d'Aquin? et ne les traite-t-il pas comme des nuls?

LIVRE IMMENSE (810), OU L'AUTEUR A PRÉSENTÉ, ENCHAÎNÉES ET RÉSOLUES, DANS UN ORDRE VRAIMENT ADMIRABLE, TOUTES LES QUESTIONS (811) QUI SE RATTACHENT AUX TROIS GRANDES DIVISIONS DE LA SCIENCE SACRÉE ou théologie, savoir : la connaissance de Dieu, la recherche de la fin de la vie mortelle dans ses rapports avec la vie future, et, en dernier lieu, comment on peut se rendre digne de la vie bienheureuse, et en quoi elle consiste dans le ciel. Dans ce livre, Thomas d'Aquin a pris à tâche de mettre en ordre, et à leurs places respectives, toutes les questions importantes de théologie, que la progression de ses études et diverses circonstances lui avaient fait traiter isolément. En effet, *la Somme de théologie* contient tout ce qui se trouve épars dans ses autres écrits; et c'est pour cette raison que je tenterai de la faire connaître, parce que c'est encore le moyen le plus sûr et le plus prompt de prendre une idée juste de l'ensemble de sa doctrine, de sa manière de présenter et de résoudre les questions, ainsi que de la puissance de sa dialectique.

« Mais avant de nous engager dans cet examen, il convient de jeter un coup d'œil rapide sur quelques actes de la vie de Thomas, depuis qu'il fut reçu docteur, et d'indiquer au moins l'ordre dans lequel il a composé la plupart de ses autres écrits.

« Pendant qu'il professait la théologie à Paris il publia : 1° une partie de ses *Questions quodlibétiques*, contenant une foule de réponses faites aux personnes qui le consultaient sur toute espèce de sujets; 2° les questions de *la vérité*, au nombre de deux cent quarante; 3° un *Abrégé de théologie*; 4° l'*Apologie des religieux*, ouvrage qu'il avait lu à Anagni, mais qu'il retoucha avec soin; 5° la *Somme de la foi catholique contre les Gentils*, livre qui balance le mérite de la *Somme théologique*, et qu'il composa par un ordre exprès de son général, pour Raymond de Peynafort, enflammé de zèle pour travailler à la conversion des Maures et des juifs répandus alors en Espagne; 6° enfin, les *Commentaires sur toutes les épîtres de saint Paul*, travail qui passe pour un chef-d'œuvre d'érudition. . . . . .

. . . . . .

Dessein général et succinct de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin.

« L'objet de la science sacrée, la théologie, étant de transmettre la connaissance de Dieu, non-seulement en ce qu'il est en lui-même, mais comme principe et fin de toutes choses, et en particulier de la créature pourvue de raison, l'homme, l'auteur a divisé son livre en trois parties, où il est traité : 1° de Dieu; 2° du mouvement rationnel de la créature vers Dieu; 3° et enfin du Christ qui, s'étant fait homme, est devenu pour l'homme la voie par laquelle il peut s'approcher de Dieu, et même atteindre jusqu'à lui.

PREMIÈRE PARTIE.

« *De Dieu.* — Le docteur établit que les diverses qualités qui constituent l'essence divine, sont : la simplicité, l'unité, la perfection, la bonté, l'infinité, l'ubiquité, l'immobilité et enfin l'éternité; que de la réunion de ces qualités résulte l'essence divine. Puis, il fait suivre l'ordre dans lequel cette essence opère, c'est-à-dire, en comprenant dans ce qui est intelligent, en voulant dans ce qui peut vouloir; ce qui le conduit à traiter de la science et de la volonté de Dieu.

« Quant à la science divine, le connu ne pouvant se traiter que dans ce qui peut connaître les raisons et les causes de tout qui sont en Dieu, prennent le nom d'idées quand elles passent dans l'intelligence humaine. Thomas avance que comprendre, c'est vivre, et, partant de ce principe, il traite des idées, du vrai et du faux, puis de la vie de Dieu essentiellement intelligent.

« Pour la volonté divine, il la considère d'abord en elle-même; puis, partant des idées et des sentiments de l'homme pour remonter jusqu'à ceux qui sont en Dieu, à l'aide de cette comparaison et de rapprochements, il parvient à faire comprendre ce que doivent être l'amour, la justice et la miséricorde de Dieu, ce qui donne occasion de traiter les questions importantes de la prédestination et de la réprobation, et enfin de la puissance et de la béatitude divines.

« De ces questions il passe à celle *de la trinité des personnes divines*. Toute cette partie, traitée avec tous les développements qu'elle exige, a pour objet de faire connaître l'origine et l'ordre de procession des trois personnes divines, le Père, principe; le Fils dit Verbe ou Image, et l'Esprit, dit Amour ou Don de Dieu.

« Il s'occupe ensuite de la *production*, de la *distinction* et de la *conservation* des choses créées. Il expose d'abord que les créatures, quelles qu'elles soient, procèdent toutes de Dieu, cause unique et première de tous les êtres; puis il indique le mode de procession entre les êtres eux-mêmes, et recherche l'époque à laquelle les choses ont été créées dans le temps.

« Les choses créées sont divisées en bonnes et en mauvaises, en spirituelles et en corporelles; après quoi il est amplement traité du mal et de sa cause, le péché originel.

« Cette distinction générale établie, la créature purement spirituelle, nommée *Ange* dans les Écritures saintes, est considérée en particulier. On détermine sa substance, sa forme, ses mouvements, son intel-

(810) *Voy.* sur ce point le R. P. LACORDAIRE, *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs.*

(811) Sont-ce là les querelles de mots des successeurs de saint Anselme, dont M. Lavigne et ses amis parlent si dédaigneusement?

ligence, sa volonté, puis après avoir rappelé que certains anges, cédant au mal, sont devenus méchants et sont déchus, le théologien s'étend sur la nature des peines réservées aux démons.

« De la créature purement spirituelle, Thomas passe à la créature purement matérielle, comme le ciel, la terre, les eaux, etc.; ce qui lui donne l'occasion de s'étendre fort au long sur la semaine de la création.

« Enfin, il arrive à la créature mixte, spirituelle et corporelle tout à la fois, à l'homme dont il étudie la nature. Selon l'usage des théologiens, qui s'occupent d'abord de ce qui est immatériel, il envisage l'âme de l'homme sous le triple rapport de son *essence*, de sa *vertu* ou puissance, et de ses actes. L'âme, considérée en elle-même, est un principe intellectuel, et qui n'est sujette ni à la corruption ni à la dissolution. Telle est son *essence;* et son union avec le corps constitue proprement la nature mixte de l'homme. Quant à la vertu, ou plutôt aux *puissances* de l'âme, on les distingue en deux classes : les unes intellectuelles, les autres appétitives; les premières s'appliquant à tout ce qui peut être compris par l'intellect, les autres se combinant avec nos instincts et nos passions, et se manifestant depuis le plus bas degré jusqu'au plus élevé, par la sensualité, la volonté et le libre arbitre. Enfin l'*acte*, l'opération de l'âme, ou de la partie intellectuelle de l'homme, comment se fait-il? Il s'agit alors de rechercher comment l'âme, jointe au corps, comprend, dans trois circonstances déterminées : 1° lorsqu'elle est en rapport avec les choses matérielles dont elle veut prendre connaissance; 2° lorsqu'elle cherche à connaître les choses qui sont en elle-même, comme les abstractions; 3° quand elle veut comprendre les choses qui sont au-dessus d'elle, tel que tout ce qui se rapporte à Dieu et à ses œuvres.

« Après avoir examiné et résolu ces trois questions, l'auteur en présente une quatrième, qui en est le complément, et il recherche de quelle manière l'âme de l'homme connaît et comprend, lorsque par la mort elle est séparée du corps; discussion aussi importante que curieuse, puisqu'elle fixe l'idée que l'on doit se faire, d'après la doctrine catholique, de l'état de l'âme relativement à elle-même et aux autres, dans la vie éternelle.

« Thomas traite ensuite du mode, de la cause et du principe de la *production*, ou création de l'homme, pour déterminer à quelle fin cette créature a été produite par Dieu.

« En conséquence il étudie et considère la création de l'homme relativement : 1° à l'âme; 2° au corps; 3° et à la création de la femme.

« Il fait ressortir le but, la fin importante de la création de l'homme, en rappelant que l'homme a été fait à l'image et à la ressemblance de Dieu.

« Il examine profondément quels ont dû être l'état et la condition du premier homme créé dans ses rapports avec l'âme, puis avec le corps.

« L'homme, quant à l'âme, se sent doué d'intelligence et de volonté, pouvant connaître, par conséquent, la justice, la miséricorde, et étant appelé à en faire usage envers les créatures qui, par rapport à lui, se trouvent dans une infériorité relative.

« Dans ses rapports avec le corps, l'homme est présenté d'abord comme animé du sentiment de sa conservation en général, c'est-à-dire pour ce qui touche à la fois les intérêts de l'âme et du corps; puis, en particulier, de sa propre génération, pour la conservation de l'espèce. Et, pour réunir ce double aperçu sous un point de vue unique, Thomas présente la race humaine selon le corps, mais relativement avec la justice de la science. L'homme étant présenté dans l'état primitif de pureté où il se trouvait lorsque Dieu l'a créé, le saint docteur lui assigne, comme état normal, le paradis terrestre pour demeure ici-bas, et le ciel pour patrie après sa vie mortelle.

« Enfin, Thomas arrive à la dernière division de la première partie de son ouvrage, et il y traite *des modes de conservation et de gouvernement des créatures*. Considérant donc, comme moyen de conservation et de gouvernement, les changements et modifications opérés par Dieu dans la matière et dans le spirituel, par la forme, par le mouvement, par l'intellectuel, il aborde la question de savoir si Dieu peut changer une créature en une autre, ou subordonner l'une à l'autre. Ce dernier problème résolu affirmativement, le théologien se trouve conduit à parler de nouveau des anges, de leur intelligence, de leurs moyens d'expression, des rapports et des différences qui existent entre ceux qui sont bons et ceux qui sont mauvais; puis, considérant ces créatures dans ce qu'elles ont de corporel, il recherche comment elles se meuvent, de quelle manière elles communiquent entre elles et avec d'autres êtres; par quels moyens elles agissent sur les créatures humaines; comment, enfin, les mauvais anges peuvent attaquer l'homme pour le détourner du bien, et les bons le protéger et le défendre.

« La question amenée à ce point, l'homme est placé entre le bien et le mal, entre la providence et le destin, mais armé de la volonté et ayant la faculté de choisir. »

DEUXIÈME PARTIE.

1re Division.

« *Du mouvement rationnel de la créature vers Dieu.* — Cette première division de la seconde partie de la *Somme théologique* a d'abord pour objet : d'enseigner quelle est la véritable fin de la vie mortelle, qui consiste dans la béatitude, c'est-à-dire dans la connaissance et la vue de Dieu; puis quels sont les qualités et les mérites propres à faire acquérir ce bien; et enfin comment l'homme doit se conduire pour le mériter.

« Dans le dessein de reconnaître les moyens

qui aident l'homme à parvenir à la fin désirée, la béatitude, ou qui l'en écartent, le saint docteur envisage d'abord les *actes humains en général*, puis en *eux-mêmes*, et enfin *relativement à leurs principes*.

« Des actes humains, les uns sont propres à l'homme, certains autres sont communs à l'homme et aux animaux. Or, la béatitude étant un bien particulièrement destiné à l'homme, les actes propres à l'homme portent naturellement plus à cette fin que ceux communs à tous les animaux ; d'où il suit qu'il est indispensablement nécessaire de considérer séparément les premiers et les seconds.

« Des actes propres à l'homme, il y en a de volontaires et d'involontaires ; telle est la grande division générale. En particulier, il y a de ces actes qui émanent immédiatement de la volonté, et d'autres qui ne parviennent à la volonté que par des occasions médiates. Ainsi, dans le premier cas, l'acte de la volonté est déterminé par la volonté même, par le désir immédiat de jouir ; dans le second, par le choix, par le conseil, par le consentement, par l'usage.

« Pour éclaircir la question, il faut encore soumettre les actes propres à l'homme à une nouvelle division, les uns ayant pour principe la bonté, les autres la méchanceté.

« Quant aux actes communs à l'homme et à certains animaux, auxquels on donne le nom de *passions de l'âme*, leur objet et leur différence étant déterminés, et après les avoir partagées aussi en bonnes et en mauvaises, Thomas traite : 1° de celles qui viennent du désir ; 2° de celles qu'engendre la colère.

« En partant du désir, il envisage l'amour en lui-même ; il recherche sa cause, énumère ses effets ; puis, passant au point contraire, il traite de la haine ; rapproche, pour les mieux étudier, la sympathie et l'antipathie, la délectation et le plaisir, de la douleur et de la tristesse ; ramenant à des motifs tantôt bons, tantôt mauvais, chacune de ces passions qui, relativement à leur objet, deviennent ou louables ou répréhensibles.

« Quant aux passions, filles de la colère, il développe tout ce qui constitue et produit l'espérance et le désespoir, la crainte et l'audace, pour les ramener à leur principe, la colère, dont il traite amplement.

« Des actes humains caractérisés par leurs effets, le saint docteur remonte à leurs principes : les uns intérieurs, les autres extérieurs.

« Les principes intérieurs sont la puissance de l'âme et les habitudes. Glissant sur la puissance de l'âme dont il a été parlé dans la première partie, il passe en revue les habitudes en général, puis en particulier ; il s'étend sur les vertus et les vices, principes des actes humains, les considérant relativement à leur substance, à leur objet, à la cause qui les engendre, à la cause qui les détruit ; et il les distingue en habitudes bonnes et en mauvaises.

« Les habitudes bonnes sont les vertus, auxquelles il faut ajouter certains avantages qui s'y joignent, tels que les *dons*, les *béatitudes* et les *fruits*, termes par lesquels sont désignées les grâces spéciales accordées par Dieu. Les mauvaises habitudes sont les vices engendrant les péchés.

« Il est traité d'abord des bonnes habitudes que Thomas distingue, qu'il divise, et dont il détermine les causes et les propriétés ; d'où il résulte trois sortes de vertus : intellectuelles, morales et théologiques.

« Les trois vertus intellectuelles sont : la *sagesse*, la *science* et l'*intelligence*.

« Les trois vertus morales cardinales : la *justice*, la *tempérance* et la *force*.

« Les trois vertus théologales : la *foi*, l'*espérance* et la *charité*.

« L'excellence relative de ces différentes vertus ayant été discutée, Thomas s'occupe des vertus que l'on pourrait nommer supplémentaires, c'est-à-dire les dons, les béatitudes et les fruits que l'on reçoit de Dieu ou du Saint-Esprit.

« Suit l'examen des habitudes mauvaises, c'est-à-dire des vices, et de ce qui en résulte, les péchés. Les péchés ont des causes intérieures : l'ignorance vient du défaut de raison ; la faiblesse et la passion sont produites par les appétits sensitifs et par la méchanceté qui vient de la volonté. Quant aux causes extérieures, le docteur admet, comme cause éloignée du péché, Dieu qui a laissé le libre arbitre à l'homme, et le diable, cause immédiate ; puis enfin l'homme lui-même, sujet au péché originel, et par conséquent entraînant ses semblables à commettre des fautes. Toute cette importante exposition se termine par la classification des péchés s'engendrant forcément les uns les autres, et enfin par l'examen détaillé et comparatif des péchés mortels et des véniels.

« Thomas traite ensuite des principes extérieurs des actes humains, et en reconnaît deux : le diable qui porte au mal, et Dieu qui porte au bien en nous instruisant par la loi, en nous aidant par la grâce ; ce qui donne lieu au développement de ces deux importants sujets, la loi et la grâce.

« Quant à la loi, il en recherche l'essence, il détermine les différences des diverses lois, et quels sont leurs effets. Il distingue les lois ainsi qu'il suit : éternelle, naturelle, humaine, ancienne et nouvelle. La raison de tout, qui existe en Dieu, constitue la loi éternelle. Le résultat des habitudes propres à l'homme sert de fondement à la loi naturelle. La loi humaine dérive de la loi naturelle. La loi ancienne, loi de crainte, est contenue dans l'Ancien Testament ; la loi nouvelle, celle de l'Evangile, est la loi d'amour et de liberté.

« A la suite de ce traité sur les lois, l'un des morceaux capitaux de la *Somme théologique*, Thomas d'Aquin s'étend avec soin sur

la grâce, ou plutôt sur Dieu, nous aidant par l'effet de sa grâce, considérée comme principe extérieur des actes humains. Il démontre la nécessité indispensable de ce secours, dit quelle est son essence et énumère les divisions et les nuances, si l'on peut ainsi parler, de cette faveur toute divine. Puis, après en avoir fait connaître la cause, il s'étend sur ses effets, dont le plus important est de concourir à la justification de l'impie ; et toute cette suite de grandes questions se termine par un examen du mérite ou du démérite de l'homme envers Dieu.

« Là finit la première division de la seconde partie de la *Somme théologique*, où les actes humains sont considérés en général.

2e Division.

« Maintenant il s'agit de s'assurer des choses au moyen desquelles l'homme peut parvenir à la fin suprême, à la béatitude, ou bien en dévier. En d'autres termes, on y cherche à savoir ce que sont les actes humains considérés en particulier.

« La division précédente a pour objet particulier le développement de la philosophie morale. Dans celle-ci, le saint docteur aborde la philosophie religieuse, et traite d'abord des trois vertus théologales :

« De la Foi et des vices qui lui sont opposés : l'infidélité, l'hérésie et l'apostasie.

« De l'Espérance et de ses contraires : la crainte, le désespoir.

« De la Charité, qui comprend la joie, la paix, la miséricorde, la bienfaisance, l'aumône, et les avis et corrections fraternels ; attributs auxquels il oppose la haine, le dégoût, l'envie, la discorde, le schisme, la guerre, la rixe et la sédition.

« Suivent les quatre vertus cardinales morales :

« La Prudence est analysée dans toutes ses parties ; le savant docteur ayant soin de mettre chacune d'elles en opposition avec les qualités contraires, l'imprudence et la négligence.

« La Justice, qu'il divise en deux espèces ; l'une *distributive*, légale, rendue par le prince ou au nom des États, d'après les lois ; l'autre *commutative*, qui est celle que les particuliers exercent entre eux dans les différentes transactions de la vie.

« La Force, dont il fait connaître les qualités constitutives ; la magnanimité, la magnificence et la persévérance.

« La Tempérance, sujet qui lui fournit l'occasion d'énumérer et de définir les vertus qui en découlent ; la pudeur, l'honnêteté, la sobriété, la chasteté, la virginité, auxquelles il oppose, en les analysant, les vices contraires.

« Enfin, cette deuxième division de la seconde partie, si riche et assez étendue pour que l'on ne craigne pas de dire que chacun des alinéa qui précèdent, répond à un traité complet sur la matière qu'il indique, se termine par un grand traité de la grâce, comprenant l'exposition raisonnée de tous les dons particuliers au moyen desquels certaines personnes déterminées, prédestinées, parviennent plus facilement que d'autres à la véritable fin de la vie, la béatitude. Cet effet de la grâce divine conduit Thomas, d'accord sur ce point comme sur presque tous les autres, avec saint Augustin, à diviser la vie de l'homme sur la terre, en *contemplative* et en *active*. Après avoir dit ce qui caractérise chacune d'elles, et avoir donné une préférence presque exclusive à la première, l'auteur est naturellement amené à décrire le genre de vie auquel se destinent ceux qui font profession religieuse, et à le recommander comme l'état en ce monde terrestre, le plus propre à conduire l'homme vers la perfection, et à le rendre digne de s'approcher de Dieu. »

TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

« Dans la première partie de la *Somme*, l'essence et les attributs de Dieu ayant été déterminés, la principale créature, l'homme pourvu d'une âme et d'un corps, ayant l'idée du bien et du mal, porté par son intelligence à lever les yeux vers le ciel, mais attiré vers la terre par ses passions, est présenté jeté dans ce monde et n'ayant que sa volonté pour choisir entre le bien et le mal.

« Dans la seconde partie, toutes les combinaisons possibles des actes que l'homme peut faire, soit dans une bonne, soit dans, une mauvaise intention, sont étudiées avec soin dans le but de favoriser le mouvement rationnel de la créature vers son créateur, de lui enseigner comment elle doit se conduire pour mériter la connaissance et la vie de Dieu après la mort, et l'on désigne la vie contemplative, la vie des religieux, comme le moyen le plus certain, pour atteindre à cette perfection et à ce bonheur.

« Arrivé à ce point de son œuvre Thomas, voulant guider l'homme dans la seule voie qui mène à la perfection, dans la vie contemplative, traite du Christ, homme Dieu, dont l'existence à la fois divine et terrestre, pendant son séjour ici-bas, est devenue le modèle que doivent se proposer ceux qui veulent vivre saintement et marcher vers Dieu. Après avoir considéré le Christ comme sauveur, et exposé le mystère de l'incarnation, le saint docteur énumère et fait ressortir l'importance de tous les actes auxquels le Fils de Dieu a pris part durant son séjour sur la terre, comme Dieu incarné sous la forme humaine ; et des actes de ce Dieu homme, il en déduit la sanctification des actes les plus importants de la créature humaine par le moyen des institutions divines que le Christ a établies pendant son séjour sur la terre. Là se succèdent naturellement des traités particuliers sur les sept sacrements : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage, au moyen desquels toutes les grandes circonstances de la vie

humaine sont sanctifiées, et soumises à des conditions saintes qui déterminent la voie qu'il faut suivre durant la vie mortelle, pour en faire une préparation à la vie éternelle, à la béatitude.

« Enfin, pour clore le cercle immense que Thomas d'Aquin a parcouru et revenir à Dieu, il traite de la Résurrection, puis recherche et dit quelles seront l'identité, l'intégrité et la qualité de ceux qui seront rendus à la vie, en raison de la place qu'ils occuperont parmi les bons et les méchants, selon la nature de leurs actes sur la terre. Les récompenses des uns, les châtiments des autres sont déterminés; il est même question de ce qui se rapporte aux affections, à l'intelligence et à la volonté des bienheureux et des damnés, et le livre se termine par l'exposé de la munificence divine envers les premiers, et de la justice miséricordieuse du Créateur à l'égard des méchants. » (Delécluze, *Grégoire VII, saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin*. t. II.)

Chapitre XIX. — *La philosophie au moyen âge. — Saint Anselme et ses travaux.*

« Cet homme remarquable, contemporain de Grégoire VII, témoin par conséquent des grands orages politiques, des schismes et des contestations de tous genres que ces désordres firent naître, tient un rang à part parmi les théologiens, non-seulement parce qu'il a devancé ceux qui ont tenté d'établir les vérités de la religion chrétienne avec le seul secours de la raison, mais parce que, encore aujourd'hui, il mérite d'occuper une place éminente parmi les plus profonds métaphysiciens. Or, voici le résumé succinct de ses deux ouvrages, le *Monologium* et le *Proslogium*, qui déterminent précisément le degré où était parvenue la métaphysique au milieu du XI^e^ siècle, et le point autour duquel les esprits graves et méditatifs s'agitaient.

« Dans le *Monologue*, Anselme, poussé sans doute encore par la force des idées platoniciennes, dont la tradition ne s'est jamais perdue, procède de ce qui est sensible à l'intellectuel, et considère les êtres d'abord selon leurs formes, puis ensuite revêtus des qualités qui leur sont propres, mais en même temps communes à d'autres êtres. La cause, la raison première de leur existence et de leurs qualités ne pouvant se trouver dans ces êtres mêmes, Anselme s'élance peu à peu, mais en généralisant toujours, jusqu'à l'Être absolu dont les attributs sont absolus comme lui, et c'est alors que le pieux métaphysicien trouve la raison des êtres créés considérés tout à la fois dans leur essence et dans leurs qualités.

« Dans l'allocution, il fait parler, dit-il, une personne qui cherche à élever son âme à la contemplation de Dieu, et s'efforce de comprendre ce qu'elle croit, puis au milieu des formes souvent pompeuses de l'admiration, de l'amour et de la reconnaissance que lui inspire l'Être éternel et infini, Anselme enferme et fait marcher selon toute la rigueur de la logique, le raisonnement que voici : « L'insensé qui repousse l'idée de « Dieu est forcé cependant de concevoir un « être au-dessus de tous ceux qui existent, « tel même qu'il devienne impossible de « supposer qu'il y en ait un qui lui soit supérieur. Cependant l'insensé affirme que « cet être n'est pas; affirmation qui implique contradiction, puisque cet être auquel « l'insensé accorde toutes les perfections, « en lui refusant cependant l'existence, se « trouverait, par cela même, inférieur à un « être qui, à toutes ces perfections, joindrait encore l'existence. L'insensé est « donc forcé, par la conception même, « d'admettre que cet être existe, puisque « l'existence fait une partie nécessaire de « cette perfection qu'il conçoit. »

« Telles sont les deux pensées sur lesquelles le pieux Anselme (812) appuie ses raisonnements. » (Delécluze, *Grégoire VII, saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin*, t. II.)

Chapitre XX. — *La science au moyen âge. — Albert le Grand*

« Albert étudiait à l'Université de Paris, éloigné par conséquent de sa famille et de ses amis, lorsque les prédications du P. Jourdain firent tant d'impression sur lui, qu'il demanda et reçut l'habit de Dominicain, dans le couvent de la rue Saint-Jacques, à l'âge de vingt-neuf ans, en 1223.

« Quoi qu'il en soit, la piété de ce grand homme a égalé sa science. Théologien toujours orthodoxe, et savant le plus distingué, il enseigna pendant le cours de sa vie, à Strasbourg, à Ratisbonne, à Cologne, puis à Rome et à Paris; et selon le témoignage de ses contemporains, partout où il professait, jamais les écoles n'étaient assez vastes pour contenir toutes les personnes qui désiraient l'entendre.

« Sa modestie naturelle et la passion qu'il avait pour l'étude lui faisaient redouter des dignités que sa piété et sa science l'appelaient à recevoir. Il fit de vains efforts pour s'y soustraire, et plus d'une fois son grand mérite lui valut des honneurs qui contrariaient ses goûts. Successivement provincial d'Allemagne, en 1254, maître du sacré palais ou théologien du Pape en 1255, évêque de Ratisbonne en 1270, et légat du Saint-Siége dans le royaume de Pologne, il couronna sa longue et honorable carrière comme ecclésiastique, en se rendant, en 1274, au second concile de Lyon, lorsque le Pape Grégoire X jugea que ses lumières pourraient aider à l'extinction du schisme et des hérésies, à la réunion des Eglises grecque et latine, à la réforme des mœurs et à la recherche des moyens de recouvrer

(812) *Voy.* sur saint Anselme C. de Montalembert, *S. Anselme*. — M. Bouchitté a analysé les travaux de saint Anselme sous ce titre bizarre : *Le rationalisme chrétien au* XI^e^ *siècle.*

la terre sainte, quatre sujets principaux dont on s'occupa dans cette assemblée.

« Un trait caractéristique de la vie de ce grand homme, parce qu'il témoigne tout à la fois de sa pieuse humilité et de sa passion pour l'étude, est l'empressement qu'il mit à renoncer à l'épiscopat de Ratisbonne, où il ne siégea que tant que son autorité y fut nécessaire pour rétablir l'Eglise de cette ville qui était tombée depuis longtemps, tant pour le spirituel que pour le temporel, dans le plus grand désordre. Après trois ou quatre ans de ce saint ministère, Albert remit entre les mains du Pape Urbain IV (vers 1263) le bâton pastoral qu'il avait reçu d'Alexandre IV, et se retira dans son couvent de Cologne où, à l'âge de soixante-quatorze ans, il se livra avec une nouvelle ardeur à la composition de ses savants ouvrages. » (Delécluze, *Grégoire VII, saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin*, t. II.)

Chapitre XXI. — *La littérature chrétienne au moyen âge, du VIe au VIIIe siècle. — Sa stérilité n'est qu'apparente.*

« En étudiant l'état intellectuel de la Gaule aux IVe et Ve siècles, nous y avons trouvé deux littératures : l'une sacrée, l'autre profane. La distinction se marquait dans les personnes et dans les choses ; les laïques et les ecclésiastiques étudiaient, méditaient, écrivaient ; et ils étudiaient, ils écrivaient, ils méditaient sur des sujets laïques et sur des sujets religieux. La littérature sacrée dominait de plus en plus, mais elle n'était pas seule, la littérature profane vivait encore.

« Du VIe au VIIIe siècle, il n'y a plus de littérature profane ; la littérature sacrée est seule ; les clercs seuls étudient ou écrivent ; et ils n'étudient, ils n'écrivent plus, sauf quelques exceptions rares, que sur des sujets religieux. Le caractère général de l'époque est la concentration du développement intellectuel dans la sphère religieuse. Le fait est évident, soit qu'on regarde à l'état des écoles qui subsistaient encore, ou aux ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous. . . . . .

. . . . . .

« A l'époque qui nous occupe, il en est tout autrement ; on n'étudie plus pour savoir, on n'écrit plus pour écrire. Les écrits, les études prennent un caractère et un but pratique. Quiconque s'y livre aspire à agir immédiatement sur les hommes, à régler leurs actions, à gouverner leur vie, à convertir ceux qui ne croient pas, à réformer ceux qui croient et ne pratiquent pas. La science et l'éloquence sont des moyens d'action, de gouvernement. Il n'y a plus de littérature désintéressée, plus de littérature véritable. Le caractère purement spéculatif de la philosophie, de la poésie, des lettres, des arts, a disparu ; ce n'est plus le beau qu'on cherche ; quand on le rencontre, on s'en sert plus qu'on n'en jouit ; l'application positive, l'influence sur les hommes, l'autorité, c'est là le but, le triomphe de tous les travaux de l'esprit, de tout le développement intellectuel.

« C'est pour n'avoir pas bien saisi ce caractère de cette époque, qu'on s'en est fait, je crois, une fausse idée. On n'y a vu presque point d'ouvrages, point de littérature proprement dite, point d'activité intellectuelle désintéressée, distincte de la vie positive. On en a conclu, et vous avez sûrement entendu dire, vous pouvez lire partout que c'était un temps d'apathie et de stérilité morale, un temps livré à la lutte désordonnée des forces matérielles où l'intelligence était sans développement et sans pouvoir.

« Il n'en est rien, ... ! sans doute il n'est resté de ce temps ni philosophie, ni poésie, ni littérature proprement dite ; mais ce n'est pas à dire qu'il n'y eut point d'activité intellectuelle. Il y en avait au contraire beaucoup : seulement elle ne se produisait pas sous les formes qu'elle a revêtues à d'autres époques ; elle n'aboutissait pas aux mêmes résultats. C'était une activité toute d'application, de circonstance, qui ne s'adressait point à l'avenir, qui n'avait nul dessein de lui léguer des monuments littéraires propres à le charmer ou à l'instruire ; le présent, ses besoins, sa destinée, les intérêts et la vie des contemporains, c'était là le cercle où se renfermait, où s'épuisait la littérature de cette époque. Elle produisait peu de livres et pourtant elle était féconde et puissante sur les esprits.

« Aussi est-on fort étonné quand, après avoir entendu dire et pensé soi-même que ce temps avait été stérile et sans activité intellectuelle, on y découvre, en y regardant de plus près, un monde pour ainsi dire d'écrits, peu considérables, il est vrai, et souvent peu remarquables, mais qui, par leur nombre et l'ardeur qui y règne, attestent un mouvement d'esprit et une fécondité assez rares. Ce sont des sermons, des instructions, des exhortations, des homélies, des conférences sur les matières religieuses. Jamais aucune révolution politique, jamais la liberté de la presse n'a produit plus de pamphlets. Les trois quarts, que dis-je ? les 99/100es peut-être de ces petits ouvrages ont été perdus : destinés à agir au moment même, presque tous improvisés, rarement recueillis par leurs auteurs ou par d'autres, ils ne sont point parvenus jusqu'à nous ; et cependant il nous en reste un nombre prodigieux ; ils forment une véritable et riche littérature.

« On peut ranger les sermons, homélies, instructions, etc., de cette époque, sous quatre classes. Les uns sont des explications, des commentaires sur les livres saints. Un intérêt passionné s'attachait à ces monuments de la foi commune ; on y voyait partout des intentions, des allusions, des leçons, des exemples ; on en cherchait le sens caché, le sens moral, la volonté ou l'allégorie. Les esprits les plus élevés, les plus subtils, trouvaient là de quoi s'exercer sans relâche ; et le peuple accueillait avec avidité ces appli-

cations de livres, qui avaient tout son respect, aux intérêts actuels de sa conduite et de sa vie.

« Les sermons de la seconde classe se rapportent à l'histoire primitive du christianisme, aux fêtes, aux solennités qui en consacrent les grands événements, comme la naissance de Jésus-Christ, sa passion, sa résurrection, etc.

« La troisième classe comprend les sermons composés pour les fêtes des saints et des martyrs; espèces de panégyriques religieux, quelquefois purement historiques, quelquefois tournés en exhortations morales.

« Enfin la quatrième classe est celle des sermons destinés à appliquer les croyances chrétiennes à la pratique de la vie, c'est-à-dire des sermons de morale religieuse.

« Je n'ai nulle intention de vous retenir longtemps dans cette littérature. Pour la connaître réellement, pour mesurer le degré de développement qu'y a pris l'esprit humain et apprécier l'influence qu'elle a pu exercer sur les hommes, il faudrait une longue étude, souvent fastidieuse, quoique pleine de résultats. Le nombre de ces compositions passe toute idée; il nous reste de saint Augustin seul trois cent quatre-vingt-quatorze sermons; et il en avait prêché beaucoup d'autres dont nous n'avons que des fragments, et beaucoup d'autres qui ont été tout à fait perdus. Je me bornerai à choisir deux des hommes qu'on peut considérer comme les représentants les plus fidèles de l'activité intellectuelle de cette époque. (Il s'agit de S. Césaire et de S. Colomban, dont on a parlé.)

« Il y avait deux classes de prédicateurs, les évêques et les missionnaires. Les évêques, dans leur ville cathédrale, où ils résidaient presque constamment, prêchaient plusieurs fois par semaine, quelques-uns même tous les jours. Les missionnaires, la plupart moines, parcouraient le pays, prêchant, soit dans les églises, soit même dans les lieux publics, au milieu du peuple attroupé. » (Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II.)

Chapitre XXII. — *La littérature chrétienne au moyen âge. — Les hagiographes.*

« C'était un goût, un besoin général de ce temps, que de rechercher toutes les traditions, tous les monuments des martyrs et des saints, et de les transmettre à la postérité. Saint Céranne, ou Céran, évêque de Paris au commencement du VII^e^ siècle, voua également sa vie à cette tâche. Il écrivait à tous les clercs qu'il supposait instruits des traditions pieuses de leur contrée, les priant de les recueillir pour lui; nous savons entre autres qu'il s'adressa à un clerc du diocèse de Langres, nommé Warnacha, et que celui-ci lui envoya les actes de trois saints jumeaux, Speusippe, Eleusippe et Méleusippe, martyrisés, dit-on, dans ce diocèse peu après le milieu du II^e^ siècle, et de saint Didier, évêque de Langres, qui subit le même sort environ cent ans plus tard. Il serait facile de trouver dans l'histoire du christianisme du IV^e^ au X^e^ siècle, beaucoup de faits analogues.

« Ainsi se sont amassés les matériaux de la collection commencée en 1643 par Bolland, Jésuite belge, continuée depuis par beaucoup d'autres savants, et connue sous le nom de *Recueil des Bollandistes*. Tous les monuments relatifs à la vie des saints y sont recueillis et classés par mois et par jour. L'entreprise fut interrompue en 1794 par la révolution de la Belgique; aussi le travail n'est-il terminé que pour les neuf premiers mois de l'année et les quatorze premiers jours du mois d'octobre. La fin d'octobre et les mois de novembre et de décembre manquent; mais les matériaux en étaient préparés; on les a retrouvés, et on ne tardera pas, dit-on, à les publier.

« Dans son état actuel, ce recueil contient 53 volumes in-folio, dont voici la distribution :

« Janvier, 2 volumes; — Février, 3 vol. — Mars, 3 vol. — Avril, 3 vol. — Mai, 8 vol. — Juin, 7 vol. — Juillet, 7 vol. — Août, 6 vol. — Septembre, 8 vol. — Octobre, 6 vol. (jusqu'au quatorzième jour).

« Voulez-vous avoir une idée du nombre de Vies de saints, longues ou succinctes, contemporaines ou non, qui remplissent ces 53 volumes? Voici le tableau, jour par jour, de celles du mois d'avril :

« 1^er^ avril, 40 saints, — 2 av. 41 sts, — 3 av. 26 sts. — 4 av. 26 sts. — 5 av. 20 sts. — 6 av. 55 sts. — 7 av. 35 sts. — 8 av. 25 sts. — 9 av. 39 sts. — 10 av. 30 sts. — 11 av. 39 sts. — 12 av. 141 sts. — 13 av. 39 sts. — 14 av. 46 sts. — 15 av. 41 sts. — 16 av. 81 sts. — 17 av. 42 sts. — 18 av. 46 sts. — 19 av. 38 sts. — 20 av. 57 sts. — 21 av. 24 sts. — 22 av. 62 sts. — 23 av. 42 sts. — 24 av. 74 sts. — 25 av. 30 sts. — 26 av. 48 sts. — 27 av. 56 sts. — 28 av. 45 sts. — 29 av. 58 sts. — 30 av. 126 sts. — En tout 1,472 saints.

« Je n'ai pas fait ce dépouillement sur les 53 volumes; mais d'après ce compte d'un mois, et à en juger par approximation, ils contiennent plus de 25,000 Vies de saints. J'ajoute que beaucoup, sans doute, ont été perdues, et que beaucoup d'autres restent encore inédites dans les bibliothèques. Cette simple statistique matérielle vous révèle l'étendue de cette littérature, et quelle prodigieuse activité d'esprit elle suppose dans la sphère qui en est l'objet.

« Une telle activité, une telle fécondité, ne provenaient pas, à coup sûr, de la seule fantaisie des auteurs; il y en avait des causes générales et puissantes. On a coutume de les voir uniquement dans les croyances religieuses de cette époque, dans l'ardeur qu'elles inspiraient : assurément elles y ont beaucoup contribué, et rien de pareil n'eût été fait sans leur empire; cependant elles n'ont pas tout fait. Dans d'autres temps aussi, ces croyances ont été répandues, énergiques, sans produire le même

résultat. Ce n'est pas seulement à la foi et à l'exaltation religieuses, c'est aussi, et surtout peut-être, à l'état moral de la société et de l'homme du ve au xe siècle, que la littérature des légendes a dû sa richesse et sa popularité.

« Vous connaissez le caractère de l'époque que nous venons d'étudier : c'était un temps de malheur et de désordre extrême, un de ces temps qui pèsent en quelque sorte de toutes parts sur l'homme, et l'étouffent et l'écrasent. Mais, quelque mauvais que soient les temps, quelles que soient les circonstances extérieures qui oppriment la nature humaine, il y a en elle une énergie, une élasticité qui résiste à leur empire; elle a des facultés, des besoins qui se font jour à travers tous les obstacles ; mille causes peuvent les comprimer, les détourner de leur direction naturelle, suspendre ou corrompre plus ou moins longtemps leur développement; rien ne saurait les abolir, les réduire à une complète impuissance: ils cherchent et trouvent toujours quelque issue, quelque satisfaction.

« Ce fut le mérite des légendes pieuses de fournir à quelques-uns de ces instincts puissants, de ces besoins invincibles de l'âme humaine, cette issue, cette satisfaction, que tout leur refusait d'ailleurs.

« Et d'abord vous savez à quel point était déplorable l'état moral de la Gaule franque, quelle dépravation ou quelle brutalité y régnaient. Le spectacle des événements quotidiens révoltait ou comprimait tous les instincts moraux de l'homme; toutes choses étaient livrées au hasard, à la force ; on ne rencontrait presque nulle part, dans le monde extérieur, cet empire de la règle, cette idée du devoir, ce respect du droit, qui font la sécurité de la vie et le repos de l'âme. On les trouvait dans les légendes. Quiconque jettera un coup d'œil d'une part sur les chroniques de la société civile, de l'autre sur les Vies des saints ; quiconque, dans l'histoire de Grégoire de Tours seulement, comparera les traditions civiles et les traditions religieuses, sera frappé de la différence : dans les unes, la morale ne paraît, pour ainsi dire, qu'en dépit des hommes et à leur insu; les intérêts et les passions seules règnent; on est plongé dans leur chaos et leurs ténèbres : dans les autres, au milieu d'un déluge de fables absurdes, la morale éclate avec un grand empire ; on la voit, on la sent ; ce soleil de l'intelligence luit sur le monde au sein duquel on vit. Je pourrais vous renvoyer presque indifféremment à toutes les légendes ; vous y reconnaîtriez partout le fait que je signale. J'y puiserai deux ou trois exemples qui le mettront dans tout son jour.

« Saint Bavon ou Bav, ermite et patron de la ville de Gand, mort au milieu du viie siècle, avait mené d'abord la vie du monde ; je lis dans sa Vie, écrite par un contemporain :

« Il vit un jour venir à lui un homme que jadis, et pendant qu'il menait encore la vie du siècle, il avait lui-même vendu. A cette vue, il tomba dans un violent désespoir de ce qu'il avait commis envers cet homme un si grand crime ; et, se tournant vers lui, il se jeta à ses genoux, disant : C'est moi qui « t'ai vendu, lié de courroies ; ne te souviens pas, je t'en conjure, du mal que je « t'ai fait, et accorde-moi une prière Frappe « mon corps de verges, rase-moi la tête « comme on fait aux voleurs, et jette-moi « en prison les pieds et les mains liés « comme je le mérite. Peut-être, si tu fais « cela, la clémence divine m'accordera-t-elle « mon pardon. » L'homme... dit qu'il n'oserait point faire une telle chose à son maître ; mais l'homme de Dieu, qui parlait éloquemment, s'efforça de l'engager à faire ce qu'il lui demandait. Contraint enfin, et malgré lui, l'autre, vaincu par ses prières, fit ce qui lui était ordonné ; il lia les mains à l'homme de Dieu, lui rasa la tête, lui attacha les pieds à un bâton, le conduisit à la prison publique ; et l'homme de Dieu y resta plusieurs jours, déplorant jour et nuit ces actes d'une vie mondaine qu'il avait toujours devant les yeux de son esprit, comme un lourd fardeau (813).

« Peu importe, ... , l'exagération des détails ; peu importerait même la vérité matérielle de l'histoire : elle a été écrite au commencement du viie siècle; elle a été racontée aux hommes du viie siècle, à ces hommes qui avaient sans cesse sous les yeux la servitude, la vente des esclaves, et toutes les iniquités, toutes les souffrances qui s'ensuivaient. Vous comprenez quel charme devait avoir pour eux ce simple récit. C'était un véritable soulagement moral, une protestation contre des faits odieux et puissants, un faible mais précieux retentissement des droits de la liberté.

« Voici un fait d'une autre nature : je le puise dans la vie de saint Wandrégisile, abbé de Fontenelle, mort en 667, et qui, avant d'embrasser la vie monastique, avait été comte du palais du roi Dagobert :

« Pendant qu'il menait encore la vie laïque, comme il voyageait un jour accompagné des siens, il arriva à un certain lieu situé sur la route où le peuple soulevé se livrait contre le saint homme à tous les emportements de sa fureur : poussés par une rage barbare et insensée, et tombés dans la condition des bêtes, une foule de gens se précipitèrent sur lui, et il y aurait eu beaucoup de sang humain répandu si son intervention et la puissance du Christ n'y eussent apporté remède. Il implora le secours de celui à qui on dit : *Tu es mon refuge contre les tribulations;* et prenant la parole au lieu du glaive, il se plaça sous le bouclier de la miséricorde divine. Le secours divin ne manqua point en effet où

(813) Ea 653 o. 657. *Vie de saint Bavon*, § 10. *Acta sanct. ord. S. Ben.*, t. II, p. 400.

manquait le secours humain; la foule de ces forcenés s'arrêta immobile;... le discours de l'homme de Dieu les dispersa et les sauva en même temps; ils étaient arrivés en fureur et se retirèrent calmés (814).

« Croyez-vous, ... , qu'à cette époque il fût venu dans la tête d'aucun barbare, d'aucun homme étranger aux idées religieuses, de ménager ainsi la multitude, d'employer, pour apaiser une émeute, les seules voies de la persuasion et de la parole? Il en eût très-probablement appelé sur-le-champ à la force. Le brusque emploi de la force répugnait à un homme pieux, préoccupé de l'idée qu'il avait affaire à des âmes; au lieu de la force physique, il invoquait la force morale; avant le massacre, il essayait du sermon.

« Je veux maintenant un exemple où les relations des hommes ne soient pour rien, où il ne s'agisse ni de substituer la force morale à la force physique, ni de protester contre l'iniquité sociale; où il ne soit question que des sentiments individuels, intimes, de la vie intérieure de l'homme. Je lis dans la Vie de saint Valery, mort en 622, abbé de Saint-Valery, en Picardie :

« Comme cet ami de Dieu revenait à pied d'un certain lieu, dit Cayeux, à son monastère, dans la saison de l'hiver, il arriva qu'à cause de l'excessive rigueur du froid, il s'arrêta, pour se chauffer, dans la demeure d'un certain prêtre. Celui-ci et ses compagnons, qui auraient dû traiter avec grand respect un tel hôte, commencèrent au contraire à tenir audacieusement, avec le juge du lieu, des propos inconvenants et déshonnêtes. Fidèle à sa coutume de poser toujours sur les plaies corrompues et hideuses le salutaire remède de la parole divine, il essaya de les réprimer, disant : « Mes fils, n'avez-« vous pas vu dans l'Evangile qu'au jour du « jugement nous aurons à rendre compte de « toute parole vaine? » Mais eux, méprisant son avertissement, s'abandonnèrent de plus en plus à des propos grossiers et impudiques, car la bouche parle de l'abondance du cœur. Pour lui alors : « J'ai voulu, à « cause du froid, chauffer un peu à votre « feu mon corps fatigué; mais vos coupables « discours me forcent à m'éloigner tout « glacé encore; » et il sortit de la maison (815).

« Certes, ... , les mœurs et le langage des hommes de ce temps étaient bien grossiers, bien désordonnés, bien impurs; nul doute cependant que le respect, le goût même de la gravité, de la pureté, soit dans les pensées, soit dans les paroles, n'y était point aboli; et lorsqu'ils en trouvaient quelque occasion, beaucoup d'entre eux, à coup sûr, prenaient plaisir à le satisfaire. Les légendes seules la leur fournissaient. Là se présentait l'image d'un état moral très-supérieur, sous tous les rapports, à celui de la société extérieure, de la vie commune; l'âme humaine s'y pouvait reposer, soulager du spectacle des crimes et des vices qui l'assaillaient de toutes parts. Peut-être ne cherchait-elle guère d'elle-même ce soulagement; je doute qu'elle s'en rendît jamais compte; mais, quand elle le rencontrait, elle en jouissait avidement; et c'est là, n'en doutez pas, la première et la plus puissante cause de la popularité de cette littérature.

« Ce n'est pas tout : elle répondait encore à d'autres besoins de notre nature, à ces besoins d'affection, de sympathie, qui dérivent, sinon de la moralité proprement dite, du moins de la sensibilité morale, et exercent sur l'âme tant d'empire. Les facultés sensibles avaient beaucoup à souffrir à l'époque qui nous occupe; les hommes étaient durs et se traitaient durement; les sentiments les plus naturels, la bonté, la pitié, les amitiés, soit de famille, soit de choix, ne prenaient qu'un faible ou un douloureux développement. Et pourtant ils n'étaient pas morts dans le cœur de l'homme : ils aspiraient souvent à se développer; et le spectacle de leur présence, de leur pouvoir, charmait une population condamnée à n'en jouir que bien peu dans la vie réelle. Les légendes lui donnaient ce spectacle : , . .

. . . . . .

« Le zèle ardent de saint Germain, évêque de Paris dans la dernière moitié du VI^e^ siècle (816), pour le rachat des esclaves, est connu de tout le monde; plusieurs tableaux l'ont consacré : mais il en faut lire, dans sa Vie, les touchants détails.

« Quand même les voix de tous se réuniraient en une seule, on ne saurait dire combien il était prodigue en aumônes; souvent, se contentant d'une tunique, il couvrait du reste de ses vêtements quelque pauvre nu, de manière que, tandis que l'indigent avait chaud, le bienfaiteur avait froid. Nul ne peut dénombrer en combien de lieux, ni en quelle quantité, il a racheté de captifs. Les nations voisines, les Espagnols, les Scots, les Bretons, les Gascons, les Saxons, les Bourguignons, peuvent attester de quelle sorte on recourait de toutes parts au nom du bienheureux pour être délivré du joug de l'esclavage. Lorsqu'il ne lui restait plus rien, il demeurait assis, triste et inquiet, d'un visage plus grave et d'une conversation sévère. Si par hasard quelqu'un l'invitait alors à un repas, il excitait ses convives ou ses propres serviteurs à se concerter de manière à délivrer un captif, et l'âme de l'évêque sortait un peu de son abattement. Que si le Seigneur envoyait de quelque façon, entre les mains du saint, quelque chose à dépenser, aussitôt, cherchant dans son esprit, il avait coutume de dire : « Rendons grâces à la clé-« mence divine, car il nous arrive de quoi « effectuer des rachats; » et sur-le-champ, sans hésitation, l'effet suivait les paroles. Lors donc qu'il avait ainsi reçu quelque

(814) *Vie de saint Wand égisile*, § 4, dans les *Acta sanct. ord. S. Ben.*, t. II, p. 555.

(815) *Vie de saint Valery*, § 25, dans les *Acta sanct. ord. S. Ben.*, t. II, p. 85.

(816) Mort en 576.

chose, les rides de son front se dissipaient, son visage était plus serein, il marchait d'un pas plus léger, ses discours étaient plus abondants et plus gais; si bien qu'on eût cru qu'en rachetant les autres, cet homme se délivrait lui-même du joug de l'esclavage (817).

« Avez-vous vu, ... , la passion de la bonté peinte avec une énergie plus simple et plus vraie?

« Dans la Vie de saint Wandrégisile, abbé de Fontenelle, dont je vous parlais tout à l'heure, je trouve cette anecdote:

« Comme il se rendait un jour auprès du roi Dagobert, au moment où il approchait du palais, il y avait là un pauvre homme dont la charrette avait versé devant la porte même du roi; beaucoup de gens entraient et sortaient, et non-seulement aucun ne lui prêtait secours, mais la plupart passaient par-dessus lui et le foulaient aux pieds. L'homme de Dieu, en arrivant, vit l'impiété que commettaient ces enfants de l'insolence, et, descendant aussitôt de son cheval, il tendit la main au pauvre homme, et tous deux ensemble ils relevèrent la charrette. Beaucoup de ceux qui étaient là, le voyant tout sali de boue, se moquaient de lui et lui disaient des injures; mais lui ne s'en souciait point, suivant avec humilité l'humble exemple de son Maître; car le Seigneur lui-même a dit dans l'Evangile: *S'ils ont appelé le père de famille Béelzébub, que ne diront-ils pas à ses domestiques* (818)? (Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II.)

Chapitre XXIII.— *L'art au moyen âge.*

« La nation française n'avait pas encore eu autant de vie que sous Philippe Ier et Louis VI, malgré la nullité morale du premier et l'impuissance politique du second. Il n'y avait pas, à proprement parler, de lien social, pas d'ordre, pas de gouvernement, pas d'idées générales; et, nonobstant, le pays avait acquis une grande prospérité matérielle, des libertés, des droits, des garanties pour les choses et les personnes. Toutes les forces individuelles s'étaient développées avec la guerre des investitures, l'établissement des communes et les croisades: tous les esprits s'étaient exaltés par la grande passion du temps, la foi. Les arts naissaient, non modelés sur l'antiquité, mais spontanés et indigènes, tout d'imagination et d'invention, expression vivante de la société. Cette poésie naïve et passionnée, qui surabondait dans toutes les têtes, répandait ses trésors moins dans les livres, insuffisants à la contenir, que dans ses monuments où le moyen âge est personnifié, les cathédrales, œuvres gigantesques élevées par le peuple et avec la foi, où personne n'ose mettre son nom, car l'œuvre est commune comme le Dieu auquel elle est élevée. Alors prit naissance le style improprement appelé gothique: aux grosses colonnes à lourds chapiteaux succédèrent les minces et inégales colonnettes groupées en faisceaux et dont la tête s'épanouit comme un arbre en délicates nervures; au plein-cintre des arches se substituèrent les ogives, admirable arceau qui se renflait ou se redressait à volonté dans la main de l'artiste, et qu'il mit partout; le toit plat se changea en voûte étroite formée en carène de vaisseau; le clocher pyramidal alla percer le ciel de sa flèche audacieuse; les portails, les galeries, les nefs, les chapelles furent chargés d'une profusion de détails gracieux ou terribles, de statues innombrables, de magnifiques vitraux peints. La pierre s'anima et se transforma en un poëme immense, où l'imagination la plus féconde a épuisé toutes ses fantaisies. Peinture, musique, sculpture, tout est là; intelligence et force, industrie et richesse, drame, poésie, éloquence, tout a été dépensé là pour remuer l'âme dans ses plus intimes profondeurs. Le peuple s'inquiétait peu des bouges obscurs et infects où il couchait, pourvu qu'elle fût grande, riche, magnifique, cette église où il passait la moitié de ses jours, où tous les actes de sa vie civile étaient consacrés, où il trouvait l'égalité bannie de partout ailleurs, où il repaissait son cœur et ses yeux du plus grand de tous les spectacles. La cathédrale et sa flèche pyramidale, et sa forêt de colonnes, et ses balustres ciselés, et sa foule de statues, et sa musique majestueuse, et ses pompeuses cérémonies, et ses cierges, ses tentures, ses prêtres, c'était là sa gloire et sa jouissance de tous les jours; c'était sa propriété, son œuvre, sa demeure aussi, car c'était la maison de Dieu.» (Théophile Lavallée, *Histoire des Français*, t. I.)

Chapitre XXIV. — *L'art au moyen âge. — La cathédrale du moyen âge.*

« Elevons devant nous, par la pensée, une cathédrale. Un nombre prodigieux d'artistes ont concouru à l'achever. Tous sans se connaître ont exprimé, par des moyens différents, une même idée. Le premier art, celui qui soutient tous les autres, est l'architecture. Quel en est le caractère? Cette vaste nef avec ses deux chapelles latérales en forme de croix, et qui figure le corps du Christ dans le sépulcre, ce mystère, ces demi-ténèbres, cette tour principale, qui, image du pouvoir spirituel, monte dans la nue, n'est-ce pas là l'édifice, non de la chair, mais de l'esprit? Approchons. L'architecte n'a pas tout fait. Des statues habitent dans ces niches, peuple de pierre, né pour ce monument. La pensée écrite dans les voûtes et les piliers reparaît plus visible dans les traits, l'attitude, même dans les plis des vêtements de ces personnages, rois, évêques, empereurs qui lisent éternellement sur leurs livres de pierre, dans tous le même esprit rayonne. Quelle macération! quelle humilité! quel ascétisme! Une seule âme respire

(817) *Vie de saint Germain*, évêque de Paris, § 71, dans les *Acta sanct. ord. S. Ben.*, t. I, p. 244.

(818) *Vie de saint Wandrégisile*, § 7, dans les *Acta sanct. ord. S. Ben.*, t. II, p. 528.

dans les formes de la sculpture et dans celles de l'architecture. Ce n'est pas assez. La maison de l'Invisible n'est pas seulement une œuvre d'architectes et de statuaires; les peintres y ont aussi mis la main. Elle est revêtue intérieurement des fresques du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle. Ce seront ou les vitraux du Nord, ou les mosaïques des Byzantins, ou plutôt les peintures de Giotto, de Buffalmacco, d'Orcagna, de Fiesole, dans les églises de Toscane. Là encore quel culte de la passion de Golgotha! Quel règne de l'esprit! quel dépouillement de la matière et du corps! On ne saurait, il semble, s'insinuer plus avant dans l'empire des âmes, et cependant je n'ai point achevé. La merveille est loin d'être accomplie. La cathédrale est muette, elle va parler; la musique va couronner les autres arts. Des chants s'élèveront du milieu du silence des voûtes. Quels seront-ils? Le chant grégorien, le *Dies iræ*, le *Te Deum;* et l'expression de ces mélodies liturgiques est tellement conforme à celle du monument, que vous diriez que ces chants s'exhalent des lèvres des statues et de la foule des figures des vitraux et des fresques, comme un grand chœur d'êtres surnaturels. Tant il est vrai que le même modèle invisible est apparu à tous les artistes qui ont donné la vie à cet ensemble, architectes, statuaires, peintres, musiciens, et ce modèle est le Christ lui-même! » (Edgar QUINET, *Du Génie des religions*, De la Tradition.)

CHAPITRE XXV. — *L'Eglise du moyen âge et la société civile. — La féodalité au point de vue social et religieux.*

« Le régime féodal est un ordre social nouveau; avec lui l'état d'amalgame et de fermentation cesse; vainqueurs et vaincus ont oublié leur ancienne existence, ont mêlé leurs différences de lois, d'idées, de langues; la stabilité et la régularité commencent; le progrès est rapide et visible. Dans cette nouvelle société, quoique pleine de tumulte et de souffrance, les hommes et les choses, les institutions et les individus sont casés distinctement; la royauté, l'aristocratie, le clergé, le peuple, des colons et des esclaves, comprennent ce qu'ils sont et ce que sont les autres; et quand la lutte commencera entre eux, ils sauront ce qu'ils doivent attaquer, ce qu'ils doivent défendre; leurs positions sont nettement dessinées; le but de l'activité sociale est visible à tous. Le régime féodal, produit du bouleversement causé par l'invasion des barbares et l'établissement du christianisme, a donc été dans la vie de l'espèce humaine un très-grand pas: inférieur, intellectuellement, aux sociétés anciennes, il leur était politiquement égal et moralement supérieur; c'est lui qui a tenu à l'état d'enveloppement tous les éléments de la civilisation qui se développent aujourd'hui; et il avait en germe l'unité nationale. » (Théophile LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. I.)

CHAPITRE XXVI. — *L'Eglise du moyen âge et la société civile, selon Saint-Simon. — Unité de la société européenne.*

« Saint-Simon avait adressé cette déclaration aux parlements de France et d'Angleterre.

« Messeigneurs,

« Avant la fin du XV^e^ siècle, toutes les nations de l'Europe formaient un seul corps politique, paisible au dedans de lui-même (819), armé contre les ennemis de sa constitution et de son indépendance.

« La religion romaine, pratiquée d'un bout de l'Europe à l'autre, était *le lien passif de la société européenne;* le clergé romain en était le lien actif. Répandu partout, et partout ne dépendant que de lui-même, compatriote de tous les peuples, et ayant son gouvernement et ses lois, il était le *centre duquel émanait la volonté qui animait ce grand corps et l'impulsion qui le faisait agir.*

« Le gouvernement du clergé était, ainsi que celui de tous les peuples européens, une aristocratie hiérarchique.

« Un territoire indépendant de toute domination temporelle, trop grand pour être facilement conquis, trop petit pour que ceux qui le possédaient pussent devenir conquérants, était le siége des chefs du clergé. Par leur pouvoir, que l'opinion élevait au-dessus du pouvoir des rois, *ils mettaient un frein aux ambitions nationales;* par leur politique, *ils tenaient cette balance de l'Europe, salutaire alors*, et devenue si funeste depuis qu'un peuple s'en est saisi.

« Ainsi, la cour de Rome régnait sur les autres cours, de la même manière que celles-ci régnaient sur les peuples, et l'Europe était une grande aristocratie, partagée en plusieurs aristocraties plus petites, toutes relevant d'elle, toutes soumises à son influence, à ses jugements, à ses arrêts. » (SAINT-SIMON, cité dans H. BRETONNEAU.)

CHAPITRE XXVII — *La royauté au moyen âge. — Saint Louis au point de vue rationaliste.*

LE RATIONALISTE. — « Indépendamment de ce que Louis IX a trouvé tout autant de panégyristes que d'historiens, en vertu de sa canonisation, son nom et ses vertus sont périodiquement célébrés du haut de la chaire évangélique. Nous reconnaissons ce prince pour le plus estimable de *son siècle corrompu* (820). Mais la pompe des éloges dont il a été tant de fois l'objet; l'auréole qui resplendit sur son front ne nous éblouit pas au point de nous dérober ses erreurs qui, du moins, à notre avis, ne peuvent être balancées par ses actes vraiment dignes de louanges. En effet, quelques jugements équitables, rendus sous l'arbre de Vincennes,

(819) Quand je dis paisible, c'est par comparaison à ce qu'on a vu depuis et à ce qu'on voit aujourd'hui. (Note de SAINT-SIMON.)

(820) Ce siècle corrompu est le XIII^e^ siècle! (*Voy.* C. DE MONTALEMBERT, *Sainte Elisabeth*, Introduction.)

ne sauraient compenser à nos yeux la perte de plusieurs milliers de Français, livrés imprudemment à tous les fléaux de l'Afrique ; le désintéressement, la bonne foi envers des princes alliés, ne nous paraissent pas justifier l'infraction aux traités faits librement avec des ennemis trop généreux peut-être, et quelques lois assez sages, appelées *établissements*, ne nous font point oublier que nous aurons bientôt à montrer leur auteur comme persécuteur ardent d'une partie de ses vassaux. Pour être un grand roi, il a manqué à Louis IX de savoir maîtriser son exaltation religieuse. » (Emilien LAVIGNE, *Précis de l'Histoire de l'Eglise*, XIIIe siècle.)

CHAPITRE XXVIII. — *La royauté au moyen âge. — Saint Louis. — Réponse à M. Lavigne.*

L'APOLOGISTE. — « Louis IX, dit Voltaire, « paraissait un prince destiné à réformer « l'Europe, si elle avait pu l'être; il a rendu « la France triomphante et policée, et il a « été en tout le modèle des hommes. Sa « piété, qui était celle d'un anachorète, ne « lui ôta aucune vertu de roi; une sage économie ne déroba rien à sa libéralité ; il « sut accorder une politique profonde avec « une justice exacte, et peut-être est-il le « seul souverain qui mérite cette louange : « prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, « compatissant comme s'il n'avait jamais été « que malheureux. Il n'est pas donné à « l'homme de pousser plus loin la vertu « (821). »

« A ce portrait tracé à grands traits, il suffira d'ajouter quelques détails. La physionomie de ce prince était gracieuse et avait quelque chose d'angélique, dit un historien du temps ; mais son corps, un peu maigre, n'était pas assez fort pour supporter le régime sévère auquel il l'astreignait quelquefois. Son confesseur fut obligé d'avoir soin de sa santé, et de lui prescrire une nourriture plus succulente que celle que sa dévotion lui accordait. Sa mère lui avait inspiré la plus grande pudeur. Quelques bruits calomnieux contre la chasteté du jeune prince ayant été rapportés à la reine sa mère : « Si « je voyais le roi mon fils prêt à mourir, ré« pondit-elle, et que pour lui sauver la vie « je n'eusse qu'à lui permettre d'offenser « son Dieu, le ciel m'est témoin que, sans « hésiter, je choisirais de le voir périr plu« tôt que de le voir encourir la disgrâce de « son créateur par un péché mortel. »

« Cependant Blanche résolut alors de marier son fils qui n'avait que dix-neuf ans; elle lui donna la main de Marguerite, fille de Raimond-Bérenger V, comte de Provence, princesse accomplie. Blanche retint sur les jeunes époux un empire si absolu que le roi ne voyait sa femme que lorsque sa mère le lui permettait. Si quelquefois il se dérobait pour aller chez la jeune reine, il se cachait dès que la sévère régente paraissait. Un jour l'y ayant trouvé, elle le fit sortir et lui fit une vive réprimande.

« Louis observait saintement tous les devoirs de la religion. Il se confessait une fois par semaine, et se faisait chaque fois donner la discipline avec des chaînettes de fer qu'il portait à sa ceinture dans une boîte d'ivoire. Tous les jours il assistait à deux et plusieurs messes ; s'il ne pouvait se trouver journellement à une messe des morts, au moins il la récitait seul. Il aimait à lire la Bible dans une traduction latine accompagnée de notes; souvent il expliquait en français à ses courtisans des passages qui l'avaient frappé. Il connaissait les ouvrages des saints Pères, principalement ceux de saint Augustin, et s'entretenait avec des personnes instruites des vérités de la religion. Il ne fuyait pas une conversation gaie, mais il savait la rendre instructive; les propos libres lui faisaient horreur, et il ne prenait aucune part à la musique, aux chants et aux farces qui faisaient alors l'amusement de la noblesse.

« Il avait la plus grande dévotion pour les saintes reliques. Les empereurs de Constantinople avaient engagé aux Vénitiens la couronne d'épines de Notre-Seigneur, qui depuis les temps de Constantin le Grand avait été religieusement conservée. A la prière de l'empereur Baudouin, le roi de France dégagea cette relique, ainsi que l'éponge avec laquelle Notre-Seigneur fut abreuvé et le fer de la lance qui perça son côté. Le roi, suivi de toute la cour et de tout le clergé, alla recevoir ces reliques à cinq lieues de Sens, « nus piez et desçains en pure sa cotte « (sans ceinture et avec sa cotte seulement), « et apportèrent les saintes reliques de la « sainte couronne moult honnourablement, « à grant compagnie de peuple et de clergie « et de religieus faisant grans mélodie de « chans, et vindrent à grans processions « jusques à l'église Nostre-Dame de Paris. » La couronne d'épines fut déposée à la Sainte-Chapelle du Palais, que Louis IX avait fait bâtir à la place de l'ancienne par Pierre de Montreuil, le plus habile architecte de ce temps dans le genre byzantin-arabe, qu'on nomme communément *gothique*. Tous les jeudis le roi s'y rendait pour adorer la sainte croix nu-pieds et étendu par terre en forme de croix.

« Il soignait avec la plus grande charité les pauvres et les malades, les visitant dans les hospices, leur rendant des services, les invitant à sa table et leur lavant les pieds. On raconte qu'un jour un pauvre, qui ne le connaissait pas, lui fit recommencer la besogne, parce qu'elle n'était pas bien faite. Le roi poussa trop loin l'humilité chrétienne; ses conseillers se virent obligés de la modérer.

« Qui osera reprocher à saint Louis le fanatisme religieux qu'il montra contre les Juifs ? Il était intolérant envers des hommes

(821) *Essai sur les mœurs*, chap. 58. Edition des œuvres de Voltaire, de Lefèvre et de Deterville. Paris, 1817, vol. XI, p. 45.

qu'il regardait comme rebelles envers Dieu. Eh! qui a montré les fameux prédicateurs de la tolérance l'a jamais exercée contre ceux qui condamnaient ses opinions favorites? La tolérance est une vertu aussi rare que sublime : elle est fondée sur une grande modestie qui, au milieu de la plus intime conviction, nous fait cependant douter de nos lumières. Toute notre vie est une suite d'actes d'intolérance : sans doute, saint Louis n'était pas tolérant; son siècle ne connaissait pas la tolérance, et, pour être conséquente, sa religion ne peut l'admettre dans le sens que les ennemis de toute religion ont voulu lui donner. Ne balançons donc pas de placer ici le passage de Joinville, qui a souvent attiré le blâme au roi, objet de notre vénération. Voici ce que rapporte Joinville : « Aussi vous dy-je, « me fist le roy, que nul, si n'est grant « clerc et théologien parfait, ne doit dispu- « ter aux Juifz. Mais doit l'homme lay, quand « il oist mesdire de la foy chrestienne, dé- « fendre la chose non pas seulement de pa- « roles, mais à bonne espée tranchant, et « en frapper les mesdisans et mercreans à « travers du corps, tant qu'elle y pourra « entrer. »

« Personne n'était plus poli que Louis IX. Les historiens remarquent qu'il parlait à tout le monde par *vous*. Jamais il ne se laissa emporter par sa vivacité. Un de ses valets de chambre fit tomber de la cire brûlante sur une jambe où il avait mal : « Vous devriez « vous souvenir, lui dit le roi, que mon « grand-père vous donna autrefois votre « congé pour beaucoup moins. » Il ne se servait d'aucun juron que de celui-ci : *par mon nom;* encore s'en désaccoutuma-t-il. Joinville, son historien, dit qu'il ne se permit jamais le moindre mensonge, même envers ses ennemis. Son caractère noble et vrai reçut un bel hommage lorsque Henri III, roi d'Angleterre, et ses barons le choisirent pour arbitre de leur différend. Quand il fit, en 1259, avec l'Angleterre une paix dont nous parlerons, le conseil lui fit des observations sur les conditions qui paraissaient trop avantageuses pour Henri III. « Nous avons, « répondit le roi, deux sœurs à femmes, et « sont nos enfants cousins germains, par « quoi il afiiert bien (il convient) que paiz « y soit. Il m'est moult grand honneur en la « paiz que je faiz au roi d'Angleterre, pour « ce que il est mon home (vassal) ce qu'il « n'estoit pas devant. »

« On lui produisit, en 1268, le diplôme par lequel il avait, dix ans auparavant, reconnu les droits de Renaud de Trie sur le comté de Dammartin; mais comme le sceau de cet acte était brisé, les conseillers du roi lui dirent qu'il n'était pas tenu par une pièce si informe. Mais Louis IX, s'étant convaincu par les fragments de la cire, qu'ils appartenaient à un sceau dont il s'était anciennement servi, dit : « Seigneur véez ci scel « (voyez ce sceau) de quoi je usoy avant que « je aliasse outremer, et voit-on cler par ce « scel entier; parquoi je n'oseroie en bonne « conscience la dite comté retenir. » « Et « alors, ajoute Joinville, appela mon dit sei- « gneur Regnault de Trie et lui dist : Beau « sire, je vous rens la comté que vous deman- « dez. »

« Juste dans toutes ses actions, il forçait ses barons à l'être envers leurs sujets; il ordonna que chacun pût porter plainte devant la cour du roi contre les vexations de son seigneur.

« Malgré son attachement pour l'Eglise et pour le clergé, il savait parfaitement résister aux prétentions injustes de celui-ci; nous allons en rapporter un exemple tiré de Joinville.

« Je le revi, dit le sénéchal de Champa- « gne, une autre foiz à Paris là ou touz les « prelaz de France le mandèrent que il vou- « loient parler à li, et le Roy ala au palaiz « pour eulz oir. Et là estoit l'evesque Gui « d'Ausserre qui fu fuiz (fils) monseigneur « Guillaume de Mello et dit au Roy pour « touz les prelaz en tel manière : Sire, ces sei- « gueurs qui ci sont arcevesques, evesques, « m'ont dit que je vous deisse que la cres- « tienté se perit entre vos mains. Le roi se « seigna et dist : Or me dites comment ce « est? Sire, fist-il, c'est pour ce qui en prise « si par les excommuniemens hui et le jour « (parce qu'aujourd'hui les excommunica- « tions sont méprisées), et que avant se les- « sent les gens mourir excommenies, que il « se facent absoudre et ne veulent faire satis- « faccion à l'esglise. Si vous requierent, « sire, pour Dieu et pour ce que faire le de- « vez, que vous commandez à vos propoz et « à vos baillifz que touz ceulz qui se souffer- « ront escommeniez an et jour, que on les « contreigne par la prise de leurs biens à ce « que il se facent absoudre. A ce respondi « le Roy que il leur commanderoit volontiers « de touz ceulz dont on le feroit certein que « il eussent tort. Et l'evesque dit que il ne « le feroient à nul feur qu'eil li deveissient « la court de leur cause (en aucune sorte « qu'ils lui dussent la connoissance de leur « cause). Et le Roy li dist que il ne le feroit « autrement; car ce seroit contre Dieu et con- « tre raison, si il contreignoit la gent à eulz « absoudre, quant les clers leur feroient tort. « Et de ce, fist le Roy, vous en doins je un « exemple du conte de Bretaingne qui ce « plaide sept ans aus prelaz de Bretaingne tout « excommenie et tant a exploitié que l'apos- « tole (le Pape) les a condempnez touz. Dont « si je eusse contraint le conte de Bretain- « gne la première année de li faire absou- « dre, je me feusse meffait envers Dieu et « vers li. Et lors se soufrirent (se turent) les « prelaz; ni onques puis n'en oy parler, que « demande fuest faite des choses de sus di- « tes. » (Schoell, *Histoire des Etats européens*, trad. française, t. V.)

Chapitre XXIX. — *L'Eglise du moyen âge et la société civile. — Luttes de l'Eglise contre la férocité des barbares.*

« En face de cette force avide et brutale, qui livrait toutes choses au hasard, il n'y avait d'autre protection que celle du clergé, protection souvent inefficace; car les prêtres

ne trouvaient pas dans les Francs la docilité qu'ils avaient espérée, et ils étaient bien punis de leurs adorations devant Clovis. Les rois convoquaient les conciles, intervenaient dans les élections, vendaient les dignités ecclésiastiques au plus offrant, et jetaient dans le clergé des Francs . . . . . , qui ne voulaient du sacerdoce que ses richesses et sa puissance. Ainsi l'Église avait perdu, en face des rois barbares, une partie de l'indépendance spirituelle qu'elle avait sous les empereurs; mais elle était toujours maîtresse du dogme et des esprits, et elle avait acquis une grande puissance temporelle : outre ses attributions municipales, elle était propriétaire, elle faisait partie de l'aristocratie franque, elle se trouvait mêlée à toutes les affaires des rois. Les évêques battaient monnaie, rendaient la justice, levaient des impôts et des soldats, enfin faisaient tous les actes de souveraineté. Aussi Chilpéric leur portait une profonde haine; il s'indignait du frein qu'ils imposaient à ses passions brutales ou à ses volontés tyranniques; il voulait soumettre leurs terres à l'impôt et au service militaire, et il disait souvent : « Notre fisc devient pauvre; nos « richesses sont transférées aux églises; ce « sont les évêques qui règnent : notre di- « gnité périt et leur est transportée (822). » Le clergé, à force de persévérance, de ruse et de courage, parvint, non-seulement à garantir les hommes de ses terres de l'impôt et du service militaire, mais encore à augmenter le nombre de ses hommes libres, soit en donnant aux laïques la tonsure, qui leur assurait le privilége sacerdotal, soit en acceptant les donations de certains propriétaires qui cédaient leurs terres à l'Église, en s'en réservant l'usufruit, pour jouir de l'immunité ecclésiastique. C'est ainsi qu'une partie de la population de la Gaule se conserva libre à l'abri des autels. Aussi la popularité et la gloire du clergé furent immenses : mais par quels travaux et quels périls étaient-elles achetées ! « C'était dans « quelques cités fameuses, près du tombeau « de leurs saints, dans le sanctuaire de leurs « églises, que se réfugiaient les malheureux « de toute condition, de toute origine, le « Romain dépouillé de ses domaines, le « Franc poursuivi par la colère d'un roi ou « la vengeance d'un ennemi, des bandes de « laboureurs fuyant devant des bandes de « barbares, toute une population qui n'avait « plus ni lois à réclamer, ni magistrats à « invoquer, qui ne trouvait plus nulle part « pour sa vie sûreté ni protection. Dans les « églises seulement, quelque ombre de droit « subsistait encore, et la force se sentait « saisie de quelque respect. Les évêques « n'avaient, pour défendre cet unique asile « des faibles, que l'autorité de leur mission, « de leur langage, de leurs censures; il fallait « qu'au nom seul de la foi, ils réprimassent « des vainqueurs féroces ou rendissent quel- « que énergie à de misérables vaincus. Chaque « jour ils éprouvaient l'insuffisance de ces « moyens : leurs richesses excitaient l'envie, « leur résistance le courroux; de fréquentes « attaques, de grossiers outrages venaient les « menacer ou les interrompre dans les céré- « monies saintes; le sang coulait dans les « églises, souvent même celui des prêtres. « Enfin ils exerçaient la seule magistrature « morale qui demeurât debout au milieu de « la société bouleversée, magistrature à coup « sûr la plus périlleuse qui fût jamais (823). » (Lavallée, *Histoire des Français.*)

Chapitre XXX. — *L'Église du moyen âge et la société civile. — Apologie du droit d'asile.*

« Le droit d'asile des églises devint pour le clergé un moyen d'augmenter sa puissance. Ce droit avait passé des temples païens aux églises chrétiennes; mais les empereurs y avaient mis tant de restrictions qu'il était devenu illusoire. Une loi de Justinien dit que le droit d'asile a été accordé aux églises, non pour sauver les coupables, mais pour protéger l'innocence; cependant, dans les nouveaux Etats, des circonstances particulières permirent au clergé de lui donner une grande extension. L'idée que la sainteté du sol sur lequel une église avait été bâtie rendait inviolable tout ce qui s'y trouvait, frappa l'imagination des barbares du Nord, et les pénétra de foi et de vénération. Dans les temps de troubles et de désordres qui suivirent leurs incursions, le cas où un innocent se retirait dans une église pour échapper aux haines d'ennemis puissants devait être plus fréquent que celui de voir l'asile profané par un coupable; et puisque les lois des Francs et des Lombards permettaient de racheter tous les crimes pour une somme d'argent, la marche de la justice devait être rarement troublée par le droit d'asile. » (Schoell, *Histoire des Etats européens*, trad. française, t. I.)

Chapitre XXXI. — *Utilité de la treve de Dieu. — L'Église du moyen âge et la société civile.*

« Le fardeau accablant des malheurs sous lequel les peuples gémissaient par l'effet de ces guerres particulières, leur influence funeste sur l'autorité des rois, leur contradiction manifeste avec l'esprit du précepte divin annoncé par l'Église, firent recourir à une multitude de tentatives et d'efforts pour remédier au mal ou du moins pour en atténuer les effets. Mais la plupart des ordres émanés de l'autorité civile, et surtout des nombreux édits pour l'abolition du droit de diffidation, restèrent sans effet. L'esprit de l'anarchie, de l'insolent droit du plus fort, brava l'autorité royale; celle de l'Église fut un peu plus respectée. Depuis longtemps les audacieux perturbateurs du repos public étaient menacés des peines ecclésiastiques. Enfin, au XIe siècle, d'abord en France, puis dans la plupart des autres Etats, fut publiée la

(822) Grégoire de Tours, liv. VI, ch. 46.

(823) Guizot, *Notice sur Grégoire de Tours.*

trève du Seigneur, *Treuga Dei*, d'après laquelle, en honneur des jours sanctifiés par la passion et la résurrection de Jésus-Christ, il fut ordonné de s'abstenir de combattre toutes les semaines depuis le jeudi soir jusqu'au lundi matin. Non-seulement cette défense produisit dans ces guerres une interruption salutaire et laissa un intervalle de temps propice au commerce et à l'industrie, mais encore elle fit souvent naître l'occasion de conclure une réconciliation et d'une paix solide. » (Ch. DE ROTTECK, *Histoire générale*, trad. S. Günzer, t. II.)

CHAPITRE XXXII. — *L'Eglise et la société civile au moyen âge. — Influence salutaire de l'Eglise dans l'ordre militaire. — La paix de Dieu. — La trève de Dieu. — La chevalerie.*

« La réforme était commencée (824); l'Eglise s'arrachait aux entraves de la féodalité; le clergé excitait la ferveur religieuse par tous les moyens : les conciles, devenus plus fréquents, ranimaient l'esprit et les études ecclésiastiques; les pèlerinages à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle, à Jérusalem, devinrent une mode et un besoin pour les barons avides d'aventures et d'émotions; des reliques nouvelles furent exposées à la vénération des fidèles; enfin des temples nouveaux furent construits de toutes parts. « Les peuples chrétiens, dit le moine Glaber, semblaient rivaliser entre eux de magnificence pour les bâtir; on eût dit que le monde entier, d'un commun accord, avait secoué ses vieux haillons pour faire revêtir à ses églises des robes blanches (825). » Alors l'architecture prit de nouvelles formes : l'élégant plein-cintre byzantin remplaça les lourdes arcades et les robustes piliers romans; l'ogive commença son glorieux règne; les grandes peintures qui avaient couvert l'intérieur des églises ne furent plus si fréquentes; mais la sculpture fut prodiguée de plus en plus sur les portes, dans les nefs et les galeries. Les plus remarquables de ces monuments furent les deux magnifiques églises de Caen, l'abbaye aux Hommes et l'abbaye aux Dames, œuvres de Guillaume le Conquérant et de . . . . . Mathilde, qui semble marquer la transition entre les églises *romanes* et les églises *gothiques*.

« Au milieu de tous ces progrès, l'Eglise trouvait un immense obstacle dans les guerres perpétuelles et universelles que se faisaient les seigneurs; alors elle chercha à limiter ou à régulariser le droit barbare de la force inhérent à la société féodale; et ce fut l'origine de l'institution de la *paix* ou *trève de Dieu*. « Les évêques d'Aquitaine, dit Glaber, avec les personnes de tous rangs dévouées au bien de la religion, formèrent des assemblées pour le rétablissement de la paix. Les provinces d'Arles, de Lyon, de Bourgogne, jusqu'aux extrémités de la France, suivirent cet exemple; et, comme on fit savoir cela partout, le peuple accueillit la nouvelle avec joie et attendit la décision des pasteurs de l'Eglise. Il fut ordonné aux hommes de toute condition de sortir dorénavant sans armes, avec toute sécurité. Le ravisseur des biens d'autrui devait être dépouillé de ses richesses ou puni corporellement. Des honneurs et des priviléges étaient attribués aux saints lieux; et, quand un coupable s'y réfugiait, il pouvait en sortir sans crainte, excepté celui qui avait violé les lois relatives au maintien de la paix; car celui-là, fût-il au pied de l'autel, ne pouvait échapper à la punition de son crime. On régla encore que ceux qui voyageraient dans la compagnie d'un clerc ou d'un moine seraient à l'abri de toute violence. Tous les habitants conçurent un tel enthousiasme de ces institutions, que les évêques levaient leurs bâtons vers le ciel, et, les mains étendues, s'écriaient : *La paix! la paix!* en signe de l'éternelle alliance qu'ils venaient de contracter avec Dieu (826). »

« Cette paix perpétuelle était impossible dans la société féodale; aussi la *paix de Dieu* fut bientôt changée en *trève de Dieu*. Par cette nouvelle loi, toute attaque fut défendue depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin de chaque semaine, pendant les jours de fête, l'avent, le carême, de sorte qu'il ne resta plus que soixante à quatre-vingts jours par année où l'appel à la force fût permis. Les églises et les cimetières, les femmes, les pèlerins, les marchands, les laboureurs avec leurs outils et leurs bestiaux, ceux même qui se réfugiaient près des charrues, furent mis sous la sauvegarde perpétuelle de la trève de Dieu.

« Cette législation singulière, témoignage de la misère profonde et de la foi naïve de ces temps barbares, fut adoptée par l'Europe chrétienne pendant près de deux siècles. Les excommunications furent les principales peines établies contre les infractions de la trève, et dans plusieurs endroits des impôts particuliers et une milice spéciale en assurèrent le maintien (827). Elle fut assez bien observée dans le Midi, où le respect pour les choses écrites était dans les mœurs; mais elle fut très-souvent violée par les guerriers brutaux et indomptables du Nord. Quoi qu'il en soit, c'est de cette institution que le régime féodal prend de la régularité, et que le progrès social recommence. « On « doit la considérer comme la plus glorieuse « des entreprises du clergé, celle qui contribua le plus à adoucir les mœurs, à développer les sentiments de commisération « entre les hommes sans nuire à ceux de « bravoure, à donner une base raisonnable « au point d'honneur, à faire jouir les peu-

(824) Par saint Grégoire VII.
(825) Liv. III, ch. 4.
(826) Liv. V, ch. 1.

(827) La *paçata*, la *pezade* dans le Languedoc. (*Voyez* le *Glossaire* de Du Cange.) [TAVALLÉE.]

« ples d'autant de paix et de bonheur qu'en « pouvait alors admettre l'état de la société, « à multiplier enfin la population de manière « à pouvoir fournir bientôt aux prodigieuses « émigrations des croisades (828). »

« Vers l'époque où s'établit la trêve de Dieu, et sous l'influence des idées qui avaient engendré cette institution, il en naquit une autre aussi originale et plus efficace, qui en fut le complément et eut une longue et brillante existence : ce fut la *chevalerie*.

« De même que, dans la Germanie, les chefs de guerre s'entouraient de compagnons qui banquetaient à leur table, et que les chefs de bande établis dans la Gaule se donnaient une cour modelée sur celle des empereurs, les seigneurs féodaux, isolés dans leurs châteaux, appelaient auprès d'eux, pour rompre l'uniformité de leur vie oisive, des vassaux peu puissants qu'ils s'attachaient en leur donnant des offices domestiques en fiefs, et ils se formèrent ainsi une petite cour et une troupe de guerriers. Tout souverain féodal eut bientôt son *connétable* (829), ses *maréchaux*, son *sénéchal*, ses *écuyers*, qui étaient plus immédiatement que les autres ses *hommes*, ses *fidèles*, ses *chevaliers* (milites). Cette cour se grossit des fils des feudataires que ceux-ci envoyaient à leur seigneur pour que, élevés auprès de lui, ils resserrassent entre le vassal et le suzerain les liens qui les unissaient. De même que, dans les forêts de la Germanie, les jeunes hommes recevaient solennellement l'écu et la framée des mains du chef de guerre, ces fils de feudataires étaient initiés au rang des guerriers par des cérémonies religieuses : ils recevaient l'épée et la lance des mains du seigneur, se reconnaissaient ses *chevaliers* et lui prêtaient un serment qui était un hommage anticipé. De ces coutumes d'origine germanique naquit l'ordre de la *chevalerie* (830).

« Depuis plusieurs années les sentiments moraux devenaient meilleurs, mais les faits restaient toujours mauvais. Le clergé s'efforçait de faire pénétrer les sentiments évangéliques dans les actions, de faire descendre les idées de bienveillance et de dévouement de la vie privée dans la vie publique, de diriger vers l'amélioration des hommes et de la société les coutumes de la chevalerie, en tournant à la défense des faibles la force guerrière qui ne s'exerçait que par des brigandages. Les femmes, dont l'influence domestique grandissait sans cesse, mais qui ne trouvaient, hors de leurs foyers, que de la brutalité et de la tyrannie, prédicateurs plus adroits, plus opiniâtres, plus intéressés que les prêtres; travaillaient efficacement à la même réforme. Grâce à leurs efforts, la charité évangélique et l'héroïsme de la valeur engagèrent quelques jeunes chevaliers à consacrer devant les autels leurs épées à la défense des opprimés, et à se faire ainsi les exécuteurs et les garants de la trêve de Dieu; ils prirent sous leur protection les pauvres, les prêtres et les femmes; ils jurèrent « de combattre « pour la foi, pour la gloire, pour le bien et « le profit de la chose publique. » La dévotion et la bravoure s'exaltèrent; et l'amour prit ce caractère dévoué et mystique, complétement inconnu aux anciens, qui a enrichi et épuré le cœur de l'homme.

« Née en France, la chevalerie se propagea rapidement dans les autres pays; mais la France et ses nobles en restèrent le foyer et les modèles. Basée sur les trois grandes passions de cette époque, la foi, la valeur et l'amour, cette institution toute poétique, tout idéale, ne fut jamais réalisée; et néanmoins dans l'imperfection et le vague où elle resta, elle fit faire de grandes choses, excita beaucoup d'enthousiasme, et eut sur le développement moral de la société la plus belle influence. La pureté et la sainteté d'idées que la chevalerie proclamait, ses serments si nobles et si généreux, ses devoirs si délicats et si humains, étaient au-dessus de la nature et exigeaient la perfection; or, malgré toute la sublimité de cette théorie, la brutalité et la grossièreté restèrent dans les hommes, les violences furent nombreuses, la licence très-grande, l'état social orageux et mauvais. Cependant il y eut un immense progrès; on avait un modèle idéal de perfection devant les yeux, on était blâmé par les femmes et par les prêtres de ses méfaits, on en était même souvent puni; les actions étaient mauvaises, mais les principes étaient bons; et par cela seul le nombre des crimes dut nécessairement diminuer.

« D'après son origine, l'ordre de chevalerie ne put être conféré qu'aux nobles (831). Ce ne fut pas une institution politique, mais une dignité toute morale, à laquelle tous pouvaient parvenir, dans laquelle tous étaient égaux, que la valeur et la vertu seules donnaient; point de fonction légale; c'était un caractère, une sorte de sacerdoce plus actif que celui des prêtres. Il fallut donc, comme pour la prêtrise, au guerrier qui voulait y parvenir, une sorte de noviciat qui achevât de faire, du service personnel d'un homme envers un autre homme, un honneur : il devint de règle constante que « tout noble « homme qui voulait être chevalier eût pre-

(828) Sismondi. *Hist. des Français*, t. IV, p. 248.

(829) Connétable, *comes stabuli* : c'était le roi de l'armée, et il avait droit sur toutes personnes qui étaient dans l'*ost*, même comtes et barons; les maréchaux commandaient sous lui. (Lavallée.)

(830) Guizot, *Civilis. franç.*

(831) C'est par le mot *miles* que les chroniques latines désignent indistinctement le chevalier et le vassal. Ce mot est aussi synonyme de noble. On trouve pourtant dans les documents du midi *miles burgensis*, chevalier-bourgeois; c'est qu'en effet, dans quelques parties de la France méridionale, les bourgeois formaient une aristocratie inférieure souvent plus fière et plus oppressive que celle des barons; et ils étaient aptes comme ceux-ci à recevoir l'ordre de chevalerie. (Lavallée.)

« mièrement un maître qui fût chevalier (832).» Alors les fils des vassaux envoyés à la cour du seigneur se formèrent auprès de lui à la pratique des vertus chevaleresques et des exercices militaires, et le servirent successivement comme *valets*, comme *pages*, comme *écuyers*, avant que d'arriver à être ses égaux par la chevalerie. De même la châtelaine s'entoura des filles de ses feudataires qui la servaient et dont elle faisait l'éducation. Dans les douceurs et les privautés du foyer domestique, auprès de ces femmes qui propageaient avec enthousiasme les idées chevaleresques, sous l'influence de la poésie qui trouva dans la chevalerie, dans ses devoirs et ses aventures, une mine inépuisable de sensations, les mœurs s'adoucirent et prirent cette teinte de courtoisie, de délicatesse, d'élégance, qui a rendu les Français les hommes les plus sociables du monde. Ce fut dans les châteaux, et grâce à l'esprit chevaleresque, que se développa la condition des femmes et qu'elles acquirent, avec le sentiment jusqu'alors mal connu de leur dignité, cette force d'âme, cette finesse d'esprit, cette sensibilité de cœur qui tiennent une si grande place dans l'histoire moderne. La châtelaine était maîtresse ; elle servait le fief comme son mari, elle était intéressée comme lui à son honneur et à sa conservation ; elle pouvait d'ailleurs en hériter et le gouverner; et les femmes, placées ainsi sur un pied d'égalité avec les hommes, tendirent à prendre la conduite morale de la société. Le christianisme avait fait cette révolution : sous l'influence du culte touchant de Marie, en qui la femme était *divinisée* dans sa double et mystique nature de vierge et de mère, les femmes furent adorées (833) ; l'esprit de famille, cette condition indispensable de la vigueur des peuples, devint une passion toute-puissante ; le mariage ne fut plus un marché à l'avantage de l'homme, mais une institution sainte basée sur l'égalité, un sacrement que le clergé sut faire respecter quand le caprice luxurieux des hommes venait à le violer. » (Théop. Lavallée, *Histoire des Français*, t. I.)

Chapitre XXXIII. — *Opinions de Rœderer sur la chevalerie jugées par Schœll.*

« D'après un auteur moderne, la chevalerie était *une conjuration de la noblesse et des prêtres contre la royauté et le peuple*. C'est M. le comte Hoederer qui a avancé cette thèse dans son *Louis XII et François Ier* (Paris 1825, in-8°). Nous avouons hardiment que dans cet ouvrage (surtout dans le second volume et plus particulièrement dans la cinquième section), nous n'avons trouvé qu'une suite de sophismes appuyés sur des faits mal interprétés. » (Schoell, *Histoire des Etats européens.*)

Chapitre XXXIV. — *L'Eglise au moyen âge et la société civile. — Caractère véritable de la chevalerie. — Réponse à Rœderer.*

« Le caractère du XIIe siècle offre un singulier mélange de sentiments religieux et d'ardeur militaire qui poussa les nations européennes aux entreprises les plus aventureuses et, leur inspirant le mépris de la mort, leur fit supporter toutes les privations pour des intérêts que l'enthousiasme confondit avec ceux de la religion. Le phénomène le plus étonnant de cette époque, c'est la chevalerie, ou cette institution par laquelle des nobles ou des hommes libres servant à cheval (*milites*) entrèrent par des vœux solennels dans une association dont la protection de la faiblesse et du malheur et la défense de l'Eglise étaient le but.

« Cette belle institution, qui jette un si brillant reflet sur le XIIe siècle, nous ferait presque pardonner à ce siècle la barbarie dans laquelle il était d'ailleurs plongé ; nous ne concevons pas comment des sentiments exaltés ont pu s'unir à tant d'excès. Jamais dans les temps modernes la charité chrétienne, la grandeur d'âme, la noblesse de caractère, l'amitié, l'amour et la piété, ne se montrèrent à la fois dans une harmonie si parfaite. Protéger les femmes et les enfants, ainsi que le clergé désarmé ; punir l'injustice et réprimer la violence; sacrifier sa vie pour ses amis; verser son sang pour la gloire de Dieu; honorer l'objet de son amour par des exploits dont la gloire rejaillit sur la dame à laquelle on a voué son culte; pratiquer toutes les vertus, sans prétendre à une récompense ; humilier l'orgueil de la naissance par l'obéissance aveugle aux ordres d'un chef; respecter l'honneur par-dessus tout ; tel était le devoir d'un vrai chevalier, et l'histoire nous dit que l'idéal que nous venons de tracer d'un parfait gentilhomme et d'un brave guerrier s'est réalisé plus d'une fois.

« L'origine de cette institution est enveloppée dans les ténèbres. La chevalerie naquit dans la France méridionale, dans les provinces qui avaient été occupées par le plus doux des peuples germaniques, par les Bourguignons. De là elle se répandit dans la France septentrionale. La chevalerie fut la cause de l'enthousiasme avec lequel les Français prirent part aux croisades ; mais ce furent les croisades qui répandirent la chevalerie dans le reste de l'Europe. Quelques écrivains ont cru pouvoir la dériver des mœurs des anciens Germains chez lesquels il existait des confraternités dont les membres étaient unis par des liens que la mort seule pouvait rompre; ils ont pensé que la puissante influence exercée par le christianisme sur les âmes de peuples de race teutonique, et l'amalgame de cette religion avec

(832) Lacurne sainte-palaye. *Mém. sur la chevalerie*, t. I, p. 56.

(833) C'est sous l'inspiration de ce sentiment que fut fondé l'ordre de Fontevrault. Le fondateur ordonna que le chef de l'ordre serait une femme, qui commanderait également aux couvents d'hommes et aux couvents de femmes. (Note de M. Lavallée.)

les mœurs de ces peuples, avaient engendré la chevalerie. . . . . .

. . . . . .

« Ce qui est certain, c'est que la chevalerie était si intimement liée à la religion qu'on serait tenté de la regarder comme une fille de celle-ci..... Il est certain encore que la chevalerie se trouve établie presque simultanément, quoique avec des nuances qui tiennent aux localités, dans tous les pays catholiques, en Espagne comme en Angleterre, en France comme en Italie, en Scandinavie comme en Allemagne, en Pologne et en Hongrie, et que nous ne l'apercevons pas parmi les Grecs de l'empire d'Orient, ni parmi les Russes. Dans tous ces pays nous la voyons à la fois et sous les mêmes formes, sans que rien nous explique ni comment cette uniformité a pu naître chez des nations de mœurs différentes, ni comment ces formes ont pu être portées de l'une à l'autre, malgré le défaut d'une langue commune.

« Pour parvenir à la chevalerie, il fallait dans la règle être noble, au moins depuis trois générations, avoir reçu son éducation hors de la maison paternelle sous les yeux et dans la maison d'un baron ou chevalier, et y avoir rempli les fonctions de page, damoiseau ou varlet, qui étaient les services ordinaires des domestiques, auprès du maître et de la maîtresse. Sorti hors de page à l'âge de quatorze ans, le jeune gentilhomme était admis au rang d'écuyer par une cérémonie religieuse accompagnée en Allemagne d'un soufflet, symbole de la dernière injure que l'honneur permettait de supporter. Les écuyers étaient divisés en plusieurs classes selon les fonctions qu'ils remplissaient; il y avait des écuyers du corps, de la chambre, de l'écurie, etc. Les fils de princes et de très-grands seigneurs étaient dispensés de ce service.

« Les écuyers se préparaient à leur admission dans l'ordre de chevalerie par des jeûnes, des actes de dévotion, des veilles, des ablutions. Le candidat était créé chevalier par un souverain ou par quelque autre chevalier qui, après lui avoir fait mettre des éperons dorés et les autres pièces d'armure, lui attachait lui-même l'épée et le ceinturon, puis lui donnant un coup de la paume de la main sur la joue, ou trois coups du plat de son épée nue sur l'épaule (ce qu'on appelait l'accolade) le proclamait chevalier et lui faisait jurer de rendre toujours hommage à la vérité, de donner force à la loi, de défendre la religion et ses serviteurs, les veuves, les orphelins, les femmes en général, et de faire une guerre constante aux infidèles.

« On donnait aux chevaliers les titres de Sire, Messire, Monseigneur, et à leur femme celui de Madame, car l'épouse d'un noble qui n'était pas chevalier ne prenait que le titre de Mademoiselle. Les chevaliers étaient appelés à la table du roi, honneur qui n'était pas accordé aux fils et aux frères du souverain avant qu'ils eussent été armés chevaliers. Il n'était permis qu'à eux de porter certaines armes dont le port était défendu aux autres. Ils avaient le droit de placer une girouette sur la maison qu'ils habitaient. Ils étaient exempts du paiement de certaines impositions.

« Les mœurs de l'antiquité et celles des temps modernes ne contrastent en rien d'une manière aussi frappante que dans les rapports entre les deux sexes; ces rapports ont été ennoblis par le christianisme, à un point dont les Grecs et les Romains, aux époques de leur plus grande civilisation, n'avaient aucune idée. La femme cessa d'être une espèce d'esclave du mari; elle ne devenait sa conquête que lorsqu'elle avait accueilli sa recherche et qu'il avait su lui plaire. Aussi les anciens ne connaissaient-ils pas cet amour exalté des modernes qui prend sa source moins dans des désirs physiques que dans une sympathie des cœurs. Jamais ce sentiment ne fut plus subtilisé que par les chevaliers : la galanterie, aussi bien que la bravoure et la dévotion, distinguait leur ordre. Un vrai chevalier, au moins parmi les peuples qui parlaient les langues venues du latin, devait nécessairement avoir une dame de ses pensées, et chaque attachement entre deux personnes de sexe différent prenait un caractère poétique et romanesque. . . . . .

. . . . . .

« La chevalerie a cessé; elle ne convenait plus à des siècles plus instruits; mais elle ne s'éteignit pas d'abord tout à fait. Le type du preux chevalier se conserva dans celui du gentilhomme, qui caractérisait la société civile dans le XVIe et le XVIIe siècle. Un sentiment d'honneur moins romanesque, mais non moins noble, une galanterie jointe à une politesse recherchée, une grande ferveur religieuse, la fierté de la naissance, le sentiment de l'indépendance, l'ardeur guerrière, étaient alors une preuve de noblesse plus certaine que les diplômes. Une partie de ce caractère s'est effacée dans le XVIIIe siècle. La frivolité des mœurs, l'esprit irréligieux, une instruction superficielle, ont trop souvent remplacé l'honneur par la susceptibilité, la fierté par l'orgueil, et la galanterie par la dissolution. La véritable noblesse, escortée de vertus, inspire toujours un sentiment de respect. » (SCHOELL, *Histoire des Etats européens*, trad. française, t III.)

CHAPITRE XXXV. — *Caractère moral et chrétien de la chevalerie.*

« De tout temps la violence et la méchanceté se sont liguées contre le bon droit et l'innocence. De tout temps des gens de bien se faisaient un devoir de soulager la misère humaine, de soutenir le bon droit et de défendre l'innocence, se sont alliés pour atteindre ce but. L'excès des maux dans le moyen âge, la dissolution des liens sociaux, suite de l'anarchie et du droit du plus fort, exigèrent et rendirent légitimes des moyens de répression plus énergiques. S'il est permis de prendre les armes, pour sa propre cause

et même pour satisfaire son ambition et ses passions, on ne saurait encourir de reproche, pour s'armer afin de soutenir les droits d'autrui et de défendre publiquement l'innocence. L'opprimé qui ne peut obtenir justice des tribunaux, doit nécessairement recourir à la protection des particuliers. Tenir volontairement sa parole est un devoir d'autant plus sacré, lorsque les tribunaux sont sans force.

« C'est là, par conséquent dans le mal même que se trouve le premier germe de la chevalerie, le remède le plus naturel et le plus efficace de ces abus. Les circonstances et l'esprit du temps lui donnèrent une consistance plus déterminée. La reconnaissance des victimes délivrées de l'oppression, le respect qu'imposaient aux méchants mêmes, les défenseurs du bon droit et de l'innocence, le sentiment de satisfaction personnelle qu'inspirent les actions généreuses, excitaient une activité qui s'accordait merveilleusement avec le goût dominant pour les armes et qui favorisait puissamment les prétentions ambitieuses des nobles. De tout temps chez ces peuples guerriers la valeur avait été regardée comme la plus belle vertu de l'homme, la preuve de noblesse la plus indispensable. Dès lors prévalut la belle maxime « que la générosité est la compagne de « la valeur, et que le fort doit protéger le « faible. » Les maximes ont plus de puissance que les lois. Si le redressement des torts était censé un devoir, l'on était d'autant plus coupable de violer soi-même la justice. L'homme de bien déteste le mensonge, comme l'instrument de l'imposture, l'homme vaillant le méprise comme une lâcheté. La vérité, la fidélité, une fidélité inébranlable est la vertu la plus sublime. Sans elle il n'y a point d'honneur, et l'honneur est le souverain bien du chevalier. La dignité de ce caractère imprime aussi le sceau de noblesse à la conduite extérieure; l'amour de l'humanité dispose l'esprit à l'affabilité, et la crainte de commettre quelque injustice apprend à être circonspect, indulgent et complaisant dans le commerce de la vie. La religion rend tous les devoirs plus sacrés; l'esprit du moyen âge étendait la sainteté de ces devoirs à toutes les circonstances de quelque importance majeure, et la religion chrétienne, qui enseigne la justice et la charité, sympathisait à merveille avec les principaux devoirs de la chevalerie, et les rendait plus purs et plus sacrés. Bientôt les cérémonies extérieures fournirent un aliment à cette piété, et l'on compara la réception d'un chevalier à une prononciation de vœux dans un monastère. Quiconque aspirait à l'honneur de la chevalerie était assujetti, sans distinction, à remplir les fonctions d'écuyer, espèce de noviciat, et le roi lui-même n'était que simple chevalier.

« Aucune institution humaine sans contredit ne peut changer la nature de l'homme. La chevalerie ne put détruire le penchant à la méchanceté, l'égoïsme, les passions; mais elle présentait la justice, l'humanité et l'honneur comme le but sublime auquel doivent tendre les efforts de l'homme; elle affermissait par un assentiment de convention les préceptes de la morale, rendait hommage aux vertus, et flétrissait le vice qui, sous quelque forme qu'il se montrât, paraissait toujours comme une violation de l'ordre, ou comme une contravention coupable aux devoirs même statutaires. Malgré tous les défauts dont la chevalerie fut entachée, surtout dans les derniers temps, l'on ne saurait s'empêcher d'en admirer les principaux traits caractéristiques, et soit qu'elle ait été défigurée par l'exagération du fanatisme, soit que la méchanceté et l'hypocrisie en aient abusé, elle conserve toujours un caractère de grandeur et de générosité.

« Les suites de la chevalerie ont continué de subsister quoique cette institution elle-même, cédant aux variations de l'esprit du temps, ait cessé d'exister. Une politesse plus recherchée dans les usages de la société, une délicatesse plus subtile dans les relations de l'amour et de l'amitié, la fidélité dans l'accomplissement de la parole donnée même parmi ceux qui se font un jeu des devoirs de la morale, et principalement des traits d'humanité et de générosité, qui calment la fureur dans les scènes sanglantes de la guerre, sont sans contredit, pour la plupart, des restes et des souvenirs du temps de la chevalerie. » (Charles de Rottech, *Histoire générale*, trad. S. Günzer, t. II.)

Chapitre XXXVI. — *L'Eglise au moyen âge et la société civile. — Services rendus par l'Eglise à l'esprit humain.*

« L'Eglise chrétienne a puissamment concouru au caractère et au développement de la civilisation moderne (834), et d'abord, ce fut un immense avantage que la présence d'une influence morale, d'une force morale, d'une force qui reposait uniquement sur les convictions, les croyances et les sentiments moraux, au milieu de ce déluge de force matérielle qui vint fondre à cette époque sur la société. Si l'Eglise chrétienne n'avait pas existé, le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle, l'Eglise seule exerçait un pouvoir moral. Elle faisait plus, elle entretenait, elle répandait l'idée d'une règle, d'une loi supérieure à toutes les lois humaines (835).

« L'Eglise commençait un grand fait, la séparation du pouvoir spirituel et du temporel. Cette séparation est la source de la liberté de conscience; la séparation du spirituel et du temporel repose sur cette idée que la force matérielle n'a ni droit ni prise sur la conviction, sur la vérité....,

« Ce principe salutaire, c'est l'Eglise chré-

(834) Guizot, *Civilisation en Europe*, p. 55.

(835) Remarquez ici que l'auteur annonce presque une intention de reconnaître la divine origine du christianisme. Il détruit cet aveu dans d'autres passages.

tienne qui, par une nécessité de sa situation, pour se défendre contre la barbarie, l'a introduit et maintenu.

« La présence d'une influence morale, le maintien d'une loi divine, la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, ce sont là les trois grands bienfaits qu'au ve siècle l'Eglise chrétienne a répandus sur le monde européen.

« Parmi les chrétiens de cette époque (836) dans le clergé chrétien, il y avait des hommes qui avaient pensé à tout, à toutes les questions morales, politiques; qui avaient sur toutes choses des opinions arrêtées, des sentiments énergiques, un vif désir de les propager, de les faire régner. Jamais société n'a fait, pour agir autour d'elle et s'assimiler le monde extérieur, de tels efforts que l'Eglise chrétienne du ve au xe siècle. Quand nous étudierons en particulier son histoire, nous verrons tout ce qu'elle a tenté. Elle a, en quelque sorte, attaqué la barbarie par tous les bouts, pour la civiliser en la dominant.

« Le développement intellectuel (837), le travail des esprits pour atteindre à la vérité, s'arrêteraient alors s'ils ne se plaçaient à la suite et sous l'égide de quelqu'un des intérêts actuels, immédiats, puissants de l'humanité. C'est ce qui arriva à la chute de l'empire romain : l'étude, les lettres, la pure activité intellectuelle, n'auraient pu résister seules aux désastres, aux souffrances, au découragement universel. Il fallait qu'elles pussent se rattacher aux sentiments et aux intérêts populaires, qu'elles cessassent de paraître un luxe et devinssent un besoin. La religion chrétienne leur en fournit un moyen; ce fut en s'alliant avec elle que la philosophie et les lettres se sauvèrent de la ruine qui les menaçait; leur activité eut alors des résultats directs pratiques; elles se montrèrent appliquées à diriger les hommes dans leur conduite vers le salut. On peut le dire sans exagération : l'esprit humain, proscrit, battu de la tourmente, se réfugia dans l'asile des églises et des monastères; il embrassa en suppliant les autels pour vivre sous leur abri et à leur service, jusqu'à ce que des temps meilleurs lui permissent de reparaître dans le monde et de respirer en plein air...

« La situation (838) de l'Eglise a de plus donné au développement de l'esprit humain, dans le monde moderne, une étendue, une variété qu'il n'avait point eues jusqu'alors. En Orient, l'intelligence est toute religieuse; dans la société grecque, elle est presque exclusivement humaine : là, l'humanité proprement dite, sa nature et sa destinée actuelles disparaissent; ici, c'est l'homme, ce sont ses passions, ses sentiments, ses intérêts actuels qui occupent tout le terrain. Dans le monde moderne, l'esprit religieux s'est mêlé à tout, mais sans rien exclure; l'intelligence moderne est empreinte à la fois d'humanité et de divinité; les sentiments, les intérêts humains tiennent une grande place dans notre littérature, et cependant le caractère religieux de l'homme, la portion de son existence qui se rattache à un autre monde, y paraissent à chaque pas; en sorte que les deux grandes sources du développement de l'homme, l'humanité et la religion, ont coulé en même temps et avec abondance; et que, malgré tout le mal, tous les abus qui s'y sont mêlés, malgré tant d'actes de tyrannie sous le point de vue intellectuel l'influence de l'Eglise a plus développé que comprimé, plus étendu que resserré (838*). (Guizot.) »

Chapitre XXXVII. — *L'Eglise du moyen âge et la société civile. — Services rendus par l'Eglise à l'ordre social et à la morale.*

« Presque partout (839), quand une église s'est constituée indépendante du peuple qu'elle gouvernait, le corps des prêtres a été formé d'hommes à peu près dans la même situation, non qu'il ne se soit introduit parmi eux d'assez grandes inégalités; cependant, à tout prendre, le pouvoir a appartenu à des colléges de prêtres vivant en commun et gouvernant, du fond d'un temple, le peuple soumis à leurs lois; l'Eglise chrétienne était tout autrement organisée. Depuis la misérable habitation du colon, du serf, au pied du château féodal, jusqu'auprès du roi, partout il y avait un prêtre, un membre du clergé. Le clergé était associé à toutes les conditions humaines. Cette diversité dans la situation des prêtres chrétiens, ce partage de toutes les fortunes, ont été un grand principe d'union entre le clergé et les laïques, principe qui a manqué à la plupart des églises investies du pouvoir. Les évêques, les chefs du clergé chrétien étaient, de plus, engagés dans l'organisation féodale, membres de la hiérarchie civile en même temps que de la hiérarchie ecclésiastique. De là des intérêts, des habitudes, des mœurs communes entre l'ordre civil et l'ordre religieux. On s'est beaucoup plaint, et avec raison, des évêques qui allaient à la guerre, des prêtres qui menaient la vie des laïques. A coup sûr, c'était un grand abus : abus bien moins fâcheux pourtant que n'a été ailleurs l'existence de ces prêtres qui ne sortaient jamais du temple, dont la vie était tout à fait séparée de la vie commune. Des évêques, associés jusqu'à un certain point aux discordes civiles, valent mieux que des prêtres complétement étrangers à la population, à ses affaires, à ses mœurs. Il y a eu, sous ce rapport, entre le clergé et le peuple chrétien, une parité de destinée, qui a, sinon corrigé,

(836) Guizot, *Civilisation en Europe*, p. 80.
(837) Guizot, *Civilisation en France*, t. I, p. 125.
(838) Guizot, *Civilisation en Europe*, p. 167.
(838*) Ces extraits sont tirés du savant ouvrage de M. l'abbé Gaume sur M. Guizot, qui, tout en signalant les erreurs du célèbre professeur, rend justice aux progrès remarquables qu'il a fait faire, en France, à la science historique.
(839) Guizot. *Civilisation en Europe*, p. 158.

ou moins atténué le mal de la séparation des gouvernants et des gouvernés.

« Maintenant, cette séparation une fois admise, et ses limites déterminées comme je viens d'essayer de le faire, cherchons comment l'Eglise chrétienne gouvernait, de quelle manière elle agissait sur les peuples soumis à son empire. Que faisait-elle, d'une part, pour le développement de l'homme, le progrès intérieur de l'individu; de l'autre, pour l'amélioration de l'état social?

« Quant au développement de l'individu, je ne crois pas, à vrai dire, qu'à l'époque qui nous occupe, l'Eglise s'en inquiétât beaucoup : elle tâchait d'inspirer aux puissants du monde des sentiments plus doux, plus de justice dans leurs relations avec les faibles; elle entretenait, dans les faibles, la vie morale, des sentiments, espérances d'un ordre plus élevé que ceux auxquels les condamnait leur destinée de tous les jours. Je ne crois pas cependant que, pour le développement individuel proprement dit, pour mettre en valeur la nature personnelle des hommes, l'Eglise fît beaucoup à cette époque, du moins pour les laïques. Ce qu'elle faisait se renfermait dans le sein de la société ecclésiastique; elle s'inquiétait fort du développement du clergé, de l'instruction des prêtres; elle avait pour eux des écoles, et toutes les institutions que permettait le déplorable état de la société.

« Elle agissait, je crois, davantage et d'une manière plus efficace pour l'amélioration de l'état social. Nul doute qu'elle ne luttât obstinément contre les grands vices de l'état social, par exemple, contre l'esclavage. Ce serait trop dire que d'assurer que son abolition est due complétement au christianisme..... (840) Cependant, on ne peut douter qu'il n'employât son influence à le restreindre..... C'est au nom des idées religieuses que l'affranchissement est prononcé.

« L'Eglise travaillait également à la suppression d'une foule de pratiques barbares, à l'amélioration de la législation criminelle et civile. Vous savez à quel point, malgré quelques principes de liberté, cette législation était alors absurde et funeste; vous savez que de folles épreuves, le combat judiciaire, le simple serment de quelques hommes, étaient considérés comme le seul moyen d'arriver à la découverte de la vérité. L'Eglise s'efforçait de substituer des moyens plus rationnels, plus légitimes. J'ai déjà parlé de la différence que l'on remarque entre les lois des Visigoths, issues en grande partie des conciles de Tolède, et les autres lois barbares. Il est impossible de les comparer sans être frappé de l'immense supériorité des idées de l'Eglise, en matière de législation, de justice dans tout ce qui intéresse la recherche de la vérité et la destinée des hommes. Sans doute la plupart de ces idées étaient empruntées à la législation romaine; mais si l'Eglise ne les avait pas gardées et défendues, si elle n'avait pas travaillé à les propager, elles auraient péri.

. . . . . .

« En matière criminelle, le rapport des peines aux délits est déterminé d'après des notions philosophiques et morales assez justes. On y reconnaît les efforts d'un législateur éclairé, qui lutte contre la violence et l'irréflexion des mœurs barbares..... Le crime est ramené à son élément moral et véritable, l'intention. Les diverses nuances de criminalité, l'homicide absolument involontaire, l'homicide par inadvertance, l'homicide provoqué, l'homicide avec ou sans préméditation, sont distingués et définis à peu près aussi bien que dans nos codes, et les peines varient dans une proportion assez équitable. La justice du législateur a été plus loin; il a cherché sinon d'abolir, du moins d'atténuer cette diversité de valeur légale établie entre les hommes par les autres lois barbares.

« Il y a dans les institutions de l'Eglise un fait trop peu remarqué : c'est son système pénitentiaire, système d'autant plus curieux à étudier aujourd'hui, qu'il est, quant aux principes et aux applications du droit pénal, presque complétement d'accord avec les idées de la philosophie moderne. .

. . . . . .

« Les peines avaient surtout pour objet d'exciter dans l'âme du coupable le repentir, dans les assistants, la terreur morale de l'exemple. . . . . .

« Bentham, qui n'a pas à coup sûr emprunté ses moyens pénaux à l'Eglise, est étonné de leurs ressemblances. . . . .

« Enfin l'Eglise essayait par toutes sortes de voies de réprimer dans la société le recours à la violence, les guerres continuelles. Il n'y a personne qui ne sache ce que c'était que la trêve de Dieu, et une foule de mesures du même genre par lesquelles l'Eglise luttait contre l'emploi de la force, et s'appliquait à introduire dans la société plus d'ordre, plus de douceur (841).

« Le simple énoncé de ces faits, des principes dominants dans l'Eglise, révèle et explique son influence. Nous sommes conduits à cette assertion générale que l'Eglise a dû exercer une très-grande influence sur l'ordre moral et intellectuel dans l'Europe moderne sur les idées, les sentiments et les mœurs publiques. Le fait est évident. Le développement moral et intellectuel de l'Europe a été essentiellement théologique.

« A tout prendre, cette influence a été salutaire. Non-seulement elle a entretenu, fécondé le mouvement intellectuel en Europe; mais le système de doctrines et de préceptes, au nom desquels elle imprimait le mouvement, était très supérieur à tout

(840) M. Laforêt a refuté savamment cette hypothèse dans son intéressant ouvrage, *Etudes sur la civilisation.*

(841) Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, page 165.

ce que le monde ancien avait jamais connu. Il y avait à la fois mouvement et progrès (842). » (Ces extraits sont tirés du livre de M. l'abbé Gainet sur M. Guizot.)

Chapitre XXXVIII. — *L'Eglise du moyen âge et la société civile. — L'Eglise dans ses rapports avec les opprimés et les pauvres.*

« Les cérémonies du culte étaient tout à la fois pour la foule un spectacle et un enseignement. La célébration des offices formait comme un drame en plusieurs actes, dans lequel l'intérêt allait toujours croissant. L'ordre des cérémonies, les parfums de l'encens, les fleurs et les herbes qui jonchaient le pavé du temple, la richesse des ornements, exerçaient sur les yeux une sorte de fascination. La langue latine était encore comprise de la plupart des assistants, qui pouvaient ainsi pénétrer le sens le plus intime des prières. Les chants sacrés surtout présentaient un grand charme pour la multitude, et ces chants, seule poésie des âges de foi, étaient devenus tellement populaires, qu'on les répétait dans les festins, et que les litanies avaient remplacé sur le champ de bataille l'antique bardit des populations germaniques. L'émouvant spectacle des pompes chrétiennes avait succédé aux jeux féroces du cirque, aux jeux obscènes du théâtre, et la foule se portait avec tant d'empressement dans les temples, que, pour faire participer tous les fidèles à la célébration des mystères, on réitérait le sacrifice de la messe au fur et à mesure que les églises se remplissaient de nouveaux assistants. Les guerriers étaient contraints, par une force en quelque sorte surhumaine, de baisser la tête devant le prêtre et de s'agenouiller devant un maître invisible qu'on leur apprenait à redouter comme un juge. L'Eglise, aux yeux de la foule, devenait un lieu extraterrestre, où se révélaient, dès cette vie, toutes les joies promises aux élus ; on y trouvait la représentation du séjour des bienheureux, et l'impression était si profonde sur ceux mêmes que n'avait point encore régénérés le baptême, que Clovis, en entrant pour la première fois dans la cathédrale de Reims, demandait à ses Francs si c'était là ce paradis qu'on lui promettait au nom du Dieu de Clotilde.

« En défendant aux guerriers barbares, si fiers de leur courage, d'entrer en armes dans le sanctuaire, l'Eglise leur apprenait qu'elle ne reconnaissait pas l'empire de la force. Elle leur apprenait également dans les cérémonies religieuses, par l'ordre établi entre les assistants, qu'il n'y avait pour elle ni vainqueurs ni vaincus, ni Francs ni Romains, ni serfs ni hommes libres, mais seulement des fidèles, et que parmi les fidèles il n'existait nulle autre distinction que celle qu'elle établissait elle-même par la hiérarchie d'une aristocratie purement morale. En effet, une fois entrés dans le temple, l'inégalité sociale disparaissait entièrement entre les hommes de diverses classes. Il n'y avait plus que des chrétiens, des catéchumènes et des pénitents, et de la sorte, dit avec raison M. Guérard, « l'homme faible, si peu pro« tégé par la loi, voyait souvent placé der« rière lui et à un rang inférieur l'homme « puissant dont il avait souffert l'oppression.»

« Les institutions ecclésiastiques ne contribuaient pas moins que les cérémonies religieuses à affermir l'autorité de l'Eglise. La pénalité canonique était au nombre des plus puissants moyens d'influence dont disposait l'Eglise. Au nombre des peines canoniques, il en est une sur laquelle nous avons des idées généralement fausses : je veux parler du refus de sépulture. Le refus de sépulture a été souvent invoqué par l'école du XVIIIe siècle comme une preuve de la dureté et de la barbarie de l'Eglise, et cependant c'était là, au moyen âge, la seule arme qu'elle pût employer contre l'endurcissement des grands coupables. Elle ne connaissait, en effet, ni les supplices, ni les amendes, ni les confiscations, ni l'exil, attendu que pour elle il n'y avait point d'exil possible : son royaume s'étendait sur toute la terre. Il fallait donc, pour ceux qui ne s'étaient point humiliés sous la pénitence, pour ceux qui s'étaient jusqu'au dernier terme de leur vie, obstinés dans le mal, pour ceux même qui échappaient à la justice des hommes, un châtiment plus grave et plus terrible que tous ceux qu'infligeait cette justice elle-même, justice incomplète, impuissante, qui transigeait avec le crime en l'absolvant à prix d'argent, ou qui le laissait impuni, faute de pouvoir l'atteindre. L'Eglise ne transigeait pas et elle atteignait toujours les coupables, même après la mort, en repoussant de la terre bénie du cimetière ceux qui ne s'étaient point repentis. Le refus de sépulture, comme la pénitence publique, avait donc un but moral ; c'était, en présence de la barbarie du moyen âge, une véritable nécessité, et s'il devint souvent, comme l'excommunication, une source d'abus très-graves, ce n'est point l'Eglise qui doit en être responsable, mais les individus qui, dans l'Eglise, s'écartaient du véritable esprit de ses institutions. Il est à remarquer d'ailleurs qu'à toutes les époques, et au moment même où des membres indignes du clergé donnaient l'exemple de tous les désordres, des voix éloquentes s'élevèrent toujours du sein du clergé même pour gémir et pour protester. Hincmar flétrit avec indignation la cupidité des prêtres qui refusaient l'entrée du cimetière à ceux qui les avaient oubliés dans leur testament. Agobar déclare indignes du nom de chrétien ceux qui avaient recours aux ordalies et à toutes les pratiques superstitieuses que l'ignorance, aidée des derniers souvenirs du paganisme, avait introduites dans le sanctuaire.... Saint Bernard proclame, avec l'Eglise de France, qu'il faut engager, et non forcer à croire, *fides suadenda, non imponenda*, et l'on peut dire sans

(842) Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, page 167.

exagération qu'au milieu des ténèbres les plus profondes, au milieu des désordres les plus scandaleux, l'esprit chrétien ne fût jamais complétement obscurci, et que les traditions des temps primitifs se conservèrent toujours et d'une manière continue, dans quelques âmes d'élite.

« L'Eglise a dit souvent qu'elle était la mère des malheureux, et elle l'a dit avec raison, car les documents les plus authentiques constatent que sa sollicitude s'étendait à toutes les misères. « Si vous n'avez qu'une « bouchée de pain, disait saint Césaire, par- « tagez-la ; si le pain vous manque, donnez « vos larmes : c'est l'aumône du cœur, la « seule qui reste aux pauvres ; elle est aussi « sainte, aussi pure aux yeux de Dieu que « l'aumône d'argent. » Ce précepte de l'évêque d'Arles fut rigoureusement suivi. C'est aux évêques qu'appartient la gloire d'avoir fondé les hôpitaux, et tout porte à croire que, dans les Gaules, le premier établissement de ce genre est dû à saint Césaire. Les villes épiscopales en furent aussi dotées les premières, et en 816 le règlement d'Amalaire impose aux évêques français l'obligation d'annexer des hospices aux cathédrales et de leur assurer des ressources suffisantes. Tous ceux qui étaient faibles ou qui souffraient, dans ces âges où la faiblesse était toujours opprimée par la force, tous ceux que la dureté des temps avait dépossédés, se plaçaient sous le patronage des églises et vivaient de leur pain. Chaque paroisse, chaque monastère, nourrissait un certain nombre de malheureux, qui étaient considérés comme de véritables bénéficiers et qu'on dégradait lorsqu'ils se rendaient indignes. Inscrits sur le registre matricule de l'Église, ces pauvres formaient une sorte de congrégation séculière et devaient sans nul doute au protectorat du clergé et à sa surveillance incessante une condition plus assurée, une vie plus morale que celle des hommes libres eux-mêmes dans la société civile. Les couvents étaient comme des bureaux de charité toujours en permanence, qui avaient autour d'eux une population flottante de pauvres. A Centule, l'abbé partageait chaque jour aux mendiants 100 sous d'or ; il nourrissait 300 pauvres, 150 veuves et 60 clercs. Le couvent de Moissac distribuait, le jour du jeudi-saint, du pain, du vin, des haricots et des pièces de monnaie à 200 personnes. Hirschau donnait annuellement en aumônes 400 muids de fruits ; dans une disette, en 1197, l'abbé de Hemmenrode faisait cuire chaque jour un bœuf entier, qu'il distribuait avec du pain. Chaque année, à Cluny, on secourait 17,000 pauvres, et on faisait tuer, pour les distributions de bienfaisance, 250 truies. Les évêques n'étaient pas moins empressés de faire le bien : c'était surtout dans les temps de peste et de famine qu'ils avaient occasion de signaler leur zèle. Au moment des grandes calamités publiques, un nombre infini d'indigents se retiraient dans les villes épiscopales pour y chercher des secours, qui du reste leur faisaient rarement défaut. Les dignitaires de l'Eglise, après avoir distribué leur argent, leurs provisions, vendaient souvent leurs meubles, des châsses, des reliquaires, des vases d'or, pour venir en aide aux populations souffrantes. Quelquefois même ils s'employaient auprès du pouvoir séculier pour en obtenir des ressources nouvelles, quand leurs ressources particulières étaient épuisées : c'est ainsi qu'à la demande de Désiré, évêque de Verdun, le roi Théodebert fit aux commerçants de cette ville une avance de 7,000 sous d'or, qui les sauva de leur ruine, et qui plus tard leur fut remise en entier lorsqu'ils offrirent de la payer au roi. 7,000 sous d'or ne font pas moins de 630,000 francs de notre monnaie actuelle, et, malgré les immenses ressources de nos budgets modernes, il serait peut-être difficile aux gouvernements de faire de semblables avances à des villes d'une importance secondaire. On pourrait étendre à l'infini ce tableau des bienfaits du clergé. Nous n'insisterons pas davantage ; mais nous indiquerons l'un des côtés les plus curieux de la question, un côté omis par M. Guérard dans sa publication, d'ailleurs si recommandable : nous voulons parler de l'influence de l'Eglise sur le développement de la liberté politique et du rapport qui existe entre les affranchissements individuels opérés par cette influence et l'affranchissement collectif du XII^e^ siècle, car la part du christianisme dans le mouvement ascensionnel des classes primitivement asservies a été beaucoup plus grand qu'on ne le dit généralement. Comme les œuvres de charité, le rachat des captifs figurait pour des sommes considérables dans le budget de l'Eglise. La guerre, au moyen âge, n'était pas, comme aujourd'hui, un duel entre deux armées, mais l'extermination des populations tout entières par des bandes qui n'épargnaient leurs ennemis que pour les réduire en esclavage. Au milieu de cette dévastation sans pitié, l'Eglise intervenait activement en faveur des vaincus, sans distinction de races ou de croyances. En 494, saint Epiphane, évêque de Paris, acheta la liberté de six mille italiens que les Bourguignons retenaient captifs. En 510, saint Césaire, qu'on peut appeler le Fénelon des temps barbares, habilla et nourrit une multitude de Francs et de Gaulois, prisonniers des Goths, et paya leur délivrance avec le trésor de son Eglise, disant qu'il ne fallait point garder un métal insensible au détriment des créatures humaines qui souffraient.

« Ce n'est pas seulement dans les institutions ecclésiastiques qu'il faut chercher les causes de la popularité du clergé, c'est aussi dans ce qu'on pourrait appeler l'organisation purement humaine de l'Eglise et le développement de sa puissance temporelle. Dès les premiers temps de la monarchie française, une portion très-notable de la propriété territoriale tomba dans le domaine de saint Pierre, et la Gaule était encore à demi païenne, que déjà le clergé gaulois était plus riche que ses conquérants. Sous le rè-

gne de Clovis, saint Remi paya la terre d'Epernay 5,000 livres d'argent, c'est-à-dire 3 millions de francs de notre monnaie. Quoique le clergé ait été dépouillé sous Charles Martel, il était rentré au VIII^e siècle et au commencement du IX^e siècle, en possession de biens immenses. D'après une décision du concile d'Aix-la-Chapelle en 816, les églises qui avaient des chapitres furent divisées en trois classes, d'après l'étendue de leurs propriétés foncières, et cette division montre toute l'importance de ces propriétés. Les plus riches possédaient de trois mille à huit mille manses, c'est-à-dire au moins cinq mille cinq cents manses en moyenne; les autres quinze cents manses, et les troisièmes deux cent cinquante. Or le manse, d'après le calcul de M. Guérard, étant composé de dix hectares trois quarts, les premières avaient plus de soixante-dix mille hectares; les secondes plus de vingt mille, les troisièmes au moins trois mille cinq cents. Un agiographe du XI^e siècle attribue même à l'abbaye de Saint-Martin, fondée par Brunehaut dans un faubourg d'Autun, cent mille manses, représentant un revenu annuel de 14 millions; mais, comme le témoignage de cet agiographe a été contesté, nous ne rapportons ce fait que pour mémoire.

« Les revenus ecclésiastiques étaient répartis en quatre lots égaux : le premier pour l'évêque, le second pour le clergé, le troisième pour les pauvres, le quatrième pour l'entretien des édifices du culte. La part des pauvres était toujours mise en réserve, et, lorsqu'elle était insuffisante, l'Eglise vendait ses biens, prélevait de fortes sommes sur ses revenus, et mettait même en gage les objets consacrés au culte. Cette inépuisable charité, alimentée par d'immenses richesses, fut sans aucun doute l'une des causes les plus puissantes de la popularité du clergé, et cette popularité ne fut compromise que le jour où le patrimoine de l'Eglise, envahi par des clercs indignes, cessa d'être le patrimoine des pauvres. » (Charles Louandre (843), *L'Eglise et les évêques de Paris*, dans la *Revue des deux mondes*, 1^er août 1851.)

Chapitre XXXIX. — *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge, d'après Hurter* (844).

« Nos lecteurs connaissent M. Frédéric Hurter, le célèbre ministre protestant, dont nous avons raconté la conversion, l'auteur de l'*Histoire du Pape Innocent III et de ses contemporains*. L'Europe catholique a accueilli avec bonheur ce grand et bel ouvrage, qui a pris place parmi les plus remarquables travaux de la science historique à notre époque. Le livre dont nous allons parler ici est la suite ou plutôt le complément de celui qui l'a précédé. Ainsi que le dit M. de Saint-Chéron dans son Introduction, M. Hurter a voulu nous montrer, *après le Pape, l'Eglise même qu'il avait gouvernée*. Un peu plus loin, M. de Saint-Chéron ajoute : « Nous avons admiré, dans la vie d'Innocent III, le statuaire qui reproduit avec « amour l'image du Pontife, dont la mémoire « lui est plus particulièrement chère ; dans « ce *tableau*, nous allons contempler l'architecte bâtissant la cathédrale, figure de « l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Statuaire et architecte, M. Hurter « nous paraît toujours inspiré de cette « loyauté, de cette simplicité naïve, de cette « conscience scrupuleuse, qui nous font tant « aimer les œuvres chrétiennes de ces âges « de foi dont le XIII^e siècle est l'époque la « plus florissante. Au moment même où la « science moderne, ennemie du catholicisme, tente en France un impuissant et « dernier effort avant d'expirer dans la honte « et le néant, n'est-il pas curieux de voir « un protestant venger les institutions de « l'Eglise, des calomnies suscitées par l'ignorance, par d'incurables préjugés, par la « haine, par l'orgueil qui veut détruire ce « qui a été, pour se donner la gloire de « créer ce qui n'est pas, ce qui ne sera « pas. »

« Le plan du livre de M. Hurter est simple et bien entendu. L'auteur commence par établir l'enseignement de l'Eglise quant au dogme, au culte et à la discipline ; et grâce au soin qu'il prend de rapporter surtout des paroles et des décisions d'Innocent III, on peut regarder son exposé comme le résumé de la théologie de cet illustre pontife. Les principes ainsi établis, M. Hurter arrive aux conséquences. Il nous montre, dans son origine, dans ses droits et dans ses degrés divers, la hiérarchie catholique; il retrace l'histoire et explique le mécanisme des institutions qu'il fait, en quelque sorte, fonctionner sous nos yeux ; enfin, il raconte la vie des personnages qui ont marqué durant le XIII^e siècle, et ont exercé sur les événements une influence utile ou nuisible. « M. Hurter, dit encore M. de Saint-Chéron, ne « dissimule pas les désordres qui se rencontraient dans la vie ecclésiastique à tous « les degrés de la hiérarchie ; mais, loin de « s'en prendre, comme les ennemis systématiques de l'Eglise, aux institutions, il « n'accuse que l'infirmité de la nature humaine, montrant les souverains pontifes « et les conciles absorbés dans une vigilance « incessante pour réprimer et châtier le mal, « prenant l'initiative des réformes destinées « à maintenir les membres de l'Eglise dans « la règle invariable des devoirs, dont Notre-Seigneur Jésus-Christ est, dans sa vie, « ses souffrances et sa mort, le modèle éternellement adorable.

(843) Quoique M. Charles Louandre parle dans plusieurs occasions de son attachement pour le christianisme, il ne paraît pas reconnaître l'Eglise, comme autorité dogmatique infaillible, et il juge ses décisions et ses institutions avec une grande *indépendance*, afin, dit-il, de ne pas mettre sur la même ligne l'*Evangile* et la *Théologie*.

(844) Ce remarquable ouvrage a été composé par Hurter pendant qu'il était encore ministre protestant.

« L'histoire de toutes les réformes intérieures exécutées dans l'Eglise par l'Eglise « elle-même, telle sera toujours la plus accablante condamnation de ces prétendus « réformateurs qui n'ont jamais eu de prétexte légitime pour une séparation et une « révolte.

« Il échappe quelquefois à M. Hurter (très-« rarement, on le verra) de se laisser entraîner à des observations qui semblent généraliser avec injustice des accusations qui « doivent être tout individuelles ; il m'a suffi « de quelques notes pour constater combien « ces blâmes, un peu exagérés, sont en contradiction avec les principes professés par « le consciencieux écrivain et avec le récit « même des faits qu'il expose. »

« M. de Saint-Chéron raconte les vexations, les actes de malveillance et d'hostilité que M. Hurter a eu à subir de la part de ses coreligionnaires ; puis, en terminant, il s'écrie : « Dieu, nous n'en doutons pas, et « nous le lui demandons de toutes les forces « de notre cœur, ouvrira les trésors de sa « miséricorde sur celui qui a travaillé, lutté « et souffert pour la défense de son Eglise, « et cette Eglise reconnaissante aura bien-« tôt le bonheur de le compter au nombre « de ses plus fidèles, de ses plus aimés et « glorieux enfants ! » On sait que l'espoir du pieux écrivain a été rempli, et que le monde catholique salue et bénit aujourd'hui, en M. Hurter, une des plus récentes et des plus précieuses conquêtes de l'Eglise. Comme tant d'autres hommes éminents, M. Hurter a été ramené par la science à la foi. Il s'est consciencieusement dévoué à la recherche de la vérité, et la vérité a été sa récompense ; il n'avait voulu être d'abord qu'impartial et juste, et il s'est trouvé converti. Cette heureuse circonstance donne un intérêt de plus au *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge*.

« La papauté a dû occuper, avant tout, M. Hurter. Il nous la fait voir avec sa suprématie incontestée et qui était une des bases du droit public de l'époque, avec son action vivifiante sur le développement progressif des peuples : « Il est évident, dit-il, que, « dans ces temps où le genre humain ne se « composait, en Europe, que de seigneurs « et de serfs, où toute civilisation intérieure « avait presque disparu, la société ne pou-« vait être sauvée que par la puissance spi-« rituelle. Ce fut elle qui créa l'état des « hommes libres, qui prit les opprimés sous « sa protection, et qui posa des digues à la « violence. Ce sont là des vérités qui ont été « avouées, non-seulement par des écrivains « que personne n'accusera de partialité, « mais encore par d'autres dont l'aversion « pour les formes extérieures du christia-« nisme, comme pour le christianisme lui-« même, est depuis longtemps connue. »

« M. Hurter entre ensuite dans de curieux et intéressants détails sur le pouvoir qu'exerçait le Pape quant à l'administration et à l'ordre intérieur de l'Eglise. On est, pour ainsi dire, effrayé lorsqu'on songe à la multiplicité et à la variété des affaires qui, de toutes parts, affluaient à Rome, au nombre infini des questions que le Pape était incessamment appelé à traiter et à résoudre, au devoir de surveillance continuelle qui lui était imposé. Que d'enseignements à répandre ! que d'infractions à réprimer ! que d'abus à détruire ! que de dissensions fâcheuses auxquelles il fallait que la sagesse pontificale mît un terme ! L'espace nous manque pour reproduire l'énumération, longue et cependant incomplète, que fait M. Hurter des objets divers qui éveillaient la sollicitude du Saint-Siége. Mais constatons avec lui que « jamais le monde n'avait « été témoin d'un gouvernement mieux or-« donné, plus pénétré d'un même esprit, « plus fermement maintenu autour d'un « centre unique, s'étendant sur des contrées « éloignées, et réunissant en un seul tout « tant de peuples différents, que ne l'était « à cette époque celui de l'Eglise, parvenu « à son plus haut point de développement et « d'affermissement... » Quelques lignes plus bas nous lisons : « ... Aussi n'y a-t-il point « d'empire, quelque bien réglé qu'il soit, où « nous trouvions de semblables rapports « réciproques de la tête avec tous les mem-« bres ; avec les plus vastes royaumes de la « chrétienté, comme avec de simples indi-« vidus ; avec les plus hauts dignitaires, « comme avec les moindres employés. Toute « affaire, quelle qu'elle fût, pouvait être « portée, en dernier ressort, devant le Siége « apostolique. Telle était l'idée que l'on « devait naturellement se former du chef « de l'Eglise, comme père de tous les fidè-« les, comme serviteur de tous les servi-« teurs du Seigneur. C'est pourquoi aucun « des enfants qui lui étaient confiés ne pou-« vait être indifférent à ses yeux, aucun de « leurs intérêts indigne de son attention. Il « avait à cet égard pour modèle le Sei-« gneur, qui agit en tout temps et partout, « et dont il devait être, surtout en cela, l'i-« mage sur la terre. »

« Après le Pape, viennent les cardinaux ; M. Hurter explique l'origine et la position de ces princes de l'Eglise, frères et conseillers du Pontife assis sur la chaire de saint Pierre, appelés à l'assister dans l'accomplissement de sa sublime mission. Au surplus, les cardinaux n'étaient pas les seuls dont le Pape prît les avis. Lorsqu'il était question d'affaires d'une importance majeure, il demandait l'opinion de tous les archevêques et évêques présents à Rome, et quelquefois même de plusieurs étrangers connus par leur sagesse et leurs lumières. Parmi les cardinaux du XIII^e^ siècle, il y avait des hommes d'un rare mérite et d'une grande science. « Une haute naissance, dit M. Hur-« ter, n'était nullement requise pour parve-« nir au cardinalat. La majorité des cardi-« naux appartenait, à la vérité, à des fa-« milles honorables ; mais il y en avait aussi « plusieurs qui ne devaient leur élévation « qu'à leurs qualités personnelles, à leur « connaissance approfondie du droit canon, à

« leur expérience des affaires, et, plus que tout « ce'a, au talent qu'ils avaient déployé dans « un ordre religieux... Plusieurs Papes accor- « dèrent la pourpre à leurs propres parents ou « à ceux de leurs prédécesseurs, mais on aurait « tort de les accuser pour cela de ce qu'on ap- « pela plus tard du népotisme, abus qui fut « justement blâmé. Car, si nous examinons « les qualités personnelles de ces parents « des pontifes, nous serons forcés d'avouer « que ce titre s'évanouissait devant les ser- « vices qu'ils avaient rendus à l'Eglise. D'ail- « leurs, à cette époque, on n'avait pas en- « core trouvé le moyen d'ouvrir, pour ces « favoris, les riches sources de trésors qui, « seules, firent du népotisme une cause de « scandale. » C'était principalement dans les fonctions de légats que les cardinaux pou- vaient signaler leur prudence et montrer leurs talents.

« Le chapitre V est consacré au *haut clergé*, et renferme tout ce qui concerne les patriarches, les primats, les archevêques et les évêques.

« Les patriarches étaient juges des affaires qui s'élevaient dans les pays soumis à leur autorité ; mais l'appel de leurs décisions pouvait être porté devant le Pape. Chacun d'eux prêtait serment d'obéissance au Saint- Siége, pour lui et ses successeurs, et était tenu, comme marque d'infériorité et de su- bordination, de visiter tous les quatre ans le tombeau du prince des apôtres. Néan- moins, Innocent III usait d'indulgence à cet égard, à cause de l'éloignement ou pour autres motifs plausibles. Le Pape prononçait sur l'élection des patriarches, la rejetait lorsqu'elle n'était pas conforme aux lois de l'Eglise, maintenait intactes les attributions et arrêtait au besoin les empiétements du patriarcat. Voici quelques paroles d'Inno- cent III, citées par M. Hurter : « Le Siége « apostolique est le siége duquel il est dit « dans l'*Apocalypse*, que quatre animaux « l'entourent avec des yeux par devant et « par derrière. Ce sont les quatre patriar- « ches qui l'environnent, semblables à des « serviteurs. Quelque honorés, quelque dis- « tingués que soient les siéges des patriar- « ches, de quelque puissance et de quelque « autorité qu'ils soient revêtus, le Siége « apostolique et le siége de l'Agneau, de « Celui qui vit pendant toute l'éternité, leur « est infiniment supérieur. »

« Dans la plupart des royaumes, ou con- trées d'une assez vaste étendue, il y avait un *Primat*. En général, la primatie était la suite de l'antiquité ou de la renommée d'une Eglise. C'était le Primat qui, après l'é- lection d'un archevêque, lui conférait la consécration. Il jouissait de quelques autres droits et honneurs, et avait notamment le privilége de couronner le roi dans les Etats où cette cérémonie était en usage.

« Les véritables chefs du clergé dans les grandes provinces, habituellement divisées en plusieurs diocèses, étaient les arche- vêques. Ils formaient, pour nous servir des expressions de M. Hurter, *le lien d'union entre la tête et les membres*. Avec l'autorisa- tion du Saint-Siége, ils convoquaient et pré- sidaient les conciles provinciaux auxquels tous les évêques devaient assister. Quand il confirmait l'élection d'un évêque, Innocent l'exhortait à l'obéissance envers l'arche- vêque, et les suffragants recevaient des re- proches du Pape lorsqu'ils manquaient au devoir qui leur était prescrit de visiter de temps en temps l'église archiépiscopale.

« Le *Pallium* était la principale marque extérieure de la dignité d'archevêque. « L'u- « sage du Pallium, dit M. Hurter, remonte « à une très-haute antiquité. Le 8e concile « œcuménique, tenu à Constantinople en « 869, imposait déjà à tous les archevêques « l'obligation de le demander au Pape. Bien- « tôt après ils furent tenus de le recevoir des « mains du Pape lui-même, afin que l'ar- « chevêque, porteur d'une dot magnifique, « sortît de la maison de son père pour aller « au-devant de son épouse. On lui rappe- « lait que l'Eglise romaine était la mère de « toutes les Eglises. Mais il ne lui était pas « permis de porter le Pallium hors de sa « province, et là seulement à certaines « grandes fêtes désignées, ou en remplissant « certaines fonctions ecclésiastiques. Le « Pape seul jouissait du privilége de pouvoir « le porter en tout temps et partout. C'était « par une faveur particulière que l'on obte- « nait parfois l'autorisation de le faire « prendre par un fondé de pouvoirs ; on « avait égard, dans ce cas, à la position par- « ticulière de l'Eglise ou de la personne. Par « une exception peut-être sans exemple, « Innocent en envoya un second à l'arche- « vêque d'Upsal, qui avait brûlé le sien ; car « il était rigoureusement ordonné que le « Pallium d'un archevêque fût enterré avec « lui..... »

Comme évêques de leurs propres dio- cèses, les archevêques avaient les mêmes droits que les autres évêques, et étaient as- treints aux mêmes obligations. Ils devaient prêcher, entendre les fidèles en confession et administrer les sacrements. Surtout, ils devaient briller par la vertu et la sainteté. Innocent III écrivait à l'archevêque de Dron- theim : « Que ta conduite soit un modèle « pour tes subordonnés, afin qu'ils puissent « apprendre, en te voyant, ce qu'ils doivent « faire et ce qu'ils doivent éviter. Sois pur « dans tes pensées, irréprochable dans tes « actions, prudent par ton silence, instruc- « tif par tes discours. Efforce-toi d'être plu- « tôt *pour* les hommes qu'au-dessus d'eux. « Songe moins à la puissance de ta fonction « qu'à l'égalité de notre destination. Fais en « sorte que ta vie n'affaiblisse pas ta doc- « trine, et que celle-ci ne soit pas en con- « tradiction avec celle-là. Rappelle-toi tou- « jours que la direction des âmes est le « plus difficile de tous les arts. »

« L'élection des archevêques et évêques ne pouvait pas manquer d'être l'objet des consciencieuses études de M. Hurter. Toutes les questions historiques que soulève cette importante matière sont traitées dans le

Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge, avec beaucoup de soin et d'érudition. Nous signalerons aussi des pages remarquables sur le ministère des évêques, sur leur situation vis-à-vis des seigneurs temporels, sur la sollicitude et les travaux que le Pape exigeait d'eux. M. Hurter trace le portrait de quelques-uns des plus célèbres évêques du temps. Si, malgré l'attention incessante de Rome, les honneurs et le fardeau de l'épiscopat étaient trop souvent mal placés, l'Eglise avait le droit de citer un très-grand nombre d'évêques vénérables qui comprenaient leur haute mission et qu'entouraient l'amour et l'admiration des peuples.

« M. Hurter arrive au *clergé inférieur*, et parle des chanoines, des collégiales, des curés, etc..... Dans cette partie du livre, comme en plusieurs autres occasions, l'auteur est naturellement amené à des considérations générales sur l'état et la vie du sacerdoce; il rend pleine justice au zèle et à la sollicitude qu'apportait la papauté à maintenir dans la droite voie ceux qui devaient au monde de salutaires enseignements et de bons exemples. « On ne saurait « nier, dit-il, que les Papes de ce siècle « n'aient soumis tout le corps du clergé « à une surveillance aussi stricte que possi- « ble; qu'ils ne se soient efforcés, par leur « vigilance, de corriger les abus, de pré- « venir les désordres ou du moins de les « punir; qu'ils n'aient constamment rappelé « à leurs devoirs les grands aussi bien que « les petits; qu'ils ne leur aient inculqué « en toute occasion les lois de l'Eglise; « qu'ils ne se soient montrés des juges « graves, équitables et dignes dans toutes « les plaintes qui furent portées devant « eux; et enfin qu'en toutes ces choses « beaucoup d'archevêques et d'évêques ne « les aient imités... Innocent rappela sou- « vent aux évêques qu'ils ne devaient pas « souffrir le moindre scandale de la part « de leur clergé; car ils en étaient eux- « mêmes responsables, tandis que lui aussi « serait obligé de répondre un jour des « fautes qu'ils auraient faites, s'il avait l'air « de les approuver par son silence et sa « tiédeur... » Peu après, M. Hurter s'exprime en ces termes : « Même dans les temps « les plus barbares, les exigences de l'E- « glise, les obligations imposées à ses mi- « nistres exerçaient sur eux une influence « favorable aux mœurs; de sorte que, dans « un nombre égal de laïques et d'ecclésias- « tiques, on trouvait incontestablement « parmi ceux-ci un beaucoup plus grand « nombre d'hommes qui se distinguaient « par la décence, la bonne conduite et la « dignité des manières. Quelque profonde « que fût l'ignorance, une étincelle de lu- « mière brillait toujours dans le clergé. « Quelque grande que fût la corruption, « tous les clercs ne s'y laissaient pourtant « pas entraîner. Vainement les vertus paisi- « bles s'étaient éloignées de la société; elles « trouvaient toujours encore un asile dans « le cœur de quelques prêtres; elles res- « taient, si non dans tout le clergé, du « moins dans beaucoup de ses membres, « ce qu'elles devaient être, le sel de la « terre... »

« A cette époque, les couvents formaient, ainsi que le dit M. Hurter, *une portion remarquable et influente de l'empire chrétien*. M. Hurter nous introduit dans ces pieux asiles, et nous initie aux détails de leur constitution et de leurs lois.

« Les empereurs, les rois et les princes furent les principaux bienfaiteurs des couvents. Des fondations étaient dues aussi à de simples particuliers, jaloux d'élever ou de doter une maison de recueillement et de prière. La manière dont les donations se faisaient, les conditions et les formes auxquelles elles étaient soumises, sont expliquées par M. Hurter avec beaucoup de clarté. Il était fort rare qu'un seigneur mourût sans que son testament contînt quelques largesses en faveur de telle ou telle communauté religieuse. Cet usage était même si généralement répandu et rentrait si bien dans l'esprit du temps, que, lorsque, par oubli, une disposition de ce genre ne se trouvait pas dans le testament, les héritiers s'empressaient d'y suppléer. La générosité envers les couvents n'était pas le partage exclusif des hommes haut placés; les riches bourgeois se plaisaient à imiter, sous ce rapport, les grandes familles.

« Après des développements remplis d'intérêt sur les diverses sources des biens des couvents, M. Hurter tire des faits indiqués par lui plusieurs conséquences. « La première, « dit-il, est que les communautés religieuses « avaient acquis leurs propriétés, dans la « partie la plus essentielle, aussi légitime- « ment que possible, et que les cas où cette « légitimité n'est pas évidente sont extrê- « mement rares. Si l'on en rencontre pour- « tant de temps à autre, on ne doit jamais « perdre de vue que toute institution sur « la terre se rattache à l'humanité, est fon- « dée par des hommes, et qu'il n'y en a « aucune qui puisse, surtout quand le « nombre des individus dont elle se com- « pose est fort grand, exercer sur tous ces « individus un empire assez absolu pour « anéantir complétement leur individualité, « leur inspirer à tous l'esprit qui l'anime « elle-même, et les identifier à tel point « avec elle, que la haute direction qu'elle « leur imprime se montre seule dans toutes « leurs actions, sans aucun mélange de « sentiments étrangers. Le régiment le plus « brave peut compter quelques lâches dans « ses rangs; dans les sociétés les plus sa- « vantes, il peut se glisser quelques mem- « bres qui feront peu d'honneur au corps, « et l'association la plus morale renfermera « toujours quelques individus dont la con- « duite équivoque a su se faire un manteau « du respect que mérite l'association tout « entière. »

« On a écrit beaucoup sur les priviléges

et exemptions qui, affranchissant des couvents en tout, ou du moins dans les choses les plus essentielles, de la juridiction épiscopale, les soumettaient à l'autorité immédiate du Saint-Siége. Sans nier les inconvénients que, dans certains cas, de pareilles mesures ont pu causer, M. Hurter en explique le caractère général, en montre les motifs et les conséquences. Plusieurs auteurs se sont gravement mépris dans les vues qu'ils ont attribuées aux souverains pontifes. M. Hurter établit que ses affranchissements ne tirèrent pas leur origine de Rome, mais que ce furent les princes et évêques eux-mêmes qui en prirent l'initiative, tandis que des papes, tels que Grégoire VII et Innocent III, n'étaient nullement disposés à restreindre les droits des évêques sur les couvents. Ainsi, lorsqu'un prince voulait manifester d'une manière éclatante l'intérêt qu'il portait à une maison religieuse, il lui faisait des dons et l'affranchissait ensuite de son autorité temporelle et des impôts qu'elle pouvait lui devoir. Puis, il priait l'évêque d'affranchir de son côté le couvent de ses liens envers l'autorité diocésaine, afin que désormais il dépendît immédiatement du Saint-Siége, et puisât dans cette situation de plus efficaces garanties de durée et de prospérité. Après le consentement de l'évêque et par son entremise, le prince s'adressait au Pape pour qu'il voulût bien prendre la communauté dont il s'agissait sous sa protection, et le Pape croyait de son devoir d'accorder ce qu'on sollicitait de lui. « Si des concessions sem-« blables, dit M. Hurter, ont amené par la « suite des résultats qui n'ont pas toujours « été avantageux, ces résultats se sont « trouvés si éloignés de l'idée primitive qui « avait dicté les concessions, qu'en jugeant « ces dernières sans préventions, on ne « saurait guère les en rendre responsables. « Ce qui est d'ailleurs certain, c'est que « les exemptions ne se rattachaient pas « nécessairement au tribut qui était dû au « Siége apostolique, attendu que ce tribut « ne se rapportait qu'au temporel du cou-« vent, qu'il plaçait envers l'Église de Rome « dans une position particulière, en vertu « de laquelle, pour mettre les propriétés de « la communauté à l'abri des usurpations « d'avides seigneurs, on la regardait comme « faisant partie du domaine de saint Pierre, « et le terrain sur lequel le couvent était « bâti comme sa propriété, laquelle il aban-« donnait en usufruit à la communauté re-« ligieuse, moyennant un léger tribut. Le « fondateur croyait donner par là à sa fon-« dation une plus grande sécurité, une « existence exempte de danger et un avenir « inattaquable. »

« De nombreux exemples cités par M. Hurter viennent à l'appui de ce qu'il avance, et prouvent qu'effectivement ce furent les rois et les princes qui donnèrent lieu aux premiers affranchissements, et les évêques qui y prêtèrent la main. Parfois aussi les archevêques et les évêques, jaloux de prévenir ou d'arrêter les vexations et les empiétements d'un seigneur temporel, accordaient de leur propre mouvement ces exemptions, et s'adressaient eux-mêmes à Rome pour que le Pape les confirmât.

« Rien n'était plus loin de la pensée d'Innocent III que de chercher à dépouiller les évêques des droits qu'ils exerçaient à l'égard des couvents. Cela est si vrai que des abbayes qui relevaient immédiatement du Saint-Siége, se trouvant en état de décadence spirituelle et temporelle, on vit le Pape s'empresser de les replacer sous l'autorité des évêques, dans l'espoir que ceux-ci pourraient remédier à cette situation déplorable et mettre un terme aux abus. Malheureusement, en d'autres circonstances, la façon d'agir des évêques fut la cause déterminante et le mobile des demandes d'affranchissement.

« Cette grave question des exemptions, qui préoccupa à un haut degré les esprits, et, au temps même d'Innocent III, fut l'objet de jugements divers, est suivie par M. Hurter dans toutes ses phases et discutée avec l'impartialité et l'indépendance habituelles de l'auteur.

« Du reste la sollicitude et la surveillance pontificales s'étendaient à toutes les communautés, qu'elles fussent ou non sous l'autorité immédiate du Saint-Siége. Dès son avénement à la Papauté, Innocent III avait annoncé qu'il donnerait un soin particulier à la réforme des couvents, et ses efforts tendirent constamment à rendre cette réforme aussi complète que possible. En conséquence, il prescrivit une enquête sur la situation extérieure et intérieure de plusieurs établissements monastiques, et déclara la guerre à tous les scandales, à toutes les infractions, à toutes les incuries. Protecteur zélé, défenseur énergique des religieux, il était, quand il le fallait, leur juge sévère. Rien n'échappait à son attention ni à sa perspicacité. « Aucune négligence, « écrivait-il, ne doit se glisser dans l'obser-« vance de la règle, et nous désirons bien « plutôt, avec la grâce de Dieu, la maintenir « et l'affermir. »

« Habile à nuancer ses couleurs selon les sujets, M. Hurter décrit dans un style attachant la vie du cloître. Il nous montre le chrétien fervent du XIIIe siècle, allant, au sein d'une pieuse retraite, mettre sa jeunesse à l'abri des orages, ou, après une existence tourmentée, allant y chercher l'oubli du monde, les consolations et la paix du cœur. Chacune de ses pensées se détache de la terre et s'élance vers Dieu ; tout est chez lui sacrifice et abnégation de la volonté personnelle. La contemplation des choses du ciel, les saintes pratiques, le travail des bras ou celui de l'intelligence, les soins actifs d'une charité affectueuse, remplissent ses journées, et le préparent à cette autre vie, qui est son but et qui doit être sa récompense.

« On sait que la culture du sol dut infiniment aux labeurs des religieux; M. Hurter

met dans un nouveau jour cette vérité incontestable. Voici comment il nous peint le premier établissement d'une communauté : « Quand il s'agissait de fonder un couvent, « on lui donnait ordinairement un terrain « encore en friche, ou qui, ayant été dé- « vasté par les incursions de l'ennemi, était « devenu inutile à son propriétaire. Parfois « aussi c'était une place couverte de bois « ou inondée, ou quelque vallée stérile en- « tourée de hautes montagnes, où il n'exis- « tait point de terre labourable, et par con- « séquent il fallait que le couvent achetât « du terreau dans les environs et l'y fît « transporter. Les moines défrichaient de « leurs propres mains les forêts et élevaient « la demeure paisible de l'homme dans les « lieux que naguère habitaient les loups, les « ours et les élans. Ils détournaient les tor- « rents dévastateurs, ramenaient par des « digues dans leur lit les rivières accoutu- « mées à déborder, et bientôt ces déserts, « où l'on n'entendait que le cri du hibou et « le sifflement des serpents, se changeaient « en campagnes riantes, en gras pâturages. « Grâce à leurs efforts, ils obtinrent facile- « ment l'exemption de la dîme des terrains « qu'ils avaient défrichés, et que plus tard « ils cultivèrent. L'amour de la solitude, le « désir de mettre, par tous les moyens pos- « sibles, un frein aux passions humaines, « les poussaient à rechercher les sites même « les plus malsains, et à les rendre, par la « culture, non-seulement salubres, mais en- « core profitables..... »

« Suivent des détails curieux et dont la plupart sont peu connus. Nous voyons les moines étendre du midi au nord de l'Europe es bienfaits de l'agriculture, et de l'industrie, qui en est la conséquence. Ils introduisirent le commerce des grains en Suède, et s'y occupèrent avec succès de l'amélioration de la race chevaline. Si, dès le XI^e^ siècle, l'Angleterre présentait moins de bois et de bruyères que les autres contrées, si elle offrait une plus grande quantité de terres labourées et en valeur, elle en était redevable au zèle des religieux, qui avaient trouvé de bonne heure dans ce royaume un accueil hospitalier. Ce furent eux aussi qui éclaircirent les forêts et rendirent fertiles les terrains sablonneux de la Flandre. Avec un admirable discernement, ils appropriaient leurs travaux au climat, à la nature du sol, et aux circonstances locales. C'est ainsi qu'au Nord, ils se livraient d'une manière spéciale à l'élève des bestiaux. Ailleurs, le perfectionnement des arbres fruitiers était le principal objet de leurs soins. M. Hurter rappelle à ce propos que, jusqu'à l'époque de la révolution, c'était la célèbre pépinière de la Chartreuse de Paris qui fournissait d'arbres fruitiers la presque totalité de la France. Déjà, aux temps les plus reculés, il n'y avait point de vergers ni de potagers comparables à ceux des couvents. Au moyen des correspondances et des relations suivies qui existaient entre les différentes maisons religieuses, de bonnes méthodes agricoles se propagèrent, des plantes et des fruits étrangers se répandirent. Les moines furent les premiers qui eurent l'idée d'inventer des outils particuliers pour le jardinage. Ils avaient des calendriers économiques, sur lesquels ils consignaient ce que leur apprenait l'expérience quant à la moisson, à l'ensemencement des terres, etc.... Partout où la chose était possible, ils plantaient des vignes, et dotaient le pays de cette nouvelle et abondante source de richesses.

« La préparation de la bière avec le houblon paraît avoir commencé au sein des établissements monastiques. Leurs moulins, ne trouvant pas une occupation suffisante à moudre pour l'usage de la communauté et de ceux qui en dépendaient, ils exportaient la farine, et par suite les autres produits, jusqu'à de fort longues distances. Les religieux possédaient des tanneries, des ateliers pour la fabrication du drap, des teintureries, etc..... Le tissage du lin était en honneur dans plusieurs couvents qui, chaque année, envoyaient à Rome deux aubes en guise de tribut. En Prusse, les Cisterciens donnèrent les premiers l'exemple de travailler la laine, apparemment celle de leurs propres troupeaux. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, peu à peu et par la force même des choses, ces diverses branches d'industrie passèrent aux populations laïques, initiées de la sorte à des professions utiles.

« Les corporations religieuses ne rendirent pas de moindres services sous le rapport de l'éducation de la jeunesse et du développement progressif de la science. C'était dans les couvents d'hommes ou de femmes que les enfants des deux sexes recevaient des leçons qui les instruisaient de leurs devoirs et les préparaient à lutter courageusement contre les dangers de la vie. Le nombre des écoles chrétiennes augmentait avec celui des couvents, et par là se multipliaient les moyens de propagation et de diffusion des enseignements les plus essentiels.

« La paix du cloître se prêtait merveilleusement aux longues et patientes études. Personne n'ignore les travaux scientifiques et littéraires des moines, ni l'influence que ces travaux ont exercée sur l'avenir intellectuel de la société. Ici laissons encore parler M. Hurter : « L'impartialité, dit-il, ne per- « met pas de méconnaître que, sans les cou- « vents et sans le clergé régulier, presque « toutes les connaissances humaines se se- « raient perdues à certaines époques. Ils ne « les conservèrent pas toujours comme un « trésor inutile et seulement en transcrivant « les ouvrages de l'antiquité païenne et « chrétienne. Loin de là, il n'y a peut-être « pas une seule branche de ces connaissan- « ces qui n'ait été cultivée sérieusement par « le clergé régulier. La très-grande majorité « des écrivains en tout genre de cette épo- « que furent des moines. Non-seulement « plusieurs abbés donnèrent à leurs subor- « donnés l'exemple de l'érudition ou du « moins de l'amour pour la science, mais il

« y eut même des supérieures de couvents « de femmes qui s'y distinguèrent. Le grand « nombre de livres composés ou transcrits « par les religieux prouve qu'ils partageaient « pour la plupart la conviction de celui de « Mury, savoir : que sans la science la vie « d'un moine était nulle ; et la maxime, de- « venue presque proverbiale, qu'un couvent « sans bibliothèque était comme un château « sans arsenal, fait comprendre ce que l'on « attendait de ces pieux établissements...

« Tout ce que chaque individu avait dé- « couvert dans ses études, dans ses recher- « ches, dans un cercle de connaissances plus « ou moins étendu, se rassemblait ensuite « avec zèle dans des espèces d'encyclopé- « dies. La théologie, dans toutes ses bran- « ches, et le droit canon, trouvèrent dans « les couvents les écrivains les plus nom- « breux. On peut voir la liste de ceux du « XIIe siècle seulement, à la fin du 15e vo- « lume de l'*Histoire littéraire de la France.* « Les annales des couvents, les événements « contemporains, non-seulement en ce qui « les regardait personnellement, mais en- « core tous ceux qui se passaient dans le « monde, étaient consignés par écrit, à l'ins- « tigation des abbés et souvent par les su- « périeurs eux-mêmes. Parmi ces derniers, « on peut citer Coggeshale. Gui de Vaux- « Sernay écrivit l'histoire de la guerre des « Albigeois. Enfin, la plupart des chroniques « furent composées dans les couvents. Sans « leurs archives, nous ne saurions presque « rien de l'histoire du moyen âge, et nous « ne posséderions que les renseignements « les plus incomplets sur la situation du « genre humain pendant un long espace de « temps. Tous les monuments historiques « de plus d'un pays n'ont été conservés à la « postérité que par les couvents. »

« M. Hurter rappelle que, parmi les reli- gieux de cette époque, il y en eut plusieurs qui se distinguèrent par leur savoir, et que quelques-uns même composèrent des poëmes, tant en langues mortes qu'en langues vivantes. La plupart, dans les commence- ments surtout, se bornaient à transcrire des manuscrits ; mais c'était déjà bien mériter de la postérité et acquérir des titres à sa re- connaissance. Quoique les beautés littéraires de l'antiquité profane fussent souvent con- servées et reproduites par les religieux, ceux-ci, néanmoins, on le conçoit, s'atta- chaient spécialement et de prédilection aux écrits des docteurs de l'Eglise, aux livres consacrés au culte public ou à la piété in- dividuelle, et c'est ce qui faisait dire à un célèbre prieur des Chartreux : « Quiconque « copie un livre devient par là un héraut de « la vérité, et Dieu nous récompensera un jour « pour chaque personne que nous aurons, « par ce moyen, retirée de l'erreur pour l'af- « fermir dans la vérité catholique. »

« Ainsi que la science, les arts furent sau- vés ou plutôt régénérés par le christianisme. Ils furent accueillis dans les couvents, et les couvents ne tardèrent pas à compter des architectes, des peintres, des sculpteurs ha- biles ; la musique fleurit aussi à l'ombre du cloître. Nous ne pouvons que renvoyer aux détails donnés à ce sujet par M. Hurter. Il faut également lire dans le *Tableau des in- stitutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge*, ce que l'auteur dit des secours que ré- pandaient autour d'elles les communautés religieuses, de l'hospitalité qu'elles exer- çaient, des soins qu'elles prodiguaient aux ma- lades et aux indigents, en un mot, des mille formes sous lesquelles se produisait leur ar- dente charité. Sans doute, tout n'a pas été irréprochable : des fautes ont été commises, de mauvais religieux ont existé, on ne le nie pas ; mais, à cause de torts individuels, à cause de quelques abus, singulièrement exa- gérés par la malignité ou la haine, serait-il permis d'oublier tant de bienfaits et une in- fluence si éminemment civilisatrice !...

« M. Hurter n'aurait pas cru sa tâche ac- complie, s'il se fût borné à s'occuper des couvents en général. Il a considéré cha- cun des ordres religieux pris isolément ; il en a étudié l'institution, développé la règle, résumé l'histoire. Ces ordres étaient, on le sait, fort multipliés, et pourtant for- maient un corps homogène ; car une seule et même pensée les inspirait, et ils tendaient à un but commun ; ajoutons que tous repo- saient sur un impérieux et suprême devoir, l'*obéissance*. On avait comparé l'Eglise à une armée bien disciplinée, qui se compose de troupes d'armes diverses.

« L'attention de l'auteur s'est d'abord ar- rêtée sur l'ordre de Saint-Benoît, cet ordre puissant et célèbre, qui, comme un arbre fécond, avait poussé tant et de si vigoureux rameaux. M. Hurter nous entretient ensuite de l'ordre de Cluny, des Camaldules, des Chartreux, de l'ordre de Cîteaux, des Augus- tins, des Franciscains, des Dominicains, etc.. Il fait, en un mot, successivement paraître et, pour ainsi dire, poser devant le lecteur toute la milice chrétienne des couvents. Nous ne signalerons pas quelques passages, en très-petit nombre, où certaines préventions semblent s'être glissées ; c'est un soin qu'il faut laisser aux judicieuses et excellentes notes de M. de Saint-Chéron. Nous aimons mieux reproduire le portrait de saint Domini- que, esquissé par M. Hurter : « Dominique était « de taille moyenne ; il avait les membres dé- « licats, ses traits pouvaient passer pour beaux ; « son teint était frais et coloré ; sa barbe et « ses cheveux tiraient sur le roux ; sa voix « était forte et sonore ; son humeur, tou- « jours gaie et enjouée. Il était prompt dans la « résolution, ferme et décidé dans l'exécu- « tion ; quand d'autres hésitaient, il ne se « laissait pas ébranler, et paraissait toujours « sûr du résultat. Sa conversation, quelle « que fût la personne avec qui il s'entrete- « nait, était toujours édifiante ; il citait sans « cesse des exemples tirés de l'Ecriture sainte, « pour exciter à l'amour de Jésus-Christ et « au mépris des choses de la terre. Dans ses « sermons, il déployait une éloquence entraî- « nante, et il savait faire entrer ses paroles « dans le cœur de ses auditeurs. Un clerc

« l'ayant entendu prêcher si admirablement, « demanda dans quel livre il avait puisé une « matière si sublime : *Dans le livre de la cha-* « *rité*, répondit Dominique; *celui-là ensei-* « *gne toutes choses.* C'est pour cela qu'il « montrait la plus grande douceur en repre- « nant ses frères égarés. Il était encore dans « l'adolescence quand il entendit une femme « à côté de lui se plaindre douloureusement « de ce que son frère était tombé entre les « mains des Sarrasins; aussitôt Dominique « forma le projet d'aller se vendre lui-même « pour payer la rançon de cet inconnu.

« On assure qu'il n'a jamais célébré le « sacrifice de l'autel sans verser des larmes. « Il était extrêmement sobre quant aux « besoins de la vie, et très-strict à observer « le jeûne. Il suivait ponctuellement la rè- « gle qu'il avait donnée, et il voulait que les « autres l'observassent de même; il mo- « dérait néanmoins sa sévérité quand les « circonstances l'exigeaient, mais plutôt pour « les autres que pour lui-même. Il recom- « manda surtout à ses frères de s'abstenir « de toute pompe mondaine....»

« Les ordres militaires devaient avoir leur place dans le *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge.* M. Hurter les prend à leur naissance, raconte les changements et les modifications que leur organisation a subis, et fait ressortir le caractère spécial de chacun d'eux. Il ne pouvait pas oublier le dévouement plein d'abnégation de ces frères hospitaliers, qui élevaient des maisons d'asile et de secours pour les pèlerins des saints lieux, consacraient aux malades et aux indigents toutes leurs forces, toute leur existence, et regardaient les malheureux *comme des maîtres qu'ils étaient tenus de servir.* Bientôt, ce qui n'était d'abord qu'un institut de pieux infirmiers, fut en même temps une association militaire puissante et respectée. On sait avec quelle intrépide constance et par quels glorieux exploits les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem protégeaient les fidèles et défendaient la croix contre l'islamisme. Ils devinrent, selon l'expression très-juste de M. Hurter, l'armée permanente de la terre sainte.

« L'ouvrage se termine par une série de chapitres qui ont pour objet les rapports de l'Eglise avec la vie *individuelle, sociale et politique pendant le* XIII^e^ *siècle.*

« L'époque qu'étudie M. Hurter est remarquable par d'étranges contrastes. Ici, les excès du vice, les déréglements, là, des convictions ardentes et généreuses, de sublimes sacrifices, un ensemble imposant de belles actions. Ce qu'il faut reconnaître, c'est que, malgré les ravages des passions humaines, la foi se conservait au fond des âmes. D'admirables exemples de sainteté et de vertu agissaient sur les cœurs, provoquaient l'émulation, tournaient les idées vers le bien, leur communiquaient un noble élan, et de grandes choses s'opéraient. « Si un siècle ou « une période de temps quelconque dit, M. « Hurter, se distingue d'un autre par un « caractère qui lui est particulier, surtout « chez les peuples qui par la culture de leur « esprit et par le degré de leur développe- « ment social, sont placés à la tête du genre « humain; si, dans ces périodes de temps « plus ou moins longues, on trouve que tous « ou la plus grande partie des sentiments « qui les animent, et qui impriment à leur « vie sa direction, ont quelque chose de com- « mun, que nous avons coutume d'exprimer « par les mots *esprit du temps*, nous pouvons « dire sans hésiter, de cette époque, que « l'impulsion qui a mis tout en mouvement « et qui en a fécondé la vie, a été le chris- « tianisme.. » Reprenant et complétant cette pensée, M. de Saint-Chéron ajoute : « Dans « ces siècles de foi, l'influence religieuse et « sociale du christianime n'était représentée « que par l'Eglise catholique; donnons aux « faits leur nom propre, et rendons à Dieu « ce qui appartient à Dieu. La conclusion « de tout cet ouvrage de l'écrivain protes- « tant, c'est donc que les sociétés dans le « moyen âge, n'ont été sauvées de la bar- « barie que par les Papes, les prêtres et les « moines, qui seuls conservaient le dépôt « de la civilisation chrétienne.»

« Grâce à Dieu, M. Hurter n'est plus aujourd'hui *l'écrivain protestant*, c'est un catholique, éminent par la foi autant que par le talent et par le savoir; c'est un catholique, que ses frères, habitués à honorer son nom, ont reçu dans leurs rangs avec des transports de joie. Malgré quelques taches, le *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge* est pour l'historien d'Innocent III un nouveau titre à notre estime et à notre reconnaissance. Dégagé désormais des dernières préventions qui jetaient parfois leurs ombres sur ses œuvres, que M. Hurter poursuive la brillante carrière où l'accompagnent tant de sympathies; qu'il continue ses grands et précieux travaux. La cause de la vérité lui doit déjà beaucoup, et veut lui devoir davantage encore.» (R. DE BELLEVAL (845) dans les *Annales de philosophie chrétienne*, III^e^ série, t. X.)

CHAPITRE XL. — *L'Eglise et la société civile au moyen âge.* — CONCLUSIONS.

« Au moyen âge, L'EGLISE ROMAINE SEULE SAUVA L'EUROPE D'UNE ENTIÈRE BARBARIE; elle créa des rapports entre les nations les plus éloignées; elle fut un centre commun, un point de ralliement pour les états isolés... ce fut un tribunal suprême élevé au milieu de l'anarchie universelle, et dont les arrêts furent quelquefois aussi respectables que respectés; elle prévint et arrêta le despotisme des empereurs, remplaça le défaut d'équilibre, et diminua les inconvénients du régime féodal. » (ANCILLON, *Tableau du système politique de l'Europe, depuis la fin du XV^e^ siècle.*)

(845) M. de Belleval est un écrivain catholique, directeur d'un recueil important, *la Revue contemporaine*, et il n'est cité ici que parce qu'il analyse l'ouvrage d'un auteur qui était protestant, lorsqu'il l'écrivit.

Dissertations Complémentaires.

PREMIÈRE DISSERTATION. — *DE LA RELIGION PRIMITIVE.*

L'hypothèse du fétichisme primitif repose elle-même sur la supposition de l'état de nature; or, cette supposition a été réfutée solidement par M. Bonnetty (846) dans le t. I^er^ de ses *Annales*. Je vais résumer en quelques mots cette dissertation, à laquelle je renvoie ceux qui veulent étudier à fond la question.

§ I^er^. — *De la croyance en l'état de nature. Importance de la question.*

En face de cette croyance à l'état de nature plusieurs personnes pourraient demeurer indifférentes, et dire : Peu importe quelle soit l'origine de l'homme; nous naissons au sein de la civilisation et nous profitons de ses bienfaits.

Cette question offre un grave intérêt. L'homme n'a pu naître que dans deux conditions : libre et indépendant, ou soumis à quelque autorité.

Voici les conséquences de ces deux conditions :

S'il est né soumis à une autorité, il doit rester soumis à cette autorité. Si au contraire le hasard ou une autre cause l'a jeté sur la terre, il reste toujours maître en religion et en gouvernement.

Cette dernière opinion prédomine, et ses progrès dans l'esprit de la jeunesse effraient à bon droit.

Origine de cette opinion. — D'abord il n'est pas de monument authentique qui prouve l'état de nature. Ses défenseurs n'ont que des préjugés. Nous qui l'attaquons, nous possédons un monument authentique qui contredit cette hypothèse, la Bible. Ainsi, au dire de Rousseau (847), pour ceux qui admettent cette histoire la question devrait être toute décidée.

Inconnue des Hébreux. — Cependant pour accorder la Bible avec les systèmes rationalistes, quelques-uns disent qu'après la grande séparation dans la plaine de Sennaar une partie du genre humain pénétra dans des contrées inconnues; là il tomba dans l'état de nature.

Et des peuples primitifs. — Les plus anciens peuples, les Babyloniens, les Assyriens, les Egyptiens, n'ont pas connu la croyance à l'état de nature; leur histoire n'est pas suivie, mais à de longs intervalles ils nous apparaissent avec leurs chefs, leur civilisation, leur puissance, dans la seule histoire contemporaine que l'on connaisse.

Quand les monuments deviennent plus suivis, ces grands peuples, au lieu de se montrer comme dans l'enfance, nous offrent une civilisation commencée depuis longtemps.

Appuyée seulement sur les mythes de la Grèce. — Les historiens poètes de la Grèce ont seuls parlé de cet état de nature. Il s'agit donc d'un peuple qui n'a pu conserver un souvenir exact de son origine; ce sont des historiens qui, à plusieurs siècles de distance, ont fait l'histoire des origines des différentes tribus de la Grèce, qui aujourd'hui donnent à la croyance en l'état de nature une si grave autorité! Et même ces historiens poètes étaient séparés des nations dont ils écrivaient les origines, par des montagnes, des guerres, des préjugés. Les historiens plus graves qui suivirent, acceptèrent toutes ces traditions, et les accréditèrent.

Les philosophes grecs acceptent et exploitent ces opinions. — Les philosophes acceptèrent ces idées et en firent les fondements de leur science, parce que ils aimaient à voir l'homme sortir de l'état sauvage par l'énergie de ses facultés. On les retrouve dans Platon, Euripide, Bérose, Diodore, Strabon (848). Aristote place l'homme au premier anneau de la hiérarchie des animaux; Epicure fit de ces idées un système.

Les Romains les adoptent après la conquête de la Grèce. — Dans Rome, quand elle n'avait pas de philosophes, on ne crut point à l'état de nature (849); cette croyance ne fut adoptée des Romains qu'après l'entrée des sophistes; Lucrèce l'apporta d'Athènes (850), d'autres écrivains latins l'accueillirent (851), Horace a décrit cet état dans son I^er^ livre des satires III, v. 99 et suiv. Ces croyances rationalistes entrèrent dans la loi romaine :

« Le droit naturel, dit-elle, est ce que la nature apprend à tous les animaux. Car ce droit n'est pas seulement propre à l'homme, mais encore il est commun à tous les animaux qui sont sur la terre, dans la mer ou dans les airs (852). »

(846) Dans ces dissertations j'aurai quelquefois recours aux écrivains catholiques.

(847) Discours sur l'*origine et l'inégalité des conditions*, etc.

(848) *Voir* PLATON dans le *Protagoras*, in-folio, page 224, et les *Lois*, livre III, page 804. — EURIPIDE cité dans PLUTARQUE : *De Placitis philos.*, lib. I, cb. 7. — BÉROSE dans LE SYNCELLE, page 28. — DIODORE, I. I, p. 11, 12, 52; l. V, page 387. — STRABON, t. IV, page 306; l. XI, pag. 707, liv. XIII, page 885.

(849) *Voir* TERTULLIEN, *Apologétique*, ch. 24.

(850) Voir CICÉRON, *De Natura rerum*, l v, vers. 925 et suiv.

(851) *Voir* SALLUSTE, *De Bello Jugurtino*, n. XXI. — CICÉRON, *pro P. Sextio* n. 11; et *De Inventione*, lib. I. — JUVENAL, SATIR. XV, v. 151.

(852) *Digeste*, liv. I, tit. 1, *De Justitia et jure* (*Voy.* aussi *Institutes*, lib. I, tit. 2.)

Cette croyance marque la ruine de la société romaine. — Quand les sophistes discutent sur l'origine du genre humain, l'empire romain s'écroule de toutes parts, et c'est dans le christianisme qui rattache l'homme à Dieu que vont se réfugier les débris de la tradition véritable de ce vieux monde. Les hommes se reposèrent sur la foi de cette doctrine qui leur montre Dieu enseignant le premier homme.

Cette croyance reparaît à la Renaissance. — Quand les barbares eurent fini leurs déplacements, les lettres et les manuscrits furent exhumés; c'est le siècle de la crédulité la plus naïve, et du culte le plus fanatique pour tout ce qui était grec, Aristote imposa ses idées, même sa croyance à l'état de nature.

Dès le XII^e^ siècle, lorsque le code des lois romaines eut été découvert, les lettrés le commentèrent, y trouvèrent la croyance en l'état de nature, et l'adoptèrent; on voulut concilier les Pères et Platon, l'autorité des codes romains et celle de l'Evangile, l'origine du genre humain racontée par la *Genèse* avec celle que les poëtes grecs avaient donnée au monde.

Les conséquences de cette théorie. — Cette croyance fructifia bientôt; sous forme de théorie les résultats pratiques des principes de l'état de nature furent mis en avant par quelques écrivains isolés et entreprenants que ne purent déconcerter les clameurs ni les réfutations.

Hobbes et Spinosa, partant de ce principe, prétendirent que les droits que l'homme tient de la nature ne peuvent être prescrits; qu'ainsi il était encore libre de tout lien politique, moral ou social. Les auteurs chrétiens crurent devoir combattre ces principes, et nous devons à leur opposition le célèbre ouvrage de Puffendorff : *Le droit de la nature et des gens.*

Base erronée de la méthode de Puffendorff. — Puffendorff prend malheureusement le même point de départ que ses adversaires, et prétend les conduire à des conséquences opposées. Il mène les hommes de l'état de nature vers la société et même vers la société chrétienne, tandis que ses adversaires les conduisent de la société vers les forêts, et sont plus conséquents.

Rousseau trouvé trop paradoxal et pourtant accueilli. — Rousseau, qui renouvelle les idées de Hobbes, est traité d'insensé par des philosophes; cependant les économistes, les légistes, exploitent ces principes politiques. On a touché au fondement même de la société, l'ancien pouvoir tombe et avec lui l'ancien ordre des choses.

Tentative pour reconstruire l'état social. — Comme si les hommes venaient de sortir des forêts, ils renversent et fondent. On adopte les théories d'Epicure et de Lucrèce. Les Français ont abjuré toute idée nationale et chrétienne, et veulent ressusciter la vieille société romaine.

Nécessité d'abandonner le système de l'état de nature — Ce système, qui a pour point de départ l'état de nature, n'est appuyé sur aucun monument certain. Les monuments historiques sur l'origine de tous les peuples prouvent que, par le fait, l'état de nature n'a jamais existé.

Quelle est la marche que doit suivre celui qui combat l'état de nature? — Celui qui attaque l'état de nature ne doit pas rechercher comment il s'est fait que les peuples aient été sitôt civilisés, ni quelle était cette civilisation, ni quels ont été ses progrès ou sa décadence, il lui suffit de remonter aussi haut qu'il est possible dans l'histoire de chaque peuple et de pouvoir dire : Le voilà civilisé.

Ce que dit la Bible. — Après avoir écouté les hypothèses des philosophes, nous ouvrons nos livres et nous y voyons : *Formavit igitur Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.....* (*Genèse*, II.)

Dieu ne livre point l'homme à ses propres forces, il préside à son instruction : « Consilium et linguam, et oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi....» (*Eccli.* XVII.)

Sans doute il n'y avait pas de villes ni de palais, mais la civilisation ne consiste pas dans le luxe, mais dans les croyances et les pratiques. Les adversaires doivent admettre ces croyances, ou abjurer toute foi à l'histoire.

Nous voyons, 1656 ans après la création du monde, le déluge détruire tout le genre humain et le réduire à huit personnes. Et pourtant, au sortir de l'arche, ces hommes ne se précipitent point dans les forêts, mais élèvent un autel et font un sacrifice.

Cent ans plus tard les descendants de Noé entreprennent d'élever une tour qui touche le ciel. Le progrès de la civilisation apparaît dans cette gigantesque entreprise. Dieu confond leur orgueil, et le genre humain se disperse dans la plaine de Sennaar.

Alors commence l'histoire de cinq peuples : celle des Hébreux, des Egyptiens, des Babyloniens, des Assyriens et des Mèdes. L'histoire seule des Hébreux ne présente pas d'interruption.

On n'a que des notions incertaines sur les autres peuples. On voit Cham fonder l'empire d'Egypte, Nemrod jeter les fondements de l'empire de Babylone, Assur fonder celui d'Assyrie, et un troisième fils de Japhet établir celui des Mèdes. Jusqu'en 3180 quelques événements cités par les livres saints révèlent l'existence de ces peuples et leur civilisation; mais à partir de cette époque les ténèbres sont complètes.

Avec ces données on peut réfuter la croyance en l'état de nature. — Ces premières époques que nous révèle l'histoire devaient être très-rapprochées du prétendu état de nature. Pourtant ces armées immenses, ces puissants empires, cette tour bâtie par les enfants de Noé, ce lac Mœris, ces pyramides d'Egypte, ces peintures qui résistaient à l'action de l'air; ces machines qui soulevaient à la hauteur de six cents pieds des masses énormes, ces oiseaux gravés sur le

granit dont on peut reconnaître l'espèce (853) ne prouvent pas que le genre humain fût alors dans l'enfance.

« Où place-t-on donc les prétendus temps de barbarie et d'ignorance? De plaisants philosophes ont dit: Les siècles ne nous manquent pas. Ils vous manquent très-fort, car l'époque du déluge est là pour étouffer tous les romans de l'imagination (854). »

Ainsi, ce n'est point chez ces peuples qu'il faut aller chercher des preuves de l'existence de l'état de nature.

Ce que les annales de la Grèce offrent de probable. — Jusqu'à l'an 2087, les Grecs nomment eux-mêmes cette époque temps inconnus : alors apparaissent Saturne, Jupiter, Neptune, Pluton, contemporains d'Abraham; ils forment un vaste empire en Europe.

On ne sait rien de ces Titans, on croit qu'ils venaient d'Egypte : ils disparaissent, leur empire se dissout.

Vers l'an du monde 2098, de nouvelles colonies venues d'Egypte et de Phénicie, l'empire d'Athènes et d'Argos sont fondés. Les traditions des Athéniens citent Ogygès, vivant vers l'an 2173, en même temps qu'Inachus vivait à Argos. Après Ogygès on ne sait plus rien jusqu'à Actée qui vivait vers l'an 2250, lequel fut remplacé par Cécrops, venu encore de l'Egypte, et qui bâtit, vers l'an 2400, Athènes, qu'il appela alors *Cecropia*.

Alors commencent les temps historiques. Les marbres de Paros donnent la chronologie des principales époques d'Athènes.

Preuves que la civilisation avait précédé la barbarie dans la Grèce. — De grands travaux et d'anciens monuments existant encore prouvent que la civilisation avait devancé l'époque historique.

Le lac Copaïs, au centre de la Béotie, qui servait de réservoir à douze petites rivières qui n'avaient point d'issue, menaçait de tout engloutir. Des canaux souterrains furent ouverts à travers le flanc d'une montagne d'une largeur de plus de deux lieues pour faire écouler les eaux dans la mer Eubée. Ces canaux sont au nombre de plus de cinquante, et les historiens grecs ne peuvent nous citer les noms de ceux qui les creusèrent. Des puits ont été ouverts du sommet de la montagne à une profondeur étonnante, afin qu'on pût les visiter. Strabon nous dit qu'Alexandre les fit nettoyer. Ceux qui exécutaient de si gigantesques travaux n'avaient guère besoin des leçons d'une Cérès, d'un Triptolème, d'un Bacchus; la civilisation devait être alors bien avancée.

Ainsi, toute cette mythologie des poëtes repose sur l'imagination.

Ce que l'on doit conclure. — On doit conclure qu'en Grèce il n'a jamais existé d'hommes tels que les décrivent les partisans de l'état de nature, et que les traditions d'Orphées et d'Amphions ne sont que des fables, ou confirment ce que nous avons dit: c'est qu'avant cette civilisation il en avait existé une autre. Tout ce que l'on peut accorder, c'est qu'avant l'arrivée des Egyptiens ces peuples étaient isolés, et que leur mise en contact opéra un mouvement rapide vers la civilisation. De plus, le poëme d'Homère qui chante la guerre de Troie (1217) fait voir que la civilisation était déjà de vieille date.

Pour savoir d'où venait cette civilisation, écoutons d'abord Platon: « Ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir, s'apprend aisément et parfaitement si quelqu'un nous l'enseigne. » Puis Hippocrate: « Je ne doute point que les arts n'aient été primitivement des grâces accordées aux hommes par les dieux. »

Amérique. — Au XV^e^ siècle, un nouveau monde fut découvert et des hommes sans civilisation s'y rencontrèrent; les philosophes virent en eux les enfants de la nature et préconisèrent cet heureux état. Les Mexicains et les Péruviens étaient civilisés, d'autres peuplades étaient barbares. Il faut voir si les premiers devaient à leurs forces cet état de civilisation, et si l'état de nature était l'état primitif des seconds.

Preuves d'une ancienne civilisation. — L'Amérique a été primitivement peuplée par l'Asie; des analogies de mœurs rendent le doute impossible. L'Amérique a été habitée par des peuples civilisés, des monuments existant rendent le fait incontestable: ruines de palais, de temples, de bains, d'hôtelleries publiques; pyramides semblables à celles de Siam et des Indes; des sculptures dont l'origine remonte à plusieurs siècles avant la découverte de l'Amérique.

Ainsi l'état de civilisation a été le premier état de l'Amérique, et conséquemment, les sauvages de cette contrée ne sont plus que des êtres dégradés.

L'état des sauvages est un état de dégradation. — La dégradation du sauvage de l'Amérique est évidente; chez lui les formes du corps sont hideuses. Chez lui point de prévoyance, point de perfectibilité. Il est vicieux en suivant son instinct. Il est criminel sans remords, il chante en dévorant son ennemi.

Raisonnement absurde des défenseurs de l'état de nature. — Voici comment raisonnent nos adversaires. Puisque c'est nous qui portons aux sauvages la civilisation, et qu'ils ne peuvent la recevoir qu'avec peine, on devrait conclure, ce semble, qu'on ne peut pas se civiliser soi-même; nos adversaires disent au contraire : Le sauvage a besoin de gens civilisés pour sortir de sa dégradation, donc les hommes se sont civilisés eux-mêmes.

Explication du mot grec αὐτοχθονες. — Les historiens grecs et latins donnent souvent le

(853) *Voir* la description des peintures et bas-reliefs de Thèbes dans le grand ouvrage sur l'Egypte, ainsi que le dernier voyage de M. Champollion le jeune.

(854) Le comte Joseph de Maistre.

nom d'autochthones à des peuples qui sont venus d'ailleurs peupler une contrée. On ne peut donc pas expliquer ce mot, en disant qu'il s'appliquait aux peuples qui habitaient la même contrée depuis leur origine; par ce mot, les historiens et les peuples faisaient entendre qu'ils habitaient cette terre depuis de longs siècles.

Les législateurs n'ont pas fait la morale et la religion. — Les historiens et les publicistes du dernier siècle ont souvent répété que Confucius donna une religion aux Chinois; Lycurgue, des lois aux Spartiates; Minos, aux Crétois, etc., etc. Mais on démontre que tous ces peuples et d'autres encore avaient des lois, une religion, une morale avant ces législateurs. Ces hommes ne firent qu'exploiter des sentiments et des croyances reçues auparavant. Ils consacrèrent des principes qui existaient bien des siècles avant eux. Aussi l'expression de Montesquieu est fausse quand il dit : « Quand les législateurs *établirent la religion.* »

Conclusion. — On peut conclure que l'opinion de nos adversaires prend sa source dans l'ignorance des faits et des monuments que l'histoire offre à nos regards.

L'état de nature suppose que l'homme a inventé le langage; mais cette supposition est combattue par plusieurs écrivains rationalistes eux-mêmes, ainsi que nous allons l'établir.

§ II. — *De la révélation du langage. — Buffon.*

« Il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son, et, avant qu'il ne puisse l'appliquer et le prononcer à propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport : l'éducation, qui seule peut développer son âme, veut donc être suivie longtemps et toujours soutenue; si elle cessait, je ne dis pas à deux mois, comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'âme de l'enfant qui n'aurait rien reçu serait sans exercice, et, faute de mouvement communiqué, demeurerait inactive comme celle de l'imbécile, à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis; et à plus forte raison, si l'enfant était né dans l'état de pure nature, s'il n'avait pour instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé de corps pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne serait-il pas au-dessous de l'imbécile, et, quant à l'extérieur, tout à fait de pair avec les animaux? Mais, dans ce même état de nature, la première éducation, l'éducation de nécessité, exige autant de temps que dans l'état civil, parce que dans tous deux l'enfant est également faible, également lent à croître; que, par conséquent, il a besoin de secours pendant un temps égal; qu'enfin il périrait s'il était abandonné avant l'âge de trois ans. Or, cette habitude nécessaire, continuelle et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps, suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède.

« Ainsi cet état de pure nature ou l'on suppose l'homme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire, qui n'a jamais existé. » (*Histoire naturelle des quadrupèdes; nomenclature des singes*, t. VIII.)

« Un empire, un monarque, dit-il encore, une famille, un père, voilà les deux extrêmes de la société! Ces extrêmes sont aussi les limites de la nature; si elles s'étendaient au delà, n'aurait-on pas trouvé, en parcourant toutes les solitudes du globe, des animaux humains, privés de la parole, sourds à la voix comme aux signes, les mâles et les femelles dispersés, les petits abandonnés, etc.? » (*Discours sur les animaux carnassiers.*)

J.-J. Rousseau. — J.-J. Rousseau, dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, a pris pour base de ses recherches cette supposition humiliante de l'homme né sauvage, et sans autre liaison avec les individus même de son espèce, que celle qu'il avait avec les brutes, une simple cohabitation dans les mêmes forêts. Quel parti a-t-il tiré de cette chimérique hypothèse, pour expliquer le fait de l'origine des langues? Il y a trouvé les difficultés les plus grandes, et il est contraint à la fin de les avouer insolubles.

« La première qui se présente, dit-il, est d'imaginer comment les *langues* purent devenir nécessaires; car les hommes n'ayant nulle correspondance entre eux, ni aucun besoin d'en avoir, on ne conçoit ni la nécessité de cette invention, ni sa possibilité, si elle ne fut pas indispensable. Je dirais bien, comme beaucoup d'autres, que les *langues* sont nées dans le commerce domestique des pères, des mères et des enfants; mais outre que cela ne résoudrait pas les objections, ce serait commettre la faute de ceux qui, raisonnant sur l'état de nature, y transportent des idées prises dans la société, voient toujours la famille rassemblée dans une même habitation, et ses membres gardant entre eux une union aussi intime et aussi permanente que parmi nous, où tant d'intérêts communs les réunissent; au lieu que dans cet état primitif, n'ayant ni maison, ni cabane, ni propriété d'aucune espèce, chacun se logeait au hasard, et souvent pour une seule nuit; les mâles et les femelles s'unissaient fortuitement, selon la rencontre, l'occasion et le désir, sans que la parole fût un interprète fort nécessaire des choses qu'ils avaient à se dire. Ils se quittaient avec la même facilité. La mère allaitait d'abord ses enfants pour son propre besoin, puis l'habitude les lui ayant rendus chers, elle les nourrissait ensuite pour le leur; sitôt qu'ils avaient la force de chercher leur pâture, ils ne tardaient pas à quitter la mère elle-même; et comme il n'y avait presque point d'autre moyen de se retrouver, que de ne pas se

perdre de vue, ils en étaient bientôt au point de ne se pas même reconnaître les uns les autres Remarquez encore que l'enfant ayant tous ses besoins à expliquer, et par conséquent plus de choses à dire à la mère, que la mère à l'enfant, c'est lui qui doit faire les plus grands frais de l'invention, et que la *langue* qu'il emploie doit être en grande partie son propre ouvrage ; ce qui multiplie autant les *langues* qu'il y a d'individus pour les parler, à quoi contribue encore la vie errante et vagabonde, qui ne laisse à aucun idiome le temps de prendre de la consistance; car de dire que la mère dicte à l'enfant les mots dont il devra se servir pour lui demander telle ou telle chose, cela montre bien comment on enseigne les *langues* déjà formées, mais cela n'apprend point comment elles se forment.

« Supposons cette première difficulté vaincue ; franchissons pour un moment l'espace immense qui dut se trouver entre le pur état de nature et le besoin des *langues* ; et cherchons, en les supposant nécessaires, comment elles purent commencer à s'établir. Nouvelle difficulté pire encore que la précédente ; car si les hommes ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser, ils ont eu besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole : et quand on comprendrait comment les sons de la voix ont été pris pour interprètes conventionnels de nos idées, il resterait toujours à savoir quels ont pu être les interprètes mêmes de cette convention pour les idées qui, n'ayant point un objet sensible, ne pouvaient s'indiquer ni par le geste ni par la voix ; de sorte qu'à peine peut-on former des conjectures supportables sur la naissance de cet art de communiquer ses pensées et d'établir un commerce avec les esprits.

« Le premier langage de l'homme, le langage le plus universel, le plus énergique, et le seul dont il eut besoin avant qu'il fallût persuader des hommes assemblés, est le cri de la nature. Comme ce cri n'était arraché que par une sorte d'instinct dans les occasions pressantes, pour implorer du secours dans les grands dangers ou du soulagement dans les maux violents, il n'était pas d'un grand usage dans le cours ordinaire de la vie où règnent des sentiments plus modérés.

« Quand les idées des hommes commencèrent à s'étendre et à se multiplier, et qu'il s'établit entre eux une communication plus étroite, ils cherchèrent des signes plus nombreux et un langage plus étendu : ils multiplièrent les inflexions de la voix, et y joignirent les gestes, qui, par leur nature, sont plus expressifs, et dont le sens dépend moins d'une détermination antérieure. Ils exprimaient donc les objets visibles et mobiles par des gestes ; et ceux qui frappent l'ouïe par des sons imitatifs : mais comme le geste n'indique guère que les objets présents ou faciles à décrire, et les actions visibles, qu'il n'est pas d'un usage universel, puisque l'obscurité ou l'interposition d'un corps le rend inutile, et qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite, on s'avisa enfin de lui substituer les articulations de la voix, qui, sans avoir le même rapport avec certaines idées, sont plus propres à les représenter toutes, comme signes institués ; substitution qui ne put se faire que d'un commun consentement, et d'une manière assez difficile à pratiquer pour des hommes dont les organes grossiers n'avaient encore aucun exercice, et plus difficile encore à concevoir en elle-même, puisque cet accord unanime dut être motivé, et que LA PAROLE PARAÎT AVOIR ÉTÉ FORT NÉCESSAIRE POUR ÉTABLIR L'USAGE DE LA PAROLE.

« On doit juger que les premiers mots dont les hommes firent usage eurent dans leurs esprits une signification beaucoup plus étendue que n'ont ceux qu'on emploie dans les *langues* déjà formées, et qu'ignorant la division du discours en ses parties, ils donnèrent d'abord à chaque mot le sens d'une proposition entière. Quand ils commencèrent à distinguer le sujet d'avec l'attribut, et le verbe d'avec le nom, ce qui ne fut pas un médiocre effort de génie, les substantifs ne furent d'abord qu'autant de noms propres, l'infinitif fut le seul temps des verbes, et à l'égard des adjectifs, la notion ne s'en dut développer que fort difficilement, parce que tout adjectif est un mot abstrait, et que les abstractions sont des opérations pénibles et peu naturelles.

« Chaque objet reçut d'abord un nom particulier, sans égard aux genres et aux espèces, que ces premiers instituteurs n'étaient pas en état de distinguer ; et tous les individus se présentèrent isolés à leur esprit, comme ils le font dans le tableau de la nature. Si un chêne s'appelait A, un autre chêne s'appelait B ; de sorte que plus les connaissances étaient bornées, et plus le dictionnaire devint étendu. L'embarras de toute cette nomenclature ne put être levé facilement ; car pour ranger les êtres sous des dénominations communes et génériques, il en fallait connaître les propriétés et les différences ; il fallait des observations et des définitions, c'est-à-dire, de l'histoire naturelle et de la métaphysique, beaucoup plus que les hommes de ce temps-là n'en pouvaient avoir.

« D'ailleurs, les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'esprit qu'à l'aide des mots, et l'entendement ne les saisit que par des propositions. C'était une des raisons pourquoi les animaux ne sauraient se former de telles idées, ni jamais acquérir la perfectibilité qui en dépend. Quand un singe va sans hésiter d'une noix à l'autre, pense-t-on qu'il ait l'idée générale de cette sorte de fruit, et qu'il compare son archétype à ces deux individus ? non, sans doute ; mais la vue de l'une de ces noix rappelle à sa mémoire les sensations qu'il a reçues de l'autre ; et ses yeux, modifiés d'une certaine manière, annoncent à son goût la modification qu'il va recevoir. Toute

idée générale est purement intellectuelle ; pour peu que l'imagination s'en mêle, l'idée devient aussitôt particulière. Essayez de vous tracer l'image d'un arbre en général, vous n'en viendrez jamais à bout ; malgré vous il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu, clair ou foncé ; et s'il dépendait de vous de n'y voir que ce qui se trouve en tout arbre, cette image ne ressemblerait plus à un arbre. Les êtres purement abstraits se voient de même, ou ne se conçoivent que par le discours. La définition seule du triangle vous en donne la véritable idée : sitôt que vous en figurez un dans votre esprit, c'est un tel triangle, et non pas un autre, et vous ne pouvez éviter d'en rendre les lignes sensibles ou le plan coloré. Il faut donc énoncer des propositions ; il faut donc parler pour avoir des idées générales ; car sitôt que l'imagination s'arrête, l'esprit ne marche plus qu'à l'aide du discours. Si donc les premiers inventeurs n'ont pu donner des noms qu'aux idées qu'ils avaient déjà, il s'ensuit que les premiers substantifs n'ont pu jamais être que des noms propres.

« Mais lorsque, PAR DES MOYENS QUE JE NE CONÇOIS PAS, nos nouveaux grammairiens commencèrent à étendre leurs idées et à généraliser leurs mots, l'ignorance des inventeurs dut assujettir cette méthode à des bornes fort étroites ; et comme ils avaient d'abord trop multiplié les noms des individus, faute de connaître les genres et les espèces, ils firent ensuite trop d'espèces et trop de genres, faute d'avoir considéré les êtres par toutes leurs différences. Pour pousser les divisions assez loin, il eut fallu plus d'expérience et de lumière qu'ils n'en pouvaient avoir, et plus de recherches et de travail qu'ils n'y en voulaient employer. Or, si même aujourd'hui l'on découvre chaque jour de nouvelles espèces qui avaient échappé jusqu'ici à toutes nos observations, qu'on pense combien il dut s'en dérober à des hommes qui ne jugeaient les choses que sur le premier aspect ! Quant aux classes primitives et aux notions les plus générales, il serait superflu d'ajouter qu'elles durent leur échapper encore : comment, par exemple, auraient-ils imaginé ou entendu les mots de *matière*, d'*esprit*, de *substance*, de *mode*, de *figure*, de *mouvement*, puisque nos philosophes, qui s'en servent depuis si longtemps, ont bien de la peine à les entendre eux-mêmes, et que les idées qu'on attache à ces mots étant purement métaphysiques, ils n'en trouvaient aucun modèle dans la nature ? »

Après s'être étendu, comme on vient de le voir, sur les premiers obstacles qui s'opposent à l'institution conventionnelle des langues, Rousseau se fait un terme de comparaison de l'invention des seuls substantifs physiques, qui font la partie de la langue la plus facile à trouver, pour juger du chemin qui lui reste à faire jusqu'au terme où elle pourra exprimer toutes les pensées des hommes, prendre une forme constante, être parlée en public, et influer sur la société : il invite le lecteur à réfléchir sur ce qu'il a fallu de temps et de connaissances pour trouver les nombres qui supposent les méditations philosophiques les plus profondes et l'abstraction la plus métaphysique, la plus pénible et la moins naturelle ; les autres mots abstraits, les aoristes et tous les temps des verbes, les particules, la syntaxe ; lier les propositions, les raisonnements, et former toute la logique du discours ; après quoi voici comme il conclut :

« Quant à moi, effrayé des difficultés qui se multiplient, et convaincu de l'impossibilité presque démontrée que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains, je laisse à qui voudra entreprendre la discussion de ce difficile problème : *Lequel a été le plus nécessaire, de la société déjà liée à l'institution des langues* ou *des langues déjà inventées*, à l'établissement de la société ? »

Court de Gébelin. — « La parole ! Le sujet ne peut être plus beau ! C'est la parole, cet art par lequel nos connaissances ne sont pas simplement bornées à celles des corps dont l'univers est rempli, mais par lequel l'âme d'un homme se montre à découvert à celle d'un autre, cet art qui est la base de la lumière et de l'instruction, l'âme de la société, sans lequel l'univers ne serait qu'un vaste désert, qu'un assemblage d'êtres muets, isolés, incapables de perfection, sans lequel il n'y aurait point de correspondance d'une famille à une autre famille, d'une nation à une autre nation, d'un siècle à un autre siècle ; art qui *entra nécessairement dans le plan de la Providence pour faire l'apanage distinctif de l'homme, et pour rendre complète l'œuvre de la création.* C'est par lui que les hommes se soutiennent, se consolent et s'encouragent, qu'ils peignent ce que l'univers renferme de plus indivisible, qu'ils s'élèvent jusqu'à la connaissance d'une première cause qui leur parle par ses ouvrages, comme ils se parlent eux-mêmes par les tableaux du langage.

« *Un art aussi vaste dans ses effets, aussi lié avec notre existence, aussi essentiel pour notre bonheur, aurait-il été livré au hasard ? aurait-il absolument dépendu de l'industrie humaine ?* Celui qui créa l'homme, et le créa avec les organes nécessaires pour parler, aurait, si on ose le dire, manqué son but, s'il n'eût pas établi entre l'homme et l'instrument vocal une correspondance si intime et si prompte, qu'il se prêtât à l'instant aux besoins de ceux auxquels il fut donné, s'il n'avait pas rendu les hommes capables de parler, même sans effort et sans peine, par un effet de leur nature et des désirs qui en sont la suite ? » (*Le monde primitif*, etc. ; Discours prélim., tom. I, p. 17, et *Grammaire*, in-4°.)

Herder. — « ..... L'histoire de l'espèce humaine présente un grand nombre d'accidents et d'événements qu'il m'est impossible de comprendre sans le concours d'une influence supérieure ; par exemple, il me paraît inex-

plicable que l'homme ait pu commencer la carrière du perfectionnement et inventer le langage et la première science sans un guide supérieur..... On ne peut nier qu'une économie divine ait régné sur l'espèce humaine depuis son origine, pour diriger sa course dans les voies les plus sûres. (*Idées sur la philos. de l'hist. de l'humanité*, t. I, liv. v, p. 299.)

« Si les hommes, dispersés sur la terre comme les animaux, avaient dû établir d'eux-mêmes et sans secours la forme intérieure de l'humanité, nous trouverions encore des nations sans langage, sans raison, sans religion, sans morale, car ce que l'homme a été, l'homme l'est encore; mais aucune histoire, aucune expérience ne nous permet de croire que l'homme vive nulle part comme l'orang-outang. Les fables antiques que Diodore et Pline racontent de ces monstres humains privés de tous sentiments portent avec elles un caractère évident de fausseté. Il en est de même des récits des poëtes qui, jaloux de relever la gloire de leurs Orphées et de leurs Cadmus, exagérèrent la grossièreté des empires naissants de l'antiquité; les temps où ils ont vécu et le but de leurs ouvrages diminuent également l'autorité de leur témoignage. En suivant les analogies du climat, il paraît évident qu'aucune nation européenne, surtout aucune tribu de la Grèce, n'a été dans un état si abject que les Nouveaux-Zélandais ou que les Pêcherais de la Terre de Feu; encore, dans la dégradation même de ces peuplades, retrouve-t-on des traces d'humanité, de raison et du langage. » (HERDER, *Idées sur la philosophie de l'histoire*, t. II, liv. IX, ch. 5, p. 210.)

« Si, comme nous l'avons vu, les qualités les plus distinguées de l'homme, heureuses capacités qu'il apporte en naissant, ne s'acquièrent et ne se transmettent, à proprement parler, que par la puissance de l'éducation, du langage, de la tradition et de l'art, non-seulement les premiers germes de cette humanité devaient sortir d'une même origine, mais il fallait encore qu'elles fussent artificiellement combinées dès le principe pour que le genre humain fût ce qu'il est. Un enfant abandonné et laissé à lui-même pendant des années ne peut manquer de périr ou de dégénérer. Comment donc l'espèce humaine aurait-elle pu se suffire à elle-même dans ses premiers débuts? Une fois accoutumé à vivre de la même manière que l'orang-outang, jamais l'homme n'aurait travaillé à se vaincre, ni appris à s'élever de la condition muette et dégradée de l'animal aux prodiges de la raison et de la parole humaine. Si la divinité voulait que l'homme exerçât son intelligence et son cœur, il fallait qu'elle lui donnât l'une et l'autre; dès le premier moment de son existence, l'éducation, l'art, la culture, lui étaient indispensables: ainsi, le caractère intime de l'humanité porte témoignage de la vérité de cette ancienne philosophie de notre histoire. » (HERDER, *Idées*, etc., t. II, liv. X, ch. 8, p. 278.)

« L'animal humain, s'il eût été pendant des siècles de siècles dans l'état abject qu'on lui prête, et que, par des proportions entièrement différentes, il eût reçu la forme quadrupède dans le sein de sa mère, comment eût-il abandonné cet état de son propre mouvement et se fût-il élevé à l'attitude droite de la condition de l'animal qui le courbait vers la terre? Comment eût-il pu s'élever à l'état d'homme, et, avant qu'il ne fût homme, inventer la parole humaine? Si l'homme eût commencé par marcher sur les pieds et sur les mains, assurément il n'aurait point changé; et il n'y a que le prodige d'une seconde création qui eût fait de lui ce qu'il est maintenant, et ce que son histoire et l'expérience nous attestent à chaque pas.

« Pourquoi donc embrasserions-nous des PARADOXES DÉNUÉS DE PREUVES, ET MÊME ENTIÈREMENT CONTRADICTOIRES, quand la constitution de l'homme, l'histoire de son espèce et toute l'analogie de l'organisation terrestre nous conduisent à d'autres résultats? » (HERDER, *Idées*, etc., t. I, liv. III, ch. 6.)

Benjamin Constant. — « On a recherché l'origine de la religion, comme on a recherché l'origine de la société et l'origine du langage. L'erreur a été la même dans toutes ces recherches. On a commencé par supposer que l'homme avait existé *sans société, sans langage, sans religion*..... Mais cette supposition impliquait qu'il pouvait se passer de toutes ces choses, puisqu'il avait pu exister sans elles. En partant de ce principe on devait s'égarer. La société, le langage . . . . *sont inhérents à l'homme;* leur assigner d'autres causes que *sa nature*, c'est se tromper volontairement.

« Tous les systèmes religieux et politiques des philosophes du XVIII^e^ siècle partent de l'hypothèse d'une race réduite primitivement à la condition de brutes errant dans les forêts et s'y disputant le fruit des chênes et la chair des animaux.

« Mais si tel était l'état naturel de l'homme, par quel moyen l'homme en serait-il sorti? Invoquer le hasard, c'est prendre pour une cause un mot vide de sens; le hasard ne triomphe point de la nature; le hasard n'a point civilisé des espèces inférieures qui, dans l'hypothèse de nos philosophes, auraient dû rencontrer aussi des chances heureuses.

« La civilisation par les étrangers laisse subsister le problème intact. Vous me montrez des maîtres instruisant des élèves, mais vous ne me dites pas qui a instruit les maîtres: c'est une chaîne suspendue en l'air. » (*De la Religion*, t. I, liv. I, ch. 8, p. 157-163, etc.)

Charles Nodier. — « Je crois fermement que la parole a été donnée à l'homme, comme je le crois de toutes les facultés que la création a réparties entre toutes les créa-

tures, parce qu'aucune créature ne peut se donner des facultés à elle-même. Tout ce que les êtres possèdent, ils l'ont reçu selon leur nature et leur destination. » (*Notions élémentaires de linguistique.*)

G. de Humboldt. — « Le célèbre Guillaume de Humboldt n'a jamais pu concevoir la formation humaine et progressive du langage. Voici textuellement sa pensée :

« La parole, d'après mon entière conviction, doit être considérée comme inhérente à l'homme; car si on la considère comme l'œuvre de son intellect dans la simplicité de sa connaissance native, *c'est absolument inexplicable.* Plutôt que de renoncer, dans l'explication de l'origine des langues, à l'influence d'une *cause puissante et première*, et de leur assigner à toutes une marche uniforme et mécanique qui les traînerait pas à pas depuis le commencement le plus grossier jusqu'à leur perfectionnement, j'embrasserais l'opinion de ceux qui rapportent l'origine des langues à une révélation immédiate de la Divinité. » (*Lettre à M. Abel Rémusat*, etc., Paris, 1827, p. 13.)

§ III. — *Traditions des anciens sur une législation primitive divine.*

Après avoir démontré que l'hypothèse de l'état de nature est une chimère, je vais établir par de nouveaux faits que les païens ont reconnu eux-mêmes l'existence d'une législation primitive divine, que le souvenir du monothénisme des premiers temps se retrouve dans toutes leurs traditions, et qu'enfin ils avaient gardé la pensée d'une morale très-supérieure à celles qu'ils pratiquaient.

Les Arabes, dit un historien, se fondent sur *leurs traditions paternelles*, qui paraissent leur avoir conservé la mémoire de la création du monde, celle du déluge et des autres premiers événements qui servent à établir la foi d'un Dieu invisible et la crainte de ses jugements (853). . . . . .

. . . . . .

Le *Chou-King*, ou livre par excellence, coordonné par *Khoung-fou-Tseu* (Confucius), dans la moitié du VI^e^ siècle avant notre ère, professe cette doctrine à chaque page : — « A quoi bon tes efforts, dit-il, pour tisser une nouvelle étoffe de soie. Quant à moi, pour n'errer pas, je méditerai les mœurs et la doctrine de nos ancêtres. L'ANTIQUITÉ! je l'étudie toujours. *Mon esprit s'attache à l'esprit des anciens*, et jusques à l'aurore je ne puis dormir. *Grande, éclatante et belle est la doctrine que les sages nous ont* TRANSMISE. Cet homme a rejeté nos anciennes doctrines, *et sa démarche est incertaine, il n'y a plus rien de fixe en lui* (856). »

Ce dogme fondamental d'une révélation primitive ne fut jamais oublié (857). Dans tous les temps on a cru que Dieu avait originairement révélé la vraie religion, ou la LOI CÉLESTE, immuable, d'où dérivent toutes les autres lois (858), et qu'on la reconnaissait à ces caractères qui lui sont exclusivement propres, l'unité, l'universalité, l'antiquité.

C'était la doctrine de Pythagore (859), et il l'avait trouvée établie dans l'Orient (860). Le méchant, disait-il, n'écoute point LA LOI DIVINE, et c'est pourquoi il ne respecte aucune loi (861).

On n'imaginait point, dans ces anciens temps, de société purement humaine, ni de législation qui ne reposât sur l'autorité de Dieu. La religion était le fondement et la sanction des devoirs, le lien qui unissait et les individus dans la famille, et les familles dans l'État; et comme on voyait en elle la société tout entière, c'était elle aussi que la société respectait et défendait avant tout (862).

« Est-ce Dieu, ou bien quelque homme, qui est l'auteur des lois? C'EST DIEU, ô étranger; il est très-juste d'affirmer que c'est Dieu (863). » — C'est ainsi que parlait Platon. . . . . .

. . . . . .

Cette loi souveraine, loi non écrite, loi COMMUNE, loi DIVINE, comme l'appellent Aristote (864) et Cléanthe (865), en ajoutant qu'on la reconnaît à son universalité; cette loi qui a existé toujours, qui est la justice, la vérité, l'ordre par excellence et qui oblige tous les hommes, dans tous les temps et dans tous les lieux, qu'est-ce autre chose que la religion? Si vous en doutez, Socrate lui-même va vous le dire expressément.

(853) BOULAINVILLIERS, *Vie de Mahomet*, liv. II, p. 190.

(856) Ch. II, n° 4. (*Voyez* la traduction de ce livre dans les *Livres sacrés de l'Orient*, publiés par F. Didot, format du *Panthéon*.)

(857) *Voir* LELAND, *Nouvelle démonstrat. évangél.* II^e^ part., ch. II, t. III, p. 57, 59.

(858) Antequam ad populos eas leges venias, vim istius « cœlestis legis » explana si placet. (CICÉRON, *De legib.*, lib. II, cap. 4, n. 9.)

(859) OCELLUS LUCAN., cap. 4.

(860) *La vérité*, dit l'auteur des Oracles attribués à Zoroastre, *n'est pas une plante de la terre* : οὐ γὰρ ἀλήθεια φυτὸν ἐνὶ χθονί. (*Oracul. Zoroastr.* ap. CLER. *Philosoph. orient.*, lib. IV, p. 237.) *Invoque la pure loi*, dit Ormezd, dans le *Vendidad*, p. 115.

(861) Νόμου θείου τὸ φῦλον ἀνάκοον, διὸ καὶ παρανομεῖ. (DEMOPHIL. *Sent. Pythagor.*, pag. 36. Lips. 1754. Et ap. STOB., serm. 2.)

(862) Omnia namque post religionem posuerunt semper civitas nostra auxit. (VALERIUS MAXIM.)

(863) Θεὸς ἢ τις ἀνθρώπων ὑμῖν, ὦ ξένοι, εἴληφε τὴν αἰτίαν τῆς τῶν νόμων διαθέσεως; θεὸς, ὦ ξένε, θεός, ὡς γε τὸ δικαιότατον εἰπεῖν. (PLAT., *De legib.*, lib. I, Oper., tom. VIII, p. 4.)

(864) Νόμος δ' ἐστὶν, ὁ μὲν, ἴδιος· ὁ δὲ, κοινός. Λέγω δὲ, ἴδιον μὲν, καθ' ὃν γεγραμμένον πολιτεύονται· κοινὸν δὲ, ὅσα ἄγραφα παρὰ πᾶσιν ὁμολογεῖσθαι δοκεῖ. Lex vero est, una propria, altera communis. Vocio propriam, secundum quam scriptam civiliter agunt; communem quæcunque non scripta apud omnes custodiri videntur. (ARIST., *Rhetoric.*, lib. I, cap. 10, Oper., t. II, p. 413. Edit. Aurelie Allobrog., 1605.)

(865) Δύσμορον.... οὔτ' εἰσορῶσι θεοῦ κοινὸν νόμον. Miser... legem Dei communem spectare non curant. (CLEANTH., *Gnomic.*, p. 142. Edit. Brunckii.)

« Connaissez-vous, Hippias, des lois non écrites ? — Assurément, celles qui règnent dans tous les pays (866). — Direz-vous que ce sont les hommes qui les ont portées ? — Et comment le dirais-je, puisqu'ils n'ont pu se rassembler tous en un même lieu, et que d'ailleurs ils ne parlent pas une même langue ? — Qui croyez-vous donc qui ait porté ces lois ? — CE SONT LES DIEUX QUI LES ONT PRESCRITES AUX HOMMES ; et la première de toutes, reconnue dans le monde entier, ordonne de révérer les dieux (867). — N'est-il pas aussi partout ordonné d'honorer ses parents ? — Sans doute. — Et les mêmes lois ne défendent-elles pas aux pères et aux mères d'épouser leurs enfants, aux enfants d'épouser les auteurs de leurs jours ? — Oh ! pour cette loi-ci, je ne crois pas qu'elle vienne de Dieu (868.) — Pourquoi ? — C'est que je vois des gens qui la transgressent. — On en transgresse bien d'autres ; mais les hommes qui violent les lois divines subissent des châtiments auxquels il est impossible qu'aucun d'eux échappe. » (869.)

Il n'y a sur ce point qu'un langage parmi les anciens, lorsqu'ils ne parlent pas d'après un système particulier de philosophie ; car alors, comme l'observe Diodore, ils ne sont d'accord sur rien, et ils se contredisent en des choses de la plus haute importance (870).

Fondé sur l'antique tradition (871), Plutarque enseigne « que non-seulement la justice accompagne le Dieu suprême, mais qu'il est lui-même la justice, la plus ancienne et la plus parfaite loi (872). Les limites de notre patrie, dit-il ailleurs, ce sont les bornes du monde ; nul ne doit s'estimer étranger, ou banni, là où sont le même feu, la même eau, le même air, le même soleil, les mêmes lois pour tous, le même chef qui préside au même ordre, le même roi et le même souverain, Dieu, qui tient en sa main le commencement, le milieu et la fin de toutes choses, que la justice accompagne, et qui punit les violateurs de la loi divine, loi commune à tous les hommes, et qui les unit entre eux comme les citoyens d'une même ville (873). »

Quel témoignage plus précis, plus formel, pourrait-on désirer ? L'antiquité de la loi divine, son universalité, sa sanction, tout s'y trouve. Quand les païens transgressaient cette loi, est-ce la lumière qui leur manquait ? Ecoutez encore Cicéron :

« La loi est une raison conforme à la nature des choses, qui nous porte à faire le bien et à éviter le mal (874). » — « Elle ne commence pas à être loi au moment où on l'écrit, mais elle est loi dès sa naissance, et elle est née avec la raison divine : c'est pourquoi la loi véritable et souveraine, à laquelle il appartient d'ordonner et de défendre, est la droite raison du Dieu suprême... Elle établit la distinction du juste et de l'injuste, conformément à la très-antique et souveraine nature de toutes choses (875-76), et c'est d'après elle que les lois des hommes punissent les méchants, protégent et défendent les bons (877). »

Est-ce par la seule force de son génie, que Cicéron s'était élevé à cette sublime doctrine ? Non certes. De qui donc la tenait-il ? De la tradition, comme il nous l'apprend lui-même. « Je vois que c'était le sentiment des sages, que la loi n'est point une invention de l'esprit de l'homme, ni une ordonnance des peuples, mais quelque chose d'éternel qui régit tout l'univers, par des commandements et des défenses pleines de sagesse. C'est pourquoi ils disaient que cette loi première et dernière est le jugement même de Dieu, qui ordonne ou défend selon la raison (878), et c'est de cette loi que

(866) Τοὺς γ' ἐν πάσῃ χώρᾳ κατὰ ταυτὰ νομιζομένους.

(867) Ἐγὼ θεοὺς οἶμαι τοῦς νόμους τούτους τοῖς ἀνθρώποις θεῖναι. Καὶ γὰρ παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις πρῶτον νομίζεται τοὺς θεοὺς σέβειν.

(868) Οὗτος θεοῦ νόμος εἶναι.

(869) XENOPHONT., *Memorab. Socrat.*, lib. IV, cap. 4.

(870) Si quis maxime insignis philosophorum secta diligenter expendat, plurimum inter se discrepare, et in gravissimis rebus sibi invicem adversari reperiet. (DIODOR. SICUL., lib. II, p. 82.)

(871) *Sic veteres dicunt, scribunt atque docent.* PLUTARCH. *ad Princip. indoct.* Oper., tom. II, p. 781.

(872) Id., *ibid.* — In Patri autem prædicatione inveneris Deminum vocari legem et rationem. CLEM. ALEXANDR., *Strom.* lib. I, pag. 337.

(873) Οὗτοι τῆς πατρίδος ἡμῶν ὅροι εἰσί, καὶ οὐδεὶς οὔτε φυγὰς ἐν τούτοις, οὔτε ξένος, οὔτε ἀλλοδαπός, ὅπου τὸ αὐτὸ πῦρ, ὕδωρ, ἀήρ, ἥλιος, σελήνη, φωσφόροι οἱ αὐτοὶ νόμοι πᾶσι ὑφ' ἑνὸς τάγματος καὶ μιᾶς ἡγεμονίας... εἷς δὲ βασιλεὺς καὶ ἄρχων θεὸς, ἀρχήν τε καὶ μέσα καὶ τελευτὴν ἔχων τοῦ παντὸς εὐθεία περαίνει κατὰ φύσιν περιπορευόμενος. Τῷ δὲ ἕπεται δίκη τῶν ἀπολειμένων τοῦ θείου νόμου τιμωρὸς, ᾧ χρώμεθα πάντες ἄνθρωποι φύσει πρὸς πάντας ἀνθρώπους, ὥσπερ πολίτας. (PLUTARQUE, *De exsul.* Op., tom. III, p. 601.)

(874) Ille autem est ille finis, qui a præstantissimis philosophis celebratur, videlicet juxta naturam vivere. Id fit quando mens, ingressa virtutis sensibus, incedit per rectæ rationis vestigia, et Deum sequitur memor ejus præceptorum, habens ea ratione dictis factisque omnibus. (PHILO JUDÆUS, *De migrat. Abrah.*, p. 407. Francofurti, 1691.)

(875-76) Cicéron ne distingue point la nature des choses de la loi divine ; ces deux expressions pour lui sont synonymes : *Ipsa naturæ ratio., quæ est divina et humana*, dit-il dans le *Traité des devoirs*, lib. III, cap. 5, n. 23.

(877) Ratio profecta a rerum natura et ad recte faciendum impellens, et a delicto avocans : quæ non tum denique incipit lex esse, cum scripta est, sed tum cum orta est ; orta autem simul est cum mente divina : quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum et ad vetandum, ratio est recta summi Jovis..... Ergo est lex justorum injustorumque distinctio, ad illam antiquissimam et rerum omnium principem expressa naturam, ad quam leges hominum dirigunturs quæ supplicio improbos afficiunt, defendunt ac tuentur bonos. (CICER., *De Legib.*, lib. II, cap. 4 et 5. Conf. cum CLEM. ALEX., *Strom.*, lib. I, p. 351. Lutet. Paris., 1641.)

(878) C'est aussi l'idée que les Juifs avaient de la loi : « Lex porro nihil aliud est procul dubio, quam divinum eloquium, facienda præcipiens, vitanda prohibens. (PHILO JUDÆUS, *De migrat. Abrah.*, Oper., p. 468.)

vient celle que les dieux ont donnée au genre humain (879). »

Cicéron, comme Socrate, attribue primitivement à DIEU L'ÉTABLISSEMENT DE LA LOI (880). . . . . .

. . . . . .

Ce n'étaient pas seulement les philosophes qui attestaient l'existence de la loi divine, immuable, donnée aux hommes dès le commencement. Les anciens poëtes la rappelaient au peuple (881), qui n'en perdit jamais le souvenir. Dans la Grèce idolâtre, il applaudissait à ces paroles prononcées sur le théâtre d'Athènes :

« Puissé-je jouir du bonheur de conserver toujours la sainteté dans mes actions et dans mes paroles, selon les lois sublimes descendues du plus haut des cieux. Le roi de l'Olympe en est le père, elles ne viennent point de l'homme et jamais l'oubli ne les effacera. En elles est un dieu, le grand Dieu qui ne vieillit point!..... O Dieu, je vous invoque! je ne cesserai jamais de mettre en Dieu mon appui. Souverain maître de l'univers, dont l'empire est éternel, montrez que rien n'échappe à vos regards pénétrants (882). »

Euripide proclame ces maximes ainsi que Sophocle, et toujours par la bouche du chœur, qui, dans les tragédies grecques, représente le peuple.

« La puissance divine s'exerce avec lenteur, mais son effet est infaillible. Elle poursuit celui qui, par un triste égarement, s'élève contre le ciel, et lui refuse son nommage; sa marche détournée et secrète atteint l'impie au milieu de ses vains projets. O fol orgueil! qui prétend être plus sage que les sages et antiques lois. Doit-il coûter à notre faiblesse d'avouer la force d'un être suprême, quelle que soit sa nature, et de reconnaître une loi sainte, antérieure à tous les temps? » (883.)

Cette loi divine, Confucius recommandait de l'avoir sans cesse présente à l'esprit (884).

On ne lira point sans quelque étonnement ses paroles, qui montrent d'une manière si frappante l'uniformité de la tradition générale :

« L'ordre établi par le ciel s'appelle *nature*; ce qui est conforme à la nature s'appelle *loi*; l'établissement de la loi s'appelle *instruction* (885).

« La loi ne peut varier de l'épaisseur d'un cheveu (886); si elle pouvait varier, ce ne serait point une loi (887). »

« LA *vérité*, C'EST LA LOI DU CIEL (888). » Le commentateur chinois observe sur ce passage que « LA LOI CÉLESTE est cette raison, cette vérité que le ciel a imposée aux hommes (889). »

Les anciens croyaient donc à l'existence d'une loi divine immuable, universelle, donnée primitivement au genre humain, et qui se perpétuait dans le monde entier par la tradition.

On a déjà vu avec combien de force les

(879) Video sapientissimorum fuisse sententiam legem neque hominum ingeniis excogitatum, nec scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret, imperandi, prohibendique sapientia : ita principem legem illum et ultimam, mentem esse dicebant, omnia ratione aut cogentis, aut vetantis Dei, ex qua illa lex, quam homini generi dederunt (*De legib.* lib. II, cap. 4).

(880) Ille (Deus) legis hujus inventor, disceptator, lator (*De republ.* lib. II; ap. LACTANT. *Divin. instit.* lib. VI, cap. 8).

(881) Τὸν δὲ γὰρ ἀνθρώποισι νόμον διέταξε Κρονίων. Humano generi lex namque est a Jove lata. (HESIOD., ap. CLEM. ALEXANDR *Strom.*, lib. I, p. 356 Lutet. Paris, 1641.) Pindare parle aussi d'une loi divine :

Νόμων ἀκούοντες θεοδμήτων.
Inter *Fragm.*, t. III, p. 160. Edit. Heyne.

Et dans la IIIe *Pythique*. « Si quelqu'un des mortels connaît la route de la vérité, qu'il jouisse de ce bonheur qu'il doit aux dieux. » (*Ibid.*, t. I, p. 248.)

. . . . . Εἰ.
Δέ νόφ τις ἔχει
Θνατῶν ἀλαθείας ὁδὸν
Χρὴ πρὸς μακάρων
Τυγχανοντ' εὖ πάσχειν.

(882) Εἴ μοι ξυνείη φέροντι
Μοῖρα τὰν εὔσεπτον ἁγνείαν λόγων
Ἔργων τε πάντων, ὧν νόμοι πρόκεινται
Ὑψίποθες, οὐρανίαν δι' αἰθέρα
Τεχνωθέντες, ὧν Ὄλυμπος
Πάτηρ μόνος, οὐδὲ νιν θνατά
Φύσις ἀνέρων ἔτικτεν, οὐδὲ
Μὴν ποτε λάθα κατακοίμασει
Μέγας ἐν τούτοις θεός,
Οὐδὲ γέρασκει. . . .

Θεὸν αἰτοῦμαι
Θεὸν οὐ λήξω ποτε
Προστάταν ἴσχων. . . .
Ἀλλ' ὦ κρατύνων, εἴπερ ὀρθ' ἀκούεις,
Ζεῦ, παντ' ἀνάσσων, μὴ λάθῃ,
Σέ, τάν τε σὰν ἀθάνατον αἰὲν ἀρχάν.
(SOPHOCLE, *Œdipe roi*, edit. Brunck., t. ., vers 863 et suiv.)

(883) Ὀρμᾶται μόλις, ἀλλ' ὅμως
Πιστὸν τὸ γε θεῖον
Σθένος· ἀπευθύνει δὲ
Βροτῶν τοὺς τ' ἀγνωμοσύναν
Τιμῶντας, καὶ μὴ τὰ θεῶν
Αὔξοντας, σὺν μαινομέναᾳ δόξᾳ·
Κρυπτεύουσι δὲ πο κίλως
Δάρον χρόνου πόδα, καὶ
Ὀρῶσιν τὸν ὕσεπτον· οὐ
Γὰρ κρεῖσσον ποτε τῶν νόμων
Γιγνώσκειν χρή, καὶ μελετᾶν
Κούφα γὰρ δαπάνα, νομίζειν
Ἰσχὺν τόδ' ἔχειν, ὅτι ποτ' ἄρα τὸ δαιμόνιον
Τό τ' ἐν χρόνῳ μακρῷ
Νόμιμον, ἀεὶ φύσει τι πεφυκός.
EURIPIDE, *Bacchæ*, v. 870, etc. édit. Brunck, t. II.

(884) *Morale de Confucius* p. 103, 104, 148.

(885) Documentum.

(886) A deux mille quatre cents ans de distance, le même langage se trouve dans la bouche de Confucius et de Montesquieu : « La nature des lois humaines est d'être soumises à tous les accidents qui arrivent, et de varier à mesure que la volonté des hommes change; au contraire, la nature des lois de la religion est de ne varier jamais. » (*Esprit des lois*, liv. XXVI, ch. 26.)

(887) *L'Invariable milieu*, etc., ch. I, § 12, p. 33.

(888) *Ibid.*, ch. 20, § 18, p. 81.

(889) *Ibid.*, not., p. 155.

Égyptiens recommandaient de ne point s'écarter de l'enseignement des ancêtres (890). Et quand Solon, Pythagore, Platon, allaient chercher la vérité dans les vieux temples de Memphis et de Saïs, que répondaient les prêtres à leurs questions? Ils les rappelaient à l'antiquité. « O Grecs, vous êtes des enfants; il n'y a point de vieillard dans la Grèce. Votre esprit, toujours jeune, n'a point été nourri des opinions anciennes transmises par l'antique tradition; vous n'avez point de science blanchie par le temps (891). »

Socrate enseignait également que « les anciens, meilleurs que nous et plus proches des dieux, nous avaient transmis par la tradition les connaissances sublimes qu'ils tenaient d'eux (892).

« Il faut donc, ajoute-t-il, en croire nos pères, lorsqu'ils assurent que le monde est gouverné par une intelligence suprême et remplie de sagesse. S'éloigner de leur sentiment, *ce serait s'exposer à un grand danger* (893). »

Conformément à la même doctrine, Platon veut qu'on ajoute foi, *sans raisonner*, à ce que les anciens nous ont appris touchant les choses qui concernent la religion (894). « Nous les croirons, dit-il, ainsi que la loi l'ordonne (895). . . . . .

. . . . . .

Et voyez avec quelle netteté, quelle précision, Aristote indiquait le moyen de la reconnaître : « Une très-ancienne tradition de nos pères, parvenue sous le voile de la fable à leurs descendants, porte que les astres sont des dieux, et qu'une puissance divine est répandue dans toute la nature. On a, dans la suite, ajouté beaucoup de choses fabuleuses à cette tradition; car plusieurs ont dit que les dieux avaient des formes semblables à la nôtre, et à celle des animaux, et mille extravagances pareilles. Mais si, rejetant tout le reste, on prend uniquement ce qu'il y a de *premier*, c'est-à-dire la croyance que les dieux sont les premières substances, on la regardera justement comme divine. C'est ainsi seulement que nous connaissons *le dogme paternel*, ou ce qui était cru par les premiers hommes (896). . . . . .

. . . . . .

La loi des douze Tables ordonnait de suivre la religion des ancêtres, c'est-à-dire, selon Cicéron, « de la vénérer comme la religion donnée par les dieux mêmes, parce que l'antiquité était près des dieux (897). »

Il n'est pas jusqu'aux oracles qui ne proclamassent ce principe universel. Les Athéniens ayant consulté Apollon Pythien pour savoir à quelle religion ils devaient s'attacher, l'oracle leur répondit : « *A celle de vos pères.* Mais, dirent-ils, nos pères ont changé de culte bien des fois; lequel suivrons-nous? *Le meilleur*, » répondit l'oracle. « Et en effet, observe Cicéron, on doit croire que le meilleur est le plus ancien et le plus près de Dieu (898). » De là, cette maxime que les Romains regardaient comme fondamentale : *Il n'y a jamais de raison de changer ce qui est antique* (899). « Chez vous aussi, disait Tertullien, il est de la religion d'ajouter foi à l'antiquité (900). »

Du reste, le trait qu'on vient de lire prouve que les païens s'inquiétaient quelquefois des variations qu'ils remarquaient dans leur culte. Les plus sages d'entre eux gémissaient de sa corruption, et ils n'y voyaient d'autre remède que le retour à la religion antique. « Pour dire la vérité (c'est

(890) Chap. 29.

(891) Ὦ Σόλων, Σόλων, Ἕλληνες ἀεὶ παῖδες ἐστὲ γέρων δὲ Ἕλλην οὐκ ἔστιν.. Νέοι ἐστέ, τὰς ψυχὰς πάντες· οὐδεμίαν γὰρ ἐν αὐταῖς ἔχετε, δι' ἀρχαίαν ἀκοὴν παλαιὰν δόξαν, οὐδὲ μάθημα χρόνῳ, πολιὸν οὐδέν. (Platon. *Timæ.*, Oper. t. IX, pag. 290, 291. Edit. Bipont.)

(892) Priscæ, nobis præstantiores, diisque propinquiores, hæc nobis oracula tradiderunt. (Platon. *Phileb.* Oper., t. IV, p. 219. Edit. Bipont. — Οἱ μὲν παλαιοί, κρείττονες ἡμῶν, καὶ ἐγγυτέρω οἰκοῦντες, ταύτην φήμην παρέδοσαν.

(893) Πότερον τὰ ξύμπαντα, κ. τ. λ. Utrum, o Protarche, dicendum est, universum hoc agi ab irrationali quadam temeritate atque fortuna potestate? An contra, quemadmodum majores nostri senserunt, ordine quodam mentis et sapientiæ mirabilis gubernari?

. . . — Nec ergo unquam de iis aliter loqui, aut sentire ausim. — Visne igitur quod a principiis assertum est, nos item confirmemur hæc videlicet ita sese habere? nec modo putemus, alia sine periculo proferri non posse, verum etiam una cum illis vituperationis periculum subeamus, si quando vir aliquis durus ac vehemens ista non sic, sed sine ordine ferri, contenderit? — Quidni velim? (*Idid.*, p. 244, 245.) In hac enim (file) testimonium consecuti sunt senes. (*Ep. ad Hebr.*, XI, 2.)

(894) On retrouve dans Quintilien la même maxime : « Brevis est institutio, vita honesta beataque, si credas. » La nécessité de la *foi* est un dogme aussi ancien qu'universel.

(895) Cæterorum vero qui dæmones appellantur et cognoscere et enuntiare ortum major est opus quam ferre nostrum valeat ingenium. Priscis itaque veris hac in re credendum est, qui diis geniti, ut ipsi dicebant, parentes suos optime noverant. Impossibile sane deorum filiis fidem non habere, licet nec necessariis nec verissimilibus eorum oratio confirmetur. Verum quia de suis ac notis rebus loqui se affirmabant, nos, legem secuti, fidem præstabimus. (Plat. *in Timæo*, Oper. tom. IX, pag. 524.) Περὶ δὲ τῶν ἄλλων δαιμόνων, κ. τ. λ.

(896) Aristot. *Métaphysic.*, lib. XII, cap. 7, Oper., t. II, p. 744 : Παραδέδοται δὲ ὑπὸ τῶν ἀρχαίων καὶ παλαιῶν, κ. τ. λ.

(897) Jam ritus familiæ patrumque servare (lex jubet), id est *quoniam antiquitas proxime accedit ad deos*, a diis quasi traditam religionem tueri (Cicero, *De Legibus*, c. II).

(898) Deinceps in lege est, ut de iis patriis colantur optimi; de quo cum consulerent Athenienses Apollinem Pythium, quas potissimum religiones tenerent; oraculum editum est : *Eas quæ essent in more majorum.* Quo cum iterum venissent, majorumque morem dixissent sæpe esse mutatum, quæsivissentque quem morem potissimum sequerentur e variis; respondit, *Optimum.* E profecto ita est, ut id habendum sit antiquissimum et Deo proximum, quod sit optimum (Cicero, *De legibus*, c. 16).

(899) Nihil motum ex antiquo probabile est. (Tit. Liv., *lib.* XXXIV, *c.* 54.)

(900) Apud vos quoque religionis est instar fidem de temporibus asserere. (Tertull., *Apologet.*, c. 19.)

Cicéron qui parle), les âmes de presque tous les hommes sont accablées sous le poids de la superstition, qui, répandue chez tous les peuples, tyrannise la faiblesse humaine, et nous croirions rendre aux autres et nous rendre à nous-même un éminent service, si nous parvenions à la détruire entièrement. Car, et c'est ce que nous désirons que l'on comprenne bien, en ôtant la superstition, l'on n'ôte point la religion. Conserver le culte des ancêtres, c'est le devoir du sage : et qu'il existe une nature parfaite, éternelle, à laquelle tous les hommes doivent élever avec admiration leur esprit et leur cœur ; la beauté du monde et l'ordre des cieux ne nous forcent-ils pas de l'avouer? C'est pourquoi, autant l'on doit s'appliquer à propager la religion, autant il est utile d'extirper la superstition, qui nous poursuit et nous presse de quelque côté que nous nous tournions (901). . . . . .

. . . . . .

« Les sages de l'Orient, dit un historien, étaient célèbres par leurs excellentes maximes de morale et leurs sentences qu'ils tenaient de la plus ancienne tradition. Cette observation se trouve également vraie de tous les anciens sages chez les Perses, les Babyloniens, les Bactriens, les Indiens et les Égyptiens. Confucius, le plus grand philosophe et le plus célèbre moraliste des Chinois, ne prétendait pas avoir tiré de son propre fonds les excellents préceptes de morale qu'il enseignait : il reconnaissait en être redevable aux sages de l'antiquité, surtout au fameux Pung, qui vivait près de mille ans avant lui, lequel faisait lui-même profession de suivre la doctrine de ses prédécesseurs ; et aux deux célèbres législateurs de la Chine, Tao et Xun, qui, suivant la chronologie chinoise, fleurirent plus de quinze cents ans avant Confucius. Quand cette chronologie ne serait pas exacte, il s'ensuivrait toujours que la morale des sages de la Chine avait pour origine une ancienne tradition qui remontait jusqu'à des temps reculés où les sciences et la philosophie n'avaient pas encore fait de grands progrès (902). »

Kong-Tzée ne voyait rien au-dessus de la doctrine des anciens, et ne croyait pas qu'on pût y rien ajouter (903). . . . . .

. . . . . .

Aussi est-ce cette tradition que Cicéron propose pour règle de croyance; le raisonnement n'étant, à son avis, propre qu'à ébranler les vérités les plus certaines.

« J'ai toujours défendu, je défendrai toujours les croyances que nous avons reçues de nos pères, touchant les dieux immortels et le culte qui leur est dû ; et les discours d'aucun homme, savant ou ignorant, n'ébranleront jamais en moi ces croyances. Voilà quels sont, Balbus, les sentiments de Cotta, les sentiments du pontife. Expliquez-moi maintenant les vôtres; car je dois apprendre de vous, qui êtes philosophe, la raison de la religion, *et je dois croire nos ancêtres, alors même qu'ils n'apporteront aucune raison de ce qu'ils nous enseignent* (904). »

Balbus, qui venait de faire un long discours sur la nature des dieux, répond qu'il est inutile d'y rien ajouter, puisque Cotta est convaincu de leur existence. Oui, reprend Cotta, j'y crois sur le témoignage de nos pères, mais non pas sur les preuves que vous avez données. « Ne trouvant pas ce dogme aussi évident que vous désireriez qu'il le fût, vous avez voulu prouver par des arguments l'existence des dieux. Pour moi, il me suffisait que ce fût la tradition de nos ancêtres ; mais vous, méprisant l'autorité, vous cherchez l'appui de la raison. Souffrez donc que ma raison combatte la vôtre. Vous employez toute sorte d'arguments pour démontrer qu'il existe des dieux; et, en argumentant vous rendez douteuse une vérité qui, à mon avis, est au-dessus du plus léger doute (905). . . . . .

» Cicéron, lorsqu'il ne consultait que la seule raison, ne pouvait parvenir à s'assurer pleinement de l'immortalité pour laquelle il sentait que son âme était faite (906).

(901) Ut vere loquamur, superstitio fusa per gentes, oppressit fere animos, atque hominum imbecillitatem occupavit... Mul um et nobismet ipsis, et nostris profuturi videbamur, si eam funditus sustulissemus. Nec vero (id enim diligenter intelligi volo) superstitione tollenda religio tollitur. Nam et majorum institura tueri sacris cæremoniisque retinendis, sapientis est; et esse præstantem aliquam æternamque naturam, et eam suspiciendam, admirandamque hominum generi, pulchritudo mundi, ordoque rerum cœlestium cogit confiteri. Quamobrem, ut religio propaganda etiam est, sic superstitionis stirpes omnes ejiciendæ : instat enim et urget, quo te cumque vèteris, persequitur. (Cicero, *de Divinatione*, lib. II, cap. 72.)

(902) Navarette, *Histoire de la Chine* (*Scientia Sinensis latine exposita*, p. 120).

(903) *Voyez la Vie de Kong-Tzée* et le *Tu-Hiò*, cité dans les *Mém. concern. les Chinois*, t. I, p. 432.

(904) Opiniones, quas a majoribus accepimus de diis immortalibus, sacra, cæremonias, religionesque..... ego eas defendam semper, semperque defendi : nec me ex ea opinione, quam a majoribus accepi de cultu deorum immortalium, ullius unquam oratio aut docti, aut indocti movebit... Habes, Balbe, quid Cotta, quid pontifex sentiat. Fac nunc ergo intelligam tu quid sentias; a te enim philosopho rationem accepere etiam debeo religionis, majoribus autem nostris, etiam nulla ratione reddita, credere. (Cicero. *De nat. Deor.* lib. III, cap. 2, n. 5 et 6.)

(905) Quia non confidebas tam esse id perspicuum quam tu velis : propterea multis argumentis deos esse docere voluisti. Mihi unum satis erat, ita nobis majores nostros tradidisse. Sed tu auctoritates contemnis, ratione pugnas. Patere igitur, rationem meam cum tua ratione contendere. Affers hæc omnia argumenta, cur dii sint; remque mea sententia minime dubiam argumentando dubiam facis. (Cicero, *De natura deorum*, cap. 4, n. 9 et 10.

(906) Num eloquentia Platonem superare possumus? Evolve diligenter ejus eum librum qui est De animo; amplius quod desideras, nihil erit. — Feci me hercule et quidem sæpius : sed nescio quo modo, dum lego, assentior; cum posui librum,

Pour dissiper ses inquiétudes, il ne fallait rien moins que le consentement de tous les peuples (907) et le témoignage de l'antiquité, *qui, plus près de l'origine et de Dieu même, savait mieux ce qui était vrai* (908).

Aristote, cité par Plutarque, parle du bonheur de l'autre vie comme d'une croyance si ancienne, que l'on n'en peut assigner ni le commencement, ni l'auteur, et qui s'est perpétuée sans interruption depuis les âges les plus reculés (909).

Plutarque insiste sur cette tradition et s'en sert pour prouver qu'il existe un séjour où les hommes vertueux seront récompensés après la mort (910).

La punition des méchants formait un autre point de la doctrine primitive, et voici ce qu'en dit Platon : « On doit certainement toujours croire à l'ANTIQUE ET SACRÉE TRADITION qui nous enseigne que l'âme est immortelle, et qu'après sa séparation d'avec le corps, un juge inexorable lui inflige les supplices qu'elle a mérités (911). »

§ IV. — *Traditions sur Dieu. — Traditions tirées des philosophes sur le Dieu suprême. — Les philosophes avant le Christ.*

La tradition d'un Dieu unique, tout-puissant, éternel, créateur de l'univers, ne se perdit jamais dans la Grèce (912); il y était peut-être adoré, puisque le *Dieu inconnu* (913), dont saint Paul aperçut l'autel en entrant dans Athènes, était le vrai Dieu, le Dieu *ineffable*, selon saint Augustin (914). *Dieu*, disait Thalès, *est le plus ancien des êtres, car il n'a point eu de commencement* (915). Hermotime de Clazomène et Anaxagore (916) enseignaient qu'une intelligence divine avait ordonné avec sagesse toutes les parties du monde (917). Héraclite (918) et Archélaüs professaient la même doctrine (919).

« Dieu donne un heureux succès à celui qui fait le bien : roi et seigneur de toutes choses, et des immortels mêmes, nul ne l'égale en puissance. » Ce sont les paroles de Solon.

Ocellus (920) et Timée de Locres (921) gâtèrent la notion de l'unité de Dieu par des idées panthéistiques.

Mais Socrate se rapproche davantage des traditions :

« Sachez, dit-il, que votre esprit, tant qu'il est uni à votre corps, le gouverne à son gré. Il faut donc croire que la sagesse qui vit dans tout ce qui existe gouverne ce grand tout comme il lui plaît. Quoi ! votre vue peut s'étendre jusqu'à plusieurs stades, et l'œil de Dieu ne pourra pas tout embrasser ! Votre esprit peut en même temps s'occuper des événements d'Athènes, de l'Égypte et de la Sicile, et l'esprit de Dieu ne pourra songer à tout en même temps (922) ? »

et mecum ipse de immortalitate animorum cœpi cogitare, assentio omnis illa elabitur. (*Ibid.*, c. 11, n. 25.) Ce que disait Cicéron, les philosophes modernes l'ont répété, et rien n'est plus curieux et plus instructif que ces rapprochements, qui prouvent les embarras de la raison humaine abandonnée à elle-même. Suivant Gibbon, les plus sublimes efforts de la philosophie ne peuvent nous donner qu'un faible désir, une faible espérance, et tout au plus une faible probabilité d'un état futur, dont l'existence ne peut être certaine que par une révélation divine : « Since therefore the most sublime efforts of philosophy can extend no farther than feebly to point out the desire, the hope, or, at most, the probability of a future state, there is nothing, except a divine revelation, that can ascertain the existence and describe the condition of the invisible country which is destined to receive the souls of men, after their separation from the body. » (*The ist of the decline and fall*, etc., tom. II, chap. 15, p. 144. Edit. de Bâle.)

(907) Permanere animos arbitramur consentiente omnium omnium. (CICERO, *Tuscul.*, c. 16, n. 36.)

(908) Auctoribus quibus ad istam sententiam... uti optimis possumus; quod in omnibus causis et debet esse et valere plurimum : et primum quidem omni antiquitate, quæ quo propius aberat ab ortu et divina progenie, hoc melius ea fortasse quæ erant vera cernebat. (*Ibid.*, c. 12, n. 29.)

(909) Καὶ ταῦθ' οὕτως ἀρχαῖα καὶ παλαιά, κ. τ. λ. Atque hæc nostra sententia tam vetusta est, ut ejus et initium et auctor prorsus ignorentur, sed ab infinito usque ævo continenter ea sic erit propagata. (PLUTARQ., *De consolat ad Apollon.*, Oper., t. II, p. 115.)

(910) Εἰ δ' ὁ τῶν παλαιῶν, κ. τ. λ.

Jamvero, ut par est, arbitrari, vera sunt quæ veteres poetæ ac philosophi perhibuerunt, pios postquam vitam hanc cum morte commutaverunt esse suos quosdam honores, dignioremque in consessus tibroi locum, destinatamque piis animis certam in qua degant regionem (*Ibid.* p. 120.)

(911) PLATON. *Epist.* VII, Oper., t. XI, p. 115. — Πείθεσθαι δὲ οὕτως αἰεὶ χρὴ τοῖς παλαιοῖς τε καὶ ἱεροῖς λόγοις, οἳ δὴ μηνύουσιν ἡμῖν ἀθάνατον ψυχὴν εἶναι· δικασταί τε ἴσχειν, καὶ τίνειν τὰς μεγίστας τιμωρίας, ὅταν τις ἀπαλλάχθη τοῦ σώματος. — J'ai profité pour cette question des recherches contenues dans le tome IV de l'*Essai sur l'indifférence*. J'ai choisi avec soin les textes les plus significatifs.

(912) Boivin a prouvé que dans les premiers temps, les Grecs ont connu et adoré un seul dieu éternel, maître de l'univers (*Mémoire de l'Académie des Inscriptions*, t. III).

(913) Prætereiens enim, et videns simulacra vestra, inveni aram, in qua scriptum erat : IGNOTO DEO. Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis (*Act.* XVII, 23).

(914) *Contra Crescon*, lib. I, ch. 29. On voit que les Athéniens avaient tant de vénération pour ce Dieu inconnu, que c'est à lui qu'ils jurèrent dans les occasions importantes, etc. (ANSELME, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VI.)

(915) Πρεσβύτατον τῶν ὄντων... ἀγέννητον. (DIOGÈNE LAERCE, *Thalès.*)

(916) DIOGÈNE LAERCE, *Anaxagore.*

(917) ARISTOTE, *De generat.*, lib. I.

(918) PLUTARQUE, *De placitis philosoph.*

(919) CLÉMENT D'ALEX. *Adm. ad gentes.*

(920) OCELLUS LUC. *De natur. univ.* c. 4.

(921) TIMÉE DE LOC., *De anim. mund.* c. 1 et c. 2.

(922) Κατάμαθε, ὅτι καὶ ὁ σὸς νοῦς ἐνὼν τὸ σὸν σῶμα ὅπως βούλεται, μεταχειρίζεται. Οἴεσθαι οὖν χρὴ καὶ τὴν ἓν παντὶ φρόνησιν τὰ πάντα ὅπως ἂν αὐτῇ νοῦ ᾖ, οὕτω τίθεσθαι. Καὶ μὴ τὸ σὸν μέν ὄμμα δυνασθαι ἐπὶ πολλὰ στάδια ἐξικνεῖσθαι, τὸν δὲ τοῦ Θεοῦ ἀφθαλμὸν ἀδύνατον εἶναι ἅμα πάντα ὁρᾶν; μηδὲ τὴν σὴν μὲν ψυχὴν καὶ περὶ τῶν ἐνθάδε καὶ περὶ τῶν ἐν Αἰγύπτῳ, καὶ ἐν Σικελίᾳ δύνασθαι φροντίζειν, τὴν δὲ τοῦ Θεοῦ φρόνησιν μὴ ἱκανὴν εἶναι ἅμα πάντων ἐπιμελεῖσθαι; (XENOPH., *Memorab. Socratis*, lib. I, cap. 9.)

L'univers, ayant commencé, a nécessairement une cause (923) : cette cause, c'est Dieu, père de tout ce qui est (924) ; bon (925), éternel (926), souverainement intelligent (927). Le monde, qui renferme tous les êtres, *mortels et immortels, est l'image de ce Dieu intelligible* (928). Ainsi parle Platon.

Traditions tirées des philosophes sur le Dieu suprême. — Les philosophes après le Christ.

Ecoutons les stoïciens : « Dieu gouverne tout par sa providence. Père de l'homme de bien, qui est son image, il l'aime et le prépare pour lui, en le perfectionnant sans cesse (929). » Malgré leur panthéisme et par une heureuse inconséquence, les stoïciens conservaient plusieurs doctrines traditionnelles

« La première chose qu'il faut apprendre, c'est qu'il y a un Dieu, qu'il gouverne tout par sa providence, et que non-seulement nos actions, mais nos pensées et nos mouvements ne sauraient lui être cachés. Ensuite il faut examiner quelle est sa nature. Sa nature étant bien connue, il faut nécessairement que ceux qui veulent lui plaire et lui obéir fassent tous leurs efforts pour lui ressembler. Qu'ils soient libres, fidèles, bienfaisants, miséricordieux, magnanimes. Que toutes tes pensées donc, que toutes tes paroles, que toutes tes actions soient les actions d'un homme qui imite Dieu, qui veut lui ressembler (930).

« Quelle est la nature de la Divinité ? C'est intelligence, science, ordre, raison. Par là, tu peux connaître quelle est la nature de ton véritable bien, qui ne se trouve qu'en elle. » . . . . . .

Porphyre, Proclus, Simplicius, Jamblique, ont également reconnu un Dieu unique (931), cause et fin de tous les êtres, existant par lui-même, infini, essentiellement bon (932). Celse l'appelle le *grand Dieu* (933). . . . . .

Frappé de cet accord, Maxime de Tyr observe que, « si l'on interrogeait tous les hommes sur le sentiment qu'ils ont de la Divinité, on ne trouverait pas deux opinions différentes entre eux ; que le Scythe ne contredirait point ce que dirait le Grec, ni le Grec ce qu'avancerait l'hyperboréen... Dans les autres choses, les hommes pensent fort différemment les uns des autres... Mais, au milieu de cette différence générale de sentiments sur tout le reste, vous trouverez par tout le monde une unanimité de suffrages en faveur de la Divinité. Partout les hommes confessent qu'il y a un Dieu, le Père et le Roi de toutes choses, et plusieurs dieux, qui sont les fils du Dieu suprême, et qui partagent avec lui le gouvernement de l'univers. Voilà ce que pensent et affirment unanimement les Grecs et les barbares, les habitants du continent et ceux des côtes maritimes, les sages et ceux qui ne le sont pas (934). »

« La créance des dieux, et principalement de celui qui préside à toutes choses, est commune à tout le genre humain, tant aux Grecs qu'aux barbares (935). » Ainsi parle Dion Chrysostôme.

Traditions sur le Dieu suprême, conservées par les poëtes grecs.

Au milieu des fictions dont Homère a rempli ses poëmes, on découvre aisément ce fond de doctrine : *un Dieu très-grand, très-glorieux, très-sage, très-redoutable* (936), *Père et roi des hommes et des dieux* (937), *qui le reconnaissent pour leur souverain* (938) *et lui adressent leurs prières* (939). Assis au-dessus d'eux, il habite le plus haut sommet de l'Olympe (940). Ses décrets sont irrévocables (941), et il les cache, quand il lui plaît, aux dieux mêmes (942). Il a créé la terre, le ciel, la mer et tous les astres qui couronnent le ciel (943).

Au commencement du quatrième livre de l'*Iliade*, le poëte représente les dieux assem-

(923) Τῷ δ' αὖ γενομένῳ φαμὲν ὑπ' αἰτίου τινὸς ἀνάγκην εἶναι γενέσθαι. (Plat., *Timée.*)

(924) Ποιητὴν καὶ πατέρα τοῦδε τοῦ πάντος. (Plat., *Timée.*)

(925) Λέγωμεν δὴ δι' ἣν αἰτίαν καὶ τὸ πᾶν τόδε ὁ ξυνιστὰς ξυνέστησεν. Ἀγαθὸς ἦν.... βουληθεὶς γὰρ ὁ Θεὸς ἀγαθὰ μὲν πάντα. κ. τ. λ. (Plat., *Timée.*)

(926) Οὗτος, δὴ πᾶς ὄντως ἀεί. (*Ibid.*)

(927) Θεὸς μὲν τὰ πολλὰ εἰς ἓν ξυγκερανῦναι, καὶ πάλιν ἐξ ἑνὸς εἰς πολλὰ διαλύειν ἱκανὸς, ὡς ἐπιστάμενος ἅμα καὶ δυνατός. (Plat., *Timée.*)

(928) Θνητὰ γὰρ καὶ ἀθάνατα ζῶα λαβὼν, καὶ ξυμπληρωθεὶς ὅδε ὁ κόσμος, οὕτω.... εἰκὼν τοῦ νοητοῦ Θεοῦ.... γέγονεν (Platon, *Timée.*)

(929) Sénèque, *De Providentia*, c. 1 et 2.

(930) *Manuel d'*Epictète, liv. II, pag. 113, 114. Paris 1798.

(931) Malheureusement ils ont gâté cette idée par leurs théories panthéistiques.

(932) Porphyre, *De Occas.*, c. 21.— Proclus, *Theol. plat.* — Simplicius, *Arian. Epict.* Jamblique. *Myst.*, cap. 1. Ils furent pourtant panthéistes.

(933) Origène, *contre Celse*, lib. VIII, n° 66.

(934) Maxim. Tyr., *Dissert.* I, p. 5 et 6.

(935) Dion Chryso t. *Orat.* 12.

(936) Ces épithètes rappellent le *Deutéronome*, VIII, 21.

(937) Ζεῦ πάτερ Ἰδηθεν μεδέων, κύδιστε, μέγιστε. (Homère, *Iliade*, III, vers 276.)

Μητιέτα Ζεύς... (*Ibid.*, vers 175.)

Ἀϊνότατε κρονίδη.... (*Ibid.*, vers 552.)

Ζεῦ ἄνα.... (*Ibid.*, vers 351.)

..... Πατὴρ ἀνδρῶντε θεῶντε (*Ibid.*, vers 544.)

(938) Τόσσον ἐγὼ περὶ τ' εἰμὶ θεῶν, περὶ τ' εἰμὶ [ἀνθρώπων.....

Ὦ πάτερ ἡμέτερε, Κρονίδη, ὕπατε κρειόντων, Εὖ νυ καὶ ἡμεῖς ἴδμεν, ὅ τοι σθένος οὐκ ἐπιεκτόν. (*Iliade*, VIII, vers 27-31 et 32.)

(939) Ζεῦ πάτερ... τόδε μοι κρήηνον ἔλδωρ, dit Thétis... (*Ibid.*, I, vers 505 et 504.)

(940) Εὗρεν δ' εὐρύοπα κρονίδην ἄτερ ἥμενον ἄλλων Ἀκροτάτῃ κορυφῇ πολυδειράδος Οὐλύμποιο. (*Ibid.*, vers 498 et 499.

(941) Οὐ γὰρ ἐμὸν παλιγκράνεον οὐδ' ἀπατηλὸν, Οὐδ' ἀτελεύτητον γ', ὅ, τι κεν κεφαλῇ κατανεύσω.

(942) Ὃν δ' ἂν ἐμὸν ἀπάνευθε θεῶν ἐθέλωμι νοῆσαι Μάτι σὺ ταῦτα ἕκαστα διείρεο, μηδὲ μετάλλα. (*Ibid.*, vers 549 et 550.)

(943) Ἓν μὲν γαῖαν ἔτευξ', ἐν δ' οὐρανὸν, ἐν δὲ θάλασσαν, Ἐν δὲ τὰ τείρεα πάντα, τὰ δ' οὐρανὸς ἐστεφάνωται. (Homère, dans Eusèbe, *Prep. evang.*, lib. XIII, c. 13.)

blés autour de Jupiter (944) pour entendre l'arrêt de sa volonté sur Troie. Cette fiction peut encore avoir son fondement dans une tradition véritable, puisque nous voyons aussi dans Job *les fils de Dieu* (945), c'est-à-dire les anges chargés du gouvernement du monde, s'assembler devant le Seigneur, et former comme un saint conseil, où Satan lui-même paraît, pour recevoir les ordres de Dieu.

Après avoir parlé de dieux célestes et terrestres, *nés dès le commencement, et qui engendrèrent ensuite d'autres dieux*, Hésiode célèbre le Dieu suprême, *Père des dieux et des hommes, le plus puissant*, dit-il, *et le plus grand des dieux* (946). *Roi des immortels, qui le reconnaissent pour leur maître* (947); *honoré principalement*, selon Théognis, *à cause de son pouvoir souverain, tout lui est soumis, il règne sur l'univers*, et il connaît les pensées et le fond du cœur de chaque homme (948). . . . . .

. . . . . .

Rien ne lui est caché, dit Epicharme, il voit tout et peut tout (949). C'est ce dieu qu'Aratus invoque au commencement de son poëme, et qui doit être toujours présent à notre pensée. Il remplit et soutient l'univers qu'il a créé; sa bonté envers les hommes se manifeste dans les œuvres de sa main. Il a placé des signes dans le ciel, il a distribué avec sagesse et affermi les astres, pour présider à l'ordre des saisons et féconder la terre. Etre merveilleux dans votre grandeur, source de tous les biens pour l'homme, ô Père, je vous salue, vous le premier et le dernier à qui s'adressent les prières (950)!

« Honore premièrement Dieu et ensuite tes parents (951), » dit Phocylide. . . . .

. . . . . .

Où trouvera-t-on un témoignage plus formel, plus clair que celui-ci, sur l'immortalité de l'âme, faite à l'image de Dieu? « Les parties qui composent le corps humain forment une harmonie qu'il n'est pas permis de détruire. Nous espérons que ceux qui ont abandonné leurs dépouilles à la terre, en sortiront bientôt pour venir dans la lumière : ils seront un jour des *dieux*, car les âmes des morts sont incorruptibles. L'esprit est l'image de Dieu. Pour le corps, il vient de la terre et s'en retourne en terre; nous ne sommes que cendre, mais l'esprit remonte au ciel (952). »

Voilà bien expressément un *Dieu* unique, et des *dieux* qui sont les âmes des justes. Le même Phocylide recommande *de ne pas excéder* dans les honneurs qu'on *rend* à ces dieux, *et qui doivent avoir des bornes* (953).

Simonide, Linus, Archiloque, Callimaque et plusieurs autres poëtes célèbrent un *Dieu, roi de tous les dieux*, qui obéissent à ses lois, et Dieu par lui-même (954). Il est la fin de toutes choses, et tout est soumis à sa volonté. La vie de l'homme est en sa puissance, il en fixe la durée (955). Rien ne lui est impossible (956), et tout est facile à celui qu'il aide (957). Le roi est son image vivante (958); il règne dans les cieux (959). C'est lui qui distribue les richesses (960), les maux. Ami de l'équité (961), il est bon envers les bons (962), et c'est pourquoi le fruit de ses œuvres ne périt point, et sa fin est heureuse (963). Soyez donc juste, et Dieu combattra pour vous (964). Souvenez-vous de lui dans la prospérité (965). C'est lui qui vous nourrit (966). Il est partout, il voit

(944) Οἳ δὲ θεοὶ πὰρ Ζηνὶ καθήμενοι ἠγορόωντο
Χρυσάορι ἐν δαπέδῳ. (*Iliade*, IV, vers 1 et 2.)
(945) Παίδων Δίος. (Pindare, *Pyth.* III, Antist. 1.)
(946) Θεῶν γένος αἰδοῖον πρῶτον κλείουσιν ἀοιδοὶ
Ἐξ ἀρχῆς οὓς γαῖα καὶ οὐρανὸς εὐρὺς ἔτικτεν,
Οἵ τ' ἐκ τῶν ἐγένοντο θεοὶ, δωτῆρες ἐάων.
Δεύτερον αὖτε Ζῆνα, θεῶν πατέρ' ἠδὲ καὶ ἀνδρῶν....
Ὅσσον φέρτατος ἐστι θεῶν, κρατεῖ τε μέγιστος.
(Hésiode, *Théogonie*.)
(947) Αὐτὸς γὰρ πάντων βασιλεὺς καὶ κοίρανος ἐσσὶ
Ἀθανάτων, σέο δ' οὔ τι ἐρήριστοι κράτος ἄλλος.
(Hésiode, dans Eusèbe *Prép. évang.*, lib. XIII, ch. 1.)
(948) Ζεῦ πάτερ... ἀθανάτων βασιλεῦ.
Ζεῦ φιλέ, θαυμάζω σε. Σὺ γὰρ πάντεσσιν ἀνάσσεις
Τιμὴν αὐτὸς ἔχων καὶ μεγάλην δύναμιν
Ἀνθρώποις δ' εὖ οἶσθα νόον καὶ θυμὸν ἑ ἄστου
Σὸν δὲ κράτος πάντων. ἔ, θ' ὕπατον, βασιλεῦ....
Θνητοῖσι καὶ ἀθανάτοισιν ἀνάσσει
Ζεὺς κρονίδης. (Théognis, *Sent.*, vers 709, 721, 365-368 et 781, poet. Gnom. gr., édit. de Brunck.)
(949) Οὐδὲν ἐκφεύγει τὸ θεῖον, τοῦτο γινώσκειν σε δεῖ
Αὐτὸς ἐστ' ἀμῶν ἐπόπτης, ἀδυνατεῖ δ' οὐδὲν θεός.
(Epicharme, Gnom. poet. gr., p. 674, éd. Brunck.)
(950) Ἐκ Διὸς ἀρχώμεθα τὸν οὐδὲ ποτ' ἄνδρες ἐῶμεν
Ἀρρήτων. Μεσταὶ δὲ Διὸς πᾶσαι μὲν ἀγυιαὶ,
Πᾶσαι δ' ἀνθρώπων ἀγοραὶ, μεστὴ δὲ θάλασσα,
Καὶ λιμένες· πάντη δὲ Διὸς κεχρήμεθα πάντες.
Τοῦ γὰρ γένος ἐσμέν, εἴτε δημιουργία.
Ὁ δ' ἤτιος ἀνθρωποῖσι
Δεξιὰ σημαίνει.
Αὐτὸς γὰρ τάγε σήματ' ἐν οὐρανῶν ἐστήριξεν,
Ἄστρα διακρίνας· ἐσκέπασατο δ' εἰς ἐνιαυτὸν
Ἀστέρας, οἳ κε μάλιστα τετυγμένα σημαίνοιεν
Ἀνθρώποις ὡράων, ὅφρ' ἔμπεδα πάντα φύηται·
Καὶ μὴν ἀεὶ πρῶτόν τε καὶ ὕστατον ἱλάσκονται
Χαῖρε, πάτερ, μέγα θαῦμα, μέγ' ἀνθρώποισιν ὄνειαρ.
(Aratus, *Phénom.*, dans Eusèbe, *Prépar. évang.*, l.v. XIII, ch. 13.)
(951) Πρῶτα θεὸν τίμα, μετέπειτα δὲ σεῖο γεν᾽ας.
(Phocylide, *Poem. admon.* — *Gnom.* poet. gr., édit. Brunck.)
(952) Οὐ καλὸν ἁρμονίην ὀναλύεμεν ἀνθρώποιο
Καὶ τάχα δ' ἐκ γαίης ἐλπίζυμεν ἐς φάος εἰθεῖν
Δείπσον ἀποιχομένων. Ὀπίσω δὲ θεοὶ τελέσονται.
Ψυχαὶ γὰρ μίμνουσιν ἀκήριοι ἐν φθιμένοισι.
Ψυεῦμα δ' ἄρ ἐκ γαίης ἔχομεν, καὶ πάνδ' ἐς αὐτὴν
Ἀνόμενον κόνις ἐστίν. Ἀὴρ δ' ἀνὰ πνεῦμα δέδεκται.
(Phocylide, *Ibid.* — Euripide, *Suppliantes*, vers 532.)
(953) Phocylide, *Poem. admonitor.*
(954) Callimaque, *Hymne* 1, p. 3.
(955) Simonide, Frag. IV, inter *Gnom.*
(956) Linu, Frag. inter *Gnom.*
(957) *Divers. sent.* inter *Gnom.*
(958) *Ibid.*
(959) Archiloque, dans *Eusèbe, Prépar. évang.*, liv. XIII, ch. 13.
(960) Rhian. *Frag.* inter *Gnom.*
(761) Id.
(962) Id.
(963) Id.
(964) Id.
(965) Id.
(966) Id.

tout (967) ; rien n'échappe à sa vue (968). Ne croyez pas que le parjure puisse se cacher ; il conduit le méchant au supplice (969). Ne cherchez point à lui résister (970) ; c'est en vain qu'on lutte contre lui (971). Mortel, abaisse tes pensées devant Dieu, adore-le, apprends à le servir ; c'est ton premier devoir : occupe-toi sans cesse de son culte, et Dieu lui-même sera l'âme de toutes tes actions (972).

La tribune et le théâtre même retentissaient de ces maximes, tant elles étaient conformes aux croyances communes. Démosthènes distingue le Dieu suprême de tous les autres dieux (973). Eschyle, Sophocle, Euripide, rappellent sans cesse un Dieu infiniment élevé au-dessus des dieux, et qui n'est assujetti à aucunes lois que celles qu'il s'impose à lui-même (974). Père très-parfait (975), tout puissant (976), seul libre (977), son jugement est toute vérité (978). Il hait la violence (979), il envoie le châtiment à l'heure marquée (980). La prospérité est un don de ce Dieu (981), très-grand (982) et très-sage, protecteur des suppliants, maître des trônes, de cette puissance éternelle (983) qui dispose de notre sort (984), et de qui nous dépendons entièrement (985). Inaccessible à notre esprit (986), Dieu voit tout et gouverne tout (987). Son règne est éternel (988). Roi des rois, il surpasse en félicité, en puissance, en perfection tous les êtres (989). Adorez donc ce Dieu suprême, qui dirige les destins par une loi antique ; qui multiplie les troupeaux, qui fait naître dans leur saison les fruits de la terre, que nous recevons par le ministère des dieux (990) ; des dieux à qui le roi (991) dont le royaume est immortel (992), a tout donné excepté l'empire (993).

« Dans la vérité il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le ciel et la terre, et la mer azurée, et les vents impétueux. La plupart des mortels, dans l'égarement de leur cœur, dressent des statues des dieux, comme pour trouver dans ces images de bois, d'airain, d'or, d'ivoire, une consolation de leurs maux. Ils leur offrent des sacrifices, ils leur consacrent des fêtes, s'imaginant qu'en cela consiste la piété (994). »

Ce n'est pas Sophocle seul qui reprochait ainsi aux Grecs leurs vaines superstitions. Des poëtes comiques tiennent le même langage. « Si quelqu'un, dit Ménandre, croit, par de nombreux sacrifices et de riches présents, se rendre Dieu favorable, il s'abuse, son esprit est aveuglé. Le devoir de l'homme c'est d'être bon, de respecter la pudeur des vierges et des épouses, de s'abstenir du meurtre et du vol, de ne pas même

(967) Rhian. *Frag.* inter *Gnom.*
(968) Id.
(969) *Ibid.*
(970) Χρὴ δὲ πρὸς θεὸν οὐκ ἐρίζειν.
(Pindare, *Pyth.* II.)
(971) Θεῷ μάχεσθαι δεινὸν ἐστί.
(*Gnom.*, pag. 229 édit. Brunck.)
(972) Θνητὸς πεφυκὼς μὴ φρονῇς ὑπέρφευ·
Θεὸν σέβου καὶ πάντα πράξεις ἐνθέως.
Ὑπὲρ εὐσεβείας καὶ λαλεῖ, καὶ μάνθανε.
(*Gnom.*, pag 213.)
(973) Πρὸς Διὸς καὶ θεῶν. (*Pro corona.*)
(974) Ζεὺς
Ἰδίοις νόμοις κρατύνων
Ὑπεραφανῶν θεῶν
Τοῖσι πορὸς δεικνυσιν αἴχμάν.
(Eschyle, *Prométhée*, vers 402 405.)
(975) Ὦ Ζεῦ πάτερ παντελές.
(Eschyle, *Les sept devant Thèbes.*)
(976) Ὦ πανκρατὲς Ζεῦ (*Ibid*, vers 240.)
(977) Ἐλεύθερος γὰρ οὔτις ἐστὶ πλὴν Διός.
(Eschyle, *Prom thée*, vers 50.)
(978) Εὐθύνη Διὸς εὖ παναληθής.
(Eschyle, *Suppliantes*, vers 85.)
(979) Μισεῖ γὰρ ὁ θεὸς τὴν βίαν.
(Euripide, *Hélène*, act. III.)
(980) Νέμει τοι δίκαν θεὸς, ὅταν τύχῃ.
(Eschyle, *Electre*, act. V.)
(981) Θεοῦ δὲ ὧρον ἐστιν εὐτυχεῖν βροτούς.
(Eschyle, *les sept devant Thèbes*, vers 610.)
(982) Μεγίστῳ Ζηνί. (Euripide, *Ion.*)
(983) Ὦ Διὸς ἀγέννασν κράτος.
(Euripide, *Oreste*, act. IV.
(984) Πρὸς ἄλλας δ' ἑλισσει θεὸς συμφορὰς τὰς δὲ [χρείσω
Τὸ κυκὸν δ' ἀγατόν. (Eurip., *Hélène*, act. II.)
(985) Ὦ Ζεῦ, τί δῆτα τοὺς ταλαιπώρους βροτοὺς
Φρονεῖν λέγουσι; σοῦ γὰρ ἐξηρτήμεθα,
Δρῶμέν τε τοιαῦθ' ἅν σὺ τυγχάνῃς θέλων.
(Euripide, *Suppliantes*, act. III.)
(986) Ὦ θύγατερ, ὁ θεὸς, ὡς ἔφη, τι ποικίλον,
Καὶ δυστέκμαρτον, εὖ δὲ πως ἀναστρέφει,

Ἐκεῖσε κἀκεῖσ' ἀναφέρων. (Euripide, *Hélène*, act. II.)
(987) Ὁ πάντα νέμων... Ζεύς.
(Eschyle, *Prométhée*, vers 526.)
(987) Ἔστι μέγας ἐν οὐρανῷ
Ζεύς, ὃς ἐφορᾷ πάντα, καὶ κρατύνει.
(Sophocle, *Electre*, vers 174 et 175.)
(988) Τί γὰρ πέπρωται Ζηνί, πλὴν ἀεὶ πρατεῖν.
(Eschyle, *Prométhée*, vers 519.)
(989) Ἄναξ ἀνάκτων, μακάρων
Μακαρτατε, καὶ τελέων
Τελειότατον κρατος, ὄλβιε Ζεῦ.
(Eschyle, *Suppliantes*, vers 525-528.)
(990) Ζῆνα μέγαν σεβόντων
Τὸν ξένιον, πανυπέρτατον,
Ὃς πολιῷ νομῷ αἴσαν ὀρθοῖ
. . . . . .
Κυρποτελῆ δὲ τοι
Ζεὺς ἐπιρραινέτω
Φέρματι γὰν πανώρῳ.
Πρόνοια δέ βοτὰ
Τῶς πολυγονα τελέθοι·
Τὸ πᾶν δ' ἐκ δαιμόνων λάβοιεν
(Eschyle, *Sup l.*, v. 671-75, 688-93, 281-82.)
(991) Ὦ ναξ. Sophocle *Tr chiniennes*, vers 1081.)
(992) Ἀλλ' ὦ κρατύνων, εἴπερ ὀρθ' ἀκούεις,
Ζεῦ, πάντ' ἀνάσσων, μὴ 'λάθη
Σὲ, τάν τε σὰν ἄθανατον αἰὲν ἀρχάν.
(Sophocle, *Œ ipe rol.* vers 95, 96.)
(993) Ἅπαντ' ἐπράχθη πλὴν θεοῖσι κοιρανεῖν.
(Eschyle, *Prométh e*, vers 49.)
(994) Εἷς ταῖς ἀληθείαισιν, εἷς ἐστιν θεὸς
Ὃς οὐρανὸν τέτευχε, καὶ γαῖαν μακρὴν,
Πόντ ν τε χαροπὸν, σῖδμα, καὶ ἀνέμων βίας.
Θνητοὶ δὲ πολλοὶ κἀρδίαν πλανώμεν.ι,
Ἰδρυσάμεἰα πημάτων παραψυχήν.
Θεῶν ἀγάλματ' ἐκ λίθων. ἢ χαλκέων,
Ἢ χρυσοτεύκτων, ἢ ἐλεφαντίνων τ.πους.
Θυσίας τε τούτοις, καὶ καλὰς παναγυρεις.
Στέφοντες, οὕτως εὐσεβεῖν νομίζομεν.
(Sophocle, dans Eusèbe, *Prépar. évang.*, lib. XIII, c. 13.)

désirer la plus petite partie du bien d'autrui ; car Dieu est près de vous ; il vous voit. O mes amis ! Dieu aime les œuvres justes, il déteste l'iniquité ; soyez donc justes jusqu'à la fin, et sacrifiez à Dieu avec un cœur pur (995). »

« Pensez-vous que ceux qui ont passé leur vie dans les festins et dans les plaisirs puissent échapper après leur mort à la justice divine ? Il y a un œil qui voit tout ; et nous savons qu'il existe deux chemins à l'entrée des enfers, l'un qui conduit au séjour des justes, et l'autre à la demeure des impies. Allez donc, dérobez, ravissez, ne respectez rien ; mais ne vous y trompez pas, il y a un jugement dans l'enfer, un jugement qu'exercera Dieu, le maître souverain de l'univers, dont je n'oserais prononcer le nom formidable. Il prolonge quelquefois la vie du méchant : que le méchant ne pense pas pour cela que ses crimes lui soient cachés ou qu'il les regarde avec indifférence ; car cette pensée serait un nouveau crime. Vous qui croyez que Dieu n'est pas, prenez garde : il existe, oui, il existe un Dieu ! Si quelqu'un, néanmoins, a fait le mal, qu'il profite du temps qui lui est laissé ; car plus tard il subira des châtiments terribles (996). »

Qu'est-il besoin d'ajouter de nouveaux témoignages ? Et qui pourrait douter que la tradition n'eût conservé dans la Grèce païenne une tradition tantôt plus claire et tantôt plus confuse du vrai Dieu (997) ? On le priait, on l'invoquait, on chantait des hymnes à sa louange, et il nous en reste encore des fragments. « Roi glorieux des immortels, adoré sous des noms divers, éternellement tout-puissant, auteur de la nature, qui gouvernes le monde par tes lois, je te salue ! Il est permis à tous les mortels de t'invoquer ; car nous sommes tes enfants, ton image est comme un faible écho de ta voix, nous qui vivons un moment et rampons sur la terre. Je te célébrerai toujours, toujours je chanterai ta puissance. L'univers entier t'obéit comme un sujet docile. Tes mains invincibles sont armées de la foudre ; elle part, et la nature frémit de terreur. Tu diriges la raison commune, tu pénètres et fécondes tout ce qui est. Roi suprême, rien ne se fait sans toi, ni sur la terre, ni dans le ciel, ni dans la mer profonde, excepté le mal que commettent les mortels insensés. En accordant les principes contraires, en fixant à chacun ses bornes, en mélangeant les biens et les maux, tu maintiens l'harmonie de l'ensemble ; de tant de parties diverses, tu formes un seul tout, soumis à un ordre constant, que les infortunés et coupables humains troublent par leurs désirs aveugles. Ils détournent leurs regards et leurs pensées de la loi de Dieu, loi universelle, qui rend heureuse et conforme à la raison la vie de ceux qui lui obéissent. Mais, se précipitant au gré de leurs passions dans des routes opposées, les uns cherchent la gloire, les autres les richesses ou les plaisirs. Auteur de tous les biens, toi qui lances le tonnerre du sein des nues (998), Père des hommes, délivre-les de cette triste ignorance, dissipe les ténèbres de leur âme, fais-leur connaître la sagesse par laquelle tu gouvernes le monde, afin que nous t'honorions dignement et que sans cesse nous chantions tes œuvres, comme il convient aux mortels ; car il n'est rien de plus grand, pour l'homme et pour les dieux, que de célébrer dans la justice la loi universelle (999). »

Traditions sur le Dieu suprême conservées chez les Latins et chez les Etrusques.

On voit dans les poëtes latins comme dans les poëtes grecs, un Dieu unique, père des dieux et des hommes, éternel, tout-puis-

(995) Εἴ τις δὲ θυσίαν, ὦ Πάμφιλε,
Ταύρων τι πλῆθος, ἢ ἐρίφων, ἢ νὴ Δία
Ἱερῶν τοιούτων, ἢ κατασκευάσματα,
Χρυσᾶς ποιήσας χλαμύδας, ἧτοι πορφυρᾶς
Ἢ δὲ ἐλέφαντος ἢ σαράγδου ζώδια,
Εὖγνων νομίζει τὸν θεὸν καθίστανε·
Πέπλαντ' ἐκεῖνος, καὶ φρένας κούφας ἔχει.
Δεῖ γὰρ τὸν ὄνδρα χρήσιμον πεφυκέναι,
Μὴ παρθένους φθείροντα καὶ μοιχώμενον,
Κλέπτοντα, καὶ σφάττοντα χρημάτων χάριν.
Μηδὲ βελόνης ἔναμμ' ἐπιθυμῆς, Πάμφιλε,
Ὁ γὰρ θεὸς βλέπει σε πλησίον Παρών.
. . . . . μηδὲ βελόνης,
Ἵ' ἁρπάτ', ἐπιθύμησον ἀλλοτρίας πότε.
Ὁ γὰρ θεὸς γ' ἔργοις δίκαιοις ἥδεται,
Καὶ οὐκ ἄδικοις. . . .
Θεῷ δὲ θύε διὰ τέλους
Δίκαιος ὤν, καὶ λαμπρὸς ὡς ταῖς χλαμύσι
Τῇ καρδίᾳ.
(Ménandre, dans Eusèbe, *Prépar évang.*, liv. XIII, ch. 13.)

(996) Οἴει σὺ τοὺς θανόντας, ὦ Νικήρατε,
Τρυφῆς ἁπάσης μεταλάβοντας ἐν βίῳ
Πεφευγέναι τὸ θεῖον, ὡς λεληθότας ;
Ἔστιν δίκης ὀφθαλμὸς, ὃς τὰ πάνθ' ὁρᾷ.
Καὶ γὰρ καθ' ὁδὸν δύο τρίβους νομίζομεν,
Μίαν δικαίων, ἑτέραν δ' ἀσεβῶν εἶν ὅρον.
. . . Ἀπελῶν, κλέπτ', ἀποστέρει, κύκα·

Introduc. aux Démonst. Evang.

Μηδὲν πλανηθῇς, ἔσται κἀν ᾅδου κρίσις.
Ὑπερ ποιήσει ὁ θεὸς ὁ πάντων Δεσπότης.
Οὗ τοὔνομα φόβερον, οὐδ' ἂν ὀνομάσαιμ' ἐγώ
Ὃς τοῖς ἁμαρτάνουσι πρὸς μῆκος βίον
Δίδωσιν. Εἴ τίς δὲ θνητῶν οἴεται, τοὐφημέραν
Κακόν τι πράσσων, τοὺς θεοὺς λεληθέναι,
Δοκεῖ πονηρὰ, καὶ δοκῶν ἀλίσκεται.
Ὅταν σκολὴν ἄγουσα τυγχάνῃ δίκη.
Ὁρᾷ· ὅσοι δοκεῖτε οὐκ εἶναι θεόν.
Ἔστιν γὰρ, ἔστιν· Εἴ δέ τις πράττει κακῶς,
Κακὸς πεφυκὼς, τὸν χρόνον κερδαινέτω,
Χρόνῳ γὰρ αὐτὸς ὕστερον δώσει δίκην.
(Diphile, dans Eusèbe, *Prépar. évang.*, liv. XIII, ch. 13.)

(997) *Voy.* Huet, *Questiones alnetanæ*, lib. II, cap. 2. — Cudworth, *Syst. intellect.*, ch. 4. — Lamennais, *Essai sur l'Indifférence*, t. III. — J'me suis borné à choisir parmi la multitude de textes cités par ces écrivains les plus remarquables.

(998) Les anciens, persuadés qu'on ne peut pas voir Dieu, le représentent presque toujours environné de nuages. De là ces épithètes qu'Homère joint si fréquemment au nom de Dieu suprême, *qui rassemble des nuages*, ou *enveloppé de nuages*.

(999) Κυδιστ' ἀ'ανάτων, κ. τ. λ. On connaît trop l'hymne de Cléanthe pour qu'il soit nécessaire de citer le texte. — (*Voy. Analecta vet. poet. græc.*, t. III, édit. de Brunck.)

sant, qui a créé le monde et qui le gouverne par sa providence. Il est partout, il habite nos âmes, et aucun dieu n'est semblable à lui (1000). Quel Romain pouvait ignorer *ce Dieu très-bon, très-grand* (1001), dont le nom était sur tant de monuments divers? Les Etrusques l'appelaient *Jove* ou *Juve*, et ils le regardaient comme la première cause qui avait donné l'être à tout ce qui existe, le principe du mouvement et de la vie.

Traditions du Dieu suprême chez les Gaulois.

Quelques savants ont pensé que les Gaulois adoraient le souverain être sous le nom d'*Hésus*, mot qui, dans leur langue, comme *Hæsar* en langue étrusque, signifiait *Dieu* (1002). D'autres croient que *Teuth* était le nom du dieu suprême chez les peuples celtes (1003). Quoi qu'il en soit de ces conjectures, on sait qu'au temps de César et de Tacite, les Gaulois, ainsi que les Germains, n'avaient encore ni temples, ni statues, ni aucune image. Ils reconnaissaient, comme les Scandinaves, un dieu suprême, éternel, invisible, auteur de ce qui existe, à qui tout est soumis (1004).

Traditions du Dieu suprême chez les Celtibériens.

Il est certain que les nations d'origine celtique adoraient primitivement un seul Dieu, créateur de l'univers (1005), également connu des Slaves (1006) et des Celtibériens (1007).

Traditions du Dieu suprême chez les Irlandais.

L'Ibernie, aujourd'hui l'Irlande, paraît avoir conservé longtemps ce culte simple et pur. Ce fut un roi nommé *Thigermand* qui introduisit l'idolâtrie, et selon d'anciens documents, ce prince fut tué par un coup de tonnerre avec plusieurs de ses sujets, pendant

(1000) Jupiter omnipotens regum, rex ipse deusque,
Progenitor, genitrixque deum, Deus unus et omnis.
(Valerius Soranus, cité par Varron, *lib. de cultu deor.*)
Ab Jove principium... Jovis omnis plena.
(Virgil., *Æneid.*, III, v. 60.)

.... Divum pater atque hominum rex.....
O pater, o hominum divumque æterna potestas.
(Id., *Eneid.* X, v. 2 et 19.)

Cœlo tonantem credidimus Jovem
Regnare.....
(Horat., *Od.* lib. III, od. V.)

Quid prius dicam solitis parentum
Laudibus? qui res hominum ac deorum,
Qui mare et terras, variisque mundum
Temperat horis!
Unde nil majus generatur ipso:
Nec viget quidquam simile aut secundum.
(Id., *ibid.*, I, od. 12. Vid. et lib. III, od. 4, et lib. IV, od. 4.)

Le *nec quidquam simile* rappelle ce passage du psaume LXXXV : *Non est similis tui in diis.*

Ovide peint le Dieu créateur *opifex rerum*, démêlant le chaos à l'origine du monde :

Hanc Deus, et melior litem natura diremit.
(*Metamorph.*, lib. I, v. 21 et seqq.)

Sator deorum.— Summus deus. — divum rector atque hominum.
(Senec. trag, *Hippo.* v. 156, 620, 677.)

Tu summe cœli rector, æheriæ potens
Dominator aulæ...
(Id., *Thiest.*, v. 1078.)

Simul ista *mundi conditor* posuit deus,
Odium atque regnum.....
(Id., *Thebais*, v. 655.) — Vid. et *Hercul. fur.*, v. 299, 385 et 645; *Hercul. Œtæus.*, v. 1 et 1500; *Octav.*, v. 228.

Magne pater divum, sævos punire tyrannos
Haud alia ratione velis, cum dira libido
Moverit ingenium, ferventi tincta veneno;
Virtutem videant, intabescantque relicta.
(Pers., sat. 3.)

Estne dei sedes, nisi terra et pontus et aer?
(Lucan.)

Et triplicis mundi summum quem scire nefas est
Illum sed taceo....
(Stat., *Theb.* IV, 556.)

Forma dei mentes habitare ac numina gaudet.
(Id.)

Principem et maximum deum
(Lact. *Ethn. ad. Stat. Theb.* IV, 556.)

(1001) *Deus optimus, maximus.* — On a trouvé cette inscription sur une lampe antique : *Deo qui est maximus. Antichita di Ercolano.* t. VIII, p. 264.

(1002) De Chimiac, *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise*; part. III.

(1003) Pelloutier, *Hist. des Celtes*, t. III, c. 6.

(1004) Regnum omnium deus : cætera subjecta atque parentia. (Tacit., *De mor. German.*, c. 35.)

Ce Dieu est appelé dans l'*Edda*, *l'auteur de tout ce qui existe*, *l'Eternel*, *l'Ancien*, *l'Etre vivant et terrible*, *l'Immuable*; ses attributs *sont une puissance infinie, une science sans bornes, une justice incorruptible*; il dirige *tout ce qui est haut et tout ce qui est bas, ce qui est grand et ce qui est petit; il a fait le ciel et l'air, et l'homme qui doit toujours vivre.* (Mallet. *Introduct. à l'Hist. du Danemark*, p. 54.) Le chef des mauvais esprits est nommé *Loke* dans *l'Edda*. C'est le *calomniateur des dieux, le grand artisan des tromperies, l'opprobre des dieux et des hommes.* (*Ibid.*, p. 62. — *Histoire univers...* par une société de gens de lettres, t. XIII, liv. IV, ch. 13, sect. 2. Ed. in 4° — Sehedius *de diis German.*, p. 220. Claver, *German.*, cap. 29.)

(1005) Origen. *in Ezechiel*, — Saint Augustin, *Cité de Dieu*, liv. VIII, ch. 4.

(1006) Non diffitentur (Slavi) unum deum in cœlis, cæteris (diis) imperitantem; illum præpotentem, cœlestis tantum curare; hos vero, distributis officiis, obsequentes, de sanguine ejus processisse; et unumquemque eo præstantiorem quo proximiorem illi deo deorum. (Helmoldus, *Chron., slav.*, cap. 84.)

(1007) Les dieux que les Celtibériens adoraient n'avaient point de nom. (Strab., l. III) : Preuve certaine qu'il était unique; car on ne donne des noms propres que lorsqu'il faut distinguer plusieurs êtres semblables; il est fort croyable que ce Dieu unique était le vrai Dieu adoré par les Celtes, qui, ayant passé en Espagne et s'étant unis avec les Ibères, avaient formé la nation des Celtibères ou Celtibériens. (Bullet, *L'existence de Dieu démontrée*, etc., t. II, p. 14, 15.)

qu'ils adoraient leur idole appelée *Crom-Cruad* (1008).

Suivant les manuscrits de Cashill, de Theamor et d'Armagh, cités par Warens, Leogate roi d'Irlande, adorait, avant d'être converti par saint Patrice, une divinité nommée *Kean Kroithi, le chef de tous les dieux* (1009). Ainsi l'idolâtrie, en corrompant le culte antique, n'avait pas effacé l'idée d'un Dieu suprême.

Nouvelles preuves de la tradition du Dieu suprême chez les Scandinaves.

Rolf, roi de Danemark, invité à sacrifier à Odin, répondit qu'il méprisait ce mauvais génie, et que jamais il ne le redouterait (1010).

Je supplie et je conjure celui qui a fait le soleil de rendre ton entreprise heureuse, disait Giest à son neveu, qui s'embarquait pour le Groënland.

Un guerrier célèbre, nommé *Thorstein*, disait, en parlant de son père : *Il recevra sa récompense de celui qui a fait le ciel et l'univers, quel qu'il puisse être* Une autre fois, ayant fait un vœu au Dieu qui a créé le soleil, il ajouta que *sa puissance devait être infinie pour avoir produit un tel ouvrage.* On remarque que toute la famille de ce guerrier faisait profession de ne croire qu'au suprême auteur du soleil. . . . . .

Harold *aux beaux cheveux*, roi de Norwége, étant encore jeune, osa dire, dans une assemblée générale : *Je jure et je proteste que je n'offrirai jamais de sacrifice à aucun de ces dieux que le peuple adore, mais à celui-là seul qui a créé le monde et ce qu'il renferme* (1011).

Traditions sur le Dieu suprême chez les Lapons, les Finlandais, les Samoïèdes, les habitants de la Nouvelle-Zemble et de la Samogitie.

Tous les peuples septentrionaux (1012), les Scrifines, à présent Lapons-Danois, les autres Lapons, les Finlandais (1013), les habitants de la Nouvelle-Zemble (1014) et de la Samogitie (1015), ont tous admis un Dieu suprême. « Encore aujourd'hui les païens qui sont dans l'empire de Russie reconnaissent un Etre éternel, qui a tout créé et qu'ils adorent sous différentes idées et représentations (1016). Les Samoïèdes le nomment *Neiha* (1017). »

Traditions des Assyriens et des Phéniciens sur le Dieu suprême.

Les Assyriens adoraient, *Adad* ou le Dieu *un* (1018). Bel était aussi originairement le nom du Dieu suprême (1019). Dans sa *Théogonie*, Sanchoniaton (1020 dit qu'il était le père du ciel. Les Chaldéens croyaient, selon le témoignage de Diodore, « que l'ordre et l'arrangement de l'univers était l'ouvrage de la sagesse divine, et que tout ce qui se fait à présent dans les cieux est l'effet, non d'un mouvement fortuit et spontané, mais d'un choix libre et de la volonté constante de Dieu (1021). »

Traditions des Ganigueuls de l'Inde sur le Dieu suprême.

« Les Ganigueuls ont en horreur la mythologie populaire. Ils ne reconnaissent point la divinité de *Wichnou*, de *Brahmâ* et de *Chib*, et rejettent le culte des dieux subalternes. Ils ont conservé avec soin la tradition de l'unité de Dieu (1022). « L'être des êtres, disent-ils, est le seul Dieu éternel, immense, présent en tous lieux, qui n'a ni fin ni commencement, et qui contient toutes choses..... Il n'y a point d'autre Dieu que lui. Il est seul seigneur de toutes choses, et il le sera pendant toute l'éternité (1023). Dieu, qui nous a mis dans ce monde, fait son séjour dans le ciel; il nous a sans cesse dans sa pensée (1024), et nous ne devons aimer que lui seul (1025). »

Traditions des Chinois sur le Dieu suprême.

« Nous voyons les Chinois adorer l'Etre suprême sous les noms de *Chang-Ty*, de *Houang-Tien*, et de *Tien*, et lui offrir des sacrifices sur les hauteurs et dans les temples... La morale se réduisait alors aux deux vertus appelées *Gin* et *Y* : la première exprimait la vertu envers Dieu et les parents, ou la bonté envers les hommes; et la seconde signifiait l'équité et la justice (1026). »

« Les Chinois disent aussi de l'Être suprême qu'il est *Tséé-Yeou*, l'être existant par lui-même, *Tou-yeou*, l'être tout être; qu'il est un, simple, immuable, bon, miséricordieux, puissant, juste et sage; qu'il a tout fait, qu'il a soin de tout, qu'il voit tout, qu'il punit et récompense tout; qu'il est un pur esprit, la vérité, la vie; qu'il est roi, seigneur, père. Il n'y a aucun de ces divins attributs qu'on ne voie clairement mar-

(1008) *Voy.* Gratian. Lucius, Keating, O Halloran, O Flaherty, Mac Geoghegan, *Hist. d'Irl.*

(1009) Caput omnium deorum. *Antiq. hibern.*, cap. 5.

(1010) Mallet, *Introduct. à l'hist. du Danemark* p. 96.

(1011) Mallet, *Introduct. à l'hist. du Danemark*, p. 97, 98.

(1012) *Cérémon. relig.*, t. VI, ch. 2.

(1013) Ils adoraient autrefois *Jumala*, comme dieu souverain; et *Jumola* parmi ces peuples est encore aujourd'hui le nom de Dieu (*Ibid.*, ch. 3.)

(1014) Ils nomment le dieu qu'ils adorent *Tuira*, c'est-à-dire, createur. (Martinius au mot *Deus.*)

(1015) On adorait dans la Samogitie un grand nombre de dieux, mais le plus grand de tous était *Auxthéias vissagistis*, c'est-à-dire, le dieu tout-puissant. (Le Laboureur, *Voyage de Pologne*, p. 253.)

(1016) *Descrip. de l'empire russe*, par le baron de Strahlemberg, t. II, p. 20.

(1017) *Voyage* de La Bruyn *par la Moscovie*, t. I, p. 12.

(1018) Macrobe, *Saturn.*, lib. I, cap. 23.—Sehedius (*in hoc loc.*) pense qu'il faut lire *Achad* ou *Ahad*. *Unus rex deo um Adodus*, dit Eusèbe, *Præpar. évang.*, lib. I, c. 10, p. 38.

(1019) Belus primo summum rerum gubernatorem deum optimum maximum denotabat; grassante vero hominum errore ad idola transferebatur. (Selden., *De diis syr., synt.*, lib., II, ch. 7.)

(1020) Ap. Euseb., *Præp. evang.*, lib. I, cap. 10.

(1021) Syncel., *Chron.*, p. 28.

(1022) *L'Ezour vedam;* Discours prélim., par de Sainte-Croix, t. I, p. 128.

(1023) Extrait du livre intitulé : *Tchira Vaikkium* dans l'*Hist. du Christ. des Indes*, t. II, p. 267.

(1024) *Ibid.*, p. 259.

(1025) Extrait de *Guana Vumpa.* (*Ibid.*, p. 266.)

(1026) De Guignes, *Voyages à Pékin*, etc., t. I, p. 350.

qué dans les anciens livres de la Chine, appelés *King* (1027). »

§ V. — *Traditions du monde ancien sur la virginité et la chasteté.*

« C'est une opinion commune aux hommes de tous les temps, de tous les lieux et de toutes les religions, dit le religieux comte de Maistre, *qu'il y a dans la continence quelque chose de céleste qui exalte l'homme et le rend agréable à la Divinité; que par une conséquence nécessaire, toute fonction sacerdotale, tout acte religieux, toute cérémonie sainte s'accorde peu ou ne s'accorde point avec l'usage même légitime des femmes.*

« Il n'y a point de législation dans le monde qui, sur ce point, n'ait gêné les prêtres de quelque manière, et qui même, à l'égard des autres hommes, n'ait accompagné les prières, les sacrifices, les cérémonies solennelles, de quelques abstinences de ce genre, et plus ou moins sévères.

« Le prêtre hébreu ne pouvait pas épouser une femme répudiée, et le grand prêtre ne pouvait même pas épouser une veuve (1028). Le Talmud ajoute qu'il ne pouvait épouser deux femmes, quoique la polygamie fût permise au reste de la nation (1029); et tous devaient être *purs* pour entrer dans le sanctuaire.

« Les prêtres égyptiens n'avaient de même qu'une femme (1030). L'hiérophante, chez les Grecs, était obligé de garder le célibat et la plus rigoureuse continence (1031).

« Origène nous apprend de quel moyen se servait l'hiérophante pour se mettre en état de garder son vœu (1032). Par où l'antiquité confessait expressément et l'importance de la continence dans les hautes fonctions sacerdotales, et l'impuissance de la nature humaine réduite à ses propres forces.

« Les prêtres, en Ethiopie comme en Egypte, étaient reclus et gardaient le célibat (1033), et Virgile fait briller dans les Champs-Elysées

Le prêtre qui toujours garda la chasteté (1034).

« Les prêtresses de Cérès, à Athènes, où les lois leur accordaient la plus haute importance, étaient choisies par le peuple, nourries aux dépens du public, consacrées pour toute la vie au culte de la déesse, et obligées de vivre dans la plus austère continence (1035).

« Voilà ce qu'on pensait dans tout le monde connu. Les siècles s'écoulent, et nous retrouvons les mêmes idées au Pérou (1036).

« Quel prix, quels honneurs, tous les peuples de l'univers n'ont-ils pas accordés à la virginité? Quoique le mariage soit l'état naturel de l'homme en général, et même un état saint, suivant une opinion tout aussi générale, cependant on voit constamment percer de tous côtés un certain respect pour la vierge; on la regarde comme un être supérieur; et lorsqu'elle perd cette qualité, même légitimement, on dirait qu'elle se dégrade. Les femmes fiancées en Grèce devaient un sacrifice à Diane pour l'expiation de cette espèce de profanation (1037). La loi avait établi à Athènes des mystères particuliers relatifs à cette cérémonie religieuse (1038). Les femmes y tenaient fortement et craignaient la colère de la déesse si elles avaient négligé de s'y conformer (1039).

« Les vierges consacrées à Dieu se trouvent partout et à toutes les époques du genre humain. Qu'y a-t-il au monde de plus célèbre que les Vestales? *Avec le culte de Vesta brilla l'empire romain; avec lui il tomba* (1040).

« Dans le temple de Minerve, à Athènes, le feu sacré était conservé, comme à Rome, par des vierges.

« On a retrouvé ces mêmes vestales chez d'autres nations, nommément dans les Indes (1041) et au Pérou enfin, où il est bien remarquable que la violation de son vœu était punie du même supplice qu'à Rome (1042).

(1027) *Lettres édif*, t. XXXI, p. 179 et 180. — On trouvera des textes plus étendus dans Huet et dans M. de Lamennais. Je me suis borné à citer les plus significatifs.

(1028) *Levit.* XXI, 7, 9, 13.

(1029) Talmud in Mas-echta Jona.

(1030) PHIL. apud P. CUNÆUM, *De Rep. Hebr.* Ezévic, 16, p. 190.

(1031) POTTER'S, *Greek antiquities*, t. I, p. 183, 356. *Lett. sur l'hist.*, t. II.

(1032) *Contra Celsum*, cap. 7, n° 48. (*Vid.* DIOSC., lib. IV, cap. 79; PLIN., *Hist. nat.*, lib. XXXV, cap. 13.)

(1033) BRYANT'S, *Mythology explained*, in-4°, t. I, p. 281; t. III, p. 240; d'après DIOD. DE SICILE, — PORPHYR., *De Abstin.*, lib. IV.

(1034) Heyne, qui sentait dans ce vers la condamnation formelle d'un dogme de Gœttingue, l'accompagna d'une note charmante : « Cela s'entend, dit-il, des prêtres qui se sont acquittés de leurs fonctions *caste, pure, ac pie* (c'est-à-dire scrupuleusement), pendant leur vie. *Entendu de cette manière, Virgile n'est point répréhensible.* Ita nihil est quod reprehendas. » Londres 1793, in-8, t. II. *Si donc un cordonnier est chaste*, cela signifie, selon Heyne, *qu'il fait bien les souliers.* Ce qui soit dit sans manquer de respect à la mémoire de cet homme ill stre. (J. DE MAISTRE.)

(1035) *Lettres sur l'histoire*, à l'endroit cité, pag. 577.

(1036) CARLI, *Lett. amer.*, t. I^er, liv. XIX.

(1037) *Voy.* le *Scoliaste* de THÉOCRITE, le 66^e vers de la II^e idy le.

(1038) *Ibid.*

(1039) Tout homme qui connaît les mœurs antiques ne se demandera pas sans étonnement ce que c'était donc que ce sentiment qui avait établi de tels mystères, et qui avait eu la force d'en persuader l'importance. Il faut bien qu'il ait une racine; mais où est-elle humainement? (J. DE MAISTRE.)

(1040) Ces paroles remarquables terminent le mémoire sur les Vestales, qu'on lit dans ceux de l'Académie des Inscriptions et des Belles-lettres, t. X, in-12, par l'abbé Nadal. (J. DE MAISTRE.)

(1041) *Voy.* l'HÉRODOTE de LARCHER, t. VI, p. 133; CARLI, *Lett. amer.*, t. I, lett. V, et t. I, lett. XXVI, p. 458, not.; PROCOP. lib. II, *De bello persic.*

(1042) CARLI, *ibid.*, t. I, lett. VIII. — Le traducteur de Carli assure que la punition des Vestales à Rome n'était que fictive, et que pas une ne demeurait dans le caveau (t. I, lett. IX, p. 114, not.); mais il ne cite aucune autorité. Je crois bien que certains pontifes, beaux-esprits, auraient pris volontiers ce tour de passe sur leur conscience. (J. DE MAISTRE.)

La virginité y était considérée comme un caractère sacré, également agréable à l'empereur et à la divinité (1043).

« Dans l'Inde, la loi de Menu déclare que toutes les cérémonies prescrites pour les mariages ne concernent que la vierge, celle qui ne l'est pas étant exclue de toute cérémonie légale (1044). Le voluptueux législateur de l'Asie a cependant dit : « Les disciples « de Jésus gardèrent la virginité sans qu'elle « leur ait été commandée, *à cause du désir « qu'ils avaient de plaire à Dieu* (1045). La fille « de Josaphat conserva sa virginité : Dieu ins- « pira son esprit en elle : elle crut aux paroles « de son Seigneur et aux Ecritures. *Elle était « au nombre de celles qui obéissent* (1046). »

« D'où vient donc ce sentiment universel ? où Numa avait-il pris que, pour rendre ses vestales *saintes* et *vénérables*, il fallait leur prescrire la virginité (1047) ?

« Pourquoi Tacite, devançant nos théologiens, nous parle-t-il de cette vénérable *Occia* qui avait présidé le collége des Vestales pendant cinquante-sept ans, *avec une éminente sainteté* (1048) ? Et d'où venait cette persuasion générale chez les Romains, « que « si une vestale usait de la permission que lui « donnait la loi de se marier après trente ans « d'exercice, CES SORTES DE MARIAGES N'É- « TAIENT JAMAIS HEUREUX (1049) ? »

« Si de Rome la pensée se transporte à la Chine, elle y trouve des religieuses assujetties de même à la virginité. Leurs maisons sont ornées d'inscriptions qu'elles tiennent de l'empereur lui-même, lequel n'accorde cette prérogative qu'à celles qui sont restées vierges depuis quarante ans (1050).

« Il y a des religieux et des religieuses à la Chine, et il y en a chez les Mexicains (1051). Quel accord entre des nations si différentes de mœurs, de caractères, de langues, de religions et de climat ! Mais voici qui doit surprendre davantage.

« C'était une croyance assez générale dans l'antiquité que la divinité s'incarnait de temps en temps, et venait, sous une forme humaine, instruire ou consoler les hommes. Ces sortes d'apparitions s'appelaient des *Théophanies* chez les Grecs, et dans les livres sacrés des Brahmes elles se nomment des *Avantaras*. Or, ces mêmes livres déclarent que lorsqu'un Dieu daigne ainsi visiter le monde, il s'incarne dans le sein d'une vierge, sans mélange de sexe (1052).

« Et les anciens Hébreux avaient la même croyance sur leur messie futur (1053). Suivant les Japonais leur grand dieu *Xaca* était né d'une reine qui n'avait eu de commerce avec aucun homme (1054).

« Les Macéniques, peuple du Paraguay, habitant les bords du grand lac Zarayas, racontaient aux missionnaires *que jadis une femme de la plus rare beauté mit au monde, de la même manière, un très-bel enfant qui, étant devenu homme, opéra d'insignes miracles dans le monde, jusqu'à ce qu'un jour en présence d'un très-grand nombre de ses disciples, il s'éleva dans les airs et se transforma en ce soleil que nous voyons* (1055).

« Les Chinois généralisent cette doctrine ; suivant eux, *les saints, les sages, les libérateurs des peuples naissent d'une vierge* (1056). *C'est ainsi que naquit Heou-Tsi, chef de la dynastie des Tcheou. Kiang-Yuen*, sa *mère, qui avait conçu* PAR L'OPÉRATION de *Chang-Ty, enfanta son premier-né sans douleur et sans souillure*. Les poëtes chinois s'écrient : « Prodige éclatant ! miracle divin ! mais « *Chang-Ty* n'a qu'à vouloir. O grandeur ! ô « sainteté de Kiang-Yuen ! loin d'elle la dou- « leur et la souillure (1057) ! »

« Après la virginité, c'est la viduité qui a joui partout du respect des hommes ; et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que, dans les nombreux éloges accordés à cet état par toute sorte d'écrivains, on ne trouve pas qu'il soit jamais question de l'intérêt des enfants, qui est néanmoins évident : c'est la *sainteté* seule qui est vantée ; la politique est toujours oubliée.

« On connaît le préjugé des Hébreux sur l'importance du mariage et l'ignominie attachée à la stérilité ; on sait que, dans leurs idées, la première bénédiction était celle de la *perpétuation* des enfants. Pourquoi donc, par exemple, ces grands éloges accordés à Judith, *pour avoir joint la chasteté à la force, et passé cent cinq ans dans la maison de Manassé, son époux, sans lui avoir donné de successeurs ?* Tout le peuple qu'elle a sauvé lui chante ce chœur : « Vous êtes « la joie et l'honneur de notre peuple ; car « vous avez agi avec un courage mâle, et « votre cœur s'est affermi, parce que vous « avez aimé la chasteté, et qu'après avoir « perdu votre mari, vous n'avez point voulu « en épouser un autre (1058). »

« Quoi donc ! la femme qui se remarie

(1043) CARLI, *ibid.* t. I, lib. IX.

(1044) *Lois de Menu*, ch. 8, n° 226 ; Œuvres du chevalier JONES, t. III.

(1045) *Alcoran*, ch. 57.

(1046) *Ibid.*, ch. 56.

(1047) *Virginitate, aliisque cæremoniis venerabiles ac sanctas fecit.* (TIT. LIV., I, 29.)

(1048) *Occia quæ septem et quinquaginta per annos summa sanctimonia vestalibus sacris præsiderat.* (TACIT., *Ann.* II, 86.)

(1049) *Etsi antiquitus observatum infaustas fere et parum lætabiles eas nuptias fuisse.* (JUST. LIPS., *Syntagma de vest.*, cap. 6.) Il est bon d'observer que Juste Lipse raconte ici sans douter. (J. DE MAISTRE.)

(1050) M. DE GUIGNES. *Voy. à Pékin*, in-8 t. II p. 279.

(1051) *Id.*, t. II, p. 367, 398. — M DE HUMBOLDT, *Vue des Cordilières*, in-8. Paris, 1816, t. I, p. 237, 238.

(1052) *Supplément aux œuvres du ch.* W. JONES, in-4°, t. II, p. 548.

(1053) BERTHIER, *Sur Isaïe*, in-8°, t. I, p. 298.

(1054) *Vie de saint François Xavier*, par le P. BOUHOURS, Paris, 1787, t. II, liv. V, in-12, p. 5.

(1055) MURATORI, *Christianesimo felice.* Venise, 1752, t. I, cap. 5.

(1056) *Mémoires des missionnaires*, in-4°, t. IX, p. 367.

(1057) *Id.*, p. 387, *note.* — Je ne présente aucun commentaire sur ces derniers textes ; comme ce n'est pas ici le lieu de disserter, chacun en pensera ce qu'il voudra. (J. DE MAISTRE.)

(1058) *Judith* XV, 10, 11 ; XVI, 26.

pèche-t-elle *contre la chasteté?* Non sans doute ; mais elle semble *renoncer à la sainteté ;* et si cette dernière gloire la touche elle en sera louée à tous les moments de la durée et sur tous les points du globe, en dépit de tous les préjugés contraires.

« Dans le *Veda* il n'est jamais fait mention du mariage d'une veuve ; et la loi dans l'Inde exclut de la succession de ses collatéraux le fils issu d'un tel mariage (1059).

« Menu crie à ses disciples : Fuyez le fils d'une femme qui a été mariée deux fois (1060)!

« Et pendant que je médite sur les textes de la vénérable Asie, Kolbe m'apprend *que chez les Hottentots, la femme qui se remarie est obligée de se couper un doigt* (1061).

« Chez les Romains, même honneur à la viduité, même défaveur sur les secondes noces. Après même que, sur le déclin de l'Empire, les anciennes mœurs avaient presque disparu, nous voyons la veuve d'un empereur, recherchée par un autre, déclarer *qu'il serait sans exemple et sans excuse qu'une femme de son nom et de son rang essayât d'un second mariage* (1062).

« Mais personne n'a mieux exprimé l'opinion romaine sur ce point que Properce dans sa dernière élégie, morceau plein de grâce, d'intérêt et de sensibilité.

« Une dame romaine de la plus haute distinction, *Cornélie* en son nom et *Paule* par son mari, joignait aux dons de la fortune le mérite d'une irréprochable sagesse; il paraît que sa mort prématurée avait fait une grande sensation. Le poëte, qui voulut célébrer les vertus de Paule, imagina de donner à son élégie une forme dramatique. C'est Paule qui paraît, c'est Paule qui prend la parole et qui l'adresse à son mari. Le poëte se cache entièrement derrière cette ombre aimable.

« La malheureuse épouse voit tout à la fois ce flambeau qu'on éleva le jour de ses noces, et cet autre flambeau qui précéda son convoi. Elle jure par ses ancêtres, par tout ce qu'il y a de plus sacré pour elle, qu'entre ces deux termes, sa conscience ne lui reproche pas la moindre faiblesse :

Je vécus sans reproche entre les deux flambeaux (1063).

« Toute sa gloire est dans ce mariage, dans cet amour unique, dans cette foi jurée à son cher Paul une fois pour toujours :

Je ne quittai ton lit que pour le lit funèbre.
Qu'on grave sur ma tombe : *Elle n'eut qu'un époux* (1064).

« Elle se tourne ensuite vers sa fille pour lui dire :

Ma fille, imite-moi ! qu'un seul homme ait ta main (1065).

« Je doute qu'on ait jamais exprimé plus vivement le sentiment du devoir, et le respect pour une grande opinion.

« Mais cette même universalité que nous admirions tout à l'heure se retrouve encore ici, et la Chine pense comme Rome. On y vénère l'honorable viduité, au point qu'on y rencontre une foule d'arcs de triomphe élevés pour conserver la mémoire des femmes qui étaient restées veuves (1066).

« L'estimable voyageur, héritier d'un nom illustre dans les lettres, qui nous instruit de ces usages, se répand ensuite en réflexions philosophiques sur ce qui lui paraît une grande contradiction de l'esprit humain.

« Comment se fait-il, ce sont ses mots, « que les Chinois, qui regardent comme un « malheur de mourir sans postérité, honorent « en même temps le célibat des filles ? Com- « ment concilier des idées aussi incompatibles? « Mais tels sont les hommes, etc. (1067). »

« Hélas ! il nous récite les paroles du XVIII^e^ siècle ; difficilement on échappe à cette sorte de séduction. Montesquieu, par complaisance pour les erreurs qui l'environnaient, n'a-t-il pas eu la faiblesse d'avancer « que le christianisme gêne la population « en exaltant la virginité, en honorant l'état de « veuve, en favorisant les peines contre les « secondes noces (1068). »

« Mais dans le même livre du même ouvrage, libre, je ne ne sais comment, de cette malheureuse influence, et ne parlant que d'après lui-même, il articule clairement ce grand oracle de la morale et de la politique ; « que la continence publique est na- « turellement jointe à la propagation de « l'espèce (1069) »

« Rien n'est plus incontestable. Ainsi il n'est pas du tout question d'expliquer ici *des contradictions humaines,* car il n'y en a point du tout. Les nations qui favorisent la population et qui honorent la continence, sont parfaitement d'accord avec elles-mêmes et avec le bon sens.

« Mais en faisant abstraction du problème de la population, qui déjà a cessé d'être un problème, je reviens au dogme éternel du genre humain ; *que rien n'est plus agréable à la Divinité que la continence ; que non-seulement cette fonction sacerdotale,* comme nous venons de le voir, *mais tout sacrifice, toute prière, tout acte religieux exigeait des préparations plus ou moins conformes à cette vertu.*

« On sait quelle condition était imposée au

(1059) *Lois de Menu* dans les OEuvres de JONES, t. III, ch. 9, n^os^ 57 et 160.

(1060) *Ibid.*, ch. 3, n^o^ 155.

(1061) KOLBE, *Description du cap de Bonne-Espérance.* Amsterdam, 1741, 3 vol. in-8°.

(1062) Il s'agit ici de Valérie, veuve de Maximien, que Maximin voulait épouser. Elle répondit entre autres choses : *Postremo nefas esse illius nominis ac loci feminam* SINE MORE, SINE EXEMPLO *maritum alterum experiri.* (LACT., *De Morte. Persec.*, cap. 39.)
(J. DE MAISTRE.)

(1063) Nec mea mutata est ætas : sine crimine [tota est,
Vix mus insignes inter utramque facem.
(Sext. Aur. PROP., *Eleg.* IV, XII, v. 44 45.)

(1064) Jungor, Paule, tuo, sic discessura, cubili.
In lapide hoc, uni nupta fuisse legar.
(*Ibid.*, v. 35, 36.)

(1065) Fac teneas unum, nos imitata, virum.
(*Ibid.*, 68.)

(1066) M. DE GUIGNES, *Voyages à Pékin,* etc., t. II, p. 183.

(1067) ID., *ibid.*

(1068) *Esprit des Lois,* liv. XXIII, ch. 21.

(1069) *Ibid.*, LV. XXIII, ch. 2

prêtre hébreu qui devait entrer dans le sanctuaire (1070).

« Les simples initiés étaient traités aussi sévèrement chez les nations païennes. Pour être admis aux mystères, ils devaient garder la continence et les droits mêmes de l'époux étaient suspendus (1071).

« Les Romains qui devaient sacrifier étaient soumis à la même préparation (1072) : c'était la loi de Jérusalem, et d'où venait cet accord ?

« Tout le monde connaît l'esprit général de l'islamisme. Cependant Mahomet ordonne à ses sectateurs de se séparer de leurs femmes les jours de fête, et même pendant tout le pèlerinage (1073).

« Il leur crie : *O vous qui croyez en Dieu, si vous avez approché vos femmes, purifiez-vous avant de prier* (1074).

« L'Indou qui veut observer la fête du Nerperitironnal (ou l'honneur du feu) doit jeuner et se priver de sa femme (1075).

« Tout le monde connaît l'espèce de carême prescrit dans le culte de Cérès, de Bacchus et d'Isis, et toutes les mémoires classiques ont retenu les querelles que les poëtes érotiques ont adressées à ces divinités exigeantes. Ovide se plaint sérieusement *que les maîtresses de Tibulle n'aient pu lui prolonger la vie en se privant quelquefois de lui* (1076) : *il est tenté de douter de l'existence de ces dieux qui laissent mourir les hommes de bien* (1077) ; *il s'emporte jusqu'à dire* : VIVEZ PIEUX, VOUS MOURREZ PIEUX (1078).

« Ailleurs, il rappelle la privation générale qui signalait le retour des fêtes de Cérès (1079) ; il oublie tout le reste, qu'il regarde comme un simple accessoire.

« Bacchus, divinité si joyeuse, est cependant sur ce point principal tout aussi impitoyable que Cérès, la veille des mystères bachiques.

« Hercule et Omphale se soumettent à cette loi rigoureuse ; *car le lendemain, au lever de l'aurore, ils doivent être* PURS *pour sacrifier ;* et ce conte poétique est fondé sur la tradition universelle et sur les lois sacrées des nations les plus civilisées. Les dames athéniennes, admises à célébrer ces mystères jurent solennellement d'abord *qu'elles ont la foi,* ensuite *qu'elles n'ont rien à se reprocher, et qu'elles sont dans l'état prescrit par la loi.* Démosthènes nous a conservé la formule de ce serment.

« Les philosophes parlent comme les poëtes. *Donnons-nous bien garde,* dit le sage Plutarque, *d'entrer le matin au temple et de mettre la main aux sacrifices après avoir tout fraîchement usé de nos droits ; car il est honnête d'interposer la nuit et le sommeil entre deux, et d'y mettre un intervalle suffisant,* NOUS NOUS Y PRÉSENTERONS PURS ET NETS..... AVEC TOUTES NOUVELLES PENSÉES (1080).

« Démosthènes est encore plus sévère : Pour moi, dit-il, je suis persuadé que celui qui doit s'approcher des autels ou mettre la main aux choses saintes, ne doit pas être pendant un certain nombre de jours déterminés, mais qu'il doit l'avoir été pendant toute sa vie, et ne s'être jamais livré à de viles pratiques (1081).

« La croyance sur ce point était si profondément enracinée dans tous les esprits, que pour initier un homme aux cérémonies les plus scandaleuses, aux mystères les plus infâmes, on exigeait de lui, comme préparation indispensable, une continence préliminaire et rigoureuse. On peut le voir dans l'aventure des Bacchanales, si bien racontée par Tite-Live (1082).

« Telle était l'opinion universelle de l'ancien monde. Les navigateurs du XV^e^ siècle ayant doublé l'univers, s'il est permis de s'exprimer ainsi, nous trouvâmes les mêmes opinions sur le nouvel hémisphère. Au Pérou, on célébrait, le premier jour de la lune de septembre, après l'équinoxe, une fête solennelle appelée le *Cancu* : C'était une purification religieuse de l'âme et du corps, et la préparation en était la même (1083).

« Et pendant que les nations, déjà parvenues à un certain degré de civilisation, s'accordent ainsi avec celles de l'ancien continent pour nous certifier le dogme universel, le Huron, l'Iroquois, à peine dignes du titre d'homme, nous déclarent, à l'autre extrémité du nouveau continent, que c'est un crime de ne pas observer la continence pen-

(1070) DE-MAISTRE. *Du Pape*, p. 444.

(1071) *Antiq. dévoilée par ses usages*, liv. III, ch. 1.

(1072) Sacris op raturi Romani uxoribus abstinebant, ut eruditi ostendit Brissonius in opere de formulis : abstinebant et Jovei. (HUET, *Démonst. évang*, in-4°, t. I, prop. 4, cap. 11, n° 4.)

(1073) *Alcoran*, ch. 1.

(1074) *Ibid.*, ch. V.

(1075) SONNERAT, *Voyages aux Indes*, p. 248.

(1076) Quid vos sacra juvant ? quid nunc Ægyptia [crosunt
Sistra ? quid in vacuo secubuisse toro ?
(OVIDE.)

(1077) Cum rapiant mala fata bonos (ignoscite [fas-o),
Sollicitor nullos esse putare deos. (ID.)

(1078) VIVE PIUS, MORIERE PIUS, cole sacra ; colentem
Mors gravis a templis in cava busta trahet.
(ID.)

En sorte que les dieux étaient inexcusables de laisser mourir des *saints* comme Tibulle. On ne raisonnerait pas mieux à Paris. Voyez cependant les dogmes éternels qui surnagent au milieu de ces extravagances. 1° Abstinence, privations, sacrifices POUR LE SALUT D'UN AUTRE ; 2° *piété, mérite dans l'abstinence.* (J. DE MAISTRE.)

(1079) Annua venerunt cerealis tempora sacri.
Secubat in vacuo sola puella toro.
(OVIDE.)

(1080) PLUT., *Symp.*, liv. III, quest. VII, trad. d'Amyot.

(1081) DEMOSTH. *contra Timocratem*, édition grecque de Venise, 1541, in-8°, fol. 332.

(1082) TIT. LIV., *Hist.*, lib. XXXIX, cap. 39 et seq.

(1083) *Cérémonies religieuses de tous les peuples.* Paris, 1741, in-fol., t. VII, p. 187.

dant les vingt-quatre heures qui précèdent la cérémonie du calumet (1084).

« L'antiquité ne dit point à l'homme qui pense à s'approcher des autels : *Examinez-vous bien : si vous avez malheureusement tué, volé, conjuré, calomnié, diffamé quelqu'un, retirez-vous.* Non, dès qu'il s'agit des dieux et des autels, on dirait qu'il n'y a plus qu'un seul vice et une seule vertu (1085).

« Jérusalem, Memphis, Athènes, Rome, Benarès, Quito, Mexico et les huttes sauvages de l'Amérique, élèvent donc la voix pour proclamer le même dogme. Cette idée éternelle, commune à des nations si différentes et qui n'ont jamais eu aucun point de contact, n'est-elle pas naturelle? N'appartient-elle pas nécessairement à l'essence spirituelle qui nous constitue ce que nous sommes? Où donc tous les hommes l'auraient-ils prise, si elle n'était pas innée?

« Et cette théorie paraîtra d'autant plus divine dans son principe, qu'elle contraste d'une manière plus frappante avec la morale pratique de l'antiquité corrompue jusqu'à l'excès, et qui entraînait l'homme dans tous les genres de désordres, sans avoir jamais pu tirer de son esprit des lois écrites en *lettres divines* (1086).

« Un savant géographe anglais a dit au sujet des mœurs orientales : « On fait peu de cas de « la chasteté dans les pays orientaux; et la « moralité sur cet article est si relâchée, que « le commerce des deux sexes y est considéré « comme l'usage de certains mets (1087). »

« Or, ces mœurs orientales sont précisément les mœurs antiques et seront éternellement les mœurs de tout pays non chrétien. Ceux qui les ont étudiées dans les auteurs classiques, et dans certains monuments de l'art qui nous restent, trouveront qu'il n'y a pas d'exagération dans cette assertion de l'abbé de Feller : « qu'un demi-siècle de paganisme présente infiniment plus d'excès énormes qu'on n'en trouverait dans toutes les monarchies chrétiennes depuis que le christianisme règne sur la terre (1088).

« Plaute nous a dessiné en six vers extrêmement curieux la morale d'un très-honnête homme de son temps, celle que le père de famille le plus sévère prêchait à son fils et qui caractérisait l'homme irréprochable (1089). Lisez ces vers, et vous verrez que nos lois pourraient très-bien encore faire brûler un *saint* de cette espèce.

« Si je voulais faire le procès à l'antiquité, sur l'article de la morale, je citerais surtout ce qu'elle a loué. Ainsi, par exemple, dans le dessein de déprimer les philosophes, je ne voudrais point mettre Socrate à la torture pour lui faire dire ses secrets, ni m'asseoir à la porte de Laïs pour écrire les noms de ceux qui entrent; j'aimerais mieux citer l'éloge dont cette *vertueuse* antiquité honora Zénon (1090).

« A Rome, et sous les empereurs, lorsque « *les femmes*, comme l'a si bien dit Sénèque, « ne devaient plus compter les années par « la succession des consuls, mais par celle « de leurs *maris*, deux grands personnages, « Pollion et Agrippa, se disputaient l'hon- « neur de fournir une vestale à l'Etat. La « fille de Pollion est préférée uniquement « parce que sa mère n'avait jamais appartenu « qu'au même époux, au lieu qu'Agrippa avait « altéré sa maison par un divorce (1091). »

« A-t-on jamais entendu rien d'aussi extraordinaire? Où donc et comment les Romains de ce siècle auraient-ils rencontré l'idée de l'intégrité du mariage, et celle de l'alliance naturelle de la chasteté et de l'autel? Où avaient-ils pris qu'une vierge, fille d'un homme divorcé, quoique née en légitime mariage et personnellement irréprochable, était cependant altérée pour l'autel? Il faut que ces idées tiennent à un principe naturel à l'homme, aussi ancien que l'homme et pour ainsi dire partie de l'homme. » (Joseph DE MAISTRE, *Du Pape*, t. II.)

SECONDE DISSERTATION. — *LA CHUTE PRIMITIVE PROUVÉE PAR LES TRADITIONS.*

Personne ne peut maintenant méconnaître l'importance religieuse et sociale de la question du péché originel. C'est en affirmant la bonté et la sainteté native de l'espèce hu-

(1084) MAKENSIE, *Voyage dans le nord de l'Amérique.*

(1085) Vos quoque absesse procul jubeo; discedite [ab aris,
Queis tulit hesterna gaudia nocte Venus.
(TIBULL., *Eleg.*, II, 1. v. 11, 12.)

(1086) ORIG. *adv. Celsè*, liv. I, c. 5.

(1087) *Géogr.* de M. PINKERTON, t. V. L'auteur trace dans ce texte la grande ligne de démarcation entre l'Alcoran et l'Evangile. (JOSEPH DE MAISTRE.)

(1088) *Cath. philos.* Liège, 1786, in-12, t. III. ch. 6, p. 274.

(1089) ..... Nemo hic prohibet, nec vetat
Quin quod palam est venale, si argentum est, [emas.

Nemo ire quemquam publica prohibet via,
Dum ne per fundum septum facias semitam,
Dum te te abtineas nupta, vidua, virgine,
Juventute, et pueris liberis, ama quid lubet.
(*Curcul.* 1. v. 33 et seq.)

Observez que tous les crimes de ce genre ne sont considérés que du côté de la propriété violée. Tout homme qui s'abstient de passer *per fundum septum* est irréprochable. Observez de plus que la masse immense des esclaves n'est qu'une proie livrée à la lubricité des maîtres, extrêmement inférieurs en nombre. (J. DE MAISTRE.)

(1090) Παιδάριοις ἔχρητο σπανίως !!!

(1091) Prælata est Pollionis filia non ob aliud quam quod mater ejus in eodem conjugio manebat, dum Agrippa discidio domum imminuerat. (TACIT., *Ann* 86.)

maine que le rationalisme a produit toutes les extravagances du socialisme, conséquences légitimes de son point de départ. J'ai donc cru devoir consacrer à cette question capitale une dissertation particulière. On verra que j'ai été dans ce travail fidèle à la méthode que j'ai suivie dans la *Préparation évangélique*, c'est-à-dire que je m'appuie constamment sur les faits et que je me sers fréquemment des témoignages les moins suspects. Les écrivains païens eux-mêmes viendront déposer en faveur de la certitude historique des traditions chrétiennes.

§ I^er^. — *La chute primitive prouvée par les traditions. — L'hypothèse du rationalisme.*

L'école de Voltaire, en bafouant spirituellement et *l'esprit*, et le *cœur*, et *l'intelligence*, et *l'amour*, avait à tout jamais écarté bien loin d'elle les âmes nobles et généreuses. Rousseau, qui comprenait toute la grandeur du christianisme, ne voulut jamais accepter un scepticisme dérisoire et moqueur qui tuait tout à la fois la raison et la sensibilité ; il ne voulait pas pourtant de cette sévère morale chrétienne qui contient si fortement tous les élans du cœur, et qui prétend gouverner toute la nature humaine par la *raison*, par *l'ordre* et par la *loi*. Pour rompre tout à fait avec l'Evangile, il fallait donc choisir un point de départ complétement différent. En étudiant très-superficiellement la nature de l'homme, Rousseau ne put pas méconnaître bien des instincts désordonnés (1092) ; mais, par une illusion qui ne peut pas tenir devant les faits, il attribua aux habitudes d'une civilisation corruptrice toutes les misères de l'âme, et posa comme principe que le cœur de l'homme, débarrassé des influences sociales, était la règle universelle du beau, du vrai, du bon (1093) ; ainsi, purifiez votre âme des influences coupables que le monde y a mises : n'allez plus chercher dans les livres des hommes une science incertaine et flottante ; ne regardez pas au ciel l'étoile qui doit vous guider dans la route de la vie. Le ciel est muet, et Dieu, qui d'un pied dédaigneux a lancé le monde un jour dans les espaces, ne viendra jamais vous parler (1094). Pourtant, ne vous laissez pas aller au désespoir, ni séduire par les vains sophismes d'une philosophie découragée. Dieu n'a-t-il pas mis en vous un *flambeau intérieur* qui peut rayonner sur toutes les actions de la vie ? Est-ce que vous n'avez pas un cœur généreux et sensible ? Oh ! laissez bien loin les vaines idées des hommes, leurs préjugés étroits et leurs criminelles conventions (1095). Revenez aux sentiments si droits, si purs, si féconds de la nature humaine ! vous trouverez en vous-mêmes un fonds inépuisable de grandeur et d'amour, qui remplira votre vie de mouvement et de lumière (1096). L'homme, tel que la société l'a fait, n'est qu'un être incomplet, qu'on enveloppe dès le berceau de langes qui l'étouffent et le brisent (1097). On s'attache à supprimer en lui tous les élans naturels qui le feraient grand et bon, on l'emprisonne dans tous ces liens de fer qu'on appelle les conventions, les lois, les positions sociales ; on en fait vite quelque chose de misérable et de chétif, qui ne connaîtra jamais ni les grands sacrifices, ni les grands dévouements. Mais l'homme, tel qu'il est sorti des mains de Dieu, n'est pas fait pour cette rude servitude. Ce n'est pas un être honteux, et qui doive rougir de lui-même. Il est en lui un immense besoin d'aimer : ce besoin fait son bonheur, il fait sa vie. Il aimera le doux azur des cieux, il aimera les fleurs modestes des champs, il aimera la nature tout entière avant qu'un amour plus élevé et plus fort vienne s'épanouir dans son cœur. Laissez-le grandir dans cette vie d'amour et de sympathie qui doit remplir son existence : c'est là qu'il trouvera la patience, l'activité, la compassion, la vertu tout entière. Un cœur qui n'est pas étouffé porte en soi tous les *germes* du beau, toutes les *racines* du bien. Dieu, qui a fait l'homme pour son bonheur, se plaît à le voir grandir, indépendant de toutes les tyrannies, plein d'amour pour la nature et pour l'humanité. Toute loi qui voudra le réduire à une vie différente est mauvaise, parce qu'elle est impossible. Elle ne peut pas accuser le genre humain de faiblesse et de corruption ; mais elle doit plutôt se reprocher d'avoir méconnu les besoins et la destinée des hommes (1098).

Si la théorie du philosophe de Genève, tant de fois reproduite (1099), a quelque chose de séduisant pour les esprits

(1092) Nous avons fourni des preuves nombreuses de cette assertion dans le *Christ et l'Evangile*, 1re partie, ch. Ier, et dans notre ouvrage sur la *Pureté du cœur*, où nous discutons d'une manière étendue l'hypothèse sentimentale de J.-J. Rousseau et de ses successeurs.

(1093) *Voir* J. J. Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. — Cette opinion du philosophe de Genève a exercé une grande influence sur le XIXe siècle. — Elle a été reproduite par l'auteur d'*Oberman* (*Voir* de Senancour, *Rêveries*). — M. Eugène Sue lui a donné une immense popularité par ses deux romans du *Juif Errant* et des *Mystères de Paris*.

(1094) « Les livres des hommes sont menteurs, disait Jean-Jacques, mais la nature ne ment jamais. » Nous renvoyons, pour ce point capital de la discussion, à notre travail sur la *Pureté du cœur*, où nous avons envisagé cette opinion dans toutes ses conséquences morales et sociales.

(1095) J.-J. Rousseau, *Emile*, profession de foi du vicaire savoyard.

(1096) J an-Jacques en revient toujours à s'appuyer sur la bonté native de la nature humaine. (*Voir* édit. D roer, t. VIII, 35.)

(1097) C'est la théorie d'Oberman. (*Voir* Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, M. de Senancour.)

(1098) C'est là à peu près la théorie exposée par l'abbé Gabriel qui tient lieu à M. Eugène Sue du vicaire de Rousseau, du *Jocelyn* de M. de Lamartine, et de l'abbé *Aubert* de G. Sand.

jeunes que dominent encore les sens et l'imagination, elle ne pourra jamais soutenir les réflexions d'un âge plus mûr, et toujours elle viendra se briser devant l'examen plus sérieux qu'on devra faire de la nature humaine (1100). Considérée dans sa profonde misère, dans sa triste réalité, il est évident, pour moi, que l'utopie spécieuse qu'on oppose à nos idées chrétiennes est un système tout à fait idéal, complétement dénué de toute base historique, un véritable roman sentimental comme *Héloïse* ou *Clarisse Harlowe*. Le point capital sur lequel elle repose me paraît complétement en contradiction avec les faits de la tradition universelle comme avec les faits psychologiques.

L'homme est certainement un grand mystère, cependant il est impossible de rien établir en philosophie avant d'avoir dénoué ce terrible problème de son origine et de sa destinée. Le système de nos adversaires repose sur une hypothèse aujourd'hui si répandue qu'il nous semble nécessaire d'examiner avec la dernière attention le point fondamental de toute leur théorie.

Les rationalistes, peu occupés des traditions et de l'histoire, bâtissent en l'air leurs palais fantastiques, vain rêve d'une imagination féconde. Mais la cité de Dieu, qui conserve seule la lumière et la vie, a posé ses fondements sur le roc et sur les montagnes éternelles. Les croyances catholiques se rattachent profondément aux convictions et aux souvenirs les plus anciens et les plus vénérables du genre humain. Rompre avec le catholicisme, c'est rompre avec l'histoire la plus authentique du passé. C'est ce qui rattache aux idées catholiques tous les esprits qui préfèrent le bon sens aux systèmes, et les faits positifs à tous les vains rêves des poëtes. La doctrine de l'Eglise, c'est une admirable tradition qui commence avec le temps et finit avec l'éternité. Ces principes une fois bien compris, il ne doit sembler surprenant à personne que nous fassions tout de suite un appel à l'histoire, convaincus que nous sommes que les prétentions de nos adversaires ne pourront jamais se soutenir sur ce terrain. Si donc nous consultons la science pour la question qui maintenant nous occupe, nous allons trouver au commencement des symboles de tous les peuples les plus anciens que la nature humaine, primitivement pure et simple, fut autrefois, par une révolte fatale contre l'auteur même de la vie, privée de sa grandeur première et profondément pervertie. Voltaire lui-même, que nous trouvons si rarement d'accord avec nos opinions, n'a pu s'empêcher de dire : « Le péché originel a été le fondement de la théologie de toutes les nations (1101). » Kant avoue les mêmes faits : « Les hommes ont prétendu, d'un commun accord, *que le monde a commencé par le bien*, mais que la chute rapide dans le mal s'est bientôt manifestée (1102). . . . . .

. . . . . .

Si l'homme est *essentiellement* bon et pur comme on l'a rêvé, d'où vient que le genre humain, surtout considéré dans son ancienne histoire, ne voit en lui qu'un criminel frappé par la justice divine ? Est-ce que l'homme pour l'univers entier n'est pas ce Prométhée si mystérieux enchaîné sur le roc par la justice et la violence pour avoir voulu voler le feu du ciel ? Est-ce qu'il ne semble pas au genre humain que notre nature, pour me servir de l'admirable expression de Cicéron, n'est plus qu'une *âme en ruine* ?

Dans les antiques histoires de l'humanité apparaissent, sous des emblèmes pleins de grâce et de poésie, des moments vraiment heureux où le cœur de l'homme n'avait pas encore senti les influences du mal, où son esprit conservait sans effort les vérités célestes; mais, disent les historiens primitifs, un jour la chaîne d'or qui liait le ciel à la terre fut fatalement rompue et la nature humaine *tomba* dans toute la profondeur de sa misère. Il faut être singulièrement peu attentif pour ne pas voir le soin persévérant que les peuples mettaient à conserver cette tradition si expressive de la dégradation première.

« Les explorations que poursuit avec tant de succès depuis quelques années et sur tant de points divers la science historique, dit Guiraud, ne permettent plus maintenant à tout homme de bonne foi de contester l'identité des premières traditions chez tous les peuples du monde. La nécessité de rattacher ces traditions à une révélation divine pour en expliquer la morale sublime et se rendre raison des respects dont toutes les religions les ont entourées est devenue tout à fait incontestable et c'est un point que tous les bons esprits ne discutent plus. Comme l'homme n'invente pas, la vérité qui lui a été révélée se trouve au fond de toutes ses fables, et les erreurs dont il l'a défigurée ne tiennent qu'à son impuissance d'en conserver les traits primitifs sitôt qu'il a eu perdu sa première innocence; car il lui a manqué dès lors cette faculté sympathique qui pouvait seule lui en faire saisir et apprécier toute la beauté. Qu'on ne soit donc pas étonné si à chaque découverte que fait l'histoire moderne dans le sens moral des faits, dans l'entente mystérieuse des écrits, dans ce sanctuaire intime de la pensée antique, où si peu avaient pénétré jus-

(1099) Cette théorie fait le fond de la plupart des romans contemporains; elle exerce, à cause de la popularité et de la diffusion de ces livres, la plus pernicieuse influence morale et sociale.

(1100) Aussi est-ce par une étude complète de la nature humaine que nous l'avons réfutée dans la *Pureté du cœur*.

(1101) C'est dans l'*Essai sur les mœurs* qu'il fait cet aveu capital.

(1102) Kant, *De la religion dans les limites de la raison*.

qu'ici, la vérité commence à se dévoiler aux regards chrétiens qui ne cherchent qu'elle, et si nous nous empressons de proclamer, nous, enfants privilégiés d'un même Dieu, ces rapports de famille qui se manifestent à nous et qui attestent, en même temps que notre fraternité universelle, sa sollicitude infinie et l'égalité absolue de ses premiers dons (1103). »

Il n'est pas difficile d'expliquer comment la tradition primitive du genre humain relative aux premiers événements de l'histoire de l'humanité s'est transmise et conservée même après les plus profondes révolutions religieuses. Ecoutons parler l'un des écrivains les plus éminents de notre époque :

« L'auteur de la plus ancienne *Préparation évangélique*, Eusèbe de Césarée, consultant au IV^e^ siècle de notre ère les monuments de la haute antiquité, avait déjà cru y entendre comme un écho de la tradition sur l'état primitif du genre humain consignée dans la *Genèse*. Ce résultat ne dut point l'étonner : si l'humanité a été brisée à son origine par une grande chute, le bruit de ce bouleversement a dû retentir longtemps dans le monde. A l'époque du déluge, Noé sauva ce souvenir avec l'héritage des traditions. Dans l'intervalle des années qui s'écoulèrent depuis le déluge jusqu'à la dispersion des peuples, la terre n'eut, suivant l'expression de la Bible, *qu'un seul langage et une seule lèvre*. On doit donc penser que lorsque ce peuple primitif se divisa pour se répandre sur le globe, les chefs des grandes migrations emportèrent avec eux la mémoire de l'anathème commun à tout le genre humain. Quelques idées empruntées à ce souvenir durent se perpétuer plus ou moins altérées chez plusieurs peuples, jusqu'à l'époque où furent écrits leurs livres sacrés, époque fort ancienne dans l'histoire des principales nations du vieil Orient. Les corporations sacerdotales, dépositaires de ces livres, purent ainsi retenir quelques récits des débris primitifs, alors même que ce récit s'était obscurci ou effacé dans les traditions populaires, et qu'une notion confuse de la corruption de la nature humaine ne survivait, avec une sorte d'obscurité solennelle, que dans certains emblèmes religieux, certains rites expiatoires dont les masses étaient loin de comprendre nettement l'antique et profonde signification (1104). »

Mais, dira-t-on peut-être, comment se fait-il que ces traditions que vous déclarez appartenir aux souvenirs primitifs du genre humain, se présentent presque toujours comme une partie essentielle de l'histoire nationale des peuples qui les racontent ?

Cette objection spécieuse a été parfaitement résolue par un des plus savants théologiens de l'Angleterre.

« Les traditions du monde païen, dit Faber, lorsqu'elles sont vues à une certaine distance, présentent à l'imagination un groupe extravagant et fantastique d'idées difformes qui ressemblent plutôt aux divagations illimitées d'un roman qu'aux détails graves d'une histoire authentique. Un amour perpétuel du merveilleux, une répugnance à rapporter même la plus simple circonstance, sans y mettre quelque exagération et une vanité nationale qui désire toujours approprier à un pays particulier les faits qui concernent le genre humain, forment le caractère plus frappant de la mythologie ancienne ; aucune vérité n'avait d'attrait, à moins qu'elle ne fût revêtue des formes de l'allégorie, et aucune allégorie n'était intéressante, si elle n'était immédiatement liée à l'histoire de chaque nation séparée. De là vient que lors même que nous trouvons à peu près les mêmes traditions historiques répandues partout, cependant les principaux acteurs et le district particulier dans lequel les événements sont dits avoir eu lieu, sont immédiatement adaptés aux annales imaginaires de chaque différent peuple. Si nous considérons toutes ces narrations mythologiques détachées les unes des autres, elles nous donneront seulement l'idée d'une localité exclusive. A la vérité, nous pouvons quelquefois être frappés de quelque ressemblance entre elles et l'histoire mosaïque ; néanmoins cette impression ne tardera pas à s'effacer, lorsque nous trouverons, suivant toute apparence, que ces événements ont eu lieu dans des pays tout à fait différents ; mais si nous les joignons ensemble, comme pour envisager d'un coup d'œil la ressemblance singulière qui existe entre eux, et que nous comparions ensemble le tout avec les mémoires contenus dans le Pentateuque, cette illusion momentanée s'évanouira bientôt, et nous serons convaincu que, bien que chaque nation ait pu approprier une circonstance particulière à ses dieux, à son pays, il est impossible pour toutes de concourir à rapprocher les mêmes faits, à moins que ces événements aient eu lieu réellement dans quelque période éloignée, lorsque tout le genre humain formait comme une seule et grande famille (1105). »

§ II. — *L'Orient.*

La doctrine du péché originel est clairement enseignée dans le commencement de la Genèse. Cependant, malgré la clarté de cette tradition, M. Salvador, dans son livre *De Jésus-Christ et de sa doctrine*, a eu l'audace de prétendre que ce n'était pas à la synagogue, mais plutôt aux philosophies orientales pleines d'un mysticisme extravagant, que l'Église avait emprunté sa théorie de la chute primitive. Pour combattre cette étrange

(1103) Guiraud, *Fragment sur le Prométhée d Eschyle* dans *l'Université Catholique*, t. II, p. 272 (1^re^ série). *Voy.* aussi, dans les *Annales de Philosophie*, un beau travail de M. Rossignol sur le *Mythe de Prométhée*, t. XVIII, 73, 184, 325 ; XIX, 193.

(1104) Gerbet. *Cours d'introduction à l'étude des vérités chrétiennes*, dans *l'Université Catholique*.

(1105) Faber, *Horæ Mosaicæ*.

hypothèse, nous n'aurons besoin que de citer quelques faits. M. Munk, écrivain juif, ainsi que M. Salvador, regardent comme un simple mythe ce que la *Genèse* rapporte du serpent tentateur. Il est vrai qu'il ne donne pas la moindre preuve de son opinion (1106).

Nous lisons dans le livre de *la Sagesse* : « Dieu créa l'homme inexterminable et le fit « à l'image de sa ressemblance ; mais, par « l'envie du diable, la mort est entrée dans « l'univers (1107) »

Le *Talmud* enseigne que la souillure des enfants d'Eve vient des rapports qu'elle eut avec le serpent (1108).

Dans le *Zohar*, qui est, comme le Talmud, un des livres les plus anciens de la synagogue, il est souvent question de cette souillure (1109).

Le livre cabalistique *Medrasch-ruth* enseigne que toutes les générations ont été souillées primitivement par le démon. « C'est, dit ce livre, *ce que nous avons entendu dire à nos docteurs, qui l'avaient appris de leurs prédécesseurs* (1110). »

« Qu'il me soit permis, dit le savant M. Drach, de m'arrêter un peu pour rapporter ce que les rabbins les plus anciens enseignaient à l'égard de la nature du serpent tentateur, ce qu'ils entendaient par l'ancien serpent : c'est, d'après leur propre explication, le démon tentateur, appelé aussi dans leur livre, *Satan*, *Sammaël*, *Léviathan*, *Serpent tortueux*. Ange déchu par suite de sa révolte contre le Créateur, il séduisit par envie nos premiers parents sous la forme du serpent, et selon d'autres, en se servant de ce reptile, dont il fit l'instrument de sa malice (1111). »

Les Chinois ont conservé le souvenir d'un lieu de félicité et de repos, où vivaient les premiers pères du genre humain avant leur péché.

Au rapport de *Lopi*, le peuple répétait de son temps ce vieux proverbe : *Le fleuve d'immortalité sort du paradis terrestre.*

Le *Chan-hai-King* et *Hoai-nan-Tseu* parlent d'un arbre d'immortalité.

Fong-moug-Long parle en ces termes du paradis terrestre : « Le mont *Kouen-lun* est entre l'Occident et le Nord ; c'est de là qu'est sortie la vie ; son sommet est uni avec le ciel. »

« Nos pères, dit *Lopi*, nous ont laissé en tradition qu'ils avaient appris de leurs ancêtres qu'il existe un mont Kouen-lun ; mais que maintenant il n'est donné à personne de pouvoir y arriver. »

Le philosophe *Lie-Tseu* parle aussi d'une montagne d'où sortent quatre fleuves qui se répandent dans les quatre parties du monde.

Un des livres canoniques de la Chine, le *Chou-King*, parle ainsi des temps du roi *Hia* : « Hélas ! hélas ! les esprits des montagnes et des eaux étaient continuellement présents. Les oiseaux même du ciel, les bêtes de la terre, les poissons de la mer, d'un commun consentement, obéissaient à l'homme. »

Tchouang-Tseu, en parlant des temps qu'il appelle le *siècle de la vertu parfaite*, ajoute ces remarquables paroles : « L'homme, n'ayant aucune science du mal, ne s'éloignait pas de la vertu ; il vivait dans l'ignorance et dans la simplicité sans aucun désir du mal ; innocence et simplicité qui sont les avantages d'une nature intègre et se possédant elle-même. »

Hoai-nan-Tseu s'exprime d'une manière qui n'est pas moins significative : « Au commencement de la grande pureté, dit-il, tout était dans la concorde et dans la soumission la plus parfaite, de sorte que les passions ne faisaient pas entendre le plus léger murmure. L'homme, dans son intérieur, adhérait à la suprême sagesse, et à l'extérieur toutes ses actions étaient conformes à l'équité et à la justice ; son âme, éloignée de la fraude et du mensonge, jouissait d'un plaisir ineffable ; sa conduite, éloignée de tout déguisement, était d'une admirable simplicité. Les saisons suivaient leurs cours régulier ; ni les vents, ni la pluie ne ravageaient la terre. »

Sse-ma-Tsian est aussi positif : « Dans la première antiquité et à l'origine du monde, le ciel et la terre répondaient aux vœux des hommes : les saisons étaient toujours tempérées, l'homme était doué de la vraie vertu, et tous les fruits de la terre naissaient spontanément et en abondance. Alors il n'existait ni maladies, ni fléaux, ni mort. Ce temps s'appelle *le grand temps* de la nature parfaite. »

Mais cet heureux état d'innocence et de bonheur ne devait pas durer longtemps.

Tchouang-Tseu « attribue la cause de tous les maux de ce monde au désir immodéré de savoir. »

« Lorsque l'homme eut acquis la science, dit *Lopi*, toutes choses lui devinrent hostiles. » Il dit ailleurs que cela arriva après que la nature eut été corrompue (1112).

Au Japon, quand on représente la création, on emploie la figure d'un *arbre au-*

(1106) Salvador, *Jésus Christ et sa doctrine.* — Munk, *La Palestine*, p. 145.

(1107) Quoniam Deus creavit hominem inexterminabilem et ad imaginem similitudinis suæ fecit illum ; invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum (*Sap.* II, 23, 24).

(1108) *Talmud*, traité *Schabbat*, fol. 146, recto ; traité *Yebamot*, fol. 103, verso ; traité *Haboda-Zara*, fol. 22, verso.

(1109) *Zohar*, 1re partie, col. 135. — Rabbi Elazar, Rabbi Yehuda, Rabbi Abraham Sebang, enseignent la même doctrine dans le *Zohar*. — (*Voy. Zohar*, col. 175. — *Ibid.*, col. 112. — *Ibid.*, folio 7, col. 2.)

(1110) *Medrasch Ruth*, p. 64, col. 4.

(1111) Le savant hébraïsant cite une multitude de preuves qu'il serait trop long de rapporter ici. (Drach, *Le péché originel selon la synagogue*, dans les *Annales de la philosophie chrétienne*, 2e série, t. XVI.)

(1112) Tous les textes que nous venons de citer ont été pris dans les anciens livres chinois par le savant P. Prémare qui les a rassemblés dans l'important ouvrage qui a pour titre : *Selecta vestigia*

tour duquel se roule un horrible serpent (1113).

Le souvenir du péché originel est si profondément gravé dans l'imagination du peuple hindou, que M. Ott va jusqu'à penser que toute la civilisation brahmanique est fondée sur le dogme de la chute primitive (1114).

M. Clavel, qui n'est pas favorable à nos doctrines, ne dissimule pas les traditions des peuples de la presqu'île indienne. « Après la création, dit-il, se succédèrent quatre périodes ou quatre âgés appelés *Yougas* dont la durée diminue graduellement. Dans le Krita-Youga, la Justice sous la forme d'un taureau, se maintient ferme sur ses quatre pieds ; la vérité règne et aucun des biens acquis par l'homme ne provient de l'iniquité. Mais dans les âges suivants, par l'effet de l'acquisition illicite des richesses et de la science, la Justice perd successivement un pied, les avantages honnêtes diminuent graduellement d'un quart, et l'empire de la fausseté, de la fraude et du vol, s'établit. Pendant le premier âge, les hommes, exempts de maladies, vivent quatre cents années et voient tous leurs vœux accomplis. Dans le Trita-Youga et les âges suivants, leur existence diminue par degrés d'un quart de sa durée (1115). »

Chez les Indous, Siva, le dieu du mal, est représenté couronné de *serpents* (1116).

Maurice dit qu'ils appellent le chef des démons, roi des serpents (1117).

Dans un type symbolique de la création brahmanique nous trouvons un souvenir frappant de la chute originelle. Devant *Pradjapati* est placé déjà entr'ouvert l'œuf d'or d'où sortent les créatures. Au-dessus de l'ouverture sont placés un homme et une femme se donnant les mains ; sur le côté gauche de l'œuf un génie ailé élève ses mains vers la divinité qui préside à la création, sur le côté droit on aperçoit un être mystérieux, qui ne peut être autre chose que Satan ; il est représenté tout à fait sous les mêmes formes que lui donnent nos peintres européens, c'est-à-dire qu'il a des cornes et des ailes de chauves-souris. Il jette sur le couple humain un regard de colère et d'envie (1118).

Cet immense système religieux qui ne compte pas moins de 170,000,000 de sectateurs (1119), le bouddhisme a conservé des souvenirs très-frappants de la chute primitive au Thibet, dans la Mongolie et dans l'Indochine.

Ecoutons la tradition de la presqu'île malaise.

« Des rayons de lumière environnaient les premiers hommes ; ils ne se repaissaient que de pures délices, puis ils sentirent le besoin de nourriture. Le *mie-thsii*, espèce de miel, leur en sert d'abord, puis vient le fameux *ca-le-tsan*. Mais cette nourriture grossière transforma leurs corps ; la concupiscence commença : honteux de leur état, ils se couvrirent d'habits suspendus à l'arbre *Padeca*. La lumière de leur corps disparut : ils ne purent plus monter au ciel comme auparavant pour retrouver la lumière de leur corps (1120). »

Le système thibétain-mongol n'est pas moins formel : « Nos premiers pères, dit-il, perdirent par leur faute leur félicité première. A la surface du sol croissait en abondance la plante du *schimæ* blanche et douce. Son aspect séduisit un homme qui en mangea et en offrit à ses semblables, et tout fut consommé. Ils connurent qu'ils étaient nus, leur corps subit une transformation, ils sentirent la faim, ils perdirent leurs ailes et ils ne vécurent plus que 4,000 ans. Le péché leur ravit aussi la lumière qui rayonnait de leur visage et éclairait leurs pas (1121). »

Nous n'aurons pas besoin de beaucoup de faits pour constater chez les anciens Perses le dogme du péché originel. Nous allons laisser parler un des adversaires contemporains du christianisme qui a donné une analyse de la doctrine du *Zend-Avesta*.

« *Meschia et Meschiane*, dit M. Clavel, sont les maîtres de la race actuelle des hommes. Leurs premières années s'écoulaient dans l'innocence, car ils avaient été créés pour le ciel, mais ils se laissèrent séduire par *Ahrimane*, et *Meschiane* fut la première qui céda aux suggestions du tentateur. D'abord, ils acceptèrent de sa main une coupe pleine du lait d'une chèvre, et à peine eurent-ils goûté de ce breuvage qu'ils sentirent les atteintes du mal, qui leur avait été inconnu jusque-là. Encouragé par ce premier succès, Ahrimane leur présenta des fruits. Ils les portèrent à

dogmatum christianorum, etc. Sans doute ce grand travail contient plusieurs conjectures hypothétiques ; mais il renferme aussi un grand nombre de faits positifs qui méritent au plus haut degré l'attention des savants. En effet, M. Pauthier, qui a contesté quelques-unes des traductions proposées par le P. Prémare, n'a pas révoqué en doute la conclusion fondamentale ; et il affirme, dans son livre intitulé *La Chine*, que l'ancienne religion du Céleste Empire présente de frappantes analogies avec les dogmes chrétiens. C'est aux *Annales de la Philosophie chrétienne* que l'on doit la traduction d'une partie de l'ouvrage du P. Prémare, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque impériale. (*Voir* les tomes XIV à XIX (2e série) de ces *Annales*.

(1113) Noel, *Cosmogonie*, Japon.

(1114) *Voy.* Ott, *Manuel d'Histoire ancienne*. L'Inde.

(1115) Clavel, *Histoire des Religions*. Nous avons réfuté plusieurs des objections de ce ouvrage dans le *Christ* et l'*Evangile*, IIe part. IIe vol.

(1116) Dubois de Jancigny, *l'Inde*, pl. 10.

(1117) Maurice, *Histoire de l'Hindoustan*, t. I, ch. 2.

(1118) Dubois de Jancigny et Raymond, *L'Inde*, pl. 3.

(1119) Nous suivons Balbi.

(1120) Bigandet, *Principaux points du système Buddhiste*, etc., dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 3e série, t. VII, p. 85 et 260.

(1121) Benjamin Bergmann. *Système thibétain-mongol* ; dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 1re série, t. IV, p. 379.

leur bouche; cette faute les rendit sujets à la mort et leur fit perdre la béatitude à laquelle ils étaient destinés (1122). »

Le *Guèbre* a un baptême de feu et d'eau destiné à effacer la tache du péché originel, comme l'Amérique des ablutions pour les enfants de Manco Capac, comme Rome elle-même des ablutions pour le nouveau-né (1123).

En Égypte *Isis* et *Osiris* rappellent Adam et Ève, que l'hébreu nomme *Is* et *Ise;* et Typhon que Jablonski traduit par *esprit méchant*, est le mauvais principe qui les a inclinés au mal. Au reste qui ne connaît le Typhée grec dont il est le type?

Ovide appelle Typhon la *terreur des peuples* (1124).

Apollodore assure que c'était un monstre dont la partie inférieure était composée d'immenses replis de vipère (1125), et Plutarque fait observer qu'il y a de l'analogie avec les esprits mauvais qu'Empédocle dit avoir été chassés du ciel, et il ajoute qu'il mit tout en combustion, remplit de maux et de misères le ciel et la terre, et qu'il en fut puni (1126).

Il ajoute ailleurs cette réflexion singulièrement curieuse : « La partie de l'âme passionnée, violente, déraisonnable, folle, est Typhon, vient de Typhon (1127). »

Il fait ailleurs une autre remarque qui n'est pas moins singulière : « Je ne sais si nous ne devons pas admettre, tout étrange qu'elle nous paraît, cette opinion *que l'antiquité nous a transmise :* qu'il y a des démons envieux et méchants, qui s'attachent aux hommes vertueux, mettent obstacle à leurs bonnes actions et leur jettent dans l'esprit des troubles et des frayeurs qui agitent et quelquefois même ébranlent leur vertu, de peur qu'en demeurant fermes et inébranlables dans le bien, ils n'aient en partage, après leur mort, une meilleure vie que n'est la leur (1128). »

Le poëte Manilius nous représente *Typhon* sous la figure d'un serpent monté sur des pieds avec des ailes aux épaules, exhalant la fureur :

Anguipedem alatis humeris Typhona furentem (1129).

Sur la porte du temple de Ramsès V on voit les dieux combattre le serpent *Apophis* (1130).

(1122) Clavel, *Histoire des Religions*, l. IV, t. II, 130.

(1125) Rossignol, *Lettres sur Jésus-Christ*, t. Ier, lettre II. Si l'on veut avoir des détails plus étendus et plus importants, on peut consulter Anquetil-Duperron, le *Zend Avesta*, vendidad sadé, et *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXIX.

(1124) Ovide, *Métamorphoses*, I, v. 438.

(1125) Apollodore, *Bibliothèque*, I, ch. 6, n. 3.

(1126) Plutarque, *Isis et Osiris*, n. 24.

(1127) Plutarque, *Ibid*, n. 47.

(1128) Plutarque, *Vie de Dion*, n. 11, traduction Amyot.

(1129) Manilius, *Astronomicon*, IV, vers 579.

(1130) Champollion, *Lettres sur l'Égypte*, XIII.

(1131) Rossignol, *Lettres sur Jésus-Christ;* lettre II, et *Edda*, fable VII.

§ III. — *L'Occident et le Monde Barbare.*

En Grèce comme dans la Scandinavie, c'est la femme qui termine l'âge d'or (1131).

Le pythagoricien Philolaüs avançait « que tous les anciens poëtes et théologiens disaient que l'âme était ensevelie dans le corps, comme dans un tombeau, en punition de quelque péché (1132). »

Porphyre, tout peu favorable qu'il était au christianisme, reconnaissait en nous une *nature bouleversée* (1133).

Platon croyait avec Timée de Locres que les facultés de l'homme ont été changées et corrompues dès sa naissance (1134).

Homère, Hésiode et Eschyle, les trois princes de la vieille littérature grecque, rappellent les mêmes souvenirs (1135).

Dans le jardin des Hespérides, les pommes d'or sont gardées par un dragon que Pindare appelle ennemi des dieux. Son père, qui l'engendra dans les ténèbres, est le Tartare ou Typhon (1136).

Les Grecs prétendaient qu'il y avait eu de nombreux rapports entre la femme et le serpent (1137).

Je viens de citer Plutarque qui, après avoir rapporté l'opinion de Xénocrate, qui attribue aux esprits de ténèbres les maux de l'humanité, dit qu'Empédocle avait des opinions tout à fait analogues (1138).

Hésiode, dont les poésies se rattachent aux plus anciennes traditions de la Grèce, contient, sur la chute primitive, des souvenirs de la plus haute importance. D'après lui, celui qui le premier reçut pour épouse une vierge formée par Jupiter, est le même que celui qui causa, dès le principe, tout le mal des industrieux mortels (1139).

Dans un autre poëme, après avoir parlé de Prométhée, qui voulut dérober le feu du ciel, il ajoute : « Furieux d'avoir été trompé par Prométhée, Jupiter nous déroba la connaissance des secrets de la vie. *Voilà pourquoi il condamna les hommes aux cruels soucis*, et leur cacha le feu..... Ce dieu, qui assemble les nuages, lui dit en son courroux : — Fils de Japhet, ô le plus habile de tous, tu te réjouis d'avoir dérobé le feu divin et trompé ma sagesse, mais ton vol *sera fatal à toi et aux hommes à venir*. Pour me venger de ce larcin, je leur enverrai un funeste présent, dont ils seront tous

(1132) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, liv. III, ch. 3, p. 435, in f°, édit. 1688.

(1133) Porphyre, *De l'abstinence*, l'v. III.

(1134) Feller, *Dictionnaire historique*, article *Platon*.

(1135) Homère, *Odyssée*, chant 1er, vers 33; Hésiode, *Théogonie;* Rossignol, ses savants articles sur le *Prométhée* d'Eschyle dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 2e série, t. XVIII et XIX.

(1136) Hygin, *Fab.* 152; Pindare, *Pyth.* I, 18; Pausanias, XII, ch. 7; Ovide, *Métamorph.* I, vers 438; Strabon, VIII; Lucain, *Pharsale*, V.

(1137) Rossignol, *Lettres sur Jésus Christ*, lettre II.

(1138) Plutarque, *Isis et Osiris*, n. 24.

(1139) Hésiode, *Théogonie*, vers 510 et suivants.

charmés au fond de leur âme, chérissant eux-mêmes leur propre fléau. — En achevant ces mots, le père des dieux et des hommes sourit et commanda à l'illustre Vulcain de composer un corps, en mélangeant de la terre avec de l'eau, de lui communiquer la force et la voix humaine, d'en former une vierge d'une beauté ravissante... Tous les dieux vinrent faire leur présent à cette attrayante et pernicieuse merveille. Jupiter ordonna de la conduire vers *Epiméthée*. Epiméthée ne se rappela pas que Prométhée lui avait recommandé de ne rien recevoir de Jupiter, mais de lui renvoyer ses présents, de peur qu'ils ne devinssent funestes aux mortels : il accepta donc, et ne reconnut le mal qu'après l'avoir reçu. »

Hésiode ajoute immédiatement :

« Auparavant, les tribus des hommes vivaient sur la terre exemptes de maux, de pénible travail et de cruelles maladies qui amènent la vieillesse ; car les hommes qui souffrent vieillissent promptement. Pandore, tenant dans ses mains un grand vase, en souleva le couvercle, et les maux terribles se répandirent sur les hommes. *L'espérance seule resta ;* arrêtée sur les bords du vase, elle ne s'envola pas, Pandore ayant remis le couvercle par l'ordre de Jupiter. *Depuis ce jour, mille calamités errent parmi les hommes ; la terre est remplie de maux ; les maladies se plaisent à tourmenter les mortels nuit et jour* (1140). »

Terminons ces curieuses citations d'Hésiode par quelques vers relatifs à *Typhon*, qui rappellent, sous des formes mythiques, le Satan et la révélation primitive.

« La terre engendra Typhon aux cent têtes de dragon, dardant chacune une langue noire. Il aurait usurpé l'empire sur les humains et sur les immortels, si le père des dieux n'eût deviné ses projets. Jupiter lança son tonnerre, il s'élança du haut de l'Olympe sur Typhon, le frappa et réduisit en poudre les énormes têtes de ce monstre effrayant, qui, vaincu par ses coups redoublés, tomba mutilé, et, dans sa chute, fit retentir la terre immense (1141). »

Dans les anciens mystères, on criait : Eva! et l'on montrait *un serpent* aux initiés (1142).

Le *Prométhée enchaîné* d'Eschyle contient des traces si frappantes de la chute du premier homme et de la punition qui lui fut infligée, que je ne suis pas surpris de voir un si grand nombre d'écrivains distingués attacher une telle importance aux données philosophiques de ce drame important.

MM. Guiraud (1143), Nicolas (1144), Dabas (1145), Rossignol (1146), ont donné tour à tour une explication des grandes vérités contenues dans la tragédie grecque. Nous reproduisons sans y faire aucune modification le commentaire donné par M. Rossignol, parce que ce travail nous paraît supérieur à tous les autres pour la solidité et l'importance des conclusions.

M. Rossignol résume en quelques lignes tout l'ensemble du *Prométhée enchaîné*. Prométhée prend le feu du ciel ; l'âge d'or est terminé, les maux viennent sur la terre avec son amour. Cependant l'espérance brille dès le commencement ; si elle reste au fond du vase, *Thémis* révèle à son fils qu'il aura un libérateur ; ce ne sera pas la puissance de son frère, ni celle des sacrifices ou des prières qui brisera ses chaînes. La femme, elle aussi malheureuse, est poursuivie par une colère céleste. Une vierge enfantera ; son royal fils apportera la paix à l'homme et à la femme. Jupiter sera détrôné, un nouvel ordre de choses aura commencé pour l'humanité entière.

Portons maintenant nos regards sur la scène d'Eschyle : « Nous sommes au centre de l'*Asie*, sur la plus célèbre et la plus sainte montagne des temps anciens. C'est vers le *Caucase* que l'antiquité tourne sans cesse ses regards ; c'est autour de ses sommets que se remuent les populations primitives ; on y voit les *Atlantes*, que Prométhée domine, descendre de ses hauteurs pour aller en Egypte ; c'est le *Caucase* qui est la citadelle de ces *Dews*, si fameux et si redoutés dans l'histoire fabuleuse des Perses ; les Amazones s'y trouvent ; c'est dans les montagnes de *Caf*, pour employer un mot oriental, que régnait *Surkage*, géant et dive des premiers temps du monde. Le mont *Pir-Penjac*, pour lequel les Indous ont tant de vénération, se trouve dans la chaîne du Caucase ; c'est là que Bailly place l'âge d'or ; Apollodore établit dans ces régions hyperboréennes le jardin des Hespérides ; c'est aussi sur ce théâtre du crime et de la punition primitive que Prométhée, ce fils d'Asia, selon quelques mythologues, est frappé par la justice divine. Les ministres du dieu qu'il n'a pas respecté le chassent, l'entraînent : le voici sur la cime désolée du Caucase, seul comme Adam, pour qui la terre venait d'être maudite, et le moindre bruit fait peur à l'un et à l'autre.

« Quelle scène ! je ne puis la regarder sans terreur. Ce rocher aérien est comme un autel immense sur lequel est couchée la victime, seule, ne voyant que le ciel rouler sur sa tête, et les flots de la mer mugir autour d'elle. Quels sont, avec le fier Titan, les premiers personnages qui se présentent sur la scène? Eschyle les appelle *Kratos* et *Héphestos*, ce sont les ministres de la justice divine ; mais le poète était trop philosophe pour ne donner à l'un et à l'autre que la violence pour caractère. Représentants de la Divinité suprême, il ne fallait pas qu'ils fussent sans entrailles tous deux. *Kratos* est roide et inflexible ; *Héphestos* gémit et voudrait sauver le coupable.

(1140) Hésiode, *Les travaux et les jours*, vers 47 et suiv.
(1141) Hésiode, *Théogonie*, vers 549 et suiv.
(1142) Grotius, *De veritate religionis christianæ*.
(1143) Guiraud, *Université catholique*, t.
(1144) Nicolas, *Etudes philosophiques sur le christianisme*, II.
(1145) Dabas, *Revue du Midi*.
(1146) Rossignol, *Annales de philosophie chrétienne*, XVIII et XIX.

« Pendant que Prométhée est lié sur son roc sauvage, que ses bourreaux vont d'un membre à l'autre, pressant les chairs dans des liens puissants, et déchirant sa poitrine, le Titan ne profère pas une parole, ses lèvres ne laissent pas échapper le moindre soupir : il y a quelque chose de solennel dans ce silence; c'est une âme d'homme, c'est un Dieu qui souffre.

« Quand les ministres de la justice suprême l'ont abandonné dans cette région de douleurs, j'allais dire dans cette vallée de larmes, qui est encore un désert, il s'adresse aux vents qui passent, aux fleuves qu'il voit couler, aux flots retentissants, à la terre, au soleil qui marche dans l'espace, à l'espace dans lequel lui-même se perd. «Voyez, dit-il, « ce que les dieux me font souffrir, tout « dieu que je suis ! regardez ces liens qui « me broient !... je les porterai dix mille « ans !... Telle est la récompense de ce « rayon divin que j'ai pris au ciel pour les « hommes !... »

« On sent l'esprit de l'homme dans ce que le héros d'Eschyle peut avoir de plus divin. Aussi bien est-ce de l'homme ou de l'humanité symbolisée dans le Titan qu'il s'agit dans la grandiose tragédie grecque. Comme Prométhée, fier et malheureux, le genre humain fut pour des milliers d'années enchaîné sur la terre; comme lui, plein d'orgueil, l'homme d'autrefois ne voyait rien de plus sublime qu'une âme plongée dans un abîme de douleurs, y conservant sa force et de sauvages désirs; comme lui, l'homme n'avait point de consolations sur le roc où il était tombé des cieux, qu'une lointaine espérance, qu'un *fort*, qui n'était pas né; le premier homme, surtout comme le fils de Thémis, sans allié sur cette terre, souffrait d'indicibles douleurs en attendant la puissance amie à lui signalée par le Dieu juste, comme à Prométhée par la déesse de la justice, sa mère (1147). »

Dans Homère, le personnage d'*Até*, révoltée contre le père des dieux et des hommes, rappelle d'une manière frappante le *Typhon* de la théogonie d'Hésiode.

« Ce que dit Homère de la déesse *Até*, dit Rollin, fille de Jupiter, ce démon de discorde et de malédiction, dont l'emploi est de tendre des piéges et faire du mal à tous les hommes, que le maître des dieux, dans sa juste colère, avait précipitée du ciel avec serment qu'elle n'y rentrerait jamais; tout cela, dis-je, donne lieu de croire que l'histoire des anges apostats, ennemis des hommes, appliqués à leur nuire, opposés à leur bonheur, et relégués pour toujours dans les enfers, n'était pas inconnue aux anciens (1148). »

En effet, nous voyons, dans l'*Iliade*, Agamemnon justifier ainsi sa querelle avec Achille : « Que pouvais-je alors ? Une divinité se joue des aveugles humains; elle les accable l'un par l'autre; errant au sein des ténèbres, elle marche sur nos têtes, et sème dans l'univers le malheur et l'outrage. Jadis elle offensa *Jupiter*, qu'on dit être fort au-dessus des hommes et des dieux..... Soudain Jupiter saisit Até par sa brillante chevelure, et, enflammé de colère, il prononça le serment terrible : Que dans l'Olympe et le ciel étoilé, *Até* ne reparaisse jamais, elle qui nous frappe tous. En parlant ainsi, *Jupiter*, d'une main vigoureuse, la précipite des cieux, et bientôt elle atteint les terres cultivées par les hommes (1149). »

Cicéron, à la fin de son *Hortensius*, nous a conservé un précieux témoignage de la chute primitive; après avoir parlé des maux de l'humanité, il ajoute : « De ces diverses erreurs et peines qui affligent la vie humaine, il arriva que parfois les anciens, soit prophètes, soit interprètes de l'esprit divin pour les traditions des choses sacrées ou des commencements, en disant que nous étions nés pour expier les peines que nous avions méritées pour quelques crimes commis dans une vie précédente, paraissent avoir vu quelque chose de juste. En sorte qu'il est vrai, comme le dit Aristote, que nous sommes punis du même supplice que les personnes qui, tombées au pouvoir des brigands d'Etrurie, étaient mises à mort par un supplice inouï, qui consistait en ce que le corps du vivant était attaché face à face avec celui d'un mort; c'est ainsi que nos esprits sont liés avec nos corps comme des vivants avec des morts (1150). »

Virgile et Ovide peignent, comme les poëtes indiens, l'âge du bonheur et de l'innocence.

« Avant le règne de Jupiter, il n'y avait point de colons qui cultivassent les champs : il n'était pas permis d'en faire le partage, ni d'y tracer des limites; on prenait toutes choses où on les trouvait, et la terre, sans aucune culture, rapportait toutes choses avec plus d'abondance (1151). » — « L'âge d'or fut établi d'abord, sous lequel les hommes, sans aucun juge, spontanément, et sans loi, pratiquaient la fidélité et la vertu. La terre elle-même sans travaux, sans soc

(1147) Rossignol, *Le Prométhée d'Eschyle*, dans les *Annales de philosophie*, t. XVIII p. 328 et suiv.

(1148) Rollin, *Traité des Etudes*, t. III.

(1149) Homère, *Iliade*, trad. Dugas-Montbel, ch. xix, vers 90 et suiv.

(1150) Cicéron, *Fragments*, p. 486, édition Orell. C'est saint Augustin qui nous a conservé ce fragment, dans son ouvrage *Contra Julianum*, l. iv, ch. 15, n. 78, édit. Migne, t. X, p. 778. Il y a cela de remarquable que, tandis que Cicéron dit que ce sont les *anciens* qui avaient conservé cette *tradition*, le saint docteur dit seulement que Cicéron a dit cela : *Rerum evidentia ducus*, sans se souvenir de la trace des traditions primitives.

(1151) Ante Jovem nulli subigebant arva coloni;
Nec signare quid mi hant partiri limite [campum
Fas erat. In medium quærebant, ipsaque [tellus
Omnia liberius, nullo poscente ferebat.
(Virgil., *Georg.* I, v. 125.)

et sans charrue, portait spontanément toutes choses (1152). »

L'épicurien Horace ne conteste pas la tradition universelle : « L'audacieux fils de Japhet, par un vol impie, donna le feu aux mortels. Après le feu dérobé aux demeures célestes, la maigreur et une nouvelle légion de maladies couvrit la terre ; et la nécessité de la mort, qui auparavant n'arrivait que tard, précipita sa marche (1153). »

La tradition du paradis terrestre ne se trouve pas seulement dans l'ancien continent ; mais on la rencontre encore dans les traditions américaines.

Dans l'âge d'or du Mexique, *Quetzalcohuatl*, le dieu de l'air, et le personnage le plus mystérieux de toute la mythologie mexicaine, régnait alors sur cette contrée. Ce fut l'âge du bonheur (1154).

Chez les Atzèques on trouve quatre âges, qui rappellent confusément les yougas de l'Inde, les quatre époques primitives de la Grèce (1155).

Une peinture atzèque représente un groupe ainsi composé : on voit *Cihuacohuatl*, appelée aussi la *Femme de notre chair*, en rapport avec le grand serpent qui se tient dressé devant elle. Derrière le serpent se trouvent deux figures nues, l'une blanche, l'autre noire, et dans l'attitude de la lutte (1156).

Katsner rapporte que chez ces mêmes peuples, cinq jours après la naissance d'un enfant, la sage-femme lui faisait une ablution sur le front et la poitrine en invoquant les dieux qui présidaient à la naissance. Puis les jeunes gens saluaient le nouveau-né par le nom qui lui était destiné (1157).

On a trouvé à *Java* un monument curieux qui paraît avoir la même signification. C'est un bas-relief en pierre ; d'un côté et au milieu de la pierre, un arbre couvert de fruits et d'oiseaux divers. Un serpent enlace le tronc jusqu'au feuillage. Un homme se tient d'un côté de l'arbre ; de l'autre, une femme ; tous deux revêtus d'une draperie (1158).

Quelle multitude de faits ! Cependant combien n'en avons-nous pas encore à opposer à nos adversaires !

§ III. — *Le Serpent*

« Bossuet, dans ses *Elévations à Dieu*, dit Chateaubriand, où l'on retrouve souvent l'auteur des *Oraisons funèbres*, dit, en parlant du serpent, que les « anges conver- « saient avec l'homme en telle forme que « Dieu permettait, et sous la figure des ani- « maux. Eve donc ne fut pas surprise d'en- « tendre le serpent, comme elle ne le fut pas « de voir Dieu même paraître sous une « forme sensible. » Bossuet ajoute : « Pour- « quoi Dieu détermine-t-il l'ange superbe à « paraître sous cette forme plutôt que sous « une autre ? » Quoiqu'il ne soit pas nécessaire de le savoir, l'Ecriture nous l'insinue en disant que le serpent était le plus fin de tous les animaux, c'est-à-dire celui qui représente mieux le démon dans sa malice, dans ses embûches, et ensuite dans son supplice.

« Notre siècle rejette avec hauteur tout ce qui tient de la merveille ; mais le serpent a été souvent l'objet de nos observations, et, si nous osons le dire, nous avons cru reconnaître en lui cet esprit pernicieux et cette subtilité que lui attribue l'Ecriture. Tout est mystérieux, caché, étonnant dans cet incompréhensible reptile. Ses mouvements diffèrent de ceux de tous les autres animaux, on ne saurait dire où gît le principe de son déplacement, car il n'a ni nageoires, ni pieds, ni ailes, et cependant il s'évanouit magiquement, il reparaît et disparaît ensuite, semblable à une petite fumée d'azur et aux éclairs d'un glaive dans les ténèbres. Tantôt, debout sur l'extrémité de sa queue, il marche dans une attitude perpendiculaire, comme par enchantement. Il se jette en orbe, monte et s'abaisse en spirale, roule ses anneaux comme une onde, circule sur les branches des arbres, glisse sur l'herbe des prairies ou sur la surface des eaux. Ses couleurs sont aussi peu déterminées que sa marche ; elles changent aux divers aspects de la lumière, et, comme ses mouvements, elles ont le faux brillant et les variétés de la séduction.

« Plus étonnant encore dans le reste de ses mœurs, il sait, ainsi qu'un homme souillé de meurtre, jeter à l'écart sa robe tachée de sang, dans la crainte d'être reconnu. Par une étrange faculté, il sait faire rentrer dans son sein les petits monstres que l'amour en a fait sortir. Il sommeille des mois entiers, fréquente les tombeaux, habite des

(1152) Aurea prima sata est ætas, quæ, vindice nullo,
Sponte sua, sine lege, fidem rectumque colebat.
Ipsa quoque immunis, rastroque i. tacta nec ullis
Saucia vomeribus, per se dabat omnia tellus.
(Ovide, *Métamorph.*, 1, 89 à 103.)

(1153) Audax Japeti genus,
Ignem *fraude mala* gentibus intulit.
Post ignem ætheria domo
Subductum, macies et nova febrium
Terris incubuit cohors :
Semotique prius tarda necessitas
Lethi corripuit gradum.
(Horace, *Od.*, 1, 3, 27.)

(1154) Voir l'histoire des différents âges de la terre et les hiéroglyphes qui les représentent dans les *Annales de philosophie*, t. X, p. 38 et suiv.

(1155) *Ibid.*, t. X. 39.

(1156) *Ibid.*, p. 50.

(1157) *Ibid*, III, 145, 3e série.

(1158) Voir *Asiatic Journal*, juin 1832. Chez les Grecs on rencontre des symboles analogues. (Voir *Annales de philosophie*, t. XVIII, 145). — Peut-être en est-il de même en Egypte. (*Annales de philosophie*, XIII, 2e série, 153.) Parmi plusieurs sculptures qu'on a retrouvées à Brownsville, en Pensylvanie, on en a remarqué une qui figurait deux êtres de forme humaine, un homme et une femme séparés par un arbre ; la dernière tient des fruits à la main. (*Annales de la littérature et des arts*, x, 280-287.)

lieux inconnus, compose des poisons qui glacent, brûlent ou tachent le corps de sa victime des couleurs dont il est lui-même marqué. Là, il lève deux têtes menaçantes; ici, il fait entendre une sonnette; il siffle comme un aigle de montagne, il mugit comme un taureau. Il s'associe naturellement aux idées morales ou religieuses, comme par une suite de l'influence qu'il eut sur nos destinées; objet d'horreur ou d'admiration, les hommes ont pour lui une haine implacable ou tombent devant son génie; le mensonge l'appelle, la prudence le réclame, l'envie le porte dans son cœur, et l'éloquence a son caducée. Aux enfers, il arme la fourche des furies; au ciel, l'éternité en fait un symbole. Il possède encore l'art de séduire l'innocence: ses regards enchantent les oiseaux dans les airs, et, dans la fougère de la crèche, la brebis lui abandonne son lait. Mais il se laisse lui-même charmer par de doux sons, et, pour le dompter, le berger n'a besoin que de la flûte (1159). »

C'est avec une profonde intelligence de l'histoire que Chateaubriand affirme que le serpent a été tour à tour un objet d'adoration et d'horreur. Ce double phénomène n'est pas difficile à expliquer si l'on se place au point de vue de la tradition catholique.

« En effet, dit M. Bonnetty, les livres saints nous parlent d'un être *qui d'abord, la plus belle et la plus puissante des créatures après Dieu*, se révolta contre lui; ils disent qu'à son sujet il y eut un grand combat dans le ciel, à la suite duquel il fut précipité dans un abîme (1160). Puis, ils nous montrent ce même être, tombé et déchu, s'introduisant furtivement dans le jardin d'Eden, sous l'ignoble figure du serpent, et là, adressant des paroles insidieuses à la première femme, qui cède à ses perfides conseils, méconnaît l'autorité de Dieu et attire sur elle et sur sa race cette condition mauvaise dans laquelle nous végétons tous, enfants malheureux du père bon, créatures pauvres et infirmes d'un créateur riche en magnificence et tout-puissant en force (1161). »

A la Chine, le peuple adore des serpents et leur offre des sacrifices (1162).

Fo-Hi, si vénéré des Chinois, est représenté comme un serpent avec une tête d'homme, et l'on donne à Chin-Neng, le divin laboureur, un front de dragon (1163).

Tous les livres sacrés des Hindous sont remplis de récits où il est fait mention du serpent. Leurs légendes parlent unanimement du serpent mystérieux qui jouait un grand rôle à l'origine des temps; on l'appelle *Ananta* ou *Maha-Sécha*. On trouve un temple érigé en son honneur dans un lieu de l'Hindoustan, appelé Soubra-Maniah.

Indépendamment de la vénération que l'on a pour ce serpent historique, les brahmanes montrent encore beaucoup de respect pour un serpent que l'on appelle *Capel*, dont la morsure donne presque subitement la mort. Quand les Hindous ont découvert quelques trous où se tiennent ces serpents, ils vont porter à l'entrée du lait ou des bananes, et si quelqu'un de ces terribles reptiles s'introduit dans leurs maisons, ils l'environnent de toutes sortes d'honneurs, malgré le danger que la présence d'un pareil hôte fait courir sans cesse à la famille (1164). Aux Indes, on célèbre la fête de Nagara-Pantchamy en l'honneur des serpents (1165).

Les Egyptiens employaient le serpent dans presque tous les symboles de la religion et de la science. D'après le témoignage d'Elien, ils le regardaient comme ayant un caractère *sacré* et *vénérable*, et comme possédant quelque chose de *très-divin*, qu'il n'était pas avantageux de connaître (1166).

En Egypte, les prêtres représentaient Sérapis, comme les Chinois Fo-Hi, avec une tête humaine et un corps de serpent. Kneph était figuré par une couleuvre. Le cercle, symbole de l'Etre suprême, était environné de deux serpents (1167). Un serpent entier représentait le Tout-Puissant (1168).

Il ne faut donc pas être surpris si le symbole du serpent se trouvait partout chez les Egyptiens. On en voyait autour du sceptre d'Osiris. Les statues d'Isis en étaient parées. On rendait à ceux qui environnaient le symbole de cette déesse de grands honneurs; on les regardait comme immortels, et on prétendait qu'ils servaient à discerner le bien et le mal (1169).

Les prêtres portaient des serpents autour de leurs bonnets, et le diadème des Pha-

(1159) Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, liv. III, ch. 2.

(1160) « Et factum est prælium magnum in cœlo, ... et non valuerunt, neque locus inventus est eorum amplius in cœlo. Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus qui vocatur diabolus et Satanas, qui seducit universum orbem, et projectus est in terram, et angeli ejus cum illo missi sunt. » (*Apoc.*, XII, 7, 8, 9.)

(1161) Bonnetty, *Du culte rendu au serpent chez les différents peuples*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 4me série, t. IV, p. 59. — Roselly (de Lorgues), *De la mort avant l'homme*; Prémare, *Selecta vestigia*; Benjamin Constant, *de la Religion dans sa source, ses formes et ses développements*; Riambourg, *Traductions scandinaves*.

(1162) *Voy.* Benjamin Constant, *de la Religion*, t. II, ch. 3.

(1163) *Voy.* Benjamin Constant, liv. IV, ch. 12.

(1164) *Voy.* Dubois, *Mœurs et institutions des peuples de l'Inde*, t. II, ch. 12, p. 433.

(1165) *Voy.* Benjamin Constant, *De la Religion*, liv. VI, ch. 6. Ailleurs, il convient très-explicitement que le culte du serpent se rapporte au souvenir des anges tombés. (*Voy.* Benjamin Constant, *De la Religion*, liv. X, ch. 4.)

(1166) Les expressions d'Elien sont très remarquables : Οὐκοῦν ἔχει τι καὶ δράκων ὁ ἐν ταῖς ἁγιωτάταις τιμαῖς θειότερον, καὶ εἰδέναι οὐ λυσιτελές αὐτόν. (Elien, *De la nature des animaux*, liv. XI, ch. 11.)

(1167) *Voy.* Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, liv. V.

(1168) Noel, *Dictionnaire de la Fable*.

(1169) *Voy.* Elien, *De la nature des animaux*, liv. X, ch. 31.

raons en était couronné (1170) ; comme dans l'Inde et dans l'Ethiopie on leur élevait des temples, et on voyait ces animaux dans tous les sanctuaires de l'Egypte (1171).

En Afrique, il n'est pas de culte plus populaire que celui du serpent. Tous les voyageurs ont été frappés des particularités bizarres à l'aide desquelles les tribus africaines prétendent honorer ce reptile (1172).

Chez les Grecs, le serpent était le symbole des dieux du jour et de la médecine. Les Athéniens en nourrissaient un qu'ils regardaient comme le dieu tutélaire de leur cité. Ils prétendaient que les serpents connaissaient l'avenir, et ils en conservaient dans leurs maisons, afin de pouvoir les consulter dans toutes les circonstances (1173)

Les Romains rendaient aussi aux serpents des honneurs divins. Valère-Maxime raconte que leur ville étant désolée par la peste, ils envoyèrent une députation à Epidaure, afin de consulter Esculape. Au moment où les ambassadeurs allaient partir, un serpent sortit du temple, monta sur la galère des Romains, qui, après l'avoir reçu avec une vénération religieuse, le conduisirent dans leur cité, et lui érigèrent un palais dans l'île du Tibre, au-dessus du pont Palatin (1174).

L'histoire nous montre également le culte du serpent établi chez les barbares du Nord, dans la Lithuanie, l'Estonie, la Livonie, la Prusse, la Courlande et la Samogitie (1175).

Les Monseys, tribus de l'Amérique du Nord, professent un grand respect pour le serpent à sonnettes, qu'ils appellent leur grand-père (1176).

Il ne nous sera pas difficile d'établir la seconde assertion de Chateaubriand, que les peuples regardaient aussi le serpent comme un être déchu, principe du mal et artisan des douleurs qui dévorent la triste et lamentable humanité.

En Chine, nous trouvons des symboles frappants des rapports du serpent avec le génie du mal.

L'Y-King, un des livres sacrés des Chinois, dit : « Le dragon révolté souffre maintenant de son orgueil (1177). »

Mais quel est ce dragon mystérieux dont parle la tradition chinoise ? N'est-ce pas celui dont le Chou-King, autre livre sacré, parle en ces termes : « D'après les anciens documents de nos ancêtres, Tchi-Yeou fut le premier auteur de la révolte, puis cette révolte s'étendit à tous les peuples : de là sont nés tous les crimes(1178).

« Le commentateur, dit le P. Prémare, fait observer que Tchi-Yeou est le chef et le prince des *neuf noirs*, dont le livre Ho-Tou (1179) a fait le portrait suivant :

« Ils sont quatre-vingt-un frères ; ils ont le « corps d'une bête féroce, le parler des hom- « mes, une tête d'airain et un front de fer. Ils « mangent du sable, sont les inventeurs des « armes, et, pleins de confiance dans leurs « glaives, leurs lances et leurs grands arcs, « ils effrayent le monde, et se livrent à « une cruauté sans frein. »

Le roi Rouge, dit Ven-Tseu, est la calamité du feu ; il s'attribue à lui-même le nom de *seigneur des flammes*, et la Glose ajoute : Le roi Rouge est Tchi-Yeou.

Tchi-Yeou, par sa révolte, *alluma le feu des enfers* : c'est pour cela qu'il est appelé Ho-Tsai.

Le livre Po-Kou-Tou nous assure, que dans l'antiquité, c'était l'usage de sculpter sur les vases l'image de Tchi Yeou, pour détourner les hommes de la débauche et de la cruauté.

Les annales Tong-Kien disent ouvertement que Tchi-Yeou est le *mauvais génie*.

Enfin, l'histoire chinoise rapporte : « que sous un empereur qui vivait 140 ans avant Jésus-Christ, Tchi-Yeou apparut en plein jour dans le territoire de la ville de Tai-Yuen (capitale de la province de Chan-Si) ; il avait des pieds de tortue *et une tête de serpent*. Comme il tourmentait les habitants de cette contrée, on lui éleva un temple pour l'apaiser. »

Kong-Kong présente aussi un symbole analogue à celui de Tchi-Yeou. C'est l'imposteur et l'architecte de tout mal. Le livre Koueitzang dit : « Kong-Kong a le visage d'un homme, le *corps d'un serpent* et la chevelure rouge ; *homme et non homme, serpent et non serpent*, il n'est que mensonge et tromperie (1180). »

M. l'abbé Dubois atteste ce que nous avons déjà dit, que le serpent est considéré chez les Hindous comme le symbole du principe mauvais (1181). Un fait que nous avons

(1170) *Voy.* Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, liv. v.

(1171) Philarchus, cité dans Elien, *De la nature des animaux*, liv. xvii, ch. 5

(1172) *Voy.* Noel, *Dictionnaire de la Fable*, Mythologie africaine.

(1173) *Voy.* Pausanias, *Voyage historique en Grèce*, liv. ii.

(1174) Valère-Maxime, *Des dits et des faits merveilleux*, liv. i, ch. 8, n. 2.

(1175) *Voy.* Noel, *Dictionnaire de la Fable*, Mythologie slave.

(1176) Benjamin Constant, liv. ii, ch. 2. — Nous ferons remarquer ici, une fois pour toutes, que les citations de Benjamin Constant que nous indiquons se trouvent quelquefois, non pas dans le texte, mais dans les notes de son ouvrage, qui sont souvent fort étendues.

(1177) C'est ainsi que traduit le P. Prémare : « Rebellis et pervicax draco dolet de sua supe bia. » (*Voy.* Prémare, *Vestigia selecta*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 2e série, t. XVI, p. 355.)— Le P. Regis traduit à peu près de même : « Draco tran gressus est, est quod pœni eat. » (*Voy.* Regis, *Y.-King*, édit. Mohl., ch. 1, Epiphoneme, 6, p. 184 et 186.)

(1178) *Chou- King*, 1re partie, ch. 27, p. 291.

(1179) M. Bonnetty fait remarquer que le Ho-tou n'est pas un livre, mais un des signes de l'Y-King (*Voy.* Bonnetty, *Annales*, 2e série, t. XVI, p. 358, note 1.)

(1180) *Voy.* Prémare, *Selecta vestigia*, traduction Bonnetty dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 2e série, t. XVI, p. 360.

(1181) *Voy.* Dubois, *Mœurs et institutions des peuples de l'Inde*, t. II, 3e part., ch. 6.

déjà cité prouve qu'il en est de même au Japon (1182).

L'auteur de *Schah-Nameh*, de même que les anciens Perses, identifie l'image du serpent avec celle du génie du mal (1183).

M. Joachim Ménant fait remarquer que, d'après les sectateurs de Zoroastre, les Dews ou mauvais génies revêtent quelquefois la forme de la couleuvre pour tourmenter le monde (1184). Ahriman, leur chef, était représenté sous la forme d'un serpent, et M. Guigniaut dit que dans l'Iran on le regardait comme l'auteur de la chute du premier homme et de la première femme, Meschia et Meschiané (1185).

Chez les Egyptiens, Typhon, qui, selon Benjamin Constant, représentait le mauvais principe (1186), était, comme nous l'avons déjà fait remarquer, souvent représenté sous la forme d'un serpent (1187). Si l'on en croit Elien, Typhon avait une forme humaine; mais il avait les doigts et les cuisses entourés de serpents (1188).

Chez les Grecs, on retrouve ce Typhon dans leurs plus anciennes légendes; on dit de lui qu'il ne ressemble ni à Dieu, ni aux hommes; il est effrayant et monstrueux, il est le fléau des mortels (1189). L'hymne d'Apollon, qu'on attribue à Homère, dit qu'il est énorme et féroce, qu'il est le destructeur des hommes et des animaux (1190). Pindare ne le peint pas sous un jour plus favorable.

> Ὥστ' ἐν αἰνᾷ Ταρτάρῳ κεῖ
> Ται, θεῶν πολέμιος.
> Τυφὼς ἑκατονκάρανος (1191), etc.

« Il est étendu dans l'horrible Tartare, cet ennemi des dieux, Typhon aux cent têtes, » etc.

Hésiode fait naître Typhon de la terre et du Tartare :

> Ὁπλότατον τέκε παῖδα Γαῖα πελώρη,
> Ταρτάρου ἐν φιλότητι διὰ χρυσῆν Ἀφροδίτην (1192).

« Ghée engendra pour dernier enfant Typhon, qu'elle avait eu du Tartare, par l'entremise de Vénus dorée. »

Apollodore, après avoir raconté la lutte que Typhon, fils du Tartare, soutint contre Jupiter, le dieu suprême, dit que celui-ci fut obligé de le foudroyer et de l'ensevelir sous la montagne brûlante de l'Etna (1193).

« Typhon, dit M. Séguier de Saint Brisson, est le père de tous les êtres malfaisants. Ainsi, c'est de lui et d'Echidna (*la vipère*) que sont nés la chimère que combattit Bellérophon, le lion de Némée, le dragon qui gardait le jardin des Hespérides, le chien Orthros qui gardait les vaches de Géryon, l'aigle qui dévorait le foie de Prométhée sur le Caucase, enfin le sphinx qui proposait des énigmes aux portes de Thèbes, qu'Œdipe fit périr après les avoir expliquées (1194). »

Le serpent Python, dont le nom n'est que l'anagramme de celui de Typhon (1195), est assurément un des symboles les plus intéressants du paganisme occidental. Ovide l'appelle le serpent inconnu, la terreur des peuples (1196).

« En Grèce, dit M. Roselly (de Lorgues), le péché ou le mal se représentent par le serpent. Apollon, fils du grand dieu, tue avec ses flèches le serpent Python. Esculape, fils d'un dieu, tue le serpent par le bois. Et parce qu'il a tué le serpent, Apollon est déclaré dieu de la médecine, il donne aux simples leurs vertus. Il a découvert le remède de l'humanité, et sa renommée s'étend sur la terre; et, comme c'est avec une flèche de bois qu'il a tué le serpent, il est représenté, ainsi qu'Esculape, armé de la massue, où s'enroule un serpent.... Ce ne sont pas seulement les maux du corps que vient guérir Esculape. Sa propre statue, dans le temple d'Epidaure, le représentait, assis ou debout, sur un trône, tenant d'une main le bois, de l'autre le serpent, vaincu par son toucher divin. Et, de peur que l'on pût se méprendre sur son genre de guérison, de peur qu'on oubliât qu'il est le médecin des

(1182) Voy. *Université catholique*, t. VI, 2e série, p. 79.

(1183) *Voy.* Firdousi, *Schah-Nameh*, traduction Molh. 1re partie.

(1184) *Voy.* Joachim Ménant, *Zoroastre*, dogme, § 1er.

(1185) *Voy.* Guigniaut, *Notes sur Creuzer*, note du liv. II, note 5; *voy.* aussi *Université catholique*, 2e série, t. VI p. 81.

(1186) *Voy.* Benjamin Constant, *De la Religion*, liv. X, ch. 4.

(1187) Voy. *Université catholique*, 2e série, t. VI, p. 81, 82.

(1188) *Voy.* Elien, *De la nature des animaux*, liv. II, ch. 38.

(1189) *Voy.* Noel, *Dictionnaire de la Fable*, article *Typhon*.

(1190) Homère, *Hymne à Apollon*, vers 305, 321, 352.

(1191) Pindare, *Pythiques*, I, 28.— Il est très-curieux de remarquer que dans Hesiode ce monstre est représenté avec cent têtes de dragon. (Voy. *Université catholique*, 2e série, p. 84. — M. Grandpierre croit que Satan prit la forme du dragon pour parler à Eve.

(1192) Hésiode, *Théogonie*, 821.

(1193) *Voy.* Apollodore, *Bibliothèque*, liv. I, p. 17.— Virgile dit aussi que Typhon est enseveli sous l'Etna. (*Voy.* Virgile, *Enéide*, liv. II, vers 716.)

(1194) Séguier de Saint-Brisson, *Dissertation sur l'authenticité des fragments de l'histoire phénicienne de Sanchoniaton*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 2e série, t. XVII, p. 417. — M. Bouillet en dit autant : « Echidna, monstre moitié femme et *moitié serpent*, produit par Chrysaor, issu lui-même du sang de Méduse. Du commerce de ce monstre avec Typhon naquirent Cerbère, l'hydre de Lerne, la Chimère de Bellérophon, le Sphinx de Thèbes, le Lion de Némée, et plusieurs autres monstres. » (Bouillet, *Dictionnaire universel*, article *Echidna*).

(1195) Benjamin Constant reconnaît cette identité de Typhon et de Python : « Typhon, le dieu du mal dans la croyance égyptienne, source de vice et de souillure, exerçant sa funeste influence sur l'univers et la destinée des hommes, devient, en Grèce, un monstre vaincu par les dieux. » (Benjamin Constant, *De la Religion*, liv. X, ch. 4.)

(1196) Ovide, *Métamorphoses*, liv. I, et les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, t. III.

âmes, les bas-reliefs de son trône figuraient tous les mystères de la réhabilitation et de la rédemption future, la destruction du grand dragon, Bellérophon domptant la Chimère, Persée tranchant la tête de Méduse, cet autre nœud gordien formé des replis du serpent. A cause de ses bienfaits, il portait la couronne d'Apollon, dieu de la lumière, son laurier double, signe de l'harmonie et de la victoire. En effet, le rétablissement de l'harmonie, c'est-à-dire de l'unité, forme le but de l'essence de la thérapeutique....

« Les philosophes païens convenaient de l'identité entre Esculape et Apollon. Les Platoniciens, Proclus et Salluste plaçaient en conséquence dans le soleil la résidence d'Esculape, médecin des âmes. Croyez-vous qu'un pur hasard ait mis le serpent sous la domination d'Esculape? Pourquoi le dieu de la lumière et de l'harmonie, c'est-à-dire de l'union, est-il le maître de la médecine? N'est-ce pas pour avoir détruit le serpent Python? Et qu'est-ce que Python, sinon, comme le Typhon des Egyptiens, l'emblème du mal spirituel? Point de doute à cet égard, ces noms apportent les preuves. Python n'est que l'anagramme de Typhon... et qui a revêtu Esculape des attributs de l'Apollon pythien? N'est-ce pas la gloire d'avoir vaincu l'antique ennemi? Et comment est-il devenu le sauveur de l'humanité? Comprenez-vous maintenant pourquoi la prêtresse qui devait déclarer l'avenir foulait aux pieds la peau écailleuse du trépied mystérieux? Veuillez vous rappeler que, suivant la tradition grecque, Python est tué à l'entrée de la grotte où la *vierge* de la justice divine, Thémis, rend ses oracles. Suivez cette intime liaison d'images, et répondez-nous vous-mêmes s'il faut l'attribuer au hasard (1197)? »

Dans une légende des Grecs, un dieu, transformé en serpent, vient pervertir une femme (1198).

D'autres disaient qu'une race d'hommes était née de la femme et du serpent; on les appelait à cause de cela ophiogènes (1199).

Chez les Epirotes, une vierge pouvait être seule prêtresse des serpents qu'ils adoraient, comme s'ils eussent voulu par là conserver le souvenir, les rapports primitifs de la femme avec l'ange déchu (1200). Il en était de même à Lavinium où les jeunes filles étaient prêtresses au grand serpent que les Romains y adoraient. Si le serpent ne mangeait pas les gâteaux que lui présentait la jeune prêtresse, on supposait qu'elle avait perdu sa virginité, et elle était impitoyablement mise à mort (1201).

Pourquoi les Furies, les Gorgones et les Méduses sont-elles représentées couronnées de serpents, tandis que l'homme ne se voit jamais en pareille compagnie? N'est-ce pas parce que, comme le dit très-bien M. Roselly (de Lorgues), « l'antiquité veut nous laisser entrevoir « certains rapports entre le serpent et la femme? Tout près du serpent une femme apparaît. La rencontre du serpent est fatale à la compagne d'Orphée, prince de la Lyre. Un serpent menace Andromède. Sous l'arbre merveilleux des Hespérides se cache un serpent. Un serpent défend l'approche de la Toison d'or. La mythologie du nord nous montre aussi le serpent Midgard; ses rapports avec Angerbode, cause de nos malheurs. Le serpent Sciur porte la parole de l'envie (1202)

Il n'est pas inutile de remarquer que le serpent Midgard, né de la géante Angerbode, messagère des malheurs, avait pour père Loke, calomniateur des dieux, l'artisan des tromperies, l'opprobre des dieux et des hommes, beau de visage, mais d'un esprit pervers (1203).

On dit encore que ce serpent enveloppe la terre de ses replis (1204), et qu'il paraîtra terrible et menaçant au moment de la fin du monde (1205).

« Loke, dit Riambourg, est père du loup Fenris (1206), du serpent Migdard (1207), de Hela (1208). » Or, on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement, et de demeurer persuadé, lorsqu'on se rappelle que la mort, le péché, la destruction, sont entrés dans le monde au moyen de la ruse employée par l'esprit séducteur, que ce ne soit ici une réminiscence recouverte d'un léger voile allégorique (1209).

En Afrique ce sont les jeunes filles qui sont consacrées aux serpents que les nègres adorent. Les Africains croient que si, au printemps, les jeunes filles rencontrent vers le soir quelque serpent, l'approche de ces monstres leur fait perdre la raison (1210).

M. de Humboldt, après avoir reproduit,

(1197) Roselly (de Lorgues), *De la mort avant l'homme*, ch. 3, § III.

(1198) *Voy.* Plutarque, *Vie d'Alexandre*.

(1199) *Voy.* Elien, *De la nature des animaux*, liv. XII, ch. 39; et Pline, *Histoire naturelle*, liv. VII, ch. 12.

(1200) *Voy.* Elien, *De la nature des animaux*, liv. XI, ch. 2. « Chez les Hindous, le serpent Caly, dit M. Bonnetty, était un monstre moitié femme et moitié serpent. » (Bonnetty, *Du culte rendu au serpent chez les différents peuples*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 1re série, t. IV.)

(1201) *Voy.* Elien, *De la nature des animaux*, liv. XI, ch. 16.

(1202) Roselly (de Lorgues), *De la mort avant l'homme*, ch. 3, § III.

(1203) *Voy.* Mallet, *Introduction à l'histoire du Danemark*, et Benjamin Constant, liv. XIV, ch. 5. Ce dernier appelle ce grand serpent *Mitgard* et la géante Angerbo e *Augustabode*, nous ne savons pourquoi, probablement par distraction.

(1204) *Voy.* Riambourg, *L'Edda mis en rapport avec les traditions bibliques*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*.

(1205) Voy. *Revue britannique*, 1851; on y trouve une analyse remarquable des Eddas.

(1206) La destruction.

(1207) Le péché. — On voit ici encore une nouvelle orthographe de ce nom.

(1208) La mort.

(1209) Riambourg, *Ibid.*

(1210) *Voy.* Noel, *Dictionnaire de la Fable*, article *Serpent*.

dans sa *Vue des Cordillères*, une curieuse peinture consacrée par les Aztèques, et à laquelle nous avons déjà fait allusion, ajoute ces paroles remarquables : « Ce groupe représente la célèbre femme du serpent Cohuacohualt, appelée aussi Quilaztli ou Tonacacihua, *femme de notre chair ;* elle est la compagne de Tonacateuctli. Les Mexicains la regardaient comme la mère du genre humain, et, après le Dieu du *paradis céleste*, Ometeuctli; elle occupait le premier rang parmi les divinités d'Anahuac, on la voit toujours représentée en rapport avec un grand serpent. D'autres peintures nous offrent une couleuvre panachée, mise en pièces par le grand esprit Tezcatlicopa ou par le soleil personnifié, le dieu Tonatiuh. Ces allégories rappellent d'antiques traditions de l'Asie ; on croit voir dans la *femme au serpent* des Aztèques, l'Ève des peuples sémitiques, dans la couleuvre mise en pièces, le fameux serpent Kaliga (1211) ou Kalinaga, vaincu par Vishnu (1212), lorsqu'il a pris la forme de Krischna (1213). »

Il semble que nous avons maintenant le droit de mettre sous les yeux de nos lecteurs, comme tout à fait incontestables, les judicieuses conclusions de M. Roselly (de Lorgues) :

« Il est clair, dit-il, que le serpent figura ; sous un titre et pour une part quelconque, dans cet acte mystérieux, dont la scène fut le paradis de la terre, et les spectateurs les intelligences du ciel, puisque sur tout le globe, par toutes les nations et les contrées, le serpent est pris pour le signe de la perfidie, du mensonge et de la mort. Bien plus, dans la savante Égypte, il signifiait la science du bien et du mal. Vouloir énumérer les signes, les coutumes, les rites de vénération ou d'horreur dont il est l'objet, serait passer en revue tous les peuples et tous les cultes éteints ou vivants. Il n'est royaume ni peuplade qui ait pu s'exempter d'honorer ou de haïr ce symbole. Pourquoi attacher à cette forme une telle importance ? pourquoi l'adoption simultanée de cette image dans la religion du vrai Dieu et dans le paganisme ? N'entrevoyez-vous pas dans cette ubiquité quelque chose d'extraordinaire ? Pourquoi le serpent figure-t-il dans les doctes sanctuaires de Memphis comme sous la hutte du jongleur de l'Ohio et du lac Erié ? Si l'histoire de la déchéance était de pure invention, serait-elle, ainsi que la tradition sur le déluge, commune à toutes les régions habitées ? Les sauvages du Grand-Lièvre, de la Tortue, des Longs-Couteaux, sont-ils allés la chercher dans la Grèce, la demander à l'Iran ? Puisque les nations séparées par la mer immense, le langage et l'orgueil, plus infranchissables, n'ont pu se la communiquer ; il faut donc qu'elle vienne de plus loin et soit antérieure aux migrations primitives, pour avoir été ainsi emportée dans les cinq parties du monde...

« Ces faits, ces rapprochements, ces connexions portent avec eux la meilleure dialectique. Nous bornant à les exposer, nous vous laissons à conclure. Notre opinion vous paraît-elle erronée ? Mais alors veuillez nous expliquer comment le serpent, si inférieur dans l'échelle de la création, ce vil habitant de la fange, des broussailles et des ruines, a été représenté sur les autels, honoré par les mages de Babylone, les prêtres de Memphis, du Gange, de la Tartarie, de la Chine, des archipels indiens et des deux Amériques ? Dites-nous pourquoi il est devenu le signe impérial de la monarchie, comme emblème de la science du bien et du mal ? comment aujourd'hui encore, dans les immobiles nations de l'extrême Asie, il figure sur le cachet des empereurs et les étendards des armées ? Si ce n'est point à cause de son rôle dans la chute, trouvez un autre motif. Et si l'importance universelle du serpent provient du récit de la déchéance, donc ce récit parut dans l'origine assez justifié pour mériter une créance absolue ; donc il fut antérieur à la dispersion des peuples ; donc cette tradition est primitive. Et alors la théorie du progrès continu s'abîme par sa base, puisque le fétichisme initial et progressif fut impossible. Non-seulement la figure du serpent génésiaque n'est point fatale au catholicisme, mais elle réhabilite son enseignement, et de nos jours encore, selon l'image des Israélites dans le désert de Hor, les morsures cruelles faites à la foi par le serpent calomniateur du siècle dernier sont guéries à la vue du serpent historique et posé sous son véritable aspect (1214). »

TROISIÈME DISSERTATION. — *DIFFICULTES DU PENTATEUQUE*

Je me suis borné dans le cours de cet ouvrage à établir l'autorité historique du *Pentateuque* et à répondre aux principales objections faites contre les livres de Moïse. L'importance de la question me décide à donner une analyse du remarquable ouvrage de M. Grandpierre, intitulé : *Essais sur le Pentateuque.*

Je prie le lecteur de ne pas oublier que l'auteur est calviniste.

(1211) M. Bonnetty l'appelle Caly avec M. Dubois.

(1212) ou Vichnou.

(1213) De Humboldt, *Vue des Cordillères*, t. III, p. 235. — Dans les *Annales*, t. X, p. 50, où se trouvent les figures de ces personnages. (*Voy.* sur Krischna ou Krichna, *Le Christ et l'Evangile* (l'Allemagne), IIe partie, témoignage des païens, T. II de la 1re édition.)

(1214) Roselly (de Lorgues), *De la mort avant l'homme*, ch. 3, § III.

Essais sur le Pentateuque, par H. Grandpierre, directeur de l'institut des missions évangéliques. — Librairie Delay; Paris, 1844.

La Création.

Le récit que donne la *Genèse* des origines du monde, de cette grande œuvre, montre l'inspiration de son auteur : il est simple et majestueux. La grandeur du sujet suffit pour donner l'élévation au style.

I. Ce récit contient deux ordres de connaissances : 1° des connaissances certaines ; 2° des connaissances laissées incertaines.

Dieu nous y fait connaître *son éternité*, l'origine de la matière, l'origine de l'homme, son but, ses rapports avec Dieu, ses devoirs.

Ainsi pour l'homme plus d'incertitude sur trois vérités essentielles :

1° Que la matière n'est pas éternelle, car Dieu l'a créée;

2° Le monde n'est pas Dieu : ce qui détruit le panthéisme ;

3° Le mal vient de l'homme, ne saurait être imputé à Dieu, car Dieu ne l'a pas produit, ce qui détruit les systèmes manichéens.

II. Ce récit ne s'explique pas sur la théorie de la terre et des cieux ; il laisse à l'homme à l'apprendre par lui-même, et il abandonne le monde à nos investigations. Mais on peut avancer que ce que contient le récit de la *Genèse* sur ce sujet ne se trouvera jamais en contradiction avec les faits que la science découvrira.

Ce que l'homme peut apprendre par lui-même, ce qui ne touche pas à son salut, Dieu le lui laisse chercher. Tandis que ce qui dépasse sa portée, ce qu'il ne pourrait trouver par lui-même, Dieu le lui révèle par un effet de sa bonté.

Quand on considère la croûte qui enveloppe la terre, ses terrains superposés, les plantes et les animaux, qui se trouvent dans les uns et pas dans les autres, et qui annoncent des créations successives, on voit que le globe a été le théâtre de révolutions profondes qui ont changé souvent sa surface, et qui ne peuvent être l'effet du déluge de Noé. Cet événement n'aurait pu produire des perturbations aussi profondes.

On a cherché l'explication de ces faits. Il y a deux hypothèses possibles, qui, loin de contredire les récits de la Bible, montrent l'accord de la *Genèse* avec les faits observés : 1re hypothèse. — Dans le 1er verset : *in principio...* Moïse annoncerait la création de tout ce qui existe, mondes, cieux, terre : et l'espace de temps dont les géologues ont besoin pour expliquer les changements successifs de notre planète, se trouverait supposé par ces quelques mots d'introduction. Le 2e verset nous présenterait notre terre encore humide et ténébreuse, même après ces révolutions nombreuses qui ont rempli peut-être un laps de temps considérable.

Avec le 3e verset commencerait la *période de formation* de la terre telle qu'elle existe maintenant, et la *période de création* d'animaux correspondants aux diverses couches de terrains ; le tout couronné par la création de l'homme.

Selon cette explication, les jours ne sont pas des époques, mais des jours de 24 heures : qui empêche de croire qu'il ait plu à Dieu de créer en 6 jours successifs, plutôt que de créer en un instant?

Dans la 2e hypothèse, les jours sont des époques. A chacune de ces périodes de formation correspondent des êtres de plus en plus parfaits jusqu'au moment où Dieu crée le globe dans l'état actuel avec ses animaux et ses plantes, et l'homme qui doit l'habiter.

Une observation géologique semble confirmer cette hypothèse, c'est que la succession des animaux fossiles, retrouvés dans les terrains des différents étages de la croûte terrestre, se retrouve précisément dans l'ordre que trace Moïse...

Mais d'un autre côté, les partisans de l'autre hypothèse affirment avec une grande apparence de raison que, d'après le récit biblique, toutes les espèces d'animaux semblent avoir été créées pour Adam et pour habiter la terre avec lui, ce qui détruirait la supposition des créations successives de ces diverses espèces. Quoi qu'il en soit, il est prouvé que le monde n'est pas éternel; et que, entre l'éternité de Dieu et le moment où il a créé, il y a un abîme. C'est là ce qu'il importait de savoir, et non la connaissance des catastrophes de l'univers. En définitive, la géologie confirme plutôt qu'elle ne contredit le récit de Moïse touchant la création ; et la *Genèse* est le plus antique comme le plus certain des documents de notre histoire. Ainsi, pour donner un exemple, on s'est étonné longtemps que la lumière eût été créée avant le soleil : on sait maintenant que les soleils ne sont pas des corps lumineux par eux-mêmes, mais que, opaques de leur nature, ils ont dû recevoir la lumière d'ailleurs : la lumière a donc dû être créée avant eux

La Chute (*Genèse*, III).

La suite du récit de la *Genèse* apprend à l'homme :

1° *L'origine du mal.* — L'homme en est l'auteur, et non pas Dieu, qui l'a laissé libre dans sa volonté;

2° La chute primitive est la cause de nos misères physiques et morales;

Adam a été coupable, il a été puni, et en lui sa postérité ;

3° La manière dont le crime devait être expié; la rédemption.

Ce récit ne peut être allégorique pour plus d'une raison :

1° Le récit est trop positif pour qu'il ne soit qu'allégorique : le lieu de la scène est exactement décrit, les paroles sont formelles, tout ce que nous voyons journellement en est la conséquence et la triste preuve ;

2° Si ce récit n'est pas vraiment littéral et historique, il faut absolument renoncer à distinguer ce qui, dans les deux Testaments, est historique de ce qui n'est qu'apologue ;

3° Le récit, pris comme apologue, présente encore plus de difficultés que pris littéralement ; — dans le premier sens, la doctrine du péché et la foi à l'existence de Satan disparaissent, ainsi que l'accord entre les deux Testaments ; dans le deuxième, tout s'explique facilement. Ainsi,

1° La première difficulté de ce récit, c'est *le serpent qui parle.*

Mais, en admettant la croyance à l'Evangile, plus de difficulté : car l'Evangile nous parle d'un ange déchu, appelé *démon, Satan*, et qui est l'esprit tentateur, la cause de la chute de l'homme. Jésus-Christ dit positivement que le *diable* est menteur et meurtrier dès le commencement (*Jean*, VIII, 4). — Saint Jean affirme que le serpent ancien qui séduisit le monde, *c'est Satan, le diable* (*Apoc.*, XII, 9 ; XX, 2).

La tradition des Persans (*Zend-Avesta*, III° part., p. 84-85), présente le génie du mal, *Ahriman*, l'auteur de la chute des hommes, sous la forme d'un serpent.

Le diable, le tentateur existe donc, et le serpent est le diable. Il a pris cette forme pour se cacher et mieux accomplir son dessein.

2° Pourquoi le serpent maudit porte-t-il la peine d'un crime dont il n'est pas proprement l'auteur ? — Pour apprendre à l'homme que le péché est tellement abominable à Dieu, qu'il punit même la créature qui a prêté son concours.

3° Le serpent maudit est condamné à ramper. — Mais, dit-on, ne rampait-il pas auparavant, c'est donc une peine illusoire ? — Que savons-nous s'il rampait auparavant, et si c'était de la même manière ?

Du reste, sa position n'a pas changé, ou elle a changé ; dans le premier cas, Dieu lui aura imposé comme châtiment l'attitude qui lui était naturelle. Dans le deuxième cas, cet animal, qui pouvait être symbole de grâce, d'élégance, d'innocence, sera devenu le type de l'opprobre, de la bassesse.

Mais il est difficile de trancher ces questions, qui sont du reste sans importance.

Ici se présentent plusieurs questions, posées par le savant Bochart :

1° *Pourquoi le serpent est-il appelé le plus rusé des animaux ?* — Sans doute d'autres animaux peuvent avoir un instinct et une adresse merveilleuse, mais le serpent semble les surpasser par la perspicacité de la vue, la finesse de son odorat, ses ruses incroyables... Cela est attesté par tous les observateurs.

2° *Comment a-t-il parlé ?* — Il n'a pas parlé *par lui-même*, pas plus que les autres animaux ; s'il l'a fait, c'est au moyen d'une vertu cachée, comme *l'ânesse de Balaam*, qui ne parla que par un pouvoir surnaturel. — Nous ne pouvons douter que le diable n'existe : or, le diable sait se transformer. Ne peut-il pas, dit l'Evangile, se transformer *en ange de lumière ?*

3° *Pourquoi Moïse n'a-t-il pas dit que c'est le diable qui a parlé par l'organe du serpent ?* — Parce que Moïse a rapporté ce qui a eu lieu : le diable s'est caché, et c'est le serpent qui a vraiment parlé : — Moïse parle en historien et non en exégète.

4° *Pourquoi Satan a-t-il choisi le serpent ?* — Il fallait que la tentation vint du dehors, car Adam, étant encore innocent, ne pouvait être tenté par ses passions. Le diable devait prendre une forme extérieure ; ce ne pouvait être la forme humaine, puisqu'il n'y avait encore qu'Adam et Eve ; ce devait être celle d'un animal, et ce fut le serpent, peut-être parce que sa nature se prêtait mieux à ce ministère.

Du reste, cette question pourrait être faite à propos de toute forme d'animal choisie par Satan.

5° *Quelle espèce de serpent Satan a-t-il employé ?* — Le basilic est le plus subtil, le scytale le plus éblouissant ; le *dragon* est le plus grand et le plus éclatant, et comme l'Ecriture appelle quelquefois le diable *dragon*, ce fut peut-être cette forme qu'il revêtit.

6° *Comment Eve, entendant parler un serpent, ne s'est-elle pas enfuie ?* — Elle n'avait peut-être pas réfléchi, ou ignorait même que l'homme seul pût parler. — Peut-être ne s'aperçut-elle pas à l'instant que c'était un serpent qui parlait. — Peut-être fut-elle d'abord tout absorbée par le sens de ce que lui disait le serpent, et la curiosité la fit-elle ensuite écouter.

7° *Pourquoi le serpent, qui ne fut qu'un instrument, fut-il puni ?* — Dieu punit le complice du mal, tant le mal lui est en abomination. — Il a en horreur même *le vêtement* souillé par la chair (*Lévit.*, V, 23) ; c'est *l'âme*, la volonté qui fait le mal ; *le corps* cependant, simple instrument, sera puni.

8° *Puisque le serpent rampe naturellement, pourquoi le condamner à ramper ?* — Il a été question plus haut de cette difficulté.

Comment, dit-on, concevoir que le fruit d'un arbre puisse agir sur l'âme, donner la science ? Question mal posée, fausse supposition : Moïse ne dit pas que le fruit a la vertu de rendre savant ; mais que de l'obéissance ou de la désobéissance de l'homme à l'ordre de Dieu *résulterait* pour lui, dans le premier cas, la continuation de la jouissance du pur bonheur ; dans le deuxième cas, la connaissance du bien et du mal. L'arbre n'est qu'un moyen d'épreuve.

La peine paraît immense, il n'en est pas ainsi de la faute. Mais est-ce seulement la faute matérielle qui constitue l'offense ? L'offense peut être aggravée par mille circonstances. Adam devait tant à Dieu... Dieu lui demandait si peu ! ne pas toucher à un fruit. Mais Adam veut s'égaler à Dieu, d'après la promesse du serpent. Dieu, justement irrité, punit en proportion de toutes ces circonstances deux grandes fautes, la désobéissance et surtout l'orgueil. C'est ainsi, que pour avoir voulu s'élever, « obtenir plus qu'il n'avait reçu, il a perdu même ce qu'il avait, » ce sens est préférable à la traduction française : *Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous ;* il faut mettre, « voilà ce qu'est devenu, par le péché,

l'homme qui était comme l'un de nous avant sa chute. » Ces mots : *l'un de nous*, rapprochés de ces autres : *faisons l'homme à notre image*, ont toujours été considérés comme une révélation de la trinité. (*Voir* Bossuet, *Élévat. sur les mystères*, v, p. 314.)

Pourquoi Adam et Ève reconnaissent-ils qu'ils sont nus? — Ils l'étaient auparavant sans doute ; mais purs et innocents, ils ne s'en faisaient pas scrupule ; maintenant que leur faute leur a fait connaître les passions, qu'ils ne sont plus innocents, ils s'aperçoivent qu'ils sont nus.

Qu'était l'arbre de vie? — Comme l'arbre de la science, il n'avait aucune vertu intrinsèque, il figurait seulement *la vie de bonheur éternel*, qui serait la récompense de l'obéissance à l'ordre prescrit.

Adam désobéit, il dut être éloigné de cet arbre, et du jardin où il était placé. Où était ce jardin? On peut dire d'une manière assez vraisemblable qu'il était dans une partie de la Mésopotamie traversée par les fleuves que Moïse désigne comme baignant l'Eden.

En résumé toute la théologie chrétienne et toute la philosophie sont dans le récit de la chute : *création de l'homme* dans l'innocence, *démon, tentation, chute libre et volontaire, condamnation, rédemption*, etc., etc.

Ce récit est encore l'histoire de toute tentation et de tout péché ; et il revèle de profondes connaissances psychologiques : *attrait* extérieur venant du dehors ; *de la séduction* naît une première impression qui étonne. *On écoute ; vient le combat*, mais la passion exaltée devient peu à peu maîtresse : *on succombe, remords... punition...*

Comment donc nier le sens littéral et réellement historique de ce récit?

Longévité des premiers hommes (*Genèse*, v et xi).

La *Genèse* donne aux premiers hommes une vie bien plus longue que celle de nos jours, et qui leur permettait de voir sept à huit générations.

Plusieurs, pour expliquer cette longévité, réduisent les *années bibliques* à de *simples mois*, se fondant sur ce que les Égyptiens comptaient le temps par les révolutions de la lune, au lieu de compter comme les autres, par révolutions du soleil, ainsi Moïse put appeler les mois des années : de cette manière 800 ans ne représenteraient que 80 ans, terme ordinaire de la vie.

Cette hypothèse ne peut être admise pour plusieurs raisons :

1° Partout dans sa chronologie, Moïse compte expressément par années de douze mois, avant comme après le déluge.

2° Cette hypothèse crée des difficultés plus grandes que le sens littéral ; une seule pour exemple : si l'année de Moïse, au lieu de douze mois, est de trente jours, Seth aurait eu 7 ans à la naissance d'Enos.

3° Avec cette manière de calculer, impossible de se reconnaître dans la chronologie de Moïse et de la faire concorder avec l'histoire.

Cette longévité doit être prise dans le sens littéral d'années de douze mois. Voici les preuves de cette assertion :

1° L'histoire et les traditions des peuples les plus anciens (Chaldéens, Égyptiens, Phéniciens, Grecs), qui sont unanimes à attester cette longue durée des vies primitives, vies douces, heureuses, à l'abri des maladies. (C'est l'*âge d'or* et l'*âge d'argent*.)

2° Dieu avait d'abord créé *l'homme parfait*, pur, sain. Sans doute le péché rompit l'harmonie entre les facultés de l'âme et les forces du corps, les maladies vinrent, suivies de la mort ; mais cette brillante nature ne se désorganisa pas tout d'un coup, et les races durent se sentir longtemps de la perfection primitive de la souche. Comme dans l'individu, la beauté ne se dégrade pas au premier jour du vice.

3° Ce qui prouve que cette longévité tient à cette force primitive de la constitution humaine, c'est qu'elle ne se voit qu'entre la création d'Adam et le déluge, alors que les excès et les crimes n'ont pas encore amoindri la nature de l'homme.

4° Si les vies plus longues avant le déluge s'expliquent, on comprend qu'après ce grand événement elles durent être plus courtes ; ce grand cataclysme dut apporter toutes sortes de modifications : air moins pur, aliments végétaux moins nutritifs, et en effet, Dieu permet l'usage de la chair des animaux.

5° Cette longévité est croyable, car elle était nécessaire pour conserver les traditions : le vieux patriarche était un livre vivant au milieu des générations errantes et nomades..... Ainsi, entre Adam, premier homme, et Moïse, l'historien de ces temps, il n'y eut que trois ou quatre générations ; en effet, Adam connut le père de Noé, et Noé connut le père d'Abraham, séparé de Moïse seulement de 250 ans. On voit qu'elle est l'autorité des traditions que nous transmet Moïse.

6° La terre, créée pour l'homme, devait être promptement peuplée par lui, pour qu'elle ne fût pas envahie par les végétaux et les animaux ; or, le meilleur moyen était de prolonger sa vie et d'accumuler ainsi les générations. Plus tard, quand la terre sera plus peuplée, les hommes trop pressés se seraient dévorés, les générations durent plus souvent se renouveler et disparaître devant les nouvelles.

Des Géants (*Genèse*, vi, 4).

Les Géants dont il est parlé dans ce passage, seraient des hommes *de force prodigieuse*, qui en abusaient pour opprimer leurs frères ; c'est le sens propre du mot original *nephilim*, mal traduite par *géants*, hommes à haute taille.

En effet, *nephilim* vient de *naphal* (attaquer, faire invasion). — *Nephilim* signifie donc des *agresseurs*, des *tyrans*.

Autorités en faveur de ce sens. — Symmachus traduit par hommes violents.

Aquila traduit par brigands, voleurs de grands chemins.

Calvin de même (*Comm. in Gen.*).

Hess dit : « C'est moins par le volume de leur corps que ces hommes se sont rendus fameux que par leur barbarie.... usant de leur puissance pour opprimer. » (*Geschichte der patriarc.*, I, 95. »

Rosenmuller est du même avis. (*Scholia in Gen.* p. 84.)

Après tout, qu'y aurait-il d'étonnant qu'à cette époque primitive, où la nature était si puissante, la constitution si vigoureuse, les aliments si substantiels, il y eût eu une race d'hommes dont la taille était en rapport avec sa force, sa sensualité, son orgueil ?

L'histoire fait une mention positive de plusieurs géants.

Moïse parle du lit d'*Hog*, qui avait neuf coudées de long, sur quatre de large (quinze pieds quatre pouces de long [*Deut.*, III, 2]).

Goliath avait six coudées, une paume (dix pieds sept pouces).

Les Israélites trouvèrent dans le pays de Chanaan des hommes robustes et puissants, (*Rephaïm*, *Nomb.*, XIII, 33).

Le *Deut.* cite encore (I, 28; II, 10) les *Enakim*, descendants d'Enoch.

Du reste, Moïse ne dit pas que la terre n'était peuplée que de géants; il ne parle que d'individus.

Les traditions nous entretiennent d'hommes de forces inouïes, d'un caractère cruel, de là probablement les fictions des travaux d'Hercule, dans *Homère*, les géants *Othus* et *Ephialtes*, *Polyphème*.

De l'arc-en-ciel (*Genèse*, IX, 8-17).

Le terrible cataclysme était fini, la pluie avait cessé, le ciel s'éclaircit, le soleil paraît, et l'*arc-en-ciel* se montre.

Mais, dit-on, comment citer comme une chose nouvelle ce phénomène, dont la cause est connue et qui dut toujours exister ? l'arc-en-ciel n'a pas été créé pour Noé.

Beaucoup d'observations peuvent être opposées à cette difficulté, citons-en quelques-unes :

I. *Observation exégétique.* — Le texte ne dit pas positivement que l'arc-en-ciel se vit alors pour la première fois : dans le génie de l'hébreu, ces expressions, *je mets*, *je donne*, *je place*, *j'établis* (*Gen.*, IX, 12.13.16.17), n'indiquent pas nécessairement un acte accompli dans le moment où l'on parle, mais simplement l'intention de donner à un objet une *destination*, *une signification nouvelle et spéciale*, et ainsi l'*arc-en-ciel* aurait été montré comme étant *désormais le symbole de l'alliance*, *le gage* qu'il n'y aurait plus de déluge.

Noé avait pu voir, avant le déluge, l'arc-en-ciel ; mais il ne l'avait certainement pas considéré à ce point de vue.

II. *Observations physiques.* — 1° Du reste, pourquoi ne serait-ce pas un phénomène réellement nouveau pour Noé ? Il y a des pays encore, le Pérou, par exemple, où il pleut très-rarement, et sans pluie, pas d'arcs-en-ciel ; or, Noé avait pu habiter une contrée alors si sereine, si calme, qu'on n'y connût pas la pluie et par conséquent l'arc-en-ciel ; et il l'aurait vu pour la première fois, quand il serait abordé, après le déluge, dans une contrée qui n'était pas dans les mêmes conditions (Hess, *Geschichte der patriarch.*, p. 116.)

2° En outre, qui soutiendra que l'état de l'atmosphère, la conformation de notre planète étaient semblables avant le déluge à ce qu'ils sont aujourd'hui ? qu'ils n'ont pas été modifiés ? Au lieu d'un nuage, *une simple vapeur* pouvait suffire à donner de la rosée aux plantes. Y avait-il des orages, de la grêle, etc.

Voici un texte qui peut donner matière aux méditations des savants sur ce sujet : « L'Eternel n'avait pas fait pleuvoir sur la terre, et il ne montait pas *de vapeur de la terre qui arrosât* toute la surface de la terre. » (Ch. XI, 5, 6.)

Cet état a pu durer jusqu'au déluge ; donc la science ni le scepticisme ne sauraient trouver Moïse en défaut.

La tour de Babel et la confusion des langues (*Genèse*, XI, 1-9).

Quel put être le but des constructeurs de la tour de Babel ?

L'Ecriture dit qu'ils voulaient : 1° se faire un nom, se rendre célèbres ; 2° élever un signal gigantesque, qui, dans leurs excursions lointaines, leur permît toujours de se rejoindre et de se rassembler.

Josèphe pense qu'ils songeaient à se ménager un refuge en cas d'un nouveau déluge.

Quelques savants supposent que les hommes voulaient se servir de cette construction pour le culte des faux dieux.

La construction de Babel ne peut être mise en doute, elle est constatée par le récit de la Bible, par l'histoire de Babylone, par Hérodote, par les récits des voyageurs. Dieu en empêcha l'exécution, parce que c'était un projet enfanté par l'orgueil ; elle révélait de la méfiance contre Dieu, qui avait promis qu'il n'y aurait plus de déluge; elle manifestait l'intention de se soustraire à ses ordres. Il avait fait les hommes pour peupler la terre, il fallait que la loi de la dispersion s'accomplît; il brisa donc cette confédération impie par un miracle, par la confusion des langues.

On s'explique différemment le caractère de cette intervention miraculeuse, suivant la diversité des points de vue religieux.

Dans l'opinion la plus générale, Dieu, par une action directe sur l'esprit des hommes, aurait détruit l'unité de la langue primitive parlée jusque-là, et créé autant de dialectes que de peuplades qui allaient habiter les différentes parties du monde ; c'est un miracle, mais pas plus difficile à admettre que la révélation du langage faite à Adam.

Confondons leur langage, dans une autre hypothèse, voudrait dire : Laissons-les se diviser, il faudra qu'alors ils se dispersent, et par la dispersion arrivera bientôt la confusion des langues. Cette explication est insoutenable, car, dans l'Ecriture, la confusion des langues est le *moyen*, *la cause de la*

dispersion, et dans l'explication dont il s'agit, elle *serait la suite;* en effet, sans l'intervention de Dieu, les hommes n'auraient pu arriver à trouver eux-mêmes le type de chaque langue particulière, pas plus qu'Adam n'aurait pu, sans Dieu, former une langue parfaite en perfectionnant peu à peu des sons grossiers.

Rien dans l'histoire ne nous prouve que les langues se développent progressivement, et que, de barbares qu'on les suppose à leur naissance, elles se trouvent perfectionnées au bout de quelques siècles. Tout porte à penser, au contraire que, selon l'expression de M. de Humboldt, elles ont été dès l'origine, *jetées en moule* dans l'esprit de l'homme, d'où elles se sont dégagées peu à peu sous l'influence de la réflexion et de la civilisation.

Comment dans la diversité des langues et la variété des races, retrouver l'unité du langage primitif et l'unité de l'espèce humaine?

La science est d'accord avec la Bible, pour admettre qu'il dut n'y avoir d'abord qu'une seule langue. En effet, au milieu de cette multitude innombrable de langues, on est déjà parvenu, en les décomposant, en les comparant, à les ramener à un petit nombre seulement de groupes primitifs.

1° Pour les descendants de Sem, l'affinité de leurs langues (dites sémitiques) est très-positive, elles peuvent être ramenées à deux ou trois groupes, source de toutes les autres.

2° Pour les descendants de Japhet, on a trouvé un rapprochement remarquable entre les langues de l'Inde et celle d'Europe; entre l'allemand et le persan; entre le russe et le latin; entre le grec et le sanscrit.

3° Pour les enfants de Cham, établis en Afrique, les Foulas du centre, les Cafres du sud ont un langage qui dénote une origine commune.

Ainsi la linguistique confirme ce que la Bible enseigne:

1° Qu'il y a eu une langue unique; 2° qu'il y a eu multiplication de langues, à la suite d'une révolution subite; 3° que dans cette diversité, des points d'analogie prouvent une origine commune, qui remonte aux fils de Noé.

Quelle fut la langue primitive? Question non encore résolue; le sera-t-elle même? ce qui pourrait donner quelque probabilité pour l'hébreu, c'est que tous les noms propres de quelque importance, depuis Adam jusqu'à Noé, sont d'origine hébraïque.

Mais peut-être la confusion arrivée à Babel a été si fondamentale, qu'elle a détruit entièrement la langue primitive et qu'il faut renoncer à la retrouver.

L'unité de l'espèce humaine est plus facile à constater, les ressemblances, les analogies extérieures des individus et des peuples, étant plus frappantes que dans le langage. En effet, les *traits physiques généraux* sont les mêmes. Tous les hommes ont l'*intelligence*, seulement plus ou moins développée. Chez tous, les *besoins moraux* sont identiques. En un mot, chaque homme reconnaît son semblable, son frère, dans n'importe quel individu de pays divers.

La différence de couleur *de la peau*, de *qualité de cheveux*, de conformation du *crâne*, n'infirme en rien l'unité primitive, et s'explique par la différence des climats, des habitudes, de la civilisation. Sous l'action de causes naturelles, il s'opère dans les individus (hommes, animaux, végétaux) des variétés étonnantes et qui se perpétuent dans la descendance. (Wiseman, *Discours*, p. 133.)

Mais l'action de la pensée, du travail, des passions, produit un effet bien plus puissant sur la conformation du crâne, que le soleil sur la couleur de la peau. Il est prouvé que la prédominance de la sensualité et l'absence de toute vie d'intelligence, se trahissent par des phénomènes frappants dans la diminution du volume du cerveau, et dans l'accroissement excessif de la partie postérieure de la tête. On observe, par un effet contraire, que chez le nègre, passant de la vie purement sensuelle à une vie plus intelligente et plus civilisée, le type se relève, du moins dans la descendance, et à mesure que la culture intellectuelle et morale continue. Cette modification est sensible surtout *dans la forme de la tête*. Les types se perfectionnent par l'intelligence, comme nous voyons de beaux individus, de belles familles dégénérer en se dégradant. (Wiseman, discours 2e et 3e.)

Le déluge peut avoir contribué à l'altération du type primitif de l'espèce humaine. Un sol bouleversé, des terres humides, une atmosphère moins pure, mille causes physiques ont pu avoir beaucoup d'effet sur la couleur de la peau et la constitution physique de l'homme.

Enfin, la Providence, qui est intervenue dans la variété des langues, n'aurait-elle pas pu également opérer directement (et aussi facilement) la diversité qui existe dans les races, et qui se trahit par la couleur de la peau, la nature des cheveux, etc., lorsqu'elle les a poussées dans des contrées différentes?

Melchisédech (*Gen.*, XIV, 18-20. — *Hébr.*, V, 6, 10.; VI, 20; VII, 1-20. — *Ps.* CX, 4).

Qu'est-ce que Melchisédech? — Melchisédech est pour nous un roi de Salem, contemporain d'Abraham, un personnage purement historique, roi et pontife en même temps, selon l'usage des temps antiques, enfin un de ces hommes rares, qui, comme Abraham et Job, avaient conservé la connaissance et le culte du seul et vrai Dieu, au milieu de l'idolâtrie générale.

Suppositions sur Melchisédech. — Quelque clair que soit ce récit, plusieurs interprètes ont voulu y trouver autre chose que le sens historique.

1° Les uns ont voulu y voir Sem, fils de Noé; 2° les autres un ange: ces deux opinions sont dénuées de tout fondement; 3°

d'autres ont prétendu qu'il était le Fils de Dieu lui-même.

Il n'est pas fils de Dieu. — Cette opinion n'a pas plus de solidité : — En effet :

1° Il est appelé dans l'Ecriture, *roi de Salem*, et nous savons, à n'en pas douter, qu'il existait réellement une ville de ce nom, capitale d'une tribu au temps d'Abraham; mais si Melchisédech est Jésus-Christ, comment Jésus-Christ a-t-il pu être nommé roi de Salem ? Si Jésus-Christ est apparu en personne à Abraham revenant de sa victoire, ce n'a pu *être qu'en passant*, tandis que le personnage que la Bible dit être venu alors au-devant d'Abraham venait de Salem, en était roi.

2° Saint Paul dit positivement que Melchisédech était *semblable* à Dieu, mais *non identique* : il n'était donc pas Jésus-Christ; mais sa figure.

Si Melchisédech n'est pas un personnage réel, l'argumentation de saint Paul n'est plus compréhensible : Melchisédech se trouverait être type de Jésus-Christ, et puis serait Jésus-Christ lui-même !!

3° Si Melchisédech est Jésus-Christ, toutes les bases de l'interprétation biblique croulent, il n'y a plus de sens mystique que l'on ne puisse trouver à chaque page de la Bible.

Si c'est Jésus-Christ en personne qui est apparu à Abraham victorieux, pourquoi l'appeler Melchisédech, sacrificateur, roi de Salem; en un mot le déguiser si bien, qu'il n'y ait que quelques personnes singulièrement perspicaces, qui puissent le découvrir sous ce nom ?

Rapports entre Melchisédech et Jésus-Christ. — Ainsi Melchisédech n'est que le type de Jésus-Christ, sa figure; et saint Paul va nous exposer les rapports qu'il y a entre eux.

1° Melchisédech signifie *roi juste*, titre qui convient aussi à Jésus-Christ, et que l'Ecriture lui donne. (*Zacharie*, IX, 9; *Jér.*, XXIII; 5; *Ps.* XLV, 7.)

2° Melchisédech était roi de Salem. Salem signifie *paix*, Melchisédech est donc comme *roi de la paix;* Jésus-Christ est un roi de paix dans tous les sens et de toutes manières; mais surtout parce qu'il nous a réconciliés à son Père. (*Jér.*, XXXI, 34; *Eph.*, 1, 6.)

3° Melchisédech est roi et pontife. Jésus-Christ comme sacrificateur nous a rachetés par son sang; comme roi il règne sur l'Eglise et sur le monde.

4° Melchisédech a béni Abraham, d'une bénédiction de charge et d'autorité, en sa qualité de roi et de sacrificateur.

Et Jésus-Christ, ayant satisfait à la justice de Dieu par son sacrifice, « nous a bénis de toutes les bénédictions spirituelles (*Eph.* 1, 3, 4.) »

5° Melchisédech, type de Jésus-Christ, a reçu la dîme de la main d'Abraham, et en sa personne, de Lévi, son descendant, chef de tous les sacrificateurs juifs :

Saint Paul en conclut que la sacrificature de Jésus-Christ, représenté par Melchisédech, est au-dessus de la sacrificature lévitique; que celle-ci doit cesser, tandis que la première doit durer toujours.

6° Les parents de Melchisédech sont inconnus; ils se perdent dans le temps, afin que cette circonstance figurât l'éternité de Jésus-Christ.

7° On ne connait pas non plus la fin de Melchisédech, il n'a ni *commencement de jours, ni fin de vie* (dit saint Paul) : autre figure de Jésus-Christ qui n'a pas de commencement, qui n'aura pas de fin. Ombres pâles, figures imparfaites ! car comment figurer l'éternité de Dieu !

De la polygamie dans les familles d'Abraham et de Jacob (*Gen.*, XVI, XXIX, XXX).

Quand on lit l'histoire des saints patriarches, on s'étonne de les voir commettre des actes condamnables à nos yeux.

On voudrait qu'*Abraham n'eût pas de rapports avec Agar;* et que *Jacob n'eût pas deux femmes*, qu'il n'eût pas connu les deux esclaves de Rachel et de Lia.

Où est la chasteté du lien conjugal, la pureté des affections domestiques ?

Sans chercher à justifier ces actes, l'étonnement diminue, si on se reporte aux temps, aux lieux; si on ne veut pas juger l'époque des patriarches par la nôtre.

Dieu avait promis à Abraham un fils, chef d'une innombrable postérité, et cependant il est devenu vieux et Sara aussi, sans que la promesse qui fait leur attente et leur bonheur s'accomplisse. Comment s'accomplira-t-elle ? Sara est la première à proposer une belle esclave, qui aura un fils, qu'elle-même adoptera, et la promesse sera réalisée. Ismaël vient donc au monde. Abraham ici ne trompe pas sa femme; il n'obéit pas à la sensualité, à la passion : ils cherchent à avoir le fils, objet de leurs désirs.

Cependant il y a un manque de foi à la promesse de Dieu; ils ont voulu réussir par un moyen de leur choix, aussi ils ont été punis. Toutefois, s'ils ont péché, c'est dans la simplicité de leur cœur, et le récit si chaste de l'écrivain ne saurait réveiller une seule pensée de mal. De même pour Jacob, ce sont ses femmes elles-mêmes qui l'engagent à en prendre d'autres.

Ces patriarches sont dans une position particulière : ils n'ont pas d'enfants, et c'est un opprobre dans les idées orientales : leurs femmes, les premières, les encouragent à sortir de cette position en recourant à leurs esclaves : elles adopteront leurs enfants; tout paraît préférable au chagrin de n'avoir pas de postérité : les patriarches sont polygames, mais non esclaves de la chair.

A cette époque du monde il n'y avait pas encore de lois aussi positives; il y avait seulement une loi naturelle, de tradition, par conséquent assez vague et sujette à interprétation. Et encore cette loi naturelle devait s'affaiblir, même chez les meilleurs, au milieu d'une corruption dans laquelle on se laissait aller à tous ses désirs.

Les patriarches considérant comme un

devoir la nécessité d'avoir des enfants qui devaient servir à la propagation de l'espèce humaine, cette obligation pouvait à leur yeux l'emporter sur tous les instincts de leur conscience.

Si la loi eût été claire et positive, Abraham et Jacob, qui se montrèrent toujours si obéissants envers Dieu, s'y seraient soumis également; Abraham lui sacrifia sans murmurer ce fils si désiré.

Paul a dit : *Là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas de transgression* (*Rom.*, IV, 15.)

La polygamie était tellement dans les mœurs, tellement répandue, que Moïse, sans dire rien qui la tolère, ne dit rien non plus qui puisse faire supposer qu'il veuille l'interdire. Il trouve plus prudent de se taire, et tout fait supposer qu'elle existait parmi les Israélites. (*Deut.* XXI, 15, 17; *Exode*, XXI, 9; *Lev.* XVIII. Voyez aussi *I Samuel*, I).—Sous Salomon elle était fort rare (*Prov.*, XXX, 1, 10, 31). On n'en voit plus de trace après le retour de la captivité.

Or, *si sous la loi et malgré la loi* il fut si difficile de contenir Israël dans les bornes de l'union conjugale, comment *avant la loi* les patriarches n'auraient-ils pas été polygames ?

La moralité des patriarches. (*Gen.*, XII, 11,13. XX, 1,13. XXVI, 7,9. XXVIII, 6,41. XXXI, 31,43. XXXI, 19, 34.)

Nous avons considéré la conduite d'Abraham et de Jacob par rapport à la polygamie, ici nous parlerons de leur conduite par rapport à l'ensemble de la morale; or, souvent, ils s'en sont grandement écartés.

Ainsi *Abraham*, deux fois a recours au mensonge pour sauver sa vie; et il expose l'honneur de Sara (*Gen.*, XII, 11,13; XX, 11, 13). Isaac de même (*Gen.*, XXVI, 7, 9) est coupable de mensonge. Jacob ment et ravit le droit d'aînesse (XXVIII, 6, 41). Rachel dérobe à Laban *ses dieux* (1215) et ment pour n'être pas découverte (XXXI, 19, 34, 35).

Comment concilier ces faits condamnables avec le langage de l'Écriture qui constamment les exalte ?

Posons quelques principes et considérations.

Il faut avant tout considérer l'époque où vivaient les patriarches. *Avant la loi*, il n'y avait pas les mêmes connaissances religieuses et morales ; la conscience et quelques révélations, ayant rapport à l'avenir plutôt qu'au présent, étaient tout ce qui dirigeait les patriarches dans leur conduite. Ainsi quant au *mariage* et *à l'obligation de ne pas mentir*, ni la conscience peu éclairée, ni la révélation imparfaite et bornée ne décidaient tous les cas avec clarté et précision. La finesse, la ruse, dans ce temps de force brutale, semblait plutôt une vertu qu'un vice, et était regardée comme nécessaire pour la défense personnelle; en effet, au milieu de la licence générale, on aurait pu, par exemple, ne tenir aucun compte de la vie du mari pour s'emparer de la femme. Quoi d'étonnant que les patriarches aient payé le tribut aux idées, aux mœurs de leur temps !

Si la culpabilité se mesure à la culture morale, à la malice du cœur, les patriarches, tout en péchant, péchaient certainement bien moins que nous autres chrétiens. Saint Paul a dit : *Je n'eusse pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit : Tu ne convoiteras pas....* Dieu exigera en proportion de ce qu'il aura donné...

Les patriarches avaient en effet peu de *moyens de grâce* : ils avaient la prière sans doute... mais pas la *prédication* qui ranime la foi, éclaire ; pas le *culte régulier* qui élève et fortifie, pas de *sacrements*... De là leurs tâtonnements, leurs irrésolutions.

Il faut distinguer entre le péché et l'habitude du péché. Les fidèles font des fautes, mais ils se repentent, se relèvent, combattent : ils n'aiment pas le péché. Tels étaient les patriarches : ils ont foi en Dieu ; ils lui sont obéissants, ils marchent en sa présence, ils ont l'amour de sa gloire, et ce n'est pas quelques taches qui peuvent obscurcir l'éclat de leurs bonnes œuvres.

La Bible nous fait connaître les fautes des patriarches, parce qu'elle écrit fidèlement l'histoire, et parce que, après avoir montré le péché d'Adam, elle nous montre sa descendance également soumise au péché; elle nous la montre dans les mêmes faiblesses, les mêmes efforts, et les mêmes victoires.

Mais n'oublions pas que si la Bible nous fait connaître ces fautes, elle les réprouve toujours et ne se montre indulgente pour aucune : elle mêle toujours ainsi l'enseignement aux fautes, les règles à l'histoire, la loi à la vie ; elle montre le mal sans masque, et nous le fait ainsi connaître haïssable, repoussant, afin de nous donner le moyen de distinguer le vrai du faux, le bon du mauvais.

Dieu, permettant que les faiblesses et les chutes de ses saints nous fussent exposées par la Bible, avait un double motif :

1° Faire méditer le chrétien sur la fragilité humaine, et l'engager à vigilance, en lui dévoilant la corruption naturelle. Si Abraham, si Jacob, qui vainquit l'ange, ont failli, combien devons-nous nous méfier, nous !

2° Nous consoler, nous encourager, en montrant que quoique les saints patriarches aient péché, il ont été sanctifiés... Ils nous sanctifiera également, si nous les imitons dans leurs vertus

(1215) Teraphim (de *teraph*, consulter), dieux du foyer domestique. Rachel les emportait soit pour y recourir elle-même, soit pour empêcher son père de les consulter, et de connaître par eux le chemin pris par Jacob. Il ne faut pas s'étonner qu'une pareille superstition régnât à Charon. Abraham avait dû quitter la maison de son père pour se soustraire à l'influence de l'idolâtrie qui commençait à régner de son temps en Mésopotamie et en Chaldée.

Les Téraphims étaient des espèces d'oracles auxquels on s'adressait dans les événements importants de la famille, pour obtenir conseil et protection. (GRANDPIERRE.)

Les filles de Loth et Thamar (*Genèse*, XIX, 30-31, XXXVIII, 1, 30.)

Il importe d'observer dans quelles circonstances et dans quelles vues leurs crimes ont été commis :

Et d'abord, la Bible ne nous présente pas les filles de Loth comme étant justes devant Dieu : chez elles, on n'a pas à être choqué d'une contradiction qui existerait entre leur conduite et leur renom de sainteté. Elle avaient été élevées dans l'atmosphère corrompue de Sodome, et quoique croyant en Dieu, elles avaient dû subir l'influence des exemples de la licence la plus effrénée.

Thamar n'était pas de la famille choisie de Dieu ; elle était de Chanaan, où la notion de Dieu était bien effacée : elle était entrée, il est vrai, dans la famille de Jacob ; mais les fils de celui-ci étaient bien dégénérés des vertus de leur père ; gardant au loin ses troupeaux, ils avaient échappé à ses préceptes, à ses exemples, et subi l'influence des Chananéens, avec lesquels ils étaient continuellement en contact. Donc, il ne s'agit pas là de saints personnages, et leur conduite doit moins nous étonner.

Il faut se rendre compte d'un *préjugé dominant en Orient*, c'était celui qui faisait désirer avant tout aux hommes de ce temps une nombreuse famille : c'était *pour eux la richesse*, parce qu'elle permettait d'entretenir de nombreux troupeaux ; c'était la *gloire*, parce qu'en rendant puissant, elle augmentait la considération. Ce fut ce préjugé, plus encore que la sensualité et le libertinage, qui causa bien des crimes ; pour ne pas paraître stérile, une femme sacrifiait pudeur et honneur. La Bible est remplie de passages constatant le chagrin causé par la stérilité. Ainsi, les filles de Loth sont dans une caverne avec leur père ; leurs fiancés viennent de périr dans l'embrasement de Sodome : elles ne connaissent pas d'hommes dans l'endroit où elles vont, et sont très-exposées à ne pas avoir de postérité. Mais leur père est là, et elles se disent : *Conservons la race de notre père.* Toujours ce désir de lignée! c'est comme un devoir, et elles n'ont pas d'autre motif dans le crime qu'elles commettent.

Elles obéissent à un préjugé, nullement à la passion, à la chair. Quant à Thamar, une coutume existait en Chanaan, *ayant force de loi*, d'après laquelle le frère d'un homme marié mort sans enfant devait épouser la veuve, *pour donner une lignée à son frère*, si bien que les enfants issus de ce deuxième mariage, *n'appartenaient pas au vrai père*, mais au frère décédé, et en héritaient.

Cet usage était tellement dans les mœurs patriarcales, qu'il fut conservé dans la loi, et devint obligatoire sous le nom de loi *du lévirat* (1216).

Or, Thamar, Chananéenne, avait épousé Her, fils aîné de Juda. Her meurt sans enfant ; Onan, son frère cadet, lui succède : il meurt aussi sans enfant ; Séla, le troisième frère, devait donc épouser Thamar ; mais soit à cause de sa jeunesse, soit pour tout autre motif, Juda le lui promet, mais pour plus tard. Cependant la promesse ne se réalise pas. Thamar, qui veut et doit donner une postérité à Her, a recours à la ruse : elle revêt le costume de prostituée, et *surprend Juda* au moment où il sortait lui-même du deuil de sa femme ; elle a eu soin même de prendre toutes les précautions pour constater que son enfant sera l'enfant de Juda, tant elle se croit peu déshonorée par-là!

Dès qu'elle est sûre d'être mère, elle quitte les habits de courtisane, reprend ses vêtements de veuve, et vit dans la plus entière continence.

Elle n'a donc pas cédé à la volupté : sa vie, avant comme après le piége tendu à Juda, prouve la pureté de ses mœurs : si elle oublie ce qu'elle se doit à elle-même, c'est pour se faire justice et jouir d'un droit qu'elle considère comme inviolable et sacré ; aussi, Juda rend justice à ses prétentions : *elle l'a fait parce que je ne l'ai pas donnée à Séla mon fils ; elle est plus juste que moi ;* et depuis lors, ajoute l'Écriture, il ne la connut plus.

Il y a eu ruse, prostitution, mais non libertinage. Enfin, les lois sur le mariage n'étaient pas aussi déterminées qu'aujourd'hui : ainsi Jacob eut deux femmes et elles étaient sœurs ; Abraham avait pour femme sa propre sœur.

D'ailleurs, dans les premiers temps, les mariages entre parents rapprochés étaient parfois inévitables et n'avaient pas les inconvénients graves qui les firent proscrire plus tard.

En résumé, les patriarches prenaient pour règle leur propre conscience : il y a des choses sur lesquelles elle se prononce sans équivoque, mais il y en a sur lesquelles elle se tait ou ne proteste que faiblement. — Il faut bien avouer que la *loi primitive* n'est pas aussi claire ni aussi explicite que la loi mosaïque, qui, à son tour, l'est moins que la loi évangélique. — Or, les patriarches ne connaissaient que cette loi transmise par la tradition.

Destruction de Sodome et de la statue de sel (*Genèse*, XIX, 1-28).

L'incendie de Sodome ne peut être mis en doute. — En effet, la constitution géologique de la vallée, où étaient les cinq villes, annonce que ce terrain reposait sur des masses profondes de bitume qui, enflammées par la foudre, durent produire une immense conflagration : le feu, sortant de tous côtés, aura enveloppé les habitants ; et les terrains, n'étant plus supportés par le bitume, se seront enfoncés, et cette dépression, remplie par les eaux du Jourdain, forme ce qu'on appelle la mer Morte. La sonde a fait retrouver au fond de cette mer l'ancien cours du Jourdain. (*Expédition américaine* de M. Hynck.)

Le récit de Moïse est d'ailleurs attesté par

(1216) De *levir*, vieux mot latin, qui signifie, *frère du mari*.

Diodore de Sicile (liv. xix), Strabon (liv. xvi, p. 526, édit. Casaubon), Tacite (au liv. v de ses *Histoires* et 7). Consulter aussi Philon, *De vita Moisis* (liv. ii); Bochardus, *Descriptio terræ sanctæ*, p. 1 à 7; Bachiène, *Description géog. de la Palestine*, t. I, p. 537.

Tous les voyageurs affirment que cette mer ne peut s'expliquer que par la cause que lui assigne Moïse. L'eau en est singulièrement salée et l'air est surchargé d'exhalaisons sulfureuses (1217).

De la femme de Loth changée en sel. — Le texte est susceptible de deux interprétations : 1° on traduit le verset 26 (xix) : *La femme de Loth regarda derrière elle et devint une statue de sel.*

2° Mais il est susceptible d'une autre interprétation : *elle demeura debout, immobile, comme une statue de sel.*

Ou encore :

Elle fut calcinée avec toutes les apparences d'une statue de sel.

En effet, le verset 32 chap. xvii de saint Luc ferait comprendre que non-seulement la femme de Loth *regarda en arrière*, mais encore que, regrettant quelque chose, *elle se serait retournée* pour l'aller chercher, et qu'alors, surprise par l'incendie, elle fut *asphyxiée* ou *calcinée*.

Dans l'un ou l'autre cas, elle resta immobile, et les vapeurs salées et sulfureuses se condensant, la couvrirent de cristaux, qui lui auront donné l'apparence d'une statue de sel; on a donc pu dire que *la femme de Loth a été changée en statue de sel*, ou *qu'elle est devenue une masse de sel.*

3° Michaëlis donne une autre explication, qui est inconciliable avec le récit de la Bible. Il dit : Les habitants du pays lui auront élevé un monument de sel, en forme de tertre, à la place où elle a péri. (*De natura et origine maris Mortui*, § XVIII.)

La lutte de Jacob (*Gen.*, xxx, 22-32).

Pour comprendre le but et l'esprit de cette lutte merveilleuse, il faut se placer dans la position où était Jacob : c'est une faveur de Dieu à son retour, comme il lui en avait déjà accordé une à son départ.

En effet, quand il avait quitté son pays et son père, en fuyant la colère d'Esaü, il était accablé de chagrin et de craintes; mais Dieu, dès la première nuit, lui avait donné la *vision de l'échelle mystérieuse;* c'était comme s'il avait dit : Prends courage, je suis avec toi et je te ramènerai dans ce pays (verset 15). Ainsi, Dieu, qui l'aime, le console et le fortifie.

De même, Dieu veut encore le fortifier à son retour; car Jacob est timide, et au moment de rentrer dans son pays, il ne sait quel parti lui fera Esaü : il est troublé, agité; il prie, et la prière lui redonne courage et confiance; mais bientôt la terreur s'empare de nouveau de son âme; alors le Seigneur a recours à un moyen plus efficace que les paroles, parce qu'il est plus approprié à son caractère : au lieu de paroles, il a recours à une représentation visible, afin que la promesse se fixe d'une manière plus profonde dans son esprit.

Ainsi, au lieu de lui donner encore l'assurance qu'il n'a rien à redouter de la rencontre d'un frère puissant et irrité, qu'il doit s'enhardir, et qu'avec du courage et le secours du Tout-Puissant, il triomphera; l'Eternel permet que, dans un moment de crise intérieure, Jacob engage un combat singulier avec un personnage merveilleux qui, quoique supérieur à lui, se laisse vaincre cependant, par bonté, et lui accorde une victoire qui doit relever son énergie et lui donner confiance.

Nous inclinons à penser que la lutte s'est passée en songe. C'est l'opinion de *Calvin* (*Comm. in Gen.*, cxxxii, 24 et 25); c'est celle de *Hess* (*Geschichte der patriar.*, t. II, p. 143); c'est celle de *Hengstenberg* (*Geschichte Bileam's*, p. 51).

Le récit, il est vrai, ne parle ni de sommeil, ni de songe, mais tout tend à admettre cette hypothèse; *l'état moral* de Jacob, *l'obscurité où il était plongé*, *l'analogie* avec d'autres phénomènes, surtout avec celui de la vision de l'échelle, arrivée dans une circonstance semblable (1218).

Le lutteur était-il Jéhovah lui-même ou un ange? — Pour la première opinion, on cite les paroles de Jacob : *J'ai vu Dieu face à face;* mais *Manoah et sa femme* tiennent le même langage et pourtant ils n'ont vu que l'*ange* de l'Eternel. (*Jug.*, xiii, 11, comp. avec les versets 3, 6, 9, 13, 15, etc.)

D'ailleurs, si d'une part le mystérieux lutteur apprend à Jacob qu'il a lutté avec Dieu, et si de l'autre Jacob appelle *Péniel* (c'est-à-dire la face de Dieu) le lieu où la *vision* lui a été envoyée, il faut reconnaître aussi que quatre fois, dans le récit, ce personnage nous est représenté comme un simple homme, ce qui confirmerait l'hypothèse qui affirme que l'antagoniste de Jacob *était un ange.*

Etait-il nécessaire de la présence *de Dieu* ici, et ne suffisait-il pas *d'un ange?* — Dieu voulait apprendre à Jacob que la vie du fidèle se compose de luttes incessantes, que c'est lui qui envoie ces épreuves, qu'il descend dans l'arène et qu'il lutte en quelque sorte contre nous; mais que si nous avons foi et patience, il se laisse vaincre : qu'ainsi il nous attaque, mais nous défend en même temps, et que, dans la proportion qu'il nous éprouve, il nous prête force et assistance; enfin, qu'il veut bien nous attribuer des victoires dont il est proprement l'auteur, par le secours de sa grâce.

Pour atteindre ce but un ange suffisait. Pour défendre ce sentiment, on peut encore s'appuyer sur *Osée*, qui dit (xii, 4-5) qu'une fois Jacob a lutté avec Dieu, et une autre

(1217) Cette explication ne paraît pas laisser une place assez large à l'intervention divine dans la ruine de Sodome.

(1218) Ces raisons sont loin de paraître concluantes en faveur de cette hypothèse.

fois avec l'ange. A moins que l'ange ne soit l'ange *de l'alliance* (*Malach.*, III, 1), ou l'ange *de la face* (*Isa.* LXIII, 9).

Textes en faveur de la dernière hypothèse. — I. Or, Jacob étant demeuré seul, *un homme* lutta avec lui (vers. 24).

II. Et quand cet *homme-là* vit qu'il ne pouvait le vaincre (vers. 25).

III. L'emboîture de l'os de la hanche fut démise pendant que l'*homme* luttait avec lui (vers. 28).

IV. Et cet *homme* lui dit : Laisse-moi (vers. 26).

V. Jacob fut le maître en luttant avec l'*ange* (*Osée*, XII, 5)

Textes en faveur de la première. — I. Tu as été le plus fort en luttant avec *Dieu* et avec les hommes (vers. 25).

II. Et Jacob nomma ce lieu *Péniel*, car, dit-il, j'ai vu *Dieu* face à face (vers. 30).

III. Par sa force Jacob fut le maître en luttant avec *Dieu* (*Osée*, XII, 4).

Il n'y a aucun intérêt dogmatique à trancher la question touchant la personne qui a lutté contre Jacob. Le but du récit étant purement moral, il importe peu de décider si l'antagoniste était Dieu ou ange. Dans l'un comme dans l'autre cas, la fin que le Seigneur voulait atteindre par ce combat mystérieux se trouvait réalisée.

Quel est le sens de la hanche démise ?—C'est ainsi que nous sortons toujours plus ou moins blessés de nos plus belles victoires. Et Jacob, vainqueur de Dieu, dut boiter, pour ne pas oublier que c'était par pure condescendance que la victoire lui était restée.

Quelle est la signification générale de ce fait ? — C'est que la vie chrétienne est un combat dans lequel nous combattons en quelque sorte *contre Dieu*, par les épreuves qu'il nous envoie, et dans lequel nous devons d'un autre côté lutter avec *son aide* par la prière. La prière est, à proprement parler, une lutte avec Dieu, et qui bien faite, finit toujours par le fléchir.

Le Schilloh (*Genèse*, XLIX, 10).

C'est une prophétie sur le Messie, et la seconde parmi les plus remarquables qui se trouvent dans *la Genèse*. — (La première, nommée le *Protévangile*, est au ch. III, 15, *Genèse*).

Celle-ci n'a pas moins d'importance et quoiqu'il y ait quelque difficulté sur l'interprétation du mot principal, presque tout le monde convient qu'elle se rapporte à Jésus-Christ.

Pour justifier ce sens, nous avons :

1° La *tradition juive*. Ainsi les trois paraphrases chaldaïques ; — le *Targum* d'Onkelos ; — celui de Jérusalem et de Jonathan ; — le *Talmud* ; — le *Zohar* ; les Samaritains ; — Jarchi et autres commentateurs.

2° L'*Eglise chrétienne*. Dès les premiers siècles, dès Justin le Martyr, elle y voit une prédiction relative à son chef. (Hengstenberg, *Christologie*, p. I. 1. p. 63).

3° Toutes les interprétations elles-mêmes données du mot *Schilloh* s'adressent à Jésus-Christ (Genesius, *Hib. Deutsches* etc., p. 644).

Ainsi : l'*envoyé* (Saint Jérome) ; — *son fils* (Paraph. de Jonathan, Calvin, Knapp. etc.) ; — *messager de paix* (Luther, Rossenmuller, Winer, Hengstenberg) ; — *celui à qui appartient l'empire* (Symmachus, Septante, Onkelos).

Or, ces significations diverses sont précisément des dénominations *données à Jésus-Christ dans l'Evangile* :

Envoyé du père (Saint Jean, XVII, 3) ; — *le fils de Juda* et *de David* (Isaïe, XI, 1) ; — *le prince de paix* (*Eph.*, II. 15, 17) ; — *celui à qui appartient l'empire universel* (Matth., XXVIII. 18).

Nous adoptons cette dernière signification, et nous traduisons ainsi la prophétie de Jacob : *Le sceptre et le législateur ne seront pas ôtés à Juda, jusqu'à ce que vienne celui* A QUI APPARTIENT L'EMPIRE, *et c'est à lui qu'obéiront les peuples.*

Ainsi interprétée, la prophétie présente un sens fort clair, et peut se résumer en ces termes : Jusqu'à la venue du Messie, à qui appartient l'empire, la tribu de Juda continuera à se gouverner elle-même et à former un peuple indépendant et distinct. Mais, après la *venue du libérateur*, elle perdra la toute-puissance ; car alors toute puissance passera aux mains de celui qui doit réunir tous les peuples sous son sceptre.

En effet, en suivant l'*histoire de Juda* jusqu'à la destruction du temple et de Jérusalem, *Juda* est prépondérant et indépendant. Mais depuis, cette tribu n'a plus ni prééminence, ni sceptre, ni législateurs, ni juridiction, et est dispersée, confondue avec toutes les autres.

Autres raisons en faveur de l'étymologie donnée au mot schilloh. — Nous adoptons la signification : *celui à qui appartient l'empire.* En effet, ce mot est composé de deux mots *sché* (pour *ascher*) *qui*, et de *loh*, *celui à qui*, sous-entendu *est* ou *appartient* le sceptre, la puissance. Cette explication a pour elle un passage d'*Ezéchiel* (XXI, 32) qui en est comme le commentaire : *jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient l'empire ;* il nous a paru ne pouvoir prendre une meilleure interprétation que celle qui était donnée par l'Ecriture même.

Eichhorn, Ammon, Rossenmuller, prennent *Schilloh* pour le nom d'une ville célèbre dans la tribu d'Ephraïm. Mais 1° cette ville n'existait pas du temps de Jacob ; — 2° La prophétie annonce de trop grandes choses pour se rapporter à un avantage aussi insignifiant pour Juda que de marcher pendant le voyage à la tête des autres tribus ; — 3° Pour avoir ce sens, il faut suppléer un adverbe de lieu qui ne se trouve pas dans le texte (Hengstenberg *Christologie*).

Les sages-femmes des Hébreux, (*Exode*, I, 15, 20).

Josèphe dit que les deux femmes de ce récit sont *Egyptiennes* et non *Israélites*. — Quelle peut être son idée ? Il lui semblait odieux que cette commission barbare ait pu être confiée à des femmes

israélites, ou il voulait faire retomber sur deux païennes la responsabilité d'un mensonge. Mais c'est trop de patriotisme ; et il y aurait bien d'autres fautes à dissimuler dans l'histoire des Juifs.

1° Du reste le texte est inconciliable avec cette opinion. Il dit positivement : *Le roi parla ainsi aux sages-femmes des Hébreux* (*Hagniberith*. Vers. 15). 2° Les noms de ces deux femmes sont hébreux : *Sciphra* signifie *belle; Puha, celle qui est appelée par la femme qui enfante.* 3° Moïse dit qu'*elles craignaient Dieu* ; expression qui marque toujours une vraie foi au seul Dieu, et qui n'aurait pas été employée pour deux Egyptiennes païennes.

Mais si elles *craignaient Dieu*, comment ont-elles commis un *double mensonge*, en rougissant de dire la vérité, et en avançant un fait faux ? Des commentateurs ont cherché à les excuser de mensonge en soutenant que le mensonge n'est mensonge que lorsqu'il est employé à soutenir le mal. Nous n'admettons pas cela : tout mensonge est mal, et les deux femmes s'en sont rendues coupables : elles ont eu le courage de résister à un ordre injuste, mais elles ont *eu le tort* de ne pas le déclarer franchement.

Mais, nous l'avons dit déjà, *sous la loi primitive, avant la promulgation de la loi écrite*, la morale n'était pas nettement définie comme sous le règne de l'Evangile, et une certaine habileté *passait pour une vertu* plutôt que pour un vice. Et c'est à ce point de vue qu'il faut juger les sages-femmes vivant au milieu du paganisme.

Du reste là n'est pas la difficulté : il ressort du récit que Dieu a *béni* ces sages-femmes et les *a fait* prospérer. Il a ainsi récompensé le mensonge.

1° D'abord le texte est loin de dire que *Dieu récompensa le mensonge.* Ce qu'il a *récompensé, c'est le grand courage* qui leur fit exposer leur vie pour ne pas obéir à un ordre injuste et sauver par là le peuple hébreu d'une ruine complète. Sans doute leur fidélité est souillée d'une tache, mais Dieu a égard au sentiment qui inspire une conduite généreuse plutôt qu'à la faiblesse qui la dépare.

2° Ensuite le texte est susceptible d'une autre interprétation, que nous proposons. Quand il est dit (vers. 20) que Dieu fit du bien aux sages-femmes, cela ne veut pas dire qu'il leur fit une faveur spéciale, signalée, publique, mais que, malgré leur conduite généreuse, qui les avait exposées à la colère de Pharaon, celui-ci ne leur fit aucun mal, et qu'ainsi elles furent protégées par la Providence qui veille sur ceux qui se sacrifient pour elle.

3° Le verset 21 nous paraît mal traduit : on a appliqué ces mots : *il fit prospérer leurs maisons* (ou, *il leur édifia des maisons*) aux sages-femmes ; c'est *aux Israélites* qu'il fallait les appliquer. En effet, 1° le pronom est *masculin* et se rapporte au *peuple hébreu* et non *aux femmes ;* 2° dans le génie de la langue hébraïque, *faire* ou *édifier des maisons* signifie : *donner des enfants, une nombreuse postérité ;* ainsi par exemple, Sara dit à Abraham en lui présentant Agar : *Peut-être aurai-je des enfants par elle;* dans l'hébreu il y a proprement : *Peut-être une maison me sera-t-elle bâtie?* Cette manière de parler exprimait qu'une nombreuse famille était considérée comme le plus solide fondement de la *prospérité d'une maison.*

Le sens serait donc que Dieu *multiplia le peuple d'Israël*, c'est-à-dire, que l'effet de la conduite des deux sages-femmes fut que le peuple d'Israël, au lieu de s'éteindre, prospéra de jour en jour, et non pas *que les sages-femmes prospérèrent* ; alors il faudrait traduire les versets 20 et 21. (Rossenmuller, *Scholia in Exod.*)

« Et Dieu protégea les sages-femmes, et le peuple multiplia, et devint très-puissant. »

« Et parce que les sages-femmes craignirent Dieu, les Hébreux prospérèrent beaucoup. »

D'après cette interprétation, la difficulté résultant de la récompense accordée à des femmes qui auraient parlé contre la vérité, disparaît entièrement, et aucun jugement n'est porté sur leur conduite par le texte sacré.

L'époux de sang. (*Exode*, IV, 24, 26.)

Ce récit est obscur, parce qu'il est d'une extrême concision, mais il est simple, dramatique.

Il est facile de le rendre intelligible en le paraphrasant. Moïse heureux en Madian, où depuis quarante ans il paissait les troupeaux de son beau-père, reçoit de Dieu l'ordre d'aller en Egypte pour défendre son peuple opprimé.

Convaincu de son impuissance, il hésite d'abord ; mais assuré de la puissante protection du Seigneur, il accepte les redoutables fonctions de libérateur du peuple d'Israël. Il va trouver Jethro, lui dit pourquoi il le quitte, lui demande sa bénédiction et part avec sa femme Séphora, et ses deux fils, Guerson et Eliézer.

Jusque-là il avait négligé de circoncire un de ses fils, peut-être dans la crainte de déplaire à sa femme qui, en sa qualité d'étrangère à la loi des fils d'Abraham, voyait avec répugnance une pratique qui pouvait mettre la vie de ses enfants en péril. En effet nous verrons plus tard l'effort qu'elle fera pour vaincre cette répugnance. Quel était le fils incirconcis ? Etait-ce l'aîné, était-ce le cadet? Silence à ce sujet dans la Bible. Peut-être Moïse avait-il circoncis l'aîné, et le souvenir de la répugnance de sa femme lui avait fait toujours retarder ce devoir pour le cadet. Peut-être au contraire, avait-il reculé devant cette répugnance pour l'aîné, s'en était-il repenti à la naissance du cadet, et avait-il suivi le commandement pour celui-ci, en négligeant de réparer son premier oubli pour l'aîné, déjà adolescent : quoi qu'il en soit, à son départ, *un de ses fils n'était pas circoncis.*

Or c'était une faute grave pour un descendant d'Abraham, surtout pour un homme chargé d'une si haute mission, celle de libérateur d'Israël ; aussi sera-t-il puni, et sévèrement, afin que cet exemple apprenne à tous qu'on ne transgresse pas impunément les préceptes du Seigneur.

Moïse, arrêté avec toute sa famille dans une hôtellerie (caravansérail? station? car dans le désert il n'y a guère d'hôtellerie), y est atteint subitement d'une maladie qui met sa vie en péril. Il sent bien que c'est Dieu qui le punit, il rentre en lui-même, et veut de suite réparer sa faute ; mais il est trop faible, et c'est sa femme qui doit le remplacer dans l'accomplissement du rite. Séphora frémit à l'idée de l'opération dangereuse qu'elle va faire, et qui peut lui enlever son fils ; et cependant, il n'y a pas à reculer, les jours de son mari sont menacés, si elle n'agit. Elle se fait donc violence et circoncit son fils.

Alors tout émue à la vue du sang, et du danger qu'a couru son fils entre ses mains, elle jette le prépuce aux pieds de son mari en s'écriant : *certainement tu m'es un époux de sang.* C'est-à-dire, tu m'as mise dans la nécessité de verser ce sang de mon fils ; pour toi j'ai risqué la vie de mon fils.

La répugnance qu'elle a éprouvée rend compte de la *vivacité* de ces paroles ; mais il n'y a ni colère, ni indignation.

Enfin, l'opération faite, la faute est réparée, et Dieu apaisé *se retire de Moïse*, c'est-à-dire, *retire la maladie* dont il l'avait frappé.

Le prétendu enlèvement des vases d'Egypte par les Hébreux. (Exode, III, 21, 22; XI, 23, XII, 25, 36.)

Pères de l'Eglise, jurisconsultes, théologiens, antiquaires, ont traité ce sujet et cherché une explication qui lavât les Juifs de l'accusation de vol...

Si on suppose que, sur *l'ordre de Dieu*, les Israélites *avaient emprunté* aux Egyptiens beaucoup d'objets qu'ils *étaient dans l'intention de ne pas rendre*, ou même simplement qu'ils s'étaient trouvés dans l'impossibilité de restituer, la *Providence se trouve*, dit-on, *compromise* par un *acte qui sent le vol et le mensonge.* Mais, c'est une supposition gratuite : et on a considéré comme avéré un fait au moins problématique.

En effet, le texte ne parle nullement d'un *emprunt*, mais d'un *don* fait par les Egyptiens aux Israélites, *sur leur demande.* Dès lors il n'y a pas vol, et la Providence, qui est intervenue dans cet événement, est justifiée.

Voici comment nous prouvons cette explication.

Quelle était la disposition des esprits chez les Israélites et chez les Egyptiens? Les Egyptiens venaient d'être frappés coup sur coup des fléaux les plus redoutables : pas un qui n'eût souffert dans ses biens, sa santé, sa famille. Ils commençaient à reconnaître la main d'un Dieu supérieur aux leurs, et qui défendait visiblement le peuple qu'ils opprimaient. Où ces fléaux s'arrêteront-ils ? La présence d'un peuple protégé par une puissance si redoutable et si irritée les inquiète et leur fait craindre de ne retrouver le calme et la prospérité qu'après le départ des Hébreux. *Moïse*, d'abord si méprisé, est redouté : il peut *tout demander, exiger des dédommagements, des présents* ; rien ne lui sera refusé, pourvu qu'il parte. C'est cette *disposition des esprits* que *Dieu ordonne* à Moïse de mettre à profit, dans l'intérêt de son peuple. En conséquence, les Israélites, sur la recommandation de Moïse, *demandent aux Egyptiens des présents*, les secours dont ils ont besoin dans leur dénûment, et les objets nécessaires à leur culte.

Les Egyptiens les *leur donnent* sans hésiter, les uns par compassion, les autres par crainte : ceux-ci pour apaiser le Dieu redoutable des Israélites, ceux-là peut-être par *considération* pour Moïse. En un mot, tous donnent volontiers, et sans que le récit fasse connaître un refus, une hésitation.

C'est là ce que veut nous apprendre Moïse, quand il répète deux fois : *l'Eternel avait* FAIT TROUVER GRACE *au peuple devant les Egyptiens, et même* MOÏSE ÉTAIT ESTIMÉ comme un grand homme au pays d'Egypte, tant par les serviteurs de Pharaon que par le peuple. (*Exode*, XI, 3 ; XII, 24.)

Faire trouver grâce, signifie évidemment *disposer favorablement, amener à accorder ce qu'on demande.*

C'est bien là une présomption nouvelle que les Israélites ont *demandé*, non *emprunté* les objets qu'ils ont emportés et qu'aussi les Egyptiens ont *donné* et non *prêté.*

Mais *emprunter, prêter* sont dans le texte ; bien plus on lit : *ainsi, vous dépouillerez les Egyptiens. De sorte qu'ils* (Hébreux) *dépouillèrent les Egyptiens.* (*Exode*, III, 22 ; XII, 36.)

Ces mots sont bien dans *la version française* ; mais cette version est fautive : le mot *schaal*, traduit par *emprunter*, signifie proprement dans une de ses formes (*le kal*), *solliciter comme une grâce, demander*, et dans une autre forme (*hiphil*), *donner, accorder ce qui est demandé.* Cette traduction est celle de ROSSENMULLER (*Scholia in V. T.*, pars I, 418), et celle de KIMCHI.

Quant au mot *dépouiller, natzal*, qu'on a traduit ainsi, il ne saurait être pris dans ce sens, car il répugnerait au sens du récit : il signifie plutôt *prendre avec soi, emporter.* Seulement, les Hébreux *dépouillèrent* les Egyptiens, en ce sens que le Seigneur, par sa providence, força ceux-ci à enrichir son peuple malheureux, et c'est ainsi qu'il faut entendre que les Israélites se retirèrent en triomphe, *emportant les richesses* de l'Egypte. (ROSSENMULLER, *Scholia*, p. I, 418 ; et HENGSTENBERG. *Pentat.* vol. II, p. 524.)

Telle est, suivant nous, la traduction des versets 35 et 36 de *l'Exode.*

D'après elle, on rectifiera celle des deux autres passages. (*Exode*, III, 21, 22; XI, 2, 3.) *Or, les enfants d'Israël avaient fait ce que Moïse leur avait commandé et avaient demandé aux Egyptiens des vases d'or et d'argent et des vêtements. Et l'Eternel avait favorablement*

disposé les Egyptiens à l'égard de son peuple, et les Egyptiens les leur avaient donnés, de sorte que les Israélites partirent chargés des richesses des Egyptiens.

Josèphe dit : « Les Egyptiens honorèrent les Hébreux à leur sortie en leur faisant des présents ; les uns les leur offrirent afin de hâter leur départ, les autres y furent portés par *une amitié de voisins.* » (*Antiq.* II, 14.)

Hengstenberg (*Pentat.* II^e^ vol., 507-526), dit qu'une faute, dans la version des Septante, reproduite par saint Jérôme dans la *Vulgate*, et propagée depuis, est devenue la cause de l'erreur où on est resté jusqu'ici sur le prétendu enlèvement des vases des Egyptiens par les Hébreux.

1° Les uns ont dit : Tout ce que Dieu fait est bien fait ; nous n'avons ni à scruter ses desseins, ni à critiquer ses voies : ses volontés sont toujours bonnes, alors même qu'elles nous paraissent inexplicables ; il faut courber la tête... C'est le langage d'Augustin.

2° D'autres ont dit : « En sa qualité de maître de toutes choses, Dieu peut disposer de tous les objets qui sont dans l'univers : nos lois de propriété sont postérieures à son droit ; souverain, il fait la loi ; donc il a pu ordonner aux Hébreux d'emporter ce qui appartenait aux Egyptiens, sans que ceux-ci aient pu réclamer avec justice. C'est la pensée de Calvin, du pasteur Coquerel.

3° Quelques-uns disent : les Israélites ont fait un acte condamnable ; mais Dieu est maître de suspendre les lois de la morale, comme d'interrompre les lois de la nature ; il a pu rendre bonne, en y intervenant, une action qui était contre la justice :

Rapporter cette opinion, c'est la réfuter.

4° Les Pères de l'Eglise ont soutenu que les Israélites avaient eu droit de se payer eux-mêmes de leurs longs travaux par cette faible somme qu'ils avaient enlevée à leurs oppresseurs : qu'était-ce que quelques vases, au prix de tant de souffrances, de tant de travaux ?

Il y a eu beaucoup d'autres explications ; mais en voilà assez, et il nous semble que celle que nous avons donnée dispense d'y recourir.

Les magiciens de Pharaon et les plaies d'Egypte. (Exode, VII, XI).

Il faut remarquer que dans ce récit, rien n'est purement naturel, comme rien n'est purement surnaturel ; les événements tiennent de l'un et de l'autre, *c'est-à-dire*, qu'aucun *des fléaux* qui ont frappé les Egyptiens (excepté le dernier) n'était inconnu des Egyptiens ; ils étaient propres à leur pays et les avaient souvent frappés. Mais ce qui *les rend miraculeux ici*, c'est d'*arriver* et de *se retirer à l'ordre de Moïse*, de frapper les Egyptiens en épargnant les Hébreux ; c'est d'être présentés à Pharaon comme jugement, châtiment contre les Egyptiens, comme protection, faveur pour les Israélites. Le surnaturel de ces désastres était de nature à frapper plus vivement les Egyptiens que des catastrophes nouvelles et inconnues, et à mieux prouver la supériorité du Dieu des Israélites.

Parlons des magiciens d'abord et du caractère de leurs œuvres : pour les expliquer, trois hypothèses seules sont possibles ; ou bien c'étaient de purs charlatans, qui par leurs supercheries avaient acquis sur Pharaon un ascendant honteux ; ou, à l'aide du démon, ils ont fait de vrais miracles ; ou enfin, ils ont possédé un art occulte, au moyen duquel ils opéraient des changements étonnants, quoique limités.

Si, suivant la première et la deuxième hypothèse, ces magiciens avaient été des imposteurs, *des charlatans* ou *des agents du diable*, Moïse l'aurait dit ou du moins laissé entrevoir dans un si long récit.

Au lieu de cela il rapporte simplement leurs œuvres : son silence sur la nature et l'origine des actes des magiciens laisse entendre qu'il reconnaissait que ces hommes se trouvaient sur un terrain mystérieux, impossible à comprendre. Aussi, il se borne à rapporter ce qu'ils ont fait.

Cette terre d'Egypte paraît encore aujourd'hui la terre des enchantements. N'y a-t-il pas en effet quelque chose d'étonnant, par exemple, dans l'art des psylles (enchanteurs de serpents), et ces hommes ne doivent-ils qu'à la ruse les phénomènes extraordinaires qu'ils produisent ?... Ces phénomènes ne s'expliquent pas, mais ils ont été constatés par les hommes de la commission scientifique d'Egypte, qui n'y ont trouvé ni fraude ni charlatanisme. Aujourd'hui encore ces hommes changent les serpents en bâton, en les rendant immobiles.... On peut remarquer que c'est au sujet des serpents que les magiciens imitèrent le mieux Moïse. (*De l'art des ophiogènes*, tome XVIII *de la description*, p. 333, t. VIII, p. 108 ; t. XIV, p. 82. Quatremère, *Mémoires* p. 204. Dubois Aymé, *Notice sur le séjour...*)

M. Léon de Laborde assure avoir connu *au Caire* un Algérien qui, au moyen de certaines préparations et de certaines formules, faisait apparaître dans le creux de la main d'un enfant tous les personnages que les spectateurs lui demandaient : il *affirme* avoir acheté le secret et produit lui-même les mêmes phénomènes, sans pouvoir s'en rendre compte. C'est qu'il y a dans l'histoire des faits, dans la nature des secrets que la science ne peut expliquer.

Mais ces magiciens, maîtres d'une science mystérieuse, ont été bientôt obligés de reconnaître leur faiblesse, leur infériorité devant le ministre de Dieu, et renoncèrent à lutter contre Moïse.

Voilà pour les magiciens. — Passons aux plaies.

Au commandement de Moïse, les eaux du Nil deviennent rouges comme du sang (se changent en sang, dit la Bible). Ce phénomène est particulier à l'Egypte : les eaux du Nil prennent une *couleur verdâtre* avant le débordement, et une *couleur rougeâtre* au moment de la crue, laquelle couleur est due soit aux herbes, soit aux terres traversées...

mais ces eaux étant filtrées deviennent bonnes à boire.

Voilà le fait naturel ; mais il arrive dans ce cas à l'état de miracle :

1° Parce que les Egyptiens, cette fois, ne purent filtrer l'eau et la rendre potable (vers. 19, 20).

2° Les poissons du Nil périrent, ce qui n'arrivait pas dans les crues naturelles.

3° La crue de Moïse est subite, non progressive, et ne passe pas par les couleurs intermédiaires des crues ordinaires.

4° Elle se manifeste dès que Moïse lève son bâton pour donner le signal du débordement.

Les Egyptiens durent être très-sensibles à cette plaie, car les eaux du Nil sont les seules potables du pays: les rendre infectes d'excellentes qu'elles sont, c'était, de la part de Dieu, prouver sa puissance *supérieure au dieu du Nil*.

Tout prouve, dans ce récit, la profonde connaissance que l'auteur sacré possédait de l'état de l'Egypte, et est une garantie de sa véracité.

1° Au verset 19, il est dit : qu'il y aura du sang dans tout le pays d'Egypte, et même dans les *vases de bois et de pierre* : mots qui ont quelque chose d'étrange, mais qui s'expliquent quand on apprend que les Egyptiens recueillaient dans ces vases les eaux du Nil pour les filtrer et les boire. Or, Moïse leur disait par là que l'eau qu'ils avaient chez eux se changerait comme celle du Nil, et qu'ils ne pourraient ni la filtrer ni la boire.

2° Le même verset distribue les eaux de l'Egypte en quatre classes, et c'est parfaitement exact :

I. *Les rivières* (ce sont les bras du Nil).

II. *Les fossés* (ils indiquent les canaux artistement creusés).

III. *Les étangs* (ils indiquent les petits lacs formés par la stagnation des eaux).

IV. *Les réservoirs* (ils indiquent les bassins faits exprès pour conserver les eaux).

3° Le verset 15 (ch. v) nous présente Pharaon se rendant au bord du Nil... Or, Hérodote, Lucien, les hiéroglyphes expliqués par Champollion nous apprennent que les Egyptiens *adoraient le Nil* comme une divinité.

2°. *Les Grenouilles.* — Le limon épais déposé par le Nil donna lieu à l'apparition des grenouilles. En temps ordinaire les grenouilles sont abondantes en Egypte, et c'est ce qui arrive dans les pays chauds et humides ; c'est là le côté naturel. (Hasselquist, p. 354. Sonnini, III^e^ part. p. 365.)

Le côté surnaturel est que les grenouilles furent plus abondantes qu'elles n'avaient jamais été, qu'elles pénétrèrent partout ; qu'elles parurent et périrent au commandement de Moïse.

3°. *Les cousins.* — Jusqu'ici on avait traduit *kinnim* par *poux* (Bochart, III, 458), ou par *insectes* ; aujourd'hui on pense que ce mot signifie des *cousins*.

L'ordre des plaies est bien naturel : le limon a enfanté les grenouilles, les amas de grenouilles mortes produisent les cousins ; il y a gradation admirable. Les voyageurs et écrivains, à partir d'Hérodote jusqu'à Pocoke, dépeignent les incommodités et les ravages de cet insecte.

4°. *Les mouches.* — Le mot hébreu *haroh* désigne toute espèce d'insectes dont la morsure est douloureuse. Les Septante traduisent par *mouches des chiens*. (Sonnini part. III, p. 226), Jomart (*Descript.*, t. XVIII, p. 52) affirment, que les mouches domestiques sont, avec les cousins, fort communes et fort incommodes en Egypte.

La transition est naturelle encore de la 3^e^ à la 4^e^ plaie : le lien est visible entre les cousins et les mouches.

5°, 6°, 7° et 8° *plaies.* — Nous ne nous y arrêterons pas : les *épizooties*, les *ulcères*, la *grêle* et les *sauterelles* sont des fléaux fréquents en Egypte. Mais ici ils révèlent le caractère miraculeux, par le degré de leur intensité, leur succession rapide, leur apparition subite à l'ordre de Moïse.

9°. *Les ténèbres.* — En Egypte est un vent d'une espèce particulière, le *khamsin* (ailleurs *simoun*, *sirocco*), qui produit, pendant les deux ou trois jours qu'il souffle, des phénomènes extraordinaires : ainsi le soleil devient jaune pâle, donne moins de lumière que la lune, et les tourbillons de sable qu'il soulève obscurcissent encore ce reste de lumière... C'est une effroyable tempête de sable (Hartman, p. 46, Dubois Aymé, p, 110, Sonnini, III^e^ p., p. 35.)

Donc entre *le khamsin* et *les ténèbres*, il y a une évidente analogie ; c'est le côté naturel. Ce qui fait le miracle, c'est que la tempête est plus terrible qu'à l'ordinaire, l'obscurité plus grande, qu'elle est subite, inattendue, arrivant à l'ordre de Moïse. C'est surtout qu'elle frappe toute l'Egypte, excepté la terre de Gossen, où demeurent les Israélites.

10°. *La mort des premiers-nés.* — Quant à la mort des premiers-nés, la Bible ne dit pas qu'ils furent frappés *tous*, et nous pensons qu'il faut entendre seulement la *généralité*, *le plus grand nombre*, nous appuyant sur ce que, dans trois autres plaies précédentes, le mot *tous* est pris dans ce sens de *généralité*. Ainsi, 1° au verset 5 (ch. VII de l'*Exode*), il est dit que *toutes* les eaux du Nil furent changées en sang ; cependant au verset 22, les magiciens firent de même. Evidemment, il fallait que quelques canaux, quelques parties d'eau fussent restées intactes, pour que les magiciens pussent opérer le même changement sur elles.

2° Au chap. IX, v. 26, Moïse avait dit : la grêle détruisit *toutes* les plantes ; et néanmoins au chap. X, v. 5, nous voyons les sauterelles trouver encore à brouter ; quelques-unes avaient donc été épargnées.

3° Après avoir annoncé que tous les premiers-nés mourraient, Moïse ajoute qu'il n'y avait *pas une maison* où ne se trouvât un mort ; or, évidemment *toute* maison ne renfermait pas un premier-né.

Mais il faut conclure de cette dernière expression, que si *toute* maison ne fut pas frappée dans un premier-né, elle le fut dans un de ses habitants. C'est probablement une peste qui décima ainsi toute la population (1219); car ce fléau sévit ordinairement à la suite du khamsin.

Ce qui conserve à ces mots leur caractère miraculeux, c'est que la peste (ou toute autre cause de mortalité) attaqua surtout les premiers-nés, et respecta les Hébreux qui se trouvaient cependant dans le même pays ou du moins voisins.

M. Grandpierre renvoie enfin au travail du docteur Hengstenberg sur ce sujet. (*Die bücher Mosis*, p. 129).

Passage de la mer Rouge. (*Exod.*, XIV, XV, 1-21.)

Dans ce passage il y a-t-il miracle, ou s'est-il exécuté dans des circonstances naturelles? Etablissons qu'il est miraculeux, et que toutes les circonstances qui l'accompagnent sont extraordinaires.

Preuves du miracle.—1° La *conduite de Moïse*, qui dirige une multitude de trois millions d'hommes dans un lieu où, poursuivis par des ennemis nombreux et acharnés, ils ne pouvaient manquer d'être acculés et jetés dans la mer, sans pouvoir échapper, à moins d'un miracle.

C'est un miracle sur lequel Moïse compte; il dit avec confiance et tranquillité : *Ne craignez pas, arrêtez-vous et voyez la délivrance de l'Eternel, qu'il vous accordera aujourd'hui; car pour les Egyptiens que vous avez vus aujourd'hui, vous ne les verrez plus.*

2° Dieu prépare lui-même Moïse à quelque chose d'extraordinaire; il lui annonce qu'à son ordre, et lorsqu'il lèvera sa verge, les eaux *se fendront*, que les Israélites *entreront dedans*. C'est bien là un *fait miraculeux*, celui d'un passage ouvert à travers les eaux, et non le *fait naturel* d'une marée basse plus ou moins favorable au passage.

3° Le miracle s'exécute comme il a été annoncé : *les eaux se fendent et servent aux enfants d'Israël de murs à droite et à gauche.* Ces paroles ne présentent pas une description poétique et exagérée, c'est un récit circonstancié, un fait positif.

Le passage exécuté naturellement ne pourrait rendre compte des circonstances extraordinaires de ce récit.

1° Ainsi, c'est au commandement de Moïse que les eaux retombent sur les Egyptiens, comme c'était à son ordre qu'elles s'étaient levées pour donner passage aux Israélites. Rien là dedans ne peut s'appliquer à un fait naturel.

2° Les eaux descendent à leur place, couvrent toute l'immense armée de Pharaon; une telle submersion ne peut s'expliquer par le retour des eaux revenant sur la plage.

3° Si le fond de la mer avait été mis à sec uniquement par le flux, les Egyptiens savaient bien que les flots reviendraient, et cependant ils se lancent dans le chemin ouvert devant eux. Après le passage des Hébreux, le Seigneur les aveugla, afin de les laisser s'engager dans l'abîme qui devait les engloutir.

4° Toujours l'Ancien et le Nouveau Testament parlent de ce fait avec admiration, comme d'un fait extraordinaire. Ainsi, *Moïse*, dans le fameux cantique d'action de grâce, puis *Josué* (VI, 23), — *David* (*ps.* CXXVII), — *Isaïe* (LXVI, 11), — l'*Evangile* (*Act.* VII, 26). Un fait naturel n'aurait pas inspiré toute cette poésie.

Il faut reconnaître, avec tous les géographes et les voyageurs, que le pays aux environs de Suez, où était située Beelséphon (ou Baal-Tséphon), s'est altéré, et que les limites de la mer Rouge ont changé. (LABORDE, p. 78.)

Ainsi, au nord de Suez est un vaste bassin, autrefois la mer d'Hiéropolis, qui s'étend jusqu'aux frontières d'Egypte, mais qui, ensablé aujourd'hui dans sa *partie méridionale*, est séparé de la mer Rouge dont il ne reçoit plus les eaux que par infiltration. Communiquait-il avec la mer Rouge du temps de Moïse? De nombreuses ruines antiques confirmeraient assez l'opinion que les limites de la mer Rouge s'étendaient anciennement plus loin qu'aujourd'hui, et rien ne prouve que les *deux gués actuels* qui se trouvent au nord de Suez, et dont l'un est suivi par les caravanes de la Mecque, et l'autre est pratiqué par les Arabes, à *marée basse*, existaient ainsi du temps de Moïse.

Admettons cependant qu'ils existaient, le passage n'eut pas lieu là; car alors :

1° Le *merveilleux* que nous avons vu constaté par toute la Bible ne s'expliquerait plus; car passer par un bas-fond qui est couvert de plusieurs pieds d'eau n'est pas passer *à sec entre deux murs*. Ce n'est pas un passage si naturel que Moïse, David..... auraient célébré en termes si magnifiques; et où serait ce *grand miracle* que Moïse avait annoncé comme protection manifeste de Dieu?

2° Une multitude de trois millions, avec bétail, bagages, n'aurait pas fait route sur un sol fangeux et couvert de plusieurs pieds d'eau; il n'est donc pas question de ce gué?

3° Ce serait contraire au texte sacré, qui fixe le passage, non *au nord* de Suez, mais au sud de Beelséphon (vers. 1, 2). Quelle apparence que le Seigneur, voulant manifester sa gloire, aurait ordonné à Moïse de venir planter ses tentes près d'un bas-fond connu?

(1219) Le texte sacré semble ici interprété d'une manière forcée. Le voici tel que l'a traduit Sacy : « SUR LE MILIEU DE LA NUIT le Seigneur frappa tous les premiers-nés de l'Egypte depuis le premier-né de Pharaon, qui était assis sur son trône jusqu'au premier-né de la femme esclave qui était en prison, » etc. (*Exode*, XI, 29, etc.) Il ne semble pas qu'il soit le moins du monde question d'une peste qui sévit fort irrégulièrement. En général dans ce chapitre l'auteur paraît trop préoccupé de l'envie de rendre les miracles de Moïse *vraisemblables* et faciles à comprendre. Dès qu'il s'agit de l'intervention divine, il n'est guère nécessaire d'expliquer les procédés dont elle peut se servir. Les ouvrages du docteur Hengstenberg et de M. Grandpierre, fort savants du reste, font naître plus d'une fois cette réflexion.

Le passage n'a pas eu lieu non plus à Ouadi-Bedea. Ce lieu est trop loin de Beelséphon, et rien ne fait supposer que les Israélites ont eu le temps de s'avancer aussi loin sur le littoral. Du reste, le texte s'oppose encore à cette supposition, puisqu'il indique, non la côte entre Migdol et Ouadi-Bedea, mais le littoral entre Beelséphon et Migdol.

Ce ne peut être Suez (qui occupe l'emplacement de Baal-Tséphon), qui est trop éloigné de Migdol pour répondre à la description de l'*Exode*; puis à cet endroit le fond de la mer a trop d'aspérités, dues à des amas de madrépores, pour avoir rendu le trajet possible. Enfin, l'eau, qui ne va que jusqu'aux genoux, n'aurait pu former *deux murs*.

Reste le petit promontoire en face de Aioun-Mousa, qui se trouve entre Migdol et Beelséphon, et entre Migdol et la mer. C'est probablement là le lieu du passage miraculeux.

1° Parce que ce lieu est à égale distance à peu près d'Ouadi-Bedea au sud, et de Beelséphon au nord, entre la mer et Migdol.

2° Il est en face d'Aioun-Mousa et de Marah, qui fut la première station après le passage.

3° Là, le golfe n'est ni trop long pour avoir pu empêcher le trajet de trois millions d'hommes, ni trop étroit pour n'avoir pu engloutir toute l'armée de Pharaon.

4° La tradition arabe désigne ce lieu, et, quoique mêlée de bien des fables, elle a son poids.

Quelques interprètes ne veulent pas rejeter tout miracle, mais ne voient dans ce texte qu'un passage exécuté par marée basse; selon eux, il aurait eu lieu au nord du golfe de Suez, à l'endroit où les eaux de la mer baignent l'ensablement qui sépare la mer du bassin marécageux. Un *vent violent du nord*, qui dura toute la nuit, *venant à concourir avec une marée très-basse*, aurait mis à nu et desséché la partie septentrionale du golfe; les eaux, retenues par ce vent extraordinaire pendant le passage des Hébreux, seraient retombées sur les Egyptiens, le vent cessant quand ils auraient été engagés dans ce passage. Dans toute cette explication il n'y a plus qu'une chose miraculeuse : c'est la révélation que Dieu en aurait faite à Moïse avant que l'événement se fût accompli.

On laisse à l'action divine une petite part, celle de la prophétie; mais, miracle pour miracle, pourquoi ne pas l'admettre comme Moïse l'a présenté? Outre cette considération, cette explication n'est pas possible, car elle n'est pas en rapport avec le texte. En effet, une mer refoulée par un vent violent n'est pas une mer *fendue* qui forme des *murs d'eau* à droite et à gauche. Ensuite un bras de mer de quelques centaines de pas de largeur ne présente, ni comme espace ni comme profondeur, une assez vaste étendue de terrain pour faire périr une armée aussi nombreuse qu'était celle de Pharaon.

La tradition de tous les peuples circonvoisins du golfe Arabique a conservé la mémoire du passage de la mer Rouge (Laborde, 77 et 78). Memphis, Héliopolis, les villes voisines de l'événement, n'étaient pas ignorantes de ce qui s'était passé dans le voisinage de Beelséphon (Euseb., *Prép. évang.*, l. IX). Trogue Pompée a raconté ce fait (Justinus, liv. XXVI, ch. 2). Chez *Manéthon*, on peut retrouver, dans ce qu'il dit d'*Aménophis*, le Pharaon de l'Ecriture, l'histoire défigurée de la sortie des Hébreux et des rapports avec l'*Exode*.

La colonne de nuée et la colonne de feu. (*Exod.*, XIII, 21; XIV, 14; XXXIII, 9; *Nomb.*, XII, 5; XIV, 14; *Deut.*, XXXI, 15.)

Dans le désert, au milieu des immenses plaines de sable mouvant, on ne trouve nul vestige de chemin. Le voyageur, sans l'observation des astres ou sans signaux, se perdrait.

De même une caravane tant soit peu nombreuse, une armée surtout, s'égarerait, se disperserait, si elle n'avait recours à des signaux; le *feu* pendant la nuit, la *fumée* pendant le jour : ainsi marchaient les armées persanes; ainsi marcha Alexandre, dans le désert. (Quinte-Curce, III, 3; Hérodote, VII, 40; Xénoph., *Cyrop.*, VIII.)

Les mêmes signaux existent encore aujourd'hui. M. de Laborde (p. 72) dit : « Les troupes qui marchent la nuit pour éviter la chaleur, se font précéder par des porteurs de fanaux : ces fanaux, qui éclairent la route et évitent les rencontres gênantes, sont en forme de réchauds, placés au bout d'une pique; le feu y est entretenu avec du bois résineux ou de la résine en pâte. »

De ce que les caravanes et les armées se sont toujours servies de pareils fanaux, des auteurs (Eichhorn, Rossenmuller) ont conclu que la colonne de feu et de nuée des Israélites n'était autre chose qu'un fanal tantôt lumineux, tantôt obscur. Cette hypothèse est fausse. En effet : 1° s'il n'est question que de réchauds, pourquoi Moïse en a-t-il fait si souvent mention comme d'un événement merveilleux? S'il ne s'agit que de fanaux, pourquoi s'étonne-t-il tant en face d'un fait si vulgaire dans tout voyage du désert?

2° Sans miracle, comment expliquer que la *même* colonne est obscure le jour et lumineuse la nuit (*Nomb.*, IX, 15) : qu'elle fut une nuée, une obscurité pour les Egyptiens, et pour les Hébreux une lumière éclatante (*Exod.*, VII, 20)?

3° S'il n'est question que d'un simple fanal, comment affirmer que l'*Eternel le conduisait* (*Exod.*, XIV, 9)?

4° Comment dire d'un simple brasier que l'*Eternel y descendait* (*Nomb.*, XII, 5); qu'il y *marchait* (XIV, 14); qu'il y *apparaissait* (*Deut.*, XXXI, 5)? tandis que ces expressions se comprennent avec la colonne miraculeuse.

5° Il serait extraordinaire qu'un fanal changeât si souvent de place, et que, comme la colonne, il se trouvât tantôt à la tête du camp (*Exod.*, XIV, 9), tantôt sur le pavillon (*Nomb.*, IX, 15), ou à la porte du tabernacle

(*Exod.*, XXXIII, 9), et qu'il se levât et s'abaissât, apparût et disparût si facilement et si subitement (*Nomb.*, IX, 21, 22).

6° Il serait inexplicable que Moïse eût si souvent parlé de la colonne mystérieuse, comme d'un événement miraculeux, si elle n'était qu'un fait ordinaire, et cela devant trois millions de personnes qui auraient trouvé leur chef fort ridicule.

Donc il est plus rationnel d'admettre le fait merveilleux, et de penser qu'il était nécessaire, digne de Dieu qui l'opérait. (FABER, *Archéol.*)

D'ailleurs la *colonne* ne servait pas seulement de guide aux Israélites, mais elle était le signe de la présence de Jéhovah au milieu de son peuple ; c'était la révélation visible de sa gloire en Israël. Cette pensée se trouve dans ces expressions : *La gloire de l'Eternel remplissait le pavillon... la nuée couvrait le tabernacle...*

En un mot, il y a colonne miraculeuse, et elle ne peut être assimilée à la fumée qui s'échappe d'un brasier de résine.

La manne et les cailles. (*Exod.*, XVI; *Nomb.*, XI.)

Si les Hébreux eussent suivi le chemin direct de Gessen (Goscen) à la terre de Chanaan, ils y seraient arrivés en trois jours. Au lieu de cela Dieu les fait descendre vers la mer Rouge. Ce plan paraît bien surprenant d'abord, car c'était jeter une caravane aussi nombreuse dans des difficultés inextricables. Moïse, chargé de conduire les Israélites en Chanaan, n'aurait jamais de lui-même eu cette idée ; elle lui vient donc de Dieu.

Mais quelle fut donc l'idée de Dieu ? Voici ce qu'on peut supposer :

1° Au sortir d'une si longue oppression, il fallait aux Hébreux du repos pour reprendre des forces. Abattus moralement et physiquement, ils n'auraient pu immédiatement entrer en lutte avec les nations belliqueuses qui devaient leur disputer l'entrée du pays. — Ce plan de Dieu ressort clairement de ces paroles : *Dieu ne les conduisit pas par le chemin du pays des Philistins, bien qu'il fût plus proche, car Dieu disait : Il est à craindre que le peuple ne se repente, quand il verra la guerre, et ne retourne en Egypte.* (*Exod.*, XIII, 17.)

2° Dieu voulait donner sa loi aux Israélites et leur prescrire son culte. Pour les enchaîner à cette loi, les engager à la bien accomplir, il veut frapper leur esprit par la manifestation de sa gloire sur le mont Sinaï, et pendant une longue suite d'années, leur faire tant de faveurs merveilleuses, qu'ils se sentent obligés par la reconnaissance à être fidèles à cette loi. — Voilà pourquoi, dans le préambule de cette loi, il leur rappelle ce qu'il a fait pour eux. *Ecoute, Israël, je suis ton Dieu, qui t'ai tiré du pays d'Egypte et de la maison de servitude.*

3° Les Hébreux, courbés par la servitude et le malheur, étaient démoralisés : ils avaient perdu ces principes nobles et énergiques qui font un grand peuple ; ils n'avaient plus le sentiment de leur destinée glorieuse. La génération élevée en Egypte avait respiré l'atmosphère de l'idolâtrie et devait disparaître ; il fallait qu'une génération nouvelle, ayant vécu au milieu des bienfaits de Dieu, lui succédât.

4° Les Hébreux avaient été transportés dans diverses parties de l'Egypte pour y être employés à de rudes travaux : divisés sous un régime dur et oppresseur, ils ne formaient plus une nation : il fallait, avant d'attaquer Chanaan, qu'ils fussent réorganisés en nation avec un gouvernement fort et régulier.

5° Dieu voulait que ce peuple servît d'enseignement à l'Eglise chrétienne ; qu'il figurât, dans une suite de vicissitudes et de délivrances, l'Eglise de la nouvelle alliance.

Les voyageurs (LABORDE, p. 64), qui ont exploré la péninsule où Moïse conduit les Israélites, la dépeignent comme une contrée aride, coupée de ravins bouleversés. Le désert plus au nord est un peu moins rocheux, mais plus désolé encore. Dans le premier, ils vécurent onze mois, dans le deuxième, trente-neuf ans ; or, si dans ces contrées quelques tribus nomades ont peine à vivre, les trois millions d'Israélites n'ont pu y subsister que par un miracle continuel : leur conservation, leur entretien, ne peuvent s'expliquer autrement.

Une de ces ressources miraculeuses a été la manne : on a essayé d'expliquer cette manne miraculeuse par la *manne naturelle* qui est le produit de plusieurs arbres d'Orient, et principalement près de Sinaï. On s'est efforcé de trouver dans celle-ci des rapports avec celle qu'a décrite Moïse. (Voir entre autres ROSSENMULLER, *Schol. Pentat.*, 1re part., p. 504. — BUXTON, *Exercitatio de manna.* — WALTHERIUS, *Tractat. de manna.* — FABER, *Hist. man.* — EHRENBERG, *Symbolæ physicæ insecta*) [1220].

Mais M. De Laborde prouve bien (*Commen. géogr.*) que la manne de Moïse est toute différente de celle dont parlent ces auteurs.

1° La manne de Dieu tombait du ciel (*Nomb.*, XI, 9. *Ps.* LXXVIII).	La manne actuelle du Sinaï découle des branches du tarfa.
2° Elle tomba pour la première fois au désert de Sin, et pour la dernière dans la plaine de Jéricho. Elle n'était jamais tombée avant et aussi complétement depuis lors.	Elle se trouve que sur une très-petite étendue du pays entre la côte et les plus hauts sommets du Sinaï.
3° L'apparition de la manne étonna les Israélites la première fois qu'ils la virent. (Qu'est-ce que cela? d'où le mot *manne*.)	Rien de plus commun que ce phénomène qui ne frappe personne.
4° Elle tombait la nuit et le matin ; elle couvrait la terre comme une rosée.	Le suintement du tamarix, qui ne commence qu'après le lever du soleil, continue toute la journée.
5° Elle ne tombait pas le jour du sabbat, mais	Il coule tous les jours, sans exception, depuis le

[1220] Le titre de cet ouvrage a été cité inexactement dans la *Préparation évangélique*.

la veille, elle tombait en quantité double.

6° Elle a nourri les Israélites pendant quarante ans sans interruption.

7° Elle se conservait du vendredi au samedi et se gâtait du lundi au samedi.

8° Elle avait la forme du millet, ou des grains de coriandre.

9° Pour la manger, les Hébreux la broyaient sous la meule ou dans des mortiers.

10° Les vers s'y mettaient dès le deuxième jour.

11° Elle a nourri pendant quarante-trois ans une population de près de trois millions d'âmes, à une livre par jour, pour chaque individu.

12° Elle était une nourriture substantielle.

13° Elle ne produisait aucun effet fâcheux sur la santé.

14° Il n'est dit d'aucun Israélite qu'il soit mort pour avoir mangé de la manne.

mois de juin jusqu'au mois d'août.

Il ne se manifeste que pendant une très-courte saison de l'année, et quelquefois cinq années s'écoulent sans qu'on en recueille.

La manne du tarfa se conserve mieux que le miel d'une année à l'autre.

Les gouttes qui découlent de l'arbre sont liquides et se confondent aussi ôt avec le sable où elles tombent.

La manne du Sinaï est toujours plus ou moins molle, ordinairement elle a la liquidité du sirop ; elle n'est jamais plus dure que de la pâte.

Elle n'engendre jamais de vers, mais se sèche et se durcit.

Tous les tamarix de la péninsule réunis ne produiraient pas, année commune, 500 liv. de manne, c'est-à-dire de quoi nourrir un homme durant six mois.

La manne du Sinaï n'est pas un aliment : on l'emploie en guise de miel et de sucre. A la longue, elle débilite, parce qu'elle agit comme dérivatif.

Un homme qui n'aurait pas d'autre nourriture ne tarderait pas à périr.

Des cailles. — On a cherché encore à expliquer les cailles, qui servirent aussi à la nourriture des Hébreux dans le désert ; on a prétendu que ce n'était autre chose que ces volées innombrables qui parfois s'abattent sur les terres, après un long trajet au-dessus des mers.

Mais il ne peut être question ici de ces passages naturels ; s'il ne se fût agi que des cailles, comment Moïse *annonçait-il* aux Hébreux que Dieu allait pourvoir à leurs besoins d'une manière extraordinaire ? Il fallait déjà un miracle, pour que Moïse pût annoncer à coup sûr ce passage naturel, et ainsi en voulant échapper à un miracle, on tombe dans un autre.

Quelque nombreuses que fussent les volées de cailles dans ces pays, en a-t-on jamais vu qui couvrissent huit lieues d'étendue, comme était le camp des Hébreux, et à une hauteur de deux coudées, de manière à nourrir trois millions d'individus et leur permettre d'en faire des provisions considérables ?

On a dit qu'au lieu de *cailles* il faudrait traduire par *sauterelles*. (Job LUDOLPH, *Comm. ad. hist. Æthiopæ*, l. I, c. 13, n° 96); mais ces sauterelles ne servent qu'aux tribus les plus misérables, et quand absolument elles n'ont pas autre chose. Les Israélites, qui quittaient l'Egypte, riche en viandes, poissons, oignons, pain (*Exod.*, XV, 13), auraient bientôt murmuré d'une telle nourriture. Et l'Ecriture dit positivement, au contraire, que ces oiseaux étaient très-agréables aux Hébreux.

Toutes les explications tirées de l'ordre naturel des choses sont donc en contradiction formelle avec la Bible, et ne peuvent s'appliquer au récit de la nourriture des Hébreux dans le désert. Il faut donc s'en rapporter au texte pur et simple, et admettre la manne et les cailles miraculeuses.

La punition de l'iniquité des pères sur les enfants. (*Exod.*, XX, 5; XXXIV, 7; *Nomb.*, XIV, 18.)

Tous les adversaires de la révélation se sont révoltés contre cette sentence portée par Dieu contre les fils de l'impie. Ils ont vu, dans la punition des pères sur les enfants, une atteinte portée aux lois de la justice, et ils en ont conclu qu'un livre qui contenait de pareils enseignements ne pouvait avoir Dieu pour auteur.

On a répondu à cette difficulté par plusieurs raisons plus ou moins heureuses.

1° Ainsi Grotius (*De Jure*, vol. II, p. 593) a dit que Dieu, maître et souverain absolu, peut disposer de nous comme bon lui semble, nous punir comme il lui plaît, sans que nous ayons à contrôler sa justice. — Mais, peut-on dire à Grotius, Dieu est libre sans doute : toutefois de ce qu'il ne relève que de lui, qu'il ne nous doit rien, il n'en est pas moins certain qu'il se doit à lui-même de conformer ses actes aux règles de sa justice, et ainsi qu'il doit punir le coupable et seulement le coupable.

2° Warburton présente cette solution : Si Dieu a établi ce châtiment contre les fautes des pères, cela résulte d'un contrat passé entre le Seigneur et le peuple hébreu et accepté par celui-ci. Nous répondrons que ce qui est injuste en soi ne peut devenir juste par un traité.

3° Le docteur Hengstenberg, avec Onkelos, Jonathan, Gerhard, pense que cette menace n'est que conditionnelle et qu'il faut sous-entendre, *si les fils persévèrent dans l'iniquité de leurs pères.* — Cela revient à dire que Dieu punira *les fils*, s'ils sont coupables comme leurs pères. — Mais comprendrait-on que, pour porter les pères à l'obéissance, on leur proposât, comme motif de considération, que leurs fils seront châtiés, s'ils font le mal comme eux ? Cela est évident et n'est pas de nature à détourner les pères de l'iniquité, car il ne dépend pas d'eux que leurs enfants soient vicieux ou vertueux.

Enfin c'est positivement comme enfants des impies que Dieu les menace de sa punition

Il y a une manière plus rationnelle d'expliquer cette difficulté ; c'est de restreindre ces menaces contre les enfants des impies aux *maux temporels*, aux *désordres moraux*, en tant qu'ils ont leur source dans une éducation irréligieuse et dans des exemples démoralisants. En leur mettant cette considération sous les yeux, les pères de famille comprendront de quelle importance il est,

non-seulement pour eux, mais pour leurs enfants de bien vivre ; pieux, ils attireront sur leur postérité la bénédiction de Dieu ; impies, ils pourront, même après leur mort, plonger leur famille dans les plus affreux malheurs.

Mais ces malheurs ne sont pas la *perte du salut*, ni des châtiments positifs, infligés exprès : ce sont des peines naturelles résultant des lois de la nature. Ainsi, il est certains vices qui ont pu amener le malheur dans ces familles pour plusieurs générations, ainsi des maladies, suite du libertinage ; la ruine, résultat de l'inconduite.

On peut dire encore que des parents impies et vicieux produisent des enfants impies et vicieux, et que, si ceux-ci, par suite de leur volonté, ne se relèvent pas du vice, ils *le devront* à l'éducation, aux exemples de leurs pères ; voilà comment les fils peuvent, pendant plusieurs générations, être punis, non *à cause*, mais *par suite* de l'iniquité de leurs pères.

Toutefois, il faut convenir qu'il y a là un mystère qui ne pourra jamais être soulevé entièrement : mais il est incontestable que souvent nous voyons Dieu exécuter sa menace : *physiquement*, par la transmission naturelle et héréditaire de vices, de maladies repoussantes ; *socialement*, par des révolutions qui frappent des générations, qui ne sont pas coupables des iniquités punies ; *moralement*, par les affreux résultats sur le sort des enfants, sort qu'a attiré la mauvaise éducation que les pères impies ont donnée.

Enchaînement de causes et d'effets qui sont dans les décrets de Dieu, qui justifient sa menace, mais dans lesquels il y a place individuellement pour les merveilles de la grâce et du pardon.

L'histoire de Balaam. (*Nomb.*, XXII, XXIII, XXIV).

Les Israélites, après avoir erré trente-neuf ans dans le désert, après tant de merveilles qui ont signalé leur marche, vont entrer dans la terre promise.

Balak, roi des Moabites, dont ils ont ménagé le pays, n'en craint pas moins leur voisinage, et ayant entendu parler d'un devin fameux, Balaam, demeurant à Pithor, sur les bords de l'Euphrate, comme d'un homme dont les prières et les paroles sont toutes-puissantes, il veut s'en servir contre les Hébreux ; il lui envoye des présents et le presse, à deux reprises, de venir prononcer sur les Israélites des paroles de malédiction, qui leur enlèveront l'appui de Jéhovah.

Une première fois, arrêté par *une vision*, Balaam refuse ; puis se laissant séduire par de nouvelles promesses, il accepte et se met en route ; mais voilà qu'une rencontre extraordinaire lui démontre que l'Eternel désapprouve son dessein. Un ange se présente à lui : l'ânesse qu'il monte s'en effraye : il la bat : elle résiste et finit par parler et lui faire des reproches : l'ange ensuite le détourne de son voyage : malgré tout cela, il continue et arrive chez Balak, qui le conduit sur une montagne dominant le camp des Israélites, et lui demande de les maudire. Mais quoi qu'il veuille dire, au lieu de malédictions, il ne sort de sa bouche que des bénédictions.

Ce récit donne lieu à six questions :

Balaam se présente sous un double aspect :

1° A considérer sa science religieuse, ses discours prophétiques, on le prendrait pour *un vrai serviteur de Dieu*. Il entretient avec Jéhovah des rapports particuliers et le consulte dans les grandes circonstances, il en reçoit des directions, qui le mettent en grand crédit par toute la Mésopotamie. Quand Balak l'appelle, il veut connaître la volonté de Dieu, et semble ne vouloir pour rien au monde transgresser ses ordres (XXII, 18). Ailleurs il demande de mourir de la *mort du juste* (XXXII, 10). Ailleurs encore il annonce qu'il parle sous l'*inspiration de Jehovah*. Enfin il est appelé *prophète* (*II Pierr.* II, 15, 16).

2° D'un autre côté l'ambition et l'intérêt le dominent, et quoiqu'il sache très-bien que les Israélites sont protégés par Dieu ; que ce Dieu lui a défendu positivement de rien entreprendre contre eux, il n'en tient aucun compte. L'Ecriture, qui l'appelle *prophète*, l'appelle aussi *devin* (*Jos.*, XIII, 2) ; or la *divination* est une abomination devant Dieu (*Deut.*, XVIII, 10 ; *Ezéch.*, XIII, 23 ; *II Rois*, XVII, 17). Au chap. XXIV des *Nomb.* il est représenté comme n'étant pas allé *chercher des enchantements comme les autres fois*.

Qu'est-il donc, juste ou devin ?

Il ne reste d'autre alternative que d'admettre que la connaissance de Dieu n'a jamais été pour Balaam qu'un objet de spéculation pour arriver aux honneurs, aux richesses. La foi n'avait pas pénétré son âme : ce n'est pas à dire qu'il fut un impie ! non ! mais il se faisait illusion à lui-même ; il marchait comme son cœur le menait. Doué de grandes qualités, très-avancé pour son époque dans la connaissance des choses religieuses, il servait à l'accomplissement des desseins de Dieu. Et en effet des qualités éminentes, des dons extraordinaires, la lumière des prophètes sont compatibles avec un cœur non régénéré.

Saint Paul ne dit-il pas : *Quand* J'AURAIS LE DON DE PROPHÉTIE, *si je n'ai pas la charité, cela ne me servira de rien.* (*I Cor.*, XIII, 2.) Notre-Seigneur dit aussi : *Plusieurs me diront : N'avons-nous pas prophétisé en ton nom ?..... n'avons-nous pas fait des miracles en ton nom ? Alors je leur dirai ouvertement : Je ne ne vous ai pas connus ; retirez-vous de moi, vous qui* FAITES MÉTIER *d'iniquités.* Concluons que les prophéties ne sont pas une conséquence de l'état de grâce, et que Balaam, malgré ses prophéties, n'était pas *juste*... Il a son pendant dans l'Evangile : c'est *Simon le magicien*.

Balaam habitait la Mésopotamie, qui avait été la patrie de Laban, d'Abraham, et où les traditions primitives semblent s'être maintenues plus longtemps qu'ailleurs.

Balaam avait la connaissance du vrai Dieu, et même dans ses discours on voit qu'il con-

naissait l'alliance de Dieu avec Abraham ; il fait même allusion à la *Genèse* (comp *Nomb.*, XXIII avec *Gen.*, XLIX, 10). Et en effet on conçoit que Balaam, *devin* par profession, instruit, s'occupant de choses merveilleuses, se soit enquis d'une manière spéciale des choses extraordinaires que Dieu avait faites en Égypte, et pendant quarante ans dans le désert, pour le peuple juif ; et que la renommée, et le commerce entretenu par tous les peuples avec l'Égypte, avaient dû répandre au loin. De cette manière, il aura aussi acquis des idées plus justes sur le Dieu qui avait fait toutes ces grandes choses : naturellement, il se sera adressé à ce Dieu puissant, dans l'espérance d'augmenter le pouvoir de ses enchantements et d'acquérir en même temps plus de crédit et de richesses. C'est ainsi encore qu'a fait plus tard *Simon le magicien*.

Ses prophéties sont-elles le résultat de l'inspiration divine ? On peut l'admettre : à une époque où le ministère des prophètes n'existait pas, Dieu a pu se servir d'un homme très-considéré, très-célèbre par sa science, pour annoncer de graves et solennelles vérités. En effet :

1° Ses prophéties ont été admises dans le livre des révélations : elles se lient tout à fait avec les destinées du peuple d'Israël, et rien dans tout ce récit ne nous oblige à les regarder comme de pures élucubrations d'un mage païen.

2° La Bible dit expressément qu'il y a eu dans les discours de Balaam une intervention divine : *L'Éternel mit la parole dans la bouche de Balaam* (XXIV, 2). *L'esprit de Dieu fut sur lui* (*Deut.*, XXIII, 5) ; *mais l'Éternel, ton Dieu, ne voulut point écouter Balaam*, ET L'ÉTERNEL CONVERTIT EN BÉNÉDICTION *la malédiction* ;.. c'est-à-dire que Balaam fut obligé de bénir Israël ; la bénédiction qu'il prononça sur lui fut donc inspirée par l'Éternel.

3° Si Balaam n'avait pas été inspiré, comment aurait-il annoncé qu'Israël serait un jour emmené en captivité par les Assyriens (XXIV, 22) ; que les Assyriens, à leur tour, verraient leur empire détruit par des peuples venus d'Occident ; que David vaincrait les Moabites (XXIV, 17, comp. *II Sam.*, VIII, 2 ; *Ps.* LX, 10) ; les Iduméens (vers. 18 ; comp. *II Sam.*, VIII, 14) ? Toutes ces prédictions, aussi claires que précises, à qui seraient-elles dues, si ce n'était à l'inspiration de Dieu ?

4° Les prophéties de Balaam ont un caractère de sublimité, qu'il est impossible de méconnaître, et qui rappelle le langage noble et élevé des patriarches : elles ont un sceau d'inspiration.

Sur la rencontre de l'ange et les paroles de l'ânesse, il y a trois opinions :

1° Les uns soutiennent le sens littéral : ainsi l'âne a parlé.

2° Les autres disent que Balaam a entendu son âne parler, mais que ce n'a été qu'en vision, *vision* du reste qui serait un miracle comme toute extase prophétique, mais non un fait palpable, extérieur.

3° D'autres enfin ne voient dans ce fait ni vision, ni réalité : tout ce drame s'est joué dans l'imagination de Balaam. — Mais cette opinion rationaliste se réfute d'elle-même, car elle est contraire au texte et à l'esprit de l'Écriture, et en l'admettant, il ne faudrait voir dans tout l'Ancien et le Nouveau Testament que des faits naturels.

A l'appui de la 2e opinion, on dit :

1° C'est par le moyen des visions et des songes que Dieu se révélait ordinairement aux prophètes de l'Ancien Testament. *S'il y a quelque prophète parmi vous..., je me ferai connaître* EN VISION *et je lui parlerai* EN SONGE. (*Nomb.*, XII, 6.) Or Balaam est prophète, donc le *discours de l'âne* n'a été entendu qu'en vision.

2° Balaam se dépeint lui-même comme un homme qui pour ouïr les paroles du Tout-Puissant *ferme* les yeux, et qui, lorsqu'il est tombé dans l'extase prophétique, les *ouvre* et annonce ce qu'il a vu (XXIV, 3, 4, 15).

3° Le miracle de l'ânesse parlant, s'il était réel, serait inutile, car ce qui importait, ce n'est pas que l'ânesse parlât, mais que Balaam entendît ce que le Seigneur voulait lui dire par son moyen.

4° Si l'ânesse a parlé, comment Balaam et sa suite n'ont-il pas été plus frappés d'un fait si extraordinaire, puisqu'ils ont continué leur route ?

5° Si l'ânesse a parlé réellement, vous renversez les barrières que le Créateur a élevées entre le règne animal et la race humaine, entre l'animal qui *ne pense ni ne parle* (*Gen.*, I) et l'homme intelligent.

Les défenseurs du sens littéral répondent à cela :

1° Le récit se trouve dans un livre *historique*, et, dans tous ses détails, il porte le caractère de la réalité.

2° Si vous n'admettez pas la réalité du miracle extérieur, comment déterminer le point précis où commence la vision et où elle finit ?

3° On lit dans le texte : *Alors l'Éternel ouvrit la bouche de l'ânesse* (XXII, 28), expression qui indique positivement un fait extraordinaire produit par la toute-puissance.

4° Saint Pierre dit expressément :.... *Une ânesse muette parlant d'une voix d'homme...*

Que conclure ?

Dans ces deux opinions, *vision* ou *fait réel*, il y a miracle, ce n'est qu'une différence de forme. Mais alors, dirons-nous à ceux qui n'admettent que la vision, était-il plus difficile à Dieu de produire *le fait réel* que *la vision* ? Que gagne-t-on à ces explications ? D'altérer le récit et sa signification ; car que voulait le Seigneur en arrêtant Balaam au moyen du discours d'une ânesse ? Humilier l'orgueil du savant en lui faisant faire la leçon par une ânesse, une bête, qui comprend mieux que lui, aveuglé par ses passions et son intérêt, ce qui était la volonté de Dieu.

Il y a lacune dans le récit de Moïse, car nous y lisons simplement que Balaam, re-

poussé par Balak, furieux d'être déçu dans son espoir, SE LEVA POUR RETOURNER *dans son pays.* (*Nomb.*, XXIV 25.)

Et au chap. XXXI, 8, 16 (comp. avec *Jos.* XIII, 22), il est dit que, trouvé au milieu des Madianites, auxquels il était venu donner l'abominable conseil de séduire les Israélites par la volupté, Balaam fut massacré par ceux-ci.

Entre ce départ de Balaam pour son pays et *la circonstance de sa présence* parmi les Madianites, on a cru voir une espèce de contradiction, que l'on a cherché à expliquer de différentes manières :

1° Balaam avait repris le chemin de Pithor : mécontent d'avoir perdu le gain qu'il se promettait de Balak, il avait tenté de regagner la faveur de ce roi, et, dans ce but, il était allé trouver les Madianites, pour leur conseiller, comme moyen infaillible de perdre les Israélites, de les inviter à leurs fêtes idolâtres et voluptueuses, afin de les faire tomber dans l'apostasie et l'impureté. C'est pour cela qu'il était chez les Madianites, lorsque les Israélites l'y trouvèrent et le massacrèrent. Cette hypothèse est naturelle.

2° Cependant le docteur Hengstenberg en a proposé une autre : au lieu de retourner directement chez lui, Balaam aurait eu le désir de connaître Moïse et ce peuple si miraculeusement protégé, et de se faire auprès d'eux un mérite des bénédictions qu'il avait prononcées sur eux. Mais Moïse, qui ne fut pas sa dupe, l'aurait mal accueilli, et Balaam, rejeté de tous côtés, aurait voulu se venger sur les Israélites des mécomptes de son orgueil et de son avarice, et c'est alors qu'il aurait passé chez les Madianites pour leur donner son infâme conseil.

Cette hypothèse a l'avantage de rendre compte de la présence de Balaam parmi les Madianites et d'expliquer comment Moïse a pu connaître et rapporter tous les détails de cette histoire.

Balaam, avec toute sa science, sa réputation de prophète inspiré, est, malgré tout cela, un homme sans foi, sans crainte du Seigneur. C'est un terrible enseignement pour celui qui est chargé lui-même d'enseigner les autres. Son triste exemple, sa fin tragique, montrent où entraîne la recherche de la vaine gloire et des richesses.

(*Voir* HENGSTENBERG, *Geschichte Bileam's und seine weissagungen*. Berlin, 1842 in-8°, p. 290. — Pour le chapitre XXIV de M. Grandpierre, *voir* la *Préparation évangélique*.)

Quelques points particuliers de la loi de Moïse. — Loi du talion (*Exod.*, XXI, 23, 25; (*Lév.*, XXIV, 19, 20; *Deut.*, XIX, 21).

Ce n'est pas une *loi morale*, mais une *loi civile et juridique*. Dans la vie privée, d'homme à homme, ce serait une barbarie de faire mal pour mal; mais devant le juge, ce n'est *plus le particulier* qui obtient une vengeance, *c'est la loi*, qui, prenant le *citoyen* sous sa protection, punit l'offenseur.

La loi du talion suppose une civilisation reculée, et elle se trouve chez tous les peuples anciens. Solon la donna aux Athéniens. Moïse, la trouvant chez les Hébreux, a cru devoir la conserver en l'adoucissant et en en réglant l'exécution.

Elle avait des inconvénients, dont les principaux sont : 1° que ne tenant aucun compte de l'intention, elle n'apprécie le mal que dans ses effets; 2° qu'elle était peu propre à produire la douceur et la mansuétude.

En l'envisageant non plus en elle-même, mais relativement au peuple auquel elle avait été donnée, elle pouvait avoir pour résultat de comprimer les passions et de prévenir les excès; de donner satisfaction à l'offensé et de réduire au silence l'offenseur; et, dans tous les cas, elle proclame hautement le double principe de l'inflexibilité de la justice divine, et de l'égalité devant la loi.

Offrande élevée et tournoyée (*Exod.*, XXIX, 24, 28; XXX, 15. XXXV, 5; *Lév.*, VII, 30, VIII, 27, IX, 21; *Nomb.*, XI, 19.)

La signification de ces mots est assez difficile à déterminer : l'offrande élevée serait celle que, avant de déposer sur l'autel ou à terre, le prêtre élevait et tenait un moment en l'air en signe de consécration, ou mieux agitée en différents sens (*tenouphah*) : l'offrande tournoyée serait celle que le sacrificateur, en étendant la main, agitait à droite, à gauche, en haut, en bas, pour marquer qu'elle était donnée, sacrifiée, complétement abondonnée à Dieu. (*Voir* JAHN-MACROBE, *Saturnales*, l. III.)

Le sang du bélier mis sur l'oreille droite d'Aaron et de ses fils, sur le pouce de leur main droite et sur le gros orteil de leur pied. (*Exod.*, XXIX, 20; *Lév.*, VIII, 27.)

Peut-être est-ce pour *purifier l'oreille*, parce qu'elle n'écoute pas les commandements de Dieu; pour *purifier la main*, parce qu'elle fait ce que Dieu défend; pour *purifier le pied*, parce qu'il est toujours prêt à aller dans le sentier du mal. Peut-être les parties extrêmes sont prises pour le tout, et représentent l'homme moral et physique, dont la destination est de glorifier Dieu, après avoir été amnistié par sa miséricorde.

Ne pas apprêter le chevreau avec le lait de sa mère. (*Exod.*, XXIII, 19; XXXIV, 26; *Deut.*, XIV, 2.)

Cette prescription, répétée jusqu'à trois fois, avait donc une certaine importance dans la pensée du législateur. On en a cherché les raisons. Plusieurs sont proposées :

1° Pour adoucir les mœurs des Hébreux, en leur interdisant un acte qui ne peut s'accomplir qu'avec une certaine dureté; car il y avait cruauté à cuire un agneau ou un chevreau avec le lait de la mère qui était destinée à le nourrir. (BOCHART, *Hierozoic.*, p. I, l. II.)

2° Le but de Moïse aurait été d'éloigner ses compatriotes de l'imitation d'une coutume païenne, qui consistait à immoler après la moisson et à cuire un jeune bouc dans le lait de la mère, pour arroser ensuite avec ce lait champs et plantes. (SPENCER, *De legibus Mosis*, p. I, l. II, c. 8 § II.)

3° Michaëlis (*Mosaisches recht*, p. 205), donne une autre explication.

Il était défendu aux Israélites d'accommoder les viandes avec le beurre ; or, le jeune chevreau représente ici toutes les viandes, et le lait représente le beurre. Le but de Moïse dans cette défense était de faire oublier l'usage *égyptien du beurre* dans la préparation des mets, et d'accoutumer à l'usage de l'huile, une des richesses du pays qui allait être le leur.

4° Luther a rendu ainsi ce passage : « Tu ne cuiras pas le chevreau pendant qu'il est *encore au lait* de la mère. » Si cette traduction est admissible (et il faut avouer qu'aucun commentateur ne l'a soutenue), elle aplanirait toute difficulté.

Des animaux purs et impurs. (*Lév.*, XI.)

Les animaux *purs* sont ceux dont l'usage est permis ; les *impurs* ceux dont l'usage est interdit.

Il faut convenir que, si Moïse n'a pas été inspiré, il était singulièrement versé dans la science de l'hygiène : il a défendu les viandes *grasses*, qui en Orient peuvent produire des affections cutanées (le cochon); les *viandes dures et coriaces*, d'une digestion difficile (cheval, âne, chien); les *viandes noires et échauffantes* (le lièvre). Il a aussi défendu de manger *du sang*, afin d'apprendre à respecter le sang des hommes dans celui des bêtes. Il interdit encore les *bêtes suffoquées*, comme peu favorables à la santé.

Un autre but de Moïse dans ces défenses était d'isoler Israël. Interdire certains mets et les vases qui y avaient touché, c'était empêcher l'Israélite de s'asseoir à la table du païen, de l'étranger ; car toutes les nations environnantes mangeaient de ces viandes défendues.

Enfin il faut y voir un but religieux et moral. Le peuple d'Israël est le peuple de Dieu ; tout en lui doit être pur, assorti à la sainteté de sa vocation ; or, comme l'idée de ce qui est sale, repoussant, se lie assez naturellement à celle de l'immoralité, il fallait que les Israélites s'abstinssent de tout ce qui en portait l'empreinte, comme le *porc* immonde, comme le *chien*, type de saleté et de lubricité, etc... Ainsi *une plaie*, *la lèpre*, *un cadavre*, sont inséparables de l'idée de souillure.

La lèpre des maisons et des vêtements.

Personne ne songe à s'étonner des sages prescriptions prises contre l'attouchement de la lèpre humaine.

Mais qu'est la lèpre des maisons et des vêtements ? Il y a plusieurs suppositions, toutes possibles.

1° Peut-être la lèpre des maisons n'est-elle que l'exhalaison des miasmes de la lèpre humaine, qui, s'attachant aux murs des maisons et s'y étendant, risque d'y devenir fatale à la santé de leurs habitants et ruineuse même pour les édifices.

2° La lèpre des vêtements se composait peut-être des miasmes ou des vers de la lèpre humaine pénétrant dans une étoffe quelconque et en rendant l'usage contagieux.

Peut-être, dit Michaëlis (*Recht*, IV, § II), tenait-elle à un vice de certaines étoffes, dont la trame avait été faite avec de mauvaises laines, et où la chaleur du corps faisait bientôt éclore des vers.

Défense d'accoupler des bêtes de diverses espèces ; d'ensemencer un champ avec diverses graines ; de porter des vêtements d'un tissu mêlé. (*Lév.*, XIX, 19.)

Sans entrer dans toutes les explications mystiques qu'on a données de ce triple commandement, il vaut mieux y trouver un sens naturel, qui avait pour but le perfectionnement de l'économie rurale, ou la formation d'habitudes de simplicité chez les Hébreux. Accoupler des animaux de diverses espèces, c'est intervertir l'ordre de la nature et produire des races difformes.

Il ne faut pas semer des graines diverses, parce que les plantes mêlées se nuisent réciproquement, et épuisent inutilement la terre ; et puis, par suite de cette recommandation, les Israélites étaient obligés à choisir soigneusement leurs semences, car toute récolte mêlée était confisquée. (*Deut.*, XXII, 9. Comp. *Matth.*, XIII, 24, 30).

Les habits mêlés de lin et de laine étaient interdits, ou parce que ces vêtements étaient le privilége exclusif des sacrificateurs, ou parce qu'ils étaient généralement ornés de différentes broderies d'animaux et de plantes représentant le culte symbolique de divinités égyptiennes : il s'agissait peut-être d'interdire ces étoffes venant de l'étranger, et de favoriser l'industrie nationale.

Mais outre ces avantages temporels, surtout pour les deux premiers préceptes, Moïse avait un but plus élevé, une intention religieuse, une direction morale, qui s'aperçoit dans le rapprochement de ces trois préceptes. Ce but aurait été de rappeler aux Hébreux qu'en leur qualité d'enfants de Dieu, type de l'ordre et de la suprême harmonie, ils devaient s'abstenir de tout ce qui trouble cet ordre et cette divine harmonie. Ainsi l'attelage d'un bœuf et d'un âne blesse l'œil et devient fatal au plus faible. (*Deut.*, XXII, 10.) Ainsi un champ semé de diverses graines offre à l'œil un pêle-mêle, une bigarrure qui choque et qui est nuisible aux résultats agricoles qu'on veut obtenir. (MICHAELIS, *Mos. recht*, IV, § 205. ROSSENMULLER, *Scholia*. BOCHART, *Hierozoïcon*, c. 22).

Le veau d'or (*Exod.*, XXXII).

Il y a dans l'histoire du veau d'or plusieurs choses qui étonnent.

La surprise cesse, quand on se rappelle que les Hébreux avaient été élevés en Égypte, au milieu des scandaleuses magnificences du paganisme ; qu'ils s'étaient accoutumés aux représentations vaines qui frappent les sens : pendant leur captivité, ils avaient reçu peu ou point de révélations de Jéhovah ; ils avaient vécu misérables et avaient pris les goûts et les habitudes de leurs maîtres. Aussi malgré tous les miracles que Dieu avait faits pour eux, lors de la

sortie d'Egypte et de la promulgation de la loi, ils avaient bien vite oublié les bienfaits du ciel, légers et charnels qu'ils étaient : ils ne voyaient plus Moïse, ils se croyaient abandonnés, sans guide : alors les souvenirs d'Egypte reprirent leur empire sur leurs âmes grossières, et ils demandent un Dieu visible.

Aaron était faible ; dès qu'il n'a plus Moïse à côté de lui, il est indécis : les murmures l'intimident ; il craint ce peuple emporté et commet la prévarication. Mais comme son repentir est touchant !

Où les Hébreux ont-ils trouvé la matière du veau d'or ?

D'abord le veau est-il de grandeur naturelle ? Nulle part cela n'est dit. Ensuite était-il d'or massif ? Selon les meilleurs commentateurs du verset 4, Aaron, après avoir fait sculpter un modèle en bois, le fit recouvrir de lames d'or fondues au feu. (Rossenmuller, *Schol.* 1.)

Après tout, quand il aurait été massif, il n'y aurait eu là rien d'étonnant : les Israélites n'avaient-ils pas emporté une grande quantité d'objets d'or et d'argent ? Et plus tard, quand Moïse veut construire le tabernacle avec magnificence, on voit encore les chefs de famille lui faire des offrandes si considérables qu'il fut obligé de mettre un terme à leur générosité. (*Exod.*, xxxv, 20, 29, xxxvi, 5, 6, 7.)

D'habiles ouvriers dans les matières métallurgiques ont dû se former en Egypte, où les Israélites, esclaves, étaient employés à toutes sortes de travaux.

L'or n'est pas susceptible d'être réduit en poudre, dit-on. De deux choses l'une : ou le veau n'était qu'en *bois*, couvert de lames d'or, et il a pu facilement être réduit en poudre ; ou bien il était d'or massif. Mais la chimie possède le moyen de dissoudre l'or à l'aide du chlore, des hydrosulfates sulfurés. (Berzélius, Orfila, *Traité de chimie*, vol. II, p. 273. Dumas.)

Moïse, *instruit dans toute la science égyptienne*, pouvait connaître des procédés usités en ce temps ; peut-être aussi l'emploi du *natron*. (*Lettres de quelques Juifs*, t. I, p. 80.)

L'or aurait donc été dissous par le *natron*, matière connue en Orient. En faisant boire cette dissolution, Moïse avait un double but, 1° anéantir jusqu'aux dernières traces de l'idolâtrie d'Israël, et 2° leur rendre odieuse l'idolâtrie à laquelle ils venaient de se livrer. En effet cette dissolution au moyen du natron était détestable et faisait contraste avec les festins qui suivaient les sacrifices chez les Egyptiens, festins composés des viandes les plus succulentes.

Le bouc Hazazel (ou *émissaire*.) (*Lévit.*, xvi.)

Le grand jour des expiations, Aaron, après avoir purifié sa propre personne et sa famille, devait prendre *deux boucs* pour l'expiation des péchés du peuple. Ils étaient amenés à l'entrée du tabernacle et présentés à l'Eternel, puis le sort était jeté sur eux ; un sort pour *l'Eternel*, un sort pour *Hazazel* (vers. 8). Celui des deux boucs que le sort désignait pour le sacrifice était offert au Seigneur et son sang servait à faire des aspersions sur le propitiatoire, et à nettoyer le sanctuaire des souillures et de tous les forfaits d'Israël : puis l'autre bouc, désigné pour Hazazel, était présenté à l'Eternel ; Aaron confessait sur lui les iniquités de tout le peuple et ainsi chargé de ces iniquités on le conduisait dans le désert pour Hazazel (vers. 10, 22, 26).

Mais qu'est-ce que *Hazazel ?*... un lieu ?... un être de raison ?... une chose ?... une personne ?... il y a bien des opinions : aucune certaine.

Serait-ce le nom d'une montagne dans le désert, vers laquelle le bouc était chassé ? mais le nom de cette montagne que personne n'a jamais connue, serait dans ce cas interprété (dit Kimchi) par *montagne où le bouc s'enva ;* en admettant cette opinion, il faudrait traduire le verset 10, ainsi : *Mais le bouc sur lequel sera tombé le sort pour le* mont Hazazel, *sera présenté vivant devant l'Eternel pour faire propitiation sur lui, et on l'enverra au désert à la* montagne Hazazel (*Comp.* 26).

Hazazel serait-il le nom donné au bouc ? alors ce mot signifierait le *bouc envoyé* ou plutôt *renvoyé, chassé* (Hez, azal) ; la Vulgate traduit par *emissarius* .... Dans ce sens, il faudrait traduire ainsi : « Mais le bouc sur « lequel était tombé le sort pour *être Haza-* « *zel*, c'est-à-dire pour devenir le *bouc émis-* « *saire* ou *banni*, sera présenté vivant à l'E- « ternel pour faire propitiation sur lui et on « l'enverra au désert en qualité de *bouc émis-* « *saire*. » (*Septante*, Symmachus, *Vulgate.*) Mais il faut dire que *la proposition* a difficilement le sens de *comme, en qualité de*, qui lui est donné ici.

Bochart, Rossenmuller (*Scholia*) ont traduit par lieu *écarté, solitude*, faisant dériver ce mot d'une racine arabe qui signifie *séparer, écarter*... «... et on l'enverra au désert dans les *lieux écartés*... »

Supprimant diverses autres interprétations, donnons celle de *Gesenius* et de *Hengstenberg* qui traduisent par *Démon, Satan :* « Mais le bouc sur lequel sera tombé le sort pour *Satan*, sera présenté à l'Eternel pour faire propitiation pour lui, et on l'enverra au désert pour *Satan*. »

Cette opinion qui fait de Hazazel une personne a pour elle des raisons fort concluantes :

1° Cette expression pour Hazazel (la hazazel) est opposée à cette autre pour Jéhovah (lajovah) : or Jéhovah étant une personne, *Hazazel* doit en être une aussi ; autrement rallèle ne serait point complet.

2° Si Razazel n'est pas *Satan*, pourquoi tire-t-on au sort ? et est-ce Dieu et non le sacrificateur qui choisit le bouc qui doit être la victime ?

3° Le ch. III de Zacharie présente un commentaire de ce verset 10 : Or dans Zacharie, comme dans Moïse, il y a trois personnages

eu scène : le Seigneur, Satan, le grand sacrificateur.

4° Divers passages de l'Ecriture (*Matth.*, XII, 43. *Luc.*, VIII, 27. *Apoc.*, XVIII, 2), semblent indiquer, comme le *Lévitique*, que *Satan* choisit de préférence les lieux déserts, écartés, arides...

5° Il y a analogie entre la cérémonie décrite dans ce verset et une cérémonie égyptienne, où *Typhon* (génie du mal) qui habite les lieux déserts est tantôt honoré par un sacrifice, tantôt insulté, couvert de boue.

Toutefois cette opinion, assez vraisemblable, a soulevé des objections dont voici la principale :

Comment comprendre, si Hazazel est Satan, qu'il soit présenté dans une sorte de parallèle, comme rival de Dieu, qu'il y ait un sort pour lui, comme il y en a un pour l'Eternel, qu'on lui offre un sacrifice comme au Seigneur : consacrer un culte à Satan, c'est renverser les bases de la religion révélée qui défend d'honorer le génie du mal. (*Lévit.*, XVII, 7.) A cela on répond : que les deux boucs ne sont ici qu'un seul et même sacrifice, sacrifice d'expiation au Seigneur : ce qui prouve qu'il y a unité dans cette cérémonie, c'est que le sort est jeté sur les deux boucs : or *le maître du sort* est Dieu, puisque c'est *par le sort* que dans l'Ancien Testament il manifeste toujours sa volonté : donc, dans cette cérémonie, c'est Jéhovah qui juge, prononce, fait sa part et celle du diable. De plus les péchés ne sont placés sur la tête du bouc *pour Hazazel*, que lorsqu'ils ont déjà été expiés par le sacrifice du premier bouc consacré à Dieu : il ne s'agit donc plus de faire propitiation pour les péchés, car ils n'existent plus, ils viennent d'être pardonnés, et il ne peut plus être *question d'apaiser* Satan par l'envoi du deuxième bouc dans le désert. D'un autre côté, il n'y a nul sacrifice à Satan, puisqu'il n'y a sacrifice que lorsqu'il y a effusion de sang, et il n'y a pas ici effusion de sang, le bouc étant envoyé vivant dans le désert.

Loin d'être un hommage à Satan, c'est une insulte : le désert est son royaume, c'est là qu'il commande loin d'Israël, qui vit heureux sous la protection de Dieu. Israël purifié n'a pas affaire avec Satan ; il lui est même permis de l'insulter et de lui adresser un bouc maudit au fond de son triste empire.

La vache rousse. (*Nomb.*, XIX.)

Quand on s'était souillé par *l'attouchement d'un mort*, il fallait pour se purifier immoler une vache rousse, qui ne pouvait être offerte par le grand prêtre, mais par son fils. Après que l'aspersion avait été faite avec son sang, tout le corps était brûlé, en présence du sacrificateur, qui ensuite prenait du bois de *cèdre*, de l'hysope, du coccus, et les jetait dans le feu où la vache avait été consumée.

Partout ailleurs, pour victime de purification, on prescrit un *bœuf* : pourquoi ici une vache ? le verset 9 et 17 en rendent compte ; c'est, disent-ils, qu'elle est *péché* (chataath hi), c'est-à-dire sacrifice pour le péché : or, en hébreu, péché est du genre féminin, et la victime destinée à l'expier devait être aussi du genre féminin.

Peut-être aussi, disent Thomas d'Aquin et Duvoisin, immoler une jeune vache et avec ses cendres purifier les souillures du peuple, était-ce tourner en ridicule la croyance de ceux qui, comme en Egypte, attribuaient à cet animal une sorte de divinité, et protester contre le culte qui lui était rendu.

Dans tous les autres cas, la couleur était indifférente, ici elle doit être rouge. Hengstenberg en donne la raison : la couleur rouge, dans l'Ecriture, figure le péché ; en effet : *Quand vos péchés seraient comme le* CRAMOISI, *ils seront blanchis comme la neige, et quand ils seraient* ROUGES *comme le vermillon, ils deviendront blancs comme la laine.* (*Isaïe*, I, 18.)

Le rouge est la couleur du sang, et ainsi celle de l'iniquité... Chez les Egyptiens le rouge était la couleur de *Typhon* (le mal). Analogie à noter.

Selon Hengstenberg, *le cèdre*, le plus magnifique des arbres, symbolise la majesté d vine ; *l'hysope*, la plus humble des plantes, symbolise la condescendance, l'abaissement volontaire du Dieu Sauveur, qui s'incline vers les pécheurs. (*I Rois*, V, 13.)

Le coccus ou kermès (cramoisi), petit vers, figure le péché. (*Isaïe*, I, 18.)

On est surpris que l'eau de la purification ayant la vertu d'ôter la souillure, l'homme qui avait été chargé de recueillir les cendres de la vache, qui donnaient à cette eau sa vertu purifiante, pût contracter souillure.

Pour le comprendre il faut se reporter à l'idée chrétienne d'expiation ou de satisfaction. En effet, la satisfaction exige deux choses : la *pureté originelle de la victime* et l'acceptation volontaire *d'une souillure étrangère.* Ces deux conditions se sont trouvées remplies dans le sacrifice expiatoire de celui qui, quoiqu'il n'eût pas péché, a pourtant été traité comme un pécheur, s'est *fait péché* à cause de nous et pour nous.

Le grand prêtre ne pouvait toucher à la victime.

La sainteté de sa personne eût été souillée par ce contact : son fils était chargé de ce rôle, encore n'était-ce que dans les fonctions qui ne pouvaient être remplies que par des prêtres. Le reste de la cérémonie était confié à des personnes qui n'avaient pas le caractère sacerdotal ; c'est que la vache, la victime représentant la souillure par son sexe et sa couleur était un symbole de la laideur et de la malédiction du peché.

Extermination des Chananéens par les Israélites. (*Deut.*, III, 6 ; VII, 2.)

N'est-ce pas contre toute justice que les Hébreux aient attaqué, expulsé, et surtout massacré des peuples qui ne leur avaient fait aucun tort ? Mais ce qui étonne plus d'un fidèle, c'est que ces rigueurs aient été *ordonnées par Dieu.*

Tous les peuples du pays de Chanaan ne devaient pas être traités avec la même dureté : la loi de Moïse distingue très par-

ticulièrement les *Chananéens proprement dits*, ou *Phéniciens* (divisés en sept tribus principales : Héthéens, Guirgasiens, Amorrhéens, Chananéens proprement dits, Phérésiens, Héviens, Jébuséens) des autres peuples de la Palestine (Madianites, Moabites, Ammonites, Amalécites).

Avec les premiers, nuls rapports permis, guerre à outrance; même s'ils se soumettent, il faut qu'ils soient exterminés. — Du reste, le commandement porte avec lui sa raison, *c'est que* si les Israélites les laissaient subsister, ils deviendraient infailliblement un piége terrible et pour leurs mœurs et pour leur sécurité...

Pour les autres, les Hébreux pouvaient être moins sévères; ainsi, si à l'arrivée des Hébreux, ces peuples font leur soumission, on devait leur laisser la vie sauve, et se contenter d'un tribut. Mais s'ils résistaient et refusaient les propositions qui leur étaient faites, ils devaient être aussi passés au fil de l'épée.

En usant avec les Chananéens de cette rigueur extrême, les Hébreux ne firent que les traiter comme ils traitaient les autres. Qui n'a entendu parler de la cruauté des Carthaginois envers leurs prisonniers? Or, d'origine phénicienne, les Chananéens ne faisaient qu'appliquer les lois, les mœurs de leur mère-patrie; cette cruauté devait être bien grande, puisque les Romains eux-mêmes, ce *peuple de fer*, disaient *fides punica*, pour exprimer d'un seul trait la perfidie et les mœurs sanguinaires des colons *chananéens* de l'Afrique. Les Israélites usaient donc contre eux du droit de la guerre existant à cette époque, qu'il ne faut pas comparer avec le droit de la guerre des nations modernes. Quoi de plus doux, de plus pacifique que le caractère que la loi mosaïque tendait à former? Elle proscrit la haine et la vengeance. (*Lévit.*, XIX, 19.) Elle ordonne le pardon des injures (*Ibid.*), — le respect pour les vieillards (*Ibid.*, 32), — la miséricorde envers *les esclaves* (*Deut.*, XV, 1, 9; XI, 9, 10), — la bonté pour les pauvres et même la douceur pour les animaux (*Deut.*, XXII, 6, 7).

Pour qu'une telle loi se montrât si dure sur l'article unique de la guerre, il devait y avoir des motifs graves de la part de Dieu.

Pour chasser, exterminer les Chananéens, Dieu en effet avait des raisons, dont voici quelques-unes : on demandant aux Chananéens de leur céder la possession du pays qu'ils occupaient, les Israélites ne faisaient que réclamer un héritage qui leur appartenait légitimement, et incontestablement, car ces Chananéens l'avaient usurpé. De leurs villes maritimes, ils s'étaient peu à peu étendus, et profitant du séjour des Hébreux en Égypte, ils avaient fini par s'emparer des terres qu'avaient occupées autrefois Abraham, Isaac et Jacob. On ne peut prétendre qu'Abraham n'avait été que toléré : nous le voyons toujours agir en maître dans ce pays : il campe à droite, à gauche, au nord, au midi, sans que personne s'y oppose : il traite d'égal à égal avec les chefs de la contrée : il a des hommes armés et fait la guerre : il fonde un tombeau de famille : il dit à son neveu Loth : *Tout le pays n'est-il pas à ta disposition? sépare-toi d'avec moi : si tu choisis la gauche, je prendrai la droite;* etc. (*Gen.*, XIII, 9.) C'est bien là le langage d'un possesseur incontesté.

Isaac et Jacob lui succèdent et agissent également en maîtres.

Jacob quitte Chanaan, mais ce n'est que momentanément et pour échapper à une terrible famine : il ne doute pas que ses descendants n'y retournent : aussi il veut que ses os y soient portés. — Joseph impose aussi à ses frères d'y porter ses restes. Cela prouve bien que l'Égypte n'était considérée que comme un refuge provisoire, et que Chanaan restait la vraie patrie : aussi après 215 ans, l'occasion étant favorable, les descendants d'Abraham retournent à la terre de leurs pères. Voilà pourquoi peut-être Moïse commence par entamer des négociations avec les Chananéens, qui étaient en deçà du Jourdain (par rapport aux Israélites arrivant par le désert), contrée qu'Abraham n'avait pas occupée, et s'il les combat et les chasse, c'est parce qu'ils viennent en ennemis s'opposer à leur passage et se poser en ennemis. Moïse ne reconnaissait de droits à Israël que sur les terres de *Sichem*, *Béthel*, *Beersheba*, celles proprement qui avaient appartenu à Abraham : mais les Chananéens des autres contrées, s'étant constitués en ennemis, furent chassés par le droit de la guerre.

Donc les Israélites ne faisaient que réclamer un héritage qui était à eux : plutôt que de s'arranger et de se retirer, les Chananéens ont préféré tenter le sort des armes, ils en ont subi les conséquences. Antérieurement à l'occupation de Chanaan par Abraham, une *promesse divine* en avait déjà garanti la possession à ses descendants, et avait ainsi fondé leur droit. — Dieu lui avait dit : JE DONNERAI *ce pays à ta postérité* (*Gen.*, XII, 7); *lève-toi donc et te promène dans le pays en sa longueur et sa largeur, car* JE TE LE DONNERAI (*Gen.*, XIII, 14, 15, 17; XV, 18, 2).

Les mêmes promesses avaient été faites à Isaac et à Jacob (*Gen.*, XXVI, 24; XXVIII, 13, 14).

Or, Dieu est le seigneur des seigneurs, le maître du ciel et de la terre, dont il peut disposer en toute puissance; quand donc il a donné par contrat formel, par serment (*Hébr.*, VI, 13), qui osera accuser d'usurpation le peuple qui se présente avec un tel titre, pour revendiquer la possession? — Et même ce peuple devait, sous peine de prévarication, faire valoir ses droits.

En venant réclamer leur héritage, les Israélites se trouvaient les exécuteurs des volontés de Dieu, les instruments de sa justice. Le Seigneur avait dit à Abraham : *En la quatrième génération, tes descendants retourneront ici, car l'iniquité des Amorrhéens n'est pas encore venue à son comble.* Ce moment était venu et les Israélites avaient reçu mission de démolir tous les *hauts lieux*, de *ruiner toutes les idoles* (*Nomb.*, XXXIII, 52); de dé-

truire *même à la façon de l'interdit* (*Deut.*, xx, 17) des nations qui avaient comblé la mesure de leurs forfaits.

Elles étaient voluptueuses et cruelles : cruelles, parce qu'elles étaient voluptueuses : leurs deux divinités principales étaient *Moloch* et *Astarté*.

Moloch, le dieu du ciel, le *soleil éclatant*, qui sous un climat brûlant sèche le sol, flétrit les plantes, dévore les hommes, et que les Chananéens croyaient ne pouvoir mieux honorer qu'en jetant dans un brasier ardent de malheureux enfants. (*Lévit.*, xviii, 21, 27.)

Astarté, l'*astre de la nuit*, déesse des voluptés contre nature, à laquelle hommes et femmes immolaient leur pudeur dans des fêtes abominables et cruelles. (Ackermann, *Archeol. biblica*, 455.)

Ainsi la mesure des forfaits était comblée et les Israélites furent les ministres de Dieu : car les nations, comme nations, ne peuvent être punies qu'en ce monde.

Le Seigneur aurait pu les punir subitement, comme Sodome, par quelque grande catastrophe; il préféra se servir des Israélites, pour leur apprendre les terribles châtiments qui les menaçaient eux-mêmes, s'ils avaient le malheur de tomber dans l'idolâtrie.

De plus, cette destruction des tribus chananéennes fut lente, pour exercer la foi et la patience des Israélites, qui se seraient peut-être enorgueillis d'une victoire soudaine et facile. La présence de ces peuples leur disait toujours : Si tu me deviens infidèle, je te traiterai comme je les ai traités : et en effet ils furent plus d'une fois, à leur tour, les instruments de Dieu, pour châtier Israël.

L'idolâtrie des Moabites, Ammonites, Madianites, nations plus jeunes et plus faibles, n'avaient pas des séductions aussi redoutables que celle des Chananéens (Phéniciens). Ceux-ci étaient une nation puissante, riche, ancienne, qui attribuait à ses dieux sa prospérité. Cosmopolites, loin de repousser les étrangers, comme les Egyptiens, ils les attiraient à leurs mystères licencieux, à leurs fêtes voluptueuses : ils étaient sociables, attirants, et les Hébreux, peuple mobile, grossier, sensuel, porté à l'idolâtrie, se seraient facilement laissé entraîner : — aussi que de précautions pour les isoler et empêcher l'invasion de l'idolâtrie au sein d'Israël ! (*Deut.*, xiii.)

Devant un aussi grand danger que le contact avec les Chananéens, il n'y avait pas à hésiter, et Moïse ne pouvait hésiter. (*Exod.*, xxiii, 31, 33. *Nomb.*, xxxiii, 55, 56.)

Les anthropomorphismes du Pentateuque. — On appelle ainsi certaines descriptions ou définitions employées par la Bible pour *représenter Dieu sous des images* empruntées *à l'homme;* ainsi quand elle lui attribue des organes, des membres, des *yeux*, des *oreilles*, (*Ps.* xxxvi, 16), une *bouche* (*Deut.*, viii 3); quand elle dit que Dieu *monte* (*Ps.* xlvii, 6), qu'il *descend* (*Exod.*, xxix, 18), etc., etc., ce sont des anthropomorphismes (de ἄνθρωπος, homme, et μορφή, figure). De même, quand les écrivains sacrés prêtent à Dieu des affections ou des passions humaines, telles que la joie, la douleur, la colère, le repentir, etc., ce sont proprement des anthropopathies (ἄνθρωπος, homme; πάθος, affection); mais en général, le mot anthropomorphisme s'emploie dans l'un et l'autre cas, pour les comparaisons prises de l'être physique comme pour celles prises de l'être moral.

Jusqu'ici on avait cherché à justifier ces façons de parler, en disant que Dieu les avait permises dans la Bible pour s'accommoder à la faiblesse de l'homme et des Hébreux en particulier. Philon avait soutenu que les Hébreux étaient trop grossiers pour entendre un autre langage : et d'autres ont répété ce raisonnement après lui.

Aujourd'hui, on ne regarde pas seulement les anthropomorphismes comme *permis*, mais comme *nécessaires* : en effet, Dieu a fait l'homme à son image, l'homme doit donc se représenter Dieu à l'image de l'homme; il ne peut parler de Dieu, penser à lui que par *anthropomorphismes*. (Jacobi, *Von den gottlischen Dingen*, p. 418.) Mais, dira-t-on, l'âme porte, il est vrai, des traits de l'image divine; mais que le *corps de l'homme exprime jusqu'à un certain point la ressemblance de Dieu*, voilà qui se comprend plus difficilement : cependant quand l'Ecriture affirme que Dieu a fait l'homme à son image, elle ne fait pas de distinction entre l'âme et le corps; sans doute Dieu est pur esprit, immatériel ! cependant le *corps* de l'homme est-il sans aucun rapport, sans ressemblance avec Dieu ? N'est-il pas l'expression visible de ce qui est invisible, la forme de ce qui est spirituel (1221) ?

Dans tous les cas, essayez de parler de Dieu et de vous représenter l'essence divine sans recourir à l'analogie humaine, sans user d'anthropomorphismes, et vous tomberez dans l'abstraction pure; l'idée de Dieu incorporelle se réduira bientôt à une simple notion sans consistance, sans réalité. C'est que nous ne pouvons remonter à Dieu sans passer par l'homme : tout ce qu'il y a d'excellent dans l'homme, nous l'affirmons de Dieu : tout ce qu'il y de mauvais, nous le nions du Créateur, en lui attribuant la perfection opposée. Les déistes et les philosophes, pour arriver à l'idée pure de Dieu, ont, à force d'abstractions, perdu l'essence et la notion de l'être suprême.

La meilleure preuve de la nécessité des anthropomorphismes se trouve dans le fait *de l'incarnation.* — Pourquoi Dieu a-t-il pris un *corps humain*, et une *âme humaine*, si ce n'est pour nous rendre possible la connaissance de Dieu, l'amour de Dieu ? et en effet, l'incarnation du Fils de Dieu est le suprême anthropomorphisme : elle explique tous les anthropomorphismes et

(1221) Ce raisonnement, essentiellement germanique, paraîtra en France plus subtil que profond.

toutes les anthropopathies de l'Ancien et du Nouveau Testament. Christ n'est autre chose que le Dieu invisible rendu visible, accessible à l'homme; et est-il étonnant qu'avant l'apparition du Sauveur dans le monde, Dieu ait emprunté, pour se révéler à l'homme, les formes sous lesquelles il voulait plus tard se faire connaître à lui : agir, souffrir, mourir, ressusciter?

La religion de Moïse est pleine d'anthropomorphismes, mais *comme contre-poids*, et presque à chaque page, elle place la *doctrine de la spiritualité de Dieu*. Dieu est esprit : aussi il est défendu de le représenter par aucune image. Les idoles lui sont en abomination, car le Créateur ne saurait être abaissé au niveau de la créature (*Exod.* xx, 4; *Deut.*, iv, 15).

De même, le Pentateuque abonde en anthropopathies, mais le sens de ces images inévitables nous est continuellement expliqué par la doctrine de la *sainteté de Dieu*. Ainsi, le Dieu de la Bible est un Dieu qui se met à la portée de la créature, qui sympathise à ses douleurs, et s'occupe de son bonheur. Autrement nous eussions eu un Dieu sans cœur, sans âme; nous aurions eu une religion sèche, froide, purement métaphysique; nous n'eussions eu ni Dieu, ni religion : *Celui qui* M'A VU, dit Jésus, A VU LE PÈRE.... (*Jean.*, xiv, 9; *Matth.*, xi, 27; *Luc*, x, 22; JEAN, xiv, 7).

Quelques exemples montreront que la Bible, en employant certains anthropomorphismes, ne pouvait s'exprimer autrement :

1° Au v. 6 du ch. vi (*Genèse*) nous lisons : « Dieu *se repentit d'avoir fait* l'homme, » et cependant ailleurs, il est dit de lui : « Celui qui est la force d'Israël ne mentira pas et il ne se *repentira pas*, car il n'est pas *homme pour se repentir*. » (*1 Sam.*, xv, 29.) Y a-t-il contradiction entre ces deux sentences? Non, le *repentir* de la première phrase ne peut en aucune façon éveiller l'idée de versatilité, de mobilité : *il veut dire* que Dieu, voyant sa créature déchue, et ne répondant plus à ses vues, s'en afflige, et se détourne de l'homme souillé. Or, comment exprimer cette impression divine, ineffable, qu'en empruntant à la psychologie humaine la notion du *repentir* : cherchez, philosophes, et vous conviendrez qu'il n'y avait pas d'autres termes.

2° Dieu ne peut être *jaloux*, dans le vrai sens du mot : il a droit pourtant à prétendre de notre part à l'amour le plus absolu; s'il pouvait consentir à nous voir donner aux créatures un cœur fait pour lui, il serait une idole indigne de nos hommages.

3° Les philosophes sont surpris que la Bible nous représente Dieu parlant de *sa colère*, menaçant de *sa vengeance* : pour eux, le mal n'est pas violation, désobéissance, c'est une faiblesse, et pourquoi Dieu s'enflammerait-il pour une peccadille?

Mais qu'est-ce que la colère de Dieu? elle est *le produit nécessaire de sa sainteté mise en contact avec le péché*. Rien ne prouve mieux que cette colère est divine; Dieu, qui est toute sainteté, doit *haïr* le mal, et, par conséquent, le *punir*. Et c'est pour éveiller en nous la même haine, et nous éviter la punition qui est la suite du péché, que la Bible nous parle si souvent de la colère et de la vengeance de Dieu.

Mais est-ce là *colère*, c'est-à-dire mouvement violent, désordonné; est-ce *vengeance*, sentiment haineux, coupable? N'est-ce pas *indignation* naturelle et nécessaire que Dieu doit éprouver pour le mal. Aussi Dieu peut sans contradiction s'appeler ailleurs le miséricordieux (*Exod.*, xxxiv, 6), et il l'a bien prouvé, en mourant pour nous....

Ces mots ne sont qu'une manière de nous enseigner les conséquences du péché; car la conscience du pécheur ne se réveille que du jour où il croit que Dieu voit avec *colère* les outrages faits à sa loi, et *les venge*....

L'histoire sainte et les hiéroglyphes.

Nous avons dit que plus les sciences physiques et géologiques avanceraient, plus elles concourraient à prouver les deux grands faits de la création et du déluge, tels que les a racontés la Bible, comme les sciences philologiques démontreraient de plus en plus l'unité de la race humaine et la confusion des langues.

La découverte de l'interprétation des hiéroglyphes vient confirmer bon nombre des récits historiques de Moïse, relatifs au séjour des Israélites en Egypte.

Ainsi, l'histoire de l'Egypte était restée jusqu'ici couverte d'un voile : l'incrédulité avait profité de cette ignorance pour créer mille ingénieuses hypothèses sur la haute antiquité des Egyptiens. — Les deux zodiaques de Denderah et d'Esneh avaient surtout été exploités pour faire remonter ce peuple à une époque bien plus ancienne que celle qu'assignait Moïse à la création.—Tout cet échafaudage est tombé devant la lecture faite par Champollion des hiéroglyphes gravés au frontispice de ces temples, et qui contiennent la dédicace faite aux empereurs romains sous lesquels ils furent construits.

On sait comment Champollion arriva à cette découverte : des soldats français, lors de l'expédition d'Egypte, avaient trouvé près de Rosette un bloc de basalte noir sur lequel étaient gravées trois inscriptions, ou plutôt une même inscription en trois écritures différentes, en *grec*, en caractères *hiéroglyphiques*, en caractères *démotiques*, représentant l'écriture courante du cophte, langue vulgaire de l'Egypte.

Champollion supposa que le grec était la traduction des deux autres inscriptions, et il parvint d'abord à lire les deux noms royaux de Ptolémée et de Bérénice...; de conquêtes en conquêtes, il expliqua les sentences gravées sur les monuments égyptiens, ainsi que les noms des princes, des rois, des villes auxquelles ces sentences se rapportaient.

Sans entrer dans de plus longs détails sur la marche de cette découverte, il est certain que maintenant on lit les inscriptions hiéroglyphiques.

Et déjà en beaucoup de points cette lecture est venue éclairer d'une manière étonnante la chronologie sacrée et confirmer la vérité des récits de Moïse, par une concordance dont nous allons donner quelques exemples.

Le nom du grand officier de Pharaon auquel Joseph fut vendu s'appelait *Putiphar* ou *Pétéphré*, suivant les Septante (*Gen.*, XXXIX, 1).

Le grand prêtre d'*On* (Héliopolis), dont Joseph épousa la fille, portait le même nom (*Gen.*, XLI, 45) : c'était donc vraisemblablement le nom d'une famille nombreuse, ou un nom commun à plusieurs grands personnages. Quoi qu'il en soit, Champollion l'a retrouvé écrit *Pétéphré* comme dans les Septante, sur le papyrus d'un manuscrit funèbre, qui peut-être a appartenu à l'une ou à l'autre des familles dont il vient d'être question. Or le nom de *Pétéphré* signifie *celui qui appartient à phré* (soleil); comme tel, il convient parfaitement au beau-père de Joseph, qui était grand prêtre de la ville du soleil.

Quelle preuve de l'exactitude de Moïse jusque dans les moindres circonstances!

Le nom de Pharaon, porté pendant treize siècles par tous les souverains, était une énigme pour tous les commentateurs. Josèphe et Jules l'africain avaient prétendu qu'il signifiait *roi*. Rosellini semble avoir trouvé la racine de ce mot et fixé sa signification. Il a reconnu qu'il a une analogie frappante avec celui de *Pétéphré*, et qu'il était identique avec le mot *phra* ou *phré*, qui signifie *soleil*.

Lorsque Joseph fut devenu ministre de Pharaon, ce prince changea son nom en celui de *Tsaphenath-Pahaneah*, d'après le texte hébreu, de *Psonthomphanech*, selon les Septante, et de *sauveur du monde*, d'après la Vulgate (*Gen.*, XLI, 45).

Ce mot égyptien avait mis les interprètes à la torture, et on ne savait pas pourquoi la Vulgate avait ainsi traduit; Rosellini l'a expliqué par la langue égyptienne et a prouvé que, effectivement, il signifie *sauveur du monde*.

N'est-il pas étonnant qu'un mot qui depuis que Moïse l'avait tracé, n'avait peut-être jamais été compris, ait été lu de nos jours au moyen de l'admirable découverte de Champollion?

Les Septante ont rendu par Ἡλίου Πολις la ville appelée *On* dans la *Genèse* (XLI, 45) : on ne se rendait pas compte de cette traduction; elle est claire depuis que Champollion a trouvé que *On* signifie *soleil*, et qu'ainsi les Septante ont traduit par le nom grec qu'elle avait sous les Ptolémée. — Cette opinion se trouve confirmée par ce rapprochement que *Putiphar* ou *Pétéphré*, dont le nom signifie *qui appartient à phré* (ou soleil), était grand prêtre de *On* (ville du soleil).

Cette analogie entre le nom du prêtre et le dieu objet de son culte achève de nous prouver que le nom de *On*, donné par le texte hébreu à la ville où Putiphar exerçait son sacerdoce, est bien véritablement le nom primitif de cette ancienne ville égyptienne.

Une des villes que les oppresseurs des Israélites les forcèrent de construire, Ramessès (*Exod.*, I, 11), était située dans le pays de Goscen, sur la place occupée aujourd'hui par Abukeschied : là Joseph avait établi son père et ses frères. — De là les Hébreux quittèrent l'Egypte.

Champollion ignorait la signification de ce nom; mais depuis on a trouvé parmi les noms des rois d'Egypte celui de Ramessès : nul doute qu'il ne fut celui d'un des tyrans, de celui qui força les Israélites à bâtir cette ville, à laquelle il aura donné son nom.

Nous ferons observer seulement qu'aucun des Pharaons avant Joseph n'ayant porté le nom de Ramessès, et l'*Exode* nous apprenant que cette ville ne fut construite qu'à l'époque à peu près où naquit Moïse, il est probable qu'il faut traduire ainsi le vers. 11 du ch. XLVII de la *Genèse* : « Joseph mit son père et ses frères en possession du lieu *où l'on bâtit depuis* la ville de Ramessès. » Voilà les hiéroglyphes retrouvant ainsi le nom d'un des oppresseurs des Hébreux! et le nom d'une de ces villes qu'ils furent contraints de bâtir.

La plupart des chronologistes ont reconnu le roi persécuteur des Hébreux dans la personne du *pharaon Aménophis III*, appelé dans les monuments *Ramsès V*. On voit au *musée Charles X* une figure funéraire de ce prince en albâtre.

D'après les calculs de Champollion, la sortie d'Egypte aurait eu lieu dans la troisième année du règne de ce prince, et comme depuis il a régné encore dix-sept ans, on cherchait à expliquer comment il n'avait pas péri dans ce grand désastre; mais depuis Rosellini a découvert que le passage coïncide avec la vingtième et dernière année du règne de ce roi : d'où l'on peut conclure qu'il a été réellement englouti dans la mer Rouge lors de la poursuite après les Hébreux.

On s'était demandé comment Sésostris, conquérant de la Palestine, n'avait pas son nom dans l'histoire de Moïse. Champollion et Rosellini ont démontré que les conquêtes de ce prince coïncident avec le séjour des Israélites dans le désert : dès lors, n'ayant eu aucun rapport avec les Hébreux, leurs annales n'avaient pas à en faire mention.

On avait avancé, d'après Varron, que l'emploi du papyrus n'était pas antérieur à la fondation d'Alexandrie : Voltaire avait avancé qu'au temps de Moïse on n'écrivait qu'en caractères hiéroglyphiques et sur la pierre polie, les briques, le bois.... Mais maintenant on a une foule de papyrus remontant à plusieurs siècles avant Moïse; on ne peut plus demander comment Moïse a pu composer le *Pentateuque* et l'écrire pendant le voyage dans le désert : Moïse, instruit dans toute la science des Egyptiens, savait certainement écrire sur papyrus.

Il est dit, dans la Bible, que les Israélites devaient se procurer de la *paille* pour faire des briques. Cette paille n'était pas destinée à cuire les briques, comme on l'a avancé

sans vraisemblance, mais à être hachée pour être mêlée dans l'argile qui servait à la confection des briques. Or des briques apportées de Thèbes, et qui portent la marque de Thoutmès IV, cinquième roi de la dix-huitième dynastie, sont mêlées de paille : voilà peut-être des briques faites par les Hébreux, et rendant témoignage de l'exactitude parfaite de l'historien sacré.

Autre rapprochement d'un grand intérêt : on a trouvé, dans les nécropoles de Thèbes, un tableau représentant la fabrication des briques ; dans les différents groupes, les deux types sont parfaitement distincts : couleur de visage, traits de la figure, barbe, costume, tout *trahit les Israélites qui travaillent*. Les Egyptiens au teint noir, à la barbe rasée, aux cheveux coupés, tiennent à la main des bâtons et pressent les travailleurs. Et précisément le tombeau où cette peinture a été trouvée appartient à un employé royal nommé *Rochscéré*, qui vivait sous *Thouthmès IV*, cinquième roi de la dix-huitième dynastie. Or *Rochscéré*, nous apprend Rosellini, était inspecteur de tous les monuments publics, et avait la direction de tous les travaux de construction.

Donc les corvées des Hébreux sont retrouvées dans les monuments égyptiens comme dans la Bible.

Moïse est représenté portant habituellement un bâton (*Exod.*, IV, 2). En cela, il suivait une coutume égyptienne : les monuments nous représentent les seigneurs, employés, prêtres, se servant tous, lorsqu'ils sortaient, de bâtons de trois à six pieds de long.

Les employés préposés à la surveillance du travail des briques sont appelés, dans l'Ecriture (*Exod*, v, 10, 14), *schoterim*, mot qui signifie proprement *écrivain*, et non surveillant ou commissaire, comme on traduit ordinairement. Cette expression est reconnue aujourd'hui d'une admirable justesse, car ces préposés mettaient une marque sur les briques, qui portent toutes une empreinte.

Ainsi toute découverte nouvelle a toujours été un auxiliaire de la révélation divine, qui n'a qu'à gagner à tous les progrès des sciences (1222).

QUATRIÈME DISSERTATION. — *LE DOCTEUR STRAUSS JUGÉ PAR SES PAIRS*

Dans *Le docteur Strauss et ses adversaires* j'ai déjà essayé de faire connaître la grande controverse soulevée en Allemagne par le livre du célèbre professeur de Tubingue ; mais l'espace étroit qui m'était assigné ne me permit pas de parler de tous les ouvrages publiés au delà du Rhin contre le théologien rationaliste. Aujourd'hui j'oppose aux admirateurs de la christologie panthéiste le témoignage des docteurs luthériens les plus renommés, qu'on n'accusera pas d'être dominés par les préjugés du *papisme*. J'ai conservé à leurs arguments leur tournure originale et leur caractère profondément germanique. Ce travail n'étant nullement littéraire, je n'ai pas vu beaucoup d'inconvénients à m'attacher à une fidélité littérale. J'ai consulté fréquemment la réfutation (Zurich, en allemand) dirigée contre le livre du docteur Strauss par M. Zeller, sans adopter toujours les appréciations du théologien protestant. Cette étude ne paraîtra peut-être par dénuée d'actualité dans un moment où l'on vient de donner une nouvelle édition de la traduction française de la *Vie de Jésus*.

§ I^er^ — HOFFMANN.

L'ouvrage le plus étendu qui ait paru sur Strauss, est celui de Wilhelm Hoffmann, diacre à Winnenden : *Examen de la Vie de Jésus au point de vue critique, par le docteur Strauss, écrit destiné aux théologiens et à ceux qui ne le sont pas* (1223). La première livraison qui s'étend de la page 1^re^ à la page 118, comprend l'introduction (1224), qui se rapporte d'une manière particulière à la préface du premier volume de l'ouvrage de Strauss, et le 1^er^ chap. qui a pour titre : *De l'idée du mythe et de la possibilité de son application au Nouveau Testament* (1225) Dans la préface proprement dite, Hoffmann nous apprend qu'il a écrit son livre spécialement pour « les gens instruits qui ne sont pas théologiens ; » car, nous dit-il avec raison, « l'ouvrage de Strauss est de nature à exercer aussi de l'influence sur ce genre de lecteurs, et s'il y a parmi eux des *curieux indiscrets*, et des *amateurs d'hétérodoxie*, il ne laisse pas d'y avoir aussi des hommes qui cherchent sincèrement la vérité. Or il n'est pas bien d'abandonner les faibles dans leurs besoins, et comme ils ne peuvent se tirer d'affaire eux-mêmes, c'est manquer à l'humanité de n'en prendre aucun soin. » Hoffmann refuse ici à Strauss, le droit de s'appliquer les paroles de Lessing : « Il faut donner de l'air au feu, quand on doit l'éteindre. » Car la position de Strauss est toute différente de celle de Lessing. Le dernier livrait à l'examen du public des opinions qui ne lui appartenaient pas (1226), et que la science n'avait pas encore réfutées (1227) ; Strauss,

(1222) Dans cette analyse on a supprimé quelques chapitres soit parce qu'on en a reproduit des citations dans la *Préparation évangélique*, soit parce qu'on les a jugés insignifiants. Le chapitre sur la croyance des Hébreux en l'immortalité de l'âme est dans ce dernier cas.

(1223) Stuttgard, 1836.

(1224) Pag. 1-68.

(1225) Pag. 69-118.

(1226) En faisant imprimer les fragments qui avaient circulé en manuscrit.

(1227) On trouvera dans la *Défense du Christia-*

au contraire, fait connaître ses opinions personnelles, qui peut-être auraient été modifiées par de plus amples réflexions, ou qui auraient perdu ce qu'elles ont de plus dangereux. En outre Lessing voulait que le feu fût éteint; peut-on bien réellement dire la même chose de Strauss? Il faudrait pour que le mot de Lessing fût applicable ici, que le lecteur n'aperçût pas le point de départ et le but des recherches de Strauss dans la préface et dans la conclusion de l'ouvrage. Cependant la critique ne doit pas s'occuper de la personne et de la conscience d'un auteur, elle ne doit songer qu'à son livre. Son esprit et son ton doivent donc être scientifiques, graves, dignes, et révéler une appréciation délicate des rapports qui ne sont pas de son domaine positif.

Dans son introduction (1228) Hoffmann déclare qu'il faut marcher avec circonspection dès le début, car la préface de Strauss contient l'énoncé des présuppositions les plus décisives, et demande par cela même déjà un examen approfondi. Il voit dans la préface du 1er volume de la *Vie de Jésus*, *quatre hypothèses significatives*, qu'il réfute avec détails. La première est la prétendue *décrépitude des opinions rationalistes et supernaturalistes*. « L'opinion orthodoxe (1229) s'est usée avant l'opinion rationaliste (naturaliste), puisque celle-ci ne s'est formée que parce que celle-là ne répondait plus aux progrès de la science. » Hoffmann ne se donne pas la peine de combattre cette assertion pour en démontrer la fausseté aux yeux des théologiens, parce que, dit-il, ils connaissent l'histoire comtemporaine de la théologie et peuvent apprécier sans peine les assertions tranchantes du docteur Strauss. Quant aux gens du monde instruits, il veut leur démontrer que la décrépitude du supernaturalisme et de sa manière de traiter la vie de Jésus, ne peut être une raison de le remplacer par une opinion nouvelle, telle que le système mythique, parce que *cette décrépitude est une assertion sans fondement;* d'ailleurs, le supernaturalisme, dans ses « nouvelles tentatives » de regagner la prépondérance, ne cherche pas à nous reporter complétement au point de vue de nos ancêtres, *à faire revivre le passé*, mais seulement *à rappeler à la mémoire des vérités qu'on n'aurait pas dû oublier, à faire naître dans la pensée de nouvelles conceptions*. Quant au rationalisme (le naturalisme), Hoffmann le regarde avec Strauss comme vraiment *décrépit*. Mais l'auteur, conformément à son but spécial, s'est attaché à peindre d'une manière bien plus complète *la marche du développement du supernaturalisme*, de ce supernaturalisme « qui possède dans sa foi à la plénitude divine de l'histoire évangélique, une source intarissable d'éternelle jeunesse, qui arrive sans cesse à de nouvelles transformations, et qui attire la spéculation philosophique dans son propre cercle, bien loin de lui être soumis. » Ce n'est point aux progrès de la civilisation, à des impulsions philosophiques, c'est encore moins à la naissance du rationalisme, comme on pourrait le croire d'après Strauss, que l'Eglise protestante est redevable du mouvement salutaire par lequel elle abandonna la roideur inflexible de l'ancienne orthodoxie pour se placer sur un terrain meilleur; ce mouvement est venu du cœur de l'Eglise et de son principe de vie: *C'est la seconde réformation opérée par Spener* (1230). Les éléments négatifs devinrent, sans doute, alors plus libres (1231). Cependant après l'abandon du point de vue de l'ancienne Eglise, l'opinion rationaliste ne fut nullement en possession de la domination universelle; on vit au contraire *deux systèmes de théologie* se placer en face l'un de l'autre. On chercha des moyens termes qui pussent concilier les deux opinions opposées. Le vieux principe supernaturaliste se purifia dans cette lutte, il se dégagea de ses éléments périssables et se trouve maintenant debout en présence de ses ennemis avec de nouvelles forces et une nouvelle vie. Ces phénomènes eurent lieu particulièrement en ce qui touche la manière de concevoir la personne de Jésus et de traiter l'histoire évangélique, points importants qui étaient le principal objet des recherches. Dans l'exposition détaillée de cette opinion, qui, dit-il, ne fait que confirmer, quant au fond et à l'essence, l'ancienne orthodoxie luthérienne, et qui répond tout à la fois, selon lui, aux exigences de la foi et de la science, notre auteur s'accorde entièrement quant au sens avec Heinroth, Sack, Harless, Lange, Klaiber et de Vaihinger (1232). L'apparition de Jésus n'est pas, à son avis, une espèce de *répertoire de miracles*, mais bien un miracle unique, universel dans son existence comme dans ses développements. Cette opinion affirme que Jésus *devint* dans le temps, ce qu'il était et *est* dans l'éternité. Elle prétend comprendre son développement temporel, elle donne à ses miracles, qu'il est impossible de supprimer, une explication basée sur *la puissance de l'esprit*, dont la domination *s'étend nécessairement sur les degrés inférieurs de l'être, sur la nature;* enfin elle reconnaît les rapports de ces miracles avec les actions et la doctrine du Dieu-Homme. » L'auteur renvoie ici aux *principaux organes* de ce supernaturalisme, (que Strauss nous présente comme mourant, mais que Hoffmann dit plein de vie et de

nisme une appréciation des travaux de l'éditeur des *Fragments de Wolfenbuttel*.

(1228) Pag. 1-68.

(1229) On appelle ainsi en Allemagne les théologiens *naturalistes* de l'école du docteur Paulus.

(1230) On voit que Hoffmann est piétiste. — V. sur les Piétistes et Spener, ma *Défense du Christianisme*, tome Ier. — Les professions de foi de Hoffmann m'ont paru curieuses à conserver comme expression des systèmes de théologie dynamique.

(1231) Wolf, Semler, Kant.

(1232) V. *Le docteur Strauss et ses adversaires*.

sive) : Olshausen (1233), Tholuck (1234), Sack (1235), Néander (1236), Nitzsch et autres. Il cite ensuite des passages tirés des écrits de ces théologiens. D'après Hoffmann, Schleiermacher (1237) est le médiateur entre les deux tendances opposées, car on sait qu'il ne voulait point être classé dans les *rationalistes idéalistes*, mais bien dans les *véritables supernaturalistes* ; c'est chez lui, dit Hoffmann, que réside la plus grande force d'impulsion du côté du supernaturalisme. Après cette longue réfutation de la première hypothèse de Strauss, réfutation à laquelle Hoffmann a joint le tableau de la théologie actuelle, il passe à la deuxième présupposition et consacre à sa réfutation une dissertation entière. Voici l'assertion de Strauss (1238) : *La science m'a déjà devancé et fait la moitié du chemin.*

Il faut aussi se reporter ici à l'histoire du point de vue mythique appliqué à l'histoire évangélique (1239), histoire que le docteur Strauss nous donne dans son introduction. En voici la conclusion : « Il est donc démontré qu'en appliquant le point de vue mythique à l'histoire évangélique, on n'obéit point à une idée née d'aujourd'hui, mais qu'on suit la marche progressive de la pensée elle-même. » Hoffmann examine d'abord cette proposition, qu'il devait se produire peu à peu une différence entre la *science* nouvelle et les anciens documents de la religion ; et il se demande, entre autres choses : si cette différence ne doit pas être imputée à la *science actuelle*, plutôt qu'aux anciens livres ? Il examine ensuite avec soin ce que la science doit avoir fourni à l'interprétation mythique, et il emploie son érudition à prouver que l'interprétation mythique rationaliste n'a point une origine réellement scientifique et ne s'est point formée successivement, mais qu'elle n'est au contraire qu'une opinion sans racines et sans appui, un produit arbitraire de tendances qui n'ont rien de scientifique. L'interprétation des légendes de la mythologie grecque ne peut en aucune façon être considérée comme le point de départ de l'interprétation mythique de la Bible ; la différence essentielle du paganisme et du christianisme ne permet pas de le penser, et d'ailleurs dans le paganisme ces interprétations furent toujours dues à l'impulsion de la conscience morale ; les documents chrétiens au contraire sont inattaquables du côté moral. La méthode d'interprétation allégorique de l'école d'Alexandrie ne mérite pas d'être appelée scientifique, tant elle est en dehors de toutes les règles et arbitraire au plus haut degré. Ce système allégorique auquel on s'accroche faute de mieux, qui n'a que les rapports les plus éloignés avec le système d'interprétation mythique, et que nous trouvons chez *Philon*, du reste ennemi déclaré du point de vue général, du point de vue mythique, ne peut donc pas servir à démontrer que la science a fait la *moitié du chemin*, ainsi que le dit Strauss. Les paroles d'Origène, qui du reste ont été très-mal comprises par Strauss, ne lui sont d'aucune utilité ; il n'est pas possible, en effet, d'admettre que cet homme, qui avait parlé d'une manière si positive du caractère historique de la Bible, s'exprime d'une manière tout opposée dans quelques cas particuliers ; et les exemples qu'on peut citer des cas où il reconnaît la réalité historique des récits, exemples qui doivent prouver, selon Strauss, le plus ou moins d'incertitude qu'il conservait à l'égard des faits historiques, ne sont pour Origène, si on les examine de plus près, qu'un moyen de montrer aux esprits sceptiques qu'il ne veut en rien annuler l'histoire, et que la base réelle et positive du dogme est trop large et trop solide pour qu'on puisse l'ébranler. Peut-on sérieusement regarder l'interprétation mythique comme préparée et prête à se produire, parce que l'école allégorique a touché d'une main mal assurée à quelqu'un des points extrêmes de son domaine ? Quelle lacune d'ailleurs depuis Origène jusqu'aux naturalistes ! C'est « un silence de bien des siècles » et non un développement. L'interprétation mythique est sans aucun doute un produit du rationalisme, qui abandonna l'explication *naturelle*, parce qu'elle n'était plus à la hauteur des progrès de la science, et qui cependant, d'un autre côté, ne voulait rien laisser de divin, de miraculeux, dans l'histoire évangélique.

Vient ensuite la *troisième présupposition*, la prétention de Strauss d'être exempt de *toute espèce* de prévention. L'auteur regarde cette prétention comme tellement inadmissible, qu'il ne juge pas à propos de la réfuter aussi longuement. Strauss n'est pas créateur d'un système, il est disciple de Hégel, et à ce titre il est loin d'être exempt des « présuppositions de foi », qu'il flétrit lui-même chez les autres comme si contraires à la science. Il ne diffère des théologiens chrétiens que dans l'objet et la personne auxquels sa foi se rattache. Quant à la quatrième présupposition de Strauss, à savoir : que *la substance de la foi chrétienne est complétement indépendante de ses recherches critiques ;* elle est vraie dans ce sens que la valeur et la force du christianisme, en lui-même ont toujours peu souffert des attaques de la critique, mais elle est fausse dans le sens que Strauss y a attaché.

Le 1er chapitre (1240) s'occupe de *l'idée du*

(1233) *Commentaire biblique du Nouveau Testament.* — *Un mot sur le sens profond de l'Écriture.*

(1234) *Du péché et du rédempteur*

(1235) *Apologétique chrétienne.*

(1236) *Histoire de l'Eglise.* — V. sur ces théologiens *Le docteur Strauss et ses adversaires.* — Quant à Olshausen, je me propose de faire connaître un jour ses travaux en France.

(1237) V. sur ce théologien les détails étendus que j'ai donnés dans ma *Défense du Christianisme historique.*

(1238) Préface.

(1239) V. ma *Défense du Christianisme historique*

(1240) Pag. 69-118.

mythe, et de son application au Nouveau Testament. L'auteur donne son opinion sur l'histoire du développement de la religion, dans une dissertation, dans laquelle il se rattache aux recherches de Fischer, de Nitsch, et surtout à celles de Baur et de Werner. Il nous montre d'abord la religion du premier homme avant sa séparation d'avec Dieu par le péché. L'homme se vit alors placé en opposition avec Dieu, et par là même aussi séparé de la nature. Après le *monothéisme naturel*, vint le *monothéisme cosmique*. Le panthéisme fut le premier degré de la religion, égoïste, déchue de son union avec Dieu. Cette erreur est le principe fondamental et le plus ancien de toutes les religions païennes les plus *perfectionnées*, principe par lequel l'homme proclamait l'unité de Dieu avec le monde sans distinguer encore la divinité de l'univers. Chez les peuples qui avaient conservé la tradition de l'ancienne connaissance de Dieu (les descendants de Seth), la *religion du souvenir* ne tarda pas à se transformer en une *religion symbolique;* on vit naître l'idolâtrie et la crainte des démons, tandis que la tradition se conservait encore pure chez un petit nombre d'hommes. La *symbolique*, la plus ancienne forme des religions païennes, continua encore pendant quelque temps à se développer autour de quelques grandes unités, comme culte de la nature. Ce ne fut que plus tard qu'on vit s'introduire dans la religion un culte moins relevé, celui des pères de la race, ou des aïeux. C'est de ce point que date la naissance du *mythe* avec ses formes multiples. Le but de l'auteur en donnant ces détails est de démontrer que même dans le domaine du paganisme le mythe n'est pas du tout, comme Strauss l'enseigne, cette forme élevée et perfectionnée dans laquelle le symbole pur devait se résoudre par un développement nécessaire, mais qu'il n'est au contraire qu'un progrès ultérieur dans la perversion du sentiment et de la pensée religieuse. La religion de l'alliance avec les *patriarches israélites* vint alors préparer la victoire complète de la vérité sur le symbole et sur le mythe. C'est ici le second degré essentiel du développement religieux de l'humanité. La vérité qui lui sert de base, est la reconnaissance de la distinction de Dieu et de la nature, distinction établie par la révélation de la sainteté et de la sublimité de Dieu. Cette vérité, jointe à la reconnaissance précédemment existante de la distinction entre Dieu et l'homme, forma *le théisme pur*. Outre ce point, l'auteur traite encore ici plus en détail les rapports qui existent dans le but, entre la religion de l'Ancien Testament, et celles qui en sont distinctes, quoique la première diffère essentiellement des autres. La première est aussi *symbolique*, mais elle est en même temps *typique*, par rapport à l'avenir, elle est même *mythique;* mais dans ce sens que le mythe étant réel devient par cela même *prophétie*. Si l'auteur avait traité plus en détail ce point auquel il ne fait que toucher, il eût pu facilement mettre ses opinions en harmonie avec ce que Lange a dit de la véritable mythique par rapport à l'origine du christianisme (1241). Il nous dit aussi, comme Lange, que « dans *l'éducation divine* le symbole sans vérité et le mythe sans réalité sont vaincus par le symbole véritable et par le mythe réel (1242). » Il s'attache ensuite, avec un soin tout particulier, à démontrer le caractère historique pur de la religion révélée dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, caractère tellement positif, qu'il serait absurde de voir des mythes dans les éléments qui composent ces livres; puis il fait ressortir l'obscurité et la fausseté du système soutenu par Strauss, qui admet, il est vrai, dans les premières églises « une connaissance des vérités religieuses fondamentales, » mais qui veut que cette connaissance, à cause de sa tendance à se transformer en idée pure, ait revêtu la forme d'une exposition mythique, etc.... La marche *anti-historique* de l'ouvrage de Strauss est surtout à ses yeux une faute grave contre la véritable science. Ce chapitre contient aussi « un aperçu des difficultés monstrueuses que le docteur Strauss aurait dû résoudre, avant d'avoir le droit de présenter avec une telle assurance son système d'interprétation mythique. » Nous arrivons maintenant à des points traités par la plupart des adversaires de Strauss, mais qui sont cependant ici l'objet de dissertations originales : il n'existe ni dans les Evangiles, ni dans aucun des autres documents, aucune preuve qui vienne à l'appui de cette incapacité étonnante qu'il a plu à Strauss de supposer chez les auteurs des Evangiles. Le temps dans lequel ils vivaient devait même les obliger à appeler la critique à leur secours pour distinguer les mythes des récits véritables. L'auteur s'engage de nouveau dans la critique historique, et discute cette distinction entre une production de mythes primitive et une production secondaire, que Strauss met en avant après Schneckenburger; il montre ce qu'il y a de vague, d'obscur et de contradictoire dans une foule de propositions de l'ouvrage de Strauss, telles que celles-ci : que les idées magnifiques, qui se trouvent dans les Evangiles, doivent leur origine au *génie* des premiers chrétiens, qui pourtant étaient assez bornés pour rattacher tout à une personnalité aussi insignifiante, que l'était celle de Jésus, d'après Strauss, et pour ne pas distinguer les mythes de l'histoire; et cette autre : que de simples doctrines, sans aucun fait réel aient la vertu de changer le

(1241) V. l'opinion de Lange dans *Le docteur Strauss et ses adversaires.*

(1242) Ces distinctions subtiles, qui charment les Allemands, ne peuvent qu'augmenter la confusion qui règne dans les intelligences et ont presque toujours un côté faux ou paradoxal.

monde, etc.... Le témoignage sur Jésus attribué à l'historien Josèphe est présenté ici d'une manière qui mérite toute notre attention. Qu'il soit authentique ou non, il n'en prouve pas moins que Josèphe n'a connaissance d'aucunes *légendes* relatives à Jésus, et le silence de cet historien rendrait également témoignage au caractère historique de la tradition évangélique (1243). Enfin l'auteur rétablit dans toute leur importance les témoignages externes de l'authenticité des Evangiles, qu'il a plu à Strauss de traiter avec un mépris que rien ne peut justifier.

Dans la seconde livraison (1244), qui contient la première partie du second chapitre : *Les mythes particuliers dans l'Evangile*, Hoffmann s'impose la tâche de prendre la série des récits évangéliques les plus importants, et les plus faciles à ramener à une interprétation mythique, et de démontrer qu'il faut admettre pour tous l'interprétation historique et supernaturaliste, il établit pour un grand nombre l'impossibilité complète de l'interprétation mythique. La première partie traite des *histoires de la naissance et de la jeunesse*. Cette portion du récit évangélique est l'objet d'un travail spécial, dans lequel l'auteur s'attache, comme Lange l'a fait de son côté, à démontrer qu'elle porte le même caractère historique que le reste des Evangiles. Ces dissertations de ces deux théologiens ont un caractère particulier. Lange s'attache à la démonstration de Strauss, en fait ressortir les détails, les examine à fond, et finit par commenter lui-même le texte évangélique. La critique plus étendue de Hoffmann examine avec soin les opinions avancées par Strauss, les principes qu'il pose et les moyens qu'il appelle à son aide, et s'efforce de démontrer que l'interprétation mythique est complétement insoutenable.

1° Naissance de Jean-Baptiste. La doctrine de *l'existence des anges* est ici le fond de la question. L'auteur commence par réfuter « les conceptions arbitraires des rationalistes, » que Strauss adopte, « conceptions qui méritent à peine d'être discutées scientifiquement, puisqu'elles semblent prendre soin d'étaler leur caractère individuel et de démontrer leur propre futilité au penseur le moins exercé. » Il examine avec le plus grand soin les objections de Schleiermacher contre le dogme des anges, et essaie de prouver que ces objections sont plutôt de nature à faire admettre leur existence qu'à la faire rejeter. Il attaque ensuite les raisons produites par Strauss contre la démonstration de la doctrine des anges donnée par Olshausen, et il s'efforce d'établir que « ceux mêmes qui acceptent le principe fondamental du panthéisme ne peuvent faire d'objection sérieuse contre cette démonstration. » Cet essai de conciliation entre la dogmatique panthéistique et la théologie chrétienne montre tout ce qu'il y a de chimères dans l'imagination des docteurs du luthéranisme, même les plus éminents.

Hoffmann examine ensuite les objections particulières de Strauss contre l'ange Gabriel ainsi que ses remarques sur la conduite de l'ange, « empruntées au docteur Paulus, » et jusqu'aux insinuations prétendues du texte en faveur de l'interprétation mythique. Les points suivants sont ensuite traités de la même manière c'est-à-dire au point de vue historique : 2° Les généalogies de Jésus; ici l'auteur indique de nouvelles sources auxquelles on peut puiser des raisons en faveur de l'interprétation historique pure, et il travaille en même temps à résoudre les difficultés par une exposition de la *place* et du *but* des deux généalogies. 3° La préparation à la naissance de Jésus. 4° La conception surnaturelle. 5° La naissance de Jésus. 6° Les sages d'Orient. 7° L'éducation de Jésus.

On pourrait sans doute désirer encore plus de clarté d'exposition, plus de facilité d'exécution, plus de justesse pour attaquer toujours le cœur de la question, surtout dans un ouvrage qui s'adresse à un adversaire aussi distingué, cependant on y remarque une érudition très-distinguée. C'est un examen détaillé de tous les arguments principaux de la prétendue *vie de Jésus*, dans lequel le principe qui sert de base à cet ouvrage est continuellement mis en lumière et soumis à la critique : un tel ouvrage ne pouvait passer inaperçu et il a appelé l'attention des amis et des ennemis du système mythique.

On lui reproche même au delà du Rhin une certaine pesanteur, qui tient à ce que sur beaucoup de points la réfutation y prend le caractère plus étendu de recherches indépendantes et positives, sans que pourtant il forme un ensemble complet qu'on puisse opposer à celui de Strauss. Cependant quoique les défauts que nous avons signalés l'empêchent d'être autre chose qu'une critique, ce travail n'en contient pas moins, sans aucun doute, des dissertations dignes d'être remarquées. Telle est du moins l'opinion que les Allemands ont du livre d'Hoffmann. Voici du reste les propres paroles d'Hoffmann, qui vont nous apprendre le but qu'il a voulu atteindre dans son ouvrage; elles peuvent servir à le juger : « L'auteur aura assez fait, dit-il, s'il parvient à prouver que Strauss n'a pas mieux résolu les difficultés qui existaient longtemps avant lui dans le récit évangélique, que ne l'ont fait les opinions plus anciennes qu'il a combattues, et s'il arrive ainsi d'une part à remettre les choses sur leur ancien pied, et de l'autre à faire entrevoir quelque chose de meilleur. »

Quant aux plaintes du docteur Strauss sur le ton de la critique d'Hoffmann, nous dirons qu'il n'a pas le droit de se plaindre que celui-ci ait découvert sans pitié « toutes les assertions sans fondement, les obscurités, les contradictions, les citations tronquées et mal interprétées qui se trouvent dans

(1243) J'ai longuement développé cet argument dans *Le Christ et l'Evangile*, 1re édition, témoignage de Josèphe (*l'Allemagne*, tome II).

(1244) Pag. 119-282.

son ouvrage, » car il use lui-même assez largement du droit de découvrir ainsi tous les côtés faibles d'un savant. Cependant nous voudrions avec lui qu'Hoffmann n'eût jamais quitté le langage de la science et qu'il se fût toujours abstenu de ce ton d'ironie et de triomphe dont il s'est trop souvent servi. D'un autre côté, il est certain que chacun conviendra (et l'auteur de la *Vie de Jésus* ne pourra lui-même en disconvenir) qu'il est difficile, en face d'une critique comme la sienne, de ne jamais sortir d'une contenance calme, tant à cause de cette malice avec laquelle il a l'air de se faire un jeu d'attaquer ce qu'il y a de plus saint, et de ces décisions arbitraires et violentes qui n'annoncent rien moins qu'un désir sérieux d'arriver à la vérité, que parce qu'il traite lui-même de la façon la plus choquante les opinions scientifiques qui lui déplaisent ainsi que ceux qui les représentent. Pour donner une idée de ce qu'il se permet en ce genre, nous allons citer ce qu'il dit entre autres choses à la fin d'un chapitre. « Quiconque au lieu de reconnaître dans ces comparaisons l'empire de la légende, et par là même *le caractère légendaire des récits évangéliques*, continue à s'attacher au point de vue historique, naturaliste ou supernaturaliste, n'a certainement aucune notion distincte d'histoire ou de légende, de naturel et de surnaturel. »

L'effronterie et la futilité de pareilles assertions ne peuvent manquer de sauter aux yeux, surtout après que les écrivains les plus distingués, Sack, Harless, Lange, Hoffmann lui-même, Ullmann, et Müller ont prouvé à l'auteur de la *Vie de Jésus* combien ses notions de mythe et d'histoire, de nature et de miracle, sont embrouillées, et manquent de développements scientifiques.

Puisque nous en sommes aux plaintes du Dr Strauss sur le compte de ses adversaires, et que nous sommes forcés de déclarer qu'elles ne sont point par le fait aussi fondées que ses paroles pourraient le faire croire, nous allons citer un passage de la préface de sa seconde édition, afin qu'il soit évident, pour l'esprit le plus impartial, que si le ton que l'on emploie contre lui a quelquefois le cachet de l'irritation, il ne laisse pas de l'avoir mérité par les deux raisons que nous avons signalées ci-dessus. On retrouve dans ce passage le mépris de ses adversaires qu'on lui connaît déjà, et en même temps cet esprit borné qui n'aperçoit pas la sainteté du sujet qu'il profane, qui ne peut pas comprendre qu'il s'agit ici de questions religieuses vitales, d'une lutte dont l'importance est sans pareille. Voici les expressions par lesquelles il caractérise la plupart des écrits qui lui ont été opposés : « Ils ne méritent pas plus d'attention que les cris poussés par des femmes lors de l'explosion subite et rapprochée d'une arme à feu..... La sollicitude de l'autorité, éveillée par ces cris d'alarme, se sent un instant portée à prendre des mesures contre le danger ; mais bientôt il se présente un homme intelligent, et bien intentionné, qui montre que ce n'est ici qu'une fausse alarme, et qu'il n'y a aucun péril réel. » Nous dirons en passant que cette comparaison de l'auteur qui doit trouver son application dans les plus petits détails nous paraît aussi déplacée ici que les paroles de Lessing : « Il faut donner de l'air au feu, s'il doit être éteint ; » car lorsque ses adversaires, armés la plupart par une confiance inébranlable en la vérité de l'Evangile, viennent dire que son ouvrage n'est qu'une *fausse alarme*, qu'un *coup sans danger*, et, prédisent à son système une défaite décisive, il est loin de supporter ces attaques avec patience, et cependant, d'après les paroles que nous venons de citer ce ne serait rien de plus à ses propres yeux ! Cette même appréciation de son propre ouvrage contraste singulièrement avec le mépris qu'il professe pour toute espèce d'avis, et le dédain qu'il se croit en droit d'opposer à ses adversaires. Cet homme *intelligent* et *bien intentionné* qu'il fait intervenir, et qui n'est autre que Néander (1245), comme il nous l'apprend lui-même, est d'ailleurs bien loin de nous dire « qu'il n'y a ici qu'une fausse alarme, et que le danger n'a rien de réel » car voici ses propres paroles : « Comme l'essence de la foi et de l'Eglise chrétienne s'appuie sur une base historique, il est certain qu'en niant l'histoire on détruit cette essence, et que l'Eglise chrétienne serait renversée si les opinions sur le Christ historique qui sont exprimées dans ce livre venaient jamais à prévaloir. » On ne peut méconnaître ici le sentiment *du danger*, et le témoignage positif que ce n'est point une *fausse alarme*. En outre, dans ses *Eclaircissements*, Néander s'oppose d'une manière décisive à cette « compréhension idéale, soi-disant plus relevée du christianisme » que Strauss propose, et maintient avec force la foi au Christ historique, « qui a opéré une révolution si heureuse dans la vie de l'humanité, et dont l'action salutaire continuera à se produire dans l'avenir avec une énergie victorieuse et divine. » Du reste, ces paroles de Néander prouvent en un certain sens, comme celles des autres adversaires de Strauss, que le livre de Strauss n'est autre chose qu'une *fausse alarme*, dans ce sens que le livre sacré ne succombera pas sous une pareille attaque, mais qu'il en sortira victorieux, et que « le Christ historique continuera *dans l'avenir* à réformer l'humanité. »

On est heureux de signaler ces jugements partis du sein même de l'Université de Wurtemberg qui a produit le Dr Strauss, et émanant d'hommes dont la réputation scientifique est trop bien établie pour redouter le mépris d'un disciple plus jeune qu'eux; de les voir

(1245) Néander, consulté par le gouvernement prussien qui avait l'intention de supprimer le livre du docteur Strauss, déclara qu'à son avis la libre discussion devait avoir son cours.

travailler à rétablir le calme dans les âmes, par des publications qui sont de nature à faire réfléchir profondément les partisans du système mythique. Nous allons citer maintenant le témoignage de deux théologiens de Tubingue ; l'intérêt pratique domine chez l'un, chez l'autre c'est l'intérêt scientifique; le premier est le Dr Steudel, le second le Dr Kern.

§ II. — Le Docteur STEUDEL.

Réflexions préalables à faire pour l'appréciation de la question de la base historique ou mythique de la vie de Jésus, telle que les évangiles canoniques nous la racontent, émanées de la conscience d'un croyant supernaturaliste, dans le but de rétablir le calme dans les âmes, par le docteur Steudel (1246). — Cet ouvrage est avec celui du docteur Paulus le premier jugement qui ait été publié sur l'ouvrage de Strauss, et il ne se rapporte qu'au premier volume. Steudel s'attache d'abord au sujet traité par Hoffmann dans la réfutation de la première présupposition de Strauss, *l'état de la théologie*, ou de la manière scientifique d'envisager et de baser la foi chrétienne. Sans faire, comme Hoffmann, un recensement littéraire, et nommer les auteurs qui ont servi d'organes aux différentes tendances théologiques, Steudel nous peint la marche du développement interne de la théologie depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à nos jours. Pour lui le supernaturalisme n'est autre chose que la foi elle-même, telle qu'elle vivait dans le christianisme dès le commencement. Il essaie ensuite de juger : 1° La naissance de la *Gnose* à côté de la foi simple, les deux chemins suivis par elle, l'accord apparent avec la foi, et l'antipathie réelle pour cette même foi ; 2° La réformation, qui, selon Steudel, vint ensuite s'appuyer de nouveau sur le roc inébranlable de la parole de Dieu, mais qui en même temps dégageant l'esprit de toute entrave le prédisposa chez beaucoup d'individus à s'emparer de vérités en apparence opposées et à les présenter sous une forme exagérée et à un point de vue borné. « Cette tendance, si l'on en croit Steudel, n'est pas l'*esprit* du protestantisme lui-même, elle n'est qu'un *produit nécessaire* dans le développement du protestantisme. » Il arrive ensuite au dogmatisme (système qui impose la foi d'autorité), au rationalisme et à son antithèse, le supernaturalisme. On voit maintenant se présenter ici un nouvel ennemi, qui, en feignant d'attaquer uniquement le supernaturalisme, s'en prend à la foi elle-même que celui-ci soutient. D'après cet ennemi la foi n'est qu'une opinion, et le supernaturalisme une manière vieillie d'envisager le christianisme. Steudel veut montrer ce que le supernaturalisme doit faire de nos jours, et comment, en restant fortement attaché à la vérité divine, il parviendra, dans les limites de la science, à faire reconnaître à tous sa légitimité. L'auteur passe ensuite à la question du point de départ de la *vie de Jésus*, telle qu'on la trouve dans les évangiles canoniques. Il s'agit donc de savoir si nous possédons encore des récits véridiques sur la vie, la doctrine et les actions du fondateur du christianisme. Pour répondre à cette question, il prend pour point de départ ce fait incontestable, que le christianisme s'est introduit au sein de l'humanité comme puissance morale, à une époque complétement historique, et il prouve qu'en ôtant au christianisme l'histoire au sein de laquelle il a pris naissance, on rend impossible la démonstration de son introduction dans le monde. Jésus-Christ apparaît toujours aux yeux de tous, à quelque opinion qu'ils appartiennent, comme le point de départ de cette grande révolution morale. L'auteur nous peint la personnalité de Jésus qui fut créatrice à un plus haut degré qu'aucune autre, à laquelle un si grand nombre d'hommes ont emprunté leur force vitale, et il conclut à l'impossibilité de ne voir en elle qu'un symbole, qui ne se serait formé qu'à l'aide d'un tissu de mythes. A l'exemple d'une foule d'autres adversaires de Strauss, il se sert de la vie et des paroles de l'apôtre Paul, de cet apôtre qui trouva la liberté dans l'esclavage du Christ, et dans un dévouement sans bornes au Seigneur, pour prouver que dans la personnalité du Christ réside une *importance* toute particulière, et qu'en lui habite la plénitude de la Divinité. Prenant ensuite l'Évangile de Jean et les Actes des apôtres, il en tire la même démonstration, et il indique en passant comme pouvant servir au même but toutes les manières d'envisager le christianisme en général. Enfin, il met en lumière le caractère historique de la personne du Christ, en renvoyant aux prophéties de l'ancienne alliance. Ces prophéties ne sont en aucune façon des traits que l'on aurait prêtés à Jésus parce qu'il devait ou voulait être le messie promis, mais c'est au contraire la personnalité puissante de Jésus qui a forcé les hommes à le regarder comme le messie annoncé dans l'Ancien Testament, comme celui auquel viennent aboutir toutes les dispositions de la providence de Dieu

Après avoir conclu de l'influence du christianisme qui n'est pas contestée, à une cause qui seule peut l'expliquer et est par cela même nécessaire, l'auteur passe à l'examen des documents qui rendent témoignage de la personne du Christ. Par tout ce qu'il a dit jusqu'ici, Steudel a prétendu démontrer clairement que ces documents ne sont point une biographie qui doit nous faire connaître l'existence d'un homme inconnu, mais qu'au contraire nous aurions la certitude la plus positive de l'existence d'un homme appelé Jésus, auquel la renommée a donné le titre de sauveur du monde, quand même cette biographie nous manquerait. Il ne faut pas cependant conclure de là que la substance du christianisme n'en sub-

(1246) Tiré de la *Gazette théologique* de Tubingue, 1835, p. 88.

sisterait pas moins, quand même la critique viendrait ébranler la portion historique des évangiles; car cette critique ne veut admettre qu'un Christ *intérieur*, autrement dit *un Christ qui n'est créé que par notre propre esprit;* tandis que, au contraire, rien n'est plus précieux pour nous que la possession d'une exposition historique de l'élément divin révélé dans le Christ, élément qui sans doute a son existence incontestablement assurée dans la conscience des chrétiens. Car on peut dire encore ici comme ailleurs : Venez et voyez. Stendel nous trace ensuite le portrait de Jésus que les quatre évangiles nous donnent avec un accord parfait quant au fond, il décrit l'ensemble des circonstances que l'histoire évangélique nous fait connaître, l'exactitude des récits qu'elle contient; et, à l'aide de tout cela, il met en lumière le *caractère historique* des évangiles. Il détruit aussi avec beaucoup d'art l'objection tirée de la *discordance* apparente entre les évangiles, en produisant l'exemple des Actes des apôtres, dans lesquels la conversion de saint Paul est racontée trois fois (IX, 3, XXII, 6 et s., XXVI, 12 et s.) toujours avec des variantes, mais qui peuvent se concilier de manière à faire disparaître toute contradiction de chaque récit. La source de ces variantes n'a rien de légendaire, elles sont le résultat de la manière particulière dont différentes personnes envisagent le même événement, la même personne, ou du but différent que chaque narrateur s'est proposé. Ces idées sont développées ensuite avec détail, appliquées aux quatre évangiles, dont les propriétés particulières se trouvent ainsi décrites. En outre, l'existence du christianisme, la contexture intime et le contenu des évangiles canoniques, prouvent encore que nous possédons, sur la personne de Jésus, des récits conformes à la vérité. Steudel revient encore une fois à cette absence de présuppositions que Strauss prétend exister chez lui, et qui n'est une vertu qu'en tant qu'on ne présuppose rien qui ne soit fondé, mais qui devient la source des erreurs les plus étroites si l'on refuse d'admettre les vérités les plus incontestables. Sans doute, lorsqu'il s'agit de la crédibilité des points principaux de l'existence du fondateur d'une religion, la critique historique doit s'appliquer aux documents qui contiennent sa vie pour les apprécier; mais quand il est question du christianisme, d'une religion émanant du Christ, qui veut vivre en nous et que nous vivions en lui (*Gal.*, II, 20), c'est pour nous « le plus saint des devoirs envers l'humanité, devoir qui du reste n'a rien d'inconciliable avec les exigences de la science, de n'approcher qu'avec retenue et respect de ce qui est devenu et resté un sanctuaire, grâce à son énergie sanctifiante; et quand même nous ne serions pas retenus par la crainte de blesser les sentiments des autres, nous devrions toujours nous garder avec le plus grand soin de nous exposer nous-mêmes, par la légèreté et l'indifférence de notre ton, au danger de perdre de vue qu'il s'agit ici d'un bien qui a acquis une valeur inexprimable pour l'humanité. »

Cette courte esquisse est suffisante pour donner une idée de la suite des pensées de cet essai préliminaire du docteur Steudel. Strauss parle fort dédaigneusement de cet ouvrage de son ancien maître : «Cet ouvrage, dit-il, impute à la conscience de son adversaire les opinions qu'il exprime; il le noircit devant un public grossier qui n'entend rien à la question : il n'est pas besoin pour ce public de docteurs, de théologie, mais il faut l'abandonner au bavardage des conventicules et à l'écrivasserie des sociétés *soi-disant* savantes. » On reconnaît là le ton tranchant des écrivains rationalistes.

§ III — Le Docteur KERN.

Le second ouvrage dû à l'Université de Tubingue, celui du docteur F.-H. Kern, professeur ordinaire de théologie évangélique, est complétement original dans sa substance et dans son but, et mérite toute l'attention des théologiens : *Les principaux faits de l'histoire évangélique discutés par le docteur Kern, avec un souvenir à G. C. Kern* (1246*). La nécrologie du frère de l'auteur n'est liée en rien aux dissertations scientifiques qui suivent, mais elle ne manque pas d'intérêt, parce qu'elle nous peint la vie d'un théologien célèbre dans sa communion, qui s'est formé dans les écoles de Wurtemberg, et qui est mort dans la foi au Christ historique. L'auteur commence sa dissertation proprement dite par les paroles suivantes, qui contiennent une appréciation de l'ouvrage de Strauss. « La Vie de Jésus par Strauss, est un phénomène si important dans la sphère de la théologie, qu'il crée l'obligation, pour tout individu qui prend part au progrès de cette science, de se mettre en rapport avec la critique qui se produit dans cet ouvrage, et de se rendre compte des motifs de sa répulsion s'il lui refuse son assentiment, ou, dans le cas opposé, de voir comment il pourra à l'avenir concilier ses opinions avec les exigences de la science et de la vie pratique. » Le même ton de calme règne dans tout l'ouvrage, malgré son antagonisme bien décidé contre le système mythique appliqué aux évangiles. On ne peut s'expliquer comment le Dr Strauss peut voir dans ces dissertations purement scientifiques, « un ton d'arrogance et de sarcasme, ainsi que la fureur d'ôter à son adversaire toute espèce de mérite, fureur qui appelle à son aide tous les détours de la chicane. »

En commençant, le docteur Kern traite d'une manière générale l'importante question de la possibilité de l'union du Christ idéal et du Christ historique en une même personne. Dans la conscience commune des chrétiens le Christ historique et le Christ

(1246*) Tiré de la *Gazette théologique* de Tubingue, année 1856, p. 160, et continuation, p. 59

idéal ne font qu'un ; le point principal de la discussion à notre époque, c'est de savoir si cela est vrai ou non. Le docteur Strauss prétend qu'il est impossible de concevoir le type original du Christ comme ayant jamais eu une réalité historique. Les raisons alléguées en faveur de cette opinion, sont exposées ici en détail, puis réfutées et rejetées comme incomplètes, insoutenables et de nulle valeur. La christologie spéculative de Strauss est ensuite soumise à un examen rigoureux. Selon Kern le devoir de la spéculation est de prouver la possibilité et la nécessité d'un Christ idéal qui soit en même temps le Christ historique ; et il s'efforce de l'accomplir dans cet ouvrage, par des moyens pour la plupart en harmonie avec l'insoutenable théologie de Schleiermacher. Vient ensuite l'indication des preuves de faits qui obligent de reconnaître Jésus de Nazareth comme le Christ idéal, et enfin des éclaircissements plus précis sur les rapports des tentations du Christ avec son impeccabilité.

Passant ensuite à la tendance principale de son ouvrage, *l'examen des faits principaux de l'histoire évangélique de Jésus-Christ*, l'auteur détermine d'une manière claire le but qu'il se propose dans ses recherches, et soumet à un examen particulier, « la vie publique et l'activité de Jésus et de son précurseur Jean. » Il indique ici en peu de mots, qu'il fallait une grande personnalité historique, pour expliquer l'influence qui avait changé la religion du monde, et qu'il était impossible que la légende seule formât le point de départ de ces grands événements. Il montre ensuite la tradition évangélique dans son origine comme dans ses développements, entourée de toutes les garanties de la véracité et de la crédibilité, et il ne comprend pas que l'on vienne contester à nos évangiles canoniques les titres qu'ils ont à la vénération du monde. Il faudrait au moins, pour en avoir le droit, commencer par établir d'une manière satisfaisante, d'une part, comment la tradition originaire et authentique sur la vie de Jésus a pu disparaître, et de l'autre comment on a pu lui substituer cette histoire mensongère que nous possédons.

L'auteur traite ensuite les principaux points (1247) de la *Vie de Jésus*. Sur chacun de ces points, il expose d'abord l'opinion de Strauss avec les raisons dont il s'appuie, puis il soumet le texte biblique à une interprétation historique et exégétique, et il affirme que les récits évangéliques, considérés isolément, sont complétement dignes de foi. Nous croyons devoir citer quelques observations importantes qui se trouvent la plupart du temps à la fin des chapitres.

Nous lisons à la fin du chapitre qui traite des rapports de Jean-Baptiste avec Jésus : « Si l'on envisage les faits de l'histoire évangélique au point de vue de la critique de Strauss, on est forcé de prime abord de refuser le caractère de *disposition divine*, à toutes les préparations de la nouvelle alliance dans l'Ancien Testament..... L'apparition de Jean-Baptiste est un fait accidentel, personne ne peut nous donner des éclaircissements satisfaisants sur l'origine de sa vocation. L'apparition de Jésus se trouve également fortuite, quoique l'œuvre commencée par Jean ne puisse trouver sa continuation que par la prédication de Jésus. »

En écartant de tout ceci la pensée d'une préparation divine présidant au développement des événements, tout devient l'œuvre du hasard : mais l'idée de hasard étant essentiellement anti-philosophique, il s'ensuit qu'il devient très-difficile de justifier *aux yeux de la science* une opinion qui l'invoque sans cesse (1247*). » A propos du baptême de Jésus, l'auteur se sert du récit évangélique pour démontrer la vérité essentielle et interne de cet événement et pour éclaircir une question dans laquelle Strauss et tant d'autres ont vu une grave difficulté : Pourquoi Jésus s'est-il fait baptiser par Jean? Dans le chapitre intitulé : *Jésus considéré comme Fils de Dieu*, le docteur Kern s'exprime ainsi. « L'idée théocratique du Fils de Dieu considéré comme messie, et l'idée métaphysique ne s'excluent point réciproquement; ces idées ne constituent donc aucune contradiction entre les *synoptiques* et l'évangile de Jean. On peut prouver d'ailleurs par les passages de saint Mathieu **xi**, 25, **xxviii**, 18, que l'idée de Jean sur le Fils de Dieu n'était pas étrangère aux synoptiques ; et le passage de Jean, **x**, 34, nous montre également que l'idée théocratique n'était pas inconnue de Jean. C'est donc encore gratuitement que le docteur Strauss présuppose ici que Jean n'est pas fidèle dans ses récits et que son évangile n'est qu'un assemblage d'histoires faites à plaisir. » Dans la partie qui renferme le récit des « événements, depuis la marche vers le jardin des Oliviers jusqu'au crucifiement, » la critique de Strauss se montre complétement, selon Kern, dans son septicisme absolu. « Elle raye d'un trait de plume et retranche de la vie de Jésus ce que tous les hommes profondément chrétiens avaient regardé jusque-là comme ce qu'il y a de plus grand ; les discours d'adieux selon Jean, Strauss les appelle, avec une ironie amère, *discours amplifiés de Jésus sur l'humilité*. Du reste, tout ceci est basé sur une pétition de principe tout à fait contraire à la science, à savoir : que tout ce qui se manifeste comme résultat dans l'ensemble de la vie chrétienne ne pouvait avoir son principe dans l'esprit du fondateur du christianisme et être déjà parvenu jusqu'à sa conscience. » Kern, en parlant de l'emprisonnement, oppose à la manière de voir de Strauss la question sui-

(1247) Pages 49-52, 57-65, 107-139.
(1247*) Ceci n'est pas traduit textuellement, mais résumé.

vante : « La conduite de Jésus n'est-elle pas l'opposé de l'empressement et de la précipitation ? La conduite de Jésus, telle que Jean et les synoptiques s'accordent ici à nous la peindre sous toutes ses faces, n'est-elle pas le résultat d'une dignité calme parfaitement convenable ? Et n'a-t-on pas le droit de s'étonner lorsqu'on voit Strauss l'attribuer à l'idée de faire de l'effet, de jouer la comédie ? Cette manière d'agir n'avait-elle pas pour but de montrer que Jésus allait librement au devant des événements qui le menaçaient ? Mais on objecte que cette libre acceptation de la mort indique que ce passage a été inventé après coup pour ôter à Jésus le vernis défavorable d'un emprisonnement involontaire. Mais ici on touche du doigt ce système de cercles vicieux, par lequel on commmence par ôter à la personnalité de Jésus tous les traits qui peuvent lui donner de l'éclat, pour les présenter ensuite comme le résultat de l'imagination poétique et mensongère des chrétiens qui voulurent par la suite embellir le caractère de leur chef. » A propos de la résurrection, l'auteur fait ces réflexions générales : « Si l'on soumet à un examen réfléchi la manière dont Strauss envisage cet événement, on est étonné de prime abord de voir Strauss recourir à toutes les tentatives d'explication naturelle que le rationalisme renferme dans ses arsenaux, et au moyen desquelles le philosophe Celse avait déjà attaqué le christianisme longtemps avant lui, et de l'entendre en même temps déclarer, avec tout ce que l'arbitraire a de plus violent, qu'on ne doit voir au fond de cet événement, selon lui, que des visions imaginaires affublées d'ornements poétiques. Cette dernière assertion est sans doute bien conforme à l'esprit de la critique de Strauss, mais que dire des hypothèses naturalistes ? N'est-ce pas adopter la méthode qu'il a flétrie avec une ironie si amère chez les disciples de Paulus comme inadmissible et absurde ? Mais quelle est donc la raison de tout ceci ? Ne serait-ce point qu'il se trouve ici en face d'un fait positif et évident, que l'on ne peut nier et dont on ne peut se débarrasser d'aucune façon ? Il ne veut pas cependant le considérer comme véritable, et cela uniquement parce qu'il a supposé d'abord son impossibilité, pour des raisons tout à fait étrangères à la critique historique, tirées uniquement du domaine de la philosophie, science qui, à son avis, peut être encore loin des dernières limites auxquelles l'esprit humain est capable d'atteindre. Le professeur Weisse s'exprime ainsi sur ce point dans sa lettre sur le système de Strauss : — « Le théologien a toujours le droit de conserver la conviction que la philosophie n'est point encore complète, qu'elle n'a pas dit son dernier mot, et que ses progrès pourront encore sur beaucoup de points amener des résultats qui paraissent impossibles dans l'état présent de cette science. » — « Pour sortir d'embarras, Strauss change le fait de la résurrection en une simple apparition, fruit d'une imagination visionnaire ; puis par une nouvelle opération critique, il suppose plusieurs inventions poétiques et explique ainsi l'existence des nombreux renseignements que nous possédons sur Jésus ressuscité. Qu'est-ce donc que tout ceci, sinon l'arbitraire le plus violent ? »

« Tout ce qui a été dit jusqu'ici, dit le docteur Kern à la fin du premier article, a eu pour but d'établir clairement que la critique, en adoptant une méthode qui détruit l'histoire évangélique et conséquemment l'histoire en général, et en réduisant à quelque chose d'insignifiant et de contradictoire l'image grandiose et pleine d'unité que les évangiles nous donnent de la personnalité de Jésus, que la critique, dis-je, s'anéantit elle-même par ses propres excès. »

§ IV. — BECK.

La *Gazette théologique de Tubingue*, dans laquelle parurent, en 1835, les ouvrages de Steudel et de Kern, publia, en 1836, les *Observations de Beck*, travail que nous nous bornons à indiquer ici. L'auteur a été, depuis la publication de cet ouvrage, appelé à Bâle comme professeur extraordinaire de théologie, et nous avons de lui un discours d'installation à l'académie de cette ville, « sur l'application de la méthode scientifique à la doctrine chrétienne » (1248), dans lequel, après avoir peint le développement des différentes branches de la théologie, il prononce ces paroles qui s'adressent incontestablement aux excès de la critique de Strauss : « Ce n'est qu'après avoir reçu le saint baptême de l'esprit, que la science est en état de soumettre à une critique interne véritable les documents encore douteux, et de défendre ceux dont la certitude historique est acquise, contre les attaques de cette critique ordinairement appelée interne, qui n'a d'autre source que la prédominance du point de vue personnel, et qui condamne un livre de la Bible en s'appuyant sur son propre esprit et non sur celui de l'Ecriture sainte. Ainsi la question de la canonicité de l'Ancien Testament et de ses rapports avec le Nouveau, est du domaine de la critique *pneumatique*, car il est évident que ces questions ne peuvent recevoir d'éclaircissements que des hauteurs et des profondeurs de l'esprit du christianisme, et de l'idée complète de la révélation chrétienne. » L'orateur conclut ainsi : « L'esprit de la théologie, ainsi que son histoire, s'accordent pour maudire cette déplorable légèreté qui parle sans réflexion et ne sait pas écouter, et qui se flatte de tout pouvoir dans le domaine de la vérité éternelle, parce qu'elle a à ses ordres une certaine dose de talent et de capacité. Au reste, quelque injustes que soient les attaques dirigées contre la foi chrétienne au nom de la science, nous ne condamnons point la science elle-même. Ce n'est pas la

(1248) Bâle, chez Spittler.

science qui est en opposition avec la foi ; c'est une foi qui est en opposition avec une autre, la foi en soi avec la foi en Dieu. Cette dernière espèce de foi n'est pas celle de tout le monde, comme la première, parce qu'elle présuppose quelque chose qui n'est pas du goût de tous ; mais la foi en Dieu est celle qui triomphe du monde, et qui par conséquent n'a point à redouter les chances du combat. »

§ V. — Le Docteur WILKE.

Le docteur F. Wilke, pasteur à Rothenburg sur la Saal, a fait paraître un livre (1248*) dans lequel il juge le point de vue de Strauss. L'auteur accepte en partie les principes rationalistes du docteur de Wette sur la tradition ainsi que sur la formation des évangiles ; mais il arrive à des résultats particuliers tout différents. Son ouvrage se divise en deux chapitres. Dans le premier, il cherche la source des évangiles, et pour arriver à un résultat positif il établit à sa manière l'origine de la littérature du Nouveau Testament, et en particulier la formation du canon. Il cherche ensuite à démontrer que chaque évangile est indépendant des autres, tant pour la forme que pour le fond. Puis il parle des auteurs des évangiles, et finit par s'attacher à prouver que les quatre évangiles ont leur source dans la tradition générale apostolique.

Voici quelques-unes des affirmations de ce premier chapitre : Les quatre évangiles viennent de la tradition apostolique. Ils ont été précédés par des fragments contenant les récits isolés des faits de la vie du Christ; ces fragments suffisaient aux chrétiens de la Palestine, et étaient écrits en Syrochaldéen ou en Araméen. Le premier évangile n'est pas de Matthieu, et le quatrième n'est pas de Jean. Le fond du quatrième évangile doit bien avoir été emprunté à cet apôtre, mais la forme appartient à un autre, vraisemblablement à Apollos. Cependant Credner qui est au même point de vue critique que Wilke, vient de faire paraître une introduction au Nouveau Testament dans laquelle il traite cette question par les seules données historiques, et il reconnaît de la manière la plus précise, que l'auteur du quatrième évangile n'a pu être qu'un habitant de la Palestine, qu'un témoin oculaire immédiat, qu'un apôtre, qu'un favori de Jésus, que Jean, que le disciple lui-même.

Wilke s'accorde donc avec Strauss sur ce point, qu'il n'y a pas un seul évangile entier qui vienne d'un témoin oculaire ; mais il reconnaît que les évangiles sont l'expression fidèle de la tradition apostolique de Jean, de Pierre, de Paul et de Matthieu. Après avoir désigné la tradition orale, comme la source principale des évangiles, l'auteur arrive à cette importante question : Les évangiles contiennent-ils des mythes ou de l'histoire ? Il commence par définir la nouon du mythe. « Un mythe est l'exposition sous la forme de récit d'une idée rendue facile à saisir par le moyen d'une image, exposition qui n'a point trait à un ancien *philosophème*, ni à aucun point de l'histoire primitive d'un peuple. » Le mythe philosophique est une invention pure, le mythe historique a toujours un certain fond historique. *Aucun de ces deux genres de mythe ne se retrouve dans l'évangile.* L'auteur prouve cette proposition en développant avec le plus grand soin l'idée du mythe et toutes les conséquences qui découlent de son essence, de sa forme et de son histoire. Puis il passe à un examen complet de la tradition, qu'il nomme l'unique source de nos évangiles.

Wilke distingue ici deux traditions, une historique et l'autre mythique, et il pose ce dilemme auquel Strauss ne peut échapper : « Ou les récits des évangélistes sont de l'histoire, ou ce sont des mythes ; s'ils ont inventé des mythes ce ne sont donc pas des gens simples et ignorants, mais bien les plus grands sages et les esprits les plus ingénieux qu'on ait vus, mais d'un autre côté ce ne sont que des imposteurs !... »

Si Wilke accorde que quelques éléments légendaires se sont glissés dans les évangiles, il affirme qu'ils ne sont pas de nature à altérer en rien le fond de l'histoire, et encore bien moins à les faire considérer comme un pur assemblage de mythes. Selon Wilke, les récits qui portent un caractère légendaire sont : Les prédictions, les naissances merveilleuses, la tentation, la transfiguration, l'ascension. Il paraît du reste reconnaître l'existence des autres miracles de l'histoire évangélique. L'auteur examine ensuite la partie des évangiles, qu'il appelle historique, et la défend contre les attaques de Strauss. Il fait le tableau de l'époque où Jésus a paru, pour en tirer une nouvelle preuve de la crédibilité des évangiles, et il finit en montrant que la personnalité et la doctrine du Christ ne peuvent s'expliquer naturellement (1249).

« L'imagination, dit-il, invente les mythes, la pensée peut créer des caractères héroïques, mais le caractère divin du sauveur du monde est bien au-dessus de toutes les inventions humaines, il est la vérité historique. »

Les résultats du livre de Wilke ne sont pas toujours neufs ; et l'on y voit percer à chaque page une tendance vers des opinions arbitraires, favorites, et dont la source est fort suspecte. On y retrouve aussi un grand nombre de lieux communs du jour, des concessions maladroites faites au système mythique ; et on peut dire qu'il ramène à peu près ce système au point où il en était avant Strauss. Cependant il insiste avec force sur le caractère historique des évangiles, et de la vie publique du Sauveur et il renferme

(1248*) *Tradition et [mythe. Travail pour servir à la critique historique des évangiles canoniques, ainsi qu'à l'appréciation de l idéalisme mythique de la Vie de Jésus de Strauss.* Leipsi k, 1837, 269 pag.

(1249) Le livre de Wilke contient encore une chronologie du Nouveau Testament.

des aveux remarquables. Wilke dit, en parlant de l'ouvrage de Strauss, qu'il fait, il est vrai, preuve d'érudition, de vigueur, de force d'esprit et d'une logique inflexible; que son exposition est claire, solide, son style concis et pur, le ton presque toujours noble, l'allure grave: mais il ajoute que ce livre part d'un point de vue qui entraîne une foule de conséquences inacceptables; qu'il ne discerne pas le mythe de la légende; qu'il n'explique d'aucune façon l'élévation de la doctrine évangélique et la sainte grandeur du Christ. Il ajoute que la manière dont il imagine l'origine des récits évangéliques n'est qu'un tissu de contradictions. Selon Wilke, un système qui ne prendrait pas pour point de départ des opinions faites à l'avance, et qui aurait un véritable amour pour la vérité, saurait respecter les personnalités historiques par amour pour la vérité. La spéculation de Strauss est un anneau magique, qui n'a ni commencement, ni fin, ni existence, ni substance. On pourrait attaquer par la même méthode tous les caractères de l'histoire, et les anéantir complétement.

Strauss prête arbitrairement à ses adversaires des principes qu'il lui est ensuite facile de combattre. Il s'empare des évangiles, même de celui de Jean, qui cependant, d'après lui, contient très-peu de vérités, et il s'en sert, tantôt comme s'ils étaient historiques, tantôt comme s'ils étaient mythiques, selon les exigences de sa thèse. Avec cette manière de procéder, on pourrait réduire à l'état de mythe l'ouvrage de Strauss lui-même. Wilke se déclare enfin contre le rationalisme superficiel, contre le mysticisme qui conserve la vieille foi, et contre les « nouveaux évangéliques, » qu'il traite avec plus d'acharnement que Strauss lui-même; enfin il se prononce en faveur de la théorie qu'il nomme *mythique rationnelle*.

§ VI. — PHILALETHÈS.

Il existe aussi un ouvrage que le docteur Tholuck caractérise dans son *Indicateur littéraire;* il a pour titre : *Philalethès, deux entretiens sur la Vie de Jésus de Strauss* (Leipsig, 1836). « L'auteur de ces entretiens, dit Tholuck, (*Indicateur littéraire*, n° 64), paraît être un homme qui s'est formé dans l'étude de Hégel, et dont le but constant est de prouver que la spéculation dont Strauss se sert pour anéantir le dogme chrétien est cependant complétement innocente de ce crime, si on sait en faire un légitime usage. Dans ses propres opinions, il suit surtout *Goschel* (1250), dans lequel il reconnaît un perfectionnement de la doctrine de Hégel, lequel tend vers le christianisme. »

§ VII. — Le Docteur ULLMANN.

Deux critiques de l'ouvrage de Strauss se trouvent dans le troisième cahier des *Etudes et critiques* de l'année 1836. La première est du docteur *Ullmann* (1250*); la seconde du docteur *Julius Müller* (1251).

Dans le traité d'Ullmann sur l'impeccabilité de Jésus, ouvrage qui a été placé en tête de l'année 1828 des *Etudes et critiques*, on voit combien l'apparition sainte de Jésus et en général toute son histoire ont fait sur lui une impression profonde, et comment il a été amené à chercher l'explication dogmatique de ce fait historique. On remarque aussi, avec beaucoup d'intérêt, qu'avant l'apparition de l'ouvrage de Strauss, le docteur Ullmann avait déjà tellement mis en lumière la personnalité de Jésus, et surtout la vérité historique de la résurrection, qu'il se trouve ainsi avoir réfuté d'avance, au moins en partie, les attaques des partisans du système mythique. On peut voir, dans les *Etudes et critiques* (1251*), la dissertation sur la question suivante : Que présuppose la fondation de l'Eglise chrétienne par un crucifié? ou : Comment est-il possible qu'un homme honteusement supplicié, qu'un juif crucifié ait été reconnu comme le messie et le Fils de Dieu par les juifs et par les païens? Ullmann répond que la seule manière d'expliquer cette influence de Jésus d'une façon satisfaisante est sa vie tout entière, et surtout le fait de sa résurrection. Cette démonstration est précisément celle que la plupart des adversaires du système mythique opposent aujourd'hui avec tant de force et de justesse aux assertions de Strauss.

Nous allons donner maintenant l'esquisse de la critique d'Ullmann. Selon lui, l'idée fondamentale du monde chrétien, la pensée qui forme l'unité de l'Eglise au milieu de toutes les dissidences, est la certitude que le divin et l'humain se réunissent dans le Christ pour former une personnalité indivisible, et que cette personnalité unique dans son genre et dans sa dignité est la base du développement religieux et moral de notre race, développement entièrement nouveau. D'après l'ouvrage de Strauss, il en devrait être tout autrement, puisqu'il cherche à anéantir Jésus comme *figure concrète*, de sorte que la foi chrétienne se trouverait désormais indépendante de la personne du Christ. La grande sensation produite par cet ouvrage, l'influence qu'il a exercée et celle qu'il exercera encore prouvent à quel point l'esprit de la plupart des contemporains incline vers les opinions dissolvantes. « Dans notre temps, il est plus facile d'acquérir une renommée d'Erostrate que celle d'un Erwin de Steinbach. » Ullmann ne reproche point à l'ouvrage de Strauss son caractère sceptique; seulement, selon lui, la critique de l'ouvrage est fausse et défectueuse parce qu'elle veut subsister par elle-même et donner à elle seule les derniers résultats. Il regrette chez cet auteur l'absence du sens re-

(1250) C'est le chef de la droite de l'école hégélienne.
(1250*) Pag. 770-816.
(1251) Pag. 816-890.
(1251*) Troisième cahier, 1832.

ligieux, aussi nécessaire pour observer tout phénomène moral, que le sens philosophique est nécessaire pour comprendre la philosophie. L'ouvrage de Strauss rend inconciliables les intérêts de la science pure et ceux du système religieux qui tient à l'Eglise : il n'est donc pas réformateur, il est révolutionnaire.

Au lieu de chercher l'éclat de la publicité, s'il n'avait eu en vue que les intérêts plus modestes de la science pure, il eût dû écrire son livre en latin et lui donner une forme scolastique. Ullmann trouve aussi dans l'ouvrage toutes les hypothèses de l'école de Hégel. Il reconnaît le mérite littéraire que l'ouvrage peut avoir, mais en même temps il blâme la critique purement destructive, la froideur, le ton de mépris et de sarcasme qui y dominent, et l'inexactitude du titre placé là pour attirer un grand nombre de lecteurs, et qui n'est cependant qu'une déception, puisque le livre n'est point la biographie de Jésus, mais uniquement une critique des récits évangéliques.

Après le développement des questions dont nous venons de parler, et l'indication de quelques autres sujets importants que Strauss eût dû examiner de plus près même d'après son propre point de vue, l'auteur passe au jugement du point de vue mythique, et il expose en quelques traits généraux sa propre opinion sur le symbole et le mythe.

Après avoir indiqué la différence entre le mythe historique et le mythe philosophique, la place du mythe entre l'idée et l'histoire, place qui n'est pas complétement déterminée, sa nécessité dans un certain degré de civilisation, l'auteur pose la question suivante : *Le christianisme dans lequel existe l'élément symbolique, contient-il aussi l'élément mythique?* Ici vient une peinture et une appréciation des différentes solutions de cette question. 1° Le point de vue orthodoxe qui répond décidément : *non*. Ullmann ne veut pas se ranger à cette opinion, mais il souhaite cependant qu'une démonstration fondamentale et scientifique vienne le convaincre de la justesse de cette manière de voir. 2° Le point de vue mythique pur, tel que Strauss l'adopte. Après l'avoir considéré sous toutes ses faces, il le déclare complétement insuffisant et inadmissible; car on ne peut l'établir qu'en faisant violence à la critique au point de supposer, qu'aucun des quatre évangiles n'émane des apôtres, qu'ils se contredisent tous et qu'ils ont été composés plus tard par des hommes inconnus; d'ailleurs l'apôtre Paul et la conservation providentielle de l'Eglise chrétienne suffisent pour réfuter l'opinion mythique. L'apôtre Paul, ce modèle d'unité dans sa vie intérieure et de grandeur morale, n'est plus qu'un contraste complet, qu'une existence énigmatique et sans consistance, si nous lui ôtons la vérité évangélique, centre et base de toute sa vie; et l'opinion mythique ne peut arriver à son but sans envelopper cette grande figure dans la ruine que sa critique dissolvante prépare à l'authenticité des évangiles (1252).

Avec le petit nombre d'éléments historiques que la critique de Strauss laisse subsister dans la Vie de Jésus, est-il possible d'expliquer la fondation et la formation de l'Eglise. Un homme privé des attributs les plus essentiels au messie attendu, qui ne descend pas de David, ne naît point à Béthléem, qui ne fait rien et auquel il n'arrive rien d'extraordinaire, un docteur du peuple semblable par sa conduite et l'élévation de sa doctrine à tant d'autres prophètes et à Jean-Baptiste lui-même, un homme qui n'est pas même exempt de péché (1253), se trouve tout d'un coup, sans qu'on sache bien pourquoi, regardé comme le messie, on le prend pour un thaumaturge, un envoyé de Dieu, pour le Fils impeccable de l'Eternel et le sauveur de l'humanité. Quoiqu'il demeure dans le tombeau après avoir souffert la mort honteuse de la croix, la croyance se répand qu'il est ressuscité le troisième jour et qu'il est encore resté longtemps au milieu des siens, et ces idées enfantent de telles merveilles qu'aucune autre histoire ni aucune autre doctrine n'ont jamais rien produit de pareil. Tout cela peut-il être le résultat de simples fictions?

« Les premiers chrétiens étaient-ils des

(1252) Tout homme impartial sera ici de l'opinion du docteur Ullmann; et les passages de l'ouvrage de Strauss où il est question des actes des apôtres et de Paul, prouvent que l'auteur lui-même sent la force de cette difficulté. Après cela, on a tout lieu de s'étonner de voir un apologiste de Strauss nous rassurer avec un sérieux qu'on serait tenté de regarder comme ironique, en nous affirmant que l'authenticité des Epîtres du Nouveau Testament, et en particulier de celles de Paul, n'est en rien ébranlée par la critique de Strauss, et que ces épîtres sont une base suffisante pour la dogmatique protestante. — On pourrait lui demander s'il ne sait pas que l'idée fondamentale de la doctrine de Paul est la foi à la résurrection réelle de Jésus. A quoi nous servent des Epîtres *authentiques* dans lesquelles on voit régner d'un bout à l'autre une erreur fondamentale de ce genre? Comment peut-on nous parler de la solidité d'un dogme qui repose sur une base semblable? — C'est précisement la confiance que l'on accorde aux vérités contenues dans les ouvrages de Paul, qui oblige à reconnaître le caractere historique des Evangiles. Les ouvrages de Paul doivent avoir le même sort que les évangiles; on ne peut les rejeter les uns et attaquer les autres.

(1253) On ne peut comprendre après cela comment la *Gazette ecclésiastique* de Zurich a pu s'exprimer ainsi : « Strauss ne nous enlève pas le Christ moral, mais *seulement* l'apparition historique de l'idée du Dieu-homme dans un seul individu. » La réalité du Christ est-elle donc si peu de chose qu'on puisse se servir ici du mot *seulement*? Et qu'est-ce donc que l'homme peut faire d'un *Christ* moral, qui n'est autre chose qu'un imposteur ou un visionnaire fanatique, et qui même d'après Strauss est positivement *un pécheur*? Cette admiration pour la critique de Strauss n'est-elle pas en même temps une adhésion bien claire aux doctrines des Ebionites, d'après lesquelles le genre humain devait accepter pour rédempteur un homme ordinaire pourvu qu'il fût moralement grand.

poëtes religieux? Etaient-ce donc des hommes d'un esprit assez élevé pour pouvoir d'eux-mêmes inventer, jusque dans les traits les plus particuliers, la réalisation d'un idéal auquel l'imagination des plus grands poëtes et des philosophes les plus profonds n'a jamais pu atteindre, et pourrait-on jamais trouver dans toute l'histoire une simple idée produisant des résultats pratiques comparables à ceux que le type du Christ a produits?

L'auteur nous montre ensuite qu'en définitive tout roule sur ce dilemme : *Le Christ a-t-il été imaginé et formé par l'Eglise apostolique, ou bien est-ce au contraire cette Eglise qui lui doit son existence?* Si l'on envisage Jésus au point de vue de Strauss et de son système, on arrive à des résultats dont on doit nécessairement rendre Jésus responsable, on arrive au mensonge et à l'imposture. On ne voit pas ce qu'on peut répondre à de telles objections. Ullmann indique ensuite une foule d'autres arguments secondaires, qui ne sont indiqués là que pour servir de thème à des dissertations qui traiteraient tous les détails. Il fait remarquer spécialement que Strauss regarde comme inventé tout ce qui contient un sens profond, qu'il se représente les disciples comme des espèces *d'épiciers;* qu'il suppose des prodiges plus grands que ceux qu'il nie. Il démontre ensuite plus en détail la certitude de l'histoire de la résurrection. Il est encore un point que Strauss traite de la manière la plus insuffisante : ce sont les rapports entre Jésus et Jean-Baptiste. Pourquoi la tradition populaire ne s'est-elle pas plutôt attachée à glorifier Jean, le maître de Jésus, Jean dont l'existence mystérieuse fournissait tant d'éléments à l'esprit légendaire? Après avoir ainsi réfuté le point de vue mythique appliqué à l'interprétation des évangiles, l'auteur expose son point de vue particulier, et montre que si, selon lui, il s'est glissé dans l'Evangile quelques faits apocryphes, ils y sont en si petit nombre qu'ils ne peuvent en rien motiver l'expression de mythe, qui doit être exclusivement réservée aux traditions païennes. Ullmann se déclare aussi d'une manière toute particulière contre la christologie spéculative contenue dans la conclusion de l'ouvrage de Strauss, et il examine le principe qui lui sert de base. Il ne peut imaginer rien de plus étrange et de plus contraire à la vérité, que l'obstination du docteur Strauss à se servir d'expressions chrétiennes, telles que *justification par la foi*, etc.... après avoir complétement abandonné la véritable signification des mots; phénomène qui du reste se reproduit de nos jours dans la théologie et dans la chaire avec le caractère de la fausseté la plus monstrueuse. L'erreur fondamentale de Strauss est de méconnaître l'importance de la personnalité, et par là même l'importance du fait, de l'histoire, par rapport à la vie morale. Toute cette critique, il est vrai, ne fait ressortir la plupart du temps que les points de vue les plus généraux, elle ne contient rien de tout à fait neuf et que d'autres n'aient pas déjà dit; mais elle passe en Allemagne pour un des ouvrages de ce genre les plus attrayants qu'on puisse lire. M. Edgar Quinet s'en est beaucoup servi pour ses articles célèbres sur le système de Strauss.

Nous ne pouvons nous empêcher de citer ici la conclusion de cet ouvrage, qui contient un mot remarquable de Schleiermacher. On sait qu'après la publication de l'ouvrage de Strauss, on a répété bien des fois que maintenant le christianisme touche à sa fin. Comme si le christianisme pouvait être détruit par un livre, quelque habile, quelque spirituel qu'on le suppose! Un Etat bien constitué ne peut être renversé ainsi, et l'on verrait périr de cette manière une vie morale formée depuis deux mille ans et qui a jeté de profondes racines dans tous les rapports de l'existence! Voici les paroles d'Ullmann : « La sombre prophétie de la chute du christianisme, c'est-à-dire de tout ce que nous avons de plus élevé et de meilleur dans la vie privée, et de plus saint dans la vie publique, de la dernière base et du lien le plus intime de l'existence sociale, cette sombre prophétie ne se vérifiera pas. Cette idée a déjà été exprimée de la manière la plus frappante par un représentant de la nouvelle critique, auquel on ne peut refuser le coup d'œil le plus pénétrant. Voici ce qu'il pense des pronostics et des craintes de ce genre : « Une fable circule parmi les hommes depuis un certain temps, et on l'entend souvent répéter de nos jours. L'incrédulité l'a inventée et les hommes de peu de foi l'accueillent aveuglément. Il viendra un temps, et il est peut-être déjà venu, où ce Jésus de Nazareth subira la destinée qui lui est réservée. Toute pensée humaine n'est féconde que pour un certain temps; le genre humain doit beaucoup au Fils de Marie. Dieu s'est servi de lui pour opérer de grandes choses; mais cependant il n'était qu'un homme comme nous, et son heure d'être oublié doit aussi sonner. »

« Cette fable ne se vérifiera pas. Depuis son origine, la race humaine porte l'empreinte ineffaçable de l'image du Sauveur? L'Ecriture, qui n'est sainte que parce qu'elle nous conserve cette image, viendrait à périr, l'image elle-même n'en durerait pas moins éternellement; elle est gravée trop profondément au cœur de l'humanité pour pouvoir jamais s'effacer, et ces paroles du disciple seront toujours vraies : « Maître, où « faut-il aller? Vous avez les paroles de la « vie éternelle. »

§ VIII. Le Docteur J. MULLER.

Nous allons clore cette suite de jugements sur la Vie de Jésus de Strauss, tirés des théologiens protestants, par un coup d'œil sur un autre ouvrage qui se trouve dans les *Etudes et critiques*, celui du docteur Julius Müller, professeur de théologie à Marbourg. Si les théologiens protestants regardent ce

livre du docteur Müller comme la critique la plus distinguée de Strauss ; ils disent qu'on y retrouve, comme dans les autres ouvrages de ce savant, à côté des connaissances les plus étendues, cet esprit grave de la science qui, ayant conscience de son droit de libre investigation, ne s'en sert que pour édifier et non pour détruire ce sens impartial qui, loin de juger les formes multiples de l'histoire d'après l'esprit des temps modernes, sait reconnaître l'essence qui leur est propre, et cette pensée philosophique et indépendante assez forte pour pénétrer les profondeurs de la spéculation nouvelle, sans se laisser éblouir par son éclat. Ils ajoutent qu'on y remarque aussi l'expression d'une foi vive et forte, qui combat pour ce qui est saint sans faire d'imprudentes concessions à l'adversaire qu'il veut réfuter, et cependant sans se montrer injuste à son égard ; de cette foi qui, sachant bien qu'elle est basée sur la science, ne craint point, en face des systèmes scientifiques du jour, de se poser comme attachée au « *christianisme vulgaire* », et qui, tout en n'adoptant pas sans réserve les symboles de l'Église luthérienne, voit cependant avec une joie sincère toute tendance véritablement chrétienne, et n'a jamais de hauteur ni d'amertume à l'égard des luthériens orthodoxes. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que nous ne pourrions pas souscrire à tous ces éloges, et que nous ne croyons pas qu'on puisse jamais, au point de vue protestant, réfuter complétement le système mythique (1254-57). Il est digne de remarque que le docteur Müller avait répondu d'avance, du point de vue philosophique, aux questions que Strauss est venu plus tard soulever d'une manière plus générale, comme le docteur Ullmann l'avait fait au point de vue de l'histoire. En effet, ses *Études et critiques* (1258) contiennent un compte-rendu des ouvrages de Goschel, dans lequel Müller, se plaçant au point de vue de la foi chrétienne, nous fait part de son opinion sur *les rapports de la philosophie de Hegel avec la foi*. Dans ce travail, il nous montre combien peu Goschel a réussi à concilier la philosophie de Hegel avec la foi chrétienne positive, puisque ses efforts n'aboutissent qu'à sacrifier tour à tour les principes essentiels de Hegel et la substance de la foi chrétienne.

Élargissant ensuite le point de vue de sa critique, il montre que cette philosophie détruit en général le rapport du chrétien avec le Christ, la base de tout christianisme. Il met en lumière de la manière la plus complète l'impossibilité de toute conciliation entre ce système et la foi au Christ historique, au Christ considéré comme Sauveur, et démontre que ce même système ne peut mener logiquement qu'aux opinions ébionites les plus restreintes, sur la personne réelle de Jésus de Nazareth (1259). Ce coup d'œil, jeté du point de vue théologique sur la nouvelle philosophie, doit déjà nous faire attendre de la part de Müller une des critiques les plus importantes de l'ouvrage de Strauss ; aussi ce théologien est-il le seul de son école qui soit entré activement dans la lice pour y combattre, sur le terrain de la philosophie, en faveur du dogme de l'immortalité. On reconnaît en outre facilement chez lui la conscience claire et distincte de ce fait, que la foi chrétienne est la base d'une philosophie très-positive, de la philosophie chrétienne, la seule qui soit vraie ; philosophie qui ne regarde pas la foi comme uniquement appropriée aux derniers degrés du développement de l'esprit humain.

Dans sa critique, le docteur Müller passe en revue toutes les objections secondaires que l'on peut faire à Strauss, et il entre dans la *discussion des détails*, suivant en cela une marche opposée à celle d'Ullmann, qui ne s'occupe que des points de vue généraux. Il porte d'abord son attention sur la théologie spéculative de la vie de Jésus, puis il arrive à la notion du mythe qui sert de base à cet ouvrage, sans cependant y être définie nulle part d'une manière complète et suivie. Sa critique se divise en deux parties : la première dans laquelle il défend *la foi chrétienne commune* contre les résultats des recherches de Strauss, résultats que celui-ci veut faire prévaloir comme méritant seuls le nom de scientifiques, parce qu'ils ne dérivent, selon lui, d'aucune présupposition ; la seconde dans laquelle il examine la conduite de Strauss, en se mettant à son propre point de vue. Enfin, il définit la notion du mythe d'une manière plus précise.

En entrant en matière, le docteur Müller assigne à *la Vie de Jésus* la place qui lui convient dans l'histoire du développement de la critique actuelle des évangiles, et il signale les avantages qu'il trouve dans la publication de cet ouvrage. Le scepticisme, immodéré qui préside depuis quelque temps à la critique des récits évangéliques, y est arrivé jusqu'à un certain point à sa conclusion, et l'on ne peut plus conserver d'illusion sur ses résultats pernicieux. Müller voit dans ce fait *la preuve que le temps est venu où ce scepticisme doit être vaincu*. Passant ensuite à *une peinture exacte de la marche de Strauss*, il nous montre cet écrivain essayant d'abord de faire ressortir des invraisemblances et des contradictions prétendues pour rendre suspect le caractère historique des évangiles, et arrivant ensuite à la partie positive de sa théorie. Strauss, pour l'établir, examine si des récits ou des sentences de l'Ancien Testament n'auraient point fourni à la première communauté chrétienne l'occasion de prêter à celui qu'elle croyait être le Messie les traits

(1254-57) Je renvoie pour le développement de cette thèse à ma *Défense du Christianisme historique*.

(1258) 1853, p. 1069-1122.

(1259) Nous voyons en effet que le docteur Strauss, qui procède toujours logiquement, réduit la vie de Jésus à quelque chose de moins significatif que la théologie des ébionites.

sous lesquels il est peint ; mais comme il ne peut pas trouver dans l'Ancien Testament les similitudes qu'il cherche, il a recours aux sources les plus suspectes, aux évangiles apocryphes, et à la littérature des rabbins. S'il ne trouve dans ces mines si fécondes rien qui explique l'origine des récits évangéliques, il regarde alors ce qu'ils contiennent d'important et de significatif comme la preuve de l'ornementation légendaire. Il ne recule pas même devant les analogies tirées de la mythologie païenne ! Avec un si grand nombre de ressources de tout genre, l'auteur de la vie de Jésus ne peut manquer, observe Müller, d'envisager à sa manière l'origine de chaque récit comme le produit d'une activité d'imagination véritablement créatrice. Tout cela est accompagné d'observations expliquées par des exemples particuliers, surtout dans ce qui regarde les miracles et la résurrection du Christ, contre lesquels les attaques de Strauss sont particulièrement dirigées.

Après avoir décrit les procédés de Strauss, Müller passe à l'*exposition* qu'il fait de la vie de Jésus, *puis à cette christologie spéculative*, qui permet, dit-on, de conserver les principes essentiels de la foi chrétienne dans toute leur intégrité, c'est-à-dire la naissance surnaturelle du Christ, ses miracles, sa résurrection et son ascension, quoique la critique puisse élever des doutes sur leur réalité, en tant que faits historiques. Le simple bon sens chrétien, répond Müller, repousse cette assertion inintelligible et pleine de réticences ; il ne peut y voir qu'une contradiction flagrante, ou un misérable jeu de mots. Nous ne citerons ici qu'un petit nombre des observations de l'auteur que nous analysons. On reconnaît, dit-il, dans l'hypothèse qui gratifie l'humanité de tous les attributs que l'Église assigne au Christ, toute la misère d'un panthéisme moderne, qui trouve fort commode de faire de la vie humaine avec toutes ses souillures un développement de l'existence divine. Quand Strauss se vante de proclamer l'unité de la nature divine et de la nature humaine, dans un sens infiniment plus élevé que les chrétiens, puisqu'il envisage le genre humain comme sa réalisation, et qu'il n'en fait pas le privilége d'un individu, il tient absolument le langage de ces naïfs Hindous, auxquels un missionnaire annonçait que le Fils de Dieu avait jadis vécu comme homme sur la terre, et qui trouvaient cette doctrine mesquine, en comparaison des incarnations perpétuellement renouvelées de Vichnou. Strauss, ajoute encore Müller, aurait au moins dû avoir la bonne foi d'avouer que les résultats de sa critique historico-dogmatique n'attaquent pas seulement *une forme particulière du christianisme*, mais bien *le christianisme même*, pour peu que sa notion ait quelque chose de déterminé par l'histoire, et qu'il ne soit pas libre à chacun de donner le nom de Christ et de christianisme à tout ce qu'il lui plaît d'imaginer. La doctrine de Strauss, qui considère l'unité avec Dieu comme réalisée dans l'esprit humain, est, selon Müller, l'aberration la plus dangereuse qui renverse le christianisme et tout de ce qu'il proclame de plus élevé. Il fait sentir d'une manière frappante que, si cette opinion s'accréditait chez les contemporains, comme l'opinion rationaliste des ébionites a triomphé dans l'école de Paulus, on verrait régner un naturalisme panthéistique destructeur de tout ce qui est grand et saint, la foi, l'humilité, l'espérance, et que les vertus chrétiennes ne seraient plus considérées que comme des préjugés vieillis. « Sur leurs ruines, dit-il, s'élèverait une génération panthéiste, qui n'aurait confiance qu'en ses illusions, et ne trouverait qu'en elle-même la source à jamais inépuisable de toute félicité et de toute vertu. » Il se prononce contre une recherche scientifique pareille à celle de Strauss, qui ne s'arrête devant aucune considération et reste indifférente à tous les résultats. Si l'on vient à transformer les faits historiques en mythes à l'aide de subtilités, dès lors *les actes de libre volonté de Dieu se changeront en pensées de l'homme!* Le christianisme comme manifestation de Dieu dans le Christ, et comme révélation complète de la vérité et de la vie divine, deviendra dans son essence une sorte de mythologie ! Il prouve avec évidence par le caractère historique qui prédomine dans les écrits apostoliques que, si l'histoire évangélique peut être détruite, la doctrine se trouve en même temps anéantie. Ce n'est certes ni un excès de zèle, ni un défaut de pénétration qui font dire à ce théologien avec tant de vérité, que, pour comprendre ce qu'est le Christ, il faut avoir reconnu la nature du péché, envisagé sa puissance et la redoutable sévérité du mécontentement divin qui y est attaché, et que toute idée abstraite et fausse du mal moral est nécessairement une source inépuisable d'erreurs dans la christologie ! — Il ajoute que l'ouvrage de Strauss est le *produit d'un* certain *fanatisme de la spéculation*, qui, aspirant à dominer exclusivement, ne veut souffrir aucune autorité supérieure ou même égale.

Au sujet des recherches de Creuzer, de Hermann, de Weisse et d'Ottfried Müller, le docteur Müller, dans son second chapitre, essaye de préciser la *notion du mythe* et d'analyser ses principales phases. D'un côté, il établit une distinction claire et solide entre l'histoire et le mythe ; de l'autre, il montre en quoi il diffère du conte, de l'allégorie et de la parabole. Quand il s'agit *d'appliquer cette notion du mythe aux Evangiles*, Müller n'est plus d'accord avec Strauss. Dans une série de réflexions il s'attache à montrer la foule de difficultés historiques dans lesquelles se jette l'opinion mythique dans son application aux évangiles ; il prouve qu'elle nie les causes sans pouvoir toutefois contester les effets. Tout concourt, dit le docteur Müller, à démontrer l'*impossibilité d'expliquer le Christ des évangiles*, en partant de la conception de Strauss. Il ne peut

donc, dans l'intérêt de la raison, reconnaître à ce procédé aucun avantage sur le mode historique, car il rompt un ensemble rigoureusement enchaîné, pour mettre à sa place la nuit la plus obscure et l'incompréhensible. Il établit ensuite dans une dissertation qui a fait une vive sensation les conditions générales de la formation du mythe, afin d'examiner si, en appliquant le principe d'interprétation mythique aux évangiles, Strauss reste d'accord avec lui-même et avec la notion du mythe, telle qu'il l'a formulée. En acceptant son propre principe il le tourne contre lui-même. Après l'apparition de la philosophie dans la vie d'une nation, lorsque celle-ci s'est une fois livrée à l'étude de l'histoire, la formation des mythes devient complétement impossible. Il établit une distinction entre le siècle des légendes, telles qu'elles se forment dans des temps historiques, et celui de la production des mythes sur le terrain religieux, dans les temps primitifs. Il résulte de cette distinction que; dans le domaine de la tradition évangélique, il n'existait aucune des conditions indispensables à la naissance des mythes. Le doute était éveillé; déjà l'époque se servait même de paraboles qu'on distinguait très-bien des faits réels; on ne peut donc appliquer à cette époque la véritable notion du mythe, dans un sens rigoureux, et si on va plus loin, si on veut le considérer comme un jeu de l'imagination, il se présente dès lors de nouvelles difficultés. Le lieu, le temps, l'origine apostolique des évangiles, sont les principales. L'auteur les fait toutes ressortir, pour prouver l'impossibilité de la formation mythique. Dans le cours de cette dissertation du christianisme, le docteur Müller semble se faire un malin plaisir d'accorder constamment à Strauss chacune de ses présuppositions. Il se laisse emprisonner dans un cercle de plus en plus étroit; puis, partant du point de vue de Strauss lui-même, il prouve de mille façons l'impuissance de son adversaire à expliquer la naissance des récits évangéliques, même dans l'hypothèse qui fait du mythe un simple produit de l'imagination. Cette insuffisance ressort à chaque instant de l'ouvrage même de Strauss, lorsqu'il s'agit de faits isolés; car il n'indique nullement les idées qui ont dû leur servir de base. Après avoir fait clairement ressortir que Strauss se trouve en flagrante contradiction avec sa propre notion du mythe, lorsqu'il veut expliquer les faits considérés isolément, le docteur Müller répond au reproche que font aux défenseurs du christianisme les amis du docteur Strauss qui les accusent de s'appuyer uniquement sur des imperfections de détail pour méconnaître la grandeur et la vérité de son œuvre. Quand, dit-il, le brouillard mythique, dans lequel l'introduction de Strauss enveloppe sa critique de l'histoire évangélique, est dissipé, on voit aussitôt la vanité et l'impuissance de cette critique, réduite à s'appuyer sur une base pareille à celle des *Fragments de Wolfenbuttel* et des autres publications de ce genre (1260). Car, donner sérieusement et sciemment un fait inventé pour un fait historique, lui prêter dans ce but la forme du récit le plus naturel et le moins fardé, cela s'appelle à juste titre, que cela se passe en Orient ou en Occident, *mentir*, et ce mensonge est d'autant moins délicat, d'autant plus coupable, que l'objet auquel de pareilles fictions se rapportent est plus sacré et d'une plus haute importance. Après avoir ainsi victorieusement combattu les résultats *positifs* de la critique de Strauss, il réclame encore contre l'inexactitude de cette critique, sur sa propension à n'envisager qu'une face des questions, et il proteste particulièrement contre la défiance pleine de prévention et l'arbitraire dont Strauss use envers l'auteur du quatrième évangile; il montre surtout la complète fausseté de l'étrange reproche qu'on lui fait d'avoir voulu laisser saint Pierre dans l'ombre et exalter saint Jean à ses dépens.

Cette critique remarquable sous bien des rapports a produit une grande impression, car le docteur Müller part toujours du point de vue de Strauss lui-même, de ses propres principes et de leur application; quoique le langage soit digne, grave et véritablement scientifique, il ne peut s'empêcher par moment de parler de l'arbitraire sans bornes du procédé de Strauss avec une indignation contenue, l'indignation d'un cœur révolté des étranges méthodes et du scepticisme qu'il veut combattre. On en trouve la preuve dans cette conclusion. « Si nous considérons le caractère de la vie spirituelle de notre siècle, si nous nous rappelons combien certaines opinions y ont jeté de profondes racines, opinions qui, à l'insu d'une foule de gens, sont en contradiction fondamentale avec le christianisme, si nous réfléchissons que ces opinions sont adoptées en partie par les plus grands esprits de notre siècle, il nous sera facile de comprendre comment la puissance du doute est capable de s'emparer insensiblement d'un critique de bonne foi, au point de le faire arriver aux résultats négatifs de ce travail. Mais il est une chose que nous avouons ne pas comprendre; c'est comment ce critique peut travailler sur un ton souvent gai, léger et même railleur, à la destruction d'un symbole que des millions d'hommes regardent comme l'unique fondement du salut. Strauss n'a pas même su éviter les assertions tout à fait frivoles, et les plaisanteries souverainement inconvenantes, bien qu'il se vante, dans la préface de son premier volume (1261), d'avoir échappé à ce travers. L'histoire des

(1260) C'est-à-dire que le docteur Strauss est obligé en dernière analyse de contester la bonne foi des rédacteurs des évangiles.

(1261) Le docteur Müller cite plusieurs passages de ce genre dans l'ouvrage de Strauss, et il serait facile d'y en ajouter bien d'autres. Nous n'en rapporterons qu'un seul. Après avoir présenté l'histoire de la Transfiguration de Notre Seigneur comme un

attaques dirigées jusqu'ici contre le christianisme historique ne semble-t-elle pas porter à croire qu'il est *impossible* de se livrer à de pareilles attaques *en conservant la dignité* qu'exige de chacun, et la grandeur du sujet, et l'importance des questions dont il s'agit? »

« C'est donc avec bonheur que l'on voit notre Eglise posséder des hommes tels que ce dernier critique et quelques-uns de ceux dont nous avons fait mention plus haut, qui, initiés eux-mêmes à l'esprit de la civilisation actuelle et de la nouvelle philosophie, peut-être même dévoués de cœur et d'âme à l'une et à l'autre depuis longtemps, mais délivrés par la foi chrétienne du poids accablant de l'esprit du siècle et conduits par elle sur le terrain de la vraie liberté et de l'unique vérité, combattent ces attaques anti-chrétiennes avec les mêmes talents que leurs adversaires et des connaissances plus approfondies, considèrent et expliquent le mystère révélé et cependant toujours voilé de l'incarnation de Dieu dans le Christ et la rédemption de l'homme pécheur avec un esprit à la fois d'humilité et d'*adoration* dans la *pensée*, reconnaissant l'immense importance de ces questions vitales et prononcent à la gloire du Seigneur des paroles que leurs adversaires eux-mêmes sont forcés de prendre en haute considération. Ainsi parle un écrivain protestant.

Nous croyons utile de citer à la suite de ces réfutations du docteur Strauss celle qui a été publiée, en 1839, par M. Eugène Mussard, ministre protestant à Genève. L'auteur trouve le docteur Hengstenberg trop orthodoxe, quoique l'auteur de la *Christologie* soit bon luthérien. Il penche donc pour les hypothèses hardies. Cependant son livre, quoique assez court, n'est pas dénué de valeur scientifique, et contient plus d'un argument victorieux contre la nouvelle exégèse.

§ IX. — E. Mussard.

Preuves internes en faveur de l'origine apostolique des évangiles.

« Pour peu qu'on connaisse les évangiles, qu'on ait appris à les analyser dans leurs détails, à les comparer dans leur ensemble, on ne peut manquer d'y reconnaître certains traits dont on ne saurait expliquer la présence qu'en admettant que les livres qui les renferment sont l'œuvre d'hommes qui ont vécu avec Jésus, de témoins oculaires des faits qu'ils rapportent, l'œuvre des apôtres ou de leurs disciples. Ces traits sont en grand nombre. Je n'en rappellerai que quelques-uns, qui m'ont toujours frappé et rempliront suffisamment mon but.

« Les évangélistes n'ont pas écrit à la manière des auteurs modernes; ce n'est pas une *histoire philosophique* qu'ils mettent sous nos yeux; simples narrateurs des faits qui les ont frappés, jamais ils n'y mêlent leurs propres réflexions; ils laissent parler les événements eux-mêmes. Un biographe de nos jours se fait un devoir, avant de raconter la vie de son héros, de dépeindre son caractère tel qu'il l'a compris; les auteurs sacrés ne nous disent pas un mot de celui de Jésus; mais, grâce aux détails minutieux dans lesquels ils sont entrés, au soin qu'ils ont pris de ne rien omettre de ce qui peut mieux faire connaître leur Maître, le lecteur peut facilement créer de nouveau ce caractère; il suffit pour cela de rapprocher les récits, de les comparer et de conclure. Si l'on essaye ce travail, que chaque chrétien doit faire pour sa propre édification, on est frappé de la facilité avec laquelle il s'opère; il a fallu réunir une foule de traits épars dans quatre récits rédigés par des auteurs différents, dans un but différent, dans des circonstances qui ne sont pas les mêmes; et malgré cela, les faits s'enchaînent d'une manière naturelle; ils forment un tout uni et compact, d'où ressort une idée claire de ce qu'était Jésus. Aucun trait nouveau ne vient contredire l'opinion qu'ont fait naître ceux qui précèdent. D'un bout à l'autre des Evangiles, c'est le même Christ qui paraît à nos yeux; dans le cercle étroit de ses disciples et au milieu d'une foule enthousiaste, dans la demeure du péager modeste ou à la table du pharisien superbe, au bord de la mer de Tibériade ou dans les places de Jérusalem, au prétoire et sur la croix, c'est toujours l'être bon et compatissant aux souffrances des mortels, toujours noble et pur, humble dans le succès, résigné dans l'épreuve, indulgent pour le pécheur qui se repent et s'amende, censeur sévère du vice qui se cache sous les dehors de la vertu. Oh! lorsque je considère de ce point de vue les récits évangéliques, je me refuse à y voir l'œuvre de l'imposture, ou la réunion des traditions populaires, plus ou moins conformes à l'histoire véritable. Les modifications apportées dans les faits par leur passage de bouche en bouche, ou par une relation inexacte, changent trop la physionomie générale des récits, pour que, rapprochés les uns des

mythe, le docteur Strauss ajoute comme remarque le parallèle suivant : « Platon aussi, dans le *Banquet*, glorifie son Socrate d'avoir offert un groupe semblable à celui que les quatre évangélistes forment ici. Après un festin, Socrate reste éveillé pendant que ses amis dorment étendus autour de lui, comme ici les disciples de Jésus autour de leur maître. Deux figures grandioses restent seules éveillées avec Socrate, le poëte tragique et le poëte comique, les deux éléments de la vie des Grecs que Socrate réunissait en lui. C'est ainsi que le Législateur et le Prophète, ces deux colonnes de la vie de l'Ancien Testament, que Jésus résumait en sa personne d'une manière plus éminente, s'entretiennent avec lui. Enfin, dans Platon, Agathon et Aristophane s'endorment, et Socrate reste seul éveillé; dans l'Evangile, Moïse et Elie disparaissent aussi et les disciples n'aperçoivent plus que Jésus seul. » Telle est l'ironie méprisante que Strauss met à la place de la Transfiguration où une voix d'en haut fit entendre ces paroles : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, celui dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances; c'est lui que vous devez écouter. »

autres, ils puissent ainsi cadrer ensemble ; je ne puis m'expliquer ce caractère de Jésus, toujours identique à lui-même, quoique formé de traits épars puisés à des sources différentes, qu'en supposant que les hommes les plus capables de l'apprécier et de le comprendre, des apôtres témoins de sa vie ont réuni ces traits, ou en ont fait part à leurs disciples.

« En racontant la vie du Sauveur, les évangélistes se sont souvent trouvés en contact avec l'histoire du temps ; et le caractère de cette époque, que nous font connaître d'autre part les auteurs juifs et romains, se retrouve fidèlement retracé dans nos récits sacrés. La critique la plus minutieuse peut les suivre dans leurs moindres détails, les examiner sous le point de vue des mœurs, des lieux, du temps, du langage, etc. : partout se révèle une connaissance exacte de toutes ces choses (1261*). Et cependant, quelle époque était moins favorable à un imposteur pour y placer une histoire inventée, ou moins facile à reconstruire sur les vagues données de la tradition ? Cette époque a été signalée par une suite de révolutions successives, qui, dans le court espace d'un siècle, ont introduit chez le peuple juif les changements les plus rapides et les plus variés, et, chose curieuse, à peine arrivée à son terme, elle ne laisse plus aucune trace. Quarante ans après Jésus-Christ, les armées romaines pénètrent en Palestine et portent partout la terreur et la dévastation ; Jérusalem tombe devant elles, la charrue passe sur les ruines du temple : plus de deux millions d'hommes périssent sous le fer ennemi ou sont emmenés captifs ; le peuple juif a perdu pour jamais le pays de ses pères (1262). Une tradition ne traverse pas impunément une révolution de ce genre. Si l'histoire évangélique, appelée à retracer une époque si promptement effacée, se présente comme fidèle dans ses moindres détails, c'est que ceux-là même qui y jouent un rôle l'ont retracée de leur main, ou racontée à des disciples chargés de la transcrire sous leurs yeux.

« A ces deux indices, si fort en faveur de l'origine apostolique des évangiles, nous pouvons en joindre un troisième plus facile encore à apprécier. Il est tiré du ton même des auteurs sacrés et de leur mode de narration. Qui pourrait ne pas voir dans leur langage celui des premiers fondateurs de la foi chrétienne ? On y reconnaît ce sens droit, cette âme pure et pieuse qui dut les faire choisir par Jésus pour compagnons de son ministère, cette simplicité, cette candeur de l'homme qui raconte ce qu'il a vu ou entendu, sans chercher à l'embellir, parce que la vérité est toujours assez belle par elle-même. Peu jaloux de satisfaire une vaine curiosité, pénétrés de la grandeur de leur tâche, ils passent sous silence tout ce qui n'est d'aucun intérêt pour la foi et la vie chrétienne ; leur seul but est de faire connaître Jésus comme le Christ, le Fils de Dieu, le Sauveur des hommes. Partout perce chez eux cet amour pour le Maître, ce respect pour son nom, que l'on ne peut attendre que d'hommes qui l'ont personnellement connu, qui ont tourné vers lui toutes leurs pensées, qui ont pris pour devise ces paroles, que l'on retrouve dans la bouche de l'un d'eux : *Christ est ma vie ; ce n'est pas moi qui vis, mais lui qui vit en moi.* Ce n'est pas là le langage de faussaires ou de récits traditionnels.

« Enfin, si, après avoir envisagé les évangiles dans leur ensemble, nous les prenons chacun à part, nous trouverons dans cet examen de nouvelles preuves en faveur de leur origine apostolique, une nouvelle confirmation des témoignages anciens que nous avons précédemment rapportés. Les arguments externes nous conduisent à penser que notre premier évangile est une *image fidèle* (1262*) de celui que composa saint Matthieu, et nous voyons cet évangile écrit évidemment par des Juifs, comme devait l'être celui de saint Matthieu, leur apôtre particulier. Nous le voyons montrant dans Jésus l'accomplissement des prophéties messianiques, ce qui devait être le but de saint Matthieu ; ne présentant aucune trace de rapports bien intimes de son auteur avec le Christ, ce qu'on devait attendre de saint Matthieu, qui n'appartient pas au cercle étroit des disciples préférés ; renfermant de nombreux hébraïsmes, d'où l'on peut conclure que le second *rédacteur* (1263) de ce livre était hébreu, par conséquent très-capable de comprendre le véritable évangile, et qu'il écrivit de bonne heure, avant que l'œuvre originale de l'apôtre ait été altérée par les ébionites et les nazaréens.

« Les anciens témoignages nous apprennent que le second évangile fut rédigé d'après les leçons de Pierre, et nous y trouvons une foule de faits relatifs à cet apôtre, dont il n'est pas fait mention ailleurs, une foule de petits détails exacts et précis, qui

(1261*) C'est ce qu'ont prouvé LARDNER, HUG, PALEY, par une foule de rapprochements ingénieux. (E. MUSSARD.)

A propos du docteur Hug nous ferons remarquer à nos lecteurs que sa réfutation de Strauss est une des plus célèbres ; mais sa qualité de catholique ne permet pas de lui donner une place dans cette dissertation. Quant aux protestants qui ont écrit en français, on pourrait citer parmi eux deux adversaires du système mythique, M. Athanase Coquerel, ministre à Paris, et M. Chenevière, ministre à Genève. J'ai fait connaître suffisamment la brochure de M. Coquerel dans le *Docteur Strauss et ses adversaires* et dans la *Défense du Christianisme historique*. Quant à l'ouvrage de M. Chenevière, je n'ai pu réussir à le trouver, et j'en crois l'édition épuisée.

(1262) Voyez CAPEFIGUE, *Histoire des Juifs au moyen âge*, t. I, ch. 3.

(1262*) Peut-être M. Mussard veut-il faire comprendre par cette expression singulière que nous n'avons qu'une traduction grecque de l'original hébreu de saint Matthieu.

(1263) L. mot traducteur est beaucoup plus juste.

trahissent le témoin oculaire. Luc nous apprend qu'il était le compagnon de Paul, et l'on voit partout, dans son livre, l'homme imbu des doctrines de l'apôtre des gentils ; l'universalisme de Paul s'y reconnaît partout ; le Jésus qu'il annonce est celui que prêchait Paul, plutôt que le Messie des Juifs. Des témoignages respectables nous apprennent que Jean écrivit un Evangile, et dans celui que nous possédons sous son nom se révèle partout le disciple bien-aimé de Jésus, qui reposait sur son sein, qui a compris son Maître mieux que les autres, parce qu'il était admis plus avant dans son intimité et ressemblait davantage à ce divin modèle ; partout se trahit, à ses détails intéressants et nouveaux, le témoin de ce petit nombre de scènes que le fils de Zébédée fut seul à contempler.

« Ainsi, les critères internes, tirés de la nature et de la forme des récits sacrés, s'unissent aux témoignages les plus anciens et les plus dignes de créance pour garantir l'origine apostolique de nos évangiles ; et devant cet ensemble de preuves, bien fortes à notre avis, tombent les objections qui, depuis une vingtaine d'années, remplissent les ouvrages de théologiens avides d'hypothèses nouvelles et trop faciles à se laisser séduire par des arguments ingénieux, mais subtils.

« Notre assertion est-elle fondée (et nous espérons que nos lecteurs le pensent comme nous) ? Nous avons, dans le fait qui en est la base, un argument puissant à opposer au système mythique ; c'est ce que nous allons essayer de faire comprendre.

L'origine apostolique des évangiles combat l'hypothèse du mythe.

« Que disent les partisans du système dont nous nous occupons ? L'époque à laquelle Jésus apparaît, et dans laquelle se reflète son histoire, est mythique. Une tendance générale à la crédulité, l'amour du merveilleux, la croyance aux miracles dominent tous les esprits. L'imagination mobile du peuple hébreu s'empare des moindres faits, les embellit à son gré, et en dénature ainsi la valeur. La Judée entière est dans l'attente du Messie, ce libérateur d'Israël, annoncé par les prophètes sous les plus pompeuses images. C'est alors que Christ se montre. Le fils d'un charpentier se déclare le Sauveur des nations ; il étonne, il confond la foule qui se presse sur ses pas ; on admire sa profonde sagesse et l'éloquence toute divine de ses leçons ; on l'entoure, on le suit avec empressement ; les pauvres, les infortunés, les malades, tous les petits du monde dont il se déclare le protecteur et l'ami lui font un cortége de disciples ; et quand les pharisiens, jaloux de ses triomphes et de la faveur qu'il a su se captiver, le crucifient au Calvaire, Jérusalem entière contemple son supplice. Quel thème pour enfanter des mythes ! Le peuple, qui regrette le juste immolé sur la croix ne voit plus en lui un simple homme ; il raconte avec enthousiasme l'angélique douceur et la résignation sublime que le juste a montrées dans sa lente et terrible agonie. Les apôtres, dispersés par la peur, se rassemblent, ils reprennent peu à peu courage, ils se figurent que leur Maître est ressuscité, parce qu'il l'a promis ; comme ils l'espèrent, ils le croient, et bientôt l'annoncent partout avec intrépidité. Quelques âmes avides de merveilles embrassent avec foi ces récits ; de toutes parts dans la Palestine, on se rassemble au nom du crucifié. L'Église chrétienne est fondée. Dès lors l'histoire de son chef est destinée à passer à la postérité et sera consignée dans ses annales. — Qu'on envisage maintenant cette histoire racontée dès l'abord avec tant d'enthousiasme, lorsqu'après avoir passé de bouche en bouche elle aura été transcrite dans les évangiles, et l'on verra quels changements notables la tradition a su y introduire. Elle a joint des prodiges à la réalité ; elle a prêté au Christ des miracles qu'elle a multipliés à l'infini, elle a réuni sur cette tête vénérée tous les oracles messianiques de l'ancienne loi : la simple biographie du moraliste sublime a enfanté le mythe de Golgotha !

« Il y a quelque chose de vrai dans ce raisonnement, nous nous empressons de le reconnaître. Oui, la croyance aux miracles régnait au temps de Jésus. Oui, la vie et la personne de Jésus étaient capables d'enflammer les imaginations et de fournir ainsi matière à des récits mythiques ; mais en résulte-t-il que nos livres sacrés soient les dépositaires de semblables récits ? Pour en juger ainsi, il faudrait n'avoir aucune donnée sur les auteurs de nos évangiles et sur les sources auxquelles ils ont puisé ; or, nous n'en sommes pas réduits là. Nous savons que des apôtres ou leurs disciples ont rédigé ces livres ; dès lors il n'est plus possible que le mythe y ait pris place.

« On sait qu'il faut au moins trois générations pour le produire, et les cinquante ans laissés à sa formation supposée, par le fait de l'origine apostolique des Evangiles, fait que nous avons démontré, ne sont pas un espace de temps suffisant pour lui donner naissance.

« Ce n'est pas tout ; un mythe se forme lentement, à la longue, par des additions successives ; ici nous avons au contraire, dès le début, une histoire complète, offrant l'ensemble de ces faits merveilleux que le témoignage seul peut confirmer, mais que l'imagination même la plus féconde d'un peuple ne peut créer tout à coup.

« Cette histoire, en outre, est toujours restée la même ; la tradition la respecte et ne cherche pas à la dénaturer, ou si plus tard la légende essaye de le faire, le bon sens de l'époque rejette ces falsifications mensongères (1263*), tandis que le mythe

(1263*) On sait que de bonne heure l'Eglise sut distinguer les récits véritables contenus dans les évangiles des fables mensongères renfermées dans les apocryphes. (E. Mussard.)

multiple dans ses formes se diversifie à l'infini.

« Enfin, les récits qui nous sont parvenus sur Jésus ont été rédigés par des témoins oculaires; la génération contemporaine les a vérifiés, et la réfutation la plus éclatante aurait pu faire à l'instant justice de l'imposture. Ce sont les disciples mêmes de Jésus qui nous transmettent son histoire; ils ne sont pas inconnus à la foule qui les a longtemps remarqués aux côtés de leur Maître; acteurs eux mêmes dans la plupart des scènes qu'ils décrivent, ils en connaissent tous les détails; ce ne sont pas des étrangers qui les retracent à nos yeux, c'est un Matthieu, qui, pendant trois ans et demi, n'a pas quitté le Seigneur; c'est saint Jean, le disciple bien-aimé de Jésus, qui, dans l'intimité de ce céleste ami et dans ses rapports avec Marie, dont il est devenu le second fils, n'a pu rien ignorer de ce qui concernait son Maître; et cette histoire consacrée, les apôtres la signent de leur nom.... Le mythe, au contraire, n'a point de père, ce n'est qu'après avoir pour ainsi dire, à l'insu de tout le monde, jeté ses profondes racines, qu'il surgit tout à coup; il n'apparaît que comme un phénomène, et presque toujours on ignore son berceau.

« Le mythe est donc impossible au temps de la rédaction des évangiles; il n'a pu prendre place dans nos livres saints : les apôtres eux-mêmes, eussent-ils voulu l'y introduire, ne l'auraient pas trouvé.

« Cependant, comme nos adversaires pourraient nous contester encore le fait de l'origine apostolique des Evangiles, base essentielle de notre réfutation de leur système, exposons la série des arguments indirects qui nous paraissent concourir au même résultat par des voies différentes. »

Faits secondaires confirmant la réalité historique des récits contenus dans les évangiles.

§ I^er^. — *Prédication et miracles des apôtres.*

« On nie la réalité des faits évangéliques qui concernent le Sauveur; mais alors comment expliquer la prédication des apôtres, qui les prennent pour thème de leurs exhortations à la foule?

« Retranchez les évangiles du Canon; placez les Actes en tête du Nouveau Testament, et vous pourrez, en vous appuyant seulement sur les Actes, reconstruire l'histoire de Jésus.

« En effet, que disent les apôtres lorsque, revenus de leur terreur première, embrasés d'un zèle nouveau, transformés, pour ainsi dire, en de nouvelles créatures, ils apparaissent intrépides devant le peuple assemblé?

« Cinquante jours se sont à peine écoulés depuis que Jésus est sorti du sépulcre, que Pierre élève la voix au milieu de Jérusalem : *Israélites*, dit-il à la foule qui l'entoure, *apprenez ce que je vais vous dire, et soyez attentifs à mes paroles. Jésus de Nazareth a été un homme à qui Dieu a rendu témoignage devant vous, par les merveilles, les miracles et les prodiges qu'il lui a donné de faire au milieu de vous, comme vous le savez vous mêmes. Ce Jésus vous a été livré par des mains impies, selon le dessein déterminé et la prescience de Dieu; vous l'avez pris et vous l'avez fait mourir en le crucifiant. Mais Dieu l'a ressuscité en rompant les liens de la mort, à laquelle il était impossible qu'il restât assujetti* (1264). Et, dans cette éloquente improvisation, il ne se borne pas, comme on peut le voir, à proclamer le fait capital de la *résurrection*, il fait un appel solennel aux *miracles* opérés par le Christ; il prend à témoin ses auditeurs de la réalité de ces prodiges qu'ils *connaissent eux-mêmes;* plus loin, il mentionne la naissance merveilleuse de Jésus; il rappelle qu'il est sorti de la famille de David (1264*); il raconte sa mort sur la croix, son ascension dans les cieux (1265), de telle façon que ce discours, qui sert en quelque sorte de péristyle aux *Actes*, se présente à nos yeux comme un résumé clair et rapide de tout ce qu'il y a de plus important dans les récits évangéliques. Le peuple, loin de contredire l'Apôtre dans ses allusions positives à des faits qui se trouvaient alors dans le domaine de la publicité, applaudit à son témoignage, et trois mille juifs se disent chrétiens. L'Église chrétienne est fondée (1266).

« Poursuivons maintenant la lecture du livre des *Actes*; avançons dans le détail des faits qu'il renferme. Que trouvons-nous? Toute une série nouvelle de prodiges opérés par les Apôtres, et qui, s'ils se trouvent sans rapport immédiat avec ceux que le Christ accomplit lui-même, en sont du moins la continuation; puissance merveilleuse des disciples, qui se présente à nous comme un reflet animé de la gloire inimitable du Maître. Il n'y a donc point de solution de continuité, ni de rupture dans la manifestation de cette force miraculeuse, si étonnante dans l'histoire de Jésus; non-seulement elle apparaît avant lui dans les prodiges qui signalèrent la naissance du Précurseur et la promesse de sa venue, mais elle se manifeste encore après sa mort. Comme l'a dit élégamment Tholuck, le soleil de la Judée a eu son aurore et son couchant (1267). Que faire alors de ces miracles dans l'hypothèse du mythe? Quelle place leur assigner? Ne confirment-ils pas d'une manière éclatante la réalité de ceux qu'on cherche à faire disparaître du champ des évangiles?

« On ne s'est pas laissé arrêter par ce fait, nous le savons; le savant et respectable professeur Baur de Tübingen a, dans son enseignement public, cru devoir appliquer

(1264) *Actes*, II, 14-15. 22, 24.
(1264*) *Ibidem*, II, 30
(1265) *Actes*, II, 83.
(1266) *Ibidem*, II, 41.
(1267) *Glaubwürdigkeit der ev. Geschichte*, p. 373.

au livre des *Actes* le système mythique et conséquent avec son principe, il a nié la valeur historique des récits miraculeux qui y sont renfermés. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les preuves sur lesquelles l'honorable professeur s'appuie ; nous disons seulement que la critique sacrée a, par des arguments restés sans réplique, sauvé du naufrage les douze derniers chapitres du livre incriminé ; c'est plus qu'il n'en faut pour notre cause (1268). Dans les douze derniers chapitres, qui ont évidemment Luc pour auteur, notre historien, compagnon de Paul, se donne pour témoin oculaire de nombreux miracles (1269) ; ces miracles sont donc vrais ; ils n'ont pu être puisés dans des documents altérés par la tradition. L'auteur sacré n'a confirmé de l'autorité puissante de son nom que des faits qu'il avait vus lui-même. Ainsi donc, ici comme dans les évangiles, nous voyons l'histoire repousser le mythe, et la garantie de la rédaction consacrer la véracité du récit. »

L'apôtre Paul et ses Epîtres.

« Mais nous voulons encore aller plus loin. Supposons qu'on refuse absolument de nous accorder l'authenticité des Actes et l'argument que nous tirons de ce livre, il reste encore les Epîtres de Paul, dont les plus importantes n'ont jamais été attaquées (1270), même par les plus violents adversaires de la Bible, les Epîtres de Paul que Strauss lui même a respectées. Or, que sont ces Epîtres sans les évangiles ? Ne supposent-elles pas d'un bout à l'autre la vérité des récits qu'ils renferment, n'y font-ils pas allusion à chaque page ?

« Les enseignements écrits de l'apôtre ne sont autre chose que le développement animé des vérités évangéliques, qu'il appuie sur les faits qui leur servent de base. C'est une foi sincère en Jésus-Christ qu'il réclame, et la profession publique de l'Evangile. Quand il parle de grâce et de résignation, c'est au baptême, c'est à la mort et à la résurrection de Jésus qu'il fait allusion. S'agit-il de l'espérance du salut pour le vrai fidèle, c'est sur les souffrances du Sauveur qu'il s'appuie ; veut-il prouver la résurrection, c'est celle du Sauveur qui en garantit la certitude à ses yeux. Il ne prétend savoir *qu'une seule chose, c'est Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié.* Et ces faits, il ne songe pas même à les discuter, il les cite à chaque instant, il en parle comme d'une chose admise, sans la moindre contestation de la part de ceux auxquels il s'adresse. Bien plus, dans les schismes naissants auxquels il fait allusion dans le cours de ses lettres, on ne voit pas que ces schismes aient jamais eu pour cause des doutes élevés par quelques disciples sceptiques sur la réalité de l'histoire de Jésus ; personne alors ne songeait aux mythes ; c'est sur l'interprétation qu'il faut donner aux paroles du Maître, c'est sur le sens des mystères, qu'on se partage ou qu'on dispute à cette époque ; les uns sont de Paul, les autres sont d'Apollon, mais tous se font honneur d'appartenir à Jésus-Christ.

« Enfin, comment expliquer la conversion de Paul et son apostolat, sans admettre la certitude absolue des principaux faits évangéliques ? Paul, disciple de Gamaliel, Paul, versé dans la science de la loi, Paul, cette noble intelligence, cet être doué de tant de raison, de sensibilité, d'éloquence, cette âme à la fois élevée et tendre, aurait abjuré le judaïsme pour embrasser une doctrine reposant sur des superstitions ! Lui, contemporain des événements sur lesquels il appuie sa prédication, lui qui marche à côté des disciples de Jésus, qui siége dans leurs assemblées et qui a pu recueillir auprès d'eux toutes les lumières dont il avait besoin, se serait laissé tromper par une fable grossière et, persécuteur d'une secte méprisée, il en serait devenu l'adepte soumis, sans autre avantage que l'opprobre, et sans autre perspective que celle de l'échafaud ! C'est pour faire prévaloir des *mythes* que cet homme, cet étonnant et sublime caractère, aurait dépensé tant de zèle, tant d'efforts, tant de talents, parcouru la terre et les mers, exposé mille fois sa vie ! Quand on le voit revenir avec tant d'instances sur le fait important de la résurrection, qui ne sent, à son ton pénétré, à la forme si puissamment affirmative de ses assertions, qu'il a recueilli sur ce fait les témoignages les plus éclatants, et que l'évidence seule a pu déterminer ses convictions ? Ou Paul a vu Jésus en personne sur le chemin de Damas, ou il a lui-même entendu sa voix, ou bien Paul n'est qu'un insensé ! Il faut choisir entre ces deux alternatives, entre ces deux extrêmes il n'y a plus de terme moyen. Si Paul, tel que nous le connaissons, tel que l'histoire et ses propres écrits le révèlent, a pu être victime d'illusions aussi grossières, alors il n'y a plus de garanties de crédibilité, toute certitude disparaît. L'Apôtre des gentils nous paraît un problème insoluble et sans analogie dans l'histoire de l'esprit humain. »

Etablissement de l'Eglise.

« Nous pourrions nous en tenir aux réflexions qui précèdent ; il nous semble que voilà bien assez d'arguments pour tout

(1268) Depuis lui, DE WETTE (*Kurzge exeg. Handbuch*, t. I, IVe partie) a reconnu mythes dans les Actes, et SCHRADER (*der Apostel Paulus* t. V) a essayé de démontrer que cet ouvrage n'était pas mythique. J'avoue que leurs arguments n'ont pu ébranler ma conviction, et affaiblir à mes yeux la force de l'argument que l'on peut tirer de ce livre contre le système de Strauss. (E. MUSSARD.)

(1269) *Actes* XVI, 16 ; XVI, 25, 26, XIX, 6 ; XIX 11 ; XX. 9 11 ; XXVIII, 3-6.

(1270) Nous parlons des Epîtres aux *Romains*, *Galathes*, I. II ; *Corinthiens*, *Philémon*, *Colossiens*, *Ephésiens*, *Philippiens*, *Thessaloniciens*. Voy. les assertions de DE WETTE, relatives à chacune d'elles (*Einleit in d. N. T.*, 3e édition.) (E. MUSSARD.)

homme libre de préjugés, et que domine l'amour sincère de la vérité; mais, avant de quitter ce sujet, nous voulons faire une dernière hypothèse, pour achever de dissiper les moindres doutes qui pourraient planer encore dans l'esprit de nos lecteurs.

« Nous supposons pour un instant que le canon ne subsiste pas, nous n'avons ni les évangiles, ni les Actes, ni même les Epîtres. Il ne nous reste absolument aucun monument écrit de cette histoire merveilleuse de Jésus, qu'on veut nous faire prendre pour mythique; nous supposons même que Paul n'ait pas plus existé que les lettres qu'il adressait à ses Eglises chéries. Eh bien, même dans ce cas extrême, un fait imposant, un fait solennel, l'*établissement de l'Eglise*, suffirait pour combattre l'hypothèse de Strauss et la réduire à néant.

« Une Eglise s'est fondée, il y a plus de dix-huit siècles, ce fait nous est attesté par des historiens profanes, c'est Suétone (1271), c'est Tacite (1272), c'est Pline le jeune (1273), qui le confirment, nous le voyons nous-mêmes sous nos yeux. Le fondateur de cette Eglise est un Juif, un enfant de cette nation qu'on méprise en dehors comme superstitieuse et grossière : c'est un Juif crucifié, puni du plus infamant supplice; il est sorti d'ailleurs des derniers rangs de la société, c'est le fils d'un artisan modeste. La religion qu'il a prêchée s'établit non-seulement en Palestine, en dépit des persécutions les plus rigoureuses, mais elle franchit les limites de cet obscur pays; elle envahit la capitale du monde connu, la Rome des Césars, ce foyer de civilisation raffinée, ce centre éclatant de toutes les lumières, de tous les talents de l'époque; non-seulement elle l'envahit, mais encore elle y établit son empire, elle détrône le culte des faux dieux, elle résiste aux attaques acharnées des prêtres et des philosophes ses ennemis; elle soumet les barbares eux-mêmes à ses lois, elle régénère le monde entier, et le reconstruit sur un plan nouveau. La société se transforme par elle, elle crée un droit nouveau, des lois nouvelles, des mœurs nouvelles; des sages cherchent en vain à la détruire, elle résiste à tous leurs efforts, et bravant les révolutions qui menacent de la renverser, elle survit à elles toutes, elle renaît après mille orages, plus grande et plus puissante que jamais. Tous les yeux se tournent vers elle, c'est à elle seule que l'avenir est promis !

« Et l'on voudrait que ce fût un simple homme qui par la seule force de son génie ait su accomplir cette œuvre merveilleuse (1274) ! On fait de l'artisan obscur de la Palestine, cette contrée ignorante des lettres, des arts, de toute philosophie, un sage plus grand que Socrate, Platon, Zoroastre, Confucius ? Non, une telle supposition n'est pas possible. Il n'y a que Jésus, fils de Dieu, auteur des miracles, ressuscité des morts et reçu dans le ciel à la droite de son Père céleste, qui puisse expliquer la naissance, l'établissement et le succès de l'Eglise chrétienne. Retranchez de la tête du Christ toute cette auréole merveilleuse qui l'entoure, vous avez une énigme dont il est impossible de trouver le secret. On nous objectera peut-être l'exemple de Mahomet... Mais Mahomet a vaincu par le glaive, et Jésus n'a eu pour tout instrument de ses triomphes que quelques femmes tremblantes, quelques péagers obscurs, quelques pêcheurs sans crédit. » (E. MUSSARD, *examen critique du système de Strauss.*)

CINQUIÈME DISSERTATION. — *LE CHRISTIANISME A-T-IL CORROMPU LA RACE GERMANIQUE?*

« On rencontre aujourd'hui quelques écrivains en Allemagne, dit un savant professeur catholique, qui, épris d'un enthousiasme sincère pour la noblesse et la grandeur de leurs ancêtres, regrettent que le christianisme ait corrompu en l'amollissant cette race si mâle et si énergique. Nous verrons tout à l'heure jusqu'à quel point ces regrets sont mérités; nous verrons quels éléments de grandeur et de prospérité les Germains conquérants apportaient à la société Européenne.

« M. Guizot, qui, pas plus que nous, n'est admirateur des anciens Germains, croit cependant que la civilisation européenne leur doit un de ses principes les plus nobles et les plus féconds, le sentiment de l'individualité, de la personnalité, de la liberté personnelle. « Il y a un sentiment, » dit l'illustre publiciste, « un fait qu'il faut avant tout bien comprendre pour se représenter avec vérité ce qu'était un barbare; c'est le plaisir de l'indépendance individuelle, le plaisir de se jouer, avec sa force et sa liberté, au milieu des chances du monde et de la vie; les joies de l'activité sans travail; le goût d'une destinée aventureuse, pleine d'imprévu, d'inégalité, de péril. Tel

(1271) *Vita Claudii*, xxv; *Vita Neronis*, xvi.
(1272) *Annales*, xv. 44.
(1273) *Epistola ad Trajanum*, lib. x, 97.
(1274) Un des historiens les plus sceptiques, Spittler, a reconnu la grandeur de la révolution opérée dans le monde par l'introduction du christianisme : *Le monde n'a pas encore subi de révolution pareille à celle qui s'accomplit dans l'espace de quelques années, il y a plus de dix-huit siècles, par un juif nommé Jésus, révolution à peine remarquée dans ses débuts, et si étonnante dans ses conséquences* (Grundriss der Geschichte der christlichen Kirche t. I, p. 26) (E. MUSSARD).

était le sentiment dominant de l'état barbare, le besoin moral qui mettait ces masses d'hommes en mouvement. Aujourd'hui, dans cette société si régulière où nous sommes enfermés, il est difficile de se représenter ce sentiment avec tout l'empire qu'il exerçait sur les barbares des IVe et Ve siècles. » M. Guizot signale comme le seul livre où ce sentiment soit bien représenté, *l'Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, de M. Thierry. Toutefois, il ajoute : « Il y avait dans ce besoin passionné d'indépendance personnelle, quelque chose de plus grossier, de plus matériel qu'on ne le croirait d'après l'ouvrage de M. Thierry ; il y avait un degré de brutalité, d'ivresse, d'apathie, qui n'est pas toujours fidèlement reproduit dans ses récits. Cependant, lorsqu'on regarde au fond des choses, malgré cet alliage de brutalité, de matérialisme, d'égoïsme stupide, *le goût de l'indépendance individuelle est un sentiment noble, moral, qui tire sa puissance de la nature morale de l'homme ;* c'est le plaisir de se sentir homme, le sentiment de la personnalité, de la spontanéité humaine dans son libre développement.

« Messieurs, c'est par les barbares germains que ce sentiment a été introduit dans la civilisation européenne; il était inconnu au monde romain, *inconnu à l'Eglise chrétienne*, inconnu à presque toutes les civilisations anciennes... C'est par les barbares qu'il a été importé et déposé dans le berceau de la civilisation moderne. Il y a joué un si grand rôle, il y a produit de si beaux résultats, qu'il est impossible de ne pas les mettre en lumière comme un de ses éléments fondamentaux (1275). »

« Je vais essayer de montrer en peu de mots la valeur et de ce jugement de M. Guizot et de celui beaucoup plus étrange de ces écrivains allemands qui s'exhalent en plaintes amères sur la révolution opérée par le christianisme dans les mœurs de leurs ancêtres.

« Disons d'abord un mot de la conduite des barbares dans les invasions.

« L'an 412, dit un historien, les barbares parcoururent les dix-sept provinces des Gaules, chassant devant eux, comme un troupeau, sénateurs et matrones, maîtres et esclaves, hommes et femmes, filles et garçons. Un captif, qui cheminait à pied, au milieu des chariots et des armes, s'exprimait ainsi sur les malheurs dont il était tout ensemble témoin et victime: « Quand l'Océan aurait inondé les Gaules, il n'y aurait point fait de si horribles dégâts que cette guerre. Si l'on nous a pris nos bestiaux, nos fruits et nos grains ; si l'on a détruit nos vignes et nos oliviers ; si nos maisons à la campagne ont été ruinées par le feu ou par l'eau, et si, ce qui est encore plus triste à voir, le peu qui en reste demeure désert et abandonné, tout cela n'est que la moindre partie de nos maux. Mais, hélas! depuis dix ans, les Goths et les Vandales font de nous une horrible boucherie. Les châteaux bâtis sur les rochers, les bourgades situées sur les plus hautes montagnes, les villes environnées de rivières, n'ont pu garantir les habitants de la fureur de ces barbares, et l'on a été partout exposé aux dernières extrémités. Si je ne puis me plaindre du carnage que l'on a fait sans discernement, soit de tant de peuples, soit de tant de personnes considérables par leur rang, qui peuvent n'avoir reçu que la juste punition des crimes qu'ils avaient commis, ne puis-je, au moins, demander ce qu'ont fait tant de jeunes enfants enveloppés dans le même carnage, eux dont l'âge était incapable de pécher (1276) ? »

« Un autre témoin oculaire, le prêtre Salvien, fait entendre les mêmes gémissements sur la cruauté de ces barbares. Mais je ne veux pas insister sur ce caractère d'atroce cruauté que présentèrent partout les invasions des tribus germaniques ; les faits sont assez connus, ils sont incontestés. Et je n'ai mentionné cette esquisse tracée par un témoin des faits que pour aider l'esprit du lecteur à se former une idée juste et nette de ce qu'étaient ces barbares en général.

« Nous allons maintenant les considérer de plus près

« Qu'était donc l'individu? Qu'était la personne humaine? Qu'était l'homme dans l'état de barbarie? Serait-il vrai, comme le dit M. Guizot, que notre civilisation moderne fût redevable aux barbares de ce sentiment de liberté personnelle qui la distingue? Je ne crains point d'affirmer que la personnalité humaine était complétement méconnue chez les barbares germains, que le sentiment de la liberté et de la dignité personnelle n'y existait point, parce que l'homme ne se connaissait pas lui-même. L'âme, dont la vigueur et l'indépendance peuvent seules donner à l'homme le sentiment de sa valeur personnelle, de sa dignité et de sa liberté, l'âme se trouvait livrée à la domination exclusive des sens; les plus grossiers instincts du corps gouvernaient l'homme tout entier. L'homme moral n'existait point.

« Si je considère de près, dit M. Ozanam, les mœurs des Germains que l'invasion précipita sur l'Occident, je n'y découvre aucune trace d'éducation. Je vois les enfants toujours nus, vivant parmi les esclaves et les bêtes de la ferme, et grandissant de la sorte, sans soins, sans règle, sans enseignement, jusqu'à l'âge où ils allaient recevoir, dans l'assemblée des gens de guerre, l'écu et la framée (1277). Je n'aperçois aucun de ces efforts qu'il faut pour dégager l'homme des

(1275) *Histoire de la civilisation en Europe*, 11e leçon.

(1276) *De Provid. div.*, trad. de Tillemont, *Hist. des Empereurs.*

(1277) « In omni domo nudi et sordidi... excrescunt... Inter eadem pecora, in eadem humo degunt. » (Tacit., *Germania*, 20.)

premières impressions, pour le porter plus haut, pour *l'élever* enfin. Les âmes restaient dans une éternelle enfance, sous la loi des sens. Les intelligences étaient troublées, elles étaient ignorantes, elles étaient paresseuses. L'histoire demeurait aussi inconnue que la nature, et les Germains ignoraient encore le reste des hommes, quand la conquête romaine vint les instruire. Rien ne les sollicitait à s'éclairer. Les barbares *n'aimèrent jamais le travail, et moins que tout autre le travail d'esprit.* Après la guerre et la chasse, ils trouvaient leur passe-temps à rêver dans leur hutte enfumée (1278). Ils ne connaissaient pas, comme les peuples du midi, cette vie de la place publique, ces longues journées de disputes, ces plaisirs de la parole qui réveillent et exercent leur raison. Dans le sommeil de leur pensée, comment la notion du bien et du mal ne se fût-elle pas obscurcie? Les volontés étaient donc déréglées; elles étaient inefficaces, livrées sans défense à la passion du moment; *elles en avaient la fougue et aussi la mobilité* (1279). On reconnaît à ces traits les Germains de Tacite, passant le jour et la nuit dans le vin et dans le jeu, se prenant de querelle, et finissant par s'entretuer; inconstants en toutes choses, excepté dans la poursuite de la vengeance. Mais, parce qu'ils mettaient leur force à ne jamais se contraindre, ils étaient les plus faibles des hommes; ils se sentaient maîtres de leurs corps et de leurs mouvements, *mais non de leur conscience et de leurs déterminations;* incapables de tous les actes où il faut s'appliquer et se conduire, par conséquent *de choisir et de persévérer*, en quoi consiste cependant toute la faculté de vouloir. Ainsi la volonté même périt, quand elle n'a plus les lois qui la gardent et les assujettissements qui la soutiennent; et toute la nature humaine semble détruite dans cet état, dont on a voulu faire l'état de nature (1280). »

« Telle était la condition de ces barbares dont quelques écrivains exaltent le caractère, et que M. Guizot regarde comme ayant introduit dans nos mœurs le sentiment de la liberté personnelle.

« M. Guizot a confondu deux choses fort différentes; il a confondu le sentiment de la dignité personnelle avec cette individualité brutale, cet égoïsme sans frein, cette indépendance sauvage, que nous rencontrons chez les Germains, et qui fut longtemps un obstacle insurmontable à toute tentative d'organisation sociale. Le sentiment de la liberté et de la dignité personnelle a sa source dans la partie morale de l'homme, dans l'intelligence, dans la conscience; il naît de la conscience qu'a l'homme de sa valeur propre, de sa personnalité : tandis que cette brutale indépendance ne repose que sur l'instinct, l'égoïsme et la passion. Il n'y a donc rien de commun entre ces deux choses; et si M. Guizot y avait réfléchi davantage, il aurait vu sans peine que ce noble sentiment de liberté, si fortement empreint dans nos mœurs, ne pouvait pas nous venir de la brutalité égoïste des Germains. Ce sentiment, quoi qu'en dise M. Guizot, est, dans ce qu'il a de digne et d'élevé, le fruit naturel de l'action de l'Eglise sur les esprits. Cette vérité ressortira de plus en plus à mesure que nous avancerons; nous la placerons bientôt dans tout son jour. Pour le moment, achevons de caractériser les barbares.

« Nous venons de voir ce qu'était l'homme, ce qu'était l'individu au sein de la barbarie; il est facile de comprendre ce qu'était la société, car tels individus, telle société. Il n'y avait qu'une ombre de société chez les Germains. Ce goût d'une sauvage indépendance, dont nous avons parlé, leur faisait aimer l'isolement et les rendait inaccessibles à toute pensée d'association stable, permanente. Ils avaient horreur des villes. Ils ne s'associaient que pour satisfaire au besoin du moment. « Les tribus s'attachaient à des chefs connus par l'éclat de leurs aventures et de leurs grands coups d'épée, ou bien par la noblesse de leur race. Il n'y avait là qu'un pouvoir de chair et de sang, appuyé sur les instincts grossiers des hommes, et comprimant l'essor des facultés morales, principes de tous les droits. Mais comme un pouvoir matériel n'agit qu'en se faisant voir, celui-ci ne pouvait maintenir qu'une subordination momentanée; il cessait d'être obéi aussitôt qu'il était absent. Tous les liens se rompaient lorsque, après le combat, les bandes se dispersant, chacun rentrait dans sa maison solitaire au bord des bois (1281). » — Il n'y avait donc point entre les barbares d'association morale, il n'y avait point de société proprement dite, dans le sens vrai et élevé de ce mot : tout chez eux reposait sur cette force matérielle qui abrutit les hommes quand elle les gouverne, et qui les laisse désunis quand elle se retire. » (Laforêt, *Etudes sur la civilisation européenne.*)

Un autre écrivain catholique, M. Gougenot des Mousseaux, prouve la solidité de la thèse de M. Laforêt par les preuves les plus convainquantes. Cette citation ne donnera qu'une faible idée des savantes recherches de l'auteur du *Monde avant le Christ*. L'étude de cet important ouvrage servira de correctif au tableau beaucoup trop indulgent que M. Brunel, ministre protestant, vient de faire du paganisme dans un livre intitulé *Avant le christianisme*. Le docte ministre, si

(1278) C'est ainsi que font encore les sauvages de l'Amérique.

(1279) C'est là le caractère de l'homme qui n'a pas d'éducation morale : la fougue, l'ardeur, unie à une extrême mobilité, parce que n'obéissant pas à des principes, il n'a rien de fixe en lui, tout dépend de l'impression du moment. Il nous est facile de nous en faire une idée nette, parce que nous le voyons en nous-mêmes : chacun de nous porte en soi un fonds de barbarie, qui parfois éclate au dehors. (Laforêt)

(1280) *La civilisation chrétienne chez les Francs*, ch. 7, p. 266 268. Liége, 1850.

(1281) Ozanam, ouv. cit., chap. 1, p. 252.

favorable aux théologies païennes, juge Moïse avec bien peu de bienveillance : ce contraste est assez étrange.

LES BARBARES. *Parallèle entre les barbares anciens et les modernes. — Abrutissement. Férocité*

« Avant de jeter un regard sur la physionomie du vieux monde barbare, nous désirons amener l'esprit à cette pensée : c'est que, par suite des rapports qui s'établissent entre l'homme et la terre, livrée à sa domination et assujettie aux modifications qu'il lui impose, la terre devient un livre où s'écrivent, au jour le jour, la vie physique et la vie morale de ses habitants. De là, pour apprécier les phases de l'existence d'un peuple, il est indispensable de considérer d'un œil attentif les régions où il a vécu.

« Soumis à la loi qui le condamne au travail, l'homme est le vainqueur de la terre, et, par l'abondance de ses tributs, elle reconnaît son roi. Rebelle à la loi de son créateur, voué à la paresse et aux passions qui s'agitent dans son cœur, l'homme rencontre dans la terre qu'il foule une puissance qui, se soulevant contre lui de toutes parts, le châtie de sa propre rébellion : le roi déchu n'est plus qu'un sauvage !

« C'est dans ce dernier état que se présentent aux regards, sous des nuances plus ou moins sombres, la plupart des habitants de ces vastes contrées que les nations policées du vieux monde flétrissaient du nom de barbares.

« Mais ces peuples traités de barbares, la plupart des historiens ont eu la faiblesse ou la manie de les métamorphoser en sociétés douées d'institutions admirables, organisées avec une rare sagesse, et de ceindre d'une auréole de vertus imaginaires le front de ces êtres dégradés !

« Comment donc aborder ces écrivains ? comment les combattre, sinon par eux-mêmes, et quelquefois, peut-être, sans les mettre trop vivement aux prises avec leur propre jugement, car il se présente à la sagacité du lecteur une multitude de cas où de légères distinctions suffisent pour raccourcir leurs éloges à de justes mesures ? C'est ainsi que parfois le nom d'une race entière se sera échappé de la plume de l'historien, tandis que, dans la distribution de ses éloges, ses yeux ne s'étaient arrêtés que sur des peuplades isolées ou d'insignifiantes tribus.

« Loin de notre esprit la conviction de rencontrer à chaque pas les vertus primitives des patriarches, fortifiées dans le vague des solitudes, à l'ombre silencieuse des forêts ; sinon, que de déceptions amères ! Lorsque l'esprit prévenu croit apercevoir ces vertus et toucher au moment de se refaire de ses dégoûts par quelques idées fraîches et suaves, c'est assez que la vue se fixe pour que le prestige s'évanouisse.

« Des vices ignobles, des crimes monstrueux, remplissent le cadre dont l'inspection annonçait des qualités si rares, et lorsque les yeux s'ouvrent pour voir la vertu jeter son éclat au sein des peuples, la réalité réduit à la chercher, la loupe en main, dans l'obscurité de la hutte ou dans l'isolement des individus. De là ces désenchantements qui n'ont de bornes que les recherches.

« Enfin l'histoire, si désolante dans ses pages authentiques, se refuse souvent à nos désirs et nous laisse errer dans ses lacunes, comme pour appeler le raisonnement à son aide et inviter l'analogie à les combler. Ici la logique la plus timide devient audacieuse ; mais, pour elle, reculer c'est s'anéantir. Nous voyons d'ailleurs, dans les particularités les plus frappantes de l'histoire des barbares, les circonstances physiques et intellectuelles offrir des rapports si saisissants avec l'histoire de tant de nations modernes, dans les contrées découvertes depuis Colomb, il se manifeste une si parfaite similitude entre les mœurs, les usages religieux, politiques et sociaux de ces deux époques, que souvent l'analogie se voit forcée de s'emparer de la voix de Tacite et de nous dire : « Sous des noms différents, voici « les mêmes hommes ! »

« Dans le silence de l'histoire, nous aurons donc fréquemment recours au barbare du nouveau monde pour juger son frère des temps anciens.

« Les hautes vérités du christianisme nous ont donné l'homme de la civilisation, celui qui sait connaître et tenir son rang dans le monde des intelligences et dans le monde des corps.

« Fort au-dessous de ce type, l'homme policé se fixe au sol, le divise en propriétés héréditaires, y élève des demeures permanentes, les réunit en forme de villes, administre ces villes par des règlements, et les relie l'une à l'autre par le lien de lois générales.

« En troisième lieu arrive le barbare à demi nomade, à demi attaché au sol par les intérêts naissants de l'agriculture, mais d'une agriculture dénuée de science et de suite, travaillant par caprice, incapable encore d'égaler son travail à ses besoins, vivant libre des lois positives, mais assujetti à un certain ordre par des habitudes auxquelles les nécessités sociales le ramènent lorsqu'il s'en est écarté.

« Enfin, à la suite de cet autre type de l'espèce humaine, nous rencontrons le sauvage, avec lequel il se confond par certains côtés, de même que, par d'autres endroits, le barbare semble s'être confondu avec l'homme policé. Ce sauvage, c'est l'homme de proie par excellence, celui que sa nature pervertie abaisse le plus au niveau de la brute, dont il semble n'être guère moins l'imitateur que l'ennemi.

« Si rapidement que l'on ait aperçu le Venède ou le Peucin de Tacite, on ne nous permettrait plus d'embrasser ces hideuses figures dans la même dénomination que celle des plus nobles tribus de la Germanie. Et cependant, en parlant de ces races anti-

ques si diverses, nous nous contentons de dire : les *barbares*.

« La raison ne répugne guère moins à ne point distinguer par des noms différents le Mexicain et le Péruvien, contemporains de Cortès et de Pizarre, de l'Indien des rives de l'Orénoque, de l'Osage ou du Huron. Et toutefois l'usage l'emporte ; et s'il nous arrive de désigner ces peuples modernes, nous nous bornerons à dire : les Indiens, les sauvages.

« Qu'il nous suffise ici d'établir que, si nous adoptons les dénominations usuelles, la confusion n'entre point dans notre esprit. Nous chercherons d'ailleurs dans ce parallèle entre les barbares et les sauvages à n'opposer que des barbares à d'autres barbares, et à ne placer que des tribus sauvages en regard d'autres tribus également sauvages.

« Lorsqu'un rayon de lumière tombe sur les traits de ces peuples anciens, lorsqu'ils se présentent tout vifs à nos regards sous une physionomie si conforme à celle des barbares du nouveau monde, il suffit de rapprocher le cadre dans lequel ils se renferment du tableau de la dépravation romaine et de la corruption si repoussante et si notoire des nations africaines et asiatiques ; il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état pitoyable du peuple unique que Dieu avait institué comme dépositaire de ses vérités saintes, pour que la conscience ne puisse retenir ses anathèmes contre le monde tel qu'il se manifeste à l'époque où le Christ nommé par les prophéties, descendit des cieux pour le régénérer ; à l'époque où le Christ, déjà immolé sur le Calvaire, n'est point encore né pour cette foule de nations qui l'ignorent.

« C'est alors vraiment qu'à l'aspect des abominations qui ont envahi la terre ce cri unanime éclate, cette même exclamation s'échappe de vive force de toutes les lèvres qui n'ont point renié la bonne foi. Dans quel ténébreux abîme se fût éteint le genre humain si le Rédempteur n'eût métamorphosé l'homme en le rappelant à sa nature !

« Entre la terre et l'homme, nous l'avons énoncé, il existe de frappants rapports. Loin de nous l'erreur que le climat fait l'homme, etc. ; mais s'il est juste d'attribuer au climat, au sol quelque degré d'influence sur les mœurs et sur les institutions humaines, c'est surtout lorsque des régions inhospitalières, animées de toute leur sauvage énergie, bravent l'homme encore tout novice qui se hasarde à les assaillir ; lorsque, d'un côté, se déroulent des solitudes immenses, douées d'une fécondité rebelle à la culture, armées de toutes les ressources hostiles que leur prodiguent des eaux fougueuses ou croupissantes, des forêts indomptées et sans bornes, un air putride, des miasmes délétères ; et, de l'autre, lorsqu'il ne se rencontre guère que faiblesse de nombre, et par là même d'industrie, qu'impuissance de travail, que défaillance de volonté. Ajoutons le complément de notre pensée : lorsqu'il n'arrive sur ces terres que des agrégations d'hommes déjà soumises *au principe de la division*, déjà sevrées de croyances primordiales : faibles colonies privées de la lumière qui expose à l'homme son origine, qui rayonne sur le but offert à ses efforts, et répand à flots sa clarté sur sa route laborieuse. C'est que, dès lors, le bois et le métal, au lieu de se donner à lui comme auxiliaires pour dompter le sol, se font flèche et glaive entre ses mains ; c'est que l'homme, en perdant la vérité, perd sa nature pour ne plus compter dans la création qu'au nombre des animaux de rapine.

« Qu'il nous soit donc permis de jeter un coup d'œil sur ce vaste théâtre des nations, au milieu desquelles une course rapide va promener nos regards.

« La Germanie, c'était un ciel âpre et maudit, une terre indomptée. A chaque pas les éléments se liguaient pour repousser l'homme. Ici des marais immenses suivis d'autres marais, où le sol, imprégné d'eaux fétides et marqué de verdure, n'invitait, par aucune apparente solidité, que pour traître, et semblait se complaire dans une impure virginité (1282).

« Troupeaux, pâtres, agriculteurs, eussent en vain lutté contre les miasmes putrides qui leur disputaient l'air, et ceignaient au loin, comme une zone sacrée, ces foyers de corruption. Plus loin c'étaient des fleuves d'une majesté toujours menaçante, dont les débordements et les furies se jouaient d'imparfaits travaux et d'impuissants travailleurs. Rarement l'œil mesurait-il l'horizon sans s'égarer dans d'incommensurables forêts. Sous ces ombrages éternels, de tristes pâtures, soustraites à l'action vivifiante de la lumière, s'étiolaient languissantes et malsaines. Les exhalaisons du sol ne s'élevaient que pour épaissir l'air et retomber aussitôt en redoublant la fraîcheur. Faibles, inconstantes, découragées de n'avoir pu attaquer avec succès ces futaies immenses, dont des rejetons, mariés par le tissu des lianes, effaçaient les vestiges des défricheurs, des peuplades primitives finirent par les vénérer. Aussi plus tard, lorsque la force des hommes s'accrut par le nombre, l'indolence régnait despotiquement dans les mœurs ; l'inaction s'était vue sanctifiée par des préjugés farouches. Pour vaincre la nature, il eût fallu l'attaquer, soit avec les bras puissants d'un grand peuple, soit avec les principes générateurs de la civilisation, germe de ces communautés religieuses qui, disséminées plus tard sur tous les points des nouvelles conquêtes du Christ, semblent n'avoir pas moins reçu pour mission de renouveler la

(1282) Informen terris, asperam cœlo, tristem cultu adspectuque, nisi patria sit ? Terra *in universum tamen* aut silvis *horrida* aut paludibus *fœda* (TACITE, t. 2, n° 5, p. 270, 271, éd. lat. POMPONIUS-MELA, etc.)

face de la terre que le cœur de l'homme (1283).

« Promptement rebuté, l'habitant de ces contrées ne tarda pas à se mettre en rapport avec les caractères du sol. Entre cette terre brute et l'homme, tiré de la terre et si peu soucieux de faire dominer sur son corps l'intelligence qui assure son règne sur la matière, une sorte d'équilibre vint à s'établir, la rudesse de l'une fut bientôt celle de l'autre, mais le dommage ne resta pas sans quelque compensation. Car, tandis que tout ailleurs pliait sous le joug du fer de la servitude, l'indépendance de cette nature y était devenue celle du Germain. D'ennemie qu'elle s'était déclarée, il avait su en faire une alliée en se soumettant à ses conditions; peu après il se surprit à la chérir sous sa forme terrible. La crainte et l'imagination parlèrent; il la déifia, il l'adora, il entendit la fureur d'un Dieu bouillonner dans les fleuves rapides; une voix céleste gronda dans les tonnerres du torrent; il vit planer des génies immuables dans les vapeurs mortelles suspendues au-dessus des marais croupissants (1284), et une vertu divine respira, pour l'instruire, sous l'écorce de ces forêts vénérables, où des bêtes fauves, dont la civilisation a dévoré des espèces entières, partageaient avec l'homme d'épouvantables solitudes.

« La reconnaissance des Germains ne fut point sans motifs, car ces barrières naturelles, vivifiées par la superstition, semblables à la forêt du Tasse, suffisaient presque à les défendre contre l'ennemi du dehors, et longtemps elles leur assurèrent les loisirs de *s'entre-déchirer en paix* dans ces froides et inhospitalières régions, dont l'habitude avait fini par leur créer une patrie. Car le premier bienfait que devaient les indigènes à cette terre avare, c'était moins de les nourrir, « que de leur apprendre à supporter le froid et la faim (1285). »

« Au contraste de cette ébauche avec l'aspect actuel des régions qui portèrent le nom de Germanie, nous entendons gronder la critique contre les exagérations dont elle est empreinte. Est-il donc difficile aujourd'hui de comprendre les prodigieuses métamorphoses auxquelles la main de l'homme civilisé sait contraindre la nature? Examinons. Lors de la découverte de l'Amérique, d'immenses forêts couvraient presque toute la surface d'un sol sans culture. La main de l'industrie n'avait point enseigné aux fleuves à couler dans des lits commodes; elle n'avait point tracé de routes aux eaux stagnantes. Des plaines, des vallées, aujourd'hui fertiles, ne se laissaient apercevoir que sous la transparence des lacs, ou n'offraient à l'œil que de vastes et désolants marécages. En tirant vers le nord, l'horreur et la désolation redoublaient avec la rigueur du climat (1286). Il est facile de se représenter l'étonnement des colons européens lorsqu'ils abordèrent sur ces plages. La soif dévorante de l'or pouvait seule engager les Espagnols au milieu des bois et des marais, où chaque pas leur faisait sentir l'extrême contraste qui existe entre la physionomie de la nature sauvage et celle de la nature domptée (1287).

« A cette description de Robertson qu'il nous soit permis d'en joindre une autre inexacte déjà, et pourtant d'hier!

« Dans la moitié septentrionale de l'Amérique, le sol ne présente qu'une forêt éternelle entrecoupée de clairières et de lacs, sillonnée de fleuves; à l'ouest des Alleghanis, des fondrières qui aboutissent toutes à la grande fondrière où coule le Mississipi; de tous côtés, des massifs d'arbres qui portent leur tête aux nues, une forêt de plantes ligneuses qui dérobe la terre aux yeux; partout un sol hideux, un ciel âpre, une nature sombre et sans harmonie (1288). »

« En contemplant cette Amérique et cette Germanie, trouvera-t-on deux sœurs d'une ressemblance plus frappante?

« Le résultat du travail et des opérations de l'homme n'est pas seulement de féconder et d'embellir la terre, c'est encore d'assainir le sol et de le rendre favorable à la vie (1289). Jadis la Germanie abondait en bétail, c'était là presque l'unique nourriture du Germain; mais la nature se plaisait à y rabougrir les espèces, la dégradation y avait atteint jusqu'au taureau, dépouillé de la parure et de l'arme terrible que porte son front (1290). De même, naguère encore, les descripteurs de l'Amérique s'avouaient frappés de cette remarque, que non-seulement les bêtes sauvages de ces régions n'égalaient pas en taille celles de l'ancien monde, mais que la plupart des animaux domestiques dont les Européens avaient enrichi leurs établissements y dégénéraient (1291) sous le double rapport de la stature et de la qualité. La température et le sol y paraissaient moins favorables à la perfection du règne animal (1292). Les prairies n'offraient qu'une herbe grossière; l'agriculture n'avait point doté les champs de ses récoltes artificielles,

(1283) Emitte spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ.

(1284) Voy. les poëmes scandinaves.

(1285) Tacite, Sénèque, P. Mela. Sab thier, dans son grand *Dictionnaire des classiques*, blâme à tort ce passage de Sénèque: « Les Germains sont un hiver perpétuel, un ciel triste, une terre stérile. » Sénèque avait bien vu, ou bien deviné. Il a pour lui les autres historiens et l'analogie. (G. des Mousseaux.)

(1286) Robertson, *Hist. d'Amérique*, éd. anglaise, vol I, p. 15, 16.

(1287) Robertson, *Hist. d'Amérique*, éd. anglaise, vol. II, p. 16.

(1288) F. de Beaujour (ancien membre du tribunat). *Aperçu des États-Unis*, de 1800 à 1810. Paris, 1814.

(1289) Robertson, vol. II, p. 17.

(1290) Tacite, p. 101.

(1291) Picquet. *Dict. géog*, par une société de savants. Humboldt, etc., vol. Ier, n° 239. Bonnet, membre de plusieurs académies 1816, p. 96.

(1292) Robertson, vol. II, p. 20.

et les troupeaux se trouvaient réduits à ces pâtures misérables si communes encore dans nos terres froides et inondées.

« Cependant, depuis l'époque si récente où furent tracées ces lignes, la culture et l'industrie ont avancé à pas de géant. Si nous reculons de moins d'un siècle pour comparer l'état ancien de ces lieux à leur physionomie actuelle, la vérité paraît se montrer sous les traits de l'erreur, et la Germanie des vieux jours ne différait pas d'une manière plus essentielle des régions de l'Allemagne moderne.

« Aussi, dans les deux contrées, la nature, vaincue, s'est-elle désarmée de ses rigueurs. Hommes, terres, climats, intelligence et corps ont réagi l'un sur l'autre ; car Dieu a lié par des liens invincibles tout ce qui est nature.

« Maintenant comment s'imaginer que la Germanie inculte n'ait point présenté le spectacle que nous offrit l'Amérique inculte, ou que la civilisation, déjà si rapide, ne finisse point par amener l'Amérique entière aux résultats où elle a conduit la Germanie ? Et comme l'analogie ne perd rien de sa puissance si nous la transportons dans le monde moral, osons le dire, nulle cause ne put soustraire les barbares anciens, jetés au sein d'une nature également rebelle, *et sevrés des principes de la civilisation*, à la nécessité de nous offrir des généralités de mœurs et de physionomie pareilles à celles des sauvages de nos jours, égarés, comme leurs semblables des temps anciens et depuis tant de siècles, hors de la voie des mêmes principes.

« Reconnaissons donc, dans ce parallèle rudimentaire entre les deux natures inanimées, un prélude destiné à nous faciliter les inductions qui conduisent aux habitants des deux époques et des deux mondes.

« A la lecture des écrits relatifs aux barbares, on est tenté de se figurer que les historiens qui nous les ont légués ont vécu au milieu de ces peuples, qu'ils ont vu de leurs propres yeux, touché de leurs mains, et que leurs traités, judicieux et véridiques, sont le fruit d'observations aussi profondes que patientes. Le ton de la conviction règne avec une telle plénitude dans leurs accents, que, pour résister à un entraînement dont on suspecte la raison et connaître la valeur du jugement, il devient nécessaire de juger les juges. Il s'agit alors de savoir quels furent leurs moyens d'investigations, quelles intentions surtout les animaient, et ce que le caractère de leur talent ôte ou ajoute au poids de leurs assertions.

« Non-seulement il en coûte à la vanité de l'homme qui prétend traiter un sujet d'avouer l'insuffisance de ses notions, et sa conscience résiste trop mollement au désir de suppléer par des présomptions aux documents que la certitude lui refuse ; mais encore des motifs volontaires d'erreur viennent fréquemment affaiblir dans ses récits les caractères de l'histoire. De là cette nécessité de savoir les circonstances qui ont dominé l'écrivain lorsque l'on veut apprendre à le lire. Pourquoi ne pas se fixer à un exemple ?

« Soulevé par le spectacle de la corruption romaine, Tacite se répand en éloges sur la vertu des barbares. Nous cherchons, dans les pages mêmes de l'historien, les traces de ces vertus magnifiques, et lorsque nous examinons séparément les peuples décrits, nous ne découvrons que l'existence ou la raison des vices contraires. L'éloge générique disparaît dans l'application ; mais le blâmerons-nous avec une implacable sévérité si, dans une de ces crises de cœur où les abominations de Rome le remplissaient d'amertume, il prodigue les louanges à ces Germains qu'il nous arrive de revoir si différents d'eux-mêmes dans le détail de ses descriptions (1293) ?

« Cependant quels que soient les calculs ou les défauts de l'écrivain, tout porte à croire que la vérité se retrouve au fond de son livre, et que la main qui l'a tracé ne pèche, le plus souvent, que par la trop grande vigueur des contours.

« Répétons-le donc avec confiance, les barbares des deux époques que nous assimilons l'une à l'autre, ce sont les mêmes hommes. Un témoignage se rencontre et nous nous en glorifions :

« Lorsque j'aperçois la ressemblance qui existe entre les institutions politiques de nos pères, les Germains, et celles des tribus errantes de l'Amérique du nord ; entre les coutumes retracées par Tacite et celles dont j'ai pu quelquefois être le témoin, je ne saurais m'empêcher de penser que la même cause a produit, dans les deux hémisphères, les mêmes effets, et qu'au milieu de la diversité apparente des choses humaines il n'est plus impossible de retrouver un petit nombre de faits générateurs dont tous les autres découlent (1294).

« Après avoir dit avec quelle réserve il nous semble utile d'apprécier les documents historiques, ne craignons plus qu'on nous accuse de prendre trop dans la rigueur de l'acception moderne ces grands mots d'institutions, de lois, de constitution, dont il peut être commode, chemin faisant, de se permettre le libre usage, ne fût-ce que pour échapper à l'ennui de longues et fréquentes périphrases.

« Et puis, il importe de le déclarer dès le début, nous nous proposons de nous étendre

(1293) « Tacite loue les mœurs des Germains, et le tableau qu'il en fait est *une bonne satire* de Rome. Ce que d'autres nous ont appris donne lieu de croire que le tableau de Tacite, quoique *embelli*, est ressemblant dans quelques points. » (Feller, *Biographie*, art. *Tacite*.) « Le portrait des peuplades à demi sauvages est tracé avec un art et des couleurs qui font de l'*éloge des barbares la satire de la civilisation corrompue*. » (La Harpe sur Tacite, vol. XVII, p. 43, ed. de Paris, 1825, in 8°.)

(1294) De Tocqueville, *Démocratie aux Etats-Unis américains*, vol. II, p. 295.

du côté des barbares modernes, au delà de ce que demande la stricte nécessité de réparer quelques ruines de l'histoire ancienne. Non-seulement l'abondance et la variété des notions entraînent l'esprit dans un courant irrésistible, mais une perspective si féconde en aperçus s'adapte assez naturellement à notre cadre pour s'y étendre sans le forcer.

« En contemplant ces races chez lesquelles la parole du Christ n'a point produit la lumière, peu nous importe la date de la naissance du Fils de Dieu. Car, dans un sens aussi véritable que large, c'est bien réellement sur le monde avant le Christ que nous arrêtons nos regards, lorsque nos yeux s'arrêtent sur les hommes pour lesquels le Christ n'est point encore né. L'histoire de la barbarie tout entière rentre ainsi d'une manière accessoire dans notre sujet.

« L'histoire en main, pénétrons dans la Germanie. Le peuple, c'est-à-dire, là, le souverain effectif, s'y présente à nous revêtu de la toute-puissance qu'il manifeste dans des assemblées générales, où sa volonté bouillante se formule par le choc des framées et le tumulte des voix (1295). C'est dans la périodicité de ces réunions que l'indépendance nationale aime à trouver son gage. Les chefs discutent, le peuple décide; si quelque circonstance critique vient à surgir, un appel extraordinaire convoque la nation, et c'est là que le sauvage trahit sa nature, chaque Germain se plaisant à constater son indépendance par ses regards étudiés (1295*). On les voit donc arriver au rendez-vous, mais l'un après l'autre; il importe à leur orgueil de ne point paraître obéir. Le danger vole, l'ennemi frappe, assujettit; du moins cet esclavage leur prouve qu'ils étaient libres; les voilà satisfaits!

« Au premier abord, à l'aspect de cet amas d'hommes, on se figure rencontrer une nation; mais bientôt les yeux cherchent en vain le lien qui les unit : l'unité, dont l'absence décompose la foule pour n'y plus laisser qu'un pêle-mêle d'individus. Le pouvoir ne se trouve nulle part, car les lambeaux en sont partout, et l'on ne sait plus comment concevoir l'autorité chez un peuple où tout homme libre rougit de paraître obéir.

« Les traces et le nom de la royauté continuent de s'offrir aux regards; mais la puissance des rois, où s'e-t-elle réfugiée? Les princes doivent à la naissance un sceptre héréditaire, si tant est que cet usage de vieille date ait pu se conserver plus religieusement que parmi des tribus sauvages, où nous voyons la règle de l'hérédité du pouvoir céder (1296) facilement au caprice des sujets. Mais il s'agit pour nous de savoir quel est le rôle tutélaire de ces rois, où gît leur force. Nous les cherchons à la tête des armées, et l'on nous y montre pour chef les héros de la nation, ceux que la valeur a couronnés de ses lauriers, et dont l'autorité *toute précaire* consiste surtout dans l'exemple! Trouverons-nous dans le prince le fondateur des lois? Nullement, car le législateur, c'est tout le monde. Verrons-nous en lui le distributeur suprême de la justice, le juge souverain? Pas davantage, car ce juge, c'est encore l'assemblée générale à laquelle peuvent être déférés toutes les accusations et tous les jugements d'affaires criminelles. Nous attendons-nous à découvrir la source de l'autorité dans ce personnage royal, dans ce vide absolu de pouvoir? Déception nouvelle, car nous apprenons que de ce grand concile national, et de lui seul, émane la nomination des chefs préposés à l'administration de la justice, jusque dans les cantons et les bourgades; c'est cette assemblée même qui descend au soin de désigner les assesseurs chargés de les conseiller et de les contenir (1297).

« Mais où donc les droits politiques du monarque? Les voici : le roi, s'il est éloquent, peut discourir. S'il plaît, s'il persuade, le choc flatteur des framées applaudit à ses paroles, sinon d'injurieux murmures s'échappent de la masse frémissante? De tels rois peuvent dormir, à moins que le feu du génie ne dévore le linceul qui, sur leurs épaules, porte le nom de manteau royal. Voilà sans doute pourquoi les Germains ne craignent point de coucher la royauté dans un berceau et de l'honorer dans un enfant à cause de la vertu de ses pères.

« Adresser des reproches, priver de la liberté, infliger des châtiments corporels, c'est là le droit des prêtres, appelés par la majesté de leurs fonctions à la police de ces assemblées. Ces fières nations veulent que tout pouvoir émane d'en haut; c'est là peut-être le seul principe religieux et social qu'elles aient conservé; encore faut-il que, dans leurs mains barbares, l'application en devienne dangereuse, et que, pour rendre gloire à la Divinité, l'on fausse du même coup le sacerdoce et l'État. Dicter des ordres à un homme libre c'est une prérogative exorbitante et qui ne se pardonne qu'à l'être qui, sous une dépouille humaine, couvre en quelque sorte la substance du dieu. La tête du Sicambre ne sait fléchir qu'aux accents d'une voix sacrée (1298).

« Cependant, lorsque la liberté dont le Germain a exagéré toutes les notions rentrera dans ses limites pour s'y combiner avec le pouvoir, lui prêter et en recevoir la force que l'un donne à l'autre, il appartiendra peut-être à cette race d'hommes de fournir l'exemple du plus beau système du gouvernement que l'homme puisse adopter : la représentation de tous et l'influence proportionnelle couronnées par le pouvoir d'un

(1295) Tacite, n° 11, p. 275.
(1295*) Ibidem.
(1296) Dumont d'Urville, *Voyage en Amérique, Union*, p. 505.
(1297) Tacite, n° 12, p. 275, etc.
(1298) Tacite, n°s 7 et 11, p. 272, 273.

seul (1299). Jusque-là nous découvrons beaucoup moins, dans ce lointain des temps, des nations organisées que de fragiles et d'éphémères associations de barbares.

« Sur quels fondements leur société se fût-elle assise? L'usage donnait au sol, qui en est la base matérielle, la mobilité des eaux, et l'on y pouvait dire de la terre, comme du pouvoir, qu'elle n'appartenait à personne, parce qu'elle appartenait à tous; et cela par suite d'une des coutumes les plus remarquables de ces peuples, consistant en un échange et une répartition de terres ramenés par le cours de chaque année nouvelle (1300). L'effet de cette mesure était d'éteindre toute émulation, d'arrêter tout progrès de culture, de comprimer l'essor de quiconque eût su faire jaillir de la glèbe une source de richesses.

« Nous avons vu que si le pouvoir existait, c'était éparpillé dans la masse et semblable à ces eaux répandues qui, tantôt croupissantes, submergent la terre qu'elles devraient féconder; tantôt agitées, la ravagent au lieu de l'enrichir, jusqu'à ce qu'une main ferme et savante creuse un canal qui règle leur cours et le limite. Le pouvoir, disons-nous, roulait et se perdait dans le vague, et il nous semble aisé d'en saisir la raison : c'est que, transplanté par ces peuples émigrants de leur patrie primitive dans leur patrie nouvelle, il avait vu la terre se refuser à le nourrir. C'est que le principe de fixité dans la propriété territoriale où le pouvoir puise la vie n'était aux yeux des Germains que le principe même de la servitude, et voici pourquoi :

« La propriété héréditaire exige des lois non moins immuables qu'énergiques qui la définissent et la protégent; première atteinte à l'indépendance. Et puis, si la propriété, par les richesses dont elle est la source, crée le puissant et le pauvre, c'est au courage, à la sagesse, à l'activité, à la persévérance, c'est-à-dire à l'homme le plus utile aux sociétés, qu'elle laisse saisir la palme; et, par une progression naturelle des choses, le puissant et le faible ne tardent point à devenir, sous deux noms différents, le *pouvoir et le sujet*. Il se forme de la sorte un peuple et une aristocratie permanente, qui n'échappe guère elle-même aux rivalités et aux dissensions que par la création du pouvoir monarchique, d'un pouvoir monarchique sérieux, et non point puéril ou caduc : car celui que nous venons de voir chez les Germains décèle une nation en décadence. Or cette institution est la mort de la licence, si chère à la nature du sauvage.

« Ainsi le principe du travail, hostile aux instincts de cet homme dégénéré, et de plus attentatoire à sa farouche indépendance par la fixité des richesses et de la puissance qui en sont le fruit, s'établit et se modèle par le principe de propriété. C'est donc encore grâce à la constitution de la propriété que l'homme déchu se trouve ramené à son insu vers la pratique de cette morale dont la source résidait dans un dogme effacé de ses souvenirs. En termes plus clairs, la société ne se reconstitue que par son retour instinctif aux lois de cette religion qui enseigne à l'homme que son exil ici-bas le condamne aux labeurs. C'est ainsi que tout se lie; mais tout puissants que sont ces liens, ils n'en restent pas moins subtils, et voilà pourquoi le vulgaire les nie.

« Un double exemple se présente comme pour établir par la vérité des faits celle du raisonnement. Ici ce sont les Suions. Chez ces Germains, les richesses sont en honneur, telle est la raison qui les soumet à un maître, sans qu'ils puissent se dispenser d'obéir! Et ce qui prouve la douceur des habitudes de propriété, inhérentes au goût des richesses, c'est que les Sitons, semblables du reste aux Suions, en étaient venus à obéir à une femme (1301).

« Au sein de ces forêts, l'Amérique nous révèle un phénomène à peu près semblable, mais dérivant plutôt de l'habitude que du bonheur présent. Ce sont les Omahas, tranquillement courbés sous le joug d'un despote (1302); et notre étonnement cesse en nous rappelant que cette tribu tire son origine des Mexicains, chez lesquels le pouvoir était si fortement constitué.

« A dater de cette première faute, qui fit rejaillir sur Dieu lui-même la malédiction fulminée contre le coupable et força la miséricorde divine à frapper le Créateur dans la personne du Rédempteur, deux principes se livrent dans le cœur de l'homme une guerre incessante : l'intelligence et les sens.

« L'intelligence, lorsqu'elle persiste dans sa rébellion contre Dieu, subit dans l'invincible rébellion de ses organes le châtiment de son crime (1303); ce qu'elle a fait lui est rendu; et si elle a succombé dans sa lutte audacieuse contre le ciel, elle succombe encore dans sa misérable lutte contre le corps qu'elle anime. En d'autres termes, partout où les sens triomphent, c'est que l'intelligence se débat emprisonnée dans les ténèbres; c'est qu'au lieu de la lumière qu'elle invoque il ne lui arrive plus que de fausses lueurs. Or sa vraie lumière c'est la religion; si vous l'effacez, qui nous dira ce qu'il advient de l'intelligence elle-même? qui restera pour lui apprendre à connaître son origine, son essence et sa fin?

(1299) Voyez le rapport de ces lignes de Tacite, n° 11, « Ita ut tanta ea quoque quorum *penes* plebem *arbitrium* est, apud *principes* pertractentur, » avec ce principe de l'ancien droit franc ou français : Lex fit constitutione regis et *consensu* populi. (DES MOUSSEAUX.)

(1300) TACITE, n°s 27 et 15, p. 274 et 277. — INTRODUC. AUX DÉMONST. EVANG.

Cés. p. 115.

(1301) TACITE, n° 44, p. 283. n° 45, p. 284.

(1302) DUMONT D'URVILLE, *Voyage en Amérique*. — Le major LONG, p. 489.

(1303) Il s'agit surtout ici des hommes pris en corps de peuple, en masse. (GOUGENOT DES MOUSSEAUX.)

« La grossière sensualité des mœurs germaines nous révèle donc la grossièreté du culte de ces nations, leur aveuglement intellectuel. Le Germain vivait tout entier dans ses sens ; il lui fallait en conséquence des dieux tout sensibles, tout matériels ; et d'un mot César fait évanouir nos doutes à cet égard. Les Germains ne reconnaissent pour dieux que ceux qu'ils peuvent voir : le soleil et la lune ; ou ceux dont l'assistance leur est évidente : tel est le feu.

« Ce qu'ils ne voient point cependant, ils peuvent le croire si leurs pères affirment l'avoir vu. Dès lors nous concevons qu'entre leur religion et celle des Bretons, livrée à l'enseignement des druides, il puisse n'exister aucune dissemblance essentielle. La principale touche au culte et consiste dans le zèle et la férocité, plus grande peut-être du côté des Germains, à pratiquer leurs rites sanguinaires. Non contents d'égorger des hommes, ils se plaisent à infliger à leurs victimes d'indicibles tourments (1304). César avance que ces peuples n'ont pas de druides ; mieux informé, Tacite démontre que le nom ne change rien aux fonctions de leurs prêtres, ni aux priviléges de leur ministère.

« Les conseils publics s'ouvrent à leur expérience ; la guerre marque leur place au milieu des combattants, encouragés ou glacés par leurs accents prophétiques ; car leur volonté de fer ou la flexibilité de leur astuce décide pour ainsi dire à l'avance du succès ou des revers de l'expédition, si grande est la confiance attachée à leur parole, si forte la terreur par laquelle ils savent paralyser les courages au nom des dieux irrités. Le caractère des Germains, voués par l'ignorance au fanatisme, sert à souhait la fourberie de leurs pontifes, car il n'est pas une nation qui manifeste une foi plus aveugle aux auspices et aux divinations (1305).

« Le chef le plus redouté n'oserait s'arroger le droit d'emprisonner un homme libre, ou même de le frapper, insulte moins impardonnable que celle d'attenter à la liberté chez ce peuple d'une indépendance effrénée. Mais le prêtre inflige sans hésiter ces peines exorbitantes ; le châtiment perd l'ignominie que lui inculque la main d'un égal ; c'est la justice et la volonté du Dieu qui se déclarent par l'intermédiaire de son ministre.

« Mercure, voilà pour les Germains, la divinité de prédilection, et il y a des jours où ils se permettent de lui sacrifier jusqu'à des victimes humaines. Ces jours ne sont point rares, et le nombre de ces victimes atteint souvent un chiffre énorme (1306).

« D'anciens vers, seul monument historique de ces peuples, célèbrent un dieu Tuiston *engendré de la terre*, et son fils Mannus (man l'homme), qu'ils regardent comme la tige et l'origine de leur nation.

« Ce dieu Tuiston se présente sous des traits identiques à ceux de Tuisco, fondateur et législateur des races germaine et scythique ; souverain du ciel, enfanté par le génie des tribus étrangères au culte druidique. C'est au milieu des Saxons et des Scandinaves, tantôt en rapports de voisinage avec les nations de la Scythie, tantôt repoussés par ces farouches guerriers ; en un mot, c'est parmi les peuplades les plus barbares, et dont le culte a échappé aux observations de Tacite, qu'il faut étudier ces atroces divinités dont la chronologie n'a point conservé les dates certaines, mais qui par leur nom subsistent encore et président aux jours de la semaine chez les descendants de ces sauvages (1307).

« Après le soleil et la lune, divinités capitales que mentionne l'historien, viennent s'offrir aux adorations le vénérable Tuisco et le monarque des régions éthérées, Thor, fils du terrible Odin, dieu des batailles. C'est dans les palais de ce Mars, toujours trempé de sang, que l'ombre des guerriers immolés les armes à la main poursuit dans des forêts imaginaires l'ombre décevante d'animaux sauvages. Les Dyses, messagères célestes, les introduisent dans ce délicieux palais de la tuerie (Val-Hall), où les valkyries, vierges aux charmes éternels, leur versent l'hydromel dans le crâne des héros qu'ils ont égorgés. Mais si la nature délie sans violence l'âme d'un mortel, les Dyses impitoyables le précipitent dans le lugubre séjour d'Héla (Hell, enfer). Une faim perpétuelle, une soif dévorante, torturent l'âme des pusillanimes qui n'ont point su appeler et couronner l'heure du trépas par un acte de valeur et l'ennoblir par un dernier effort d'héroïsme.

« La férocité, la gloutonnerie et la sensualité d'un peuple ne peuvent se peindre d'une manière plus saisissante que dans les sauvages et ignobles joies de ce paradis ou dans les souffrances de cet enfer.

« A la suite de ces divinités, deux autres réclamaient encore leur rang : Scater, le Temps, et Friga, l'épouse d'Odin. Dans le principe, le nom d'Odin signifiait l'être unique, éternel. Herthus (earth), terre ou la Terre devint son épouse, et en même temps la mère des dieux ! Plus tard, un héros (1308) à qui plusieurs auteurs attribuent

(1304) *Grande histoire universelle angl.*, t. XXXI, p. 39 à 49, etc.

(1305) Tacite, nos 7, 10, 11.

(1306) Tacite, no 11. — *Hist. univ. angl.*, art. *Germains.*

(1307) Sunday, dimanche, jour du Soleil.
Monday, lundi, — de la Lune.
Tuesday, mardi, — de Tuisco.
Wednesday, mercredi, — d'Odin.
Thursday, jeudi, — de Thor
Friday, vendredi, — de Friga
Saturday, samedi, / — de Seater.

Voilà les jours de la semaine chez les Anglais d'origine saxonne.

Lisez dans Pignorius que le prodigieuse multiplication de dieux dans le polythéisme, par changement de noms sans changement de personnes. — Apud Diodo um Isis cum Luna, Cerere et Jnone, etc. — *Mensæ Isaicæ Expositio*, p. 1, 2.

(Des Mousseaux.)

(1308) Contemporain de Pompée un siècle avant Jésus-Christ. (G. des Mousseaux.)

une origine scythique ; ayant porté l'audace jusqu'à se substituer à Odin, ou à se donner pour Odin lui-même, l'épouse de cet homme puissant usurpa le rang d'Herthus, et comme les passions qui produisirent les dieux avaient sans doute brisé quelque nouveau lien de la raison, et cherchaient à s'ennoblir en marquant au ciel leur origine, elles enfantèrent la déesse de l'amour et de la volupté sous le nom de cette Friga, et l'Olympe barbare s'ouvrit pour l'accueillir.

« C'était un dogme de cette religion que le bonheur éternel ne pouvait se conquérir qu'au prix d'exploits guerriers ; que le héros qui succombait le glaive au poing entrait d'assaut dans les salles d'Odin ; si donc ces sauvages connaissaient les larmes, c'était pour les répandre sur les disgraciés que la mort oubliait sur le champ de carnage et vouait à l'infamie de la vieillesse. Nul espoir pour ces malheureux, que l'âge éteignait après les avoir laissés survivre à leur vigueur et à leur gloire. Sans doute il devenait commode et doux de se débarrasser, sous un prétexte de religion, de vieillards inutiles et gênants, dont les bras affaiblis ne valaient plus pour la communauté les vivres dont ils l'appauvrissaient. C'est ainsi que de la baie d'Hudson aux rives de la Plata (1309), lorsque la vieillesse, en cassant les forces d'un sauvage, en avait fait un fardeau aussi pesant à ses proches qu'à lui-même, le malheureux, fièrement docile aux préjugés dont il avait joui, s'étendait dans sa tombe, attendant que ses enfants, mus par l'homicide piété des barbares, vinssent lui porter le coup fatal.

« Si la croyance de l'homme est la raison de ses actes, il semble que la connaissance de la religion des Germains ait dû nous faire pressentir leurs mœurs. Mais ici le raisonnement peut se reposer, les faits parlent par la voix de l'histoire.

« César, en décrivant les races germaines, paraît avoir voulu peindre d'un trait tout le monde barbare ; ces hommes qui, de nos jours encore, vivent comme ont vécu leurs aînés en barbarie, dans des forêts impénétrables, séparés du commerce des autres sociétés par de vastes solitudes ! Toute leur vie se partage entre la chasse et les armes ; dès l'enfance ils font étude de s'endurcir à la fatigue et à la douleur (1310).

« Et nous voyons que ces deux sciences du corps sont encore celles des sauvages, que la paresse gangrène, que l'imprévoyance décime, et qui ne peuvent remédier aux résultats de leurs vices, lorsque l'ennemi les presse ou que la faim les torture, que par la violence d'exercices corporels meurtriers et le mépris de dangers dont le nom seul épouvante (1311).

« La Germanie, dit Méla, est habitée par des hommes qui joignent à un caractère féroce une corpulence extraordinairement avantageuse et robuste (1312). Et cependant tel est l'effet énervant d'un régime apathique, que ces hommes effrayants, après avoir jeté leur premier feu, essayent vainement de soutenir l'effort du soldat romain ; leurs corps massifs n'ont de vigueur que pour un premier choc (1313).

« Semblables au musulman, ces barbares aiment à s'entourer de la dévastation. La terre doit renoncer pour eux à sa fécondité, et hérisser de ronces ses solitudes pour leur créer des frontières (1314). Ils font la guerre à leurs voisins au gré de leurs caprices, non point pour les soumettre ni pour reculer leurs limites, car ils cultivent avec peu de soin le territoire qu'ils possèdent, mais afin de ne contempler autour d'eux que de vastes déserts. La *seule loi* qu'ils reconnaissent c'est *la force ;* le vol et le brigandage ne font naître dans leur cœur aucun scrupule. Ils ne sont bons qu'avec leurs hôtes. Voilà les Germains (1315) ! voilà leur civilisation tout entière !

« Pénétrons... Ces peuples ne s'appliquent point à la culture des terres (1316). Le lait et la chair des animaux composent le fond de leur nourriture. Ils recueillent aussi quelques fruits champêtres, mais sans demander à la terre autre chose que du blé. La paresse les empêche de répondre par le travail à la fertilité et à l'étendue de leur sol (1317). Type du genre de vie des tristes sujets des Incas, leur régime est tellement sauvage, qu'ils dévorent toute crue la chair de leurs troupeaux ou des bêtes fauves (1318), tantôt lorsque le sang qui en dégoutte fume encore, tantôt après l'avoir pétrie des pieds et des mains dans son propre cuir lorsque le froid l'a durcie. Enfin, parmi les causes de l'amollissement de ces barbares, descendus au milieu des peuples italiques, Florus rangeait l'usage du pain et *de la viande cuite* (1319).

« Des souterrains, creusés et chargés de fumier, forment leur asile l'hiver et le dépôt où ils dérobent leurs grains à l'œil de l'ennemi (1320). Ils n'ont point de villes ; et que peuvent être les maisons qu'ils élèvent, puisqu'elles sont incapables de les protéger contre l'intempérie des saisons ? Ces huttes s'isolent l'une de l'autre au milieu d'un va-

(1309) Robertson, *Am.*, vol. II, p. 208, 209.

(1310) Labori ac duritiæ student, Cés., l. VI. p. 113. *Duritia* signifie endurcissement causé par la répétition du mal. C'est ce que prouvent les mœurs des sauvages. (Gougenot des Mousseaux.)

(1311) Robertson, *Am.* — Péron et Freycinet, *Nouvelle-Hollande*, vol. 1er, p. 465, etc., etc.

(1312) P. Méla, l. III.

(1313) Tacite, p. 325.

(1314) Cesar, l. VI, p. 114.

(1315) P. Méla, l. III.

(1316)

..... Rhenumque minacem
Cornibus infractis adeo mitescere cogis.
Ut Salius (*te salien*) jam rura colat, flexosque Sicambri.
Falcem curvent gladios. (Claudien à *Stilicon.*)

(1317) César l. VI, p. 113.—Tacite, *Germ.*, p. 345. Claudien, etc.— Tacite, n° 26, p. 277.

(1318) P. Méla, l. III.

(1319) Florus, l. III, chap. 3.

(1320) Tacite, n° 16, p. 274.

gue espace (1321), soit que les habitants craignent de les livrer aux chances du feu ; soit peut-être que l'aspect d'une ville, semblable à celui d'une prison, ait effarouché la susceptibilité de leur indépendance, comme elle effarouche de nos jours celle du sauvage d'Arauco.

« Sous ce climat, âpre et sévère, la nudité du Germain n'admet d'autre vêtement qu'une fourrure, une saie, retenue par une agrafe ou une épine ; manteau fort semblable à la peau du Kangurou dont le sauvage de la Nouvelle-Hollande couvre ses épaules, comme la seule partie de son corps pour laquelle la nature réclame un abri. Ils se réchauffent en se tenant des jours entiers auprès du feu, dans l'apathie et l'immobilité de ces Indiens qui passent des nuits et des jours sans changer de place, sans détacher les yeux de la terre, sans proférer une parole (1322) ; la pensée partage l'engourdissement du corps.

« Les riches, il est vrai, se distinguent par un habit serré, et les femmes dont la pudeur paraît braver héroïquement les regards dans le cristal des fleuves où elles s'ébattent avec les hommes (1323), ces femmes, une fois hors du bain, ne laissent plus à découvert que leurs bras et le haut de leur poitrine.

« Une même cause, un même penchant invincible, poussent au vol et à la guerre la plupart des peuplades sauvages ; et cette cause c'est la fainéantise, mère de la disette, qui stimule l'homme, devenu l'émule du lion et du tigre, à se procurer par le carnage ce qu'il n'a pas eu le cœur de demander au travail. Aussi, en leur qualité de barbares, les Germains regardent-ils comme une honte d'acheter par leurs sueurs ce qu'ils peuvent acquérir par le sang (1324).

« Non-seulement, à l'exemple des Lacédémoniens, ils considèrent le vol comme un moyen de donner à la jeunesse cette dextérité si précieuse dans la science de la guerre, mélange de ruse et de violence, mais leur morale le couvre même de son égide. Ils n'y découvrent qu'un exercice contraire aux abus de l'oisiveté, et leur égoïsme se contente d'y apporter une restriction, c'est de ne le pratiquer qu'au delà des limites de la tribu (1325).

« Sous la hutte indienne, le devoir d'un homme de cœur est d'épouser les haines et les affections de ses pères ; tel est le point capital de la morale du Germain ; toutefois point de haines implacables; tous les crimes, jusqu'à l'homicide, ont leur tarif (1326). Malheur donc à celui-là seul qui ne possède pas en métal la valeur du sang.

« Aux longues, aux pesantes heures d'apathie du sauvage succèdent des transports furieux, des guerres acharnées. Ce sont des injures à venger, des huttes à livrer au pillage ; il s'agit alors d'organiser la victoire. Un guerrier se lève, il récapitule les griefs et réchauffe l'espoir, stimule la valeur, hurle le chant des combats ; les braves répondent à sa voix et se lient par la parole. Eh bien! en répétant les voyageurs modernes on croit lire Tacite ou César. En effet, lorsque parmi les tribus germaines un homme influent a médité la guerre, il se présente au conseil, développe son plan et s'offre en qualité de chef (1327). Tout guerrier dont l'expédition projetée inspire la valeur se lève. Les salves d'applaudissements de la multitude accueillent et saluent le brave qui, par cet acte, vient d'engager son sang. Mais de ce jour le génie farouche de l'indépendance doit sommeiller, comme au sein des grandes tribus de sauvages (1328), tant que se prolonge l'expédition ; et quoique les chefs commandent par l'exemple bien plus que par l'autorité, cependant la guerre, une fois flagrante, donne à des magistrats, élus pour présider aux opérations, le droit exceptionnel de vie et de mort (1329).

« Dans la dot que le mari doit apporter à sa femme, au lieu de la recevoir d'elle, figurent en première ligne un bouclier, une framée, un sabre. Ces dons, quelques objets plus pacifiques et les cérémonies nuptiales, avertissent la femme que son sort la condamne, dans la guerre comme dans la paix, à oser et à endurer autant que son mari (1330). Chez tous les barbares, souffrir est la devise des femmes, et plus encore servir.

« Si les usages des Germains nous frappent par leur grossièreté, si rien ne reste plus inséparable de l'idée que nous nous formons de ces barbares que leur humeur farouche, il est un point sur lequel un historien ancien, répété et commenté par les modernes, les représente comme dignes d'admiration, et ce point c'est la pureté des mœurs; on s'éloignerait moins de la vérité en se bornant à dire l'observance de la foi conjugale. Chez ces peuples l'institution du mariage est sérieuse, dit Tacite (1331) de ce ton ferme et simple avec lequel il sait diriger contre Rome le tranchant de son incisive censure, sans affecter un autre but que celui de rendre aux barbares des éloges mérités. Forts de cette phrase et de quelques passages analogues, les louangeurs outrés ou intéressés de ce qu'ils appellent l'homme de la nature engagent la lutte contre l'homme de la société, pour exalter à ses dépens la chasteté des barbares (1332). Eh bien! mettons au creuset cette vertu du sauvage et contentons-nous de chauffer à feu doux.

(1321) Tacite, n° 16.
(1322) Peron et Freycinet. — Tacite, n° 17, p. 275. — Robertson, *Am.*, vol. II, p. 97.
(1323) César, l. VI, p. 113. chap. 21.
(1324) Tacite, ch. 14, p. 274.
(1325) César, l. VI, chap. 23.
(1326) Tacite, n° 20, p. 276.
(1327) César, n° 23.
(1328) *Annales des voy.*, Malte-Brun, Araucaniens, p. 79. — Tacite, 16.
(1329) Tacite, p. 528. — César, l. VI, n° 23.
(1330) Tacite, n°s 17, 18.
(1331) Severa illic matrimonia.
(1332) Tacite n°s 18, 19. — César, l. VI, n° 21.

« En examinant sur un point spécial un si grave historien, nous recueillerons l'avantage de nous apprendre à peser le témoignage de l'histoire, et nos recherches nous initieront plus intimement à ces mœurs dans lesquelles se révèle le monde que nous voulons connaître.

« Une personne éclairée des plus faibles lumières de l'expérience, se laissera-t-elle jamais persuader que la chasteté, l'amour immodéré des festins et du sommeil, que la passion de l'ivrognerie enfin se soient jamais partagé l'empire du même cœur? Lorsque les forces du corps se soulèvent, exaltées par la succulence des aliments et irritées par le feu des liqueurs, croit-on qu'il soit facile à l'esprit d'émousser les aiguillons de la chair, que le christianisme ne mortifie que pour élever l'âme au-dessus de la brute? s'imagine-t-on surtout que des hommes entièrement sensuels opposent à l'instinct impérieux des sens, provoqués par d'actifs stimulants, l'énergie d'une intelligence énervée par les habitudes de la crapule et la léthargie de la paresse? Puis, lorsque tous les avantages se pressent du côté des passions, lorsque leur antagoniste désarmé n'oppose qu'impuissance à leurs efforts, suppose-t-on que la victoire hésite? Ce serait là une de ces hypothèses naïves que repoussent péremptoirement les lois inflexibles de la raison.

« Eh bien donc! pour prononcer si la chasteté, dont nous nous contenterons même de borner l'empire aux actes, pouvait être la vertu d'un peuple aussi matériel que les Germains, il ne s'agit, à peu près, que de savoir la mesure de leur sobriété.

« Les Germains après avoir épuisé la faculté, qu'ils puisent dans leur naturel indolent, de se livrer démesurément au sommeil, sortent de leur engourdissement pour manger (1333); puis, lorsque la pensée, dégagée des plis de leur épais cerveau, commence à renaître en eux, le soin de leurs affaires, s'ils en ont, les préoccupe, ou plutôt le soin de se livrer à leur effroyable gourmandise et de préparer leurs orgies. Passer les jours et les nuits dans ces grossiers festins, boire jusqu'à extinction des forces de l'esprit et du corps, ce n'est pour aucune classe de Germains oublier sa dignité d'homme; céder aux instincts de la brute, c'est obéir à l'instinct national.

« Rapprochez ces faits de l'exiguité de leurs ressources, de leur misère habituelle, de l'avarice de leur sol privé de culture, et qui s'unit à la dureté de leur climat, moins pour subvenir à la nourriture des indigènes que pour leur *apprendre à supporter la faim* (1334); et voyez avec quelle énergie se dessine l'imprévoyance et la voracité si fatales de tout temps aux races sauvages et si caractéristiques de l'homme dégradé, dans tous les climats de la terre.

« Cependant, en ouvrant l'histoire, nous ne voyons point que les résultats immédiats de ces orgies soient des scènes où la pudeur ait à rougir des outrages qu'elle essuie, et le silence des historiens peut être celui de la vérité; car chaque peuple donne à ses passions une pente différente, et chez les sauvages, hommes de rapine, il est assez naturel que le premier penchant soit celui de la fureur. Nulle merveille donc si, dans ces repas, le sang coule après le vin; si les querelles, presque inévitables, s'arrêtent rarement aux injures; si, le plus souvent, elles sont couronnées par les blessures et le meurtre. A quiconque souhaitera repaître ses yeux de ce hideux spectacle, nous dirons : Veuillez ouvrir les annales de la barbarie moderne, pour y suivre les bacchanales sanglantes des Indiens lorsque leurs sens bouillonnent, embrasés par l'esprit de feu, par les liqueurs terribles que leur prodiguent ces missionnaires de la convoitise qui épuisent toute la souplesse de leur astuce à dépouiller ces infortunés de leurs fourrures et de leur territoire (1335). Chez ces enfants de la seconde nature, de la nature corrompue, les sens ne se complaisent que dans leur extase; la sensualité vit de frénésie.

« Les ravages de cette passion, parmi les Germains, sont attestés par les mesures mêmes employées pour la combattre. Quelques tribus, éclairées par une fatale expérience, ne purent se refuser à voir que l'effet infaillible du vin était d'énerver les hommes et de tarir chez les femmes les sources de la fécondité. Ces tribus le prohibèrent : effort héroïque que nos sauvages n'ont point imité. Peut-être aussi l'instinct si énergique de leur propre conservation avait-il éclairé les Germains sur les sinistres et perfides desseins de leurs ennemis. « Cessons de nous épuiser à leur livrer des combats, s'écriaient les Romains; prodiguons-leur le vin, favorisons leur insatiable passion pour les liqueurs, et leurs fureurs ne nous donneront pas moins sûrement que les armes le spectacle de leur destruction (1336). »

Quoi qu'il en soit de l'effet immédiat pro-

(1333) De liti somno vinoque (*les hommes*) hebent (*s'hébètent dans l'oisiveté*)). Statim e somno, quem plerumque in diem extrahunt, lavantur; lauti cibum capiunt. Tunc ad negotia, nec minus sæpe ad convivia. Crebræ, ut inter vinolentos, rixæ, raro convicis, sæpius cædes et vulneribus transiguntur. Epulæ, et quanquam incompti, largi tamen apparatus *pro stipendio cedunt*. Diem noctemque continuari potando nulli probrum. Sine apparatu, sine blanditiis famem expellunt. Adversus sitim non eadem temperantia. (TACITE, nos 14, 15, 22.)

(1334) Tolerare frigora atque inediam cœlo soloque ad ueverunt, TACITE, n° 4. — Nunc quoque in eadem inopia, egestate, patientia, qua Germani, permanent (CÉSAR, l. VI, n° 24). Voyez les funestes et invincibles penchants de la vie sauvage dans les mémoires si remarquables de Tanner, cet homme initié si jeune aux misères de cet état dégradant.

(G. DES MOUSSEAUX.)

(1335) Félix de Beaujour, p. 175, etc. On aurait peine à citer un voyageur qui ne tombe d'accord sur ce point. (G. DES MOUSSEAUX.)

(1336) Si immodicis ebrietati, haud minus facile vitiis quam armis vincentur. (TACITE, *Germ.*, n° 15.)

duit par l'abus des liqueurs et des viandes, il est de fait, en dernière analyse, que la chasteté, non plus que la paix, ne saurait trouver asile dans les cœurs où règne cette honteuse gloutonnerie, cette crapuleuse habitude de consumer ses jours dans des festins. L'homme ne se gorge pas impunément des liqueurs qui allument les plus furieux appétits du corps. Et cependant ces sauvages mêmes que nous venons de citer sembleraient, par leur exemple, renverser la seconde de ces assertions. Une digression plus apparente que réelle tient essentiellement à ce sujet; osons l'aborder.

« Lors de la découverte des Amériques, placées dans des circonstances d'une analogie assez frappante avec la Germanie de Tacite, un spectacle étrange frappa les yeux des Européens.

« Ce spectacle, c'était, d'un bout à l'autre de ce continent, celui d'une froideur glaciale entre les deux sexes, réunis sans aucune apparence de réserve (1337) ou de pudeur, et jetés dans des circonstances où les passions semblaient s'éteindre par les causes mêmes qui les eussent enflammées partout ailleurs. Mais bientôt, en étudiant ce phénomène de plus près, il fut aisé de s'apercevoir que tout le mystère de cette dédaigneuse continence se révélait dans l'examen des habitudes du corps. L'impossibilité physique d'un vice avait été signalée pour une vertu.

« Les sauvages de l'Amérique étonnent par leur insensibilité aux instincts de la nature (1338). Dans toutes les parties du Nouveau-Monde les indigènes traitent les femmes avec indifférence et froideur; et même dans les climats où l'embrasement du ciel semble mêler le feu à l'air que l'on respire et allumer les passions ; là même, en dépit des licences et des tentations de la vie des forêts, si propres, dans nos idées, à provoquer et à bouleverser les sens, ces hommes si grossiers, si matériels, ne contemplent la femme qu'avec dédain et comme un animal d'une espèce inférieure (1339).

« Les Missionnaires eux-mêmes, malgré l'austérité des idées monastiques, ne purent retenir l'expression de leur étonnement à la vue de la froideur apathique des jeunes Américains dans leur commerce avec les personnes du sexe (1340).

« De nos jours enfin, les causes de cette bizarre exception se trouvent éclairées par une évidence d'autant plus incontestable, que le temps a confirmé de ses preuves les calculs de la raison.

« Et ces causes, c'est encore dans les vices de la vie sauvage qu'elles se révèlent, dans les contrastes excessifs d'indolence et d'énergie qui en caractérisent les phases (1341).

« Examinez ces barbares : chez eux la prudence ne se ménage point de ressources; le lendemain n'est jamais entré dans leurs calculs; une brutale imprévoyance les porte à dévorer gloutonnement les récoltes et les provisions de la saison favorable dans des réjouissances et des orgies qui n'ont de terme que celui même de ces misérables réserves (1342). Aussi d'horribles disettes ne tardent-elles guère à sévir! Tout le courage passif des Indiens s'épuise dans d'atroces souffrances ; la faim commence à marquer ses victimes au sceau de l'épuisement; et c'est dans ces cruelles circonstances, où tout conspire à l'abattement, que la vigueur du corps et la force morale de l'homme se sentent stimulées par les appels de la faim à se déployer avec la plus persévérante énergie (1343). On s'imagine assez combien de victimes succombent! quels désordres engendrent dans les constitutions les plus robustes ces brusques et accablates alternatives! On se figure avec quelle fureur doivent se satisfaire ces appétits terribles, si longtemps, si cruellement comprimés! Aussi, lorsque ces bandes affamées parcourent les forêts, si quelques succès signalent leurs guerres contre les animaux qu'elles recèlent, leur voracité brutale s'abandonne à des excès dont la mesure paraît surpasser celle de la puissance des organes humains. Peu leur importe de compromettre leurs jours par une réaction si violente (1344). Ils se vengent sur eux-mêmes des maux que la faim leur a fait souffrir, ils dévorent aujourd'hui, dussent-ils périr demain.

« Poursuivons. Ces êtres, écrasés de tant de misères, ne connaissent que le corps ; cependant est-il possible de le traiter avec plus de barbarie ? Point de maisons; pour la plupart des huttes ou des trous, comme ceux du Germain ; la nudité ou des vêtements chétifs ; nulle défense sérieuse contre les sévices de l'air. A peine, au milieu de tous ces germes de mort, la teinture la plus superficielle des connaissances médicales propres à combattre les maladies héréditaires qui vicient le sang et métamorphosent les races. Et combien est énergique l'efficacité de ces maux! on soupçonnerait presque l'existence de quelque difformité dans les peuples indigènes, tel est le nombre des in-

(1337) J.-J. Rousseau dit, au sujet des barbares du Nord qui envahirent l'empire romain: « La froideur naturelle des climats septentrionaux qui rend la réserve moins nécessaire, » etc. *Lettres sur les spect. à d'Alemb.*, tom. IV, p. 179 ; édit. Neuchâtel, 1764. Nous verrons combien il s'en faut que le climat soit la cause de l'apathie érotique des sauvages ! (G. DES MOUSSEAUX.)

(1338) De même en Australie. Voy. Ernest de BLOSSEVILLE, *Pénalité en Australie*. — PÉRON et FREYCINET, *Nouvelle-Hollande*, etc.

(1339) ROBERTSON, vol. II, p. 65.

(1340) Idem.

(1341) PÉRON et FREYCINET, *Nouvelle-Hollande*, 463-470. — ROBERTSON, etc.

(1342) M. DÉJEAN, miss., *Annales de la propagation de la foi*, t. III, n° 15. ROBERTSON, *Amérique*, etc.

(1343) CLARK and CASS., 1829. *Rapport au congrès*. TANNER, etc.

(1344) Voyez LEWIS and CLARK, combien il arrive souvent que les chasses infructueuses se terminent par la mort du chasseur.

dividus nains, estropiés, sourds et aveugles (1345).

« C'est ainsi que s'énervent les corps, que la souplesse et la force passive des organes succèdent à la vigueur et à la force d'action; que s'éteint dans les veines appauvries, cette séve, cette fermentation de la vie qui stimule l'homme à la transmettre. Eh bien! dans cette faiblesse, dans cette dégradation des organes est tout le secret de la continence du sauvage. L'homme qui prétend se soustraire à la condamnation du travail appelle sur son esprit et sur son corps un châtiment dont la persévérance égale celle de sa rébellion. Il s'imagine tromper son juge, et sa fraude retombe sur lui-même de tout son poids.

« Après avoir basé mon jugement sur les plus minutieuses recherches, dit le philosophe Robertson, je crois être certain que le cours de la vie est plus bref chez les sauvages que *dans les Etats civilisés* (1346). »

« Brièveté de la vie, misères de tout genre, appauvrissement du corps, cela est assez clair! Ainsi peut-être commence à s'expliquer la merveille de cette continence dont le spectacle étonnait Tacite et se reproduisait chez quelques peuplades de Germains, placées dans des circonstances à peu près semblables à celles qui produisent cette triple stérilité (1347) qui, dans les États sauvages, frappe à la fois le sol, les esprits et le corps. Cependant l'historien indique dans ses développements que cette continence était une sorte de vertu à laquelle la jeunesse se trouvait plus spécialement astreinte; et l'heureux résultat de cette réserve était que, ne connaissant l'amour que fort tard, elle jouissait d'une infatigable puberté (1348).

« Or, comme toute vertu suppose un effort et un but, nous croyons devoir chercher ici le but dans la politique, et César pourrait nous délivrer de toute incertitude à cet égard.

« Les uns pensent, dit-il, que cette continence est utile *au développement de la taille*, qu'elle fortifie *les nerfs et le corps* (1349), » c'est-à-dire qu'il faut voir le motif de cette vertu païenne dans le désir immodéré chez tous les barbares d'élever à son plus haut période la force musculaire. De là cette pratique instinctive de la maxime des athlètes romains : ni vin ni plaisir (1350). Aussi, selon toutes les probabilités, cette privation se bornait-elle à l'âge où les effets du vice contraire exercent leur pernicieuse influence sur les corps qui sont les remparts vivants de l'Etat. Plus tard, la volonté de l'homme fait, docile à la voix des passions, ne reconnaissait plus d'obstacles légitimes à sa fougue; plus tard, les Germains devaient se laisser emporter librement aux conséquences de leur goût effréné pour les excès de table et de sommeil.

« Cependant une nouvelle objection nous arrête, car dans ces contrées rien de si rare que l'adultère (1351); et c'est au moment même où il se laisse surprendre que le châtiment l'atteint. Si nous admettons ce témoignage, que l'historien n'a certainement pas la prétention de généraliser pour toutes les tribus germaines, il nous sera du moins permis de soutenir que la vertu de chasteté ne se borne point uniquement à la fuite de l'adultère; et, de plus, les preuves tirées de la sévérité de la loi paraîtront fort incomplètes. Aurons-nous à citer l'exemple des Altapakas, chez qui la mort frappait sans rémission l'homme et la femme surpris en flagrant délit, si ce n'est lorsque, par un usage semblable aux coutumes de la Germanie, les coupables se rachetaient par une forte amende? Eh bien! nous apprenons que chez ces sauvages la rigidité des mœurs était loin d'égaler celle de la loi (1352).

« Nous savons également que chez les Indiens d'une grande partie de l'Amérique du Nord, la peine capitale est le prix de l'adultère; mais nous n'ignorons point non plus que les habitudes qui, chez ces peuples d'ailleurs si flegmatiques, proscrivent l'adultère pur et simple, le protégent et le *produisent* en lui imposant la gêne d'une forme. Outre l'usage de la polygamie répandu chez ces nations, telle est la fréquence des divorces, qu'on ne s'étonne point de rencontrer des femmes déjà répudiées cinq à six fois consécutives (1353).

« Ajoutons à cette observation que si l'adultère passe pour un crime si grave aux yeux des Germains, nous ne voyons peser la sanction de la loi qui le punit que sur des individus exposés par la faiblesse de leur sexe aux rigueurs de l'esclavage. Aux femmes seules le poids éternel de la chasteté, et toutes les précautions se réunissent pour les y assujettir. Ici c'est encore l'historien qui parle, et sa parole est un jugement propre à bannir le doute sur l'effet que nous avons attribué aux festins si chers à ces peuples. « Pour elles point de ces banquets enivrants *qui allument les passions* (1354). » Les passions allumées s'éteignaient-elles sans se satisfaire?

« Ce despotisme des hommes s'étendait au point que quelques peuplades interdisaient une seconde alliance à la jeune veuve : « Les filles recevaient un seul mari, comme de la brute! (Robertson, *Am.*, vol. II, p. 93. La Peyrouse, *Lettre à Fleurieu*, 7 février 1788.

(1345) Robertson, *Am.*, vol. II, p. 74 et 75. — De Ulloa, 1-232. — *Lettres édifiantes*, vol. V, p. 48. — Déjean, *Ann. de la prop. de la Foi*, t. IV, 1829, etc.

(1346) Robertson, *Am.* vol. II, p. 85.

(1347) Stérilité du sol : voy. l'*Ancienne Germanie* et l'*Amérique avant la conquête*. Stérilité des esprits : les observateurs les plus impartiaux n'ont pu voir sans un sentiment d'humiliation, à quel point l'homme, dans l'état sauvage, est rapproché

(1348) Tacite, n° 20.

(1349) César, l. VI, n° 21.

(1350) Abstinent venere et vino. Quelques tribus s'y étaient décidées.

(1351) Tacite, n° 19.

(1352) Bossu, *Voyage en Am.*, p. 249, 250,

(1353) Dumont d'Urville, *Voyage en Am.*, p. 504

(1354) Tacite, n° 19, p. 275.

un seul corps et une seule vie; » et plus tard, nous voyons les femmes des Hérules, fidèles à ce principe, forcées de s'étrangler sur le tombeau de leurs maris, sous peine de vivre déshonorées et infâmes (1355). Une même inspiration de tyrannie jalouse stimulait les barbares de l'Amérique du Sud à imposer à leurs femmes la pratique de la chasteté, et souvent même à punir de mort l'incontinence de ces malheureuses, tandis qu'eux s'abandonnaient sans frein à la polygamie et à la débauche (1356).

« En cédant aux raisons qui nous portent à juger des Germains par les Indiens, nous observons que cette froideur pour le sexe ne revêt pas non plus un caractère d'universalité, et qu'elle disparaît avec sa cause. Dans les contrées situées sur le bord des grands fleuves, où, grâce à l'adresse des pêcheurs, la nourriture surabonde, les hommes jouissent d'une constitution plus vigoureuse, et les femmes, qui dès lors se voient l'objet de leur recherche et n'ont point à gémir sous le poids de travaux incessants, deviennent plus soigneuses et plus prévenantes. Comme aucun lien de religion et de pudeur ne retient ces tribus, une dissolution excessive y étonne l'œil du voyageur (1357).

« Il est d'ailleurs une autre raison de s'expliquer ces habitudes de débauche : c'est que chez ces derniers sauvages, abondamment pourvus des biens propres à flatter leur sensualité grossière et stimulée par la succulence de leurs aliments, les femmes elles-mêmes croupissent dans une indicible indolence. Or, un laborieux observateur nous rappelle par des faits une vérité qui s'est de tout temps manifestée dans les maximes de tous les peuples; c'est que pour les malheureuses qui font métier du vice, et dont la gourmandise et la voracité sont extrêmes, la cause la plus efficace du dérèglement ce fut la paresse (1358).

« Loin de là, les femmes germaines et celles de la plupart des tribus américaines étaient écrasées du poids des plus pénibles travaux; la continence devenait donc pour elles un fardeau d'autant moins pesant.

« Enfin, si l'histoire des peuples sauvages ne nous donne point la clef de l'histoire des peuples de la Germanie, nous ne saurons plus comprendre une sorte de continence mêlée à l'habitude des orgies, chez une nation dont, après la chasse et la guerre, la passion dominante était celle de manger et de dormir.

« A quoi devait se réduire la chasteté chez les tribus germaines dont l'état était parallèle à celui des peuplades de l'Amérique les plus dégradées, sinon, comme chez ces misérables Indiens, à l'impuissance d'un sang appauvri, ou d'un corps dont la vigueur s'énervait rapidement par les brusques alternatives d'apathie et de fatigue extrêmes?

« Cependant un autre fait digne de remarque, et qui, chez les plus nobles tribus germaines, prouve une vie moins précaire, moins agitée que parmi la plupart des tribus indiennes, c'est que les Germains ne limitent pas le nombre de leurs enfants (1359). Loin de là, chez tous les barbares de l'Amérique et de l'Australie, les femmes, épuisées par les indicibles fatigues de la vie sauvage, comptent avec la nécessité. Elles accordent le jour à deux enfants, presque jamais elles ne dépassent ce nombre. Tantôt, elles éteignent dans leurs entrailles l'étincelle de la vie qui s'y allume. Tantôt, sachant quelles luttes terribles le nouveau-né serait appelé à soutenir, elles tranchent le fil de ses jours, à moins que la vigueur de sa constitution ne paraisse devoir lui faire un jeu de ces tristes épreuves (1360). La nature frémit des horreurs qui accompagnent ces épouvantables jugements où la paresse et la misère repoussent hors du monde tant d'innocents par les mains que la pauvreté de langage nous force d'appeler maternelles.

« Dans cette appréciation de la continence des Germains, où nous nous aidons à la fois et des documents de l'histoire et des ressources de l'analogie, loin de nous toute exagération calculée. Aux yeux de la corruption romaine, cette vertu pouvait bien exister dans les solitudes sévères de la Germanie; car la comparaison, accablante pour le peuple policé, rehaussait sans effort la nation barbare. L'homme qui savait s'abstenir pour un temps, remporter sur lui-même un commencement de victoire, et rendre hommage, par sa tyrannie même, à la vertu qu'il imposait à la faiblesse du sexe et de l'âge, cet homme différait du Romain, usant ses jours dans la fange de la crapule; cet homme différait encore du sauvage, esclave empressé de ses sens dès que ses organes ont retrouvé la force de répondre à l'appel des passions: mais entre cette continence païenne et la chasteté dont le nom seul offre une si haute idée aux nations chrétiennes, il y a toute la distance qui sépare l'homme de Dieu (1361).

(1355) Procope.
(1356) *Lettres édif.*, vol. V, p. 51, 53.
(1357) Robertson, vol. I, p. 71.
(1358) Parent-Duchatelet, *Prostit. dans la ville de Paris*, vol. Ier, p. 91, 158, 159, etc.
(1359) Tacite, n° 19, p. 276.
(1360) Robertson, *Am.*, vol. II, p. 72, 75.
(1361) Voyez cet arrière-faix des nations barbares qui se ruèrent sur l'empire; ces sauvages connus sous le nom de Danois, de Normands, qui désolèrent la France et l'Angleterre; ces Scandinaves, c'étaient bien là des Germains, les mêmes barbares dont il est ici question, un peu moins étrangers, cependant, aux séductions de la vie policée que leurs prédécesseurs. Quelle idée se faisaient de leur chasteté les peuples qu'ils envahissaient? Les religieuses ne connaissaient d'autre moyen d'échapper à leur brutalité que de se défigurer avec le tranchant du fer. La haine du christianisme poussait-elle les barbares du Nord à ces excès? Non. Le dernier sacrifice de l'homme est celui de la vertu qui l'honore le plus à ses propres yeux! La mort de ces religieuses eût satisfait ces barbares, s'ils eussent connu la chasteté. Entre mille exemples, voyez Lingard, auteur qui eut l'occasion de les étudier, *Histoire d'Angleterre*, t. Ier,

« L'historien décrit ensuite, chez les Germains, la fureur du jeu, si mortelle aux instincts d'indépendance du barbare, qu'il n'est pas rare de voir le joueur, après avoir perdu tout ce qu'il possède, risquer sa propre personne sur un coup de dé (1362). Puis, à la suite de ces orgies du jeu et des scandales d'une ivresse habituelle, l'ombre de quelque vertu venant à passer, nous l'entendons gravement nous dire que les bonnes mœurs font plus en cette contrée que les bonnes lois ailleurs.

« Quant à nous, lorsque nous examinons dans le détail ces peuplades diverses de la Germanie (1363), leurs vices, leur grossièreté, l'amour du pillage qui les caractérise, et cette férocité qui leur arrache des larmes sur les ennuis de la paix que leur a faite Drusus, cette paix qui les condamne à voir la rouille consumer leurs glaives et l'embonpoint appesantir leurs chevaux (1364), » tous les éloges décernés à la Germanie s'évanouissent, ces hommes simples, modestes, équitables, ne sont plus que les barbares connus de nos voyageurs ou des historiens modernes, et qui usent leurs jours dans les débauches, dans les querelles, dans les surprises, le vol et la guerre. Modèles saisissants du sauvage de nos jours, ces enfants des forêts ne semblent pas moins étrangers aux arts qu'au travail, et leur vie se résume pour nous dans ces trois mots : orgies, fainéantise, carnage. Et voilà ce qui reste dans le creuset de ces bonnes mœurs qui font plus que les bonnes lois ailleurs!

« Cependant si nous tenons à comprendre le sens et la portée de certains éloges relatifs à ces peuples, et aussi extraordinaires que mérités ; éloges qui, égarés de loin à loin dans les pages de l'histoire, paraissent accuser l'historien d'inconséquence, un léger rapprochement nous éclaire ; un exemple dissipe notre incrédulité et nous enseigne quelle part il est juste d'établir, *dans tous les temps*, entre les hommes d'une même nation.

« La race qui comparaît momentanément devant nous est celle des sauvages de l'Amérique méridionale; écoutez : « Lorsque ces peuples sont en guerre, ils s'attachent à faire un nombre considérable de prisonniers, parce qu'au retour de leurs expéditions ils les dévorent. » Ce n'est point tout, « en temps de paix, les *Indiens d'une même peuplade* se poursuivent les uns les autres, et se tendent mutuellement des piéges afin d'assouvir leur appétit féroce. » A coup sûr, les derniers des Germains, les Hiberniens ou les Scythes n'eussent su pousser plus loin le cynisme de la barbarie (1365). Eh bien! s'il nous prenait fantaisie de ne point considérer ces peuples dans leur ensemble, s'il nous arrivait, par une raison bonne ou mauvaise, de substituer dans notre appréciation l'individu à la société, qui nous empêcherait d'admirer leur valeur guidée par les lois de l'équité, leur mansuétude, leur amour de la paix? « Car, poursuit le même observateur, il en *est beaucoup* parmi ces misérables qui ont horreur de cette coutume barbare. J'en ai vu d'un caractère doux et paisible. Ceux-ci vivent tranquillement chez eux ; s'ils prennent les armes, ce n'est que *lorsque la nécessité les y contraint*, mais alors ce sont les plus redoutables dans les combats. On peut dire en général qu'il y a deux espèces d'hommes dans le pays dont je parle. Les uns sont absolument barbares; les autres conservent, jusque dans le sein même de la barbarie, une douceur, une droiture, un amour de la paix, et mille autres qualités estimables, qu'on est tout étonné de trouver chez des hommes sans éducation, et pour ainsi dire sans principes (1366). »

« Voilà bien les hommes de saint Paul qui, n'ayant pas la loi, font naturellement ce que la loi commande et se tiennent à eux-mêmes lieu de loi, faisant voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leur cœur (1367). »

« Dans cette remarque du bon religieux se trouve la vérité, parce que nous y retrouvons la nature. Les paroles de l'Apôtre, plus générales, y ajoutent une puissante autorité. En effet, chez toutes les nations il y eut toujours deux races d'hommes, parce qu'il y a deux principes qui, depuis la chute d'Adam, se disputent le monde, parce que chacun de ces principes compte ses élus.

« Mais, si l'on tient à juger sainement, il importe de se rappeler que, s artout dans les régions ou dans les âges soumis au paganisme, les élus du bon principe ne constituent qu'une faible, qu'une insignifiante exception. » (Gougenot des Mousseaux, *Le Monde avant le Christ.*)

p. 252-264. Dans le IVe et le Ve siècle, plusieurs de ces nations, mais non point toutes, se signalèrent par leur amour pour la chasteté. Observons que cette vertu, et je lui donne ce nom parce que ces barbares la tenaient du christianisme et commençaient à se croire chrétiens ; observons, dis-je, que cette vertu flattait leur amour-propre en les élevant, à leurs yeux, au-dessus des sujets de l'empire et surtout des Africains, enfoncés dans les plus monstrueuses débauches. Nous traitons ici spécialement des barbares avant leur commerce avec les nations polic e .

Parcourez Bérault-Bercastel, *Histoire de l'Eglise*, vol. III, de la page 45 à 49; ou bien remontez aux sources. (Gougenot des Mousseaux.)

(1362) Tacite, n° 24.

(1363) Tacite, n° 19.

(1364) Florus, l. IV, chap. 12.

(1365) Voy. Strabon, Hérodote, P. Méla.

(1366) *Lett. édif.* P. Lecat, Buénos-Ayres 1729, t. V, p. 472, 473.

(1367) Saint Paul, *Aux Romains*, chap. II, vers 14, 15.

SIXIÈME DISSERTATION. — *L'ÉGLISE A LA CHUTE DE L'EMPIRE ET AU MOYEN AGE, D'APRÈS M. GUIZOT.*

§ I^er^ — *Si le christianisme n'avait pas été une Eglise, il n'eût pu sauver la civilisation.*

« A la fin du IV^e^ et au commencement du V^e^ siècle, le christianisme n'était plus simplement une croyance individuelle, c'était une institution; il s'était constitué; il avait son gouvernement, un clergé, une hiérarchie déterminée pour les différentes fonctions du clergé, des revenus, des moyens d'action indépendants, les points de ralliement qui peuvent convenir à une grande société, des conciles provinciaux, nationaux, généraux, l'habitude de traiter en commun les affaires de la société. En un mot, à cette époque, le christianisme n'était pas seulement une religion, c'était une Eglise.

« S'il n'eût pas été une Eglise, je ne sais, ... ce qui en serait advenu au milieu de la chute de l'empire romain. Je me renferme dans les considérations purement humaines, je mets de côté tout élément étranger aux conséquences naturelles des faits naturels : si le christianisme n'eût été, ... qu'une croyance, un sentiment, une conviction individuelle, on peut croire qu'il aurait succombé au milieu de la dissolution de l'Empire et de l'invasion des Barbares. Il a succombé plus tard en Asie et dans tout le nord de l'Afrique, sous une invasion de même nature, sous l'invasion des barbares musulmans; il a succombé alors, quoiqu'il fût à l'état d'institution, d'Eglise constituée. A bien plus forte raison le même fait aurait pu arriver au moment de la chute de l'empire romain. Il n'y avait alors aucun des moyens par lesquels aujourd'hui les influences morales s'établissent ou résistent indépendamment des institutions, aucun des moyens par lesquels une pure vérité, une pure idée acquiert un grand empire sur les esprits, gouverne les actions, détermine des événements.

« Rien de semblable n'existait au IV^e^ siècle, pour donner aux idées, aux sentiments personnels une pareille autorité. Il est clair qu'il fallait une société fortement organisée, fortement gouvernée, pour lutter contre un pareil désastre, pour sortir victorieuse d'un tel ouragan. Je ne crois pas trop dire en affirmant qu'à la fin du IV^e^ et au commencement du V^e^ siècle, c'est l'Eglise chrétienne qui a sauvé le christianisme, c'est l'Eglise avec ses institutions, ses magistrats, son pouvoir, qui s'est défendue vigoureusement contre la dissolution intérieure de l'Empire, contre la barbarie; qui a conquis les Barbares, qui est devenue le lien, le moyen, le principe de civilisation entre le monde romain et le monde barbare. » (GUIZOT, *Histoire de la civilisation en Europe.*)

§ II. *Comparaison de la décadence intellectuelle du paganisme et de la vie de la société chrétienne aux IV^e^ et V^e^ siècles.*

« Si les institutions pouvaient tout faire, si les moyens fournis par la société et les lois suppléaient à tout, l'état intellectuel de la société civile gauloise, à cette époque, aurait été très-supérieur à celui de la société religieuse. La première en effet possédait seule toutes les institutions propres à seconder le développement des esprits; le progrès et l'empire des idées. La Gaule romaine était couverte de grandes écoles; les principales étaient celles de Trèves, Bordeaux, Autun, Toulouse, Poitiers, Lyon, Narbonne, Arles, Marseille, Vienne, Besançon, etc.; quelques-unes étaient fort anciennes : celles de Marseille et d'Autun par exemple, dataient du I^er^ siècle; on y enseignait la philosophie, la médecine, la jurisprudence, les belles-lettres, la grammaire, l'astrologie, toutes les sciences du temps. Dans la plupart des autres écoles, on n'enseigna d'abord que la rhétorique et la grammaire; vers le IV^e^ siècle seulement, des professeurs de philosophie et de droit furent partout introduits.

« Non-seulement ces écoles étaient nombreuses et pourvues de plusieurs chaires; mais les empereurs prenaient sans cesse en faveur des professeurs de nouvelles mesures. Leurs intérêts sont, depuis Constantin jusqu'à Théodose le Jeune, l'objet de constitutions fréquentes, qui tantôt étendent, tantôt confirment leurs priviléges.

. . . . . .

« La société civile était donc pourvue de moyens d'instruction et de développement intellectuel. Il n'en était pas de même de la société religieuse : elle n'avait, à cette époque, point d'institution spécialement consacrée à l'enseignement, elle ne recevait de l'Etat aucun secours dans ce but particulier. Les Chrétiens pouvaient, comme les autres, fréquenter les écoles publiques, mais la plupart des professeurs étaient encore païens, ou indifférents en matière religieuse, et, dans leur indifférence, assez malveillants pour la religion nouvelle. Ils attiraient donc fort peu les Chrétiens. Les sciences qu'ils enseignaient, la grammaire et la rhétorique, païennes d'origine, dominées par le vieil esprit païen, n'avaient d'ailleurs que peu d'intérêt pour le christianisme. Enfin, ce fut longtemps dans les classes inférieures, parmi le peuple, que se propagea le christianisme, surtout dans les Gaules, et c'étaient les classes supérieures qui suivaient les grandes écoles. Aussi, n'est-ce guère qu'au commencement du IV^e^

siècle qu'on voit les Chrétiens y paraître, et encore y sont-ils rares.

« Aucune autre source d'étude ne leur était ouverte. Les établissements qui devinrent peu à près, dans l'Eglise chrétienne, le refuge et le foyer de l'instruction, les monastères commençaient à peine dans les Gaules ; ce fut seulement après l'an 360 que les deux premiers furent fondés par saint Martin, l'un à Ligugé, près de Poitiers ; l'autre à Marmoutiers, près de Tours ; et ils étaient consacrés plutôt à la contemplation religieuse qu'à l'enseignement.

« Toute grande école, toute institution, spécialement vouée au service et au progrès de l'intelligence, manquait donc alors aux Chrétiens, ils n'avaient que leurs idées mêmes, le mouvement intérieur et personnel de leur pensée. Il fallait qu'ils tirassent tout d'eux-mêmes ; leurs croyances et l'empire de leurs croyances sur la volonté, le besoin qu'elles avaient de se propager, de prendre possession du monde, c'était là toute leur force.

« Cependant l'activité et la puissance intellectuelle des deux sociétés étaient prodigieusement inégales. Avec ses institutions, ses professeurs, ses priviléges, l'une n'était et ne faisait rien ; avec ses idées seules, l'autre travaillait sans relâche et s'emparait de tout.

« Tout atteste, au v^e^ siècle, la décadence des écoles civiles. Les beaux esprits contemporains, Sidoine Apollinaire et Mamert Claudien, par exemple, le déplorent à chaque page, disant que les jeunes gens n'étudient plus, que les professeurs n'ont plus d'élèves, que la science languit et se perd. On essayait, par une multitude de petits expédients, d'échapper à la nécessité de longues et fortes études ; c'est le temps des abréviateurs, abréviateurs d'histoire, de philosophie, de grammaire, de rhétorique ; et ils se proposent évidemment, non de propager l'instruction dans les classes qui n'étudieraient pas, mais d'épargner le travail de la science à ceux qui pouvaient et ne voulaient pas s'y livrer. C'étaient surtout les jeunes gens des classes supérieures qui fréquentaient les écoles ; or, ces classes étaient, vous l'avez vu, en pleine dissolution. Les écoles tombaient avec elles ; les institutions subsistaient encore, mais vides : l'âme avait quitté le corps.

« L'aspect intellectuel de la société chrétienne est bien différent. La Gaule était, au v^e^ siècle, sous l'influence de trois chefs spirituels, dont aucun ne l'habitait : saint Jérôme (1368) à Béthléem, saint Augustin (1369) à Hippone, saint Paulin (1370) à Nole : celui-ci seul Gaulois d'origine. Ils gouvernaient véritablement la chrétienté gauloise ; c'était à eux qu'elle s'adressait, en toute occasion, pour en recevoir des idées, des solutions, des conseils. Les exemples abondent. Un prêtre, né au pied des Pyrénées, et qui s'appelait Vigilance, avait voyagé en Palestine ; il y avait vu saint Jérôme, et s'était pris avec lui de controverse sur quelques questions de doctrine ou de discipline ecclésiastique. De retour dans les Gaules, il écrivit sur ce qu'il regardait comme des abus ; il attaqua le culte des martyrs, leurs reliques, les miracles opérés sur leurs tombeaux, les jeûnes fréquents, les austérités, même le célibat. A peine son ouvrage était publié, qu'un prêtre, nommé Ripaire, qui habitait dans son voisinage, probablement le Dauphiné ou la Savoie, en informa saint Jérôme, lui rendant compte en gros du contenu du livre et de son danger, disait-il. Saint Jérôme répond sur-le-champ à Ripaire, et sa réponse est une première réfutation qui en promet une seconde plus détaillée. Aussitôt Ripaire et un autre prêtre voisin, Didier, envoient à Béthléem, par un troisième prêtre, Sisinnius, l'écrit de Vigilance, et, moins de deux ans après le commencement de la querelle, saint Jérôme fait passer dans les Gaules une réfutation complète, qui s'y répand avec rapidité. Le même fait avait lieu, presque au même moment, entre la Gaule et saint Augustin, au sujet de l'hérésie de Pélage sur le libre arbitre et la grâce : même soin de la part des clercs gaulois d'informer de tout le grand évêque : même activité de sa part à répondre à leurs questions, à lever leurs doutes, à soutenir, à diriger leur foi. Toute hérésie qui menaçait, toute question qui s'élevait, devenait entre les Gaules d'une part, Hippone, Béthléem et Nole de l'autre, l'occasion d'une longue et rapide succession de lettres, de messages, de voyages, de pamphlets. Il n'était pas même nécessaire qu'il s'élevât une grande question, qu'il s'agît d'un intérêt religieux général et pressant : de simples fidèles, des femmes étaient préoccupées de certaines idées, de certains scrupules, les lumières leur manquaient ; ils recouraient aux mêmes docteurs, aux mêmes remèdes. Une femme de Bayeux, Hédébée, et au même moment une femme de Cahors, Algasie, rédigent, pour les adresser à saint Jérôme, l'une douze, l'autre onze questions sur des matières philosophiques, religieuses, historiques ; elles lui demandent l'explication de certains passages des Livres saints ; elles veulent savoir de lui quelles sont les conditions de la perfection morale, ou bien quelle conduite on doit tenir dans certaines circonstances de la vie. En un mot, elles le consultent comme un directeur spirituel, quotidien et familier ; et un prêtre, nommé Apodème, part du fond de la Bretagne, chargé de porter ces lettres au fond de la Palestine, et d'en rapporter la réponse. La même activité, la même rapidité de circulation règnent dans l'intérieur de la chrétienté gauloise. Saint Sulpice Sévère, compagnon et ami de saint Martin

(1368) Né en 331, mort en 420.
(1369) Né en 353, mort en 430.
(1370) Né en 354 mort en 431.

de Tours, écrit une *Vie* du saint encore vivant; en quatre ou cinq ans, de l'an 397 à 402, elle est partout répandue, dans la Gaule, en Espagne, en Italie; on en vend des copies dans toutes les grandes villes; les évêques se l'envoient avec empressement. Partout où se manifeste un besoin, une affaire, un embarras religieux, les docteurs travaillent, les prêtres voyagent, les écrits circulent. Et ce n'était pas . . . . . une chose facile que cette activité, cette vive et vaste correspondance. Les moyens matériels manquaient, les routes étaient peu nombreuses, périlleuses, il fallait porter bien loin les questions, attendre bien longtemps les réponses; il fallait que le zèle actif, que la patience immobile ne s'épuisassent point; il fallait enfin cette persévérance dans les besoins moraux, qui est de tout temps une vertu rare, et qui peut seule suppléer à l'imperfection des institutions.

« Du reste, les institutions commençaient à naître et à se régulariser parmi les Chrétiens de la Gaule. A la première moitié du v^e^ siècle appartient la fondation de la plupart des grands monastères des provinces méridionales. On attribue à saint Castor, évêque d'Apt jusque vers 422, celui de Saint-Faustin à Nîmes, et un autre dans son diocèse. Vers le même temps, Cassien fondait à Marseille celui de Saint-Victor; Saint-Honorat et saint Caprais celui de Lérins, le plus célèbre du siècle, dans une des îles d'Hyères; un peu plus tard naquirent celui de Condat ou Saint-Claude en Franche-Comté, celui de Grigny dans le diocèse de Vienne, et plusieurs autres de moindre importance. Le caractère primitif de ces monastères gaulois a été tout autre que celui des monastères orientaux. . . . . .

. . . . . .

« La société civile était en proie à toutes sortes de désordres; nationale, provinciale ou municipale, elle se dissolvait de toutes parts; tout centre, tout asile manquait aux hommes qui voulaient discuter, s'exercer, vivre ensemble: ils en trouvèrent un dans les monastères; la vie monastique n'eut ainsi, en naissant, ni le caractère contemplatif, ni le caractère solitaire; elle fut au contraire très-sociale, très-active; elle alluma un foyer de développement intellectuel, elle servit d'instrument à la fermentation et à la propagation des idées.

« Vous le voyez . . . . . l'état intellectuel de la société religieuse et celui de la société civile ne sauraient se comparer; d'une part, tout est décadence, langueur, inertie; de l'autre, tout est mouvement, ardeur, ambition, progrès. Quelles sont les causes d'un tel contraste? Il faut savoir d'où provenait, comment s'entretenait, pourquoi s'aggravait chaque jour, entre les deux sociétés, une différence si éclatante; par là seulement nous parviendrons à bien connaître, à bien comprendre leur état moral.

« Il y a, je crois, au fait que je viens de signaler, deux grandes causes: 1° la nature même des sujets, des questions, des travaux intellectuels dont s'occupaient les deux sociétés; 2° la liberté très-inégale des esprits dans l'une et dans l'autre.

« La littérature civile, si je puis me servir de cette expression, n'offre guère, à cette époque, dans les Gaules, que quatre sortes d'hommes et d'ouvrages: des grammairiens, des rhéteurs, des chroniqueurs et des poëtes, poëtes non pas en grand, mais en petit, des faiseurs d'épithalames, d'inscriptions, de descriptions, d'idylles, d'églogues. Voilà sur quels sujets s'exerçait alors ce qui restait de l'esprit romain.

« La littérature chrétienne est tout autre. Elle abonde en philosophes, en politiques, en orateurs; elle remue les plus grandes questions, les plus pressants intérêts. Je vais mettre sous vos yeux, en ayant toujours soin de me renfermer dans la Gaule, quelques noms propres et quelques titres, le tableau comparé des principaux écrivains et des principaux ouvrages des deux littératures. Vous tirerez vous-mêmes les conséquences.

« Je n'ai garde, vous le pensez bien, de prétendre ici à une énumération biographique ou littéraire tant soit peu complète. Je n'indique que les noms et les faits les plus apparents.

« Parmi les grammairiens dont la littérature civile est chargée, je nommerai: 1° Agrœtius ou Agritius, professeur à Bordeaux, vers le milieu du IV^e^ siècle, et de qui il nous reste un traité ou fragment de traité sur la propriété et la différence de la langue latine; ce sont des synonymes latins; par exemple, *temperantia*, *temperatio* et *temperies*, *percussus* et *perculsus*; l'auteur appuie sur des exemples tirés des meilleurs écrivains, Cicéron, Horace, Térence, Tite-Live, etc., les distinctions qu'il établit; 2° Urbicus, aussi professeur à Bordeaux, célèbre surtout par sa profonde connaissance de la langue et de la littérature grecques; 3° Ursulus et Harmonius, professeurs à Trèves; Harmonius a recueilli les poésies d'Homère, en y ajoutant des notes sur les mauvaises leçons, les interprétations, etc.

« A côté des grammairiens se placent les rhéteurs chargés non-seulement d'enseigner l'éloquence, mais de faire des discours, des panégyriques, dans toutes les grandes circonstances de la vie, les fêtes, les solennités civiles, la mort ou l'avénement d'un empereur, etc. Douze de ces airs de bravoure d'une éloquence vaine ont été spécialement conservés et recueillis. Les quatre principaux panégyristes sont: 1° Claude Mamertin, auteur de l'éloge de l'empereur Maximien, prononcé à Trèves, le 20 avril 292, jour où l'on célébrait la fondation de Rome; 2° Eumène, professeur d'éloquence à Autun; auteur de quatre discours prononcés de 297 à 311, en présence et à l'honneur de Constance Chlore et de Constantin; 3° Nazarius, professeur à Bordeaux, auteur d'un panégyrique de Constantin; 4° Claude Mamertin,

peut-être fils du premier, auteur d'un discours prononcé en 362 devant Julien.

« Parmi les chroniqueurs gaulois et païens de cette époque, le plus distingué est Eutrope, qui écrivit, vers l'an 370, son abrégé de l'histoire romaine.

« Je pourrais étendre à mon gré la liste des poëtes, mais vous ne vous plaindrez pas que je n'en nomme que trois. Le plus fécond, le plus célèbre, et sans contredit le plus spirituel et le plus élégant, est Ausone, né à Bordeaux, vers 309, et mort dans une de ses terres, en 394, après avoir occupé les plus hautes charges publiques, et composé : 1° cent quarante épigrammes ; 2° trente-huit épitaphes ; 3° vingt idylles ; 4° vingt-quatre épîtres ; 5° dix-sept descriptions de villes, et une multitude de petits poëmes semblables sur les professeurs de Bordeaux, les personnes ou les incidents de sa famille, les douze Césars, les sept Sages de la Grèce, etc., etc.

« Un oncle d'Ausone, nommé Arborius, de Toulouse, a laissé un petit poeme adressé à une jeune fille trop bien parée, *Ad virginem nimis cultam*.

« Un poëte de Poitiers, Rutilius Numatianus, qui avait vécu à Rome, et qui revint dans sa patrie vers l'an 416, a écrit sur son retour un poëme intitulé *Itinerarium* ou de *Reditu*, ouvrage assez curieux par quelques détails de lieux, de mœurs, et par l'humeur du poëte contre l'invasion de la société par les juifs et les moines. Il était évidemment païen.

« Je passe à la littérature chrétienne gauloise de la même époque.

« Le premier nom que je rencontre est celui de saint Ambroise ; quoiqu'il ait passé sa vie en Italie, je le prends comme Gaulois, parce qu'il était né à Trèves, vers l'an 340. Ses œuvres ont été recueillies en deux volumes *in-folio*. Ils contiennent trente-six ouvrages différents, traités religieux, commentaires sur les livres saints, discours, lettres, hymnes, etc. Le plus étendu et aussi le plus curieux est intitulé : *De officiis ministrorum* (Des devoirs des ministres de l'Eglise). J'y reviendrai peut-être plus tard et avec détail ; je ne veux aujourd'hui que vous en faire remarquer le caractère ; vous seriez tentés de croire, d'après le titre, que c'est un traité des devoirs particuliers des prêtres, et de la manière dont ils doivent s'acquitter de leurs fonctions. Vous vous tromperiez ; c'est un traité complet de morale, où l'auteur, à propos des prêtres, passe en revue tous les devoirs humains, y pose et résout une multitude de questions de philosophie pratique.

« A côté de saint Ambroise je placerai saint Paulin, né, comme lui, en Gaule (à Bordeaux, vers l'an 353), mort, comme lui, évêque en Italie (à Nole, en 431). Plusieurs de ses ouvrages, entre autres son livre contre les païens, se sont perdus, il ne reste guère de lui que des lettres et des poésies ; mais les lettres avaient, à cette époque, une bien autre importance que dans les temps modernes ; la littérature proprement dite tenait, dans le monde chrétien, assez peu de place ; on n'écrivait guère pour écrire, pour le seul plaisir de manifester ses idées ; quelque événement éclatait, une question s'élevait, quelque nécessité pressait le monde chrétien : on faisait un livre, et le livre se produisait souvent sous la forme d'une lettre à un fidèle, à un ami, à une Eglise. Politique, religion, controverse, intérêts spirituels et temporels, conseils généraux et particuliers, tout se rencontre donc dans les lettres de ce temps, et elles sont au nombre de ses plus curieux monuments.

« J'ai déjà nommé saint Sulpice Sévère, de Toulouse (1371), (ou de quelque autre ville d'Aquitaine, car son origine n'est pas connue avec certitude), et sa *Vie de saint Martin*, de Tours. Il a écrit de plus une *Histoire sacrée*, l'un des premiers essais d'histoire ecclésiastique tentés en Occident ; elle va du commencement du monde jusqu'à l'an 400, et contient quelques faits importants qui ne se trouvent point ailleurs.

« Presque en même temps, un peu plus tard cependant, le moine Cassien, Provençal d'origine (1372), à ce qu'il paraît, quoiqu'il eût vécu longtemps en Orient, publiait à Marseille, sur la demande de saint Castor, évêque d'Apt, ses *Institutions* et ses *Conférences*, ouvrages destinés à faire connaître aux Occidentaux l'origine, le régime, les pratiques et les idées des moines d'Orient. C'était alors même, vous venez de le voir, que se fondaient, dans la Gaule méridionale, et par le concours de Cassien lui-même, la plupart des monastères ; ses livres répondaient donc à un besoin actuel et pratique.

« Je m'aperçois qu'avant Cassien, j'aurais dû vous parler de saint Hilaire, évêque de Poitiers (1373), l'un des chefs les plus actifs et les plus honorables de l'Eglise gauloise ; il a écrit un grand nombre d'ouvrages, peu étendus, mais très-importants de leur temps. Ce sont pour la plupart des pamphlets sur les intérêts et les questions qui préoccupaient les esprits. Depuis que le christianisme était sorti de l'enfance, les grands évêques avaient deux rôles à jouer à la fois, le rôle de philosophes et celui de politiques ; ils possédaient l'empire des idées, ou au moins l'influence dans l'ordre intellectuel ; et ils étaient en même temps chargés des affaires temporelles de la société religieuse ; ils étaient tenus de suffire constamment à deux missions, de méditer et d'agir, de convaincre et de gouverner. De là la prodigieuse variété et aussi la précipitation qui éclatent souvent dans leurs écrits ; ce sont, en général, des œuvres de circonstance, des pamphlets destinés, tantôt à résoudre une

(1371) Né vers 355, mort vers 420.
(1372) Né vers 360, mort vers 440

(1373) Mort vers 368.

question de doctrine, tantôt à traiter une affaire, à éclairer une âme ou à apaiser un désordre, à repousser une hérésie ou à obtenir du pouvoir civil une concession. Les ouvrages de saint Hilaire sont particulièrement empreints de ce caractère.

« Un moine qui avait pu connaître saint Hilaire, puisqu'il avait vécu auprès de saint Martin de Tours, Evagre, a composé deux dialogues intitulés, l'un : *Dispute entre Théophile, chrétien*, et *Apollonius, philosophe :* monuments curieux de la manière dont un moine chrétien concevait, à la fin du IVe siècle, la discussion, d'une part, entre le judaïsme et le christianisme ; de l'autre, entre le christianisme et la philosophie.

« Un prêtre de Marseille, Salvien, originaire de Trèves, écrivait un peu plus tard son traité de l'*Avarice*, pur essai de morale religieuse ; et son livre que j'ai déjà cité, *de Gubernatione Dei*, remarquable soit comme tableau de l'état social et des mœurs de l'époque, soit comme tentative de justifier la Providence des malheurs du monde, et d'en renvoyer le blâme aux hommes mêmes qui l'en accusent.

« La querelle du pélagianisme donna lieu à un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels je ne citerai que ceux de saint Prosper d'Aquitaine, et spécialement son poëme *contre les Ingrats*, l'un des plus heureux essais de poésie philosophique qui aient été tentés dans le sein du christianisme. Sa *Chronique*, qui s'étend depuis l'origine du monde jusqu'à l'an 455, n'est pas non plus sans importance.

« Pendant que la question du libre arbitre et de la grâce agitait toute l'Eglise, et surtout la Gaule, celle de l'immatérialité de l'âme se débattait plus paisiblement dans la Narbonnaise, entre Fauste (1374), évêque de Riez, qui soutenait que l'âme est matérielle, et Mamert Claudien (1375), prêtre de Vienne, frère de l'évêque saint Mamert, défenseur de l'immatérialité. La lettre où Fauste établit son opinion, et le traité de Mamert Claudien, intitulé *De la nature de l'âme*, sont au nombre des plus curieux monuments de l'état de l'esprit humain au Ve siècle. . . . . .

. . . . . .

« Je ne citerai plus de la littérature chrétienne de cette époque qu'un seul nom, celui de Gennade, prêtre à Marseille, qui nous a laissé, sous le titre de Traité des *hommes illustres* ou *Auteurs ecclésiastiques*, depuis le milieu du IVe siècle jusqu'à la fin du Ve, l'ouvrage où l'on trouve le plus de renseignements sur l'histoire littéraire du temps.

« Maintenant. . . . . comparez ces deux listes, si incomplètes, si sèches, d'auteurs et d'ouvrages ; n'est-il pas vrai que les noms, les titres seuls expliquent la différence de l'état intellectuel des deux sociétés ? Les écrivains chrétiens s'adressent en même temps aux plus grands intérêts de la pensée et de la vie, ils sont actifs et puissants dans le domaine de l'intelligence et dans celui de la réalité ; leur activité est rationnelle et leur philosophie populaire ; ils traitent des choses qui remuent les âmes au fond de la solitude, et les peuples au milieu des cités. La littérature civile, au contraire, est étrangère aux questions et de principe et de circonstance, aux besoins moraux et aux sentiments familiers des masses ; c'est une littérature de convention et de luxe, de coterie et d'école, vouée uniquement, par la nature même des sujets dont elle s'occupe, aux menus plaisirs des gens d'esprit et des grands seigneurs.

« Ce n'est pas tout. . . . . et il y a, de la diversité de l'état moral des deux sociétés une bien autre cause : la liberté (je veux dire la liberté d'esprit) manquait à l'une, et était, dans l'autre, réelle et forte.

« Comment la liberté n'aurait-elle pas manqué à la littérature civile ? Elle appartenait à la société civile, au vieux monde romain ; elle en était l'image et l'amusement ; elle en avait tous les caractères, la décadence, la stérilité, la futilité, la servilité.

« La nature même des sujets sur lesquels elle s'exerçait lui rendait cet état fort supportable. Elle était étrangère à toutes les grandes questions morales, à tous les intérêts réels de la vie, c'est-à-dire aux caractères où la liberté d'esprit est indispensable. La grammaire, la rhétorique, la petite poésie, s'accommodent assez bien de la servitude. Pour faire des synonymes latins comme Agræcius, ou pour censurer, comme Arborius, une jeune fille trop parée, ou même pour célébrer, comme Ausone, les beautés du cours de la Moselle, on peut à toute rigueur se passer de liberté, et même de mouvement d'esprit. Cette littérature subalterne a prospéré plus d'une fois sous le despotisme et dans le déclin de la société. . . . . .

. . . . . .

« Ainsi d'une part la nature même des travaux, de l'autre la situation des esprits, expliquent pleinement la supériorité intellectuelle de la société religieuse sur la société civile ; l'une était sérieuse et libre, l'autre servile et frivole : qu'y a-t-il à ajouter ?

« Aussi n'ajouterai-je qu'une dernière observation, mais qui n'est pas sans importance, et qui seule peut-être explique pleinement pourquoi la littérature civile ne pouvait manquer d'être frappée à mort, tandis que la littérature religieuse vivait et prospérait si énergiquement.

« Pour que la culture de l'esprit, les sciences, les lettres prospèrent par elles-mêmes, indépendamment de tout intérêt prochain et direct, il faut. . . . . des temps heureux, paisibles, des temps de contentement et de bonne fortune pour les hommes. Quand l'état social devient diffi-

(1374) Mort en 490.

(1375) Mort vers 473.

cile, rude, malheureux, quand les hommes souffrent beaucoup et longtemps, l'étude court grand risque d'être négligée et de décliner. Le goût de la vérité pure, le sentiment du beau séparé de tout autre besoin, sont des plantes délicates autant que nobles; il leur faut un ciel pur, un soleil brillant, une atmosphère douce; elles courbent la tête et se flétrissent au milieu des orages. Le développement intellectuel, le travail des esprits pour atteindre à la vérité, s'arrêteraient alors, s'ils ne se plaçaient à la suite et sous l'égide de quelqu'un des intérêts actuels, immédiats, puissants de l'humanité. C'est ce qui arriva à la chute de l'empire romain : l'étude, les lettres, la pure activité intellectuelle, n'auraient pu résister seules aux désastres, aux souffrances, au découragement universel ; il fallait qu'elles se pussent rattacher aux sentiments et aux intérêts populaires; qu'elles cessassent de paraître un luxe, et devinssent un besoin. La religion chrétienne leur en fournit le moyen; ce fut en s'alliant avec elle que la philosophie et les lettres se sauvèrent de la ruine qui les menaçait; leur activité eut alors des résultats directs, pratiques; elles se montrèrent appliquées à diriger les hommes dans leur conduite vers leur salut. On peut le dire sans exagération : l'esprit humain proscrit, battu de la tourmente, se réfugia dans l'asile des églises et des monastères; il embrassa en suppliant les autels, pour vivre sous leur abri et à leur service. » (Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I^er^.)

§ III. — *Le régime municipal sauvé par les évêques.*

« Les évêques et les clercs étaient devenus les premiers magistrats municipaux. Vous avez vu qu'il ne restait, à proprement parler, de l'empire romain, que le régime municipal. Il était arrivé, par les vexations du despotisme et la ruine des villes, que les curiales, ou membres des corps municipaux, étaient tombés dans le découragement et l'apathie ; les évêques, au contraire, et le corps des prêtres, pleins de vie, de zèle, s'offraient naturellement à tout surveiller, à tout diriger. On aurait tort de le leur reprocher, de les taxer d'usurpation. Ainsi le voulait le cours naturel des choses ; le clergé seul était moralement fort et animé ; il devint partout puissant. C'est la loi de l'univers.

« Cette révolution est empreinte dans toute la législation des empereurs à cette époque. Si vous ouvrez le Code Théodosien, ou le code Justinien, vous y trouverez un grand nombre de dispositions qui remettent les affaires municipales au clergé et aux évêques. En voici quelques-unes. (*M. Guizot lit plusieurs textes des lois romaines.*)

« Je pourrais citer un très-grand nombre d'autres lois; vous verriez éclater partout ce fait-ci : entre le régime municipal romain et le régime municipal du moyen âge, s'est interposé le régime municipal ecclésiastique ; la prépondérance du clergé dans les affaires de la cité a succédé à celle des anciens magistrats municipaux, et précédé l'organisation des communes modernes. » (Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe.*)

§ IV. — *Influence de l'Eglise sur le développement de la chevalerie.*

« La religion et l'imagination, l'Eglise et la poésie s'emparèrent de la chevalerie, et s'en firent un puissant moyen d'atteindre au but qu'elles poursuivaient, de répondre aux besoins moraux qu'elles avaient mission de satisfaire. Déjà vous avez vu, au IX^e^ siècle, quelques cérémonies religieuses s'associer aux pratiques germaines. Je vais vous faire assister à la réception d'un chevalier, telle qu'elle avait lieu au XII^e^ siècle : vous verrez quels progrès avaient faits l'alliance, et avec quel empire l'Eglise avait pénétré dans tous les détails de ce grand acte de la vie féodale.

« Le jeune homme, l'écuyer qui aspirait au titre de chevalier, était d'abord dépouillé de ses vêtements et mis au bain, symbole de purification. Au sortir du bain, on le revêtait d'une tunique blanche, symbole de pureté; d'une robe rouge, symbole du sang qu'il était tenu de répandre pour le service de la foi; d'une saie ou justaucorps noir, symbole de la mort qui l'attendait, ainsi que tous les hommes.

« Ainsi purifié et vêtu, le récipiendaire observait pendant vingt-quatre heures un jeûne rigoureux. Le soir venu, il entrait dans l'église et y passait la nuit en prières, quelquefois seul, quelquefois avec un prêtre et des parrains qui priaient avec lui.

« Le lendemain son premier acte était la confession; après la confession, le prêtre lui donnait la communion; après la communion, il assistait à une messe du Saint-Esprit, et ordinairement à un sermon sur les devoirs des chevaliers et de la vie nouvelle où il allait entrer. Le sermon fini, le récipiendaire s'avançait vers l'autel, l'épée de chevalier suspendue à son cou; le prêtre la détachait, la bénissait, et la lui remettait au cou. Le récipiendaire allait alors s'agenouiller devant le seigneur qui devait l'armer chevalier : « A quel dessein, lui demandait le « seigneur, désirez-vous entrer dans l'or- « dre? Si c'est pour être riche, pour vous « reposer et être honoré sans faire honneur « à la chevalerie, vous en êtes indigne, et « seriez à l'ordre de chevalerie que vous re- « cevriez ce que le clerc simoniaque est à « la prélature. » Et sur la réponse du jeune homme qui promettait de se bien acquitter des devoirs de chevalier, le seigneur lui accordait sa demande.

« Alors s'approchaient des chevaliers, et quelquefois des dames, pour revêtir le récipiendaire de tout son nouvel équipement; on lui mettait, 1° les éperons; 2° le haubert ou la cotte de mailles; 3° la cuirasse; 4° les brassarts et les gantelets; 5° enfin on lui ceignait l'épée.

« Il était alors ce qu'on appelait *adoubé*,

c'est-à-dire adopté, selon Du Cange. Le seigneur se levait, allait à lui, et lui donnait l'*accolade* ou *accolée* ou *colée*, trois coups du plat de son épée sur l'épaule ou sur la nuque, et quelquefois un coup de la paume de la main sur la joue, en disant : « Au nom de « Dieu, de saint Michel et de saint George, « je te fais chevalier. » Et il ajoutait quelquefois : « Sois preux, hardi et loyal. »

« Le jeune homme ainsi armé chevalier, on lui apportait son casque, on lui amenait un cheval; il sautait dessus, ordinairement sans le secours des étriers, et caracolait en brandissant sa lance et faisant flamboyer son épée. Il sortait enfin de l'église, et allait caracoler sur la place, au pied du château, devant le peuple, avide de prendre sa part du spectacle.

« Qui ne reconnaît dans tous ces détails, ... l'influence ecclésiastique? Qui n'y voit un soin constant d'associer la religion à toutes les phases d'un événement si solennel dans la vie des guerriers? Ce que le christianisme a de plus auguste, ses sacrements, y prennent place; plusieurs des cérémonies sont assimilées, autant qu'il se peut, à l'administration des sacrements.

« Voilà le rôle que jouait le clergé dans la portion pour ainsi dire extérieure, matérielle, de la réception des chevaliers, dans les pratiques du spectacle. Entrons au fond de la chevalerie, dans son caractère moral, dans les idées, les sentiments dont on s'efforçait de pénétrer le chevalier; ici encore l'influence religieuse sera évidente.

« Voici la série des serments que le chevalier avait à prêter. Les vingt-six articles que je vais vous lire ne forment point un acte unique, rédigé en une fois et d'ensemble : c'est le recueil des divers serments exigés des chevaliers à diverses époques, et d'une façon plus ou moins complète, du XI^e^ au XIV^e^ siècle. Vous reconnaîtrez sans peine que plusieurs de ces serments appartiennent à des temps et à des états de société assez différents; mais ils n'en indiquent pas moins le caractère moral qu'on s'efforçait d'imprimer à la chevalerie.

« Les récipiendaires juraient :

« 1° De craindre, révérer et servir Dieu religieusement, de combattre pour la foi de toutes leurs forces, et de mourir plutôt de mille morts que de renoncer jamais au christianisme;

« 2° De servir leur prince souverain fidèlement, et de combattre pour lui et la patrie très-valeureusement;

« 3° De soutenir le bon droit des plus faibles, comme des veuves, des orphelins et des demoiselles en bonne querelle, en s'exposant pour eux selon que la nécessité le requerrait, pourvu que ce ne fût contre leur honneur propre, ou contre leur roi ou prince naturel;

« 4° Qu'ils n'offenseraient jamais aucune personne malicieusement, ni n'usurperaient le bien d'autrui, mais plutôt qu'ils combattraient contre ceux qui le feraient;

« 5° Que l'avarice, la récompense, le gain et le profit ne les obligeraient à faire aucune action, mais la seule gloire et vertu;

« 6° Qu'ils combattraient pour le bien et pour le profit de la chose publique;

« 7° Qu'ils tiendraient et obéiraient aux ordres de leurs généraux et capitaines qui auraient droit de leur commander;

« 8° Qu'ils garderaient l'honneur, le rang et l'ordre de leurs compagnons, et qu'ils n'empiéteraient rien par orgueil ni par force sur aucun d'iceux;

« 9° Qu'ils ne combattraient jamais accompagnés contre un seul, et qu'ils fuiraient toutes fraudes et supercheries;

« 10° Qu'ils ne porteraient qu'une épée, à moins qu'ils ne fussent obligés de combattre contre deux ou plusieurs;

« 11° Que dans un tournoi, ou autre combat à *plaisance*, ils ne se serviraient jamais de la pointe de leurs épées;

« 12° Qu'étant pris en un tournoi prisonniers, ils seraient obligés, par leur foi et par leur honneur, d'exécuter de point en point les conditions de l'entreprise; outre qu'ils seraient obligés de rendre aux vainqueurs leurs armes et leurs chevaux, s'ils les voulaient avoir, et ne pourraient combattre en guerre ni ailleurs sans leur congé;

« 13° Qu'ils garderaient la foi inviolablement à tout le monde, et particulièrement à leurs compagnons, soutenant leur honneur et profit entièrement en leur absence;

« 14° Qu'ils s'aimeraient et s'honoreraient les uns les autres, et se porteraient aide et secours toutes les fois que l'occasion se présenterait;

« 15° Qu'ayant fait vœu ou promesse d'aller en quelque quête ou aventure étrange, ils ne quitteraient jamais les armes, si ce n'est pour le repos de la nuit;

« 16° Qu'en la poursuite de leur quête ou aventure, ils n'éviteraient point les mauvais et périlleux passages, ni ne se détourneraient du droit chemin, de peur de rencontrer des chevaliers puissants, ou des monstres, bêtes sauvages, ou autre empêchement que le corps et le courage d'un seul homme peut mener à chef;

« 17° Qu'ils ne prendraient jamais aucun gage ni pension d'un prince étranger;

« 18° Que, commandant des troupes de gendarmerie, ils vivraient avec le plus d'ordre et de discipline qu'il leur serait possible, et notamment en leur propre pays, où ils ne souffriraient jamais aucun dommage ni violence être faits;

« 19° Que s'ils étaient obligés à conduire une dame ou demoiselle, ils la serviraient, la protégeraient et la sauveraient de tout danger et de toute offense, ou ils mourraient à la peine;

« 20° Qu'ils ne feraient jamais violence à dames ou à demoiselles, encore qu'ils les eussent gagnées par armes, sans leur volonté et consentement;

« 21° Qu'étant recherchés de combat pareil, ils ne le refuseraient point, sans plaie,

maladie, ou autre empêchement raisonnable;

« 22° Qu'ayant entrepris de mettre à chef une entreprise, ils y vaqueraient an et jour, s'ils n'en étaient rappelés pour le service du roi et de leur patrie;

« 23° Que s'ils faisaient un vœu pour acquérir quelque honneur, ils ne s'en retireraient point qu'ils ne l'eussent accompli, ou l'équivalent;

« 24° Qu'ils seraient fidèles observateurs de leur parole et de leur foi donnée, et qu'étant pris prisonniers en bonne guerre, ils payeraient exactement la rançon promise, ou se remettraient en prison au jour et temps convenu, selon leur promesse, à peine d'être déclarés infâmes et parjures;

« 25° Que retournés à la cour de leur souverain, ils rendraient un véritable compte de leurs aventures, encore même qu'elles fussent quelquefois à leur désavantage, au roi et au greffier de l'ordre, sous peine d'être privés de l'ordre de chevalerie;

« 26° Que, sur toutes choses, ils seraient fidèles, courtois, humbles, et ne failliraient jamais à leur parole, pour mal ou perte qui leur en pût advenir (1376).

« Certes. . . . . , il y a dans cette série de serments, dans les obligations imposées aux chevaliers, un développement moral bien étranger à la société laïque de cette époque. Des notions morales si élevées, souvent si délicates, si scrupuleuses, surtout si humaines, et toujours empreintes du caractère religieux, émanent évidemment du clergé. Le clergé seul alors pensait ainsi des devoirs et des relations des hommes. Son influence fut constamment employée à diriger vers l'accomplissement de ces devoirs, vers l'amélioration de ces relations, les idées et les coutumes qui avaient enfanté la chevalerie. Elle n'a point été, comme on l'a dit, instituée dans ce dessein, par la protection des faibles, le rétablissement de la justice, la réforme des mœurs; elle est née, je le répète, simplement, sans dessein, comme une conséquence naturelle des traditions germaniques et des relations féodales. Mais le clergé s'en est aussitôt emparé, et s'en est fait un moyen pour travailler à établir dans la société la paix, dans la conduite individuelle une moralité plus étendue et plus rigoureuse, c'est-à-dire pour avancer dans l'œuvre générale qu'il poursuivait.

« Les canons des conciles du XI^e^ au XIV^e^ siècle, si j'avais le temps de vous y arrêter, vous montreraient aussi le clergé jouant dans l'histoire de la chevalerie ce même rôle, appliqué à amener le même résultat.

« A mesure qu'il y réussissait, à mesure que la chevalerie apparaissait de plus en plus sous un caractère à la fois guerrier, religieux et moral, en même temps conforme et supérieur aux mœurs réelles, elle envahissait et exaltait de plus en plus l'imagination des hommes; et de même qu'elle s'était intimement liée à leurs croyances, elle devint bientôt l'idéal de leurs pensées, la source de leurs plus nobles plaisirs. La poésie s'en empara comme la religion. Dès le XI^e^ siècle, la chevalerie, ses cérémonies, ses devoirs, ses aventures, furent la mine où puisèrent les poëtes pour charmer les peuples, pour satisfaire et exécuter à la fois ce mouvement d'imagination, ce besoin d'événements plus variés, plus saisissants, d'émotions plus élevées et plus pures que n'en peut fournir la vie réelle. Car, dans la jeunesse des sociétés, la poésie n'est pas seulement un plaisir, un passe-temps national, elle est aussi un progrès; elle élève et développe la nature morale des hommes, en même temps qu'elle les amuse et les ébranle. Je viens de vous dire quels serments les chevaliers prêtaient entre les mains des prêtres. Voici une vieille ballade qui vous fera voir que les poëtes leur imposaient les mêmes devoirs, les mêmes vertus, et que l'influence de la poésie tendait au même but que celle de la religion.

« Elle est tirée des poésies manuscrites d'Eustache Deschamps, et citée par M de Sainte-Palaye:

Vous qui voulez l'ordre de chevalier,
Il vous convient mener nouvelle vie;
Dévotement en oraison veillier,
Pechié fuir, orgueil et villenie :
L'Eglise devez deffendre;
La vefve, aussi l'orphenin, entreprendre,
Estre hardis et le peuple garder;
Prodoms, loyaulx, sanz rien de l'autruy prendre.
Ainsi se doit chevalier gouverner.
Humble cuer ait; toudis (1377) doit travailler
Et poursuïr faitz de chevalerie;
Guere loyal, estre grand voyagier,
Tournoiz suïr (1378), et joustier pour sa mie.
Il doit à tout honneur tendre,
Si c'om ne puisse de lui blasme repandre,
Ne lascheté en ses œuvres trouver;
Et entre touz se doit tenir le mendre.
Ainsi se doit chevalier gouverner.
Il doit amer son seigneur droiturier,
Et dessus touz garder sa seigneurie;
Largesse avoir, estre vrai justicier;
Des prodomes suïr la compaignie,
Leurs diz oïr et aprendre,
Et des vaillants les prouesses comprendre,
Afin qu'il puist les grands faits achever,
Comme jadis fist le roy Alexandre.
Ainsi se doit chevalier gouverner (1379).

« On a beaucoup dit que tout cela était de la poésie pure, une belle chimère, sans rapport avec la réalité. Et, en effet, quand on regarde à l'état des mœurs dans ces trois siècles, aux incidents journaliers qui remplissaient la vie des hommes, le contraste entre les devoirs et les actions des chevaliers est choquant. L'époque qui nous occupe est, sans nul doute, une des plus brutales, des plus grossières de notre histoire; une de

(1376) *Le vrai théâtre d'honneur et de chevalerie*, par Vulson de la Colombière in-f°, t. I, p. 22.

(1377) Toujours.

(1378) Suivre.

(1379) *Poésies manuscrites* d'Eustache Deschamps, dans sainte Palaye, *Mémoires sur la Chevalerie*, t. I, p. 144.

celles où l'on rencontre le plus de crimes, de violences; où la paix publique était le plus incessamment troublée; où le plus grand désordre régnait dans les mœurs. A qui ne tient compte que de l'état positif et pratique de la société, toute cette poésie, toute cette morale de la chevalerie apparaît comme un pur mensonge. Et cependant on ne saurait nier que la morale, la poésie chevaleresque, n'existent à côté de ces désordres, de cette barbarie, de tout ce déplorable état social. Les monuments sont là; le contraste est choquant, mais réel.

« C'est précisément ce contraste. . . . . qui fait le grand caractère du moyen âge. Reportez votre pensée vers d'autres sociétés, vers la société grecque ou romaine, par exemple, vers la première jeunesse de la société grecque, vers son âge héroïque, dont les poëmes qui portent le nom d'Homère sont un fidèle miroir. Il n'y a rien là qui ressemble à cette contradiction qui nous frappe dans le moyen âge. La pratique et la théorie des mœurs sont à peu près conformes. On ne voit pas que les hommes aient des idées beaucoup plus pures, plus élevées, plus généreuses que leurs actions de tous les jours. Les héros d'Homère ne paraissent pas se douter de leur brutalité, de leur férocité, de leur égoïsme, de leur avidité; leur science morale ne vaut pas mieux que leur conduite; leurs principes ne dépassent pas leurs actes. Il en est de même de presque toutes les autres sociétés, dans leur forte et turbulente jeunesse. Dans notre Europe, au contraire, dans ce moyen âge que nous étudions, les faits sont habituellement détestables; les crimes, les désordres de tout genre abondent; et cependant les hommes ont dans l'esprit, dans l'imagination, des instincts, des désirs élevés, purs; leurs notions de vertu sont beaucoup plus développées, leurs idées de justice incomparablement meilleures que ce qui se pratique autour d'eux, que ce qu'ils pratiquent souvent eux-mêmes. Un certain idéal de moral plane au-dessus de cette société grossière, orageuse, et attire les regards, obtient les respects des hommes dont la vie n'en reproduit guère l'image. Il faut sans nul doute ranger le christianisme au nombre des principales causes de ce fait; c'est précisément son caractère de travailler à inspirer aux hommes une grande ambition morale, de tenir constamment sous leurs yeux un type infiniment supérieur à la réalité humaine, et de les exciter à le reproduire. Mais quelle que soit la cause, le fait est indubitable. On le rencontre partout au moyen âge, dans les poésies populaires comme dans les exhortations des prêtres. Partout la pensée morale des hommes s'élève et aspire fort au-dessus de leur vie. Et gardez-vous de croire que, parce qu'elle ne gouvernait pas immédiatement les actions, parce que la pratique démentait sans cesse et étrangement la théorie, l'influence de la théorie fût nulle et sans valeur. C'est beaucoup que le jugement des hommes sur les actions humaines; tôt ou tard il devient efficace : « J'aime mieux une mauvaise action qu'un mauvais principe, » dit quelque part Rousseau, et Rousseau a raison : une mauvaise action peut demeurer isolée; un mauvais principe est toujours fécond; car, après tout, c'est l'esprit qui gouverne, et l'homme agit selon sa pensée bien plus souvent qu'il ne le croit lui-même. Or, au moyen âge . . . . . les principes valaient infiniment mieux que les actions. » (Guizot, *Histoire de la civilisation en France.*)

§ V. — *Comment l'Eglise a concouru au développement de la civilisation.*

« Vous comprenez quels moyens prodigieux de pouvoir l'Eglise chrétienne puisait ainsi, soit dans sa propre constitution, dans son action sur le peuple chrétien, soit dans la part qu'elle prenait aux affaires civiles. Aussi a-t-elle puissamment concouru, dès cette époque, au caractère et au développement de la civilisation moderne. Essayons de résumer les éléments qu'elle y a dès lors introduits.

« Et d'abord ce fut un immense avantage que la présence d'une influence morale, d'une force morale, d'une force qui reposait uniquement sur les convictions, les croyances et les sentiments moraux, au milieu de ce déluge de force matérielle qui vint fondre à cette époque sur la société. Si l'Eglise chrétienne n'avait pas existé, le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle. L'Eglise exerçait seule un pouvoir moral. Elle faisait plus; elle entretenait, elle répandait l'idée d'une règle, d'une loi supérieure à toutes les lois humaines; elle professait cette croyance fondamentale pour le salut de l'humanité, qu'il y a, au-dessus de toutes les lois humaines, une loi appelée, selon les temps et les mœurs, tantôt la raison, tantôt le droit divin, mais qui, toujours et partout, est la même loi sous des noms divers.

« Enfin, l'Eglise commençait un grand fait, la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Cette séparation . . . . . c'est la source de la liberté de conscience; elle ne repose pas sur un autre principe que celui qui sert de fondement à la liberté de conscience la plus rigoureuse et la plus étendue. La séparation du temporel et du spirituel se fonde sur cette idée que la force matérielle n'a ni droit ni prise sur les esprits, sur la conviction, sur la vérité. Elle découle de la distinction établie entre la monde de la pensée et le monde de l'action, le monde des faits intérieurs et celui des faits extérieurs. En sorte que ce principe de la liberté de conscience pour lequel l'Europe a tant combattu, tant souffert, qui a prévalu si tard, si souvent contre le gré du clergé, ce principe était déposé, sous le nom de séparation du temporel et du spirituel, dans le berceau de la civilisation européenne; et c'est l'Eglise chrétienne qui, par une nécessité de sa situation, pour se défendre alors contre la barbarie, l'y a introduit et maintenu.

« La présence d'une influence morale, le

maintien d'une loi divine, et la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, ce sont là les trois grands bienfaits qu'au v^e^ siècle l'Eglise chrétienne a répandus sur le monde européen.

. . . . . .

« Il suffit d'un premier regard pour reconnaître, entre l'Etat de l'Eglise au v^e^ siècle, et celui des autres éléments de la civilisation européenne, une différence immense. J'ai indiqué, comme éléments fondamentaux de notre civilisation, le régime municipal, le régime féodal, la royauté et l'Eglise. Le régime municipal, au v^e^ siècle, n'était plus qu'un débris de l'empire romain, une ombre sans vie et sans forme arrêtée. Le régime féodal ne sortait pas encore du chaos. La royauté n'existait que de nom. Tous les éléments civils de la société moderne étaient dans la décadence ou l'enfance. L'Eglise seule était à la fois jeune et constituée; seule elle avait acquis une forme définitive, et conservait toute la vigueur du premier âge; seule elle possédait à la fois le mouvement et l'ordre, l'énergie et la règle, c'est-à-dire les deux grands moyens d'influence. N'est-ce pas, je vous le demande, par la vie morale, par le mouvement intérieur, d'une part, et par l'ordre, par la discipline, de l'autre, que les institutions s'emparent des sociétés? L'Eglise avait remué d'ailleurs toutes les grandes questions qui intéressent l'homme; elle s'était inquiétée de tous les problèmes de sa nature, de toutes les chances de sa destinée. Aussi son influence sur la civilisation moderne a-t-elle été très-grande, plus grande peut-être que ne l'ont faite même ses plus ardents adversaires ou ses plus zélés défenseurs. Occupés de la servir ou de la combattre, ils ne l'ont considérée que sous un point de vue polémique, et n'ont su, je crois, ni la juger avec équité, ni la mesurer dans toute son étendue. » (Guizot, *Civilisation en France.*)

§ VI. — *Lutte de l'Eglise du moyen âge contre la législation des barbares. — Système pénitentiaire.*

« L'Eglise travaillait également à la suppression d'une foule de pratiques barbares, à l'amélioration de la législation criminelle et civile. Vous savez à quel point, malgré quelques principes de liberté, cette législation était alors absurde et funeste; vous savez que de folles épreuves, le combat judiciaire, le simple serment de quelques hommes étaient considérés comme les seuls moyens d'arriver à la découverte de la vérité. L'Eglise s'efforçait d'y substituer des moyens plus rationnels, plus légitimes. J'ai déjà parlé de la différence qu'on remarque entre les lois des Visigoths, issues en grande partie des conciles de Tolède, et les autres lois barbares. Il est impossible de les comparer sans être frappé de l'immense supériorité des idées de l'Eglise en matière de législation, de justice, dans tout ce qui intéresse la recherche de la vérité et la destinée des hommes. Sans doute la plupart de ces idées étaient empruntées à la législation romaine; mais si l'Eglise ne les avait pas gardées et défendues, si elle n'avait pas travaillé à les propager, elles auraient péri. S'agit-il par exemple de l'emploi du serment dans la procédure; ouvrez la loi des Visigoths, vous verrez avec quelle sagesse elle en use :

« Que le juge, pour bien connaître la « cause, interroge d'abord les témoins et « examine ensuite les écritures, afin que la « vérité se découvre avec plus de certitude, « et qu'on n'en vienne pas facilement au « serment. La recherche de la vérité et de la « justice veut que les écritures de part et « d'autre soient bien examinées, et que la « nécessité du serment, suspendue sur la « tête des parties, n'arrive qu'inopinément, « que le serment soit déféré seulement dans « les causes où le juge ne sera parvenu à « découvrir aucune écriture, aucune preuve « ni aucun indice certain de la vérité. » (*For. Jud.*, l. II, tit. I, l. 21.)

« En matière criminelle, le rapport des peines aux délits est déterminé d'après des notions philosophiques et morales assez justes. On y reconnaît les efforts d'un législateur éclairé, qui lutte contre la violence et l'irréflexion des mœurs barbares. Le titre *De cæde et morte hominum*, comparé aux lois correspondantes des autres peuples, en est un exemple très-remarquable. Ailleurs, c'est le dommage presque seul qui semble constituer le crime, et la peine est cherchée dans cette réparation matérielle qui résulte de la composition. Ici, le crime est ramené à son élément moral et véritable, l'intention. Les diverses nuances de criminalité, l'homicide absolument involontaire, l'homicide par inadvertance, l'homicide provoqué, l'homicide avec ou sans préméditation, sont distingués et définis à peu près aussi bien que dans nos codes, et les peines varient dans une proportion assez équitable. La justice du législateur a été plus loin. Il a essayé sinon d'abolir, du moins d'atténuer cette diversité de valeur légale établie entre les hommes par les autres lois barbares. La seule distinction qu'il ait maintenue est celle de l'homme libre et de l'esclave. A l'égard des hommes libres, la peine ne varie ni selon l'origine, ni selon le rang du mort, mais uniquement selon les divers degrés de culpabilité morale du meurtrier. A l'égard des esclaves, n'osant retirer complétement aux maîtres le droit de vie et de mort, on a du moins tenté de le restreindre, en l'assujettissant à une procédure publique et régulière. Le texte de la loi mérite d'être cité.

« Si nul coupable ou complice d'un crime « ne doit demeurer impuni, à combien plus « forte raison ne doit-on pas réprimer celui « qui a commis un homicide méchamment « et avec légèreté! Ainsi, comme des maî- « tres, dans leur orgueil, mettent souvent à « mort leurs esclaves, sans aucune faute de « ceux-ci, il convient d'extirper tout à fait « cette licence, et d'ordonner que la présente « loi sera éternellement observée de tous. « Nul maître ou maîtresse ne pourra mettre

« à mort, sans jugement public, aucun de ses esclaves mâles ou femelles, ni aucune personne dépendante de lui. Si un esclave, ou tout autre serviteur, commet un crime qui puisse attirer sur lui une condamnation capitale, son maître ou son accusateur informera sur-le-champ le juge du lieu où l'action a été commise, ou le comte ou le duc. Après la discussion de l'affaire, si le crime est prouvé, que le coupable subisse, soit par le juge, soit par son propre maître, la sentence de mort qu'il a méritée; de telle sorte, cependant, que si le juge ne veut pas mettre à mort l'accusé, il dressera par écrit contre lui une sentence capitale, et alors il sera au pouvoir du maître de le tuer ou de lui laisser la vie. A la vérité, si l'esclave, par une fatale audace, résistant à son maître, l'a frappé ou tenté de le frapper d'une arme, d'une pierre, ou de tout autre coup, et si le maître, en voulant se défendre, a tué l'esclave dans sa colère, le maître ne sera nullement tenu de la peine de l'homicide. Mais il faudra prouver que le fait s'est passé ainsi; et cela, par le témoignage ou le serment des esclaves, mâles ou femelles, qui se seront trouvés présents, et par le serment de l'auteur même du fait. Quiconque, par pure méchanceté, et de sa propre main ou par celle d'un autre, aura tué son esclave, sans jugement public, sera noté d'infamie, déclaré incapable de paraître en témoignage, tenu de passer le reste de sa vie dans l'exil et la pénitence, et ses biens iront aux plus proches parents, à qui la loi en accorde l'héritage. » (*For. Jud.*, l. vi, tit. v, l. 12.)

« Il y a, ... dans les institutions de l'Eglise, un fait en général trop peu remarqué; c'est son système pénitentiaire, système d'autant plus curieux à étudier qu'il est, quant aux principes et aux applications du droit pénal, presque complétement d'accord avec les idées de la philosophie moderne. Si vous étudiez la nature des peines de l'Eglise, des pénitences publiques qui étaient son principal mode de châtiment, vous verrez qu'elles ont surtout pour objet d'exciter dans l'âme du coupable le repentir; dans celle des assistants, la terreur morale de l'exemple. Il y a bien une autre idée qui s'y mêle, une idée d'expiation. Je ne sais, en thèse générale, s'il est possible de séparer l'idée de l'expiation de celle de peine, et s'il n'y a pas dans toute peine, indépendamment du besoin de provoquer le repentir du coupable et de détourner ceux qui pourraient être tentés de le devenir, un secret et impérieux besoin d'expier le tort commun. Mais, laissant de côté cette question, il est évident que le repentir et l'exemple sont le but que se propose l'Eglise dans tout son système pénitentiaire. N'est-ce pas là aussi . . . . le but d'une législation vraiment philosophique? N'est-ce pas au nom de ces principes que, dans le dernier siècle et de nos jours, les publicistes les plus éclairés ont réclamé la réforme de la législation pénale européenne? Aussi ouvrez leurs livres, ceux de M. Bentham, par exemple, vous serez étonnés de toutes les ressemblances que vous rencontrerez entre les moyens pénaux qu'ils proposent et ceux qu'employait l'Eglise. Ils ne les lui ont, à coup sûr, point empruntés, et l'Eglise ne prévoyait guère qu'un jour son exemple serait invoqué à l'appui des plans des moins dévôts philosophes.

« Enfin, elle essayait également, par toutes sortes de voies, de réprimer dans la société le recours à la violence, les guerres continuelles. Il n'y a personne qui ne sache ce que c'était que la trêve de Dieu, et une foule de mesures du même genre, par le quelles l'Eglise luttait contre l'emploi de la force, et s'appliquait à introduire dans la société plus d'ordre, plus de douceur. Les faits sont ici tellement connus, que je puis me dispenser d'entrer dans aucun détail. » (Guizot, *Civilisation en Europe.*)

§ VII. — *L'unité de l'Eglise a créé unité des peuples.*

« L'unité politique périt, l'unité religieuse s'élève. Je ne sais combien de peuples divers d'origine, de mœurs, de langage, de destinée, se précipitent sur la scène; tout devient local, partiel; toute idée étendue, toute institution générale, toute grande combinaison sociale s'évanouit; et c'est à ce moment que l'Eglise chrétienne proclame le plus haut l'unité de sa doctrine, l'universalité de son droit.

« Fait glorieux et puissant . . . . qui a rendu, du v^e^ au xiii^e^ siècle, d'immenses services à l'humanité. L'unité de l'Eglise a seule maintenu quelque lien entre des pays et des peuples que tout d'ailleurs tendait à séparer; sous son influence, quelques notions générales, quelques sentiments d'une vaste sympathie ont continué de se développer; et du sein de la plus épouvantable confusion politique que le monde ait jamais connue, s'est élevée l'idée la plus étendue et la plus pure, peut être, qui ait jamais rallié les hommes, l'idée de la société spirituelle; car c'est là le nom philosophique de l'Eglise, le type qu'elle a voulu réaliser.

« Quel sens attachaient à ces mots . . . . les hommes de cette époque, et quels progrès avaient-ils déjà faits dans cette voie? Qu'était vraiment, dans les esprits et dans les faits, cette société spirituelle, objet de leur ambition et de leur respect? Comment était-elle conçue et pratiquée? Il faut répondre à ces questions pour savoir ce qu'on dit quand on parle de l'unité de l'Eglise, et ce qu'on doit penser de ses principes comme de ses résultats.

« Une conviction commune, c'est-à-dire une même idée reconnue et acceptée comme vraie, telle est la base fondamentale, le lien caché de la société humaine. On peut s'arrêter aux associations les plus bornées et les plus simples, ou s'élever aux plus compliquées, aux plus étendues; on peut examiner ce qui se passe entre trois ou quatre barbares réunis pour une expédition de chasse, ou dans le sein d'une assemblée appelée à traiter des affaires d'un grand peuple; partout et dans tous les cas, c'est dans l'adhésion des individus à une même pensée que consiste essentiellement le fait de l'association : tant qu'ils ne se sont pas compris et entendus, ils ne sont que des êtres isolés, placés les uns à côté des autres, mais qui ne pénètrent et ne se tiennent point. Un même sentiment, une même croyance, quels qu'en soient la nature ou l'objet, telle est la condition première de l'état social; c'est dans le sein de la vérité seulement, ou de ce qu'ils prennent pour la vérité, que les hommes s'unissent et que naît la société. Et en ce sens, un philosophe moderne (1380) a eu grande raison de dire qu'il n'y a de société qu'entre les intelligences; que la société ne subsiste que sur les points et dans les limites où s'accomplit l'union des intelligences; que là où les intelligences n'ont rien de commun, la société n'est pas; en d'autres termes, que la société intellectuelle est la seule société, l'élément nécessaire et comme le fond de toutes les associations extérieures et apparentes.

« Or, le caractère essentiel de la vérité est précisément ce qui en fait le lien social par excellence, c'est l'unité. La vérité est une, c'est pourquoi les hommes qui l'ont reconnue et acceptée sont unis; union qui n'a rien d'accidentel ni d'arbitraire, car la vérité ne dépend ni des accidents des choses, ni de l'incertitude des hommes; rien de passager, car la vérité est éternelle; rien de borné, car la vérité est complète et infinie. Comme la vérité, l'unité sera donc le caractère essentiel de la société qui n'aura que la vérité pour objet, c'est-à-dire de la société

(1380) M. l'abbé de Lamennais.

purement spirituelle. Il n'y a pas, il ne peut y avoir deux sociétés spirituelles; elle est, de sa nature, unique et universelle.

« Ainsi est née l'Eglise; de là cette unité qu'elle a proclamée comme son principe, cette universalité qui a toujours été son ambition. Plus ou moins claire, plus ou moins rigoureuse, c'est là l'idée qui repose au fond de toutes ses doctrines, qui plane au-dessus de tous ses travaux. Bien avant le VI^e^ siècle, et dès le berceau même du christianisme, elle apparaît dans les écrits et dans les actes de ses plus illustres interprètes. » (GUIZOT, *Civilisation en Europe.*)

§ VIII. — *L'Eglise a-t-elle jamais été une caste comme le dit M. P. Leroux?*

« Il y a un mot dont on s'est souvent servi en parlant du clergé chrétien, et que j'ai besoin d'écarter : c'est celui de *caste*. On a souvent appelé le corps des magistrats ecclésiastiques une caste. Cette expression n'est pas juste : l'idée d'hérédité est inhérente à l'idée de caste. Parcourez le monde; prenez tous les pays dans lesquels le régime des castes s'est produit, dans l'Inde, en Egypte; vous verrez partout la caste essentiellement héréditaire; c'est la transmission de la même situation, du même pouvoir de père en fils. Là où il n'y a pas d'hérédité, il n'y a pas de caste, il y a corporation; l'esprit de corps a ses inconvénients, mais est très-différent de l'esprit de caste. On ne peut appliquer le mot de caste à l'Eglise chrétienne. Le célibat des prêtres a empêché que le clergé chrétien ne devînt une caste.

« Vous entrevoyez déjà les conséquences de cette différence. Au système de caste, au fait de l'hérédité est attaché inévitablement le privilége; cela découle de la définition même de la caste. Quand les mêmes fonctions, les mêmes pouvoirs deviennent héréditaires dans le sein des mêmes familles, il est clair que le privilége s'y attache, que personne ne peut les acquérir indépendamment de son origine. C'est en effet ce qui est arrivé : là où le gouvernement religieux est tombé aux mains d'une caste, il est devenu matière de privilége; personne n'y est entré que ceux qui appartenaient aux familles de la caste. Rien de semblable ne s'est rencontré dans l'Eglise chrétienne; et non seulement rien de semblable ne s'y est rencontré, mais l'Eglise a constamment maintenu le principe de l'égale admissibilité de tous les hommes, quelle que fût leur origine, à toutes ses charges, à toutes ses dignités. La carrière ecclésiastique, particulièrement du V^e^ au XII^e^ siècle, était ouverte à tous. L'Eglise se recrutait dans tous les rangs, dans les inférieurs comme dans les supérieurs, plus souvent même dans les inférieurs. Autour d'elle, tout était placé sous le régime du privilége : elle maintenait seule le principe de l'égalité, de la concurrence; elle appelait seule toutes les supériorités légitimes à la possession du pouvoir. C'est la première grande conséquence qui ait découlé naturellement de ce qu'elle était un corps et non pas une caste.

« En voici une seconde : il y a un esprit inhérent aux castes, c'est l'esprit d'immobilité. L'assertion n'a pas besoin de preuve. Ouvrez toutes les histoires, vous verrez l'esprit d'immobilité s'emparer de toutes les sociétés, politiques ou religieuses, où le régime des castes domine. La crainte du progrès s'est bien introduite, à une certaine époque et jusqu'à un certain point, dans l'Eglise chrétienne. On ne peut dire qu'elle y ait dominé; on ne peut dire que l'Eglise chrétienne soit restée immobile et stationnaire; pendant de longs siècles elle a été en mouvement, en progrès, tantôt provoquée par les attaques d'une opposition extérieure, tantôt déterminée, dans son propre sein, par des besoins de réforme, de développement intérieur. . . . . .

. . . . . .

« Nul doute que l'égale admission de tous les hommes aux charges ecclésiastiques, que le continuel recrutement de l'Eglise par un principe d'égalité, n'aient puissamment concouru à y entretenir, à y ranimer sans cesse le mouvement et la vie, à prévenir le triomphe de l'esprit d'immobilité. . . . .

. . . . . .

« Presque partout, quand une église s'est constituée indépendante du peuple qu'elle gouvernait, le corps des prêtres a été formé d'hommes à peu près dans la même situation; non qu'il ne soit introduit parmi eux d'assez grandes inégalités; cependant, à tout prendre, le pouvoir a appartenu à des collèges de prêtres vivant en commun, et gouvernant du fond d'un temple le peuple soumis à leurs lois. L'Eglise chrétienne était tout autrement organisée, depuis la misérable habitation du colon, du serf, au pied du château féodal, jusqu'au près du roi, partout il y avait un prêtre, un membre du clergé. Le clergé était associé à toutes les conditions humaines. Cette diversité dans la situation des prêtres chrétiens, ce partage de toutes les fortunes, a été un grand principe d'union entre le clergé et les laïques, principe qui a manqué à la plupart des Eglises investies du pouvoir. Les évêques, les chefs du clergé chrétien étaient, de plus, comme vous l'avez vu, engagés dans l'organisation féodale, membres de la hiérarchie civile en même temps que de la hiérarchie ecclésiastique. De là des intérêts, des habitudes, des mœurs communes entre l'ordre civil et l'ordre religieux. On s'est beaucoup plaint, et avec raison, des évêques qui allaient à la guerre, des prêtres qui menaient la vie des laïques. Assurément, c'était un grand abus : abus bien moins fâcheux pourtant que n'a été ailleurs l'existence de ces prêtres qui ne sortaient jamais du temple, dont la vie était tout à fait séparée de la vie commune. » (GUIZOT, *Civilisation en Europe.*)

RESUME.

« L'EGLISE ÉTAIT LA SOCIÉTÉ LA PLUS POPULAIRE, LA PLUS ACCESSIBLE, LA PLUS OUVERTE A TOUS LES TALENTS, A TOUTES LES NOBLES AMBITIONS DE LA NATURE HUMAINE. » (GUIZOT, *Civilisation en Europe* (1381).

1381) Je n'ai fait aucune remarque sur le point de vue et les appréciations personnelles de M. Guizot. Je me contente de renvoyer au livre de M. l'abbé GAINET (Paris, Lecoffre). — On trouvera dans cette Dissertation, la répétition de quelques phrases citées dans le corps de l'ouvrage; mais je les ai laissées à dessein pour mieux donner une idée des raisonnements du célèbre publiciste.

FIN DE LA PRÉPARATION ÉVANGÉLIQUE.

TABLE DES MATIERES

PRÉFACE. 9
DISSERTATION PRÉLIMINAIRE. 11
PRÉAMBULE. — La religion primitive d'après les rationalistes. 49

LIVRE PREMIER. — *L'EDEN.*

PREMIÈRE PARTIE. — *Sources de l'histoire de la religion primitive.*

PRÉAMBULE. — La religion primitive d'après les rationalistes.
CHAP. Ier. — Causes de l'enthousiasme des savants pour les traditions hindoues. 52
CHAP. II. — Préjugés légitimes contre l'antiquité des Hindous. 55
CHAP. III. — De l'astronomie hindoue. 56
CHAP. IV. — Caractères de la pensée hindoue. 56
CHAP. V. — De l'architecture hindoue. 57
CHAP. VI. — 1° Perfections et révolutions de la langue hindoue. — 2° De l'analogie des idées hindoues avec celles des autres peuples. 58
CHAP. VII. — La civilisation brahmanique n'est pas indigène. 60
CHAP. VIII. — Les livres sacrés de l'Inde et leurs interpolations. 61
CHAP. IX. — Critique des Védas. 62
CHAP. X. — Tradition curieuse sur l'origine de l'Yadjour-Véda. 63
CHAP. XI — De l'origine des Védas. 63
CHAP. XII. — Origine du Manâva-Dharma-Sâstra. 67
CHAP. XIII. — Critique du Mânava-Dharma-Sâstra. 68
CHAP. XIV. — Critique des Itihasas. 70
CHAP. XV. — Critique des Pouranas. 72
CHAP. XVI. — Incertitude de l'histoire religieuse de l'Inde. 73
CHAP. XVII. — L'antériorité de la civilisation hindoue sur les autres civilisations est une pure hypothèse. 73
CHAP. XVIII. — Où faut-il chercher l'histoire primitive de l'humanité? — Infériorité des traditions pseudo-sacrées comparées au Pentateuque. 74
CHAP. XIX — Critique des Kings et du Tao-te-King. 79
CHAP. XX. — Critique de Zend-Avesta. 80
CHAP. XXI. — La Bible est le plus ancien des livres. 80
CHAP. XXII. — Dédain ridicule du XVIIIe siècle pour la Bible. 81
CHAP. XXIII. — Des objections de l'exégèse allemande appliquée à l'Ancien Testament. 82
CHAP. XXIV. — Authenticité du Pentateuque. 83
CHAP. XXV. — Résumé du Pentateuque. 89

DEUXIEME PARTIE. — *Autorité du Pentateuque.*

CHAP. Ier. — Véracité de la Genèse ou la Création. 90
CHAP. II. — La création, telle que la raconte la Genèse, condamne toutes les grandes erreurs. 93
CHAP. III. — Les rapports de la Genèse avec les découvertes géologiques. 95
CHAP. IV — Accord de la Genèse avec la géologie. 102
CHAP. V. — Appréciation des systèmes de Buckland et de M. de Serres. 114
CHAP. VI. — L'unité de l'espèce humaine. 117
CHAP. VII. — Unité du genre humain prouvée par les progrès de la linguistique. 120
CHAP. VIII. — L'unité du genre humain prouvée par l'unité des langues et l'histoire naturelle. 121
CHAP. IX. — Causes des variétés de l'espèce humaine et des différences de civilisation. 123
CHAP. X. Population de l'Amérique. 127
CHAP. XI — Causes de la couleur des nègres. 129
CHAP. XII. — Sem, Cham et Japhet. 134
CHAP. XIII. — L'espèce humaine est née en Asie. 135
CHAP. XIV. — L'histoire des peuples confirme la nouveauté des continents. 137
CHAP. XV. — L'antiquité excessive attribuée à certains peuples n'a rien d'historique. 163
CHAP. XVI. — Création panthéiste du brahmanisme comparée à celle de la Genèse. 188
CHAP. XVII. — Comparaison entre Brahma et Jéhovah. 190
CHAP. XVIII. — Hypothèse rationaliste sur l'origine du genre humain. 191
CHAP. XIX. — L'état sauvage est une chimère. 192
CHAP. XX. — Réfutation de l'hypothèse rationaliste sur l'état primitif du genre humain. 193
CHAP. XXI. — Nécessité d'une révélation primitive admise par Herder. 195
CHAP. XXII. — Législation primitive et divine avouée par Cicéron. 196
CHAP. XXIII. — Le premier homme. 197
CHAP. XXIV. — La nature humaine avant l'éducation. 201
CHAP. XXV. — Misères de l'homme considérées comme preuves du péché originel. 203
CHAP. XXVI. — Impuissance de l'homme à être heureux, preuve de sa déchéance. 203
CHAP. XXVII. — La chute. — Réfutation de l'hypothèse rationaliste. 205
CHAP. XXVIII. — Traditions universelles sur le déluge, et preuves géologiques. 210
CHAP. XXIX. — Vérité essentielle des récits de la Genèse. 212
CHAP. XXX. — Conclusions de Bory et d'Ampère. 214

TROISIÈME PARTIE. — *La révélation primitive prouvée par les traditions.*

CHAP. Ier. — Système rationaliste sur les traditions de la révélation primitive. 215
CHAP. II. — Traces de la révélation primitive dans toutes les religions. 215
CHAP. III. 216
Art. 1er. — Souvenirs de l'unité de Dieu dans les religions hindoues. 216
Art. 2. — Le culte du Dieu suprême est la plus ancienne religion de la Perse. 216
Art. 3. — Doctrine du Zend-Avesta sur le Dieu suprême. 216
Art. 4. — Zervané-Akéréné supérieur à Ormuzd. 217
Art. 5. — Tradition du Dieu suprême dans la religion primitive de la Chine. 217
Art. 6. — Traditions du Dieu suprême chez les Egyptiens. 218
Art. 7. — Traditions égyptiennes sur Kneph. 218
Art. 8 — Témoignage de Jamblique sur la croyance des Égyptiens au Dieu suprême. 218
Art. 9. — Traditions du sintoïsme japonais sur le Dieu suprême. 218
Art. 10. — Traditions du chamanisme sur le Dieu suprême. 218
Art. 11. — Traditions des Eddas sur le Dieu suprême. 218
Art. 12. — Traditions des Scandinaves sur Odin. 219
Art. 13. — Traditions des Slaves sur le Dieu suprême. 219
Art. 14. Tradition du Dieu suprême chez les Lithuaniens. 220
Art. 15. — Traditions des Péruviens sur le Dieu suprême. 220
Art. 16. — Traditions des Tupinambas sur le Dieu suprême. 220
Art. 17. — Traditions des Caraïbes sur le Dieu suprême. 220
Art. 18. Traditions des sauvages de la Colombie sur le Dieu suprême. 220
Art. 19. — Tradition du Dieu suprême chez les Mexicains. 220
Art. 20. — Traditions des Esquimaux sur le Dieu suprême. 221
Art. 21. — Traditions des Floridiens sur le Dieu suprême. 221
Art. 22. — Traditions des Hurons et des autres tribus du Canada sur le Dieu suprême. 221
Art. 23. — Traditions des Virginiens sur le Dieu suprême. 221
Art. 24. — Traditions océaniennes sur le Dieu suprême à Bornéo et à Sumatra. 221
Art. 25. — On trouve dans tous les cultes la tradition du Dieu suprême, selon Voltaire. 222
Art. 26. — La tradition sur le Dieu suprême est universelle, selon Benjamin Constant. 223

Chap. IV. 223
Art. 1er. — Traditions des Hindous sur les anges et les démons. 223
Art. 2. — Traditions hindoues sur la chute des anges, identifiée avec celle de l homme. 223
Art. 3. — Traditions chinoises des Tao-sse sur Satan, identifiées avec celles du déluge. 224
Art. 4. — Traditions chinoises des Tao-sse sur les anges, les saints et les démons. 224
Art. 5. — Traditions des Égyptiens sur Satan. 225
Art. 6. — Traditions du Zend-Avesta sur les anges. 225
Art. 7. — Traditions du Zend-Avesta sur Satan. 225
Art. 8. — Traditions du Zend-Avesta sur les démons et sur leur révolte. 225
Art. 9. — Traditions du sintoïsme japonais sur les anges, les saints, les démons, la chute. 226
Art. 10. — Traditions des Eddas sur les démons et sur Satan. 227
Art. 11. — Traditions du chamanisme sur les anges et les saints. 227
Art. 12. — Traditions des Slaves sur les anges et les démons. 227
Art. 13. — Traditions des Slaves sur Satan. 227
Art. 14. — Traditions des Péruviens sur Satan. 228
Art. 15. — Traditions des Virginiens sur Satan. 228
Art. 16. — Traditions des Hurons et des Algonquins sur les anges. 228
Art. 17. — Traditions des Floridiens sur Satan. 228
Art. 18. — Traditions des Tapuyas sur Satan. 228
Art. 19. — Traditions des Caraïbes sur les anges et sur les démons. 228
Art. 20. — Traditions des sauvages de la Colombie sur Satan. 229
Art. 21. — Traditions des Tupinambas sur les anges, Satan, les démons et sur l'immortalité. 229
Art. 22. — Des génies bons et mauvais à Taïti et à Java. 229
Art. 23. — Traditions sur les génies bons et mauvais en Océanie. 230
Art. 24. — Universalité de la tradition sur les anges et les démons. 232
Art. 25. — Universalité de la tradition sur Satan. 233
Chap. V. 233
Art. 1er. — Les quatre âges des Hindous, décadence progressive du genre humain. 233
Art. 2. — Traditions du Zend-Avesta sur la chute de Meschia et Meschiane (Adam et Ève). 234
Art. 3. — Cérémonie des Perses rappelant la chute. 234
Art. 4. — Le mythe de Prométhée rappelant la chute et la Rédemption. 234
Art. 5. — Traditions des Esquimaux sur le péché originel, le déluge. 236
Art. 6. — Traditions américaines sur le péché originel et la tour de Babel. 236
Art. 7. — Tradition océanienne sur le péché originel. 236
Art. 8. — Universalité de la croyance en la chute. 237
Art. 9. — Universalité de la tradition sur le péché originel, avouée par Voltaire et Boulanger, et plusieurs philosophes grecs. 237
Art. 10. — Cette universalité est avouée par Benjamin Constant. 238
Chap. VI. 239
Art. 1er. — Traditions du Zend-Avesta sur le Rédempteur. 239
Art. 2. — Traditions sur le Dieu médiateur chez les Chinois, les Perses, les Hindous et les Scandinaves. 239
Art. 3. — Universalité de la croyance au Médiateur. 239
Art. 4. — Le Médiateur devait naître d'une vierge. 239
Art. 5. — Traditions sur la virginité. 240
Art. 6. — Du célibat dans les mystères. 240
Chap. VII. 241
Art. 1er. — Traditions des Hindous sur le paradis et l'enfer. 241
Art. 2. — Traditions sur le ciel et l'enfer à Ceylan. 241
Art. 3. — Traditions du Zend-Avesta sur le ciel et l'enfer. 241
Art. 4. — Traditions du sintoïsme japonais sur le ciel et l'enfer. 242
Art. 5. — Traditions des Égyptiens sur la vie future. 242
Art. 6. — Traditions du chamanisme sur la vie éternelle. 244
Art. 7. — Traditions des Eddas sur le ciel et l'enfer. 244
Art. 8. — Traditions des Slaves sur l'immortalité. 244
Art. 9. — Traditions des Tapuyas sur l'immortalité. 245
Art. 10. — Traditions des Caraïbes sur l'immortalité de l'âme. 245
Art. 11. — Traditions des Esquimaux sur l'immortalité. 245
Art. 12. — Traditions des Hurons sur l'immortalité. 246
Art. 13. — Traditions des Virginiens sur l'immortalité de l'âme. 246
Art. 14. — Traditions des Floridiens sur le ciel et l'enfer. 247
Art. 15. — Traditions océaniennes sur la vie à venir. 247
Art. 16. — Croyance des Océaniens sur le ciel. 248
Art. 17. — Universalité de la croyance en la vie future. 248
Art. 18. — Universalité des traditions sur l'enfer. 248
Chap. VIII. 250
Art. 1er. — Tradition hindoue sur les eaux primitives. 250
Art. 2. — Souvenir d'Adam dans la tradition hindoue. 250
Art. 3. — Traditions des Taïtiens et des Nouveaux-Zélandais sur la création de la femme. 250
Art. 4. — Traditions des Hindous sur le Déluge. 250
Art. 5. — Traditions du sintoïsme japonais sur le déluge. 251
Art. 6. — Tradition du déluge chez les Mexicains. 251
Art. 7. — Tradition des Tupinambas sur le déluge. 252
Art. 8. — Tradition des Hurons sur Abel et Caïn et sur le déluge. 252
Art. 9. — Traditions des tribus des Floridiens sur le déluge. 252
Art. 10. — Tradition du déluge chez les Muyscas. 252
Art. 11. — Tradition du déluge à Taïti. 253
Chap. IX. — Unité des traditions. 253

LIVRE DEUXIÈME. — *LE SINAI.*

Première Partie. — *Moïse libérateur.*

Chap. Ier. — Causes de la vocation d'Abraham et des Hébreux. 255
Chap. II. — Abraham. — Joseph. — Les Juifs en Egypte. 257
Chap. III. — Abraham n'est pas un mythe. 258
Chap. IV. — Du rôle de la race d'Abraham dans l'histoire de l'humanité. 258
Chap. V. — Grandeur de la destinée du peuple Hébreu. 259
Chap. VI. — Élévation des idées religieuses, et abrégé de l'histoire des Juifs. 259
Chap. VII. — Conservation providentielle du théisme hébraïque et ses caractères essentiels. 263
Chap. VIII. — Des préjugés contre Moïse et sa législation popularisés par le Voltairianisme. 265
Chap. IX. — Vie de Moïse jusqu'à l'Exode. 266
Chap. X. — Miracles de l Exode passés sous silence par M. Salvador. Miracles devant Pharaon. 271
Chap. XI. — Miracles de l'Exode supprimés par M. Salvador. Plaies de l'Egypte. 272
Chap. XII. — De l'enlèvement des vases égyptiens. 274
Chap. XIII. — Miracles de l'Exode supprimés par M. Salvador. Passage de la mer Rouge. 274
Chap. XIV. — Importance et but des miracles de l'Exode. 276
Chap. XV. — Vains efforts des rationalistes pour expliquer les plaies de l'Egypte et les événements qui suivirent jusqu'à la mort de Moïse. 277
Chap. XVI. — La délivrance des Hébreux est celle de l'humanité. 277
Chap. XVII. — Israël au désert. Promulgation du Décalogue au Sinaï. 278
Chap. XVIII. — Explications naturelles de la manne impossibles. 281
Chap. XIX. — Moïse libérateur d'Israël; grandeur de son caractère. 281
Chap. XX. — Désintéressement sublime de Moïse. 283
Chap. XXI. — Moïse est le plus grand caractère des temps antiques. 284
Chap. XXII. — Parallèle de Moïse et d'Aaron. 285
Chap. XXIII. — Services rendus par Moïse au genre humain. 286

Seconde Partie. — *Moïse législateur.*

Chap. Ier. — La législation mosaïque n'est pas un mythe. 287
Chap. II. — Raison de la législation mosaïque. 293

Chap. III. — Le Décalogue. 291
Chap. IV. — Théodicée du mosaïsme. 291
Chap. V. — Le théisme juif comparé aux théodicées de l'antiquité. 295
Chap. VI. — Comparaison du dieu des rangs et du Dieu de la Bible. 296
Chap. VII. — Athéisme pratique de la Chine et de ses livres sacrés. 297
Chap. VIII. — Comparaison des conséquences sociales du panthéisme hindou et du monothéisme hébreu. 300
Chap. IX. — Comparaison de la théodicée égyptienne avec celle de la Genèse. 303
Chap. X. — La théodicée du paganisme produisait nécessairement l'esclavage, et celle de Moïse l'anéantissait. 304
Chap. XI. — Morale du mosaïsme. 307
Chap. XII. — Résumé de la morale de la religion hébraïque. 309
Chap. XIII. — Sublimité de la morale de Moïse. 312
Chap. XIV. — Lois morales de l'antiquité comparées au Décalogue. 313
Chap. XV. — De l'immortalité de l'âme chez les Hébreux. 315
Chap. XVI. — Les Hébreux ont cru à l'immortalité de l'âme. 316
Chap. XVII. — Caractère du culte hébraïque avant Moïse. 326
Chap. XVIII. — Symbolisme du culte mosaïque. 326
Chap. XIX. — Moïse a-t-il trop multiplié les rites, exagéré les impuretés légales? 327
Chap. XX. — De quelques symboles du culte mosaïque. 328
Chap XXI. — Cérémonies mosaïques. 328
Chap. XXII. — Explication des rites mosaïques. 331
Chap. XXIII. — Caractère véritable du sacerdoce hébraïque établi contre le veau d'or. 333
Chap. XXIV. — Le sacerdoce mosaïque comparé aux sacerdoces païens. 336
Chap. XXV. — Mesures prises par Moïse pour conserver l'égalité. 337
Chap XXVI. — Les moyens employés par Moïse pour empêcher la formation des castes s'expliquent par les circonstances. 342
Chap. XXVII. — La famille d'après la loi mosaïque. 342
Chap. XXVIII. — Les femmes n'étaient pas esclaves en Judée. 345
Chap. XXIX. — L'esclavage chez les Hébreux. 347
Chap. XXX. — Les ouvriers et les pauvres dans la loi mosaïque. 349
Chap. XXXI. — La loi mosaïque inspirait-elle la haine des étrangers? 350
Chap. XXXII. — Causes de l'extermination des Chananéens. 351
Chap XXXIII. Extermination des Chananéens. 353
Chap. XXXIV. — Lois militaires des Hébreux. 354
Chap. XXXV. — Utilité des lois sanitaires de Moïse. 355
Chap. XXXVI. — Essence de la constitution mosaïque. 357
Chap. XXXVII. — Résumé de la législation mosaïque. 358
Chap. XXXVIII. — Moïse et Zoroastre. — L'ordre social en Perse. 361
Chap. XXXIX. — Moïse et Lycurgue. — Les lois de Sparte. 362
Chap. XL. — Puissante originalité du mosaïsme. 364
Chap. XLI. — Le peuple hébreu prépare seul le règne de l'Evangile. 366

LIVRE TROISIEME. — *LE PROPHÉTISME.*

Chap. Ier. — Principaux livres historiques de l'Ancien Testament, composés depuis le Pentateuque. 365
Chap. II. — Josué et la conquête. 368
Chap. III. Les Juges. 371
Chap. IV. — Réfutation des calomnies de Volney contre Samuel. 373
Chap. V. — Travaux de Samuel pour la conservation de la loi. 381
Chap. VI. — Samuel et l'établissement de la Royauté. 386
Chap. VII. — Grandeur du règne de David. 388
Chap. VIII. — David fortifie la nationalité hébraïque. 389
Chap. IX. — Apologie de David contre Bayle et Voltaire. 392
Chap. X. — Caractère de David. 393
Chap. XI. — Le théisme des psaumes comparé à celui des anciens philosophes. 395
Chap. XII. — Sublimité de la poésie sacrée des Hébreux. 397
Chap. XIII. — La poésie sacrée 397
Chap. XIV. — Sublimité des psaumes. 398
Chap. XV. — Analyse du livre de Job. 399
Chap. XVI. — Le livre de Job n'est pas, comme l'affirme M. Quinet, un manifeste du scepticisme. 400
Chap. XVII. — Apogée de la nationalité hébraïque. — Salomon. 403
Chap. XVIII. — Divisions de la nationalité hébraïque. 404
Chap. XIX. — Restauration du culte mosaïque chez les tribus schismatiques. — Elie. 405
Chap. XX. — Fin de la mission d'Elie. — Elisée. 408
Chap. XXI. — Caractères de la mission d'Elie. 409
Chap. XXII. — Parallèle d'Elisée et d'Elie. 411
Chap. XXIII. — Histoire abrégée des prophètes. 412
Chap. XXIV. — Doctrine des prophètes et leurs ouvrages. 413
Chap. XXV. — Les prophètes et les prophéties sur les empires accomplies. 414
Chap. XXVI. — Les rois de Judas et d'Israël. 417
Chap. XXVII. — Zorobabel. — Esdras. — Néhémie. — Les Macchabées. — Hérode. — Ruine de la nationalité hébraïque. 418

LIVRE QUATRIÈME. — *LE PAGANISME.*

Première Partie. — *Les religions.*

Chap. Ier. — Les apologistes du paganisme. 421
Chap. II. — Des apologies du paganisme imaginées par les Allemands. 425
Chap. III. — Séductions du panthéisme. 425
Chap. IV. — Complicité du panthéisme et du polythéisme, surtout dans l'Inde. 426
Chap. V. — Origine et causes du fétichisme. 429
Chap. VI. — Gradation du paganisme. — Le fétichisme. — Sabéisme. — Anthropolatrie. 431
Chap. VII. — Un culte plus épuré n'empêchait pas le fétichisme de se maintenir. 432
Chap. VIII. — Influence des prêtres sur la formation du paganisme. 433
Chap. IX. — Origine et histoire des oracles du paganisme. 434
Chap. X. — Gradations du paganisme égyptien. 435
Chap. XI. — Fétichisme des religions égyptiennes. 436
Chap. XII. — Dualisme de Zoroastre. 436
Chap. XIII. — Absurdité de la religion des Perses. 437
Chap. XIV. — Absurdité de la religion syrienne. 439
Chap. XV. — Absurdité de la religion chaldéenne. 440
Chap. XVI. — Fétichisme du paganisme africain. 440
Chap. XVII. — Absurdité de la religion étrusque. 441
Chap. XVIII. — Fétichisme de la religion des Germains. 441
Chap. XIX. — Absurdité des religions du Nord. 442
Chap. XX. — Les religions de l'Inde au point de vue rationaliste. 442
Chap. XXI. — Théologie des Védas. 442
Chap. XXII. — Théologie des Itihasas. 443
Chap. XXIII. — Théologie des Pouramas. 444
Chap. XXIV. — Extravagance de la Trimourti hindoue. 445
Chap. XXV. — Absurdité des incarnations hindoues. 446
Chap. XXVI. — Réalité de l'idolâtrie hindoue. 446
Chap. XXVII. — Fétichisme des religions hindoues. 448
Chap. XXVIII. — Violences faites aux dieux dans le paganisme sacerdotal, surtout dans l'Inde. 449
Chap. XXIX. — Infirmités des dieux dans le paganisme sacerdotal surtout chez les Hindous et les Scandinaves 451
Chap XXX. — La famille hindoue et la famille chrétienne. 454
Chap. XXXI. — Tableau vrai du brahmanisme. 455
Chap. XXXII. — Légendes de Bouddha. 456
Chap. XXXIII. — Athéisme du bouddhisme. 458
Chap. XXXIV. — La base du bouddhisme est la doctrine du néant. 459
Chap. XXXV. — Tableau vrai du nihilisme bouddhiste. 459
Chap. XXXVI. — De la fraternité bouddhiste comparée à la charité chrétienne. 461
Chap. XXXVII. — Mythologie du bouddhisme et comparaison de sa théologie avec l'Evangile. 462
Chap. XXXVIII. — Le système religieux gréco-romain au point de vue rationaliste. 468
Chap. XXXIX. — Gradations de la religion hellénique. 469
Chap. XL. — Cosmogonie d'Orphée. 470

CHAP. XLI. — Cosmogonie d'Épiménide, d'Onomacrite, d'Eumelus et d'Acusilas. 471
CHAP. XLII. — Théogonie d'Hésiode. 472
CHAP. XLIII. — Immoralité de la théodicée hellénique. 473
CHAP. XLIV. — Anthropomorphisme du paganisme hellénique 478
CHAP. XLV. — Anthropolâtrie du paganisme hellénique. 479
CHAP. XLVI. — Adoration de l'homme dans les Césars. 480
CHAP. XLVII. — Apologie des mystères du paganisme. 480
CHAP. XLVIII. — Influence prétendue des mystères sur la formation du christianisme. 481
CHAP. XLIX. — De la substance des mystères. 482
CHAP. L. — Doctrine des mystères sur Dieu. 482
CHAP. LI. — De la métempsycose dans les mystères. 483
CHAP. LII. — En quoi consistait la morale des mystères? 483
CHAP. LIII. — Des rites licencieux dans les mystères. 484
CHAP. LIV. — Sacrifices humains dans les mystères. 485

DEUXIÈME PARTIE. — *La philosophie.*

CHAP. Ier. — Apologie des philosophes anciens. 485
CHAP. II. — Panthéisme, quiétisme et fatalisme de la philosophie védanta. 485
CHAP. III. — Philosophie nyaya et vaiséchika. 490
CHAP. IV. — Dualisme, fatalisme et quiétisme de la philosophie sankhya. 490
CHAP. V. — Système panthéiste et quiétiste de l'yoga. 492
CHAP. VI. — Conséquences nihilistes de la philosophie hindoue. 493
CHAP. VII. — Vie et légende de Lao-Tseu. 494
CHAP. VIII. — Cosmogonie du Tao-te-King de Lao-Tseu, complétée par les traditions de ses disciples. 495
CHAP. IX. — Philosophie égoïste des poëtes gnomiques. 497
CHAP. X. — Panthéisme et polythéisme de Pythagore et de ses successeurs. 498
CHAP. XI. — Anaxagore donné comme inventeur du théisme. 500
CHAP. XII. — Des prédécesseurs d'Anaxagore. 500
CHAP. XIII. — Imperfections radicales de la théodicée d'Anaxagore. 501
CHAP. XIV. — Curieux jugement de Socrate et d'Aristote sur Anaxagore. 504
CHAP. XV. — Socrate au point de vue rationaliste. 504
CHAP. XVI. — Apologie de la vie de Socrate, de sa doctrine et de sa morale. 506
CHAP. XVII. — Des défauts qu'on peut reprocher à Socrate. 508
CHAP. XVIII. — Polythéisme de Socrate. 510
CHAP. XIX. — Réflexions sur la superstition des philosophes à propos de Socrate. 513
CHAP. XX. — Platon au point de vue rationaliste. 515
CHAP. XXI. — La création platonicienne et le polythéisme de Platon. 517
CHAP. XXII. — Origine et destinée de l'homme d'après Platon. 520
CHAP. XXIII. — Des vrais caractères de l'amour socratique ou platonique. 524
CHAP. XXIV. — Fatalisme de la morale platonicienne. 525
CHAP. XXV. — Analyse de la République de Platon. 525
CHAP. XXVI. — Du sort des femmes dans la république de Platon. 527
CHAP. XXVII. — Théories sociales de Platon comparées à l'Évangile. 528
CHAP. XXVIII. — Platon ne regardait pas sa république comme un pur idéal. 534
CHAP. XXIX. — Jugement d'Aristote sur la république de Platon. 535
CHAP. XXX. — Comparaison des théories sociales de Platon et d'Aristote. 536
CHAP. XXXI. — De la prétendue origine platonicienne du christianisme. 539
CHAP. XXXII. — La trinité n'est pas dans Platon. 540
CHAP. XXXIII. — Le dieu d'Aristote fantôme sans providence. 541
CHAP. XXXIV. — Polythéisme d'Aristote. 545
CHAP. XXXV. — Aristote nie l'immortalité de l'âme. 546
CHAP. XXXVI. — Idées sociales d'Aristote. 548
CHAP. XXXVII. — Appréciation des théories sociales d'Aristote. 549
CHAP. XXXVIII. — Décadence de la philosophie d'Aristote. 552
CHAP. XXXIX. — Les stoïciens. 553
CHAP. XL. — Panthéisme, matérialisme et polythéisme des stoïciens. 553
CHAP. XLI. — Genèse des stoïciens et destinée de l'univers. — Fatalisme et mortalité des âmes. 557
CHAP. XLII. — Attachement des stoïciens au polythéisme. 561
CHAP. XLIII. — Immoralité du stoïcisme. 562
CHAP. XLIV. — Aberrations du stoïcisme. 562
CHAP. XLV. — Les grandes écoles philosophiques dans leurs rapports avec le polythéisme 564
CHAP. XLVI. — Influence des stoïciens et des épicuriens sur la décadence romaine 566
CHAP. XLVII. — Appréciation de la morale de l'épicuréisme. 567
CHAP. XLVIII. — L'épicuréisme jugé par les rationalistes modernes et par les philosophes anciens. 569
CHAP. XLIX. — Causes du développement du scepticisme depuis Socrate jusqu'à Énésidème. 571
CHAP. L. — Socrate et Platon produisent Arcésilas et Carnéade. 572
CHAP. LI. — Décadence générale de la philosophie grecque. — Les sceptiques triomphent. 573
CHAP. LII. — Faut-il accepter de confiance les éloges donnés par M. Renouvier au génie de Sextus-Empiricus et des sceptiques? 580
CHAP. LIII. — Philosophie romaine. — Tendances sceptiques de Cicéron. 581
CHAP. LIV. — Théologie de Cicéron. — Ses fluctuations. — Impression que lui fait l'argument traditionnel. — Il incline à la physique fataliste de Straton, et admet en définitive un Dieu, âme du monde matériel, soumis aux lois de la nature et sans providence. 582
CHAP. LV. — Fluctuations de Cicéron sur la nature de l'âme, sur sa destinée et sa liberté. 585
CHAP. LVI. — Cicéron apologiste de l'esclavage. 586
CHAP. LVII. — La philosophie sous les Césars. 586
CHAP. LVIII. — Variations des philosophes anciens sur la Divinité 587
CHAP. LIX. — Variations des philosophes anciens sur l'âme. 594
CHAP. LX. — Variations des philosophes anciens sur le souverain bien. 597
CHAP. LXI. — Résultats de la philosophie grecque. 597
CHAP. LXII. — Aveux de Bolingbroke sur l'impuissance de la philosophie ancienne. 597
CHAP. LXIII. — Aveux de Cicéron, de Locke et de Burigny, etc., sur la nécessité de la révélation chrétienne. 599
CHAP. LXIV. — Les anciens philosophes avouent eux-mêmes la nécessité de la révélation. 599
CHAP. LXV. — Impuissance de la philosophie antique comparée à l'influence du christianisme. 602
CHAP. LXVI. — Causes de l'impuissance de la philosophie antique, et nécessité de la révélation. 603

TROISIÈME PARTIE. — *Résultats du paganisme.*

CHAP. Ier. — Caractères du paganisme gréco-romain. 603
CHAP. II. — Confusion des éléments du paganisme gréco-romain au moment de la prédication chrétienne. 609
CHAP. III. — Anarchie religieuse au sein du polythéisme. 611
CHAP. IV. — Fatalisme des religions antiques. 612
CHAP. V. — Impiété et contradictions des doctrines sacerdotales ésotériques. 612
CHAP. VI. — Dépravation enseignée par la morale du paganisme. 616
CHAP. VII. — Immoralité de la société grecque. 618
CHAP. VIII. — Immoralité des religions païennes. 619
CHAP. IX. — De la prostitution légale dans les cultes païens. 620
CHAP. X. — Universalité du culte des symboles obscènes. 622
CHAP. XI. — Les sacrifices humains dans le paganisme. 626
CHAP. XII. — Sacrifices humains chez les Natchez. 630
CHAP. XIII. — Sacrifices sanglants chez les Scandinaves et les Gaulois. 631
CHAP. XIV. — Sacrifices humains chez les Muyscas. 632
CHAP. XV. — Sacrifices sanglants chez les Mexicains. 633
CHAP. XVI. — Sacrifices humains chez les Océaniens. 634
CHAP. XVII. — De l'anthropophagie dans le paganisme. 636

Chap. XVIII. — Iniquités du droit social dans la société païenne. 639
Chap. XIX. — L'infanticide en Chine. 639
Chap. XX. — La société grecque dans Athènes et dans Lacédémone. 640
Chap. XXI. — La liberté chez les Grecs et les Romains. 641
Chap. XXII. — La famille avant Jésus-Christ. 642
Chap. XXIII. — La guerre avant Jésus-Christ. 644
Chap. XXIV. — Tableau de la servitude universelle moment de l'avénement du Christ. 644
Chap. XXV. — Insouciance du monde païen mourant. 646
Chap. XXVI. — Dernières résistances du pagamisme. 647
Chap. XXVII. — Vrai tableau de la décadence romaine. 648
Chap. XXVIII. — Atroces superstitions à l'avénement de Jésus-Christ. 648
Chap. XXIX. — Tableau du monde au moment de la prédication apostolique. 649
Chap. XXX. — Nécessité de la révélation chrétienne. 651

LIVRE CINQUIÈME. — *LA RÉDEMPTION.*

Chap. Ier. — L'authenticité des Evangiles au point de vue rationaliste. 651
Chap. II. — Authenticité des Evangiles. 653
Chap. III. — Authenticité des Evangiles démontrée. 658
Chap. IV. — Preuves internes de l'authenticité des Evangiles. 661
Chap. V. — Autre preuve interne de l'authenticité des Evangiles. 665
Chap. VI. — Sublimité, originalité, véracité de l'Evangile. 666
Chap. VII. — Authenticité des écrits de saint Jean et de saint Paul. 668
Chap. VIII. — Défaut d'originalité du livre du docteur Strauss. 668
Chap. IX. — Caractère et critique du livre de Strauss. 669
Chap. X. — Le système de l'hallucination n'est pas applicable à l'Evangile. 676
Chap. XI. — L'hypothèse naturaliste ne peut s'appliquer à l'Evangile. 680
Chap. XII. — Résumé de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 689
Chap. XIII. — Portrait du Christ. 692
Chap. XIV. — Caractère du Christ et de sa doctrine. 693
Chap. XV. — Jésus sauveur du monde. 695
Chap. XVI. — Jésus, père des pauvres et des opprimés. 698
Chap. XVII. — Pourquoi Jésus-Christ a été haï? 702
Chap. XVIII. — Douceur de l'Evangile. 704
Chap. XIX. — Morale de Jésus-Christ comparée aux doctrines du temps. 705
Chap. XX. — Le christianisme termine toutes les agitations intellectuelles du monde païen. 708
Chap. XXI. — Etat du monde au moment de la prédication de l'Evangile et réformes du christianisme. 709
Chap. XXII. — Iniquités du droit social de la société païenne réparées par Jésus-Christ. 710
Chap. XXIII. — Révolution sociale opérée par le christianisme. 714
Chap. XXIV. — Grandeur de la révolution morale opérée par le christianisme. 715
Chap. XXV. — Le christianisme n'est pas révolutionnaire. 716
Chap. XXVI. — Le christianisme a-t-il, comme on le dit, ruiné la philosophie? 717
Chap. XXVII. — Le christianisme a toujours défendu la liberté morale en maintenant les droits de la grâce. 720
Chap. XXVIII. — D'Alembert justifie le christianisme des divers reproches qu'on lui fait. 722
Chap. XXIX. — Les grands hommes du christianisme selon d'Alembert. 723
Chap. XXX. — Attachement des plus grands génies aux doctrines du christianisme. 725
Chap. XXXI. — Bienfaits du christianisme. 726
Chap. XXXII. — Impossibilité de remplacer le christianisme. 728
Chap. XXXIII. — L'histoire du christianisme est celle du monde. 730
Chap. XXXIV. — Lutte du christianisme contre le paganisme. 731

LIVRE SIXIÈME. — *L'ÉGLISE.*

Première Partie. — *L'Eglise dans le monde romain.*

Chap. Ier. — Propagation du christianisme dans tout l'univers. 735
Chap. II. — La Pentecôte. 736
Chap. III. — Caractère et mission de saint Paul. 736
Chap. IV. — Apologie de saint Paul. 737
Chap. V. — Les premiers chrétiens. 739
Chap. VI. — Souffrances et combats des premiers chrétiens. 740
Chap. VII. — Effets de la propagation du christianisme. 743
Chap. VIII. — Phases diverses de la chute du paganisme. 744
Chap. IX. — Les évêques des premiers siècles. 747
Chap. X. — Les évêques et les philosophes, ou saint Cyprien et Apulée. 748
Chap. XI. — Les persécutions. — Aveuglement des philosophes païens. 751
Chap. XII. — Julien au point de vue rationaliste. 756
Chap. XIII. — La persécution hypocrite. — Julien l'Apostat. 756
Chap. XIV. — Esprit borné et persécuteur de Julien l'Apostat. 757
Chap. XV. — L'Eglise de doit pas son établissement aux empereurs, qui l'ont plutôt gênée dans son action. 760
Chap. XVI. — Origines de la vie monastique. 761
Chap. XVII. — Les moines d'Orient trouvent Dieu au désert. 762
Chap. XVIII. — Les moines d'Orient trouvent au désert les lois de la société nouvelle. 763
Chap. XIX. — Les moines d'Orient ont conservé le caractère pratique du christianisme. 764
Chap. XX. — Caractère social des monastères orientaux. 766
Chap. XXI. — Les controverses théologiques des premiers siècles au point de vue rationaliste. 770
Chap. XXII. — Raison des controverses théologiques. 770
Chap. XXIII. — Importance et grandeur des discussions théologiques des premiers siècles. 772
Chap. XXIV. — Le rationalisme et l'hérésie. 773
Chap. XXV. — Influence funeste des hérésies dans les premiers siècles. 774
Chap. XXVI. — Coup d'œil sur les hérésies des premiers siècles jusqu'à Eutychès. 775
Chap. XXVII. — Le gnosticisme. 776
Chap. XXVIII. — Différentes formes du gnosticisme. 777
Chap. XXIX. — Le gnosticisme en Espagne. — Priscillien. 780
Chap. XXX. — Comparaison du christianisme traditionnel et du gnosticisme. 785
Chap. XXXI. — L'arianisme était-il une querelle de mots? 785
Chap. XXXII. — Les précurseurs d'Arius. — Les Ebionites. — Artémon, Théodote, les cérinthiens, Carpocrate. 786
Chap. XXXIII. — Les précurseurs d'Arius. — Paul de Samosate. 787
Chap. XXXIV. — Histoire de l'arianisme. 789
Chap. XXXV. — Athanase le Grand dans ses luttes contre l'arianisme. 797
Chap. XXXVI. — La Trinité antérieure au concile de Nicée. 797
Chap. XXXVII. — La Trinité est-elle empruntée à Platon? 799
Chap. XXXVIII. — La Trinité ne vient ni de Platon ni des platoniciens. 800
Chap. XXXIX. — Condamnation des erreurs sur la Trinité et l'Incarnation. 803
Chap. XL. — Des eutychiens et des nestoriens après leur condamnation. 810
Chap. XLI. — Dernières phases de l'eutychianisme. — Les monothélites. 811
Chap. XLII. — L'arianisme chez les barbares. 813
Chap. XLIII. — L'arianisme prépare le mahométisme. 813
Chap. XLIV. — Le mahométisme, conséquence des hérésies chrétiennes antérieures. — Le Coran, plagiat du christianisme. — Lâcheté et apostasie des hérétiques de l'Orient. 814
Chap. XLV. — Dogme, morale, culte du mahométisme. — Causes de sa rapide propagation. — Affreux despotisme 816

Chap. XLVI. — Effet du mahométisme par rapport au christianisme. 820
Chap. XLVII. — Réponse aux apologistes de l'islamisme. 821

Deuxième Partie. — *L'Eglise au moyen âge.*

Ire Section. — *La Papauté.*

Chap. Ier. — Mission de la papauté. 823
Chap. II. — La papauté au moyen âge jusqu'à saint Grégoire le Grand. 824
Chap. III. — La papauté avant l'établissement du domaine temporel. — Saint Grégoire le Grand. 825
Chap. IV. — Origine du pouvoir temporel des Papes. 826
Chap. V. — La papauté du moyen âge comparée aux souverainetés et aux législations contemporaines. 827
Chap. VI. — Antécédents de saint Grégoire VII et Nicolas Ier. 828
Chap. VII. — Des Papes sous l'influence de Hildebrand. 830
Chap. VIII. — Saint Grégoire VII, au point de vue rationaliste. 840
Chap. IX. — La vie de saint Grégoire VII dans ses détails. — Réponse aux objections de M. Lavigne. 845
Chap. X. — La vie de saint Grégoire VII dans son ensemble. — Réponse aux objections de M. de Vidaillan. 856
Chap. XI. — Les adversaires des idées de Grégoire VII ne peuvent lui refuser le titre de saint. 865
Chap. XII. — Le règne de S. Grégoire VII est la dictature de la vertu. 866
Chap. XIII. — Saint Grégoire VII s'explique par son temps, siècle de fer. 868
Chap. XIV. — Tolérance de saint Grégoire VII opposée à ceux qui l'ont accusé d'une intraitable rigueur. 868
Chap. XV. — Caractère des réformes de saint Grégoire VII. — Réponse aux objections de sir Robert Griesley, baronnet. 869
Chap. XVI. — Grandeur de l'Eglise après la mort de saint Grégoire VII. 876
Chap. XVII. — Fin de la querelle des investitures. — Cette question, soulevée par saint Grégoire VII, était-elle une vaine querelle? 877
Chap. XVIII. — Les Papes animés de l'esprit de saint Grégoire VII font les croisades. 878
Chap. XIX. — Causes de la croisade. 879
Chap. XX. — La première croisade. 882
Chap. XXI. — Résultats des croisades appréciés par le protestantisme. 885
Chap. XXII. — Résultats des croisades appréciés par le rationalisme allemand. 889
Chap. XXIII. — Résultats des croisades appréciées par le rationalisme français. 892
Chap. XXIV. — Alexandre III défend l'indépendance de l'Italie et continue contre l'empereur Frédéric Barberousse l'œuvre de saint Grégoire VII. 892
Chap. XXV. — La papauté défend l'indépendance italienne contre les Hohenstauffen. 894
Chap. XXVI. — Innocent III au point de vue protestant. 895
Chap. XXVII. — Innocent III au point de vue rationaliste. 896
Chap. XXVIII. — Opinions intermédiaires sur Innocent. — Opinion de M. Michelet. 897
Chap. XXIX. — Opinion de M. Capefigue sur Innocent III. 897
Chap. XXX. — Triomphe de la réforme entreprise par saint Grégoire VII. — Vie et pontificat d'Innocent III. 899
Chap. XXXI. — Innocent III défend contre Philippe-Auguste la sainteté du mariage. 913
Chap. XXXII. — Innocent III défendu par les protestants allemands. — Réponse aux objections de M. Lavigne. 915
Chap. XXXIII. — Défense d'Innocent III par les protestants suisses. — Jean de Müller. — Réponses aux objections de Hallam. 918
Chap. XXXIV. — Apologie d'Innocent III par les protestants suisses. — Hurter. — Réponse à M. Michelet. 918
Chap. XXXV. — Apologie d'Innocent III par La Porte du Theil. — Réponse à M. Capefigue. 922
Chap. XXXVI. — Grégoire IX continue contre Frédéric II le plan de saint Grégoire VII. 929
Chap. XXXVII. — Grégoire IX se sert des ordres mendiants pour lutter contre la renaissance du sensualisme et du scepticisme. 929

IIe Section. — *La vie monastique*

Chap. Ier. — Saint Benoît et les Bénédictins 929
Chap. II. — Réformes de saint Benoît d'Aniane. 931
Chap. III. — Les moines prêchent le christianisme parmi les barbares. 932
Chap. IV. — Ordres religieux du xie et du xiie siècle. — Les bons hommes. 935
Chap. V. — Les ordres religieux du xie et du xiie siècle. — Les Chartreux. 935
Chap. VI. — Les ordres militaires au point de vue rationaliste. 936
Chap. VII. — Ordres religieux du xie et xiie siècle. — Ordres militaires. — Ordre de Saint-Jean. 937
Chap. VIII. — Ordres militaires du xie et du xiie siècle. — Le Temple. 943
Chap. IX. — Ordres religieux du xie et du xiie siècle. — Ordres militaires. — Les chevaliers Teutoniques. 949
Chap. X. — Ordres religieux du xie et du xiie siècle. — Les Humiliés. 950
Chap. XI. — Les ordres religieux du xie et xiie siècle. — Saint Bernard et les Bernardins. 951
Chap. XII. — Les ordres religieux du xie et du xiie siècle. — Congrégation de Saint-Victor. 954
Chap. XIII. — Ordres religieux du xie et du xiie siècle. — Fontevrault. 955
Chap. XIV. — Ordres religieux du xie et du xiie siècle. — Les Prémontrés. 955
Chap. XV. — Ordres religieux du xie et du xiie siècle. 956
Chap. XVI. — Les ordres mendiants du xiiie siècle au point de vue rationaliste. 956
Chap. XVII. — Ordres religieux du xiiie siècle. — Les Carmes. 958
Chap. XVIII. — Ordres du xiiie siècle. — Les Servites. 958
Chap. XIX. — Ordres du xiiie siècle. — Les Augustins. 959
Chap. XX. — Ordres du xiiie siècle. — Les Dominicains. 959
Chap. XXI. — Illustration des successeurs de saint Dominique. 961
Chap. XXII. — Ordres du xiiie siècle. — Les Franciscains. 962
Chap. XXIII. — Esprit admirable et nouveau de la règle de saint François d'Assise, son caractère, son influence. 963
Chap. XXIV. — Services rendus par le tiers ordre de Saint-François. 966
Chap. XXV. — Ordres du xiiie siècle. — Les Mathurins et l'ordre de la Merci. 969
Chap. XXVI. — Les moines en Occident. — Conclusion. 970

IIIe Section. — *Les hérésies.*

Chap. Ier. — Les précurseurs de la *réforme* Gottschalk, ou l'idée calvinienne au ixe siècle. 969
Chap. II. — La *réforme* avant la *réforme*. — Jean Erigène. 972
Chap. III. — Les précurseurs de la *réforme*. — Bérenger. 980
Chap. IV. — Les précurseurs de la *réforme*. — Abailard, son scepticisme. 982
Chap. V. — Caractère d'Abailard. 983
Chap. VI. — Arnauld de Brescia. 986
Chap. VII. — Origines historiques du dualisme albigeois. 987
Chap. VIII. — Les précurseurs de la *réforme*. — Théologie des Albigeois. 988
Chap. IX. — Les Albigeois et les francs-maçons. 994
Chap. X. — Raisons de la guerre contre les Albigeois. 995
Chap. XI. — Les précurseurs de la *réforme*. — Les Vaudois. 997
Chap. XII. — Les *réformateurs* avant la *réforme*. — Wikliffe. 1001
Chap. XIII. — Les *réformateurs* avant la *réforme*. — Jean Huss. 1001
Chap. XIV. — Les *réformateurs* avant la *réforme*. — Caractère de Jérôme de Prague. 1007
Chap. XV. — Les Hussites. 1008

IVe Section. — *La société religieuse et civile.*

Chap. Ier. — Le moyen âge au point de vue rationaliste. 1009

CHAP. II. — Erreurs étranges des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles sur le moyen âge. 1009
CHAP. III. — Les barbares, fléau de Dieu contre Rome. 1010
CHAP. IV. — Desseins de Dieu sur les barbares. 1012
CHAP. V. — L'Eglise marche au-devant des barbares. 1013
CHAP. VI. — Services rendus à la science et à la liberté par l'Eglise, au moment de l'invasion des barbares. 1015
CHAP. VII. — La prédication chrétienne pendant l'invasion des barbares. — Saint Césaire. 1015
CHAP VIII. — L'évêque au moyen âge. — Saint Thomas Becket au point de vue rationaliste. 1022
CHAP. IX. — L'évêque au moyen âge. — Saint Thomas Becket. — Réponse à M. Lavigne. 1023
CHAP. X. — Saint Thomas Becket. — Doit-on lui reprocher l'hypocrisie dans sa conversion? 1025
CHAP. XI. — Le sacerdoce au moyen âge. 1026
CHAP. XII. — Le sacerdoce au moyen âge. — Les chanoines. 1027
CHAP. XIII. — Le missionnaire au moyen âge. — Saint-Boniface. 1029
CHAP. XIV. — Le prédicateur au moyen âge. 1031
CHAP. — XV. — Le moine au moyen âge. — Saint Bernard au point de vue rationaliste. 1032
CHAP. — XVI. — Le moine au moyen âge. — Saint Bernard. — Réponse à M. Lavigne. 1033
CHAP. XVII. — La science du moyen âge au point de vue voltairien. 1033
CHAP. XVIII. — La théologie au moyen âge. — La somme théologique de saint Thomas d'Aquin. 1034
CHAP. XIX. — La philosophie au moyen âge. — Saint Anselme et ses travaux. 1035
CHAP. XX. — La science au moyen âge. — Albert le Grand. 1044
CHAP. XXI. — La littérature chrétienne au moyen âge, du VI^e^ au VIII^e^ siècle. — Sa stérilité n'est qu'apparente. 1045
CHAP. XXII. — La littérature chrétienne au moyen âge. — Les Hagiographes. 1047
CHAP. XXIII. — L'art au moyen âge. 1053
CHAP. XXIV. — L'art au moyen âge. — La cathédrale du moyen âge. 1054
CHAP. XXV. — L'Eglise du moyen âge et la société civile. — La féodalité au point de vue social et religieux. 1055
CHAP. XXVI. — L'Eglise du moyen âge et la société civile, selon Saint-Simon. — Unité de la société européenne. 1056
CHAP. XXVII. — La royauté au moyen âge. — Saint Louis au point de vue rationaliste. 1056
CHAP. XXVIII. — La royauté au moyen âge. — Saint Louis. — Réponse à M. Lavigne. 1057
CHAP. XXIX. — L'Eglise du moyen âge et la société civile. — Luttes de l'Eglise contre la férocité des barbares. 1060
CHAP. XXX. — L'Eglise du moyen âge et la société civile. — Apologie du droit d'asile. 1062
CHAP. XXXI — L'Eglise du moyen âge et la société civile. — Utilité de la trêve de Dieu. 1062
CHAP. XXXII. — L'Eglise et la société civile au moyen âge. — Influence salutaire de l'Eglise dans l'ordre militaire. — La paix de Dieu. — La trêve de Dieu. — La chevalerie. 1063
CHAP. XXXIII. — Opinions de Rœderer sur la chevalerie, jugées par Schœll. 1067
CHAP. XXXIV. — L'Eglise au moyen âge, et la société civile. — Caractère véritable de la chevalerie. — Réponse à Rœderer 1068
CHAP. XXXV. — Caractère moral et chrétien de la chevalerie. 1070
CHAP. XXXVI. — L'Eglise au moyen âge et la société civile. — Services rendus par l'Eglise à l'esprit humain 1072
CHAP. XXXVII. — L'Eglise au moyen âge et la société civile. — Services rendus par l'Eglise à l'ordre social et à la morale. 1074
CHAP. XXXVIII. — L'Eglise du moyen âge et la société civile. — L'Eglise dans ses rapports avec les opprimés et les pauvres. 1077
CHAP. XXXIX. — Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge, d'après Hurter. 1081
CHAP. XL. — L'Eglise et la société civile au moyen âge. — Conclusion. 1096

DISSERTATIONS COMPLÉMENTAIRES.

PREMIÈRE DISSERTATION. — *De la religion primitive.* 1097
§ I^er^. — De la croyance en l'état de nature. — Importance de la question. 1097
§ II. — De la révélation du langage. 1105
§ III. — Traditions des anciens sur une législation primitive divine. 1111
§ IV. — Traditions sur Dieu. — Traditions tirées des philosophes sur le Dieu suprême. — Les philosophes avant le Christ. 1121
§ V. — Traditions du monde ancien sur la virginité et la chasteté. 1135
DEUXIÈME DISSERTATION — *La chute primitive prouvée par la tradition.* 1145
§ I^er^. — La chute primitive prouvée par les traditions. — L'hypothèse du rationalisme. 1145
§ II. — L'Orient. 1150
§ III. — L'Occident et le monde barbare. 1155
§ IV. — Le Serpent. 1161
TROISIÈME DISSERTATION. — *Apologie du Pentateuque.* 1171
QUATRIÈME DISSERTATION. — *Le docteur Strauss, jugé par ses pairs.* 1229
§ I. — Hoffmann. 1229
§ II. — Le docteur Steudel. 2241
§ III. — Le docteur Kern. 1214
§ IV. — Beck 1218
§ V. — Le docteur Wilke. 1249
§ VI. — Philalethès. 1251
§ VII. — Le docteur Ullmann. 1251
§ VIII. — Le docteur J. Muller. 1256
CINQUIÈME DISSERTATION — *Le christianisme a-t-il corrompu la race germanique* 1274
SIXIÈME DISSERTATION. — *L'Eglise au moyen âge d'après M. Guizot.* 1307
§ I^er^. — Si le christianisme n'avait pas été une Eglise, il n'eût pu sauver la civilisation 1307
§ II. — Comparaison de la décadence intellectuelle du paganisme et de la vie de la société chrétienne aux IV^e^ et V^e^ siècles. 1308
§ III. — Le régime municipal sauvé par les évêques. 1317
§ IV. — Influence de l'Eglise sur le développement de la chevalerie. 1318
§ V. — Comment l'Eglise a concouru au développement de la civilisation. 1324
§ VI. — Lutte de l'Eglise du moyen âge contre la législation des barbares. — Système pénitentiaire. 1325
§ VII. — L'unité de l'Eglise a créé l'unité des peuples. 1326
§ VIII. — L'Eglise a-t-elle jamais été une caste, comme le dit M. Pierre Leroux? 1

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

210.8
M588

43198

MIGNE, J.-P. (Ed.).
AUTHOR
Introduction Aux
Démonstrations Évangéliques...
TITLE
Par M. L'Abbé
Frédéric-Édouard Chassay.

DATE DUE | BORROWER'S NAME

STORAGE - CBPL

43198